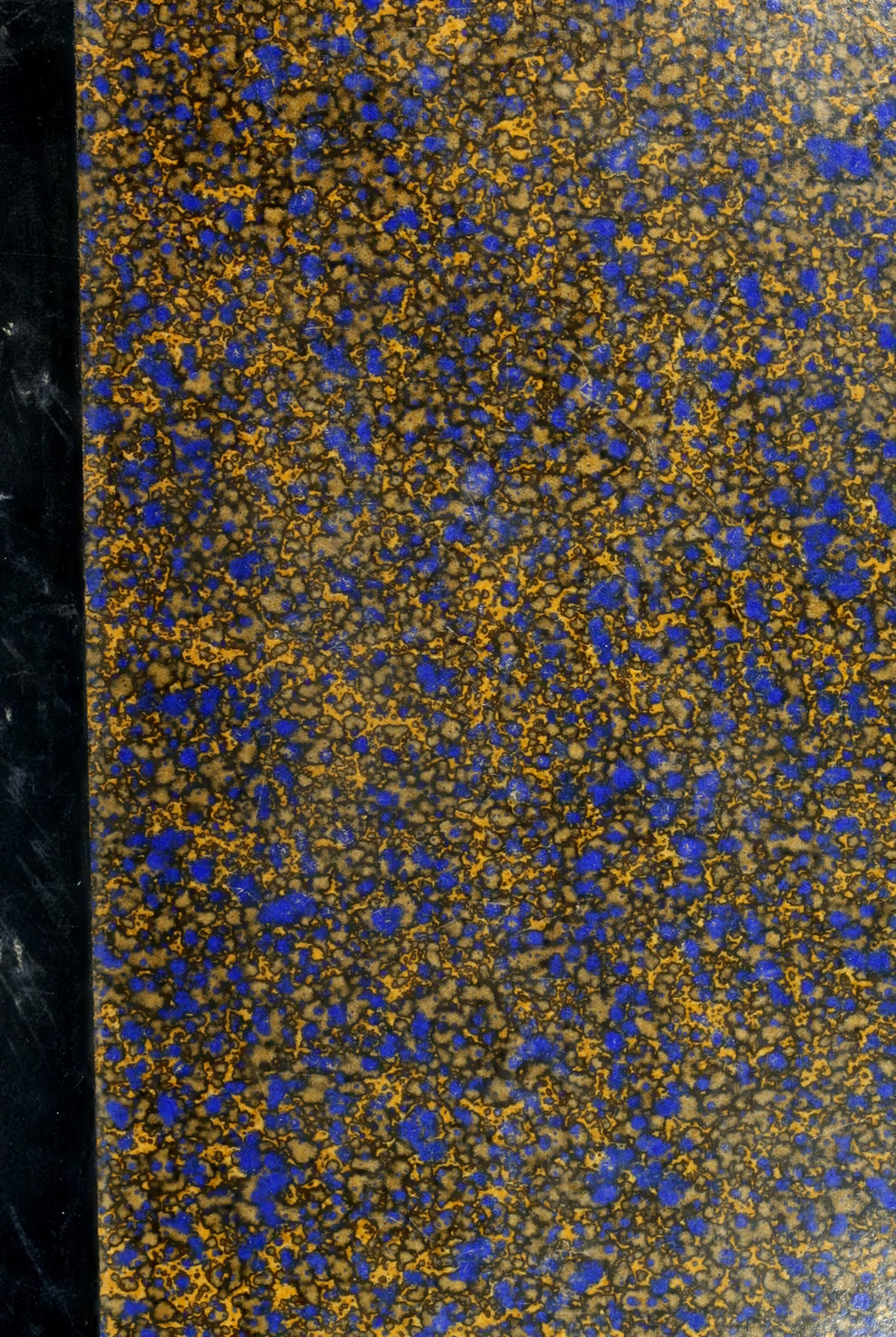
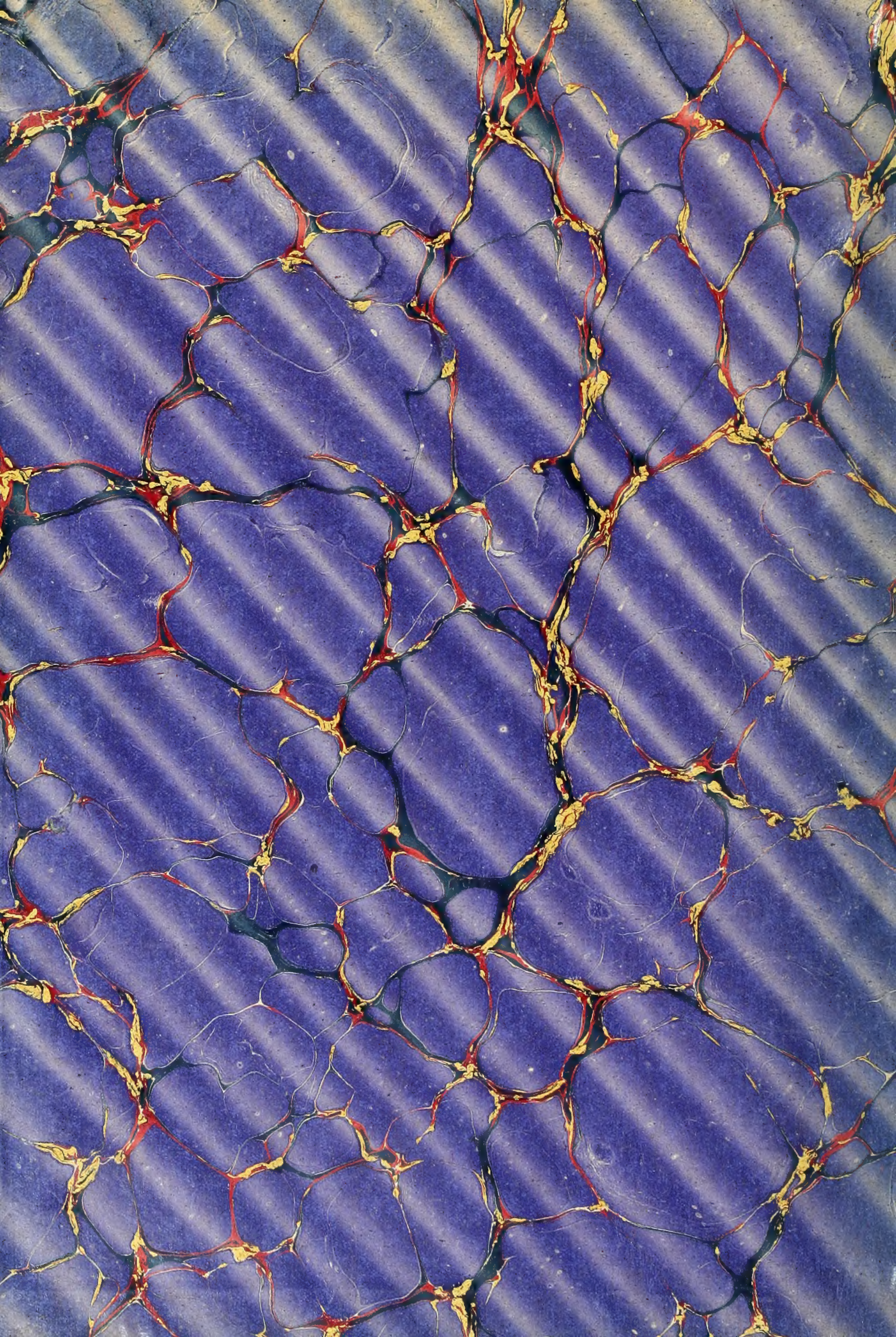






# REVUE
# POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
# REVUE BLEUE

PARIS. — A. DAVY (IMP. DE LA REVUE BLEUE ET DE LA REVUE SCIENTIFIQUE)
52, rue Madame, 52

# REVUE
# POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
# REVUE BLEUE

CINQUIÈME SÉRIE — TOME IV

42e ANNÉE — 2e SEMESTRE

1er JUILLET AU 31 DÉCEMBRE 1905



PARIS
BUREAUX DE LA *REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE* (*REVUE BLEUE*)
ET DE LA *REVUE SCIENTIFIQUE*
41 bis, RUE DE CHATEAUDUN, 41 bis

1905

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 1 — 5e SÉRIE — TOME IV — 1er JUILLET 1905

## LES CONDITIONS ACTUELLES DE LA GUERRE DE FORTERESSE [1]

Dans un rapport fort intéressant, fait au nom de la Commission chargée d'examiner le projet de loi relatif au déclassement des forteresses, M. M.-A. Gervais, député de la Seine, élève et généralise la question et propose d'appliquer la fortification éventuelle aux places de 2e et de 3e ligne, c'est-à-dire d'adopter, pour la défense intérieure du pays, le système nouveau des *Places improvisées* ou *du moment*.

« A l'exception des places fortes de premier ordre, dit-il, qui se justifient par un ensemble de considérations stratégiques et tactiques, le reste doit prendre par la fortification éventuelle un caractère de souplesse et de diversité qui permette de faire face à toutes les nécessités et aussi de donner à la fortification une puissance offensive qu'elle n'a jamais eue jusqu'ici. »

Constatant la grande force de résistance que possède actuellement la fortification légère de champ de bataille, l'auteur ajoute. « Dès lors, il n'est plus nécessaire de construire d'avance, à grands frais, des places de 2e et de 3e ligne. »

Tout cela est juste; la question est bien posée. Le but de cette Conférence est de montrer que la création de places improvisées est aujourd'hui réalisable et qu'il en était tout autrement autrefois.

A cet effet, nous allons examiner brièvement ce qui constituait jadis, avant l'usage de la poudre, les propriétés des forteresses et ce qu'elles sont devenues avec l'armement actuel. Sans nous noyer dans un historique qui sortirait du cadre de cette conférence, il nous suffira de comparer le passé au présent, en brûlant les étapes intermédiaires, pour justifier la proposition du rapporteur de la Commission parlementaire.

La *caractéristique dominante* de la guerre de siège, avant l'emploi de l'artillerie, est l'impuissance de l'assaillant contre l'obstacle passif élevé à l'avance, c'est-à-dire contre la fortification permanente.

Sans remonter au siège de Troie, nous voyons déjà que César, arrêté devant Alésia, *n'ose pas* attaquer l'armée de Vercingétorix, protégée par un simple mur; il reste en face de son adversaire et élève de fortes lignes de *fortification passagère* qui, elles, ne résistent pas à l'assaut de l'armée gauloise de secours; cette dernière, qui a déjà pénétré dans les retranchements romains, n'est repoussée et mise en fuite que par une contre-attaque dirigée par César lui-même, après qu'il a préalablement rejeté Vercingétorix dans Alésia.

La première partie de la guerre de Cent ans, particulièrement fertile en sièges, racontés en détail par Froissard, est très instructive. A ce moment la poudre est inventée, mais l'artillerie n'existe pour ainsi dire pas encore. Aussi, devant une muraille solide, parfois un simple donjon défendu par un nombre infime de vigoureux compagnons, l'assaillant, quelle que soit d'ailleurs sa supériorité numérique, se déclare impuissant. Quand on visite les ruines d'un ancien château-fort, dont les murailles sont en granit, par exemple, comme celles du château d'Elven, rendu populaire par le roman d'Octave Feuillet, on se rend bien compte de la résistance

(1) Conférence faite dans la série organisée par la *Revue Politique et Littéraire* (*Revue Bleue*), le 3 juin 1905.

qu'un pareil obstacle opposait aux engins de l'épopée : le défenseur est là passif, mais inexpugnable comme la tortue dans sa carapace.

En 1345, à Toulouse, l'armée anglo-saxonne n'ose pas attaquer la ville qui n'est défendue pourtant que par des bourgeois.

En 1346, devant Calais, « le roi d'Angleterre et ses conseillers, dit Froissard, étudiaient nuit et jour à faire engiens et instruments pour chieus de Calais mieulx opresser et contraindre. Et cil de la ville de Calais contrepensoient le contraire et faisoient tout à l'encontre que cil engien ne cil instruments ne lor portoient nul damage. Et point ne faisoit li dis roi assaillir ladite ville de Calais, car bien savoit *qu'il perderoit sa painne* et qu'il *travailleroit en vain*. Si espargnoit ses gens et se artillerie et disoit qu'il les affameroit, com lonch terme qu'il y deust mettre ». Ce qui fut, en effet, comme chacun sait.

En 1345, les Anglais s'emparent de la ville de Carcassonne, mais renoncent à s'en prendre à la cité (citadelle) : « Mais elle siet si hault et s'est si très bien fermée *de grosses tours et de bons murs de piere* que, tout consideret, il ne povoient trouver voie que à l'assaillir, ils ne deuissent plus perdre que gagnier. »

On voit bien, par ces exemples, que l'on pourrait multiplier, que l'obstacle matériel (la grosse tour, le bon mur) est le principal facteur de la défense. Aussi le nombre des sièges commencés, puis levés dans cette période, est innombrable, nous n'en citerons qu'un, celui d'Aiguillon, « le plus beau siège que on esvit, dit Froissard, et y avoit à siège cent mil hommes armés à cheval et à piet. » Cent mille hommes! *La supériorité numérique* de l'assiégeant était alors, en effet, un élément de peu de valeur qui ne prendra d'importance que plus tard.

D'autre part, il ne pouvait être question de *défense extérieure* à cette époque où l'on se battait à l'arme blanche, corps à corps : en rase campagne, avec l'infériorité que suppose son rôle de défenseur, celui-ci eût été vaincu infailliblement. C'est du reste ce qui arriva toutes les fois que les assiégés, par impatience, par outrecuidance, ou trompés par une ruse de leurs adversaires, sortirent de leurs murs pour aller offrir la bataille au dehors : Philippe de Valois, en 1328, s'empare de Cassel, à la suite d'une sortie intempestive des Flamands ; pour la même raison, Caen tombe au pouvoir d'Edouard III, etc.

Cependant, dira-t-on, beaucoup de villes et de châteaux furent pris pendant cette longue guerre. Oui, mais très exceptionnellement de vive force et, lorsque ce cas se présenta, ce fut ou bien par une faiblesse extraordinaire du défenseur, comme à Poitiers dont la défense se composait « de gens peu aidables en guerre... car encore n'y avait dedans nul gentilhomme qui susse que c'estoit d'armes » ; ou bien l'obstacle était notoirement insuffisant : à La Roche-Meilhan c'est un faible mur qu'on peut entamer à coups de pics, à Montgiscard c'est un simple mur en terre, à Bergerac et à Aubenton c'est une palissade. Ces exemples montrent bien la *faiblesse de la fortification improvisée* à cette époque.

En définitive, la surprise, la trahison, la ruse et la famine étaient les plus sûrs moyens d'action de l'attaque. Nous pouvons y ajouter aussi la peur. En effet, si la crainte des horreurs qui suivent la prise d'une ville d'assaut incitaient parfois la garnison et les bourgeois à une résistance opiniâtre, si les femmes elles-mêmes se faisaient alors remarquer, comme elles le font toujours dans les circonstances difficiles, par leur sublime héroïsme, sachant qu'elles défendaient non seulement leur vie, maïs leur honneur, bien souvent aussi la peur seule des horreurs redoutées entraînait des défaillances et des capitulations sans lutte. Ce fait se produit particulièrement lorsque l'état moral général est affaibli, comme par exemple pendant la chevauchée du comte Derbi en Saintonge : « Tout li pays estoit adonc si effraes de la venue du comte Derbi et des Englés, que nulz n'avoit contenance ne arroy en soy-meismes ; mes fuioient devant yaus et s'enscloviènt es bonnes villes et n'i avoit aultre apparent de défense » (Froissard).

N'est-ce pas ce qui se passa en 1870, après nos premiers revers pour certaines places françaises?

De tout cela il ressort qu'à l'époque qui a précédé l'emploi de l'artillerie, les caractéristiques de la guerre de siège étaient les suivantes :

1° Impuissance de l'assaillant contre l'obstacle passif de la fortification permanente ;

2° Faiblesse de la fortification improvisée ;

3° Impossibilité de la défense extérieure ;

4° Peu d'importance de la supériorité numérique de l'assiégeant.

* * *

Maintenant quittons nos guerriers bardés de fer, emmuraillés dans leurs donjons et passons au siège le plus récent dont les détails sont connus, celui du camp retranché de Plewna par les Russes en 1877. Ici le tableau change.

Osman Pacha, après sept étapes assez fortes et pénibles, arrive avec ses troupes le 19 juillet à Plewna, petite ville ouverte, occupée depuis quelques jours seulement par un faible détachement turc. Dès le lendemain, il reçoit le premier choc de l'armée russe, connu sous le nom de première bataille de Plewna. A cette date les fortifications sont limitées à peu près aux travaux exécutés en une nuit! Ce sont, une ligne de tranchées interrompue le long

d'une longue crète de 11 kilomètres et demi qui couvre Plewna au Nord et, face à l'Est, quelques tranchées sur les hauteurs qui couronnent le village de Griwitza, à 3 kilomètres environ à l'Est de la ville.

Le commandant de la 5e division russe, chargé d'enlever Plewna, combine deux attaques séparées par un intervalle de 5 à 8 kilomètres.

La première attaque est dirigée sur le front Nord : l'infanterie russe, sans l'appui du canon, sans tirer un coup de fusil, enlève très crânement la ligne des tranchées; mais aussitôt qu'elle en débouche elle est repoussée par de fortes réserves ennemies, soutenues par le feu de l'artillerie turque placée sur un large plateau à l'Est de Plewna, à 2.500 mètres de la ligne des retranchements conquis. La retraite des Russes s'impose.

La deuxième colonne russe, dirigée sur les hauteurs de Griwitza, enlève successivement trois lignes de tranchées turques, puis continue à s'avancer sur Plewna par une petite vallée, lorsque, saluée par le feu des batteries au-dessus de Plewna et soumise à un vigoureux *retour offensif* des réserves turques, elle est contrainte à une retraite rapide et coûteuse.

Dans ces deux actions, l'obstacle matériel n'a rien arrêté ; mais la défense, grâce à de fortes réserves, a facilement repris le dessus par une contre-offensive bien appuyée par une puissante artillerie qui, elle, échappe à toute action de l'infanterie assaillante, en raison de la distance, c'est-à-dire en raison de la *profondeur* du dispositif.

*Deuxième bataille.* — Au 30 juillet, jour de la deuxième bataille de Plewna, Osman Pacha est dans la place depuis dix jours seulement ; néanmoins les tranchées des fronts Nord et Est sont parachevées et une redoute est élevée auprès du village de Griwitza; le plateau qui touche Plewna, à l'Est de cette ville, est garni de trois lignes successives de retranchements, face au Sud ; ces ouvrages, qui ne sont pas encore terminés, comprennent : en première ligne deux redoutes que nous désignerons par les lettres A pour celle qui est le plus à l'Est et B pour l'autre, afin d'éviter les noms turcs ; en deuxième ligne de simples tranchées, en troisième ligne une grande batterie *centrale* appelée *batterie du quartier général*, dont les pièces jouèrent déjà un rôle important à la première bataille et appuieront vigoureusement plus tard tous les mouvements offensifs des Turcs dans les directions les plus variées.

Les forces turques sont de 28.000 hommes avec 58 canons; un tiers au moins de l'effectif est conservé en réserve. Les forces russes s'élèvent à 35.000 hommes et 170 bouches à feu, presque le double en infanterie, et le triple en artillerie des forces adverses.

Le plan russe consiste encore à prononcer deux attaques séparées par un espace de 4 kilomètres, l'une sur le front Est, l'autre sur le front Sud ; presque toutes les troupes sont réparties d'avance dans les deux secteurs.

A l'Est, le mouvement offensif est précédé d'un long bombardement, sans résultat, qui dure de sept heures du matin à trois heures du soir. Puis les troupes sont lancées : elles s'emparent de quelques tranchées qui précèdent la redoute de Griwitza, mais tous les efforts pour enlever l'ouvrage échouent sous le feu de mousqueterie. Ce n'est plus ici l'obstacle passif qui arrête l'assaillant à ses pieds, mais le feu qui le maintient à distance, c'est-à-dire l'obstacle actif, vivant, en un mot l'homme.

Contre le front Sud, l'artillerie russe trouve, à 2.000 mètres environ des retranchements turcs, une superbe crète sur laquelle elle déploie une énorme masse de batteries ; la journée commence aussi par un bombardement énergique qui dure de neuf heures du matin à deux heures trente du soir et n'a d'autre résultat que d'épuiser les munitions sans entamer les ouvrages ennemis ni toucher son personnel ; pendant ce temps, l'infanterie reste spectatrice, l'arme au pied. Enfin, cette dernière est envoyée contre les redoutes A et B ; la première est prise sans trop de pertes, grâce à un angle mort dont les Russes profitent habilement pour se rassembler avant l'assaut ; la redoute B, qui bat mieux le terrain en avant, résiste plus longtemps, mais après l'enlèvement de la voisine, prise de front et de flanc, elle tombe aussi aux mains des Russes.

Alors se produit le même fait qu'à la première bataille. Au moment où l'infanterie russe triomphante se croit assurée du succès, elle se trouve subitement sous le feu d'une ligne d'infanterie déployée debout à 400 mètres environ en arrière des retranchements enlevés et d'une forte ligne d'artillerie qui comprend les pièces du quartier général, à 1.200 mètres environ, et des pièces du front Nord qu'on a retournées face au Sud, à 3.000 mètres au moins. Le fantassin russe peut bien répondre à l'infanterie opposée, mais il est impuissant contre l'artillerie turque qui l'accable d'autant mieux qu'elle tire comme au polygone. Quant à l'artillerie russe, elle est encore à 2 kilomètres en arrière. La démoralisation commence ; elle se change en déroute lorsqu'Osman Pacha lance de puissantes réserves sur les deux flancs des assaillants qu'elles enserrent comme entre les mâchoires d'une tenaille. Les pertes pendant la retraite sont incomparablement supérieures à celles que causa la marche en avant : l'infanterie perd 1/4 de son effectif dans l'ensemble ; certains bataillons

laissèrent plus de la moitié de leurs hommes sur le carreau.

On voit, par cette action, comme par celles de la première bataille, que, sa ligne violée, la défense reprend un instant l'avantage, lorsque l'infanterie ennemie, restée momentanément sans l'appui du canon, seule, exposée à des coups qu'elle ne peut rendre, est à la merci d'une contre-attaque intérieure exécutée par des troupes même numériquement très inférieures. Nous trouvons là une propriété nouvelle de la fortification, propriété due à la différence de portée du canon et du fusil, et à l'utilisation de la défense en profondeur.

*Troisième bataille de Plewna.* — La troisième bataille va confirmer ce que nous avons vu dans les deux premières. Du 30 juillet au 7 septembre, jour où commença cette bataille de cinq jours, l'armée d'Osman Pacha est montée à 35.000 hommes et 70 canons; les anciens ouvrages sont parachevés et consolidés; de plus, la défense a poussé ses travaux sur un large plateau au Sud-Ouest de la ville, désigné sous le nom de plateau de Krichine ; ce dernier se compose de trois crêtes successives, dont la plus rapprochée de Plewna porte deux redoutes C et D, reliées par une tranchée ; une autre ligne de redoutes s'avance vers le Sud-Ouest, entourant pour ainsi dire le plateau.

Les Russes disposent de 100.000 hommes et de 444 bouches à feu dont 20 de siège, c'est à-dire, trois fois en infanterie et six fois et demi en artillerie les forces turques.

Le plan russe consiste cette fois à exécuter un bombardement inoffensif, d'ailleurs, prolongé pendant quatre jours et demi et à prononcer ensuite trois attaques distinctes, mais cette fois simultanées, l'une par l'Est, l'autre par le Sud, la troisième, dans le secteur Sud-Ouest.

A l'Est, l'objectif est la redoute de Griwitza ; les troupes d'attaque sont composées de l'armée roumaine et d'une brigade russe. Pendant le long bombardement qui dure les 7, 8, 9, 10 septembre toute la journée, et le 11 toute la matinée, jusqu'à l'heure de l'attaque générale, les Roumains ont soin de faire avancer leur infanterie, de sorte qu'à l'heure prescrite pour l'assaut, le 11 à 3 heures, la redoute est déjà investie de trois côtés, à bonne portée de fusil, par l'infanterie roumaine. A l'heure dite, l'attaque commence et, comme elle a été bien préparée par l'action combinée des deux armes, elle réussit ; la redoute est enlevée. Cependant le succès est assez chèrement payé pour que les assaillants ne poursuivent pas leurs avantages ; et pourtant il y avait encore dans ce secteur 17 bataillons russes qui n'ont pas donné et dont l'inaction est inexplicable. A la suite de l'échec des Russes dans le secteur Sud, les Roumains évacuent pendant la nuit le terrain conquis.

Dans le secteur Sud, comme dans les actions précédentes, pendant le bombardement de plusieurs jours, l'infanterie russe reste immobile et, plus tard, elle sera bien médiocrement appuyée par une artillerie épuisée en munitions. De plus, par suite d'une erreur, des bataillons se portent en avant prématurément; ils enlèvent bien quelques tranchées, mais restant isolés, ne sentant rien derrière eux, ils se débandent et sont mis en déroute. Dans tout le reste de la journée, les attaques russes sont décousues, conduites par des unités trop faibles, qui ne sont pas soutenues en temps opportun. Le feu d'infanterie a facilement raison d'une offensive aussi médiocrement organisée et la retraite se change en désastre.

Dans le secteur Sud-Ouest, le commandant des troupes russes est le général Skobeleff, le général blanc comme l'appelle le soldat qui l'adore et le croit invincible. Le plan du général est audacieux : considérant la prise des redoutes C et D comme devant entraîner, à bref délai, la chute de Plewna, il s'avance comme un coin dans la position turque, droit sur son objectif, laissant à sa gauche les redoutes ennemies du plateau de Krichine et à sa droite les ouvrages du secteur Sud dont il est séparé par un ravin profond. Pendant les journées du bombardement préalable, lui aussi fait progresser son infanterie en enlevant successivement les deux crêtes parallèles à son objectif; sur chacune d'elles, on pousse immédiatement quelques batteries et l'on se retranche : le fantassin russe est si bien imprégné des intentions et des volontés de son chef, qu'à défaut d'outils, il creuse le sol avec son sabre et transporte la terre avec sa gamelle. Cette précaution fut sage ; elle permit aux Russes de repousser plusieurs contre-attaques turques.

Général H. Langlois,
Ancien membre du Conseil supérieur de la Guerre.

(*A suivre.*)



Questions universitaires

—

## LA GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

La question de la gratuité de l'enseignement secondaire n'est pas, semble-t-il, d'une actualité pressante : c'est précisément pour cette raison qu'il convient d'en causer, afin de n'être pas tout à fait surpris,

dans un complet désarroi d'idées, le jour, peut-être prochain, où les circonstances la poseront.

On a vu récemment, dans la préparation de la loi sur la séparation de l'Église et de l'État, et l'on voit encore chaque jour dans la discussion des articles, l'inconvénient qu'il y a à ce qu'une réforme, que les événements imposent, n'ait pas été précédée, préparée par des études et des controverses théoriques, où tous les problèmes particuliers du sujet soient abordés, retournés et résolus. La séparation n'était guère qu'une formule de programmes électoraux, et il a fallu tout d'un coup en élaborer toute la doctrine, dans la Commission et à la Chambre, au milieu des agitations politiques, sous le feu des adversaires.

La gratuité de l'enseignement secondaire n'est pas une affaire de l'importance de la séparation. Mais c'est encore une affaire d'importance. Plusieurs fois déjà le mot a été jeté. Mais la chose n'est pas suffisamment définie. Si demain l'initiative d'un député ou d'un groupe mettait le Parlement en face de la question, combien de gens auraient une idée un peu nette de ce que ce mot de *gratuité* porte de sens, de ce que la réforme entraîne de conséquences, de ce qu'elle rencontre de difficultés, des réorganisations de toute sorte qui seraient nécessaires pour la réaliser dans notre système d'enseignement.

Le lecteur se tromperait s'il se hâtait de supposer que je suis un adversaire de la gratuité qui veux l'effrayer des difficultés. Mais, en aucun sujet, je ne suis pour la méthode qui consiste à se boucher les yeux, à garder tant qu'on peut l'illusion que les choses iront toutes seules, et à attendre d'avoir donné du nez sur les obstacles pour se demander comment on peut les éviter.

*
* *

Il semble oiseux de définir la gratuité de l'enseignement secondaire. En réalité, c'est nécessaire ; car la définition que tout le monde a dans l'esprit est fausse. Et cette fausse définition sert de base à une formidable objection, qui disparaît dès que la définition est rectifiée.

Par ce mot de *gratuité*, le père de famille entend qu'il ne paiera plus pour l'instruction de son fils au lycée, et que l'État lui fera ce joli cadeau, de faire les frais de toute la transformation de ce gamin en un bachelier. Voilà l'erreur.

Et l'objection, qui saute aux yeux, est l'énormité de la dépense que l'État prend à sa charge : si l'on supprime dans tous les lycées et collèges la rétribution des parents, quels trous vont se creuser dans le budget de l'État et dans les budgets communaux ! Combien de millions faudra-t-il pour les combler ? Où trouver ces millions ? L'objection, dans l'état actuel de nos finances et de nos dépenses, est réellement formidable.

Mais il y a erreur sur la définition de la chose, erreur entretenue d'ailleurs par le terme qui la désigne. La « gratuité » ne signifie pas que le père de famille ne paiera plus pour l'instruction de son fils : cela veut dire qu'il paiera autrement. La gratuité n'est pas une décharge, c'est une répartition différente de la charge. La gratuité est un mode de rétribution, le meilleur, peut-on dire, et le plus équitable. Voilà ce qu'il est bien nécessaire de comprendre.

Dans les monarchies absolues d'autrefois, la gratuité eût été en effet un cadeau de l'État. Le prince et la nation sont deux êtres bien distincts. Le prince tire de la nation des tributs, qui lui servent à entretenir et à défendre sa grandeur. Le produit de l'impôt est l'argent du prince, qui en fait ce qu'il veut. S'il en rend quelque chose au peuple dans une forme qui dispense les sujets de certaines dépenses individuelles, c'est tout bénéfice pour eux : il pouvait tout garder.

Mais dans la démocratie d'aujourd'hui, l'État et la nation ne font qu'un ; le gouvernement n'est que le mandataire de la nation. Quand l'État prend à sa charge des dépenses d'utilité commune, les citoyens savent bien que ce n'est pas un cadeau qu'on leur fait ; ils savent que c'est leur argent qu'on dépense, que cet argent vient de leur poche. Et ils savent que toutes les fois que l'utilité d'une nouvelle dépense commune sera reconnue, ce ne sera pas d'ailleurs que de leur poche que sortiront les fonds nécessaires pour y faire face.

Ainsi le problème de la gratuité ne doit pas se poser en ces termes : « Le père de famille doit-il ne rien payer pour l'instruction secondaire de ses enfants ? » Mais il faut le poser ainsi : « De quelle manière le père de famille doit-il payer pour l'instruction secondaire de ses enfants ? Vaut-il mieux qu'il continue à payer chaque trimestre à la caisse du lycée ou du collège en qualité de père d'élève, ou qu'il acquitte sa dette aux caisses de l'État, en qualité de contribuable ? »

*
* *

Ce qu'on appelle la gratuité est tout d'abord un *abonnement*. Au lieu de solder les frais d'études de mes enfants tout d'un coup, pendant les sept ou huit années que chacun d'eux passe au lycée, de la 6e à la philosophie, je paierai chaque année une petite somme à l'État ; cette fraction de mes impositions qui ira se verser annuellement dans le budget de l'enseignement secondaire, pendant toute mon existence de contribuable, représentera la charge qui, dans le régime actuel, se ramasse sur quelques années. On voit l'avantage de la gratuité. Les frais

d'études des enfants pèsent lourdement sur le père de famille; ils pèsent au temps même où toutes les autres dépenses de nourriture et d'entretien de la jeune famille se font le plus durement sentir. Il n'y a pas de dégrèvements qui suffisent, si les enfants sont nombreux et la situation modeste. Nombre de parents, employés, commerçants, fonctionnaires, qui ne peuvent se dire indigents pour obtenir des bourses, sont écrasés par la dépense, ou hors d'état de l'assumer. Souvent cette dépense s'impose au père encore jeune, au moment où elle est le plus gênante, quand sa situation n'est pas assurée, ou élargie: elle cesse, au moment où elle ne l'incommoderait plus, où il est au-dessus de ses affaires. On accepterait volontiers de la remplacer par une majoration d'impôt, dût-on à la fin avoir payé tout autant, ou même un peu plus, que dans le régime actuel, et n'avoir reçu pas un centime de cadeau. La gratuité, c'est donc, avant tout, simplement le système Dufayel appliqué au recouvrement des frais d'études.

C'est cela, et c'est quelque chose de plus. En substituant la contribution collective aux paiements individuels, on fait une excellente opération de solidarité et de justice sociale. Actuellement, chacun paye pour ses enfants, proportionnellement au nombre de ses enfants. On accorde bien quelques dégrèvements, quand plusieurs frères ou quand des frères et des sœurs fréquentent simultanément les établissements secondaires de l'État. Mais il n'en reste pas moins que les nombreuses familles paient plus. Établissons la gratuité: chacun paie selon ses ressources, et non plus selon ses enfants. Le petit employé qui a trois ou quatre enfants paye comme pour un, ou pour un demi. Le grand industriel ou le banquier qui a un fils unique, paye comme pour trois ou quatre, ou plus. Les frais d'études, en d'autres termes, sont totalisés, mis en commun, et chacun y participe à proportion de ses moyens. C'est l'équité même, si l'on admet seulement que l'enseignement secondaire satisfait à un besoin social, et non pas seulement à des intérêts individuels. D'ailleurs il est des choses qui ne sauraient être considérées comme des marchandises ayant une valeur intrinsèque et un cours uniforme, mais dont le prix se détermine d'après la fortune du client qui les achète. Que chacun paye ce qu'il peut, peu ou beaucoup, voilà la juste règle en matière de rétribution scolaire, comme en matière d'opérations chirurgicales. La gratuité seule opèrera cette équitable répartition des charges.

Mais de cette façon les ménages stériles, les célibataires paieront les frais d'instruction des enfants, sans avoir d'enfants? Précisément; et c'est profondément juste. Il n'appartient pas à l'État de s'enquérir des causes qui font qu'un ménage n'a pas d'enfants, qu'un homme ou une femme ne se sont pas mariés. Toute inquisition tracassière est odieuse; toute pénalité, toute flétrissure légale sont ridicules. Mais le fait est là : il y a des citoyens qui n'ont pas donné d'enfants à la société. Ne les punissez pas de ce qui peut être pour eux une malechance ou une douleur. Ne les forcez pas d'adopter des enfants étrangers. Mais exigez qu'ils contribuent selon leurs ressources à l'instruction des enfants des autres. Que ceux qui n'ont pas d'enfants payent pour ceux qui en ont. Voilà le véritable impôt sur les célibataires. S'il en est qui fuient les charges de la famille, organisons la société de façon qu'ils ne soient privés que des joies, et participent aux charges. De même, aux ménages riches pourvus de fils uniques, offrons la perspective d'entretenir, outre leur fils unique, deux ou trois enfants inconnus dont seront déchargés des pères peu aisés. Tâchons enfin de faire — en ce qui regarde l'instruction — qu'il ne soit pas plus coûteux d'avoir une demi-douzaine d'enfants que d'en avoir un, que de n'en avoir pas. La société ne subsiste que par les enfants qui naissent : ceux qui en ont, assurent la continuation de toutes les besognes sociales, à laquelle tout le monde est intéressé. Ceux qui n'en ont pas ont ainsi une dette envers ceux qui en ont, ceux qui en ont peu envers ceux qui en ont beaucoup. Il est juste que, devant recueillir une partie du bénéfice de la perpétuité du travail social, ceux qui ne font rien pour cette perpétuité portent une partie des frais de la formation des nouvelles équipes de citoyens qui viennent prendre la place des invalides et des vieux.

Je sais bien que, sans parler des dégrèvements, il y a encore les bourses accordées aux enfants des familles peu aisées. Je ne veux pas médire de cette institution, actuellement nécessaire. Mais que de mal pourtant on aurait le droit d'en dire! Les bourses sont un des nombreux instruments de démoralisation que le passé a légués à notre démocratie. Ceux qui les accordent sont d'honnêtes gens; ils consultent consciencieusement les dossiers, s'assurent de la situation des parents, de la capacité des enfants. En théorie, c'est parfait. En pratique, que de louches manœuvres, que de dissimulations, que de sollicitations, que de bassesses! On lance tous ses protecteurs; on en quête et de tous côtés. Les familles s'ingénient pour faire ressortir leur pauvreté, pour s'inventer des titres. Elles sont convaincues que l'intrigue et les « pistons » peuvent tout. Leur besoin souvent réel fait céder leur honnêteté, leur délicatesse du moins, par la crainte de la concurrence. En dépit de leurs scrupules et de leurs précautions, les autorités universitaires, municipales

ou départementales ne sauraient garantir que les bourses aillent toujours aux familles les plus intéressantes.

Voici une histoire de mon village qui vient bien à ce propos. L'école primaire, naturellement, est gratuite ; mais naguère on ne donnait les fournitures scolaires qu'aux indigents. C'était à qui serait indigent, ou ferait accepter ses clients comme indigents. La guerre était au village. Un beau jour le conseil municipal s'avisa de donner les fournitures scolaires à tous les enfants indistinctement. Cela fit rire : les fournitures gratuites à des fils de paysans cossus, de gros propriétaires ! L'événement prouva que c'était sage : plus de disputes, plus d'intrigues, plus de médisances ni de dénonciations, du moins sur ce chapitre. Et qui payait ? Tout le monde, en centimes additionnels ; les gros contribuables plus que les autres. On donnait à leurs enfants pour rien les livres et les cahiers : mais le percepteur les rattrapait.

Il n'y a donc pas d'inconvénient à donner la gratuité aux riches ; et il y a un réel intérêt pour la démocratie à faire disparaître les bourses d'indigence et toute leur malpropre et avilissante cuisine.

Voilà la vraie nature de la gratuité : c'est une façon de payer. C'est un abonnement qui répartit sur un grand nombre d'années la somme à payer pour chaque enfant. C'est un paiement collectif et non plus individuel, qui réalise l'assistance mutuelle, faisant contribuer chacun selon ses moyens, et englobant dans la mutualité, pour une part contributive, non pas seulement les pères de famille, mais tous les membres de la société. Avec la gratuité, il n'y a plus d'enfants exclus de l'enseignement secondaire pour insuffisance de fortune : ce qui, en effet, ne doit pas arriver dans une démocratie.

*
* *

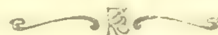
Dès qu'on définit ainsi la gratuité de l'enseignement, l'objection financière disparaît. Il n'y a aucune raison de ne pas étendre à l'enseignement secondaire, la réforme réalisée déjà dans l'enseignement primaire. Puisqu'il est bien entendu qu'on ne fait aucun cadeau aux contribuables, et qu'il ne s'agit que de faire verser dans les caisses de l'État les sommes qui étaient encaissées par les lycées et les collèges, qu'importe le chiffre de millions que coûtera cette nouveauté ? Je ne me laisserai pas effrayer par son énormité, par l'idée de voir mes impositions augmentées. Ce que je paierai de plus au percepteur, je le paierai en moins à l'économe. Ce que je payais en dix ans, je le paierai en vingt, trente, quarante ans. L'inscription des dépenses de l'enseignement secondaire aux budgets de l'Etat et des villes, sous forme d'impôt, ne change rien du tout au prélèvement réel opéré pour cet objet sur la masse des revenus individuels des citoyens. C'étaient eux qui payaient, ce seront eux encore qui paieront. Il importe qu'ils le comprennent bien.

Seule, la répartition est modifiée. Je pourrai, dans le système de la gratuité, payer moins, ou autant, ou plus que je ne paye actuellement. Mais la nouvelle répartition sera plus juste ; la charge sociale sera mieux équilibrée. Un tarif progressif, ou dégressif, ou même simplement proportionnel, qui réglerait pour chaque citoyen la contribution scolaire d'après le montant de la cote personnelle-mobilière, déchargerait les petites bourses et les familles nombreuses, laisserait à peu près dans le même état les revenus moyens et les familles moyennes, demanderait plus aux grosses fortunes, aux ménages à fils unique, aux célibataires.

S'il n'y avait donc contre la gratuité que l'objection financière, que l'effroi des chiffres fabuleux qu'on fait danser devant les yeux des électeurs pour les faire reculer devant la « carte à payer », ce sophisme ne tiendrait pas longtemps debout ; et la gratuité paraîtrait facile à établir autant que désirable.

Mais il y a d'autres difficultés, des difficultés d'ordre social et pédagogique, qui sont infiniment plus graves, et devant lesquelles je conçois qu'un esprit impartial hésite. Je les examinerai le mois prochain.

GUSTAVE LANSON.



## LES LEÇONS D'UNE CRISE

### L'Avenir de l'Alliance russe

Si portée, surtout en France, que soit l'opinion publique à se laisser absorber par la préoccupation du moment, nul ne méconnait que la crise que nous venons de traverser a, dans le passé, des racines : que, quelle que soit sa solution, — et cette solution ne peut désormais être que pacifique, — elle n'éliminera pas de notre existence nationale tous les germes de faiblesse et de malaise ; qu'il faut songer au lendemain et que notre avenir est en jeu.

La nécessité de ces examens de conscience un peu rudes est plus pressante pour les démocraties que pour les états monarchiques. Il est en effet de moins en moins possible de faire une politique étrangère malgré ou sans l'aveu du corps électoral. Malgré, on se brise tout de suite. Sans, on se brise plus tard, parce qu'il arrive un temps où l'édifice manque par la base. Il faut, en diplomatie comme en affaires, vouloir les moyens de ce qu'on veut et connaître exactement la valeur de ces moyens. Dans la France

républicaine, l'adhésion nationale est l'indispensable condition des longs espoirs et des vastes pensers.

* * *

Quand ont commencé d'éclater les difficultés avec l'Allemagne, l'alliance franco-russe avait perdu dans le monde parlementaire beaucoup de sa popularité.

A l'origine de ce discrédit, on trouve la déception profonde provoquée dans toutes les classes de la société française par les échecs de Mandchourie. Que la guerre fût, à cette distance, lente et malaisée; qu'il y eût, pour approvisionner l'armée conduite à grand peine sur le théâtre de la lutte, d'énormes difficultés; que le commandement n'eût pas reçu la préparation convenable, on le savait et on s'y attendait. Ce qu'on ne prévoyait pas, c'était la continuité des revers, le développement implacable d'une irrémédiable infériorité, la démonstration d'une incapacité stratégique dépassée par l'incurie administrative : mécompte cruel pour les Russes, presque aussi cruel pour les Français qui avaient mis dans l'alliance leur foi et leur sécurité.

A ces causes de désaffection les troubles intérieurs sont venus s'ajouter. Entre les deux pays alliés, unis par une nécessité diplomatique, nulle analogie politique ne préexistait. Et si des sympathies se dessinaient de l'un à l'autre, c'était d'ordinaire aux oppositions respectives qu'elles allaient, les Russes réprouvant l'orientation radicale de la politique française, les Français souhaitant le succès des libéraux et des réformistes russes. Le contre-coup de la guerre, les grèves, les représailles ont fortifié chez nous cet état d'esprit. La journée du 22 janvier, où la répression fut d'autant plus lourde que l'imprévoyance avait été plus grave, produisit une impression pénible. Les bonnes intentions, trop peu suivies d'effet, de Nicolas II, ne suffirent pas à la dissiper. Et le mécontentement s'accentua contre un gouvernement qui semblait aussi incapable d'affirmer une autorité discutée que de réaliser des réformes promises. On rapprocha les fautes intérieures des échecs extérieurs. Et l'on inclina à la sévérité.

Alors, on se prit à compter. On récapitula les trois emprunts de 1889, les trois emprunts de 1890, les deux emprunts de 1891, ceux de 1893, 1894, 1896, 1901, 1904, se montant à plus de cinq milliards. On y joignit les emprunts des villes et les emprunts finlandais, les sommes engagées dans les entreprises métallurgiques, minières, industrielles ou de transport, le tout représentant en bloc près de huit milliards, soit à peu près le quart de la fortune française placée à l'étranger. Et tout en rendant hommage à la parfaite ponctualité du gouvernement impérial dans le paiement de ses coupons, on en vint à douter que le service rendu valût le prix dont on l'avait payé ; que l'alliance, si utile à la Russie pour ses conversions, le rachat de ses chemins de fer, l'équilibre de ses budgets et la construction du Transsibérien, eût rendu à la France l'équivalent, — surtout après l'aventure asiatique, qui engloutissait, sur le sol mandchou ou dans les mers de Chine, les hommes, les cuirassés, les millions destinés par nos espoirs d'antan à la sauvegarde de la paix européenne.

* * *

A ce moment survint l'affaire marocaine qui fut pour la France — bien que beaucoup moins grave — une surprise presque aussi complète que, pour la Russie, ses défaites.

Ce n'est pas ici le lieu de rouvrir le débat que la diplomatie s'applique à clore d'un effort patient. Force est cependant de noter que du simple examen des dates — et sans discuter les griefs de l'Allemagne — il résulte que la politique du gouvernement impérial a suivi au cours de l'incident une courbe parallèle à celle des armes russes. Notre politique marocaine n'était ni plus, ni moins troublante, il y a quinze mois qu'il y a trois mois. Le traité anglo-français du 8 avril 1904, largement publié, disait tout. Et si on le trouvait mauvais, on n'avait que faire d'attendre douze mois pour le déclarer. Si l'on a attendu ces douze mois, si la « politique de réserve », — le mot est du chancelier de Bulow — a précédé la politique d'action, c'est que la diplomatie allemande se flatte d'être opportuniste; c'est qu'elle choisit son moment pour agir, non suivant les principes, mais selon les circonstances; c'est qu'elle tient compte, pour la poursuite des intérêts particuliers, de la situation générale de l'Europe et du monde, — toutes qualités que Gambetta souhaitait à la politique française, quand il demandait éloquemment qu'elle fût celle des résultats.

Dans son discours du 19 avril, M. Rouvier, qui est de la même école, n'a pu retenir l'expression de cette vérité. Et l'on n'a que mollement protesté contre elle. Me sera-t-il permis d'ajouter que, presque simultanément, des diplomates allemands en reconnaissaient la force devant moi et que, dans une discussion courtoise sur le caractère et la légitimité de la politique allemande, sur la soudaineté de sa volte-face, sur les conséquences de cette soudaineté, ils énonçaient cet argument : « Est-ce notre faute après tout, si votre ministre des affaires étrangères n'a pas compris qu'il y avait en Europe quelque chose de changé ? » Puisqu'il ne s'agit pas ici de fixer dans

l'affaire marocaine les torts respectifs, je n'en suis que plus libre de rappeler ce propos, plus libre aussi d'affirmer que, quel que fût le fond des choses, l'Allemagne a utilisé, pour nous mettre en échec, l'heure où nous manquait l'appui matériel et moral, sur lequel depuis treize années nous étions autorisés à compter.

*
* *

On a beaucoup médit de la mentalité parlementaire appliquée aux problèmes de politique extérieure. C'est justice de constater qu'en l'espèce les Chambres françaises ont très vite discerné d'où venait le coup.

Parmi les radicaux, radicaux-socialistes, socialistes mêmes, qui, la veille encore, critiquaient la stérilité de l'alliance russe, une hésitation s'est marquée. Du rapprochement des dates, la vérité s'est dégagée. Et de voir que la rudesse germanique se manifestait au lendemain de l'affaiblissement russe, on a mieux compris ce qu'avait pendant treize ans représenté pour la France de force et de sécurité l'alliance tant de fois dépréciée. On a pensé, que, si la Russie, restée pacifique, eût gardé sa place en Europe, Guillaume II, toutes choses égales d'ailleurs, eût mis dans ses manifestations de Tanger moins de véhémence et de brutalité ; que le grand amour que porte l'empereur allemand aux musulmans de partout ne l'eût pas entraîné à un acte aussi caractérisé d'hostilité contre le gouvernement français : que, même inquiet, comme il prétendait l'être, des tendances de M. Delcassé, il eût, pour exprimer cette inquiétude soit au chef de l'état, soit au chef du ministère, trouvé des moyens plus discrets. Le parlement, bercé de chansons pacifistes, avait cédé à l'illusion que la guerre de Mandchourie ne le regardait point. Il s'apercevait dans un brusque réveil que de Moukden à Fez le chemin était moins long qu'il n'avait cru et que ce chemin passait par Paris.

Si les leçons imprévues sont les meilleures, on peut penser que celle-ci sera durable. Lisez les journaux de tous partis. Ecoutez les orateurs, officiels ou autres. Ceux qui, le plus obstinément, s'attaquaient à la Russie et se fussent, volontiers, réjoui de ses échecs, ont compris que les défaites russes étaient, par contre-coup, des défaites françaises. Gardant pour les vices de l'administration russe la sévérité qu'ils méritent, ils ont souhaité la fin de la guerre moins pour les Russes que pour nous-mêmes. Le désastre de Kouropatkine avait été suivi à quelques semaines de notre échec marocain : par un effet inverse de la même loi, ils ont espéré de la paix russo-japonaise la restauration de notre situation européenne. Raisonnant à la façon des logiciens, — *sublata causa tollitur effectus*, — ils ont appelé de leurs vœux le rétablissement du statut européen antérieur à 1904, convaincus d'y trouver la fin des menaces dirigées contre nous. Et dans l'instant où l'alliance russe devenait impuissante, ils ont d'un regard rétrospectif mesuré son prix antérieur, escompté sa valeur future.

Cette induction simpliste est une induction vraie. Et l'opinion parlementaire, pareille à ces intelligences d'enfant qui saisissent dans une expérience la loi que l'analyse ne suffisait pas à leur révéler, est arrivée d'un bond aux mêmes conclusions que l'histoire. Elle s'est, d'intuition, rendu compte que l'alliance franco-russe est une nécessité géographique ; que la France, puissance continentale, mal protégée par la nature sur sa frontière nord-est, s'est trouvée et se trouvera toujours sur le continent en rivalité, sinon en lutte, avec son voisin de l'est, Autriche autrefois, Allemagne aujourd'hui ; que toujours aussi, pour tenir en respect ce rival ou cet adversaire, c'est à l'Orient de l'Europe qu'elle a dû, qu'elle devra chercher des alliés, Turcs, Suédois, Polonais naguère, Russes de nos jours. En 1717, Pierre-le-Grand énonçait ce principe, lorsqu'offrant son alliance à Philippe d'Orléans, il lui disait : « Je vous tiendrai lieu de Pologne, de Turquie et de Suède ». Bismarck le définissait en 1856, lorsqu'il déclarait que l'alliance franco-russe « résulte de la nature des choses ». Et c'est pourquoi, le jour où, passant outre aux différences profondes de leurs régimes intérieurs, l'Empire russe et la République française associèrent leurs politiques dans une union de raison, ils accomplirent œuvre féconde et enregistrèrent, dans le traité d'alliance, la communauté durable de leurs intérêts permanents.

*
* *

Une objection toutefois se présente. En admettant l'utilité durable de la Duplice, comment expliquer qu'elle n'ait pu épargner aux contractants les difficultés d'ordre divers et d'inégale importance qu'ils traversent l'un depuis seize mois, l'autre depuis trois? Et qu'est-ce que cette association qui réserve aux deux associés tant de surprises et tant de déboires? Il serait, à cette question, malaisé de répondre s'il ne fallait en toute chose distinguer le principe et l'application ; si l'on ne savait surtout combien en politique celle-ci souvent déforme et corrompt celui-là. Dans l'alliance franco-russe, le principe était bon : gardons-le. L'application presque toujours fut détestable : et c'est elle qu'il faut réformer. Cette réforme de la manière, destinée à

sauvegarder le fond, apparaît aujourd'hui comme l'objet essentiel de la politique française. Et puisque toute réforme doit commencer par soi, c'est notre conception de l'alliance russe qu'il nous faut avant tout corriger. Car cette conception a été deux fois mauvaise, d'abord vis-à-vis de nous mêmes, ensuite vis-à-vis des Russes.

Vis-à-vis de nous-mêmes, nous avons eu le tort de considérer que le pacte de 1891 nous assurait à tout jamais la sécurité; et le vif souci de défense nationale, qui restera l'honneur des vingt premières années de la troisième république, s'en est trouvé émoussé. Nous avons perdu de vue l'axiome fondamental et nous avons subordonné aux préoccupations intérieures le soin de notre existence comme peuple. Dans le conflit des passions politiques, un criminel byzantinisme s'est mêlé aux aspirations généreuses. Et, dans l'élan de la lutte, on n'a pas assez craint de dépasser le but. Plus que jamais, depuis sept ans, on a parlé de l'armée. Mais on en a parlé surtout pour la mêler à la politique. De la répression légitime de fautes individuelles on est passé à la suspicion de la collectivité. Et, pour les commodités de la polémique, on a feint de redouter des risques hypothétiques, en laissant s'endormir les craintes que justifiait le péril réel.

Ce que fut le terme de cette politique, on le sait. L'armée placée sous la surveillance de la police, pas même de la police officielle; la délation organisée entre officiers d'un même régiment; des commandants de corps d'armée, — sur lesquels on ferait le silence s'ils n'avaient l'impudence de le rompre à chaque instant par de tenaces ambitions, — s'absorbant dans cet espionnage et proposant comme une sanction l'envoi des officiers mal notés dans les garnisons frontières; le découragement résultant de tout cela; les négligences, les complaisances, les compromissions également nuisibles à l'instruction des chefs et à l'entraînement des soldats, — et ce dans le temps où l'application d'une loi nouvelle de recrutement imposait le devoir impérieux de consacrer l'effort commun à l'organisation de l'armée nationale, — on voudrait n'avoir point connu ces folies et ces hontes, dont on mesure, trop tard, les conséquences.

Si l'expérience présente apprend à la France, qu'une grande nation n'a pas le droit de s'en remettre à ses alliances du soin de sa sûreté; si la sauvegarde de nos ressources militaires, perpétuellement renouvelées par la sève populaire, reprend dans les débats politiques la place qui lui revient, — la première; si nous nous délivrons ainsi de l'anesthésie nationale, à laquelle l'alliance russe mal comprise a malheureusement contribué, nous n'aurons pas payé trop cher l'alerte que nous venons de subir.

*
* *

Ce n'est pas tout cependant. Et vis à vis des Russes, il nous faut modifier aussi notre attitude. Cette attitude, ce n'est pas eux qui nous l'ont imposée. C'est nous qui l'avons adoptée, sans nécessité. Si elle a été humiliante parfois, préjudiciable toujours, la faute en est à nos hommes politiques.

Cette faute, c'est d'avoir, dans cette alliance où notre avoir égalait notre débit, adopté gauchement une posture d'obligé, qui a diminué, non seulement à notre détriment, mais même à celui de nos alliés, le poids de notre parole. Quand la Russie s'est unie à nous, nous ne lui avons pas donné moins qu'elle ne nous a donné. Nous souffrions du traité de Francfort et de l'impuissance où il nous avait laissés. Elle souffrait du traité de Berlin et de l'isolement où il l'avait placée. Pour reprendre la formule de Bismarck, nous lui étions aussi nécessaires qu'elle nous était indispensable. Nous avions donc le droit de tenir dans l'union une situation égale à la sienne. Et rien ne nous obligeait à jouer, avec des grâces un peu serviles, le rôle subalterne dont on s'est contenté pour nous.

De cette inutile modestie, la France n'a pas été la seule victime. Non seulement, nous n'avons pas obtenu, dans l'ordre économique, des avantages équivalents à ceux que nous dispensions généreusement par l'afflux de nos capitaux. Mais, dans l'ordre politique, nous n'avons pas exercé l'action qui nous revenait. Quand la Russie, insouciante de dangers certains, s'est engagée inconsidérément dans la politique extrême-orientale, nous avons été impuissants à la contenir. Quand, trois mois avant son début, la guerre russo-japonaise est apparue inévitable, au lieu d'écouter nos agents qui affirmaient : « Le Japon veut la guerre », nous n'avons entendu que le Tsar, qui déclarait : « Je veux la paix ». Quand il était temps encore de retenir nos alliés sur la pente de la rupture et de leur dire : « Vous n'êtes pas prêts », nous avons été les dupes de quelques personnalités civiles ou militaires, qui, ayant joué sur l'alliance russe toute leur carrière, étaient vis-à-vis de nous les Lebeuf de cet autre Sedan et se portaient, — étouffant toute contradiction — garants du dernier bouton de guêtre... Cela encore fut une erreur grave. Et cette erreur doit se corriger.

Avec d'autant plus de liberté, que le principe de l'alliance sera désormais moins discuté, il nous appartient de rappeler à nos alliés que, dans le contrat qui nous lie, c'est leur force européenne qui constitue leur apport. Il nous appartient de leur demander, dans la mesure même où ils ont bénéficié

depuis treize ans de notre concours matériel et moral, d'imposer à leur politique des sacrifices équivalents et de ne plus s'engager à l'avenir dans des entreprises dont l'inévitable résultat, même dans l'hypothèse d'une victoire, devait être la diminution de leur puissance continentale. Il nous appartient enfin de les avertir que, si pour l'effort de réorganisation militaire qui après la paix va s'imposer à eux, notre concours financier leur est acquis, l'équité, base nécessaire de cette bonne amitié qui, dit-on, résulte des bons comptes, veut que notre industrie et notre commerce trouvent en Russie une contre-partie. Là, encore, il y a pour l'avenir de l'alliance, une condition nécessaire. Et pour rendre à ce tronc, épuisé de parasites, sa vigueur première, il importe de manier sans faiblesse la hache de l'émondeur.

*
* *

Il importe également que la Russie, qui, d'ici peu sans doute, aura reconquis le repos extérieur, trouve, et sans trop de retard, le repos intérieur.

C'est une règle, en matière d'alliance, que les alliés respectent réciproquement leur pleine liberté d'appréciation et de décision dans les questions de politique intérieure. Et la France serait mal venue à conseiller à la Russie telle ou telle solution des problèmes qui se posent devant elle. Entre le *zemsky sobor* et le parlement, entre l'électorat par classe ou tout autre mode de suffrage, nous n'avons pas à choisir. Et si, individuellement, nous avons le droit d'avoir des préférences, nous avons le devoir de les garder pour nous.

Ce n'est point cependant manquer à cette obligation de réserve que d'indiquer ce que tant de Russes disent tout haut, à savoir que la guerre actuelle démontre l'urgente nécessité d'un changement de système. Même en laissant de côté toute discussion théorique sur la valeur relative des diverses formes de gouvernement, on ne peut nier que, tel qu'il est et se comporte, le régime appliqué à la Russie est impossible à défendre. Un haut fonctionnaire, qui occupa les postes les plus importants de la diplomatie impériale et qui est aujourd'hui membre du conseil de l'Empire, me disait il y a quelques mois, — c'était sous le ministère de M. Combes : « Vous avez en France l'arbitraire dans la liberté. Nous avons en Russie l'anarchie dans l'autocratie. » Si la première partie de cette définition n'apparaît plus que comme un souvenir, la seconde est toujours vraie. Et l'absolutisme énervé, — à la turque ou à la persanne, — que la bureaucratie russe, parmi des abus de toute sorte, fait peser sur le pays, est condamné même par les partisans résolus du principe autocratique.

Avant de créer un régime constitutionnel, la Russie doit créer d'abord un régime légal. Les méthodes gouvernementales qui y règnent actuellement ne s'inspirent d'aucune doctrine. Pour parler brutalement, c'est le « coulage », un coulage énorme, monstrueux, général, dont les effets malheureusement sont faciles à constater. Si le puissant empire, où sommeillent tant de forces inemployées, veut jouer son rôle dans le monde, il faut que, par le fer et le feu, l'ordre soit rétabli dans les services publics, que chacun fasse sa fonction honnêtement, que l'arbitraire des agents ne viole pas à chaque instant la loi, que celle-ci, d'où qu'elle émane, qu'elle vienne d'en haut ou qu'elle vienne d'en bas, soit exactement respectée. Je parlais tout à l'heure de la réforme morale qui s'impose à la France. Combien plus profonde encore cette réforme doit être en Russie, où le mal, plus grave et plus répandu, s'étend jusqu'aux marches du trône !

*
* *

A ces conditions seulement, dont il dépend de nous de réaliser les unes et de nos alliés de remplir les autres, l'alliance franco-russe aura toute sa valeur, portera tous ses fruits ; à ces conditions seulement elle exercera dans l'Europe du XX^e siècle la fonction pacificatrice que lui ont assignée ses créateurs.

La France, depuis quelques semaines, vient d'éprouver qu'il ne suffit pas de vouloir la paix pour être assurée de la conserver. Bien des gens, qui ne doutent point du règlement amiable des incidents présents, se refusent à croire que ce règlement écarte tout péril ultérieur. Ils estiment que l'état de conflit latent, où sont l'Angleterre et l'Allemagne, risque fort de s'aggraver. Ils considèrent qu'une rivalité commerciale engagée et soutenue dans les deux hémisphères ; qu'une concurrence navale d'année en année plus ouverte ; qu'une antipathie chaque jour plus amère doivent tôt ou tard provoquer un choc, et dans ce choc, il leur semble impossible que nous ne soyons pas entraînés, comme aux jours d'orage un tourbillon de poussière appelle à soi et emporte dans son [illegible] ce qui se trouve aux alentours.

Il y a dans cette vue, — absolue et schématique à l'excès, — quelque chose à prendre, davantage à laisser. Il est, en tout cas, manifeste, que, pour imposer le respect de sa volonté pacifique, la France [illegible]

moins forte, isolée, qu'appuyée sur la Russie. Et si celle-ci, ayant satisfait aux devoirs qui sollicitent son effort, est intimement d'accord avec nous pour dire aux adversaires éventuels toujours prêts à s'affronter : « Nous voulons rester neutres. Et pour le rester, nous ferons face, unis, à qui tenterait de violer cette neutralité. » croit-on que cette résolution pourrait être brisée par personne ? Croit-on que les espérances de coopération, que peut-être on a conçues soit à Londres soit à Berlin ; que les projets de mariage forcé, que peut-être on y a formés, ne s'écrouleraient pas aussitôt et que, si d'aventure on avait, ici ou là, cédé au rêve insolent de prétendre jeter la France par séduction ou par pression dans une querelle qui ne serait point sienne, on garderait pareille illusion, quand, au lieu d'une seule puissance, il en faudrait entraîner deux.

A ceux donc qui, dans nos difficultés présentes, voient le présage de difficultés plus grandes ; à ceux qui redoutent pour notre pays les dilemnes de l'avenir et que l'on ne nous dise un jour, d'une capitale ou d'une autre : « Soyez avec nous ou contre nous », à ceux là, plus qu'à tous autres, l'alliance russe reconstituée, resserrée, rectifiée, doit apparaître comme une nécessité. Elle seule, par la masse qu'elle forme, peut à l'occasion maintenir un équilibre instable. Elle seule, résolument orientée vers la paix et capable d'imposer cette orientation, peut garantir à ses contractants l'autonomie de leurs politiques dans l'hypothèse d'un duel possible, sinon certain, et qui serait sans merci.

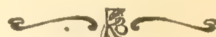
*
* *

Il semble donc que, si des fautes ont été commises depuis dix ans dans la pratique de cette alliance, le principe sur lequel elle repose, conserve sa solidité et s'impose à la raison. Pour réparer ces fautes, il faut du temps, — moins peut être qu'on ne croit, si la volonté de progrès est sincère et agissante. Pour stimuler cette volonté, il suffit d'ouvrir les yeux.

Dans l'Europe contemporaine, la Russie est la seule puissance, à laquelle nous puissions sans danger être liés par une alliance. Et s'il est légitime, normal et salutaire que nous entretenions avec les autres, avec toutes les autres, des relations correctes et amicales, un engagement général soit avec l'Angleterre soit avec l'Allemagne serait un risque immédiat de guerre. Les craintes qu'il provoquerait chez celle des deux puissances pour qui nous n'aurions pas opté déchaîneraient un conflit, dont nous serions victimes. Et pour avoir désiré des suretés supplémentaires, nous nous verrions jetés en pleine lutte. Les semaines que nous venons de vivre et les événements qui s'y sont déroulés sont la condamnation des hommes qui, méconnaissant cette vérité, voudraient soit d'un côté, soit de l'autre, nous chercher des alliances nouvelles.

En fait d'alliance, celle que nous avons suffit, à condition qu'on s'en serve au lieu d'en demeurer le jouet. Pour le reste, courtoisie, prévenances, loyauté, voire même accords spéciaux et nettement limités, — à la façon de l'accord anglo français du 8 avril 1904 qu'un accord franco-allemand de même sorte et de même esprit pourrait au besoin compléter, — rien de mieux. Mais, à part cela, liberté absolue et pas de traités généraux. C'est la leçon de toute notre histoire. C'est celle de la crise que nous traversons depuis deux mois.

GEORGES VILLIERS.



## LES DERNIÈRES ANNÉES DE LA COMTESSE POTOCKA

La correspondance de Mme Potocka ne nous offre pas seulement quelques bribes historiques et d'agréables boutades contre Napoléon III (1). La comtesse ne serait pas elle-même, si elle ne nous révélait pas certains côtés intimes de sa vie et certaines impressions où se reconnaîtront sa franchise de langage aussi bien que le caractère tout aristocratique de son attachante personnalité.

Au château de Natoline, en 1845, elle se trouve entourée de sa famille ; arrive le 26 juillet, le jour de la sainte Anne, et c'est une occasion pour les siens de lui faire une agréable surprise. Elle raconte donc à Mme Wodzicka toute sa joie en une lettre qui rappellera la manière et le ton des meilleurs passages des *Mémoires*.

« Les trois semaines que j'ai passées avec mes enfants se sont écoulées avec une grande rapidité, il en est toujours ainsi des moments heureux. Ils m'ont reçue en *Reine-mère* et m'ont donné, le jour de la sainte Anne, une fête magnifique, à laquelle je ne m'attendais nullement. Je ne vous parlerai ni de l'illumination du parc, ni des feux de Bengale, ni d'une assemblée de quelques milliers d'individus dansant et se promenant au milieu de cette lumière magique. Mais ce que je ne puis me dispenser de raconter à une personne digne d'en comprendre toute la poésie, c'est qu'on a eu l'idée de faire glisser sur l'eau des gondoles pavoisées, éclairées, enguir-

(1) Voir la *Revue Bleue*, du 1er avril 1905.

landées, portant chacune une quantité de musiciens qui chantaient à tour de rôle les plus délicieuses barcaroles — une harpe qu'on entendait à peine accompagnait ces chansons. Les voix mélodieuses, cette nuit d'été, ces illuminations produisaient un effet impossible à décrire. C'était Venise. Et chose étrange qui, une fois de plus, prouve que la musique a un pouvoir irrésistible lorsqu'elle est réellement belle, c'est que tous ces paysans qui dansaient et chantaient, tous ces spectateurs accourus en foule de Varsovie, firent un tel silence qu'on n'entendait que le chœur et le bruit cadencé des rames. J'ai vu bien des fêtes en ma vie, mais rien qui puisse se comparer à la poésie de celle-là ; j'en ai vu de plus magnifiques, j'en ai vu de royales : je les ai toutes plus ou moins oubliées, mais tous ces accords resteront dans mon souvenir comme tout ce qu'on n'entend qu'une fois. »

L'année suivante, la comtesse Wodzicka fait un voyage en Italie, et c'est, pour Mme Potocka, un plaisir infini de suivre son amie en pensée et de lui donner de ces conseils qu'on ne trouve pas dans les guides, fussent-ils aussi pleins de bonnes intentions que les Baedecker ou les Joanne. C'est le cas de Stendhal adressant à ses sœurs, en partance pour Rome, les *Avis aux têtes légères* où l'on trouve d'amusantes remarques comme celles-ci : « Tâchez de ne pas vous brouiller avant d'être à Genève. — Quand la voisine vous ennuie, faites semblant de dormir. — Chacune de vous, Mesdames, croit que l'architecture de sa paroisse est la plus belle chose du monde. Il faudrait vous dégrossir un peu l'esprit, et lire quelque bon livre. »

Ce n'est pourtant point à la comtesse Wodzicka qu'on devait faire pareille leçon. Au contraire, M<sup>me</sup> Potocka lui dit : « Vous avez les deux choses essentielles à quiconque voyage dans ce beau pays : instruction et imagination. Sans ces deux richesses, il est inutile de voir l'Italie, où l'on doit vivre dans le passé. »

Suit, à propos de Venise, une charmante profession de foi païenne :

« Vous aimez donc bien la *Reine désolée*, veuve de son Bucentaure, de ses Dix, de ses mystérieuses amours, [la comtesse avait lu Byron] et de sa tyrannie qui maintenant sous des couleurs noire et jaune n'en est peut-être pas plus légère, quoique moins apparente et moins poétique. Comme vous, j'adore Venise. C'est peut-être de toute l'Italie, l'endroit qui parle le plus à l'imagination. Les Romains sont trop loin de nous. Et les modernes ont mis tant d'*acharnement* à détruire les vestiges de leur grandeur qu'on les cherche souvent en vain. Vous verrez combien le Capitole répondra peu à vos espérances, comme la Roche Tarpéienne est devenue *ridicule*, comme les ruines du palais des Césars sont mesquines et comme vous serez désillusionnée, si comme moi, vous voulez à toute force errer dans la Rome *antique*.

« Il est certain que le Colysée et les arcs de triomphe vous remontent un peu, mais il faudrait fermer les yeux en y allant. La belle Rome maintenant, c'est la Rome *catholique!* c'est le luxe de la divinité... Mais pour une pauvre pécheresse qui a longtemps vécu dans la société de ces scélérats de païens, qui rêve d'Auguste et de Mécène, qui n'est pas sans avoir un petit faible pour Julie et pour Livie, il y a mille désenchantements ! vous m'en direz des nouvelles.

« Je vous recommande d'aller voir le Palais Farnèse, c'est, à mon avis, le plus beau de ces palais de Rome tant vantés. Vous n'oublierez pas la villa Borghèse et vous me parlerez de la villa Torlonia.

« Mais lorsque vous voudrez aller rêver, et quitter le monde ou plutôt la vie d'aujourd'hui, courez à Naples, et voyez Pompéï. C'est après Venise, ce qui m'a le plus enthousiasmée. C'est là qu'on prend *le passé sur le fait!* Mais je conseillerai toujours de faire ce pèlerinage solitairement, silencieusement ; je ne trouve pas convenable d'aller à Pompéï comme on va à une partie de plaisir. Ce serait manquer aux morts, ce serait presque un outrage. En vous écrivant, je me sens loin d'ici, et je vous parle de l'Italie d'après les impressions que j'en ai rapportées — car il en est des souvenirs comme des parfums : un rien les ravive. »

La voyageuse est à Rome et parle à M<sup>me</sup> Potocka des gens qu'elle y a rencontrés. Aussitôt la fidèle correspondante reprend la plume et, cette fois, sa verve malicieuse : « Ah ! s'écrie-t elle, M. de Custine est à Rome ! Tâchez, au nom du ciel, de faire sa connaissance, afin de vous assurer s'il voit M<sup>me</sup> Séverine et si elle l'*enguirlande*. Dans ce cas-là, chère petite, hissez-vous de l'autre côté de la balance ! Cette femme est capable de lui donner des remords d'avoir écrit son admirable voyage.

« A ces deux personnes près je vois que Rome est telle que je l'ai laissée. J'y ai vu M<sup>me</sup> de Menon, déjà grand'mère, figurant dans une contredanse et couronnée de coquelicots et de frais épis,

[illegible]

« Le climat de Rome est favorable aux ruines...

« J'ai souri à l'idée que vous vous êtes faite de la fontaine d'Egérie, croyez-moi, n'y allez pas et lisez Florian, cela caressera davantage vos illusions...

« Mais votre santé, votre santé ! Ah ! pourquoi ne pouvez-vous me dire qu'elle est *entièrement remise* ? Avez-vous consulté ? Je suis bien sûr que le Père Rasavin vous l'ordonnera, qu'il vous l'imposera comme pénitence. C'était mon confesseur à moi, est-ce le vôtre ? Il savait parler au cœur, vous émouvoir,

vous consoler, vous raffermir. Je me sentais le désir de lui baiser la main ; c'est une bêtise peut-être, mais cela était et je ne me défends jamais des bêtises qui viennent du cœur. »

Le rôle de belle-mère est toujours curieux à étudier ; la comtesse Potocka a eu deux brus : Mme Auguste Potocka, née Alexandrine Potocka, et Mme Maurice Potocka, née Bobr, que l'on appelait Lolly. De cette dernière elle fait un portrait délicieux : « J'aime beaucoup Lolly, elle a infiniment de cœur et d'intelligence, sa figure me plaît, elle est pleine d'animation et de grâce. C'est un Greuze qui vit et qui parle ; elle est tout à fait à *la mode*, on ne saurait avoir un minois plus *Pompadour*, en tout bien, tout honneur, cela va sans dire. » Sur Mme Auguste, la comtesse est plus sobre de détails : « Elle ne sera, écrit-elle, que ce qu'on voudra qu'elle soit. » La phrase est habile et fort suggestive.

La comtesse aimait beaucoup les enfants, mais surtout les enfants bien élevés, aussi est-il tout naturel qu'elle ait un mot aimable à l'adresse de Jean-Jacques, dont elle cite plusieurs fois le nom dans ses *Mémoires*. « Je vous envie votre course aux Charmettes, écrit-elle. Si Rousseau n'avait eu que le mérite d'engager les mères à s'occuper de l'éducation de leurs enfants, il aurait déjà droit à la reconnaissance de quatre générations. La mode gouverne le monde ; c'est une puissance à laquelle on se soumet parfois sans s'en douter. Depuis Rousseau il y a peu de mauvaises mères, et d'ailleurs il faut lui savoir gré de n'avoir jamais été matérialiste dans un siècle où on se faisait gloire de ne croire à rien. »

Toute sa vie, la comtesse Potocka s'est préoccupée de choses d'art et des embellissements de ses châteaux. « Je pars lundi, dit-elle en 1848, et suis d'autant plus pressée de me trouver à Zator que ma belle-fille (la comtesse Auguste, qui habitait le château de Willanow, près de Varsovie) vient de m'envoyer un Italien pour peindre mes voûtes. Il a fait merveille chez elle, j'espère donc qu'il se distinguera tout autant chez moi. J'ai l'idée que les voûtes échappent à toute espèce de *dévastation*. Les voûtes des bains de Livie en font foi. »

Elle devrait se réjouir de voir Varsovie prendre des allures de capitale, mais elle le déplore, elle le déplore par patriotisme, — cette ville, qui n'est plus polonaise, devrait péricliter... « Varsovie est entièrement désert (en août 1849), il n'y a plus personne de la société. Mais les voitures roulent jusqu'à trois et quatre heures du matin. On bâtit de tous les côtés, les loyers sont d'un prix extravagant, le luxe *idem*. — Cela m'attriste ! j'aimerais une ville morte ! Loin de là, elle renaît. »

Quand elle vint à Paris en 1850, la comtesse eut de quoi satisfaire sa passion pour le beau. Voici, par exemple, un joli couplet sur le musée fondé par M. du Sommerard : « Ah ! quelle est curieuse cette collection de l'hôtel de Cluny ! S'il m'était permis d'en emporter quelque chose je commencerais par le contenant, avant de choisir le contenu. Ce vieux bâtiment, si intact dans sa vieillesse, m'a enchantée ; vous a-t-on montré la chapelle que les coquins de pillards n'ont pas respectée ? Ce qui en reste est délicieux. J'ai commencé mes courses artistiques et suis ravie du palais des Arts. Tout comme vous j'aime Paris, mais sans passion, car j'ai l'esprit de mon âge, agrément payé par un rhumatisme au bras droit. »

Si Cluny enchante la comtesse, le château de Dampierre ne lui plaît guère ; elle le compare à ses résidences de Pologne et trouve qu'il leur est bien inférieur. « Voyez ce que c'est que les réputations, le fameux château de Dampierre est le très humble serviteur des nôtres. Oui, certes, mais nous n'avons rien à envier en fait de campagne, si ce n'est aux Anglais qui ont su conserver, tout en embellissant. Ah ! si vous pouviez voir Jablonna (château légué à la comtesse par son oncle le maréchal prince Poniatowski) et Zator maintenant que je l'ai terminé... Pardonnez-moi ce petit mouvement de vanité. »

Ces impressions artistiques seraient incomplètes si l'on ne citait encore quelques phrases sur les tapissiers — comme Victor Hugo, Mme Potocka ne se livra jamais à ces coûteux « artistes ». « Ne faites pas venir de tapissiers, ces gens-là ont mauvais goût ; jamais à Varsovie nous n'avons laissé une main profane toucher à nos arrangements. Il faut du pittoresque, de l'irrégulier, les tapissiers n'y entendent rien. » La lenteur des ouvriers l'exaspère : « Paris est un pays où il faut tout attendre, même ce qu'on paye, mais en retour on ne vous refuse rien, pas même de vous fabriquer les tapis que vous désirez. »

Aujourd'hui que nous en sommes à l'automobilisme, nous oublions qu'il y a une cinquantaine d'années, bien des gens prenaient le train pour la première fois. Mme Potocka nous dit à ce sujet : « Il est fort singulier qu'aux deux bouts de la vie, on éprouve la même sensation ! Moi aussi, comme les petits, j'ai trouvé que le chemin de fer n'allait pas aussi vite que je l'avais imaginé. » Dans un de ses voyages à la nouvelle mode, la comtesse rencontre un Anglais « aussi spirituel que laid ». Le portrait qu'elle nous trace de lui n'a rien de la prévention continentale, rien de la caricature dont nous avons abusé peut-être. « Nous ignorons comment se nomme ce gentleman, mais ce qu'il y a de certain, c'est que depuis longtemps je n'ai rencontré personne qui ait autant d'originalité. L'orage avait rafraîchi l'air, remarquant que Mathilde était légèrement vêtue, il lui a jeté sur les genoux une délicieuse cou-

verture légère comme de la plume : « J'aime mes « aises, disait-il, il faut être préparé à toutes les tem- « pératures lorsqu'on voyage. Je hais les chemins de « fer; on s'y trouve si souvent en mauvaise compa- « gnie, on est pressé, coudoyé, on cesse d'être *maître « de ses actions*; vive la poste, c'était là le bon temps ». Enfin, nous vous raconterons quantité de choses fort amusantes et fort spirituelles qui s'échappaient *en foule* de sa vilaine bouche, comme par exemple, que les Allemands sont savants, mais qu'ils en font *trop de cas*, qu'il aime lui, le savoir, mais celui qui n'impose pas l'admiration. Il a ajouté sur les Allemands ceci : ils s'expriment avec tant de lenteur, qu'on oublie de quoi ils parlent avant qu'ils aient fini. »

* * *

Les remarques fines ne manquent pas dans cette correspondance animée et vivante. « Ayez un peu d'*adresse*, dit Mme Potocka, c'est le refuge des femmes; pour elles, l'adresse est ce que pour les hommes est le courage ; il leur en faut *absolument*, elles ne sauraient s'en passer; ainsi l'exige la suprématie du *sexe fort*, presque toujours *faible*. »

Comme le vieillard d'Horace, comme les vieillards de toutes les époques, la comtesse vante le temps passé, le temps de sa jeunesse. Elle vient de voir « toute une couvée de jeunes Z. », tous irréprochables, mais tous médiocres, tous vieux avant l'âge. Aucun d'eux n'a pu dire la date de la bataille de Malplaquet!! « Cela n'est-il pas dégradant pour l'humanité, observe Mme Potocka, que toute cette génération *se plaigne* de manquer de *mémoire*? »

Puis elle aime à philosopher un peu pour se consoler de l'amertume de ses pensées : « Hier et demain, *voilà la vie*! on en fait une trop grande affaire. Il faut la regarder un peu *à vol d'oiseau*, c'est le seul moyen de la rendre supportable. Il n'y a que les devoirs qui méritent de compter dans le présent, car ceux-là on les emporte là-bas. »

Sur la société polonaise et française qu'elle convie chez elle, la comtesse donne malheureusement peu de détails. Ce ne sont que quelques notes comme celle-ci : « J'ai trouvé ce matin mon salon tout parfumé de l'esprit d'hier soir — voilà de ces jouissances que l'on n'a qu'à Paris, avec les Parisiens. En vérité, à eux deux [l'un des deux était Villemain ils ont plus d'esprit que les quarante réunis. »

Le salon de la comtesse n'était point, parait-il, favorable à la fusion d'éléments disparates — c'était plutôt sa salle à manger qui ne s'y prêtait point. « Je mène toujours mon petit train de vie habituelle, et à dater du 1er novembre, j'aurai deux dîners par semaine, l'un polonais et l'autre français — les mélanges ne réussissent pas. Il s'entend *ze bedzie barszcz i zrazy* (qu'il y aura de la soupe à la betterave et des beefsteaks roulés), ainsi que des filets aux truffes, selon les invités. »

Il y avait pourtant un commensal qui était un habitué des deux séries, c'était Charles Didier, l'auteur des *Contes d'Italie*, alors, déjà aveugle, mais causeur agréable et délicat, et d'une humeur douce et sereine qui ne faisait pas prévoir son suicide. A ce propos, en trois coups de crayons, la comtesse nous croque quelques-uns de ses dîneurs : « Pauvre Didier, je lui avais donné l'espoir de dîner avec vous, et le voilà réduit à une femme de mon âge... il n'y voit pas heureusement. Votre frère est amoureux et, hors l'objet adoré, tout lui est indifférent. Wolowski [l'économiste] est gourmand, un bon dîner lui suffit, et Skarzynski, ayant enfin renoncé aux jouvencelles, je lui suffirai. »

Passant du particulier au général, la comtesse ne se fait pas faute, après avoir donné un léger coup de patte à ses invités, de reprocher à ses compatriotes certains défauts plus graves, et en particulier, cette légèreté et cette insouciance, qui lui semblaient presque des crimes quand elle pensait aux malheurs passés de la Pologne. « Si vous avez des nouvelles de Wolhynie, vous devez savoir qu'on s'y amuse, comme du temps où les rois s'amusaient, ce n'est que courses, chasses, bals et réunions de toutes sortes ; les élégantes envoient des cosaques à Varsovie pour se procurer des toilettes nouvelles. *Si malheureusement la Pologne n'existe plus, le caractère national restera toujours le même, et rien n'empêchera qu'on ne s'amuse plus qu'il ne faut et qu'on ne dépense plus qu'on a.* »

Ce sont des traits comme ceux-là qui donnent une valeur réelle à tout ce que nous dit Mme Potocka — elle a trop d'esprit pour se laisser aveugler, et trop de patriotisme pour se taire.

La comtesse avait cru fermer à tout jamais le livre de sa vie, en 1820, époque à laquelle s'arrêtent ses mémoires. Mais, grâce à ces quelques fragments épistolaires, nous voyons comment elle a vécu plus tard — les dernières lettres nous disent même comment elle se préparait à la mort.

Devenue nonagénaire, elle ne dicte plus que de courts billets, mélancoliques et résignés comme celui-ci : « Je ne sais plus ni les jours, ni les dates, tout est effacé et *j'attends*. Voilà mon état. Vous voyez qu'il n'est point question de promenade, ni de distraction, et s'il reste encore quelque chose de vivant en moi ce ne sont que des tressaillements de cœur — il n'y a pour moi qu'un seul voyage possible..... » Voici encore quelques lignes, toujours adressées à Mme Wodzicka. La comtesse venait de perdre son fils Auguste :

« M'avez-vous assez plainte, ma bien chère, d'être encore de ce monde en ce moment où j'éprouve le

plus grand et le plus inexplicable des malheurs. Se voir ainsi au bord de la tombe à quatre-vingt dix ans pour faire place à son enfant... On vous annonçait, si vous étiez venue je vous aurais reçue, bien que je ne voie plus personne, car à quoi bon? J'espère qu'au premier moment je n'y serai plus, c'est si lourd la vie, on se pèse à soi et aux autres. — Adieu donc, ma chérie, je vous ai bien aimée et bien appréciée. » Cette lettre est du 15 mai 1867, le 16 août suivant la comtesse mourait dans son appartement de la rue d'Astorg.

C'est sur ces paroles de triste sérénité que nous prenons congé d'Anna Tyszkiewicz, comtesse Potocka, auteur de ces *Mémoires* qui préserveront son nom de l'oubli. Nos lecteurs ne regretteront pas sans doute d'avoir entendu encore parler d'elle et surtout de l'avoir entendue elle-même. N'est-il pas rare qu'un esprit garde ainsi sa verdeur jusqu'à la fin, et reste vivace, alerte, toujours charmant?

CASIMIR STRYIENSKI.



## L'ALIÉNÉE

Une société de bienfaisance avait réuni, dans la retraite, à Paris, certains indigents des deux sexes.

C'étaient des isolés, — hors famille, hors corporation, — que l'âge, la misère, la maladie, l'ivrognerie, avaient mis un jour dans l'impossibilité de tromper plus longtemps leurs propres besoins.

Il y avait : un camelot, un tondeur de chiens, un rémouleur, un ramasseur de bouts de cigares, un ex-pitre de foire, un chemineau fluvial (habitué des berges de la Seine), puis une chanteuse des rues, une balayeuse, une ex-marchande de peaux de lapins, une ancienne accessit de beauté, une vieille institutrice libre, etc., en tout, vingt cinq hospitalisés, qui occupaient les loisirs de la claustration à se raconter réciproquement leurs infirmités.

Une émulation passionnée régnait : c'était à qui serait le plus à plaindre, à qui aurait la maladie la plus chronique, la plus incurable, la disgrâce la plus intéressante, à qui souffrirait de la partie du corps la plus sensible.

Chacun était édifié sur le cas de tous les autres compagnons et, quotidiennement, chacun ravivait l'attention par des progrès pathologiques extraordinaires, par l'aggravation survenue la nuit précédente.

Seule, la vieille institutrice ne se lamentait pas; elle avait dit son cas une fois pour toutes.

— Il n'y a aucun motif de me plaindre, j'ai l'air d'avoir perdu toute la chair de mes os, et mes yeux et ma voix et ma mémoire, — or, tout cela je l'ai donné à des enfants que la vie a mis sur mon chemin. Donner et retenir ne se peut. A la vérité ma générosité n'existe même pas : j'ai du bonheur éparpillé un peu partout; je suis comme beaucoup de gens dont les biens prospèrent au loin.

Aussitôt, les camarades d'indigence trouvèrent la plaisanterie mauvaise.

— Quelle est cette étrange personne sans infirmité déclarée? et quelle est cette façon de ne pas nous tenir au courant des variations de son état physique? Et quelle ineptie : elle a donné ses yeux, sa voix, sa mémoire!... Parbleu c'est une folle!

L'opinion alla se fortifiant et prit enfin le caractère d'une certitude, tellement l'institutrice écoutait sans objections les plus longues litanies, tellement elle compatissait, sans faire la restriction de son propre malheur. Elle était exaspérante de patience et d'effacement. On ne pouvait réellement pas causer avec cette aliénée qui ne relevait la conversation d'aucune prétention personnelle.

*
* *

Il arriva que de grands travaux d'utilité publique provoquèrent l'expropriation de la maison de retraite. Où pourrait-on transférer les pensionnaires?

La société de bienfaisance avait à sa tête un comité d'hommes renseignés qui n'hésitèrent pas à préconiser un nouveau mode d'assistance expérimenté officiellement depuis quelques années, en France et à l'étranger : le placement des indigents, à la campagne, chez des particuliers. Moyennant un prix d'entretien susceptible de laisser quelque bénéfice, chaque administré s'installe dans une famille paysanne; il a sa chambre séparée et prend les repas en commun, avec latitude complète de sortie et dispense du moindre travail obligatoire.

La société de bienfaisance résolut de fonder ainsi une colonie dont le siège fut une localité de Seine-et-Oise, afin de ne pas trop dépayser les indigents. Ceux-ci goûtèrent médiocrement la précaution : les uns auraient préféré la Provence, les autres la Picardie. Faute de pouvoir se mettre d'accord, les mécontents s'en prirent à l'institutrice : « si seulement cette aliénée s'était rangée d'un côté ou de l'autre. »

Dans l'inquiétude du changement, dans la crainte d'une diminution de confortable, tout le monde regardait l'institutrice de travers :

— Avait-on bien songé qu'il ne s'agissait pas d'un placement d'aliénés?

*
* *

A la date fixée, les indigents accompagnés d'une délégation de la société débarquèrent dans un bourg assez important où toutes les professions indispen-

sables à la vie ordinaire étaient représentées. Ils se rendirent à la mairie pour choisir leurs nourriciers parmi les habitants réunis qui avaient fait des offres et qui étaient tous des gens de métier ou des commerçants, les cultivateurs proprement dits s'étant récusés.

De prime abord, le sentiment général des indigents fut un dédain extrême pour la situation sociale de leurs hôtes futurs.

— Quoi? un maçon, un bourrelier, un menuisier, un peintre vitrier! Quoi ? un épicier, un marchand de confections, un charcutier, un débitant! Quelles professions inférieures!

L'ex-rémouleur s'attendait à être hospitalisé chez le notaire, pour le moins... L'ex-ramasseur de bouts de cigares demanda : il n'y a donc pas de banquier dans la localité?

L'ex-balayeuse regrettait que tous ces gens eussent des enfants, à cause du désordre probable de leur intérieur.

Parmi les aspirants nourriciers, le maçon, le menuisier et le peintre ne furent acceptés qu'en se qualifiant d'*entrepreneurs*.

Les commerçants en objets de consommation eurent plus facilement des amateurs. Le débitant parut soudain presque aussi sortable qu'un banquier au ramasseur de bouts de cigares.

Mais les indigents excipèrent de leurs infirmités pour refuser d'avance tout genre de service à leurs nourriciers, car ils tenaient à rester distincts de ces médiocres campagnards.

Par exemple, un habitant qui ne trouva pas d'amateur et qui resta le dernier non pourvu de pensionnaire, ce fut l'étameur! Quelle profession ridicule, inavouable; aller crier de commune en commune : « Voilà le rétameur ! le raccommodeur ! ». L'ex-marchande de peaux de lapins ne comprenait même pas que l'on tolérât ce métier ambulant. Et le présent étameur, affublé d'une tripotée d'enfants, logé à l'extrémité du bourg, paraissait vivre dans la gêne.

Mais on avait oublié la vieille institutrice! Elle pria l'étameur de vouloir bien lui accorder un coin dans sa maison et de croire à son peu d'exigence..., sauf sur un point : elle réclamait d'avoir, le plus possible, le soin des enfants.

Et tous les colons rirent bien fort aux dépens de l'aliénée.

*
* *

Une délégation de la société de bienfaisance devait périodiquement inspecter la colonie familiale et pourvoir aux améliorations nécessaires.

Peu de temps après l'installation première, au mois d'avril, la commission arriva dans le bourg, en automobile, et visita successivement chaque placement.

Tous les colons eurent des réclamations graves à formuler, il fallait leur donner satisfaction, ou bien les reprendre, les replacer en communauté.

Or la société de bienfaisance désirait à tout prix la réussite du mode d'assistance actuel ; sa nouvelle devise était : abolition des hospices, suppression des établissements spéciaux à régime administratif.

La société avait recueilli de hautes approbations, elle avait pris posture de novatrice, renonçant au placement collectif suranné, elle ne pouvait pas se déjuger. Les délégués avaient donc pour mot d'ordre : pas de réintégration.

Ils écoutèrent attentivement les doléances de chaque pensionnaire ; munis de pouvoirs étendus, ils firent des modifications immédiates, et, pour le reste, des promesses solennelles.

L'inaptitude de certains indigents à vivre « en famille » était cependant évidente. Plusieurs proféraient leurs griefs en véritables énergumènes ; leurs gestes en moulinet et leurs jets de salive obligeaient la commission à garder une distance respectueuse. Deux évaporés s'étaient déjà battus avec leurs nourriciers, menaçant de tout briser, de mettre le feu.

Pour les maintenir chez leurs hôtes, la commission consentit aux plus onéreux sacrifices ; l'un des deux batailleurs, provisoirement de connivence avec son nourricier, coûta la reconstruction partielle d'une maison.

Le chemineau fluvial critiqua surtout le mode de couchage usité dans la région ; ni la forme des matelas, ni le ressort du sommier ne lui convenaient. Les délégués promirent d'expédier de Paris, un lit garni, du dernier perfectionnement.

Le ramasseur de mégots ne trouvait pas la nourriture assez délicate. (Dame ! c'était un fin palais ! en refumant un cigare, non seulement il en disait le prix, mais il discernait l'état de santé du premier occupant.) Un supplément fut alloué à son nourricier, avec spécification de plat maigre le vendredi.

L'ex-pitre de foire souffrait du manque d'égards : son hôte, le menuisier, avait par trop l'habitude de lui parler, la casquette sur la tête.

La chanteuse des rues fit déplacer une cloison, chez ses hôtes, rapport aux courants d'air.

Le camelot n'admettait pas que l'on pérorât si fort chez le barbier où il habitait.

Quant au tondeur de chiens, il fallut le changer de résidence et verser une dédit à son premier nourricier, aucun autre arrangement ne fut possible : il avait trouvé une puce dans sa couverture.

*
* *

La dernière inspection, au bout du pays, eut lieu chez l'étameur.

— Ah! oui, n'oubliez pas la folle, crièrent ironiquement plusieurs pensionnaires.

Les délégués furent étonnés : il y avait donc une aliénée? On aurait dû la leur signaler.

Ces messieurs virent de loin une femme âgée, avec des lunettes, toute menue dans un costume noir et qui, assise devant la porte de l'étameur, faisait un travail à l'aiguille.

— C'est elle, ricana le guide.

De petits enfants, sous sa surveillance, jouaient, babillaient, apportaient et reprenaient des objets sur ses genoux.

Elle ne se précipita pas au devant de la commission à grands gestes et à grands cris comme les autres hospitalisés ; elle se leva, salua et attendit.

— Hum! firent ces messieurs en se regardant gravement et ne sachant par où commencer leur enquête.

— Et bien, êtes-vous dans de bonnes conditions ? demanda l'un.

— Dans les meilleures conditions, messieurs, fit-elle de sa voix usée par les laryngites professionnelles.

(Le guide, à la dérobée, indiqua en se tapotant le front qu'elle avait la tête fêlée.)

La chaumière de l'étameur offrait un peu l'aspect extérieur d'une étable ; une porte basse, une seule fenêtre garnie d'une grille de fer, au lieu de contrevents.

— Vous êtes placée chez des gens très pauvres, observa un délégué.

— C'est moi-même qui ai choisi.

— Vos hôtes sont absents toute la journée ?

— Il faut bien, à cause de leur travail...

Les délégués pensèrent soudain à exercer, au nom de leur administration, des revendications contre l'étameur; celui-ci, par exemple, ne devait même pas imposer la garde de la maison à sa pensionnaire... un réglement existait, tonnerre! et qui n'était pas établi au seul bénéfice des nourriciers.

— Mais, ces enfants que l'on vous laisse ?

L'institutrice eut un sourire extatique,

— Oui! croyez-vous! Ils m'ont adoptée, ces petits, je n'espérais pas tant.

Son aspect chétif augmentait l'étonnement.

— Est-ce que la nourriture ne laisse pas à désirer?

— Il faut être équitable ; le prix d'entretien payé ne permet pas une chère somptueuse.

Un de ces messieurs jeta un coup d'œil dans la chaumière.

— L'intérieur parait tout à fait primitif?

— Oh! je couds de beaux ornements, dit avec fierté l'institutrice en montrant son ouvrage posé sur la chaise.

(Le guide pouffait derrière les délégués : elle faisait de petits travaux d'école, des cadres, des porte-montre, des vide-poche, avec des chalumeaux, du papier, des bribes d'étoffe.)

— Mais, dit la commission très bienveillante et résolue à améliorer quand même le sort de son administrée, — l'on peut exiger un certain confortable de vos nourriciers, si vous le demandez. Voyons: ces engelures à vos mains prouveraient que vous avez souffert du froid.

Etait-elle un peu sourde ? Elle ne répondit pas, elle s'excusa seulement d'aller, à quelques pas, ramasser une pièce de linge tombée sur l'herbe.

Les enfants s'accrochaient à sa robe, les poules aussi la suivaient.

Il y avait tout un bariolage de petits vêtements qui séchaient sur une haie, des cultures s'étendaient à perte vue, le soleil lorgnait la chaumière par dessus le vieux pommier voisin de la façade. C'était le grand calme pénétrant de la campagne.

Les délégués semblèrent, en effet, particulièrement impressionnés; ils se retirèrent devant un remerciement cérémonieux de l'institutrice et — sur un signe qu'elle fit aux enfants — tout une volée de jolis baisers partirent à l'adresse de ces bons messieurs.

*
* *

A la suite de cette enquête, la Commission se réunit à Paris et rédigea un rapport triomphant sur la réussite du nouveau mode d'assistance.

Les résultats heureux du placement familial étaient exposés en un tableau idyllique, où la maison de chaque nourricier, avec son pensionnaire, devenait la cellule modèle d'un organisme idéal.

Toutefois, le succès même ordonnait des sacrifices, il fallait procéder à des perfectionnements. L'on abordait le chapitre des dépenses supplémentaires.

Un membre du comité, quelque peu orateur de brasserie, fit entendre un raisonnement prudent.

— « Messieurs, devant tant de modifications consenties, n'est-il pas à craindre que l'on ne dénonce notre parti-pris de maintenir le régime de la colonie, comme une panacée universelle. Qui veut trop prouver ne prouve rien. Pas de règle sans exception. Nous affaiblissons notre démonstration en prétendant, contrairement à la logique et à la réalité, que tout indigent possède l'aptitude à la vie familiale chez l'habitant de la campagne.

« Il faut établir nettement notre impartialité en proposant au moins une réintégration de pensionnaire dans un établissement spécial.

« La Société de bienfaisance, au surplus, ne peut

assumer que des responsabilités limitées et elle n'a préconisé son système qu'en faveur de personnes âgées ou infirmes. Bref, puisqu'il y a une aliénée, nous devons l'enlever au placement qui ne lui convient pas et assurer son internement dans un asile.

— Mais, fut-il objecté, c'est la seule pensionnaire qui n'occasionnait pas de surcroit de dépense !

— « Justement ! proclama l'orateur, en ne tenant pas compte de l'avantage pécuniaire de notre Société, assimilé ici à un intérêt privé, nous montrons péremptoirement les considérations supérieures qui nous guident : l'intérêt même de nos administrés et l'intérêt général ».

*
* *

Toutes les réclamations furent sanctionnées d'un avis favorable, tous les crédits additionnels furent accordés.

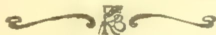
La dernière mesure réalisée fut la suivante.

L'on expédia de Paris une lourde voiture fermée, sans vitres, éclairée par des volets à cadre de fer, pareille à une prison ambulante. Et l'on confia une mission à deux hommes revêtus d'une sorte d'uniforme pénitentiaire, qui prirent place près du cocher.

Leur action fut prompte et discrète : la foudre puis le néant.

Les nécessités implacables de la Consigne avaient doté ces hommes d'un visage sévère qu'aucun spectacle ne devait attendrir : ni la protestation épouvantée d'une vieille femme sans voix, — ni les petits enfants, par terre agenouillés, qui tendirent en pleurant leurs menottes aimantes...

LÉON FRAPIÉ.



## PSYCHOLOGIE DE LA NATURE-MORTE

Il faudrait avant tout la délivrer de cette appellation, qui est un non-sens. Les Allemands ont une expression admirable : *Stilleben, vie en silence*. Qui trouvera le mot composé français correspondant à celui-là, si bellement juste ? Mais, le trouvât-on, l'usage prévaudrait pour désigner le genre. Il est à peine nécessaire de dire que l'idée est aussi fausse que le terme qui la définit. Il n'y a rien de mort dans la nature, et le paysage est une nature-morte, ou alors la nature-morte n'en est pas une, et même la représentation d'un animal ou d'un homme est aussi « morte », ou plutôt tout est une « nature-vivante ». Cela revient à dire que nous sommes en présence d'un pur verbalisme et d'une désignation sans aucune valeur, indiquant qu'il est parlé de tableaux représentant des fruits, fleurs, animaux tués ou objets divers, mais ne recélant aucune signification explicable en soi. Par surcroît l'expression est non seulement confuse, mais encore propre à induire en erreur. C'est vraiment une des plus mauvaises qu'on ait forgées dans notre langue. En effet, elle condamne d'emblée les objets à n'avoir pas de vie : or, ils en ont une, et traduisible par la peinture.

Un coffret peint est une nature-morte : mais un portail d'église, faisant le sujet d'un tableau, n'en est pas une. Un arbre peint non plus, mais des fleurs, un oiseau tué, constituent une nature-morte. Même là le *Stilleben* n'est pas satisfaisant, car dans tous ces cas il y a vie en silence. Et pourquoi la représentation d'un intérieur ne serait-elle pas qualifiée de nature-morte ? L'arbitraire et l'obscurité règnent donc.

La vie des choses — ou plutôt des objets, car c'est à eux que nous devons ici nous limiter — est extrêmement mystérieuse. Elle comporte un fantastique spécial, que peu d'êtres perçoivent, et que très peu de peintres peuvent rendre. Il n'est pas de peintre qui n'ait fait des natures-mortes. Et cependant il n'en est guère que quelques-uns qui aient réalisé la visibilité de la « vie en silence », le poème de la vie sous l'inerte. C'est qu'il y a plusieurs degrés dans l'expression des objets, comme dans celle des êtres. Essayons de les déterminer. Nous serons conduits à procéder à peu près comme pour l'élucidation du « mystère de la ressemblance » dans le portrait.

La vie d'un objet est triple. Il y a d'abord sa vie apparente, qui résulte du fait même de son existence et de son utilité. Il y a ensuite celle que lui prêtent ceux qui le contemplent. Il y a enfin celle qu'il s'accorde à lui-même, sa vie atomique et secrète. Nous voyons le plus communément un objet aux fins de son utilité. En le saisissant nous ne pensons pas à lui, mais à ce qu'il nous aidera à accomplir. Ce n'est que sur l'objet d'art (1), inutile sinon comme ornement esthétique, que nos yeux s'attachent à des fins contemplatives.

Et même dans ces pensées nous ne songeons pas que l'objet ait une conscience, et *se puisse voir lui-même* d'une certaine manière. Cependant cela est *plausible* : en tous cas rien ne nous autorise à démontrer que ce soit *impossible*, et entre ces deux termes, il y a place pour une foule de suppositions qui constitueront le fantastique spécial des objets et de leur « vie en silence ». « Les principes de la fantaisie ne seraient-ils pas ceux, opposés mais non renversés, de la logique ? » dit quelque part Novalis. Je serais tenté de substituer au terme « fantaisie »

(1) Faut-il remarquer que [illegible] n'est [illegible] morte [illegible] du verbalisme [illegible] deviennent [illegible] que de la bimbeloterie.

le terme « fantastique » (qui semble plus fidèle à l'intention de Novalis et qu'il eût peut-être employé s'il avait écrit en français, car à son époque c'est bien à notre « fantastique » que devait correspondre la « fantaisie ») (1). Si donc nous avions « une fantastique » comme nous avons « une logique », j'imagine que nous y admettrions d'emblée la vie des objets, leur vie individuelle, indépendante de celle toute utilitaire que nous leur accordâmes en les façonnant d'après nos goûts et nos besoins, en leur conférant des proportions concertées, des formes, des silhouettes d'un certain galbe. Il n'existe aucune théorie physique ou psychologique capable de démontrer qu'un aggloméral quelconque de matière soit privé de vie et par conséquent d'une forme de conscience, et il en existe beaucoup, par contre, qui laissent supposer inversement que tout aggloméral remanié, extrait de la matière, travaillé, soumis à une certaine géométrie de formes en vue d'un but, emprunte de ce fait même une conscience et une vie, appréciables par hypothèse sinon par constatation. Il se passe pour les objets ce qui se passe pour les animaux domestiques : un échange constant avec l'homme, et une communauté subtile de « sentiments », à vrai dire indéfinissables, en ce qui concerne les objets, mais nous serions bien illogiques, et nous ferions retour sur bien des choses admises, si nous concluions à l'inexistence de ce que nous ne pouvons définir directement. Il ne faut pas grande psychologie — et les gens les plus simples s'en passent — pour savoir la différence profonde d'un objet neuf et d'un objet usagé. L'usage développe la physionomie d'un objet, le contact de son possesseur fait passer en lui des ressources d'expressivité. Un habit neuf est une sotte chose, mais un vêtement porté est expressif par tous ses plis, par son usure, par ses accidents, de tout le caractère de l'homme qu'il revêt. Non seulement le temps et sa patine agissent sur l'objet comme sur l'être vivant et renforcent sa signification, mais encore un objet, selon le lieu où il est placé, est seyant ou risible, aisé ou gêné, comme un être. Il est le confident de la vie, il en sait les secrets, il est un témoin taciturne. Revu après des années, il évoque tout un passé, réveille des sensations oubliées, suscite des figures mortes, et il restitue ainsi, d'un seul coup, tout ce que les présences vivantes de ses maîtres avaient accumulé d'éléments psychiques sur son inerte présence. Un objet familier est toujours un pôle magnétique et une valeur symbolique, à un degré plus ou moins grand. Cela est su de tout le monde. Il y a des relations d'affection ou d'antipathie entre un objet et son possesseur, et, en quelque sorte, toute une imitation restreinte de nos relations avec les êtres en mouvement. Le mouvement seul différencie radicalement ces rapports.

Ceci, qui n'est pas contesté, nous mènera à un degré moins accessible. Non seulement nous aurons admis que l'objet est un accumulateur de sensibilités éparses autour de lui, mais encore pourrons-nous être conduits à penser que, par une sorte de choc en retour, il restituera ces sensibilités *pas toujours dans l'ordre prévu par nous*. Il aurait ainsi une seconde vie personnelle et indépendante de notre contrôle, et ici nous entrons dans « la fantastique » dont je parlais. Que de fois n'avons-nous pas remarqué, en entrant dans une chambre à l'improviste, que l'irruption de notre présence active, de notre bruit, de la lumière, a dérangé un conciliabule d'objets qui semblent s'être précipitamment séparés et remis en place ? Ils en gardent des attitudes hâtives et hostiles, des airs effarés, surpris, insolites. Nous sentons dans l'atmosphère des courants inattendus, et nous jetons malgré nous un regard inquiet sur toutes choses. Phantasmes par nous-mêmes créés ! s'écriera-t-on. Eh ! oui, raisonnablement c'est exact : mais l'exact est-il *toujours* le vrai, le raisonnable est-il *toujours* la raison? Qui oserait le dire ?

J'ai souvent pensé qu'un portrait, même mauvais, *devait* vivre, parce que le fait de recréer sur une toile des yeux, un nez, des lèvres, de la chair, c'est-à-dire les signes éternels de l'être humain, suffisait à fixer là, dans ce symbole peint, un peu de l'universelle force attractive des formes. J'étais très jeune quand cette idée s'imposa tyranniquement à mon esprit, simplement à l'état de prescience obscure, et ce ne fut que bien plus tard que je retrouvai dans Swedenborg et dans le *Portrait ovale* de Poë cette hypothèse nettement proposée. Je crois fermement qu'il n'est pas permis de réunir les caractéristiques d'un visage, de tirer du néant le masque de la pensée, sans qu'une parcelle de pensée s'y coagule. Et je crois aussi que cette pensée, dont nous ne connaissons rien que ce que nous en révèle l'expression voulue par le peintre, se libère parfois et vit par elle-même, devient autre chose. Je crois qu'il y a des minutes de solitude où les portraits des musées ont un autre visage, et cette idée ne me paraît pas folle. Pareillement je pense que les objets ont leur vie spéciale, que des rapports subtils s'établissent entre eux lorsqu'on les juxtapose dans la même atmosphère pour longtemps, qu'ils apprennent à s'estimer, à se connaître, à se craindre, à s'entendre.

(1) Je songe à la sublime sonate dite du *Clair de lune*, de Beethoven et titrée *Sonata quasi una fantasia*. Je sais bien que l'auteur ne lui donna ce titre qu'en raison d'une dérogation aux caractères antérieurement admis par l'usage pour les mouvements de toute sonate. Mais quand même je ne peux m'empêcher de voir dans ce *quasi una fantasia* toute la force d'acception du *fantastique* romantique.

Nous les avons assemblés avec un certain goût pour créer une harmonie — et je ne parle pas seulement d'objets de luxe, mais une cuisine même est harmonieuse par l'appropriation des ustensiles. Il y a là des rapports de formes, de couleurs, de proportions : comment serais-je fou d'admettre que ces rapports constituent une vie analogue à celle qui régit par réciprocités les éléments d'une foule ? Allons, il y a là quelque chose de vrai, sinon de vraisemblable, et ce que nous sentons deviendra toujours, tôt ou tard, ce que nous saurons.

Un des plus grands peintres de natures-mortes qui ait existé, ce profond, ce grave, cet admirable Henri de Braekeleer, qu'on ignore à peu près en France, et qui fut un maître, montrait un jour à un ami un petit intérieur qu'il avait peint. Il lui en montra ensuite un autre. « Mais c'est exactement le même ! » Le même ? Non, dit Henri de Braekeleer. Vous ne voyez pas que cette chaise, dans le coin, est un peu déplacée ? » A ses yeux cela modifiait non seulement les rapports des lignes de sa composition, mais encore son âme, cela constituait tout un autre intérieur, sur lequel un poète eût écrit toute une autre histoire du souvenir et du silence. Je parlai jadis de ce propos à Georges Rodenbach. Il en comprenait toute la portée, lui qui a fait aussi, comme son compatriote, de merveilleuses natures-mortes, et donné au « Stilleben » toute sa valeur. Mais parmi les innombrables peintres qui se campent devant des objets groupés, combien s'inquiètent de tout cela ? Tant de métaphysique spirite pour un pot de fleurs, des cuivres, des gibiers, des fruits sur une nappe ? Allons donc ! On peint ce qu'on voit, des modèles complaisants qui ne remuent pas, et servent, comme le plâtre copié au collège, à étudier des lumières, et des demi-teintes : résultat, de bons tableautins propres à garnir les salles à manger bourgeoises.

Chardin s'est inquiété, lui, et aussi Henri de Braekeleer, et Fantin-Latour, et certains Hollandais, et Renoir, et, en ces temps-ci, M. Jacques Blanche, et ceux-là savent ce que c'est que la vie en silence des objets. Regardons Chardin : ah ! l'immortelle leçon de contemplation ! C'est à ce technicien impeccable, à ce magicien de la nuance, à ce constructeur de formes aussi solide que Rembrandt, qu'il appartenait de dire la profonde parole que l'on sait : « On ne peint pas seulement avec la couleur, on peint avec le sentiment. » Le sentiment de ses natures-mortes, c'est d'avoir atteint à la divination du troisième degré de la vie dans l'inerte. Chacun de ses objets raconte à la fois sa destination, les faits qu'il a vus, et ce qu'il en a pensé. Devant une nature-morte de Chardin nous voyons d'abord le miracle de la définition parfaite de chaque matière : ce n'est pas de la belle peinture imitative, c'est réellement du verre, du grès, de la viande, de la peau de lièvre, des plumes, ou de la porcelaine, ou de la chair de fruits. Mais ensuite nous sentons que nous ne sommes pas seuls : il y a autour de nous tous les êtres qui ont touché ces choses, et nous les devinons à la longue ; alentour du tableau palpite l'atmosphère de la pièce où ils furent placés. Et enfin ces objets nous apparaissent sous leur forme essentielle, c'est-à-dire que par eux-mêmes ils se mettent à penser, à sentir, à nous répondre, à dire chacun son poème individuel. Vous rappelez-vous ces images enfantines où l'on voit des yeux et des bouches dessinés sur les maisons, ou sur les arbres, ou sur les vases, en s'aidant des fenêtres, des nœuds du bois ou des anses, avec une amusante déformation ? C'est l'image grossière de ce que Chardin sait suggérer par sa divination des pensées des objets. On a dit de lui qu'il avait su élever au style les plus humbles accessoires d'une cuisine, grâce à sa technique prodigieuse. Je ne vois pas que ce soit exact. Les Hollandais avaient fait cela avant lui, et parfois aussi fortement (encore que l'étude des reflets complémentaires soit son domaine propre). Mais ce n'est pas la beauté d'exécution qui a ennobli les sujets de Chardin, justifiant ainsi la boutade de Pascal relative à cette peinture « qui fait admirer la copie de choses dont on n'admire pas les originaux. » Le prestige et le génie de Chardin sont dus à sa faculté de saisir et de rendre visible *l'individualité* des objets, c'est-à dire « la fantastique » de chacun d'eux, de superposer à leur apparence superbement peinte leur vie d'effluves magnétiques. En sorte que c'est un évocateur, et non un réaliste, qu'il convient d'admirer en lui. Le Chardin des figures est tout autre, et moins grand. Pour qui a su pénétrer toute la secrète beauté des natures-mortes de Chardin, il y a en elles au moins autant de fixation de la vie qu'en ses figures : et comme cette vie est captée là où nous n'en attendions pas, il semble qu'il y en ait encore davantage.

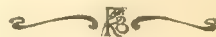
Les objets de Chardin sont des documents psychologiques qui disent toute une époque. Mais ils ont aussi des visages, et qui les contemple découvre d'étranges velléités, menaçantes ou paisibles. Bien des grands maîtres ont placé dans leurs tableaux des natures-mortes qui sont de magnifiques morceaux de peinture : mais ce sont des ornements, des éléments décoratifs. Aucun ou presque n'a osé, n'a soupçonné la très singulière psychologie intimiste que Chardin en a tentée, et par où il rejoint directement certaines propositions d'Edgar Poë.

On fait état, assez bruyamment, des natures-mortes de M. Cézanne, et même les personnes disposées à convenir de la laideur, de la vulgarité inouïe de ses figures, de leur dislocation et de leur bario-

lage forain, se récrient devant ses tableaux de fruits. C'est là justement, en songeant à Chardin auquel un critique confortable a osé le comparer, que j'aperçois toutes les raisons de prendre M. Cézanne en défaut. Une telle comparaison disposerait plutôt à l'indulgence pour le peintre auquel un maladroit lance un tel pavé. Rien de risible au point d'un critique qui, louangeant Bouguereau il y a deux ans, de bonne foi, passe tout à coup à « l'avant-garde », et, avec une bonne foi probablement moindre mais un aplomb fortifié, assène un tel éloge sur une tête qui, j'aime à le croire, ne s'en réjouit pas! Ce qui me blesse dans les natures-mortes de M. Cézanne, ce ne sont pas ses défauts habituels : ombres sans transparence, porcelaines mal établies, alliances de tons lie de vin et gros bleu d'un effet terne et suspect, banalité de la disposition des volumes, répartition inexacte des lumières, on pourrait passer sur tout cela. Mais ce qui manque, c'est la vie. On nous dit que ce peintre est un naïf, un agreste, un simple, dont les gaucheries sont savoureuses, témoignent de son sain mépris de l'habileté, et se rachètent par la puissance coloriste et l'ingénuité de la vision. Hélas! ce serait encore bien beau, et quel plaisir à le reconnaître! Mais je puis à peine y croire devant ces fruits enluminés. Ce sont des sphères de n'importe quelle matière sur lesquelles sont barbouillés des tons de pommes ou de poires. Pelez cette couleur violente, il y aura dessous du plâtre, je ne sais quelle craie, la même dont est faite la porcelaine du compotier de crèmerie et la toile du napperon d'auberge qui environnent de leur blanc, cru dans la lumière, douteux dans les ombres, ces fruits criards. Et ces accessoires! Ils ne sont pas pauvres, comme les nobles objets plébéiens de Chardin : ils sont vilains, communs. On n'y trouve ni leur vie, ni leur intimité, ni leur histoire. Ils sont « canailles » comme dans un bazar. Se peut-il que l'homme qui les a peints les ait possédés, regardés, aimés, placés chez lui, dans un intérieur aussi rustique qu'on le voudra, avec le souci de les mettre en valeur dans tel coin, d'en enjoliver un âtre ou une table? Sensibilité et amour sont ici ce qui manque le plus. Chardin était plein d'amour.

J'en sens chez M. Cottet, chez M. Simon, chez M. Le Sidaner quand ils peignent des objets : j'en sens chez M. Blanche, qui en a peint avec tant de goût pour leur âme silencieuse, et dont l'engouement pour M. Cézanne semble inexplicable. Grâce à Dieu, il le loue la plume à la main, mais son pinceau n'en sait rien! Et même Manet a eu le pressentiment de cette vie sous-jacente lorsqu'il a peint, d'une main superbe, certains morceaux de sa première manière où, à force de puissante franchise, il réussit à évoquer presque la vie seconde des choses. Mais le secret de Chardin est au-dessus de tout cela, et lorsqu'on y songe, lorsqu'on en retrouve la trace dans Henri de Braekeleer et Fantin-Latour, qui sont audessus de tous nos modernes, on est encore plus rebuté par l'extériorité brutale de M. Cézanne. Le souvenir qu'on invoquait imprudemment en sa faveur est justement celui qui l'annule. Peut-être, si Whistler avait touché à ce genre autrement que par d'occasionnels accidents décoratifs, eût-on dû ajouter son nom à ceux-là. Le reste n'est qu'habileté plus ou moins attachante, depuis ceux que j'ai nommés plus haut jusqu'à Vollon, Ribot, Bonvin ou M. de la Gandara, lesquels portent la marque de Chardin dans leurs recherches de « Stilleben ». Il faudrait peut-être en venir à cette supposition osée que l'étude du portrait intimiste est le meilleur acheminement à l'étude de la nature-morte, considérée comme le suprême de l'art analyste. Genre secondaire, parce que l'on n'a jamais voulu y pénétrer avec génie, parce qu'il est ingrat, et d'une difficulté psychologique hors de proportion avec la gloire qu'un artiste en peut attendre, mais genre qui devrait logiquement devenir primordial, si la leçon de Chardin était comprise! L'art contemporain est préoccupé d'exprimer le silence, de dire « le langage des fleurs et des choses muettes », d'introduire dans la peinture tout un ordre de presciences, d'allusions, de créer, après l'âge de l'allégorie d'école, l'âge du symbolisme latent de toutes choses, la suggestion des aspects, et d'aller, en un mot, chercher la vie et la réalité au-delà de ce que nous en voyons, derrière l'écorce apparentielle, en pleine région du subconscient. Ce désir se révèle dans toute la génération des Le Sidaner, des Blanche, des Vuillard, peintres d'états de conscience. Il est logique que ces hommes rencontrent la nature-morte sur leur chemin, la transforment et la haussent tout à coup au degré d'intérêt du paysage, en y voyant une expression non moins malaisée, mais une beauté non moins riche à conquérir, par la révélation de la *vie permanente de l'inerte*.

CAMILLE MAUCLAIR.



## LA HASE ET LA BICHE

Brusquement, dans l'air vif qui surprend la forêt,
Mon chien dresse la tête. Il forme un grand arrêt.
Je suis les mouvements de sa gueule agitée
Et j'aperçois la touffe où la hase est gîtée.
Sous la ronce lointaine et dans le serpolet,
La mère à trois petits levrauts donne son lait.
Ici dans l'herbe molle et drue elle s'écrase,
Mais, tout à coup, ses yeux, ses grands yeux de topaze,

Ont montré tant d'effroi que, de pitié saisi,
J'ai rappelé mon chien, désarmé mon fusil
Et repris le chemin de la bruyère grise.

Sur le bouleau d'argent qui tressaille à la brise,
Sur les genévriers de cendre et les pins noirs,
La lune s'épandait avec l'ombre des soirs.
Et, l'astre dépassant la colline au front chauve,
C'est là que j'ai revu la femelle du fauve,
La biche aux pieds tremblants, seule devant la nuit,
Et qui, lorsque la brise apportait quelque bruit,
Inquiète et levant très haut sa tête brune,
Faisait jouer ses deux oreilles dans la lune.

PAUL HAREL.

## LA VIE LITTÉRAIRE

### Les poètes.

ERNEST JAUBERT : *Lueurs. — La Couleur des Heures. — Fleurs de Symbole.*
VALENTINE DE SAINT-POINT : *Poèmes de la Mer et du Soleil.*
JOSEPH B[illegible] : *[illegible]*.
POL LŒWENGARD : *Les Fastes de Babylone.*
LOUIS PAYEN : *Les Voiles Blanches.*
SÉBASTIEN-CHARLES LECONTE : *Le Sang de Méduse.*
ANDRÉ T[illegible] : *[illegible]*.
Baronne DE BAYE : *L'Ame [illegible]*.
JEAN BACH-SISLEY : *Roman des soirs.*
ROGER ALLARD : *La Divine Aventure.*
LÉON DEUBEL : *La Lumière natale.*
EMILE LANTE : *Les Emotions modernes.*
ERNEST RAYNAUD : *La Couronne des jours.*
CHARLES DORNIER : *La Chaîne du rêve.*
GABRIEL CHEVENET : *Douleur et Volupté.*
FRANCIS EON : *La Promeneuse.*
LYA BERGER : *Les Pierres sonores.*
S. PIERRE MASSONI : *Les Minutes divines.*
JOSÉ BLOCH : *Les Névroses passionnées.*
FLORIS DELATTRE : *Le Verger défleuri.*
LÉON [illegible] : *Au [illegible]*.
MARYLIE MARKOVITCH : *Les Cloches du Passé.*
PIERRE F[illegible] : *L'Heure [illegible]*.
JACQUES-ANDRÉ MÉRYS : *Solitude.*
MARIE KRYSINSKA : *Intermèdes.*
LUCIEN B[illegible] : *L'Aube intérieure.*
Etc., etc.

Tous font retour à la métrique régulière, tous. On trouverait encore quelques vers assez libres, mais non pas beaucoup. Il nous importe peu que Marie Krysinska use et abuse des libertés les plus licencieuses du rythme et des vers dans ses *Intermèdes*. Non qu'elle soit dépourvue de ce qu'on nomme du talent. Elle a plusieurs sortes de dons qu'elle emploie détestablement. Et sa poésie est de la rhétorique naturellement vide comme toute rhétorique. Elle est du verbiage, un verbiage qui ressemble à celui de Montesquiou-Fézensac et n'est guère moins mauvais que le sien.

C'est si divin d'être ainsi ensemble
Vautrés dans l'herbe comme les [illegible].
Tes pensées aux miennes ressemblent,
Nous avons trop chaud !

Eh bien ! madame, prenez des boissons rafraichissantes.

Mais un autre poète est le plus vers-libriste qui soit. Il s'appelle Pol Lœwengard. Et son œuvre a pour titre : *Les Fastes de Babylone.* Il serait bien étonné si je lui disais que son œuvre est négligeable. Aussi ne le lui dirai-je pas. N'allez pas croire que son œuvre découvre surtout un esthétisme un peu tardif de jeune provincial. Il y a évidemment dans son œuvre du provincialisme, de la jeunesse et de l'esthétisme. Il y a autre chose et mieux que cela. Non que ce livre soit original. Il n'apporte point dans la poésie française un frisson nouveau. Nous voyons dans les *Fastes de Babylone* trop de traces de l'influence de Victor Hugo et de Baudelaire.

Quand il aura écrit quatre-vingts ou cent volumes dans le ton des *Fastes de Babylone*, on pourra même dire que Pol Lœwengard est un Victor Hugo de décadence. Au fait, ce poète lui-même nous suggère une comparaison. Il dédie une partie de son court volume à Georges Rochegrosse, peintre éclatant, somptueux, frénétique, de la *Curée*, de *Salomé dansant devant Hérode*, de la *Fin de Babylone*. Pol Lœwengard est un poète qui nous donne des Rochegrosse en miniature. Peut-être serait-il encore plus sage de le rapprocher de Jean Lombard, dont les romans, *Byzance*, *L'Agonie*, ne sont pas sans avoir quelque rapport avec ses *Pourpres Mystiques* et ses *Fastes de Babylone*. Oh ! la poésie de ce jeune écrivain n'est point une poésie verlainienne ! Ce n'est pas une poésie de nuances, de demi-teintes. Mais, au contraire, des couleurs éclatantes, un goût intéressant et juvénile de la force, de la domination, un goût aussi de voluptés exaspérées, qui est ce qu'il y a en lui de plus « province » et de plus livresque. Et tout cela ne va pas d'ailleurs sans une assez belle violence d'expression.

Mais alors que tous les jeunes poètes reviennent sagement à la métrique classique, traditionnaliste, M. Pol Lœwengard semble vouloir profiter des innovations récentes, déjà abandonnées, et même si je ne me trompe, ajouter quelques autres innovations. Son vers n'est pas proprement le vers libre, c'est un vers extraordinairement désarticulé, au rythme haché, haletant, trépidant, qui n'est peut-être plus du rythme, en opposition absolue avec le vers classique ou, si vous préférez, le vers parnassien. Ce vers, à mon sens, manque complètement d'harmonie ; il est dépourvu de ligne ; et je m'irriterais de tous ces défauts systématiques, si je n'étais persuadé que le poète l'abandonnera peu à peu. Au surplus,

les vers que nous préférons dans son œuvre sont justement ceux qui sont le moins éloignés de la métrique traditionnelle. Ce poète chante nerveusement la Joie, il glorifie ardemment la Vie ; et ses vers seraient plus beaux, n'est-ce pas, s'ils étaient plus réguliers.

Ressuscite en nos cœurs lyriques, Joie païenne,
O joie de Babylone et des fauves cités,
Qu'endormait chaque soir la molle volupté
Défaillante sur des lèvres de Syriennes !...

Je veux te célébrer en des vers triomphants,
Joie, maîtresse ardente, amoureuse des poètes,
Qui, sur le lit orgiaque, mêles leurs têtes
A des parfums d'œillets et de roses de sang !

Car la joie que j'invoque n'est point la joie fade
Au gros rire joufflu, la banale gaîté,
C'est la joie impudique et forte d'Astarté
Qui s'empourpre parfois aux feux des barricades,

Quand l'émeute hystérique tonne aux faubourgs
Et que, dévastateur, le Seigneur des armées
Passe, comme un massacre, à travers la fumée,
Dans les sonneries de clairons et les tambours !...

Et précisément, on va supprimer les tambours ! M. Lœwengard renoncera bien vite à ces étrangetés de rythmes qui ne sont nullement en correspondance avec la pensée ou le sentiment exprimés, et l'on goûtera d'autant mieux en ce poète, sa jeune et simple ferveur un peu exaltée.

S'il y persévérait, il resterait seul, avec son étrangeté arbitraire — et barbare. D'autres quelquefois, comme M. Joseph Bosc, murmurent, sans savoir ni pourquoi ni comment :

Je rêve d'un parc aux allées
Ombreuses, dessablées,
Et sauvages,
Avec des massifs, des pièces d'eau
Et un clair canot
Amarré près du rivage,
Au milieu des moisissures inertes
Entourant les bois des bordages
Et s'épaississant plus vertes,
Et l'eau est presque au niveau
Du sol, et le fouillis des branchages
En dissimule les bords.
La rouille des feuilles mortes s'amasse
A la surface,
Et des fleurs jaunes
S'y voient encor,
Tristes, comme des fleurs tardives d'automne.

Mais presque toujours le vers de M. Joseph Bosc est régulier : on dirait de la coupe de son vers qu'elle est en général la coupe parnassienne. Goûtons ce poète descriptif sincèrement ému devant la nature. Et ne nous étonnons pas trop s'il décrit fréquemment les paysages selon les procédés de Leconte de Lisle.

ÉTÉ

La rigueur de juillet dessèche les campagnes
Et la ravine entière à sa flamme s'endort,
Lourde et nue, appuyée aux pentes des montagnes,
Où l'aride clarté fait un poudroiement d'or.

La terre a du soleil épuisé les morsures
Sous le gazon lépreux qui la jaunit encor,
Un ruisseau tout au fond, en de rares verdures,
Traîne, à moitié tari, son onde avec effort.

Comme un poison le feu pénètre toute fibre.
Pas un souffle : dans l'air dont chaque atome vibre
Le duvet des chardons hésite à se mouvoir.

Là-haut sur les versants où pleut la flamme altière,
Un mur blanc qu'au rebord des roches on peut voir
Heurte à l'azur brûlant son aveugle lumière.

Vers imités ? Sans doute, et l'imitation est assez apparente. Mais les vers sont beaux. Au reste, la puissance d'imitation n'est point seulement visible chez les jeunes poètes. D'autres, qui ont déjà conquis leur originalité tout entière — ainsi Sébastien-Charles Leconte — montrent néanmoins qu'ils se souviennent des maîtres qu'ils se sont donnés — et à quelles traditions ils se rattachent. Il faudrait consacrer une étude à ce poète sévère : Sébastien-Charles Leconte — à ce poète austère et noble et grand. Voici qu'il se fait théoricien et prophète, et qu'il envisage gravement *l'avenir possible de la poésie en France*. Nous aurons à suivre un jour ce prophète impérieux et prudent. Mais, d'un mot, qu'est le poète du *Sang de Méduse* ? L'inspiration est aussi vaste que dans les poèmes précédents. Les caractères de la forme poétique se sont encore précisés. Et ce poète, que nous disons original, écrit des vers dont le rythme est de plus en plus ressemblant à celui de Leconte de Lisle. Le verbe est éclatant, les images peuvent être somptueuses, la poésie sonore, marmoréenne ! Elle est froide. Elle sera plus froide encore que celle de Leconte de Lisle. Elle est trop hautaine pour devenir chaleureuse et vivante. Du moins sa gravité mesurée est impressionnante. Elle lui communique une pure beauté.

Mais je crois que Louis Payen est enclin à imiter. Se libérera-t-il un jour de ces imitations trop faciles où paraît une singulière souplesse ? Il est un élève plus encore qu'un imitateur ou qu'un disciple de Chénier, de Leconte de Lisle, d'Henri de Régnier. Il chante :

O Phébus ! toi dont les flèches dorent les monts,
O toi qui fis jaillir l'étincelle première,
C'est toi que nous aimons.
Souverain de l'éther qui porte la lumière.

Tes coursiers éclatants bondissent dans l'azur !
Lorsque ton char divin a fait vibrer l'espace,
Sous ses voiles impurs,
L'inexorable nuit doit dérober sa face.

C'est toi qui fais chanter la joie dans les yeux clairs,
Et fais rêver d'amour les vierges au beau rire,
Centre de l'Univers,
O Phébus, dont les doigts font palpiter la lyre !

Certes, ces vers ont une admirable harmonie, comme d'ailleurs, presque tous les vers de Louis Payen. Mais, est-ce que Leconte de Lisle n'a pas chanté déjà Phébus en des termes qui ne sont pas extrêmement différents de ceux-ci. Facilité d'imita-

tion ! M. Ch. Dornier imite si facilement qu'il semble ne pouvoir qu'imiter. Il imite tous les poètes du XIX[e] siècle tour à tour. Et ne croyez pas qu'il s'applique à les pasticher le moins du monde. Il imite sans application, sans effort, naturellement, parce qu'ainsi l'exige sa culture littéraire trop complète. Pour réussir en politique, disait Jules Simon qui pensait à Gambetta, il faut avoir un certain aveuglement. Pour écrire de beaux vers, il n'est pas mauvais d'avoir une certaine ignorance, et nos poètes contemporains, s'ils ignorent ce qui n'est point la poésie, ont trop lu les poètes, ils sont, malgré eux, emprisonnés dans leurs lectures... Charles Dornier porte la peine en ses vers d'avoir trop lu les poètes et de les aimer à l'excès, tous, quels qu'ils soient.

Certains se donnent entièrement à un maître. Comme il serait utile de rechercher l'influence exacte exercée par Albert Samain sur la poésie contemporaine. On l'a niée, cette influence, comme on contestait à Samain une originalité. Samain est mort et le temps de l'injustice est passé. On peut proclamer aujourd'hui que son influence sur les poètes nouveaux est considérable et que, peut-être, son influence dépasse encore son originalité. Je n'essaie point de la déterminer tout entière ici, mais lisant quelques poètes, comment se fait-il que je songe nécessairement à Albert Samain ? Oui, il évoque Albert Samain, Jacques-André Mérys, dont la tristesse est assez touchante.

Pose ton âme sur mon âme
Chère, le soir vient, il fait froid,
Novembre pleure au fond des bois

Il est disciple d'Albert Samain, Francis Eon, qui écrit des vers mélancoliques, chantants, harmonieux, et aussi Léon Soulié qui gémit doucement :

Mon âme est comme un lac endormi sous les saules,
Une douleur unique y fait obstinément
L'eau noire d'un grand deuil uniforme et clément
Aux pleurs mystérieux des nocturnes corolles.

Et Pierre Fons, poète sentimental, que l'Académie couronne et qui doit autant de reconnaissance à Lamartine et à Rodenbach qu'à Samain. La sensibilité de la baronne de Baye est parente de celle de Samain. Elle n'est ni violente, ni tapageuse, mais éloquente et fière et gracieuse. Ses vers sont le plus souvent alanguis, et, si je l'ose dire, félins. Lisez ce sonnet :

SYMPHONIE EN NOIR

Elle rêve, accoudée aux plis noirs des coussins :
Ses cheveux ténébreux forment un large casque,
L'ombre met sa torpeur sur les pleurs d'une vasque
Et sur les fleurs de jais que soulèvent ses seins.

La gaze de sa robe enroule ses dessins
Couleur de brume autour de son torse fantasque,
Sa froide volupté porte un rigide masque
Et ses regards obscurs ont de sombres desseins...

Tout est noir, pour sertir sa blancheur diaphane :
Sa beauté semble un lys malfaisant qui se fane
En un coffret d'ébène où nul métal ne luit :

Et chacun de ses doigts tremble ainsi qu'un pétale
Dont le fatal parfum traîtreusement s'étale
Dans le silence lourd et pervers de la nuit.

Venez aux tout jeunes poètes à Léon Deubel, à Floris Delattre, à Roger Allard, Albert Samain règne sur les poètes du Nord... Certes, le livre de Floris Delattre d'une rêveuse sentimentalité, est imprégné de Samain :

Au profond ténébreux de mon âme, en ce soir
Inquiet, ont surgi mes rêveuses pensées
Ainsi qu'un clair essaim de sirènes, lassées
De la muette solitude des flots noirs...

Ce sont de bons vers classiques, délicats, artistes, qu'écrit Roger Allard. Ils résonnent comme des vers de Samain :

Approche et prends ma main, ô ma petite amie,
La chambre solitaire est encore endormie
Et dans la nuit les vieux portraits te souriront...

En outre, M. José Bloch, l'auteur des *Névroses passionnées* qui chante en vers languides l'éternelle chanson des amants, prête son témoignage à ceux qui établissent que le règne récent d'Albert Samain n'est pas près de finir.

Sully-Prudhomme, lui aussi, règne encore, non pas sans partage. Mais son royaume n'a pas cessé d'être enviable. Les femmes sont volontiers Sully-Prudhommesques ; M[me] Jean Bach-Sisley, qui exprime avec une abondante facilité des sentiments dont il faut louer la pureté ; Marylie Markovitch, qui a de la tendresse. Je note au passage Georges Thouret qui, malgré les lettres de recommandation poétique que lui donnent Léon Dierx, Auguste Dorchain, Jean Rameau, ne fuit pas la banalité comme le pire des vices pour les auteurs, et le pire des maux pour les lecteurs... M[lle] Lya Berger, dont les vers ont tout de même moins d'éclat que le beau titre de son volume : *Les Pierres sonores* ; M. Lucien Bazin, jeune homme aimable, qui déclare en une préface : « Ce sont des vers pauvres et simples, mes amis ! » Et, mon Dieu ! nous ne voudrions pas contredire ce poète gentil. Il chante les vieilles maisons, les vieux lits, les berceaux, les vieux clavecins, les vieilles filles. Il chante également sa mère. Que voilà de bons sentiments dignes d'être encouragés dans la bourgeoisie française. Il n'y a pas lieu de les décourager chez les jeunes poètes de France. M. Georges Boutelleau écrit des vers bien agréables. Et Sully-Prudhomme éprouve sans aucun doute à les voir couronnés par l'Académie le même plaisir qu'il ressentit naguère à voir couronner les siens. Il retrouve, en effet, les siens en ceux de M. Georges Boutelleau.

Quand je me pen[illegible]
J'y vois dormir un clair de lune

Aux reflets fauves et soyeux
Comme il en rêve sur la dune.

Tu t'enveloppes de repos
Et voiles jusqu'à ta pensee
Sous les longs cils où tu l'enclos
Par le jour trop aigu blessée.

. . . . . . . . . . . . .

Beaux yeux, couleur des soirs d'été,
Mystérieusement sublimes,
Vous êtes comme la clarté
Qui blanchit l'ombre des abîmes.

José-Maria de Herédia s'enorgueillit d'André Tudesq. S'il ne peut réclamer qu'un seul disciple, il peut du moins réclamer celui-là. Le vers d'André Tudesq est claironnant et bien martelé. Ses sonnets sont éclatants et rutilants :

LA LUTTE

Gorgés par les parfums subtils des romarins,
Sous le soleil, ivres de vent et gavés d'herbes,
Les moutons aux poils roux et les béliers superbes
Jugeaient les deux lutteurs qui s'étreignaient les reins.

Cambrant leurs torses nus malgré le vent marin
Et sous leurs corps ployant l'insolence des gerbes,
Ils s'enlaçaient, enfants rieurs, bergers imberbes,
Lumineusement beaux comme un groupe d'airain.

Le soleil, créateur de beauté, dieu de force,
Mirait ses flèches d'or aux muscles de leur torse
Eclaboussant l'orgueil de leur accouplement.

Et, peureuse de ces lumières insultantes,
Au cœur du gazon vert semé de fleurs d'acanthes
L'Ombre, sœur de la Mort, gisait obliquement.

M. Gabriel Chevenet, suivant Lamartine, exprime des sentiments sans complication. Valentine de Saint-Point l'invoque avec ferveur. Paul de Chèvremont écrit les vers aussi aisément que faisait Victor Hugo : mais il les écrit platement. M. Pierre Massoni est grandiloquent. Il est verbeux. Il se plaint du siècle avec raison, mais non avec originalité :

L'art pur, l'amour sacré, les œuvres de génie
Déformés par des nains ou par de vils marchands,
Sont vendus aux boutiques sales de la vie
Et cette humanité tombe aux plus bas penchants.

Elle tombe à l'imitation de François Coppée. Ernest Raynaud n'a point voulu garder la pureté et la couleur d'autrefois, et il chante à la manière du barde de Montrouge :

Leur valise à la main, les passagers du bord
S'entassent sur le pont avec ce regard mort
Et ce teint de citron que l'insomnie amène

. . . . . . . . . . . . . . . .

Sur le marché, tomate, aubergine, concombre,
Tout flamboie et rôtit comme au feu d'un brasier.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Assis devant tes flots, au soleil de midi,
J'ai senti sourdre en moi comme une ivresse neuve,
Tandis que frémissaient les stores de coutil
Et les pelouses du boulevard Sainte-Beuve.

M. Emile Lante est plus coupable parce qu'il n'a pas l'aimable désinvolture d'Ernest Raynaud. Il écrit avec prétention.

Parfois des gilets clairs mettent des coins rieurs
Dans le drap sombre et mat des collantes jaquettes,
Le cuir des souliers neufs chante sur les trottoirs,
Les bonheurs enlacés à de nouveaux espoirs
Qui suivent les labeurs faits sans lever la tête.

Je lis les vers de M. Ernest Jaubert. Ils sont tout vibrants d'un sentiment profond de la nature. Ils sont graves, car le poète est inquiet de la destinée humaine. Ils sont parfois fantaisistes et pittoresques. Ils ont de la majesté, et aussi du laisser aller. Ils ont de la variété. Ils sont d'un poète, qui cueille au jour le jour ses inspirations et les réunit toutes, disparates, et même contradictoires. On lui reprochait — à tort d'ailleurs et on lui conseillait jadis : « Il faut que M. Ernest Jaubert se défie des poèmes traditionnels à forme fixe dont on ne peut user qu'avec une souplesse de doigté, une virtuosité vaine que je suis heureux de lui pourvoir dénier, car les poètes aujourd'hui ont mieux à faire que s'attarder à pareilles bagatelles. » Et Charles Morice, qui préfaçait l'un de ses premiers livres : *La Couleur des Heures*, lui adressait ces recommandations amicalement grondeuses :

« A peine te reprocherai-je, mon cher Jaubert, dans ces poèmes d'essor nouveau et où je prévois que tu seras suivi, d'avoir employé des rythmes où triomphèrent, il y a maintenant longtemps déjà, Lamartine et Hugo, cette variation d'alexandrins et d'octosyllabes que certain depuis, pensa restaurer. Sachant combien vaine fut son entreprise, à des sujets neufs tu chercheras forme neuve. »

Il disait autre part :

« S'il fallait caractériser d'un mot les tendances et l'art du poète (Ernest Jaubert)... je dirais que son talent lui assigne une très précise voie, entre les audaces — disons, les témérités — de tels récents novateurs du système métrique et la formule académique. Fortement nourri de la plus pure, aussi la plus sûre tradition littéraire française, Ernest Jaubert a le culte du grand vers, classique et romantique, officiel, et d'autre part, tout à la fois le sens des libertés nécessaires et le goût de ces délicieuses formes fixes qui sont spéciales aux âges lyriques de notre poésie. »

Parce que Ernest Jaubert était fortement nourri de la plus pure comme de la plus sûre tradition littéraire française, il a abandonné peu à peu les libertés dont l'usage d'abord lui plaisait le mieux. Et si on retrouve jusqu'en son dernier livre les poètes qu'il aime, de Victor Hugo et Vigny à Banville et Richepin, tous ces poètes si différents les uns des autres, l'originalité de son inspiration extrêmement diverse s'y montre de plus en plus...

... Ce n'est pas ma faute si presque tous les poètes d'aujourd'hui sont des imitateurs, et s'ils reviennent à la métrique traditionnelle. Il y a là un fait que je constate.

J. ERNEST-CHARLES.

# SENTIMENTS CHRÉTIENS ET TENDANCES ÉGALITAIRES [1]

II

L'Évangile a toujours été, disait Taine à la fin de sa vie, le meilleur auxiliaire de l'instinct social. — Soit, observe M. Marcel Hébert, mais à la condition qu'en entende surtout, par instinct social, l'instinct conservateur.

En fait, que les puissances de conservation n'aient pas cessé d'utiliser, consciemment ou inconsciemment, pour échapper aux diverses révolutions réclamées par le progrès des idées égalitaires, l'esprit de détachement, de renoncement, de soumission sur la terre qui découle de l'espérance une fois placée dans le royaume des cieux, c'est ce qui est indubitable et facilement explicable. La tactique est trop tentante pour que les privilégiés n'en usent pas, fût-ce sans calcul, et par un sentiment spontané d'intérêt bien entendu.

On se souvient de la comparaison qu'instituait Victor Hugo vers 1834, dans *Claude Gueux* : « Examinez cette balance, toutes les jouissances dans le plateau du riche, toutes les misères dans le plateau du pauvre. Les deux parts ne sont-elles pas inégales ? La balance ne doit-elle pas nécessairement pencher ?

« Et maintenant, dans le lot du pauvre, dans le plateau des misères, jetez la certitude d'un avenir meilleur, jetez l'aspiration au bonheur éternel, jetez le paradis, contrepoids magnifique ! Vous rétablissez l'équilibre. La part du pauvre est aussi riche que celle du riche.

« Donnez au peuple qui travaille et qui souffre, donnez au peuple, pour qui ce monde est si mauvais, la croyance à un meilleur monde fait pour lui. Il sera tranquille, il sera patient. La patience est faite d'espérance. » Montalembert disait plus brièvement que le principal bienfait de l'Église résidait dans cette parole, qu'elle a répétée au pauvre de tous les siècles : « Résigne-toi à la pauvreté et tu en seras récompensé et dédommagé éternellement. »

La doctrine n'est-elle pas, pour celui qui possède, dangereusement commode ? Un des avocats du nouveau catholicisme social, M. G. Goyau, observe que lorsqu'on parle aujourd'hui, entre gens bien nourris et bien pensants, de la question sociale, cette formule : « Le christianisme est le remède », prend un sens tout favorable au maintien de l'inégalité économique établie : on semble compter sur l'esprit de l'Évangile comme sur un calmant pour l'inquiétante agitation des masses : il atténuera leurs exigences, il leur rendra plus supportable le sort passager qui leur est réservé dans cette vallée de larmes.

Mais ce n'est pas seulement aux défenseurs de l'inégalité économique, c'est aussi bien aux défenseurs de l'inégalité politique que le christianisme fournit des arguments. A la devise républicaine, programme « antiphysique », témoignage de « l'erreur française », M. P. Bourget hier encore opposait celle-ci, « Hiérarchie, Discipline, Charité », où il prétendait résumer tout l'enseignement des Évangiles. Du moins ne pourra-t-on nier que la société chrétienne organisée, l'Église, ait lié partie avec les gouvernements établis, ni que par suite elle ait cherché de préférence, pour en pénétrer l'âme du peuple, tout ce qui pouvait dans sa tradition servir à consacrer, comme de « droit divin », leur autorité absolue. L'Église représente le plus souvent le peuple comme un troupeau qui ne saurait se conduire de lui-même ; dans ces instruments de contrôle que sont les institutions de la démocratie, elle ne peut voir que les produits « sataniques », comme eût dit De Maistre, d'un esprit critique dont elle a peur pour elle-même. Et c'est pourquoi sans doute le « Pape des ouvriers », lui aussi, gémissait sur le malheur de ces temps où « la multitude du peuple, se croyant dégagée de toute sanction divine, n'a plus souffert d'être soumise à d'autres lois qu'à celles qu'elle aurait portées elle-mêmes, conformément à son caprice. »

Il faut aller plus loin. C'est contre la cause même de l'égalité la plus élémentaire, de l'égalité civile et juridique, que le christianisme peut se retourner. Dans la question de l'esclavage, n'a-t-on pas vu qu'il tenait en réserve nombre d'arguments conservateurs en effet, très propres à entraver tout effort de révolte contre l'institution ? Non seulement il rappelle à l'esclave que tout chrétien doit accepter sans murmure la condition que Dieu lui a fixée sur la terre, et que c'est en conséquence son devoir strict, à lui qui est né dans l'esclavage, « d'obéir à ses maîtres de la terre avec crainte et tremblement, dans la simplicité de son cœur, comme à Jésus Christ lui-même. » Mais il travaille à lui démontrer qu'après tout son sort n'est pas si déplorable, que peut-être il est enviable. On pourrait extraire à cet égard, des écrits des Pères de l'Église, une « consolation » pour l'esclave qui serait en même temps une apologie de l'esclavage. On montrerait aisément que leur argumentation oscille entre ces deux thèses : « La servitude est universelle », « La servitude n'est pas réelle ». Esclaves, que vous plaignez-vous de vos chaînes lorsque, non libres ou libres, nous sommes tous enchaînés ? L'esclavage du péché, diront Saint Ambroise et

[1] Voir la *Revue Bleue* du 20 mai 1905.

saint Basile, n'est-il pas l'esclavage véritable? Et qu'importent, lorsqu'on s'en est rendu compte, les liens qui garrottent le corps! Ils ne sauraient toucher notre être essentiel. L'âme est libre. Qui sait même si elle n'est pas plus libre lorsque le corps est dans les fers? Elle y acquiert du moins plus de mérite. Et c'est pourquoi saint Jean Chrysostome ne trouvait pas bon que l'esclave recherchât l'affranchissement. Il y a donc, dans la tradition chrétienne, de quoi justifier vingt fois l'institution la plus anti-égalitaire. En ce sens M. Pillon avait raison d'écrire: « Le christianisme a commandé à l'homme d'aimer l'homme comme son frère; il ne lui a pas interdit de posséder ce frère comme une chose: il a ajourné l'égalité du maître et de l'esclave à une autre vie. »

Et il n'est pas question de méconnaître les bienfaits de cette charité que le sentiment chrétien instille dans le jeu des rouages qu'il conserve. Mais autre chose est soulager le prochain par esprit de charité, autre chose, s'incliner devant son droit. Les baumes de la pitié, en même temps qu'ils adoucissent la douleur, endorment la révolte. Elle sait soigner les plaies, mais elle ne sait pas briser l'instrument qui blesse; elle permet, au contraire, qu'il continue de fonctionner en blessant. Et c'est pourquoi nombre d'esprits révolutionnaires penseront que la fraternité chrétienne est faite pour laisser durer, sinon pour faire durer, les institutions sociales injustes.

*
* *

Que ce ne soit là qu'un aspect de la question, il y aurait injustice à le nier. En fait, tout le long de l'histoire, en face des instincts conservateurs, les instincts révolutionnaires ont pu, eux aussi, s'alimenter aux sources chrétiennes, et y puiser des arguments propres à justifier les diverses revendications de l'égalitarisme.

Le pessimisme impliqué dans la doctrine du Royaume céleste semble, disions-nous, non seulement incapable d'ébranler, mais capable d'étayer l'institution de l'esclavage? Mais inversement, on a souvent rappelé en quel sens cette même institution était minée par le spiritualisme impliqué dans la doctrine de la Paternité divine. M. Brunetière, récemment encore, utilisait cet exemple pour montrer à quelles transformations « sociologiques » aboutit une régénération morale des âmes par la religion. « Juifs et Gentils, Scythes et Barbares, maîtres et esclaves » — ce sont les termes de l'Apôtre — « le christianisme en a fait, littéralement, les enfants d'un même père: les différences ne sont qu'à la surface; l'analogie, la ressemblance, l'identité sont au fond ». A cette notion, inconnue à l'antiquité, de l'unité foncière de l'espèce humaine, ajoutez la notion également originale du prix infini de chaque personnalité — le christianisme n'apprend-il pas à reconnaître sur toute figure humaine comme un reflet de la gloire divine? — et vous comprendrez comment le sentiment chrétien, s'il ne pouvait aller jusqu'à abolir dans les lois l'institution de l'esclavage, la rendait au moins, par une haute et profonde rénovation des mœurs, de plus en plus intolérable, inadmissible, et comme on dit impossible. Ce sont ces deux notions qui continuent d'élaborer dans l'ombre, de siècle en siècle, tout le système de l'égalitarisme occidental, et lorsqu'enfin, à l'aurore des temps contemporains, l'abolition de l'esclavage est solennellement proclamée pour le monde entier, ce sont elles encore — une analyse des discours prononcés alors le prouverait aisément — qui animent et font parler les promoteurs de la réforme.

Il faut en effet se garder d'être dupe des prétentions « autonomistes » du XVIII[e] siècle. Derrière les postulats du Droit naturel, il serait aisé de montrer à l'œuvre plus d'un sentiment d'origine chrétienne. N'en a-t-on pas obtenu de nos jours, en ce qui concerne la *Déclaration des Droits de l'homme*, une preuve historique frappante, puisqu'on a découvert, en analysant ses modèles directs — les *Bills of Rights* des puritains réfugiés en Amérique — tous les chaînons qui la relient à la pensée d'un Luther?

D'une manière plus générale — Guizot l'indiquait dès longtemps — en sauvegardant vis-à-vis de l'État les droits du for intérieur, le christianisme jetait le plan des libertés « à la moderne »; autour de la liberté de conscience revendiquée par la religion contre les pouvoirs séculiers, on verra les libertés politiques sortir de terre, une à une, tout armées pour la défendre. Et en ce sens le christianisme peut passer pour l'ancêtre lointain de notre individualisme démocratique.

Mais sur le terrain des réformes économiques aussi on reconnaît le sillon chrétien. C'est pour tous les hommes un devoir de vivre, disions-nous. C'est pour tous, par suite, un droit de gagner de quoi vivre. D'où la revendication d'un juste salaire. C'est de même un devoir pour tous de cultiver le jardin de leur âme, et de goûter, à l'image du Créateur, le repos mérité par le travail. D'où la revendication d'un loisir normal. Il va contre les plus clairs enseignements du Christ, un système social qui ravale l'homme au degré de l'animal ou l'exploite à l'égal d'une machine. L'indignation qu'un pareil système suscite chez un chrétien conséquent est la source de ce qu'on a appelé le socialisme de l'Encyclique *Rerum novarum*.

On le voit donc, dira-t-on, aucune des aspirations égalitaires n'est étrangère au christianisme. Contre toutes les formes du despotisme, c'est son action continue qui a progressivement émancipé l'homme

européen. Ce que le Bouddhisme n'a pu donner à l'Orient, le christianisme le donne à l'Occident. Dans l'anti-esclavagisme, dans le libéralisme politique, dans le socialisme même, nous avons retrouvé l'empreinte de Jésus. Et c'est pourquoi il nous était permis de dire que si notre civilisation est finalement démocratique, c'est qu'elle est en son fond chrétienne. L'arbre touffu, et qui croît chaque jour sous nos yeux, de l'égalitarisme, est sorti tout entier du germe posé en terre, il y a vingt siècles, par le fils du charpentier.

*
* *

Que penser de cette revendication? Est-il vrai que, lorsque nous réclamons l'égalité juridique, politique, économique nous ne faisons que déduire les conséquences des principes établis par le christianime? Est-il vrai surtout que, quand nous le voudrions, il nous serait impossible de rattacher ces mêmes réclamations à d'autres principes? Est-il vrai en particulier, pour fixer les idées par un exemple, que nous ne saurions travailler sincèrement, et logiquement, à l'avènement de la justice sur la terre si nous ne restions persuadés que tous les hommes sont les fils d'un même Père, et que leurs âmes sont immortelles, pour être récompensées ou punies, durant l'éternité, des actes qu'elles auront accomplis ici-bas?

Observons d'abord combien il est malaisé de répondre par l'expérience à la question ainsi posée. Rien ne semble pourtant plus simple. Dévoilons des âmes où les idées égalitaires soient toutes puissantes et dont tout sentiment chrétien soit absent : ne serait-ce pas démontrer, du même coup, que ce sentiment n'est pas nécessaire à la croissance de ces idées? Mais on sait que les nouveaux apologistes de la religion chrétienne prétendent volontiers qu'elle continue d'envelopper invisiblement ceux-là mêmes qui croient l'avoir dépouillée. Il arrive, dit M. le pasteur Wagner, que quand ses disciples renient le véritable esprit de Jésus, il se manifeste par la bouche de ses détracteurs. « C'est l'accomplissement de la parole : Si ceux-ci se taisent, les pierres crieront. » En vain donc ferions nous la preuve que notre amphore est vide, ou que nous y avons versé un vin nouveau. On nous affirmerait que le parfum du premier vin est comme indélébile ; c'est lui qui continue de nous enivrer, pour nous élever audessus de nous mêmes. — Que répondre, et comment démontrer, contre cette méthode englobante, qu'il y a des éléments non chrétiens dans notre égalitarisme?

Il semble pourtant difficile d'affirmer sans paradoxe que le « ton de sentiment » qui s'y révèle soit en harmonie avec ce qu'on est convenu d'appeler le sentiment chrétien. On pourrait rappeler d'abord, comme l'a fait souvent le néo-criticisme, qu'à celui-ci, ce qui a fait le plus défaut, c'est précisément la notion du droit, avec tout ce qu'elle comporte de combativité latente. Vainement pense-t-on suppléer à cette notion par les effusions de la charité. Cent boisseaux de charité ne font pas un grain de sentiment juridique. Et il n'est pas étonnant, de ce point de vue, que le christianisme à lui seul ait été impuissant à accomplir non seulement l'abolition de l'esclavage, mais toutes les œuvres d'émancipation progressive qui sont l'histoire de l'Occident; c'est peut-être qu'il lui manque ce franc amour de la vie qui engendre les révoltes fécondes.

De la même manière il faudrait répondre à ceux qui ne voient dans la Déclaration des Droits de l'Homme qu'un démarquage des principes de l'Évangile. On n'a fait qu'*adapter*, pensent ils, la tradition chrétienne. On l'adaptait, en effet, à un esprit tout différent de l'esprit traditionnel du christianisme, à l'esprit le plus défiant à l'égard des révélations divines et le plus confiant dans les révolutions humaines, au rationalisme optimiste et actif du XVIIIe siècle. Que le besoin d'indépendance de la conscience religieuse ait inspiré, en fait, tout le système des libertés modernes, c'est d'abord ce qui pourrait être contesté. le souci, qui commande les principales réformes, de ce qui est dû à la « volonté générale », à « l'utilité commune », aux « mérites personnels », s'il se déduit directement des sentiments répandus dans tout le XVIIIe siècle et condensés par les philosophes, le rattacherait-on aussi aisément aux purs sentiments chrétiens? D'ailleurs, quand bien même on retrouverait, aux divers Droits de l'homme, de lointaines origines évangéliques, il est clair que ceux qui les proclamaient étaient animés d'une fièvre nouvelle : c'est bien l'orgueil humain qui les enivre. Lorsqu'ils affirment l'égale liberté de toutes les opinions « même religieuses », c'est déjà le droit de l'irreligion que pose leur tolérance rationaliste. Bien plus, n'est-ce pas comme autant de *moyens de bonheur*, observait Henry Michel, qu'ils présentent les droits du peuple sur le gouvernement, les devoirs de l'État vis-à-vis de l'individu? Par où il apparaît qu'ils sont fils de la terre, et que la notion du paradis est comme déplacée dans leur âme par celle du progrès social.

Mais c'est surtout lorsqu'on voit émerger le socialisme proprement dit qu'il semble de plus en plus difficile de maintenir l'accord entre le sentiment chrétien traditionnel et le progrès des idées égalitaires. « Réhabilitation de la chair », cette formule saint-simonienne est peut-être celle qui rend le mieux le ton de sentiment du socialisme contemporain. Par où il ne faut pas entendre — les croyants l'admettent

en tous temps avec une plaisante complaisance — que la libre-pensée, chez les socialistes aussi, ne serait que le rideau du libertinage; mais « croire que la vie vaut la peine d'être vécue, aimer cette vie, refuser la définition de la terre « vallée de larmes », ne pas admettre que les larmes soient nécessaires et bienfaisantes, ni que la souffrance soit providentielle, ne prendre en un mot son parti d'aucune misère », ce serait là, suivant M. Lavisse, la définition de l'esprit laïque; ce serait aussi le premier postulat de la pensée socialiste. Et c'est pourquoi ce sont les intérêts matériels du plus grand nombre qui la préoccupent d'abord. Non qu'elle entende en aucune façon — hâtons-nous de l'ajouter — borner là l'ambition humaine ; elle proclame, elle aussi, que la dignité de l'homme est dans la vie spirituelle. Mais elle observe qu'il y a certaines conditions de travail, de logement, de nourriture au-dessous desquelles on n'entrevoit plus, pour l'esprit même, aucune espèce de vie possible. Et elle conclut que le premier devoir d'une société digne de ce nom c'est de renverser uu régime de propriété qui transforme en « appendices de la machine », comme disait K. Marx, une majorité de prolétaires; c'est de ne plus attendre de la bonne volonté des possédants, mais d'imposer au besoin par la force des lois, une organisation vraiment humaine. Des garanties légales pour nos intérêts mariels, voilà ce qu'il nous faut d'abord. En incorporant à ses thèses cette volonté de la masse, il semble bien que le socialisme prend précisément le contrepied des thèses soutenues par ceux qui répètent, pour nous ramener au bercail du christianisme, que la question sociale n'est qu'une question morale.

Il est remarquable que, dans leur effort pour hâter l'avènement de la loi nouvelle, les socialistes d'aujourd'hui semblent craindre bien plutôt que souhaiter les secours de la religion. *Timeo Danaos*... La religion sera inutile demain, disent-ils; ils ajouteraient volontiers qu'elle est, à leur point de vue, dangereuse aujourd'hui. « Le bien-être assuré également à chacun dès son vivant, disait Jules Guesde dans sa lettre à Léon XIII, rendra inutile le paradis imaginaire d'après la mort. » Mais peut-être la perspective du paradis brise-t-elle présentement le légitime élan de tous vers un juste bien-être? C'est pourquoi sans doute on voit les socialistes pourchasser, partout où elle vient s'asseoir, la pâle figure de la Résignation chrétienne : ils craignent le sommeil qu'elle répand autour d'elle.

*
* *

En quoi ils se trompent, dira-t-on peut-être, et méconnaissent la plasticité du christianisme : diverses voies lui restent ouvertes; ses facultés éprouvées de renouvellement n'ont pas dit leur dernier mot. La légitimité des intérêts matériels, la nécessité des garanties légales, le soldat du Christ aussi les peut comprendre; et si l'expérience lui démontre que la politique « d'abstention ou d'obstruction » pratiquée par les possédants rend impossible, sous le régime économique actuel, l'avènement de la justice, il ne sera pas le dernier, comme disait l'abbé Klein commentant les enseignements du Père Hecker, à « mettre la main à la pâte », et à préparer un régime nouveau. On a annoncé bien des fois que le xx^e^ siècle verrait la lutte finale des deux grandes organisations qui domineront tout le reste : le collectivisme et le catholicisme. Mais peut-être, après des compromis nouveaux, est-ce l'adaptation de celui-ci à celui-là qui étonnera le monde.

Si l'évolution du christianisme doit s'orienter de ce côté, un avenir peut-être prochain nous l'apprendra. Mais ce que nous pouvons observer dès aujourd'hui, c'est que, quand bien même le plus grand nombre des croyants se déciderait à prendre le parti de l'égalitarisme et à le suivre jusqu'au bout de ses exigences, cela ne prouverait pas encore, pour autant, que l'égalitarisme ne soit autre chose qu'un rejeton de la souche chrétienne. Les chrétiens-socialistes ne pourront faire leurs preuves, en réalité, qu'à la condition de laisser dans l'ombre tout un pan de la doctrine classique. Il faudra qu'ils tiennent leurs oreilles bouchées aux conseils de soumission, de laisser-faire, de détachement que ne cesse de donner la théorie du Royaume. Il faudra qu'ils décantent, en quelque sorte, leur croyance, pour la dépouiller des saveurs amères de l'ascétisme et des essences endormantes du fatalisme.

Dirons-nous qu'en ce faisant, ils ne feront qu'accomplir l'évolution prédéterminée de l'esprit chrétien? C'est ici le lieu de se souvenir que si par évolution on entend encore, le plus souvent, un développement unilinéaire à partir d'un germe, on peut entendre aussi, par une interprétation plus conforme aux enseignements de la biologie moderne, une succession de variations qui s'adaptent à la diversité des circonstances. C'est en ce second sens qu'il faut dire que le christianisme évolue; de sa doctrine originelle, il présente tantôt une face et tantôt l'autre, pour répondre aux demandes des « siècles » qui passent, pour ne pas laisser s'accomplir sans lui ce qui s'accomplirait peut-être — il le pressent — contre lui. Et ainsi la puissance qui détermine ses changements de ton lui est exterieure bien plutôt qu'intérieure ; ils témoignent moins de la force de sa logique propre que de la force des choses.

En limitant la thèse de M. Jellinek qui prétendait, pour expliquer l'esprit de la Révolution française, remonter de la pensée des membres de nos Assemblées à la pensée des Puritains, et de celle-ci à celle d'un Roger Williams ou d'un Luther, M. Boutmy fait

observer que ce ne sont pas seulement quelques individus, c'est tout un siècle qu'il faudrait appeler à signer de son nom des conclusions comme celles que formule la Déclaration des Droits : les transformations que subit la société et les besoins nouveaux qui s'y développent, voilà la cause profonde, parfois cachée des théories. L'idée n'est le plus souvent, répète de son côté M. Faguet, que le reflet d'un fait antérieur. Il faut appliquer ces remarques à la question qui nous occupe.

Dans le verger du Christ nous avons rencontré deux arbres, l'un dressant des fleurs vers le ciel, l'autre tendant des fruits vers la terre. S'il est vrai qu'un nombre croissant de fidèles modernes paraît disposé à cultiver de préférence l'arbre de vie terrestre, quitte à négliger l'autre, si, dans leur volonté de prouver que rien d'humain ne leur reste étranger, ils se laissent de moins en moins obséder par le regret de leur céleste patrie, pour rendre compte de ce penchant ce n'est pas la seule « Essence du christianisme », c'est toute l'histoire de l'Occident qu'il faudrait invoquer. On se souvient de l'explication que fournit Tocqueville, dans l'Introduction à son enquête sur la *Démocratie en Amérique*, du progrès de l'égalité. Si ce progrès est irrésistible, s'il semble que vouloir l'enrayer ce serait « lutter contre Dieu même », c'est qu'il a été secondé par le concours des événements les plus divers. Les Croisades et les Communes, la découverte du fusil et celle de l'imprimerie, les innovations de la Renaissance et celles de la Réforme, tout cela bouleversait les relations politiques, les situations économiques, les conditions de développement intellectuel; tout cela contribuait à abaisser ceux qui étaient surélevés, à relever ceux qui étaient rabaissés.

Les travaux des sociologues contemporains ont confirmé et précisé les vues de Tocqueville. Ce qu'Eusèbe disait du rapport de l'empire romain à l'idée chrétienne, — celui-là, parce qu'il unifiait les peuples, préparant les voies à celle-ci, — ils l'ont répété des harmonies révélées par l'histoire entre les diverses formes sociales propres à l'Occident et les idées égalitaires. C'est la seule civilisation occidentale qui a vu d'immenses masses humaines se concentrer dans les cités et se grouper en nations, — les individus, unis par des rapports de plus en plus nombreux et complexes, se ressembler de plus en plus, par certains côtés, en même temps que de plus en plus ils différaient par certains autres, — l'assimilation s'étendre en même temps que s'approfondissait la différenciation professionnelle, — la complication sociale enfin accompagner l'unification. Tous phénomènes qui, par les impressions journalières qu'ils imposent, par les réflexions inévitables qu'ils suggèrent aux esprits, tendent spontanément à les élargir pour y faire entrer, avec la notion de l'unité de l'espèce humaine, celle de la valeur propre de chaque personnalité, avec le sentiment des solidarités nécessaires, celui du droit égal des membres du corps social. C'est en ce sens que nous pouvions soutenir que, dans l'histoire des sociétés occidentales, rien n'autorise à présenter comme tombées du ciel les idées égalitaires; bien plutôt les voit-on naître des entrailles mêmes de ces sociétés. Du moins pour que ces idées se répandissent jusqu'au cœur des masses, a-t-il fallu que l'effort des initiateurs fût aidé et comme porté par le mouvement général de la civilisation.

Que l'on compare, de ce point de vue, les conditions de développement qui s'offraient au christianisme avec celles que rencontrait l'autre religion prosélytique dont on l'a bien des fois rapproché, pour mesurer leurs contributions au progrès des idées égalitaires. Le Bouddha eût-il vraiment rêvé l'égalité sociale des hommes, c'était là une pensée qui ne pouvait vivre dans l'atmosphère hindoue. Bien loin de lui préparer les voies, les formes sociales, ici, se dressaient devant tout effort pour incarner cette pensée dans la réalité historique. Tandis qu'ailleurs les groupements primitifs, qui empêchaient les hommes de se mêler, se sont élargis en se compénétrant, ici, conservant et exagérant leur exclusivisme et leur étroitesse, ils continuent de s'opposer aux contacts intimes, aux échanges de sangs et d'idées, aux mobilités unificatrices. Nous ne rencontrons pas, dans l'histoire de l'Inde, de cités proprement dites, ni de nations à l'intérieur desquelles les cercles sociaux se multiplient en s'entrecoupant. Sur le sol hindou, aux sillons durcis et comme gelés par l'atmosphère de la caste, les semences égalitaires ne pouvaient germer. Nul sol, au contraire, n'est mieux préparé pour les faire fructifier que le sol occidental, inlassablement labouré comme il l'a été par tous les événements de notre histoire.

C. Bouglé.

## FAITS ET APERÇUS

A LONDRES

Moins éphémère qu'à Paris, la *Season* expire cependant à Londres, non sans avoir été, ce printemps-ci, follement ardente.

Londres se pare à son approche : les petites villas, si monotones, dont les innombrables rangées forment les quartiers de repos, se fleurissent délicieusement. Sur l'étroit et coquet perron, aux côtés de la porte luisante aux cuivres éclatants, brille la verte fraîcheur d'arbustes et de plantes disposés et soignés avec amour. Il est des balcons, des façades qui disparaissent sous de ravissantes gerbes de roses ou de glycines.

Les parcs, à la différence de nos admirables jardins parisiens, présentent peu de fleurs. Mais leurs immenses pelouses, ornées de loin en loin de quelques grands

arbres centenaires, s'émaillent de babies potelés, dont les joues empourprées, sur les vêtements blancs et flottants, sont l'orgueil et la grâce de la grande cité. Ces bambins sont précocement assouplis à tous les sports : le matin, dans la cavalcade qui galope à Hyde-Park figurent, montés sur poneys, nombre d'écuyers de huit ans et de minuscules amazones.

Il faut et ces demeures gracieuses et ces vertes étendues pour délasser du labeur inouï de la capitale anglaise ses habitants. Sur les rives charbonneuses, hérissées d'entrepôts et d'usines, de la Tamise, comme dans les longues et noires voies de la City, les affaires, maritimes ou commerciales, suscitent à cette époque un grouillement fantastique de gens et de transports. Et à cet intense mouvement d'affaires se juxtapose la plus brillante animation mondaine. A Piccadilly, l'afflux des luxueux équipages ne s'interrompt qu'à l'heure des distractions dans ces grands clubs, où se concentrent le confort et l'agrément de la vie anglaise. Cette ardeur débordante se dépense même aux divertissements populaires de Cristal-Palace comme aux sports plus aristocratiques en honneur sous les ombrages de Richmond.

Cette année, la vogue a été à l'art et aux hôtes français. Les actrices parisiennes, Mmes Sarah Bernhardt et Réjane, Mmes Le Bargy et Georgette Leblanc, ont recueilli un tribut d'admirations, mitigées parfois de courtoises réserves. Les chansons anciennes d'Yvette Guilbert ont été comme toujours, appréciées. Aux courses d'Ascot la fine élégance de nombreuses jeunes femmes françaises fit sensation.

D'ailleurs, en se révélant politique d'une singulière pénétration, Edouard VII se pique, comme naguère, de goût parisien. Devant Buckingham-Palace, jusqu'alors enfoui sous les frondaisons de Saint-James, il a fait dessiner un vaste rond-point orné de massifs en fleurs et clos d'une légère balustrade d'où s'évadent, entre d'harmonieuses colonnes rostrales, de splendides avenues : l'une d'elles mène à Piccadilly et une autre, authentique cadette, avec ses sextuples rangées d'arbres, de nos Champs-Elysées, à Trafalgar-Square.

Sous l'inspiration royale, Londres reçoit maints embellissements. Palais et somptueux édifices remplacent, dans les amples rues du centre, les maisons basses et noires de jadis. Des perspectives sont ouvertes. Aussi, à la suite de l'entente cordiale, un peu de l'exquise beauté parisienne pénètre dans l'immense et sombre métropole commerciale.

### L'OPINION ANGLAISE SUR LA RUSSIE.

Elle est assez alarmiste.

C'est avec chagrin, et non avec plaisir, que nous relevons, écrit le *Spectator*, l'existence en Russie de tous les symptômes qui précédèrent la chute de la dynastie des Bourbons en France : un souverain bien intentionné, mais faible ; une classe intellectuelle qui méprise tout ce qui existe, de l'église à la gendarmerie ; des ministres de capacité inférieure et sans action sur le peuple ; des chefs populaires imbus de « doctrines » en désaccord avec les faits ; une communauté furieuse contre les riches ; une armée démoralisée par la défaite, par la méfiance à l'égard de ses officiers, et mécontente des souffrances sans compensation endurées tant en paix qu'en guerre.

Un souverain fort pourrait, semble-t-il, remédier à ces maux, un monarque qui, tout en se réservant la direction des affaires, assurerait à son peuple la liberté individuelle, la liberté de religion, de parole et d'action sociale.

Aussi, nous affligeons-nous, ajoute la revue anglaise, de voir cette hypothèse devenir invraisemblable en Russie : quand, par exemple, dans une entrevue avec les délégués des Zemstvos le souverain évite d'être précis, hésite à renoncer à une partie de ses prérogatives, croit encore pouvoir demeurer l'unique souverain, tout en partageant le gouvernement avec un Parlement...

### LES VISÉES DU KAISER.

En ce moment, écrit l'*Outlook*, le Kaiser n'est guère moins que le dictateur de l'Europe. Il dispose d'une puissance actuelle et potentielle presque napoléonienne...

Après s'être vainement efforcé durant dix-huit ans d'hypnotiser la France, il s'efforce maintenant de la terroriser. La pression, employée pour amener la chute de M. Delcassé, sera mise en œuvre pour arracher des concessions plus graves encores.

Suivant les calculs allemands, il faut instruire la France, brutalement s'il est nécessaire, de l'importance de l'Allemagne ; lui apprendre que son existence même dépend de la condescendance de sa voisine de l'est ; qu'elle est absolument isolée en Europe, et que, contre les dangers de cette isolement, nul accord avec l'Angleterre ne peut être efficace.

Une fois cette leçon apprise, la conclusion qu'il est de l'intérêt de la France de s'attacher à l'Allemagne deviendra, pense-t-on à Berlin, inévitable.

### JAPON ET ANGLETERRE

La *Saturday Review*, en discutant le renouvellement de l'alliance japonaise exprime l'opinion que l'Inde est hors du domaine de l'activité japonaise.

Il n'y a aucune raison de craindre que le Japon entreprenne une croisade pour le triomphe de l'idée asiatique, sauf peut être dans des fins purement nationales. Une menace autrement redoutable réside dans les relations futures du Japon avec les parties de l'empire britannique qui ne sont point asiatiques. En fait, il est très difficile de voir quelle réponse satisfaisante on pourrait faire à une protestation du Nippon contre la politique d'exclusion pratiquée par quelques colonies britanniques à l'égard des Japonais. Le Japon s'est montré supérieur à une grande puissance européenne sur le champ de bataille, et au moins son égale pour l'application en guerre des usages humanitaires. Il jouit d'une alliance conclue avec la Grande-Bretagne sur un pied d'égalité. En vertu de quel raisonnement peut-on donc exclure de quelques-unes des colonies ses sujets, comme inaptes à travailler et à y vivre ?

La seule réponse concevable est que le gouvernement de Londres n'a aucun contrôle sur la législation coloniale, ce qui revient à dire que l'empire n'est rien qu'une confédération très lâche, sans autorité centrale... et c'est malheureusement un fait.

Jacques Lux.

Paris. — Typ. A. Davy (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame. — *Le Propriétaire-Gérant :* FÉLIX DUMOULIN

# REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

# REVUE BLEUE

**FONDATEUR : EUGÈNE YUNG**

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 2 — 5e SÉRIE — TOME IV — 8 JUILLET 1905


## LA CRISE HONGROISE [1]

Le royaume de Hongrie est un pays très peu connu en France. Cependant, il compte vingt millions d'habitants, et est au même niveau de civilisation, que la France, l'Allemagne, l'Italie ou l'Angleterre.

Ce pays, conquis il y a plus de mille ans par les Magyars, (race guerrière et forte, que l'Europe entière craignait au xe siècle, au point qu'on avait introduit dans la liturgie ces mots : *de sagittis Hungarorum libera nos Domine* !) et qui par le chiffre de sa population, son progrès dans les sciences et les arts, mériterait d'être une des puissances reconnues du concert des États en Europe, est considéré au contraire comme faisant partie de l'Empire d'Autriche.

Ce fut le sort de tous les pays qui par la force des choses, créée par la devise de la maison d'Autriche : *bella gerant alii, tu, felix Austria, nube*, sont tombés sous la domination des Habsbourgs. L'Italie en est presque morte, la Bohème en est encore agonisante, et la Hongrie n'a pu se sauver, qu'à force d'énergie et de patriotisme.

Le souverain actuel, est le seul de sa race, qui sut comprendre cette vérité, que le despotisme a fait son temps. Malheureusement aujourd'hui, après un demi siècle de règne, le vieillard qui porte sur son front deux lourdes couronnes, (celle, impériale, d'Autriche, et celle, royale, de Hongrie), semble vouloir revenir à ses premières idées, celles de sa première jeunesse ; il s'était distingué de ses ancêtres par son respect pour les lois, et par sa sagesse modérée ; ce serait désolant si, mal conseillé, il se décidait à présent à quitter la voie qu'il suivit, depuis trente-huit ans pour le bien de ses peuples, la sécurité de son trône, et la gloire de sa couronne.

Montesquieu a dit « la plupart des princes et des ministres ont bonne volonté ; ils ne savent comment s'y prendre ».

Cette phrase du grand écrivain s'applique à nos faits, sauf à en retrancher le mot : *ministres*; car c'est leur mauvais vouloir et leur folie qui créèrent la crise actuelle.

Le prince lui-même conserva sa bonne volonté jusqu'à tout dernièrement ; mais à présent il est à craindre qu'il ne la perde sous l'influence des mauvais conseils qu'on lui donne ; car — c'est encore Montesquieu qui l'a dit — « quand dans un royaume il y a plus d'avantage à faire sa cour qu'à faire son devoir, tout est perdu ». Il y a des gens qui font leur cour, et nous, les patriotes, nous faisons notre devoir, telle est l'origine de la crise qui sévit en Hongrie.

Pour comprendre la nature de cette crise, qui en est arrivée au point de menacer la constitution du pays, il faut savoir les faits suivants :

La constitution de la Hongrie, est aussi ancienne que celle de l'Angleterre ; la *Magna Charta* anglaise,

---

1. M. François de Kossuth, l'éminent chef de l'opposition parlementaire en Hongrie, a bien voulu écrire, pour les lecteurs de la *Revue Bleue*, les pages qui suivent. En nous adressant son manuscrit, il nous dit : « Depuis nombre d'années, je n'ai plus que de rares occasions de parler et d'écrire le français, je commence par conséquent d'oublier un peu la « Reine des Langues », que je parlais et écrivais dans le temps comme un Français de France, mais *Eheu .. labuntur anni*... comme disait Horace ! »

Ce sont là paroles trop modestes. M. François de Kossuth, dont le nom demeure, depuis 1848, si populaire parmi nous, écrit toujours le français en lettré de race.

et la *Bulla Aurea* hongroise datent de la même époque.

La constitution hongroise a été oligarchique jusqu'en 1848, lorsqu'il advint un fait sans précédent dans l'histoire des peuples : la noblesse hongroise, sur la proposition de Louis Kossuth (membre lui-même d'une famille de la plus ancienne noblesse) se défit *motu proprio* de ses privilèges, et proclama l'égalité civile et politique. Des millions de serfs furent libérés de ce chef, et sont devenus propriétaires des fermes qu'ils cultivaient de père en fils.

La nouvelle constitution de la Hongrie régla aussi les rapports du royaume avec l'Autriche; et il fut convenu que ces rapports seraient tels que l'exige l'union personnelle des deux états, à savoir l'indépendance absolue et réciproque, mais l'alliance offensive et défensive perpétuelle, basée sur l'identité du souverain.

Le roi qui régnait alors (Ferdinand V) accepta et confirma cette coustitution, mais bientôt une révolution de palais éclata dans la Hofbourg de Vienne; le vieil Empereur et Roi Ferdinand (décrépit de corps et faible d'esprit), fut amené à se démettre; un échelon dans la succession pragmatique fut sauté, et le souverain actuel, François-Joseph, fut proclamé empereur.

Très jeune, ce souverain devint victime de la réaction, qui lui fit abroger non seulement la constitution, mais encore l'indépendance de la Hongrie.

Une lutte acharnée s'en est suivie entre la Hongrie qui défendait son existence comme nation et comme état, et le principe impérial autrichien qui voulait faire de l'empire polyglote un empire uniforme... idée folle qui ne comptait ni avec les souvenirs du passé, ni avec les exigences du présent, ni avec les droits de l'avenir.

La Hongrie fut victorieuse dans cette lutte; et l'empire d'Autriche, battu en vingt batailles rangées, dut implorer le secours de la Russie, laquelle sous Nicolas, se piquait de représenter, dans le monde, l'idée et les principes de l'absolutisme et de la réaction.

L'Autriche et la Russie réunies, eurent le dessus dans la lutte, surtout par suite du découragement suivi de trahison qui désagrégea l'armée hongroise; et une longue période d'absolutisme survint alors, pendant laquelle les exécutions capitales étaient à l'ordre du jour.

Cependant l'Autriche, battue en Italie par la France, battue en Allemagne par la Prusse, sans finances, sans crédit, lancée sur la pente de la démoralisation et de la banqueroute financière et morale, dut courber la tête, et faisant à mauvais jeu bon visage, se pacifia avec la Hongrie.

C'est alors que la constitution de 1867 a été votée et sanctionnée par le présent Roi de Hongrie, qui fut couronné avec la couronne légendaire de Saint-Etienne, et prêta serment sur la constitution.

D'après ce nouvel état de choses la Hongrie et l'Autriche étaient censées être deux états indépendants l'un de l'autre, avec parité absolue de droits. Certaines affaires furent communes, à savoir l'armée et les Affaires étrangères et la Hongrie accorda à son Roi le droit royal du commandement suprême de l'armée hongroise, et celui d'organiser et de conduire cette armée.

Le Roi de Hongrie, étant aussi Empereur d'Autriche, et étant d'ailleurs allemand de naissance, de traditions, d'habitudes et d'idées, introduisit dans l'armée hongroise le commandement et l'administration allemands, et donna aux troupes hongroises des drapeaux impériaux autrichiens. Les deux tiers des officiers étaient autrichiens eux-mêmes, et l'armée payée par la Hongrie, et recrutée en ce pays, avait toutes les allures d'une armée d'occupation étrangère.

L'armée fut ainsi germanisée, ou plutôt rendue autrichienne et impériale, ce qui était d'autant plus absurde, que la population allemande en Hongrie ne fait pas tout à fait 12 p. 100 du nombre total des habitants.

Peu à peu l'armée devint ainsi un État, dans l'État; instrument aveugle de tout ce qui rêvait d'impérialisme et de réaction.

La Hongrie, pour vivre en paix, toléra cet abus considérable; et probablement bien peu de nations en auraient fait de même. Bien certainement la France n'aurait jamais toléré que sa glorieuse armée soit commandée en allemand. Tout Français doit trouver naturel, que la patience du Hongrois vint aussi à bout sur ce sujet.

La goutte d'eau, qui fit déborder la coupe, a été la prétention du ministère commun de la guerre, d'augmenter le nombre des conscrits, et, par suite, d'augmenter le budget de la guerre, sans rime ni raison.

Cette prétention fut affichée au beau moment où, en Hongrie, il y avait une crise économique telle qu'en nombre de « comitats » on dut distribuer du blé au peuple pour éviter la famine. Le parlement lui-même consacra plusieurs centaines de millions à des travaux entrepris en vue d'apaiser la pauvreté publique.

Il fallait en vérité avoir peu de perspicacité pour augmenter en un pareil moment des charges qui déjà en principe sont antipathiques en Hongrie, à cause du caractère impérial abusivement donné à l'armée.

Aussi, tout le pays s'en est indigné; et l'opinion publique se manifesta d'une façon très nette en faveur de la résistance.

L'opposition au parlement prit fait et cause pour l'aversion publique (comme d'ailleurs c'était son devoir) et deux gouvernements furent renversés successivement sur cette question.

Cependant le ministre de la guerre avait abandonné sa prétention, mais il s'est agi alors de dépenser 450 millions pour de nouveaux canons, armements, etc.

Un article de la constitution Hongroise donne au pays le droit de fixer les conditions auxquelles les crédits sont accordés.

La condition fixée par le pays a été celle de l'abolition du commandement allemand et du drapeau impérial autrichien dans l'armée hongroise.

Le Roi se refusa d'accéder à cette condition, et la nation ne démordit pas de son droit de la poser.

Ceci explique en peu de mots la crise Hongroise.

Les détails de cette crise sont sans doute singuliers.

Ainsi, le comte Tisza eut l'idée de violer de vive force les règlements de la Chambre des députés, pour faire passer une de ses propositions.

La minorité de la Chambre se raidit contre cette infraction.

Alors on a projeté d'expulser les députés de la minorité, et le président (humble serviteur du pouvoir), envoya dans ce but quarante lutteurs à poings solides (!)

Le président Perczel, tout magyar qu'il est, ne connaissait cependant pas la nature des Magyars, qui n'admettent pas les menaces et les provocations. Aussi, à la première occasion, les quarante lutteurs officiels, envoyés par la présidence, furent tout simplement mis à la porte de vive force, de façon qu'ils n'ont plus osé se présenter de nouveau.

La chambre fut alors dissoute ; mais aux élections générales le parti Tisza perdit sa majorité. La coalition des partis patriotiques eut une grande majorité de son côté, et en celle-ci les deux tiers des votes appartiennent au parti de l'indépendance, dont le programme est : la réalisation de l'union personnelle avec l'Autriche au lieu des liens actuellement existant entre les deux pays.

Le roi a voulu appeler au pouvoir la nouvelle majorité, mais sans admettre son programme. Dans ces conditions, la majorité refusa le pouvoir ; en effet, c'eut été le *non plus ultra* de l'immoralité politique, que de changer de programme comme on change de chemise, rien que pour jouir des biens du pouvoir.

La majorité réclame la langue et le drapeau hongrois dans l'armée hongroise.

Le Roi se refuse à faire justice au sentiment national.

Roi et nation se sont raidis chacun de son côté, et il est à craindre que la constitution ne soit immolée à cette lutte, dans laquelle le roi semble oublier, que les rois sont faits pour les nations, et non les nations pour les rois ; car il n'y a pas de rois sans royaume mais il y a bien des nations sans roi.

En ce moment un gouvernement extra-parlementaire est au pouvoir, avec le vieux général Féjervary à sa tête. Le vieux troupier eut un vote de blâme le premier jour de son entrée à la Chambre ; lequel vote se renouvela à la Chambre des Magnats.

Cependant ni le vieux général, ni son seigneur et maître le Roi, n'ont voulu en prendre note. Le général offrit *proforma* sa démission, que le roi refusa d'accepter. La crise prit ainsi un caractère permanent et grave, car la nation hongroise est comme la garde à Waterloo qui meurt, mais ne se rend pas !

FRANÇOIS DE KOSSUTH,
Député au Parlement de Hongrie.



## LES CONDITIONS ACTUELLES DE LA GUERRE DE FORTERESSE (1)

Arrivé le 11 au matin sur la deuxième crête à 1.500 mètres environ des redoutes, Skobeleff monte son attaque : il dispose son infanterie derrière la deuxième crête, à l'abri des vues, sur plusieurs lignes prêtes à s'appuyer mutuellement en temps opportun et ses batteries de manière qu'elles puissent protéger le dispositif sur son front et sur ses flancs, aussi énergiquement que le permettra la pauvreté de l'approvisionnement en munitions. A l'heure dite, la première ligne débouche de la crête qui fait face aux redoutes, descend avec de grandes pertes le glacis, puis, arrivée au fond du ravin, au ruisseau des Fontaines, est arrêtée net par le feu. Le 7e régiment, en seconde ligne, s'avance à son tour et pousse la première ; on gagne ainsi un peu de terrain, 200 à 250 pas, et la chaîne de tirailleurs atteint le milieu du glacis remontant vers la position ennemie. Nouvel arrêt et même commencement d'égrènement vers l'arrière ; Skobeleff appelle sa dernière ligne, le 6e régiment d'abord, puis deux bataillons de chasseurs ; sous cette double impulsion on arrive presque au bord du fossé. Mais cela ne suffit pas et il n'y a plus rien en arrière pour donner un nouvel élan. Alors intervient le facteur moral, l'exemple du chef : Skobeleff se lance en avant de ses troupes ; son cheval tombe criblé de balles, le cavalier se relève et saute le premier dans la redoute entraînant ses hommes aux cris de hourrah ! La redoute D, la plus occidentale, est enlevée.

Comme Skobeleff s'est parfaitement rendu compte du danger momentané que court l'infanterie sans

(1) Voir la *Revue Bleue* du 1er juillet 1905.

l'appui du canon, sous les feux combinés des deux armes de l'adversaire, il appelle immédiatement de l'artillerie : quatre pièces seulement purent être amenées à grand'peine par suite des difficultés du terrain et de l'efficacité du tir ennemi. Voyons maintenant le résultat d'après un rapport russe : « L'apparition de ces pièces dans la redoute fut on ne peut plus opportune. Les soldats qui défendaient la redoute accueillaient nos pièces par des cris de joie, d'autant plus qu'à ce moment on voyait s'avancer du côté de la redoute de Krichine des chaînes épaisses bientôt suivies de fortes colonnes qui attaquaient notre aile gauche. Les nôtres reçurent les assaillants par des feux de mousqueterie, la demi-batterie du capitaine Vasiliew leur envoya des obus à balles. L'ennemi s'arrêta à 150 sagènes de notre position et, commençant à subir des pertes considérables, se mit en retraite. »

Ce fait met bien en évidence la nécessité d'amener le plus tôt possible des canons sur la position conquise. Mais ce qui rend la situation momentanément très difficile pour l'assaillant, c'est que son artillerie, qui a dû soutenir l'attaque jusqu'au dernier moment, est en grande partie fort éloignée encore et ne peut arriver qu'en très petit nombre, goutte à goutte, pour ainsi dire; elle est donc en état d'infériorité marquée sur l'artillerie adverse; cette infériorité, qui n'aurait qu'une importance secondaire avec des canons lisses dont les effets sont lents, est d'autant plus accusée et d'autant plus grave que le canon a des effets plus puissants et plus rapides. Aujourd'hui la supériorité fugitive, mais certaine, de la défense à ce moment serait beaucoup plus dangereuse encore qu'en 1877. C'est ainsi que les progrès de l'armement modifient peu à peu les conditions de la guerre.

La redoute D tombée, les Russes s'étendirent peu à peu vers l'Est jusqu'à la voisine, la redoute C ; Skobeleff se maintint toute la nuit sur la position conquise qui portera son nom dans l'histoire ; mais le lendemain matin Osman, dégagé dans les deux autres secteurs, concentre toutes ses forces dans le secteur Sud Ouest et, comme aux batailles précédentes, un vigoureux retour offensif, bien appuyé par l'artillerie en arrière, numériquement supérieure à celle que les Russes pouvaient lui opposer, force Skobeleff à une retraite fort habilement conduite, mais extrêmement difficile.

A la suite de la troisième bataille les Russes renoncent à l'attaque de vive force et entreprennent un siège en règle qui n'eut raison de Plewna que par la famine, le 10 décembre seulement, après une résistance de trois mois et vingt jours.

La différence avec le passé est saisissante. Ici il n'y a plus d'obstacle passif : de simples tranchées de fortification improvisée qui ne sont même précédées d'aucune de ces défenses accessoires généralement employées, fils de fer, abattis, etc. ; les Turcs manquaient des matériaux nécessaires.

L'étude sommaire du siège de Plewna permet de déterminer quatre caractéristiques de la défense moderne.

1° *La fortification éventuelle tire une force considérable* de la puissance même des feux d'infanterie : ces feux arrêtent net l'attaque dans le secteur Est à la deuxième bataille et dans le secteur Sud à la troisième ; dans cette même journée les feux d'infanterie clouent sur place les Roumains maîtres de la redoute de Griwitza. L'action ne se fait plus sentir aux pieds même de l'obstacle, mais au loin, à la portée croissante des balles du fusil.

2° *La simple fortification légère de champ de bataille est presque invulnérable à l'artillerie* ; cette invulnérabilité est due, non pas à la force des éléments, mais bien à leur nombre et à leur étendue. Or cette étendue est intimement liée à la puissance de l'armement, car, plus le fusil a des effets prompts et certains, plus il est possible de réduire le nombre des défenseurs d'un front donné et de développer, par conséquent, les lignes de défense. La fortification improvisée adopte, pour ainsi dire, la même formation que l'infanterie, la *formation déployée*, par laquelle elle échappe non seulement à l'artillerie de campagne, mais mieux encore à l'artillerie de gros calibre : en effet, envoyer douze à quinze obus de 155, par exemple (40 kg.) pour bouleverser un mètre de tranchée et tuer l'homme qui est derrière c'est prendre une massue pour écraser une puce. Les canons de siège des Russes ne purent rien sur les tranchées turques ; la guerre du Transvaal a montré l'inanité des pièces de gros calibres contre la fortification de champ de bataille ; aujourd'hui, si l'on en croit les dernières correspondances, les Russes et les Japonais, sourds aux leçons de l'histoire, en reviendraient de leur confiance dans les gros calibres contre la fortification de champ de bataille. C'était à prévoir ; c'*était prévu*.

3° Si le feu n'arrête pas l'assaillant, la défense peut profiter de l'instant où elle a momentanément deux armes contre une pour reprendre ses avantages. Pour cela il lui faut la *profondeur*, facteur dont il n'était pas question du temps de Froissard.

4° Enfin le facteur prépondérant de la défense n'est plus l'obstacle passif, mais bien la *force active*, le *feu* qui arrête l'assaillant et la *contre-attaque* qui le déloge d'une position conquise. La force active, en définitive, c'est l'*homme*. Aussi la supériorité numérique qui n'avait pas une grande importance, il y a cinq cents ans, en prend une chaque jour croissante.

A mesure que la simple fortification éventuelle

voit chaque jour son rôle grandir, le degré de résistance de la fortification permanente, constituée par des forts de grand relief mais d'étendue restreinte, est en décroissance manifeste ; les explosifs violents sont devenus pour ces forts un danger auquel ils ne peuvent plus se soustraire. Déjà Stœssel dit que rien ne pouvait protéger les fortifications de Port-Arthur contre les obus de 11 pouces des Japonais. Aussi, autant nous poussons à la réduction des calibres de l'artillerie de campagne et de l'artillerie destinée à l'attaque des fortifications de champ de bataille, autant nous réclamons d'énormes calibres et des explosifs violents contre la fortification permanente.

*
* *

Nous allons maintenant retourner un peu en arrière, pour déterminer une cinquième caractéristique de la guerre de siège moderne ; je veux parler de la *défense extérieure*. Le siège de Belfort marque l'une des étapes les plus intéressantes à cet égard.

Les gouverneurs qui s'étaient succédé avant 1870, d'accord avec leur Conseil de défense, étaient d'avis de borner la défense aux fortifications existantes, la ville, le château, le plateau de la Miotte et de la Justice et le fort des Barres. Le colonel Denfert avait vu jusqu'alors rejeter toutes ses propositions, lorsqu'il demandait d'occuper le plateau des Perches à 1.200 mètres environ au Sud-Est du château qu'il domine en partie, de tenir les villages de Danjoutin et de Pérouse, qui tiennent les ailes du plateau des Perches et de disputer vigoureusement à l'ennemi les dehors de la forteresse. Ce projet était considéré « comme téméraire, et exposant la garnison à périr en détail hors des remparts » (Relation du siège). Dès que Denfert prit le commandement de la place, il résolut d'appliquer ses idées, en se passant, avec raison, des avis toujours timides d'un conseil de défense et il montra dans l'exécution une volonté, une persévérance, un caractère, dignes des temps antiques. « Il était d'avis, qu'avec une garnison d'un peu plus de 16.000 hommes, comme celle de Belfort, on devait occuper, ou disputer pied à pied, toutes les positions extérieures de la Place situées sous le feu des canons des forts et des redoutes. » Il fit occuper le plateau des Perches par deux redoutes, comme Lecourbe en 1815; et porta la ligne extérieure de défense fort au delà sur un périmètre de 24 kilomètres environ. Dans la conception du gouverneur, les ouvrages constituaient une grande batterie centrale destinée principalement à appuyer par des feux lointains la défense extérieure.

Bien pénétré des idées de son chef, le capitaine de la Laurencie, qui fut l'âme de la défense en ce qui concerne l'artillerie, fut conduit à faire modifier les affûts et les plateformes, afin d'utiliser la grande portée des canons rayés et de permettre à chaque pièce de tirer non seulement dans la direction de son embrasure, mais dans les azimuts les plus variés, tout en restant masquée aux vues de l'ennemi. C'était la première application du *tir indirect sur but invisible*, tir condamné alors par toutes les sommités de l'arme ; c'était une véritable révolution dans l'emploi de l'artillerie, révolution qui fut sanctionnée par l'expérience de la guerre. Croirait-on qu'après la campagne, des officiers généraux ont blâmé le capitaine de la Laurencie d'avoir osé toucher au sacro-saint matériel consacré par les tables de construction du Comité ! C'était pour eux un sacrilège ; sacrilège sans lequel Belfort serait aujourd'hui allemand. Voilà jusqu'où peut aller l'aberration humaine !

Deux incidents du siège nous permettront de constater les résultats obtenus. Le 15 novembre 1870, dans une sortie contre le village de Bessoncourt occupé par les Allemands, l'artillerie rayée du fort de la Justice et une pièce de 24 rayée de la redoute des Hautes-Perches, infligèrent à l'artillerie allemande de très fortes pertes à la distance de 4.000 mètres; une seule section prussienne eut deux officiers, neuf hommes et quinze chevaux tués ou blessés, c'est-à-dire à peu près tout son personnel de combat. Le 26 janvier 1871, les Prussiens, après avoir établi une première parallèle devant la hauteur des Perches, en tentèrent l'assaut. Une compagnie prussienne qui avait sauté dans les fossés de la redoute des Basses-Perches, dont elle ne put escalader l'escarpe taillée dans le roc, réclame en vain du renfort ; celui-ci ne peut arriver parce que l'artillerie de la Place balayait l'espace compris entre la parallèle et la redoute ; deux compagnies allemandes, qui avaient chassé les mobiles des tranchées creusées à droite et à gauche des Basses-Perches, furent repoussées par un retour offensif des mobiles bien appuyé par le canon de la Place ; enfin une compagnie allemande, qui avait réussi à atteindre la crête entre les deux redoutes, en fut délogée par l'artillerie du château. Ainsi, dans ces deux journées, l'artillerie du corps de Place appuie non seulement la défensive, mais l'offensive extérieure à grande distance, puis la contre-attaque intérieure des mobiles ; elle déloge l'adversaire d'une position conquise et empêche l'arrivée des renforts ennemis en battant systématiquement une zone de terrain.

Ce que nous devons surtout retenir du siège de Belfort, c'est l'efficacité de la *défense extérieure* qui, impossible avant l'emploi des armes à feu, s'accuse plus nettement à chaque progrès de l'armement et se manifeste brillamment à Belfort. On n'a rien vu de semblable à Plewna, probablement par suite d'une préparation insuffisante du personnel de l'artillerie

turque. La *défense extérieure* constitue en définitive une cinquième caractéristique de la guerre de siège moderne.

* * *

Nous venons de considérer le point de départ et le point d'arrivée. Cependant il n'est peut-être pas inutile de bien comprendre que les conditions de la guerre de siège ne se sont pas modifiées brusquement comme le montrerait le bond de cinq siècles que nous avons fait d'un seul coup. En effet, dès que l'artillerie fut assez forte pour menacer sérieusement les anciennes murailles et la mousqueterie assez certaine de ses effets, on vit se manifester la possibilité de la défense extérieure, l'utilité de la fortification improvisée annexée à son ainée, le principe de la défense en profondeur par le feu et l'offensive.

Ainsi en 1552, au siège de Metz, dès l'ouverture des premières tranchées de l'assaillant, « les travaux d'approche étaient fort gênés par les sorties continuelles et meurtrières des assiégés qui étaient appuyées par le canon du rempart et par les arquebusiers qui bordaient les murailles ». (Colonel Azibert, *Sièges célèbres*). C'est l'embryon de la défense extérieure, limitée alors à la courte portée des armes à feu de l'époque. Au même siège l'assiégeant ouvre successivement deux brèches aux Portes Champenoise (aujourd'hui Serpenoise) et d'Enfer; mais les défenseurs construisent en arrière de chaque brèche un mur en terre, première manifestation de la fortification improvisée, destinée à défendre la brèche par le feu d'abord, puis par la contre-offensive ensuite. L'Empereur Charles-Quint, impuissant contre cette muraille en terre, couverte à ses coups, n'ose pas faire donner l'assaut et lève le siège.

Trois ans plus tard, Montluc, chargé de défendre la ville de Sienne, affermit tout spécialement l'idée de la défense en profondeur, avec l'emploi de la fortification éventuelle et de la contre-offensive : dès que l'ennemi établit ses batteries contre une partie de la fortification, Montluc fait aussitôt élever en arrière ce qu'il appelle une *retirade en terre*. Laissons-lui la parole : « Or avais-je tousiours délibéré que si l'ennemi nous venait assaillir avecques l'artillerie de me retrancher loin de la muraille où se ferait la batterie pour *les laisser entrer à leur aise* : et faisais estat tousiours de fermer les deux bouts et y mettre à chacun quatre ou cinq grosses pièces d'artillerie chargées de grosses chaines et de gros cloux et pièces de fer. Derrière la retirade je délibéray mettre tous les mousquets de la ville, ensemble l'arquebuzerie : et comme ils seraient dedans, faire tirer l'artillerie et l'arquebuzerie tout un coup. Et nous qui serions aux deux bouts, venir courant à eux avec les piques et hallebardes, espées à deux mains, espées et rondelles... Et par ainsi je les voulais laisser entrer et faire peu de défense à la brèche, afin de leur donner la bataille dans la ville, après être passez par la furie de notre artillerie et arquebuzerie. »

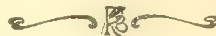
Sienne ne fut pris que par la famine.

Dans la suite on s'est servi souvent de la retirade pour défendre une brèche, mais jamais le principe de la *défense en profondeur* et du *retour offensif*, exécuté au moment où l'attaque est dans une situation difficile, ne fut posé plus nettement. Pour Montluc la muraille de fortification permanente n'est pour ainsi dire plus qu'une amorce pour amener le véritable combat en arrière. Ici la profondeur est faible, elle n'excède pas la largeur de la rue du rempart; à Plewna, le procédé est le même, mais la profondeur est de 2.500 mètres face au Nord, 3.000 mètres face à l'Est; 1.200 mètres face au Sud.

Les conditions modernes de la guerre que nous avons essayé de mettre en évidence ne sont pas absolument nouvelles, mais elles s'accusent d'autant plus que les armes à feu sont plus perfectionnées. Or, dans ces derniers temps, les progrès ont été si rapides que l'évolution dans les conditions de la guerre le fut aussi. Cela expliquerait pourquoi beaucoup d'esprits de valeur, mais un peu lents ou insuffisamment méditatifs, ne se sont pas encore rendu compte de l'évolution que nous venons de constater; c'est pourquoi aussi, nous l'espérons du moins, l'on n'a pas encore entrepris officiellement l'étude des *Places du moment*.

Général H. Langlois,
Ancien membre du Conseil supérieur de la guerre.

(*A suivre.*)



## SCHILLER DEVANT L'OPINION ALLEMANDE

La critique allemande n'a pas toujours été bonne pour Schiller. La *Gazette de Voss* n'écrivait-elle pas déjà en 1784, à propos des représentations de *l'Intrigue et l'Amour* à Berlin : « Voilà, en vérité, une production qui est la honte de notre siècle ! De quel front un homme peut-il écrire et faire imprimer de telles insanités? Il y a bien quelques scènes dont on aurait pu faire quelque chose, mais il suffit que cet auteur mette la main à un sujet pour que tout se réduise aussitôt en écume et en fumée. » Celui qui écrivait ces lignes était pourtant un homme distingué, ou du moins il le devint plus tard : c'était Charles-Philippe Moritz, qui a laissé un nom comme archéologue et même comme romancier. Il fit un voyage en Italie, où il eut des rapports presque jour-

naliers avec Gœthe, et où sans doute son caractère sauvage s'humanisa. A son retour, il s'arrêta longtemps à Weimar, et il est piquant de voir Schiller, au sortir d'une conversation avec lui, dire dans une lettre : « Moritz est venu me voir, et j'ai causé fort agréablement avec lui ; la conversation a porté sur mes idées favorites. Il est tout pénétré d'enthousiasme pour Gœthe : il sait s'intéresser aux choses sérieuses ; il semble prendre à tâche de s'améliorer (*sich zu verbessern*) (1) ».

Les derniers mots contenaient-ils une malice ? Ou, ce qui est plus probable, Schiller n'avait-il jamais eu connaissance de la brutale diatribe de son interlocuteur repentant ? Il avait bien d'autres méfaits à pardonner à la critique. Ce qu'on jouait à Berlin dans les années 1783 et 1784, c'étaient bien ses trois premières pièces, *les Brigands*, *la Conjuration de Fiesque* et *l'Intrigue et l'Amour*, mais audacieusement corrigées par un obscur dramaturge, qui en touchait les droits d'auteur ; et la même gazette disait, à propos de *Fiesque*, « que Schiller était incontestablement un des rares génies dramatiques que l'Allemagne pouvait opposer à la France, mais qu'il avait besoin d'un critique à la fois bienveillant et sévère pour passer la lime sur ses écrits, et qu'il avait trouvé ce critique, cet ami, dans le sieur Plumicke, auquel il était réellement redevable du succès de ses pièces. »

Schiller a longtemps porté la peine des tirades révolutionnaires par lesquelles il débuta au théâtre. Le public n'admet pas volontiers qu'un auteur change d'opinion ou de méthode, surtout quand le changement implique toute une autre manière de considérer l'homme et la société. Schiller eut beau, dans la suite, faire sa paix avec l'humanité, écrire *Don Carlos*, *Wallenstein*, *Marie Stuart*, *la Fiancée de Messine*, il resta, aux yeux de la plupart de ses lecteurs, le grand justicier qui avait cité à sa barre tous les suppôts de la tyrannie, et il sembla que l'épigraphe qu'il avait mise à la seconde édition des *Brigands*, *in tirannos*, dût rester la devise de toute sa vie. « Schiller, dit Henri Heine, a écrit pour les grandes idées de la Révolution, il a détruit les bastilles intellectuelles, il a travaillé au grand temple de la liberté qui doit réunir toutes les nations en une seule confrérie ; il a été cosmopolite. Il a débuté par cette haine du passé qui éclate dans *les Brigands*, où il se montre comme un petit Titan espiègle, échappé de l'école, qui a bu de l'eau-de-vie et qui court casser les vitres du grand Jupiter. » Toutes les fois donc qu'il y eut des vitres à casser, que ce fussent celles du grand Jupiter ou celles d'un roitelet allemand, on invoqua le nom de Schiller ; et chaque fois, après que les gouvernements eurent mis les menottes aux casseurs de vitres, son crédit baissa. Les romantiques, qui ne rêvaient que de ressusciter le passé, ne l'aimaient pas ; la Sainte-Alliance le jugea dangereux ; et tandis qu'Iffland, son grand interprète, s'était fait applaudir par les officiers français qui tenaient garnison à Berlin, *Guillaume Tell* fut proscrit sous le règne de Frédéric-Guillaume III. Il est vrai qu'on toléra l'opéra de Rossini, mais à la condition que le héros principal fût remplacé par André Hofer, l'audacieux chef de partisans qui avait soulevé le Tirol contre Napoléon.

Aujourd'hui, l'Allemagne est apaisée et satisfaite ; elle se juge suffisamment libre, et elle a acquis par surcroît l'influence politique et la richesse matérielle. Elle est arrivée à un de ces moments où une nation peut croire qu'elle a définitivement atteint ce qu'elle avait longtemps cherché, et ces moments sont favorables pour l'impartialité des jugements littéraires. Aussi le centième anniversaire de la mort de Schiller a été l'occasion d'une fête patriotique dans le sens le plus large et le plus libéral du mot, et c'est à peine si quelques voix dissonantes se sont mêlées au chœur de louanges qui a salué la mémoire du grand poète. On s'est demandé, sans trop de parti pris, ce que Schiller avait été pour l'Allemagne, en quoi il avait contribué à l'éducation du public, quels éléments il avait déposés dans la conscience nationale. Une nation ne se connaît que par ses penseurs et ses poètes ; elle s'ignorerait toujours sans ce miroir où elle regarde son image agrandie. On pouvait donc rechercher, après un siècle révolu, quelle était, dans la formation du génie allemand, la part qui revenait à Schiller.

Il suffira de citer, à titre de curiosité, l'expérience faite par un médecin allemand sur cent soixante-quatorze recrues de l'armée prussienne, et dont le résultat a été publié dans la *Revue de Psychiatrie et de Neurologie* de cette année. Il s'agissait de faire « l'inventaire intellectuel » de ces jeunes soldats, dont quelques-uns étaient Polonais, mais dont la majeure partie étaient d'origine allemande. Cinquante-deux d'entre eux ne purent nommer aucun poète allemand ; cinq ne connaissaient que « Schill », ce qui peut servir d'excuse à la Convention Nationale qui, en 1792, décerna le titre de citoyen français « au sieur Gille, publiciste allemand ». A la question : quand Schiller a-t-il vécu ? les uns répondent : au XVI^e siècle, les autres le mettent au moyen-âge, d'autres encore le font contemporain de la guerre de Trente Ans qu'il a décrite, ou des guerres contre Napoléon ; la plupart témoignent simplement par leur mutisme de l'étonnement que leur cause la question. Lorsqu'on leur demande de citer un ou-

(1) A Caroline de Beulwitz, [illegible] décembre 1788.

vrage de Schiller, quelques-uns rappellent une de ses ballades, un passage de *la Cloche* ou même d'une tragédie ; mais d'autres lui attribuent le cantique de Luther, le *Tannhäuser*, tel ou tel chant d'église, ou une poésie populaire qui leur est restée dans la mémoire ; un grand nombre, ici encore, restent muets. Le docteur Rudenwaldt, de Breslau, qui a eu l'idée de cette enquête, s'afflige du résultat qu'il a obtenu. Mais un peu d'indulgence est ici nécessaire : n'est-ce pas quelque chose, que ces jeunes gens, appartenant aux classes inférieures de la société, aient fixé dans leur mémoire quelques strophes sacrées ou profanes, sans y attacher un nom ou une date qui ne pouvaient avoir aucune signification pour eux ?

Plus importante est une autre enquête, qui a été faite sur la classe la plus cultivée, celle-là même qui est l'organe de la culture générale, qui est chargée de la maintenir, de la transmettre, de l'adapter aux besoins de l'époque, c'est-à-dire la classe des gens de lettres. C'est la direction de *l'Écho littéraire*, une des revues allemandes les plus répandues, qui en a eu l'idée. Elle s'est adressée aux écrivains et aux critiques les plus marquants ; elle leur a demandé en quoi Schiller avait contribué à leur développement intellectuel, et par conséquent en quoi il devait contribuer encore à l'éducation générale de la nation. Les réponses ont été à peu près unanimes en ce qui concerne le caractère de Schiller, qui est assurément un des plus nobles qu'offre l'histoire littéraire de tous les pays ; elles ont varié dans l'appréciation de son style, de son genre d'éloquence, de sa valeur comme poète dramatique.

Schiller est, de tous les poètes allemands, le plus lu dans les écoles. Son théâtre est surtout consacré à l'expression des sentiments les plus généraux ; ses caractères sont tout d'une pièce, peu nuancés, et par conséquent faciles à saisir ; sa rhétorique enfin a de la prise sur de jeunes esprits. C'est une des causes de sa popularité, mais c'est précisément ce que certains critiques lui reprochent ou du moins regrettent pour lui. « Il y a au monde, dit le Berlinois Rudolf Presber, de sots garçons qui, une fois sortis de l'école, cessent de saluer leur maître, uniquement parce qu'il leur a appris quelque chose. S'ils n'avaient pas été forcés, de quatorze à dix-sept ans, de faire d'effrayantes dissertations sur de profondes questions comme celles-ci : « Vers quelle région du ciel volaient les Grues d'Ibycus ? » ou : « Pourquoi la Pucelle d'Orléans regrettait-elle d'avoir échangé la houlette contre le glaive ? » ils auraient continué d'aimer Schiller et de le saluer respectueusement. » Le poète Gustave Falke, qui n'a pas cessé d'aimer Schiller et de le saluer comme un maître, écrit de Hambourg : « Ce qu'on a vu à l'école, on en est débarrassé pour longtemps. Mais Schiller peut attendre qu'on revienne à lui, car on y revient toujours. On est alors comme un vieux cheval de bataille, qui entend tout à coup retentir à ses oreilles une musique guerrière. » Le philosophe Édouard de Hartmann commence, lui aussi, par rappeler ses souvenirs d'écolier. Le malheur de Schiller, dit-il, c'est qu'on le fait lire et surtout qu'on l'explique dans les classes : Gœthe, au contraire, a cette bonne fortune, qu'on ne met entre les mains des élèves que *Hermann et Dorothée* et *Iphigénie*, ce qui leur laisse pour l'âge mûr la libre jouissance de tout le reste. L'article d'Édouard de Hartmann est un des plus longs et contient beaucoup de remarques intéressantes. On compare souvent, dit-il, Gœthe et Schiller, mais comme le résultat de la comparaison serait différent si Schiller avait pu fournir une carrière complète, s'il n'avait été enlevé au moment où il venait d'entrer dans la pleine possession de son talent ! Édouard de Hartmann ne croit pas à l'avenir du drame naturaliste ; il pense qu'on reviendra à Schiller, quand les auteurs et le public comprendront que le théâtre d'une grande nation doit être autre chose que l'écho des bruits de la rue ou des bavardages de salon.

Schiller n'a pas seulement une place privilégiée dans l'école, mais encore dans la famille, et c'est peut-être la meilleure part de sa popularité. Un critique ingénieux et humoristique, inclinant vers l'école naturaliste sans trop se livrer à elle, Fritz Mauthner, qui a traduit *Henriette Maréchal*, des frères de Goncourt, pour le Théâtre libre de Berlin, nous dit que « c'est dans les vers de Schiller qu'il a appris sa langue maternelle ». Les œuvres de Schiller, raconte-t-il, étaient toute la bibliothèque de sa mère. Le dimanche soir, la mère et les enfants, réunis autour de la lampe, lisaient des drames de Schiller en se partageant les rôles. Lui-même, étant l'avant-dernier des enfants, n'avait que de petits rôles à dire, et son ambition était de pouvoir réciter un jour d'un bout à l'autre les belles tirades de Karl Moor et du marquis de Posa.

En général, les partisans du réalisme et du naturalisme ne sont pas trop durs pour Schiller, quoiqu'ils le considèrent comme « une grandeur historique », ce que Victor Hugo appelait un *ci-devant*. Un seul, Karl Bleibtreu, se laisse aller aux intempérances de langage qui lui sont habituelles. Schiller est, pour lui, plus théâtral que dramatique ; sa « rhétorique nébuleuse » agit surtout sur les masses ; *l'Intrigue et l'Amour* est sa meilleure pièce. Guillaume Tell n'est qu'un bourgeois qui s'inquiète pour sa femme et ses enfants. Quant à *la Pucelle d'Orléans*, c'est un méfait contre l'histoire, pire que *la Pucelle* de Voltaire. Bleibtreu reconnaît cepen-

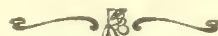
dant que Schiller a mieux compris Wallenstein que beaucoup d'historiens.

A lire ces témoignages venus de tous les points de l'horizon, on apprend surtout à se défier de la valeur des formules. Pour les critiques qui se sont occupés spécialement du théâtre, qui ont étudié Schiller à fond et l'ont comparé à ses successeurs, sa supériorité est hors de doute. « Ma vénération pour Schiller, dit Henri Bulthaupt, s'est accrue avec les années. Il n'est pas seulement, pour moi, le poète des jeunes gens et des femmes, mais tout spécialement le poète de l'âge mûr. C'est son *Wallenstein* que je mets le plus haut. » Et Karl Frenzel, le critique théâtral de la *Deutsche Rundschau* : « J'ai vécu toute ma vie avec Schiller; il a été l'enthousiasme de ma jeunesse, le soutien de mon âge mûr; il est la consolation de ma vieillesse. Je considère *Wallenstein* comme la plus haute expression de l'art dramatique allemand. Si j'ai pu faire moi-même quelque chose de bon, je le dois, après la nature, à Schiller. » En somme, il est permis de conclure que Schiller est, pour tout Allemand qui tient une plume, ou seulement qui sait lire, une grandeur qui s'impose, dont on subit l'ascendant, qu'on le veuille ou non.

Il faudrait ouvrir ici une parenthèse pour la Suisse, dont Schiller est devenu, grâce à *Guillaume Tell*, le poète national. Le centenaire a été célébré à Bâle, à Berne, à Zurich, à Genève, à Lausanne, partout où il s'est trouvé un groupe littéraire ou politique, petit ou grand, pour prendre l'initiative d'une fête. On a tiré une édition spéciale de *Guillaume Tell*, et plus de deux cent mille exemplaires en ont été distribués aux enfants des écoles. Une *Fondation Schiller* a été créée pour venir en aide aux écrivains nécessiteux. Les discours qui ont été prononcés, les articles qui ont été publiés, sont, comme on le pense bien, exempts de tout esprit critique ; ce sont des élans d'admiration, des effusions de reconnaissance, touchantes même dans ce qu'elles ont d'hyperbolique : Que ne doit-on pas à Schiller? C'est lui qui a ranimé l'esprit de liberté dans les cœurs suisses après la chute de Napoléon ; il est le vrai restaurateur de la Confédération helvétique. Et si chaque année les touristes de l'Europe entière affluent autour du lac des Quatre-Cantons, n'est-ce pas pour visiter les lieux où se passa l'action de *Guillaume Tell*?

Il est regrettable que la France n'ait pas été comprise dans l'enquête instituée par *l'Echo littéraire*, où l'on voit figurer, à côté de l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie et l'Espagne. Nos professeurs auraient pu dire quel effet les ballades de Schiller, le *Wallenstein* et le *Guillaume Tell* produisent sur la jeunesse française. Nous goûtons moins *la Pucelle d'Orléans* ; nous connaissons trop bien la Jeanne d'Arc historique, qui n'est pas seulement plus vraie que celle de Schiller, mais plus vraisemblable au point de vue dramatique, et plus héroïque. D'une manière générale, et sans faire de distinction entre les écoliers et les lecteurs d'âge mûr, Schiller a de quoi nous plaire, aussi bien par ses qualités que par ses défauts ; nous reconnaissons volontiers en lui un disciple très original de notre XVIIIe siècle et spécialement de Rousseau. — Ce qui prouve, du reste, la faveur dont il jouit en France, c'est qu'il est, avec Henri Heine, le seul poète allemand dont nous possédions une traduction complète, sans compter les nombreuses traductions partielles de son théâtre.

A. Bossert.



Hannetons de Paris

—

## SALONS ET AMITIÉS

Assez prudentes par devant, à cause des révoltes que l'on craint, c'est surtout par derrière que les amitiés dont on se pavoise sont bouffonnes d'indiscrétion et de vantardise. Elles équivalent presque à une effraction ou à un crochetage. D'un homme auquel, lui présent, on ne se risque à parler qu'avec déférence et dont l'air distant vous tient en respect, on cite des anecdotes où le tutoiement et l'affectueux appel par le prénom affichent la plus complète intimité d'esprit et de cœur :

— Hercule me disait justement ce matin...

— Tu as tort, m'affirmait Ladislas...

— Tous les soirs, je fais des armes avec Guy...

— Juliette me reproche d'être trop sentimentale...

Pas plus Hercule que Ladislas et pas plus Juliette que Guy n'ont autorisé Mme Lesbrouffe ou Mme du Jabot à ces gentillesses familières qu'on ne permet qu'aux vrais intimes et après une longue habitude d'affection. Mais Hercule et Ladislas sont célèbres, Guy jouit d'un grand prestige d'élégance, Juliette poursuit à travers les âges et malgré la cruauté du sien, un véritable règne mondain. Par leur propre émoi et par leur propre jalousie en face de pareilles fanfaronnades, Mme Lesbrouffe et Mme du Jabot savent bien quelle favorable impression produira sur leurs auditeurs cet aveu, comme tout naturel, d'intimité, que personne sans doute n'aura le loisir et les moyens de contrôler. Car, bien entendu, elles n'osent de telles forfanteries qu'en des milieux un peu lointains, où leur vaniteuse imposture ne risque point d'apparaître.

Et puis, après tout, faible dommage. On n'est pas à un ridicule près dans un monde où sans cesse les ridicules s'entrechoquent avec un cliquetis si bril-

lant qu'on ne songe même plus à en sourire. Parfois donc leur frénésie de bluff emporte nos hannetonnettes : inconscientes des figurants à qui elles s'adressent, les voilà qui se glorifient d'intimités mensongères. Si les gens renseignés et observateurs se signalent, d'une œillade narquoise, la bouffonnerie, les affolés ne remarquent rien, prêts d'ailleurs à des roueries analogues, trépident et bourdonnent, uniquement soucieux d'éteindre cette hâblerie par une poudre aux yeux plus illusionnante. Pour deux personnes qu'un tel manège convainc de votre cabotinage, dix qui en seront dupes et qui, vous admirant un peu plus, multiplieront les bassesses pour vous conquérir !

Il peut arriver du reste que, par une sorte de veulerie jouisseuse et friande d'hommages, Hercule ou Ladislas, Guy ou Juliette, ronronnant avec béatitude sous vos flagorneries, se soient laissé cambrioler de ce tutoiement que l'on claironne à tout propos, de ces appellations révélatrices d'intimité dont on se pavoise pour mieux éblouir ou rançonner. La mise en valeur de cet enorgueillissant privilège n'en est pas moins comique et renseigne tout aussitôt les spectateurs un peu fins sur la qualité d'âme de la souple acrobate qui jongle avec ces brillants trophées pour fasciner les gogos du monde.

Quelles simagrées délectables ! Quelle joie de l'esprit ! Goûter jusqu'au fou rire le grotesque de telles parades et s'astreindre à l'air ingénu d'un nigaud qui s'en émerveille afin d'exciter le fanfaron ou la vaniteuse à paonner davantage ! Pour varier et accroître son plaisir un autre jeu tout à fait exquis c'est, tout en savourant le burlesque de cette esbrouffe, de paraître obstinément ne pas s'apercevoir des flatteuses intimités qu'on vous révèle et de sembler n'en pas comprendre l'importance. On a vu des femmes, qui furieuses de leur vaine comédie, vous gardent plus âpre rancune de votre indifférence qu'elles ne le feraient d'un sarcasme ! Ce sont des rancunes qu'il faut savoir s'offrir, car elles vous valent de profondes voluptés spirituelles.

Le monde est un si merveilleux, si riche, si varié spectacle pour qui sait en jouir ! Après quelques années de ce plaisant exercice la plupart des autres spectacles vous paraissent, si intenses et concentrés qu'ils soient, pauvres, vides, grossiers, monotones. Et ce bonheur est de toutes les minutes.

La seule précaution à prendre pour s'en régaler du matin au soir c'est de consentir à ne rien laisser voir de sa joie, à ne pas sembler comprendre tous les trésors qu'on vous livre, c'est de mettre une sourdine à sa verve, à son humour, à son ironie, c'est de se résigner à passer pour un naïf ou un lourdaud. Alors, hannetons et hannetonnettes, croyant se regarder dans leur propre glace, laissent apparaître la pouffante vérité de leurs pitreries.

D'ailleurs pour un homme, pour une femme de cœur noble ayant le respect de l'humanité et un peu de pudeur pour elle, même lorsqu'elle est ridicule, le sacrifice est plus facile et plus spontané qu'on ne le pourrait croire : si fort que vous divertissent certaines vilenies pittoresques, on en prend vite pitié et on détourne les yeux pour leur faire la charité de ne pas trop les voir. Cette tendresse des âmes clairvoyantes est la seule chose qui contrarie leur merveilleux plaisir.

Ce n'est point assez que ce chapelet de platitudes, de fourberies, de ruses pour escroquer et maintenir certaines amitiés avantageuses. Il faut encore voir les jolies revanches que l'on prend de sa bassesse par l'arrogance, la goujaterie, le sans-gêne avec les êtres moins reluisants, dont on croit n'avoir besoin ni pour l'argent ni pour la gloire.

Envers tout à fait comique qu'on aurait bien tort de négliger ! On veut être adulé à son tour et, surtout, on n'a pas de temps à perdre en égards pour des gens qui, ne vous offrant que leur simple et bonne affection, ne peuvent rien vous rapporter. Alors dédains, rudesses, manque de grâces et d'attentions ! Pour un peu, s'ils s'y prêtaient, on leur ferait faire les courses, car le principe d'une maison bien tenue c'est que tout hôte serve à sa splendeur ou à son profit. Pas de romance, des actes ! On est pratique.

Et comme, pour soutenir le train fastueux qui permet le bluff, on dépense plus qu'on a de revenus, comme les ambitions, restant toujours supérieures aux conquêtes, exigent qu'on immole tout à leur satisfaction, on veut que chaque amitié, si modeste qu'elle soit, « rende » immédiatement tout ce qu'elle peut « rendre ». On est trop harcelé d'ailleurs par les fringales d'orgueil, d'ambition, de plaisir, par le coût de ce vertige, pour attendre qu'une amitié grandisse, porte ses fruits, pour se créer comme une réserve et une pépinière d'affections utiles.

Un échec, une défaveur, une maladie, ayant pour effet de restreindre votre valeur actuelle, suffisent pour vous faire jeter au rancart, sous cette réserve bien entendu qu'à la moindre velléité de résurrection, les bras s'ouvriront derechef à votre gloire et à votre force réapparues. Que d'ingénuité dans la bouffonnerie ! Que d'inconscience dans la laideur ! Dire que, chaque jour, des milliers d'hommes intelligents, subtils, perspicaces, sont dupes de cette mascarade si peu renouvelée en ses moyens ! Dupes d'un sourire, grisés par un compliment, ils se prêtent à la figuration enorgueillissante qu'on espère d'eux, ils rendent les services qu'on attend de leur influence et pour lesquels seulement on les flagorne.

Née d'une ambition, d'un orgueil, d'une commu-

nauté passagère d'intérêts ou simplement de plaisirs, une telle amitié, frénétique, exubérante tandis qu'elle dure, ne survit guère à la courte flambée qui la fit naître. C'est une folle tendresse d'une saison ou de quelque joyeux hiver. Des gens ne soupçonnaient même pas leur réciproque existence ou, tout au moins, ce n'est pas dans les mêmes milieux qu'ils faisaient leur parade et leur butin, et ils n'avaient pas ensemble d'accointances. Puis, soudain, un voisinage fortuit de bains de mer, de casino, les a rapprochés, ou quelque ami-tampon a servi d'intermédiaire à leurs respectifs et pareils vertiges. Ils ont découvert qu'ils devaient sympathiser et, réunis, faire merveille. Délire ! Joie d'orgueil ! Profit !

— « Vous avez les exquises réalités de la fortune, nous goûtons les exaltants mirages de la gloire. Vos relations sont surtout dans la finance où l'on trouve luxe et plaisir, les nôtres dans l'aristocratie de race et de talent qui vous assure voluptés d'amour-propre et prestige social. Chacun peut ainsi procurer à l'autre un peu de l'allégresse et des satisfactions qui lui manquent. Sans nous nuire nous pouvons accroître semblablement notre terrain de chasse. Cherchez à mon époux les commanditaires dont il a besoin pour la mise en valeur de son génie, et nous tâcherons de vous découvrir la brillante mais besogneuse particule nécessaire au bonheur de votre fille ! Cependant divertissons-nous, folâtrons, unissons nos gaîtés et nos trépidations complémentaires ! »

Alors, ainsi bloqués par l'intérêt et par le plaisir, nos inconnus de la veille ne se quittent plus. C'est ensemble qu'ils vont s'exhiber au théâtre et qu'ils soupent, ensemble que les femmes courent les expositions, les magasins, font leurs visites si elles ont des relations communes, ensemble que les hommes flânent, bibelotent et tripotent. On s'étreint, on s'embrasse, on se pourlèche, on se caresse des mots les plus tendres, on se confie ses secrets de ménage et presque d'alcôve.

— Ma chère, quarante-huit heures sans vous voir ! Mais c'est un scandale ! Qu'êtes-vous donc devenue ? J'étais si triste sans vous ! Ce n'est pas possible que nous ne soyons liées que depuis un hiver. Il me semble que c'est depuis notre petite enfance que nous nous aimons ! »

Bientôt le vaniteux désir, l'intérêt de carrière ou d'argent qui avaient fait jaillir cette brusque amitié ont reçu pleine satisfaction. Plus rien à espérer, ni liesse, ni honneur, ni richesse, de cette alliance occasionnelle qui a fait son temps et les razzias souhaitées. A quoi bon s'attarder à des biens désormais sans profit et sans grâce ? On n'en a ni le temps ni le goût. La vie est une telle accapareuse ! Comme toujours gardons-nous de la romance ! Soyons pratiques. Or, que faire ensemble et quoi se dire lorsqu'on n'a plus l'attache des intérêts communs ? Les plaisirs mêmes que l'on prenait côte à côte apparaissent bien mornes dès qu'aucun intérêt sournois n'en avive plus le charme. D'autant plus, que, sans cesse, la vie coule, fluide, enchevêtrée, qu'un pareil hasard de plage ou de casino vous a fait connaître d'autres gens — quels délicieux amis ! — correspondant mieux à vos frénésies, à vos fringales, à vos ambitions actuelles, que d'autres intérêts se sont accrochés ailleurs et ailleurs vous procurent du plaisir neuf. Alors, plus le temps, n'est-ce pas ? Ah ! la gueuse de vie dévoratrice ! Les vieilles amitiés dont la bataille quotidienne vous impose le sacrifice ! Un pleur et un regret, de pure attitude, aux premières rencontres. Mais elles deviennent de plus en plus rares puisque chacun s'est remis à trépider dans un monde différent. Et, du reste, pourquoi cette vaine lamentation puisque les amis peu à peu délaissés se sont incorporés eux-mêmes à d'autre sarabandes d'intérêts ou de plaisirs !

Quelques mois ou quelques années encore, et les chers amis qui se tutoyaient tendrement, qui s'évertuaient enlacés dans la farandole et ne pouvaient se passer les uns des autres, ne se voient plus, ignorent tout de leur réciproque existence, perdent jusqu'au souvenir du nom des enfants et de l'affectueux tutoiement lui-même. Dans la surprise d'une rencontre soudaine au théâtre, on hésite avec un bredouillement de gêne sur la personne du verbe à employer. Ou mieux, afin de s'éviter tout malaise inutile, on trouve plus simple de ne pas se reconnaître. O prestes voltes de l'amitié hannetonnière !

Parfois même, ces ruptures sont brusques et plus systématiquement calculées. Ainsi M^me^ Chicotin de la Gouine, est une mondaine fine, adulée, fort importante. De parents bons tacticiens, elle a recueilli l'art de mettre à profit tous ses avantages sociaux. La Cravate de Commandeur de son père et le salon de sa mère, bien achalandé de gâteux décoratifs, lui ont valu un beau mariage. De ce surcroît de prestige, elle s'est aussitôt servie pour presser l'escalade de son mari. Si la balourdise de celui-ci l'empêcha de se jucher sur les cimes où sa femme le poussait, maintenant c'est pour ses fils qu'elle rêve et prépare cette définitive ascension sociale. Mais on pense bien qu'une telle frénésie n'a pas le temps de s'attarder aux bagatelles de l'amitié ! Les vieux amis, bon souvenir sans doute, surtout s'ils ont pu vous bien servir. Mais vraiment, qu'ils mettent le comble à leurs bienfaits en n'exigeant plus de vous aucun égard à partir du jour où ils ne peuvent vous être utiles à rien !

C'est pourquoi M^me^ Chicotin de la Gouine qui, tout bien pesé, a établi, chiffres et montre en main, qu'elle ne pouvait faire plus de 400 visites chaque hiver, biffe impitoyablement de sa liste la moins avan-

tageuse de ses amitiés anciennes chaque fois qu'elle se crée une relation nouvelle plus profitable. Pas de sensiblerie ni d'attendrissement sur le passé ! Ce n'est pas avec de telles fariboles qu'on fait une bonne maison ! Et Mme Chicotin de la Gouine est si bien convaincue de sa noble sagesse que c'est elle-même qui dans le monde, sans inquiétude, ni vergogne, révèle sa froide amputation. Elle a au moins le mérite d'apporter méthode et franchise dans ces diplomaties que d'habitude l'on pratique avec un cynisme plus sournois.

C'est un pareil éloge que nous ferons de Me Raoul Gongor, le sympathique et célèbre avocat, si éminemment parisien, bien qu'il se réclame de six provinces françaises à cause des dîners régionaux et des divers profits qu'un homme adroit en tire.

Récemment, pour fêter le 25e anniversaire de son mariage et, du même coup, ses noces d'argent avec le Barreau, Me Raoul Gongor, offrit à ses « intimes » une soirée et un souper par petites tables. Cet heureux homme, bien que chargé d'affaires et de gloire, jouissait de 150 « intimes », — si l'on en juge du moins par le nombre des convives. Par quel prodige de vélocité, de bonne grâce, de tendresse et d'imagination, cet avocat surmené, attentif encore à la politique et à la littérature, guettant des sièges au Sénat et des fauteuils à divers Instituts, pouvait-il donner à 150 personnes les soins et les égards que l'intimité comporte ?

Ne vous hâtez pas trop cependant de vous apitoyer sur ce merveilleux ami ! Ses intimes de ce soir-là, qui n'étaient certes pas, pour la plupart, ses intimes de l'année dernière, ne seront pas davantage ses intimes de la prochaine fête. Il est de son temps, ce Maître de la Barre et il sait bien que certains mots ont perdu beaucoup de leur sens. Pour lui, comme pour tant d'autres, la vie n'est qu'une série d'étapes. Les intimes de chacune d'elles sont les figurants, les comparses à l'aide desquels, on a fringué, bluffé et conquis du butin, en la compagnie desquels on s'est amusé et enrichi, dont surtout on espère encore services, profit et lustre.

Aussi ne soyez pas assez ingénu pour chercher dans ce radieux salon, autour de ces tables fleuries, les camarades de jeunesse, les compagnons des premiers rêves et des premiers efforts. Pourquoi y en aurait-il, puisqu'ils ont tous joué leur rôle dans l'élévation de Me Gongor et « rendu » tout ce qu'on en pouvait extraire ? Les souvenirs ? La reconnaissance ? Vous plaisantez. Bien qu'il se dise poète et lyrique de la parole, Me Gongor est un lutteur d'une époque réaliste et scientifique. La sage prévision des croissances futures ? — Bah ! Frêle hypothèse ! C'est pour demain dans tous les cas. Or, c'est aujourd'hui qui importe. D'ici demain, on avisera. Les gens sont si naïfs, et il est toujours si facile de les reconquérir par une démonstration chaleureuse au moment où l'on a besoin d'eux !

Pour cette fête commémorative, qui doit surtout jalonner son ascension et lui valoir de nouveaux appuis pour grimper plus haut, Me Raoul Gongor ne s'est pas empêtré dans le sentiment. Pas de figurants inutiles ! Comme ces festins et réjouissances coûtent cher, il faut que chaque assiette « rapporte » le plus possible et immédiatement. Les anciens amis, utiles dans les luttes d'autrefois, ont eu leur place dans les agapes anciennes. De quoi donc se plaindraient-ils ? Sans doute, ils représenteraient la continuité de l'être, de l'effort, des croyances. Balivernes que toutes ces choses ! Depuis longtemps, Me Gongor a perdu toute croyance, après en avoir dix fois changé. La seule chose immuable en lui, c'est son ambition, pour laquelle il n'a besoin d'autre témoin que lui-même et d'autres figurants que ceux qui peuvent présentement la servir.

Place donc aux intimes des toutes dernières machinations ! Cent cinquante couverts qui tous soient de bon rapport ! Que le Champagne et les truffes équivaillent à des placements de père de famille !

Ici, les journalistes, les échotiers et même les reporters subtils qui propageront la gloire de Me Raoul Gongor. A des places privilégiées, entre les plus belles épaules et les nuques les plus scintillantes de diamants, messieurs les chroniqueurs judiciaires, dont les comptes-rendus lyriques claironnent partout le talent et la dextérité du célèbre avocat ! Voyez comme il se trémousse pour eux, comme il s'évertue à leur plaire, tout en ne cessant d'admirer dans la glace son faciès glabre, malicieux et fripé ! Précieuse mise de fonds que les quelques louis dépensés à les nourrir et à les éblouir ! Rendement immédiat et sûr qui commencera le lendemain même.

Là, les hommes politiques, méprisés naguère de Me Gongor, parce que sa faconde jalousait leur bagout et l'influence qu'il leur valait, et surtout parce que, tout au début de son ambition encore inexpérimentée, il ne pressentait pas le parti qu'il en pouvait tirer. Mais à présent qu'il sait les avantages de leur amitié, — croix sous prétexte de conseils judiciaires de Compagnies officieuses, gros honoraires pour représenter à la barre les administrations publiques, — Me Gongor n'hésite pas à les régaler de sa succulente cuisine. Et maintenant surtout qu'il voit toutes les grosses affaires enrichir le cabinet des avocats politiciens, ministres d'hier et ministres d'après-demain, dont les clients escomptent le prestige aux yeux des juges, Me Raoul Gongor, sentant la nécessité d'accroître sa force par un mandat électoral, les

flatte et les abreuve dans l'espoir de leur puissant chaperonnage pour quelque scrutin d'où il sortira sénateur et Garde des Sceaux en expectative.

Puis, voici les financiers dont l'astuce est parfois de bon conseil pour faire fructifier le capital et les gains d'un homme qui se ruine en vaines parades; les brasseurs d'affaires, toujours en combinaisons et en échafaudages d'intérêts, qui sans cesse ont l'occasion d'apporter des dossiers rémunérateurs ou de vous offrir des fauteuils bien rentés à d'opulents conseils d'administration.

Voilà, tout près, des membres de l'Institut, inconnus de la foule, mais fameux chez les spécialistes — d'ailleurs ignorants de leur spécialité, qu'ils n'ont pas la taquinerie de mettre en doute par peur d'une mauvaise farce réciproque — membres de l'Institut décoratifs mais faméliques, heureux en somme d'un fastueux ravitaillement dans un milieu où ils supposent que leur mystérieux prestige fait impression et sur la gratitude vaniteuse autant que stomacale desquels Me Raoul Gongor compte pour son élection future à l'Académie des sciences morales et politiques.

Enfin, toute une figuration brillante de peintres fameux, desquels Me Gongor espère son portrait en toutes poses, de sculpteurs notoires qu'il voit déjà modelant son buste, de musiciens célèbres, de littérateurs « arrivés » qu'il lui semble élégant d'avoir à son triomphe sans autre arrière pensée de profit que le lustre dont leur présence fera rayonner sa gloire. Et tous ces superbes convives, de professions et de mondes si disparates, sont, comme il est d'usage, escortés de leurs épouses apportant là, sous leur sourire d'enchantement, un pareil souci de plaisir, d'esprit et de conquête.

Magnifique et brillante assistance! Quel salon glorieux! Vraie tablée de princes! Me Raoul Gongor, sans perdre de vue dans la glace son bouffi et solennel visage de maître d'hôtel et la sèche Mme Gongor, son épouse, sourient de contentement. Râfle superbe autant qu'utile! Pas une assiette qui soit entre les pattes d'une non-valeur!

Seulement, il y a un écueil que Me Gongor n'avait pas soupçonné et que la gêne d'un silence pénible lui révèle à l'instant : venus des coins les plus opposés pour servir ses ambitions selon leurs moyens, ces invités si divers ne se connaissent pas, n'ont pas entre eux le lien d'une seule pensée analogue, d'un souci et d'un intérêt communs. En dépit de leur renom dans leur profession respective, ils s'ignorent les uns les autres. De même, les femmes, habituées à s'entendre parler de ce qui, à l'ordinaire, les préoccupe ainsi que leurs maris, ne découvrent aucun sujet de conversation avec leurs voisins et s'affolent de voir que ceux-ci partagent cette alarme et ce malaise. De la meilleure volonté du monde, mais avec gaucherie, on tâtonne, on sonde, on hésite. D'où ce silence opprimant, glacial, qui semble donner la chair de poule aux épaules nues frissonnant dans cette froideur, et que ponctue, lugubre, le heurt de l'argenterie dans les assiettes.

Pour la première fois, Me Gongor regrette de n'avoir point parsemé ses tables de quelques vieux amis d'autrefois qui eussent tout de même payé leur écot en apportant un peu de cordialité réchauffante. Mais il ne se désarçonne pas pour si peu, et, émerveillé de s'apercevoir si majestueux dans la glace, il tonitrue, plaide et fait sonner son rire pour essayer de vaincre le malaise. Il n'y réussit guère. Mais qu'importe d'ailleurs? L'essentiel n'est-il pas que les gazettes du lendemain énumèrent toutes les illustrations qui se sont réunies chez Me Raoul Gongor pour fêter ses noces d'argent avec sa hautaine épouse (née Morve) et avec le barreau?

Mais pourquoi arrive-t-il que des gens bien nés ou ennoblis par leur talent et vivant avec une certaine dignité dans le plaisir, se prêtent aux calculs de tous ces roués de la hannetonnerie? On s'explique que les affolés, les cupides, les ambitieux qui ont eux-mêmes une fringale de joie ou de vaniteux trophées, ne refusent pas leurs services en échange de ceux qu'ils attendent. Mais comment des êtres glorieux, fêtés, riches, comblés, béats, qui n'ont rien à espérer d'accointances pareilles, se laissent-ils ainsi envahir et tolèrent-ils ces cambriolages d'intimité qu'on utilise aussitôt pour embellir la façade et accroître le butin?

C'est par simple veulerie de gens trop heureux, inertes dans leur molle félicité, qui, trouvant pénible l'effort quotidien qu'il faut pour se faire et se garder des amis, préfèrent avoir des complaisants avec lesquels on ne se gêne pas. Pour eux, pas besoin des égards, des attentions que les amitiés libres et fières comportent. Quelle économie d'ingéniosité et de bonne grâce! Ces élégants valets ne s'offusquent de rien et, satisfaits des profits qu'ils s'octroient eux-mêmes, n'exigent rien. Ils accourent au premier froncement de sourcils, rient et chantent au premier signal de liesse. Société précieuse pour l'égoïsme et l'indolence!

Seulement, quelle fin pour ces parodies, pour ces éblouissantes bravades des choses du cœur! Il arrive nécessairement un jour où la vérité l'emporte sur le paradoxe. Trente ans on bafoua l'amitié, on abrita sous ce joli mot tendre des calculs et des combinaisons d'intérêts, d'orgueil, de plaisir, qui n'ont rien de commun avec ce sentiment. Ou bien, trente années, on masqua de ce mot une nonchalance d'idole qui, dans sa splendeur, son faste et son pouvoir, veut être adorée. Mais voilà que les astucieuses stratégies échouent, s'enchevêtrent moins aisément dans le

cerveau lassé; il se peut aussi que l'importance croule, que la richesse fonde, que la splendeur s'éteigne. Alors, autour des lutteurs cyniques, plus de complices et de co-partageants pour tenir lieu d'amis; de même, près des enfants chéris du bonheur qui prenaient pour de l'amitié le simple esclavage à leurs caprices, qui ne maintenaient cette cour pillarde que par leur or, leur prestige et leur influence, désertion complète à partir du moment où tous ces appâts ont disparu!

Qu'une catastrophe soudaine saccage tout cela, que la vieillesse ou la ruine cesse de faire de vous un centre d'attraction pour les intérêts, aussitôt, c'est le vide. Plus personne autour de vos détresses, chagrins ou cheveux blancs! On n'a pas le loisir des attentions et délicatesses sans profit. Le culte des souvenirs n'est plus qu'une fadaise pour manuels de morale... peu pratique. Ne savez-vous donc plus, pauvre épave — ridicule par cela seul que vous êtes une épave, — qu'on ne quitte pas pour des balivernes affectueuses la farandole où chaque minute a sa valeur de profit, d'orgueil et de plaisir? C'est loin de vous, maintenant qu'elle se déroule, sinistre et féroce sous son apparence de joie, et vous n'avez même plus, dans votre morne solitude, l'écho de son allégresse!

Ce n'est peut-être qu'en ces heures moroses que les pauvres hannetons, dupes depuis leur naissance du vertige où ils ont perdu le sens des réalités graves et douces, comprennent pour la première fois le charme, la grandeur et la force de la véritable amitié!

Quels regrets alors dans leur effondrement! Mais gardez-vous de croire que cette expiation si tragique soit une leçon pour les affolés qui se démènent sur leurs traces!

Ce serait d'ailleurs bien dommage : nous y perdrions un trop beau spectacle de la frénésie contemporaine... qui nous amuse tant.

Georges Lecomte



## LA MORT DE ROUGET DE LISLE

Depuis que son ami le général Blein avait perdu sa femme et sa mère, Rouget de Lisle s'était retiré de chez lui ; il habitait maintenant, non loin de son vieux compagnon d'armes, chez M. et Mme Voïart, 6, rue des Vertus, à Choisy-le-Roi. Le poète de *la Marseillaise* était, vers 1836, un petit vieillard maigre et méticuleux, un peu voûté, l'air doux et paisible, sans morgue ni tristesse et qu'on voyait souvent, par les midis de beau soleil, aller et venir, une canne à la main, la taille étroitement serrée dans une stricte et longue redingote de demi-solde, dans l'avenue Pompadour ou le faubourg Saint-Eloi. Bien qu'il eût près de soixante-seize ans, que la vie lui eût été dure et qu'il eût reçu des hommes plus de peine que de plaisir, l'ancien capitaine du génie, heureux d'amitiés tardives qui lui faisaient doux ses derniers ans et berçaient d'un peu de gloire sa débile vieillesse, ne se souvenait plus que pour en sourire du temps où il avait souffert.

Parfois c'était vers la Seine, du côté de Créteil et de Vitry et parfois sur le haut plateau, de Thiais à Rungis, que se promenait, un livre à la main, le chapeau à haute forme très évasé du haut penché sur l'oreille, et tout le corps serré d'une raideur militaire, rasé de frais, le col à revers relevé, la boutonnière marquée du ruban rouge, cet homme à cheveux blancs, à marche courte et lente que saluaient, au passage, les promeneurs et les ouvriers. Lui, souvent, s'arrêtait au seuil des fermes, devant les champs; les petits enfants accouraient, formaient cercle. Comme on était au temps de l'héroïsme populaire, beaucoup traînaient à leur suite de vieux sabres ébréchés, des tambours et des pistolets ; les pères étaient de la garde nationale et, par la porte ouverte, on voyait au-dessus de l'âtre, chez presque tous les paysans, la cocarde tricolore et le fusil des journées de juillet. Rouget se tenait debout, un instant, devant la porte. Un homme en habit de travail, la chemise ouverte sur une poitrine forte, avançait, l'outil à la main, tendait sa droite robuste:

— Bonjour, monsieur Rouget de Lisle...

Lui, disait :

— Bonjour, citoyen... vous avez de beaux enfants...

Puis, de sa main tremblante, il caressait les boucles blondes des garçons et disait encore :

— Çà fera de beaux militaires.

Des vieillards, plus vieux que lui, et qui se souvenaient durement de l'invasion, ajoutaient en chevrotant :

— Dites-leur *la Marseillaise*, monsieur Rouget de Lisle, çà leur gonflera le cœur, çà les rendra vaillants...

Parfois on le faisait entrer ; les jeunes filles s'empressaient, servaient le vin le plus frais du cellier, tendaient devant lui, sur la table, le verre le plus beau du buffet. Bientôt tout le monde savait qu'il était là. On venait du fond des maisons ; de vieilles femmes descendaient exprès pour le voir; les mères le montraient aux tout petits et disaient :

— Regardez, c'est M Rouget de Lisle...

Lui se tenait là, debout, très raide dans sa redingote, appuyé sur sa canne comme sur une épée.

Beaucoup, aux murs de leur masure, avaient la belle lithographie de Charlet, coloriée en image d'Epinal, et montrant le *Départ des Volontaires* chan-

tant *la Marseillaise*. De l'autre côté était Napoléon, avec son habit vert bouteille, ses épaulettes et son petit chapeau.

— Celui-là ne m'estimait guère, disait Rouget de Lisle simplement.

Il n'avait pas de rancune. Cette gloire de sa vieillesse l'avait rendu bon et souriant. Il aimait à venir chez les paysans...

Cependant les ans l'avaient blessé ; il avait été malheureux ; « Quant au froid, celui des prisons lui avait glacé les membres » (1) ; en le regardant de très près, on le sentait plus ridé, plus cassé encore que les autres vieillards de son âge ; l'hiver de 1835, si rude, si humide, si long, lui avait été funeste, et, bien qu'on fût au printemps de 1836, une toux inquiétante le secouait encore, qui le laissait brisé. Au mois de mai le docteur Carrère, qui lui donnait ses soins, lui ordonna le repos. Mme Elise Voïart lui disait, en l'emmitouflant :

— Voilà; vous vous fatiguez .. Restez donc au jardin...

Et le général Blein grondait.

M. Voïart ajoutait :

— Mon bon Rouget demeurez avec nous ; le général apportera son violon et nous ferons de la musique..., vous ne vous fatiguerez pas.

Un jour, il reçut une lettre de Béranger :

— « ... Rentrez dans vos souvenirs : vivez à reculons... c'est refaire du printemps... » (1).

Et c'était tout le printemps qui renaissait dans le jardin, gonflait de sève les jeunes branches, soulevait l'écorce des arbres, rendait l'herbe plus verte et les cœurs plus heureux. Rouget était un peu triste à cause de ses amis les paysans qu'il ne visitait plus. Mais le général venait souvent; on se promenait dans les allées du jardin de M. Voïart, toutes bordées de buis et de primevères ; parfois la fille de l'hôte, Mme Tastu, venait et disait des vers ; cela ranimait le vieux poète. On disait :

— Parlez-nous du passé...

Et quand c'étaient de belles jeunes filles qui l'écoutaient, il racontait comment, en 1782, se trouvant en visite, à Versailles, chez une de ses parentes, il avait entrevu la reine Marie-Antoinette. Mais d'autres fois c'étaient de vieux compagnons des armées de la République qui se retrouvaient, à l'heure où le soleil est chaud, dans le jardin de M. Voïart. Alors Rouget de Lisle rappelait qu'il avait été à Quiberon, retraçait le tableau de la bataille, la défaite des beaux gentilshommes de Sombreuil, et, devant l'auditoire vibrant de ses souvenirs, évoquait la grande ombre du général Hoche...

(1) Poisle Desgranges : *Rouget de Lisle*.
(2) Béranger : *Correspondance*.

Cependant le mois de juin arrivait chargé d'espérance. Rouget était heureux de voir les pommiers en fleur, la vigne croître et les pousses jaillir ; il pensait à ses arbres du côteau de Montaigu, à la petite église de Saint-Etienne des Coldres dont il aimait le clocher, les arceaux et le toit rustique. Il gardait le souvenir de sa terre franc-comtoise et l'une des plus grandes joies qu'il eut en sa vie lui vint d'un petit fût de vin de son pays que quelqu'un lui envoya. Mais cela passa comme le reste ; le printemps aussi passa... Il se sentait décliner. Vers le 23 ou le 24 juin, il resta tard au jardin (les fraîches soirées de juin sont pernicieuses) et, le samedi, dès le matin, la fièvre le prit très fort, le cloua au lit ; il toussait violemment ; M. Voïart, du jardin, monta des fagots, des sarments ; le feu pétilla ; mais les mains du vieillard ne se réchauffaient pas. Alors il fallut que le Dr Carrère vînt en hâte...

* *

Ce fut ce jour-là, au soir, que la grande crise éclata. D'abord la toux fut sèche, saccadée ; le vieillard se tenait assis dans son lit ; M. Voïart maintenait l'oreiller où reposait la tête blanche du malade. La nuit venait. Il avait demandé qu'on retirât la lampe ; la lumière lui faisait mal. Bientôt la petite chambre fut toute baignée d'ombre ; au dehors soufflait le vent d'orage ; on percevait le gémissement des peupliers ; la plainte des branches arrivait jusqu'à Rouget de Lisle et gênait son sommeil. Le docteur avait prescrit les potions et s'était retiré, mais devait revenir au matin. M. Voïart, se penchant sur son ami, disait de sa voix douce, affectueuse :

— Allez, çà ne sera rien, mon bon Rouget, ça ne sera rien...

Cependant, il pensait à la congestion pulmonaire de l'hiver passé et, près de l'âtre, l'active Mme Voïart tournait du lait chaud dans un bol. Une odeur de fièvre et de tisane commença de se répandre par la pièce. Par instants Rouget, qui reposait mal, ouvrait ses yeux las et voyait, à la lueur de la petite veilleuse, Mme Voïart penchée sur le feu. Vers dix heures, la toux s'apaisa ; la paix sembla descendre en lui ; il y eut un moment de calme pendant lequel il dit :

— Je sens bien que c'est la fin, allez... j'ai fait mon temps...

Le vent du dehors soufflait si violemment que les flammes du foyer, repoussées par lui, grandissaient. La petite chambre s'éclaira d'une clarté rose et douce ; cela lui permit de voir, accrochés au mur, son épée et sa croix d'honneur. Il dit, se souvenant des temps anciens, d'un siècle qui n'était plus :

— Voilà, j'ai fait chanter le monde, et maintenant je vais mourir...

Enfin, il demanda le général Blein, Béranger,

Gindre de Mancy, son compatriote, tous ceux dont se souvenait son cœur et ne se calma point que M. Voïart n'eût quitté la chambre pour les faire prévenir. Maintenant, il buvait lentement, par petites gorgées ; Madame Voïart soutenait le bol à ses lèvres; celles-ci, pourtant, s'amincissaient ; le front se perlait de sueur ; les yeux commencèrent à briller d'un éclat magnétique et surnaturel, comme deux charbons dans la face blanche ; ses mains en même temps se crispaient sur le drap, serraient celles de Madame Voïart. On eût dit que le malade, rappelant tout ce qui restait de force dans son corps débile, se reprenait avec frénésie à l'espoir de vivre.

— Calmez-vous, Rouget... calmez-vous, mon ami, disait Madame Voïart...

Cependant, on sentait qu'il avait quelque chose à dire ; ses lèvres balbutiaient ; enfin, il fit un effort, éleva vers sa bouche les mains de Madame Voïart, les baisa, les couvrit de ses larmes. Il haletait un peu, baigné de sueur ; des mots tombaient, saccadés :

— Voilà... voilà... il faut que je vous dise... vous avez été si bons, si tendres... Voïart et vous... Béranger... le général.., et je me trouvais si malheureux...

Madame Elise Voïart fit un geste comme pour calmer la crise. Mais il semblait bien qu'aucune force n'eût pu le maîtriser...

— Non, non, disait-il, il faut que vous sachiez combien j'étais malheureux... Sous l'Empire, d'abord, j'étais le cousin du général Mallet... je dus m'enfuir... les espions de Fouché me suivaient sans trêve... Et puis, mon frère, vous savez, le général Rouget, qui fut si dur pour moi... me fit des procès... enfin, la misère... la misère...

Mais il dut s'arrêter. Quelques noms passèrent pourtant sur ses lèvres, ceux de Méhul, de Grétry, de David d'Angers. Il ajouta :

— J'habitais alors à Paris, rue du Battoir, au numéro 28, au premier étage... une chambre sordide, et sombre... Ah ! ma pauvre Elise... c'est là que vint me voir David d'Angers... J'étais couché... malade... infirme et perclus... vêtu de guenilles... Une vieille femme vint, traînante et dit : « C'est Rouget de Lisle... » Il s'étonna : « Quoi ! est-ce là l'auteur de *la Marseillaise*... (1) » Il me trouva bien malheureux...

— Mon pauvre ami, disait Madame Voïart, ne vous troublez point, reposez-vous, soyez calme...

Mais il semblait bien que rien n'eût pu l'empêcher Il avait toute sa vie à conter, sa vie de déboires, de malechance et de chagrin.

Il dit encore :

— Je dus travailler ; je copiai de la musique... j'avais un peu d'argent de Montaigu... je l'usai en maladies... enfin je fis des dettes et ne pus les payer...

(1) DAVID D'ANGERS : *Notes et Souvenirs.*

On me mit en prison... vous vous souvenez, à Sainte-Pélagie... (1) C'est là que j'eus un froid terrible... j'en souffre aujourd'hui... Ah ! ma patrie... j'étais si pauvre que je voulais mourir... mais voilà, « un coup de pistolet je n'avais pas de quoi en faire les frais !.. »

Mais Madame Voïart se penchait au-dessus de son visage ; Rouget voyait ses cheveux gris, séparés sur le front, ses yeux mouillés de larmes s'efforçant à sourire, toute sa figure de bonté. Elle disait :

— Ne remuez point tout ce passé... mon ami... tenez-vous assoupi... il faut du repos, du sommeil et puis tout le monde vous aime bien aujourd'hui... Béranger, le général Blein, mon mari, ma fille, moi-même... Rouget nous sommes vos amis...

Il dit :

— C'est vrai, ma mort sera plus douce que ma vie...

Il était infiniment petit et maigre ; ce long effort l'avait rompu ; sa tête retomba ; Madame Voïart n'eût plus qu'à le veiller comme on fait d'un enfant.

*
* *

Le malade reposa jusqu'au matin, moins secoué par la toux, plus paisible. De la nuit ses yeux ne s'étaient pas ouverts Dehors, l'orage s'était calmé ; le soleil naissait ; un tombereau passa sur la route en écrasant des pierres ; on entendait très bien le pas des chevaux, la voix des personnes, le bruit des volets qui s'ouvraient en claquant ; un merle chanta. C'était le jour, la vie reprenait possession du monde. Madame Voïart se leva de son fauteuil ; elle était très fatiguée ; elle avait veillé toute la nuit et les larmes qu'elle avaient versées marquaient sur sa joue. A l'aube M. Voïart vint, puis le docteur Carrère ; ils trouvèrent la respiration du malade moins difficile, mais le pouls battait plus fort ; le cœur était irrégulier ; on dut écarter les rideaux pour que le médecin vît mieux. Madame Elise Voïart, tout anxieuse, attendait qu'il parlât. Il dit enfin :

— Voilà, je vais rester ; c'est très grave...

Quelqu'un à ce moment entra. C'était le général Blein. Le général, depuis l'attentat Fieschi où il avait été blessé près du roi, boîtait légèrement. Il avança en se tenant sur sa canne ; il avait, en entrant, entendu les derniers mots. Il dit :

— Pauvre, pauvre ami...

Puis il resta là, debout, à contempler le vieillard qui dormait sur le fond blanc des linges ; le docteur Carrère s'écarta pour lui laisser place. Le général s'arrêta, demeura immobile, regardant les ravages que le mal avait fait, en une nuit, sur les traits de l'ancien officier ; puis un sanglot le secoua :

— Pensez docteur, pensez, il était avec moi, à

(1) JULIEN TIERSOT : *Rouget de Lisle.*

l'armée de Belgique, sous Dumouriez... ah! comme c'est vieux... comme c'est vieux...

Et il allait parler; mais le bruit d'un cabriolet s'arrêtant devant la porte, dans la rue des Vertus fit qu'il se tut pour écouter. M. Voïart alla vers la fenêtre et vit descendre un homme enveloppé d'un carrick, chaussé de bottes et qui semblait pressé.

— C'est Gindre de Mancy, dit M. Voïart.

Peu après Gindre entra; il était très surexcité; il parla sans saluer :

— Je suis très en retard... Vous savez on a tiré sur le roi hier, au Palais-Royal... (1)

On demanda :

— Qui?... Qui?...

— On ne sait; un nommé Alibeau... le roi n'a rien... mais je ne pouvais plus trouver de voiture.. je suis venu dans la nuit... j'ai dû louer un cabriolet...

En même temps il vint vers le lit où de Lisle reposait.

— Et Béranger? demanda M. Voïart.

— Béranger ne viendra pas, dit Gindre, il est très malade; il y aurait du danger pour lui...

A ce moment le moribond remua les mains; Gindre s'en saisit, les serra; il semblait qu'il eût voulu montrer sa présence à son ami; mais Rouget n'ouvrit pas les yeux. Alors M[me] Voïart s'approchant se pencha doucement à l'oreille du poète. Elle dit :

— C'est Gindre, mon ami, c'est Gindre...

Une légère pression répondit; Gindre comprit qu'il l'avait reconnu. Mais « déjà il était presque sans vie : à peine eut-il un dernier regard » (2).

Alors il y eut un silence durant lequel on n'entendit plus que le petit souffle du malade. Il faisait dans la pièce une chaleur étouffante; Gindre retira son carrick et le jeta, le général, assis dans le fauteuil regarda fixement l'âtre. Soudain ce fut le bruit des cloches et le chant grave du bronze qui venait jusqu'à eux.

— Qu'est-ce là? dit le docteur.

— Ah! dit madame Voïart, c'est Dimanche...

Puis ce fut tout; et ils n'osèrent plus rien dire; ils savaient bien que c'était Dimanche, mais ils s'étonnaient; toutes leurs petites habitudes étaient changées. Le Dimanche! est-ce qu'à cette heure-ci, d'ordinaire, M[me] Voïart, vêtue de son long châle et coiffée de son bonnet noir, ne partait point à la messe, son livre à la main? Est-ce que ce n'était point l'heure où Rouget, habillé de neuf et la rosette fraîche, se rendait d'habitude, aux petits concerts du général Blein?

Pauvre Rouget, il allait manquer sa promenade! Lui qui se plaisait « à causer avec enjouement » sur le seuil des portes, à rechercher « la société des femmes et des jeunes gens » (1), il n'allait point, ce matin, quitter sa petite chambre, descendre dans la rue, aller retrouver son ami. Ainsi vient la mort, à pas lents; elle vous guette; elle est là et se tient dans l'ombre; tout à coup on a soif, la gorge est sèche, la poitrine brûle; c'est la fièvre, on va mourir.

Vers neuf heures, le maire M. Boivin arriva; il était suivi de M. Bra et de M. de Guer (2); la nouvelle s'était répandue dans Choisy : on voulait savoir, des groupes s'étaient formés dehors, devant la porte. Le maire décida :

— Je vais faire mettre des gardes nationaux... il ne faut pas troubler son sommeil...

Mais M. de Guer dit :

— Il y a bien du monde, ici, nous nous retirons, nous ne voulons pas vous gêner...

Ils parlaient à voix basse. Le docteur vint vers M. Bra, le prit à part, lui dit, à mots si faibles qu'il fallait les deviner :

— Vous savez, c'est la fin... c'est la fin...

Ces Messieurs se retirèrent suivis de M. Voïart. Au bas du perron ils rencontrèrent le jardinier qui défendait la porte; il y avait là des enfants, des gardes nationaux, des ouvriers en blouse, des petits bourgeois, des gens de la rue. Ils disaient :

— C'est donc vrai, il va mourir?

Une voisine demandait :

— Comment a-t il passé la nuit?...

Mais M. Boivin, dont l'émotion se défendait mal, dit en pleurant :

— Ah! mes amis c'est pour bientôt...

Le mot courut la foule qui se découvrit devant le maire et ses amis. M. Boivin dit encore :

— Ah! mes amis, mes amis, restez silencieux, ne criez point, ne bougez pas... le malade est très fatigué...

Il s'éloigna, son mouchoir aux lèvres. Le capitaine de la garde nationale de Choisy-le-Roi fit placer deux hommes à la porte. Puis tout se tut, les curieux se dispersèrent; M. Voïart remonta. A ce moment il était dix heures; le soleil inondait le jardin que parfumait le goût des lilas; des oiseaux piaillaient dans les branches et l'odeur de la terre ne sentait pas la mort...

*
* *

La journée se passa bien, la soirée fut douce. Le malade restait étendu sur le lit, avec ses yeux pleins d'ombre, sa bouche muette d'où montait le petit souffle de son cœur.

Près du feu le général causait à voix imperceptible. Il disait au D[r] Carrère :

---

(1) *Journal des Débats*, Juin 1836.
(2) JULIEN TIERSOT, *ib.*

(1) M[me] Tastu, *Rouget de Lisle* [illegible]
(2) LE ROY DE SAINTE-CROIX, *Le* [illegible] *de* [illegible] *armée du Rhin*.

— Vous vous souvenez, il y a six ans, quand on sut ce qui se passait à Paris... il habitait alors chez moi... eh bien ! il voulut s'habiller, il prit son épée, sa cocarde, il dit : « C'est la Révolution, je vais aller voir... » Mais ces journées de juillet étaient chaudes; les forces lui manquèrent ; il n'alla pas bien loin... il était déjà vieux... des jeunes gens, le soir, se promenaient dans Choisy, déployant le drapeau tricolore, ils chantaient à pleine voix, comme on chante aux matins de liberté :

*Aux armes, citoyens !...*

et lui s'en allait dans les rues... des gens disaient : C'est Rouget de Lisle... et les autres criaient : Vive *la Marseillaise*... Je n'ai jamais rien vu de si émouvant... je crois bien que c'est ce qui lui a redonné ces six années de jeunesse qu'il a vécues depuis...

Cependant M^me^ Voïart appelait :

— Docteur...

A ce moment-là, il était exactement onze heures ; il faisait nuit, et ceux qui étaient là se distinguaient faiblement dans l'obscurité que perçait à peine une petite lueur. Le D^r^ Carrère s'approcha du lit ; il écouta et demanda de la lumière. A la clarté d'une lampe qu'apporta M^me^ Voïart, on put voir Rouget de Lisle. Ses yeux se cernaient d'un cercle bleuâtre ; sa lèvre étaient tordue, sa gorge se soulevait ; on voyait battre ses tempes. Le docteur demanda de l'air ; la fenêtre fut ouverte. Un souffle pur, embaumé de fleurs entra comme un baiser de paix; des rumeurs venaient du dehors : un bruit de foule impatiente et contenue. M. Voïart, le général Blein, Gindre s'étaient dressés, M^me^ Voïart tenait la lampe, le docteur auscultait. Il semblait que tous s'étaient levés pour recevoir la mort ; mais ce n'était que l'agonie et, celle-ci fut pénible ; elle commença un peu après onze heures. Tout à coup, le général Blein dit :

— Ecoutez...

Ils écoutèrent.

C'étaient comme des chants qui venaient de la campagne. Des voix fraîches, des voix de conscrits, des voix jeunes entonnaient l'hymne fameux :

*Liberté, liberté chérie,*
*Combats avec tes défenseurs !...*

Tous se regardèrent saisis d'étonnement ; le mourant eut un geste très faible, très léger ; ses yeux s'ouvrirent... Maintenant les voix, se rapprochant, reprenaient en chœur :

*Aux armes, citoyens ! formez vos bataillons !...*

mais tout se perdit dans la nuit, les chanteurs et les voix. Cependant, les yeux de Rouget ne s'étaient pas fermés. Il semblait que le poète écoutât encore, qu'il tendît l'oreille aux voix disparues ; ses prunelles prirent bientôt une étrange fixité, il semblait qu'il contemplât, bien en deçà du présent, les événements d'une vie lointaine, abolie et si vieille qu'on eût dit que c'était sa jeunesse qui passait dans la chambre. Par instants, des mots venaient à ses lèvres, sans suite, ni raison ; et, c'étaient ceux de « ... Patrie... Strasbourg... Révolution... » Evidemment le mourant revivait la nuit fameuse d'avril 92. Il était à Strasbourg, à dîner avec ses amis chez l'ex-colonel général des Suisses et Grisons (1), Diétrich, le nouveau maire de la ville... Alors la Révolution était si ardente qu'elle tournait toutes les têtes... Un jeune homme levait son verre à la gloire des armées républicaines : c'était Desaix... Un autre qui s'était retiré un instant, comme pour aller puiser dehors sous les étoiles, sa pure inspiration, rentrait en ce moment dans la salle... Il était en uniforme de lieutenant du génie ; il était enthousiaste, beau, jeune et vibrant... Il chantait pour la première fois, la strophe : « Allons, enfants de la patrie !... » « Ce fut comme un éclair du ciel (2) ! » Et cet éclair dura toute la vie... Le jeune homme en retrouva l'éclat jusqu'au moment, où « chassé d'Huningue, traqué, perdu un jour entre le ballon d'Alsace et Donon, un jeune garçon le guida dans la montagne (3)... » C'était dans une gorge étroite des Vosges, à peu de distance, de Ribauvillé, sous les sapins. Le paysan entonna *le chant de guerre pour l'armée du Rhin*... Que chantes-tu là? demandait Rouget, « *La Marseillaise !* répondit le paysan (4) ». Et, depuis le chant l'avait accompagné, toujours chanté par cent mille voix. Il l'avait entendu en prison ; il l'avait entendu, en 1830, dans les rues de Choisy, et voici qu'à cette heure mortelle c'était le même hymne, l'hymne épique, l'hymne guerrier qui rentrait dans la chambre et le berçait dans la mort...

Celle-ci vint bientôt, prit complètement possession de lui, le coucha sur le flanc, ferma sa bouche et ses yeux. Quand il passa, il était minuit. Quelqu'un alluma un cierge ; on monta des fleurs du jardin nocturne et le bruit des sanglots de ceux qui l'aimaient le veilla jusqu'à l'heure où parut l'aube. Ceux qui rentrèrent au matin, virent alors qu'il avait les mains croisées, le front calme et qu'il semblait tout aussi beau que s'il eût dormi et ne fût point habité de la mort.

*
* *

Le surlendemain mardi, à midi précises, eut lieu la levée du corps. Le cortège partit lentement de la

(1) Désiré Monnier : *Souvenirs d'un octogénaire de province.*
(2) Michelet : *Histoire de la Révolution française.*
(3) Désiré Monnier : *Ib.*
(4) Lamartine : *Histoire des Girondins.*

rue des Vertus ; la garde nationale, formant la haie, présentait les armes au passage ; les tambours, voilés de crêpe, battaient aux champs ; le char funèbre, jonché de fleurs, était mené au pas ; alentour marchaient le général Blein, le maire, M. Boivin, MM. Bra et de Guer tenant les cordons ; le deuil était conduit par M. Voïart. Des mains pieuses, se souvenant du passé militaire de Rouget de Lisle, avaient disposé, sur le drap noir, sa croix d'honneur, son épée d'officier du génie, une verte couronne de laurier. Maintenant le cortège avançait dans le soleil, gagnant le petit cimetière de Choisy. Une foule compacte suivait, formée d'ouvriers, de bourgeois et de paysans. Des gens étaient venus de Thiais, de Vitry, d'autres d'Orly, de Villeneuve-le-Roi ; il en était venu de Paris et de toute la région ; un peuple entier était là qui venait mettre au tombeau le poète de la Révolution. Et c'étaient des faces sérieuses de vieux combattants de juillet, des hommes aux mains noires des journées de barricades, d'anciens officiers de l'Empire, licenciés par la Restauration et qui retrouvaient, dans le rang, l'allure correcte et militaire, de petits bourgeois républicains. A chaque fois que le cortège croisait une rue, un chemin, un sentier, des hommes et des femmes débouchaient, venus des champs, la bèche ou la serpe à la main, qui saluaient de loin d'un geste large. Au cimetière, le général Blein, Gindre de Mancy voulurent parler, mais ce fut difficile et l'on entendit plus leurs sanglots que les mots qu'ils voulaient dire. Le cercueil fut descendu ; on le joncha d'immortelles. A ce moment, le maire, M. Boivin se tourna vers la foule ; il sembla que son geste fût compris des assistants, et, tandis que la première pelletée de terre était jetée dans la tombe, de toutes les poitrines du peuple qui était là, monta l'hymne fameux (1) :

*Allons, enfant de la patrie,*
*Le jour de gloire est arrivé !...*

Et ceux qui ne chantaient pas, écoutant les autres, ne pouvaient retenir leurs larmes. Pauvre Rouget de Lisle, pauvre vieillard malheureux, dont la vie fut si triste et si sombre, « le jour de gloire » arrivait enfin ; toute la France l'annonçait ; mais son cercueil léger ne pesait pas lourd ; il fut vite enseveli et rien ne resta plus, le jour passé, de l'ultime apothéose, qu'un peu de terre remuée dans le cimetière où, le soir, chantaient les alouettes.

EDMOND PILON.

(1) FÉLIX DÉRIÈGE, *Le Siècle*, mai 1848.

## VIEILLESSE

Objet noir et menu, toute fragile vieille
J'irai, courbée un peu comme ces pins là bas,
D'un vacillant et petit pas,
M'asseoir sur ce banc-ci, près d'une mer pareille ..

Sur ce banc où j'appuie en ce tendre matin
Contre toi l'aile d'or du rêve et ma jeunesse,
Tandis que mon doigt blanc caresse
Doucement ta moustache aux fils d'or si calins !

Les yeux sur le Passé, vieille aux pâles mains vides,
Je ne verrai, flottant sur les vagues d'alors
Que ces jeunes baisers... des morts !
Ils rempliront tout seuls la mer toujours limpide...

Ah ! te baisant ainsi je fais le souvenir !
Je fais ce qui sera l'ineffable Pensée,
De ces lèvres tant caressées
Coulera le parfum de la nuit à venir...

Vieille je serai seule à cette chère place :
Tu m'auras délaissée, ami, depuis longtemps :
Je ne pleurerai plus... les ans
T'auraient fait petit vieux aussi... triste et cocasse...

L'azur sera pareil, lui, qu'en ce tendre matin
Où se répand, sens-tu ? tant de lumières blondes
Du soleil et du joyeux monde,
Et de moi, toute claire en mes robes de lin...

Je ne pleurerai plus... dans l'Aurore immortelle
Amour, je te verrai !... non pas, pauvre inconnu,
Le fantôme aux gestes menus
Qui serait assis là si tu restais fidèle...

MARIE DE FERRY.

## LA VIE LITTÉRAIRE

### Waldeck-Rousseau, par Gaston Deschamps

GASTON DESCHAMPS : *Waldeck-Rousseau, orateur et homme d'État.*

Ce livre est le plus plat qui ait paru depuis quatre ou cinq ans.

Je le prouve.

Il faut être pitoyable aux littérateurs de bonne volonté. C'est donc dans un sentiment de sympathie que je commence la discussion du volume que M. Gaston Deschamps a intitulé ambitieusement : *Waldeck-Rousseau, orateur et homme d'Etat.* Je reconnais tout de suite qu'il se montre très respectueux de celui qu'il a choisi pour héros. Il témoigne envers ce héros d'une admiration très pieuse et très humble. Seuls les esprits mal faits jugeront cette admiration un peu basse.

Il est dit, par exemple (et je ne savais pas que les historiens eussent coutume d'employer des expressions absolues comme celles-ci et que nulle preuve ne peut justifier) : « Il suffit d'étudier avec soin quelques unes de ses plus célèbres plaidoiries (de Waldeck-Rousseau), et les six volumes où l'on a recueilli un choix de ses discours, pour être persuadé que *les historiens de la littérature ne sauraient signaler à notre attention, même chez les Anciens, qui semblent avoir porté l'art oratoire à son point de perfection et d'achèvement, une œuvre supérieure ou tout à fait comparable à ce recueil.* » (*sic*) (page 67). Waldeck-Rousseau passait pour un homme de goût. Je conclus qu'il tiendrait pour excessif et sans doute regrettable l'éloge hyperbolique de Gaston Deschamps. Mais évidemment ce garçon-là sait admirer sans parcimonie. Il est beau d'admirer un homme au risque de choquer son sens de la mesure.

La politesse — lourde — de M. Gaston Deschamps, pour un politique que la France considérera toujours avec estime, est peut-être l'unique excuse de son livre. Suffit-elle?

Non, car M. Gaston Deschamps n'a montré ni critique, ni style. Il n'a usé d'aucune méthode. Il a fait bon marché de tous les documents. Son piètre verbiage indique que s'il a traité son héros avec une déférence agenouillée, il a traité son sujet avec un honteux mépris. L'histoire de Waldeck-Rousseau reste à écrire complètement. L'historien qui entreprendra de l'écrire, négligera totalement le volume que M. Gaston Deschamps vient de consacrer à la légère à cet homme d'État infortuné. Je le déplore, car des biographies politiques, élaborées consciencieusement, nous seraient précieuses. L'essai informe de M. Gaston Deschamps n'est bon que pour discréditer davantage un genre littéraire qui, malheureusement n'a pas nos faveurs. C'est le plus détestable livre que j'ai lu depuis longtemps; c'est, en outre, un des plus mauvais exemples qu'un publiciste puisse donner à ses contemporains.

Je le prouve.

*
* *

Vous ouvrez le livre au hasard, pressé d'en tout connaître, et vous lisez :

« De temps en temps, *en rassurant l'opinion par l'*annuelle *magnificence de « ces grandes manœuvres », qui tenaient plus de la parade et de l'ostentation que de l'art des batailles* (sic). » (*Page* 142.)

Vous n'en croyez pas vos yeux, mais vous pensez indulgemment que l'auteur a écrit cette phrase sans réflexion, qu'il a négligé de la relire et de corriger ses épreuves.

Vous lisez ailleurs :

« *Dans la splendeur des cathédrales, au milieu d'une brume d'encens et d'un scintillement de cierges, le symbole du sacrifice divin, l'impression des voix chantantes..... le beau geste des mains bénissantes offriront des* consolations *aux cœurs* affligés, *des certitudes aux esprits* inquiets, *des* spectacles féeriques *aux yeux* émerveillés... » (*Page* 262.)

Vous vous étonnez du singulier balancement de ces substantifs et de ces épithètes. Il ne vous échappe pas que la correspondance entre les uns et les autres n'est pas persistante : et que si *consolation* aux *cœurs affligés*, *certitudes* aux *esprits inquiets* s'harmonisent, « SPECTACLES FÉERIQUES aux yeux ÉMERVEILLÉS » détruit cette harmonie et dénonce que l'auteur a été incapable de prolonger plus de trois lignes son raisonnement plutôt sommaire et ses antithèses plutôt simplettes. Le mot l'a entraîné : l'auteur a dit une bêtise sans lien avec les banalités précédentes.

Vous lisez autre part :

« *Les cœurs endurcis et les yeux secs se fermaient à la pitié devant le spectacle d'une infortune* (*celle du capitaine Dreyfus*) *qui fut* sans exemple. Pilate était de nouveau le complice inconscient de Caïphe. » (*Page* 129.)

Vous discernez là une inaptitude flagrante à raisonner et un penchant incontestable de l'auteur à dire le contraire de ce qu'il prétend dire. Il veut affirmer que l'infortune de Dreyfus fut sans exemple. Et aussitôt il est obsédé par l'exemple de l'infortune de Jésus, qui ne fut pas médiocre. Et, malgré lui, à son insu, il évoque cet exemple pour démontrer que l'infortune de Dreyfus est sans exemple. Il se contredit à la minute. Décidément, cet auteur ne paraît pas être très sérieux.

Vous lisez ailleurs :

« *Lamartine, éloquent et héroïque, quittant volontiers la tribune aux harangues pour monter à cheval et parcourir avec sérénité les faubourgs frémissants rappelait, aux humanistes, l'époque fabuleuse où le mélodieux Orphée, seul avec sa lyre, au milieu d'un troupeau de bêtes inhumaines, empêchait, en chantant, les loups de mordre, les chats de griffer, les âmes de regimber.* » (*Page* 14.)

Vous vous gardez de rien souligner. Tout dans cette phrase vous surprend d'abord, puis vous amuse. Cela miroite. Vous ne savez pour quelle cause vous avez envie de rire. Vous relisez. Votre impression s'accroît que cette phrase est réellement d'une cocasserie démesurée, et qu'à l'incohérence des idées s'ajoute, comme une parure, la bouffonnerie du style. Mais patients, et, par surcroît, curieux et, en quelque façon, intéressés, vous vous dites simplement que l'auteur, dont la logique est faible, est

enclin sans doute à employer le style orné, dont l'usage est dangereux de notre temps où tous les lecteurs, sinon tous les auteurs, sentent vivement le ridicule.

*
* *

Alors vous lisez le livre de la première page à la dernière page.

Vous y trouvez une riche collection de clichés de style. L'auteur ne se contente pas de les choisir aussi banaux que possible il les préfère grossiers. Ce biographe politique écrit comme parle un courtier en vins.

« *Waldeck-Rousseau...* s'imposa d'emblée à l'attention *publique par la* supériorité d'une maîtrise oratoire *où les* CONNAISSEURS (sic) *eurent le rare plaisir d'observer et d'admirer tout de suite un savoureux mélange de tradition et de nouveauté.* » (Page 2.)

« *A Lyon le* « *Progrès* » exerçait *contre le régime impérial* quelques plumes ingénieusement agressives et frondeuses... » (*Page* 8.)

...*Tous ces hommes* souscrivaient *sans réserve* à la forte parole *de Tocqueville.* » (*Page* 8.)

« *Un vieux républicain... qui eut* son heure de renommée... »

« *L'auteur de ce livre* a l'honneur de connaître personnellement *quelques survivants de cette époque héroïque...* (sic). » (*Page* 12.)

« *Toutes les questions difficiles étaient résolues* (sic). » (*Page* 13.)

« *Le docteur Guépin...* menant le bon combat côte à côte *avec le père de Waldeck-Rousseau.* » (*Page* 16.)

« ...*Mettre quelque* lucidité dans les nuages de ce débat *confus...* » (sic). (*Page* 17.)

« ...Il se voua de tout son cœur aux questions sociales. » (*Page* 18.)

« *Selon une* très heureuse formule. » (*Page* 21.)

« *La discussion de la loi...* mit son talent en lumière. » (*Page* 27.)

« *Waldeck-Rousseau* soutenait *encore tout* le poids *de la discussion.* » (*Page* 28.)

« *L'orateur* regardait *bien* en face *toutes* les parties du problème posé devant *la haute assemblée.* » (*Page* 28.)

« *Il se montra constamment fidèle aux maximes directrices qu'il avait trouvées dans son héritage paternel.* (*Page* 29.)

« *Si on les mettait au pied du mur...* » (*Page* 33.)

« *Indiquaient d'avance* la voie où devait s'engager le ministre *de l'Intérieur.* » (*Page* 43.)

« *La présence à* la tête de notre administration *intérieure.* » (*Page* 47.)

« *A travers* la trame serrée de ses démonstrations logiques. » (*Page* 53.)

« *Multiplier sur un terrain nouveau... les occasions de conflit.* » (*Page* 55.)

« *Il y a les mauvais riches qui* succombent sous le poids des richesses *mal employées.* » (*Page* 55.)

« ...*le rare exemple d'un art parvenu à ce point d'achèvement et de sobre plénitude où le* plus difficile CONNAISSEUR (*toujours!*) *n'a rien à regretter et à désirer.* » (*Page* 65.)

Je pourrais continuer longtemps l'énumération de ces clichés de style qui pullulent dans cet ouvrage. Voici « la rouille et la poussière qui envahissent les rouages compliqués de l'administration » (page 97), ou « les tableaux tracés de main de maître » (p. 123). A quoi bon ? Toutes les expressions trop usagées, défraîchies, éculées, triviales, s'y rencontrent, s'y heurtent. « Les plus difficiles connaisseurs » en clichés de style seront charmés, éblouis, de la prodigalité de M. Gaston Deschamps. Réellement, sa générosité est excessive. J'en appelle à tous « les connaisseurs ».

*
* *

Les expressions, les images, les métaphores banales plaisent mieux à cet écrivain si, agencées, combinées en désordre, elles forment ce qu'on nomme par tous pays, le galimatias.

Le galimatias est la marque caractéristique du style de Gaston Deschamps, comme la clarté et l'élégance sont les marques caractéristiques du style d'un petit nombre d'écrivains de notre temps. Le galimatias de M. Gaston Deschamps est puéril, vaniteux, suffisant, « voyant », criard, verbeux, plat ! Bref, il est assez peu personnel.

« On a vu *dans beaucoup de cas, telle ou telle intelligence... franchir de prime saut, les transitions successives, les échelons intermédiaires qui règlent l'habituel progrès des conditions humaines. Puisque le régime démocratique ouvre de plus en plus à tous et à chacun, les avenues du succès, de la fortune, du pouvoir et, le cas échéant, de la gloire, il faut bien que l'on se résigne* à voir *des hommes remarquables sortir directement des profondeurs obscures et silencieuses de la nation et affleurer d'emblée aux surfaces sociales où l'on a des chances d'*être vu *ou entendu si l'on a quelque chose à dire ou à faire...* » (*Page* 4.)

« *On serait plutôt triste aujourd'hui de regretter leur idéalisme ingénu, surtout lorsqu'on* a vu, *pendant certaines éclipses de la justice et du sens moral, les dangereuses* pentes où nous incline le terre à terre *des politiciens* à courte vue... » (*Page* 6.)

« *Grimper sur les épaules des petits à l'assaut des institutions établies.* » (*Page* 34.)

« *Il cédait à l'élan d'une sorte d'effusion involontaire.* » (*Page* 81.)

« *On procédait, d'une main imprudente, à cette mise en faillite de tous les principes républicains, à ce renversement de toutes les traditions légales et de toutes les coutumes judiciaires.* » (*Page* 106.)

Evitons des citations trop nombreuses. Il vaut mieux noter à l'aide de cette phrase le mécanisme des galimatias familier à Gaston Deschamps. Quelques-uns admettront qu'on puisse écrire : *la mise en faillite des principes* ; bien peu toléreront qu'on

écrive : le *renversement des traditions* même légales ; très peu supporteront qu'on écrive : le *renversement des coutumes*, fussent elles judiciaires. Nul ne consentira à ce qu'on procède à cette mise en faillite et à ce double renversement, *d'une main imprudente*.

L'homme qui écrit de telles phrases est très distrait ou très négligent. S'il n'est pas distrait ou négligent, il ne sent rien, rien de ce qui fait la beauté de la langue française.

Naturellement, l'homme qui écrit de telles phrases écrira avec allégresse.

« *Et* déjà, *même à cette heure de radieux printemps* (*épithète originale*), *la France qui était* nourrice *d'un Ronsard, d'un Henri de Navarre, d'un Sully, d'un Ambroise Paré, et qui devait bientôt* mettre au monde un *Corneille, un Richelieu, un Turenne, un Descartes, la France était* déjà la mère *de Coligny, de Pierre Lescot, du chevalier Bayard, de Rabelais.*»

Le beau langage est le frère des belles manières qui sont ses sœurs. Et quand on écrit une biographie politique de ton grave, on éprouve le besoin par moments de rire un tout petit peu.

*
* *

Les phrases bien construites et solides sont les cousines germaines des pensées fortes. Des gens se sont rencontrés néanmoins qui, écrivant mal, ont pensé avec vigueur et nouveauté.

L'auteur de *Waldeck-Rousseau, orateur et homme d'État*, écrit parfaitement mal. Tant pis, si, du moins, il philosophe ingénieusement !

Nous avons considéré le styliste en Gaston Deschamps. Considérons maintenant le penseur.

Parlons net, Gaston Deschamps, n'est pas un penseur : Nous avons le devoir d'ajouter, hélas ! que si on attribuait à Joseph Prudhomme ou à Homais, les idées générales dont Gaston Deschamps est l'auteur responsable,... enfin comparez et jugez.

«...*La force des choses, cette force invincible qui fait qu'après les plus violentes tempêtes, la société, comme la mer, reprend son niveau...* » (*Page* 5.)

« *La vue directe des maux que produisent fatalement les discordes intérieures imposa désormais à sa mémoire une série d'images et de souvenirs qui lui inspirèrent pour toujours l'horreur du désordre et de l'anarchie.* » (*Page* 20.)

« [illegible] *le dernier mot restât toujours aux ouvriers d'union, aux artisans de concorde, aux médiateurs dont l'intervention bienfaisante a ramené, de siècle en siècle, le calme dans nos âmes, l'ordre dans nos vies, la prospérité dans nos maisons, la victoire sous nos drapeaux.* » (*Page* 21.)

« [illegible] *ce qu'il y a de décevant et de puéril dans les opinions extrêmes, et dans les déclarations bruyantes qui sont étrangement aptes à dissimuler, sous la vanité d'une parure scolastique et verbale, l'indigence de l'esprit et la timidité des cœurs.* » (*Page* 29.)

« *Le dérèglement des pensées, des paroles, des actes et des gestes étant considéré comme un grave défaut dans la gestion des affaires privées, cela suffit pour que les esprits faux s'en vantent comme d'une qualité et même d'une élégance lorsqu'il s'agit des affaires de l'État.* » (*Page* 32.)

« *Les maux qui résultent du chômage forcé sont au nombre de plaies sociales qu'un gouvernement attentif doit s'appliquer à prévenir ou à guérir.* » (*Page* 43.)

« *Il n'est pas nécessaire d'insister sur ces questions insolubles pour voir à quel point, dans de telles conceptions, le collectivisme est voisin de l'anarchie et même de l'absurdité.* » (*Page* 46.)

Je pourrais ne pas continuer plus avant : la preuve est faite. Mais je demande la permission de citer encore, pour le plaisir,... quelques robustes pensées qui m'ont amusé follement.

« *Si l'on veut se rendre maître des autres, il faut commencer par être maître de soi.* » (*Page* 119.)

« La vue *des ruines accumulées sur le sol national* leur dicta *leurs devoirs.* » (*Page* 200.)

« *L'économie politique et la sociologie doivent collaborer à la prospérité publique avec la littérature et l'art.* » (*Page* 201.)

« *Une nation est en danger de déchoir lorsqu'elle se montre incapable de garantir à ses membres la bonne administration de la justice.* » (*Page* 105.)

« *La littérature marche souvent à l'avant-garde de la société.* » (*Page* 240.)

Mais qui ne sut se borner ne sut jamais écrire, dirait Gaston Deschamps, qui a des lettres. Il y a lieu de croire que cet écrivain n'étonnera jamais le monde par la profondeur de sa philosophie. Aussi bien, on doit convenir que ce n'est pas d'une étude philosophique qu'il prétendit nous gratifier, mais d'une étude politique.

*
* *

Toutefois, pour que nous prenions confiance en cet ouvrage, il faudra qu'il soit construit avec une méthode scientifique particulièrement rigoureuse, car nous avons lu, page 91, cette phrase écrite avec beaucoup de gravité :

« *Lorsqu'on a été premier ministre et qu'on a tenu la clef des fonds secrets, on ne connaît que trop exactement le nombre très restreint des amitiés désintéressées et le tarif des sympathies vénales.* »

Comment ! voilà un homme qui se flatte d'être historien politique et qui écrit sérieusement — non! il ne badine pas en l'écrivant ! — cette pensée politique de publiciste cantonal... On est immédiatement très inquiet sur la vertu de son esprit critique. Ah ! en vérité, sa méthode scientifique ne sera jamais assez

rigoureuse pour dissiper nos inquiétudes... Mais ne parlons même pas de méthode. Disons simplement que nous ne pourrons nous fier un peu à ce livre qu'autant qu'il témoignera de recherches réelles relativement étendues, suffisamment précises, qu'il nous fournira des références, quelques documents... Dans ce livre, il n'y a ni recherches, ni références, ni documents.

M. Deschamps ne cite pas une seule des biographies de Waldeck-Rousseau publiées avant la sienne; et pourtant son premier chapitre est entièrement démarqué des brochures locales où Waldeck-Rousseau père et fils furent célébrés amicalement. Il en a tout pris, sauf le pittoresque et l'intérêt, bien entendu. Dans toute cette dissertation verbeuse, aucune indication de sources. Parfois il cite dans les notes, au bas des pages, les discours de Waldeck-Rousseau, mais très rarement. Et on peut dire en somme que tous les volumes, qu'il cite comme références, n'ont aucun rapport avec son sujet qui est Waldeck-Rousseau. Il les cite on ne sait pourquoi, pour faire croire qu'il les a lus, pour être agréable à leurs auteurs, par légèreté d'esprit, pour mettre des notes... Il cite Georges Weill : *Histoire du parti républicain en France de 1814 à 1870*; Emile Pouvillon : *Jep*; Victor Hugo : *Contemplations :* Montesquieu : *l'Esprit des Lois*; Alfred et Maurice Croiset : *Histoire de la littérature grecque*; Me Tarjet : *Mémoire pour le cardinal de Rohan*; les *Plaidoyers* d'Isée; Henry Leyret: *En plein Faubourg*; Dalloz; Joseph Reinach : *Histoire de l'Affaire Dreyfus*; Dr Pierre Janet : *Névroses et idées fixes*; Bossuet: *Sermon sur l'honneur du monde*; l'abbé Pichot : la *Conscience chrétienne et l'Affaire Dreyfus*; Anatole Leroy Beaulieu : *Les Doctrines de Haine*; plusieurs autres sermons de Bossuet; Pascal : les *Provinciales*; lieutenant-colonel Lentonnet : *Carnet de Campagne*; Beaunier : *Notes sur la Russie*; président Roosevelt: *L'idéal Américain*; A. Gasquet : *Auguste Burdeau*; A. Chevrillon : *Etudes Anglaises*; Sully-Prudhomme : *Poésies*; Gaston Deschamps : *Sur les routes d'Asie*; Taine; Renan; Frédéric Masson : *Le Cardinal de Bernis*; j'en passe et des plus cocasses. Ce sont toutes des références pour la pompe et l'ostentation. Aucune n'est d'un secours quelconque à un lecteur sérieux.

Naturellement, elles sont, quand il le veut, d'un comique discret. Il cite deux études sur le Concordat: l'une de Emile Chénon dans l'*Histoire générale* de Lavisse et Rambaud; l'autre de d'Haussonville : *L'Eglise romaine et l'Empire*. Il ajoute gaiement: « On peut conseiller aussi à MM. les Sénateurs et à MM. les Députés (*sic*) la lecture des *Documents sur la négociation du Concordat* publiés par le comte Alfred Boulay, de la Meurthe, ancien auditeur au Conseil d'Etat (5 vol.). » Il oublie d'indiquer le volume considérable du cardinal Mathieu sur le *Concordat*, volume d'autant plus intéressant qu'il est le dernier paru et qu'il est écrit du point de vue ecclésiastique.... Gaston Deschamps a bien d'autres soucis que de donner des références exactes et complètes et utiles. Mais il excellera à écrire :

« *Waldeck-Rousseau aimait les longues croisières en mer sur le yacht* Marie-Louise, *que mettait à sa disposition un de ses amis, armateur au Havre.* »

Et il rédigera en note cette référence :

« *Cf : le beau livre de M. Frédéric Masson, de l'Académie française :* L'Impératrice Marie-Louise. *L'ancien président de la République Félix Faure est né au Havre. On sait d'ailleurs que M. Albert Sorel, l'éminent historien et l'illustre académicien, naquit à Honfleur.* »

Au reste, dans le texte même de son livre, sa documentation n'est ni moins sommaire, ni moins fantaisiste, ni moins plaisante. Ayant dit que « la littérature marche souvent à l'avant-garde de la société », il veut attester que les romanciers ont montré l'esprit d'envahissement et de domination du clergé. Et il écrit :

« *Le romancier Ferdinand Fabre*, lauréat de l'Académie française, *[illegible] cette [illegible] d'études de mœurs ecclésiastiques dont la place devrait être marquée dans la Bibliothèque d'[illegible] d'Etat. Un autre écrivain, M. Edouard Estaunié, également* lauréat de l'Académie française, *[illegible]* l'Empreinte, *une forte étude sur l'enseignement que donnent certaines institutions. Waldeck Rousseau, dont l'esprit était très cultivé, avait certainement lu ces œuvres littéraires.* »

On se demande pourquoi l'auteur n'a indiqué que ces deux écrivains —, et pourquoi ces deux écrivains entre tous, — alors que la littérature romanesque sur les mœurs du clergé est si abondante et toujours si caractéristique, et pourquoi, par exemple, citant spécialement l'*Empreinte* d'Estaunié, il ignore *Le Scorpion* de Marcel Prévost qui est antérieur à ce livre et a autant de valeur documentaire que l'*Empreinte*. Pourquoi? Pourquoi? Par désir de choisir arbitrairement entre toutes les œuvres significatives afin que son choix n'ait aucune signification? Pourquoi? Pourquoi? Et pourquoi cet historien a-t-il écrit *Ferdinand Fabre, lauréat de l'Académie française*, etc. *Edouard Estaunié, également lauréat de l'Académie française*, au lieu d'écrire Ferdinand Fabre, écrivain estimé, Edouard Estaunié, ingénieur des postes et télégraphes, on ne le saura jamais. E[illegible] que *lauréat de l'Académie française*, reproduit deux fois, était d'un bon effet. Qu'il ait jugé ce qu'il a voulu comme il a voulu, il serait cruel d'insister sur la méthode avec laquelle ce publiciste a exposé sa biographie de Waldeck-Rousseau.

Compensera-t-il ses faiblesses pénibles en donnant tout au moins l'histoire de Waldeck-Rousseau? Non pas. Ce livre ne contient ni la vie de Waldeck-Rousseau, ni une suite de faits, ni une série de dates. Il ne contient rien sur rien. Quand on l'a lu à plusieurs reprises, on ne connait de Waldeck-Rousseau que ce que l'on connaissait avant de l'avoir lu. Encore faut-il dire que tout ce que l'on possédait auparavant de très clair dans l'esprit devient trouble. Ce livre politique n'est en aucune manière la biographie d'un homme politique. Waldeck-Rousseau n'y est pas raconté.

Son œuvre y est-elle définie? Il importera peu à la postérité de savoir combien de mois Waldeck-Rousseau fut chef de gouvernement. Il lui importera beaucoup de savoir avec exactitude quelle fut son œuvre. Son œuvre d'avocat? Gaston Deschamps ne saurait nous dire quelles causes il plaida. Il ne saurait davantage déterminer quelle influence on lui attribue sur la transformation de l'éloquence du barreau. Son œuvre de politique? Quand Gaston Deschamps parla de la loi sur les syndicats professionnels, je crus un moment qu'il comprendrait sa signification dans l'œuvre de Waldeck-Rousseau. Hélas! après quelques lignes, il s'égara dans un développement à la Prudhomme sur la modération politique et il oublia entièrement la législation sur les syndicats et l'importance que Waldeck-Rousseau lui attribuait. Je défie qui que ce soit de comprendre la portée de la loi sur le contrat d'association en lisant l'exposé (?) de Gaston Deschamps. Mais vous trouverez dans ce livre un recit de l'affaire Dreyfus à frapper de stupeur M. Joseph Reinach; et une théorie et une histoire de la politique extérieure de la France qui ne sont pas inférieures l'une à l'autre, et que je vous recommande si vous voulez comme l'on dit « passer un bon moment. »

Ah! sans doute Gaston Deschamps a-t-il étudié l'orateur que fut Waldeck-Rousseau! Etude déjà faite mais que l'on peut toujours recommencer... G. Deschamps ne consacre qu'un chapitre bref à *Waldeck-Rousseau orateur*. Il cite Virgile, le Forum, l'Agora, Thrasymaque de Chalcédoine, Gorgias, Eschine, Socrate, Isée, Lysias, les bronzes de Calanus, les marbres de Polyclète, Periclès, l'Acropole, Marcus Tullius Cicéron car il ne dit pas Marcus Tullius Cicero, ni Ciceron, mais Marcus Tullius Cicéron, sa villa de Tusculum, Tacite, Tibère, Caligula, Néron, Me Target, l'affaire du Collier, Me Doillot, Me Thilorier, Me Blondel, le plaidoyer d'Isée pour le petit-fils de Kiron, Bossuet qu'il appelle « le grand orateur Bossuet » (*sic*) (page 82) et il déclare que Waldeck-Rousseau n'était pas un rhéteur et que « IL NE CRAIGNAIT PAS LES CITATIONS *in extenso*, *sic* ». C'est tout. Navrant!

Encore ahuri par ce pédantisme indigeste et vulgaire, on espère que l'auteur n'ayant ni écrit l'histoire du politique, ni défini son œuvre, ni déterminé les caractères de l'orateur aura voulu mettre tout son savoir à établir la psychologie de l'homme. Rien. Rien. J'ai essayé moi-même une étude exclusivement psychologique sur Waldeck-Rousseau. J'étais très curieux de...

L'homme que fut Waldeck-Rousseau n'apparaît pas dans le gâchis abominable de ces pages. On dirait une gageure. Le nom de Waldeck-Rousseau est cité souvent avec des éloges énormes. L'homme est toujours absent. Au dernier chapitre, G. Deschamps nous confie qu'il a vu deux fois Waldeck-Rousseau; la première fois dans le cabinet de travail de la rue de l'Université, « meublé avec une sévère élégance où l'on sentait la marque d'un goût très sûr », les murs recouverts d'une tapisserie de haute lice qui donnait un air délicatement seigneurial à cette demeure ». Waldeck-Rousseau était vêtu d'une robe de chambre. G. Deschamps le trouva d'une suprême distinction. La deuxième fois, Waldeck-Rousseau partait pour le Midi. « Il avait un veston de voyage et un gilet blanc. » G. Deschamps le trouva « extrêmement distingué. » Il lui parla de sa candidature au Collège de France. Waldeck-Rousseau dut être très intéressé.

Brisons là. Waldeck-Rousseau aura plus tôt ou plus tard le biographe dont il est digne. Cela ne fait pas question. Le livre lamentable de G. Deschamps ne peut qu'exciter les courages d'écrivains sérieux à accomplir un travail qui n'est pas commencé. Mais que l'on puisse publier aujourd'hui sur un sujet notable, des livres comme celui-ci, tellement faible que l'auteur lui-même semble par instants effaré de son propre néant et cite à tort et à travers, avec une incorrigible fatuité d'ignorant, des hommes d'État, des écrivains, des orateurs de tous les pays et de toutes les époques et cherche à se faire illusion par un verbiage surabondant, et toujours incorrect, pompeux et niais, cela passe l'imagination.

J'ai dit que ce livre est le plus plat qui ait paru depuis quatre ou cinq années.

L'ai-je prouvé?

J. ERNEST-CHARLES.



## LES ASSOCIATIONS DE FONCTIONNAIRES [1]

### LEUR PROPAGANDE ET LA DISCIPLINE DES AGENTS

Les fonctionnaires connaissent trois maîtres : le Parlement, l'Administration et l'Opinion publique. —

(1) Voir la *Revue Bleue*, des 3 et 17 juin 1905.

Le pouvoir législatif crée la fonction, en règle l'organisation générale, fixe les émoluments pécuniaires et détermine les obligations ou les droits de ceux qui sont appelés à l'exercer. — Aux chefs hiérarchiques, aux directeurs et aux ministres incombe la marche du service; à eux de veiller à son fonctionnement régulier, en même temps qu'au respect de la discipline. — Les critiques, les plaintes, les vœux du public, dans un pays de libre discussion où le suffrage universel est souverain, trouvent un écho fidèle dans la presse quotidienne et ont une influence permanente sur l'attitude de l'Administration et des deux Chambres.

Il est parfois malaisé aux agents de l'État de gagner à la même cause la sympathie de ces trois autorités, et c'est souvent à l'occasion d'une difficulté qui se présente avec l'une d'entre elles, qu'ils cherchent à se ménager l'appui des deux autres. Du moins, leur paraît-il nécessaire de les intéresser toutes à leurs revendications; c'est ce qu'avec un inégal succès les associations de fonctionnaires ont généralement tenté.

* * *

L'entente semble des plus sincères entre les groupements des agents des Postes et Télégraphes et le Sous-Secrétariat d'État. On y a réalisé une véritable collaboration, qui ne laisse pas d'être féconde

Ouvrez le bulletin de chacune de ces sociétés, vous serez immédiatement frappé de la fréquence et de la cordialité des entretiens qui s'y échangent. Il est vrai que, dans cette administration, on a la pratique professionnelle des conversations et des correspondances; mais on ne les facilite pas toujours avec une égale courtoisie! Que, par exemple, l'Association des agents réclame une augmentation de personnel dans un bureau, ou bien un secours pour la veuve d'un receveur décédé sans ressources, ou encore l'inscription au tableau d'avancement d'un commis injustement rétrogradé; qu'elle signale des améliorations à introduire dans le service, qu'elle demande des réformes générales, ou des secours individuels, presque toujours, et dans des termes bienveillants, le Sous-Secrétaire se préoccupe de lui donner les plus larges satisfactions.

Et il converse ainsi avec les sous-agents, les commis, les ambulants, les receveurs; il converse aussi avec les dames-employées. Un attaché du Cabinet est même exclusivement « chargé des relations avec les associations. » Et quand dans les bureaux de la rue de Grenelle on prépare une réforme, on n'hésite pas à ménager dans la commission d'études une place aux délégués des sociétés d'agents.

L'Administration supérieure est la première d'ailleurs à se féliciter de cette fréquentation : « Je dois, mes amis, déclare M. Bérard (Limoges, 21 juin 1903), rendre hommage à vos trois associations des agents, des sous-agents, des ouvriers, qui tous collaborent avec moi, qui m'apportent votre pensée et vos idées... » « Par votre association, affirme à son tour le Ministre du Commerce (12 juin 1904), vous défendez l'intérêt du public et le vôtre; vous avez créé un admirable instrument de réformes; vous donnez à l'Administration des conseils qui lui sont profitables; vous le faites avec cette intelligence du détail que seuls, les hommes du métier, que vous êtes, peuvent y apporter. Nous avons considéré que votre rôle était excellent, puisque nous avons placé vos représentants dans les conseils les plus rapprochés du gouvernement... »

Mais cet exemple n'est guère suivi. Aux Travaux Publics, les rapports ne sont plus empreints de cette même cordialité. L'intervention des Associations y est infiniment discrète : elles suggèrent des réformes; elles ne les proposent point. On écoute parfois leurs réclamations; on n'y répond jamais. Et lorsque leurs comités se trouvent en présence des grands chefs, c'est dans des cérémonies qui affectent un caractère presque officiel. Telle, l'installation d'un nouveau ministre; tel surtout, le banquet annuel de l'Association. Là, en présence des directeurs, des inspecteurs généraux, des ingénieurs, avec l'assistance de sénateurs et députés, le Ministre, entouré des membres de son Cabinet et des délégués de ses collègues, enregistre solennellement les revendications et les vœux dont, en un copieux discours, le président lui trace le programme.

L'Administration des Finances s'est vue contrainte d'entrer dans cette voie. Là, moins qu'ailleurs, on peut songer actuellement à une collaboration entre ses chefs et les associations de ses agents : l'intimité ne peut naître aussitôt qu'est apaisé le conflit. Mais on commence à y prêter l'oreille aux propos des intéressés. Aux réunions organisées par les groupes de province (à Toulouse, à Saintes, à Verdun, etc.), directeurs et sous-directeurs assistent ou se font représenter. Et l'on a vu le sous-secrétaire d'État, accompagné du directeur général, venir rehausser de sa présence le banquet qui clôturait en février dernier le congrès des contributions indirectes, et y accueillir avec un intérêt marqué les desiderata qui lui étaient exprimés. Mais les relations restent encore dépourvues de cette confiance réciproque qui crée l'union sincère et durable.

* * *

Comment, dès lors, tant qu'il en sera ainsi, faire grief aux fonctionnaires de s'adresser directement aux membres du Parlement? Lorsque leurs chefs hiérarchiques se dérobent, ne sont-ils pas incités à quérir l'appui d'autres patrons? Députés et

sénateurs ne se rendent plus dès lors à leur appel, pour favoriser les intrigues, les ambitions, les jalousies individuelles; ils recueillent les plaintes et soutiennent les vœux de la collectivité. C'est l'intérêt de toute une catégorie d'agents, maintes fois lié à l'utilité publique, qu'ils sont sollicités de servir.

Quand en décembre 1904, l'Union des contributions indirectes se vit obligée de recourir à la médiation de membres du Parlement pour triompher de la malveillance systématique du directeur général, n'était-ce pas, à vrai dire, l'Administration qui l'avait rejetée vers le Palais Bourbon? Une telle pratique, si elle se généralisait, ne serait pas exempte de périls. Le succès de la campagne n'a pu qu'enhardir ceux qui l'avaient entreprise. Désormais, les associations de fonctionnaires, qui ont expérimenté l'efficacité de cette arme, ne se feront plus faute de la brandir, et en des occasions moins propices. L'immixtion de la politique ne risque-t-elle pas dès lors de venir troubler les relations administratives; et pour un cas où elle a réussi à apaiser le conflit, ne s'en présentera-t-il point où elle ne saura que l'aggraver? Les dangers mêmes, auxquels les groupements de fonctionnaires nous semblaient pouvoir obvier, ne vont-ils pas ainsi inopportunément renaître? Pour éviter l'écueil, il importe, il est de toute nécessité que les Administrations ne se montrent plus délibérément, systématiquement hostiles au mouvement associationniste. Il faut même qu'elles y prennent part, et ainsi peu à peu, elles le coordonneront. La pression parlementaire sera moins à redouter, lorsque cesseront les menaces, qui indirectement la provoquent.

Pour l'heure, et afin de répondre à toutes les éventualités, chaque association a jugé utile de s'assurer, au sein des Chambres, un ou plusieurs patronages : les cantonniers ont pour président d'honneur M. Cornet, député de l'Yonne. L'appui de M. Marcel Sembat est résolument acquis aux agents et sous-agents des postes. Ceux des contributions indirectes revendiquent la protection de MM. Desmons et Béraud, sénateurs, de MM. Bourrat et Marc Réville, députés. Les défenseurs les plus écoutés de l'association des Travaux publics ont été MM. Jourde, Montaut et Bourrat à la Chambre, MM. Gauthier et Monis au Sénat. C'est M. Dejeante qui a récemment soutenu les revendications des agents secondaires des ministères.

Des relations officielles se sont même établies entre le Parlement et ces associations; c'est de concert qu'on étudie les réformes. Voici par exemple l'Union des contributions indirectes qui, en juin 1904, adresse à la Chambre un long mémoire sur la situation du personnel. Ses délégués sont, en octobre, reçus par le président et le rapporteur de la commission du budget, à qui ils exposent le programme des améliorations réclamées, en y joignant l'indication des crédits nécessaires. Sur la demande même du rapporteur du budget des finances, M. Thomson, et à l'usage de la Commission, ils résument par écrit les motifs moraux et les conséquences fiscales de la réforme.

La Fédération des employés de l'octroi est entrée en rapport avec la commission compétente de la Chambre, et comme celle-ci ne se montrait pas suffisamment empressée à satisfaire aux désirs qu'ils avaient exprimés, les membres de la Fédération, réunis en Congrès à Limoges (mars 1904), adoptèrent à l'unanimité le vœu suivant : « Confiants dans les sentiments de justice et d'équité des pouvoirs publics, les membres du congrès de la Fédération des employés d'octroi de France sollicitent l'entente et l'appui des représentants de leurs circonscriptions respectives pour hâter, au sein de la commission qui en est actuellement chargée, l'examen et la solution de leur requête transformée en projet de loi. » — A la suite de démarches pressantes, réitérées, la commission parlementaire, présidée par M. Caillaux, s'est résolue à recevoir une délégation de la Fédération qui lui a exposé ses revendications et son programme.

Les vœux des Associations des agents et sous-agents des postes trouvent un interprète prudent et averti en la personne du rapporteur du budget des Postes à la Chambre... « Rappelons d'un seul mot, déclare M. Sembat dans son rapport de 1903, que, par les soins des groupes tant de Paris que de province, le service est étudié dans ses détails et sa marche quotidienne par ceux-là mêmes qui l'assurent, et qu'ainsi des améliorations incessantes ont pu être proposées... Certains des desiderata sont communs aux associations générales des agents et des sous-agents. Nous les détacherons donc pour les soumettre d'abord à l'examen de la Chambre... »

Les autres corps élus subissent d'ailleurs les mêmes sollicitations. — C'est aux Conseils généraux que les cantonniers adressent leurs requêtes. — Les « gabelous » assiègent leurs Conseils municipaux respectifs de pétitions et de visites. Partout, ici et là, on retrouve les mêmes préoccupations, les mêmes efforts.

*
* *

Mais comment, dans une démocratie que le suffrage universel dirige en maître, obtenir des élus un appui sérieux, sans avoir conquis la sympathie des électeurs? « L'Opinion Publique » n'est-elle pas l'idole d'une religion nouvelle? Sensible aux hommages qu'à l'envi on lui prodigue, naïve, aisément dupée, prête à suivre l'impulsion de ceux qui la flattent, — ou bien qui la maltraitent, — mais toujours impitoyable

aux orgueilleux qui la négligent, n'est-elle pas la grande coquette, capricieuse et changeante, l'éternelle séductrice qu'il importe de conquérir?

C'est pour triompher de son indifférence que les groupements de fonctionnaires font assaut de propagande Chacun a son bulletin, qu'il répand à profusion, tâchant d'y intéresser le public à la situation de ses membres. Tous sont en rapports directs avec des journaux quotidiens, qui se font les échos de leurs plaintes. Les incidents récents de l'Union des contributions indirectes ont été provoqués par une campagne de presse ; ils n'ont reçu un dénouement heureux que grâce à l'intervention énergique et réitérée de *l'Humanité*, la *Dépêche de Toulouse*, la *Petite République*, l'*Aurore*, le *Petit Parisien*, le *Rappel*, le *Radical*, etc... Les « rats-de-cave » n'avaient-ils pas beaucoup à faire pour gagner les suffrages de la foule ? Sans cesse à l'affût des dissimulations, des fraudes, poursuivant la matière fuyante qui se dérobe à la mainmise du fisc, ne se heurtent-ils pas professionnellement chaque jour à l'hostilité des contribuables ? N'apparaissent-ils pas comme les gendarmes du Trésor, enclins parfois à trop de complaisance pour les puissants ou les riches, insensibles souvent aux détresses des humbles ? — Par une publicité bien informée, on a fait connaître depuis lors le dévouement de ces agents injustement honnis, leur probité scrupuleuse, leur perspicacité vigilante, et aussi la précarité de leur sort. L'opinion a été convertie, elle est gagnée à leur cause : l'hostilité est devenue sympathie.

La propagande individuelle et directe ne serait-elle pas la plus efficace? Les huissiers et gardiens de bureau, le croyant, cherchent à en tirer profit : « Camarades, déclare le comité de leur Fédération, tous les jours vous introduisez chez vos chefs des membres du Parlement ou des membres de la Presse. Il est de l'intérêt de tous que, pendant les courts instants qu'ils passent dans les antichambres, en attendant d'être reçus, vous les mettiez au courant de nos modestes situations, et que vous leur demandiez de faire tous leurs efforts pour nous aider à obtenir une meilleure rémunération des services que nous rendons à nos administrations ! » La confiance que les intéressés témoignent en de tels procédés, ne décèle-t-elle pas une ingénuité quelque peu touchante, et pour le moins tout à fait rassurante ?

*
* *

Il est vrai que certaines de ces pratiques ne sont pas également inoffensives. Et, effrayés de leur danger, les Ministres et les Directeurs de se récrier et d'agiter devant le public le spectre de l'anarchie ! Que devient leur autorité, que sera la discipline si, entre les agents et leurs chefs, s'interposent de la sorte des juges étrangers ? L'administration ne sera-t-elle pas bientôt à la merci des pires ingérences ?

Bien des circulaires ministérielles reflètent ces craintes : « L'autonomie des fonctionnaires, proclame M. Spuller, ministre de l'Instruction publique en 1887, a un autre nom : elle s'appelle l'anarchie, et l'autonomie des sociétés de fonctionnaires, ce serait l'anarchie organisée. » — Un de ses successeurs, M. Combes, écrit en 1895, au vice-recteur de l'Académie de Paris : « Le gouvernement ne saurait admettre qu'une association composée de fonctionnaires de l'État eût, sous prétexte de venir en aide à ses membres, la faculté d'intervenir entre eux et leurs chefs hiérarchiques, d'user à un moment donné « de tous les moyens en son pouvoir », pour chercher à contrarier l'action du Ministre responsable et à peser sur les pouvoirs publics. » — Au ministère des Travaux publics, en 1888, on s'inspirait des mêmes principes : « Le gouvernement ne saurait, sans abdiquer sa légitime autorité, admettre que les agents d'une administration publique établissent une fédération, destinée à opposer un pouvoir plus ou moins occulte au pouvoir légal. En poursuivant ce but, en ouvrant une discussion sur des questions qui sont essentiellement du domaine administratif et gouvernemental, les agents des ponts et chaussées et des mines oublieraient les principes les plus rudimentaires de la discipline. Tolérer de semblables agissements serait introduire l'anarchie dans les rapports entre le personnel et l'administration. » Le ministre qui signait cette circulaire était M. Loubet.

A vrai dire, les préventions se sont, depuis lors, quelque peu dissipées ; l'état d'esprit s'est modifié, et tel qui, il y a dix ou quinze ans, menaçait les associations de ses rigueurs, leur prodigue désormais ses encouragements, voire même son appui. Mais il reste, et dans le public le plus averti, des sentiments de défiance, qui, en ce moment même, semblent se réveiller. Des chefs éminents et justement écoutés du parti républicain ne viennent-ils pas de sonner l'alarme devant le péril de « l'anarchie administrative ? » Sans doute, ont-ils soin de déclarer « le mal est encore très localisé, il demeure, pour ainsi dire, jusqu'ici, à l'état sporadique et, avec de la décision et de la fermeté, il n'est pas impossible de l'enrayer. Mais, ajoutent-ils, il se développerait vite, si jamais le parti républicain pouvait céder aux sommations injurieuses de l'indiscipline... Un jour viendrait, si nous n'y prenions garde, où nous aurions à nous repentir cruellement de notre condescendance et de notre faiblesse... (1).

L'activité des associations de fonctionnaires serait

(1) Discours de M. Poincaré au banquet de l'Alliance républicaine démocratique du 19 juin 1905.

elle donc vraiment incompatible avec la discipline? Et si, comme le Président du Conseil le proclamait récemment avec éclat à la tribune de la Chambre, l'autorité est l'attribut indispensable d'un gouvernement républicain, puisque celui-ci n'est que l'organe des volontés conscientes de la nation tout entière, comment pourrait-on en être réduit, dans notre démocratie, à opter entre l'ordre et la liberté ? — A cet égard, les intentions et aussi les actes de ceux-là mêmes qu'on soupçonne peuvent calmer ces craintes excessives; car le souci de la règle s'y révèle persistant.

Que ce soient les agents des Postes, les conducteurs des Ponts et Chaussées et des Mines, ou bien les cantonniers, leur association « envisage toujours les conditions d'un bon fonctionnement du service, et ce dans l'intérêt du public, de l'administration et du personnel » C'est presque là une clause de style enregistrée dans les statuts. — Dans leurs appels aux camarades, ils proclament que « le sentiment de leurs devoirs l'emporte sur toute autre considération... » Et il n'est pas une seule circonstance, congrès, réception, banquet, où les présidents et secrétaires des sociétés ne se croient tenus d'affirmer leur dévouement aux chefs, leur respect absolu de la règle professionnelle.

Sont-ce là de vaines paroles ? Et faut-il suspecter la sincérité de ceux qui les tiennent, — ou bien leur perspicacité ? — Comment, si cela était, les ministres et directeurs compétents auraient-ils l'imprudence de rendre publiquement hommage à la fidélité de tels engagements ?

C'est que, pour en apprécier sainement la portée, il faut se pénétrer de la notion vraie de l'ordre dans l'administration ; trop souvent nous y associons encore des vues surannées, qui la déforment. Un service public suppose nécessairement une direction : il y faut un chef, qui assume la responsabilité de son fonctionnement. Celui-ci commande ; il doit être obéi. Des règles générales déterminent ses relations hiérarchiques avec ses subordonnés. Mais ce cadre fixe est assez large pour que les uns et les autres puissent s'y mouvoir avec quelque aisance. Est-ce à dire en effet que le chef soit un maître absolu? Les inférieurs sont-ils réduits envers lui à une aveugle soumission ? Telle est bien la conception césarienne que nous a léguée le passé. Elle est inconciliable avec les besoins d'une vraie démocratie. Les fonctionnaires y sont les collaborateurs plus ou moins indépendants, plus ou moins responsables, du Gouvernement. L'obéissance d'hommes libres ne saurait être passive ; elle doit être réfléchie, et voulue. Enfreignent-ils les limites de leur mission, quand ils présentent, avec la déférence et la modération qui conviennent, des observations sur le fonctionnement du service, quand ils avertissent des erreurs qui vont y être commises? Est-ce se substituer à l'autorité compétente que de lui demander des éclaircissements sur les ordres reçus, pour s'en mieux pénétrer?

Pourquoi dès lors les décisions qui concernent le personnel, et non plus le service, seraient-elles affranchies de ce même contrôle ? La discipline comporte des sanctions. Peuvent-elles être appliquées sans examen ? Quand un fonctionnaire est accusé de manquer à ses devoirs, en vertu de quel dogme lui refuserait-on le droit de répondre aux imputations qu'on dirige contre son honneur et sa conduite? Dans un autre esprit que les chefs, parce qu'ils vivent de la même vie que le prévenu, ses camarades sauront apprécier sa faute. Connaissant ses besoins, ses fréquentations, ses mœurs, ils pèseront plus exactement sa culpabilité, et les faiblesses qui l'atténuent ou l'aggravent. Et pourquoi l'impartialité des pairs de l'accusé serait-elle suspecte ? Leur intérêt n'est-il pas de se montrer sévères, afin de préserver de toute souillure leur propre corporation? Et s'ils témoignaient de quelque inclination vers l'indulgence, cette complaisance ne serait-elle pas un utile contre-poids à la sévérité parfois excessive de certains chefs ?

Parlons franc : ces derniers connaissent l'erreur, ils peuvent être, ils sont parfois trompés par leurs bureaux. Ils se trouvent soumis aux entraînements du préjugé, de la rancune, ou de la faveur. Pourquoi donc proclamer leur infaillibilité? Absolutisme et contrainte, ce sont là les marques d'une discipline ecclésiastique. Les règles d'une administration démocratique s'inspirent d'autres principes. Quel chemin à parcourir encore, pour les faire pénétrer dans la réalité ?

Mais ne décourageons pas du moins les initiatives fécondes, et les bonnes volontés ! Pour réformer les mœurs administratives, les associations de fonctionnaires se sont mises à l'œuvre! Parce qu'elles luttent contre la routine, est-ce à dire qu'elles se révoltent contre la hiérarchie ?

*
* *

Contre une accusation aussi injuste protestent et les groupes eux-mêmes, et aussi les Directeurs ou Ministres qui apprécient leur rôle en juges éclairés, mais bienveillants. « Se faire craindre a été longtemps considéré comme la ligne de conduite nécessaire ; se faire estimer et se faire aimer me paraît aujourd'hui la formule d'avenir qui s'impose au chef de service, pour le bien de tous, y compris le sien propre... Pensez-vous que la discipline en souffrira? Non, elle sera plus douce et plus humaine et la sévérité s'exercera plus rarement, toujours précédée d'avertissements raisonnés et amicaux qui l'amène-

ront à l'état d'exception... » C'est le représentant officiel du ministre des Travaux publics, le Directeur du personnel lui-même, qui s'exprimait ainsi en novembre dernier, au banquet de l'Association des conducteurs et commis.

Et c'est la même doctrine que professe, et presque dans les mêmes termes, l'Union des contributions indirectes : « Le jour n'est pas loin où le chef ne sera plus celui qui commande, le réglement et la férule à la main, et le subordonné celui qui exécute un ordre parce que c'est écrit, mais où le chef sera le collègue plus âgé, plus expérimenté, plus instruit, qui conseille et qui dirige, et le subordonné, le camarade affectueux et respectueux qui obéit parce que c'est juste et parce que c'est bien ; et la hiérarchie ne sera pas affaiblie le jour où tous les deux collaboreront à la besogne commune inspirée par un même sentiment de bienveillance, de sympathie, de douceur, d'estime et de confiance réciproques. »

L'influence, que des hommes politiques mettent au service des associations, s'exerce-t-elle du moins au détriment de la bonne règle ? On le pourrait craindre. Et cependant écoutez les conseils que ne cesse de répéter aux mieux armés pour la lutte le plus farouche des révolutionnaires : « C'est une nécessité que vous soyez zélés et disciplinés. Ceux qui vous diraient le contraire vous flatteraient de la façon la plus corruptrice. Car un service quelconque ne peut s'accomplir qu'avec une certaine dose d'ordre. Cette dose d'ordre, vous la réaliserez spontanément et de vous-mêmes, librement comme des hommes dignes de se commander, et alors il deviendra de plus en plus inutile de vous l'imposer d'en haut. Si vous vous montriez incapables de vous imposer à vous-mêmes cet ordre et cette discipline, vous resteriez constamment dans la vieille routine et soumis à cette autorité despotique qui vous tenait, sous le second empire, courbés sur vos bureaux, sans que vous ayez le droit d'élever la voix pour défendre vos intérêts... Il faut que l'accomplissement nécessaire de vos devoirs résulte de votre volonté et non d'une volonté extérieure. Vous serez débarrassés de toute souveraineté extérieure dans la mesure même où vous saurez être vos maîtres, où vous saurez vous gouverner vous-mêmes... »

Est-ce là donc un idéal chimérique, qu'on se propose, sans jamais l'atteindre ? — Dans l'Administration des Postes, il semble en voie de réalisation. « J'ai essayé, déclare le sous-secrétaire d'Etat, M. Bérard, par une collaboration de plus en plus assidue avec vous, de faire de notre administration, une administration démocrate, et de la rue de Grenelle, j'ai fait un centre où peuvent à toute heure se rencontrer des chefs et des employés démocrates. J'ai estimé que les employés républicains ne doivent pas être menés comme un troupeau de moutons ; que dans l'intérêt de la discipline elle-même, il fallait qu'ils restent des hommes libres, jugeant, avec leur raison, ce qui se passait à l'Administration, et qu'ainsi, au lieu de l'esclave dirigé et conduit par l'autorité, nous ayons des hommes libres collaborant à la grande œuvre publique, dans le pays de la démocratie. »

* * *

Cessons donc d'opposer arbitrairement l'ordre et l'indépendance. Une discipline rationnelle, intelligemment établie, consciemment voulue, délibérément acceptée, sait harmonieusement les concilier.

Mais elle suppose l'entente et non l'hostilité ! Plus l'Administration manifestera de malveillance à l'égard des associations de fonctionnaires, plus celles-ci se montreront impatientes du joug, plus elles seront entraînées, pour le secouer, à faire appel aux concours étrangers, qui ne laissent pas d'être dangereux ! Cette résistance exaspérerait les passions qu'elle prétend réfréner ; et qui saurait prévoir à quelles irréparables imprudences elle pourrait conduire ? Pourquoi donc, suivant les ministères, une telle inégalité de traitement : ici la bienveillance, et là l'animosité ? Pourquoi vouloir brûler ce qu'ailleurs on adore ! Que des résultats obtenus, impartialement, on tire l'enseignement qui s'impose ! Instructif assurément est l'exemple du directeur qui, à tout prix, travaille à l'échec d'une initiative que, six mois plus tard, il se voit contraint de louer publiquement : quelle confiance peut-il inspirer à ses subordonnés, de quelle autorité peut-il jouir auprès d'eux, celui qui inconsidérément les provoque, et que des pressions politiques contraignent bientôt à capituler ?

Sans doute, les groupements de fonctionnaires se laissent parfois entraîner à de fâcheux écarts dans l'ardeur du combat ! Hésitante et surtout inutilement audacieuse, leur tactique a besoin d'être réglée.

Ce sera leur intérêt même de modérer leur fougue, pour rassurer les timides et gagner les indifférents. A ce prix, ils conquerront de plus en plus les sympathies du public, et celles du Parlement, qui apprécieront l'utilité de leur action, sans la craindre.

Mais c'est dans l'Administration même qu'ils doivent recruter leurs vrais amis. Une collaboration discrète, confiante, ne peut qu'être féconde. Au lieu de lutter entre eux, que les groupements d'agents et les chefs s'associent pour assurer la victoire du progrès sur la routine, de la justice sur l'abus ! Une telle alliance écartera la plupart des dangers entrevus et, pour le bien commun, elle scellera la réconciliation de l'ordre et de la liberté.

Georges Cahen.

## LE MUSÉE DE BAGATELLE

Cette année même, ici même, dans la *Revue Bleue* du 18 mars 1905, il nous plaisait de définir ce que pourrait être « un vrai Salon de l'École française » et de l'art français, établi sur le principe d'expositions rétrospectives temporaires, strictement périodiques ou successivement renouvelables, par le prêt gracieux des collections privées et le concours dévoué des collectionneurs, à l'exemple de l'Angleterre préconisé par le philosophe amoureux d'art, Victor Cousin, dès son retour de Londres en 1853.

Le cadre seul manquait au rendez-vous.

Le voici trouvé.

C'est Bagatelle : un joli cadre, un joli nom, qui trahit les préoccupations de nos ancêtres poudrés... Bagatelle ou, d'abord, les « Folies d'Artois » : un bibelot, en effet, un blanc petit pavillon carré dans un nid de verdure, édifié par l'architecte des spectacles de la cour, en l'an de grâce française 1779, pour la jeunesse galante du futur Charles X, le Roy très chrétien, qui suivait mieux alors l'exemple récent de Louis XV que celui lointain de Louis IX... Bagatelle et, plus tard, Babiole : une de ces « petites maisons » de plaisance voluptueuse et de plaisir facile que leur nom de « folies » désignait assez ! Elles pullulaient aux environs discrets de Paris : à Charonne, à Popincourt, à Ménilmontant, à Montmartre, où les nymphes nues, que le statuaire libertin Clodion, ce Fragonard de la glaise, modelait d'après les complaisantes amies des financiers à la mode, ressuscitaient naguère, exhumées comme d'antiques Vénus. Et M^lle^ de Coigny, la future *Jeune Captive*, immortalisée par le poète grec André Chénier, disait adorer « son cher Montrouge » autant que M^lle^ de Charolais raffolait de Bagatelle... Heureux âge d'or, insouciant paradis sensuel. . avant le déluge !

> Tout les charmait, les bois, le jour serein, l'air pur,
> Les femmes tout amour, et le ciel tout azur ..

Montrouge ou Bagatelle ! c'était la « campagne » à deux pas de la ville et loin de la cour, loin des froides révérences de Versailles et des bergeries empesées de Trianon... C'était, pour un jour ou seulement pour un soir, la liberté de jouer pour de bon la comédie amoureuse et champêtre. Le solennel était oublié pour le pimpant ; la folie des cœurs s'ébattait dans la régularité des lignes. Et la Révolution, qui fit tomber des têtes grandioses, a respecté Bagatelle : le peuple y dansait sur l'herbe. Il convenait donc à la Ville de Paris d'acheter ce nid de souvenirs aux héritiers de Sir Richard Wallace et de le préserver des automobiles : à Bagatelle, un parfum d'autrefois prête à l'art français, comme le temps à l'art grec, un peu de la mélancolie qui lui manqua.

Le temple est sauvé. Mais quels dieux y mettre ? Un petit libelle vous répondra, sous ses mouvants ombrages : *Projet d'un Parisien de Paris qui désire garder l'anonyme, mais qui sollicite vivement l'avis de ses pays* (*sic*).

Après approbation de l'heureux achat municipal, l'auteur qui, peut-être, a lu Victor Cousin, courageusement, — ou la *Revue Bleue*, parle, entre autres projets soumis au préfet de la Seine, « d'organiser, dans les deux pavillons vacants de Bagatelle, des expositions rétrospectives, temporaires et successives, de tableaux et objets d'art du XVIII^e^ siècle ». — « Les entrées seraient payantes et, *avec le montant des recettes*, on achèterait des tableaux et objets d'art qui, peu à peu, viendraient, dans les salles d'exposition, remplacer les objets généreusement prêtés. Un *Musée de Bagatelle* serait ainsi fondé et deviendrait la propriété absolue de la Ville de Paris qui, dès lors, le laisserait visiter gratuitement... Des donateurs, sans nul doute, enrichiraient le Musée de Bagatelle très rapidement. On cite déjà des noms. Le projet en question est simple et clair, digne d'un grand intérêt, fort possible comme résultat heureux et peut défier toute critique. Ce Musée ferait de Bagatelle une note d'art d'une très grande attraction, un musée remarquable et auquel, il faut bien le reconnaître, la nature semble avoir préparé un cadre sans pareil. Une *Société des Amis de Bagatelle* pourrait être fondée en vue des expositions successives et des dons à provoquer. Quant au parc de Bagatelle, sa destination future paraît bien indiquée pour des expositions permanentes de fleurs, plantes et arbres rares. »

Ce *Parisien de Paris* serait un généralissime précieux, car il prévoit tout. Le Musée, donc, est fondé : qu'y mettra-t-on ? Notre XVIII^e^ siècle français. On a, pour préluder, commencé par... l'École anglaise, à sa place, d'ailleurs, dans le pavillon, plus récent, de Lord Hertford, le père de feu Sir Richard Wallace, et très inspirée elle-même par notre siècle français par excellence : les portraitistes au coloris romanesque, Reynolds, Gainsborough, Hoppner, Rœburn, Romney, Lawrence, — les paysagistes intermédiaires entre la Hollande intime et notre école de Fontainebleau : Old Crome, Constable et Turner. Un bel ensemble, excellente leçon de nationalisme !

Et, reprenant le vœu non moins national des Goncourt, qui souhaitaient, dès 1852, l'annuelle révélation de l'École française « de Clouet à Decamps » avec l'assentiment des grandes collections, nous ajoutons sans remords ; quelle meilleure occasion de grouper, de concentrer, d'étudier, d'analyser notre art de France et la vraie filiation des génies français, de sentir là, *de visu*, dans son cadre, comment le XVIII^e^, le plus spirituel, donc le plus français des siè-

cles, est préparé par le xvii^e et continué par le xix^e, non sans intermittences, palinodies ou contradictions, plus superficielles que réelles, suggestives aussi ! Voyez-vous, dans ce cadre, une éloquente et plaisante série de dessins français, où les dessins azurés de Prudhon mettraient leur trait d'union souriant entre les grâces qui meurent et la mélancolie qui s'éveille ? Volupté qui se transforme insensiblement et qui se prend à sourire en mineur! Pendant que le Musée Galliera, si longtemps désert, offrirait aux yeux l'effort inquiet du *modern style*, le Musée de Bagatelle ranimerait l'aristocratique lignée du passé défunt. Et la tremblante verdure, entrevue dans le rectangle allongé des hautes fenêtres, propose à l'art, qui change, la nature immuable comme l'amour...

Cependant les recettes affluent, les dons viennent : voici un *Pont-Neuf* de ce romantique Turner qui vit les derniers vestiges du vieux Paris, un buste de *Ducis*, de Pajou (1779), parmi les belles pièces prêtées généreusement par MM. Groult et Doisteau. Bagatelle redevient un petit Versailles.

Enfin, pour compléter la noble fête des sens, et retrouver la « douceur de vivre, pourquoi ne pas admettre à certains jours, en cette blancheur silencieuse, des concerts français de musique et d'instruments anciens? Entendez-vous le clavecin de Diémer auprès d'un marivaudage de Lancret ou d'une Cythère de Wateau ? — Le poète déjà cité... répéterait :

La chose fut exquise et fort bien ordonnée.

RAYMOND BOUYER.

## FAITS ET APERÇUS

### AU BOIS

Paris est atroce! Paris est désert! Il n'est plage calcinée par le soleil, ni thermes blottis au fond d'une brûlante vallée, qui ne retentissent de ce cri, dès les premiers jours d'été. Et, je l'accorde, les mondains qui possèdent quelque gentilhommière en Bretagne et les simples gens dont un parent est fermier en province, les bourgeois épris de snobisme balnéaire et les travailleurs qui veulent se ranimer aux spectacles émouvants de la haute montagne et de la mer, partent, innombrables. — Cependant,Paris conserve, par centaines de mille, des habitants. Le labeur, tel le feu sacré dans les temples antiques, n'y peut discontinuer; même atténué, il exige un personnel vigilant. L'épicurisme ne cesse non plus d'y fleurir, n'a-t-il point, pour se distraire, les théâtres officiels et maints autres divertissements? Enfin comment omettre les milliers de touristes, que l'été amène ici de province et, plus encore, de l'étranger.

Paris n'est pas désert, il n'est donc point atroce! Et comment le serait-il, étant au cœur de la plus boisée, bossuée et riante des vieilles provinces françaises? De là, rayonnent les plus attachantes promenades, à l'opulente vallée de la Seine, à Champrosay, ou aux bords gentils de la Marne, chère aux canotiers, ou à travers les admirables forêts de Saint-Germain, Chantilly, Fontainebleau, etc. Sont-ce séductions trop lointaines? A Paris même, il est contre l'importunité des étés, un ravissant asile, et c'est le Bois.

Le Bois offre maints sites plus curieux, et maintes retraites plus ombreuses que les cantonnements si vantés de telle station à la mode, Aix-les-Bains, « la Reine des Alpes », par exemple. Rappellerai-je les gazons précieux du Pré Catelan, les agréments élégants et divers du Jardin d'Acclimatation, la fraîcheur de l'Ile, et, près de là, les pelouses ouvertes aux sports, la prairie de Longchamps, propice aux déploiements populaires et par où le Bois, qui est le plus gracieusement fleuri des jardins français, atteint au confortable des parcs anglais? Leurs rives escarpées, alternativement parfumées de massifs, assombries de sapins et ennoblies de peupliers et de saules pleureurs, leurs contours allongés et sinueux donnent à ses étangs une discrète et délicieuse harmonie.

Le Bois est pitoyable aux pauvres hères, qui dorment sous ses ombrages, et plaisant aux familles parisiennes, qui y promènent leurs bambins, fleurs de serre, affinées et délicates, auprès des fleurs de plein air que sont les robustes babies londoniens.

Le matin, à l'éveil des pelouses, laiteuses sous un léger fard de rosée, des futaies, voilées de fines buées, succède la parade des cavaliers, amazones, équipages et des jeunes femmes pimpantes qui viennent essayer ici la séduction de leur sourire et l'originalité de leur toilette. L'allée des Acacias est alors teintée de claires ombrelles et toute bruissante de flirts, comme les abords d'un casino en vogue.

Le soir, une vie diffuse est épandue par le Bois. Ses allées appartiennent toutes à la nonchalance des promeneurs, à pied, à bicyclette, en voiture, qu'impressionne la grandeur de la nuit. Ondulations gazonnées, eaux, arbres, deviennent, en effet, une incomparable palette, où le ciel jette les feux de ses ors et de ses saphirs. Voici, sur l'étang un chenal de lumière serti de sombre moire ; voici, à travers les gazons, des perspectives lumineuses, ou, sur un horizon embrasé, le profil ténébreux d'une futaie. L'atmosphère est à cette heure d'une douceur infinie.

Aimez-vous la fulguration de l'arc voltaïque dans les branchages, ou le rire des casaques rouge et or des Tziganes, ou la folie et la sentimentalité, familières, de leurs valses et de leurs romances ? Vous les trouverez au Bois, dans de coquets pavillons animés d'un assemblage seyant de jolis visages, de costumes gracieux et d'accents innombrables... Plus loin, sur un tertre, s'ébat et dîne plantureusement, chapeaux et vestons bas, à la lueur d'un humble lumignon, la nombreuse famille d'un ouvrier ou d'un cocher, cependant que leur cheval, dételé, broute une herbe juteuse, évocatrice, sans doute, du pré natal !

Peut-être n'est-ce point à ces instants que le Bois est le plus attachant, non plus qu'aux heures de fièvre où les courses y attirent un peuple bruyant. Allez-y plutôt après un orage, par un soir rasséréné : les Parisiennes ne risquent point à cette fraîcheur leurs épaules aux frêles gazes, et, avec elles, ses hôtes accoutumés ont quitté le Bois. Il est abandonné aux fleurs et aux oiseaux, aux effluves de ses végétations et à la magie du couchant ; l'air y est d'une pureté, d'une transparence merveilleuses, à moins que de vaporeuses dentelles ne flottent sur les lointains. Que vous erriez par les sentiers mystérieux ou sur la rive des étangs où se jouent la lune et les cygnes, ou que vous gagniez cette allée qui longe les taillis et d'où l'on voit, à ses pieds, les vastes herbages de Longchamps, puis les vieux arbres qui bordent la Seine et, à l'horizon, les silhouettes bleuâtres des collines de Suresnes et de Saint-Cloud ; vous vous écrierez : il n'est point, par les distantes campagnes, de retraite plus agrestement charmante et vivifiante que ce coin boisé de Paris !

### LA FRANCE ET L'OPINION ÉTRANGÈRE

La France a manifesté, lors des récentes provocations allemandes, son aversion pour la guerre. Loin d'apprécier la sagesse d'une telle politique, vraiment démocratique et uniquement soucieuse de progrès sociaux, l'étranger y discerne une preuve de timidité, un aveu d'impuissance. Pour erronée qu'elle soit, cette interprétation doit être connue, car elle montre la nécessité, dans une action extérieure résolument pacifique et conciliante, d'une extrême fermeté.

« Avec une adresse consommée, écrit M. Austin F. Harrison dans le *Nineteenth Century*, l'empereur Guillaume II a profité de l'affaiblissement de la Russie et par suite de la France, pour se rendre au Maroc. Depuis son avènement il n'a jamais rien fait de si adroit ni de si hardi. En un jour, il a complètement changé la situation européenne. Bien qu'alors on ait généralement supposé qu'il commettait une « gaffe », on admettra aujourd'hui que son initiative marocaine fut, au point de vue allemand, un coup de maître.

« Les Français, naguère le peuple le plus martial de l'Europe, sont devenus éminemment industrieux et pacifiques. Aucun d'entre eux maintenant ne désire la guerre. Le socialisme est d'ailleurs foncièrement hostile à toute entreprise belliqueuse. Et telle est sa puissance en France qu'aucun gouvernement n'y peut maintenant méconnaître ses vœux.

« Les scandales de l'affaire Dreyfus ont énervé le peuple, qui a perdu confiance en l'armée et la marine. Les Français savent que l'Allemagne est armée jusqu'aux dents, et que les « gros bataillons » sont de son côté. La défaite entraînerait la perte de toutes les colonies françaises et signifierait la ruine absolue. En un mot, les Français sont devenus philosophes, « bourgeois » pourrait-on dire, et ne se soucient plus de gloire militaire.

« Il semble certain que, dans la question du Maroc, la France cédera finalement à l'Allemagne : elle ne désire pas tenter la chance des armes ; et on ne peut vraiment pas dire que l'insignifiante force militaire, que l'Angleterre pourrait envoyer à son aide en cas de guerre, soit faite pour l'encourager !

« Après tout, la France est une puissance continentale. Elle est prospère ; pourquoi risquer une défaite et la ruine complète ? Si l'Angleterre avait la conscription, il est certain que la France aurait fermement résisté à Guillaume II ; dans les circonstances actuelles, l'Angleterre pourrait détruire la marine de l'Allemagne, sa marine de commerce et son commerce extérieur, mais l'Allemagne pourrait recouvrer de France, sur terre, tout ce qu'elle aurait perdu du fait de l'Angleterre, sur mer. Tel est le point de vue français — et aussi allemand. — Ces considérations dicteront, sans aucun doute, l'attitude de M. Rouvier non seulement au sujet du Maroc, mais de toutes les autres questions intéressant l'Allemagne.

« L'Allemagne voit de l'hostilité dans la ferme amitié de la France et de l'Angleterre. La politique allemande regarde loin. Elle travaille silencieusement pour l'avenir. Elle semble s'être fait cette conviction que l'Angleterre est l'ennemie. Telle est la situation. L'Angleterre et la France auront à tenir compte des contingences qui en résultent.

« Aujourd'hui l'Allemagne est la *leading Power* (puissance dirigeante) sur le continent. La Russie, pour les vingt prochaines années, est politiquement lettre morte et sa place d'arbitre de l'Europe, sera prise, — a été prise — par l'Allemagne. Si la France ne peut s'enhardir à adopter une action indépendante, elle pourrait se trouver la dupe ou la vassale du chancelier allemand, le simple courtier de jadis, devenu aujourd'hui prince ».

### LE PRUSSIANISME

L'affaiblissement de la Russie rend plus aisés les plans de la politique allemande, plans nombreux, variés, souvent incroyables, quoique leur but soit toujours : l'agrandissement du territoire allemand et l'extension de l'influence allemande, soit à l'est, soit à l'ouest, sans égards pour le droit et la justice. Telle est la véritable signification de la *Welt-Politik*.

« Le Prussianisme, voilà l'ennemi. »

(D'après M. Joseph Conrad, *Fortnightly Review*.)

### AU MAROC

Dans les circonstances actuelles, le gouvernement allemand peut gagner tout ce qu'il désire sans danger de guerre.

Si la France renonce à tout droit de contrôle sur les finances, la politique étrangère et l'armée du Maroc, comme on le suggère, nous ne voyons pas en quoi consistera sa « position privilégiée », ses prétentions deviendront alors ridicules.

D'autre part, si elle n'envoie pas une expédition établir quelque ordre dans le pays, d'autres gouvernements devront intervenir pour protéger leurs nationaux.

En fait, une conférence sera bientôt le seul moyen sans danger de mettre fin à cette situation impossible.

(D'après la *Saturday Review*.)

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame. — *Le Propriétaire-Gérant :* FÉLIX DUMOULIN

# REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
# REVUE BLEUE

**FONDATEUR : EUGÈNE YUNG**

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 3 — 5e SÉRIE — TOME IV — 15 JUILLET 1905


## ATHÈNES

Le sujet dont je me propose de vous entretenir ce soir, Mesdames et Messieurs (1), n'a évidemment aucun caractère d'actualité, je vous en demande pardon, mais je le crois d'un intérêt toujours vivant.

Je suis de ceux qui pensent que jamais peut-être, malgré les apparences, le goût et l'intelligence des choses grecques n'ont été plus répandus qu'aujourd'hui.

On dit quelquefois que les études grecques vont s'affaiblissant. Si mes souvenirs déjà lointains d'écolier me rappelaient une période où l'étude du grec eût été véritablement très brillante dans notre enseignement secondaire, je serais peut-être disposé à le croire, mais j'en doute, et je suis certain d'abord que dans les Universités jamais on n'a étudié le grec d'une façon plus solide, et ensuite, que dans le grand public, le goût de l'art et de la pensée grecs n'ont jamais été plus vivants et plus profonds.

Cela s'explique par bien des raisons. Le sentiment historique est né au XIXe siècle. Nous avons cessé de considérer les œuvres littéraires de la Grèce comme un modèle absolu qui enchaîne la pensée. Enchaîner la pensée, chose bien étrange quand il s'agit des œuvres grecques, qui sont la liberté même!

Puis, on a fait des fouilles; cet art grec qui était comme stéréotypé dans un certain nombre de formules qui passaient pour éternelles, nous est apparu vivant, souple, nous en avons compris toute la variété. Et, que voulez-vous? nous sommes du temps où a été composée la prière sur l'Acropole, qui aurait prodigieusement étonné Boileau, et que Voltaire lui-même, je le crois bien, n'aurait pas comprise du tout. Cette prière, nous la savons tous, et elle répond à ce que nous pensons et à ce que nous sentons.

C'est que la Grèce en général, et Athènes en particulier, a une âme qui est très voisine de nous. Nous sentons dans ces âmes anciennes quelque chose de libre, de hardi, de rationnel, qui est près de nous, qui nous prend et qui nous charme. Il y a des esprits très éminents qui se méfient de la Grèce, et peut-être ont-ils raison, s'ils sont autoritaires. Ils savent que la Grèce a été appelée la mère des hérésies; et tandis que Rome administre, discipline, on peut dire que toujours la pensée grecque affranchit et exalte.

Ceux qui croient que les hérésies, en somme, ont du bon, que c'est par le libre mouvement de la pensée que s'opère le progrès dans le monde, ceux-là sont bien obligés de reconnaître à la Grèce de grands et rares mérites. Je suis de ceux-là, je vous l'avoue.

Il faut ajouter cependant qu'en général, parmi ceux mêmes qui admirent le plus l'art et la pensée grecs dans le domaine spéculatif, un très petit nombre parlent de la politique grecque, de la démocratie athénienne. On admire l'art, la pensée philosophique de la Grèce, mais sur la démocratie athénienne, on est sévère.

Les philosophes de l'antiquité nous en ont donné l'exemple; les sages, comme Plutarque, ont été très sévères pour cette démocratie et ont raconté tout au long ses méfaits.

Il arrive même ceci de bien singulier que les sociologues d'aujourd'hui, quand ils cherchent dans le

(1) Conférence faite par M. Alfred Croiset, de l'Institut, Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, dans la [illegible] organisée par la *Revue Politique et Littéraire Revue Bleue* le 20 mai 1905.

passé les origines de certaines idées dont nous vivons, de certaines formules que nous répétons: « Liberté, Égalité, Fraternité », vont chercher ces origines soit en Asie, où ils ne trouvent rien, soit à Rome où ils ne trouvent rien non plus. Et on lit, non sans surprise, dans des ouvrages savants, que ces idées sont toutes modernes ; ... on oublie Athènes !

Quand on parle d'Athènes, par une erreur assez singulière, on consulte Platon ou Aristote, ce qui est à peu près la même chose que de chercher à se rendre compte dans les écrits de Fourier de ce que pouvaient penser les bourgeois, les censitaires du temps de Louis-Philippe.

Je crois, quant à moi, que tout se tient dans l'Athènes ancienne, que la littérature, que l'art, que la pensée philosophique y sont en relation très étroite avec les faits qui ont constitué la démocratie athénienne ; et je voudrais, ce soir, sans superstition, mais avec une admiration raisonnée qui cherche à s'instruire par les défauts d'Athènes comme par ses qualités, reconnaître ces liens et vous les faire apercevoir peut-être un peu plus clairement que nous ne sommes habitués à le faire en général.

## I

Je dois dire d'abord qu'Athènes a hérité de bien des choses, et comme elle n'entre dans l'histoire qu'au commencement de VIe siècle avant l'ère chrètienne, il serait tout à fait impossible de ne pas dire un mot de ce qui a précédé.

La Grèce, comme toute société, a commencé par des royautés patriarcales dont nous trouvons le modèle dans le monde homérique. Or, dans ce passé grec antérieur à Athènes, nous rencontrons déjà quelque chose des qualités qu'Athènes va recueillir et porter à leur plein épanouissement.

Ces vieilles royautés patriarcales sont fort différentes des grandes royautés oppressives de l'Asie ou de l'Egypte. Les rois homériques sont de petits rois de village, des rois débonnaires. Un Ulysse ne ressemble pas le moins du monde à Sésostris ou a Sardanapale. Ce sont des rois dont la première vertu est, sans doute, de combattre, parce qu'il faut se défendre contre les ennemis, les pirates toujours menaçants, mais la vertu qu'on vante chez eux, après le courage, c'est de savoir bien parler. Phoenix apprenait à Achille à être un « ouvrier de grandes choses et un diseur de belles paroles ». Des monarques qui savent si bien parler seront naturellement amenés à s'expliquer, ce ne seront pas des despotes très absolus. Ce côté débonnaire, intelligent, de l'autorité, et même de l'autorité patriarcale héréditaire, est très frappant.

La simplicité extrême du monde homérique, il est vrai, n'exclut pas un certain protocole.

Dans ces sociétés primitives, une reine ne figure jamais en public sans être accompagnée de deux esclaves. Hélène, Pénélope, dans l'Iliade ou l'Odyssée, sont toujours suivies de ce cortège. Mais ce protocole n'exclut pas la grâce, ni la simplicité. Nausicaa a des suivantes, et elle joue à la balle après qu'elle a fini de laver son linge ; Pénélope a des suivantes, et elle s'exprime comme une femme pleine de sens et de grâce.

La religion, d'autre part, est à la fois très naïve et très intelligente. Le surnaturel est partout : il environne et enveloppe toute la vie humaine. On ne sait jamais, quand on rencontre un inconnu sur la route, si par hasard ce ne serait pas un dieu déguisé. Mais l'intelligence grecque, avec son sens inné des lois de la nature, élimine peu à peu des croyances et des légendes populaires le monstrueux, le fantastique, ce qui contredit trop ouvertement les lois les plus constantes de la nature. Le Grec veut un surnaturel aussi naturel et aussi raisonnable que possible, et c'est un caractère frappant des poèmes d'Homère, que ce bon sens relatif qui préside même au merveilleux.

La poésie homérique est abondante en récits, pleine de coups d'épée, d'exploits héroïques et divins, et en même temps elle montre partout un sens exquis de la mesure, une lucidité qui excelle à faire le tour des choses, à montrer tous les aspects de la réalité avec une clarté et une grâce incomparables. Tout cela, c'est le fond même de l'esprit grec.

Vers le VIIIe siècle, les royautés disparaissent, et partout les cités s'organisent sous une forme tantôt aristocratique, tantôt à demi démocratique, et parfois, à la suite de discordes intestines, sous la forme de tyrannies. Mais, sous une forme ou sous une autre, ce sont toujours des cités, c'est-à-dire quelque chose de très nouveau qui va déterminer dans l'évolution de la pensée, de la morale et de la vie grecques un progrès tout à fait considérable.

Voici d'abord une idée nouvelle, d'une portée incalculable, qui commence à apparaître avec les cités : l'idée de la loi ; la loi, c'est-à-dire la raison, la raison collective s'exprimant dans un texte voté par tous et adopté par tous et qui est le vrai souverain de la cité. La loi se substituant aux caprices de l'individu, de l'autorité même débonnaire d'un roi, quelle révolution ! Cette idée, qui nous paraît aujourd'hui si simple parce qu'elle nous est familière depuis des siècles, était alors une prodigieuse nouveauté, dont il est difficile d'exagérer l'importance.

Presque en même temps, cette idée de la loi passe du monde moral et politique dans le monde extérieur. On cherche dans la nature un peu de cette régularité qu'on commence à désirer dans les cités, et la science des premiers Ioniens apparaît. On cher-

che à se représenter le monde non plus comme un chaos de forces arbitraires et de caprices divins, mais comme un enchaînement rationnel, intelligible, de faits qui s'appellent les uns les autres.

Puis, comme tout se tient, on veut aussi, dans le monde de la morale religieuse, moins de caprice et moins d'arbitraire, plus d'humanité, plus de bonté, plus de justice. De là des tentatives de réforme religieuse, la diffusion des mystères de l'orphisme par exemple, d'autres encore qui vont toutes dans le même sens.

Le mouvement se continue pendant deux ou trois siècles. Il s'exprime dans la poésie lyrique, dans les premiers écrits en prose, et, à la fin de cette période une étape très considérable vient d'être parcourue par la pensée et par la vie des Hellènes.

Deux groupes de peuples grecs y ont travaillé simultanément : d'un côté les Ioniens, les habitants des îles et de l'Asie Mineure, d'une manière plus individualiste, avec un goût plus vif pour la nouveauté ; de l'autre, les Doriens, au centre du Péloponèse, avec plus de gravité et plus de respect pour la tradition. Mais au fond, d'un côté comme de l'autre, avec des nuances plutôt que des différences bien tranchées, c'est le même mouvement qui a entraîné toute la race grecque.

C'est à ce moment qu'apparaît au VI^e siècle Athènes qui va hériter de toutes ces tentatives et de tous ces progrès, et qui, par sa situation géographique, est appelée à les concilier dans une harmonie supérieure.

## II

Qu'est-ce que cette Athènes qui entre ainsi dans l'histoire au VI^e siècle, à peu près au temps de Solon ?

Vous savez ce qu'est l'Attique, une plaine maritime d'étendue médiocre — 15 à 20 km dans tous les sens — fermée de trois côtés par la mer, et de l'autre côté par des montagnes qui, sans être très hautes ont cependant de la grandeur et de la beauté : le Parnès, le Pentélique, l'Hymette ; au centre, quelques rochers dont le plus élevé supporte l'Acropole.

Autour de cette plaine, qui est le cœur même de l'Attique, une autre plaine, maritime aussi, la plaine d'Eleusis ; des parties agricoles au Nord, du côté de Marathon, une région montagneuse à l'Est ; tout un ensemble d'étendue médiocre, suffisant cependant, avec les îles qui bordent le rivage, pour contenir une population qui, étant donné les conditions ordinaires de la vie sociale dans l'antiquité, est relativement considérable, et peut former un centre politique très actif.

Athènes réunit autour de son Acropole par sa plaine et par sa montagne les éléments de fermeté et de solidité du Dorisme ; par le Pirée et par la mer, en communication avec l'Ionie, elle a une fenêtre ouverte sur toutes les nouveautés, et elle entre en relations avec le monde extérieur. Elle est donc admirablement située pour opérer la conciliation ou l'harmonie des divers éléments de la race grecque.

Les Athéniens aimaient à se dire autochtones, c'est-à-dire nés de la terre même qu'ils habitaient : ils étaient fiers de n'être ni des émigrants, comme les Doriens du Péloponèse, ni des colons de la Grèce propre, comme les Ioniens de l'Asie-mineure et des îles. Il est certain que l'Attique fut plutôt effleurée que submergée par les grandes migrations, et que les nouveaux venus s'y amalgamèrent sans peine avec la masse de la population primitive, population très intelligente, d'occupations très diverses, et d'aptitudes très souples. Cette souplesse d'esprit, naturelle, ou acquise, jointe à une heureuse situation géographique, préparait Athènes à son rôle d'intermédiaire. Un Athénien du V^e siècle notait déjà ce caractère de sa patrie, en faisant observer que le dialecte même de l'Attique était comme un mélange du dialecte ionien et du dialecte dorien.

Ce fut en effet le rôle d'Athènes de concentrer ainsi en elle les rayons épars, et de donner à ces rayons plus de force, plus de vigueur, puis de les renvoyer dans toutes les directions.

Dès le temps de Solon, Athènes nous apparaît comme une démocratie qui se forme sur des idées essentiellement morales. Cette démocratie a mis 100 ou 150 ans à arriver à son plein épanouissement, et il est facile de distinguer dans son développement des étapes successives qui se résument en quelques noms : d'abord Solon, ensuite Clisthènes, enfin Périclès. Sans entrer dans des détails inutiles, permettez-moi de marquer nettement les points décisifs de cette évolution.

Qu'est-ce qui, dans les réformes de Solon, est essentiel, nouveau, de grande portée ? A mon sens, c'est peut-être ceci que, pour la première fois, le débiteur cessera de pouvoir être réduit en esclavage par son créancier. La dignité, par conséquent, de la personne humaine n'est plus considérée comme l'équivalent d'une propriété, d'une marchandise qu'on puisse échanger ou faire disparaître. Cette dignité de la personne humaine est proclamée de la façon la plus nette et la plus claire dans les lois de Solon. Un homme ne peut pas devenir esclave pour être hors d'état de payer une dette.

Quand on songe que ce principe a été proclamé par Solon lui-même, non pas seulement dans la loi, mais dans des vers admirables, qui respirent l'humanité, la noblesse, l'amour de la loi, le respect de tous les droits, qui sont de toute beauté par le fond

et par la forme, on est véritablement frappé d'admiration. Que des choses pareilles aient été faites, dites et comprises pleinement au commencement du VI[e] siècle avant notre ère, c'est là un fait extraordinaire et qu'on ne saurait trop répéter à l'honneur d'Athènes.

Après Solon, des discordes s'élèvent de nouveau. Pisistrate s'empare du pouvoir, mais ne modifie pas l'essentiel des lois de Solon ; en réalité, la vie morale d'Athènes continue sous la tyrannie débonnaire et intelligente des Pisistratides, jusqu'au moment où ils sont expulsés.

A ce moment, en 510, l'évolution reprend, sous l'impulsion énergique de Clisthènes. En quoi consiste sa réforme?

Il fait une chose qui rappelle étrangement cette mesure capitale de notre Révolution française, le remplacement des provinces historiques traditionnelles par des départements qui sont essentiellement des expressions géographiques et qui mettent, par conséquent, les individus sur un pied d'égalité plus complète en les détachant de certains souvenirs du passé. Clisthènes fait une réforme analogue; il supprime, au point de vue politique, ce qui restait des vieux clans patriarcaux, des vieilles tribus de l'Attique, et il substitue à ces divisions traditionnelles, patriarcales et religieuses, une nouvelle division : celle des dèmes, qui est toute politique, et qui est fondée sur cette idée implicite que les hommes sont tous au même titre des membres de la cité, et qu'ils valent comme individus et non comme partie intégrante d'un clan traditionnel et historique.

Rien de plus révolutionnaire, à beaucoup d'égards, et de plus rationaliste qu'une pareille idée.

Arrive enfin Périclès. Alors, par l'affaiblissement de l'Aréopage, se trouve constituée d'une façon définitive, la démocratie athénienne. Ici éclate ce que j'appelle le paradoxe de la démocratie athénienne ; car quand nous l'envisageons au point de vue des idées les plus généralement admises sur ce que doit être un gouvernement, cette démocratie nous apparaît véritablement comme un défi à toutes les théories.

Nous croyons en général que, pour la stabilité d'un gouvernement, il est nécessaire qu'il y ait dans l'état des corps où se maintienne une tradition. Dans certains états ce sera une monarchie, un clergé ; dans d'autres ce sera un corps de magistrats, d'administrateurs, une bureaucratie, si vous voulez, dans lesquels des traditions, qu'on juge parfois routinières, mais qui ont aussi leurs avantages, sont maintenues.

A Athènes que se passe-t-il? Il s'y passe quelque chose de véritablement extraordinaire, et jamais on n'a vu chez les modernes, de gouvernement pareil. D'abord, c'est l'assemblée totale des citoyens qui gouverne. Cette assemblée se réunit plusieurs fois par mois, deux ou trois fois en général, pour régler les affaires de l'État. Les magistrats sont élus pour certaines spécialités qui nécessitent des connaissances techniques; mais, en général, ils sont tirés au sort pour un an, et au bout de l'année, ils ont à rendre compte de la manière dont ils ont exercé leur magistrature.

En ce qui concerne les juges, il n'y a point de magistrature, point de corps judiciaire. Il y 6.000 juges qui se divisent en tribunaux, qui sont tirés au sort chaque année, et qui, l'année d'après, redeviennent de simples particuliers.

Vous voyez le paradoxe. Où est la stabilité dans tout cela, et où est le gouvernement? Le gouvernement est surtout dans les orateurs, c'est-à-dire dans le premier citoyen venu qui, au moment où le héraut, au commencement de l'Assemblée, s'avance en disant : « Qui veut parler? » juge qu'il a quelque chose d'utile à dire et monte à la tribune. Quand il a eu du succès et qu'il a fait voter sa proposition, devenue ainsi loi ou décret, il est dans une certaine mesure chargé d'en suivre l'exécution. Quand cet homme a une grande autorité personnelle, il devient en quelque sorte un chef de gouvernement, mais c'est un chef qui n'a ni investiture, ni titres. Des partis s'organisent, et chaque parti, a, bien entendu, ses chefs reconnus, auxquels il obéit, mais qui n'ont rien d'officiel, et qui, du jour au lendemain, peuvent être remplacés par d'autres ayant mieux l'oreille du peuple.

Voilà toute une série de conditions qui sont des plus paradoxales. Et si nous cherchons dans le monde moderne, l'équivalent d'un pareil système, nous en trouvons çà et là des fragments épars, pour ainsi dire, mais rien que des fragments. Ainsi, nous trouvons dans tous les pays civilisés, ou à peu près, des jurys chargés de juger certaines affaires criminelles, mais des jurys tirés au sort sur des listes formées d'avance, sur des listes restreintes et choisies ; rien de pareil à ce qui existe à Athènes. Nous trouvons, en Suisse, le referendum, l'initiative populaire provoquée par certaines pétitions; nous y trouvons aussi des élections à court terme et un certain nombre de détails du même genre qui nous paraissent, à nous, prodigieusement démocratiques. Mais chacun de ces traits, dans le monde moderne, reste en deçà des institutions athéniennes correspondantes, et de plus, on ne les y rencontre qu'à l'état fragmentaire et dispersé, tandis qu'à Athènes, elles sont à la fois plus hardies dans le détail et réunies en un système cohérent.

Que valait ce gouvernement si paradoxal? Qu'a-t-il fait ?

Les philosophes qui l'ont jugé, au point de vue théorique, et en partant d'un certain principe, l'ont déclaré absurde. Il est évident, qu'aux yeux de la raison pure, il choque la plupart des idées traditionnelles sur ce que doit être un gouvernement capable de stabilité, de suite dans ses vues et dans son action. Jugeons-le cependant à l'œuvre.

Il a eu des défauts, ce n'est pas douteux, défauts qui sautent aux yeux dans l'histoire athénienne. Ce gouvernement du peuple était en somme le gouvernement d'une foule, et il avait besoin, comme tel, d'une volonté dirigeante, d'une intelligence en laquelle il pût se reconnaître et prendre conscience de son unité. Il est arrivé quelquefois à la démocratie athénienne de ne pas trouver le chef dont elle avait besoin. Alors, elle a été sujette, comme toutes les foules, à ce que nous appelons aujourd'hui des emballements, des caprices. Parfois aussi, comme toutes les puissances, elle a rencontré des flatteurs qui ont encouragé ses passions au lieu d'éclairer sa raison : elle a eu ses démagogues, qui lui ont fait commettre des fautes. Mais il ne faut pas oublier que, de temps en temps aussi, elle a trouvé de grands chefs, qu'elle a su les reconnaître. Elle a suivi Périclès pendant vingt ans. Démosthènes a aussi exercé sur elle une influence durable. A côté de ses fautes et de ses erreurs, il ne faut pas oublier ses rares qualités d'intelligence, de générosité, d'humanité.

C'est par exemple une chose très frappante que l'idée qu'elle se fait du rôle historique d'Athènes. Dans la pensée de tous les citoyens, Athènes est par excellence la cité civilisatrice, libérale, protectrice des faibles, et dans l'histoire de son passé, ce qu'on aime à mettre surtout en lumière, ce sont justement les moments où ces qualités se sont montrées avec le plus d'éclat.

Que toutes les prétentions d'Athènes en pareille matière fussent absolument justifiées, que les orateurs qui l'ont bercée de ces beaux rêves n'aient jamais exagéré, je ne l'affirmerai pas. Seulement remarquez que si l'hypocrisie est un hommage rendu par le vice à la vertu, on peut dire aussi qu'une certaine manière d'embellir la réalité et de proposer à l'imagination de tout un peuple cette réalité embellie comme le but à atteindre, comme la chose à réaliser, est une forme d'éducation civique qui ne manque ni de grandeur ni de beauté, ni même d'efficacité. Que cet idéal n'ait pas toujours été réalisé, il n'y a pas à s'en étonner : mais qu'il ait été conçu, qu'il ait été proposé à cette foule, qu'il l'ait frappée d'admiration et remplie d'enthousiasme, c'est déjà une chose qui lui fait honneur; car cela prouve qu'il répondait à ses plus intimes aspirations.

Or cet idéal est vraiment beau.

Il est d'abord absolument libéral : Athènes est la patrie de la liberté. On n'y trouve, comme le dit Thucydide dans un admirable passage, ni lois oppressives ou tracassières, ni même de ces jalousies qui font que chacun espionne son voisin et l'empêche de faire ce qu'il a le droit de faire.

Il est doux et humain, « φιλάνθρωπος ». La « philanthropie » est une des qualités dont Athènes se targue et se vante avec le plus de noblesse et de raison. Elle n'est pas seulement libérale et humaine dans sa vie intérieure : elle est le champion de ce libéralisme humain dans le monde grec, et elle en fait la marque distinctive qui élève l'hellénisme au-dessus de la barbarie, le trait distinctif de la civilisation supérieure qui trouve en elle sa représentation la plus haute et la plus complète.

N'oublions pas, non plus, parmi les idées dont l'éloquence athénienne a entretenu le plus souvent la démocratie, le respect de la loi et le souci du bien public. Assurément, en fait, les passions ont été souvent violentes à Athènes, d'autant plus violentes que nous sommes à une époque plus voisine de la nature, et, pour ainsi dire, de la barbarie primitive; mais, malgré tout, ce respect de la loi et du bien public sont de très grandes et de très nobles choses dont Athènes a le sentiment le plus net et dont ses orateurs lui ont sans cesse parlé avec une admirable éloquence.

Thucydide, le grand historien du v^e siècle, qui ne se paie pas de mots, qui voit les choses telles qu'elles sont et qui tire la philosophie du spectacle qu'il a sous les yeux, fait de l'idéal athénien une théorie véritablement surprenante.

Il dit, par exemple, ceci qu'à Athènes on juge de la valeur des individus, non pas d'après le rang extérieur qu'ils occupent dans la société, mais d'après ce qu'ils font véritablement et ce qu'ils sont.

Il dit à propos de l'argent : « Ce n'est pas une honte d'être pauvre, mais ce serait une honte, étant pauvre, de ne pas se donner de la peine pour cesser de l'être. »

Egalité, liberté, ces idées sont partout dans la littérature politique des Athéniens : non pas chez les philosophes, qui expriment surtout des conceptions individuelles et d'ailleurs aristocratiques; mais chez les grands réalistes, orateurs ou historiens, qui expriment vraiment l'âme du peuple, soit qu'ils l'observent objectivement, comme Thucydide, ou qu'ils la fassent vibrer au souffle de leur parole, comme Démosthène.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

## LES CONDITIONS ACTUELLES DE LA GUERRE DE FORTERESSE (1)

A la suite de la campagne turco-russe, quelques écrivains militaires, surtout en Allemagne, n'hésitèrent pas à prétendre qu'on pouvait constituer en quelques jours une Place forte improvisée offrant une résistance comparable à celle d'une Place de guerre.

L'éminent et regretté capitaine Gilbert s'exprime ainsi à ce sujet : « Deux ou trois semaines de travaux transformeront une position en un camp retranché inexpugnable. De telles positions sont peut-être destinées à l'avenir et devant les menaces de la mélinite à se substituer aux Places fortes permanentes. Avec ce système, en cas de revers, des régions entières, comme le Morvan ou le triangle stratégique Montereau-Moret-Fontainebleau pourront être ainsi préparées pour recueillir les armées battues et remplacer cette ligne de défense que nous avons renoncé à constituer d'une manière permanente ». (*Essais de critiques militaires.*)

L'expérience de Plewna semble ne laisser aucun doute sur la réalisation de l'idée ; cependant il semblait indispensable de serrer la question de plus près par le procédé si fructueux de l'étude de cas concrets. Nous avons fait faire une première étude de ce genre à Auxerre, notre garnison en 1897, par deux officiers d'État-major, MM. les capitaines de la Simone et Vuillemot et, plus tard, comme commandant d'École supérieure de guerre, nous avons prescrit d'établir chaque année trois projets de camps retranchés, improvisés, sous la direction intelligente de M. le colonel Ancelle. Le premier travail valut à ses auteurs une lettre de félicitations du ministre ; témoignage platonique d'ailleurs, car rien ne put décider l'autorité militaire à s'occuper de la question.

Quelques mots, à titre d'exemple, sur l'organisation théorique d'une Place du moment à Auxerre.

Nous avons supposé pour la garnison l'effectif d'un corps d'armée, diminué en cavalerie, augmenté en troupes du génie, avec vingt batteries d'artillerie de gros calibre, auxquelles nous ajouterions aujourd'hui une cinquantaine de mitrailleuses ; effectif approximatif, 40.000 hommes, comme à Port-Arthur. Les troupes arrivent par voie de terre les 1er, 2e et 3e jours ; l'artillerie lourde est supposée venir de Bourges par voie ferrée.

La ligne extérieure de défense, d'un développement de 50 kilomètres, est constituée par des organisations défensives de bois, de fermes, de croupes, situés dans un rayon de 7 à 8 kilomètres du noyau central.

La ligne principale de défense, de 35 kilomètres, est formée de solides points d'appui ; chacun d'eux comprend des tranchées d'un développement très supérieur aux besoins de la garnison du point d'appui ; de la sorte, on peut, ou bien grouper les défenseurs dans les parties les moins battues ou les répartir sur de grands fronts où leur vulnérabilité est très faible et l'on présente à l'artillerie adverse un objectif de très grande étendue sur lequel elle épuisera ses munitions sans grand résultat. Chacun de ces points fortifiés est entouré d'un réseau de défenses accessoires d'un modèle spécial, très facile à établir promptement sur des surfaces de 150 à 200 mètres de profondeur et sur 400 à 500 mètres de largeur. De nombreux emplacements de batteries établis sur la position principale et en arrière complètent la défense de cette ligne. L'artillerie de corps et la grosse artillerie, conservées en réserve, pourront toujours, grâce à une très grande mobilité, concentrer rapidement leur action au point voulu. Cette mobilité est assurée pour les pièces de campagne par des chevaux, pour les pièces de fort calibre par des trains Renard. (Les trains Renard sont appelés à nous rendre les plus grands services non seulement dans la guerre de siège, mais mieux encore aux armées en campagne ; il serait temps, il serait grand temps d'utiliser dans notre organisation militaire l'invention de cet officier éminent, de cet homme de génie dont nous déplorons la mort prématurée, si douloureuse pour nous tous).

En arrière de la position principale de défense une position de repli organisée comme la précédente. Chacune des lignes de défense joue, par rapport à celle qui la précède, le rôle de la batterie du quartier général à Plewna, le rôle du corps de place à Belfort.

Dans ces conditions et en faisant dans les calculs une large part à l'imprévu, tous les travaux défensifs sont terminés, les tranchées au profil normal, le 7e jour pour la ligne extérieure, le 9e jour au plus tard pour la ligne principale. A partir de ce moment, il n'y a plus qu'à approfondir les tranchées, à les couvrir contre les effets des obusiers, ce qui est facile, à établir en arrière des communications couvertes, etc. ; il ne reste donc plus qu'à améliorer.

Reste maintenant la grosse question des approvisionnements.

On a supposé un approvisionnement de six mois de vivres, à la ration forte de campagne pour les troupes, à la ration ordinaire pour la population civile. L'approvisionnement en munitions est très largement prévu : en dehors des munitions apportées par les troupes, leurs voitures, leurs sections de mu-

(1) Voir la *Revue Bleue*, des 1er et 8 juillet 1905.

nitions, 2.500 cartouches par fusils, 2.500 coups par canon de campagne, 1.500 coups par canon de gros calibre ; il ne faut pas s'effrayer de ces chiffres, tout cela forme le chargement de 37 à 38 trains seulement. — Une des particularités d'Auxerre, qui complique la question, est qu'on n'y trouve pas de bons matériaux pour l'entretien des routes ; de ce fait, et comme il importe au jeu des réserves, surtout des réserves d'artillerie, d'avoir d'excellents moyens de communication, il a fallu compter faire venir de l'extérieur 19.600 tonnes de pierres et deux rouleaux à vapeur pour l'entretien des chemins.

Les moyens de transport dont on dispose sont : les voitures de réquisition pour les denrées des environs de la ville, le canal pour les denrées encombrantes ou lourdes, les trois voies ferrées qui se croisent à Auxerre, auxquelles on a supposé un débit de 30 à 32 trains par jour en tout seulement, débit que l'on pourrait certainement doubler, tripler même peut-être.

D'après ces hypothèses, et toujours en tenant grand compte des aléas, le 11[e] jour, la place est pourvue de tout son matériel d'artillerie, de ses munitions, de son charbon, de son bois, des matériaux pour les défenses accessoires et de trois mois de vivres environ ;

Le 18[e] jour, elle est au complet : il ne lui manque plus que quelques tonnes de pierres, en route par le canal.

Toutes les études faites aboutissent à la même conclusion : les places improvisées sont réalisables.

Sont-elles nécessaires ?

Nous avons vu que le perfectionnement des armes à feu a pour conséquence de conduire à la défense en profondeur sur des lignes successives s'étayant mutuellement et d'autant plus distantes les unes des autres que la portée des armes est plus grande (comparer cette profondeur à Sienne et à Plewna). Le développement croissant des forteresses est saisissant, par exemple à Belfort :

Au moyen-âge, la défense était limitée à la ville et au chateau, développement 2 kilomètres.

Plus tard on y ajoute le plateau qui porte les forts de la Miotte et de la Justice, 5 kilomètres.

En 1870, avant la guerre, la défense comprend en outre le faubourg et le fort des Barres, 7 à 8 kilomètres.

Le colonel Denfert englobe dans la fortification le plateau des Perches, 10 kilomètres ; mais au delà il créé une *ligne extérieure* de défense d'un développement de 24 kilomètres environ pour une garnison de 16.200 hommes de troupes à peine formées.

Aujourd'hui la ligne principale de défense déterminée par les forts a une étendue de 50 kilomètres environ ; à 3.000 ou 3.500 mètres au delà, la ligne extérieure de défense comporterait au moins 75 kilomètres.

L'évolution est bien nette ; ces deux chiffres, 2 kilomètre au moyen-âge, 75 kilomètres aujourd'hui précisent le chemin parcouru.

Or à mesure que les grands camps retranchés remplacent fatalement les petites places, il est de toute nécessité de diminuer le nombre des points fortifiés. En effet si, après avoir occupé par des garnisons suffisantes nos grandes forteresses de première ligne, nous voulions établir des camps retranchés partout où le besoin pourrait s'en faire sentir, il ne resterait plus un sou dans nos caisses publiques, nous n'aurions plus un seul combattant pour la *bataille* ; si, au contraire, les points d'appui de 2[e] et de 3[e] ligne n'existent pas, ils peuvent nous manquer de la façon la plus fâcheuse en quelques points si certaine éventualité se présente. Le système des places improvisées permet de résoudre le problème de la façon la plus sûre et la plus économique.

Mais toute organisation nouvelle exige une préparation ; dans le cas présent, cette préparation comporte l'étude détaillée de tous les points d'appui à créer suivant les hypothèses les plus variées, l'organisation de grands dépôts de matériel aux nœuds de voies ferrées, l'établissement de moyens rapides d'évacuation, etc. Cette préparation, nous la réclamons en vain depuis bien des années ; espérons que l'initiative parlementaire aura enfin raison des inerties et des torpeurs.

*
* *

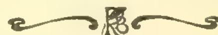
Si les Places du moment nous peuvent être utiles dans une guerre continentale, combien plus encore seraient-elles nécessaires à l'Europe dans l'éventualité d'une invasion jaune. Ne rions pas de cette perspective, le danger est imminent. Admettons, en effet, que les protestations pacifiques du Japon à notre égard soient parfaitement sincères, ce qui est peu probable, il n'en est pas moins certain que, dans un avenir peut-être fort prochain, la Chine, militarisée de nouveau sous la direction des Nippons qui s'affirme déjà, aura dû, comme ces derniers, se créer une industrie nationale tout d'abord en vue de la guerre, pour se faire un armement et une flotte ; mais plus tard, avec une main-d'œuvre à très bon marché et avec une population sobre de 700 millions d'habitants toujours croissante, cet outillage industriel exigera fatalement des débouchés importants. Si l'Europe laisse alors la porte ouverte, c'est la ruine de son industrie, la misère noire pour ses travailleurs, c'est sa fin ; si elle ferme la porte, les jaunes l'ouvriront à coups de canon comme l'Europe elle-même a ouvert à ses marchandises les ports de

la Chine démilitarisée, démoralisée par la longue et anémiante domination des lettrés. En face de ce péril qu'on ne saurait plus nier, nous laisser imposer la suprématie d'intellectuels pacifistes irréfléchis ; en face de ce péril, désarmer serait pure folie. Aussi nous avons la conviction profonde qu'en défendant nos institutions militaires, en cherchant à réveiller nos énergies nationales, nous travaillons pour le peuple, pour ses intérêts vitaux, pour son existence même. Devant le péril jaune, nous voudrions voir l'Europe toute entière, oubliant ses querelles intestines, se dresser d'un bloc pour arrêter avant son plein essor le monde asiatique si menaçant et éviter la catastrophe future. N'entendra-t-on pas cet appel au bon sens, au sentiment même de conservation ?

*
* *

Jusqu'ici nous n'avons parlé que de murailles, de tranchées, de canons et de fusils comme éléments de la défense; mais, comme nous l'avons vu, l'*homme* en constitue de plus en plus le facteur prépondérant. Or, au combat, l'homme agit sous l'impulsion de la force morale : l'énergie, la ténacité, le courage, sont les plus puissants agents de la victoire. Considérant ce qui se passe sous nos yeux et que nous voyons de trop près pour bien juger, penserions-nous, comme aucuns le prétendent, que l'énergie française est morte; penserions-nous que la France, amoindrie par une guerre malheureuse, déchirée de ses propres mains, s'épuise et va tomber mortellement blessée? La France n'était-elle pas autrement malade le jour où la vierge de Domrémy se présentait à Chinon ? Un élan de foi religieuse la sauva brusquement. A la fin du siècle dernier, la France paraissait mourante aussi et déjà les nations rivales, comme autant de corbeaux sur un cadavre, en convoitaient les lambeaux; la foi dans l'idée républicaine, symbolisée par ces trois mots sublimes : *liberté*, *égalité*, *fraternité*, la releva et prépara les gloires qui suivirent. En ce moment, il est vrai, il n'est plus guère question ni de liberté, ni de fraternité et, si l'on parle d'égalité, c'est surtout en vue de détruire les principes d'autorité et de discipline. Mais, croyons-le bien, l'évolution d'un peuple est toujours lente et ce n'est pas un siècle après Austerlitz qu'une nation s'affaisse sans pouvoir se relever. Pour nous qui avons vécu avec l'enfant du peuple devenu soldat, nous affirmons que nos énergies ne sont pas éteintes. Puisque nous parlions de sièges, celui de Thuyen-Quan n'en est-il pas une preuve palpable? Certes, sous la direction malsaine de politiciens, les uns ambitieux éhontés, les autres de bas étage, les énergies se traduisent trop fréquemment par des actes répréhensibles ou même odieux. Mais survienne un danger national et nous retrouverons ce bon peuple de France ce qu'il fut autrefois, malgré les efforts d'une minorité plus bruyante que forte. Haut les cœurs ! Luttons avec acharnement, avec rage, luttons de toutes nos forces, de tout notre cœur, de toute notre âme contre les défaillances présentes qui ne sont que momentanées. Luttons, car celui qui désespère et renonce à la lutte par indifférence, par faiblesse ou par peur, ne mérite aucune pitié; il doit disparaître, c'est la loi de nature. Nous ne voulons pas, nous ne devons pas disparaître et nous ne mourrons pas si nous conservons pieusement la foi, la foi en nous-mêmes, la foi dans notre rôle social de nation d'avant-garde dans la marche vers le progrès humain. Voyons aujourd'hui ce que produit la foi du Japonais dans l'avenir de sa race, opposée à la bravoure incontestable, mais inerte et sans enthousiasme de son adversaire. Ayons la foi, cette force à laquelle rien ne résiste, sans laquelle tout est faiblesse.

Général H. LANGLOIS,
Ancien membre du Conseil supérieur de la guerre.



## DEUX ROMANTIQUES OUBLIÉS

### Jules Le Fèvre Deumier. Evariste Boulay-Paty

Dans son beau discours de Boulogne sur l'œuvre de Sainte-Beuve, M. Ferdinand Brunetière nous dit, à propos de la critique biographique des *Lundis* : « Nous ne sommes pas bien curieux de la vie de Le Fèvre Deumier et de Boulay-Paty. » En choisissant précisément ces deux romantiques oubliés, par cette réticence même, M. Brunetière leur attribue un certain mérite. Ils n'ont pas laissé de compter à ses yeux. C'est ce mérite de Jules Le Fèvre et d'Évariste Boulay-Paty que nous allons rechercher. Car, ainsi que nous l'avons avancé plusieurs fois à cette place, les poètes de second ordre et même de troisième ont joué parmi leurs contemporains un rôle notable et qui ne leur est pas suffisamment reconnu par la dédaigneuse et trop incomplète Histoire Littéraire. Dans la période romantique où Vigny, Lamartine, Hugo, Musset, Gautier, ont déployé du génie, Le Fèvre Deumier et Boulay-Paty, chacun dans son ordre, ont su manifester un talent personnel, tout autant que les frères Deschamps et que Méry, bien plus que Brizeux et qu'Hégésippe Moreau. C'est ce que nous tenons à dire, à prouver, pour faire acte de bonne justice et de sérieuse investigation (1).

1 Dans tout le cours de cette étude nous emploierons

### I. — Jules Le Fèvre

Jules Le Fèvre, né en 1799, ne fut pas seulement un poète renommé de son temps, mais un des écrivains en vers les plus personnels du XIXe siècle. Ce fut avant tout un des fondateurs de la poésie romantique. Dès 1819, avec Soumet, Guiraud, Hippolyte de la Touche, il donnait l'impulsion à la Muse nouvelle, quand Hugo n'était encore que « l'Enfant sublime », et que Lamartine n'avait pas fait paraître les *Méditations*. Il s'affirmait comme un combattant d'avant-garde, un des « vaillants du golfe d'Otrante »; lorsque l'École pseudo-classique, occupant les journaux et l'Académie, s'érigeait en dominatrice, Jules Le Fèvre était alors, selon le langage de Mme Hugo, qui devait le recevoir dans l'intimité du Cénacle, un jeune homme riche, élégant, dandy, comme disaient nos pères, avec une beauté grave, « fatale » et byronienne. Il se déclarait mélancolique ainsi que tous ses rivaux en poésie, on pourrait dire, comme tous les poètes de tous les temps; car la disproportion entre le réel et leur idéal ne peut qu'offenser ces natures délicates, atteintes forcément d'une blessure qui ne se cicatrise jamais, même chez les mieux équilibrés et les plus robustes.

Ce Romantique de la première heure eut deux maîtres, André Chénier, qui venait d'être exhumé, comme une statue antique, et Byron qui commençait à pénétrer en France. Byron devait lui fournir ses cadres, Chénier ses modèles. Cependant Jules Le Fèvre, enthousiaste d'innovations, intrépide en prose comme en vers, collaborait à la Muse française avec ses amis, auxquels Alfred de Vigny s'était venu joindre. Il engageait des polémiques contre les tenants de l'ancienne École. Il réduisait à néant les piètres versificateurs du XVIIIe siècle et portait le premier une main audacieuse sur l'idole vermoulue de la Henriade. A des réserves pusillanimes à l'endroit de l'auteur retrouvé des Iambes, il opposa comme une déclaration de guerre la belle poésie qui fut une des pages initiales de l'Art renaissant, « l'hommage aux mânes d'André Chénier » :

> Adieu donc, jeune ami que je n'ai pas connu.

Un dialogue, alors célèbre, entre Mercure et le Dix-Neuvième Siècle personnifié, payait un tribut fraternel aux jeunes gloires, lançait un défi retentissant aux résistances surannées :

> Faut-il, dès qu'un quidam écrit correctement,
> De son chef-d'œuvre éteint subir l'amusement
> Et laissant là d'Hugo la chaleur pindarique
> Savourer Jean-Baptiste et sa glace lyrique ?

[illegible] uniquement l'appellation de Jules Le Fèvre. — [illegible] n'ayant été qu'un nom ajouté par suite d'un [illegible] est venu s'attacher comme un poids à la réputation du poète. On ne déroute pas impunément le public en changeant de nom à cinquante ans.

Mais ces boutades spirituelles ne suffisaient pas. Jules Le Fèvre prêchait surtout d'exemple en rénovant l'un des premiers le style poétique par des inventions de métaphores ou des surprises d'expression. C'était un écrivain créateur celui qui, dans sa pièce *A la Nuit*, risquait ces vers si nouveaux :

> Des poètes aimés dont j'ai tenté la sphère,
> Ceux qui n'ont rien de moi sont ceux que je préfère,
> Les parfums du matin ont embaumé leurs chants,
> Enveloppés par eux de la senteur des champs
> On entend dans leurs vers que l'arc-en-ciel colore
> Le battement pourpré des ailes de l'aurore
> Et les hennissements des coursiers du Soleil
> Soufflant de leurs naseaux l'or d'un brouillard vermeil.
> On s'y complaît à voir sur l'herbe pavoisée
> Comme un réseau qui fond frissonner la rosée,
> Et le long des prés verts, prodigue souverain,
> L'ange odorant des fleurs secouer son écrin.

Il y a là des trouvailles que le XVIIIe siècle et même le XIXe n'auraient pas soupçonnées. « Le battement pourpré des ailes de l'aurore », le hennissement des coursiers du soleil, la rosée comparée à un réseau qui fond, l'ange odorant des fleurs, sont des inventions de grand artiste.

Ce fut en 1823 que parut le premier recueil poétique de Jules le Fèvre, *le Parricide*. La double influence d'André Chénier et de Byron s'y décèle sans nuire à l'originalité du jeune poète déjà marquée par les curiosités de style. Quelques pièces le rattachent à la direction de Mme de Staël, des adaptations de Walter Scott, de Byron, de Darwin, mais il revient aussitôt à la tradition française avec *Elisa*, *les Deux Aveugles*, surtout *le Conte du foyer*, imprégné de ce goût du moyen âge introduit par Millevoye, propagé par Hippolyte de Latouche, et traduit sous une forme ouvragée dans les ballades d'Emile Deschamps et de Victor Hugo.

Le deuxième recueil de notre poète fut, quoique soumis aux mêmes influences, plus large d'inspiration et plus indépendant d'allure que le premier. Le titre en avait été suggéré par un voyage en Italie, dans cette Italie alors poétisée par sa servitude, que Jules Le Fèvre chanta précédemment aux autres Romantiques. Comme sa devancière Corinne, il avait admiré *le Clocher* de Saint-Marc et il lui demanda la dénomination de son ouvrage. Il saisit une vision et la fixa. C'est ainsi qu'il voit apparaître Venise, semblable à la cité de Morgane :

> Etalant sur les flots qu'elle avait maîtrisés
> Sa pourpre conquérante et ses mâts pavoisés.

A la suite de cet exorde, le poète déroule les destinées de Venise et par une habile transition y rattache la gloire de Byron, qui venait de mourir martyr de l'indépendance grecque. Et cette indépendance disputée lui suggère des vers admirables à foison, dignes de balancer ceux de Pierre Lebrun et de devancer les *Orientales*. Enfin le poème est couronné

par une brillante comparaison entre Byron et Bonaparte.

Le recueil de 1825 renferme encore des stances éloquentes sur la mort de ce même Bonaparte, contemporaines des inspirations de Lamartine et d'Hugo, des récits poétiques qui valent ceux de Vigny à la même époque, une méditation néo-latine sur Poestum, qui prélude aux pages analogues de Barbier et d'Antony Deschamps, des élégies enfin qui, par delà Millevoye et Denne-Baron, reprennent la manière franche et naturelle, la manière moderne d'André Chénier dans cette partie de son œuvre élégiaque qui s'adressait, non plus à Délie ou à Cynthie, mais à des mondaines du XVIII^e siècle finissant. Les élégies de Jules Le Fèvre ont été d'un crayon rapide indiquées dans les *Pensées de Joseph Delorme*. Cela les date et les marque.

En 1830, Jules Le Fèvre triomphe avec les Romantiques et les Libéraux. Comme pour bon nombre, il périt en quelque sorte de la victoire. La lutte étant finie pour le lyrisme, les poètes du Cénacle tiraient chacun de leur côté. Ils publiaient leurs vers dans les Revues, dans les Magazines; ils les récitaient dans les salons, dans leurs salons, quand ils étaient eux-mêmes amphitryons de poésie. Ce fut le cas de Jules Le Fèvre. Mais, la polémique cessant, les Romantiques de moyenne grandeur ne furent plus désignés au public. Aussi disparurent-ils éclipsés par leurs principaux émules ou par leurs successeurs, Musset, Barbier, Gautier. Cependant le troisième ouvrage de Jules Le Fèvre, les *Confidences*, publié en 1832, ne passa point inaperçu. C'était un recueil d'élégies. Elles ont ce caractère distinctif d'unir à des accents de passion très vibrante des impressions de nature et de fréquentes allusions à la Science, ce qui constitue à ce livre une originalité parfois pénible, parfois attachante.

Après ce demi-succès des *Confidences*, Jules Le Fèvre, même relégué dans la pénombre, vint encore se rappeler aux connaisseurs par deux romans à la façon de *Delphine*, et de *l'Isabella de* Sénancour, *Lionel d'Arquenay*, *les Martyrs d'Arezzo*. Il se créa vers la même époque un titre durable par sa collaboration à la *Norma* de Soumet qui sut inspirer Bellini. Il menait d'ailleurs une existence favorable à ses goûts élevés, quoique n'exigeant point assez d'efforts créateurs. Marié à une femme d'élite, statuaire de grand talent, père de deux fils qui n'ont eu qu'une trop brève carrière, il jouissait de tous les bonheurs d'une vie opulente et studieuse, qui n'avait été coupée que par une glorieuse mais temporaire participation à l'expédition de Pologne. Alors le didactique prit chez lui le pas sur l'élégiaque. Comme le novateur de l'*Hermès*, il voulut entreprendre un poème de l'*Univers*. Le poème parut en fragments dans un nouveau volume publié en 1847 sous le format disgracieux de l in-quarto. Ce volume de vers, accompagné d'un volume de prose de même envergure, répondait à ce titre bizarre : *Œuvres d'un désœuvré*. Il comprenait une partie notable des recueils précédents avec les nouveaux essais philosophiques, épisodes d'un grand poème hardiment conçu mais inachevé. Ces épisodes donnent une haute idée de ce que ce poème pouvait être. Mais les ébauches ne comptent pas. C'est grand dommage, car il y avait chez Jules Le Fèvre un philosophe doublé d'un artiste, un continuateur d'André Chénier, un devancier de Sully-Prudhomme qui réalisa de nos jours ce que le vieux poète romantique avait seulement rêvé.

Jules Le Fèvre n'en a pas moins fait d'admirables vers philosophiques. Il a excellé à présenter des idées morales sous une forme poétique, à rendre concrets des symboles. *Les Cercles*, *le Baleinier*, atteignent, on a pu le dire, la perfection du genre. L'idée du *Baleinier* est profonde et merveilleusement rendue. Un vaisseau, engourdi par les glaces du pôle, est délivré par le soleil et sent à la chaleur se dégonfler ses voiles :

Il se rouvre les flots qu'il avait cru d'airain,
Fier des dangers franchis, il vogue en souverain,
Mais du froid dont il sort le récent esclavage
Sous un ciel sans péril poursuit son sourd ravage.
Et victime du Nord le navire infiltré
S'engloutit au soleil qui l'avait délivré...

« Ainsi souvent hélas !
Au sort qu'il a vaincu l'homme ne survit pas.
Le Destin terrassé garde longtemps rancune ;
Qu'on laisse prendre au cœur le pli de l'infortune,
Le salut vient trop tard, et sourdement blessé
On meurt en plein bonheur de son malheur passé. »

Nous pourrions encore citer, comme de purs chefs-d'œuvre revendiqués par les Anthologies, son sonnet à la Mort et sa longue pièce à ses fils d'une harmonie parfaite où sa lyre s'est gracieusement détendue. Ces deux morceaux pourraient suffire à la gloire d'un poète. Et Jules le Fèvre fut un vrai poète, un Romantique de la première heure et l'un des créateurs du style poétique au XIX^e siècle. Novateur dans l'élégie et la poésie symbolique, il a été pour ses compagnons de la Muse Française et du Cénacle, pour l'élite des connaisseurs, un de nos écrivains originaux, un maître secondaire, mais un maître.

II. — Evariste Boulay-Paty

Boulay-Paty, plus pur, plus égal, plus classique dans la bonne acception de ce mot que Jules Le Fèvre, nous a légué d'excellentes pages de poésie, ce qui est toujours rare. Sans doute il n'a point à ses débuts exercé d'influence personnelle, il ne se rattache pas aux préludes de l'École, il ne pouvait par son âge appartenir à la Muse Française ou s'inscrire

parmi les frères d'armes de Victor Hugo. En un mot il s'est engagé dans la lutte vers la fin de la Restauration, non comme l'un des Sept devant Thèbes, mais comme un des Epigones.

Ce poète était né en 1805 à Danges, près de Rennes en Bretagne. Mais il est le fils d'une Bretagne tout à fait française. Il n'a rien de commun avec la poésie locale et pittoresque de Brizeux, de La Morvonnais, même de Turquety. Il se rapprocherait plutôt comme tendances de ses compatriotes Hippolyte Lucas et Souvestre. C'est un Bleu de Bretagne à l'âme spiritualiste et chrétienne. Il avait été élevé dans des sentiments d'indépendance et de fierté par un père, ancien représentant, arraché de son siège le 18 brumaire et depuis magistrat honorable et juriste renommé. Il vécut dans cette tradition du libéralisme, modéré non moins qu'invariable, où réside le véritable esprit de la France. Quand il vint à Paris, l'opinion de la jeunesse sympathisait avec les Espagnols, les Napolitains, les Piémontais frémissants d'aspirations régénératrices. On chantait les Grecs enivrés de leurs revendications, on allait quelques années plus tard glorifier le réveil éphémère de la Pologne. Ce fut l'atmosphère des idées de Boulay-Paty, fervent patriote, mais comme les Libéraux de l'époque et comme Jules Le Fèvre en particulier, ardent pour l'émancipation des nationalités. Pensée peut-être un peu imprudente, mais qui n'en reste pas moins à l'honneur de ceux qui l'ont conçue et mise en œuvre.

Ses affinités avec l'opposition de gauche, qui n'était pas alors romantique, lui procurèrent des relations académiques avec Jouy, Lemercier, Dupin. Elles le rapprochèrent de Casimir Delavigne, dont il appréciait le talent acclamé comme du génie. Mais la franche adhésion qu'il accordait à ce poète ne l'empêcha pas de rechercher Hugo, Vigny, Sainte-Beuve, les Deschamps, et de se lier avec les représentants authentiques du romantisme militant. Aussi bien son style, malgré quelques concessions à Delavigne, est-il net comme celui des novateurs auxquels il se rallia. L'on peut en juger par ses meilleurs morceaux dès l'ouverture de son œuvre. Ses premières poésies se relient immédiatement aux *Odes et Ballades* et par le style et par les combinaisons rythmiques souvent ingénieuses et variées.

Comme loin de leur tronc vont les feuilles chassées
Par l'aquilon vainqueur,
Comme des goélands les troupes dispersées
Sillonnent le brouillard de leurs ailes pressées,
Ainsi vont mes pensées,
Feuilles, oiseaux du cœur.

C'est dans la note juvénile de Victor Hugo, que furent écrites ses *Odes nationales*; les chants lyriques, qui suivirent 1830, s'apparentent aux *Feuilles d'automne*, *Chants du crépuscule*. Boulay-Paty, comme « sonneur d'Odes » est, à proprement parler, le second de Victor Hugo. Là où le héros homérique tient la lance, notre Breton conduit les coursiers; car il est à remarquer que la plupart des Romantiques, à la veille comme au lendemain de 1830, n'ont pas manié ce genre triomphal de l'Ode que leur chef n'abandonnait pas. Il s'agissait seulement de lui imprimer une forme nouvelle. Aussi Boulay-Paty fut-il récompensé de sa constance par le mouvement de la pensée et le bonheur de l'expression.

Avant de s'adonner à l'Ode, Boulay-Paty tenta, selon l'exemple de Sainte-Beuve, l'autobiographie élégiaque. Mais son *Elie Mariaker*, inégal et désordonné, ne valait pas *Joseph Delorme*. Ce poète hugophile ne gagna rien à marcher dans les voies de l'exagération. Il lui convenait de revenir à la belle poésie lyrique. Ce fut entre 1830 et 1848, que dans cet ordre il composa ses chefs-d'œuvre, l'Ode à Paul Riquet, les strophes sur la mort de Ferdinand-Philippe d'Orléans, et surtout le poème lyrique sur *l'Arc de Triomphe de l'Etoile*, couronné par l'Académie et consacré par l'éloquent suffrage de Villemain et la belle lettre de Salvandy doublant ce prix de son autorité. Ce poème contient des strophes qui défient toute comparaison :

[illegible]
Salut, représentant de notre vieille armée!
La foudre tomberait sans ébranler ton front!
Ta masse indestructible, édifice sublime,
Fatiguera du temps l'infatigable lime:
Sur toi, les siécles s'useront.

Sous ta voûte où tant d'air élargit la poitrine,
Que chacun, même aussi celui que l'âge incline,
Se redresse [illegible] et se sente [illegible]!
Si quelqu'un devant nous porte la tête basse,
On est bien sûr que c'est un étranger qui passe :
Pierre éloquente, il te comprend!

Le passé sur toi brille en lettres colossales;
Mieux qu'aux feuillets écrits de toutes nos annales
Chacun de nos exploits se lit sur ton granit.
Aux avides regards, ouvre-toi, page immense.
Page immortelle où gloire est le mot qui commence,
Où gloire est le mot qui finit.

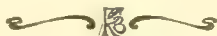
De telles strophes doivent trouver leur place dans tous les enseignements. Il ne s'agit pas de susciter des instincts belliqueux, mais de développer les sentiments patriotiques capables de dresser un peuple contre les surprises de l'étranger. La France est toujours menacée; car elle a le dépôt de la Révolution et de l'idée républicaine, et, l'heure venue, ce ne seront pas les rhéteurs cosmopolites, mais les poètes patriotes qui lui apprendront à le conserver.

Boulay-Paty ne faisait d'infidélités à la poésie lyrique que pour un genre qu'il a recréé après Sainte-Beuve, et porté avec Ferdinand de Gramont au plus haut point qu'il dut atteindre avant l'apparition de José-Marie de Hérédia. C'est le sonnet évo-

qué du XVI[e] siècle, ressuscité seulement au XIX[e], et dont Boulay-Paty nous a donné plus d'un modèle dans un recueil qui semble un médaillier d'œuvres d'art. Nous n'aurions que l'embarras du choix à travers les « Sonnets de la vie humaine. »

On possède encore de Boulay-Paty, qui mourut en 1864, un ouvrage posthume, *les Poésies de la dernière saison*. Il s'en détache une Ode, *l'Amarante*, qui s'enlève avec la sonorité des strophes les plus éclatantes de Malherbe et de Mainard, et une élégie exquise, *la Maison abandonnée*. Quand on a cette élégie dans son trésor poétique et vingt autres chefs-d'œuvre dans l'ode ou dans le sonnet, on n'est peut-être pas assuré de passer à la postérité, mais on tient sa place dans les Anthologies et dans la mémoire des connaisseurs. Boulay-Paty, comme Jules le Fèvre, nous fait apprécier cette haute valeur des poètes secondaires qui complètent en quelque sorte les grands poètes, et qui, par l'originalité du fond et l'artistique curiosité de la forme, sont l'honneur de la littérature et la richesse de la France.

EMMANUEL DES ESSARTS.



Hannetons de Paris

—

## LES OPINIONS

Bien que, en réalité, on ne s'embarrasse d'aucune opinion — au fond on n'en a qu'une, c'est qu'il faut parvenir et s'amuser ! — il est bon de paraître en posséder deux ou trois, ne fût-ce que pour avoir, en dînant, un prétexte à bavardages et, dans toutes les autres parades de la vie où l'on fait semblant de causer afin de masquer sa perpétuelle intrigue, pour multiplier les occasions de prendre une attitude pittoresque.

Car vous pensez bien que, cette opinion, on la choisira voyante, bizarre, tapageuse, afin de ne point passer inaperçu dans le radieux hourvari de la volière. Sans ce profit de vedette à quoi bon s'offrir le tintouin de happer au passage quelques idées et quelques phrases, de se recueillir dix minutes dans l'incessante griserie de la sarabande pour combiner quelques bribes de raisonnement ?

Foin du bon sens, terne, banal, étriqué, qui n'attire pas les regards sur vous ! D'ailleurs il est d'un maniement difficile autant qu'ingrat. Bien malaisé vraiment d'en faire preuve avec esprit et brio ! C'est ce qu'on appelle au théâtre « jouer les pannes », ou les « faux bons rôles ». Quel avantage à tirer des feux d'artifice qui pétaradent sous la cendre et auxquels personne ne prend garde ? Ce sacrifice ne peut tenter que les sœurs de charité du monde, qui sont plutôt rares. Sans compter qu'encore faudrait-il avoir du bon sens et que cette vertu est fort loin, quoi qu'on dise, d'être la mieux partagée !

Parlez-moi au contraire, pour faire reluire l'acrobate ou la jongleuse qui s'y évertue, de l'outrance bien pailletée, du paradoxe étincelant, du sophisme à facettes radieuses ! Sous les lustres, parmi les feux des diamants et les décolletés lumineux des femmes, cela fulgure, scintille, fait merveille. Tous les élégants gobe-mouches sont fascinés, toutes les phalènes virevoltantes du monde bourdonnent dans l'ivresse. On se délecte ou bien l'on se récrie, on dodeline du chef avec une moue de protestation ou, en guise d'assentiment, on encense de la tête — si joliment mobile sous l'aigrette de la coiffure — comme un cheval de cirque agite son panache. Et même que l'on susurre, chuchotte, ricane, peu importe ! C'est le succès. On vous écoute, on vous regarde, on vous discute. Vous êtes pour une minute la reine ou le pittoresque scandale du salon. « Amusante ! Pas banale ! » murmurent les sympathiques. « Cabotine ! » décrètent les envieuses. Mais leur hargne même n'est qu'une nouvelle preuve de triomphe.

Quel vaniteux bonheur de briller aux dépens des braves êtres dont la sincérité, la culture et la réflexion vous portent ombrage, et dont on a si vite fait d'éteindre, par quelques éblouissantes facéties, la claire et sereine raison ! Au fond on les jalouse pour leurs vertus. N'est-ce pas enrageant de les découvrir si pleins de charme, de goût, de vrai savoir, de rayonnante droiture, mais avec discrétion et comme avec une pudeur de leur propre mérite ? Quelle revanche exquise d'annuler tout cela aux yeux du monde par une simple pirouette !

De même que, chez les autres et dans leur propre salon, nos hannetonnettes ambitieuses ou cupides rusent pour isoler leurs amis des personnages importants dont elles n'admettent pas que d'autres puissent tirer plaisir ou profit, de même elles excellent à déconcerter, grâce à leur astucieux cabotinage, la franchise et le bon sens de ceux qui les humilient par leur beauté morale. C'est encore une des stratégies plaisantes qu'il faut savoir discerner dans le brillant tohu-bohu de la volière !

Un second avantage de ce manque de sincérité si précieux, de ces acrobaties à effets, c'est de vous permettre, selon la mode de l'heure, selon les ambitions que l'on a, les plaisirs qu'on espère ou le rôle qu'on veut jouer, de feindre les opinions qui vous favorisent le mieux et donnent de vous le sentiment le plus flatteur. Jeu bien comique. Là nous entrons dans la plus délectable bouffonnerie. Soyons pleins

de gratitude — irrévérencieuse si vous voulez — pour ceux et celles qui nous en offrent les délices !

Telle gourgandine, que, jeune fille, on a connue flirteuse jusqu'à l'impudeur pour conquérir un mari par l'affolement, et, qui, au début de son mariage, était prête aux pires cabrioles galantes pour aider la trop lente escalade de son époux, émerveille soudain le monde par son intransigeante pruderie à partir du jour où le ménage, suffisamment pourvu d'or, se rue à des honneurs que, seule, cette grimace d'honnêteté peut lui valoir, ou bien lorsque, ayant fait toutes les razzias possibles dans le milieu désinvolte qui leur est habituel, nos astucieux conjoints veulent les prolonger en des salons où la vertu est de rigueur.

Alors il faut voir notre fine mouche, il faut l'entendre ! Le mari lui-même, malgré le brio de son propre cabotinage et l'habitude qu'il a du mensonge, s'étonne d'une telle virtuosité. Il détourne la tête pour mieux sourire ou se voit contraint de dire quelque gaudriole afin d'avoir un prétexte à pouffer librement. Quoi ! Cette petite personne qui, en face de la perversité, a un si gracieux air d'innocence, quasi trop candide pour comprendre, et qui se révolte, impitoyable et outragée, contre les pauvres faiblesses humaines, c'est la demi-vierge de naguère qui, par tant de coquetteries savantes, surexcitait son désir, c'est la femme de parade et de séduction qui se faisait une cour par l'étal et l'offre de sa beauté ?

Prodige de souplesse ! Don des métamorphoses ! Jadis elle promenait sous les yeux des hommes, près de leurs narines frémissantes, près de leurs lèvres crispées dans une fringale d'amour, son charme et son parfum de grande fleur vénéneuse, sa chair de bacchante toujours à demi dévêtue et comme pâmée pour le plaisir : maintenant elle a la grâce immaculée d'un lys dans la fraîcheur du matin ! C'est à se tordre ! Ceux qui savent auraient envie de lui crier « Bravo ! cabotine ! » s'ils ne préféraient se divertir longtemps, en secret et en silence, de cette farce qu'ils se gardent bien d'écourter.

Faut-il que le butin convoité soit tentant pour que notre péronnelle, friande de joie grasse et libre, s'astreigne à ce rôle ! Tout au début ce lui est une amusette. Pour une virtuose de sa sorte, quel plaisir de jouer la difficulté ! Plus tard, très vite blasée sur ce genre de satisfactions, elle est soutenue par l'orgueil de faire admirer sa fausse « belle âme » aux gogos ravis, que son manège dupe, et par le bonheur de voir s'accroître chaque jour les profits de lustre, d'argent, de puissance qu'elle en retire.

Tout de même, après l'exténuante parade, quel soulagement de retirer le masque, lorsqu'on se retrouve seule avec le mari, co-acteur et bénéficiaire de la même farce, et avec les parents les plus intimes, complices et associés, au moins pour la gloire, de ce bluff à la vertu ! Quelle béatitude de reprendre enfin sa vraie nature, cynique et lasse, son ricanement d'amorale féroce que, seules, la perversité cruelle et la pittoresque abjection réjouissent, de pouvoir enfin se délasser bien à l'aise dans sa sincère et confortable ignominie !

Aussi, lorsqu'on a été une jeune fille sans foi, sans pudeur, sans tendresse, une jeune femme sans autre amour que la toilette, le pouvoir et le gain, lorsqu'on a été toute sa vie un radieux bibelot de luxe, de conquête, de plaisir, malgré les hommages des naïfs en extase devant cette vertu feinte, malgré le riche butin qu'elle peut vous valoir, malgré la splendeur de certaines relations qu'elle vous aide à crocheter, cette comédie austère est un rude dressage d'abord et toujours une bien mauvaise corvée pour une personne ayant l'habitude de jeux plus folâtres ! Si elle ne s'agrémentait pas de bons profits et de quelques autres délectations, peut-être faiblirait-on à la longue.

Heureusement, de temps à autre, elle vous offre le plaisir d'humilier par votre fière vertu cabotine la vertu beaucoup moins arrogante de telle brave créature que l'on jalouse, non point certes parce qu'elle vous dispute votre ripaille, mais simplement à cause de son grand cœur sincère et de sa fine intelligence, trop délicate pour recourir aux grossiers tapages de l'artifice.

Richesses du dedans, dont, à la vérité, on ne se soucie guère, car elles passent inaperçues dans le vertige moderne où elles sont plutôt une gène pour le bluff et la curée, mais que l'on exècre tout de même comme une fleur rare, à laquelle on sait trop ne pouvoir prétendre et que nulle des ruses habituelles ne vous donnera jamais ! Sans compter le risque toujours présent et toujours craint que le vrai visage de la vertu, si émouvante dans sa grâce de sincérité, ne finisse par faire apparaître aux plus légers et aux plus sots l'imposture du masque ! Aussi quelle aubaine de pouvoir éteindre le prestige d'une âme d'élite, par une brillante esbrouffe de moralité ! En même temps qu'un jeu des plus agréables, c'est un acte de défense.

— Comment pouvez-vous excuser et recevoir pareille créature ! demande un jour, en ma présence, une de ces péronnelles (devenue très collet-monté sur le tard, sans doute pour mieux cacher sa désinvolture ancienne) à une irréprochable femme qui se montrait indulgente au bref vertige d'une passionnée de leur monde.

Il s'agissait d'une sentimentale, née pour les profondes joies de l'amour unique, qui, tristement mariée à un trop rude homme de lucre, s'était laissée

glisser vers un espoir de tendresse après des années de dégoût, de solitude, de martyre et, enfin libérée de cette première union qui longtemps l'avait contrainte à un bonheur illégitime, venait de pouvoir calmer par un nouveau mariage les susceptibilités et les hypocrisies du monde, toujours plein de mansuétude pour le pot-bouille des sournoises trahisons et toujours sévère à la franchise des coups de passion.

L'indulgente amie, trop sensible aux émois du cœur pour se montrer impitoyable, et d'une droiture trop belle pour se draper dans une orgueilleuse vertu aux dépens des êtres qui souffrent, trouvait bon et juste d'oublier le scandale en faveur de la longue détresse morale qui l'avait provoquée, des larmes qu'il faisait couler encore et surtout des sentiments sincères, loyaux et forts qui, expliquant l'acte, importaient beaucoup plus que l'acte lui-même pour tous les êtres de bonté.

Cette défense de la faiblesse par une femme qui jamais n'avait défailli, que même la hantise d'un bonheur pervers n'avait jamais effleurée, apparaissait jolie de grandeur charmante et de grâce. C'est si touchant l'effort des pauvres endoloris vers un peu de félicité! De quel droit les traiter avec rigueur lorsqu'on vit dans un calme et perpétuel enchantement? Et pourquoi ne pas faire servir son prestige moral à leur réhabilitation, si vraiment par le cœur ils en sont dignes? Délicatesse et générosité qu'on devinait sous les paroles de cette femme exquise et que sa discrétion rendait plus émouvantes encore, car dans cette simplicité on ne sentait ni pose, ni désir d'attitude.

Mais que font tendresses, misères, élans du cœur à une arriviste, ne songeant qu'à tirer parti de tout ce qui s'offre à elle pour s'en faire un piédestal? Floraison douloureuse qu'on piétine sans vergogne, si l'on a l'espoir de se dresser plus triomphante au milieu d'elle. Quelle occasion de se grandir dans l'esprit des fantoches ou des naïfs, non seulement par des meurtrissures aux cœurs endoloris, mais par des nasardes aux âmes de noblesse et de bonté :

— Une passion! Appelons la chose de ses vrais noms, si vous voulez bien, c'est-à-dire traîtrise et lubricité! La fuite du domicile conjugal et le refuge dans un amour coupable! Et, par dessus le marché, la prétention de vivre irréprochable selon son cœur sans l'appui du monde et des lois! Et après la tardive régularisation de cette fantaisie galante, l'audace de la faire absoudre par des amies trop indulgentes! Quel aplomb! Jamais de la vie! C'est trop d'aventures pour mon goût! La société française meurt de tous ces chassés-croisés. Bientôt le mariage moderne ne sera plus qu'un immense et dérisoire jeu de quatre coins. Cela me répugne! Tant pis pour votre protégée si elle est esclave de son cœur ou de ses sens. Qu'elle en soit victime! Une femme honnête doit savoir sacrifier toute cette petite musique intime au bon ordre social. Malgré votre chaleureuse plaidoirie en sa faveur, elle ne m'intéresse pas, oh mais là pas du tout! votre sentimentale errante. Je suis la femme d'un seul foyer et qui pense à l'atmosphère morale du pays!...

L'indulgente interlocutrice a beau se récrier, vouloir établir que, loin d'exalter l'aventure, elle la déplore mais en comprend les touchantes raisons qui la lui font excuser, rien n'y fait. Le coup est porté, l'effet produit. Hallucinées par ces brillantes fanfaronnades de vertu, nos hannetonnettes rabrouent la faiblesse coupable, blâment in petto l'inexplicable mansuétude de leur amie et rendent hommage à la crâne, à l'héroïque vertu de la justicière.

— « Délicieuse femme! Si noble! si vaillante! D'une âme si haute! Et quel ravissant ménage! Parfaite union où il n'y a pas de joint pour la discorde! Aussi est-elle très goûtée! Sa sereine droiture lui ouvre tous les salons et tous les cœurs. Son mari en profite. Il paraît que la Droite de l'Institut en raffole. Avec cela, si simple, si dénuée de cabotinage!

Et voilà notre ex demi-vierge, notre ancien quart d'honnête femme qui rayonne dans son auréole de mensonge! Assez pervertie dès sa jeunesse pour n'être point exposée aux coups de cœur qui eussent gêné son escalade, n'ayant aucune espèce de morale, de croyance, de respect humain, de délicatesse dans cette course vertigineuse au plaisir, à la fortune, au pouvoir, prête à toutes les hontes favorables à ses ambitions, trop pratique même pour être capable d'une faiblesse sincère et désintéressée qui eût presque été comme un ennoblissement de son cynisme, voilà notre austère personne qui, au nom de son faisandage glacial et avisé, tranche, morigène, rabroue, se pose en arbitre de vertu, affecte une répulsion d'hermine devant la boue, accable la moindre faute, censure toute velléité d'indulgence! Peu lui importe la cruauté de sa rigueur, le préjudice que son esbrouffe de justicière peut valoir, les larmes que peut-être elle fera pleurer. L'essentiel est qu'elle se drape dans une noblesse factice qui attire sur elle les regards et favorise son ascension!

Même bouffonnerie dérisoire pour toutes les autres opinions, littéraires, artistiques, politiques et sociales lorsque, selon la mode et les circonstances, on croit élégant ou profitable de paraître en avoir une. Alors on la porte avec ostentation, comme un drapeau, on s'en pavoise ainsi que d'un fulgurant bijou. Il faut que tout le monde s'en aperçoive et glorifie la frénétique qui s'en pare comme si elle l'avait inventée.

La veille, elle arborait des préférences en absolue contradiction avec celles dont elle se décore aujourd'hui. Qu'importe? Un léger friselis de la mode ou bien le coup de vent d'un intérêt détermina cette brusque volte-face. Et comme dans le tohu-bohu des salons on a tout juste le loisir des bavardages superficiels, comme on n'y peut remarquer que les attitudes pittoresques et les brillantes formules, pas besoin de raisons bien réfléchies pour expliquer cette métamorphose : deux ou trois banalités lues dans un journal, recueillies à la diable dans la rumeur des conversations suffisent à lui fournir les propos de table ou de five o'clock nécessaires au nouveau rôle. Une plus longue méditation serait bien superflue. Presque toutes les opinions mondaines étant ainsi improvisées, nul contrôle à craindre! L'aplomb, la grâce spirituelle et la passion factice ne doivent-ils pas venir en aide à l'incertitude? Il est si facile de faire illusion!

Surtout que les apôtres anciens et autorisés de la doctrine en vogue ne se permettent pas la moindre restriction! Avec quel dédain on les accuserait de tiédeur ou même de traîtrise! Car nos nouveaux convertis, qui tiennent avant tout à ne point passer inaperçus, sont fanatiques, intolérants, surexcités. Avec eux, pas de nuances. Ils les méprisent et les redoutent, car, nécessairement peu tapageuses, elles ne confèrent pas la vedette. Et à quoi bon, je vous le demande, prendre la peine d'affecter une opinion si ce n'est pour en avoir le bénéfice? Aussi, avec la belle désinvolture de l'ignorance et du toupet, avec une volubilité étincelante, ricaneuse, paroxyste, on affirme et on s'enthousiasme, on vitupère et l'on bafoue. Les réserves ne sont pas plus tolérées que les objections. Personne ne paraîtra jamais en assez belle effervescence aux yeux de nos exaltés soucieux de briller dans leur nouvelle attitude. Malheur surtout au grotesque qui, attaché depuis longtemps aux idées en faveur, est trop convaincu pour feindre la frénésie, ou bien en ayant poussé très profond l'étude, ose quelques justes critiques! Il est honni, pris en pitié, tourné en dérision.

A l'époque déjà lointaine — les modes vont vite! — où le wagnérisme commençait à devenir la religion des snobs, une causeuse trépidante humilia devant moi par son fanatisme un de nos amis qui, fervent de Wagner à une heure où l'élégance mondaine voulait plutôt qu'on l'injuriât, se faisait un scrupule d'honnête homme et d'artiste sincère de dire à sa belle interlocutrice toute sa pensée sur Wagner après quinze ans de travaux et de réflexions. Ingénuité touchante! Fallait-il avoir vécu calfeutré au milieu de ses livres pour prétendre à un jeu si vain? Que pouvaient bien faire les judicieuses remarques de mon ami à cette personne si excitée qui se souciait uniquement d'être regardée, entendue et, dans ce salon fameux pour l'essor des réputations, d'acquérir à jamais celle d'une artiste frémissante, audacieuse et brave? Tout à sa démonstration qui d'ailleurs le passionnait, mon naïf ami ne s'apercevait pas que, par ses objections, il avait été au début l'utile tremplin permettant à la brillante acrobate de mieux faire valoir sa voltige, mais que ses ripostes finissaient par lui paraître exaspérantes comme une taquinerie à son succès. Grisée par son propre ramage, elle ne les écoutait d'ailleurs pas. Et les spectatrices de ce match, préoccupées d'avoir elles aussi leur rôle et leurs petits effets dans cette exaltation Wagnérienne qu'elles voyaient poindre, n'étaient pas plus attentives. Seulement, renseignées pour la plupart sur la compétence de mon ami, elles se gardaient de le prendre en pitié et s'amusaient de la désinvolture avec laquelle notre fougueuse bavarde lui reprochait sa tiédeur :

— Quelle hérésie de préférer en Wagner le musicien au poète dramatique! Il faut ne jamais l'avoir entendu! Je vous affirme que — et vous pouvez m'en croire — qu'il est encore plus sublime dramaturge que grand compositeur. Voyons! Un élan de spirituelle franchise! Avouez, zélateur timide, que vous n'en jugez que par ouï dire! Je ne désespère pas de vous voir venir à nous. On vous aidera! Du reste, vous savez, on a le droit de rester réactionnaire! A quoi bon s'en cacher?...

Désespérant de faire apparaître son opinion précise au milieu de cette volubilité dédaigneuse, affirmative et compatissante, notre Wagnérien des premières luttes se replia, le sourire aux lèvres, avec un geste d'impuissance résignée sous cette rafale, mais aussi avec un peu de malice dans le regard comme pour prendre à témoin de cette injuste disgrâce la maîtresse de maison. Maintes fois elle avait essayé d'interrompre l'exaltation sarcastique de sa visiteuse pour lui crier gare et faire respecter les mérites de mon ami. Mais elle n'était point parvenue à glisser son avertissement parmi les vocalises de l'emballée qui s'étourdissait de son brillant ramage. Pour mettre en relief sa victoire, elle minauda, pouffant de rire et simulant une confusion apitoyée, dès que le discret artiste eût disparu, honni, éteint, bafoué :

— Pauvre garçon! Je me reproche d'avoir un peu trop peut-être houspillé son ignorance. Mais, ma foi, tant pis, on n'a pas idée d'une telle balourdise! Encore un qui ne va pas me porter dans son cœur! Qui est-ce? Je n'ai pas entendu son nom lorsque vous me l'avez présenté. Au moins faut-il connaître ses ennemis! Dans tous les cas il n'osera plus attenter à Wagner devant moi? Que fait-il dans l'existence, ce mécréant?

— Comment, vous ne le connaissez pas? Mais

c'est M. Gardner, l'un des tout premiers pèlerins de Bayreuth, l'un des plus fins commentateurs de la mystérieuse cathédrale wagnérienne !

— Ah ! répondit-elle sèchement, les lèvres pincées, un soudain malaise glaçant son air de triomphe...

Mais elle pensa qu'un tel regret, jailli de sa surprise, trahissait trop sa confusion. Sans montrer sa rage contre la maîtresse de maison qui n'avait pas su l'avertir à temps, elle préféra masquer sa gêne devant l'auditoire, fort réjoui et déjà sardonique, en allant jusqu'au bout de son arrogance dédaigneuse...

— Si je l'avais su, ricana-t-elle, — mais son rire sonnait faux — j'aurais eu la charité d'épargner à ce piètre musicographe la honte de voir ainsi resplendir sa nullité !... Tant pis après tout !... Sans qu'on l'en prie, il vient de nous fournir la preuve que sa réputation est usurpée... Chaque jour nous offre de ces dégringolades... Ce n'est qu'un réactionnaire, votre fameux critique d'avant-garde !

Combien de fois, dans les milieux les plus divers et pour toutes les opinions dont le snobisme s'engoue au hasard, nous fut-il permis d'assister à des tournois d'une bouffonnerie pareille ! Le caractère du snobisme étant l'excès, le caprice, la prestesse de ses voltes, il fait très vite un immense saccage d'idées et de formes. A moins d'une guigne paradoxale, nulle théorie, si saugrenue et inféconde qu'elle soit, nulle mode, même barbare, qui, avec cette fringale de nouveauté et cette promptitude de dégoût, n'ait chance d'être six semaines ou six mois en faveur !

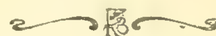
Seules, trop sévères dans leur force logique et tranquille, les belles créations ne courent guère ce risque. Quel mérite aurait-on à les découvrir? Elles naissent à leur moment dans l'évolution normale des idées et des goûts. Du passé elles fleurissent pour éclairer l'avenir. Pour s'en émouvoir il ne faut que le recueillement et le bon sens. Peut-on faire sensation dans le monde avec un engouement que le commun va peut-être partager ? Fi donc ! C'est ainsi que les grandes œuvres calmes, riches d'humanité mais exemptes de tout rastaquouérisme baroque, ne triomphent qu'avec peine, à l'ancienneté pourrait-on dire, car elles ne sont jamais portées en ville par nos hannetonnettes qui n'y trouvent pas un prétexte suffisant à leurs feux d'artifice. Aussi s'étonnent-elles toujours de les apercevoir soudain en plein rayonnement de gloire, alors que tous les petits feux de paille, qu'elle ont tour à tour allumés en poussant des clameurs d'extase, sont depuis longtemps et à jamais éteints, même dans leur pauvre mémoire falote !

Alors vers cette gloire qu'elles n'ont pas faite, dont elles ne se sont aperçues que lorsqu'elle devint une flamme éblouissante, elles se précipitent, prodiguent les gestes et les paroles d'exaltation. Elles dansent autour, jusqu'à ce qu'elles en soient illuminées, jusqu'à ce que, dans la splendeur des reflets, on ait reconnu et cité leurs noms. Arrière les croyants des premières luttes ! Ils sont trop obscurs et trop discrets dans leur foi profonde. C'est de l'emphase, des pâmoisons, du vertige qu'il faut ! On rabroue leur grave conviction. Et, à force de s'évertuer pour l'art ou pour la doctrine qu'on a tout d'abord méconnu, à force de surenchérir et de se récrier, on finit par passer, aux yeux des fantoches qui créent les réputations, pour l'un des tout premiers et plus fervents apôtres de l'idée en vogue. Ses défenseurs, quasi héroïques de la première minute n'ont plus qu'à s'enfuir, moqués, et à se taire, tout honteux.

Encore ne s'agit-il que d'opinions mondaines, artistiques, littéraires, pour lesquelles on se passionne peu, car, en dehors des professionnels et de quelques bonnes toquées prétendant à l'influence académique, personne n'y a intérêt ou profit. Qu'importe pour la carrière d'un fils ou le fructueux mariage d'une fille que leurs parents préfèrent la musique de M. Debussy à celle d'Ambroise Thomas, raffolent des harmonieuses fulgurations d'Albert Besnard plus que des froides minuties de feu Meissonnier ? Dès lors, à quoi bon se trémousser sinon pour se mettre en vedette et réunir un cercle autour de soi ? Indifférent ramage qui n'a guère qu'une valeur décorative, ne fait courir aucun risque et ne nécessite aucun génie !

GEORGES LECOMTE.

(*A suivre.*)



## LA BUREAUCRATIE RUSSE

La Russie est à la fois gouvernée et administrée par l'Empereur autocrate. Pas de représentation nationale ; les lois, dont il a seul l'initiative, sont préparées par le « Conseil de l'Empire » dont il nomme les membres ; elles lui sont présentées sous la forme de deux avis : avis de la majorité, avis de la minorité, entre lesquels il choisit ; il peut toujours les modifier de sa seule volonté.

Il n'y a guère davantage de représentations locales : un essai de self-government provincial a bien été tenté il y a quarante ans par Alexandre II, au moyen de l'institution des assemblées appelées zemstvos, mais leurs attributions sont restreintes aux intérêts purement économiques, et d'ailleurs elles n'existent que dans les provinces du cœur de l'Empire ; en sont privées, par exemple, les provinces po-

lonaises et toute la région du sud-ouest à droite du Dnieper.

Une centralisation excessive est la base du système : au faîte un seul homme de qui théoriquement émanent toutes les décisions, mêmes les plus infimes, et entre ses cent millions de sujets et lui une longue filière d'hommes chargés de l'éclairer de leurs avis et d'agir en son nom et qui sont les fonctionnaires. Il en résulte qu'en réalité le pouvoir est aux mains de ceux-ci. Il n'y a pas d'autre règle que la volonté de l'autocrate, mais cette volonté c'est la bureaucratie qui la personnifie.

Aussi n'est-il pas étonnant, est-il même légitime que lorsque quelque chose va mal en Russie, ce soit la bureaucratie qu'on accuse. Au lendemain de la prise de Sébastopol, il y eut, dans la mesure où l'opinion peut s'exprimer en Russie, un véritable soulèvement des esprits contre la bureaucratie, qu'on rendait responsable de la défaite et de la désorganisation qu'elle avait révélée ; c'est de ce mouvement que sont sorties les grandes réformes administratives et sociales d'Alexandre II : l'abolition du servage, le self-government local, la réforme judiciaire, celle des Universités, l'obligation du service militaire. Depuis cette époque les idées de réaction avaient repris le dessus dans les Conseils du gouvernement. Mais il semble que la chute de Port-Arthur soit destinée à avoir des conséquences analogues à celle de Sébastopol; la bureaucratie est encore rendue responsable des épreuves que traverse la nation, et cette fois c'est à limiter son pouvoir par une Constitution que tend le mouvement réformiste.

La place tenue par cette bureaucratie dans les destinées du peuple russe mérite qu'on ait quelque notion de la manière dont son personnel est organisé ; c'est cette notion qu'on va essayer de donner ici.

* *

L'organisation actuelle de la bureaucratie russe remonte à Pierre Le Grand. Au cours de ses voyages en Occident et plus particulièrement en France, il constata que la royauté avait triomphé de l'aristocratie féodale en centralisant entre ses mains l'autorité publique au moyen d'organismes administratifs. Pour triompher à son tour des boïars il eut également recours à une administration centralisée. Il établit, en 1722, un tableau des grades ou *tchine* dans lequel s'encadraient toutes les autorités civiles ou militaires et qui les hiérarchisait les unes aux autres en une sorte de pyramide dont le Tsar était le sommet. En outre, pour amener les boïars à se ranger sous cette autorité suprême, il décida qu'il fallait posséder un certain rang dans le tchine pour être noble. Avant lui il fallait être noble pour exercer l'autorité publique. Désormais pour être noble il fallut appartenir au service public ou être né de parents ayant occupé une fonction donnant le droit de noblesse héréditaire. Même, une famille qui restait éloignée du service public pendant deux générations perdait sa noblesse.

A l'époque où fut institué le tchine, il offrit des avantages incontestables. En réservant la qualité de noble aux seuls serviteurs de l'État, Pierre le Grand obligea les anciens nobles qui voulaient le rester à entrer dans le service public, par là les attacha à la fortune des tzars et contribua à la réalisation de l'unité nationale. En ouvrant le service public aux personnes non nobles et en ouvrant incessamment les rangs de la noblesse à celles d'entre elles qui parvenaient à un certain rang dans le service public, il faisait pénétrer à la fois dans le service public et dans la noblesse un principe d'égalité qu'on aurait vainement cherché à cette époque dans les autres états européens. En établissant dans l'administration une hiérarchie qui ne peut être gravie que de rang en rang, il la défendait dans une certaine mesure contre les caprices du favoritisme. Enfin cette hiérarchie, en faisant dépendre étroitement tous les fonctionnaires les uns des autres, est pour quelque chose dans la force cohésive qui a maintenu unies les parties si disparates de l'immense empire. D'ailleurs l'histoire nous offre l'exemple d'institutions similaires. L'Empire romain sous Constantin a connu une noblesse administrative dans laquelle on s'élevait en même temps que dans la hiérarchie des fonctions publiques absolument comme dans le tchine (1), et Napoléon avait voulu remplacer la noblesse de naissance de l'ancien régime par une noblesse analogue.

Aujourd'hui le tchine ne répond plus aux nécessités d'autrefois. Mais il n'en est pas moins resté l'armature sur laquelle repose l'organisation du personnel des différents services. Toutes les fonctions civiles et militaires, à partir de l'emploi correspondant à celui d'élève officier dans l'armée, sont réparties dans un tableau de quatorze rangs ; les promotions ne sont pas faites à telle fonction, mais à tel rang du tchine et le droit d'occuper telle ou telle fonction dépend du rang occupé dans le tchine. En outre, le tchine continue à conférer la noblesse : personnelle à partir du neuvième rang (capitaine) et héréditaire à partir du quatrième rang (général).

Le caractère formaliste et suranné du tchine, les titres de parade qu'y revêtent les fonctions, l'ont fortement discrédité. « Je n'oublierai jamais l'ex-

(1) Amédée Thierry. [illegible] *Empire romain.*

pression de dégoût intense que je vis un jour sur le visage d'un Américain qui avait invité à dîner un conseiller de cour, croyant qu'il aurait pour convive un grand dignitaire, et qui découvrit, par hasard, que le personnage en question était simplement employé insignifiant d'une administration publique (1). » Mais on répond que ces titres de parade ont leur utilité parce que, si le tchine était supprimé, il faudrait vraisemblablement augmenter les traitements des fonctionnaires qui sont très peu élevés ; l'appât du titre officiel et de la noblesse passe pour constituer un procédé économique de rémunération des services publics. C'est très possible ; il est probable qu'en France les décorations jouent ce rôle dans une certaine mesure.

*
* *

Ces explications sur le tchine étaient nécessaires pour faire comprendre l'organisation de la bureaucratie dont voici, d'après le « Règlement sur le service civil », les lignes générales.

*Recrutement.* — Les personnes qui ne peuvent produire un diplôme de l'enseignement supérieur ne peuvent être nommées qu'à l'échelon le moins élevé. En outre, elles doivent remplir la condition d'être nées soit de nobles héréditaires, soit de personnes appartenant ou ayant appartenu elles-mêmes au service public, soit de membres du clergé, soit de savants ou d'artistes, soit des marchands de première guilde (c'est-à-dire de ceux qui sont inscrits dans la plus forte classe des patentes). Enfin les candidats de cette provenance, qui sont compris sous l'expression générique « d'employés de chancellerie », ne peuvent avoir accès dans le tchine qu'après un certain nombre d'années de service qui varie d'une part suivant qu'ils ont une instruction secondaire ou seulement une instruction primaire, et d'autre part suivant les qualités de leurs parents ; ainsi deux candidats provenant d'un établissement d'instruction secondaire et dont l'un est fils de noble héréditaire et l'autre fils d'instituteur, attendront le premier une année et le second quatre pour être titularisés dans le quatorzième rang du tchine ; s'ils n'ont qu'une instruction primaire, le délai sera de deux ans pour le premier et de huit ans pour le second.

La condition d'origine n'est pas exigée des candidats possédant un diplôme d'instruction supérieure. En effet l'instruction supérieure confère par elle-même un rang dans le tchine. S'ils désirent entrer dans le service public, les diplômés des universités n'ont donc pas à justifier de l'origine sociale exigée pour l'accès du tchine puisqu'ils en font déjà partie ; les Juifs eux-mêmes qui sont diplômés sont admissibles au service public. Autre avantage considérable : les candidats de cette provenance débutent de plano dans le tchine à la classe équivalente à leur diplôme, c'est-à-dire les docteurs à la huitième, les licenciés à la neuvième, les bacheliers du premier degré à la dixième et ceux du deuxième degré à la douzième.

Telles sont les conditions réglementaires à remplir pour entrer dans la bureaucratie. Mais les nominations sont à la discrétion de l'autorité ; pour les diplômés comme pour les autres candidats, la carrière n'est en réalité accessible qu'aux personnes ayant l'agrément des chefs. La bureaucratie se recrute non pas au concours, comme dans la plupart des pays, mais par une sorte de cooptation, de sorte qu'au lieu de représenter la nation, elle est plutôt une caste en dehors de la nation.

Le nombre des jeunes gens provenant de l'enseignement supérieur est très restreint, soit que les candidatures soient peu nombreuses, soit que l'autorité ne juge pas à propos de faire autrement appel aux candidats de cette origine. « D'après une enquête faite en 1880, sur cent fonctionnaires de l'ordre administratif on n'en comptait qu'un ou deux ayant passé par une université, cinq ou six ayant terminé leurs études dans un établissement d'enseignement secondaire, dix ou douze sortis d'écoles primaires, quatre-vingts pour cent n'avaient passé par aucune école et avaient fait leur éducation à la maison, ce qui souvent indique une instruction des plus élémentaires (1). » Toutefois l'instruction se développe en Russie et le nombre des fonctionnaires possédant de sérieuses connaissances théoriques a vraisemblablement augmenté depuis vingt ans.

Tous les fonctionnaires ont les mêmes droits à parvenir par voie d'avancement aux plus hauts grades du tchine. C'est de la mauvaise égalité. En Allemagne, en Autriche, en Angleterre, en Italie, les fonctions supérieures de la bureaucratie forment un cadre à part, se recrutant non pas au choix dans les rangs inférieurs, mais par des épreuves spéciales et d'un niveau très élevé, ce qui écarte l'intrigue et réserve la direction des services à une élite. Tourgueneff, dans son ouvrage « *La Russie et les Russes*, » raconte qu'il avait proposé de remplacer le tchine par une division tripartite des emplois en supérieurs, moyens et subalternes, chaque catégorie ayant ses conditions d'accès propres. On voit qu'en Russie même le principe que la possession d'un grade dans le tchine suffit pour habiliter au grade supérieur a été critiqué ; il pouvait avoir sa valeur dans l'administration rudimentaire de Pierre le Grand, il consti-

(1) WALLACE. *La Russie*, traduit par Bellenger, 1877.

(1) *L'Empire du Tzar et les Russes*, par M. ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

tue un anachronisme dans l'administration moderne, dont la conduite exige une instruction très variée.

Un trait caractéristique de la bureaucratie russe c'est que les militaires y ont largement accès. Ils peuvent être nommés aux emplois des quatre plus hautes classes du tchine; c'est ainsi qu'on voit si souvent des généraux occuper les emplois élevés de la bureaucratie. Ils peuvent en outre être nommés à tous les emplois civils de la région du Caucase, du Turkestan, de l'Amour, du grand duché de Finlande, comme à presque tous les emplois de la police, qui tient une si grande place dans l'existence russe, aux fonctions relevant de la Cour, dans les douanes, aux fonctions administratives dans l'enseignement, etc... Cette pénétration de l'élément militaire dans les fonctions civiles est encore un vestige de l'ancien temps; pour assurer le recrutement de l'armée, Pierre-le-Grand réservait aux anciens officiers une fonction civile, tout comme nous réservons aujourd'hui les emplois subalternes aux anciens sous-officiers.

Signalons enfin l'existence à Saint-Pétersbourg d'établissements d'instruction supérieure destinés à préparer au service public les fils de familles nobles. C'est parmi eux que se recrutent plus spécialement les employés des administrations centrales qui, en l'absence de corps élus, sont les véritables détenteurs du pouvoir.

*Avancement.* — Toutes les fonctions étant encadrées dans les rangs du tchine, l'avancement a lieu non pas par la promotion à telle ou telle fonction, mais par l'ascension dans le tchine. Cette ascension a lieu au choix, mais de rang en rang et à la condition d'avoir passé dans chaque rang le temps réglementaire, qui varie suivant le rang et est généralement de trois ou quatre années; cependant à partir du quatrième grade aucune condition d'ancienneté n'est plus exigée. Un fonctionnaire peut être, pour des raisons de service, appelé à un emploi d'un rang ou même de deux rangs supérieurs au rang qu'il occupe dans le tchine.

Les propositions d'avancement sont centralisées par un organisme spécial appelé « le Comité du Service civil et des Récompenses », qui est une des sections du secrétariat privé de l'Empereur. Toutefois les promotions aux trois premières classes du tchine sont faites directement par l'Empereur et ne sont pas soumises au Comité.

Pour faire la critique de cette organisation de l'avancement il faudrait entrer dans des explications qui n'ont pas leur place ici; tout ce que l'on peut dire c'est que dans un service public quel qu'il soit, lorsque des précautions ne sont pas prises, l'avancement au choix comporte une part énorme de faveur. Or, c'est uniquement le choix, et un choix sans garanties, qui s'exerce à chaque degré de cette échelle de Jacob qu'est le tchine.

*Discipline.* — En dehors des fautes prévues par la loi pénale, et dont la répression est exercée par l'autorité judiciaire, la législation russe du service public prévoit que le fonctionnaire peut être puni disciplinairement. L'exercice du pouvoir disciplinaire, dans une administration bien organisée, doit être soumis à des conditions destinées à garantir le subordonné contre un abus de pouvoir des chefs. Ces garanties ne semblent pas être très efficaces en Russie. « L'extrême dépendance où, sous prétexte de discipline, les inférieurs se trouvent maintenus vis-à-vis de leurs supérieurs hiérarchiques, est une des raisons des nombreux abus de pouvoir et de la trop fréquente improbité de l'administration », a écrit M. Leroy-Beaulieu, et il signale l'arbitraire et l'arrogance chez les chefs, le servilisme et l'humilité chez les subordonnés comme un trait habituel de la bureaucratie russe. D'ailleurs les fonctionnaires ne sont pas plus protégés que les autres classes de la population contre cette plaie de la Russie : la tyrannie de la police politique et le système de délation dont elle vit. (1)

La bureaucratie russe a un fâcheux renom de vénalité. « Quand on voit, dit M. Kovalevsky dans ses *Institutions politiques de la Russie*, qu'autrefois la formule de nomination des voïvodes portait que l'administration de telle province ou telle ville leur était donnée *pour leur nourriture*, on ne doute pas que la corruption légalisée ait précédé la corruption illégale encore en vigueur. » Certes, le Règlement sur le service civil, dans la longue énumération des qualités que doit avoir le tchinovnik, lui recommande l'abstention des concussions, une justice égale pour le riche comme pour le pauvre. Mais si la vénalité a diminué elle n'a pas disparu, car il serait encore admis que lorsque le pot de vin n'est pas disproportionné au grade ni au service rendu, il peut être accepté sans péché.

Les traitements sont excessivement bas et mal répartis; c'est peut-être ce qui explique, sans l'excuser, la persistance de la vénalité.

* *

Tels sont les traits caractéristiques de la bureaucratie russe. Sans doute il ne faudrait pas la con-

---

1. Le système de renseignements occultes qui [illegible] érigé en régime de contrôle de nos services publics [illegible] fait russe. D'ailleurs, notre administration préfectorale et notre magistrature, c'est-à-dire nos deux corps [illegible] les plus importants, se recrutent à la faveur comme la bureaucratie russe. Notre système d'avancement est sensiblement le même que dans le tchine russe. A part [illegible], les magistrats et les professeurs, nos fonctionnaires n'ont pas contre le pouvoir disciplinaire des garanties juridictionnelles, mais seulement des garanties administratives plus ou moins imparfaites comme en Russie.

damner en bloc; elle a fourni à la Russie des hommes aussi instruits que dévoués aux véritables intérêts de la nation, comme ce Milutine qui fut l'artisan des grandes réformes du règne d'Alexandre II. Mais il faut bien reconnaître que son personnel dirigeant n'a pas compris le rôle qu'il avait à jouer.

Ne voulant subir le contrôle ni de corps élus qu'ils déclarent incompatibles avec les traditions de la Russie, ni de la presse qui est baillonnée, ni des administrés qui n'ont pas de recours efficace contre les actes de l'administration, les chefs de la bureaucratie russe opposent la plus aveugle résistance à tout progrès, à tout changement qui aurait pour but ou seulement pour effet de diminuer leur omnipotence. Sous le prétexte d'attachement aux vieux principes nationaux, ils ont tenu jusqu'ici le peuple russe sous un régime analogue à celui de Louis XV.

On dit que la Russie n'est pas mûre pour le régime représentatif. C'est possible. Alors il fallait, en attendant la liberté, lui donner une bonne administration, c'est-à-dire organiser les services publics de manière à y attirer un personnel d'élite, ouvert à toutes les idées de progrès, possédant la capacité d'exécution nécessaire pour les réaliser, ayant la religion de l'intérêt public. Or le recrutement étroitement particulariste de la bureaucratie russe, son tchine à l'avancement tout à la fois fastidieux et arbitraire, sa discipline asservissante ne sont pas faits pour pousser des réformateurs à sa tête.

Il y a moins de liberté en Prusse que dans la plupart des autres grandes nations. Cependant nous voyons son gouvernement marcher de pair avec les gouvernements libres dans la voie du progrès et des réformes sociales, et souvent les y devancer. Pourquoi ? parce qu'il est servi par une bureaucratie hors de pair, organisée avec un sens parfait des nécessités modernes, où des épreuves admirablement comprises ne laissent accéder aux fonctions supérieures, dont le nombre est réduit au nécessaire, que l'élite de la jeunesse universitaire, où les droits et devoirs du fonctionnaire sont fixés par la loi avec le souci constant, d'une part d'exalter le sentiment de sa responsabilité, et de l'autre de préserver sa carrière de l'arbitraire du Pouvoir. Il y a déjà longtemps que Laboulaye, envoyé en mission dans ce pays pour y étudier le régime de la préparation à la fonction publique, revenait en disant : « Si on cherche le secret de la puissance de la Prusse, on voit que ses deux suprêmes ressorts sont les Universités d'une part et l'Administration de l'autre. »

On pourrait dire de la Russie que si on cherche le secret de ses déceptions, on voit que c'est à son administration qu'elle les doit.

G. Demartial.

## VITA PERENNIS

Le crépuscule a clos ses ailes, en silence
Et l'ombre à pas furtifs glisse sur les chemins.
L'herbe tendre s'incline et palpite en cadence
Au souffle pur du soir couronné de jasmins.

O mon cœur, entends-tu battre le cœur du monde
Sous les frémissements des champs et des forêts ?
Entends-tu ces rumeurs de la terre féconde ?
Cybèle, avec la nuit, vient hanter les guérets.

Regarde ! L'horizon est si chargé d'arômes
Que l'éclatant azur pâlit de volupté.
Ecoute ! Les grillons éperdus dans les chaumes
Chantent la Vie ardente et sa pérénnité.

On sent passer tout près dans les soupirs des branches
Une haleine divine et de chaudes ardeurs.
Le Printemps, se penchant sur les jeunes pervenches,
Recouvre de pollen leurs étoiles en fleurs.

Tout repose. Pourtant l'humble source des sèves
Dans les plantes poursuit et promène en secret
Son cours silencieux et qui n'a pas de trèves,
Comme un ruisseau caché qui toujours coulerait.

Tout repose. Pourtant l'âme grave des choses
Palpite sur les monts lointains, sur les coteaux,
Dans les prés fleuris de vers-luisants, dans les roses,
Dans les saules baignés de pleurs par les jets d'eau.

Tout repose. Pourtant, toi-même, cœur fragile,
L'ombre n'arrête point tes battements pressés,
Et comme un tremble fin dont chaque branche oscille,
Tu vibres, tu frémis et n'es jamais lassé.

C'est pourquoi te sachant à l'immense Nature
Uni par des liens mystérieux et beaux,
Et poursuivant comme elle une existence obscure,
Tu descends, pour renaître, à l'horreur des tombeaux.

Mais après le trépas où tout se désagrège —
Tel un rameau sorti du tronc déraciné, —
Sur tes restes épars pousse le lys de neige,
Survivant à toi-même et de toi-même né.

Créant le végétal avec sa chair fletrie,
Ainsi l'humanité reparaît dans la fleur,
Et la Vie expirant fait regermer la Vie
Comme le jour qui naît succède au jour qui meurt.

Pierre de Bouchaud.



## DERNIÈRE JOIE

A mesure que les jours, en passant, prenaient un peu de sa vie, Mathieu Hauser sentait son âme fléchir sous le poids d'une horrible angoisse. Dans les longs regards navrés jetés en arrière sur les années vécues, les heures de joie disparaissaient toutes pour laisser, seule et palpitante, la grande douleur que, moins vieux, il avait moins sentie. Maintenant elle lui revenait, âpre, intolérable, avec le remord obsédant d'avoir pu un moment n'en pas souffrir.

C'était son tourment, ce remords, la hantise des longs jours enfiévrés, des longues nuits sans sommeil. De sourdes révoltes lui venaient en songeant au passé insouciant et paisible qu'il avait vécu presque heureux, alors que l'épreuve déjà venue aurait dû le briser... Après trente années de lâche résignation il se mourait presque fou, du désespoir de n'être plus Français.

Il avait en songeant à sa première patrie d'amoureuses extases, la trouvant maintenant plus belle et plus désirable encore qu'aux jours joyeux d'autrefois; même il prenait en aversion l'Alsace, cette Alsace qui n'était plus la France.

Et cependant il l'avait tant aimé ce petit coin de patrie! de l'adoration farouche du paysan pour *sa* terre, avec la douceur pleine de larmes qu'on sent pour l'enfant préféré, capricieux et trop souvent ingrat. Alors, il ne désirait rien au-delà des coteaux fertiles, verts, dorés ou tout blancs qui rejoignaient le ciel pâle à l'horizon, assez vaste pour contenir tous ses rêves de bonheur.

Mais la guerre était venue, l'envahissement, et la paix désastreuse.

Les collines verdoyantes tout étoilées de fleurs, les arbres blancs et roses que baisait le ciel pâle à l'horizon, l'étroite maison grise au vieux toit moussu, tout devint allemand, moins le cœur des Alsaciens. De toutes parts on émigrait vers la France mutilée, laissant à l'ennemi devenu le maître, le coin de champ, le jardin, la maison de famille ; on fuyait, sans regarder en arrière, de peur d'une défaillance, abandonnant la simple vie facile pour demander à la Patrie un dur travail,... ou la misère, peut-être.

Comme tant d'autres, Mathieu avait voulu partir ; comme d'autres aussi au dernier moment le cœur lui manqua. Mille raisons perfides le retenaient au pays : les récoltes s'annonçaient presque bonnes, sa femme était souffrante ; il serait temps, plus tard, alors que l'automne aurait tout fané, tout desséché. Et puis cette chère maison, laide et tant aimée, ces pommiers, les plus beaux d'alentour, la charmille très vieille, enguirlandée de houblon, ce coin de route, ce rosier, ces mille riens familiers dont par habitude on s'aperçoit à peine, mais qu'on sent là et qu'on adore... non, c'était trop dur de les quitter ainsi !

Et l'automne passa charmeur dans sa grâce langoureuse, et chaque jour, sous le toit moussu on disait : « Nous partirons demain. »

Pourtant un jour très froid d'hiver, ce lendemain arriva.

— Allons, c'est pour aujourd'hui.

Puis au seuil de l'enclos qu'on ne reverrait plus, Mathieu s'arrêta, chancelant.

— Non, balbutia-t-il, non, je ne peux pas !

Et sans rien entendre, il revint à la chaumière abandonnée.

— Allez si vous voulez, les autres, moi je reste ici.

Après tout, pourquoi fuir? Qu'y avait-il de changé dans leur vie? N'avaient-ils pas les mêmes sillons à creuser, la même terre à chérir ? l'air était-il moins pur, l'horizon plus étroit! Tout cela n'était-ce donc pas l'Alsace ? Ah! qu'importent les passions des hommes, les lignes imaginaires qui marquent les frontières! Pourquoi se soucier d'être Français ou d'être Allemands. Ne leur suffisait-il pas de rester Alsaciens! Plus tard si la maison et le champ pouvaient être vendus, on verrait.

Et voici comment, par amour du coin de terre où les siens étaient nés, Mathieu Hauser devint sujet allemand.

Longtemps il vécut paisible sans jamais parler de ces heures de lutte, sans y penser peut-être; puis quand il fut très vieux, que son corps fatigué par une vie de labeur dut enfin se reposer, le souvenir d'autrefois revint hanter l'inaction de ses longs jours moroses.

Au seuil de la tombe, ses regrets s'exaspéraient encore, il maudissait sa lâche indifférence et, pour elle, ne cherchait pas d'excuse. Seul, le souvenir du fils tué pendant la guerre, à Gravelotte, adoucissait un peu l'amertume de son chagrin.

— N'est-ce pas, ma femme, disait-il, n'est-ce pas j'ai bien fait mon devoir puisque j'ai donné mon seul fils à la France... Ah ! comme il faut aimer son pays pour lui sacrifier un enfant !

Son regard interrogeait, anxieux, la figure ridée au sourire compatissant.

— Mathieu, ne te tourmente pas ainsi !

— Regarde-moi, Catherine, là, dans les yeux, et dis-moi que je ne suis pas un misérable.

— Mon mari, tu as toujours été l'homme le plus honnête et le meilleur.

Mais Mathieu hochait la tête, incrédule, et Catherine affligée n'osait plus rien lui dire. Elle surveillait éperdue d'angoisse, les progrès du mal sur le vieux visage creux et fatigué. Un jour, il vit des larmes dans ses yeux et lui dit :

— Catherine, sais-tu ce qui me fait mourir? C'est d'être maintenant trop vieux pour m'en aller. Ah! s'il n'était pas si tard!... Je suis bien malade, ma femme, l'air d'ici m'empoisonne et me tue; ce qu'il me faudrait, c'est l'air de chez nous!

Catherine tressaillit, frappée au cœur:

Mathieu était-il donc mal à ce point que, dans son âme de vieillard, il ne restait plus rien des sentiments d'autrefois! Un tel bouleversement était-il possible! ou plutôt ne se trompait-elle pas elle-même?

Hélas! non, auprès d'elle courbé, maigre et pâle à faire pitié, Mathieu, redisait en chevrotant: « Ce qu'il me faudrait, c'est l'air de chez nous! »

Chez nous! c'était sans doute la grande patrie jamais vue, et l'Alsacien qui, de toute sa vie, n'avait voulu franchir fût-ce pour une heure les côteaux de l'horizon, Mathieu reniait maintenant l'Alsace aimée et, dans son délire, allait jusqu'au blasphème, traitant de meurtrier l'air si pur dont toujours il s'était enivré.

Oh! comme le mal était profond.

Par la fenêtre ouverte, il regardait d'un œil morne la moire vibrante des blés presque mûrs.

— Ce sera bientôt la moisson, dit-il, je ne la verrai pas... Je mourrai sans avoir revu le blé de France... depuis trente ans! Ma patrie doit être bien belle en ce mois de juillet... Nous sommes presque au 14, n'est-ce pas? Ce jour-là il y aura partout des drapeaux tricolores comme ici autrefois. Ma femme, je ne les verrai plus.

Ses yeux brillaient de fièvre.

Catherine eut peur, son désespoir l'inspira.

— Mathieu, dit-elle, pourquoi ne les verrais-tu pas? Belfort n'est pas si loin, veux-tu, nous irons passer le 14 juillet en France?

Le vieillard s'était levé transfiguré.

— Est ce possible! tu crois que nous le pourrions? nous ne sommes pas trop vieux? Oh! revoir des drapeaux tricolores!

— Allons, c'est décidé, nous irons tous les deux, tout seuls, comme des amoureux.

Et soudain rajeunis, ils firent mille projets enfantins et impraticables pour ce voyage, le premier de leur vie.

*
* *

Sans doute, les choses ont une âme.....

Quand ce matin du 14 juillet, le vieux couple passa, dès l'aube, dans ses habits de fête, les arbres de l'enclos, les guirlandes souples de la charmille, les rosiers grimpants exubérants de parfums, toutes ces vieilles choses aimées de générations disparues semblaient dans la brume grise, tout encrêpées de tristesse. A chaque brin d'herbe la rosée avait mis une larme, la mousse du vieux toit pleurait... tandis que la carriole disparaissait dans la ouate molle du brouillard, l'âme d'Alsace sentait que deux cœurs fidèles la trahissaient.

Eux, tout à leur bonheur, regardaient, sans la voir, la mélancolie enveloppante des clartés et des ombres, leurs yeux vagues cherchant dans le rêve la vision lumineuse d'un pays enchanteur. Toutes les amertumes passées, les déceptions, les espoirs refoulés, s'agitant confusément en leurs esprits las des pensers de toute une vie, faisaient plus enivrante encore cette griserie de joie. Sans rien se dire, sans rien entendre, ils allaient inconscients, toujours plus vite pour arriver plus tôt.

Ni la grâce de Mulhouse à son réveil, ni l'agitation ni le bruit si nouveaux pour eux de la gare et du train, rien ne les tira de leur songerie. Ils regardaient fuir autour d'eux les champs et les vergers d'Alsace, insensibles à ce charme puissant qui si longtemps les avait retenus là, déçus à chaque station de n'être pas encore en pays français.

— Petit-Croix!

— Mathieu, nous y voilà, c'est la frontière!

L'homme se leva, éperdu. Enfin, il touchait à son rêve? Osant à peine y croire et tremblant d'émotion, il descendit du wagon. Ses pas se firent timides sur l'asphalte; ses yeux mouillés de larmes se fixaient sur les douaniers aux uniformes français.

Quand leur train se remit en marche, ils restèrent debout, tout deux, pour mieux voir cette terre promise, où, si vieux, ils venaient d'entrer. Le soleil, plus chaud à cette heure, avait dispersé les brumes de l'aube, mais aux coqs des clochers, aux hauts des plus grands peupliers, aux sommets des collines, il en restait encore quelques lambeaux déchiquetés, vaporeux comme un tulle. La lumière tombait moite et parfumée sur les meules d'herbes sèches, enveloppait de sourire les maisons à toits rouges et les jardins bien soignés, montrait partout un éclatement de vie saine et robuste. C'était fête aux champs de France, ce jour-là.

Mathieu, penché hors du wagon, tendait à l'air de « chez nous » ses lèvres gourmandes, respirant très vite comme s'il voulait absorber en cette minute tout un arriéré de trente ans.

— Catherine! exclamait-il, sens-tu comme l'air est bon! et le ciel comme il est bleu! Tu vois, tout est meilleur ici.

La femme, docile et convaincue, redisait après lui:

— Oui, tout est meilleur.

Et tandis que la grâce des villages ou la richesse des moissons passaient devant eux séduisantes comme les choses désirées, le vieillard s'enthousiasmait encore.

— Vois cet arbre!... et celui-ci!... Et là-bas, regarde, ces sapins! Tout cela, c'est la France!

Ses yeux fatigués auraient voulu voir chaque détail du chemin ; sa fièvre s'exaltait toujours. On arrivait.

A Belfort, dès la gare, ils virent des drapeaux à profusion. Aux fenêtres des maisons, aux coins des rues, aux arcs de triomphe, en trophées, en banderolles, partout s'étalaient les trois couleurs. Dans l'éblouissement d'une telle vision, les deux vieux marchaient, follement heureux. Puis ils allèrent à la revue.

Elle était finie déjà quand ils arrivèrent au champ de manœuvres, le défilé commençait.

Pressés par la foule, ils virent passer devant eux, à l'ombre de leur drapeau et dans les vibrations d'une émouvante harmonie, les régiments de ligne, alertes et crânes, l'artillerie bruyante et formidable, le génie, les douaniers, les hussards, superbes, dans un tonnerre d'applaudissements...

Ils étaient passés déjà, et les vieux regardaient toujours. Ce nuage de poussière, lumineux de l'acier des sabres, ces claires trompettes de cavalerie, les dernières notes de « Sambre-et-Meuse » qui chantaient encore dans leur tête, cet enthousiasme, cette odeur de patrie, ces mots français dits auprès d'eux, tout surexcitait leur émotion jusqu'à la souffrance. Ils ne pouvaient rien se dire, mais se tenaient par la main, très fort et se comprenaient.

Encore un moment, tout serait fini.

— Vive la France ! chevrota Mathieu.

Pâmé de joie, il se tut, les yeux troubles, les oreilles bourdonnantes, haletant et brisé. C'était trop pour lui, après l'angoisse des derniers mois, cette minute de bonheur écrasant : Voir ainsi la patrie dans une apothéose quand on a souffert tant de nuits le cauchemar de 70 ! Une tristesse lente avait d'abord usé sa vie, la fièvre maintenant lui prenait ses dernières forces... Il dut, pour ne pas tomber, s'appuyer sur sa compagne, et tous deux passant dans la foule complaisante, prise de pitié pour ce couple si vieux, ils s'en furent à l'écart.

Sur l'herbe chaude, ils tombèrent épuisés, l'homme très mal, la femme très inquiète.

Pauvre Catherine ! maintenant elle se lamentait, s'accusant d'avoir eu la folle idée de ce voyage qu'ils ne pouvaient pas supporter. Mathieu allait-il donc mourir là ? Mais non, il se remettait lentement ; un peu de sang rosit sa face pâle ; à ses lèvres un tremblant sourire de vieillard montait, incertain...

— C'est la joie, murmura-t-il.

Et cette joie qui l'avait fait tomber sans forces faisait maintenant briller son regard, et donnait à son corps une vigueur nouvelle.

Il s'était mis debout et déjà suivait la cohue qui, la revue finie, s'en allait joyeuse et bruyante au champ de foire ou parmi les rues de la ville.

Tout le jour ils errèrent, inlassables, dans les faubourgs et dans la cité, contents de se sentir là, ravis de chaque maison, de chaque magasin, des plus laides choses, extasiés devant le lion de Bartholdi, et surtout, surtout heureux d'une joie enfantine et touchante, heureux à pleurer, à la vue des drapeaux tricolores.

Vers la nuit, ce fut l'heure extrême de partir.

Plusieurs fois déjà, Catherine avait murmuré, timide... « Il est tard ! » L'homme n'avait point semblé l'entendre.

— C'est maintenant le dernier train pour Mulhouse, Mathieu.

— Allons !...

Ils prirent très lentement l'avenue de la gare, marchant d'un pas lourd, pénible, comme si leurs pieds eussent été retenus au sol par quelque charme puissant et mystérieux. Mais soudain, le vieux s'arrêta et, comme jadis au seuil de l'enclos qu'on ne reverrait plus, il sanglota :

— Non, je ne peux pas !...

Sans rien entendre, il revint par le chemin à moitié parcouru ; Catherine, auprès de lui, avait peine à le suivre. Au bout de l'avenue, ils prirent au hasard la route de Lyon qui mène dans les champs. C'était presque la nuit.

Devant eux, et à leur droite, comme de grands morceaux d'ombre, les montagnes barraient l'horizon ; plus près, aux deux côtés de la route, l'or des blés mûrs, sous la brise fraîche du soir, faisait passer dans la brume d'étranges clartés semblables aux lueurs mouvantes du phosphore, les ombres vagues et confuses donnaient aux choses un air fantastique.

Ils étaient seuls, tous deux sur la route grise.

— Je suis las, arrêtons-nous, dit l'homme.

Ils allèrent aux bords du talus et s'assirent lourdement sur l'herbe sèche. Tout près d'eux un grillon crissait, l'odeur des bleuets, des coquelicots et des blés mûrs montait ou s'abaissait avec la brise... Au loin, du côté de la ville, des clameurs de fête venaient par bouffées avec les accords vibrants et clairs de la *Marseillaise*.

Au ciel, une à une, les étoiles s'allumaient, faisant un fond d'apothéose à une chose sombre qui flottait sur le fort et où les yeux éblouis des Alsaciens reconnaissaient les trois couleurs.

— On est bien ici, murmura Mathieu. Vois, comme les étoiles sont belles, comme l'air est bon, comme les blés sont lourds, chez nous !

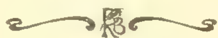
Il se pencha vers les épis mûrs, et les prit à pleines mains.

— Oh ! continua-t-il, Dieu est bon de mettre tant de joie dans la vie d'un homme. Pour ces heures bénies, je ne regrette rien, je ne désire plus rien sur terre.

De fait, pour eux à cette heure, tout était oublié ; ils ne songeaient plus à l'étroite maison grise, aux pommiers de l'enclos, à la charmille enguirlandée de houblon ; ils ne pensaient à rien, ni au lendemain, ni même à l'heure suivante...

Pour mieux voir les étoiles, pour reposer son corps très las, l'homme s'allongea, formant un grand trou dans les blés. Et les oreilles pleines de l'hymne national, les yeux fixés sur une chose noire et sacrée qui flottait là-bas, tandis que Catherine murmurait la prière du soir, là, sur la terre de France, il acheva de mourir.

EVELINE LE MAIRE.



## LA VIE LITTÉRAIRE

### Jules Lemaître, conteur.

JULES LEMAÎTRE :
*Myrrha. — Sérénus. — En Marge des Vieux livres.*

« M. Jules Lemaître vient de publier un petit conte philosophique qui ne fut qu'un jeu pour son esprit facile et charmant, mais qui pourra bien un jour marquer dans l'histoire de la pensée du XIXe siècle comme *Candide* ou *Zadig* marque aujourd'hui dans celle du XVIIIe siècle. » C'est Anatole France qui écrivit ces lignes en *La Vie littéraire* lorsque parut *Sérénus*. Puissent nos petits neveux justifier cet enthousiasme prophétique et relire *Sérénus* ! Je doute que de leur temps on exprime des pensées plus prudentes en une langue plus sage. Qu'ils lisent et qu'ils relisent *Sérénus* ; c'est un bon conseil que nous leur donnons.

Et maintenant, tout ce que nous pouvons faire c'est de suivre les évolutions agréables de Jules Lemaître, conteur. Il n'est pas extrêmement arbitraire de séparer le conteur du critique ou du dramaturge, encore que, dans ses contes, l'auteur dramatique se laisse souvent apercevoir et souvent le critique, que nous y retrouvons toujours avec bonheur. Je tiens pour certain que, dramaturge ou critique, Jules Lemaître fut encore plus volontiers conteur. Il le fut avec un plaisir particulier. Anatole France l'a dit ; ses contes sont un jeu pour son esprit facile et charmant, un jeu qu'il recommence et varie incessamment. Il nous apporte aujourd'hui une série nouvelle de ses amusements de prédilection, sous ce titre d'une modestie si délicate : *En Marge des Vieux livres*, sous ce titre qui trahit — loyalement — les penchants littéraires auxquels Jules Lemaître est le plus heureux de s'abandonner. *En Marge des Vieux livres*, Lemaître a écrit ces contes pendant qu'il était mêlé encore aux combats politiques. On ne peut pas l'oublier. On ne doit pas l'oublier. La politique lui prodigua plus que des désillusions, des chagrins. O puissance apaisante de la littérature ! Jules Lemaître, conteur, ne cesse pas de considérer le monde doucement, avec un bon sourire. Politique, il affirmait âprement. Conteur, son doute clairvoyant interroge avec aménité. Il y a des noms que la fatalité rapproche. Des talents frères unissaient Anatole France et Jules Lemaître. Ils se sont ressemblés davantage à mesure qu'ils se sont écartés plus l'un de l'autre. Dans l'action politique, mêmes attitudes, mêmes procédés de dialectique, impérieux et sommaires, même envie de bailler. Puis, tout se calme. Les discordes civiles sollicitent moins leurs courages. La littérature les recueille. Mais Anatole France redevenu romancier, ne peut plus s'exprimer sur le monde qu'avec scepticisme. Jules Lemaître, redevenu conteur, redevient également sceptique. Et son scepticisme a maintenant les caractères qu'il avait autrefois. Il est d'une ironie bienveillante, attendrie, affectueuse.

Les souvenirs de l'action politique sont presque tous dissipés. C'est à peine si Jules Lemaître entreprend une seule fois de nous dire comment il convient de conduire politiquement le monde. Mais avec quelle gracieuse incertitude nous l'enseigne-t-il ! Lisez *l'École des Rois* : c'est un délice. Les rois mages, Gaspard dont le royaume était en Afrique, Melchior dont le royaume était en Europe et Balthazar dont le royaume était on ne sait dans quel pays — avaient reçu à Bethléem les enseignements de Joseph, socialiste égalitaire croyant fort à la fraternité des hommes. De retour dans son royaume, Gaspard gratifia ses sujets primitifs de la liberté et de tout ce qui s'ensuit. Ce furent de beaux pillages. Gaspard faillit en perdre la vie. Il ne recouvra son trône et ne rétablit l'ordre qu'après avoir massacré abondamment ses sujets révoltés. — Melchior fit élire une assemblée politique, les députés furent turbulents, chimériques et avides. Et ils entreprirent le bonheur du peuple.

« Ils supprimèrent toutes les anciennes associations civiles ou religieuses où les gens trouvaient un abri et une défense. Ils condamnèrent à la prison, à l'exil ou à la mort tous ceux qui leur paraissaient suspects d'attachement à l'ordre ancien. Et tout le pays fut en proie aux représentants des pires ou à leur clientèle : et les injustices particulières furent plus nombreuses, la souffrance plus grande, la tyrannie plus forte qu'auparavant.

« Et comme le candide Melchior commençait à exprimer des doutes sur la bonté de leur œuvre, ils le déclarèrent déchu et lui firent trancher la tête. »

Mais Balthasar inféra des enseignements de Joseph que le mieux était de devenir un bon tyran. Cela lui réussit à merveille. Et quand il mourut — très vieux

— il écrivit en son testament : le jour où il sera dûment constaté que tous les hommes sont bons et qu'ils sont égaux en vertus et en lumières, je prie celui de mes successeurs qui régnera à cette époque d'abdiquer le pouvoir et d'établir dans ce pays le suffrage universel et la République parlementaire. »

Douce satire indulgente ! Et parfaitement contradictoire, car il est aussi difficile de rencontrer un despote consciencieux, appliqué, cordial et fin comme fut Balthazar qu'un peuple dont tous les citoyens sont bons et sont égaux en vertus et en lumières... Le règne du bon tyran est aussi aléatoire que celui d'un Parlement raisonnable. . Mais Jules Lemaître ne s'attarde point à donner les meilleurs moyens littéraires de conduire politiquement les hommes... Et il s'exprime sur le monde avec la plus aimable sérénité.

Ce conteur se plaît toujours à choisir, au gré de sa fantaisie, les sujets les plus variés. Tous les êtres et toutes les civilisations — sans parler de toutes les civilisations imaginaires — revivent dans ses contes divertissants.

Ne vous demandez point avec trop d'insistance à quels conteurs Jules Lemaître ressemble. Il en rappelle un grand nombre tour à tour. Je pense qu'en lisant ses premiers contes (*Myrrha*), on aurait de bonnes raisons pour évoquer le souvenir de Feuillet. Mais cet imitateur n'était point esclave, ni même disciple. Car il est peu probable qu'un loyal disciple de Feuillet eût pu écrire *la Grosse Caisse* ou *les Trois Manières de Garnoteau*. Garnoteau est un peintre de l'Institut qui toute sa vie peignit des nymphes... D'abord des nymphes faites comme des femmes qui seraient bien faites, puis des nymphes très agréables jusqu'à la ceinture et maigrissant soudain au point que tout le reste était pauvre, étriqué, ascétique. Alors « un critique influent découvrit que cette façon de comprendre et de peindre la femme était éminemment spiritualiste, que ces formes avaient quelque chose de poétique, de délié, de simplifié, d'intellectuel ; Garnoteau atténuait tout ce qui, dans la construction du corps féminin, rappelait la bestialité primitive ; ses nudités étaient chastes, n'éveillaient aucun désir et leur vue était propre à purifier les cœurs et à élever l'esprit des masses », parfois des nymphes aux torses amincis, spiritualisés, mais parfois des nymphes aux hanches démesurées. Après les échassières, les callipyges. Les Trois Manières de Garnoteau ! Le peintre Garnoteau, à son retour de Rome, avait épousé Célestine, la fille d'un bonnetier de Limoges. Et la jalouse Célestine, si elle avait toléré des modèles nus jusqu'à la ceinture, n'avait pas permis pour le reste, une autre qu'elle-même... Or, Célestine était maigre, très maigre, extrêmement maigre. Quand elle mourut, Garnoteau prit sa revanche et, si l'on peut dire, se vengea. « Tu connais les trois manières de Raphaël, d'après le dictionnaire Bouillet. Première manière : il se cherche. Seconde manière : il s'est trouvé. Troisième manière : il se dépasse. On dira de Garnoteau qu'il eût aussi trois manières. Il a peint d'abord des assemblages de torses, de croupes et de jambes quelconques, puis des torses sans croupes ni jambes, puis des jambes et des croupes sans torses ; et ces trois manières correspondent aux trois périodes de sa vie : avant Célestine, sous Célestine, et après Célestine ». Voilà un conte détaché, je le crois, des recueils de Maupassant. On a pu dire que Jules Lemaître dans ses contes, imite assidûment Ernest Renan dont le génie sans doute, n'est point analogue à celui de Maupassant. Il faut dire que Jules Lemaître conteur, est imprégné de Voltaire. Quelques-uns des contes de Jules Lemaître sont, pour la forme et les procédés, des pastiches amusés de ceux de Voltaire. Mieux. Jules Lemaître se fait du conte la conception exacte que Voltaire s'en faisait. Le conte est un moyen de mettre mieux en relief une idée générale du conteur — le plus souvent une idée ironique, satirique, sur la vie de l'humanité. Dans les contes de Voltaire, on suit moins le récit qu'on ne recherche la philosophie de Voltaire. Dans les contes de Jules Lemaître, c'est la philosophie de Jules Lemaître que l'on doit chercher, c'est Jules Lemaître lui-même.

Que ce conteur rappelle, tantôt Feuillet, tantôt Maupassant et d'autres très différents et qu'il rappelle fréquemment Voltaire, ne concluez pas qu'il est dépourvu de personnalité ou dépourvu de sincérité. Jules Lemaître est toujours sincère puisqu'il s'amuse en écrivant ses contes. La personnalité de Jules Lemaître est on ne peut plus souple, d'une souplesse assouplie encore par sa culture littéraire extrêmement raffinée. Et parce que ces contes sont pour lui une récréation intellectuelle, et parce qu'ils ne sont « qu'un jeu pour son esprit facile et charmant » ils déconcertent par leur diversité souriante, allègre jusque dans la mélancolie...

Les contes que nous préférons ne sont même pas ceux, assez fades, où Jules Lemaître exprime sa sensibilité. Il y a une série de contes où paraissent des aristocrates légères et « distinguées », des abbesses fines, des militaires sages comme des images. Monde douceâtre dont les molles agitations ne sauraient passionner personne. Un élégant érudit, Maxime Berthier, rencontre chez une vieille dame qui habite la campagne aux environs d'Orléans, Madame Aubray, une jeune fille de très bonne famille, Lydie de Frégeneuilles. Il l'aime d'abord pour sa simplicité qui est gracieuse. Il croit l'aimer pour autre chose. Il demande sa main. Et comme Lydie est pensionnaire dans le couvent où la mère Sainte-Agathe est « maîtresse générale », Maxime Berthier, qui va voir sou-

vent sa fiancée, rencontre souvent la mère Sainte-Agathe. Or la fiancée n'est rien de plus qu'une petite pensionnaire timidement et gauchement amoureuse. La mère Sainte-Agathe, qui est jolie, « cause bien ». Maxime Berthier ne résiste pas au charme de sa conversation dans le parloir sans charme du couvent. Lydie de Frégeneuilles s'aperçoit que son fiancé est plus heureux d'être près de la mère Sainte Agathe qu'il ne l'est de se trouver près d'elle. « Êtes-vous bien sûr, lui demande-t-elle, que c'est encore pour moi que vous venez? » Maxime Berthier ne revint plus... Et je pourrais citer *La Cloche*, *Pauvre âme*, *Sophie de Montcernay*, *Képis et Cornettes*, *Une Conscience*, etc., etc. Jules Lemaître y répand une sensibilité exquise. Mais, franchement, cela est bien doux.

On aime mieux les contes où le critique se révéle dans le conteur. Critique, Jules Lemaître eut l'apparence de douter de tout. Au fond, il reste doctrinaire; et sa doctrine, qui ne se complique point de principes accessoires, eut du moins le mérite d'être très ferme sur les principes essentiels. Comme le disait Gréard, lorsqu'il le reçut à l'Académie française : « La critique repose toujours sur les principes qui ont fait de l'esprit français l'héritier de la tradition antique, l'interprète privilégié des idées communes à l'humanité. » Ces principes, on les retrouverait aussi dans ses contes, et il n'y a pas lieu de se plaindre si les apparences du scepticisme sont plus trompeuses, puisqu'elles se font, si cela est possible, encore plus agréables.

C'est une charmante insouciance qui porte Jules Lemaitre à s'inspirer de toutes les époques et de toutes les littératures, à promener sa fantaisie parmi tous les peuples et toutes les civilisations. Les premiers temps du christianisme, la vie contemporaine, toutes les belles légendes, les livres merveilleux où les imaginations des peuples enfants se dépensèrent : *l'Odyssée*, *l'Iliade*, *le Zend-Avesta*, *l'Enéide*, *les Evangiles*, *la Légende dorée* : tout cela détermine tour à tour l'inspiration du conteur. Quelquefois les légendes les plus disparates prêtent leur concours. Et nous avons des contes comme celui, si joli, qui a pour titre *les Amoureux de la princesse Mimi* où Cendrillon, Polyphème, Ulysse, le petit Poucet, le prince Charmant font ce qu'ils peuvent pour s'entendre. Au reste, nul souci de rapporter avec exactitude les légendes notoires et, pour ainsi dire, populaires, de l'antiquité. Nausicaa est l'héroïne de deux contes de Jules Lemaitre. Selon le premier, Télémaque est amoureux de Nausicaa d'après les récits flatteurs qu'Ulysse lui fit maintes fois de sa rencontre avec cette belle personne. Il part pour l'épouser. Mais il s'arrête auprés de Polyphème. Il demeure dans l'île de Circé. Il est jeté dans l'île des Lotophages dont les habitants mangent le lotus, fleur de l'oubli. Télémaque y reste vingt ans. Enfin, il arrive au pays des Phéaciens. Et il y voit Nausicaa qui est vieille. Il s'en va...

Mais lisez le second. Télémaque cherche à se marier. Ulysse pense que Nausicaa pourrait être son épouse. Au même moment, Ulysse reçoit un message du roi Ménélas et de sa femme Hélène, qui invitent Télémaque à venir à Sparte où il rencontrerait le roi et la reine de Phéacie, ainsi que Nausicaa. Télémaque y court, et devient amoureux d'Hélène. Il veut l'enlever. Hélène se demande quelle fatalité pousse tous les hommes à la vouloir enlever. Elle fait semblant de consentir à cette nouvelle aventure, mais au lieu de s'embarquer sur le navire tout équipé pour le départ, elle envoie Nausicaa. Bientôt Nausicaa sera la femme de l'indécis Télémaque. Jules Lemaître n'a donc point le dessein de nous faire mieux goûter, en les parant de couleurs plus subtiles, les anciennes légendes. Les légendes, il les aime au point de ne plus vouloir les respecter. Il se sert d'elles simplement pour nous persuader de la puissance de l'amour ou de la faiblesse de ce sentiment éternel. Il conte pour instruire en badinant.

Et plus le critique s'affirmera dans le conteur, plus il sera sûr de retenir nos intelligences et nos cœurs. Tantôt il utilisera les événements les plus anciens pour nous donner des leçons qui nous seront particulièrement convenables. Tantôt il se servira d'anecdotes contemporaines pour exposer des vérités de tous les temps. La force singulière de l'imagination : C'est une artiste qui nous l'enseigne. Et cette artiste pourrait être Sarah Bernhardt. L'âge affaiblit l'effet de son génie dramatique. Elle ne peut plus figurer au théâtre les grandes passions ni les grandes héroïnes. Elle veut mourir glorieusement. Elle s'empoisonnera sur la scène. Elle prépare tout pour que sa mort ait une bonne publicité. Une cameriste vigilante verse de l'eau très pure dans le flacon qui doit contenir le poison, mais quand elle porte le flacon à ses lèvres elle tombe sur les planches, rudement, comme foudroyée. On l'emporte. Et personne ne doute que la Tosti ne se soit réellement et volontairement empoisonnée. « La Cornélia Tosti se crut pendant quinze jours entre la vie et la mort. Pendant quinze jours tous les journaux d'Europe et d'Amérique donnèrent les bulletins de sa santé. Et les médecins découvrirent le nom et expliquèrent aux reporters les propriétés et les effets du poison qu'elle n'avait pas pris.

« Et six mois après sa représentation d'adieux et son empoisonnement, Cornélia Tosti faisait sa rentrée au Grand-Théâtre de Florence. »

Chaque conte a son sens. Et il ne faut pas croire que tous les contes se contredisent. D'abord, le con-

teur est infatigablement compatissant à ceux qui souffrent, et il prêche perpétuellement la compassion. Il est indulgent à tous ceux qui aiment, et il souhaite incessamment que leur amour ne soit point trop violemment combattu par la vie; seulement, ayant très observé la vie et les hommes, il lui paraît difficile de formuler une règle de conduite certaine. Il a beaucoup de bonne volonté. Il désire la paix pour les hommes de bonne volonté. Mais la bonne volonté ne suffit pas toujours, ni la sagesse de l'intention, ni la persistance de l'effort. A combien d'hommes obscurs advient-il la détestable aventure dont l'infortunée Cordula est victime!

Stéreus, roi païen d'Angleterre, ayant demandé la main d'Ursule, fille du roi de Bretagne, cette princesse lui avait donné trois ans pour se convertir à la foi chrétienne.

« Elle résolut de faire, pendant ces trois années, un grand pélérinage à Rome. Elle même et chacune de ses dix filles d'honneur seraient accompagnées de mille vierges. Le roi son père publia donc un édit par lequel il invitait ses sujets à lui envoyer onze mille vierges dans un délai de trois mois. »

Cordula fut la plus zélée, mais elle fut en retard. Elle partit seule à Rome, affronta tous les périls, eut tous les ennuis, arriva toujours une heure après que les autres étaient parties. Les dix mille neuf cents quatre vingt dix neuf vierges furent massacrées. Cordula fut tuée comme elles, mais ne le fut que le lendemain. Elle ne put être associée à leur gloire. On l'oublia dans la liste des martyrisées et dans la fête annuelle qui fut instituée en leur honneur.

« Mais elle apparut à un saint abbé qui avait une dévotion spéciale pour les onze mille vierges (sans en préférer aucune), lui conta une histoire et lui exprima timidement le vœu que l'on célébrât sa fête le lendemain de celle de ses compagnes.

« Ainsi fut fait et elle eut sa messe pour elle toute seule.

« Certes elles l'avait bien gagnée, cette patronne ingénue des ratés, des malheureux, des retardataires, de tous ceux qui manquent le train. »

La bonne volonté ne suffit point toujours. Hellé, fille de Thémistocle, en porte le témoignage, elle qui périt pour avoir tissé et brodé, avec une foi trop ardente, le voile qui devait être offert, lors des grandes Panathénées, à la déesse protectrice d'Athènes. La bonne volonté ne suffit point toujours. L'idéaliste Ozias en est la preuve, lui qui « finit très mal » pour avoir voulu raffiner sur la doctrine du Christ et lui trouver son sens le plus délicat.

Et alors, il est sage de donner toujours les preuves d'une parfaite élégance d'esprit et de cœur, comme fit Sérénus, de s'exposer à toutes les conséquences même désastreuses de cette élégance, comme fit encore Sérénus, et de n'être pas dupe. Voilà au fond la morale de toutes ces histoires adorables que Jules Lemaître nous conte. Elles ont pour nous un charme sans bornes, parce que l'indulgence la plus clairvoyante leur assure leur unité, et parce qu'un scepticisme toujours prêt tempère l'énergie de leurs principes. Et puis ces contes, où l'imagination appuyée sur les livres se renouvelle perpétuellement, sont écrits avec une souplesse admirable et donnent une idée complète de la beauté de la langue française.

Anatole France, écrivait jadis :

« M. Jules Lemaître vient de publier un petit conte philosophique, qui ne fut qu'un jeu pour son esprit facile et charmant, mais qui pourra bien, un jour, marquer dans l'histoire de la pensée du XIXe siècle, comme *Candide* ou *Zadig* marque aujourd'hui dans celle du XVIIIe siècle. »

Assurément, mais que ce soit *Sérénus*, ou que ce soit un autre des contes de Jules Lemaître, il ne sera point oublié dans l'histoire de la langue française.

J. ERNEST-CHARLES.



## LE SERVICE DES BEAUX-ARTS

On s'est demandé, lors de l'institution du sous-secrétariat des Beaux-Arts, de quelle nature était dans ce département le pouvoir du chef et quel usage il en pouvait faire. Si la question n'était pas neuve, elle empruntait aux circonstances un intérêt privilégié : la création du sous-secrétariat mettait à la tête des Beaux-Arts un administrateur lié sans doute à la fortune changeante des ministères et, ainsi, moins stable qu'un directeur, mais pourvu peut-être de moyens plus efficaces, mêlé directement aux membres du Parlement, admis au Conseil des ministres. A quoi pouvait servir toute cette autorité dans un domaine où il paraissait que « l'action gouvernementale » eût moins affaire que partout ailleurs? On a tout de suite dit, on a très bien dit à quoi elle ne devait pas servir. Il n'y a eu qu'une voix pour proclamer la condamnation de l'art officiel, la vanité des esthétiques obligatoires, l'horreur des gouvernements absolus. Et ce judicieux rappel à des vérités anciennes avait d'autant plus de facilité à être entendu qu'il ne provoquait aucune réplique sérieuse. Il n'est personne, parmi les esprits qui comptent, pour soutenir que le chef du service des Beaux-Arts ait pour mission de les régenter. Le temps des poétiques d'État est aboli, et sur ce sujet, il n'y a plus de controverse. Les difficultés ont commencé quand

on a voulu expliquer où devait s'employer l'initiative de l'administrateur et à quoi pouvait utilement s'exercer son action personnelle. On a paru hésiter entre des théories; on a émis les idées les plus risquées; on a peu précisé. C'est pourquoi il a paru intéressant d'examiner ici quelques faits.

*
* *

Les expositions, les nominations de jury, les achats et les récompenses nécessitent une intervention fréquente de l'administration des Beaux-Arts. Il est entendu qu'elle ne doit pas être tyrannique et autoritaire, mais le simple bon sens attribue cependant au chef le droit et le devoir de choisir, et lui suppose, avec la responsabilité, le pouvoir correspondant. On a vu pourtant soutenir l'idée toute contraire. Sans exposer ouvertement cette doctrine paradoxale, certains ont paru croire que tout le rôle d'un chef de service était, en matière de Beaux-Arts, d'enregistrer les faits accomplis, et de tenir pour également légitimes toutes les œuvres. Qu'il s'agisse de jurys à nommer ou d'achats à faire, le sous-secrétaire d'État n'aurait qu'une raison d'être : constater ce qui est, faire un sort à tous ceux qui existent. Il dirait : Voici les peintres académiques, les symbolistes, les impressionnistes, les indépendants, voici ceux du printemps et ceux de l'automne. Autant de groupes à considérer; autant de droits à respecter. Et c'est proportionnellement au nombre de ces groupes, qu'il distribuerait les travaux, les récompenses et les places dans les jurys. Il ne faut pas méconnaître tous les avantages de cette méthode. Elle ne risque jamais de brouiller un administrateur avec la République ni avec personne. Elle le met en sûreté, à la remorque de ceux qu'il est censé diriger. Elle fait de la peur des responsabilités le commencement de la sagesse. Mais cette sécurité ne va pas sans médiocrité. On transforme un directeur en un commis de statistique, en un employé automatique et enregistreur. On décore du nom d'éclectisme une véritable impuissance à distinguer et à choisir.

La pratique montre que le principe selon lequel tous les travaux d'art seraient égaux devant l'administration est faux. Il n'est pas vrai que tout soit légitime, il est seulement vrai que tous les genres de talent sont légitimes. Ce n'est pas la même chose, et l'on voit assez pourquoi. Y a-t-il lieu de nommer un jury ou de distribuer la décoration de monuments? Il est naturel, il est excellent qu'un administrateur appelle au travail commun des artistes de talent très divers, de tendances différentes, n'appartenant ni à la même génération ni aux mêmes écoles. Mais il serait absurde qu'il prît également en considération tous les groupes constitués, sous prétexte qu'ils existent, que l'opinion les connaît ou que des cénacles les honorent. Tous ceux qui traduisent la vie avec sincérité, qui expriment de quelque manière leur époque, et par l'effet de leur art, nous en donnent comme la fleur, sont dignes d'intérêt. C'est dire qu'il y a des artistes qui ne comptent pas, ceux qui n'expriment rien, ceux qui se contentent d'être les imitateurs du passé, ceux qui veulent forcer l'attention par la rareté ou l'excentrique. La fonction propre de l'administrateur est justement ici de discerner tout ce qui a une valeur, de se souvenir que, selon un mot d'Anatole France, « en art tout est faux, qui n'est pas beau », et d'exercer intelligemment sa responsabilité.

*
* *

En matière d'enseignement l'initiative de l'administration peut être aujourd'hui plus efficace encore. L'Ecole des Beaux-Arts a des traditions, et elle a raison de les garder précieusement. Mais elle s'immobilise dans leur contemplation. L'enseignement fait une part légitime à l'étude des chefs d'œuvre classiques; il est naturel que les élèves les connaissent et les admirent. Il serait utile aussi qu'ils fussent à même de connaître mieux le temps où ils vivent. On voit des architectes munis de tous les diplômes, pourvus d'une grande érudition, et incapables de diriger un chantier. Ils ont à Rome reconstitué les Thermes de Dioclétien ou le Cirque Maxime, ce qui est fort louable, mais ils ignorent le prix du fer et l'appareillage des matériaux. Ils nous diront que l'enseignement de l'architecture à l'École des Beaux-Arts ne s'est pas transformé, malgré les progrès de la construction, et l'emploi nouveau des matières. Les compositions architecturales ont pour objet moins la construction que le bel aspect de l'épure, et le souci du concours invite le candidat à marcher docilement dans les sentiers battus. Le cours d'architecture française du moyen âge qui serait de nature à lui apprendre quelque chose ou du moins à lui ouvrir les yeux est facultatif. Et d'ailleurs, comme les professeurs enseignants composent eux-mêmes les jurys des concours, la plus élémentaire prudence commande de suivre la voie commune et traditionnelle. Est-ce à la Villa Médicis que le futur architecte trouvera un enseignement rajeuni? On ne se pose plus la question et l'Académie elle-même, de qui dépend la Villa, songe enfin à modifier les règlements. Mais on ne voit que trop les conséquences de l'éducation donnée à tant de nos architectes. Les constructeurs se passent de plus en plus de leur assistance. Ils s'adresssent directement à l'entrepreneur, qui propose des profils de maisons tout faits et qu'il fabrique à la douzaine. Une promenade dans les quartiers neufs apprendra ce que l'embellissement de Paris gagne à cette méthode.

L'enseignement des arts plastiques appelle également quelques réserves. Si l'étude du modèle nu est fort heureusement en honneur, le dessin d'après les plâtres se pratique selon des principes trop étroits. On propose à l'élève des monuments qui, pour être nombreux, n'en appartiennent pas moins à quelques époques ou à quelques écoles seulement. On exclut des monuments de premier ordre, incomparables par le caractère individuel et la force expressive, comme les chefs-d'œuvre de notre statuaire gothique. Les ateliers de peinture sont encombrés d'élèves médiocres, dont plusieurs deviendront sans doute des dessinateurs de vignettes, mais qui, par leur affluence, gênent le travail de jeunes gens mieux doués, capables d'œuvres originales, et destinés sans doute à progresser plus vite dans des classes moins nombreuses. Enfin les épreuves du prix de Rome, telles qu'elles sont organisées aujourd'hui, sont peu décisives. Elles comprennent régulièrement des sujets empruntés à la mythologie ou à une littérature conventionnelle et le thème identique, imposé sans distinction à tous les candidats, loin de convenir à tous les tempéraments, risque de favoriser les élèves corrects, mais sans originalité, au détriment de candidats plus spontanés, et plus personnels. Peut-être y aurait-il lieu de laisser les concurrents libres de choisir entre plusieurs sujets et de permettre ainsi à chacun de manifester son individualité.

Les imperfections de l'enseignement au Conservatoire sont d'un autre genre. Elles tiennent surtout à l'absence des professeurs. Les congés, les tournées en province ou à l'étranger, les occupations étrangères au professorat retiennent indéfiniment les maîtres titulaires loin de leurs chaires. Ils se font alors remplacer plus ou moins heureusement. Et, pour l'élève, l'année comprend alternativement les périodes où il reçoit l'enseignement du remplaçant et celles, plus brèves, où il aperçoit le maître lui-même, qu'il connaît à peine. Point de méthode suivie, point d'influence du maître sur l'élève De là ces examens, dont les commissions constatent périodiquement la faiblesse, et qui ont encore quelque mérite à ne pas être plus mauvais. De là aussi un inconvénient grave pour les élèves soucieux d'apprendre leur métier, de travailler utilement, qui se voient dans la nécessité de prendre en dehors du Conservatoire des leçons particulières. Ils s'imposent de ce fait des sacrifices hors de proportion avec leurs ressources, et s'ils obtiennent des échéances ou trouvent des amis complaisants, ils grèvent lourdement par avance leurs années de début.

La nécessité de quelques réformes a certainement frappé les directeurs de chacun des grands établissements relevant du service des Beaux-Arts. Mais comme il leur est difficile d'y penser utilement! Ce ne sont pas des administrateurs. Ce sont des artistes qui ont des travaux personnels importants pour eux et qui ne peuvent y renoncer. Leurs goûts, leurs habitudes les inclinent peu vers des questions administratives, sans compter que les traditions de camaraderie comportent des indulgences incompatibles avec une direction énergique. C'est ainsi que les élèves de la villa Médicis ont pu écrire à leur directeur une lettre qu'un administrateur de métier n'aurait probablement pas acceptée. Et l'on en vient à se demander s'il n'y aurait pas avantage à nommer parfois à la tête de grandes écoles, ou d'établissements comme le Conservatoire, non des artistes, mais des directeurs administratifs. Sans doute, la présence de tel artiste à la tête de telle école est d'un grand prestige aux yeux du public et pour l'opinion de l'étranger. Aussi n'est-il pas question d'exclure les artistes, mais de ne pas faire une règle absolue de leur collaboration. Qu'on n'objecte pas la question de compétence : rien ne s'accomplit que par l'effet de comités consultatifs où tout ce qui est technique se discute et se décide. La vie quotidienne, au contraire, dépend de l'action personnelle du directeur. Elle est trop souvent, dans les conditions actuelles, gouvernée par des sous-ordre, par des maires du palais non responsables, qui déchargent le directeur d'une besogne, peu intéressante pour des artistes, et conduisent les affaires selon leur manière qui n'est pas toujours la bonne. La vérité est que plus d'une école, plus d'un établissement se trouverait à merveille d'avoir à sa tête un administrateur énergique. Au sous-secrétaire d'État de prendre l'initiative.

*
* *

Voici, une autre question où son intervention est indispensable : c'est celle des monuments historiques. Il ne s'agit plus ici de mesures administratives, mais bien d'une loi à faire ou d'une loi ancienne à compléter. Les monuments historiques sont protégés par la loi de 1887 qui est insuffisante. Un immeuble classé est, il est vrai, environné de quelques garanties. Il ne peut être détruit, même en partie; il ne peut être l'objet d'un travail de restauration sans le consentement de l'administration des Beaux-Arts, et il y a une sanction, puisque la loi de 1887 parle de l'action en dommages-intérêts et de l'action correctionnelle que possède l'État en cas d'infraction. Mais, pour faire entrer un monument dans le groupe de ces monuments privilégiés, protégés, « classés », l'État est désarmé. La loi exige, pour classer un monument appartenant à un particulier, le consentement du propriétaire. Ce consentement vient-il à faire défaut? L'État ne peut plus rien ; le monument est à la merci d'un caprice. C'est

ainsi qu'Azay-le-Rideau peut être détruit du jour au lendemain. C'est ainsi que le charmant château de Maisons était menacé de disparaître, et qu'il n'a été conservé que par l'intervention ingénieuse de la direction des Beaux-Arts. L'État a sauvé Maisons en l'achetant. Mais on avouera que c'est là une solution exceptionnelle. A tout instant on signale un château, une église, des remparts qui ne sont pas classés, qui peuvent disparaître. L'État ne peut pas tout acheter. S'il était notoire qu'il acquiert tout ce que la loi ne protège pas, il aurait bientôt trop à faire, et trop de propriétaires provoqueraient l'attendrissement de cet acheteur puissant et bénévole. En outre le nombre des monuments non classés et qui auront besoin d'être protégés va croissant. La multiplicité des impôts, les projets d'impôts nouveaux, l'esprit dans lequel ils promettent d'être appliqués, l'effritement des grandes fortunes laissent de moins en moins aux propriétaires la faculté d'entretenir des monuments de peu de rapport.

A défaut d'une loi nouvelle, il y aurait intérêt à changer l'article 3 de la loi existante aux termes duquel un immeuble ne peut être classé qu'avec le consentement du propriétaire et stipuler qu'un immeuble pourra être classé même contre le gré du propriétaire moyennant une indemnité. La seule objection qui ait été faite à cette innovation est d'ordre juridique : on se plaint que la loi ainsi rédigée porte atteinte à la propriété. Mais les servitudes de tous genres, mais les expropriations pour cause d'utilité publique sont des « atteintes à la propriété » tout aussi graves. Et la loi de 1887 elle-même prévoit le cas où l'administration poursuivrait l'expropriation des immeubles que le propriétaire ne voudrait pas laisser classer. Le classement obligatoire moyennant indemnité ne serait d'ailleurs qu'une mesure rare, dont l'application pourrait être entourée de certaines garanties relatives, par exemple, à la fixation de l'indemnité. La règle doit rester le classement par consentement mutuel, tel que l'a organisé la loi de 1887 : il est seulement nécessaire qu'elle puisse s'étendre et servir à des exceptions importantes. Le Parlement a voté récemment une loi difficile sur la protection des paysages. La loi sur les monuments historiques demande un moindre effort : il ne s'agit plus d'un objet imprécis comme un paysage, mais de bâtiments définis et concrets, pouvant être sauvés par une méthode des plus simples. La tâche se trouve facilitée par la récente discussion de la loi sur la Séparatiou de l'Église et de l'État, qui est à la fois une raison et une occasion de compléter la loi de 1887.

* *

Ailleurs, ce n'est pas de loi nouvelle qu'il est besoin, mais d'une exacte observation des règlements existants. Le sous-secrétariat a eu déjà l'énergie de rappeler à quelques architectes que les devis étaient faits pour être respectés et de remettre de l'ordre dans le service des bâtiments civils où régnait trop de fantaisie. Un peu de rigueur ne messiérait pas dans l'administration des théâtres. Il a fallu jadis un acte de courage pour supprimer le Comité de lecture à la Comédie-Française. Il y avait quelque chose de paradoxal à voir les interprètes érigés en juges, et transformés en tribunal littéraire sans appel. Cet aréopage tenait entre les mains les destinées de la Comédie, accueillait ou repoussait les nouveautés selon ses convenances, et si on ne songe pas à refuser du goût à certains de ses membres, est-ce à dire que tous avaient qualité pour prononcer sur les ouvrages proposés? On a fait retour à une plus saine tradition en laissant à l'administrateur le pouvoir, la liberté et la responsabilité, que ses hautes fonctions comportent.

Revenus à leur rôle principal qui est de jouer le répertoire, les comédiens doivent le remplir plus complètement. Ils ont pour les voyages un penchant immodéré. Il est très glorieux qu'ils fassent applaudir en Europe l'art et les artistes français ; il est naturel qu'ils trouvent dans les tournées toutes sortes d'avantages. Mais leur absence se fait sentir. On ne peut jouer parfois telle pièce du répertoire, parce que tel sociétaire est en tournée ; on est obligé de retarder la mise en répétition d'une pièce nouvelle, et si d'aventure l'ouvrage qui tient l'affiche a besoin d'être remplacé plus vite qu'on ne pensait, il faut rallier aux quatre coins de l'Europe ou du monde les interprètes en voyage.

A l'Opéra-Comique, c'est par leur variété que se signalent les acteurs. Les noms les plus divers sont inscrits sur l'affiche dans l'espace d'une année : les uns interviennent parce qu'ils sont célèbres, et c'est eux parfois qui semblent avoir déterminé le choix de la pièce; les autres ne font que passer, et l'on se demande quel est le sens de ces apparitions ou réapparitions d'artistes dont personne ne parlait plus, et qui souvent méritaient le silence. Cette critique légère n'empêche pas l'Opéra-Comique d'être en général digne de la faveur que le public lui accorde. Il est à la mode ; il s'enorgueillit à juste titre de l'excellence de sa mise en scène et de la décoration ; il possède une scène de dimensions restreintes, qui permet entre le public et l'œuvre représentée une sorte d'intimité agréable au spectateur ; enfin, il s'est constitué un répertoire, et dans la joie étonnée de voir un théâtre lyrique pourvu d'un répertoire intéressant, on oublie de se demander si l'ensemble des spectacles d'une saison n'est pas plutôt disparate que varié.

L'Opéra manque de toutes les qualités qui ont assuré le succès de l'Opéra-Comique. On ne peut songer à le guérir tout de suite de ses défauts, qui

ont été signalés déjà avec précision et il faudra une autre direction pour modifier ses errements. En ce qui concerne l'interprétation, on peut se demander si l'on n'arriverait pas à l'améliorer un peu en contrôlant plus exactement la teneur du cahier des charges. L'administration est ici armée d'un pouvoir large; elle a le droit de savoir si tous les emplois sont remplis selon les conventions, de connaître les traités avec les artistes et d'être ainsi en mesure d'assurer un heureux emploi des subventions. Peut-être use-t-elle d'une bonhomie qui empêche son office d'être bien efficace. D'autres modifications nécessaires réclameront plus de temps. L'une est relative à la scène et à la salle; l'autre aux répertoires. La scène est démesurée, et s'il y a dans ses proportions une commodité pour les grands spectacles, il y a un réel défaut pour l'interprétation des ouvrages qui n'ont pas une grande envergure et ne nécessitent aucun déploiement de cortège. Ajoutez que l'acoustique est déplorable, que l'orchestre couvre constamment la voix des acteurs, et vous vous expliquerez que tant d'ouvrages nouveaux aient échoué à l'Opéra. Tel spectacle qui réussit à l'Opéra-Comique n'aurait aucun succès à l'Opéra, tant les conditions matérielles sont défavorables : il faut trouver un arrangement nouveau de la scène, et une autre disposition de l'orchestre.

Quant au répertoire de l'Opéra il se compose à l'heure présente, de trois ou quatre ouvrages de Wagner, la *Valkyrie*, *Tannhauser*, *Lohengrin*, et de quelques opéras français, en tête desquels *Faust*, *Sigurd*, *Roméo et Juliette*. Le discrédit où est tombée la production lyrique du dernier siècle nécessite la création d'un répertoire nouveau. L'ancien aurait pu être complété et rajeuni par les ouvrages français du XVIII[e] siècle; dans cette voie l'Opéra s'est laissé devancer par l'Opéra-Comique qui a rejoué Glück. Mais, soit que le XVIII[e] siècle lui fournisse d'autres ouvrages, soit que les opéras étrangers lui paraissent mériter de nous être présentés, il faudra un jour que l'Opéra prenne la peine de se constituer un répertoire assez varié d'œuvres valant par elles-mêmes ou curieuses par leur intérêt historique.

Ces notes contiennent seulement ce que chacun pourra constater, en examinant le service des beaux-arts. Elles montrent que l'administration qui paraît bien intentionnée se rendra très utile par des mesures simples et précises. On ne lui demande pas de faire d'esthétique, ni de répondre aux phraséologues à la mode si elle est pour « l'art social » ou « l'art démocratique. » On lui sera très reconnaissant de s'occuper avec volonté et avec suite de questions pratiques relatives à « l'art » sans adjectif.

André Chaumeix.

## FAITS ET APERÇUS

### LA POLITIQUE EXTERIEURE DE L'ANGLETERRE

La *National Review* publie une importante étude sur l'état actuel de l'Europe et l'attitude de la Grande-Bretagne. Il s'en dégage cette double constatation qu'il est sur le continent une puissance, l'Allemagne, dont l'ambition démesurée menace toutes les autres nations; et que, contre cette expansion germanique, l'Angleterre doit s'armer et combattre, avec l'appui au moins tacite de la France. Voici les passages saillants de cet exposé :

« Le Royaume-Uni n'a nul désir d'intervenir d'aucune manière dans les relations de la France avec les puissances continentales. C'est à la France seule à apprécier l'efficacité de l'alliance russe, à évaluer les profits qu'elle en a retirés déjà, à juger de l'emploi que le gouvernement de Saint-Pétersbourg a fait en Extrême-Orient des milliards prêtés. Cependant l'affaiblissement de l'empire du Tsar doit faire sérieusement réfléchir ses alliés !

L'Empereur Guillaume, en effet, s'efforce de tirer parti de la nouvelle situation internationale. Il a montré une courtoisie spéciale à la mission qui représentait la France au mariage du Kronprinz; et en même temps, il usait d'intimidation, de menaces voilées à Paris. Il voudrait contraindre la France à une politique entraînant la répudiation pratique de tout désir de reprendre les provinces perdues. L'expression publique de cette renonciation serait une réception officielle du Kaiser à Paris, accompagnée d'ovations populaires.

Quoi que fassent les Français, l'Angleterre est acquise à une interprétation libérale des arrangements relatifs au Maroc, qui amenèrent l'entente cordiale. Des relations amicales entre l'Angleterre et la France sont, en effet, avantageuses aux deux pays et désirables dans l'intérêt de la civilisation. Elles garantissent la France contre une attaque de son agressive voisine de l'est. Car il semble inconcevable que Guillaume II entre en guerre contre la France, aidée de la Grande Bretagne. — En retour, confiante en sa suprématie maritime, l'Angleterre ne demande à la France, en cas de conflit anglo-allemand, que la neutralité. Et si le Royaume-Uni ne perd son vieil esprit, et si l'Empereur persiste dans son ambition de dominer sur mer, une telle guerre apparaît comme inévitable.

D'autre part, la coopération franco-anglaise veillerait au maintien de l'équilibre des forces, sur le continent, et à la préservation de ce qui reste de liberté européenne. Il ne faut pas se dissimuler, en effet, que l'indépendance de plusieurs nations européennes paraît menacée, alors qu'elle est indispensable au progrès et à la civilisation, comme à la grandeur et à l'influence françaises.

Ainsi en est-il de l'autonomie de la Suisse, que l'Angleterre, vouée depuis des siècles à la défense de la liberté individuelle, ne pourrait voir disparaître avec indifférence. Le maintien de la monarchie austro-hongroise est, de même, d'une importance capitale. Si cependant un démembrement survenait, et si le drapeau des Habsbourg était amené à Trieste, il serait nécessaire que cette ville,

essentiellement latine, fût donnée au royaume d'Italie.

On a remarqué, depuis plusieurs années, les efforts persistants et véhéments de Guillaume II pour accroître en Norvège sa popularité et son influence personnelles. Que la révolution ait été secondée par une aide ou des conseils étrangers, c'est un point difficile à élucider en ce moment. Mais, devant les difficultés du choix d'un roi, une solution, déjà mise en avant par d'équivoques suggestions, serait d'établir une république norvégienne sous la protection de Guillaume II. De plus, le Kaiser a l'œil sur les ports splendides et propres à menacer l'Angleterre, de la côte norvégienne de l'Atlantique! D'ores et déjà, il se félicite de l'affaiblissement de la Scandinavie, causé par la rupture suédo-norvégienne.

Enfin le danger pour l'Angleterre de l'absorption de la Hollande par l'Allemagne est trop manifeste; à tout prix, il faut l'écarter.

L'Angleterre se propose donc une politique européenne également conforme à ses intérêts propres et à ceux du progrès et de la civilisation. Pour la poursuivre, l'unique moyen est d'acquérir l'alliance de quelques puissances. L'entente avec la France est particulièrement désirable. Nous hésitons d'ailleurs à croire que la France veuille s'unir à la Prusse pour tenter de nous arracher la souveraineté de la mer. Il serait dangereux pour elle que le trident passât aux mains de l'Allemagne. Nous pouvons donc justement attendre d'elle qu'elle adopte une attitude neutre dans l'éventualité malheureuse d'un conflit anglo-allemand.

Il est, au surplus, absolument évident que les nations continentales ne consentiront pas à des engagements avec l'Angleterre, si celle-ci n'est prête à défendre par les armes les intérêts communs. Et ceci l'amènera nécessairement à reconstituer son armée. Ainsi, en cas d'entente vraiment étroite avec la France, la frontière de l'est pourrait être violée, et l'armée prussienne se présenter devant Paris, avant que l'action maritime de l'Angleterre n'ait été fatale à l'Allemagne. Il faut donc, qu'outre sa supériorité navale, l'Angleterre possède une armée nombreuse et hautement capable.

Tout, à l'heure actuelle, présage de prochains bouleversements en Europe... »

### Mme SARAH-BERNHARDT, AUTEUR, A LONDRES

Mme Sarah-Bernhardt a joué à Londres au Coronet-Théâtre l'*Adrienne Lecouvreur*, qu'elle-même composa.

Acclamée par les spectateurs, sa pièce a été sévèrement appréciée par presque tous les critiques. Le critique du *Times*, M. A. B. Walkley, d'une indépendance notoire, dit notamment au cours de son article :

L'*Adrienne Lecouvreur* de Mme Sarah-Bernhardt nous a égarés sur bien des points, sauf sur un seul : elle a forcé notre admiration pour l'œuvre de Scribe et Legouvé. Nous avions jusqu'ici attaché peu de valeur à cet ancien mélodrame. Nous le jugions pompeux (littéralement monté sur des échasses), artificiel et interminable. Mais nous ne connaissions pas alors l'essai de Mme Sarah-Bernhardt.

Où les académiciens auteurs étaient interminables, elle est d'une prolixité sans fin ; où ils étaient simplement ennuyeux, elle est épouvantablement fatigante; où ils étaient légèrement vagues, elle est absolument incompréhensible. Ils avaient de temps à autre une lueur de gaité : Mme Sarah-Bernhardt a la solennité d'un mausolée.

Tous les documents de toutes les Archives ne nous persuaderont jamais que Voltaire assista à toutes les crises de l'existence d'Adrienne Lecouvreur, et épilogua sur chacune d'elles. De plus, nous avons lu quelques-uns des contes de Voltaire, et nous nous refusons absolument à croire que sa conversation ait pu tomber au niveau indiqué par Mme Sarah-Bernhardt. « Oh! ce Voltaire, dit l'écolière dans le *Monde où l'on s'ennuie*, quel génie! » Si elle avait vu la pièce d'hier, elle aurait dit : « Quel raseur » (*sic*)...

...Nous reconnaissons pleinement d'ailleurs le jeu fin de Mme Sarah-Bernhardt, et le jeu presque aussi expert de Mlle Dufrêne, dans le rôle de la duchesse de Bouillon. Mais cette habile interprétation ne peut nous empêcher de voir que la duchesse est une simple traîtresse mécanique de drame (*sic*); qu'Adrienne, dans la nouvelle pièce, n'est pas la figure poétique et suavement belle de l'ancienne ; que l'abbé bossu (rôle dans lequel M. de Max se surpasse par une diction prétentieuse et des gémissements), est une peste grotesque, et que Voltaire, en dépit de tout l'esprit qu'il montre, pourrait être Fréron.

... Cependant les spectateurs ont acclamé la pièce, du début à la fin, acclamé Mme Sarah-Bernhardt, acclamé, même, Voltaire.

### LA CHAMBRE DES COMMUNES

La Chambre des Communes, dont le rôle fut, jusqu'à la fin du XIXe siècle, prépondérant dans l'histoire anglaise, ne forme plus qu'un rouage secondaire du système national actuel. Le parti libéral le déplore et attribue ce déclin aux méthodes de gouvernement du ministre Balfour.

La revue conservatrice *Saturday Review* écrit à ce propos : Nous sommes en effet réduits à choisir entre le scandale d'une Chambre des Communes oisive et la comédie d'une assemblée délibérante qui vote des lois sans les discuter jamais. L'opinion, qui s'indigne du scandale, s'amuse de la comédie. Mais c'est un tort d'attribuer cette décadence aux menées du chef de cabinet. Il l'a simplement discernée, et agit en conséquence.

### EN RUSSIE

Quatre cents ans d'expérience avaient appris à la Cour et à la Bureaucratie russes que la force, et, au besoin, le massacre, assuraient leur domination.

Voici, par la révolte de l'escadre de la Mer-Noire, qu'un des deux moyens de coaction se brise entre leurs mains. C'est, il est vrai, le moins important ; certain mépris fut toujours professé, en Russie, pour la marine, simple addition à d'immenses ressources militaires. Mais la flotte russe était néanmoins au service du Tsar. La ruine soudaine de la discipline, qui y est survenue, doit provoquer quelque méfiance en le loyalisme des soldats et l'efficacité de la contrainte.

Si un cuirassé se mutine, pourquoi pas un régiment ? Et alors, c'est l'écroulement du système...

(D'après le *Spectator*.)

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame. — *Le Propriétaire-Gérant :* FÉLIX DUMOULIN

# REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

# REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 4 — 5e SÉRIE — TOME IV — 22 JUILLET 1905


## ARTILLERIES ET FORTERESSES ALLEMANDES ET FRANÇAISES

Le journal l'*Éclair*, dans son numéro du 30 juin dernier, jette un cri d'alarme injustifié, susceptible de détruire la confiance en nous-mêmes, si nécessaire en cas d'événements graves. Je crois faire œuvre de patriotisme en essayant de remettre les choses au point.

Ce journal prend pour point de départ un article sensationnel paru en 1898 (1) sous la signature *** qui cache, comme chacun sait, l'une des plus hautes personnalités de notre armée. Dans cet article l'auteur parle d'abord des effets foudroyants de l'obus-torpille allemand des calibres de 15 et de 21 centimètres. « Ces torpilles produisent l'effet de véritables mines, creusant d'énormes entonnoirs, bouleversant et désorganisant les obstacles. Les ouvrages complètement recouverts en béton sont seuls capables de lui résister. Un très petit nombre de projectiles suffit à mettre hors de combat un fort de l'ancien type ». L'auteur explique ensuite que la principale réforme allemande fut l'organisation de batteries légères de gros calibre, *attelées*, pourvues dès le temps de paix de leur personnel en hommes et en chevaux, se mobilisant comme des batteries de campagne. Cette artillerie « doit pouvoir suivre les troupes de campagne, manœuvrer avec elles de manière à briser toute résistance, dans des conditions de rapidité telles que l'offensive des troupes n'en soit pas ralentie... Ce n'est un mystère pour personne que l'artillerie *de pied avec attelages* a été organisée par les Allemands, en vue d'une offensive foudroyante ».

L'auteur estime que nos forts d'arrêt qui « ne sont pas à l'épreuve des torpilles » deviendront au bout de soixante minutes, sous le feu de l'artillerie allemande « un monceau de ruines que l'ennemi ne se donnera même pas la peine d'occuper ». Quant aux camps retranchés, il suffira à l'ennemi « pour faire tomber la ligne de défense, de ruiner à fond un des forts et d'éteindre le feu de deux forts voisins... Une armée de quatre corps refoulera la défense mobile et mettra aussitôt à pied d'œuvre son artillerie d'armée (soit 96 à 120 obusiers de 15 centimètres et 24 à 32 mortiers de 21 centimètres) ». En deux heures le fort central « recevrait 1.800 torpilles de 15 centimètres et 768 torpilles de 21 centimètres. On peut être sûr qu'il n'en resterait rien. Les deux forts voisins, ayant reçu chacun 900 torpilles de 15 centimètres, ne seraient guère en meilleur état ».

Et tandis que nos places présenteraient une si faible résistance, les forts de Metz, par exemple, seraient en état de braver notre artillerie, pour les raisons suivantes : 1° les forts sont plus rapprochés les uns des autres ; 2° des batteries intermédiaires les relient ; 3° les forts ont été bétonnés sur de fortes épaisseurs ; 4° ils sont armés de tourelles cuirassées.

La conclusion est la suivante : « Ainsi notre frontière de l'Est est ouverte... Toul ne retardera que de quelques heures l'offensive allemande... notre capitale ne pourra opposer qu'une courte résistance ».

Tout ceci était écrit en 1898, mais le journaliste précité, après avoir largement puisé dans cette étude, s'exprime ainsi : « Sept ans ont passé sur cet article prophétique, pas une opinion n'est à modifier,

(1) *Revue de Paris*, 15 juin 1898.

pas un avertissement n'a vieilli, pas un n'est démodé. Ce que l'Allemagne a fait demeure intact et nous n'avons rien tenté depuis pour déjouer ses combinaisons stratégiques. La certitude de tels avantages détermine la confiance extraordinaire de ses chefs militaires dans *l'offensive* qui lui permettrait d'envahir avec une rapidité foudroyante notre territoire. Nos places détruites, nos chemins de fer coupés, notre mobilisation entravée, le trouble jeté dans les esprits : tels sont les moyens moraux et matériels sur lesquels compte l'ennemi pour supprimer ici toute chance de lutte sérieuse et enlever la capitulation ».

Toute cette péroraison, essentiellement démoralisante, est d'une inexactitude flagrante; c'est un poison subtil capable de nous enlever nos forces et nos moyens ; vite le contre-poison !

Depuis 1898, nous avons, comme les Allemands une artillerie de gros calibre *attelée* ; nos forts ont reçu, en grande partie, tous les perfectionnements que l'auteur énumère si complaisamment comme le monopole des forteresses allemandes ; enfin, si nos voisins peuvent attaquer nos places avec des calibres de 15 centimètres et de 21 centimètres, nous pouvons faire jouer contre les leurs nos canons de 15 centimètres et demi et nos mortiers de 27 centimètres ; nous avons donc l'avantage du calibre, avantage incontestable lorsqu'il s'agit de ruiner des obstacles de fortification permanente.

Mais reprenons la discussion avec méthode ; elle doit porter sur l'artillerie d'armée attelée, sur la valeur des forts d'arrêt, puis sur l'attaque de vive force des camps retranchés.

*A.* — Les Allemands ont créé leur grosse artillerie d'armée *attelée* en vue de l'attaque brusque de nos forts d'arrêt et dans le but de ne pas voir leurs colonnes arrêtées dans leur marche par une ou deux compagnies d'infanterie et quelques canons enfermés dans un fortin qui barre une route. Cette conception était, pour eux, très rationnelle. Nous avons cru devoir les imiter et nous avons organisé, nous aussi, une artillerie attelée, improprement appelée *artillerie lourde d'armée* qui serait mieux désignée sous le nom de *grosse artillerie légère d'armée*, puisqu'on lui a donné une mobilité comparable à celle des batteries de campagne. Personnellement je regrette cette création qui n'avait aucune raison d'être, puisque nos voisins n'ont pas de forts d'arrêt et j'eusse préféré de beaucoup constituer une artillerie d'armée avec des batteries de campagne extrêmement légères et mobiles, répondant pour nous à une nécessité évidente, celle de parer par des réserves très souples, très rapides, très manouvrières à *l'enveloppement*, que les Allemands préconisent comme le moyen infaillible d'obtenir la victoire. Cependant notre artillerie lourde d'armée *qui vaut certes celle des Allemands*, pourra nous être de quelque utilité, soit contre de fortes lignes de fortifications de campagne, soit comme artillerie d'avant-garde en vue du siège d'une forteresse. Ce que nous tenons seulement à constater, c'est qu'au point de vue de l'armement en grosse artillerie, nous ne sommes nullement inférieurs à nos adversaires éventuels.

*B.* — Les forts d'arrêt, considérés comme devant barrer par leur présence une route d'accès, ne peuvent plus, en effet, jouer ce rôle dès qu'ils sont isolés. Ces points d'appui qu'on peut entourer et accabler sous une pluie de projectiles de gros calibre seront, selon nous, très facilement et rapidement sinon détruits de fond en comble, du moins réduits à l'impuissance la plus complète. Est-ce à dire que nos forts d'arrêt n'ont aucune utilité ? Pas du tout. Livrés à leurs seules forces, ils n'ont aucune valeur aujourd'hui ; mais, en combinaison avec des troupes de campagne, ils donneront à ces dernières une force de résistance considérable qui leur permettra de lutter contre des effectifs très supérieurs. C'est là un service très appréciable que nous devons attendre de nos forts d'arrêt. Une fois que l'armée de campagne aura dû abandonner la ligne tracée par ces forts, ceux-ci tomberont fatalement et le mieux serait alors de les évacuer et de les détruire ; mais ils auront néanmoins joué un rôle d'une utilité incontestable qui justifie leur existence, même dans les conditions actuelles.

*C.* — Passons maintenant aux camps retranchés. Est-il bien vrai qu'ils pourront être enlevés en quelques heures ? Déjà la longue résistance de Port-Arthur semble donner un démenti à une pareille assertion ; cependant, comme, nous ne connaissons pas encore suffisamment les moyens d'attaque mis en jeu par les Japonais, nous attendrons avant de tirer du siège de Port-Arthur des conclusions fermes.

L'auteur de l'article signé *** prétend qu'une armée de quatre corps refoulera la défense mobile et mettra *aussitôt* à pied d'œuvre son artillerie d'armée. C'est aller un peu vite en besogne. En réalité, la défense extérieure, portée à 2.500 ou 3.000 mètres en avant de la ligne des forts, offre une résistance qui va toujours en croissant avec les progrès incessants des armes à feu, ainsi que nous l'avons montré dans une conférence récente faite sous les auspices de la *Revue Bleue* (1) : en effet, la défense extérieure est constituée par des lignes de tranchées d'un grand développement et des défenses accessoires de très grande surface qui échappent aux effets de la grosse artillerie par leur étendue même ; elle est bien appuyée au contraire : 1° par les bouches à feu des forts très peu vulnérables alors,

(1) Voir la *Revue Bleue* des 1er, 8, et 15 juillet 1905.

grâce à la distance qui les sépare de la grosse artillerie de siège ; 2° et par les batteries *masquées aux vues* que l'ennemi fera taire très difficilement. Enfin, si la ligne de défense extérieure est percée en un point, de violents retours offensifs exécutés par les réserves de la garnison disputeront encore énergiquement la *possession définitive* par l'assiégeant de la ligne extérieure. C'est ainsi qu'à Port Arthur, des points d'appui de la ligne extérieure furent perdus et repris successivement plusieurs fois par les deux partis. Le refoulement du défenseur sur la ligne des forts, demandera donc beaucoup de temps ou de grands sacrifices en hommes et en munitions; l'artillerie d'armée, de gros calibre, attelée ou non, ne modifiera pas grand'chose à cette situation.

Voici maintenant l'assiégeant en face de la ligne principale constituée non seulement par les forts, mais aussi et surtout par des ouvrages et des batteries intermédiaires masqués aux vues, couverts en avant et flanqués par des tranchées à peine visibles développées sur de très grands fronts et s'étayant mutuellement en profondeur, offrant ainsi aux coups de l'ennemi une surface considérable à battre. Comment peut-on bien émettre cette opinion qu'avec 120 ou 152 canons et mortiers on réduira en quelques heures une défense organisée qui peut opposer à son adversaire un nombre à peu près égal de bouches à feu. Est-ce parce que les pièces de l'attaque se masqueront dans les plis du terrain? Mais il y a longtemps, bien longtemps dejà que notre artillerie de place ne reste plus concentrée dans les forts : elle aussi est répartie dans les parties masquées du terrain et, en définitive, les artilleries en présence sont à deux de jeu.

Mettons cependant les choses au pire et supposons, avec l'auteur de l'article de 1898, qu'un des forts a été détruit et que les deux forts voisins ont été rendus intenables en très peu de temps, ce qui nous semble exagéré étant donnés les moyens d'attaque actuels. Voilà trois points de faible étendue qui restent passifs, momentanément inutiles aussi bien à l'assiégé qu'à l'assiégeant ; mais ce dernier est bien loin d'en être maître et lorsqu'il aura cessé un bombardement énergique qui l'épuiserait en munitions, il verra les fantassins de la défense garnir promptement les entonnoirs produits par les obus torpilles, qui forment d'excellentes tranchées.

Et puis n'y a-t-il pas encore tous les autres ouvrages de la ligne de défense qui, restés indemnes, sont susceptibles de tenir l'ennemi à distance encore, longtemps même, sans l'appui des forts.

Tout le raisonnement de l'écrivain précité repose sur cette idée fausse que la *défense est concentrée dans les forts* ; c'est là une conception de l'époque de Vauban. La défense n'est plus localisée dans les forts de grand relief et de faible étendue qui deviennent en effet chaque jour moins résistants sous la violence croissante des explosifs nouveaux. Si nous avons traité aujourd'hui d'exagérée l'opinion que des forts peuvent être détruits en quelques heures, cette opinion sera peut-être exacte demain, lorsque l'artillerie lancera des projectiles plus énormes ou remplis de poudres plus brutales que la mélinite. Cela n'amoindrira d'ailleurs en rien la force de résistance des ouvrages de faible profit et de grande étendue qui forment, dès maintenant, le véritable élément de force de la fortification. Il importe en effet de bien comprendre l'évolution qui se fait dans la guerre de siège : la fortification permanente perd peu à peu sa valeur, tandis que la fortification légère de champ de bataille voit son rôle grandir à chacun des progrès de l'armement.

Aussi j'affirme de toute la force d'une conviction sincère que nos places, dans l'état où elles se trouvent, sont susceptibles d'une très grande résistance, si toutefois elles sont *très abondamment pourvues en munitions* et occupées par de braves gens et des gens braves, ayant à leur tête un gouverneur intelligent et tenace, sachant se passer des avis d'un Conseil.

Je ne veux pas dire par là qu'un camp retranché, allemand ou français, ne peut être enlevé de vive force en quelques jours; mais une pareille opération demandera des efforts considérables et ce n'est certes pas avec les 300 tonnes de munitions que le général *** fait pleuvoir sur trois forts qu'on enlèvera une place bien défendue. Une attaque de vive force n'a de chance de réussite que si elle produit un véritable effet d'écrasement, non seulement sur des forts, mais sur tous les ouvrages d'infanterie et d'artillerie qui défendent le front attaqué et, pour y arriver, il faut à l'attaque une supériorité de moyens écrasante aussi.

En tous cas, nous ne saurions trop le répéter, nos places sont défendables, avec une bonne garnison, des moyens techniques suffisants (outils, défenses accessoires, ballons, appareils optiques, télégraphes sans fil etc.) et aussi un énorme approvisionnement *en munitions avec poudre sans fumée*. Rien ne nous permet de penser que nos forteresses ne sont pas suffisamment pourvues ; rien ne nous autorise à semer sans aucune raison la panique dans le pays.

J'ajouterai cependant qu'en prévision d'une attaque brusquée, nos grandes places doivent être dotées d'une très forte proportion de projectiles chargés et amorcés à l'avance, afin de parer à la très forte et très prompte consommation que comporterait la lutte contre une attaque de vive force bien organisée. Peut-être la défense — aussi bien ailleurs que chez

nous — compte-t-elle trop sur le *temps* et sur les *bras* qui lui manqueraient pour charger des obus au fur et à mesure des besoins. Il y a certes lieu d'appeler l'attention sur ce point.

D'autre part il convient de mettre en œuvre tous les moyens d'assurer à l'artillerie de place une très grande mobilité et un réapprovisionnement rapide et sûr. Jusqu'ici les chemins de fer à voie étroite constituent le seul moyen d'atteindre ce but; mais ceux-ci présentent des inconvénients : leur emplacement est connu de l'ennemi dès le temps de paix, ce qui rendra leur fonctionnement incertain sous un feu bien dirigé; ils exigent une voie ferrée dont la pose et les déplacements sont longs et difficiles, etc. Des trains Renard rendraient de meilleurs services.

Dans l'article de l'*Eclair* il n'est question que de l'artillerie lourde et de la défense ou de l'attaque des forteresses; mais, avant de songer à faire des sièges, il faut s'occuper de *gagner la bataille*. Aussi j'exprime très carrément et depuis longtemps cette opinion que notre principal effort — je dirais volontiers tout notre effort — doit porter sur notre matériel de campagne. A ce point de vue on ne saurait nier que nous avons l'avance sur nos voisins; ces derniers, il est vrai, viennent de mettre en service un canon à tir rapide très analogue aux nôtres : comme toujours, les Allemands ont sacrifié les qualités balistiques à la mobilité; leur matériel est plus léger que le nôtre, mais la vitesse initiale de leur projectile est inférieure à celle de notre obus. Personnellement je préfère la solution allemande et je l'ai proposée dans le programme d'un canon à tir rapide que j'établissais dès l'année 1887. Mais le manque de légèreté de nos pièces est compensé par la qualité de nos attelages, l'initiative et la souplesse de nos hommes, l'aptitude de notre personnel à la manœuvre; il nous reste donc la supériorité balistique. En outre, nous aurons encore pendant quelques années une autre cause très sérieuse de supériorité; c'est l'habileté de nos capitaines à utiliser les propriétés du canon à tir rapide, dont l'emploi judicieux demande une assez longue initiation. Il faudra bien cinq ou six ans aux artilleurs allemands pour arriver au même résultat.

Quitte à me répéter, je dirai que le point essentiel celui qui domine toute la question de préparation matérielle à la guerre, est la quotité de l'approvisionnement en munitions : elle doit être *colossale* si l'on ne veut pas avoir de déboires. La dépense en munitions dans la guerre russo japonaise a dépassé toutes nos prévisions : une batterie russe a tiré 520 coups par pièce en une seule journée; à la bataille du Cha ho le 18e corps russe tira en *trois heures* 12.000 coups de canon soit 125 coup par pièce en moyenne. D'autre part tous les correspondant s'accordent à constater que la consommation de l'artillerie japonaise a été fantastique; mais les Nippons avaient prévu et préparé un réapprovisionnement pour ainsi dire inépuisable. Et encore les pièces russes et japonaises ne sont qu'à tir accéléré. Sous ce rapport il est à craindre que l'on écoute trop les avis d'officiers, qui, ne se rendant pas suffisamment compte de l'évolution nécessitée par l'artillerie à tir rapide, basent encore leurs calculs sur les dépenses de l'artillerie allemande en 1870, ne songeant pas que l'approvisionnement doit être à peu près en rapport constant avec la rapidité du tir.

De plus, à nos troupes, jeunes de service, nerveuses par tempérament, énervées encore par des doctrines pacifistes, poussées par des politiciens à suspecter leurs chefs, il faut l'appui d'une très puissante artillerie qui puisse écraser l'adversaire : notre matériel produira cet effet d'écrasement, mais à la condition que ce consommateur effrayant qu'est la bouche à feu moderne ne manque jamais d'aliments.

Enfin la nouvelle artillerie allemande, ainsi que la nôtre d'ailleurs, est munie d'un bouclier qui la rend peu vulnérable. Il y a donc lieu de chercher et de nous assurer, *sans aucun retard*, le moyen d'entamer le bouclier et d'avoir raison des batteries qui nous seraient opposées. La solution serait probablement facile à trouver; la question mérite toute l'attention et, pour la résoudre nous devons fermer l'oreille aux apathiques et aux sceptiques qui se refusent toujours à toute application d'une idée nouvelle.

En définitive, nos forteresses et notre artillerie de gros calibre n'ont rien à envier aux places fortes et à la grosse artillerie des Allemands; notre matériel de campagne est au moins aussi bon que le leur et nos artilleurs conserveront encore quelques années sur leurs collègues germaniques la supériorité acquise dans le maniement et l'emploi si délicat du canon à tir rapide. — Ne nous laissons donc pas démoraliser par des prophètes de malheur dont les prophéties ne reposent sur rien; sachons mettre notre confiance dans nos gouvernants auxquels nous demandons par-dessus tout un approvisionnement colossal en munitions, principalement pour nos troupes de campagne. J'insiste sur ce point capital.

Ne donnons à personne des illusions dangereuses, mais gardons-nous de semer le découragement. *Nous devons et nous pouvons attendre les événements avec calme et sang-froid, sans forfanterie mais sans faiblesse.*

Général H. LANGLOIS,

Ancien membre du Conseil supérieur de la guerre.

## ATHÈNES [1]

Ce que je veux vous montrer maintenant, après ces observations un peu longues peut-être, mais qui m'ont paru nécessaires, sur la démocratie athénienne considérée dans ses caractères essentiels, c'est comment cette démocratie a agi sur ce que nous aimons et admirons le plus, c'est-à-dire sur la pensée athénienne s'exprimant par la religion, l'art, la littérature. On ne peut séparer ces choses, et si la pensée athénienne manifestée dans ces œuvres a été ce qu'elle a été, c'est certainement parce qu'elle s'est inspirée des mêmes principes que nous voyons mis en œuvre dans la constitution démocratique d'Athènes.

Prenons, par exemple, la religion athénienne.

Les Athéniens, comme tous les peuples, ont fait leurs dieux à leur image. Les dieux de la Grèce ont changé d'aspect, selon les temps et les pays, comme changeait l'âme des hommes qui les adoraient. Étudier ces dieux, c'est une bonne manière d'étudier leurs fidèles. Or, qu'étaient, au juste, les grandes divinités athéniennes?

Je ne parle pas de Poseidon qui n'est jamais resté que le symbole un peu vague du dieu de la mer. La grande divinité d'Athènes, c'est Athena ou Minerve, la déesse de l'Acropole. C'est la déesse guerrière, sans doute — une cité doit se défendre, elle doit être guerrière quand elle est entourée d'ennemis — mais en même temps c'est la déesse pacifique, la déesse de l'intelligence et des arts; c'est encore autre chose, c'est la déesse protectrice des faibles, la déesse « philanthropos », la déesse dans laquelle se réalise tout ce côté de l'idéal d'Athènes proclamé si souvent par ses orateurs, et qui est comme le caractère supérieur de l'humanité: la bonté. C'est la déesse qui, dans la tragédie, lorsque Oreste va être condamné par la justice implacable des vieilles traditions, jette le suffrage qui l'absout. C'est la déesse qui exprime le mieux dans tous ses actes, dans les œuvres des sculpteurs, de Phidias en particulier, non seulement par la majesté de son visage, mais aussi par la douceur qu'ont signalée les critiques anciens, l'idéal propre d'Athènes.

Une autre divinité, celle d'Eleusis, Déméter, revient sans cesse dans l'éloquence athénienne, et cela parce que Déméter a donné à l'homme les moissons et le blé, élevant ainsi l'humanité au-dessus de la condition misérable des tribus primitives et des bêtes jusqu'aux premiers degrés de la civilisation. Et ce dont Athènes se vante, c'est justement d'avoir accueilli Déméter errante, d'en avoir fait la protectrice d'Eleusis, et d'avoir ainsi travaillé au bien de l'humanité.

Encore une autre figure, un héros celui-là : Thésée, dont mon confrère et ami M. Pottier a dit si joliment, dans une étude qui date de quelques années, que c'était une sorte d'émanation, — j'allais dire de contrefaçon — de l'Héraclès Dorien. Les deux héros se ressemblent, mais chacun d'eux porte l'empreinte du pays où il est né. Tandis que l'Héraclès Dorien, le redresseur de torts, a une certaine brutalité, le génie athénien élimine du type original les côtés violents, il garde la force et il y ajoute l'élégance. Il y ajoute aussi plus de bonté: le Thésée athénien est le protecteur attitré des malheureux et des faibles. Il est le type idéal de la « philanthropia » athénienne.

J'ajoute enfin qu'Athènes a une religion sans dogmes, où rien par conséquent n'enchaîne le mouvement de la pensée, mais une religion très riche en fêtes, qui unissent tous les citoyens dans une émotion commune. Ces fêtes sont si nombreuses que les anciens eux-mêmes en font la remarque. Thucydide, Xénophon, une foule d'autres, ont noté au passage que nulle part plus qu'à Athènes il n'y avait de ces fêtes qui reposent l'esprit et lui offrent, au milieu des travaux journaliers de l'existence, comme une halte rafraichissante, et qui, en même temps, exaltent les imaginations et rapprochent les hommes les uns des autres. C'est là une des beautés d'Athènes et une de ses grandeurs.

Voyez comme tout cela sort en quelque sorte du même principe, comme tout cela tient au même fond d'idées et de sentiments qui ont créé cette démocratie parfois aventureuse, mais généreuse et humaine; ce sont des fleurs différentes sorties d'une même tige.

* * *

Il en est de même de toutes les autres manifestations de l'activité athénienne.

Prenons la poésie. La grande poésie, à Athènes, c'est le drame, surtout sous la forme de la tragédie. Qu'est-ce que la tragédie? C'est une combinaison entre l'épopée, avec ses récits merveilleux, mis en scène, et le lyrisme; une combinaison entre l'épopée ionienne, avec sa riche imagination, et le lyrisme dorien, avec son émotion profonde et sa musique sévère et grave. Tout cela est réuni dans une synthèse harmonieuse, et tout cela, placé sous les yeux des spectateurs au milieu de l'éclat des fêtes religieuses, s'incarne et vit dans des âmes plus complexes, plus riches, plus passionnées, plus volontaires, que celles qu'avait créées la poésie grecque antérieure, et qui sont l'image même de l'âme athénienne.

Voyez comme ce drame, à peine né, prend tout de suite, sous la main des grands poètes qui le réa-

1. Voir la *Revue Bleue* du 15 juillet 1905.

lisent, un caractère qui ne s'explique que justement parce qu'il est né à Athènes, dans cette cité essentiellement sociale, individualiste, rationnelle, vivante. Quand Eschyle prend le drame, où les chants tiennent encore la plus grande place, il en fait un instrument admirable pour exprimer les angoisses que fait éprouver à l'âme réfléchie et religieuse les mystères de la destinée et les grands problèmes religieux et moraux qui se présentent à l'esprit du Grec au commencement du v^e^ siècle. Que faut-il penser de cette vieille loi de la justice qui fait peser d'une génération à l'autre le poids des fautes commises autrefois? Que faut-il penser de cette autre loi de la Némésis, transmise aussi par la tradition, qui considère comme une offense à la divinité tout effort de l'homme pour s'élever au-dessus de sa condition ?

Voilà les problèmes qui hantent l'imagination d'Eschyle, et ils s'agitent dans les âmes complexes et réfléchies qui peuplent son drame.

Qu'est-ce que les personnages de Sophocle ? Des êtres parfaitement intelligents, doués d'une volonté consciente et forte, qui savent ce qu'ils veulent faire, où ils veulent aller, et qui luttent contre les obstacles venus du dehors, de la loi, ou même de certaines passions. Qu'est-ce qu'une Antigone, une Electre, un Œdipe, un Philoctète ? Ce sont éminemment des âmes athéniennes, c'est-à-dire intelligentes et énergiques.

Prenons le théâtre d'Euripide, c'est encore sous une autre forme, l'individualisme, qui l'inspire, mais un individualisme passionné, qui s'abandonne à ses impulsions, et qui réclame ses droits.

Qu'est-ce, dans un autre genre, que le théâtre d'Aristophane ? C'est la libre critique, c'est la raison individuelle encore se permettant tous les jugements et toutes les appréciations sur les choses au milieu desquelles le poète vit, sur la politique, sur les mœurs, sur les dieux eux-mêmes... Dans tout cela, toujours le même principe de liberté.

*
* *

Je ne veux pas m'étendre sur les arts plastiques, parce que cela nous entraînerait trop loin ; mais voyez, dans l'architecture et la sculpture grecques, ce caractère si frappant d'humanité raisonnable et toute voisine de nous :

Quand on regarde le Parthénon, par exemple, vu surtout de la colline des Muses, d'où le monument se détache sur le ciel au-dessus de l'Acropole, ce qui frappe tout d'abord, c'est cette merveilleuse harmonie dans laquelle il y a tant de force à la fois et tant de grâce. Il y a là toute la force dorienne, et aussi, dans l'absence de tout abus de la force, quelque chose de raisonnable, d'humain, d'ionien, qui est proprement un charme.

Ou bien quand vous regardez la série des statues archaïques, vous y voyez, non pas la technique impeccable et presque immobile qu'on trouve dans les œuvres égyptiennes, mais l'effort d'abord gauche et maladroit, charmant malgré tout dans sa maladresse, pour exprimer la vie. Regardez ces femmes, déesses ou prêtresses, qui sont dans une des salles du musée de l'Acropole, avec leur sourire encore monotone, leurs formes encore raides, mais où commence à palpiter la vie. Quel effort intéressant que celui de ces artistes, pour donner à cette humanité de marbre les qualités que l'Athénien rêve pour l'humanité vraie, c'est-à-dire la force, la grâce, l'harmonie souple et vivante ! Et ce mouvement se poursuit sans interruption, avec une régularité parfaite, depuis ces débuts encore hésitants, jusqu'à Praxitèle et à Lysippe en passant par Phidias.

*
* *

Je reviens à la littérature, pour vous signaler encore, au moins d'un mot, deux formes capitales de l'activité athénienne.

C'est d'abord la tentative si hardie et si heureuse faite par quelques grands esprits du v^e^ siècle pour porter l'idée de la loi du domaine des sciences physiques, où les Ioniens l'avaient fait pénétrer, dans celui des sciences politiques et morales.

C'est vraiment un grand spectacle que de voir, au v^e^ siècle, un Thucydide porter dans l'étude si complexe et si difficile des faits politiques qui constituent la vie des cités ou la matière de l'histoire, la préoccupation qui avait inspiré les physiciens d'Ionie, à savoir celle de la régularité, de la loi nécessaire, en vertu de laquelle, un fait étant donné, tel autre fait doit suivre. Thucydide, par une intuition de génie, se persuade que l'histoire doit être une science méthodique, et non une œuvre de simple curiosité ; mais que, pour en faire une science, l'historien doit lui donner, par une critique rigoureuse des témoignages et par un enchaînement intelligent des faits, une solidité inébranlable ; et ce qu'il avait conçu avec cette force de pensée, il l'a exécuté de telle sorte qu'il n'y a pas dans l'antiquité d'historien qui puisse lui être comparé, et que tous les modernes sont plus ou moins ses disciples, même à leur insu.

Que fait Socrate en même temps ? Précisément une tentative du même genre dans le domaine de la morale. Ce qu'il veut faire, c'est de soumettre l'étude des phénomènes du monde moral proprement dit, la recherche du bien et du mal, l'étude de la vertu et du vice, à une méthode rigoureuse et scientifique : la dialectique.

En sorte que l'un et l'autre, ces deux grands Athéniens : Thuycydide et Socrate, sont représentatifs

au suprême degré de l'esprit de leur cité, en ce sens que la rigueur scientifique, désirée plutôt que réalisée par les Ioniens dans le monde physique, ils la transportent eux, Athéniens, dans le domaine des choses politiques et morales.

Enfin, la dernière grande forme littéraire où Athènes se montre avec éclat, c'est l'éloquence.

L'éloquence, c'est la vie même d'Athènes, elle est toute puissante dans la cité, elle gouverne par la tribune. Elle a fait quelquefois bien du mal, ce n'est pas contestable, elle a eu bien des torts; mais que de grandes choses aussi elle a faites à Athènes, et comme elle porte la marque des grandes qualités de l'esprit athénien !

D'abord, il ne faut pas croire, parce que les orateurs étaient souvent d'une moralité médiocre, que leur éloquence fût nécessairement aussi de moralité insuffisante. Un orateur athénien, pour plaire à son public, est obligé, même quand il est un malhonnête homme, de faire semblant d'être honnête homme; dans tous les cas, il fait l'éducation de ce peuple auquel il s'adresse; car il ne peut jamais, et il n'ose jamais, lui parler que du respect de la loi, de l'intérêt public, des grandes idées morales qui font la force des cités et qui sont indispensables à leur vie politique et sociale. Voilà ce qui remplit l'éloquence athénienne. Et quand véritablement cela exprime la pensée de celui qui parle, lorsque l'accent de sincérité est absolument évident, cela produit alors la plus haute éloquence qui fut jamais : l'éloquence de Démosthènes.

* * *

Je termine ces observations, que je n'ai pu rendre plus courtes, par de très brèves réflexions.

Athènes, comme toutes les cités, comme tous les gouvernements, a péri par ses fautes. Il ne faut pas en faire un reproche trop grave à la démocratie athénienne; car toutes les aristocraties, toutes les monarchies, ont péri exactement de la même façon.

Athènes a commis de grandes erreurs, et elle a péri par l'exagération de ses qualités devenues des défauts. L'individualisme, à un certain moment, est devenu égoïsme, le goût des belles paroles a dispensé de l'action féconde.

Donc Athènes a péri par ses défauts, comme toutes les cités et tous les gouvernements dont l'histoire nous donne le spectacle. Les hommes sont toujours des hommes, c'est-à-dire des êtres imparfaits, quelle que soit la forme de gouvernement qu'ils adoptent. Retenons donc d'abord de l'exemple d'Athènes, cette leçon pratique, toujours utile à méditer, qu'il ne faut pas fermer les yeux sur nos propres défauts, et refuser de voir les dangers auxquels certaines exagérations de nos qualités mêmes peuvent nous conduire. Mais n'oublions pas non plus que de ces maximes qui ont inspiré Athènes, si l'on élimine, comme on doit toujours le faire, les excès et les imprudences, il reste d'admirables principes de développement et de progrès. Il reste cette idée que la liberté générale fondée sur la liberté des individus, sur le progrès de la raison, sur le souci du bien public, est une source de bonheur et de force pour une cité, et qu'une civilisation qui s'inspire de ces maximes brille d'un éclat incomparable. Ce qu'on peut dire sans superstition et sans exagération, c'est qu'en somme, les cent-cinquante années qu'a vécues Athènes entre le moment de l'expulsion des Pisistratides et la bataille de Chéronée, où elle perd son indépendance, ces cent cinquante années, malgré les mauvaises habitudes qui règnent en général dans la politique grecque, sont parmi les plus pacifiques à l'intérieur et les plus glorieuses que jamais aucune cité antique ait vécues. Et à coup sûr, par l'éclat des arts, par la grandeur des idées et des sentiments, c'est là une des époques les plus belles, les plus vraiment humaines dont l'histoire nous présente le spectacle.

ALFRED CROISET,
de l'Institut.



## LE PARTI CATHOLIQUE EN BELGIQUE

I. — SA PSYCHOLOGIE ET SES CHEFS.

L'extraordinaire essor économique de la nation belge, qui célèbre en ce moment son 75e anniversaire, a, tout à coup, ces dernières années, attiré l'attention de l'Europe sur ce petit pays qui, après avoir longtemps servi de champ de bataille aux puissances, avait eu enfin dans le siècle qui vient de finir, le bonheur de se faire ignorer.

En un laps de temps relativement très court, cette terre de petite industrie, de petits métiers, de petite culture, s'est couverte d'usines, a su concentrer dans des mains hardies des capitaux assez puissants pour prendre rang dans les grandes affaires internationales qui absorbent aujourd'hui le meilleur de l'effort européen. Cette transformation a provoqué, dans ce pays à la fois très vieux et très neuf, des phénomènes sociaux et politiques d'autant plus curieux qu'ils apparaissent comme des symptômes très nets et très précis d'une évolution générale en Occident. Plus clairement qu'en aucun autre lieu, on voit aujourd'hui se constituer sur le territoire belge des partis économiques, sous la dénomination des anciens partis de doctrine, transformation qui s'opérera peu à peu dans toute l'Europe, parce que

telle est la nécessité de l'âge industriel et commercial où nous sommes. C'est ce qui donne un intérêt général à la psychologie politique de la Belgique.

Cette évolution est d'autant plus notable que c'est sous l'empire et uniquement à cause de cette prospérité économique que ces deux peuples de bonne race occidentale, mais très différents par le caractère et la langue — flamand et wallon — ont pu se constituer en une petite patrie, qui a aujourd'hui soixante-quinze ans d'existence officielle, mais qui n'a pris conscience d'elle-même que depuis quelques années.

Comme si la prospérité des provinces belges avait été dans les volontés du Destin, ou, pour parler un langage plus moderne, dans les nécessités de l'économie européenne, il s'est trouvé jusqu'à présent que le jeune État a toujours été gouverné par le parti dont le système politique, l'intérêt ou la sensibilité pouvaient le plus utilement le servir, ainsi que je le montrais, il y a quelques mois, dans un article paru ici même. Après les premiers tâtonnements qui suivirent la Révolution de 1830, et quand les ministères mixtes du début eurent accompli la première tâche d'organisation et de remise en ordre qui leur incombait, la direction du pays appartint en fait aux libéraux, parce que les libéraux, étatistes et jacobins, en politique du moins, apportaient la seule formule propre à ordonner les forces disparates et contradictoires d'un pays où les intérêts locaux avaient été jusque là tout puissants, parce que, d'autre part, en matière économique, la doctrine manchestérienne qu'ils défendaient pouvait seule permettre le développement d'une industrie qui naissait et qu'il importait d'autant plus de favoriser que la classe possédante en Belgique était particulièrement timide et ménagère de ses capitaux. Quelles que soient ses préférences politiques, un homme impartial doit reconnaître aujourd'hui la grandeur et la fécondité de l'œuvre accomplie par les grands ministres libéraux, les Rogier, les Frère-Orban, les Bara. C'est à eux, c'est à leur parti que la patrie dût d'abord d'être confirmée et affermie. Mais quand la domination de ce parti fut sur le point de devenir tyrannique, quand, par sa résistance obstinée à l'extension du droit de vote et à toute espèce de législation ouvrière, le libéralisme belge en une décadence passagère se fut affirmé comme un parti de classe, maladroitement hostile au développement fatal de la démocratie, la direction de l'État revint à ceux qui possédaient en réalité la puissance du nombre et qui commençaient enfin d'acquérir l'aptitude au pouvoir politique. De 1875 à 1884, en effet, le parti catholique a accompli dans son sein une transformation qui, non seulement a rendu possible sa domination parlementaire, mais l'a même affermie de telle sorte que, depuis vingt et un ans, aucun effort, aucune coalition, n'a pu prévaloir contre elle. C'est à ce moment que s'est constituée la psychologie qui détermine et gouverne encore aujourd'hui les catholiques belges et le ministère.

Le parti catholique a, dans le pays, de profondes racines ; la religion romaine, définitivement affermie au XVI^e siècle par la guerre et la persécution, a exercé, dans les Pays-Bas méridionaux, une action d'autant plus forte que la rude main de Philippe II avait ruiné pour deux cents ans tout l'effort intellectuel, jadis brillant, de la race. Dans aucun pays de l'Europe, la propagande philosophique du XVIII^e siècle n'a été moins opérante ; elle n'a jamais dépassé les portes du château de quelques grands seigneurs à moitié parisiens et c'est la population presque entière qui, en 1787, se souleva contre les édits libéraux de Joseph II, parce qu'ils ruinaient les privilèges du clergé et le régime composite et suranné des libertés corporatives. Mieux encore, en 1814, l'Assemblée des notables belges réunis par le Roi de Hollande, que le Congrès de Vienne leur avait donné pour souverain, repoussait la loi fondamentale qui leur était proposée, pour l'unique raison qu'elle proclamait la liberté de conscience et l'égalité religieuse. Certes, le régime français et les idées jacobines, qu'il avait apportées dans les cartons de ses fonctionnaires et les fourgons de ses armées, avaient laissé quelque trace, mais les populations citadines en avaient seules été touchées — c'est l'origine du parti libéral — et, le drapeau tricolore disparu, le clergé national avait immédiatement repris toute sa puissance. Or, cette longue et solide domination des consciences avait figé le parti catholique belge dans un respect étroit des formules du passé. Les tendances libérales qui se manifestèrent chez quelques-uns de ses membres, aux environs de 1830, furent vite réprimées et il se maintint dans l'immobilisme le plus aveugle. Jusqu'à 1875 environ, les catholiques belges demeurèrent obstinément fidèles aux doctrines du Syllabus et, gouvernés par une psychologie de curé de campagne, se confinèrent dans une vaine défense des libertés locales, incompatibles avec les nécessités d'un État moderne. S'en tenir à cette politique rétrograde, que le bon sens de la bourgeoisie belge avait déjà condamnée, c'était s'interdire l'accès du pouvoir. C'est ce que comprit la génération catholique de 1880. Par une révolution intestine qui n'alla pas sans lutte, les hommes qui triomphèrent en 1884, détruisirent au sein de leurs associations l'influence, jusque là prépondérante, des vénérables fanatiques qui voulaient maintenir intégralement le dogmatisme ultramontain. Ils firent une adhésion franche et complète à la constitution, que leurs prédécesseurs n'avaient jamais considérée que comme un mal pro-

visoire, compromis temporaire fait avec les libertins, dont l'assistance avait été nécessaire pour secouer la domination des Hollandais hérétiques. Ils renoncèrent, en apparence du moins, à l'idéal théocratique qu'ils avaient étalé jusque-là, et surent ainsi grouper autour d'eux tous les éléments conservateurs qu'avaient indisposés l'intransigeance libérale et les dépenses auxquelles la réforme scolaire — dont l'opportunité échappait à ce peuple utilitaire — avait entraîné le cabinet Frère-Orban. En même temps que les fautes libérales, c'est cette évolution féconde qui fut la cause première de la victoire des catholiques ; d'autres raisons ont permis leur long séjour au pouvoir.

Ce sont d'abord leurs œuvres sociales.

Il semble, au premier abord, que ce soit à la lueur des incendies de 1886 et au bruit de l'émeute ouvrière un instant triomphante que le gouvernement belge se soit préoccupé d'une intervention législative en faveur des ouvriers. Depuis cette époque, en effet, la Belgique, entrant assez résolument dans la voie de l'interventionnisme, s'est dotée de tout un arsenal de lois industrielles et de lois protectrices du travail. Mais, à bien examiner ces diverses mesures, on reconnait qu'il est injuste d'en reporter le mérite sur un seul parti Plusieurs des initiatives que le gouvernement catholique devait mener à bonne fin furent prises à l'origine par des ministres libéraux ; de plus, cette législation incomplète et boiteuse, comme toutes les mesures démocratiques arrachées à des majorités conservatrices, n'est que la manifestation fragmentaire, et souvent incohérente, d'une poussée irrésistible qui s'est manifestée impérieusement dans le catholicisme, comme tous les grands courants sociaux de l'histoire, mais qui, en somme, ne fut ni conditionnée ni dirigée par lui.

Dès avant 1884, il y avait dans le catholicisme belge une tendance démocratique à qui l'on doit une œuvre ou plutôt des œuvres sociales indépendantes de l'appareil législatif, et fort antérieures en date.

A bien examiner, dit M. Wilmotte, c'est cet appareil qui pèsera le moins dans la balance lorsqu'on dressera le bilan des occupants actuels du pouvoir en Belgique. Ce qui comptera, « ce seront les œuvres, c'est-à-dire ce qui exige le concours de tous, ce qui mobilise les milices entières du clergé, depuis les plus humbles desservants jusqu'aux hauts prélats, ce qui occupe les loisirs dominicaux des gens riches et des simples bourgeois, des grandes dames et aussi des jeunes gens échappés du collège et groupés en *Sodalités*, en cercles de propagande ou de philanthropie, ce qui lie déjà d'un lien très fort les collégiens et jusqu'aux petits écoliers assis sur les bancs, et subissant la férule à la ville comme à la campagne. »

Oui, ce fut l'honneur et la suprême habileté des catholiques d'avoir su s'intéresser, au moment voulu, à des souffrances ouvrières que l'individualisme libéral continuait d'ignorer. Certes, le souci scrupuleux du bien public, un incontestable instinct de justice, avaient provoqué de la part du gouvernement libéral antérieur des initiatives démocratiques qui ont été fécondes. Mais jamais le petit peuple des villes et des campagnes n'avait trouvé auprès des libéraux l'appui paternel et constant que lui offraient les cercles catholiques. Jamais aussi la puissance de l'association ne fut peut-être mieux appliquée que par ceux-ci à des fins politiques. Par de lents et patients efforts, tout le pays se trouva pris dans le réseau d'une propagande incessante, qui saisit le paysan et l'ouvrier dès l'enfance, le retint par les mille liens de l'intérêt, de la crainte, et même de l'agrément. Dès la petite classe, des mutualités enfantines, patronnées par le curé, font entrer le futur électeur dans les cadres du corporatisme clérical ; des écoles ménagères, les écoles Saint-Luc (écoles d'architecture et d'art appliqué), mille institutions d'enseignement dirigées par des religieux, le préparent à l'exercice d'une profession où il continuera d'être maintenu en tutelle, mais aussi d'être protégé. Jamais la sollicitude catholique ne le quitte. Bien au contraire, elle l'enserre, le couve et le poursuit. Dès que l'on aperçoit la dangereuse expansion des coopératives socialistes, les coopératives catholiques se fondent et leur font opposition. Et comme, dans certains centres urbains, la bataille est déjà perdue, le groupement socialiste ayant enregimenté la masse ouvrière, c'est vers la campagne surtout que les œuvres catholiques portent leur effort. Partout des syndicats d'élevage, de laiterie, de distillerie, sont formés, offrant au fermier, au petit propriétaire les avantages d'une manutention moins rude, d'un achat moins coûteux des matières premières, d'un écoulement plus facile des produits. Ajoutez à cela les caisses agricoles qui, depuis 1892, assurent aux campagnards le crédit et les comptoirs agricoles, les syndicats d'ouvriers chrétiens, les unions professionnelles de toutes sortes. Et partout, dans toutes ces œuvres, s'aperçoit l'influence, occulte ou avouée, du curé : il est président, secrétaire, propagandiste, organisateur. Suivant le Père Vermeersch, le clergé, en dix ans, a fondé 400 gildes agricoles, groupant 24.000 chefs de famille. Le *Boerenbond* (fédération de ces gildes agraires) a fourni, en 1898, 12.717.165 kilogrammes d'engrais, pour une valeur de 657.989 francs, et 6.154.738 kilogrammes de nourriture destinée aux bestiaux, pour une valeur de 857.583 francs. Il se charge au rabais des assurances contre l'incendie, la mortalité du bétail, etc. ; enfin, il pèse sur le législateur qu'il force au protectionnisme et empêche

de voter les mesures spéciales contraires à ses intérêts. Voilà la réserve profonde, la force intime du parti catholique, voilà ce qui lui procure le noyau de ses électeurs. Que peuvent, auprès de ceux que de telles forces attachent à un parti, les discours sur les bienfaits de l'instruction, les incompatibilités du dogme et de la science, et les dangers du gouvernement clérical. Aussi bien, quelle qu'en soit l'imperfection, les lois sociales du gouvernement catholique ont leurs mérites. Au point de vue du parti, elles ont eu du moins celui d'apaiser quelques-unes des revendications ouvrières les plus pressantes, tandis que leur origine et un certain esprit conservateur qu'on y distinguait rassuraient les timidités de la classe moyenne.

Ceci aussi est important. Quelques vigoureuses réserves que le parti catholique ait pu se procurer dans les campagnes, il n'aurait pu se maintenir en effet, s'il n'avait su se ménager l'appui de la haute bourgeoisie, véritable directrice de la politique des États dans la courbe actuelle de la civilisation. Or, la classe industrielle et financière en Belgique appartient en grande partie à l'opinion libérale, à laquelle l'attachent les services rendus à l'industrie par le libéralisme, autant que les besoins de la lutte contre un interventionnisme où les usiniers ne veulent voir d'ordinaire que des entraves vexatoires à la libre expansion de leurs entreprises. Malheureusement, au lendemain des grèves de 1886, le libéralisme paraissait inopérant comme formule gouvernementale, et le ministère catholique semblait seul capable d'assurer aux gens d'affaires l'ordre et la sécurité qu'ils considéraient comme le premier des biens. Les griefs, que les catholiques avaient apportés au pouvoir en 1884, étaient tous ou presque tous d'ordre intellectuel. Les libéraux avaient voulu décléricaliser le pays en laïcisant l'école. La première satisfaction que les catholiques réclamaient, c'était donc la destruction de l'œuvre scolaire du cabinet Frère-Orban. Or, qu'importe l'école à la classe mercantile? Le ministère catholique lui offrait la paix, l'ordre et la protection sociale, pourvu qu'on lui laissât la latitude de favoriser l'enseignement congréganiste aux dépens de l'enseignement officiel, et de catholiciser autant que possible celui-ci : elle ne fit pas difficulté d'y consentir, et le parti des affaires, qui constituait son état-major, soutint de sa force occulte et formidable un gouvernement qui lui paraissait hostile en principe, mais qui, en réalité, ne demandait pas mieux que de s'allier avec lui.

Des œuvres ouvrières apportant au peuple, sous le couvert de la charité chrétienne, quelques-uns des adoucissements que le socialisme réclame pour lui, de puissantes réserves électorales dans les campagnes, une alliance plus ou moins avouée avec le parti de la finance, telles ont été les grandes forces du parti catholique, forces considérables, mais dangereuses. En politique, un mouvement commencé ne s'arrête pas, et les dogmatiques intransigeants ont raison, à certain point de vue, car les conséquences de toute transaction avec ce que les religieux appellent l'esprit du siècle, sont incalculables. La victoire catholique, que des transactions avaient permise, ne devait pas tarder à altérer l'intégrité doctrinale du parti. Il s'était maintenu au pouvoir, grâce à l'appui de cette classe possédante, dont le bon sens vulgaire et solide craint toute action politique décidée, par ce qu'il y voit une cause de trouble nuisant aux affaires : il devait devenir le prisonnier de cette classe, et les modérés, les opportunistes, ceux qui rêvaient confusément de constituer un centre droit, ceux pour qui le catholicisme n'est qu'une enseigne, devaient prendre le pas dans la direction du gouvernement sur les hommes de principe. Et cette tendance, qui devait s'accentuer à mesure que le parti catholique s'affermissait au pouvoir, était si vraiment inévitable que les hommes qui représentent l'ancienne doctrine, les purs conservateurs qui se groupent aujourd'hui autour de M. Woeste, se voient forcés d'admettre ce régime de transactions opportunistes et ce gouvernement d'affaires. Leur rôle se borne à aiguiller au mieux des intérêts religieux la politique réaliste à laquelle ils sont condamnés.

Ces diverses tendances psychologiques et politiques du parti catholique sont assez exactement représentées par quelques leaders, dont je vais essayer de découper la silhouette.

Le meilleur représentant de la tendance dogmatique et fanatique est assurément M. Woeste.

### M. Woeste

M. Woeste est le véritable chef du parti catholique. Le caractère irréprochable de sa carrière, le soin qu'il eut toujours de se tenir à l'écart de toute compromission financière, la noble unité de sa vie et la raideur de son attitude font que c'est à lui que revient toujours l'honneur périlleux de donner au parti la formule de doctrine, chaque fois que l'exige l'accident politique.

Appartenant à la Chambre des représentants depuis 1874, c'est le plus savant et le plus expert des parlementaires. Il n'a guère eu l'occasion de déployer dans l'attaque ses qualités de combativité oratoire, mais dans la défense, dans le gouvernement de la majorité, il a montré des ressources de manœuvrier parlementaire vraiment incomparables. Nul n'est plus apte que lui à opposer des raisons de procédure à un débat embarrassant; nul ne sait mieux manier la question préalable.

Son éloquence, — éloquence d'avocat, — s'adapte merveilleusement à une telle tactique. La phrase toujours élégante et correcte, même dans la chaleur de la colère, est grise, terne et sans images, mais l'ordonnance du discours est toujours parfaite, l'argumentation serrée et solide, la dialectique résolument éristique sous les apparences de la bonne foi. C'est donc plutôt un orateur disert que vraiment éloquent : il peut convaincre, il n'émeut jamais. La voix est sèche, nette et coupante, une voix de magister et d'accusateur public : avec des grincements rudes et déplaisants, mais si impérieuse et volontaire qu'elle en impose même à ceux de ses adversaires que la méfiance plébéienne ferme à toute argumentation. Le geste, dominateur et péremptoire, complète le personnage qui est de ceux dont on subit le prestige sans l'accepter. Dans le parti catholique, ce prestige est si fort que, simple député —, en 1884 il n'est resté ministre que quelques mois, son intransigeance l'ayant rendu impossible — il exerce dans le gouvernement un rôle prépondérant, et oblige moralement les ministres à ne prendre aucune décision importante sans son aveu. Or, de tous les leaders catholiques de l'heure présente, M. Woeste est, avec M. Vandenpeereboom, — l'ancien ministre des chemins de fer qui, aujourd'hui, a pris sa retraite au Sénat, — celui qui se rapproche le plus des ultramontains de la vieille race. Profondément religieux, sinon dévot, catholique d'autant plus ardent qu'il appartient à une famille de convertis, c'est par devoir autant que par goût de la puissance qu'il veut jouer un rôle dans la conduite de sa nation. Son ambition n'est point mesquine; il ne recherche pas de portefeuille et se satisfait pleinement du pouvoir occulte qu'il exerce, convaincu qu'il ne s'en sert que pour la plus grande gloire de Dieu. Réactionnaire type, il considère la religion, non seulement comme la source unique de toute vérité, mais aussi comme le seul frein qui puisse contenir la bête humaine, si abjecte et si vile, que seule un regard du Seigneur peut la tirer de la fange. Fanatique puissant et convaincu, il est de ceux qui vont jusqu'au bout de leurs doctrines, et, dans le fond de leurs cœurs, regrettent que le bras séculier ne donne plus à la croyance la sanction de la force. Et cependant, M. Woeste fut parmi ceux qui réalisèrent l'évolution constitutionnelle du cléricalisme belge, et adhérèrent sans arrière pensée à des libertés que la pure doctrine condamnait. C'est que son catholicisme forcené n'a rien de mystique. Dans la religion romaine, il y a deux aspects : d'une part, un effort pour assurer à l'homme un motif de vivre et une possibilité de bonheur ou d'espoir ; de l'autre, une tentative de mettre de l'ordre, et un certain ordre, dans le monde présent. De ces deux buts, celui auquel se consacre l'esprit austère de M. Woeste, c'est le but social ; il est dévot, mais pour employer le jargon religieux, c'est plutôt un homme « d'œuvres » qu'un homme de prière. Il a pris pour rôle d'ordonner les éléments au milieu desquels il se trouve placé, afin de faire triompher l'Église ; or, son esprit lucide, habitué aux dures réalités de la chicane, a compris les nécessités des temps nouveaux ; il a vu dans l'Europe entière le triomphe du marchand, et, fidèle en cela à l'esprit séculaire de l'Église catholique, il s'est résigné à pactiser avec les vainqueurs, puisqu'il a pénétré l'impossibilité de les détruire. Par goût, par instinct, par scrupule, il serait l'ennemi du gouvernement mercantile, il a eu longtemps la haine et le mépris inné des financiers, des usuriers, des gens d'affaires irréligieux qui dirigent aujourd'hui son pays. Mais il a connu qu'à l'heure présente, la lutte contre ces triomphateurs serait vaine et que le seul moyen que le prêtre catholique, dont il est le serviteur, ait de garder la direction et la domination de la société, c'est de leur prêter son appui, afin de les gouverner, comme il a gouverné les soldats et les agriculteurs qui réalisèrent autrefois la plus grande force sociale. Il a compris que, dans un pays qui doit sa cohésion, son existence même à la prospérité matérielle dont la classe mercantile a été l'artisan, il n'est pas possible d'enrayer le développement de cette classe, mais seulement de la diriger... peut-être. C'est pourquoi il ne marchande pas son appui aux politiciens de finance qui, acceptant l'occulte autorité du roi-marchand Leopold II, ont pour raison suprême l'expansion des grandes affaires. Et peut-être, dans le dégoût qu'en son for intérieur il ressent pour une telle politique, y a-t-il la raison profonde du dédain qu'il marque pour les portefeuilles ministériels. Il estime que le meilleur rôle qu'il puisse jouer dans l'intérêt de son parti, c'est d'empêcher que les hommes d'argent, qui le représentent actuellement au pouvoir et qui peuvent seuls le représenter, n'aillent trop loin. L'essentiel de son effort consiste à tenir la balance entre l'irréalisable idéal d'une politique catholique ultramontaine et fanatique, et l'opportunisme nécessaire d'une politique d'affaires. Rôle difficile, qui nécessite une volonté constante, un tact parfait et un maniement des hommes que M. Woeste, il faut le reconnaître, a généralement montrés jusqu'ici. Mais une telle attitude ne peut être que temporaire. Quels que soient la puissance, le talent et la volonté d'un homme, il ne peut sans danger, tout au long d'une carrière, remplir le rôle de frein. Un moment vient où la force acquise et le courant naturel des choses entraîne, la machine et emportent tout.

C'est là ce que M. Woeste n'a pas compris ou n'a pas osé comprendre. Son rival dans la direction du

parti conservateur belge, M. Beernaert, ne l'a pas compris davantage ou s'il l'a compris, car nul plus que lui n'a la pénétration vive et nette des réalités, il a haussé les épaules en bon sceptique qu'il est, se disant qu'à chaque jour suffit sa peine, et que ses successeurs imagineront bien le moyen de s'en tirer.

M. Auguste Beernaert

La personnalité de M. Beernaert fait avec celle de M. Woeste le plus piquant et le plus singulier des contrastes, à ce point que, pour préciser leur silhouette sur l'écran de notre lanterne magique, je ne pourrais mieux faire que d'écrire un parallèle. Si l'un a été, et est demeuré, le fanatisme et le dogmatisme de son parti, l'autre en a été longtemps l'opportunisme. Si l'un est le représentant politique du clergé catholique, idéaliste par définition, l'autre, avant tout, fut l'homme des gens d'affaires. Si l'un, satisfait d'un pouvoir occulte et formidable, fit toujours profession de dédaigner les portefeuilles et ne fut ministre que quelques mois, l'autre se montra plus avide encore des signes extérieurs de la puissance que de la puissance elle-même. Ministre pendant quinze ans, il désira et obtint tous les honneurs officiels que peut octroyer la monarchie belge. Le premier est un dévot devenu politicien par devoir, le second est un politicien devenu dévot par nécessité.

Sans aller, comme on l'a fait, jusqu'à douter de la sincérité de ses convictions intimes, on reconnaîtra en effet dans un Beernaert un de ces catholiques aimables pour qui le problème religieux est sans angoisse, qui se contentent de considérer comme des thèses ce que d'autres considèrent comme des hypothèses et vivent en parfaite intelligence avec des mécréants dont les dévots ne souffrent la compagnie que lorsqu'ils y sont contraints. Ce sont là les plus tolérants des hommes.

Jurisconsulte avisé et savant, grand avocat d'affaires, la pratique des intérêts et des plaideurs, autant que les tendances naturelles de son esprit avaient donné à ce parlementaire brillant le scepticisme nécessaire à la tâche de faire accepter à un parti victorieux une modération qui, seule, devait lui permettre de se perpétuer au pouvoir. Il lui rendit ainsi un inestimable service. Au lendemain de 1884, une politique vraiment réactionnaire aurait exaspéré les grandes villes libérales, et jeté le pays dans une agitation dont il ne voulait à aucun prix, et dont il n'eut pas manqué de rendre responsables le cabinet et la majorité parlementaire. Pour durer, il fallait se contenter de satisfaire les griefs intellectuels des catholiques, en détruisant l'œuvre scolaire des libéraux. La crise de 1886 ayant révélé un douloureux malaise social, inévitable rançon du brusque développement industriel, il fallait museler ou satisfaire l'opposition révolutionnaire et rassurer la bourgeoisie; il fallait, enfin et surtout, permettre au grand capitalisme industriel et financier de se développer selon ses moyens. Rien ne convenait mieux à une telle situation que la politique de demi-mesure que pratiqua M. Beernaert tant qu'il fut ministre. Attendant toujours jusqu'au dernier moment pour concéder les réformes démocratiques que le pays réclamait, mais les concédant toujours assez à temps pour ne pas être entraîné par elle, il sut diriger le cabinet catholique au milieu de bien des orages, et lorsqu'il succomba pour avoir proposé la représentation proportionnelle que le Parlement devait reprendre peu après, il emporta dans sa retraite la réputation du seul véritable homme d'État qu'ait eu son parti.

Et, en effet, n'avait-il pas merveilleusement rempli le rôle du véritable homme d'État... parlementaire, qui est d'ordonner au mieux des intérêts de son parti, et, secondairement, de la nation, les éléments dont il dispose?

On ne peut, au surplus, lui dénier une rare et précieuse clairvoyance. Alors qu'au sein même du parti catholique on envisageait avec une extrême timidité les projets coloniaux de Léopold II, il eut la hardiesse heureuse de les défendre et de s'y dévouer comme s'il eut deviné que cette première participation aux affaires internationales allait en attirer d'autres dont le tout-puissant capitalisme belge devait tirer grand profit. Il sut mettre en œuvre à propos les ressources de sa diplomatie parlementaire pour faire accepter les emprunts que la Belgique consentit à l'État du Congo, et ce fut lui qui communiqua au pays en 1890, le testament politique par lequel Léopold II déclarait « léguer et transmettre à la Belgique tous ses droits souverains sur l'État indépendant du Congo ».

On sait que cette générosité royale fut assez mal accueillie par beaucoup d'hommes politiques, qui craignaient de voir leur pays entraîné dans de périlleuses aventures coloniales ; ils trouvèrent d'autant plus d'échos que la publication de ce testament fut promptement suivie d'une nouvelle demande d'emprunt. M. Beernaert tint bon, et l'évènement, jusqu'à présent, lui a donné raison. Il est assez vain de chercher à prédire la situation qui se présentera lors de la mort du Roi, ou dans l'éventualité de compétitions internationales dont le Congo serait l'objet ; il faut reconnaître que la plupart des entreprises congolaises ont été d'un bon rendement financier, et que l'impulsion qu'elles ont donné au monde industriel et commercial belge a été singulièrement féconde.

Toute l'attitude de M. Beernaert dans la question

coloniale fut évidemment inspirée par le désir de complaire au Roi et à la formidable puissance financière que le Roi représente. Cependant il gardait dans cette politique une certaine préoccupation nationale, un souci des intérêts futurs de la Belgique que n'a jamais montrés le gouvernement actuel, plus complaisant aux volontés royales, plus exclusivement financier, et par conséquent plus insoucieux de l'avenir. Il protesta quand M. de Smet de Naeyer, devenu premier ministre, demanda aux Chambres, sur l'évidente injonction du Souverain, de voter un projet ainsi conçu :

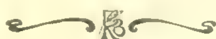
« Voulant conserver la faculté qu'elle tient du roi souverain d'annexer l'Etat indépendant du Congo, la Belgique renonce, quant à présent, au remboursement des sommes prêtées au dit État... ainsi qu'à la débition des intérêts sur les mêmes sommes. Les obligations financières contractées par l'État indépendant du Congo, à raison des actes précités, ne reprendraient leur cours que dans le cas, et à partir du moment, où la Belgique renoncerait à la faculté d'annexion susvisée. »

Par là l'Etat indépendant reprenait sa liberté, qu'il avait en partie aliénée à la suite des prêts consentis et du patronage belge accordé à plusieurs reprises; en revanche la Belgique restait liée par les conventions passées et par les liens commerciaux qui s'étaient formés.

C'est ce que démontra M. Beernaert, et sa thèse fut appuyée par la majeure partie du monde colonial belge. L'ancien ministre proposa la reprise pure et simple dans le délai de deux années, solution qui eut peut-être été admise sans l'intervention directe du Roi. On peut soupçonner dans l'attitude de M. Beernaert, pour peu qu'on y mette de la malveillance, la sourde rancune d'un homme qui a dû abandonner le premier rang dans la direction de son parti et dans les conseils de la nation. Qu'importe, si cette rancune a pu aiguiser à propos son patriotisme.

LOUIS DUMONT-WILDEN.

(*A suivre*).



## LA RENAISSANCE DE LA TRAGÉDIE : D'ORANGE A CHAMPIGNY

Lorsque les Félibres, en 1874, firent représenter au théâtre antique d'Orange *Galathée*, *le Châlet* et *Norma*, ils ne pensaient pas à Melpomène. En 1898, Mounet-Sully parut devant le fameux mur sous les traits d'Œdipe. De ce jour date la renaissance de la tragédie. La politique bruyante du Midi obtint la présence du Président de la République Félix Faure : c'était la consécration. On donna simultanément les vers de Leconte de Lisle d'après Eschyle et ceux de M. Gallet d'après les mirlitons. Puis, M. Paul Mariéton devint chorège et monta deux adaptations d'après Euripide de M. Rivollet, *Alceste* et *les Phéniciennes*, *l'Iphigénie* de Gluck avec M[me] Hatto, *Athalie* et *Horace*.

Pendant ce temps M. Castelbon de Beauxhotes essayait de faire de Béziers un Bayreuth avec M. Saint-Saëns pour Wagner. En dernier lieu, l'amphithéâtre de Nîmes vit la plus nombreuse assemblée qui ait été réunie depuis les temps athéniens. A Bussan, à Lamothe-Saint-Héraye, de très nobles tentatives furent conduites par les auteurs eux-mêmes : la station thermale de Cauterets s'augmenta d'une station dramatique. Enfin, le 23 juillet, à Champigny, à dix-sept minutes de la Bastille, on va inaugurer le théâtre antique de la nature. Une suite de pareilles manifestations mérite qu'on l'envisage sous ses divers aspects. Il y a une saison d'art estivale, désormais établie en France, et dont la florescence concomite avec le crépuscule de Bayreuth.

Ober-Ammergau, le plus ancien des théâtres de plein air en activité, fut découvert par des pèlerins wagnériens. Parsifal leur montra le chemin des montagnes de la Bavière. Comment un village de douze cents habitants fournit-il six cent quatre-vingt dix-sept interprètes? Je comprends qu'on trouve dans cette Dionysopolis les deux cent cinquante rôles muets, mais les autres? En outre, on n'emploie que les sujets irréprochables sous le rapport des mœurs! Je ne connais qu'un seul comédien au monde qui puisse tenter de représenter le Christ et ce n'est pas le cordonnier Joseph Mayer. Quoique le nombre des spectateurs (6.000) soit inférieur à celui d'Orange, on se demande comment on réunit parmi ces montagnards quatre cent quarante-sept diseurs de vers, alors que la France n'en possède pas sept capables d'une belle articulation! Au reste Nancy représente également *La Passion* et la race lorraine l'emporte en plasticité sur la bavaroise.

Quel est le principe du théâtre antique? Est-ce une disposition architectonique? Non, car Champigny et Cauterets ne sont que des clairières. Il importe peu que le mur de scène soit en pierres ou en décor, que les places s'élèvent en amphithéâtre ou s'étendent en parterre. Le caractère essentiel de ce spectacle est le plein air, que la lumière électrique brille comme à Nîmes, ou que l'on joue l'après-midi comme à Champigny.

Le ciel du bon Dieu comme plafond, l'air pur à pleins poumons pour l'acteur et pour le spectateur, voilà tout le secret du culte melpoménien. A Orange le figuier célèbre joue un rôle considérable, les coulisses sont faites de feuillages et les portants ha-

billés de même. La végétation constitue le décor idéal des fables antiques et le théâtre monumental n'a qu'un avantage d'acoustique, lorsqu'on veut réunir trente mille spectateurs.

Le titre de *Théâtre antique de la nature* est donc exact et M. Albert Darmont a résolu un problème d'une grande portée en démontrant qu'il suffit d'un site approprié pour égaler l'effet d'Orange.

Il a choisi, à Champigny-la-Bataille, un parc clos de mur. Une éminence taillée en trois scènes superposées lui a donné l'équivalent du mur et il a couronné la troisième scène d'un décor synthétique d'Acropole, de murs mycéniens. Le public se trouve ainsi dans une aire formée par de grands et vieux arbres tamisant le soleil et limitant le parcours de l'onde sonore. Dans le théâtre grec, le public s'étage sur vingt rangs de gradins concentriques, tandis que la scène ne s'élève qu'à 1 mètre et demi du sol. Cette disposition fait plonger le regard du spectateur et lui montre avec des raccourcis disgracieux, des acteurs singulièrement rapetissés. Pour obvier à cet effet, j'avais établi à Nîmes trois terrasses réunies par des rampes qui disposaient ma scène en verticalité : on jouait sur 19 mètres de hauteur et ainsi la véritable stature du comédien n'était plus appréciable. M. Albert Darmont qui tenait à Nîmes, et admirablement, le rôle d'Ourkam, a reproduit cette disposition de la triple scène en hauteur, qui permet, avec de beaux mouvements de figuration, des effets d'un grandiose imprévu et de véritables apothéoses.

Dans un théâtre ordinaire, Sémiramis, résolue à mourir après avoir exhalé sa rancœur, ne peut que sortir par la coulisse ; à Champigny, elle monte d'une scène à l'autre, jusqu'au plus haut, où elle se détache sur le vrai ciel ; et dès lors le mythe devient traduisible, et la colombe qui s'envole quand l'actrice disparaît semble vraisemblable. La réalité ambiante se combine avec la fable et la soutient devant l'imagination.

Les ouvrages qui réussirent en plein air tombent le plus souvent devant la rampe parisienne, même avec les meilleurs interprètes, tandis que des merveilles incomparables comme *Athalie* et *Phèdre* toujours acclamées à la Comédie-Française se sauvent à peine *sub Jove crudo*. Le problème vaut d'être résolu ; il appartient au métier dramatique. Les effets qu'on pourrait appeler de théâtre antique ne réussissent pas dans les salles fermées et de même les effets de rampe ordinaire avortent dans un cadre hypètre. Un acteur ne tire d'un rôle, comme un auteur d'un sujet, qu'un certain parti, hors duquel il ne peut rien d'autre, ni de plus. Entre l'art du plein air et celui de la salle close, il y a la différence de la fresque au tableau. En dehors de la composition du rôle, toute différente suivant qu'on procède par synthèse ou par analyse, par traits ou par nuances, il y a des conditions expressives très rigoureuses. L'articulation surtout obéit à une impérieuse loi de netteté et de lenteur fort gênante dans les passages violents : il faut que toute syllabe soit entendue de tous et que chaque geste soit décisif, c'est-à-dire complet en lui-même, sans incidences. Ces conditions remplies, on arrive à des résultats tels que les gens qui n'ont pas assisté à une belle séance de plein air ne comprennent pas l'enthousiasme et la permanence de cet enthousiasme chez les témoins de l'art *hypètre*.

Tout le monde sait que l'oxygène rallume les corps en ignition et les fait brûler avec flamme, tandis que l'acide carbonique ralentit la respiration, anesthésie et insensibilise les nerfs et le cerveau. Dans le spectacle de plein air, l'acteur excité par la positivité de l'atmosphère se donne incomparablement, il comprend mieux, il flambe ; et il flambe impunément parce qu'il baigne dans un air plein de force vivifiante. Le phénomène identique se produit chez l'assistant : on ne saurait croire à quel point la réceptivité est plus vive sur les gradins d'un amphithéâtre que dans les rangs d'un parterre.

Réunissez ces deux faits simultanés : exhaussement d'expression chez le comédien, augmentation de la sensibilité du public et vous comprendrez quel fanatisme les grands artistes, comme le commun public, éprouvent pour les représentations à l'antique. Chacun en sort avec une plus haute idée de soi, chacun s'estime plus intelligent qu'aux heures d'avant, chacun reçoit une affirmation imprévue de sa personnalité, chacun se complait davantage en son moi, depuis le protagoniste fier de son effort jusqu'au plus humble auditeur fier de sa compréhension : et tout cela ne relève pas de l'esthétique et du lyrisme, mais seulement de la chimie organique la plus usuelle.

Serait-ce rabaisser une question que d'en montrer le côté positif et même physiologique ? L'impression d'art dépend de circonstances matérielles qui concourent singulièrement aux mouvements de l'âme. D'où vient que *Sancta Lucia*, entendu un soir sur le grand canal de Venise, ne s'oublie jamais, non plus que la cantilène du Chamelier ? Ces airs, puérils musicalement, n'émeuvent que par l'évocation de Venise ou du désert. Un chat, les pattes allongées au seuil de Louqsor ou de Karnack, signifie toute autre chose qu'à la porte cochère d'une maison parisienne.

L'action esthétique se compose d'éléments illimités mais surtout de l'état physiologique du spectateur. Il n'est donc pas indifférent qu'il baigne dans l'oxygène ou dans l'acide carbonique, qu'il ait sur la tête un plafond lumineux ou le ciel véritable avec ses nuages et ses oiseaux.

Le théâtre de Champigny, consacré à la tragédie et au drame, commencera-t-il une renaissance de la scène ? La Comédie-Française l'inaugure : mais peut-être sera-t-il le berceau d'une troupe de Méiningens qui se consacrerait à la tragédie, purifierait le goût public et rendrait au peuple, sous une forme transcendantale, le mysticisme qu'il a perdu.

On ne saurait assez louer l'initiative de M. Darmont, surtout en ce moment où Euterpe, qui avait déjà Béziers comme apanage, vient d'enlever Orange à sa sœur Melpomène.

Les partisans, même sincères, d'une idée hésitent à en patronner la réalisation et opposent à l'effort un redoutable courant de scepticisme. C'est là une détestable conduite propre à paralyser les généreuses audaces. M. Darmont n'a pas connu ces affres ; les plus hauts, les plus unanimes encouragements lui sont venus, et tout de suite. Avec un cycle tragique, M. Darmont donnera un cycle historique : on répète déjà *la Jacquerie*, de M. Jean Malus et *Sang gaulois*, de De Wils, qui alterneront avec la *Médée*, de M. Mendès et la *Monna Vanna*, de M. Mæterlinck. Le public parisien ne connaît pas l'impression profonde du spectacle de plein air : ce sera pour beaucoup une révélation que de voir de nobles œuvres dans cette atmosphère plus pure que celles des théâtres antiques, car les arbres exhalent sous l'action solaire une quantité d'oxygène qui contrebalance celle absorbée par les assistants.

On se souvient du temps héroïque où Pasdeloup ouvrait la voie aux Colonne et aux Chevillard. Aujourd'hui l'éducation musicale du Parisien semble faite et la musique classique a pénétré parmi les masses. Il reste à lui donner une éducation théâtrale et M. Darmont, qui n'est pas seulement un très beau comédien, mais aussi un écrivain, apporte dans sa tentative un zèle que rien saurait arrêter. Il mérite certes le succès : la cause qu'il a prise en mains est si noble qu'elle intéresse l'homme d'état et le moraliste. Eschyle se vante dans Aristophane d'avoir formé les héros de l'indépendance. Le théâtre, à une époque où la bourgeoisie seule va à l'église, hérite d'une faculté enseignante et purificatrice. Que les dépravés se plaisent aux salacités et aux niaiseries, le peuple aime les grands sentiments, les grands mots, les grands gestes, et en cela, il est esthète. Il veut des héros pour défendre la faiblesse et châtier les méchants ; il veut entendre autre chose que les propos de l'atelier et voir d'autres attitudes que celles des coudes sur le zinc et en cela il est aristocrate. Le jour où il pourra choisir entre la tragédie et la gaudriole, il n'hésitera pas. Le théâtre antique de la nature lui rend un art qui a été inventé pour sa culture et, en matière de théâtre, il faut dire comme La Bruyère : « Je suis peuple. » Il y a mille façons de disserter et une seule de sentir. *Œdipe* ou *Antigone* offre bien moins de difficultés à l'entendement que *les Deux Gosses*, parce que le génie occupe toujours le plan synthétique où toutes les sensibilités atteignent d'elles-mêmes.

La fondation du théâtre de Champigny doit être envisagée comme une étape du socialisme d'art, plus pur que les autres socialismes entachés d'intérêts et de sectarisme. Celui-là se propose seulement de donner au plus grand nombre les émotions nobles, qui sèment au cœur d'une foule la graine invisible et magique, d'où sortira plus tard l'héroïsme aux frontières et les chefs-d'œuvre au foyer.

PÉLADAN.



## L'INCURABLE BONTÉ

Nos temps utilitaires stérilisent la race des êtres de dévouement et d'absolue bonté, tels tombent les derniers Peaux Rouges sous la marée déferlante des civilisations inexorables. Aussi, comme précieuse contribution aux futurs chercheurs de quelques vertus mortes, l'histoire de Prosper Blanchon mérite d'être contée.

Flaubert, — qui serait un prévoyant prophète, s'il n'était mieux encore, — prédisait, par l'organe de son Pécuchet, que, quelque vingt ans après lui, régnerait l'ère fatale du Pignouflisme ; mal qui gangrène jusqu'à des esprits d'élite, et dont le virus, sans antidote, ravage l'humanité moderne au moral, comme, au physique, la tuberculose et l'alcoolisme.

Le naïf Blanchon, ne croyait pas à l'ingratitude ambiante, n'en ayant jamais subi la contagion.

A vingt-cinq ans, il était entré comme rédacteur dans un ministère, sans protection aucune, simplement, à la suite d'un concours (fait digne d'être signalé pour sa rareté qui frise l'invraisemblance).

Dès l'abord, ses collègues le classèrent parmi ceux à qui il est inutile de nuire, parce qu'ils ne seront jamais redoutables, voués qu'ils sont à stagner pendant leur existence dans des fonctions modestes — rouages nécessaires, pourtant, à l'action normale et routinière de toute administration !

Modèle du bureaucrate, rond-de-cuir né, Prosper Blanchon, avait le respect des règlements. A neuf heures cinquante-cinq, il saluait le concierge du ministère, à neuf heures cinquante-sept, serrait la main de l'huissier ; et, avant le dernier coup de dix heures, écrivait de sa plus belle ronde : *Rapport du...*

De onze heures à midi, il lisait son journal, économisant du travail pour la journée. A midi, il allait s'installer dans un petit restaurant voisin, regagnait ensuite sa place à la minute prescrite, achevait sa

tâche quotidienne, puis reprenait jusqu'à cinq heures, la lecture de son journal, dont il avait, le matin, réservé les feuilletons.

Même précision dans sa vie privée. Il faisait en route ses emplettes, remontait chez lui, — un modeste cinquième de la rue du Bac, — cuisinait lui-même son dîner, puis se plongeait dans la lecture.

N'allez pas croire que Prosper Blanchon consacrait ses loisirs à la littérature contemporaine... Il n'aimait que les classiques, et, parmi eux encore, les seuls poètes dramatiques ; Racine, Corneille, Molière, étaient ses auteurs : il connaissait leurs œuvres par cœur. Aussi, transportait-il sa bibliothèque dans sa mémoire.

Dans la rue, il se récitait les pages aimées, comme on fredonne une chanson ; mais, chez lui, il s'en donnait à plein cœur, et d'une voix enthousiaste, déclamait les tirades de ses œuvres favorites.

Cette âme simple était hantée de héros, de reines, de confidentes ! Le cœur du bureaucrate battait à l'unisson du cœur de Chimène, de Phèdre, de Berénice, de Rodogune. Il s'égayait en compagnie des Scapin, Mascarille, Sganarelle.

La seule débauche de Prosper était la fréquentation de l'Odéon et de la Comédie Française... les soirs classiques — spectateur un peu ennuyeux du reste, pour ses voisins, à cause de la fâcheuse manie qu'il avait contractée d'accompagner le débit de l'acteur du texte évoqué dans sa mémoire et ronronnant inconsciemment sur ses lèvres. Aussi, quelle déception — presque douloureuse même — ressentait-il, lorsque l'interprète sautait le moindre passage d'une tirade !...

Blanchon n'admettait pas les coupures. L'une des deux rares audaces de sa vie fut d'adresser à l'administrateur de la Comédie-Française une lettre, — d'ailleurs anonyme — où il stigmatisait ces altérations du texte original de « honteuses mutilations » et de « sacrilège artistique », l'autre consista à envoyer à M. Sylvain une rarissime édition de *Tartuffe* achetée fort cher à la vente d'un banquier, qui, avant de prendre la fuite comme banqueroutier, s'était quelque peu payé le luxe d'être bibliophile pendant la brève durée de son existence d'honnête homme. M. Sylvain oublia de remercier.

Pendant dix ans, Prosper Blanchon mena ce train de vie, qui semblait l'assurer contre tout bouleversement moral. Mais soudain surgit la « troublante » sous un aspect, qui ne pouvait faire présager ses ravages.

Un matin, au pupitre voisin du sien, s'assit un nouveau rédacteur. Contrairement à Prosper Blanchon, le dernier arrivant devait son poste à de puissantes recommandations. Il avait nom Claude Massier, portait bien une tête brune aux yeux hardis, au teint mat, au front large ; et le sourire de sa bouche heureuse s'aiguisait de malice sous le double croc de sa soyeuse moustache.

— Monsieur Blanchon, avait dit le chef de bureau, je vous confie le soin de mettre au courant du service votre nouveau collègue.

Et Prosper, conscient de sa responsabilité, s'employa de tout son cœur à sa tâche.

Peines stériles !

Le nouveau venu, devant les efforts persistants de son persévérant collègue, lui déclara franchement.

— Vous perdez votre temps mon cher ! Jamais je ne pourrai m'assujettir à cette fastidieuse et ingrate besogne ; j'ai en tête d'autres occupations.

Prosper, ahuri de cette déclaration de principes, s'humilia en un intime examen de conscience. N'était-ce point de la faute du maître, si l'élève se refusait à l'initiation bureaucratique et n'en goûtait point la saveur ?

Mais Claude Massier rassura son professeur : sa paresse seule était coupable. Il remercia même Prosper de sa patiente constance, et, pour mieux lui témoigner qu'il reconnaissait ses amabilités à son égard, il le convia à dîner.

La chère délicate, les vins généreux se rehaussèrent encore, aux yeux de Blanchon, du cadre luxueux choisi par son amphytrion. Aussi, pour n'être pas en reste de politesse, Prosper offrit le théâtre à son ami et le mena droit à la Comédie-Française,

On donnait « Britannicus », et Sylvain y tenait pour la première fois le rôle de Néron. Ce fut pour Prosper une révélation ; mais pour Claude, ce fut une déception ; à peine avait-il pu entendre, énervé qu'il était par le murmure ininterrompu de son collègue.

A la sortie, Blanchon exultait.

Massier coupa court à son dithyrambe

— Vous pouvez avoir raison mon cher ; quant à moi je me réserve, je n'ai entendu du reste que le sussurement d'un voisin.

Une rougeur subite à la face, Blanchon balbutia :

— C'est ma faute, pardonnez-moi. Une déplorable manie m'entraine à réciter le rôle avec l'acteur qui l'interprète. Il faudra m'en guérir ou renoncer à ces spectacles... mes seules joies pourtant ; car, dussé-je vous paraître ridicule, je sais le répertoire... oui... tout le répertoire !

Massier le dévisagea curieusement.

— Vous aimez donc les vers ?

Les yeux au ciel Prosper s'enthousiasma :

— Si je les aime ! Ah ! monsieur... mon cher collègue, veux-je dire, mais je n'aime que cela,

— Et vous en faites alors ?

Blanchon s'effara comme un prêtre accusé de sacrilège.

— Oh ! non !... y pensez-vous ?

Mais son nouvel ami lui avait pris le bras.

— Eh ! bien moi j'en fais ! Accompagnez-moi, je vous en lirai.

Chez le poète ce fut une débauche de poèmes et de bière. L'un après l'autre, intarissablement, coulaient le poème et la bière... Blanchon, séduit et grisé, écoutait... tant et si bien que le lendemain les deux amis ratèrent le ministère.

Mais Prosper Blanchon avait trouvé *son poète*.

Il fut convenu que, dorénavant, Prosper ferait le travail de Claude, et que celui-ci lirait à Prosper les poèmes éclos pendant les loisirs désormais assurés.

*
* *

Des mois s'écoulèrent.

Ponctuellement Blanchon expédiait l'ouvrage de son ami, qui bientôt fut mieux noté que lui-même.

En revanche, quelques bribes de régal poétique lui échurent, vers recueillis dans le buvard du poète.

Clandestinement, après le départ de ses collègues du bureau, Prosper recopiait et apprenait les vers de son ami.

Celui-ci, d'abord touché et reconnaissant, en arriva peu à peu à user de Blanchon comme d'un secrétaire appointé ; ce qui ne l'empêchait pas, aux fins de mois lourdes, de faire appel à la bourse du petit employé.

Massier, en dehors du bureau, lui échappait de plus en plus et s'en excusait, alléguant la confection d'une « grande machine en vers », dont Blanchon serait content, affirmait-il.

Prosper eût-il pu en douter ?

Et lorsqu'en l'absence du poète, les camarades le blaguaient de son dévouement envers ce lâcheur, le brave homme répliquait avec un bon et confiant sourire :

— Attendez... quand vous verrez sa grande machine en vers...

Il en rêvait, surexcité encore par le mystère que lui en gardait Massier.

En vain furetait-il dans les papiers du poète, il n'en trouvait nulle trace... jusqu'au jour où il eut la joie de dénicher deux fragments, dont le titre était suffisamment révélateur.

*Marie de Magdala* : Oh ! ces vers !... il se les récitait, ému et délirant :

> Les cœurs extasiés que Son Cœur fit fleurir
> Ont contenu les cœurs ardents des vierges folles...
> Les cœurs extasiés que Son Cœur fit mourir
> Se consument d'avoir entendu ses paroles !..

L'autre passage chantait :

> La nuit passe en mes yeux alourdis d'ombres ;
> Il me reconnaitra peut-être, en voyant l'or
> De mes cheveux roulés autour de mes bras sombres
> Comme un feuillage roux, pleurant, d'un saule mort...

> . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
> Oui, la source m'a dit l'enchantement unique
> De l'Enfant Blanc qui passe une heure auprès de nous
> Dans la sérénité songeuse des stoïques
> Qui grandissent leur ombre en pliant les genoux.

C'était tout ! Mais c'était assez pour payer Blanchon de ses peines !

Massier écrivait un drame sacré...

Oh ! le cachottier ! le sacripant d'ami qui ne l'initiait pas à son labeur !... Sans doute était-il jaloux de l'œuvre en gestation, et ne voulait-il la lui livrer qu'en sa beauté parfaite...

Mais où Claude travaillait-il ?

Chez lui ?

Et, avec une émotion, Prosper revoyait les manuscrits compulsés un soir sous la lampe, tandis que la bierre moussait dans les verres et que le poète, de de sa voix chaude, chantait ses poèmes. Nuit inoubliée et unique, mais dont le travail présent semblait promettre le retour.

Et l'humble bureaucrate éprouvait une fierté à la pensée que, par son dévouement, il devenait un peu l'artisan de la gloire future de son ami.

Il lui avait assuré le loisir nécessaire à la création de son œuvre ! Un poète était il fait pour grossoyer des paperasses administratives ? Ah ! quelle dérision !

Et il en arrivait à mépriser l'État qui ne savait plus s'inspirer des grandes traditions ; qui, moins libéral que la royauté, ne se souciait plus d'assurer aux artistes des pensions et des bénéfices...

*
* *

Un soir, au moment de la sortie du ministère, Massier retint Blanchon :

— Restez donc ! — lui dit-il à mi-voix — j'ai à vous parler, mon brave Blanchon... et sérieusement...

Prosper, palpitant, sentit son cœur se dilater... Claude allait s'ouvrir à lui !

Seuls enfin, le poète exhiba un lourd cahier :

— C'est ma « grande machine », pour l'Odéon. Elle est reçue. J'ai compté sur vous pour me la recopier vivement... Puis-je être sûr?...

Blanchon, déjà, s'était emparé du manuscrit et le palpait pieusement.

— Oh ! merci !... merci, mon vieux !... C'est bien d'avoir pensé à moi !... Jamais je n'ai été aussi heureux... non, jamais !... Vrai, si vous aviez donné votre drame à une agence, je vous en aurais voulu... Vos vers, voyez-vous, j'en suis jaloux... et je suis fier de votre confiance...

Et le brave Blanchon avait les larmes aux yeux.

La semaine ne s'était pas écoulée que Massier avait entre les mains son drame copié sur papier de luxe... Prosper y avait passé ses nuits !

Vint l'annonce de la mise en répétition de la pièce à l'Odéon. Blanchon, ivre d'allégresse, collection-

nait les moindres entrefilets consacrés par les journaux à la « *Marie de Magdala* du poète *Claude Massier* ».

Une seule ombre flottait sur sa joie ; il ne voyait plus Claude.

Ce dernier avait profité de ses protections pour obtenir un mois de congé, afin de suivre les répétitions de son œuvre, cette œuvre copiée et recopiée amoureusement et inlassablement par Blanchon. Tous les rôles étaient sortis de sa main ; Massier les avait un jour reçus et sans même un accusé de réception, depuis lors, était devenu invisible.

Cependant, conservant l'espérance que son ami pourrait avoir besoin de lui, Prosper demanda et obtint aussi un congé de quinze jours.

Une fièvre le harcelait ; sa pensée n'était plus aux besognes administratives. Au lieu des titres de dossiers, dansaient devant ses yeux les caractères qu'il se représentait gros, sur un fond jaune, et qui bientôt paraîtraient sur des affiches pour former ces mots :

MARIE DE MAGDALA

*Poème sacré en trois actes*

PAR

CLAUDE MASSIER

Et, dans l'attente de ce jour, il trompait son impatience en se récitant la pièce que, bien entendu, il savait depuis longtemps par cœur.

Au bureau, les collègues, persuadés que Prosper avait pris un congé afin de seconder son ami, disaient en souriant devant la place vide du brave homme :

— Le pauvre bougre ! Doit-il être heureux !... Son Poète !...

Hélas ! le calvaire de Blanchon, déjà, commençait.

Vainement, il avait cherché à rencontrer Massier, comme par hasard, dans une pudeur à s'imposer. Il rôdait longuement aux abords du domicile du poète ; l'après-midi, il flânait autour de l'Odéon. L'étalage du libraire fut bientôt, pour lui, sans mystère.

Une fois, il se risqua dans l'escalier qui conduisait à cette chambre où s'était révélé à lui le futur auteur dramatique ; mais avant d'atteindre le palier, sa timidité lui avait fait descendre en hâte les degrés montés lentement... Non !... il n'oserait jamais !...

Il songea à écrire, commença vingt lettres, n'en acheva aucune...

Il n'écrirait pas.

Pauvre Blanchon !

— Non... — monologuait-il, — je ne veux pas que Claude ait un instant la pensée d'attribuer ma démarche à une sorte de rappel des petits services que j'ai été heureux de pouvoir lui rendre... D'ailleurs mon amitié me défend d'être exigeant et égoïste. Il a d'autres préoccupation, ce cher ami... sans doute ses interprètes l'absorbent... puis ...il y a les actrices. Dame ! un beau garçon, le poète. Bah !... laissons-le donc à ses labeurs et à ses joies. Je recevrai toujours mon fauteuil pour la répétition générale !

Ce grand jour se leva enfin : la répétition générale fut annoncée.

Le matin, le coupon attendu n'était pas arrivé. Blanchon courut au théâtre ; rien n'était déposé en son nom !

Inquiet, il revint chez lui, guetter la distribution suivante du facteur... Aucun envoi à son adresse !

Alors, il s'affola et fit la navette de la rue du Bac à l'Odéon.

Rien... toujours rien !...

— Il aura oublié... — soupira Prosper.

Ces trois mots sortaient mal de sa gorge étranglée, sonnaient mal à son oreille bourdonnante. Ah ! il se sentait sans rancune à l'égard de l'ami coupable, mais une détresse indicible le pénétrait, et, lorsque, devant le théâtre, il acquit la certitude que la répétition générale était commencée, son front se glaça de la sueur des agonies.

Machinalement, il recommença les stations des jours précédents devant les étalages de livres, dans l'ombre claustrale des galeries. Ses doigts feuilletaient les volumes que ne pouvaient déchiffrer ses yeux embus de larmes. Parfois, un sanglot étouffé secouait son grand corps, et la pudeur de la souffrance courbait alors Blanchon sur l'ouvrage ouvert, afin de voiler ses pleurs à la curiosité des passants. Oh ! Massier !... Ce Claude Massier !... l'avoir oublié, lui, pour sa répétition générale !...

Et sa bonté même sombrait dans la crise de sa déception, enflée peu à peu en révolte.

— Non ! tout de même, c'est par trop mufle !...

Et cependant il restait là, invinciblement lié à ces murs derrière lesquels, — grâce à lui, après tout — un autre se grisait de triomphe.

Deux heures durant, deux heures d'angoisses, de frissons, flagellé par la bise d'hiver, Blanchon s'obstina et se sentit vieillir.

Après le second acte, des spectateurs sortirent, enthousiastes...

Alors, peureusement, faible comme un enfant, Prosper s'enfuit.

Une courbature l'abattit sur un banc du Luxembourg. Là il demeura dolent, brisé, sous le regard athénien de Banville... et il songea, fidèle à son admiration plus forte que sa rancœur, qu'un jour, Massier aurait là, dans ce parc, son effigie marmoréenne.

Alors, dans la vision de la gloire lointaine, ses pleurs se tarirent... un murmure frémit sur ses lèvres...

Prosper se récitait la pièce que l'on jouait en face!...

Les réverbères s'allumaient; le gaz ponctuait les rues d'étincelles. Blanchon, frissonnant, sortit du jardin.

Il s'était ressaisi, se fortifiait dans une grande résolution : Voir Massier, et lui dire ce qu'il avait sur le cœur. Il s'affirmait tout haut en avoir le courage... mais, tout bas, il s'avouait qu'il n'oserait jamais.

En tournant l'angle de l'Odéon, le hasard — le cruel hasard — fit qu'il se heurta presque au poète.

Blanchon perdit contenance; il s'écarta et gauchement, d'un geste timide, salua cet homme qui lui semblait tout à coup un étranger.

Massier avait pâli. Le visage bouleversé de son camarade était trop éloquent pour qu'il pût se méprendre.

Alors il eut un grand geste, et, pour la première fois, il tutoya Blanchon :

— Mon vieux... il faut me pardonner... mais là, franchement, — traite-moi de pignouf si tu veux, tu en as le droit — je t'ai complètement oublié !...

A ce tutoiement inattendu, la face de Blanchon s'illumina, soudain rassérénée...

Lui aussi oubliait!...

Il prit la main de son ami, la serra fébrilement dans les siennes, puis, doucement, répondit :

— Ça ne fait rien, mon bon Claude... tu as bien fait... Après tout vois-tu, avec ma satanée habitude de réciter avec les acteurs, j'aurais pu nuire à ton succès...

Blanchon, dans son cœur, avait su trouver une excuse à l'ingratitude du poète ! ! !

André Ibels.



## LES ASSOCIATIONS DE FONCTIONNAIRES

### Leurs revendications et le budget de l'État (1).

A quelles conquêtes marche donc cette imposante armée d'associations, que précédemment nous avons passée en revue ? Puissamment organisée, assurée de précieuses alliances, ne va-t-elle pas, dans l'ivresse de la bataille, se laisser entraîner aux pires déprédations? Qui sera assez fort et assez résolu pour lui opposer quelque résistance? N'allons-nous pas être envahis de toutes parts ? Et le Trésor public ne sera-t-il pas bientôt à la merci de ces nouveaux vainqueurs ?

La sympathie des Administrations, du Parlement, de l'Opinion publique pour les groupements de fonctionnaires n'implique point leur servilité. Et cependant n'est-il pas à craindre que, d'une attitude intransigeante passant à une extrême faiblesse, directeurs, députés, journalistes deviennent complaisants à l'excès? Pour se concilier cette clientèle nombreuse et agissante, ne vont-ils pas se croire obligés de mettre leur influence au service de ses plus extravagantes fantaisies ? Écoutez les avertissements successifs des rapporteurs du budget! Entendez les plaintes des ministres des finances! Au lieu d'opposer une digue au flot montant, n'allons-nous pas, par l'action de ces groupes de fonctionnaires, en précipiter les débordements ?

A cette inquiétude ne nous dissimulons pas qu'il est quelque fondement. Il serait vain de se leurrer. Mais, sans vouloir nier le péril, pourquoi l'exagérer ? L'avenir n'est pas aussi sombre qu'on se plaît à l'imaginer. Un optimisme aveugle serait coupable ; mais les excès du scepticisme et du désenchantement provoquent irrémédiablement la faillite de tout progrès. Évitons-les à tout prix. Et, pour ce faire, sachons, dans l'activité des associations militantes, reconnaître la part du travail utile et fécond.

* * *

Quand à l'intervention individuelle des députés ou sénateurs la corporation substitue son action collective, ne rend-elle pas un service signalé à la chose publique ?

L'élu du suffrage universel n'a d'égards que pour ses amis personnels, et surtout pour ses électeurs. En les protégeant, il se les veut attacher par le calcul ou par la reconnaissance. S'il connaît intimement un ministre, — s'il joue le rôle de chef ou sous-chef de groupe, — ou bien si ses votes savamment dosés donnent au gouvernement quelque inquiétude sur la fermeté de son attitude politique, sans la rendre encore définitivement suspecte, il connaît l'ivresse de la toute puissance. Ses recommandations seront accueillies comme des ordres. Et la clientèle des fonctionnaires qu'il traîne à sa remorque sera assurée de toutes les indulgences, de toutes les faveurs. Heureux, ses anciens condisciples, ses arrière-petits cousins, les neveux des vice-présidents de ses sous-comités! Heureux, tous ceux qui, en quelque manière, peuvent servir sa fortune politique !

Mais que deviennent tous les autres, la foule des fonctionnaires qui n'ont aucun appui ? Les timides, les indépendants, les modestes, les résignés, ceux qui ne mêlent à l'accomplissement de leur tâche quotidienne aucun souci de réclame personnelle, aucune préoccupation électorale ? Ils resteront d'éternels sacrifiés. Ils se condamnent à l'obscurité. Et si

(1) Voir la *Revue Bleue* des 3 et 17 juin et du 8 juillet [illegible].

quelque jour, une injustice les frappe, où trouveront-ils un secours? Jugez du sort du contrôleur des contributions, dont l'épouse n'a pas su gagner les bonnes grâces de la femme de l'inspecteur; et de l'embarras de l'institutrice qui, dans un chef-lieu de canton au radicalisme farouche, a eu l'imprudence de se montrer quelque jour en compagnie d'une sœur de charité!... Que deviendront ces infortunés s'ils ne connaissent aucun élu? En butte aux méchancetés des uns, aux rancunes des autres, isolés, ils seront irrémédiablement perdus.

Les associations peuvent les sauver de ce naufrage; à elles de rétablir l'équilibre compromis. Leurs comités centralisent les réclamations; ils peuvent s'intéresser indistinctement aux humbles comme aux puissants. Ils ont l'autorité nécessaire pour patronner les candidatures en toute indépendance, signaler les injustices, soutenir les misères. Ils ont des moyens d'investigation sérieux; leur action est elle-même soumise à un contrôle efficace. Par eux pourra donc être prononcée la parole de vérité, qui guidera l'Administration dans la distribution de ses faveurs ou la réparation de ses torts. A cette tâche les groupements de fonctionnaires se sont déjà consacrés. Qu'ils ménagent leur crédit, qu'ils soient assez prudents pour n'en user qu'au profit des causes justes, et ils parviendront à entraver l'immixtion des hommes politiques, qui énerve la force de l'administration, et corrompt les mœurs de ses agents. Serions-nous assez ingrats pour ne pas leur en savoir gré?

* * *

Quand les associations s'efforcent d'améliorer la situation morale de leurs membres, ne travaillent-elles pas souvent du même coup au bien général du pays?

Voici celles des Travaux-Publics et des Contributions indirectes, qui veulent assurer plus d'égalité dans le recrutement du personnel. Elles demandent la suppression de ce qu'elles appellent « les privilèges »: ni le baccalauréat (ponts et chaussées et mines), ni la licence ès-lettres, ès-sciences ou en droit (contributions indirectes), ni le diplôme de sortie de certaines écoles ne devraient, selon elles, conférer d'avantages spéciaux dans des carrières qui s'ouvrent à la suite d'un concours. Seules ces épreuves communes devraient classer les candidats, car l'examen professionnel reste la plus sûre garantie des aptitudes individuelles. Qu'aucun titre ne facilite les avancements exceptionnels. Par contre, que le niveau des épreuves d'admission soit relevé. Par là, on conciliera l'égalité des conditions et la prédominance légitime des capacités. Qui songerait à s'en plaindre?

Dans le même ordre d'idées, l'association des personnels des Travaux Publics s'efforce d'obtenir pour le conducteur des Ponts et Chaussées une situation plus importante. Qu'on donne à cet agent plus de travail, dit-elle et qu'on lui reconnaisse plus d'initiative et de responsabilité! Il est capable d'un plus grand effort; mais qu'en même temps on fortifie son éducation professionnelle! La confiance nouvelle qu'on lui accordera se trouvera justifiée par ses nouveaux mérites. Et ce sont les intéressés qui réclament ainsi plus de sévérité pour leur propre recrutement.

L'avancement appelle des réformes plus graves. Dans certaines administrations on soumet les employés à des déplacements fréquents, toujours onéreux, souvent pénibles, qui en font des étrangers errants, partout où ils passent. Les agents des contributions indirectes ne sont-ils pas fondés à demander que « l'avancement puisse être accordé sur place » — et « qu'il soit, en tout cas, donné au postulant obligé, pour cause d'avancement, d'accepter un déplacement, le poste vacant correspondant à son grade le plus proche de la résidence qu'il aura signalée? »

Nul n'ignore comment la sélection s'opère dans certains bureaux. La malveillance d'un chef, les dénonciations de camarades jaloux, les calomnies répandues par les intrigants et les envieux, les échos de rancunes privées, les mille rumeurs de la place publique, ou de l'alcove laissent leur trace dans les dossiers. Les intéressés sont les derniers à en apprendre la teneur, si bien que ce n'est qu'après des décisions devenues définitives, qu'ils connaissent les fautes qu'on leur reproche. Ils ne peuvent plus, dès lors, utilement réparer leurs propres erreurs, ni surtout se laver des soupçons injustifiés qui pèsent sur leur conduite.

Les pouvoirs publics, avertis par des incidents retentissants, se sont récemment émus des dangers de cette procédure secrète. Mais depuis plusieurs années, des associations de fonctionnaires avaient signalé ses abus et réclamé sa réforme.

Aussi demandent-elles la publication du tableau d'avancement et la communication des feuilles dites signalétiques. M. Sembat se bornait à se faire leur interprète, quand, à la séance du 8 mars 1905, il a fait voter par la Chambre un article additionnel à la loi de finances, sanctionnant cette mesure. Bien qu'une telle « règle de franchise et de dignité » ait reçu l'approbation du Gouvernement et de la presque unanimité des députés, le Sénat y a voulu voir un acte révolutionnaire, propre à troubler les relations des subordonnés et de leurs chefs. A trois reprises successives, malgré l'insistance de l'autre Chambre, il y a refusé son adhésion; et on a dû transiger, pour ne pas retarder à l'excès le vote définitif du budget.

Est-ce encore une réforme coûteuse, ou dangereuse, préjudiciable aux intérêts publics, que celle des conseils de discipline, que toutes les Associations de fonctionnaires réclament?

Si quelques administrations ont cru possible, sans porter atteinte au principe d'autorité, sans engager aucune dépense, de leur donner satisfaction à cet égard, pourquoi d'autres s'obstinent-elles dans leur refus? L'expérience heureuse que les unes ont tentée ne devrait-elle pas servir à toutes d'enseignement et d'exemple? Comment admettre encore comme indispensable au maintien de la hiérarchie, la procédure surannée, en vertu de laquelle le directeur, ou le ministre, apprécie les faiblesses et les fautes de ses subordonnés, sans le plus léger contrôle, sur le rapport d'un enquêteur, qui, à la défense écrite de l'accusé, a le droit de répondre, sans que ce dernier connaisse l'accusation nouvelle? N'est-ce pas la stricte application des règles de justice que les agents des Contributions indirectes demandent, quand ils formulent le vœu : 1° Que tout employé, coupable d'une faute entraînant une mesure disciplinaire, soit traduit devant un conseil départemental qui prononcerait la peine à appliquer; 2° que ce conseil comprenne trois employés du grade de l'accusé, en même temps que trois employés supérieurs?

S'ils n'ont encore recueilli aucune satisfaction, d'autres agents, ceux des Travaux publics, ont été plus heureux. Ils ont, tout d'abord, obtenu, par voie de circulaire, que le fonctionnaire incriminé fût toujours entendu dans ses moyens de défense. Depuis un an environ, de véritables conseils de discipline ont même été créés par arrêtés ministériels : il en existe un pour le corps des Ponts et Chaussées, un pour les Mines, etc... Chacun comprend cinq ingénieurs et deux employés de même grade que l'accusé; le président est nommé par le ministre. L'Association réclame, il est vrai, de nouvelles améliorations, telles que l'égalité de représentation des chefs et des agents, l'élection du président. Mais elle apprécie déjà l'importance des résultats acquis : sept ou huit fois sur dix, avec l'organisation actuelle, l'inculpé a été renvoyé des fins de la poursuite disciplinaire.

Les agents et sous-agents des Postes et Télégraphes ont reçu à peu près les mêmes satisfactions, et demandent encore les mêmes réformes. C'est sur les instances de leurs groupements respectifs qu'ils ont vu, en novembre 1901, sanctionner l'institution du conseil de discipline. Mais ce conseil ne comprend encore que deux agents de même classe que l'inculpé, qui sont élus pour un an dans chacune des onze catégories fixées. Les membres de droit, directeurs, chefs de bureau, chefs de cabinet, y restent l'élément tout à fait prédominant; c'est le plus ancien de ces derniers qui fait fonction de président. Le Conseil se borne d'ailleurs à donner des avis, après une instruction assez sommaire. Aussi les associations font-elles campagne, pour attribuer à cet organisme un fonctionnement plus démocratique et un rôle plus indépendant. Certains de leurs membres proposent même de le morceler, dans un but de décentralisation : des conseils régionaux pourraient de la sorte prononcer les pénalités minimes; et seuls les délits graves seraient connus en appel par le Conseil central de Paris.

L'étude d'une telle réforme, et les efforts tentés pour en provoquer la complète réalisation constituent-ils donc une agitation stérile, — ou bien dangereuse? Et ne peut-on souscrire sans réserve à la conclusion du rapporteur spécial nommé par les sous-agents des Postes en 1903, quand il déclarait : « L'Association générale aura accompli une belle œuvre de justice et d'humanité, le jour où elle sera parvenue à faire entrer toutes ces mesures dans la pratique. »

* * *

Sans doute, répondra-t-on! Mais n'est-ce pas surtout pour améliorer leurs émoluments pécuniaires que les fonctionnaires s'associent? — Il importe de distinguer. Bien des avantages matériels accordés aux agents n'entraînent aucune charge budgétaire : les commis des Postes sont-ils des dilapidateurs des deniers publics, quand ils signalent l'insalubrité d'un de leurs bureaux, — ou bien leur répartition défectueuse entre plusieurs postes d'une même ville, — quand ils demandent la non-admission à la poste restante des lettres sans initiales, — ou le changement de leurs heures de repas? — Ou encore quand ils insistent pour que, « si une dame employée mariée se trouve dans une résidence autre que celle du mari, l'Administration s'applique à faire cesser cette situation au plus tôt? »

Croit-on que le Trésor sera privé de ressources abondantes, si, écoutant les plaintes légitimes des huissiers et garçons de bureau, on renonce aux mises à pied avec suppression de traitement, qui privent des familles entières du pain quotidien?

Quelle dépense entraînerait donc l'abolition des cautionnements de tous les agents non comptables, que l'Union des contributions indirectes réclame avec insistance, puisque leur responsabilité pécuniaire ne peut jamais être mise en jeu? Ou bien l'extension aux employés des Finances des faveurs accordées par les Compagnies de chemins de fer à ceux des Postes et aux instituteurs?

Et, lorsque tous les fonctionnaires s'inquiètent de modifier la législation sur les pensions de retraite, pour y introduire plus de clarté et plus de justice,

ne se font-ils pas les auxiliaires utiles du législateur, qui, après avoir depuis plus de cinquante ans vainement cherché la solution du problème, la puisera peut-être quelque jour dans leurs discussions, leurs informations et leurs travaux?

*
* *

Qu'après ces améliorations de tous ordres, qui n'intéressent que peu ou prou les finances de l'État, les Associations de fonctionnaires se préoccupent aussi de rendre moins précaire la situation matérielle de leurs membres, qui pourrait impartialement leur en faire grief? — Ce qu'il importe de connaître, c'est l'étendue de leurs exigences, et l'attitude qu'elles adoptent pour les faire sanctionner.

A l'Assemblée générale de 1904, les agents des Postes réclament une augmentation de crédits de 270.000 francs, qui serait répartie, suivant leur entente, entre chacune des catégories intéressées (Dames employées, commis à 3.000 fr., commis principaux, agents mécaniciens); et aussi une détermination nouvelle des frais de séjour, l'élévation du taux de certaines de ces indemnités, la rémunération des heures supplémentaires de travail au-delà du maximum réglementaire de huit heures.

Les sous-agents ont réclamé pour les facteurs locaux et ruraux un supplément de près de 300.000 fr. (augmentation de 50 francs tous les deux ans), et une allocation supplémentaire de près de 1.500.000 fr. pour les frais de séjour.

Les conducteurs des Ponts et Chaussées qui ont obtenu en 1899 une augmentation de traitements, répartie sur cinq ou six années d'application progressives, recherchent maintenant la révision et le relèvement des indemnités de résidence.

Dans son rapport de 1904 à la Commission du budget, l'Union des contributions indirectes souhaite que le traitement des commis de 1re classe soit élevé de 1.700 à 1.800 francs, celui des commis hors classe de 1.800 à 1.900 francs, que l'avancement soit accordé tous les trois ans dans chaque grade et dans chaque classe; que les indemnités de résidence soient modifiées. Pour ces diverses réformes, elle évalue les crédits nécessaires à près de 1.400.000 francs.

La Fédération des huissiers et gardiens de bureau se plaint de la modicité des traitements et des retraites.

Les cantonniers viennent d'adresser à tous les conseillers généraux de France une requête, pour réclamer leur changement de classe tous les cinq ans, l'allocation à chaque agent, lors de son entrée en fonctions, d'une somme de 20 francs pour achat d'instruments, d'une autre de 75 francs pour bicyclette, la suppression des congés obligatoires, une indemnité aux réservistes en période d'instruction, l'élévation du minimum de la retraite à 360 francs, etc...

La Fédération des agents de l'octroi veut un avancement périodique. Les commissaires de surveillance administrative des chemins de fer eux-mêmes se préoccupent d'augmenter leur indemnité de résidence.

Partout, on se plaint, on récrimine, on revendique. A tous les degrés de la hiérarchie, on réclame : le facteur crie famine, avec ses 800 francs. Le commis des postes pleure misère, devant ses 3.000 francs. Le directeur à 7.000 francs déplore la parcimonie de l'État. Comment en pourrait-il être différemment? N'est-ce pas faiblesse humaine que de n'être jamais content de son sort; et pourquoi le fonctionnaire, souvent réduit aux privations, parfois dans la pire détresse, serait-il empreint d'une philosophie plus résignée?

Et comment aussi, les pouvoirs publics, soucieux de réparer les iniquités que la société engendre ou aggrave, resteraient-ils sourds à ces appels émus ou révoltés des propres serviteurs de l'État? Les conséquences apparaissent, il est vrai, quelque peu effrayantes! Chaque année, le budget des services publics s'enfle de nouvelles dépenses! Mais les associations de fonctionnaires en peuvent-elles être rendues réellement responsables? Et n'est-il pas quel que motif légitime d'espérer pour l'avenir une situation moins sombre?

*
* *

Les députés et sénateurs sont sous la surveillance permanente de leurs électeurs, — qui sont contribuables. La crainte de mécontenter le corps électoral, en le grevant de charges croissantes, est un premier frein à leur généreuse ardeur.

Les agents eux-mêmes sont intéressés à ne pas heurter le sentiment populaire; ils sentent la nécessité de modérer leurs prétentions. Ce souci apparaît chez tous, avoué parfois avec une entière sincérité : « Nous ne prétendons pas, déclare, aux sous-agents des postes, le rapporteur de la question des indemnités de résidence, obtenir d'une seule fois l'intégralité de cette réforme; nous reconnaissons que son application nécessite un gros effort budgétaire; c'est donc par étapes successives que nous en sollicitons l'exécution... »

Il est surtout, pour les associations, un procédé qui leur permet de calmer les appréhensions les plus farouches, c'est de préconiser, en même temps que des augmentations de traitement, des suppressions d'emploi. Dans cette voie, leur action peut s'exercer avec éclat : habile, puisqu'elle gagnera à leur cause les suffrages des récalcitrants, elle peut en même temps servir les intérêts généraux du pays.

Ce rôle nouveau a été compris de l'Association des conducteurs et commis des Ponts et Chaussées qui l'a déjà rempli avec fruit.

Quand elle réclama l'augmentation générale des traitements, elle affirma la possibilité de réduire le personnel, et de trouver ainsi, par voie d'extinction successive, un moyen de réaliser la réforme sans nouveaux crédits. Elle démontra au Ministre, M. Tillaye, que sans nuire au fonctionnement régulier des services, on pouvait se priver du concours de plus de 1.100 conducteurs et de 100 ingénieurs. Les décrets, préparés à son instigation, furent promulgués par M. Baudin, le 7 novembre 1899 : 60 emplois de conducteur et 60 de commis approximativement furent supprimés chaque année, et on augmenta les émoluments des autres, des sommes ainsi libérées. En cinq ou six années, on a atteint la fin souhaitée : toutes les majorations promises ont été progressivement réalisées, sans que le budget en ait ressenti le moindre contre-coup. Et aujourd'hui encore, l'Association est la première à déclarer que sur 6.100 agents, 1.500 pourraient être éliminés.

Dès le début de sa fondation, l'Union des contributions indirectes manifestait les mêmes préoccupations. « Concurremment avec les questions énumérées, disait-elle dans son programme, et comme contre-partie, nous devrions nous appliquer à rechercher les réformes de toutes sortes, susceptibles d'apporter des économies dans la perception de l'impôt. »

Indiquer toutes les formalités coûteuses à supprimer, les écritures inutiles à simplifier; signaler résolument tout ce qu'il y a de suranné, de décrépit, de superflu dans nos administrations, débarrasser le corps des parasites qui le rongent, des organes qui ne fonctionnent plus et absorbent cependant une partie de sa sève; quelle plus noble tâche pour les associations de fonctionnaires! Quelle besogne plus utile à la fois pour elles-mêmes et pour le pays tout entier! Qu'elles soient hardiment révolutionnaires en ce sens! Derrière elles, sous leur bannière, se rangeront tous les bons citoyens! Et, qui songera alors à leur retirer le bénéfice pécuniaire de leurs succès? L'assainissement moral qui suivra de telles opérations sera pour le corps social tout entier suffisamment précieux. La voie est entr'ouverte : on y a fait quelques pas timides. Que les associations, résolument, suivent ces traces et se hâtent! De toutes parts, on les y convie!

« Nous croyons avoir fait la preuve, déplorait M. Antonin Dubost dans le courageux et lumineux réquisitoire qu'il dressait cette année dans le rapport du Budget, que tous ces services sont constitués et dirigés suivant des principes vieillis et des méthodes trop exclusivement administratives, qui sont un obstacle absolu à toute gestion économique et rationnelle. Nous croyons avoir fait la preuve également qu'il serait possible de produire à moins de frais le même effet utile, en rendant ainsi disponible la partie des dépenses que leur organisation actuelle impose en pure perte... Sans doute, la réforme de la gestion de nos services publics exigerait, pour aboutir, un grand effort qu'on ne pourrait attendre que d'un gouvernement résolu et constitué spécialement pour cet objet!.. »

Si les Ministres sont faibles, et capitulent devant la routine et le préjugé; — si les membres du Parlement restent prisonniers des intérêts, des appétits, des ambitions, où trouver les énergies résolues qui délivreront les uns de leurs chaînes et inspireront aux autres hardiesse et persévérance? Les associations de fonctionnaires sont aptes à remplir ce rôle. Que dans leurs exigences pécuniaires, elles soient moins âpres et plus patientes! Que dans leurs revendications morales, elles se gardent d'apparaître comme les instruments d'un parti ou d'une coterie! Mais que sans hésitation, bien que sans violence, elles fassent la guerre aux inutilités, aux surperfétations, aux gaspillages, aux abus! Elles serviront leurs intérêts propres; et du même coup, elles travailleront au bien public.

GEORGES CAHEN.



## LE CHEVREUIL

Des bois. Une saulaie où jase un petit fleuve.
Le chevreuil vient, se penche et se mire et s'abreuve.
Dans le cercle qu'il fait en mouillant son museau
Il voit trembler soudain le jonc et le roseau.
Il relève la tête, ouvre ses cornes fines.
Des goutelettes d'eau tombent de ses babines.
Le haut de son manteau, chauffé par le soleil,
Se dore, il apparaît lumineux et vermeil,
Avec le mouvement, bizarre sous la branche,
D'une queue écourtée, active, raide et blanche.
Près d'un bouquet de pins, la chevrette, à l'écart,
Suit curieusement tous les jeux du brocart.
Un désir maintenant fait remuer sa bouche :
Le mâle a piétiné la jonchaie et s'y couche;
En éventant, la chèvre accourt, d'un pas léger.
Comme un saule, tout seul, dans l'air vient de bou-
[illegible]
La femelle sur l'herbe appuie un peu son ventre.
Le chevreuil est au gîte : elle se glisse, elle entre...
Puis tous deux, à l'abri de quelques joncs penchés,
Dorment tout simplement, innocents et cachés.

[illegible]

## LA VIE LITTÉRAIRE

### Romanciers :
### Pierre Valdagne — André Lichtenberger
### Edouard Ducôté — Antoine Albalat.

PIERRE VALDAGNE : *Touti.*
ANDRÉ LICHTENBERGER : *Line.*
EDOUARD DUCOTÉ : *Le Servage.*
ANTOINE ALBALAT : *L'Impossible pardon.*

C'est un jeu pour lui. M. Pierre Valdagne réunit avec un soin patient une bande de coquins, de coquines, d'êtres abjects, vils, ou pour le moins grossiers moralement. Il les pare des défauts les plus méprisables. Il ajuste leur parure avec des précautions minutieuses, avec un extrême souci du détail. Et cela fait un roman bien parisien.

M. Pierre Valdagne ne croit pas que le roman parisien soit un genre littéraire aujourd'hui suranné. Il écrit des romans parisiens avec l'allégresse laborieuse d'un écrivain, qui a la certitude d'apporter aux femmes qui lisent et aux hommes qui pensent, quelque chose de nouveau, de vraiment nouveau. Je n'ai pas le loisir d'énumérer ici les causes qui précipitèrent la décadence du roman de mœurs parisiennes. Elles sont nombreuses. Elles sont littéraires. Elles sont morales. Elles sont sociales. Elles sont même esthétiques. Et puis le dégoût s'en est mêlé. Franchement, ce ramassis de héros parisiens était trop bas!... Toujours est-il que la décadence du genre fut prompte autant que son progrès avait été brutal. Aujourd'hui on n'écrit plus de romans parisiens... Je me trompe. M. Pierre Valdagne persiste à en écrire; M. Pierre Valdague et deux ou trois autres romanciers de la génération précédente, qui ne renoncent pas...

Je ne connais pas d'analyste plus sûr que M. Pierre Valdagne; ses analyses sont implacables. Elles sont effroyables. Ses romans d'hier, *La Confession de Nicaise*; *Mon Fils, sa Femme et mon Amie* faisaient déjà peur. Son roman d'aujourd'hui, *Touti*, épouvante.

Le sujet, dites-vous? le sujet? Eh bien! voilà!

Touti est une jolie parisienne veuve qui n'a que trente-cinq à trente-sept ans. Elle est veuve et elle a une fille âgée de dix-sept ans, Catherine, dont tout ce que je puis dire d'abord c'est qu'elle n'a pas froid aux yeux. Touti est bien parisienne. Sa fille Catherine est encore bien plus parisienne. Touti a un amant. C'est un sculpteur de beaucoup de talent qui s'appelle Antoine Orgerès et qui habite Bellevue. Un Rodin joli garçon. Catherine veut avoir un mari.

Catherine sait parfaitement ce qu'elle veut. Et ce qu'elle veut, elle le veut bien. Elle admire beaucoup une amie de pension, Faustine Quérigut, la fille du riche maître de forges, parce qu'elle a épousé le duc de Limbourg. Elle l'admire, mais elle n'est pas jalouse d'elle, car elle sait ce dont elle est capable et que, sans dot, elle fera un mariage qui lui assurera la fortune, la fortune seul rêve de sa jeunesse. Et cette exquise jeune fille bien parisienne combine ses plans.

Le presque milliardaire Quérigut a un fils, Emmanuel, fils faible de santé, pas très fort d'esprit, sans vivacité, sans volonté, sans rien, mais avec beaucoup d'argent. Catherine séduit de son mieux le falot Emmanuel. Emmanuel est bientôt amoureux de Catherine.

Ce n'est pas tout. Catherine veut le mariage. Elle l'obtiendra. Evidemment, le père Quérigut ne consentira pas aisément à prendre pour belle-fille une jeune femme pourvue de moins d'argent que d'audace. Mais Catherine a tout vu, tout prévu. Elle sait la tendre affection du maître de forges pour son fils incomplet et qu'il prévient tous ses veules désirs. Plus heureuse encore, elle a constaté la passion croissante de Quérigut pour sa charmante mère Touti. Alors c'est très simple, n'est-ce pas! Catherine conseille à sa mère de devenir la maîtresse de Quérigut. De cette façon Quérigut n'ayant rien à refuser à Touti, ne refusera pas la main d'Emmanuel à la madrée Catherine. Mais, petit obstacle! Touti avoue, — au fait je ne me rappelle pas si elle avoue, — mais enfin elle aime le sculpteur Orgerès. Peut-elle, l'aimant, ce beau sculpteur, se laisser toutefois aimer par le père Quérigut. Problème! Elle le résout par l'affirmative, car elle est bonne mère et toute dévouée à sa fille. Le mariage s'accomplit. Ce n'est pas une grande victoire pour la vertu.

Après quoi, Catherine explique froidement à sa mère, qu'elle peut conserver Orgerès mais à condition de « l'espacer » un peu, et qu'elle doit continuer à être extrêmement aimable avec le père Quérigut. Touti se résigne le plus gentiment du monde à avoir deux amants au lieu d'un.

J'ai oublié de vous dire que, peu de temps après son mariage, la brillante Catherine a pris pour amant le romancier psychologue Jacques Persil, amant de la duchesse Faustine de Limbourg amie de Catherine... En réalité, c'est la duchesse qui a « passé » à Catherine son romancier psychologue.

Tel est le sujet : en est-il de plus bas ? Je vous le demande. Quant aux personnages ils sont simplement cyniques. La jeune Catherine, qui discipline au mieux de ses intérêts personnels les ardeurs amoureuses de sa jolie maman, Touti, est proprement étonnante, le romancier Jacques Persil est ignoble. Le gros maître de forges Quérigut qui « s'est fait lui même » est un personnage tout conventionnel, mais par surcroît une bonne brute. Le duc de Limbourg est le dégénéré de l'aristocratie, la duchesse

Faustine est une « grue ». Emmanuel Quérigut est un pauvre être malade, le sculpteur Orgerès, le seul qui exprime dans ce livre des idées sages et assez nobles, paraît entre nous un peu niais. Quant à Touti, à la trop aimée Touti, elle est la bonne fille. Elle est prête à tout, disposée à tout. Elle pleure un peu. Puis elle fait ce qu'on lui demande. Elle a une inconscience qui suffit à tout. Au fond, un doux scepticisme. Il ne faut pas résister à la vie, à quoi bon! Elle ne résiste pas; et elle n'est point malheureuse. .

Est-ce que le monde dépeint par M. Pierre Valdagne est exactement le monde parisien? C'est possible. Aussi bien ne m'étonné-je pas qu'on se soit si vite dégoûté de le voir dans la littérature. Il suffit de le voir dans la vie. Mais comment ne pas noter le talent singulier que M. Pierre Valdagne consacre à dépeindre ce monde. Il néglige les ressources du style. Son roman est la confession de Touti rédigée par elle-même. Son roman est donc écrit dans le style de Touti. Or, Touti n'a pas un beau style. Mais quelle sureté d'analyse. Avec quel art Pierre Valdagne, impassible, méthodique, opiniâtre, sait mouvoir dans tous les sens sa collection de monstres!

*
* *

Le livre de M. André Lichtenberger est plus bénin.

André Lichtenberger, qui est un sociologue, non sans érudition, a voulu donner un successeur à la comtesse de Ségur, née Rostopchine. André Lichtenberger est un esprit cultivé. Je ne connais pas d'assimilateur plus habile, ni plus prompt. Plusieurs de ses romans sont des pastiches faits avec une verve singulière. Ainsi *Monsieur de Migurac*; ainsi *Les Centaures*. André Lichtenberger n'a pas de préférences. Tous les mondes et tous les héros et tous les âges l'intéressent. C'est sa force. Sans doute ai-je le droit de dire, avec tout le respect que Gaston Deschamps lui-même manifesterait pour un homme en place, que c'est aussi sa faiblesse. André Lichtenberger s'est occupé de régénérer la société selon les préceptes de feu le comte de Chambrun. Maintenant, il politique — en dilettante — auprès de Doumer, ex-vice-roi, candidat à la royauté. Il fréquente des parlementaires. Cela doit l'amuser beaucoup. Cela, comme tout le reste, puisque rien ne laisse indifférent André Lichtenberger esprit très distingué — je voudrais que ce mot eût conservé toute sa vertu, — esprit très distingué et un peu trop souple.

Et entre temps, André Lichtenberger modernise les livres de la comtesse de Ségur née Rostopchine, L'Académie française lui en a su gré et l'a déjà couronné des deux bras pour *Mon petit Trott* et *La petite sœur de Trott*. Les aimables femmes qui constituent notre bien chère bourgeoisie française ont accueilli ce successeur mâle de la comtesse avec enthousiasme. André Lichtenberger a tous les genres de succès. Il les mérite tous.

Comme je tiens pour certain que la comtesse de Ségur, née Rostopchine, eut plus de psychologie que n'en eut jamais Paul Bourget, je lis volontiers les livres de la comtesse de je ne sais pas quoi, née Rostopchine. J'éprouve un plaisir égal à lire ceux d'André Lichtenberger. En effet, les livres d'André Lichtenberger ressemblent à ceux de la comtesse. André Lichtenberger est, dans une de ses métamorphoses, la comtesse de Ségur plus instruite et plus moderne.

*Line*, l'héroïne du dernier volume de la comtesse Rostopchine, je veux dire d'André Lichtenberger, est une petite fille de sept ans, bien portante, vive, intelligente. Elle a de charmantes qualités et d'aimables défauts. Elle est très positive, très personnelle, très autoritaire. Elle se soumet difficilement, et mal. Elle ne reconnaît qu'une autorité, celle de son père, qui est un homme calme et savant. *Line*, d'André Lichtenberger, a exactement le même caractère que *Sophie*, dans les *Malheurs de Sophie*, dûs à la plume féconde — vieux style — de la comtesse née Rostopchine.

Line et Sophie jouissent d'une bonne santé en même temps que de leur mauvais caractère Elles se ressemblent comme des sœurs. Elles font enrager leurs gouvernantes et leurs « bonnes » et leurs mamans. Elles sont d'ailleurs deux petites filles également riches. Et c'est pour cela sans doute qu'elles se ressemblent tant, car la richesse a plus d'influence encore sur les enfants que sur les grandes personnes. Idée générale que je vous prie sincèrement de méditer. Je la crois plus profonde qu'elle n'en a l'air.

Line et Sophie ont chacune leur cousin. Elles les terrorisent autant que possible, parce que ces deux cousins sont très obéissants et très sages, deux petits garçons « empaillés », deux êtres très inférieurs à leurs impérieuses cousines, qui les mènent au gré de leur fantaisie.

Il est inutile d'établir un parallèle entre ces deux petites filles. La plupart des scènes où elles exercent leur imagination et leur sensibilité sont identiques. Sans doute, cela prouve simplement que les enfants sont toujours à peu près les mêmes. Sophie du moins est plus enfant. Elle n'abuse pas de ces mots d'enfant terrible de Line, qui sont assurément inventés par son père, car beaucoup de parents inventent, à leur insu, les mots d'enfants.

Si l'on voulait établir une différence entre les livres de la comtesse de Ségur née Rostopchine et ceux d'André Lichtenberger, il faudrait dire que les livres de la comtesse peuvent être lus à la fois par les enfants et par les parents. Ceux de André Lichtenberger

ne peuvent être lus que par les parents. En effet, quand André Lichtenberger a observé lui-même certaines scènes, il les conte avec la plus aimable simplicité... Mais souvent, quand il ne sait que par ouï-dire, il allonge son récit car il conte avec une énorme facilité. Et il disserte, parce qu'il est très instruit, parce qu'il a lu les philosophes et qu'il sait le sens de la vie ou le sens qu'elle n'a pas. N'empêche que ses livres sont charmants : ce mot exprime mieux que tous les autres leurs qualités. Du haut du ciel, sa demeure dernière, la comtesse de Ségur, née Rostopchine, doit être bien fière d'avoir un tel successeur qui, par surcroît, est, avec une souveraine aisance, sociologue, historien, et même un peu politicien...

*
* *

Eh ! eh ! quand notre ami Albalat, l'austère pédagogue qui a été assez gentil pour nous enseigner *L'Art d'écrire en vingt leçons* (tirage à 14 mille exemplaires : c'est donc pour cela que nous avons tant de romancières ! Albalat ! Albalat ! vous êtes bien coupable !) quand notre ami Albalat se met à écrire des romans, il n'y va pas, comme dit l'autre, par quatre chemins. Je ne crois pas que cette expression soit conforme aux principes de *La formation du style par l'assimilation des auteurs*, mais parce que je pense très précisément qu'Antoine Albalat, lorsqu'il se met à écrire des romans, n'y va pas par quatre chemins, je dis qu'il n'y va pas par quatre chemins.

Dieu ! quelle imagination tragique ! j'aurais cru qu'Antoine Albalat vivait en compagnie de héros plus paisibles !

Donc, Madeleine, fille du commandant de Loncéday — un bien beau nom ! — est aimée d'un jeune compositeur, Maxime, qui est d'ailleurs son cousin. On sait qu'aujourd'hui tous les compositeurs de musique sont de très bonne famille. Madeleine et Maxime sont camarades d'enfance. Ils s'aiment. Ils se le disent. Ils se fiancient. Le mariage doit avoir lieu très prochainement. Mais voilà que, par suite d'une fatalité mauvaise, un séducteur aux manières exquises, un Don Juan, M. de Valonnier — un bien beau nom ! — se trouve en relations d'amitié avec la famille de Loncéday. Et ce qui doit arriver arrive : on ne résiste pas à Don Juan. La pauvre Madeleine tombe presque inconsciemment dans les bras de M. de Valonnier. Cette « chûte » s'accomplit dans les conditions les plus dramatiques. Don Juan de Valonnier a pénétré dans la chambre de la jeune fille au milieu de la nuit. Et comme celle-ci, subjuguée par une force invincible, défaille sous les baisers de Don Juan, la vieille M^me^ de Loncéday, qu'une affreuse névrose retenait dans l'isolement de sa chambre, s'est levée soudain, mue par un pressentiment. Elle a ouvert la porte de la chambre de sa fille : elle a *vu*. Et poussant un cri, que j'oserai qualifier d'horrible, elle s'est affaissée morte, devant la porte qu'elle a eu le temps de refermer. Alors l'action tragique se précipite. L'infortunée jeune fille — sans le vouloir, car on sent bien qu'elle était sous l'empire d'une sorte d'ensorcellement — a tué sa mère. Évidemment, les jeunes filles ne doivent faire ces choses-là que dans des cas de nécessité absolue...

Madeleine a tué sa mère ! Elle a déshonoré par avance la couche nuptiale. Elle hait maintenant avec beaucoup de violence don Juan de Valonnier. Elle est en proie à des tortures morales assez justifiées. Elle se décide enfin à tout avouer à son fiancé. Celui-ci furieux — on le serait à moins ! — va se jeter sur elle, homicide ! Mais il fait réflexion soudain qu'il ne faut pas ensanglanter à l'excès le roman d'Antoine Albalat, et, comme il songe que jadis M. de Loncéday a sauvé son père de la ruine, il s'arrête. Il épousera quand même la jeune fille. Tout le monde ignorera le déshonneur de Madeleine. Les apparences seront sauvées. Mais mariés, ils le seront sans l'être... La situation des deux époux est atroce. La torture de la malheureuse femme, qui aime son mari et ne peut obtenir le pardon, l'impossible pardon, nous la ressentons. L'impression est terrible... Ce n'est qu'en mourant que cette Madeleine, vraiment malheureuse, mais enfin pardonnée, connaîtra le baiser d'amour de son mari.

N'y a-t-il pas un peu de mélodrame dans toute cette aventure, qui est pour Madeleine et pour Maxime une bien fâcheuse mésaventure ? Est-ce qu'Antoine Albalat ne s'est pas rappelé *Le Maître de Forges* ? Est-ce que ?... Mais le livre est émouvant. Il est vivant. Ce n'est pas moi qui apprendrai à Antoine Albalat, notre grand professeur de style, que son livre est bien écrit.

*
* *

Et je voulais étudier aujourd'hui — mais à peine ai-je le temps de l'indiquer — un des livre les plus surprenants — je dis surprenants — qu'il m'ait été donné de lire depuis longtemps.

Livre surprenant parce qu'il est de M. Édouard Ducoté. La franchise appartient au critique. Je ne croyais pas que le poète de *la Prairie en fleurs* aurait la fermeté, la netteté, la pénétration qui distinguent l'auteur du *Servage*.

Livre surprenant parce que *Le Servage*, cette étude de vie provinciale, est d'une émouvante vérité. Rien de conventionnel. Pas de phrases. La vérité des âmes. La vérité de la vie. Tout cela d'une intensité prodigieuse. Édouard Ducoté a observé au jour le jour tout ce qu'il décrit. Il l'a traduit sans le trahir avec un relief que je qualifie d'étonnant.

Ah ! comparez, je vous prie, ce livre solide et pro-

fond aux fades compositions du piètre René Bazin! Je suis sûr que René Boylesves qui sait, lui, étudier les mœurs provinciales, sera sensible plus que personne à la grave beauté du *Servage*.

Il m'arrive très rarement de lire un roman deux fois. Mais *Le Servage*, je le relirai.

J. Ernest-Charles.



## LA CRISE DE LA CHARITÉ

Depuis le jour où Pierre Leroux lança dans la circulation le mot de solidarité, le nom et la chose ont fait une singulière fortune. Il n'est pas de discours, pas de profession de foi, pas de toast et pas d'écrit politiques, où elle ne soit invoquée comme souverain remède et panacée universelle à un état social. que d'aucuns à juste titre estiment par trop défectueux. Patronnée par des naturalistes comme M. Edmond Perrier, par des philosophes comme M. Espinas, par des moralistes comme M. Marion, elle doit sa vogue définitive et son essor politique à l'autorité de M. Léon Bourgeois, qui tenta de fonder sur elle un devoir social d'assistance, d'en faire un devoir de justice.

L'apogée croissant de l'idée de solidarité ne pouvait, grâce à l'avenir de justice sociale qu'elle promet, qu'amener dans les esprits le rapide déclin de l'antique charité. Sous les assauts de sa rivale, car c'est bien de rivalité qu'il s'agit, cette ancienne vertu est sur le point de perdre ses derniers défenseurs. On ne veut plus en entendre parler. C'est de la justice qu'on exige. « A bas la charité ! » tel est le titre d'un article paru naguère dans la *Coopération des Idées*, telle est, secrète ou avouée, l'opinion de la plupart des économistes, des sociologues et des hommes politiques, tel est le sentiment populaire, si on peut entendre par là cette ambiance d'idées, qui compose l'atmosphère intellectuelle où nous vivons. On n'a pas assez de reproches à lui adresser. De toutes parts sourd le mépris à l'endroit d'une vertu. qui fut celle de nos grand'mères et qui semble à beaucoup bonne tout au plus à aller rejoindre leurs modes surannées au magasin des antiquités où gisent leurs vieilles lunes, comme disait Gavarni, ce sinistre farceur.

Que faut-il penser de cette réprobation ? Est-elle justifiée et dans quelle mesure ? Que met-on à la place de la charité et ce qu'on y met est-il destiné à la faire disparaître ou, au contraire, à lui communiquer une vie nouvelle ? Quelle doit être, somme toute, l'issue d'une crise qu'on peut qualifier d'aiguë, crise intellectuelle, qui retentirait d'autant plus fortement dans la pratique que l'anonymat des grandes villes, où se concentre la vie moderne, inconnus parmi des inconnus, ne va pas sans y aider encore ? Ces questions ne peuvent pas ne pas se présenter aujourd'hui à tout esprit largement ouvert sur le spectacle du monde contemporain. Ce sont celles que je me propose d'aborder, sinon de résoudre.

### I. — Charité et Solidarité

On reproche bien des choses à la charité, qui est le don gratuit de celui qui possède à celui qui est dépourvu, le don de la fourmi à la cigale. On lui en reproche tant qu'il faut classer.

Le grief le plus grave et le mieux fondé qu'on ait contre elle est sans contredit son impuissance à supprimer la misère. Soumise au bon plaisir, en raison de son caractère bénévole, la charité n'est pas contre elle un remède véritablement efficace. Elle est trop aléatoire pour cela. Sans doute la charité est un devoir, mais un devoir moral dénué de sanctions immédiates, qu'on peut enfreindre ou observer à sa guise sans qu'il en coûte rien, devoir imprécis d'ailleurs, dont le taux n'est pas fixé au chiffre de nos disponibilités. En fait, combien ne s'en soucient pas et, parmi ceux qui lui accordent une place dans leurs préoccupations, combien se tiennent quitte pour abandonner quelque parcelle de leur superflu, obole de la main gantée à la main grelottante, des chaudes senteurs du restaurant de luxe à la famine du grabat ! Même organisée en œuvres de bienfaisance, au demeurant admirables, elle reste incomplète relativement à la multitude des misères qui implorent, par suite de la maigreur de ressources plus ou moins intermittentes. Dans de pareilles conditions la charité ne peut qu'être empirique, s'attaquer aux manifestations en négligeant les causes du paupérisme, à la manière d'un mauvais médecin qui soignerait séparement les divers symptômes d'une maladie infectieuse sans en combattre le germe. Elle doit ainsi renoncer à extirper un mal qu'elle entretient au contraire en le soulageant, quand elle ne se fait pas gloire de ne le point déraciner en y voyant, avec M. Thiers, l'un des effets de la Providence.

Incapable d'épuiser la misère, on lui reproche en outre de ne pas réussir à la soulager sérieusement, de ne pas l'atténuer dans des proportions notables. Il n'est que trop vrai dans la plupart des cas, si ce nouveau grief vise moins la charité en elle-même que la façon dont elle est administrée. Il n'en faut pour preuve que les erreurs de la charité privée, qui s'applique souvent à tort et parfois au rebours de ses plus claires intentions.

Livrée au sens individuel, la charité est aveugle, fantasque, capricieuse dans ses choix. C'est le hasard

de la pièce blanche qui tombe bien ou mal, plutôt mal que bien, dans la sébille du mendiant effronté plutôt que dans la poche du pauvre honteux. Un professionnel de la mendicité (M. Paulian l'a constaté au cours d'expériences restées célèbres), ne peut-il arriver, bon an mal an, à se faire une rente moyenne de vingt-cinq francs par jour, tandis que des détresses ignorées agonisent dans des mansardes glacées? Comme l'esprit, la charité souffle où elle veut, et plus que la fortune elle mérite d'être représentée un bandeau sur les yeux. Inconsidérée dans ses titulaires, elle ne l'est pas moins dans son action, distribuant de côté et d'autre des secours insuffisants par leur nature, leur importance ou leur discontinuité, qui n'aident pas le pauvre à s'aider, suivant la belle expression de M. Carnegie. Que peut faire d'une maigre offrande donnée en passant, et que ne suivra aucune autre, l'ouvrier sans travail, qui aspire à employer ses forces? Découragé, il fera comme le Clopinel de M. Anatole France. Il ira demander une minute d'oubli au cabaret voisin. Aussi bien il arrive à la charité d'aller directement contre son but et, par maladresse, de devenir la pourvoyeuse du vice, de la paresse ou de la débauche. L'aumône, qui en est l'image, ne profite pas plus au pauvre, dans la majorité des cas, qu'au mondain l'argent du jeu, argent du hasard tous deux, qu'on dépense comme il est venu, sans compter, parce que ne l'ayant pas gagné on n'en connaît pas le prix et que sa forme transitoire n'ouvre aucune échappée sur l'avenir. Au surplus, quand elle ne l'humilie pas, cette façon de charité tend à avilir celui qui la reçoit. Elle brise le ressort de sa volonté, l'habitue à compter sur la chance, l'incline à la fainéantise, lui conseille enfin ce ton pleurard, dont les mendigots obsèdent les passants, cette livrée d humilité larmoyante du solliciteur accoutumé, où se noie toute virilité avec toute franchise dans l'effondrement de l'indispensable dignité, en un mot le démoralise. Elle aggrave ainsi le mal qu'elle voulait réduire, et déchaîne le fléau de la mendicité.

On ajoute au passif de la charité qu'en s'efforçant de soulager la misère, sans viser à la tarir, elle consacre et légitime pour ainsi dire les inégalités sociales par trop choquantes, qui en sont la source empoisonnée et toujours vive. Bien qu'on ne puisse généraliser et la tenir pour une justification des injustices sociales, il n'en reste pas moins qu'elle détourne souvent de les considérer, dévie les regards, apaise la conscience du riche, tandis que par l'acceptation d'une offrande, où se symbolise la renonciation à ses droits, elle semble surprendre l'acquiescement du malheureux à sa servitude. Ne prend-elle pas parfois aux yeux du « satisfait » les allures d'un sacrifice propitiatoire, qui lui vaudrait le droit de tirer parti de la Société avec tous ses défauts sans crainte ni remords, tel ce tyran de Samos qui caressait l'espoir d'échapper aux revers de la fortune par l'abandon de son anneau à la mer et aux dieux? Elle devient ainsi la nécessaire rançon, qui nous met en paix avec nous-mêmes, nous investit d'une charte de juste possession et par contrecoup nous permet d'affronter d un cœur tranquille le spectacle de la misère innombrable. On n'y peut contredire, sans compter que départie sans réelle bonté, elle contribue à implanter dans l'esprit du pauvre le sentiment d'une infériorité foncière, d'une dépendance native et quasi providentielle, devant laquelle il n'y a qu'à se courber, subir et bénir.

Enfin je ne parle pas de tous les abus auxquels la charité peut donner lieu, de tous les vices à qui elle sert d'écran, et qu'on met à sa charge, égoïsme de celui qui, moyennant quelque fondation, achète une place en paradis, vanité mondaine de celle à qui les « ventes de charité » servent de scène, ambition de cet autre dont la philosophie officielle est dûment patentée, honorée et décorée. Je ne parle pas de ces « bienfaiteurs » attitrés dont M. Brieux a tracé la cinglante silhouette, de ces « boules de neige » égarées en route au profit de quelque fournisseur exigeant, de ces quêtes se trompant d'adresse, de ces « mannes électorales » destinées à convaincre le suffrage universel des mérites d'un candidat. Mais en dehors de ces tares, qui sont une conséquence des défauts de la nature humaine et non point de la charité, que d'excès encore à redouter dans le zèle intempestif d'une charité inintelligente qui, en raison du feu dont elle brûle, se croit dispensée de s'incliner devant le droit. Insoucieuse de justice, M. Malapert l'a démontré, la charité autorise toutes les tyrannies, tous les fanatismes. N'est-ce pas par pur amour que l'Inquisition faisait proprement brûler les corps périssables des hérétiques, des Juifs et des Maures, flambées gigantesques d'où les âmes devaient s'envoler radieuses et purifiées? La Convention ne voulait-elle pas le bonheur de l'humanité, qui envoyait les gens à la guillotine? Rien de plus redoutable qu'un « bon tyran », de plus dangereux que le « saint despotisme de la charité ».

Il résulte de ce réquisitoire que si, malgré les abus qu'elle couvre et les écarts qu'elle permet, la charité n'est pas mauvaise en soi, elle est souvent inefficace et en fait incapable d'abolir la misère. Compter sur elle, même convenablement administrée, pour ce résultat, c'est en même temps qu'on y aspire s'en ôter les moyens, puisque c'est ne faire état que de la bonne volonté, qui est, a été et restera toujours précaire. Pour parvenir ou approcher d'un pareil idéal, il n'y a pas d'autre procédé que d'améliorer le présent état social, surtout en inscri-

vant le devoir d'assistance dans la loi, en le rangeant dûment muni de sanctions, parmi les devoirs du citoyen au même titre que celui du service militaire ou celui encore de ne pas violer le droit d'autrui.

Mais pour que cette intervention légale soit légitime, fondée en raison, sur la nature de l'homme et de la Société, et non pas arbitraire, pour qu'elle puisse par suite s'étendre à toutes les circonstances de la vie et non pas rester à l'état embryonnaire ou indicatif d'un vague apitoiement social, pour qu'elle soit suffisante en un mot et embrasse tous les cas où son concours s'impose, il faut que le devoir d'assistance se présente, moralement parlant, non plus comme un devoir large, devoir de luxe ou de bienfaisance, ajouté à tous les autres et comme tel plus ou moins facultatif, si l'on peut dire, effet de cette générosité d'âme qui nous pousse les uns vers les autres, mais comme un devoir strict, un devoir fondé sur un droit, un devoir de justice, analogue à celui que nous avons de ne pas voler, de ne pas incendier ou de ne pas tuer, un de ces devoirs, dont l'infraction n'est pas seulement un manque, mais un mal, un mal positif, et qui plus est une véritable injustice.

*
* *

C'est ici qu'intervient la solidarité.

M. Léon Bourgeois, en effet, a tenté de faire dériver le devoir social d'assistance d'une sorte de quasi contrat passé entre les membres d'une même société, du fait de la solidarité, qui les fait dépendre les uns des autres en une réciprocité de services et de jouissance, où il est impossible de démêler la part de chacun, mais qui n'en constitue pas moins une dette de chacun vis-à-vis de tous et de tous vis-à-vis de chacun.

L'homme est un animal social, sinon sociable, qui, ne pouvant vivre isolé de ses semblables, se groupe en tribus, en cités, puis en États, où chacun profite non seulement des efforts de tous à un moment donné, mais du travail accumulé dans la suite du temps par tous ceux qui l'ont précédé. Pas un abri, pas un vêtement, pas un outil, pas un mets, que dis-je, pas une idée, pas un sentiment, pas une invention même que nous ne devions au labeur immédiat de plusieurs, qui ne soit le produit des efforts convergents des générations successives vers plus de bien-être, plus de beauté, plus de lumières et plus de moralité. Nous n'ouvrons pas un livre, nous ne faisons pas un voyage, nous ne nous procurons pas une distraction sans mettre à contribution cet acquis collectif, condition de nouveaux progrès. C'est grâce à cet héritage sans cesse accru que l'humanité peut croître, suivant l'image de Pascal, comme un homme qui, depuis le commencement du monde, se serait enrichi et s'enrichirait d'expérience tous les jours. M. Tarde n'a-t-il pas pu dire qu'à côté du paysan traçant son sillon dans la terre maternelle labouraient l'inventeur de la charrue et tous ceux qui l'ont menée jusqu'au point où elle est aujourd'hui? Ce que serait chacun de nous, le plus sublime penseur comme le dernier des gâcheurs de plâtre, sans le concours des vies multiples qui collaborent à la nôtre, Sully Prudhomme l'a esquissé dans un sonnet fameux. Robinson Crusoë dans son ile, si séparé qu'il fût de l'humanité, tenait encore à elle et au monde civilisé par ses armes, ses outils, son savoir. A peine né, l'enfant puise à pleines mains au trésor de science, d'amour et de confort qu'ont amoncelé pour lui tous ceux qui lui ont frayé les voies. Dès le berceau, chacun de nous contracte une dette, non pas consentie en bonne et due forme, en vertu d'un contrat explicite, mais une dette tacite venue de ce que dans le langage du droit on appelle un quasi-contrat, qui est un engagement que le fait seul de donner ou de recevoir de la part de l'une des parties établit entre les deux. Tout homme vivant en société reçoit, donc il doit. Mais à qui? A la société toute entière. En retour des avantages qu'il en tire, il lui doit de ne pas laisser s'affaiblir l'actif social, de contribuer à son accroissement et à plus forte raison d aider ceux de ses membres qui sont dans la détresse. La dette sociale que, selon M. Bourgeois, nous contractons tous tant que nous sommes en faisant partie, même malgré nous, d'une société déterminée, est pour les théoriciens de la solidarité le véritable fondement du devoir d'assistance, ce qui d'un devoir de *bienfaisance* en fait un devoir de *justice*, toute dette ayant pour contrepartie le droit du créancier. C'est pour tout dire, ce qui, suivant eux, en autorise ou en postule la reconnaissance légale.

La réalité de cette dette, en tant qu'obligation juridique, n'est cependant pas si certaine qu'on le veut bien dire.

La solidarité est un fait incontestable, fait social, économique, que MM. Bourgeois et Izoulet ont éloquemment démontré, fait physique aussi, puisque nous sommes solidaires de nos ancêtres par notre tempérament, solidaires de nos voisins par les maladies qui peuvent rejaillir d'eux à nous, comme la fièvre typhoïde ou la tuberculose. Les épidémies ne sont pas autre chose qu'une manifestation de cette solidarité, qui se retrouve dans le règne animal, chez les fourmis ou les abeilles, et plus profondément encore, pour suivre MM. Espinas et Perrier, dans cette colonie de vivants qu'est tout animal, toute plante même. A l'opposé et au plus haut degré de l'échelle, nous sommes moralement solidaires, M. Marion l'a prouvé, des héroïsmes ou des crimes, non seule-

ment de notre entourage, mais de l'humanité entière et c'est ce que signifie l'histoire d'Adam répercutant son péché sur la suite des générations, selon la belle pensée de Renouvier. Toutefois ce fait, parce qu'il est un fait scientifique, un fait brut, où n'intervient aucun consentement, est insuffisant pour donner naissance à un lien de droit, à une dette, quelque tacite et implicite qu'elle soit.

Suivant l'article 1371 du Code civil, tout quasi-contrat, en effet, s'il résulte d'un fait, résulte d'un fait volontaire, autrement dit d'un acte de volonté, où est impliqué l'intention de donner ou de recevoir. Or, dans le fait de solidarité sociale, qui fait profiter chacun des efforts de tous, il n'y a trace d'aucune volonté de cette sorte, ni d'un côté, ni de l'autre. Je bénéficie du travail de tous, mais puis-je faire autrement du moment que je vis d'une vie, que je n'ai certes pas sollicitée? Ai-je demandé à naître? Ai-je eu le loisir d'accepter ou de refuser? Cette vie, d'ailleurs, est-elle un bien dont je doive être reconnaissant? On n'en est pas sûr, puisque certains la considèrent comme le plus grand des malheurs. Le mal de vivre n'est-il pas le tourment d'une élite, depuis *l'Ecclésiaste* jusqu'à *Obermann* ou *René*? D'autre part, si l'activité de tous est aussi indispensable à ma vie que l'air que je respire, le carbone que j'assimile, le phosphore que j'absorbe, ce n'est pas pour moi. mais pour eux que tous travaillent. Que les ricochets m'en soient bons, nécessaires même, ils n'y apportent aucune intention propice à mon égard ou à l'égard de la collectivité. Comme moi, elle en profite sans eux, et quelquefois malgré eux. Rares sont ceux qui, à l'exemple d'un Pasteur ou d'un Berthelot, travaillent pour l'humanité. Le nombre en est si restreint qu'il ne compte pas. Les autres ne font avancer le monde, leur patrie, qu'indirectement et par contrecoup, sans y penser. Que leur dois-je pour ce faire? Evidemment rien. Que je me plaise à leur témoigner de l'estime, de la gratitude même, c'est fort bien, mais pure générosité de ma part. Je n'ai aucune dette envers eux, pas plus que je n'en ai, comme le dit excellemment M. Fonsegrive, à l'endroit du soleil qui m'éclaire ou du pain qui me nourrit. Il n'y a pas plus de quasi-contrat dans ce cas que dans l'autre, pas plus de dette, pas plus de devoir d'assistance par conséquent.

Cela est si vrai que la solidarité, si elle ne nous prescrit rien, nous conseille moins un véritable altruisme qu'un égoïsme intelligent et par suite mitigé, qui sait se souvenir à propos que la bonté retombe parfois en ondées bienfaisantes sur celui qui la répand, qu'elle est en certaines occurrences la meilleure des spéculations. De même qu'un juste calcul inclinait le riche patricien à ménager ses esclaves, la solidarité fournit aux puissants, c'est ainsi qu'Herbert Spencer la présentait, des raisons d'intérêt leur conseillant non seulement de ne pas écraser les foules qui les servent, mais de contenter leurs besoins les plus pressants. Il est difficile d'entrevoir, dans un tel avis, la moindre velléité de sympathie, la moindre ébauche d'un devoir altruiste quelconque, non plus que dans la sage administration d'un bon père de famille, qui veille à la santé de ses troupeaux afin d'en augmenter le rendement.

La bienfaisance au reste en demeure assez limitée. Si elle nous incline à tenir compte des autres, la solidarité nous convainc par ailleurs qu'il n'y a pas de meilleur moyen de contribuer à leur bonheur que de travailler à notre propre félicité, en vertu même du retentissement qu'elle ne peut manquer d'avoir sur la prospérité générale. Avec quelque adoucissement, elle nous invite, quoi qu'on dise, à prendre parti pour la morale du grand fauve, qui en chassant pour son compte fait vivre de sa proie le troupeau des chacals, qui le suit, cette morale que dans *le Repas du lion* M. de Curel a identifiée à la conduite du patron, qui, sans s'occuper directement de ses ouvriers, les nourrit de ce qu'il laisse. Il en résulte que, loin de pousser aux réformes sociales, la doctrine de la solidarité semble bien plutôt légitimer le *statu quo* comme dérivé de la nature des choses, sans compter que, prenant modèle sur l'ordre physique, qui est essentiellement hiérarchique, s'il est vrai que, toutes les parties du corps étant solidaires, la tête l'emporte sur le ventre, elle ne va rien moins qu'à créer des classes, à river chacun à son rang, ainsi qu'Auguste Comte en prêchait l'utopie. Confirmant la suprématie des uns, la dépendance des autres, elle est conduite par cette réédition de la fable *les Membres et l'Estomac* à l'apologie d'une sorte de servilisme des couches inférieures au profit des individus supérieurs ou des surhommes, comme on voudra. Au nom de la solidarité et pour le plus grand bien de tous, Renan ne tenta-t-il pas, comme autrefois Platon, d'instituer une sorte de mandarinat scientifique, alors qu'il comparait la masse populaire à du terreau qu'il est nécessaire de gâcher pour en faire sortir « un arôme de pensée »? C'était revenir tout droit à la conception et à la justification de l'esclavage.

Les conseils de bienfaisance que la solidarité peut donner ne sauraient enfin s'appliquer à ceux qui, par leur faiblesse, leur infirmité ou leur incapacité sont inutiles et inutilisables. Ceux-là la solidarité les condamne. Avec Nietzsche, Herbert Spencer les sacrifie. Au nom de quoi la morale de la solidarité leur viendrait-elle en aide, si elle ne dépasse pas le point de vue naturel, qui est le point de vue utilitaire? Et ce n'est pas l'un des spectacles les moins curieux que de voir pour cette cause les enseignements de la solidarité aboutir aux mêmes conclusions

que ceux bien compris de la « lutte pour la vie », qui sont les deux aspects de la nature se tempérant l'un l'autre dans la poursuite d'un même but et se rejoignant par là.

Ainsi, loin de faire de l'assistance sociale un devoir de justice, en l'assimilant à une dette par l'intermédiaire d'un quasi-contrat, et d'en permettre la confirmation juridique, la solidarité, qui est un fait indéniable et précisément parce qu'elle n'est que cela, constatation de ce qui est et non esquisse de ce qui doit être, théorie scientifique mais non doctrine morale, est incapable de fonder ou même de légitimer un tel devoir, quelques indications qu'elle puisse fournir d'ailleurs pour la solution de ce problème, moralement envisagé, puisqu'aux regards de la science, pour le physicien ou le naturaliste, il n'y a ni droits, ni devoirs, point de devoir de justice par conséquent à qui assimiler celui de bienfaisance.

PAUL GAULTIER.

(*A suivre.*)



## FAITS ET APERÇUS

### LA SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT JUGÉE A L'ÉTRANGER

Le vote, par la Chambre des députés, du projet de loi relatif à la Séparation des Églises et de l'État était trop important pour n'être point remarqué et commenté à l'étranger.

Ce grand acte est généralement compris et approuvé. Nous trouvons l'expression complète de cette interprétation dans un judicieux article de l'*Independant Review*.

« Pendant la discussion du projet, l'attitude du gouvernement, de la Commission et de la grande majorité des républicains de toutes nuances a été la meilleure réponse possible à l'accusation d'intolérance. Les listes de votes ont prouvé que les fanatiques antireligieux forment une insignifiante minorité. Le libéralisme manifesté par des hommes tels que MM. Bienvenu-Martin, Briand, Jaurès, a été reconnu même par leurs adversaires. Et les Républicains français ont démontré, une fois pour toutes, la fausseté de l'imputation de vouloir détruire la religion ou persécuter les catholiques. Espérons qu'un exemple qui fait honneur à la République ne sera pas perdu pour ses adversaires cléricaux.

Au point de vue de l'Etat, on pourrait prédire, sans imprudence, que les avantages de la Séparation dépasseront considérablement ses inconvénients. L'Etat sera libéré de la tension continue avec Rome, et de plus il est probable que l'Eglise sera affaiblie en tant que force politique et par suite sera moins formidable comme adversaire de l'État.

L'effet de la Séparation pour la religion dépend des corps religieux mêmes ; leur avenir est dans leurs mains, c'est-à-dire pour l'Eglise catholique aux mains de la Curie Romaine. Il n'est point possible de former des conclusions certaines sur l'avenir probable de l'Eglise de France sans connaître quelle politique Rome adoptera. Cette politique nous ne la connaissons pas. Mais ni l'action de Rome dans le passé, ni les conditions actuelles au Vatican n'autorisent des vues optimistes.

La politique romaine vis-à-vis de l'Église de France au XIXe siècle a consisté en une série de fautes dont les résultats furent déplorables. *Si monumentum quaeris, circumspice* ; l'état actuel du catholicisme en France ne fait pas honneur aux dirigeants de l'Église.

Les conditions régnantes au Vatican sont encore moins encourageantes et ne permettent certainement guère d'espérer une amélioration de la politique romaine.

Le Pape d'aujourd'hui est universellement respecté ; et nul, même, des protestants les plus remplis de préjugés, n'oserait mettre en doute l'intégrité de son caractère ni l'excellence de ses intentions. Mais il n'est jamais sorti d'Italie — à peine de la Vénétie, sauf pour aller à Rome — et ne parle d'autres langues que le latin et sa langue maternelle. Sa connaissance du monde est donc extrêmement bornée; et, si l'hypothèse d'une intervention miraculeuse est exclue, on ne peut sans flatterie grotesque attribuer à Sa Sainteté la capacité de traiter personnellement les problèmes d'une Église universelle, dans tous les pays du monde. De plus, il semble surtout s'intéresser aux points de discipline ecclésiastique et aux détails rituels. Dans des questions plus importantes, il doit nécessairement être à la merci de ses conseillers, qui jusqu'ici n'ont pas montré beaucoup de tact ni de savoir en s'occupant de la France. Le cardinal Rampolla, qui comprend les questions françaises, n'a pas voix dans la politique du Vatican.

Le système des associations cultuelles est un des espoirs de l'avenir et peut ultérieurement être une arme sérieuse dans les mains de ceux qui souhaitent délivrer l'Église du régime aristocratique qui l'étouffe, non seulement en France, mais partout ailleurs. Il serait vain d'attendre pareil résultat dans un avenir prochain.

Il est beaucoup plus probable que le résultat de la Séparation sera d'augmenter le pouvoir et l'influence du parti extrême ultramontain et, comme conséquence naturelle, de diminuer encore l'empire déjà affaibli de l'Église sur le peuple français. »

### LA LANGUE FRANÇAISE EN ORIENT

Seconde ville de l'Empire ottoman, véritable métropole commerciale de l'Asie Mineure, Smyrne, malgré les assertions surannées des géographes, comprend 400.000 habitants, dont 100.000 fixés dans les faubourgs et la banlieue. Depuis qu'en 1535, François Ier obtint du Sultan Suleyman Ier le libre accès du monde musulman pour les Français et leurs protégés, Smyrne est le centre de notre influence en Orient. La colonie française y possède, comme on sait, son administration autonome, ses tribunaux, ses écoles, ses églises.

C'est à des Réguliers, appelés de France, Franciscains, Dominicains, Capucins, Récollets, Lazaristes, Frères de

la Doctrine Chrétienne, Sœurs de Charité, qu'elle a, depuis l'origine, confié les services religieux et scolaires. Actuellement ces congrégations dirigent à Smyrne vingt écoles, fréquentées par 2.682 élèves, parmi lesquels 894 indigènes. Ces écoles, au moins les principales, sont, « au point de vue matériel, confortablement établies; rien n'y manque, elles respirent même un certain luxe d'organisation et d'aménagement qui fait plaisir à voir. Quant à l'enseignement, il est, aujourd'hui, ce qu'il a toujours été et ce qu'il est partout chez des religieux : traditionnel et méthodique. Tous les livres, traités et manuels à l'usage des élèves doivent porter l'estampille du ministère de l'Instruction publique. Ces institutions répondent si bien aux idées et besoins du gros de la population *catholique*, pour l'éducation de ses enfants (pour les jeunes filles surtout) que ce serait en vain qu'on tenterait de les en detourner. Voilà pourquoi aucun établissement laïque privé, de quelque importance, n'a pu être fondé et se maintenir à Smyrne. »

Comme il est naturel, ces congrégations n'enseignent point seulement le français : elles professent aussi le catholicisme. Or la population indigène, grecque ou arménienne, est orthodoxe et abhorre l'Eglise romaine.

« C'est pourquoi les élèves relevant de cultes différents sont assez rares dans les écoles françaises, malgré tous les avantages que celles-ci peuvent offrir, avantages que les parents, qui se privent eux-mêmes de leurs services, sont les premiers à reconnaître et à regretter. »

Heureusement, il est un enseignement laïque, ou confessionnel-dissident, qui, à côté de l'enseignement catholique français officiel, propage notre langue. Près de la « Nation française », d'autres groupes ethniques se sont en effet formés à Smyrne, et ont obtenu une organisation propre : les groupes grec, israélite, arménien, qui datent de l'époque de la conquête musulmane, et les groupes italien, anglo-américain et austro-allemand, créés après le groupe français et à son exemple. Ces six colonies, et naturellement la population ottomane, ont leurs écoles, dont la plupart (85), reconnaissant la situation privilégiée de la langue française en Orient, l'enseignent à leurs élèves.

Ainsi, le groupe *grec*, qui comprend 210.000 habitants, compte 11.247 écoliers, dont 3.757 apprennent le français. Les *Turcs* sont 100.000 dont 7.680 écoliers parmi lesquels 2.180 élèves de français. Les *Israélites* (40.000), possèdent d'excellentes écoles, subventionnées par *l'Alliance Israélite* et où le français est admirablement enseigné, aussi 1.903 écoliers sur 2.363 l'y apprennent-ils. Les *Armeniens*, au nombre de 16.240, comptent 1.130 écoliers dont 410 adonnés au français.

Par une exception bien compréhensible, l'instruction est donnée aux *Italiens* (9.000) par des congréganistes de leur nationalité, que leur gouvernement subventionnent d'ailleurs avec une extrême munificence: sur 1.073 écoliers, 538 s'exerçent au français. Les *Austro-Allemands* sont 3.828, dont 300 écoliers initiés pour la plupart (230), au français. Les *Anglo-Américains*, malgré leur petit nombre (2.720), disposent, grâce aux immenses ressources de la propagande protestante, d'établissements scolaires bien aménagés que fréquentent 1.915 enfants, grecs, israélites, arméniens pour la plupart, et où l'étude du français réunit 1.280 adhérents. — Dans ces écoles, les professeurs de français sont en majorité d'origine étrangère, mais parfois aussi ce sont des instituteurs laïques français.

Ainsi, le français est propagé à Smyrne à la fois par les Congréganistes reconnus par l'État et qui ont 2.682 élèves, dont 894 indigènes, et par des laïques ou dissidents dépendant de » nations » étrangères, et qui comptent 10.298 élèves adonnés au français.

Cette situation, pour favorable qu'elle paraisse, est loin d'être parfaite. Car, d'une part, l'enseignement officiel du français ne s'adresse guère qu'à des catholiques, en infime minorité à Smyrne; d'autre part, il n'est point assuré que dans toutes les écoles étrangères, l'enseignement de notre langue soit suffisant, ni dispensé dans un esprit sympathique aux idées françaises. Il convient donc que nous fassions un nouvel effort là-bas. Deux moyens paraissent efficaces.

Le gouvernement français peut « entretenir de bons instituteurs laïques dans les écoles du pays, grecques, arméniennes et autres, qui accepteraient avec empressement cette offre. Ainsi propagées et par des professeurs venant directement de France, la culture et l'influence françaises gagneraient en efficacité. »

Le gouvernement français peut aussi fonder « une *institution nationale française*, relevant directement du ministère de l'Instruction publique, pour son personnel, pour son enseignement et ses programmes et s'adressant plus spécialement à la classe supérieure de la Société smyrnéenne...

Que de fois n'avons-nous pas entendu des pères de famille grecs, arméniens, exprimant le souhait, le désir ardent, de voir organiser, ici, un établissement de ce genre. »

De toute façon, on nous le dit de Smyrne « qu'on ne nous envoie, non pas des mangeurs de prêtre : l'Orient n'en saurait pas gré, il est trop profondément religieux pour cela; mais des hommes vraiment instruits et capables de donner, au nom de l'Université de France, un enseignement libéral et rationnel dans une école nationale française... »

(D'après une enquête de M. J. Delaroche dans l'*Hellénisme.*)

### SUR LE DUEL

On sait que le duel est en complète désuétude en Angleterre. Dans le cas même où l'honneur conjugal est atteint, le gentleman offensé ne s'expose point à un combat singulier : il réclame de gros dommages-intérêts, que les tribunaux lui octroient libéralement!

Voici longtemps que l'on s'est mis, au-delà de la Manche, à fronder le duel et à le punir, témoin cette amusante information que le *Times* extrait, ces jours-ci, de ses colonnes de juillet 1805 :

Le shériff d'Edimbourg frappe d'une amende de treize guinées deux jeunes hommes coupables de s'être envoyé des défis. Dans l'ingénieuse intention de tarir la démence, mère de tels actes, il stipule que cette somme sera versée au fonds réuni pour l'érection d'un asile de fous!

Jacques Lux.

Paris. — Typ. A. Davy (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame. — *Le Propriétaire-Gérant :* FÉLIX DUMOULIN

# REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
# REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

Directeur : Félix Dumoulin

NUMÉRO 5 — 5e Série — Tome IV — 29 JUILLET 1905

## LETTRES INÉDITES DE LAMENNAIS A ALEXIS GÉRARD

*Correspondance familière et politique (1848-1852).*

Un des mérites certains de l'auteur des *Paroles d'un Croyant*, si discuté de nos jours, c'est bien d'avoir été un des plus remarquables épistoliers de notre littérature; et s'il prenait à quelque étudiant d'Université étrangère la fantaisie de dresser la statistique des auteurs de *Correspondances*, Lamennais, par le mérite et l'étendue, viendrait parmi les premiers. Ses correspondants furent nombreux et d'opinions diverses: Mlle de Lucinièr, l'abbé Carron, Berryer, M. de Coriolis, Mme de Sennft, M. de Vitrolles (1), Du Bois de la Villerabel (2), Benoît d'Azy (3), Mme Yéméniz, etc.

Dès 1808, date de la publication de ses *Réflexions sur l'État de l'Église en France*, l'esprit consolateur et combattif de Lamennais s'exerce à l'amour du prochain et à la discussion de ses idées. Quand parut le fameux *Essai sur l'indifférence en matière de religion* (1817), ses correspondants, plus assidus, augmentent aussi en nombre jusqu'aux environs de 1848. Alors nous n'avons plus que quelques lettres. Le dernier billet à Villerabel est du 23 mars 1848. Il semblait qu'à cette époque, Lamennais se fut éloigné du monde, en égoïste, ou que tous ses amis l'eussent délaissé. Nous y perdions la compréhension plus parfaite d'un fragment de son œuvre et de cette partie de son existence demeurée inquiète, obscure, et comme énigmatique. La brièveté de tous les biographes arrivés à cet instant de l'étude de Lamennais était flagrante. Quelques pages à peine lui étaient consacrées dans les meilleurs ouvrages. Et c'était un silence de plusieurs années, puisque Lamennais meurt seulement le 27 février 1854.

Une vision, sûrement lumineuse et protestataire, des années terribles que furent 1848 et les suivantes, disparaissait là. Un écho, atténué, s'en trouvait bien dans ses articles épars. Mais les journées sanglantes, le coup d'État, l'histoire de dupes, le tableau des plaies sociales, voilà tout ce que l'auteur des *Paroles d'un Croyant* aurait pu épancher dans sa correspondance. Il était bien décidé à ne pas écrire ses mémoires; mais un écrivain émotif, visionnaire et violent comme lui, pouvait-il assister à toutes ces choses sans la tentation d'en dire l'horreur?

Les lettres que nous publions aujourd'hui peuvent remplacer ces *memoranda*. Elles renferment des renseignements sur la vie de Lamennais, aptes à combler des lacunes dans sa biographie, puis des aperçus politiques de son temps qui intéresseront.

Notons en passant — le fait a son importance — qu'elles ont été écrites à l'époque où Lamennais, pressé par ses amis, s'occupait, à défaut d'écrire ses mémoires, de faire copier ses lettres dans le but de les assembler (1).

Affirmons-le : celles-ci, adressées à Alexis Gérard, n'étaient pas destinées à être négligées ou perdues. Ce correspondant semble on ne peut mieux situé pour recevoir ses doubles confidences d'homme et de citoyen. Lamennais l'aime tendrement d'une « affection qui ne s'éteindra jamais ». Les premières lettres nous le prouvent : ce jeune et pauvre inconnu est une conquête du

(1) *Correspondance*, p. p. Forgues. Nouvelle édition, 1863. 2 vol. in-12. La tâche de l'éditeur a été abrégée par un jugement de la Cour d'Appel, interrompant son œuvre. — Cf. aussi : *Correspondance inédite entre Lamennais et le baron de Vitrolles*, p. p. le même, 1886, in-8°.

(2) *Confidences de Lamennais, lettres inédites de 1812 à 1848*. In-12, 1886.

(3) *Un Lamennais inconnu. Lettres inédites de Lamennais à Benoît d'Azy*, p. p. Forgues. 1898, in-8°.

(1) Cf. *Correspondance*, p. p. Forgues édit. de 1863, t. Ier, p. 126 et sq.

prêtre. Dès sa jeunesse il le réprimandait paternellement de ses écarts et l'engageait par des raisonnements, des récompenses et des peines, à devenir meilleur. Il l'a suivi, militaire, maréchal des logis à Lille et à Valenciennes, le secourant de ses propres deniers, lui qui était pourtant si pauvre. Ses lettres de change étaient accompagnées de conseils pour en faciliter le paiement et pour devenir un homme honnête, de principes religieux et de bonne conduite. Enfin le voici marié par ses soins, et, grâce à lui, placé à l'usine de Terrenoire, près de Saint-Étienne. Déjà Lamennais n'appartient plus à l'Église ; mais il ne cesse pas de soutenir par des envois parallèles de secours et de morale celui dont il est resté comme le confesseur. Que de phrases gentilles sur la vie familiale et du foyer ; il embrasse la gracieuse femme d'Alexis Gérard et s'excusant, timide, demande « pardon de la liberté grande ». Les enfants de son protégé, tous les menus détails de sa vie, le préoccupent. Mais les meilleures leçons sont encore celles du temps, et lui, Lamennais, qui a « trop voulu prévoir dans sa vie » (1), s'appuie sur des réalités pour conseiller mieux son jeune ami. L'exposé des événements contemporains est curieux. L'avenir lui apparaît sans cesse « bien sombre » et il ne croit guère en ceux qu'il nomme « Messieurs les honnêtes et les modérés ». Voyez comme il parle de « ces tristes séances de l'Assemblée d'où l'on ne sort qu'avec un profond sentiment de dégoût (2) ». Et encore : « On ne rencontre guère que des fripons en ce triste monde (3) ». — Triste constatation qu'en révolutionnaire à l'âme sensible, il accompagne d'une teinte de mélancolie : « La pensée de tant de souffrances assombrit la vie : aussi est-ce sans regret que je vois la mienne décliner rapidement vers sa fin ». — « J'en suis à reculer devant la dépense d'une paire de souliers », dit-il encore. Ces confidences domestiques mises à part, ce goût des phrases bibliques éliminé, on trouvera dans ces lettres des faits historiques commentés, des réformes entrevues et l'expression d'un beau caractère. Voici, enfin, sous forme de correspondance de Lamennais à un ouvrier chrétien, des conseils à un prolétaire (4).

Édouard Champion,
Louis Thomas.

*A M. Alexis Gérard*

*Terre-Noire, par Saint-Étienne (Loire).*
10 janvier 1848.

Le petit billet que tu avais laissé pour moi à Mme Y (5) s'est égaré parmi ses papiers. Quand tu auras passé quelque temps à Terre-Noire, tu me donneras des détails sur ta position. D'après ce que me mande Mme Y, elle deviendra meilleure de jour en jour, et M. Gen. (1) lui a dit ou écrit que tu ferais ton chemin. Par ce qu'il a vu de toi, il t'a jugé favorablement, et c'est beaucoup que cette première impression, que tu justifieras de plus en plus.

Je suis toujours dans le même état que lorsque tu m'as quitté, toujours également sourd, et pour me rendre la vie plus douce, j'ai l'enfer chez moi. Il y a guerre ouverte entre Joseph et Mme Ph. De part ni d'autre ils ne se reprochent rien de grave, ce qui n'empêche pas que l'irritation ne soit extrême des deux côtés et surtout du côté de Mme Ph., qui est loin d'avoir un caractère commode. Ces misères troublent plus et font plus de mal que des choses en elles-mêmes de toute autre importance.

Je n'ai encore ni cheval ni voiture, mais j'ai failli avoir l'un et l'autre, donnés en confiance par un homme riche de plusieurs millions, qui s'était arrangé honnêtement et délicatement pour m'escroquer quelques centaines de francs, au risque de me casser le cou à ma première sortie. Quel temps et quel monde que celui d'où, heureusement, je sortirai bientôt !

Je t'embrasse de cœur. F. L.

N'oublie pas, dans ta première lettre, ce que tu te proposais d'y mettre pour mon neveu et M. Malespine.

Paris, 18 avril 1848.

Depuis longtemps je voulais t'écrire, et je ne l'ai pas pu, et aujourd'hui même c'est à peine si je puis disposer de 8 à 10 minutes. Je travaille sans interruption, moins l'heure des repas, où l'on me dérange encore souvent de 6 heures du matin à 9 heures du soir. Heureusement cela va finir. Je m'étais proposé d'écrire jusqu'aux élections ; (2) je serai donc libre le 23, et retournerai avenue Biron, où je n'ai pu aller une seule fois depuis deux mois. Tu aurais dû me donner de tes nouvelles. Je te suppose toujours à Terre-Noire, à cause de l'état des affaires. Les miennes ont souffert plus que d'autres. Il me restait 11.000 francs que M. Benoist m'avait fait mettre chez un banquier qui a fait faillite. Aussi je n'ai plus rien. Je voudrais m'en aller en Bretagne, mais le pourrai-je ? et quand ? Il est probable que je serai nommé à l'Assemblée nationale ; force alors me serait de rester ici.

Paris est tranquille, mais le travail n'a pas encore repris, tant Louis-Blanc l'a bien désorganisé, et tant les mesures de finances ont été absurdes. Tu dois

(1) Lettre du 13 avril 1851.
(2) Lettre du 4 janvier 1850.
(3) Lettre du 19 mars 1850.
(4) La communication de ces lettres est due à l'obligeance de M. André Ramet : qu'il veuille bien trouver ici l'expression de nos plus sincères remerciements, auxquels doivent s'associer ceux des amis des lettres françaises.
(5) Mme Yemeniz. Il semble que Lamennais répugne à écrire le nom de Mme Yemeniz, qu'il désigne désormais par abréviation. On lira avec fruit : *Un salon littéraire à Lyon (1830-1860) Madame Yemeniz*, par C. Latreille, Lyon, 1903.

(1) M. Genissieu, administrateur de Terrenoire.
(2) Lamennais, qui se portait dans la Seine, fut élu représentant le 4 mai.

recevoir le *Peuple constituant*, que je t'ai fait adresser dès le commencement (1).

Je t'embrasse de cœur. L.

*A M. Alexis Gérard*

Paris, 1er février 1849.

Je sors d'une maladie qui m'a retenu trois semaines chez moi. C'était une inflammation des entrailles que j'avais gagnée en revenant de la Chambre, par un soir de tempête, sous la pluie et les pieds dans l'eau. La souffrance et la diète m'ont beaucoup affaibli, mais peu à peu mes forces reviendront. Je commence à sortir ; le temps fera le reste.

Je me réjouis fort que ta position se soit un peu améliorée. Les enfants naissent viables à sept mois, quoique plus exposés cependant que ceux venus à terme (2).

Le gouvernement a tenté samedi un coup d'État que le bon sens et le calme de la population ont fait avorter, mais qui se renoue déjà. Il y avait des mandats d'amener contre 27 représentants et quelques autres personnes en butte à la haine des conspirateurs. Les légitimistes, qui ont derrière eux les orléanistes, se croient sûrs de leur fait et sont d'une audace incroyable. Ils crient dans les rues : Vive Henri V ! sous les yeux de la police qui ne dit rien. Quoi qu'il arrive, la République triomphera définitivement. Le grand mal est l'ignorance du peuple des provinces, des campagnes surtout. Il n'est point de faussetés et de bêtises que ne parviennent à lui faire croire ceux qui veulent le bâter et le brider. Les faits l'éclaireront. Il faut le temps à tout, mais il serait fort à désirer que la lumière se fît pour lui avant les élections prochaines.

Une autre fois, je t'écrirai plus longuement. Aujourd'hui je suis faible et pressé.

Je t'embrasse de cœur.

Paris, 30 mars 1849.

Je vois avec bien du plaisir que ta position s'est améliorée, Mme Yemeniz m'écrit qu'elle s'améliorerait encore, attendu que tes chefs étaient fort contents de toi. Elle me parle aussi en bons termes de ton intérieur. J'espère que ta petite fille vivra puisqu'elle prend des forces. Le printemps lui sera bon comme à tous les enfants, comme à tout le monde. Mon grand ennui, c'est le froid. Je suis guéri de mon ophtalmie, et d'ailleurs à peu près dans mon mon état ordinaire, ce qui veut dire ni bien, ni mal. Le choléra n'inquiète pas beaucoup. Cependant la moitié de ceux qu'il atteint meurt. Ainsi les chances de guérison ne sont pas rassurantes, mais le nombre des malades proportionnellement n'est pas grand en comparaison de ce qu'il fut lors de la première invasion, en 1832, je crois.

T'ai-je dit que je déménagerais au mois de juillet prochain. Je suis d'avance assez tracassé de cette opération fatigante et très ennuyeuse. Puis, où irai-je ? Comment serai-je logé ? La quantité de meubles que j'ai et dont je ne puis me défaire parce que rien ne se vend, me forcera de chercher quelque vieille maison, où il y ait de l'espace et qui ne soit pas aussi chère qu'une neuve. Je crains de n'en trouver que dans un quartier qui me convienne peu et surtout qui manque d'air et de lumière, deux choses auxquelles je tiens beaucoup. Il en sera ce qui pourra. Toujours faut-il que je me rapproche du centre de Paris où sont mes amis et mes affaires.

Celles de notre pauvre France vont de plus mal en plus mal, entre les mains des ennemis de la République. Ce n'est pas seulement de la lâcheté, c'est de la trahison flagrante. Ils attendent les Cosaques pour mettre le pays à la raison, et en les attendant, ils voudraient gagner une nouvelle bataille contre le peuple. Heureusement le peuple résiste aux plus odieuses provocations, multipliées sous toutes les formes, avec un bon sens et une constance admirables. Il sent que l'avenir est à lui, et il ne veut pas le compromettre par une action prématurée. Que Dieu l'inspire et lui soit en aide ! Ce sont tous les jours de nouvelles attaques à la liberté de la presse, à la liberté de réunion, à la liberté des associations. De lois, il n'y en a plus, tant on les viole audacieusement. L'armée est soumise à un infâme système d'espionnage, de compression et d'oppression, que je ne comprendrais pas qu'elle supportât longtemps. On veut faire du soldat une véritable brute, une machine à tuer et rien de plus. Avec 500.000 hommes de cette espèce, les royalistes, les impérialistes, les gens *honnêtes et modérés*, maîtres de la France, en feraient à leur profit ce qu'on fait d'un pays de conquête. Ils n'y parviendront pas, la Providence interviendra et, par un de ces coups de tonnerre qui retentissent d'un bout du monde à l'autre, elle les réveillera au milieu de leur rêve exécrable.

Je t'embrasse de cœur. L.

Paris, 21 juillet 1849.

Me voici enfin dans mon nouvel appartement (1) ; il est spacieux et commodément distribué ; mais je me suis bien vite aperçu que ma chambre à coucher et mon cabinet sont froids et humides, ce qui m'obligera, en hiver, de me tenir le jour dans un grand salon qu'heureusement je pourrai chauffer avec l'appareil que tu as vu dans mon ancien salon ; je tâcherai de me tirer d'affaire la nuit avec force cou-

1. Le premier numéro du *Peuple constituant* est en date du 27 février 1848. Il cessa de paraître le 11 juillet.

(2) Alexis Gérard venait d'être père.

1. Lamennais s'était installé 3, rue de Milan.

vertures. On n'est jamais exactement comme on voudrait être, il y a des inconvénients partout (1).

Les journaux ont parlé des désastres de Saint-Étienne. On peut rebâtir les maisons, réparer les mines, ce n'est qu'une perte d'argent, mais les malheureux qui ont péri ne revivront pas. Ce n'est pas la première fois que cette petite rivière, subitement transformée en torrent, exerce d'affreux ravages : son nom même l'indique : *furens*, en latin, vient de *furieux*. Ainsi, vous avez à la fois deux furieux, y compris le général de Grammont. C'est bien assez, certes, pour un département.

Autant que j'en puis juger moi-même, tu juges parfaitement ta position. Je ne vois pas pour toi d'avenir à Terre-Noire. C'est toutefois maintenant une ressource à conserver et à ménager, car jamais les emplois ne furent si rares. Si je réussis à quelque chose que j'ai commencé avec un de mes amis, j'espère te tirer de cette espèce d'impasse où tu te trouves engagé. Rien n'est encore certain, mais j'ai bon espoir. Sois sûr, dans tous les cas, que je ne t'oublie point.

La France, livrée à la réaction monarchique, est aujourd'hui en un tel état, qu'on ne saurait prévoir le lendemain. Trois partis se la disputent, le parti de la branche aînée, le parti de la branche cadette, et le parti qui veut l'Empire. Auquel de ces trois partis appartiendra-t-elle ? Dieu le sait. Pour combien de temps? Dieu le sait encore. Toutefois on peut sans crainte affirmer que l'épreuve sera courte. Il n'y a désormais en Europe de vie possible pour les peuples que dans la République. Jusques-là, jusqu'à ce qu'elle soit fermement établie, leur existence ne sera qu'une suite de crises et qu'un enchaînement de calamités.

Nous avons ici des pluies continuelles et une température d'automne. Pour peu que cela dure, il faudra se passer de l'été.

Je t'embrasse, et ta femme et ta petite fille dont tu ne me dis rien.

Paris, 21 août 1849.

Nous avons ici, depuis quelques semaines, une température d'automne, et quelque chose dans l'air dont tout le monde se ressent. Ce que j'éprouve, moi, c'est une grande faiblesse, une sorte de défaillance et quelquefois d'angoisse, qui a son siège dans les nerfs près de l'estomac et en trouble les fonctions. Cela passera, car tout passe, et nous emporte aussi en passant.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Nous vivons au milieu de conspirations monarchiques permanentes. Heureusement, les conspirateurs sont divisés entre eux. De cet état de choses, il résulte que, loin de reprendre leur cours, les affaires souffrent de plus en plus, et que, le travail manquant, la misère s'accroît en une proportion effrayante. La politique du gouvernement aggrave encore le mal. Au dedans un travail constant de destruction des libertés publiques et des institutions républicaines. Au dehors, la honte et la lâcheté, l'abandon criminel de tous les intérêts de la France, un parfait accord avec ses ennemis. Que présage un pareil système et où nous conduira-t-il? On n'ose y penser. On n'ose calculer les effets de la réaction qu'il provoquera infailliblement, car à tout prix les peuples veulent vivre, et cela n'est pas la vie, c'est la mort. L'avenir est bien sombre.

Embrasse pour moi ta petite fille et dis à ta femme mille choses affectueuses de ma part. Tout à toi de cœur.

(*A suivre.*) L.

(1) Lamennais devait être frileux, il appelait déjà son précédent logement un « palais de glace ». Lettre à M. Marion du 25 mars 1847 et du Bois de la Villerabel, *op. cit.* p. 322.



## LA GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

La « gratuité », je l'ai montré (1), est un système dans lequel l'État et les communes recouvreront sur l'ensemble des contribuables, par voie d'imposition, le montant des sommes que produisait antérieurement la rétribution scolaire, dont abandon sera fait à chaque père de famille individuellement.

C'est un système dont tout le bénéfice consiste dans une meilleure répartition des charges et qui ne change en réalité qu'un mode de perception : la difficulté financière de la réforme, dont on a fait parfois tant de bruit, n'existe donc pas.

Mais, comme je l'annonçais à la fin du précédent article, on fait à l'établissement de la gratuité dans l'enseignement secondaire une objection sociale, qui est certainement très forte.

*
* *

Talleyrand disait : « La seule instruction que la société doive avec la plus entière gratuité est celle qui est essentiellement commune à tous, parce qu'elle est nécessaire à tous... Or, l'instruction primaire est absolument et rigoureusement commune à tous, puisqu'elle doit comprendre les éléments de ce qui est indispensable, quelqu'état que l'on embrasse. »

Cette argumentation fait coup double. Si elle légitime la gratuité dans l'ordre primaire, elle l'exclut

(1) Voir la *Revue Bleue* du 1er juillet 1905.

de l'ordre secondaire. La société doit à tous ses citoyens l'instruction primaire : mais doit-elle à tous, peut-on désirer qu'elle donne à tous, l'instruction secondaire ? Ce serait un beau gaspillage de forces humaines. Il n'est pas souhaitable que tous les pères de famille soient mis en état de céder aux tentations, qui ne sont déjà que trop pressantes, de faire de leurs enfants des avocats, des avoués, des médecins, des professeurs, des officiers, etc. Il est contraire au bien public de prendre une mesure qui sans doute multiplierait d'une façon effrayante les candidats aux professions dites libérales, et du même coup, les ratés, les déclassés. Le bien de la société veut que l'on retire le moins d'individus possible aux professions agricoles, industrielles, commerciales, qui sont les seules réellement productrices de richesse et de force sociales. Il faudrait étudier les moyens d'y rabattre une bonne partie de ceux qui se ruent vers les carrières libérales, plutôt que de créer de nouvelles facilités de s'en évader. Au moins, dans l'état actuel, les frais d'études, les sacrifices que doivent s'imposer les parents, sont une barrière qui arrête la foule et limite le mal. C'est pour une raison analogue que l'on demande aux étudiants en médecine d'avoir appris le latin : ce n'est pas qu'ils le sachent ni qu'il leur soit utile de l'avoir appris. Mais cela écarte de la carrière ceux qui n'ont pas décliné *rosa*, la rose.

Je ne nie pas le mal. Chaque famille tend à s'élever ; chaque père rêve pour ses enfants une position meilleure que la sienne. Cela n'est pas un mal. Ce qui est mauvais, c'est le préjugé, trop répandu chez les Français, que s'élever, améliorer sa position, consiste à prendre pied dans les professions libérales : c'est par là, qu'on cesse d'être peuple, qu'on entre dans la bourgeoisie.

Mais le maintien du régime actuel ne ferait que fortifier le préjugé. En réservant les professions libérales aux enfants de ceux qui ont de l'argent, on leur confère un prestige conventionnel. Et puis c'est un procédé brutal et cynique, et, dans une démocratie, contradictoire au principe de la société, que de dire au père de famille : « As-tu les moyens d'entretenir ton fils huit ou dix ans au lycée, cinq ou six ans à l'Université ? Non ? Cesse donc de prétendre à en faire un avocat ou un médecin. Mais il est intelligent, travailleur, il réussirait, dis-tu ? Cela nous est égal. Tu n'as pas les moyens de l'entretenir : c'est un concurrent de moins. »

De cette façon, la société est assurée d'avoir, non pas les meilleurs avocats ni les meilleurs médecins, mais les avocats et les médecins dont les parents ont pu faire de grosses avances pour leur éducation : considération sans doute bien réconfortante pour les plaideurs et les malades.

On ne saurait nier que la société n'ait un intérêt à ce que, d'une manière générale et dans la mesure du possible, chaque citoyen se place au poste qui correspond à sa capacité. Ce ne doit pas être l'argent, mais l'aptitude, qui ouvre la porte des professions dites libérales. La vénalité des emplois sociaux est une mauvaise chose, de quelque façon qu'on la déguise, et plus encore quand on la déguise que lorsqu'on l'avoue. Il est donc très légitime qu'une démocratie ne consente pas à conserver les privilèges qu'une aristocratie d'argent peut reconnaître, et que dans la France d'aujourd'hui on se préoccupe d'ouvrir toutes les carrières à toutes les capacités, sans laisser aucun avantage légal à la fortune plus qu'à la naissance. Les mœurs, à défaut de la loi, leur en conserveront toujours assez.

On aurait raison de craindre une surproduction de déclassés, si la gratuité de l'enseignement secondaire devait s'entendre et se réaliser exactement de même façon que celle de l'enseignement primaire, c'est-à-dire si tous les enfants devaient fréquenter le lycée comme ils ont fréquenté l'école. Mais il n'en est pas ainsi. Dans le primaire, la gratuité est pour tous : dans le secondaire, pour les meilleurs.

Le régime actuel, en écartant de l'enseignement secondaire et des professions qu'il ouvre, presque tous les enfants de familles peu aisées (je dis *presque* tous, et non tous, à cause des bourses), favorise au détriment de la société des médiocrités et des non valeurs à qui la limitation de la concurrence permet d'arriver. Le régime de la gratuité, fait pour opérer la sélection des capacités sur une base plus large dans toutes les classes de la nation, doit être organisé de façon à arrêter les incapacités. Il doit fonctionner comme un filtre, et ne pas laisser tout passer.

Il faut donc, si l'on veut limiter cette poussée vers les professions libérales, qui est déjà une plaie de notre société, il faut que, seuls, les élèves les mieux doués, les plus travailleurs de l'enseignement primaire soient admis aux études secondaires. Par conséquent les places dans les lycées et collèges devront être en nombre limité.

Mais cette mesure enrichira et fortifiera l'enseignement libre. Les enfants de familles aisées, que le concours rejettera des lycées et collèges, iront à l'enseignement libre. Il n'y aurait pas, à l'heure présente, de principes politiques ni sociaux qui arrêteraient un père de famille dans son désir de pousser ses enfants, et le plus anticlérical des électeurs aimerait mieux sans doute envoyer son fils au petit séminaire que de s'incliner devant le résultat de l'examen qui lui aurait fermé les établissements secondaires de l'État.

Je conclus donc que la gratuité de l'enseignement

secondaire ne peut fonctionner sans le monopole. Et le monopole, actuellement, ne peut être établi, parce que pour ceux qui le désirent comme pour ceux qui le repoussent, il est avant tout un moyen de détruire l'enseignement catholique. Jusqu'à ce que cet état d'esprit disparaisse, le monopole ne peut recevoir chez nous une forme légitime, normale et socialement bienfaisante.

*
* *

On peut se demander si le filtrage établi par l'examen qui, à la fin des études primaires, donnerait accès à l'enseignement secondaire, suffirait pour limiter les mauvais effets sociaux d'une extension de la facilité d'accéder aux professions libérales.

Une remarque, en effet, qu'il est aisé de faire, c'est que beaucoup de familles montent vers les professions libérales, bien peu en redescendent. Le fils de cultivateur qui s'est fait notaire fait son fils avocat ou médecin : le fils de l'avocat ou du médecin, s'il est peu travailleur ou peu capable, se fera « rond de cuir ». Jamais ou presque jamais on ne constatera une rétrogradation vers les métiers manuels, bien rarement vers les emplois du commerce. D'où il semble résulter que, puisque les professions libérales absorbent toujours sans rendre, l'intérêt social veut que ces professions se recrutent presque exclusivement dans une partie restreinte de la nation, en empruntant le moins possible d'éléments à la grande masse laborieuse : qu'un fils d'avoué se fasse médecin, un fils de médecin avoué, la société n'y perd rien ; mais si deux fils de cultivateurs ou d'ouvriers viennent prendre ces deux places, comme il n'y a pas de chances pour que le fils de médecin retourne à la terre ni le fils d'avoué à l'atelier, comme ils préféreront végéter dans un bureau et faire à quatre, mal payés, la besogne d'un employé bien rétribué, la perte de la société est sans compensation.

L'objection est forte : trop forte même; car elle condamnerait aussi le régime actuel des bourses, et conduirait au rétablissement des castes. Le remède théorique au mal qu'elle signale serait l'abolition des classes, qui est plus désirable que réalisable, du moins elle ne peut se réaliser que très lentement, insensiblement, par une réforme progressive des mœurs et des lois. Dans l'état actuel, le palliatif pratiquement le plus efficace est l'augmentation du nombre des professions libérales, où le préjugé pour longtemps indéracinable de notre bourgeoisie permet d'entrer sans déchoir.

Les anciennes professions libérales sont l'Église, l'Armée, le Palais, l'Université; au dix-neuvième siècle s'y sont ajoutés la profession d'ingénieur, les emplois d'administration, et en général tous les emplois qui autorisaient le port de la redingote et certaines habitudes extérieures de vie. Mais aujourd'hui le costume tend à s'unifier : les professions libérales vont souvent en chapeau mou et en veston. La différence extérieure du bourgeois à l'ouvrier diminue.

D'autre part, et c'est là l'essentiel, nombre de métiers jadis peu libéraux, parce que livrés à la routine, exigent aujourd'hui une culture de l'esprit. Il faut savoir, il faut se tenir au courant d'un certain mouvement intellectuel contemporain pour cultiver ses terres avec bénéfice ou faire son vin de façon qu'il se vende bien. Tel ouvrier mécanicien et électricien, tel dessinateur de fabrique est un homme plus cultivé, plus intelligent que le gratte-papier d'un ministère ou d'une grande administration. Déjà l'esprit public commence à s'en douter, et il y aurait probablement peu à faire pour amener le monde à admettre qu'il vaut mieux faire d'un jeune homme un ouvrier spécial à 9 ou 10 francs par jour qu'un employé à 1.800 francs par an. Probablement l'union, la fusion de l'enseignement primaire supérieur avec le secondaire, que quelques personnes conçoivent déjà comme la vraie réforme du secondaire, accélérerait ce mouvement d'opinion.

*
* *

J'entrevois encore une autre objection, celle-là pédagogique en même temps que sociale, que l'on pourrait faire à la gratuité de l'enseignement secondaire. Notre bourgeoisie, pourrait-on dire, se plaint volontiers des programmes et de l'administration universitaire ; en réalité, plus frondeuse que critique, elle est profondément attachée à la vieille tradition des études classiques. Elle a la religion des humanités et du latin. Est-il bien utile de soumettre à cette culture archaïque et aristocratique, mal adaptée aux besoins de la démocratie moderne, des éléments populaires qui en restaient jusqu'ici indemnes? On aura fait un bel ouvrage, quand on aura torturé de robustes esprits plébéiens par les exercices de rhétorique formelle et toute la discipline qu'on appelle littéraire? On n'en fera pas des hommes du monde ; et y réussirait-on que ce n'est pas de gens du monde, mais de bons travailleurs, que la France a besoin, même dans les professions libérales. Ne vaut-il pas mieux laisser à la bourgeoisie, si elle y tient, le privilège de cette culture morte qui la rend de moins en moins apte à diriger l'évolution économique et sociale de la nation?

Sous un faux air de zèle démocratique, cette proposition aboutit à la consolidation du privilège aristocratique. Dans l'état actuel, il n'est pas indifférent

à la démocratie d'abandonner les professions libérales et l'action sociale dont elles disposent à une bourgeoisie hostile ou tiède.

D'ailleurs la question n'est plus intacte. La transformation de l'Université est commencée. Les récentes réformes ont été inspirées par le désir d'adapter les études secondaires aux besoins de la démocratie. Les sciences, les langues vivantes, les notions et les méthodes utiles à la vie moderne, ont obtenu dans les études une place mieux proportionnée à leur importance. L'œuvre n'est pas terminée. Plus cette transformation sera avancée, moins l'établissement de la gratuité aura d'inconvénients. Et ici encore il y a lieu de se demander si le terme ne sera pas l'absorption du primaire supérieur dans le secondaire, qui en serait profondément renouvelé.

* * *

Veux-je conclure que la gratuité de l'enseignement secondaire est une réforme qui n'est pas mûre, et qu'il faut rejeter, sans plus y penser, dans un avenir indécis et lointain? Non pas. Il suffit que le principe de la réforme soit juste pour qu'on en doive désirer et procurer la réalisation la plus prochaine. J'ai voulu montrer que cette réforme était une très vaste opération, où la difficulté financière était la moindre, et qui intéressait en fait tout le système de l'éducation nationale. J'ai voulu montrer quelles circonstances il fallait réunir pour qu'elle produisît son *maximum* de bons effets, avec son *minimum* d'inconvénients.

En attendant l'heure où elle sera possible, il est permis, il est utile de s'en approcher autant qu'on pourra. Voyons ce qui s'est passé dans l'enseignement primaire. Lorsque la gratuité y a été légalement établie en 1881, elle était presque faite pratiquement. Depuis 1850 et 1867 les communes étaient autorisées à avoir des écoles gratuites, et l'État venait au secours de celles qui acceptaient cette charge. Lorsque la loi de 1881 fut votée, 66 p. 100 des élèves des écoles communales y étaient reçus gratuitement, et le produit de la rétribution scolaire ne représentait plus que 20 p. 100 du budget total de l'instruction primaire.

Voilà la méthode à suivre, si l'on considère la gratuité comme le terme où il faut aboutir dans l'enseignement secondaire. Il faut multiplier les bourses et dispenses de frais d'études dans les lycées et collèges. Il faut faire passer en usage que l'enseignement y soit gratuit, que la majorité des élèves y entre par l'examen qui atteste leur instruction primaire et leur capacité d'étudier. Il faut ne pas subordonner l'attribution des bourses et dispenses à la preuve d'indigence : malgré l'apparence, il est plus démocratique de risquer de les donner à des fils de bourgeois aisés. Ce dont la démocratie a besoin, ce n'est pas que les élèves des établissements secondaires soient des fils d'ouvriers ou de paysans; c'est qu'ils soient intelligents et laborieux, et que les médiocrités et nonvaleurs soient autant que possible éliminées. Les classes populaires n'ont besoin que du droit de concourir, de l'égalité des chances : si le travail, et non l'argent, ouvre les lycées et les collèges, elles y feront pénétrer, soyons-en sûrs, assez de leurs enfants.

Mais, dans le régime de la liberté d'enseignement, on ne peut qu'augmenter le nombre des élèves gratuits, faire qu'ils soient une forte minorité, puis la moitié, puis la majorité dans l'effectif total des établissements. On ne peut empêcher qu'il y ait à côté d'eux des élèves payants, ceux que leurs pères n'auront pas présentés à l'examen pour la gratuité, ou pour qui ils n'auront pas accepté le résultat de l'examen. Ils seront comme des *témoins* dans l'expérience de la gratuité ; et leur nombre devra aller en décroissant à mesure que le public comprendra mieux l'esprit de ce système.

GUSTAVE LANSON.



## LA FÊTE DES VIGNERONS A VEVEY

*Allons danser sous les ormeaux* ! Ce refrain vieillot de Jean-Jacques, tout ce qui reste dans notre mémoire du *Devin du village*, nous caresse aujourd'hui l'oreille, non comme une réminiscence littéraire, mais comme un appel qui nous vient de rivages plus heureux que les nôtres. Depuis plus d'une année, nous n'entendions parler que de guerres et de menace de guerres, de grèves et de révolutions. Une moitié de l'Europe est encore en feu ; l'autre moitié, au sortir du cauchemar marocain, a de la peine à se ressaisir, reste profondément troublée. *O ubi campi?*..... Où trouver un petit angle de terre qui nous permettra de jouir pendant quelques jours d'une paix profonde, d'une nature amie et des prestiges du grand art ?

Je sais au centre de l'Europe un petit pays au bord d'un grand lac bleu, où l'on ne s'arme ni pour la Mandchourie, ni pour le Maroc, ni pour une liberté dont ses habitants jouissaient déjà six siècles avant la prise de la Bastille, et qu'ils respirent en venant au monde comme ils respirent l'air pur de leurs Alpes. De Thonon ou d'Evian, si nous nous tournons vers la rive suisse du Lac de Genève, elle nous apparaîtra comme un très grand arc de molles collines ou de coteaux rapides couverts de vignobles en terrasses, qui, de Lausanne au Mont Arvel, non loin de l'embouchure du Rhône, se succèdent sans inter-

ruption, sur une longueur de vingt-cinq kilomètres : les vignobles de Lavaux, de Vevey, de Villeneuve, ou, comme disent les Allemands, la Vallée de la Maturité.

Sur ces pentes rapides, exposées à un soleil dont l'immense miroir du Léman exalte la lumière en un flamboiement de féerie, une population de trente à quarante mille vignerons s'agite, peine, sue pendant huit ou dix mois de l'année, depuis le moment où, sous les giboulées de mars, la vigne pleure et les sarments tombent au tranchant des sécateurs, jusqu'à l'arrière-automne, où les dernières grappes d'un raisin roux comme l'or ont fait gémir les innombrables pressoirs du rivage. Sur ces milliers de terrasses retenues par des murs que battent les vagues ou que couronnent les crêtes de Jorat, que de travaux ! que de soucis ! parfois, que d'épreuves cruelles ! En mai, les Saints de Glace risquent de frapper impitoyablement la vigne en fleur; jusqu'à la veille des vendanges, le moindre nuage noir qui s'élève du Sud-Ouest, du côté du Jura ou des Alpes de Savoie, fait trembler tout un peuple : une nuit de gelée tardive, quelques minutes de grêle, et tout un vignoble peut être haché, et la récolte anéantie; c'est, pour une année et plus, la misère dans le pays. Mais ces fléaux sont, hélas, de vieilles connaissances : les moines de Haut-Crêt, au XIII^e^ siècle, après avoir planté la vigne sur les Monts de Lavaux, sonnaient toutes leurs cloches pour conjurer les effets de la grêle et fulminaient l'excommunication contre les vers blancs! Depuis quelque trente ans, les pauvres vignerons voient presque tous les printemps croître et multiplier le nombre de leurs ennemis : le phylloxera, l'oïdium, le mildew ; bref, comme on dit dans ces populations nourries de la forte moelle religieuse de la Bible, ce sont les septante fois sept plaies d'Egypte.

On le voit, cette riante nature où Jean-Jacques a placé la scène de sa *Nouvelle Héloïse* ne jouit point, comme l'ont rêvé certains poètes, d'une félicité élyséenne. En revanche, on y vit dans la concorde et dans la paix. Russes et Orientaux, Anglais, Français et Allemands, sont obligés d'y fraterniser à table d'hôte, dans les luxueux caravansérails de Montreux ; et Vevey, tous les quinze ou vingt ans, invite l'Europe entière à son incomparable Fête des Vignerons.

Cette ville de dix mille âmes est la petite capitale de tout le vignoble, et la perle éclatante du Haut Lac. Voyez, vous qui passez au large, en bateau à vapeur ou sur une barque à grande voile latine, dans le sillage lumineux de Rousseau, de Byron, d'Alfred de Musset, voyez, dans l'azur profond du Léman, se mirer ses coquettes maisons blanches, que domine, sur sa colline, le beffroi du vieux temple de Saint-Martin; contemplez, des quais de Vevey, à l'ombre des platanes, les Alpes de Savoie et toute la rive française qui se déroule de la pointe d'Yvoire à l'embouchure du Rhône, et, dans le prolongement du lac, la vallée du fleuve jusqu'aux gorges de Saint-Maurice, ce portique étincelant des Hautes-Alpes : mais c'est toute la nature qui est en fête ; et, dans ce grandiose amphithéâtre, l'art des hommes se revêt sans effort d'harmonie et de splendeur.

La glorification de la terre, de ses travaux, de ses dons, de ses joies innocentes au sein d'une humanité pleine de sève et de jeunesse, tel est le but de la Fête des Vignerons. Elle se concentre tout entière dans une œuvre composite, moitié ballet, moitié cantate, vaste et multiple fresque animée, véritable quadriptyque des saisons, où le symbolisme mythologique et le réalisme le plus savoureux se rencontrent, se fondent, conspirent au plus gracieux effet d'ensemble. Comme les antiques monuments du génie humain, cette *Iliade* de la paix est un chef-d'œuvre collectif dont l'inspirateur, le héros, l'acteur et, en définitive, l'auteur, est tout un peuple, ou, du moins, cette confrérie des Vignerons sous les auspices de laquelle le grand spectacle nous est donné.

Les origines de cette société remontent au XVI^e^ siècle. Sa fondation est analogue à celle des corporations d'artisans, si nombreuses, à cette époque, dans toute l'Europe occidentale. Son premier registre, qui date de 1647, nous apprend qu'elle s'appelait alors : « L'abbaye de l'agriculture de Vevey, dite de Saint-Urbain. » Ce nom d'abbaye n'avait d'ailleurs aucun caractère ecclésiastique, et le président de la Société, même de nos jours, a gardé le titre d'Abbé. La Confrérie n'acceptait à l'origine au nombre de ses membres que les maîtres vignerons, « ceux qui avaient fait leur preuve de conduite et de capacités. » De conduite !... Sous la domination de Leurs Excellences de Berne, maîtresses du pays de Vaud, les tribunaux ecclésiastiques ou Consistoires protestants exerçaient, en effet, sur les mœurs des vignerons, une surveillance draconienne. Les registres de la Confrérie mentionnent à chaque instant des amendes de 2 batz (28 centimes), infligées à ceux « qui blasphémaient le saint nom de Dieu », et de 1 batz pour tout autre juron...

Dès 1791, une Caisse destinée à allouer une prime aux vignerons les plus méritants fut instituée, grâce à une souscription publique, et l'Abbé de 1791, en récompensant six de ces travailleurs, prononçait ces mots : « Cette fête a pour but d'encourager l'agriculture, en couronnant publiquement les honnêtes cultivateurs qui ont fait rapporter à leurs fonds tout ce qu'ils pouvaient produire. C'est un honneur public et auquel toute belle âme doit être sensible. »

Si la Confrérie récompensait le travail, elle était sévère aux paresseux. Ainsi, le 25 juin 1644, les membres de l'Abbaye ayant trouvé une vigne « qui n'avoit encore de présente année en façon quelconque esté fossoyée (labourée), ainsi toute couverte de mauvais herbages, comme chardons, ronces et autres, ce qui la portoit au penchant de sa ruine, que fist résoudre ladite Abbaye à prompt remède et à s'y transporter en corps tambour battant, un chacun membre d'icelle armé d'un bon fossoir (houe) et icelle travaillée de toute perfection et fidélité. Ensuite de quoy sont allés de ensemblement au logis de l'Aisle prendre un petit dîner de 24 florins, aux frais du négligent. » C'était une modeste auberge, où les vignerons se réunissaient pour dîner ensemble le jour où l'on célébrait la fête de la Confrérie, après une parade en ville. Une table de cent couverts, dressée dans une longue allée de marronniers au bord du lac, voyait se réunir les dîneurs par souscription. Mais ceux qui n'avaient pas souscrit pouvaient se faire apporter à dîner de chez eux, « pour manger et s'amuser en bonne et honneste compagnie. » Tels furent les débuts d'une grande fête : un pique-nique dans une auberge!

Jusqu'en 1730, le cortège des vignerons qui paradait en ville n'avait de remarquable que des *marmousets* (statuettes) promenées au bout d'un bâton par des porteurs d'attributs, et qui représentaient Saint-Urbain, Bacchus, ou tel autre personnage. Dès lors, on vit figurer dans la *bravade* (parade), un Bacchus en chair et en os, à califourchon sur un tonneau, puis Cérès, représentée pour la première fois par un gros garçon, boucher de son état. Le cortège était précédé du « Seigneur Abbé », habillé de violet, armé d'une crosse à laquelle pendait une grappe de raisin. Le costume des figurants était l'habit vert, la veste et la culotte blanches, une écharpe blanche, un baril en sautoir. La troupe marchait en chantant les rondes patoises alors en vogue.

En 1778, la procession fut augmentée d'une division de faunes costumés à l'antique, de grands prêtres et de grandes prêtresses. Cérès était escortée des canéphores qui l'accompagnaient jadis à Eleusis, et des bacchantes armées de thyrses ou de tambours de basque vinrent compléter la troupe de Bacchus. Par un naïf amalgame, dont on trouve des exemples dans les chefs-d'œuvre poétiques ou plastiques de la Renaissance et même du XVII^e siècle, la tradition biblique s'y mariait à la mythologie grecque : dans ce même cortège, on vit figurer l'arche de Noé, portant le patriarche en longue barbe et toute sa famille, et la fabuleuse grappe de Canaan.

Dans les dernières années du XVII^e siècle, la parade prit l'habitude de s'arrêter sur les diverses places de Vevey pour permettre aux figurants d'exécuter des danses. Ainsi, en 1797, divisés en quatre groupes : Printemps, Été, Automne, Hiver, ils donnèrent la représentation symbolique des travaux de l'agriculteur et du vigneron, sur la place du Marché.

Or, l'année suivante, la révolution helvétique, contrecoup de la révolution française, puis les guerres du Consulat et de la contre-révolution européenne, précipitaient à travers le pays des torrents d'hommes armés : Français, Russes, Autrichiens se battirent sur les glaciers des Alpes, une année après et à quelques lieues à peine du théâtre de la gentille idylle vaudoise. Puis ce fut le grand silence de l'Empire, qui pesa sur toute l'Europe occidentale, où, seule, tonnait la voix du canon...

Aussi la Fête des Vignerons de 1819, dans une année d'abondance succédant à une longue période de troubles et d'épreuves, fit-elle l'effet d'une résurrection. Favorisée par un soleil splendide, elle vit accourir à Vevey les bandes joyeuses des Vaudois et des Suisses, par le lac, par le rivage, par tous les sentiers de la montagne. A Cérès, à Bacchus, la fin du XVIII^e siècle avait adjoint une troisième divinité, Palès, la déesse des bergeries. Lorsque, en 1819, elle déboucha, entourée d'un cortège de bergers et de bergères en draperie bleue, dans l'enceinte de la place du Marché, tous les yeux se mouillèrent, et l'on crut voir la Paix, sous les traits de la bonne déesse, qui redescendait enfin sur la terre.

Nous passons sous silence les fêtes de 1851 et de 1865, dont 60.000 spectateurs attestèrent l'éclat, pour nous arrêter un moment à celle de 1889, dont l'auteur de ces lignes a été le témoin.

Un temps idéal ; un jour bleu et or ; un soleil d'août qui s'incline déjà doucement vers l'automne ; les brises du large tempérant la chaleur ; les vagues bleues qui viennent mourir au pied de l'immense enceinte à ciel ouvert où dix mille spectateurs attendent en silence. Par dessus leurs têtes pressées, on entrevoit les têtes de collines boisées qui dominent Vevey, et, plus loin, tout autour du Haut Lac, deux, trois rangées successives de cimes de plus en plus hautes, jusqu'aux géants des Alpes assis dans la lumière et ceints de neiges éternelles, et qui semblent attendre aussi...

Au loin, à l'autre extrémité de la ville, une musique s'élève : elle est joyeuse, et cependant grave ; c'est l'hymne patriotique et religieux si bien nommé : le *Cantique suisse*. De minute en minute, on l'entend plus distinctement : c'est le cortège qui s'approche.

Trois arcs de triomphe, dont l'un est drapé de bleu l'autre de rouge, l'autre de vert, servent d'entrée dans l'immense arène ; par le portique rouge, celui du milieu, débouche le corps des Cent Suisses qui portent la pique et la hallebarde, jeunes hommes parfaitement beaux et vigoureux, en tout semblables à

ces guerriers de Marignan dont François 1er disait, sur le champ de bataille : « Quelle est là bas cette muraille blanche et rouge que le canon ne peut entamer ?..... » Puis, simultanément, chacune apparaissant sous l'arc de triomphe drapé à ses couleurs, trois divinités s'avancent, trois chars, trois cortèges : Palès, Cérès, Bacchus... Palès, fraîche comme le printemps, rose comme l'aurore, remplit d'abord tout le premier plan d'une nuée de petits bergers et de petites bergères drapés comme elle de blanc et d'azur. Ils promènent des brebis blanches couronnées de roses ; ils sont suivis des jardiniers et des jardinières qui dansent le pas des cerceaux, des faucheurs qui balancent leurs faux en cadence au ras du sol, et enfin des armaillis ou bergers des Alpes qui chassent devant eux un troupeau de superbes vaches agitant leurs sonnailles au timbre d'argent. L'un d'eux, s'arrêtant devant le public, entonne d'une voix à remplir tout le vaste amphithéâtre de montagnes ce *Ranz de Vaches* qui, dit-on, faisait mourir de nostalgie les mercenaires suisses au service de France.

Voici venir le char de Cérès, dont la majestueuse beauté trône sous un dais rouge. Elle tient la faucille d'or, et salue avec noblesse et dignité ces milliers d'adorateurs qui l'applaudissent. Elle est escortée de son grand-prêtre, et d'une troupe de moissonneurs et de moissonneuses, dont les danses donnent la représentation figurée des travaux de la saison, coupant le blé, mettant en gerbe, battant en grange, esquissant le geste large du semeur... Puis c'est le tour de Bacchus, un charmant éphèbe tiré par quatre chevaux blancs recouverts de peaux de tigre, flanqué d'un Silène ventru comme une outre, de satyres et de bacchantes, et, d'autre part, d'une troupe de vendangeurs et de vendangeuses qui cueillent la grappe en chantant des chansons. Les travaux de l'automne se closent par la Bacchanale ardente, échevelée, où le compositeur chargé de la partie musicale, en 1889, Hugo de Senger, s'est surpassé, a provoqué des échos loin par delà les frontières du pays. On dit que, dans les harems des bords du Bosphore, les sultanes ont dansé le pas des bacchantes de Vevey...

Après une aussi splendide manifestation d'art, la tâche des organisateurs de la fête de 1905 n'était pas facile. Par bonheur, ils ont su confier toute la partie artistique à un musicien, M. Gustave Doret, à un poète, M. René Morax, à un peintre, M. Jean Morax, qui, par leur talent et leur expérience en la matière, étaient déjà tout désignés pour faire d'un pareil spectacle une chose absolument unique en son genre. M. Doret, l'auteur des *Sept Paroles du Christ*, un oratorio exécuté avec grand succès dans plusieurs villes d'Europe, va voir, l'automne prochain, ses *Armaillis* passer à l'Opéra-Comique, à Paris. MM. Jean et René Morax ont déjà fait applaudir dans toute la Suisse des pièces de théâtre d'une couleur très originale. Je puis me vanter d'avoir déjà entrevu la fête qui aura lieu à Vevey les 4, 5, 7, 8 et 11 août de cette année, puisque le musicien a bien voulu me jouer lui-même sa partition sur son piano, et le poète me lire ses vers, et le peintre me montrer les planches qui ont servi de modèle et de patron aux costumes. On comprendra pourquoi je n'en dis pas davantage, en me permettant toutefois d'ajouter que les trois collaborateurs ont montré un talent assez habile ou plutôt ont obéi à une inspiration assez élevée pour donner l'impression que leur poème, comme je le disais au début de cet article, est l'œuvre, est la grande voix de tout un peuple, dont l'image s'est fixée et magnifiée dans la lumière d'un art accompli.

Je ne saurais donner une meilleure idée de l'intelligence artistique des auteurs et organisateurs de la fête qu'en relatant les modifications apportées à un programme traditionnel et immuable dans ses grandes lignes. Les chants et les danses de la troupe dite de l'Hiver qui, en 1889, prenaient place après la bacchanale, ouvriront au contraire toute la représentation de 1905 : dans une Fête des Vignerons, c'est à Bacchus que doit revenir l'honneur de fermer la marche, et à l'ardente bacchanale de constituer le point d'orgue de cette symphonie des Saisons. Les auteurs ont développé les grands ensembles vocaux, chœurs et invocations ; ils ont introduit un certain nombre de danses grecques, danses d'attitudes et de gestes, ballets de guirlandes, ballets des canéphores. Le même souci de beauté plastique et de réalisme pittoresque a guidé l'artiste chargé de dessiner les costumes. Il s'est inspiré de la noble draperie grecque et de la grâce légère du XVIIIe siècle. Enfin, les bacchantes, que le rigorisme calviniste avait, en 1889, représentées par des jeunes gens travestis, vont nous apparaître cette année-ci, comme il convient, sous les traits des plus jolies femmes du gentil pays de Vaud...

Reste un personnage dont l'apparition n'obéit point à la volonté des artistes, ni au geste impératif des régisseurs de fêtes, et dont la présence est cependant nécessaire pour éclairer la grâce des décors, des costumes et des attitudes. Que le doux soleil du Léman ne reste pas sourd aux prières des 12.500 spectateurs et des 1.800 figurants de la Fête des Vignerons, dont les applaudissements, les chants et les danses, en célébrant Palès, Cérès et Bacchus, feront monter, en définitive, tout leur hommage à ce dieu de la vie, à ce père de toute poésie et de toute vraie beauté !

Samuel Cornut.

# L'ART DES PRÉCAUTIONS [1]

Il est des opinions politiques, religieuses, sociales, où il ne faut s'aventurer qu'avec une circonspection extrême, et qui exigent des prodiges de roueries. On a des amis dans tous les camps, n'est-ce pas, car il est sage d'étayer sa vie sur les relations les plus disparates. Les hasards de l'au jour le jour ont sitôt fait de bousculer les combinaisons et les chances!

En temps ordinaire un ménage avisé parvient sans trop de peine à louvoyer entre maintes croyances rivales. Sous la réserve de ne pas trop hésiter à se contredire, on s'en tire par les risettes, la bonne grâce indulgente et les spirituelles dérobades. Évidemment il faut, à ce jeu, du tact, de la virtuosité, de la souplesse. Mais quelle force que l'absence de toute conviction! Et lorsque, en outre, on a bien soin d'écarter de son salon tous les forcenés qui pourraient y apporter le scandale d'une opinion ferme et combative, il n'est plus très difficile, à force d'adresse au milieu de cette veulerie élégante, d'éviter les conflits et la fâcheuse nécessité de choisir entre deux idées rivales. A ces heures d'atonie les gens ne sont pas dans une surexcitation telle qu'il leur faille absolument savoir ce que cette désinvolture abrite et si l'on trompe quelqu'un.

Par malheur pour nos souples équilibristes, ces périodes de quiétude deviennent de plus en plus rares. On n'en est plus aux discussions académiques qu'on éludait par un mot drôle, aux débats de principes où l'on arrivait à briller sans prendre parti, tout au moins sans ameuter contre soi aucune des opinions en conflit, car la mise en œuvre en semblait si lointaine que les intérêts ne s'alarmaient pas. Brusquement tout a changé. Dans le fol espoir d'enrayer l'avenir, le passé voulut prendre des précautions contre lui. Quelle chimère de prétendre mettre obstacle à la fatale évolution des mondes! Et l'avenir, pour n'être plus gêné dans son essor, fit des brèches à travers le passé pour lequel jusqu'alors il s'était montré plein de patient respect. Aujourd'hui, dans le sentiment de sa force, il gronde, et le passé, frémissant d'inquiétude, s'irrite. Entre eux, depuis bientôt dix ans, la lutte est quotidienne. Elle revêt mille formes. Nul évènement de la vie politique, mondaine, littéraire, où elle n'ait sa place. Elle se dissimule dans tel projet de loi d'apparence anodine, dans tel verdict judiciaire qu'on croirait au-dessus de la tourmente. Bien mieux, elle vous explique le succès ou l'échec, dans certains mondes, de tel livre, telle pièce, tel tableau qui semblent d'abord étrangers à toute préoccupation de cette sorte. Mais si prudent qu'ait voulu être l'auteur, telle tendance s'y discerne ou bien ses opinions connues le rendent préventivement suspect, et voilà le clan hostile en émoi. Êtes-vous pour ? Êtes-vous contre ? Surtout n'objectez pas qu'il s'agit d'art, de littérature, de mondanité! Fini de sourire! Pas d'équivoque! Êtes-vous pour ou contre le passé, la tradition, l'ordre social en exercice?

Fâcheux quart d'heure pour notre arriviste futé, pour notre insinuante hannetonnette! Quelles mœurs déplorables! On manœuvrait si fructueusement dans l'ambiguïté. Aussi, ce qu'on pardonnera le moins à l'époque présente c'est de nécessiter une si périlleuse franchise. N'eût-on aucune autre raison d'être réactionnaire qu'on le deviendrait par rage d'une telle contrainte. Quel âge d'or celui où l'on pouvait faire son butin sans la gêne d'une opinion! A quoi bon s'en être soigneusement affranchi pour mieux les feindre toutes, si c'est pour aboutir à cette ridicule impasse?

— « Prendre parti? Merci bien. Sans conviction, je n'ai jamais assez réfléchi pour avoir les moyens de m'en former une. Que m'importe que Durand soit innocent ou coupable, que telle loi abatte ou non le pouvoir politique de l'Église, que tel drame à propos duquel vous vous échauffez, soit ou ne soit pas d'inspiration démocratique, que telles mœurs soient de gauche ou de droite? Mes intérêts, savamment combinés, sont de droite aussi bien que de gauche, et ce que je demande avec passion c'est de ne pas avoir à choisir entre eux. J'admire vos superbes mises en demeure, Messieurs! Vous, mon cher du Roc, vous vous êtes toujours offert la belle attitude d'une opinion tranchée. C'était votre luxe, votre élégance, votre sport. Longtemps vous en avez eu les profits moraux et les avantages de salon... ou d'alcôve. Il est juste que vous en revendiquiez fièrement les ennuis. D'ailleurs pour vous quels risques? Vos intérêts, vos relations, vos flirts sont tous du côté où votre ardeur vous appelle. Votre crânerie ne vous fera perdre ni un jeton de présence, ni un coup de fusil, ni un baiser!... C'est comme vous, impétueux Silberbach, qui voulez nous entraîner dans votre galop de bataille, vous ne compromettez aucun de vos plaisirs et de vos profits habituels... Tandis que nous!... Prendre parti! Vous êtes bien bon! Entre nous, n'est-ce pas? Inutile de bluffer en parlant de nos opinions? Je ne suis ni assez riche, ni assez [illegible]berlu pour m'encombrer de ce bagage. [illegible] gance pratiqua d'autres sports. Mais, [illegible] par des intérêts. [illegible] Si je [illegible] sur l'innocence de Durand, si je [illegible] pour la Liberté contre la Force, je vois bien les appuis que je m'assure, mais je vois non moins [illegible]

1. Voir la *Revue Bleue* du 15 juillet 1905 [illegible]

je me prive. Nous serons les enfants chéris des salons de Mesdames X. Y. Z. W. qui, désormais très exclusifs et très fermés, deviendront de merveilleux tremplins pour certaines escalades. Mais nous nous fermons les salles à manger de Mesdames La Mousse et du Gratin, moins fructueuses peut-être pour le butin immédiat, mais plus utiles pour le panache qui finit toujours par amener l'argent ! Et c'est là que mes filles ont les plus belles chances de faire un reluisant mariage. Ah ! Non ! Décidément non ! Pour n'avoir pas à choisir j'irai jusqu'à l'héroïsme de l'inertie ! »

Alors, par des prodiges de ruses notre adroit lutteur et sa subtile compagne s'ingénient à prolonger le plus possible l'équivoque. Ils se tiennent aux aguets pendant la tourmente. Jugeant trop périlleuse la parole, ils la remplacent par le sourire, les hochements de tête et les regards au ciel, dont on ne saurait dire s'ils approuvent ou blâment. La rafale s'exagère-t-elle ? Nos gens se terrent et cherchent à se faire oublier. Ils s'abritent le plus possible dans l'élégant vertige des fêtes où musique, rires, flirts ne laissent pas le loisir de causeries difficiles. Quelle maestrïa dans la rouerie, quelle virtuosité dans l'art des dérobades ! Surtout quel cynisme tranquille dans les contradictions ! Comme ce serait un folâtre dernier acte de vaudeville si leurs divers interlocuteurs, d'opinions et de milieux différents, se réunissaient soudain pour confronter tous les propos disparates de notre malicieux couple ! Réjouissante fin d'imbroglio ! La morale, hélas, n'a guère de ces revanches !

Il arrive tout de même un jour où, dans cette interminable bourrasque qui sans cesse fait rage et se renouvelle, l'ambiguité ne se peut plus soutenir. Elle brouillerait nos gens avec tous les partis. D'ailleurs la trop longue comédie a tari le répertoire des grimaces et des ruses. La galerie attend. Furieuse d'avoir été contrainte de se prononcer elle-même, elle exige de tous pareil sacrifice. Il faut s'octroyer la désastreuse noblesse d'une opinion.

Halte-là ! Pas encore ! On a un dernier tour dans son sac ! Vous mettez en demeure ce ménage de dire avec qui et contre qui il marche ? Il ne vous suffit pas de savoir que, dans sa vie brillante et folle, il ne s'est jamais trémoussé que pour lui-même ? Eh bien, écoutez sa confession :

— « Profond et tragique désaccord de nos âmes ! diront-ils avec des soupirs. Aussi cherchions-nous à le cacher dans la fête. C'est l'unique secret de notre silence. Qui ne comprendrait cette pudeur des déchirements intimes ?... Ah ! Les drames mystérieux des cœurs ! Comment notre tendresse conjugale a-t-elle pu survivre ? Sans cesse des heurts et des conflits ! A-t-il fallu que notre union soit forte ! Notre vertige n'était qu'un moyen de nous étourdir... Représentez-vous notre misère : sur rien mon mari ne pense comme moi. Il est prisonnier de son éducation libérale. Et moi je reste irrémédiablement attachée à mes croyances héréditaires. Les premiers temps, l'amour nous cacha cet antagonisme. Et puis le choc des idées était moins violent ! Aujourd'hui, l'immense querelle sociale fait affleurer à nos lèvres nos sentiments. Quel désastre de se découvrir soudain étranger l'un à l'autre ! Pas un point des conflits présents sur lequel mon mari pense comme moi ! Et à mesure que la bataille se déroule, le désaccord s'accentue. Généreux jusqu'à l'ingénuité, optimiste presque jusqu'à la fadeur, mon mari est pour toutes les folies hasardeuses qui vous inquiètent. Moi, je me cramponne passionnément au délicieux abri du passé. Dans les faits et les idées de chaque jour, notre désaccord trouve un aliment. Et comme si ce n'était pas assez de cette lutte du mari et de la femme, voilà que, par un chassé-croisé bouffon, ma pauvre maman qui raffole de son gendre, participe à son délire, et que, par un heureux contre-poids, ma belle-mère, la raison et la tradition mêmes, s'indigne avec moi ! Ajoutez un pareil salmigondis d'opinions parmi les frères, sœurs, neveux, nièces, et vous aurez une vague idée de la cacophonie familiale ! Comprenez-vous maintenant notre réserve ? Dites-nous que vous compatissez à nos misères, et que le retrait de votre amitié ne les augmentera point ! »

— Comment en effet garder rancune à de pareils écorchés ? Ce serait pure barbarie. Chère petite femme-martyre ! Pauvre mari payant de son bonheur conjugal sa foi assurément regrettable mais sincère ? Et par respect pour eux-mêmes, tous deux la pudeur du silence ! Par l'intensité morale c'est presque cornélien ! Ce serait mal d'ajouter les rudesses du dehors à tant de souffrances intimes ! Sans compter que si nous nous amputons du mari mal pensant, nous nous privons de la femme dont la grâce rayonne en faveur de notre cause. L'injustice se doublerait d'une faute ».

Les frénétiques du parti adverse raisonnent avec autant d'indulgence. L'épouse continue à être choyée à cause de l'époux qui est d'opinion si rassurante. On espère aussi qu'il finira par vaincre les préjugés de sa compagne... d'ailleurs si jolie, si gracieusement perverse et si câline au flirt !

Et voilà que, au grand dépit des envieux qui les guettaient à ce passage difficile, nos époux, s'étant fait avec l'aide de leurs belles-mères respectives, un judicieux partage des opinions, sont en coquetterie avec tous les camps, trouvent au sein de leur famille si pittoresquement panachée, de quoi les rassurer et les flagorner tous, jouissent des profits, des plaisirs, du panache que chacun peut leur valoir, sans courir

le moindre risque de se compromettre. Chaque époux est le répondant de l'autre à l'égard de la faction qui lui est chère. Ayant ainsi rassuré c'est-à-dire dupé tout le monde, quoi qu'ils fassent, personne dans l'un et l'autre parti ne prendra ombrage de leurs démonstrations. Et les deux camps leur prodigueront risettes et gâteries.

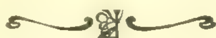
Combien de fois, au cours de ces années récentes avons-nous vu chez certains de nos hannetons, qui souvent ne bourdonnent que pour mieux dissimuler leur sang-froid rapace, cette division des rôles et ce cumul du butin ?

Revenus chez eux après les simagrées, les affûts et les râfles de la journée, lorsqu'ils dressent le tableau des prises, avec quel ricanement vainqueur ils doivent s'esbaudir aux dépens des bons naïfs qui studieusement interrogèrent le passé pour se faire une opinion et, s'y attachant avec héroïsme, de toute leur droiture et de toute leur ferveur, ne parvinrent le plus souvent qu'à conquérir la haine de leurs adversaires et... celle aussi de leurs partisans dont ils se refusent à flatter les préjugés et les fringales...

— Quels crétins candides ! raillent-ils dans l'orgueil de leurs si fructueuses impostures.

Peuvent-ils se douter que les croyants les prennent en bien plus grande pitié, malgré leurs gains et leurs triomphes, à cause de l'ignorance où ils seront toujours du tranquille bonheur que c'est de vivre avec une croyance ?

GEORGES LECOMTE.



## LE PARTI CATHOLIQUE EN BELGIQUE (1)

### II. — LE MINISTÈRE (2).

Il représente très exactement la majorité catholique et conservatrice dont il est l'émanation ; il en reflète fort bien la psychologie, et c'est là la raison première, et d'abord apparente, de sa durée et de sa solidité ; la raison véritable et profonde, c'est que, de par sa médiocrité même, ce cabinet est celui qui peut servir le plus aveuglément les intérêts de la haute finance, véritable dirigeante du pays, tout en respectant les volontés et les intérêts moraux du parti confessionnel qui, depuis 1884, détient le pouvoir électoral.

(1) Voir la *Revue Bleue* du 15 juillet 1905.

(2) Il se compose de MM. le comte de Smet de Naeyer, ministre des Finances et des Travaux publics, chef de cabinet ; baron de Favereau (Affaires étrangères) ; de Trooz (Intérieur et Instruction publique) ; baron van der Bruggen (Agriculture et Beaux-Arts) ; van den Heuvel (Justice) ; Liebaert (Chemins de fer) ; Francotte (Industrie et Travail) ; général Cousebant d'Alkemade (Guerre).

Dans le groupe d'administrateurs corrects, de légistes consciencieux et de parlementaires moyens, dont il se compose, deux personnalités plus fortement accusées se détachent ; l'une, celle de M. de Smet de Naeyer, représente la tendance mercantile et financière du présent gouvernement ; l'autre, celle de M. de Trooz, la tendance conservatrice et catholique.

Jamais le parti des « affaires », dont le chef occulte est le Roi, n'a pu trouver un mandataire plus complaisant que M. de Smet de Naeyer.

Quelque brillants qu'aient été les premiers résultats de la polique économique dans laquelle Léopold II a jeté la Belgique, on peut y voir un danger pour un petit pays, qui ne songera jamais à défendre à coup de canon ses intérêts lointains et dont la nationalité pourrait sombrer dans la moindre aventure. On peut s'alarmer, d'autre part, d'une évolution qui précipite le peuple vers une conception purement utilitaire et marchande de la Société. Ces considérations ne pouvaient arrêter un souverain de génie mercantile, qui confond volontiers le désir qu'il a d'attacher son nom à une grande œuvre, avec les intérêts de la nation sur laquelle il règne. C'était aux ministres à les lui rappeler. Quelque dévouement à la couronne qu'aient marqué les prédécesseurs de M. de Smet de Naeyer, ils n'y ont pas manqué au moins dans une certaine mesure. Ce dernier, au contraire, a trouvé dans sa docilité aux volontés du souverain les satisfactions d'une vanité bourgeoise, qui avait désiré longtemps la consécration mondaine d'un titre nobiliaire. Il était né, non pour le rôle difficile d'un ministre constitutionnel, soucieux de tenir la balance égale entre les deux pouvoirs qu'il représente, mais pour les intrigues d'un commis de cour uniquement désireux de plaire à un maître. Il appartient à la bourgeoisie industrielle gantoise, et rien dans sa jeunesse, qui fut uniquement mondaine, n'aurait pu faire présager un futur ministre catholique. Ci-devant libéral, il est de ces gens qui pratiquent vis-à-vis de la religion l'attitude respectueuse que l'on doit à une vieille dame, qui occupe encore un rang dans le monde.

S'étant jeté dans la politique par désœuvrement, il fut admis dans le cabinet, — grâce à l'appui de M. Beernaert, qui l'estima d'une insignifiance sympathique ; — grand travailleur, adroit à se ménager les sympathies utiles, il y fit son chemin. Les circonstances le servirent et il ne tarda guère, M. Beernaert disparu, à jouer le premier rôle. Il trouva, du reste, à y mettre en valeur de précieuses qualités d'assimilation. Doué d'une activité dévorante et désordonnée, il a apporté dans la préparation des budgets, l'audace et la souplesse d'un Calonne. Adroit à manier un bluff qui lui a toujours

réussi, il excelle dans l'art des virements de fonds, n'hésite pas à modifier les législations fiscales par voie d'amendement et, au moyen de finasseries de comptable, masque le déficit sous l'apparence des bonis. Nul comme lui n'a l'instinct marchand qui dit : « Après nous la fin du monde ! Nos petits-neveux s'en tireront comme ils pourront. »

Le Roi, grand bâtisseur, désire attacher son nom à des travaux gigantesques ; qu'à cela ne tienne ! M. de Smet se chargera de trouver de l'argent. Il augmentera donc les impôts ? dira-t-on. Que non pas ! L'augmentation des impôts mécontente l'électeur rural, et la majorité entend qu'avant tout on complaise à l'électeur rural. Il se contente de placer le gros des dépenses à « l'extraordinaire », couvre tout par l'emprunt, et, devant le Parlement ahuri, présente des excédents respectables. Qu'un député ou un sénateur, soucieux de l'avenir national, proteste contre ce système qui est la négation du régime parlementaire, M. de Smet lui répond avec une nervosité hautaine, le noie sous les arguments pressés et contradictoires d'une éloquence cahotée, et triomphe grâce à la complaisance d'une majorité qui votera toujours tout ce que l'on voudra, pourvu qu'on lui laisse les prébendes et les bénéfices du pouvoir, et qui, dans tous les cas, préfère approuver le budget que d'apprendre à s'y reconnaître. Il faut avouer que cette politique casse-cou a réussi jusqu'à présent ; mais un tel système ne peut durer éternellement. L'évidente prospérité du pays assure le crédit de l'État ; mais ce n'est pas impunément que le gouverment, quelles que soient les ressources profondes du peuple qu'il dirige, surcharge ainsi sa dette indéfiniment. Un jour vient où il faut rendre des comptes, et alors...

M. de Smet de Naeyer n'est pas sans le savoir. Mais il compte bien qu'à ce moment-là il ne sera plus présent pour subir les conséquences d'un régime qui escompte l'avenir. Il lui suffit pour l'instant de se maintenir au ministère et de se concilier les sympathies de la classe financière dont il a l'appui, et du Roi dont il est l'excellent commis.

Le teint fleuri, l'œil vif, la barbe ample et forte, l'air aimable, bon vivant et sûr de soi, M. de Trooz n'a nullement l'abord d'un fanatique et, en effet, c'est à peine si cet homme d'État catholique dissimule une tranquille indifférence religieuse. Jamais le souci de l'au-delà ni la conception élevée d'un devoir supérieur n'a gêné le sens très net, très précis, très étroit des réalités immédiates, qui fait de ce Flamand positif un excellent ministre d'affaires. Il entra dans la politique par ambition. Il s'enrégimenta dans le parti catholique, non pour obéir à une de ces convictions profondes qui se font elles-mêmes, mais parce que sa famille et son éducation l'y engageaient. A la Chambre, il ne fut ni vraiment obscur, ni vraiment en vedette ; il tint honorablement son rôle dans la comédie parlementaire jusqu'au moment où le hasard des combinaisons ministérielles et le singulier bonheur qui l'a toujours favorisé, le firent entrer dans le Cabinet, but suprême de ses ambitions. Aussi bien, dans ce nouveau rôle, s'est-il montré merveilleusement apte aux besognes que réclamait de lui son parti. Cet arriviste intelligent, sans convictions tranchées, fut un administrateur aussi nettement clérical que le pouvaient désirer les violents de la faction. Chargé de la direction du département de l'Intérieur et de l'Instruction publique, il avait pour tâche de continuer l'œuvre de son prédécesseur, de satisfaire les fameux griefs intellectuels des catholiques, et de favoriser de toutes ses forces l'enseignement libre — c'est-à-dire l'enseignement congréganiste, admirable réserve pour l'avenir, — tout en cléricalisant dans le présent l'enseignement officiel. Spectacle singulier que celui du chef de l'Instruction publique protégeant de son mieux, aux dépens de ses propres écoles, les établissements indépendants de lui ! La logique politique condamne forcément à cette attitude tous les ministres de l'Instruction publique qui se sont succédé depuis 1884, puisque, par leur existence seule, les écoles publiques portent atteinte à l'antique monopole de l'Église. Nul, pas même M. Schollaert, n'a rempli ce rôle avec plus de zèle que M. de Trooz. Ce sceptique représente donc, au sein du cabinet, la tendance cléricale. M. de Smet de Naeyer serait titulaire du portefeuille des finances dans un ministère libéral qu'il n'agirait pas autrement qu'il ne le fait ; M. de Trooz travaille ouvertement à asseoir le plus solidement possible la domination de l'Église sur le pays. Dans les nominations de fonctionnaires, dans la surveillance des communes, son scepticisme de politicien s'est montré plus brutal peut-être que n'eut été la conviction d'un Woeste. Probant exemple de la mentalité parlementaire ! Il s'est considéré comme le mandataire d'un parti et, profondément indifférent à l'avenir de l'organisme dont il a la charge, il s'est contenté de faire avec zèle la besogne que ce parti souhaitait qu'il fît. Et par ce trait encore, la personnalité de M. de Trooz est singulièrement caractéristique de ce cabinet d'affaires que sa médiocrité rend impuissant devant toutes les questions d'intérêt national (question militaire, question électorale, réforme de l'impôt) mais qui, par cette médiocrité même, a pu profiter de la prospérité que l'orientation de la Belgique vers les affaires internationales a provoquée.

### Le meeting anversois et l'esprit boutiquier

Une telle politique est forcément incertaine et boiteuse. Si indifférent à l'avenir national que soit le

monde des affaires gouverné par l'esprit mercantile, le maniement des gros capitaux, l'examen obligé des lois économiques, lui donnent une certaine largeur de vues, lui imposent des conceptions d'ensemble : la mentalité de ces électeurs ruraux, de ces petits bourgeois des villes, où le parti catholique trouve sa clientèle est, au contraire, singulièrement étroite. C'est, au propre, l'esprit de boutiquier, l instinct économique à courte vue, qui limite un programme électoral à des mesures protectionnistes forcément transitoires et le plus souvent dangereuses, qui ne voit que la satisfaction de l'intérêt local immédiat et se désintéresse de toutes les questions générales. La première manifestation politique de cet esprit fut la constitution du « meeting anversois ». Cette association, primitivement, réservait la question morale et religieuse ; elle n'était ni cléricale, ni anticléricale, mais groupant, sous une bannière économique et nationaliste à la fois, les petits bourgeois d'Anvers, elle se proclamait antimilitariste et flamingante. Le meeting réclamait principalement la substitution du volontariat au régime de la conscription militaire que possède actuellement la Belgique, et la suppression des fortifications qui enserraient la ville d'Anvers, et nuisaient, disait-il, à son expansion. Le ministère libéral, qui se trouvait au pouvoir et qui, dans une certaine mesure, était encore soumis à l'influence du wallon de sympathies françaises qu'était Rogier, était nettement hostile à ce programme. Aussi le meeting contribua-t-il au renversement du cabinet libéral.

Dès lors, de législature en législature, il devait évoluer vers un conservatisme catholique pur et simple. Seul des anciens adhérents du meeting, M. Coremans, excellent représentant de cette petite bourgeoisie flamande qu'un bon sens trotte-menu et un idéal de vie nettement matérialiste gouvernent uniquement, est resté fidèle au programme meetinguiste. M. Delbeke, le principal leader anversois, et ses amis, acceptèrent, même au point de vue militaire, le mot d'ordre du gouvernement, se contentant d'entraver de leur irréductible opposition toute velléité qu'il aurait d'augmenter le contingent. Ils sont, eux aussi, rentrés dans le rang catholique. Au reste, ces mandataires de la grande ville commerciale, que pouvaient-ils désirer de plus qu'un gouvernement qui a, pour principale raison de vivre, l'appui qu'il donne aux grandes affaires lointaines dont le port anversois profite avant tout.

Les représentants parlementaires des électeurs ruraux et des bourgeois catholiques des petites villes flamandes sont moins satisfaits. Les déceptions de leur ambition personnelle, leur désir de posséder à leur tour ces portefeuilles ministériels dont ils soutiennent par discipline les détenteurs actuels, s'ajoutent à la méfiance de leurs mandants pour une politique économique trop hardie et pour une politique confessionnelle trop timide à leur gré. Aussi font-ils au gouvernement une sourde opposition. Le chef de cette conspiration discrète est M. Helleputte, député de Maeseyck.

### M. Helleputte

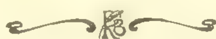
Ingénieur et architecte, professeur à l'Université catholique de Louvain, M. Helleputte est un de ces esprits positifs qui sont dévots, voire fanatiques, pour la même raison que d'autres sont libres penseurs : par indifférence au problème religieux ou à tout fondement philosophique de leur activité. Il rendit incontestablement de grands services à son parti. C'est un de ces hommes d'œuvres qui ont organisé les milices catholiques. Fondateur de la Ligue démocratique belge, président du *Boerenbond* de Louvain, propagateur infatigable et zélé des écoles Saint Luc dont il imposa souvent le style (gothique pauvre, timide et figé) aux constructions officielles, il doit à l'influence de tous ces organismes si directement agissants, une puissance occulte et formidable dans le parti. Extrêmement ambitieux, d'une grande intelligence pratique, il represente, et s'y ingénie de son mieux, le conservatisme étroit des masses catholiques ; habile, du reste, à le défendre dans le parlement par une dialectique d'autant plus adroite qu'elle ne recule jamais, ni devant le sophisme ni devant le paradoxe. Rapporteur de la loi sur le recrutement, M. Helleputte — désireux de justifier les répugnances des petits bourgeois de ville et de campagne, dont il est l'élu, pour le service personnel — ne soutint-il pas que l'armée belge, étant destinée à ne jamais se battre, de par la neutralité du pays, ne devait pas être organisée pour la guerre. Cependant, si M. Helleputte, à cause de la psychologie particulière de ses électeurs, réprésente plutôt le traditionalisme étroit du parti, il comprend, quand il le faut, la nécessité de sacrifier au monde des affaires. Rapporteur d'une des lois autorisant un nouveau prêt de la Belgique au Congo, il défendit le projet avec autant de zèle que d'habileté, et sut mériter ainsi une de ces places éminentes dans les entreprises financières de l'État indépendant, dont le roi sait récompenser ceux qui peuvent favoriser sa politique.

Les autres députés catholiques qui, comme lui, boudent plus ou moins ouvertement le cabinet actuel, n'ont ni son habileté, ni son influence, ni son talent. Qu'ils poursuivent de leurs désirs un portefeuille déterminé et secondaire comme M. Renkin — qui, à chaque discussion du budget, tente de démontrer qu'il possède une compétence toute spéciale en matière de chemins de fer, — qu'ils essayent de

s'acquérir la réputation du plus démocrate et du plus interventionniste des catholiques, et du plus catholique des démocrates comme M. Verhaegen, — autre homme d'œuvres qui parvint à la Chambre par le canal de la démocratie chrétienne ralliée, — qu'ils se montrent habiles à mériter, par une amabilité d'homme du monde et une élégance de dilettante, l'universelle sympathie, ils n'arrivent pas à grouper autour de leur ambition personnelle les influences nécessaires à forcer les portes du ministère.

Aussi bien, quelles que soient son impuissance devant certaines questions, et sa médiocrité générale, il a, ce ministère, une grande force : il est au pouvoir, il représente l'unité catholique, et le mot d'ordre supérieur que tous les catholiques belges reçoivent de leurs chefs occultes et suprêmes, les dirigeants du clergé, est de maintenir, quoi qu'il en coûte, l'unité catholique. Ce mot d'ordre a été très exactement suivi jusqu'ici. La majorité, que tant de choses auraient dû désorganiser, a su malgré tout rester unie au nom d'un principe supérieur à qui tout le monde sacrifie, raison suffisante d'une discipline dont M. Woeste est le gardien autoritaire et fidèle.

LOUIS DUMONT-WILDEN.



## LA MOISSONNEUSE

Claude Jacquet, debout avant le jour, interrogeait le ciel. Des nuages s'étaient amoncelés pendant la nuit du côté du levant. Aux premières lueurs, ils prirent la forme de grands ifs et de pierres mortuaires. Un point de feu troua ces ombres, monta, s'élargit... et des arbres funèbres, des tombeaux de cendre, surgit soudain comme une résurrection : le soleil! Alors, tout ce qui rampe, marche, court, vole, s'éveilla, bruit, s'agita dans la lumière. L'abeille se suspendit aux fleurs mauves de la ronce, le loriot promena d'arbre en arbre son insouciante pastorale, le chêne pencha son front orgueilleux vers le rayon, et l'homme sage demanda à Dieu de l'espoir et du pain.

D'après ses observations, Claude conclut que le temps serait orageux une partie de la journée, mais qu'il se passerait sans pluie. Il alla s'accouder à la barrière de la cour et regarda au loin vers la route, pressé de voir apparaître la moissonneuse que maître Thévenot devait lui faire conduire à la première heure du jour. Le domaine du Carcaillé, que les Jacquet cultivaient depuis plus de quarante ans, s'étendait sur une cinquantaine d'hectares. La terre, ingrate et froide, malgré le guano qu'on y répandait, ne donnait guère à récolter, au dire du père Jacquet, que « du pain de coucou ». Les bâtiments comprenaient la maison d'habitation, une grange à auvent, deux étables, un *tet* à cochons et une écurie. Le propriétaire laissait tomber ce bien en ruines, répondant aux réclamations de ses métayers que cela durerait encore plus longtemps qu'eux tous.

La toiture menaçait de disparaître au premier coup de vent. Les *casseaux* de tuiles bouchaient les chéneaux ; les portes des étables, décorées de trophées d'oiseaux de proie étaient rongées dans le bas par le purin et la moisissure. La cour, défoncée, se transformait les jours de pluie en une mare jaunâtre où les oies venaient souiller leurs plumes blanches. Les métayers rafistolaient bien autant qu'ils pouvaient; mais à force de mettre des pièces et des morceaux, de raccommoder du vieux avec de l'ancien, le domaine du Carcaillé ressemblait à ces loques de mendiants que l'on trouve parfois étalées sur les buissons du chemin.

La mère Jacquet, toute menue dans son caraco noir et son bonnet, dont la blancheur contrastait avec le bistre de son front raviné par la soixantaine, faisait sonner ses *claques* sur le carreau de la maison avec un bruit régulier d'horloge, attestant son activité matinale. La Tiot, une drôline de treize ans que Claude avait louée comme bricoline, une baguette de noisetier sous le bras, se dirigeait vers l'étable aux *oueilles* en mordillant un morceau de lard étendu sur une croûte de pain. Ses cheveux rebelles et roux comme du poil d'écureuil, ramenés en chignon au sommet de la tête, son visage *piperoussé*, son corps maigre, étriqué dans une robe trop courte, ses jambes en fuseaux, ses pieds nus dans de gros sabots de bois blanc, ses bras ridiculement longs, lui donnaient l'aspect d'un grand *sauteriau.*

La main sur la *coreille* de la porte, elle se retourna pour appeler son chien :

— Parisien! Chen! Chen! Chen! P'tit loup! P'tit loup!

Quelque chose remua dans la paille, sous l'auvent. Un mâtin au long poil cendré bondit sur ses talons. Il montra ses crocs, s'étira, le dos en demi-cercle et aboya devant l'étable que la Tiot ouvrit.

Les brebis se pressaient à s'étouffer pour sortir, enveloppées d'une buée âcre qui s'élevait de la litière...

Le troupeau s'enfonça dans un petit chemin fleuri de scabieuses, de pâquerettes et de trèfles blancs.

Le père Jacquet parut à son tour sur le seuil de la maison.

Il était grand et légèrement voûté, portait des favoris et des anneaux dans les oreilles, selon la coutume des anciens berriauds. Son gilet flottait sur sa

chemise de grosse toile. Un vaste chapeau de jonc assombrissait son visage complètement rasé, bronzé par l'air et le soleil. Il leva les yeux pour ordonner son travail d'après l'aspect du ciel, se dirigea vers la grange et revint, un *graissin* sur l'épaule.

— Eh bien, garçon, fit-il en s'arrêtant à la barrière où Claude était toujours en observation.

— Ils ne sont guère pressés, répondit le paysan avec ennui, sans tourner la tête.

Absorbés chacun de son côté, ils demeurèrent un instant silencieux.

— Ah! voyons voir, dit enfin le père Jacquet. Faut que j'aille couper les chardons dans le pré du Grand-Châgne et relever la bouchure. Hier, les châtrons ont sauté dans le maïs. Ils ont fait du joli!

Comme il se disposait à ouvrir la barrière, Claude en poussa brusquement les battants et s'écria :

— Voilà la machine!

Un roulement sourd, des claquements de fouet se firent entendre au croisement de la route et du chemin de la ferme. Quelques minutes plus tard, la moissonneuse de maître Thévenot conduite par Gerbaud, le premier valet de charrue, faisait son apparition dans la vieille cour du Carcaillé.

Pierre Gerbaud était un petit homme vif, tout *raponnaud*, tout rouge, le nez et les joues agrémentés de veines bleues irradiant comme les nervures d'une feuille de vigne.

Il arrêta ses chevaux à l'ombre d'un sureau et salua les Jacquet qui s'étaient approchés de lui.

— Ça fait rudement chaud! dit-il en s'épongeant le front.

— Oui! répondit Claude, un temps *hâleux* qui pourrait bien nous amener de l'orage!

Le père Jacquet rôdait autour de la machine avec la méfiance qu'inspire une bête malfaisante. Les longs râteaux dressés vers le ciel comme des mâchoires armées de dents pointues, prêtes à déchirer les blés, les roues basses et pesantes, la barre coupeuse avec ses « doigts » aux ongles acérés, sournoisement étalés au ras du sol, le siège, le tablier passés au minium, tout cet ensemble fantastique prenait aux yeux du vieux paysan les allures d'un monstre qui allait s'animer bientôt pour engloutir sa moisson.

Péniblement, il lut sur une plaque bleue :

Jornston, Harwester, American C°.

— American! grommela-t-il avec le ton nasal de la prononciation française.

Et son regard scrutait Gerbaud comme s'il le voyait pour la première fois. L'homme, la machine, troublaient son entendement. Pour un peu, il les aurait cru tombés d'Amérique, — de cette Amérique qu'il s'imaginait encore comme un pays de sauvages où les hommes portaient des anneaux dans le nez et des plumes sur la tête! — Il haussa les épaules, posa son graissin contre un mur et rentra dans la maison, tandis que Claude aidait Gerbaud à dételer ses chevaux.

La mère Jacquet, à cropetons devant la bassie, préparait un *barbotiau* de son pour les canards.

— Elle est là c'te mécanique! fit le vieux, sourdement.

— Ah! murmura la brave femme habituée aux résignations.

Et docile, elle alla chercher des verres, les essuya avec un linge très blanc, déposa sur la table un *chantiau* de pain, du fromage de vache et une chopine de vin gris qu'elle était allé tirer au cellier pour la circonstance.

Claude et Gerbaud entrèrent.

— Bonjour, maîtresse! dit le valet, portant un doigt à son chapeau. Comment que ça va?

— Merci! Et de votre part? demanda la mère Jacquet.

— Ma foi! ça ne demande qu'à bien faire, conclut-il avec un gros rire.

Et relevant les pans de sa blouse, il s'assit sur le banc ciré, en face de Claude qui lui versait à boire.

— Vous allez voir, mon père Jacquet, comme ça fonctionne, ces machines-là! dit-il en clignant de l'œil.

C'est rapide et économique, vous pouvez me croire. D'ailleurs, quand vous vous en serez servi une fois, vous ne pourrez plus admettre d'autre manière de faire la moisson. Vous en voudrez une aussi pour votre compte! Maître Thévenot a quasiment retrouvé le prix de la sienne la première année qu'il l'a fait venir.

Le valet coupait de gros morceaux de pain qu'il poussait dans sa bouche avec la pointe de son couteau et se donnait des airs de connaisseur qui intimidaient Claude attentif devant lui, serrant son verre dans ses mains rugueuses de bon ouvrier. Le père Jacquet, debout contre la cheminée, se frottait le menton entre le pouce et l'index. Il réfléchissait.

— C'est pas les Français, bien sûr qui auraient trouvé des trucs pareils pour faciliter la tâche du paysan, continua Gerbaud, s'essuyant la bouche avec une mie de pain. Toutes les inventions pour la culture des terres, c'est de l'étranger que ça nous vient. Voilà plus de cinquante ans qu'en dehors de chez nous ces instruments-là sont en usage. Mais, n'est-ce pas, on aime mieux croupir dans sa vieille routine, trimer comme des bœufs du matin au soir plutôt que de se servir des choses utiles que le progrès nous apporte! Ah! j'en ai entendu causer du monde là-dessus! On a beau leur montrer le travail que ça fait... Non! Ils ne veulent pas y croire! Mais bon sang de Dieu! Si vous n'aviez pas ces machines-là

au jour d'aujourd'hui, où donc est-ce que vous en seriez? Le blé se vend quasiment pour rien et la main-d'œuvre est hors de prix, quand on la trouve!

Tenez, pas plus tard que mercredi, à la loue de Sagonne, les *colleurs* se payaient sept francs et les ramasseurs de javelles cent dix sous. Avec le vin et la nourriture, comptez combien ça fait!... Voyons! ça vaut-il la peine de semer le froment, dites, père Jacquet?

Le vieux hocha la tête et demeura silencieux. Gerbaud choqua son verre contre celui de Claude, le vida d'un trait et, fier d'être écouté, il étala sa science.

— Une moissonneuse abat de l'ouvrage en une journée plus que six et huit faucheurs des plus forts et des mieux exercés. C'est comme ça! Il y en a tout de même qui ont compris que leur entêtement leur coûtait cher..., maître Thévenot le premier! Pardi, ça, c'est comme tout ce qui est nouveau. On y regarde d'un mauvais œil d'abord, avec répugnance même, puis un jour, les plus mal disposés finissent par en reconnaître l'utilité et s'en servir... Avant la charrue, avant la herse, avant la machine à battre, qu'est-ce qu'on avait? La bêche, le râteau, le fléau... Qu'est-ce qui s'en sert aujourd'hui? Des petits particuliers qui possèdent trois ou quatre mesures de terre!...

— On dit, hasarda Claude, que la moissonneuse laisse l'éteule plus longue que la faux?

— Des bêtises! Ça rogne aussi près qu'on veut. Ah! si vous écoutez tout le monde, vous n'avez pas fini! C'est comme ceux qui racontent que ça fait égrener l'avoine!...

Le valet de la Vignonnerie trouvait cela si farce qu'il éclata de rire. Le père Jacquet sortit alors de sa méditation. Il voulait dire quelque chose, mais il attendait pour cela que l'hilarité de Gerbaud fût calmée. Claude se retourna sur son banc pour le regarder. La mère Jacquet, dans un coin, se préparait à entendre ce que le maître allait répondre :

— Tu ne manques pas de sens, Pierre Gerbaud, fit-il avec gravité, et si j'en suis pour les anciennes coutumes, je pense aussi que les nouvelles ont du bon. Mais ce qui convient pour un pays ne fait pas toujours l'affaire des autres. Ainsi, vos moissonneuses sont parfaites pour les plaines où l'on cultive le froment sur de grandes étendues, comme par exemple la Beauce ou les environs de Châteauroux. Mais chez nous, avec notre mode de labourage par planches avec des raies profondes pour faire écouler l'eau qui séjournerait sans ça sur nos terrains sablonneux; avec nos champs morcelés, tout en montées et en dévalées, renserrés entre quatre bouchures... c'est plutôt malaisé. Ah! si ça n'était pas que des bras difficiles à trouver et du prix qu'il faut payer les derniers journaliers, il n'en serait jamais entré au Carcaillé de vos sacrées machines, tu m'entends bien!

Dans le temps, continua-t-il en jetant un regard attendri sur sa vieille compagne, on ne moissonnait qu'à la faucille.

Les familles étaient plus nombreuses que maintenant. Le père élevait ses enfants dans l'amour de la terre et le respect de son état de paysan. A la *picraie*, grands et petits, jeunes et vieux, tout le monde se trouvait à la besogne. Chacun avait sa tâche marquée; chacun la remplissait sans bassesse et sans ennui, sous la bénédiction du grand soleil de juillet. Plus on était nombreux, plus il y avait d'entrain. On s'aidait, de voisins à voisins, et ça marchait encore assez vite. La dernière gerbe liée, on remerciait Dieu, et les chariots ramenaient dans les granges la récolte bénie, la gerbeaude couverte de fleurs et de rubans, tandis que la jeunesse joyeuse suivait par derrière avec des rires et des chansons... C'était une fête! C'était la moisson d'autrefois!... Depuis, on a fait croire à l'homme des champs qu'il trouverait ailleurs plus de jouissances avec moitié moins de peine; on lui a représenté le laboureur comme un forçat... Aussi la jeunesse des chaumières a pris sa volée vers les villes; c'est pourquoi, au temps des récoltes, on ne trouve plus de bras solides pour tenir la faux! Les usines nous ont pris les plus forts; les autres cherchent des places de *monsieurs* ou *d'instructeurs*; mais le pain blanc qu'ils mangent ne vaut pas la miche noire qu'ils émiettaient dans la terrine pleine de bon lait, après les rudes fatigues à l'air libre et sain! Le luxe a gâté l'esprit des campagnes et l'alcool en a pourri le corps!

Il y eut un grand silence après le prêche du vieux.

La mère Jacquet s'essuya les yeux du coin de son tablier et reprit ses occupations. Claude, trop respectueux pour oser une remarque, se retira timidement sous prétexte qu'il avait à garnir ses juments. Gerbaud vida son verre, referma son couteau, le mit dans sa poche et se leva.

— Père Jacquet, dit-il en gagnant la porte, vous êtes un brave et digne homme; tout le monde le sait; mais vous n'aimez pas les idées nouvelles; ça se voit. En cela vous avez peut-être tort! Ce que les anciens faisaient, ça n'était pas toujours ce qu'il y avait de mieux à faire.

Ayant ainsi conclu, le valet de la Vignonnerie sortit pour graisser la moissonneuse. Le père Jacquet le suivit, pensif, les mains derrière le dos.

Il se planta devant la machine, lui lança un regard sournois, puis s'approcha et se mit à la *magnoter* de partout, comme un animal qu'on cherche à apprivoiser. Gerbaud lui expliquait complaisamment le mécanisme du levier, des arbres tournant dans les coussinets, le rôle des rabatteurs et de la barre

coupeuse. Mais cela entrait difficilement dans la tête du paysan, dure comme un *caton*. Il avait peine à se figurer cette machine remplaçant à elle seule les huit ouvriers qu'on employait annuellement au Carcaillé pour la moisson.

Claude avait fait sortir la Brillante de l'écurie. Il l'amenait en la tirant par une bouquette de crins qu'elle avait devant le front. C'était une forte jument poulinière au poil blond ardent, la crinière flottante, le ventre gonflé, sabré dans toute sa longueur par le bourrelet d'une grosse veine laitière. Elle se laissa docilement passer la bride et le lourd collier de bois enjolivé de laine bleue et de pompons rouges. La Margot fut moins endurante. Elle *redrigna* de la queue, pointa les oreilles et se jeta de côté en hennissant.

— Diable, mon garçon! s'écria le père Jacquet regardant avec inquiétude Claude et Gerbaud, qui peinaient à maîtriser la Margot dans les brancards de la moissonneuse.

— N'ayez pas peur! dit le valet de la Vignonnerie. Quand elle aura six cents kilos au derrière, ça la tiendra bien!

Et lestement il sauta sur le siège, fouetta l'attelage qui démarra aussitôt.

A cent mètres de là, le champ de blé étalait sa nappe d'or, houleuse sous le vent, avec des frisselis de soie. Le père Jacquet dénoua la torsade en osier qui retenait les deux battants de la barrière et Claude s'avança au seuil de la moisson, sa faux sur l'épaule. Il s'arrêta un instant comme s'il voulait une dernière fois repaître ses yeux de ces épis qui semblaient des rayons arrachés au soleil. Il communiait avec les blés, contemplait l'œuvre arrivée à son terme; les grains répandus sur la terre changés en herbes blondes et frémissantes, dressées jusqu'à sa taille, déjà inclinées, attendant le geste du faucheur pour reposer la tête trop lourde de leurs épis.

Lorsqu'il eut préparé le chemin pour la moissonneuse, il fit signe à Gerbaud, du fond du champ, qu'il pouvait commencer.

La machine entra dans la moisson. Le père Jacquet eut une angoisse, comme si on lui arrachait du cœur soixante années de croyances et d'espoir. Appuyé sur la barrière, le menton dans les mains, il regardait les grands râteaux s'élever, se rabattre, tourner comme les ailes d'un moulin à vent, coucher les pailles sur le tablier et les rejeter par tas égaux tous les deux mètres. La Margot tirait à plein collier, déjà blanche d'écume, *époudraillée* par le bruit que faisait la scie dans son va-et-vient rapide et continuel.

Claude suspendit sa faux aux branches d'un chêne et remplaça Gerbard sur le siège après le deuxième tour. Le père Jacquet suivait avec curiosité maintenant la marche vive et régulière de la machine. Il commençait à se familiariser avec cette nouvelle mode de moissonner, lorsque soudain il leva les bras au ciel et poussa un cri. La Margot, venait par un écart brusque et inattendu, de faire pivoter la moissonneuse sur une de ses roues, tandis que l'autre butait dans une raie, cassant net sous le choc le ressort du siège sur lequel Claude était assis. Le laboureur tomba et les juments, sans direction, affolées, s'élancèrent au milieu de la moisson. Les râteaux tournaient avec violence; les pailles volaient en tous sens; la machine filait comme une barque fantôme traçant un profond sillage dans la mer houleuse des blés.

Cependant Gerbaud et le père Jacquet étaient accourus. Ils relevèrent Claude très pâle, étourdi par sa chute.

— Ah! mon garçon! mon pauvre garçon! gémissait le père Jacquet.

Il lui tâtait les bras, les jambes, la tête pour voir s'il ne s'était rien cassé.

— Oh! oh! oh! C'est-il des malheurs! mon cher fieu! murmurait-il tout tremblant, serrant son fils contre lui, le forçant à s'appuyer sur ses vieilles épaules.

Claude balbutia:

— C'est rien! rien du tout. Ça m'a *mârré* un peu le dos. Mais ça n'y paraîtra plus demain!

Gerbaud rattrapa les juments vers la bouchure où elles s'étaient arrêtées frémissantes, les naseaux en feu.

La mère Jacquet, sur le pas de sa porte, émiettait du pain devant une bande de poussins noirs qui étaient accourus à son appel, de toute la force de leurs petites pattes jaunes, escortés d'une grosse poule *couisse*, croussant jalousement autour d'eux. Elle s'appuya contre le *barriau*, pensant tomber lorsqu'elle vit arriver son garçon défaillant, soutenu par son père. Les mains jointes, n'osant rien demander, elle interrogeait Claude du regard. Il sourit et la tranquillisa de son mieux, avouant qu'il avait eu plus de peur que de mal. Elle voulut le faire coucher, le frictionner avec du savon blanc délayé dans du vinaigre chaud; mais il refusa, acceptant seulement un petit verre de vulnéraire pour *ramener les sangs*.

Gerbaud, après avoir rentré Margot et la Brillante à l'écurie, attela ses chevaux à la moissonneuse. Le père Jacquet l'aidait, impatient de le voir partir.

— Sacrée machine! grognait-il. N'aie pas peur! C'est pas de près qu'il en revienne au Carcaillé... Des tue-mondes! Des inventions de garnapious!

— Dites donc, père Jacquet, observa Gerbaud, c'est-il de ma faute si votre garçon ne sait pas mieux conduire? Avec ça que je peux être content, moi, de ramener à maître Thévenot une machine dans cet état-là? Le siège brisé, la scie faussée, le...

— Et mon garçon? cria le père Jacquet. Le

comptes-tu pour rien? Tu ne t'occupes pas s'il a du mal, toi, dis! Malheureux! Mais s'il était tombé de l'autre côté, ça le coupait en deux! Ah! feu de Dieu! Tiens, fous-moi le camp de là avec ton outil ou je vous envoie vous *égâsser* dans le crô, toi, la machine et tout le tremblement!

Les yeux injectés de sang, les lèvres violacées, le chef branlant, il s'abandonnait à sa colère irraisonnée, injuste, provoquée par l'ébranlement nerveux que lui avait causée la peur d'une catastrophe.

— Tas d'ivrognes! Ça veut marcher à la vapeur aujourd'hui, aller vite pour boire longtemps! Ah! l'expérience me suffit! Ça coûtera ce que ça coûtera, les journaliers; mais je les reprendrai, tu m'entends bien et je ferai comme dans le temps où le monde était moins bête qu'à présent. Oui, on le payera ton maître Thévenot... Il pourra la réparer sa saloperie pour en faire estropier d'autres!...

Gerbaud, prêt à partir, son fouet pendu au cou, vint se camper devant le vieux.

— Ah! ça! c'est pas fini vos sottises, hein? Je commence à en avoir assez de vous entendre? Hé! la! si vous n'étiez pas un ancien, il y a dix minutes que vous y seriez dans le crô, vieux saltimbanque!

Et faisant claquer son fouet avec rage, lançant un dernier juron, il franchit le seuil du Carcaillé. Lorsque Claude, attiré par la dispute, parut sur la porte, il ne vit plus que la machine rouge qui s'éloignait sur la route avec ses grands râteaux levés vers le ciel, et son père, blême, atterré, les poings tendus, envoyant sa malédiction.

Hugues Lapaire.



## HENNER

« Comment peindre des nymphes ou des muses, puisque nos yeux n'en ont jamais vu? »

L'argument réaliste de Courbet serait sans réplique si des faits n'étaient là pour protester, sous forme d'œuvres d'art. Au philosophe qui nie le mouvement, ma plus prompte réponse est la fuite. Une blanche *Naïade* du Luxembourg dément Courbet par son sourire et, du moins pour les nymphes, j'affirme leur présence idéale au milieu des réalités, devant les ouvrages délicats et forts d'un maître-peintre, trop prodigue seulement de sa propre magie, — d'un Athénien né en Alsace, à Bernwiller, près d'Altkirch, le jeudi 5 mars 1829, mort à Paris, dans la nuit du dimanche 23 juillet 1905.

L'histoire brève de ses origines rend le miracle naturel: car tout miracle est l'effet pressenti d'une cause.

Du faîte arrondi des mamelons verdoyants du Sundgau, dans la haute Alsace, un large et reposant spectacle se déroule, les champs et les bois, les haies et les chaumes, et les clairs villages au bord des sapinières glauques, au loin, dans la ceinture argentée du Rhin : de même, à l'heure définitive où le regard du maître-peintre consent au repos éternel, il est permis d'embrasser d'un regard ému la perspective longue d'une carrière entière; et la page d'histoire que nous suggéraient successivement les précurseurs disparus, Gustave Moreau, Puvis de Chavannes ou Fantin-Latour, — c'est, aujourd'hui, l'œuvre survivante de notre Henner qui la dicte. Quarante-sept ans de peinture française incarnée par un beau peintre! Depuis 1858, depuis cette vaporeuse *Mort d'Abel*, son prix de Rome, et dont le malicieux maître avouait en souriant l'originalité, quels accents dans le silence d'une laborieuse vie! Qui peindra le tableau rassénérant et doux d'une existence pareille ?-En quels termes poétiques et familiers comme son art?... On voudrait maintenant ranimer chacune des images qui durent passer sous le front déjà pâli du moribond : l'enfance heureuse, la jeunesse inquiète, la vocation réveillée dans le décor natal, les premiers crayons, surprise de ses camarades et de ses maîtres, les froides journées de Paris, le soleil de Rome, les premiers songes réconfortants sur la terrasse enchanteresse de la Villa Médicis, les premières divinations d'artiste sous les lauriers précis de la fontaine antique où devait se pencher *Suzanne*, le naturalisme éloquent des *Études* fortifiant les poèmes prochains, les conseils muets de Venise, de Léonard et du soir dont la clarté bleue baigne les tièdes ombres, la lente réalisation du rêve, incarné, dès 1867, dans la splendeur de *Biblis*, — afin d'aboutir à ces incomparables fragments de la symphonie naturelle et divine où le peintre communique son émotion par la seule puissance de la peinture... Henner! Ce nom murmure comme les noirs frissons peuplés de blancheurs.

« Il n'y a que le nu », disait Henner; et le Sicilien de Bernwiller apparut à nos yeux adolescents comme un païen sauvé par la métempsycose, auprès de l'âme musicale d'un Fantin-Latour, qui spiritualisait la vie dans son rêve, tel le chevalier Tannhäuser, célébrant les beautés du Venusberg idéalisées par son souvenir.

Radieux émoi, le jour où nous découvrîmes son œuvre, toute son œuvre : des *portraits* profonds, des *nus* toujours chastes, qu'ils glorifient plastiquement un *Christ au linceul* aussi beau qu'Adonis ou les immortelles passantes de ses *Idylles*. Et puisque le symbolisme est en faveur, ne peut-on découvrir un spontané symbole dans ce rapprochement constant du portrait loyal et du songe païen, dans ce rajeunis-

sement du rêve par la forme ? Pleurant sa femme défunte et sculpturale dans la mort, le *Lévite d'Ephraïm* se penche vers un beau cadavre et médite, en rassasiant ses yeux ivres de beauté. Chercheur infatigable et patient, les yeux dardés sans trêve sur la beauté des chairs et des ciels, Henner, comme son *Lévite*, regardait et songeait. Il passait dix rapides mois de captivité volontaire en son atelier. Mais, les Salons fermés, après les concours de Rome qui lui rappelaient sa rude jeunesse, il retournait chaque année, jusqu'à la chute des feuilles, au pays qu'il ne devait plus revoir... Là-bas, les souvenirs affluaient, les images d'enfance, les idées teintées de mélancolie se mêlaient aux projets ardents, le soir, à la lampe d'automne, dans sa maison qui n'avait rien d'un château, le matin, dès l'aube, dans son jardin qu'il cultivait avec joie. Le sage de Tarente n'était pas plus amoureux de la terre que ce Virgilien qui se devinait. Trapu, sanguin, juvénile et calme, en ses promenades contemplatives d'Alsacien fidèle, le septuagénaire retrouvait les sentiers d'écolier que solennise l'ombre agrandie, et, lorsqu'un essaim d'alouettes ou de légers nuages rayait l'azur verdi des longs soirs, un mot d'enfant lui remontait aux lèvres : « Quel bonheur ce serait d'être peintre ! » Alors, il évoquait une lointaine distribution des prix au collège d'Altkirch, les bravos qui suivaient les heureux aux sons des fanfares françaises; puis, vers la fin, parmi les vides accrus et les bravos plus rares, un bambin qui montait simplement sur l'estrade afin d'y recevoir régulièrement le prix de dessin... Ce bambin s'appelait Jean-Jacques Henner. Et le samedi matin 2 juillet 1898, sous l'immense verrière du Palais des machines, retentissante d'acclamations, un vieillard de soixante-neuf ans recevait la médaille d'honneur avec la même et narquoise discrétion d'élève : car le maître original ne s'est jamais révolté contre l'école.

Certes, le maître-peintre n'oubliera jamais ce qu'il devait surtout à ses premiers éducateurs, à Charles Goutzwiller, jadis secrétaire de la mairie d'Altkirch et professeur de dessin, puis à Gabriel Guérin, quand la mort de son père l'eût conduit à Strasbourg pour décider de sa vocation ; mais le dessin précis, alors en vogue, ne l'aurait pas élevé plus haut que ses condisciples, Brion, Haffner, Jundt, Eugène Glück, sans le feu sacré de l'instinct. La nature ! Voilà sa première éducatrice, le premier facteur, et le plus puissant, de son génie de peintre : à la mort d'une sœur, il s'approche du lit funèbre et brosse une étude poignante de réalité. Le *Lévite d'Ephraïm* adorait déjà la vie dans la blanche majesté de la mort.

A dix-huit ans, il vient à Paris : il y travaillera dix ans ; mais, par deux fois, les privations le ramènent au nid ; en 1854, aux échos du canon d'Inkermann, il s'enflamme et trace une bataille sur la porte d'une grange : Henner peintre militaire ! Cette vérité paraît-elle plus vrai semblable que les mythologies de feu Isidore Pils, le peintre de la *Marseillaise* et son futur voisin d'atelier de la place Pigalle ?

Mais Bâle est non loin d'Altkirch : Holbein inspire Henner, et plus sûrement que les conseils de Drolling ou de Picot, — Holbein le magicien familier du vrai ! Mystérieuse, une sympathie est née entre l'aïeul germanique et le jeune Alsacien : plus tard, elle se manifestera dans la magistrale copie d'Henner, d'après la *Famille d'Holbein*, aujourd'hui visible à l'Ecole des Beaux-Arts. Mais, dès 1855, n'oublions pas l'inoubliable portrait du *Curé*. Les années coulent, partagées entre les travaux acharnés d'après nature et les portraits bâclés pour le pain quotidien, rue Richelieu, chez Viennot. La misère, qui brise les faibles, excite les forts. Enfin, le lauréat du concours de juillet 1858 est Jean-Jacques Henner !

L'Italie va dévoiler à ses yeux ses trésors pensifs, sa limpide lumière ; mais qu'aura-t-elle à lui apprendre? La domination de Rome ne risque-t-elle point de tarir la sève de franchise et de candeur? La toile du nouveau grand prix est significative : avant son départ, sa palette est bien à lui seul; voici, déjà, la nacre des chairs enveloppée dans la gamme fauve des fonds, le ciel suave et le pressentiment d'une harmonie. Le spectacle de la mort est purifié. Une brise de Gessner et de Prud'hon a glissé sur le torse d'*Abel*. L'œuvre est d'un *peintre* : « N'est-ce pas qu'elle ne ressemble guère aux autres? » nous disait l'auteur avec sa modeste malice...

Quittons l'ombre de l'École des Beaux Arts pour la clarté du Luxembourg et la *Mort d'Abel* pour la *Chaste Suzanne* : cinq ans ont passé; distinguerons-nous les traces de ce fameux enseignement d'Italie, si bienfaisant ou si dangereux, selon les natures qu'il influence?

« Que de nuits sans sommeil, que de journées de découragement ! M. Flandrin me dit que tout cela est nécessaire... » Et le pensionnaire de l'Académie s'épanche en écrivant à l'érudit Goutzwiller, en causant avec son directeur sentencieux et tendre, avec ses voisins d'atelier moins anxieux, Delaunay, Clément, le Lorrain Charles Sellier, mort sans gloire, Benjamin Ulmann, Alsacien comme lui, le sculpteur Cugnot. Une autre fois, pendant qu'Hamon, le néo-grec, travaille d'après les volubilis de son jardinet peuplé de bas-reliefs, il évoque les villages pittoresques qu'il a traversés, le décor naturellement harmonieux, « où tout semble fait pour être peint », les Italiennes rieuses accourant vers les peintres et désireuses d'avoir leur portrait. Elles sont si belles que

le jeune Alsacien déclare oublier presque que le gouvernement l'envoie à Rome pour faire de la peinture d'histoire, « ce qui ne m'empêchera, reprend-il, de faire selon mon sentiment, tout en remplissant bien le programme qui nous est imposé... » Toute la docile malice d'Henner est là.

Envoi de cinquième année, exposé au Salon de 1865, la *Suzanne* prouve que l'élève a suivi son sentiment. Le poète se réveille dans le peintre, au fond des musées studieux. Loin d'étouffer ses dons, la présence des maîtres les exalte. Quelles meilleures leçons d'originalité que leur silence éloquent? Ce que l'Italie apprend au rude enfant de Bernwiller, c'est un secret indéfinissable : le style. Du réaliste, ami des portraits d'Holbein, elle fera l'artiste, amoureux des *Eglogues*. Corrège, à Parme, le Vinci, à Milan, divinisent les conseils de *modelé* mystérieux donnés par le vieil Holbein. Venise va compléter Bâle. Trait d'union entre les maîtres du Nord intime et les somptueuses écoles du Midi, Venise a répandu les vivantes merveilles de la palette sur les sévérités du style italien. Giorgione enseigne à Henner qu'un tableau n'est pas seulement un contraste de blanc et de noir, « une opposition de lumière et d'ombre », mais que la couleur même a son style. Plus persuasive que la parole de Schnetz ou de Flandrin, la sensuelle harmonie du *Concert champêtre* l'attend à son retour et ranime, dans une âme alsacienne, l'âme grecque en exil et l'idéale beauté du nu.

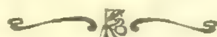
N'est-il pas expliqué, le miracle qui troublait notre esprit en ravissant nos yeux, le mystère qui enveloppe, au Luxembourg, le blanc sourire de la *Naïade*? De la communion de l'Alsace naïve avec la docte Italie dans un cerveau d'artiste, naquit lentement un merveilleux équilibre. Henner fut un laborieux. Espérance et patience, vertus tout alsaciennes! Mais ce qui prouve combien, chez lui, l'inspiration native l'emporte sur l'éducation diffuse, c'est que la sirène vénitienne elle-même n'a pu le retenir : Giorgione et les tons d'ambre ne l'ont pas accaparé pour toujours ; ils ont doré seulement, pendant une heure fugitive, mais immortelle comme l'amour, la consciencieuse ampleur de ses *Études*; ils ont élargi, sans la contraindre, la première manière de ce Jean-Jacques, qui notera paisiblement et plastiquement ses rêveries d'un solitaire devant la jeune blancheur d'un modèle. Ce n'est pas à Venise que cet instinctif a découvert l'ivoire des formes serti mollement dans la turquoise et l'émeraude. Son retour à Paris marque, avant l'année terrible, un affranchissement définitif. Et les douleurs de la patrie, au lieu d'anéantir sa volonté, semblent avoir transfiguré son émotion, car, de la période qui s'étend de la *Biblis* de 1867 à l'*Idylle* de 1872, date l'épanouissement de son rêve. L'art voluptueux est la plus immédiate revanche contre les forces brutales.

Henner ne sortira plus de son atelier. La seule fois que j'ai vu ce Polyphème amoureux de Galatée dans son antre, — c'était par l'après-midi la plus torride de l'été de 1897, — je l'ai trouvé comme je l'aurais aperçu trente-trois ans plus tôt, avec sa carrure paysanne, son front socratique et son œil clignotant d'oiseau nocturne, physionomie faunesque et concentrée, sans rudesse, que dénotent le buste de Paul Dubois ou le portrait qu'il fit dans sa glace pour les Offices de Florence. Affable et narquois, le maître entr'ouvre sa porte et cause peinture avec délices. La peinture! A ce mot, un éclair allume ses yeux gris ; mais cette passion n'exclut point la sérénité. La recherche du mieux, voilà son unique tourment : « Il ne s'agit pas de peindre à tort et à travers », dit-il avec un reste d'accent; « chaque touche doit avoir sa raison d'être : il ne faut la poser qu'à coup sûr... Vous savez le dicton : *Qui va piano*... N'est-ce pas la même chose, en vers ou en prose? » Et comme le visiteur avoue qu'il a dû quitter l'art pour les lettres : « Mais vous avez encore une palette, des pinceaux?... », interroge le peintre avec l'effroi d'un croyant devant un athée. Je le rassure de mon mieux en retenant ses opinions sur les maîtres, sur ses ancêtres, de Corrège à Prudhon, sur les vrais *peintres* qui connurent le secret de la belle *pâte*, Léonard, Giorgione, Velazquez, Holbein, M. Ingres, dont le *Portrait de Bertin* le ravit, bien que trop chiche de lumière : « C'est la nature même! » En revanche, le byronisme d'Eugène Delacroix l'incommode... Mais Henner comprend l'auguste pâleur de Puvis de Chavannes, qui est l'antipode de son art. Les portraitistes l'émeuvent. Les coloristes l'attirent, poésie de Fantin-Latour ou métier de Chardin. Son confrère de l'Institut, Gustave Moreau, l'intéresse, par son érudition plus encore que par sa peinture. Henner est resté jeune : il admire les autres, il se méfie de lui-même, il lit beaucoup, dort toujours mal et passe tous ses dimanches au Louvre... Parfois, il s'interrompt pour noter un bel effet, un soudain coup de lumière sur une draperie, sur le front de son interlocuteur. Il vous reconduit, la main tendue, avec des mots simples qui portent : « La peinture se suffit à elle-même; qu'importe le sujet?... Pas de contours dans la nature; il faut dessiner par la lumière et ne retenir que l'essentiel; observez comme le soir noie progressivement les détails : le soir est mon vrai maître! »

Parole d'*artiste* qui fut *peintre* avant tout! Parole de peintre chez qui l'invention n'est rien sans l'exécution! Mélancolique souvenir de la plus estivale journée d'il y a huit ans! Aujourd'hui, la bouche est

muette et le regard éteint de l'amoureux de tant de *Madeleines* et de *Sources*, qui fut le portraitiste vraiment français de l'orientale *Madame Karakehia!* L'avenir, qui le retiendra parmi ses élus, verra-t-il autant que nous les voyons sa *manière* issue fatalement de sa personnalité, les lacunes, les monotonies, les redites de cette manière même? Il oubliera volontiers les tableautins de la rue Laffitte pour n'admettre au Louvre futur que les morceaux de roi, d'une griffe vraiment léonine qui serait une patte de velours, et qui manifesteront que l'art s'est renouvelé chez un artiste, depuis les efforts timides jusqu'aux souveraines audaces, en traversant des harmonies mordorées, argentines, verdoyantes, noires et rousses, toujours adaptées d'instinct aux scènes mélancoliques ou grandioses. L'avenir regrettera surtout qu'une aussi belle matière n'ait pas été la servante d'une imagination plus longue et plus ample : quelles admirables compositions rêvées, n'est-ce pas, devant ces fragments d'un poème inédit? Les gaucheries savoureuses d'un trait d'encre apparent sous l'émail laiteux de la pâte ou la négligence plus ou moins préméditée d'un *repentir* compensent mal le regret des beaux dialogues plastiques et des strophes charnelles que pouvait entendre le bois sacré; mais, parmi tant de méfaits du plein air et du paysage, l'avenir nommera peut-être Henner le roi des paysagistes : il l'est, à la façon des Grecs, qui voyaient partout des divinités, à la façon des Renaissants, qui reléguaient le paysage proprement dit dans le décor des fonds pour laisser le premier plan d'ombre à l'éblouissement des nymphes. Ecoutons la silencieuse mélodie tombée de la double flûte. Depuis l'italianisant Corot, nul peintre ne mit plus de poésie dans la peinture; depuis M. Ingres, si passionné sous son masque doctrinaire, nul païen n'adora plus ardemment l'éternelle modernité de la chair : il serait donc injuste d'emprisonner ce maître-ouvrier parmi les esclaves de la Renaissance qui n'ont connu d'autre idéal que le « remords du passé ».

RAYMOND BOUYER.



## LA VIE LITTÉRAIRE

### Le Servage, par Edouard Ducoté
### Roanne pendant l'invasion, par Abel Chorgnon

EDOUARD DUCOTÉ : *Le Servage.*

ABEL CHORGNON : *Roanne pendant l'invasion* [illegible].

Je l'ai relu.

Oui je l'ai relu sans retard ce roman d'Edouard Ducoté qui a pour titre *Le Servage*. Et je dis tout de suite que l'expérience m'a admirablement réussi. Ma première impression s'est vérifiée, s'est fortifiée. Le livre d'Edouard Ducoté est un très beau livre.

Il subira, j'en suis malheureusement certain, les conséquences de la surproduction littéraire de notre époque fertile en livres de toutes sortes. Parce que M. Edouard Ducoté fréquente dans les milieux littéraires où se renouvelle, dit-on, la littérature, on citera son roman, et on l'analysera en de brèves notices élogieuses. Je crains que ces brèves notices, pour si louangeuses qu'elles puissent être, ne mettent nullement en relief tout ce que ce livre a d'exceptionnel dans sa force, dans sa précision, dans sa profondeur. Je le crains. Et le livre n'aura pas immédiatement le rang qu'il faut de toute nécessité, que les lettres lui accordent, lui attribuent, *lui fassent* dans la littérature romanesque contemporaine. D'autres romans paraîtront en foule qui ne seront pas dépourvus de toutes qualités faciles et bonnes à séduire les lecteurs pressés. On n'aura point le loisir de mettre tout à fait à part le livre *étonnant* d'Edouard Ducoté. C'est dommage, c'est grand dommage. Plaignons-nous.

Est-ce qu'une publicité frénétique, analogue à celle dont usent les producteurs les plus adroits de littérature mercantile serait avantageuse à cet ouvrage? Non pas. Le livre est trop solide, trop sévère, trop austère, trop gravement mélancolique pour plaire à tous les lecteurs, prétendûment cultivés, prompts à acheter sur l'heure le livre superficiel, quelquefois aimable, toujours pornographique, « dont l'apparition est l'événement de la saison et que les mondaines prennent en allant aux plages ». Et voilà bien la condamnation sans appel de la littérature mercantile. Essayez la publicité pour un livre comme celui d'Edouard Ducoté. Vous aurez bien de la peine à « rentrer dans votre argent. » Vous ne ferez pas une bonne affaire, la publicité n'est profitable que pour certains ouvrages qui se recommandent par leurs défauts plus que par leurs qualités, et s'ils ont des qualités, les ont de telle sorte et de telle catégorie qu'ils deviennent comparables aux articles soldés des *Galeries Lafayette* ou bien aux merveilleux jupons à 29 fr. 75 que ces magasins vendent à profusion.

*
* *

Le roman d'Edouard Ducoté est un roman de mœurs provinciales. La province inspire on ne peut mieux nos auteurs parisiens. Je me rappelle *L'Adultère sentimental*, roman de Gustave Kahn, qui n'a pas obtenu toute la faveur qu'il méritait assurément. Je ne sais pourquoi les lecteurs de « choses » provinciales préfèrent lire les niaiseries d'un René Bazin. J'en demeure confondu. Aux innocents les mains pleines. Aux fades auteurs de romans de vieilles filles pour jeunes filles le succès et l'Académie. Passons.

Comme *l'Adultère sentimental*, *le Servage* rappelle

*Madame Bovary*. Au reste, aucune ressemblance de sujets, et je veux dire seulement que l'observation dans *Le Servage* est d'un réalisme précis qui impressionne au plus haut point.

*Le Servage*, qu'est-ce ?

C'est l'asservissement d'un enfant, fils unique, par son père magistrat démissionnaire après 1880, catholique pratiquant, très convaincu, très étroit, par sa mère bourgeoise forcenée, « pingre », autoritaire, grincheuse et dominée elle-même par l'opinion publique. Edouard Ducoté a étudié avec une patience infatigable les différentes phases de cet asservissement. Son Jacques Laurière, son jeune héros vide de volonté, est bien tel que le fit son entourage. Nous l'avons vu. Nous le connaissons. Nous pourrions le connaître. Il est, plus encore que Jacques Laurière enfant, de famille cléricale, éloignée du siècle, haïssant le siècle, détestant la vie, il est « le fils unique » de la bourgeoisie française. Il reçoit exactement l'éducation qui comprime le caractère, abêtit la race, abrutit l'individu. Jacques Laurière n'est pas un être spécial. Il est un type national. Lisez et méditez.

Toutes les scènes ne sont point choisies systématiquement, pour soutenir une thèse discutable. Elles sont rapportées parce qu'elles sont vraies, parce qu'elles ont été observées une à une, posément, lentement. Jacques Laurière enfant, Jacques Laurière avec sa gouvernante, Jacques Laurière chez les bons pères, Jacques Laurière en vacances, Jacques Laurière et sa cousine, Jacques Laurière et le service militaire, Jacques Laurière et la vie économique, Jacques Laurière et le mariage... Tout cela, je le dis sans feinte, est admirable, admirable. Nous avons là le roman du « fils unique ». Il me semble toutefois qu'Édouard Ducoté a supprimé un trait distinctif du fils unique, façonné, formé, élevé comme Jacques Laurière. Jacques Laurière est aussi inexistant que possible, mais il est en somme sympathique. Il finit par comprendre sa faiblesse. Il souffre, il cherche à s'évader. Il ne peut, mais il s'efforce. Il ne méprise pas l'humanité. Il est doux et assez humble de cœur. Il est moralement généreux. Il est impuissant à agir; mais il voudrait agir. Il est sans présomption. Il est sans prétention. Combien de Jacques Laurière avons-nous rencontrés ! Ils sont légion. Mais tous ou presque tous sont présomptueux, sont prétentieux. Tous ou presque tous sont vaniteux. Et ils ont la vanité la plus sotte et la plus basse, la plus agressive. Ah ! les « fils uniques » de la bourgeoisie française ! Ils sont moins aimables que le piteux Laurière !

Incontestablement, ce titre *Le Servage* est justifié par le livre. Le héros d'Édouard Ducoté est réellement asservi. Mais il y a dans ce roman plus et mieux qu'un caractère. Il y a une série de caractères. Il y a un tableau de mœurs le plus complet, le plus net, le plus fort, le plus sobre, le plus expressif que j'aie vu depuis longtemps.

Ne pourrait-on intituler ce roman : *Les Égoïstes*. Tous les personnages, ceux surtout qui sont le plus ambitieux de pratiquer la vertu, sont égoïstes; ils le sont formidablement. Ils ont cet égoïsme de petite ville qui est fantastique en sa simplicité. Je voudrais choisir entre tous ces héros qu'a réunis M. Édouard Ducoté et qu'il n'a point réunis au hasard, par un jeu de son imagination amusée, mais uniquement parce que la vie les a groupés. A quoi bon ? Ils sont tous aussi caractéristiques les uns que les autres. Je sais peu de livres dont tous les personnages, tout en ayant une vie individuelle aussi accusée, aient, autant que dans *Le Servage*, la valeur de types généraux. Franchement toute la vie bourgeoise de petite ville est là, et nulle part plus intense avec son égoïsme terrible, sa rudesse parfois doucereuse, sa méchanceté apitoyée, sa cruauté impitoyable, sa jalousie maladive.

Naturellement, dans un livre profond comme celui-ci, le style est subordonné. Il ne se fait pas valoir. Il se soumet. Il exprime la pensée, l'observation. Il ne les décore pas. Il est adéquat au sujet. S'il est élégant, il l'est sans affectation. Il est simple, il est concis, surtout il est ferme — ferme parce que l'idée est forte. Je n'insiste pas. J'entends bien que le sujet n'est pas absolument nouveau. Mais enfin voilà un chef-d'œuvre ou peu s'en faut. Qu'on le sache !

*
* *

Il y a des villes dont la gloire est importante. Il y a d'autres villes dont le renom est modeste.

Roanne n'appartient pas à la catégorie des cités qui ont établi très activement la grandeur de la France. Ce n'était qu'une petite ville sous l'ancien régime. Elle avait 8.000 habitants en 1815. Elle en compte 35.000 aujourd'hui. Comme elle est sans prétention, il est probable qu'elle ne dépassera jamais ce chiffre.

Roanne n'est pas une cité militaire. Les habitants y occupent honnêtement leurs jours dans la fabrication de cotonnades estimables. Les Roannais ne sont point naturellement des soldats. Pourtant, ces pacifiques ont jadis joué ou failli jouer un rôle, « leur » rôle comme guerriers.

C'était en 1814. Les Autrichiens étaient maîtres de Lyon. Leur avant-garde s'acheminait sur la route de Roanne à Saint-Symphorien. Les Roannais, en ces conjonctures, montrèrent des dispositions à l'héroïsme. Dieu ne leur permit pas de traduire dans des actes inoubliables cet héroïsme tout entier. Et aussi bien Roanne était une ville ouverte sans nulle

défense contre une attaque digne de ce nom. L'héroïsme des Roannais eût donc été inefficace. Bref les Autrichiens foulèrent le sol de Roanne. Et la guerre en France s'arrêta net. Ce fut, il est vrai, pour d'autres motifs.

Mais une cinquantaine de volontaires roannais se couvrirent de gloire, comme on disait si joliment naguère, dans un fait d'armes pittoresque. Ils étaient quarante-cinq. Et ils firent passer un mauvais quart d'heure à un bataillon de quatre cents Autrichiens, sur les côteaux de Saint-Symphorien de Lay. Et il y avait là le commandant Antoine Faure. Il y avait aussi Balouzet Louis dit Lenfile (tambour), Bertillot Jacques dit Roquelot (tambour), tous deux mariniers. Et il y avait l'ouvrier Joseph dit Torron, marinier, Ferrand Jean-Marie dit Babolin, marinier, Brissac François dit le Borgne, propriétaire, Cristin Pierre aîné dit Frelin, marinier, Cristin Pierre cadet dit Paturat, marinier, Cristin Claude dit Patache, marinier, Plossard Antoine dit Battu, marinier, Plossard Louis dit Cagliostro marinier, Plossard Charles dit Peton, marinier. Et vous y étiez, vous, Bertillot dit Paris-Mollet, marinier, ancien militaire. Dissard Louis dit Pignoux, aubergiste, Chollet cadet dit Dauphiné, charron... Et je ne nomme pas vos compagnons, héros de Saint-Symphorien, mais je pense à eux. Et d'ailleurs ils vivent dans le cœur des bons Roannais.

Donc les volontaires partirent. Et quand ils furent près d'arriver, le commandant Faure leur tint à peu près ce langage : Vous m'avez nommé votre chef, vous pouvez compter sur moi, mais je veux que personne ne puisse m'adresser un reproche. Si vous voulez vous en retourner, je vous suivrai bien à regret ; si vous voulez revenir par la grande route, je marcherai avec vous ; si vous voulez aller à Saint-Symphorien de Lay, ma place est à votre tête.

Le commandant Faure parlait raisonnablement. Les frères Delias Charles (caporal), qui était marinier, Antoine, qui était égalememt marinier, mais qui n'était pas caporal, furent d'avis qu'on devait se battre. Le grand Laurent, vous savez, Laurent (Antoine), ferblantier, surnommée la Balafre, à cause d'une glorieuse cicatrice qui lui couturait la figure, s'écria : « Oui, partons ! Voilà le moment où les cavaliers vont relever leurs postes, ils seront disséminés : allons voir où sont ces b...-là ! »

Ils dirent et ils marchèrent à l'ennemi. Les deux tambours Bertillot dit Raquebot et Balouzet dit Lenfile reçurent l'ordre de battre bruyamment la charge... Le commandant dispersa sa troupe afin de donner moins de prise au tir des Autrichiens et de leur faire croire qu'ils étaient attaqués par des forces supérieures. Ils firent tant et si bien que les Autrichiens, se croyant attaqués par toute la garnison de Roanne, s'enfuirent en désordre, saisis de panique, et perdirent une soixantaine d'hommes, morts, blessés ou prisonniers. Et voici la fin de l'histoire d'après une relation du temps :

« Le commandant autrichien, surpris dans son sommeil, se sauva à peine vêtu par la fenêtre d'un fenil. Nos volontaires, après avoir cassé beaucoup de fusils, retournèrent à l'auberge de Flandre où ils prirent six chevaux ; il y eut un incident : le grand Laurent, entré un des premiers dans une cour, trouva, armés de sabres, deux cavaliers à la porte de l'écurie. Il en couche un en joue et le renverse ; il court sur le second baïonnette baissée ; mais celui-ci la saisit par la douille et empêche ainsi le Roannais d'en faire usage. Tout d'un coup Laurent se rue sur lui, l'étreint de ses mains vigoureuses, le renverse sur la litière et le transperce avec sa baïonnette... »

Tous les vainqueurs revinrent sains et saufs. Ils étaient 45. Mais voyez la difficulté d'écrire l'histoire. Une liste dressée un peu plus tard contient 48 noms. Trois intrus ! Quels sont-ils ?

Je dis que l'histoire est difficile à écrire. Mais M. Abel Chorgnon, l'auteur de *Roanne pendant l'invasion*, a mis tous ses soins à rétablir l'exacte vérité des faits, sauf qu'il ne sait pas comment les héroïques volontaires roannais, étant partis 45, ont pu revenir 48. M. Abel Chorgnon est impeccable érudit. Et son œuvre, si discrète d'apparences, est une monographie complète, prudente, sagace, minutieuse. M. Abel Chorgnon ne l'eût pas écrite si, le 25 mars, 45 Roannais ne fussent allés à Saint-Symphorien, pour en revenir 48. Et pourtant son livre contient mieux qu'un récit d'un curieux fait-divers. L'âme d'une petite ville en des temps troublés y palpite.

Les Roannais sont gens raisonnables. Ils possédaient en ce temps-là un Conseil municipal sage comme eux. Lorsqu'on apprend à Roanne la capitulation de Paris, la déchéance de l'Empereur, l'avénement de Louis XVIII, le Conseil municipal, que préside le maire Populle, se réunit et décide :

« Le Conseil municipal spontanément réuni à la mairie, sur la connaissance qu'il a des diverses pièces émanées du gouvernement provisoire établi en suite de la prise de Paris par les armées alliées, après s'être pénétré des grands événements qui viennent d'arriver et qui promettent à la nation française un heureux avenir, et mû par les sentiments dont il est animé, a déclaré reconnaître le gouvernement provisoire et a délibéré à l'unanimité que l'adresse dont suit la teneur sera publiée et affichée :

« Habitants de Roanne, l'on vous a fait connaître les grands événements qui se sont succédé pendant ces derniers jours, et sur lesquels repose l'espoir de la France jadis si belle, aujourd'hui si malheureuse. Les lis vont refleurir et avec eux les jours de paix

et de prospérité. Un souverain, frère de ce digne monarque dont les malheurs affreux ont fait couler nos larmes, va monter sur le trône qui lui fut légué par le bon Henri, par cette suite de rois qui firent tous votre bonheur et votre gloire. Une constitution sage, et qui ne présente aucune de ces institutions sous le poids desquelles vous gémissiez, va vous être donnée. Bénissons donc hautement la Providence qui nous fait enfin entrevoir un port assuré après tant d'orages; ouvrons nos cœurs à l'espérance, ne comprimons plus un sentiment qui y fut si longtemps renfermé et crions tous avec transport : Vive Louis XVIII ! Vive le roi ! »

Les conseillers municipaux de Roanne avaient alors un beau style. Mais quelque temps après cette adresse ultra-royaliste, Napoléon revint de l'île d'Elbe. Les conseillers municipaux reprirent leur plume et leur enthousiasme. Ils affichèrent cette proclamation :

« Habitants de Roanne, l'empereur Napoléon vient de remonter sur ce trône qu'il a environné d'une gloire immortelle. Dans cette circonstance mémorable, écoutons la voix de la patrie qui nous avertit d'étouffer tous les germes de discussion qui pourraient se développer au sein de notre cité, de nous rallier dans un seul sentiment : l'amour de la France, la nécessité de seconder de tous nos moyens les efforts du grand homme, qui déjà, en l'an VIII, l'a préservée des horreurs de l'anarchie et qui déclare ne vouloir régner sur elle que d'après les lois et pour son bonheur ! (etc.) »

M. Abel Chorgnon a bien recherché dans les archives de la mairie la troisième proclamation que ne manquèrent pas d'afficher les conseillers municipaux de Roanne au second retour de Louis XVIII. Hélas ! il ne l'a pas trouvée. Mais M. Abel Chorgnon a suivi un à un tous ces petits mouvements des esprits et des cœurs. Il a reconstitué les mœurs politiques, les habitudes civiques d'une époque, dans une médiocre cité. Sa reconstitution est significative, non seulement pour la petite ville de Roanne, mais pour la plupart des villes de France. Héroïsmes, faiblesses, témérités, prudences, qualités et défauts des bourgeois, entraînements généreux et un peu incohérents du populaire, M. Abel Chorgnon dépeint tout cela avec une indulgence aimable, et le décrit avec une douce sérénité. Il sourit cordialement à la vie de ses compatriotes d'autrefois, et sa piété ne laisse pas que d'être un peu narquoise.

Au demeurant, son livre sans lourdeur, bien composé, clair, de style poli, est une des meilleures monographies locales que je connaisse.

J. Ernest-Charles.

## UNE ASSOCIATION LYCÉENNE EN 1848

De tous les groupements qui sont nés au lendemain de la Révolution de 1848, de toutes les associations qui se sont formées pour soulager une misère profonde, que l'assistance officielle et la charité privée s'efforçaient de combattre, il en est une dont le souvenir mérite d'être disputé à l'oubli ; avec elle revit toute l'âme généreuse d'une jeunesse éprise d'idéal, enthousiaste pour le bien. A la fin de l'année 1848 se constituait l'Association lycéenne ; elle fonctionne dès les premières semaines de l'année suivante. Fondée par quelques élèves du lycée Henri IV, devenu avec la République le lycée Corneille, elle comprend bientôt plusieurs lycées de Paris, elle s'étendra jusqu'en province. Son but initial est le soulagement des familles nécessiteuses du XII[e] arrondissement, si cruellement éprouvé par l'insurrection de juin, et son premier appel est plein d'une mâle décision :

Camarades,

L'Association lycéenne vous demande votre concours pour le soulagement des familles nécessiteuses du XII[e] arrondissement. En tout temps leur misère a été extrême ; les évènements sont venus l'aggraver. — Nous sommes certains que vous vous empresserez de répondre à notre appel. — La modestie du sacrifice ne permet pas l'hésitation quand il s'agit d'arracher des familles à la misère.

Au nom de l'association :

Ch. Missoten. A. Guyot. N. Leven.

L'organisation qu'elle adopte est celle des « Fraternités » dont M. Ferdinand Dreyfus, le savant historien des œuvres d'assistance, vient de retracer l'existence dans une étude récente (1). « A Paris, écrivait M. de Melun (2), philanthrope éclairé, promoteur de l'œuvre des « Fraternités », il y a environ une famille pauvre sur dix qui occupent les divers degrés de la fortune depuis l'extrême richesse jusqu'au simple nécessaire. Si donc il était possible de confier chaque ménage pauvre aux dix familles au-dessus de l'indigence, en composant chaque groupe charitable de personnes de différentes fortunes et de professions variées, les unes fourniraient leur argent, les autres leur industrie, ceux-ci leur influence, ceux-là leur temps, le boulanger un pain, l'épicier une chandelle, le ministre une place, le professeur une leçon, l'entrepreneur du travail. Et, de l'ensemble de ces appuis et de ces ressources, sortiraient pour la famille pauvre toutes les natures de secours dont elle pourrait avoir besoin, non

(1) *Les Fraternités : V. la Révolution de 1848.* (*Bulletin de la Société d'histoire de la Révolution de 1848*, mars-avril 1905).

(2) Vicomte de Melun. *Mémoires*, II, p. 13.

seulement pour échapper à l'étreinte de la faim, de la nudité, du froid, mais pour sortir de l'abime de la misère, remonter cette pente si glissante et si difficile qui sépare la pauvreté du bien-être, le pauvre du travailleur. »

C'est en s'inspirant de cette idée que s'était fondée, au lendemain de la Révolution, dans les salons du ministère des Affaires étrangères, avec le concours des femmes des membres du Gouvernement provisoire et de « quelques dames catholiques et charitables » amenées par M. de Melun, « l'Association Fraternelle en faveur des pauvres. » Son but était de grouper les bonnes volontés, d'unir dix personnes dans les liens d'une « famille », d'une « fraternité », pour l'adoption d'un ménage auquel devait être prodiguée une assistance à la fois morale et matérielle. Les membres de la famille s'engageaient « vis-à-vis des frères adoptés, à les visiter, à patronner leurs enfants aux crèches, aux asiles, aux écoles, dans les ateliers, à les faire soigner dans leurs maladies, à leur chercher des moyens de travail et de secours, à défendre et à poursuivre leurs intérêts, — en un mot, à exercer envers eux tous les devoirs de la fraternité. »

La dizaine est aussi à la base de l'Association lycéenne; elle se divise en « cercles » composés chacun de dix membres; si le mot de « Fraternité », un moment adopté, s'est trouvé repoussé et rayé des statuts, l'organisation subsiste sous un nom différent. Peut-être l'Association lycéenne voulait-elle employer un terme qui lui fut propre; peut-être aussi ne voulait elle pas être confondue dans son activité charitable avec une association qui venait d'accepter le patronage de Mgr. Sibour, archevêque de Paris, et commençait à prendre un caractère paroissial et catholique.

Chaque cercle doit se charger du soulagement d'une famille; les lycéens ne disposent pas, il est vrai, de toute la variété de ressources sur laquelle M. de Melun fondait son organisation; chacun ne peut fournir qu'une souscription et le taux en est modeste, elle est fixée à un minimum de 0 fr. 10 par semaine; mais plusieurs cercles peuvent s'unir pour soulager une famille, quand les revenus d'un seul sont insuffisants.

Le fonctionnement de l'œuvre est assuré par le principe électif. Le cercle doit remettre sa souscription à un délégué choisi parmi ses membres; les délégués de cercles remettent la souscription au délégué général de leur section, et les délégués généraux rendent compte au comité central dont ils font partie.

Les délégués nomment des distributeurs auxquels peuvent toujours se joindre les membres de l'Association qui le désirent. Tous les quinze jours, des rapports doivent être présentés sur les distributions faites, et les jeunes lycéens ont si bien le sentiment de la vraie charité, de la discrétion qui doit l'entourer, que, dans leurs rapports, ils ne donnent pas les noms des familles visitées et secourues; ils les désignent par des numéros.

Trop nombreuses sont les réunions du comité pour pouvoir les suivre dans leurs détails; les délibérations y sont toujours pleines d'ardeur entre ces futurs citoyens qui ne craignent pas, par une amusante anticipation, d'en prendre déjà le titre. Leur activité est très grande, des appels circulent dans toutes les classes du lycée. De la rhétorique et de la seconde, l'Association se propage jusqu'en quatrième et en cinquième; elle embrasse la grande et la petite cour, les cercles s'organisent et se multiplient.

*
* *

A peine constituée, la jeune Association cherche au dehors des encouragements et des appuis. Ses convictions politiques, comme, peut-être aussi, ses enthousiasmes littéraires la conduisent d'abord vers Victor Hugo, Lamartine, Béranger.

C'est à l'une de ses premières séances, le 25 février 1849, qu'elle délibère sur les concours à solliciter. Des noms sont proposés et mis aux voix. Le patronage de Lamartine est adopté, celui de Thiers est repoussé, celui de Lamennais n'est pas immédiatement accepté, ceux de Victor Hugo et Béranger sont adoptés.

La réunion décide alors que les visites se feront en nombre, et voici nos lycéens, profitant des heures de liberté que leur laissent les discours latins ou les explications grecques, pour aller frapper à la porte des grands hommes. Ils leur apportent l'hommage de leur admiration, ils sollicitent leur patronage moral, et, pratiques autant qu'enthousiastes, leur demandent de contribuer par quelque ouvrage ou quelque souvenir à la loterie qu'ils veulent organiser pour augmenter leurs ressources, grossir leur modeste budget charitable. Partout ils trouvent l'accueil le plus bienveillant, les encouragements les plus précieux. Quelques lettres encore inédites témoignent de la sympathie que rencontrèrent leurs premiers efforts. Elles montrent la grandeur à la fois héroïque et simple d'une époque où la jeunesse des lycées et ses maîtres les plus éminents, les poètes comme les penseurs les plus admirés se trouvaient unis dans un même élan de charité et de généreux enthousiasme, rapprochés par la plus étroite des collaborations.

C'est Victor Hugo qui écrit à l'un de ces lycéens à peine âgé de quinze ans (1) :

(1) M. N. Leven, vice-président de l'Association.

Dites, Monsieur, à vos jeunes amis, que leur idée est sainte dans ce temps de misères, qu'ils ont toutes mes sympathies, que, puisqu'ils veulent bien croire mon nom bon à quelque chose, il est à eux, ils peuvent le prendre et en user, je serai heureux et fier de le voir mêlé aux vôtres.

Voici le livre que vous voulez bien désirer.

Recevez, Monsieur, et offrez à vos jeunes camarades, l'assurance de mes sentiments les plus profonds.

VICTOR HUGO.

8 mars 1849.

Un peu plus tard, quelques jours après avoir affirmé dans un éloquent discours prononcé à la tribune de l'Assemblée législative, qu'il n'était pas de ceux « qui croient qu'on peut supprimer la souffrance en ce monde, la souffrance étant une loi divine, mais de ceux qui pensent et affirment qu'on peut détruire la misère », Victor Hugo écrit encore aux lycéens :

Mon cœur est avec vous, jeunes gens. Soyez bénis pour tout le bien qui sort de vos mains. Faites secourir le peuple par les enfants, je ne sais rien de plus touchant, ni de plus charmant.

Je vous envoie ce que vous me demandez,

Votre ami,

VICTOR HUGO. 13 juillet 1849.

Victor Hugo gardera à la jeune association, la sympathie qu'il lui a marquée dès ses débuts. Il en suivra les progrès. Une lettre du 5 juin 1850 exprime encore toute sa paternelle sollicitude pour ces adolescents si précocement dévoués au soulagement des misères.

J'apprends, Messieurs, avec bonheur, que votre excellente œuvre de l'Association lycéenne se propage et s'étend. Votre œuvre tend à faire donner aux hommes par les enfants la plus douce des leçons et la plus utile dans ce temps-ci, une leçon de charité, de fraternité, d'amour pour les pauvres et les souffrants. Soyez bénis et prospérez! car votre prospérité, c'est le soulagement des malheureux.

Je vous envoie à tous un serrement de main.

*Ex imo corde.* VICTOR HUGO.

Béranger donne aussi son appui à l'association naissante. Il reçoit la visite des jeunes lycéens, mais, la conversation à peine engagée, il ne peut leur cacher sa surprise de les voir habillés de vêtements aux formes et aux couleurs les plus diverses. Fiers de leur liberté, ces jeunes gens répondent avec un légitime orgueil, qu'ils n'ont pas d'uniforme à revêtir parce qu'ils sont tous élèves externes de leur lycée. Cette explication ne convainc qu'à demi l'auteur des chansons, il regrette l'uniforme qui est à ses yeux une garantie contre les entraînements, une protection contre soi-même et contre les autres. Il ne leur refuse pas cependant sa confiance et participe à la loterie, en leur donnant une lettre pour son éditeur, le fidèle Perrotin.

Mon cher Perrotin,

Je vous prie de remettre pour mon compte un exemplaire, relié, s'il est possible, de la dernière édition illustrée, à Messieurs les élèves du lycée Corneille pour faire partie d'une lotterie (*sic*) au profit des indigents. Vous m'obligerez.

Tout à vous. BÉRANGER.

Paris, 4 mars 1849.

*M. Perrotin, éditeur, Place du Doyenné, 3.*

Près de Lamartine, les lycéens trouvent l'accueil le plus simple et le plus affectueux. Touché par l'ardeur généreuse de ces enfants, il ne veut pas les laisser partir sans les avoir présentés à Mme de Lamartine. Cette noble femme, si intimement mêlée à toutes les œuvres d'assistance de l'époque, devient aussitôt une collaboratrice; nous la voyons figurer parmi les membres du Comité de patronage. Elle leur adresse un lot qu'elle fait accompagner du billet suivant :

Monsieur de Lamartine sera bien sensible, Monsieur, à votre souvenir et à votre hommage. Il vient de partir pour Bourges. Je m'empresse de vous envoyer comme lot, son buste, le meilleur, celui de M. Brian.

Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Mme DE LAMARTINE.

Paris, le 12 mars 1849.

C'est aussi l'un des chefs de la démocratie catholique, un des fondateurs, avec le Père Lacordaire, avec les abbés Gervet et Maret, de « l'Ère Nouvelle », M. Ozanam, qui encourage les lycéens dans leur heureuse initiative par une lettre pleine de grâce et de finesse.

Paris, le 24 février.

Messieurs,

J'ai regretté vivement de ne point vous voir le jour où vous avez bien voulu vous présenter chez moi pour une bonne œuvre. Depuis lors, des occupations multipliées m'ont empêché de vous écrire et aujourd'hui seulement je trouve le temps de vous dire que mon humble offrande sera prête jeudi prochain. Seriez-vous assez bons pour la venir chercher le matin à 10 h. 1/2 ou le soir à 7 heures? Je serai charmé de causer avec vous de votre loterie, et de mieux connaître la pensée bienfaisante qui réunit la jeunesse des lycées. Il faut toujours faire le bien, mais celui qu'on fait à l'âge où vous êtes a plus de mérite devant Dieu et plus de grâce devant les hommes.

Tout à vous, Messieurs. OZANAM.

Cormenin promet à l'Association de l'aider de ses conseils :

Messieurs,

Je ne puis qu'applaudir à vos généreux efforts, et la

nouvelle et spéciale direction que vous leur donnez me paraît bonne. Je ne sais si mes conseils peuvent vous être de grand secours, mais puisque vous me les demandez, je ne vous les refuserai certes pas. Venez me voir à 9 heures précises du matin. Nous conférerons ensemble de cet intéressant projet.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, votre très dévoué serviteur.

CORMENIN.

Les lycéens n'avaient pas voulu placer leur œuvre sous le patronage de M. Thiers, mais ils n'hésitent pas à solliciter son concours pour la loterie. C'est dans une forme à la fois imposante et un peu froide qu'il leur répond :

M. Thiers se fera un plaisir de mettre un de ses ouvrages à la disposition de Messieurs les élèves du Collège Henri IV pour leur loterie en faveur des pauvres du XII$^{e}$ arrondissement. Il vient de donner à la reliure un exemplaire de son ouvrage « De la Propriété » qu'il enverra avec quelques mots de sa main aussitôt qu'il sera prêt. M. Thiers remercie Messieurs les élèves de Henri IV d'avoir songé à l'associer à leur bonne œuvre.

Paris 13 mars.

Pour assurer le succès de leur loterie, les lycéens ne reculent d'ailleurs devant aucune démarche ; ils consacrent les dimanches et les jeudis à faire de nombreuses visites ; leur zèle et leur activité sont inlassables à en juger par la lettre que l'un d'eux adresse à un autre de ses camarades.

Dimanche 8 juillet 1849.

Mon cher ami,

Nous avons trotté toute la journée pour notre loterie, nous étions quatre, solides et bien disposés ; nous n'avons pas eu beaucoup de chance, comme vous allez en juger. Après avoir bien déjeuné, nous allons chez Paul de Kock, on nous répond qu'il est à Romainville ; chez Louis Reybaud, il est en Afrique, en Algérie ; chez Capefigue, il avait déménagé (rue de la Banque 24), mais nous avons son adresse et nous irons ; chez Alexandre Dumas, il demeure rue Richer 46, il n'était pas chez lui, on le trouve tous les jours de 5 à 6 heures ; chez Longueville, il est à Nanterre ; chez Walckenaer, il est à Villeneuve-Saint-Georges. Enfin nous trouvons Cormenin, qui demeure rue Caumartin 12 et non pas 8, il a été charmant, nous a donné une multitude d'excellents conseils, et, qui plus est, un ouvrage illustré et relié, « les Entretiens du Village » ; nous avons été enchantés de notre visite, je n'ai jamais vu d'homme aussi aimable ; l'un de nous a pris note des conseils qu'il nous a donnés ; nous en profiterons plus tard. De la liste restaient Scribe, Eugène Sue, Ant. de la Tour, mais nous étions morts de fatigue, nous avons été prendre quelques bouteilles de bière. Vous voyez que la bonne volonté ne nous a pas manqué. Et vous, avez-vous bien travaillé ? Ne perdons pas de temps ; sur les 1.000 billets que vous m'avez donnés, il m'en reste 180 ; je vous en redemanderai probablement. Envoyez-moi des détails précis sur vos visites, et dites-moi au juste, franchement entre nous, les lots que vous avez déjà. Il faut nous dépêcher d'avoir des fonds pour nous en procurer et donner à nos actionnaires une liste confortable. Tout le monde me demande un prospectus ; j'en fais faire un ; un de mes camarades, dont le père est imprimeur, se charge de les imprimer gratis, ce qui est un avantage. Ce prospectus sera tout à fait conforme à votre règlement, de sorte que, si je ne puis vous le communiquer, vous n'avez pas d'inquiétudes à concevoir. Je vous en ferai part : ce sera un grand moyen de propagande.

Pardon, si j'ai écrit si mal, mais je sors de table.

TH[illegible]SON.

Quelques jours après, le même lycéen, si préoccupé qu'il puisse être du concours général, trouve encore le temps de songer à la loterie ; il écrit une lettre où se révèlent un peu les mœurs scolaires de l'époque.

... Marchez toujours, dit-il, courez chez les écrivains Il est possible que moi je me repose dimanche. Envoyez néanmoins une liste de noms, je tâcherai d'expédier une bande sans moi. Les noms qui nous restent de ma dernière visite ne nous suffisent pas. Pensez donc aussi aux artistes, peintres, musiciens, etc..... Meyerbeer, Henri Herz, Paul Henrion, etc... Cherchez Avez-vous pensé à Lerminier et à Ancelot, leurs noms me reviennent. Poussons notre affaire. Tâchez de me faire porter les deux cents billets jeudi ; car vendredi je coucherai à la pension, et samedi je vais au concours ; ainsi, si je ne les ai pas jeudi, je ne les recevrai que dimanche.

Je vous serre la main.

Quand les visites ne sont pas possibles, les lycéens écrivent. Ils sollicitent par lettres le concours de M$^{me}$ Du Devant (George Sand), d'Eugène Süe, de Louis Blanc, de Proudhon, d'autres encore.

Mais il ne s'agit pas seulement de placer les billets de loterie, de réunir des fonds, il faut leur donner l'emploi le plus utile, il faut pratiquer l'assistance la plus efficace. Les lycéens sentent qu'ils ont besoin d'une direction sûre, ils vont la demander à cet homme de bien, à ce républicain convaincu qui avait mieux aimé, sous la monarchie de juillet, renoncer au Barreau plutôt que de prêter serment à un régime dont le séparaient l'ardeur de ses propres convictions, comme le respect d'une illustre tradition, à ce philanthrope éclairé, qui avait consacré toute son activité à l'étude des questions sociales, et que la Révolution de 1848 avait momentanément éloigné de ses travaux, en lui confiant le portefeuille de l'Instruction publique ; ils font appel à Hippolyte Carnot et voici la réponse qu'il leur adresse :

1[illegible] août 1849.

Messieurs,

Je viens de recevoir la note qui contient les Statuts de votre Association. J'ai accepté comme un honneur et comme un plaisir à la fois, de travailler avec vous à votre

bonne œuvre. Selon le désir que vous m'exprimez, je vous attendrai demain jeudi, à l'heure de votre liberté.

Votre tout dévoué, CARNOT.

*Messieurs les membres du Comité de l'Association lycéenne*

Le lendemain, aussitôt après la visite des lycéens, il leur écrit pour accepter officiellement la présidence de l'Association :

Paris, 2 août 1849.

Messieurs,

En acceptant l'honneur que vous m'offrez, de présider votre Association lycéenne, je vous remercie de m'avoir admis au partage d'une bonne pensée. Vous avez cru qu'une expérience de plus de vingt ans dans les Sociétés de Bienfaisance pourrait me rendre utile à la direction de vos travaux, et je m'y dévoue volontiers. Puisse votre exemple être imité, puisse notre jeunesse Française toute entière se confédérer ainsi pour pratiquer la fraternité envers les plus pauvres de la famille nationale! C'est elle qui aura fondé la République, la meilleure des Républiques.

Votre dévoué concitoyen, CARNOT.

Bientôt, c'est une étroite collaboration qui réunit le ministre d'hier aux lycéens d'aujourd'hui. Il assiste à leurs réunions, n'hésitant pas à quitter sa propriété de La Ferté-Alais pour venir les présider et laissant encore à ses jeunes amis la liberté de choisir un jour à leur convenance :

La Ferté-Alais (Seine-et-Oise), 8 nov.

Messieurs,

Votre lettre vient de m'être envoyée de Paris seulement. Vous vous expliquerez donc et excuserez le retard de ma réponse.

Je suis encore retenu à la campagne par quelques occupations et par un peu d'indisposition. Cependant, comme il m'est possible d'aller à Paris et d'en revenir dans la même journée, veuillez me dire quel jour vous serez libre entre midi et quatre heures. Je me ferai un véritable plaisir d'assister à votre réunion et de continuer avec vous les nouveaux efforts de notre association. C'est une trop bonne œuvre pour ne pas la continuer.

Votre très dévoué concitoyen, CARNOT.

En dehors du grand nom de Carnot, l'Association lycéenne peut encore, après un an d'existence, se réclamer, dans un de ses appels, des noms de MM. Béranger, Lamartine, Victor Hugo, Augustin Thierry, Cormenin, Michelet, Tocqueville, Amédée Thierry, Droz, David d'Angers, Henri Martin, L. Blanc, Philarète Chasles, E. Quinet, P. Leroux, Tissot.

Les lycéens cherchent à développer cette œuvre qui, selon le mot de Carnot, « pratique la fraternité envers les plus pauvres de la famille nationale ». Le lycée Corneille a été le berceau de l'Association ; les élèves de Charlemagne, de Turgot, n'ont pas tardé à grossir ses rangs ; elle a trouvé des adhérents dans quelques lycées de province, à Versailles, à Nancy, à Clermont-Ferrand ; elle veut maintenant gagner les élèves de Saint-Louis. Un des membres les plus actifs de l'Association connaît un professeur du lycée, M. Victor Duruy, il lui demande de propager son œuvre et voici la réponse qu'il en reçoit (1), intéressante par les déclarations qu'elle contient :

Monsieur,

Quoique disent les économistes contre la bienfaisance privée, je serai, tant que de certaines réformes ne seront pas accomplies et probablement après, très grand partisan des œuvres de charité. Je suis donc heureux que vous ayez pensé à moi pour propager votre œuvre au Lycée Saint-Louis, mais pour le faire avec quelque succès, j'aurais besoin d'en connaître le but. Aussi j'accepte très volontiers l'offre que vous me faites de me donner quelques détails, soit par un mot jeté à la poste, soit, ce qui serait bien mieux encore, puisque cela me donnerait le plaisir de renouveler connaissance avec un ancien élève, en prenant la peine de passer chez moi n'importe quel jour.

Recevez, Monsieur, mes salutations très empressées.

V. DURUY.

Mais des difficultés attendent l'Association. Elle éveille déjà des susceptibilités et des craintes dont Victor Duruy se fait l'interprète dans une nouvelle lettre adressée à son jeune correspondant (mai 1850) :

Mon cher Leven,

Je me suis acquitté de votre commission auprès des élèves de Saint-Louis. Ils ont très chaudement accepté vos offres, mais des obstacles surgissent qui ne viennent pas d'eux. Pour les combattre, j'aurais besoin de savoir :

1° Depuis quand l'association fonctionne ;

2° Combien de membres elle compte hors de Henri IV ;

3° Quelles sommes elle a déjà recueillies ;

4° Quel a été jusqu'à présent l'emploi des fonds ;

5° Si l'Association est sous la direction ou l'influence de quelques personnages, et par quel intermédiaire elle se met en relations avec les familles indigentes que des élèves ne peuvent que bien difficilement connaître.

Voilà les questions que l'on m'a faites et auxquelles je voudrais pouvoir répondre de manière à réussir selon vos désirs.

Votre tout dévoué, V. DURUY.

Le pouvoir devient ombrageux ; un groupement dont les aînés sont des élèves de rhétorique ou de philosophie suffit à l'inquiéter. Les ressources de l'association, l'emploi de ses fonds et surtout ses attaches politiques sont autant de questions qui ne manquent pas d'être examinées avec une soupçonneuse attention.

Le proviseur d'un des lycées qui avait adhéré à l'association, l'interdit bientôt à ses élèves, et voici comment cette nouvelle est annoncée par l'un d'eux :

(1) Cette lettre porte le cachet du 10 mai 1850. Elle est adressée à M. N. Leven.

Cher ami,

La défense du proviseur a été formelle ; il ne veut pas d'association, il l'a dit positivement, il ne faut donc compter que sur un nombre d'élèves infiniment restreint! Beaucoup qui auraient volontiers fait une bonne action avec l'encouragement du proviseur ne veulent pas pour l'accomplir risquer d'encourir sa colère. Ce n'est donc pas la peine de nommer un délégué général pour le collège. Je ne sais même pas s'il serait convenable qu'un interne soit du comité. Je parle en mon nom seulement, bien entendu. Néanmoins j'irai à notre prochaine réunion et je demanderai que l'on décide si nous devons rester ou nous retirer. Dans tous les cas nous resterons comme simples membres d'un cercle.

F. DESJARDINS.

Ce sont les mêmes inquiétudes et les mêmes difficultés auxquelles fait allusion un professeur du lycée de Versailles dans une lettre où, tout en reconnaissant les services déjà rendus par l'association, il se prend à regretter ses attaches politiques :

Je savais, écrit-il, que fidèles à notre œuvre, vous aviez tous continué à répandre des bienfaits autour de vous. Je vous en félicite, je me félicite moi même de vous avoir dirigés dans cette voie. Si j'ai un reproche à vous adresser, mon cher M. Guyou, ce serait de vous être placés, pour faire le bien, sous le patronage d'hommes politiques. Il nous suffisait d'être utiles en secret, sans ostentation ; c'était le moyen le plus honorable pour de vrais enfants de l'Université, de répondre aux calomnies dirigées contre eux...

Cette lettre est du 2 mars 1850, quelques jours avant le vote de la loi, qui, en proclamant la liberté de l'enseignement, ne voulait qu'atteindre et frapper l'Université, « l'Université sceptique », comme l'avait qualifiée Mgr Parisis, évêque de Langres, lors de la discussion, « l'Université qui n'a fait que des médiocres et des mécontents », comme disait aussi Montalembert.

L'association lycéenne existe encore en 1851, elle doit même organiser une loterie, à en juger par le billet suivant que Michelet adresse aux lycéens.

11 F. 51.

Je suis écrasé de travail, messieurs, cependant dites-moi l'époque, je tâcherai de vous donner quelque chose, Je vous salue cordialement.

MICHELET.

Mais les proviseurs se font plus sévères. L'Association ne tarde pas à subir une interdiction générale, son existence ne se manifeste plus. Née avec la liberté, elle ne devait pas lui survivre. Ce que M. de Melun a pu dire de l'œuvre des Fraternités, doit être répété pour l'Association lycéenne : « Elle avait un péché originel, elle était née avec la République..., elle devait périr avec elle. »

MAURICE LEVEN.

# FAITS ET APERÇUS

### LE THÉATRE DE PLEIN AIR A PARIS

Au rang des plus vaillantes initiatives prises, ces dernières années, par la province figure assurément la résurrection du théâtre en plein air. Par là — M Péladan l'exposait ici même (1) — ont été instaurés, tant à l'Est qu'au Midi, d'impressionnants spectacles, qui ont soulevé l'exaltation populaire. Il manquait encore à cet art la consécration que seul dispense Paris, et cette puissance de séduction, que confère le suffrage de la ville du goût. Cette supreme victoire a été disputée dimanche 23 juillet.

A Champigny, dans un vieux parc, une aire sablée, aplanie naguère sans doute pour le croquet ou le tennis, adossée à un haut tertre qui forme scène, et ceinte de beaux arbres, offre un cadre d'un agrément et d'une simplicité, auxquels les jeux du vent et de la lumière savent allier la grandeur. Tout autour, en guise de couloirs et de foyer, d'épaisses charmilles et des clairières, d'où la vue s'étend sur le plus vert et le plus gracieux horizon. C'est, en effet, au flanc de cette fraîche et sinueuse vallée de la Marne, dont les eaux lentes, si joliment serties de berges ombreuses et de collines boisées, résonnent le dimanche du rire clair de canotiers évadés du bureau ou de l'atelier, c'est dans ces Élysées populaires que le théâtre de plein air a eu l'audace de se fixer !

L'affluence était nombreuse et bigarrée. Et le vrai « peuple » sympathique, formé de petits bourgeois et d'ouvriers, vêtus d'alpaga noir ou de toile blanche, de leurs femmes ingénument parées et de leurs enfants joufflus, coudoyait les personnalités littéraires, artistiques, politiques, et aussi les mondains et les snobinettes, inévitablement accourus.

Comment cette foule, joyeuse et bavarde, soustraite à la puissante suggestion que recèle, comme une Eglise, une salle de théâtre, accueillerait-elle une intrigue scénique ? Le décor même ne serait-il point ridicule au milieu de cet épanouissement de verdure? Et la fiction, si séduisante au feu de la rampe, supporterait-elle le plein jour et le rude contact des réalités ?

La beauté du drame qui se déroulait fit taire bientôt les appréhensions. Un heureux choix avait élu, pour être jouée à cette inauguration, une tragédie récente, originale, éprouvée par un premier triomphe aux arènes de Nîmes, la *Sémiramis* de M. Péladan.

Écrite, sur de libres rythmes, avec une sensibilité savante, toute poétisée de précieuses ou troublantes images et ennoblie de hautes pensées, elle est également fabuleuse et humaine. Le prélude évoque la splendeur inouïe de Ninive, la prescience inquiétante des Mages, l'omnipotence quasi-divine et néanmoins vacillante des Despotes orientaux et la pompe sacrée de leurs cours. Mais, dès le second acte, le drame n'est plus d'une époque, tant il est vraiment humain et par là profondément poignant : C'est l'emportement de la passion chez une

(1) La Renaissance de la Tragédie : D'Orange à Champigny. *Revue Bleue* du 22 juillet.

femme, qui est souveraine, et qui est prête à sacrifier à l'irrésistible désir de vivre et d'aimer le sceptre... et l'Etat; emportement aux prises avec la révolte des serviteurs jusque là fidèles; révolte brutale et douloureuse du Soldat, déchiré par des sentiments et des loyalismes contradictoires, révolte sournoise et habile du Pontife. Le dénouement, fatalement, se résout par la mort des protagonistes et la disparition de Sémiramis-la-Grande, dans une scène d'une magnificence désabusée et féerique.

Ce drame, où se déploie un lyrisme légendaire et somptueux, et qui demeure cependant d'une humanité criante, a reçu une interprétation admirable. Par la puissance de son verbe et le prestige de ses gestes, Mme Segond-Weber incarna vraiment la grandeur tragique de cette Femme, qui s'élève jusqu'à la sublimité. M. Albert Lambert fut un prince égyptien — le séducteur de Sémiramis — d'une élégance mélancolique et d'une tendre éloquence, étrangement fascinantes. M. Paul Mounet rendit avec une force incomparable la fauve douleur du soldat. Et la majesté et la rouerie sacerdotales distinguèrent à souhait M. Albert Darmont — l'initiateur de cette méritoire entreprise — et M. Jean Froment. De tous ces acteurs, le jeu fut ample et sûr, comme martelé, et splendidement sculptural.

Ainsi placé dans la nature et dans la vie, ce drame — dont je ne prétends marquer que l'éclatant succès, puisque, aussi bien, il fut ici même l'objet d'une subtile analyse (1) — ce drame parut plus vrai et plus grand. Il participait en quelque sorte de la vérité et de la majesté de la nature. Il n'est point jusqu'aux frémissements des arbres, soulevant la pourpre de la royale victime, qui n'aient conspiré à l'impression d'ensemble. Le conflit des passions semblait le heurt de forces naturelles, comme elles, inéluctable et terrible. Une émotion religieuse étreignait les cœurs, et elle se manifesta en acclamations enthousiastes.

Dira-t-on encore que les fêtes populaires sont désuètes et condamnées ? Evidemment, si l'on prétendait offrir toujours au peuple des réjouissances puériles ou grotesques qui pouvaient, jadis, amuser son ingénuité, mais dont la discordance est complète avec son effort et sa dignité nouvelle.

Il y a quelques semaines, le spectacle d'énergies héroïques, aux courses internationales d'automobiles, attirait en Auvergne, par dizaines de mille, des spectateurs de tous âges et de toutes conditions. Comme jadis les Jeux Olympiques, de grandes solennités sportives méritent et fixent l'intérêt.

Des fêtes de l'esprit, où la foule communie en de mâles émotions, sont de même réalisables. Encore faut-il présenter au peuple, dans un cadre approprié, non des œuvres surannées ou banales, mais des drames largement humains, qui fassent saillir des caractères intenses. C'est à quoi réussit à merveille le théâtre de plein air.

Le 23 juillet marque une date décisive dans son histoire. Ce jour-là, avec *Sémiramis*, il a définitivement gagné sa cause devant l'opinion et devant les pouvoirs publics. Désormais des cycles réguliers de semblables spectacles seront, prévoyons-le, institués à Paris et dans les grandes régions françaises. Un art tragique vraiment moderne et national sera incité à se dégager. Et notre démocratie possèdera enfin des divertissements dignes d'elle, d'une haute et salutaire idéalité.

1. *Sémiramis* par M. Alfred Poizat, *Revue Bleue* du 6 août 1904.

#### LA CONFÉRENCE DU MAROC

L'adhésion de la France à la conférence du Maroc, bien qu'elle parût nécessaire, est généralement considérée par l'opinion étrangère comme un succès pour l'Allemagne. Voici ce qu'écrit à ce propos la *Saturday Review* :

« Les Français commencent à penser qu'une grande faute a été commise en congédiant un ministre des Affaires étrangères sur l'injonction d'une autre puissance ; car, masquée ou non, c'était là une réelle humiliation.

Il n'est pas possible d'envisager avec grande confiance le résultat de la Conférence. Elle formait la seule issue pour sortir de l'impasse. Mais, à en juger par la lenteur et l'inefficacité de son action en Macédoine et en Crète, l'Europe unie ne sera guère apte à instituer au Maroc des réformes rapides et effectives.

Et cependant, en se rendant à cette conférence, l'Angleterre ne peut, quant à elle, qu'obtenir des avantages. La politique de la porte ouverte y sera garantie à jamais, ce qui est préférable à une garantie temporaire. Et l'influence anglaise gagnera plutôt qu'elle ne perdra par la substitution d'un contrôle international à la tutelle d'une seule puissance.

On ne saurait prétendre que nous n'avons point rempli scrupuleusement nos engagements vis-à-vis de la France. Nous avons été jusqu'aux extrêmes limites de l'appui diplomatique, et il est difficile de voir comment nous aurions pu refuser notre aide matérielle si le conflit avait entraîné la guerre.

L'Angleterre continuera à soutenir la France à la Conférence. Mais il faut espérer que le gouvernement britannique aura la claire notion du degré de résistance à opposer aux propositions des autres puissances. Il est manifeste, en effet, qu'en adhérant à la Conférence, la France ouvre une voie nouvelle, qui peut conduire à une situation très différente de celle que créèrent ses accords avec l'Angleterre, l'Italie et l'Espagne. Ainsi il n'est pas improbable que l'Espagne se montre désormais moins docile que par le passé.

Que le règlement futur soit également agréable à la France, à l'Allemagne et à l'Angleterre, la chance en est bien mince. Notre rôle est fixé sans conteste : seconder loyalement la France, tant que sa volonté et son pouvoir d'établir l'ordre au Maroc paraîtront assurés. Il est d'ailleurs grand temps que la France prouve au monde que la tâche qu'elle a prétendu assumer n'excède point ses forces.

Si les résultats de la Conférence sont, comme il est à craindre, contraires aux visées des précédents accords, nous ne pourrons donner à la France, comme à nous-mêmes, d'autre consolation que celle, bien connue :

*Tu l'as voulu, Georges Dandin* ».

Jacques Lux.

Paris. — Typ. A. Davy (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame. — *Le Propriétaire-Gérant :* FÉLIX DUMOULIN

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG
DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 6 | 5e SÉRIE — TOME IV | 5 AOUT 1905

## LETTRES INÉDITES DE LAMENNAIS A ALEXIS GÉRARD (1)

*Correspondance familière et politique (1848-1852).*

Paris, 25 septembre 1849

Je me hâte de répondre à ta lettre du 18, car le temps me manquera bientôt, surchargé que je vais être, très probablement, d'un travail énorme : C'est-à-dire de la Direction de la *Réforme*, dont la rédaction passe entre mes mains à partir du 1er octobre, à moins toutefois de quelque incident impossible à prévoir au moment où je t'écris.

Tu as pris le seul parti qu'il y eût à prendre pour ta petite fille; malheureusement, c'est une charge de plus. La grossesse de ta femme, un second enfant, autre poids. Il me tarde de pouvoir améliorer ta position, c'est-à-dire te tirer d'où tu es et j'espère bien y réussir. Combien te faudrait-il pour vivre à Paris sans gêne?

Tu sais que moi-même je vivais en très grande partie du produit de l'*Imitation*. Le traité que j'avais avec Pagnerre expire le 15 octobre. Il s'est arrangé de manière à me priver du produit de la vente pendant deux ans. C'est un vol infâme, mais qu'il faut subir. La loi est pour le voleur.

Tu as très bien fait d'écrire à Mme Y. Cela te servira peu, mais cela peut te servir en une certaine mesure. Elle m'a écrit elle-même, à l'occasion de la mort de sa mère, et je lui ai répondu.

Notre commerce de lettres ne sera pas fréquent, mais il subsistera, et je lui parlerai de toi en des termes convenables. Le cœur est bon en elle ; pour la tête, c'est tout autre chose, les jésuites dominent là et les vieux préjugés carlistes (1).

Ecris-moi et ne sois point surpris si mes réponses tardaient un peu. Je t'embrasse et ta femme aussi, en te demandant pardon de la liberté grande.

L.

Paris, 7 octobre 1849.

Tu sens combien je dois être prudent sur ce qui te touche, maintenant que tu es père de famille. Je voudrais que tu fusses près de moi, mais je ne dois le vouloir qu'autant que je verrai ton avenir assuré, de manière à ce que tu ne sois pas exposé à regretter ta situation présente. Or, je ne suis pour rien dans l'administration du journal, et je ne suis chargé de la rédaction que pour un an. A moins que je ne trouve un emploi convenable et qui promette de la stabilité, il faut donc que j'attende pour t'appeler ici que mes affaires personnelles s'éclaircissent. Des raisons que je ne peux t'expliquer dans ma lettre peuvent plus ou moins retarder ce moment. A cela près je me crois sûr d'être à même d'effectuer ce que je t'ai fait entrevoir. Il ne tiendra certes pas à moi. J'ai cette pensée toujours présente.

J'ai recommandé qu'on t'envoyât la *Réforme* à partir du 1er de ce mois. Si par hasard tu ne la recevais pas, préviens-moi et j'y remédierai.

Je t'écris ces deux mots à la hâte car, depuis

(1) Voir la *Revue Bleue* du 29 juillet 1905.

(1) « Passionnée jusqu'au fanatisme pour les [illegible] qui sont les siennes, ses lettres, depuis longtemps, étaient remplies de choses blessantes. J'ai pris patience tant que j'ai pu et, n'y gagnant rien, j'ai fini par rompre ». Lettre inédite du 2 juillet 1849.

7 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir, je n'ai pas dix minutes dont je puisse disposer. Je t'embrasse. Rends cet embrassement à tá femme, puisqu'elle le permet, et à ta petite fille.

Paris, 1 janvier 1850.

Comme elles s'en vont vite ces années qui, quelquefois, nous paraissent si longues ! Je souhaite de tout mon cœur que celle où nous entrons ne te laisse, après s'être écoulée, que de bons et doux souvenirs. Ce vœu s'étend de soi-même à ta femme et à ta petite fille, dont je ne te sépare point. Mme Y. m'ayant écrit, il y a quelques jours, je lui rappelle, dans ma réponse, la promesse d'avancement qu'elle m'avait faite pour toi. Nous verrons ce qu'elle produira.

Si je trouvais quelque occasion sûre, je t'enverrais un second exemplaire de l'ouvrage que l'on t'a gardé. Quant à la *Réforme*, je n'y puis rien (1). On l'arrête partout à la poste, et d'ailleurs je l'ai quittée, le 1er de ce mois. Les motifs de ma retraite seraient trop longs à expliquer. Il ne me reste d'autre fatigue que celle de l'Assemblée et je la trouve assez grande en cette saison de pluie, de neige et de glace. Il me faut faire une demi-lieue pour assister à ces tristes séances, d'où l'on ne sort qu'avec un profond sentiment de dégoût et de bien affligeantes réflexions sur l'avenir prochain que nous prépare la réaction, plus aveugle encore que ne l'étaient les gouvernements brisés par la colère du peuple.

Celui-ci, au reste, s'éclaire tous les jours, et quand la lumière qui a commencé à pénétrer dans les campagnes s'y sera répandue assez pour que les paysans comprennent enfin leurs droits, leurs devoirs et leurs intérêts, alors de meilleurs temps seront proches. Patience donc et persévérance. Si le chemin est rude, la peine aura sa récompense et le repos est plus doux après le travail.

Notre hiver, ici, est très dur, mais le vôtre doit l'être encore plus au milieu des montagnes. Les pauvres sont bien à plaindre quand le froid se joint à la faim. La pensée de tant de souffrances assombrit la vie ; aussi est-ce sans regret que je vois la mienne décliner rapidement vers sa fin. Je t'embrasse de cœur. L.

Paris, 5 avril 1850.

J'ignorais la fausse couche de ta femme, et je m'en afflige ainsi que de l'état inquiétant de ta petite fille. Il est possible que la nature prenne le dessus et que le printemps ranime sa frêle constitution. Cependant il ne faut point se flatter, ce qui, si Dieu disposait de l'enfant, ne serait qu'un surcroît de douleur.

Mme Y. me paraît prendre à ta position un intérêt sincère. Elle est aussi indignée que moi de cette indemnité de 20 francs et doit t'écrire sur ce qu'il y aurait à faire. Je la vois très peu parce que, tout mon temps étant pris, je ne vais chez personne, et qu'elle est, de son côté, retenue par ses filles qu'elle ne peut guère quitter. J'aurais soin de lui reparler de tes affaires avant son retour à Lyon.

Il serait impossible d'avoir les numéros de la *Réforme* qui te manquent, car elle est en faillite et tout est sous scellé. Le pauvre journal aura, je le crains bien, de la peine à renaître. On veut supprimer toute la presse républicaine et, par la destruction de toutes les libertés publiques, arriver au rétablissement d'une monarchie quelconque. Tous les pouvoirs conspirent contre la constitution, et tiennent ainsi la société dans un état d'incertitude et d'inquiétude permanentes, qui est la vraie cause de la stagnation des affaires. Elles ne demandent qu'à reprendre, et, pour en assurer le rapide développement, il ne faudrait que la sécurité dans les institutions présentes. Mais c'est précisément ce que ne veulent pas messieurs les honnêtes et les modérés. Dans leurs espérances insensées et leurs passions aveugles, ils provoquent de nouvelles catastrophes, des guerres intestines, mépris exécrables, et ils ne savent pas qu'au bout ils trouveront la justice divine inévitable et inexorable.

Tant que les choses n'auront pas changé, je ne vois ici aucun moyen de faire pour toi ce que je désirais; force est donc d'attendre. Tu peux du moins compter que je ne t'oublie pas un moment. Je t'embrasse de cœur.

LAMENNAIS.

Paris, 30 avril 1850.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Nous venons de l'emporter dans les élections de Paris, malgré les efforts de la police et de l'administration pour laquelle il n'y a plus ni justice ni lois. Avec une raison admirable le peuple reste calme devant toutes les provocations, ce qui n'arrête pas les menaces incessantes d'un coup d'État, qui chaque jour, au reste, si on le tentait, a moins de chance de succès. Mais, cependant, l'inquiétude et l'incertitude tiennent toutes les affaires en suspens, et tout le monde souffre de l'ambition d'un seul. Espérons que cela finira. Les masses s'éclairent au grand désespoir des hommes de désordre, des conspirateurs monarchiques de toutes nuances et de toutes dominations. Hors de la République nulle paix, nulle stabilité possible ; la France le sait, et c'est pourquoi

1. De Lasme on avait interdit à Alexis Gérard de recevoir la *Réforme*.

elle veut la République, et quoi qu'on fasse, elle la conservera.

Je t'embrasse de cœur. L.

Paris, 11 mai 1850.

Mme Y. me charge de te dire qu'elle a montré ta lettre à M. G., que celui-ci a trouvé tes réclamations *fort justes*, qu'il a vraiment regretté de ne pas avoir su cela plus tôt; que tu auras une gratification, que M. F. B. sera censé en avoir l'idée; que l'on ne veut pas augmenter ta place *pour ne pas faire planche* et être obligé de traiter de même un autre dont on serait moins content; que M. G. a promis qu'il veillerait à ce qu'on te trouvât un meilleur emploi et qu'on ne t'oublierait pas. Je transcris la lettre même de Mme Y., qui, du reste, ne doit pas paraitre s'être mêlée de ton affaire, et c'est pourquoi elle ne t'a pas écrit elle-même, ce qui ne doit nullement, au surplus, t'empêcher de t'adresser à elle au besoin.

La réaction ne connait plus de bornes, elle attaque la base même de la constitution, le principe sur lequel repose tout notre droit social, la souveraineté une et indivisible du peuple, dont le suffrage universel est l'expression et l'application. L'avenir est bien sombre. Dans leurs passions aveugles les royalistes de toutes couleurs conduisent la France à des abimes, à la guerre civile en même temps qu'à la guerre étrangère, car les armées des Rois sont préparées pour l'invasion. Quoi que fassent cependant les ennemis du seul code aujourd'hui possible, la France se sauvera et elle sauvera le monde, mais il faudra pour cela des efforts gigantesques et un dévouement presque surhumain.

Je t'embrasse de cœur. L.

Paris, 1[illegible]

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Nous sommes dans un état qui ne permet de rien prévoir. Les royalistes voudraient une émeute et ils font tout pour la provoquer. Mais ils n'y réussiront pas, je l'espère. Le peuple est d'une sagesse et d'un calme admirables. Sans les prétendus modérés, nous jouirions d'une tranquillité parfaite. Ce sont eux qui, par leurs projets avoués, leurs menaces, leurs violences, arrêtent les affaires qui ne demandent qu'à reprendre. Sans leurs fureurs et leurs complots la France jouirait d'une prospérité qu'elle n'a pas connue depuis longtemps. Il n'est point de spectacle plus triste.

Heureusement je suis de ceux qui n'ont pas à le voir longtemps.

Je t'embrasse. L.

Paris, 2[illegible]

Tout ce que tu me dis est très vrai et parfaitement raisonnable. Il ne faut compter ni sur tes patrons, ni sur Mme Y. Elle m'écrit rarement et vaguement et après une maladie grave, à ce qu'il paraît, elle vient de partir pour un voyage sur les bords du Rhin. C'est en ce moment la mode parmi les gens de son parti, vrais enfants en fait de naïveté, mais dont les passions, nourries de vapeurs d'un passé détestable, sont parfois très violentes. Dans l'état présent des affaires, tu ne saurais songer sérieusement à entrer dans le commerce, chose d'ailleurs toujours difficile et scabreuse, attendu le peu de probité de la plupart de ceux avec lesquels il faut traiter. J'ai d'autres vues pour toi. Je te les expliquerais si tu étais ici, mais cela ne se peut par lettres. Tiens pour assuré que je parviendrai à assurer ton avenir, si je vis quelques années encore. Tout dépend, quant au temps, de l'état des choses politiques.

La triple conspiration des bonapartistes, des légitimistes et des orléanistes arrête tout. L'accueil fait partout au président pendant son voyage, le cri dominant des populations qui veulent la République, et rien que la République, peut faire penser que nous atteindrons 1852 sans de fortes commotions. Alors ce sera le moment de la crise. Espérons qu'à ce moment-là Dieu nous viendra en aide.

Je ne puis guère profiter de mes vacances, étant retenu chez moi par une douleur de genou et par un travail presque de pur manœuvre, que j'ai entrepris pour gagner un peu d'argent dont j'ai grand besoin. Comme toi, j'ai des dettes qui me tracassent. Cela ne m'empêchera pas de me souvenir de la tienne dès que je serai moins gêné, mais, à cette heure, j'en suis à reculer devant la dépense d'une paire de souliers.

Je me réjouis de la bonne santé de ta femme et de ta petite fille. Soigne la tienne. On a raison de dire que la santé est le premier des biens. Celui-là je ne l'ai jamais eu et ne l'aurai jamais. Je ne crois pas, depuis cinquante ans, avoir passé, en tout, la valeur d'une année sans souffrir. Cela ne fait pas une vie agréable, sans parler du reste, mais on vieillit avec moins de chagrin. Adieu, je vais à mon labeur. A toi bien tendrement. L.

Paris, [illegible]

Lorsque j'ai reçu ta lettre du 23 septembre, je songeais à t'écrire et n'attendais pour cela que la rentrée d'une petite somme, sur laquelle je voulais prélever 120 francs pour toi. Je te les envoie en un mandat de la trésorerie, sur le receveur général de Lyon, payable le 29 de ce mois. A la suite de mon endossement à ton ordre, tu mettras le tien, en la même forme, à l'ordre soit de ton tailleur, soit de qui tu voudras. Quoique encore chargé de quelques dettes qui me pèsent, je n'ai pu résister à l'envie de te soulager de la tienne, au moment, surtout, où ta famille va s'augmenter.

Mme Y. a cessé de m'écrire et encore moins, dès lors, a-t-elle pu songer à m'envoyer sa brochure (1). C'est une pauvre aide à une pauvre cause.

Les dangers du moment sont dans un autre côté. On est perpétuellement dans la crainte que le président ne fasse des siennes et que la *persévérance* ne l'emporte sur l'*abnégation*. Ce serait la guerre civile et, avec un peu de raison, personne ne devrait la redouter plus que lui. L'heure me presse. Je t'embrasse donc à la course, en toute hâte. L.

(*A suivre*).



## LE POINT D'APPUI

*Comédie en un acte.*

PERSONNAGES :

VIDALIS, sculpteur.
LÉONORE, sa femme.
ARNOLF.
CABOLDI.
LE DOCTEUR MUTI.
CAMILLE, servante de Vidalis.

*On vient de finir de déjeuner dans le jardin, sous un berceau.* VIDALIS, *cinquante ans, a la barbe longue et grisonnante; il porte une chemise molle et une cravate flottante.* LÉONORE, *vive, élégante, reprend des fruits de temps en temps.* LE DOCTEUR MUTI, *un peu solennel, cinquante ans.* ARNOLF, *trente ans, est un beau garçon, mais nerveux, mécontent.* CABOLDI, *quarante ans, est un homme robuste, mais sans élégance.* CAMILLE, *une femme de chambre correcte, en robe noire. Les autres ont des vêtements clairs.*

### SCÈNE PREMIÈRE

### VIDALIS, ARNOLF, CABOLDI, LE DOCTEUR, LÉONORE, CAMILLE.

VIDALIS (à Caboldi). — Et maintenant, prépare-toi à subir un interrogatoire, court mais en règle. Tu viens de Florence ! Comprends-tu ce que cela signifie pour nous qui sommes campagnards depuis quatre mois ? Il est vrai que notre ami Arnolf fait souvent des fugues à Florence, mais on ne sait pas où il va se cacher. A son retour, il est incapable de donner aucune nouvelle : il n'est rien arrivé, il n'a vu personne. J'ai peur qu'il n'aille s'enfermer chez quelque jolie fille. (Arnolf ébauche un sourire ironique.) Qu'en dis-tu Léonore ?

LÉONORE. — Ah dame ! c'est un mystère.

Elle se lève pour prendre un grain de raisin, le mange et se rassoit.

VIDALIS. — Hier, il en est revenu avec une mine longue. Ce matin, c'est ma femme qui a la mine longue, tu l'as vu ? Chacun leur tour. Comme c'est amusant !... Eh bien, voyons un peu ce que font de beau les Florentins. (Déclamant d'un air comique.)

Ma dimmi, se tu sai, a che verranno.
Li cittadin della citta partita,
Se alcun v'é ginsto, e dimmi la cagione. .

LÉONORE (l'interrompant). — La raison, je vais te la dire, moi, s'il ne te la dit pas : tu vieillis.

VIDALIS (souriant). — C'est maintenant que tu t'en aperçois ? C'est seulement à table ?

LÉONORE. — Autrefois, tu ne t'occupais pas des histoires des autres.

VIDALIS. — Tu es forte ! J'avais assez des miennes. Aujourd'hui je n'ai plus que le maudit mal de tête qui ne veut pas me quitter. (Montrant le docteur.) Nous entendrons plus tard la réponse de l'oracle. (Impatient, il s'adresse à Caboldi.) Eh bien ?

CABOLDI. — J'ai la parole ? (Après une pause). A Florence... il fait très chaud.

VIDALIS. — Ça, nous le savons. Et puis ? Les artistes, que font-ils ?

CABOLDI. — Savini, expose à Venise.

VIDALIS. — Ah bah ! Et qu'est-ce qu'il envoie ?

CABOLDI. — Une Diane endormie.

VIDALIS. — Belle ?

CABOLDI (avec conviction). — Très belle. Lucien Giuliari travaille aussi ; il doit envoyer à Venise une femme avec un chien.

VIDALIS. — Y prendrait-on une femme ayant des nerfs ? J'y enverrai aussitôt la mienne.

LÉONORE. — Non, non. Sois tranquille. Des nouvelles de Florence suffisent pour me ranimer, pour me rendre de bonne humeur. Ah ma chère Florence !...

ARNOLF (d'un ton sec). — Ah ! ma chère Florence. Vous n'avez pas grand'chose à regretter, quelque soirée au cercle artistique ou chez Mistress Rac... c'est tout ce qui vous plaît à Florence.

LÉONORE (légèrement narquoise). — Oh, mais et vous, vous me plaisez beaucoup. N'êtes-vous pas Florentin ?

ARNOLF. — Oh, pour l'amour de Dieu.

VIDALIS (calme, à Caboldi). — Tu vois : à présent, c'est Arnolf qui a ses nerfs. Ça l'a repris au commencement du déjeuner, l'un s'assombrit, l'autre s'égaie. Ces deux « types-là » sont comme les plateaux d'une balance : quand l'un monte, l'autre descend, et moi, je suis le fléau. Dis-moi donc : Ducati, expose-t-il ?

CABOLDI. — Oh, oui !

1 Mme Yemeniz, qui fut poete, écrivit des *Nouvelles* (une *Sœur*, l'*Esprit fort*, un *Million*, une *Douleur*) et *des Pensées*. En 1837 parurent ses *Préceptes pour la première enfance*, réimprimés en 1847. M. Yemeniz réunit en 1860, les ouvrages de sa femme sous ce titre : *Recueil d'opuscules en vers et en prose*.

VIDALIS. — Quoi ? Est-ce oui, ou est-ce non ?

CABOLDI. — C'est non. Pour l'instant, il expose .. les publications de son mariage.

VIDALIS. — Il se marie ? (Riant.) Contre qui ?

ARNOLF (provoquant). — Il a raison de se marier.

VIDALIS (à Arnolf). — Attends de savoir contre qui pour approuver.

ARNOLF. — Avec qui que ce soit, il a raison.

CABOLDI. — Eh, non, vois-tu ; il a tort, car il épouse Ersilia. Il perd un excellent modèle et il aura une mauvaise femme. Moi aussi j'ai épousé un modèle, mais la mienne comme modèle était médiocre et comme femme elle est très bonne. Comme modèle je m'en sers rarement aujourd'hui ; elle est dans la réserve. Comme femme, au contraire... elle est en activité de service. Et même trop, car tous les ans, à date fixe, elle me donne un enfant. C'est mon cadeau de Noël.

VIDALIS. — Et toi, tous les ans, tu vends une statue.

CABOLDI. — Oh ! oui.

VIDALIS. — Aimerais-tu mieux vendre l'enfant ?

CABOLDI. — Non, mais cette année, il n'y a pas de statue en perspective et il y a déjà l'enfant... très en vue. Est-ce qu'il y en aurait deux ? Je vis toujours dans la crainte des jumeaux.

VIDALIS. — Dieu pensera à toi. Il fera mourir quelque grand homme dans l'année. Recommande-toi au docteur, il en a toujours à soigner.

CABOLDI. — Il n'en meurt jamais assez pour les artistes.

VIDALIS (regardant sa montre). — Dis donc, il est deux heures, si tu veux partir à trois heures pour Florence, il faut te décider. Sinon, reste à dîner avec nous ; aujourd'hui, Arnolf reste aussi. — Non ? Tu ne peux pas ? Alors va-t-en bien vite pour ne pas manquer ton train.

CABOLDI (se levant). — Je fais comme les paysans...

VIDALIS (enjoué, lui frappant sur la cuisse). — Bravo, prends modèle sur les paysans, tu t'en trouveras toujours bien. Quand te reverra-t-on ?

CABOLDI. — Bientôt.

VIDALIS. — Très bien. Sans cela, tu risques de ne plus nous trouver.

CABOLDI (qui disait adieu aux autres, se retournant). — Où allez-vous ?

VIDALIS. — Au paradis, je ne crois pas. J'irai... au purgatoire.

CABOLDI (un peu troublé, s'efforce de rire). — Ne dites pas de ces choses-là, même pour plaisanter.

VIDALIS. — Si, ris donc. Moi aussi je ris, mais je suis bien malade. Plus que tu ne penses (indiquant sa femme et Arnolf) et qu'ils ne croient. (Montrant le docteur). Lui aussi prétend que non, mais il fait son métier de médecin ; il ne comprend rien. (Au docteur) : N'est-ce pas que tu ne comprends rien ? (S'apercevant qu'il dort, il le secoue). Eh ! docteur... docteur. Caboldi s'en va et te dit au revoir.

LE DOCTEUR. — Mais je ne dormais pas.

VIDALIS. — Ah ! je le sais bien, tu étudiais. Adieu Caboldi. (Caboldi s'éloigne. Vidalis le rappelle à haute voix). Et... quand ton enfant viendra au monde, si je n'y suis plus, embrasse-le pour moi. (Caboldi sourit en hochant la tête et sort. Le [illegible] envie de dormir.)

## SCÈNE II

### ARNOLF, VIDALIS, LE DOCTEUR, LEONORE

ARNOLF (avec regret). — Voilà un homme heureux.

LE DOCTEUR. — Qui ?

ARNOLF. — Caboldi. Eh, oui. C'est un artiste qui travaille.

VIDALIS. — Et toi, ne peux-tu pas en faire autant ?

ARNOLF. — Travailler pour quoi ? pour qui ? pour la gloire ? Un beau jouet, la gloire. Son travail est sacré, parce que c'est pour ses enfants ; tandis que le mien, quand cela m'arrive, est un effort inutile vers le beau, qui me rend plus triste, comme toute aspiration non satisfaite. Forcément je suis mécontent : lui pas.

LÉONORE. — Oui, mais il a épousé une femme ignorante, et vous, vous êtes libre.

ARNOLF. — Ignorante, on n'en sait rien. C'est sa femme.

LÉONORE. — Oui, mais c'est un modèle. C'est intelligent d'épouser un modèle !

ARNOLF. — Si le modèle peut vous rendre heureux, qu'elle soit la bienvenue. Et elle est sa femme, (presque en chantant, [illegible] pour accentuer son [illegible]). Il est dans une situation régulière, lui. Ceux qui ne sont pas mariés sont hors la loi. Au moins lui, c'est un honnête homme à cet égard-là. Et si même sa femme le trompait, il aurait la consolation de ne rien avoir à se reprocher.

LÉONORE. — Belle consolation !

ARNOLF. — Meilleure que vous ne pensez. C'est un grand soulagement d'avoir la conscience tranquille.

LÉONORE. — Pourquoi ne vous mariez-vous pas alors, pour être un honnête homme ?

ARNOLF. — Parce que je suis un imbécile.

LÉONORE. — C'est vrai. Eh ! quand on a vos idées, oui. Pourquoi ne vous mariez-vous pas ?

ARNOLF (s'échauffant). — Je vous l'ai dit pourquoi, et vous avez même approuvé. Parce que je suis un imbécile.

VIDALIS (souriant). — J'en suis persuadé, mais pourquoi le cries-tu ? Tu y tiens donc bien à être un imbécile ?

ARNOLF. — Et puis quand j'agirais contrairement

à mes idées, qu'est-ce que cela prouve ? Les voleurs savent bien qu'il est défendu de voler, et pourtant ils volent. Mais il est certain qu'il vaut mieux avoir la pire des femmes que la meilleure des maîtresses.

LÉONORE. — Mariez-vous donc, vous êtes mûr. Vous avez peur de ne pas trouver de femme ? Je vous en chercherai une, moi.

VIDALIS. — Tu ne chercheras rien. Autrement, s'il se marie, on ne le verra plus (A Arnolf.) Tu as le temps d'y penser. Pour l'instant il est trop tôt pour toi et pour moi.

LE DOCTEUR. — Pour toi, oui ; mais pour lui...

VIDALIS. — Toi, tais-toi et dors, tu feras mieux.

LE DOCTEUR. — Quel homme bourru.

VIDALIS. — Les artistes sont toujours bourrus avec les hommes de science, surtout quand ils sont destinés à tomber dans leurs griffes, comme cela m'arrive actuellement. Pour lui, c'est trop tôt. Il doit faire ce que j'ai fait, s'il est, comme je l'espère, un parfait égoïste de ma trempe. Moi j'ai joui de l'existence jusqu'à quarante ans : j'ajouterai même que je me suis marié la veille de les avoir, afin de pouvoir dire que je n'en avais que trente-neuf. J'ai pris une femme qui en avait vingt : j'étais un artiste comme lui et je pouvais me permettre le luxe de choisir une femme qui soit réellement ma « moitié. » Personne n'y a trouvé à redire, pas même ma femme. De quarante à cinquante ans, j'ai été un très bon mari, (à Léonore) n'est-ce pas ? A partir de cinquante ans, je ne vaux pas tant... à en juger du moins par ce que je suis aujourd'hui... mais je sens que je n'irai pas loin.

LE DOCTEUR. — Tu t'obstines à dire des âneries.

VIDALIS. — Et toi à en écrire sur tes ordonnances. Ecoute : celui qui veut trouver le bonheur dans le mariage doit commencer par jouir de la vie, mais pas trop, pour qu'il puisse en profiter encore, et pas trop peu, de manière qu'il lui reste au moins des souvenirs comme consolation en cas de naufrage. En somme, du bonheur comme de tous les autres capitaux, il faut en manger une partie avant d'en confier le reste au caissier d'une banque. Et les femmes font pis que les caissiers : au moins les caissiers se sauvent quand ils sont infidèles. Il faut se marier quand on a encore devant soi quelques années de jeunesse. Et lorsqu'on vieillit... (Eléonore se lève et va cueillir des fleurs ; Arnolf s'est levé aussi, il allume un cigare et se promène au fond sans la regarder. L'orage menace). Bravo, Léonore, va-t-en, il vaut mieux que tu n'entendes pas ces choses-là (continuant, au docteur). Qu'est-ce que je disais ? Ah ! Eh bien, faisons une supposition. Ma femme m'aime-t'elle ? je n'en sais rien. Je le crois, il me semble. M'est-elle fidèle ! je n'en sais rien non plus, mais je le crois aussi. J'aime à le croire. Mais... supposons que cela ne soit pas (souriant à peine d'un air fourbe et résigné) les dix ans de jeunesse comptent pour quelque chose. Et à présent que je suis malade, j'ai une infirmière jeune, jolie, intelligente, qui me soigne avec plus d'intérêt que ne ferait une étrangère. Cela aussi est quelque chose, c'est même beaucoup. Et à cet égard-là, il n'y a pas de danger de se tromper, car la femme la plus éprise de son amant — à moins que son mari ne la batte — s'occupera toujours plus de la santé de son mari que de celle de son amant.

LE DOCTEUR. — Je ne crois pas.

VIDALIS. — Et moi si. Je m'en suis aperçu quand je jouais le rôle d'amant. Et cela m'est arrivé plus d'une fois. Rappelle-toi, mon cher docteur, que sur cent femmes qui trompent leur mari, il y en a quatre-vingt-dix-neuf qui l'aiment, et peut-être cinquante, qui aiment leur amant.

LE DOCTEUR. — Oui, mais en attendant elles le trompent.

VIDALIS. — Parce qu'il est le mari, et que le mari on doit le tromper. C'est presque une règle comme de ne pas manger gras le vendredi : il y en a quelques-unes qui ne l'observent pas, mais elles sont peu nombreuses. Selon les femmes... et aussi un peu selon les hommes... le mari est l'obstacle, et elles s'amusent à le sauter. Enlève le mari, tu enlèves l'obstacle, et alors elles ne savent plus que faire de leur amant. En somme, on aime les amants parce qu'il y a le mari ; s'il n'y était pas, elles ne les regarderaient plus. En veux-tu la preuve ? Sur cent MAUVAISES femmes — tu comprends ce que j'entends par mauvaises — sur cent mauvaises femmes qui restent veuves... il reste une mauvaise veuve. Et maintenant que j'ai fait de la BONNE, de la SAINE philosophie, de celle qui facilite la digestion, si tu veux, je suis prêt à me soumettre aux investigations de ta science médicale. Fais de moi ce que tu voudras. (Levant drôlement les yeux au ciel). *Domine, sum paratus.* (Il se lève avec peine de son fauteuil, et prend le bras du docteur : puis, aux deux autres qui sont dans le fond, mais loin). Amusez-vous, mes enfants, moi je retourne à vingt ans : je passe à la visite. (Il sort au bras du docteur.)

## SCÈNE III

### LÉONORE, ARNOLF.

LÉONORE (violente). — Tu es mal élevé, entends-tu ?

ARNOLF. — Merci.

LÉONORE. — Inutile, car je dis la vérité. Il n'y a que les hommes mal élevés pour parler à une femme comme tu l'as fait. Mon mari ne sait rien. Il a peut-être des soupçons, et n'y croit pas. Mais tu parles de façon à ce qu'il s'aperçoive de ce qui est.

ARNOLF. — C'est faux. Qu'est-ce que j'ai dit?

LÉONORE. — Tout ce que tu pouvais dire pour me blesser. Si tu en aimes une autre...

ARNOLF (agacé). — Je n'en aime aucune.

LÉONORE. — Fais-lui la cour, épouse-la, mais ne m'offense pas.

ARNOLF. — Est-ce que je t'ai offensée ?

LÉONORE. — Oui.

ARNOLF. — Je n'en avais pas l'intention.

LÉONORE. — Tu n'en avais pas l'intention? Il y avait tant d'âpreté dans ton langage. (Puis, presque affectueuse). Qu'est-ce que tu as?

ARNOLF. — Je n'en peux plus. Voilà ce que j'ai. Je suis las.

LÉONORE. — De quoi ?

ARNOLF. — De tout.

LÉONORE (affectueuse et incrédule). — Même de moi ?

ARNOLF. — De tout. Même de toi. De cette manière-là, même de toi. Depuis près de deux ans je mène une vie d'enfer. Je ne travaille pas, je ne pense pas, je ne lis pas, je ne songe pas... Je me ronge le foie. C'est une vilaine chose de tromper.

LÉONORE. — Tu t'en aperçois maintenant?

ARNOLF. — Je le sens mieux depuis que je t'aime et que je trompe mon maître. Il peut avoir des torts envers toi — je n'en sais rien ; il est vieux auprès de toi — mais cela ne signifie rien. Pour moi il a toujours été très bon. A vingt ans, dans d'autres circonstances, quand on n'a jamais aimé, on ne s'en aperçoit pas : l'amour vous trouble le cerveau et la conscience. A trente ans, c'est autre chose. Nous sommes plus honnêtes.

LÉONORE (ironique). — Vous êtes comme le vin qui se bonifie en vieillissant. Il faudra vous mettre en bouteille. (Rapide et simple.) Si je le trompe, moi qui suis sa femme, tu peux le faire, toi qui es son ami.

ARNOLF. — Tu as une bonne dose de cynisme.

LÉONORE. — Moi, non. Je suis une femme amoureuse. Depuis que je t'aime, je suis obligée de le tromper, et je m'y résigne.

ARNOLF. — Comprends-tu, oui ou non, que ce mensonge continuel me répugne, m'irrite ? Il paraît que tu ne le comprends pas. Pour toi, c'est tout différent. J'étais seul à côté de vous : tu ne pouvais pas choisir, et tu ne m'as pas choisi ; tu m'as pris sans doute, faute de mieux.

LÉONORE. — Tu es modeste.

ARNOLF. — Tandis que moi qui pouvais choisir, je t'ai choisie.

LÉONORE. — Je te remercie de la préférence.

ARNOLF. — Mais j'ai eu tort.

LÉONORE. — Je ne te remercie plus.

ARNOLF. — Je ne suis pas né pour les subterfuges et les trahisons. Si tu étais libre, au contraire, je t'aimerais, je crois, sans regrets et sans tristesse. Je n'éprouverais pas ces terribles oscillations qui me font t'aimer le matin et te détester le soir. Tu me décourages, tu m'anéantis. — (Léonore est pensive, parce qu'elle le sent sincère). — Et puis je suis jaloux.

LÉONORE (relève la tête, surprise). — De qui ?

ARNOLF. — De ton mari. Eh, s'il le veut, il peut t'embrasser devant moi.

LÉONORE [illegible] — Mais il ne veut pas.

ARNOLF. — Il le pourrait. Et moi je serais là à regarder. Parfois il me semble qu'il sait tout et qu'il cherche à me faire souffrir. Il te chuchote à l'oreille et il me regarde en ayant l'air de dire : « Ah, tu es son amant ? Bravo ! Cela me fait grand plaisir. En attendant, Moi je l'embrasse, et Toi tu me regardes. Et si tu ne veux pas voir, retourne-toi et je l'embrasserai quand même. Mais par contre, si toi qui es l'amant, tu l'embrasses devant moi, je te mets à la porte et je te tue si cela me plaît. Tu es son amant ? toi ? Oh, le drôle d'amant ! »

Et puis, et puis... Hier encore, à Florence, j'étais au café avec des amis quand tu es passée... Je ne savais pas que tu y étais, tu ne m'avais pas dit que tu viendrais ; je t'ai vue et j'ai bondi. Mes amis t'ont saluée, puis se sont mis à parler de toi. L'un te trouvait charmante, te déshabillait presque ; un autre t'attribuait un amant, tous s'amusaient de cette conversation et riaient. Moi, je frémissais intérieurement. Savaient-ils à quoi s'en tenir sur mon compte ? peut-être que oui, peut-être que non : ne nous occupons pas de cela. L'un d'eux me regardait ; savait-il quelque chose et s'amusait-il à me tourmenter ? Peut-être. Je sentais le rouge me monter au visage. Que pouvais-je faire ? Les démentir ? Me fâcher ? Souffleter le plus audacieux ? Ils m'auraient demandé : « Et toi, qu'es-tu ? Son frère, son mari, son amant ? Si tu la défends, tu es quelque chose. Tu es son amant ? tu es son amant ? puisque tu es son amant... » Non, rien, je ne suis rien, moi ; je suis prêt à dire des ordures avec vous... Je n'en peux plus, voilà.

LÉONORE. — Et comme conclusion ?

ARNOLF. — Je t'aime trop pour que cela continue ainsi. Il y a dans mon amour un levain de haine. Je t'aime, je ne fais pas que te désirer. Je ne peux pas t'avoir pour moi seul ? Mieux vaut en finir.

LÉONORE. — Parce que tu m'aimes ? En voilà une raison ? Crois-tu que tous les amoureux n'ont pas les mêmes aspirations, les mêmes tourments ? Mais si nous n'y pouvons rien, devons-nous cesser de nous aimer pour cela ? Moi aussi je rêve parfois d'être à toi, rien qu'à toi. Mais quand je me réveille et que je rouvre les yeux, je m'offre à toi comme je suis et je te prends comme tu es.

ARNOLF (souriant). — Et comment suis-je ?

LÉONORE. — Très laid, mais tu me plais.

ARNOLF. — C'est un véritable succès. Etre beau et

plaire, quel effort ! Etre laid et plaire, c'est le grand mérite.

LÉONORE. — Vaniteux ! Et il rit encore.

ARNOLF. — Faudrait-il que je pleure ?

LÉONORE. — Il y a cinq minutes, tu avais l'air d'une âme en peine.

ARNOLF. — Je te l'ai dit. Une oscillation. C'est fini.

LÉONORE. — Tu ne me détestes plus ?

ARNOLF. — Non. Quand viendras-tu me voir ?

LÉONORE (surprise). — Ici, à la campagne ?

ARNOLF. — A Florence.

LÉONORE. — Je ne sais pas.

ARNOLF. — Pourquoi ?

LÉONORE. — Je ne sais pas quand je pourrai. Il faut que je trouve un prétexte pour partir d'ici.

ARNOLF (avec dépit). — Hier tu as bien su le trouver. Tu es allée à Florence sans me prévenir. Tu m'as laissé prendre seul le train.

LÉONORE. — Je me suis décidée au dernier moment, j'avais besoin d'aller chez la couturière.

ARNOLF. — Ah, bien entendu. La couturière avant tout. Et moi je suis à deux pas de la gare. On y est en cinq minutes.

LÉONORE. — Et même moins.

ARNOLF. — Tu vois ? Et puis tu t'étonnes et tu te froisses de me voir irascible. J'étais calmé ; d'un mot tu m'arrêtes. Se prendre quand on peut, la belle affaire ! Se prendre quand on veut, c'est aimer. La balançoire, la balançoire. Notre amour est comme une balançoire. Quand tu as envie de rire, la gorge m'étrangle ; quand tu pleures, j'ai le cœur gai. Et tu veux continuer ? Finissons-en, cela vaudra beaucoup mieux.

## SCÈNE IV

### LE DOCTEUR MUTI, ARNOLF, LÉONORE.

LÉONORE (coupant la conversation, va au devant du docteur; avec calme). — Eh bien, docteur, comment va notre malade ?

LE DOCTEUR (après une courte hésitation). — Mal.

LÉONORE. — Mal ?... Bien mal ? — (Le docteur fait signe que oui) — à mourir ?

LE DOCTEUR. — A mourir.

LÉONORE (atterrée). — Oh !

LE DOCTEUR. — Hélas, Madame, les symptômes ne trompent pas ; malheureusement il n'y a plus à se faire d'illusions. Tant que je n'ai pas eu de certitude, je me suis tu. A quoi bon vous mettre dans l'inquiétude ? Cela peut durer deux mois, trois mois, je n'en sais rien... mais il est très malade. Le cœur fonctionne difficilement. Vidalis a été trop jeune pendant trop longtemps. Il faut s'attendre à tout..... A mon grand regret, je suis obligé de vous dire la vérité.

LÉONORE (surprise). — Et lui, sait-il ?

LE DOCTEUR. — Lui, non. Je ne lui ai rien dit. Le médecin doit mentir avec ses malades, mais avec vous... Allons, Madame, ayez du courage, vous surtout.

LÉONORE (suffoquant). — Ah ! le pauvre homme, le pauvre homme ! Il est si bon.

ARNOLF (sombre, abattu). — Pourvu qu'il ne souffre pas trop !

LÉONORE. — Si bon, si affectueux. Ah, le pauvre homme, le pauvre homme !

LE DOCTEUR. — Ah, pour cela oui. Bon et affectueux. Je le connais bien. Depuis trente ans, vous comprenez.

Ils en parlent tous les trois à voix basse, cemme s'ils causaient d'un mort en présence du cadavre.

LÉONORE. — Si vous saviez, docteur, ce que son cynisme apparent cachait d'indulgence, de délicatesse.

LE DOCTEUR. — Je le sais. Je le sais. Et quelle affection pour vous. C'est un homme qui rougit de montrer de l'émotion, de paraître sentimental, et pourtant...

ARNOLF. — Et quel artiste puissant (il s'anime lentement comme s'il lisait un éloge funèbre, il se tient droit devant la table comme s'il était devant un cercueil). — Sa statue de Garibaldi est une œuvre qui restera. C'était un artiste plein de force et de talent qui savait ce qu'il voulait. Passionné de la vie, il l'aimait, il savait en profiter, en tirer tout ce qu'on peut, et il la transfusait dans sa sculpture. C'était... non un sensuel... ni un jouisseur... mais... (il hésite, cherchant vainement ses mots). Et il possédait une technique admirable ; il y avait une vigueur étonnante dans ses doigts. Il n'existe plus en Italie d'artistes de cette trempe. Il en naîtra, espérons-le, mais actuellement c'était le plus fort de tous. Par rapport à lui, nous sommes tous de petits écoliers, tandis que lui est un artiste qui laissera une marque dans l'histoire de l'art.

LÉONORE (au docteur, comme sortant d'un rêve). — Et il n'y a pas de remède ? il n'y a rien à faire ?

LE DOCTEUR. — Tâcher de le prolonger : lui éviter les émotions, le distraire et seconder ses désirs. Pas de médicaments. Ma visite l'a fatigué, il se repose encore un peu sur son lit. Ne le dérangez pas, il viendra quand il pourra. Je reviendrai bientôt.

LÉONORE. — Au revoir, docteur. Revenez demain. Ne nous laissez pas seuls.

LE DOCTEUR. — Vous n'êtes pas seuls, Arnolf habite au-dessus de vous, ainsi donc... En tout cas je suis à votre disposition à n'importe quelle heure. Nous verrons plus tard si vous ne feriez pas mieux de retourner à Florence... Pour l'instant je ne pense pas...

Il les quitte.

LÉONORE. — Merci, docteur.

ARNOLF (il accompagne le docteur et lui demande à mi-voix). — Ce n'est pas une question de jours?

LE DOCTEUR. — Je ne crois pas... je ne crois pas.

ARNOLF (il ne sait que dire, puis se décide). — Ah, le vilain monde que le nôtre!

Le docteur sort. Léonore est abattue, courbée par ce coup inattendu.

## SCÈNE V

### ARNOLF, LÉONORE

LÉONORE. — C'est terrible, terrible! perdu sans ressource!

ARNOLF. — Si vite! qui l'aurait cru! mon maître! mon seul maître! (Une pause). Et nous?

LÉONORE. — Ah! plus jamais, jamais! Nous ne devons plus nous voir.

ARNOLF. — C'est juste. Plus jamais. Ce ne serait pas honnête. Je viendrai ici le voir, lui tenir compagnie, parler d'art : je serai l'ami, l'élève dévoué qui soigne son maître malade, pas autre chose. Et il n'y a pas d'espoir qu'il guérisse?

LÉONORE. — Il n'y a pas d'illusions à se faire. Le médecin l'a déclaré. Pauvre homme! Et pauvre moi. Je n'ai personne, personne.

ARNOLF. — Et moi?

LÉONORE. — Toi, toi... (Se contenant). Tais-toi.

ARNOLF. — Je veux dire que moi je ne disparais pas, je ne me sauve pas. Je reste ici. Je comprends ta douleur et tant que... Enfin, jusqu'alors je ne serai que l'élève... Mais après... je veux dire que quand. .

LÉONORE. — Que veux-tu dire? Aujourd'hui, taistoi... Ah, quels remords, quels remords! Toi aussi tu dois en avoir.

ARNOLF (décidé). — Alors, disons tout maintenant, sans sous-entendus, une bonne fois. Quand nous nous serons expliqués, je redeviendrai comme au temps où j'entrais ici calme, sans hésiter, sans rougir. (Avec énergie, presque avec désir). Mais tu es ma femme, toi.

LÉONORE (avec un commencement de dégoût). — Ne parle pas de cela aujourd'hui.

ARNOLF. — Tu ne veux pas?

LÉONORE (d'un ton sec). — Non, je ne veux pas.

ARNOLF. — Tu ne veux pas qu'on en parle aujourd'hui, et pourtant...

LÉONORE (l'interrompant, anxieuse). — Mais pourquoi insister, pourquoi?

ARNOLF (avec affection, presque avec élan). — Je te l'ai dit pourquoi. J'ai plus de trente ans et toi tu en as trente. Cette obligation de se cacher, de mentir à chaque instant m'est odieuse. Je veux que nous rentrions dans la légalité. L'union clandestine, illégitime, quand on n'aime pas c'est répugnant, quand on aime, c'est un supplice.

LÉONORE. — Eh, cesse de me tourmenter et laisse-moi tranquille. Laisse-moi penser à lui seul et va-t-en. Tu reviendras un autre jour, mais va-t'en.

ARNOLF (surpris, peiné). — Mais en ce moment... je ne sais pas... je ne te comprends pas. Tu me parles comme cela, toi... (Violent). Tu me parles comme cela, quand je t'exprime le désir que tu sois ma femme?

LÉONORE. — Mais quand me le dis-tu? Quand? Aujourd'hui où mon mari est encore en vie. Tu ne pouvais pas attendre une heure? Non? Tu ne le pouvais pas?... C'est tout de suite, tout de suite. Le docteur ne s'était pas encore prononcé que tu t'es dit : Cette femme-là, je l'épouserai! comme tu aurais dit à une vente publique, devant un objet qui te conviendrait : je vais m'acheter cela.

ARNOLF. — Et quand bien même, serait-ce une injure pour toi? Cette anxiété de te posséder complètement, sans partage, d'une façon légitime, est une offense? Te dire : tu es ma maîtresse, mais je veux que tu sois ma femme, dès que ce sera possible, c'est t'offenser?

LÉONORE. — Oui, c'est m'offenser. Me le dire en ce moment, c'est m'offenser. Mon mari est malade, sans espoir de salut, soit, mais je dois espérer qu'il vivra longtemps encore et qu'il guérira. Il a toujours été si bon pour moi. Toi, au contraire, en pensant à moi comme à ta femme, en me le disant, tu souhaites sa mort et il me semble presque que tu la hâtes. Si tu penses à moi de cette façon, au moins ne me rends pas complice de cette pensée. (Amère.) Tu es si fin, si délicat et tu ne sens pas que tu me blesses : tu ne comprends pas que je dois penser à lui comme s'il devait toujours vivre. Si tu espères me voir partager ton désir de mort pour lui, tu te trompes. Non, jamais.

ARNOLF. — Mais tu le trompais.

LÉONORE. — C'est un remords pour moi.

ARNOLF (ironique, violent). — Le tromper, ce n'était pas une offense : dire s'il meurt, j'épouserai l'homme que j'aime, c'est une infamie de le penser et d'en causer. Pourquoi ne dis-tu pas plutôt que tu m'as choisi comme amant, et tu ne m'aurais pas choisi...

LÉONORE. — Non, car ce n'est pas vrai.

ARNOLF. — Si, c'est vrai! Ne cherche pas à te dérober; avoue que c'est vrai ce que je disais, et alors...

LÉONORE (décidée, pour en finir). — Et quand cela serait?

ARNOLF. — Cela prouverait que tes sens, ton imagination réclamaient un amant, ton cœur non.

LÉONORE. — Non, cela prouve que, malgré tout, j'aime mon mari. Cela prouve que mon mari est

malade, je ne sais que cela aujourd'hui, et je ne veux m'occuper que de cela. Maintenant qu'il est malade, que je suis sur le point de le perdre, maintenant je le sens, j'ai pu te prendre pour amant, mais mon mari est mon mari.

Arnolf. — C'est donc quelque chose de plus?

Léonore. — Je n'en sais rien : c'est mon mari.

Arnolf. — Ah, oui ? J'ai l'honneur de vous saluer.

Il s'éloigne.

Léonore. — Bon voyage.

Arnolf sort.

## SCÈNE VI

Léonore et Vidalis, puis Camille.

Léonore ([illegible], elle va au-devant de lui, le soutient, l'accompagne avec prévenance). — Ah, te voilà. Que t'a dit le médecin ?

Vidalis. — C'est une bête. Il ne me l'a pas dit, mais moi je le pense. Il prétend que je vais bien. Mais ce que j'ai, si je dois m'en aller... vers quelle époque...

Léonore. — Ne dis pas cela... Ne dis pas cela...

Vidalis. — Il ne me l'a pas fait savoir.

Léonore. — Ne te mets pas en tête ces idées tristes. Tu guériras, tu guériras, je resterai auprès de toi, je te soignerai toujours bien.

Vidalis (regardant autour de lui). — Et Arnolf ?

Léonore. — Il est parti.

Vidalis. — Est-ce qu'il ne reviendra pas dîner ?

Léonore. — Je ne crois pas.

Vidalis. — Vous vous êtes encore chamaillés ? Avec moi il n'a jamais de dispute.

Léonore. — Je voudrais bien voir cela.

Vidalis. — Je ne sais pas qui a tort ou raison. Je sais que nous ne pouvons pas nous payer le luxe de nous disputer. (Lent et persuasif.) Crois-tu que ce soit bien amusant de venir passer les journées avec nous ? Je suis cloué dans mon fauteuil pour je ne sais combien de temps avant de guérir... si je guéris... Arnolf a de l'affection pour nous, moi j'en ai pour lui, et il est le seul qui me rattache à la vie, qui me lie au passé, qui me rappelle que je suis un artiste. Je ne connais rien à vos querelles et je ne veux pas m'en mêler. Tu as besoin de te disputer avec quelqu'un ; avec moi, non, car je ne pourrais pas, dispute-toi donc avec lui, cela te soulagera. Ecoute-moi et écris-lui de revenir.

Léonore. — Il faudrait que je sois folle.

Vidalis. — Je lui écrirai, moi qui ai ma raison. (Il appelle.) Camille ! Camille ! (Camille apparait.) Apporte-moi un crayon et du papier. (Camille sort.) Ce n'est pas la première fois que j'écrirai et ce ne sera pas la dernière. Le médecin m'a recommandé de me distraire. Si tu me prives d'Arnolf, je suis dans de beaux draps. (Camille revient avec le papier et le crayon.) Attends un peu, Camille. (Avant d'écrire, il dit :) Ma femme te demande pardon... Ça va ?

Léonore (vivement). — Non.

Vidalis (écrivant). — « Ma femme ne te demande pas pardon », ça ira comme cela, « moi, je te le demande pour elle... »

Léonore. — Tu as tort.

Vidalis. — « Un bar t'attend. J'ai fait la mayonnaise, et je t'attends avec le bar. » (Il tend le papier plié à Camille.) Porte cela à M. Arnolf (à Léonore, pendant que Camille sort). Il faut être pratique en ce monde, et tolérant... reconnaître son tort, même quand on a raison... C'est très joli de ne pas vouloir regarder plus loin que son nez, mais il faut savoir être indulgent quand il ne sert à rien d'être sévère. Telle a été la maxime de ma vie, tu ne trouves pas ?

Léonore. — Mais tu verras que demain cela recommencera. Il a un vilain caractère...

Vidalis (souriant). — Je vous réconcilierai.

Camille (de la porte au fond). — Il a dit que c'était bien, qu'il viendrait.

Elle sort.

Vidalis. — Tu vois ? Tant que j'y suis, la paix revient. (Léonore s'éloigne, pensive ; Vidalis murmure encore :) Quand je n'y serai plus, ce sera différent. Mais je n'y serai plus. Que m'importe ?

*Rideau.*

Sabatino Lopez.

*Traduit de l'italien par* A. [illegible]



## LA STATUAIRE DU PEUPLE

Le peuple a eu ses peintres. Dans toute notre époque des hommes ont pensé à lui rendre un hommage équitable en transposant son effort, en consacrant le leur à transmuer les lois de sa peine séculaire en lois de nouvelle beauté. Ils ont voulu lui accorder une place dans l'art, avec le sentiment d'une réparation, d'une solidarité sociale. Ce sentiment est tout moderne chez l'artiste. On trouve dans les peintures de jadis de rares figurations d'ouvriers ; mais elles ne sont admises qu'au titre du pittoresque. Les Hollandais ont été seuls à trouver un intérêt artistique à la représentation directe d'artisans ou de laboureurs, de pêcheurs ou de dentellières. La conception de « l'art noble » a empêché les écoles européennes soumises à l'influence doctrinaire de l'Italie de tolérer l'ingérence de tels éléments. Il a fallu en venir à l'abolition du régime monarchique, de l'esprit de caste ; il a fallu que l'artiste cessât d'être

un pensionné et devînt un citoyen livré à ses propres ressources, pour que son vieil instinct libertaire le poussât librement à se considérer lui-même comme un ouvrier, et à regarder le peuple avec une curiosité fraternelle et un désir d'expression.

Deux idées ont guidé l'artiste récent dans cette voie nouvelle : une idée morale et une idée esthétique. L'idée morale était que la classe ouvrière avait droit à prétexter des œuvres d'art, par sa vie, ses gestes, ses souffrances. L'idée esthétique était qu'une beauté résultant de l'effort peut toujours être définie. Mais la psychologie de cet effort et de cette beauté n'avait jamais été tentée aux siècles passés. Greuze, qui se donna l'apparence d'un novateur en créant la peinture bourgeoise et populaire, n'a pas osé aller jusqu'à la représentation du plébéien au travail. Chardin n'y a pas songé, ni les romantiques. L'art du paysage romantico-réaliste conduisit au désir naturel de placer dans une nature véridique l'homme qui l'habite, le forestier, le chasseur, le silencieux forçat de la glèbe. Millet en dressa la silhouette avec un sombre et monotone génie — et de là vint toute une série de belles œuvres. Mais longtemps le paysan, parce qu'il prétextait un paysage, fut le seul plébéien admis dans la peinture. Même l'École, bien qu'à regret, le toléra dans « l'art noble ». Ainsi l'idée esthétique précéda de beaucoup, dans l'application, l'idée morale.

Le réalisme impressionniste devait conduire les peintres, résolument, à rechercher la synthèse d'art incluse dans les gestes professionnels de tout travail. Il s'enquérait de la vie directement, rejetait les modèles d'atelier, excluait la notion de beauté canonique au profit de la beauté caractériste. Il était hanté de préoccupations sociales. Il en vint à considérer qu'une synthèse de l'effort ouvrier pourrait être le trait d'originalité de notre époque. C'est ainsi que M. Alfred Roll détermina tout un important mouvement des « peintres du peuple » en réalisant ces vastes poèmes réalistes qui s'appellent *la Grève*, *l'Inondation*, *le Travail*, ou la série de ses portraits d'ouvriers, de ses *Ouvriers de la terre* : série parfois admirable, inspirée par une sorte de lyrisme contenu et poignant, et qui serait une date de l'École française par ce seul fait des sujets choisis, si ses qualités techniques ne suffisaient pas à lui créer sa large et belle place. Depuis, de M. Roll à M. Jules Adler, une génération d'artistes a travaillé dans ce sens. Non seulement l'avénement du « caractère » considéré comme principe de beauté a permis la ruine des genres « nobles » et l'introduction du plébéien dans ce qu'on appelait « le grand art », mais encore le geste multiforme du travail manuel a été étudié aux fins d'une réalisation esthétique, et de nombreux dessinateurs et peintres ont trouvé dans les attitudes, les stigmates, les déformations du travailleur des prétextes de beauté, tandis que la mer, la forge, l'usine, la carrière, la maçonnerie offraient des ressources de décors qu'on ne demandait jadis qu'aux champs et aux fermes.

Pourquoi la statuaire a-t-elle tant tardé à suivre ce mouvement ? Il semblait qu'elle fût, par ses lois mêmes, désignée pour cette expression de l'effort. Cependant, elle ne l'a essayée que peu et mal, et sans l'intervention d'un sculpteur de génie dont je reparlerai, peut-être n'eût-elle rien tenté en ce sens. C'est que le décor lui était interdit, et qu'il a fallu beaucoup plus de réflexions qu'on ne les penserait utiles, pour associer dans l'esprit des peintres les décors industriels ou rustiques et les hommes qui les transforment par le renouvellement quotidien de leur humble et anonyme acharnement. C'est, aussi et surtout, que la statuaire est restée, bien plus que la peinture, assujettie à des règles d'École extrêmement étroites, et que la mythologie a limité toutes ses manifestations. En dehors des figurations du guerrier, de l'Hercule, du Marsyas convulsé, du captif roidi dans ses liens, du discobole ou du lutteur, nulle expression licite de l'énergie n'était conçue ou tolérée : l'effort était considéré comme un prétexte à l'accentuation d'une beauté musculaire et à l'indication canonique de ses développements. Lorsque l'introduction des humbles dans l'art devint, de par le réalisme et Millet, un fait accompli, la statuaire s'adjoignit timidement les paysans, faucheurs ou moissonneurs. Mais il n'eût pas semblé admissible que même le Travail se représentât autrement que par une figure mythologique, précisée par quelques outils. Longtemps le paysan a été le seul personnage plébéien à qui son rôle, sa connivence avec la nature nourricière, concédât dans l'esprit académique un certain droit de cité. Mais de l'ouvrier, du mineur, du métallurgiste, du verrier, du maçon, du carrier, étudiés dans leurs attitudes, leurs tares professionnelles, leurs costumes et outils spéciaux, il ne pouvait être question. Les transitions semblaient manquer complètement, en un mot, pour permettre l'accession des êtres *utiles* au rang d'êtres *beaux* en raison directe de leur utilité. Les termes de beauté et de laideur n'enfermaient pas de significations assez complexes pour rendre possible l'unification des idées de beauté et d'effort dans tous les cas prévisibles. C'était une idée morale trop osée, trop riche, trop solidaire d'une longue accoutumance démocratique, pour pouvoir naître et déterminer des œuvres avant qu'on eût bien compris, dans le domaine littéraire et sociologique, l'immanence du beau dans l'appropriation de tout organisme à un but, et par conséquent la beauté incluse dans les spectacles scientifiques et industriels.

Il faut avoir pensé méthodiquement à toutes ces questions préalables pour comprendre l'importance exacte d'une personnalité comme celle de Constantin Meunier, et la valeur idéologique de son apport, outre sa valeur dans la statuaire. En constituant la statuaire sociale (et non socialiste, comme on l'a très mesquinement dit), ce maître a résolu spontanément, par le seul effet de sa sincérité fervente, une antinomie qui semblait irréductible, et à laquelle les plus libres inventeurs dans son art, Rude, Carpeaux, Rodin, n'avaient pas trouvé urgent ou possible de s'attaquer.

L'essentiel de la personnalité de Meunier a été d'accomplir la translation dans la sculpture d'une certaine notion, jusqu'alors réservée à la peinture, du caractère d'énergie individuelle. Il est hors de doute que Millet l'a guidé dans cette voie, par ses figures monochromes dont les volumes sont admirables, et tout sculpturaux par la puissance lourde, la réduction aux grands plans, l'expression simplifiée, animale et morne.

Meunier s'est souvenu de Millet jusque dans les constructions des faces camuses, aux fronts fuyants, aux crânes restreints, de ses personnages.

Il s'en est souvenu aussi dans la coloration de ses pastels et la façon « treillissée » de ses dessins et fusains. Mais ses profondes facultés psychologiques, son sens de la grandeur triste et du tragique contenu, ont dépassé tout ce que l'esprit de Millet avait pu concevoir. Il est allé résolument à l'art social, et c'est par l'industrie qu'il y est arrivé, alors que Millet était resté limité par son amour de la terre, le rêve humble, obstiné, d'une jacquerie tempérée par la douceur rurale — La Bruyère mitigé par Virgile.

Quand, dans nos Salons, sont apparues soudainement ces hautes figures tragiques, menaçantes par leur calme même, ces musculatures souples et nerveuses à peine voilées de haillons, ces têtes aux yeux creux, ces êtres auxquels le bronze restituait la couleur et la patine conférées par la houille ou la suie à leur chair vivante, une troublante émotion de puissance nous a saisis tous : il semblait qu'en ces lieux élégants, le socialisme entrât, témoin farouche, et que des lèvres rasées de ces esclaves souterrains une revendication lente et dure naquît. Un génie s'affirmait par la pitié. Les silencieux sacrifiés par qui la société subsiste, les hommes d'en bas, les énergies du tréfonds, pétrifiés et tout couverts encore de nuit coagulée, montaient sur les socles réservés jusqu'alors aux héros, aux dieux, aux stratèges. Il y eut durant quelques années un dialogue admirable entre les marbres de Rodin, vibrants de volupté nerveuse, de grâce inquiète, d'idéalité spasmodique, et les hautains, émaciés et douloureux bronzes de Constantin Meunier, du vieillard apitoyé, sincère et grave qui remontait de l'enfer, lui aussi, mais d'un enfer réel et moderne, alors que le génie de Rodin s'était penché sur l'enfer mystique du Dante avec un sentiment tout baudelairien. La souffrance concrète et la souffrance abstraite disaient leurs poèmes parallèlement beaux. L'admirable maîtrise de Meunier remontait à la sévérité du Moyen Age par ces silhouettes ascétiques, auprès des souplesses crispées, câlines, luxurieuses, des êtres imaginés par son glorieux émule qui partageait avec lui, sans rivalité vaine, le prestige suprême de leur art.

En osant conférer les proportions des figures de grand style à des herscheuses, des puddleurs, des marteleurs, Meunier n'a pas seulement démontré l'inanité d'un préjugé séculaire touchant la « noblesse » des sujets. Il a créé la statuaire du peuple, Il a ouvert une voie nouvelle et donné droit de cité esthétique à l'effort utilitaire. C'est par là que son art est une date importante, et ne ressemble à aucun autre. Toutes les théories sur l'accession légitime du peuple à la figuration plastique ne valaient pas les certitudes que donne un regard jeté sur de telles œuvres. Elles ont l'allure imposante, le calme vigoureux de l'antique, son aisance et sa santé — et cependant elles ne stylisent rien au sens d'enjolivement, d'atténuation des tares, où le style avait toujours été pris par les écoles. Elles ne dramatisent pas non plus, ne cherchent pas à apitoyer par l'accentuation des usures, des déviations, des plaies imposées à l'organisme par le labeur. La vérité présentée avec puissance suffit à tout suggérer. C'est par un grandissement mystérieux, une indéfinissable sélection des signes, que ces ouvriers deviennent des statues, sans cesser d'être conformes à ce que nous pouvions voir chaque jour dans une usine, une ruine, une maison en construction. Le don de synthèse accomplit son œuvre silencieuse et sûre : l'être isolé suggère son décor.

L'exemple de Meunier a été suivi par Boucher, par Desbois, par Carabin, par Alexandre Charpentier surtout, qui, avec ses *Boulangers*, sa *Famille* de cette année, a réalisé des bas-reliefs typiques. Il est à penser que d'autres travailleront dans le même sens, notamment M. Froment-Meurice, ou encore M. Bourdelle et M. Rembrandt Bugatti, dont M. A. Hébrard réalise des cires perdues avec une si exceptionnelle maîtrise, ressuscitant dans notre époque les prodiges techniques des frères Keller. Désormais il est démontré que la représentation du travail est suggestive de beauté synthétique par le fait seul de l'appropriation du geste au but, et en dehors de tout symbolisme. On est donc conduit à penser que la statuaire pourra ainsi rejoindre l'antique par une voie imprévue. On a beaucoup trop oublié que l'art grec était nettement réaliste par op-

position aux tendances symboliques de l'art assyrien, égyptien ou hindou. La représentation plastique des êtres avait pour les Grecs un sens immédiat : ils perpétuaient le souvenir des muscles du vainqueur olympique, du soldat glorieux, ou de la perfection voluptueuse de la courtisane, afin de léguer les exemples et les modèles d'une harmonie physique désirable. Voir le corps d'une femme célèbre, d'un athlète ou d'un coureur, c'était recevoir un enseignement public. La beauté ainsi préservée, survivante à la mort, était une propriété indivise et nationale. Il en a été tout autrement de la lente évolution de la statuaire expressive et mystique du Moyen Age qui en est venue à transcrire en pierre de pures et simples pensées, dont les corps et leurs plans n'étaient que les prétextes.

Le seul bienfait qu'on finira par reconnaître dans l'intervention de la Renaissance, alors que tant de ses bienfaits se découvrent aujourd'hui chimériques ou même nuisibles, c'est d'avoir permis, par la remise en honneur de la mythologie et du sensualisme, le retour des arts plastiques à une plus réelle célébration des beautés corporelles. Mais nous n'en avons pas moins abusé, dans le modernisme, de l'ingérence des éléments psychiques dans un art qui devait être avant tout le triomphe pieux de la forme pure. Un des traits regrettables de cette tournure d'esprit s'est prouvé par cet usage ridicule d'honorer des intellectuels en dressant leurs images, alors que ces images affublées de costumes anti statuaires ne pouvaient offrir aucun intérêt. Reproduire le corps et les jambes d'un chimiste pour le glorifier est aussi absurde qu'était logique la reproduction du torse d'un athlète ou des seins d'une courtisane parfaite. Une statuaire comme celle de Constantin Meunier démontre victorieusement que, de toutes les classes sociales contemporaines, à proprement parler, le peuple seul demeure intéressant pour la sculpture, le culte du geste ne trouvant plus guère qu'en lui ses motifs logiques. Nous revenons au classicisme avec plus de force que nous ne le pensons. L'art actuel, après une débauche d'imagination psychologique ou symbolique, se ramène lui-même à la discipline de ses principes essentiels, de ses fins logiques : la peinture se donne avant tout pour but la jouissance optique résultant de certaines combinaisons chromatiques, la musique se veut eurythmique et harmoniquement significative en dehors de toute idée non musicale, la poésie se réfère à la combinaison des timbres syllabiques. Il apparaît donc que la sculpture désire elle aussi revenir à trouver dans le geste en soi les fins suprêmes de son esthétique, et à rechercher l'expression non dans le masque exclusivement, mais dans toute la personne. Le travail seul offre cette expression, et le travail visible, c'est le peuple.

Constantin Meunier a fait surgir un héros nouveau. Le héros antique descendait du ciel, ou régnait sur la terre. Le héros de Millet, le Jacques réhabilité, se levait avec effort de cette terre dont il avait pris la couleur. Le héros de Meunier est né des entrailles mystérieuses du terroir et il en sort montrant dans ses prunelles le reflet minéral de la nuit qu'il habite. L'art du prolétariat s'inaugure, élaboré dans cette zone plutonienne où les anciens plaçaient l'enfer, où le génie miséricordieux d'un vieillard est allé reconnaître le visage taciturne de la souffrance humaine. *Facilis descensus Averni...* Mais il fallait remonter. Constantin Meunier, descendu dans la mine comme les personnages fabuleux qui allaient scruter les ténèbres, est revenu sous le ciel avec un peuple noir et un art insoupçonné. Et d'avoir tenté cette effrayante descente, sa mémoire gardera une grandeur insolite, car il a fait parler les muets et ressuscité les morts.

CAMILLE MAUCLAIR



# L'OUVRIER JAPONAIS

Le Japon contemporain, comme la Russie contemporaine, est caractérisé par un développement industriel intense, qui a bouleversé toute la structure économique, politique et sociale d'autrefois. Vis-à-vis de la vieille noblesse, encore maîtresse de hauts emplois, de la marine, de l'armée, des ministères, de la plupart des sièges parlementaires, s'y dresse une bourgeoisie enrichie par la manufacture, par les transports, par la Banque, et en même temps, par un contre-coup logique, s'est créé un prolétariat compact et misérable, que grossit de jour en jour le déracinement des ruraux.

Il faut se mettre en face de cette organisation nouvelle du Nippon, si l'on entend rechercher les conséquences les plus immédiates de la guerre. Mais tel n'est point notre objectif. Nous voudrions plutôt examiner la condition de l'ouvrier japonais, l'effectif de l'armée industrielle dans l'empire du Soleil Levant, les salaires distribués aux diverses professions. Toutefois cette étude n'aurait qu'une valeur restreinte, si elle n'était précédée d'une brève enquête sur l'expansion de la production ouvrière, sur l'essor que l'outillage mécanique a acquis au cours des dernières années. C'est à la lumière de ces données, qu'il est loisible d'envisager, sinon sous tous ses aspects, du moins sous l'un d'entre eux, et non

le moindre, le problème désigné communément par cette expression : le *Péril Jaune*.

Certains publicistes, spécialement anglais et allemands, ont dénoncé comme un très grave danger, pour l'industrie et le commerce européens, la concurrence japonaise. Ils se sont étendus avec une évidente complaisance sur les progrès de la fabrication textile à Osaka, et sur l'élan ininterrompu et singulier des exportations de toute espèce. Non sans raison, ils ont attribué la poussée économique du moderne Nippon, au bon marché exceptionnel de la main d'œuvre. Mais ils ont eu le tort de s'imaginer que les très bas salaires pourraient durer indéfiniment, et que le Japon ne subirait pas la règle commune de tous les pays engagés dans la production manufacturière. Cette règle se définirait assez bien : la loi de croissance du prolétariat. Partout où s'agglomère la classe ouvrière, et tel est le cas de la contrée que nous considérons, elle s'organise pour la résistance, et serrant ses rangs, lutte vigoureusement pour s'aménager des destinées meilleures. Son effort se traduit d'abord par le relèvement de ses gains quotidien, et par la pression qu'elle exerce sur les pouvoirs publics, pour déterminer une règlementation plus humaine du travail. Nous montrerons ici que cette loi s'est vérifiée au Nippon, qu'elle doit se vérifier de plus en plus, et que par suite, les manufacturiers de ce pays sont appelés à perdre les chances supérieures, qu'ils détenaient dans la guerre économique. On voit tout l'intérêt de la question, que nous essaierons de traiter en de très courtes pages.



Le Japon était jadis une contrée d'agriculture et de très petite industrie. Encore aujourd'hui, 55 p. 100 de la population vivent de la terre, c'est-à-dire que le contingent rural demeure plus nombreux qu'en France ou qu'en Allemagne. Mais le sol arable est étroit, et à raison même de la structure géographique et géologique, il est malaisé de l'élargir. Dans les vingt dernières années, alors que 6 millions d'habitants venaient s'ajouter à l'effectif ancien, la récolte de riz s'est à peine accrue. Quant au bétail, il tend aussi, quoique extrêmement rare, à demeurer stationnaire : il en résulte que le Nippon, réduit à une alimentation insuffisante, ou forcé de s'approvisionner au dehors, a été de plus en plus incité, pour payer ses importations, à recourir à des modes d'activité nouveaux.

Jadis, jusque vers 1875, la petite industrie offrait déjà un dérivatif aux gens en quête de subsistance et d'emploi, et elle est loin d'avoir disparu. Quelque recul qu'elle subisse, de par la fatalité même de la transformation, elle occupe encore des centaines de milliers de travailleurs, dans les textiles et dans la céramique surtout. Mais ses jours sont comptés. L'usine dominatrice surgit : au dessus de Kobé, d'Osaka, de Kyoto, de Tokio, les hautes cheminées développent leurs nappes de fumée, et le Fusi Yama légendaire est souvent masqué à la vue par les lourdes constructions où se tassent des milliers de personnes.

La grande industrie est devenue une nécessité pour le Japon. Sous peine de mort, il lui faut produire et surproduire. Le capitalisme s'est implanté chez lui avec une vigueur qu'il n'a guère par ailleurs marquée que dans l'Union Américaine, si bien que la fortune publique en peu d'années s'est démesurément accrue. Mais selon les règles normales aussi, l'Empire jetant sur le marché pour des centaines de millions de matières de toute espèce, a tâché de les écouler, et la guerre d'Extrême-Orient est sortie des convoitises commerciales rivales des sujets du Mikado et des sujets du Tsar.

Le Japon ne recueille point sur son sol d'abondantes quantités de métal, encore qu'en vingt ans il ait quadruplé l'extraction de l'or, doublé celle de l'argent, triplé celle du cuivre et centuplé celle du fer. Mais il est riche en houille et la possession de couches de combustible est la première condition d'une industrie prospère. En 1886 le charbon de terre produit n'atteignait guère qu'un million de tonnes ; à l'heure actuelle le tonnage est d'au moins dix millions. C'est-à-dire qu'il atteint le tiers de celui de la France.

Lorsqu'on compare, aux deux dates 1894 et 1901, le nombre et les ressources des associations industrielles et commerciales diverses, qui se sont constituées, on embrasse d'un coup d'œil tout l'élan du Nippon contemporain. A la première date il existait 2,844 sociétés avec 625 millions de capital ; à la seconde, 8.594 avec 5.200 millions. Les mêmes proportions se retrouvent dans les données de la production manufacturière elle-même. De 1886 à 1901, la fabrication des tissus passe de 44 millions à 400 ; celle du papier, de 8 à 51 ; celle des allumettes, de 1 à 24 ; celle de la céramique, de 3 à 18. La filature de coton surtout, si nous avions le loisir de l'étudier d'un peu plus près, fournirait des chiffres surprenants.

Mais pour offrir un dernier aperçu de la croissance économique de l'Empire, il vaut mieux puiser dans ses exportations. Celles-ci sont montées, du total de 40 millions en 1868, à 65 en 1878, à 170 en 1898, à 645 en 1904. On ne s'étonnera plus maintenant d'apprendre qu'une nombreuse population ouvrière s'agite dans les grandes villes, qu'elle se montre moins docile qu'autrefois, et qu'elle revendique une fraction moins congrue des richesses encaissées chaque jour.

*
* *

En réalité, on pourrait supposer que le développement de l'outillage mécanique a permis d'éluder l'apparition de ce prolétariat urbain, qui est la caractéristique des États européens. Les 1.748 chevaux vapeurs de 1883 sont de loin distancés, car le chiffre de 90.000 est presque atteint aujourd'hui. Mais la machine n'exclut jamais que temporairement le bras humain. De même que les chemins de fer actuels occupent bien plus de monde que le roulage du XVIIIe siècle, de même la vapeur, l'électricité, l'adaptation de la force hydraulique n'ont fait qu'accroître le besoin d'énergies ouvrières. Ainsi le grossissement de l'effectif des travailleurs a été de pair avec celui des métiers, des chaudières et des turbines.

Le Japon moderne compte déjà 400.000 ouvriers de la grande industrie : c'est infiniment moins que l'Angleterre, la France ou l'Italie, pour laisser de côté l'Allemagne et l'Union, beaucoup plus peuplées : c'est déjà un total considérable, si l'on observe tout de suite qu'il y a vingt cinq ans, cette armée se réduisait à une petite escouade. Ces 400.000 prolétaires, de tout âge, — et des deux sexes, — se distribuent entre 1.400 usines environ, en sorte que la moyenne serait de près de 120 personnes par usine. Mais certains établissements sont comparables aux tissages et aux filatures les plus importants de notre région du Nord, du Lancashire, et de la Prusse Rhénane. La manufacture Kanefugashi à Tokio contient 45.000 broches et concentre 3.000 salariés ; la Boseki d'Osaka groupe 4.000 hommes, femmes et enfants ; la fabrique de cigarettes Mouraï à Kyoto compte 5.000 ouvriers.

Les gros contingents sont ceux de la soie (129.000) de la filature et du tissage (113.000), de la métallurgie (37.000), de la construction mécanique (29.000) ; mais on se ferait une idée extrêmement fausse de l'organisation économique du Nippon, si l'on dressait une séparation absolue entre la grande manufacture et le travail à domicile. De même qu'en Europe, les usiniers ont trouvé leur intérêt à maintenir la petite industrie, non pour subir sa concurrence, mais pour la dominer et l'accaparer, de même, dans l'Empire du Soleil Levant, ils l'ont gardée et mise en tutelle, et ceux qui l'exercent deviennent peu à peu des salariés en chambre. C'est ainsi qu'à Kyoto 4.000 ateliers de canuts, comme nous dirions, dépendent de la seule maison Mitsoui.

Dans aucun pays au monde, la femme ne joue un rôle économique aussi essentiel. Même en Angleterre, même en France, même en Russie, son contingent proportionnel demeure moins élevé, — jusque dans les fabrications où son labeur offre le plus d'avantages de toute espèce. Il arrive parfois à Tokio et à Osaka que l'effectif féminin est septuple ou décuple de l'effectif masculin. Sur 3.000 salariés de la Kanefugashi, 2.700 sont du « sexe faible ». Les lois sont d'ailleurs conçues avec tant de tolérance pour l'exploitation patronale, que les entrepreneurs peuvent user et abuser à peu près sans frein de l'ouvrière. Comme de plus la protection de l'enfance va de pair avec celle des femmes, et que cette dernière reste nulle en pratique, les voyageurs ont noté partout un surmenage inouï des adolescents et des bambins.

*
* *

Pour retrouver en Europe des conditions analogues à celles, qui sont faites encore aujourd hui, aux prolétaires nippons, il faudrait se reporter au début de la grande industrie manufacturière, à l'Angleterre de Pitt et de Fox ou à la France de Laffite et de Casimir Périer. Le laissez-faire de l'État, tout entier aux mains de la noblesse et de la haute bourgeoisie, n'a d'égale que la misère matérielle de la classe ouvrière.

La première loi sociale a été préparée en 1897 ; avant même qu'elle ne fût soumise à la sanction du Parlement, elle déchaînait une révolte des filateurs, qui accusaient le ministère de les conduire à la ruine. Elle était pourtant timide au point de consacrer une abominable licence. Finalement, on transigea ; on vota un texte à peu près dérisoire, qu'on se garda encore de mettre en vigueur, et l'inspection ne devint jamais effective.

Ce texte, qui remonte à 1902, interdisait de prendre des apprentis avant 11 ans : prohibition qui ne toucha guère les filateurs et les propriétaires de mines, soucieux d'user de petits ouvriers de 8 et de 7 ans. De plus, le travail fut limité à 12 heures pour les adolescents et les femmes. Seulement, comme aucune prescription n'avait été insérée en ce qui touche le labeur nocturne, et qu'en cas d'urgence, la journée pouvait être prolongée arbitrairement, les infractions se firent multiples. Dans les filatures, 11 heures constituent le minimum, mais souvent femmes et jeunes gens sont gardés 15 et 17 heures. Les coutumes spéciales à la grande industrie japonaise, et que nous indiquerons plus bas, permettent d'ailleurs d'éluder toute disposition légale. Deux congés sont de rigueur chaque mois, mais la surveillance n'étant point établie, ce chomage périodique peut fort bien n'avoir point lieu. Lorsque nous aurons ajouté qu'un texte a récemment réglementé le contrat de travail, et que les plus lourdes amendes demeurent autorisées, — comme le recours à la police, — contre le salarié qui viole son engagement, nous

aurons fait le tour de la législation ouvrière. Il est inutile de l'apprécier davantage.

Deux particularités caractérisent l'organisation de la grande industrie nipponne : d'une part le labeur de nuit tend à prévaloir sur le labeur de jour et les patrons expliquent cette préférence en disant que le personnel la partage lui-même, l'atelier étant plus frais l'été, et plus chaud l'hiver, que les habitations. D'autre part, toute usine importante entretient un dortoir et un économat pour ses ouvriers. Nous ne prendrons pas la peine de montrer combien les lits sont rudimentaires, ni combien la nourriture est déplorable. L'alimentation est tout entière à base de légumes et souvent, jusque dans les mois les plus froids, les couvertures font défaut. Les industriels gagnent doublement à ce système, puisqu'ils perçoivent un produit abusif sur les denrées vendues, et qu'ils retiennent aussi plus facilement des bras qui, à un moment quelconque, pourraient leur manquer. A la Kanefugashi, les ouvrières ne sortent que trois ou quatre fois par mois de la caserne où elles sont cloîtrées ; à la Boseki, elles ne sont libres que le soir de 6 à 8 heures, et malheur à celles qui rentrent avec quelques minutes de retard !

*
* *

Les salaires des hommes atteignent rarement 2 francs, ceux des femmes demeurent au-dessous de 1 franc et ceux des enfants au-dessous de 0 fr. 50. Une enquête, que fit l'an dernier la Fédération Américaine du travail, aboutit aux conclusions les plus suggestives. Dans les tissages d'Osaka, les hommes recevaient de 0 fr. 50 à 1 fr. 50, les femmes de 0 fr. 35 à 1 franc, les enfants de 0 fr. 18 à 0 fr. 45. Dans les papeteries, les rétributions moyennes étaient de 1 fr. 35, de 0 fr. 50 et de 0 fr. 35; dans les constructions mécaniques, nombreux étaient les mouleurs à 1 f. 75 et les forgerons à 2 francs. Les mineurs ne sont pas mieux rémunérés ; les mécaniciens de l'industrie privée, qu'on a difficilement formés, touchent avec peine 75 francs par mois ; et seuls, ceux des chemins de fer de l'État, qu'on tient pour des privilégiés, arrivent à 3 francs et exceptionnellement à 4 francs. Mais il ne faudrait pas s'imaginer que les ouvriers de la voie ferrée bénéficient tous de ces prix spéciaux, car le serre-frein s'estime heureux s'il a des appointements mensuels de 30 francs, et le poseur de rails est fréquemment réduit à 0 fr. 75 par jour.

Ces salaires dérisoires représentent cependant, — et c'est ici que nous appelons l'attention du lecteur, — une majoration évidente sur ceux d'il y a vingt ans.

Les statistiques officielles de Tokio, qui composent un des recueils de chiffres les mieux tenus à jour qui soient au monde, insistent complaisamment sur cette poussée de la rétribution ouvrière. Le charpentier est passé de 0 fr. 60 en 1887, à 1 fr. 50 en 1903 ; dans le même laps de temps, le tailleur de pierres a élevé sa paie quotidienne de 0 fr. 65 à 1 fr. 75 ; le couvreur de 0 fr. 50 à 1 fr. 35 ; le nattier de 0 fr. 55 à 1 fr. 10 ; le menuisier de 0 fr. 50 à 1 fr. 35 ; le tailleur de 0 fr. 45 à 1 fr. 15 ; le tisseur de 0 fr. 30 à 0 fr. 75 et la tisseuse de 0 fr. 20 à 0 fr. 50. On peut déduire de là que l'industrie nipponne, jadis favorisée par l'excessif bon marché de la main d'œuvre, a déjà perdu quelques-uns de ses avantages.

Cette majoration des salaires s'explique par trois motifs qu'il importe de mettre en relief, car, en les envisageant succinctement, on s'apercevra que le péril jaune, le péril économique tout au moins — n'offre point autant de menaces que d'aucuns le supposent.

D'abord, le prix des objets d'alimentation ou d'utilité courante a doublé, parfois même triplé en quinze années. L'augmentation a été de 1 à 2 1/2 pour le riz — qui est la base de la nourriture de la masse — pour le saké — pour le bois ; elle a été de 1 à 2 pour l'orge, le sel marin, le charbon, de 1 à 1 3/4 pour le sucre, le pétrole, le thé. Comment le prolétariat, avec des salaires stationnaires, eût-il fait face à des cours aussi relevés ?

En second lieu, les impôts n'ont cessé de s'accroître de par le grossissement même du budget, et la poussée des dépenses est imputable elle-même à la politique impérialiste qui s'est acclimatée au Nippon, depuis sa victoire de 1895 sur le Céleste Empire. Le coût des administrations civiles et militaires et des travaux publics, et les arrérages de la dette ne représentaient, additionnés, que 78 millions en 1868, 192 en 1882, 220 en 1893 ; ils sautaient à 760 millions en 1901 ; la guerre et la marine à elles seules multipliaient plus de dix fois leur part de 1880 à 1903. Pour suffire à tous ces frais, il fallait, de toute nécessité, créer des impôts nouveaux et augmenter les impôts anciens. Les taxes proprement dites, en dehors des droits de timbre, s'inscrivaient pour 350 millions en 1903, contre 195 en 1897. On conçoit que les ouvriers, de plus en plus lourdement chargés par le fisc, se soient trouvés impuissants à subsister avec leurs salaires d'il y a dix ans.

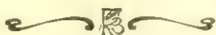
Mais ils eussent vainement réclamé, s'ils n'avaient serré les rangs et dressé un embryon d'organisation. En dépit des mesures draconiennes édictées contre les cercles politiques, et de l'arbitraire gouvernemental, qui peut suspendre les réunions, supprimer les journaux, incarcérer tout agitateur, et qui n'a rien à envier par suite à celui du Tsarisme, les idées socialistes se sont répandues au Japon. Un délégué

du prolétariat nippon siègeait même, l'été dernier, au Congrès International d'Amsterdam, où sa présence fut fort remarquée.

En même temps, les formations syndicales se multipliaient de tous les côtés. Les typographes de Tokio, dès 1899, créaient un groupement qui compte 1.000 adhérents, et qui suscita une initiative analogue chez les employés des tramways. Les agents du chemin de fer du Nord, les mécaniciens du Sapan Railway ont également suivi ces exemples, et nombreuses sont les grèves qui ont éclaté en ces dernières années. aboutissant à des augmentations de salaire ou à des réductions du temps de travail.

Or les raisons qui ont déterminé jusqu'ici une majoration dans la paie des ouvriers subsistent et s'exercent toujours; elles agiront peut-être davantage encore demain. Le prix des denrées s'élève au fur et à mesure que s'accroît la population. La guerre d'Extrême-Orient entraînera un énorme grossissement des dépenses publiques et des impositions. Le Japon profitera de sa victoire pour étendre son commerce, et, par suite, développer son industrie; mais, en même temps que se fortifiera le capitalisme manufacturier, et que se tassera davantage la population urbaine, le prolétariat luttera plus vigoureusement pour améliorer sa condition. Il arrachera de nouvelles augmentations de salaires; il revendiquera des lois sociales moins rudimentaires que celle de 1902; et comme les charges de l'industrie elle-même s'alourdiront, que ses frais généraux grandiront, elle perdra peu à peu sa supériorité de chances sur ses rivales d'Europe: et voilà pourquoi, lorsqu'on envisage de près le fameux Péril Jaune, il ne faut pas perdre de vue l'évolution ouvrière, qui s'opère en Extrême-Orient comme partout.

PAUL LOUIS.



## LES LETTRES DE NOS AMIES

Voilà donc un fait bien connu, bien établi, indiscutable, qu'on nous a répété tant et plus au collège, et dont aucun candidat au baccalauréat ne s'aviserait de douter devant l'examinateur, à savoir que les femmes vont plus loin que nous dans le genre épistolaire; ou, en de meilleurs termes, qu'elles écrivent mieux les lettres que nous.

Mais vraiment ces jugements-là sont bientôt portés! Et tous les professeurs qui, de la classe de sixième jusqu'à la rhétorique, nous ont successivement et au moins une fois l'an tenu ce propos, d'un petit ton galant et désarmé qui ne leur allait guère, tous ces professeurs nous ont abusés, ou se sont eux-mêmes cruellement trompés. Aux premières lettres d'amies qu'un bachelier reçoit, il peut déjà soupçonner ses maîtres: « Quoi, c'est là, dira-t-il, tout ce talent épistolaire des femmes, qu'on m'aura tant vanté? Peuh! Ne fût le parfum et la douceur du papier, ne fût encore la signature qui m'est si précieuse, ce pauvre billet ne valait pas le timbre. » Puis un âge vient malheureusement où la légende des lettres de femmes ne trompe plus personne. Est-ce que nous les lisons seulement, les épîtres de nos belles et chères correspondantes? Nous les recevons avec des transports de tendresse ou d'affection, c'est entendu, nous les classons pieusement, nous en aimons l'aspect et nous en adorons l'écriture anglaise, mais les lisons nous? A peine, avouons-le. Et l'instant d'après il ne nous en souvient plus...

Il est vrai que le fameux axiome de cette maîtresse des dames s'applique au seul passé. Ceux qui nous ont instruits prétendirent, en nous l'apprenant, attirer mieux notre attention sur les grâces inimitables d'une Sévigné ou la mordante vivacité d'une marquise Du Deffand, plutôt que nous pousser à l'indulgence envers le bavardage désolant de nos concitoyennes. Toutefois était-ce bien juste, même en ce cas, de soutenir que la gentillesse, la spirituelle coquetterie, le charme souvent inexplicable des anciennes lettres tracées par des doigts féminins l'emportent toujours sur la bonté discrète, l'élégance, la verdeur, la malice ou la noblesse des billets du même temps, signés d'un nom d'homme? Oui, cette Sévigné, délicieux et grand écrivain, porta certes en elle ce qu'on nomme dévotement le « génie de la jolie langue française ». Et Mme de Sablé aussi écrivit avec une délicatesse infinie, et l'exquise Ninon de Lenclos eut bien du goût, et l'inquiète Lespinasse nous trouble encore, et tant d'autres... Mais font-elles oublier le souriant Voiture et le limpide Bussy, le bel air de Saint-Evremond ou l'irrésistible majesté de Bossuet, l'étincelante facilité, l'allégresse, l'éloquence, la verve du prince de Ligne, le style nerveux, nombreux, entraînant, leste, admirable de Paul-Louis Courier? Que si même l'on veut s'en tenir aux qualités tout particulièrement féminines, qui donc montra jamais plus d'exigences câlines, plus de séduisantes « chatteries », s'il le jugeait bon, que Voltaire? Et quelle sœur aînée, quelle mère attentive sut trouver des accents plus émus que le sensible, le persuasif et mélodieux Fénelon.

Ne sont-ce point là des hommes qui laissèrent s'envoler par le monde des lettres autant et cent fois plus belles que presque toutes celles dont on fait tant d'honneur aux femmes? Mettons à part Mme de Sévigné: celle-ci est vraiment fée. Mais combien d'autres trop souvent ne cessent de jaboter, non sans agrément ni sans tact sans doute, pourtant avec une abondance insipide et des fadeurs que nous

ne goûtons plus. Il faut même que ce soit justement cette abondance-là qui ait donné des illusions aux critiques littéraires. Cependant que galants, maris ou fils travaillaient de leur métier sur les champs de bataille ou dans leur cabinet, les dames d'autrefois n'avaient qu'à se rendre visite, pour causer, ou qu'à écrire, pour causer encore. Elles couvraient ainsi sans fatigue des pages et des pages, afin de s'occuper, et au lieu de lire le journal, qui leur manquait. Si bien que sur dix lettres d'amitié que nous retrouverons, il y en aura bien sept au moins de femmes : et si ce n'est toujours en qualité qu'elles l'emportent, on peut assurer, preuve en main, que c'est en quantité.

Nos professeurs eussent donc mieux fait, je pense de réviser leur jugement traditionnel avant de nous fournir un nouveau sujet de mélancolie. Car on ne peut, au collège, songer sans tristesse à la fatale disgrâce, à la gaucherie et à la lourdeur inévitable des billets que l'on voudra composer dans l'avenir, pour séduire les jeunes femmes ou pour briller dans le monde. On en commence un, puis deux, puis trois, on les déchire : à quoi bon ? puisqu'on n'est pas doué, puisqu'on ne le sera jamais, le maître l'a dit en chaire expressément. Il ne faudrait jamais décourager les rhétoriciens. C'est bien assez tôt que la vie en fera des fonctionnaires, des commerçants ou des cercleux réellement incapables d'aligner deux phrases françaises qui aient du ton et de la bonne grâce. Et bien mieux avisé se montrera le professeur qui révèlera à ses jeunes élèves la vérité toute nue, ceci :

« — Messieurs, leur fera-t-il modestement, on ne peu affirmer du tout que les femmes soient allées plus loin que nous dans le genre épistolaire. Il est même certain que nous les y avons presque toujours dépassées, et que nous écrivons encore beaucoup mieux les lettres qu'elles en ce moment même de notre histoire, tout dénués de style et dépourvus de goût que nous soyons malheureusement devenus par l'injure du temps, comme par l'abandon chaque jour plus grand des études classiques.

Mais ce qui ne peut se nier, c'est que les femmes du XVII^e, du XVIII^e et même des premières années du XIX^e siècle n'aient reçu au berceau le plus prodigieux talent d'écrivain, dès qu'on les compare à celles de notre temps, qui ne savent pas seulement mettre en bon français le peu d'esprit qui leur reste — j'entends d'esprit véritable, et non d'argot ou de bagout. Or d'où vient cette décadence, et que le moindre billet d'une humble « caillette » avait jadis tant de saveur et tant de charme ? Uniquement de ce que les jeunes fille d'antan étaient mieux élevées que les nôtres.

Je m'explique. J'ai dit mieux élevées, et non pas plus instruites. Assurément on ne leur enseignait point, comme aujourd'hui, un peu de chimie, un peu de physique, un peu de médecine, un peu de droit, un peu d'arts libéraux et de morale civique. Mais on les habillait dès l'enfance comme de petites dames, et on leur apprenait les règles délicates de l'urbanité. On leur montrait à charmer ; et charmer, en ce temps-là, c'était à la fois plaire aux yeux, ne jamais choquer le goût qu'on avait difficile, et enchanter l'esprit. Époques savoureuses, siècles où l'on sut vivre, mœurs divines, une jolie femme alors se croyait engagée d'honneur à causer ! Aujourd'hui, elle trouve cela « prétentieux », la sotte. Elle lit son journal, elle s'habille bien, et dispose heureusement des fleurs dans les coupes et les vases de son appartement ; mais sa conversation, toute en clichés, en phrases inachevées, en exclamations et en mots de la rue, sa chétive conversation rebute. Hormis la regarder et la caresser, que faire d'une jolie femme aujourd'hui ? Au lieu que jadis elles occupaient toute la vie. On venait chez elles « causer la gazette » ; et elles s'appliquaient à trouver leurs mots, à ne pas s'embarquer en des phrases ineptes, à respecter les lois du bon langage, à ne dire rien que de gracieux et de bien tourné, de fin s'il se pouvait. Les grands mots eux-mêmes, toujours un peu pénibles à prononcer comme à entendre, pouvaient naître à propos sur leurs lèvres. Tel était l'art et le goût qu'on leur inculquait. Elles s'appliquaient à montrer minutieusement leur esprit. N'en eussent-elles eu qu'un rien, elles savaient le sertir, et vous l'offrir. Et l'on s'étonnera que nous relisions voluptueusement jusqu'à leurs lettres les plus familières ?

Puis les femmes, avant 1840, avaient le temps de correspondre, de vivre. Elles ne se ruaient pas à chaque instant au télégraphe et au téléphone. Que leur ami lointain se portât un peu moins bien ou un peu mieux, cela ne constituait point l'affaire capitale ; tant qu'il ne languissait pas en danger de mort, on ne s'inquiétait guère ; on n'éprouvait nul besoin de recevoir trois fois par semaine d'insupportables nouvelles de santé, ou d'autres analogues : l'essentiel étant de savoir si l'esprit se trouvait toujours en bon état, et si la sensibilité demeurait digne d'amour, on s'adressait des billets qui devaient exprimer l'une et témoigner de l'autre.

Cela n'allait pas sans difficulté ? Eh non ! Mais voyez cette jeune femme, en robe à fleurettes et perruque poudrée : il est midi, elle a donc trois ou quatre bonnes heures avant qu'on ne la vienne visiter ou que le moment de la promenade n'arrive ; bien que les toilettes qu'elle porte l'enjolivent à souhait, elle ne passe pas la moitié de ses jours chez le couturier, chez la modiste ou le bottier ; ni journaux (on saura les nouvelles tout à l'heure, en causant), ni revues (on n'est pas curieux de tout, on raffine seu-

lement sur quelques points); les romans sont rares; il n'y a donc rien de mieux à faire que d'écrire; et la jeune femme prépare son papier, ses plumes blanches, son cachet à devise, sa cire parfumée, elle approche sa table en bois des îles de la fenêtre qui donne sur le parc ou sur une cour ovale à gros pavés usés; et sans hâte, soigneusement, de tout son cœur, de toute sa malice et de toute sa coquetterie, elle compose sa lettre pimpante et tendre...

Une réponse, non moins flatteuse à lire, lui sera remise par le courrier dans un mois, dans deux mois. Et c'est ainsi que l'on vivait, loin l'un de l'autre, dans un ravissant commerce d'esprit; c'est ainsi que, selon le mot de Mme Du Deffand, on avait l'*absence délicieuse...* »

Telles sont les paroles qu'un professeur de rhétorique, s'il avait le souci de la vérité, devrait prononcer devant ses élèves. Mais les professeurs de rhétorique ne connaissent guère la vérité le plus souvent; ils l'ont apprise dans les livres, où elle n'est pas toujours. Les romanciers les ont renseignés sur les femmes contemporaines qui écrivent des lettres : et chacun sait que les héroïnes des romanciers sont toutes douées d'une âme exceptionnelle et d'un rare talent épistolaire. Eh bien, ne nous en laissons plus conter si aisément. En réalité, nos amies, pour aimables et vives qu'elles soient, ne savent pas écrire (1). Et cela vient de ce qu'elles ne se doutent pas non plus de ce que c'est que de causer : ce qui aussi bien se conçoit, puisque personne ne s'en soucie plus. L'automobile, le téléphone et le journal ont remplacé ce plaisir fatigant.

Ne me croit-on pas? Risquez-vous donc dans ce qu'on n'a pas honte d'appeler encore un « salon », au jour de réception : et écoutez-les seulement, nos amies. Vous entendrez les pauvretés, vous noterez les niaiseries, les vulgarités, les propos informes qu'on tient là. Il y a des femmes très intelligentes? Oui, mais leur temps est passé : elles choquent, on dirait qu'elles le font exprès. C'est qu'il faut rendre ses visites dans l'intimité? Il n'en est pas d'assez secrète pour cacher alors le ridicule que l'on se donne à jouer l'oracle de boudoir. Les femmes pourtant ne se moquent pas de nous en ce cas, elles nous apprécient, au contraire, et nous approuvent? Soit, et si nous aimons à parler seuls, écoutons-nous à notre aise faire le Mascarille. Mais attendons que nos confidentes, que nos disciples nous écrivent, et nous verrons bien ce que, livrées à leurs propres ressources, elles tireront d'elles-mêmes.

Précisément, voici l'été. Les chères belles sont parties pour les champs ou l'océan plaintif. Nous les avons quittées après mille promesses : « Vous m'écrirez? — Me répondrez-vous? — Oui, c'est juré. — N'oubliez pas l'adresse. — Y songez-vous!... » Rien ne les presse, n'est-il pas vrai, dans leurs villas ou leurs châteaux? Elles se sont, tout à l'heure, laissé bercer sur le lac langoureux, elles ont joué au tennis tout leur soûl, se sont baignées, ont chevauché dans la forêt. Elles disposent, encore une fois, de tout leur temps. Vous allez, par conséquent, recevoir un chef-d'œuvre d'amitié, un souvenir exquis, un trait du cœur inattendu?

Eh bien, prenez votre courrier qu'on vous apporte dans l'instant, et lisez donc vite, dégustez, régalez-vous...

Ensuite, allez quérir dans le plus obscur recueil, dans le plus dédaigné paquet d'archives, les plus insignifiantes missives de la dernière des femmelettes du XVIIe ou du XVIIIe siècle. Je n'en dirai pas plus.

Hélas, qui nous rendra les longues et succulentes correspondances, les lents courriers, la vie sans hâte, la vie artistement vécue!... Le pays où sont tracées ces lignes porte entre tous au regret du vieux temps. Un chemin parmi d'autres s'y trouve, qui s'appelle la Route des Postes, et qui, partant du Château, plonge droit dans la forêt : cette allée servait aux postillons de Condé qui galopaient vers Paris. Il ne faut qu'un peu rêver pour les y voir passer encore dans la rosée, à l'aube, pressant de leurs grosses bottes des chevaux robustes, et portant en leur sacoche plus d'esprit, avouons-le, qu'il ne s'en écrira peut-être durant toute cette saison sur toutes les plages et dans tous les châteaux de France.

Chantilly.

MARCEL BOULENGER.

## LES PASSANTS

Cette femme qui passe est peut-être inouïe,
Lorsqu'entre des flambeaux, devant son grand miroir,
Se parant pour la nuit dans sa chambre éblouie,
Elle tord sur sa nuque un chignon lourd et noir.

Après qu'elle a posé dans une belle coupe,
Perles, bracelets d'or, bagues, colliers tremblants,
Et que l'hermine tiède et douce de la houppe
A parfumé ses bras et poudré ses seins blancs.

(1) J'excepte ici, bien entendu, les femmes de lettres, qui sont des professionnelles et chez lesquelles on trouve encore du style et du goût. Quoique tout le tapage qu'on a fait l'an passé autour de la comtesse de Noailles prouve assez qu'il n'en est pas toujours ainsi. Peut-être, d'ailleurs, ce jeune écrivain tourne-t-il sa correspondance à merveille. [illegible] genres littéraires. Tel qui excelle dans l'un échoue s'il tente l'autre. L' « épistolaire » serait en tous cas l'un des plus accessibles.

Peut-être elle a le col et les jambes d'Hélène,
Le regard de velours et les lèvres en sang,
Et l'alanguissement et la divine haleine
D'une esclave royale en un jardin persan !

Ce dos courbé qui fuit, ce profil qui s'efface,
Cet homme dont la barbe au vent frissonne un peu,
Ce vieillard affaissé sur un banc de la place,
Trouvèrent un secret ou tuèrent un dieu.

Ce passant qui regarde un chien roux qui s'étire,
Est peut-être un tribun qui pourrait tout soudain
Faire s'il le voulait s'écrouler un empire,
Rien qu'en haussant la voix et qu'en levant la main.

Dans ce visage las, cette terrible bouche
A peut-être hurlé pendant toute la nuit...
Laissez aller en paix ceux-ci, que nul ne touche,
Cette fille à côté de cet homme qui fuit.

Peut-être qu'accablé d'un destin formidable
Auprès duquel est doux celui du vieux Thébain,
Il va, sa vie étant une tragique fable,
Il va, dans l'infini n'ayant que cette main.

Cet enfant a des nuits à tuer les ermites,
Rêvant au dos ambré de ses trois grandes sœurs
Qui, dans un pré caché, comme trois Sulamites,
Ont dépouillé leur voile et ramassent des fleurs :

Digitales, œillets, boutons d'or, marguerites,
Qu'elles nouent en guirlande au pied sombre d'un pin,
N'ayant de leurs atours, dans ces sauvages sites,
Gardé que leurs souliers luisants de bleu satin !

Nul n'approcha jamais du triomphe que rêve
Celui-ci que l'orgueil travaille sourdement,
Ni Sophocle écoutant dans le jour qui s'achève
Monter vers lui le vol d'un applaudissement,

Ni le vainqueur gagnant son domaine agricole
Et recevant aux champs les vieux licteurs, tremblant ;
Ni, guidant d'un bras droit son char au capitole,
Cæsar ceint de laurier, sous son manteau sanglant.

Et cette jeune fille étonnée et rieuse,
Avec ses rubans clairs et ses deux seins naissants,
Cache un cœur palpitant d'héroïne amoureuse,
Et des bras que l'Amour saurait faire puissants.

Ce mendiant trempé comme un humide gnôme
A peut-être perdu bien plus que le roi Lear ;
Tout vieillard n'est-il pas exilé d'un royaume,
Et tout homme qui vit voit-il pas tout finir ?

Et tous, tous ceux qui vont et marchent dans les rues,
Sous un masque abritant leur joie ou leur douleur,
Dans la rumeur que font les larmes contenues,
Pensent aux noirs lambeaux d'un drame intérieur.

Léo Larguier.

# LA VIE LITTÉRAIRE

## Frédéric Bastiat

P. Ronce, lauréat de l'Institut : *Frédéric Bastiat : sa Vie, son Œuvre.*

Il mourut à Rome, fut enterré dans le caveau de Saint-Louis-des-Français : et son cousin, l'abbé Eugène de Monclar, fit graver l'inscription suivante sur la pierre tombale :

ICI REPOSE
FRÉDÉRIC BASTIAT
REPRÉSENTANT DU PEUPLE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT DE FRANCE
NÉ A BAYONNE EN 1801
MORT A ROME LE 24 DÉCEMBRE 1850

*L'Assemblée nationale regrette en lui un représentant aussi éclairé que consciencieux.*

*L'Économie politique, un interprète éminent de ses plus pures doctrines et de l'harmonie de ses lois.*

*Et sa famille ne se console d'une séparation douloureuse que par le souvenir de sa mort chrétienne.*

IN PACE

Plaisante dédicace où rien ne manque, pas même le qualificatif *d'éminent* que l'on applique si volontiers, faute d'autres, aux économistes veules. Je souhaiterais d'y voir exprimés les regrets de l'Académie des Sciences morales. Si l'Académie des Sciences morales n'a pas regretté Bastiat, c'est qu'elle n'est pas capable de regretter rien ni personne. Bastiat est l'Académie des Sciences morales faite homme : l'Académie des Sciences morales, section d'Économie politique et de législation, s'entend... Il la figure devant nous en beauté, avec bonhomie, avec quelque fougue, avec une certaine passion. Car Bastiat était un brave homme d'économiste vulgarisateur, et nous comprenons tous les regrets de sa famille. Au reste, assez soucieux du bien public. Habitant des Landes, il inventa même, pour le réaliser, des choses, des tas de choses qui existaient déjà par ailleurs... Bastiat fut un bourgeois, Bastiat fut un libéral, Bastiat voulut être un moderne, et cela le conduisit à être un économiste, justement parce qu'il était un bourgeois et un provincial.

On ne le saura jamais assez : aussitôt que Frédéric Bastiat fut âgé de 19 ans, il tint le libre-échange pour une vérité scientifiquement démontrée. Il fut un libre-échangiste précoce. Il fut un libre-échangiste tenace. Cela fit sa force. Cela peut constituer aujourd'hui sa faiblesse. Après 1840, Bastiat fut presque une grande influence. Il fut, en tout cas, presque un grand nom. Qu'est-il aujourd'hui? Il règne encore sur le cerveau de M. Frédéric Passy.

Et, cela mis à part, il n'est plus qu'un nom de rue, ou un nom d'académicien, d'académicien des Sciences morales. Prospérité singulière d'une gloire rapide, puis décadence, décadence, décadence. Avez-vous lu Bastiat ?

M. Frédéric Passy l'a appris par cœur, et, reconnaissant, il lui a cherché un biographe que l'Académie des Sciences morales a primé — en hommage à Bastiat. M. Ronce, biographe, sait son sujet — et il a de la piété. M. Ronce est un bon lauréat d'Académie des Sciences morales. Nous savons par ses soins, nous savons à n'en plus douter, que si Bastiat fut quelque chose en son temps, il n'est plus rien aujourd'hui.

Mais il reste, il doit rester comme un type social, un type excellent, un type complet, un type charmant. Il fut bourgeois. Il fut provincial. Il fut libéral. Il fut économiste dans la mesure où il voulut être moderne ou moderne dans la mesure où il voulut être économiste. Il fut stupéfait de la révolution de 1848 qu'il n'annonçait pas dans ses livres ; mais il n'en voulut pas à la révolution de 1848 de ne l'avoir pas prévue et il l'accueillit d'un cœur généreux. En outre, il fut littérateur, — le littérateur de l'économie politique — et il imita Voltaire, comme on pouvait l'imiter durant le règne de Louis-Philippe dans le département des Landes...

Au fond, Bastiat fut un très bon garçon d'économiste.

*
* *

Bourgeois, fils de bourgeois, petit-fils de bourgeois, arrière-petit-fils de bourgeois ! Bourgeois sans mélange, bourgeois point gâté, touchant à peine à la noblesse, bourgeois, bourgeois bourgeoisant, bourgeois !

Ses ancêtres ont longuement commercé à Bayonne. Il y naît en 1801. Enfant choyé. Tous l'aiment. Son père mourra, mais il aura toujours une tante Justine, bonne bourgeoise tendre, pour lui faire la vie facile. Une enfance privilégiée. Une éducation loin de la vie réelle, dans le collège de Sorèze, où déjà on pratiquait cette pédagogie d'apparence moderne qui a procuré aux père Didon de notre époque quelques articles flatteurs dans les journaux quotidiens. En somme, à Sorèze, on apprenait la vie réelle à ceux qui étaient assez riches pour n'avoir point à la vivre réellement. Le Dr Jean-Antoine Clos, médecin à Sorèze, vers 1800, veut bien nous raconter que Don Victor de Fougeras, prieur de Sorèze, en 1750, avait été le grand rénovateur de l'éducation ainsi que de l'instruction en ce lieu béni de Dieu, des dominicains et des familles : « Il conçut alors cette heureuse combinaison d'exercices qui fournit le moyen d'occuper les élèves sans relâche comme sans fatigue, depuis avant le jour jusqu'à la nuit, en faisant d'un travail le délassement d'un autre travail et d'une application réellement utile un sujet de plaisir ». Comme c'est la vie ! Comme c'est la préparation à la vie ! On sent d'ailleurs que ce système est extrêmement propre à faire des rentiers ou des économistes, des rentiers distingués ou des économistes éminents. De Sorèze, Bastiat sortit économiste et rentier.

Agrément de cette vie d'homme suffisamment riche, amateur qui soigne sa santé avec ses intérêts, entouré d'affections et d'amitiés amènes. Fils de négociants, il tient le négoce pour la base de la société. Il s'exerce au commerce sans s'y plaire. Mais un Dieu veille sur les futurs économistes pour leur faire les loisirs qui leur permettront de déterminer les lois du travail. Le jeune bourgeois, après une crise morale, devient héritier. Il devient par suite agriculteur à Mugron, dans les Landes. Et il s'établit ainsi bourgeois sociable et bien intentionné, « sachant la valeur de l'argent », mais aimable pour tous, aimé de tous, enchanté de la Révolution de 1830 qui a mis la bourgeoisie sur le trône, naturellement optimiste pour ses affaires, qui sont faciles, comme pour celles de la société, qui lui paraissent fatalement aussi faciles, entraîné à voir l'harmonie partout et presque contraint de ne voir que la surface des choses, puisque cette surface est si agréable à ses yeux, façonné par le destin pour son rôle d'économiste souriant. Au surplus, à 19 ans, ce jeune bourgeois avait lu, il avait vérifié Adam Smith et Jean-Baptiste Say : le libre-échange était pour lui une vérité scientifiquement démontrée !

*
* *

Ayant le privilège d'être bourgeois au temps où la bourgeoisie possédait toute sa force, il avait la chance d'être provincial au temps où la province avait toute sa hardiesse et toute sa bonne simplicité.

Provincial, il conserva, toujours avec son sentiment imperturbable que la vie n'est malaisée à personne, son ardeur candide à régénérer le monde contemporain. Le monde, il le voyait de son castel de Mugron. Il le jugeait d'après les habitants de son village pleins de déférence pour un juge de paix avenant, loyal et de bon conseil, d'après ses métayers laborieux et fidèles, d'après ses parents attentifs et ses amis attendris... Il avait le cœur généreux et tous autour de lui développaient la générosité de son cœur.

Il travaillait comme on travaille en province, avec les charmantes méthodes de Sorèze. Il causait avec un ami infirme et admiratif, studieux et doux, Félix Coudroy : et de ces conversations sortaient des idées générales. Ces idées avaient, dans les causeries de Mugron, tout leur prestige et leur nouveauté... Elles

prenaient leur vol. Et rien ne pouvait soudain ralentir leur essor.

Sa confiance en elles s'assurait d'autant mieux que rien ne la contrariait. Cette confiance l'animait lorsqu'il vint à Paris, provincial de tenue, l'air d'un paysan malicieux, avec ses longs cheveux et son petit chapeau, son ample redingote et son parapluie de famille; provincial d'âme avec sa conviction, on peut dire sa foi, tout étonné de la nonchalance des Parisiens à travailler pour la *ligue libre-échangiste*, car les Parisiens accaparés par le rude souci de combattre la concurrence des intérêts, n'ont pas le loisir dont jouissent les provinciaux de régénérer l'univers par la liberté générale des échanges; ragaillardi du moins par des amitiés académiques qui ne l'approchent guère du monde véritable, cherchant toujours des encouragements parmi les compagnons amicaux du pays natal, réconforté enfin par ses compatriotes des Landes, qui, ne sachant que faire de lui, finissent, après hésitation, par faire de lui un député.

Jusqu'au bout il demeure assez solidement enraciné en sa province pour n'être point distrait des idées superficielles et généreuses qu'il y cultiva, et pour conserver la puissance de répandre sur le monde, en apôtre, sa rhétorique de bonne volonté.

*
* *

Oui, dans l'histoire des idées sociales Bastiat reste comme un économiste landais. Qu'eût-il été, qu'eût-il fait s'il eût connu plus tôt et de plus près la fièvre des bourgeois laborieux et déjà spéculateurs sur qui régnait Louis-Philippe à Paris, et les frémissements d'un peuple actif et troublé, critique déjà et déjà impatient? Vaine question, sans doute, mais convenez qu'il n'est point superflu, pour expliquer Bastiat, de se souvenir qu'il vécut, qu'il pensa, qu'il imagina, qu'il développa dans la douceur quiète de Mugron des Landes, et qu'il ne vint à Paris pour la première fois qu'en 1845, ayant 44 ans, lui qui devait vivre seulement quarante-neuf années, ayant écrit *Cobden et la Ligue*, lui qui ne devait pas écrire de livre plus important au point de vue de ses doctrines — lui enfin qui, depuis vingt-cinq ans déjà, avait, âgé de 19 ans, considéré le libre-échange comme une vérité scientifiquement démontrée!...

Et qu'eût-il été, qu'eût-il fait si le commerce de Bayonne n'avait pas été en décadence et si Bastiat n'avait pas été fils de commerçants bayonnais? Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, Bayonne importait les pelleteries, les laines, les métaux, les vins de liqueur de la péninsule ibérique en échange de nos résines, de nos tissus ou de notre maïs. Même les navires bayonnais allaient jusque dans les ports de Hollande ou des villes hanséatiques. Mais après la prospérité, langueur, puis dépression des importations. Les exportations diminuaient. La population décroissait. L'état agité de l'Europe au début du XIXe siècle, les grandes guerres continentales, l'insurrection des colonies espagnoles en Amérique expliquaient, dans une certaine mesure, la décadence du commerce bayonnais : il plaisait aux commerçants de Bayonne de l'attribuer en outre à la politique économique du gouvernement. Cette politique apportait des entraves à la circulation, des entraves à l'importation, des entraves à l'exportation même. Seule la liberté des échanges pouvait restituer à Bayonne quelque chose de sa prospérité passée. Les Bayonnais étaient gens pratiques. L'esprit et l'âme de Bayonne bouillonnaient en Frédéric Bastiat, idéaliste pratique... Alors, Bastiat qui n'avait pas vingt ans lut Adam Smith et Jean-Baptiste Say... Quel effet peuvent produire Adam Smith et Jean-Baptiste Say lorsqu'on les lit en province dans certaines circonstances?... On le vit immédiatement, car Bastiat devint économiste à 19 ans, à 19 ans il tint le libre échange pour une vérité scientiquement démontrée, il tint la liberté des échanges pour le commencement et la fin de la question économique — le tout de la question sociale.

Économistes, le souci de quelques intérêts personnels très nettement déterminés vous domine toujours! — Considérez Bastiat, le plus généreux des économistes. Il réfléchit sur les intérêts de sa famille, sur les intérêts de son milieu et la doctrine de toute sa vie fut formée. Cet économiste mineur a déjà des certitudes sur la liberté des échanges. Il est incertain sur tout le reste. Sa philosophie religieuse et morale flotte encore et flottera toujours. L'intérêt ne l'éclaire point.

Et Bastiat sera toute sa vie l'apôtre de la liberté des échanges. Chacun de ses livres apportera un argument en faveur de la liberté économique.

Au reste, le moins cruel des économistes, le moins égoïste des libéraux. Étant économiste, il est politiquement un libéral, mais libéral, il l'est avec cœur.

Evidemment, il croit toujours que la liberté est aussi puissante pour regénérer le monde que pour régénérer le commerce de Bayonne. Son système économique s'amplifie en un système politique et social. Bastiat ne se contente pas de glorifier la liberté industrielle et politique pour elle-même. Il affirme que la liberté est *harmonique* et par sa propre vertu conduit l'humanité à une égalité croissante, en un mot que les intérêts sont *harmoniques* et qu'il suffit de laisser agir pour que naisse le bonheur social.

Il dit, mais, dans la vie politique, il « était un des rares libéraux qui pensaient aux autres autant qu'eux à eux-mêmes. » C'est le mot de son biographe. Et le mot est heureux.

L'économiste parlait, lorsque Bastiat déclarait, ne prévoyant rien des exigences de l'organisation sociale moderne : « Je désire sincèrement voir réduire au minimum possible les souffrances des travailleurs, mais plus l'État se mêlera de leur sort, plus leurs souffrances iront s'aggravant. »

Le libéral cordial prenait sa revanche, lorsque Bastiat appuyait à l'Assemblée un amendement tendant à traiter également dans la loi les coalitions des patrons et celles des ouvriers... Ainsi Bastiat était démocrate dans la mesure où ses conceptions économiques le lui permettaient.

C'est vraisemblablement un mérite de conserver une idée — fût-elle fausse — pendant toute sa vie. C'est du moins une originalité. Bastiat resta économiste jusqu'à sa mort : il l'était, ne l'oublions pas, depuis l'âge de 19 ans. Foi de la jeunesse, foi de l'âge mûr, unité de la vie ! Mais apôtre pétulant d'un système qu'il avait conçu en province, il se rua dans le monde des idées, des affaires et de la politique avec impétuosité. Il prétendit ambitieusement conquérir l'univers à ses idées. Il fut un initiateur. Alors économiste glorieux, aujourd'hui économiste oublié, Bastiat est sorti des polémiques en quittant la vie. Quelques-unes des idées auxquelles il initia ses contemporains sont devenues des vérités évidentes, les autres sont devenues des erreurs incontestables, et c'est pourquoi le charmant économiste Bastiat ne présente plus qu'un intérêt rétrospectif.

* * *

Cependant, que ce bourgeois provincial du temps de Louis-Philippe s'appliqua donc à être moderne, par amour pour ses idées d'économiste !

Tous les moyens d'action que son époque donnait aux hommes actifs, il voulut les employer.

Il fut journaliste. Cet économiste — qui fut toujours des Landes — écrivait d'abord à la *Chalosse*, feuille qui s'imprimait à Saint-Sever, à la *Sentinelle des Pyrénées*, au *Mémorial bordelais*. Il parut tout naturel que sa prose émigrât de la *Sentinelle des Pyrénées* dans le *Journal des Économistes* et, bien entendu, le *Journal des Débats*. Il créa un journal hebdomadaire : *Le Libre-Échange*. Il ne fut pas un mauvais journaliste, encore qu'il fût prêt à tout pour discuter honnêtement.

Il voulut agir par l'association. Il n'est pas responsable si la ligue des héros du Libre Échange végéta, faute de héros. Lui était réellement un héros. Et il croyait que l'association, cette forme essentiellement moderne de l'action, devait imposer aux hommes la pratique éternelle du libre-échange. Il dépensa toute l'ardeur naturelle à un homme qui travaille pour l'éternité — et pour la vérité.

Il fut professeur. Ce Landais judicieux était persuadé que pour apprendre aux hommes les doctrines de vie, il n'est pas superflu de les leur enseigner. Il se fiait naïvement à la jeunesse des écoles. Il voulut faire un cours libre d'économie sociale aux étudiants. Il écrivait : « Que le bon Dieu me donne encore un an de force et mon passage sur cette terre n'aura pas été inutile ! » La maladie l'empêcha de continuer son cours et de se convaincre qu'il eût été superflu.

Il fut un croyant des Congrès. Quel économiste n'est pas congressiste à outrance ! Il se trouva au Congrès de la Paix de 1849 — il y participa sincèrement, si sincèrement.

Il fut conférencier. On n'est pas non plus économiste sans être conférencier. Il conférencia à Paris, il conférencia dans les départements. La première fois qu'il parla, il fut fortement ému, assez pour comprendre le vers de Racine :

Et mes genoux tremblants se dérobent sous moi.

Le journal *Le Commerce* écrivit : « M. Bastiat a fait accepter des paraboles économiques grâce à un débit sans prétention et à une verve toute méridionale. » Le débit et la verve enchantèrent des économistes de province. Ils avaient ravi d'abord les économistes de la capitale.

Il fut député, il voulait l'être, car il désirait d'agir. Mais étant député, il resta conférencier et ne devint pas orateur. Il parut à la tribune de l'Assemblée. Les journaux attestèrent « son inexpérience de la tribune ». Alors Bastiat se résolut à être incomparable dans les Commissions.

Il fit des livres. Il fit aussi des brochures. Il croyait à la brochure comme il croyait au libre-échange. En 1849, il écrivit à ses commettants une longue lettre où il énumérait ses brochures.

« Aux doctrines de Louis Blanc, j'ai opposé un écrit intitulé : *Individualisme et Fraternité*.

« La propriété est menacée dans son principe même ; on cherche à tourner contre elle la législation ; je fais la brochure *Propriété et Loi*.

« On attaque... je fais la brochure *Propriété et Législation*.

« On veut... je fais la brochure *Justice et Fraternité*.

« Le communisme nous déborde... je fais la brochure *Protectionnisme et Communisme*.

« L'école purement révolutionnaire... je fais la brochure *L'État*.

« Il m'est démontré... je fais la brochure *Incompatibilités parlementaires*.

« Il m'apparaît que... je fais la brochure *Maudit Argent*.

« Je vois qu'on va procéder... je fais la brochure *Paix et Liberté ou le Budget républicain*. »

Les électeurs des Landes renvoyèrent à l'Assemblée ce représentant loyal qui faisait des brochures. Sans doute se rendaient-ils compte que sa place était plutôt à l'Académie des sciences morales...

Depuis longtemps elle y était faite, car on n'est pas économiste impunément. Bastiat fut le littérateur de l'économie politique. Il professait que l'économie politique est une science. Et, à ce titre, il avait les distractions d'un Ampère. Mais il fit entrer l'économie politique dans la littérature. Depuis lors, elle est souvent sortie de la littérature sans rentrer pour cela dans la science. Presque toujours généralisateur intempérant, il développait sans effort. Il était le plus sincère des rhétoriciens. Son style fluide, abondant, élégant, ne dissimulait pas le verbiage. Des maximes, des paraboles, des comparaisons ambitieuses d'être des raisons, de l'éloquence, des idées générales et même de l'esprit. Vulgarisateur de l'économie politique, il mettait Voltaire et Franklin au service de Joseph Prudhomme.

Au demeurant, le meilleur économiste du monde. Il avait cette foi qui ne transporte pas les montagnes et qui ne sauve pas les économistes de l'oubli. Que son œuvre paraît fade mise en regard des événements dont elle était contemporaine ! Bastiat observait la vie économique et ne discernait rien des bouleversements sociaux avant-coureurs de la révolution de 1848. Il était en dehors de la vie. Il publiait les *Harmonies économiques* au lendemain des troubles populaires... Il développait généreusement dans le vide... Celui que Proudhon — avec qui il discuta verbeusement, mais non point sans vigueur — appelait l'Achille du libre échange, est rentré pour toujours sous la tente des Académies. Il n'appartient pas à la vie générale, loin de laquelle il élabora son œuvre, mais il est de toute justice que les Académies rappellent encore, par la vertu de concours académiques, à la mémoire des hommes inoccupés — hélas ! de moins en moins nombreux — ce Landais singulier qui, à 19 ans, considéra le libre échange comme une vérité scientifiquement démontrée et qui ne put jamais plus l'oublier.

J. Ernest-Charles.



## UNE RÉPUBLIQUE DE FEMMES

Si étranges que puissent paraître les événements que nous allons conter, ils sont parfaitement authentiques et ont été puisés dans la célèbre chronique tchèque de Dalémile, précieuse pour l'histoire des premiers temps de la Bohême.

A la mort du roi Crocus — un des plus anciens chefs des Slaves établis en Bohême — Libussa, sa plus jeune fille, ayant été désignée pour lui succéder, crut devoir s'entourer d'une garde d'honneur exclusivement féminine, dont elle confia le commandement à une de ses jeunes amies, du nom de Wlasta. Contrainte de prendre un époux, Libussa choisit un riche possesseur de troupeaux, appelé Przémysle, qui abandonna la charrue pour poser sur sa tête la mitre, symbole de la puissance souveraine.

Libussa mourut en 735, et sa mort devint le signal des étranges événements dont nous allons écrire l'histoire.

Wlasta — chef de la garde d'honneur de la défunte reine — prévit qu'elle ne tarderait pas à être renvoyée dans ses foyers, avec tous ses soldats, par le paisible Przémysle. C'était une femme d'une ambition démesurée et d'une énergie rare. Admirablement douée sous le rapport de la taille et de la parole, vigoureuse, adroite, dissimulée, connaissant l'art des incantations magiques, si important à cette époque lointaine, elle avait pris un grand ascendant sur sa troupe.

Elle réunit donc ses compagnes sur la colline de Widowlé, non loin de Prague, et les harangua chaleureusement. Elle leur montra l'existence insipide et lâche qu'elles allaient mener dans leurs foyers, sous le joug tyrannique d'un père ou d'un époux, occupées aux vils travaux du ménage. Un moyen leur restait cependant de se soustraire à cet avenir humiliant : la révolte.

Entraînées par l'éloquence de Wlasta, les amazones se déclarèrent prêtes à la suivre et l'élurent unanimement pour leur chef.

Au pied du mont Widowlé, se trouvait un château bâti par un riche pasteur, du nom de Motel, entouré de gras pâturages, où paissaient de nombreux troupeaux. Pendant les ténèbres de la nuit, sur un signal de Wlasta, les jeunes guerrières se précipitèrent vers le château, en enfoncèrent les portes, égorgèrent les habitants surpris dans leur sommeil et prirent possession du superbe domaine.

Cet acte hardi eut une grande répercussion. Des jeunes filles et des jeunes femmes vinrent s'enrôler sous la bannière de l'intrépide Wlasta, qui se trouva bientôt à la tête de forces relativement importantes. Elle s'empressa d'abord de s'assurer la tranquille possession de son domaine, en faisant construire, sur la colline de Widowlé, un château fort. Pendant ce temps, elle organisa militairement ses troupes, divisant ses soldats par groupes de dix et de cent, et mettant à la tête de ces compagnies des chefs hardies et valeureuses.

Cette organisation terminée, la générale divisa ses forces en deux fractions; elle en laissa une à Widowlé sous le commandement d'une jeune femme du nom

de Zbigniewa, qui avait quitté époux et enfants pour suivre sa fortune ; elle conduisit la seconde au château de Diéwin, dont elle s'était récemment emparée et dont elle fortifia la position par la construction d'un fort.

Autour de Diéwin, elle créa un vaste champ d'exercices, où ses guerrières s'habituaient au maniement des armes, se livraient à la lutte ou à la course. Certains jours — jours de fête — de vrais tournois, présidés par Wlasta, permettaient à la générale de distinguer les plus habiles et les plus fortes de ses amazones, auxquelles elle distribuait des récompenses; après quoi, un grand festin réunissait toute la troupe ; des coupes circulaient, contenant des breuvages magiques et ces agapes se terminaient généralement par de terribles imprécations contre les hommes.

Wlasta tenait ses soldats en haleine par des coups de main continuels, au cours desquels des hommes étaient égorgés ou emmenés prisonniers pour la construction des forts ou pour des travaux pénibles.

Ces razzias ne tardèrent pas à soulever contre Wlasta l'indignation générale. Tout d'abord, Przémysle n'avait attaché aucune importance à ce soulèvement féminin, supposant qu'il s'éteindrait de lui-même. Mais les mois s'écoulèrent, la rébellion prenait un caractère plus grave et Przémisle crut devoir sévir. Il envoya donc quelques troupes, sous les ordres de Samoslas, pour s'emparer de Diéwin.

Tandis que le lieutenant du roi, arrivé devant le château, s'occupait d'y établir son camp, espérant ainsi effrayer les amazones, Wlasta haranguait ses soldats. Après avoir excité leur courage, en leur rappelant les hauts faits et les fabuleux exploits des amazones antiques, elle monta à cheval et, suivie de sa troupe, se rua à l'improviste sur les soldats tchèques.

Supris par cette attaque inattendue, les soldats voulurent prendre la fuite, mais la cavalerie de Wlasta les arrêta et ce fut, dès lors, un carnage effroyable. Samoslas lui-même fut frappé d'un coup de hache, et tomba pour ne plus se relever.

Wlasta rentra dans Diéwin en triomphatrice, ramenant de nombreux chevaux et les armes enlevées aux vaincus. Elle distribua le tout aux guerrières qui s'étaient particulièrement signalées par leur courage.

Quelques mois passèrent. L'hiver était venu, arrêtant toute tentative de nouvelles opérations.

Au mois de mai suivant, Wlasta fit répandre le bruit qu'un armistice avait été conclu entre elle et Przémysle et que les hommes pouvaient librement venir dans Diéwin. Des parents, des amis d'autrefois accoururent pour voir les jeunes guerrières, les uns par curiosité, les autres par affection. Sur les recommandations de Wlasta, les amazones leur firent le plus gracieux accueil et leur dirent : « Nous sommes outrées de la conduite de Wlasta et nous voulons nous débarrasser d'elle. Venez telle nuit, aussi nombreux que possible. Tenez-vous cachés dans les fossés du château. A minuit, nous vous ouvrirons les portes extérieures et vous nous aiderez dans notre révolte. »

Confiants dans le langage de ces femmes, une centaine de jeunes gens se trouvèrent, au jour fixé, dans les fossés du château. Tandis qu'ils attendaient, étendus sur l'herbe, l'heure indiquée, Wlasta sortant du lieu où elle s'était cachée avec sa troupe, se jeta sur eux et en fit un horrible carnage. Cinq de ces jeunes geus seulement purent s'échapper et allèrent conter à Przémysle le triste sort de leurs amis.

Toutes ces aventures, enflées par la renommée, amenèrent à Wlasta de nouvelles recrues. Son audace s'en accrut et, dans des sorties inattendues, elle s'empara de nombreux prisonniers, conduits pour la plupart à Widowlé, centre général de la petite République féminine.

Ces malheureux, enfermés la nuit dans des souterrains gardés par des femmes, étaient occupés le jour aux soins intérieurs, suivant leur force et leur habileté. Les uns travaillaient aux tissus; d'autres unissaient les peaux dont on se couvrait pendant les mois d'hiver ; d'autres enfin s'occupaient de l'élevage des animaux, de la culture des terres et de la fabrication des armes.

Un jour, Wlasta, comprenant que l'homme était nécessaire pour empêcher l'extinction du peuple tchèque, réunit ses soldats en une grande assemblée générale et leur proposa les lois suivantes :

1° Lorsqu'un enfant mâle naîtra en Bohême, on lui coupera le pouce de la main droite et on lui arrachera l'œil droit, afin qu'il ne puisse se servir ni du sabre, ni de l'arc;

2° Lorsqu'une fille viendra au monde, on lui brûlera le sein droit pour que rien ne vienne contrarier plus tard ses mouvements dans le maniement des armes;

3° Il est interdit aux hommes, sous peine de mort, de porter des armes, quelles qu'elles soient. Ils pourront monter à cheval, mais seulement assis, les jambes tombantes sur le côté gauche de l'animal. Celui qui oserait monter de toute autre manière sera puni de mort;

4° Les hommes conduiront la charrue et se soumettront à tous les travaux serviles. Les femmes seules porteront des armes et combattront;

5° Les jeunes filles choisiront elles-mêmes le mari qui leur plaira. Celui qui rejetterait leur choix sera puni de mort.

L'assemblée, par un vote unanime, approuva les

lois proposées par cette émule de Solon et les déclara applicables à toute la Bohême.

Ce vote acheva de révolter les Tchèques. Przémysle fut sommé d'intervenir, mais au lieu d'agir par la force, le vieillard résolut d'employer les moyens dont usait si habilement son ennemie.

Il envoya un héraut à Wlasta, la priant de lui adresser une de ses lieutenantes pour une importante communication. La générale désigna pour cette mission, Kimbogna et Dobromila.

Le prince reçut les deux envoyées avec de vives démonstrations de bienveillance et leur dit :

« Je suis affaibli par l'âge et dans l'impossibilité de gouverner. Mon fils Nézamysle n'a que quatorze ans et ne peut encore régner. Mon admiration pour Wlasta est telle que je suis décidé à lui remettre le pouvoir. Je m'en rapporte à elle pour les avantages à faire à mon fils. Allez lui dire d'envoyer une troupe de guerrières prendre possession de ce château. »

Wlassa accepta avec joie les propositions de Przémysle et fit aussitôt partir une troupe de cinquante soldats sous le commandement de Dobroslawa et Rodslawa. Le prince les reçut royalement et leur donna un festin somptueux. A la fin du repas, cent jeunes gens cachés dans le château firent irruption dans la salle du festin et massacrèrent les cinquante amazones. Leurs corps, coupés en morceaux, devinrent la pâture des chiens et des vautours.

Lorsque Wlasta apprit le massacre de ses compagnes, sa fureur n'eut plus de bornes et elle jura de tirer de cette félonie une vengeance éclatante, oubliant qu'elle avait, la première, violé le droit des gens.

A quelques jours de là, elle apprit qu'un des officiers de Przémysle, du nom de Cztirade, devait se rendre dans une ville voisine, avec une escorte de vingt hommes. Elle résolut de les immoler aux mânes de ses compagnes et envoya, dans ce but, cinquante guerrières sous le commandement de Szarka, dont elle connaissait le courage et l'habileté.

Szarka se rendit avec sa troupe dans un bois, près duquel devait passer le détachement commandé par Cztirade. Après avoir suspendu à ses côtés un cor de chasse et un vase d'hydromel, elle s'étendit sur le bord du chemin, se fit lier les pieds et les mains et recommanda à ses compagnes de se cacher dans l'épaisseur du bois et d'apparaître quand elles entendraient le son du cor.

Lorsque Szarka vit venir Cztirade, suivi de son escorte, elle commença à pousser des gémissements. Attirés par ces plaintes, les hommes s'approchèrent de la captive, qui supplia de lui délier les pieds et les mains et fit ensuite le récit suivant :

« J'étais allée à la chasse avec mon parent Mnohoslaus et mon père Oskarsin. J'avais pris l'hydromel pour les faire rafraîchir. M'étant écartée, j'ai eu le malheur de rencontrer une troupe de ces jeunes guerrières que Wlasta envoie pour répandre l'effroi. Ayant refusé de les suivre, elles m'ont fait descendre de cheval et m'ont lié les pieds et les mains, dans le but de m'emmener avec elles, lorsqu'elles ont entendu le fer de vos chevaux. Ayez pitié de moi. Rendez-moi à mon père. »

Cztirade coupa les liens qui enserraient les mains et les pieds de la jeune fille et se mit à causer avec elle. Elle lui fit boire, ainsi qu'à ses soldats, le soi-disant hydromel. C'était une boisson faite avec diverses plantes et qui donnait une hébétude temporaire. Après en avoir bu, ils restèrent, en effet, dans un état de complète prostration. Szarka en profita pour sonner du cor ; à ce signal, les cinquante guerrières se jetèrent sur les soldats tchèques, les mutilèrent cruellement et emmenèrent Cztirade à Diéwin.

En apprenant l'issue de cette expédition, Wlasta se livra à une joie odieuse et ordonna d'élever un échafaud sur les bords de la Moldau, d'y exposer Cztirade quelques heures, puis de le faire mourir, en lui rompant lentement tout les membres.

Cette inutile cruauté aliéna à Wlasta une de ses meilleures lieutenantes : Zbigniewa, chargée du commandement de Widowlé. Jeune fille, elle avait jadis été la compagne de Wlasta et avait servi sous ses ordres dans les gardes de la princesse Libussa ; puis s'étant mariée, elle avait eu quatre enfants et vivait heureuse auprès d'eux et de son époux lorsque Wlasta révoltée fit appel à son amitié. La jeune femme abandonna sa famille pour prendre place dans le corps des amazones.

Ecœurée de la cruauté de Wlasta, prise de remords de l'abandon de ses enfants, elle s'enfuit, une nuit, avec une de ses camarades du nom de Mlodka pour retrouver les siens.

De son côté, Przémysle, apprenant la mort inhumaine de Cztirade et de son escorte, se résolut enfin à combattre à outrance Wlasta et ses terribles amazones. D'ailleurs, le mécontentement dans le royaume de Bohême était tel que l'inaction n'était plus possible.

Przémysle rassembla à Wissegrad toutes les forces dont il pouvait disposer et marcha à leur tête sur Widowlé, commandé maintenant par Miloscina.

Les premières attaques des Tchèques ne furent pas heureuses ; les guerrières de Widowlé se défendirent avec la plus grande intrépidité, jetant sur les assaillants de l'eau bouillante, de la poix fondue, d'énormes pierres et des flèches empoisonnées. Le roi de Bohême jugea préférable d'employer dès lors la ruse pour venir à bout de ces terribles ennemies.

Il fit sonner la retraite et donna l'ordre de se réfugier dans la forêt voisine. Miloscina, trompée par cette feinte, sortit des remparts protecteurs avec sa troupe et se jeta sur les fuyards ; mais ceux-ci firent alors volte-face et un combat sanglant s'engagea. L'issue en fut d'abord douteuse, mais Miloscina ayant été tuée, le découragement se mit dans les rangs des amazones, qui s'enfuirent vers Widowlé ; les soldats de Przémysle les y poursuivirent et pénétrèrent avec elles dans les premiers retranchements. Toutefois, le fort tenait encore et Strazna, qui le commandait, était résolue de le défendre à outrance pour permettre à l'armée de Wlasta de venir à son secours.

En apprenant la mort de Miloscina et le désastre de ses troupes, la farouche amazone se livra à toutes sortes d'incantations magiques et implora les divinités infernales ; puis elle fit immoler vingt-quatre prisonniers, sortit de Diéwin au lever du soleil et marcha, avec sa petite armée, au secours de Strazna.

Une sanglante bataille s'engagea entre les amazones et les troupes de Przémysle ; elle dura plusieurs jours. Ecrasées enfin par le nombre, les valeureuses guerrières périrent presque toutes, Wlasta à leur tête, massacrées par les Tchèques exaspérés.

La République des femmes de Bohême avait duré sept ans.

GEORGES DE DUBOR



## LA CRISE DE LA CHARITÉ (1)

### II. — LE DROIT A L'ASSISTANCE SOCIALE ET LA CHARITÉ.

Pour que l'assistance pût s'imposer comme un devoir de justice de tous vis à vis de chacun et de chacun vis à vis de tous, comme un devoir de justice et non plus de charité — celle-ci étant notoirement insuffisante — pour qu'elle pût être, en conséquence, inscrite dans la loi parmi les devoirs du citoyen au même titre que l'impôt ou le service militaire, il faudrait qu'à l'inverse de la charité, l'assistance correspondît à un droit du bénéficiaire, si la justice, parce qu'elle consiste essentiellement à rendre à chacun son dû, *cuique suum*, n'admet de devoir qu'en fonction d'un droit, consenti ou primordial. Il faudrait en l'espèce que le devoir d'assistance reposât sur un droit naturel, sur un droit primitif, sur un droit de l'homme, puisqu'aussi bien le devoir d'assistance ne dérive assurément pas, nous l'avons vu, d'un droit contractuel, d'un échange de volontés, ou d'une dette. Il faudrait en un mot qu'il y eût un droit naturel à l'assistance, c'est-à-dire dérivant de la nature des choses.

(1) Voir la *Revue Bleue* du 22 juillet 1905.

Il semble bien en être ainsi, malgré les méconnaissances sous lesquelles ce droit est dissimulé. N'est-ce pas en effet le sort de tout droit d'émerger peu à peu des faits, qu'il domine par la suite, et peut-on invoquer contre celui-ci l'ignorance à peu près générale où on le tient encore ?

Il semble en être ainsi malgré surtout que le droit à l'assistance commande l'action d'autrui, alors que tous les devoirs fondés sur des droits, tous les devoirs de justice, consistent à « ne pas faire » le mal, à ne pas tromper, à ne pas voler ou à ne pas tuer et point du tout à faire le bien.

Dans l'état actuel de notre civilisation, il est admis, de consentement unanime, en raison de « l'autonomie de l'individu », qu'étant « sujet du devoir » tout homme a le droit, sous condition de rendre la pareille aux autres, de ne pas être entravé dans la poursuite de ses fins, de ne pas être gêné, molesté par ses semblables dans l'accomplissement de sa vie morale et l'exercice de ses conditions. Le droit est par suite une sorte de barrière idéale, qui couvre non seulement chacun de nous mais ce qui lui appartient, qui nous met à l'abri des incursions ou des dols. Le droit, dont Kant a donné la meilleure définition qui soit, en l'identifiant au respect de la personne, est donc négatif vis à vis des autres, privatif du mal qu'ils peuvent nous faire. Il l'est tellement que nous ne saurions avoir droit à ce qu'on nous donne le bonheur, le pain ou la viande, la santé ou le divertissement, autrement dit à ce que la société satisfasse tous nos besoins, ainsi que, depuis Fourier et Proudhon, la plupart des socialistes le soutiennent. Sans parler des difficultés de réalisation qu'implique un semblable idéal ce serait, sous prétexte de droits, charger l'homme d'autant de devoirs, le droit de chacun se résolvant finalement en devoirs de tous. Ce serait par suite, prendre la vie de l'individu dans un réseau d'obligations innombrables, d'obligations légales, contrôlées, forcées, administratives peut-on dire, de sorte que la conception qui assimile le droit à un titre à la bienfaisance aurait pour corollaire inévitable la suppression de toute initiative, de toute liberté et, si inattendu qu'en paraisse le choc en retour, qui en est la condamnation, la destruction du droit par abus des droits, car il n'y en a pas de plus fondamental que d'être libre, le droit par nature se ramenant au respect de la liberté.

Il ne faut pas oublier cependant que, si le droit consiste proprement à ne pas être entravé dans son corps, son esprit ou ses biens, on peut-être lésé de deux manières fort différentes, qui sont comme les deux espèces d'un même genre. On peut faire dom-

mage à quiconque, aussi bien en ne venant pas à son secours dans une circonstance urgente, qu'en le molestant dans sa personne ou ses biens. Qu'un monsieur en wagon n'obtempère pas à votre demande d'ouvrir le vasistas quand vous vous trouvez mal de chaleur, quand il peut en résulter pour vous un accident grave et non pas seulement une légère incommodité, ou que ce même monsieur vous marche sur le pied avec préméditation en montant dans le compartiment que vous occupez, il ne vous lèse pas moins dans le premier cas que dans le second. Dans les deux il commet une mauvaise action, attente à votre droit, bien que dans l'un il n'intervienne que par abstention. Il n'en va pas autrement dans l'état social. Le malheureux qui n'a pas un morceau de pain à se mettre sous la dent, le malade qui grelotte de fièvre sans médicaments ni soins, le vieillard qui ne sait où reposer sa tête, la mère qui ne peut nourrir ses enfants sont tout aussi empêchés dans le libre exercice de leur activité que si on leur ôtait le pain de la bouche ou qu'on les accablât de coups. N'y a-t-il pas, ainsi que M^me^ Pardo Bazan l'a montré dans *Crime libre*, des assassinats indirects où n'apparaît ni poison, ni instrument contondant comme disent les juristes? En violent-ils moins le droit? Il n'est personne pour le soutenir, ce qui prouve qu'il est implicitement admis qu'on peut être injuste tant par omission que par action, devrais-je dire, si s'abstenir n'était encore ou déjà agir. Dans l'un et l'autre cas, il y a dommage positif, culpabilité avérée, péché si l'on veut, parce qu'il y a dans les deux violation formelle du droit que nous avons tous de n'être privés ni par action, ni par omission des moyens nécessaires à la poursuite de nos fins et à plus forte raison de notre vie. Bien qu'il commande d'intervenir, le droit à l'assistance, qui, comme tous les droits, est négatif en ce sens qu'il s'oppose à un dommage, à un mal, à un mal positif, au même titre que le vol ou l'assassinat, — s'il diffère des autres du fait que ce dommage ne peut venir que d'une abstention ou d'un défaut de secours en certaines conjonctures critiques, — est donc bien un droit imprescriptible de la personne humaine.

Il s'ensuit que tout homme en société a le droit non seulement d'être protégé contre les offenses, puisqu'aussi bien la force doit se mettre au service du droit pour le faire passer dans le domaine des réalités tangibles, mais encore de ne pas être abandonné en cas de détresse. Autrement dit, tout homme a le droit d'être aidé en cas de besoin, d'avoir l'abri, la nourriture, le vêtement en cas de famine, les soins en cas de maladie, l'asile en cas de décrépitude, l'instruction en cas d'ignorance; tout citoyen a le droit d'être secouru par la collectivité dont il fait partie, puisque le misérable n'a pas assurément ce droit vis-à-vis de chaque particulier, vis-à-vis de l'un plutôt que vis-à-vis de l'autre. S'il est faux — et ceci ne s'inscrit pas contre, il ne faudrait pas s'y tromper, — que la société, sous les espèces de l'État, nous doive à tous le logement, l'habillement ou le chauffage, voire l'enseignement, il est indéniable qu'en corrélation du droit d'assistance elle a le devoir d'assister tous ceux qui, soit par accident, soit par faute, tombent au-dessous de l'étiage commun de la vie au risque d'y sombrer, non pas, encore une fois, que la société se doive substituer à ceux-ci en tout et pour tout, les considérer comme des mineurs, des criminels ou des déments, mais qu'elle soit tenue de leur fournir, sous certaines obligations de leur part, l'aide sociale qui les aidera à se relever et à marcher par eux-mêmes.

Ce devoir social d'assistance se trouve confirmé par le pacte social, qui, s'il n'est pas comme Rousseau le croyait après Hobbes, à l'origine des sociétés, — celles-ci se formant, selon toute évidence, sous l'influence de causes naturelles et psychologiques, crainte du danger, pression du besoin, instinct de sociabilité, — apparaît néanmoins à quelque moment de leur histoire, ou plutôt se dégage progressivement, sous les apparences d'un contrat tacite qui est observé dans l'usage avant d'être consigné dans les lois. Cette sorte de contrat, qui n'est pas comme le quasi-contrat de M. Léon Bourgeois, une simple résultante des faits physiques, de la vie en commun, mais un accord implicite de volontés prouvé par des actes concertés, oblige les membres d'une société à se respecter dans leurs droits en se garantissant mutuellement les conditions de protection et d'assistance, sans lesquelles ils ne seraient qu'un leurre. C'est ainsi qu'à la base de toute nation et en guise d'armature, existe un accord tacite de volontés, un concert de promesses réciproques non seulement de se respecter les uns les autres en ne se contrariant pas et en s'aidant, mais de travailler à réaliser le bien commun, garantie de son observance.

Fondé sur le droit de chacun, validé par le contrat social qui régit plus ou moins implicitement toute société, le devoir d'assistance est donc un devoir strict, un devoir de justice, qu'il est non seulement légitime mais urgent de faire rentrer dans la législation. N'est-ce pas à lui d'ailleurs qu'on fait allusion lorsqu'on parle de législation sociale, car si toute législation apparemment est sociale, il y en a une qui est plus sociale que d'autres, parce qu'elle prescrit une aide mutuelle, je veux dire celle qui consacre l'assistance et l'assurance de chacun par tous?

Il ne s'agit plus là de charité, de secours plus ou moins précaires, plus ou moins bien distribués en vue d'un résultat tantôt médiocre, tantôt nul, sinon per-

nicieux, mais d'une réforme légale, administrée ou surveillée par l'Etat, d'un devoir civique, sanctionné comme les autres, par les tribunaux, dont l'accomplissement supprimera inévitablement non la pauvreté mais la misère, non les malheureux mais les victimes, dont l'introduction dans les mœurs mettra fin à tous les enfers sociaux que Tolstoï ne cesse de flétrir, que Dickens a dépeints, tout simplement par l'établissement de plus de justice dans les rapports des citoyens. La réforme sociale, ainsi entendue, est à la charité ce que la médecine préventive, telle que Pasteur l'a inaugurée, est à la médecine curative pratiquée depuis Galien.

Plus de mendicité, ni d'aumône, plus d'avilissement intéressé, ni d'appel à la pitié. C'est au nom de la justice que nous devons à tous les malheureux, qu'il nous faut serrer les rangs pour les admettre parmi nous.

*
* *

Est-ce à dire qu'après l'avènement de la justice sociale la charité n'aura plus cours, monnaie périmée devenue sans valeur, que dès maintenant elle n'a plus de raison d'être ? Ce serait s'abandonner à une étrange illusion que de le croire.

La charité est indispensable, je veux dire celle-là qui n'est proprement ni l'aumône échappée d'une main distraite, ni le chatouillement d'une conscience satisfaite que le riche peut acheter contre quelque argent, ni *a fortiori* le chèque que d'aucuns tirent sur le ciel ou sur la reconnaissance nationale, non plus que l'agitation salonnière de jolies perruches en quête d'admirateurs, ainsi que M. Georges Lecomte aime à les croquer. Aussi bien la charité vraie n'a rien de commun avec ces étourderies, ces égoïsmes, ces ambitions. Elle n'est ni condescendance hautaine, ni vague bienveillance, ni apitoiement stérile. La vraie charité, celle dont parle l'apôtre Paul, la charité sans laquelle nous ne serons jamais que des cymbales retentissantes, de la paille sans grain ou des fantoches sans entrailles, est amour, l'amour efficace, l'amour agissant qui déborde en bienfaits de toutes sortes, l'amour averti qui sait ce qui convient, l'amour désintéressé qui respecte le droit d'autrui, l'amour joyeux qui est heureux de se dépenser, l'amour enfin qui se sent obligé envers les autres des sacrifices qu'il leur fait. Elle est le don de soi, le don d'une âme à une autre âme, le don *de toute son âme*, pour reprendre le titre d'un roman de M. René Bazin. Cette charité là ne doit pas périr parce qu'elle est le seul don vraiment fécond, celui qui multiplie tous les autres en galvanisant la volonté de ceux à qui il se communique par la flamme d'amour qu'il allume en eux. Elle ne doit pas périr parce que la justice en a besoin et qu'elle en vit.

La justice a besoin de charité. Même dans une société organisée au mieux des intérêts de chacun, l'aide officielle en effet ne sera jamais assez souple ni variée pour se passer du concours individuel non plus que de celui des œuvres privées, de cette bienfaisance spontanée qui suppose la volonté de donner plus qu'on ne doit. Certains projets ne se contentent-ils pas, en dehors de son rôle budgétaire, de ne charger l'État que d'une mission de police ou de surveillance. On ne peut, quoi qu'il en soit, lui demander de prévenir tous les accidents, de donner une lisière à toutes les défaillances. Si perfectionnée que soit la machine sociale, la charité ne manquera jamais d'objet où s'exercer. S'il n'y a plus de misérables, il y aura toujours des malheureux, des malades, des infirmes, des faibles d'esprit, des criminels. Il est des cas enfin où la collectivité ne peut intervenir, où le secours d'homme à homme est nécessaire, le seul convenable. A côté des plaies physiques, il y en a de morales que l'assistance légale est impuissante à soulager, à qui seul convient le baume d'un cœur ami. Prétendre se passer de cet élan spontané, qui nous porte à secourir nos semblables, serait d'ailleurs retourner à une barbarie qui, pour être formaliste n'en serait pas moins odieuse. Que penser d'une foule qui défilerait indifférente devant un blessé sous prétexte qu'un service spécial est affecté à ces sortes de choses ?

Et puis, si la manière de donner vaut encore mieux que ce qu'on donne, une bienfaisance exempte de charité n'est que la plus froide, la plus glacée et la plus impersonnelle des formalités. C'est à bon droit qu'on a reproché à certaines œuvres charitables, ce je ne sais quoi de sec et d'automatique, qui dépare la charité par intermédiaires. Que faudrait-il dire alors de la bienfaisance administrative, que le feu de la charité ne viendrait pas réchauffer ? L'aide sociale pour être profitable ne saurait se dispenser de cette caresse du cœur, où s'entendait si bien la charité aumônière d'autrefois. Ceux-là auraient tort de s'estimer quittes envers leur devoir social qui paieront leur part d'impôt sans rien donner d'eux-mêmes, de leur esprit ou de leur cœur, aux malheureux, qui ne s'aviseront pas de leur porter avec un rayon d'espérance le réconfort de leur parole et la joie de leur présence. Pour changer de forme, les œuvres de miséricorde, ainsi qu'elles sont représentées en de très vieux tableaux, ne doivent pas devenir désuètes. Qu'est-ce d'ailleurs qui, aux yeux de ceux-mêmes qui en seront chargés, pourra relever les plus basses besognes d'assistance au niveau des plus hautes, sinon la charité d'une âme qui s'épanche en reconnaissance de ce qu'elle pratique ? De fait, la justice fait appel à la charité, non seulement pour adoucir les maux qui lui échappent, mais encore pour trans-

former en œuvre vive l'accomplissement d'un devoir, qui sans elle serait une corvée.

La justice est si peu contraire à la charité, qu'elle en est, dans une certaine mesure, le produit. Quand il avance contre Rousseau que l'homme naît sans droits, M. Faguet a raison en fait, bien qu'il ait tort moralement, ce qui signifie que si le droit correspond à un pouvoir moral, qui est ce que l'on veut dire quand on parle d'un droit naturel, il n'est pas moins vrai que, dans l'état de nature qui consacre la victoire du plus fort sur le plus faible, il est comme s'il n'existait pas. Il est vrai que non pas, pour créer, mais pour faire accepter le droit des faibles, le consentement des forts est nécessaire. De quelque poids que puisse peser sur leur décision la révolte des esclaves, des serfs ou des roturiers, il n'en reste pas moins que pour amener la « brute blonde », le seigneur ou le noble, à se départir d'une portion du pouvoir qu'ils détiennent, pour les résoudre à limiter leurs droits en acquiesçant à un droit adverse, il faut de leur part, une certaine générosité, une sorte d'embryon de charité. Toutes les révolutions n'ont-elles pas eu leur nuit du 4 août? Aussi bien, pour avoir plus qu'aucune religion ou doctrine philosophique exalté l'esprit de charité, le christianisme contribua plus qu'aucune autre à affranchir l'homme de toutes les servitudes. Parce-qu'elle nous retrace les progrès de cet affranchissement, sous forme d'une reconnaissance progressive des droits de l'homme, l'histoire nous prouve, malgré l'infini de ses tristesses, que l'humanité n'est pas tout à fait mauvaise, nonobstant quelques historiens, pour cette raison précisément que, si violents qu'aient été les assauts de la révolte, un tel progrès n'aurait pas été possible sans un besoin de charité qui fermentait dans l'âme des puissants à l'endroit de ceux qu'ils tenaient sous le joug. Ne devons-nous pas aujourd'hui encore faire appel à la pitié, à ce sentiment qui nous porte à soulager nos semblables et dont la charité est l'acte, alors que nous demandons la reconnaissance d'un droit social d'assistance, alors que nous postulons sa consécration légale, sous forme d'un devoir correspondant, alors que, en un mot, nous réclamons plus de justice, s'il est vrai, comme M. Th. Ribot l'a établi, que l'idée pure est sans force tant que le sentiment ne vient pas l'échauffer, le concept de justice ne pouvant tout comme un autre passer du domaine de l'idéologie dans celui des faits que sous la poussée de la vie affective ? Quand M. Léon Bourgeois nous parle d'une dette sociale il ne fait pas autre chose que donner des raisons à notre charité pour l'émouvoir, car enfin ce quasi-contrat, qui en est le principe, n'en devient véritablement un que du fait de notre acceptation volontaire, qui est l'acte d'une volonté charitable, puisqu'elle s'estime débitrice, de son propre mouvement, sans y être contrainte ni obligée par rien. Et cette inquiétude, cette impatience de réformes sociales, qui agitent le monde moderne, qu'est-ce autre chose, pour partie tout au moins, qu'un grand sursaut de charité? Non seulement privée de son concours la justice ne peut que demeurer dans la sphère impuissante des idées pures, mais elle en est comme le résultat, si le suprême de la charité est de tendre à se rendre impossible, à se supprimer pour ainsi dire elle-même en travaillant à l'avènement du juste et à son accroissement jusqu'à pouvoir s'effacer devant lui.

Ainsi, loin de lui être contraire, la charité est nécessaire à la justice pour la compléter et en adoucir les angles, pour ensuite, et surtout, l'aider à prendre place dans les lois et dans les mœurs, pour en quelque sorte lui conférer l'investiture de la réalité. Aussi bien la justice est encore par quelques côtés de la charité, de la charité fixée et coagulée, de la charité conforme au droit, mais de la charité tout de même, entrée dans le jeu de la vie, de la charité matérialisée et incarnée, cristallisée peut-on dire autour et au profit du droit.

Pour conclure, si l'idéal moderne est fondé à faire passer la justice avant la charité pour cette raison d'abord qu'avant de penser au superflu on doit veiller au nécessaire, qu'avant d'être un héros il faut être honnête homme, qu'en aucun cas enfin la charité ne peut tenir lieu de justice et pour cette autre ensuite que, la condition de l'homme en société impliquant un droit, donc un devoir social d'assistance, ce devoir est encore méconnu, qu'il importe en conséquence avant et par dessus tout de lui conférer l'existence légale, il ne faudrait pas cependant que la légitimité de ces exigences fît oublier le rôle de la charité, comme il arrive à quelques-uns qui la chargent de tous les inconvénients qu'entraîne le défaut de justice sociale, quand ils ne la confondent pas avec les abus auxquels elle donne lieu ou les formes qu'elle a dû prendre au cours du temps. Qu'elle soit insuffisante, susceptible même de déviations fâcheuses, quand elle n'est pas soutenue et endiguée par le droit, qu'elle couvre parfois des vices, cela ne veut pas dire que la charité soit mauvaise, ni qu'elle soit inutile. Elle l'est si peu, nous l'avons vu, qu'on ne pourrait la méconnaître qu'au détriment de ce qui est juste, au risque de nous faire rétrograder aux origines de la civilisation. La vraie charité, qui est amour, est aussi bien la source ineffable d'où procède toute justice et où l'équité se ravive. Respectueuse des droits qu'elle sert à reconnaître, elle les dépose en stratifications successives, non pas pour se pétrifier, mais pour se servir de cet acquis,

où reposent les assises de la civilisation, comme d'un tremplin, afin de s'élancer à des conquêtes nouvelles vers toujours plus de justice et d'amour.

C'est pourquoi, malgré les apparences, la crise présente annonce moins la faillite de la charité que son renouvellement, l'abandon des formes surannées, insuffisantes ou abusives. Quoi qu'on prétende, la charité, ne peut périr. Elle est aussi indestructible que l'instinct de sympathie qui demeure au fond de nous, que cet instinct grâce auquel nous ressentons pour notre propre compte les joies et les douleurs des autres, preuve et témoignage d'une réelle solidarité des âmes, dont la solidarité sociale n'est qu'une face et que la charité transforme en solidarité morale, en solidarité consentie, solidarité des vouloirs qui se respectent et qui s'aiment.

PAUL GAULTIER.

---

## FAITS ET APERÇUS

### LE PÉRIL ALLEMAND.

M. E.-J. Dillon émet, dans la *Contemporary Review*, des considérations d'un haut intérêt sur la gravité de la situation extérieure et l'importance, pour l'Europe entière, de la résistance française aux prétentions de l'Allemagne :

« Quoi que fasse la conférence, la France y devra montrer, par son attitude, si elle est prête à abandonner ses projets africains, qui forment la base même de sa politique extérieure, et à sacrifier le fruit d'un patient labeur de soixante-dix ans.

A cette question, il semble qu'il n'y ait qu'une réponse. Mais une analyse plus serrée enseigne qu'il en est une autre. M. Rouvier a cédé hier, il est possible qu'il cède encore demain. Les charmes de la quiétude pour un peuple prospère sont toujours insidieux et puissants, et ils peuvent devenir invincibles. A trois reprises différentes, depuis la guerre franco-allemande, en 1875, en 1887 et aujourd'hui en 1905, l'Allemagne a adressé à la France d'injustes demandes, en faisant entendre que, s'il n'y était promptement satisfait, le nom de la France serait rayé de la liste des grandes puissances : chaque fois les sentiments du peuple français furent « parents de la terreur. »

Il n'est pas même inconcevable que la France, désireuse d'éluder un péril auquel elle croit avoir échappé jusqu'ici par une série d'heureux accidents, prenne la résolution d'accepter l'inévitable, de subordonner ses quarante millions de citoyens aux soixante millions d'Allemands, d'admettre les ordres de Berlin dans le règlement de ses relations internationales, de se faire le complaisant factotum de l'agression prussienne, le chacal du lion allemand!

En ce cas, nous pourrions dire avec Pitt : « Fermez la carte de l'Europe ». Tout le continent serait abaissé au rang d'une dépendance de l'Empire germanique. Car, une fois la France soumise aux ordres de Berlin, le sort de la Hollande, de la Belgique, de l'Autriche, de l'Italie, de l'Espagne, et finalement peut-être de l'Angleterre, serait réglé !

La question qui se pose pour l'Angleterre est, brièvement, celle-ci : Peut-elle rester inactive quand son ennemie la plus amère, la plus entreprenante, la plus dangereuse s'installe dans le sultanat marocain et s'attribue le rôle d'une puissance méditerranéenne ? Peut-elle laisser ce titre « d'Amiral de l'Atlantique » devenir, pour l'empereur allemand, une réalité ? Faut-il laisser annuler la valeur de Gibraltar et voir la Méditerranée ne rester une mer ouverte que par la tolérance et le bon plaisir des autorités de Berlin ?

Quant à l'Europe, elle aura à décider si la République des nations sera transformée en une vaste autocratie gouvernée par la grâce de Dieu que dicterait l'Allemagne, et par la force du *mailed first*.

Tant que la France et l'Angleterre agiront de concert, il n'y a guère à craindre de l'Allemagne, qui réfléchirait singulièrement avant d'entrer en conflit avec les deux plus grandes puissances maritimes du monde, maîtresses des avenues principales du commerce maritime germanique. Mais il serait urgent que la paix fut signée en Extrême-Orient afin que la Russie reprenne son rôle en Europe et y rétablisse l'équilibre ! »

### L'OPINION ÉTRANGÈRE ET L'ALLEMAGNE

Le *Spectator* relève, au cours de divers articles, l'impression causée, tant aux États-Unis que chez les grandes nations européennes, par la politique impérieuse de L'Allemagne :

« Le spectacle des menaces brutales jetées par le gouvernement allemand à la France a été une révélation pour bien des esprits, et a eu, sur l'opinion publique, des effets remarquables.

En Angleterre, on comprit presque immédiatement que l'Allemagne se souciait peu ou point du Maroc, mais voulait uniquement punir la France de ce qu'elle osait conclure un accord avec nous. Ceux qui inclinaient à croire exagérée l'opinion que les ambitions allemandes sont hostiles à l'empire britannique, et qu'il est indispensable de les surveiller, ont entièrement changé d'avis. Et il est maintenant difficile de trouver des esprits qui ne reconnaissent point que, tant que l'Allemagne est entre les mains de ses chefs actuels, la paix du monde est en danger.

En France, le sentiment pénètre lentement dans les masses, que la République a cédé à la menace pour éviter la guerre; par là se trouve stimulé le désir de donner à l'armée toute la puissance possible, non pour l'agression, mais pour la défense.

Les honneurs rendus à la flotte anglaise à Brest, l'extrême cordialité qui lui fut témoignée, indiquent que l'entente franco-britannique est une réalité.

Le Gouvernement de Berlin aurait aimé voir l'Espagne répondre à ses avances. Or, les Espagnols viennent d'annoncer qu'ils demeurent fidèles à leurs accords avec l'Angleterre et la France.

Le bureau de la presse allemande mène aux Etats-Unis une campagne anti-anglaise. Mais la nation américaine a un instinct politique infaillible, et cet instinct la porte à défendre ce qùe, à défaut de meilleure expression, nous appellerons les idées politiques libérales. Quand les Américains comprendront, comme ils le feront dès qu'ils auront à réfléchir sérieusement sur cette question, que l'Angleterre et la France sont les champions des idées libérales et que l'Allemagne, telle qu'elle est actuellement organisée, représente et soutient la cause contraire, nous n'aurons pas la moindre crainte sur la direction de leurs sympathies.

L'Allemagne a remporté une victoire diplomatique, assurément. Et lorsque, dernièrement, le prince Bülow accosta le yacht impérial, il y fut accueilli avec des honneurs tels que s'il revenait vainqueur d'une grande campagne livrée pour le *Vaterland*. Cependant est-ce une politique bien habile que celle qui s'aliène l'opinion des nations, et jette des ennemis possibles dans une coalition ? »

#### LA SÉPARATION SUÉDO-NORVÉGIENNE

« Quelles conséquences exercera sur la politique internationale la séparation de la Suède et de la Norvège? Des conséquences néfastes, craignons-le. Les diplomates pourront bien désormais avoir à s'occuper d'un problème septentrional, comme de la question d'Orient.

Tout d'abord l'importance politique de la Scandinavie sera sérieusement atteinte. L'espoir de former une barrière contre l'expansion russe ne fut pas sans influence sur les signataires du traité de Kiel. Désormais, au lieu d'un État scandinave un et indivisible, existeront deux nations indépendantes, possédant des ambitions divergentes, peut-être des intérêts contraires. Il ne faut point oublier que, depuis des années, Björnson et ses partisans ont bruyamment et fréquemment déclaré la rupture de l'Union préférable à l'assujettissement de la Norvège, aux vues extérieures de la Suède.

L'Union est brisée. Les Norvégiens ont maintenant le pouvoir de contrecarrer, sinon de paralyser, la diplomatie suédoise. Même en admettant la possibilité, extrêmement douteuse, d'un accord politique permanent entre ces deux États, la question suivante se pose aussitôt : La Norvège est-elle capable de défendre avec des forces proportionnées son immense et rude côte, et, si elle l'est, voudra-t-elle le faire ? Il est certain qu'un gouvernement norvégien, qui créerait des taxes additionnelles dans le but exprès d'assurer la défense nationale, ne pourrait conserver longtemps sa popularité !

Une alliance avec la Russie serait peut-être, plus volontiers, admise en Norvège qu'un coûteux armement contre cette puissance voisine. Jusqu'à présent, en tout cas, les radicaux norvégiens ont toujours montré une confiance enfantine en la bienveillance du Tsar.

En définitive, la perspective est inquiétante ; et les royaumes scandinaves désunis pourront bien ajouter aux embarras croissants de la diplomatie européenne. »

D'après la *Quarterly Review*.

#### AVEU RÉTROSPECTIF

Au cours d'un article sur la crise du Maroc, due en partie, selon lui, aux fautes de la France, M. Walter B. Harris, le fameux correspondant du *Times* à Tanger, émet dans le *Blackwood's Magazine*, cette suggestive assertion :

« On peut se demander ce que l'Angleterre a abandonné, au Maroc, qui ait valu pour la France la peine de nous accorder des privilèges exceptionnels en Egypte.

A part une sorte d'influence traditionnelle à la cour de Fez, et une amitié jadis ferme pour le sultan et son peuple, l'Angleterre ne possédait point de position spéciale au Maroc. Il est vrai que, ces dernières années, quelques Anglais détenaient une sorte de monopole les uns pour jouer au tennis avec le sultan, les autres pour l'aider à vider son trésor. Mais je puis affirmer, sans la moindre hésitation, que l'influence politique de ces compagnons de jeu (dont j'étais) et de ces fournisseurs était nulle. La politique du sultan se poursuivait sans qu'ils fussent consultés et sans qu'on tint compte des conseils qu'ils pouvaient offrir de loin en loin.

Cependant, en Europe, on prêtait à l'Angleterre une situation privilégiée au Maroc. Le moindre examen des faits aurait montré la fausseté de cette opinion. Aucune puissance européenne n'avait ni n'eut jamais d'influence pratique à la Cour du sultan. L'action gouvernementale était même l'opposé, exactement, de ce que préconisait alors l'Angleterre. Personne ne peut signaler un avantage particulier — en dehors d'un petit bénéfice commercial — que notre ascendant prétendu nous ait valu.

En France, on exagéra sans mesure l'importance d'incidents insignifiants, et l'auteur de cet article passa maintes et maintes fois d'amusantes heures à lire au Sultan les racontars de la presse parisienne sur le prestige du « Correspondant Harris ». On s'imaginait que les étrangers qui couraient après les balles de tennis du sultan gouvernaient l'empire !

Ce fut en échange de l'abandon de notre influence au Maroc — telle qu'elle était — et de la reconnaissance de la position prépondérante de la France dans ce même pays, que nous avons obtenu en Egypte les privilèges depuis longtemps convoités. »

#### LE CABINET ANGLAIS

Le prestige du ministère conservateur Balfour est décidément bien compromis.

Les Libéraux réclament la dissolution de la Chambre des Communes, afin de consulter le pays. Au nom des Chamberlainistes, l'*Outlook* réclame également des élections générales pour octobre. La conservatrice *Saturday Review* félicite le cabinet d'avoir, les jours derniers, ramené au vote une majorité battue (incidemment) et découragée. Mais, ajoute-t-elle, « M. Balfour fera bien de provoquer la dissolution, cet automne, et de ne pas essayer d'une autre session. Car, il serait inutile de le nier, le premier ministre a perdu son influence sur le Parlement et sur l'Opinion. »

Jacques Lux.

Paris. — Typ. A. Davy (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame. — *Le Propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN

# REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

# REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 7 — 5e SÉRIE — TOME IV — 12 AOUT 1905


## JOURNAL INÉDIT DU SECOND SÉJOUR DU CHEVALIER DE BOUFFLERS AU SÉNÉGAL

*(3 décembre 1786 — 25 décembre 1787)*

La suite des aventures coloniales du chevalier de Boufflers a été jusqu'ici assez mal débrouillée, tandis qu'on connaît fort bien, au contraire, le roman sentimental qui occupa le milieu de son existence. On sait que ce chevalier errant de la galanterie s'éprit assez brusquement, vers la quarantaine, d'une jeune veuve de vingt-sept ans. Il avait jusqu'alors beaucoup couru le monde et fait en tous sens pas mal de chemin. Né en Lorraine, assez tôt pour être le filleul du nouveau duc, Stanislas Leczinski, roi de Pologne, mais trop tôt, semble-t-il, pour être son fils, Stanislas de Boufflers débuta par être tout ensemble séminariste à Saint-Sulpice et capitaine de cavalerie, par prêcher des sermons et par collaborer à l'*Encyclopédie*, ce qui était une excellente façon de se ménager de divers côtés une carrière, au cas que la vocation vînt à changer.

Elle finit, en effet, par se déclarer; mais Boufflers se décida à être homme de guerre sans cesser tout à fait d'être homme d'église. Il resta chevalier de Malte, et ce fut le moyen de garder la cinquantaine de mille livres de rente que son parrain lui avait assignées sur des abbayes de Lorraine. Ainsi pourvu, il courut l'Europe, insouciant et frondeur, n'ayant jamais assez d'argent pour son jeu. Sous Louis XV, une pareille humeur eût pu lui servir, si le jeune homme n'avait gardé beaucoup trop de gratitude au duc de Choiseul disgracié. Les choses changèrent avec Louis XVI; mais, peu sympathique au roi, Boufflers promena longtemps son désœuvrement et son ambition, de garnison en garnison, le long des côtes de France, en attendant une problématique descente en Angleterre et une occasion de se distinguer qui ne se produisit pas.

C'est alors, dans cet état d'esprit chagrin et découragé, qu'il rencontra celle qui devait fixer à jamais sa pensée volage. Elle se nommait la comtesse de Sabran, née Eléonore Dejean, veuve d'un vieux marin illustre qu'elle avait épousé quoique âgé de quarante-sept ans de plus qu'elle et qui mourut après une courte union, en laissant deux enfants à sa femme, une fille et un fils, Delphine et Elzéar de Sabran. Le caractère de Mme de Sabran nous est bien connu par les diverses publications de lettres qui ont déjà été faites (1). Nous y saisissons, au physique comme au moral, les traits de « Sabran la mal peignée », petite tête fine et gracieuse, visage mobile eclairé par de grands yeux bleus et casqué d'une indocile toison de boucles blondes qui l'auréolent de toutes parts. Au moral, c'est une nature vive et un peu crédule, franche et primesautière, aimante, dévouée, honnête, d'une honnêteté souriante et enjouée, comme la vertu devait être pour plaire en ce temps-là. Boufflers fut pris à ce mélange piquant de qualités et de grâces, d'autant que cette femme aux dehors frivoles était sérieuse et instruite et savait exprimer ses sentiments avec une délicatesse pleine de charme. Ils s'écrivirent et ils s'aimèrent : le cœur, pour une fois, avait été, sinon la dupe, au moins la conquête de l'esprit.

Les lettres qui ont été imprimées nous montrent par-

(1) *Correspondance inédite de la comtesse de Sabran et du chevalier de Boufflers* (1778-1788), recueillie et publiée par E. de Magnieu et Henri Prat. Paris, 1875, in-8° de VIII-528 pages et un portrait à l'eau-forte de Mme de Sabran. — *Lettres du chevalier de Boufflers à [illegible]*, publiées par M. Paul Prat, fils du [illegible] éditeur. Paris, 1891, in-8°, de XV-[illegible] pages. — Pierre de Croze, [illegible] *Le chevalier de Boufflers et la comtesse de Sabran* ([illegible]). Paris, 1894, grand in-18 de [illegible] pages.

faitement les voies et les étapes de cette passion. Mme de Sabran, mère irréprochable et veuve fidèle au souvenir, résiste de son mieux à un sentiment nouveau dont elle subit la force envahissante. Boufflers, au contraire, toujours joueur, toujours libertin — au moins d'imagination, — toujours ambitieux, regarde avec curiosité ce qui lui parait, surtout au début, une intrigue destinée à tromper le vide de son existence, et ce qui devient bientôt pour lui un besoin impérieux et profond. Pourquoi, dans ce cas, puisqu'ils s'aimaient et qu'ils étaient libres de leurs destinées, Boufflers et Mme de Sabran ne les unirent-ils pas ouvertement? C'est la question qui vient à l'esprit et on y a répondu diversement. Pour ma part, voici ce que je crois, sans prétendre me donner le ridicule d'être trop sûr de ces choses-là. Mme de Sabran était riche, elle portait un nom fort considéré; Boufflers, au contraire, n'avait pour vivre que sa solde militaire et les revenus de ses abbayes lorraines. Tout cela lui permettait de vivre largement, en dépit de ses goûts dispendieux; mais, en épousant Mme de Sabran, il aurait dû renoncer à ses bénéfices ecclésiastiques. C'est ce qui le fit rester chevalier de Malte *non profès*, c'est-à-dire sans avoir fait de vœux et ayant seulement les apparences extérieures de l'ordre. Dans ces conditions, un mariage secret était parfaitement possible aux yeux de l'Église, puisqu'aucun empêchement canonique ne l'interdisait, et je pense qu'il eut lieu. Cela résulte de bien des considérations qu'il serait trop long d'énumérer ici et surtout du caractère très loyal et très droit de Mme de Sabran, dont la réputation ne fut jamais attaquée.

Quoi qu'il en soit, au bout de quelques années, la passion de Boufflers et de Mme de Sabran fut mise à une rude épreuve. Boufflers n'avait pas renoncé à ses visées ambitieuses. Son humeur aventureuse, son désir de faire fortune le poussèrent dans une nouvelle entreprise. Il n'avait pas suivi, je ne sais pourquoi, ses amis, les gentilshommes démocrates qui passèrent la mer pour porter le concours de leur bravoure aux *Insurgents* américains. Mais il accepta d'aller gouverner le Sénégal et les dépendances, reconquis par l'initiative de son cousin Lauzun. La situation n'était ni lucrative, ni bien en vue; Boufflers l'agréa pourtant avec la ferme décision d'un homme qui croit jouer son dernier coup de dé et saisir sa dernière chance de réussite. Les reproches et les larmes de Mme de Sabran ne purent parvenir à l'ébranler. Nommé le 9 octobre 1785 à ses nouvelles fonctions, il partait de France le 17 décembre suivant, laissant Mme de Sabran désolée, désespérée surtout d'une résolution qui rendait l'avenir si douloureux pour elle.

Il avait été convenu, en se quittant, que tous deux écriraient jour à jour leurs pensées et ni l'un ni l'autre ne manqua à cette promesse. Boufflers avait emporté pour cela des feuilles de papier numérotées avec soin, qu'il remplit scrupuleusement. Il y disait ses sensations de la terre d'Afrique, ses propos d'exilé à la poursuite de la fortune et de la gloire; elle, au contraire, mandait ses angoisses et analysait ses désespoirs avec une singulière force pathétique. C'est le roman vécu de deux âmes séparées par toutes les incertitudes de la vie, l'une tendre et passionnée, l'autre sensible, sans doute, mais d'une sensibilité plus égoïste et moins touchante. Peut-être y avait-il, d'une et d'autre part, quelque arrière-pensée littéraire à ces épanchements, car, dès 1798, Mme de Sabran avait songé à les publier et c'est avec plaisir qu'elle les aurait vu divulguer. Pourtant c'est seulement en 1875 que la correspondance de Boufflers et de Mme de Sabran fut mise au jour, pour la plus grande partie, par MM. de Magnieu et Henri Prat, dans un volume qui fit sensation par sa nouveauté.

Le succès alla surtout aux lettres de Mme de Sabran, d'abord parce qu'elles étaient mieux éditées et plus complètes, ensuite parce qu'elles révélaient la vivacité de son esprit et la sensibilité de son cœur. Boufflers, lui, faisait dans le recueil figure moins sympathique. Son journal était fort incomplet, et, de plus, publié assez maladroitement. On y donnait pour le récit de son second voyage au Sénégal ce qui s'appliquait en réalité à son premier séjour et embrassait la période comprise entre le 4 décembre 1785 et le 7 août 1786. C'est pendant ce temps qu'il avait pris contact avec sa colonie et jeté un coup d'œil d'ensemble sur l'état du Sénégal. Mais ce qu'il avait vu ainsi l'avait mis à même de reconnaître les besoins du pays et de comprendre qu'il fallait venir intriguer à Versailles pour obtenir les moyens d'administration dont il avait besoin. C'est ce que fit Boufflers, et, arrivé en France le 12 août 1786, il en repartait en décembre de la même année, pour une absence de douze mois. Pendant ce séjour sous les tropiques, qui fut le plus long et le mieux occupé, Boufflers étudia en détail les devoirs de sa charge et s'efforça de les remplir. L'image de Mme de Sabran est toujours présente à ses yeux, mais elle est moins douloureuse, et le journal qu'il continue à écrire à son intention est aussi plus enjoué.

Le texte de ce document est demeuré inconnu du public jusqu'à maintenant et c'est lui que nous allons publier. L'original en a été gardé et il fait actuellement partie des richesses du cabinet d'un amateur aussi libéral qu'éclairé, M. Gaston La Caille, ancien juge d'instruction près le Tribunal Civil de la Seine, qui a bien voulu nous le communiquer et nous en signaler le mérite. Nous reproduisons donc d'après l'autographe même cette partie du journal de Boufflers, tout à fait ignorée, sauf quelques passages que nous signalerons à leur heure. En protégeant ces pages contre la destruction et en laissant mettre ce qu'elles contiennent sous les yeux des lecteurs, M. La Caille rend à ceux-ci un service dont tout le monde lui saura gré. On trouvera aussi qu'il en rend un à la mémoire de Boufflers, qui est un peu trop resté, pour la postérité, l'aimable diseur de fariboles : le conteur de la *Reine de Golconde* a porté tort au gouverneur du Sénégal, et pourtant celui-ci n'a qu'à gagner à être bien connu, car il fut à la hauteur de sa tâche et sut demeurer, sous l'Équateur, aimable, bienfaisant et humain comme il le fut sous d'autres latitudes.

PAUL BONNEFON.

*Ce 3 décembre 1786.* — Mes ennuis et mon humeur sont toujours au même point, ma bonne femme; je hais la ville de Nantes comme la route de Nantes, et je m'y trouve aussi mal. Je suis logé dans un exé-

crable cabaret, n'ayant aucune commodité pour lire ni pour écrire, assailli à toute heure d'une foule de négociants, qui viennent me faire des questions et des objections saugrenues au sujet des derniers arrangements du Sénégal. Comme ceci tient de plus près à mon devoir, je m'impose la modération dans la discussion, mais toi qui connais ton mari, tu sais bien ce qu'il lui en coûte. Cependant, il me paraît que les éclaircissements que je donne frappent tous les esprits et que les gens, même les plus mécontents, finissent par entrer dans nos idées, et sont près d'adopter les plans que je leur propose. Tâchons que tout ceci finisse vite, mon enfant, car j'ai besoin de revenir à la barrière des Champs-Elysées.

*Ce lundi.* — Toujours de même et toujours pire, ma chère fille; voilà ce qui m'arrivera toujours en te quittant. Ma voiture sera prête demain, et j'espère partir pour Lorient, non pas que le vent soit favorable ni que mes affaires soient pressantes, mais c'est que je suis impatient de quitter la ville et les faubourgs et le territoire de Nantes, car je l'ai pris dans une telle haine que je me tiens à quatre pour n'en pas faire un feu de joie. Tout m'y déplaît, jusqu'aux politesses que j'y reçois, jusqu'aux gens d'esprit que j'y vois. Je crois que cela tient à un mal de tête qui ne me quitte point et qui me rend tout insupportable, excepté de penser à toi, et de me retracer à moi-même tout ce que tu as, tout ce que tu es, et tout ce que tu fais de charmant.

*Ce 5.* — Je voulais partir, mais mon monde n'est point prêt. J'ai trouvé ici un petit peintre que j'ai connu, il y a six ou sept ans, à Paris; il a été à Rome depuis, et il en est revenu avec un talent et une hardiesse qui m'ont étonné. Il a fait ce matin mon portrait en une heure, en pastel, toile de dix, ressemblant comme un diable. Il te parviendra et tu l'aimeras à cause de la vérité; tu me trouveras triste, mais tu penseras que tu me vois absent.

*Ce 6.* — Enfin, je suis parti, mais avec quelle peine, avec quels embarras, avec quelle ruine! Tu n'imagines pas ce que mon ennui me coûte, tandis que mon bonheur serait à si bon marché; mais je m'étais tant promis de n'en plus parler! Pourquoi est-ce que j'en parle toujours? C'est que tu ne sors ni de mon esprit ni de mon cœur. Je t'écris de la Roche-Bernard; c'est une terre de mon beau-frère où il y a un passage de mer que la tempête ne permet point de tenter à présent et qu'il faut pourtant passer pour aller à Lorient. Il faut que l'ennui, la ruine et le danger se réunissent contre moi, comme si le Diable avait besoin d'autre chose que de ton absence pour me faire maudire la vie.

*Ce 7.* — Enfin, j'arrive à Lorient et j'y trouve tes douloureuses nouvelles. Chère moitié de moi-même, que je te plains, que je me désole, que je voudrais être auprès de toi, non pas pour te conduire, car je n'en ai point l'ambition et tu n'en as pas besoin dans les grandes occasions, mais pour te soutenir, pour te consoler, pour te montrer d'avance les choses comme tu les verras quand la première douleur sera passée et que les mouvements de ta trop juste indignation seront calmés (1). Mais je n'y suis pas et je m'en rapporte à ce génie qui plane toujours au-dessus de toi, qui te fait toujours dire, écrire, faire et penser tout ce qu'il y a de mieux. Je m'en rapporte qu'il est trop juste pour que tu sois tout à fait malheureuse; je m'en rapporte à l'évêque qui est le plus sage et le plus prudent des hommes; enfin j'espère qu'après quelques mauvais jours tu en auras de plus calmes et qu'après une cruelle année tu en passeras de plus douces et que tu ne les passeras pas seule. Adieu.

*Ce 8.* — Je n'ai qu'un moment pour t'embrasser et je te le donne avec le cœur que tu m'as donné, car avant toi je n'avais que celui qui est connu sous mon nom. J'ai reçu ta dernière lettre, je n'entre dans aucun détail, mais je n'aurai pas une goutte de sang dans les veines jusqu'à ce que je voie une lettre datée de ce mardi que je désire et que je redoute. Sois forte, sois douce. Pense à ton pauvre Adam, qui est hors de ton paradis terrestre, et tâche qu'il te retrouve avec tous les charmes qu'il t'a laissés en partant.

*Le 23 décembre* (2). — Nous voici sortis de ce mauvais port de Lorient, où j'ai tant déploré d'être à la fois si près et si loin de toi, mon enfant, et j'ai dit adieu pour longtemps à cette terre que je reverrai avec tant de plaisir en retournant vers toi. Le vent est bon, mais il est faible; quand on est faible, on est changeant. Je ne lui demande que trois ou quatre jours de constance pour nous sortir de tous les embarras du golfe de Gascogne; après quoi je lui permets tous les caprices. Tout mon monde est malade de la mer, au point de n'être bon à rien. Il a fallu que je cherchasse dans mes paquets une mauvaise feuille, car mon secrétaire est hors d'état de sortir de son hamac. C'est autant d'économie sur ton beau papier que j'espère bien employer jusqu'au dernier morceau. J'aimerais à te parler de tes affaires, à te diriger, à t'exhorter, à te soutenir, à te

(1) Mme de Sabran avait eu [illegible] se plaindre [illegible] du précepteur de son fils Elzéar.

(2) Cette partie du journal de Boufflers [illegible] publiée dans l'ouvrage de MM. de Magnieu et Henri Prat. Nous la reproduisons ici parce qu'elle est nécessaire à la suite du récit.

consoler; mais voilà des mers et par conséquent des siècles entre toi et moi. Dans des circonstances aussi critiques, aussi mobiles, les correspondances éloignées sont des supplices, car d'un moment à l'autre tout a changé de face, et, d'un moment à l'autre, il faut changer de plan. Jusqu'à présent je t'approuve, et je t'admire dans tout ce que tu as fait et dit; mais je te blâme de tes inquiétudes, et du poids que tu donnes à des rapports dans lesquels je vois plus de malice que de sincérité. Le public finit toujours par avoir raison; ainsi il finira par te la donner. Quant au voyageur, sois sûre que la reine te le ramènerait, s'il voulait s'éloigner de toi; mais il ne le voudra point; et qu'y a-t-il de commun entre les deux affaires? Au contraire, cette ancienne intimité entre les gouverneurs de vos deux enfants, le mécontentement qu'on en aura eu des deux côtés est plutôt un lien qu'un obstacle : il faut surtout voir et montrer les choses sous ce point de vue-là. Mais à quoi pensé-je de t'écrire là-dessus, comme si l'Océan n'était pas tout entier entre ma lettre et son adresse; peut-être, hélas! que tout sera décidé quand cela te parviendra. Mais j'ai bonne espérance, surtout celle de te revoir, sans quoi ce ne serait pas la peine de vivre. Adieu.

*Ce 24.* — Le vent se soutient, et même il se renforce; mais les baromètres baissent et nous annoncent des coups de vents contraires; profitons de ce que nous avons, sans trop d'inquiétude de le perdre, sans trop de confiance de le garder. C'est du vent que je parle, ma fille, et non pas de toi, que je sais bien que je ne perdrai qu'en mourant; encore ne puis-je point me détacher de l'idée d'une autre existence pour l'ajouter à la durée de notre amour; car je sens que la dose est trop forte pour les bornes de la vie. Voilà déjà que le vent fait mine de tourner; on suppose qu'il doit y avoir beaucoup de neige en France. Tous nos passagers sont malades; je n'en suis même pas tout à fait exempt, mais c'est plutôt du malaise que de la souffrance, et quand ce serait une vraie souffrance, ce ne serait pas encore une vraie maladie. Je crois que je serai fort bien dans ma traversée; le capitaine et le lieutenant sont des gens charmants, pleins de grâce, d'instruction, d'esprit et de politesse; enfin, je doute que sur tout autre vaisseau, j'eusse trouvé aussi bonne compagnie. Je relâcherai deux jours à Madère, et de là j'irai voir s'il y a encore quelqu'un en vie au Sénégal; et je compte, peu de jours après, aller jeter les fondements d'un nouvel empire au cap Vert, dont la capitale sera nommée de ton nom futur. Adieu, ma femme; j'aime à me représenter le plaisir que me fera ce congé, que je dois recevoir avant la fin de l'année. Avec quelle joie, avec quelle ardeur je ferai les préparatifs du voyage! avec quelle impatience je franchirai les mers! une fois à terre, comme je volerai vers toi! Tout cela se fera dans un an. Je serais tenté de prendre de l'opium d'ici là, mais mon devoir dormirait trop; d'ailleurs, tant de bonheur mérite bien d'être acheté par quelque peine, et surtout par quelques succès. Le mariage d'Hercule ne s'est fait qu'après ses douze travaux. Adieu. Je t'aime comme un père, comme un enfant et comme un fou. Embrasse M[mes] d'Andlau et de la Mark de ma part; tu comptes sur la seconde et tu as bien raison, mais tu aurais bien tort de ne pas compter sur la première, car elle t'aime, quoi que tu en dises, à la vie et à la mort. Adieu.

*Ce 25.* — Nous venons d'essuyer une tempête horrible, mon enfant; par bonheur le vent, au lieu de nous être contraire, nous était favorable; mais les mâts étaient toujours en danger de casser; les matelots ne pouvaient point monter aux manœuvres, et tout était dans une combustion à ne pas se soutenir ni sur le pont, ni dans les chambres. J'ai passé ce temps-là dans un recueillement intérieur qui me laissait jouir du contraste entre ce qui se passait au dehors et au dedans de moi : au dehors les éléments déchaînés; au dedans les passions amorties. Je réfléchissais en philosophe sur cette soif innée d'une supériorité quelconque qui entraîne l'homme loin de son bonheur, loin de son repos, loin de sa situation naturelle, pour lui faire braver tous les ennuis, toutes les privations, tous les dangers, pour le faire changer de mœurs, de nourriture, de climat et même d'élément; il semble qu'il y ait un mauvais génie qui vienne souffler la discorde dans chaque individu, et qui rende une partie de l'homme ennemie de l'autre : celle qui n'a besoin que de calme, de repos, de plaisir, de santé, et qui serait contente à si bon marché, est forcée, comme étant la plus douce, d'obéir à l'amour-propre qui lui commande, comme un tyran, de renoncer à tout ce qu'elle désire pour lui procurer la stérile satisfaction d'un peu d'estime et de renommée. Cela me représente les pauvres dévots du paganisme qui se privaient de la chair des victimes qu'ils immolaient pour en donner la fumée aux dieux; ensuite je pensais à toi, et je me disais : « La tempête qui est à l'entour de moi est au dedans d'elle; moi, du moins, je suis dans un bon bâtiment bien armé, bien servi, bien commandé, au lieu qu'elle, comme elle me le dit fort bien, elle n'a qu'elle. » Mais enfin la bourrasque est passée des deux côtés : et j'entends cette voix secrète de quelque génie errant invisiblement sur la terre, qui nous a sans doute pris en amitié, qui me donne de tes nouvelles, et qui me dit que tout va bien, que tes craintes étaient vaines, que tu es adorée de tes

enfants, que tu es chérie de tes amis, que tu es protégée de la Reine, que tu es applaudie du public, et enfin que tu as enchaîné jusqu'à la jalousie de cette cousine importante qui a toujours eu la bêtise de se comparer à toi, et qui ne t'a jamais pardonné qu'il n'y eût pas de comparaison. Je trouve qu'il faut faire avec toi comme avec Voltaire. Il valait mieux jouir de sa supériorité que la lui disputer, et le moindre de ses admirateurs était sûrement plus content que le plus grand de ses rivaux. Pour moi, voilà le parti que je prends : si tu as plus d'esprit que moi, je m'en console en t'écoutant ; si tu as de plus beaux yeux, je m'en dédommage en les regardant. Donne ce conseil à ta cousine. Au reste, elle a trop d'esprit et de mérite pour ne pas revenir de ses petitesses, surtout dans une grande occasion, surtout dans un moment aussi intéressant et aussi propre à renouer une ancienne liaison que la jalousie d'une part, et la distraction de l'autre, ont desserrée pendant longtemps mais jamais rompue. Ne vois-tu point, mon enfant, que je ne suis point à ce qui m'entoure, et que je vis beaucoup plus dans ta maison que dans mon vaisseau ? Quand ceci te parviendra, ton esprit sera sans doute occupé d'autres soins ; les allées et venues, les visites, les courses à Versailles, les marchands, les préparatifs de la noce t'occuperont, et à peine reconnaîtras-tu les personnes que je ne te nomme point. Mais, au milieu de toutes mes réflexions hors de propos, tu verras que ton mari ne te perdait point de vue et qu'il t'aimait, et qu'il t'aime au moment où tu lis sa lettre et qu'il t'aimera jusqu'au dernier soupir.

*Ce 26.* — Nous sommes en route pour Madère, où je compte relâcher pendant deux ou trois jours ; le vent est excellent, la mer est un peu dure ; mais je supporte tout avec patience et même avec facilité. Croirais-tu que je n'ai pas eu d'accès de violences depuis mon départ ? Ce n'est pas que je n'aie essuyé tout ce qu'il peut venir de contradiction dans l'espace d'un mois ; mais j'ai enfin reconnu qu'on était moins fatigué en se tenant plus tranquille ; et l'adversité, cette amie sévère de l'homme, est enfin venue à bout de me corriger. En attendant, le temps passe ; les mois s'écoulant diminuent le volume de l'année ; l'année enfin s'écoulera aussi, et il sera question de retour. C'est alors que je supplie l'adversité de suspendre pour quelque temps ses utiles leçons. Qu'il ne soit plus question alors d'amie sévère ; c'est ma douce amie que je veux revoir, et à qui je veux être tout entier. Adieu. Je t'embrasse de bien loin ; mais avec tant de délices, que c'est comme si c'était de bien près.

*Ce 27.* — Je n'ai qu'un pauvre petit bout de papier à barbouiller en ton honneur, mais enfin il est assez grand pour te dire que je t'aime. Nous serons, selon toute apparence, le premier de l'an à Madère. C'est de là que mes lettres partiront, et je commencerai à me servir de ton papier timbré. Adieu ; je t'embrasse comme si tu étais dans ma petite chambre ; penses-y bien.

*Ce 28.* – Voici le calme qui succède à la tempête, ma chère femme ; tu sais comme il m'agitait pendant mon dernier voyage ; aujourd'hui je suis calme comme la mer : c'est qu'alors j'allais à toi, et qu'à présent je te fuis. Je fais comme le pauvre roi prisonnier dans Shakespeare qui a tout perdu et à qui les plus mauvaises nouvelles ne font aucune peine parce qu'il s'est fait amant de la nécessité, et que tout ce qui lui vient de sa maîtresse est bien reçu. Je ne suis cependant pas encore au point de te faire infidélité pour cette maîtresse-là ; j'espère qu'elle voudra bien se contenter de mon respect, et qu'elle n'exigera pas mon amour. J'aime, au milieu de mon inaction et de l'assoupissement de toutes mes passions violentes, à tourner mes pensées vers cette maison si chère, à t'y voir au milieu de tes occupations et de tes délassements, écrivant, peignant, lisant, dormant, rangeant et dérangeant tout, te démêlant des grandes affaires, t'inquiétant des petites, gâtant tes enfants, gâtée par tes amis, et toujours différente, et toujours la même, et surtout toujours la même pour ce pauvre vieux mari qui t'aime tant, qui t'aime si bien, qui t'aimera aussi longtemps qu'il aura un cœur. Je suis moins malheureux que je ne devais m'y attendre ; il semble que mon âme ait pris une espèce d'opium qui engourdit toutes ses peines présentes, et qui la laisse jouir du souvenir et de l'espoir. Ne serait-ce point là cette mélancolie dont nous voulions faire le portrait au commencement de notre connaissance ? Je le croirais, s'il pouvait y avoir quelque chose de commun entre la mélancolie et moi. Adieu, chère femme, pense à moi, mais surtout pense à toi, et rassemble toutes tes forces et tous tes charmes pour montrer combien j'ai raison. Adieu. Je ne suis pas assez endormi pour oublier de t'embrasser, mais bien assez pour rêver que je t'embrasse.

*Ce 29.* — Le vent a repris avec assez de force, et nous comptons être dans deux ou trois jours à Madère, J'y resterai deux jours pour en prendre quelque connaissance et pour acheter un peu de vin, tant pour moi que pour mes amis. Je me réjouis d'y voir un certain consul anglais, qui est, je crois, ami de notre amie, et dont on fait des éloges merveilleux. Nous avons pensé avoir hier une rude épreuve. Un de mes soldats de recrue, que je mène au Sénégal, a passé sur le pont à côté du capitaine et de moi, déchaussé des deux jambes, boitant tout bas, avec l'air d'un

fol, les yeux égarés et la parole embarrassée, rangeant sur son passage matelots, soldats, pilotes, officiers, et pouvant à peine dire qu'il souffrait. Cependant, comme sa démarche m'avait frappé, je l'ai envoyé à son poste, et j'ai chargé le chirurgien de le visiter. Le chirurgien est revenu avec l'air abattu nous dire en particulier, au capitaine et à moi, que cet homme avait le charbon. « Comment, Monsieur, le charbon, ai-je dit, mais c'est un signe de peste! — Oui, Monsieur, m'a-t-il répondu. » Mais il est encore indécis celui-là est pestilentiel ou non; nous ne le saurons que demain. J'ai fait secrètement de nouvelles informations et j'ai su que le camarade qui alterne avec cet homme pour dormir dans le même hamac se plaignait aussi d'un grand mal aux pieds. Je l'ai fait visiter, mais il n'était que blessé par un ongle rentré; l'autre a été reconnu pour n'avoir qu'un abcès qui commence à mûrir par l'onguent de la mère; et nous voilà sauvés du plus cruel embarras et du plus grand danger.

Imagine, ma fille, que nous n'aurions pu aborder nulle part, pas même au Sénégal, qu'il aurait fallu courir les mers jusqu'à ce que nous puissions être reçus dans quelque lazaret, et que tout le monde, en attendant, aurait presque infailliblement péri. Eh bien, dans ce moment-là, j'étais comme Ceyx au moment de son naufrage: sa première pensée fut pour Alcyone. Il ne craignit, il ne souffrit que pour elle; et moi je pensais à tes inquiétudes, à tes angoisses, si jamais cette nouvelle-là t'était parvenue. Je te le dis à cette heure pour te rassurer à l'avenir, car, dans l'ordre des choses dont le hasard se mêle, une fausse alarme compte pour un vrai danger, parce que le hasard est aveugle et qu'il n'y regarde pas de si près. Adieu, ma bonne, ma chère, ma vraie femme.

*30 décembre.* — Voici encore du calme; il semble que le ciel se plaise à me punir par où j'ai manqué. Mais j'espère au moins qu'il sera content de la manière dont je prends la correction. Nous aurions dû être, aujourd'hui ou demain au plus tard, à Madère; mais du train de procession dont nous marchons, il nous faut au moins trois ou quatre jours encore, en supposant que le peu de vent qui ride à peine la face de l'eau ne nous deviendra point contraire. Ma santé n'est point mauvaise, mais je n'en suis point content. Je ne puis ni digérer, ni dormir, et je ne crois pas avoir eu une bonne nuit depuis notre séparation (j'ai encore moins de bons jours); mais surtout, depuis dix jours que je suis en mer, je n'ai point dormi dix heures; cependant mon esprit est tranquille; il est presque toujours apathique. Je mène d'ailleurs une vie très réglée. Je déjeune avec du bouillon et du pain. Nous dînons à deux heures et demie, et je ne soupe point; je bois peu de vin parce qu'il me déplaît à la mer. Mon seul tort est peut-être de manger trop de choux et de boire trop de café; il faudra bien faire ces deux sacrifices-là au dieu sommeil, J'en ai fait de plus chers à une divinité encore plus fantastique, c'est l'opinion; mais je manque à ma résolution en en parlant; c'est bien assez de le penser, sans encore te le faire penser toi-même.

Je suis tous les jours plus content de mes conducteurs; le hasard, qui n'a pas ordinairement des attentions bien raffinées pour moi, ne pouvait me mettre en meilleure compagnie. Je t'adresserai M. de Villemagne et M. de Carrouge à leur retour, et j'espère qu'ils te plairont. Mes deux abbés sont d'excellentes gens depuis qu'ils ont cessé de vomir. On les trouve très aimables, ainsi que le fils de cette madame Marcel, l'objet de tant d'inquiétudes. Tu vois que je ne serais pas à plaindre si... mais quel si, ô ma fille! ô ma femme! Combien il me faut de courage, surtout en pensant aux derniers moments que nous avons passés ensemble! Mais je vous verrai renaître encore, doux moments que j'ai perdus!

*Ce 31 décembre.* — Voici la fin d'une triste année, ma bonne enfant. Que de troubles! que d'ennuis! que de peines! que de privations! et pourquoi? Enfin elle est passée.

Celle qui la suivra sera encore pire, puisque, selon toute apparence, je te verrai moins: mais elle passera aussi pour en amener une meilleure.

C'est dans celle-là qu'il faut vivre d'avance. Regardons l'une comme une mauvaise nuit et l'autre comme un beau jour. Nous serons plus libres tous les deux. Tu seras loin de tout ce qui t'agite; je serai loin de tout ce qui m'inquiétait; et nos chers projets, ces projets qui me font trouver l'absence si longue et qui me donnent en même temps la force de la supporter, ils commenceront alors à prendre une consistance que nous n'avons pas jusqu'à présent osé leur donner. De toutes mes entreprises voilà la seule intéressante, et si elle réussit, que m'importent les autres? J'aime à y penser, quoique de loin, parce qu'il me semble que chaque pas m'y conduit, et que je puise dans cette idée-là le courage dont je n'ai que trop de besoin.

Adieu, ma femme; ton pauvre mari est toujours souffrant; mais il y a dans tout cela un peu plus de maux de nerfs que de dérangement de santé. Tu n'imaginerais pas une de mes manies, c'est une aversion inexprimable pour l'odeur résineuse du sapin; et dans les logements et dans les meubles du vaisseau, c'est le seul bois qu'on emploie. Les tables, les lits, les armoires, les tablettes, tout est de sapin. J'en souffre encore plus que je n'en suis dégoûté, et je

n'ose point le dire, parce que cela paraîtrait ridicule et ne servirait à rien.

Je sens qu'il n'y aurait qu'un remède, ce serait de t'avoir auprès de moi ; je te mettrais entre moi et tout le reste, et je ne me plaindrais plus.

Adieu, bonne et chère femme. Je dois t'ennuyer à la mort de tous mes petits détails personnels ; mais songe que je suis un vieux mari en herbe, et qu'il faut t'accoutumer d'avance à mes infirmités et à mes radotages. Adieu.

CHEVALIER DE BOUFFLERS.

(*A suivre*).



## LETTRES INÉDITES DE LAMENNAIS A ALEXIS GÉRARD [1]

*(Correspondance familière et politique 1848-1852).*

Paris, 7 janvier 1851.

Tu as raison de souhaiter que ma vie se prolonge encore un peu, car une des choses qui m'occupe le plus, c'est de te laisser, si je peux, dans une situation moins étroite et moins précaire que celle où tu es maintenant. Y réussirai-je? je l'espère; mais si j'y échouais, il n'y aurait, du moins, certainement pas de ma faute. Que n'as-tu plus tôt cru ce que tu crois maintenant! Mais oublions le passé. J'en ai trop souffert pour en rappeler volontiers le souvenir.

Si la gratification annuelle se faisait trop attendre, je ne verrais aucun inconvénient à ce que tu écrivisses à M^me^ Y. pour l'en faire souvenir, en lui disant que je te l'avais comme promise en son nom. Elle ne m'envoie aucun de ses écrits et cela m'arrange à merveille.

Les choses s'embrouillent de plus en plus. Toutes les factions se remuent, l'Élysée suit sa pointe et il se forme un nouveau parti avec Cavaignac. Pour moi, je déclare hautement que je préférerais à cet homme le bourreau de Paris. Le peuple doit tenir ferme au suffrage universel. C'est la grande question, la question du droit radical et fondamental ; tant qu'il ne sera pas reconquis, concourir à une élection, ce sera une apostasie, une véritable trahison.

J'embrasse tes enfants et leur mère et suis tout à toi de cœur. L.

Paris, 13 avril 1851.

Depuis que je t'ai écrit j'ai perdu ma sœur. Quoique préparé par ce qu'on m'avait mandé de Bretagne à ce funeste événement, il ne m'en a pas moins affecté, et ma santé s'en est ressentie. J'ai eu la fièvre pendant plusieurs jours, et quoique remis de cet ébranlement, je ne me laisse pas d'en éprouver encore quelques suites. Il y a quelque chose de plus douloureux qu'on ne peut le dire, à voir, quand on vieillit, les vides qui se font autour de soi. Heureux ceux qui partent les premiers.

Grâces à Dieu, te voilà maintenant tranquille sur toute ta petite famille. Le surcroît de travail qui te fatigue en ce moment cessera, et, je l'espère, bientôt. Renfermé dans les devoirs de ton nouvel emploi, tu pourras disposer de plus de temps, et tu seras exempt des soucis que te donne la garde de ton magasin.

Au-delà, sans doute, l'inconnu ; mais au-delà de l'inconnu même est la Providence. J'ai trop voulu prévoir dans ma vie. Il est sage de ne pas étendre ses prévoyances si loin. Nous avons peu de prise sur le cours des choses ; folie donc d'entreprendre de le dominer ou de le diriger. Imitons la fourmi qui se laisse aller au ruisseau sur son frêle brin d'herbe. Mais combien hélas, n'ont pas même le brin d'herbe.

M^me^ Y. m'a écrit pour une commission, il paraît qu'elle a été très souffrante, ce qui pourra retarder son voyage de Paris. Je ne manquerai pas, lorsqu'elle viendra, de lui parler de toi. Il est toujours bon de réchauffer le zèle, quoique le sien soit sincère, je crois. Je profiterai de son départ pour t'envoyer l'Esquisse.

Je persiste dans le projet de quitter mon appartement en octobre, mais je ne suis pas décidé encore sur la manière dont je m'arrangerai, car tout annonce des événements qui seront rudes pour tout le monde. J'ai d'ailleurs des raisons très fortes de me débarrasser de M^me^ P..., il y faudra beaucoup de ménagements, car ainsi que m'en avait prévenu le pauvre M. de R..., que j'aurais dû croire davantage, c'est une femme dangereuse. J'ai dessein de me restreindre à un loyer de moitié moins cher et conséquemment de vendre une grande partie de mon mobilier. Je pense aussi à me passer de cuisinière, afin d'avoir, plus sûrement et plus aisément, la paix chez moi.

En ce cas, je ferais venir, comme M. de R..., mon dîner du restaurant. C'est plus commode, mais aussi plus économique que de le faire faire chez soi, quand on est seul, et on est délivré de beaucoup de tracas, qui répandent sur la vie comme une couche de souffrances journalières.

Je t'embrasse de cœur. L.

[illegible]

...Dans six semaines nous aurons passé la plus mauvaise partie de l'hiver, mais d'hiver en hiver on

1) Voir la *Revue Bleue* des 2[illegible] juillet et 5 août 19[illegible].

arrive à celui qui ne passe point. La vie humaine n'a qu'un printemps et encore ne sais-je ce qu'il est, je ne l'ai connu que par ouï dire.

Aucun changement n'est à espérer dans la triste situation des affaires, avant 1852. Ce sera l'époque critique, l'époque où le suffrage universel rétabli affermira pacifiquement la république, ou si l'on se refuse à la rétablir, l'époque des convulsions, dont aucun homme vivant ne saurait prévoir les suites. Les ennemis du droit et du peuple sont bien aveugles, ou bien hardis ; bien aveugles s'ils ne voient pas l'inévitable avenir ; bien hardis s'ils l'affrontent.

Je t'embrasse de cœur. L.

Paris, 11 novembre 1851.

Il est triste de penser que, pour certaines gens, l'homme soit si peu de chose, et moins que l'animal, attendu que l'on a, sans bourse délier, des hommes tant qu'on veut et que les animaux il faut les payer. J'espère que tu ne seras pas toujours condamné à vivre dans ce trou humide et froid, où la plus forte santé s'userait si vite. Sans cesse je pense à t'en tirer, et se serait déjà fait si toutes affaires n'étaient suspendues par l'incertitude de l'avenir prochain, et l'état d'alarme où les partis réactionnaires, et en ce moment surtout l'Élysée, tiennent la France. Voilà trois ans bientôt qu'ayant avec un de mes amis des valeurs considérables entre les mains, nous ne pouvons les liquider, chacun, inquiet du lendemain, n'osant commettre quoique ce soit au hasard des événements qui peuvent se produire. Cependant le temps se passe et j'en ai peu devant moi. Force est néanmoins de prendre patience. J'ai pendant deux mois beaucoup souffert de l'estomac, à la suite d'un mauvais régime et de beaucoup de contrariétés. Depuis quelques jours je me trouve mieux, en partie, je crois, à cause de la nécessité où je suis de sortir tous les jours pour aller à la Chambre.

Quant à mon intérieur, mêmes embarras et mêmes ennuis. J'ai dejà essayé de trois cuisinières et je n'ai pu, jusqu'ici, en garder une plus de quinze jours.

Toutes volaient sur la dépense et m'ont encore volé en partant. Il n'est point de classe plus corrompue que celle des domestiques. La femme que j'ai maintenant, et que je ne garderai pas, m'avait été recommandée, très particulièrement, par une personne très honorable qui en répondait comme d'elle-même; et en effet, elle se contente du prélèvement d'un tiers sur tout ce qu'elle achète. Je serai de nouveau obligé, provisoirement du moins, de recourir au traiteur pour ma nourriture. Moins vieux, peu m'importerait; mais à mon âge, ce genre de vie n'est ni sain, ni commode. A cela que faire ? Encore patience.

Je suis peiné de la maladie de Mme Y. et heureux d'apprendre qu'elle n'aura pas les suites fâcheuses qu'on en pouvait craindre. Ce n'est pas que désormais nos anciennes liaisons puissent se renouer. Elle m'a coupé jusqu'au dernier fil en me montrant le fond de son caractère ; mais pour moi, si ce n'est pour elle, je respecte le passé dans le présent.

On nous menace toujours d'un coup de main de M. Bonaparte. La peur en est au camp des légitimistes et des orléanistes. Nous autres républicains, tout en jugeant pénible une tentative criminelle autant qu'insensée, nous n'en craignons pas le résultat. La France n'est plus ce qu'elle était au 18 brumaire, et le neveu eût-il et la gloire et le génie de l'oncle, les temps sont passés à jamais où l'on pouvait fonder un empire sur des baïonnettes (1).

Bien que les circonstances ne me permettent pas de prévoir l'époque où je pourrai te caser ici, cependant dis-moi ce qui te serait nécessaire pour y vivre sans gêne avec ta femme et tes enfants. Je t'avais déjà fait la même question, et tu y avais répondu, mais je n'ai pas bien présent ce que tu m'avais dit à cet égard, et ta position n'est plus d'ailleurs exactement la même. Je ne voudrais pas que le changement qu'y apporterait ton déplacement pût, à aucun cas, te devenir un sujet de regret.

Je t'embrasse, et ta femme, et tes enfants, de tout mon cœur. L.

Paris, 8 décembre 1851.

J'ai reçu hier seulement ta lettre du 4, laquelle, comme tu vois, a été retardée. Ma santé n'est pas bonne, mais cela c'est peu de chose. Tout le monde attend l'avenir avec anxiété. Paris est morne et silencieux. Voilà tout ce qu'en ce moment on peut dire. Les faits, les détails seront connus plus tard. Le temps révèle tout.

Je t'embrasse de cœur. L.

Paris, 18 mai 1852.

Le beau-frère que j'ai perdu était en effet le père de mon neveu Ange Blaise (2). Il formait pour moi à peu près le dernier lien de famille, car des cinq

(1) Ce texte contredit formellement un mot de Spuller : « Le coup d'Etat du Deux-Décembre s'accomplit sans le surprendre et sans l'atteindre. Il y avait longtemps que, pour lui, la République était morte » (E. Spuller, *Lamennais*, in-12, Paris, 1892, p. 337). Il vient d'ailleurs s'opposer à un texte de Lamennais lui-même : « On doit s'attendre, et prochainement, à une espèce de restauration de l'Empire, désirée et favorisée par les partisans des deux branches déchues des Bourbons, qui y voient une chance pour leurs prétendants » (*Œuvres inédites*, publiées par Ange Blaize, II, 229. Lettre à Dessoliaire du 17 décembre 1848).

(1) Ange Blaize fils, qui fût arrêté en 1840 (Cf. Spuller, *op. cit.*, p. 283), et dont Lamennais prit si violemment la défense dans les brochures, *le Pays et le gouvernement*, fut un des fondateurs du *Peuple constituant* (Spuller, p. 328) et ce fut lu qui publia une partie de la *Correspondance* de son oncle.

enfants qu'il a laissés, je n'ai de rapports qu'avec une nièce, qui m'écrit tous les ans, une fois au commencement de l'année. N'ayant réciproquement rien à nous dire, les autres et moi, nous ne nous écrivons point, quoique bien ensemble, excepté l'aîné que tu connais, avec lequel je suis très froidement, sans être toutefois positivement brouillés. Il y a quatre ans que lui et moi nous avons cessé de nous voir (1). Il va dans sa voie, moi dans la mienne, et ces deux voies, dès l'origine un peu divergentes, ont fini par se séparer tout à fait.

Quant à Mme Y..., ma rupture avec elle est complète. Ses procédés ont été tels que je n'imagine pas comment un retour pourrait être possible. La vanité d'une part et de l'autre la flatterie ont perdu cette femme, qui s'est naïvement persuadée qu'en tout et avec tous, son caprice devait être une règle absolue. La passion politique et le jésuitisme se surajoutant à cette opinion qu'elle a d'elle-même, il en est résulté un fort étrange individu, dont sage est qui se tient éloigné. D'ailleurs la mobilité même en choses et en personnes, courant après tout ce qui est nouveau et ne se souciant du reste que comme les femmes se soucient de ces vieux chiffons, qu'elles jettent dans un tiroir pour ne pas les jeter par la fenêtre.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

L'été achèvera de guérir tes petites filles. La coqueluche est toujours tenace surtout chez les enfants. Heureusement elle est sans danger. Pour moi, je ne suis jamais sans quelque misère et quelque souffrance. Cela ne fait pas un grand changement dans ma vie. Il y a cinquante ans que je ne sais ce que c'est que le sentiment du bien-être.

A toi de cœur. J'embrasse le père, la mère et les enfants.

L.

Paris, 28 mai 1852

J'ai enfin réussi à ce que je désirais depuis si longtemps. Tu as maintenant une place à Paris, et qui ne ruinera pas ta santé comme celle, ou plutôt celles de Terre-Noire, qui pour toi n'a pas démenti son nom. Tes appointements seront de 2.000 francs. Mais il y a les frais de déplacements et je ne pense pas que tu puisses avoir de fortes économies. Afin de pourvoir à cette dépense, je t'envoie un mandat de 250 francs sur le Receveur de Saint-Étienne. Il ne sera payable que le 21 juin, mais ton administration t'en fera, je crois, sans difficulté, l'avance.

Il ne faut pas qu'on ait, à Terre-Noire, le plus léger prétexte de se plaindre de toi. Ainsi, tu donneras à tes chefs tout le temps nécessaire pour te remplacer, sans que le service en souffre ; bien entendu, qu'ils n'abusent pas de cette délicatesse de ta part.

Il est heureux que ta mère n'ait pas accepté la proposition que tu lui avais faite, car ce serait aujourd'hui un embarras.

Pour cette fois, je ne te dis rien de plus. Nous aurons, grâce à Dieu, bientôt le loisir de causer, et plus à l'aise et plus longuement que par lettre. Je t'embrasse de cœur et ta femme et tes petits enfants.

L.

Paris, le 28 juillet 1852

Je trouve tes arrangements très bien conçus et je vois que ton voyage sera plus court que je ne le pensais, ce qui en diminuera la fatigue pour tes petits enfants. Venir en 24 heures de Saint-Etienne à Paris, il n'y a pas certes à se plaindre de la lenteur. L'hôtel du Plat d'étain est, en effet, tout près de la porte Saint-Martin, rue Meslay ou rue de la Planchette. Je le connais, parce qu'il y a vingt ans, c'était là qu'on prenait la voiture de Juilly et de Dammartin. Pendant que tu seras à l'auberge avec ta famille, il me paraîtrait désirable que tu t'arrangeasses avec ta tante pour manger chez elle ; vous vivriez mieux et plus économiquement. Ta femme aiderait ta tante et apprendrait par elle à connaître les marchés et le prix des choses.

A moins d'inconvénients que j'ignore, j'approuverais beaucoup le voyage et le séjour de quelques semaines chez ta mère. Il est naturel qu'elle désire vous voir tous et il vaut mieux que ce soit avant que vous soyez fixés. Cela te donnera le temps de chercher un logement convenable et de monter à moins de frais ton petit ménage. Il est bon que tu aies quelque loisir pour cela, ne fût-ce qu'à cause du choix du quartier qui ne devra pas être trop éloigné de ton bureau, et il y a encore d'autres raisons que je t'expliquerai. Au reste nous causerons de tout cela à ton arrivée ici.

Je ne vois pas autre chose à te dire aujourd'hui. Je me réjouis de penser que nous allons nous retrouver près l'un de l'autre. Il n'a pas dépendu de moi que ce ne fût plus tôt. Car je n'ai pas de souci plus constant et plus vif que celui de ton avenir, auquel cependant il ne serait pas sage de sacrifier le présent dans notre pauvre vie si rapide. La prévoyance est nécessaire, mais il ne faut pas que, dépassant les justes bornes, elle trouble le présent, et nous empêche de jouir de ce qu'il peut nous offrir de doux. N'ensevelissons pas le bien que nous octroie la bonne Providence dans des inquiétudes peut-être vaines, et ne refusons pas de cueillir les quelques fleurs qu'elle fait éclore sur le bord du chemin où nous marchons, par le sot motif qu'il faudra plus tard traverser un pays âpre et stérile.

Je t'embrasse de cœur.

L.

(1) Lamennais [illegible] de juin. Blaize ayant [illegible] les [illegible] p. [illegible]

# LE PARTI SOCIALISTE RÉVOLUTIONNAIRE RUSSE

SON BUT ET SA TACTIQUE (1).

Le Parti socialiste révolutionnaire russe continue les traditions du parti de la *Narodnaïa Volia* (volonté du peuple) d'il y a vingt ans; comme lui il est *socialiste*, *révolutionnaire* et, dans les cas exceptionnels, *terroriste*.

Il y a vingt ans nos aînés disaient : nous sommes tous des socialistes et si nous sommes obligés de répondre aux violences inouïes du gouvernement du tsar, à ses cruautés, ses persécutions, ses prisons et ses potences par des actes de défense légitime, c'est à l'absolutisme seul qu'incombe la responsabilité de cette lutte. *Chiriaïef*, un des condamnés à mort lors d'un procès de 1880, le proclamait devant le tribunal : « La terreur rouge du *Comité Exécutif* (2) n'a été que la réponse à la terreur blanche du gouvernement ; si la dernière n'était pas pratiquée, l'autre n'existerait pas non plus. Je suis profondément convaincu que les camarades qui restent en liberté seront plus contents que n'importe qui si l'on cesse cette effusion de sang, si l'on arrête cette lutte acharnée qui absorbe les meilleures forces du Parti et qui ne fait que retarder le triomphe du règne de la liberté et de la vérité, notre seul et unique but. »

Après l'assassinat d'Alexandre II, en 1881, le Parti adressa à son fils et successeur Alexandre III, le père du tsar actuel, l'appel célèbre, où l'on lisait entre autres : « Dès que le pouvoir suprême aura cessé d'exercer l'arbitraire, dès qu'il aura pris la ferme résolution d'exécuter les décisions de l'Assemblée nationale (à convoquer), la lutte pacifique des idées remplacera la violence qui nous répugne plus qu'à vos serviteurs et qui n'est exercée par nous que comme une triste nécessité. »

L'assassinat du Président des États-Unis d'Amérique Garfield (1882) suggéra au Parti un autre document historique, qui, soit dit entre parenthèses et dans le seul but de la vérité, montre la différence profonde qui existe, malgré la ressemblance des moyens, entre les socialistes révolutionnaires russes et ceux qui ont recours au meurtre dans les pays où la lutte politique peut être menée plus ou moins librement : « En exprimant au peuple américain ses condoléances bien sincères au sujet de la mort de James Abraham Garfield, le *Comité exécutif* du *Parti Narodnaïa Volia* considère comme son devoir de protester au nom des révolutionnaires russes contre des actes de violence pareils à cet attentat. Dans les pays où la liberté individuelle rend possible la lutte franche des idées, où la volonté du peuple librement exprimée non seulement fait des lois, mais choisit des personnes pour les exécuter; dans ces pays, l'assassinat politique comme moyen de lutte est la manifestation du même esprit de despotisme dont la suppression est incessamment notre but. L'arbitraire de l'individu et l'arbitraire du parti sont également condamnables et la violence n'est excusable que quand elle répond à la violence. »

Le Parti socialiste révolutionnaire contemporain a renoué, à l'intervalle de vingt ans, le fil de la lutte franchement révolutionnaire contre l'absolutisme, sur des bases plus larges et dans des conditions infiniment plus favorables, étant donné le développement de la classe ouvrière — prolétariat des villes et paysans — qui est devenue beaucoup plus consciente et moins apte à supporter le joug intolérable des tsars.

Le Parti socialiste révolutionnaire considère son œuvre comme une partie organique de la lutte universelle du travail contre l'exploitation de la personnalité humaine, contre toutes les formes sociales qui en entravent le développement. Si le Parti poursuit son but en vue des intérêts généraux de cette lutte, il donne toutefois à cette lutte en Russie les formes qui correspondent à l'état réel des choses dans ce pays. Ce qui rend plus aigu le problème social en Russie, c'est l'adaptation des formes du régime patriarcal autocratique, bureaucratique et seigneurial à celles de l'exploitation capitaliste moderne.

L'évolution capitaliste en Russie manifeste plus qu'ailleurs ses côtés négatifs : elle y est équilibrée moins qu'ailleurs par l'influence organisatrice et créatrice de la croissance des forces productives. Le mécanisme bureaucratique monstrueusement développé paralyse de plus en plus les forces productives du pays. Les paysans travailleurs sont ruinés ; ils sont forcés d'avoir recours au travail salarié chez leurs anciens seigneurs en réalisant un salaire à peine égal au salaire de famine du prolétaire russe. Cela rétrécit et ruine le marché intérieur de l'industrie russe qui souffre déjà de l'insuffisance du marché extérieur. L'excès de la population et avec lui l'armée de réserve du travail va en croissant, ce qui abaisse, par un surcroît de concurrence, le niveau déjà si bas de la vie du prolétariat des villes. Le mouvement ouvrier en Russie est obligé d'évoluer dans les conditions du régime autocratique, qui a pour base une tutelle policière universelle et qui tend à étouffer toute initiative individuelle et collec-

(1) L'auteur de cette étude, M. E. Roubanovitch, est le délégué du Parti socialiste révolutionnaire russe à Paris.

Sa compétence le désignait pour exposer aux lecteurs de la *Revue Bleue* l'organisation et l'importance exactes de ce parti révolutionnaire russe, si actif et menaçant à l'heure actuelle.

(2) Tel fut le nom du comité terroriste auquel correspond aujourd'hui l'*Organisation de Combat* du parti socialiste révolutionnaire (*Boïevaïa Organisatsia*).

tive. La classe des grands industriels et des gros marchands, plus réactionnaires que n'importe où, a de plus en plus besoin de la protection du pouvoir absolu contre le prolétariat. Les seigneurs, gros propriétaires fonciers, ont de plus en plus besoin de la même protection contre les masses ouvrières villageoises. Les intérêts de sa propre conservation obligent l'autocratie à opprimer de plus en plus fortement les nationalités conquises par la Russie tsariste — Pologne, Finlande, Arménie, Géorgie, etc... — en paralysant leurs aspirations vers une vie nouvelle et vers le développement, en excitant l'antagonisme de religions et de races et en obscurcissant ainsi la conscience de leurs intérêts dans les masses ouvrières. L'existence de l'autocratie s'est mise en un mot en une contradiction de plus en plus aiguë et irréconciliable avec tout développement économique, politique et civil du pays. Alliée et soutien sûr des classes parasites à l'intérieur de la Russie, l'autocratie russe reste aussi à l'extérieur un des remparts les plus solides de la réaction et une menace permanente pour la civilisation. De sorte que son renversement apparaît non seulement comme une nécessité inéluctable pour le progrès en Russie, mais un facteur très important pour le progrès de l'humanité.

Tout le poids de la lutte contre l'absolutisme, malgré l'existence d'une opposition démocratique libérale très timide, retombe en Russie sur le prolétariat, sur la classe des paysans travailleurs et sur la minorité intellectuelle socialiste et révolutionnaire. Le parti socialiste, auquel appartient le rôle directeur de la lutte gigantesque engagée depuis plus d'un quart de siècle, tâche d'élargir et d'approfondir les transformations sociales auxquelles sera intimement lié le renversement de l'absolutisme tsariste.

Certes, la réalisation du programme du Parti ne sera possible que lorsque la classe ouvrière solidement organisée établira sa dictature révolutionnaire. Pour le moment le Parti n'aspire qu'à une série de réformes, politiques et économiques, qui sans obscurcir le but fondamental et final, permettront de fortifier et développer la cohésion de la classe ouvrière, élèveront son niveau économique et intellectuel et écarteront les principaux obstacles à son organisation.

Dans le domaine politique le Parti demande l'établissement d'une république démocratique avec une large autonomie des régions et des communes tant urbaines que rurales; l'application la plus large possible du principe fédératif aux relations entre diverses nationalités; la reconnaissance pour elles du droit le plus absolu de se gouverner suivant leur désir; la séparation complète de l'Église et de l'État et la reconnaissance de la religion comme une affaire de conscience rigoureusement privée; l'instruction obligatoire, universelle et laïque aux frais de l'État, la parité légale des diverses langues nationales; la justice égale et gratuite; l'abolition de l'armée permanente remplacée immédiatement par les milices populaires.

Dans le domaine économique le Parti demande une législation ouvrière pour [illegible] physiques et morales de l'ouvrier : réduction de la journée du travail; l'assurance des ouvriers sous toutes les formes, etc... Ce qui forme l'originalité de son programme économique et le met à l'avant-garde de la lutte c'est son programme agraire.

Le Parti socialiste révolutionnaire se propose de mettre à profit, dans l'intérêt du socialisme et de la lutte contre les principes de la propriété bourgeoise, les idées, les traditions et les formes de la vie paysanne russe, basées sur *la possession communale du sol* et sur le travail direct du cultivateur en général, cette conception qui considère la terre comme le patrimoine commun de tous ceux qui travaillent. Le Parti demande que les terres appartenant aux propriétaires privés retournent à la communauté, qu'elles soient exploitées par les communes organisées démocratiquement, en observant la répartition égalitaire des terres entre les communes ou les autres unions territoriales.

Nous laissons de côté les autres parties du programme du Parti qui concerne la politique financière, municipale, etc...

Le Parti, en commençant sa lutte révolutionnaire contre l'autocratie, a choisi comme terrain d'agitation la demande de convocation immédiate d'une assemblée constituante librement élue, par le suffrage direct, égal et secret, sans distinction de sexe, classe, nationalité ou religion, pour liquider le régime absolutiste et transformer avant tout l'ordre actuel politique dans ses diverses manifestations. Et si le Parti se propose de défendre son programme dans l'assemblée constituante, il s'efforce de réaliser autant que possible immédiatement, pendant la tourmente révolutionnaire, son programme qu'il considère comme l'expression des besoins urgents de l'immense majorité du peuple russe, de sa classe ouvrière prolétarienne et paysanne.

*

La question qui provoque le plus de critiques et de la part des adversaires du Parti socialiste révolutionnaire et de la part de quelques-amis, c'est celle de la tactique terroriste adoptée par le Parti. C'est à partir du coup de feu de Balmachef — qui tua le ministre Sipiaguine — que l'ancien débat sur l'utilité

de la tactique terroriste ressuscita dans le camp socialiste.

Certes, on peut dire sans hésitation qu'aujourd'hui c'est une vieille controverse, « que le sort a déjà jugée ». Malgré les hésitations et les doutes, contre tous les arguments des dogmatiques, la vie russe paraissait chaque fois plus forte que les préjugés théoriques. Les actes terroristes sont en Russie *inévitables* et *nécessaires*. Avant d'y avoir recours les révolutionnaires d'aujourd'hui, comme ceux de l'époque de la *Narodnaïa Volia*, ont fait tous les efforts possibles pour s'en abstenir, mais la logique implacable des événements les amena inévitablement à une solution pratique contraire à leurs désirs. Le caractère lui-même de la lutte terroriste liée avant tout à l'effusion du sang est tel que nous tous nous sommes heureux de saisir tout argument qui nous permettrait de nous décharger du lourd et horrible devoir qui change l'arme du verbe vivifiant contre l'arme meurtrier de la guerre... Mais nous ne sommes pas en Russie libres dans le choix des moyens.

Aujourd'hui on ne discute plus en Russie, comme il y a à peine deux ans, si le terrorisme doit avoir tel ou tel rôle, rôle excitatif, c'est-à-dire être un agent d'agitation, ou avoir la fonction de désorganisation ou d'intimidation. La vie russe a mis au premier plan un tel besoin des actes terroristes que toutes les anciennes contradictions ont dû se taire. Les actes terroristes sont devenus nécessaires comme *actes de légitime défense*, sans lesquels la débauche de l'arbitraire autocratique laissé sans frein dépasserait toutes limites et rendrait toute vie impossible. La tactique du gouvernement russe a été surprise à l'improviste par la croissance inattendue de l'esprit révolutionnaire des masses ; et dans l'espoir qu'il n'était pas encore trop tard il a voulu, par une série de mesures extraordinaires, étouffer les germes de protestation dans le pays. Il fit des efforts spasmodiques pour arriver à ce résultat. Et la terreur blanche du tsarisme se développa d'une façon logique. Lorsque les manifestants pacifiques ne s'arrêtent pas devant les menaces de la police, on met en œuvre des charges de cavalerie, les nagaïka des cosaques, les crosses des soldats, les sabres nus et enfin on a recours aux coups de fusil. Il paraîtrait impossible d'aller plus loin... Mais les coups de fusil n'arrêtent plus en Russie les manifestants. Que faire ? Le gouvernement russe a l'esprit inventif... Il sait de quelle manière il pourra frapper d'un coup sûr les manifestants ; il sait qu'il y a une chose à laquelle ils tiennent plus qu'à leur vie... c'est leur dignité humaine.

Et voilà que, d'après un ordre *venant d'en haut*, on commence à ériger en système l'offense à la dignité humaine des protestataires, l'attentat à leur honneur. On frappe et on torture dans les prisons les protestataires attachés à la corde ; *les femmes et les jeunes filles sont gravement offensées* ; enfin, c'est la fustigation, la verge déshonorante — cette horrible punition qui provoque même chez les criminels de droit commun les suicides les plus fréquents — qui tend à devenir le moyen ordinaire pour réprimer les grèves, les démonstrations, les révoltes...

Le gouvernement russe croyait qu'il briserait ainsi l'esprit de protestation, qu'il remplirait les cœurs de ses sujets d'une terreur mortelle et réussirait à attirer la foule intimidée dans la voie des pièges et des ruses de ses agents à la Zoubatof, ce policier qui inaugura le système de « protection cordiale » des ouvriers, des promesses tsaristes. Il n'y avait qu'une seule issue : c'était de démontrer au gouvernement le contraire par la seule langue qui lui soit intelligible, par la langue des armes...

« Dans un pays où à une protestation paisible les ministres répondent par la menace d'inonder de sang la capitale, menace qu'ils réalisent à leur gré, dans un pays où les ministres imposent le silence général en étouffant toute voix libre dans la presse terrorisée — nous sommes inévitablement engagés à aborder une autre conversation, faire parler une autre langue... » — telles sont les déclarations de la première proclamation de l'*Organisation de combat*, après le premier acte terroriste de la nouvelle série...

« Rappelons-nous encore une fois l'époque de la *Volonté du Peuple*... Alors un gouvernement plus fort et plus menaçant était en face d'un adversaire beaucoup plus faible. La haine entre les adversaires a atteint les limites extrêmes... Mais même alors le gouvernement n'a pas osé avoir recours à cette chose abjecte, qui est la fustigation en masse de ses adversaires politiques... Le gouvernement nous haïssait, mais il nous redoutait et nous respectait. Tandis que le gouvernement de Nicolas II, comptant sur une impunité absolue, augmenta son audace jusqu'à avoir recours aux moyens vils... Il a semé le vent, il récolte la tempête...

Le rôle de la lutte terroriste, comme moyen de défense légitime, est actuellement évident et admis de tout le monde, même des adversaires d'hier. L'état d'âme des membres de tous les partis socialistes et d'opposition, des masses ouvrières des villes et des campagnes prouve que le Parti socialiste révolutionnaire en saisissant l'arme redoutable, contre les préjugés et les craintes des amis et des adversaires, ne faisait qu'aller à la rencontre d'un besoin réel et conscient de la classe ouvrière : cette arme tout en frappant l'ennemi, a su encourager les amis du peuple et mettre en branle le pays tout entier.

La lutte terroriste désorganise-t-elle, effraye-t-elle le cercle des dirigeants irresponsables de la

Russie et si oui, dans quelle mesure? Sans doute, si toute la lutte révolutionnaire se ramenait exclusivement aux actes terroristes d'une poignée d'individus, l'espoir d'écraser cette poignée serait tellement grand qu'il ferait taire toute peur et donnerait du courage à notre adversaire. Mais lorsque le gouvernement russe voit que le mécontentement général devient de plus en plus difficile à réprimer, lorsqu'un cercle de feu, de troubles, de manifestations, de résistances aux autorités, de révolte, l'entoure, alors les coups terroristes adroitement dirigés — qui font sortir de la circulation les soutiens les plus énergiques, les plus zélés de la réaction — comme Plehwe, Chouvolof, etc. — provoquent le désarroi et le trouble dans les rangs des serviteurs du gouvernement. Si la lutte héroïque de la *Volonté du Peuple*, qui éclata à l'époque où la Russie était politiquement et même civiquement moins avancée et où les masses ne pouvait encore y soutenir activement les lutteurs, a pu ébranler le trône et mettre à l'ordre du jour la question de la Constitution, maintenant quand nous sommes en présence d'un mouvement ouvrier relativement assez fort, lorsque dans les couches plus élevées il y a enfin une opposition organisée au régime tsariste, lorsque l'esprit révolutionnaire a saisi toute la jeunesse des écoles, lorsque le mécontentement des paysans, *profondément travaillés par une propagande incessante du Parti socialiste révolutionnaire*, éclate en révoltes significatives, lorsque avec la guerre criminelle et stupide la ruine économique et financière du pays devient de plus en plus évidente, la lutte terroriste peut, sans doute, donner des résultats plus considérables. Cette lutte contribue à ruiner le crédit du gouvernement omnipotent, inspire aux habitants plus d'estime et de confiance pour la puissance du mouvement révolutionnaire. Cette lutte a insufflé des forces nouvelles à ceux qui hésitaient, qui étaient découragés, qui étaient frappés par l'issue malheureuse des démonstrations pacifiques... Cette lutte par le grondement des actes héroïques, par l'exemple du sacrifice de lutteurs intrépides, comme Balmachef, Sasonof, Kaliaef, a allumé le courage dans les masses, d'où sortent maintenant des centaines et des milliers qui éprouvent la soif d'action et de sacrifice pour la grande cause qui les anime tous.

Pour le Parti socialiste révolutionnaire, la tactique terroriste n'est pas une panacée, un système bon par lui-même, qui, par sa propre force intrinsèque, doit briser la résistance de l'ennemi et l'amener à la capitulation.

Les actes terroristes ne se présentent pas comme un circuit fermé, qui incarne toute la lutte immédiate avec l'ennemi. Au contraire, pour le Parti, les actes terroristes ne sont qu'une partie de la lutte, partie liée aux autres parties, et c'est dans ce lien vivant, organique, que les actes terroristes puisent en Russie toute leur force, toute leur signification politique.

La lutte met en mouvement les forces sociales les plus diverses et à chacune d'elles appartient un mode particulier d'action. La lutte terroriste ne plane pas au-dessus des autres moyens de lutte. Ce procédé technique de lutte ne peut donner, dans la pensée de ses organisateurs et ses directeurs, l'effet utile que par sa combinaison rationnelle avec les autres procédés. Il renforce l'influence de toutes les autres formes parallèles, et son propre rôle est lui-même accru par l'action de ces dernières. De même que la puissance de l'association des efforts individuels dépasse leur simple somme arithmétique, la simultanéité des attaques par tous les moyens contre le gouvernement tsariste augmente la force de chacune d'elles envisagée séparément.

Le Parti socialiste révolutionnaire est donc le premier à protester contre tout terrorisme unilatéral, exclusif. Sa volonté n'est pas de *remplacer*, mais de *compléter* et de *fortifier* en Russie la lutte des masses par les coups d'une avant-garde de combat frappant au cœur même du camp ennemi, désorganisant le mécanisme autobureaucratique ; la terreur est pour le Parti un instrument d'agitation des masses, un moyen de réveiller l'enthousiasme et l'esprit de combat dans le milieu révolutionnaire lui-même. Le Parti s'appuie sur la classe ouvrière dont il formule les revendications résultant de l'analyse de la vie réelle. Sa force réside justement dans la conscience qu'il a derrière lui les masses qui portent en elles la menace fatale pour le régime actuel.

Les actes terroristes doivent être organisés. Le Parti règle leur application et en prend toute la responsabilité. Le contrôle et la direction du parti écartent le danger qui consiste à voir la lutte terroriste se séparer de la campagne révolutionnaire générale pour se transformer en un but par elle-même, sans relation avec les besoins et les intérêts de l'ensemble ; le parti veille à ce que le contingent des forces du bataillon terroriste — et il est formidablement fort — ne devienne pas le seul critérium dans la solution du problème *de la continuation ou de la cessation* de cette lutte ; le parti veille à ce que le moyen exclusif ne dégénère pas en fin ; le parti veille à ce que le terrorisme ne prenne pas une place qu'il ne doit pas occuper dans le programme ou dans l'action du parti socialiste. Le parti tient la main à ce que la tactique terroriste ne soit pas en contradiction avec la technique générale de l'armée révolutionnaire et n'entre *jamais* en conflit avec elle.

Si au point de vue de la *tactique*, le parti socialiste révolutionnaire tend à *coordonner* la lutte terroriste avec les autres formes de l'activité révolution-

naire, il a cru nécessaire au point de vue *technique* de séparer l'application des moyens terroristes des autres fonctions du parti : propagande, agitation, organisation. *Unité théorique* très rigoureuse, et division de travail au point de vue de *l'organisation*, non moins rigoureuse. Voilà à quelle condition correspond le plan adopté actuellement dans le parti socialiste révolutionnaire.

Conformément à une décision du Parti, une *Organisation de combat* spéciale s'est formée dans son sein, organisation qui ne se charge exclusivement — sur une base conspirative et de division du travail — que de l'activité terroriste. Cette Organisation de combat reçoit, par l'intermédiaire du Centre — une direction générale quant au choix de l'époque du commencement et de la cessation des opérations de guerre, et quant au cercle des personnes contre lesquelles ces actes sont dirigés. Pour le reste, l'Organisation de combat a une indépendance complète et les pouvoirs les plus larges. Cette Organisation de combat n'est liée qu'au centre du Parti et est complètement séparée de tous les Comités locaux. Elle possède une organisation à part, un personnel à elle, une Caisse qui s'alimente séparément. Cette organisation joue par rapport au Parti le rôle d'un bataillon de sûreté ; elle libère les Comités locaux du devoir maudit de s'arracher chaque fois de leur travail principal pour se défendre contre les excès des violateurs. Les actes les plus révoltants d'arbitraire et d'attentat à la dignité humaine ne pourront plus avoir leur effet démoralisant, car c'est l'Organisation du combat qui demandera des comptes aux coupables, dont les crimes de lèse-humanité ne resteront pas impunis. Grâce à cela, les Comités locaux pourront plus que jamais consacrer leur travail à la propagande, à l'agitation, à la préparation des manifestations, à l'organisation des masses dans les villes et dans les campagnes, au recrutement de la grande armée socialiste du travail, dont la croissance continue reste pour nous le gage le plus sûr de la victoire.

Rendre les masses plus révolutionnaires, préparer effectivement l'insurrection armée contre le régime monstrueux d'arbitraire illimité, telle est la préoccupation essentielle du Parti socialiste révolutionnaire. Ce but est ce fond général sur lequel la vie russe avec ses exigences multiples brode ses multiples dessins. La terreur n'est qu'un moyen provisoire passager que le Parti n'emploie qu'en remplissant un dur devoir qui résulte pour lui des conditions historiques exceptionnelles de la vie russe contemporaine.

E. ROUBANOVITCH.

### Hannetons de Paris

—

## L'AMOUR

Encore un sujet pour décoration de pendule et un thème pour livrets d'opéra ! Au sens profond, tragique et rayonnant du mot, bien entendu. Car, malgré la veulerie et le sans gêne modernes, qui écartent tant d'hommes des stratégies amoureuses comme d'une aventure trop harassante, le monde est tout frémissant d'êtres qui se convoitent, flirtent, se dressent des embûches pour se faire désirer mieux ou pour l'orgueil de la conquête. Mais ce jeu désinvolte n'est pas l'amour.

Pourtant, comme si l'amour était vraiment l'irrésistible force du monde actuel, le Théâtre français contemporain n'ergote, ne ricane, ne susurre et ne se crispe que d'amour. C'est d'amour que dissertent conférenciers soucieux de faire salle comble, chroniqueurs attentifs à se maintenir en place, romanciers préoccupés de gros tirages.

C'est d'amour qu'hommes et femmes veulent qu'on les entretienne et s'entretiennent eux-mêmes lorsque, dans le hourvari de leur vertigineuse existence, l'obligation des repas quotidiens — on n'a pas encore trouvé le moyen élégant de dîner en cinq minutes ! — les astreint à un bavardage de quelques instants côte-à-côte. Et il faut voir la pantomime ardente de telles causeries ! Sûrs de l'intérêt qu'ils excitent et ravis de sentir que leur parole avive ce feu perpétuel, les hommes, hardis, insinuants, sarcastiques ou câlins, tisonnent avec passion. Et certaines femmes, les yeux fous, la bouche entr'ouverte — très facile et très à la mode, l'air « bacchante » ! — les écoutent comme dans une griserie et dans une pâmoison. Le rire qui parfois les secoue ressemble à un frisson de volupté.

Pittoresque et charmante comédie que tout cela. Ne nous y trompons pas ! Même au théâtre, le spectacle est dans la salle. Si l'on semble se pourlécher d'amour, c'est pour mieux faire flamber les imaginations et les désirs, c'est pour s'offrir le lustre de la passion, c'est pour rehausser d'une valeur sentimentale, aux yeux des soupirants ou des bénéficiaires, les gentillesses intéressées dont on les régalera.

A voir l'air de dévotion et d'extase avec lequel M^me^ de Beautreillis pérore sur l'amour, tous les hommes épris de sa grassouillette personne blonde et de son prestige mondain peuvent se la représenter comme une frénétique. C'est bien l'impression que veut produire la fine mouche, ambitieuse d'éveiller ainsi de proche en proche les plus enorgueillissants caprices, au milieu desquels son intérêt choisira. Et c'est bien

le genre de trouble que suscite son jeu de grande amoureuse. Quelle erreur pourtant! Jamais la roucouleuse Mme de Beautreillis n'eut au cœur une tendresse, et c'est dans les assiettes de petits fours que toute sa sensualité s'assouvit! Seulement ses ronrons de chatte enivrée, qui donnent du montant à ses coquetteries, ont valu à sa fringale bien des prises et à son insatiable orgueil mondain des satisfactions qu'elle n'aurait peut-être pas obtenues aussi belles sans de telles simagrées.

Quant au fringant M. Patrice Douillette — dont l'altier prénom corrige un peu la mollesse d'un nom comiquement révélateur de toute sa veulerie — ce fougueux prêcheur d'amour qui semble se consumer dans les plus douces extases, est d'un égoïsme si froid, si méthodique et si prudent qu'il n'aima jamais que lui-même. Mais son verbiage enflammé, sa trompeuse grimace de satyre et ses prouesses hypothétiques lui ont conquis un tel prestige sur les femmes, que les plus souhaitables sont comme fascinées par son bluff passionnel et que, au milieu de toutes celles qui s'offrent à lui, ce beau vainqueur peut choisir celles qui flatteront le mieux son orgueil ou dont l'influence accélèrera le mieux sa carrière — ses seules passions veritables!

Dans la vie moderne, l'amour ne joue certes plus le rôle essentiel qu'il eut jadis. Seulement, comme les acteurs antiques, il s'affuble d'un masque pour faire plus d'illusion. A défaut de l'amour sincère et réel, inspirateur de tous les actes d'une société saine, quel pieux, quel universel hommage rendu à l'amour! C'est sous son enchantement que l'on abrite les pires calculs, les plus sournois intérêts, le cynisme le plus goinfre et le plus rapace. Si banal que soit le trompe-l'œil, c'est par l'amour — bonne bête sympathique — qu'on essaiera de justifier les scandaleux mariages d'affaires, d'orgueil, d'intérêts, c'est l'invincible passion — à genoux, pauvres humains, devant la fatalité! — qui excusera vilenies, acoquinements, détroussages, complaisances. C'est dans l'amour — sublime et bouffon, dévastateur et vivifiant — que certains de nos pauvres hannetons pervers, cupides ou vaniteux, cherchent sans cesse comme un alibi moral à leurs ruses, à leurs intrigues, à leurs faiblesses.

Si bien que d'innombrables naïfs sont dupes des paroles brûlantes, des regards de fièvre ou de pâmoison, des attitudes de langueur et de désir, de toutes les tirades qui vibrent chaque soir sur la scène française ou poissent les feuilles de nos romans; si bien que des milliers de braves êtres s'imaginent que c'est réellement l'amour qui fait tressaillir, galoper, s'émouvoir la cohue bourdonnante, bien trop épileptique vraiment pour connaître la joie grave de l'amour.

* *

Comment, malgré toute leur touchante ingénuité, peuvent-ils croire que le Théâtre moderne, avec sa grandiloquence passionnée, ses drames à plein cœur ou même à fleur de peau, avec son exclusive hantise de l'amour, est le reflet sincère des mœurs d'une société où la grosse affaire c'est l'argent, où le pouvoir lui-même n'a de prix qu'en vue de l'argent et où l'amour n'est qu'une arme pour l'acquérir? Et, par contre, lorsqu'ils voient crouler sous la réprobation sardonique, indignée, méprisante, du public élégant, toutes les pièces, chefs-d'œuvre définitifs ou bien ébauches hardies, qui montrent en leur jeu tragique et superbe les véritables leviers du monde, c'est-à-dire l'argent, le butin, la conquête, avec leurs cortèges de ruses et de maléfices, ont-ils assez peu d'expérience pour penser que de telles pièces s'effondrent parce que ce sont des interprétations calomnieuses de la vérité?

— N'avouez jamais! me disait une fois un de ces hannetons, très supérieur à la vie qu'il menait par faiblesse et dont il jugeait très lucidement les brillantes hypocrisies. N'avouez jamais! Tel est le sage conseil qui semble avoir été offert aux sociétés, comme naguère un pittoresque gaillard le jeta de haut à ses imitateurs éventuels. C'est du moins la tactique ou plutôt, si nous avons souci d'indulgence, la coquetterie de notre monde trépidant, forcené et plus avide de profits substantiels que de menues friandises galantes. Alors dissertations et pantomimes amoureuses, drames ou comédies de passion, gentilles amusettes dont on se distrait — car tout de même il n'en est guère de plus affriolantes — sont les moyens par lesquels on dissimule la glace des prudents calculs et des manœuvres avisées. Tout de même, avec un peu de finesse et d'expérience, on n'est pas longtemps dupe de ce ronron, de ces regards pâmés ou voraces, des poses langoureuses et crispées!

« Ainsi point n'est besoin d'une désillusion personnelle pour se douter que la molle et ronde Mme Civette, qui semble toujours rêvasser dans une sorte d'hébétude voluptueuse, ne songe qu'à conquérir des flirteurs influents pour faire couronner par l'Académie les pénibles chevilles de ses poèmes et pour mettre un camail d'hermine sur la robe rouge de son époux. Voyez le cerne bistré et le trouble enchantement de son regard. C'est à la fois comme un aveu et une promesse. Voyez l'indiscrète apparition de chemise qui s'échappe de son décolleté et qui, joliment tentatrice avec sa transparence sur les roses blondes de la chair, suffit tout juste pour évoquer les plus délicats mystères de ce bibelot féminin. Admirez son perpétuel geste pudique et frémissant

pour remonter au-dessus des seins la dentelle du corsage et pour ramener sur l'épaule le frêle ruban qui semble seul maintenir la robe, comme si, sans ces chastes précautions, la toilette allait tout entière glisser et toute la beauté de la femme apparaître ! Ce qui n'empêche que, malgré cette gracieuse mimique de pudeur, si adroite, qu'elle finit par être bien plus troublante que l'impudeur même, Mme Civette a toujours l'air de s'être habillée en hâte après une ivresse dont elle frissonne encore et de n'attendre qu'une flambée de passion pour jaillir, câline et tressaillante, de cette robe qui paraît si peu tenir à son corps. C'est avec de tels regards, avec pareilles simagrées de langueur que Mme Civette a fait toute sa carrière de mondaine à succès, et toute la carrière, si comiquement injustifiée, de son époux. Bien des nigauds le croient trompé ou consentant. Quelle erreur ! C'est en toute quiétude qu'il intrigue de son côté. Il sait trop bien que sa femme, froide et sèche personne, incapable de toute fantaisie, n'a jamais eu que deux passions : la richesse et le pouvoir, et que ses mensongères allures de voluptueuse, suffisantes pour lui valoir les bons offices de tous, ont précisément pour avantage de lui épargner d'autres jeux plus compromettants. C'est la même certitude réciproque qui empêche Mme Civette de prendre garde aux cajoleries présomptueuses par lesquelles son époux, exécrant l'amour comme une corvée, ne pensant qu'à ses blanches fourrures et ses cravates rouges de magistrat, semble subjuguer toutes les femmes. Elle n'ignore pas que, comme son propre manège, cette esbroufe galante n'a pour but que d'assurer au couple des sympathies utiles. Les gens les plus sceptiques et les plus fêtés vous gardent toujours une vague reconnaissance des hommages rendus à leur esprit, surtout lorsqu'il charbonne, ou à leur beauté, surtout lorsqu'elle a passé fleur !

« C'est comme les trémolos et la grandiloquence de théâtre. Pas malins vraiment ceux qui prennent tout ce tapage pour un écho de la réalité. Qu'elle est donc moins déclamatoire ! Mais il n'y a guère que les sociologues de cabinet et de bibliothèque pour s'y tromper, je pense. Les pénétrantes études qu'ils écriront, qu'ils écrivent déjà, sur les mœurs modernes d'après les programmes de nos spectacles ! Voilà de la gaieté pour nos petits-neveux s'ils sont renseignés par ailleurs. Et c'est dès à présent une de nos joies les plus fines. Solennelles bévues qui, du reste ne manquent pas de conduire tout droit leurs auteurs à l'Institut ! Certes, sur toutes nos scènes, subventionnées ou non, on pantèle, on sanglote, l'on s'étreint et l'on se meurtrit. Il n'est de pièces tolérables que celles où l'amour fait rage. Et si, dans les théâtres du boulevard, les spectateurs folâtres qui viennent entre la ripaille du dîner et les chevauchées ultérieures, préfèrent que l'attendrissement tourne à la facétie et l'éloquence du cœur dégringole au calembour, ce n'en est pas moins l'amour, et l'amour seul, qui fait recette. Mais comment nos historiens de mœurs ne s'aperçoivent-ils pas que si ce public, fourbu par sa ruée ambitieuse ou cupide de chaque heure, s'émerveille ainsi des prouesses de l'amour, c'est non seulement pour donner l'illusion que l'amour reste la grande affaire et le suprême ressort, mais aussi pour se délecter d'une jouissance qu'il n'a pas le temps de connaître et dont il est de moins en moins capable ? Il s'émeut, trépigne, acclame avec la même frénésie émerveillée que les nabots ou les stropiats en extase devant les biceps roulants et les pesantes jongleries d'un Hercule. Mais ce n'est pas parce qu'on salue d'une frénétique clameur la levée de cent kilos à bras tendus qu'on a le rein et les muscles nécessaires pour les porter soi-même !

« D'ailleurs si, au lieu de s'empoussiérer l'esprit dans leurs paperasses, nos sociologues de cabinet gardaient l'esprit assez alerte pour interpréter tout ce fatras théâtral, ils n'auraient pas de peine à comprendre, par la manière désinvolte et veule dont il est parlé d'amour dans les plus célèbres pièces à succès de ces derniers temps, que, sur les théâtres où aucune tradition n'oblige les auteurs à se guinder, l'amour, le sublime amour n'est plus qu'une agréable petite chose, pas du tout sérieuse ni profonde, dont on se divertit sans avoir la sottise de la prendre au tragique, gentil passe-temps, un peu moins essentiel que les courses ou le bridge, flatteur en somme pour l'orgueil, et bien utile parfois pour le prestige. »

*
* *

Si sagace, mon philosophe mondain méritait vraiment mieux que la folle existence où il traînassait par habitude d'homme trop inerte pour s'en créer d'autre. En le quittant, comme, comme je lui savais gré de sa clairvoyance ! Et, prolongeant avec moi seul la conversation — n'est-ce pas le meilleur plaisir d'une promenade dans la nuit ? — Je me disais :

Dans un pareil vertige de plaisir, d'ambition et de conquête, l'amour peut-il être autre chose qu'une amusette élégante, qu'un simulacre pour la parade et surtout qu'une arme pour la lutte ?

Le seul mot d' « amour » prononcé gravement, dans sa suavité profonde, ferait sourire nos frétillantes oiselles et tous les agités de la fête. Il vous a un petit air vieillot qui vous reporte au temps de Louis-Philippe, au temps des frisons, des coques et des boucles sous l'architecture écrasante des cabriolets de paille, des écharpes caressant les jolies

épaules tombantes. Il éveille dans les esprits narquois le souvenir des vignettes romantiques, des peintures sentimentales et des tapisseries à sujets, où jeunes femmes et jeunes filles d'autrefois mettaient un peu de leur tendre rêve.

Est-ce possible qu'il n'y ait qu'un demi-siècle, soixante ou soixante-dix ans, depuis ces grâces paisibles? Alors, on avait assez de temps et des mœurs assez tranquilles pour aimer. Les voyages, trop difficiles, ne surexcitaient pas sans cesse la vie. Paris, petite ville calme par rapport à la fournaise cosmopolite d'aujourd'hui, n'était tout de même pas, malgré ses enchantements, le tumultueux rendez-vous de fête et de piaffe qu'il est devenu. La Province, gardant son existence et son charme propres, n'était pas encore le désert où quelques bourgeois mélancoliques et bougons, maintenus sur place par leurs petits intérêts, regardent avec une nostalgie envieuse les fonctionnaires passer entre deux avancements. La trépidation des automobiles et des express ne surexcitait pas toute la terre. Surtout, si ardente que fût la mêlée pour l'or et le pouvoir, elle laissait quelque répit. La vie conjugale ne s'offrait pas comme une succession de relais, et les liaisons irrégulières elles-mêmes avaient une fixité plus reposante. Enfin, les cerveaux, plus paisibles, goûtaient parfois le recueillement qui permet l'amour, et les nerfs, d'un détraquage moins morbide, n'exigeaient pas le galop, le paroxysme et le continuel renouvellement des bonheurs modernes.

Mais aujourd'hui, dans leur sarabande de plaisirs, de vanités, de luttes, comment nos hannetons fiévreux, haletants, crispés, auraient-ils le goût et le loisir de l'amour? Qu'on s'en délecte au théâtre, soit! Il faut bien passer ses soirées quelque part, montrer aux lumières ses chapeaux, ses toilettes, ses épaules et ses relations. Sans compter que le spectacle est l'unique aliment des bavardages pour le reste de l'existence! Et puis, si peu praticable que devienne l'amour dans la vie d'à présent, c'est tout de même un souvenir des temps anciens, une joie traditionnelle dont on continue à parler beaucoup, et dont l'évocation reste délicieusement amusante, un péril toujours menaçant dont on se plaît à frissonner de haut et de loin, une émotion que l'on veut connaître au moins par ouï-dire. Au fond, ce qu'il y a de meilleur dans l'amour n'est-ce pas le rêve qu'on en fait et la griserie d'imagination qu'il provoque? Grâce à l'illusion du théâtre, c'est sans le moindre risque que l'on s'en pourlèche et s'assouvit. Aucune perte de temps pour courir au rendez-vous, dégraffer sa robe et renouer son chignon!

Dans la vérité de la vie c'est une autre affaire! Encore toute menue, à un âge où elle ne devrait connaître que sa poupée et son cerceau, une jeune fille a inauguré sa carrière mondaine dans le coup de vent des jupes maternelles. Dès sa petite enfance jusqu'au mariage, ce ne fut pour elle qu'un tohu-bohu de visites, de réceptions, de racontars, de vernissages, d'expositions, de garden-parties, de bals — les plus masqués n'étant pas ceux qu'on décore de ce nom — de sauteries et de fêtes aussi variées que pittoresques. Dix ans, elle a bostonné dans les salons, caracolé au bois, bondi sur le tennis des plages et des villes d'eaux, roulé en auto, folâtré sur le sommet des coaches. Elle a potiné, ricané, entendu tout bafouer et flétrir. Sa vie ne fut qu'un perpétuel tourbillon et qu'un éclat de rire sans pensée ni croyance. Si : elle a recueilli, comme toutes les jeunes filles de son monde et de son temps, — mais sans plus qu'elles y réfléchir — les idées en vogue dont on se pare comme de la fanfreluche à la mode. Au cours de ce froufroutant galop elle a eu flirts, satisfactions d'amour-propre, visions et désirs de beaux mariages. Sentiments qui ont pu fleurir ses lèvres d'un sourire ou mouiller ses yeux d'une larme de dépit, selon qu'ils triomphèrent ou furent contrariés. Le plus sincèrement du monde, d'après les opinions en faveur autour d'elle, la pauvre a pu croire que c'était de l'amour. Un riche décor, une situation brillante, des certitudes doublées d'espérances, en faut-il plus pour le bonheur? Dans le tumulte de la farandole on n'y regarde pas de si près.

Et voici notre gracieuse écervelée en ménage. Métamorphose sans grande importance! C'est d'appartement qu'on change mais non de vie. On préside des dîners chez soi, on fait des visites sans l'escorte maternelle et l'on participe de tout son joyeux bavardage aux propos scabreux dont, par une suprême hypocrisie virginale, il fallait naguère s'amuser sans rien dire. On n'a même plus l'agrément de se décolleter davantage, car on n'a pas attendu le mariage pour abuser de cette licence. L'émotion la plus neuve serait plutôt une émotion de vitesse et de pleine liberté: le galop de la sarabande s'accélère. On trépide comme d'une frénésie de plaisir, de conquête et de parade. A cette danse de Saint-Guy il faut des orchestres plus entraînants. C'est pour soi-même que l'on travaille. On a un pavillon personnel à porter. Jadis c'est pour le prestige et le butin de la famille que l'on s'évertuait, et de tout son petit cœur fringant car on avait la certitude de se battre en même temps pour soi-même. Mais à présent, c'est pour sa propre gloire que l'on figure et plastronne. Aussi de quelle vaillance on se jette dans la mêlée! Et le soir, au lit, après la journée d'intrigues et de ruses, quels exaltants comptes rendus des progrès accomplis, quels colloques enivrés pour les stratégies du lendemain!

N'est-ce pas le plus noble et le plus solide amour

conjugal ? Tout au moins c'est — à quelques trémoussements près — le seul que comporte la vie forcenée de notre monde d'affaires et de plaisir. Nous savons, pour nous en être déjà divertis, la place dérisoire — et du reste bien suffisante, n'est-ce pas ? — que l'éblouissante farandole laisse pour les joies du mariage à nos chers hannetons convulsifs, et fourbus.

Surmenage, vertige ambitieux ou cupide, caracolades à perte de souffle qui sont les meilleures garanties de la fidélité conjugale ! On n'a pas même le temps, sans risques, sans corvées ni courses supplémentaires, de faire risette à l'amour qu'on a chez soi, sous la main, pourrait-on dire, à la portée de ses crispations et de ses langueurs ! On n'a, pour s'en réjouir, que le minimum de gestes à faire. Pourtant, malgré tant de commodités, la tendresse conjugale a si grand sommeil qu'elle s'endort.

*
* *

Et de vaniteux égoïstes, n'ayant pas de façades à embellir, de salon à faire, de hiérarchies à escalader, voudraient qu'une petite femme, affolée de plaisir et d'ambition, prît la peine et le temps de s'amouracher d'eux et de leur prodiguer les régalades d'ivresse ?

Quelle prétention ! Sacrifice ou démence ! Pour encombrer sa vie de telles aventures il faudrait être une manière de sœur de charité galante ou bien une pauvre folle, esclave de ses sens détraqués ou de ses perverses hantises. Sans profit et sans gloire, pour le plaisir d'une brève convulsion dans beaucoup de mystère, se donner le tintouin d'un secret, du mensonge, des combinaisons, des prétextes et du servage, alors qu'on n'a pas même le loisir et la force de grignoter les petites joies conjugales qui, toutes prêtes, s'offrent à vous, alors surtout qu'on n'arrive pas à s'acquitter de toutes les indispensables stratégies mondaines pour accroître son prestige et sa puissance?

Les amoureux, qui prétendent être chéris pour eux-mêmes, apparaissent comme révoltants d'égoïsme. Et, à partir de la minute où un homme a eu l'audace de faire comprendre à une femme qu'il espère compliquer sa vie de toutes ces suppliciantes corvées, il n'est pas loin d'être exécrable ou, mieux encore, ridicule. Un homme élégant et bien élevé doit avoir le tact d'être de son époque. Et l'on n'a pas l'impertinence de convier une trépidante hannetonnette d'aujourd'hui, qui n'en finit pas avec toutes les fiévreuses obligations de sa vie, à des plaisirs pour lesquels, si goulument et si vite qu'on les croque, il faut du temps et quelque vigueur. Un déshabillage et un rhabillage de plus, merci bien ! Et des diplomaties et des conversations ! Amusettes de jadis que tout cela ! Sans compter qu'aux clandestins bonheurs on ne peut guère se rendre qu'en fiacre et que la galopade moderne ne permet plus du tout à une femme éperdûment dans le train ce moyen de locomotion bientôt préhistorique.

Que les amants exaucés cessent donc de faire les farauds ! Si les plus chançards, les plus hardis et les plus tenaces grappillent çà et là quelques faveurs, ils n'en doivent pas attribuer le mérite à leur beau physique ou à leur irrésistible séduction. Si ce n'est point par intérêt qu'on s'offre à eux — et l'intérêt a mille nuances qu'on ne discerne pas toujours d'emblée — c'est par dépit, par rage ou torpeur d'un moment, par volupté de mensonge et de dissimulation, la seule volupté que certaines femmes chérissent. Foucades du reste fort rares dans le monde du plaisir et de la conquête, car nos hannetonnettes, tendant toutes leurs forces pour la parade, gardent trop leur sang-froid et sont trop maîtresses de leurs nerfs pour glisser, même dans l'irritation des pires déconvenues, à des défaillances si encombrantes.

Non ! Lorsqu'elles assument le souci et la charge d'un amant, c'est par lucide calcul, pour accroître leur lustre, leur pouvoir, c'est pour embellir le prestige de leur maison, pour accélérer son triomphe. Négligeons, bien entendu, les ambitieuses médiocres et simplistes qui ne songent qu'à faire payer leurs notes chez le couturier et la modiste. D'abord, ce problème des échéances ne doit même pas se poser pour une hannetonnette un peu fine qui, si elle porte bien la toilette et sait faire valoir ses relations, s'arrange pour que son harnais de parade lui soit gratuitement offert, pour la gloire, par ses fournisseurs. Ensuite, la « lionne pauvre » qui se laisse discréditer par ces offrandes si grossièrement directes n'est pas digne des hautes ambitions. Une femme qui rêve de régner sur les cimes ne se laisse pas offrir une fourrure ou payer ses fanfreluches des deux dernières saisons. Ce qu'elle demande à l'amour c'est de mettre autour de sa beauté, de ses ambitions, de ses fringales, un rayonnement de gloire et d'influence, qui attirera vers elle tous les hommages, tous les profits.

Une femme qui compte et qui se respecte ne prendra pas un amant parce que la soie dorée de ses moustaches doit faire dans le cou une agréable caresse, ou parce que les muscles de sa jambe se dessinent magnifiquement sous son pantalon d'uniforme, ou parce que ses clairs regards lui mettent au cœur une lumière, ou encore parce qu'il conte les grivoiseries avec une grâce spirituelle, a de belles attitudes et des triomphes au polo, ou parce que son arrogante bêtise est superbement habillée, ou peut-être parce que c'est un délicieux garçon, tendre, cultivé, plein d'esprit.

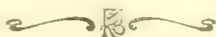
Une femme digne des grandes escalades prend un

amant pour des raisons moins folâtres. Peu importe qu'il soit laid, bancroche, verruqueux, malodorant, grossier, stupide. Elle n'est pas de ces frénétiques qui veulent à tout prix de la joie sensuelle. Son ambition la rend superbe d'austérité. Pour le prestige de sa maison, la splendeur de sa façade, pour la carrière de son mari, elle est prête à se sacrifier. Il arrive qu'une femme se donne avec une résignation héroïque de martyre. L'ennui de telles simagrées est même assumé parfois au profit d'un homme qui vous répugne. Car une femme ne recule pas devant un amant qu'elle hait. O l'accouplement dérisoire de ces deux mots!

Une femme de belle envergure choisit tel amant parce qu'il est illustre, de race et de nom cotés, de train fastueux, parce qu'il a un grand pouvoir d'argent ou d'influence, parce que son amitié incorpore notre agitée à un clan profitable et augmente sa valeur sociale.

GEORGES LECOMTE.

(*A suivre*).



## Art Suédois.

—

## L'EXPOSITION JUBILAIRE DE STOCKHOLM

Sans bruit ni réclame d'aucune sorte, Stockholm a vu s'ouvrir, au début de cet été, une exposition de peinture et de sculpture qui résume vingt-cinq années de labeurs, d'expériences — et de succès. En dépit de cette excessive — et si élégante — discrétion, les œuvres exposées requièrent l'attention des critiques et connaisseurs français, pour plusieurs raisons, dont la moindre n'est point certes qu'il est interdit à nos compatriotes de se désintéresser d'une importante manifestation d'art, mais une curiosité particulière est due à ces cinq cents toiles, aquarelles, dessins, crayons et gravures, à cette centaine (en chiffres ronds) de statues, bustes et bas-reliefs, dont le groupement accidentel n'eût point été plus heureusement combiné si l'on eût voulu offrir aux Français les éléments d'une profitable étude comparative. — L' « Union des artistes » naquit il y a un quart de siècle sur les bords de la Seine ; des leçons, des exemples français dictèrent les premières audaces des fondateurs ; des consécrations françaises soutinrent aux heures de lutte le jeune groupement. Grandis dans l'exercice d'une longue maîtrise, les peintres suédois semblent nous convier à mesurer le chemin parcouru, et surtout l'effort de divergence qui oriente très loin de nous leur originalité : les étudier, c'est vérifier par une contre-expérience les principes de nos maîtres, et c'est de la constatation de quelques faits précis tirer de sûres inductions sur la nature et la portée de notre influence artistique — sans préjudice d'un très fin plaisir.

Influence? — Prestige stimulateur; appels désintéressés — et entendus — aux forces qui s'ignorent; émancipation! De tout temps, la Suède a eu des peintres et des sculpteurs; ils se rendaient sur le continent, s'y fixaient, ou répétaient à Stockholm la leçon apprise à Paris, à Rome, à Londres, à Dusseldorf ou à Munich; fournissant des peintres à l'Allemagne, à l'Angleterre, à la France (Roslin, Lafrensen), la Suède n'avait point d'école indépendante. Vers 1880, l'influence allemande domine à Stockholm, encourage dilettantes et maîtres de l'enseignement officiel à dénigrer le triomphant épanouissement de nos écoles; influence toute-puissante, car l'erreur allemande, perdant à l'exportation sa pointe jalouse ou haineuse, devient aisément « objective ». Cependant Strindberg, dont le naturalisme renouvelle la littérature, proteste et brutalement raille public et bureaucrates; les jeunes, dépêchés annuellement vers nos ateliers, s'agitent; précipités de leur idyllique et saine patrie dans notre fournaise, beaucoup sont pris de vertige, annihilés, rejetés hostiles et amers; les mieux doués résistent, exaltent leur énergie au contact de l'unique accumulateur qu'est la grande ville; l'enseignement qu'ils reçoivent est divers; on n'en saurait concevoir de moins tyrannique; seules les suggestions de révolte sont impérieuses. Une levée de brosses et de palettes surgit vers 1883, et la Suède de Montmartre lance un ultimatum à l'Académie stockholmoise. L'Académie, comme bien on pense, n'entend se réformer ni évoluer sur une simple injonction. D'ailleurs l'ambition des jeunes ne se borne point à introduire en Suède une formule d'art étrangère ; nos impressionnistes leur ont appris la soumission aux caprices de l'heure et du climat; la Suède n'est-elle point un champ vierge et dont l'exploration réserve à l'artiste surprises et enseignements? un art national suédois est possible : pour la première fois, les regrets nostalgiques des « exilés » se doublent d'un élan réfléchi vers les forêts, les lacs, les mers, les ciels froids et lumineux, la nature splendide et recueillie du Nord. Ce sont alors les premières expositions à Stockholm (l'une s'intitule [Envois] « des bords de la Seine » , la lutte contre critiques et public, la création de l'Union (1886); l'Exposition Universelle de 1889, où la Suède n'est pas officiellement représentée, mais où l'Union obtient une salle, apporte le premier triomphe, et la sanction de la critique internationale; glorieux, les artistes suédois commencent à réintégrer leur patrie peu à peu reconnaissante et

conquise ; leur maturité s'épanouit, éveille à la conscience artistique et forme de nouvelles générations ; l'Union domine désormais l'art suédois et constitue le noyau de la première école nationale.

De cette évolution rapide et décisive, l'exposition de Stockholm permet de se faire une idée très complète. Voici d'abord pieusement rassemblées seize toiles de Josephson, qui fut le héros et le martyre de la cause : Scandinave rieur et chaleureux, et dont la verve semblait d'un autre climat, chercheur infatigable, curieux de tous les procédés, de toutes les écoles et de tous les âges, il dispersa sa force en tentatives passionnées. Des portraits d'une ardente sobriété de ton, « Une nymphe et un faune » baignés d'un lumineux or vénitien, des scènes bretonnes, espagnoles ou scandinaves entourent son « Génie des eaux » (Necken), et son « Homme du torrent » qui marquent une date dans l'histoire de l'esthétique suédoise, et font toucher du doigt le passage de l'art d'imitation ou de concurrence à l'art indépendant, suédois d'inspiration et de volonté : la première toile noie en des ténèbres conventionnelles le corps d'éphèbe passionnément étiré, le visage de rêve, les bras, les mains, le violon qui chante la douceur enivrante, l'irrésistible, la vertigineuse désespérance de l'âme suédoise ; la seconde précise l'attitude et tend à la grande lumière des fjells des membres blancs et blonds, une anatomie germanique vus par un scrupuleux pleinairiste.

Plus heureux, Zorn n'a guère moins dispersé son effort : aquarelliste, peintre, graveur, sculpteur, notateur vigoureux des mœurs de sa pittoresque province d'origine, la Dalécarlie, paysagiste, portraitiste apprécié des deux mondes, le don de la couleur développé en incomparable virtuosité assura sa rapide fortune, encore inégalée en Suède ; de ce que l'on distingue si aisément en son œuvre une période espagnole, des périodes française, anglaise et américaine, faut-il conclure qu'il déborde l'école suédoise, ou même lui échappe ? L'exposition de Stockholm se glorifie de ces portraits aux teintes chaudes habilement opposées (à noter un portrait en gravure de Renan d'un réalisme un peu rude et sommaire) de ces vibrantes aquarelles, de ces paysages ou de ces intérieurs où errent de copieuses nudités modelées par un Rubens impressionniste. Le jeu rapide des reflets sur les chairs, les étoffes, les feuillages, l'éphémère tremblement d'une lueur à la surface d'un flot dansant, l'œillade humide, la moue d'une seconde sont saisis et fixés avec une sûreté, une fougue et une allégresse inlassables : art merveilleux et un peu court, trop séduit par la fantasmagorie des apparences pour franchir les limites du sensible ! — Tout ce qui manque à Zorn, Richard Berg le possède ; chacune de ses œuvres — peu nombreuses — est le fruit d'une lente méditation ; le plus savant sans doute, le plus intelligent, le plus profond de tous ces artistes, il enclôt en ses toiles un maximum de pensée et de rêve ; une douce attirance et comme une invite à pénétrer un monde invisible amoureusement suggéré vous retient devant ces vues de rocs et de forêts d'une couleur si scandinave, devant ces pêcheurs et ces femmes du « skærgård » (archipel baltique) dressés par un crayon noblement réaliste sur un fond de mer sombre, devant ces compositions symbolistes, et surtout ces portraits dont la pâte assouplie et sobrement nuancée par un technicien consommé révèle intensément la flamme intérieure du modèle. — Des clartés vertes, des vermillons et des carmins dans des feuillages, un papillottement de couleurs allègres et reposantes annoncent le coin des Larsson ; curieuse personnalité que celle de ce peintre si souple, si séduisant à nos yeux de Latins par ses qualités de netteté et de rapidité, son humeur légère, finement railleuse et spirituelle, si délicieux aux âmes suédoises par sa fantaisie, interprète et créatrice de légendes ; illustrateur, il est, disent les critiques suédois, le Gustave Doré de la Suède ; certaines de ses planches me rappellent bien plutôt Daniel Vierge ; même pointe incisive, même réalisme au service d'une imagination fertile en trouvailles ingénieuses ou bouffonnes ; peintre il s'est haussé aux vastes compositions décoratives ; l'exposition de Stockholm ne révèle guère que l'aquarelliste, le maître des lumières colorées sous lesquelles la ligne lie les formes, exalte les contours ou en dénonce les infirmités visibles et les caprices. Nul ne connut davantage la puissance de suggestion du dessin, et que l'infléchissement d'une courbe suffit à nous ravir au pays des légendes : voyez l'enchantement de ses jardins, ses saintes, ses vierges, ses chevaliers, l'évocation mirifique d'un monde enfantin, poétique et charmant. Descripteur des réalités suédoises, son originalité est d'en percevoir presque uniquement les aspects de joie claire et de fécondité, le foyer, l'accueillant chalet rouge, les enfants joueurs ou comiquement graves, les intimités de la modeste nursery, la mère, les fêtes familiales — les printemps, les étés, la floraison du parterre scandinave, les étendues vertes et les eaux souriantes, paysages lumineux qu'ennoblit la molle élégance du bouleau. — Que tout cela est donc limpide, éloigné du mystère, et comment ce peuple, cette terre n'ont-ils pour tant d'autres que des insinuations de mélancolie ?

Sur la plupart des cimaises, l'idylle de Larsson s'élargit et s'imprécise, envahie de ténèbres ou transfigurée par des lueurs d'aurore ou de crépuscule ; l'âpre roc déchire le feutre des pelouses, le deuil des innombrables pins écrase la terre et alour-

dit les eaux ; l'homme disparaît presque : ce sont les recueillements, les effusions, les exaltations inhumaines et les accablements meurtriers d'une nature à demi sauvage que l'on s'est efforcé de rendre. La nuit surtout semble obséder ces peintres et défier leur virtuosité : quels écrans filtrent en juin les reflets de l'astre, en amortissent l'éclat, réfractent, redistribuent, subtilisent les rayons invisibles! A l'heure la plus obscure, des couleurs flottent sans contours; un peu après minuit, les lignes flambent sur des océans opaques ; les lentes dégradations de la clarté, les demi-victoires de l'ombre, les hosannahs de l'aube à son premier éveil, péripéties du drame le plus émouvant et le plus fantastique dont la nature septentrionale fasse les frais ! Peut-être, ayant éprouvé le charme hallucinatoire de ces heures peuplées de songes, les tentatives des peintres vous réservent-elles une déception ! Pourtant quelle science, et quelle conscience ! Le magnifique élan vers la beauté diverse et décourageante de ce pays ! la féconde anarchie ! Nordström a vécu toutes les heures de la rude vie des côtes ; de la « côte de l'ouest » il sait tout, les saisons, les nuits et les jours, les tempêtes et les calmes, les levers et les couchers de soleil entre les îlots granitiques ; et il lui arriva, notant une vague, un roc ou un nuage, d'inscrire aussi le frémissement d'une voile lointaine ; mais comme on sent bien que le détail minutieusement relevé ne prend de valeur à ses yeux qu'en fonction de cette magicienne, l'atmosphère ! son œil s'épuise à discerner les nuances précises dont la succession renouvelle incessamment le visage du monde ; ses toiles, dont les sujets ne varient guère, ravissent par la précieuse subtilité des tonalités. Ses crayons même, quelques-uns légèrement teintés, trahissent, par je ne sais quel miracle, de surprenantes vibrations lumineuses.

Si l'on en croit Jansson, Stockholm s'endort sous un écroulement de ténèbres bleues et violettes ; en automne domine un étonnant indigo marbré de bistres verdâtres, impénétrable à l'éclat giratoire de non moins étranges becs de gaz et globes électriques ; si ses vigoureuses tonalités emportent votre conviction, vous jugerez émouvante cette métropole devinée sommeillante, ces avenues béantes et désertes, ces ruelles et ces masures du vieux Stockholm. Vous acquiescerez plus sûrement au poème de ces fjaerds, encadrés de palais et de clochers et qui reflètent la paix des nuits et la sérénité splendide d'un ciel sans nuage et sans soleil; vous aimerez cet « Accord d'une nuit de mi-été », je dis accord dans l'impossibilité de traduire le mot suédois : « Stämning », accord des forces naturelles assiégeant d'une poussée unanime nos sensibilités, consonnance des vibrations du Cosmos à laquelle répond l'unisson de nos enchantements, état de grâce mystique dont l'art de ce pays s'efforce infatigablement à traduire l'imprécise et religieuse volupté ! Ce stämning-ci est fait du concert des bleus et des verts pâles du fjaerd, des émeraudes, des saphirs et des oxydes de l'horizon, des timbres les plus froids et des chromatismes les plus délicats du spectre. — Kreuger et Wilhelmson se plaisent à de moins éclatantes orchestrations encore qu'ils nous ramènent à la pleine lumière du jour ; leur mission spéciale consiste à observer les tristesses, les laideurs et les trivialités, et à nous émouvoir par la poignante sincérité de descriptions naturalistes. Kreuger s'attache à la glèbe improductive ; des clairières dévastées, de vagues pâturages, des entassements morainiques, des « åsar », des lagunes marécageuses s'étendent à perte de vue ; au premier plan des rosses exténuées profilent leurs silhouettes osseuses, tantôt immobilisées en une attitude de méditation suprême, ou capricantes et secouées de spasmes. Ce gibier d'équarisseur symbolise-t-il l'âme de ce sol lamentable ? Par quel sortilège la vision du peintre a-t-elle si fortement associé ces échines ensellées, ces croupes et ces lourds boulets aux formes indistinctes de l'entour ? Mais pourquoi, pointilliste obstiné, macule-t-il d'une moucheture si pressée les mornes empâtements de sa couleur ? — Wilhemson concentre sur les corps et les masques humains, l'acuité d'un impitoyable regard ; et certes, comme d'autres, il peignit des « Samedi soir » et des « Après-midi d'automne » et des « Soir d'Avril » et de mai et de septembre, d'un sentiment juste et fin. Le psychologue fait tort au poète ; ses paysans au travail, au repos, à la danse, ont des gestes inoubliables ; que dire des visages ? le redoutable portraitiste ! La « Fille du gård » assise dans la grande salle de la ferme paternelle en ses noirs atours du dimanche vous livre dans la gaucherie de son allure, l'orgueil de son front étroit, de son regard sans flamme, de ses mains baguées d'or toute l'énigme de l'âme paysanne. Dans un cadre voisin, cette apparition féminine au visage plat et blême, si indigente de charme, n'est-ce point, personnifiée, la misère médiocre et aisée des villes ! Wilhemson se plaît à décomposer les tons, et par une très habile juxtaposition des couleurs élémentaires à rendre la douce limpidité ou encore la crudité et les violences de la lumière septentrionale ; le procédé s'affirme jusqu'à la brutalité dans le groupe des « Femmes peintres ».

L'individualisme de ces artistes fait que presque aucune œuvre n'est absolument négligeable : je suis délibérément injuste en signalant brièvement les neiges, les givres somptueux et les glaces de Fjaestad, les forêts de Norrman, ces pins d'un si intense relief, les beaux dessins de Küsel, les portraits

et les paysages de Thegerström également remarquables par la finesse d'un voluptueux coloris (souvenir de Henner?)... et je commets de regrettables oublis...

Faites à loisir le tour de cette exposition ; analysez les talents, imprégnez-vous des effluves et des lumières de ce sol nourricier d'un art franc et complexe ; n'allez qu'ensuite à Liljefors ; les trente-deux toiles de cet extraordinaire artiste qu'une rare fortune a permis d'assembler (aucun peintre suédois ne confina de plus près au génie, si le génie pictural consiste à découvrir et à exprimer puissamment de nouveaux aspects du monde), ces trente-deux toiles émerveilleront vos yeux éduqués et prêts à en accueillir sans hésitation la splendeur; cette œuvre aura pour votre esprit des clartés de conclusion et le dominera de tout l'ascendant d'une définitive synthèse. N'est-ce point ici le triomphe de la commune discipline devinée derrière la diversité des talents? Une fois encore défileront devant vous les grèves, les lacs, les pinèdes, les granits, les ciels soyeux de juin, les crépuscules et les nuits éclatantes en une prodigalité de motifs, une intensité de vie incomparables ; le maître les anime des émois, des combats, des amours, de l'agitation infinie d'une faune variée ; il sait les idylles et les drames d'un monde en vérité inconnu, les joies et les angoisses que dissimulent habituellement à nos regards le sombre fourré, le jonc de la rivière, ou simplement la touffe odorante de la prairie ; il sait de quelle allure l'élan, survivant des âges préhistoriques, exerce sa royauté dans les solitudes forestières ; il a surpris le glissement des jeunes canards dans les roseaux humides, le manège de la bécassine aux abords de son nid, le dialogue du couple de plongeons marins nageant au large au creux des vagues; il a pénétré l'intimité des macreuses, des oies sauvages, des cygnes, des mouettes, des courlis, des harles, des tétras, forcé le secret dont se défendent les hiboux et les grands-ducs; il a chassé avec l'aigle, le renard, le chat ; il a vu le lièvre blanc bondir dans une détente joyeuse, ou tordre un râble terrifié sous le poids des serres et des ailes de proie. Et ces êtres qu'il observa avec une longue patience lui furent des maîtres d'une science imprévue ; ils lui enseignèrent des perspectives nouvelles, des biais dont nul œil humain ne s'était encore avisé, communiquèrent à sa prunelle je ne sais quelle sauvage allégresse devant le frémissement de la lumière ; il crut revivre la prime jeunesse du monde parce que, raffiné moderne, il recouvrait les sensations violentes dont furent ébranlés à l'aube des temps les nerfs de lointains ancêtres chasseurs et pêcheurs à peine dégagés de l'ascendance animale. Renonçant à l'art anthropocentrique des autres hommes, il peignit les animaux dans la liberté de leurs gestes, sut rendre le vol, toutes les sortes de vol, excella aux attitudes les plus furtives, retrouva des secrets que seuls les Japonais avaient connus (il découvrit en France, il y a quelque trente ans l'art nippon, mais nie l'avoir étudié) ; transposant en poèmes de couleur des émerveillements et des terreurs oubliés des civilisés, il donna de la nature suédoise, de ses aspects tangibles et de son mystère profond, l'évocation la plus fidèle, la plus complexe, la plus poignante.

De plus experts diront si le « Ressac » de Liljefors, déconcertante analyse d'un phénomène banalisé par l'aveugle prédilection de tous les manieurs de pinceau, est le chef-d'œuvre de cette exposition ; le chaos de ces masses livides assaillant des rocs noirs, de ces brisants, de ces reflets opaques, de ces épanouissements écumeux, est à coup sûr l'une des plus puissantes révélations qu'il ait été donné au maître d'accomplir. Mais s'il fallait par un choix unique mettre en lumière les qualités communes à tous ces peintres et caractéristiques de leur groupement, j'élirais cette toile de préférence à toute autre. Docilité stricte aux injonctions du réel, désintéressement, indifférence quasi-scientifique au résultat, nous connaissons la formule de ce qu'on pourrait appeler l'art expérimental ; ces peintres l'appliquent à la lettre, mais sans abdiquer leur foi mystique au sens caché des choses et dans la mesure même où les y incitent leur respect, disons même, leur superstition de la nature. De là leurs audaces et leur horreur du factice, de l'excentrique, et du « brillant ». Leur démarche est celle des littérateurs qui ont donné à la Suède contemporaine ses chefs-d'œuvre les plus certains ; lyriques de tempérament, peintres et écrivains n'ont pris aux maîtres étrangers que les éléments les plus extérieurs de leur technique ; ils connaissent un réalisme mystique et un naturalisme qui n'exclut pas le symbole ; encore nos étiquettes sont-elles trop précises quand il s'agit de définir le génie d'un poète tel Fröding ou d'une romancière telle Selma Lagerlöf, tant leur art participe de l'inconsciente complexité des créations naturelles ; de même nos formules seront toujours impuissantes à étreindre l'art de ces peintres, émanation directe du génie national.

A la suite de la peinture, la sculpture suédoise s'efforce vers un renouveau d'inspiration ; le Lapon accroupi, les motifs décoratifs tirés de la représentation des sports scandinaves envoyés par Eriksson donnent à cet égard les plus curieuses indications ; le maître toutefois ne sera suivi qu'avec lenteur par les jeunes peu empressés, semble-t-il, à se libérer de l'influence des modes continentales.

Lucien Maury.

## CHRONOLOGIE VIVANTE

Le salon du conseiller d'État Charamikin est plein de charme dans la demi-obscurité qui l'enveloppe. La grande lampe de bronze colore d'un vert « nuit d'Ukraine » les murs, les meubles et les gens. De temps à autre une bûche, qui brûle sans flamme dans le foyer presque éteint, répand sur les visages une rougeur d'incendie, sans détruire pourtant l'harmonie générale de la lumière. Le ton, comme disent les artistes, est soutenu.

Devant la cheminée se carre dans un fauteuil, avec la mine d'un homme qui a bien dîné, Charamikin lui-même, un conseiller sur le retour, dont les favoris bureaucratiques, déjà tout blancs, encadrent de bons yeux bleus, un visage très doux et des lèvres que plisse un sourire triste. Auprès de lui, sur un tabouret, le sous-gouverneur Lopnief, un personnage rablé, d'environ quarante ans, expose ses pieds au foyer et s'allonge paresseusement. A côté du piano s'ébattent les enfants de Charamikin : Nina, Colas, Nadia et Vania. La porte du cabinet de Mme Charamikin est entrebâillée et laisse filtrer dans le salon une timide lumière. Anna Pavlovna, la femme du conseiller et la présidente du comité local des dames, une agile et piquante personne de trente ans et... quelques mois de nourrice, est assise à son bureau. Ses yeux vifs et noirs courent à travers le pince-nez sur les pages d'un roman français, qui recouvre un vieux compte du comité.

« Autrefois notre ville était mieux partagée, dit Charamikin, dont les bons yeux clignent aux charbons ardents. Chaque hiver il nous arrivait une étoile. Nous avions des acteurs, des chanteurs célèbres et maintenant, mille diables, nous devons nous contenter de prestidigitateurs et de joueurs d'orgue de Barbarie ! Plus de plaisirs esthétiques ! Il semble que nous habitions une forêt ! Vous souvenez-vous, Excellence, de ce tragédien italien ?... Comment donc s'appelle-t-il ?... Un brun, très grand... Ah ! m'y voici ! Luigi Ernesto de Rudgiero... Un talent extraordinaire et une force ! Quand il ouvre la bouche, tout le théâtre tremble. Mon Annette a beaucoup contribué à son succès. Elle lui a procuré une salle de spectacle et a vendu des billets pour dix représentations... En revanche, il lui donnait des leçons de déclamation et de mimique. Un brave cœur ! Il était ici, je ne crois pas me tromper, il y a déjà douze ans... Non, j'exagère, dix ans... Annette, quel âge a notre Nina ?

— Neuf ans, répond de son cabinet Anna Pavlovna. Pourquoi cette question ?

— Pour rien, ma chère, pour rien... Parfois nous recevions la visite d'excellents chanteurs ! Rappelez-vous ce tenore di grazia, Priliptchin ! Quel brave cœur aussi et quel extérieur ! C'était un blondin avec une physionomie expressive et une tournure parisienne... Et cette voix, Votre Excellence ! Il n'avait qu'un défaut : il tirait certaines notes de l'estomac et donnait un *ré* de tête. Mais le reste était parfait. On le disait d'ailleurs élève de Zamberlich... Annette et moi nous avions obtenu pour lui la salle qui sert aux réunions publiques et, dans sa reconnaissance, il chantait à la maison jour et nuit... Il enseignait son art à Annette. Il est arrivé, si mes souvenirs sont exacts... pendant le grand jeûne... il y a... il y a douze ans... Non, davantage... Quelle mémoire, bon Dieu !... Annette, quel âge a notre Nadia ?

— Douze ans !

— Douze... et si nous ajoutons dix mois, cela fait bien le compte... treize ! Jadis, dans notre ville, on menait une vie plus active. Souvenez-vous, par exemple, des soirées de bienfaisance. Étaient-elles assez charmantes, ces soirées d'autrefois ! On buvait, on jouait, on lisait ! Après la guerre, quand les prisonniers turcs étaient ici, Annette en avait organisé une au bénéfice des blessés. Elle rapporta onze cents roubles. Les officiers turcs étaient fous de la voix d'Annette et ne cessaient de lui baiser les mains. Hé ! hé !... Pour être barbares, ils n'en étaient pas moins reconnaissants. Le succès de cette soirée fut si complet que je l'ai notée, vous pouvez m'en croire, dans mon journal. C'était, si ma mémoire est fidèle, en soixante-seize... non, en soixante dix-sept... Non, pardon, à quelle époque les Turcs étaient-ils ici ?... Annette, quel âge a notre Colas ?

— J'ai sept ans, papa, dit Colas, un bambin à visage basané et à cheveux noirs comme du charbon.

— Oui, nous devenons vieux et nous n'avons plus notre énergie d'autrefois, j'en conviens, soupire Lopnief. Voici la cause de tout :... la vieillesse, mon cher. Les jeunes n'ont plus d'initiative et les vieux sont vieux... Ils manquent de feu. Moi-même, jadis, je n'aimais pas que la société s'ennuyât. J'étais le premier à aider votre Anna Pavlovna. Fallait-il organiser une soirée de bienfaisance, une loterie ou patronner une célébrité qui débarquait chez nous, je plantais là toutes mes affaires et je commençais à me trémousser. Un hiver, je m'en souviens, j'ai fait tant de démarches et tant de visites de sollicitation que j'en suis tombé malade. Je n'oublierai jamais cet hiver-là. Vous rappelez-vous quel programme magnifique nous avions composé, Anna Pavlovna et moi, au profit de ces pauvres gens qui avaient été victimes d'un incendie ?

— En quelle année était-ce ?

— Il n'y a pas très longtemps. En soixante dix-neuf... Non, en quatre-vingt, à ce qu'il me semble ! Pardon, quel âge a votre Vania ?

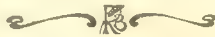
— Cinq ans, répond de son cabinet Anna Pavlovna.

— Bien, il y a donc six ans. Oui, mon cher, on agissait beaucoup. Maintenant plus rien. Je le répète, on manque de feu.

Lopnief et Charamikin deviennent pensifs. La bûche qui achève de se consumer lance une dernière flamme et se couvre de cendres.

TCHEKHOF.

(*Traduit du russe par* MARCEL SEGRESTE.)



## BONHEUR

Dans la barque lourde et peinte au goudron,
Le pêcheur si vieux couleur de résine,
Tâche de glisser son noir bateau rond
De l'anse basse où l'algue l'enracine.

Tant de sable et d'algue irritent le vieux ;
Et, d'une voix vieille où le mot s'embue
Il mâche, sondant la mer, soucieux,
Pensant au soleil : « Il l'a toute bue ! »

Enfin vers la rose île, fleur des eaux,
Qui se berce, tendre, au bout des rivages,
Se coule la barque ; et, plume ou roseau,
Tu m'emportes sur le sol du mirage...

« Sur l'île berçante aux airs de vermeil
On est bien, ami !... Tes bras !... des lianes
Souples à mon corps... comme deux soleils
Tes yeux boivent mon âme diaphane...

On est bien, ami, sur l'île qui dort...
Quelque force inquiète en mon cœur s'est tue...
Vois comme je suis claire dans l'air d'or...
Sans fond de douleur... tu l'as toute bue ! »

## BRIN DE PAILLE AU VENT

Quand tu m'aimes l'ombre est une lumière
Où je vois, soleil, mon rêve amoureux !
Le Mal, un parfum de rouge fleur fière ;
La douleur?... un chant d'épopée heureux !

Quand tu me fuis l'aube est une chimère. .
Celui qui l'acclame un Jocrisse, un fou !
La sève d'avril sent le mort... la terre?
Toupie où la vie est un casse-cou !

C'est toujours ainsi : Brises passagères,
Froidure ou chaleur de ton cœur, Amour,
Me font tournoyer, brin d'âme légère,
Du néant à Dieu... c'est ainsi toujours...

MARIE DE FERRY.

# LA VIE LITTÉRAIRE

## Alexandre Ribot, orateur politique.

A. RIBOT : *Quatre années d'opposition. Discours politiques.* (2 volumes).

M. Ribot a publié deux volumes de discours politiques. M. Ribot est un homme très modeste. Il aurait pu certainement publier quinze volumes...

Je ne lui sais aucun gré ni de sa modestie ni de sa modération, ni du témoignage de bon goût qu'il nous donne, si utile cependant à notre époque où il n'est nul « écrivailleur » qui ne publie trop de livres. Je ne lui sais aucun gré parce que, ou je me trompe fort, ou il est le modèle des orateurs politiques de ce temps, et le mieux fait pour nous aider à marquer une date — dont il conviendra de se souvenir — dans l'histoire de l'éloquence politique.

J'ai dit : de l'éloquence politique et voici, en effet, un homme singulier, qui, doué de toutes les qualités qui font les grands orateurs, n'a voulu prononcer durant trente années que des discours politiques — politiques exclusivement. L'éloquence politique peut-elle être un genre littéraire ? M. Ribot écrit en une préface militante à l'excès et qui n'a point toute la sérénité nécessaire : « Les discours politiques ont rempli leur destinée quand ils ont traduit à un moment donné les idées, les sentiments, les passions d'un parti. » C'est trop dire. Ils n'ont pas rempli alors leur destinée tout entière. Et je sens que les discours politiques surtout perdent de plus en plus de leur vertu à mesure que s'éloignent l'heure où ils ont été prononcés et les circonstances pour lesquelles ils ont été préparés. Leurs auteurs, le plus souvent, n'ont travaillé que pour l'instant. Ils n'ont point voulu les enrichir de ces qualités de fond et de forme qui défient les âges. En outre, l'action personnelle de l'orateur politique est si forte ! Elle peut être prépondérante. Ce qu'il dit est quelquefois moins important que la façon dont il le dit. Un lieu commun asséné avec autorité émerveille ou stupéfie les assemblées et les fait se ruer aux votes. Qu'est-ce, au vrai, que l'éloquence politique ? Un je ne sais quoi qui n'est définissable dans aucune langue, qui est tout-puissant et qui est éphémère comme la toute-puissance... (idée générale.) J'ai lu tous les discours de Gambetta et, j'en demande bien pardon à leur éditeur si scrupuleux, M. Joseph Reinach, mais je n'ai pas réussi — les lisant — à m'expliquer complètement l'immense influence exercée par l'inoubliable Cadurcien. L'action personnelle de M. Ribot est colossale. Il a une très belle physionomie d'orateur. Il a la voix, le geste, la noblesse grave des attitudes. Il ne faut qu'un peu de simplicité pour être profondément impressionné par cet orateur à

la tribune avant même qu'il n'ait parlé. Et quand il parle, quoi qu'il dise, le ton dont il le dit je ne puis le redire. Je me rappelle certains duels entre Waldeck-Rousseau et Ribot. C'était de merveilleux spectacles. On pouvait être aussi indifférent que possible à la loi sur les associations, on ne pouvait se défendre d'être ému, on ne pouvait se défendre d'admirer. Et comme leurs discours n'ont jamais, que je sache, modifié un suffrage, ils avaient, selon le vœu du poète :

La suprême beauté de ne servir à rien

Les grands orateurs parlent et, quand ils ont quitté la tribune, est-ce que la vie oratoire de leurs discours s'enfuit tout entière? Leurs discours demeurent-ils inertes, *perinde ac cadavera*? Non pas fatalement. Et les discours d'Alexandre Ribot conservent une grande partie de leur vertu, car ils représentent exactement ce que doit être l'éloquence politique — cela revient presque à dire l'éloquence parlementaire à l'heure actuelle. Ils sont un enseignement, j'entends un enseignement de combat — et bien entendu une sorte de vulgarisation ardente et spécieuse.

*
* *

Les temps ne seront jamais entièrement passés où les orateurs transportaient à la barre des tribunaux l'éloquence politique de l'ancienne mode. Mais les temps sont décidément venus où l'éloquence du barreau est à sa place à la tribune parlementaire. Que l'éloquence politique devienne de plus en plus une éloquence judiciaire, cela ne l'empêche pas d'être un enseignement. Mais elle devient judiciaire, parce que à la tribune il en est de plus en plus comme au tribunal : il importe de prouver, et beaucoup plus de convaincre que d'émouvoir. En outre, un grand nombre d'hommes politiques dignes d'une certaine estime viennent des tribunaux (M. Ribot fut avocat, puis magistrat); ils ont les habitudes oratoires du milieu judiciaire. L'opinion, si favorable à l'éloquence de Waldeck-Rousseau, a exagéré considérablement son influence sur la transformation de l'éloquence politique. Cette transformation s'est opérée d'elle-même, par un mouvement insensible et la collaboration de beaucoup d'orateurs... Alexandre Ribot coopéra à la rendre définitive.

Il s'agit, au Parlement comme au Palais, d'exposer un fait, une idée, un ensemble de faits, un ensemble d'idées et d'en imposer l'adoption dans un vote, comme dans un jugement, par toutes les ressources d'une dialectique impérieuse ou sournoise. Que la dialectique soit forte, opiniâtre, infatigable, irrésistible ou paraissant telle : et nous avons le bon orateur politique. Les autres qualités sont accessoires. Elles valent pour l'agrément des auditeurs, *ad pompam et ostentationem*, pour aider la dialectique en la masquant, pour établir des différences entre les orateurs et permettre de les classer ingénieusement.

Alexandre Ribot est par dessus tout, un dialecticien. Et il est un dialecticien éblouissant. Il n'est rien qu'il ne soumette aux exigences de l'argumentation. Toutes ses qualités oratoires, et je dis même ses qualités physiques, servent docilement sa dialectique. S'il se frappe la poitrine d'un grand geste émouvant, prenez garde, je soupçonne son raisonnement d'être captieux.

M. Ribot est libéral de doctrines : et il n'oublie rien du sens qu'eut ce mot dans sa période de splendeur. Au reste, c'est un jeu pour lui de démontrer que tous les partis avancés ont été partisans des idées soutenues maintenant par les libéraux qui passent pour ne pas être « avancés ». Faut-il opposer les hommes à eux-mêmes? Il y excelle. C'est un exercice facile dans les Parlements. Alexandre Ribot rend à ce procédé de dialectique, tombé dans le vulgaire, tout son prestige. Il l'emploie avec une aisance et avec une cruauté charmantes. Il l'a employé maintes fois contre Waldeck-Rousseau. Il est toujours prêt à l'employer contre Jaurès. Il n'est pas aux yeux de Ribot de partisan plus énergique de la liberté de l'enseignement que Jaurès. Et s'il est utile de faire l'éloge de l'alliance franco-russe, c'est à des articles de Jaurès qu'il se plait à demander des arguments enthousiastes. Il est naturellement le plus habile homme du monde à profiter des moindres mouvements de séance, et, des interruptions inconsidérées de tel collectiviste notable, à conclure que le gouvernement est mené par lui. Il sait donner toute leur force à des arguments que l'on peut appeler essentiellement politiques, qui n'ont pas de valeur en eux-mêmes, mais qui ont une valeur momentanée, parce qu'ils sont invoqués au bon instant, de la bonne manière, avec la candeur convenable, et l'insistance voulue. S'il est bon, pour triompher, d'éluder les questions qu'il paraît discuter, on peut compter sur la dextérité de ce dialecticien incomparable. Même, l'oserai-je dire, son argumentation, qui est toujours loyale, ne laisse pas d'être rusée. Sa ruse est parfois déjouée. Alors, il passe hautain, et nul ne s'aperçoit, tant il a de grandeur, qu'il vient de battre en retraite. Il possède aussi l'art exceptionnel de répondre toujours aux attaques par des agressions. Et ses agressions sont directes, dédaigneuses, superbes. Elles tombent de très haut, de plus haut que vous ne pouvez croire.

« *M. Ribot* : Il deviendra impossible de discuter dans cette Chambre, si ceux que peut gêner la manière dont nous posons les questions se laissent aller à faire des interruptions personnelles, que je ne

veux pas relever, car elles sont fort au-dessous de moi. » (14 mars 1901). Oui, cela est juste, beaucoup de choses et beaucoup de gens sont au-dessous de Ribot. Au reste, ce dédain merveilleux s'appliquait nettement au nommé Breton (du Cher), qui venait de l'interrompre assez platement, par un mot que M. Ribot ne condescendait pas à relever. Et s'il prenait le soin de marquer néanmoins l'interruption méprisée, c'était uniquement par tactique et afin de rabaisser le parti adversaire, assez faible pour se servir d'interruptions grossières. Il n'est personne que M. Ribot ne sacrifie à sa dialectique souveraine. En ce temps-là (22 janvier 1901), était à la Chambre un certain Muzet que les progressistes tiraient d'ailleurs quelque vanité d'avoir dans leur armée flottante et veule. Muzet progressiste était le remplaçant immédiat de Goblet radical. Ribot, ayant besoin d'opposer le radical Goblet aux hommes du gouvernement, ne se faisait pas faute d'invoquer « le texte même du rapport de mon honorable ami M. Goblet, que nous regrettons de ne plus voir parmi nous. » Est-ce que Muzet applaudissait cette déclaration de l'orateur du parti progressiste ? Mais il faut raisonner, il faut vaincre. Qu'est-ce qu'un Muzet pour ce grand orateur ?

S'il y a lieu, la grandiloquence outragée lui servira comme procédé de dialectique. Il lèvera ses bras au ciel. Il jurera noblement ses grands Dieux. « Je maintiens nos libertés contre la tyrannie sectaire, qui, désespérant d'apporter des raisons, apporte des injures et des violences. J'en appelle au pays. Le pays jugera. Il verra que, par des violences préméditées, on m'empêche, moi, ancien ministre des Affaires étrangères, de dire à cette tribune, sur cette question, ce que j'avais à dire. On me fait un crime d'avoir senti vivement le tort que certaines paroles peuvent faire à la politique française. On étouffe ma voix. Eh bien ! prenez-en la responsabilité, je ne vous l'envie pas ! » Il descend de la tribune. Il force à lever la séance. C'est une victoire remportée pour son parti, en un temps où son parti ne peut guère remporter d'autres victoires. Il a prouvé avec éclat que ses adversaires rabaissent le parlementarisme. Tout cela pour une interruption détestable et inattendue de Maurice Berteaux, fréquemment surexcité mais généralement courtois ! Il n'a pas jugé bon de la considérer « comme fort au-dessous de lui ». Et cependant... Dialectique !

C'est la puissance de sa dialectique d'être persévérante, tenace. Il n'abandonne rien, rien. Il a l'air d'oublier, si d'abord on l'accueille mal, mais soudain il reprend ; subitement il revient. Et au détour d'une phrase, à l'improviste, il oblige ses auditeurs à applaudir ce contre quoi tout à l'heure ils protestaient. Dialectique !

Prenez garde ! Je vous dis : prenez garde ! Cette dialectique est embusquée partout, constamment aux aguets pour donner la chasse aux opinions indécises, les cerner, les réduire. Mesurez le temps écoulé. Ribot est peut-être — avec Jaurès (mais Jaurès a d'autres maîtres à qui il obéit un peu servilement) — l'orateur qui doit le plus aux orateurs de 1830 et de 1840 ; et pourtant ses exordes et ses péroraisons ne sont plus que des procédés de dialectique. Quelquefois les exordes sont d'une humilité inquiétante. Attention ! on verra la conclusion ! D'aventure, ils sont ironiques. Je vois quelqu'un sourire avec confiance. Il sera bientôt la victime. Le plus souvent ils sont solennels et déjà ils impressionnent une assemblée accoutumée à moins de grandeur. Variées aussi les péroraisons. Ribot a bien des péroraisons préférées. Non point des clichés, mais des arguments familiers, dont il sait la force particulière sur le Parlement, quand c'est lui qui les jette sur les politiciens attentifs avec une véhémence frémissante et contenue. Il parle volontiers en finissant de l'intérêt supérieur de la Patrie et de la République. La Patrie et la République s'animent aussitôt, et l'on sent que leurs intérêts sont véritablement supérieurs. Il opposera volontiers le pays au Parlement. Aucun ne lui est comparable à lui, ce parlementaire fieffé, pour en appeler du Parlement au pays. Mais naturellement il ne fait cet appel que pour dissimuler une défaite et quand il est certain que le vote de la Chambre lui sera hostile. Dialectique !

Cet orateur si souple, si adroit à adapter ses discours au milieu et aux circonstances, est-il un orateur spirituel? Certes, il ne badine pas. Il n'aime point à rire. Il ne cherche pas à présenter les événements et les faits avec des paroles plaisantes. Mais si l'esprit lui paraît le moyen le plus propre à déterminer dans la foule parlementaire le mouvement souhaitable, Ribot devient un orateur très spirituel, d'une verve fine, délicate, malicieuse, narquoise, méchante aussi, le croirait-on, « rosse » et toujours si agréablement hautaine. Cette ironie sera surtout dirigée contre les hommes, et nuancée avec un art infini. M. Ribot ne semble pas être porté par l'élan d'une sympathie très vive vers M. Caillaux, qui fut ministre des Finances et qui est homme de talent. Il a une façon un peu cruelle de le traiter en jeune financier impétueux qui est un délice. Il joue avec lui comme le chat avec la souris. Il traite d'Estournelles avec une indulgence condescendante. Il a une manière amusée de dire avec estime que M. d'Estournelles a adressé un télégramme de félicitations au président Roosevelt, qui fait sourire les pacifistes les plus militants ; et je crois bien que M. d'Estournelles est seul à demeurer sérieux. Au reste, M. d'Estournelles est toujours sérieux. — Il traite

Cavaignac avec une cordialité apitoyée et l'amène, par encourageante tendresse, à des explications confuses et gênantes !... Mais il raille aussi en termes alertes nos mœurs publiques; et son ironie est un peu académique alors. Dialectique !...

*
* *

Je renonce à énumérer les ressources de cette dialectique : elles sont innombrables. N'est-ce pas déjà de quoi former un orateur dont on ne se lassera que lentement.

Au surplus, son érudition est sans bornes. Que l'éloquence contemporaine exige donc plus de science que l'éloquence d'autrefois ! Alexandre Ribot porte sa critique oratoire sur toutes les manifestations de la vie parlementaire. Et dans chaque sujet chacun de ses discours donne l'impression d'une compétence qui n'est nullement improvisée. Il discute de finances, d'affaires étrangères, de sucre, d'alcool, d'instruction publique, d'administration, d'armée avec la même érudition solide, sûre, imperturbable. Il ne refait pas sans prétexte l'histoire de France. Il ne philosophe pas indiscrètement. Mais toutes les idées générales, qui donnent de la consistance à sa doctrine, il sait les exprimer. Et constamment il fortifie sa thèse par des exemples critiqués prudemment, empruntés à l'histoire ou à la vie étrangère. Exemples d'autant plus forts que l'orateur semble les invoquer moins par érudition que par expérience.

Il a tout vu. Il a tout comparé. C'est pourquoi il parle. Et vous sentez bien que son éloquence ne doit pas être impersonnelle. La personnalité de Ribot est toujours présente dans l'éloquence de Ribot. Non qu'il ait réfléchi sur l'histoire littéraire de l'éloquence et qu'il soit devenu par système ou par tempérament l'héritier des orateurs romantiques. Mais il n'est pas dialecticien à demi. Il sait que l'influence individuelle tenant au long passé et au grand rôle parlementaire d'un homme a d'autant plus d'importance qu'elle est plus rare dans un Parlement, où la sélection est de moins en moins sévère et dont les membres sont remplacés de plus en plus rapidement par le suffrage universel capricieux. Il sait que chaque orateur doit invoquer de plus en plus souvent son passé et son rôle, car les discussions se font plus âpres étant plus passionnées, l'ironie devient plus naturelle aux hommes plus sceptiques, et le respect moins fréquent de la part de politiciens que nul ne songerait à respecter. Ribot sait tout cela et sa personnalité domine son éloquence.

Il fait perpétuellement à la tribune son examen de conscience, et cet examen tourne toujours à l'avantage de celui qui le fait. Sa personnalité donne plus de grandeur et de noblesse au ton de son éloquence, plus de puissance aux idées même que son éloquence sert majestueusement. Pendant trente ans de vie parlementaire, il est demeuré fidèle à une idée. Quelle recommandation pour cette idée-là ! Et quelle valeur morale ont ses arguments, étant exprimés par lui. Et comme il lui est commode de rabaisser ses adversaires, même en les exaltant ! Il dit : « Il y a des erreurs, des illusions qui peuvent être dangereuses, et vous me permettrez, à moi qui ai suivi, par devoir, nos affaires extérieures, de vous soumettre très simplement les observations que m'a suggérées votre langage (23 janvier 1903). » C'est un maître qui rectifie les fautes d'un élève auquel il s'intéresse... Il dit : « Avec l'Italie nos relations ont un peu changé : des malentendus ont été dissipés. Vous avez raison de vous en réjouir, Monsieur le ministre, et je m'en réjouis comme vous. Peut-être auraient-ils pu être dissipés plus tôt, sans qu'il y ait eu de notre faute. L'Italie nous dit qu'elle reste dans la triple alliance. *C'est son droit, je le respecte.* Elle nous dit qu'elle y est avec des pensées qui ne sont nullement des pensées d'agression, mais au fond plutôt d'amitié vis-à vis de la France. *J'en prends acte très volontiers.* » Formules oratoires, si vous voulez. Tous les parlementaires néanmoins ne peuvent décemment employer ce langage. Mais la personnalité de Ribot règne sur son éloquence et la grandit.

De là peut-être ce lyrisme oratoire qui l'exalte ! Et je ne parle point du lyrisme de forme, qui provient de développements somptueux et nombreux, mais d'un lyrisme profond. Les idées éternelles qui animeront toujours les orateurs se meuvent ardemment dans les discours de Ribot. Quand il parle du parlementarisme ou de son passé parlementaire, je veux oublier que le dialecticien veille. Mais quand il évoque les traditions d'un parti, la gloire d'un libéralisme continu, les coutumes et les lois protectrices du régime parlementaire, c'est, en quelque manière, un poète lyrique qui s'exprime, — et grandiose. Ecoutez-le : « Messieurs, je suis autant que personne dans cette Chambre attaché de tout mon cœur, de toutes mes forces, de tout mon passé, au régime parlementaire. Je souffre quelquefois des défauts de ce régime, de la manière dont il est pratiqué, de la perte de forces que de mauvaises méthodes nous imposent, de quelques défaillances qui nous affligent. Mais je considère ce régime comme la sauvegarde de la liberté politique de mon pays; je ne ferai jamais rien qui puisse l'affaiblir ou le déconsidérer. Si, par bonheur, la Chambre peut, par un effort qu'elle a encouragé, qu'elle a demandé à l'une de ses commissions, tirer d'elle-même, ce qui était difficile assurément, les éléments d'une grande réforme qui touche à l'éducation nationale, je m'en réjouirais pour mon mon pays, car cela est à l'honneur du régime parlementaire et cela est à l'honneur de la République à

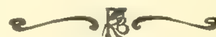
laquelle je veux de toutes mes forces rester attaché jusqu'à mon dernier souffle » (13 février 1902).

Relisez. L'impression de noblesse impérieuse et persuasive demeure. Vous vous rendez compte que le style n'y ajoute rien. La langue, dans les discours de Ribot, est toujours assez pure, la syntaxe correcte. Les mots sont — je ne trouve pas d'autre qualificatif — quelconques. Le style oratoire de Ribot manque de concision. Ribot dit tout naturellement : « Peut-on adopter ce système dans l'enseignement secondaire, sans choquer l'idée de ceux qui le considérèrent comme un bloc intangible, comme un ensemble dont on ne peut pas toucher à une pierre sans que tout l'édifice s'écroule. » (13 février 1902.) C'est un besoin de son esprit de répéter en insistant, sans accentuer, et quelquefois en affaiblissant. Facilité de parole? Entraînement oratoire? Sans doute. Mais le style oratoire est sans relief, sans pittoresque, comme il est sans images et sans métaphores. Sans métaphores? je me trompe. Ribot emploie des métaphores qui sont de style parlementaire. « Si la fortune nous trahit une année, c'est le déficit qui entre à pleines voiles dans nos budgets. » — « Nous devons examiner ces questions comme il convient, non pas comme des spécialistes enfermés dans des vues étroites... », et pour prendre tous les exemples utiles dans un seul discours (3 mars 1902), les choisir ainsi plus probants : « Nous qui, sans cesser d'être des hommes de notre temps, ouverts à tous les progrès et à toutes les réformes, n'avons pas voulu renier notre passé... », « Nous connaissons cette prétention des partis extrêmes de confisquer à leur profit les institutions qui sont le patrimoine de tous. » — « Combattre le mal dans ses racines », « l'aboutissement d'un dessein poursuivi de longue date. » — « Nouer dans l'ombre des coalitions. » — « Cette question si grosse d'orages. » — « L'unité nationale qui ne repose pas sur la violence faite aux membres du corps social... » « A toute élévation de leur situation doit correspondre une élévation de moralité, de lumière et de responsabilité », etc., etc. Décidément il y a un style parlementaire. Les discours de Ribot nous contraignent de n'en plus douter — un style parlementaire, qui n'est pas nécessairement un style oratoire, et qui n'est pas certainement un style littéraire. En vérité le style des discours de Ribot est sans nerf, sans originalité. Mais il est animé par une sorte de mouvement intérieur parfois irrésistible, qui est le mouvement même de la pensée.

*
* *

L'éloquence politique est récente. Admettez quelques exceptions, intéressantes uniquement parce qu'elles sont des exceptions : l'éloquence politique ne date en France que d'un siècle — un siècle de cent vingt ans. L'éloquence de Ribot est exclusivement une éloquence politique. Elle est à l'abri de toutes les influences proprement littéraires, oh, oui ! Mais Ribot — et c'est peut-être son rôle principal dans l'histoire de l'éloquence — aura protégé l'éloquence parlementaire contre l'éloquence de réunions publiques. Celle-ci est un danger permanent pour celle-là. Le pis est que toutes deux prospèrent. Puissent-elles ne se mêler jamais ! On saura que l'éloquence de Ribot est admirable pour l'ordre et la méthode, pour la limpidité transparente des développements, qui provient de la sûreté de son érudition, de sa netteté d'esprit, et aussi de ce qu'il ne fait appel qu'à un petit nombre de sentiments, pour son abondance facile et si riche qu'il importe peu que les discours de Ribot aient été écrits. L'éloquence jaillit d'elle-même et les discours préparés le plus minutieusement sont traversés d'improvisations qui ressemblent au reste, à s'y méprendre. On ne remarquera pas que cette éloquence n'est jamais, jamais concise, car elle n'est jamais dépourvue de force pressante ; et non plus que le tour est assez uniforme, quel que soit le sujet, car certains discours ont une âpreté particulière — et une fois, une seule fois, une rude brutalité qui m'a paru une faute de goût (22 octobre 1904). On notera cette animation souple et ferme, cette émotion bien conduite, cette fougue disciplinée, cette ampleur sans redondance... On regrettera que ce grand orateur ait été trop dédaigneux de littérature et trop enfermé dans son domaine — immense. On dira que, procédant de Guizot, de Thiers, de Dufaure, il a fait entrer dans l'éloquence moderne tous les éléments qu'elle peut aujourd'hui contenir — sauf l'élément littéraire... Nous dirons qu'il n'a rien à envier dans l'histoire parlementaire à aucune époque, à aucun pays, un Parlement qui possède, après Waldeck-Rousseau, Ribot, près de lui Bourgeois, Briand, Deschanel, Jaurès, Millerand, Poincaré, quelques autres.

J. Ernest-Charles.



## NOTRE ŒUVRE A MADAGASCAR

Au moment où vient de s'effectuer la rentrée en France du général Galliéni, et avant que maintes nouvelles appréciations soient, comme des coups de lance ou des coups d'encensoir, portées sur son œuvre à Madagascar, peut-être convient-il, par une analyse scrupuleuse, de dégager les principaux traits de la haute politique que, pendant huit années ce haut fonctionnaire a, suivie, pour se conformer à « la prescription brève mais nette de la loi du 6 août 1896 : faire de la Grande Ile une colonie française ».

Un résumé succinct des événements qui se déroulèrent au lendemain de la prise de Tananarive (30 septembre 1895) et une mise au point rapide de notre situation dans l'Ile, à cette époque, sont avant tout indispensables.

Le traité bilatéral, apporté dans ses fontes par le général Duchesne, commandant en chef du corps expéditionnaire, établit d'abord à Madagascar, le système du Protectorat avec toutes ses conséquences. Toutefois, en France, l'opinion publique, surexcitée, exigea davantage pour nos armes chèrement victorieuses : M. Laroche, nommé résident général, eut bientôt à substituer à ce traité bénin l'acte unilatéral par lequel Ranavalona III, seule signataire, dut reconnaître notre prise de possession pure et simple. A ce moment, et pendant quelques mois encore, la situation générale paraît calme, mais c'est là le calme qui précède les pires perturbations. La duplicité hova se recueillait ; la voici qui agit. Elle intrigue en Emyrne, on conspire à Tananarive, on complote jusque dans les appartements de la Reine. Celle-ci d'ailleurs, à tout propos, vante son attachement à la France, mais ses fidèles *tismandoa* à la sagaie d'argent n'en ont pas, pour autant, perdu leur célérité, lorsqu'il leur faut porter, dans les provinces les plus lointaines, les signes énigmatiques de la rébellion.

Les *fahavalo* se multiplient, les *ombiasy* prêchent la guerre contre le *vazaha*, l'indigène quitte sa case, abandonne sa rizière et prend la brousse. La famine sévit et active l'insurrection. Dès avril 1896, la sécurité des convois n'existe plus sur la piste qui relie l'Emyrne à la côte Est, Tananarive à Tamatave. Le gouvernement hova, dont nous avons cru politique de maintenir et d'utiliser l'autorité, en raison de son établissement antérieur sur toutes les peuplades de l'Ile, proteste énergiquement de son dévouement, tout en se déclarant impuissant à apaiser la révolte, dont il est l'instigateur secret. A tous moments, les abords de Tananarive sont menacés et fréquemment la « Ville au Mille Villages » est isolée de tous les autres points de l'Ile. Par suite, le pouvoir central ne peut prescrire aucune mesure d'ensemble ; nul plan déterminé n'apparait, nulle unité d'action n'existe, et notre autorité disséminée, sans cohésion, demeure vaine et stérile.

La crise est profonde, la France s'en émeut et les Chambres, voulant à tout prix faire cesser cet état de choses, votent la loi du 6 avril 1896, qui déclare Madagascar colonie française.

C'est alors qu'en présence d'une situation des plus critiques, le général Galliéni se voit confier les destinées de la colonie.

Le 16 septembre 1896, en plein fahavalisme, il prend à Tananarive le commandement du corps d'occupation. Douze jours après, il se voit également conférer les fonctions de résident général : le Gouvernement de la République, bien inspiré, réunissait ainsi, entre ses mains, tous les pouvoirs civils et militaires.

Faisant ce qui a été si justement appelé « la psychologie du soulèvement » le général se convainc que l'insurrection n'est pas nationale, qu'elle n'est pas d'origine populaire. Elle est l'œuvre perfide de l'élite hova déchue : c'est de ce qui fut la Cour d'Emyrne que partent tous les ordres. Certes la Reine, puérile et timorée, ne compte guère, mais son entourage immédiat est l'âme de la rébellion. C'est là qu'il faut frapper. L'ex-premier ministre, Rainandriamampandry et Ratsimamanga, oncle de Ranavalona, sont aisément convaincus de complicité avec les chefs rebelles. Un conseil de guerre les condamnent à être fusillés. Ils sont exécutés (15 oct. 1896). D'autres hauts personnages, dont Ramasindrazana, tante de la Reine, sont déportés à Sainte-Marie ou à la Réunion.

Ces exemples impressionnent vivement l'aristocratie, mais laissent la grande masse indifférente et sont insuffisants. C'est dans le prestige de sa suprématie sur toutes les races indigènes de l'Ile, qu'il faut atteindre le Hova. Le général Galliéni n'hésite pas et proclame aussitôt la suppression de son hégémonie. Les gouverneurs hova de chaque province sont destitués et chaque tribu, sous notre contrôle, élit son chef parmi les siens.

Cette inauguration de la « politique de races » nous rallie immédiatement de nombreuses peuplades en proie, depuis de longues années, aux concussions et au despotisme hova.

Peu après, la Reine elle-même, dont le vieux parti national exploite le nom, pour entretenir l'opposition, est déportée.

L'Ile comprenant alors des régions, telles que les régions côtières de l'Est, où régnait une tranquillité relative et certaines autres, comme le Plateau central, où l'insurrection, affectant un caractère franchement politique, était en pleine activité, le général Galliéni divise la Colonie en territoires civils et en territoires militaires.

A la tête des premiers sont placés des administrateurs civils, des Résidents ; alors que les seconds, où l'action de nos troupes doit encore se faire sentir, sont confiés à des officiers nommés commandants de cercle.

Ainsi est supprimée la dualité de commandement et par suite d'orientation, dans une même région ; d'ailleurs, quel que soit le régime appliqué, les règles générales, d'organisation sont identiques ; résidents et commandants de cercle ont les mêmes attributions et reçoivent les mêmes pleins pouvoirs pour

administrer, sous leur responsabilité personnelle, suivant leur propre initiative, mais, bien entendu, d'après des directrices données, la circonscription qui leur est confiée.

Immédiatement commence l'œuvre de pacification qui, suivant « le principe de la tache d'huile » souvent cité, s'étend insensiblement du centre à la périphérie, de Tananarive aux régions les plus voisines du littoral.

Méthodiquement, les rebelles sont refoulés et chaque accroissement de notre zône d'action est suivi d'un temps d'arrêt dans notre progression pour permettre, sur le front, l'installation de postes à l'abri desquels s'organise le terrain conquis. L'occupation militaire doit en effet immédiatement être suivie d'une constitution administrative; c'est là une règle absolue.

Comprise de la sorte et grâce à cette « organisation qui marche » (ainsi que le général Lyautey a appelé ce système avec tant de pittoresque exactitude) la pacification fait d'incessants et rapides progrès.

A la fin de l'année 1897, l'insurrection est complètement étouffée. Les seules provinces échappant encore à notre domination sont alors les pays Sakalaves de l'Ouest et les territoires désertiques mahafahy et antandroy du Sud.

*
* *

Dès que la pacification a été un fait virtuellement accompli, le général Galliéni s'est préoccupé, avec un esprit de suite qui ne s'est jamais démenti, de donner à la Colonie, sous le double rapport politique et administratif, une organisation non pas définitive, mais progressive, c'est-à-dire susceptible de suivre notre nouvelle possession dans son évolution économique.

Maintenant la division du pays en territoire civils et en territoires militaires, le Gouverneur général a également maintenu à ses délégués immédiats, civils et militaires, l'identité de leurs pouvoirs et de leurs attributions. Chefs de province et commandants de cercle ont personnellement, dans leurs circonscriptions respectives, à faire exécuter les lois, décrets, arrêtés et réglements, assurent la rentrée des impôts, remplissent certaines fonctions judiciaires et sont, avant tout, les intermédiaires naturels, nécessaires et indispensables, entre les colons et la Colonie.

Groupés autour d'eux, sous leur autorité, mais gardant toute latitude et toute indépendance au point de vue technique, sont les représentants des différents services : services de la justice, de la trésorerie, des travaux publics et des mines, de l'enseignement, des domaines, topographique, des postes et télégraphes, de l'agriculture, des douanes, de la police, vétérinaire, des ports et rades, de la presse, etc., etc., organisés au fur et à mesure des nécessités de la colonisation grandissante.

Cette dernière exigea avant tout que la Grande Ile soit dotée de l'outillage économique qui, jusqu'alors, lui avait fait totalement défaut.

Aucun pays du monde ne fut jamais, assurément, aussi dépourvu de routes que l'était Madagascar avant notre arrivée : l'absence de tout chemin devant, dans la pensée des Hova, les préserver de l'invasion des Blancs. Ce fut en conséquence à l'exécution d'un vaste programme de création de voies que le service des Travaux publics fut, dès la première heure, attaché.

Le 1er janvier 1901, une route carrossable, entièrement empierrée, de 250 kilomètres, conduisant de Tananarive à Tamatave, était livrée à la circulation. Quelques mois après la capitale était reliée à Majunga par une artère d'un développement de 825 kilomètres. Enfin, en août 1903, le riche plateau du Betsiléo se voyait ouvrir un débouché sur l'Océan, grâce à l'achèvement de la route de Fianarantsoa à Mananjary (210 kil.).

D'autre part, en raison de l'importance capitale, stratégique, politique et économique que devait présenter l'existence d'une communication rapide entre le Plateau central et le littoral, le général Galliéni conçut, dès le début, l'idée bien arrêtée de relier Tananarive à la mer, par une voie ferrée.

Après une période d'environ trois années, consacrée à des études et à des discussions techniques, un projet consistant à diriger le chemin de fer vers la Côte Est avec Brickaville-Andévorante comme tête de ligne et Tamatave comme point d'aboutissement, fut définitivement adopté. Une loi du 14 avril 1900 autorisa, pour l'exécution de ce projet, un emprunt, par la Colonie, de 60 millions.

A l'heure actuelle, la montée, jadis si longue, de Tamatave à la capitale (sept jours en filanzana) s'accomplit en vingt-quatre heures, de la manière suivante : en bateau, de Tamatave à Brickaville (123 kil.); en chemin de fer, de Brickaville à Famovana (101 kil.) (tronçon terminé le 1er novembre 1904); et en automobile, de Famovana à Tananarive (197 kil).

Simultanément était organisé un réseau, sans cesse accru, de lignes postales et télégraphiques.

Aujourd'hui tous les centres de quelque importance sont reliés entre eux par des courriers rapides et réguliers. Quant au télégraphe, il atteint un développement d'environ 5.000 kilomètres de fils.

Enfin Tananarive, Tamatave et Majunga possèdent un service téléphonique et plusieurs points de la Côte Ouest ont reçu l'installation de postes de télégraphie optique.

Ces voies et moyens de communications à l'inté-

rieur ont été, en même temps, complétés par un ensemble de travaux facilitant les relations avec l'extérieur : les principaux ports de l'Ile ont été munis de wharf (Tamatave, Majunga), d'appontements (Diégo, Vohémar, Tuléar) de digues, de phares et de balises.

Alors que la Colonie était ainsi peu à peu dotée d'un aussi précieux outillage économique, la colonisation se voyait directement l'objet des mesures les plus aptes à la favoriser : des lots de colonisation étaient déterminés dans chaque circonscription, les terres du domaine étaient concédées par voie de ventes, de locations ou à titre gratuit et la propriété foncière était enfin régulièrement organisée.

Les entreprises agricoles ne tardèrent pas par suite à se multiplier et trouvèrent aussitôt, auprès du Gouvernement de la Colonie, toutes les facilités et les plus grands encouragements : installation de stations d'essais, de fermes-écoles et d'un service vétérinaire, établissement d'un service de cessions de plants, de graines et de boutures, instauration de postes de météorologie agricole, organisation de concours régionaux, création de comices agricoles et d'une Chambre d'agriculture, etc., etc...

La question de la main-d'œuvre indigène, inséparable de celle de l'exploitation du sol, fut également l'objet de tous les soins de l'Administration supérieure : une réglementation du travail vint atténuer le contre-coup causé, dans l'économie des campagnes, par la brusque disparition de l'esclavage, voire même des prestations. Puis pour faciliter aux colons d'une manière plus efficace le recrutement de l'indigène, des Offices du travail furent institués dans tous les grands centres de l'Ile.

Toutefois, ce ne fut pas par ces seules dispositions que le général Galliéni jugea pouvoir résoudre cette question. La pénurie de la main-d'œuvre à Madagascar provenant de l'appauvrissement physiologique de la race et de son apathie en quelque sorte morbide, ce fut à la suppression de ces deux causes qu'il résolut de parvenir. Par suite, ce fut à l'accroissement de la population et à son relèvement tant physique que moral que tendirent toutes ses instructions et les mesures successivement prises dans cet ordre d'idées : constitution d'un corps de sages-femmes, création d'un hôpital et d'une école de médecins indigènes, ainsi que d'un institut Pasteur vaccinogène et antirabique à Tananarive, instructions aux médecins militaires pour la distribution gratuite de soins et de médicaments, institution d'un corps de médecins-indigènes de colonisation et, finalement, organisation définitive dans l'Ile entière de l'assistance médicale.

Enfin, par l'institution de la fête annuelle des enfants, à l'occasion de laquelle des dons sont faits aux mères des familles les plus nombreuses, le Gouverneur général témoigna du haut intérêt qu'il attachait à la repopulation.

Quant à l'amélioration morale de l'indigène ce fut par l'enseignement qu'elle fut le plus activement poursuivie : l'école fut avant tout chargée de faire poindre au cœur des jeunes Malgaches le goût du travail. Leur instruction d'ailleurs revêt un caractère essentiellement industriel, agricole ou commercial. Appelés à servir d'auxiliaires à nos colons, ils connaîtront tous un métier pouvant leur assurer des moyens d'existence et augmenter aussi leur bien-être.

C'est dans cet esprit que fonctionnent aujourd'hui l'école professionnelle de Tananarive, les écoles administratives et commerciales de Mahanoro, d'Analalava et les écoles régionales d'apprentissage, instituées au chef-lieu de chaque circonscription.

Il est superflu d'ajouter que, dans sa sollicitude pour la mise en valeur économique de la Colonie, le général Galliéni a d'autre part puissamment encouragé le mouvement commercial qui s'est rapidement dessiné entre la Métropole et la Grande Ile. Grâce à l'application d'un régime douanier essentiellement protecteur, nos commerçants de France se sont vu bientôt ouvrir à Madagascar un débouché considérable.

Depuis 1899, les importations nationales dans la Colonie accusent une progression extraordinaire et il est aisé de prévoir dans un avenir très rapproché la supplantation absolue, sur les places malgaches, par nos produits, des produits étrangers.

Le mouvement commercial annuel, à l'heure actuelle, d'environ 40 millions, ne saurait qu'augmenter et doublera sans doute quand, dans la plénitude de ses moyens économiques, la Colonie pourra lancer sur les marchés d'Europe ses latentes richesses d'exportation.

Tel est, avec toute la sécheresse que comporte un bilan, l'ensemble des mesures qui firent de Madagascar une terre vraiment française.

Sans doute, les résultats obtenus à ce jour sont déjà plus que probants, toutefois, c'est à l'Avenir seul qu'il appartiendra de conclure.

Quoiqu'il en soit et quelle qu'apparaisse jamais l'âpreté des inéluctables critiques, ne semble-t-il pas que l'épithète de « gigantesque » dont M. Binger saluait, déjà en 1900, l'œuvre accomplie à Madagascar, puisse être la seule à employer pour apprécier ce que le Général Galliéni a fait, durant les huit années que le Gouvernement de la République a remis, confiant, entre ses mains, les destinées de notre colonie la plus jeune !

HENRY DIDELOT.

## FAITS ET APERÇUS

### DE L'INFORMATION

L'opinion publique suit avec une vigilance croissante, tant à l'étranger qu'en France, la politique internationale. Elle s'inquiète des ambitions excessives de certains États, des dangers de conflit qui en résultent, et prétend guider le gouvernement dans le choix d'une orientation opportune. Cette intervention est certes légitime, sinon nécessaire. Encore convient-il qu'elle soit déterminée par un examen des circonstances scrupuleux.

Malheureusement, l'information, telle que la procurent aux peuples les journaux, est extrêmement imparfaite. Et c'est là, pour les hommes d'État, le sujet des plus graves préoccupations.

Dans l'ancien et le nouveau monde, les quotidiens se disputent le record de la célérité et de l'abondance des nouvelles. Et c'est au télégraphe qu'ils demandent cette rapide et nombreuse transmission. Or, les dépêches ainsi parvenues sont brèves, abruptes, dépouillées des réserves et des éclaircissements, dont les diplomates avaient coutume de corriger leurs confidences.

Dans l'annonce d'un reporter, tout glacier en mouvement avance avec une vitesse vertigineuse; de même toute propension au déclin est décrite comme une maladie, tout changement naturel devient une sorte de cataclysme. Sur ce thème, d'autres journalistes renchérissent...

Ainsi entretenue des simples rumeurs comme des événements authentiques, inexactement renseignée, l'opinion distingue difficilement le vrai du faux, l'immédiat du prématuré. Elle s'abandonne à une agitation mentale aussi fâcheuse qu'énervante, et qui s'exalte, le plus souvent, en angoisse ou en colère! Témoin, les alarmes provoquées, les jours derniers, par les relations sensationnelles de l'entrevue de Bjœrko et des pourparlers relatifs à la Baltique *mare clausum*!

Est-il un remède à ces maux? On ne saurait songer à restreindre, dans la civilisation moderne, la liberté de la presse. Force est d'attendre des journalistes qu'ils tirent de leur pouvoir nouveau un sentiment plus impérieux de leur responsabilité; sans quoi, leur insouciance pourrait amener de véritables catastrophes.

On a remarqué, dans l'affaire du Maroc, la tenue et la réserve « inattendues » de la presse française. C'était justice. Mais il ne faudrait point oublier la raison de cette vertu récente : Paris se souvient de 1870!

On ne saurait vraiment souhaiter que surviennent des désordres nationaux, pour rendre la presse plus sobre et plus digne ! (D'après le *Spectator*).

### DIPLOMATIE BRITANNIQUE

On sait quelle animosité règne en Angleterre contre l'Allemagne, dont l'expansion économique et les ambitions politiques paraissent, outre-Manche, si menaçantes! Cependant, devant la neutralité hautement attestée de la France, cette irritation semble se calmer, et même, loin d'entraîner la guerre, pouvoir faire place à des sentiments conciliants. Les considérations suivantes, extraites de la *Saturday Review*, sont, à cet égard, fort suggestives :

« Depuis la guerre d'Extrême-Orient et l'écroulement de la Russie, l'Allemagne est devenue sans conteste le pivot sur lequel repose l'avenir de l'Europe. Et nous ne nions point que, si ses prétentions sont poussées à l'extrême, nous ne puissions être contraints d'y résister par la force, afin de sauver et nous-mêmes, et l'Europe.

Mais c'est là une éventualité hautement improbable. Que des puissances rapaces se livrent sur les biens de leurs voisins à des agressions flibustières, le jeu serait téméraire; car il susciterait la coalition des autres États. Que le désir de s'assurer de nouveaux marchés conduise une nation à la guerre, ce serait bien hasardeux. Guerres d'avidité et guerres d'ambition sont de nos jours également ruineuses.

Au lieu d'une hostilité, en partie injustifiée, vis-à-vis de l'Allemagne — qui, grave péril, peut ameuter les Russes — mieux vaudrait pour l'Angleterre une entente avec Berlin. C'est ce dont devrait s'occuper un gouvernement soucieux du bien public plus que de l'acclamation populaire.

Mais, pour le moment, nous sommes amoureux de la France et les fêtes navales de Portsmouth ne peuvent que mécontenter l'Allemagne. — Se rappelant qu'il y a quatre ou cinq ans la guerre avec la France semblait inévitable, l'observateur cynique dira, il est vrai, que si les amours du peuple anglais ne sont pas malheureuses, elles sont trop souvent brèves, et que nous pouvons aimer demain ce que nous haïssons aujourd'hui...

Pour l'instant, cependant, nous sommes tenus d'appuyer la politique française au Maroc. Or, en France, l'opinion s'irrite de plus en plus de l'échec subi à Fez, tandis que le gouvernement ne paraît nullement décidé à une action énergique. Dans ces conditions, les Français se désaffectionneront de l'accord franco-anglais, qui nous aura donné les avantages attendus, sans leur procurer la contrepartie.

Faisons de notre mieux, à la conférence prochaine, pour seconder la France, sans nous dissimuler que nous n'avons point d'intérêt matériel à la réussite de ces efforts, et que, d'ailleurs, les résultats dépendront de l'attitude de l'Allemagne. »

### LE PARTI UNIONISTE

Le Parti Libéral se montre fort impatient de remplacer au pouvoir la coalition conservatrice. « Chaque jour de retard dans la dissolution de la Chambre, écrit le *Spectator*, accroît la démoralisation des unionistes. Ils subiront une défaite écrasante, si les élections ont lieu en octobre ; et si elles sont ajournées à huit ou neuf mois, leur défaite pourra être irréparable pour la durée d'une génération.

Il n'est nullement essentiel que le Cabinet Balfour dirige les affaires étrangères pendant les six prochains mois. On n'ignore point à l'étranger qu'un changement de ministère n'implique en rien une modification de la politique extérieure britannique. Les puissances étrangères, gênées d'avoir à traiter avec un Cabinet condamné, seraient heureuses, au contraire, d'avoir à faire à un gouvernement assuré de cinq à six ans de force et d'activité ! »

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame. — *Le Propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 8 — 5e SÉRIE — TOME IV — 19 AOUT 1905

# JOURNAL INÉDIT DU SECOND SÉJOUR DU CHEVALIER DE BOUFFLERS AU SÉNÉGAL

*(3 décembre 1786 — 25 décembre 1787)* [1].

*Ce 1er de l'an 1787.* — Voici le nouvel an, ma chère enfant; mais il commence sans toi, il se passera sans toi, peut-être même finira-t-il sans toi. Quelle triste perspective pour ce pauvre mari, qui sent que le temps presse et qu'il n'a plus d'années à perdre! Quoi qu'il en soit, reçois les vœux que je fais, ne pouvant mieux faire; sois heureuse, ou du moins sois tranquille, et attends le bonheur. J'en suis venu au point de penser que ce bonheur-là c'est moi qui en suis chargé, car je crois à ton amour comme au mien, et tout ce que je sens pour toi je me le dis de ta part. L'année commence d'ailleurs mieux que je ne l'espérais; le calme a cessé, la mer est superbe et le vent excellent, en sorte que nous verrons demain l'île de Madère. Le vaisseau marche à merveille et ne fait pas plus de mouvement que ta maison; tout est pour le mieux dans le pire des mondes possibles. Ce monde-là, c'est la mer, ou, pour mieux dire, c'est le lieu où tu n'es pas, car si tu étais ici, il me semble que nous ne regretterions rien. Je serai dans dix ou douze jours au Sénégal, et dans quinze jours à Gorée. J'espère n'y pas attendre longtemps de tes nouvelles : j'arrangerai les choses pour que tu aies bientôt des miennes. Ma santé va mieux aujourd'hui; j'ai un peu dormi, et si je dors encore cette nuit, j'en prendrai un bon augure pour toute l'année, et j'espère être frais comme le chanoine du *Lutrin* à mon retour en France. Adieu, chère femme, il est minuit; c'est déjà une partie de cette maudite année de passée; le reste passera aussi. Le temps passe, c'est là mon cri de guerre dans l'absence, et, sans cela, je n'aurais pas le courage de la supporter. Adieu, amour; adieu, ange; adieu, je te baise comme jamais ange n'a été baisé, à moins qu'il y ait des anges femmes et qu'ils soient aussi charmants que toi.

*Ce 2 janvier.* — Nous sommes auprès de Madère; nous le voyons comme je voudrais te voir; mais nous n'osons pas y mouiller aujourd'hui, parce que nous ne pourrions y être que de nuit, et que, ne connaissant pas le mouillage, il est plus à propos de se promener en long et en large à l'entrée jusqu'à demain matin. C'est de là que ces lettres-ci partiront, parce que je ne veux pas m'attirer le reproche que tu m'as fait si injustement l'année passée au sujet de Ténériffe. J'aime à penser à tous tes torts, parce qu'ils sont presque aussi aimables que toi; sans eux, tu serais trop parfaite; et ta conduite, et ton caractère, et ton honneur ressembleraient à ces figures régulières en tout point qui n'ont jamais de physionomie. Quand je pense à ta belle âme, à ton bon cœur, à ta franchise, à cette grandeur que le prince Henry a si bien démêlée en toi, et que je me rappelle en même temps tes malices, tes folies, tes obstinations, tes colères, il me semble voir la Vénus d'Hésiode entourée de petits amours espiègles, méchants, mal morigénés, mais tous jolis à manger.

(1) Voir la *Revue Bleue* du 12 août 1905.

Voilà tes défauts, je ne t'en connais pas d'autres, et j'espère bien les retrouver, car je ne leur dis pas plus adieu qu'aux amours. En attendant un moment si doux, mais si éloigné, je t'embrasse de si bon cœur qu'il me semble que tu dois le sentir malgré la distance.

*Ce 3 janvier.* — Je suis à Madère, ma chère femme, et je t'y aime de tout mon cœur. Tu manques partout où tu n'es pas, mais encore plus ici qu'ailleurs, parce que j'aurais voulu te faire partager mon ravissement à la vue de tout ce que la nature peut offrir de plus frappant et de plus varié. Imagine plusieurs chaînes de rochers énormes dont la dernière cime se découpe à l'horizon comme les créneaux ruinés d'un ancien rempart de géants, et qui de droite à gauche étendent deux pointes brunes vers la mer. Au bas de l'enfoncement est une belle ville, blanche comme un monceau de lis, qui me donne l'idée d'une jeune fille qu'un monstre hideux et démesuré tiendrait entre ses bras de fer. La scène se passe au milieu d'une mer tranquille dont l'eau transparente offre la contre-épreuve du tableau. Je ne finirais pas si je voulais conter tout ce que j'ai vu ce soir, et tout ce que je verrai demain. Contente-toi de savoir qu'à chaque instant je t'appelais intérieurement pour te montrer quelque chose de nouveau ; et j'aimais à me représenter la force et l'agilité que l'enthousiasme t'aurait données pour gravir les escarpements, franchir les ravins et t'élancer comme un petit chamois de pointe en pointe de rocher, sans t'embarrasser de l'âge ni de la pesanteur de ton vieux mari. La journée a fini par une éclipse totale de lune; c'était pour moi l'image des chagrins qui ont troublé ta sérénité, mais qui finiront et qui te rendront à ton éclat ordinaire. Adieu, ma femme; je t'aime comme jamais Endymion, ni même Actéon n'ont aimé la lune. Tu m'as quelquefois trouvé aussi dormant que le premier; mais tu ne me traiteras pas pour cela aussi mal que le second, n'est-ce pas, ma femme?

*Ce 4.* — Le mauvais temps se lève, il faut renoncer à mes projets et partir.

*Ce 5 janvier.* — Me voici encore en mer, mourant de migraines et de tous les genres de mal-être que la migraine traîne à sa suite. Nous avons quitté précipitamment Madère, à cause des apparences d'un vent contraire qui met les vaisseaux en grand danger dans la rade. J'ai eu regret à cette charmante île, où je n'avais encore fait qu'une promenade; mais la compagnie des Portugais est si importune, si obséquieuse, si fastidieuse, si insidieuse, qu'elle commençait à me dégoûter de leur fortuné séjour : ils sont comme les moines qui dégoûteraient du paradis. Le vent est très bon. Nous comptons voir demain au soir l'île de Palme; nous pourrons bien nous y arrêter pour prendre encore du vin, et bientôt après nous trouverons les vents alizés, qui sont comme une poste bien montée pour aller en Afrique, mais par malheur elle ne l'est pas, à beaucoup près, de même pour en revenir. Adieu, chère femme ; je vais me coucher, quoi qu'il en soit, de très bonne heure et quoique je sois sûr de ne m'endormir que très tard. Mais je souffre tant que je suis incapable de tout; ma seule ressource sera de prendre de l'eau sucrée avec des gouttes d'Hoffmann, pour voir si une fois dans six semaines je pourrai dormir et oublier un instant que je suis loin de toi.

*Ce 6.* — J'ai un peu plus dormi qu'à l'ordinaire, sans avoir, à beaucoup près, passé une bonne nuit ; mais je me sens la tête soulagée, et la vie m'est un peu moins à charge. Le temps se soutient, nous allons assez vite, et nous pourrons bien reconnaître ce soir l'île de Palme. Une chose assez singulière, c'est que dans ce temps-ci, qui est celui des variations à la mer, nous n'avons éprouvé que quelques lenteurs, mais jamais de contradictions. Le vent a été plus ou moins fort, plus ou moins favorable, mais jamais nous ne nous sommes écartés de notre route : c'est un bonheur d'autant plus grand que, chargés et encombrés comme nous le sommes, les plus petits contre-temps seraient devenus très dangereux, car le bâtiment tire six pouces d'eau de plus qu'il ne devrait pour être à son point ; mais la consommation journalière l'allège toutes les vingt-quatre heures d'environ trois milliers, en sorte que si la navigation durait encore un mois, nous serions à peu près bien. Je te parle de la mer, chère enfant, parce que j'espère que ton esprit, à l'exemple de l'esprit divin, se promène sur les eaux. Les détails maritimes ne doivent point être étrangers à la femme de deux marins. Adieu, mon enfant; sois sûre que malgré ma maussaderie et mes ennuis et mes souffrances, je te regarde comme le remède à tous mes maux, la consolation dans toutes mes peines et le prix de tous mes travaux.

*Ce 7.* — Les souffrances de ton pauvre vieux mari augmentent au lieu de diminuer, chère épouse; je crois que cela tient de ce qu'il s'éloigne de toi au lieu de s'en rapprocher. Je ne dors point; j'ai une colique d'estomac perpétuelle ; à cela se joignent le rhume de cerveau, le rhume de poitrine et des maux d'entrailles : voilà les compagnons de voyage que je trouve avec moi sur l'étendue des mers. J'en suis au point de désirer quelque retard dans la navigation pour arriver moins malade, et pour ne point trouver

dans ma faiblesse et mon découragement des obstacles de plus à l'exécution de mes projets ; car, après ma chère femme, je suis peut-être l'esprit le plus dépendant du corps qu'il y ait dans l'univers. Nous avons eu du calme ce matin. Le vent s'est élevé vers quatre heures ; à présent, il devient un peu contraire : toutes ces petites irrégularités-là sont assez fréquentes à portée des Canaries. Nous en avons (vu) aujourd'hui trois îles, Palme, Gomere et l'île de Fer ; mais c'était de si loin, que je n'en ai guère plus d'idée que de cette île flottante qu'on appelle la Lune, dans laquelle Herschell et mademoiselle sa sœur ont depuis peu découvert un volcan, et par le moyen d'un télescope de quarante pieds de long, le même Herschell va bientôt, dit-on, distinguer jusqu'à ses productions végétales et même animales. Le temps viendra où nous ferons aussi nos petites observations en commun comme M. et M^lle Herschell : au lieu de voir ce qui se passe dans la lune, je verrai ce qui se passe dans ta tête ; j'y trouverai peut-être aussi un petit volcan ; j'y verrai des parties bien cultivées, des contrées riantes, rien d'aride ni de sauvage, des productions merveilleuses en fleurs et en fruits, enfin un paradis terrestre d'où mon esprit ne voudra jamais sortir. Adieu, chère femme ; je t'aime plus qu'on n'a jamais aimé sur terre ni sur mer.

Il est minuit, je vais me coucher après avoir bu un verre d'orgeat pour essayer de dormir ; peut-être qu'alors mon esprit franchira les mers et parviendra sans faire de bruit à ton lit bleu. Adieu.

*Ce 8 janvier.* — Nous allons toujours assez bien ma très chère femme, et, selon toute apparence, j'arriverai au Sénégal à pareil jour que l'année dernière. C'est une chose singulière que toutes les ressemblances qui se présentent dans la vie la plus variée et toutes les variétés qu'on rencontre dans la plus uniforme ! Tu ne peux pas dîner deux jours de suite à la même heure, et moi j'aborde deux ans de suite, à la même époque, au même point de la côte d'Afrique. Au milieu de mes travaux, de mes courses, de mes affaires, de mes détresses, de mes privations, de mes folies, de mes repentirs, ma santé et ma gaieté se soutiennent ; et toi, dans une maison tranquille et agréable, entourée d'amis, de parents, d'enfants, au milieu de tout ce qui peut et doit assurer le repos et le bonheur, tu trouves des inquiétudes qui te minent, des monstres qui te tourmentent et des embarras au-dessus de tes forces. Que ne puis-je, chère enfant, te céder au moins le peu de bonheur qui me suit partout, et ne garder que ce qu'il m'en faut pour vivre jusqu'à ce que je te revoie. Je voudrais qu'on pût tirer des lettres de change sur le ciel comme on en tire sur son banquier ; je te ferais une donation en bonne forme de toute la joie et de tout le plaisir qui doivent me revenir pendant ma vie ; hélas ! il faudrait nous presser pour que tu trouvasses encore quelque chose, car j'aurai bientôt quarante-neuf ans, et par conséquent bientôt cinquante, et alors, ce qu'on peut faire de mieux, c'est de vivre au jour la journée sans penser au passé ni à l'avenir, car le bien passé ne fait plus que du mal, et le mal à venir en fait déjà. La première moitié d'un siècle vaut ordinairement bien peu, si elle ne vaut mieux que la seconde ; elles se ressemblent toutes les deux comme le jour et la nuit. Je pourrais cependant rétablir l'équilibre en me disant que j'ai été aveuglé pendant presque tout ce prétendu jour, et qu'il ne tient qu'à moi pendant la nuit d'être éclairé ; et en effet, si je veux comparer mon sort avant de te connaître à mon sort depuis que je te connais, je puis déjà voir que j'ai été bien plus heureux après quarante ans qu'auparavant. Ce n'est pourtant ordinairement pas l'âge des plaisirs ; mais les vrais plaisirs n'ont point d'âge : ils ressemblent aux anges, qui sont des enfants éternels ; ils te ressemblent, à toi qui charmeras et aimeras toujours. Ainsi ne nous attristons point, ou si nos réflexions nous affectent malgré nous, tirons-en du moins des conclusions consolantes en pensant que nous n'avons perdu que le faux bonheur, que le véritable nous reste encore, que notre esprit est capable de le connaître, et que notre cœur est digne d'en jouir. C'est à moi que je parle, mon enfant, et non à toi qui, d'après mes exploits prématurés, pourrais être ma fille. La morale de tout cela est qu'il nous faut une retraite pour cacher ma vieillesse prochaine et les soins assidus qu'elle attend de toi, et nous montrerons à tout ce qui voudra nous y chercher que Philémon et Baucis n'étaient point une fable, mais une prophétie. En attendant qu'elle s'accomplisse, je mets de côté une bonne trentaine d'années pour te baiser, comme si je n'en avais que dix-huit.

*Ce 9.* — Le calme nous a repris à midi et semble ne vouloir pas nous quitter de longtemps. Nous sommes à vingt-cinq lieues du tropique, et nous commençons déjà à souffrir de la chaleur. Indépendamment de la mauvaise disposition où je suis depuis longtemps, le soleil m'a donné la migraine, ce qui diminue encore plus mon courage que cela n'ajoute à mes souffrances ; mais comme dans les bons moments il faut tout craindre du temps, il en faut tout attendre dans les mauvais. Tout passe, voilà ma philosophie, voilà ce qu'il faut que les heureux oublient et que les malheureux se répètent. Je vais, en attendant, prendre de l'eau d'orge et des gouttes d'Hoffmann afin de passer la nuit dans les

bras du sommeil, faute de pouvoir la passer dans les tiens. Mon Dieu ! ma femme, que le temps et l'espace sont deux terribles choses quand je suis loin de toi, et que l'amour est chose jolie quand nous sommes près l'un de l'autre ! Je ferais bien mieux de n'y point penser ; mais il faudrait pour cela n'avoir ni âme ni corps, et je n'en suis pas là malgré mes cinquante ans.

*Ce 13 janvier.* — Nous serons demain matin en vue du Sénégal, ma chère femme ; mais comme la mer est très forte, c'est une indication que ni la barre ni l'autre passage que je voulais tenter ne seront praticables, et je crois que nous ferons route pour Gorée, où l'on aborde en tout temps et en toute sûreté. Tu n'imagines pas avec quel regret j'abandonne mon projet d'aborder seul à l'île Saint-Louis, et de donner cette marque d'intérêt-là aux pauvres gens que j'y ai menés et que j'y ai laissés ; mais j'ai pensé qu'à ma vue ils feraient peut-être eux-mêmes des entreprises extraordinaires pour venir au devant de moi, et j'en ai craint les suites. Je suis bien aise de te montrer un échantillon de ma prudence, et comme jusqu'ici je n'en ai pas fait une grande dépense, tu penseras que j'en ai une bonne provision pour le reste de ma vie. C'est avec un vrai serrement de cœur que je m'approche de ce malheureux pays ; les dernières nouvelles que j'en ai reçues m'en font craindre bien d'autres, et dans ce que j'aurais à regretter, il y aurait des pertes irréparables. Mais repoussons ces tristes pensées-là jusqu'au moment de les éclaircir, et ce sera au plus tard après-demain matin. Ma santé va de mieux en mieux ; j'ai presque dormi la nuit dernière, et je vais tâcher de faire encore mieux. Je commence à craindre non pas pour ma vie, mais pour ma besogne, car j'en ai seul tous les fils dans la tête, et il faut qu'elle s'éclaircisse pour que je puisse les débrouiller. Il y a des moments où cette pauvre tête est comme un hôpital dans lequel toutes les idées languissent comme autant de malades, sans force et sans courage, et leur médecin, qui est la raison, souffre lui-même et ne fait pas son devoir. Tu sais cela mieux que personne, pauvre petite anéantie ; mais dans tes plus fâcheux instants, tu sais conserver la grâce comme le gladiateur mourant. J'espère au moins que les dernières circonstances t'auront rendu ton ancienne activité, et que tes maux se seront lassés de t'importuner, voyant que tu ne pouvais pas les écouter. J'attends bientôt des nouvelles de tout cela, et je désire bien que tu n'y mettes pas toutes ces réticences auxquelles ma sotte imagination n'a su suppléer. Adieu, ma femme ; je vais me coucher avec l'espoir de ne pas toujours me coucher aussi loin de toi. Adieu ; embrasse tes deux voisins encore plus tendrement qu'à l'ordinaire, et dis-leur que c'est de ma part. Adieu ; je te baise jusqu'au fond de l'âme.

*Ce 14.* — Nous allons voir le Sénégal dans moins d'une heure ; mais tous les marins disent que la mer est trop forte pour le passage que je voulais tenter. Cependant, si l'on m'envoie une pirogue, il me sera bien difficile de ne pas m'en servir, d'autant plus que d'ici à quinze jours je ne pourrai faire le voyage, et que cependant il est nécessaire. Si tu étais dans ton gouvernement comme tu devrais y être, je ne balancerais pas ; mais je serais trop heureux, surtout si tu n'étais pas trop malheureuse. Adieu, chère femme ; sois sûre au moins d'avoir un bon mari.

*Ce 15.* — Nous l'avons vu et nous l'avons passé. La mer, qui ce matin paraissait douce comme un mouton, a tout d'un coup pris une autre physionomie, et mon pauvre monde, qui m'a très bien reconnu à mes cinq coups de canon, n'a seulement pas osé compromettre un nègre en pirogue pour savoir de mes nouvelles. J'arrive en ce moment (1) et je n'ai que le temps de baiser mille fois ton joli visage, pour donner à présent mon attention à mille visages différents.

*Ce 16.* — Le pauvre Villeneuve (2) va partir presque seul pour se rendre à l'île Saint-Louis à travers des déserts affreux. Plus j'admire son zèle et son mérite, et plus je tremble pour lui, d'autant plus qu'un de nos courriers a été insulté dernièrement ; mais il était sans armes, et Villeneuve aura du moins trois blancs et trois noirs armés, sans compter peut-être des habitants d'ici ou d'un village voisin qui se joindront à lui. Adieu, enfant chérie ; sois sûre que tu n'es que trop aimée pour le bonheur de ton pauvre mari. Adieu, je suis occupé de grandes affaires et fort importuné de petites ; c'est comme si j'étais mangé des mouches à la chasse de l'éléphant. Adieu ; je te baise comme je te baiserai après dix ou douze retours de lune ; j'aime à compter comme cela, parce qu'il me semble que cela raccourcit la durée (3).

*Ce 17 janvier.* — Enfin, ma chère enfant, je commence à me servir de ces feuilles, arrangées avec un soin que tu n'as jamais pris que pour moi. En ouvrant ce joli portefeuille vert, en feuilletant cette masse de cahiers, en admirant toutes ces pages nu-

(1) A Gorée.

(2) C'était l'aide de-camp de Boufflers, qui, venu avec lui dans son premier voyage, allait se distinguer dans celui-ci.

(3) Ici prend fin ce que MM. de Magnieu et Prat ont publié de ce journal.

mérotées comme les papiers d'un homme d'État, je me suis attendri pour toi; j'ai oublié mon âge et mes défauts et je me suis dit : « Il est pourtant vrai qu'elle m'aime et sans doute qu'elle souffre d'une absence dont mon esprit ne voit encore que le commencement. » Ce volume énorme à remplir est lui-même un indice d'une longue séparation. Encore s'il n'était question que d'aller jusqu'au bout pour arriver à la fin de nos peines, j'écrirais jour et nuit et je sentirais au moins mes ennuis décroître à chaque ligne, mais le temps n'est point comme l'espace : on ne le parcourt point du train qu'on veut, sa marche est invariable et il faut la suivre. Je sais bien qu'on s'y trompe quelquefois, mais toujours tristement, car sa vitesse apparente dans le plaisir, sa lenteur apparente dans le chagrin sont deux reproches que nous avons droit de lui faire. Enfin, il marche, c'est toujours quelque chose; il entraîne tout ce qui est, il amène tout ce qui sera, il est comme un joueur de gobelets qui fait toujours disparaître ce que nous voyons pour nous montrer autre chose. Ah! ma femme, qu'il te montre toujours moins jolie, s'il le faut, mais au moins toujours toi, toujours celle qui ne cesse et qui ne cessera jamais de plaire et d'aimer. C'est une espèce de sacrement qu'elle a reçu avec le baptême et qui lui a imprimé ce que les théologiens appellent un caractère indélébile.

*Ce 18.* — Ce pauvre Villeneuve me revient toujours à la pensée; il est parti avant-hier dans une mauvaise pirogue, par une mer très forte, entre des soldats gris et des nègres ivres-morts. Il a pourtant traversé la rade sans accident, mais il n'en est point quitte; il lui faut passer au travers d'un peuple féroce que tous les habitants d'ici redoutent. J'ai l'esprit rempli d'idées noires, je me fais des reproches, qui, j'espère, ne sont point fondés, mais qui dureront autant que mes inquiétudes. Adieu, mon enfant, je sens que je t'attristerais de ma tristesse; c'est la seule chose que je veuille garder pour moi; tout le reste, je ne demande qu'à le mettre en commun. Adieu.

*Ce 19.* — Je suis au milieu de gens qui ne savent ce qu'ils font. Ne sachant moi-même ce que j'ai à faire, j'ai amené environ soixante-dix hommes avec moi, pour lesquels il n'y a ni maison ni lit. Il faut que tout cela se fasse de rien : les magasins servent de maisons, les peaux de bœufs servent de lits, quelques tentes nouvellement déballées servent de couvertures, et, pour te donner une idée des facilités de ce pays-ci, je fais en ce moment bâtir une forge pour mes forgerons. Ils forgent des outils avec lesquels ils travailleront un jour aux ferrements, pentures, barres, boulons, crochets, verroux, dont nous avons besoin. Les charpentiers et menuisiers venus avec moi s'occupent aussi à se faire des établis, des manches de ciseaux, des bois de rabots, etc., pendant que le taillandier attend un moment et un lieu favorables pour fabriquer des scies, des gouges, des vrilles, des varlopes, etc. Ces embarras-là ne sont qu'un petit échantillon des autres. N'importe : il faut, comme les héros des romans épiques, se jeter au milieu des troupes ennemies, et suppléer à tout par une ardeur infatigable, par une présence d'esprit continuelle et par des inventions imprévues. Tout cela est plus aisé à dire qu'à faire. Mais, si tu étais ici, tout cela deviendrait presque agréable, car plus je fais, plus je travaille, plus je me dévoue, moins j'y trouve de peine et de répugnance. Et pour être heureux dans tout il ne me manque que toi; je ressemble aux palmiers d'ici qui ne fleurissent qu'auprès de leurs femmes.

*Ce 20.* — Je viens d'une promenade à la grande terre où j'ai mené des officiers de marine à la pêche et à la chasse. Comme j'ai changé mon régime et que j'ai déjeuné comme ces messieurs de poisson et de vin, je suis revenu avec une migraine insupportable; mais dès qu'on sait la cause de quelque mal, on n'en souffre qu'à moitié, car on est comme sûr que la nature fera les frais de la guérison et que la prudence garantira des rechutes. Je remarque cependant avec une sorte de peine que toutes mes forces ne m'ont point suivi en Afrique; j'ai traîné et même langui depuis mon départ. Le défaut de sommeil et celui de digestion m'ont fait un tort presque irréparable; je me porte mieux depuis quelques jours, mais je sentais ce matin même, avant de souffrir, que mes jambes me refusaient le service et qu'il fallait à chaque pas un nouvel acte de ma volonté, qui disait à mon corps comme beaucoup de maîtres à leurs valets : « Je vois bien que tu souffres, mais je veux que tu ailles ». S'il était question d'aller à toi, le maître n'aurait pas besoin d'employer toute son autorité, car le valet t'aime tant et tant qu'il volerait à toi et qu'il oublierait son poids, ses années et ses maux.

*Ce 21.* — Je suis mieux, ma chère femme, et si j'en crois des pressentiments qui m'ont rarement trompé, nous nous verrons à la fin de cette année et tu me trouveras toujours le même, car je me sens une sorte d'énergie morale et physique qui doit triompher de toutes les contradictions et de tous les climats. Il ne me manque plus que d'avoir des nouvelles de mon pauvre petit Villeneuve, dont je suis vraiment inquiet, pour jouir du degré de contentement que les âmes des justes pouvaient avoir dans les Limbes. Tu sais trop bien ta religion pour ignorer que c'était le lieu où ils attendaient la permission d'aller en Paradis.

*Ce 22.* — Enfin voici un courrier du Sénégal qui n'a point été attaqué en chemin et qui a rencontré mon pauvre Villeneuve à une journée et demie de l'île Saint-Louis et bien loin de tous les passages suspects. Il paraît que mon apparition en présence du fort a fait une grande sensation et que la continuation de ma route pour Gorée a fort étonné, car on n'y sait encore rien de positif sur les nouveaux arrangements. Tout cela s'éclaircira pour eux à la longue, comme tant d'autres choses qui sont venues auparavant et tant d'autres qui viendront après. Depuis quelques jours ma réflexion se porte sans cesse sur le changement perpétuel des choses de ce monde : les hommes, les animaux, les plantes, tout se détruit et se remplace ; les idées se renouvellent au dedans, les objets au dehors, les noms, les lieux, les lois, les mœurs ne restent les mêmes nulle part, la nature et la société ne peuvent rien faire de stable. Moquons-nous de tout cela, ma bonne femme, et ne changeons jamais que pour devenir époux d'amants que nous sommes encore et puis amants d'époux que nous serons. Adieu.

*Ce 23.* — C'est toujours la même chose, et puis encore la même chose ; je travaille sans faire et j'attends sans recevoir. Il est impossible de te peindre l'état misérable auquel on avait réduit ce pauvre petit pays-ci, comme par un projet formé de faire mourir tout le monde de faim. Ce qu'il y a de plus extraordinaire encore, c'est que ces pauvres diables s'y étaient si bien accoutumés, qu'ils ont à peine l'envie de changer d'état et que je suis sûrement plus empressé qu'eux de les voir rétablis. Il faut bien faire quelque chose, en attendant que nous nous revoyions, ma chère femme et il vaut mieux faire du bien que du mal.

*Ce 24.* — Je crois que le travail et l'inquiétude me font le même effet que l'ennui sur les femmes car depuis quelques jours j'ai retrouvé la force, la santé et le sommeil, et tu me reverras au moins le même, à une dent près, que je viens de me casser, et à un œil près, que les fourmis viennent de me manger ; le peu qui en reste ne vaut pas la peine d'en parler, car il est diminué des trois quarts de ses anciennes dimensions, mais on me promet que cela reviendra, et cet œil-là même conserve dans son obscurité l'espérance de te revoir et de te dire qu'il t'aime.

*Ce 25.* — Je reviens avec un grand mal de tête d'une longue promenade dans des îles désertes à quatre lieues d'ici où j'allai chercher quelques coquilles pour ton cabinet. Mais, comme beaucoup d'officiers de marine et autres m'ont demandé à venir avec moi, nous n'avons eu ni le temps ni le loisir de rien et mon projet a manqué comme tant d'autres, car si la mer est pleine de pièces perdues, la terre est couverte de projets manqués. Je défie même que, du plus petit au plus grand, on puisse m'en citer un qui ait été rempli dans toute son étendue, à moins que ce vieux dieu de hasard n'y ait mis la main. L'île que j'ai parcourue est à peu près grande comme les jardins d'Anizy ; elle s'élève dans sa plus grande partie à quatre vingts pieds au-dessus du niveau de la mer. Ses bords sont tout hérissés de rochers bizarres, contre lesquels les flots viennent se briser avec des mugissements affreux, élevant leur écume à plus de cinquante pieds de haut. On ne peut y aborder qu'en pirogue, mais cela n'en vaut que mieux, car les nègres, à l'approche des rochers, se mettent à l'eau et traînent la pirogue jusqu'à terre, en sorte qu'on descend à pied sec. La terre paraît excellente et, d'après l'avis de plusieurs officiers très instruits, mon dessein est d'y faire faire des plantations de café. J'y ai trouvé de bonne herbe, de beaux arbres, entre autres quatre formant entre eux le carré et le tronc de chacun est de cinquante pieds de tour. J'étais bien tenté de te les envoyer par la première occasion, mais comme le bois n'en est bon à rien et que le fruit, au contraire, en est assez agréable, je me contenterai de t'en apporter de la graine. Au reste, je n'ai jamais rien vu de plus intéressant et de plus frappant en même temps que ce petit espace de terre, où la nature travaille en liberté depuis une époque incalculable sans permettre à l'homme d'y porter la main. J'y renverrai quelque jour ce bon M. Prelong, dont je suis à chaque instant plus content, pour y faire paisiblement ses recherches et ses observations et pour voir s'il y découvrira une source. Alors j'y ferais un petit établissement de jardinage et j'y trouverais une terre neuve qui me fournirait tout ce que mon jardin épuisé me refuse. Mais, voilà l'homme ; il se perd dans l'immensité, sans penser qu'il n'a qu'un point à remplir dans la durée et dans l'espace. Si je n'avais que trente ans, si j'avais ma femme, si nous étions ici l'un à l'autre et qu'elle s'y trouvât aussi heureuse avec moi que moi avec elle, je répondrais de changer par forme de passe-temps toute la face de cette partie-ci du monde. C'est à peu près comme si un animalcule microscopique se promettait de changer toute la face d'un gros fromage de Hollande ; mais la pauvre petite bête n'a qu'un jour à vivre et l'homme en a bien moins à proportion, car un de ces animaux-là n'est pas la cent mille millionnième partie de l'homme, tandis qu'un jour est la vingt-cinq millième partie d'une vie plus qu'ordinaire. Laissons donc aller les choses et tâchons, toi et moi, de passer ensemble le plus que nous pourrons de ce temps dont le ciel est si avare et dont l'homme est si prodigue.

CHEVALIER DE BOUFFLERS.

(*A suivre.*)

## NOS CYCLISTES MILITAIRES

A la suite de la séance de la Chambre des Députés du 3 mars dernier, dans laquelle M. le député Poulain mit en demeure M. le ministre de la Guerre d'utiliser le crédit de 75.000 francs affecté à la création d'un bataillon cycliste d'essai, on doit enfin expérimenter aux prochaines manœuvres d'automne cette unité nouvelle.

Cet essai a contre lui l'hostilité non déguisée du ministre, de son Cabinet, du chef de l'état-major général de l'armée, peut-être même de quelques-uns des chefs appelés à se servir du bataillon cycliste. Cette hostilité tient en partie à ce qu'on ne se rend pas compte de l'emploi tactique à assigner aux grosses unités cyclistes. La base même, c'est-à-dire une doctrine, manque à la discussion. La doctrine que nous défendons depuis bien des années est d'opposer à la méthode allemande de l'*enveloppement* quand même, considéré comme la panacée unique et infaillible de la victoire, la *manœuvre* qui réclame par-dessus tout la souplesse et la vitesse. D'une manière générale, pour parer à l'enveloppement, il nous faut des réserves d'une extrême mobilité ; jusqu'ici nous ne les trouvions que dans la cavalerie et l'artillerie qui sont tout à fait insuffisantes pour une action vigoureuse et durable ; une infanterie à allure rapide nous est indispensable. Or l'infanterie montée présente tous les inconvénients de la cavalerie, sans en avoir la vitesse et, en attendant que nous ayons trouvé pour nos fantassins les bottes de sept lieues du Petit Poucet, nous voyons dans l'emploi de la bicyclette un excellent moyen d'atteindre le but cherché.

Ainsi, en principe, le rôle capital des grosses unités cyclistes est de former des réserves extrêmement mobiles ; ces unités constituent des *organes d'armée* et non des organes à affecter aux petites unités. En effet, un bataillon cycliste n'aurait aucune raison d'être dans une division isolée dont le front de combat est de 3.000 mètres environ : ce bataillon placé en réserve en arrière du centre aurait à parcourir 1.500 mètres pour se porter à une aile menacée; il gagnerait sur un bataillon ordinaire d'infanterie quelques minutes seulement qui ne justifieraient pas une organisation spéciale. Il en serait de même dans un corps d'armée dont le front de combat est de 5 à 7 kilomètres. Une grosse unité cycliste ne se comprend que comme *réserve d'armée*.

Aussi nous voudrions voir affecter dès maintenant un bataillon cycliste à chaque corps d'armée, en commençant par ceux qui entrent dans la composition des armées de couverture; celles-ci en ont, en effet, le plus urgent besoin en raison de l'extrême étendue de leur front de surveillance.

Considérons le fonctionnement d'une réserve mobile d'armée. Une armée comprend, en général, trois à cinq corps. Supposons une armée moyenne de quatre corps, dont la réserve mobile comporterait, au cours de la bataille, une brigade ou une division de cavalerie avec une ou deux batteries à cheval et quatre bataillons cyclistes avec un ou deux groupes de batteries montées.

M. le ministre de la Guerre prétend « qu'il ne voit pas très bien une route sur laquelle se trouvera une division de cavalerie indépendante qui elle-même occupe beaucoup de place et que précéderaient, sur une longueur de plusieurs kilomètres, des cyclistes placés les uns derrière les autres ». C'est pourtant fort concevable. Est-ce la longueur de la colonne qui embarrasse M. le ministre? Je reviendrai tout à l'heure sur ce sujet ; en attendant, M. le ministre peut se rassurer : quand on examine le réseau routier de notre frontière, on reconnait que presque toujours, sinon toujours — nous l'avons constaté dans tous nos exercices — notre réserve mobile disposerait de deux à trois routes sensiblement parallèles, suffisamment rapprochées (1) (5 à 6 kilomètres) pour être utilisées sans inconvénient et donner ainsi au dispositif de la réserve la profondeur qui convient à son action ; de plus la cavalerie passerait le plus souvent à travers champs ou par des chemins de terre. Il n'y a donc ni impossibilité, ni même aucune difficulté en ce qui regarde le mouvement de la réserve mobile ; mais il est certain, au contraire, qu'une armée qui pourrait lancer rapidement sur un de ses flancs une force aussi imposante que celle que nous envisageons aura le temps de manœuvrer avant que l'enveloppement de l'ennemi ait produit ses effets.

Les cyclistes en réserve générale pourront parfois aussi être employés d'une autre manière. Dans nos régions, une armée trouvera presque toujours le moyen d'appuyer ses flancs à des massifs forestiers étendus. Les forêts non occupées ne sont certes pas impénétrables et constituent même, pour une troupe enveloppante, un excellent terrain d'approche défilé aux vues. Mais d'autre part un bataillon, muni des outils très portatifs nécessaires à l'abattage des arbres, rendra très rapidement impénétrable à l'artillerie et à la cavalerie les routes et chemins forestiers et ralentira d'une façon très efficace l'infanterie ennemie abandonnée à ses propres forces dans la traversée du massif. Aussi un ou deux bataillons cyclistes jetés dans une forêt à laquelle nous voudrions appuyer l'une de nos ailes rendront l'enveloppement sinon impossible du moins lent, pénible, inoffensif.

---

(1) L'[illegible]tant plus grand que la troupe a une allure plus rapide.

Telle est donc pour nous la mission capitale à assigner aux grosses unités cyclistes : *former le noyau d'infanterie de réserves générales d'armée très mobiles.*

En dehors de ce rôle, ces unités peuvent encore rendre d'autres services plus utiles que de battre l'estrade avec la cavalerie en se disséminant par compagnies, ce qu'on leur a exclusivement demandé jusqu'ici.

Considérons en effet une armée de 4 corps en marche, par exemple avec un corps d'avant-garde, deux en deuxième ligne et un en troisième ligne. Il est admis que la prise de contact devenue aujourd'hui si difficile, si laborieuse, doit se faire par des détachements de toutes armes que nous avons désignés sous le nom de *détachements de couverture* et que de Moltke appelait en 1870 des *avant-gardes à grande distance* (1). Ces détachements de couverture *ou de contact*, comme ceux que les Allemands poussèrent en avant du front de la Lisaine, comportent en général un demi à deux bataillons, un demi à deux escadrons, une à trois batteries. Ils ne seront établis que lorsqu'on arrivera à proximité de l'ennemi ; de plus leur dispositif doit varier incessamment avec les renseignements sur l'ennemi et avec les intentions du général en chef. Il faut donc à ces organes une mobilité toute particulière ; les bataillons cyclistes sont tout indiqués pour fournir les détachements les plus éloignés du gros des corps d'armée, ceux qui auront les plus grands trajets à parcourir. Dès que la bataille sera engagée, dès que les avant-gardes des corps seront aux prises, les bataillons cyclistes viendront promptement former la partie mobile de la réserve générale au point prescrit par le commandant des troupes avec lequel les bataillons doivent rester constamment en relation, ce qui leur est facile, grâce à la vitesse de leurs éléments (2).

Comme on le voit, les bataillons cyclistes n'auront pour ainsi dire jamais à entrer dans la composition des colonnes de corps d'armée ou de division.

*
* *

Dans la séance de la Chambre du 3 mars, M. le chef d'état-major, après avoir dit que le ministre de la Guerre avait mis l'an dernier à ma disposition cinq compagnies cyclistes réunies en un bataillon, prétendit que j'avais dû « abandonner ces expériences ». Mais il se garde d'en indiquer le motif. D'après les dispositions prises à l'état-major de l'armée, les cinq compagnies cyclistes devaient être réunies sous le commandement d'un chef de bataillon *quelconque*, *la veille* même des manœuvres qui comportaient des exercices de *division contre division.* J'ai répondu que je ne pouvais me charger d'une expérience dans de pareilles conditions, que les bataillons cyclistes étaient des *organes d'armée* à employer dans des manœuvres d'armée, que la préparation d'un bataillon demande au moins trois mois, enfin que le commandement de cette unité nouvelle devait être confié à un officier supérieur préparé à ce commandement. Le projet de l'état-major général de l'armée n'était qu'un traquenard dans lequel je n'ai pas voulu tomber. Voilà pourquoi l'essai n'eut pas lieu.

Aussi je m'explique mal le défaut de mémoire de M. le chef d'état-major général à la Chambre, lorsqu'il prétendit que les « deux années d'expériences ont été employées à essayer *de toutes façons* le fonctionnement des compagnies cyclistes » ; on ne leur a jamais donné à remplir la mission principale que j'indiquais dans ma réponse qui, certes, fut communiquée à l'état-major.

Du reste aucune des objections présentées au Parlement sur l'utilité des cyclistes n'a de valeur réelle.

« Le cycliste assis sur sa machine est inoffensif à l'ennemi. » Il n'a qu'à mettre les deux pieds par terre et le voilà instantanément combattant

« Les patrouilles ennemies n'ont qu'à se défiler derrière le premier pli de terrain ; elles laissent approcher le cycliste et le font prisonnier ou l'abattent d'un coup de fusil. » Ces patrouilles peuvent tout aussi bien agir de la même manière à l'égard d'un fantassin ou d'un cavalier en reconnaissance. Ce procédé est même très recommandé dans certains corps d'armée aux sentinelles aussi bien qu'aux patrouilles.

« En Allemagne on n'a pas créé d'unités cyclistes. » Les Allemands ont adopté une tactique toute particulière, la marche générale par divisions sur un très grand front, préparant l'enveloppement ; ils ne visent pas la manœuvre et, par conséquent, ne sentent pas le besoin de réserves très mobiles. Leur procédé trouve sa raison d'être :

1° Dans leur supériorité numérique très probable, en tous cas possible ;

2° Dans la priorité de leur offensive, conséquence de leur mode de gouvernement ;

3° Dans le mépris de l'adversaire qu'ils jugent incapable de manœuvrer, comme en 1870. Sur ce dernier point, ils pourront, je l'espère, avoir des surprises désagréables, si toutefois nous répondons à leur mode de combat par une doctrine appropriée, *bien connue de tous.* Copier leur tactique serait faire

(1) Les avant-gardes à grande distance si judicieusement préconisées par de Moltke ne furent jamais employées en 1870 par les Allemands dans la marche en avant, malgré les recommandations du chef d'état-major général, parce que les troupes n'y étaient pas préparées.

(2) L'expérience malheureuse que l'on a faite de détachements trop gros et sans liaison avec le commandement ne doit pas nous faire abandonner ces organes essentiels à la prise de contact des armées modernes.

le jeu de nos adversaires éventuels : à la marche générale déployée, à l'enveloppement, opposons le jeu des avant-gardes et la manœuvre. La manœuvre réclame la vitesse. M. le Ministre a-t-il une autre doctrine? Qu'il l'indique alors, qu'il l'inculque à toute l'armée, car celle-ci a besoin de savoir ce qu'on lui demande et de s'y *préparer*. Pour nous, nous préconisons une tactique de mouvement et tous les organismes qui augmenteront un peu notre aptitude à la vitesse seront les bienvenus, fussent-ils des nouveautés.

Je reviens à la séance du 3 mars.

M. le Ministre, continuant la lutte dirigé par le chef d'état-major contre les unités cyclistes, objecte que celles-ci « occupent sur les routes des longueurs considérables ». Je ne saisis pas bien la portée de cette objection, puisque les cyclistes n'ont rien à faire dans les colonnes ; du reste s'ils y entraient une fois exceptionnellement, ils marcheraient par quatre en faisant rouler leur bicyclette à la main et occuperaient ainsi une longueur de 500 mètres par bataillon, c'est à dire 50 mètres de plus qu'un bataillon ordinaire. L'objection porte, je pense, sur le déploiement de cette longue colonne cycliste en vue du combat, c'est-à-dire sur le temps nécessaire à la colonne pour se rassembler, sur sa tête, par exemple. Quelle est donc la longueur occupée sur une route par un bataillon cycliste de 800 fusils.

S'il marche par trois, 1.000 mètres au plus,
— deux, 1.300 —
— un, 2.200 —

Sur le réseau routier d'une armée, la marche par trois sera la plus fréquente ; cependant tablons seulement sur la marche par deux. Trois bataillons cyclistes qui disposeraient d'une seule route (cas exceptionnel) pour se porter à un point donné, occuperaient donc une longueur de 3.900 mètres ; mettons 4.000 mètres. Pour se rassembler sur leur tête, à l'allure facile de 16 kilomètres à l'heure, il leur faudra un quart d'heure. C'est juste le temps nécessaire au rassemblement d'un régiment d'infanterie à trois bataillons, qui occupe sur une route une longueur de 1.400 mètres. *La longueur de la* [illegible] *vitesse d'écoulement.*

La deuxième objection présentée par M. le ministre est que, « par suite de l'obligation où sont les hommes de diriger leurs machines, ils ne peuvent pas surveiller l'horizon, se garder comme le font les cavaliers. » Je ne sache pas que la conduite de leur machine ait jamais empêché les touristes cyclistes d'admirer le paysage qu'ils parcourent. Quant à se *garder*, les cyclistes le peuvent fort bien s'ils s'entourent d'un réseau de sûreté convenable, et ils le font quand ils ont reçu l'instruction nécessaire. Et cela fût-il vrai que les cyclistes en marche ne peuvent se garder, est-ce que l'artillerie n'est pas dans des conditions bien inférieures à cet égard, elle qui ne peut pas se garder même quand elle combat. Faudrait-il donc supprimer l'artillerie ?

Du reste, dans notre conception, l'infanterie cycliste sera très rarement isolée : nous la comprenons, en principe, en liaison avec les autres armes, et cette liaison est d'autant plus facile à réaliser par elle que son allure égale au moins celle de la cavalerie.

Troisième objection : « Les cyclistes ne peuvent passer en dehors des routes. » Il y a là une erreur de fait : avec sa machine sur le dos, le cycliste passe à travers champs comme le fantassin chargé de son sac. Il est même moins fatigué que ce dernier qui a marché toute la journée sur ses jambes, tandis que le cycliste a usé de moyens de locomotion variés, ce qui repose beaucoup.

Je passe sur l'appréciation désobligeante à l'égard du commandant Gérard faite en plein Parlement par M. le ministre ; cet officier supérieur, qui a le feu sacré, eût certes mérité des encouragements plutôt qu'un blâme aussi dur.

C'est un gêneur, comme tous ceux qui ont une confiance absolue dans un outil qu'ils savent manier et dont ils saisissent nettement la valeur, comme ceux qui, ayant une conviction sincère, cherchent à la faire partager. Gêneurs tous ceux qui ne se plient pas à la routine. Telle est la réalité.

Enfin des officiers, prétendant que tout doit être simple à la guerre, *comme l'a dit Napoléon*, trouvent dans les bataillons cyclistes un organe compliqué inutilisable en campagne. C'est bien mal comprendre la pensée du Grand Maître. « A la guerre tout est simple et de pure exécution ; il n'y a rien de vague ; tout y est de bon sens ». Ce qui doit être simple à la guerre, c'est la *conception* du chef et les *ordres* qui transmettent aux exécutants la pensée du commandement. Le mot de Napoléon n'a jamais visé ni l'organisation des armées, ni les engins de guerre, qui se compliquent forcément à mesure que les effectifs grossissent, à mesure que les progrès industriels permettent de perfectionner l'armement. L'armée japonaise a remarquablement profité de toutes les nouveautés applicables sur le terrain spécial de la Mandchourie et, si elle n'y a pas employé de bataillons cyclistes, c'est que ceux-ci n'auraient rien eu à faire dans un pareil pays.

La réalité est qu'en France, pays des belles inventions, pays des progrès scientifiques étonnants, on ne veut se servir des nouveautés que lorsqu'elles nous reviennent de l'étranger ; je pourrais en citer de nombreux exemples anciens et récents. Je me limiterai à un seul : en 1893, un régiment d'artillerie français avait essayé déjà, avec un plein succès,

l'emploi du téléphone pour diriger le tir d'une batterie de campagne masquée aux vues; on n'y a pas prêté la moindre attention ; la question a dormi douze ans ; on s'en préoccupe de nouveau maintenant uniquement parce qu'elle revient du Japon ; c'est ainsi que le vin de Bordeaux s'améliore en faisant le voyage des Indes.

Il serait temps de secouer cette torpeur, cette horreur du nouveau qui se manifestent si violemment, et prennent leur source dans la routine, l'apathie et le scepticisme.

* * *

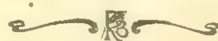
On va donc essayer cette année un bataillon cycliste ; mais dans quelles conditions ? D'une part, hostilité presque générale et manque d'une doctrine sur le rôle des grosses unités cyclistes ; d'autre part, le bataillon n'a qu'un mois pour se préparer à sa mission ; c'est trop peu ; enfin, il comportera seulement 450 fusils environ ; est-ce là une réserve pour une armée ! Du reste, tout ce qu'on peut demander aux manœuvres est de déterminer comment une forte réserve cycliste peut se mouvoir sur le réseau routier d'une armée dans nos régions. Quant à tirer un enseignement quelconque des manœuvres en ce qui concerne le combat, il n'y faut pas songer. N'a-t-on pas conclu de l'expérience des manœuvres à l'impossibilité des attaques de front, et nous voyons les Japonais réussir de semblables attaques, même sans l'appui du feu, comme l'a constaté M. Reginald Kahn, dans une action dont il fut témoin.

M. le chef d'état-major prétend que les manœuvres ont condamné le fonctionnement des compagnies cyclistes. Aux manœuvres, en effet, les cyclistes sont aussi des gêneurs qui troubleraient les combinaisons, ralentiraient les prises de contact et prolongeraient l'action outre mesure si l'on tenait sérieusement compte de leur action. Aussi, quelque forte que soit la position occupée par une compagnie cycliste, les arbitres la font déguerpir dès que l'adversaire met en ligne un nombre de fusils légèrement supérieur, fût-ce sur un glacis bien découvert et admirablement battu, je l'ai vu maintes fois. S'il y avait des balles dans les fusils, il est certain que les cyclistes ne seraient pas délogés avec une pareille désinvolture et qu'on apprécierait mieux leurs services, même dans le rôle restreint qu'on leur a donné jusqu'ici. Le demi-bataillon qu'on va essayer aux manœuvres prochaines aura probablement le même sort que les compagnies isolées : c'est un gêneur.

Le fonctionnement d'un organe d'armée ne peut être étudié avec fruit que dans des exercices avec cadres sur la carte et sur le terrain, comme nous en avons fait si fréquemment, ce qui a entraîné notre conviction. C'est de la théorie pure, dira-t-on. C'est pourtant uniquement par des exercices de ce genre que les Japonais ont appris la guerre ; il faut donc croire que la méthode est bonne.

Aussi, quel que soit le résultat de l'essai que l'on va faire cette année, avec un parti pris aussi évident, à moins que le bataillon cycliste formé se montre incapable de rouler sur une route, je persisterai à estimer que la création de bataillons cyclistes, sous la direction tout d'abord d'officiers convaincus et ardents, s'impose absolument et nous rendra les meilleurs services, si toutefois vous voulons répondre à la tactique brutale des Allemands par une tactique de mouvement, la seule que je puisse envisager comme avantageuse pour nous, tactique si bien appropriée au caractère de nos troupiers.

Général H. Langlois,
Ancien membre du Conseil supérieur de la Guerre.



## UN ÉPISODE DE LA RÉVOLUTION

### Échange de la princesse Marie-Thérèse-Charlotte, fille de Louis XVI, contre les prisonniers français détenus en Autriche (1).

Le 26 décembre 1795, la ville de Bâle fut le théâtre d'un événement aujourd'hui peu connu, mais qui eut à son heure un certain retentissement. Nous voulons parler de l'échange de prisonniers qui eut lieu entre la France et l'Autriche.

Parmi ceux qui devaient quitter le territoire français, nous ne nous occuperons que de la personnalité la plus marquante. C'était Marie-Thérèse-Charlotte, la fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette, qui avait partagé le martyre de sa famille dans la prison du Temple.

Peut-être ne sera-t-il pas inutile de rappeler en quelques lignes la vie de cette malheureuse princesse, celle qu'on appelait *Mme Royale*, née à Versailles en 1778, morte à Frohsdorf en 1851. Après les tortures du cachot, où le mépris du peuple la désignait sous le nom de « la petite qui est au Temple », après son transfert en Autriche, où elle fut traitée plus en prisonnière qu'en parente, elle rejoignit à Mitau son oncle, le comte de Lille, qui devint plus tard Louis XVIII. Elle épousa en 1799 son cousin le duc d'Angoulême. Rentrée avec lui en France en 1814, elle proclama partout l'union et

(1) Sources : Archives impériales de Vienne. — Archives nationales de Paris. — Archives fédérales de Berne. — Archives cantonales de Bâle. — Remercions, pour leurs intéressantes communications, MM. B. Reber et Ed. Burnet

l'oubli, s'établit quelque temps à Bordeaux, ville qui la chérissait, et y déploya, en 1815, pour la défense de la cause royale, une énergie qui fit dire à Napoléon qu'*elle était le seul homme de sa famille.*

En 1830 elle reprit le chemin de l'exil et accompagna les siens à Frohsdorf. Là elle se consacra tout entière à l'éducation de son neveu le duc de Bordeaux et à la pratique des bonnes œuvres. On sait que son attachement à Louis XVIII, dont elle fut la compagne fidèle, l'a fait surnommer l'*Antigone moderne.*

Elle avait une grande bonté native et des sentiments généreux. Nous n'en voulons pour preuve que ceux qui l'animaient à la sortie du Temple, lorsque, d'une main tremblante, elle traça ces mots sur la muraille : *O Dieu, pardonne à mes ennemis.* A Huningue, près de quitter le sol de la France, elle implore la clémence de son oncle en faveur des meurtriers de sa famille, et lui écrit: *Oui, mon oncle, c'est celle dont ils ont fait périr le père, la mère et la tante qui à genoux vous demande et leur grâce et la paix.*

Du côté français, bien que moins illustres, les prisonniers étaient pourtant des hommes de marque. C'étaient : Camus, le jurisconsulte; Henri Bancal des Issarts, député ; Quinette de Rochemont, le régicide ; Lamarque, qui fut plus tard un des meilleurs généraux de Napoléon ; Drouet, député à la Convention, ci-devant maître de poste à Sainte-Menehould, qui avait fait arrêter Louis XVI; enfin Beurnonville, fervent adepte des idées révolutionnaires. Ces personnages avaient été envoyés en Belgique par la Convention, en 1793, pour suspendre de ses fonctions le traître Dumouriez, et lui ordonner de venir à Paris rendre compte de sa conduite. Ce dernier para le coup habilement et ce fut lui qui fit saisir les commissaires pour les livrer à l'Autriche.

Ajoutons à cette liste deux ambassadeurs : Semonville et Maret, le futur duc de Bassano, qui avaient été arrêtés dans d'autres circonstances.

A la fin de mai 1793, le citoyen Semonville fut envoyé par le Comité de Salut public, en qualité d'ambassadeur extraordinaire de la République, auprès de la Porte ottomane. Une mission particulière devait aussi le conduire à Florence où il lui était enjoint « de se présenter sous l'extérieur d'un ministre, sans en développer cependant le caractère auprès de cette cour. » Sentant la nécessité de se rendre promptement à son poste, il partit pour Marseille dans l'intention de s'y embarquer. Muni des ordres du ministère, il demanda à Toulon un bâtiment de guerre pour se rendre à sa destination. Cette faveur lui ayant été refusée, Semonville dut prendre la route de terre et passa par Genève. A ce moment le citoyen Maret était nommé par le Comité de Salut public ministre plénipotentiaire à la cour de Naples, avec l'ordre de s'y rendre sans retard. Le ministre des Affaires étrangères, instruit des difficultés qu'éprouvait Semonville à Marseille et informé que la voie de la mer était fermée par les escadres ennemies, commanda à Maret, le 7 juin, de passer par la Suisse. Les deux ambassadeurs se rencontrèrent à Genève, d'où ils repartirent le jour même. Rien ne s'opposait à ce qu'ils fissent route ensemble et ils furent heureux de pouvoir se soutenir l'un l'autre dans ce périlleux voyage. En traversant la Suisse, il furent l'objet des égards dus à des hommes publics en pays neutre. Mais arrivés dans le Rheinthal, au point où le Rhin seul les séparait des terres de l'Empire, les difficultés, les embûches de tout genre se multiplièrent. Des postillons tentèrent plusieurs fois de les conduire de l'autre côté de la frontière. Sans perdre courage et munis par les autorités des Ligues grises de lettres de recommandation, les ambassadeurs français arrivent à Chiavenne, et là remettent au lieutenant de cette ville, Bartholomeo Pollavini, les ordres de ses supérieurs. Ils requièrent une escorte, se rendent à Novale et dépêchent les mêmes ordres au podestat du bailliage limitrophe de Trahone. Comme ils attendent la réponse dans l'auberge où le traître Pollavini a su les retenir, la garde d'honneur, achetée à prix d'argent, appelle par des signaux convenus les Autrichiens cachés et dispersés sur les bords du lac de Chiavenne. Soudain la maison est investie, les portes enfoncées, les armes saisies, les ambassadeurs garrottés!

Tous les Français ainsi livrés à l'Autriche par trahison furent enfermés les uns à Kœnigsgratz, les autres à Mantoue, Olmutz, Spielberg, Kustein, pendant deux ans et demi.

Quant à l'échange des prisonniers qui fait l'objet de cette étude, il eut de longs préliminaires que nous devons d'abord exposer.

Au mois de juin 1795, des citoyens de la ville d'Orléans présentèrent une adresse à la Convention nationale. Il y était dit :

« Citoyens représentants! Tandis que vous avez rompu les fers de tant de malheureux, victimes d'une politique ombrageuse et cruelle, une jeune infortunée, condamnée aux larmes, privée de toute consolation, de tout appui, réduite à déplorer ce qu'elle avait de plus cher, la fille de Louis XVI, languit encore au sein d'une horrible prison.

« Orpheline si jeune encore, abreuvée de tant d'amertume, de tant de deuil, elle a bien douloureusement expié le malheur d'une si auguste naissance. Hélas! qui ne prendrait pitié de tant de maux, de tant d'infortunes, de son innocence, de sa jeunesse!

« Maintenant que, sans craindre le poignard des assassins et la hache des bourreaux, on peut enfin

faire entendre ici la voix de l'humanité, nous venons solliciter son élargissement et sa translation auprès de ses parents : car qui d'entre vous voudrait la condamner à habiter des lieux encore fumants du sang de sa famille? La justice, l'humanité, ne réclament-elles pas sa délivrance ?

« Venez, entourez tous cette enceinte, formez un cordon pieux, vous Français sensibles, et vous tous qui reçûtes des bienfaits de cette famille infortunée ; venez, mêlons nos larmes, élevons nos mains suppliantes, et réclamons la liberté de cette jeune innocente ; nos voix seront entendues, vous allez la prononcer, citoyens représentants, et l'Europe applaudira à cette résolution et ce jour sera pour nous, pour la France entière, un jour d'allégresse et de joie. »

Le 30 juin, Treillard prit la parole à la Convention nationale, au nom des Comités de Salut public et de Sûreté générale. Il dit que la République étant affermie, et par les victoires de l'armée et par la volonté de tous les Français, l'assemblée pouvait s'occuper du sort de la fille de Capet. Il ajoutait que les raisons politiques qui avaient commandé la réclusion de tous les membres de la famille royale n'existaient plus et que la France pouvait désormais préparer par un acte d'humanité un grand acte de justice. « Quatre représentants du peuple, deux ambassadeurs, un ministre de la République ont été livrés à l'Autriche par une insigne trahison : c'est à cette puissance à voir si elle préférera ce que lui dictent les affections de famille, les liens du sang, au plaisir inutile de prolonger une coupable vengeance. » Treillard disait, en terminant, qu'il n'était besoin d'aucune négociation à cet égard et qu'il suffisait de communiquer les intentions de l'Assemblée aux généraux autrichiens.

La Convention nationale, après avoir entendu ce rapport, déclara qu'au même instant où les représentants du peuple, le ministre, les ambassadeurs français et les personnes de leur suite, livrés à l'Autriche ou arrêtés et détenus par ses ordres, seront rendus et parvenus aux limites de la République, la fille du dernier roi des Français sera remise à la personne que le gouvernement autrichien déléguera pour la recevoir, et que les autres membres de la famille des Bourbons, actuellement détenus en France, pourront aussi sortir du territoire français. Le Comité de Salut public était chargé de prendre toutes les mesures nécessaires pour la notification et l'exécution de ce décret.

Les lettres de la Convention furent adressées à l'Empereur d'Autriche par les soins du général Pichegru. Elles furent en dernier lieu présentées à Sa Majesté par le général Clairfaut, qui reçut en réponse la note suivante :

« Mon Conseil aulique de guerre m'a rendu compte de votre rapport du 15 juillet et de la pièce qui a été remise au général Stein par le général Pichegru, relativement à la princesse Marie-Thérèse, fille de Louis XVI, ma cousine, et aux autres princes et princesses de la famille des Bourbons.

« Dans toute autre circonstance, les conditions dont on veut faire dépendre la liberté des membres de cette famille infortunée qui sont restés en France auraient dû être regardées comme entièrement inadmissibles ; mais, puisqu'il n'est que trop vrai qu'au milieu des violentes catastrophes qui se succèdent les unes aux autres dans la révolution française, je ne dois consulter que ma tendre affection pour ma cousine et mon vif intérêt pour les princes et princesses de la famille des Bourbons, et ne songer qu'aux dangers dont ils n'ont cessé d'être environnés, mon intention est que vous fassiez connaître au général français que je veux bien accéder, quant au fond, à la proposition qui vous a été faite.

« Mais il est une autre proposition que je juge à propos de lier à celle que renferme la pièce remise au général Stein ; elle a pour objet l'échange respectif des nombreux prisonniers de guerre dont, nonobstant mes demandes réitérées, on a toujours opiniâtrément refusé de s'occuper. »

La note se termine par des réflexions sur le droit des gens, la sympathie que doivent inspirer en général les malheureuses victimes de la guerre, et sur le devoir qui s'impose à lui, empereur d'Autriche, de faire tout son possible pour rendre à la liberté ses fidèles soldats prisonniers dans un pays où chacun sent qu'il doivent forcément partager tous les fléaux « dont ses propres habitants n'ont pu se garantir. »

La missive impériale fut transmise par le général Clairfaut à Pichegru, qui la fit passer à la Convention. Bientôt après un arrêté conférait au citoyen Bacher, premier secrétaire interprète de l'ambassade française en Suisse, tous les pouvoirs nécessaires en vue de l'échange des prisonniers ; cet échange devait avoir lieu à Bâle.

Depuis ce moment, Marie-Thérèse fut traitée avec plus d'égards ; M^me^ de Chanterenne fut placée auprès d'elle, et il fut permis à plusieurs personnes de la cour de son père de venir la voir et de la consoler. Hue, le fidèle serviteur de la famille royale, nous dit dans ses *Mémoires* : « Le jour même où la longue captivité de *M^me^ Royale* avait reçu quelque adoucissement et qu'il lui avait été permis de descendre de la Tour dans le jardin du Temple, où la suivait un chien qui fut longtemps le seul témoin de ses douleurs, je louai une chambre contiguë aux murs de cette prison. De ma fenêtre, je pouvais voir *Madame*, et je pouvais en être aperçu ; elle put même entendre dans

cette chambre une romance composée par M. Lepitre, officier municipal, qui lui annonçait que bientôt les portes de la prison allaient s'ouvrir :

« Calme-toi, jeune infortunée,
Bientôt ces portes vont s'ouvrir :
Bientôt de tes fers délivrée
D'un ciel pur tu pourras jouir.

« Mais en quittant ce lieu funeste
Où règnent le deuil et l'effroi,
Souviens-toi du moins qu'il y reste
Des cœurs toujours dignes de toi. »

Effectivement l'heure de la délivrance devait bientôt sonner pour la prisonnière.

L'arrêté qui libérait la princesse ayant été pris, celle-ci fit avec joie ses préparatifs de voyage. Elle se montra dans le jardin du Temple et salua affectueusement toutes les personnes qui, des fenêtres voisines, lui avaient témoigné tant de fois leur sympathie. Aux personnes qui étaient auprès d'elles et qu'elle ne pouvait emmener, elle adressait des paroles de consolation, en leur disant que peut-être un jour elle reviendrait à Paris, et qu'elle pourrait alors reconnaître toutes les marques d'intérêt qu'on lui avait données. Escortée de gendarmes pour sa sûreté et accompagnée du ministre de l'Intérieur Bénézech, elle sortit de la Tour du Temple, vers minuit, le 19 décembre 1795, jour anniversaire de sa naissance. Une voiture attendait à quelque distance. M^me^ Royale ayant accepté l'offre d'y monter, le ministre la conduisit jusqu'au boulevard de la Porte Saint-Martin où se trouvaient les berlines de voyage, au nombre de trois, pour elle et pour sa suite. Après avoir remercié Bénézech pour les égards qu'il lui avait témoignés, Marie-Thérèse se mit en route immédiatement pour se rendre à Bâle.

Lorsqu'elle arriva à Huningue une foule immense accourut de toutes parts ; on dut fermer les portes de la place. Elle descendit à l'auberge du Corbeau, où elle séjourna trente-six heures. Elle en repartit le 26 décembre pour Bâle, où devait se faire l'échange, prix de sa liberté.

Bacher, premier secrétaire de l'ambassade de France en Suisse et commissaire nommé à cette fin, sut allier à ce que lui prescrivait sa mission le respect dû à la fille de Louis XVI. Il conduisit *Madame* à la maison de campagne de M. Reber, riche négociant bâlois, située à une petite distance de la porte Saint-Jean, Là il remit la voyageuse entre les mains du prince de Gavres et du baron Degelmann, ministre de la cour d'Autriche en Suisse, l'un et l'autre désignés pour la recevoir.

Les détenus français, qui attendaient depuis longtemps à Fribourg en Brisgau, se rendirent au village de Riehen, sur la rive droite du Rhin. Ils étaient accompagnés de commissaires et d'officiers autrichiens qui, de concert avec le secrétaire d'ambassade, les remirent sur leur parole d'honneur au citoyen Legrand, conseiller d'Etat de la république bâloise, seigneur bailli de Riehen, qui leur offrit une collation avant de les laisser partir. Le conseiller d'Etat de Bâle fit preuve d'une grande dignité dans cette cérémonie. Ensuite Bacher, avec un cortège autrichien, alla prendre Marie-Thérèse dans la maison de campagne où il l'avait conduite.

Un détachement d'infanterie et de cavalerie avait été commandé pour maintenir le bon ordre. Les carrosses autrichiens ne firent que traverser la ville au milieu d'une grande affluence de spectateurs, malgré l'heure avancée.

Aux Archives nationales de Paris on trouve, dans le rapport des représentants du peuple, commissaires de la Convention, quelques détails sur ces événements, qui témoignent à la fois de la bonne hospitalité suisse et de la joie que les prisonniers français éprouvaient à se sentir sur terre libre.

« Le 26 décembre, lit-on dans ce rapport, les cinq représentants du peuple, les ambassadeurs et les autres prisonniers français arrivèrent à Riehen vers les trois heures après midi. C'est un village sur la frontière de la Suisse, chef-lieu d'un bailliage du même nom ; il est administré par un des membres du Conseil de Bâle, le citoyen Legrand. Ce patriote éclairé joint beaucoup de douceur à un caractère ferme : il reçut les prisonniers français comme on offre l'hospitalité à des amis longtemps malheureux. Ils trouvèrent dans son salon des journaux choisis et récents, plusieurs exemplaires de la Constitution française : ils s'empressèrent de la lire, bien sûrs d'y trouver des garants du bonheur dont ils allaient jouir et des fondements inébranlables pour la félicité publique.

« Le citoyen Bacher, secrétaire de légation, chargé spécialement des opérations relatives à la restitution, se fit connaître aux représentants du peuple et se félicita de les voir bientôt rendus à leur patrie ; le bailli fit l'appel des citoyens français amenés par le lieutenant-colonel autrichien, qui les remit entre ses mains sous la sauvegarde de la neutralité ; ainsi la restitution était déjà commencée. Le citoyen Bacher partit sur le champ pour Huningue, afin de faire remettre la fille de Capet entre les mains des commissaires autrichiens. Il fut de retour à huit heures du soir ; alors le bailli de Riehen s'empressa d'annoncer aux citoyens français qu'ils étaient entièrement libres ; leur premier sentiment fut consacré à la patrie, ils s'écrièrent tous avec transport : *Vive la République !*

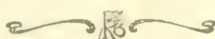
« Dès le moment où les captifs français entrèrent sur le territoire suisse, ils sentirent le bienfait de respirer l'air pur de la liberté. Les officiers autrichiens les accompagnaient encore, mais il était facile

de les oublier. Le caractère franc, ouvert et élevé des Suisses qui se rendirent à Riehen, leur empressement à leur témoigner la joie qu'ils avaient de voir les Français, si longtemps victimes de leur amour pour la patrie, leur fit une impression profonde et délicieuse. On ne voulut plus les quitter, on les accompagna jusqu'à Bâle. Là on vint les visiter en foule; l'intérêt qu'on prenait à leur sort multipliait les questions: à des réponses courtes et précises succédait l'expression des sentiments les plus vifs. Les citoyens français ne virent dans les Bâlois que des frères, on se félicita d'être réunis; un banquet patriotique, où se firent entendre les hymnes de la liberté, termina un jour mémorable pour tous les amis de l'humanité. Le lendemain la même scène se renouvela chez le ministre de la République française et dans une société d'amis de la Révolution. »

Les Archives de Bâle contiennent plusieurs documents en langue allemande, qui confirment les faits que nous relatons. C'est ainsi que des Zurichois, en séjour à Bâle, font part à leur gouvernement des événements dont ils viennent d'être témoins. Ils font des vœux pour que cet échange soit le prélude de la paix générale pour l'Europe.

EUGÈNE DE BUDÉ.

(*A suivre.*)



### Hannetons de Paris

—

## PLAISIRS D'AMOUR [1]

Vous vous demandez comment la jolie Mme Pirogue peut consentir à ce que le museau bourgeonneux du financier Lamproie frôle sa peau si fine, comment l'impérieuse beauté brune de Mme Fenestrange ne se révolte pas sous la lippe vorace du spéculateur Plumard, par quel prodige d'aveuglement la spirituelle et rieuse Mme de la Tremblaye peut s'accommoder de la morne balourdise du sociologue Mourlon, et quel sortilège peut rendre la fière Mme du Jabot si humblement docile à l'acariâtre impertinence du barbon chenu et maquillé, le duc de Grippesou de la Raflerie? Ne cherchez pas dans les mystères des cœurs et des sens. Ne vous montez pas l'imagination par d'alliciantes hypothèses. Aucune émotion exceptionnelle ne récompense Mme Pirogue de vaincre sa légitime horreur. Ce ne sont pas d'ineffables délices que goûte Mme Fenestrange sous la monstrueuse babine de l'argentier Plumard. Ce n'est pas pour le charme de ses pédantes théories que Mme de la Tremblaye se résigne, lèvres en fleurs et regards en joie, aux dissertations de l'Académicien Mourlon, non plus que Mme du Jabot abdique tout orgueil devant l'amertume venimeuse de son insupportable gentilhomme. Si toutes, malgré leur surmenage mondain, prennent le temps de leur accorder quelques satisfactions d'amour ou d'amour-propre, selon leur âge et leur tempérament, c'est qu'elles en attendent des avantages sûrs et précis. Si Mme Pirogue cingle vers les corvées de l'adultère, c'est que le Lamproie de ses rêves, boursier matois, conseille chaque quinzaine des opérations sûres et à gros profits qui, décuplant les revenus du ménage, lui permettent une plus belle façade et, par suite, des ambitions plus hautes. Si Mme Fenestrange ne crie pas d'épouvante aux approches de M. Plumard, c'est que ce spéculateur ingénieux, ayant des intérêts et de l'influence dans toutes affaires, banques, gazettes, y glisse d'autorité le ridicule Fenestrange et fait de ce fantoche un homme important, connu, sollicité. Si Mme de la Tremblaye réprime ses bâillements et son fou rire devant les dogmatiques sénilités du spécialiste M. Mourlon — dont la science contrôlable et partant non discutée est devenue ainsi un dogme — c'est que cet illustre membre de plusieurs classes de l'Institut attire chez elle une foule de gens notoires, candidats aux fauteuils et aux prix, et fait de son salon un célèbre foyer d'intrigues. Enfin si la superbe Mme du Jabot, née Groin, capitule devant les cruelles boutades du podagre Grippesou de la Raflerie, qui ne pardonne pas au monde d'avoir vu vieillir sa peau squameuse, c'est que ce grand seigneur, acerbe, fielleux et redouté, donne par sa seule fréquentation un brevet d'élégance à la dame et fait oublier son humble naissance, son nom saugrenu que, seule d'ailleurs, ses prétentions rendent ridicules.

Avantages certains et monnayables même lorsqu'ils ne semblent que d'amour-propre — car l'argent suit toujours le panache — et qui justifient une femme dans le train d'encombrer sa vie de pirouettes supplémentaires. Heureusement encore que boursier, spéculateur, académicien, gentilhomme sont très occupés eux-mêmes par leurs tripotages, travaux, tenue de leur rang, entretien de leur prestige, souci de leur réclame financière, littéraire ou mondaine! Heureusement qu'ils se crispent et s'essoufflent dans le même vertige, qu'ils ont le même malaise à s'offrir deux heures de liberté! Sans quoi une telle complication serait un supplice.

Et des jeunes gens sans gloire, sans fortune, sans influence, oisifs par dessus le marché, c'est-à-dire exigeants et d'une terrifiante fringale amoureuse, osent demander que, pour la simple caresse de leur moustache, on se résigne à un esclavage pareil! Quelle bouffonne arrogance, en vérité!

Il arrive pourtant qu'une de nos hannetonnettes,

1. Voir la *Revue Bleue* du 12 août 1905.

romanesque, incorrigible ou frémissante de curiosité perverse, par hantise littéraire ou sous la magie de lectures troublantes, ou mieux encore par goût du mystère et de l'aventure, s'offre pour le seul plaisir un jeune amant dont elle n'espère aucun profit. Désintéressement presque noble! Faiblesse quasi respectable! Saluons-la de nos vœux ironiques et surtout gardons-nous de porter envie à l'apparent bénéficiaire de ses faveurs. Si les joies d'amour-propre ne suffisent pas au jeune désir de l'élu — ce qui est possible même à travers tous les artifices de la hannetonnerie — quels inassouvissements, quelles rages, quelles plaintes! Inoccupé, plus soucieux de son plaisir que de ses ambitions, n'ayant pas encore l'orgueil et la responsabilité d'une façade, sans cesse il réclamera les ivresses promises. Et la maîtresse, qui a pris ce rôle en une minute de fièvre ou de langueur, s'effraye de cette goinfrerie jamais rassasiée et toujours implorante qui semble n'avoir qu'à se surexciter elle-même. Elle y oppose sa curiosité déjà morte, son trouble bien vite apaisé et s'ingénie à trouver des prétextes pour qu'une telle flamme si indiscrète se recueille plus souvent. Même si elle garde un peu d'entrain à l'amour et un peu de goût pour les colloques sentimentaux, force lui est d'entrer en révolte contre le servage qu'elle s'est offert si imprudemment. Écoutez-la morigénant son impétueux petit jeune homme :

— Demain! Mais vous n'y pensez pas! Une bonne fois, comprenez donc ce que sont mes journées... J'ai une maison, des relations, des enfants, un mari!... Allons! Pas besoin de vous cabrer à ce mot! Je suis bien obligée de vous le rappeler puisque vous ne voulez jamais vous en souvenir dans la folie de vos exigences... Même en me levant à huit heures — et parfois c'est à trois que je me suis couchée, à quatre que je me suis endormie d'un sommeil harassé — je n'arrive pas au bout de toutes mes corvées quotidiennes. C'est de l'aube à l'extrême fin de la nuit que la farandole déroule son éternel serpent. A peine l'abandonne-t-on quelque part, après y avoir figuré un instant, qu'il faut s'y rejeter ailleurs. Et l'on a beau, chaque fois, écourter la danse le plus possible et prendre des raccourcis pour aller plus vite la rejoindre à un autre lacet, tout de même, si fourbue, si à bout de nerfs qu'on soit, il est des apparitions que l'on rate et qui pourtant seraient fructueuses. Si vous croyez qu'on est dans le plaisir pour s'amuser!... De bonne foi, regardez avec moi le programme de ma journée pour demain. Voici mon carnet. Vous pouvez lire. Rien de secret pour vous!... Peut-être ne m'accuserez-vous pas de l'avoir griffonné pour les besoins de ma cause!... Sans même parler de ma toilette (oh! qui n'est pas longue! je n'ai même plus le temps d'être coquette!) que, bien entendu, je ne note pas, voyez : neuf heures, essayage chez le couturier, dix heures, rendez-vous au Salon avec le vieux sculpteur Mourgaloux, de l'Institut... Plus le moindre talent, mais célèbre et d'une rosserie si cocasse!... avec le père Mourgaloux, pour qu'il me conduise au galop, sans perte de temps, vers les clous, les portraits de cabots et ceux de mes amies... Voilà huit jours que j'en parle comme si je les avais vus et je sens que je ne peux plus guère m'en tirer par l'aplomb!... Onze heures trois quarts, le bois. Rendez-vous avec des amies aux Acacias... Déjeuner. M'habiller... De deux à trois, défilé de domestiques pour remplacer mon ménage qui file pour l'insuffisance de ses voleries chez moi... Le troisième en six semaines... je passe ma vie dans les bureaux de placement... A trois heures, vernissage des chiens... Vous avez beau rire : c'est ainsi qu'on appelle tous les jours d'ouverture de n'importe quelle exposition! Et il y aura du monde, des chasseurs fiers de leurs meutes et des amies orgueilleuses de leurs bichons! Et il faudra s'extasier sur les performances, dire un mot aimable à chaque toutou ami et prendre part aux intrigues pour créer un courant d'opinion en faveur de ceux que leurs maîtres veulent faire primer, entendre des potins, des aboiements, des récits et des trompes de chasse! Toutes choses pour moi inévitables et qui me retiendront jusqu'à cinq heures, c'est-à-dire jusqu'au thé de la princesse Georgechodska qui reçoit tantôt, sur invitations très triées, le grand-duc de Brandebourg... Vous comprenez qu'on ne peut guère manquer ça! Tant d'amis qui ragent de n'avoir pas reçu le carton! Et les échos de demain matin!... De là je m'évaderai juste à temps pour faire une apparition chez Ritz où doit se réunir toute une potinière élégante, au sortir de chez les chiens... Puis, retour au galop chez moi, toilette, habillage à la vapeur... Dîner en ville, deux soirées... Ouf! J'en bâille d'avance... Et je ne parle pas de l'imprévu qui, d'ici là, peut surgir!... Et dans tout cela pas une minute prévue pour voir, embrasser mes chers enfants, m'occuper d'eux... Car j'ai aussi des enfants. Bon! Encore la moue! Que voulez-vous que j'y fasse?... Et après-demain, et le jour suivant, voyez, c'est la même bousculade déjà inscrite! D'ici là que d'obligations nouvelles viendront la compliquer!... Voilà maintenant que vous boudez! O le méchant garçon égoïste, qui suit comme un maniaque son idée fixe!... C'est ridicule à la fin! De quoi vous plaignez vous? De ne pas me voir et m'avoir assez? Toujours la même antienne! Elle est monotone, mon cher, autant qu'injuste... Récapitulons : Hier, vous m'avez vue à la soirée des du Platras... avant-hier un tour de valse chez les de la Masure... Il y a trois jours je vous ai permis de m'accompagner jusqu'à la porte de mon couturier. Vous m'avez même embrassée dans la voiture,

comme ici même aujourd'hui... Enfin est-ce à moi de vous rappeler que, il y a juste quinze jours, nous avons passé toute une heure, une grande heure, chez vous à faire je ne sais plus quelles folies, si bien que je suis arrivée trop tard pour rencontrer chez des amis l'ambassadeur du Paraguay, dont la bonne grâce est si nécessaire aux entreprises de mon mari là-bas... Ce n'est pas pour vous en faire reproche, mais vous ne saurez jamais tous les sacrifices et toutes les négligences que mon amour... Allons ! Embrassez-moi posément pour ne pas me défriser, demandez-moi pardon et filez vite, car il faut que je m'habille. Ce sera la troisième fois aujourd'hui et il n'est que trois heures ! Il est vrai que j'ai eu un mariage, ce qui a compliqué mes travestissements... »

Et notre bon jeune homme, s'étant vu prouver ainsi qu'il n'y a aucun moyen de glisser un peu d'amour dans tout ce fatras, réfrène ses ardeurs, se résigne lugubrement. Beaucoup moins faraud qu'aux premiers jours d'être l'amant d'une femme à la mode, il commence à regretter ce fâcheux accrochage dans l'élégance qui, sans lui valoir beaucoup de joies nouvelles, ne lui permet plus de prendre plaisir aux voluptés canailles des courtisanes et finit par être une ruine autrement désastreuse pour son budget.

Tous, n'avons pas connu de ces soupirants à la fois bouffis d'orgueil pour la préférence dont ils sont honorés et pitoyables à cause de tous les inassouvissements dont ils tressaillent et s'humilient? Quels aveux endoloris si l'amour-propre ne les condamnait à faire cœur joyeux contre si mauvaises bonnes fortunes ! Naguère, lorsqu'ils se démenaient allègrement dans le plaisir, sans orgueil et sans souci de conquête, on les rencontrait amènes, hilares, comblés. On aurait dit que tous les bonheurs du monde sonnaient en fanfares autour de leur sourire. Et crac ! voici que l'amour élégant, avec ses tactiques, ses feintes, ses exigences et ses trahisons, vient compliquer cette libre fête. Le bon jeune homme est d'abord triomphant. Magnifique aventure ! Exaltant succès ! Il lui semble avoir gagné du coup deux ou trois galons. Quelle supériorité sur ses camarades ! S'ils pouvaient savoir, comme la jouissance de vanité serait plus belle encore ! Malheureusement l'honneur veut qu'on se taise. Mais si l'élu résiste à la tentation de parler — réserve fort rare s'il en est à ses premières régalades — toute son attitude fanfaronne révèle son heureux sort. Ivresse qui dure un ou deux mois, parce que l'enchantement de l'amour-propre voile les déconvenues de l'amour et parce que la splendide espérance illumine les ternes joies de la réalité. Mais la patience se lasse, le désir s'enfièvre, la jeunesse frémissante et déçue s'attriste et, au bout de quelques semaines, notre amoureux, lugubre, veule, amer, semble suivre à jamais le convoi de ses bonheurs anciens.

Pour l'insigne honneur de rencontrer sa maîtresse, il se mêle à la cohue des vernissages et des expositions, des enterrements chics et des mariages à la mode, s'empresse à toutes les « tasses de thé » et à tous les bals où il est sûr de la trouver, galope au Bois pour y saluer son apparition, prend avec ponctualité la faction à son jour, assiste — sans pouvoir montrer sa souffrance et son droit — à des coquetteries plus discrètes, à la cour que partout on lui fait et aux gentillesses par lesquelles elle y répond, car il faut bien, n'est-ce pas, cultiver les sympathies précieuses et surtout dépister les soupçons. Service astreignant, complexe, difficile et suppliciant, en échange de quoi le pauvre amoureux, chéri pour lui-même, grappillera de temps à autre un baiser au passage et, de trimestre en trimestre, à la diable, parmi des kyrielles de « quelle heure est-il », quelques instants de satisfaction moins superficielle. Encore ne parlons-nous que pour mémoire des périodes de voyage durant lesquels le triste délaissé piaffe à l'affût de lettres qui n'arrivent guère et du retour qui se fait attendre. Encore, pour ne pas trop se décourager, s'efforce-t-il de ne pas prévoir le séjour annuel dans le midi, puis, Juillet venu, la villégiature sur la plage à la mode, où, à cause de l'escorte encombrante des amis, toute intimité est encore bien plus impossible.

— « En dix-huit mois d'amour, assidu et fidèle je vous prie de le croire, avouait un de ces heureux à jamais guéri de pareilles aventures, j'ai eu trois fois mon amie contre mon cœur... Et même au régiment, pendant mon année de volontariat, je n'avais pas fait service de garde et de faction plus terrible ! Quelle revanche depuis en des bonheurs moins distingués ! »

Du reste, même aux premières fièvres d'une fantaisie, s'il arrive qu'une de nos hannetonnettes se l'offre pour le seul plaisir et si, tout au début du moins, elle se donne le temps et la peine d'intimités plus fréquentes, que le jeu d'amour se pratique donc en général sans entrain ! La coquetterie, le caprice, l'ennui, les perverses curiosités, le goût de l'amusette et du mystère y ont un plus grand rôle que la passion. Attitude et divertissement ! C'est une petite crânerie dont on complète son ordinaire désinvolture, et un mince plaisir qu'on ajoute à toute la guirlande des autres distractions de la vie. Ça n'a guère plus d'importance qu'une fête sportive, et bien sûr que, si l'on avait à choisir entre une brillante parade sous les lustres et le banal festin d'amour dans la pénombre, on n'hésiterait pas !

Que voulez-vous? La passion ne se porte plus !

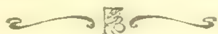
C'est de l'esbrouffe sentimentale démodée. Le mot lui-même a, pour nos frénétiques, je ne sais quelle grâce désuète et falote. C'est une de ces expressions profondes et sonores comme certaines grottes devant le gouffre desquelles on se hâte de rire, pour ne pas prendre peur et frissonner. Tandis que « béguin » par exemple, passé du demi-monde dans le langage élégamment lâché des gens chics, exprime si bien, dans sa bassesse vulgaire, la goinfrerie prompte, brève, irrespectueuse, d'un désir qui n'ira jamais jusqu'à la tendresse. Petit émoi à fleur de peau, à fleur de cœur surtout, qui surexcite un peu, occupe, permet le marivaudage, les poses mutines ou langoureuses, vous assure hommages et gâteries. Ne sont-ce pas les seules délectations que puisse demander à l'amour une gentille hannetonnette qui n'a jamais vu dans toute la vie qu'une perpétuelle farandole et jamais ne soupçonna les grandes joies profondes?

« — L'amour en comparaison de nos passionnettes? me disait un jour une de ces spirituelles affolées... Tout juste une cathédrale gothique par rapport à un coupé automobile! Temple bien trop solennel pour nos courtes extases! Là aussi du soixante à l'heure, là encore la joie vertigineuse d'être une petite folle ivre d'espace et de plaisir!

— Pour votre pénitence, gentille ricaneuse, lui répondis-je, répétez cinquante fois le mot « amour » en essayant de comprendre tout ce qu'il abrite de rêve, de douceur, d'ivresse et de grande force humaine (il y a des mots qui, lorsqu'on les écoute, sonnent dans le cœur des carillons d'allégresse) et peut-être pleurerez-vous de regret et d'émotion pour ne pas l'avoir jamais prononcé qu'en vous moquant... »

Mais déjà le tourbillon de la farandole avait emporté loin de moi mon auditrice, incrédule et narquoise...

GEORGES LECOMTE.



## UNE DETTE DE JEU

— Alors cela fait quarante-cinq mille louis, Bressoles?

— C'est bien cela, Monseigneur.

Les deux joueurs se levèrent. Monseigneur le comte d'Artois alla mirer dans la haute glace qui surmontait la cheminée sa mince figure pâle qu'allongeaient encore l'énervement et l'insomnie. Il rajusta son jabot, tenta d'effacer avec son index une ride naissante près de la tempe, chassa du bout de ses doigts fins quelques grains de tabac qu'il avait laissés tomber, dans la fièvre de la partie, sur son habit de gourgouran couleur *cheveu de la Reine*. Après quoi il prit congé de son ami et adversaire malheureux au jeu de creps, M. le comte de Bressoles.

C'était l'heure où les derniers invités quittaient les appartements de Monseigneur le duc d'Orléans, au Palais-Royal. Depuis quelque temps déjà, une aube accusatrice avait jeté de furtives blancheurs derrière les amples lampas des fenêtres. Maintenant un jour cru et froid remplaçait la lumière rose des bougies consumées. Le pas saccadé, le geste machinal et raide, le cerveau vide et comme anéanti sous le poids d'une catastrophe, M. de Bressoles abandonna lui aussi le petit salon blanc et or où il venait de jouer pendant huit heures sans désemparer. Il traversa des couloirs, heurta des laquais, reçut de l'un d'eux presque sans s'en apercevoir son chapeau et sa mante de velours de Gênes. Il ne prit conscience de lui-même qu'en se retrouvant solitaire, le visage fouetté par l'air vif du matin, au beau milieu de la la cour des Fontaines. Alors il se sentit poigné au cœur par une réalité terrible, affolante...

Il devait quarante-cinq mille louis, neuf cent mille livres à Monseigneur le comte d'Artois! Durant toute la nuit, les dés avaient marqué la série ininterrompue de ses défaites. Son Altesse Royale avait amené le point de chance, avec une continuité insolente, exaspérante, inouïe. M. de Bressoles avait perdu tout d'abord les soixante mille livres qu'il avait sur lui, dernier débris de sa fortune dévorée par le jeu. Puis une véritable folie s'était emparée de lui invinciblement. Il s'était mis à jouer sur parole des sommes énormes dans l'espoir furieusement poursuivi d'une contre-passe qu'il jugeait immanquable. Il ne calculait plus, ne mesurait plus les différences, se laissait entraîner à des pertes dépassant de beaucoup les ressources dernières dont il pouvait disposer. Et fébrilement, sans compter, sans voir, sans comprendre, il doublait, il doublait sans cesse, emporté par un vertige irrésistible, sûr d'un gain sauveur qui le fuyait toujours.

M. de Bressoles était cependant un honnête homme. Mais le jeu l'enlevait à sa responsabilité, lui communiquait une autre âme. Cette fois-ci, il s'était laissé aller à jouer beaucoup plus qu'il ne possédait, parce qu'il lui paraissait complètement impossible qu'il n'arrivât point à regagner. Et maintenant qu'il était redevenu lucide, que son sang et ses nerfs se calmaient dans la clarté fraîche du petit jour, maintenant que l'atmosphère trouble et hallucinante du salon blanc et or s'était évanouie, M. de Bressoles restait assommé devant cette nouvelle qui se présentait à lui pour la première fois avec une aussi terrible netteté : il était ruiné et il devait une somme considérable, une fortune entière à son ami le comte d'Artois, au propre frère de Sa Majesté le

roi Louis XVI! Et si la dette n'était pas payée d'ici quelques jours, c'était le déshonneur, la prière de ne plus reparaître à la Cour, l'exil forcé et éternel dans les maigres terres qu'il possédait encore au pays de Saintonge.

M. de Bressoles rentra chez lui très abattu. Pendant deux jours il se livra à des comptes fiévreux et angoissés, supputant la valeur des derniers biens-fonds qui lui restaient, couvrant le papier de chiffres dont l'effroyable insuffisance l'exaspérait. Alors son imagination de joueur chercha d'impossibles combinaisons, invoqua du hasard une aide imprévue, un gain providentiel. Il ne sortait plus, le reste de la vie ne pouvant plus l'intéressser. Pourtant, le troisième jour, il entendit un tel tumulte dans la rue qu'il sonna son laquais :

— Que se passe-t-il donc, Jasmin?

— Monsieur le comte, c'est le peuple qui vient de prendre la Bastille! répondit le faquin avec des yeux pleins d'épouvante.

— Ah! fit simplement M. de Bressoles, et il se replongea dans ses comptes.

Trois jours après, il s'y débattait encore avec la même anxiété de plus en plus désespérée, la même rage de ne pouvoir réunir plus de deux cent mille livres. Alors il se décida à écrire à Monseigneur le comte d'Artois pour solliciter de sa haute bienveillance la faveur de paiements échelonnés à des dates ultérieures. Mais Jasmin revint du Louvre avec cette incroyable nouvelle : à la suite des événements politiques, Son Altesse Royale avait quitté Paris pour Turin. Le matin même, elle avait pris la tête du mouvement d'émigration.

Quel soupir de délivrance s'échappa de la poitrine de M. de Bressoles! Il redressa sa haute taille comme s'il était soulagé d'un poids écrasant. Toutes les lignes de son visage ouvert et candide se mirent à sourire, et je crois même, Dieu me pardonne, qu'il esquissa deux ou trois pas de gavotte devant Jasmin ahuri. Allons, le doux hasard avait exaucé sa prière. En éloignant pour un avenir indéterminé son puissant créancier, en mettant entre eux deux la barrière d'une frontière, il lui faisait gagner cette chose inestimable : du temps. Gagner du temps pour un esprit comme celui de M. de Bressoles, c'était l'espoir ardent, mieux que cela, c'était la certitude complète de payer un jour sa formidable dette. D'autant plus que son imagination fertile et hardie comptait bien faire son profit des troubles politiques qui venaient d'éclater comme un orage de saison, en ce mois de juillet 1789.

M. de Bressoles avait vu juste. Les événements le servirent à merveille, surtout lorsque l'orage fut devenu une effroyable tourmente qui bouleversa la France et déracina le passé. C'est alors que les biens des émigrés furent confisqués et mis à l'encan. Le gouvernement révolutionnaire en acceptait le paiement en assignats, monnaie vite dépréciée et tombée à une faible part de sa valeur officielle dans les transactions commerciales. M. de Bressoles en profita pour réussir une opération admirable, qui contentait du même coup son dévouement à la famille royale et sa conscience de débiteur scrupuleux. Il vendit ses terres de Saintonge contre cent cinquante mille bonnes livres en or qu'il put troquer facilement contre neuf cent mille livres en assignats. Avec cette somme il acquit le superbe domaine de Cheffontaine en Beauvoisis, qui était une propriété de Monseigneur le comte d'Artois confisquée comme tous ses autres biens par l'Assemblée Législative. Une grande joie entra alors dans le cœur de M. de Bressoles et il attendit en paix le retour évidemment prochain de son vainqueur au jeu de creps. D'avance il imaginait la scène de leur rencontre, le jour de la triomphale rentrée des Princes dans Paris vaincu et revenu de ses erreurs. « Nous sommes quittes, Monseigneur, dirait M. de Bressoles, car je viens vous restituer votre terre de Cheffontaine, dont le prix dépasse certainement les neuf cent mille livres dont je vous suis débiteur. Je sais combien vous teniez à ce bien de famille et cela m'est doux de m'acquitter envers vous au delà de mes obligations. » Et touché de le voir agir ainsi en honnête homme et en fidèle serviteur de la monarchie, Monseigneur le comte d'Artois le ferait nommer certainement à une des grandes charges de la couronne, ce qui ne manquerait pas de rétablir sa fortune disparue en fumée au hasard des tapis verts.

Mais les années passèrent. La Convention se défendait victorieusement contre les rois. Les frères de *pauvre défunt Sa Majesté Louis XVI* rencontraient d'invincibles obstacles à leur rentrée en France. Une fois pourtant, au moment où l'insurrection vendéenne devenait un danger terrible pour la Nation, M. de Bressoles crut le grand jour arrivé. On annonçait le débarquement sur les côtes de l'Ouest de Monseigneur le comte d'Artois, qu'on n'appelait plus que Monsieur depuis la mort du *roi-martyr*. Mais le chef d'armée si impatiemment attendu par les royalistes s'arrêta prudemment à l'île d'Yeu. Et M. de Bressoles se remit à attendre avec la même foi paisible dans son beau domaine de Cheffontaine. La terre y était bonne. Le blé venait ferme, dru et doré. Les bois donnaient des coupes superbes. M. de Bressoles vivait très bien là. Il jouissait de tous ces beaux revenus en usufruitier paisible, « en bon père de famille », comme disent les coutumes. Et il n'était nullement troublé dans sa possession par les révo-

lutionnaires, car il était au su de tout le monde un acheteur de biens nationaux et c'était là pour l'opinion courante un véritable certificat de civisme.

Il ne faisait pas de politique d'ailleurs, gardant seulement au fond de son cœur un ardent espoir pour le triomphe des rois coalisés. Mais la jeune République paraissait peu disposée à ce triomphe. Voici maintenant qu'elle gagnait des batailles glorieuses, qu'elle avait des conquérants à son service! Il en était un surtout qui avait le don d'exaspérer M. de Bressoles. C'était ce petit Corse de Bonaparte que Barras avait découvert d'une manière si fâcheuse pour la cause royaliste. Quand il le vit devenir Premier Consul, le châtelain intérimaire de Cheffontaine eut un terrible mouvement d'humeur, puis il se reprocha de rester inactif. Il se dit que sa place était à Paris parmi les partisans militants de la cause des Bourbons et que son devoir était d'aller travailler avec eux au prochain retour de ceux-ci. Il quitta donc l'ombre paisible, la vaste et sereine tranquillité de Cheffontaine, en emportant juste la somme nécessaire à son entretien dans la capitale. Car il se serait fait un crime de dépasser les revenus du dépôt sacré qui était maintenant son unique ressource. Songez que dans ce cas il eut fallu entamer la propriété même de M. le comte d'Artois, redevenir son débiteur insolvable, et rien que cette pensée faisait frémir d'indignation le scrupuleux gentilhomme.

* * *

A Paris, M. de Bressoles retrouva tout de suite quelques-uns de ses amis d'autrefois, et notamment M. le marquis de Saint-Rémi et M. le vicomte de Lamaze. Ceux-ci étaient comme lui d'anciens petits maîtres de la Cour. Ils avaient été jadis ses adversaires coutumiers au tric trac, au lansquenet et au creps. Aujourd'hui, ils restaient aussi farouchement que lui attachés au passé. Cela se voyait tout de suite d'ailleurs à leur tricorne, à leur habit à la française, à la poudre qui couvrait leurs cheveux, à tout ce bric-à-brac désuet qu'ils arboraient comme un défi. Ils juraient « Ventre-Saint-Gris ! » et se parfumaient au benjoin et à la bergamote. Mais c'était bien là leur seule et innocente manière de faire de l'opposition. Ils trouvaient qu'au sortir des misères de l'émigration, *les jeux et les ris* leur convenaient beaucoup mieux que toutes les conspirations du monde. Aussi menaient-ils joyeuse vie et furent-ils d'excellents cicerones pour leur ami Bressoles. Ils le conduisirent à Tivoli, au Palais Royal, au Théâtre Feydeau. Ils le présentèrent même à une danseuse de ce dernier établissement, une certaine Gisèle, dont le minois espiègle enflamma tout de suite l'ancien courtisan devenu campagnard par honnêteté. Du coup, il en oublia son stoïcisme solitaire, ses scrupules féroces. Les projets de complot qui l'avaient appelé à Paris abandonnèrent vite sa cervelle légère et frivole. Et il se laissa aller à reprendre peu à peu ses douces habitudes d'antan.

Après avoir fait quelques cérémonies, il finit même par céder aux instances de ses deux amis qui lui proposaient sans cesse une petite partie de creps. La fortune est quelquefois d'accord avec la vertu, car M. de Bressoles gagna. Mais il dut donner une revanche, puis, comme cette fois-ci la fortune se montra moins avisée, il en accepta une. Peu à peu reparut en lui le joueur qu'il s'était tant promis d'abjurer. Maintenant quand il se retrouvait avec ces messieurs dans le salon de l'un d'eux, la même scène ne manquait jamais de se reproduire. On commençait par rendre un hommage attendri aux augustes exilés, on maudissait quelque peu la République et son protecteur Bonaparte, puis le marquis de Saint-Rémi ou le vicomte de Lamaze allait s'asseoir à une table et se mettait à manier comme au hasard les cartes ou les dés. C'en était assez. Quelques minutes après, la partie commençait et il était rare que M. de Bressoles ne perdit pas, car il était beau joueur et il acceptait tous les enjeux en grand seigneur qui fuit la discussion et les petitesses. Le résultat fut que le pauvre gentilhomme, savamment mis en coupe réglée par les deux compères, s'alla coucher un beau soir en leur devant cinq cents louis.

Comme jadis, lorsqu'il sortait du Palais-Royal, une terrible angoisse l'étreignit, tandis qu'il rentrait chez lui par les rues noires et désertes. La somme perdue n'était pas énorme, mais comment allait-il la payer? Les revenus annuels de Cheffontaine étaient déjà épuisés. Il fallait donc qu'il vendit quelque morceau de cette terre qui n'était pas la sienne, de ce gage de sa probité qu'il s'était juré de conserver intact... Un élan vertueux lui monta au cœur : « Vendre Cheffontaine! Jamais! » M. de Bressoles passa une nuit épouvantable, car il ne se voyait pas d'issue. La catastrophe était d'autant plus irréparable qu'on annonçait le retour de M. le comte d'Artois comme tout prochain à la suite d'une puissante coalition contre le Premier Consul qui ne pouvait manquer d'être victorieuse. Même si le jeu lui réussissait, M. de Bressoles ne pourrait jamais racheter à temps la portion de terrain dont la vente le tirerait si bien d'affaire. Mais le lendemain, à son réveil, il apprit une nouvelle qui, tout en le chagrinant comme royaliste, le rassura complètement comme débiteur : le Premier Consul avait remporté une éclatante victoire à Marengo! Aussi ce fut presque avec sérénité qu'il vendit quelques toises de son domaine provisoire. Ce succès des républicains lui

donnait bien deux ou trois ans devant lui. C'était plus qu'il n'en fallait pour reconstituer Cheffontaine.

En attendant, M. de Bressoles agrandit considérablement son train d'existence, grâce à l'argent qu'il retira, une fois sa dette payée, de la vente des bois de Cheffontaine. L'amour était son excuse. Il adorait de plus en plus cette Gisèle du théâtre Feydeau, que Saint-Rémi et Lamaze lui avaient fait connaître. Elle avait une si douce façon de l'appeler « Mon cœur », en le regardant de côté, avec un gracieux mouvement de tête qui lui rappelait les douces heures d'antan dans les pavillons de verdure de Trianon ! M. de Bressoles entoura *sa nymphe* du luxe le plus raffiné. Il la couvrit de bijoux et d'étoffes rares, afin qu'elle parût avec plus d'éclat encore dans le ballet d'*Euphrosine et Conradin*. La belle voulait son carrosse au mois ; elle l'eut. Et comme il n'est de magnificence qui ne se paie, M. Bressoles entamait, entamait toujours... Cheffontaine diminuait peu à peu comme un pâté qu'on livre à de joyeux convives. Il fallut payer le carrosse de Gisèle à raison d'une toise par mois. Partie des bois, l'entaille avait gagné les champs. Maintenant elle menaçait les vignes.

D'ailleurs le temps passait toujours, repoussant de plus en plus dans un avenir lointain le retour de M. le comte d'Artois. Bonaparte s'était fait proclamer empereur. Et, chose singulière, cela n'avait pas trop indigné l'ardent royaliste qu'était M. de Bressoles. C'est que, par un sentiment instinctif des plus humains, il se sentait une vague gratitude envers ce puissant maître de la France qui lui donnait si bien *le temps de se retourner*, comme il disait *in petto*. C'étaient en effet l'avénement de Napoléon et le succès de ses armes qui lui permettaient de faire en paix ses combinaisons d'avenir en vue du réglement de sa fameuse dette. Grâce à l'Empire, il avait des années devant lui pour se refaire. La chance ne pouvait manquer de lui revenir durant ces années-là, et M. de Bressoles aurait juré tous ses grands dieux, de la meilleure foi du monde, que M. le comte d'Artois n'y perdrait pas un sou.

La troisième coalition lui donna quelques inquiétudes, mais Austerlitz vint presque aussitôt le rassurer. Il s'étonna un peu de trouver ainsi sa tranquillité personnelle si profondément en désaccord avec ses opinions politiques. Pourtant, si odieux et si extraordinaire que ce fût, il sentait toujours croître en lui, sans oser se l'avouer, le même élan de confuse reconnaissance envers Napoléon. Il ne put même s'empêcher d'y mêler un peu d'admiration et un jour il se laissa aller à traiter l'usurpateur de « grand homme » devant MM. de Saint-Rémi et de Lamaze, qui se scandalisèrent. Après Wagram surtout, M. de Bressoles goûta la plus grande quiétude. L'échéance de sa dette à M. le comte d'Artois se perdait dans une brume impénétrable et apaisante. Sur le sein frais de sa Gisèle, M. de Bressoles avait maintenant de paisibles sommeils d'enfant candide.

*
* *

Le réveil fut terrible. Par un sombre matin de décembre, on s'arracha dans Paris le lugubre bulletin de la retraite de Moscou. Pour la première fois, l'Empereur était vaincu ! Voici que l'ennemi commençait à le ramener vers ses frontières, ce conquérant qui avait volé à toutes les frontières de l'Europe. Les royalistes poussaient des cris de joie. Le marquis de Saint-Rémi et le vicomte de Lamaze exultaient. M. de Bressoles demeura atterré. Est-ce que l'Empire allait déjà s'écrouler ? Les Bourbons étaient-ils donc si près de revenir ? Ah ! ce retour, il l'avait pourtant bien ardemment souhaité jadis. Et maintenant ! Maintenant, il se disait que Cheffontaine était réduit de plus des deux tiers, et une honte poignante s'emparait de lui. Que serait-ce donc quand il se trouverait en face de M. le comte d'Artois ! Quels coupables desseins allait lui prêter le frère de Sa Majesté, quand il saurait que sa terre avait été achetée par son débiteur, pour être morcelée aux mains de vingt acquéreurs ! Oh ! il fallait que cet Empire durât encore. Son intérêt propre et le soin de son honneur firent de lui un bonapartiste à tous crins. Un jour, il se lança dans un grand éloge de l'Empereur devant MM. de Saint-Rémi et de Lamaze, qui crurent leur vieil ami atteint de folie subite. Ce fut une brouille.

M. de Bressoles fréquenta alors le café de Foy. Il y faisait volontiers un whist avec un groupe d'officiers retraités pour blessures après Iéna ou Friedland. Ces durs-à-cuire avait d'abord fait un accueil assez froid à *ce voltigeur d'ancien régime*. Mais il avait su les conquérir par sa fougue, sa passion sincère, la chaleur de ses convictions et de ses paroles. Durant l'année 1813, il ne cessa de répéter : « Il faut que le pays se lève tout entier. C'est la guerre nationale ! Ah ! si j'étais plus jeune ! » C'était lui qui donnait à ces messieurs des nouvelles de l'armée, car il lisait *le Moniteur* avec acharnement. Il avait troqué son tricorne et son habit zinzolin contre un chapeau à longs poils et un carrick, et il faisait chanter à Gisèle : « Veillons au salut de l'Empire ! »

Personne n'y veillait plus ardemment que lui.

Une après-midi d'avril 1814, M. de Bressoles revint chez lui livide, courbé sous le poids d'un malheur irréparable. Les Alliés étaient dans Paris ! Quelques jours auparavant, il s'était pourtant raccroché à un suprême espoir. Il était allé en pleine bataille, à la barrière de Clichy, encourager les canonniers et récompenser les coups heureux par des distributions de piécettes blanches. Mais maintenant, tout était

consommé. Il venait de voir l'empereur Alexandre défiler sur les boulevards aux cris de : « Vivent les Bourbons ! Vivent nos libérateurs ! » Nos libérateurs ! Ce mot vibrait comme un écho douloureux au fond du cœur de M. de Bressoles. L'échéance fatale était arrivée. Au lieu d'être délivré, il était rivé irrévocablement à sa honte, à son déshonneur : On annonçait pour demain l'entrée solennelle de M. le comte d'Artois dans la capitale ! M. de Bressoles se souvint alors de la scène qu'il imaginait jadis, du discours qu'il se prêtait si complaisamment : « Je sais combien vous teniez à ce bien de famille et cela m'est doux de m'acquitter envers vous au-delà de mes obligations. » Hélas ! c'est à peine s'il possédait aujourd'hui le quart de Cheffontaine ! Allons ! il ne fallait plus songer aux combinaisons, au temps qui arrange tout, à la chance qui finit toujours par venir. C'était le moment de prendre une résolution. M. de Bressoles avait déjà pris la sienne.

Il embrassa Gisèle plus tendrement encore que de coutume, puis il sortit. Il alla dans une vieille rue du Marais, chez un marchand de biens qui lui avait plusieurs fois proposé d'acquérir, moyennant 300.000 francs, ce qui subsistait actuellement du domaine de Cheffontaine. « J'accepte votre marché, dit en entrant M. de Bressoles, mais à la condition d'être payé séance tenante. » Un instant après il sortait, serrant fiévreusement contre sa poitrine la liasse de billets bleus qui était le suprême lambeau de sa fortune. Il marchait d'un pas ferme et décidé, comme s'il se dirigeait vers un but bien déterminé. Il arriva ainsi devant ce Palais-Royal, qui avait été le témoin de son désastre, il y avait vingt-cinq ans. Vingt-cinq ans ! Il revit la nuit terrible dont les conséquences duraient toujours, plus torturantes que jamais. Un frisson le parcourut tout entier, puis un espoir éclaira sa face, releva sa haute taille. « C'était le Palais-Royal qui avait fait tout le mal. Peut-être, était-ce lui qui allait le réparer. » Le cœur battant, ému et léger, M. de Bressoles pénétra dans les galeries. Puis il monta l'escalier du Salon de Paphos. C'était une maison de jeu qu'il connaissait bien. La partie y était toujours très animée et les enjeux considérables.

M. de Bressoles s'approcha de la table de roulette. Il prit place parmi les joueurs : officiers russes et anglais, émigrés récemment rentrés en France, jeunes viveurs, professionnels de tripots louches. En proie à une angoisse à la fois atroce et délicieuse, il mit son enjeu sur la noire, puis il regarda l'heure à sa montre. Il était cinq heures du soir. M. le comte d'Artois était annoncé pour le lendemain midi. Allons ! M. de Bressoles avait le temps de regagner le montant de sa dette... Victoire ! la noire venait de passer. M. de Bressoles fit paroli et gagna encore... Il gagna ainsi plusieurs coups de suite. Les billets bleus s'entassaient devant lui. Alors il se sentit pris d'une allégresse folle. Maintenant il évoquait avec attendrissement la longue figure mince de son très noble ami, M. le comte d'Artois. Il éprouvait une joie intense à se répéter intérieurement la fameuse phrase dont il était si fier : « Cela m'est doux de m'acquitter envers vous au-delà de mes obligations. » Il parlait à ses voisins, se laissait aller à des épanchements. Un coup de perte qui survint ne parvint pas à l'émouvoir. Il doubla. Il perdit, recommença, perdit encore. Puis, après quelques hésitations de la chance, quelques gains isolés, ce fut la perte, la perte incessante, effroyable, inexplicable. La rouge passa dix-huit fois ! Mais, sans se lasser, sans attendre, la main de M. Bressoles lançait toujours des paquets de billets bleus sur la noire. Elle tremblait un peu, cette main. Une sueur froide perlait aussi aux tempes du joueur. Une rage le poussait comme jadis, lui faisant oublier la prudence, les règles, les martingales. Hélas ! ce tapis vert semblait un gouffre qui l'attirait à lui tout entier avec ses dernières ressources, avec sa pensée, sa vie, son âme. Et durant des heures et des heures, ses yeux dilatés, magnétisés, ne quittèrent pas la bille, tandis qu'au dehors la nuit paisible et fraîche s'écoulait...

Quand M. de Bressoles quitta le Palais-Royal, il avait tout perdu. Il faisait le même petit jour blême et froid qui avait glacé tout son être, vingt-cinq ans auparavant. Mais l'infortuné gentilhomme ne paraissait plus en proie à la même stupeur. Il ne resta pas immobile comme autrefois, anéanti d'abord, puis angoissé et désespérément lancé à la recherche d'un impossible salut. D'une allure décidée, il gagna la rue Saint-Honoré, puis il se dirigea vers les Tuileries. Près du quai, il croisa une bande de jeunes royalistes qui criaient « Vive Monsieur ! » au sortir de quelque fête. Dans Paris, les fidèles serviteurs des Bourbons s'apprêtaient à recevoir dignement M. le comte d'Artois. M. de Bressoles sourit avec une amertume indéfinissable. Il était arrivé au Pont-Royal. Tout à coup, on vit sa longue silhouette se dresser sur le parapet et se détacher nettement sur le fond de blancheurs de l'aube... Sans une seconde d'hésitation, il se lança dans l'eau qui clapotait doucement contre les piles de pierre. Un corps se débattit un instant dans l'ombre du pont, puis il y eut un large remous, et ce fut tout.

Quand on apprit la mort de M. de Bressoles au café de Foy, il n'y eut qu'un cri parmi les joueurs de whist :

— Parbleu ! il n'a pas voulu voir les Bourbons dans Paris. C'était un si bon patriote !

Louis Sonolet.

## UNE AMIE ALLEMANDE DE STENDHAL

« La plus pauvre (des femmes que j'aimais) fut Mina de Griesheim, fille cadette d'un général, sans nulle fortune, et favori d'un prince tombé, dont les appointements faisaient vivre la famille...

« Aller devenir amoureux de M^lle^ de Griesheim! Que pouvais-je espérer d'une demoiselle noble, fille d'un général en faveur deux mois auparavant, avant la bataille de Iéna?

« J'ai aimé éperdument M^lle^ de Griesheim .., et je ne l'ai point eue..... »

Jusque-là cet amour platonique de Stendhal à Brunswick fut ignoré presque complètement, aucun des biographes nombreux n'en put dire grand'chose. Ces passages seuls, pris dans la « Vie de Henri Brûlard », sont toujours cités.

La famille de Griesheim est issue de la plus ancienne noblesse de la Thuringe; déjà en 1133, la chronique parle d'un Widelo de Grizheim. Leurs ancêtres avaient résidé à Griesheim sur l'Ilm. Le grand-père de Wilhelmine (c'est Mina) a été le Chambellan de la Saxe électorale, Charles-Henri-Ernest de Griesheim, né à Oettingen en Wurtemberg en 1713. Le père de Mina était Auguste-Henri-Ernest de Griesheim, né en 1757 au château de Netzsckau, près de Leipzig. Dans sa jeunesse, durant trois années, il étudia à l'Université de Leipzig; cependant, âgé de dix-neuf ans, sa passion militaire l'emportant, il entra un beau jour au service de la Prusse, clandestinement et sans avoir la permission de son père, ennemi déclaré de la Prusse. En 1800, lorsque la petite armée de Brunswick fut organisée d'après le modèle de l'armée de Prusse, Griesheim en qualité de colonel, revint à Brunswick. Favori du duc Charles-Guillaume-Ferdinand de Brunswick, il passait géral de brigade en 1802; en même temps, il fut le chef d'un régiment d'infanterie portant le nom de Griesheim.

Mina ou Wilhelmine de Griesheim, nommée *Minette*, naquit la troisième de six enfants, en 1786. Elle passait sa première jeunesse au « Peterhof » à Halberstadt, dans la maison du père de sa mère. C'est là que M^me^ de Griesheim vivait pendant que son mari prenait part aux guerres de Hollande et des bords du Rhin. Ce n'est qu'en 1800 que cette famille allait se réunir à Brunswick.

Dans les « Mémoires de M^me^ de Freystedt » il se trouve un passage que voici : « A cette époque-là la cour de Brunswick était un petit Berlin, brillante, sa noblesse riche et sociable. Un théâtre français avait remporté la victoire sur le théâtre allemand. » Alors l'invasion française de 1806 eut lieu. Le souverain s'enfuit en Suède, Brunswick eut à fournir 5.625.000 francs de contribution de guerre.

Les lettres laissées de la main de la sœur cadette de Minette, de Philippine de Griesheim et qui datent de ces jours, nous mettent au fait du sort de la famille de Griesheim. En décembre 1807, elle écrit à une amie :

« ...Le gouverneur français Rivaud vient de se faire annoncer chez maman; il lui a demandé une audience. Lui parti, elle nous raconte : Le roi Jérôme a nommé notre père général des brigades, l'honorant d'une faveur particulière ; ce qu'il venait de faire annoncer au gouverneur par une estafette. Comme mon père se trouve à Cassel à ce moment, on lui fera cette proposition là même, et, par l'estafette, ma mère lui fait remettre quelques lignes qui, dans un ton mécontent, contiennent son désir de voir refuser cette offre, le roi est d'un trop mauvais renom... »

Quelques jours plus tard, Philippine écrit : « Plus vite que nous ne l'attendions, le mystère de l'incertitude s'est découvert, en roulant une pierre d'achoppement dans notre route, qui nous eût fait presque tomber sans l'intervention de la providence. Hier, j'étais assise devant le piano, en fredonnant un petit air gai, lorsque mon père entra d'une mine troublée. Il semblait très ému. L'étonnement de maman de le revoir déjà après quatre jours de séparation lui déliant la langue, il se mit à nous parler d'une voix tremblante du traitement indigne qu'il avait dû subir à Cassel. Après avoir demandé une audience au nom de son duc auprès du roi, on l'informa de l'ordre royal de quitter la ville immédiatement. Supposant une méprise, comme il n'avait rien à se reprocher, il alla en toute hâte chez le général d'Hammerstein, où il apprit tout ce qui s'était passé. Le roi s'était emporté vivement, lorsque l'estafette lui avait remis et traduit la lettre de ma mère qui contenait des allusions offensantes à l'égard du gouvernement et le conseil de ne consentir à rien sans y réfléchir bien. Le roi, dit-on, a été enragé et il a juré que cette famille, qu'il avait eu l'intention de combler de ses grâces, allait sentir alors sa vengeance. Il se venge d'une façon bien mesquine : d'ici à huit jours, avant l'arrivée du petit « roitelet », nous devons quitter Brunswick (1)... »

Par conséquent, la famille de Griesheim allait s'établir à Coeshen. C'est là qu'en 1810 le général de Griesheim mourut, au mois de mai.

Minette de Griesheim, née en 1786, est réputée avoir été une grande beauté « d'une imagination

(1) On trouve ces lettres dans *Briefe einer Braut aus den Jahren* 1806-1813. Lettres d'une fiancée, éditées par la Baronne Edithe de Cramm, Berlin, 1905.

drôle ». Elle était gracieuse, d'une taille fragile et svelte et d'une tenue droite et noble. Il existe encore un portrait de Minette, un petit pastel, daté d'environ 1814-1820, que la baronne de Cramm possède. Cette dame est la petite-fille de Philippine de Griesheim.

En 1809, Minette se fiançait à un certain comte Herdt. C'était un noble hollandais, qui mourut vraisemblablement dans une bataille de l'époque. Plus tard, Minette était dame de Sainte-Marie en Preussisch-Minden, cependant elle ne semble avoir jamais vécu à Minden, mais à Brunswick, où elle mourut en 1861, très âgée. Quinquagénaire, elle était encore d'une grande beauté ; en 1834 ou 1835, un noble suisse la demanda en mariage, mais il fut refusé.

Ce qu'il y a d'intéressant, c'est que la sœur cadette de Wilhelmine, Philippine de Griesheim, a été la fiancée d'Albert de Wedell, qui se trouvait parmi ces onze malheureux officiers allemands, que Napoléon fit fusiller près de la forteresse de Wesel, le 16 septembre 1809. Le frère de Minette, Werner de Griesheim, sous-lieutenant brunswickois au régiment de Griesheim, mourut pendant la retraite de Moscou dans un hôpital de Wilna.

On sait que Beyle vint à Brunswick en 1806, en novembre ; il y séjourna deux années, période qui ne fut interrompue que par quelques voyages officiels. Arthur Chuquet dit dans son Stendhal-Beyle : «..... M. de Beyle conta fleurette à une blonde et gracieuse jeune fille, Mina ou Minette de Griesheim... Cette passion eut des péripéties. Minette dédaigna d'abord M. de Beyle ; il fit semblant de la quitter pour une autre, et Minette, étonnée, désappointée, malheureuse, se hâta de se réconcilier avec lui. Mais que d'activité, que de talent il dut déployer pour obtenir de cette Allemande un serrement de main ! C'est qu'un jouvenceau du pays courtisait Minette depuis quatre ans dans l'intention de l'épouser, et M. de Beyle n'avait pas ces sérieuses visées : il voulait se distraire, s'amuser ; il voulait être aimé de Minette, sans lui nuire auprès du futur mari..... »

La chronique de cette famille raconte d'ailleurs une petite anecdote bien caractéristique pour la vie mondaine de cette époque-là. Lorsque le général russe de Tschernischef, bel homme d'esprit, mais d'une vanité extrême, logeait à Coethen, en 1813, un soir, valsant avec Minette, il eut le front de lui dérober un baiser, insolence qui, de la part de Minette, femme de premier mouvement, fut châtiée par un soufflet bien prompt.

[illegible]



## SOIR D'ÉTÉ

...La lune dispersant ses blancheurs ingénues
Mène par le ciel bleu le blond troupeau des nues :
Peu loin un violon languissamment gémit,
On ne sait où : c'est comme une fleur défaillante
Qui anonymement rend son âme à la nuit
Dans un parfum qui soit un chant et se lamente
Et plane obscurément sous l'azur endormi.
O tendresse partout, subtile ardeur errante !
Un couple chat miaule exaspéré d'amour,
Un chien sentimental sans fin hurle à la lune
En vain lui vouant son cœur de chien, et tambour
Assourdi, tout là-bas bruit l'affreux faubourg.
Et des heures au loin s'égrènent une à une.
Moi je suce ma pipe avec docilité,
Humant le bon pétun à la svelte clarté
De la lune assoupie, et contre moi Denyse
Dans le fauteuil profond silencieuse assise,
Nous rêvons qu'il serait bien doux auprès de toi,
Mère, de retenir la multiforme voix —
Ainsi submergés dans la caresse indécise
Dont la lune voluptueuse nous poursuit —
Retenir, si mélancoliquement exquise,
La voix, la vaste voix muette de la nuit...

[illegible]



## LA VIE LITTÉRAIRE

### Les Mémoires de Madame Adam.

[illegible]

Donc Mme Adam continue ses *Mémoires*. Ne vaut-il pas mieux dire qu'elle note ses *Souvenirs*. Il doit y avoir une différence entre des Mémoires et des Souvenirs. Les Mémoires, c'est sans doute le recueil des événements dont on a été le témoin, auxquels on a collaboré. L'exactitude est une de leurs meilleures qualités. Quant aux Souvenirs ! les Souvenirs c'est sans doute le recueil anecdotique des événements, considérés comme des incidents dont on croit avoir été le témoin, auxquels on se figure avoir collaboré. Les Souvenirs ne se distinguent pas toujours par une exactitude parfaite. Ils sont exacts ou inexacts nonchalamment. Mme Adam écrit la vérité comme elle la sent... Si elle déteste quelqu'un, il lui paraît certain que ce quelqu'un est détestable et elle porte sur lui avec malice ou avec virulence le jugement de l'histoire — de son histoire, de ses histoires... Mais Mme Adam — et c'est le grand charme de ses Souvenirs faciles et négligents — Mme Adam déteste peu. Il lui plaît mieux d'aimer. Elle regarde le monde

avec bienveillance. Elle regarde aussi le monde au hasard, à tort et à travers. Et elle rapporte tout ce qu'elle a vu, avec un beau désordre. Elle jette pêle-mêle ses souvenirs sur tous les hommes et sur tous les sujets. Ils sont ce qu'ils sont, très sincères ou un peu moins loyaux, précis ou vagues, vérifiés ou invérifiables. Je vous assure qu'ils sont amusants. Et tâchons de bien voir que Mme Adam eut dans l'histoire de la société — d'une société — un rôle qui ne fut pas dépourvu de toute importance, un rôle agréable, un rôle aimable, un rôle utile. Ce rôle, elle ne le remplit pas parce qu'elle était femme de lettres. Voilà une bonne leçon pour les femmes de lettres. Quels que soient leurs succès littéraires, ils ne sont rien si elles en remportent d'autres, et Mme Adam en remporta beaucoup d'autres très justement. La littérature n'est pour les femmes qu'un moyen subalterne d'action. Du moins Mme Adam ne fut pas gênée par son œuvre littéraire. Belle, mieux que cela, gracieuse, cette jeune femme avait reçu les conseils de Mme d'Agoult. Daniel Clèves avait daigné lui indiquer les principes indispensables pour constituer un salon. Cependant qu'elle faisait ses *premières armes* politiques et littéraires, Juliette Adam médita ces principes avec toute l'insouciance convenable. Devenue Mme Adam, elle fonda son salon comme on fonde une république.

Et ce fut un salon où la littérature demeura subordonnée à la politique. Les salons politiques peuvent être plus utiles encore que les salons littéraires. Il y a quelque chance pour que l'on dise beaucoup de sottises dans les salons politiques ; mais il y a quelques chances pour que ce soient des sottises de bon ton. Or, plus j'y réfléchis et plus je crois que le bon ton est la seule chose qui importe en politique. Les partis sont divisés beaucoup plus par des injures que par des intérêts, et bien entendu par des doctrines... Supposez un salon politique qui réunirait... Mais non, ne supposons rien. Regardons le passé. Regardons la vie politique aux dernières années du Second Empire. Mme Adam fonde alors un salon, et elle joue un rôle dans l'histoire d'une société.

Edmond Adam est un bien brave homme. Et il est abstentionniste. Un jour Thiers lui fait le reproche de s'acharner à l'abstention : « Mon cher Adam, il faut travailler de toutes vos forces contre l'Empire, car il n'y a plus de possible que la République. » Edmond Adam, qui était toujours un peu étonné, fut étonné de ces paroles dans la bouche de Thiers, et il les répéta à Mme Adam : « Je veux travailler pour la République plus et mieux que je ne le fais, mais que peuvent faire des abstentionnistes comme nous ?

— Un salon ! répondit Mme Adam, et cette réponse n'était point puérile. Les abstentionnistes, dit-elle, doivent rester abstentionnistes, et avec leur autorité morale, grouper les éléments épars de la future République. Toi seul le pourrais avec ton désintéressement bien prouvé. Notre salon, si nous y « travaillons », deviendra ce centre d'union nécessaire. Les soirées de M. Thiers groupent les vieux, celles de Laurent Pichat groupent les jeunes. Il faut que nous groupions chez nous les vieux et les jeunes.

— Impossible.

— Essayons.

Ils essayèrent. Et dans le salon de Mme Adam, fréquentaient des hommes de toutes opinions, qui n'étaient pas des amis fervents de l'Empire. Inviterait-on Gambetta ? Gambetta n'était encore qu'un enfant de Cahors, assez bruyant, chez Laurent Pichat ; il prouvait aisément aux hommes de 48, que les hommes de 48 avaient été des sots. Cela impressionnait fort Edmond Adam, qui n'était pas éloigné de penser que Gambetta réunissait la bravoure civique de Cavaignac, l'éloquence de Lamartine, la passion démocratique de Ledru-Rollin...

— Invitons-le, répliquait Mme Adam.

Mais Edmond Adam disait : C'est un étudiant qui ne se gêne en rien, ni en paroles, ni comme tenue. Il a l'accent du Midi jusqu'à l'excès. Il discute insolemment. Il est bohême, il est vulgaire, il est brutal.

— Invitons-le, répliquait Mme Adam.

Et elle interrogea son ami Hetzel. Hetzel prétendit que Gambetta ne pouvait pas être invité. Quand Alphonse Daudet m'en parle, proclamait Hetzel, qui était d'ailleurs bonapartiste, quand Alphonse Daudet m'en parle, il faut l'entendre me dépeindre le clan méridional de Gambetta, clan du « bas Midi », composé de garçons criards, de provençaux péroreurs, bruyants. Lui, une sorte de commis-voyageur en marchandise politique, étourdissant, se gobant, provincial jusqu'aux moelles, provincial d'épicerie, borgne avec cela, et habillé et chemisé et pantalonné en dégringolade ».

Comme son ami Hetzel lui disait que Gambetta ne pouvait pas être invité, Mme Adam l'invita. Elle lui envoya un « petit carton » cérémonieux. Elle le priait à dîner avec quelques personnes le connaissant : Laurent Pichat, Eugène Pelletan, Jules Ferry, Challemel-Lacour, Louis de Ronchaud, Hetzel, de Reims, d'Artigues, Duclerc, Jules de Lasteyrie.

Edmond Adam, républicain hardi, mais gentleman prudent, avait prévenu Jules de Lasteyrie de l'invitation à Léon Gambetta. Au soir attendu Jules de Lasteyrie arriva l'un des premiers.

— Je raconterai le dîner à Thiers, dit-il à Mme Adam, car je le sais très curieux du jeune monstre.

Ce dîner devait entrer dans l'histoire de Mme Adam, et par surcroît, un peu dans l'histoire de Léon Gam-

betta. Il déclara plus tard qu'il avait cru venir dîner chez un *bas-bleu*. Il y a lieu de penser qu'en ce temps-là les *bas-bleus* n'exigeaient pas de leurs hôtes une élégance ni très soigneuse, ni très soignée, car Gambetta ne s'inquiéta pas de sa toilette. Mme Edmond Adam parle de la toilette du jeune monstre avec une émotion ironique et attendrie. « Il arriva, écrit-elle en souriant avec douceur, il arriva dans un de ces costumes qui tiennent le milieu entre le paletot et la redingote et que portent ceux qui n'en changent ni le matin, ni l'après-dîner, ni le soir, vêtement à tout faire, vêtement ballant, gilet boutonné haut, mais dans l'entrebaillement duquel, à la base du faux-col, une chemise de flanelle se devinait. »

Naturellement Edmond Adam et tous les invités étaient en habit, et ce fait n'est pas dépourvu d'importance. Mme Adam avait une toilette décolletée, qui, j'en suis absolument sûr, lui seyait à merveille, et ce fait n'est pas non plus complètement dépourvu d'importance. Léon Gambetta n'était pas homme à s'étonner de grand'chose et pourtant il fut ébahi. Il s'excusa auprès de Mme Adam avec une désinvolture toute cadurcienne : « Si j'avais su, dit ce jeune remueur de foules. Si j'avais su !...

— Vous ne seriez pas venu, répondit madame Adam, voilà qui n'est pas aimable. »

Gambetta, pour la première fois de sa vie, garda le silence. Et Jules de Lasteyrie, qui dans le salon représentait l'aristocratie, souligna : « Passe pour la blouse gauloise, je l'admettrais, ce serait franchement peuple, mais... ça ! » Mme Adam devait prendre le bras de Jules de Lasteyrie : « Et pourtant, notre très cher ami, le seul moyen de réhabiliter... ça ! c'est encore de lui donner la première place. Je vous l'enlève et vous m'approuverez. »

« Il prit un bel air de seigneur (*sic*) et répondit : Vous avez raison, les domestiques le serviraient mal. Nous verrons d'ailleurs par là s'il comprend le grand. »

Ainsi parla Jules de Lasteyrie avec « son bel air de seigneur ». Quant à moi, j'aurais cru que les domestiques de Mme Adam étaient mieux stylés.

Toujours est-il que Mme Adam prit le bras de Léon Gambetta et plaça à sa droite cet hôte exceptionnel. « A peine à table, Léon Gambetta se pencha à mon oreille : « Madame, me dit-il, je n'oublierai jamais une leçon donnée ainsi. »

« Il comprenait « le grand », ajoute Mme Adam avec une sorte d'admiration et on ne sait si cette admiration s'adresse à Léon Gambetta, ou si elle ne s'adresse pas plutôt à Jules de Lasteyrie. Ayant ainsi prouvé qu'il comprenait « le grand », Gambetta discuta de politique et il tendit le caleçon à tous les convives.

Mme Adam, qui ne suit jamais une idée avec une persévérance extrême, oublie de nous confier quelle impression Gambetta « en vêtement ballant » produisit ce soir-là sur les hôtes de son salon, et ce que Jules de Lasteyrie « avec son bel air de seigneur » rapporta à Thiers touchant le jeune monstre.

Le salon exerça une heureuse influence sur le jeune monstre. Quand il fut président du Conseil des ministres, il disait aux représentants des puissances étrangères : « Bonjour, monsieur l'Ambassadeur, comment ça va ! » mais il ne tapait pas sur leur ventre.

*
* *

Il est des hommes qui sont mieux compris dans les salons, où leur valeur est mise en relief toute entière. Nefftzer fut assurément de ceux-ci. Et on peut prétendre qu'il fut bien jugé surtout dans le salon de Mme Adam. Il avait la clairvoyance, la prévoyance, le tact, la persévérance, la science politique et toutes sortes de qualités qui n'émeuvent pas extraordinairement les foules, et qui les choquent plutôt lorsqu'elles les aperçoivent.

De bons esprits affirment que la guerre de 1870 ne fut pas un événement négligeable dans la vie brillante et tourmentée du Second Empire. Nefftzer fut le premier à prévoir cette guerre et ses suites. Il y a lieu d'être quelque peu irrité contre Mme Adam pour ce qu'elle n'a pas voulu mettre en lumière davantage la physionomie de Nefftzer. A chaque page pourtant, une opinion de Nefftzer l'arrête et l'émerveille. Elle cite constamment Nefftzer comme une autorité, mais non comme une autorité charlatanesque et qui se dissimule.

Nefftzer, dit-elle à Mérimée, affirme que M. de Bismarck veut nous isoler, éloigner l'Italie de nous et s'en servir pour écraser l'Autriche. Il joue à cette heure très grand jeu, se laisse accuser de détester l'Allemagne, tandis qu'il ne songe qu'à la grandir.

— Nefftzer a raison sur ce dernier point, répliqua Mérimée.

Et quand Mérimée donne raison à Nefftzer ! Et quand Mme Adam déclare : Nefftzer a dit !...

Edmond Adam reconnait toutes les autorités que proclame Mme Adam : « De l'avis de Nefftzer, dit Edmond Adam, le comte de Bismarck prépare la guerre. Il agite l'opinion en Autriche, la détrempe à l'aide des éléments germaniques dévoués à la Prusse, travaille l'Italie contre l'ennemi, contre « l'étranger » qui occupe encore la Vénétie, intrigue partout... Cet homme devient un danger européen, ne cesse de répéter Nefftzer... »

De l'avis de Nefftzer... Nefftzer ne cesse de répéter... Quand on a dit : De l'avis de Nefftzer... Quand on a dit : Nefftzer ne cesse de répéter...

Mme Adam voit Nefftzer à Paris, et Nefftzer lui dit : « Avais-je raison ? Voilà Bismarck qui envoie une circulaire aux agents de la Prusse en Allemagne accusant l'Autriche de ne pas tenir ses engagements et qui, en même temps, prépare une proposition de réformes fédérales aux États germaniques, découvrant avec audace son but par ces deux actes complémentaires. » Et il ajoute : « Le pauvre Cassandre commence à être moins ridiculisé. » Car il joue le rôle de Cassandre : Cassandre singulièrement heureux dans ses prédictions funestes. Girardin, toujours un peu charlatan, se déclare plus monté que Nefftzer contre Bismarck. Mais lorsque, le 3 mai 1866, Thiers prononce à la Chambre un grand discours sur la politique extérieure, c'est à Nefftzer que songe Mme Adam.

Hélas ! que peut Nefftzer ? Dans le *Temps*, dans son journal, il a bien de la peine à lutter contre l'entraînement en faveur de la Prusse. Il prend sa revanche en multipliant ses prédictions particulièrement perspicaces à propos de Büchner : « C'est l'un de ces Allemands, dit Nefftzer, qui aident à la politique de Bismarck par l'indépendance de leur esprit, qui nous parlent sans cesse du libéralisme prussien, de la féodalité autrichienne, de sa tyrannie contre les nationalistes. A les entendre, la Prusse veut des États délivrés du joug .... Nous gobons ces théories, renouvelées des nôtres, qui nous viennent en retour et nous paraissent supérieures quand ce sont des pastiches nullement sincères. »

La guerre est déclarée. « L'Autriche sera battue, répète Nefftzer. Notre tour viendra après. » Nefftzer est « Autrichien ». Peyrat, Napoléon Peyrat, un bon garçon, est « Prussien ». Thiers lui-même, qui a fréquemment souri des « fondées de Nefftzer », s'inquiète. Cassandre commence à avoir raison publiquement. Mais cela n'empêche pas Nefftzer de devenir sinistre. Il sent que Bismarck ose tout. « C'est la fin de tout, nous dit Nefftzer. Cette circulaire et le départ de Droun de Lhuys, m'enlèvent même le plus lointain espoir de réparations. Il n'y a plus qu'à attendre la catastrophe... » Et Nefftzer apprend à Mme Adam à détester Bismarck. Bismarck vient à Paris, et Mme Adam sur son passage crie : « Vive la France ! » M'a-t-il entendu ? se demande-t-elle.

On parle à dîner du monstrueux canon Krupp, qui est à l'Exposition de 1867. « C'est la bête de l'Apocalypse, dit Nefftzer, les Prussiens nous l'ont envoyé comme un emblème... » Nefftzer suit les intrigues de Bismarck avec une clairvoyance qui s'impose peu à peu à l'esprit de tous ses amis. Il admire le comte de Beust qui relève l'Autriche, la réconcilie avec la Hongrie. « Or, sait-on ce qui advient, dit Nefftzer, que Bismarck n'a plus qu'une idée, s'allier avec l'Autriche vaincue pour ôter à la France la possibilité de cette alliance. »

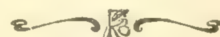
« Je la vois venir vers nous à pas de géants, cette guerre, dit-il encore ; mais franchement je n'aurais pas cru l'impératrice assez imprévoyante, assez insensée pour la désirer ! »

Et aussi Mérimée : Hélas ! « Nefftzer n'avait que trop raison. Bismarck seul sait ce qu'il veut et où il conduit les autres ! Avec cela il a une puissance de corruption infernale et personne ne sait acheter une conscience ou une feuille publique comme lui. » Déjà Nefftzer précise... Nous ne sommes pas en état de résister à l'Allemagne si elle nous attaque — et elle s'y prépare. Edmond Adam suppose bien que Nefftzer est un peu fou avec sa terreur de l'invasion, mais Mme Adam, gentiment, commence à être de l'opinion de Nefftzer. Edmond Adam, Jules Simon discutent : Vous avez raison tous les deux, leur dit Nefftzer. Il faut à la fois la vieille armée et la milice nationale pour résister à l'envahissement germain qui s'approche... Jules Simon lève les épaules. Nefftzer s'écrie : « Le temps est venu ! » « Je vous verrai vous arracher les cheveux, dit Nefftzer à Pelletan. L'heure s'avance, l'Allemagne est prête. Je mourrai de chagrin de tant d'aveuglante et d'inconsciente trahison »

La guerre arrive, Nefftzer ne meurt pas de chagrin, mais cela importe assez peu. Ce qui importe c'est qu'un salon politique donne à quelques hommes un moyen d'influence qu'ils n'auront jamais auprès de la foule.

Au reste, Nefftzer aurait eu tort de croire que ses meilleurs amis lui savaient grand gré de ses prévisions. Quand le danger prédit par Nefftzer approche, Mme Adam écrit avec verve : « Je ne veux pas être Germaine. Je suis Gauloise, je suis Grecque, Latine, mais rien autre. Nefftzer a éclairé en moi la crainte instinctive que j'ai toujours eue du germanisme. Si nous avions la guerre avec la Prusse, je me rappellerai la haine dont ma grand'mère a nourri mon enfance contre les Prussiens. » Ainsi Nefftzer ne fut qu'un modeste et tardif collaborateur de la grand'mère de Mme Adam. Collaborateur si modeste que Mme Adam ne sait même plus comment s'écrivait le nom de son vieil ami et prophète. Dans la première moitié de volume, Nefftzer est écrit avec un *f*. Dans la seconde moitié il est écrit avec deux *ff*. Un *f* : deux *ff*. Un esprit critique choisirait. Les Souvenirs de Mme Adam ne se recommandent pas par un esprit critique vigilant. Mais ils ont bien du charme.

J. Ernest-Charles.



## LE SYNDICALISME CHEZ LES FONCTIONNAIRES [1]

Groupements, associations, fédérations, confédérations, toutes ces organisations deviendraient-elles encore des cadres trop étroits? L'armée de fonctionnaires qui, avant d'avoir mobilisé ses propres troupes, a déjà victorieusement entamé la lutte, songe, pour accroître ses forces, à contracter des alliances étrangères : elle se rapproche des syndicats ouvriers. Elle y rencontre parfois, il est vrai, de la défiance, et même de l'hostilité. Mais dans la pensée de certains de ses chefs, il y a une identité d'intérêts et de besoins qui amènera nécessairement l'entente. Qu'ils soient salariés par l'État, ou bien par les particuliers, qu'ils manient une charrue, qu'ils surveillent une machine ou qu'ils tiennent une plume, tous les travailleurs ne sont-ils pas, dit-on, soumis aux mêmes lois économiques? Pourquoi les uns tiendraient-ils les autres en suspicion? Pourquoi ne s'uniraient-ils pas pour lutter en commun contre leur commune misère? Telle est la conception paradoxale qui, çà et là, se fait jour.

Le cantonnier, qui sur la grande route remue la pioche, — le facteur de campagne, le « rural », qui, matin et soir, par tous les temps, péniblement gravit avec sa boîte pesante les côtes solitaires, ont-ils, avec quarante sous par jour, un sort plus doux que le journalier, qui fait la récolte, ou le garçon de ferme, qui soigne le bétail?

Et lequel faut-il plaindre le plus de l'ouvrier, qui, dans un atelier sain, aéré, incessamment contrôlé, paisiblement dirige le métier à tissage, ou du modeste « rond-de-cuir », assis huit heures durant, dans l'encoignure d'un humide corridor? Que l'on se représente le sort du douanier posté dans sa guérite, l'oreille aux aguets, le fusil chargé ; et celui du brigadier, qui s'en va affronter dans ses rondes nocturnes les dangers de l'embuscade, sans se soucier de la neige, de la pluie et du vent! A-t-il une condition enviable, l'instituteur qui, après un travail de bénédictin et le succès aléatoire des concours, va s'installer, loin des siens, dans un hameau perdu sur quelque haute montagne? De sept heures du matin à dix heures du soir, quels sont ses loisirs? Cours à faire, études à surveiller, devoirs à corriger, leçons à préparer, où s'arrête son labeur? Il ne donne pas seulement son temps, il prodigue encore sa personnalité tout entière, et le tout s'achète environ 3 fr. 50 par jour! Tandis que l'ouvrier des usines, le forgeron ou le tisserand touchent des salaires moyens de 4 à 6 francs. La redingote râpée serait-elle moins digne de commisération que le bourgeron neuf?

Et s'il est un prolétariat de bureaucrates, pourquoi ne s'allierait-il pas au prolétariat ouvrier? Celui-ci constitue des syndicats, fédérés dans les Bourses du travail, affiliés ensuite à une confédération générale unique. Pourquoi l'autre, à son instar, n'adopterait-il pas cette organisation?

C'est-là du moins le vœu qu'aujourd'hui, timidement ou bien ouvertement, un certain nombre de fonctionnaires expriment, et que quelques-uns d'entre eux s'efforcent de réaliser.

Des exemples ont, il est vrai, inspiré les tentatives des initiateurs. Depuis près de vingt ans, depuis que la loi de 1884 a sanctionné la légalité des syndicats professionnels, il existe des associations syndicales pour les ouvriers de l'Etat, des départements ou des communes. Mais ceux-ci, quoique émargeant aux budgets publics, ne sont pas considérés comme de vrais fonctionnaires. Les travailleurs des manufactures de tabac et d'allumettes, par exemple, sont payés sur les crédits annuellement votés; ils jouissent d'une retraite, dont le minimum est garanti sur les fonds du Trésor; ils sont placés sous les ordres des directeurs et ingénieurs de l'État, et sont nommés par eux. Par la stabilité de leur situation, par les prérogatives qu'on leur accorde, ils ont l'apparence de fonctionnaires. Mais une assimilation complète serait juridiquement inexacte : ils peuvent être congédiés sans indemnité; leurs pensions sont acquittées par la caisse des retraites pour la vieillesse; ils n'ont ni les immunités, ni les attributs de ceux qui exercent un office public. C'est une sorte de contrat de louage d'ouvrage qui les lie à l'Etat. Celui-ci agit à leur égard non pas en tant qu'autorité publique, mais à l'instar d'un simple patron. Ainsi en est-il pour les ouvriers des postes, des télégraphes, des arsenaux. Ainsi en est-il, dans les municipalités, pour les égoutiers, les balayeurs, les fontainiers, etc.

Aussi là même où on conteste aux fonctionnaires le droit de former des syndicats professionnels, autorise-t-on le personnel ouvrier à en constituer.

Mais à cet égard que d'hésitations, que de divergences! Ici des tolérances, et là des vexations! Toujours le régime des demi-mesures!

Aux Finances, aucune opposition ne se manifesta, quand les ouvriers des monopoles fiscaux s'organisèrent : en 1887, à Marseille, à Lyon, ceux des manufactures de tabac se syndiquèrent; puis le mouvement s'étendit en 1890 aux allumettiers; peu de temps après, il se généralisa, sans rencontrer la moindre résistance administrative.

Par contre, le ministère du Commerce interdit

[1] Voir la *Revue Bleue* des [illegible]

longtemps ce mode de groupement aux ouvriers des postes et télégraphes. La Chambre fut même appelée en 1891 à sanctionner de ses votes l'attitude hostile de M Jules Roche, qui en présentait lui-même la justification en ces termes : « Les ouvriers ont en face d'eux non un intérêt privé, mais un intérêt général, le plus haut de tous, l'intérêt de l'État lui-même, représenté par les pouvoirs publics, par les Chambres, par le gouvernement. Par conséquent, s'ils pouvaient exécuter à leur profit la loi sur les syndicats professionnels, ce serait contre la nation elle-même, contre l'intérêt général du pays, contre la souveraineté nationale qu'ils organiseraient la lutte. » C'est cette même doctrine, ce sont ces mêmes arguments qu'aujourd'hui encore, on retrouve dans la bouche, ou sous la plume de ceux qu'effraient les simples associations de fonctionnaires.

Mais si un tel système valait alors contre les ouvriers qui dépendaient de l'administration des postes, dans le même temps, et par une contradiction pour le moins étrange, on refusait de l'appliquer à ceux des Travaux publics. En 1894, M. Jonnart fut interpellé par M. Jourde sur l'application de la loi des syndicats professionnels aux agents des chemins de fer de l'État. Le ministre déclara qu'il ne pouvait reconnaître à ces derniers le droit de se syndiquer. Sa démonstration fut si peu convaincante que la Chambre n'hésita pas à mettre le Cabinet tout entier en minorité et à provoquer, sur cette question, une crise ministérielle. L'ordre du jour adopté affirmait que « la loi de 1884 s'applique aux ouvriers et employés des exploitations de l'État — ». Cette autorisation fut d'ailleurs mise immédiatement à profit dans l'administration des chemins de fer de l'État.

Ce fut ensuite aux cantonniers de constituer des syndicats. Mais les ministres de l'Intérieur et des Travaux publics, après quelque hésitation, se décidèrent en 1903 à les dissoudre.

Au contraire, en 1902, M. Pelletan reconnaissait officiellement la légalité des syndicats des ouvriers des arsenaux; par voie de circulaire, il recommandait même aux autorités compétentes d'entrer en relations avec leurs représentants, d'écouter leurs réclamations, et à l'occasion, de ne pas hésiter à négocier avec eux.

A l'égard des ouvriers municipaux régna la même incertitude. Ceux de Paris ont connu successivement l'hostilité et la tolérance. Dès 1887, se constituèrent la Chambre syndicale des égoutiers de la Seine, puis celle des balayeurs et balayeuses de la Ville de Paris. La Préfecture laissa paraître aussitôt quelque inquiétude. Mais certains conseillers municipaux calmèrent son appréhension : elle se résolut à fermer les yeux. Alors se formèrent les Syndicats des fossoyeurs, des anciens paveurs, des cantonniers et ouvriers des services réunis. En 1892, une fédération des travailleurs municipaux put grouper les six corporations existantes et englober peu à peu les nouvelles qui continuaient à se multiplier : tels les jardiniers de la Ville, les ouvriers des chantiers et ateliers, ceux des carrières. La Fédération vit même ses délégués accueillis aux différents Congrès. Puis en 1900, une scission se produisit : une Union des ouvriers municipaux attira à elle six groupes dissidents. Et aujourd'hui fonctionne encore à côté d'elle le secrétariat national des travailleurs municipaux et départementaux de France et des colonies.

Dans les grandes villes, le mouvement syndical s'est propagé avec la même faveur. La plupart de ces Associations corporatives ont d'ailleurs adhéré à la Confédération générale du travail. Elles ont un fonctionnement régulier et manifestent une activité croissante, bien que les difficultés ne cessent de s'élever entre elles et l'administration, qui n'a su encore se décider à leur reconnaître une existence officielle.

*
* *

Mais si les égoutiers ont pu se syndiquer, pourquoi les piqueurs ne le seraient-ils point? Et si les infirmiers ont une Chambre syndicale, en vertu de quel principe en interdirait-on la formation aux rédacteurs de l'Assistance publique? La barrière qui sépare les deux mondes administratifs, celui du personnel ouvrier, et celui des fonctionnaires proprement dits, est fragile; elle ne pouvait pas ne pas être franchie. Aussi le Syndicat des employés municipaux vient-il d'éclore. C'est hier qu'il naquit; et déjà, cependant, il manifeste sa vie, il est en pleine effervescence.

Une première fois en 1898, au sein de la Société amicale des piqueurs (de la Direction des Travaux de Paris), des membres avaient réclamé la formation d'un syndicat. On avait craint les foudres de l'administration supérieure. La proposition avait été rejetée. En 1900, une tentative analogue fut renouvelée par quelques agents de l'octroi de Paris. Mais le directeur du service avait très nettement, dans une circulaire, notifié son interdiction. On ne poursuivit pas l'essai.

Il a été repris à nouveau par les piqueurs en 1904. Trois ou quatre employés résolus ont décidé la constitution d'un syndicat général de tous les agents de la Préfecture de la Seine.

A un projet, on eût hésité à adhérer; à une œuvre qui fonctionne, on ne refuse plus sa participation. C'est pourquoi n'étant pas encore 20, ils estiment opportun cependant de proclamer dans leur appel, afin d'attirer leurs amis, que le groupe est d'ores et déjà constitué, et le 4 novembre 1904, ils n'hésitent

pas à lancer une circulaire au nom du « Syndicat des employés municipaux », dont le siège est à la « Bourse du Travail, annexe A. bureau 181... »

Le 25 novembre, paraît un bulletin : « Les Employés Municipaux, — organe du syndicat ». On y donne la composition provisoire du bureau, choisi parmi les conducteurs, les piqueurs, les commis, et les agents d'octroi On y relate la réunion contradictoirement tenue entre partisans et adversaires du nouveau groupement, les encouragaments prodigués par M. Fribourg, conseiller municipal; on y communique un projet de statuts.

Les séances, les conférences se multiplient ; la propagande devient de plus en plus active. Le 25 janvier 1905, le Préfet de la Seine accusait officiellement réception du dépôt des statuts. Le même jour, le syndicat était admis à l'Union des syndicats professionnels de la Seine ; et sollicitait son adhésion à la Confédération du Travail, avec toutes les prérogatives qui y sont généralement attachées.

Le conseil syndical était définitivement constitué le 15 février suivant. Il comprenait 3 rédacteurs et 3 commis de l'Assistance publique ; 3 expéditionnaires des services extérieurs, et 3 des intérieurs ; 3 conducteurs, 3 piqueurs et 3 commis de la Direction des Travaux ; 3 employés de l'octroi. Outre son bureau, ce conseil avait élu dans son sein 2 délégués à la Bourse du Travail et 2 représentants à la Fédération des Travailleurs municipaux. En janvier, le syndicat comptait 600 membres ; en avril, il en groupait près de 1.000.

Ses revendications, à vrai dire, ne diffèrent guère de celles des associations similaires. Il entend, après étude, réclamer « la réforme et l'unification des retraites, la lutte contre le favoritisme administratif et politique, la simplification du recrutement et l'unification des examens d'entrée, la municipalisation des services de la ville... » Il veut « établir des liens de relation avec les autres groupements corporatifs ». (Postes et Télégraphes, Contributions indirectes, Amicales d'instituteurs.) Par contre, il prétend monopoliser la représentation professionnelle de la corporation, et il a déjà obtenu de plusieurs conseillers municipaux l'assurance que « lorsque des revendications seront présentées d'un côté par une Amicale, et de l'autre, par des employés syndiqués de la même administration, ils n'appuyeraient par leur vote que les revendications du syndicat ». Alliance avec les sociétés de fonctionnaires d'autres classes, mais excommunication de celles qui lui font concurrence en se recrutant dans le même personnel, tel est le mot d'ordre !

Le syndicat fonctionne ; il a ses réunions périodiques, ses assemblées générales. Il a déjà adressé à l'Administration des rapports et des requêtes. Sans doute, il est encore dans la période des tâtonnements et manifeste quelque indécision dans sa conduite : il compte des modérés et des violents ; ses statuts primitifs ont déjà subi des remaniements. Ce sont les hésitations et les heurts de tout début. Mais désormais, il est à peu près assuré de vivre.

Il est vrai d'ajouter, qu'on lui en conteste le droit. Sa légalité est niée par les sociétés qui redoutent son développement, elle est discutée par l'Administration, dont l'attitude reste incertaine. Le Préfet de la Seine a demandé, à son sujet, des instructions au Ministre de l'Intérieur, qui a consulté son collègue du Commerce, qui, lui-même, déclare s'en remettre à l'avis du Garde des sceaux. On ne veut pas autoriser, mais on n'ose point interdire.

Le syndicat aura donc à lutter contre l'hostilité ouverte des Amicales, la malveillance déguisée de l'Administration. Il devra triompher de ses propres divisions, vaincre les défiances de la classe ouvrière. Mais l'appui de la majorité du Conseil municipal lui semble acquis et il compte quelques membres ardents et résolus dont l'activité fait sa force. Pour le juger, faisons-lui crédit, attendons-le à l'œuvre !

*
* *

Il n'est plus d'ailleurs un isolé. Le mouvement syndicaliste a pénétré dans une autre sphère administrative, où il se multiplie avec une surprenante rapidité : un grand nombre d'instituteurs en sont, depuis peu, les fervents propagandistes.

C'est en 1903 qu'une société amicale de la Somme songe pour la première fois, croyons-nous, à se transformer en syndicat. Mais elle se heurte à l'opposition énergique de l'administration supérieure. — Le Midi réussit là où le Nord échoua. C'est à la fin de l'année 1904, que le Syndicat des instituteurs du Var a pu officiellement se constituer. N'étant ni bien nombreux, ni bien puissant, il a passé quelque temps inaperçu. Les bureaux du Ministère n'ont semblé, à son égard, témoigner que de l'indifférence. Serait-ce qu'il ne s'est pas encore entièrement approprié l'organisation syndicale coutumière, et qu'il compte à sa tête un bureau très titré, avec un président, deux vice-présidents, trois secrétaires, deux trésoriers ? Il a adhéré cependant à la Fédération des travailleurs, et il reçoit l'hospitalité de la Bourse du travail ; mais cette affiliation n'a point effarouché les personnalités du département, puisque le Préfet et l'Inspecteur d'Académie assistaient récemment à sa fête annuelle.

Toujours est-il que son initiative a provoqué dans le monde des instituteurs, comme dans celui des ouvriers, une émotion considérable. De nombreuses amicales se sont, depuis lors, préoccupées de l'op-

portunité d'une semblable transformation. La Fédération des Bourses du travail n'hésite pas à l'encourager ; et une circulaire toute récente, adressée en son nom à tous les secrétaires des Bourses et Unions de Syndicats, rappelle aux militants que, en conformité de la décision prise au Congrès d'Alger de 1902, « il est indispensable qu'ils secondent activement les efforts de ces travailleurs et qu'ils les aident à obtenir le droit de se syndiquer... Lorsque les Syndicats d'instituteurs seront formés, ajoute le secrétaire du Comité, lorsqu'ils agiront et se mêleront à tous nos actes syndicaux, la loi viendra d'elle-même reconnaître et ratifier leur existence... Ouvrons-leur donc nos rangs. Admettons-les dans nos Bourses de travail. »

A Paris, l'évolution se précise. Entre les sept Amicales du département de la Seine, on cherche à effacer les divergences de vues, les oppositions d'intérêts, et on s'efforce de trouver les bases d'une entente. Beaucoup ne la croient possible qu'en formant un syndicat unique, qui aurait, à leurs yeux, la double utilité de coordonner ces forces éparses, et de rapprocher « le prolétariat enseignant du prolétariat ouvrier ». Les dernières élections au Conseil départemental de la Seine, de décembre 1904, ont provoqué sur cette question la consultation du corps enseignant. Or les quatre candidats qui ont été nouvellement élus, se sont présentés ouvertement comme les plus fervents partisans du syndicalisme... « Nos amicales, disaient-ils dans leur profession de foi, prennent le chemin des Bourses du travail, pour y recevoir, au contact des associations ouvrières, de belles leçons de vertus syndicales, et leur donner l'exemple de notre conscience professionnelle. Nous réclamerons pour elles ce droit, s'il leur était contesté. »

Ce sont les anciens élèves de l'Ecole Normale d'Auteuil, qui, à Paris, ont pris la tête du mouvement. Plusieurs des Amicales du département de la Seine sont déjà disposées à les suivre, et des pourparlers ont été engagés avec la Bourse du travail pour obtenir son hospitalité. L'Administration commence à s'émouvoir de cette activité. On menace le Ministre d'interpellations. On l'accuse, dans certaine presse, de favoriser, par son indifférence, « l'anarchie administrative ». Et comme, dans quelques bureaux, on parlait récemment de rajeunir d'antiques circulaires pour prohiber cette inopportune propagande «... Prétend-on, répondait l'un des plus ardents de ces initiateurs, nous empêcher de constituer nos syndicats et de donner la main à nos frères de labeur et de souffrance ? Illusion ! Si l'on nous interdit de nous appeler syndicats, nous ne nous entêterons pas pour si peu de chose, et bien que le mot ait son importance, nous nous appellerons association, groupe, fédération, etc... ; nous nous donnerons, en un mot, le nom qu'on voudra ; mais ce qu'on ne pourra nous interdire, c'est de prendre notre place dans les Bourses, où les ouvriers sauront nous concéder officieusement les droits qu'ils ne pourront nous accorder officiellement. »

Leur influence se répand dans toute la France ; elle commence à y faire sentir son effet. Trois nouveaux syndicats viennent de se constituer : celui des Côtes-du-Nord a son siège à la Bourse du travail de Saint-Brieuc, et a adhéré à la Confédération générale du travail. Il a dressé un vaste programme de revendications, dont l'examen a été abordé à la première assemblée générale du 10 juin dernier.

Dans les Pyrénées-Orientales, le syndicat qui était en formation, depuis que l'Amicale avait noué des relations officielles avec les délégués de la Bourse du travail de Perpignan, a déposé officiellement ses statuts en mars 1905 ; le 15 mai, il comptait 387 instituteurs adhérents. Et pour rendre plus efficace son action, il a constitué des sections cantonales, qui ont chacune un secrétaire-trésorier, membre de droit du conseil d'administration central. Il y a quelques semaines, son bureau était reçu officiellement par l'inspecteur d'Académie.

A l'assemblée générale du 17 mai 1905, l'Amicale du Calvados votait sa transformation en syndicat. — Le 20 mai, celle des Deux-Sèvres imitait son exemple.

A Lyon, on a institué des conférences contradictoires sur l'opportunité de cette modification, et prochainement, les instituteurs seront appelés à prendre une décision, dont il est aisé de prévoir la nature.

Marseille ne veut point rester à l'arrière-garde : au banquet de l'Amicale du 12 mars 1905, le président buvait « à la Fédération nationale et internationale des syndicats d'instituteurs et d'institutrices » ; et à l'assemblée générale, on décidait, sur la question des services de surveillance dans les écoles publiques, « qu'il ne serait pas répondu à la proposition du conseil général par la voie administrative et qu'on ne la discuterait que par la voie syndicale. »

Les instituteurs de la Somme, qui, en 1904, votaient aux grévistes d'Amiens une subvention comme « manifestation de la solidarité qui doit unir tous les groupements corporatifs », sont bien près de voter à nouveau cette transformation. Si en 1902, ils y avaient renoncé devant les menaces administratives, ils paraissent aujourd'hui prêts à affronter la lutte.

On poursuit l'étude du problème dans le Vaucluse, dans les Ardennes, on s'en préoccupe dans la Corrèze, la Drôme, le Gers, le Maine-et-Loire, la Haute-Garonne, la Meurthe-et-Moselle, la Nièvre, — c'est-à-dire dans toutes les provinces de France.

*
* *

Et dans la plupart des Associations de fonctionnaires, une même tendance se dessine. Ici, encore timide; là, plus nettement marquée, elle s'accentue de jour en jour.

Les « gabelous », au dernier Congrès de leur Fédération, ont, à l'unanimité, formulé un vœu en faveur de leur constitution en Syndicat.

Quant aux sous-agents des Postes, on sait que leur pensée première avait été de prendre la forme syndicale. Ce fut sur les instances du ministre, M. Millerand, qu'ils substituèrent au titre adopté celui d'association. Mais leurs statuts n'ont subi, malgré ce changement d'étiquette, aucune modification. Et ce groupement a, en dépit des apparences, gardé sa première empreinte.

A leur Assemblée générale de juin 1905, les agents des Postes eux-mêmes ont adopté la proposition suivante : « L'Association, favorable en principe à sa transformation en syndicat, mais estimant que cette transformation ne paraît pas possible dans l'état actuel des choses, est d'avis de continuer l'orientation de l'Association vers la voie syndicale ». Ils cherchent ainsi à ménager une transition, pour calmer les inquiétudes et les susceptibilités.

Ne doit-on pas voir dans cet ensemble de faits épars, la manifestation significative et quelque peu troublante, d'un véritable « esprit nouveau » ?

*A suivre.* GEORGES CAHEN.

## FAITS ET APERÇUS

### LE PALAIS DU TRAVAIL

C'est plus loin que le Champ-de-Mars, dans l'un des quartiers les plus étranges de Paris, qui tient, par ses minables échoppes, ses terrains lépreux, ses sordides guinguettes, de la hideur de la banlieue, et par de vastes baraquements, où peinent autour de machines des centaines d'ouvriers, par certaines cités et rues populeuses, de l'animation familière des vieux quartiers ouvriers. Contribuant à cet aspect inachevé, hétéroclite, se dressent de loin en loin, isolés, de confortables hôtels neufs, aux larges assises de pierre blanche, qui sont comme les éclaireurs du Paris nouveau et cossu, toujours grandissant. Là, entre quatre ruelles, chétives et bizarres, s'élève le plus singulier des Palais de la capitale : Un énorme vaisseau de pierre et de métal, flanqué aux extrémités de deux pavillons et surmonté au centre d'une coupole, tout neuf, et cependant squelettique et délabré, imprécis et inquiétant : Pas d'ornementation, les verrières même sont absentes, la toiture est à jour; le dôme montre à nu ses muscles de fer, qui supportent un globe terrestre brisé. Entre-t-on, on parcourt d'immenses salles ouvertes, aux parquets défoncés, avec des pans de ciel en guise de plafond. Ce semble des décombres. Ce palais désemparé, lugubre, comme un être qui serait foudroyé en pleine force, est le Palais du Travail (1).

Ainsi, dans la Ville-Lumière, c'est ce monument troué qui symbolise le labeur? Et c'est la dérision de ces ruines qu'il offre au peuple des employés et des ouvriers ?

L'histoire est curieuse, et bien révélatrice de la vanité des fières déclarations comme des tentatives collectives, quand nulle énergie individuelle ne les étaie.

En 1897 certain Congrès, qui réunissait les représentants des syndicats ouvriers, des associations coopératives de production et des associations coopératives de consommation, décida de mettre à l'étude l'édification d'un palais consacré, dans la grande Exposition de 1900, puis définitivement, aux gens comme aux produits du travail. Un Comité fut élu, qui propagea cette idée : En 1898, selon l'éloge d'un conseiller municipal « elle recevait déjà le baptême, un baptême essentiellement laïque : Le Pavillon syndical et corporatif » !

Bien entendu, c'est avec les fonds publics que le comité des syndicats et des coopératives entendait élever ce Palais, ainsi « baptisé ». Et il s'employa en instantes démarches auprès de l'État et de la Ville. — Comment résister à une revendication si ingénieuse ? Comment rester sourd au vœu du peuple ? Et comment mettre en doute le dévouement de ses délégués les plus authentiques?

Le rapporteur du Conseil municipal le déclara hautement... autant que prématurément :

« L'effort que se proposent les organisations ouvrières est considérable, et peut donner les meilleurs résultats.

« Conçu sur un plan bien étudié, le Pavillon syndical, purement ouvrier, par les travaux exposés, *sera pour démontrer d'une façon éclatante les capacités professionnelles et organisatrices de la partie de la classe laborieuse, qui, consciente de ses devoirs et de ses droits, a su fortement s'organiser et donner un exemple fécond à tous les travailleurs de notre pays.*

« Il aura, en outre, ce résultat important au point de vue économique de démontrer aux étrangers *qui* viendront le visiter, *que* les ouvriers français ont su conserver et développer ce goût *qui* marque leurs produits et *qui*, encouragé, est appelé à jouer un grand rôle, en ce sens *qu'il* sera la preuve incontestable *que* la France peut, si on le veut, reconquérir sa place sur les marchés du monde entier, surtout sur son propre marché, fortement éprouvé par la concurrence.

« Une assemblée démocratique et soucieuse du développement de la prospérité nationale, soucieuse de l'avenir de la classe ouvrière, ne peut que s'associer à cette pensée en aidant à sa réalisation. »

Le Gouvernement et le Parlement montrèrent moins de naïve confiance. Cependant « cette partie de la classe laborieuse qui, consciente de ses devoirs et de ses droits, a su fortement s'organiser » l'emporta : M. Millerand étant ministre, elle obtint, tant de l'État que de la Ville, 500 000 francs de subventions !

(1) Il est situé [illegible]

Alors ? Alors, de l'aveu des personnes les plus sympathiques à l'œuvre et les plus empressées à la suivre, ce fut un pillage effréné. Quelques délégués des organisations ouvrières s'allouèrent de grasses indemnités. Le gâchis le plus complet dissimula les fuites. Les tentatives de contrôle se heurtèrent à l'anonymat de la Commission et à des responsabilités plus confuses encore ! Finalement, les 500.000 francs furent engloutis. Les ouvriers qui avaient construit les murs du Palais furent payés tardivement et à grand'peine. Entrepreneurs et architecte restèrent, dit-on, dupés.

Le Palais du Travail, seul inachevé, ne figura point à l'Exposition de 1900. Il se contenta d'élever vers le ciel, des mois, des années durant, son ossature lamentable. Quelques œuvres voulurent s'y abriter. Mais il devint surtout, chaque nuit, un repaire de bandits.

Le témoignage avait assez duré de l'impéritie de cette « délégation ouvrière » et de la candeur des Pouvoirs Publics. Il convenait d'achever d'office le Palais du Travail, ou de le raser. L'achever? il eût fallu plutôt le reconstruire, et dépenser à cela d'autres centaines de milliers de francs. Puis, qu'en faire, devant l'incapacité des bénéficiaires ?

C'est à le détruire que s'est résolu le Conseil municipal : ainsi a-t-il opté le 12 juillet dernier, sans bruit, ni emphase. Le conseiller municipal du quartier, fort dévoué aux intérêts ouvriers, M. E. Moreau, déclara simplement approuver fort cette décision !

Sans doute un square sera-t-il dessiné sur l'emplacement, ainsi qu'on le projetait avant l'érection du morne Palais. Il répandra la lumière et la joie, que les bruyants et dispendieux organisateurs de 1897-1898 ne surent que promettre !

### A PROPOS DE L'ENTENTE CORDIALE

*La Saturday Review* estime que les fêtes de Brest, Portsmouth et Londres marquent la disparition d'une phase de suspicion réciproque entre la France et l'Angleterre.

« La durée de cette confiance mutuelle, ajoute-t-elle, dépend peut-être plutôt des Français que de nous, car nous n'avons plus de motif tangible de désaccord avec eux ; mais ils peuvent éprouver quelque irritation à voir que leur situation au Maroc est un problème encore sans solution. Actuellement notre abdication au Maroc sert à l'Allemagne au lieu de servir à la France, mais ce n'est point par notre faute.

Si nous sommes judicieux, nous nous ferons autant d'amis que possible sans sacrifier nos intérêts. Si nous avions besoin des alliés les plus efficaces, nous pourrions les trouver assurément ailleurs qu'en France, qui a cessé d'être pour les autres nations le danger qu'elle fut en des jours plus actifs et entreprenants; et nous ne voyons pas non plus en elle une grande force d'agression pour l'avenir. La France n'a pas besoin de chercher de nouveaux lauriers sur le champ de bataille, et est très évidemment résolue à ne pas le faire.

Elle peut avoir encore un grand rôle à jouer, mais il n'est guère probable que ce soit un rôle politique ou militaire. Sans doute elle s'est montrée prête à remplir toutes ses obligations d'alliée avec la chevalerie minutieuse que ses annales historiques nous permettaient d'attendre d'elle, mais cependant elle comptera à l'avenir dans le monde des idées, de la littérature et de l'art, plutôt que dans la sphère matérielle où la Russie, l'Angleterre et les États-Unis sont destinés à combattre pour la prédominance...

Les services que la France a déjà rendus à l'humanité ne seront jamais oubliés; et ses titres intellectuels, les Anglais qui sont trop enclins à les ignorer, devraient les admettre et les considérer avec reconnaissance. »

*
* *

Le *Spectator* base sa confiance en la durée de l'entente anglo-française sur le fait que les deux nations partagent un même haut idéal.

« Toutes deux croient en la liberté comme en un principe essentiel au progrès et au bonheur de l'humanité. Toutes deux pensent que pour un peuple civilisé, ce n'est pas seulement un privilège, mais un droit de se gouverner soi-même, de régler ses propres affaires et de chercher son avenir conformément à ses vues.

Ces deux nations détestent entendre parler d'oppression, qu'elle soit défendue au nom de la religion, de la raison d'État ou du « principe monarchique ».

Toutes les deux considèrent l'avènement d'une dictature en Europe comme une éventualité fatale pour les espérances de l'humanité, qu'il faut donc combattre à tout prix.

Toutes deux savent que la Providence leur a confié la défense de la liberté, et que si elles se séparent ou entrent en collision, cette grande cause reculera d'une centaine d'années. Elles, et elles seules, parmi les grandes puissances d'Europe, souhaitent voir prévaloir ce que, d'une manière large, on appelle *libéralisme*, désirent que le régime de la loi se substitue au régime de la volonté personnelle, et souhaitent ardemment que chacun puisse parler, écrire ou agir en sécurité sous la protection des juges du pays. Toutes deux sont opposées au gouvernement personnel.

Nous ne reconnaissons pas toujours la force de ce lien, mais elle se perçoit plus clairement d'année en année; et, comme le progrès politique est terriblement lent, au point que même aujourd'hui dans toute l'Europe centrale et orientale une grève est une sorte d'insurrection, on sentira la nécessité de la reconnaissance de ce lien jusqu'à ce qu'au moins trois des grandes nations aient traversé une période de trouble et de détresse.

Nous ne voyons aucune raison pour que, même si la France et l'Angleterre reviennent à leur vieille habitude, de se regarder mutuellement avec un esprit quelque peu satirique, cette disposition à s'entr'aider en temps de difficultés politiques, que nous appelons *entente cordiale*, ne conserve toute sa force pour au moins une génération. »

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame. — *Le Propriétaire-Gérant :* FÉLIX DUMOULIN

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 9 — 5e SÉRIE — TOME IV — 26 AOUT 1905

# JOURNAL INÉDIT DU SECOND SÉJOUR DU CHEVALIER DE BOUFFLERS AU SÉNÉGAL

*5 décembre 1786 — 25 décembre 1787* [1].

*Ce 26.* — On dit partout et je crois même avoir dit quelque part que le premier et le dernier vœu de l'homme c'est le repos, parce que l'esprit voudrait être quitte de tout soin et le corps de toute peine. On dit aussi que les gens les plus actifs, les plus turbulents, ne songent qu'au repos ; Horace le dit du marchand, de l'avocat, du guerrier, du laboureur, etc. Il faut convenir que si c'était là mon but, j'ai pris un chemin bien détourné, car je n'ai vu que de grands embarras, tous hérissés de petites difficultés. La besogne dont je me suis chargé ressemble à un grand arbre, à la cime duquel il faudrait aller chercher un fruit, que je ne crois pas bien mûr, en montant contre un tronc glissant, se tenant à des branches épineuses et rencontrant à chaque épine de petits crochets dont il est impossible de se débarrasser, même avec le courage de tout souffrir. Enfin, mon enfant, j'espère tôt ou tard tomber à bas de l'arbre et te trouver au pied pour me recevoir et panser toutes mes plaies. Adieu, adieu.

*Ce 27.* — Je retourne à toi, comme après de longues traverses un saint personnage va se jeter aux pieds du crucifix, pour en recevoir la consolation qu'on ne trouve point parmi les hommes. Tu n'imagines point et personne n'imaginera jamais tout ce que je souffre de peines et de contradictions dans ce maudit pays, que je me suis engagé à rendre heureux et qui n'en est point susceptible. La bonne volonté manque aux uns, l'intelligence aux autres, le petit nombre de gens animés de mon esprit est arrêté comme moi par le manque absolu de moyens. Enfin, je crois que je mourrais si je n'entendais toujours cette voix intérieure qui me dit que tu me consoleras de tout.

*Ce 28.* — Tu te ressentiras de tous mes ennuis, ma trop chère femme, et je prévois qu'en m'attristant tous les jours de plus en plus je t'attristerai de même, car tu es le vrai miroir de ma pauvre âme et tout ce qui s'y passe doit se réfléchir dans la tienne. J'ai le cœur serré, je sens un malaise, un chagrin, une humeur, dont tu n'as jamais vu que de faibles esquisses, même dans mes plus mauvais moments. Tout ce que je vois ici est ladre au sentiment du bien et beaucoup même de ceux sur lesquels je comptais le plus ne font qu'inventer de nouvelles difficultés pour les ajouter à celles auxquelles je m'attendais. Il faut dissimuler une partie de mon mécontentement, il faut modérer l'autre et tu sais comme la dissimulation et la modération me sont antipathiques. Le temps viendra où tout cela ne sera plus rien pour moi et où nous serons l'un à l'autre, comme le lierre à l'arbre, qui vivent, croissent et meurent inséparables.

*Ce 29.* — J'ai beau me prêcher, beau raisonner, beau prendre sur moi, je finis toujours par céder à ce chagrin intérieur, à cette humiliation secrète qu'inspire le zèle contrarié. Il faudra pourtant que

(1) Voir la *Revue Bleue* des 12 et 19 août 1905.

mon esprit abattu se relève, sans quoi mon corps le suivrait de trop près et alors il n'y aurait plus de remède ; d'autant plus que le moindre mal peut devenir mortel dans ce pays-ci, puisque notre chirurgien vient de soigner et d'émétiser mon valet de chambre pour une piqûre de cousin. Je commence à être fort inquiet du petit de Villeneuve qui devrait être revenu depuis deux ou trois jours; je crains qu'il n'ait été malade ou qu'il n'ait fait de mauvaises rencontres. L'inquiétude se joint à mes autres peines et semble se glisser exprès dans les intervalles où je pourrais trouver quelque repos ; mais mon repos et en même temps mon intérêt, ou pour mieux dire toute ma vie ne sont et ne seront jamais qu'auprès de toi. Partout ailleurs je serai dans un élément étranger à ma nature.

*Ce 30.* — Point de nouvelles du Sénégal ni par terre ni par mer. En attendant, mon monde et moi nous manquons de tout et nous avons toujours les yeux tournés vers la mer pour voir si quelque bâtiment ne viendra point nous tirer de peine. Nous sommes comme saint Antoine et saint Pacôme en attendant le corbeau. C'était en Afrique ; mais les miracles ne durent pas toujours dans les mêmes lieux.

*Ce 31.* — J'ai déchiré par mégarde une page de la quatrième feuille. Pardonne-le-moi, chère enfant, et sois sûre que je t'en dédommagerai peut-être plus généreusement que tu ne le voudras. En attendant, si tu ne t'es point dégoûtée de lire de suite toutes mes lamentations répétées de mille manières, et, qui pis est, souvent de la même, tu apprendras avec plaisir que ce pauvre Villeneuve vient d'arriver, plus gai, plus frais, plus tranquille, que s'il sortait de chez ses parents. Il est prêt à repartir après-demain avec moi, par le même chemin. Il n'a reçu dans sa route que des hommages, au lieu des attaques que je craignais pour lui, et tout ce que je vois de lui m'annonce que je ne pouvais désigner personne de plus propre à l'entreprise étrange à laquelle je le destine. Il me rapporte beaucoup de lettres, que je n'ai pas encore lues, parce qu'il n'y en avait pas une de toi. Mais, à son départ, il a vu arriver d'Europe un gros bâtiment qui me porte, je crois, pour plus de vingt mille francs d'effets et même de tes nouvelles. Adieu.

*Ce 1er février.* — Je suis un peu plus à mon aise aujourd'hui, ma jolie femme ; le retour de ce petit Villeneuve, dont j'étais inquiet, m'a remis du baume dans le sang. Je vois d'ailleurs mes travaux qui vont bientôt commencer ; les choses prennent un commencement de forme, comme les tableaux qui commencent par être de petits monstres et qui finissent par être de petits chefs-d'œuvre. Il faut être bien réduit du côté des satisfactions pour se faire une fête d'aller au Sénégal ; c'est pourtant là où j'en suis. Mais ce qui m'occupe le plus, c'est l'idée de voir cette jolie, jolie figure qui prie pour mon retour et qui finira par être exaucée, car qu'est-ce que le ciel et la terre ont à refuser à ton âme, à ton esprit et à ton visage? Je suis obligé de te laisser beaucoup plus tôt que je ne voudrais et je vais même fermer ce paquet-ci pour le remettre à un bâtiment marchand qui n'attend que mon arrivée au Sénégal pour mettre à la voile. Je t'écrirai encore de ma route, mais de petites lignes, car tu ne peux pas te représenter les incommodités et les fatigues que je vais essuyer. J'aurai quatre chameaux et huit chevaux pour environ vingt-cinq hommes, et nous sommes à peine sûrs de pouvoir abreuver tout cela. Quant à la nourriture il n'en faut pas parler. Adieu, donc

*Ce 2.* — Je pars décidément demain. J'irais à pied, j'irais sur ma tête, ne fût-ce que pour me soustraire aux difficultés intarissables et aux contradictions toujours renaissantes et surtout aux importunités inutiles que j'éprouve jour et nuit dans cette maudite bicoque-ci. Je l'avais laissée entre les mains d'un ancien camarade du régiment de Chartres, qui autrefois trouvait et rendait tout facile. A présent, c'est tout le contraire, soit que l'âge, ou le climat, ou la suite non interrompue d'obstacles ait abattu son ancienne énergie. Enfin, je suis dans un pays où il faut double volonté pour une demi-opération et personne n'en a la moitié de la mesure ordinaire. Il n'y a que moi qui essaie de suppléer à l'indifférence des autres par un excès de zèle ; mais je suis comme un cheval neuf entre des chevaux rebuttés, qui se crève sans tirer la charrette hors du bourbier. La comparaison n'est pas noble, mais, que veux-tu ? ce pays-ci n'est pas la patrie de l'élégance. Si j'en ai eu autrefois, je la retrouverai auprès de toi, car tu as tout mon petit mérite et tout mon bonheur en dépôt et j'aurais beau chercher ailleurs je ne trouverais que vanité et vanité des vanités. Oh ! que Salomon avait bien raison et que je l'ai souvent répété ; mais il n'est plus temps. Voici un moment où la réflexion gâterait tout ; buvons le calice malgré son amertume et comptons sur un meilleur avenir. Adieu, amour, pense à moi et surtout ne perds pas une occasion de m'écrire.

Je vais fermer ce paquet-ci pour le porter au Sénégal. Si j'ai le temps de t'écrire encore avant le départ du bâtiment marchand, je le ferai, mais sur d'autre papier et sous un autre cachet, parce que je ne veux pas risquer de promener ta jolie écritoire dans mes déserts. Adieu encore ; je suis excédé de

fatigue avant d'être en route ; c'est l'agitation de mon esprit qui brise mon corps ; peut-être que l'agitation de mon corps va remettre mon esprit.

Embrasse la bonne Auguste et ma chère d'Andlau de ma part et dis-leur que je les charge de t'aimer en attendant mon retour.

*Du camp de Caquac, ce 3 février.* — Je suis parti, mon enfant, je suis même arrivé à la couchée avec quatre chameaux, huit chevaux, un curé, cinq soldats, deux officiers et huit ou dix domestiques tant noirs que blancs. Malgré mon escorte, je suis un peu sur le qui-vive, parce que le village auprès duquel je campe est malintentionné et que mon petit camp est entouré de gens armés de fusils, d'arcs et de lances qui s'approchent indiscrètement, regardent curieusement et répondent insolemment ; et comme ils sont au moins cent contre un, il me faut une dose centuple de prudence. Je suis au moins bien aise que ce soir tu ne couches pas avec moi ; mais nous serons demain plus tranquilles et si tu veux venir à Wanoquiander, tu seras la bien reçue.

*Ce 4.* — Nous nous sommes tirés des mauvaises mains dans lesquelles nous étions et au lieu de suivre l'intérieur des terres, nous suivons le bord de la mer où le pays est découvert et où l'on ne peut point venir en force contre nous. J'ai des hospices établis le long du rivage ; ce sont des cases de paille élevées de six en six lieues, où nous déposons nos ballots, où nous couchons nos soldats et nos gens ; le curé, les officiers et moi nous couchons sous des tentes et nous faisons assez bonne chère. Mais la distance est grande et la marche est lente, et toute ma suite me gêne parce que tout ce que je traîne me retarde et par conséquent me tourmente. Car tu sais qu'en voyage j'ai des moments de folie, dont je rougis après, mais la lenteur est pour moi l'image de la mort et tout ce qui retarde mon mouvement me semble en vouloir à ma vie. Tu n'es pas avec moi pour m'arrêter, pour m'adoucir, pour me gronder, pour me ramener, car tu me fais tout ce bien-là sans compter le reste.

*Ce 5.* — J'ai repassé par ce charmant village dont je t'ai, je crois, fait le portrait l'année passée (1). Je lui ai trouvé les mêmes charmes et je t'ai désirée de nouveau à mes côtés pour jouir de tes jolies exclamations et de ces ravissements que je ne connais qu'à toi seule et qui me donnent tant d'envie de les exciter. Hélas ! l'âge de l'enthousiasme passe chez moi, je n'en ai plus que pour toi, mais je jouis du tien ; j'admire par tes yeux et je sens par ton âme ; aussi je t'appelle toujours en esprit pour te montrer tout ce que j'aperçois et il me semble te mener à mes côtés.

*Ce 6.* — Nous éprouvons une fatigue monotone et une température variée, car pour trouver le chemin battu par la mer nous sommes obligés de prendre certaines heures du flux et du reflux, qui nous font éprouver tantôt les rayons du midi tantôt le serein de la nuit. Mais jusqu'ici personne n'est malade, et jusqu'au petit Marcel et à l'abbé Charbonnier, tout est plein de force et de courage. Où es-tu pour dessiner notre caravane ? Je la regarde quelquefois passer et si tu veux la bien voir tu n'as qu'à chercher dans les œuvres de Calot et d'Israël. Je me ressouviens d'y avoir vu tout ce qui est ici en réalité, excepté que nous n'avons pas de femmes. Cela me manque.

*Ce 7, au Sénégal.* — Enfin, me voici dans mes États, au milieu de mes amis, qui, depuis le premier jusqu'au dernier, ont l'air d'être saisis de joie et d'attendrissement. Ils voient que dans mes arrangements généraux je n'ai oublié personne et qu'en m'occupant des intérêts du roi j'ai pourvu aux leurs. Il y avait beaucoup de gens inquiets ; j'ai tout rassuré d'un mot. Je ne craignais que deux marchands très intrigants, qui devaient effectivement abandonner leurs espérances et sortir de l'île. Ils ont mieux fait : ils sont sortis de ce monde, le premier il y a quinze jours, et le second avant-hier. Tu vois que ton mari n'est pas abandonné de la fortune, et quand il le serait, pourvu que tu ne l'abandonnes point, il défiera tout le reste.

*Ce 8.* — Je comptais sur beaucoup plus de peine que je n'en ai ; mais mon travail était si bien préparé en France, qu'il va de lui même ici, et, comme j'ai encore d'autres projets, je serai peut-être obligé de retourner en France cette année, si cela ne te fait pas trop de peine. Adieu, femme que j'aime trop.

*Ce 9.* — Tu es et seras toujours la même, chère et divine femme, c'est-à-dire la plus jolie et la plus aimable du ciel et de la terre. Il m'est revenu ce matin trois paquets de tes lettres ; j'en savais à peu près le contenu, mais je ne pouvais prévoir tout ce qu'elles disent, mais je ne pouvais point prévoir comment elles le diraient. Tu as dans ton style la manière de la Rosalba, que toi seule as pu saisir. Adieu. Je t'aime plus que tu ne crois.

*Ce 10.* — Je passe ici une petite vie assez triste, occupé de sottes affaires du matin jusqu'au soir et forcé de gronder tout le monde du peu d'ordre que je vois partout, tandis que je suis bien sûr d'en avoir

1 Cette description se trouve, en effet, dans le livre de MM. de Mognieu et Prat, p. 178.

moins que personne. Je suis comme M. de Poyanne, qui tourmentait ses carabiniers pour l'équitation et qui tombait de cheval à tous les exercices. Mais c'est une première punition de ses propres défauts que d'être obligé de les punir dans les autres. Je suis tous les jours plus émerveillé de mon petit Villeneuve. Je lui achète en ce moment des chevaux et des chameaux pour sa grande entreprise. Si jamais quelqu'un a été marqué pour de grandes choses, c'est lui, car il réunit tout ce que le physique, le moral, la jeunesse et l'âge mûr peuvent offrir de plus désirable. Quand je vois des gens comme cela, il me prend des hontes de moi qui me feraient m'aller cacher jusque dans ton lit.

*Ce 11.* — La barre n'a point encore été passée. Ainsi j'attendrais encore en pleine mer et peut être pour longtemps encore, si je n'avais point transporté mon domicile à Gorée. Ce ne serait encore rien que d'attendre pour venir ici, mais attendre pour en partir serait un état intermédiaire entre l'enfer et le purgatoire. Au moins j'en suis exempt et j'espère à la fin de l'année ou du moins au commencement de l'autre t'en dire des nouvelles. Adieu.

*Ce 12.* — Imagine, ma bonne femme, que ton bon diable de mari est toujours condamné à faire des actes de rigueur, qui ne sont pas plus dans son caractère que dans le tien. Il m'a fallu aujourd'hui renvoyer et faire embarquer un officier qui avait volé avec toutes les circonstances les plus aggravantes et les plus infamantes. Il y a de ces occasions-là et surtout dans ce pays-ci où l'on s'afflige d'être chef et où l'on rougit d'être homme. Encore si je te tenais pour te confier mes peines, pour avoir des consolations, des distractions, des dédommagements. Tout cela est remis à un an ; c'est un terme bien long pour des besoins si pressants.

*Ce 13.* — Je viens de faire dépendre ce charmant portrait pour le faire embarquer pour Gorée, et quand en rentrant dans ma chambre, j'ai trouvé la place vide, j'ai eu un serrement de cœur ; il me semblait que tu avais abandonné la colonie, comme Astrée avait fui du Latium, et je ne voyais plus personne qui désirât mon retour. Mais je t'irai bientôt retrouver à Gorée, et je crois même que j'y retournerai par mer si je le puis, afin de tenir compagnie à ton portrait.

*Ce 14.* — Sais-tu, ma fille, que je me suis découvert un petit talent que tu ne me connaissais point? C'est l'architecture. J'ai changé la façade de mon gouvernement, j'ai rétabli les croisées à distances et à hauteur égales, j'ai simulé un socle au bas du mur, un cordon au premier étage, des encadrements aux fenêtres, une balustrade au toit, le tout sans m'éloigner de la simplicité plus que rustique que ce pays-ci commande ; et je suis parvenu à me donner une petite représentation physique des changements utiles que je compte ici faire dans l'ordre moral. Ce qui me console ici est précisément ce qui afflige bien des gens en pareil cas, c'est que je ne travaille point pour moi et que j'espère bien n'être point condamné à en jouir, car je ne veux ni ne peux jouir sans... Devine qui, devine quoi.

*Ce 15.* — Je retarde mon départ d'un ou deux jours pour continuer à mettre ici les choses en règle. Qui croirait, en lisant mon histoire, si par malheur elle était écrite fidèlement, que je suis chargé de mettre de la règle quelque part? Je trouve que je ressemble au médecin Portail, qui porte chez ses malades un plus mauvais visage que le leur ; mais on le dit pourtant assez bon médecin, et moi, je t'assure que je ne suis pas mauvais administrateur, parce je me connais si bien que je me défie de moi et, à force de me mettre mes défauts devant les yeux, je les fais sortir de mon esprit. Ceci est un petit apprentissage que je fais pour me former à conduire notre ménage futur ; ce sera là mon univers, et en attendant, je m'exerce sur une partie du monde.

*Ce 16.* — Ce pauvre Blanchot (1), vient de me confier le désir extrême qu'il a d'aller passer quelques heures en France. C'est une grâce qu'il m'est bien difficile de lui accorder et bien impossible de lui refuser. Il y sera au mois de juillet ; reçois-le comme un véritable ami de ton mari. Je doute que dans les hommes les plus admirés et les plus cités pour leur vertu, dans quelque temps et dans quelque pays que ce soit, il y en ait qui l'aient surpassé. C'est au point que quand je me compare à lui, j'ai toutes les peines du monde à me trouver un honnête homme ; je ne suis pourtant point un coquin, quoique tu en dises.

*Ce 17.* — Je devais partir aujourd'hui, je devais partir demain, mais comment s'arracher d'un lieu de délices comme le Sénégal ; il faut attendre que la barre cesse d'être une barrière et je crois que j'attendrais longtemps si je n'avais pas une autre corde à mon arc. Nous avions autrefois un bon pilote côtier avec lequel il n'y avait rien à risquer malgré les plus effrayantes apparences. M. de Repentigny (2) a eu la charitable précaution de le faire partir pour l'Amérique lorsqu'il a su que j'allais venir en Afrique. J'en avais amené un autre avec moi qui commençait à se former, mais il s'est noyé cet été, comme de raison

(1) C'était le second de Boufflers dans la colonie, et le gouverneur avait pour lui une vive sympathie.

(2) Prédécesseur de Boufflers, comme gouverneur du Sénégal.

et comme de coutume ; en sorte que nous sommes réduits à un pauvre diable qui meurt de peur et qu'on ne peut point forcer à se compromettre, parce qu'il aurait trop de compagnons d'infortune. Tout cela sera cause que j'irai par terre, à moins que la mer ne soit douce comme toi, quand, après avoir beaucoup tempêté, tu t'apaises. Alors je m'embarque avec plaisir. Mais que ces moments-là sont loin dans le passé, qu'ils sont loin dans l'avenir. Enfin, ils renaîtront. *Je vous verrai renaître encore.*

*Ce 18.* — Voici le moment des adieux, des audiences, des paquets, des embarras, des gaucheries, des oublis. Il faut pourvoir et parer à tout, et, pour cela, il faut embrasser sa femme bien vite et bien fort, et songer à ses affaires, sans quoi tout le monde serait mécontent et tous les meubles seraient cassés. Adieu.

*Ce 19 à Wanombar.* — Oh ! que j'ai eu de peine à me mettre en marche ; mais enfin j'y suis, à dix lieues du Sénégal, et je crois que le retour se passera au moins aussi bien que le voyage, parce que tous mes compagnons, tant hommes que bêtes, sont plus habitués au train des choses et à la fatigue de la route. Je suis un peu las, je vais me coucher, et, si tu veux venir, tu me trouveras dans mon lit jusqu'à trois heures du matin.

*Ce 20.* — Tout va très bien, si l'on peut appeler bien aller d'aller au pas, ou dans la mer jusqu'aux genoux, ou dans le sable jusqu'au col. Mais on s'en tire, je m'en suis déjà tiré et je m'en tirerai encore. A propos, je t'attendais la nuit dernière Je veux, à mon retour, te montrer que je suis un peu plus exact que toi aux rendez-vous.

*Ce 21.* — Il fait un froid de chien et nous ne trouvons pas de bois pour nous chauffer. On ne croirait pas que ce fût là une plainte datée d'Afrique. Cependant, jusqu'à présent, j'ai plus souffert du froid que du chaud. La preuve en est que j'ai tous les jours regretté ton feu et toutes les nuits ton lit bleu.

*Ce 22.* — Il ne tiendrait qu'à moi de me croire un grand personnage, car toute l'Afrique est informée que je retourne à mon presbytère de Gorée, et je reçois des messages et des présents tout du long de ma route. J'ai les meilleures façons que je puis avec ces bonnes gens, d'abord parce que c'est mon usage, et puis parce qu'il faut me concilier tous les chefs des villages qui sont à portée du chemin Je voudrais être aimé en Afrique comme toi en Allemagne. Mais comment faire pour faire comme toi?

*Le 23 à Gorée.* — Me voici encore une fois dans ma petite Ithaque ; il ne me manque que d'y revoir ma petite Pénélope. Je sens que tout fatigué que je suis, je me conduirais au moins aussi galamment qu'Ulysse ; il fut rajeuni par Minerve et moi je le serais par ma femme, et sûrement elle est plus faite pour cela que toutes les Minerves du monde.

*Ce 24.* — Le petit vilain vaisseau qui n'osait point passer la barre à mon départ du Sénégal l'a passée le lendemain. Il est ici depuis hier et j'ai déjà reçu ce cher portrait de tout ce que j'aime. Il vient me dire ici ce qu'il me disait au Sénégal : *Redeat*, et il le dit si bien qu'en l'écoutant mes yeux se remplissent de larmes. Oui, mon bon enfant, il reviendra ce mari que tu aimes, malgré la vieillesse, malgré la laideur, malgré l'absence. Voilà de vilains défauts, mais l'amour rajeunit, embellit et rapproche tout, et, toute jolie que tu es, je suis sûr de te plaire autant que si j'étais aussi joli que toi.

*Ce 25.* — Mais quand aurais-je donc de tes nouvelles ? Voilà trois mois passés que je t'ai quittée et depuis deux mois et quelques jours que j'ai quitté la France, il n'est pas arrivé un navire ; j'en attends quatre qui doivent me porter pour la valeur de trente mille francs et je commence à en être inquiet. Mais je les donnerais tous les quatre, et quatre escadres en sus, pour une petite nacelle qui m'apporterait une petite lettre de toi. Je ne te parle pas de tes affaires domestiques ; ce n'est pas que je n'y pense sans cesse, mais je m'en distrais autant que je le puis, parce que c'est une inquiétude de plus, à laquelle il n'y a de remèdes que ceux qui viendront de toi.

*Ce 26.* — Comme tout est long, mon enfant ; il semble que les choses prennent toutes la marche de la génération. L'esprit a conçu dans l'instant ; de là à la première existence apparente de l'ouvrage, il faut un long intervalle. L'ouvrage une fois commencé a de lents accroissements ; il éprouve dans le cours du travail des retards, des contretemps, des échecs qui l'empêchent souvent de parvenir à son point de perfection. Ce point une fois atteint, il décline bien vite ; l'esprit créateur et l'esprit conservateur qui s'étaient intéressés à lui l'abandonnent ; il tombe sous la faulx du temps et sous le fléau du hasard, et, comme l'homme, il meurt tout à fait et pour toujours, après n'avoir vécu qu'à moitié, et qu'un moment. Voilà ce qui arrive et ce qui arrivera pour ces petits travaux qui me donnent de si grandes peines. Le pire de tout c'est que ces peines-là sont prises loin de toi, les petits succès qui me consoleraient de temps en temps, perdent tout leur prix, car le plaisir diminue en s'éloignant de toi comme la chaleur en s'éloignant du feu.

(*A suivre.*) CHEVALIER DE BOUFFLERS.

# LES POINTS D'APPUI DE LA FLOTTE HORS D'EUROPE

## I. — QUEL EST LEUR RÔLE

Trouvant dans les forces mêmes de la nature l'élément essentiel de leurs mouvements et de leurs manœuvres, les vaisseaux à voile pouvaient tenir la mer de longs mois sans avoir ni à se réparer, ni à se ravitailler. La nécessité de posséder des « points d'appui » pourvus d'approvisionnements de charbon, dotés de formes de radoub et d'ateliers de réparations, défendus par des fortifications qui les mettent à l'abri des attaques des flottes adverses, est née du jour où la vapeur s'est substituée au vent comme agent de propulsion des navires ; cette nécessité est devenue d'année en année plus impérieuse, à mesure que s'accroissaient la puissance des machines et leur consommation de charbon, que s'accumulaient dans les flancs des bateaux des mécanismes de plus en plus nombreux, délicats et divers.

Le désastre inouï de la flotte de Rojestvenski est sans aucun doute dû pour une très large part à l'impossibilité dans laquelle il s'est trouvé de s'appuyer sur une ou plusieurs bases d'opérations intermédiaires dans sa navigation vers l'Extrême-Orient : d'avance, en se basant seulement sur cette énorme infériorité par rapport à un adversaire pourvu de points d'appui admirablement outillés et approvisionnés, il était facile de prédire sinon l'incroyable et totale destruction de la flotte russe, du moins son échec certain.

Le rôle de *base d'opérations de la flotte* n'est pas, au moins pour ce qui est de nous, Français, le seul que soient appelés à jouer les ports classés comme points d'appui : comme l'a montré la guerre hispano-américaine, comme le prouve encore le conflit gigantesque qui ensanglante l'Extrême-Orient, l'enjeu des guerres futures sera souvent la possession de territoires extracuropéens. Toute grande colonie doit donc avoir les moyens de résister, au moins pendant quelques mois ou quelques semaines, aux attaques d'armées européennes, ou instruites et organisées à l'européenne, et doit en conséquence posséder comme réduit de sa défense au moins une place puissante où, dès le temps de paix, seront réunis les approvisionnements, les arsenaux et, d'une façon générale, les principales ressources militaires de la colonie. Un point d'appui de la flotte hors d'Europe sera donc à notre sens, dans bien des cas, appelé à jouer tout à la fois le rôle de base d'opérations pour les escadres et de place forte défensive pour la colonie dans laquelle il est placé.

Des marins éminents, et des coloniaux de haute valeur se sont, depuis quelques années, livrés à d'ardentes polémiques sur cette question, les uns cherchant à démontrer que les points d'appui sont créés exclusivement pour les besoins de la flotte, les autres qu'ils ont comme but principal de servir de réduit à la défense de la colonie. Il nous paraîtrait oiseux de nous attarder à discuter cette question sur laquelle les ministères intéressés (Marine, Colonies et Guerre) n'ont pas encore, au prix de pertes d'argent et de temps immenses (1), réussi à se mettre entièrement d'accord. Aucune réponse systématique et absolue ne peut y être faite, car suivant chaque cas particulier le rôle du point d'appui varie en raison même de la distance de la métropole, de l'importance de la colonie, de l'adversaire dont on peut prévoir les attaques, etc.

Tracer une distinction absolue et forcément théorique entre la « place forte coloniale », et le « point d'appui naval dans une colonie », paraît du reste aussi sot que malaisé : lorsqu'il s'agit de territoires français distants de plusieurs milliers de kilomètres de la mère-patrie, il est impossible de considérer isolément le rôle des divers départements militaires, dont l'action, pour être distincte, ne doit jamais être divergente, et devrait partout, au contraire, être étroitement liée, harmonisée et coordonnée. Et nous croyons être dans le vrai en posant nettement en principe que, étant donnée la constitution de l'empire colonial de la République et les adversaires qu'elle peut avoir à combattre, les points d'appui de premier ordre français ont à remplir un double rôle de *base navale* et de *réduit de la défense de la colonie* : Saïgon en Indo-Chine, Bizerte dans l'Afrique du Nord, sont dans ce cas. Par contre d'autres points, comme Diégo-Suarez, qui, placé dans une presqu'île très loin de Madagascar, n'a aucun lien pour ainsi dire avec le reste de la colonie, joueraient presque exclusivement le rôle de bases d'opérations navales.

*Éléments caractéristiques d'un point d'appui.* — Un point d'appui de premier ordre doit, pour être complet, satisfaire à tout un ensemble de conditions multiples et complexes :

*a.* Au point de vue stratégique, il doit être placé à un carrefour de routes maritimes, ou sur le trajet d'une ces grandes routes.

*b.* Au point de vue tactique, il doit être à l'abri d'un bombardement du large, offrir un bon mouillage fermé et en eau calme, avec plusieurs passes non susceptibles d'être embouchées ou simultanément bloquées; du côté de la terre il lui faut une ceinture d'ouvrages capables de *résister à un siège*, le front de terre aussi bien que le front de mer étant garnis d'effectifs suffisants pour leur défense ;

(1) Nous étudierons dans un prochain article la cause de ces conflits regrettables et les moyens d'y mettre un terme.

*c*. Au point de vue technique, le point d'appui doit présenter aux escadres et divisions navales dont logiquement on peut prévoir le passage les moyens de faire toutes les grosses réparations (notamment *plusieurs formes de radoub*), des approvisionnements de charbon plus ou moins importants, mais toujours considérables, des stocks de projectiles et de vivres permettant aux navires de se ravitailler et à la garnison de soutenir un siège, etc. ;

*d*. Il doit posséder une défense mobile comprenant toujours des navires défensifs, et le plus souvent des divisions offensives de contre-torpilleurs et de sous-marins à grand rayon d'action ;

*e*. Enfin un câble télégraphique doit mettre le point d'appui en relations avec la mère-patrie.

Ces conditions réunies seront le plus souvent très difficiles, et toujours extrêmement coûteuses à réaliser dans leur totalité : Bizerte, qu'on peut considérer comme un exemple type de point d'appui de premier ordre, nous a déjà coûté environ 80 millions : De tragiques événements ont récemment prouvé que l'outillage de l'arsenal était loin d'être suffisant ; les défenses du côté de la terre ont besoin d'être notablement renforcées. Plus de 100 millions seront au total nécessaires pour porter Bizerte à son complet achèvement.

Des dépenses *aussi* considérables ne peuvent pas être entreprises sur tous les points du globe, et l'on considère également comme « points d'appui » des bases d'opérations secondaires, qui ne remplissent pas toutes les conditions que nous avons énumérées, mais qui, possédant seulement une forme de radoub et quelques ateliers, peuvent néanmoins jouer un rôle d'une réelle importance si elles sont organisées défensivement.

Il n'est pas jusqu'aux simples stations de charbon qui, si elles sont à l'abri des incursions des croiseurs ennemis, ne puissent rendre de très utiles services dans une guerre extra-européenne.

*Les points d'appui des puissances étrangères.* — Depuis près d'un siècle, et bien avant toutes les autres nations, l'Angleterre a compris que, pour être maîtresse de la mer, elle devait jalonner toutes les grandes voies maritimes du monde de ports sûrs, bien armés, bien défendus, et bien approvisionnés. Aucun sacrifice ne lui a coûté pour remplir ce programme si vaste : plus d'un milliard, dont 500 millions au moins dans les vingt dernières années, ont été employés à créer, perfectionner et améliorer les mouillages, les ateliers et les fortifications de ses points d'appui, qui peuvent se répartir en trois catégories :

1° Les arsenaux complets, bases d'opérations de premier ordre (ou *Dockyards*), au nombre de six : Gibraltar, Malte, Hong-Kong, Halifax, les Bermudes, Esquimalt ;

2° Les bases d'opérations secondaires, stations de ravitaillement qui possèdent des bassins de radoub et des ateliers de réparations (ou *Victualling stations*), au nombre de cinq : Singapour, le Cap, Sidney, Port-Louis (île Maurice), Auckland ;

3° Les stations de charbon (ou *Coaling stations*), dont plusieurs sont pourvues de petits ateliers de réparations, et qui sont au nombre de quatorze, parmi lesquelles nous citerons : Aden, Melbourne, Colombo, Sainte-Hélène, etc.

Nos voisins sont donc arrivés aujourd'hui à constituer un réseau unique de *vingt-cinq stations navales*, d'importance inégale, dont l'ensemble permet aux flottes britanniques de commander toutes les routes commerciales ou stratégiques du globe, avec la certitude d'avoir derrière elles des ports de ravitaillement et de réparations, des abris sûrs, tant au point de vue nautique qu'au point de vue militaire.

Aucune autre nation que l'Angleterre ne possède de pareilles chaînes de bases d'opérations s'appuyant les unes sur les autres, et jalonnant au loin les grandes routes maritimes du globe.

La Russie avec Vladivostock, et hier, Port-Arthur n'a jamais eu que des bases d'opération isolées, sans liaison avec d'autres stations similaires, très « en l'air », comme ne l'a que trop démontré la *marche à l'abîme* de l'escadre de la Baltique.

L'Allemagne avec son nouveau port de Kiao-Tchéou, pour l'aménagement duquel plus de 10 millions de marks ont été dépensés depuis cinq [illegible] est dans une situation analogue.

Les États-Unis, après la guerre hispano-américaine, ont fait un puissant effort pour créer sans retards, dans les vastes océans qui baignent leurs côtes et où ils entendent jouer un rôle de premier rang, des stations navales nécessaires à une marine qui s'accroît chaque année d'unités nouvelles et formidables : Porto Rico dans la mer des Antilles, les îles Hawaï et Manille dans le Pacifique [illegible] d'ores et déjà des bases d'opérations sérieuses et solidement outillées.

*Les points d'appui* [illegible] — Grâce à la disposition de nos colonies, réparties un peu dans tous les océans du globe, nous sommes actuellement les seuls à pouvoir essayer de créer, comme l'a fait l'Angleterre, un ensemble complet de stations navales placées sur toutes les grandes routes maritimes, et se prêtant un mutuel appui.

Ce n'est que depuis quinze ans que l'idée nous est venue de nous servir des territoires hors d'Europe pour doter nos flottes de bases d'opérations lointaines : jusqu'en 1890, rien dans ce sens n'avait

été entrepris de sérieux ni dans la Méditerranée, ni dans l'Océan Atlantique, ni dans le Pacifique et l'Océan Indien ; il était en effet impossible de qualifier de points d'appui l'arsenal de Saïgon alors sans aucune défense, pas plus que les rades de Fort de France et de Taïti, armées de quelques vieux canons.

Brusquement, il y a quinze ans, notre pays s'aperçut qu'il n'avait pas su imiter l'exemple de nos voisins d'outre-Manche, qui grâce à un patient et persistant effort avaient doublé leur puissance navale par l'organisation de points d'appui situés à tous les nœuds de route du globe. Sans transition, passant d'un extrême à l'autre, sans trop réfléchir au coût formidable d'une pareille entreprise, et préoccupé simplement d'imiter l'exemple de l'Angleterre, le ministère de la Marine déclara nécessaire d'installer partout des points d'appui de la flotte : Dix de ceux-ci devaient être placés dans les colonies proprement dites, à :

La Martinique, Les Saintes, Gorée-Dakar, Saigon et Poulo-Condore, Haiphong ou un point du Tonkin à déterminer, Nouméa, Diégo-Suarez, Port-Phaéton (Taïti), Libreville, Obock,

en même temps que dans l'Afrique du Nord

Bizerte, Oran (ou un point plus à l'Ouest), Alger, Bône

devaient devenir des bases d'opérations maritimes. C'était un total de *quatorze* stations navales à organiser, et pour la plupart à créer de toutes pièces Le coût total n'était pas estimé au début à plus de 40 ou 50 millions, — alors que pareille somme est nécessaire pour créer un seul point d'appui digne de ce nom.

Ce plan grandiose, dès le lendemain du jour où il avait été conçu, était arrêté dans son exécution par l'absence des crédits considérables nécessaires pour le mener à bien : c'est seulement après les événements de Fachoda, lorsqu'on se rendit compte que les ports et les côtes dans toutes nos grandes colonies, dans l'Afrique du Nord en particulier, étaient sans défense et ne pouvaient offrir à nos navires aucun refuge sûr, qu'on pensa à réaliser au moins partiellement les projets conçus dix années auparavant : à Bizerte dès la fin de 1898, à Diégo-Suarez, Dakar, Saïgon depuis quatre ou cinq ans, des modifications très considérables se sont accomplies, des travaux très importants ont été effectués, sans que nulle part pourtant à l'heure actuelle rien soit encore achevé (1). En même temps, ramenés par les contingences budgétaires à une politique plus modeste, les trois ministères intéressés (Guerre, Marine et Colonies) se décidaient à borner leurs efforts à organiser 8 points d'appui seulement, au lieu de quatorze prévus il y a quinze ans :

Bizerte, Oran, Alger,

dans l'Afrique du Nord

Saïgon, Port-Courbet (au Tonkin), Diégo-Suarez, Dakar, Fort de France,

dans les colonies proprement dites.

Le port de Nouméa (Nouvelle-Calédonie) figure à la vérité encore au nombre des points d'appui, mais la Marine et les Colonies sont d'accord pour n'y plus faire aucune dépense.

Tel qu'il est actuellement, notre programme de création de points d'appui hors d'Europe ne peut guère être comparé au plan véritablement grandiose de l'amirauté britannique. Mais, entourée de la « ceinture d'argent » qui assure à son sol même une sécurité infiniment précieuse et enviable, déchargée du pesant fardeau qu'est le service militaire universel, bien décidée du reste à ne laisser jamais menacer, même de loin, sa suprématie navale, l'Angleterre peut employer pour sa marine des sommes plus considérables que n'importe quelle nation au monde ; et pour doter de bases navales puissantes et nombreuses les navires qui, maîtres incontestés de la mer, défendent à la fois la mère patrie et ses immenses colonies, elle peut — et doit même — dépenser presque sans compter.

L'organisation de nos huit points d'appui ne nous coûtera pas, au total, moins de 300 millions. Cette dépense est pour nous non point exagérée, mais à coup sûr fort importante, si on la compare aux sommes que nous pouvons appliquer au développement de notre marine et à la défense de nos colonies. La constitution de la flotte, la création de points d'appui hors d'Europe, l'organisation militaire de nos possessions lointaines sont en effet des questions liées par une étroite connexité, et qu'on ne devrait jamais examiner isolément et indépendamment l'une de l'autre ; et pour ce qui est en particulier des points d'appui, comme le disait excellemment M. de Lanessan, « en créer qui ne soient pas absolument nécessaires et qui ne soient qu'à demi défendus, ce n'est pas seulement une dépense très lourde qui grève tous les ans le budget, c'est encore pour le jour de la guerre, si vous n'avez pas de navires à faire rayonner autour d'eux, préparer des arsenaux pour l'ennemi. »

Du reste, telles qu'elles seront en 1910, car ceux de Bizerte et de Diégo Suarez exceptés, les travaux de nos points d'appui sont actuellement fort loin de leur terme, ces huit bases d'opérations extraeuropéennes donneront à la marine française, — non pas à la vérité sur tous les océans du globe, mais dans toutes les mers où nous pouvons rationnelle-

(1) Nous exposerons sommairement, dans un prochain article, l'état actuel des travaux dans chacun de nos points d'appui.

(1) Séance de la Chambre du 17 juin 1900. M. de Lanessan, ministre de la marine.

ment prétendre à jouer un rôle important, — des ports de ravitaillement et de refuge sûrs et convenablement outillés; la puissance de notre marine sera de ce fait accrue dans des proportions considérables, en même temps que sera renforcée, de façon très sérieuse, la défense de toutes nos grandes colonies.

Placés sur une des routes les plus fréquentées du monde, au point où la mer se resserre à l'Est entre la Sicile et la Tunisie, à l'Ouest entre l'Espagne et les rivages algériens, avec le beau port d'Alger à mi-chemin — faisant face à Toulon et à Ajaccio — complétant à merveille l'organisation des côtes de Provence et de Corse en vue de la guerre navale — Bizerte et Oran nous donnent *dans la Méditerranée*, et plus spécialement dans son bassin occidental, une situation extraordinairement forte; celle de l'Angleterre elle-même, avec Gibraltar et Malte, ne pourra, sous le rapport de l'organisation des points d'appui, pas être comparée à la nôtre d'ici à très peu d'années.

Dakar devenant port militaire, nos croiseurs cuirassés rapides pourront dans l'avenir s'appuyer à la fois sur notre grand arsenal de Brest, et sur cette station navale : Leur rayon d'action s'étendra dès lors à *tout l'Atlantique Nord,* depuis l'équateur jusqu'aux régions septentrionales de cet océan; ils menaceront à la fois la voie du Cap, et toutes les routes conduisant à l'Amérique vers Buenos-Ayres comme vers la Nouvelle-Orléans et New-York.

*En Extrême-Orient*, l'organisation à Saïgon d'une grande base d'opérations, la création au Tonkin d'un point d'appui de moindre importance, non seulement suffiront à tous les besoins de notre escadre des mers de Chine, mais encore nous permettraient, si besoin était, d'envoyer de France, dans cette région du monde, une grande armée navale; et pour y parvenir, qu'elle prît le chemin du Cap ou celui du canal de Suez, celle-ci disposerait sur sa route de ports de refuge, tels que Dakar et Diégo-Suarez, et de simples stations de charbon assez nombreuses comme Libreville et Fort-Dauphin (Madagascar), comme Djibouti et Mahé (Inde Française).

Malgré les retards, les à coups, les heurts qui ont entravé l'organisation de ces points d'appui hors d'Europe, les travaux poursuivis depuis six ans, pour doter nos navires de bases d'opérations lointaines, pour créer dans nos grandes colonies des places susceptibles d'une sérieuse résistance, n'auront pas été entrepris en vain; ils représentent un effort très important, utile au premier chef, et qui, réalisé, accroîtra dans des proportions considérables la puissance militaire et maritime de notre pays.

A. Messimy,
Député.

# UN ÉPISODE DE LA RÉVOLUTION

## Échange de la princesse Marie-Thérèse-Charlotte, fille de Louis XVI, contre les prisonniers français détenus en Autriche (1).

D'après les procès-verbaux du Conseil bâlois, à la date du 30 décembre 1795, le chancelier fait son rapport sur ce qui s'est passé les jours précédents. Il dit à propos des prisonniers français : « M. le bailli Legrand, qui les reçut dans sa résidence, exerça à leur égard l'hospitalité. Il ne les laissa pas partir avant que M. Bacher ne fût revenu chez lui et lui eût annoncé que la princesse était déjà partie pour Rheinfelden. Il lui remit d'ailleurs, de la part du prince de Gavres, un écrit constatant l'accomplissement de sa mission. » Ce document était un véritable reçu dont voici les termes : « Je soussigné, en vertu des ordres de S. M. l'Empereur, déclare avoir reçu de M. Bacher, commissaire délégué à cet effet, la princesse Marie-Thérèse, fille de Louis XVI. »

Si ce récépissé, tant soit peu sommaire, assimile la jeune princesse à un vulgaire colis, elle fut en réalité l'objet d'un accueil fort digne de la part des Bâlois. Tout d'abord la maison de l'honorable M. Reber était particulièrement appropriée à la chose. Ce n'est certainement pas sans intention que les délégués de France, d'Autriche et de la République de Bâle avaient choisi la maison de Nicolas Reber pour cet acte politique, qui avait une certaine importance. La réputation artistique du propriétaire, l'honorabilité de son nom, la distinction de ses manières pesèrent dans la balance. Puis la situation topographique de la villa se prêtait admirablement aux circonstances.

De grandes précautions avaient été prises pour que tout se passât avec calme. Le commissaire de police et cinq hommes de la maréchaussée s'étaient rendus ensemble sur les lieux indiqués pour empêcher tout désordre, ainsi que l'aide-major Kolb qui devait accompagner à cheval le carrosse de la princesse jusqu'à la frontière. Par précaution et pour éviter la foule, les portes de la ville furent fermées une demi-heure plus tôt que de coutume; aussi la route de Huningue se trouvait-elle presque déserte.

A part quelques rares initiés, personne à Bâle ne savait où se ferait la remise. De toute la famille de M. Reber, un seul membre, M. Stehelin, l'un de ses gendres, qui avait deviné que la cérémonie aurait lieu chez son beau-père, y courut, se fit introduire et fut ainsi au nombre des spectateurs. On voit, par le rapport qui fut fait au bourgmestre Burkhardt, que depuis une demi-heure environ les représentants de l'Autriche occupaient la maison de M. Reber, lorsque

1. Voir la *Revue Bl[illegible]* du [illegible].

la voiture de Marie-Thérèse s'arrêta devant la grille. Un petit détail à noter : bien que la porte fût ouverte le carrosse demeura au dehors. Le chemin étant mauvais, Bacher voulait faire transporter la jeune princesse dans un fauteuil; mais elle dit que cela n'était pas nécessaire et sauta légèrement à terre, en s'appuyant sur l'épaule d'un garçon perruquier qui se trouvait là.

Elle fut introduite dans le salon par les officiers autrichiens et elle répondit avec grâce et présence d'esprit au petit discours de circonstance que lui débita le prince de Gavres. Lorsque Bacher dit, en présentant la princesse aux délégués de l'Autriche : « Je suis chargé de vous remettre Madame de France », celle-ci répondit : « Je n'oublierai jamais que je suis Française », et des larmes tombèrent alors de ses yeux. Le prince de Gavres, extrêmement touché, lui dit : « Je suis chargé de recevoir Votre Altesse Royale et de la conduire à Sa Majesté Impériale, à qui il tarde de vous voir, de vous embrasser et de vous donner, Madame, des marques de sa tendresse et de sa bienveillance. » — « Je suis sensible, répondit la princesse, aux bontés de Sa Majesté Impériale. Sans doute que le sang qui coule dans nos veines lui a inspiré ces sentiments. Je tâcherai, par ma conduite et ma reconnaissance, de me rendre digne de ses bontés et de lui prouver que jamais l'ingratitude n'entra dans mon cœur. »

Un silence assez long suivit ces paroles.

Il semble que Marie-Thérèse ne fit pas grand honneur à la collation qui lui fut offerte par le maître de la maison. Elle ne prit qu'un verre d'eau rougie. Mais comme *en cas* pour la longue nuit qu'elle allait passer en route, et pour ne pas désobliger son hôte, en lui opposant un refus absolu, elle fit empaqueter un beau pain blanc qui fut porté dans la chaise de poste

A ce moment la princesse entendit une servante parler français. Elle lui demanda si elle était Française. « Non, madame, répondit cette fille, je suis du pays de Vaud, dans le canton de Berne, où l'on parle français. » — « Ah ! que vous êtes heureuse d'être de ce pays là, » répliqua l'auguste voyageuse.

Marie-Thérèse avait un chien très laid pour lequel elle avait beaucoup d'affection. Voyant qu'on s'en étonnait : « Je sais bien, dit-elle, que cet animal n'est pas beau, mais mon frère lui était fort attaché. C'est tout ce qui me reste de lui », ajouta-t-elle, et elle se mit à pleurer. La princesse présenta au comte de Gavres une vieille domestique et un cuisinier du roi, en disant : « Vous ne trouverez pas mauvais que ces personnes m'accompagnent. Cette femme m'a rendu plusieurs services au Temple. Ils ont désiré me suivre et ne me quitteront jamais. » Et la vieille femme de s'écrier en regardant sa jeune maîtresse : « Elle est aussi bonne que belle ! »

A côté du salon où la princesse fut reçue s'ouvrait une chambre qu'on avait réservée pour son service particulier. Elle y pénétra pour faire nettoyer sa chaussure. M. Hue sollicita la permission d'y entrer. « J'ai été chargé, dit-il à la voyageuse, de vous remettre, de la part du ministre de l'Intérieur, deux malles contenant un trousseau destiné à Votre Altesse Royale. Madame veut-elle que je les ouvre ? » — « Non : répondit la princesse, remettez-les à mes conducteurs en les priant de remercier M. Bénézech. Je suis touchée de ses attentions, mais ne puis accepter ses offres. »

Rentrant au salon, Madame salua le baron Degelmann et, accompagnée du prince de Gavres, elle monta avec lui et M^me de Soucy dans un carrosse impérial attelé de six chevaux. Il était sept heures du soir. La lune brillait dans tout son éclat, le temps était froid et beau. Suivant le premier itinéraire fixé, la princesse ne devait pas traverser la ville, mais longer les murs en dehors, passer le Birsig, le pont de la Birse et aller par Augst à Rheinfelden. Mais la crue formidable du Birsig fit renoncer au plan primitif. La porte Saint-Jean s'ouvrit et le carrosse impérial entra dans la ville, suivi de cinq autres carrosses à six et quatre chevaux. On raconte que dans les rues, et surtout vers le pont du Rhin, la population de Bâle eut une attitude qui laissait à désirer. Bien des voix poussèrent des cris de *Vive Madame* ; mais on entendit aussi chanter : *Ça ira*. Quelques indiscrets s'attachaient aux roues, d'autres dirigeaient leurs lanternes de façon à projeter la lumière dans les voitures. Un officier de Condé, se trouvant à la porte Saint-Jean quand la voiture passa, monta sur le marchepied, et traversa la ville en s'entretenant avec la princesse. Parmi les personnes qui s'approchèrent de la voiture royale figurait l'archidiacre d'Ajaccio, Fæsch, frère de M^me Lætitia Bonaparte.

Un commissaire de police se tenait à proximité des équipages. Un détachement de troupes suisses servit d'escorte à la princesse jusqu'à la frontière.

Marie-Thérèse laissa à Bâle un excellent souvenir. « Le princesse, dit un correspondant, est d'une taille très élégante. Son port, sans annoncer de la fierté, indique de la dignité et beaucoup de grâce ; elle a les cheveux blonds, un beau teint frais et vermeil, des yeux bleus et en général une physionomie qui dit beaucoup. »

On ne parlait d'elle qu'avec l'intérêt le plus vif et avec attendrissement. Aucune plainte ne sortait de sa bouche, elle ne disait rien que des choses obligeantes et honnêtes. Elle parla avec une extrême politesse à une modiste, M^lle Serini, chargée de rafraîchir sa toilette. Quelqu'un qui lui fit visite entendit la princesse dire que, depuis sa sortie du Temple, elle n'avait vu que des personnes dont le souvenir demeurerait tou-

jours gravé dans son cœur. Elle racontait combien elle avait souffert durant la route de n'avoir pas même quelques sous à donner aux pauvres. « Je n'ai rien dans ma poche », dit-elle à la visiteuse chargée de faire l'inspection de ses effets. A Huningue elle donna au garçon qui l'avait servie son mouchoir de poche. « Voilà ce que je peux vous donner, dit-elle, je n'ai point d'argent ! »

On voit, dans des correspondances particulières de cette date, que la jeune princesse inspira un profond respect, non seulement en Suisse, mais en France. Un émigré écrivait à un de ses amis en Angleterre : « Lorsque les cinq jacobins échangés furent arrivés à Huningue, le peuple criait : « Nous « perdons un ange et on nous donne à la place cinq « monstres. » Un officier patriote tint même des propos si violents à cet égard qu'il fut mis en prison. »

Il existe à Bâle plusieurs gravures de prix représentant l'échange, soit dans les collections Jaggy soit dans celle de M. Paul Reber-Burckhardt. M. Reber possède un merveilleux petit portrait au pastel de la princesse Marie-Thérèse, lequel a été remis à son arrière-grand-père, dans sa maison, par une dame de la Cour. La princesse est habillée de noir ; sur le côté gauche de la poitrine elle porte le lys des Bourbons, et autour de la taille une ceinture rouge. Au revers de ce portrait on lit l'inscription suivante : *Marie-Thérèse de France, fille de Louis XVI, peint d'après nature par Mr Duboz, de Paris, pendant le court séjour que la Princesse fut obligée de faire à la forteresse d'Huningue.* Ce portrait fut remis à M. Nicolas Reber le lendemain du départ de la princesse pour Vienne.

On a longtemps attribué à Méchel un portrait en couleur avec la légende suivante : *Marie-Thérèse-Charlotte de France, fille du roi Louis XVI, née à Versailles le 19 Décembre 1778. Publié à l'occasion du passage de cette princesse à Bâle, le 26 décembre 1795, par Chr. de Méchel, graveur.* Ce portrait, qui n'est pas du tout dans sa manière habituelle et dont la facture est supérieure à tout ce qu'il a produit, appartient en réalité à un autre artiste et Méchel n'en fut que l'éditeur. On a constaté en effet, sur une épreuve avant la lettre, passée en vente publique il y a quelques années, la présence de deux lettres *A. S.* tracées à la pointe. Ces deux lettres sont la signature du véritable auteur, le graveur Sergent. Ardent révolutionnaire, il est plus connu par son rôle politique ; il fut mêlé dès 1789 à toutes les grandes journées de l'époque troublée qui suivit la prise de la Bastille. Il est bizarre de devoir un portrait, publié en commémoration de l'heureuse délivrance de la fille de Louis XVI, à un artiste qui avait voté la mort de celui-ci (1).

On raconte qu'après le départ de la princesse on vendit à Bâle un portrait d'elle exécuté dans de singulières circonstances. Le peintre l'avait suivie depuis Paris, saisissant à tous les relais l'occasion de donner quelques coups de pinceau sans être aperçu.

En souvenir des services rendus par les Bâlois dans ce jour mémorable, l'empereur d'Autriche fit don d'une tabatière en or au bourgmestre Burckhardt, d'une bague en brillants au conseiller Reber et d'une médaille en or, avec chaîne, à l'aide-major Kolb.

Voilà donc Marie-Thérèse en route pour Vienne. Que d'amis de tout rang eussent voulu aller à sa rencontre ou la saluer sur son passage !

On trouve à Vienne, aux Archives impériales, de touchants témoignages de l'intérêt qu'inspirait la jeune princesse. Ici, Mme Mackau de Bombelles, empêchée de se rendre au-devant de S. A. Royale, écrit de Ratisbonne, en date du 3 janvier 1796, à Mme de Soucy, sa fille, gouvernante de la princesse : « Je reçois dans l'instant ta lettre de Bâle, que le baron Degelmann m'a envoyée. Je ne puis t'exprimer la joie qu'elle m'inspire. Merci mille fois, merci d'avoir pensé à moi au moment où il t'a été possible de me donner de tes nouvelles ; les détails que tu me donnes sur la charmante princesse, sa piété, sa générosité envers ses plus cruels ennemis, sa sensibilité en quittant le territoire français, son amabilité, sa grâce, tout m'a touchée jusqu'aux larmes, et je me sens pour elle le plus tendre respect et la plus touchante admiration. »

Là, c'est un officier français employé au recrutement à Lorrach, près de Bâle, et appartenant à l'armée de Condé, qui, le 1 janvier, écrit à Mme de Soucy. « Oh ! quel bonheur ce serait pour moi de pouvoir voir mon illustre maîtresse et d'être près d'elle ! Lors de son passage à Basle, j'avais cherché tous les moyens de voir Son Altesse Royale, je n'ai pu y parvenir ; j'avais prié le général prince de Furstenberg de tâcher de me procurer ce bonheur ; il m'a dit qu'il ne le pouvait pas ; j'ose me flatter que j'aurais été reconnu par S. A. R. »

Plus loin c'est un officier émigré, La Renommière, qui écrit à Bâle, le 8 janvier 1796 : « Vous honorez ma famille de votre amitié. Permettez-vous que j'aie l'honneur de vous féliciter de votre heureuse sortie avec la fille de notre feu Roy ? Cette malheureuse princesse est enfin hors des mains scélérates ; on dit qu'elle est belle comme un ange. Hélas ! nous étions loin de prévoir les malheurs de cette illustre famille. »

Enfin, un autre officier, Vignon, écrit de Buhl à

1. Sergent avait du reste gravé, au début de la Révolution, un portrait du roi et celui de Marie-Antoinette. On penche à lui attribuer aussi, parce qu'elles sont tout à fait de sa manière, deux petites pièces anonymes parues après le 21 janvier et représentant Louis XVI coiffé du bonnet rouge.

Mme de Soucy, le 12 janvier 1796 : « Vous ne sauriez vous peindre la joie des Princes et de toute l'armée, en apprenant que les restes précieux de Louis XVI et de Marie-Antoinette étaient enfin sauvés ; qu'un émigré avait eu le bonheur de voir la princesse, de lui parler et de mêler ses larmes avec les siennes ; ils ne pouvaient comprendre comment j'avais eu ce bonheur et, dans l'envie qu'ils me portaient : « Vous « êtes le plus heureux des émigrés, s'écriaient-ils, « vous avez vu la fille du roi et de la reine, que nos « efforts et notre sang n'ont pu arracher au trépas ! » C'est à vous, madame, que je dois ce bonheur inappréciable ; c'est vous qui, touchée des plaintes que m'arrachait le désespoir de ne pouvoir voir Mme Royale, me présentâtes à cette princesse trop infortunée. Son image auguste, ses larmes, les vôtres, celles qui coulaient de mes yeux, ont fait sur moi une impression qui ne peut s'effacer. »

Tous les royalistes ne furent pas si bien partagés. Un petit nombre put voir la princesse.

« M. le prince de Gavres, dit Hue dans ses Mémoires, outrepassa certainement les instructions qu'il avait reçues de sa cour en ne permettant pas à des Français, qui se trouvaient sur le passage de Madame, de se présenter à la fille de leur roi pour lui offrir leurs respects. Cependant un jour que, par un heureux hasard, la voiture de cette princesse et celles des personnes qui composaient alors sa suite s'étaient arrêtées sur la grande route, j'aperçus de loin un officier du corps de Condé ! C'était M. Berthier, l'un des aides de camp de S. A. S. Je prévins Madame qui le fit avancer. Elle lui demanda avec un vif intérêt des nouvelles du Prince et le chargea de lui exprimer, ainsi qu'à ses braves compagnons d'armes, les sentiments dont elle était pénétrée. »

Le duc de Berry, Charles-Ferdinand, avait écrit à la princesse quelques lignes d'affectueux intérêt datées de Nancy, le 6 janvier, et qu'elle devait recevoir à son arrivée à Vienne. « Ma très chère cousine, lui dit-il, je ne puis vous exprimer toute la joie que j'ai ressentie en apprenant que vous étiez enfin sortie des mains des monstres qui asservissent la France, et de voir exaucés les vœux ardents que je formais depuis longtemps pour votre liberté ; ma satisfaction aurait été complète, si j'avais pu avoir le bonheur de vous l'exprimer moi-même ; j'ai bien envié celui des émigrés qui a été assez heureux pour se trouver sur votre passage. Il n'a pas dépendu de moi d'en faire autant ; j'ai envoyé un des officiers de ma maison, le comte de Mantouillet, à Bâle, chez le prince de Gavres, pour lui témoigner mon extrême désir d'en obtenir l'agrément. »

Partie le 26 décembre de Bâle, à destination de Vienne, la jeune princesse n'arriva dans cette ville que le 9 janvier au soir.

A peine installée au palais où des appartements avaient été préparés, Mme de Soucy, la fidèle compagne de la pauvre enfant, écrivit quelques lignes à la marquise de Bombelles pour lui annoncer l'arrivée de Marie-Thérèse et de sa suite dans la capitale de l'Autriche. Cette lettre, datée du 9 janvier au soir, partit le 10 et fut expédiée à Ratisbonne par la police. « Nous arrivons, ma chère amie, dit Mme de Soucy, il y a une couple d'heures ; j'apprends aussitôt que les Français ne verront pas encore de quelque temps notre princesse ; quant à moi, je l'ai remise à sa famille et compte sous peu de temps m'en aller, puisqu'aucun Français ne peut rester auprès de notre auguste princesse. Accoutumés à obéir, nous y souscrivons, quoi qu'il puisse nous en coûter ! »

A l'occasion de l'arrivée de Marie-Thérèse à Vienne, le correspondant du *Moniteur* écrit en date du 15 janvier :

« La fille du dernier roi de France vient d'arriver ici, accompagnée de l'archiduchesse Charlotte qui était allée à sa rencontre. La première attention a été de faire prendre l'habit de cour à la jeune voyageuse ; les embrassements de la famille ne sont venus qu'après. »

Installée à Vienne, Marie-Thérèse prit le deuil qu'elle n'avait pu porter dans sa prison.

Le comte de Lille, qui prenait dans l'exil le titre de Roi de France, voulut aussi joindre à tous les témoignages de sympathie donnés à la princesse le sien propre et, le 25 janvier 1796, il lui adresse de sa minuscule cour de Vérone les lignes suivantes :

« J'ai un grand plaisir, ma chère nièce, à recevoir de vos nouvelles par vous-même ; ce n'est pas que je n'en eusse déjà reçu par d'autres voyes ; ma tante, la princesse Cunégonde, a eu, comme je vous l'ai mandé, l'attention de m'en donner d'abord après vous avoir vue à Fuessen. D'autres personnes qui vous ont vue à Insbruck et à un endroit qui s'appelle, je crois, Wells, m'en ont donné aussi ; les détails mêmes de ces derniers étaient encore plus satisfaisants sur votre santé que ceux de ma tante ; mais je n'avais pas moins d'impatience de vous savoir arrivée et bien portante. »

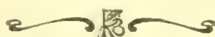
Vers la fin de février, la princesse eut le chagrin de voir partir Mme de Soucy. Celle qui avait été une si fidèle compagne pour elle reçut de l'empereur l'ordre de se retirer. On lui fit un présent de 1.000 ducats et elle en toucha 500 pour frais de voyage. Toutes les autres personnes faisant partie de la suite de Marie-Thérèse reçurent 300 ducats de gratification. Hue, le valet de chambre, obtint une pension de 800 florins.

On sait dans quelle contrainte vécut Marie-Thérèse à Vienne. Pour elle ce n'était plus la captivité abjecte du cachot, mais celle dont les lambris dorés sont

souvent les témoins. En réalité, la jeune princesse fut soumise, dans la fière maison des Habsburg, à une rigoureuse surveillance. Le seul cœur qui lui témoignait un peu d'affection était celui d'une enfant, la petite archiduchesse Marie-Louise, qui devait recevoir un jour la couronne de France, mais des mains de l'*usurpateur*.

Dans un récent ouvrage consacré à la mémoire de Hue, le dévoué serviteur de Louis XVI, un jeune écrivain français, M. de Maricourt, parlant incidemment de la rencontre à Vienne des deux princesses, fait une réflexion que nous aimons à citer en terminant : « Jeux singuliers du hasard, ironie des puissances ! Trente-deux ans plus tard, le sort du fils de Marie-Louise, le duc de Reichstadt, l'*Aiglon*, exilé français, jouet de l'orgueil autrichien, devait ressembler en plus d'un point à celui de Marie-Thérèse, isolée dans cette cour de Vienne qui nous fut toujours hostile ! »

EUGÈNE DE BUDÉ.



### Fastes de Province

## NOS PRÉFETS

Conseil Général et grandes manœuvres, ainsi les dernières semaines du mois d'août ramènent impérieusement l'attention sur les préfets et les militaires : les sessions de Conseil général, ce sont les grandes manœuvres des préfets.

Ce n'est pas sans intention que nous usons de cette comparaison guerrière ; encore qu'ils fassent profession d'affirmer la suprématie du pouvoir civil, il convient de ne pas oublier que, pour affirmer cette suprématie, les préfets suspendent une épée à leur côté et placent sur leur tête un chapeau de général.

Sans doute, la plupart de ces hauts fonctionnaires affectent pour ces attributs martiaux, ornements de leur charge, une sorte de mépris élégant ; ils se déclarent volontiers excédés par l'obligation de cette « mascarade » ; quel préfet, cependant, au retour de quelque cérémonie officielle, un jour de réceptions ou de 14 juillet, résista à se laisser photographier, entouré de ses conseillers de préfecture, — son état-major, — en grand uniforme ?

Et s'il est vrai que beaucoup hésitent à acquérir le grand habit brodé à la française, qui coûte douze cents francs, il faut bien dire que ce prix de douze cents francs n'est pas sans contribuer à faire se proclamer « ennemis du panache » ceux qui préfèrent garder leurs douze cents francs ; qui peut se vanter d'user son habit de préfet, qui bien plus, est assuré de mourir « préfet en fonctions », avec la compensation suprême d'avoir son catafalque orné de cet habit encore demi neuf ?

Il n'empêche que celui-là pensait justement qui, chaque fois qu'il revêtait l'habit, dont un voyage présidentiel lui avait imposé l'achat — qui, chaque fois, ne manquait pas à répéter, en se mirant avec complaisance :

— Ça a tout de même l'air de quelque chose, un préfet de la République !...

La vérité est qu'un préfet de la République a surtout l'air de quelque chose, en tant qu'il aura l'air d'un préfet de l'Empire.

* * *

Je crois ne rien exagérer en laissant entendre que le seul prestige des préfets de l'Empire continue à faire briller de quelque lustre l'habit de nos préfets républicains.

Le vieux fond bonapartiste, qui, en dépit de toutes les évolutions apparentes et de tous les changements d'épithètes, demeure la caractéristique de l'âme départementale française, le sentiment bonapartiste est le plus puissant pour imposer le respect du fonctionnaire qui représente le Gouvernement, quel que soit d'ailleurs le Gouvernement que ce fonctionnaire représente.

On doit ajouter que la façon particulièrement originale ou flatteuse dont l'Empire recrutait ses préfets, non moins que les traitements importants qu'il leur attribuait, furent de nature à créer autour d'eux une atmosphère d'admiration et de légende.

Tel personnage n'avait il pas été pourvu d'une préfecture en place d'un conseil judiciaire ? Tel autre ne l'avait-il point gagnée en la jouant à la bouillotte avec un ministre ?

Les préfets de l'empire apportaient avec leur réputation et leur titres, dans leurs équipages, dans leur allure de grand seigneur, et jusque dans les plis de leur costume de gala, les miettes précieuses de cette haute vie parisienne, dont la province se montre toujours émerveillée et friande.

Et par-dessus tout, les préfets de l'empire « portaient beau » : — « porter beau » apparut à leurs administrés comme la vertu essentielle de ces administrateurs d'élite, et l'on eût aimé voir les préfets de la République perpétuer ces traditions fastueuses et galantes...

Certes, le recrutement des préfets a bien continué à s'effectuer de telle sorte qu'une porte restât ouverte à l'imprévu et à la fantaisie.

Il n'est jamais venu à l'idée d'aucun gouvernement d'exiger les moindres garanties de son personnel administratif ; alors que nulle fonction dans l'État, fût-ce la plus infime, ne saurait être accordée qu'après des examens multiples, et grâce à mille diplômes,

brevets et certificats, les fonctions de préfet ont toujours été tenues en dehors de ces exigences, cela fort sagement, ma foi, pour la double facilité d'y pouvoir appeler n'importe qui, et surtout de pouvoir se débarrasser du titulaire n'importe quand, sans être jamais en peine de trouver un remplaçant « dans les conditions requises » : tout le monde est dans les conditions requises, puisqu'il n'y a pas de conditions...

Le malheur est que si la République continua à ne demander à ses préfets aucune connaissance spéciale, elle fut loin de leur procurer en retour les mêmes avantages que le régime précédent tout en les choisissant pourtant, et nécessairement, dans un milieu beaucoup plus modeste.

Avec dix-huit mille francs de traitement, il paraît assez difficile à un préfet, chargé de famille et sans fortune, d'avoir chevaux, voitures, de donner des bals, de faire figure, en un mot, à la façon d'un préfet de l'Empire.

Oui, dit-on, mais « ils ont des frais de représentation », — et cette croyance parfaitement erronée, qui repose encore une fois sur les vieilles traditions du personnel bonapartiste, demeure si forte néanmoins, qu'un préfet « qui ne reçoit pas » passe pour mettre dans sa poche « l'argent des contribuables » ; et la population se déclare lésée ; les commerçants, parce que la Préfecture « ne donne pas l'élan », reprochent au préfet de se soustraire à ses obligations envers le commerce local ; et les mères, les mères ardentes qui comptent sur les bals de la Préfecture pour « produire » et « écouler » leurs quatre filles, vont répétant que ce n'est pas en tenant ses salons fermés que l'on « fait aimer la République !... »

Et pourtant à quels expédients, à quelles ruses mélancoliques, tels de ces hauts fonctionnaires ne devront-ils pas avoir recours pour tenir leur rang de « premier magistrat du département !... »

Tristesse de ces familles préfectorales, qui, en voyage, à la gare qui précède la Préfecture, changeront de wagon, pour n'être point vues descendant d'un autre compartiment que d'un compartiment de première classe !...

Et lorsque, tous les prétextes épuisés, et la santé, et les deuils, il aura fallu se résoudre à donner au moins un grand dîner au mois de janvier, le « dîner des chefs de service », tristesse plus grande encore du menu si laborieusement et économiquement combiné, et du champagne surtout, de ce champagne que les marchands de vins eux-mêmes stigmatisent couramment : le « champagne de préfecture » !...

Remarquerons-nous en passant combien éloquent et piquant le rapprochement de ces deux étiquettes sur un même prospectus : *champagne de préfecture*, — champagne frelaté ; — vin exquis : *vin de messe*...

Le « champagne de préfecture », et le « vin de messe », — la séparation de l'Église et de l'État tient peut-être entre ces deux termes...

En tous cas et sans conteste, la différence entre l'administration de la République et celle de l'Empire se manifesta d'abord aux qualités différentes du champagne que la majorité des préfets purent offrir à leurs administrés sous les deux régimes.

Et nous nous trouvons en présence d'un de ces dilemmes, que précisément un ministre de l'Intérieur affectionnait si fort : comment accepter d'être préfet, lorsque l'on n'a pas de fortune ? — et, lorsqu'on a de la fortune, comment se résoudre à être préfet ?

*
* *

Si, pourtant, il n'est pas douteux que l'on rencontre encore des gens très désireux d'être préfets, ou navrés de ne plus l'être, la raison est d'abord celle que nous indiquions, du prestige ancien laissé au titre de préfet par l'empire : « un préfet, c'est tout de même quelque chose !... »

Une seconde raison, nous l'avons implicitement fait connaître : on n'exige rien d'un candidat à la carrière préfectorale, et cela revient à dire que nombre de ces candidats se trouveraient empêchés d'être bons à rien autre chose qu'à être préfets.

Mais surtout il y a cette aubaine si chère à la plupart des Français, en dépit qu'ils en aient et quoi qu'ils prétendent, de représenter un gouvernement personnel, et de détenir une parcelle de son autorité.

« Donner des solutions », voilà la grande coquetterie des préfets, de ceux mêmes dont le caractère est le plus hésitant, le plus temporisateur ; pas un ancien préfet qui n'affirme :

— Jamais personne n'est sorti de mon cabinet sans une solution !

Nous ne parlons pas, bien entendu, de solutions à des affaires purement administratives, pour lesquelles il y a « les précédents », pour lesquelles il y a l'avis technique du chef de la division compétente, — encore que, cet avis, le préfet immédiatement le fasse sien, et qu'avec un peu d'imagination, d'assurance et de facultés assimilatrices, il arrive aisément à se figurer qu'il a pu trancher d'emblée les problèmes les plus délicats de la vicinalité ou de l'assistance.

Mais le triomphe des préfets, ce sont les questions de personnes.

C'est qu'en effet, lorsqu'il révisera le mouvement d'instituteurs, par exemple, que l'inspecteur d'Académie lui viendra soumettre, le préfet aura l'impression délicate et savoureuse d'user de prérogatives analogues à celles de son ministre, en face du mou-

vement administratif préparé par le directeur du personnel : pouvoir faire aux autres ce que l'on vous fait à vous-même, assise la plus solide de la hiérarchie, origine et base du principe d'autorité...

Si les préfets n'éprouvaient pas cette satisfaction de dilettanti, leur métier ne serait pas tenable.

Il ne faut pas qu'ils songent, en effet, ne fût-ce que pour se distraire, à étudier les dossiers qu'on leur donne à signer : les préfets qui prétendaient s'occuper sérieusement des affaires de leurs départements se sont toujours rendus rapidement impossibles, et ce sont eux qui se brisèrent le plus vite ; les maires des communes intéressées ont leurs habitudes, ils savent que, pour telle question, il faut s'adresser à tel chef de division, qui est du pays, qu'ils connaissent, qui les comprend à demi-mot : si on les oblige à s'expliquer directement avec le préfet, cela les gêne, les intimide, — c'est un préfet qui se mêle de ce qui ne le regarde pas...

Le préfet ne doit être là que pour déplacer le facteur, faire nommer le chef cantonnier, et révoquer l'institutrice.

Or, il est bien évident que le préfet, nouveau venu dans ce « beau département », se moque complètement de l'institutrice, du chef cantonnier, du facteur.

Agira-t-il donc dans l'intérêt supérieur de ses convictions politiques?

Mais quel préfet peut croire à un intérêt politique supérieur, puisque, neuf fois sur dix, on l'a fait changer de département pour lui rendre plus facile de changer de politique ?

Les actes d'un préfet sont donc toujours de dilettantisme pur : préfets à poigne, préfets sectaires ? Ils ont en effet le dilettantisme de la poigne, et ils ne sont sectaires que par impuissance à se faire une conviction.

Il n'en reste pas moins que la « main de fer dans un gant de velours », demeure par excellence la grande règle administrative.

Il n'est même pas défendu à un préfet d'affirmer dans ses discours que telle est la devise à laquelle son administration s'attache.

Il y a ainsi deux ou trois formules qui suffiront à l'éloquence courante d'un préfet :

— « Administrer, c'est prévoir. »

— « Faites-nous de bonne politique, nous vous ferons de bonne administration. »

— « Le Préfet, c'est la République : je veux faire aimer le préfet, pour faire aimer la République ! »

— « .... Votre beau département... »

Mais surtout ceci simplifie infiniment le labeur des préfets, que leur mission oratoire consiste principalement à porter la santé du président de la République ; ainsi savent-ils toujours comment terminer leurs allocutions, et que ces allocutions s'achèveront toujours sur le mot « République » : — président de la *République*, — ce qui est un grand point d'acquis.

La difficulté pourrait sembler d'amener logiquement, congrument, ce toast ; certains préfets ont adopté de tourner cette difficulté de la manière la plus élégante ; ils se borneront à ajouter à leurs discours, quel qu'en ait été le sujet :

— *C'est dans cet esprit* que je lève mon verre en l'honneur de M. le Président de la République !

Cette transition a l'avantage de pouvoir s'appliquer à toute espèce de développements :

— « ... *dans sa lutte contre l'obscurantisme* ! *C'est dans cet esprit* que je lève mon verre...

— « ... *la richesse de ce beau département* ! C'est *dans cet esprit* que je lève mon verre...

— « ... *et respectée à l'extérieur* ! *C'est dans cet esprit* que je lève mon verre en l'honneur de M. le Président de la République ! »

D'ailleurs s'il est préférable qu'un préfet ne soit pas ridicule, dans ces circonstances où il aura été appelé à prendre la parole, il n'apparaît nullement indispensable qu'il s'y montre spécialement éloquent : à quoi bon, sinon, lui avoir donné un uniforme? *Acta non verba* ! Et le préfet qui « réussit le mieux dans son département » est bien souvent celui dont la réputation s'est ainsi établie :

— Il n'est pas orateur, mais *il sait ce qu'il veut !...*

*
* *

Tous les préfets savent ce qu'ils veulent, en effet, et il n'est point malaisé de le savoir : ils veulent *de l'avancement*, — *se* [illegible] *poste dans les finances.*

Mais je mets en fait que sur quatre-vingt-six préfets, il n'y en a sans doute pas six qui ne demandent à quitter leur « beau département »...

Il faudrait réfléchir à ce qu'est la vie d'un préfet dans la plupart des préfectures, point de mire de toute la petite ville, qui tient registre de ses promenades et de ses fréquentations : et si les seules personnes qu'il lui pourrait être agréable de fréquenter ne sont pas du « clan de la préfecture !... »

Oui, l'hôtel préfectoral est assez confortable, — mais s'il a horreur du style empire !...

Oui, le jardin est ombragé, — mais les jours d'hiver, mais les jours de pluie !...

Oui, il y a un billard : il y a un billard dans toutes les préfectures, et c'est même la différence essentielle entre un mobilier de préfet et un mobilier de sous-préfet, le préfet a seul droit au billard...

Mais si le préfet n'aime pas le billard ; ou si une jeunesse studieuse et pauvre, si la préparation à

l'École polytechnique, empêchèrent le procureur et l'ingénieur en chef d'apprendre ce jeu — le procureur et l'ingénieur en chef, seuls partenaires avec lesquels le préfet se puisse commettre assidûment, sans déchoir...

Alors le préfet prend le train pour Paris; les compagnies de chemin de fer, prévoyantes et pitoyables, ajoutent, en sa faveur, au libre parcours dans le département, la gratuité du trajet jusqu'à Paris :

« Monsieur le Préfet est parti hier soir par l'express de 6 h. 47 » — rubrique ordinaire des gazettes préfectorales.

Il est tel café du boulevard, ou tel music-hall, où l'on peut chaque jour parier, à coup sûr, la présence d'au moins cinq préfets...

A certains moments, il est arrivé que l'affluence des préfets à Paris était si considérable, que des circulaires ministérielles en furent rendues nécessaires pour interdire à ces hauts fonctionnaires de quitter leur poste sans convocation ou congé régulier...

Ces sortes d'arrêts de rigueur, les commissaires spéciaux, pour qui la surveillance des anarchistes semble comporter également la surveillance du préfet, en assureront l'observation scrupuleuse, — le commissaire spécial, qui, lorsque le préfet arrive à la gare, se précipite toujours pour ouvrir la portière du compartiment, pour faire placer, si possible, la plaque « *reservé* » — et qui, aussitôt le train démarré, télégraphiera au ministère de l'Intérieur :

— « Préfet parti par express 6 heures 47 ».

Et voilà donc le Préfet bloqué dans sa préfecture, dans son cabinet, proie livrée aux politiciens du département.

Heureux le préfet d'un département dont tous les élus sont nettement et irrémédiablement réactionnaires : ceux-là, au moins, ne lui demandent jamais rien, il n'a rien à accorder, rien à promettre, il a la sensation exquise qu'il ne peut rien, qu'il ne sert à rien, et que rien ne viendra le troubler dans sa quiétude et sa retraite !

Heureux aussi, mais d'un bonheur plus rare et déjà moins sûr, le préfet chargé d'administrer le fief électoral d'un des leaders du parti républicain, qui, en échange d'une obéissance passive, consentira à l'attacher à sa fortune politique...

Mais celui qu'il faut plaindre, c'est l'infortuné contraint de se dévouer aux intérêts de ces députés vagues, dont l'influence s'arrête aux limites de leur circonscription, mais qui font partie d'une majorité ministérielle, et qui, sans rien pouvoir pour l'avancement du préfet, ne l'en obsèdent pas moins de leurs perpétuelles exigences : c'est précisément parce qu'ils ne pourraient pas faire nommer un préfet, qu'ils se montrent d'autant plus acharnés pour les nominations de cantonniers et de facteurs; et l'on ne voit qu'eux dans les bureaux, et ils tempêtent, et ils frappent du poing sur les cartons et sur les tables; la préfecture est à eux, ils passent le temps à s'écrier, dans leur rude langage d'hommes politiques :

— Je m'en f... de votre préfet, mais il faudra qu'il marche !...

Le plus sage en pareil cas, lorsque l'on dispose par ailleurs de quelques solides patronages, est de se rendre tellement antipathique qu'une délégation de la représentation départementale vienne solliciter qu'à tout prix, *même au prix d'un avancement*, on débarrasse de vous le département.

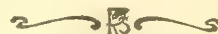
C'est ainsi que j'entendis un jour un député déclarer au ministère de l'Intérieur :

— Mais qu'on le nomme donc trésorier général, ce coco-là, puisqu'il le demande : avec une caisse publique à sa disposition, je ne lui donne pas six mois pour passer aux assises !...

Je me suis toujours souvenu de cette phrase comme la plus symptomatique des malentendus qui peuvent surgir entre les représentants élus et les représentants nommés d'un même gouvernement.

Je m'en suis souvenu surtout parce que, quinze jours après, le préfet dont il était question fut, en effet, appelé à une trésorerie générale; et je voudrais savoir si vraiment il finira en prison...

FRANC-NOHAIN.



## L'EMPLOYÉ

Pendant de longues années, l'employé de commerce a été le paria du monde moderne. Nul ne se souciait de son sort, de sa misère, de ses souffrances physiques et morales. Le magasin ou le bureau n'ont point la poésie de l'usine, où halètent les machines, où le métal en fusion jette ses puissants reflets. Aux heures de sortie, les hommes aux manches de lustrine et aux redingotes fripées ne remplissent point les rues de leur pas cadencé. Le romancier lui-même ne marquait point d'émotion. Comment attacher le public aux aventures, même dramatiques, d'un commis d'épicerie ou d'un vendeur d'étoffes ?

L'employé a rompu le silence qui pesait sur lui. Il a voulu que sa détresse fût connue et que ses besoins ne restassent point à jamais étouffés. En huit ou dix ans, il a dressé une organisation, fomenté une agitation qui grossit sans cesse, si bien qu'il n'est déjà plus l'éternel oublié. La grande presse, qui s'intéresse toujours à ceux qui savent conquérir son intérêt, s'est associée aux vœux de ce désh-

rité; elle a secoué l'opinion. Lorsque les prolétaires de la boutique s'assemblent pour discuter entre eux, leurs débats ne sonnent plus dans le vide. Le Congrès qui se tenait à Nantes, la semaine dernière, a eu les honneurs des journaux à fort tirage, et ce seul détail mesure tout le progrès réalisé par une corporation, qui, hier encore, demeurait ignorante de sa propre vigueur. C'est l'histoire contemporaine des salariés du commerce — ce sont aussi leurs revendications — que nous voudrions ici résumer brièvement ; et en vérité, le problème est assez large pour que ses aspects juridiques ou techniques ne rebutent personne.

Il est très malaisé de définir l'employé. Le dernier Congrès international de cette profession multiple et complexe accordait la qualification « à tout ce qui n'est pas ouvrier ». Mais on confessera tout de suite et sans grande réflexion que cette délimitation n'offre point une rigueur suffisante. En réalité, l'industrie et le commerce ne forment point des compartiments séparés, et ils se pénètrent à chaque instant l'un l'autre, si bien qu'on passe d'une catégorie à l'autre catégorie, par une série de gradations quasi insensibles. La pâtisserie, par exemple, est une industrie; elle est aussi un commerce, et il est permis d'en dire à peu près autant de tous les métiers de l'alimentation. C'est précisément à propos de ces métiers que les arrêts de jurisprudence, qui visaient l'application des lois du travail, présentent le plus de contradictions.

Pour cette même raison que l'employé n'est point susceptible de définition simple et nette, l'effectif de sa corporation ne saurait être exactement chiffré. Lorsque la loi du 11 juillet 1903 étendit aux magasins, bureaux, locaux du commerce, les prescriptions d'hygiène édictées en 1893 pour l'industrie, les inspecteurs évaluèrent à 600 000 le contingent de personnes qui seraient couvertes par ce nouveau dispositif. D'autres estimations élèvent le total des employés à 1.800.000, dont 600.000 femmes ; le recensement professionnel de 1896 s'arrête à 916.000, soit 620.000 hommes et 296 000 femmes ; ce qui est manifestement au-dessous de la réalité. Il est évident que ces calculs divers ne portent pas sur des éléments identiques, mais il y a tant de sortes de salariés du magasin ou du bureau, depuis le commis de la nouveauté jusqu'au gâte-sauce, depuis le courtier des maisons d'abonnement jusqu'au garçon de bains !

Quoi qu'il en soit, le commerce s'est extraordinairement développé au cours du XIX^e siècle. Il suit l'industrie, sinon dans toutes ses fluctuations, du moins en son expansion générale, et le total des individus auxquels il fournit une subsistance grasse ou maigre s'accroît à proportion. Plus s'augmente la production, plus les hauts fourneaux et les tissages jettent sur le marché des cotonnades et des fers, et plus devient important le service de la répartition. Comme l'ont noté tous les économistes des cent dernières années, de quelque côté qu'ils se rangeassent, notre ère est caractérisée par la pullulation des intermédiaires. Nous n'avons pas à discuter ici cette organisation économique : nous la constatons. Du producteur au consommateur, la marchandise traverse toute une série de boutiques plus ou moins vastes — et chacune de ces boutiques entretient un nombre variable d'employés. Il ne faut donc pas s'étonner, si l'effectif des commis a grossi en même temps que celui des ouvriers. Les deux prolétariats se sont constitués côte à côte, puisant dans les mêmes milieux des éléments toujours renforcés.

Le commerce pourtant ne saurait être rangé exactement sur le plan de l'industrie. Celle-ci a bénéficié, beaucoup plus que celui-là, des progrès et des découvertes scientifiques qui lui ont permis de renouveler, d'agrandir à l'infini son outillage. Mais cette supériorité a sa contre-partie immédiate : c'est que la petite et la moyenne industrie ont croulé beaucoup plus vite devant la grande, — que le petit et le moyen commerce devant l'opulent magasin, qui centralise de multiples articles. L'avantage du capitalisme commercial, sur les faibles ressources des modestes patrons, est moins marqué que le triomphe du capitalisme industriel sur les associations de fonds limitées. Au moins dans les villes secondaires, la boutique — telle qu'elle existait au temps des héros de Balzac — se défend encore. Elle succombera à son tour devant l'organisation accablante des sociétés par actions ; mais elle a jusqu'ici résisté avec opiniâtreté.

Il résulte de cette moindre concentration économique, que les maisons de commerce contiennent rarement des armées de salariés égales à celles de nos mines du Pas-de-Calais, de nos forges ou de nos filatures. On compterait très rapidement les magasins de nouveautés, par exemple, qui ont enrôlé plus d'un millier d'employés, et pour Paris, l'on ne citerait guère que cinq établissements qui figurassent en cette catégorie. Encore trois seulement excèdent-ils 2.000, et un seul atteint-il à 5.000. Pour le reste, quantité de patrons travaillent seuls ou avec quelques commis et, entre les deux classes extrêmes, s'intercalent les entreprises moyennes, qui sont relativement assez nombreuses. Les 600.000 personnes, qui, d'après l'inspection du travail, ont été soumises en 1903 aux prescriptions de l'hygiène des fabriques, se distribuaient entre 206.000 employeurs.

Le commerce n'a donc pas subi, au même degré que l'industrie, le phénomène qui s'observe aujourd'hui de toutes parts, au Japon comme en Russie, et

qui est proprement l'expropriation des petits établissements au profit des gros. Mais il serait puéril de s'imaginer qu'il ait échappé à la loi de concentration. Si nous en avions le loisir, nous pourrions citer à cet égard des statistiques singulièrement concluantes : il nous suffira de dire que, d'après le recensement professionnel de 1896, le chiffre des maisons de vente, bureaux, etc., avait fléchi de moitié en trente ans.

Comme en même temps, l'effectif des employés doublait au moins, on peut déduire, de cette coïncidence, les tendances nouvelles qui se sont manifestées en cette portion du prolétariat. Tant que le commis a été isolé ou qu'il s'est rencontré avec quelques rares collègues, il est demeuré docile et soumis, presque inconscient de ses besoins, de ses droits, de ses aspirations morales. La dissémination économique plus grande d'autrefois avait pour conséquence la stagnation des idées, l'assujettissement moins contesté de l'homme à l'homme. De plus, et ceci est une explication d'une autre sorte quoique non moins valable, l'employé d'il y a quatre-vingts ans vivait auprès de son patron ; il participait souvent à l'existence familiale de celui-ci ; il s'associait aux plaisirs et aux peines de son chef, dont il épousait éventuellement la fille... Il n'était pas en proie aux mille risques qui sévissent maintenant sur le vendeur, sur l'auxiliaire, sur le représentant ; il avait des perspectives d'avenir, sinon toujours brillantes, du moins plus rassurantes.

L'employé de nos jours est un prolétaire, au même titre que l'ouvrier, dont il subit le sort, les chances variables, la détresse. Depuis qu'il travaille avec d'autres employés sous les ordres d'un patron, qu'il connaît peu ou mal ; depuis que l'évolution économique a façonné des groupements d'énergie dans le milieu du commerce, les salariés commerciaux ont associé leurs réclamations. Ici, comme partout, a surgi la lutte du capital et du travail.

Pour étudier exactement la condition du commis de l'an 1905, il faudrait opérer des classements et des subdivisions à l'infini, mais notre intention n'est point de nous livrer à cette enquête évidemment trop vaste. On peut dire toutefois que des différences notables se manifestent entre Paris et la province, entre les grandes villes et les petites villes, entre les grandes et les petites entreprises. Si dans l'établissement où le patron est à la fois un chef et un collaborateur, l'hygiène reste déplorable, et le salaire dérisoire, si le travail est exténuant et ne laisse aucun loisir ; — dans le magasin-caserne, d'autres inconvénients, d'autres abus s'affirment. Ici, certains progrès de la grande industrie moderne ont prévalu ; l'air circule plus largement et l'éclairage est moins défectueux ; la nourriture est plus soignée aussi ; mais le salarié n'apparaît guère que comme un numéro entre d'autres numéros, et le commandement arbitraire du directeur ne se tempère d'aucune douceur.

Ce qui caractérise, en règle générale, la profession de l'employé, c'est la longueur des journées. Depuis quelques années, la pression syndicale a assuré certaines améliorations, et peu à peu les grandes entreprises en sont venues à réduire l'étape à dix ou onze heures, mais dans d'innombrables maisons, à Paris et en province, les treize, les quatorze, les quinze heures demeurent toujours en vigueur. Les bazars et les boutiques d'alimentation surtout sont des champs d'invraisemblable surmenage, et aux grands jours, on constate sans difficulté que le personnel est tenu jusqu'à dix-sept et dix-huit heures sur pied.

Les repos, dans ces mêmes entreprises, se comptent annuellement par quelques unités. Dans la capitale toujours, les puissants établissements donnent un répit toutes les semaines ou toutes les quinzaines, mais ce chômage n'appartient qu'à un petit nombre de privilégiés. Les commis du petit commerce, les salariés de l'alimentation, ne connaissent guère cette détente physique et morale, qui nous semble si indispensable. Pour des centaines de milliers d'hommes, l'année n'a point de sourires, et la même existence de fatigue et de résignation se traîne monotone du 1er janvier au 31 décembre.

Sur les conditions hygiéniques du labeur commercial, il est à peine nécessaire d'insister. Qui n'a vu les boutiques au plafond écrasé, où le jour pénètre comme à regret, et où le gaz brûle du matin au soir? Qui n'a aperçu les arrière-boutiques, où les employés prennent leur repas hâtivement, sans presque s'asseoir, obligés souvent de s'interrompre à plusieurs reprises pour servir un client, qui se présente à une heure invraisemblable ? Ce qu'on n'a pu constater, c'est le stupéfiant couchage, qui jusqu'à la promulgation des décrets récents menaçait les jeunes apprentis et les garçons et les femmes dans les sources mêmes de leur existence ; c'est le traitement fabuleux, que certains patrons — par avarice — infligent à leurs salariés, et qui, malheureusement, résistera longtemps aux injonctions administratives.

L'employé se débat encore, en effet, dans les ruines du système patriarcal, ce système qu'ont vanté les socialistes chrétiens. Non seulement, il est redevable à ce régime des tares physiques qui pèsent sur lui (aucune profession presque ne fournit à la tuberculose un pareil contingent), mais aussi il peut l'accuser d'une violation quasi-permanente de sa liberté. L'ouvrier moderne touche son salaire ; il mange, il se loge où il veut. L'employé, en maints endroits, ne jouit point des mêmes prérogatives. Il lui faut accepter la subsistance et souvent le dortoir qu'im

pose le patron, et le salaire est réduit d'autant.

Rien n'est plus complexe que la rétribution du commis de nouveautés, pour prendre son exemple, et à côté de la partie fixe — appointements et entretien en nature — la partie variable — la guelte — constitue un formidable alea. Il se peut qu'elle tombe au néant, et alors le mois est désastreux. Comme on le voit par ces quelques lignes, l'employé n'a pas réussi à se dégager des lisières que l'ouvrier, presque partout, est parvenu à briser. Pour nous résumer, il souffre des longues journées, de l'absence de repos méthodique, de la privation de liberté, de la mauvaise hygiène, de l'incertitude et des modes surannés de la rémunération. Nous ajouterons qu'il souffre encore de la tyrannie et des caprices d'une clientèle parfois inhumaine.

Ce paria, que l'organisation économique écrase, n'a obtenu de la loi aucun adoucissement, du moins si l'on envisage la France. Chez nous, deux textes seulement — et ils sont intervenus à des dates proches — se sont préoccupés du personnel des magasins et des bureaux : l'un, en 1900, a prescrit aux patrons de mettre des sièges à la disposition des dames et demoiselles de magasins; l'autre, en 1903, a étendu la réglementation hygiénique au commerce, mais l'application est demeurée et risque de demeurer illusoire.

D'autres dispositions ont été votées, à maintes reprises, en faveur du prolétariat des manufactures, mais on a pris soin de stipuler qu'elles ne couvraient point le prolétariat de la boutique. Celui-ci ne bénéficie ni de la loi de 1848 sur la journée de 12 heures, ni de la loi de 1900 sur les 10 heures des ateliers mixtes, ni de la loi de 1898 sur les accidents du travail. On l'a oublié, on l'a exclu, parce qu'il se laissait exclure et oublier.

C'est contre cet injuste dédain qu'il a protesté en s'organisant à son tour. A la fin de l'Empire, une première agitation syndicale s'était marquée, qui n'avait guère duré à la vérité. Elle fut pourtant signalée par la seule grève importante que les employés aient encore déclarée. Depuis une douzaine d'années une seconde phase d'action corporative s'est ouverte, et l'on ne peut mettre en doute sa fécondité, puisqu'aujourd'hui on évalue déjà à 40.000 ou 50.000 l'effectif des commis qui sont affiliés aux groupements professionnels. C'est peu, par rapport au total du contingent : c'est beaucoup déjà, eu égard aux difficultés qu'offre la propagande.

Ce mouvement syndical a trouvé son expression dernière, sa consécration, dans les Congrès qui se sont tenus depuis 1893. A dater de 1900, ces assemblées sont devenues annuelles, et les deux dernières — outre celle de Nantes — qui est d'hier, ont même siégé en province. Si quelques améliorations de fait ont été acquises de côté et d'autre, au moins dans les grands centres et dans les gros établissements, elles sont certes imputables à cet embryon d'organisation.

Les revendications des employés, comme il est juste, sont assez nombreuses, et d'ailleurs plusieurs d'entre elles se confondent avec les revendications générales de la classe ouvrière. Mais il en est trois au moins qui sont spéciales, qui paraissent plus immédiates que toutes les autres, parce qu'elles tendent purement et simplement à supprimer des exceptions ou des infériorités légales, dont le prolétariat du commerce se trouve victime.

En premier lieu, les employés réclament le repos hebdomadaire. Nous n'avons pas ici à étudier comment s'exercera une réforme, qui peut comporter certaines difficultés de fait — difficultés sans grande complexité au surplus — mais dont le principe ne saurait être contesté. Le commis français est loin d'avoir obtenu à cet égard les mêmes garanties que son confrère anglais, américain, allemand, suisse, danois, espagnol, et peu importent ici les raisons qui ont dicté aux Parlements étrangers des textes plus ou moins restrictifs : c'est le résultat qu'il faut considérer. La Chambre a voté, en 1902, la consécration du congé hebdomadaire, mais le Sénat, toujours conservateur en matière économique, n'a pas réussi jusqu'ici à mettre sur pied une législation, qui confère aux salariés du commerce les plus élémentaires certitudes de repos.

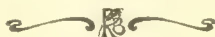
Les employés se plaignent aussi de n'avoir d'autre recours, en cas d'accident du travail, que celui du droit commun. Ils demeurent dans la condition juridique, qui, avant 1898, était imposée aux ouvriers, et l'on sait combien cette condition était désastreuse. Si un commis, en accomplissant sa tâche, tombe d'un escabeau mal joint ou pourri, il faut qu'il prouve la faute du patron. Le plus souvent, à moins qu'il ne perde toute capacité de labeur, il renonce à une procédure onéreuse, qui aboutira d'abord à son renvoi. En 1904, la Chambre a concédé l'extension de la loi de 1898 aux exploitations commerciales, mais le Sénat — qui déteste les innovations sociales, même admises à l'étranger, et tel est le cas en la matière — atermoie, diffère et résiste.

Sur un troisième point, l'assemblée du Luxembourg s'est montrée plus irréductible encore : je veux parler de l'élargissement de la juridiction prudhommale. Les employés, depuis un demi-siècle, demandent à transférer leurs litiges devant ces tribunaux mixtes, où ils seraient représentés par leurs élus. Ils protestent, non sans raison, contre le maintien d'une législation qui les conduit devant les Tribunaux de commerce, exclusivement composés de patrons. Ils invoquent l'exemple des lois du dehors,

et tout dernièrement encore la loi allemande venait renforcer l'argument. Le Sénat se retranche derrière des objections d'une valeur plus que douteuse, et malgré l'insistance des ministres, qui sont bien obligés de reconnaître la légitimité de la prétention des employés, il repousse les textes adoptés par la Chambre. En mai dernier, une majorité de 14 voix s'est encore prononcée contre l'extension de la compétence prudhommale. Les employés comptent sur les élections prochaines pour convertir cette majorité en minorité.

A la vérité, les trois réformes que nous venons d'exposer, et que le Congrès de Nantes a, une fois de plus, hautement réclamées, peuvent être tenues pour emportées. Les résistances parlementaires ont des limites : elles croulent nécessairement, lorsque les corporations sont assez fortes et assez actives pour imposer des changements de la loi. De plus en plus, l'initiative des réglementations sociales vient du dehors, de la foule organisée, des syndicats concertés pour la révision du droit. La législation n'est que l'expression des rapports économiques, et ces rapports sont créés et modifiés par les catégories sociales en présence.

PAUL LOUIS.



## LA STATUE

Chaque année, au retour de juin, le baron et la baronne de la Coste allaient s'installer à Marlotte. Ils y possédaient un château et un parc, et le train du soir leur amenait assez souvent des amis, que la perspective de longues promenades en automobile attirait. Après dîner, on causait, tout en fumant des cigarettes. Mais, ce soir-là, tout le monde se retira de bonne heure, le départ devant avoir lieu de grand matin.

Seule dans sa chambre bien tranquille, où l'abat-jour rose et jaune d'une lampe à colonne laissait filtrer une lumière discrète, la petite baronne commença tout doucement à se déshabiller. Comme elle ne devait point être de la partie, le lendemain, rien ne la pressait de se mettre au lit. Elle eut un sourire pour la psyché qui reflétait la grâce de ses vingt-huit ans, puis, nonchalamment, elle défit sa robe de crépon paille et son corset de satin rose. L'un après l'autre, en un fouillis de taffetas à couleurs changeantes, de batistes, de valenciennes et de rubans, ses vêtements vinrent s'abattre à ses pieds avec un bruissement soyeux. Ensuite, ayant revêtu un peignoir d'été, elle chaussa des mules qui traînaient sur le tapis, et reprit un roman dont elle n'avait plus à lire qu'un chapitre.

Le livre fini, Mme de la Coste, un instant, demeura songeuse. Fatiguée par la chaleur d'une radieuse journée de printemps, elle s'était sentie, tout l'après-midi, un peu lasse. Mais les heures du soir lui étaient bonnes, et maintenant elle n'avait plus aucune envie de dormir. Aussi, après avoir éteint sa lampe pour ne pas être vue, eut-elle l'idée de pousser les persiennes et de s'accouder à la fenêtre.

Le parc s'étendait devant elle. Il faisait assez sombre, car la lune n'était pas encore levée, mais la nuit était délicieuse. C'était une de ces nuits pleines de parfums, qui versent dans les cœurs et dans les corps des hommes d'inexprimables besoins d'étreindre et d'aimer. Le chevrefeuille, qui grimpait aux murs du château, dégageait une odeur pénétrante. L'air avait des murmures, des caresses, des frôlements. Des marbres, naïades nues ou bacchantes enlacées, dont la blancheur se détachait sur les massifs obscurs, exhalaient autour d'eux une atmosphère de tendresse. Parfois un souffle agitait les ramures supérieures. Tout à coup, du fond d'une allée, une plainte vague monta, comme si, dans l'ombre, un arbre eut frémi de désir. Puis, n'y tenant plus, un rossignol trop plein d'amour jeta toute son âme en un long chant mélodieux.

Toute enveloppée de parfums, attentive au moindre bruit, prise par moment d'une sorte d'envie bête de pleurer, Mme de la Coste observait le parc. L'allée principale, partant du château, traversait une plate-bande gazonnée, puis se divisait en petits sentiers bleus, qui disparaissaient parmi les tilleuls. On devinait, dans les profondeurs du parc, des retraites fleuries, des profondeurs impénétrables. La petite baronne respira longuement les tièdes bouffées qui montaient des charmilles. Une volupté mélancolique l'enivrait. Peu à peu, un désir étrange, inexplicable, inavouable presque, s'empara d'elle. C'était un besoin de fuir dans la nuit, de se perdre dans les sous-bois, de se mêler à la vie instinctive des insectes et des plantes. Toute la séduction du mystère, tout le charme attirant de la peur la troublaient.

Finalement la tentation fut si forte qu'elle n'y put résister. S'étant un peu penchée, elle vit que toutes les fenêtres étaient éteintes. Elle entr'ouvrit la porte : pas un bruit, toute la maison dormait. Mais, comme elle traversait la chambre, la psyché lui renvoya son image. Elle s'aperçut dans la glace, toute dévêtue... Qu'importe après tout ? pensa-t-elle. Personne ne la verrait. Elle se décida. A tâtons, comme un voleur, elle descendit l'escalier et poussa la grande porte du château. Un instant après, elle se trouva seule, dehors, dans la nuit.

Alors ce fut une sorte d'ivresse. Elle courut à travers le gazon, mais ses mules, qui tombaient à tout instant, la gênaient. Elle les ôta. La fraîcheur de

l'herbe fut douce à ses pieds nus. Plus loin, elle rencontra un ruisseau qu'elle traversa, tout en se retroussant un peu, car l'eau lui dépassait les chevilles. Elle s'enfonça parmi les ormes et les tilleuls. Ici, l'herbe, plus haute, lui fouettait les jambes au passage. Elle allait, cherchant toujours des sentiers plus obscurs, des sous-bois plus touffus. Toute l'âme primitive d'un jeune faune frémissait en elle. Parfois elle s'arrêtait, haletante, des bosquets mystérieux l'attiraient. Mais, sitôt qu'elle y était parvenue, il lui semblait que l'endroit s'éclairât. Elle n'y trouvait plus le mystère qu'elle cherchait et renonçait à découvrir cet endroit impénétrable et divin, qui constitue le cœur même d'un parc.

Soudain, la petite baronne frissonna toute. Elle venait d'entendre un bruit de pas sur le gravier. Ayant regardé, elle aperçut deux formes noires, qui s'approchaient lentement. C'étaient deux invités de son mari, deux jeunes gens, qu'avait séduits aussi la tiédeur de cette nuit enchantée. Que diraient-ils s'ils la voyaient ainsi, à cette heure, dans ce costume ? Par malheur, ils suivaient justement l'unique allée qui reconduisait au château. Impossible de rentrer sans être aperçue. Les branchages n'avaient point assez d'épaisseur pour la dissimuler. Un moment, la petite baronne se crut perdue.

Il fallait sortir de là, n'importe comment. Au besoin, elle saurait payer d'audace. Une idée lui vint, vague d'abord, irréalisable presque, qui peu à peu se précisa. Elle se rappela que le vent, l'hiver dernier, avait jeté bas une statue. Pourquoi ne prendrait-elle pas la place de la nymphe renversée ? Certes, le projet était hardi, mais elle n'avait plus le choix des moyens. Bien vite, elle courut vers le socle. Ayant défait ses derniers vêtements, elle se dressa dans la nuit, toute nue. Le bras droit levé, la jambe droite légèrement arquée, tout le poids du corps portant sur la jambe gauche, elle avait un peu l'air d'une diane chasseresse. A dix pas de là, on la prendrait pour une véritable statue. La nuit, assez sombre, compléterait l'illusion.

Frémissante, elle attendit, fermant les yeux pour ne point voir ce qui se passerait. Quelques mètres de gazon la séparaient du chemin par où les jeunes gens avançaient, fumant leurs cigares. Quand ils furent à sa hauteur, il lui sembla que son cœur ne battait plus. L'un d'eux dit à son compagnon : « Regardez donc ce joli marbre. » L'autre eut un geste : « Oui. C'est très vivant. Voyez comme la ligne des hanches est souple, comme l'attitude est gracieuse ! » La petite baronne sentit les regards se poser sur elle, contourner les courbes, et elle rougit toute, de honte, de peur, et peut-être aussi, un peu, du plaisir d'être admirée.

Les promeneurs continuèrent leur chemin. Le bruit de leurs pas diminua dans l'allée. Mais, quand ils eurent disparu, la petite baronne ne se pressa point de quitter le socle. Toute confuse en même temps et enivrée du danger qu'elle avait couru, elle restait immobile, craignant, pour peu qu'elle remuât, de dissiper une sensation étrange qui la troublait délicieusement. Elle eut voulu rester ainsi longtemps, s'offrir aux parfums de toutes les roses, aux regards de toutes les étoiles. Et, comme elle se raidissait dans sa pose, il lui sembla qu'elle devenait un peu, elle-même, une statue.

Cependant une minute de réflexion la rendit plus raisonnable. Elle se dit que les jeunes gens allaient revenir, qu'ils repasseraient devant elle, et qu'il était prudent de ne pas risquer une deuxième fois la chance d'être reconnue. Alors, en toute hâte, elle descendit du socle, et sans faire attention aux branches qui lui fouettaient les bras, aux gouttelettes qui jaillissaient sur elle quand elle mettait le pied dans un ruisseau, elle courut jusqu'au château et monta l'escalier dans les ténèbres.

Mais lorsqu'elle fut bien seule dans sa chambre, bien blottie dans son lit, la petite baronne éteignit sa lampe et se cacha la tête sous les couvertures, tant elle était pleine encore de honte et de confusion.

André Dumas.



## LE PROGRÈS

Qu'est-ce, absolument, que le progrès ? C'est tout ce qui aide au perfectionnement des hommes, c'est la marche en avant de la civilisation. Ou mieux encore, c'est tout ce qui aide au bonheur de l'humanité. Soit. Cependant ces définitions, outre qu'elles sont vagues, comme tant d'autres, se trouvent également fort incomplètes. Il y manque le principal, le meilleur, ce qui constitue la caractéristique, l'essence même de l'objet défini. Rectifions-les donc de notre mieux en disant : le progrès, c'est tout ce qui aide au bonheur de l'humanité et à l'enlaidissement de l'univers.

Ainsi nous avions jadis l'éclairage aux bougies. Quoi de moins pratique ? La cire tombait, les mèches s'éteignaient, les lustres avaient besoin d'être surveillés sans cesse, il fallait qu'on y renouvelât les chandelles plusieurs fois dans la soirée : mais aussi cela vous donnait une clarté douce, chaude comme de l'or fondu, une clarté « haute en couleur » pour ainsi dire, et discrète à la fois, qui coulait voluptueusement sur les épaules des femmes décolletées, jetait des ombres merveilleuses dans les velours ou les satins, et dansait parmi les diamants. Après quoi, nous connûmes le gaz, avec son éclat sans nuances,

et nous jouissons maintenant de l'abominable, livide et sèche électricité. Voilà une invention commode s'il en fût jamais, l'électricité ! C'est un très grand progrès. Mais quelque soir, tentez l'expérience : prenez une jolie femme bien blonde ou bien brune, en robe de soirée, et asseyez-la dans un salon tout doré par la lueur de trente bougies ; puis, priez aussitôt votre amie de passer dans la pièce voisine éclairée par des becs électriques aussi dissimulés, aussi éteints qu'il vous plaira. Si vous avez des yeux d'artiste et le goût délicat, je n'insiste pas.

Un millionnaire possédait un vaste domaine, un fin château reflété dans ses douves, un noble parc français ; on voyait des meubles précieux, des tableaux rares dans le château ; des équipages, de beaux chevaux, une meute parcouraient le domaine ; des cygnes erraient sur les bassins, des lévriers et des paons traversaient les allées bien ratissées du parc. Or aujourd'hui, une campagne toute plate sous ses engrais tient lieu du domaine vendu. Une cité ouvrière couvre l'ancien parc ; l'eau des douves et des bassins, captée, profite à l'usine ; et le château, dont on a divisé ou aveuglé les fenêtres, percé les cloisons, doublé les étages, sert à présent d'hôpital : à la place de l'ancienne Salle des Batailles ou de la Galerie aux Glaces, s'ouvrent des chambres d'opération et s'allonge le couloir n° 4. C'est un progrès.

Une vallée marécageuse et profonde s'étendait, vouée au plus mélodieux silence, verte comme la mer sous nos yeux et d'un bleu de saphir à l'horizon. Cette vallée ne servait à rien et coupait toutes les routes. Mais deux « ouvrages d'art », un pont métallique et un viaduc, viennent d'en avoir raison. Et les touristes y rencontrent dans le meilleur endroit, au lieu des roseaux fauchés, le *Café de la tendre cycliste* ou du *Pneu enchanté*, devant les tables duquel ils écoutent, au bruit d'un orchestre de tziganes, le rugissement des trains et les borborygmes des automobiles. Progrès.

Voici une contrée encore agreste et forestière, parfumée au crépuscule, limpide sous la rosée, livrée aux seuls papillons pendant la chaleur de midi, et comme morte dès que la nuit est tombée. Ce n'est pas très loin de Paris. Quelle villégiature ! Aussi les citadins y sont-ils venus, avec leurs familles anémiées, et avec leurs machines. On a tout d'abord abattu le plus d'arbres possible : cela, c'est un rite. Puis des villas d'un ridicule dégoûtant se dressent partout, rongeant les futaies, écrasant les taillis. On éventre la forêt pour établir une double ligne de chemin de fer. Un tramway à trolley hurle au milieu des clairières, où naguère les biches broutaient. Et la chanteuse du beuglant, derrière le Casino, mêle sa voix aux parfums du soir. Les progénitures parisiennes respirent l'air tonique, et leurs parents savent maintenant que faire de leur soirée à la campagne. Progrès.

S'écrivait-on, jadis, avec soin et un peu de coquetterie ? On s'envoie maintenant quatre mots brusques sur un bleu ou un coup de téléphone à travers la figure. On ne cause même plus, c'est si fatigant ! Pourquoi donc, en un tel siècle de progrès, conserver encore un certain langage prétendu élégant, que les littérateurs eux-mêmes ont quelque mal à écrire et qu'il est impossible aux ignorants de parler ?....

*
* *

Mais c'est là précisément que j'en voulais venir. Une exposition universelle et internationale a lieu en Belgique, à Liège. Or, un grand Congrès pour la culture et l'extension de la langue française doit s'y tenir pendant les premiers jours de septembre, et un Congrès fort de quatre sections, s'il vous plaît, une littéraire, une historique et philologique, une pédagogique et une enfin sociale et juridique. Les noms des maîtres les plus éminents, inscrits sur les billets de faire-part, nous commandent le respect, et l'émouvante assemblée se propose de travailler activement pour le progrès, car je lis parmi les questions soumises à son examen......

Eh, sans doute, on n'a pas tort de hausser les épaules ! Un congrès, se récrie-t-on, ça n'est rien du tout ! Jamais trente savants et dix poètes réunis n'auront changé quoi que ce fût à l'évolution normale des idées d'une époque. Un congrès n'a ni influence, ni valeur. Il n'est bon qu'à faire éclore de bonnes conférences, des discours harmonieux et des mémoires très intéressants. Oui, mais les programmes de ces kermesses intellectuelles renseignent avec exactitude ceux qui les lisent sur les projets de réforme qui sont dans l'air, sur les systèmes à la mode, sur les tendances. Et il est clair que le congrès de Liège pour la culture et l'extension de la langue française dénonce des tendances nettement progressistes, si l'on en croit les deux questions suivantes, dont la première est proposée aux méditations de la section philologique et la seconde à celles de la section pédagogique :

1° Y a-t-il lieu, dans l'intérêt de la diffusion de notre langue, de s'occuper d'une simplification possible de l'enseignement de la grammaire française, fondée sur l'étude de l'usage parlé et sur une analyse plus précise de cet usage ? L'orthographe d'usage et la simplification orthographique, etc....

2° N'y a-t-il pas lieu de substituer dans l'enseignement de la langue française la lecture des écrivains du XVIII^e siècle à celle des *prosateurs* du XVII^e, dont la langue est déjà archaïque ?

Il fallait s'attendre à la question n° 1. Lors des

polémiques qu'a suscitées, voici quelques mois, le projet d'une réforme hideuse et vexatoire de l'orthographe, quelques-uns ont dit : « Ne cédez rien aux philologues! Ce sont d'austères tyrans, des autocrates à systèmes dont l'idéal est géométrique, et pour qui la beauté n'existe que dans une méthode ou dans un théorème. Ils ne la verraient pas ailleurs. Sans se soucier du massacre et du vandalisme, voici qu'ils veulent niveler tous les mots, revêtir notre langue écrite d'un uniforme. Patience... Le tour de la grammaire, après l'orthographe, viendra. Ils prétendent réformer maintenant les mots : demain, c'est de la syntaxe qu'ils s'empareront. Puis peut-être défendront-ils ensuite qu'on ait du style, parce que cela nuit au commerce et que cela offense les citoyens innombrables qui écrivent mal. Et ils réformeront le talent comme anti-démocratique. » Les réformistes alors ont poussé des cris indignés : « Nous, toucher à la syntaxe! Pour qui nous prend-on? Entre l'orthographe et la syntaxe, quel rapport y a-t-il?... » Un fort étroit probablement, puisque ces messieurs parlent déjà d'une « simplification de l'enseignement de la grammaire française ». La formule est galante. Mais vous voyez où elle tend.

D'ailleurs ces divers attentats contre la langue et la littérature révèlent un état d'esprit très nettement défini, propre à notre époque présente, et qu'on observe chez toute une catégorie de savants : c'est l'esprit philologique. Des chartistes, des universitaires, des hommes remarquables et cultivés ont travaillé trente ans, quarante ans, toute leur vie à des besognes utiles, parfois même délicieuses, mais obscures et ingrates, mais qui donnent peu de satisfactions profanes, il faut en convenir. Or il arrive que par leurs opinions politiques nombre de ces savants se trouvent en ce moment d'accord avec les partis gouvernants. Que s'ensuit-il? Qu'une sorte d'harmonie s'établit entre les pouvoirs publics et nos philologues. On consulte ceux-ci, on leur prête bien volontiers de l'importance. Les voilà princes aujourd'hui. Et dame! comme ils n'en avaient pas l'habitude, ils profitent, ils ordonnent, ils exigent, ils réforment. Ils détestent la beauté, qu'ils ne voient pas, la grâce, qui leur échappe, et la littérature, qu'ils ne peuvent régir. Ils veulent le progrès. Ils devraient bien s'occuper de la philologie, qui a besoin d'eux (1).

Sans compter que nos indomptables réformistes ne reculent devant rien dans leur œuvre de progrès! Qu'on relise le texte de la question qu'ils méditent de mettre à l'étude : on voit qu'ils veulent se fonder sur « l'usage parlé » pour en rapprocher la langue enseignée à l'école. C'est grandiose, ce rêve : et pour peu qu'ils observent cet usage parlé chez la majorité des Français, la future grammaire, unissant à la fois l'orthographe phonétiste aux simplifications suggérées par la langue courante, portera qu'au lieu de « Il m'en souvient », on fera bien d'écrire « J' m'en rapelle », au lieu de « Je lui ai dit », on mettra « J'ui ai dit », et bientôt « J'i ai dit » ; au lieu de formules surannées comme « Le train dont il va est surprenant », il faudra « C' t'épatant, c' qu'i va vite! », voire même « Ah, là, là, c' qu'i trotte! » etc., etc...

La deuxième question procède rigoureusement du même esprit. Et si le Congrès de Liège devait faire la loi en matière de langage, un pas considérable serait accompli dans la voie du progrès, pour l'avilissement définitif du français. Substituer dans l'enseignement la lecture des écrivains du XVIII^e siècle à celle des *prosateurs* du XVII^e, dont la langue est déjà archaïque! Et observez que *prosateurs*, dans leur texte, est bien en italiques. Ainsi, dans ce siècle où écrivirent un La Bruyère, un Bossuet, un Pascal, et La Rochefoucauld, et Saint Evremond, et M^me de Sévigné, et Saint Simon, et Fénelon, on biffera la prose : elle est archaïque, elle n'existe plus. Et l'on affadira le goût des enfants en leur lisant les versificateurs de ce temps-là, qui, si l'on en excepte quelques « burlesques » savoureux, et aussi La Fontaine, seul grand poète entre Ronsard et Chénier, ne sont que des orateurs abondants et bavards, qui jamais n'ont su la valeur des mots, qui noyèrent leurs traits sublimes ou leurs plus exquises pensées sous un déluge de vers chevillés, qui n'eurent un alexandrin admirable, dans leurs longues tragédies, qu'au prix de quarante autres d'une mollesse désespérante!

Mais puisque je citais Fénelon, se rappelle-t-on son jugement sur les poètes ses contemporains? Il se trouve dans la *Lettre sur les occupations de l'Académie française* : « ... Ceux même d'entre nos poètes les plus estimables, dit-il, qui ont eu le moins d'inégalité, en ont fait [des vers] assez souvent de raboteux, d'obscurs et de languissants : ils ont voulu donner à leur pensée un tour délicat, et il la faut chercher; ils sont pleins d'épithètes forcées pour attraper la rime. En retranchant certains vers, on ne retrancherait aucune beauté : c'est ce qu'on remarquerait sans peine, si on examinait chacun de leurs vers en toute rigueur. Notre versification perd plus, si je ne me trompe, qu'elle ne gagne par les rimes : elle perd beaucoup de variété, de facilité et d'har-

(1) Il va de soi que la philologie est une science dont je vénère autant que quiconque l'exactitude et la délicatesse. Esprit philologique ne semble pas ici celui des personnes qui s'adonnent à la linguistique. Non, c'est une étiquette politique, uniquement politique : on a dit de même « l'esprit jacobin », par exemple.

monie. Souvent la rime, qu'un poète va chercher bien loin, le réduit à allonger et à faire languir son discours; il lui faut deux ou trois vers postiches pour en amener un dont il a besoin. » Et plus loin, à propos de la tragédie : « On n'y parle que de feux, de chaînes, de tourments. On y peut mourir en se portant bien, etc... » Suivent des exemples, ridicules en effet, tirés de Corneille et de Racine.

Aussi bien n'est-ce point assez que de proposer comme modèles aux écoliers ces collectionneurs de chevilles, au lieu d'un La Bruyère ou d'un Pascal, jugés archaïques, et qui sait, nuisibles peut-être. Non, il y a mieux à faire encore : et on leur donnera pour idéal de beauté la petite prose vive, mais coupée, haletante, parfois invertébrée et souvent monotone du XVIII[e] siècle. On renoncera à cette phrase charnue, sonore et hautaine, d'une richesse syntaxique incomparable, non plus embarrassée comme la théâtrale période Louis XIII, et pas encore desséchée ainsi que les syllogismes Louis XV. On s'en tiendra au style élémentaire et cursif des philosophes et des encyclopédistes. Quand ce style pétille, quand ces bouts de phrases sont autant de traits et que les mots semblent voltiger ou se moquer, comme il arrive chez un Voltaire par exemple, on reste sous le charme. Mais si l'on n'a ni grâce, ni esprit, et qu'on écrive ainsi, vous savez ce qui reste? De la copie de gazette, ce que nous lisons tous les matins, rien.

Mais c'est un progrès, un grand progrès! Car du jour où le français, que Chateaubriand et que Paul-Louis Courier parlaient encore, sera réduit à cet état modeste, humble, servile, du jour où ce ne sera plus qu'une langue d'hôtes et de commerçants, on l'apprendra plus vite, et l'on s'en servira partout et pour tout. Ce sera un idiôme à tout faire. Les philologues seront heureux. Voyez, diront-ils, comme nous sommes pratiques, comme nous avons marché!

Ce sera vrai. Les derniers fervents de nos belles-lettres rêveront seulement à l'immortelle et dédaigneuse pensée qu'eût écrite sur les novateurs ce La Bruyère, dont ils estiment que la mode est passée; ce La Bruyère, qui, avec quelques autres prosateurs du même temps, sera toujours l'une des plus précieuses et fécondes sources de ce qu'on nomme l'esprit français, le goût français, tout l'héritage enfin de notre race. Nous avons été, pendant tout un âge d'or, l'aristocratie de l'Europe. Les philologues s'en souviennent-ils — pardon, s'en rappellent-ils?

MARCEL BOULENGER.



# LA VIE LITTÉRAIRE

## La Roumanie contemporaine

ANDRÉ BELLESSORT : *La Roumanie contemporaine.*

Voulez-vous connaître vaguement sans sortir de chez vous la Roumanie, le Chili, la Bolivie, Ceylan, Singapour, Saïgon, Hong-Kong, Macao, Canton, Canton et Macao, surtout Macao, et le Japon aussi, et la Suède et la Norvège, et les îles qui se donnent par-ci par-là dans le Nord des airs rêveurs au milieu des flots, voulez-vous avoir de ces pays l'idée la plus agréable, adressez-vous à André Bellessort, professeur charmant, breveté avec garantie du gouvernement et de Ferdinand Brunetière, homme d'esprit, romancier, poète, très apte à discuter de politique et d'histoire et à se tromper sans doute en politique et en histoire avec érudition, avec verve, avec quelque passion et un style coloré. Il parcourra en un mois, deux mois, mettons trois mois et n'en parlons plus, tous ces pays et plusieurs autres, rédigera ses notes très soigneusement, vous fournira tout un lot de paysages, de notions sociales ou sociologiques, de renseignements industriels, agricoles, artistiques ou moraux, et, par surcroît, des conclusions suffisamment affirmatives et suffisamment sceptiques, vous intéressera, vous amusera, vous émouvra, s'il y songe, et bref, vous donnera le livre de voyage qui sera le livre de voyage dans toute sa beauté et, qu'il me pardonne, dans toute sa séduisante horreur.

Le livre de voyage sera la plaie littéraire des années à venir. Évidemment, les livres de voyage d'André Bellessort contiennent toutes les qualités que comporte le genre, ah ! ce genre ! et s'il en renferme tous les défauts inévitables, il les renferme avec éclat, et il les jette comme de la poudre aux yeux des lecteurs éblouis mais aveuglés. Le livre de voyage, ne l'oublions pas, est une sorte de vulgarisation plaisante à l'usage des ignorants qui tiennent à savoir quelque chose, mais ne redoutent pas de rester des ignorants. André Bellessort est un vulgarisateur entraînant. Le livre de voyage est un je ne sais quoi généralement écrit par un je ne sais qui. Et lorsque ce je ne sais quoi est écrit par un écrivain aussi scrupuleux qu'André Bellessort, il devient proprement merveilleux et l'instrument d'erreur le plus dangereux qui ait été inventé dans les temps antiques, mais utilisé surtout dans les temps modernes, pour duper les peuples les uns sur les autres. Au reste, le livre d'André Bellessort, est exquis à lire, et si je le choisis comme le modèle des livres qui offrent, avec quelle grâce! tous les défauts d'un genre, c'est simplement pour taquiner un peu son auteur, et parce qu'il vaut mieux faire l'étude que je tente à l'occasion d'un livre remarquable et à

propos d'un écrivain de talent que pour un livre insipide, écrit par un sot. J'ajoute immédiatement, que beaucoup de sots écrivent beaucoup de livres de voyages avec beaucoup de succès...

Les livres de voyages sont d'étranges mixtures. Ils ne contiennent pas seulement des impressions d'amateurs : mais d'abord ils en contiennent un très grand nombre. Après quoi, ils vous instruisent; mais on n'est pas instruit par eux en toute sécurité. Ils ne mêlent pas le document et l'impression, mais ils les embrouillent tous les deux. On ne sait jamais où l'exactitude finit et où l'incertitude commence. Cela autorise les uns à tout accepter pour la vérité et les autres à tout prendre pour des erreurs. On peut quelquefois vérifier quand le livre le mérite et quand l'auteur en vaut la peine. Souvent l'artiste paraît quand le savant doit agir ; souvent le savant se montre quand on espère l'artiste. Il arrive que l'artiste ne soit pas assez savant, et le savant pas assez artiste. Il arrive aussi que beaucoup d'auteurs de livres de voyages ne soient ni savants ni artistes. André Bellessort est assez savant, encore qu'un peu pressé : et il est très artiste, encore qu'un peu lent.

Son livre sur la *Roumanie* est un très bon livre de voyages. Il est superficiel, mais de façon si avenante. Il est un peu trouble et désordonné, parce que dans un voyage on voit presque tout à la fois, parce que le savant voudrait faire des chapitres de doctrine et bien divisés et commence sa tâche, mais parce que l'artiste l'emporte, qui sait bien qu'un beau désordre est toujours un effet de l'art pour les lecteurs bourgeois et sédentaires des livres de voyages et, aussi bien, le désordre est de pratique plus commode. André Bellessort passe de la montagne à la plaine, de la ville à la campagne, et d'un sac de blé à la femme roumaine avec un sans gêne des plus piquants. De toutes les questions exposées, indiquées, aperçues plutôt que regardées, une seule est réellement traitée — et avec une impartialité qu'on ne doit pas omettre — la question juive. Encore le chapitre où elle est traitée n'est qu'une suite d interviews : il n'exigeait pas le voyage et la question pouvait être traitée par correspondance...

Superficiel, ce livre, et d'un optimisme flatteur, bien flatteur pour la Roumanie! Les auteurs français de livres de voyages sont ou bien cruels pour les pays qu'ils visitent entre deux trains, ou favorables à l'excès, enchantés, enthousiastes. André Bellessort est très optimiste; il admire généreusement. Je ne sais rien des conditions dans lesquelles ce livre fut fait. Et voici, le lisant, ce que je me figure. André Bellessort est amené en Roumanie par un de ces Roumains d'origine grecque, si fins, si actifs, diplomates sournois, mais agréablement insinuants, qui n'ont point de duplicité, point du tout, mais qui sont malins, malins, malins. Il est reçu par quelque grand personnage, héritier d'un nom célèbre, disons descendant d'un de ceux qui ont préparé la Roumanie contemporaine, mais non point enclin à diminuer la portée d'une révolution plus apparente que réelle, hôte fastueux d'une noble courtoisie, certes, mais assurément fort ennemi de la France, plus ennemi que personne là-bas, et admirateur immodéré de la « vertu » allemande. André Bellessort est curieux de tout, habile à s'assimiler chaque chose; il sait le temps dont il dispose et à quelle heure il doit prendre le train du retour. Il écoute d'une oreille avide des indications qui ne sont pas perfides et qui sont la vérité même, pourtant, légèrement atténuée, embellie, déformée, la vérité relative. Rares sont les voyageurs qui se contentent d'être des reporters imperturbables comme Jules Huret, observent flegmatiquement, notent froidement, André Bellessort est un romancier, un poète. Il a des hôtes empressés. Et quand on est un peu informé des choses de Roumanie, on ne peut pas ne point considérer son livre — hâtif, ainsi que tous les livres de voyages — comme un livre-réclame pour l'Occident.

*
* *

Toutes les causes d'erreur y conspirent. Quelques-unes dont André Bellessort est gravement reprochable. Je le crois esprit très libre. Mais en vérité, il se flatte de donner de bonnes leçons à la France contemporaine en employant l'exemple de la Roumanie contemporaine. L'idée ne laisse pas d'être ingénieuse, mais elle condamne, si j'ose dire, André Bellessort à des erreurs de faits qui sont flagrantes.

André Bellessort veut renforcer en nous notre patriotisme, qui n'est peut-être pas aussi déclinant qu'on le croit. Il s'écrie, comme un journaliste bien parisien, qui, à l'heure de l'après-midi « ferait » rue Montmartre les dernières dépêches de l'étranger : « A ce moment même où chez les anciennes nations, l'idée de Patrie a besoin de trouver des défenseurs, où des snobs et des égarés fredonnent l'*Internationale*, où des rhéteurs vieillis dans l'emphase font le geste d'abaisser les frontières, voici des frontières qui s'élèvent... Chaque (peuple) s'évertue à reconquérir sa personnalité morale. Les Tchèques, les Croates, les Serbes comme les Bulgares, les Roumains comme les Hongrois s'agitent dans un frémissement d'orgueil. » Pauvre France, réduite à recevoir, fût-ce par l'entremise d'André Bellessort, des leçons patriotiques des Roumains, et des Bulgares, et des Serbes! Acceptons avec humilité les leçons des Bulgares et surtout des Serbes. Mais des Roumains! André Bellessort ne sait-il pas qu'il n'est point de peuple dont le sentiment patriotique soit moins pur. Le patriotisme roumain ne se forme que

par nécessité économique. Le Roumain n'est pas patriote. Il est xénophobe. Il hait les étrangers parce que les étrangers sont des concurrents trop redoutables, qui déconcertent sa paresse surtout avide des traitements touchés paisiblement. Son nationalisme est farouchement utilitaire. André Bellessort nous le propose en exemple : je l'aurais cru plus idéaliste.

Mais il s'agit de nous faire admirer les mœurs publiques des Roumains et sans doute, leurs sympathies françaises. André Bellessort nous rapporte sans rire cette anecdote morale : « Notre ministre M. Henry, si justement apprécié et aimé, me racontait qu'il avait vu entrer un jour dans son cabinet de travail un membre de la société roumaine qui lui apportait vingt mille francs pour le collège français et qui, ne voulant point être nommé, paraissait même s'excuser de cette insignifiante donation. » Elle est bien bonne ! Notre ministre M. Henry, si justement apprécié et aimé, est un ironiste des plus estimables ! Mais vous, André Bellessort, qui n'êtes pas naïf, je crois que vous vous moquez de moi. Il fallait vérifier, il fallait aller aux sources, historien que vous êtes, vous auriez appris que le généreux donateur fut fait officier ou commandeur de la Légion d'honneur et qu'il ne venait que pour cela chez notre si justement apprécié et aimé ministre. En somme, il ne payait pas très cher sa décoration, même acquise au titre étranger.

Or, maintenant, il convient de morigéner les politiciens qui expulsent les congrégations. Et André Bellessort nous parle avec amour des « Dames de Sion » de Galatz. « Ces noires obscurantistes adorent la lumière. » Elles font lire à leurs élèves Brunetière et M^me^ Caro. Elles ne travaillent que pour la France et la langue française. Elles ne s'occupent nullement d'opérer des conversions et tout le monde à Galatz et dans les lieux circonvoisins baise la trace de leurs pas. Est-ce exact ? Question de faits, uniquement, et je suis prêt à aimer autant qu'André Bellessort lui-même les Dames de Sion ; mais on m'affirme formellement (et sans passion) que ces religieuses se sont appliquées à convertir les gens à qui mieux-mieux et qu'elles ont créé contre elles un mouvement hostile très nettement marqué.

Il faudrait toutefois prouver que l'État roumain, beaucoup plus ardent que l'État français à accaparer les monopoles, est un exploitant aussi habile que bon. Et M. Antipa, grand-maître des pêcheries, devient une sorte de dieu du fleuve qu'adorent les paysans. Mieux encore, « les pêcheries assagies rapportent annuellement à l'État roumain deux millions cinq cent mille francs. » En réalité, elles lui rapportent trois cent mille francs. L'État a un monopole. Il vend le poisson. Mais il gagne très peu parce qu'il exploite très mal. Et la population pauvre qui payait, il y a six ans, le poisson 0 fr. 30 le kilo, ne peut plus en manger. André Bellessort bénit M. Antipa ; mais tous les Roumains ne le bénissent pas !... Petit fait, grande erreur !

Grand fait, petite, petite erreur ! André Bellessort n'aime pas nos politiciens français. Il lui plaît de dire que les politiciens de France sont aussi inférieurs à la moyenne de la nation française que les politiciens de Bucarest sont inférieurs à la moyenne de la nation roumaine. Eh ! tant pis pour la nation roumaine ! Mais André Bellessort jure ses grands dieux que les malheurs inoubliés de la Roumanie ont « forgé aux Roumains un esprit politique dont ils ne connaissaient pas eux-mêmes toute la valeur. » Et il lui paraît que les nations amies pourraient s'approvisionner à Bucarest des éminentes énergies parlementaires de Roumanie !... Encore qu'il soit très sérieux, je veux croire qu'André Bellessort badine. En réalité, sauf M. Carp, esprit élevé et large, mais très paresseux, dédaignant la popularité et les moyens qui la procurent, il n'y a pas un seul homme d'État en Roumanie, il n'y a que de bas politiciens de chefs-lieux de cantons, et de quels chefs-lieux ! Et de quels cantons ! Toutes leurs luttes politiques c'est la bataille autour du budget. A côté de cela une bureaucratie opprimante et complice. L'État se ruinant par des travaux immenses suscités par les politiciens pour des entrepreneurs amis du pouvoir et concussionnaires, les lois justes mais appliquées au mépris de toute justice, rien ne s'obtenant que par l'argent dans les administrations. — Voilà le modèle qu'André Bellessort nous offre. Merci.

* *

Au reste, son préjugé favorable à la Roumanie l'empêche presque en toutes choses d'aller jusqu'à la vérité. S'il nous donne, car il est clairvoyant, des parcelles de vérité, nous obtiendrons très difficilement de lui la vérité totale.

Tenez, il parle du roi... Il consacre à ce Roumain d'importation un chapitre entier où brille la littérature. Et nous devinons ce souverain énergique, intelligent, opiniâtre et passionnément allemand. Nous devinons qu'il n'aime pas la France. Mais est-ce que toute vérité n'est pas bonne à dire ? André Bellessort nous laisse ignorer que le roi Charles déteste la France. Il nous dit que le roi a presque pleuré lorsque jadis il quitta son uniforme des dragons prussiens. Il n'ajoute pas qu'aujourd'hui encore, à la cour, il n'y a pas un fonctionnaire qui ne soit allemand. Il nous dit que, lorsque le futur roi endossa pour la première fois l'uniforme de général roumain ressemblant à l'uniforme français, il ne s'y sentit point à l'aise. Il n'ajoute pas que le roi a poussé la mesquinerie jusqu'à changer les uniformes de l'armée rou-

maine justement parce qu'ils ressemblaient trop aux uniformes de l'armée française. Que de détails précis et significatifs aurait du relever André Bellessort pour nous montrer la haine profonde de ce roi qui a dû son trône à la France, qui vint deux fois à Paris de 1866 à 1870, qui affectait d'écrire à Napoléon III comme à son protecteur... et qui, je me rappelle cet incident, lors du désastre de la Martinique, fut le *seul* souverain du monde qui n'envoya point de télégramme de condoléances au Président de la République...

André Bellessort ne nous dissimule pas que le roi est un réaliste doué du sens pratique. Il ne dit pas que le roi est un homme d'affaires. Il écrit : « Par un coup d'essai malheureux, c'est à un notable fripon prussien, Stromberg, que, sur son insistance les Chambres roumaines ont accordé la concession des chemins de fer. » Pourquoi ne pas compléter la vérité en proclamant que le prince Charles avait mis de l'argent dans la combinaison ; car prince, puis roi, il a toujours fait des affaires, la plupart très heureuses, puisque, venu en Roumanie sans fortune, il a aujourd'hui beaucoup de millions.

André Bellessort nous parle des pétroles roumains. Il ne nous dit pas avec netteté que ce sont les étrangers qui ont fondé toutes les sociétés de pétrole de Campina et d'ailleurs et que les politiciens roumains n'intervinrent que pour les rançonner. Bref, Rockefeller sollicita du gouvernement la concession des terrains pétrolifères appartenant à l'État. Rockefeller fut écarté. André Bellessort trouve tout de suite des raisons bien littéraires. On ne voulait pas donner un monopole aussi important à un étranger. Défense du sol ! Protection de la richesse nationale ! Des mots. La question des pétroles est plus complexe et plus simple. Rockefeller fut écarté parce qu'on voulait tout donner aux Allemands et à la *Deutsche Bank*, dont le roi Charles et son frère sont gros actionnaires. La contribution des Allemands restant insuffisante, *la Banque de Paris et des Pays-Bas* était chargée d'apporter des capitaux français. L'argent français pouvait venir. Mais les Allemands seuls eussent été en nom. Ainsi la grande nation eût gardé tout son prestige et la France républicaine, abhorrée des Hohenzollern de Bucarest, n'aurait pas paru... Enfin, le fond de la question c'est que les Roumains, incapables d'exploiter leur richesses, veulent les bénéfices sous forme d'une participation quelconque. Et c'est ce qu'on nomme « une grosse questoin ».

Mais André Bellessort plane sur ces réalités. Les ignore-t-il, ce voyageur ? Ne veut-il pas les écrire, cet historien ? De tels oublis sont-ils une des fatalités de ce genre de livre qu'on appelle : les récits de voyage ? Ces faits et tant d'autres sont très propres, je le pense, à mettre en relief le caractère vrai de ce roi Charles, très arriéré par sa conception autocratique de la monarchie, très moderne par sa conception des affaires et si violemment antifrançais... Par là nous connaissons l'homme, tout l'homme. Mais est-ce que, dans les récits de voyages, on ne peut tracer que des portraits conventionnels, n'enseigner qu'une vérité incomplète, apprêtée, adoucie, affadie, officieuse ? Qu'en pense Berquin-Bellessort, peintre du roi et confrère de la reine ?

[illegible] André [illegible] la Roumanie enchantée, [illegible] à propos [illegible] un sourire à M. Kalindero, administrateur des biens de la Couronne, ancien docteur en droit de Paris (*sic*, ô André Bellessort !) ancien magistrat, voué à l'agriculture. Bellessort fait de ce fonctionnaire douceâtre une peinture aimable. Sa peinture peut plaire à la Cour. Mais le brave homme qu'est Kalindero, brave homme oui, mais Prudhomme bouffon, qu'emplit l'orgueil, chamarré de toutes les décorations, et se croyant cousin de toutes les familles royales de l'Europe, ce brave homme, André Bellessort ne le connaît pas. Quelles anecdotes cependant pour nous montrer ce snob bien parisien et bien roumain ! A la mort d'un parent du roi, Kalindero reçoit à la portière du wagon sur le quai de la gare et pleure de vraies larmes. Pendant un deuil de cour, Kalindero, modestement généreux, envoie à une femme des plus aimables deux cents francs sous une enveloppe bordée de noir « à cause de la perte douloureusement faite par Sa Majesté. » Certains voyageurs ne nous conteraient pas ces petites histoires. Ils auraient tort. Elles ne sont pas tout. Mais elles sont une part importante de la vérité. Est-ce que la vérité est interdite à ce bon écrivain qu'est Bellessort, lorsqu'il narre des récits de voyage !

A peine aperçoit-il Bucarest. Il y arrive. Il s'écrie : « Petite gare étroite et basse pour une si grande ville. Les événements semblent avoir ici dépassé l'attente des hommes. J'aime à voir cette porte de Bucarest qui cède déjà et s'élargira bientôt sous la poussée de la fortune. » André Bellessort sait bien que Bucarest a la superficie de Paris pour une population vingt fois moindre. Le dommage est que la porte a déjà cédé et trop vite. Il y a des champs de maïs et de blé dans le périmètre de Bucarest ! André Bellessort a été surtout disposé à considérer Bucarest comme un petit Paris. Il a vu une société joyeuse et déjà fine. Il a vu des épiceries flamboyantes regorgeant de gentilshommes qui s'aiguisent l'appétit aux sandwichs de caviar (?.?) Il a vu [illegible] Kisselef, cette Avenue du Bois (*sic*), les équipages défilant entre des rangées de beaux arbres et de magnifiques hôtels (?!?). Mais il n'a pas eu le loisir de distinguer dans la capitale la différence des classes : les boyards, la bourgeoisie devenue opulente, les

marchands presque tous juifs et leur quartier, les fonctionnaires, le peuple qui est rural, une foule orientale entassée dans les faubourgs grouillants, sales et sans voirie qui rappellent les rues chinoises. André Bellessort a négligé l'orientalisme de Bucarest comme de toute la Roumanie. On croirait qu'il fut mené par des guides élégants seulement dans ce qui est la petite ville de Bucarest, dans ses quatre ou cinq rues qui ressemblent à l'Occident. L'Orientalisme est l'intérêt de Bucarest; André Bellessort a été sensible surtout à la façade européenne française.

La façade française! c'est elle que Bellessort a voulu, par un soin flatteur, que nous distinguions surtout de la Roumanie. Hélas! si la société polie est française de mœurs, surtout de plaisirs et de langue, elle nous déteste et l'Allemagne est maîtresse. André Bellessort, malgré sa volonté d'illusions, a vu si peu de témoignages réels de l'action française que lorsqu'il en rencontre un par hasard il oublie de le discerner. Nous parle-t-il de Galatz ! Il note que la Commission du Danube, les Sociétés de navigation allemande, autrichienne, russe et bulgare y résident. Il omet la Société de navigation française... Eh ! mon Dieu! pour une fois qu'il y en a une !...

Si nous pouvions nous consoler de n'être point aimés là bas, ce n'est pas à André Bellessort qu'il faudrait demander des consolations. La Roumanie est encore une nation très primitive. Cela nous console, car cela nous permet d'espérer que les progrès de l'avenir la rendront plus juste à notre égard. Mais André Bellessort n'est pas éloigné de croire que les plus grands progrès ont été accomplis déjà. Je ne doute pas que J. Bratiano, le fils de celui qui a réalisé, si l'on peut dire, la révolution roumaine, n'ait été très satisfait de la façon dont André Bellessort a apprécié les conséquences de cette révolution. A en croire Bellessort, la Roumanie serait une nation socialement organisée et moderne. Il y a quelque quarante ans, il y avait en Roumanie des serfs et des boyards. Les uns n'avaient aucun droit; les autres ignoraient ce que pouvait être une loi ou une discipline sociale. Cet état s'est peu modifié. On a créé une façade occidentale. Elle a ébloui André Bellessort. Derrière la façade, tout l'Orient demeure. Il fallait nous montrer l'exploitation de la terre : l'immense propriété à côté de la propriété de quelques arpents ; les paysans ayant besoin de terre pour vivre, et contraints d'accepter pour en avoir les conditions de travail que leur imposent les fermiers à qui les grands propriétaires abandonnent les *latifundia* où ils ne sont jamais venus : le paysan victime fatale parce que sans argent. Bellessort a contemplé les lois, les décrets empreints d'une admirable justice et copiés sur ceux de l'Occident. Il n'a pas vu que tout est dans la manière de les appliquer, et qu'on achète les maires et les magistrats pour presque rien, mais ce presque rien encore faut-il le payer comptant ! Et puis la présence des étrangers, nécessaires parce que les Roumains incapables ; et les étrangers combattus parce que les Roumains veulent avoir tous les profits du travail des autres. La Roumanie très riche attire l'étranger. L'étranger est supérieur par son activité, sa formation, sa culture. Il bat partout les Roumains. Guerre à l'étranger: la Roumanie aux Roumains ! Le peuple reste serf ou subordonné, l'étranger menace l'oligarchie conservatrice ou libérale qui a tout, donc il faut faire des lois contre l'étranger : et voilà toute la politique roumaine ! André Bellessort la représente en beauté et les politiciens roumains peuvent être contents de lui...

Les autres se défieront. Mais les lettrés seront ravis. André Bellessort serait peut-être un excellent historien. Mais il écrit des récits de voyage. Et les récits de voyage ! du moins, les siens sont si adroits. André Bellessort a tiré très habilement parti de tous les renseignements qu'on lui a donnés en tas — et que ceux qui les lui donnaient ne pouvaient pas lui donner sincères — et qu'il a colligés un peu vite. Mais il écrit l'histoire roumaine, il l'appelle justement le roman de la Roumanie. Il se trompe peut-être en tirant des conclusions ambitieuses d'anecdotes sommaires. Son observation sans nuances est parfois rapide. Son interprétation est précipitée. Il commet trop d'amicales erreurs. Son livre ne fait pas foi, mais il enchante. André Bellessort est un écrivain charmant.

Il a le goût du pittoresque. Il le cherche avec la couleur. Lui qui se documente avec des procédés de romancier pressé, il écrit comme un historien qui serait un poète. Le détail l'arrête, pourvu qu'il soit bien local, et buvant un verre d'eau-de-vie en compagnie d'un bachelier moldave, il écrit : « L'aubergiste... nous servit cet alcool de maïs qu'on nomme la *tsouika* (et non *souika*) et dont s'énivrent les paysans. » Détail inexact, d'ailleurs, car la *tsouika* est un alcool de prunes ; et l'alcool de maïs c'est le *rachia*. Il est si curieux du décor qu'il l'invente : « Sous les bouquets d'arbres le bruit des bracelets au poignet des jeunes filles tient les oiseaux éveillés. » Dommage que les jeunes filles ne portent pas de bracelets ! — Oui, il lui faut du pittoresque, n'en fût-il plus au monde, et comme, d'autre part, il tient contre la vérité les Roumains pour des patriotes épurés, il écrit avec animation : « Les femmes mettent à porter leur titre de Roumaine autant d'animation que de coquetterie. Il me plaisait de voir la femme du premier ministre vêtue, pour recevoir ses visiteurs, d'un corsage de paysanne, dont sa jupe de soie noire relevait encore la grâce et la simplicité,

comme si son cœur battait plus à l'aise sous le tissu et les broderies rustiques! » Laissons battre ce cœur à l'aise. Mais André Bellessort doit le savoir: Il n'y a là qu'une mode intermittente et fantaisiste créée par la Reine allemande, qui s'amuse parfois à se déguiser en Roumaine. Au reste, la femme du premier ministre se fait habiller à Paris. Je suis étonné qu'elle ne l'ait pas dit à André Bellessort. Mais André Bellessort est trop artiste pour ne pas rechercher le costume roumain.

Et il est un romantique effréné. Les paysages prennent à ses yeux un aspect féerique, qui correspond peu à la réalité. A Sinaïa, il voit sans effort le lit capricieux d'une rivière où croissent des saules et, le soir, sur des ponts éclairés à la lumière électrique, des troupeaux de brebis dont les toisons pressées ont le roulis des vagues. La forêt de sapin de Sinaïa ressemble pour lui « aux parcs anglais » et elle enveloppe le château d'un incomparable mystère. Mais souvent ses paysages ont une pure beauté. Ils sont écrits d'un style merveilleusement travaillé, qui n'évite pas toujours le gongorisme : « La lune à demi voilée par un nuage le traînait comme une écharpe amoureuse sur la gorge des montagnes! » Ainsi parle Cathos. Et Madelon de dire : « J'aime les Roumains qui, au jeune soleil de leur patrie, reconnaissent dans leur ombre la silhouette des colons de Trajan! » Légers défauts d'un style qu'on souhaite à beaucoup d'écrivains. Le style est ce qu'il y a de moins improvisé dans ce récit de voyages. Mais quel récit de voyage n'est pas un peu improvisé! André Bellessort dont l'humour est exquis se dira sans doute que le fond du livre est pour plaire à tous les Roumains même les plus antifrançais. Et nous serons heureux de lui répondre que la forme est faite pour séduire tous les lettrés de France.

J. Ernest-Charles.

## LE SYNDICALISME CHEZ LES FONCTIONNAIRES (1)

Quel est donc le but que poursuivent les initiateurs du mouvement syndicaliste, et ses propagandistes enflammés qui, parfois, au risque de briser leur carrière, mènent la campagne avec l'ardeur des néophytes?

Prétendent-ils donner aux fonctionnaires une représentation professionnelle à l'instar des ouvriers de l'industrie et du commerce? « Votre Syndicat, déclare aux employés de la Ville de Paris leur protecteur attitré, M. Fribourg, conseiller municipal, votre Syndicat, devenant ainsi une organisation ouvrière, tendra à faire disparaître des mœurs administratives le favoritisme dont vous avez tous tant à souffrir... Les oscillations politiques ont leur répercussion économique sur ceux qui travaillent. Par le syndicat, il faut que, dans le plus bref délai, cela disparaisse!... Les questions professionnelles ne peuvent pas se poser individuellement, et ne peuvent être présentées que par la collectivité, et, par conséquent, dans la forme d'un Syndicat professionnel. »

Mais n'est-ce donc point là l'objet que se proposent et réalisent progressivement les associations existantes? Et, dès lors, pourquoi aspirer à leur transformation?

*
* *

En revendiquant le droit au syndicat, les agents de l'État ou des villes n'entendraient-ils point s'attribuer le droit à la grève? Un jugement aussi téméraire se trouve contredit par les déclarations des intéressés, et par leurs actes. A dire vrai, se syndiquer et faire grève sont deux faits économiques essentiellement distincts, que l'on confond souvent, mais qui, en réalité, ne s'impliquent nullement.

Des travailleurs se concertent pour étudier et défendre leurs intérêts économiques; ils établissent entre eux des liens de solidarité permanents; ils personnifient leur entente dans un organisme indépendant, doué d'une vie propre, et agissant en leur nom. Mais les moyens d'action, dont le Syndicat ainsi créé dispose, varient à l'infini; et quelques-uns lui peuvent être interdits, sans que son existence soit en rien compromise, : telle la grève. — Dira-t-on que les ouvriers des arsenaux militaires n'ont pas la liberté de se constituer en syndicat, — alors qu'elle leur a été officiellement reconnue, — parce qu'ayant tenté une interruption collective de travail, ils ont été mis en demeure de reprendre immédiatement leur poste, sous peine d'exclusion?

Il n'est point nécessaire, par contre, à certaines catégories d'ouvriers d'être syndiqués, pour opérer, de concert, une cessation de travail brusque et générale. En Belgique, ce sont souvent les coopératives qui la proclament. Des associations amicales ne le pourraient-elles point? N'est-ce pas même souvent à la suite d'un réunion accidentelle, dont les initiateurs ne se réclament d'aucun groupement permanent, que le conflit éclate? — Aucune corrélation obligatoire n'existe donc entre l'organisation syndicale et le droit à la grève.

Pourquoi dès lors suspecterait-on la sincérité des propagandistes du Syndicat, quand, de leur propre initiative, ils affirment cette distinction nécessaire?

1. Voir la *Revue Bleue* des 3 et 17 juin, 8 et 22 juillet et 5 août 1905.

«... Nos patrons, c'est la Ville, ce sont les communes, patrons d'un autre genre que les hauts financiers, industriels, propriétaires... Nous voulons, par cette organisation syndicale, étudier en commun tous nos intérêts professionnels, avec tous les avantages qui en découlent, et n'avons nullement l'intention de déserter les services publics dont nous sommes chargés, sous prétexte que nos revendications les plus justes n'aboutiraient pas assez vite... La grève est le dernier moyen employé, le plus pénible, celui que nous n'employerons jamais... »

Le syndicat des employés de la Ville de Paris déclare d'ailleurs, dans le texte même de ses statuts, que « pour assurer sa force, et le succès de ses revendications, il envisagera toujours le bon fonctionnement du service dans l'intérêt du public et du personnel. » — Mais son affiliation à la Confédération générale, objectera-t-on, ne pourra-t-elle pas quelque jour l'entraîner dans une grève générale, et même l'y contraindre? — Sans doute, si le cas n'était prévu. Mais la solidarité des fonctionnaires et des ouvriers se peut manifester sous d'autres formes; et les employés de la Ville comptent faire ratifier par la Confédération leur proposition de substituer un secours pécuniaire à la participation effective, dans une telle éventualité. C'est ce compromis, d'ailleurs, que le syndicat des ouvriers des Postes semble avoir précédemment établi, en organisant « une caisse de grève pour venir en aide aux autres corporations ». (Art. 28 de ses statuts.)

La nécessité de cette distinction n'était-elle pas affirmée par le gouvernement lui-même, lorsqu'en 1895, le garde des sceaux demandait le vote d'une loi interdisant à certaines catégories déterminées de fonctionnaires la cessation concertée du travail, mais proclamait par contre, en termes formels, la liberté de leurs associations syndicales (1)?

*
* *

Ce qu'il y a de vraiment nouveau, de particulièrement caractéristique dans le mouvement syndicaliste, c'est l'effort tenté pour rapprocher les fonctionnaires de tous ordres, des groupements ouvriers.

« Les travailleurs nous considèrent, sinon comme des ennemis, du moins comme des neutres ou comme ils disent, des bourgeois. Tandis que la médiocrité de nos situations devrait nous faire considérer simplement comme des salariés modestes.... Avec le syndicat nous avons pour débattre nos intérêts la tribune retentissante de la Bourse du travail et l'appui de la confédération générale. Nous sommes fiers de ce beau titre..., il nous rapproche des travailleurs des bureaux et des ateliers de l'industrie privée dont nous sommes sortis, et ce contact nous permet un échange de sentiments qui fortifie l'espérance qu'ont tous les travailleurs, quels qu'ils soient, d'un avenir meilleur par une organisation sociale mieux faite. Nous tenons à cette forme d'organisation parce qu'elle nous rapproche de nos amis du travail, et non parce qu'elle pourrait nous donner le droit de nous mettre en conflit avec nos administrations respectives... » Et ces espérances exprimées par les organisateurs du syndicat de la ville de Paris, des voix autorisées les savent entretenir : « Vous ne vous séparerez plus de cette classe ouvrière, s'écrie M. Fribourg, et ce sera particulièrement important et honorifique pour vous-mêmes.... Ce sera important pour les travailleurs manuels, sur qui vous avez neuf fois sur dix la supériorité de l'instruction; un syndicat composé d'employés de bureau à la Bourse du travail est accueilli avec plus de joie que dix syndicats ouvriers nouvellement constitués. Vous y serez des éléments excellents, vous serez appréciés et écoutés comme vous méritez de l'être... »

N'est-ce pas la même pensée qui guide les instituteurs dans cette ascension vers le syndicalisme? S'ils se sentent attirés vers les ouvriers, n'est-ce pas « autant pour acquérir à leur fréquentation les vertus corporatives qui leur manquent, que pour leur donner l'exemple de la conscience professionnelle, en même temps que pour gagner cette opinion publique dont on les menace, celle du moins qui compte pour les élus de la politique? »

*
* *

Ce n'est pas à dire qu'une telle poussée, si forte qu'elle apparaisse, ne rencontre d'opiniâtres résistances. L'unité corporative, que certains recherchent dans une telle organisation, semble au contraire à d'autres agents menacée par elle. Les syndicats, devenant peu à peu régionaux, favoriseraient la concurrence des intérêts locaux. A la cohésion qui unit actuellement les groupes départementaux, indistinctement rattachés à une autorité centrale, pourrait se substituer le morcellement des influences. N'est-ce pas assurer à bref délai le triomphe d'un particularisme dissolvant? Telle est du moins la crainte que d'aucuns manifestent.

Aux instituteurs, le danger du syndicalisme apparaît différent : dans le contact permanent qui leur serait imposé avec la classe ouvrière, ne perdraient-ils pas un peu de leur autorité? Ce rôle d'éducateurs du peuple, qui leur est dévolu, ne les devrait il pas nécessairement tenir à l'écart des luttes quotidiennes, des conflits d'intérêt et de passion? Pour diriger la foule, point ne faut s'y égarer.

Et surtout ne seraient-ils pas entraînés peu à peu

(1) M. Trarieux au Sénat, 4 mars 1895.

dans le tourbillon, mêlés à l'agitation des militants, contraints de devenir les propagandistes du socialisme? L'intérêt du corps enseignant n'est-il pas de mettre à l'abri des entreprises politiques cette indépendance professionnelle dont il est si fièrement et si justement jaloux?

* * *

Affirmer la vanité de ces craintes, serait manquer de clairvoyance ou de sincérité. Le syndicalisme a ses périls, qui sont peut-être moins menaçants pour l'harmonie de l'ordre social que pour la liberté des fonctionnaires et l'efficacité même de leur action corporative.

Enserrés dans le vaste réseau des organisations ouvrières, les syndicats sauront-ils, dans certaines éventualités critiques, s'échapper à temps de leurs chaines? Garderont-ils la conscience nette des devoirs que le rôle dévolu à leurs membres leur assigne? N'oublieront-ils point, dans des alliances compromettantes, le souci de la chose publique, qui se doit concilier toujours pour eux avec la préoccupation légitime de leurs intérêts professionnels? — En songeant à l'avenir, on ne peut se défendre de quelque inquiétude.

Est-ce à dire, pour cela, qu'il faille se résoudre à combattre le mouvement syndicaliste, lui opposer les obstacles légaux, — et même extra-légaux? L'évolution sociale se joue de ces résistances, qui la peuvent parfois retarder, mais ne l'ont arrêtée jamais! Il la faut accepter, avec joie — ou bien résignation, et savoir concilier ses lois avec les principes immuables de toute action politique.

C'est ce que le Parlement semble comprendre, quand la Commission du Travail de la Chambre propose de rendre la loi sur les syndicats professionnels applicable « aux ouvriers et employés de l'État, des départements, des communes, et des établissements publics, qui ne détiennent aucune portion de la puissance publique », sanctionnant ainsi définitivement un droit que la jurisprudence et la doctrine prétendent encore contester. La législation nouvelle s'inspirera ainsi, déclare M. Barthou lui-même, l'éminent rapporteur de la loi, « du libéralisme si large et si bienveillant que les pouvoirs publics ont toujours manifesté dans l'application de la loi de 1884. »

Complaisance, s'écrient les uns! Complicité, s'en vont proclamer les autres! — Non point! Hardiesse nécessaire et perspicacité! Toute thérapeutique n'exige-t-elle point dans le traitement un mélange de circonspection avisée et d'audace consciente?

Tel poison, absorbé en hâte, détruit l'organisme, qui, prudemment, scientifiquement dosé, en répare es tissus déchirés et devient le remède libérateur!

GEORGES CAHEN.

# FAITS ET APERÇUS

### RELATIONS ANGLO-ALLEMANDES

Il semble qu'un effort soit fait, en Angleterre comme en Allemagne, pour calmer les antipathies réciproques. Il coïncide d'ailleurs avec la volonté nettement manifestée par la France, de demeurer étrangère aux querelles et aux conflits de ses deux puissants voisins.

Dans la [illegible], M. [illegible] accuse la presse jaune de Londres d'avoir perfidement abusé et irrité l'opinion britannique : « Qui a suivi attentivement l'œuvre de ces organes, dit-il, a pu constater qu'aucun moyen ne leur répugne pour répandre des calomnies et provoquer la méfiance contre l'Allemagne. Comment le gouvernement de Berlin aurait-il pu accomplir, ne fût-ce qu'une partie de ce dont il est ainsi publiquement accusé? il lui eût fallu le génie d'une demi douzaine de Méphistophélès et d'un nombre au moins double de Machiavel!

Il serait inutile d'insister sur ces aberrations de la presse jaune de Londres, si, par sa campagne, l'esprit public n'avait été, au-delà de la Manche, profondément empoisonné, et si, par contre coup, l'opinion allemande ne s'était aigrie contre la Grande-Bretagne!

Cette aversion mutuelle est hautement déplorable, car elle rend singulièrement difficile l'examen impartial des questions, dont la solution pacifique et conciliante importe aux deux nations.

Cependant, et il convient de s'en réjouir, une réaction se dessine en Angleterre contre la « germanophobie ». Il faut l'encourager, car il n'existe entre les deux Etats aucun sujet litigieux qui puisse être l'occasion d'un désaccord durable, à plus forte raison d'un grave conflit.

Il serait dangereux de laisser le champ libre aux manœuvres de la presse jaune, car il est des heures où de fausses croyances, habilement propagées, pèsent lourdement dans la balance. Ne sont-ce point ces mêmes organes qui ont précipité l'Angleterre dans la guerre contre les Boers! Ils feront de leur mieux pour égarer le gouvernement anglais dans de nouvelles aventures ».

* * *

Le Dr Th. Barth, de Berlin, a demandé à l'éminent historien et parlementaire anglais, M. Bryce, d'exposer dans *Die Nation*, ce qu'était le sentiment public en Angleterre, à l'égard de l'Allemagne. M. Bryce a répondu par les trois assertions suivantes :

1° En Grande-Bretagne, aucun politique sérieux n'a jamais songé à contester le droit indubitable d'un Etat souverain, tel l'Empire allemand, à effectuer les armements militaires et navals qu'il estimait nécessaires.

2° L'Angleterre n'a nullement le désir, ni l'intention, d'entrer en conflit avec l'Allemagne.

3° Il est absolument exact que le parti libéral demeure fermement aujourd'hui sur le terrain qu'il a occupé durant les soixante dernières années, libre-échange, paix et conciliation entre les nations ; que le parti libéral tient à appliquer cette politique vis-à-vis de l'Allemagne

de la même manière que vis-à-vis des autres puissances; que l'idée d'employer la force pour triompher d'une rivalité commerciale est complètement étrangère au libéralisme britannique. Je vais même plus loin, je crois que semblable pensée est également repoussée de la grande majorité des conservateurs réfléchis. Ce n'est point là une question de parti.

A ce que je vois, il n'existe point d homme d'État responsable, point de groupement important, qui ne condamne la campagne d'excitations mutuelles menée par quelques organes anglais et allemands; personne qui ne considère l'éventualité d'une rupture des relations cordiales comme un malheur affreux pour les deux pays. Aussi m'est-il difficile de supposer que l'on puisse, en Allemagne, sérieusement croire l'Angleterre capable de projets hostiles.

J'ai communiqué vos questions à plusieurs de mes collègues du dernier ministère libéral, y compris Lord Spencer et Sir Henry Campbell-Bannerman. Ce que je vous écris répond aussi à leur conviction, quoique je sois seul responsable de ma rédaction ».

## LE PAPE D'OYSTER-BAY

Le geste magnifique — et si humain — du Président Roosevelt réunissant et invitant à la conciliation, à Portsmouth, les diplomates russes et japonais, n'a point été sans piquer maintes susceptibilités — ou froisser maints intérêts — dans la vieille et orgueilleuse Angleterre. Voici à ce propos une page assez savoureuse sur le « Pape d'Oyster-Bay », que publie la *Saturday Review*.

« Dans le monde occidental les Etats-Unis doivent probablement exercer une influence prépondérante. Mais M. Roosevelt pense indubitablement que le Président américain jouit en outre du droit de gouverner par la force morale les affaires de l'Europe et de l'Asie !

« Ses admirateurs de la presse mondiale, et ils sont nombreux, font de leur mieux pour entretenir cette illusion. Sans doute veulent-ils que cette bruyante personnalité, se trouve investie à la foi des prérogatives de Grégoire VII et de celles de Charles V.

« M. Roosevelt réclame la dignité sereine d'une autorité supramondiale, et la direction dans les rivalités internationales? Mais ces prétentions, sont contradictoires ; et un peu de réflexion permet de démontrer que le Président américain ne peut pas être en même temps le rival des puissances imperialistes et l'arbitre impartial du monde. Actuellement l'innocence du Monroéisme est perdue pour jamais. En entrant en guerre avec l'Espagne et en acquérant les principales dépendances asiatiques de cet État (pour ne rien dire d'autres annexions accomplies ou projetées à l'intérieur et autour du continent américain même), les États-Unis ont abdiqué leur titre à la prééminence sur les vulgaires États agressifs du Vieux-Monde. Ils ont en fait choisi le rôle de Jules II et non point celui d'Innocent III; avec l'option pour le succès matériel disparaît le droit de donner à l'humanité des leçons de morale !

« Mais M Roosevelt semble absolument incapable de saisir la signification du changement qu'il a lui-même été le plus actif à provoquer. Il a déjà menacé les Turcs et les Maures (Maroc) de la flotte américaine. Il a réprimandé la Roumanie sur la manière dont elle traite les juifs, la Russie au sujet du massacre de Kischineff. Il a envoyé une armée américaine participer avec les nations non-régénérées d'Europe à la répression des Boxers. Il s'est, en même temps, efforcé de doter les Etats-Unis d'un service diplomatique rénové, qui parlera à l'humanité avec peut être plus de politesse qu'autrefois, mais non point assurément avec moins d'arrogance ! Il a prôné avec persistance la nécessité d'augmenter l'armée et la marine de façon à donner à son pays le moyen de parler avec plus d'autorité dans les conseils des nations et de défendre — et étendre — ses acquisitions.

« Tout cela est peut-être très patriotique de sa part. Mais c'est demander trop à la crédulité des autres Etats que vouloir leur faire accepter un gentleman qui réclame chaque mois un bâton plus gros, comme la personnification de la bienveillance désintéressée vis-à-vis de l'humanité!

« L'exploit qui consiste à cacher au monde pour un temps la position réelle des États-Unis dans la politique internationale est assez étonnante. Mais les puissances ne consentiront point à reconnaître longtemps les singulières prétentions du Président américain. »

## LE PARTI LIBÉRAL ANGLAIS ET LA FRANCE

On sait que l'une des raisons de la force persistante du Cabinet Balfour est le succès de sa politique extérieure, et l'heureux rapprochement avec la France. Impatients de saisir le pouvoir, les libéraux font observer que leur avènement ne portera aucune atteinte à ces excellentes relations, car leurs sympathies ont de tout temps été acquises à notre pays. La revue libérale, le *Speaker* écrit, à ce sujet, ces lignes significatives :

« L'entente avec la France est historiquement et essentiellement une politique radicale.

« Quand M. Morley disait, il y a huit ans, que le critérium d'une bonne politique étrangère était l'état de nos relations avec la France, et quand sir H. Campbell-Bannerman disait, il y a six ans, que l'extension d'un esprit de suspicion entre les deux peuples serait la plus grande calamité qui puisse arriver, ils ne faisaient que continuer une tradition, séculaire, de la politique radicale.

« Si un gouvernement radical avait été au pouvoir il y a deux ans, nos relations avec la France auraient été aussi cordiales qu'elles le sont aujourd'hui. Quand ce gouvernement parviendra demain au pouvoir, ces relations ne souffriront pas. C'est le gouvernement actuel et non le parti radical qui a changé de ton à l'égard de la France.

« Bien plus, dans notre pensée, l'entente française implique le réveil de l'influence française, un commerce plus actif et plus expansif d'idées et de sympathies entre les deux nations, une atmosphère de lumière et de générosité au milieu de notre obsédant provincialisme! Et l'influence française est une influence radicale, les qualités particulières de l'esprit français en font la plus salutaire de toutes les influences sur une nation possédant nos caractéristiques ! »

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame. — *Le Propriétaire-Gérant :* FÉLIX DUMOULIN

# REVUE
# POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
# REVUE BLEUE

**FONDATEUR : EUGÈNE YUNG**

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 10 — 5e SÉRIE — TOME IV — 2 SEPTEMBRE 1905


## JOURNAL INÉDIT DU SECOND SÉJOUR DU CHEVALIER DE BOUFFLERS AU SÉNÉGAL

*(5 décembre 1786 — 25 décembre 1787) (1).*

*Ce 27.* — J'attends de jour en jour et de moment en moment ce pauvre Villeneuve que j'ai laissé au Sénégal pour y faire les emplettes nécessaires à ses grandes entreprises et je frémis toujours que sur cette maudite route de terre il n'ait fait de mauvaises rencontres. Ma tête est pleine d'embarras et mon esprit d'inquiétude ; je ne vis pas le jour et je ne meurs point la nuit, ce qui serait au moins une douceur, car cette mort passagère appelée sommeil est vraiment une invention divine pour rendre la vie supportable. Quand te verrai-je pour te conter tout cela et pour nous en consoler ensemble ? Adieu ; je lève les yeux vers ton portrait; il me semble qu'il prie en ce moment avec un redoublement de ferveur.

*Ce 28.* — Voici un mois qui finit ; je lui sais bien bon gré de n'avoir que vingt-huit jours ; je voudrais que tous les autres fussent recoupés sur le même patron jusqu'au moment où l'aimé rejoindra l'aimée, à condition pourtant que de ce moment-là les choses seraient remises sur l'ancien pied et même qu'on ferait servir toutes les rognures. Mais les César, les Ptolémée, les Grégoire le Grand, enfin tous ceux qui se sont mêlés de calendrier et tous ceux qui s'en mêleront auront beau faire : ils ne bâtiront point de digues sur le fleuve du temps, ils ne feront point d'écluses le long de son cours. C'est une eau à laquelle on ne peut point pratiquer de retenues et à qui on ne peut point donner de chasse. Laissons-la donc courir et n'armons point notre volonté contre la nécessité, pour ne pas éprouver toute la vie le plus triste des sentiments, celui de l'impuissance. C'est là ce qui me déplaît le plus et c'est pour cela, je crois, que je désire tant te revoir. Entends-tu ou n'entends-tu pas ?

*Ce 1er mars.* — Je viens de faire une course assez rapide. Je suis parti à sept heures du matin en pirogue, pour aller à une maison de campagne que j'ai fait faire en paille à cinq quarts de lieue d'ici. J'y suis arrivé à huit heures et demie à cause du vent contraire. A neuf heures j'ai monté à cheval ; je me suis arrêté à une lieue de là pour différentes affaires avec les habitants et j'ai poussé ma pointe jusqu'à six lieues plus loin, m'arrêtant encore dans un village intermédiaire, qui venait d'arrêter des captifs qu'on amenait à Gorée. J'ai mis ordre à tout autant qu'il était possible, et j'ai été voir Rufisque, qui serait un bel endroit même dans nos plus agréables provinces maritimes. J'y ai fait et reçu les politesses d'usage ; on y a donné du mil à mes chevaux et du lait à mon monde ; je suis ensuite revenu par le même chemin à ma pirogue et j'étais à table à Gorée à deux heures et demie. Si je pouvais aller de ce train-là te rejoindre, je me sentirais bien du courage ; mais combien je prévois d'impatience et combien j'en éprouve en attendant.

*Ce 2.* — Enfin, j'ai des nouvelles de M. de Ville-

(1) Voir la *Revue Bleue*, numéro du 12 août et suivants.

neuve. Il est arrivé à deux lieues d'ici hier au soir, avec deux jeunes gens que je fais venir du Sénégal. Mais je ne conçois pas ce qui l'a empêché de prendre sur-le-champ un bâtiment à moi qui est mouillé à cet endroit-là pour y charger de la chaux et de venir vent arrière. Enfin c'est beaucoup, après mes inquiétudes, de le savoir à portée d'ici, le reste s'éclairera bientôt. Le grand mal c'est de n'être pas aussi près de toi que de lui; j'espère qu'en pareille conjoncture nous n'aurions pas couché si loin l'un de l'autre.

*Ce 3.* — Villeneuve est revenu aussi tranquille, aussi gai, aussi bien portant qu'à son ordinaire. Voilà le quatrième voyage par terre qu'il a fait depuis notre arrivée; il s'exerce d'avance à la mission qui lui est destinée et j'espère dans quelques mois le voir reparaître de même après avoir montré à bien des peuples les premiers hommes blancs qu'ils auront jamais vus. Pour moi, je ne veux plus seulement me promener en imagination en Afrique; je tourne toutes mes pensées vers la France et je leur porte envie de ce qu'elles franchissent aussi facilement les mers pour te voir, t'entendre, te parler, vivre avec toi et te suivre partout. Mes pauvres yeux et tout le reste de ma personne, qui sans avoir autant d'esprit t'aiment tout autant, sentent bien mieux toute la rigueur de l'exil; mais après le mal vient sa fin. Voila ce qui m'empêche de me jeter à la mer.

*Ce 4.* — Je m'embarque demain pour ma grande tournée au bas de la côte, chère et jolie femme, et je m'embarque comme à mon ordinaire, c'est-à-dire sans toi, ce qui est bien pire que sans biscuit. Je frémis de tout ce que j'ai à faire et de tout ce que je laisse à faire aux autres. C'est même là ce qui m'inquiète le plus, car au moins je suis sûr de mon zèle. Mais adieu, car je t'écris au milieu d'une foule de monde et d'affaires. La première de toutes est de t'embrasser.

*Ce 5, à bord de « la Cérès ».* — Nous sommes sous voile, ma chère femme, dans la plus incommode de toutes les corvettes du roi; mais cela est plus que réparé par les soins et les attentions de mes compagnons de voyage. Tout mal que je suis, je voudrais te tenir ici et, tout mal que tu serais, j'espère que tu ne demanderais point à me quitter.

*Ce 6.* — Notre navigation commence sous d'heureux auspices; les vents sont bons, la mer est belle, le temps est frais, tout le monde paraît gai. Pour moi, c'est tout ce que je puis faire que de le paraître. Ma gaieté m'attend en Europe; pourvu qu'il n'en soit pas comme de tout ce que j'avais laissé ici que je ne retrouve plus, entre autres mon vin, mes provisions, mon linge, mes meubles, etc., grâce à M. l'ingénieur. Le voilà par bonheur parti pour Cayenne; il prétend t'avoir envoyé les plus belles choses du monde, mais toujours par des bâtiments naufragés. Je n'aurais jamais cru qu'autant d'esprit pût habiter avec autant de bassesse; il semble qu'il devrait être de l'esprit comme de la lumière qui brûle et qui éclaire moins bien dans un air méphitique. Ma foi, vivent les bonnes gens comme ma femme et son mari!

*Ce 7.* — Nous entrons dans le plus beau fleuve de la côte occidentale de l'Afrique, dans la Gambie, dont les Anglais se sont approprié tout le cours, en gens d'esprit qu'ils sont, et où nous n'avons qu'un mauvais petit comptoir, comme par grâce ou pour mieux dire par subtilité. Je te garderai le peu de curiosités que je pourrai trouver, mais je prévois que cela se bornera à quelques oiseaux et à quelques coquillages. Les productions les plus rares se trouvent dans le haut de la rivière, où il ne serait pas décent que M. le Gouverneur montât, parce qu'il ne serait plus sur son terrain. Adieu, car j'ai plus d'affaires que je n'en ferai jamais.

*Ce 8.* — Nous avons été obligés de jeter l'ancre au milieu de cette belle rivière, parce que le vent nous est devenu contraire et que le courant nous ramenait à la mer, mais nous espérons à la première marée pouvoir mouiller en face du comptoir. C'est une triste vie que celle-ci, car on est forcé d'attendre bien longtemps les choses les plus indifférentes et l'on est tourmenté d'impatience comme si les choses en valaient la peine. Il n'y en a qu'une de vraiment bien intéressante et je l'attendrai bien longtemps, mais enfin le moment viendra, car le temps a cela de bon c'est qu'il vient à nous. Ainsi, par son moyen, chère femme, nous allons l'un vers l'autre.

*Ce 9.* — Enfin j'y suis dans ce superbe établissement si digne de la grandeur et de la magnificence française. Imagine une mauvaise hutte de paille, entourée à quelque distance de quelques paillassons déchirés, dans laquelle je trouve trois ou quatre pauvres diables qui ont la mort entre les dents. Point de marchandises, point de bateau, point de poids ni de mesures et surtout point de crédit ni de considération dans le pays. Après avoir pris les renseignements nécessaires, je pourrai bien tout détruire, car il me paraît que l'établissement est en pure perte pour le roi. D'ailleurs, tout le cours de la rivière est aux Anglais, qui, avec les manières les plus nobles et les plus amicales pour nos marchands, voient notre misère d'un œil malin. Mais qu'est-ce que tout

cela? un mauvais rêve qui doit durer un an et après lequel je me réveillerai entre tes bras.

*Ce 10, à Albréda.* — Notre pauvre résident en guenilles n'est pas plus habile qu'opulent; je viens de recevoir ses comptes, c'est un chaos dont le bon Dieu pourrait seul se tirer, car le Diable ne s'en tirerait point, ni moi non plus. Par bonheur que l'objet en totalité est d'une petite conséquence, que ce pauvre homme n'a ni l'esprit ni la volonté de tromper, que ses erreurs sont au moins autant à sa charge qu'à son profit. Ainsi, je prendrai le parti de trancher tout ce que je ne pourrai dénouer. Je voudrais pouvoir en faire autant de tout ce qui me retient loin de toi.

*Ce 11.* — Toujours dans ce maudit comptoir, où je reçois impertinence sur impertinence de la part des gens du pays, qui sont entièrement vendus à l'Angleterre et qui nous voient d'un œil anglais. Je suis obligé d'oublier que je suis moi et de penser que ce sont les autres qu'on offense en moi et que ce serait encore eux à qui je ferais du mal en me vengeant. C'est une double condamnation pour moi que d'être condamné à souffrir et même à souffrir patiemment. Quand nous nous reverrons et que tu me taquineras, je me dédommagerai bien de toute cette contrainte-là; je dépouillerai l'homme d'État, je me montrerai tel que je suis, et tu verras, tu verras... Adieu, je t'aime, je t'embrasse et je te serre dans mes bras comme si c'était ta jolie petite personne au lieu de n'être que ton idée.

*Ce 12.* — Voilà nos affaires à peu près en règle; il ne nous manque plus que du vent pour sortir d'ici, car je commence à m'y ennuyer encore un peu plus que dans tout le reste de l'Afrique, mais les vents d'est, qui nous ont brûlés jusqu'à présent, cessent de souffler au moment où ils deviennent nécessaires et les bâtiments de force, comme celui-ci, ne peuvent ni aller à la rame, ni louvoyer dans une rivière, parce que de droite et de gauche il y a beaucoup moins d'eau et qu'ils risquent de toucher. Je viens même de faire sauver les effets d'un bâtiment français, qui a fait naufrage à une lieue d'ici par cette raison-là. Ainsi il faut attendre et, comme dit fort bien Polyxènes, ne point mesurer sa faiblesse contre la nécessité, et, comme dit encore mieux l'ange Gabriel à notre premier père, ne point souffler contre les vents. D'ailleurs, qu'est-ce que tout cela me fait? Je ne t'en reverrai point un instant plus tôt, et c'est toi, et ce n'est que toi que je veux revoir.

*Ce 13.* — Les vents et les choses toujours contraires, ce qui me console un peu, c'est que j'ai rassemblé de jolis oiseaux pour ton cabinet et quelques coquilles, mais toutes à peu près de la même espèce. J'espère que mon voyage de Sierra Leone et des Iles du cap Vert sera un peu plus productif; je compte sur de beaux bois, sur de belles plantes, sur de jolies gazelles, enfin, je compte sur bien des choses. Mais, par malheur, on dit qu'il ne faut compter sur rien; je crois pourtant pouvoir faire une exception à la règle.

*Ce 14.* — Nous partons décidément ce soir, mais avec bien de la peine, et pour ne pas aller bien loin. Par bonheur que je me trouve à merveille avec mes compagnons de voyage et qu'il me paraît qu'ils se trouvent bien avec moi; sans cela je ne pourrais point penser sans frémir au temps énorme que cette tournée-ci pourra bien durer. Mais les bonnes gens s'ennuient toujours moins ensemble que les autres; d'ailleurs, je suis suffisamment bien logé et parfaitement bien nourri. Avec cela, il ne manque rien, excepté ce que je ne puis trouver que rue et faubourg Saint-Honoré.

*Ce 15.* — Nous sommes bien partis hier, mais nous sommes arrêtés aujourd'hui, sans pouvoir même pousser jusqu'à la résidence d'un monarque imbécile avec lequel il faut que j'aie une entrevue. Je voudrais être quitte de tout cela pour aller visiter nos autres possessions, auxquelles je porte des troupes et des vivres, et revenir bien vite impatienter mes ouvriers à Gorée, car je parie que depuis que je suis parti rien ne va. Je suis quelquefois tenté de dire comme le Dante : Si je vais, qui est-ce qui reste; si je reste, qui est-ce qui va? Nous ne dirons plus cela, quand une fois cet exil sera fini; car nous irons et nous resterons ensemble, entends-tu, ma compagne?

*Ce 16.* — Toujours à l'ancre, les vents toujours contraires, les fonds toujours dangereux; le pire de tout, c'est que cette captivité-là peut durer un mois. Mais que faire? On a beau pousser contre un mur d'airain, on ne fait que se meutrir sans avancer; il en est de même de l'impatience, et, qui pis est, de celle de te revoir.

*Ce 17.* — Je veux te faire une petite peinture de tout ce que nous éprouvons pour te donner quelque idée de la vie à laquelle je me dévoue. Je suis au milieu de la Gambie, contrarié par les vents qui m'empêchent d'en sortir. Nous avons de l'eau infecte, mon vin a tourné, il a fallu acheter un plat à barbe d'étain à un soldat pour rétamer des casseroles pleine de vert-de-gris, et, pour comble de joie, le feu était ce matin à la cuisine du vaisseau. Nous allons tâcher de remédier à cela au moins en partie

et de supporter le reste ; l'essentiel est de sortir d'ici. Voici le premier exemple qu'on y ait été retenu si longtemps, mais les premiers exemples sont faits pour moi. Au milieu de tout cela, je pense à toi comme Ceix et j'espère te revenir en meilleur état que lui.

*Ce 18.* — Toujours et toujours la même chose; les vents et la mer sont en furie, et, tant que cela durera, il nous est aussi impossible de sortir d'ici que de la Bastille. Je me rappelle avec bien de la peine non pas tout ce que j'ai, mais tout ce que je sais en philosophie pour soutenir mon guignon. Mais l'humeur et la colère prennent toujours le dessus et par malheur ont toujours le dessous. Les vents sont nos maîtres et leur empire est d'autant plus fâcheux qu'on ne peut jamais prévoir leur volonté, Enfin, tu n'es pas ici ; ce n'est point à toi que je vais dans ce moment-ci ; ainsi le mal est moins grand que si tu le supportais ou que s'il me privait de te voir un jour plus tôt.

*Ce 19.* — Je crois que je n'en sortirai plus, ma chère enfant. C'est précisément le grand coup de vent de l'équinoxe qui dure quelquefois six semaines avec plus ou moins de force, dans la même direction, c'est-à-dire la plus contraire. Il faut plier sa volonté, lorsqu'elle n'a point la force de faire plier l'obstacle. Ce qui m'affecte le plus, c'est que, selon toute apparence, pendant que je me désole ici, il m'arrive de tes lettres à Gorée, en sorte que je suis loin de toi et de la seule chose qui puisse adoucir mon exil. Encore une fois supportons, comme dans les comédies de Goldoni, *pazienza*.

*Ce 20.* — Aucune, aucune espérance. Les choses sont au point que je médite déjà sur les moyens de retourner à Gorée par terre, afin de n'être pas loin des ordres qui pourraient me parvenir. Car enfin, si la guerre se préparait à l'insu des gens de Paris, si on m'en donnait l'avis, je ne le recevrais point et je pourrais à mon retour trouver ma colonie prise, ou m'y trouver pris au dépourvu. Mais aussi c'est voir les choses trop en noir. Cependant, cela est possible, et il ne me conviendrait pas d'y survivre. Écartons tout cela, pensons à toi, souvenons-nous de tout ce qui nous promet le retour, le mariage et le bonheur.

*Ce 21.* — J'ai pris le parti de revenir en face de mon comptoir, parce que les vents y sont un peu plus rompus par les terres et les courants un peu moins rapides, en sorte que nous sommes moins exposés à voir d'un moment à l'autre casser nos câbles, et à courir sur nos ancres sans savoir, ou toujours prêts à échouer sur des bancs dont la rivière est jonchée. Tu ne connais pas tous ces dangers-là, chère enfant, et cependant tu les cours. Nous venons de remédier à l'eau ; à force de culbuter nos barriques, nous avons trouvé de l'eau de France, couleur de café, mais sans mauvaise odeur ; et c'est un grand point. Du reste, rien n'égale la violence des vents et des courants. Mais nous sommes plus en sûreté ici que dans tout autre point de la rivière. La lune est changée d'hier ; elle amènera peut être quelque changement, mais les gens qui essaient de me le faire espérer ne l'espèrent point. Adieu, aime-moi ; cela me portera bonheur.

*Ce 22.* — Nous avons eu ce matin un moment d'espérance. Le vent s'est retourné du bon côté, mais un instant seulement ; et puis il est revenu du mauvais, mais on compte que demain le bon vent reviendra à la même heure et nous serons tout prêts pour en profiter. Quand tout ceci finira-t-il ? quand te reverrai-je un instant. Un seul instant me ferait tant de bien. Il me semble que je retrouverais des forces et du courage pour l'avenir. Cependant, à juger par l'expérience, ta vue m'a fait un effet contraire ; elle me rendrait toutes les forces possibles excepté celle de te quitter. Adieu.

*Ce 23.* — Le bon vent n'a point reparu et nous restons à l'attendre ; cependant mon impatience commence à se communiquer à tout le monde, et dès ce soir, lorsque la mer commencera à se retirer, nous lèverons notre ancre, nous servant du vent, pour ne pas nous laisser trop aller à la marée, qui pourrait bien nous mener sur des bancs et nous servant de la marée pour marcher à l'encontre du vent. Je me sers des termes les plus accommodés à ton ignorance, encore ai-je peur qu'elle ne me fasse pas l'honneur de m'entendre. Il faudrait remettre l'explication de tout cela au moment où nous nous reverrons, mais j'espère que nous aurons mieux à faire. Qu'il vienne donc vite ce moment-là et surtout qu'il dure longtemps. Adieu.

*Ce 24.* — Nous faisons ce que je t'avais dit et cela nous réussit assez bien ; j'espère demain être hors de cette maudite Gambie, où je suis entré par trop de zèle pour visiter un petit établissement, qui n'en valait pas la peine, et pour y recevoir toutes les marques de défiance et de mépris que mes prédécesseurs ont si bien mérités. J'ai cependant rétabli en partie la considération du nom français et j'espère que ceux qui viendront après moi seront un peu plus respectés. Voilà la marche des choses : on ne travaille que pour d'autres et les autres encore pour d'autres, en sorte que tout le monde a la peine et personne le

profit. Vienne l'instant qui nous rejoindra, nous travaillerons pour nous, s'il plaît à Dieu.

*Ce 25.* — Nous serons tout à l'heure en pleine mer et les vents qui jusqu'ici nous ont été si contraires deviendront très bons pour le reste de mes opérations. Nous avons pris le parti de ne plus écouter le pilote nègre que nous avions pris pour nous conduire ; cet homme a fait échouer l'année passée M. de Brach dans cette même rivière ; il nous en avait fait dépasser l'entrée à notre arrivée, il perdait la tête à tout moment d'inquiétude et d'ignorance et si nous l'avions écouté, nous serions encore à attendre des vents qui ne souffleront peut-être pas d'un mois. Je ne veux pas de cet homme-là sur le vaisseau qui me ramènera ; j'implorerai le dieu des tempêtes et je le prierai de m'envoyer à toi sur les ailes noires de ses plus fougueux ministres. Je veux que le vaisseau lui-même soit animé de mon impatience, qu'il mette pilote et matelots en déroute, qu'il suive sa marche comme une flèche et qu'il vienne se pulvériser contre le rivage, à moins qu'il n'aime mieux entrer dans la Manche, de là dans la Seine, labourant les vases, renversant les ponts et ne s'arrêtant qu'environ vingt pas du bac des Invalides dans un moment où tu te promènerais aux Champs Elysées. La nouveauté du spectacle, jointe à un certain instinct, te ferait accourir avec Galaor, qui me sert ordinairement de point de remarque pour te chercher au loin.

*Ce 26.* — Enfin, mon enfant, nous sommes sortis de cette maudite rivière, où je commençais à croire que je passerais l'année. Nous avons fait ce que nous pouvions faire il y a quinze jours et je serais à cette heure parti de Serre Lionne, entrant dans les îles du Cap Vert et prêt à retourner à Gorée. Mais ce qui est fait ne peut point n'être pas fait et je crois qu'il en est à peu près de même de ce qui est à faire, car tout cela est arrangé avant que nous nous en mêlions. Nous nous croyons des ouvriers et nous ne sommes que des outils : nos volontés, nos répugnances, nos indécisions, nos déterminations étaient entrées dans les premiers calculs comme nous calculons la trempe, le tranchant, la pesanteur, l'élasticité des instruments dont nous nous servons. Si cela est, puisse mon retour vers toi être sur le livre des destinées ; c'est le seul article que je veuille y lire, car pour une bonne ligne il y a tant de mauvaises pages que l'ignorance est à peu de choses près le premier des biens. Adieu. Je suis bien triste et j'ai bien peu de suite dans ce que je t'écris; c'est que la tête me fend, mais c'est selon toute apparence l'effet de la grosse mer dont tout le monde ici s'est ressenti, à commencer par les officiers.

*Ce 27.* — C'est tout ce que je puis faire que de remplir mon vœu, ma chère enfant, car j'ai une migraine et un rhume de cerveau comme je n'en ai jamais eu. Ma tête est un volcan et mes yeux sont deux fontaines ; il faut encore espérer dans les bons offices du temps qui emporte ce qu'il a apporté et qui te rapportera tôt ou tard ce qu'il t'a emporté.

*Ce 28.* — Mon état continue ; je n'ai point dormi depuis trois jours, j'éternue mille fois par heure avec une douleur et une fatigue affreuses, j'ai les membres rompus et les yeux épuisés, toutes mes idées se brouillent, il me semble que je ne puis plus rien vouloir, rien espérer, rien arranger, que je suis condamné à une stupidité et à des larmes éternelles. Mon âme s'est si bien ressentie des souffrances de mon corps que souvent je me surprends dans des accès de pusillanimité dont je rougirais devant tout autre que ma femme et quelquefois, quand je suis seul, je ne sais pas si c'est de chagrin ou de rhume que je pleure. Adieu, je te baise pour me consoler et je t'inonde des larmes de mon rhume en attendant celles de la joie.

*Ce 29.* — Je vais un peu mieux, mais point encore bien, car il me reprend à chaque instant des fontes qui sont comme des queues d'orage et qui prouvent que le temps a bien de la peine à se remettre au beau. N'importe, je jouis, comme Socrate, d'une moindre souffrance et je la prends pour un bienfait. Nous approchons beaucoup de notre but et nous commençons à voir des oiseaux et des poissons, qui nous annoncent que nous ne sommes pas à plus de quarante lieues de terre. Cela serait bientôt franchi si le vent, à l'exemple de mes chevaux, ne mollissait au bout de la carrière. Au reste, je lui pardonne à condition que cela ne lui arrivera pas à mon retour en France. Adieu, ma jolie femme, je sens que je te reverrai et cela me fait du bien.

*Ce 30.* — Nous sommes au calme à la vue du plus beau paysage des quatre parties du monde ; nous voyons le cap de Serre Lionne qui s'élève plus haut que toutes les montagnes d'Ardennes, couvert de palmiers et d'autres arbres toujours verts. On voit différentes chaînes qui se reculent en s'élevant, et, si je puis jamais parvenir à la cime, je ne désespère pas de trouver au milieu du brasier du monde une température digne des plus beaux climats de l'Europe. Mais, avant de monter là, il faut descendre d'ici et nous n'en prenons pas le chemin, car nous allons jeter l'ancre, pour n'être pas conduits par des courants cachés sur des bancs ou sur des écueils. Ce qu'il y a de pire c'est que nos câbles ne valent plus rien et que nous ne saurions que devenir s'ils al-

laient casser, mais je ne suis pas malheureux et M. Detella n'est pas un menteur et je n'oublie pas que nous avons quelque chose à nous dire avant ma mort.

*[illegible]* — Nous avons pensé périr ce matin, ma bonne femme, et si notre bon capitaine ne s'était point défié de la bêtise et de l'opiniâtreté de notre maudit pilote nègre, nous étions jetés sur les bancs du milieu de la rivière et jamais aucun de nous n'aurait revu ses rives natales. J'aurais sans doute été le plus malheureux, car personne d'ici n'a rien à revoir d'aussi joli que ce que je verrai. Nous avons mouillé précipitamment au moment de toucher; nous étions à la vue de plusieurs vaisseaux, tant anglais que français, nous avons tiré du canon et fait d'autres signaux de détresse; on est sur-le-champ venu à notre secours et les officiers des différents vaisseaux se sont fait un plaisir de nous conduire dans cette belle rivière, où chaque lieue nous met dans une nouvelle extase. Il semble que la nature se soit plu à rassembler loin de tout, tout ce qu'elle peut montrer de plus charmant, comme les grands seigneurs qui se plaisent à prodiguer les ornements dans les petites maisons au fond des quartiers les plus ignorés. Jamais personne de nous n'a vu de plus grands arbres, de plus belles verdures, des vallons plus riants, des enfoncements mieux dessinés. On navigue entre des montagnes à perte de vue et des plaines immenses dans une rivière d'argent qui semble être une ligne de démarcation entre les deux sols les plus différents. Adieu, je suis obligé de quitter le vaisseau pour aller dans un petit canot au fort français, qui est encore à trois lieues et que je ne puis gagner qu'à la rame, parce que le vent manque et que la marée nous devient contraire.

*[illegible] dans [illegible] rivière de Serre-Lionne.* — Je suis arrivé hier à dix heures du soir, j'ai pris le fort comme d'assaut et je me suis trouvé dedans au moment où l'on venait de se coucher. J'ai trouvé tout en meilleur état que partout ailleurs, toujours par la grâce d'une divinité à laquelle tu sais que j'ai une grande dévotion : c'est le hasard. Quand on aurait tout arrangé pour ruiner ce poste-ci, on ne s'y serait pas mieux pris; on y avait établi dans le principe d'assez mauvais sujets, on avait mis à leur tête un enfant, qui ne savait presque d'autre langue que le bas breton, qui n'était point encore sorti de la maison paternelle et qui n'avait jamais vu de troupe. Il se trouvait chargé du commandement, de l'administration, de la direction des travaux, de l'approvisionnement, des arrangements à prendre avec les naturels; on l'avait jeté là sans secours, sans conseil, sans instruction, et après cela on avait été dix-sept mois sans lui rien envoyer. Il semblait qu'il ne dût rester ni un homme, ni un piquet; point du tout : lui et sa troupe se sont parfaitement conduits, ils ont vécu je ne sais comment, mais je sais bien qu'en vingt-huit mois ils n'ont pas perdu un homme sur seize, tandis qu'au Sénégal on en perd un sur six dans l'espace d'un an. Tout le reste est aussi bien qu'il puisse être et jamais le hasard n'accorda de protection plus déclarée. Tout ce que je lui demande c'est de me conserver sa bienveillance pour des choses un peu plus intéressantes, dont la première est de te revoir et la seconde de ne te point quitter.

CHEVALIER DE BOUFFLERS.

(*A suivre.*)



# LES POINTS D'APPUI DE LA FLOTTE HORS D'EUROPE

## II. — L'ÉTAT ACTUEL DE LEUR ORGANISATION

Nous avons défini, dans un précédent article (1), ce que devait être un point d'appui de la flotte, place forte coloniale destinée à fournir au loin des moyens de se ravitailler et de se réparer à nos navires, en même temps qu'un refuge et un réduit aux troupes chargées de la défense de nos territoires extraeuropéens.

La France possède, au début du xx<sup>e</sup> siècle, huit points d'appui, en voie d'organisation pour le plus grand nombre : les uns comme Bizerte très près de leur achèvement, les autres, au contraire, encore presque à l'état de projet, comme Port-Courbet dans la baie d'Along (Tonkin).

Trois de ces points d'appui sont dans l'Afrique du Nord :

Bizerte (Tunisie),
Oran (Algérie),
Alger (Algérie);

Ils relèvent tout à la fois du ministre de la Guerre, pour ce qui concerne la défense à terre, et du ministre de la Marine pour ce qui est de la défense mobile par les torpilleurs et des établissements maritimes (arsenaux, ateliers, formes de radoub, etc.).

Les cinq autres points d'appui sont dans les colonies proprement dites :

Saïgon (Indo Chine).
Port-Courbet (Indo-Chine),
Dakar (Afrique Occidentale),
Diégo-Suarez (Madagascar),
Fort-de-France (Antilles);

---

(1) Voir la *Revue Bleue* du 26 août 1905.

Ils dépendent comme les précédents du ministère de la rue Royale au point de vue naval, mais du ministère des Colonies sous le rapport de la défense terrestre.

La nécessité d'avoir ainsi des ports lointains de ravitaillement et de refuge ne nous est apparue que depuis une date très récente.

Alors que, grâce à un lent et patient effort de cent années, l'Angleterre, pendant tout le XIX[e] siècle, a poursuivi l'organisation sur toutes les mers du globe d'un réseau complet de vingt-cinq stations navales qui se prêtent les unes aux autres un mutuel appui, ce n'est qu'en 1890 que la France a songé à en créer à son tour et à utiliser dans ce but les colonies qu'elle a acquises dans toutes les parties du monde. Puis, pendant près de dix ans, de 1890 à 1898, les trois ministères intéressés (Marine, Guerre et Colonies), en désaccord sur la nature des travaux à entreprendre et sur les emplacements à choisir, ne purent guère se mettre d'accord que sur l'opportunité de remettre à plus tard l'organisation de ces points d'appui.

Ce n'est qu'après l'affaire de Fachoda, qui fit clairement ressortir l'insuffisance des défenses de nos colonies et de nos ports extraeuropéens, qu'un programme d'ensemble fut, pour la première, fois élaboré : Le 30 janvier 1900 les ministres des Colonies, de la Marine et de la Guerre du cabinet Waldeck-Rousseau déposaient simultanément sur le bureau de la Chambre trois projets de loi connexes, projets dans lesquels, malgré une commune étude faite au préalable, il est encore facile de relever des contradictions nombreuses, tant il est malaisé, pour ne pas dire impossible, avec notre organisation administrative actuelle, d'établir une complète unité d'action entre les ministères chargés de la défense nationale.

Le premier de ces projets (Ministère des Colonies) est devenu définitif par le vote de la loi du 20 juillet 1900, qui a affecté aux travaux de défense des places fortes coloniales une somme globale de 61 millions.

Le second (Ministère de la Marine) avait trait à l'outillage des ports de guerre et des points d'appui de la flotte; la loi du 2 mars 1901 a affecté 75 millions à l'organisation de nos stations navales hors d'Europe.

Le troisième de ces projets (Ministère de la Guerre) se rapportait à la défense des côtes de France et d'Algérie-Tunisie; il n'est pas sorti des cartons de la Chambre et n'est jamais venu en discussion, mais il a néanmoins servi de plan d'opérations au département de la Guerre, qui l'a pris pour base générale de ses demandes de crédits annuelles.

La révolte des Boxers, puis, plus encore, les résultats foudroyants de l'offensive japonaise contre les possessions russes d'Extrême-Orient, ont fait redouter une invasion de l'Indo-Chine par le Japon ou même par la Chine, et ont rendu très plausible l'hypothèse d'une grande guerre en Extrême-Orient. Aussi peut-on considérer comme fort probables, sinon comme certaines, de nouvelles demandes de crédit, dont la plus grosse part irait à la défense de nos deux points d'appui de Cochinchine et du Tonkin.

Qu'on se place au point de vue purement budgétaire et qu'on examine simplement les sacrifices financiers qui nous restent à faire, — ou qu'on cherche à se rendre compte des services que pourrait nous rendre, à l'instant où nous écrivons, l'œuvre entreprise pour nous doter de points d'appui dans les principales mers du globe, — il peut être intéressant de savoir où l'on en est des travaux en cours, dans chacun de nos huit points d'appui.

## Les points d'appui en Afrique du Nord.

Notre Afrique du Nord ne comprend qu'un seul *point d'appui de la flotte* proprement dit : Bizerte. Mais Oran et Alger, classés comme places de guerre, pourvus de puissantes défenses mobiles, peuvent à bon droit être considérés comme des points d'appui secondaires : par les ressources industrielles et par les stocks de charbon qu'ils contiennent, ils fourniraient même à des navires de guerre, en ce moment, un secours plus efficace et plus utile que Diego-Suarez ou Dakar, peut-être même que Saïgon et Bizerte, encore inachevés.

*Bizerte.* — L'historique de la création de ce grand port relatera de nombreux à-coup, de multiples heurts, des travaux entrepris puis abandonnés ; mais si la Guerre et la Marine portent une très lourde responsabilité du fait de n'avoir pas su s'entendre pour placer l'arsenal au point le plus propice, du moins faut-il déclarer que ce n'est point elles qui sont coupables de la lenteur, et parfois de l'incohérence, des travaux exécutés à Bizerte pendant les quinze années qui suivirent l'occupation française.

Nous devons nous souvenir aujourd'hui des difficultés diplomatiques que nous redoutions, il y a vingt ans, de la part de l'Angleterre et de l'Italie, si Bizerte était transformé en une base d'opération de nos flottes. Tous nos diplomates, tous nos marins, disaient avec Jules Ferry : « Si nous sommes allés en Tunisie c'est pour avoir Bizerte », mais aucun d'eux n'ignorait non plus, que notre ministre des Affaires étrangères de 1881, M. Barthélemy Saint-Hilaire, sans prendre aucun engagement vis-à-vis de l'Angleterre, avait néanmoins affirmé à Lord Lyons, alors ambassadeur à Paris, « qu'il n'était pour le

moment aucunement question de faire de Bizerte un port de guerre ». Et, avant de construire la moindre batterie au goulet du lac, on se demandait avec inquiétude si Londres ou Rome n'en prendraient pas ombrage.

Aussi, de 1881 à 1889, les travaux se bornèrent-ils à l'aménagement et à l'approfondissement du chenal tortueux et étroit, qui conduisait de la vieille darse arabe au grand lac : Bizerte ainsi amélioré était devenu, en 1889, un centre de stationnement de torpilleurs, mais ne pouvait être un grand port, que le jour où un canal profond percerait en ligne droite la langue de sable qui séparait le lac de la mer. C'est ce travail que MM. Couvreux et Hersent exécutèrent de 1890 à 1895, de telle sorte qu'en 1896 des cuirassés d'escadre comme *le Brennus* pouvaient venir inaugurer le nouveau port commercial.

Pour tirer de cette position unique tous les avantages stratégiques qu'elle comportait, il restait à transformer ce port commercial en une place de guerre solidement fortifiée, à l'abri d'un bombardement, et à y créer de toutes pièces un grand arsenal.

Les fortifications de Bizerte se composèrent jusqu'en 1899 de deux pauvres batteries construites presque en cachette six ans auparavant, et armées pour ainsi dire clandestinement de pièces amenées en secret. Les événements de Fachoda furent le signal d'une activité jusqu'alors inconnue : Plus de 30 millions furent affectés à la défense de la place : ils sont aujourd'hui dépensés, mais notre grande place nord africaine présente *du côté de la mer* un front formidable, hérissé de batteries de gros canons des plus récents modèles : Bizerte est aujourd'hui absolument à l'abri des bombardements, que pourraient tenter des escadres ennemies.

Les premiers travaux de l'arsenal datent à peu près de la même époque. L'arsenal de Sidi-Abdallah — les tentatives de sauvetage du *Farfadet* l'ont prouvé — ne possède pas encore tous les engins puissants nécessaires à un grand établissement naval ; les approvisionnements de charbons, quoique très accrus depuis quelques mois, doivent encore être augmentés, ainsi que les stocks de projectiles ; les 47 millions auxquels on évaluait il y a six ans les dépenses pour la création de l'arsenal et de ses annexes seront dépassés sans aucun doute de 10 ou de 15 millions. Il n'en est pas moins vrai que, avec leurs magasins, leurs trois formes de radoub dont deux dépassent 200 mètres de longueur, avec leurs ateliers déjà construits et ceux dont la construction va commencer, les établissements de la marine à Bizerte seront au commencement de 1906 à même de remplir leur rôle de base de réparations et de ravitaillement.

Au prix de dépenses considérables, actuellement de 80 millions environ, mais qui atteindront tout près de 100 millions, la France a donc créé en Tunisie un point d'appui formidable, maintenant sorti de la période d'enfantement, et qui, dès aujourd'hui, renforce singulièrement notre situation maritime dans la Méditerranée.

Ce tableau n'est pourtant pas sans avoir une ombre : le manque d'entente entre la Guerre et la Marine a conduit cette dernière à construire l'arsenal en dehors du périmètre des défenses de la forteresse, de sorte que des troupes de débarquement un peu importantes, venant de Malte ou de Sicile, n'auraient pas grand peine à mettre la main sur les établissements, dont l'existence est la raison d'être même de la création de Bizerte. Si l'arsenal s'élève aujourd'hui à 17 kilomètres de la ville, *hors de la protection des forts*, sous la menace de hautes montagnes difficiles à défendre, qui le commandent à 8 ou 9 kilomètres, il est indéniable que l'emplacement de Sidi-Abdallah a été choisi par les marins sans que les militaires aient été consultés. Quelque invraisemblable que cela paraisse, il faut même constater que c'est malgré eux et contre leur gré que ce choix a été arrêté ; et tout le monde à Bizerte se souvient de cette déclaration d'un amiral du plus haut grade : « Allons toujours nous installer à Sidi-Abdallah, lorsque nous y serons la Guerre sera bien forcée de trouver le moyen de nous défendre ! » Ces dissentiments fâcheux, — nous dirions volontiers coupables, tant nous paraissent déplorables les querelles de ce genre entre des ministères chargés les uns comme les autres de sauvegarder l'intégrité de nos territoires, — ces dissentiments amèneront des dépenses nouvelles, nécessiteront un accroissement considérable de la garnison chargée de garder un périmètre immense.

Malgré ces fautes de conception initiales, que rien ne saurait réparer et qu'on ne peut que pallier aujourd'hui, la France n'en a pas moins à Bizerte, dans ce « hâvre le mieux situé qui soit au monde pour surveiller la route de commerce la plus fréquentée de tout le globe, sur laquelle passent, en vue, de véritables convois de navires » (1), constitué une base d'opérations solide, que toutes les puissances maritimes de l'Europe ne se font pas faute de nous envier.

*Alger*. — Bien défendu sur son front de mer, susceptible d'une organisation défensive du moment sur son front de terre, possédant dans son port de commerce plusieurs formes de radoub, Alger offrirait surtout, en cas de guerre, la ressource de l'approvisionnement de charbon énorme, que les besoins des

(1) Elisée Reclus.

très nombreux navires, qui y font escale, y font entretenir en permanence. Cette riche et grande ville, sans que la marine y ait d'autres établissements que ceux de la défense mobile, pourrait donc rendre à une escadre les plus utiles services.

*Oran.* — Au nord de ce port, entre les côtes de l'Algérie et celles de l'Espagne, la Méditerrannée se resserre de telle sorte que, large de 150 kilomètres sur une longueur de 300, elle est facile à surveiller, que des flottes et des flotilles même inférieures en nombre peuvent y inquiéter et y menacer sérieusement des forces supérieures. Oran est donc placé à merveille, non pour devenir un grand arsenal comme celui de Bizerte, mais pour fournir à nos navires un poste d'attente et de refuge, d'où ils pourraient fondre à l'improviste sur des escadres ennemies venant de Gibraltar ou s'y rendant. Des travaux importants, auxquels la marine participe pour 4 millions, vont doter Oran de bassins assez vastes pour qu'une escadre puisse, en cas de guerre, s'y ravitailler en sécurité et y reprendre haleine, en attendant que surgisse pour elle l'occasion de livrer dans la « Manche africaine » une bataille de surprise, comme celle qu'à Tsou-Shima les Japonais gagnèrent dans la « Manche coréenne ».

La côte nord africaine est aujourd'hui, de l'Ouest à l'Est, pourvue de *défenses mobiles* sérieuses ayant leurs centres à Oran, Alger et Bizerte : 3 contre-torpilleurs, plus de 30 torpilleurs, quelques sous-marins défensifs assurent à nos côtes algériennes et tunisiennes, sinon une sécurité complète, du moins une protection efficace. Il faut seulement regretter que la pénurie ou nous sommes de submersibles — où sous-marins offensifs à grand rayon d'action — n'ait pas encore permis de doter Oran et Bizerte de ces bâtiments, qui étendraient leur action d'un côté jusqu'au détroit de Gibraltar, de l'autre jusqu'à Malte et à la Sicile.

LES POINTS D'APPUI DANS LES COLONIES PROPREMENT DITES

*Indo-Chine.* — Conçus avec la préoccupation exclusive de celle des guerres navales qui nous paraît aujourd'hui comme la plus improbable, la lutte contre l'Angleterre, les programmes de 1900, portent la trace visible du peu d'attention qu'on accordait à cette époque à ce lointain théâtre d'opérations de l'Indo-Chine. Sur un total de crédits de plus de 136 millions, 15 millions seulement étaient destinés à Saïgon : 12 millions pour la défense de la place, et 3 millions pour les travaux de son arsenal ; pas un sou pour Port-Courbet au Tonkin.

Depuis cinq ans, les Jaunes ont vigoureusement rappelé à l'Europe — et à la France en particulier — la gravité des problèmes qui se posent en Extrême-Orient. Les dépenses prévues en 1900, sont d'ores et déjà notablement dépassées, et nul ne peut songer à faire grief au gouvernement d'avoir fait sans tarder un effort considérable pour assurer la défense de Saïgon. Cet effort n'est du reste que peu de chose auprès de ce qui reste à faire. Dans son remarquable rapport sur la défense de l'Indo-Chine, M. François Deloncle a clairement exposé que, si nous ne voulions pas délibérément abandonner ce pays en cas de conflit avec le Japon, nous devions envisager l'envoi en Extrême Orient d'une véritable armée navale ; et il fait remarquer qu'une expédition pareille, impossible pour la Russie, qui ne possède aucune base navale intermédiaire, ne serait au contraire pas malaisée pour nous, qui disposons de stations de charbon comme Djibouti, Libreville, Tuléar, Mahé, et de ports de refuge comme Bizerte, Dakar et Diégo-Suarez.

La défense de l'Indo-Chine contre une armée de débarquement solide et nombreuse ne peut reposer sur une autre conception : nous ne pouvons pas raisonnablement dépenser pour la défense d'une colonie, si importante et si précieuse soit-elle, les sommes colossales, que nécessiterait l'entretien en Extrême-Orient de plusieurs corps d'armée capables de s'opposer sérieusement à une tentative d'invasion.

La défense de l'Indo-Chine est donc presque exclusivement une question navale ; et, comme conséquence de ce principe, il faut que Saïgon devienne une base d'opérations de premier ordre, capable d'appuyer, de ravitailler et d'abriter plusieurs escadres, défendue très solidement contre toute tentative de siège. L'arsenal, petit et étriqué, avec ses vieilles machines démodées, son unique forme de radoub, ses quais insuffisants, doit recevoir des agrandissements considérables et subir une réorganisation complète ; — les fortifications ont besoin d'être complétées et renforcées. Dans le nord de la colonie, au Tonkin, où rien pour ainsi dire n'a été fait depuis la conquête pour organiser une station navale même secondaire, il faudra, pour en créer une, approfondir les passes d'Haïphong, fortifier cette place, doter son avancée de Port-Courbet des établissements nécessaires pour une défense mobile nombreuse, qui trouvera un merveilleux terrain d'action dans le dédale d'îles de la baie d'Along et à l'embouchure du Fleuve Rouge.

Ce programme commence à recevoir un commencement d'exécution : Saïgon est déjà à l'abri d'un coup de main, des torpilleurs et des sous-marins sont partis, d'autres sont en route vers l'Indo-Chine. Mais des sommes très considérables, que M. Deloncle estime à près de 150 millions, qu'on ne sau-

rait réduire au-dessous de la moitié de ce chiffre, devront être affectées à l'organisation de nos points d'appui d'Extrême-Orient et à leur défense.

*Diego-Suarez et Dakar.* — Les travaux dans ces deux places, dans la première surtout, ont été poussés avec assez d'activité après le vote du programme de 1900; ils seront encore pourtant loin d'être terminés à la fin de l'exercice en cours : Diego-Suarez, très sérieusement défendu du côté de la terre, pourvu d'une petite défense mobile, ne comporte encore ni la forme de radoub, ni les ateliers de réparation qui seraient sa principale raison d'existence ; à Dakar, au contraire, les établissements de la marine sont assez avancés, mais les fortifications de la place ne le sont guère.

Mais il faut remarquer que, si l'importance de ces deux places, points d'appui de nos croiseurs cuirassés dans l'Océan Indien et l'Atlantique, peut devenir très grande en cas de guerre contre l'Angleterre, l'extrême urgence de leur achèvement a beaucoup diminué depuis que nos rapports se sont si heureusement améliorés avec la grande nation libérale d'outre-Manche. Ce n'est pas que nous voulions dire que les marques d'amitié que Français et Anglais se sont données depuis dix-huit mois doivent entraîner l'arrêt des travaux en cours dans ces stations navales ! Non, mais leur création correspondait surtout à l'hypothèse d'une guerre contre la Grande-Bretagne; or, le rôle qu'elles pourraient le plus probablement avoir à jouer dans un bref délai d'années n'est plus celui de bases d'opérations pour des divisions de croiseurs cuirassés opérant dans l'Atlantique et l'Océan Indien, mais bien plutôt celui de simples stations de charbon et de ports de ravitaillement pour des escadres allant en Extrême-Orient.

Ce n'est donc pas sur les travaux de ces deux points d'appui, qui peuvent se poursuivre avec une certaine lenteur, mais bien plutôt sur ceux à entreprendre en Indo-Chine, que l'effort maximum de la Marine et des Colonies doit se porter dans le moment présent.

*Fort de France.* — Déjà fortifié au XVIII^e^ siècle, ce port est assurément la plus ancienne de nos places fortes coloniales. Les travaux récents qui y ont été entrepris depuis cinq ans ne sont que fort peu de chose, à peine quelques centaines de mille francs. Les Antilles françaises, constituant avec Brest et Dakar un triangle dont chaque côté n'excède pas le rayon d'action d'un croiseur cuirassé et dont les sommets sont disposés de manière à permettre de couper les lignes de navigation entre l'Amérique et l'Europe, ont une réelle importance stratégique ; le Gouvernement a été néanmoins heureusement inspiré, selon nous, en affectant les crédits, prévus pour Fort de France dans le programme de 1900, à d'autres stations navales moins excentriques. C'est seulement lorsque sera percé le Canal de Panama, lorsque se seront établis de grands courants commerciaux par cette nouvelle route, qu'on pourra juger du rôle que nos Antilles peuvent jouer, et qu'il sera temps de savoir si le petit port de refuge actuel de Fort de France doit être transformé en une grande base d'opération navale.

Les sommes prévues au lendemain de Fachoda pour l'organisation de nos points d'appui hors d'Europe atteignaient environ 165 millions (dont 80 pour Bizerte seulement). Plus de 130 millions auront été dépensés à la fin de 1905; mais le programme des travaux restant à accomplir égale sûrement, et dépasse très probablement, le total des crédits déjà mis en œuvre.

On a en effet reconnu, à l'application, que la création d'un point d'appui, même secondaire, coûte cher : 30 millions apparaissent comme un minimum. Mais surtout les événements d'Extrême-Orient ont montré la nécessité de travaux sérieux de défense dans notre Empire indo-chinois : une très grande puissance est née, qui avoisine nos territoires, qui dispose d'une armée et d'une flotte formidables, et dont les citoyens sont unis avec nos propres sujets par une communauté de race et de civilisation. Comme nous l'avons répété à plusieurs reprises au cours de cet article et du précédent, ceux qui ont charge des destinées de la France doivent donc prévoir un conflit possible avec le Japon et se préoccuper des moyens les meilleurs pour en sortir victorieux.

Est-ce à dire que, comme beaucoup de prophètes de mauvais augure, nous considérions l'invasion de l'Indo-Chine par le Japon comme un fait nécessaire et inéluctable? Non, tout au contraire.

Il dépend de nous, Français, pour une très large part, de prévenir une guerre de ce genre, et de maintenir demain avec le Japon, devenu puissance de premier ordre, des relations aussi cordiales qu'elles l'étaient hier avec ce même pays considéré comme une nation d'importance secondaire. Il est fort possible que l'Empire du Soleil Levant cherche à exercer dans l'avenir à l'égard de tous les Asiatiques, en particulier des Chinois nos voisins, et des Annamites nos sujets, une sorte de « protection tacite de tous les jaunes ». Il faut — et nous croyons qu'il suffit — que notre attitude à l'égard de tous ces Asiatiques devienne franchement celle d'une grande nation éducatrice, initiatrice de tous les progrès, respectueuse de tous les droits ; qu'elle tende à faire des indigènes plutôt nos associés que nos sujets ; qu'elle affirme par des faits que Chinois sur nos frontières et Annamites dans notre colonie sont à

nos yeux non des serfs taillables et corvéables à merci, mais des hommes dont nous cherchons à parfaire l'instruction incomplète : l'intervention du Japon dans nos affaires intérieures, que l'on redoute, n'aura plus de raison de se produire.

Il nous paraît certain, d'autre part, que si la guerre russo-japonaise a eu comme résultat de rompre d'une façon, qui nous est singulièrement désavantageuse, l'équilibre des forces européennes, elle a eu toutefois en Extrême-Orient l'heureux effet de détourner des régions du sud pour de très longues années, et de rapporter sur la Chine du nord et les régions qui confinent à la Sibérie, tout l'énergique effort, toutes les forces militaires et économiques de l'empire du Mikado.

Préparons, *dans la mesure des ressources en argent et en hommes dont nous pouvons raisonnablement disposer*, la défense de nos vastes et riches colonies d'Extrême-Orient ; mais surtout par une politique sensée, qui ne prendra plus pour règle unique de marcher docilement les yeux fermés à la suite de la Russie, affirmons notre désir d'entente avec la vieille nation rajeunie et régénérée qui vient de donner aux peuples d'Occident, qui s'endormaient dans une quiétude un peu « flasque », de si beaux exemples de méthode dans l'effort, de patriotisme raisonné mais sans réserve, d'énergie intelligente et sans limite.

A. MESSIMY,
Député.



# UN DINER

*Comédie en un acte.*

PERSONNAGES :

MONSIEUR.
MADAME.
LA BONNE.

*La scène représente une salle à manger confortable. Porte au fond, donnant sur le vestibule, porte à droite donnant sur les autres pièces et porte à gauche, sur la cuisine. Au milieu de la scène une table carrée avec des chaises. Dans le coin à gauche au fond : buffet, supportant deux flambeaux avec bougies et une bouteille de vin. A droite de la porte du fond, une armoire à argenterie. Au premier plan, à gauche, une cheminée et des chaises. Au premier plan à droite une chaise longue avec une petite table devant. Au-dessus de la table à manger, un lustre.*

*La scène est obscure.*

Madame en toilette de soirée entre par la porte de gauche, suivie de la bonne portant une lampe qu'elle pose sur la table à manger.

MADAME. — Allez chercher les manteaux !

LA BONNE [illegible]

MADAME. — Je vous dis d'aller chercher les manteaux !

LA BONNE (elle sort par le fond).

MONSIEUR [illegible] fatigué). — Ne veux-tu pas faire le nœud de ma cravate, Laura.

MADAME (nouant la cravate) [illegible] très aimable à toi de me laisser toujours mettre la dernière main au chef-d'œuvre, avant de le présenter au public... mais ne remue donc pas ! (Tout en nouant la cravate :) Avez-vous été fort appliqué ce matin, monsieur l'auteur ?

MONSIEUR. — Oh, comme tu serres, Laura !

MADAME. — Ne disais-tu pas que tu avais dressé le plan d'une comédie ?

MONSIEUR. — Comme tu es longue aujourd'hui !

MADAME. — Oui, mais il est très important que la cravate soit bien mise. Certaines personnes ne considèrent-elles pas comme le but de leur vie de pouvoir former un nœud vraiment élégant ? Voyons, maintenant c'est fini ! Mais aussi, que tu es beau ! pense un peu au plaisir que tu vas faire à Mme la sous-préfète !

MONSIEUR. — Merci, ma chérie ! Oui, je crois bien que maintenant, je ne serai pas [illegible] m'exprimer ainsi — déplacé devant un couvert flanqué de cinq verres.

MADAME. — Là, maintenant, si la cravate ne te gêne pas, tu seras peut-être assez aimable pour répondre à la question que je t'ai faite ?

MONSIEUR. — Ah !... Laura !

MADAME. — Tu ne veux peut-être pas parler de cette pièce avant de l'avoir entièrement terminée ?

MONSIEUR (balbutiant). — Franchement... j'ai... oui, c'est-à-dire... je ne sais pas... je vais te dire : j'ai été si fatigué toute la matinée !

MADAME. — Alors tu n'as pas fait grand'chose ?

MONSIEUR (balbutiant). — Non... non... j'ai... oui, je... s'il faut dire la vérité, je suis resté allongé sur le sofa la plupart du temps ; j'étais si horriblement fatigué !

MADAME. — Il est heureux que ce soit aujourd'hui dimanche et que tu aies pu te reposer toute la journée ! Mais hier au soir j'avais compris que tu voulais travailler aujourd'hui ; et je n'ai pas été te voir dans la matinée de crainte de te déranger.

MONSIEUR. — Oui, j'avais cru que je pourrais écrire ; mais ce dîner d'hier m'a exténué !

MADAME. — Maintenant tu te sens assez bien pour pouvoir sortir à nouveau ?

MONSIEUR (bâillant). — Oui, à présent, je vais très bien.

MADAME. — Allons, tant mieux !

La bonne (elle entre par le fond, portant une pelisse de dame et un pardessus fourré, qu'elle pose sur deux chaises).

Madame. — Sortez, et prévenez-nous quand la voiture arrivera !

La bonne (elle rit).

Monsieur. — De quoi riez-vous ?

La bonne (sort à gauche en riant).

Monsieur. — Mais, qu'est-ce qu'elle a donc aujour d'hui, elle rit sans cesse ?

Madame. — Oh, elle rit toujours !

Monsieur (après un petit silence). — Je suis éreinté ; mais la bonne humeur revient dès qu'on se trouve assis à table avec une mademoiselle robe de soie ou une madame robe de velours, avec mademoiselle satin ou madame moire.

Madame. — Quelle richesse de mots possèdent les poètes !

Monsieur. — Poète, dis-tu ! je ne suis pas poète à présent.

Madame (à mi-voix). — Non, hélas !

Monsieur (qui n'a pas entendu). — Je suis un agrégat de vêtements noirs, cravate blanche, et...

Madame (interrompant). — Ne t'évertue pas à m'entretenir ; je te souhaite seulement d'avoir autant de verve, si tu es près de madame la sous-préfète à table !

Monsieur. — Oui, tu as raison ! Elle n'est pas de celles avec qui il est facile de converser. Elle appartient à la deuxième catégorie dans la hiérarchie des voisines de table. Je partage les voisines de table en trois classes. Première classe : les grandes parleuses. Elles font elles-mêmes toute la conversation ; on a seulement besoin de dire « oui ! » ou « non ! » ah ? » ou « vraiment? »

Madame. — Autant que possible aux bons endroits !

Monsieur. — Oui ! avec accompagnement de sourires ou de mines attentives, aussi aux bons endroits. La deuxième classe comprend les avides de nouvelles, qui questionnent sur tout, prêtent l'oreille à tout, qu'il faut gorger de matières de conversation. Pour celles-ci je fabrique toujours des petits malheurs de serins envolés, de parapluies cassés, de fiançailles rompues, et elles avalent ça tout cru ; mais elles sont tres fatigantes. Elles sont pourtant excellentes, comparées à la troisième classe. Celle-ci se compose des voisines de tables qu'il est à peu près impossible de mettre en verve. Là, il faut aller à la découverte comme Stanley après Livingstone ; elles ont toujours leur Livingstone, c'est-à-dire : un sujet ou un autre qui pourrait animer la conversation ; mais parfois on quitte la table sans avoir trouvé Livingstone, ce qui n'est pas drôle !

Madame. — Tu est cependant bien content d'aller à tous ces dîners.

Monsieur (bâillant). — Oh, peux-tu croire ! Si seulement on avait licence de céder sa place, comme au théâtre !

Madame. — C'est bien ta pensée ?

Monsieur. — Je te l'assure ; mais qu'est-ce cela ? une grande tache sur ma manche droite ? Probablement une marque du champ de bataille ;... il me faut malheureusement faire disparaître ce précieux souvenir.

(Il traverse à gauche).

Madame. — Où vas-tu ?

Monsieur. — Dans la cuisine, chercher un peu d'eau pour enlever cette tache.

Madame (s'affaissant sur une chaise près de la table à manger). — Ah !...

Monsieur (il va rapidement à elle). — Qu'est-ce que tu as ?

Madame. — Il m'a pris tout à coup un vertige. Ne veux-tu pas me donner un peu d'eau de Cologne ?

Monsieur (lui donne un flacon).

Madame. — Il fait si froid dans cette pièce.

Monsieur. — Oui, il fait un froid terrible ici ! (il l'entoure de sa pelisse.)

Madame. — Merci, mon ami ! Montre-moi ta manche. (Elle imbibe un mouchoir d'eau de Cologne et frotte la manche.) Là, c'est parti ! (elle se lève).

Monsieur (il l'embrasse). — Tu es une magicienne ! — oui, tu as vraiment raison de dire qu'il fait froid ici. — Je vais mettre mon pardessus (il le met). Mais aussi qu'attend donc la voiture pour venir ? (il regarde sa montre). Il est six heures moins dix (il lui offre le bras.) Marchons un peu (ils marchent). Là, comment ça va-t-il à présent ?

Madame. — Comme-ci, comme-çà, pas trop mal !

Monsieur. — Marche un peu fort sur le plancher, c'est très bon, tu verras ! Je ne m'étais d'ailleurs jamais douté qu'on pût faire une si charmante promenade dans notre salle à manger !

La bonne (elle rentre par la gauche, riant). — La voiture est là !

Madame (à part). — Enfin !

Monsieur. — Eh bien ! comment vas-tu à présent ?

Madame. — Il ne me manque que le bon dîner de madame la sous-préfète pour me porter fort bien !

La bonne (elle rit).

Monsieur. — Je crois qu'elle est tout à fait folle aujourd'hui (Marchant avec madame vers le fond, il s'arrête au buffet). Mais, qu'est-ce que cela veut dire, qu'est-ce que fait là cette bouteille de mon vieux Château-Laffitte ?

Madame (bégayant). — C'est — c'est — ah, c'est une erreur. J'ai voulu faire monter une bouteille de Xérès pour une visite que j'attendais ce matin et Ernestine s'est trompée.

La bonne (riant). — Oui, je me suis trompée.

MONSIEUR. — Alors redescendez la tout de suite !

LA BONNE (riant). — Oui, Monsieur!

MONSIEUR. — Voyons, cessez de ricaner !

MADAME. — Il faut nous dépêcher !

MONSIEUR. — Oui, nous avons juste le temps d'arriver... cinq minutes en retard ! c'est d'ailleurs très distingué (ils sortent par le fond).

LA BONNE (après les avoir accompagnés dans l'entrée, riant). — Ah ! ah ! ah ! — Jusqu'à présent j'ai vu des choses bien drôles dans les places où j'ai servi. Mais celle-ci, aujourd'hui !... Non, je ne comprends pas... Allons, il faut me dépêcher. (Pendant qu'elle allume le feu dans la cheminée.) Si seulement il pouvait prendre vite... Ah, ça tire bien aujourd'hui... là, maintenant ça brûle... bon, voilà que ça s'éteint (elle souffle le feu)... Non, ça reprend... (elle met la nappe sur la table, place deux couverts avec trois verres à chaque, pose une bouteille de vin sur la table tout en disant) : Marguerite est dans la cuisine en train de mettre tout en branle et les maitres vont dîner en ville ! Oui, madame sait vraiment bien se débrouiller !... Cela lui est venu tout à coup il y a un instant, je crois ! Un peu avant quatre heures il m'a fallu courir à fond de train appeler un commissionnaire, qui est parti avec une lettre ; et Marguerite fut envoyée à la cave pour chercher le bifteck que nous devions avoir demain !... Ah ! Ah ! Ah ! je suis sûre qu'il y a quelque chose avec quoi Madame veut surprendre Monsieur ; d'abord parce qu'elle m'a dit de faire comme si rien ne se passait, ce que j'ai fait d'ailleurs; mais chaque fois que je regardais Monsieur, qui ne se doutait de rien, il fallait voir la figure de Madame... elle tremblait de peur que Monsieur ne remarquât quelque chose... alors... ah ! ah ! ah !... je ne pouvais pas me retenir... ah ! ah ! ah ! j'étais forcée de rire... et alors, quand Monsieur se fâchait parce que je riais... ah ! ah !... alors je n'y tenais plus... et Madame qui était malade... c'était pour cacher sa frayeur, naturellement... et la bouteille de vin que Monsieur a découverte ! ah ! ah ! ah !... C'est vrai : les carafes ! (Elle prend deux carafes à vin dans le buffet et les met dessus). Voyons à présent ! Bon, un peu plus j'oubliais les couteaux et les fourchettes ! (Elle les prend dans l'armoire à argenterie et les met sur la table). Là, maintenant tout est en ordre... ah ! ah ! ah ! quelle figure va faire Monsieur quand il... (elle ouvre la porte de l'entrée et écoute)... On monte l'escalier... (elle oublie de fermer la porte de l'entrée, prend la lampe et sort rapidement à gauche. A présent la scène n'est éclairée que par le feu de la cheminée et la lueur de la lampe de l'entrée.

MONSIEUR ET MADAME (dans leurs pelisses rentrent dans la pièce ; elle, se soutenant à lui, qui tourne le dos à la table.)

MONSIEUR (il s'assied doucement dans le siège du fond à gauche de la cheminée). — Je ne comprends pas que tu aies pu tout à coup tomber si malade !

MADAME (gémissant). — Oh ! là ! là !

MONSIEUR (il va et vient agité). — Là, cela va mieux, cela va se passer. Maintenant je vais appeler Ernestine et j'irai chercher le docteur ; ou plutôt Ernestine ira le quérir et je resterai auprès de toi. Veux-tu un peu d'eau de mélisse.

MADAME (gémissant). — Non, merci ! donne-moi seulement un peu d'eau, il doit y en avoir sur la table

MONSIEUR (s'avançant à tâtons). — Qu'est-ce qu'il y a là ? Il vaut mieux que j'allume (il va au buffet, allume une des bougies et se retourne [illegible]

Mais qu'est-ce que cela signifie ? (Il met la bougie sur la table). Est-ce que, par hasard, Ernestine reçoit pendant que nous sommes sortis ? La table est mise!

MADAME (gémissant). — Ah !

MONSIEUR. — Trois verres à chaque couvert !

MADAME (gémissant). — Ah !

MONSIEUR. — Du vin rouge !

MADAME (gémissant. — Ah !

MONSIEUR (se tournant vers le buffet). — Du Porto et du Xérès !

MADAME (gémissant). — Ah !

MONSIEUR. — Mais enfin, Laura, qu'est-ce que cela veut dire?

MADAME (elle ne répond pas).

MONSIEUR (s'avançant vivement vers elle).

MADAME (elle cache son visage dans ses mains et le regarde malicieusement).

MONSIEUR (la regarde étonné).

MADAME (avec de petits éclats de rire). — Victor, Victor ! veux-tu me pardonner?

MONSIEUR. — Te pardonner? Mais quoi donc ?

MADAME (elle se lève, jette les bras au cou de son mari et riant). — Je ne suis pas malade le moins du monde.

MONSIEUR. — Vraiment? Tu n'as rien ?

MADAME (avec anxiété). — Non, Victor, non, je te l'assure.

MONSIEUR (il l'embrasse). — Dieu merci ! Tu ne te douteras jamais de la frayeur que tu m'as faite !

MADAME. — Tu es bon, Victor, tu es un bon mari, d'avoir tant soin de moi.

MONSIEUR. — Oui, c'est bien, mais pourquoi diable te disais-tu si malade dans la voiture ?

MADAME (elle rit). — Ah ! ah ! ah ! (Elle sonne.)

LA BONNE (entre par la gauche, toujours souriant, allume le lustre, éteint la bougie, ferme la porte de l'entrée, puis sort à gauche.)

MONSIEUR (montrant la table dressée). — Mais, encore une fois, qu'est-ce que tout cela signifie ?

MADAME. — C'est à ton intention que je l'ai fait.

MONSIEUR. — A mon intention ?

MADAME. — Oui, il y a assez longtemps que les autres te traitent ; je veux, aujourd'hui, t'offrir un bon petit diner ici, chez nous.

MONSIEUR. — C'est très aimable de ta part; mais, mais... je ne comprends pas très bien!

MADAME. — Es-tu fâché?

MONSIEUR. — Fâché! Nullement! Naturellement je suis, d'abord et avant tout, enchanté que tu ne sois pas souffrante. Mais ensuite je suis un peu, un tout petit peu étonné... et madame la sous-préfète, que va-t-elle penser?

MADAME. — Il y a une couple d'heures qu'elle a reçu un billet ainsi conçu : « Mon mari s'est trouvé subitement indisposé, et pour ce motif, il nous faut *malheureusement renoncer* à assister à l'agréable dîner dans votre si hospitalière maison. Veuillez agréer, Madame la sous-préfète, pour votre mari et vous-même, les civilités amicales de mon mari et de votre dévouée, Laura Hilmer. »

MONSIEUR. — Sans doute tu manies très bien la plume...

MADAME (interrompant). — *Post-scriptum.* — Mon mari n'étant pas pour le moment en état d'écrire lui-même — tu étais justement en train de faire ta sieste — je suis obligée de vous envoyer ces lignes.

MONSIEUR. — Allons, je suis près de me croire vraiment malade! Oui, je dois l'avouer, la tête commence à me tourner!

MADAME. — Veux-tu que j'ailles te chercher l'eau de mélisse?

MONSIEUR (la menaçant). — Dis-moi franchement ce qu'il y a...

LA BONNE (elle entre à gauche portant un plateau avec deux tasses; pendant ce qui suit elle va et vient).

MADAME. — C'est servi! (faisant la révérence à son mari.) Monsieur le sous-chef, puis-je avoir l'honneur?

MONSIEUR (la regarde étonné et souriant lui offre le bras pendant qu'il secoue la tête.)

MONSIEUR ET MADAME (se placent à table).

LA BONNE (commence le service toujours en souriant.)

MONSIEUR. — Bouillon!

MADAME. — Non, pas du tout! Cela ressemble certainement à du bouillon ordinaire; mais nous l'appellerons : potage Colbert!

MONSIEUR. — Ah, oui!

MADAME (fait un signe à la bonne.)

LA BONNE (avec deux carafes, riant, offre à Madame). — Porto ou Xérès?

MADAME. — Xérès!

LA BONNE (elle verse, puis à Monsieur). — Porto ou Xérès?

MONSIEUR. — Porto!... ah! ah! ah! mais, mais je ne comprends pas un traître mot à tout cela, si seulement tu voulais bien...

MADAME. — ... T'indiquer la situation? Avec plaisir! Écoute bien : Nous ne sommes pas ici seuls, toi et moi. Nous sommes toute une compagnie; nous ne sommes pas chez nous; nous sommes en ce moment chez M. le sous-préfet et le sous-préfet vient de souhaiter la bienvenue à ses hôtes et les a priés de s'amuser... tu y es? Eh bien! maintenant, amusons-nous!

MONSIEUR (regarde Madame et secoue la tête en souriant).

MADAME. — Et dans cette société se trouve Victor Hilmer, le centre, le pivot autour duquel tout s'agite. Chez lui, pendant les entr'actes de son existence de réjouissances, il est fatigué, épuisé ; ici, il se dresse comme une hampe dont la flamme ondoie au souffle de la vie mondaine. A la maison, il trouve à peine la force de tenir sa plume pour remercier de la dernière invitation; mais ici, il lève la coupe écumante, joyeux comme une jeune bacchante. Il n'entend pas les appels de la Muse qui le convie à reprendre le travail; mais il ne peut résister à la voix séductrice de M^me^ Dubois ou de M. Durand, dès qu'il s'agit d'un dîner exquis. — (Tendant la main vers lui) : Voyez, il est là, le jeune Apollon, Victor Hilmer, poète et orateur, le beau maître de plaisir de la vie mondaine!

MONSIEUR (la regardant étonné). — Maître de plaisir! Non, écoute...

LA BONNE (présentant le plat suivant).

MADAME. — Cela ressemble à un bifteck, mais naturellement c'est une selle de chevreuil!

MONSIEUR. — Mais... mais Laura, qu'est-ce qui te prend aujourd'hui?

MADAME. — Écoute, écoute, on entend de tous côtés (imitant) : « Monsieur le poète, ne voulez-vous pas nous dire quelques-uns de ces mots ailés, qui...? » — « Nous lancerez-vous bientôt quelques-unes de ces fusées étincelantes, dont...? »

MONSIEUR (il la menace avec un sourire contraint).

MADAME. — Maintenant Victor Hilmer ne peut résister plus longtemps! Les ondes de l'encens et la chaleur du vin lui montent à la tête, il frappe sur son verre et se lève. (Elle se lève.) Profond silence! « Il va parler », chuchote-t-on. Et maintenant il dit un de ses spirituels discours, bien connus. (Imitant) : « Mesdames et Messieurs! J'ai rêvé cette nuit que j'étais changé en une perdrix blanche... » Rire général! (Elle s'assied.)

MONSIEUR (faisant un geste d'interruption). — Écoute, Laura! A présent, il me semble que ce doit être assez!

MADAME. — Le discours est fini! Et maintenant le moment est venu pour M^me^ Laura Hilmer de s'enorgueillir. Tous les convives dirigent leurs regards vers elle et disent : « Vous devez vraiment être fière de votre mari! » Et elle l'est vraiment aussi! Il est sublime de penser que son mari peut accomplir un tel exploit : Amuser vingt convives!

MONSIEUR (la regarde sérieusement).

(*Pause*).

LA BONNE. — Le domestique de M. le directeur Trier vient d'apporter une lettre. (Elle donne la lettre à Monsieur.)

MONSIEUR (prend la lettre et l'ouvre). — Ah ! Une invitation à dîner !

MADAME. — Vois, comme tu te ranimes !

MONSIEUR (lisant). — « Le directeur Trier et Madame Trier prient Monsieur et Madame Hilmer de leur faire l'honneur d'assister au dîner qu'ils donneront le mercredi 27 janvier à 6 heures. — Réponse s. v. p. » — (Monsieur à la bonne). Ernestine, allez dans mon cabinet me chercher de quoi écrire.

LA BONNE (sort à droite).

MONSIEUR (se lève et va et vient dans la pièce). — Plus de huit jours d'avance ! Ce sera certainement un bon dîner ! Nous avons toujours l'habitude de déguster des huitres, là, et il y a un certain petit chablis !

MADAME. — Moi, je n'irai pas !

MONSIEUR. — Vraiment ?

LA BONNE (entre par la droite et apporte une écritoire, qu'elle pose sur la petite table).

MONSIEUR (s'assied à la petite table et écrit.) — « Ma femme et moi remercions beaucoup de la gracieuse invitation et c'est pour nous un honneur et un plaisir de l'accepter. Je suis avec la plus extrême, etc. » (Il ferme la lettre et la remet à la bonne).

LA BONNE (sort avec la lettre par le fond).

MONSIEUR (se rassied gaiement à table). — Allons, je l'ai attendu assez longtemps ce dîner ! et toi aussi, probablement, car tu plaisantes, n'est-ce pas, quand tu dis que tu ne t'y rendras pas ?

MADAME (ne répond pas).

MONSIEUR. — C'est, sans contredit, une des meilleures invitations de la saison : Dix plats, huit verres par couvert, trois sortes de vin rouge, deux sortes de champagne, des cigares de la Havane à trois francs pièce et de la fine champagne trois étoiles à vingt-cinq francs la bouteille ! Qu'en dis-tu ?

MADAME (ne répond pas).

MONSIEUR (d'un air fort sérieux). — Ecoute, Laura ! Je vais te parler franchement ; tu as plaisanté assez longtemps avec moi, aujourd'hui ; et cette facétie, je te la pardonne ; mais maintenant mets un terme à tes fantaisies et à tes caprices !

MADAME (place son mouchoir sur ses yeux.)

MONSIEUR. — Tu pleures, Laura ?

MADAME (la voix entrecoupée.) — Il ne faut pas te jouer de moi, Victor !

MONSIEUR (éclatant de rire). — Ah ! ah ! ah ! ah !

MADAME. — Mais, Victor !

MONSIEUR. — Quoi donc ? Alors tu crois que toi seule peux jouer la comédie ? Non, ma chère ! Il me faut hélas ! t'enlever cette illusion.

MADAME. — N'as-tu pas répondu affirmativement à l'invitation ?

MONSIEUR. — J'ai écrit : « Je suis tellement occupé qu'il nous faut *malheureusement renoncer à l'agréable* dîner offert dans votre si *hospitalière* maison » !

MADAME (Elle veut se jeter à son cou).

MONSIEUR. — Voilà Ernestine !

LA BONNE (Entre par la cuisine ; présentant).

MONSIEUR. — Cela ressemble furieusement à du beurre et à du fromage ; mais, selon toute vraisemblance, c'est du pâté de foie gras et du fromage de brie.

MADAME. — Cela va sans dire !

LA BONNE (verse du vin rouge).

MONSIEUR. — Château-Laffitte ! ah ! oui ! c'est celui qui est venu te faire une visite ce matin et que tu as retenu à dîner. Laura, Laura !

MADAME. — Oui, quand j'ai su que j'aurai l'honneur d'avoir M. Victor Hilmer à dîner chez moi, j'ai invité M. Laffitte pour lui tenir compagnie.

MONSIEUR. — Eh bien ! ce sera pour moi un plaisir de faire avec lui plus ample connaissance !

MADAME. — Apportez le dessert, Ernestine !

LA BONNE (sort par la gauche).

MONSIEUR. — Ainsi, il était préparé ce dîner improvisé ! A présent je m'explique ton évanouissement subit quand je voulais aller dans la cuisine où Marguerite, naturellement, s'occupait du repas... Je suis tout à fait confus de penser que cette petite tête a pu machiner une telle intrigue. Tu es une petite friponne ! Mais attends !...

Il veut l'embrasser.

MADAME. — Voilà Ernestine !

LA BONNE (entre à gauche avec le dessert qu'elle présente).

MONSIEUR. — Omelette aux confitures ?

MADAME. — Non, ne peux-tu voir que c'est une glace Pompadour ?

MONSIEUR. — Oui Madame !

MADAME (à la bonne). — C'est bien, Ernestine ; vous pouvez aller manger ; je sonnerai, quand nous désirerons le café.

LA BONNE (sort à gauche).

MONSIEUR. — Laura, comment puis-je...

MADAME (frappe sur son verre et se lève). — Monsieur ! Je connais un poète que j'aime beaucoup. Je l'appellerai même mon poète de prédilection ! — Il était, comme l'a dit la critique, réduit au silence et j'en sais la raison : Pendant plusieurs années il s'est traîné de dîner en dîner ! Las des réunions de la veille, il se rendait à son cabinet de travail, s'y reposait, et... recommençait le lendemain. La maison lui était devenue un pied-à-terre, une salle d'attente ; là : il était exténué ; dehors : il était vif et spirituel. — Mais il y avait quelqu'un dont cette demande fendait le cœur, quand les gens s'enquéraient : « Votre mari est-il toujours aussi amusant chez vous que dehors ? »

MONSIEUR. — Merci !

MADAME. — Comme un autre Monsieur de Craque, il faisait caracoler son Pégase entre les saucières, les bouteilles et les verres. Un bon ami disait dernièrement de lui : « Il a commencé comme un poème ; mais il finit comme un discours de banquet. »

MONSIEUR. — Tu n'es pas de ces peintres qui flattent leur modèle !

MADAME. — Cependant, il y avait une certaine Laura qui, un jour, pour l'anniversaire de ses fiançailles ....

MONSIEUR. — Nos fiançailles ! Oh, pardon, je l'avais oublié !

MADAME. — ... lorgnait par sa porte entr'ouverte et voyait le poète dormant, au milieu de la matinée, à la suite du dîner de la veille, le vingtième au cours de peu de temps. Alors elle songeait à des vers que ce poète écrivit un jour pour elle, en tête de son premier recueil de poésies ; est-ce que Monsieur Hilmer se souvient de cela ? (elle s'assied.)

MONSIEUR (lui saisissant la main). — Oui, je me le rappelle, je te nommais ma seconde Muse !

MADAME. — Oui, voyez-vous, quand on épouse un poète il faut se contenter d'être sa seconde Muse. — Eh bien ! savez-vous ce que fit alors la muse numéro deux ? elle envoya contr'ordre à Madame la sous-préfète et arrangea ce petit dîner ; car elle avait décidé que Victor Hilmer aujourd'hui, jour anniversaire de ses fiançailles, commencerait une nouvelle vie ! — Buvons à cette ère nouvelle, Victor ! (Ils boivent)

MONSIEUR (frappe son verre et se lève ; très correct). — Madame ! Quand j'ai comme présidente de table la maîtresse de la maison, il est de mon devoir de lui porter un toast, je le fais avec joie, car elle est le soleil dont les rayons métamorphosent la demeure... — Au fait, non ! assez de tous ces discours ! (il l'embrasse) Tu es la plus adorable petite Laura qui existe au monde et je vide mon verre en l'honneur du jour où je te rencontrai. A ta santé, Laura ! (Il vide son verre.)

MADAME. — Regrettes-tu d'être resté à la maison ?

MONSIEUR. — Non, ma chérie. Tu es vraiment charmante. Tu m'as ouvert les yeux. Oui, tu as su comment me prendre, et tu as usé d'une véritable cure homéopathique.

MADAME. — Comment cela ?

MONSIEUR. — Pour me dégoûter des dîners, tu m'en sers toi-même un excellent. — Oui, on voit par là ce que peut faire l'habitude ; je m'étais accoutumé à ces compagnies !

MADAME. — Et, il faut l'avouer, cela flattait M. Hilmer d'être fêté comme il l'était.

MONSIEUR. — Oui, et cela l'amusait aussi de faire des études sur nature.

MADAME. — Mais à présent il est revenu de son voyage sur ce champ d'observations !

*Pause.*

MONSIEUR. — Songe un peu ; en ce moment ils sont là-bas, en train de nous plaindre et de regretter notre absence !

MADAME. — Ils te plaignent surtout d'être aussi malade que tu l'es.

MONSIEUR. — Oui, en ce moment, nos amis absents boivent à leurs amis absents, c'est-à-dire à notre santé.

MADAME. — Il est bien certain qu'en cet instant, ils sont en train de trinquer...

MONSIEUR. — Et de porter des toasts !

MADAME. — Chut !

MONSIEUR. — Quoi donc ?

MADAME. — Kalberg a la parole !

MONSIEUR. — Ah, oui !

MADAME (elle se lève et frappe sur son verre). — Mesdames et Messieurs ! Au moyen âge, à l'époque florissante de la chevalerie, quand les trouvères déambulaient de bourg en bourg, quand... (Elle cherche les mots, devient de plus en plus indécise) oui, quand... au moyen âge... quand le troubadour saisissait sa lyre et... le chevalier sa monture... et que les jolies dames étaient assises derrière la barrière... et que le peuple exhalait des cris d'allégresse... que le chevalier caracolait... et que son épousée, de la galerie, agitait son éventail... quand le troubadour pinçait les cordes de sa lyre... et que le peuple exultait... (elle s'affaisse sur sa chaise.)

MONSIEUR. — Pauvre Kalberg ! Il commence toujours par le moyen âge, mais il n'arrive jamais à nos jours. — Ah ! ah ! ah ! Ecoute, je l'avoue, je m'amuse franchement !

MADAME. — Prends garde qu'on ne t'entende ! il n'est pas distingué de laisser voir qu'on se distrait à un dîner !

MONSIEUR (prenant une bouchée de dessert. Imitant) : — Permettez-moi de vous dire, Madame la sous-préfète, que vous avez là une excellente glace Pompadour.

MADAME. — Il n'est pas non plus de bon ton de parler de ce qu'on mange, à un dîner !

MONSIEUR. — Je vois que tu veux m'imposer silence, mais je vais me venger d'une façon terrible. — Tout à l'heure tu as bégayé et anonné misérablement, j'arrive à présent avec une faconde qui ne se laissera pas facilement tarir. — Ecoutez l'agent consulaire, celui qui a fait le tour du monde ! il ne s'arrête pas celui-ci !

MADAME (bat des mains). — Ah ! oui ! c'est admirable écoutons-le !

MONSIEUR. — Est-ce qu'on bat des mains à un dîner ? Je trouve que c'est un peu commun !

MADAME (elle prend une contenance raide et distinguée).

MONSIEUR. — Le consul se lève. (Il se lève, frappe sur son verre, insiste avec complaisance sur les mots pendant qu'il parle.) « Mesdames et Messieurs ! Dans les pays tropicaux, où l'ardent soleil jette son brûlant baiser sur la jolie, la splendide, la luxuriante nature, là se trouvent de grandes, impénétrables, profondes, mystérieuses forêts vierges...

MADAME. — Bravo !

MONSIEUR. — « Là, les arbres sont bizarrement enchevêtrés et la végétation est merveilleusement éxubérante ! Le palmier balance au souffle du vent ses verts éventails devant les beautés fleurissantes et la liane enlace tendrement son bras autour des troncs élancés...

MADAME. — Bravo !

MONSIEUR. — « Des sons étranges se font entendre, et on est tenté de pénétrer dans ces retraites pour approfondir et résoudre cette singulière, grandissante, odorante, sonore et rêveuse énigme...

MADAME. — Bravo !

MONSIEUR. — « Cette forêt vierge, c'est... la femme !

MADAME. — Bravo !

MONSIEUR. — « Étrange, profonde, énigmatique est son âme ; par mille séductions elle attire celui qui l'approche ! Vive la femme ! »

Il s'assied.

MADAME. — C'est ravissant, monsieur le Consul ; voulez-vous me permettre de vous remercier au nom des dames.

MONSIEUR. — Mille grâces !

MADAME. — Oh ! maintenant je suis un Monsieur qui désire te saluer. (Elle prend son verre.) Monsieur Hilmer, puis-je avoir l'honneur ?...

MONSIEUR. — Ah ! c'est vous Monsieur Falck, je croyais vraiment que vous m'aviez oublié ! Je suis à vous (il verse du vin rouge dans un verre et le lève). Ah, pardon ! (Il change de verre). — Ah ! ce n'est pas non plus du Porto que vous avez. (Il se verse du Xérès dans un troisième verre, puis se lève). (Ils se saluent profondément et se présentent, très sérieusement, leurs verres).

MONSIEUR (après une courte pause). — Ah ! ah ! ah ! Le plus insupportable, c'est le vieux rentier Hoff, qui pleure toujours au dessert. (Il se lève, imitant d'une voix larmoyante) : « Oui, notre cher hôte, c'est mon bon, mon vieux, mon fidèle ami ; c'est un homme rare, et... sa femme aussi. Et pour cela nous les aimons tous ; oui, je peux dire que lui et sa douce et charmante femme sont enracinés dans le cœur de ma femme et dans le mien. »

MADAME. — Oui, crois-tu, s'asseoir à table pour entendre de pareilles sornettes !

MONSIEUR. — Mais, maintenant, c'est fini ! A partir de ce jour, je reste à la maison. Ma table de travail sera ma table de réunions ; l'encre, mon vin et mon papier écolier le seul mets qui y sera servi !

MADAME. — Et les Muses numéro un et deux, tes camarades de table !

MONSIEUR. — C'est vrai ! Puis-je me permettre de vous rendre votre amical salut de tout à l'heure ?

MADAME (balbutiant un peu pendant qu'elle prend son verre). — Ce sera pour moi un honneur, Monsieur le poète. (Ils boivent ensemble comme précédemment). (Un silence.)

MADAME. — Je crois que nous n'avons oublié personne.

MONSIEUR. — Il me semble cependant qu'il y a quelqu'un que nous avons négligé.

MADAME. — Oui, mais s'il en est d'autres qui désirent prendre la parole, qu'ils se hâtent, parce que, vraiment, le moment est venu de quitter la table !

MONSIEUR. — Du reste, c'est à tous les diners que l'un ou l'autre brûle de parler. Mais qui à cette folle envie, maintenant ?

(Un silence.)

MONSIEUR et MADAME (ensemble). — Le sous-préfet !

MONSIEUR. — Il a une grande renommée comme improvisateur. Mais, c'est égal, je serais curieux de calculer combien de fois nous avons entendu de lui la même improvisation, aux innombrables dîners de cette saison !

MADAME. — Oui, nous la connaissons par cœur.

MONSIEUR. — Assurément.

MADAME. — Tiens, veux-tu me permettre ?

MONSIEUR. — Oh, non ! C'est moi !

MADAME. — Non, moi !

MONSIEUR (frappe sur son verre et se lève). — « Mesdames et Messieurs ! Je croirais manquer au plus impérieux de mes devoirs, si, en cette circonstance exceptionnelle qui nous rassemble, je ne portais un toast qui...

MADAME (elle se lève et continue avec lui).

MONSIEUR et MADAME (ensemble). — « ...j'en suis persuadé, réunira tous vos suffrages et éveillera au fond de vos cœurs un sympathique écho. Je bois à... (Ici, ils sont interrompus par :

LA BONNE (qui pendant ce qui précède est entrée par la gauche et a inutilement essayé de se faire entendre. Elle rit).

MONSIEUR ET MADAME (s'élancent, surpris, sur le devant de la scène où ils restent pendant les répliques suivantes) :

MONSIEUR. — Allons, qu'est-ce qu'il y a encore ?

LA BONNE (elle rit).

MONSIEUR. — Eh bien ! parlez !

LA BONNE (qui ne peut parler tellement elle rit). — Il vient de venir un commissionnaire de la part de Monsieur le sous-préfet pour demander (elle éclate de rire) comment Monsieur se portait.

MONSIEUR. — Est-ce qu'il est là ?

LA BONNE. — Non, il est parti.

MONSIEUR ET MADAME. — Qu'avez-vous donc répondu ?

LA BONNE. — J'ai répondu que Monsieur et Madame étaient en train de dîner.

MONSIEUR (furieux). — En train de dîner !

LA BONNE. — Oui, et que, comme je venais de servir le dessert, je n'osais pas les déranger ; et alors j'ai dit que Monsieur n'avait rien du tout, que c'était Madame qui avait été malade, mais (elle éclate de rire à nouveau) qu'elle allait un peu mieux.

MONSIEUR (qui a peine à se retenir de rire). — Allons, c'est bien, laissez-nous !

MADAME (de même). — Servez le café !

LA BONNE (elle sort en riant par la gauche).

MONSIEUR ET MADAME. — Ah ! ah ! ah ! ah !

MONSIEUR. — Eh bien, comment crois-tu qu'ils vont trouver cette explication ?

MADAME. — Oh ! je n'ai pas envie de m'en inquiéter quant à présent ! L'essentiel c'est que nous ayons retrouvé notre chez nous et que tu te sois retrouvé toi-même ! J'en suis si heureuse que je ne veux pas penser à autre chose. Je suis presque aussi heureuse que lors de notre vrai jour de fiançailles !

MONSIEUR. — Aujourd'hui, c'est toi qui m'as demandé en mariage.

MADAME. — Et Dieu merci, tu as dit : « Oui ! »

MONSIEUR. — A une demande formulée d'une façon si persuasive, je ne pouvais vraiment résister.

MADAME. — Tu prétends que dans les derniers temps tu as manqué d'inspiration. En voici une : écris donc ce qui nous est arrivé aujourd'hui !

MONSIEUR. — C'est une idée ; et comment appeler cela ?

MADAME. — Un dîner !

MONSIEUR. — Mais au fait, nous oublions tout à fait que nous sommes à dîner.

MADAME (lui chuchotant quelque chose à l'oreille).

MONSIEUR. — Oui, c'est entendu !

MONSIEUR et MADAME (Ils reprennent leur place à table).

MONSIEUR (Il frappe sur son verre, le prend et se lève. S'adressant au public :)

Mesdames et Messieurs ! Ma femme dit qu'elle n'a plus rien à nous offrir ; nous avons donc l'honneur de vous remercier d'avoir bien voulu vous contenter de ce petit dîner sans cérémonie.

MADAME (elle se lève). — Oui, c'était d'ailleurs à la fortune du pot !

RIDEAU

CHRISTOPHER BOECK.

*Traduit du danois, par* GEORGES LACROIX.

## LE BESOIN D'ART DU PEUPLE

C'est une troublante question. On se l'est posée bien souvent dans cette époque de conflits idéologiques. Je commence par avouer qu'elle me semble si complexe que je n'espérerai pas la résoudre, ni même en aligner les données, en quelques colonnes. Mais enfin, ne serait-ce que pour suivre la mode, il faut bien qu'un critique d'art en parle, et voici ce qu'il m'en paraît.

La première chose qui me frappe, c'est qu'on n'a pas posé une question. On a établi un axiome. On n'a pas hésité à dire : Le peuple a besoin d'art. On a même été jusqu'à dire : « Le peuple a droit à de la beauté. » Vous connaissez la formule ; assénée comme un coup de merlin sur les crânes d'un certain nombre de moutons de Panurge, elle a fait un bruit assourdissant. Mais personne n'a osé, que je sache, employer la forme interrogative et demander : « Le peuple a-t-il besoin d'art ? » Ç'eût été se faire conspuer.

Je conçois que personne n'y tienne. Cependant il eût été logique de procéder de cette manière. Car enfin, pour savoir si réellement le peuple a un « droit », un « besoin », le mieux serait de le lui demander. Au fond, que serait un droit dont il n'éprouverait pas le besoin ? Quelque chose de plus vain encore qu'un besoin auquel il ne pourrait faire droit ! Et je ne sais pas du tout, vraiment, s'il a besoin de « beauté », encore que j'admette fort bien qu'il y ait droit. Tout ce galimatias socialiste, embrouillant des mots sans en préciser au préalable le sens pour la netteté du raisonnement, me paraît assez ridicule. Qu'est-ce que le peuple ? Quelle sorte de beauté lui est accessible ? Doit-il la trouver en lui-même ou la recevoir des mains d'une autre caste ? Voilà ce que je voudrais savoir avant de discerner son besoin et de fixer son droit. J'ai bien peur qu'en me parlant du peuple on me désigne encore cet individu abstrait, cet « homme en soi » de la Déclaration des droits de l'homme, cet individu « qui n'est jamais censé ignorer la loi » et que je n'ai encore jamais rencontré. Si on me parle des gens de la classe ouvrière, tels que nous les voyons tous les jours, alors je demande à distinguer. Une question de degrés multiples se présente d'urgence. Quel droit un Pahouin a-t-il à posséder un sextant, quel besoin en a-t-il ? Plus Pahouin encore serait l'Européen qui lui ferait ce cadeau. Tout est dans l'appropriation et l'usage de l'objet accordé. Or, il y a bien des Pahouins parmi les ouvriers qui regarderont un Delacroix ; il y en a même autant parmi les rentiers. D'autre part, il y a des ouvriers qui ne sont pas du tout des ouvriers, à l'exemple de certains Espagnols, et qui ont le goût le plus naturellement affiné.

Un peu avant que le socialisme fût devenu le moyen de parvenir, le snobisme et le tam-tam de beaucoup de romanciers et chroniqueurs, dont leurs confrères ont tôt fait de soupeser les convictions, je me suis laissé dire, et j'en ai fait mainte expérience personnelle, que le peuple était fort accessible aux arts, pour la raison fort simple que, durant des siècles, c'est lui qui les a illustrés. C'est de lui que tout est sorti, figures gothiques, huches et stalles du XIVe siècle, tapisseries, cuivres, meubles Louis XV et Louis XVI. C'est cet admirable peuple des corporations qui maintint le don de perfection française aux heures d'invasion étrangère. Le blason d'art de notre noble peuple d'art français, ce sont nos styles successifs qui l'ont dessiné. Mais peut-être ce peuple fait pour créer de l'art ne reconnaît-il pas cet art dans le miroir, où les esthètes le lui présentent. Il œuvre, et ne reconnaît pas son œuvre. Il ne jouit pas de ce qu'il a inventé : et peut-être aussi devons-nous renoncer, nous autres artistes, à lui faire goûter ce que nous inventons en pensant lui faire plaisir — peut-être ne jouirait-il que d'un art qu'il recommencerait à inventer pour lui-même, car au fond il ne s'est jamais amusé que des histoires qu'il a combinées, et son génie se nourrit de soi.

Personne plus que moi n'admire les facultés du peuple. Je les ai constatées, cela m'a été donné en des circonstances que je n'oublierai pas. Mais quand je vois commenter les mystérieuses psychologies qui l'animent par la piètre faconde des déclamateurs qui parlent de lui donner « leur beauté » (car c'est bien eux qui prétendent la fournir !), et qui l'ignorent totalement, je suis près de désirer que ce poison frelaté ne soit jamais versé dans cet organisme plébéien, que le démocratisme utopique n'a que trop perturbé depuis la suppression des corporations. Nos ouvriers sont assez gâtés, hélas ! et la division du travail a fait plus de chemin qu'on ne pense, de la chaise Louis XVI à la chaise du faubourg Saint-Antoine. Si la « beauté » de ces messieurs, en vertu du trop célèbre « droit », se répand, le résultat « social-humanitaire », pour prendre leur jargon, sera évidemment merveilleux, mais nous pourrons faire notre deuil définitif de tout art venant du peuple : il n'y aura plus de place que pour celui qu'on lui apportera. Et je pense que le plus grand besoin d'art du peuple serait *celui qu'il éprouverait d'en refaire*. C'est ainsi que la question devrait être posée. Je ne sais pas s'il a besoin de l'art qu'on lui propose, mais l'histoire entière m'enseigne qu'il a besoin d'en produire, qu'il n'y a jamais manqué, que nous en avons profité, et que, s'il cesse d'en faire, il s'ennuiera et tombera très bas.

Il faudrait donc avant tout le placer dans des conditions morales et sociales propres à lui redonner son génie du XVIIIe siècle, lui enseigner sa grandeur d'antan et ses causes logiques, lui apprendre à se respecter lui-même, et lui rendre l'état d'esprit corporatif, sinon la forme. Je sais bien que cette forme abusive et désuète n'est plus admissible par les politiciens : cependant le secret de l'art industriel et décoratif français gît dans cette tombe, et rien n'en est resurgi.

Il n'y a plus eu de style en France depuis la fin des corporations, et c'est à cela, et non à la disparition de l'autocratisme, que cette cessation a été due. Des rois, des empereurs sont revenus depuis, mais n'ont pas ramené de style, parce que le cadre naturel d'une production homogène de l'art avait été faussé. Nous avons des ébénistes de goût, d'excellents lithographes, des ciseleurs de talent, toute une élite de plébéiens adroits et intelligents, peut-être aussi nombreux qu'au XVIIIe siècle : mais c'est une armée débandée, qui ne va nulle part et s'emploie où elle peut. J'allais fort souvent à Trianon ces temps-ci. Ce n'est pas grand'chose, le petit Trianon tant reproché à Marie-Antoinette ; il n'est pas de femme de grand banquier qui ne s'y trouverait mesquinement logée. Mais j'admirais la merveille incomparable de cette harmonie absolue, qui m'émeut autant que l'harmonie grecque, harmonie d'un lampadaire et d'une boiserie, d'une nuance de pierre et d'une forme d'espagnolette, symphonie des proportions d'une subtilité inimitable — et je reconnaissais la cohésion d'un âge corporatif. Rien ne remplacera cela. Le socialisme s'en soucie peu ; n'est-ce pas quelqu'un parmi ses adeptes qui a osé dire cette immortelle parole d'infamie et de haine : « L'art est un luxe bourgeois ? » Ne me demandez pas son nom, je l'ai oublié, et je ne sais que trop qu'il s'appelle Légion ! Mais si des artistes, des romanciers, des connaisseurs d'art, prétendent ramener le peuple à l'art par le socialisme, ils sont plus à plaindre encore qu'à blâmer s'ils ne croient pas nécessaire avant tout de recourir même à certaines formes du passé, impartialement, pour reforger l'art populaire futur.

Avant d'avoir un besoin d'art, on doit éprouver des besoins préliminaires. Le besoin d'art n'est que le résultat d'un certain nombre de satisfactions, dont il ratifie l'obtention. Je ne vois pas que le peuple soit unanime à éprouver ces besoins préalables. Par exemple, l'hygiène, la propreté, le désir d'ordre autour de soi, et le respect de soi-même. Qu'un être ait d'abord souci de la netteté de son corps, de sa santé, de son harmonie, qu'il craigne l'alcool et aime les bains ; qu'il ait une répugnance à voir son intérieur sale et désordonné ; qu'il ait scrupule à laisser sa bouche proférer des mots grossiers, et sente que l'usage de ces mots le ravale plus encore qu'il n'atteint leur destinataire ; qu'il ait le désir du calme,

du contrôle de soi ; quand je verrai cela en lui, je penserai qu'un terrain d'art est préparé. Cet être aura déjà fait œuvre d'art ; l'œuvre d'art commence à soi-même, tout artiste a éprouvé ces velléités, et il n'est d'homme si pauvre qui ne les puisse contenter. L'instinct de se créer une physionomie morale et physique est le premier symptôme de la faculté d'art. Je ne vois pas qu'on enseigne cela au peuple, c'est pourtant essentiel. Il ne s'agit pas de placer un être qui jure, qui crache, qui hurle, qui ne se lave pas, devant un chef-d'œuvre, et de croire qu'on a fait envers lui son devoir. Il s'agit de conduire cet être, par un enseignement persuasif, à l'idée que toute créature humaine doit s'affiner — et c'est ainsi qu'on le rendra capable de comprendre, et de reconnaître dans une belle chose l'héritage indivis de sa race.

Personne ne peut être mis avec profit directement en contact avec l'art, s'il n'a d'abord été mis à même de comprendre les étapes préparatoires de l'âme vers les chefs-d'œuvre, et ces étapes sont marquées dans un domaine moral, bien plus nécessairement que dans un domaine esthétique. Avant d'ouvrir les musées au peuple, de lui faire apprendre par cœur des notions de manuels, ou de fabriquer à son intention des œuvres, on ne fera rien de bon si l'on ne commence pas par lui dire que l'art est une hygiène supérieure, une rectitude suprême de l'individu. Or, qui le lui dit ? On le peint comme un affamé de chefs-d'œuvre, qui attend impatiemment l'ouverture des musées et des bibliothèques dont les grilles lui furent injustement closes. Ce n'est pas vrai : il n'a pas faim, et nos prêcheurs d'art social sont des enfonceurs de portes ouvertes. Regardez le public du Louvre un dimanche, et vous serez édifiés. Pourquoi mentirions-nous à l'évidence ? Et cependant, tout au moins dans le domaine de l'architecture et de l'art décoratif ou mobilier, c'est le peuple qui a tout fait, c'est de lui, de ce terreau profond, fécond, obscur, que la floraison française est née. Ce n'est donc pas qu'il soit imbécile d'esprit : c'est que ses pseudo-éducateurs ne savent pas l'aider à se reconnaître lui-même, à aimer son ouvrage, à constater son héréditaire génie, à se savoir le fils de son œuvre.

Toutes nos actuelles propositions d'art au peuple sont viciées dans la substruction de leur logique, comme ce ridicule enseignement de conservatoires et d'ateliers, qui place des adolescents devant les secrets de l'antique et des gamines devant les sonates de Beethoven. Nous prêtons au peuple la psychologie que nous lui voudrions, et non celle qu'il a. Nous lui offrons à manger sans lui apprendre à mâcher. S'il s'agit du besoin qu'il aurait de faire de l'art, nous contrarions ce besoin en détruisant la notion du traditionnalisme, la seule sur laquelle il pourrait s'appuyer. S'il s'agit du besoin qu'il aurait de s'intéresser à un art fait par nous pour son émotion ou son agrément, nous tombons dans les plus étranges erreurs — et nous lui offrons une sorte de camelote compliquée (ou faussement simple), qui s'appelle l'art industriel ou l'art nouveau. Rien de plus déconcertant que cet art, dont les revues illustrées nous montrent les spécimens, cet art hygiénique et économique, dont la nudité mêlée de symboles enfantins peut amuser les auteurs, qui jouent à la simplicité comme aux soldats de plomb, mais à quoi le peuple ne peut rien entendre. Les intérieurs ripolinés, ornés d'images d'Henri Rivière, sont d'agréables utopies. Le peuple s'y ennuie à mourir ; il les trouve pauvres, car il aime le mauvais goût, le faux doré, les gravures pleurardes, le feuilleton, le mélo, tout ce qui peut exciter sa vanité imaginative et imiter les intérieurs riches tels qu'il les suppose, à la façon dont un vin fuchsiné dans une bouteille cachetée lui donne l'illusion d'un grand cru. Les intérieurs lavables, avec meubles commodes et images d'ornement, qu'on lui propose, me font toujours penser à cet insolent et joli paradoxe d'Oscar Wilde faisant confectionner par son tailleur « un vêtement de pauvre » pour habiller un mendiant installé au coin de sa rue et dont l'accoutrement le choquait. Nul doute que ce mendiant, offusqué, ait vendu ces nippes au fripier le plus voisin, et que le peuple installé dans de tels logis y mettrait au bout de peu de jours d'infâmes chromos, des potiches gagnées à la foire, et des linges sur des ficelles.

Avant de fabriquer un art pour le peuple, ou de lui donner l'accès et l'usage de l'art déjà réalisé, il faut lui en donner le besoin, ou le lui faire reconnaître en lui-même. Pour cela, il faut d'abord diminuer sa somme de misère et de laideur, et l'amener à désirer l'hygiène, qui est la suppression de la première des laideurs. En un mot, il sied de former le caractère du peuple pour le préparer à l'art, et non pas du tout d'escompter qu'en le mettant en contact direct avec l'art on lui formera un caractère. L'art ne sert pas à de telles fins. C'est une force qui s'élève toujours, on peut la suivre, mais elle ne redescend pas pour accepter les petites besognes d'épuration. C'est à nous de faire celles-ci. Un ouvrier peut se rendre digne des chefs-d'œuvre, mais les chefs-d'œuvre n'ont pas pour vertu et pour raison d'être de dégrossir et d'éduquer un ouvrier. Ce n'est donc qu'en voyant le peuple commencer par accepter avec empressement l'hygiène et le souci de sa propreté morale que nous pourrons mesurer le besoin d'art dont il peut avoir conscience. Cette vue n'a rien de bien relevé, mais elle est sensée.

« Après avoir bien déclamé, on en viendra à reconnaître que la façon la plus sincère de rapprocher

l'art du peuple serait de pousser celui-ci à en produire conformément à sa nature, c'est-à-dire en mettant à sa disposition des méthodes d'art industriel et décoratif et en l'incitant à les appliquer d'abord chez lui-même, et ensuite dans les métiers d'art qui participent du commerce. Ce n'est qu'après avoir organisé une réfection complète de l'art industriel qu'on pourra se risquer, sans inutilité absurde, à mettre le peuple en présence de chefs-d'œuvre faits par une élite pour une oligarchie ploutocratique, et prétendre ainsi lui procurer quelque agrément. Pour l'instant, entre les chefs-d'œuvre et le peuple, il y a une barrière pire que toutes les grilles, c'est la désorganisation des métiers d'art, seule école qui puisse permettre à des êtres de demi-instruction l'accès à une compréhension plus complexe. Il faudrait faire comprendre clairement au peuple que l'art décoratif est la racine de tous les autres, et que si l'on conçoit bien la qualité d'une matière, si l'on est sensible à l'élégance d'une pièce de fer forgé, d'un pied de table, d'une forme de vase, on est propre à comprendre, avec le temps, la beauté secrète d'un tableau ou d'une statue. La peinture et la statuaire apparaissent à un ouvrier d'art comme des domaines étrangers à l'ébénisterie ou à la verrerie, et on n'a rien fait, jusqu'en ces derniers temps, pour abolir cette idée fausse. Cependant le peintre et le sculpteur, aussi bien que le prosateur, ne sont que des ouvriers d'art comme les autres. Du jour où les salons ont admis, après bien des récriminations, des sections d'art industriel, on n'a pas tardé à voir que la distinction crue infrangible n'était qu'un sophisme. Seulement, au lieu que cet art industriel fût un apport du véritable peuple, des artistes réputés se sont mis à faire les ouvriers, et à fabriquer des assiettes, des armoires et des escabeaux « pour le peuple » à des prix inabordables. Ces pièces uniques, ce sont les snobs qui les ont achetées — et le peuple ne s'en est pas servi et n'y a rien compris. Il eût été préférable qu'on lui apprît à les faire lui-même pour son usage, comme aux siècles passés, alors qu'il est maintenant totalement employé à exécuter pour la petite bourgeoisie les modèles hideux qu'elle lui donne, et qu'elle a été chercher dans la contrefaçon et la grimace du luxe. Regardez une suspension d'intérieur bourgeois et vous ne m'entendrez que trop.

Avec la réduction de la main-d'œuvre et la division du travail s'est affaiblie la responsabilité de l'ouvrier dans la création de l'objet d'art, partant son désir de faire preuve d'intelligence et d'initiative. C'est donc à une modification des conditions économiques qu'il faudrait redemander l'éveil progressif et logique de l'intérêt du peuple pour l'art spécialisé du tableau ou de la statue, avec lesquels son métier ne voisine plus. Et cette modification irait peut-être contre les desseins du socialisme. Mais quand Watteau travaillait chez Audran, il était ouvrier — et, si l'on veut, socialiste sans le savoir. Et Watteau était à peu près un homme du peuple, et en tous cas un pauvre, moins aidé que le dernier de nos ouvriers.

Qu'on crée pour le peuple des éditions à bon marché, qu'on lui ouvre des musées techniques, qu'on lui organise des concerts et des théâtres pour l'accoutumer aux idées générales, aux symboles les plus élémentaires; que cela soit fait tantôt sans intelligence, comme dans les tentatives de théâtres lyriques populaires, tantôt très judicieusement comme le fait M. Maurice Pottecher avec un dévouement d'apôtre, tout cela n'aura de résultat que si, au lieu de rechercher à satisfaire le besoin d'art qu'on prête au peuple, on s'attache avant tout à exciter ce besoin, à le faire naître, car c'est là le premier point, et l'expérience fait bien voir que nous ne savons encore rien d'exact sur ce besoin dans le temps actuel, alors que l'histoire nous renseigne sur son degré de jadis. Les « théâtres du peuple » sont assurément la forme la plus directe et la plus pratique d'excitation. Cependant nos socialistes leur témoignent la plus grande indifférence et ne sont pas éloignés de taxer de décentralisation nationaliste des tentatives comme celle de Bussang. Nos brillants polémistes et distributeurs de « beauté » se font jouer dans les théâtres subventionnés par l'infâme capitalisme et se gardent bien d'employer gratuitement leur génie au service de ces scènes vraiment populaires. Au vrai, ce n'est pas en ouvrant la Comédie ou l'Odéon au peuple qu'on lui enseignera quelque chose, non plus qu'en lui jouant les opéras de Meyerbeer : et ce n'est pas non plus en lui éditant *Salammbô* à quatre sous le volume illustré. Tout ce qu'on fait pour l'éducation d'art du peuple en ce moment n'est que hâblerie, puffisme ou maladresse. Il n'y aurait de résultat solide que par la réforme des industries d'art. C'est par le maniement plus intelligent et plus libre des métiers manuels que l'ouvrier commencerait son initiation et ce qui se touche et se pèse est ce qu'il conçoit d'abord.

Il est un fait indéniable. C'est que dans la considération profonde de cette grande masse, où toutes choses sont en puissance, nous puisons tous le sentiment d'une responsabilité. Artistes intellectuels, nous n'avons pas le droit de garder pour nous ce que nous avons acquis. Le corps de l'homme lui appartient seul : il peut en disposer. Mais ses idées ne lui appartiennent pas : suggérées par l'humanité, elles doivent lui faire retour. Une dîme doit être prélevée sur tout ce que j'ai appris, ce qui fait ma joie de comprendre. Il y a un « droit des pauvres » que je ne peux méconnaître. Mais outre ce que je dois, il m'est commandé de trouver la façon utile de le ren-

dre, et c'est au peuple de m'y aider en disant la forme de son besoin. Notre premier acte doit être de l'aider à la formuler, mais il sied qu'elle soit énoncée par lui. Dire que le peuple a besoin d'art, cela équivaut à demander si une racine a besoin de fleurs. Son rôle est d'en nourrir, mais du fond de la terre elle ne peut pas les voir. Les gens qui offrent de la beauté au peuple me font pour l'instant l'effet de jardiniers, qui couperaient des fleurs et les enfonceraient dans le sol à côté de leurs racines nourricières, pour voir si cet étrange semis produirait quelque chose. Si la racine pouvait parler, elle dirait qu'on se trompe. Elle le dit à sa façon, en s'étiolant, ou en recommençant à faire germer vers l'air libre des calices qu'elle ne verra pas. Et le peuple répond à sa manière, en ne prenant guère souci des musées et des bibliothèques, sinon de ceux et de celles où il peut trouver des renseignements techniques propres à lui rappeler les chefs-d'œuvre qu'il a créés.

*
* *

Nous savons que notre devoir est, non de donner de la beauté au peuple, mais de nous comporter de façon qu'il soit libre de nous en demander. Mais ce n'est là que la part secondaire de notre devoir. L'essentielle, c'est de modifier les conditions sociales de manière que le peuple ait envie de demander de la beauté. Et enfin, si nous faisons tous notre devoir sur ce point-là, nous verrons que le peuple ne manifestera son « besoin » qu'en cherchant à produire. Il n'aura pas de goût pour ce que nous lui fabriquerons : il nous mettra de côté. S'il se retrouve capable d'inventer, s'il goûte à nouveau la joie de produire, qu'aurait-il à faire des produits que les artistes enflammés d'un beau zèle socialiste voudraient lui « placer »? L'action du peuple est lente et intime. Ses sommeils et ses réveils s'alternent. Il œuvre à la façon obscure des cellules et des terrains. Si la cellule est encore vivante, elle germe, et n'a besoin que de soi. Si le terrain se stratifie, il s'accroît dans les ténèbres. Mais à la cellule morte et au terrain constitué nulle force extérieure n'ajoutera. Ainsi, nous ne pouvons pas donner de la beauté au peuple, et il n'a pas besoin de la nôtre. Le besoin et la beauté viendront de lui — s'ils doivent renaître — et c'est encore nous qui en profiterons. Sans lui nous n'eussions rien fait. Il est vain et hypocrite de lui représenter en cadeau humanitaire la déformation de ce qu'il nous a donné, et d'offrir le partage de l'usufruit à celui qui est le capital même. Nous n'avons pas une idée qui, par des voies directes ou indirectes, ne vienne du peuple, et dans le moment même où certains proclament leur désir de lui en offrir, c'est encore en lui qu'ils s'alimentent. Seulement, ils n'en veulent point convenir. Le jour où l'évolution du peuple dira à ces propagandistes : « Nous n'avons pas besoin de ce que vous offrez, nous agissons par nous-mêmes et n'avons que faire de votre beauté et de vos personnes », le jour où il n'y aura plus d'avantages de vaine publicité à se vanter, à l'égard du peuple, d'une sollicitude plus ou moins sincère, on verra combien peu d'artistes et de publicistes aimaient ce peuple, devant qui la conséquence logique de leur attitude sera de s'effacer sans compensation.

CAMILLE MAUCLAIR.



## SOLIDARISME ET MORALE SCIENTIFIQUE

Le solidarisme semble en passe de devenir, pour la troisième République, une manière de philosophie officielle. Il est le fournisseur attitré de ces grands thèmes moraux qui font l'accord des consciences, et que le moindre personnage public se sent obligé de moduler aux occasions solennelles. Déjà l'Exposition de 1900 avait été comme placée, par le discours de M. Loubet aussi bien que par celui de M. Millerand, sous l'invocation de la Solidarité. Son prestige, depuis, n'a fait que croître. Elle plane, au plafond du Parlement, comme la patronne désignée des lois d'hygiène sociale et d'assistance mutuelle. Et s'il est vrai que, dans les discussions qui viennent de finir, sur la Séparation, elle n'a pas fait beaucoup parler d'elle, nous pourrons augurer que dans celles qui commencent, sur les Retraites ouvrières, elle va prendre d'éloquentes revanches.

Dans les milieux enseignants, ses conquêtes ne sont pas moindres que dans les milieux parlementaires. Son grand leader a transporté de ceux-ci à ceux-là son champ d'activité : si M. Léon Bourgeois ne paraît plus guère à la tribune pour y propager les théories solidaristes, il continue du moins de veiller dans l'ombre, avec un soin paternel, à leurs progrès. Sous sa présidence, à l'*École des Hautes-Études sociales*, à la *Société d'Éducation sociale*, elles sont examinées, tournées et retournées, développées et remaniées par les esprits les plus distingués et les plus compétents. De là, par vingt canaux, leur flot fécondant descend pour rafraîchir et alimenter la conscience des maîtres, qui parlent directement à la jeunesse et à l'enfance, dans les écoles secondaires et primaires. Et s'il est très douteux que notre enseignement public soit, comme on l'a dit, empoisonné d'internationalisme (quand renoncerons-nous à la

manie périlleuse d'inventer « un péril » par jour ?), il est très vraisemblable qu'il s'imprègne lentement, et de plus en plus, de solidarisme.

Il vaut donc la peine de demander, à cette doctrine à la mode, où elle nous mène et d'où elle vient, à quels principes théoriques elle se rattache et vers quelles conséquences pratiques elle tend.

*
* *

Une morale enfin « scientifique », combinant et ajustant pour jamais les données de l'expérience interne à celles de l'expérience externe, c'est là ce que les solidaristes semblaient présenter à la démocratie; c'est sans doute le rayonnement de cette pierre précieuse qui leur a d'abord attiré tant d'âmes : On sait en effet quel crédit font aujourd'hui, à la science proprement dite, celles qui se sont détachées et se défient de la religion, de ses dogmes et de leurs survivances. Une morale « rationnelle », il semble que ce programme ne leur suffise plus. Cela sent son *a priori*. Cela ne nous sauverait pas de l'arbitraire. Et sous le couvert des spéculations hasardeuses de la raison, qui sait si les vieilles croyances sans preuve ne continueraient pas à s'affronter ? Qu'on remette donc la direction de l'action à la même discipline qui a assuré, par les vérités de fait dont elle a pavé la route du progrès, l'indépendance spirituelle en même temps que la puissance matérielle de l'humanité. Elle seule est capable de nous livrer, en matière de morale aussi, quelque chose de positif, d'objectif, de définitif. « Au XVIIIe siècle, on disait la raison, remarque Taine; au XIXe on dit la science : tout le progrès des cent ans est là ». Veut-on une preuve des efforts dépensés pour substituer, dans l'enseignement même de la morale, cet esprit positif à l'esprit métaphysique? Qu'on suive les motions qui se succèdent, à ce sujet, aux Congrès de la *Ligue de l'Enseignement*. On y verra qu'elle ne demande pas seulement qu'on ne laisse entrer dans l'âme de l'enfant aucune idée qui n'ait été contrôlée par la raison : elle déclare que la seule morale qui convienne à l'école publique d'aujourd'hui ne saurait être qu'une morale « rigoureusement et exclusivement scientifique ».

Ajoutons que, pour beaucoup d'esprits de nos jours, la valeur scientifique d'une morale semble se mesurer au nombre des notions qu'elle emprunte aux sciences, dont les conquêtes enveloppantes, au XIXe siècle, ont le plus frappé l'imagination collective, — aux sciences naturelles. C'est à ces sciences que pensait M. de Lanessan, c'est en leur puissance qu'il mettait sa foi, lorsqu'il traçait devant les instituteurs, au Congrès de Caen, les grandes lignes de la pédagogie nouvelle. De même n'est-ce pas aux « lois de la vie » que se référait l'honorable sénateur qui annonçait, il y a quelques semaines, son intention d'interpeller M. le ministre de l'Instruction publique pour établir la possibilité d'une morale purement et vraiment laïque? Cette morale il serait vain, il serait périlleux de l'accoter aux antiques piliers du spiritualisme classique (qu'on se souvienne de M. Combes, et du succès de scandale qu'obtint, devant la majorité, sa profession de foi inattendue de « vieux philosophe spiritualiste »). Bien plutôt, c'est sur le granit frais taillé du naturalisme scientifique qu'il faut bâtir la démocratie.

A ces aspirations positivistes plus ou moins expressément formulées, il semblait que le solidarisme fût bien fait pour répondre. Lorsqu'il insiste, en effet, sur ce que nous nous devons les uns aux autres, que fait il autre chose qu'enchaîner une série de vérités objectives, et qu'utiliser, pour allonger cette chaîne, les nouveaux matériaux élaborés par la science? Il se défend de construire en l'air à son tour. C'est sur des réalités qu'il table. C'est par des constatations qu'il pense, en tirant au jour les *quasi-contrats* sur lesquels toute notre vie repose, nous amener à reconnaître l'étendue de notre dette et à contresigner sa « Déclaration des Devoirs ». « Nul ne peut se vanter de se passer des hommes. » « L'individu est un produit plus encore qu'un producteur. » « L'âme elle-même est fille de la cité. » Donner un corps à ces idées générales, les rendre concrètes, vivantes et agissantes en multipliant les preuves palpables de notre interdépendance, c'est la tâche que le solidarisme s'est assignée. En la remplissant, bien loin qu'il fasse fond sur quelque survivance métaphysique, on le voit s'incorporer les résultats les plus clairs de la science sociale naissante.

Bien plus, ne décuple-t-il pas le prix de ces résultats en les rattachant à ces lois supérieures de la vie, dominatrices de l'évolution, dont on aime à penser aujourd'hui que les sociétés aussi devraient prendre conseil ? Déjà Louis Blanc appelait de ses vœux un régime qui, « regardant comme solidaires les membres de la grande famille sociale, tendît à organiser les sociétés, œuvres de l'homme, sur le modèle du corps humain, œuvre de Dieu ». Le solidarisme de nos jours est sans doute une des formes de ce « retour à 48 » qu'on signale de divers côtés. Mais s'il revient en quelque mesure aux positions des socialistes « utopistes », c'est avec la théologie en moins et la science en plus. Ce n'est pas en vain que, depuis, la biologie a multiplié ses découvertes et démêlé soit entre les organismes divers, soit à l'intérieur d'un même organisme, toutes sortes de corrélations et de connexions inattendues. Le solidarisme tire parti de tous ces exemples, pour nous exciter à transformer à notre tour nos sociétés, par une répartition

mieux équilibrée des charges et des avantages, en organismes harmonieux.

* * *

Mais est-il vrai que pour obtenir un ralliement des énergies autour de cet idéal, il suffira d'écouter la science et de laisser parler les faits?

Vaine prétention, s'est-on écrié de divers côtés. En particulier les leaders de l'opposition intellectuelle, les meneurs de la petite Fronde académique n'ont pas manqué de dénoncer cette pseudo-science quasi-officielle, bonne pour flatter les instincts des « nouvelles couches ». Inutilement, observe M. Brunetière, vous entassez les preuves sociologiques de l'interdépendance, de la « relativité » universelles. De mille boisseaux de faits vous ne tirerez pas un grain de fraternité : « cela est d'un autre ordre ». Il est vrai, remarque de son côté M. Bourget, que tout se tient dans la nature et que la dépendance mutuelle est la règle de la vie. Mais s'il faut appeler cette dépendance solidarité, à ce compte la solidarité règne entre les loups et les agneaux : est-ce ce modèle que vous proposez à vos sociétés? Le grand entrepreneur de Panama, ajoute M. Barrès, et le misérable terrassier qu'il envoie à la fièvre des marais peuvent être dits solidaires : et cependant le malheur de celui-ci ne troublera pas le bonheur de celui-là...

La part de vérité qui était contenue dans ces critiques, c'est l'évolution même du solidarisme, c'est son progrès interne qui permet de la mesurer : au fur et à mesure que ses adeptes, dans leurs discussions méthodiques, précisent leurs idées, on les voit distinguer plus nettement entre les dépendances inconscientes et les mutualisations voulues, entre les rapports « objectifs » et les rapports « subjectifs », entre la solidarité de fait et la solidarité de cœur. Et pour hausser les âmes du plan de la réalité au plan du devoir, ils sont amenés à reconnaître, expérimentalement, qu'ils manient d'autres leviers que les pures et simples constatations de faits.

« Il faut se décider, déclare M. Gide, à jeter pardessus bord toute solidarité naturelle fatale. » A qui lui démontre que toute sa vie, non seulement matérielle, mais spirituelle, ne dure que par l'effort conspirant de ses semblables, le prêtre de l'*Unique* pourra toujours répondre : « Qu'ils peinent et que je jouisse : c'est une division du travail comme une autre. » L'égoïste ne nie pas forcément l'interdépendance ; mais il peut l'exploiter tout en l'avouant. Pour que, de la notion de mes dettes — le langage, le livre, l'outil, tous les capitaux collectifs dont je profite sans les avoir créés — je m'élève au sentiment de mes devoirs, encore faut-il que je sois convaincu que c'est un devoir de payer ses dettes. D'une manière plus générale, pour que le spectacle de la répartition actuelle des charges et des bénéfices m'inspire le désir d'une réorganisation, encore faut-il que je sois possédé, préalablement, du sentiment de la justice. « Il faut que la justice soit. » Une fois admis le postulat que M. Bourgeois formule ainsi, les sociétés auront sans doute à cœur de *réparer*, de corriger les conséquences injustes de la solidarité. Mais au fur et à mesure que, sous la pression de ce souci, elles élargissent le champ de leurs interventions rationnelles, ne s'éloigneront-elles pas progressivement, observe M. Croiset, de la solidarité naturelle « qui ne connaît ni justice, ni fraternité, ni idéal » ?

Il est clair, en effet, que pas plus qu'il ne nous suggère notre mobile, le naturalisme ne saurait suffire à déterminer notre plan d'action : pas plus que la chaleur, il ne fournit la lumière nécessaire aux réorganisations collectives. Pour guider ces interventions auxquelles elles se sentent obligées, nos sociétés n'ont que faire des modèles offerts par les êtres vivants. Si elle n'est pas toujours injuste, du moins il faut reconnaître, dira M. Bourgeois, que la nature est ajuste. Le genre de solidarité qui fait concourir, en les spécialisant, leurs différents organes nous apprend-il comment il serait juste de répartir, entre les personnes associées, les charges et bénéfices de l'association? Et à vrai dire, on n'a pas été sans extraire, de l'étude des consensus organiques, toute une série de leçons à l'adresse des organisations humaines. Mais précisément ces inductions n'iraient-elles pas plutôt à l'encontre des vœux adoptés et patronnés par les solidaristes d'aujourd'hui? Menenius Agrippa, qu'on donne parfois comme un de leurs ancêtres, n'a pas manqué de successeurs prêts, — pour la plus grande joie de M. Ch. Maurras — à tirer de la différenciation des membres, de l'estomac ou du cerveau, une apologie du système des castes, une justification des inégalités sociales. Fables absurdes, déclarait déjà Karl Marx, puisqu'elles ont pour premier postulat de réduire à une portion d'elles-mêmes des individualités humaines...

A suivre les discussions de nos solidaristes, on s'aperçoit que leurs sentiments sont singulièrement plus près de ceux qui inspiraient les prédécesseurs de Karl Marx que de ceux qui inspirent les successeurs de Menenius Agrippa. Les solidaristes ne veulent plus d'un système de classes qui laisse vivre, à côté de « débiteurs éternellement insolvables, des créanciers éternellement impayés ». Ils déclarent que pour que le quasi-contrat social soit valable, il importe que les causes en soient équivalentes, c'est-à-dire que les parties aient un égal intérêt à son maintien, — qu'en conséquence, les risques de la vie sociale *doivent* être mutualisés, afin que les membres de l'association humaine, égaux par la qualité d'homme, c'est-à-dire « d'être à la fois vivant, pen-

sant et conscient », puissent non seulement se sustenter, mais « continuer à s'élever » toute leur vie. Ils demandent en un mot l'universelle garantie non seulement du « nécessaire physique », mais du « nécessaire moral ». A travers tous ces impératifs n'est-ce pas la doctrine traditionnelle du *Droit naturel* qui perce à nouveau : c'est-à-dire la doctrine la plus antipathique qui soit, tant par les résultats que par la méthode, à l'esprit de la *science naturelle?*

*
* *

Est-ce à dire que des « faits » assemblés par le solidarisme aucune force motrice ne se dégage, et qu'il n'ait rapporté, de son voyage à travers la science, rien dont puisse profiter la conscience contemporaine ?

La conclusion serait injuste. Même les exemples biologiques dont on s'est servi pour illustrer cette conception de la vie morale n'auront pas été inutiles, s'il est vrai qu'une conception tout opposée, et décidément hostile au progrès démocratique, exploitait abusivement et tendait à monopoliser le prestige de la biologie. Celle-ci n'avait-elle pas été renouvelée tout entière par la doctrine du *struggle for life*? Et cette doctrine ne démontrait-elle pas que tout effort pour atténuer la lutte retarde aussi l'ascension des êtres? Les partisans du « laissez-faire, laissez-passer » en tiraient volontiers cette conséquence, propre à communiquer un regain d'autorité au libéralisme classique, que toute société qui cède à l'envie d'intervenir dans l'ordre économique est d'ores et déjà condamnée à la déchéance, de par les lois mêmes de la nature. Nietzsche, de son côté, n'annonçait-il pas, dans l'espoir de justifier méthodiquement ses antipathies contre toutes les formes de la pitié, chrétienne ou socialiste, qu'il allait mettre sa philosophie, pendant quelques années, à l'École des sciences naturelles ?

Il n'était pas sans intérêt de limiter le crédit de ce darwinisme social en relevant, dans l'histoire même des organismes, tous les exemples qu'ils offrent de développement et de perfectionnement par l'adaptation réciproque, la coalition, la symbiose. A côté de la lutte pour la vie, l'association pour la vie reprenait ainsi sa place sur la scène de la nature. Et si l'on ne démontrait point par là même que la solidarité fût la voie unique et inévitable du progrès, du moins retenait-on que par elle le progrès était possible, et que les mesures de protection mutuelle qu'elle patronne n'ont point le caractère rétrograde, parce que « antiphysique », que leur prêtait le pessimisme darwinien.

Mais au-dessus des vérités d'ordre biologique, les vérités d'ordre sociologique se montrent plus utiles encore et rendent des services plus positifs à la cause de l'interventionnisme démocratique; si celles-là nous aident à démontrer la possibilité naturelle d'une politique solidariste, celles-ci ne contribuent-elles pas à nous en faire sentir la nécessité morale ? Une fois donnés certains sentiments collectifs — souci de justice, besoin de sympathie, « esprit de la ruche » — la constatation de l'état de dépendance mutuelle où nous vivons peut heureusement élargir le champ des devoirs auxquels ces sentiments nous inclinent.

Et, sans doute, aucune constatation scientifique pure et simple ne semble capable de faire surgir *ex nihilo*, de créer de pied en cap les tendances en question (et quel système d'idées les crée ? Ne naissent-elles pas de la vie même des sociétés, par une sorte de synthèse historique aussi difficile à reproduire artificiellement que la synthèse biologique ?) Du moins la conscience que nous prenons des convergences de forces extérieures qui nous soutiennent, si elle n'engendre pas ces dispositions intimes, est-elle capable de les développer et d'orienter leur élan vers de nouveaux horizons. Celui qui s'est une fois rendu compte de tout ce que sa propre vie doit à l'outillage et au travail social, celui-là ne se croira pas quitte envers la société par la pratique d'une justice étroite et sèche, qui ne lui demanderait, sans plus, que de remplir les engagements particuliers qu'il aurait dûment contresignés ; il comprendra la nécessité de reconnaître à leur tour les quasi-contrats tacites sans lesquelles l'association ne subsisterait pas, et de faire honneur aux obligations que, rien qu'en vivant, il a endossées. Et si, à l'heure de ces grands règlements de comptes, il devient indispensable de ne plus abandonner à l'arbitraire de la charité, mais d'imposer au besoin par la force des lois, l'accomplissement de la « justice réparative », le juste averti par la science de la solidarité n'opposera plus, aux réformes nécessaires, les droits supérieurs de la liberté individuelle : il saura qu'avant de jouir de la liberté il importe de l'avoir gagnée en s'acquittant de ses dettes : il faut s'être « libéré ».

Jusqu'où on peut aller, dans la voie des réformes, avec l'état d'esprit ainsi constitué ; en quel sens on espère, par son entremise, rectifier l'individualisme et limiter le socialisme, il faudrait, pour l'établir avec quelque précision, suivre les discussions des solidaristes non plus seulement sur les principes théoriques, mais sur les applications de leur doctrine. Du moins avons-nous pu nous rendre compte dès aujourd'hui que si cette doctrine n'est peut-être pas la morale exclusivement et rigoureusement scientifique qu'on espère toujours, les formules qu'elle a proposées pour le ralliement des esprits sont loin d'être négligligeables, tant elles s'adaptent heureusement aux besoins actuels de la démocratie.

C. BOUGLÉ.

## LE BON VIEILLARD

Il vint avec un vieux fusil au rendez-vous.
Aïeul au front paisible et bonhomme aux yeux doux,
Il promenait, heureux de ce tendre manège,
Ses longs doigts effilés dans sa barbe de neige.
Naïf, je m'avançai vers cet homme très bon
Et voulus lui parler...

Le vieillard fit un bond,
Il happa son fusil et ses yeux s'allumèrent.
Postez-vous ! gronda-t-il.

Au loin les chiens lancèrent.

Sous bois, dans le sentier, à vingt pas du vieillard,
Passa comme une flèche un petit chevrillard.
Mais l'animal rapide au pied d'une cépée
Tomba, le ventre ouvert et la cuisse coupée.
Le bonhomme aux yeux doux avait fort bien tiré.
Il sourit.

Le chevreau, bondissant au fourré,
Jetait des petits cris d'enfant. Toute la bande
Des chasseurs accourut. Sautant, gagnant la brande,
L'animal se sauvait et ses boyaux traînaient
Sanglants. Mais à présent des mains le retenaient.
Comme il se débattait : Cochon ! fit un jeune homme.
Les chiens vont l'étouffer ! Il râle ! Qu'on l'assomme !
Ecartez-vous, dit le vieillard, j'ai mon couteau.

Il le planta tout droit dans le cœur du chevreau.

Paul Harel.

## LA VIE LITTÉRAIRE

### La Critique catholique.

Eugène Gilbert : *France et Belgique*. Études littéraires. — *En marge de quelques pages*. Impressions de lectures.

M. Eugène Gilbert est un aimable bourgeois catholique. Je dis qu'il est catholique, je dis qu'il est bourgeois, je dis qu'il est aimable. Or, M. Eugène Gilbert est un critique. Il est un critique aimable. Il est un critique bourgeois. Il est un critique catholique.

C'est en Belgique que M. Eugène Gilbert exerce son amabilité, sa bourgeoisie, son catholicisme et sa critique, qui ne se séparent point les uns des autres. Au reste, M. Eugène Gilbert unit toujours dans son esprit et dans son cœur la France et la Belgique et on ne saurait décider si à ses yeux la Belgique est plus française ou la France plus belge. Quoi qu'il en soit, M. Eugène Gilbert est un amateur bien obligeant.

Son caractère est heureux. Et M. Eugène Gilbert juge la vie des lettres avec aménité. Sa bienveillance est sans doute un peu inexpressive, car d'abord elle ne distingue guère et sa bonté s'étend sur presque toute la littérature. Il écrit cordialement : « Persuadé que le rôle du critique ne doit pas être seulement de chercher les tares, qui peuvent affaiblir les beautés d'une œuvre, mais, au contraire, de savoir goûter et signaler ces beautés ...» On peut admettre que ce n'est là jamais qu'un rôle accessoire du critique, et qu'il importe davantage que le critique établisse l'histoire d'un genre littéraire, ou l'histoire des idées, ou recherche dans les œuvres l'expression d'une époque, d'une société, ou s'applique à constituer l'histoire d'un esprit... Mais M. Eugène Gilbert ne songe point à ces études, sans doute parce qu'il lui suffit de lire avec un goût et un plaisir incessants des livres publiés à Paris ou dans les villes de Belgique, et aussi parce que sa foi catholique lui impose une conception de la critique, qu'il n'a même pas souci de formuler, tant il est certain que cette conception est en lui préalable et comme préétablie...

« Persuadé que le rôle du critique ne doit pas être seulement de chercher les tares qui peuvent affaiblir les beautés d'une œuvre..... » Ainsi écrit M. Eugène Gilbert, qui est un très bon garçon. Et il est évident que je ne dirais rien de caractéristique sur le rôle de ce critique catholique, si je disais simplement que son style n'est point travaillé avec un soin farouche. M. Eugène Gilbert peut écrire d'un recueil de contes de M. Louis Delattre, intitulé, *Une rose à la bouche* : « Ce titre dit bien toute la fantaisie ailée et l'insouciance à la fois résignée et joyeuse qui les saupoudrent comme d'un frais et léger grésil. Mais... il ne traduit pas ce souffle ardent de solidarité, cette atmosphère si largement émue et compatissante qui les dominent. »

« Décor charmant que je connais bien, car les lances vibrantes du soleil me l'ont maintes fois fait entrer de force dans les yeux éblouis, aux jours ardents des étés de jadis. »

« Non, si vous tenez à savourer la crême du talent de M. Delattre — et l'on sait combien je prise cette saveur..... »

« Parvenu à ce point de son étude, M. Masson-Forestier s'élève à une hauteur dramatique si poignante... » etc., etc.

Tout cela prouve simplement que M. Eugène Gilbert écrit avec une facilité un peu négligente. Et tout cela n'est rien si ce critique nous donne un vigoureux témoignage de ce que doit être et de ce que peut être la critique catholique, pratiquée par un aimable bourgeois.

M. Eugène Gilbert, qui aime d'ailleurs les lettres encore que d'une affection assez molle, ne veut obéir qu'à sa foi. Voici un critique qui, lisant un roman ou un poème, ou une étude sociologique, se dit tout

d'abord qu'il croit en Dieu et que Dieu est bon. Et cette croyance est le fondement de toute sa critique. Il n'expose pas sa théorie avec une précision savante. Mais la force de sa doctrine est impressionnante, bien qu'elle ne soit pas fixée en des principes certains. Il dira simplement :

« Tout critique, s'il ne manque pas de la plus élémentaire des conditions exigées par le genre littéraire auquel il s'est cru prédestiné, doit avoir, sur la façon de juger les productions de l'esprit et les écrivains de tous les temps, une opinion, un critère, une méthode d'analyse, un ensemble d'idées directrices, qui constituent sa personnalité et, comme l'on dit, sa manière. » Cette opinion, ce critère, cette méthode, cet ensemble d'idées directrices, M. Eugène Gilbert les proclame : « Je suis chrétien », dit-il. Il n'est pas sûr cependant que la foi et la littérature se correspondent absolument. Il distinguera, malgré lui : « Chrétien, je n'ai point caché mes convictions et j'ai toujours, à côté des éloges mérités par le talent, indiqué les réserves que, au point de vue philosophique ou moral, me paraissaient devoir provoquer certaines œuvres. » En fait, il séparera : « Dans les *Forces Tumultueuses*, s'il faut louer, quoi qu'on en ait, la puissance de ce torrent, la sauvage harmonie de sa voix, les éclats de sa colère et de son ivresse, cette jouissance purement esthétique ne peut faire oublier l'égarement hautain de la pensée du poète et la puérile vanité de sa philosophie. » Donc jouissance esthétique d'une part, égarement de la pensée d'autre part. Mais si la jouissance esthétique ne dissimule pas à Eugène Gilbert l'égarement de la pensée, on se demande si l'égarement de la pensée ne diminue pas ou ne dénature point sa jouissance esthétique. Oui, sans doute, ce principe catholique gêne le critique littéraire. Pour peu que nous poussions le loyal Eugène Gilbert, il nous confesserait que la préoccupation de la foi est incompatible avec la vraie critique. *Habemus confidentem*... M. Eugène Gilbert nous parle d'un père Cornut voulant « faire de la critique catholique » et ainsi « obligé de démolir par principe des écrivains dont il devait admirer le talent. » Mais M. Eugène Gilbert n'approfondit pas ces contradictions. Il est catholique, mais il est conciliant, et je n'ai nullement l'intention d'ajouter : superficiel.

Au reste, sa critique doit — on peut dire : heureusement — à son catholicisme une précision dont elle serait dépourvue sans son secours. Elle devient par instants sociale. Elle est toujours morale.

Critique sociale : sociologie d'assez bonne humeur, mais simple, simple. M. Eugène Gilbert écrit sans charger ses phrases du poids des démonstrations : « A l'heure où l'on peut voir la noble terre de France aux prises avec des tyranneaux qui la bâillonnent au nom des libertés si chèrement achetées... » Merci pour la noble terre de France ! Mais les *tyranneaux* : alors régnait Waldeck-Rousseau. *Tyranneau* est un terme un tout petit peu dédaigneux !

Ailleurs : « L'époque entière est gangrenée. La France révolutionnaire a intoxiqué l'univers à jamais. Le sang de toute l'Europe charrie le virus des détestables principes de 89, et si nous analysons celui même du pays belge... » La pensée est clairement exprimée. Elle ne frappe pas par sa nouveauté. Mais continuant son œuvre de critique littéraire enclin à régénérer la vie sociale, M. Eugène Gilbert s'écrie : « Un homme, qui était un Dieu, vint voici deux mille ans pour enseigner aux autres hommes le secret de l'amour et de la paix. Mais les clameurs des politiciens de plus en plus s'acharnent à étouffer le son consolateur de cette Voix sublime... » Pauvre diable de Dieu en proie aux politiciens ! Inspiré par Dieu, M. Eugène Gilbert a du moins l'effroi de la *démocratie* : « J'ai la plus profonde horreur du mot, je ne le cache point et voudrais y substituer, pour éviter toute confusion, le mot de « démophilie » qui ne peut, apparemment, que rencontrer l'adhésion de tous les esprits droits. Pour les Fouquier-Tinville au petit pied, peu me chaut de leur déplaire. » Il suffit. On reconnaît que le critique social, Eugène Gilbert, ne trouve pas dans sa foi catholique une excitation à aimer le temps présent, ou peut-être à le comprendre. Il a des idées catégoriques sur la société moderne. Il se plaît à les voir exposées dans les œuvres littéraires : et les œuvres où elles sont exposées lui plaisent immédiatement. Au surplus, il ne discute pas, il ne démontre pas. Et ses idées sociales, conséquences de sa critique catholique, sont pour lui des vérités révélées. Il reste à M. Eugène Gilbert, critique littéraire, d'être, en même temps que le plus étroit, le plus sympathique des bourgeois conservateurs.

Critique moral, M. Eugène Gilbert ne manquera pas de condamner la littérature instrument d'immoralité. Il a bien raison. Mais que sa théorie que lui dicte son catholicisme est vague ! Il se réjouit si la littérature d'adultère périclite. Il est joyeux quand il lit un roman de mœurs saines. Il semble cependant n'appuyer sa doctrine de littérature morale que sur cette fausse pudeur de vieilles filles que le catholicisme enseigne. « Toute sensualité est absente de ces nouvelles, ce qui ne veut pas dire que les couvents du Sacré-Cœur en doivent, dare dare, commander des stocks pour leurs pensionnaires. » Faut-il formuler un principe, il hésite et emprunte à un catholique belge, M. Georges Legrand, une profession de foi opportuniste : « Je sais que le romancier catholique est exposé à un second péril, péril contraire. Romancier, il est obligé de mettre en œuvre le sentiment et souvent la passion. Catholique, il

doit éviter l'ombre du scandale... Entre ces deux abîmes, il appartient à l'écrivain seul de préciser sa ligne de conduite et de tracer nettement sa voie. » Mais le flottant Eugène Gilbert ne s'en tient pas à ce principe catholique de sa critique morale : malheur à ceux par qui le scandale arrive ! Toujours bon garçon et désireux d'être d'accord avec tout le monde, eh bien ! il se contredit. Il adresse à Paul Bourget, à Paul Bourget lui-même, ce blâme pudibond : « Peut-être au cours de certaines scènes entre Julie et Rumesnil, M. Paul Bourget, n'écrivant pas d'ailleurs l'*Étape* à l'intention des jeunes filles, a-t-il trop cédé à cet attrait inquiétant qui l'entraîna toujours vers la dissection morale des faiblesses charnelles. » Cependant il approuve cette déclaration, judicieuse, du doux René Bazin : « Obligé de dire le mal, le romancier doit en éveiller l'idée sans en éveiller le désir. Il doit prendre garde que la peinture trop complaisamment poussée d'un sentiment coupable, d'un vice, d'une faute ne fasse oublier au lecteur la perversité du sentiment ou de l'acte... Mais que tout au moins dans ces limites, sa liberté soit entière ! Qu'on n'aille pas la restreindre sous prétexte que des enfants de quinze ans liront peut-être ses œuvres ! » C'est ainsi que M. Eugène Gilbert a une conception chaste plutôt qu'une conception morale de la littérature. Il craint Dieu et il est vertueux. Mais rien ne lui est plus étranger qu'un système sur les rapports de l'art et de la morale. Ah ! ce croyant n'est pas un esprit systématique ! Tout ce qu'on peut dire, c'est que sa foi et la pudicité à laquelle elle le contraint l'empêchent de comprendre la vie antique. Cette incompréhension est visible, lorsque M. Eugène Gilbert étudie *Leuconoë*, le roman de M. Albert du Bois...

A un critique sincère comme l'est M. Eugène Gilbert, on doit présenter toutes les objections sans faute. Son catholicisme est partout, même où il ne voudrait pas le mettre. Sa critique est l'esclave de sa foi.

M. Eugène Gilbert a consacré des études consciencieuses à Edouard Rod, écrivain d'origines protestantes. Il n'hésite pas à commencer l'une d'elles par des facéties sur les pasteurs. Les pasteurs lui apparaissent caricaturaux. « Nous ne trouvons pas, chez ces braves gens, le moindre reflet de cette auréole lumineuse, qui fait resplendir à nos yeux, dans son dénûment même et son humble misère, la personne du pauvre prêtre de campagne le plus obscur. » Psychologie sommaire et sans liberté !

Il suspecte nécessairement la loyauté de certains écrivains, qui ne sont pas des catholiques militants : « Si l'absence du nom de Pontmartin parmi les sept ou huit cents autres que cite M. Lanson dans son *Histoire de la Littérature française* nous surprend à peine, l'oubli commis par un Emile Faguet, esprit si loyal, nous impressionne davantage. » Mais je suis bien sûr qu'Emile Faguet excuse Gustave Lanson de n'avoir pas cité Pontmartin dans son livre solide et impartial entre tous sur *l'Histoire de la Littérature française*.

Il a un mépris injurieux pour certains autres écrivains. Infortuné Zola ! « On ne pouvait raisonnablement attendre d'un prêtre une étude approfondie et détaillée des Rougon-Macquart. M. l'abbé Delfour eût été mal venu de se plonger dans cet amas de boue, qu'éclairent de trop rares lueurs. » Infortuné Zola !

Cependant, M. Eugène Gilbert est enclin à l'admiration. Il n'est jamais plus content que lorsqu'il admire. Il a même des enthousiasmes. Il est enthousiaste de ses enthousiasmes. Quel ami des lettres françaises ne prendrait part à la joie de ce critique littéraire ! Mais pourquoi admire-t-il? Et comment s'enthousiasme-t-il ?

René Bazin règne dans les ouvrages de ce critique, qui n'est pas d'Angers. Si nous jugeons la littérature contemporaine d'après les livres de M. Eugène Gilbert, nous affirmons que René Bazin est le grand écrivain de la France d'aujourd'hui. M. Eugène Gilbert est si fortement convaincu qu'il se prend à écrire : « Je ne pense pas que la puissance sobre de l'émotion prise au plus profond de l'être humain puisse gagner une *altitude supérieure* à celle que M. René Bazin a atteinte dans ces pages. » Sous quel prétexte Eugène Gilbert est-il admirateur si passionné de la prose bêlante de René Bazin? Nous le saurons bientôt : « M. René Bazin a gardé sa conception française et chrétienne de l'Idéal. » M. Eugène Gilbert attribue à Henry Bordeaux une importance considérable dans la littérature d'aujourd'hui. Il l'admire, romancier. Il l'admire, critique. Il ne néglige même pas une étude de Henry Bordeaux sur Costa de Beauregard : « Chez le marquis Costa de Beauregard, c'est la tradition que le jeune critique a étudiée à la lueur d'un *Homme d'autrefois* et du *Roman d'un Royaliste*. » A la lueur d'un *Homme d'autrefois !* C'est peut-être pour cela, dirai-je vulgairement, que M. Henry Bordeaux semble, par aventure, falot — encore que brillant. Ailleurs : « La *Peur de vivre* est une page toute secouée de sincère vibration chrétienne. » Explication suffisante. Henry Bordeaux est un grand écrivain, nous n'en doutons plus.

Naturellement les plus notables événements littéraires des années passées sont deux conversions : celle de Brunetière, celle de Paul Bourget. Je ne sais pas ce que valent aux yeux de Dieu ces deux conversions entourées de dissertations. Elles valent infiniment aux yeux d'Eugène Gilbert, aimable représentant de Dieu dans la critique. Le style, un peu traînant, de cet écrivain souriant, mais placide, devient fiévreux. La bonne souffrance de François Coppée

n'est plus rien, comparée à la logique de Ferdinand Brunetière. Et subitement Eugène Gilbert se fait apôtre. Il veut soudain ramener les hommes à Dieu par la critique : « Peut-être l'un de ceux-là, qui n'aura pas eu la bonne fortune de lire le nerveux et perspicace logicien, dans son texte même, trouvera-t-il par quelque hasard le squelette que j'ai tâché de reconstituer sur son loyal chemin... Et ce serait ma joie alors, si mon analyse de bonne foi ayant pu t'amener dans la détresse de ton âme hésitante et dans le désarroi de ton cœur, à prendre une connaissance plus approfondie de ces « discours » décisifs, j'avais hâté pour toi l'heure de la vérité, de la consolation et du repos, ô lecteur inconnu et inquiet, mon ami, mon semblable et mon frère ! » Tous convertis : voilà la conclusion littéraire du bon Eugène Gilbert.

Mais ici le catholique est seul à parler. Le ton change encore, lorsque le bourgeois et le catholique s'associent. La publication de *L'Étape* a commencé pour Eugène Gilbert l'époque de sa vie littéraire la plus exaltée. Dans la frénésie de sa joie, il a proclamé la naissance d'un chef d'œuvre immortel, conservateur et pieux. « Vaillamment, logiquement, irrésistiblement le dernier roman de M. Paul Bourget proclame l'adhésion totale du maître à la foi catholique. Qu'une aussi considérable victoire puisse être inscrite sur les étendards du Christ, à l'heure même où l'évolution analogue accomplie par l'esprit d'un logicien puissant, comme M. Ferdinand Brunetière, nous consolait de quelques négligeables défections, cette rencontre seule mériterait déjà d'être proposée aux méditations des hommes de bonne foi ! » Triomphant, Eugène Gilbert, d'ordinaire si doux, insulte ses adversaires ; il méprise tous ceux qui ne comprennent pas les beautés de l'*Étape*. Et leurs objections deviennent des « glapissements haineux ». On sent bien que le principe catholique oblige ce critique à des classements arbitraires et qu'il lui est malaisé de donner des œuvres de littérature une idée exacte.

Il n'évitera pas les défauts nécessaires du critique catholique. D'abord il regrettera toujours le manque de foi chez les écrivains. Il déplorera que Mæterlinck ne soit pas guidé par « le flambeau de la foi », alors que précisément c'est l'incertitude ou l'incroyance inquiète de Mæterlinck, les troubles de son esprit ou de son âme qui soutiennent une partie de son œuvre. Mæterlinck, catholique imperturbable, n'intéresserait plus que Mæterlinck lui-même. Et sans doute M. Eugène Gilbert serait bien content, mais il est trop ambitieux, ce critique catholique, de vouloir que le flambeau de la foi éclaire toutes les œuvres et guide tous les écrivains. En outre, sa foi lui impose certains rapprochements qui feraient douter de la solidité de sa critique ceux qui en seraient moins certains que nous. Si beaucoup d'écrivains sont rejetés parce que incroyants, l'abbé Delfour? auteur de la *Religion des Contemporains*, prend autant d'importance que Ferdinand Brunetière. Or je crois avoir démontré, avec de nombreux textes à l'appui, que l'abbé Delfour n'est ni plus ni moins qu'un... Au fait, que peut bien être l'abbé Delfour ? Paul Bourget n'est guère plus important que M. Charles de Ricault d'Héridault ou que le comte Emeric du Chastel de la Howarderie.

Donc cela est vrai ; M. Eugène Gilbert n'échappe pas aux erreurs inévitables pour ceux dont la foi catholique domine la critique littéraire. Il a pourtant une originalité qui le rend recommandable à tous. Ne pouvant être un esprit libre, il s'efforce d'être un esprit libéral. Il s'applique de son mieux à aimer la littérature pour elle-même. Toutes les fois qu'il peut, il oublie de se demander si l'auteur a fait ses Pâques. Il cherche à juger l'œuvre littéraire. Il ne la juge pas. Il la lit simplement. Il l'analyse. Il ne la place pas à sa date dans l'histoire de la littérature ou dans l'histoire de l'écrivain. Non, il ne sort pas de l'œuvre elle-même. Il est heureux d'y trouver des qualités sévères ou agréables. Il nous confie le plaisir qu'il y prend, sans nous donner toujours les raisons de son plaisir. Sa douceur alors est infatigable. Elle n'est point écœurante car Eugène Gilbert a la malice de tempérer sa bienveillance par des citations. Et « on fait une moyenne ». Mais même lorsque son catholicisme le « ressaisit », il fait de son mieux pour persévérer dans la bonté libérale. On ne devine pas bien pour quel motif il est tantôt plus rude, tantôt plus indulgent. Il reproche assez durement à de Vogüé de travailler en maladroit, plutôt contre l'Eglise qu'à son profit ! En revanche, la religion de Huysmans l'enchante...

Qui n'estimerait leur prix ces efforts d'un amateur de bonne volonté, pour se dégager et juger librement ! M. Eugène Gilbert n'est pas arrivé à nous démontrer que la foi catholique peut être une base de critique littéraire. Mais, enchaîné, il montre les aspirations les plus touchantes à la liberté. C'est l'originalité de cet aimable esprit. Son exemple est pour nous un document très précieux sur le mouvement intérieur qui travaille un certain nombre d'esprits sincères. Ce mouvement les condamne à des contradictions inavouées, mais symptomatiques, M. Emile Gilbert raillera Emile Verhaeren et tous les écrivains modernes pour leur foi naïve en la Science. Mais s'il faut louer quelque catholique regrettable comme Léon de Monge, il ne manquera pas de dire que « son cœur battait avec ardeur pour Dieu, pour la Science... » ... Contradictions qui sont loin de diminuer l'estime que nous avons pour le caractère loyal de cet aimable bourgeois catholique qu'est Eugène Gilbert — si du moins elles affaiblissent sa critique.

J. Ernest-Charles.

## LES PARISIENS DEVANT LES PAYSAGES

En face de tous les aspects français de la nature, les Parisiens ont pris leurs quartiers d'été. Les uns, au flanc des montagnes, d'autres au bord de l'Océan, d'autres encore le long des rivières ou à mi-colline; dans les paysages les plus variés, souriants ou solennels, émouvants ou paisibles, tous s'efforcent d'admirer.

Peu d'entre eux ont la franchise d'être résolument pratiques et voués, avec évidence, au soin de leurs intérêts. Il est de bon ton, dans la classe aisée, de rehausser le luxe d'une note d'art. La sensibilité devant les spectacles de la nature fait partie de l'élégance et concourt à la preuve d'une éducation soignée.

Une jeune fille, ce produit le plus accompli de la culture bourgeoise, doit, pendant les excursions, savoir s'extasier à propos sur les sites pittoresques, et, en quelques mots empruntés au vocabulaire des critiques d'art, figurer à l'esprit ravi de l'invité son intérieure émotion. La mère insistera d'une phrase. Le père, seul, a le privilège de s'en tenir à une exclamation, ou même de rester muet. En échange de l'énergie qu il déploie pour entretenir d'argent la vanité de la famille, on lui permet d'être préoccupé. Il ne sera requis de manifester des tendances artistiques qu'après fortune faite, retiré du négoce, ou libéré de son usine.

La nature ne livre sa mélancolie, son allégresse ou son repos qu'à la patience des rêveurs. Il faut avoir le goût de la méditation et l'habitude de s'y abandonner, pour écouter le silence, ressentir l'immensité, unir sa vie secrète au labeur infini du sol ou au long bruit de l'Océan.

J'ai lu, dans un beau récit de voyage, qu'un mikado d'autrefois abdiqua, pour aller vivre à Kyotio, avec les esthètes.

Il habitait un palais entouré de vastes jardins, qu'il fit aménager à sa guise. Le jour, on n'y voyait que des tas de sable bizarrement disposés, des rochers qui semblaient placés au hasard, parmi de rares pelouses et des arbres sans symétrie.

Le mikado ne descendait dans ses jardins que le soir, car il ne les avait ainsi ordonnés que pour y jouir plus délicieusement de la lumière de la lune.

Un goût si raffiné de la beauté des nuits ne pouvait naître que dans une âme contemplative, ennemie de l'action, dédaigneuse de l'humanité, et l'on devine aisément que cet autocrate ait renoncé au pouvoir.

Pour aller en villégiature les Parisiens ne renoncent à rien. Ils sacrifient à l'habitude et peut-être à l'hygiène, mais gardent, pendant les vacances, leurs ambitions, leur besoin de luxe, leur désir de domination sociale, leur morbide vanité. C'est toute leur vie artificielle qu'ils transportent avec leurs bagages dans les cadres de la nature.

Ils ne s'embarrassent guère, pour élire leur résidence d'été, du souci de son décor. Afin de fixer leur choix, ils consultent les médecins. Ceux-ci les répartissent au petit bonheur, entre les monts et les plaines. Cure d'eau, cure d'air, cure d'iode. Pensons d'abord à notre santé.

Ils mesurent ensuite l'éloignement, la distance qui les séparera de la gare, étudient la fréquence des trains, la commodité des logements, s'informent du prix des choses et de la troupe du Casino, calculent les excursions, hésitent à la pensée qu'ils pourront rencontrer des gens qu'ils dédaignent, se décident sur l'assurance qu'ils trouveront, par contre, d'autres gens qu'ils admirent.

Pensons à notre confortable, à nos relations, à nos plaisirs.

Et les voilà partis vers la nature.

Elle aurait tort de se mettre en frais pour eux, car le moindre coin champêtre, le plus banal horizon marin les incite à l'enthousiasme.

Ils sont parents, au fond, malgré leurs allures différentes, de ces ouvriers en goguette, à qui l'herbe des fortifications et quelques arbres poussiéreux représentent toute la campagne.

Dès l'arrivée, ils sont ravis, et ils répètent à tout moment, pour marquer leur plaisir, le très petit nombre de mots dont ils usent pour exprimer leurs sensations.

« C'est charmant! » disent-ils d'un village pittoresque « C'est ravissant! » d'un grand paysage avec collines et vallée. Ils vont jusqu'à : « C'est délicieux! » s'il y a une rivière, mais réservent leur phrase la plus sonore « C'est superbe! » pour les montagnes de plus de cinq cents mètres, ou la mer, un jour de coup de vent.

Ces formules pourraient être la synthèse d'émotions complexes et profondes. Rapidement lancées au cours de conversations sur d'autres sujets, entrecoupant les médisances habituelles ou les demandes de renseignements précis sur l'heure de la douche et le chemin de la poste, elles ne sont que des mots de politesse jetés au paysage pour faire sa connaissance. Il n'y a pas droit longtemps et, les premières effusions passées, les Parisiens ne le saluent plus.

Il faut aménager la villa ou prendre ses aises dans un coin de l'hôtel, jauger les voisins, reconnaître les raseurs, choisir les fournisseurs. Pendant cette période laborieuse, les arrivants n'ont pas le loisir de la contemplation.

C'est en vain que du manteau de nuit qui couvre les montagnes, surgit soudain un pic, rose d'émoi; puis que le soleil ardent descend dans la vallée, éclaboussant d'étincelles la vie éperdue des verdures; enfin que la lumière, en s'en allant tristement, déploie ses nuances les plus fines, pour inspirer au cœur des hommes des regrets plus délicats.

C'est en vain que du fond de la mer une brise fraîche apporte le matin ; que de la falaise peu à peu se précise la solidité, comme d'un factionnaire bien campé à son poste; qu'on voit, à l'indolent assaut des vagues d'été, la terre dérouler l'abandon de ses grèves, ou résister, de tous ses durs rochers; puis à midi, sous un ciel d'éclatant velours bleu, les flots lourds, faire un peu la sieste.

C'est en vain que le soleil avant de s'éloigner prend congé des moindres recoins du paysage, qu'il fait au casino la politesse de ses derniers rayons et qu'au moment de quitter la plage, il jette une petite lueur tendre sur le fortin de sable qu'ont édifié les enfants.

Madame, aidée de sa femme de chambre, déplie ses robes, et organise son cabinet de toilette. Monsieur cherche des partenaires pour le bridge. Ce n'est pas le moment de rêver.

Ce moment vient un peu plus tard. Les Parisiens ont repeuplé leur vie de leurs chétives habitudes. Ils ont trouvé des compagnons aimables avec qui se promener, dîner et causer. Ils jouent au croquet, au tennis, fredonnent, cartonnent, bostonnent. Sûrs d'être en force pour résister à l'ennui, ils peuvent s'offrir quelque loisir.

S'ils ont une heure inoccupée avant ou après déjeuner; s'ils arrivent à la gare ou à l'embarcadère du bateau, en avance sur le moment du départ; s'ils attendent dans le jardin de l'hôtel ou sur la terrasse du Casino des amis peu pressés, ils se rappellent tout à coup que se déroule autour d'eux un paysage agréable à voir et ils essaient résolument d'admirer la belle nature.

Seulement, cela ne vient pas tout de suite. Ils risquent quelques: « C'est charmant! » ou des : « C'est superbe! » suivant le cas. Ils regardent, regardent encore, s'alanguissent.

Cependant, madame observe qu'un jeune homme examine mademoiselle; ce menu fait évoque en elle l'idée désagréable qu'il faut absolument la marier cet hiver. Monsieur trouve à un passant la ressemblance d'un débiteur récalcitrant. Mademoiselle remarque que le chapeau de sa mère est plus joli que le sien et en conçoit de l'amertume.

Et suivant l'expression arabe : La nature noircit à leurs yeux.

Heureusement des amis arrivent.

— Bonjour, ma chérie.

— Votre fille est charmante.

— Quelle belle journée!

— Venez-vous au Casino?

On parle aussi de la beauté du pays :

— L'église est très ancienne.

— De la chambre de Fraulein, on voit la montagne...

Et ce jour-là ils ne contemplent pas plus longtemps.

Entre baigneurs d'une même ville d'eau ou d'une même plage un accord tacite s'établit, du reste, de vivre à l'instar de Paris, sans se récrier, comme des gens de lettres, sur la couleur de l'air ou de l'eau et sur les jeux de la lumière.

Les quelques phrases d'admiration, qu'ils établissent en commun pour célébrer le choix de leur villégiature ne sont tirées, comme les feux d'artifice, que les jours de fête : s'il débarque des nouveaux, ou pour éblouir un personnage de marque.

A user rarement de ces phrases, on les conserve avec plus de soin. Elles formeront le trésor lyrique des conversations de l'hiver et une seule d'entre elles, heureusement placée, peut établir dans un salon une réputation d'élégante sensibilité.

J'essaierai de prouver, moi aussi, que j'ai voyagé avec fruit, en contant ici ce fragment de conversation, dont j'ai surpris, l'année dernière, le très véridique instantané :

C'était à la gare d'une adorable petite ville basque, bâtie au pied des Pyrénées commençantes.

Un père et sa fille attendaient comme moi le train; mais plus heureux que moi ils jouissaient de la conversation d'une vieille dame, qui les accablait d'abondants détails sur son récent séjour dans les Alpes.

Un peu humiliée de ces récits, la jeune fille se rappela tout à coup qu'elle aussi voyageait dans les montagnes et, qu'à tout prendre, les Pyrénées valent les Alpes.

— Voyons, s'écria-t-elle tout à coup, à quelle hauteur nous sommes?

Le père fut heureux de cette ingénieuse revanche.

— Excellente idée, approuva-t-il.

La jeune fille, se levant d'un bond, courut vers le mur de la gare où se marquent les altitudes.

Un banc masquait le chiffre. Elle se pencha rapidement.

— Oh! dit-elle, se relevant avec dépit : 37 mètres!

— Sapristi, tonna le père, à Versailles, nous en avons 60!

Mais la vieille dame expliqua :

— Que voulez-vous? nous ne sommes que dans les Basses-Pyrénées!

PIERRE SOULAINE.

# FAITS ET APERÇUS

LA SEINE A PARIS.

Une décision qui n'a point causé un bien vif émoi, c'est celle, prise les jours derniers par le Préfet de la Seine, de doter les ports de Paris de plaques indicatrices de leur nom. Est-il donc, s'est-on demandé, des ports à Paris? Et qui les peut bien fréquenter?

Pas les « Hannetons de Paris », petits ou grands, assurément! Les quais sont, la chose est notoire, les ultimes asiles de la quiétude et du recueillement. Là, les passants sont rares et leur allure s'empreint d'une sage lenteur. Ce sont des savants chenus, qui s'acheminent vers l'Institut, attentifs aux souvenirs que leur narrent les pierres vétustes du parcours, ou de studieux jeunes hommes, qui feuillettent d'un doigt diligent les collections jaunies des légendaires bouquinistes. A peine voit-on quelques curieux et les paisibles habitants des vieilles maisons voisines. Car, conjoncture singulière, le fleuve n'est guère longé que par des Palais ou de pauvres masures, dont l'intérieur est d'une étonnante difformité, mais d'où la vue est proprement merveilleuse!

Les Parisiens accourent et s'extasient aux moindres eaux vives ou dormantes qui sourdent aux environs. C'est un chétif étang qui fait la vogue d'Enghien, et Dieu sait si, aux jours de loisirs parisiens, la Marne est animée et bruyante! Mais la Seine à Paris? on l'ignore.

Devant la Tamise bourbeuse, panachée de noire fumée, marque, il est vrai, d'un puissant et impressionnant labeur, Londres a créé la belle promenade — la plage pourrait-on dire — du parc de Battersea... Commoners et Pairs, eux-mêmes, ont voulu posséder, auprès des flots épais, une terrasse où se restaurer et se délasser. Paris, lui, n'a pas de promenades fréquentées le long de la Seine. Le Cours la Reine lui-même, jadis si célèbre, est désert. Des tenanciers de musics-hall, d'opulents restaurants ou cafés, gens avisés, aucun n'a fixé sa tente sur la berge du fleuve!

Et cependant, quelle n'est point la grâce incomparable de la Seine? les fines et fugaces nuances, la douce fluidité de ses eaux, qui s'écoulent entre les blanches murailles des quais, ombragés de bouquets d'arbres, et sous les arches vénérables et toujours élégantes des ponts anciens? qui pourrait décrire la perspective radieuse qu'elle ouvre à travers Paris, en jetant dans ce chaos de pierres des flots d'air pur et des visions de vaporeuse beauté? — L'été, quand la ville est enlisée dans la poussière, que maisons, parcs, équipages, sont revêtus d'une monotone couche grise, impitoyable comme la cendre d'une éruption volcanique, seul le fleuve conserve l'éclat des colorations et la fraîcheur de l'atmosphère. — A l'heure où le crépuscule embue ses rives, et où le ciel, assombri, n'a plus qu'une vive lueur à l'occident, le fleuve, reflétant, semble-t-il, toutes les clartés dont le frappa le soleil, ruisselle en flots d'or ou d'argent d'une étincelante splendeur. — La nuit, ses eaux ténébreuses, qui scintillent de feux multicolores, rubis et diamant, ont le plus opulent aspect vénitien. Infiniment diverse, changeante au gré des caprices du ciel, mais toujours nouvelle et attachante, telle est la physionomie de la Seine!

Et quelles silhouettes longent son cours et se mirent dans ses eaux, celles des palais fameux, où réside l'éminente et séculaire dignité de Paris : le Louvre, le Palais, l'Hôtel-de-Ville, Notre-Dame...

Ces palais, c'est la Seine, fée toute puissante, qui les a fait surgir! Car c'est elle qui, par ses apports abondants, fit de l'humble Lutèce, grâce à l'effort des siècles, la ville innombrable. L'histoire de Paris, c'est l'histoire de son fleuve, de ses colères, crues d'hiver et sécheresses d'été, qui jetaient l'effroi et la détresse, de ses apaisements pendant lesquels des milliers de barques, issues de toutes les provinces, apportaient le réconfort et la joie. Toute sa vigilance, le Bureau de la Ville la mettait, ses délibérations parvenues jusqu'à nous l'attestent, à seconder ce négoce par eau. Et les vieux chroniqueurs, exaltent la Seine avec un religieux lyrisme :

« Ceste rivière sert à la grande cité de Paris comme d'une corne d'abondance, nourrissant tant de millions d'hommes, que ceux qui le voyent sont contraints de confester que ce miracle surpasse toute foy. » (F. de Belleforest).

Jadis, cette Seine nourricière était le séjour pittoresque du peuple. Ses berges, ses ponts regorgeaient de maisons, d'étalages, de marchés ; ses eaux mêmes étaient disputées par les moulins, les viviers, les lavoirs, les bateaux, l'attirail des maîtres des ponts et des nuées de garçons et officiers de la rivière. Les curieuses maisons à multiples terrasses qui subsistent près de l'Hôtel de Ville montrent encore combien on se plaisait au voisinage et à la vue du fleuve. Aux quais lointains, tels le quai d'Orsay, se dressaient des jardins surplombants, au fond desquels s'entrevoyaient de fastueuses « folies. »

Cette activité ancienne est-elle désuète? Devant les chemins de fer, le fleuve a-t-il abdiqué? Nullement! Il n'apporte plus à Paris, sans doute, les grains, la marée, les denrées, qui faisaient affluer sur ses bords, ménagères, regrattiers et « gens de la bouche » ; cependant ses arrivages équivalent presque, en poids, à ceux de tous les réseaux de voies ferrées réunis! Et son trafic à ceux cumulés des ports de Marseille, Le Havre et Dunkerque! Dix millions de tonnes de marchandises se déversent ou se chargent annuellement, en effet, sur ses ports, ports d'amont surtout, et plus encore, canaux et ports de la Villette!

Ce sont des matériaux de construction, qui entretiennent l'une des plus puissantes industries parisiennes et rendent possible l'étonnante métamorphose du Paris d'autrefois en une cité pourvue de tout le confort et de tout le luxe modernes! Ce sont des houilles qui alimentent les usines des quartiers industriels ; ce sont maints autres gros produits. Et telle est l'importance économique de ces ports, que l'on en projette l'agrandissement, par l'ouverture d'immenses bassins aux fortifications!

Mais ce labeur n'est point orgueilleux, pas même apparent, du moins au cœur de Paris ; à voir une pauvre péniche remonter lentement le courant, hissée par un toueur grinçant, qui croirait qu'elle porte en ses flancs le chargement d'un train de marchandises! Et ces bateliers, originaires de province, qui s'intéresse à leur humble sort.

Ainsi Paris ignore le rôle prépondérant de son fleuve. de même qu'il en méconnaît la beauté. — Jusques à quand verrons-nous injustement désertées ces rives séduisantes de la Seine?

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame. — *Le Propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN

# REVUE
# POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
# REVUE BLEUE

**FONDATEUR : EUGÈNE YUNG**

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 11 — 5e SÉRIE — TOME IV — 9 SEPTEMBRE 1905


## JOURNAL INÉDIT DU SECOND SÉJOUR DU CHEVALIER DE BOUFFLERS AU SÉNÉGAL

*3 décembre 1786 — 25 décembre 1787* [1].

*Ce 2.* — Je remets à d'autres temps à te faire la description de ce pays-ci, ma bonne femme, je te donnerais trop envie d'y venir et si nous allions nous croiser en chemin sans le savoir, cela serait un peu trop triste. Contente toi de savoir que la nature y est encore plus admirable dans les détails que dans l'ensemble et que je suis aussi fâché de n'être point botaniste en me promenant dans ces jardins-ci, que je le serais d'être sourd quand tu me parleras ou d'être aveugle quand je recevrai de tes lettres; car c'est ici comme chez toi, il n'y a rien qui ne soit piquant, qui ne soit nouveau, qui ne soit charmant. C'est comme toi : toute autre chose que que toute autre chose. Adieu.

*Ce 3.* — J'essaie tous les jours quelque nouvelle excursion dans l'intérieur du pays, mais toujours sans succès; personne de nous ne sait la langue ni le chemin et nous nous engageons dans des broussailles épineuses, d'où nous revenons tout déchirés sans avoir pu avancer cinquante pas. Les plus grands arbres ne sont pas à quatre pieds l'un de l'autre et l'intervalle est rempli par des buissons, par des arbrisseaux, par des lianes de mille et mille espèces, car la nature est aussi féconde en espèces, dans ce pays-ci, qu'elle peut l'être ailleurs en individus et quoique notre établissement ne soit, à dire le vrai, d'aucune utilité pour le commerce, je le conserverai ne fût-ce que pour nous procurer de beaux bois et pouvoir d'ici à quelque temps envoyer des gens instruits (toi par exemple) pour faire des observations et des collections plus intéressantes que tout ce qui a été fait dans ce genre-là depuis le déluge. J'oubliais de te parler du climat; tu peux consulter là-dessus MM. Milton et Thompson; il est marqué dans les poèmes, comme le Sénégal sur les thermomètres, pour indiquer le dernier degré de chaleur : cependant je ne la trouve insupportable que la nuit, parce qu'alors le vent tombe tout à fait et qu'on perd soi-même la respiration. Mais enfin on vit et c'est à peu près tout ce que l'homme a droit de prétendre; pour moi je n'en demande pas davantage, parce qu'avec cela je tâcherai de me procurer quelque chose de mieux et ce quelque chose-là, c'est toi.

*Ce 4.* — Je compte retourner demain sur mon vaisseau pour mettre à la voile dans la nuit; nous passerons encore deux jours dans la rivière pour faire mes provisions d'eau et de bois et nous reprendrons la route de Gorée, où je crois ma présence bien nécessaire pour les travaux que j'ai entrepris et qui sont suivis bien nonchalamment par les gens même qui doivent en jouir. Je commence à voir qu'il y a dans le fond du cœur de l'homme un germe d'aversion pour tout ce qui n'est pas lui, qui le rend ennemi du bien général, parce qu'il trouve la part qui lui en revient toujours trop petite. Il est bien vrai que nous naissons méchants et avides et qu'il n'y a que la philosophie et l'habi-

(1) Voir la *Revue Bleue*, numéro du 12 août et suivants.

tude des bonnes réflexions et des bonnes actions qui nous épurent. Je crois aussi que l'amour et surtout l'amour bien partagé et bien content nous rend beaucoup meilleurs, car alors le cœur a tout ce qu'il lui faut et ne s'oppose plus à la satisfaction des autres. Qu'en penses-tu? J'espère que le temps viendra où nous démontrerons cette proposition-là par des arguments tirés de notre propre fonds. En attendant, je ferai de mon mieux pour que tout ce dont je suis chargé prospère entre mes mains et que tu n'aies jamais à rougir de ton bon mari.

*Ce 5.* — Je ramène avec moi une petite négresse qui a l'air d'être la continuation de la belle Hourica (1); mais je ne sais par quelle fatalité, malgré toutes mes caresses, elle a l'air de ne pouvoir pas me souffrir. Je crains que ce ne soit un mauvais présage et que cela ne m'annonce que le temps d'être aimé est passé pour moi. J'espère cependant que cet arrêt-là ne s'étend pas jusqu'à toi; tu n'es point comprise dans les choses que je dois à la fortune, je ne te dois qu'à toi et tu ne t'es point réservée le droit de te retirer.

*Ce 6.* — Nous avons fait deux lieues dans la rivière, et les vents et les courants nous ont forcés de nous arrêter. L'impatience commence à me dominer et m'empêche de jouir des beautés du pays. Ce qui manque le plus dans la vie c'est le temps, et ce qui me manque le plus c'est la patience, surtout quand je suis loin de toi.

*Ce 7.* — Nous avons autant de peine à sortir de la rivière de Serre Lionne que de celle de Gambie. Mille événements imprévus, mille accrocs viennent se joindre à la contrariété des vents et des courants, sans compter des orages particuliers à ce pays-ci et connus sous le nom de tornados, qui tous les soirs à peu près à la même heure nous livrent de furieux assauts et nous mettent en danger. Mais comme je suis sûr de te revoir, la peur n'a point de prise sur moi. Tout mon courage est fondé, comme celui des Turcs, sur le fatalisme et sur les belles promesses de notre ami Detella. Adieu.

*Ce 8.* — Nous étions prêts à sortir de ce maudit gouffre quand le vent nous a manqué et qu'il nous a fallu mouiller. Nous étions près d'appareiller de nouveau, quand nous avons entendu un bâtiment marchand français à une lieue derrière nous tirer coup de canon sur coup de canon et en même temps une chaloupe a paru forçant de voiles et de rames pour nous joindre. Nous avons arrêté; c'était une révolte à bord du marchand, le capitaine tirait pour nous demander secours et partie de l'équipage venait nous demander du refuge. Nous avons renvoyé les mécontents au capitaine, qui dans le fait est un mauvais fou, mais il est quelquefois nécessaire de faire respecter l'autorité jusque dans ses abus. Un autre canot nous est encore arrivé avec des officiers de ce capitaine et les deux chefs du complot qu'il m'a prié de prendre sur la corvette; je les ai pris et j'ai demandé de mettre à la voile le plus tôt possible. On n'a pu appareiller que vers deux heures du matin; au moment où nous levions notre ancre, l'orage dont nous nous croyions quittes a fondu sur nous et nous a fait casser nos câbles. Nous avons été forcés de mouiller très vite une autre ancre, parce que le vent nous jetait comme une balle contre les rocs. Cette ancre, quoique beaucoup plus faible que l'autre et tenue par un câble beaucoup moindre, nous a bien servis et nous sommes à présent occupés à relever l'autre qui nous est nécessaire. En ce moment-ci même nous la tenons à bord et nous mettons à la voile avec un vent favorable et l'espérance d'être quittes dans deux ou trois heures de tous les risques et de tous les ennuis de Serre Lionne. Adieu, ma fille, je crains que ma relation marine ne soit fort ennuyeuse pour toi; mais aussi pourquoi m'aimes-tu? Voilà à quoi tu t'exposes. Adieu.

*Ce 9.* — Enfin, enfin nous sommes dehors, mais le vent n'a pas duré; un calme de mort et une chaleur mortelle ont succédé à cet air frais sur lequel j'avais fondé mes espérances. Il paraît même que le vent doit s'élever dans la partie contraire. Je ne sais où je prends ma patience et mon courage; c'est, je crois, dans l'idée qu'après tout cela et autre chose encore je te reverrai et que d'ici à cette époque-là, que les choses aillent bien ou mal, je ne t'en verrai pas davantage.

*Ce 10.* — Vent contraire entremêlé de calme. Nous en sommes à regretter les tornados, parce qu'au moins le tourbillon venait du bon côté et qu'en pleine mer ils ne pourraient pas nous faire le moindre mal. Malgré tout le mauvais sang que je fais, la mauvaise nourriture que je mange, et le mauvais air que je respire, je me porte mieux que je n'ai fait depuis mon départ, quoique entouré de scorbutiques et de languissants; mais j'espère que tout cela guérira en peu de temps à Gorée et que je n'y serai point malade parce que le ciel me réserve pour tes menus plaisirs.

*Ce 11.* — Encore du mauvais vent. On parle d'un

(1) Celle-ci avait été amenée en France par Boufflers à la suite de son premier voyage et donnée par lui à la princesse de Beauvau. C'est l'histoire de cette jeune négresse qui a fait l'objet du récit bien connu de M^me de Duras.

mois pour être rendu à Gorée, mais je n'en veux rien croire; je ne supporterais pas l'idée d'être séparé tout ce temps-là de ton portrait et de tes lettres, qui doivent m'attendre depuis quelques jours, d'après les rapports d'un navire bayonnais qui entrait dans la rivière quand j'en sortais et qui m'a donné des nouvelles du départ des bâtiments que j'attendais. Adieu; je voudrais être un saint ou un sorcier pour changer les vents et surtout pour t'apparaître tous les jours.

*Ce 12.* — Dorénavant au lieu de dire triste comme la mort souviens-toi de dire triste comme la mer. Elle est effrayante dans sa fureur, impatientante dans ses caprices et surtout ennuyeuse dans ses moments d'égalité. C'est ce que nous éprouvons dans ce moment, car le bâtiment ne remue pas plus que s'il était à l'ancre; en attendant, nous consommons nos provisions et nous sommes étouffés par la chaleur. La moitié d'entre nous est couverte de taches noires et de boutons et même de plaies qui annoncent le scorbut, et le bâtiment est si incommode qu'on ne saurait où retrancher les malades. Pour ton pauvre mari il n'a mal qu'à l'âme, mais il souffre plus que personne, parce qu'il est loin de ce qu'il aime.

*Ce 13.* — Je ne veux plus te parler de la mer, d'autant plus que j'aurais toujours les mêmes choses à te dire. Je me forme, quoique un peu tard, à la patience et à la longanimité; ce sont de tristes leçons à prendre et je les prends dans une triste école; n'importe il faut en profiter, faute de mieux. L'adversité est la pharmacie de l'âme; c'est dommage que la mienne n'aime point les drogues, car j'aurais une belle occasion pour me traiter. Mais je sens d'avance que toutes les grandes vertus que j'essaierais de planter au dedans de moi ne réussiraient point; j'aime mieux rester comme je suis, bizarre, emporté, paresseux, inconséquent, mais surtout amoureux, puisque c'est comme cela que tu m'aimes.

*Ce 14.* — Si la vie n'allait pas plus vite que le vaisseau sur lequel je suis, il serait permis de former des projets; mais par malheur tous les moments de retard et de calme ne sont pas déduits du livre de ma destinée et je perds ici les plus beaux moments qui me restaient. J'espère pourtant que tout ceci aura sa fin et alors les doux moments que nous aurions passés à la place de ceux-ci seraient finis aussi, et nous y aurions plus de regrets. Voilà ma philosophie, ma chère femme, elle n'est bonne que loin de toi; aussi tâcherai-je de l'oublier quand je te reverrai. Alors il ne sera plus question que d'amour, mais il lui faudra lui chercher un autre nom, car celui-là ne s'accorde guère avec mes cinquante ans.

*Ce 15.* — Nous faisons nos quatre ou cinq lieues par jour, encore n'est-ce pas en bonne route. La chaleur extrême causée par la position du soleil à notre zénith presque sous la ligne, nous abat tous, depuis le premier jusqu'au dernier. Cette chaleur occasionne le calme et le calme ajoute à la chaleur. Nous attendons avec impatience la nouvelle lune d'après-demain pour amener quelque révolution dans le temps, sans quoi je ne sais ce que nous deviendrons. Nous vivons de viande salée depuis quinze jours. J'ai à bord une petite chèvre pleine et un petit mouton que je réserve pour nos malades, quand nous en aurons de sérieusement attaqués. Il ne reste plus que deux poules à nos officiers qui sont huit à table. Le beurre, l'huile, les légumes confits, le fromage, etc., sont à leur fin; le vin se tourne, l'eau se gâte, la farine s'aigrit, et le temps ne change pas. Mais Detella soutient seul mes esprits abattus, car il aurait menti si je n'existais plus après quelques travaux : il me promet la gloire, il me fait espérer un prix encore plus doux, tu sais qu'il nous a dit que nous serions époux : voilà le vrai prophète en qui nous devons croire.

*Ce 16.* — Aucun changement, à moins que ce ne soit en mal, car chaque jour ajoute à notre détresse et à notre découragement. Cependant pour la première fois depuis notre départ nous avons pris du poisson et c'est une nourriture fraîche qui fera du plaisir et du bien à tout le monde. Mais du vent vaudrait encore mieux et l'horizon n'en annonce point. N'importe; il faut savoir souffrir et tâcher de ne pas s'impatienter avant sa mort. Adieu, chère femme, aime-moi pour me porter bonheur.

*Ce 17.* — Voici la lune arrivée, mais le vent n'est point à sa suite. Les savants de campagne disent qu'il faut attendre la centième heure; mais cette centième heure pour des malheureux aussi découragés que nous est une centième année. En attendant nous prenons toujours du poisson, ce qui égaie notre équipage et retarde les maladies. Pour moi, je suis obligé de rassembler tout ce que je puis avoir de force et de raison pour ne pas me désespérer, quand je pense qu'avec un bon vent je pourrais lire une de tes lettres dans trois jours et que ce bon vent se fera peut-être attendre un mois.

*Ce 18.* — Point d'espoir de changement; nous bataillons avec le vent et le vent bataille avec nous comme deux champions qui s'observent, qui s'épient, qui lisent dans les yeux l'un de l'autre et qui semblent rester immobiles en cherchant à se deviner et à profiter de la première occasion. S'il vient un souffle d'un côté nous pensons à nous en servir et

nous orientons nos voiles; à peine les voiles sont-elles orientées, que le vent se tourne et nous oblige à une autre manœuvre ; en attendant nous pâtissons et moi je n'ai point encore tes lettres.

*Ce 19.* — Je ne sais que te dire ; je n'ai de courage que pour les gens qui lisent sur mon visage, mais toi qui lis dans mon cœur, toi pour qui mon âme est aussi à découvert que pour moi-même, tu n'y verrais que de l'abattement et de la consternation. Aussi pardonne-moi de ne t'en pas dire davantage, car je ne ferais que t'affliger.

*Ce 20.* — Voilà un petit souffle propice, mais si petit, si petit qu'il n'a vraiment que le souffle, car à peine le vaisseau fait-il une lieue en deux heures et comme ce vent-là est bien rare entre les tropiques, nous craignons beaucoup qu'il ne change bientôt. Enfin, profitons d'une légère faveur du ciel et toutes les fois que nous pourrions être plus mal, pensons que nous sommes bien. Voilà le langage de la philosophie et voilà en même temps ce qui prouve combien elle est triste, puisqu'elle occupe toujours notre esprit de l'idée du plus grand mal possible, pour lui faire faire une comparaison avantageuse. Avec cela, c'est le meilleur remède à toutes les afflictions, mais elle est comme les remèdes qui n'ont jamais bon goût; je n'en connais qu'un seul qui m'ait toujours charmé et toujours guéri, c'est de me jeter dans les bras de ma femme ; mais, hélas! qu'il y a loin d'ici.

*Ce 21.* — Je l'avais bien pensé, notre petite fortune d'hier a été de courte durée ; nous sommes à cette heure pis que jamais, ne sachant pas s'il ne faudra point courir en Amérique pour faire des provisions, car nous voilà réduits à la viande salée, au vin aigri, à l'eau pourrie, etc. Mon pauvre cuisinier (celui de feu M. de Cernay) est malade à la mort; nous ne savons où le placer, ni avec quoi lui faire du bouillon. Les maladies augmentent; un des plus aimables officiers du vaisseau vient d'être attaqué, beaucoup de soldats et de matelots sont sur leurs hamacs, notre bâtiment sera un Hôtel-Dieu en arrivant à Gorée. Pour moi, je suis mieux depuis quelques jours et j'en ai été quitte pour de grandes migraines, de fortes courbatures et de petits frissons. Adieu, chère femme ; voilà de tristes détails, mais pense en les lisant que ton mari en est quitte et que l'instant de son retour approche.

*Ce 22.* — Que te dirai-je ? Tout est toujours de même et le diable est plus que jamais le maître du monde; il faut convenir que le bon Dieu a pris là un méchant premier ministre. Mais je voudrais savoir pourquoi ce méchant diable en veut tant à un pauvre diable comme moi. Me prend-il pour un saint? Hélas ! il m'en faudrait la patience. Je crois les consolations pieuses beaucoup plus douces que les consolations philosophiques ; celles-ci ne vous montrent que le malheur général, que l'instabilité de la fortune et vous engagent à souffrir parce qu'il n'y a point de bonheur durable à espérer ; les autres, au contraire, vous peignent le mal du moment comme une épreuve salutaire, comme un sacrifice léger dont il faut payer des biens infinis, elles vous montrent toujours une main toute-puissante qui craint encore de s'appesantir sur vous et qui même en vous frappant verse du baume sur vos plaies. Aussi quand nous serons mari et femme, je crois que je finirai par me convertir et te convertir aussi, afin d'aller ensemble en paradis.

*Ce 23.* — Nous continuons à lutter contre la volonté expresse du ciel qui s'oppose à notre retour. Nous allons et nous venons de l'est à l'ouest sans pouvoir nous élever au nord où il faut que nous fassions environ cent lieues, et il y a des journées qui, toute réduction faite, ne nous donnent pas une demi-lieue en bonne route. En attendant, les provisions s'épuisent et nous arriverons plus maigres que nous ne sommes partis. Nos malades ne vont pas mieux, mais au moins ils ne meurent pas, et, si le vent ennemi voulait changer, nous serions sûrs de les tirer d'affaires. Attendons, espérons, et s'il y a quelque démon invisible qui se plaise à nous persécuter, tâchons qu'il soit plus tôt las que nous. Tu penses bien que le récit de toutes ces misères-ci parviendra en d'autres mains que les tiennes ; peut-être qu'on sera touché de ce que je souffre par un zèle dont ce pays-ci n'avait point encore vu l'exemple, et qu'un bon mouvement portera ceux dont je dépends à raccourcir mon exil. Alors je remercierais les flots, les vents, les tempêtes et même les calmes puisque je leur devrais de t'embrasser un ou deux mois plus tôt. Adieu.

*Ce 24.* — Nous ne pouvons pas dire que nous allions bien, mais au moins nous commençons à nous trouver en mesure d'arriver tôt ou tard, quelque vent qu'il fasse, parce que nous avons dépassé la hauteur d'un banc invisible qui s'étend au loin dans la mer, et tant que nous étions en dessous, nous avions toujours à craindre d'y être jetés, au lieu que nous pouvons à cette heure courir jusque vers la terre et chercher des variations de vent qui y sont plus fréquentes qu'au large et qui nous serviront à regagner Gorée. Je n'ai plus qu'une demande à te faire : c'est de ne pas lire un mot de tout ce que je t'écris depuis que je suis embarqué, car cela doit être aussi monotone et aussi triste que ma naviga-

tion, et, malgré tes droits sur tout ce qui m'appartient, je ne veux t'admettre qu'à la communauté des biens et point à celle des maux. Adieu.

*Ce 25.* — On finit par s'accoutumer à tout, même à cette vie-ci. Il y a des moments où j'oublie qu'il y a quelque part de la terre; je regarde notre amour comme un rêve qui m'a été envoyé du ciel pour occuper mon esprit d'idées charmantes; mais il ne m'entre pas dans la tête que nous puissions jamais nous joindre. Je suis fou!

*Ce 26.* — Ma pauvre enfant, il y a ici une lacune; comme le papier manque sur le vaisseau, je soupçonne qu'on a pris sur ma table les trois feuilles restantes du dernier cahier que je gardais à ma portée pour t'écrire dans les moments où le roulis est un peu moins fort. Tu n'imagines pas combien il est difficile à l'homme qui a le plus d'ordre d'en avoir sur mer, et tu sais la peine que j'ai même à terre. Au reste, je tire un bon augure de ces trois feuilles de manque. C'est autant de rabattu sur la tâche de mon absence, c'est peut-être un présage que je serai trois mois de moins loin de toi; en attendant, je reste toujours loin de Gorée sans vivres et sans espoir. Nous sommes à la viande salée pour toute nourriture, mais je m'en accommode très bien et je ne me sens pas même altéré; il est vrai que l'eau ne rappelle point son buveur. Mais si mon esprit était aussi bien que mon corps, je ne me plaindrais pas; n'en conclus pourtant point qu'il n'y ait que mon esprit qui te regrette : tu ferais une grande injustice à quelqu'un qui se souvient toujours de toi à sa manière.

*Ce 27.* — Voici une petite lueur d'espérance : les vents pour la première fois nous permettent de diriger notre course vers le but; mais leur faveur est faible et sera passagère. Il y a des moments où je suis fou, d'autres où je suis philosophe, d'autres où je suis sot et je crois qu'en attendant un autre ordre de choses, la sottise est encore ce qu'il y a de mieux: on ne se rappelle rien, on ne prévoit rien, on prend le temps comme il vient, on souffre le mal sans craindre qu'il dure, on sent le bien sans craindre qu'il fuie, on est comme l'arbre qui ne frissonne pas à l'aspect de la cognée et qui s'épanouit au premier rayon de soleil. C'est un bien joli état dans lequel j'ai vu quelquefois ma jolie enfant, mais on ne peut pas lui reprocher d'y rester trop longtemps.

*Ce 28.* — Adieu les vents, adieu l'espérance, adieu Gorée ; nous n'en étions plus qu'à vingt lieues, nous pouvions y être dans une matinée; nous voilà rejetés au loin et forcés à nous éloigner toujours jusqu'à ce qu'un autre hasard nous rapproche. Le monde est toujours la même chose sous mille formes diverses : cette île vers laquelle nous courons et dont les vents tantôt nous approchent et tantôt nous éloignent ressemble à tout ce qu'on veut faire et à toutes les causes invisibles incalculables qui s'y prêtent ou qui s'y refusent. Je trouve dans la navigation l'emblème de la vie; il semble que la terre se réfracte dans l'eau au moral comme au physique. Il n'y a que toi qui n'a pas ici ton image, encore vois-je à l'horizon l'étoile du nord vers laquelle se tourne l'aiguille aimantée et je trouve que c'est toi et moi.

*Ce 29.* — Je suis triste, mon enfant, je vais peut-être voir mourir, d'ici à deux heures, mon pauvre cuisinier, qui, ayant du bien et se trouvant dans une bonne maison, a tout quitté pour me suivre, et ce malheureux, c'est comme si je l'avais mené à la mort pour prix de son attachement. Il est à présent sans pouls avec des soubresauts dans les tendons, la langue sèche, les yeux tournés, le ventre enflé, la poitrine remplie, et le diable a voulu qu'on n'apportât point mes poudres de James. Il a pensé nous arriver un autre malheur : un vaisseau que nous avons rencontré est venu pour nous parler et s'y est si mal pris qu'il a pensé nous aborder et nous couper en deux. Tout le monde frémissait, mais moi qui sais que tu dois porter mon deuil, je sentais que de manière ou d'autre je n'y resterais pas.

CHEVALIER DE BOUFFLERS.

*A suivre.*

## L'ASSISTANCE AUX VIEILLARDS ET AUX INFIRMES

Après une gestation laborieuse, qui n'a pas duré moins de seize ans, la loi d'assistance obligatoire aux vieillards, aux infirmes, aux incurables privés de ressources a vu enfin le jour. Ces lenteurs d'élaboration n'ont pas été uniquement le fait des Chambres; elles incombent en partie aux ministères successifs, qui, malgré leurs dispositions favorables, hésitaient à ouvrir une nouvelle source de dépenses.

Les différents ministres de l'Intérieur et surtout leur collaborateur le plus intime, le plus direct et le plus compétent, M. Henri Monod, ne se faisaient pas faute d'objurguer les bureaux du ministère des Finances. Les gardiens de l'équilibre budgétaire ne se laissaient pas fléchir et la bonne volonté du gouvernement ne se traduisait pas en actes positifs. Cette abstention ou cette réserve ministérielle s'affirma sans éclat au cours des travaux préparatoires qui se

poursuivirent assez lentement devant la Chambre. Finalement, le Ministère Rouvier accepta de bonne grâce la carte à payer, encore qu'elle eût été notablement augmentée par le Sénat pour la part incombant à l'État.

Par une autre singularité, les adversaires de l'assistance obligatoire, après avoir fulminé contre un principe subversif, ont fini par s'y résigner et par se familiariser avec une solution moyenne, acceptable pour tout le monde, qui consiste à mettre à la base de l'édifice secourable la notion et le support du devoir social d'assistance.

La Chambre des députés, éprise de formules retentissantes, avait eu la coquetterie d'estampiller du nom de solidarité une loi faite, comme toutes ses congénères, pour réaliser le noble idéal d'une société fraternelle, entrevu et proclamé par les hommes de la Révolution française, par les élèves de Montesquieu comme par les disciples de Jean-Jacques Rousseau.

Le Sénat, plus réaliste et plus prudent, sans toucher à la substance même du projet et tout en maintenant dans son intégrité l'obligation du secours public et les garanties de recours et d'appel pour les postulants, n'a pas voulu révolutionner les mots; il s'est borné à étendre aux vieillards, aux infirmes et aux incurables indigents, c'est-à-dire privés de ressources, le principe déjà sanctionné pour les malades nécessiteux. Un tel résultat, même dépouillé de tout panache, vaut bien qu'on le tienne pour un progrès éclatant et qu'on le célèbre comme une victoire mémorable.

## I

La situation de fait commandait de longue date en France une intervention énergique. A moins de recourir aux lois de rigueurs stigmatisées par Larochefoucauld-Liancourt et d'ailleurs inefficaces, à moins de revenir au renfermement des pauvres qui a si mal réussi sous Louis XIV, nul autre moyen ne s'offrait de disloquer la troupe de mendiants que d'en réduire le nombre par le secours accordé, sous des formes variables, aux invalides authentiques, aux miséreux involontaires.

La loi des pauvres en Angleterre, l'aumône raisonnable en France, ont caractérisé, dès le seizième siècle, avec le statut d'Elisabeth et l'ordonnance de François Ier, l'assistance communale ou paroissiale aux indigents. La législation britannique avait le défaut de comprendre et de réunir les catégories les plus dissemblables, les valides à côté des invalides, les enfants au milieu des adultes. Et les édits de la monarchie française furent plutôt des manifestations de façade que des réalités administratives.

Napoléon Ier ne fut pas plus heureux que les rois légitimes dans l'organisation des dépôts de mendicité. L'infériorité du système répressif est dès lors apparue à tous les yeux. Les criminalistes ne furent pas les derniers à s'en rendre compte; ils proclamèrent à l'envi, suivant le vœu du Congrès pénitentiaire international de 1895, le devoir d'organiser préventivement l'assistance publique, les secours privés, le patronage.

C'était, en somme, reprendre à pied d'œuvre la construction bienfaisante de la Révolution française, mettre au premier plan et en guise de préface à toute répression de la mendicité l'assistance des pauvres *dans tous les âges et dans toutes les circonstances de la vie*, pour employer l'expression large de Larochefoucauld-Liancourt.

Les philanthropes contemporains, sériant les difficultés et graduant les devoirs, ont essayé de définir et de mesurer plus exactement la dette sacrée des secours publics; ils ont délimité la zone d'obligation de l'assistance en la clôturant, pour ainsi dire, pour qu'elle ne s'étende pas au-delà de ses frontières propres.

Les seules catégories qui doivent bénéficier de l'aide légale sont celles des indigents temporairement ou définitivement incapables de pourvoir aux nécessités de l'existence: enfants, malades, aliénés, vieillards, infirmes et incurables. Ce n'est pas à dire que la bienveillance publique se désintéressera pour autant des nécessiteux de tout genre, des valides en état de chômage, des ménages chargés d'enfants, bref, des trop nombreuses variétés de pauvreté; bien au contraire, mieux la sélection aura été faite entre les clients de l'assistance obligatoire et ceux de l'assistance facultative, plus celle-ci pourra consacrer la totalité de ses ressources au soulagement et surtout au relèvement des nécessiteux temporaires.

La pension de vieillesse et d'invalidité, représentant la dette alimentaire dans chaque localité, ne servira pas seulement à diminuer le nombre des mendiants et des vagabonds, mais encore à désencombrer les bureaux de bienfaisance et par voie de conséquence à améliorer le fonctionnement général des secours à domicile (1). La spécialisation et l'efficacité du secours alloué aux invalides est le préambule nécessaire de la réforme si urgente des bureaux de bienfaisance, élargis, modernisés, en échange de renseignements avec les œuvres privées, en coopération avec toutes les forces vives de l'hygiène sociale.

A Paris seulement, où l'immigration des vaincus de la vie se pratique sur une large échelle, malgré la création récente par le Conseil municipal de 1.100

(1) Voir à ce sujet, dans la *Revue Bleue*, mes précédents articles: *Misere et Bienfaisance, la Bienfaisance methodique* (10 février et 17 mars 1894 et aussi *Assistance sociale : Pauvres et mendiants* (Félix Alcan, 1904).

secours représentatifs d'hospices pour les vieillards de 75 ans, près de 9.000 postulants attendent anxieusement leur placement ou leur pension. Dans la banlieue de Paris, en dépit de l'hospitalité rudimentaire de Nanterre et de Villers-Cotterets, 5.072 vieillards et infirmes sont privés de l'hospitalisation que leur état exige, et sur les 6.844 septuagénaires, infirmes et incurables privés de ressources, 3.049 sont insuffisamment ou non secourus.

Cette seule indication, pour le centre de population où les secours publics sont le plus fortement organisés après Lyon, s'il faut en croire les représentants du Rhône, suffit à donner la mesure des difficultés au milieu desquelles se meuvent les bureaux de bienfaisance, impuissants à *assister* les invalides et à *secourir* les valides.

Un changement de régime aura plus d'une conséquence heureuse. Les maires de certaines communes rurales ne se débarrasseront plus sur Paris et les grandes villes de leurs épaves humaines; ils auront l'obligation de les aider sur place, avec une large contribution de l'État. La règle du domicile de secours jouera pour le départ des responsabilités financières ; et, le cas échéant, pour les nomades et les déracinés, le Trésor national supportera seul les frais d'entretien à l'hospice ou à domicile.

Le taux de la pension de vieillesse variera naturellement selon les localités, en raison de la cherté de la vie. Le fait de recevoir à Paris une allocation plus élevée ne sera pas un appât irrésistible, puisque la dépense y sera plus considérable et que nulle part, sur aucun point du territoire, un conseil municipal n'aura la liberté de se dérober à l'obligation de désigner le bénéficiaire et de contribuer pour sa part à la dépense totale d'assistance.

La bonne exécution de la loi dépendra sans nul doute de la volonté et du zèle des autorités locales. Celles-ci n'auront en aucun cas le dernier mot, soit pour la fixation de la quotité du secours communal, soit pour la désignation des assistés. Des commissions cantonales d'appel pourront réformer les décisions des conseils municipaux, et une commission centrale aura qualité pour statuer sur les recours formés par les intéressés contre les jugements de première instance.

Toutes ces garanties ne sont pas illusoires, elles prémunissent contre l'arbitraire, elles entourent l'octroi du secours viager, toujours révocable, de précautions minutieuses. Il est à noter d'ailleurs que le législateur de 1905 n'a fait que suivre sur ce point l'exemple de son devancier de 1893. La loi sur l'assistance médicale gratuite, qui rend de si grands services et a mis un terme à un douloureux état de choses, repose sur le même mécanisme de justice et de contrôle.

Malade ou vieillard, infirme ou incurable, le malheureux ne dépendra plus désormais du bon vouloir intermittent des administrations charitables. Chacun de ces infortunés, pour peu qu'il justifie sa requête, sera admissible aux secours publics, constitués au moyen d'un fonds commun auquel participent la commune, le département, l'État.

Cette triple association d'efforts et de responsabilités est strictement nécessaire. Réduite à ses seules ressources, la commune plierait sous le faix ; l'inégalité de secours subsisterait sur le territoire de la République, les petites localités s'abstenant totalement ou peu s'en faut, les grandes villes accomplissant seules en partie, avec un embarras croissant, leur devoir social.

Que si, au contraire, le service d'assistance était nationalisé, la charge serait aggravée par l'insuffisance du contrôle et les admissions abusives d'assistés. Le Conseil supérieur de l'assistance publique a sagement posé et rappelé la règle de l'assise communale. La commune est la collectivité la plus compétente et la plus intéressée à éviter ou à restreindre les abus.

Donc à la base et au point de départ, le bureau d'assistance propose, le conseil municipal décide. En aucun cas, la participation de la commune la plus pauvre ne descend au-dessous de 10 pour 100 de la dépense résultant de l'entretien d'un vieillard, d'un infirme ou d'un incurable. On peut considérer, étant donné les habitudes de parcimonie des conseils municipaux ruraux, que la plus faible somme à verser sur le budget communal constitue un frein contre les entraînements généreux.

La loi nouvelle sur les pensions de vieillesse et d'invalidité n'est pas calquée, au point de vue financier, sur le modèle de sa similaire sur la médecine gratuite. Le Sénat, désireux de justifier une fois de plus son nom et son rôle de Grand Conseil des communes de France, a tenu expressément à alléger la part de la collectivité communale et à reporter sur l'État la plus grosse charge.

L'argument de M. Sébline, qui fut avec M. Milliès-Lacroix le promoteur de ce changement dans la répartition des dépenses, n'est pas dénué de force. Les ressources fiscales de l'État sont nombreuses et variées, tandis que celles des communes, en très grande partie alimentées par les centimes additionnels aux quatre contributions, sont des plus restreintes. La plus grande élasticité du Trésor national, grâce à l'abondance et à la diversité de ses revenus indirects de toute sorte, permet ainsi de ménager les contribuables sur qui pèsent exclusivement et avec tant de lourdeur les impôts communaux.

Avec le déplacement des charges, l'État est assurément fondé à exercer une surveillance plus atten-

tive sur la marche du service, pour que le secours ne soit pas détourné de sa destination véritable et soit toujours attribué avec justice et équité. C'est à lui qu'incombe le droit d'approuver les tarifs de pensions, pour qu'ils ne descendent pas au-dessous du minimum d'assistance local, et aussi pour qu'ils ne dépassent pas la mesure, pour qu'ils s'adaptent aussi exactement que possible aux besoins constatés.

II

Quelques-uns ont tendance à confondre une loi d'assistance avec une loi sur les retraites ouvrières. Ce sont deux ordres d'idées absolument distincts. Il est bien vrai que, pour les travailleurs les plus déshérités, l'assistance devra jouer, au moins pour partie, ne fût-ce que pour suppléer à l'insuffisance ou à l'absence de contribution personnelle. Et, dans la période transitoire, il faudra nécessairement harmoniser les deux lois pour qu'elles ne se contrarient pas, pour que l'assisté en vertu de la prévoyance ne soit pas dans une situation inférieure à celle de l'assisté sous le régime de l'assistance.

Seulement il serait imprudent et excessif de tout mettre dans la loi d'assistance, de la tenir pour définitive, d'en faire comme le noyau central de toute l'organisation prévoyante. Le problème des retraites ouvrières n'est pas résolu parce que, dans une commune, le septuagénaire incapable de travailler et dépourvu de ressources recevra la modique allocation de 60 francs par an, de 5 francs par mois, de 16 centimes par jour ! Et si, à Paris, toute l'ambition des travailleurs consistait à attendre avec quiétude l'âge de soixante-dix ans pour toucher 30 francs par mois, la solution serait trop simpliste.

Quel est, au fond, le caractère d'une loi d'assistance obligatoire aux vieillards, en laissant de côté, sinon les invalides, du moins les infirmes dont la situation est essentiellement différente ? C'est d'assurer, à défaut de tout autre mode de subsistance, la pension alimentaire stricte à tous ceux que l'âge a réduits au dénuement le plus complet, à tous ceux qui n'ont pu ou su économiser ou du moins qui ne sont parvenus à se constituer qu'une épargne trop faible pour qu'elle suffise aux besoins de l'existence.

Ce n'est pas à coup sûr le dernier mot de la politique sociale de diriger vers le secours public tous ceux qui seraient en état soit de recourir à l'assistance mutuelle soit de se servir d'autres formes de prévoyance. Cette solution d'attente suffit à satisfaire l'humanité, elle constitue un acte élémentaire de sauvetage, et rien de plus.

Même réduite à ses proportions réelles, la loi d'assistance, telle qu'elle sera exécutoire à partir du 1er janvier 1907, sera de la plus haute utilité ; elle permettra de soustraire aux pires calamités, à toutes les déchéances, des milliers de malheureux qui sont à l'heure actuelle des parias, des mendiants par nécessité, des vagabonds par force, pour qui une condamnation correctionnelle en hiver est une bonne aubaine. Il n'est pas jusqu'aux asiles d'aliénés que l'admission à l'assistance d'un certain nombre de déments séniles ne privera d'une petite portion de leurs pensionnaires.

On n'aura plus cette tristesse de constater que, dans la plupart des bureaux de bienfaisance, des indigents de plus de soixante-dix ans sont inscrits comme secourus *selon les besoins*, ou bien *sans distinction* avec leurs compagnons de misère de tout âge. Comment interdire à ces pauvres gens, réduits ainsi à la miette de secours, de rechercher des ressources complémentaires en sollicitant la charité publique, en recevant de plusieurs mains ? La prohibition du cumul serait cruelle et pourtant la superposition de secours favorise le trafic des quémandeurs professionnels, elle absorbe indûment dans beaucoup de cas la part légitime des miséreux authentiques.

La sélection des indigents complets ou définitifs étant opérée, aucun mélange ne doit se produire, nulle confusion n'est plus à redouter. La loi a pris soin d'ouvrir la porte aux accords profitables aux deux parties entre la bienfaisance publique et la charité privée, pour que celle-ci ait intérêt à divulguer ses bienfaits en vue d'améliorer par la majoration du secours légal le concours partiel qu'elle fournit en secourant à demi l'ayant droit au service d'assistance obligatoire.

M. Henri Monod et M. A. Millerand ont excellemment fait ressortir au Sénat ou à la Chambre la portée de cette disposition édictée dans l'intérêt de toutes les manifestations charitables ; ils auraient pu, s'ils l'avaient jugé opportun, indiquer les avantages que ne manquera pas d'en recueillir l'assistance publique elle-même par l'apprentissage qui sera fait, pour les septuagénaires, les infirmes et les incurables, de l'entente entre les deux formes de la bienfaisance.

Au même titre que le demi-prévoyant, avantagé au regard de l'assisté ordinaire, le demi-assisté jouira d'une bonification de secours. Au premier abord, ces faveurs spéciales accordées soit aux mutualistes et épargnants de toute sorte, soit aux clients des œuvres de la bienfaisance privée, peuvent surprendre ; elles se justifient à la réflexion par la prime qu'elles réservent d'une part à la prévoyance incomplète, d'autre part à la charité libre.

Telle ou telle disposition de la loi nouvelle fera la preuve, à l'user, de sa valeur ou de ses défectuosités ; seule l'expérience départagera les contradicteurs et autorisera à légiférer, à réglementer à nouveau en

pleine connaissance de cause. L'assistance aux invalides, qui est pour l'Allemagne la principale préoccupation des administrations d'assurance, nous réserve peut-être aussi des mécomptes ou des surprises; elle paraît en tout cas irréprochable dans son principe et supérieure dans l'espèce à toute autre combinaison.

La pension de vieillesse proprement dite ne pourra pas être isolée de la législation ultérieure sur la prévoyance organisée, de quelque manière qu'on la conçoive.

A chaque législature suffit son œuvre. Le Parlement de 1905, même si dans l'avenir son œuvre est retouchée, aura largement et noblement rempli son devoir; il est allé au plus pressé, il est venu au secours des plus infortunés, des plus déshérités, sans rechercher les causes de leur infortune et de leur déchéance. Il n'est pas besoin de savoir à quelle inspiration philosophique il a obéi, s'il a fait de la bienfaisance ou de la solidarité, ces distinctions subtiles ne changent rien au fond des choses.

A quelque doctrine qu'elle se relie et d'où elle procède, la loi du 14 juillet 1905 sur la vieillesse indigente et sur l'invalidité nécessiteuse est une manifestation d'altruisme, de prévoyance et de bonté; elle complète et couronne dignement le code d'assistance sociale ébauché par la Révolution française et promulgué par la troisième République.

Paul Strauss,
Sénateur.

# DOLÉANCES DU CLERGÉ DE FRANCE AU TEMPS DE PHILIPPE LE BEL

Guillaume le Maire, ancien régent aux écoles de droit d'Angers, évêque d'Angers en 1291, a fait transcrire les principaux actes de son pontificat dans un « livre », qui, conservé par hasard, l'a rendu célèbre (1). C'était un homme énergique, très zélé pour la défense des droits de son église en particulier et de l'Église en général. Au lendemain de son élection, s'adressant à son clergé, il fit honte à ces gens d'église « niais comme des moutons, timides comme des lièvres », qui aimaient mieux subir toutes sortes d'extorsions que de défendre virilement les libertés ecclésiastiques. Lorsque les prélats de sa province furent invités par le gouvernement royal à voter, en synode, des subsides sur les biens d'Église pour la défense du royaume — ce qui arriva plus d'une fois sous Philippe le Bel — c'est Guillaume le Maire qui prit la plume pour exposer, au nom de ses confrères et au sien, les griefs de l'Église contre l'État. Après le synode de Saumur en 1294, après l'assemblée des prélats de la province de Tours qui eut lieu au commencement de 1299, Guillaume le Maire rédigea des cahiers de doléances. En étant sans doute assez fier, car ils sont en beau style, il les a insérés dans son « livre », avec les lettres que la chancellerie royale lui avait délivrées, à ces occasions, en manière de réponse.

Comme ces deux cahiers de doléances sont fort analogues et comme le second ne fait que compléter le premier, lorsqu'il n'en reproduit pas les termes, on peut les fondre, ici, pour plus de simplicité (1). L'ensemble est un excellent tableau des injures dont les Églises de France se disaient victimes à la fin du XIII^e^ siècle.

Les Églises de la province de Tours ont à se plaindre du gouvernement royal au spirituel et au temporel.

D'abord, *in spiritualibus*, quant à l'exercice de la juridiction ecclésiastique et à la possession des dîmes.

Jusqu'ici les personnes ecclésiastiques ont toujours eu l'habitude, tant en vertu du droit écrit que de l'ancienne coutume reçue dans la province de Tours, de poursuivre ceux qui les troublaient dans la possession des biens d'Église, soit devant le juge d'Église, soit devant le juge séculier, à leur choix. Aujourd'hui, choisissent-elles de poursuivre devant le juge d'Église, l'autorité séculière les force, par la saisie de leurs biens temporels, ou même en les emprisonnant, à se désister; le juge d'Église, l'évêque ou l'official, est, en ce cas, soumis aux mêmes traitements. Ce qui revient évidemment à priver Sainte Mère Église de son glaive spirituel et à absorber la puissance des clés. Mais voici des exemples. — Au cours d'un différend entre le bailli du comte et le chapitre d'Angers, le bailli a fait fermer les portes de la cité d'Angers, de sorte que l'on ne pouvait plus entrer dans la ville que par un étroit guichet; les piétons passaient par là, mais les chevaux et les voitures ne le pouvaient pas; la ville se trouvait ainsi transformée en une espèce de prison pour le chapitre. Or, il arriva que l'évêque, venant visiter l'église d'Angers, trouva close la Porte Angevine; il fut obligé de mettre pied à terre, lui et ses gens, et de se rendre en cet équipage, par ledit guichet, à

(1) Il a été publié par C. Port au t. II (1887) des *Mélanges historiques* de la « Collection de Documents inédits ».

(1) *M*[illegible] [illegible] du cahier de 1291 et dans une autre lettre, sans date, mais probablement [illegible] pas nécessaire de varier ses formules.

son palais épiscopal. A raison de ces faits et à la requête du chapitre, l'official d'Angers a cité le bailli du comte par devant lui ; celui-ci a riposté en faisant saisir, par le bailli royal de Tours, les biens de l'évêque et du chapitre. — L'official était venu pour affaires aux halles d'Angers en temps de foire ; il y aperçut un clerc qui était suspect d'homicide ; il le fit arrêter par son appariteur. Mais les sergents du comte délivrèrent le clerc et s'emparèrent de l'appariteur, qu'ils mirent en prison ; en outre, ils fermèrent les portes des halles, pour empêcher l'official de sortir. Lorsque le bailli de Tours apprit que l'official ainsi offensé avait excommunié les sergents, ses offenseurs, il fit saisir derechef les biens de l'Église d'Angers. — Les sergents du comte d'Anjou causent à l'Église d'Angers beaucoup de torts sur celles de ses terres qui sont soumises à la régale, en y sergentant, en y justiciant, en y arrêtant les gens et en y saisissant les choses, alors que le comte, leur maître, n'a ni seigneurie ni fief en ces terres, et sans qu'il ait ordonné ni approuvé leur conduite. Cependant, si l'évêque entame contre eux un procès devant la juridiction ecclésiastique, qu'arrive-t-il ? Le bailli royal de Tours, qui devrait l'aider contre les usurpations des gens du comte, indirectement préjudiciables aux droits du roi, s'élève aussitôt contre lui. Il a envoyé dernièrement un de ses sergents, le nommé Pierre de Bonnay, qui, en pareilles circonstances, a saisi *ex abrupto* tout le temporel de l'évêché. Et comment? Il a expulsé ignominieusement l'évêque de ses manoirs, où il a installé des garnisaires, gens de fâcheuse réputation et de vie pire encore, qui, pendant dix-sept semaines, ont touché les revenus et ineffablement molesté les hommes dudit évêque. L'évêque n'avait plus, à la lettre, de maison où reposer sa tête. Même le palais épiscopal d'Angers, par où il accède à la cathédrale voisine pour entendre messes, vêpres et matines, où il a coutume de confirmer les abbés et d'entendre les causes spirituelles, où résident son official et le garde de son sceau, ce palais même a été mis sous la main du roi ; tous ceux qui l'habitaient ont été chassés. Comme l'évêque avait à présider un synode à Angers, il a dû descendre chez un bourgeois de la ville ; il y était depuis trois ou quatre jours lorsque son hôte a été invité par le sergent Pierre de Bonnay à se rendre au château, aux arrêts; l'évêque a mieux aimé s'en aller pour que ce bourgeois ne fût pas persécuté à cause de lui. Ce n'est pas tout : Pierre de Bonnay et ses recors ont forcé l'évêque à faire déménager de ses manoirs tous les meubles et ustensiles qui s'y trouvaient, les vins, les blés, etc. Grand travail, grande dépense. Et lorsque la temporalité a été enfin restituée, ledit Pierre a retenu et retient jusqu'à ce jour 200 livres de revenus qu'il en a perçus. — Est-il un jurisconsulte qui puisse hésiter à reconnaître que de tels actes tombent sous le coup de l'excommunication édictée par la Constitution du Concile de Lyon : *Quicumque pro eo quod in reges*? Des outrages plus cruels n'auraient pas été infligés à l'évêque, s'il avait commis des actes de haute trahison. On n'en use pas ainsi, du reste, avec les personnages laïques, car lorsque les biens des barons et des chevaliers sont placés sous la main du roi, on leur permet de résider dans leurs châteaux ; on ne les force pas à déménager ; on n'installe pas chez eux des « mangeurs ». Ce n'est pas non plus l'usage de saisir tous leurs domaines à la fois, sauf en des cas très graves ; on se contente d'ordinaire d'en saisir un. Mais pour la moindre des choses, voire sans aucun motif, les biens des prélats sont saisis en totalité.

La juridiction ecclésiastique est encore énervée autrement par les puissances séculières. — Les juges séculiers défendent à leurs justiciables, ouvertement et en secret, de citer aucun laïc devant le juge d'Église ; ceux qui le font, ils les frappent d'amende et de prison, et, s'ils ne peuvent les atteindre, ils leur nuisent en la personne de leurs amis. — De toute antiquité, le juge d'Église a été en possession de connaître des causes civiles personnelles entre laïcs ; cependant si un laïc, ou même un clerc, a fait excommunier un laïc en pareil cas, il est forcé maintenant de le faire absoudre à ses frais, et toujours par les mêmes moyens (arrestation, saisie). D'ailleurs les juges séculiers disent de toute action qu'elle est réelle et, par conséquent, de leur compétence, dès qu'il y est question d'une « chose » (*si de re quacumque mencio habetur*). — Les juges séculiers forcent les clercs à payer en raison de contrats et de reconnaissances passés devant eux, alors que de tels contrats n'ont pas de valeur obligatoire (*Confessio facta a clericis coram judice seculari non valet*). — S'il y a contre quelqu'un deux arrêts, le premier en date émanant d'une cour d'Église, l'autre émanant d'une cour séculière, on ne tient compte que du second. — Les fonctionnaires séculiers ne se gênent pas pour arrêter souvent les messagers qui portent les lettres du pape, des légats ou des ordinaires ; ils les frappent ; ils s'emparent de leurs messages et, parfois, *ils les leur font manger*. — Les lettres des ordinaires ne font plus foi pleine et entière devant eux, comme c'était jadis l'usage. — Ils admettent des excommuniés à intenter des actions et à porter témoignage. — Les excommuniés qui, jusqu'ici, dans la province (principalement dans les diocèses de Tours, du Mans et d'Angers), étaient contraints par les juges séculiers, à la requête des ordinaires, de se faire réconcilier, ne le sont plus ; si parfois ces juges disent qu'ils vont les contraindre, tout se passe en paroles : ils n'agissent pas ; de sorte que de jour en jour les hérétiques ne cessent de pulluler davantage.

Passons à d'autres griefs *in spiritualibus*. Qu'y

a-t-il de plus « spirituel » que les dîmes? Chacun sait que, de droit divin comme de droit humain, aux termes de l'Ancien et du Nouveau Testament, les dîmes appartiennent aux Églises et aux ministres de l'Église, quoique, parfois, elles soient tombées en la possession de laïcs, lesquels, d'ailleurs, ne les détiennent qu'au grand péril de leurs âmes. En conséquence si une Église, et spécialement une Église paroissiale, obtient d'un laïc, détenteur de ses dîmes, qu'il les lui rende, il n'y a point là d'acquisition proprement dite ; elle ne fait que rentrer en possession de son bien. Néanmoins, chose étonnante et déplorable, le fisc exige, en pareil cas, des droits de mutation, sous prétexte de « nouvel acquêt ». Les juges séculiers admettent, contre les canons, que les dîmes inféodées sont un objet de transaction comme un autre ; qu'elles peuvent se vendre, s'échanger ; et, lorsqu'elles sont rachetées par les églises, ils autorisent les parents des vendeurs à se prévaloir pendant un an du droit de retrait lignager.

Au temporel, les excès des officiers royaux ne sont pas moins inouïs.

*Nouveaux acquêts.* — « Comment, de nos jours, l'Église est opprimée, torturée, épuisée jusqu'à la moelle, à l'occasion des nouveaux acquêts, c'est ce que je ne saurais dire ; la sagesse de Salomon et la faconde de Démosthène, le plus éloquent des orateurs, n'y suffiraient pas ». Quoique les personnes ecclésiastiques soient prêtes à payer doucement, avec bénignité, conformément aux statuts du roi sur les amortissements, des fonctionnaires vraiment diaboliques (*tartarei*), baillis, sénéchaux et sergents, saisissent tout, anciens et nouveaux acquêts, prétendant que tous sont nouveaux, à moins que l'on ne soit en mesure d'établir devant eux la chronologie de toutes ses acquisitions depuis les temps les plus reculés, chose évidemment impossible à cause de l'infirmité de la mémoire humaine ; on sait assez que c'est à peine s'il est possible de justifier pleinement de celles qui ont été faites depuis dix ans. Ils exigent l'amortissement même des acquisitions que les Églises ont faites dans leurs propres fiefs, les plus anciens, où ni le roi ni le comte n'ont rien à percevoir. Il faut leur payer des droits équivalents ou supérieurs au prix d'achat, ou abandonner les acquêts.

*Régales.* — Les régaleurs ou gardiens des régales qui, pendant la vacance des églises, administrent au nom du roi les menses épiscopales, se conduisent d'une manière qui, si elle est tolérée ici-bas, sera certainement punie dans un monde meilleur. Nul n'ignore ce qui s'est passé lors des vacances récentes des sièges de Tours, du Mans et d'Angers. Un garde des régales a mis en coupe d'immenses forêts, qui n'avaient pas été exploitées de temps immémorial ; il a fait recruter partout des charpentiers et des bûcherons pour tout abattre avant l'élection qui devait mettre un terme à son administration ; dans sa hâte, il a donné deux deniers pour une obole. « Je crois fermement que, en ce qui concerne le bois d'Angers, dépendance de la terre de Saint-Alman, qu'il a exploité de la sorte, les frais de coupe ont dépassé le produit des ventes, si bien que l'Église d'Angers a été gravement lésée sans que le roi ait eu aucun bénéfice. » Les régaleurs vident aussi les viviers et les garennes ; ils gâchent et détruisent tout autant qu'il dépend d'eux.

*Attentats contre les libertés ecclésiastiques.* — Ce chapitre pourrait être étendu à l'infini, mais Guillaume Le Maire s'en tient à quelques traits caractéristiques. — L'archevêque de Tours et ses suffragants n'ont jamais eu coutume de répondre devant le roi de France ou ses conseillers, officiers ou baillis, en parlement ou ailleurs. On les cite pourtant à comparaître et, comme ils font défaut (car ils ne sauraient obtempérer sans faire tort à leurs privilèges), leur temporel est saisi, avec l'accompagnement obligé de violences. Cela est arrivé notamment aux évêques de Saint-Brieuc, de Quimper et de Léon ; cela arrive très souvent aux abbés, prieurs et autres personnes ecclésiastiques de rang inférieur. — Il y a des barons et des seigneurs temporels qui exigent de nouveaux péages sur les fruits des bénéfices ecclésiastiques, que les bénéficiers font transporter par terre ou par eau ; ces fruits devaient être exempts. — Si un délit est commis dans un fief d'Église ou dans un un lieu où l'Église a toute juridiction haute et basse, il suffit, depuis vingt ans, que quelqu'un dise : « Ce délit a été commis sur le chemin du roi », même si ce n'est pas vrai, pour que « les royaux » (*regales*) réclament et usurpent la connaissance et la punition du fait. — Une personne ecclésiastique ne peut pas s' « applégier », aux termes des canons, sous peine d'excommunication : les laïques en profitent. Ils revendiquent, en s'applégiant, des biens d'Église contre des clercs : des nobles prétendent, par exemple, que des dîmes, restées en la possession de l'Église, leur appartiennent, en les avouant du roi ou du comte. En ce cas, les juges séculiers donnent d'avance gain de cause aux demandeurs, à moins que les clercs défendeurs ne se contreplègent, ce qu'ils ne sauraient faire. — Les amendes infligées aux clercs sont toujours incomparablement plus élevées que les amendes infligées aux laïcs dans les mêmes circonstances.

*Impositions.* — Enfin, les impositions, tailles et autres charges qui pèsent, de nos jours, sur les hommes des prélats et des églises, naguère exempts, et maintenant affligés entre tous, ont mis le sceau aux souffrances du clergé. La persécution est telle

que les terres de l'Église se dépeuplent, parce que ses hommes ont intérêt à émigrer dans les domaines des laïcs. « Combien n'en avons nous pas vu, riches et puissants il n'y a pas plus de quatre ans (1299), qui maintenant mendient leur pain et meurent de faim » ? Les clercs eux-mêmes sont soumis par les agents du fisc à des traitements qui font pleurer. Après les premiers exacteurs de l'imposition du dixième, ou décime, il en est venu d'autres, puis d'autres encore, (des « surexacteurs », en vérité) qui, recherchant indéfiniment ce qui pouvait rester dû, ont appauvri misérablement les prêtres déjà si pauvres. Celui qui ne devait que cinq sous, ou rien, ils lui ont fait du tort pour vingt-cinq ou trente, en saisissant sa vaisselle, sa literie, ses plus humbles objets de ménage. « Leurs sergents, avec une multitude d'hommes armés, vont dans les abbayes, les maisons des chanoines, les presbytères, etc., enfonçant et brisant les portes, les celliers, les coffres et les greniers, emportant ce qu'ils trouvent pour en tirer, au marché, de l'argent comptant au plus vite ; on voit partout des charrettes pleines de ballots, habits et linge, qu'ils ont pris chez des insolvables. » L'autre jour, à Angers, un archiprêtre, chapelain de l'évêque, et un clerc à lui, qui étaient allés au palais épiscopal pour leurs affaires, descendaient de cheval ; ils quittaient à peine les étriers que des individus, se disant sergents du roi, s'emparèrent de leurs montures ; celles-ci ne leur furent rendues que le lendemain, contre caution en argent : encore fallut-il payer 10 sous pour la peine des recors et la nourriture des bêtes. Quelques jours après, ces mêmes sergents pénétrèrent de force chez le même archiprêtre, et emportèrent les livres de sa bibliothèque. Le tout, sous prétexte qu'il n'avait pas acquitté la double décime de l'année précédente. Or il ne devait rien, car, l'année précédente il n'avait pas encore son bénéfice, et, en en prenant possession, il avait payé 110 livres aux collecteurs des annates. — De même, pour les legs faits à l'intention de la croisade, qui ont été concédés au roi, par le souverain pontife, pendant un certain temps. Bien que ce temps soit passé, le pays est inondé de très pénétrants investigateurs qui se disent chargés de les recueillir et qui, sous ce prétexte, molestent scandaleusement tant les clercs que les laïcs. L'un d'eux, un Lombard, est venu à Angers ; il y a fait beaucoup de mal ; à l'occasion d'un legs fait par un chapelain de la cathédrale pour le secours de la Terre Sainte, il a menacé publiquement, en pleine église, de forcer le vestiaire et les coffres de la sacristie, pour s'assurer dudit legs, malgré le sacristain. — Quoi de plus ? Au reste, les sergents des collecteurs ne se soucient pas tant des décimes et des legs que d'exiger minutieusement leurs propres indemnités (*stipendia*). Chaque fois qu'ils se rendent au domicile d'un malheureux curé ou d'un prieur, pour réclamer la décime, c'est d'abord cinq sous pour eux ; vingt sous pour quatre visites ; ce qui équivaut souvent au principal de l'imposition. Ils vont jusque dans des églises si pauvres que jamais elles n'ont payé de décimes, simplement pour avoir leurs cinq sous. Ils reçoivent, en outre, des cadeaux pour différer leurs exigences, ou même pour en dispenser les contribuables qui se montrent généreux. C'est ainsi que ces détestables personnages dévorent la substance du peuple ; il en est qui naguère n'avaient pas le sou, et qui, maintenant, se glorifient de chevaux et de vêtements magnifiques ; leurs maisons regorgent des dépouilles du pauvre ; ils se font faire des objets d'or et d'argent ; ils thésaurisent le produit de leurs iniquités.

Conclusion. Ces exactions, ces offenses et d'autres semblables ne laissent pas un instant de repos au clergé. Le sacerdoce est donc aujourd'hui dans une condition pire qu'au temps du Pharaon infidèle. Pharaon, en effet, après avoir réduit tout son peuple en servitude, maintint les prêtres et leurs possessions dans la jouissance de leur ancienne liberté et les fit entretenir aux frais du public. Mais, aujourd'hui, c'est le monde renversé : tout le monde est libre, l'Église seule est esclave, suivant la parole de Jérémie : *Domina gentium facta est sub tributo.* Hélas ! dans cette société chrétienne, les ministres du Christ sont moins bien traités que ne l'étaient chez les Gentils, qui adoraient des morceaux de bois sculptés, les ministres des idoles. Aujourd'hui les ecclésiastiques qui, aux termes des prescriptions impériales, canoniques et théologiques, ne devraient vaquer qu'aux divins mystères, n'ont plus le loisir de s'occuper ni de Dieu ni de leurs églises ; il leur faut fréquenter les tribunaux et les assises ; des baillis, des sénéchaux et d'autres officiers diaboliques les écorchent au point qu'ils n'ont presque plus de quoi entretenir leur pauvre vie, qui n'est pas, à proprement parler, une vie (1). C'est grand dommage pour

1 Dans la déclamation sans date, mais probablement de 1295, et dans celle de 1299 (ci-dessus, en note), Guillaume le Maire s'élève avec un redoublement de violence contre les officiers royaux et autres. Il les traite de vipères, de poux nés des chairs de l'Église en décomposition, de chiens, d'éperviers, de loups (plus cruels que des loups, car une louve a allaité Romulus tandis qu'ils écorchent les orphelins), de lions rugissants (plus cruels que des lions, car Solin vante la générosité de ces animaux), de lynx (pires que des lynx, car saint Jérome dit que les lynx rassasiés sont inoffensifs, et ceux-ci ne sont jamais ni rassasiés ni inoffensifs), etc. Un paragraphe de la première de ces déclamations a été rayé : « Parricides, sacrilèges, comment l'Église les garderait-elle dans son sein ? Il faut les en chasser, et, comme un membre pourri, les retrancher avec le glaive ecclésiastique du corps mystique de l'Église, pour éviter la contagion. » — Une note manuscrite du XVII^e siècle, en marge du Mémoire de 1299, fait observer que dom d'Achery n'a pas publié ce document *ne judices regii offendantur, quos optime colunt monachi Mauriani.*

le roi et pour le royaume; qu'on y pense : le royaume est exténué, les sujets en sont réduits à une misère ineffable; or, la prospérité des sujets est la vraie richesse des rois. Le jour est proche où le clergé sera hors d'état de consentir le moindre sacrifice pour la chose publique. Et puis, plus de prières. Plus de ces prières où les meilleurs princes, les Constantin, les Théodose, les Justinien, les Charlemagne, dont l'histoire ecclésiastique, l'Histoire Tripartite et les bonnes chroniques racontent tant de merveilles, et surtout les très chrétiens rois de France, voyaient jadis la source de leur force. Ces princes dotaient les églises et fondaient des monastères; on les détruit maintenant. C'est parce que ces rois furent dévots à l'Église que Dieu a exalté naguère le royaume de France au-dessus de tous les autres. « Mais, depuis que la politique de persécution a prévalu, qu'est-ce qui est arrivé? Je m'en tais, car c'est de notoriété publique. » Et encore : « Que le roi actuel, sage et né d'une race de saints, n'écoute pas les conseils des méchants qui lui persuadent d'appesantir le joug, de peur que Dieu, indigné par l'affliction des siens, ne transfère ou ne divise ses États. » — Pour que le royaume redevînt ce qu'il fut autrefois, il faudrait, au petit jugement personnel de l'évêque, adopter le programme suivant : *paix à l'intérieur*, c'est-à-dire alléger les charger des sujets, ne plus tourmenter les églises, rétablir les libertés ecclésiastiques « comme au temps de saint Louis »; *paix à l'extérieur*, c'est-à-dire pas de guerre injuste, surtout contre des chrétiens. Il ajoute, au nom de ses confrères, dans son mémoire de 1299 : faire raison des griefs qui ont été spécifiés; envoyer dans la province des hommes craignant Dieu et désintéressés, pour informer sur les excès commis par les officiers royaux et les autres puissances séculières, les corriger et réformer l'état du pays; mander enfin aux collecteurs des annates de ne percevoir les revenus des bénéfices vacants que si ces bénéfices sont vacants pour cause de décès et de se conformer d'ailleurs, en tout, aux termes du privilège par lequel le souverain pontife a naguère octroyé au roi le profit des dites annates.

L'évêque d'Angers présenta ces remontrances à la cour de Philippe-le-Bel. Il emporta, en échange, un paquet de lettres royales, destinées à lui donner satisfaction.

En confrontant le texte de ces lettres à celui des cahiers, on constate que la chancellerie royale s'est contentée, dans chacune, d'encadrer une ou plusieurs doléances de l'évêque entre une adresse du roi aux fonctionnaires royaux ou autres dont Guillaume le Maire s'était plaint et l'ordre de ne plus agir ainsi à l'avenir. Exemples : « Au bailli de Tours. L'évêque d'Angers nous fait savoir que tu saisis arbitrairement, sans motifs raisonnables, les biens de son Église; nous te mandons de n'en rien faire... » Mais il y a des réserves. Dans l'exemple précédent : « sans notre injonction spéciale, *à moins que* le cas soit si pressant que tu ne puisses commodément l'attendre » (1); ou bien : « Au bailli de Tours. Nous te mandons, que, dans les terres où l'évêque d'Angers a haute et basse justice, tu ne permettes pas qu'aucun de nos sergents réside ou justicie, *excepté* dans les cas de ressort ou autres qui nous appartiennent » (2). Ou encore : « Au bailli de Tours. Nous te mandons de forcer Pierre de Bonnay, notre sergent, à rendre compte à l'évêque d'Angers de ce qu'il a reçu pendant que les biens de l'évêché étaient sous notre main à l'occasion d'un différend entre ledit évêque et le comte d'Anjou et à lui restituer ce qui est à restituer, *déduction faite* de ce qui doit en être raisonnablement déduit. » (3) Ou enfin : « Aux baillis de Tours et de Cotentin. L'archevêque de Tours et ses suffragants se sont plaints à nous de diverses oppressions. Nous les en voulons délivrer. Nous vous mandons en conséquence lorsqu'il y aura lieu de saisir le temporel d'un prélat, de n'en saisir d'abord qu'un manoir, une partie, quitte à étendre plus tard l'opération si la persistance de la contumace l'exige; ne saisissez pas tout, pour commencer, *à moins que* vous n'en ayez reçu l'ordre formel ou que l'atrocité du fait l'exige. S'il y a lieu d'installer des garnisaires, n'en envoyez qu'un d'abord, *à moins que* la gravité de la rébellion ne réclame le contraire... » (4). Il est bien évident que des satisfactions atténuées par tant de réserves n'avaient pas grande valeur. Les pétitionnaires qui obtenaient des lettres royales de ce genre (en acquittant, bien entendu, les droits de chancellerie) les déposaient pieusement, faute de mieux, dans leurs archives. Mais les officiers destinataires ne s'en embarrassaient nullement. Ils agissaient comme par le passé. La preuve, c'est que, à des années de distance, les mêmes plaintes, exactement les mêmes, étaient formulées contre eux. Et, en pareil cas, la chancellerie en était quitte pour reproduire, une fois de plus, ses prohibitions dérisoires (5).

(*A suivre*.) CH. V. LANGLOIS.

(1) Lettre du 20 novembre 1294. *O. c.*, p. 331.
(2) Lettre du 8 août 1296. *Ib.*, p. 313.
(3) Lettre du 23 avril 1299. *Ib.*, p. [illegible]
(4) Même date. *Ib.*, p. 351.
(5) Guillaume le Maire est le seul [illegible] du temps de Philippe le Bel dont les doléances [illegible] dans leur texte original, mais [illegible] sont parvenues les lettres royales de ce temps, du même type que celles dont l'évêque d'Angers fut le bénéficiaire, qui ont été rédigées à la requête [illegible]. On constate ainsi que le clergé de la province de Tours n'était pas plus mal partagé que celui des autres régions, et que le même état de chose prévalait partout.

## AU BORD DU LAC LÉMAN

(*Souvenirs littéraires*)

Les villes peuvent subir des embellissements, mais leur cadre, leurs entours résistent à la main de l'homme, la main de l'homme plus meurtrière, dit-on que le temps. Cette impression, on la ressent en Suisse et particulièrement à Genève, où le décor est si complet et si grandiose ; quelle que soit l'activité des démolisseurs et des architectes, on retrouve les profils familiers du Salève, des Voirons, du Jura, la chaîne du Mont-Blanc où, dans son immortel suaire dort toujours l'Empereur, le lac enfin qui a ses sourires et aussi, comme la mer, ses rages violentes quand il lutte contre la bise, le lac dont Byron disait : « Sa surface m'attire amoureusement ».

Pour celui qui fréquente les écrivains du passé, ces paysages, tout superbes qu'ils soient, ont quelques charmes de plus ; en les voyant, on ne peut se défendre de mêler et son admiration personnelle et l'admiration de ceux qui en ont exprimé l'incomparable enchantement ou qui les ont peuplés des créations de leur génie.

Cet attrait de l'œuvre fictive explique le pieux mensonge des gens d'Elseneur qui vous mènent au tombeau de Hamlet, des Véronais qui sont fiers de posséder le mausolée de Juliette, des gondoliers de Venise qui vous arrêtent devant la maison de Desdémone. La légende, inconsciemment, rend hommage à la littérature triomphante et donne l'existence à des êtres enfantés par l'imagination des poètes.

Lord Byron, en des vers célèbres de *Childe Harold*, a magnifiquement exprimé cette idée :

« Pour nous, dit-il, Venise a un charme qui dépasse de beaucoup le charme historique de la ville ou le charme de cette longue suite d'ombres puissantes, dont les formes indécises se penchent au-dessus de la cité sans doges ; notre trophée à nous ne s'écroulera pas avec le Rialto ».

Puis, citant les héros de Shakespeare et d'Otway : Shylock, Othello, Pierre :

« Ce sont les clefs de voute de l'arche, ajoute-t-il, Venise serait-elle anéantie que pour nous vivrait encore le rivage solitaire. Les créations de l'esprit ne sont pas faites d'argile ; immortelles par essence elles éveillent en nous un monde qui, plus que tout, nous est cher. »

Ces créations de l'esprit assurent au lac Léman autant qu'à Venise une immortalité.

En effet, combien d'artistes, de poètes, d'historiens, de philosophes ont trouvé aux bords du lac le bonheur de vivre, le bonheur de travailler, et ont imprégné leurs œuvres, directement ou non, du spectacle qu'ils avaient sous les yeux !

Au XVII^e siècle, Milton, le chantre du *Paradis Perdu*, eut la joie de venir à Genève, et quand, plus tard, aveugle, il n'avait d'autre lumière que la pensée, le rêve et le souvenir, parfois dut passer, dans son esprit, l'éclat lumineux de la nappe d'azur qu'il avait contemplée.

Peut-être la revoyait-il lorsqu'il imaginait ses descriptions de l'Eden et qu'Adam et Ève lui apparaissaient entourés de l'atmosphère divine du terrestre paradis. N'est-ce pas dans les eaux du Léman qu'Ève aurait pu apercevoir son visage pour la première fois ? Et, par un anachronisme poétique, pourquoi ne pas transporter cette scène délicieuse dans quelque paisible retraite visitée par le poète ? Cette scène, la voici, telle qu'elle est racontée par Ève elle-même au quatrième chant du *Paradis Perdu*.

« Souvent je me rappelle ce jour où je m'éveillai du sommeil pour la première fois ; je me trouvai étendue, à l'ombre, sur des fleurs, ne sachant, étonnée, ce que j'étais, où j'étais, d'où et comment j'avais été amenée là. Non loin de ce lieu, un son murmurant sortait d'une grotte, et les eaux se déployaient en nappe liquide : elles demeuraient tranquilles et pures comme le ciel immense. J'allai vers ces ondes toute naïve et simple ; je me couchai sur leur bord verdoyant, pour contempler le lac uni et clair qui me semblait un autre firmament. Comme je me baissais pour mieux voir, juste en face, une forme apparut dans le cristal de l'eau, s'y penchant pour me regarder ; je reculai, tressaillante ; elle recula, tressaillante ; charmée, je revins bientôt ; charmée, elle revint aussi me fixant avec des yeux de sympathie et d'amour. »

Ces « bords verdoyants... ce « lac uni et clair, » où se reflète le firmament, pourquoi ne seraient-ce pas les rives du lac de Genève ? Jamais je ne lis cette scène sans l'associer au séjour du poète en Suisse.

Un compatriote de Milton a passé plusieurs années au bord du lac : Lausanne s'honore en conservant le souvenir de Gibbon, — pour bien des gens, ce nom n'est qu'une enseigne d'hôtelier, c'est pourtant encore de la gloire. Gibbon a aimé Lausanne au point d'inventer un roman où cette ville s'appelle Fanny, nom tendre et fashionable de l'époque.

« De ma situation ici, écrit-il, je n'ai pas grand chose de nouveau à dire... mais ma passion pour Fanny-Lausanne n'est point attiédie par la satiété. Je l'ai vue dans toutes les saisons et dans toutes les humeurs, et quoi qu'elle ne soit point sans défaut, ces défauts sont plus que balancés par ses bonnes qualités. Son visage n'est pas joli, mais sa personne avec tout ce qui l'entoure est d'une grâce et d'une beauté admirables. »

Son visage n'est pas joli, dit Gibbon, mais celui de l'historien était fort laid et toute sa personne avait un aspect grotesque. Jeune, il était mince, avec une grosse tête ; en vieillissant Gibbon devint gras, tout en gardant ses jambes grêles, de vraies flûtes selon

l'expression irrévérencieuse de Garat ; il avait une petite figure perdue entre un front haut et un menton à double étage et un petit nez presque effacé par la proéminence des joues ; ses yeux très vifs et minuscules se perdaient dans les mêmes profondeurs. Il parlait français *comme un livre*, prononçant avec affectation, et « sa voix, qui n'avait que des accents aigus ne pouvait avoir d'autre moyen d'arriver au cœur que de percer les oreilles. »

Malgré ces désagréments physiques, Gibbon ne fut pas amoureux que de Lausanne, il aima M^lle Curchod, fille d'un pasteur du pays de Vaud, celle qui devint M^me Necker et qui fut la mère de M^me de Staël. Il l'aima très sincèrement et crut que ses vœux seraient agrés, mais il trouva un obstacle absolu dans les volontés paternelles et dut se résigner.

Gibbon n'en garda pas moins des relations épistolaires avec M^lle Curchod. Les lettres d'amour et de douleur qu'il écrivait à celle dont il avait espéré la main, se terminaient presque invariablement par ces mots :

« J'ai l'honneur d'être, Mademoiselle, avec les sentiments qui font le désespoir de ma vie, votre très humble et très obéissant serviteur. »

Comme le fait observer Sainte-Beuve, Gibbon reste essentiellement modéré ; il s'accommode de son malheur sans trop d'orage : au fond il est doux et tranquille, même aux heures de passion.

Il le fut, tranquille, en dépit de lui-même, un jour qu'il voulut imprudemment tomber aux pieds de M^me de Crousaz, depuis M^me de Montolieu. Assez mal reçu dans sa déclaration, il restait impassible, et demeurait à genoux.

— Mais relevez-vous donc, Monsieur, disait la dame.

— Je ne puis, répondit Gibbon.

Il était si pesant qu'il ne pouvait en effet se remettre sur pied. Alors M^me de Crousaz n'eut d'autre recours que de sonner un domestique et de dire :

— Joseph, relevez Monsieur.

L'anecdote est racontée par M^me de Genlis, une assez méchante langue ; faut-il la croire sur parole ? Toujours est-il que l'histoire est quelque peu vraisemblable, quand on se représente la corpulence de Gibbon, mal soutenue par des jambes si grêles.

Les noms des hôtes célèbres qui ont vécu aux bords du lac se pressent dans la mémoire : c'est Voltaire aux Délices et à Ferney ; c'est M^me d'Epinay, qui vit encore à Genève grâce au superbe pastel de Liotard ; c'est Sénancourt, qui promène sa mélancolie à travers les solitudes helvétiques ; c'est aussi Chateaubriand, dont on a dit avec quelque méchanceté qu'il avait regardé les Alpes et le Mont-Blanc lui-même du haut de sa grandeur, c'est encore la petite cour de Coppet, qui rassembla tant de personnages curieux.

*
* *

Mais à ce pays de poésie alpestre conviennent mieux encore les poètes. Il y en a deux surtout qui auront à nous dire en leur langue divine quelles impressions leur a laissées le Léman qu'ils admirèrent ensemble. Ces poètes sont Lord Byron et Shelley.

Le premier est très connu ; il a si peu vécu dans son pays, il a lancé tant de sarcasmes contre ses compatriotes que l'étranger l'a vite adopté. Et, de fait, Childe Harold était de la même famille que Werther et que René ; il promenait à travers le monde ce même *Weltschmerz* dont souffraient ces enfants du siècle. A travers la mélancolie de Byron se glissait quelque chose de la désespérance de Gœthe et de la tristesse un peu théatrale de Chateaubriand, l'un et l'autre pouvaient le saluer du nom de frère. Aussi l'influence de Byron fut-elle très grande hors de son pays. Il est, pour Gœthe, cet Euphorion, le fils de Faust et d'Hélène, de la pensée moderne et de l'inspiration antique et il remplit le cœur de Lamartine et le cœur d'Alfred de Musset.

Dans son apostrophe au Léman le chantre d'Elvire dira :

Byron, comme un lutteur [illegible]
Pour saigner et mourir sur tes rives [illegible]
On dit que, quand les vents [illegible]
Sa voix est dans tes cris et son œil dans ta foudre.
Une plume de [illegible]
Brille sur ta surface [illegible] du Mont-Blanc

Musset nous rappelle qu'avec « les grands vers et la danse, » Byron fut une des passions de sa jeunesse. Et ne retrouvons-nous pas dans *Mardoché* ou dans *Namouna* l'élégante désinvolture byronienne avec, en plus, cette légère pointe d'esprit parisien qui cache souvent tant d'amertume ?

Mais si Byron est un peu nôtre, si les Anglais ont pu dire qu'il fut un poète à l'usage des Français et que ses œuvres, pour être appréciées, devaient être d'abord transposées en langage continental, il n'en est pas ainsi de Shelley.

Placé, à cette heure, beaucoup plus haut que son rival, Shelley échappe à la traduction, — c'est la marque des tout grands poètes — et par sa langue autant que par sa pensée il plane, tel un aigle, au-dessus de nos pauvres contingences humaines. Son œuvre est comme un autel sacré dont n'approchent que les élus.

Il est au musée de Bâle un tableau de Boecklin représentant un bois sacré : dans un coin de paysage d'automne, au bord d'un étang jonché de feuilles mortes, et entouré d'arbres majestueux, s'élève un

cippe devant lequel sont prosternés trois figures blanches, six autres personnages s'avancent recueillis venant se joindre aux fidèles : c'est suivant un rite aussi pur et aussi beau qu'il faudrait rendre hommage à Shelley, mais ce n'est guère possible dans notre modernité et avec la crainte que nous avons du ridicule.

Ce même Shelley pouvait être le plus simple des hommes ; Stendhal qui le premier, en 1826, révéla son nom au public français l'a défini en une ligne : « Ce grand poète, cet homme si extraordinaire, si bon et si calomnié ». Et une femme qui avait beaucoup connu Shelley et qui vivait encore il y a une quinzaine d'années, disait à un interviewer : « Tout de même comme c'est bizarre de penser que le voici maintenant devenu le plus grand des poètes anglais et que je lui ai si souvent tiré les oreilles et jeté des coussins sur le nez ! »

C'est sous cet aspect que Shelley se montre à nous dans son voyage en Suisse, le poète se devine dans les notes du *Journal*, mais au fond c'est l'homme sans pose, l'artiste s'ignorant lui-même — chose bien rare ! — qui revit avec nous.

Byron ne le connaissait guère, avant de le voir de près à Genève, mais bientôt il reconnut en lui un esprit tout à fait supérieur — la confession est plus précieuse qu'elle n'en a l'air. Pour Byron, Shelley fut l'homme le plus doux, le plus aimable et le moins poseur qu'il ait jamais rencontré :

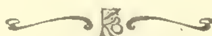
« Plein de délicatesse, désintéressé, écrit-il après la mort du poète en 1822, il possédait un génie et une simplicité aussi rares qu'admirables. Il s'était formé un idéal de tout ce qui est beau, élevé et noble, et il fut toujours scrupuleusement fidèle à cet idéal. »

Il est juste de dire aussi ce que Shelley pensait de Byron : Byron, dit-il, est un être très intéressant, mais ne peut-on regretter qu'il soit l'esclave des plus vils et des plus vulgaires préjugés, et qu'il soit aussi fou que les vents ?

Les deux poètes s'étaient donc fort peu vus avant de se rencontrer en Suisse, au mois de mai 1816 ; ils avaient été présentés l'un à l'autre en avril de la même année. Cette circonstance ajoute encore à l'attrait qu'offre leur villégiature au bord du lac Léman. N'était ce pas le lieu où devaient s'établir quelque intimité entre eux, en présence de cette nature qu'ils interprétaient différemment — Byron en égoïste, Shelley en panthéiste — mais dont tous les deux sentaient la sublimité avec un égal enthousiasme ?

Casimir Stryienski.

(A suivre.)



# « VOILA L'PLAISIR »

## I

— Voilà l'plai-ai-aisir, Mesdam', voilà l'plaisir !

Toute penchée à gauche, tandis qu'à son bras droit est suspendue la lourde boîte, la vendeuse s'en vient sous les arbres des Champs-Élysées. Elle est vieille et ne vend guère, quoiqu'elle n'ait plus de concurrentes. Vestige d'un passé qui s'efface, elle a connu des jours meilleurs. En un temps où les desserts d'un sou faisaient prime, elle a vu s'empresser bien du beau monde autour de son cylindre en métal, sorte de boussole dont l'aiguille marque le gain et la perte au lieu du Nord et du Sud. Mais aujourd'hui les gens sont riches, à ce qu'il paraît, et dépensent gros. Les marchandes d'oublies ont disparu, faute de clientèle. Celle-ci tient bon, résignée à n'avoir pour acheteurs que les petits mendigots dont la libéralité parisienne consacre le droit au superflu. Le jour vient où pour ceux-là même, l'honnête friandise n'aura plus de saveur. Alors la marchande ira quelque part, en province, prolonger l'agonie de son commerce jusqu'à l'heure où sa crécelle surannée se taira tout à fait, perdue dans le naufrage des coutumes anciennes.

En attendant elle passe et repasse le long de l'avenue où les enfants s'amusent. Par groupes de dix à douze elles sont réunies, les mignonnes. Court vêtues selon la mode du jour, avec une ceinture énorme qui les bride à mi-corps, elles se tiennent par leurs mains gantées et forment des rondes qui se meuvent, ondulantes, au son d'un refrain populaire :

La belle que voilà
L'ira les ramasser.
. . . . . . . .
Dansez ! chantez !
Embrassez qui vous voudrez !

Peu leur importe, à ces gâtées du sort, l'appel cadencé de la marchande ! Elles ont toutes goûté chez Bouchecœur, près du Cirque, avec des gaufres brûlantes saupoudrées de sucre, arrosées de laitage ou même additionnées de gâteaux pour peu que l'appétit fût à la hauteur de la gourmandise.

— Voilà l'plai-ai-aisir, Mesdam', voilà l'plaisir ! continue la marchande.

— N'en mange e-ez pas, Mesdam', ça fait mourir !

C'est un gavroche qui, sur les mêmes notes criardes et traînantes, substitue au séduisant appel cette terrible menace. La bonne femme, un peu sourde et très patiente, ne l'entend pas ou le laisse dire. Mais les fillettes ont saisi au vol la moqueuse réplique, et des fusées de rire éclatent, et la ronde se disloque, découvrant la « belle que voilà », qui ne songe plus du tout à embrasser « qui elle voudra ».

Est elle assez jolie, cette bambine de onze ans que

nous cachaient ses compagnes virant autour d'elle! Comme elle défie crânement les rigueurs de l'âge ingrat, et comme elle escompte sa beauté de femme sans renoncer à ses charmes d'enfant! Quels yeux hardis et malins! quelle bouche gourmande! quel corps souple et prometteur en sa gracilité menue! Comme elle doit mordre aux fruits verts avec ces dents de chat sauvage! Comme ces jambes fines doivent courir quand un attrait les pousse! comme ces mobiles narines doivent palpiter à l'odeur des roses, au fumet des plats rares, au bouquet des vins mousseux!

Elle se nomme Isabelle Ménars. Elle n'a plus de mère, et son père est trop heureux de la confier aux mamans des autres, car il n'a pas de quoi lui payer une gouvernante. Employé à trois mille francs dans un bureau de l'État, il rentre tard et fait des copies, le soir, pour augmenter son budget. Grâce à cela sa fille est bien mise, et ses petites compagnes de catéchisme ne rougissent pas de l'emmener avec elles. L'enfant aide puissamment son père dans cet effort d'ascension sociale. Elle sait déjà comment il faut s'y prendre pour qu'on l'accepte. Elle sait jusqu'où il convient de se parer des dons qu'on a, et le moment où ce par quoi l'on plût devient ce par quoi l'on déplaît. Elle sait comme on flatte l'amie laide pour qu'elle vous pardonne d'être belle. Elle sait comme il faut sourire quand on bâille, et se taire quand on a raison. Elle sait aussi qu'il faut se priver de bien des choses et faire semblant de ne manquer de rien. Elle n'a pas goûté chez Bouchecœur, et elle achèterait bien pour un sou d'oublies si personne n'était là pour la voir... mais elle mourrait de faim plutôt que d'appeler la marchande devant les petites amies qui se moquent de la boite en tôle avec ses cornets à la poussière et ses cigarettes de l'an dernier.

Et l'estomac creux, le nez en l'air, tâchant de prendre l'accent gouailleur du voyou, la jolie Isabelle clame à son tour :

— N'en mange-e-ez pas, Mesdam's, ça fait mourir!

II

C'est en septembre, à Valenciennes, par une de ces fins d'été qui sont comme un début d'hiver. Du ciel tombe une petite pluie tenace qui détrempe le sol et rétrécit l'horizon. C'est l'heure où la cité manufacturière est en plein travail, l'heure où le ronflement des fourneaux, le tic tac des bobines, le grincement des outils se réunissent en une symphonie naturaliste que les oreilles les plus dures ont quelquefois peine à subir. Les ouvriers vont et viennent, maculés, affairés, par les rues boueuses, le long des bâtisses incessamment saupoudrées d'une poussière de charbon que combattent en vain de fréquents lavages. Une odeur complexe de graisse bouillante, de sueur et de suie est épandue dans l'air. Pas un oisif, pas une élégante dans ce ramassis d'édifices en briques d'où s'élancent de monstrueuses cheminées. Des usines, partout des usines! Pourtant une grande diablesse de maison bourgeoise déploie sa façade en pierre à l'angle de deux rues étroites. C'est l'hôtel des Ettenveld, anciens bourgeois des Flandres, qui, depuis deux siècles, fabriquent de la dentelle, et dont la fortune s'est accrue sans que leur bon renom en souffrît. Ce sont les gros bonnets du pays, et rien de ce qui leur arrive ne passe inaperçu dans la ville. C'est pourquoi, ce soir de septembre, à l'heure où les omnibus des hôtels reviennent de la gare à grand bruit, cahotant les voyageurs, tout un groupe de gens s'est arrêté devant la maison en pierre, comme dans l'attente d'un spectacle inusité.

Sautant sur les pavés disjoints, un coupé de forme antique arrive, au trot de deux juments grises. Il s'arrête court, à l'angle de la rue étroite où, de mémoire d'homme, aucune voiture ne se fourvoya jamais, et M. Ettenveld en descend, l'air joyeux, le pied leste, comme il convient quand on s'est marié, le matin même, à la belle personne qui descend ensuite. Sous le parapluie que son mari tient ouvert, elle se hâte vers le seuil, retroussant sa jupe, laissant entrevoir aux badauds la jambe fine et la taille souple qui, voilà neuf ans, faisaient déjà reconnaître entre toutes la charmante Isabelle Ménars.

C'est par hasard qu'ils se sont connus, ces deux êtres que l'Église et l'État viennent de lier pour toujours. C'était chez une amie d'Isabelle, une milliardaire qui s'amusait à choisir son trousseau devant la compagne pauvre, sans s'apercevoir que les cris d'admiration de la spectatrice s'étranglaient souvent dans sa gorge. L'opulente fiancée voulait un voile unique, tissé pour elle, et vu l'importance de la commande, le chef de la maison Ettenveld en personne, se trouvant de passage à Paris, avait pris la peine de passer chez la cliente pour lui soumettre ses nouveaux modèles. Consultée sur l'achat, Isabelle dut donner son avis. Surpris par le bon goût dont elle faisait preuve, M. Ettenveld, quittant des yeux les dessins étalés, regarda la jeune fille. Sa beauté le terrassa. Ce fut un coup de foudre comme on n'ose plus en mettre dans les romans. Le soir même il prit sur les Ménars des informations qui le satisfirent et, résolu au mariage, il écrivit à sa mère pour lui demander d'y consentir. Comme, depuis quarante ans qu'il était au monde il n'avait rien fait que de raisonnable, M^me^ Ettenveld supposa que le choix était bon, et se déclara prête à aimer sa bru malgré son absence de dot. Le manufacturier fit alors sa demande. M. Ménars pensa mourir de joie et ne s'en cacha point. Isabelle, plus digne, fit attendre un

mois son prétendant unique avant de lui déclarer qu'il l'emportait décidément sur tous les autres.

Enfin ils sont mariés, mariés à Paris, comme elle l'a voulu, en présence de toutes celles dont elle a subi le patronage, de tous ceux dont elle a rejeté les vœux illégitimes. Sitôt la messe dite, M^me^ Ettenveld mère est retournée à Valenciennes, et les nouveaux époux ont pris le train suivant, tandis que M. Ménars recevait les congratulations retardataires.

M. Ettenveld rentre en triomphateur dans sa grande maison familiale. Quelle joie d'avoir enfin son Isabelle à lui tout seul ! d'amener cette belle indigente en son logis cossu, dans le confort de sa vie intime ! de la faire connaître à ses braves ouvriers, de lui faire monter les hauts degrés de marbre, de la faire asseoir dans un fauteuil de chêne, à sa table bien garnie que de vieux serviteurs entourent, et que préside sa digne mère, toute droite sous les plis raides de sa robe en damas neuf ! Il ne se doute guère, le pauvre homme, qu'Isabelle trouve les ouvriers malpropres, l'escalier glacial, le fauteuil dur, les mets communs, les serviteurs stupides et la belle-mère insupportable. Il ne se doute pas, surtout, qu'elle le voit tel qu'il est, plutôt mûr, assez vulgaire, endimanché dans sa redingote trop étroite, le dos rond, les pieds larges... et il ne saisit pas le regard à la fois hostile et navré dont elle le suit quand il s'éloigne.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Isabelle est seule dans la vaste chambre où se dresse un vaste lit. Vaste aussi est la cheminée qu'un bon feu remplirait si bien par cette pluvieuse fin de jour. Mais l'idée ne viendrait à personne, aux serviteurs non plus qu'aux maîtres, de faire du feu à cette époque. La règle est formelle, et l'âtre reste vide du 1^er^ avril au 1^er^ novembre. Brrr ! ces grandes demeures sont plus froides que le plein air. Isabelle ouvre la fenêtre. La pluie a cessé. Quelques gouttes restées au bord du toit tombent en clapotant dans la rue. Courbés sous la lassitude du labeur fini, les travailleurs quittent les usines et s'en vont vers le quartier pauvre. Le silence se fait. La nuit vient. Hautes et sombres, les maisons s'alignent, coupées çà et là par des cahutes en planches. A gauche, le square met sa tache verte où pas une robe claire n'apparaît. La pluie a chassé loin des parterres les rares désœuvrés qui s'y attardent en semaine. Cependant une femme traverse la pelouse, portant une boîte pendue à son bras, la même exactement qu'avait la bonne vieille des Champs-Élysées. Sur les mêmes notes stridentes et traînardes elle jette en passant son cri d'appel :

— Voilà l'plaisir, Mesdam', voilà l'plaisir !

— Il est joli, le plaisir ! murmure Isabelle entre ses dents, tandis qu'un sanglot rageur monte à ses lèvres.

Elle clôt la fenêtre par où le cri dérisoire est venu vers elle, et fébrile, battant des paupières pour refouler les larmes, elle défait sa robe de voyage.

III

Cinq ans se sont passés depuis que M^lle^ Ménars est devenue M^me^ Ettenveld.

Perdue dans les plis d'un voile épais et d'une mante sombre, Isabelle fait les cent pas dans la gare de Valenciennes. A côté d'elle marche un jeune homme en élégante tenue de voyage. Aristocratique de la pointe de ses pieds fins à l'extrémité de ses moustaches blondes, un rien d'impertinence dans la démarche, un rien de fatuité dans le geste, ce voyageur est le comte Gustave d'Hervier. Il vient de faire à Valenciennes son année de service militaire, et rentre à Paris libéré, prêt à reprendre la haute vie et la grande noce.

Il avait déjà ravagé le cœur de deux bourgeoises et de cinq marchandes quand il a rencontré la belle M^me^ Ettenveld au bal de la sous-préfecture. Elle a, sur l'heure, éclipsé toutes ses rivales. Ils ont causé de Paris. Ils se sont avoué leur suprême horreur pour la province, et le condamné à terme a plaint la condamnée à vie, tant et si bien qu'il lui a finalement offert des consolations dont elle n'a pas semblé faire fi. Néanmoins après huit mois de flirt, Gustave n'est pas plus avancé qu'au premier jour. A peine a-t-il pu voir Isabelle deux fois en tête à tête, tant elle est sévèrement gardée, par son mari dont le regard froid déconcerte les plus téméraires, par sa belle-mère qui la suit pas à pas, l'œil au guet, l'oreille aux écoutes, et même par son père qui vit maintenant à Valenciennes, pourvu d'un emploi dans la maison Ettenveld, et qui, par la manie qu'il a d'être avec sa fille, gêne inconsciemment ses démarches. Dépité de tant d'obstacles, Gustave a bouclé ses malles. Isabelle a reçu avec consternation l'annonce de ce départ, et par un miracle d'adresse, elle s'est échappée pour l'adieu de la dernière heure.

— Méchante ! répète-t-il avec des regards tendres, méchante qui me laisse partir ainsi !

— Pourquoi partir ? demande-t-elle d'un ton de reproche.

— Vous le savez bien ! pour échapper à un supplice qui me tuera s'il se prolonge. Tant vous aimer, Isabelle ! tant vous aimer et ne jamais pouvoir vous le dire !

Elle baisse la tête, et d'une voix morne :

— J'ai fait souvent l'impossible pour rester seule avec vous.

— Sans doute ! et je vous en suis mille fois reconnaissant. Mais avouez que peu de nonnes subissent une pareille claustration !

Avec un rire de colère, elle riposte :

— Dites un esclavage ! J'ai moins de liberté que mes servantes qui du moins, une fois dans l'année, vont au bal avec leur galant.

A ce coup de révolte il a dans les yeux un éclair de triomphe.

— Vengez-vous ! fait-il tout bas.

— Me venger ? et de qui ?

— De votre belle-mère, cette duègne odieuse dont les cheveux gris en veulent à vos cheveux noirs ! de votre mari, cet être grossier qui ne vous méritait pas, qui vous confisque, vous étouffe...

— Et pour me venger d'eux, il faut ?...

— Partir avec moi, pour Paris.

— Partir ? vous êtes fou, Gustave !

— Amoureux fou, mais conseiller sage. C'est dit ; je prends votre billet.

— Ce n'est pas sérieux, je suppose ?

— Vous allez bien voir !

Il alla vers le guichet sans qu'elle pût le retenir, et revint muni d'un billet. Très troublée, Isabelle feignit de rire et de chercher l'utilisation de cette prodigalité.

— Cette folle dépense fera du moins plaisir à quelqu'un. Voici une pauvresse qui se présente au guichet. Grâce à vous elle pourra voyager en première. Vite, Monsieur, faites-lui cette aumône.

— Vite, Madame, gagnons les abords du train pour y choisir les meilleures places.

Elle essaya de donner à son riant visage un air sévère :

— Cette plaisanterie n'a que trop duré. Vous oubliez que j'ai un fils.

— Un fils de quatre ans, qu'un gâteau consolera de vous perdre. Entouré comme il l'est, ne peut-il se passer de vous ? Mieux vaut le quitter à l'âge où il ne se rend pas compte ; car vous le quitterez tôt ou tard ! vous ne finirez pas vos jours dans cette prison où s'étiolerait votre beauté radieuse... vous n'imposerez pas toujours silence à votre jeunesse, à votre ambition, à votre âme ardente...

— Ah ! taisez-vous !... taisez-vous !

Il n'eut garde de se taire, mais sa voix se fit plus basse, plus tentatrice.

— Ce que je vous offre aujourd'hui, c'est un amour d'amant, sans borne et sans mesure. C'est une vie de fête dans ce Paris dont vous avez entrevu les joies. C'est l'éclat qui vous est dû, c'est le succès, le prestige ! c'est le règne de vos caprices, l'accomplissement des vœux secrets, informulés même en rêve...

Et tout près, la frôlant de son souffle :

— Ecoute ! ce soir tu entreras dans mon hôtel. Il est le tien à dater d'aujourd'hui. C'est un nid d'amour voluptueux et raffiné qui t'attendait sans doute. En voici la clef. Sois-y reine et maitresse. Commande ! dispose ! Je ne reviendrai que de loin en loin frapper à ta porte. Si tu m'ouvres, je tomberai à genoux comme au seuil d'un temple. Et nous vivrons là grisés de caresses, entourés de tout ce que l'art et le luxe peuvent donner de jouissances. Toutes les femmes te jalouseront. Tu verras Paris à tes pieds. Tu seras la reine de nos banquets et l'étoile de nos fêtes...

Tout en parlant, il l'entraînait vers le train prêt à partir. Chancelante, étourdie, elle se laissait faire. Un wagon s'ouvrit devant elle. Elle y monta, presque portée dans les bras du jeune homme qui continuait à lui parler tout bas.

Le long du train une femme passait, ayant à son bras une boîte de tôle, et d'un cri strident et traînard, elle annonçait sa marchandise :

— Voilà l'plaisir, Mesdam', voilà l'plaisir !

— Ah ! fit Isabelle avec l'accent d'une convoitise éperdue, le plaisir !

Et pendant que le train s'ébranlait, elle s'abattit, palpitante, sur le cœur de Gustave.

IV

C'est l'hiver. Une brume glacée redouble l'opacité de la nuit. Le vent souffle et hulule comme un oiseau de mauvais augure. Par les rues désertes de la ville manufacturière une jeune femme s'avance, hâtant le pas. C'est Isabelle.

Que reste-t-il de la radieuse créature qui fut enlevée un jour, au grand scandale de toute la ville, par le comte Gustave d'Hervier ? Bien peu de chose, hélas ! un corps amaigri qui se traîne, un regard terni qui s'apeure, un cœur malade qui se consume.

Cette vie de fête que Gustave lui avait promise, il la lui a donnée au mépris de tout droit et de toute pudeur. Prenant un nom de guerre, elle a promené dans Paris son insolent triomphe, et comme personne ne pouvait reconnaître Isabelle Ettenveld sous les cheveux roux et le maquillage de Stella Diva, son mari n'a pas sévi contre elle. Il a dit à leur fils qu'elle était morte, et ses proches ont porté le deuil.

Tout un hiver elle a vécu près de Gustave, flattant la vanité du jeune homme par l'apport de luxe qu'elle représentait dans sa vie. Il avait cessé d'aimer Isabelle qu'il tenait encore à Stella Diva comme à un diamant rare, bien serti et haut coté. Quand il fut las d'en compter les facettes, il s'en alla sans un adieu.

Folle de douleur elle lui renvoya tout, et s'en fut vivre loin, en recluse. Ses compagnons de fête la cherchèrent longtemps en vain. Quand enfin l'un d'eux la trouva, elle était à bout de solitude et de misère, et se laissa, sans résistance, ramener où le sort la voulait.

Pendant trois ans elle fut, selon la forte expression

de l'Extrême-Orient, marchande de sourires. Elle vendit de la joie tant qu'elle en eut, et même après. Elle portait sa vie comme un fardeau qui allait toujours s'alourdissant. Elle prit froid au sortir d'un bal et en fut contente. Puis, quand le mal serra sa gorge et qu'elle se vit seule avec une religieuse en face de la mort qui venait, elle voulut vivre, d'un fort vouloir qui dompta le sort.

Longtemps elle resta faible, avec des idées courtes, des désirs qui n'allaient pas au delà de l'heure présente. Quand on lui demandait dans quel lieu elle voulait achever de guérir, elle répondait : à Valenciennes ! Et l'y voici, n'ayant aucun projet bien fixe, mais sûre au moins de trouver un asile dans la maison paternelle.

Arrivée au but elle sonna deux fois sans qu'on vînt ouvrir. Surprise de voir des verrous à la porte et des lumières à plusieurs fenêtres, elle se demanda si son père n'avait pas changé de logis, et s'alarma d'avoir à marcher encore.

Elle sonna de nouveau, Cette fois quelqu'un se rendit à l'appel. C'était M. Ménars.

— Papa ! dit-elle timidement, du ton qu'elle avait, étant petite, les jours où elle craignait de gêner.

Il lui saisit les mains et l'amenant sous un bec de gaz, il la dévisagea quelque temps. Elle aussi le regardait, surprise de lui voir si bonne mine, avec un air de paix et de bien-être qu'elle ne lui avait jamais connu.

— Ma pauvre enfant ! dit-il enfin en lui ouvrant les bras.

Elle s'y jeta avec un cri de bonheur et se crut sauvée.

— Papa ! papa ! répétait-elle.

Et lui, tout bouleversé :

— Toi ! toi, ici !

— Oui... moi ! J'ai beaucoup souffert, vois-tu ! ne pense qu'à cela ! ne pense qu'à ce que j'ai souffert ! Tant de mépris rencontrés sur ma route ! et l'abandon... et le remords ! Puis la maladie... cette solitude peuplée de fantômes... cette femme en noir qui dit des prières et qui n'a pas de larmes... Ah ! ça m'a bien usée, vois-tu ! Mais tu me guériras. Je serai si bien chez toi ! Oh ! je te connais : tu feras plus que tu ne peux, pour ta fille !...

Consterné, il desserrait peu à peu son étreinte.

— Mon Dieu ! que puis-je faire ?... Veux-tu de l'argent ? fit-il d'une voix hésitante.

Elle sourit tristement :

— J'en ai, de l'argent. Ce n'est pas ce qui me manque. C'est la famille, c'est le foyer. Tu vas me les rendre, dis ?

Il se fit un silence.

— Ma pauvre enfant, reprit enfin M. Ménars, je ne peux pas... je ne peux pas te recevoir.

Elle leva vers lui des yeux terrifiés qui l'interrogeaient.

Il continua :

— Je suis remarié. Ma femme était veuve, et mère d'une fille de quinze ans qui demeure avec nous. Alors, tu comprends ? une jeune fille !... je ne peux pas vous mettre ensemble !

Il fondit en larmes. Isabelle se leva sans rien dire et rattacha sa mante, puis elle fit un pas vers la rue.

— Où vas-tu ? cria M. Ménars.

— Chez mon mari ! répondit-elle.

— Tu es folle, malheureuse ! Tu sais bien qu'il ne s'est jamais consolé ! qu'il n'a pu pleurer, même en perdant sa mère, et qu'il n'a plus souri, même à son enfant qu'il adore...

— C'est égal, il faut que j'essaie... et je vais essayer.

— Tu as peut-être raison. Mais s'il te renvoie ?

— S'il me renvoie ?... alors...

— S'il te renvoie, dit M. Ménars avec effort, tu reviendras ici ! Après tout, ma femme n'est pas méchante. On s'arrangera.

Elle répondit d'un air étrange :

— Oui, père, sois tranquille ! Je m'arrangerai... je m'arrangerai.

Et se dérobant à l'adieu paternel, la jeune femme prit le chemin de son ancienne demeure.

Craintive des domestiques qui l'avaient connue, ce fut par la porte du jardin qu'elle atteignit la maison. Son mari rentrait, tenant une lanterne dont la lueur éclairait sa face. Comme il était changé, mon Dieu ! autant qu'elle, sinon davantage. Elle le suivit, et comme il pénétrait dans le vestibule, elle s'y glissa derrière lui. Au bruissement de sa robe il se retourna, la vit, et la reconnut, non à ses traits, mais au terrible émoi, qui, toujours, saisit les âmes blessées en face de qui les blessa.

Il dut s'asseoir. Ses jambes tremblaient trop pour le porter. Effondrée sur le sol, Isabelle implorait sa grâce.

— Je vous supplie, ne me renvoyez pas ! Je ne peux plus marcher ; je suis presque morte. En vérité, je n'en ai plus pour longtemps... Je promets... je promets de mourir vite... mais du moins, que ce ne soit pas au coin d'une borne !

Il s'était remis, et d'une voix froide où nulle émotion n'était perceptible :

— Allez-vous-en ! dit-il.

Elle gémit éperdument.

— Non ! non ! ne me chassez pas ! je n'ai plus que vous au monde ! Mon père me repousse... Je ne veux qu'un grabat... une botte de paille dans un coin, mais gardez-moi ; oh ! gardez-moi !

Il se leva pour sortir, et comme elle essayait de

lui barrer la porte, il étendit la main vers la sonnette.

— Arrêtez ! lui cria-t-elle. Je partirai... je pars !

Et, chancelante, elle marchait vers le seuil quand la porte s'ouvrit du dehors, poussée par un enfant qui entrait. Isabelle reconnut son fils. Elle se jeta sur lui, l'étreignant avec fièvre, le couvrant de baisers et de larmes.

M. Ettenveld fit un mouvement pour les séparer, puis s'arrêta, comme pris d'une inspiration soudaine.

— Xavier ! appela-t-il.

Echappant aux bras qui l'enlaçaient, l'enfant courut vers son père.

—Xavier, fit M. Ettenveld, reconnais-tu cette dame ?

— Non, papa, répondit le petit garçon sans hésiter.

— Tu ne me reconnais pas? fit Isabelle avec violence.

L'enfant, tout interdit, regarde son père.

— Voyons, cherche bien, et réponds ! dit M. Ettenveld.

Xavier fixa attentivement son candide regard sur l'étrangère.

— Non, Madame, dit-il enfin.

— Tu ne me... reconnais pas? demanda-t-elle d'une voix mourante.

— Mais non, Madame, dit le petit garçon prêt à pleurer.

La sueur d'agonie du Christ trois fois renié par saint Pierre perla au front d'Isabelle. D'un pas d'automate elle gagna la porte et s'en alla dans la nuit.

Elle n'était sans doute plus fatiguée, car elle erra très longtemps par les rues et repassa par les mêmes endroits comme si elle n'avait aucun but. Elle n'avait sans doute plus froid car son manteau glissa de ses épaules et elle ne le ramassa point. Mais elle avait un indicible besoin de dormir, d'un grand sommeil sans rêve et sans fin.

Un grondement à ses pieds l'avertit que le fleuve était là, bondissant sous l'écluse. Elle s'arrêta, et se tint longtemps sur la berge, à écouter la rage du flot.

Derrière elle, des gens passaient, en file indienne. C'étaient des forains en déplacement, vendeurs de jujube, montreurs de bêtes, faiseurs de tours, chargés des menus objets du métier. Un pitre amusait la bande en parodiant chacun tour à tour. Une marchande d'oublies fermait la marche, en trimbalant sa boite en tôle.

— Voilà l'plaisir, Mesdam', voilà l'plaisir ! nasilla le pitre sur son mirliton.

— N'en mangez pas, Mesdam', ça fait mourir ! murmura l'errante, tandis que son enfance, évoquée par ce cri, lui remontait soudain à la mémoire.

Elle s'avança vers l'eau sombre et, d'un pas ferme, elle y entra.

CAMILLE BRUNO.

## L'ÉGLISE ANGLICANE

Il n'est pas, depuis que je connais et étudie l'Angleterre, de question qui m'ait plus intéressé que celle de la constitution de l'Église anglicane et des tendances qu'elle accuse. On a dit de l'anglicanisme qu'il avait conservé l'appareil du catholicisme, en ayant soin seulement d'en enlever la dorure. C'est au reste une confession très vivante qui fait preuve aujourd'hui d'une remarquable activité. Elle se divise en trois partis : la Haute Église, la large Église ou *Broad Church*, et la basse Église. Lord Salisbury les définissait jadis ainsi : le Sacrement, l'Émotion et la Philosophie. Employant une formule à peu près semblable, Disraeli disait : le Cérémonial, l'Enthousiasme et la Libre Spéculation. Quand un siège épiscopal devient vacant, la lutte est vive entre les trois partis qui, d'une façon générale, se réduisent à deux : la Haute Église et l'Église Évangélique. Les évêques sont nommés par le roi, sur la proposition du premier ministre. On envoie au chapitre du diocèse un *congé d'élire*, qui est accompagné du nom de la personne que le chapitre *doit* en somme élire, sa liberté d'action n'étant que théoriquement entière. C'est là une des raisons qui font désirer à beaucoup de membres de l'Église anglicane, soucieux de la dignité de leur église, que celle-ci soit réformée.

Au sommet d'une hiérarchie qui a rejeté la suprématie du Saint-Siège, mais reconnaît l'autorité du souverain, lequel se pare encore du titre, jadis conféré par un pape, puis confirmé par le Parlement, de défenseur de la foi, se trouvent deux archevêques, celui de Canterbury, qui a le titre de Primat de toute l'Angleterre, celui d'York, qui est primat d'Angleterre seulement. Le premier vient dans l'ordre de préséance, immédiatement après les ambassadeurs, le second après le lord chancelier. Les évêques sont au nombre de trente trois et disposent à la Chambre des Lords de vingt-quatre sièges qu'ils occupent suivant leur rang d'ancienneté, sauf toutefois l'évêque de Man qui ne siège jamais parmi les pairs. Les évêques coadjuteurs sont désignés par les évêques eux-mêmes. Ces derniers n'ont aucun contrôle sur le clergé de leurs cathédrales : doyens et chanoines sont nommés par la Couronne. L'archidiacre est dans chaque diocèse, où il y en a généralement au moins deux, l'*oculus episcopi*. Il surveille les paroisses qui sont groupées en doyennés ruraux. Les propriétés de l'Église sont en grande partie régies par des commissaires qui donnent aux prélats des traitements fixes variant de 375.000 francs, qui est le traitement de l'archevêque de Canterbury, à 50.000 francs qui est celui de l'évêque de Man. Le clergé compte environ 23.000 membres. On évalue le nombre des fidèles dans le Royaume-Uni à près de 14 millions.

Je ne saurais omettre de dire que les archevêques gouvernent l'Église avec l'assistance de convocations qui, dans chaque province de Canterbury et d'York, se composent d'une Chambre Haute, présidée par l'archevêque et comprenant les évêques de la province, et d'une Chambre Basse formée des doyens, des archidiacres et des représentants des chapitres et du clergé. Il existe en outre dans chaque province une Chambre laïque composée de représentants des conférences diocésaines et de personnes nommées par l'archevêque. Les questions de doctrines ne sont pas de sa compétence.

L'Écosse a une section de l'Église anglicane avec un primat et six évêques. Mais l'Église nationale d'Écosse est une Église presbytérienne, et quand le roi d'Angleterre séjourne à Balmoral, ce sont les ministres de cette dernière Église qui, de droit, assistent le chef de l'anglicanisme dans ses dévotions. Il y a en Irlande 2 archevêques anglicans et 11 évêques. Enfin, dans les colonies, l'Église a 72 évêques. Aux États-Unis, il existe une branche de l'Église anglicane qui, fondée en 1784, a 58 diocèses et environ 2.000.000 de fidèles. De plus 25 évêques missionnaires surveillent en Chine, à Madagascar, à Zanzibar et ailleurs la propagation de la foi anglicane.

Il n'entre pas dans mon dessein de tracer ici l'histoire de l'Église établie. Ou je la comprends mal ou il me semble que si l'on se reporte aux origines mêmes du christianisme en Angleterre, on constate que l'Église y fit toujours montre à l'égard de la papauté d'une indépendance qui tient à l'insularité du pays, aux caractères de ses habitants, jaloux de toute ingérence étrangère. Et on sait comment Henri VIII coupa le lien qui la rattachait à Rome, donnant à l'Église anglicane sa première expression. Mais il serait dangereux, au point de vue historique, d'attacher trop d'importance à l'acte d'Henri VIII. L'établissement de l'Église d'Angleterre fut surtout le produit d'une longue et curieuse évolution.

Cette Église se réclame de la succession apostolique. Elle revendique l'honneur d'être l'héritière directe de l'Église primitive. Ce qui, à coup sûr, lui manque, c'est l'unité. Les divergences des vues sont profondes entre ses membres. Certes elle a toujours prétendu être une Église très large, permettant à ses membres de ne point penser de même sur tous les points. Les trente-neuf articles lient le clergé, mais non pas les fidèles. J'ai dit qu'on remarquait dans cette Église trois tendances principales. Il y a ceux qui attachent une importance particulière à la position historique de l'Église, lui attribuent une autorité absolue dans les questions de doctrine et de discipline et croient que ses cérémonies et ses sacrements constituent des moyens spéciaux de grâce, dont elle est la seule dispensatrice autorisée. Le ritualisme est la manifestation aiguë de cette doctrine. Il y a ceux pour qui toute la religion consiste dans le repentir, la conversion et la justification par la foi, qui se considèrent comme appartenant à l'Église invisible plutôt qu'à une Église visible, qui réprouvent le cérémonial comme distrayant l'âme de la vraie dévotion et la conduisant à des doctrines fausses, surtout papistes. Il y a ceux enfin que ne préoccupent ni le cérémonial, ni le dogme, qui réclament pour la foi une presque entière indépendance et maintiennent que la pratique des vertus chrétiennes et une vie pure sont plus agréables à Dieu que toutes les subtilités de la théologie. L'Église anglicane embrasse donc ainsi les opinions les plus diverses, depuis un catholicisme qui ne se distingue guère de l'autre que par le rejet de la suprématie du Saint-Siège jusqu'à un protestantisme qui, tout en croyant bien, en ce qui le concerne, procéder de la Réforme, n'a pas revendiqué la pleine liberté religieuse et s'accommode d'une transaction. On l'a très justement dit : « La religion anglicane est une sorte de compromis entre le catholicisme et le protestantisme, comme la monarchie constitutionnelle est un compromis entre l'idéal monarchique et l'idéal républicain. »

Des trois tendances que je viens d'indiquer brièvement, la première fait beaucoup parler d'elle. Elle semble se montrer la plus active. Ce fut au début une réaction contre la léthargie dans laquelle l'Église était tombée, la négligence et comme l'indifférence qui marquaient ses services et l'absence générale de progrès et de développement. Ce fut aussi, avec le mouvement d'Oxford, un désir de rattacher l'Église d'Angleterre à la tradition catholique, de montrer qu'elle ne procédait pas de la Réforme, mais descendait, par la succession apostolique, de cette Église primitive, que le Romanisme avait transformée et qui retrouvait en Angleterre sa pureté première.

J'ai parlé des sacrements, à propos de l'importance que certains anglicans leur attribuent. L'Église d'Angleterre n'en reconnaît que deux, le baptême et la communion, qui sont les seuls que Jésus-Christ ait dans l'Évangile marqué d'un signe visible. Elle n'accorde pas ce caractère ni à la confirmation, qu'elle pratique, en la plaçant avant la communion, ni à la confession qu'elle admet, non plus qu'à l'ordination, au mariage ou à l'extrême-onction. Toutefois elle ne permet pas que l'on s'arroge, quand on n'a pas été dûment ordonné, le droit de prêcher ou d'administrer les sacrements et confère à ses prêtres par l'ordination le pouvoir de retenir ou de remettre les péchés.

Dans la querelle qui divise les ritualistes ou, pour être plus exact, les défenseurs du caractère catho-

lique et sacerdotal de l'Église anglicane, et ceux qui luttent pour les doctrines évangéliques et en somme protestantes, la confession joue un grand rôle. On dit qu'elle est dans l'Église d'Angleterre d'un usage très répandu ; on reproche aux évêques de n'y pas mettre un terme. Mais comment le pourraient-ils avec une entière liberté, puisque leurs prêtres ont reçu le pouvoir d'absoudre, que la confession fait partie du service de la visitation des malades et ne semble pas devoir être — témoin le service de la communion — le privilège exclusif de ces derniers, et que des manuels de dévotion ont été publiés avec l'approbation épiscopale, dans lesquels on trouve des préparations à la confession qui sont de tous points identiques à celles que les manuels catholiques romains mettent à la disposition des fidèles ? Aussi les évêques anglicans se bornent-ils à recommander à leurs prêtres la prudence.

Les esprits anglicans ne sont pas moins divisés en ce qui concerne la communion, beaucoup, croyant à la présence réelle dans l'Eucharistie, non pas seulement au don mystérieux reçu par le communiant dans le sacrement ou, comme le dit le *Prayer Book* « au corps du Christ donné, pris et mangé d'une façon céleste et spirituelle », mais « à la présence réelle, objective, dépendant de l'acte du Seigneur dans la consécration, indépendante de celui qui reçoit et antérieure à l'acte de la communion ». C'est là, pour citer un exemple remarquable, ce que croyait Gladstone. Le culte de la Vierge et des saints et la vénération de la Croix, la réservation d'éléments consacrés qui est prohibée par le service de la communion et va cependant dans certaines églises jusqu'à l'exposition et à l'adoration de ces éléments, les prières pour les morts, l'usage du rosaire, les progrès du célibat des prêtres et l'établissement de couvents d'hommes et de femmes, sont autant de faits qui marquent l'influence des ritualistes. Or, ceux-ci qui, avec une merveilleuse ardeur, poursuivent dans les quartiers déshérités de la métropole et des grandes villes une œuvre très honorable, ont pour eux les hommes jeunes et ardents et dans une mesure appréciable ces classes ouvrières pour lesquelles la froideur du culte anglican, tels que l'a défini le *Prayer Book*, n'est pas une raison suffisante de préférer l'église au *home* ou au *public house*.

Non pas que les protestants ou, si l'on veut, les extrême-gauche, ne représentent une force imposante. Ils ont engagé, parfois avec quelque violence, la lutte contre leurs adversaires. Parmi les griefs qu'ils formulent contre eux est celui d'avoir posé la question des ordres avec une audace fort critiquée, d'ailleurs, de ceux qui pensaient qu'il était plus habile de rester dans le vague que l'Église anglicane avait laissé planer sur la validité de ses ordres au point de vue romain. C'est là une question qu'il convient de serrer d'assez près.

* * *

Lord Halifax est président de l'*English Church Union*, qui fut fondée pour défendre la doctrine, la discipline et les rituels de l'Église d'Angleterre contre l'Érastianisme, le Rationalisme et le Puritanisme. Cette société, qui compte parmi ses membres beaucoup d'évêques et de prêtres, a dans l'autre camp sa contre-partie, la *Church Association*, fondée pour maintenir dans l'Église d'Angleterre la pureté du culte, défendre ce dernier contre l'introduction de pratiques empruntées à l'Église de Rome, s'opposer en particulier à « l'adoration idolâtre du sacrement de la Cène. »

Lord Halifax posa au pape la question de la validité des ordres anglicans : le pape y fit la réponse que l'on devait attendre. Je n'ai point l'intention d'entrer ici dans une discussion théologique, ni d'examiner ce qui eut lieu au moment où Henri VIII rompit avec la papauté, mais il convient cependant de rappeler combien étrange fut la situation créée par ce monarque.

Henri se sépara du pape Clément VII, qui n'avait pas voulu l'autoriser à divorcer, mais non point, dans un sens, du catholicisme. Il croyait à la présence réelle. Quand Jeanne Seymour mourut, après avoir mis au monde le futur Edouard VI, elle reçut les sacrements de l'Église catholique, montrant par là que ni elle ni son mari ne partageaient les doctrines protestantes. Henri VIII avait purement et simplement remplacé le pape romain par un pape résidant à Windsor. Sous Edouard VI fut rédigée la première liturgie de l'Église anglicane. Le Parlement décréta que la suprématie spirituelle était une des prérogatives de la Couronne, que c'était un crime capital que de dénier au roi le titre de chef suprême de l'Église. La liturgie dut être suivie dans toutes les églises, sous peine, pour la première offense, de la privation du revenu d'une année, en cas de récidive, de douze mois d'emprisonnement et pour une troisième offense, de la prison perpétuelle. Le mariage des prêtres était autorisé, mais la liturgie elle-même avait une allure catholique.

On sait comment la reine Marie rétablit ou tenta de rétablir le catholicisme et comment la Réforme reprit l'ascendant avec Élisabeth, sous le règne de laquelle la liturgie fut révisée dans un sens protestant. Mais quand il s'agit de réformer l'épiscopat, on se trouva fort embarrassé. Parker, qui avait été le chapelain d'Anne Boleyn, mère d'Élisabeth, fut nommé archevêque de Canterbury. Son élection devait être confirmée par quatre évêques qui devaient

aussi le consacrer. Où les trouver ? Marie avait aboli les ordonnances d'Édouard VI et Élisabeth venait d'abolir celles de Marie. C'était une étrange confusion. On chercha pendant quatre mois une solution à cette difficulté qui paraissait insurmontable. On se rappela que Barlow, Hodgkins, Scorey et Coverdale, qui avaient été, parce que mariés, privés de leurs sièges épiscopaux, avaient reçu la consécration suivant le formulaire d'Édouard VI. On les réinstalla et ils consacrèrent Parker. Mais il y a un doute au sujet de la consécration d'un de ces prélats, Barlow.

D'ailleurs, et c'est là le point important, si on admet que tout ait été régulier dans la transmission des pouvoirs épiscopaux entre l'ancien régime et le nouveau, on doit reconnaître l'irrégularité flagrante qui la vicie et qui depuis lors a rendu sans valeur, au point de vue romain, les pouvoirs conférés aux évêques et aux prêtres anglicans. Il tombe sous les sens qu'un évêque protestant ne peut pas ordonner un prêtre catholique, et qu'une série d'évêques protestants ne peut pas conférer à d'autres évêques des pouvoirs auxquels ceux-ci ne croient pas. En quoi consiste l'ordination, telle que l'Église catholique la comprend et la pratique ? Elle donne : 1° le pouvoir de changer le pain et le vin, de telle sorte qu'en leur place Jésus-Christ devienne réellement et substantiellement présent sur l'autel dans ses natures divine et humaine ; 2° le pouvoir de pardonner aux hommes leurs péchés avec une efficacité divine. Aucune ordination ne peut être valable qui fait une réserve au sujet de ces pouvoirs. Pour les catholiques, le prêtre est un sacrificateur. Pour les anglicans, il est plutôt une sorte d'agent diplomatique entre le ciel et nous.

Il est impossible, d'ailleurs, ainsi que le déclarait avec une irrécusable logique le cardinal Vaughan, archevêque de Westminster, d'admettre que l'on puisse se réclamer du catholicisme en picorant pour ainsi dire une doctrine ici, une observance là, et en rejetant les principes fondamentaux de l'Église. Celle-ci, qui fait profession de croire et d'enseigner partout la même doctrine, est libre de modifier les règles de discipline qu'elle a établies, telles que le célibat des prêtres, la communion sous une seule espèce et l'usage du latin dans la liturgie. Elle ne se reconnaît pas libre de changer ses doctrines. Et l'on s'aperçoit alors que cette grave question de la réunion des Églises se résume en un point, mais le plus important de tous. Il ne s'agit pas pour ceux qui souffrent de la désunion entre chrétiens d'examiner une longue liste de doctrines catholiques. Il s'agit, surtout depuis les décisions rendues le 18 juillet 1870, par le Concile du Vatican, d'accepter le corps entier des vérités catholiques, et de se mettre d'accord sur la Constitution fondamentale et essentielle de l'Église. Celui duquel elle se réclame lui a-t-il donné un chef visible sur la terre, avec pouvoir d'instruire, de définir, de régler les controverses et de gouverner ? Que les anglicans répondent affirmativement à cette question et tout le reste devient aisé. Ils se fondent alors dans l'Église catholique romaine et n'ont plus d'existence en tant qu'Église nationale. Qu'ils s'y refusent et toute réunion est impossible, quand ils mettraient leur signature au bas de toutes les doctrines enseignées dans le *Credo* du pape Pie IV. En ne le comprenant pas, il est permis de penser que Lord Halifax a fait preuve de quelque naïveté.

*
* *

Mais pour en revenir aux pratiques ritualistes, il est curieux de relever celles qui ont été déclarées illégales par des tribunaux dont — nouvelle source de complications — le clergé n'est pas enclin à reconnaître la compétence, étant donné que ces tribunaux accusent l'état de dépendance de l'Église vis-à-vis du pouvoir civil. Quelques-unes de ces pratiques sont la station de la croix, le crucifix, le baldaquin au-dessus de la table de communion, les vêtements tels que l'aube, la chasuble, etc., les cierges allumés quand il n'y a pas nécessité d'éclairer, l'emploi d'hosties, celui de l'encens, la lecture de l'épître ou de l'évangile, en tournant le dos aux fidèles, le signe de la croix par le célébrant, d'autres encore qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Deux de ces pratiques furent, il y a quelque temps, examinées et jugées par le prédécesseur de l'archevêque actuel de Canterbury et par l'archevêque d'York, qui s'étaient constitués spontanément en un tribunal extra-légal dont les décisions ne pouvaient par suite avoir force de loi et ne devaient compter, pour être observées, que sur le respect du clergé pour leurs chefs et en même temps la crainte de s'engager dans une lutte dont la conséquence pouvait être la séparation de l'Église et de l'État. Ces deux pratiques sont l'usage cérémonial de l'encens et l'emploi des cierges dans les processions. Les archevêques se prononcèrent contre ces pratiques, mais l'encens reste licite si, brûlant dans des vases immobiles, il ne sert qu'à purifier l'Église, et les cierges sont admis si, immobiles eux-mêmes, ils n'ont pour but que d'éclairer. Les archevêques se sont également prononcés contre la réservation des élements consacrés.

Leur décision souleva de vives colères. Par la façon même dont elle avait été amenée et rendue, elle accusait les différends, montrait tout le vice d'une organisation qui repose sur un compromis. Les délinquants semblent s'être inclinés devant elle, mais on parle de séparer l'Église de l'État. On en parle dans le camp de ceux qui considèrent l'Église d'Angleterre comme une Église réformée, protestante, et sont décidés à lutter énergiquement contre

les tendances de ceux qui ne tarderaient pas, si on les laissait faire, à romaniser l'Église anglicane. Un prélat anglican écrivait, paraît-il, un jour à un ecclésiastique français : « L'Église anglicane devient de jour en jour plus catholique, mais en même temps plus anti-romaine. » Cela, je crois, est vrai. Mais ce qui fâche les protestants et les inquiète, c'est l'essai de constitution dans le sein de l'Église nationale d'un sacerdoce, d'une prêtrise, d'une caste à part venant s'interposer entre le créateur et la créature. Le cri de « *no Popery* » semble devoir être remplacé par celui de « Pas de prêtres ».

On parle aussi de séparer l'Église de l'État dans le camp de ceux qui ne sont pas contents d'être les membres d'une Église d'État et déclarent préférer l'inconnu de la liberté au connu de la dépendance, avec tout ce qu'il y a d'humiliant à plier l'idéal chrétien aux exigences de la politique. Dans ce camp sont les hommes qui estiment que le XVI[e] siècle n'a pas vu se créer en Angleterre un nouvel établissement religieux, que l'Église d'Angleterre est l'Église catholique, purgée de certaines erreurs introduites par Rome, et que le Parlement n'a aucun droit sur la doctrine, la discipline et le cérémonial de cette Église.

Le Gouvernement aurait bien voulu rester en dehors de cette affaire. Pris entre les protestants qui semblent être les plus nombreux et, avec l'appui du Parlement, lui demandaient de faire appliquer la loi, et les ritualistes qui invoquaient des principes dont on ne saurait méconnaître la valeur, peu soucieux de persécuter et comprenant d'ailleurs que l'Église d'Angleterre a grand besoin d'une organisation meilleure qui donnerait, par exemple, plus d'autorité aux laïques, que cependant ce n'est pas sans danger qu'on porterait la main sur l'édifice, le Gouvernement était fort embarrassé. Il a nommé une commission royale avec mission d'examiner les pratiques ritualistes et de rechercher, si les pouvoirs publics ne sont pas déjà suffisamment armés, quels remèdes on pourrait apporter à un état de choses qui a soulevé de si vives colères. M. Balfour s'est d'ailleurs refusé à étendre l'enquête confiée à cette Commission, en y comprenant les questions de doctrine aussi bien que de rituel.

Les Commissions royales anglaises ne sont pas renommées pour la promptitude de leurs travaux. On peut donc penser que beaucoup d'eau coulera encore sous le pont de Westminster avant que celle-là dépose son rapport. Pour ma part, je crois que la séparation de l'Église et de l'État s'effectuera un jour en Angleterre et qu'elle sera due moins à l'action des ennemis de l'anglicanisme qu'aux dissensions parmi ses membres.

MAURICE DAUMART.

## NOCTURNES

La lumière agonise, elle erre,
Si pâle, au bord du firmament...
La nuit, la nuit bleue et stellaire
Nous enveloppe doucement.

Laissons en nous monter le rêve,
O chère, et ses molles langueurs,
Ecoutons le flot sur la grève
Et le battement de nos cœurs.

Silencieuse et parfumée,
L'âme des fleurs s'exhale et meurt,
Et tout se tait sous la ramée,
Et la vie éteint sa rumeur.

— Ma main dans ta main, une larme
Dans un sourire... longuement...
Que nul mot ne rompe le charme
De ce muet enchantement...

II

Rumeurs incertaines,
Vols furtifs d'oiseaux
Au treillis des branches,

Etangs et fontaines,
Friselis des eaux
Sous des clartés blanches,

Vague cantilène
De sources perlant
Au creux du porphyre,

Indécise haleine
Au long rythme lent,
Du léger zéphyre.

— Dans la paix lunaire
Du bois endormi
Où nous frissonnâmes,

Ecoute et vénère
Le silence ami
Où palpite une âme.

III

Les astres sans nombre
Luisent peu à peu.
— Viens dans la pénombre
Du bois rose et bleu.

Un jet d'eau murmure
Dans la paix du soir,
— Viens sous la ramure,
Près de moi t'asseoir.

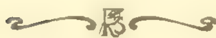
La nuit est si douce
Qu'on voudrait pleurer.
— Viens là, sur la mousse,
De toi m'enivrer.

Le rossignol chante
La langueur du bois.
— Viens, ta voix m'enchante
Bien mieux que sa voix.

Viens, tes lèvres roses
Distillent du miel :
Dis-moi de ces choses
Qui fleurent le ciel.

Mais l'amour farouche
Vient nous embraser.
N'ouvre plus la bouche
Que pour le baiser...

ERNEST JAUBERT.



## LA VIE LITTÉRAIRE

LÉON DAUDET : *Le Partage de l'Enfant*, roman.

Chaque livre de Léon Daudet atteste l'évolution bien amusante d'un esprit qui n'était pas médiocre. Je tiens pour certain que les héros de ses premiers livres seraient effarés en lisant la *Déchéance* et puis le *Partage de l'Enfant*. Je suppose même que Léon Daudet ne relit pas ses ouvrages d'autrefois. Peut-être les a-t-il reniés, car il serait épouvanté de ses contradictions. Et il en conclurait assurément que rien n'est vain comme d'écrire des livres, puisque la vérité d'une année est immanquablement l'erreur de l'année suivante. Nous sommes moins frémissants que Léon Daudet. Les critiques surtout ont le devoir d'être moins exaltés. Ils doivent considérer les événements littéraires avec modération, rechercher leur succession normale et, pour ainsi dire, leur enchaînement régulier. Ils ont bien de la peine à croire que l'auteur admirable de *Sébastien Gouvès* et l'auteur non méprisable du *Partage de l'Enfant* soient le même sociologue et le même romancier. Peu d'auteurs se sont contredits aussi vigoureusement que Léon Daudet. Il n'existe aucun rapport entre ses livres d'autrefois et ses livres d'aujourd'hui, ou plutôt il n'existe qu'un rapport : c'est qu'ils se distinguent tous par des exagérations forcenées. L'écrivain du *Partage de l'Enfant* a sans doute horreur de l'écrivain de *Sébastien Gouvès*. Si celui-là relisait par hasard les livres de celui-ci, il voudrait les expurger sur l'heure. Les expurger, hélas! cela ne suffirait pas, il faudrait les supprimer. Léon Daudet a fait plus que de se contredire. Il s'est converti. Il s'est converti vaillamment. Il n'a pas eu peur du ridicule. Nous reconnaissons là sa passion incessamment vibrante. Mais nous sommes un peu inquiets sur la solidité de ses conceptions. Nous nous demandons si elles ne sont pas dans l'esprit et dans l'âme de Léon Daudet aussi éphémères que les précédentes. Qui sait si une métamorphose nouvelle ne nous rendra pas notre Léon Daudet d'antan !

Il s'est converti. Et il ne lui suffit pas de moraliser. Il prêche. Cet ancien diable est bien jeune pour s'être fait ermite. Mais il est un ermite ardent au prosélytisme. Il veut lui aussi réformer la société. C'est la manie de notre époque. La société ne peut plus compter ses réformateurs. Léon Daudet est l'homme que les préoccupations de son temps ne laissent jamais insensible. Sans doute ne peut-il pas lire un journal sans être entraîné par la colère. C'est pourquoi il réforme la société, pour le bien de tous. Qu'il est gentil, ce romancier-là ! Il pratique donc un art social dont nous aurions bien tort de contester le principe. Les romans qui enseignent aux hommes les moyens d'éviter la syphilis, ou la maison de santé, ou les mauvais gouvernements sont vraisemblablement plus utiles que les romans qui leur content simplement ces histoires. Ce n'est pas absolument sûr, car les histoires qui distraient sont plus saines que toutes les prédications. Mais admettons la vertu du roman social. Toutefois ce roman réformateur, favorable aux romanciers sans imagination, (ils pullulent) est dangereux pour les véritables romanciers. Il n'est qu'un roman dénaturé, mauvais pour les romanciers naturels. Léon Daudet serait un de ces auteurs de verve abondante, que nous souhaitons de posséder. Mais il ne conte qu'afin de discuter. Et il n'est nullement apte à la discussion. Il est aussi maladroit à poser une question qu'à la développer. Son imagination l'emporte et sa passion. Prenez garde ! Voilà un talent qui s'annihile.

On peut, à la rigueur, omettre *Le Partage de l'Enfant* dans l'histoire littéraire de l'année. Mais on ne peut omettre Léon Daudet dans l'histoire littéraire de notre temps. Nous allons voir comment un romancier doué des dons les plus précieux peut se perdre, tout simplement parce qu'il subit la contagion d'une maladie qui est bien la maladie de son époque.

Le père et la mère divorcent. Que devient l'enfant? Sujet de roman. Sujet de méditation sociale. Notre sentimentalité française rend cette méditation et ce roman plus émouvants que beaucoup d'autres. L'enfant arbitre entre le père et la mère ou victime de celui-ci et de celui-là? Peut-être la situation du père et de la mère est-elle plus poignante? Mais Léon Daudet préfère pleurer avec tous les bons Français. Ses idées violentes sont assez naïves. On les sent sincères. Ce romancier n'est pas un logicien. Il s'anime. Il affirme. Et puis, il oublie de faire sa démonstration. Oh! il parle sans ambages. Il veut donner une leçon

à ses compatriotes. Son héros va raconter les aventures de son enfance malheureuse, les déchirements de sa jeunesse, et il y aura tout de suite une conclusion sociale : « Puissent mes contemporains et ceux qui viendront après moi trouver, dans ce simple et véridique récit, des armes contre l'abominable loi du divorce, qui est en train de tuer la famille française ! Je ne regretterai pas mes épreuves, si elles servent à éclairer l'honnête homme, le législateur et l'historien ! »

Souhait solennel ! Ce jeune homme éclaire le monde. Il ne suppose pas que l'organisation de la famille puisse se transformer, puisque son exemple doit servir de leçon aux générations futures. Et il condamne pour jamais l'abominable loi du divorce. Comme il a dû souffrir des conséquences de cette loi !

Pas tant que vous le croyez, car Léon Daudet qui veut soutenir cette thèse, ne sait pas toujours très précisément ce qu'il veut. Et pour nous montrer les effets déplorables de l'abominable loi du divorce, il nous raconte les aventures d'un enfant, qui échappe justement aux conséquences de cette loi ! Le père d'Olivier Champdieu, retour d'une expédition coloniale, dit à son fils : « Je suis fixé sur ton caractère, tu as échappé aux désastreuses conséquences qui suivent généralement la rupture de la famille. Tu t'es fait à toi-même une volonté. C'est bien, Olivier. Je suis fier de toi. » Il n'y a vraiment pas de quoi, car Olivier est le plus banal des jeunes gens, et s'il a pu échapper aux désastreuses conséquences de la loi du divorce, c'est que ces conséquences ne sont pas fatales... On est donc bien rassuré. Cependant, on pourra pleurer sur la situation de ce pauvre enfant. Et Léon Daudet, tout comme un autre, sait avoir la larme à l'œil.

Toutefois « ne nous frappons pas », comme on dit je ne sais où. C'est un jeu de démontrer les contradictions de ce romancier sociologue. Et s'il s'est contredit à ce point, n'est-ce pas parce que le divorce n'est pas aussi funeste qu'il se plait à le dire et qu'il a attribué au divorce des effets qui ne proviennent pas de lui, mais seulement ou surtout de la faiblesse de l'âme humaine...

Je lis ce livre loyal, avec impartialité. Je suis amené à conclure que si le divorce est périlleux, il n'est pas forcément pernicieux, mais que l'organisation étroite de la famille française est détestable, et, Dieu me pardonne, — je n'ai point l'intention d'introduire du vaudeville en ce drame — qu'il faut se garer avec le plus grand soin des belles-mères.

Il y a toutes sortes de romans dans ce roman rapide et vague de Léon Daudet : le roman d'une famille de bourgeoisie parisienne, le roman d'une femme stupide entre deux maris, le roman d'un second mari jaloux d'égaler son prédécesseur dans la gloire, quelques autres romans encore et puis le roman d'un enfant partagé entre son père et sa mère, partagé si peu ! sa mère ne s'occupe pas de lui et son père explore l'Afrique pour la plus grande joie de Léon Daudet, qui aime les explorateurs.

Voici. Une demoiselle Prévix, fille d'un sénateur parisien, jolie et sotte, pis que sotte, nulle, nulle, épouse Henri Champdieu, ancien officier de marine, et depuis, explorateur distingué. D'où un fils : Olivier Champdieu. Henri est enfant d'une brave famille provinciale, traditionnelle, charmante, où la bonté règne avec la gaieté. Les Armaud-Prévix sont des républicains, des matérialistes, prétentieux, avides... Luttes de belles-mères ! Brouille des conjoints ! Divorce. Divorce causé uniquement par la vie de famille trop resserrée, l'union sous un même toit de plusieurs générations. Je conclus qu'il est bon que les enfants s'éloignent, vivent indépendants selon leurs goûts et selon leurs affections. Léon Daudet conclut qu'il faut resserrer encore la vie de famille et que tous nos enfants et les enfants de nos enfants se groupent sous une même demeure. Sans plaisanterie, Léon Daudet proclame l'empire des belles-mères.

Mais la jeune Mme Champdieu, dont le prénom m'échappe, elle est tellement inexistante ! — n'a pas divorcé pour rester divorcée. Elle a divorcé pour se remarier. Elle épouse un certain Élie Fabère, inventeur amateur. La belle-mère Prévix est d'abord enchantée de son nouveau gendre. Mais l'explorateur Champdieu part glorieusement en Afrique et en revient plus glorieusement encore. Élie Fabère veut lui aussi donner de la gloire à sa femme et de la vanité à sa belle-mère. Il explore le cancer, et se flatte d'en découvrir le remède. Il échoue, parce que Léon Daudet ne l'aime pas. Et comme il a protégé la fortune de sa femme contre les dilapidations des beaux-parents, ceux-ci le détestent plus encore qu'ils n'ont fait de l'explorateur, et l'infortuné mais risible Fabère s'en va mourir en Amérique. Et de deux ! La belle-mère Prévix triomphe de tous les gendres.

Pendant ce temps l'enfant, Olivier Champdieu, est devenu un jeune homme. Nous ne jugeons pas qu'il a été très malheureux. Élie Fabère, sévère et impérieux, a contraint ce jeune cancre de faire des études passables. La grand'mère Champdieu lui a préparé une fiancée plaisante entre toutes. Il aura ce bonheur rare d'épouser l'amie d'enfance, la femme prédestinée. Comme Élie Fabère lui a conservé ses rentes, il vivra en bon rentier ; et il sera même médecin à ses moments perdus, par amour de l'humanité. Son père continuera d'explorer l'Afrique à moins qu'il ne finisse comme tous les explorateurs, c'est-à-dire à moins qu'il ne passe son temps à écrire des

lettres aux journaux. Sa maman, la vraie victime, pleurera le bon gros Fabère et sera aussi niaise après qu'avant.

Léon Daudet est tellement incapable d'une démonstration solide, que nous considérons ce petit enfant partagé comme un privilégié. Ce malheureux a bien de la chance. Le divorce lui a enlevé une vie sereine et trop douce de « fils unique » voué à la fainéantise. Il lui a donné du moins un beau-père qui est le modèle des beaux-pères, ridicule peut-être, mais indifférent et consciencieux. Faisons le bilan, ce beau-père a sauvé la fortune d'Olivier Champdieu, menacée par les dépenses des Prévix. Ce beau-père a pourvu Olivier Champdieu d'une instruction convenable, malgré la veulerie de sa mère. Quels reproches Olivier lui adresse-t-il? De l'avoir envoyé, il dit : exilé, en Angleterre. Mon Dieu! ce jeune garçon a passé une année dans une pension confortable. Il a appris l'anglais et, je crois, l'allemand à un âge encore tendre dans des conditions que beaucoup envieraient. Tous ses parents lui ont écrit à qui mieux mieux. Il avait quitté Paris, fainéant; il y revient travailleur. Mais en revenant, il trouve son chien Fusil, servant aux expérimentations d'Elie sur le cancer. Grande scène « du trois »! Et nous voyons le pauvre enfant martyr de son beau-père dans la personne de son chien. Ce beau-père n'est peut-être pas si coupable! Un chien engraissé et vieillissant! Enfin, Olivier reçoit une gifle de son beau-père. Quel gamin n'en a pas reçu! Tout cela est bien puéril. Mais Léon Daudet nous oblige à le rapporter, car ce sont des griefs qu'il reproduit incessamment pour démontrer les funestes conséquences du divorce. Se rend-il compte de l'insignifiance comique de ces reproches-là? Il finit par dresser un réquisitoire plus sérieux. C'est Olivier Champdieu qui prend la parole.

« Vous qui avez bénéficié d'une éducation homogène, vous doutez-vous de ce que peuvent être ce dédoublement, cette hypocrisie perpétuelle? Songez que de neuf à dix-sept ans, au moment où se forme le caractère, où se déterminent les aptitudes, j'ai entendu dénigrer ici ce qu'on respectait là, admirer ou vénérer à droite ce qu'à gauche on déclarait stupide. Les Champdieu sont catholiques. Les Prévix aient incroyants. Ma mère ne va à la messe que depuis le départ de mon beau père. Ce beau père lui-même m'enseignait qu'il faut être un âne pour admettre le miracle. Les Champdieu sont patriotes. Les Prévix méprisent les militaires. Les Champdieu vivent simplement et aiment la campagne provençale. Les Prévix ont le goût du luxe, des plaisirs, de la société et détestent tout ce qui a trait au Midi. Pendant dix ans, pour avoir la paix, j'ai dû feindre, inventer, me taire surtout et garder pour moi mon avis. On ne m'a pas élevé. On m'a écartelé. Il est prodigieux que je ne sois pas devenu un menteur, un de ces malheureux pour qui la vérité est une ennemie et la parole un masque ».

Ce jeune homme exagère. Il est prodigieux, dit-il. Non, non, de lui nous n'espérons rien de prodigieux. A lire le roman de Léon Daudet, je crois sincèrement que les inconvénients du divorce pour Olivier Champdieu n'ont pas été pires que l'eussent été les inconvénients de la vie de famille. Supposons qu'Henri Champdieu, explorateur incomparable et gendre débonnaire, n'eût pas divorcé, qu'il fût resté le mari de M[lle] Armaud-Prévix, les deux familles Champdieu-Prévix se seraient par la force des choses mêlées de plus en plus, et disputées de mieux en mieux. Elles auraient toujours eu sur toutes choses des opinions opposées, et Olivier eût été aussi bien écartelé par les opinions catholiques, conservatrices, militaristes, provinciales des uns et les opinions rationalistes, progressistes, pacifistes, parisiennes des autres. Ces familles ainsi divisées sont innombrables en France, où les mariages le plus souvent sont improvisés. Le livre de Léon Daudet est une critique ardente — et inconsciente — du mariage français et de la famille française. Et tout lecteur français aperçoit que le divorce est justement le moins mauvais remède au mal de cette organisation familiale...

Décidément, Léon Daudet force son talent. Je crains qu'il ne l'affaiblisse. Le roman à thèse ne convient pas à cet artiste, que l'imagination emporte et que toutes les idées séduisent, mais ne retiennent jamais longtemps. On sait que maintenant l'esthète anarchiste que fut Léon Daudet est devenu apôtre du catholicisme et de la conservation sociale. Si j'étais catholique et conservateur militant, je me méfierais. Léon Daudet est un apôtre dangereux. Ses arguments sont toujours trop violents et trop simples. Et ils contiennent en eux toutes les contradictions.

Même ses arguments sentimentaux sont faibles et contradictoires. Pour nous apitoyer, il nous montrera l'enfant de parents divorcés, privé de toutes relations. Or, il a choisi comme héros un enfant, petit-fils d'un sénateur, ancien directeur du ministère de l'Intérieur, ministre probable, très riche, le paraissant plus encore, fils d'un explorateur célèbre avant de devenir beau-fils d'un médecin qui « fait parler de lui ». Or, savez-vous quelles relations a ce jeune bourgeois? Gaston Vergenet, fils d'un dentiste divorcé. Par quelle inspiration facétieuse Léon Daudet, qui est, au fond, un humoriste excessif, a-t-il amené ce dentiste dans son roman de grands bourgeois parisiens? Toujours est-il que cet ennemi du divorce se moque tout naturellement du divorcé : « On ne voyait point la mère de Gaston. J'ai su depuis qu'elle était partie avec un secrétaire d'ambassade, après trois années de mariage, plantant là son

mari timide et sourd, qui la regrettait et pleurait encore à son souvenir en égalisant et creusant les molaires de ses clients. Le père et le fils se ressemblaient. Ils étaient du même tiroir de la laideur avec des nez énormes et des yeux larmoyants. » Avec Gaston Vergenet, Paul Ovide, fils du père Ovide, ouvrier relieur, pochard invétéré et agent électoral du sénateur Prévix On voit bien que Léon Daudet ne sait pas en quoi consiste une élection sénatoriale. Les électeurs sénatoriaux de Paris ne ressemblent pas du tout au père Ovide, et à plus forte raison les agents électoraux. Peu importe. A cette invention bouffonne — et sans correspondance avec la réalité — je reconnais bien Léon Daudet. A qui Léon Daudet fera-t-il croire qu'Olivier Champdieu ait ces deux camarades — et qu'il n'ait que ces deux camarades. Mais Léon Daudet veut que nous ayons pitié. Ayons pitié pour lui faire plaisir. Après le divorce, Olivier Champdieu persiste à n'avoir que ces deux camarades qu'il avait avant — je ne suis donc pas très rassuré non plus sur les aptitudes éducatrices de l'explorateur divorcé et enfin c'est vraiment une drôle de famille que la famille Champdieu-Prévix. Olivier invite un de ses camarades de classe : Amédée Maluot. Amédée refuse en laissant entendre que sa mère ne lui permet pas de passer l'après midi chez un enfant de parents divorcés. Or, le père d'Amédée Maluot est le procureur Maluot. Le procureur Maluot est l'ami du sénateur Prévix. Le procureur Maluot a donné tous ses bons soins pour le divorce Champdieu-Prévix. Puisque Léon Daudet n'aime plus les republicains, il avait là une bonne occasion de nous faire détester la bassesse des fonctionnaires de la République. Le fils d'un procureur ne refusera jamais de passer ses après-midis chez le petit-fils d'un sénateur riche, ancien directeur du ministère de l'Intérieur, futur ministre, quand même il y aurait eu beaucoup de divorces dans sa famille. Léon Daudet n'a jamais vu cela, ni lui, ni personne. Mais Léon Daudet qui veut nous apitoyer sur l'isolement — fatal ! — du jeune Champdieu, et qui n'est pas homme à avoir deux préoccupations en tête, a oublié, avec la vérité, la vraisemblance. Il a même oublié ses haines politiques...

Oubli momentané ! Nous retrouvons bien vite le champion politique que des années récentes nous ont révélé. Il égaie heureusement ce livre qui sans lui serait morose ou plutôt larmoyant. Et quand l'humoriste qu'est Léon Daudet malgré lui chasse le théoricien qu'il ne pourra jamais être en dépit de ses désirs, nous sommes enchantés.

Il voulait peindre un grand-père solennel, et bouffon. Il en a fait naturellement un sénateur républicain. Soin superflu. Rien dans le livre n'exige que le grand-père soit sénateur ou républicain. Mais ne nous fâchons pas : il y a certainement de par le monde des sénateurs républicains qui sont solennels et bouffons. Léon Daudet dessine agréablement la caricature. Olivier Champdieu est malade. On craint qu'il ne faille l'opérer. Le grand chirurgien décide que l'opération n'est pas indispensable et que le bon air, à la campagne... « Trois jours après, nous partions dans le Midi. Grand'mère Prévix, rassérénée, nous accompagnait avec la voiture à la gare. Grand-père était resté à la maison, retenu par l'espérance d'une combinaison ministérielle dont il devait faire partie et qui n'aboutit pas. » Le trait rapide est joli. Ailleurs la facétie sera plus lourde. Nous verrons ce sénateur parisien invitant à dîner dans son château son agent électoral (?) des faubourgs, et le père Ovide plus saoûl que jamais. « Au dessert, il demande la permission de chanter l'*Internationale* et je me rappelle les éclats de sa voix éraillée, la mine effarée et contrite de Paul, la gêne des autres convives. Il ne cessait de porter des toasts à la Révolution, à la liberté, à la jeunesse, à l'union des peuples. » Nous sommes tout disposés à rire.

Je me disais cependant : « Léon Daudet se transforme. Ses opinions très mobiles évoluent déjà. Il n'y a pas de juifs dans son livre. Sans doute les ménage-t-il, parce qu'il sait que les mauvais juifs peuvent devenir de bons catholiques... » Je me trompais. Il y a encore un juif dans son roman, un juif ou plutôt une juive, c'est M^me^ Moïse, la directrice du collège de Staël. Pourquoi ce nom et cette fonction ? Est-ce en souvenir involontaire du *Chanoine Moïse* de B. Guinaudeau qui enseignait la jeunesse et pratiquait les affaires dans la Touraine ? Cette juive n'est pas du tout utile dans le roman. Elle n'est qu'hypocritement démocrate.

« Elle a inauguré les promenades sociales, cette excellente, cette philanthropique M^me^ Moïse, et je suis chargée avec trois autres d'emmener au Louvre, au musée du Luxembourg, dans les bibliothèques, deux fois par semaine, la petite du marchand de vins, celle du boucher, celle du confiseur, celle du crémier, celle de la sage-femme. Le comique c'es que ces enfants-là sont bien plus riches, bien plus gâtées, bien mieux nippées que nous, leurs guides et protectrices. Nous prenons soin de ces fausses infortunes. Une fois, une seule, il est venu pour la promenade une demi-douzaine de vraies déshéritées, envoyées par le bureau de bienfaisance. Elles avaient stationné dix minutes dans le cabinet de la directrice avant que d'aller s'ennoblir l'âme en contemplant les primitifs italiens. M^me^ Moïse n'attendait pas qu'elles fussent sorties pour soupirer en anglais de son air hautain : « Ouvrez la fenêtre, ça sent mauvais ici ». M^me^ Moïse était vraiment bien aimable de faire entrer ces desheritées dans son cabinet directorial.

Elles eussent d'ailleurs préféré le préau. En outre son anglais n'était pas injurieux aux fillettes qui ne le comprenaient pas. Enfin on peut prétendre que l'hygiène n'est pas incompatible avec la solidarité. Mais je laisse à l'actif promoteur de l'*Art pour Tous*, Louis Lumet, le soin de décider dans quelle mesure sont fondés les reproches du romancier. Il me suffit de constater que le satiriste Léon Daudet n'a pas l'esprit précis. J'ajoute que sa plaisanterie assez innocente m'amuse plutôt.

Mais voici le système. Léon Daudet veut attaquer toute l'instruction laïque. Il s'en prend non seulement à l'instruction, mais aux individus qui la donnent. Procédé connu de polémique politique et presque toujours heureux. Olivier Champdieu fait ses études à l'école Fourier, où fréquentent les jeunes bourgeois cossus et démocrates. L'école est favorable à cet élève dont elle anime le cerveau engourdi. Mais Léon Daudet raille les professeurs : En quatrième, M. Odiot, qui lève les yeux, les bras, les jambes en signe d'enthousiasme quand il explique du Virgile. En troisième, le bilieux M. Lachuée, qui affecte de dédaigner ses élèves. Il s'écrie avec une grimace de dégoût : « Expliquer ces choses éternelles à de petites brutes ! » Un bourdonnement sourd lui répond. Il lève les épaules : « Continûez, Champdieu, vous qui êtes un peu moins bête que les autres ! » Fantaisie superficielle et drôle. Toutefois, l'enseignement est incriminé lui aussi. « Il était sournoisement tendancieux, hostile à la religion catholique, favorable au rationalisme protestant et indifférent en matière de protestantisme. » Précisons. J'admets que l'enseignement universitaire ait aujourd'hui les caractères que détermine Léon Daudet. Mais son héros est âgé, en 1905, de 25 ans. Il est docteur en médecine ou sur le point de l'être. Il recevait donc l'enseignement dont parle Léon Daudet — en parlant du professeur de troisième et de quatrième — en 1892-1893. Alors, pour ne discuter que d'un point, l'enseignement universitaire était imprégné du patriotisme — presque exalté — que l'on remarque dans les livres de Paul Bert entre autres... Mais Léon Daudet n'est qu'un penseur d'actualité. Il vibre. Il frémit. Il ne se rend plus compte de rien. Et ses raisonnements enfantins sont vicieux.

J'ai eu raison de dire que Léon Daudet est un converti. Il l'est franchement, vigoureusement. Marquons les étapes récentes de cet esprit sincère et de médiocre consistance : Antidreyfusisme, antisémitisme, puis conservatisme social, catholicisme, enfin cléricalisme. Il n'est pas maître de lui. Il va tout de suite, d'un élan, jusqu'aux doctrines, jusqu'aux sentiments extrêmes. Dans un roman sur le divorce, il fallait qu'il attaquât toute la société contemporaine Il fallait qu'il prêchât pour la religion à laquelle il est venu ou revenu. Olivier Champdieu devient peu à peu catholique naturellement. Son grand reproche contre son beau-père sera son matérialisme d'inventeur qui ne croit qu'aux faits. Il y a pourtant de bons pères de famille qui sont matérialistes... Mais son père, l'explorateur, revient brillamment d'Afrique ; il est heureux d'apprendre que son fils a fait sa première communion et, parce qu'il est prudhommesque, il lui tient ce discours :

« On te dira, mon chéri, que la religion et la philosophie, la religion et la science sont en antagonisme : n'en crois rien. Les superstitions des sauvages — je puis t'en parler à bon escient — sont des tâtonnements du divin ; les métaphysiques sont des religions refroidies. Entre le balbutiement de la croyance chez le nègre et sa décrépitude compliquée chez le plus orgueilleux des penseurs, il y a un zénith de l'idéal qui est la foi. Pendant le cours de mon voyage, au milieu des réflexions de tous genres qui m'assaillaient, celle-ci m'a paru la plus importante : l'idée de Dieu est une délégation de l'humanité tout entière depuis les lointains ancêtres, pour aller plus haut et plus loin. Elle est la transmission de cette étincelle où s'allument l'effort et le sacrifice... La science a cent ans. Notre religion a dix-neuf cents ans. La première commence seulement à épeler dans le livre étoilé de la seconde. »

Charmant ! charmant !

Olivier Champdieu sera un bourgeois très pieux et un peu inutile... C'est la conclusion de Léon Daudet. Ma conclusion n'est pas qu'il faille pour cela condamner le divorce malgré la peine qu'il cause aux cœurs d'enfants. Je suppose même qu'après avoir lu le roman de Léon Daudet, des catholiques, à qui le divorce était insupportable, jugeront plus équitablement cette institution nécessaire, souvent dangereuse, souvent bienfaisante...

J'ai dit mon sentiment. Je considère Léon Daudet comme incapable de soutenir sérieusement une thèse. Il mêle toutes les questions. Il embrasse beaucoup. Il étreint mal. Il prouve le contraire de ce qu'il veut prouver. Hélas ! il se pique d'être un doctrinaire et de faire servir ses romans au triomphe de ses doctrines. Il ne se pique plus guère que de cela. Il pourrait être un conteur exquis. Il ne veut plus l'être. Sa facilité est exubérante, mais il néglige de la discipliner. Ses récits sont maintenant clarifiés, mais il est indifférent à ce progrès surprenant, presque le seul qui lui restait à faire. Ses récits ne l'intéressent pas. Ils sont incohérents, menés au hasard, à la « va comme je te pousse ». Il est poète, et dans *le Partage de l'Enfant* certains passages sont décrits avec art, mieux, avec émotion. Mais il passe. Il est humoriste excellemment. Lisez dans ce livre un récit bouffe, d'une caricature un peu simplette, du mariage sans maire ni

curé. C'est vivant, c'est amusant au possible. Lisez l'histoire de l'inventeur ambitieux et pressé qui s'inocule avec acharnement un cancer qui se refuse à prospérer. C'est tragique et comique, c'est parfait. Ah ! que dites-vous là ! Il n'a cure de ces éloges. Il n'apporte plus aucun soin au « roman » de ses romans à thèse. Il se contente de ramasser les actualités vieillies qui ont traîné partout : la mission Marchand dont le souvenir et le héros l'oppressent, les charlatanismes médicaux des années passées : l'affaire Garnault, etc. Et c'est avec cela qu'il bâtit ses romans. Plaignons-nous ! Et ces romans, il semble ne plus vouloir les écrire que pour la thèse. Plaignons-nous davantage ! Le roman social convient à notre époque passionnément dissertante. Il convient aux romanciers de notre époque, qui sont dépourvus d'inspiration et prennent des appuis de tous les côtés, dans tous les livres spéciaux. Léon Daudet a de l'imagination autant que tous les romanciers au monde. Et il se condamne, lui aussi, à écrire des romans à thèse, des romans qu'absorbent les thèses, des romans pour des thèses... Subit-il l'influence de Paul Bourget, demi-dieu littéraire du milieu catholique ? Comme il se méconnaît ! Je redoute que cet apôtre désordonné qu'est devenu Léon Daudet nous fasse perdre tout à fait le conteur admirable qu'il aurait pu être.

J. ERNEST-CHARLES.



## FAITS ET APERÇUS

### PSEUDONYMIE ET POLYONYMIE

Au nombre des inégalités qui persistent entre les électeurs français, en dépit des efforts des plus farouches niveleurs, il en est une, legs déplorable du passé, qui me semble particulièrement blessante : qu'on la signale au zèle de nos comités locaux, afin qu'ils en imposent à nos députés, oublieux de leur devoir, l'abolition ! Je veux parler de cette servitude du nom qui pèse sur certains de nos compatriotes : Tandis, en effet, qu'il en est parmi nous qui reçoivent au berceau un nom poétique ou glorieux, léger à porter, d'autres sont affublés de vocables ridicules ou même grotesques, et défense leur est faite de s'en libérer !

Hélas, qui ne l'a constaté, la loi aggrave ici les mœurs ! Il est fort aisé à un bourgeois gentilhomme de se gratifier d'un nom pompeux, voire même historique. Il lui suffit d'acquérir un domaine ancien et de le mentionner toujours sur sa carte de visite et à la suite de sa signature. Par exemple : M. Joseph Prudhomme, *de la Roseraie*. — L'usage aidant, et aussi l'utilité, fallacieusement invoquée, de se distinguer des autres branches de la famille, cette ingénieuse désignation sera sanctionnée par un décret en Conseil d'Etat ! C'est ainsi que, depuis un demi-siècle, notre démocratie, bonne enfant, a créé, *ex nihilo*, une innombrable autant qu'ingrate « noblesse » ! — Mais, demandez à modifier un nom ; [illegible]nymique, qui incite au sourire, votre juste désir se heurtera à maintes difficultés !

Est-ce pour ce motif qu'un grand nombre de nos concitoyens ont pris le parti de réformer spontanément, sans concours officiel, leur appellation ? Mais, autre privilège : cette usurpation n'est ratifiée par le monde que si le bénéficiaire appartient à certaines classes !

Ainsi, les gens de théâtre ont la faculté de modifier leur nom, de l'embellir, afin qu'il voltige avec plus de grâce de lèvres en lèvres. Qui ne sait gré à Mme Réjane de ne plus se faire appeler Mlle Réju, à Mlle Brandès de ne plus exiger ce vocable : « Mlle Brunschwig » ? ou encore à Mme Jane Hading, d'avoir renoncé à l'inélégante « Jeannette Hadingue » ? — Et, avouons-le, on n'aurait pu accorder à M. Bouchené la vogue libéralement concédée à M. Baron !

C'est en vertu de ce principe que l'on reconnaît aux gracieuses jeunes femmes qui font profession d'accueillante beauté, à Paris, les titres nobiliaires les plus sonores ! Moins légale, mais mieux pourvue en retour des signes de « la race », cette aristocratie peut d'ailleurs rivaliser d'authenticité avec la noblesse bourgeoise !

Mais les Français qui jouissent, à cet égard, des immunités les plus exorbitantes, ce sont les hommes de lettres ! D'eux, on admet sans sourciller qu'ils répudient leur nom, qu'ils en forgent un autre, ou même qu'ils pratiquent la plus large polyonymie !

Qui aurait l'irrévérence d'appeler notre glorieux maître, Anatole France, M. An. Thibaut ? Et ces jolies syllabes « Pierre Loti », rivales heureuses de J. Viaud, ne sont-elles point consacrées par la faveur des femmes, infiniment plus efficace que l'autorité des lois ?

Bien divers sont les motifs qui induisent un homme de lettres au choix d'un nom nouveau, ou d'un surnom littéraire ! Puisque la particule conserve une saveur mondaine et reste de bon ton, il est aussi juste, dira-t-on, de l'acquérir par un succès littéraire et l'assentiment de ses contemporains, que par l'acquisition d'un château et le consentement de vieux Légistes ! Ainsi pensa M. Wiener, devenu M. Francis de Croisset ! D'autres, des plus spirituels, renoncent au contraire aux survivances féodales et voici comment la comtesse de Martel de Janville imagina le nom ailé de Gyp !

Le jeune Poquelin et le jeune Arouet estimaient sans doute qu'à leur génie créateur convenait un nom inédit, destiné à survivre, distinct, dans la mémoire des hommes : Ils ont beaucoup de disciples. Et le premier acte de la vie littéraire — la prise de robe en quelque sorte — c'est, de nos jours, le choix d'un nom ! Citerai-je des exemples ? Ce sont nos jeunes écrivains les plus notoires — ou presque tous — qu'il faudrait énumérer, ici !

Les femmes de lettres apprécient dans la pseudonymie un moyen facile d'abdiquer leur sexe. Une académie féminine ne repoussait-elle point récemment le terme trop précis d'autrice ou d'autoresse « parce qu'en la femme c'est l'élément viril qui imagine, compose et écrit » ! — Aussi les petites-nièces de Mlle de Scudéry s'appellent-elles : Jean de la Brète, Jean Bertheroy, Claude Ferval, etc...

Plus simples, en vérité, les chroniqueurs! Ils se contentent d'une épithète, qu'ils extraient d'une abondante défroque ; multiples sont en effet les surnoms à leur usage ! Il en est de candides : Le Général *** Historicus, Criticus, un Abbé, un Laboureur, un Diplomate ; — de glorieux : Invita, Léo, Capitaine Fracasse, Almaviva, Le Cid ; — de fantaisistes : Don Caprice, Arlequin, Grelot, Brimborion, Flamberge, Etincelle; — de poétiques : Floréal, d'Azur, Byron, Pégase ; — d'humbles : Ignotus, Nemo ; — de narquois : un Ingénu, Ridens, un Badaud, Jean de Nivelle, Ursus; — de prétentieux : Fidus, Pertinax, un Boulevardier ; — de magnifiques : d'Arteveld, Bassompierre, Le Commandeur, Diogène, Erasme, Job ; — de ridicules : Le Vicomte, Gardénia ; — de démocratiques : Jacques Bonhomme, Jean Valjean ; — de sentimentaux : René, Clitandre ; — de comiques : ainsi Capus et Grosclaude signant : Dupuis et Cotonnet!

Il est d'ailleurs licite de s'adjuger plusieurs de ces fanions; c'est ainsi que M. Bergerat se métamorphose en Caquet Bombec, en Ariel, que sais-je encore ! atteindra-t-il jamais à l'opulence de Voltaire, qui posséda jusqu'à cent soixante semblables truchements !

Certes, je m'incline devant la prérogative des hommes de lettres, qui se parent de qualificatifs ingénieux ou grandiloquents. J'accorde à ce jeune esthète que la dualité des noms est l'unique moyen, pour lui, de soustraire sa personne aux inconvénients de la célébrité. Mais l'électeur affligé d'un nom burlesque et condamné à le porter éternellement, n'est-il pas lui aussi digne de commisération !

Contre la servitude du nom, sous laquelle il demeure courbé, contre l'inégalité dont il souffre, je proteste donc hautement ! — Je proteste au nom des innombrables Duval et Durand qui n'ont su devenir des Jean Lorrain ou des Carolus Duran ! au nom de ceux des malheureux Poiré qui n'ont pu s'intituler Caran d'Ache ! et en votre nom, pitoyables Fourneau, qui n'avez pu, comme l'écrivain votre homonyme, arborer le vocable vengeur de Xanrof !

### L'AVENIR DU SÉPARATISME

La dissolution de l'Union suédo-norvégienne est le premier effet important d'une tendance, dont il n'est pas improbable que nous soyons appelés à voir d'autres manifestations.

La seconde moitié du XIXe siècle fut une période « d'amalgamation » : Unification de l'Italie, de l'Allemagne, efforts de l'Autriche-Hongrie pour rester groupée sous le sceptre des Habsbourg, etc... Il semblait possible que cette fusion extérieure se transformât peu à peu en harmonie interne.

Mais cette évolution a été extrêmement lente à se produire; et même, dans quelques pays, elle n'est point commencée. Les lignes de démarcation morale entre les diverses provinces de l'Italie ne semblent pas devenir moins distinctes, ni les États qui composent l'Empire allemand apprendre à mieux aimer la Prusse ! Ici et là le lien d'union est le même, et il est formé par la crainte, non point par l'amour : crainte de ce qui arrivera si l'union est dissoute ; non point joyeuse attente de ce qui pourra résulter du maintien de l'union!

Ce n'est point exagérer que de montrer en le voisinage de l'Autriche le facteur essentiel du développement de l'unité italienne, ni d'affirmer que l'unité allemande doit tout autant à la proximité de la France. Il existe des signes très divers de la vitalité persistante des groupements, qui forment ces vastes Etats; et il est concevable que si la pression extérieure, qui les maintient associés, disparaissait, nous pourrions assister au réveil d'un ardent patriotisme local.

Le sentiment que « la peau est plus proche que la chemise », qui fut à la base de la guerre de sécession américaine, n'est point banni à jamais de l'Europe. Les Italiens se souviendront peut être un jour qu'ils furent Toscans, Romains ou Siciliens, avant d'avoir été réunis sous la dynastie de Savoie; les Allemands, qu'il fût un temps pas très éloigné, où les chaînons entre la Prusse et les royaumes du sud étaient bien débiles.

Si le siècle présent réalise les éventualités sur lesquelles il s'est ouvert, l'expansion du socialisme rendra le maintien des vastes armées moins aisé, parce que moins populaire. Qu'on n'attende jamais l'extinction du patriotisme par la victoire du cosmopolitisme : Bien plutôt en aidant à diminuer les forces hostiles de l'extérieur, l'aversion pour le service obligatoire favorisera le réveil d'un patriotisme régional.

Ce ne sont là que divagations. Mais quand survient ce qui eût jadis paru invraisemblable : une séparation pacifique de la Suède et de la Norvège, rêver semble moins vain que de coutume ! (D'après le *Spectator*).

### LES JAPONAIS JUGÉS PAR UN ANGLAIS

Il n'est rien de tel que les amis pour révéler vos défauts. Voici en effet, d'après l'*Athenæum*, les assertions du professeur anglais James A.-B. Scherer, sur l'Empire du Soleil Levant, auquel il vient de consacrer un nouvel ouvrage.

« Le professeur Scherer a une opinion plutôt pessimiste : il admet entièrement, comme le doit chacun, les fières et nobles qualités du caractère japonais : bravoure, fidélité, vivacité, *thoroughness* et *self control*... énumération à laquelle il faut adjoindre la courtoisie.

Mais il ajoute : « Les deux cancers au cœur du caractère national sont l'improbité invétérée et une impureté de mœurs sans frein : l'un ou l'autre suffirait à ruiner la vie de n'importe quelle nation. »

Le Japon est le seul État civilisé qui trafique de la prostitution, patentée comme une source de revenus, et qui tolère la vente des jeunes filles, sous prétexte d'égard pour « la piété filiale ».

« Le Japon est encore un des rares pays, où le mot mensonge ne soit pas un terme de reproche, mais implique plutôt un compliment enjoué ». La duplicité se masque sous le « sourire japonais ». En outre, une infatuation dégoûtante gâte les manières populaires.

Il y a cependant au Japon des hommes éminents, dont les yeux discernent les défauts nationaux. On cite cette parole d'un juge japonais; que l'initiation de son pays à la civilisation occidentale est bien superficielle et qu'il y faudrait adjoindre quelque idéalisme ! »

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame. — *Le Propriétaire-Gérant :* FÉLIX DUMOULIN

# REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
# REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 12 — 5e SÉRIE — TOME IV — 16 SEPTEMBRE 1905


## LETTRES INÉDITES DE VOLTAIRE A TURGOT

Les papiers de la famille Turgot ont été dispersés, et cela est très fâcheux à cause de leur richesse. Seuls quelques fragments en ont été conservés dans les bibliothèques de Falaise et de Caen.

Les quatre lettres suivantes ont été copiées à la bibliothèque de cette dernière ville (1).

J'expose devant chacune de ces lettres les raisons plus ou moins probantes, qui m'ont engagé à les donner comme adressées à Turgot. Si l'on s'étonnait du peu d'insistance que je mets à démontrer ce qui me parait certain, je répondrais que la vérité n'est pas plus vraie quand on ajoute de longs discours aux trois ou quatre petits faits avec lesquels le plus sage se contente.

LOUIS THOMAS.

### I

Cette lettre est adressée à un maître des requêtes, elle est en date du 1er décembre 1760, et Turgot fut maître des requêtes de 1753 à 1761. De plus, ce maître des requêtes vient de quitter les Délices ; or, d'une part la lettre de Voltaire à Turgot, du 26 octobre 1760 (Moland 4316), est une réponse à une lettre, disparue aujourd'hui, où Turgot annonçait sa prochaine arrivée à Genève : d'autre part, nous voyons dans la lettre de Voltaire au comte d'Argental, du 10 novembre 1760 (Moland 4329) ; « Nous avons à présent M. Turgot qui vaut mieux que tout le parquet. Celui-là n'a pas besoin de mes instructions ; c'est un philosophe très aimable. » Et ces termes ressemblent à ceux de notre lettre.

« Aux Délices, 1er decembre 1760.

Il y a, Monsieur, peu de voyageurs comme vous, et surtout peu de maitres des requêtes. On voyageait autrefois pour être instruit et vous êtes venu pour instruire. Ce serait encor peu de chose si vous n'aviez pas le talent de plaire. Il m'est revenu que vous avez fait la conquête de MM. de Berne comme la notre. Je vous crois à présent à Paris ; et j'imagine que vous n'y resterez pas longtemps. Vous serez envoyé dans quelque intendance. Dieu veuille que vous y trouviez des gens dignes de vous et de votre façon de penser. Il y en a quelques uns. Mais ils sont bien rares. Il se forme des jeunes gens : ceux de l'ancienne école ne méritent pas qu'on leur parle. Je suis inconsolable que l'intendance de Dijon semble ne vous pas regarder, j'espérerais que vous verriez une seconde fois le lac de Genève, et je serois bientôt en état de vous offrir une cellule plus ample et plus honnête que celle que vous avez daigné habiter avec Confucius (1).

Ma nièce et tous ceux qui ont eu l'honneur de vous voir ne parlent que des regrets que vous leur laissez. Et je me vante d'être pour le moins aussi faché qu'eux tous de vous avoir vu partir.

Permettez moy, Monsieur, de me prévaloir de cette occasion pour vous servir suivant votre goust,

(1) Manuscrit in folio 178, tome II, pp. 187 et suivantes. Numéro 505 du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques des départements*.

(1) Voltaire bâtissait Ferney. Voyez G. Desnoiresterres, *Voltaire et J.-J. Rousseau*, 40-42.

c'est-à-dire pour vous prier de rendre un bon office. Il s'agit de notre petite province de Gex, grande comme la main. Vous n'ètes point son intendant, mais vous pouvez être son protecteur. Elle a un procez au bureau de M. de Trudaine, pour son sel, contre un directeur receveur du grenier *ethnicum seu publicanum et furem*. Du moins nos sindics le prétendent *furem*; nous redemandons notre pitance de sel. Surtout nous supplions M. de Trudaine de nous juger au plus vite. Il est notre ami, la province vous aura grande obligation si vous voulez bien avoir la bonté de recommander et de presser notre affaire. Pardonnez moy Monsieur, si je commence par vous demander une gràce dans le temps que je ne devrais être occupé que de vos bontez et n'avoir d'aultre idée que celle du bonheur que j'ay eu de vous posséder. Recevez mes tendres respects. Vous avez gagné pour jamais le cœur de v f h ob S^r (1), le vieux Suisse du mont Jura (2). »

II

Cette lettre comme la précédente est adressée à « celui qui fit le voyage de Suisse ». C'est une suite naturelle de la lettre du 1^er décembre et toutes les raisons que j'ai énoncées pour la première valent pour la seconde. De plus on y parle d'intendants, et Turgot, alors maître des requêtes, vivait dans le monde de la finance.

Au château de Ferney,
pays de Gex, 12 janvier 1761.

Je n'ay rien de plus pressé, Monsieur, que de vous parler de vous. Soyez très sûr que quand j'ay fait votre sausse à M. D..., ce n'estait qu'en réponse a l'éloge très discret qu'il m'avait fait de vous. Que votre pudeur ne soit point allarmée. Nous chérissons vos faveurs. Mais nous ne nous en vantons pas. L'aventure de Saint-Grizel intéresse beaucoup un de nos frères. Il y avait un digne homme qui nichait ce Grizel avec le bienheureux Fantin, Saint-Gauchat, Saint-Chaumé, le D^r Guione *e tutti quanti*. J'ay vu cet ouvrage instructif. Mais j'ay trouvé erreur dans les nottes. Elles disent que les [50 m.] avaient été volées pour l'amour de Dieu à M^me d'Egmont et suivant votre leçon c'est un intendant qui les a fournies. Je ne croiais pas que les intendants fussent si sots. Mais l'avanture d'Origene me fait tomber des nües. Un intendant chatré! cela est incroiable. Comment le maréchal de Richelieu souffre t'il cela dans son gouvernement! C'est Dieu qui tolère Baal. Je n'ose vous supplier, Monsieur, de daigner me donner des instructions sur ces divines avantures. Mais vous pouvez communiquer vos lumières a M. Da... et j'aurai par là le double esprit d'Élisée.

J'ay lu un livre abominable intitulé *Lettre à l'auteur de l'oracle*. Ce livre est d'autant plus dangereux qu'il cite toujours avec une fidélité scrupuleuse, et qu'il détruit l'ancien par le nouveau et le nouveau par l'ancien avec des armes si terribles qu'on ne peut luy répondre que par un autodafé. Je voudrais bien connaitre un si méchant homme pour avoir de luy l'opinion qu'il mérite, et pour le fuir, si jamais je le rencontre.

Je vous demande pardon Monsieur, de ne vous avoir point parlé de la petite fille du grand Corneille. Je n'étais pas encor sur qu'on me laissat ce dépost et je devais craindre que quelque grande dame ne fit ce qu'on m'a laissé faire; mais pour vous montrer que je ne suis point du tout modeste, je me vante à vous d'avoir chassé les jésuittes d'un domaine qu'ils avaient usurpé à ma porte sur six gentils homes qui ont à peine de quoy servir le roy, et d'avoir fait rendre à des orphelins le bien que les saints leur ravissaient, je me vante de faire envoyer incessamment aux galères un Grizel de nos cantons. Pardonnez à mon excez d'amour propre.

Je vous supplie, Monsieur, de me conserver vos bontez auprès de M. de Montigni Trudaine. Il y a du mal entendu dans cette affaire comme dans bien d'autres. Le conseil renvoye aux intendants; et les intendants au conseil. Et cependant une province est pillée.

Mais conservez moy surtout vos bontez auprès de celui qui a fait le voiage de Suisse. C'est assurément un homme supérieur, et jamais la raison ne fut plus aimable. Je suis homme a le luy dire en face, s'il se fache.

M^me Denis se souviendra de vous toute sa vie et moy je serai toute la mienne rempli pour vous du respect le plus vrai, et le plus tendre. On a donné certainement vos livres [a tournes].

V. » (1).

III

Pour celle-ci, aucun doute n'est possible: la suscription nous donne une sûreté absolue. De plus, nous connaissons la réponse de Turgot du 24 août 1761 (2).

« Au château de Ferney 26^e juin 1761.

Il me faut tous les Turgots, Monsieur, car il s'agit d'une bonne œuvre. Il est question de montrer

(1) Pour : votre fort honoré [et] obéissant serviteur.
(2) Lettre autographe.

(1) Lettre autographe.
(2) *Œuvres de Turgot*, éd. de 1808, III, 418; éd. de 1844, II, 794.

aux anglais que nous sçavons comme eux honorer les beaux arts et le sang des grands hommes. M. D'Alembert vous aura dit peut être quelle est mon entreprise, je veux expier mes médiocrités et celles de mon siècle en donnant une Édition de Pierre Corneille avec des notes qui ne seront peut être pas sans utilité. L'Édition sera magnifique et l'exemplaire ne coutera que quarante livres ; elle se fait par souscription au profit des seuls descendants de Corneille qui portent ce nom, et qui n'ont que ce beau nom pour héritage. Chaque académicien souscrit pour plusieurs exemplaires. Nous nous flattons que le Roi, comme protecteur, sera à la tête des souscrivants. Au reste, nous sommes fiers, nous ne demandons point d'argent, on n'en donnera qu'en recevant le livre ; et on le recevra bientôt s'il se trouve beaucoup d'ames nobles. Si Bernard, fils de Bernard, ne m'avait pas fait une horrible banqueroute, je ne serais pas à cette peine. Donnez nous des Turgots, Monsieur, vous dis-je, et quelques uns de leurs amis, qu'on voie leurs noms imprimés à la tête du programme, et qu'ils encouragent la nation à faire du bien.

Ayez la bonté d'envoyer votre réponse à M. Jannel qui me la fera tenir.

Mille respects.

*Le Suisse V.* » (1).

Suscription :

*A Monsieur,*
*Monsieur Turgot, Maître des Requêtes*
*En son hôtel,*
*à Paris.*

A côté de cette suscription, il y a une note de la main de Turgot, indiquant les exemplaires auxquels il souscrit :

| | |
|---|---|
| Turgot | 3 |
| Ch. Turgot | 1 |
| [Abbé de Lucé] (2). | |
| [Abbé de Vori, auditeur du Role à Rome] (3). | |
| M. Blondel | 1 |
| M. Trud | 1 |
| Mont. | 1 |
| M. Dupré | 1 |
| M. de [illegible] Ch. d'Amb[illegible] | 1 |
| | 9 » |

IV

Cette lettre a un caractère tout impersonnel, et pour avancer qu'elle est adressée à Turgot nous n'avons qu'une raison : elle a été trouvée en même temps que des lettres adressées certainement au maître des requêtes.

« Ferney, [illegible]

Votre souvenir m'enchante, Monsieur, l'etat prèsent des hommes m'importe beaucoup et l'état passé du globe n'importe gueres a personne. Il se peut que l'axe de la terre tourne sur lui même en deux millions 400.000 années, le mouvement ne peut jamais changer la situation de l'océan, la loi de la gravitation le retient toujours à sa place, et il est phisiquement impossible que l'océan soit ailleurs. Il peut bien gagner 40 ou 50 lieues sur les terres ou les perdre mais voila tout, et il me paroît démontré que toutes les choses ont toujours été comme elles sont.

C'est moi qui suis dans le païs des grands phénomènes de la nature, les montagnes couvertes de Neige Eternelle, des pierres de toute figure, des pétrifications de toute espece. En vérité les phisiciens se mocquent de nous. J'ai vu toutes les pierres calcaires de mon maudit païs, tout le jips (1) qui a servi à mes plafonds, j'ai vu mille cornes d'ammon (2), et des closopétres et des dentrites de toute espéce, et des coquilles. Les bords du Rhône en sont tapissés à sa naissance et à son éruption du Lac de Genève. Je n'y ai jamais vu une seule coquille de mer, et les pierres calcaires ne m'ont paru que des pierres. Si j'étois jeune j'irois voir le phalun de Touraine, je soubçonne fort que ce phalun est une production très terrestre, une mine particuliére. Car si la mer avoit déposé des coquilles dans cet endroit, pourquoi n'auroit elle pas fait la même faveur à la Normandie, à la Bretagne, à la Picardie et aux Côtes d'Angleterre ?

Pesez bien cette raison, je vous en supplie et voiez si on n'a pas voulu nous en imposer, j'aime autant ce fou de Descartes qui prenoit notre globe pour un soleil encrouté, que ceux qui veulent nous persuader que la mer a formé les Alpes et le Caucase.

Que dirions nous d'une mite qui en se promenant sur une orange prendroit les grains de cette orange pour des Montagnes affreuses que mille revolutions dans l'orange auroient élevées ?

La Nature de l'orange est d'avoir des grains sur son écorce et la Nature de la Terre est aussi d'avoir des grains qu'on appelle des Montagnes.

Soiez persuadé, Monsieur, du tendre attachement que j'aurai pour vous pour le peu de tems que j'ai encore à ramper sur le globule de la Terre. *V.* » (3).

(1) Seuls les trois derniers mots, ici en italiques, sont de la main de Voltaire.

(2) et (3) Ces deux noms sont barrés par Turgot et presque illisibles.

(1) Pour gypse.

(2) Ammonites.

(3) Seule la [illegible]

## JOURNAL INÉDIT DU SECOND SÉJOUR DU CHEVALIER DE BOUFFLERS AU SÉNÉGAL

*[illegible] décembre 1786 — 25 décembre 1787* [1].

*Ce 30.* — Le vent est meilleur, mon cuisinier n'est pas mort, il y a quelque espérance que la navigation sera moins malheureuse qu'elle n'est triste. Nous sommes à cinquante lieues, nous pouvons arriver demain, mais nous l'avons pu si souvent et puis après nous ne l'avons pas pu, que j'ai peu de confiance. Adieu.

*Ce 1er mai.* — Tu vois, mon enfant, que j'ai bien fait des recherches pour retrouver ces feuilles égarées; mais, hélas, je n'ai que des chagrins et des peines à leur confier. Ce pauvre homme vient de mourir tout à l'heure, sans que j'ai pu lui rien donner pour contrebalancer les bêtises dont il est la victime. Imagine que pour une fièvre putride on a commencé par le saigner trois fois au lieu de le purger une seule, et que peut-être par le traitement contraire sa maladie n'aurait été qu'une légère indisposition. Je te recommande d'abhorrer les médecins autant que tu m'aimes.

*Ce 2.* — Nous allons être à Gorée, ma bonne femme, je me dépêche de te le mander et de t'embrasser, car je vais être si importuné et si tracassé, que je n'aurai sûrement pas un autre moment à te donner dans la journée, ou du moins si j'en ai, j'espère les employer à te lire plutôt qu'à t'écrire.

*Ce 3.* — J'ai passé la nuit devine avec qui? Avec ma femme, ou du moins avec son esprit. Non, jamais, jamais, personne ne t'a ressemblé ni ne te ressemblera. Mais pourquoi ces charmantes lettres sont-elles si anciennes? Il est bien dur d'être non seulement à mille lieues, mais encore à mille ans de tout ce qu'on aime. Enfin, nous franchirons les mille lieues et les mille ans et puissions-nous alors passer mille vies ensemble.

*Ce 4.* — Je t'envoie toutes sortes de petites drogues auxquelles tu voudras bien attacher un grand prix; il y a entre autres choses une pipe digne d'attention que je te prie d'envoyer de ma part à l'excellent duc de Polignac. Elle est de terre de Galam et tu y verras une quantité de paillettes qui, à mes petits yeux grossiers, sont de l'or, et à tes grands yeux fins pourraient bien n'être que du mica. Voilà à quoi servent les grandes connaissances, à dissiper toutes les illusions et à gâter, par conséquent, toutes les jouissances. Par bonheur que tu ne me regardes pas encore avec des yeux savants et que tu veux bien prendre mon pauvre mica pour de véritable or. Moi je te prends pour ce que tu es, c'est-à-dire pour tout ce qu'il y a de plus joli en apparence et de plus sublime en réalité. Adieu.

*Ce 5.* — Voilà, voilà des lettres, en voilà jusqu'au 16 de février; je ne les ai pas encore lues, et cependant, par une vieille habitude, je les trouve déjà charmantes. Hélas, mon enfant, il faut changer de ton. Il m'est impossible de n'être pas touché jusqu'au fond de l'âme de la perte de cette excellente tante, qui m'a tant aimé et tant regretté, qui disait toujours à Mme de Lauzun : « Vous le reverrez, vous, mais moi je ne le verrai plus. » Enfin, ma fille, tu seras belle-mère et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre toi. Je n'ai que le temps d'y applaudir et de t'embrasser, en te conjurant de ne point faire de folies aux eaux de Plombières, qui sont bien plus actives que celles d'Aix-la-Chapelle. Adieu, mon enfant, il faut te quitter pour des lettres d'affaires, pour des procès-verbaux, pour des ordres d'embarquements, etc., car le vaisseau qui portera ma lettre part demain, et j'ai ma chambre pleine de papiers que je n'ai point encore lus. Encore s'ils valaient tes lettres, mais comme ils sont d'une autre écriture, ils ne les valent sûrement point, car je défierais Mme de Sévigné, Mme de Lambert et Mme Du Deffant réunies d'entrer en lice. Adieu donc, j'ai des affaires par dessus les yeux. C'est tout ce que je puis faire que de les élever jusqu'à ton portrait pour te remercier. A propos de portrait, j'en attends un qui ne vient pas et tu ne me parles plus de celui que tu dois avoir reçu.

*Ce 6 mai.* — Me voici enfin délivré de toutes les affaires dont je me suis trouvé accablé entre mon arrivée et le départ de *la Dordogne*. Elles avaient choisi, comme elles font toujours, le temps où j'étais le moins en état de m'y livrer, car j'arrivais d'un long voyage, mon esprit et mon corps étaient encore tout étourdis du bateau, et, au milieu des soins qui m'occupaient, j'étais vexé par un essaim d'importuns, qui bourdonnaient et sifflaient à mes oreilles comme des guêpes et des cousins. Toi qui as si peu de talents pour supporter l'ennui et l'importunité, j'aurais voulu t'y voir, d'abord parce que je t'aurais vue, et puis parce que j'aurais entendu ces fureurs, ces emportements, ces cris, qui feraient croire que ma bonne femme est un démon, tandis qu'il n'y a rien de si doux et de si bon dans le monde. A propos, mon enfant, il faut que je te gronde de quelques petites confidences que tu fais à la poste, qui pourraient

1. Voir la *Revue Bleue* numéro du 12 août et suivants.

bien de temps en temps revenir aux gens même dont tu parles et te faire des ennemis, toi dont la haine ne doit pas plus approcher que la glace n'approche du Sénégal. Mais, tout en te grondant, il faut que je te remercie de ces charmantes lettres, dont je ne t'ai dit qu'un mot parce que je n'avais qu'un moment. Je les trouvais si charmantes de tout point que je me suis bien promis en les relisant de ne jamais relire les miennes, pour éviter une comparaison que ni moi ni d'autres ni personne, né ou à naître, ne soutiendrons jamais. Adieu, esprit divin.

*Ce 7.* — Je ne sais si tu sais ce que bien du monde ne sait pas, que c'est aujourd'hui ma fête. Elle m'a été souhaitée au moment où je m'y attendais le moins par les blancs et les noirs, et tout ce qui s'ensuit, et j'attends impatiemment de tes nouvelles d'aujourd'hui pour voir si tu es aussi exacte à ton devoir que le reste de mes sujets.

Je me permets à cette heure de m'occuper de ta grande affaire ; jusqu'à présent, je repoussais cette idée-là loin de moi comme une mauvaise pensée ; mais puisque tu as vu, puisque tu as parlé, surtout puisque tu as eu de longs entretiens, la chose est immanquable. Je ne crains rien pour toi toutes les fois que tu ouvriras la bouche, parce qu'en même temps, tu ouvres ton âme, et qu'en dépit des jaloux, on y voit que tu es encore plus bonne qu'aimable, et alors, ton esprit est le meilleur des avocats chargés de la meilleure des causes devant les juges les mieux disposés. Je suis fâché de ce retard, car autant qu'il m'en souvienne, les noces d'été sont beaucoup moins chères que celles d'hiver, et, d'après ma pleine connaissance de tes pauvres petites facultés, cet article n'est pas indifférent. D'ailleurs, s'il est bien vrai que la cire que tu pétrissais inutilement depuis si longtemps commence à s'amollir sous tes doigts et à prendre la forme que tu veux lui donner, ces deux mois-là seront deux trésors. Je ne veux plus revenir sur le compte du mauvais principe que tu as combattu victorieusement en ta qualité de bon principe. Je suis comme ce poète latin qui, après avoir longtemps cru que l'univers était régi par le hasard, voit enfin la punition d'un méchant et commence à croire aux dieux. Adieu, mon petit Orosmane, non pas l'amant de Zaïre, mais le vainqueur d'Arimane.

*Ce 8.* — Il faut que je te parle de mes travaux, car il faut que tu sois occupée de tout ce qui m'occupe. Je vais tout à l'heure avoir fini un corps de caserne tel qu'il n'y en a dans aucune de nos colonies. Il est vrai qu'il n'est que pour cent hommes, mais il n'en faut pas davantage à Gorée, et je doute qu'en Europe même des soldats puissent être mieux logés. On procède en même temps aux réparations de mon hôpital, qui, j'espère, ne sera jamais plein, d'après tous les soins presque paternels que je prends de la santé de mes pauvres enfants, car les voilà bien logés et bien couchés, ce qui ne leur était jamais arrivé. Ils ne manquent plus que du bon pain et de bonne viande ; ils ont de bon vin à la place de mauvaise eau-de-vie et ne boivent plus que de l'eau douce, au lieu qu'autrefois ils n'en buvaient que de saumâtre. Mais ce que je crains, c'est que la petite mine riante de mon hôpital ne leur donne envie d'être malades. Tu vois, ma femme, que je fais de mon mieux pour tout ce qui m'est confié et quand tu me le seras, tu ne dois pas t'attendre à de plus mauvais traitements, à moins que tu ne sois une friponne, car je t'avertis que ma jurisprudence est très rigoureuse et que mon cœur autrefois très bon s'endurcit tous les jours à l'exercice de la justice distributive. Adieu, amour, je te tiens devant mes yeux, je te porte dans mon cœur et mon esprit te contemple intérieurement à chaque instant du jour.

*Ce 9.* — A peine suis-je arrivé que je songe à repartir et mes coffres ne sont pas débarqués de *la Cérès* que j'assemble déjà des chevaux et des chameaux pour me rendre par terre au Sénégal ; mais cette fois-ci du moins les bêtes de somme et les gens de pied passeront devant et ne m'arrêteront point, ce qui fera que sans me gêner et sans m'impatienter je ferai la route en deux jours et demi. Je te recommande d'avance le pauvre officier qui m'a constamment suivi dans toutes mes courses par terre et par mer et dont j'ai toujours été parfaitement content. Je lui donnerai un congé pour partir dans un mois avec M. Blanchot et tous les deux seront plus heureux que moi, car ils verront tout ce qu'ils désirent de voir et moi qui désire sûrement plus qu'eux je ne le verrai point ; mais c'est bien assez d'être malheureux, sans encore être jaloux.

*Ce 10.* — Je viens de faire une très longue promenade à cheval dans un terrain que je compte réunir un jour à notre domaine et j'ai vu des endroits charmants, des plaines, des bois, des vallons, des montagnes, des villages, etc. Mon aide de camp, celui dont je te parlais hier, ne se lassait pas d'admirer ce pays, dont il était à une demi-lieue depuis sept ans et qu'il ne connaissait point. Nous avons fait plus de six lieues, lui, mon nègre et moi, dans de petits chemins de sables battus, où malgré ta poltronnerie tu aurais voulu galoper. Je regardais toujours autour de moi, comme si tu y avais été, et je croyais entendre tes peurs, tes enfances, tes exclamations, tes ravissements, etc., enfin tout ce qui ne ressemble à personne et qui par conséquent te ressemble. Adieu, ma bonne et jolie enfant, embrasse tes enfants et tes amis de ma part.

*Ce 11.* — Sais-tu, mon cœur, que ton protégé M. Bonhomme, que tu aimes en ta qualité de bonne femme, est arrivé sur un vaisseau richement chargé de marchandises, mais sans un tonneau de provisions, dans le moment où nous allons en manquer et où je suis même obligé à faire des règlements pour restreindre la consommation, en attendant le retour de l'abondance qui ne me paraît point du tout prochaine. Ne t'offense point si je ne traite point cet homme-là aussi bien qu'il a droit de l'attendre d'après sa protectrice. Ton intention n'était sûrement pas qu'il me fît mourir de faim, toi qui m'as si généreusement nourri depuis près de dix ans. Mon Dieu, mon Dieu, quand dinerai-je chez toi?

*Ce 12.* — Je suis occupé de mon départ comme s'il s'agissait de la translation de l'empire à Constantinople ; encore suis-je bien sûr que le grand Constantin avait plus de moyens que le petit Stanislas. On ne venait pas lui dire d'un côté qu'il avait un cheval boiteux, de l'autre qu'il avait un chameau fou, etc. Il y a longtemps que je le dis et je finirai peut-être par le prouver, les grandes choses sont plus aisées que les petites ; il me semble qu'avec la matière et les outils nécessaires j'aurais plus tôt fait un éléphant qu'une puce. Mais nous raisonnerons de cela quelque jour ensemble, dans quelque jolie maison à nous appartenante, dont j'arrangerai le jardin, le parc et la ferme, tandis que toi tu feras et tu seras la décoration intérieure. Mais que ce temps et cette maison sont encore loin de nous et que la vieillesse est près de moi !

*Ce 13.* — Je viens de faire une assez jolie promenade pour mettre mes chevaux en haleine et j'ai vu comme il arrive toujours que toute autre chose vaut mieux que ce que nous avons. Partout la terre porte quelques plantes, quelques arbres, quelques fruits, ces productions sauvages pourraient s'apprivoiser par la culture, par la greffe ; on pourrait du moins leur substituer des plantes plus amies de l'homme, auxquelles la terre prêterait ses sucs comme aux autres. Mais dans mon abominable petit diminutif d'Ithaque, la terre n'a ni suc ni vertu ; il n'y a que des coquilles brisées et des rochers pelés. Cependant pour essayer de tirer parti de tout, je viens de faire piler le rocher et j'en ai tiré de la pozzolane, dont j'ai enduit une vieille citerne où l'eau n'avait jamais tenu et qui depuis ce temps-là n'en a point perdu une goutte. Je m'exerce d'avance à tous les travaux qu'exigera notre demeure future, afin que tu ne sois pas mécontente de ton bon gros fermier et que tu ne casses pas ton bail à vie avec ce pauvre diable qui t'aime tant.

*Ce 14.* — Si tu étais venue dîner chez moi aujourd'hui, je t'aurais donné à choisir d'un chat-tigre ou d'un rat palmiste, qui étaient tous les deux excellents. Hélas, quand recommencerons-nous nos petits ragouts de Spa et d'Aix-la Chapelle ? C'est le temps qui revient le plus souvent et le plus vivement à ma mémoire, parce que c'est celui où nous étions le plus l'un à l'autre, et en vérité tout le reste n'a rien qui en dédommage. Mais enfin les heures coulent ; elles emmènent les jours ; elles entraînent les mois et l'année s'écoulera et nous nous reverrons.

*Ce 15.* — Je pars décidément demain ; je suis au milieu d'un gros tourbillon de petites affaires, qui bourdonnent autour de moi comme un essaim de mouches. Je voudrais les chasser toutes pour te parler un moment, mais elles ne le permettront point ; n'importe, je te baiserai malgré elles.

*Ce 16, à Wanamguiander.* — Je suis excédé de fatigue, je me suis perdu, je me suis écorché, je me suis brûlé. Hommes et bêtes, tout est déjà sur les dents et c'est tout ce que je puis faire que de te le mander.

*Ce 17.* — Fatigue sur fatigue, mal sur mal, plaie sur plaie ; j'ai cependant fait ma journée, mais je ne pense pas sans frayeur à celle de demain. Encore si c'était pour arriver à Spa ou quelque autre part où tu fusses ! Mais tu n'y seras pas !

*Ce 18.* — J'ai fait mes seize lieues, mais je suis arrivé avec la fièvre causée par l'excès de la souffrance et il faut encore continuer demain. Voilà l'impossible. Adieu.

*Ce 19.* — Me voici au Sénégal, mais dans un état affreux et d'autant pire qu'il y a des égards dont je ne puis me dispenser et que le moindre mouvement est un supplice. Il n'y a que pour t'embrasser que je pourrais faire un pas sans grimace.

*Ce 20.* — Je ne puis ni m'asseoir, ni me lever, ni me coucher, ni marcher, ni manger, ni dormir ; je suis comme un malheureux frappé de la vengeance céleste, excepté que ces coups-là tombent ordinairement sur la tête. Ces quatre lignes-ci sont les seules que je puisse écrire, malgré toutes mes affaires ; mais celles de mon cœur sont avant celles-ci et celles-là sont avant celles de ma colonie.

*Ce 21.* — Toujours pire. Mon cœur et ma faiblesse tournent également contre moi ; tantôt j'appelle le chirurgien et après un pansement horriblement douloureux j'arrache tout, et le moment d'après je reviens encore à son art. Le climat d'Afrique n'est point du tout propre aux promptes guérisons, à cause de la putridité de l'air et de la disposition prochaine de tous les corps à la fermentation. Encore

s'il ne fallait point se rendre à deux ou trois dîners arrangés depuis huit jours, je patienterais ; mais chaque pas, chaque mouvement, est un coup de poignard et je suis obligé de prendre un ou deux bras pour me soutenir. Tu aurais bien de la peine à reconnaître ton pauvre mari à cette dégaine-là, d'autant plus que ces quatre jours de souffrance l'ont déjà bien maigri ; mais tu ne l'en embrasserais pas de moins bon cœur.

*Ce 22.* — Toujours de même et pis s'il est possible. Je ne t'écris que par religion et je souffre le martyre en écrivant.

*Ce 23.* — Cela ne guérit pas, je m'impatiente, je m'emporte et je m'abats tour à tour ; mais tout cela ne sert de rien. En attendant, nous avons des affaires pressées ; il ne nous reste que pour trois semaines de vivres. Voici par bonheur un bâtiment américain qui en est chargé et dont je m'accommoderai à quelque prix que ce soit, aux dépens de cette infâme compagnie que tu protèges.

*Ce 24.* — J'ai voulu faire cent pas pour voir un exercice ; il a fallu quitter avant la fin et venir me coucher. Je commence à croire que je ne guérirai qu'en France.

*Ce 25.* — Je souffre un peu moins, mais il est encore matin et je tremble pour l'après-dîner. Je vais profiter de ce bon moment-là pour m'occuper de bien des affaires négligées, car je n'ai encore pris la plume que pour toi.

*Ce 26.* — Hélas, mon enfant, c'est pis que jamais ; il faut me coucher, me livrer aux chirurgiens comme un triste cadavre et attendre que la nature vienne à bout des maux et des remèdes. J'ai mal à tout mon corps et à tout mon esprit ; il faut m'occuper de tout et je ne puis penser à rien. Les douleurs chassent les idées et par malheur ne s'envolent point comme elles ; mais cependant ton idée restera toujours au fond de ma pensée, comme l'espérance au fond de la coupe de tous les maux.

*Ce 27.* — Les pansements, les onguents, les coups de lancette dans les abcès, tout cela va son train ; je souffre toujours plus, mais on me dit toujours que je vais souffrir moins et je m'y laisse toujours attraper. C'est une bonne chose que la bêtise : sans elle le genre humain périrait par un suicide général. En attendant que mon pistolet soit chargé, je te baise de tout et de tout mon cœur.

*Ce 28.* — Je souffre toujours à peu près autant, ma bonne femme ; à mesure qu'un mal diminue, l'autre augmente, et la patience et la gaieté et la philosophie sont en défaut. Notre âme est un sot enfant et notre corps une vilaine poupée (je parle du mien exclusivement). Si par hasard la poupée tombe, si elle se démonte, si elle se gâte, l'enfant se met à pleurer ; il est vrai qu'on l'en console en lui en achetant une autre et c'est ici où ma comparaison cesse d'être juste, car je ne sais pas où l'on trouve de quoi dédommager l'âme de la perte du corps ; cependant je le crois sans en imaginer le moyen. Ceci n'est qu'un bal, nos corps sont des masques, la plupart de nos amitiés finiront avant ou avec le bal, mais il y a telle liaison qui durera plus longtemps parce qu'on s'est démasqué l'un pour l'autre et qu'on s'est montré et qu'on s'est vu et qu'on s'est plu sous ses véritables traits. Voilà les vraies passions qui dureront plus et bien plus que la vie : j'en appelle à ma femme.

*Ce 29.* — Je commence à respirer, c'est-à dire que j'ai la volupté de Socrate, celle de moins souffrir. Mais ce premier retour de mes faibles facultés ne doit point être pour toi ; je le dois à mes sottes affaires, que depuis huit ou dix jours je remets au lendemain, suivant le proverbe grec ; tu imagines bien que ces affaires-là n'avaient rien de bien agréable, car sans cela j'aurais trouvé des forces pour m'en occuper. Mais quand ce que j'écris ne s'adresse point à toi, aussitôt mes douleurs me reprennent. Adieu, chère moitié, mille fois plus chère que l'autre.

*Ce 30.* — Voici mes quarante-neuf ans qui sonnent, ma bonne épouse, et je me porte comme si j'en avais quatre-vingt-dix neuf, car j'ai besoin d'un bras pour m'asseoir et pour me lever et j'ai les deux mains emmaillotées comme un vieux goutteux. Cependant on a si bien arrangé l'appareil de la main droite que pour la première fois j'écris sans douleur, ce qui me fait espérer que l'abcès est crevé et que je vais rentrer dans la jouissance de mes droits et de mes doigts. Mais j'en reviens à ces quarante-neuf ans ; comme ils sont venus vite, quoique souvent le temps m'ait paru bien long ! C'est que le temps n'est long que lorsqu'il est vide d'événements et que l'esprit est plein de désirs ; mais quand ce temps est écoulé et que ces désirs sont évaporés, il ne reste rien dans la mémoire, et ce vide même, qui faisait trouver le présent plus long, fait trouver le passé plus court. Mais je me perds dans la métaphysique bien mal à propos, car j'ai bien affaire et j'aurais bien mieux fait de t'embrasser, comme le peut un pauvre absent, qui fait tout en esprit et rien en réalité.

*Ce 31.* — Les douleurs qui avaient été suspendues un petit moment ont recommencé de plus belle ; la chaleur du temps et celle de ma tête me tourne le sang ; j'ai l'esprit plein d'affaires, que je ne peux pas faire, parce qu'il faut écrire ou dicter et que ni la

main ni ma raison ne sont à mes ordres. Encore si tu étais là pour adoucir mes maux et pour fortifier mon courage! Mais nous sommes à mille lieues. N'importe; je te serre dans mes bras parce que le véritable amour est au moins aussi bien partagé que la véritable amitié, qui, selon Montaigne, a les bras assez longs pour embrasser du bout de l'univers.

*Ce 1er juin.* — Le temps va son train, les heures, les jours, les semaines, les mois, les années se succèdent et le destin varié des hommes marche à leur suite; un jour m'a fait disparaître, un jour me ramènera, car ce sont les jours qui font tout le bien et tout le mal que nous éprouvons. Tout ce qui arrive n'est que le résultat de diverses combinaisons, dont nous croyons quelquefois être les agents et dont nous ne sommes jamais que les patients; nous ne faisons pas plus notre bonheur et notre malheur, que les arbres ne font le printemps qui les fleurit et l'hiver qui les effeuille. Voilà mon hiver qui avance, mon printemps reviendra quand le joli petit astre qui me réchauffera sera plus près de moi.

*Ce 2.* — Je vois ce bon M. Blanchot occupé de tous les préparatifs de son passage en France et je suis réduit à lui envier en secret le bonheur que je lui procure. Nous devons partir après-demain ensemble pour Gorée; j'y passerai par mer, parce que le cheval serait encore une torture pour moi, et, comme je viens d'acheter toute la charge d'un gros navire commandé par un gros capitaine américain et qu'une partie de cette emplette est destinée pour nos pressants besoins de Gorée, je m'embarquerai sur ce bâtiment-là, d'autant plus qu'on le dit charmant et que pour la première fois de ma vie je veux être bien logé à la mer. Il y aurait encore une autre raison, qui n'est pas bien décisive pour mon âge ni pour l'état où je me trouve: c'est que le gros capitaine, pour ne manquer de rien, mène, avec lui, une jeune personne charmante; il l'a amenée avant hier dîner chez moi; elle a exactement le visage de ta fille et la taille de notre sœur Buller; elle a l'air aussi décent que si, au lieu d'être une coureuse, elle était une vierge et qu'au lieu d'être avec un gros crapuleux, elle voyageât avec un père respectable. Et puis fiez-vous à la décence, aux femmes et surtout aux Anglaises! Dis cela de ma part à notre bonne Buller et surtout gronde-la bien de ne m'avoir point répondu, car je lui avais écrit non seulement pour elle, mais pour sa meute de petits bassets, qui avait pris le change et qui aboyait contre moi. Mais sans doute la lettre ou la réponse ont éprouvé quelque fortune de guerre. Adieu, femme bien-aimée, je me porte mieux aujourd'hui et mon imagination n'est pas la seule portion de moi sur laquelle tu règnes.

*Ce 3.* — Imagine, mon enfant, que voilà le soixantième ballot de mes pauvres effets qu'on embarque depuis avant-hier; il est vrai que dans tout cela il n'y a ni or ni bijoux, mais il y a des livres, des instruments de physique, des outils de toutes sortes de métiers. Enfin, c'est cette richesse pauvre que tu me connais de tout temps et tu sais bien que je ne suis pas destiné à en avoir d'autre. N'est-ce pas assez de toi pour être bien heureux?

*Ce 4, à 5 heures du matin.* — Je vais passer la barre avec mon ami Blanchot; elle est si belle que je t'y verrais promener sans frayeur; cela me fait penser à notre passage du Rhin où tu oubliais le danger à côté de moi. Que ce temps-là et le Rhin sont loin.

*Ce 5, à bord du « Généreux ».* — Mon enfant, je suis tenté de croire que la petite aventurière est ta fille grandie d'un demi-pied, amincie d'autant, âgée de quatre ou cinq ans de plus et ne sachant plus un mot de français; mais ce sont les mêmes grâces, les mêmes manières, les mêmes traits, les mêmes cheveux, les mêmes couleurs, etc. La traversée serait charmante si ce pauvre M. Blanchot et presque tous mes autres compagnons n'étaient point malades à la mort; je le suis un peu moi-même, non pas de la mer, mais d'avoir voulu faire le bon compagnon et d'avoir déjeuné avec toutes sortes de drogues, comme oies, poulardes, dindons, jambons, bœuf salé, etc., et d'avoir bu quinze ou vingt sortes de vin sans une goutte d'eau, car elle est infecte. Adieu, ma fille, je vais me coucher dans une chambre charmante, dont le lit est d'une largeur presque nuptiale. Il servait aux deux voyageurs. Il y aurait plus de place qu'il ne t'en faudrait, mais j'aime encore mieux penser au lit bleu, parce que la mémoire, comme dit Locke, est une sensation continuée.

*Ce 6, à Gorée.* — Nous arrivons à bon port, tout le monde est guéri, excepté notre gros capitaine, qui s'est trouvé un peu incommodé après dîner et qui a pris sur-le-champ quatre gros grains d'émétique pour se remettre. Cela me faisait penser à ce petit grain d'ipécacuanha qui nous a fait tant de mal à tous les deux. Cependant notre capitaine est un homme et tu es une femme; mais il y a entre vous deux la différence d'un gros canard de Barbarie à un petit colibri. C'est une chose à laquelle mes cinquante ans ne s'accoutument point encore que ces énormes différences dans les mêmes espèces et ces singuliers rapprochements dans des espèces différentes; par exemple, toi, tu ressembles mille fois plus à un ange qu'à une femme ordinaire.

*Ce 7.* — Je presse autant que je puis le départ du vaisseau qui portera M. Blanchot et mes lettres. Mais toutes les affaires commencent par être des hydres à mille têtes et finissent par être des hydres à mille queues ; en sorte que ce qui semblait devoir être fait dans deux jours en exige peut-être huit. Mais on m'annonce en ce moment un bâtiment qui doit mouiller dans une demi-heure ; d'après tous les rapports ce doit être *la Duchesse de Lauzun* et elle doit m'apporter de tes lettres ; ne sois donc pas jalouse si je te quitte pour elle.

(*A suivre*.) CHEVALIER DE BOUFFLERS.



# URGENTE NÉCESSITÉ DE COORDONNER L'ACTION DES MINISTÈRES CHARGÉS DE LA DÉFENSE NATIONALE

En examinant les phases récentes de la création de points d'appui français hors d'Europe (1), on ne peut manquer d'être frappé par les inconvénients graves que présente la division entre trois départements absolument distincts de la responsabilité relative à cette organisation : Entre le ministère de la Marine, chargé des approvisionnements pour les navires et des ateliers de réparation — celui des Colonies, auquel incombe le soin d'assurer la défense des places fortes en Indo-Chine, au Sénégal et à Madagascar — et celui de la Guerre, auquel le même rôle est imparti dans nos possessions de l'Afrique du Nord, il n'existe pour ainsi dire aucun autre lien que les délibérations du Cabinet tout entier, toujours remplies par un ordre du jour chargé, et encombrées des questions les plus multiples et les plus diverses, relatives aux interpellations, aux négociations diplomatiques, aux grèves ouvrières, aux récents krachs financiers, etc., aussi bien qu'aux affaires de la défense nationale. Il serait surprenant, dans ces conditions, que les trois ministres chargés de cette si lourde part du pouvoir exécutif puissent se mettre, dans ces délibérations communes au Cabinet tout entier, d'accord sur le détail des mesures à prendre de concert pour assurer la défense de nos territoires extra-européens.

En fait, pour essayer de réaliser cet accord, les ministres de la Marine, des Colonies et de la Guerre doivent recourir à de laborieuses correspondances, qui mettent de longs jours pour traverser la Seine et passer de la rue Saint-Dominique au Pavillon de Flore et à la rue Royale, ou inversement : Les rivalités de bureaux, de « boutique » et de « clocher », si vivaces dans toutes les administrations, rendent souvent interminable la solution des affaires les plus simples :

Les résultats de ce mode de procéder sont ce qu'on en peut attendre :

Parfois, lassés par la longueur des pourparlers, les « adversaires », aussi animés les uns contre les autres que s'il s'agissait des Russes ou de Japonais avant la conclusion de la paix, décident d'agir chacun de leur côté. C'est ainsi, comme nous le rappelions ici-même récemment (1), que la Marine, ne pouvant s'entendre avec la Guerre sur l'emplacement du grand arsenal à créer à Bizerte, avait décidé seule de placer celui-ci en dehors de l'enceinte de cette place ; de telle sorte que nous serons bientôt obligés de dépenser de nouveaux millions pour construire de nouveaux forts, et de créer quelques bataillons de plus pour renforcer et défendre un ensemble défensif qui s'étendra sur un espace immense.

On peut aussi citer comme typique, l'histoire toute récente de la création d'un poste de sous-marins au Cap Saint-Jacques (Cochinchine). Les Colonies demandaient assez raisonnablement que ce poste fût installé dans le périmètre des défenses de la place ; la Marine avait porté son choix sur un emplacement favorable au point de vue maritime, mais absolument en dehors de ce périmètre, et ne voulait pas démordre de son idée. Fort de son indépendance, qui en droit strict est absolue, le Ministère de la rue Royale n'avait-il pas interdit formellement à ses fonctionnaires en Extrême-Orient de prendre part à aucune réunion de commission mixte, en même temps qu'il leur prescrivait d'installer sans retard les sous-marins au point jugé par lui le plus favorable, mais qui se trouvait à plusieurs kilomètres *en dehors* de la ligne des fortifications !

Même lorsqu'ils s'efforcent de se mettre d'accord, les trois départements intéressés arrivent rarement à réaliser une entente complète et absolue : les *Programmes de 1900*, relatifs à la défense de nos colonies (y compris l'Algérie-Tunisie), ont été déposés le même jour sur le bureau de la Chambre, par MM. de Lanessan, Decrais et André, ministres du Cabinet Waldeck-Rousseau ; on n'y relève pas moins des divergences inexplicables, comme celle qui affecte 10 millions à la défense du point d'appui de la flotte de Fort de France, alors que la Marine n'y prévoit au contraire pas un centime de travaux. On peut citer aussi les multiples et infructueux efforts faits pour parvenir à décider de qui dépendraient les flottilles de torpilleurs indo-chinoises, chacun des deux ministères de la Marine et des Colonies revendiquant le commandement de ces défenses mobiles. Nous lisions

(1) Voir les articles de la *Revue* [illegible] septembre sur *Les* [illegible]

(1) Voir [illegible]

récemment dans les informations des journaux que MM. Thomson et Clémentel avaient réussi à tomber d'accord : nul ne le souhaite plus que nous, mais même si la combinaison adoptée n'échoue pas, il n'en aura pas moins fallu cinq à six ans d'efforts pour la trouver.

Si, laissant de côté la question spéciale des points d'appui hors d'Europe, on examine le problème dans son acception la plus large et la plus générale, on ne peut s'empêcher de se souvenir que les dissentiments entre nos départements militaires furent pour une large part la cause de l'effroyable désordre de l'expédition de Madagascar, de lugubre mémoire. On se remémore les difficultés séculaires et sans nombre auxquelles on se heurte constamment, aujourd'hui malgré les récents progrès réalisés presque autant que par le passé, pour organiser le commandement, et la défense terrestre et navale des places fortes maritimes. On se demande, avec anxiété, ce que serait demain l'organisation d'opérations combinées entre l'armée de terre et nos flottes, au cas où ces opérations deviendraient nécessaires. Si l'on considère enfin les dépenses publiques, on ne peut que déplorer les gaspillages qu'amène la coexistence dans un même pays, et souvent dans les mêmes villes, de deux administrations militaires, qui ne se connaissent point, qui fabriquent l'une et l'autre, avec des frais généraux doubles, du pain, des uniformes, des projectiles ou des canons.

Qu'on se place au point de vue le plus général, celui de la défense du territoire métropolitain contre un ennemi opérant à la fois sur terre et sur mer, — à celui d'opérations de guerre à entreprendre pour tenter, par mer, une diversion utile en territoire ennemi, — à celui du recrutement de nos trois armées métropolitaine, coloniale et maritime, qu'on n'examine jamais dans leurs rapports entre eux, et qu'on n'envisage pas comme les éléments d'un seul problème : faire rendre à la nation son maximum utile de soldats vigoureux et sains, — ou au point de vue plus particulier de la défense de nos territoires hors d'Europe, les uns comme l'Algérie-Tunisie rattachés au ministère de la Guerre, les autres dépendant du ministère des Colonies — ou tout simplement au point de vue budgétaire, — on arrive toujours à cette même conclusion qu'un organe centralisateur commun doit assurer la collaboration et l'harmonie absolues entre des départements ministériels, qui sont tous chargés de défendre des parcelles de nos territoires, mais qui sont aujourd'hui séparés par des cloisons absolument étanches.

Pour concentrer et coordonner l'action aujourd'hui divergente et dispersée des organes directeurs de notre armée, de notre flotte et de nos troupes coloniales, renfermés souvent par un faux point d'honneur en des rivalités mesquines, en des hostilités véritables de services, d'armes et de castes, le système qui théoriquement tout au moins serait le meilleur et le plus efficace, consisterait à n'avoir qu'un ministère unique de la Défense nationale : celui-ci aurait comme agents d'exécution quatre sous-secrétaires d'État chargés l'un de la guerre, l'autre de la marine, le troisième des troupes coloniales, le quatrième de l'administration commune aux trois armées. Ce bouleversement de nos habitudes administratives et parlementaires, cette suppression d'un gros ministère, compensée à la vérité par la création de plusieurs sous-secrétariats nouveaux, ont-ils chance d'être prochainement réalisés? Nous n'osons l'espérer encore : cette solution, à nos yeux parfaite, ne nous semble encore ni mûre, ni facilement et immédiatement applicable. *Il faut pourtant sans tarder faire quelque chose.*

Le ministre de la Guerre actuel, M. Berteaux, rapporteur en 1902 du budget de ce département, proposait la solution suivante : « N'avons-nous pas eu l'occasion de constater des rivalités presque irréductibles entre les deux ministères militaires, qui ne peuvent pourtant assurer un effet utile qu'à la condition de tendre, par des moyens distincts et harmoniques, au même but : la défense du pays. Nous sommes ainsi conduits à préconiser la constitution d'un grand conseil unique, embrassant dans ses attributions les deux mobilisations, celle de l'armée et celle de la flotte. Le Président de la République serait le président naturel de ce conseil supérieur de la défense nationale; le ministre de la Guerre et le ministre de la Marine en seraient les vice-présidents; les membres seraient constitués par les officiers généraux des deux départements désignés pour commander les armées et groupes d'armées de terre et de mer. »

La juste conception de M. Berteaux a le tort de ne pas tenir compte des nécessités de la défense des colonies ; elle ne fait, d'autre part, aucune place dans ce grand comité unique au chef du gouvernement, au président du Conseil, responsable de la défense nationale aussi bien que de toute la politique intérieure et extérieure : mais, sous ces réserves, c'est un organisme du même genre qu'il faut promptement créer et mettre en service, en attendant mieux. Depuis que M. Berteaux a formulé ces desiderata à propos du budget de la guerre de 1902, la même thèse a été défendue par M. Deloncle dans une remarquable étude sur la défense de l'Indo-Chine, par l'auteur de ces lignes à de multiples reprises, tant à la tribune de la Chambre que dans tous les rapports qu'il a dû fournir sur des questions militaires ou maritimes, et tout récemment enfin par le président du Comité consultatif de défense des co-

lonies, M. le général Voyron, qui, avec beaucoup de force, a demandé qu'on remédie aux inconvénients graves de l'actuelle dispersion des efforts.

Jetons les yeux du reste hors de nos frontières : Nous constaterons que si l'Allemagne césarienne et autocratique, où toute la direction des armées de terre et de mer est étroitement concentrée dans la main du seul empereur Guillaume, n'a pas jugé utile de créer un grand conseil unique pour coordonner l'action de ses ministères militaires, par contre l'Angleterre, pays de Parlement et de libre discussion, a senti la nécessité de l'existence d'un tel organe.

L'enquête sur la guerre du Transvaal avait démontré que le War-Office n'était pas outillé pour la préparation à la guerre au loin, — qu'il manquait une « pensée directrice » pour réaliser la soudure complète entre les différentes catégories de troupes anglaises et coloniales, — qu'il n'y avait eu, dans l'Afrique du Sud, aucun organe supérieur de liaison pour harmoniser l'action des départements agissants, — que le départ de toutes les troupes disponibles avait laissé la métropole à la merci d'un débarquement heureux, et que la défense nationale n'était donc pas assurée, — enfin que les diverses branches chargées, dans chacun des ministères, de la préparation du plan de campagne, de l'organisation de l'expédition et du service des renseignements, étaient très insuffisamment reliées entre elles. La Commission d'enquête dite du *Triumvirat* (Lord Esher, amiral Fisher, général Clarke), après une étude de la situation d'une remarquable lucidité et de la plus loyale franchise, a conclu à la nécessité de créer un Comité centralisateur servant de base et de fondement à toute l'organisation nouvelle des forces anglaises de terre et de mer.

Le *Comité de défense* est tiré du gouvernement lui même. Le Cabinet ayant la responsabilité collective de la défense du pays, c'est le *Premier ministre qui, président du Comité, devient-ainsi Ministre de la défense de l'empire.* Les autres membres du Conseil sont actuellement :

Les ministres de la Guerre — de la Marine — de l'Inde — et des Colonies ;

Le chef d'état-major général, et le directeur des opérations militaires ;

Le premier lord naval et le directeur du Naval Intelligence department ;

Le field-marshall lord Roberts, membre spécial ;

Le général Georges Clarke, secrétaire.

Ce Comité de défense, qui coordonne l'action de tous les départements intéressés dans la conduite de la guerre, est complété par l'adjonction d'un *organe permanent*, qui lui sert de chancellerie et qui comprend :

1 secrétaire permanent (pour cinq ans).

7 membres (en général de jeunes officiers), nommés pour deux ans : 2, Guerre ; 2, Marine ; 2, Inde ; 1, Colonies. Ce secrétariat permanent a pour mission la mise au point de toutes les questions générales de défense nationale ; comme l'a exposé M. Balfour (1), qui a pris personnellemment à tâche de diriger lui-même ce nouveau grand conseil d'une si haute importance, le secrétariat permanent a une existence propre, indépendante de la personnalité changeante du premier ministre : « Nous avons pris nos dispositions pour que les procès-verbaux des séances du Comité, de ses travaux, délibérations et conclusions soient établis et conservés, afin que les partis qui nous succèderont au pouvoir puissent y recourir, et que la politique militaire et navale du Royaume-Uni soit établie sur une continuité de vues qu'elle n'a pas encore connue jusqu'à ce jour. »

*Le Grand Conseil de la Défense nationale.* — C'est un organe analogue dont nous avons le plus impérieux besoin.

A la vérité, le président de la République a le pouvoir (2) de provoquer des réunions du Conseil supérieur de la Guerre (ou du Conseil supérieur de la Marine), de présider celles-ci, et le ministre de la Marine assiste alors de droit à ces séances aussi solennelles qu'espacées. Mais ce n'est point de réunions consultatives de ce genre qu'il s'agit ici, mais bien d'un organe actif nouveau, fonctionnant d'une façon périodique et régulière, ayant un secrétariat permanent, et chargé de prendre des décisions engageant de façon collective la responsabilité des membres du gouvernement intéressés.

Ce *Grand Conseil de la Défense nationale* ne remplacerait pas les Conseils supérieurs de la Guerre et de la Marine, ni le Comité consultatif de la défense des colonies, qui auraient toujours leur raison d'être pour l'étude spéciale des questions intéressant en particulier chacun des départements de la Guerre, de la Marine et des Colonies ; mais au contraire, sur l'initiative et la proposition du chef du gouvernement, il étudierait dans leur ensemble toutes les questions (3) de préparation à la guerre, de mobili-

(1) [illegible]

(2) [illegible] rieur de la guerre.

(3) [illegible] merveille le rôle du Comité de défense.

[illegible]

sation, de recrutement, d'administration et d'organisation, tous les plans de campagne et d'opération, qui touchent de près ou de loin à plus d'un de ces départements ministériels.

Les Finances, sans le concours desquelles il n'est possible ni de remuer un moellon dans une forteresse, ni de déplacer un bataillon, les Travaux Publics, qui, avec les chemins de fer, les canaux et les ports de commerce, disposent des éléments essentiels dans une guerre moderne, les Affaires Etrangères, dont le rôle, notamment par la préparation des alliances, est intimement mêlé à la préparation et même presque à la direction des opérations militaires, seraient représentés dans ce Grand Conseil, chacun par un délégué ayant voix consultative.

La Guerre, la Marine et les Colonies auraient au sein de ce Conseil, en outre de leurs ministres respectifs :

Des délégués permanents, ayant voix délibérative;

Des délégués variant suivant la nature des questions en discussion, avec voix consultative.

Le Grand Conseil de la Défense nationale se réunirait à date fixe ; le président du Conseil, responsable, fixerait la nature des questions à l'ordre du jour. Pour l'étude, la préparation, et la mise au point préalables des questions devant venir en discussion, un *secrétariat permanent*, rattaché à la présidence du Conseil, et comprenant un très petit nombre d'officiers de grade relativement peu élevé, mais choisis pour leur valeur propre et non pour leur rang dans la hiérarchie, assurerait la continuité des travaux et la permanence des études du Grand Conseil.

**Composition de ce Conseil.** — Il ne nous appartient pas de discuter si le président de la République, théoriquement irresponsable, mais en fait toujours passionnément attentif à tout ce qui concerne la défense de notre pays, doit présider lui-même les séances périodiques du Grand Conseil de défense. Cette solution est peut-être même la meilleure, parce que le chef de l'Etat, soustrait aux fluctuations de la politique intérieure, assurerait par le seul fait de sa présidence la continuité de vue et d'action de cet organe essentiel. Mais, de même qu'il préside le Conseil des ministres sans être responsable de ses actes, de même la direction des délibérations et la fixation de l'ordre du jour appartiendraient non au président de la République, *mais au chef du gouvernement, responsable.*

La composition de ce Conseil pourrait être la suivante :

A. *Membres permanents ayant voix délibérative (9 membres)* :

Le Président de la République, président.

Le Président du Conseil, vice-président.

Le Ministre de la Guerre.

Le Ministre de la Marine.

Le Ministre des Colonies.

Le vice-président du Conseil supérieur de la guerre.

Le chef d'état-major général.

(Département de la Guerre.)

Le vice-président du Conseil supérieur de la Marine.

Le chef d'état-major général.

(Département de la Marine.)

Le Président du Comité consultatif de la défense des Colonies

(Département des Colonies.)

B. *Membres variables ayant voix consultative.* — D'une façon générale, tout fonctionnaire des trois ministères intéressés possédant une connaissance spéciale des questions en discussion : Directeurs, présidents de comités, etc. — En outre les départements des Finances, des Travaux Publics et des Affaires Etrangères pourraient, toutes les fois que cela serait utile, être représentés par un délégué ayant aussi voix consultative.

C. *Secrétariat permanent, rattaché à la présidence du Conseil.* — Cinq officiers, du grade d'officier supérieur, désignés par le président du Conseil sur la proposition de leurs ministres respectifs, et appartenant :

deux à l'armée métropolitaine;

deux à l'armée de mer ;

un à l'armée coloniale.

Les réunions de ce Grand Conseil de la Défense nationale seraient périodiques : une séance tous les deux ou trois mois suffirait sans doute à assurer la coordination, la centralisation et l'harmonie des efforts actuellement divergents, pour ne pas dire parfois incohérents, des départements chargés d'assurer la défense du sol et de l'honneur nationaux en Europe et hors d'Europe.

A ce système de conseil délibératif nous préférerions infiniment, nous tenons à le répéter encore, la solution rationnelle et logique, qui consiste à réunir dans la main d'un ministre unique tout ce qui a trait à la Défense nationale. Mais alors que rien ne fait espérer que les esprits sont prêts aujourd'hui à adopter une modification de ce genre, nous avons les meilleures raisons de penser que le gouvernement

---

Premier ministre en exercice la présidence de ce Comité. Nous le dotons en même temps d'un secrétariat (*department*) permanent, logé à proximité du Premier ministre et sous son contrôle exclusif, et dont la fonction sera d'assurer la continuité des travaux du Comité de défense, et d'éclairer le Premier ministre sur tous les problèmes militaires et sur toutes les contingences. » (Rapport de la Commission Esher du 1er février 1904

actuel n'est point hostile à la création d'un Grand Conseil de la Défense nationale tendant précisément au même but que celui dont nous avons tenté d'esquisser l'organisation. Que M. Rouvier réalise cette réforme, et il aura bien mérité de la République! Plus on étudie sans parti pris et sans esprit de bouton et de clocher les questions intéressant la sauvegarde des territoires français, et plus apparaît nettement l'urgente nécessité de posséder un organe unique pour imprimer à la défense du pays (en Europe et hors d'Europe) une commune impulsion régulatrice, pour faire tomber les murs presque infranchissables qui s'élèvent aujourd'hui entre des administrations qui s'ignorent, lorsqu'elles ne se jalousent pas.

MESSIMY,
Député.



## LE PATRIOTISME ET L'ÉCOLE

J'ai, dans un précédent article (1), essayé de déterminer la place que l'on devait faire au patriotisme dans l'école, et la forme que ce sentiment pouvait recevoir dans une démocratie pacifique. Je me sens obligé de revenir sur cette question dont la polémique des partis s'est emparée. Il faut essayer, parmi les violences calculées et l'agitation intéressée des journaux politiques, de mettre en sûreté les vérités pédagogiques et les grands intérêts de l'éducation nationale.

Je tiens pour faux et funeste — funeste parce qu'il est faux — l'internationalisme antipatriotique dont, en ces derniers temps, nous avons vu plus de manifestations qu'il n'était désirable. Je crois qu'il faut faire tous nos efforts pour empêcher cette erreur, et les illusions qui l'accréditent, de se répandre davantage.

Mais nous devons aussi prendre garde de ne pas faire le jeu des partis qui, se disant un bouclier de la patrie ou de l'armée, comme, en d'autres temps, de la religion, s'efforcent, en irritant le sentiment national, de mener la foule des électeurs plus loin qu'elle ne voudrait aller. De tout temps les partis ont usé de cette adresse et mis sur leurs marchandises les étiquettes les plus séduisantes, les grands noms vibrants et prestigieux qui remuent les hommes. Tant pis pour les citoyens qui n'obligent pas le camelot politique à déballer sa marchandise, qui l'achètent sur l'étiquette et le boniment, sans l'avoir tâtée, palpée, tournée et retournée en leurs mains : s'ils sont trompés, c'est leur faute. Mais ici il s'agit de l'école, de l'enfance qui ne peut se défendre. L'Université a le devoir de ne se mettre au service d'aucun parti ; elle doit également rejeter la négation chimérique de la patrie et les définitions partiales du patriotisme. Elle doit empêcher la prédication de l'*antipatriotisme* à l'école, et elle doit résister aux sommations de certains groupes et journaux politiques, qui voudraient lui imposer des procédés de répression conformes à leurs intérêts. Entre le parti qui veut supprimer et le parti qui veut confisquer la patrie, il faut qu'elle conserve la notion de la patrie commune à tous les Français et supérieure à toutes les divisions d'opinions ; il faut qu'elle prenne pour la conserver, et pour la restaurer là où elle est affaiblie, non pas les moyens qui peuvent satisfaire les rancunes ou servir les ambitions de tels ou tels, mais ceux qui, psychologiquement et pédagogiquement, sont capables d'avoir le plus d'efficacité.

* * *

Le mal existe. On l'a peut-être exagéré, mais il existe. Un certain nombre d'instituteurs (car ce n'est guère que dans l'enseignement primaire que le mal se révèle), par réaction contre le nationalisme, se sont jetés dans l'internationalisme, qu'ils interprètent sommairement et brutalement comme la négation de la patrie. Quelques-uns ont été jusqu'à prêcher, à la suite de M. Hervé, le refus du service militaire en cas de guerre, la désertion ou l'inertie collective.

Que faire ? A entendre certains donneurs d'avis, trop empressés pour être désintéressés, le remède n'est que dans une répression vigoureuse ; il faut traquer, frapper les instituteurs qui parlent mal, faire sur les plus compromis des exemples qui effraient les autres.

La méthode peut servir en politique, quand il suffit à un gouvernement d'obtenir le silence des peuples. Je doute de son efficacité en pédagogie : les instituteurs qui n'oseront parler, en penseront-ils mieux ? en seront-ils plus aptes et plus disposés à développer activement le patriotisme dans l'âme des enfants ? La répression et la contrainte sont des moyens d'une efficacité très limitée ; on ne peut s'en contenter, dès qu'on demande aux hommes autre chose qu'une muette abstention.

Sans nul doute, il y a des choses qu'on ne peut tolérer. Un maître n'a pas le droit de prêcher dans son école l'internationalisme antipatriotique. Il est coupable d'un délit précis et caractérisé, s'il le fait. Au nom du droit de l'enfant — de ce droit que nous invoquons souvent contre le prosélytisme religieux — l'instituteur est punissable, qui enseigne comme vérités positives ses préférences sentimentales, ses opinions contestées, ses rêves sains ou malsains, il

(1) Voir la *Revue Bleue* du 27 mai 1905.

n'importe ; il manque à son engagement professionnel, il exerce sur les jeunes âmes une séduction ou une pression illicite. Ici, la répression est permise. N'obtînt-on que le silence, l'abstention muette, ce résultat déjà est désirable et momentanément suffisant.

Egalement coupable et punissable, est le maître qui, dans l'école ou hors de l'école, prêche le refus du service militaire, la désertion. Pourquoi donc ? Parce que, comme éducateur public dans une démocratie, il est chargé d'enseigner le respect de la loi ; c'est la vérité fondamentale de l'instruction civique qu'il est chargé de donner. Il a le devoir précis d'inculquer à la jeunesse le respect de la loi, l'habitude d'y obéir. Elle doit sortir de ses mains persuadée que toute loi est révocable, mais que, tant qu'elle n'est pas révoquée par la majorité des citoyens selon les formes légales, elle est sainte et sacrée autant que si elle était, par nature, éternelle. L'instituteur donc a le droit, hors de l'école, de demander la correction ou l'abrogation de n'importe quelle loi, des lois militaires comme des autres, mais il se rend coupable dès que, n'importe où, il prêche le refus d'obéissance à une loi non abrogée, quelle qu'elle soit : plus coupable s'il adresse cette prédication dans son école, aux enfants qui lui sont confiés, il est encore punissable s'il professe hors de l'école, en un lieu public, le mépris des lois dont il a charge d'enseigner le respect. On a puni jadis Ollé-Laprune avec raison pour avoir pris part à une manifestation contre l'application de ne je ne sais quelle loi de police ecclésiastique : on a le droit de frapper tout éducateur assez oublieux de sa fonction pour recommander la révolte contre la loi.

Mais là s'arrête la répression légitime. L'Université doit savoir résister aux sollicitations, aux sommations des violents ou des habiles qui veulent qu'on réprime indistinctement toutes les manifestations d'opinions internationalistes ou antipatriotiques chez les instituteurs. Ils ne doivent pas manifester à l'école devant leurs élèves ; ils ne doivent pas, même hors de l'école, se faire les avocats de la désertion, du refus d'obéissance aux lois. Ces deux cas exceptés, l'autorité universitaire n'a rien à voir dans leur conduite, dans leurs paroles. Ils ont le droit d'être dans le faux, dans la chimère, dans l'absurde ; le droit d'errer, de délirer est le droit de tout citoyen. Il ne faudrait pas abolir la liberté de conscience et la liberté de parler par aversion ou par peur de quelques déclamations antipatriotiques. Elles me font hausser les épaules, ou m'irritent, selon la manière dont elles sont filées ; mais je ne me reconnais et je ne reconnais à personne aucun droit contre elles et leurs auteurs, que le droit de contradiction. Il faut véritablement que la conscience politique soit encore bien faible en notre pays, que l'on y ait bien peu le sentiment des principes fondamentaux de la liberté et de la démocratie, pour qu'un tribunal universitaire ait pu, dans un considérant d'un de ses jugements, s'arroger le droit de *flétrir une doctrine*, et pour que cette censure dogmatique n'ait excité aucune réprobation, en dehors du parti dont la doctrine était visée. Il est inouï que chez nous un tribunal ose encore se faire juge non des actes, mais des pensées.

Oui, je demande l'impunité pour les instituteurs qui prêcheront l'antipatriotisme, à la condition qu'ils ne le prêchent pas dans l'école, et qu'ils n'y mêlent pas le conseil de désertion. Je demande l'impunité pour eux, d'abord parce qu'il ne faut jamais combattre le mal ou l'erreur dans une démocratie que par les principes démocratiques ; et, ensuite, parce que la persécution exaspère les esprits, les attache aux idées pour lesquelles ils souffrent, et n'aboutit qu'à fortifier ce qu'on a prétendu démolir. Cela est vrai de toute persécution, mais surtout de celle que nos mœurs adoucies tolèrent, et qui n'est qu'une tracasserie.

*
* *

La répression ne doit donc s'appliquer qu'aux seuls actes qui auront bien précisément un caractère délictueux ; d'ailleurs, c'est par la liberté, par la patience, par la discussion calme et courtoise qu'on peut espérer d'agir sur les esprits. Plus on s'exagérera le péril, plus on estimera nombreux les instituteurs *antipatriotes*, et moins on devra espérer d'en venir à bout par des rigueurs administratives et des sentences de tribunaux. Le moment, certes, est critique. Il s'agit de savoir s'il en sera du patriotisme comme de la religion, s'il sera rejeté hors de l'enseignement comme une notion contestée et qui divise, ou s'il sera maintenu dans l'enseignement commun comme un principe d'union, une forme de l'esprit social, une force qui facilite l'accomplissement des besognes civiques. Il est toujours délicat, lorsqu'on ne reçoit pas les décisions d'une autorité spirituelle, de dresser un programme d'instruction morale. On ne peut avoir d'autre criterium que celui du consentement universel. C'est ainsi qu'on a pu conserver une base chrétienne ou spiritualiste à l'enseignement public, tant que la France est restée chrétienne ou spiritualiste ; depuis qu'une notable partie des Français se sont évadés des croyances chrétiennes ou spiritualistes, il est devenu nécessaire d'en élargir la base. Si le mouvement antipatriotique se propageait, s'affermissait, nul doute qu'il ne vînt un moment où, en fait d'abord, dans les règlements ensuite, l'idée de patrie suivrait le sort de l'idée de Dieu.

Ce moment, heureusement, n'est pas encore venu. L'immense majorité des pères de familles, même socialistes (on l'a vu par l'attitude des députés socialistes), demeure attachée à la patrie, exige une culture du sentiment patriotique. L'autorité universitaire est donc fondée à maintenir l'idée de patrie et le développement du sentiment qui y correspond dans son programme d'éducation civique, et à créer au patriotisme une sorte de privilège dans les écoles publiques. L'instituteur patriote est autorisé, invité à parler : l'instituteur antipatriote est obligé à se taire. Je ne dirai pas que tout instituteur, patriote ou antipatriote, doit enseigner le patriotisme. Rien n'est plus haïssable et mauvais qu'un enseignement commandé, sans âme et sans conviction, contre lequel proteste le sentiment intérieur de celui qui parle. La récitation machinale ou hypocrite est plus condamnable encore qu'aucune manifestation d'opinion personnelle : dispensons-en le maître dont les idées ne sont pas les nôtres. La seule attitude digne de lui, digne de l'éducation que nous voulons pour notre jeunesse, la seule que nous ayons le droit d'exiger, c'est le silence. Qu'il se taise sur la patrie, s'il n'a pas de conviction ni d'amour qui lui inspire d'en parler.

Mais on ne peut s'en tenir là. Il nous faut, à nous tous, républicains, démocrates ou socialistes, qui voyons dans le patriotisme une grande et bienfaisante source d'énergie civique, il nous faut une bonne volonté, obstinée et patiente, pour essayer d'éclairer, de ramener les instituteurs antipatriotes à une conception tout à la fois plus rationnelle et plus réelle de la patrie.

Nous ne devons pas nous lasser de leur représenter l'état réel de l'Europe et de l'Allemagne, les positions réelles de l'impérialisme et du socialisme allemands; de leur faire apercevoir, textes et faits en main, l'énorme erreur qu'ils commettent en ne voyant pas qu'au lieu de rendre la guerre impossible, leur enseignement de désertion, s'il était pris au sérieux, rendrait seulement la défaite de la France plus facile, et ne pourrait ainsi que donner à l'empereur allemand des espoirs de succès qui lui feraient plus aisément accueillir des pensées d'aggression : si bien que, par horreur de la paix, ils tendent à compromettre la paix.

Nous devons nier l'identité qu'ils acceptent du nationalisme militariste et du patriotisme. Ils la reçoivent naïvement des nationalistes, et croient d'après eux que la patrie ne se réalise que par la haine et la guerre. C'est en ne nous fatiguant pas de rectifier la définition de la patrie, en démontrant assidument, l'histoire en main, que comme la guerre n'est qu'une maladie ou une crise dans la vie des nations, le patriotisme belliqueux n'est qu'une fièvre du patriotisme, qui a dans la paix son véritable, bienfaisant et nécessaire emploi ; c'est en détruisant la fausse identification du militarisme et du patriotisme que nous oterons à l'antipatriotisme son fondement.

Rétablissons aussi le vrai rapport entre l'humanité et la patrie. Il est faux et dangereux d'opposer ces deux termes : comme, dans la vie de l'individu, l'égoïsme et l'altruisme se combinent et trouvent leur équilibre, de même, dans les relations des peuples, internationalisme et patriotisme se complètent et se limitent réciproquement.

Détachons, comme il est juste, le patriotisme de toute construction politique définie, de toute doctrine de secte ou de parti. Aimer sa patrie ne signifie que préférer l'intérêt général à son intérêt particulier, quelque idée qu'on se fasse d'ailleurs de l'intérêt général. Mais quiconque veut imposer à tous la définition du patriotisme qui sert ses intérêts particuliers, celui-là est de fait un anti-patriote, quelque clameur patriotique qu'il fasse entendre. Faisons bien comprendre qu'en s'engageant à être patriote, on ne renonce à aucun principe d'organisation sociale, à aucune réforme démocratique ou humaine, pas même au bel et désirable idéal d'un accord définitif de toutes les patries.

Et surtout tâchons, au lieu d'édicter l'amour, d'inspirer le désir d'une patrie. Montrons la participation à la patrie comme un droit encore plus que comme un devoir du citoyen. Participer à la patrie, c'est avoir la jouissance de tous les biens qui en composent l'idée, ou qu'elle peut procurer. Lorsqu'on a part à tous ces biens, on accepte allègrement les sacrifices que la patrie exige; le devoir n'est plus lourd. La vraie méthode pour éteindre l'antipatriotisme, c'est de donner aux *sans-patrie* leur part de la patrie, de leur faire comprendre qu'elle est à eux, égale et commune à tous. Montrons que la patrie n'est pas, faisons qu'elle cesse d'être l'injustice séculaire qui commet un grand nombre de Français à la garde des intérêts de quelques-uns, qui met d'un côté les charges et les sacrifices, et de l'autre les bénéfices du patriotisme. Que la patrie soit, pour l'ouvrier, pour le paysan, le bien-être, la justice, les lois et les institutions qui protègent ce bien-être et assurent cette justice. L'antipatriotisme, alors, perdra sa raison d'être; la racine en sera coupée dans le cœur humain.

La poursuite de la réforme sociale en France est le seul moyen d'y vaincre l'internationalisme antipatriotique : c'est, en tout cas, un moyen plus sûr que de faire voyager de la Bretagne à la Savoie ou de mettre à pied trois ou quatre douzaines d'instituteurs, de faire pleurer quelques femmes et d'affamer quelques enfants.

*
* *

Un dernier mot. Prêcher la désertion en cas de guerre est, à cette heure, théoriquement très grave, pratiquement inoffensif, car nous sommes en paix, et tout le monde veut la paix. Je ne puis m'empêcher de croire que ces déclamations n'ont autant de succès qu'on dit, si elles l'ont en effet, que parce qu'elles dispensent de toute action immédiate et n'exigent de l'auditeur que l'applaudissement. On ne prêche pas le refus du service en temps de paix, parce qu'on pourrait, parce qu'il faudrait donc passer à l'acte immédiatement et courir le risque correspondant à l'acte : la prédication aurait moins de succès. Il faut en notre France faire toujours la part de la rhétorique, du bruit verbal. Cela grise un moment, et l'on n'en fait ni plus ni moins.

Je me demande si, au fond, la vraie crise du patriotisme est là, et s'il ne faut pas voir un affaissement plus grave du patriotisme ailleurs, dans des symptômes dont les journaux ne font pas une affaire. Les *sans-patrie* ne sont-ils pas ces jeunes gens de famille qui se dérobent tant qu'ils peuvent à la forme militaire du devoir patriotique ? Ceux qui ont déserté le service en temps de paix dans les Universités, dans les écoles commerciales, dans l'hindoustani ou le tamoul, étudiants sans goût de l'étude, et qui fuyaient seulement deux ans de caserne dans une apparence de labeur intellectuel ? Ceux qui, à la caserne, devenaient pour un an, antimilitaristes, quitte à reprendre, avec les habits civils, leur nationalisme militariste ; ceux qui se tapissaient dans les bureaux, se défilaient dans tous les emplois « à côté » de l'organisation militaire, copistes, vélocipédistes, photographes ou préposés au lavage des cuvettes de l'atelier photographique, tout enfin plutôt que courageusement soldats ; ceux qui, au peloton des dispensés, affichaient le manque de zèle, quêtaient les mauvaises notes, pour n'être ni caporaux dans l'active, ni officiers dans la réserve, se dérobant aux obligations de leur culture et de leur condition sociale, pour donner le moins d'eux-mêmes à l'armée nationale ? Ne sont-ce pas là les vrais *sans-patrie*, en actes, non en paroles ?

Dans la bourgeoisie, le patriotisme, si l'on entend par là autre chose que des clameurs, est en baisse d'une façon effrayante. Dans la bourgeoisie, conservatrice, libérale ou radicale, autant et plus que dans le peuple socialiste, la culture énergique du patriotisme est d'une nécessité pressante. Il y a d'un côté des déclamations, de l'autre une conduite antipatriotique : le mal le plus grave n'est peut-être pas où il y a le plus de bruit.

GUSTAVE LANSON.

## DÉCEPTION

*Comédie en un acte.*

PERSONNAGES :

DONNA FULVIE.
LE COMTE ANDRÉ.
UN VIEUX DOMESTIQUE.

*Salon très élégant dans une garçonnière. A droite, l'entrée ; à gauche, porte conduisant à la chambre à coucher ; cette porte reste entr'ouverte et l'on aperçoit les rideaux du lit. Dans un coin du salon, une table avec un service à thé et des carafons de liqueurs. Sur une console un gros paquet de gâteaux et des fleurs enveloppées de papier.*

### SCÈNE PREMIÈRE

LE COMTE ANDRÉ, puis LE VIEUX DOMESTIQUE.

ANDRÉ entre, et ferme rapidement la porte pour ne pas être observé de l'escalier.

ANDRÉ. (Il donne un coup d'œil autour de lui et fait un geste de surprise et de colère en voyant les paquets : il appelle à mi-voix, avec rage.) — François ! (Plus fort, mais toujours à mi-voix.) François.

LE DOMESTIQUE. (Il se montre sur le seuil de la chambre à coucher.) — J'ai fini tout de suite, monsieur le comte.

ANDRÉ. — Fini ou pas fini, allez-vous-en.

LE DOMESTIQUE (pour s'excuser). — Il n'est pas tard.

ANDRÉ. — Tout devait être prêt pour quatre heures ; et je ne devais pas vous trouver ici.

LE DOMESTIQUE (prenant les fleurs pour les ranger). — Il n'est pas encore quatre heures.

ANDRÉ (lui arrachant les fleurs de la main et lui campant son chapeau sur sa tête). — Allons, filez ! Et rappelez-vous, une fois pour toutes...

LE DOMESTIQUE. — Oui, Monsieur.

ANDRÉ. — Je veux qu'on m'obéisse quand je dis quelque chose. Il faut être exact quand je fixe une heure. (Il pousse le domestique dehors et ferme la porte.)

### SCÈNE II

ANDRÉ, seul.

ANDRÉ. (Il va à la fenêtre ; regardant le domestique s'en aller). — Allonge donc le pas, tortue ! (Au bout d'un instant.) Le voilà parti ! Heureusement ! Aujourd'hui encore il ne l'a pas rencontrée !... (Toujours son chapeau sur la tête, le col de son pardessus relevé, sa canne sous le bras, il prend les gâteaux et les pose sur un plateau, il met les fleurs dans les vases de cristal.) La prochaine fois, si Fulvie me dit qu'elle viendra à quatre heures, je m'arrangerai pour être prêt à trois. (Il s'arrête, un vase de fleurs à la main, tendant l'oreille.) François avait raison : voilà quatre heures

qui sonnent ! (Il se hâte d'ôter son chapeau et son pardessus qu'il porte dans la chambre à coucher ; puis, devant la glace, il brosse ses cheveux et frise ses moustaches ; enfin il s'asperge la tête avec le vaporisateur. Il revient se mettre aux aguets près de la porte d'entrée ; soudain, sa figure attentive, anxieuse, s'éclaircit ; il a un éclair de joie ; il ouvre la porte, qu'il referme aussitôt derrière Fulvie, qui entre en coup de vent.

## SCÈNE III

### LE COMTE ANDRÉ, DONNA FULVIE.

ANDRÉ (avec passion, lui tendant les bras). — Enfin !

FULVIE (le repoussant, très agitée). — Laissez-moi ! je vous en prie, laissez-moi !

ANDRÉ. (Il insiste pour l'embrasser, peu surpris, car elle débute toujours ainsi, par une petite scène.) — Une nouvelle frayeur ?... Vous avez fait encore une mauvaise rencontre aujourd'hui ?

FULVIE (le repoussant toujours et plus fort). — Mais non ! mais non ! je vous ai dit que non !

ANDRÉ. — Enfant ! ma chérie !

FULVIE. — Je suis nerveuse, très nerveuse.

ANDRÉ. — Je t'enlève seulement ton chapeau et tes gants. Assieds-toi là, près de moi.

FULVIE. — Impossible ! Il faut que je rentre tout de suite... J'ai fait une course... oh quelle course !... pour que vous ne restiez pas là toute la journée à m'attendre.

ANDRÉ (vivement). — N'aie donc pas toujours peur comme cela !

FULVIE. — Peur ?... A présent, je n'ai plus peur. Je voudrais que tout le monde me voie ! même Albert ! Oui, mon mari plus que tous les autres. (Affectueusement.) Vous m'aimez bien ? Vous m'aimez vraiment bien ?

ANDRÉ. — Je t'aime ! je t'adore !

FULVIE. — Alors... soyez mon ami. J'ai tant besoin d'un ami pour m'épancher ! (Les larmes aux yeux.) Tâtez, comme j'ai les mains froides.

ANDRÉ. — C'est vrai. (Il lui baise les mains et les frotte.) Je vais te préparer une bonne tasse de thé bien chaud.

FULVIE. — Mon Dieu ! je vous ai déjà dit qu'il faut que je rentre tout de suite.

ANDRÉ. — Pourquoi ?

FULVIE. — Albert m'attend.

ANDRÉ (inquiet). — Il t'a fait des observations sur mon compte ?

FULVIE (éclatant d'un rire plein d'amertume et d'ironie). — Ah oui ! il m'a fait ce que je n'aurais jamais cru !

ANDRÉ. — Il sait que moi ?...

FULVIE. — Mais il n'est pas question de vous ! Il pense bien à vous... et à moi, celui-là ! (avec élan, d'une voix sourde). Il y a quatre mois ! Plus de quatre mois, que mon mari me trompe !

ANDRÉ (sans que Fulvie le remarque, il se calme et respire). — Ah !...

FULVIE. — Lui ! Oui, lui ! Albert ! le grand homme, l'homme rangé, correct, froid, l'homme de la morale — surtout de la morale — dans la famille et dans le gouvernement. (Encore avec élan.) Et savez-vous avec qui ?... Savez-vous avec qui ? avec ma meilleure *amie*, ma plus chère amie ?

ANDRÉ. — Madame Vivaldi ?

FULVIE. — Nini ! cette pimbèche ! cette *gnangnan* courte, boulotte, qui marche comme un canard.

ANDRÉ. — Ah ! ah ! ah !

FULVIE. — Ne riez pas ! Vous auriez le courage de rire ?

ANDRÉ. — Non.

FULVIE. — Fausse ! hypocrite ! ma petite Fulvie par ci, ma petite Fulvie par-là ! (Avec colère.) C'est trop fort !

ANDRÉ. — Mais enfin... qu'est-ce que cela me fait à moi ?

FULVIE. — C'est trop fort ! c'est trop fort !

ANDRÉ. (Il lui retire un gant, lui caresse et lui baise la main pour la calmer.) — Ne t'exagère pas ! ne te tourmente pas ! Mais comment le sais-tu ?

FULVIE. — Comment je le sais ?

ANDRÉ. — Je parie... que ce n'est pas vrai.

FULVIE. — C'est vrai, vrai, vrai !

ANDRÉ. — Il n'y aura pas... tout ce que vous croyez.

FULVIE. — Tout... et au-delà !

ANDRÉ. — Viens ici, près de moi, ma chérie. (Il s'assied et la fait asseoir sur le canapé.) Tu me raconteras cela... mais tranquillement (avec un amoureux transport.) Dieu, comme tu es belle ! tu es encore plus belle aujourd'hui !

FULVIE. — Merci... Vous me l'avez déjà dit... hier.

ANDRÉ. — Ne sois pas méchante. Il y a temps pour... pour les autres. A présent... regarde-moi, mon bijou, et ne pense qu'à moi.

FULVIE (ironique). — Bravo !... C'est une bonne idée.

ANDRÉ. — Nous sommes seuls ici. Moi je t'aime ! je t'adore (L'enlaçant dans ses bras.) J'oublie tout le monde.

FULVIE (se levant et s'éloignant). — Parce que vous n'avez pas été offensé, *vous*, dans votre point d'honneur ! Au moins si c'était une autre ? Non !... il faut que ce soit Nini !... Cette grosse poupée langoureuse !

ANDRÉ. (Il lui fait une tendre violence pour l'amener dans l'autre chambre.) — Mais Nini, ou une autre, ou cent autres...

FULVIE (fronçant les sourcils, se raidissant). — Hein ?... Qu'est-ce que vous dites ?

ANDRÉ. — Un peu de curaçao avec de l'eau frappée?... tu as couru...

FULVIE. — Je n'ai pas soif.

ANDRÉ. — Un fondant?

FULVIE. — Je n'ai pas faim.

ANDRÉ. — Un fondant, cela se mange sans faim. Ris donc aussi, toi. Ris! ris! que je voie tes jolies petites dents. Je veux te couvrir de fleurs et de baisers.

FULVIE (s'écartant : sèchement). — Vous, au moins, vous avez le talent de l'à-propos.

ANDRÉ (avec colère). — Toi aussi, pour l'à-propos...

FULVIE. — Je vous ai dit et répété que je suis nerveuse, très nerveuse! (Pause. — Fulvie ouvre et ferme fébrilement son éventail, si bien qu'elle le brise et le jette par terre. André marche en long et en large pour se calmer).

ANDRÉ. (Il se rencontre nez à nez avec Fulvie : il sourit et lui reprend la main, doucement). — Donc, Albert fait la cour à Mme Vivaldi?

FULVIE. — La cour!... et bien autre chose!... Celui-là... il ne perd pas son temps!

ANDRÉ. — Comment l'as-tu appris?

FULVIE. — C'est mon secret.

ANDRÉ. — Des bavardages, des méchancetés! je n'y crois pas.

FULVIE. — Cela prouve... que vous êtes plein de perspicacité.

ANDRÉ (vivement). — Quand une liaison existe... ma foi... on ne peut jamais la cacher entièrement. Et nous deux (avec un soupir) nous le savons par expérience... Je n'ai jamais entendu la moindre allusion sur le compte de... Son Excellence et de Mme Vivaldi.

FULVIE. — Parce que Albert est plus prudent et plus rusé que *vous*. (Avec admiration). Ah oui, il est malin! Je commence à bien le connaître, monsieur mon mari, et à l'apprécier à sa juste valeur. C'est un fameux Don Juan. Il sait nous mettre dedans tous les deux : Vous... et moi aussi.

ANDRÉ. — Ah! ah! ah!... Albert?... l'ancien sous-secrétaire d'État aux postes et télégraphes?... Je le vois ministre, un jour ou l'autre... même des Affaires étrangères... mais Don Juan, jamais.

FULVIE. — Moi si, au contraire; je le vois, et beaucoup.

ANDRÉ (irrité et jaloux). — Répondez donc : vous, comment le savez-vous? Qui vous l'a dit? Je crois que j'ai le droit de le savoir, et je tiens à le savoir. Qui vous l'a dit?

FULVIE. — Personne.

ANDRÉ. — Qui te l'a dit?

FULVIE. — Les lettres! les lettres! j'ai les lettres!

ANDRÉ. — Chut! Pas si haut! les murs sont épais comme le doigt.

FULVIE (bas, scandant les syllabes). — J'ai toutes les lettres. (Changeant de ton). Les réunions de la minorité? les séances pour combattre l'opposition?... C'est chez Nini qu'elles ont lieu.

ANDRÉ. — Comment as-tu eu ces lettres?

FULVIE (d'un air solennel). — La justice de Dieu!... car Dieu est juste!... Je voulais acheter *Flirt*, le cheval bai de Nini, et ce matin j'attendais une réponse. Mais ce matin — vous vous rappelez — je devais sortir de bonne heure pour me trouver avec vous sur le Corso...

ANDRÉ. — Parfaitement. Au lieu de cela... rien.

FULVIE. — Au lieu de cela, je rencontre justement à la porte le domestique des Vivaldi. — « Une lettre de Madame la marquise. — Pour moi? — Non, pour Dom Albert. — Donnez; c'est la même chose... » J'ouvre la lettre et je lis...

ANDRÉ (sévèrement). — C'est mal.

FULVIE. — Le billet. Oh!... j'ai été glacée, puis le sang m'a monté à la tête... le billet était un rendez-vous? Je veux tout savoir. Je veux aller au fond d'une pareille... monstruosité. Je cours à la chambre d'Albert, à son cabinet, et je me mets à chercher...

ANDRÉ (grommelant). — Et pendant ce temps-là, moi, j'arpentais le Corso en t'attendant...

FULVIE. — A fouiller dans tous les tiroirs, dans tous les papiers...

ANDRÉ. — C'est mal.

FULVIE. — Et à la fin, je trouve le paquet de lettres dans un coffret fermé à clef.

ANDRÉ. — Tu as mal fait.

FULVIE. — Oh! Ne prends pas... cet air de prédicateur!... Mal! mal!... Et venir ici, alors?... je fais bien?

ANDRÉ. — Ne déplaçons pas la question. Il s'agit du secret des lettres, qui doit être inviolable.

FULVIE. — Allons donc! Il s'agit de mon mari qui, pour moi, sa femme, est très violable... Quatre mois!... C'est une liaison qui dure depuis quatre mois!... Mon mari!... le papa d'Hector! (Avec des larmes dans la voix). Quel courage!... Me tromper d'une pareille façon! (Changeant de ton). Et savez-vous?... Toutes les précautions bien prises! Ils ont un nid *sûr*, les deux tourtereaux. (Instinctivement André donne un coup d'œil autour de lui). Oui, un petit appartement *par-ti-cu-lier*, où ils se trouvent ensemble, tous les deux seuls...

ANDRÉ (tendrement, la prenant dans ses bras). — Seuls... comme nous... ici...

FULVIE (sans se préoccuper de l'interruption d'André). — Ne croyez pas que je sois jalouse. Jalouse?... Moi?... C'est... la dissimulation, l'hypocrisie de cet homme-là qui me fait horreur, qui me fait... du mal. Pensez donc, après ses tendres rendez-vous dans le petit appartement meublé, il avait le courage, le toupet de rentrer chez moi, chez nous, tranquillement... de m'embrasser, comme si de rien n'était... de venir

dîner avec moi, de s'asseoir à table avec moi, en face de moi, en face d'Hector! Nous trois! Et il causait, il riait, il était gai, frais comme une rose!... Et il me faisait même des compliments!... Oui, si vous voulez le savoir, dans ces derniers temps, il était d'une affabilité, d'une expansion... extraordinaires!... Ma mignonne, ma belle petite chatte... Oh le monstre!... Il s'était même corrigé de son avarice. En quinze jours, il m'a offert trois chapeaux... trois!... Et peut-être bien celui-ci aussi... (Levant les yeux). C'est comme cela! (Elle retire brusquement son chapeau, le regarde). Celui-ci, non, heureusement (elle le jette sur le canapé.)

ANDRÉ (avec ironie). — Chère donna Fulvie!

FULVIE. — Qu'est-ce qu'il y a.

ANDRÉ. — Je n'aurais jamais cru vous voir aussi furieuse pour... une chose pareille.

FULVIE. — Ah, mon cher, cela ne fait jamais plaisir à personne de decouvrir qu'on est trompé. Et pour nous, femmes, c'est bien pis que pour les hommes. Nous n'avons pas autre chose au monde. Notre amour propre, notre orgueil, tout est là.

ANDRÉ. — Vous me juriez — vous me l'avez même juré plus d'une fois — que vous n'aviez jamais été amoureuse de votre mari.

FULVIE. — Moi, non; mais lui, si.

ANDRÉ. — En effet... il y a une belle différence.

FULVIE. — Et lui est obligé d'être toujours amoureux de moi.

ANDRÉ. — Tu as raison. Maintenant tu as raison, cent fois raison. Pour t'oublier, pour te négliger, il faut être un véritable... idiot.

FULVIE. — Pourtant, ce ne serait pas à vous de l'accuser, vous son plus grand ami.

ANDRÉ. — Ah! mais à la fin, je ne sais plus quoi dire ni que faire. Si je défends Albert, j'ai tort; si je vous donne raison, c'est encore pis. Vous ne voulez pas être jalouse... et vous vous emballez! Vous ne voulez pas être amoureuse et vous vous désolez! Que voulez-vous? Dites-moi au moins ce que vous voulez?

FULVIE. — Quel ton vous prenez! Quelles manières!

ANDRÉ. — A force de jalousie, vous aurez perdu la tête: je ne vous reconnais plus, je ne vous comprends plus, bon Dieu!

FULVIE. — Vous jurez maintenant? C'est de mieux en mieux.

ANDRÉ. — Vous faites perdre aussi la tête aux autres.

FULVIE. — Oui, oui, oui. Vous ne me reconnaissez plus, vous ne me comprenez plus. Mais savez-vous pourquoi?..· Parce que vous, vous n'avez qu'un seul mobile, une seule impulsion: votre égoïsme.

ANDRÉ. — Aujourd'hui, mon amour, ma passion... s'appelle égoïsme!

FULVIE. — Devient de l'égoïsme. L'esprit d'une femme ne peut pas être le... même à toutes les heures. Aujourd'hui, ce qui m'amène ici, c'était l'aspiration, l'espoir d'une affection généreuse, noble, haute. Aujourd'hui, j'avais tant besoin d'indulgence et de protection! Je me suis illusionnée? Je n'aurais pas dû m'illusionner? C'est bien. J'ai tort et vous avez raison, mais ce n'est pas une consolation ni un plaisir pour moi.

ANDRÉ. — Il n'y a qu'une chose que vous ne deviez pas oublier, que vous n'aviez pas le droit d'oublier...

FULVIE. — Oh, mon Dieu! Si nous en sommes aux droits et aux devoirs, c'est gai.

ANDRÉ. — Je suis un égoïste, un profond égoïste, mais je t'aime, et moi aussi je deviens jaloux et je suis jaloux.

FULVIE. — Jaloux d'Albert?

ANDRÉ. — Oui.

FULVIE. — Mais Albert est mon mari.

ANDRÉ. — Et tu trouves que c'est peu?

FULVIE. — Ce n'est pas une nouveauté. Mon mari a toujours été... mon mari. Tu le savais même avant.

ANDRÉ. — Je ne savais pas que tu étais si facile à te désoler de ses écarts de conduite.

FULVIE. — Pas d'ironie, s'il vous plaît. Rappelez-vous que je ne la tolère pas.

ANDRÉ. — Mais alors, pourquoi venez-vous me confier, à moi, certains chagrins intimes, et pourquoi venez-vous me les dire *ici*?

FULVIE. — Parce que, si je ne viens pas les dire à vous, à qui pourrais-je aller les dire?... à qui? à mon père? Ah! ah! un mari, lui aussi, et un beau modèle comme le mien! Tous les hommes sont les mêmes: il prendrait la défense d'Albert. A maman?... ma mère croit que les femmes ont été créées et mises au monde pour s'occuper de toilette, faire des visites et avoir des enfants. Elle me conseillerait le pardon et la résignation. A mes amies?.. Oh, pauvre petite Fulvie! Oh! pauvre petite Fulvie!.. Pour m'entendre plaindre et les voir heureuses?... Vous voyez donc que je n'avais que vous à qui me confier; je n'avais que vous pour me réconforter... C'est-à-dire, je le croyais et je l'espérais. Mais non. Vous n'écoutez que votre ressentiment, votre orgueil, et je n'ai personne au monde, plus personne à qui je puisse ouvrir mon cœur, près de qui je puisse me plaindre, crier et pleurer. (De rage et de douleur, elle fond en larmes, en se [illegible]). Oui, pleurer, pleurer, pleurer!

ANDRÉ [illegible] — Et moi? Et mon cœur? En te voyant pleurer ainsi pour... un autre? (Il lui donne un baiser.)

FULVIE [illegible] — C'est moi qui ai tort, complètement tort.

ANDRÉ (conciliant). — Non, non! Moi aussi, je n'ai peut-être pas été raisonnable...

FULVIE. — C'est moi qui ai tort. En ce monde surtout il faut savoir se résoudre. De deux choses l'une...

ANDRÉ. — Voyons Fulvie!

FULVIE. — Oui, oui. Moi, au contraire, je suis pleine d'indécision, de contradiction, et alors je me rends malheureuse et je vous rend malheureux...

ANDRÉ (voulant la prendre dans ses bras). — Moi malheureux? Mais rien qu'un mot de toi...

FULVIE (continuant et le repoussant). — Et j'ai rendu malheureux aussi mon pauvre Albert.

ANDRÉ. — Albert! Albert! Hier, vous l'appeliez vous-même Son Excellence. Laissons-le où il est, Albert.

FULVIE. — Raisonnons.

ANDRÉ. — Ah, non! je t'en prie. Il n'y a rien de tel que tes raisonnements pour vous faire perdre la tête.

FULVIE. — Parce qu'ils sont pleins de franchise et de vérité.

ANDRÉ. — Et de contradiction : tu l'as dit toi-même.

FULVIE. — Mais plus encore de franchise.

ANDRÉ (avec un nouvel élan de passion). — Eh bien oui, ma chère enfant, si capricieuse et si aimée!. . tu es franche, toujours franche.

FULVIE. — Franche, même... à propos d'Albert?

ANDRÉ. — Même à propos d'Albert.

FULVIE. — Cela, vous devez l'admettre. Sans avoir jamais été vraiment amoureuse de mon mari, cependant je vous ai toujours dit que je lui voulais beaucoup de bien.

ANDRÉ (avec colère). — *Oui! oui!*

FULVIE. — Vous pouvez vous fâcher tant que vous voudrez; mais rappelez-vous ceci : quand une femme vous dira qu'elle n'a pas d'affection pour son mari, elle vous dira un mensonge. Toujours. Nous aimons toutes notre mari, et si nous nous rendons bien souvent malheureuses, c'est justement parce que nous n'avons pas le courage de nous avouer à nous mêmes cette grande vérité.

ANDRÉ. — Bravo!

FULVIE (soupirant). — Ah! certaines... découvertes vous éclaircissent la vue, mon cher.

ANDRÉ. — Et... que commence-t-on à voir?

FULVIE. — Que moi aussi j'ai ma part de torts.

ANDRÉ. — Très bien.

FULVIE. — J'ai été excessive aujourd'hui en le condamnant, et avant, j'ai été injuste dans... ma façon de l'apprécier.

ANDRÉ. — Votre façon de l'apprécier? Oh! Oh! Son Excellence doit être enchanté de voir remonter ses actions.

FULVIE (hochant la tête et soupirant). — Oh, le Cercle monarchique, le préfet, le président du conseil! (Elle continue à hocher la tête.) Non, non, non! Cela ne peut pas remplir le cœur d'un homme, la vie d'un homme... Il a dû trouver en moi de la froideur...

ANDRÉ (avec beaucoup d'ironie). — De la froideur? Est-ce possible?

FULVIE. — Je suis souvent capricieuse, volontaire, insupportable. Je lui ai rendu la vie désagréable, ennuyeuse .. Enfin, si Albert est allé chercher des distractions ailleurs, soyons justes, n'est-ce pas aussi un peu de ma faute? Ne dois-je pas avoir aussi quelques remords ?

ANDRÉ. — Pourquoi pas? Le remords aussi est une opinion.

FULVIE. — Le remords d'avoir traité Albert comme je l'ai traité, encore tout à l'heure. Moi... moi, avais-je le droit de lui faire une scène épouvantable ?

ANDRÉ. — Eh, ma chère amie, quand on aime, quand on devient jaloux...

FULVIE. — Quand on reconnait son tort. Voilà le tourment! Je n'aurais dû dire qu'une seule chose dans un élan de sincérité.

ANDRÉ. — Laquelle ?

FULVIE. — Tu m'as trompée et moi je t'ai trompé.

ANDRÉ (vivement). — Vous riez! Ne dites pas cela, même par plaisanterie.

FULVIE. — Ah, si ma conscience commence à élever la voix! Si le sang me monte à la tête! Dans un accès de franchise et de loyauté, je serais très capable de me jeter dans les bras de mon mari et de lui avouer tout.

ANDRÉ. — Mais, vive Dieu!

FULVIE. — Je vous le jure! Et d'en finir une bonne fois avec les subterfuges, avec les craintes, avec les frayeurs! — Oui, Albert, moi aussi je suis coupable : tu m'as trompée avec ma meilleure amie, et moi je t'ai trompé avec ton meilleur ami. Pardonnons-nous réciproquement.

ANDRÉ (hors de lui). — Ce sont des sottises, des enfantillages, des balourdises.

FULVIE (l'observant). — Brr! quelle frayeur! Calmez-vous! Calmez-vous! — (Souriant.) Vous avez un peu... d'inquiétude, il me semble, pour ce qui pourrait résulter... de ma franchise?...

ANDRÉ. — Je ne redoute qu'une chose : le ridicule.

FULVIE. — Le ridicule ?

ANDRÉ. — Je consens à l'être un instant, en face de vous ; mais en face de... du monde, non.

FULVIE. — En face de moi ? Ridicule? Jamais. Vous savez combien j'ai d'estime pour vous.

ANDRÉ (s'inclinant avec affectation). — Oh, merci!

FULVIE. — Mon estime vous froisse ?

ANDRÉ. — Je vous remercie! je vous remercie! Seulement, je puis être un égoïste, mais vous...

FULVIE. — Moi je suis légère, coquette. Pourtant

vous êtes le seul qui puissiez vous permettre de me le dire. Le seul !

André. — Parce que je suis le seul — vous qui vantez si haut votre franchise — avec qui vous... n'avez pas été franche.

Fulvie. — Ah, très bien ! C'est moi qui vous ai trompé ! C'était moi qui voulais partir ! C'était moi qui voulais mourir ! — Une heure ! une heure seulement, et mourir ! — Il y en a des heures ! Et voyez quelle belle mine !

André. — Mais vous, vous qui m'avez vu souffrir ! Les affres du doute, la fièvre de la jalousie, les tortures du désespoir ! Oh vous, vous pouvez vous en vanter de m'avoir fait souffrir !

Fulvie. — Justement ! Justement pour cela. Une femme peut résister à l'amour qu'elle éprouve, mais à force d'insistances, il vient un jour où, sapristi, elle ne peut plus résister à celui qu'elle inspire. (Elle va prendre son chapeau, puis s'avance devant la glace de la cheminée pour se coiffer.)

André. — Qu'est-ce que tu fais ?

Fulvie. — Vous le voyez bien. Je mets mon chapeau.

André. — Tu veux t'en aller ?

Fulvie. — Bien sûr.

André. — Je t'en prie ! je t'en supplie ! Reste !

Fulvie. — Impossible. Je vous l'ai dit, c'est impossible. Albert m'attend.

André. — Un baiser ! je veux un baiser. Ici, enfin, tu es avec moi, tu es à moi ! Un baiser ! je veux un baiser.

Fulvie. — Non, je vous en prie, soyez bon, soyez généreux. Ne me faites pas regretter de... d'avoir de l'affection pour vous.

André. — De l'affection ?... Vous avez de l'affection pour moi ? Vous ?

Fulvie. — Oui, une affection peut-être plus calme que la vôtre, mais plus sûre... reposante.

André (éclatant de rire). — Ah ! ah ! ah ! une affection reposante !

Fulvie (chantonnant). — Je suis une pauvre malade. Aidez moi à me soigner, à me guérir.

André. — Je devrais vous aider à guérir de ce peu d'affection... que vous n'avez plus pour moi ?

Fulvie. — Guérir... de tout ce qui peut me troubler, m'agiter. Et pour que je guérisse, vous, vous devriez m'aider à oublier... bien des choses.

André. — A oublier une seule chose : *moi*.

Fulvie. — Non, au contraire. A oublier seulement ces derniers mois. Fermer un instant les yeux et puis les rouvrir. — Ah ! — et me retrouver *comme avant*, comme cet été... à Saint-Moritz ! Quelle reconnaissance je vous aurais ! Quelle poésie pour vous et pour moi !

André. — Mais pardon...

Fulvie (l'interrompant avec force). — C'est un sacrifice ! j'en conviens... Vous vouliez être mis à l'épreuve. Voilà l'occasion.

André. — Oui, mais expliquons-nous clairement. Tout cet « oubli » serait-il pour quelque temps... ou pour toujours ?

Fulvie. — Ne précisons rien à présent. C'est inutile. On ne peut jamais prévoir... ce qui adviendra Qui m'aurait dit, seulement ce matin, que moi je vous tiendrais un pareil langage aujourd'hui ?... Et à cause de Nini ! pour la faute de cette femme antipathique, odieuse. Avec tout ce (indiquant la poitrine), tas de chair. Elle en a sa charge !

André. — Et par la faute de Son Excellence.

Fulvie. — D'Albert, c'est bien vrai. Et tout cela m'impose un nouveau devoir.

André. — Un nouveau devoir ?

Fulvie. — Pour ma famille, pour Hector, pour moi-même. Mon mari ne doit pas perdre la tête, s'engager sur une mauvaise voie, et je dois, je veux le sauver.

André. — Son Excellence ?... Oui. Le sauver, soigner sa santé ! Le faire même pour l'État ! pour l'Italie !

Fulvie. — J'ai compris ce matin que le mari est quelque chose de plus et d'autre... que je ne me figurais. Notre mari, c'est tout. En perdant notre mari, c'est le système de notre vie régulière et sûre, de nos relations, de nos habitudes qui en souffre... qui s'écroule. Et moi qu'est-ce que je ferai ? Que deviendrai-je si mon mari prend l'habitude de me tromper ? Quand une femme commet une petite faute... elle sait encore se sacrifier, réparer. L'homme, non ; jamais ! Pour un homme, les conséquences sont bien plus graves et retombent toutes sur la pauvre femme.

André. — C'est indéniable. Vous raisonnez fort bien, à votre point de vue. Mais... à mon point de vue, à moi ?

Fulvie. — Vous ne demandiez qu'à me voir ; vous me verrez toujours : plus qu'avant. Ainsi, après-demain, c'est la fête d'Hector. Nous aurons à dîner papa et maman. Je vous attendrai aussi. On dîne à sept heures. [illegible] Maintenant laissez-moi partir.

André. — Maintenant, non.

Fulvie. — Laissez-moi partir. Voyez s'il n'y a personne dans l'escalier.

André. — Vous avez fait un nouveau plan, vous vous êtes préparé une nouvelle vie calme, sereine après l'orage de ce matin, c'est bien. Moi qui suis *bon* et *généreux*, je ferai tout ce que vous voudrez ; mais... à partir de demain.

Fulvie. — Qu'entendez-vous par là ?

André. — [illegible]

suit sans en avoir l'air, et Fulvie de son côté ne cesse de s'éloigner.) — Oui, ma chère : samedi j'irai dîner en famille, parce que ma présence t'est nécessaire, parce que mon absence donnerait lieu à des réflexions. Oui, je me sacrifierai à ta réputation, à ta tranquillité, à ta famille, à ton mari, mais... à partir de demain.

Aujourd'hui tu es ici ! ici où nous nous sommes aimés, où tu as été à moi, où tu es à moi, où l'air est encore plein de notre amour, de nos joies, de nos baisers...

Fulvie. — Chut ! prenez garde ! Vous m'avez dit qu'on pouvait entendre.

André. — Non, ma chère ! Non ! je ne dois pas être puni, moi, si Albert a été coupable. Surtout si le grand homme, si le futur ministre a été assez naïf pour se laisser prendre en faute. (Il court après elle. Fulvie se sauve.) Fulvie ! Fulvie ! La vengeance ! Le plaisir de la vengeance ! (Il va l'attraper. Fulvie renverse une chaise dans laquelle André se cogne et il tombe.)

Fulvie (Elle se précipite vers la porte, tourne la clef et s'arrête sur le seuil en tenant la porte entrebâillée.) — Chut ! il y a quelqu'un là-haut.

André (s'est vite relevé pour la suivre ; il s'arrête interdit.)

Fulvie (au bout d'un instant, souriant). — Vous avez été méchant, vous savez... très méchant

André. — Assez, assez ! Est-ce fini ?

Fulvie. — Non, ne vous mettez pas en colère, je ne veux pas que vous soyez en colère. (Elle lui tend la main, puis la retire.) Non ? non !... aujourd'hui je me méfie. Voyez ce que vous avez gagné ? je n'ai plus de confiance. (Hochant la tête.) Plus du tout... Adieu.

André (fâché). — Adieu.

Fulvie. — C'est-à-dire, « au revoir ». Samedi à sept heures : à dîner.

André. — Non.

Fulvie. — Si. Faites-y attention. Vous auriez tort de me contrarier, d'être méchant avec moi... Vous viendrez, n'est-ce pas ?... Vous me le promettez ?

André (soufflant, trépignant). — J'irai ! j'irai ! je vous le promets.

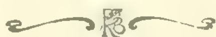
Fulvie. — Mais pas avec ces yeux-là ! pas en rechignant. (Suppliante.) Je veux vous voir avec votre belle figure... de bonne humeur. Je vous en prie, je vous en prie !

Et... à bientôt (Elle lui envoie un baiser du bout des doigts.) ...si vous êtes sage. (Elle sort.)

RIDEAU

G. Rovetta.

*Traduit de l'italien par* A. Lécuyer.



### Hannetons de Paris

—

## LE GRAND COUTURIER

Paris se peuple de statues. Squares, carrefours et quais ne seront bientôt plus qu'une vaste champignonnière de marbres et de bronzes. Quelques-uns de ces parcs, tant les monuments blafards s'y pressent au milieu des feuillages, donnent bien plutôt l'impression d'un cimetière que celle d'un jardin.

Que de héros à illustrer ! Que d'artistes surtout en quête d'hommages à rendre ! A l'École des Beaux-Arts et à la Villa Médicis on doit avoir une tendance à penser que les grands hommes sont venus au monde surtout pour y encourager la statuaire. Prolongement imprévu de la théorie des causes finales ! Gloire militaire, courage civique, bienfaisance ou littérature, éloquence de la chaire ou virtuosité de palette, hautes spéculations financières ou philosophiques, inventeurs et ingénieurs, remueurs de moellons, de consciences ou de foules, toute hardiesse de pensée ou d'action devient en quelques mois — juste le temps des intrigues pour la commande, pour la formation d'un comité et le partage des rubans rouges entre ses membres ! — une silhouette maigriotte ou mafflue, brillamment chamarrée ou banale sous la redingote, mais qui toujours se détache en fierté sur la grisaille de nos façades.

Gloires universelles ou réputations de quartier, célébrités flamboyantes ou lumignons de petites chapelles, sublimes fournisseurs de rêve ou convives influents des dîners régionaux, vanité, bluff, manigances, héroïsme et même génie, tout s'achève en rondes-bosses sur les places publiques.

Quel paradoxe de reprocher à Paris son égoïsme accapareur ! Véritable ingratitude dans l'âme de la province et de l'étranger ! Loin de réserver sa faveur pour ses fils, Paris la prodigue à tous les chemineaux de la gloire. Vivants, il les attire, les choye, les garde. Morts, il les dresse en bronze sur ses avenues, sans souci de leur extrait de naissance. Avec un enthousiasme qui va jusqu'à la candeur, il recrute dans tous les pays pour l'immortalité qu'il confère avec tant de grâce. S'il pèche, c'est par excès de bongarçonnisme généreux. Il ne se défend pas assez contre la faconde de Castelsarrazin, la jovialité de Barbezieux ou l'emphase des Flandres, et bien des fois, grâce au mirage du lointain, c'est à des illustrations bien saugrenues qu'il sacrifie la gloire rayonnante de ses propres enfants. Angleterre, Nouveau-Monde, Espagne, Italie, Languedoc, Rouergue, Gâtinais, tous les pays, toutes les provinces se voient ou se verront célébrés à Paris sous les

traits d'un de leurs enfants — hommages pas toujours indispensables ! — et il n'y a guère que nos grands artistes français, voire même parisiens, pour la mémoire desquels Paris se montre chiche de marbre et de bronze.

Mais, bast, travers bénin, coquetterie d'une Cité généreuse et riche elle-même en héros ! La seule chose qui importe, c'est la grandeur de la race toute entière et, depuis toujours, Paris en apparait comme le temple.

O grands hommes endormis peut-être dans la certitude d'une gloire éternellement inspiratrice, il nous coûte de vous ravir une illusion — la dernière de celles sans doute à laquelle votre espérance de bronze se cramponne — mais la vérité nous force à ne point céler qu'il n'en est guère parmi vous qui soient aimés et regardés pour eux-mêmes et de la mémoire desquels on aille prendre conseil en face de leurs traits ennoblis !

D'ailleurs sous les stalactites un peu spéciales dont les revêtent innocemment pigeons, corneilles, et les facétieux moineaux de nos squares, il est bien malaisé parfois de découvrir leur visage, leur nom, les dates de l'effort qui les rendit célèbres.

Et combien plus navrante encore l'indifférence des hommes ! Combien plus épaisse et plus indélébile la couche de leur oubli ! Même lorsque les moisissures, les poussières et les improvisations décoratives des oiseaux n'empêchent pas tout déchiffrage de cette gloire défunte, que de gens dans le souvenir desquels ce nom ânonné n'éveille aucun écho ! Ne vous dissimulez pas, héros de la Cité, que la plupart des amoureux qui, aux matins de printemps et par les soirs d'été, chuchotèrent leur amour sous les feuillages qui vous abritent aussi, n'ont pas même eu la pieuse curiosité de lire le nom de la grande ombre qui leur offrait ce refuge et courent à d'autres aventures sans même savoir qui vous êtes !

N'allez pas croire pourtant que ce soit l'annulation décisive de la forte parole d'Auguste Comte « *Les Morts gouvernent les Vivants* » ! Il est possible que les provinciaux fraîchement débarqués et les exotiques à la découverte de Paris, un guide Joanne en main, soient les seuls à dévisager les statues des grands ancêtres. N'empêche que, sans même parler du magnifique héritage d'idées, de découvertes et d'actions qu'ils nous ont transmis depuis le lointain des âges et que nous rappelons ici simplement pour marquer la gratitude qui se cache derrière nos sourires, ils influencent sans cesse notre vie de citadins. Pas moyen de faire un pas ni une course en voiture sans les longer, les contourner, décrire des circuits pour les éviter ! Ils surgissent si nombreux d'entre les pavés de Paris et sont si bien postés sur notre chemin qu'ils déterminent, on peut le dire, toute notre circulation urbaine, nos stationnements et nos flâneries. Dès lors comment n'agiraient-ils pas sur nos états d'âme ? Chaque matin, tel bureaucrate, qui parcourt le journal en gagnant son ministère, doit prendre garde de ne pas donner du front contre Diderot, qui est assis sur sa route, puis contre Chappe, qui, environné des plus encombrants accessoires, lui barre le passage. Voici que, à la même heure, une ménagère doit infléchir sa course pour atteindre le marché de la Madeleine sans se meurtrir au socle de Lavoisier. Et le trottin qui savoure son pathétique feuilleton en allant au rendez-vous de son petit ami vers le Marché aux Fleurs, sait bien que, sous peine de heurter le sourire de Voltaire, il doit faire un léger détour. Qui donc niera l'influence des grands morts sur la marche du monde et des idées ? Dans Paris qui récèle une si forte garnison de héros en bronze et en marbre et de figures, qui, pour être allégoriques, n'en ont pas moins des bras et n'en font pas moins des gestes, il est impossible de contempler l'éveil d'une aube, la féerie vaporeuse d'un soir, le mystérieux chatoiement des nuits illunées, sans que des crinières de lions et de poètes, des barbes hirsutes et des chevelures éployées, des poings brandis et des bras en guirlande, des bondissements d'orateurs, de guerriers ou de chevaux symboliques ne se détachent sur les radieux flamboiements du ciel.

Quel recensement merveilleux ! Parmi ces héros dispersés en tirailleurs, nous comptons des généraux et des jurisconsultes, des rois et des régicides, des peintres et des sergents d'infanterie de ligne, des prélats et des manufacturiers, des médecins et quelques fous, des journalistes et des poètes que l'innocente foule décore du même nom de « publicistes », des hommes d'affaires et d'État, des musiciens et des orateurs. Les antipodes se rejoignant dans la gloire, les contraires identifiés dans l'hommage ! Toute la gamme ! Toute la lyre ! Déconcertant et sublime assemblage des prouesses, des grandeurs et des rayonnantes idées de la race ! Ce hérissement de gloires diverses, c'est la France, c'est Paris ! Leur réunion ne forme-t-elle pas comme le symbole même de notre génie ?

Sans doute ces guerriers et ces navigateurs, ces pasteurs de peuples et ces magistrats, ces avocats et ces joueurs de flûtes, ces écrivains et ces financiers, ces hommes de lettres, de loi, d'épée, d'État ou d'affaires représentent un peu de notre âme. C'est beaucoup, mais ce n'est pas assez. Il manque quelque chose dans ce chaotique troupeau de bronze, pour que la grandeur totale de Paris soit représentée, pour que rien de son élégance ne manque à son évocation.

En absolue franchise, tout le génie de Paris ne revivrait-il pas si, au milieu de ces capitaines, croque-

notes, griffonneurs, apôtres, manieurs de blaireaux, d'ébauchoirs et de truelles, qui symbolisent à merveille notre amour du faste guerrier, des beaux rythmes de lignes, de couleurs, de sons et des nobles phrases, se dressait enfin — hommage nécessaire ! — au centre même de la piaffe et de l'élégance, la statue, allégorique ou non, du *Grand Couturier parisien* ?

Balzac, Victor Hugo, Michelet, Renan, Pasteur, soit ! C'est bien qu'ils dominent de leur majesté notre tohu-bohu, d'abord pour fournir à nous-mêmes et aux autres l'illusion qu'une piété véritable nous attache à eux, ensuite pour que les titres de leurs œuvres ou de leurs découvertes, inscrits dans le marbre pour notre ignorance, nous tiennent lieu d'une connaissance plus approfondie.

Mais si glorieux qu'ils soient, ils ne représentent tout de même pas les grâces essentielles de Paris. On les vénère, c'est entendu, mais de loin. Leur œuvre, qu'on n'a plus le temps de lire, se résume en un nom qu'on admire de confiance et qui a pris dejà comme une valeur légendaire. Comment s'étonner dès lors qu'on leur fasse attendre un carrefour... et même leur statue, ou bien qu'on les exile dans quelque terrain vague des faubourgs ? C'est de la gloire trop austère pour la mousse et le vertige du Paris fringant.

Tandis que pour la statue héroïque et monumentale du *Grand Couturier parisien*, il n'y aurait ni hésitations ni obstacles. Tous les quartiers d'élégance s'offriraient pour l'honneur de ce symbole. Tous les sculpteurs de la fanfreluche, de la poudre aux yeux et de la danse de Saint-Guy modernes, se mettraient sur les rangs pour édifier ce monument à la gloire du chiffon. Tous ceux qui en raffolent, qui en vivent, toutes celles dont il est la volupté, apporteraient d'enthousiasme leur obole. On n'aurait que l'embarras du choix pour la place, pour l'artiste, et pas même la peine du boniment pour la collecte.

Songez donc : le Grand Couturier parisien ! c'est-à-dire le poète subtil et inventif qui s'hypnotise sur le charme des femmes, l'artiste merveilleux qui orne de grâces nouvelles leur grâce, qui trouve le moyen de faire quasi de la beauté avec la laideur et de l'élégance avec la balourdise ! Le créateur adroit, ingénieux, de la poupée parisienne, le costumier et le metteur en scène de la radieuse féerie qui nous enchante, le magicien de l'éblouissante voltige mondaine, jamais à court de prestiges et de trouvailles !

Le Grand Couturier parisien ! c'est-à-dire le Dieu, bien plus doux que tous les Jupiter tonnants responsables de tant d'injustices, le Dieu qui corrige les rudesses et les cruautés de la nature, qui réussit à faire de la féminité la plus médiocre une vision plaisante, le vrai créateur de la beauté moderne, toute de morbidesse pimpante, floue et colorée, toute de cambrures se devinant sous des fanfreluches. Le transformateur lyrique de la vérité souvent trop plate ou trop massive, auquel nous devons les vaporeuses ondes multicolores que fait dans un bal le tournoiement des robes claires, cette lente et fraîche coulée de fleurs qu'est un défilé au retour de Longchamp, les resplendissantes guirlandes que sont autour d'une table les toilettes des femmes.

Le Grand Couturier parisien ! c'est-à-dire — hélas il faut bien le reconnaître — la grâce, le charme, l'élégance, la distinction, de bien des hannetonnettes qui, sans ses prodiges toujours renouvelés, seraient de bien ternes oiselles. Le confident des angoisses et des désirs de la femme, le devineur de ses secrètes espérances, le sorcier capable de métamorphoser même ses disgrâces physiques en une bizarrerie victorieuse, le psychologue fin, hardi et souple, ayant assez d'empire sur la plus rétive Parisienne pour lui faire renouveler sans cesse sa parure au gré de son caprice, pour obtenir qu'elle sacrifie d'un cœur léger les formes et les couleurs les plus favorables à sa beauté, et qu'elle se résigne avec une inconscience joyeuse aux baroques accoutrements dont son charme personnel est parfois amoindri !

Le Grand Couturier ! c'est-à-dire le seul oracle qu'on interroge encore avec une ferveur craintive, le seul souverain dont l'impérieuse fantaisie soit sans contrepoids, sans appel, sans contrôle, qui puisse soumettre, selon son humeur, à ses lois chaque année changeantes, le peuple le plus docile et le plus dévot, et qui, libre d'être cassant dans l'exercice de sa tyrannie, daigne cacher son despotisme par des sourires.

Gloire qui serait reconnue par tout le monde, pour tous très significative et qui symboliserait admirablement la séduction mousseuse, pimpante, superficielle du Paris de l'élégance et du plaisir. N'est-ce point par l'art de la fanfreluche et du chiffon qu'il acquiert tout son charme ? Aux yeux de l'étranger, n'est-ce pas hélas ! le plus reluisant de ses prestiges ? Enfin, pour nos sémillantes hannetonnettes, aristocratiques ou plébéiennes — car autour des lampadaires faubouriens, il y a des phalènes éblouies et vertigineuses, comme sous les lustres des salons — rien n'est plus passionnant et de plus grave importance que les perpétuelles trouvailles du couturier. Comme l'âme est une vieillerie négligée qu'on ne dérange plus dans son grave mystère, à une époque où tous les plaisirs sont de surface et viennent du dehors, c'est des prouesses du couturier que naît la joie : joie d'amour et d'amour-propre, contentement de soi-même et d'autrui. Il y a longtemps

qu'une robe très réussie donne à nos belles frénétiques plus de sérénité et d'allégresse que l'âme la plus pure ! Succès, conquêtes, pouvoir, influence, mariage, liaisons, fidélité, dévouements, tout dépend des magies du couturier. Et surtout qu'on n'objecte pas la véritable beauté ! Dans le triomphe actuel de l'artifice, elle apparait secondaire et comme surérogatoire. Une gaucherie du couturier l'annule. Au contraire les preuves abondent de ce que sa virtuosité fantastique est capable de faire rendre à la laideur. C'est précisément là qu'est le tour de force pour lequel le Paris de l'élégance l'admire et le récompense par sa gratitude.

Dans ce monde du plaisir l'humanité n'est ni plus belle, ni plus harmonieuse, ni plus souple qu'ailleurs. Elle a les mêmes tares d'usure, les mêmes morbidesses, les mêmes déformations que le reste du troupeau citadin. Elle s'afflige plutôt de névroses, de détraquages et de misères physiologiques, qui résultent de son trémoussement perpétuel. Et pourtant elle donne, cette humanité falote, l'impression de la beauté, de la fraîcheur, de la sveltesse et de l'eurythmie ! Tout cela par la sorcellerie du couturier, prodigieux réparateur du bibelot fatigué et délicat qu'est la femme moderne !

Son œuvre synthétise ce que le Paris de la fête espère et obtient sans cesse de l'ingénieux Paris du travail, si fertile en artifices. Son œuvre d'illusions et de fanfreluches représente à merveille la grâce superficielle, froufroutante, de Paris tout entier, joyeux de son pimpant plumage et grisé de son alerte chanson.

Car il ne faudrait pas croire que, seules, les fastueuses hannetonnettes dont l'esbrouffe peut recourir aux sortilèges du grand couturier retrouveraient la matérialisation de leurs fringances et de leurs soucis dans la statue de leur cher artiste en chiffons ! Son art rayonne, fait école, se propage par l'imitation. Notre créateur donne le « la ». Aussitôt — pour être nippées à l'œil — quelques personnes, prêtant leur joli corps à ses fantaisies, promènent partout, triomphantes, adulées, ses trouvailles de la saison. Envieuses de leur succès, cinquante femmes en quarante-huit heures escaladent l'étage du couturier, envahissent ses salons pour s'orner en toute hâte des manches pagodes ou de la jupe cloche qui semblent devoir être, celles-là ou d'autres, peu importe ! le gabarit à la mode. Si ces ferventes de nouveauté ont du prestige et de l'influence, si l'une d'elles est une actrice en vogue qui exhibe ces falbalas dans une pièce à succès, voilà lancé, si baroque qu'il puisse être, le petit air de notre grand couturier. Mille affolées le fredonneront à leur tour. Et le Tout Paris féminin, toujours aux aguets des friselis qui passent sur les chiffons, ne tardent guère à accompagner au refrain. C'est ainsi que, en six semaines, le caprice du couturier bouleverse la silhouette de toutes les femmes et, par suite, l'aspect de Paris !

Il règne en même temps qu'il enchante. Il est le poète aimé encore plus que le souverain. C'est avec volupté qu'on lui obéit, chez les bourgeoises et les trottins comme dans la brillante cohue de la Farandole, parce que l'on retrouve en ses fantasmagories tout l'artifice dont on est épris, parce que l'on s'y reconnaît soi-même.

Que sa statue soit donc inaugurée bientôt, par une de ces blondes et comme soyeuses journées de printemps, où Paris en fleurs et en toilettes a vraiment toute sa grâce — non au son des rauques Marseillaises d'usage, mais dans un mélodieux concert de rires perlés, de chuchotements et de froufrous — sans cortéges ni costumes officiels, mais dans une foule chatoyante de robes et d'ombrelles claires !

Et si l'on est repu d'allégories, si nos sculpteurs sont d'assez piètre imagination pour n'en plus découvrir de nouvelles, n'hésitons pas à remplacer cette figure idéale de la fanfreluche parisienne par la figure bien vivante d'un de nos grands couturiers les plus illustres.

J'en connais de si subtils, si raffinés, si artistes, que, dans leur simple individualité, ils apparaissent comme admirablement représentatifs de tout le charme artificiel que nous voulons évoquer.

J'en connais un, en particulier, qui, spirituel, attendri, goguenard, câlin, plein de goût, connaît si bien Paris et la Parisienne, qu'il en a tout l'esprit et l'attrait, et que, de cette atmosphère, dont il perçoit avec tant de finesse les parfums, les susurrements et les langueurs, il est comme une émanation pittoresque et séduisante.

De Paris et de la Parisienne, il a la fantaisie et la prestesse de pensée, la brusque effervescence d'enthousiasme et les prompts dégoûts, le sourire fûté, la verve malicieuse, la caresse de parole et d'attitudes, ce je ne sais quoi de mousseux, de languide, de frénétique et de crispé, qui constituent leur ensorcellement. Il a le goût, le tact, la mesure. D'instinct il est artiste. Tout son personnage est une brillante œuvre d'art. Délicat bibelot parisien, par la vibration nerveuse et le sens de l'artifice, il apparaît aussi, cet homme qui a sans cesse frémi de toute cette électricité féminine, comme une quintessence un peu virilisée du charme feminin le plus subtil.

Aussi comme il connaît bien la femme de Paris, celle qui s'y trémousse dans la fête et dans la parade ! Il n'a qu'à lire en lui-même pour deviner son mystère, qu'à interroger sa propre fièvre et les saccades de ses nerfs pour comprendre sa piaffe, ses émotions, ses désirs. Ses caprices eux-mêmes, il les prévoit, tant il sait, par son personnel frémissement, de

quelle manière elle réagira sous l'influence de telles modes, idées, températures.

Pas besoin qu'elles se racontent longtemps pour qu'il possède leur secret ! Avant toute imprudence de paroles elles sont d'emblée trahies. Du moins lui suffira-t-il d'un regard, d'un soupir, d'une intonation, de la fièvre ou de l'indolence qu'elles mettent à palper une étoffe, à suivre les voltes du mannequin, d'un peu plus de langueur ou de nervosité, pour qu'il pressente, presque à coup sûr, l'angoisse ou l'espérance, la béatitude ou la satiété, l'orgueil sans tendresse ou l'humilité dans l'amour.

Avec quelle malice il devine encore — et là sa psychologie d'artiste sert ses intérêts commerciaux — les embarras d'argent sous le faste, les roueries et la mise en scène pour que le rassurant éclat de la façade cache les lézardes profondes, la stratégie déployée afin que les vertigineuses ambitions puissent être poursuivies avec des ressources dérisoires, parfois même dans la détresse, jusqu'à ce que les savantes intrigues et l'imperturbable parade aboutissent enfin à l'argent, au pouvoir!

Tout de même il y a des femmes dont l'arrogance l'emporte sur l'astuce et qui, ne supposant pas que leurs détresses d'orgueil, d'amour, d'argent puissent être si bien percées par un homme auquel sans doute elles croient révéler le seul mystère de leurs formes extérieures, commettent la faute de se montrer dédaigneuses avec ce fournisseur « qui n'est pas du monde ». Quelle imprudence! Dans l'intimité comme il se divertit à prendre sa revanche tout en montrant son esprit, ses subtilités, sa verve malicieuse et cinglante de boulevardier, qui n'ignore rien de Paris ni de la femme de luxe, de parade, exquise et mousseuse fleur de Paris!

Écoutons-le à un dîner d'aimables camarades de fête, qui, tous, spirituels, souriants, philosophes désabusés, croient être et sont en effet des connaisseurs sceptiques du tréfonds parisien. Ils citent des noms fameux, se pourlèchent de jolies anecdotes, s'amusent au jeu des hypothèses scabreuses, pittoresques, possibles, sur la vérité des existences dont on ne voit que la brillante esbrouffe. Certes, ils sont avertis, pénétrants et caustiques. Et tout de même, aux prises avec la gouaille, avec les hardis et justes déshabillages du grand couturier, fin psychologue autant qu'il est artiste, devineur des ruses et comédies féminines, sardonique flaireur de la pitrerie mondaine, nos fûtés compagnons semblent des provinciaux mal renseignés.

Comme après maintes nasardes à des gens dont la splendeur feinte ne trompe personne, ils s'émerveillent de silhouette et de façades qui, un peu plus illusionnantes, n'en sont pas moins fort truquées, le voici, notre grand couturier parisien, qui claironne de sa voix sarcastique :

— Vertueuse, Mme de Montjoie? Elle le fut peut-être aux heures déjà lointaines où sa beauté altière, souveraine, arrogante, était tout son plaisir, son unique passe-temps et la raison suffisante de son perpétuel triomphe. Mais, aux premières flétrissures, il a bien fallu, pour régner encore, suppléer par quelques complaisances au prestige pâli! Pour maintenir autour d'elle les dévots que sa splendeur fanée ne gardait plus en extase, la déesse a dû condescendre à être femme. Comme son pouvoir et ses joies avaient jusqu'alors été faciles, elle ne put les prolonger qu'en ne lésinant pas sur le don d'elle-même. Si bien que cette condescendance a été plutôt une dégringolade !

« Présentement, ravagée et mafflue, elle fait pitié ! Ses tout derniers espoirs sont les jeunes hommes de la génération de son fils. Elle a su en grouper autour d'elle une volière brillante et bien choisie : Jeunes poètes dont on parlerait davantage s'ils parlaient moins d'eux-mêmes, diplomates bien apparentés, jeunes savants naïfs et même un peu stupides en dehors de la petite mécanique bien montée qui les fit réussir aux examens, auteurs dramatiques qui se font découvrir par les salons !

« Par eux, coquebins éberlués de son ancien prestige, elle goûte encore la volupté de l'amour, de la puissance, du règne. Mais quelles ruses pour leur faire oublier ses cinquante ans! Elle est à la fois superbe et misérable. C'est sa dernière carte qu'elle joue, son avant-dernière, si vous voulez, pour être généreux !

« En ce moment surtout, elle halète d'angoisse. Le mariage fait fureur autour d'elle. Véritable épidémie dont elle a l'épouvante ! Trois désertions le mois dernier dans sa petite classe ! Et quel fâcheux exemple ! Si la contagion allait gagner son chéri, minéralogiste qui n'a encore vu qu'elle, la pierraille du Muséum et ses collègues de l'Institut?

« Aussi la lutte est-elle passionnante. On m'interroge comme si j'étais un oracle. Avec quels regards d'imploration et de fièvre on attend de moi l'impossible ! Ce qui n'empêche que, une fois le beau costume de guerre obtenu pour séduire notre jeune gloire de la minéralogie, on se permet la plus ingrate désinvolture ! Vertueuse, Mme de Montjoie? Allons donc! Voilà bientôt quinze ans qu'elle s'assure un semblant de règne et une médiocre réalité de bonheur par la galanterie!

« Si vous saviez comme vous me faites rire encore avec les délicatesses et la fierté de la majestueuse Mme Grandgorge, dont le train vous impressionne ! La superbe, la hautaine Mme Grandgorge? Mais elle mendie ! Vous m'entendez bien : elle mendie ! Voilà

plusieurs années que mon confrère Turquin la nippe et même lui paye ses notes chez la modiste pour que l'ensemble des toilettes fasse honneur à sa maison ! En échange de quoi Mme Grandgorge « voyage » dans le monde pour les chefs-d'œuvre signés Turquin. Je le sais bien, puisque c'est à moi que l'affaire avait été tout d'abord proposée ! Mais j'ai trouvé Mme Grandgorge trop mafflue pour faire valoir la grâce de mes créations et pas assez lancée pour moi. J'ai choisi de plus belles épaules et des femmes plus en vedette !

« Quant à la princesse Borborygmof, autre quinquagénaire orgueilleuse et lascive, malgré toutes modes, malgré tous risques de monotonie, elle ne consent à se vêtir que de rouge, parce qu'elle a la certitude scientifique, contrôlée sans doute par d'innombrables expériences, que le rouge est la couleur de l'affolement et du désir !

« L'air élégiaque de Mme Carousse vous attendrit ? Vous imaginez une âme de rêve ? Mirifiques gogos que vous êtes sous votre gouaille ! Ce n'est pas le ciel que reflète son regard bleu, c'est la glace d'un cœur féroce et vide ! Et les meurtrissures des paupières — d'ailleurs accentuées par le bistre pour mettre en valeur la pervenche de ses yeux ! — ne viennent pas, oh mais là pas du tout, des nobles mélancolies que votre jobardise lui impute. L'origine en est autre et beaucoup moins éthérée ! On a connu jadis Mme Carousse très folâtre, et c'est encore, loin de toute galerie, une personne d'humeur joyeuse. C'est seulement depuis la culbute de son mari à la Bourse et l'obligation pour elle d'un luxe moins fanfaron, qu'elle a adopté cet air séraphique qui s'accommode de toilettes plus simples ! La fine mouche n'a pas tardé à reconnaître aussi que la demi-teinte vaporeuse s'accorde délicieusement avec sa maturité sans éclat. Alors, regards, attitudes, intonations, sourires, se sont harmonisés avec le costume. Mais votre angélique bibelot, si vous le pouviez voir dans l'intimité, quelle matrone rigolarde et véhémente !

« Pour Mme de la Housse, à laquelle vous prodiguez l'indulgence, son nom a toute la justesse d'un pseudonyme : c'est un vieux meuble fatigué des trop bons accueils qu'il fit à trop de gens pendant un quart de siècle et dont la robe a pour mission de voiler par maints artifices son usure et sa décrépitude. Amusante femme d'ailleurs, par le soin qu'elle a, chaque saison, d'adapter sa vêture aux ambitions particulières qu'elle poursuit, aux passions dont elle flambe et aux hommes par qui elle compte les assouvir !

« L'an passé elle guignait un ambassadeur et visait au salon diplomatique : une cuirasse de soie puce ! Cette année un peintre de l'Institut qui voit toute la vie sur fond peluche : aussitôt un harnois de velours cramoisi. Si le peintre s'évade avant le prochain réassortiment, la nouvelle couleur exigée par la dame me renseignera tout de suite sur la vanité et le « chopin » de l'exercice. Si c'est du violet, j'opine pour un prélat !... »

Au milieu des rires, notre fin causeur continua sa pittoresque revue. Averti, perspicace, ingénieux, narquois, trousseur de réputations solennelles et aracheur de masques, non pour faire le justicier, mais pour se divertir, il révélait la bouffonnerie de l'artifice. C'était Paris spirituel, aimable, gamin, s'esclaffant de se voir si drôle et souriant de lui-même.

Aussi, à défaut d'une figure allégorique évoquant la radieuse magie du *Grand Couturier parisien* qui donne au monde de la fête son charme tout extérieur et symbolise bien son illusionnante fanfreluche, qu'on dresse en bronze... ou en pâte de crayon pour les lèvres ou en poudre de riz agglutinée, la statue triomphante de mon brillant, verveux et subtil couturier !

Le Paris du plaisir et du chiffon aura enfin le monument qui le représente !

GEORGES LECOMTE.



## LA VIE LITTÉRAIRE

### Guglielmo Ferrero.

G. FERRERO [illegible] : *La Jeune Europe* (en italien). — *Le [illegible]risme* (en italien). — *Grandeur et Décadence de Rome*, 2 vol. traduits en français.

PAUL GUIRAUD, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris : *Études [illegible]*.

On ne peut plus étudier Guglielmo Ferrero comme un jeune représentant intellectuel de la nouvelle Italie. Il faut voir en lui un penseur, un écrivain qui veut exercer une influence sur le monde cultivé. Tel est bien le dessein de Guglielmo Ferrero, puisqu'il nous gratifie aujourd'hui d'une traduction de son ouvrage sur la *Grandeur et la Décadence de Rome*, nous qui sommes pourvus d'ouvrages de toutes sortes pour bien connaître l'histoire romaine. Accueillons ce guide impétueux des intelligences à travers les siècles et les idées. Nous marcherons peut-être moins vite que lui dans les chemins où il prétend nous conduire. Mais le suivant d'un peu loin, nous admirerons ses pas audacieux.

Guglielmo Ferrero n'est plus un tout jeune homme. Il est encore un homme très jeune. Il a obtenu sans retard des succès en Italie. En Italie, les plus petits

1. En essayant de [illegible] portrait de Guglielmo Ferrero, je ne puis oublier l'excellente étude [illegible] *Revue Bleue*, le [illegible]

succès sont de grands triomphes. Ils sont aussi rapides qu'imposants. Si Guglielmo Ferrero avait écrit en France, il peinerait encore dans l'obscurité. Bénissons l'Italie généreuse et frémissante, qui fait avec précipitation les gloires bruyantes! On pourrait plaindre cependant Guglielmo Ferrero d'avoir obtenu le succès aussi promptement. Ses premiers livres furent hâtifs comme la faveur publique. Il y paraît. Néanmoins, et cela tend à prouver que G. Ferrero peut être une intelligence supérieure, il ne fut pas écrasé par son triomphe. Son labeur plus profond donne maintenant des résultats plus solides.

Il est recommandé d'attendre toutes les transformations de cet homme, qui a au plus haut point l'imagination des idées. Il est ingénieux. Il est hardi. Il construit aisément des systèmes. Il les renversera facilement. Les paradoxes le séduisent. Il en a répandu déjà plusieurs, qui auraient pu être dangereux, si les paradoxes étaient jamais dangereux. Il a, plus que le goût, la passion des idées générales. Rien ne lui est facile comme d'avoir une idée générale. Louons-le de maîtriser cette facilité. Cet imaginatif tâche à se donner l'esprit critique. Ce poète sociologue s'applique à devenir sérieux, très sérieux. D'abord, il étayait ses idées générales sur des notes de voyage, et il bâtissait avec une verve impétueuse la *Nouvelle Europe*. Ensuite il les appuyait, pour condamner, pour anéantir *Le Militarisme*, sur l'histoire fiévreusement comparée des diverses nations. Il était alors un philosophe extraordinairement fougueux. Il discipline aujourd'hui sa fougue par l'érudition. Il commence à savoir le prix des lents efforts, et que les théories sur le monde ne doivent pas être improvisées. Peut-être a-t-on le droit de dire qu'il s'applique à vérifier tardivement par l'observation de la vie antique ses théories prématurées.

Mais je le sens, c'est moins l'étude des œuvres de G. Ferrero qu'il faut faire, que l'histoire de son esprit — d'un esprit ardent et brillant, qui pourrait devenir un grand esprit. Vous lisez même *Grandeur et Décadence de Rome*. Ne cherchez pas César, c'est toujours Ferrero que vous découvrirez. Il regarde l'univers face à face. Il compte bien qu'il ne sera pas sans frapper les gens d'étonnement. Notez l'immensité un peu emphatique de tous ses efforts. Il embrasse énormément. Etreint-il bien? D'abord l'actualité le mène. Et la dissertation l'entraîne. Il provoque les contradictions. Il appelle les adversaires. Cet Italien « tombe » bruyamment les races latines et prophétise la domination des contrées du Nord. Cet explorateur intrépide du passé et de l'avenir en est encore à découvrir l'Amérique. Il demeure stupéfait de sa découverte. Il ne savait pas que l'Allemagne existât. Il n'avait pas entendu parler de la force de l'Angleterre. Maintenant il sait. Il se persuade qu'il est seul à savoir. Il s'exalte. Il exagère. Voici que les pays latins ne sont plus rien à ses yeux. Ils s'abîment dans une décadence fatale. Guglielmo Ferrero le constate avec animation. Et si cette décadence ne se produisait pas selon ses pronostics tumultueux, il se demanderait si le monde latin ne se moque pas de lui. Ensuite, il tombe le militarisme. C'est ainsi. Guglielmo Ferrero est un lutteur de la foire des idées. Il ne redoute rien ni personne. Il apprend la vérité aux ignorants. Il veut la leur imposer. Et que nul ne cherche à se rébeller. La puissance de ses arguments l'anéantirait tout de suite! G. Ferrero range donc toutes les idées en bataille. Il est donc forcément trop excité par la volonté de combattre pour apprécier la valeur intrinsèque des idées, il les juge par rapport à lui-même, aux services qu'elles peuvent lui rendre dans sa campagne entreprise pour la conquête du monde. Brutalement, il les ordonne à son gré. Il n'est pas le serviteur des idées. Il fait d'elles ses servantes. Il est un maître impérieux et nerveux.

N'oubliez pas qu'il a commencé par être orateur. Quand on fut orateur, on ne cesse jamais complètement de l'être. Son livre sur le *Militarisme* est fait de conférences. Et on alléguera que si les affirmations de l'écrivain sont tranchantes, c'est parce que l'orateur veut prévenir les contradictions houleuses de l'auditoire, que s'il se trompe, c'est parce qu'il lui est moins utile de dire vrai que d'affirmer fortement, que si certaines vérités sont du moins éphémères et partielles, c'est parce que la vérité n'importe pas et parce qu'il faut surtout déterminer les sentiments momentanés de la foule... Ne cherchez pas non plus comment un homme si jeune a pu se former des opinions définitives sur les questions les plus vastes de la vie des sociétés : la science d'un orateur s'improvise comme sa parole.

Avouez, toutefois, que cet esprit est singulièrement agité. Son activité intellectuelle est vacillante plus que vigoureuse. Mais de quelle puissance ne sera-t-elle pas, la maturité venue, de quelle puissance ne sera-t-elle pas avec l'aide opiniâtre d'un travail formidable incessant!

*
* *

Il devient donc historien. Il le devient de la manière la plus noble du monde, et fort ambitieusement.

Ambition que de prétendre donner une œuvre nouvelle sur l'empire romain! Cette histoire est extrêmement connue. Si on ne veut pas admettre qu'elle soit extrêmement connue, elle a été extrêmement étudiée. Livres d'ensemble grandioses et précis, œuvres spéciales qui nous informent avec minutie ou avec bonne grâce sur certains moments, certains hommes, certains détails de la vie romaine! Peut-on

renouveler tous ces travaux? Et maintenant l'histoire est plus obéissante que jamais à l'érudition. Guglielmo Ferrero aurait eu besoin de sa vie tout entière pour faire à son tour l'étude critique de tous les documents. Mais cet historien a écrit *Grandeur et Décadence*, activé par l'inspiration. Son ouvrage est une vulgarisation fervente et aussi savante que possible par un esprit on ne peut plus ingénieux.

Il est resté lui-même. Il n'a point combattu ses penchants intellectuels. L'actualité n'est pas plus étrangère à cet investigateur de la vie antique qu'à ce satiriste exubérant du militarisme contemporain. Aujourd'hui la sociologie tyrannise le monde, si elle ne l'éclaire pas. G. Ferrero sera un historien sociologue. Il étudiera l'histoire de la société romaine, et comme il a lu Marx et se souvient à l'excès de ses lectures, il étudiera l'histoire de la lutte des classes dans la société, les classes poussant les hommes, plutôt que les hommes ne les conduisent, et l'évolution politique et sociale déterminée non par ces acteurs apparents que sont les héros, mais par la collaboration obscure de tous les individus dans la foule, au surplus la vie économique dominant et déterminant tout le reste. Si on voulait résumer en trois lignes *Grandeur et Décadence*, il faudrait dire, comme M. Paul Guiraud dans ses nettes et pénétrantes *Études économiques sur l'antiquité* : « L'Empire fut à Rome le fruit naturel de l'impérialisme, de même que l'impérialisme fut la conséquence de l'état économique de la société. Entre tous ces faits il y a un lien tellement étroit, qu'étant donné le point de départ, il semble que tout le reste devait suivre. Mais ce lien ne fut aperçu par aucun de ceux qui vivaient dans la mêlée; c'est à peine si quelques-uns devinèrent à la longue qu'on marchait vers l'absolutisme. » Sociologue intempérant, G. Ferrero est sociologue persévérant. Son œuvre a donc l'unité. L'unité est pour elle une vertu. La démonstration du sociologue est tellement persistante qu'à la longue on ne s'aperçoit plus que c'est une démonstration. G. Ferrero nous donne sur l'empire romain l'idée que notre culture actuelle nous rend le plus aptes à recevoir. Nos goûts sociologiques sont les complices du succès de Ferrero. Nos goûts peuvent être passagers : son succès peut être durable, car il demeurera comme un témoignage éclatant de ces goûts. L'historien sociologue est une création de notre époque. N'allons point médire de cette création. L'historien, qui, avec ténacité, sans défaillance, fait de la sociologie son auxiliaire, excelle à saisir des rapports nouveaux entre les événements anciens; quelquefois il en invente. Mais il fait mieux comprendre ce qu'il dénature un peu. G. Ferrero, consciencieux enquêteur du passé, a une intelligence bouillonnante, une vive imagination. Grâce à lui nous vivons avec intensité la vie romaine.

Cependant, cet historien enchaîné aux idées du jour se souvient qu'il fut le polémiste virulent et sûr de lui de la *Jeune Europe* et du *Militarisme*. Il ne peut travailler sans combattre. Maintenant, il « tombe » Mommsen ; et il « tombe » César. Il lui faut — idées ou hommes — de grands ennemis. Il sait les chercher, les trouver, les bien choisir. Parce que sociologue, il devait écrire son histoire en réaction contre celle de Mommsen, que la sociologie ne troubla pas, en réaction contre la personnalité de César, parce que la sociologie, qui égalise tout, en rapetissant chaque chose, ne tolère pas les individualités dominantes. Guglielmo Ferrero est donc l'ennemi personnel de César. Il entreprend contre lui un combat méthodique.

César d'ordinaire nous éblouit, nous émerveille. Nous lisons Ferrero. César ne nous étonne plus du tout. C'est un homme tel que nous, un peu plus heureux que la plupart d'entre nous, un peu plus malheureux aussi, un peu plus hardi, un peu plus opiniâtre, mais non pas un surhomme. Il nous étonne moins, il nous émeut davantage. Au fond, César était un opportuniste malin, sans principes, sans scrupules. C'était d'abord un viveur distingué, qui faisait des dettes comme tout le monde. Surtout il s'était efforcé « d'arriver par les femmes ». Il avait compris de quel pouvoir immense disposaient les femmes de son temps dans le secret des familles. Et il courtisait, cherchait à avoir pour amies les femmes de Crassus, de Pompée, de Gabinius, de tous les chefs populaires. Il fréquentait beaucoup le salon de Mme Servilia, la veuve de ce Marcus Junius Brutus, mort dans la Révolution de 78, et sœur de Caton, femme très intelligente, remuante, intrigante, influente, qui s'était remariée avec Decimus Julius Silanus. Cependant, aucune de ces femmes ne paraît avoir été sa maîtresse, sauf Mucia, la femme de Pompée. Infortuné Pompée! Cela ne lui porta pas bonheur. Quoi qu'il en soit, les conservateurs créèrent la légende des bonnes fortunes de César, et l'accusèrent d'être à la fois l'amant de Servilia, de la femme de Pompée, de la femme de Crassus, de la femme de Gabinius, en somme des femmes de tous les chefs du parti populaire. Ses relations avec Mucia étaient surtout l'objet d'amères railleries. Ah ! on comprenait pourquoi César avait appuyé les lois Gabinia et Manilia avec tant d'ardeur ! Il s'agissait simplement pour lui d'envoyer au loin le mari de la belle Mucia !...

N'est ce pas que, ainsi considéré, César nous devient plus accessible ! Au reste, nous n'avons plus de Césars, mais nous avons des Césarions. Et G. Ferrero insiste avec joie sur les expédients, les intrigues

et les débauches de César, sur son tempérament aventureux de politicien sans scrupules, sur le manque de sérieux, le cynisme et les contradictions de sa politique interlope. Mon Dieu ! on peut avoir eu des embarras d'argent, une femme infidèle, des maîtresses faciles, et être un grand homme tout de même. Mais G. Ferrero conteste, conteste — et convenons que son parti-pris de rabaisser les grands hommes ne va pas sans clairvoyance : « Tous les écrivains qui ont étudié la conquête de la Gaule ont, selon moi, commis une erreur, dit-il, celle de concentrer leur attention sur la Gaule et sur les phases de la lutte qui s'y déroulait, en isolant César sur le théâtre de la guerre et en le détachant de Rome... J'ai préféré étudier ce grand événement en me plaçant pour ainsi dire au centre de Rome et de ses intérêts politiques et financiers, en cherchant à découvrir les rapports existant entre les opérations militaires accomplies par César et les événements intérieurs de la politique romaine. Je crois qu'envisagée à ce point de vue, cette conquête devient beaucoup plus claire et compréhensible. Nous la voyons s'accomplir sous l'action de forces sociales qui sont à l'œuvre même aujourd'hui et par des procédés qui ressemblent plus ou moins à ceux qu'on emploie de nos jours. La conquête de la Gaule devient une « guerre coloniale », commencée et menée par le chef d'un parti, dans le but de s'en servir comme instrument d'action sur la politique de l'Italie. — Est-il certain que les forces sociales qui sont à l'œuvre aujourd'hui agissaient aussi impérieusement en l'an 58 avant notre ère? Mais voilà César, le héros, rabaissé jusqu'à n'être qu'un politicien adroit, le représentant d'une coterie, le serviteur d'intérêts vulgaires. Parfois, néanmoins, César agit sur son historien. Alors même qu'il le montre comme le jouet des événements, G. Ferrero est impressionné par la grandeur de César. Non seulement il marque la puissance des instincts de prudence et de modération de cet homme au milieu même du tumulte de cette époque agitée; mais encore il le loue d'avoir recherché toujours même dans la politique la force et la beauté de l'harmonie et de l'équilibre. Il reconnaît en César une qualité, qui, même parmi les hommes supérieurs, dit-il, n'est l'apanage que d'un petit nombre; c'est la surexcitation facile, intense et progressive de l'esprit dans le travail, la vivacité divine dans la pensée et dans l'action, la volupté de répandre son énergie sur une étendue toujours plus vaste de projets et d'œuvres, grâce à laquelle les forces du corps et de l'esprit, la lucidité et la rapidité de l'intelligence, la souplesse et la fécondité de l'imagination augmentent à mesure que l'œuvre accomplie déjà prend de plus grandes proportions. Et quand il veut réduire ce héros aux communes proportions des hommes, Ferrero ne le diminue d'abord que pour le grandir davantage ensuite. Il l'appelle « l'homme fatal de l'histoire européenne, l'instrument inconscient (réellement inconscient?) dont se servit le destin pour une œuvre immense. » Si César était inconscient, le destin était-il donc conscient pour lui? Mais n'insistons pas. Observons simplement que le modernisme matérialiste de Ferrero laisse place par moments à je ne sais quel fatalisme mystique, grandiose et vague... Fatalisme mystique, qui l'inspirera encore, lorsqu'il écrira : « La mission historique de Lucullus était terminée ! » La mission historique de Lucullus! ô sociologue matérialiste! Aussi bien on ne peut avoir une idée longtemps sans la déformer. G. Ferrero rabaisse les conquérants, les héros, par conséquent ceux qui sont le moins contestés; mais malgré lui, il en élève d'autres : et Lucullus devient un homme providentiel, Pompée et César ne sont que les élèves de Lucullus, « Lucullus pourrait être défini le Napoléon du dernier siècle de la République ». Vraiment!

Accordez ce fatalisme mystique avec ce sens de la vie véritable des hommes qui distingue Ferrero historien! C'est qu'il n'est pas uniquement sociologue ou philosophe, il est romancier. Il a l'instinct du romancier. Il serait un romancier psychologue et vigoureusement réaliste. S'il s'attarde aux vicissitudes de la vie intime de César, c'est qu'il perçoit l'influence de ces vicissitudes sur les mouvements de la vie publique. Dans les personnages de l'histoire, il excelle à discerner les hommes. Lui qui sait concevoir et peindre avec ampleur, il sait aussi enlever de l'histoire sa fausse et roide majesté. Si le nez de Cléopâtre avait été plus court, la face du monde eût été changée. Combien de meneurs du peuple se fussent conduits tout autrement qu'ils ne firent, si leur épouse n'avait pas été acariâtre ou coquette. Je ne vois rien de plus significatif que la vie de Cicéron, homme d'État, observée dans la maison même où Cicéron était d'abord mari, père et beau-père. Aimable et fluctuant Cicéron! G. Ferrero le peint on ne peut mieux. Et Cicéron a tout à fait l'air d'un homme de lettres de notre époque; fourvoyé dans la politique. Triste et charmant Cicéron! Sa vie n'était pas gaie tous les jours. Et il ne lui était guère commode d'avoir des opinions bien fermes. Il était naturellement indécis. Ses ennuis le faisaient encore plus flottant. Fils de petit bourgeois de province, sévèrement élevé, il était venu dans la capitale et avait eu dessein de devenir un grand avocat. Ses premiers succès le rendirent très célèbre. Il put contracter un très bon mariage avec une femme appartenant à une famille estimée et riche, Terentia, qui lui apporta en dot 120.000 francs. Elle possédait des maisons à Rome et une forêt près de Tusculum. Ainsi, par son mariage, Cicéron était « à son aise. »

Il put donc « se lancer dans la politique ». Et naturellement il se lia avec des gens de finances. Les événements le menèrent bien plus qu'il ne mena les événements. Et constamment il avait des désagréments dans son ménage. Vieux, ayant éprouvé tous les soubresauts de la gloire et toutes les incertitudes de la popularité, il tremblait encore devant son épouse, la vieille Terentia, de plus en plus déplaisante... Qui dira l'influence de cette vie privée sur cette vie publique. Combien eurent été changés les idées et les actes politiques de Cicéron, si cet homme d'esprit avait eu la hardiesse de jeter à temps l'insupportable Terentia dans le Tibre! Secrets de la vie des hommes, que les documents ne révèlent qu'à peine! L'historien G. Ferrero les découvre, car il est homme à rétablir, par son imagination que guide sa science, les « romans vécus » de l'histoire.

On serait plus sensible à ses rares mérites d'historien, s'ils n'étaient renforcés et parfois entravés par ses mérites d'artiste littéraire G. Ferrero est un littérateur qui s'applique momentanément à écrire l'histoire et non pas un historien de vocation qui consacrera sa vie entière à éclairer la vérité obscure des siècles abolis. Ce sociologue, devenu historien, est naturellement romancier, journaliste, orateur, poète... Toutes ses aptitudes s'emploient tour à tour dans le genre qu'il cultive. La trace de chacun de ses exercices intellectuels persiste partout.

De sa sociologie est née sa conception de l'histoire. Elle aussi le pousse à se servir de certains procédés de composition souvent fâcheux. Il rapprochera constamment les faits anciens et les faits modernes. Ce n'est pas là un moyen professoral — fallacieux — pour aider à comprendre. Non, c'est la nature même de cet esprit, qui apprécie tout par comparaisons qui ne voit rien que par analogie. Les changements de l'ancienne société italienne sont comparés aux changements occasionnés par les progrès de l'industrie en Angleterre et en France au XIX^e siècle, dans l'Italie du Nord et en Allemagne depuis 1868, dans l'Amérique de Washington et de Franklin depuis la guerre de Sécession... Rome grandit aussi vite que Paris, New-York, Berlin et Milan au XIX^e siècle. César fait songer à un moderne chef des socialistes ou plutôt à un *boss* de la *Tammany Hall* de New York. Rome était le Londres du monde antique (Londres ou Paris?) la métropole financière où les souverains et les villes de toute la région méditerranéenne venaient faire leurs emprunts... Et par moment dirait-on pas une gageure? « Les finances de l'État étaient dans une confusion perpétuelle comme le sont aujourd'hui celles de la Turquie. » La comparaison l'obsède: la comparaison avec tous ses défauts. Il dira de Rome : « Le désordre des constructions n'était pas moins grand que celui des esprits. » Fantaisies naturelles de sociologue qui voit vite et pense en toute hâte!

Et voici la philosophie du chroniqueur journalistique. Cet historien considère Lucullus et dit: « Au milieu de ces banquets somptueux le vieillard ne se doutait certes pas qu'après avoir créé cette politique, dont la gloire devait revenir presque toute entière à César, son nom resterait célèbre à cause de ses profusions, que la postérité oublierait qu'il avait apporté à l'Italie le cerisier, qu'elle méconnaîtrait l'importance historique de ses conquêtes en Orient, pour ne se souvenir que des festins qu'il offrait. » Idée juste assurément, idée très juste, idée juste à l'extrême. Mais philosophie facile et banale. Philosophie de chroniqueur, qui traduit simplement l'opinion naturelle de ceux qui le liront, ne leur suggère pas des idées, prend les leurs.

Conspiration de l'orateur, du romancier, du poète! Son récit est une suite de vastes tableaux. Ferrero s'est persuadé que dans la vie tout se tient; il s'est efforcé de représenter cette unité de la vie, de fondre les hommes, les événements, les mœurs et les idées dans un seul tableau gigantesque ou, si vous préférez, dans une série de grands tableaux. Il y a réussi. Mais parfois ses tableaux se chargent, le récit s'allonge comme d'un orateur nourri de son sujet, dont l'improvisation est surabondante et qui ne peut se résoudre à finir. Une notable habileté littéraire à tracer les silhouettes, à dessiner des portraits, à placer silhouettes et portraits à l'endroit le plus favorable : ce sont là procédés d'exposition littéraire qui ne corrompent pas la vérité historique, mais la font mieux apparaître... Cependant, cet écrivain recherche *l'effet*, comme l'orateur qui a toujours besoin de le trouver. Ayant montré les politiciens agités jusqu'à l'exaspération, il montre Lucullus en possession de la sérénité philosophique... « Il vivait dans une atmosphère de lumière et de calme, dans un délicieux îlot de plaisir et de repos. C'était de lui seul que voulait l'Euthanasie, la déesse de la mort tranquille. Ce génie singulier, cet heureux solitaire, arrivait au soir de sa journée terrestre après avoir accompli une grande mission historique, et tandis que se préparait la tragique catastrophe du nouvel impérialisme qu'il avait créé, il allait pouvoir, lui seul parmi les grands hommes de son temps, s'endormir paisiblement dans les bras de la déesse silencieuse. » Oppositions! Antithèses! Rhétorique latine!

Style d'orateur poète, ami des images d'une simplicité « voyante ».

« De temps en temps... les eaux stagnantes de ce scepticisme civique étaient agitées par de violentes tempêtes. » — « Les pays chers à Cérès. »

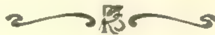
« Bientôt, quand les doux zéphirs printaniers recommenceraient à crisper de leurs caresses voluptueuses les flots azurés de la Méditerranée... »

Mais prenez, s'il vous plaît, pour exemple, le portrait bien encadré de Lucrèce. Tous les *effets* y sont réunis, sans dissimuler la science et l'imagination. Comparaisons, modernismes, gravité, ampleur, noblesse, émotion, élan, adresse, luxuriance d'images et de métaphores... « Lucrèce... amollit (sa lourde langue maternelle), *la purifia au feu de son enthousiasme*, la *martela longtemps sur l'écume de la pensée*, et il parvint à lui donner de la douceur et de la clarté ; comme un puissant *archer qui tend son arc*, il ploya la métrique et *lança avec vigueur dans l'infini le vol des hexamètres...* » Nous nous élevons au sublime ! Mais l'écrivain conclut avec la complicité de l'orateur : « Son poème de *la Nature* fut une des plus belles créations de Rome ; peu admiré au début, il traversa les âges, alors que les trophées, les mouvements et la gloire de tant de généraux ont été emportés par le temps ! » *Effet* indiscret, trop simple et trop facile, un peu plat. Verbiage. Rhétorique latine !

Mais le charme nous reconquiert toujours, de ce récit clair et vif, aimable et grandiose, et de cette langue abondante et souple, harmonieuse, nombreuse.

G. Ferrero est un homme très jeune. L'animation de sa vie intellectuelle l'a conduit à tenter une grande œuvre à laquelle il n'est point inférieur. Penseur pressé, il se modère maintenant par l'étude approfondie de la vie antique. Ses théories futures seront plus pondérées et lui assureront une autorité égale à son renom.

J. Ernest-Charles.



## FAITS ET APERÇUS

### LE PARTI OUVRIER ET LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES EN ANGLETERRE

Le premier effort d'un parti ouvrier pour obtenir au Parlement une représentation distincte, nantie d'un programme de réformes sociales, se produisit aux élections de 1895. Le Parti ouvrier indépendant, *Independant Labour Party, I. L. P.*, encore en enfance (il comptait deux ans d'existence) présenta vingt-huit candidats : ils réussirent à obtenir, entre les libéraux et les conservateurs, une moyenne de 1593 suffrages, et aucun d'eux ne fut élu !

Le caractère de l'actuel *Trade-Union-Socialist-Labour-Party* (parti ouvrier socialiste trade-unionniste réuni), connu sous le nom de *Labour Représentation Committee* (*L. R. C.*), ne saurait être compris si l'on ignorait l'histoire et le but de ce parti ouvrier indépendant.

La forte opposition des chefs, et par suite du Congrès, du Trade-Unionnisme à la formation d'un parti trade-unionniste politique provoqua, en 1893, la formation de l'*I. L. P.* Ce nouveau groupement attira aussitôt à lui les hommes les plus jeunes et actifs du mouvement trade-unionniste et il préconisa vigoureusement l'indépendance politique du travail et le programme socialiste.

Le résultat fut prompt : en 1899, le congrès trade-unionniste invita son comité à convoquer une conférence réunissant trade-unionnistes, socialistes et coopérateurs dans le but de discuter la création d'une fédération politique. De ce congrès est sorti le *L. R. C.*

Les élections de 1900 eurent lieu avant que le nouveau parti ouvrier ait eu le temps de s'organiser. Cependant 15 candidats ouvriers, dont 9 de l'*I. L. P.*, se présentèrent. La moyenne des voix obtenues par chacun d'eux fut de 4.170. Deux furent élus.

Le succès du *L. R. C.* a été inouï. Il a comme adhérents un million de Trade-Unionnistes, sans compter les membres de l'*I. L. P.* et de la Société fabienne. Pratiquement, tous les Trade-Unionnistes sont affiliés au *Committee*, à l'exception des mineurs, qui ambitionnent une représentation propre au Parlement. Chacun des ouvriers groupés par les syndicats coalisés verse une cotisation au Comité central ; et en outre, nombre d'Unions recueillent des fonds pour payer les dépenses des candidatures parlementaires et appointer leurs représentants, s'ils sont élus. C'est ainsi que la Société fusionnée des ingénieurs et mécaniciens s'est chargée des frais d'élection de cinq candidats ; les employés des chemins de fer, de quatre candidats, etc. L'*I. L. P.* a dix candidats en campagne, dont il accepte de couvrir les débours électoraux. Au total, il y a 52 candidats trade-unionnistes et socialistes, approuvés par le *L. R. C.*

Le *L. R. C.* n'est pas encore, cependant, une organisation complètement unifiée : c'est plutôt une fédération d'unités, coalisées en vue d'un certain but commun. Il laisse aux unités composant le parti national, le soin de présenter et soutenir les candidats : c'est une résolution parfaitement sage, car la méfiance régnait quand on fonda le *L. R. C.* ; et elle disparaît actuellement : Chaque Conférence annuelle prend quelque mesure nouvelle tendant à éliminer le caractère sectionnel des candidatures et à en transformer les frais en une charge nationale. On y déclare aussi que les élus devraient représenter tout le mouvement et être responsables vis-à-vis du parti entier plutôt que vis-à-vis d'une seule de ses sections. On requiert déjà des sociétés affiliées des contributions directes pour permettre au Comité exécutif national de donner à chaque candidat du *L. R. C.* élu au parlement 200 £ par an.

Ce parti ouvrier défend le programme socialiste, mais son socialisme est mitigé par la sagesse et le conservatisme innés chez les Anglais.

Des cinquante candidats ouvriers, bon nombre seront certainement élus. Leur attitude au Parlement vis-à-vis du nouveau gouvernement dépendra de ce gouvernement même. Le parti ouvrier pratiquera à l'égard du cabinet libéral une coopération indépendante, quoique amicale. Mais aucune considération ministérielle ne l'empêchera de combattre de toutes ses forces les projets qui lui sembleraient contraires aux intérêts du Travail.

(De M. Philip Snowden, dans l'*Independant Review*.)

Jacques Lux.

Paris. — Typ. A. Davy (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame. — *Le Propriétaire-Gérant :* FÉLIX DUMOULIN

# REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

# REVUE BLEUE

**FONDATEUR : EUGÈNE YUNG**

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 13 — 5e SÉRIE — TOME IV — 23 SEPTEMBRE 1905


## JOURNAL INÉDIT DU SECOND SÉJOUR DU CHEVALIER DE BOUFFLERS AU SÉNÉGAL

*(3 décembre 1786 — 25 décembre 1787)* [1].

*Ce 8.* — Oui, mon enfant, c'était elle et j'ai un bon gros paquet que je ne donnerais pas pour son pesant de diamant. J'ai déjà tout lu, mais point encore tout relu, et ce serait les lettres d'une autre à un autre que je les lirais encore, tant je les trouve charmantes. Tu ne sais pas et moi-même je ne sais pas ce que tu vaux, mais je prends sans compter.

*Ce 9.* — J'ai eu une fausse joie : on a débarqué une grande caisse de plusieurs effets ou meubles et dans cette caisse il y en avait une autre fort plate, que j'ai prise pour ton portrait. Comme j'attends le tien à chaque minute, je n'en ai pas douté. Point du tout. C'était un tableau d'électricité dont je ne sais que faire. La véritable électricité et le véritable magnétisme sont dans tout ce que tu dis, dans tout ce que tu fais, dans tout ce que tu es, etc.

*Ce 10.* — Ton enfant est digne de toi et je ne vois pas où cela s'arrêtera ; il est vrai que c'est comme toi, car plus j'y pense, plus j'y réfléchis, moins je vois où cela s'arrête. Je n'ai pu lire sans verser des larmes de joie ce charmant récit de ta promenade, de ta gaieté, de ta partie et de ton parfait bonheur d'avoir retrouvé tes enfants, que les esprits infernaux avaient éloignés de la meilleure et de la plus aimable des mères.

*Ce 11.* — Tu n'auras aujourd'hui que cette ligne-ci, ou tout au plus celle-ci, pour te dire que je te baise du fond et jusqu'au fond de l'âme.

*Ce 12.* — Voilà des nouvelles de France qui m'arrivent du Sénégal et par conséquent il y en a de toi. Oui, mon enfant, il y en a ; tu n'oublies point ton vieux mari, tu cherches tous les moyens de lui prouver que tu l'aimes, tout maussade qu'il est, toute charmante que tu es. Je ne les ai pas encore lues, tes jolies lettres, parce que j'en ai un déluge de la cour, qui vont m'accabler d'affaires d'ici à après-demain que je fais partir *la Cérès*, mais ces affaires-là ne m'empêcheront pas de faire la plus importante, c'est de te baiser avec autant de folie que si cela ne nous était jamais arrivé.

*Ce 13.* — Je t'ai lue enfin, et je t'ai vue toujours la même, c'est-à-dire toujours différente, car c'est là ton caractère distinctif. Ton cœur ne change point, ton esprit varie toujours, tu es comme ces jolis diamants, qui jettent des feux de toute couleur et tu as l'imagination chatoyante.

*Ce 14.* — *La Cérès* va partir ; c'est précisément à ce même jour que *le Rossignol* est parti l'année passée. D'après ta lettre du 19 avril, la seule qui me dise quelque chose de fixe au sujet de ton mariage, il doit être fait et tu peux déjà être grand'mère (1). Que

(1) Voir la *Revue Bleue*, numéro du 12 août et suivants.

(1) C'est à dire le mariage de Delphine de Sabran avec le jeune Custine, qui n'eut lieu qu'un mois plus tard, le 21 juillet, à la suite de nombreux empêchements du futur beau-père.

toutes les bénédictions pleuvent sur toi et sur ceux qui naîtront d'eux. Mais, au milieu de tant de prospérités, ne pense pas encore être quitte avec le genre humain et souviens-toi de ce que M. Detella nous a promis formellement; il ne nous a point encore trompés, il ne nous trompera pas, et je sens que si je m'embarquais sur *la Cérès*, la prophétie serait bien près d'être vérifiée. Adieu, cher amour, adieu. J'éprouve une tristesse intérieure en pensant qu'à pareil jour l'année dernière, je partais pour t'aller voir et qu'aujourd'hui, c'est un autre qui part à ma place.

*Ce 17 juin.* — Je suis si fatigué de toutes les affaires que j'ai eues et de celles que j'ai faites et surtout de celles que je n'ai pas faites, que je ne sais aujourd'hui que devenir. Le loisir me pèse, le scrupule me tourmente, je me dis trop tard : « Si je m'y étais pris plus tôt tout aurait mieux été. » C'est là mon histoire passée, présente et future ; j'ai toujours différé, je différerai toujours. Il n'y a que pour toi que je me sente un peu de courage ; ton nom ranime mon esprit abattu et je me réchauffe à ton idée comme un vieillard au soleil.

*Ce 18.* — J'ai essayé de peindre pour me désennuyer, mais tu n'imagines pas combien je me suis trouvé dépaysé à la vue d'une mulâtresse ; ce mélange informe de couleurs et de traits si opposés, ces visages qui nous parlent tantôt du père, tantôt de la mère, qui par conséquent disent tantôt blanc, tantôt noir, te donneraient à toi-même de la tablature. Mais à propos de tableaux, dis-moi par quelle fatalité ton portrait ne m'est point encore parvenu ? Celui des petites demoiselles était horrible, mais quatre coups de pinceau de M^me^ Lebrun pouvaient tout réparer et j'aurais au moins quelque chose à baiser, au lieu que je n'ai rien. Ton petit profil que j'ai là sous mes yeux est sec comme un petit pendu ; ton tableau votif est placé trop haut et ne ressemble point exactement ; ce que je regarde encore avec le plus de complaisance, est un petit dessin que j'ai fait il y a bien longtemps, bien longtemps, d'une jolie petite paresseuse dans son grand fauteuil jaune. Mais ce n'est qu'un dessin et mes yeux grossiers veulent des couleurs ; il leur faut non seulement tes traits, mais ton maintien, ton ajustement, ton désordre, ton... Enfin, si je les écoutais, il te faudrait toi-même en personne, car je crois qu'à moins de cela, ils ne seraient jamais contents.

*Ce 19.* — Je souffre toujours de mon panaris, ma chère enfant ; tantôt l'ongle est menacé, tantôt la jointure ; quelquefois je recours au chirurgien, quelquefois j'essaye de m'en passer, mais toujours avec aussi peu de succès. J'ai peur que de fil en aiguille on n'en vienne à me faire la même proposition qu'à M. de Fronsac : le jour et l'heure étaient pris pour lui couper le doigt, le pauvre petit bonhomme avait déjà consenti à sacrifier une petite partie du petit tout, mais son doigt fut d'un autre avis et la veille même de l'opération il guérit, ce qui pouvait faire penser que M. de Fronsac avait plus d'esprit dans son petit doigt que dans tout son corps. Quoi qu'il en soit, je te tends d'ici ma pauvre main estropiée et je baise la tienne et je te serre contre mon sein et je te baise comme l'enfant gâté de mon cœur.

*Ce 20.* — C'est tous les jours pis, mon enfant ; mon pauvre doigt ressemble à un vilain champignon et même la pression qu'il éprouve contre la plume en t'écrivant lui est douloureuse. C'est sans doute l'effet d'une violente agitation et presque d'une décomposition du sang causée par une chaleur continue et des pluies plus précoces qu'à l'ordinaire. Il se joint à cela un assoupissement continuel qui m'inquiète et m'affecte d'autant plus que j'en suis honteux et que je conserve tout en dormant assez de connaissance pour regretter de ne pouvoir pas me secouer pour me livrer à mes occupations. Il me semble que toutes mes facultés sont enchaînées, que toutes mes idées sont confondues et que mes sensations et mes pensées ressemblent à un cauchemar et à un rêve. Encore si dans ce rêve je te voyais toujours près de moi, si dans ce cauchemar je te sentais contre moi, j'attendrais plus patiemment le moment de ma guérison, c'est-à-dire celui où je te reverrai.

*Ce 21.* — Tu n'auras plus que des plaintes et des doléances à lire, ma pauvre femme, jusqu'à ce que tu revoyes ton pauvre homme de douleur; son âme sera triste jusqu'à ce que tu aies dit une parole et ses maux dureront jusqu'à ce que tu les panses. Je me vois pour comble d'infortune dans des circonstances bien embarrassantes : la colonie de Gorée ne doit plus être fournie par la Compagnie au premier de juillet prochain, c'est-à-dire dans neuf jours ; son magasin est épuisé, le nôtre n'est point commencé à remplir. J'attends toujours un bâtiment de France qui, suivant ce qui a été convenu entre le ministre et moi, doit nous apporter des munitions de guerre et de bouche, mais les commis, qui sont en sûreté dans leur bureau, ne songent point à notre défense et comme ils ne comptent point sur nos provisions pour leur subsistance, ils s'en inquiètent peu. Je suis donc obligé de penser et de pourvoir à tout sans moyens, sans argent, sans marchandises et trouvant à chaque pas des obstacles dans la mauvaise volonté des gens qui m'ont le plus d'obligation.

Malgré tout cela, nous vivrons, mais ce sera un tour de force. Quand viendra le temps où je n'aurai plus besoin que de ton dîner pour vivre? Je ne parle pas du souper, car je ne soupe plus, mais on pourra y substituer un autre repas pour lequel l'appétit ne me manquera jamais.

*Ce 22.* — Devine à quoi je m'occupe en ce moment? A tracer de ma main le plan de l'église et des prisons. Tu vois que je pense à tout et que je m'occupe à la fois de Dieu et du Diable. Si je travaillais d'après ma connaissance des goûts, des mœurs, des principes de tout ce qui est ici, il faudrait des prisons pour tout le monde et d'église pour personne. Je joins à cela des règlements de police pour l'alignement des rues, pour leur nettoiement, pour des rondes à différentes heures de la nuit, etc. Enfin je ressemble à M. Tessier, qui lisait si bien des comédies, et je joue tous les rôles sur mon petit théâtre; mais si mon parterre est aussi assoupi que moi, je crains fort de n'être point applaudi. Adieu, mon enfant; voilà de nouveaux élancements au bout de mon malheureux doigt qui me forcent à quitter la plume.

*Ce 23.* — C'est un panaris bien décidé et qui ne me permet pas d'écrire autre chose que je t'aime.

*Ce 24.* — Les douleurs augmentent avec les chaleurs. On m'a coupé un tiers de l'ongle et mis la pierre infernale en-dessous. Je souffre comme un malheureux.

*Ce 25.* — Je me désespère et je crains une opération.

*Ce 26.* — Les douleurs sont un peu moindres, mais la moindre approche de quoi que ce soit est un coup de poignard et je crois qu'il n'y a que toi qui ne me ferais pas de mal en me touchant.

*Ce 27.* — Je change d'emplâtre et de traitement plus souvent que de chemise; la pierre infernale est toujours en jeu et à mesure qu'on brûle des chairs elles reviennent au double. Mon doigt est une vilaine hydre dont je ne viendrai jamais à bout pas même par le feu.

*Ce 28.* — J'ai bien déclaré à mon chirurgien que d'ici à demain, si cela n'allait pas mieux, j'arracherais tout et je confierais mon pauvre malade aux soins de la nature, qui a soin de tout le monde avec l'air de ne songer à personne. Je me ressouviens qu'elle a guéri une petite mourante, qui m'était bien autrement chère que mon doigt et tout le reste de ma sotte personne.

*Ce 29.* — J'ai pris mon parti : j'ai tout arraché, doigtier, bandelette, emplâtre; j'ai poussé la rage jusqu'à gratter avec des souffrances inouïes tout ce qui restait de baume et d'onguent et j'ai mis mon mal au grand air pour exciter la compassion du ciel, qui le verra et qui peut-être le guérira.

*Ce 30.* — Je suis bien sûr de ne pas souffrir davantage depuis hier et je crois même souffrir moins, car il me semble que les douleurs de continues sont devenues intermittentes. Je ne peux pas, comme je l'ai dit souvent, me persuader que l'air soit un poison. Si l'on en croit les philosophes rien ne se perd dans le monde; ainsi ton souffle se mêle à l'atmosphère, il en vient quelque chose en Afrique et mon doigt s'en ressent : c'est un baume que les vents du nord-est sont chargés de m'apporter et qui me fait plus de bien que tous les emplâtres de M. Legros, notre chirurgien major.

*Ce 1er juillet.* — Nous marchons rapidement vers le mal et lentement vers le bien; aussi mon doigt ne fait-il que de bien faibles progrès. Mais au moins il ne recule pas et même les souffrances sont sensiblement plus supportables, tant il est vrai que la faculté n'en sait pas tant que la nature, ou pour mieux dire, c'est dans la nature que résident toutes les facultés, et non pas de l'université, mais de l'univers. C'est là où tu as pris tes degrés, c'est là ton école et on peut dire de toi, bien mieux que de saint Thomas d'Aquin, que tu es l'ange de l'école. Adieu.

*Ce 2.* — Il va mieux, mon enfant, ce vilain doigt qui m'a causé tant de tourments; j'ai retrouvé le sommeil et je ne crains plus l'amputation. Il ne me reste plus qu'à éviter toute rencontre fâcheuse et cela est bien difficile, car le hasard dirige de ce côté-là tout ce qui peut me nuire; il semble qu'il se plaise à déranger tout ce que la nature avait fait pour le mieux. Ils sont tous les deux chargés du soin de ce bas monde, comme mon ordonnateur et moi nous le sommes du soin de la colonie : je prépare tout, je mesure tout, je dispose tout, je veille à tout et il brouille tout. Malgré cela, tout va encore mieux qu'on ne croirait dans l'univers et même en Afrique, mais tant que je ne te verrai pas, je ne jouirai de rien, pas même du petit honneur que je tâche d'acquérir.

*Ce 3.* — De mieux en mieux; il ne me reste que de la sensibilité et de la difformité. Mon doigt est comme ce pauvre Azor; si tu étais ici, il t'intéresserait comme Zémire. Mais tout calculé, tout rabattu, j'aime mieux te le porter que t'attendre ici.

*Ce 4.* — Le chirurgien convient lui-même que mon remède vaut mieux que les siens; il ne me faut plus que du temps pour tout réparer, car le temps réta-

blit tout jusqu'à ce qu'il gâte tout. La mauvaise saison dans laquelle nous entrons est jusqu'à présent douce comme un petit mouton et j'espère que tu en seras quitte pour la peur d'être veuve. Voilà un vaisseau qui paraît.

*Ce 5.* — Il m'apporte des lettres de France, mais il n'y en a point de toi. Je ne suis qu'affligé, car comment pourrais-je être fâché? Mais je pense que c'est ta maudite manie des eaux qui me cause ce chagrin-là ; je ne veux point t'en faire de reproche et j'espère de longtemps n'être point exposé à un pareil malheur. Que de changements en France et qu'il doit être difficile de s'y bien conduire au milieu de tous les intérêts, de toutes les passions, de tous les événements, qui agitent les esprits ! Quoi qu'il m'en dût coûter, je voudrais y être au moins une heure par jour, pour te voir, pour t'entendre raisonner mieux que les plus habiles et déraisonner mieux que les plus imbéciles, car tu as ces deux talents-là au suprême degré et le second n'est pas le moins charmant. Adieu, sagesse ; adieu, folie ; je les embrasse toutes les deux sous la plus jolie forme qu'elles aient pu choisir.

*Ce 6.* — Je vois, mon enfant, que j'ai fait une grande école en permettant à M. Blanchot d'aller en France, car je reçois un congé pour la fin de l'année à charge expresse de ne partir qu'après son retour. S'il m'a jamais fallu quelque empire sur moi-même, c'est dans ce moment-ci pour m'empêcher de regretter d'avoir rendu un grand service ; mais il serait indigne d'avoir des remords du bien et je veux les étouffer à leur naissance. Ma sœur, ma cousine et M[me] de Blot me mandent à l'envi qu'elles emploieront tous leurs moments à faciliter le retour de ce pauvre homme, qui risque de ne pas faire un plus long séjour cette année que moi l'année dernière. S'il aimait et s'il était aimé, je le plaindrais bien, car je sais ce qu'il en coûte.

*Ce 7.* — Je suis obligé de partir d'ici à trois jours pour le Sénégal, afin d'arranger les affaires de la Compagnie et surtout le voyage de Galam, qui est l'affaire importante qui presse et qui souffre de grands obstacles. Par bonheur que mon doigt est entièrement guéri et ma santé parfaitement bonne, car s'il avait été question de cela il y a quinze jours, je ne l'aurais jamais pu et l'on m'aurait accusé d'indifférence et peut-être de mauvaise volonté. J'envoie à Galam ce pauvre diable d'abbé Miolan connu ici sous le nom de M. Prelong ; j'espère d'après sa conduite ici qu'il s'y conduira bien et qu'il rendra de bons services. Je garde à sa place un jeune homme très aimable parti de France sur les plus belles promesses de M. Fraisse et détourné de son projet par le manque de parole de la Compagnie. Il me faut à chaque instant prendre beaucoup sur moi et je m'attends d'avance à l'ingratitude des gens que j'aurai servi ; mais on ne ferait jamais le bien si l'on ne travaillait que pour la reconnaissance. Oh, ma femme, quelles gens que tout cela en comparaison de quelqu'un que je connais et j'oserais presque dire de quelqu'un que tu connais.

*Ce 8.* — Voilà un vaisseau qu'on dit venir de France. S'il réparait les torts du dernier et qu'il m'apportât ces lettres que tu m'as sûrement écrites, comme il serait reçu. Mais point du tout, c'est un américain qui n'apporte selon toute apparence que des planches ou des vivres et à qui je ne permettrai peut-être pas de rester dans notre rade. Adieu, ma fille, je t'embrasse, je te baise et je te baise encore et encore comme si je n'avais que cela à faire en Afrique.

*Ce 9.* — Je passe ma vie à faire et à défaire des paquets. Tu n'imagines pas tout le train que ton pauvre diable de mari mène avec lui ; ce sont des caisses, des ballots, des tonneaux, des paniers qui ne finissent point. Mais ce qui ajoute le plus à la magnificence du voyage, c'est toute la volaille que je mène à ma suite. On m'annonce qu'il faut embarquer cent vingt poules et vingt-quatre oies; je trouve que cela ressemble à une continuation des *Facardins*. Adieu ; si je n'avais à te sacrifier que mes paquets, cela ne serait point difficile; mais les affaires présentes, passées et à venir, fondent sur moi comme un orage. On veut des décisions sur tout et comme ma petite Égérie n'est point là ; je ne suis pas sûr de bien prononcer.

*Ce 10.* — Je me dépouille de mes outils, de mes instruments de mathématique et de physique et de mes livres pour ces messieurs de Galam. Je souhaite qu'ils en fassent un bon usage et surtout qu'ils me les rapportent tôt ou tard. Mais les pauvres diables me paraissent des victimes marquées pour un triste sacrifice. Qu'attendre de gens qui n'ont aucune idée du pays, qui ne sont point acclimatés et qui font leur premier pas dans le lieu, dans le temps le plus critique? J'avais conseillé d'envoyer dès l'hiver des hommes destinés à cette entreprise, afin qu'ils eussent le temps d'accoutumer leur corps au climat et leur esprit aux affaires ; mais il en aurait coûté quelques mois de gages à la Compagnie et cette considération-là a tout arrêté et coûtera des millions. Adieu, je pars décidément demain sur *la Cousine* avec tous les gens que je t'ai dit ; mais je commence à croire que l'abbé Miolan n'ira point à Galam et qu'on lui a fait peur. Je n'en suis point fâché, car il m'est fort utile et je tâcherai de le lui

rendre. Adieu encore; je te baise comme un lézard qu'on vient de surprendre dans mon jardin baisant Mme son épouse; ils ne se sont point dérangés et j'ai défendu qu'on les troublât.

*Ce 11, à bord de la « Cousine ».* — Me voici sur *la Cousine.* Ce nom-là me rappelle un peu les erreurs de ma jeunesse, mais j'espère n'en être pas aussi tourmenté en Afrique qu'en Lorraine. Tout ce qui est autour de moi languit ou vomit; moi-même je ne suis pas dans mon assiette ordinaire, parce que j'abhorre la mer et que cette haine-là, jointe aux incommodités des petits bâtiments, agit un peu sur mon physique. Mais cela ne va jamais au point de me faire perdre la force, ni l'appétit, ni le souvenir de cette bonne femme, qui n'aurait sûrement pas craint de suivre son second mari sur les mers, si elle n'avait pas été obligée à garder le nom du premier. Adieu, chère enfant, je vais me coucher en plein air et regarder parmi toutes les étoiles s'il y en a une aussi jolie que toi.

*Ce 12.* — Nous avons un temps plus favorable que je ne l'espérais et comme le petit bâtiment est très bon et très bien conduit, nous pourrions fort bien arriver ce soir au mouillage et passer demain la barre. Je continue à me bien porter et tout le monde à être malade, en sorte qu'il n'y a que le capitaine avec qui je puisse causer. C'est un excellent homme, qui était pilote sur *le Rossignol* et que je n'ai fait placer dans la colonie que parce que je connaissais à fond tout son mérite. Ainsi ne sois point inquiète de ton bonhomme de mari : d'ailleurs pense toujours au grand Detella, digne successeur d'Amphiaraüs, qui t'a promis un retour heureux et même glorieux.

*Ce 13.* — Nous avons eu hier un petit orage, qui nous a forcés à retarder notre marche. Il y a d'abord eu un grand vent, ensuite beaucoup de pluie, à présent beaucoup de calme. Si nous avions osé profiter du coup de vent et que nous n'eussions pas craint qu'il forçât, nous serions arrivés en deux heures; mais cela n'aurait pas été prudent et j'ai pensé que j'étais chargé de ton mari, et, quelque jolie que tu sois dans tes habits de veuve, comme je n'aurais pas le plaisir de t'y voir, j'ai mieux aimé différer la partie. Adieu, ma bonne et jolie petite créature, je tâcherai de t'envoyer ou de te mener une petite gazelle, qui te ressemble comme deux gouttes d'eau.

*Ce 14.* — Nous voici au mouillage attendant le jour pour passer la barre en chaloupe et plus tourmentés que nous ne l'avons été dans toute la traversée. Tu dois t'en apercevoir à mon écriture, mais un peu d'ennui est bientôt passé. Encore trois ou quatre mois et j'oserai penser à te revoir. Voilà l'idée qui me soutient dans tous les moments et qui donne à mon esprit la stabilité qui manque à mon vaisseau.

*Ce 15, au Sénégal.* — J'ai enfin vu ton bon ami M. Bonhomme, et, malgré toutes mes préventions contre tes protégés depuis le monstre Bernard, j'en ai été fort content. Tout ce qui m'est revenu de ses propos, de ses procédés et de sa conduite m'annonce un homme très prudent et fait pour réparer une partie des torts de son prédécesseur. Ne fût-ce qu'à cause de toi, je m'accorderai bien avec lui et je ne me montrerai difficile que sur le boire et le manger. Mais au moment où j'en parle, le voilà qui paraît; il faut malgré moi que je quitte une bonne femme pour un Bonhomme.

*Ce 16.* — Tu n'imagines point, ma fille, tout ce que j'ai à dire, à faire, et qui pis est à écrire; il faut des explications et des décisions sur tout. Les questionneurs les plus embarrassants ne sont point ceux qui n'entendent point, mais ceux qui ne veulent pas entendre; il est vrai que, quand je me suis une fois bien assuré de la mauvaise volonté d'un de ces messieurs-là, je me fais un plaisir de le mettre dans tout son jour vis-à-vis des autres et de le battre avec toute la petite artillerie logique dont le ciel m'a doué. Malgré la pente naturelle des choses à mal tourner et celle des hommes à les faire tourner encore plus mal, j'ai lieu d'espérer que tout ira bien : quand la terre est bien préparée, quand le temps est bien pris pour semer, quand la graine est bien choisie, on est en droit d'attendre une bonne récolte, en dépit de la sécheresse, de la grêle, des insectes, des oiseaux, etc. Mais je parie que je t'ennuie à la mort; pourvu que ce ne soit jamais que de loin, je m'en console.

*Ce 17.* — M. Bonhomme vient de m'envoyer une bête fort rare et en même temps fort douce, que je destine à l'évêque de Laon. Elle est faite comme une petite vache blanche, portée sur des pieds de biche, ses cornes sont de deux ou trois pieds de long, noires comme de l'ébène, toutes unies et se recourbant un peu sur son dos quand elle lève la tête. Ces ornements-là vont toujours en croissant et les pauvres bêtes finissent par en être impatientées, car, à la longue, les cornes dépassent le corps et finissent par présenter leurs pointes à tout ce qui voudrait les approcher; dès lors tout commerce leur est interdit avec ce qu'elles peuvent avoir de plus cher et, après la première couche, elles sont ordinairement con-

damnées au célibat. Par bonheur que dans le monde ces petits ornements-là sont moins incommodes que parmi les originaux. Adieu, mon petit génie, je te baise plus tendrement qu'on n'a jamais baisé personne en Afrique.

*Ce 18.* — Ne t'attends point, comme on dit dans ce pays-ci, à de longs palabres, car je suis excédé de souffrances, d'affaires et d'ennuis. Il n'y a personne ici qui ne se croit en droit de disposer de moi et qui n'en abuse. Aussi, dès que huit heures sonnent, je ne songe plus qu'à me coucher, afin d'oublier les fatigues du jour; je tâche de me transporter en rêve dans les lieux que j'habite en esprit et je ferme les yeux pour essayer de te voir.

*Ce 19.* — C'est une sotte chose que d'être une espèce d'homme public dans un pays où il n'y a que juste ce qu'il faut de témoins pour vous critiquer et de solliciteurs pour vous importuner, et personne pour vous encourager, pour vous aider, pour vous consoler. Il me semble tous les jours être au bout de mes ressources intérieures; par bonheur qu'elles semblent renaître tous les matins, comme l'herbe fauchée de la veille grandit par la rosée de la nuit. Je te soupçonne de venir tous les soirs en esprit m'inspirer, me ranimer, me rendre le calme et la force qui me manquent; si cela était, je te haïrais bien de ne venir qu'en esprit.

*Ce 20.* — Notre ami M. Bonhomme ne pense pas plus au voyage de Galam que moi à celui de la lune, et j'ai beau faire, beau presser, ordonner, expédier, les obstacles naissent les uns des autres et je crois qu'ils se soutiendront en filiation non interrompue jusqu'à la fin du monde. Je viens de recevoir des lettres des princes des bords de la rivière, qui annoncent du mécontentement et de l'inquiétude et qui font présager de grands troubles. Je m'en lave les mains; si on était parti quand je l'avais proposé, rien de tout cela ne serait arrivé. Il fallait écouter ton bonhomme de mari, car on a eu beau te dire qu'il n'est bon à rien, il avait tout prévu, et tout ce qui arrive journellement semble avoir été écrit dans sa tête. Mais laissons tout cela; cela finira de manière ou d'autre et moi je finirai par te revoir et te rebaiser avec plus de joie et plus de délices que jamais.

CHEVALIER DE BOUFFLERS.

*A suivre.*

# PIERRE BAYLE

## I

« Nous célébrons aujourd'hui, Messieurs (1), la mémoire de Pierre Bayle, mort il y a deux siècles, l'un des précurseurs des grands critiques et philosophes du XVIIIe siècle, l'un des inspirateurs de Voltaire, l'un des ancêtres intellectuels dont nous n'avons cessé de poursuivre et d'élargir la tradition! Les morts des siècles passés ressuscitent pour recevoir l'hommage de leurs disciples!

Bayle est une figure singulière, un type de transition comme on dirait dans les sciences de la nature. C'est l'intermédiaire entre les promoteurs de la liberté religieuse chrétienne, proclamée par la Réforme au XVIe siècle, et les promoteurs de la libre pensée laïque au XVIIIe et au XIXe siècles; son œuvre représente le confluent, ou plutôt le point de séparation de deux courants distincts : celui de la libre interprétation laïque des dogmes et des textes sacrés, soutenue depuis Arius par les hérétiques et les schismatiques et triomphante avec Luther et les protestants; et celui de l'indépendance complète des intelligences, affranchies de toute doctrine et affirmation théologiques. Cette indépendance a été réclamée par les philosophes de l'antiquité, proscrite et extirpée par le fer des bourreaux, les tortures et les bûchers de l'Inquisition, pendant quinze cents ans. Malgré tout, la tradition en a subsisté sans être jamais interrompue! elle a été maintenue quand même par ces fiers Florentins dont parle Dante, qui les met en Enfer, et plus obscurément par les trouvères et fabulistes du moyen âge, plus nettement enfin depuis le XVIe siècle, dans les écrits des sages et des sceptiques tels que Montaigne, tels que les penseurs et les savants italiens des XVIe et XVIIe siècles. Rendons-leur à tous l'hommage auquel ils ont droit!

L'indépendance de la pensée a été affirmée d'une façon définitive par le XVIIIe et le XIXe siècle : c'est elle que nous représentons ici, devant ce monument érigé à l'un de ses plus dévoués partisans, érigé au nom de la science et de la raison, affranchies à la suite d'une longue évolution historique par la Révolution française et qui voient tomber en ce moment en France les dernières chaînes, dont la théocratie et la superstition avaient prétendu lier pour l'éternité les sociétés modernes!

Bayle, par sa naissance, s'est trouvé placé entre la Réforme religieuse et la Révolution rationnelle, il

(1) Discours de M. M. Berthelot, à l'occasion de l'inauguration du monument de Pierre Bayle, à Pamiers, le 4 septembre 1905. L'illustre savant a bien voulu nous en adresser le texte, dont quelques journaux ont donné de courts fragments.

débuta par le protestantisme et finit par la science pure et la philosophie.

Toute sa vie est demeurée troublée par leur conflit; vie agitée et laborieuse! Ce qui en a fait l'unité et la dignité, c'est la recherche et l'amour passionné de la vérité, à laquelle il a tout sacrifié : situation personnelle, amitiés, fortune, patrie même, sans jamais hésiter à obéir à l'impulsion généreuse de sa conscience. Malgré toutes les péripéties et persécutions, il y a trouvé le bonheur, autant que le comporté la destinée humaine. Il rappelle lui-même son désintéressement et son dévouement infatigable à la science pure dans des termes qui méritent d'être cités : « Divertissements, parties de plaisirs, jeux, collations, voyages à la campagne, visites et telles autres récréations nécessaires à quantité de gens d'étude, à ce qu'ils disent, ne sont pas mon fait, je n'y perds pas de temps » et il ajoute, non sans quelque ironie pour ceux qui lui ont enlevé sa chaire de philosophie et le droit d'enseigner : « J'ai été heureusement délivré de plusieurs occupations, qui ne m'étaient guère agréables et j'ai eu le plus grand et le plus charmant loisir qu'un homme de lettres puisse souhaiter. »

II

Pierre Bayle est né au Carlat, dans le comté de Foix, le 18 novembre 1647; il est mort à Rotterdam le 28 septembre 1706; son père était ministre protestant. Frappé de l'esprit vif et subtil et de la curiosité naturelle de son fils, éveillée dès l'enfance par la lecture de Plutarque et de Montaigne, il crut nécessaire de compléter son éducation en l'envoyant faire sa philosophie au collège, alors célèbre, des Jésuites de Toulouse... Mal lui en prit; il avait oublié que l'enseignement des Jésuites n'est pas celui de la science impartiale, mais qu'il a toujours eu un but doctrinal intéressé. Ils s'efforcèrent surtout de ramener le jeune homme à la saine doctrine, orthodoxie religieuse, c'est-à dire affirmation du dogme catholique, et orthodoxie philosophique, c'est-à-dire conformité à la tradition prétendue aristotélique de la Scolastique. Bayle fut ainsi, à l'âge de dix-neuf ans, surpris dans la sincérité naïve et inexpérimentée de son adolescence. Mais il avait l'esprit trop développé pour subir longtemps de semblables influences. Dix-sept mois après, il revint au protestantisme, ou plutôt à la libre pensée; car il était guéri pour la vie de toute affirmation dogmatique et il ne tarda guère à le montrer.

Cependant à cette époque on ne pouvait ainsi évoluer librement au gré de ses convictions. Louis XIV songeait à révoquer l'édit de Nantes et il n'était pas permis de revenir au culte protestant, après l'avoir quitté. Bayle était relaps et comme tel frappé par la loi. Il dut se réfugier à Genève. Du même coup, il s'affranchit de la servitude où l'aristotélisme avait réduit l'esprit du moyen-âge, en adoptant la réforme philosophique de Descartes, alors en pleine lutte parmi les gens éclairés.

III

En 1675, nous retrouvons Bayle professeur de philosophie à l'Académie de Sedan, alors libre de l'autorité sorbonique et il commence à manifester son originalité personnelle par des écrits dirigés contre les superstitions populaires, les rêveries astrologiques et dont le scepticisme profond attaque les préjugés religieux de l'époque les plus enracinés. C'est ainsi qu'il prend sous une forme ironique la défense du duc de Luxembourg, accusé d'avoir fait un pacte avec le diable, en discutant la valeur des deux thèses contraires : celle de la réalité du pacte, ou de sa fausseté, le tout d'ailleurs sous des noms supposés, conformément à une précaution fort usitée à cette époque, où la liberté complète de la pensée était interdite. Bayle a pris souvent cette précaution et Voltaire lui-même, au siècle suivant, l'a parfois crue nécessaire. Mais de tels pseudonymes ne trompaient personne; comme contrepoids à cette négation du diable, Bayle critique les rêveries mystiques de M[me] Guyon. En 1682 parait son premier ouvrage important intitulé *Pensées sur la Comète*. Il est consacré d'abord à réfuter les préjugés, alors universellement répandus, qui attribuaient à la marche des astres et à l'apparition des comètes une influence sur les événements terrestres. Bayle élargit immédiatement son sujet pour dresser un tableau général des maux causés par la superstition et attaque les raisonnements des théologiens chrétiens qui tiraient un encouragement aux souverains persécuteurs. Si les comètes étaient un présage de malheur envoyé de Dieu contre ceux qui ne proscrivent pas les ennemis de la religion, dit-il, au temps de l'Europe romaine, Dieu aurait fait des miracles pour confirmer l'idolâtrie dans le monde; il précède ici l'argumentation ironique de Voltaire.

Mais Bayle ne jouit pas longtemps de la sécurité que semblait lui assurer l'Académie de Sedan. En 1681, cette académie est supprimée et il est obligé de se soustraire complètement à l'autorité menaçante du gouvernement royal, en se réfugiant en Hollande. C'était alors l'asile de toute liberté politique et religieuse, exilée de France. Une nouvelle chaire est instituée pour lui à Rotterdam, où il est entouré de coreligionnaires qui avaient fui de gré ou de force

l'oppression de Louis XIV et il entre en correspondance avec la plupart des hommes distingués de l'époque, suivant l'usage du siècle.

Bayle publie alors une *Critique de l'Histoire du Calvinisme par le Jésuite Nainbourg*, vivement attaqué par sa perçante ironie critique, brûlée en place de Grève en 1682, par la main du bourreau. Il aurait pu vivre tranquille à Rotterdam, s'il avait consenti à s'enfermer dans les cadres officiels du consistoire protestant; son opposition au dogmatisme, sous quelque forme religieuse qu'il se manifestât, et sa passion pour la tolérance ne tardèrent pas à l'entraîner plus loin. Dans un écrit intitulé : *Commentaire sur ces paroles de l'évangile de Saint-Luc* : « *contrains-les d'entrer* » — c'est le célèbre *compelle intrare* — Bayle proclame sans réserve la tolérance, au nom de la raison humaine et réclame les droits de la pensée et de la conscience.

Le ministre protestant Jurieu, jadis son ami, attaque aussitôt Bayle, sans aucun ménagement, comme indifférent pour la religion elle-même et s'engageant dans la voie abominable de l'incrédulité. On sait que les haines théologiques sont les plus violentes de toutes. Suivant une habitude trop répandue des théologiens, pour mieux accabler Bayle, Jurieu y ajoute la calomnie : Il l'accuse d'être l'agent de Louis XIV, dans un complot hypothétique dirigé contre les protestants réfugiés en Hollande, en Angleterre, en Allemagne. Ces démêlés, poursuivis plusieurs années, aboutirent à une dénonciation de Jurieu contre Bayle, adressée aux magistrats d'Amsterdam, qui lui ôtèrent en 1693 sa chaire de Rotterdam et le frappèrent d'une interdiction du droit d'enseigner publiquement.

IV

Cet arrêt fanatique fut un coup terrible qui semblait devoir accabler Bayle, mais l'énergie de sa nature réagit et, loin d'être abattu, il entreprit et exécuta son œuvre fondamentale, son *Dictionnaire historique et philosophique*, grand ouvrage publié en 1699 et dont le succès fut si rapide que la seconde édition parut en 1702. C'est l'œuvre de Bayle qui a exercé l'influence la plus considérable. Elle a immortalisé son nom et inspiré la plupart des libres penseurs du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Tout le monde a puisé des armes dans cet arsenal ; même de notre temps, la lecture en est encore de beaucoup de fruit et d'agrément. Il travaillait toujours à le perfectionner, lorsqu'il est mort, pour ainsi dire la plume à la main, en 1705, âgé de 59 ans.

A première vue, on prendait ce livre pour une compilation, faite d'ailleurs avec une immense et exacte érudition historique, où la rédaction touffue des notes et commentaires semble étouffer le texte. Il faut le lire pendant quelque temps, pour en reconnaître les idées directrices, la puissance dialectique, l'unité et la profondeur des vues et l'étendue des problèmes soulevés. Il y a dans cette œuvre toute une philosophie critique de l'ordre de celle de Voltaire au XVIII<sup>e</sup> siècle, et de Renan au XIX<sup>e</sup>; c'est là ce qui en fait comprendre la légitime autorité.

En effet, Bayle, comme Voltaire et Renan, aborde à sa façon, suivant un tour propre et original, les grands problèmes philosophiques qui préoccupent l'humanité.

Le problème des religions d'abord, leur histoire et l'examen du degré de vérité attribuable aux croyances et aux traditions chrétiennes : prophètes et saints, bible, évangile et révélation. Bayle montre en même temps et par degrés comment ce problème en implique de plus généraux, tels que l'existence du bien et du mal, mal physique et mal moral, objet ancien de controverses qu'il se plaît à rappeler entre les Manichéens et les Origénistes, et qui nous mène à celles sur la liberté, la grâce et la prédestination, à l'ordre du jour pour les contemporains de Bayle. Par là, il est conduit avec eux à aborder les questions les plus hautes de la métaphysique, l'existence réelle de Dieu, envisagé comme être absolu et parfait, et son action sur le monde. Ces problèmes n'ont jamais cessé d'être agités. De nos jours même, ils n'ont pas disparu ; mais leur forme a changé. Le rêve de l'absolu qui a hanté si longtemps les métaphysiciens est évanoui, depuis que nous avons mieux envisagé les limites de la science, qui ne comporte d'autre mesure que celles de la connaissance positive. Mais au XVII<sup>e</sup> siècle, on croyait encore pouvoir construire par la logique pure le système de la philosophie d'une façon définitive, et nous avons vu reparaître la même prétention au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Les constructions d'Hégel et de Spinoza, dont la puissante coordination semble entraîner et forcer la conviction, empruntent leur solidité apparente à leurs postulats, plus ou moins déguisés, c'est-à-dire à ces réalités, constatées empiriquement, que les logiciens introduisent d'une façon plus ou moins déguisée dans la chaîne de leurs déductions. C'est ce que tout le monde reconnaît aujourd'hui, même quand il s'agit des axiomes des sciences mathématiques et mécaniques. Bayle ne le voyait pas aussi clairement qu'on le fait maintenant. Mais il n'est pas dupe des certitudes illusoires des philosophes dogmatisants, pas plus que Voltaire ; aussi n'a-t-il jamais partagé leurs espérances, et il les a réfutées avec une dialectique impitoyable. Son doute n'atteint pas la science même, telle que nous la comprenons aujourd'hui, mais les dogmes religieux dont il relève en tout temps, en tout lieu, les contradictions avec

les faits, avec les doctrines philosophiques, ainsi que celles de ces doctrines entre elles. Il tend à établir, comme nous le faisons aujourd'hui, que la morale est indépendante de toute affirmation religieuse, même celle d'une Providence divine. Que savons-nous de Dieu? de l'âme? leur nature est, dit-il, l'objet de discussions et de négations insolubles.

« Le même zèle, écrit-il avec une ironie singulière, qui engage un homme à soutenir qu'une certaine raison a beaucoup de solidité pour l'existence de Dieu, peut engager un autre homme à soutenir qu'elle est faible et dangereuse. Ces deux hommes tendent au même but : ils ne diffèrent que dans la manière de juger de la qualité d'un argument. » Dans un cadre plus borné et reprenant à sa façon un argument favori des théologiens, il émet cette proposition « que les incrédules ne peuvent légitimement tirer aucun avantage de ce que les maximes de philosophie ne fournissent pas la solution des difficultés qu'ils proposent contre les mystères de l'Évangile », attendu « que c'est le propre des mystères évangéliques d'être exposés à des objections que la lumière naturelle ne peut éclaircir. »

Bayle rapporte la controverse des Manichéens et des Origénistes sur l'origine du mal, avec des arguments contraires. On croit lire le *Candide* de Voltaire, indécis entre le docteur optimiste Pangloss et son antagoniste pessimiste. Bayle se demande encore si l'athéisme n'est pas préférable à l'idolâtrie.

Mais arrêtons-nous dans l'exposition de ces ironies voilées, qui excitaient également l'indignation des catholiques et celle du pasteur Jurieu et citons pour terminer les appréciations de Bayle sur David, « ce soleil de sainteté dans l'Église ». Il énumère son adultère avec Bethsabée, le meurtre du mari Uri, son fidèle serviteur, la guerre et les trahisons de David, à l'encontre du fils de Saül, le massacre des populations vaincues, enfin la perfidie de ses dernières paroles, pour recommander à Salomon, son successeur, de le venger par la mort d'un ennemi auquel il a promis le pardon de son vivant. « On « retrouve là les obliquités de la politique », ajoute Bayle, « et l'histoire de David peut rassurer plu- « sieurs têtes couronnées contre les alarmes que les « casuistes pourraient leur donner. »

Il y a dans cette façon de raisonner un stimulant singulier pour éveiller l'attention des gens désintéressés; on voit en même temps à quel point Voltaire a hérité de ce style, de cette facon de raisonner, comment on en retrouve l'imitation jusque dans Renan, et combien la méthode de Bayle a fait école dans l'histoire de la libre pensée. Aussi n'était-il pas un sceptique absolu, l'homme qui a écrit ces mots : « Il n'y a pas de philosophes aussi indignes d'être écoutés que les sectateurs de Pyrrhon. » Au fond des écrits de Bayle, il y a l'amour et le respect de la vérité; il voudrait la dégager des mensonges et des partis pris systématiques dont elle est obscurcie et il lui a donné ce gage irrécusable de lui consacrer toute son existence.

Voilà pourquoi son nom est resté honoré dans la mémoire des hommes et voilà pourquoi nous inaugurons aujourd'hui le monument destiné à le perpétuer!

[illegible]

[illegible]



## L'HÉGÉMONIE DES ÉTATS-UNIS DANS LA MER DES ANTILLES

L'instabilité politique ou la mauvaise gestion financière des républiques riveraines de la mer des Antilles, le dédain avec lequel elles traitent les droits des étrangers établis sur leur territoire, ou ceux de leurs créanciers, ne permettent pas d'oublier longtemps leur existence. Elles se rappellent fréquemment par leurs incartades à l'attention du reste du monde. A chaque instant, les gouvernements européens sont sollicités par leurs nationaux d'intervenir pour contraindre au respect des conventions et des droits acquis les tyranneaux plus ou moins colorés, que le succès d'une révolution a portés au pouvoir. La République Dominicaine et la République du Venezuela sont les héroïnes du moment, et leur conduite pourrait bien nécessiter à bref délai une intervention étrangère. Le fait serait de peu d'importance, s'il n'était susceptible d'amener la saisie de leurs ports par les gouvernements créanciers, et s'il n'y avait lieu de craindre de voir transformer cette occupation, temporaire en principe, en prise de possession définitive. Or, la position géographique de ces républiques donne à une éventualité de ce genre une importance toute particulière.

Le Venezuela est proche du débouché du futur canal inter-océanique sur la mer des Antilles, et la République Dominicaine, située précisément sur le chemin que devront suivre les navires se rendant de l'Atlantique au canal, possède une rade execellente : la baie de Samana. Ce sont là de grandes tentations pour les États désireux de se créer une situation favorisée sur la nouvelle route maritime qui reliera bientôt l'Atlantique au Pacifique. Le plus tenté doit être assurément l'empire allemand, qui n'a aucune possession dans la mer des Antilles. Mais ces convoitises se heurtent à la volonté des États-Unis de

conserver dans cette région une position prédominante. C'est ce conflit d'intérêts entre les États-Unis et l'Europe qu'ont mis en évidence la question de Saint-Domingue et l'incartade nouvelle du président Castro.

La mer des Antilles est-elle destinée à devenir un lac américain, ou les nations européennes y conserveront-elles une situation suffisante pour pouvoir exiger des États-Unis, le cas échéant, le respect de la promesse qu'ils ont faite, dans leurs traités récents avec l'Angleterre (18 novembre 1901) et avec la République de Panama (18 novembre 1903), d'assurer la neutralité du canal? La question mérite d'être examinée. Elle intéresse la politique générale autant que la politique américaine.

*
* *

Les États-Unis ne sont devenus riverains du golfe du Mexique que par leur achat de la Louisiane à la France, en 1803, suivi, seize ans plus tard, par celui des Florides à l'Espagne. Riverains du golfe, ils y étaient prisonniers. L'île de Cuba, qui s'étend entre les presqu'îles du Yucatan et de la Floride, commande les deux uniques débouchés du golfe sur l'Atlantique et sur la mer des Antilles. La puissance maîtresse de l'île peut donc, à son gré, avec une faible force navale, bloquer l'embouchure du Mississipi, interdire aux États-Unis tous rapports avec le monde extérieur par cette voie fluviale, et menacer efficacement leur littoral méridional. Cette situation dangereuse a préoccupé de bonne heure les hommes d'État américains. Dès 1809, Jefferson déclarait nécessaire à la sécurité des États-Unis l'acquisition de Cuba. En 1824, alors que l'intervention française dans les affaires d'Espagne faisait appréhender aux États-Unis de voir Cuba passer sous une autre souveraineté, Henry Clay, secrétaire d'État, écrivait aux ministres américains en Europe de déclarer expressément aux gouvernements auprès desquels ils étaient accrédités que les États-Unis « ne consentiraient jamais à l'occupation de Cuba et de Porto-Rico par aucune autre puissance européenne que l'Espagne. » L'Espagne, puissance déclinante, ne les effrayait pas, mais l'occupation de la Havane par l'Angleterre ou la France était pour eux un danger qu'ils voulaient à tout prix éviter. Pendant trois quarts de siècle encore, les États-Unis tolérèrent la domination espagnole sur Cuba.

La guerre de 1898 leur a permis de réaliser l'événement depuis si longtemps attendu. L'Espagne vaincue dut leur céder Porto Rico et abandonner sa souveraineté sur Cuba. Sans doute, les États-Unis, fidèles à leur promesse, ont permis la création d'une République cubaine, mais ils ont exigé qu'elle leur reconnût le droit éventuel d'intervention, et qu'elle leur cédât deux stations navales : Guantanamo, près de La Havane, sur le golfe du Mexique, et Bahia Honda, près de Cienfuegos, sur la mer des Antilles. Par l'acquisition de Porto-Rico et l'établissement de leur protectorat sur Cuba, les États-Unis ont assuré la sécurité de leur côte méridionale et leur suprématie sur le golfe du Mexique, dont, à présent, ils commandent l'entrée.

Leur politique dans cette région a été influencée aussi par une autre idée : les conséquences que devait avoir pour eux l'ouverture d'un canal interocéanique.

La colonisation de l'Orégon, puis, en 1848, la conquête de la Californie, enlevée au Mexique, portèrent aux rives du Pacifique la frontière occidentale des États-Unis. Dès lors, ils furent parmi les nations les plus intéressées au percement de l'isthme américain. Le canal serait une voie de communication aisée entre leurs États de l'est et de l'ouest; ils voulaient la certitude de pouvoir l'utiliser en tout temps, en pleine liberté. Ils se heurtèrent à la politique de l'Angleterre : consciente du rôle considérable que jouerait dans les relations avec l'extrême-orient le futur canal, cette puissance aspirait à en faire une voie britannique. Maîtresse, depuis le milieu du XVII$^{e}$ siècle, de la Jamaïque, elle commandait la sortie du canal sur la mer des Antilles. Elle voulait davantage, et elle travaillait à créer dans l'isthme même des colonies aux points où il devait vraisemblablement aboutir. Incapables de s'opposer par la force aux desseins de la Grande-Bretagne, les États-Unis entamèrent avec elle, en 1849, des négociations diplomatiques, qui eurent pour résultat, l'année suivante, la conclusion du fameux traité Clayton-Bulwer. Les contractants s'engageaient à ne jamais exercer une domination directe ou indirecte sur le canal, et ils convenaient de demander aux autres puissances de se joindre à eux pour garantir sa neutralisation. Le canal devait donc être une voie de communication internationale. Les États-Unis avaient amené l'Angleterre à renoncer à ses visées de possession exclusive : c'était pour eux une importante victoire diplomatique. La concession de l'Angleterre s'explique par son désir de voir entreprendre au plus tôt la construction du canal, ardemment réclamée par ses commerçants. Les difficultés de l'entreprise effrayaient tellement les capitaux qu'il semblait nécessaire de leur donner au moins une garantie contre les vicissitudes politiques de l'avenir. D'ailleurs, la situation prédominante que leur assurait dans la mer des Antilles la possession de la Jamaïque rendait facile aux Anglais le sacrifice, plus apparent que réel, qu'ils consentaient. Ils pouvaient accepter sans grand danger la neutralisation du canal, tant que, en commandant les abords, ils res-

taient maitres de l'ouvrir ou de le fermer à leur gré.

La guerre de Sécession, puis la reconstruction de l'Union détournèrent l'opinion américaine de la question du canal. Lorsqu'elle recommença à s'y intéresser, ce fut dans un tout autre état d'esprit. Les Américains prétendaient maintenant à des avantages particuliers sur cette voie de communication. En 1869, le président Grant déclarait que les États-Unis devaient poursuivre la construction « d'un canal américain, sur territoire américain ». La tentative de M. de Lesseps, la crainte de voir la France demander la garantie des grandes puissances européennes, pour assurer la neutralisation du canal, émurent les États-Unis. Alors qu'en 1850 cette solution leur avait paru la meilleure, en 1880 elle leur apparaissait comme une violation inacceptable de la doctrine de Monroë, et au Congrès retentirent de vives discussions sur la nécessité de s'opposer à ce que les puissances européennes privassent les États-Unis de la situation privilégiée qu'ils entendaient se réserver. Dans son message du 8 mars 1880, le président Hayes disait : « La politique de ce pays exige la construction d'un canal sous la domination américaine. Les États-Unis ne peuvent consentir à abandonner cette domination à une puissance européenne ou à une alliance de puissances européennes. Un canal interocéanique à travers l'isthme américain modifiera profondément les relations géographiques entre les côtes Atlantique et Pacifique des États-Unis et le reste du monde. Il fera virtuellement partie de la frontière maritime des États-Unis. » Les hommes d'État américains voyaient clairement l'importance stratégique qu'aurait pour leur pays le futur canal. L'isthme américain isole les flottes américaines de l'Atlantique et du Pacifique : la longueur du voyage par le Cap Horn ne leur permet pas de se prêter une aide efficace. Le canal, en leur facilitant le passage d'un océan dans l'autre, augmentera singulièrement leur efficacité. Mais il ne peut avoir toute son utilité stratégique pour les États-Unis que s'ils sont assurés de la liberté de passage en tout temps, et s'il leur est loisible d'en interdire l'accès à leurs ennemis. C'est l'accomplissement de ce dessein qu'a eu en vue depuis un quart de siècle la diplomatie américaine, et qui domine encore aujourd'hui sa politique dans la mer des Antilles.

De 1881 à 1883, deux secrétaires d'État, Blaine puis Frelinghuysen, demandèrent vainement à l'Angleterre de consentir à amender le traité de 1850. Ils voulaient obtenir pour les États-Unis le droit d'acquérir des territoires dans l'isthme et d'ériger des fortifications sur le futur canal. L'Angleterre se refusa obstinément à abandonner le principe de la garantie collective de la neutralisation, qu'elle n'avait accepté qu'à regret trente ans plus tôt. Elle le regardait maintenant comme une sauvegarde nécessaire à ses intérêts. Les États-Unis, de leur côté, ne voulaient nullement dénoncer le traité Clayton Bulwer : ils eussent ainsi rendu à l'Angleterre sa liberté d'action dans l'Amérique centrale et ils ne se sentaient pas encore capables d'affronter sa rivalité dans cette région.

L'échec de la Compagnie française calma les craintes de l'opinion américaine. Les États-Unis ne sentirent plus la nécessité d'une action immédiate, mais la politique proclamée par Hayes devint de plus en plus un sentiment national. La guerre contre l'Espagne, l'expansion de l'industrie américaine, devenue exportatrice, firent renaître le désir de voir enfin achever le canal. Le voyage dangereux que dut accomplir au début des hostilités le navire de guerre *Orégon*, alors à San-Francisco, pour rallier la flotte de l'Atlantique, montra l'utilité stratégique du percement de l'isthme. L'annexion des Hawaï, l'acquisition des Philippines, en accrurent la nécessité. Raisons politiques et raisons économiques pressaient les États-Unis de réaliser cette grande entreprise et de contraindre les nations européennes d'accepter que cette voie de communication fût entièrement américaine. Les changements amenés par la guerre dans la mer des Antilles leur permirent, cette fois, d'imposer leur volonté. Maîtres de Porto-Rico [illegible] rine de guerre déjà puissante, et qu'ils travaillent à accroître, les États-Unis avaient singulièrement affaibli la domination virtuelle que la possession de la Jamaïque assurait jusqu'alors à l'Angleterre dans cette mer.

Au lendemain de la guerre d'Espagne, l'opinion américaine réclama l'abrogation du traité de 1850. L'Angleterre, embarrassée par son aventure sud-africaine, consciente des avantages récemment acquis par les États-Unis, désireuse de rester en bons termes avec eux, consentit, après quelque hésitation, à satisfaire à leur demande. Le traité Hay-Pauncefote (18 novembre 1901) remplaça la convention de 1850, expressément abrogée. Le principe général de neutralisation du canal était cependant conservé, mais les États-Unis demeuraient seuls chargés d'en assurer le respect. Clause singulière, qui ne trompait personne et n'avait qu'un but : sauvegarder l'amour-propre britannique. Déliés de tout engagement, libres d'agir à leur guise, les États-Unis entamèrent de nouvelles négociations pour acquérir le territoire sur lequel devait être construit le canal. Les américains s'étaient en général montrés favorables à la voie de Nicaragua. Au dernier moment, les avantages du tracé de Panama, la possibilité d'utiliser les travaux déjà exécutés par la Compagnie française entraînèrent cependant le Con-

grès, qui adopta finalement ce projet. Le gouvernement américain racheta à la Compagnie française ses propriétés et ses droits et traita avec la Colombie. Le Sénat colombien s'étant refusé à ratifié ce traité, la province de Panama, certaine de l'appui des États-Unis, proclama son indépendance. Les États-Unis reconnurent aussitôt la nouvelle République, et s'opposèrent en effet à toute action militaire de la Colombie contre la province rebelle. Leur traité du 18 novembre 1903 avec la République de Panama leur assura, moyennant des compensations financières et la garantie de leur protection au jeune État, les droits de pleine souveraineté qu'ils ambitionnaient, sur une zone de territoire d'une étendue de 5 milles de chaque côté de la ligne médiane de la route que suivra le canal.

* * *

Les puissances européennes ont jugé inutiles de protester contre la situation exceptionnelle que les États-Unis acquéraient ainsi sur le canal. Elles ont accepté le fait accompli ; elles se sont résignées à voir passer sous la domination américaine cette voie de communication à laquelle, jusqu'alors, elles avaient prétendu conserver un caractère international. La possession par les États-Unis du canal de Panama, semblerait devoir mettre un terme à leur politique d'expansion dans la mer des Antilles. Il n'en est rien. Entraînés par la nécessité de consolider la situation acquise, par la volonté d'éloigner les causes de conflit dans cette région, les États-Unis seront obligés, malgré la répugnance d'une partie de la population américaine, d'assumer à l'égard des États indépendants riverains de la mer des Antilles, la même tâche qu'ils ont assumée à l'égard de Cuba. Ils devront se constituer tuteurs et protecteurs de ces États.

Toute puissance maritime possédant une forte base navale dans les Antilles peut encore entraver les communications des États-Unis avec le canal. La liberté complète de celles-ci ne leur sera assurée que le jour où la mer des Antilles sera, comme le golfe du Mexique, un « lac américain ». De là le désir naturel chez leurs hommes d'État d'enlever aux nations européennes tout prétexte pour acquérir, fût-ce d'une manière déguisée, de nouvelles possessions dans cette mer. Le pire danger à cet égard réside dans l'instabilité politique et dans l'état continu d'insolvabilité des républiques indépendantes, qui perpétuent des motifs d'intervention susceptibles d'amener la saisie par une des puissances lésées d'un point stratégique important.

C'est, pour les États-Unis, un danger permanent. Doivent-ils en accepter l'éventualité, confiants dans le respect témoigné jusqu'ici par l'Europe à la doctrine de Monroe, pour espérer qu'il ne se produira pas ? Ne vaut-il pas mieux, au contraire, le prévenir en contraignant les républiques à respecter leurs engagements, et à mettre un terme à leurs perturbations politiques ? Ces deux politiques ont des partisans, mais la manière forte, préconisée par M. Roosevelt comme la seule logique, est assurément destinée à l'emporter

L'année dernière, à l'occasion du second anniversaire de l'inauguration de la République Cubaine, le président déclarait dans une lettre destinée à la publicité que « les États-Unis ne sont pas affamés de territoires, et que les nations américaines qui savent régler décemment chez elles les questions politiques et économiques, maintenir l'ordre et remplir leurs obligations financières n'ont aucun sujet de crainte. Mais des troubles ininterrompus, et le relâchement des liens qui doivent exister dans une société humaine peuvent exiger l'intervention d'une nation civilisée : dans l'hémisphère occidental, les États-Unis ne peuvent délaisser ce devoir ». La République Dominicaine n'ayant pas tenu compte de la leçon, M. Roosevelt a jugé nécessaire de lui imposer la tutelle des États-Unis. Par un traité conclu au début de cette année, le gouvernement de Saint-Domingue avait cédé aux États-Unis l'administration de ses douanes jusqu'après paiement complet des dettes de la République. Les États-Unis donneraient 45 p. 100 des recettes au gouvernement dominicain et retiendraient 55 p. 100, dont le montant serait distribué par eux aux créanciers de la République.

« La justification pour les États-Unis de prendre une pareille charge, — dit M. Roosevelt dans son message au Sénat, accompagnant le traité, — résulte du fait qu'il est incompatible avec l'équité internationale, pour les États-Unis, de refuser aux autres puissances de prendre les seuls moyens qu'elles aient pour faire respecter les droits de leurs nationaux, et de refuser de prendre eux-mêmes les mesures nécessaires pour faire respecter ces droits. Une nation qui a subi un préjudice peut, sans contrevenir à la doctrine de Monroe, prendre telle mesure qu'elle juge convenable pour le règlement de ses litiges avec les États américains, pourvu que cette mesure n'ait aucun effet sur la forme de gouvernement ou qu'elle n'ait pas pour résultat de les dépouiller de leurs territoires sous un déguisement quelconque. Mais en dehors de ceci, lorsque la question est une question pécuniaire, le seul moyen qui leur reste finalement pour se faire payer est un blocus ou un bombardement, ou la saisie des douanes, et ceci est en définitive une possession, quoique seulement temporaire, de territoire. Les États-Unis deviennent alors intéressés dans la question, parce que, selon la

doctrine de Monroe, ils ne peuvent voir aucune puissance européenne saisir et occuper d'une manière permanente le territoire d'une de ces Républiques... Considérant l'état des finances dominicaines, une saisie des douanes signifierait une occupation définitive et très probablement permanente du territoire dominicain, car il est impossible de fixer le temps qui serait nécessaire pour le paiement des obligations. » Le président déclare en terminant que l'extension à Saint-Domingue de l'amendement Platt, qui a été imposé à Cuba, serait, à son avis, la meilleure mesure à adopter. Cet amendement, œuvre du Congrès américain, et aux clauses duquel a dû souscrire la République cubaine, interdit à celle-ci de conclure aucun traité capable d'affecter son indépendance, et de céder à aucune puissance étrangère des droits de souveraineté sur quelque portion de son territoire ; il donne aux États-Unis le droit d'intervention, en cas de troubles, et il les autorise à établir des stations navales dans l'île.

C'est ce régime, véritable protectorat, en dépit du soin qu'ont pris les Américains d'éviter le mot, que M. Roosevelt voudrait voir étendre aux républiques indisciplinées riveraines de la mer des Antilles. Ce ne serait, croit il, que la reconnaissance d'une évidente nécessité pour les États-Unis. Ce faisant, ils écarteraient l'éventualité d'une intervention européenne dans cette région. La tâche de tuteur, ingrate sans doute, ne serait pas cependant sans avantages. L'établissement d'un gouvernement stable dans ces républiques aurait pour résultat certain de rapides progrès économiques, dont les États-Unis pourraient, grâce à leur proximité, et par des conventions de réciprocité commerciale analogues à celles conclue avec Cuba, retirer de sérieux bénéfices. De même qu'à Cuba, ils pourraient se faire céder les points stratégiques où ils auraient intérêt à s'établir. Cette thèse a de vigoureux défenseurs et d'ardents adversaires.

Le traité avec Saint-Domingue n'a pu, dans la dernière session, réunir au Sénat, la majorité nécessaire pour en autoriser la ratification. Mais la minorité n'a pas été assez forte pour en faire décider le rejet. Le Sénat reprendra donc, à sa session d'automne, la discussion du traité. Il est vraisemblable que, sous la réserve de quelques amendements de détail, il sera ratifié (1).

Si l'hostilité d'une fraction du Sénat avait pour résultat d'amener une intervention européenne, la population, pour le moment indifférente, donnerait assurément son adhésion à la « manière forte » proclamée par le Président, et en réclamerait l'application. La nécessité de la prédominance des États-Unis dans la mer des Antilles, le désir de mettre le canal à l'abri de toute surprise, sont trop bien compris par la nation américaine pour qu'elle accepte de leur laisser courir le moindre danger. Ce désir se traduit même parfois par des souhaits qui ne manquent pas de quelque naïveté. Un publiciste, M. von Schierbrand, n'écrivait-il pas récemment : « Ce serait une grande satisfaction pour les Américains, si l'Angleterre pouvait se décider à abandonner à l'oncle Sam ses possessions des Indes occidentales, y compris ses stations navales. Cela serait, en vérité, une preuve convaincante de la sincérité de la force de ses sentiments d'amitié. »

L'intérêt des États-Unis dans cette question est trop grand pour qu'ils puissent longtemps résister au désir d'assurer d'une manière définitive leur hégémonie dans la mer des Antilles. Ils ne sauraient, d'ailleurs, rencontrer une sérieuse opposition de la part des puissances européennes. La guerre de 1898 a résolu la question de prédominance dans les Caraïbes. En abandonnant l'Espagne à ses propres forces, en laissant les Américains s'établir à Porto-Rico et à Cuba, l'Europe a tacitement accepté leur domination sur cette région, et consenti à ce que le canal interocéanique devint, malgré son importance internationale, une voie exclusivement américaine. Aucune d'elles ne tentera maintenant de s'opposer aux conséquences logiques de l'inaction de l'Europe il y a sept ans. On peut prévoir que, dans un délai plus ou moins long, les dernières possessions européennes dans les Antilles échapperont à leurs possesseurs actuels. Déjà, elles gravitent dans l'orbite économique des États-Unis. L'Angleterre elle-même ne semble-t-elle pas reconnaître, dès à présent, que, de ce côté, la partie est perdue pour elle ? Dès la fin de l'année dernière elle a décidé, sous prétexte d'économies, le retrait des troupes blanches stationnées dans ses colonies des Antilles, n'y laissant pour garnison que les troupes locales, et elle a profité de l'élaboration d'un nouveau plan de répartition de ses flottes pour ne plus laisser sur la côte américaine qu'une escadre d'exercice, dont la base principale sera dans un port métropolitain, alors que l'escadre américaine avait pour bases, auparavant, Halifax, au Canada, et Kingston, dans la Jamaïque.

---

1. En attendant la décision du Sénat, le président a arrêté avec le gouvernement de Saint-Domingue un *modus vivendi* ingénieux, qui n'a été l'objet, d'ailleurs, d'aucune convention écrite. Le président Morales nomme comme directeur des douanes un citoyen américain, qui lui est présenté par M. Roosevelt. Ce fonctionnaire verse 45 p. 100 des recettes douanières au gouvernement dominicain, et met le surplus en dépôt dans une banque des États-Unis. Ainsi, l'arrangement sur lequel le Sénat n'a pas encore statué entre cependant en vigueur sous cette forme détournée. M. Roosevelt espère calmer ainsi les appréhensions des créanciers de la République Dominicaine, et leur enlever tout prétexte d'intervention immédiate.

L'Europe a donc définitivement perdu dans la mer des Antilles la situation politique à laquelle elle prétendait. C'est un fait très important au point de vue de la politique générale. Il assure aux États-Unis, maîtres du canal de Panama, de sérieux avantages dans la lutte pour la domination du Pacifique. On peut espérer que les nations européennes trouveront, au point de vue économique, des avantages à l'extension de l'autorité américaine sur les États indépendants de cette région. Elles ne pourront que profiter du développement économique qui s'y produira lorsque les États-Unis, entraînés par la logique des choses, seront obligés d'intervenir pour leur imposer la stabilité politique qui leur a fait défaut jusqu'à présent.

ACHILLE VIALLATE.



## AU BORD DU LAC LÉMAN

*(Souvenirs littéraires)* (1)

Ce fut une jeune fille de dix-huit ans, miss Jane Clermont, qui servit de trait d'union entre Byron et Shelley. Miss Clermont est la personne de tout à l'heure qui se rappelait, en 1891, avoir tiré les oreilles de Shelley. Elle a fait d'autres confidences à son interviewer, M. William Graham, et c'est le moment de les mettre à profit. Nous aurons ainsi quelques détails sur les relations initiales des deux poètes, et ce sera la préface naturelle des rapports familiers qu'ils allaient cimenter.

Miss Clermont était la fille de la seconde femme du célèbre romancier Godwin, et, bien que nullement apparentée aux enfants que Godwin avait eus de son premier mariage, elle les considérait cependant comme frères et sœurs. Elle était surtout liée avec Mary Godwin que Shelley épousa, et c'est ainsi qu'elle connut l'auteur de *Prométhée*.

Elle connut également Byron, d'une façon plus romanesque : le jeune lord venait de prendre la direction du théâtre de Drury Lane; elle alla le trouver pour lui demander un rôle — c'était un prétexte. Elle voulait voir Byron. Jeune, pauvre, frivole et jolie, elle comptait sans doute sur sa bonne étoile... Byron, suivant les propres paroles de miss Clermont, était plus qu'un homme, on l'avait accoutumée à le considérer comme un Dieu. Sa beauté enfin était toute puissante...

Toujours est-il que la jeune fille put présenter Byron à Shelley.

(1) Voir la *Revue Bleue* du 9 septembre 1905.

Celui-ci, ne tarda pas à partir pour la Suisse en compagnie de Mary et de miss Clermont et à s'installer à Sécheron, dans un hôtel qui était le rendez-vous de tous les étrangers de marque.

Byron était installé, en face de Sécheron, à Cologny, à la villa Diodati ; l'on vous y montre encore sa chambre, qui donne du côté de Genève et d'où la vue est jolie : à travers quelques arbres on aperçoit le lac et l'élégante silhouette de la ville La chronique raconte que Byron renouvela l'exploit de Léandre allant retrouver Héro, et fit parfois la traversée du petit lac à la nage pour voir ses amis, et leur compagne Miss Clermont.

Mais Shelley, après une quinzaine passée à l'hôtel de Sécheron, loua, lui aussi, une villa, la campagne Chapuis, à Montalègre, qui n'était séparée de la villa Diodati que par des vignes où, dit-on, l'on retrouva un matin une petite pantoufle digne de chausser le pied de Cendrillon...

La saison était extrêment belle; un des premiers soins des poètes fut d'acheter à frais communs un bâteau amarré en face même de Montalègre. Il leur en coûta 25 louis, et c'était alors la seule embarcation à quille de tout le lac. C'est de ce petit port de Montalègre qu'ils s'embarquèrent, le 23 juin 1816, à deux heures de l'après midi, pour faire le tour du lac — excursion fort banale aujourd'hui — que l'on fait surtout en automobile, en dévorant l'espace et en écrasant les pauvres promeneurs — mais ce petit voyage raconté par Shelley ne manque pas de charme.

Le lac était très calme : après avoir ramé pendant trois heures, nos mariniers arrivèrent à Hermance ; au coucher du soleil ils étaient à Nernier.

A l'auberge la soirée fut très agréable. L'installation peu confortable rappelle à Byron son voyage de Grèce : « Voilà cinq ans, dit-il, que je n'ai couché dans un pareil lit. »

Le lendemain les poètes passent devant Yvoire, le lac prend un aspect plus grandiose et plus sauvage. Près de la Drance, des milliers de besolets traversent le ciel et vont se poser sur les eaux basses de la rivière. Dans le voisinage d'Évian, les montagnes descendent escarpées vers le lac, et les masses de bois et de rocs dominent le clocher brillant de la petite ville.

Le voyage se continue — le Léman paraît se radoucir, et le bateau côtoie la rive, dont la beauté augmente à chaque promontoire. Mais bientôt s'annonce l'orage qui se précipite de l'extrémité du lac; des vagues d'une hauteur terrible s'élèvent, les eaux bouillonnent et écument. L'un des bateliers maintient la voile à un moment où l'embarcation est sur le point d'être renversée par l'ouragan.

Voyant son erreur, l'homme lâche la voile, mais

le bateau refuse d'obéir au gouvernail. Le péril est imminent, et c'est par miracle que les poètes échappent à la fureur de la tempête et peuvent entrer dans le port de Saint-Gingolph.

Ici, à côté de la relation de Shelley, nous avons celle de Byron.

« Shelley, dit le jeune lord, s'est trouvé un jour avec moi dans un petit bateau, pendant un orage, en face des rochers de Meillerie et de Saint-Gingolph. Nous étions cinq — un domestique, deux bateliers, lui et moi ; Shelley ne sait pas nager. J'enlevai mes habits, et je lui dis d'en faire autant et de saisir une rame, lui assurant que je pourrais le sauver s'il voulait ne pas se débattre. Nous étions alors à une centaine de mètres de la rive, et près de sombrer. Il me répondit avec le plus grand sang-froid : « Je ne veux pas que vous vous occupiez de moi, vous aurez assez à faire de vous sauver vous-même. »

Shelley confirme le récit de son ami. « Je ressentis, dit-il, en face de la mort un mélange de sensations où la terreur entrait pour peu de chose. Si j'avais été seul, j'aurais moins souffert, car je savais que Byron eût essayé de me sauver, et j'étais profondément humilié à la pensée qu'il aurait pu risquer sa vie pour moi. »

Au troisième chant du Pèlerinage de Childe Harold, qui fut composé en 1816, à la villa Diodati, devant le spectacle même qui inspirait alors le poète, il y a certaines strophes dans lesquelles nous avons un harmonieux écho de cet orage.

« Le ciel est changé, et quel changement ! O nuit, orage, obscurité, vous avez une force merveilleuse et que de charmes cependant dans votre force ! telle la lueur d'un œil noir chez une femme. Bien loin, de pic en pic, au milieu des rochers retentissants bondit le tonnerre. Il ne vient plus d'une seule nuée, mais chaque montagne maintenant a trouvé un langage, et le Jura, à travers son linceul de brumes, répond aux Alpes joyeuses, qui l'appellent d'une voix sonore !

« Et c'est la nuit — ô nuit glorieuse ! qui ne nous fus pas donnée pour le sommeil, laisse-nous partager tes belles et farouches délices et ne faire qu'un avec la tempête et avec toi ! Quelle lueur sur le lac illuminé, c'est une mer phosphorescente ! les grosses gouttes de pluie tombent en dansant sur le sol ! Et voici que revient l'obscurité — et maintenant la joie secoue les montagnes... Si je pouvais exprimer mes pensées, et ainsi faire comprendre âme, cœur, esprit, passions, sentiments, en un seul mot, et si ce mot pouvait être *Eclair*, je parlerais ; mais non, je vis et je meurs sans être entendu, ma pensée n'a point de voix, et, comme une épée, je la mets dans le fourreau. »

Saint Gingolph semble avoir fait une grande impression sur Shelley ; et la rusticité permanente de ce pittoresque village, non encore envahi par les casinos et les caravansérails qui font de l'autre rive un boulevard, nous permet de nous rendre compte à peu près du paysage qui enchanta le poète anglais.

C'est à Saint Gingolph que nos voyageurs passèrent la nuit : au matin le ciel était tout rasséréné, ils reprirent leur course ; passant par Villeneuve et le château de Chillon, ils arrivèrent à Clarens. Toute la journée Shelley avait lu la *Nouvelle Héloïse* ; aussi était-il plein de son sujet en débarquant dans le voisinage du bosquet de Julie.

Non sans un certain orgueil, Shelley découvre dans le livre de Rousseau que l'orage de la veille a mis sa vie en danger à l'endroit même où Julie et son amant faillirent être noyés, et où Saint Preux essaya de se jeter dans le lac.

Byron s'est aussi souvenu de cette visite, témoin cette apostrophe de Childe Harold :

« Clarens ! doux Clarens ! l'air que l'on respire ici est la jeune haleine des pensées d'amour. Ce ne fut pas en vain que Rousseau choisit cet endroit ; c'était bien le décor que la passion doit offrir aux créations purifiées de l'esprit. Ici l'Amour primitif dénoua la ceinture de Psyché... ici le Rhône s'est creusé un lit, les Alpes se sont édifié un trône. »

La pluie retient les poètes deux jours à Ouchy ; ils visitent Lausanne et la maison de Gibbon.

« On nous montra, dit Shelley, le pavillon où il acheva son *Histoire de Rome* et les vieux acacias de la terrasse d'où il aperçut le mont Blanc, quand il eut écrit la dernière phrase de son livre. Il y a quelque chose de grand, de touchant même dans le regret qu'il exprime d'avoir terminé sa tâche. Le soudain achèvement de son œuvre chérie et accoutumée dut le laisser — telle la mort d'un ami — triste et solitaire. Byron cueillit quelques feuilles d'acacia en souvenir de Gibbon. Je ne l'imitai pas, croyant outrager le nom plus grand et plus sacré de Rousseau, dont les impérissables créations n'avaient laissé aucune place dans mon cœur pour les choses mortelles. Gibbon avait un esprit froid et sans passion. Jamais je ne me sentis plus disposé à me moquer des préjugés qu'en ce moment où Julie et Clarens, Lausanne et l'Empire romain m'obligeaient à établir une comparaison entre Rousseau et Gibbon. »

Il faut le faire remarquer, Shelley a le courage de préférer Rousseau à un Anglais. Cette défense de l'auteur du *Contrat social* est bien significative. Le poète n'avait pas la faiblesse de certains de ses compatriotes, qui défendent, à tout prix, ce qui est britannique — il fait oublier qu'il appartient à une race parfois trop dédaigneuse des autres races.

Byron profite de cette station à Ouchy pour composer son *Prisonnier de Chillon* et pour écrire sur place quelques strophes de Childe Harold, comme celles ci, par exemple, qui nous montrent quel était son état d'âme, après son divorce et ses luttes domestiques, devenues pour lui des luttes sociales. Il s'attardait en Suisse y cherchant le calme, le repos dont il avait si grand besoin et ces vers nous disent quelle consolation il trouva.

« Je ne vis pas en moi-même, mais je deviens une portion de ce qui m'entoure ; pour moi, les hautes montagnes représentent un sentiment, tandis que le brouhaha des cités n'est que torture... Mon âme, au ciel, aux pics, à la plaine haletante de l'Océan, aux étoiles, se mêle, et non pas en vain. Je m'absorbe dans les éléments et telle est la vie. Je considère la solitude peuplée de mon passé comme un lieu d'angoisses et de luttes où, pour quelque péché, je fus livré à la douleur, mais je m'élèverai bientôt sur des ailes nouvelles que je sens pousser...

« Clair, placide Léman ! le contraste que m'offre ce lac avec le monde agité où j'ai vécu, me dit d'abandonner les eaux troublées de la terre pour une source plus pure. Cette voile tranquille est comme une aile qui sans bruit m'éloigne de ma folie ; naguère j'ai aimé l'Océan et ses fureurs, mais, ô lac, ton doux murmure a d'harmonieux accents, c'est la voix d'une sœur qui vous gronde. »

Le samedi 30 juin, les poètes quittèrent Ouchy et rentrèrent paisiblement au petit port de Montalègre, le 2 juillet.

La saison devenait pluvieuse, et favorable à de longs entretiens, qui se prolongeaient fort avant dans la nuit. Ce furent les soirées de la villa Diodati.

Outre Shelley, ses deux compagnes de voyage, et Byron, ces soirées, devenues célèbres, réunissaient le Dr Polidori et Mathieu Grégoire Lewis, auteur du *Moine*, d'où son surnom de Monk Lewis.

Le Dr Polidori avait accompagné Byron depuis Londres ; il se piquait de littérature et avait écrit une tragédie médicale, qu'il eut la prétention de lire lui-même à Shelley et à Byron. Le jeune lord, afin que la tâche fut moins rude, prit sur lui de faire l'office de lecteur, il s'efforçait de rester sérieux ; sa seule ressource contre le fou rire était, de temps en temps, de louer avec véhémence la sublimité des vers, tout en ajoutant après chaque éloge : « Je vous affirme que, lorsque je faisais partie du comité de lecture de Drury Lane, on nous a présenté des pièces bien plus mauvaises que la vôtre. »

Polidori néanmoins était plein d'illusion et se croyait l'égal de Byron. « Après tout, disait-il, un jour au poète, quelles sont donc les choses que vous pouvez faire vous, Monseigneur, et que moi je ne puis accomplir ? — Mais, puisque vous me forcez la main, répondit Byron, il y a trois choses que moi j'ai faites et que vous ne ferez jamais. Je puis traverser une rivière à la nage, je puis éteindre cette chandelle avec un pistolet, à vingt pas, et j'ai écrit un poème dont on a vendu 14.000 exemplaires en un jour ! »

Cependant Byron eut quelque indulgence à l'égard de ce jeune vaniteux et essaya, mais en vain, de décider Murray à publier la malencontreuse tragédie.

Quand à Monk Lewis, c'était un personnage fort ennuyeux ; Byron, dans un de ses satires, l'avait appelé la *Sacristain d'Apollon*, et dans ses lettres, il ne cache nullement son opinion. Lewis était un brave homme, dit-il, et un homme habile, mais un raseur, ma seule vengeance ou consolation, c'était de le mettre aux prises avec quelque personne vive, qui ne pouvait sentir les raseurs : Mme de Staël, par exemple, ou Hobhouse.

Mais Monk Lewis avait la spécialité des histoires de fantômes, plus ou moins inspirées des auteurs allemands et il arrivait à propos pour distraire son hôte et ses amis, qui s'intéressaient aux révélations de l'autre monde.

Entre gens de lettres les entretiens sentent souvent l'encre d'imprimerie, et tout est sujet à publication. Le résultat de ces soirées de la villa Diodati fut que Byron, Shelley, Polidori et Mary Godwin décidèrent de rédiger chacun un récit sensationnel.

C'est ainsi que Byron commença son *Vampire*, qui ne fut jamais achevé par lui ; seul un fragment nous en a été donné. Entre autres motifs qui décidèrent Byron à laisser là son projet, il en est un vraiment curieux.

Le poète venait de se séparer de sa femme, Miss Milbank, et avait gardé en souvenir d'elle, deux autographes : sa signature sur l'acte de divorce et un vieux livre de comptes qui portait le mot : *Ménage*, écrit de la main même de Lady Byron. C'est sur ce livre de comptes qu'il commença le *Vampire*..... il s'était placé dans une atmosphère peu sympathique, et n'eut aucune peine à oublier le *Vampire* et le cahier qui lui rappelait tant de tristes événements. De plus, la prose n'était point le fait de Childe Harold.

Et encore moins celui de Shelley, qui abandonna bien vite son histoire — fondée, paraît-il, sur des réminiscences de sa jeunesse. Il conçut, à la place, son *Hymne à la Beauté intellectuelle* qui fut écrite cette même année. En somme, des quatre projets, un seul aboutit et ce fut Mrs Shelley, Mary Godwin, qui eut le plus de constance. Elle écrivit *Frankenstein*, son œuvre première, qui, publiée en 1818, eut quelque succès et se lit encore avec plaisir.

* * *

Byron a dit : la foule des grandes villes, où l'on rencontre tant de visages inconnus, tant d'êtres indifférents, vous donne l'impression de la vraie solitude, mais s'entretenir avec la nature, ses charmes, ses splendeurs ce n'est pas être seul.

On pourrait reprendre cette pensée de Childe Harold, et ajouter : la nature vue à travers les impressions des poètes et des écrivains, et surtout les rives du Léman, animées par ses admirateurs d'autrefois, deviennent des spectacles vivants, fût-on seul à rêver sur la grève.

Voici qu'au hasard de notre promenade, apparaît Milton, juvénile, mais plein de gravité, comme s'il prévoyait la lourde tâche qui pèsera sur ses épaules, puis viennent Rousseau, Voltaire, Mme de Staël, Châteaubriand, voyageur solennel, qui cache sous les plis de son ample manteau la faiblesse de son cœur, Lamartine dont les vers ont la cadence harmonieuse et rythmée des vagues, Byron, superbe dans son lyrisme et, plus qu'un autre, l'amant des Alpes, Shelley enfin, qui a laissé partout la trace de son âme exquise et de son grand amour des humains.

Ainsi les retraites les plus solitaires sont-elles toujours peuplées pour qui sait entendre les voix du des poètes et l'hymne éternel qu'ils chantent en l'honneur des beautés inspiratrices de la nature.

CASIMIR STRYIENSKI.



# LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE DE LA SUISSE FRANÇAISE

## I

On ne connaît guère, à l'étranger, la littérature de la Suisse française que par ses grands noms : Calvin, Rousseau, Mme de Staël, Vinet. Elle est intéressante, cependant, elle est originale même chez ceux de ses auteurs et dans celles de ses œuvres qui n'ont pas d'autre prestige que celui de leur propre valeur et d'une modeste notoriété régionale ou locale. Sans parler du rôle fécond d'intermédiaire qu'elle a souvent joué entre la France et l'Allemagne, dès le XVIIIe siècle, par ses traductions, ses adaptations, ses enquêtes aussi sur l'art et la pensée germaniques, sans insister sur les services rendus par quelques-uns de ses critiques aux lettres de nos voisins d'Ouest, il faut rappeler du moins que, dans une histoire intégrale du mouvement littéraire des pays de langue française, elle représenterait, avec plus d'autorité d'ailleurs que d'éclat, l'idéal esthétique et moral du protestantisme. Elle est protestante, en effet, très protestante, voire chez ceux de ses écrivains qui se piquent d'être fort détachés en matière religieuse. Sa conception du monde et son observation de la vie procèdent de la conscience plus encore que de l'esprit ou de l'âme. Elle a réfléchi plus qu'elle n'a regardé, elle a cherché plus qu'elle n'a senti, elle a discuté, elle a jugé plus qu'elle n'a compris peut-être, et le devoir lui parut toujours plus beau que la beauté.

De là l'insuffisance au moins relative de ses moyens d'expression, sa longue indifférence pour tout ce qui n'était pas la substance même de ses livres et leur action sur le public. La pureté de ses intentions, l'importance de ses enseignements ne la dispensaient-elles point de se parer et de briller ? « On est poète ici, on y est peu artiste », disait Sainte-Beuve, à propos de Lausanne. Retenons surtout les derniers mots de cette appréciation : « peu artiste » !

Les temps et les choses ont changé, voici quelque vingt ou trente ans. Mais alors que la jeune Belgique, par exemple, lasse d'avoir une sorte de littérature à la suite, de n'être qu'un pâle reflet ou un vague écho de Paris, avec un retard d'un bon quart de siècle, par surcroît, plongeait, comme le Baudelaire du *Voyage*,

> Au fond de l'Inconnu pour trouver du nouveau !

et préférait, semble-t-il, devancer l'heure plutôt que de la vivre, la jeune Suisse romande bornait son dessein à être de son époque, tout en demeurant fidèle au « génie caché » de Juste Olivier, à ce qui la différenciait sans la singulariser, à ce qui avait été sa force dans le passé, à ce qui serait sa raison d'être dans l'avenir. Timide, inquiet et grave, le tempérament national façonné par la Réforme n'a pas subi de décisives métamorphoses. On s'est affranchi de quelques préjugés, on a délaissé quelques traditions qui entravaient son essor ; on est plus ardent et plus libre qu'autrefois. Aurait-on gagné de l'élan et de l'audace, au détriment de la profondeur ? Il est difficile de s'en rendre compte, dès maintenant. Ce qu'il suffira de noter, c'est que la littérature de la Suisse française se déprovincialise de plus en plus, sans se parisianiser pour autant. Son horizon s'élargit, ses préoccupations d'art s'avivent et s'affinent, sa curiosité s'universalise, et un régime de tolérance intellectuelle qu'elle a conquis sur le calvinisme humanisé lui permet tous les espoirs sans lui défendre aucun rêve.

Ajoutons que l'excessif particularisme d'antan n'est plus un obstacle à la concentration des talents. Sans doute, la France reste fermée, ou à peu près, aux Romands qui renoncent à s'expatrier — combien l'Allemagne est plus ouverte à nos concitoyens de race germanique ! — mais les frontières cantonales ne sont plus de presque insurmontables barrières. Dans sa biographie de Juste Olivier, Eugène Rambert, l'auteur vaudois des *Alpes suisses*, se plaignait, en 1879, de ce « qu'à Genève, à Neuchâtel, nous ne sommes déjà plus tout à fait chez nous ». Aujourd'hui, nous ne morcelons plus le champ, si étroit, de notre vision et de notre influence. Un territoire de quelques milliers de kilomètres carrés n'est pas assez vaste, avec sa population de sept à huit cent mille âmes, pour que Genevois, Vaudois, Neuchâtelois (1) se cantonnent

(1) Fribourg, le Valais, où la langue française domine, et

jalousement et se verrouillent à chacun des étages de la minuscule maison commune : la famille s'est groupée, elle a dû se réunir, ne fût-ce que pour sauvegarder, elle qui est une minorité en Helvétie, le patrimoine de sa langue. Nul événement ne pouvait exercer une action plus heureuse que celui-là sur les destinées littéraires de la Suisse occidentale. Les conditions naturelles d'infériorité (exiguïté du milieu, voisinage de l'allemand, etc.) dans lesquelles nous sommes obligés de travailler, pour maintenir notre place au soleil des lettres françaises, sont si lourdes, qu'il est élémentaire de les corriger en usant d'un peu de clairvoyante solidarité.

Mais on lit beaucoup dans la Suisse romande, mais l'instruction y est très répandue, mais trois Universités et une Académie, avec de nombreux collèges et gymnases, y sont d'intenses foyers de culture, mais des revues telles que la *Bibliothèque universelle*, la *Semaine littéraire*, et une demi-douzaine d'autres, y prospèrent, en attestant ainsi le goût très vif du peuple pour ce que les Allemands appellent *die idealen Güter* ; et ce sont là de réconfortantes compensations. Nous sommes parmi les meilleurs clients de la librairie française. Nos éditeurs et notre public ne marchandent pas trop leur appui aux écrivains nationaux. Tout n'est pas pour le mieux, évidemment. Nous n'avons plus sujet de nous plaindre autant que nos devanciers.

Reprenons le mot de Sainte-Beuve : « On est poète ici, on y est peu artiste ! » Ceci, qui était vrai vers 1840, vers 1870 même, ne l'est plus au début du vingtième siècle. Nous n'avons longtemps peint qu'en grisaille. Notre palette a d'autres couleurs que le noir et le blanc. La meilleure preuve en est que notre littérature, essentiellement didactique même dans les ouvrages d'imagination, s'est proposé d'autres fins que d'instruire ou de prêcher. La vie et l'art, voilà son domaine désormais, et son ambition. Si elle hésite encore, si elle tâtonne, si elle se cherche, elle s'enrichit et grandit, d'autant plus qu'elle s'applique à ne point séparer son esthétique de sa morale. Elle ne s'industrialise, ni ne se mandarinise. L'arbre qu'elle a planté porte des fleurs, mais il ne nous déplaît pas que ces fleurs se nouent et donnent des fruits.

C'est aussi pourquoi la nouvelle, le roman, le drame qui, à part d'aussi louables que de rares exceptions, ne sortaient pas du genre terne et sage — du genre ennuyeux, pour employer le mot propre — ont tout ensemble, chez les mieux doués de nos contemporains immédiats, une réelle valeur artistique et une incontestable portée sociale. La banale bienveillance de l'observation, la superficialité conventionnelle de la psychologie, les bonnes intentions et le pauvre style ne fondent plus la réputation d'un auteur. Et si M. Édouard Rod, pour commencer par le plus remarquable de nos écrivains, est célèbre ailleurs qu'à Lausanne ou à Genève, c'est précisément parce que, sans se dénationaliser d'aucune manière, il a cru qu'il pouvait, qu'il devait être un artiste. La forme a sa vertu, comme la pensée. Si un livre mal fait n'est pas nécessairement un mauvais livre, il est tout au plus un livre indifférent, alors qu'un livre bien fait, ne se recommandât-il que par ses qualités purement littéraires, reste, pour l'esprit, un stimulant et une jouissance.

M. Édouard Rod est trop connu des lecteurs de cette revue pour que j'analyse ses nouvelles, ses romans ou ses essais de critique. Mais, l'on me permettra d'insister sur ceux de ses ouvrages qui sont d'inspiration suisse. Voici ce qui nous frappe surtout en eux, dût-on nous accuser d'exagérer l'helvétisme.

Les personnages, dans la *Course à la Mort*, dans *Dernier Refuge*, dans *L'Inutile Effort*, sont presque tous des gens qui n'ont point à lutter pour le pain quotidien, — des oisifs, dont les inquiétudes intellectuelles ou les aventures sentimentales remplissent toutes les heures. Dans les *Roches blanches*, dans *Mademoiselle Annette*, dans *Là-Haut*, dans l'*Eau courante*, dans les « nouvelles romandes », nous sortons du milieu conventionnel où les virtuoses de la psychologie s'établissent volontiers, et nous rentrons dans le monde moins brillant, mais autrement sympathique et autrement vrai, de ceux qui ont d'autres soucis que leurs plaisirs, leurs idées ou leurs vices. Les drames de la pauvreté, de la malchance, de l'intérêt, du dévouement, du sacrifice, du désespoir, dans une scierie de village, dans un chalet de l'Alpe, dans un logis de miséreux, dans une cure de petite ville, sont d'un tragique infiniment plus direct et plus neuf que l'adultère élégant de M^me^ X. et de M. Y. Voyez les Anglais ! Est-ce que Charles Dickens ou George Eliot n'ont pas négligé la société de ceux qu'un auteur appelait « les âmes de cinquante mille livres de rente » ? Est-ce que les héros ou les héroïnes de leurs chefs-d'œuvre ne furent pas les obscurs serviteurs du travail et du devoir ? M. Rod qui, plusieurs années durant, ne nous avait guère promenés que sur le boulevard et vers les villes d'eaux, est venu retremper son imagination dans l'air salubre du coin natal. Il était assez riche pour ne pas s'épuiser, même en produisant beaucoup ; il ne l'était pas assez, pour ne pas se recommencer un peu en s'enfermant dans un milieu borné qu'on exploite sans mesure. Il avait des émules ou des rivaux, à Paris. Dès ses *Roches blanches*, il a été le plus grand romancier de la Suisse française. Tous

le Jura bernois n'ont joué longtemps qu'un rôle très effacé dans le mouvement littéraire de la Suisse romande. On sait que Fribourg et le Valais sont des cantons catholiques ; le Jura bernois est une contrée mixte, au point de vue religieux.

ses dons, si divers et si harmonieux, l'ont excellemment servi. L'artiste n'ayant plus rien à apprendre, il lui suffisait de regarder pour créer. Il est resté un « intuitif », mais il n'a pas dédaigné d'être un réaliste. L'intensité de l'observation intérieure et l'acuité de la vision matérielle se sont combinées avec un rare bonheur. M. Rod étoffe ses livres de toute la complexité de la nature, de toute la vérité de la vie, et si, dans *Là-Haut*, par exemple, il a fait encore quelques concessions aux admirateurs de *Michel Teissier* et de *Dernier Refuge*, les *Roches blanches*, *Mademoiselle Annette*, *L'Eau courante* ne sont plus que d'excellents romans vaudois. Cette race dont il est, cette religion qui fut celle de son enfance, ce pays qu'il aime, l'ont mieux inspiré que les snobs de M. Bourget. Il n'a été complètement lui-même que lorsqu'il lui a plu d'être un écrivain national. Le mythe d'Antée a gardé sa symbolique éloquence : le géant ne retrouvait toute sa force qu'au contact de la terre.

Un de nos concitoyens, fixé à Paris, comme M. Édouard Rod, M. Adolphe Chenevière, est de Genève, mais n'a guère vu que la France et, de la France, que le département de la Seine. Si nous ne nous arrêtons point à ses travaux d'érudition, à sa thèse de doctorat sur *Bonaventure Des Périers* et à d'autres savantes études sur le XVI^e siècle, ni à ses traductions d'Ibsen et de Kjelland, nous accorderons au moins un souvenir à ses très jolis *Contes indiscrets*, à ses fins et légers *Contes d'amour*, à son *Carnet de chasse* d'une verve si jaillissante, à ses romans enfin, *Secret amour*, *Double faute*, *Henri Vernod*, *Honneur de femme*, *Perle fausse*, *Idylle rouge*, qui sont d'un art délicat et d'une spirituelle distinction. Mais, sauf dans l'*Indulgente*, où cet écrivain gracieux et souple, ne se contentant plus des succès de l'auteur mondain, s'est essayé à peindre une humanité autre que celle du Tout-Paris, il s'est amusé à gentiment raffiner sur des situations où des psychologues plus laborieux appuient et délaient. Il a de l'humour, du trait, du brio, et il peut arriver que l'ombre d'une larme passe entre ses sourires joyeux ou narquois.

Combien il ressemble peu à M. Samuel Cornut, cet autre Suisse de Paris ! Celui-ci aurait beau connaître la longévité d'Ernest Legouvé et ne jamais franchir l'enceinte des fortifications, il ne cesserait pas d'être le plus authentique des Vaudois. Il nous a conté qu'il était « né d'humeur turbulente, avide de mouvement, d'aventures lointaines, de bruits d'armes et de sons de trompettes ». Un Vaudois « turbulent » ! L'espèce n'en est pas commune. Il n'aura été « turbulent » que par comparaison. C'est un enthousiaste, sans doute ; c'est un méditatif aussi, un rêveur vibrant et tendre, une âme ingénue et loyale, l'une des individualités les moins banales et les plus irrésistiblement sympathiques de toute la littérature romande. Il a éprouvé les mille difficultés du débutant, qui a la vocation et auquel la bonne fée a tout donné, hormis des rentes. Quoique l'un des nôtres, M. Gaspard Vallette, nous ait conseillé rudement de nous « débrouiller » avant toute autre chose, M. Cornut s'est « débrouillé » sans hâte. Il a toujours un peu manqué de savoir-faire, comme si sa nature foncièrement droite répugnait aux habiletés même les plus légitimes. On sent que sa personnalité vaut encore mieux que son œuvre, pourtant très remarquable, et que le tempérament, en lui, est bien supérieur au métier. Tous ses livres frappent par d'éminentes qualités de style et de pensée. Ils ne pénètrent pas jusqu'au cœur de la vie, ou, pour être plus équitable, ils n'y pénètrent que par accès. Son observation n'est que fragmentaire, si l'on peut ainsi parler, et son inspiration a de fâcheuses discontinuités. Des élans et des éclairs, puis des chutes dans une nuit, qui reste étoilée, mais qui est la nuit. Il est plus poète que romancier ; il a même des parties de grand poète lyrique. Exceptez le mieux composé de ses récits, *Miss*, où vous effaceriez volontiers un je ne sais quoi de haletant et de trépidant, ni *Mathilde Monastier*, ni *Regards vers la Montagne*, ni *Chair et Marbre*, ni l'*Inquiet*, ni le *Testament de ma Jeunesse* ne vous satisferont pleinement. Les morceaux de bravoure y abondent, les pages superbes. Quelle envolée souvent et quelle envergure ! On est entraîné, on est ébloui. On est étourdi aussi, et dépité. Les personnages flottent, les scènes vacillent, entre ciel et terre. Si M. Cornut avait davantage le sens de la réalité et la maîtrise de son imagination, il aurait tout. Ses ailes parfois l'empêchent de marcher. Je crains d'être injuste envers lui. Je suis sévère, à tout le moins, et des juges délicats l'ont loué presque sans réserves. Il est *quelqu'un*, assurément, et, s'il trouvait un jour l'équilibre de ses puissantes facultés, il serait peut-être le premier de nous tous. Mais quoi ! son génie n'a pas assez de talent.

De quelques années plus jeune que Samuel Cornut, M. Philippe Monnier s'est tout de suite « débrouillé », lui. Nous sommes peu précoces, nous autres Suisses romands. Les printemps de notre pays ne sont ils pas un second hiver, sans neige ? Nos fleurs ne s'ouvrent qu'aux approches de l'été. Par grâce de naissance — on n'est pas pour rien le fils de ce Marc-Monnier dont les vers d'étudiant étaient déjà des vers d'artiste, — l'auteur des *Rimes d'écolier* cueillit, dès l'Avril, des roses à son rosier. S'il n'a pas l'étonnante facilité, la dextérité sans pareille, la fécondité joyeuse de son père, il en a l'esprit et la fantaisie, avec des qualités qui sont bien à lui, de sensibilité subtile, de poétique élégance et

de charme. Il est séduisant au possible, malgré quelque minutie et quelque préciosité dans sa forme. Aussi est-il l'enfant gâté du public et de la critique. Tœpffer *redivivus*! a-t-on dit de lui. C'est un Tœpffer, si l'on veut, plus exquis et plus court. C'est encore — ce que le novelliste genevois n'était pas du tout — un fin styliste, un sertisseur de mots, un ciseleur de phrases, un inventeur de cadences, comme on en chercherait vainement dans cette Suisse française, où les écrivains ne se soucient guère d'être des virtuoses. Il a naturalisé des vocables savoureux, des locutions piquantes, des tours imprévus glanés dans le « parler » de Genève ; il émoustille même sa langue agile et caressante par de jolies audaces, qu'il a le tort peut-être de pousser, ici ou là, jusqu'au tic.

Ses concitoyens, qui se sont émancipés depuis Calvin mais qui prisent toujours la gravité, l'eussent tenu pour inconsistant et badin, s'il ne leur avait prouvé qu'il était capable des desseins les plus imposants. Ne serait-ce point pour avoir droit à l'estime, même des Genevois les plus austères, qu'il a publié son *Quattrocento*, un essai, fait de main d'érudit et d'artiste, sur l'histoire littéraire du XV<sup>e</sup> siècle italien ? A ceux qui lui reprocheraient de se consacrer désormais à des œuvres plus légères, il répondrait par ses deux tomes bourrés de la science la plus documentée, — et, nous ajouterons, la plus avenante, au risque de le desservir sinon de lui déplaire. A part des « scènes genevoises », qui sont d'étincelants dialogues plutôt que du théâtre, il nous a donné jusqu'ici ses capricieuses *Rimes d'écolier* déjà citées, deux recueils de récits et nouvelles (*Vieilles Femmes*, *Jeunes Ménages*), des *Causeries genevoises*, délicieuses par l'observation adroite autant que par la malicieuse sincérité, et ce joyau de prix qu'est le *Livre de Blaise*, — le livre d'un enfant qui se souvient et se raconte, comme seul Ph. Monnier sait se souvenir et conter. De l'ironie, de la gaîté, de l'émotion, de la folie, de la pitié, de la bonté, de la beauté, de la mélancolie et du rêve, telle est cette autobiographie romancée par un poète.

M. Ph. Monnier est un citadin. M<sup>lle</sup> T. Combe est une « montagnarde ». Il a flâné, le cœur attendri à la pensée de la vieille Genève, — dont on démolit les tours antiques et bouleverse les étroites rues maussades, — les yeux amusés par le va-et-vient de la foule ; elle a parcouru les forêts, elle s'est promenée dans les villages du Jura neuchâtelois. T. Combe a d'abord mieux aimé et compris la nature que la vie. Le gazon dru et fleuri des vastes pâturages, les sapins des bois profonds, la solitude reposante, les larges horizons des hautes vallées jurassiennes, tentèrent sa plume alerte bien avant l'existence laborieuse et l'âme même de ces horlogers ou de ces paysans, qui regardent passer, de leur fenêtre d'atelier, du seuil de leur ferme, les heures grises des longs hivers et les heures claires des rapides étés. Elle a rendu, avec beaucoup de soin et d'art, la physionomie si particulière de sa « Montagne ». Le cadre, à l'origine, écrasait un peu le tableau. Ses récits — *La Fortune de Luc*, *Bons voisins*, *Le Mari de Jonquille*, etc. — lui fournissaient surtout la matière de descriptions fouillées et neuves ; ils n'étaient ni palpitants, ni très originaux, ces bons petits romans mieux écrits que d'autres. Il y a quelque dix ans de cela, T. Combe renonça brusquement à poursuivre la série de ses inoffensives histoires. Sans quitter son Jura, sans cesser de le peindre avec amour, elle y mit soudain toute la misère et toute la douleur humaines. Dans *Une Croix*, elle traita, la première, avec une vigoureuse franchise, la question brûlante de l'alcoolisme. Nombre de ceux qui avaient goûté ses précédents ouvrages hochèrent la tête. Elle reçut néanmoins des encouragements et des éloges si précieux qu'elle persévéra. La littérature sociale d'imagination avait fait une utile et vaillante recrue.

*Une Croix*, *Cœurs lassés*, *Le Sentier qui monte*, *Œuvre d'amour* et d'autres livres parurent coup sur coup. Bien que l'inspiration en fût plus ardemment religieuse, et quoique la supériorité de T. Combe n'ait jamais résidé dans une dramatisation habile et serrée, tous ces romans, par l'agrément de la forme, l'élévation du but, la communicative, l'entraînante conviction, gagnèrent bien des âmes, remuèrent bien des consciences. L'écueil du genre, c'est le sermon laïque. T. Combe ne l'évite pas toujours ; elle y échappe le plus souvent, car elle n'a pas moins d'esprit, et du plus primesautier, que de cœur. Ses brochures de propagande, ingénieuses et vivantes prédications — *Où sont les Mécontents*? *Comme en Afrique*, *Les Charités de Madame Joséphine*, dix autres, vingt autres, — débordent d'idées généreuses, d'enseignements bienfaisants. Et c'est ainsi que l'auteur d'*Une Croix*, rajeunissant et fécondant la tradition protestante et romande, a porté ses qualités littéraires à leur plus haute puissance d'action et d'art. Tant il y a que le talent s'ennoblit et grandit à devenir une force au service du bien.

D'autres femmes ont, à côté de T. Combe, rappelé à leurs contemporains que la période la plus glorieuse du roman, dans la Suisse française, fut celle de M<sup>me</sup> de Charrière et de M<sup>me</sup> de Staël. M<sup>lle</sup> Eugénie Pradez a buriné des « récits et portraits ». (*D'après Nature*, *Sous le Joug*), qui ne soutiendraient pas trop mal la comparaison avec les contes les plus purs de Maupassant ; ses nouvelles (*Les Ignorés*) sont d'une trame moins bien tissée et d'un réalisme plus factice ; ses romans (*La Revanche du Passé*, par exemple), sans aucune complication d'intrigue, valent par

l'observation loyale, la forte psychologie et l'accent profondément humain. Mlle Isabelle Kaiser est un phénomène littéraire : née à Zoug, dans un canton allemand, elle manie avec une égale facilité sa langue maternelle et le français ; quoique son imagination et son âme soient demeurées essentiellement germaniques, elle est l'un des écrivains les plus populaires de la Suisse romande ; dans *Héro*, dans *Sorcière*, dans *Notre Père qui êtes aux Cieux*, dans *Vive le Roi*, elle s'est contentée de se donner tout entière, avec son lyrisme passionné, avec son idéalisme fervent ; on a commencé par être un peu déconcerté ; la sympathie a suivi l'étonnement, l'admiration la sympathie, et l'on a généralement fermé les yeux sur quelques hésitations ou quelques défaillances de style, pour s'incliner devant un très beau tempérament ; nous la retrouverons parmi les poètes. André Gladès est le pseudonyme d'une Neuchâteloise fixée à Paris et dont les romans, *Au gré des Choses*, *Résistance*, *Le stérile Sacrifice*, ont le mérite, qui se fait rare, d'être aimablement romanesques : joli mélange de réalité bien vue et d'attachante fantaisie, ils intéressent, ils émeuvent, et la qualité de l'intérêt, et celle de l'émotion, n'ont rien de banal. — Il y a, dans les nouvelles et les romans de Mme Noëlle Roger, dans le *Sculpteur de Christs* comme dans *Docteur Germaine*, pour citer ces deux titres seulement, une fougue de sentiment et une audace de pensée qui autorisent de grandes espérances ; la langue en est, tout à la fois, d'une noble simplicité et d'une vibrante concision ; on a l'impression que l'auteur ira très loin et très haut. Mlle Marie Dutoit, outre ses belles biographies de *Mme de Gasparin* et de *Mme de Pressensé*, a écrit un roman exquis, *A deux Voix*. Enfin, Mlle Berthe Vadier, qui a cultivé avec esprit et adresse la comédie de société, qui a composé une chaleureuse biographie d'Amiel, est l'un de nos plus charmants conteurs, l'un des plus enjoués et des plus gracieux.

Cette étude ne doit pas échouer dans la nomenclature. Elle serait incomplète cependant, si elle ne mentionnait l'œuvre des deux vétérans de la littérature romande, morts depuis que cet article a été composé : les copieux et savants romans historiques du Genevois Ch. Du Bois-Melly, les attachantes nouvelles du Neuchâtelois Louis Favre. Et comment ne pas se souvenir ici des agréables récits que nous ont donnés M. A. Cérésole (1), le Dr Chatelain ou M. Auguste Blondel ? Et comment oublier les minutieux et savoureux croquis valaisans de M. L. Courthion ? Ou le critique d'art et le romancier si audacieux, mais si inquiétant, qu'est M. William Ritter ? Quant à M. Adolphe Ribaux, qui est le plus productif de nos écrivains, MM. V. Tissot et S. Cornut l'ont passé sous silence dans leur anthologie des *Prosateurs de la Suisse française*. Pourquoi ?

L'omission est injuste, ce me semble. Elle est explicable néanmoins, si l'on songe que M. Ribaux s'est décidément prodigué plus que de raison. Ses vingt ou trente volumes — il a quarante ans à peine — se sont succédé de trop près, pour qu'il lui ait été possible de s'y montrer toujours égal à ce que l'on attendait de lui. Le sentiment de la nature y est très vif, l'inspiration en est très saine, mais il observe avec un évident parti-pris de bienveillance, son imagination manque de choix et de force, et qui a lu un de ses livres les a presque tous lus : ce n'est pas mal ; on souhaiterait que ce fût mieux que pas mal. Nous reparlerons du poète. Pour l'instant, il suffira de dire que le principal mérite de M. Ribaux est d'avoir rouvert les portes de notre théâtre national. Encore que *Julia Alpinula*, *Charles le Téméraire*, *La reine Berthe*, soient moins des œuvres littéraires que de grands spectacles populaires, ces pièces ont sonné le réveil d'un genre qui se mourait dans notre pays. Des « festspiels » ont suivi, le *Neuchâtel-Suisse* de M. Ph. Godet, et d'autres ; des drames ont évoqué les hauts faits de notre passé ; M. René Morax a débuté par sa *Nuit des quatre Temps* ; mais M. Ribaux a été l'initiateur ou le précurseur.

J'ai écrit le nom de M. René Morax. Quel joyeux étonnement, dans la salle du Casino-Théâtre de Morges, le soir du 29 novembre 1901 ! On jouait quatre actes, inédits, d'un tout jeune homme : *La Nuit des quatre Temps*. Ce jeune homme, dont on connaissait vaguement un mince recueil de vers, très modernes, avait fait de son coup d'essai un coup de maître. D'une légende valaisanne, tragique certes, il avait tiré un drame singulièrement émouvant et d'un art très haut. L'impression directe de la réalité et de la vie s'y combinait avec la poétique intuition du mystère. L'âme fruste des montagnards, et toutes les superstitions étranges, et toutes les secrètes terreurs, et tout l'âpre symbolisme où elle s'abandonne dans les immenses solitudes de l'Alpe, y étaient évoquées avec une poignante vérité. Un drame de conscience qui se passe à l'époque de la Réforme, *Claude de Siviriez*, un tableau fidèle et mouvementé de mœurs vaudoises, *La Dîme*, un mélancolique petit chef-d'œuvre, *La Bûche de Noël*, des farces et des pochades d'une plantureuse gaîté, le livret de la récente Fête des Vignerons de Vevey, nous ont révélé en M. René Morax un auteur, qui, par la variété des ressources et par l'éclat des dons, est capable de tenir toutes les promesses fondées sur lui. Celui-ci n'imite rien, ni personne. Il n'a presque pas eu

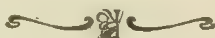
(1) Le *Jean-Louis*, de M. Cérésole, écrit non en patois, mais en « parler » du canton de Vaud, nous offre une peinture extrêmement fidèle et vivante du milieu vaudois, choses et gens.

besoin d'apprendre pour savoir. Il est né dramaturge, comme d'autres naissent ingénieurs, rentiers ou poètes.

Nous avons, depuis quelque dix ans, ce que nous n'avions point auparavant : une littérature nationale pour nos scènes romandes. Elle s'achoppe à bien des obstacles : de nos deux théâtres de quelque importance (Lausanne et Genève), l'un ne joue guère que l'opéra et les troupes françaises de l'autre n'aiment pas à quitter le terrain solide du répertoire parisien. De plus, la France nous est fermée ici comme ailleurs. Mais nos vaillantes sociétés d'amateurs ne demandent qu'à secouer le joug du vaudeville à succès, et notre public ne leur ménagera pas sa faveur, si elles solidarisent leurs efforts avec ceux de nos écrivains. La critique, d'autre part, ne restera pas en arrière.

VIRGILE ROSSEL.

(*A suivre.*)



## LA PEINTURE ET LA SCULPTURE PRIMITIVES

### I

On ne peut actuellement citer une nation qui se soit spécialisée dans la production exclusive de la peinture, ou de la sculpture. Quelles que soient leurs différences essentielles, la coexistence parallèle de ces deux arts les rapproche l'un de l'autre dans l'esprit de tous. Bien plus, par le raffinement des techniques, il est arrivé qu'une bonne part de la peinture moderne, en sacrifiant peu à peu la couleur à la ligne, les détails au relief, donne exactement l'impression de la sculpture ; et que celle-ci, en recherchant la teinte, l'enveloppement de ses surfaces, en trouvant des reflets d'ombre dans les brisures du mouvement, produit fidèlement l'effet de la peinture. Plusieurs critiques ont en même temps fait valoir l'intime fraternité et presque la confusion des arts de Carrière, modeleur de faces, et de Rodin, dont certains groupes sont de vrais tableaux impressionnistes d'ombre et de lumière. La peinture et la sculpture, dans cette fusion universelle des arts, qui s'indique comme la principale tendance contemporaine, se concilient au point qu'il deviendra bientôt difficile d'imaginer qu'elles aient pu, à une époque, ne pas exister simultanément, ne pas être en même temps cultivées par les mêmes peuples.

Cette erreur sera due aussi aux esthéticiens qui traitent des origines des arts : ils ne semblent guère se douter qu'il y ait eu des formes d'art appréciables avant l'art égyptien ou grec, et ils étudient comme des époques de début celles où les deux arts étaient déjà assez développés pour s'apparenter, sinon déjà se confondre.

Pour surprendre, à leur naissance, les différences entre la sculpture et la peinture et pourquoi tel peuple fut plutôt peintre que sculpteur, il faut remonter plus loin que les Assyriens, les Indiens ou les Chinois, jusqu'aux peuples sauvages.

*
* *

On voit alors immédiatement que chez les uns la peinture seule, chez les autres la sculpture seule, existe. Et, là où la peinture seule est en faveur, elle accuse de brillantes qualités ; là où la sculpture seule a prévalu, elle présente les plus hauts mérites esthétiques. Ces deux arts n'ont donc pas eu besoin d'un développement parallèle pour s'organiser et progresser.

Les peuples primitifs actuels qui nous offrent les documents les plus importants sur l'art de peindre sont les Australiens. Le voyageur George Grey a trouvé chez eux des cavernes dont le plafond était couvert de peintures : une tête d'homme s'y détache en blanc ; elle est auréolée de rouge clair, les yeux noirs sont entourés de lignes jaunes et rouges. Sur des rocs, Grey a découvert des têtes portant des coiffures bleu sombre, et ailleurs une figure elliptique, jaune d'or avec des lignes rouges, partagée en deux par un ruban blanc bordé de lignes bleues. On rencontra aussi des hommes aux contours rouges, un kangourou sur les épaules. Dans l'île de Claks, un rocher déroulait sur un fond d'ocre rouge un cortège de figures blanches : requins et tortues, chiens et kangourous. Une autre caverne révéla l'œuvre la plus remarquable des Australiens : un homme revêtu, du menton aux genoux, d'une tunique rouge ; des cercles rouges, jaunes et blancs cernent le crâne.

C'est aussi chez les Australiens qu'on a pu saisir les premières ébauches humaines du paysage. Les paysages que l'on possède d'eux sont en général vastes, complexes et détaillés, avec des plans superposés. Voici le plus grand que l'on connaisse, dessiné sur une écorce d'arbre : un étang bordé d'arbres bas et grêles tord, comme un écheveau de fil, une eau qui s'échappe en rivière clapotante devant la maison en briques d'un colon européen. Au-dessus, des indigènes, droits ou les jambes écartées, dansent le corrobori devant une assistance assise ou couchée. Encore au-dessus, des hommes armés de haches s'approchent d'un serpent déroulé comme une corde, tandis qu'un indigène debout dans un canot poursuit un oiseau aquatique. Non loin, des volatiles nagent dans un étang entouré de brous-

sailles comme un œil est entouré de cils ; à côté s'élève un groupe d'arbres où se tient un sauvage avec son fusil. Enfin, en ciel de tableau, s'étend une plaine. Des casoars répandus çà et là y dressent leurs longs cols flexibles vers le feuillage, les courbent vers l'herbe ou les retournent sur leur plumage ; d'autres sont posés à terre, les pattes ouvertes devant eux. Un grand oiseau perche à la cime ronde d'un arbuste et les kangourous apparaissent à droite, retournant un museau pointu, traînant une queue longue et gesticulant avec leurs courtes pattes de devant. L'ensemble du tableau vaut par les traits d'observation exacte et fine, et par la diversité pittoresque des gestes de chasse ou de danse.

Avec les Australiens, les peuples qui attestent le plus de dons naturels pour la peinture sont les Boschimen de l'Afrique du Sud. Marc Hutchinson a trouvé, dans les montagnes Draken, des parois de cavernes toutes enluminées de couleurs. Les sujets qu'on y distingue sont empruntés à la faune sud-africaine : les éléphants, les rhinocéros, les girafes, les élans, les buffles, les antilopes, les autruches, les hyènes, les singes, les chevaux y défilent dans un bon accord. Les chefs-d'œuvre de l'art boxhiman sont des panoramas où de grands Cafres donnent la chasse à des bœufs vastes et lourds. La rectitude des torses minces dressés pour lancer la flèche, la tension des bras pour maintenir le bouclier devant la poitrine, l'allongement des échines et l'ouverture démesurée des jambes dans la précipitation de la course, la fuite des puissants herbivores, tout cela est rendu avec une rare rapidité de main, une science profonde et spirituelle des raccourcis, une entente sûre des plans. Le procédé de dessin, quoique plus perfectionné, rappelle celui des Australiens et les couleurs usitées sont les mêmes : le rouge vif, une ocre brune, du jaune, du noir, quelquefois le vert.

*
* *

Les peuples primitifs qui fournissent les meilleurs échantillons de sculpture artistique sont les Tschukstchis du nord-est de la Sibérie. Nordenskiold, qui nous a rapporté une étude complète de leurs origines, de leurs mœurs, avec de curieuses pièces de leur art, a dit d'eux : « Cette peuplade encore aujourd'hui à l'âge de la pierre n'a eu que peu de relations avec l'Européen et ces rapports n'ont pu modifier sensiblement le goût et les aptitudes des indigènes. Leurs travaux artistiques sont donc très intéressants au point de vue de l'histoire des progrès de l'Art. » La sculpture Tschukstchi compose une vraie galerie de tous les animaux connus de ce peuple chasseur et elle les anime de mouvements qui leur sont les plus caractéristiques : on voit le chien avec sa queue retournée ; le lièvre qui avance curieusement la tête, les oreilles obliques ; le renard, mince, long, la queue renflée de graisse ; des phoques nageant les machoires ouvertes comme un harpon ; des otaries dressant la tête, carrées sur leurs pattes de devant ; des poissons recourbant des ventres écaillés ; des étoiles de mer dilatant comme des fleurs de neige leurs pointes dentelées ; de petits oiseaux montés sur le dos de leur mère comme sur une motte de neige, etc. Dans leurs figures d'hommes, les Tschukstchis sculpteurs marquent l'analogie que les humains présentent avec les animaux sous ce ciel de glace : l'un est debout, gros et pantelant comme un ours ; un autre a les mains dans ses poches et ressemble à un manchot ; une femme est assise, les deux pieds rejoints devant elle, pliée sur son ventre pour se chauffer, dans une posture d'ourse, etc. Par l'attitude fruste, mais réelle des personnages, le mouvement épais et familier des lignes, la proportion stricte des masses, chacun des objets atteint à l'expression franche et vivante de l'art.

*
* *

Voilà donc deux peuples primitifs : l'un est le meilleur peintre sauvage que nous connaissions ; l'autre le seul grand sculpteur sauvage dont nous puissions admirer les œuvres sans avoir à tenir compte de sa barbarie. L'un et l'autre sont également étrangers à toute civilisation apportée de l'extérieur ; l'un et l'autre ont vécu et vivent également en présence de la nature élémentaire. C'est ici qu'il importe de saisir la différence primordiale entre la peinture et la sculpture en se demandant pourquoi les uns sont peintres et les autres sculpteurs.

On peut répondre immédiatement que c'est une question de milieu, et d'une façon plus précise, que *la présence de la peinture est subordonnée à la présence des végétaux, que la présence de la sculpture est subordonnée à l'absence des végétaux.*

Voyons comment la peinture a pu naître à l'ombre des arbres.

D'abord, l'arbre en s'élevant dans les airs, et en développant son feuillage, découpe le ciel en fragments, qui condensent plus fortement pour l'œil ; la couleur de l'azur et le ton lui-même des feuilles s'en accuse d'autant. L'habitant des forêts, en levant la tête, se voit sous un plafond mobile de couleurs plus éclatantes que s'il était sous le ciel nu. Par les interstices des frondaisons pénètrent les rayons solaires qui, tamisés de feuilles en feuilles, criblent les branches comme d'un arrosage de lumière plus étincelante et tatouent les troncs d'entailles de clarté vive. Les sous-bois du peintre Diaz, chez qui particulièrement s'éprouvent les impressions de

l'humanité primitive devant les forêts, nous donnent une vision juste de la lumière tailladant les branches et les feuillages, détruisant et confondant les lignes des objets, au point que les yeux se trouvent devant un vrai tissu où les tons les plus splendides se mêlent grossièrement. Ils nous permettent de concevoir combien le morcellement et les hachures de lumière, exposant crument aux yeux le mystère insaisissable des couleurs, durent surprendre et éblouir les premières humanités errant par les clairières. Dans le fouillis inconnu des forêts, les couleurs durent prendre de bonne heure pour elles comme une vie animale, instable et fugace.

Les feuillages eux-mêmes ont leur pigment propre : dans le Nord, certains seulement sont argentés comme celui du saule et celui du bouleau, ou pourprés comme celui des houx ; mais dans les contrées tropicales, c'est le plus grand nombre qui naissent rouges et on peut imaginer l'effet puissant de tels spectacles sur des prunelles vierges par la surprise qu'en témoignèrent nos voyageurs modernes, brusquement arrêtés devant les nappes sanglantes des forêts africaines. On s'explique mieux dès lors l'importance de la couleur rouge dans les civilisations primitives, aussi bien pacifiques que guerrières : ce n'est pas la vision du sang, comme on a cru, qu'elles recherchent en elle, mais de la végétation : nous devons voir là une sorte de mimétisme.

L'arbre a pu être encore pour les premiers hommes une étrange manifestation de couleurs par son tronc, qui porte souvent une écorce singulièrement peinte en jaune, rouge, mordoré ou violet. Si on le fend, la sève qui en coule est généralement reluisante et coruscante, et le bois qu'on voit à nu révèle des tons variés qui vont du rouge sombre au blanc doré ; la résine enfin qu'exsudent certains végétaux est une source visible de couleurs. De toute antiquité, l'humanité coupa les arbres quand elle n'était pas forcée, comme certains sauvages modernes, de les saigner seulement pour en extraire le suc. Elle se vêtit aussi des écorces, qu'elle dut instinctivement choisir aussi épaisses que bizarrement teintes.

Faut-il parler des fleurs ? n'est-il pas évident qu'elles étaient tout indiquées pour initier l'homme à la beauté des couleurs ? Où le rouge éclate-t-il plus ardent qu'aux fleurs de Flamboyante, le rose-vin plus intense qu'aux corolles des hibiscus ? Et certaines, écrasées seulement dans la main, ne la teignent-elles pas de leurs couleurs propres, jeu coutumier des enfants, jeu aussi des humanités enfants, ainsi que l'attestent maints voyageurs.

Voici les fruits, dont se nourrissent les premières sociétés végétariennes, et qui trouvent sur les vastes arbres des contrées chaudes leur resplendissement extrême : tons jaune chaud des grappes de papayes, jaune mat des bananiers sur le vert des palmes, rose des letchs sur leur sombre feuillage, pourpre lie-de-vin du jamalak, rouge des fruits du cacaoyer ; velours violet du fruit du frangipane, minium des mangues strié de vert acide...

A faire ainsi le tour de l'arbre, on voit qu'il est pavoisé de couleurs et qu'à le contempler, du tronc au fruit et du feuillage au ciel, l'homme n'a pu y trouver qu'une étrange surprise. Mais de l'arbre rayonne et se propage la plus diverse vie colorée, car autour de l'arbre il y a l'oiseau. Les colibris chatoyants de pierres précieuses, les cacatoès aux plumages bariolés où les zones de couleurs se coupent avec une si curieuse netteté qu'ils furent sans doute de tous les oiseaux les plus grands professeurs de couleur de l'humanité, toute la famille émaillée des ailés sont des hôtes de l'arbre. Et ce que les premiers hommes recherchèrent en eux, ce sont les couleurs admirables des plumes dont ils s'ornèrent le chef, ainsi que les Tahitiens modernes font des fleurs. Les voyageurs sont unanimes à noter la grande place que les plumes des oiseaux, grâce à leur coloris doux ou rutilant, prennent dans le costume ou la parure des sauvages.

C'est donc l'arbre, par sa propre contexture ou par la vie chromatique qu'il détermine autour de lui, qui a donné à la primitive humanité la plus complète leçon de couleurs, l'habituant à la diversité des tons de la nature résumée dans son feuillage et dans les animaux qui le fréquentent, l'initiant peu à peu au goût et à la conception de la peinture. Et il fut là pour fournir la matière nécessaire quand l'homme entreprit de mettre sur des objets l'éclat qu'il voyait aux choses autour de lui. Le noir, première couleur dont l'humanité se soit servie, elle le tira du charbon de bois ; et ses premiers rouges, qui restèrent sa couleur préférée, lui furent versés par des troncs, extraits de sucs de plantes ou de résines. Cela se passe encore ainsi. Les Malgaches actuels, qui vivent sous la même latitude que les Australiens et les Boschimen, tirent toutes leurs couleurs des arbres. Les tatouages colorés d'un grand nombre de peuplades de Polynésie, d'Afrique et d'Amérique, se font avec un suc de feuilles ; les onguents dont les hommes et les femmes se frottent le corps sont des huiles de plantes.

La peinture sort de la Forêt. Et il est particulièrement intéressant de voir que l'arbre, dont l'humanité tira sa leçon de peinture et ses matières tinctoriales, figure dans les premiers paysages qu'elle réalisa : de magnifiques eucalyptus se dressent aux derniers plans des tableaux australiens, où les hommes mènent leur robuste existence de pêche et de chasse ; dans les tableaux laissés par les Mexicains et recueillis par les soins de missionnaires, parmi des

hommes rouges, des femmes jaunes d'une facture égyptienne, s'élève la végétation des hauts arbres, se hérissent des nopals et des aloès. On y note aussi des oiseaux, et particularité significative, d'entre tous les hôtes des bois, les plus violemment colorés, les perroquets.

*
* *

L'arbre dérobe à l'œil humain les lignes du sol : là où il disparaît, jaillissent dans leurs grandes arabesques les formes de la terre. Elles se *sculptent*, pour ainsi dire, nettement sur le ciel. On connaît un assez bon nombre de régions où les végétaux manquent et où la terre peut montrer sa dure nudité de monts et de rochers, ainsi certaines parties de l'Amérique du Nord, où il se trouve justement que les Indiens ont édifié leurs plus beaux monuments de sculpture, des collines taillées en formes de rats, de crocodiles, de tortues. Mais nulle région n'est plus complètement dénuée d'arbres que les vastes contrées glaciales.

Les horizons sont libres et découpent clairement sur le ciel les reliefs de la terre, les hommes et les animaux eux-mêmes, n'étant pas entourés d'ombres végétales, se massent plus lourdement sur l'écran blafard de la neige; les océans polaires charrient des banquises droites et hautes, élevant des formes colossales où l'on peut reconnaître des aspects d'ours, de phoques, d'hommes, etc., et se déplaçant comme des groupes de statues mobiles.

Ce sont les patries mêmes de la sculpture que ces parties du globe où toute la vie s'immobilise et se condense en glace rigide, et la terre, en un perpétuel modelage, est pétrie et repétrie par la neige. L'homme, privé de gestes pour mieux entretenir la chaleur intérieure, se pelotonne sur lui-même et paraît un bloc ; les corps des animaux les plus familiers sont lisses, révélant crûment leur forme, comme ceux des phoques et des baleines. Autour des soulèvements du sol, l'homme ne voit pas l'auréole mobile et verte des feuillages ; autour des bêtes il ne voit pas non plus l'estampement chatoyant des plumes au soleil ou de la fourrure zébrée de couleurs vives. Tout ce qu'il contemple est fixe, arrêté, et sa main, pour ainsi dire, peut en faire le tour. Ses yeux sont sensibles aux couleurs — quoiqu'elles soient si rares au pays de la glace — mais ils ne savent pas les reconnaître : « les Tschukstchis, écrit Nordenskiold, paraissent posséder un organe aussi apte que le nôtre à distinguer les couleurs ; l'habitude de les reconnaître paraît leur manquer ; le rouge seul les frappe nettement. Pour pouvoir apprécier les différentes nuances du vert, ils doivent faire une abstraction tout à fait nouvelle pour eux (1) ». Au contraire, ces mêmes yeux, pour ainsi parler, pétrissent à merveille l'étendue et mesurent l'espace pardessus les doux mamelonnements de la terre. Et c'est naturellement à la sculpture que sont induites les mains.

La lumière solaire ne trouve pas assez d'échos sonores et joyeux, de reflets tamisés et rapides sur leur sol pour que les habitants de ces contrées aient l'idée de peindre : le voudraient-ils, d'ailleurs, d'où tireraient-ils les couleurs? Les arbres manquent, qui les dispensent aux peuples sylvestres.

Ils se serviraient du bois comme matière à sculpter, mais ils n'en ont pas. Et ils doivent utiliser des os de bêtes, comme les premiers sculpteurs de l'âge glaciaire à qui, pour les mêmes raisons, les végétaux faisaient défaut. Ils ont travaillé l'os et rien n'était plus apte à leur donner de la sculpture une conception exacte et approfondie. Qu'est l'os, sinon la forme vivante, réduite à la puissance de sa charpente essentielle? L'os lui-même est déjà une admirable sculpture naturelle. Le maniement de l'os révéla aux hommes des régions antarctiques les grandes lois fondamentales de la sculpture, autant que le spectacle de la terre décharnée, n'ayant plus sa chair de végétaux, et montrant au ciel son ossature.

Non seulement tous les peuples des zones glaciales, depuis les Esquimaux du Groënland jusqu'aux Tschukstchis du Nord-Est de la Sibérie sont sculpteurs, mais l'œuvre de leurs doigts a le relief puissant de l'art supérieur. On doit même dire, grâce à eux, que la sculpture atteint chez les sauvages une valeur d'art supérieure à celle de la peinture. Mais que l'on tienne compte de ceci, que la terre livrée à la nudité de ses grandes lignes primordiales donne à l'homme un enseignement toujours plus éloquent, plus direct et plus profond que n'en sauraient donner la lumière et les couleurs, lesquelles viennent d'ailleurs, et sont plus étrangères à l'homme de notre planète par leur mobilité même. Puis, la peinture, entre des mains sauvages, était beaucoup moins perfectible que la sculpture. Elle exigeait plus d'abstraction mentale, elle réclamait des matériaux plus plus délicats. Enfin elle n'était pas directement servie comme la sculpture par l'*habitude quotidienne et vitale du dépeçage*, qui apprit vite aux hommes les formes harmonieuses de la vie en leur révélant l'intérieur des corps.

*
* *

Il reste entendu que c'est à l'origine seulement que les peuples peintres sont ceux qui ont vécu parmi les arbres et que les peuples sculpteurs sont ceux qui habitaient des régions dénudées. Il faudrait bien se garder de chercher la vérification de cette loi chez des peuples tels que les Indiens, les

(1) Et c'est par le vert que le sauvage de la forêt est tout d'abord initié aux autres couleurs.

Chinois, les Assyriens, les Égyptiens ou les Grecs, car les formes d'art chez eux étaient déjà très vieilles, partant très éloignées de leur différenciation primitive. Ce n'est que chez les peuples sauvages qu'on pourrait poursuivre utilement pareille enquête. Malheureusement, il reste très peu de peuples sauvages et de ceux que nous connaissons, peu pratiquent la peinture ou la sculpture. On n'a pu guère compter que les Australiens et les Boschimen d'une part, les Tschukstchis et les Esquimaux d'autre part. Et, en ce qui concerne ceux-ci étroitement, on doit constater que les peintres sont ceux qui appartiennent aux terres boisées et les sculpteurs les hôtes des déserts de glace. Mais nous n'avons pas affaire à une simple coïncidence qui ne serait frappante que par la rareté des exemples. Si l'on se demande quelle est la forme d'art la plus usitée chez les races de l'Afrique qui hantent des contrées sylvestres, on discerne vite que la sculpture est le plus souvent inconnue et que la peinture est assez largement représentée par le coloriage du tatouage, par les teintures dont s'induisent les corps et les visages pour les danses, les combats et les fêtes. Si nous prenons maintenant un peuple célèbre pour sa haine des végétaux et sa prédilection des étendues désertes, l'Arabe, nous notons qu'il ne laissa aucune œuvre picturale et qu'il manifesta dans l'édification de ses mosquées aux formes rondes, mises en valeur par la sveltesse des minarets et la précieuse dentelle des moucharabies, une grande aptitude à la sculpture, laquelle ne pouvait être cultivée parce que Mahomet lui interdisait à la fois la représentation des hommes et des animaux.

Enfin, les rares données scientifiques qu'on possède sur les débuts de la sculpture appuient encore cette théorie : d'un avis général, les savants ont établi que les premières sculptures ont été laissées par l'âge glaciaire. N'était-ce pas déjà noter que cet art appartenait aux temps où la terre était nue, le végétal moins apparent et moins prospère ? Devant l'absence de tout document pictural, ils ont pu aussi affirmer que la sculpture avait de beaucoup précédé la peinture et quelques-uns ont formulé que la peinture succéda à la sculpture quand l'humanité de chasseresse devint agricultrice. Agricultrice, c'est-à-dire en premier lieu arboricole. Les Tschukstchis nous représenteraient donc exactement l'humanité à l'époque du renne parvenant, au milieu des glaces, à une grande science de la sculpture ; les Australiens et les Boschimen nous représenteraient l'humanité au milieu des végétaux concevant, désirant et maniant la peinture.

José Mélila.

## JOUEUR DE FLUTE

Les dernières feuilles des bois,
Du ton fauve et roux des vieux cuivres,
S'en allaient toutes à la fois
Sous les ciseaux des premiers givres.

Le soleil gagnait l'horizon,
Laissant flotter un long suaire
Sanglant sur le front des maisons
Basses, éparses dans les terres.

Clignotantes comme des yeux,
Les fenêtres des héritages
S'éclairaient de leurs petits feux
Le long des sentiers de village.

L'écho ne rendit plus d'appels...
Et la lune avec son escorte
D'étoiles montra dans le ciel
Sa face impassible de morte.

Alors, dans la paix du moment,
Sous la clarté pâle et mystique,
Monta comme un enchantement,
Une harmonieuse musique :

C'était une sorte d'adieu,
Un regret discret à la chute
Des feuilles, aux derniers jours bleus
En fuite..., un air léger de flûte.

Car le berger avait voulu
Remplacer par un doux prélude
Le rossignol des solitudes
Qui dans le soir ne chantait plus !

Hugues Lapaire.



## LA VIE LITTÉRAIRE

### Quelques romans.

Pierre Villetard : *La maison des Sourires.*
Paul Flat : *L'Illusion sentimentale.*
Frédéric-Arthur Chasseriau : *La Halle des âmes.*
Gaston Rouvier : *La nièce de Jacob Gaspard.*
Albert Boissière : *Joies conjugales.*
Lucien Rolmer : *Mme Fornoul et ses héritiers*

Mme Fornoul a des héritiers. Elle a beaucoup d'héritiers. Et elle est bien malade. Elle va mourir. Une attaque d'apoplexie. Mme Fornoul a beaucoup d'héritiers. Elle ne peut mourir seule, ou entourée seulement de sa vieille bonne traditionnelle. Il faut que ses héritiers l'entourent. Ils viennent. Ils arrivent. De tous les côtés de la France ils sont venus, ils sont arrivés. Ils attendent la mort comme on attend un héritage, avec une angoisse heureuse. Mais ils n'auront pas d'héritage, pour des motifs que nous expli-

querons sans doute tout à l'heure. Et ils regretteront leur voyage, mais ils ne regretteront pas Mme Fornoul.

Voilà un sujet très simple. Voilà le sujet le plus simple. Il n'est pas un sujet très nouveau. Il n'est même pas du tout un sujet nouveau. Pourquoi donc le petit roman de M. Lucien Rolmer a-t-il à nos yeux charmés tout l'attrait d'une certaine nouveauté? Assurément parce que M. Lucien Rolmer a voulu être un observateur minutieux de la réalité, et non point dénaturer la vérité par l'humour, mais au contraire la mettre en relief davantage. Un réaliste digne de ce nom est nécessairement un humoriste : nom dont s'affublent beaucoup d'écrivains qui sont indignes de le porter.

Mais ce romancier, je vous supplie de le croire, ne s'applique pas à des inventions facétieuses pour nous faire sourire malgré nous. La vérité seule est comique. Et plus le détail est vrai, plus il est drôle.

J'ai dit que les héritiers de Mme Fornoul ne seraient pas ses héritiers. Combien de déceptions pour les chercheurs d'héritages! Rien n'est plus connu. Rien n'est plus banal. Un neveu guette la mort de sa tante. C'est un cousin éloigné — éloigné de toutes façons — qui hérite. Un frère compte que sa vieille sœur... Bon! elle laisse tous ses biens aux congrégations... Donc, les héritiers de Mme Fornoul n'hériteront pas. C'est M. Lucien Rolmer qui l'a voulu. C'est non seulement M. Rolmer, c'est la logique même de la vie...

Ah! petits bourgeois qui échangez des injures et des espérances devant le lit où Mme Fornoul va mourir! Vous ne pouvez pas savoir que le ciel, le juste ciel, vous réserve une déception nécessaire et moralisatrice. Félicité Bozoul a épousé Victor Fornoul employé... La ville, le petit ménage entre des murs. Un balcon étroit de quatrième étage sur une humble rue... Mais Victor aimait Félicité. Il travaillait. Les appointements s'accrurent. Pas d'enfants, mais à cause de Victor... Le patron de Fornoul mourut. Fornoul tenta la fortune. Félicité descendit au magasin du cours Belzunce. Les jours furent prospères. Vint la quarantaine. Le samedi soir, ils partaient pour Sémiane : les mouvements du train rythmaient leur allégresse. Fornoul jardinait; Mme Fornoul liait des bouquets que le lundi elle abandonnait aux trois commises. Et l'existence leur était très douce... Cependant...

Cependant, en avançant en âge, Fornoul alla dans les cafés, fit des connaissances, se dévergonda, prit une maîtresse. Miette était jeune et le trompa. Elle fit bien plus. Mme Fornoul accepta cette infidélité qui l'humilia pendant deux années, au bout desquelles Fornoul lui revint comme fondu, ayant laissé soixante mille francs, sa gaieté et sa santé dans les bras chauds de la fillette...

Alors que faire. On délibéra. Et M. et Mme Fornoul vendirent leur fonds de commerce moyennant une rente de deux mille cinq cents francs jusqu'à leur mort. Ils placèrent aussi leur propriété de Simiane en viager. Un mois après mourut Fornoul, Mme Fornoul vécut jusqu'à ce moment où ses héritiers attendent sa mort certaine et son héritage hypothétique.

Ne riez pas. Cette invention n'est point fantaisiste. Il y a un fait, un fait, c'est l'observation exacte de la vie. Oui, des parents peuvent tout ignorer de la situation de fortune de leurs parents. Ils ne discutent guère que de cette « importante question ». Mais ils discutent passionnément, donc confusément. Ils ne savent pas nettement. Ils sont prêts à toutes les erreurs. Les soins même qu'ils prennent pour les éviter les y condamnent. L'aventure des héritiers de Mme Fornoul n'est pas du vaudeville. Elle est d'autant plus vraie qu'elle est plus amusante.

Et que Lucien Rolmer, si adroit à discerner la vérité dans la vie des familles et dans le cœur des parents est donc habile à tracer les silhouettes des hommes! Ils vivent tous d'une vie forte, ces parents si différents les uns des autres que rapproche et qu'oppose un même intérêt. Pauvres petites gens, cupides et plats!

Décidément ce petit livre de Lucien Rolmer est d'un observateur excellent de nos mœurs bourgeoises. Point méchant, point amer, pitoyable suffisamment. Et Lucien Rolmer a du goût. Et il écrit avec tact. La phrase mesurée est élégante.

*
* *

Il faudra bien que nous étudions quelque jour les romans de M. Albert Boissière. Ils sont aussi d'un réaliste humoriste, mais M. Albert Boissière a beaucoup de mépris pour les héros qu'il imagine ou qu'il observe. Il n'est pas un humoriste doux. Il est âpre, très âpre. Il dissimule un peu son âpreté sous sa gaieté. Il se moque prodigieusement de la vie et des hommes.

Je ne prends aujourd'hui que son dernier livre, en exemple : *Joies conjugales*. M. Lucien Rolmer écrivait les *Héritiers de Mme Fornoul*. Entendez que ces héritiers ne sont pas des héritiers. M. Albert Boissière décrit les *Joies conjugales*. Entendez bien que ces joies sont détestables, rien moins que des joies, mais des misères ou des tristesses lamentablement bouffonnes. Titres que les ironistes emploient comme malgré eux. Ils parlent naturellement par antiphrases. M. Albert Boissière ne peut que tourner en dérision la vie conjugale. M. Albert Boissière est un très brillant anarchiste. C'est un compagnon, mais un gai compagnon. Il démolit la famille, toutes les familles, mais avec quels agréables sarcasmes, encore qu'un peu forcés. Le mariage ne lui est rien.

Alors c'est un jeu pour lui de nous montrer deux ménages assez vieux, d'assez vieux voisins, les Monchel et les Lécallard. Ils ont l'air très heureux les uns et les autres. Ils goûtent dans la paix les joies conjugales. Mais un accident, un rien. Et Mme Monchel épouse M. Lécallard, et Mme Lécallard épouse M. Monchel... C'est grotesque, tout simplement grotesque. Vous riez parce que la fantaisie forcenée de M. Albert Boissière est plaisante en elle-même. Mais ce romancier amusant est en proie à un pessimisme sinistre. Il a évidemment en horreur la société contemporaine. Les lois de cette société ne lui disent rien qui vaille. Il les anéantit par le ridicule. Ailleurs, il nous montrera le ménage idéal d'un forçat et d'une prostituée. Les témoins du forçat seront le juge d'instruction dont les bons soins ont amené sa condamnation, et l'avocat qui n'a pas su écarter de lui le châtiment que la justice moderne réserve au crime. Après quoi, l'aimable Mousseline accouche de deux jumeaux. L'un ressemble au juge d'instruction. L'autre ressemble à l'avocat. Après quoi, elle part pour la Guyane, heureuse de retrouver son cher forçat...

M. Albert Boissière rit, en haussant les épaules. Il rit de dédain. Il rit de dégoût. Il rit de mépris. Il n'a point la douceur calme de M. Lucien Rolmer. Il voit la vérité lui aussi, il la voit même très nettement, très profondément. Mais il est aisé de la déformer. Il éprouve tout de suite le besoin de la travestir, de l'abaisser, de la dégrader. Son ironie le pousse à la caricature, moins malicieuse que méchante. Ses héros ne sont plus que des fantoches. Au reste, M. Albert Boissière a bien de l'esprit. Son esprit justifie sans doute sa cruauté.

*
* *

Si M. F.-A. Chassériau rencontre en ces colonnes M. Albert Boissière, il lui donnera de bons conseils, il le conjurera de renoncer à voir les laideurs de la vie civilisée. Il l'écartera de l'immoralité des capitales. Il lui vantera la paix de la vie dans la nature. M. F. A. Chassériau n'aime que la simplicité, la poésie de la simplicité et de la bonté. L'héroïne de la *Halle des âmes* est élevée au pays basque. Elle est belle comme il convient et même un peu plus qu'il ne convient. La malheureuse! Un peintre parisien la rencontre et l'épouse. Elle est transportée dans un monde, où les vertus ont des airs de vice, et les vices des airs de vertu. Elle sera la victime de Paris et de ceux qui l'habitent. Si un ami la sauve et la ramène au pays basque d'où elle n'aurait pas dû sortir, c'est parce qu'il a gardé lui, attaché à sa province natale, la loyauté, la noblesse, la droiture, qui ne peuvent vivre et prospérer que loin des villes.

Des satires heureuses des êtres qui jouent leur rôle dans la civilisation parisienne, et plus encore une délicatesse extrême dans la peinture des sentiments fiers et doux de ces êtres que le mal étonne et qui ne veulent point subir l'emprise de Paris : voilà ce que nous découvrons dans le livre apaisant de M. F.-A. Chassériau. Roman moral, roman social. M. F.-A. Chassériau calme les fièvres de la vie des grandes cités. Il prêche en poète le retour à l'heureuse simplicité des champs, à la vie bienfaisante dans l'admiration des beautés de la nature.

*
* *

Simplicité de la vie; simplicité des mœurs, vertu et bonheur : c'est assurément ce que Gaston Rouvier nous veut enseigner.

J'aime on ne peut mieux M. Gaston Rouvier, journaliste qui n'est pas de talent médiocre. Mais pourquoi nous compte-t-il de si bizarres histoires romanesques? Il m'inquiète plus qu'il ne m'émeut. Il m'étonne plus qu'il ne me touche. Et s'il veut m'amuser, il risque de m'irriter.

M. Jacob Gaspard est un usurier de village, un usurier enrichi, qui veut épouser sa jolie nièce. Or cette jolie nièce est aimée d'un certain Maxime, qu'elle a rencontré jadis à Montpellier et qui vient maintenant la chercher en Suisse... Puis des aventures terrifiantes, des compétitions politiques dans une petite ville suisse, une grève, un incendie, Jacob Gaspard tué par erreur, sa nièce dans une maison de fous, Maxime bien ennuyé, des histoires étranges et qui se mêlent ou plutôt s'embrouillent... Bref, un roman compact et confus d'un romancier, qui a cru que la vie du roman ne pouvait être entrenue que par la multiplicité des incidents... Erreur! Erreur! — et qui s'est persuadé que l'incendie, la folie, la grève, la mort étant naturellement dramatiques, un roman qui contiendrait avec de la douceur, de l'amour, des scènes d'incendie, de folie, de grèves, de mort, serait nécessairement très dramatique. Erreur! Erreur!

Mais malgré ces procédés de feuilletonniste inexpérimenté, Gaston Rouvier est sans doute un bon romancier. Il excellerait, je le crois, à peindre les mœurs rustiques, ou les mœurs bourgeoises de petites cités. Son roman est un roman suisse. Et réellement Gaston Rouvier nous révèle la vie des gens de Niederfelden. Mais qu'il se garde des gros drames compliqués, et à péripéties.

J'ai lu, je ne sais où, que Gaston Rouvier avait Dickens pour maître, et que Dickens pouvait s'enorgueillir de cet élève. Qu'y a-t-il de vrai? Je ne saurais le dire. Dickens est du moins un maître fort honorable et le livre de Gaston Rouvier est un livre très estimable. Je vois bien que Gaston Rouvier a beaucoup lu Dickens, je vois aussi qu'il l'imite par

moment d'une manière assez apparente. Il mettra les titres de chapitre à la façon de Dickens :

— D'un petit homme que sa sœur dérange et que sa nièce attriste.

— Où l'auteur a l'avantage de présenter une mère et ses cinq filles en liberté.

— Où le lecteur a l'honneur de faire la connaissance d'un ancien mendiant.

— Où l'auteur a le regret de faire périr un de ses personnages les plus sympathiques.

Imitation superficielle, pour trouver un pittoresque facile. C'est peu de chose. Ce n'est rien. Ailleurs Gaston Rouvier transposera un peu ingénûment Dickens :

« Aussitôt sur ses jambes, M. l'ex-directeur se jeta sur le jeune homme, en garde. Le poing droit de Maxime découvrit une courbe élégante ; il vint, je ne sais comment, se mettre en contact avec la tempe gauche de M. Poplain, et la tempe, de ce contact inattendu, sortit toute bleue. On entendit sonner deux ou trois pan ! pan ! à la suite desquels M. Poplain, sans se rendre un compte suffisamment exact de la façon dont ceci était advenu, se trouva pour la deuxième fois assis sur le plancher. Mais cette fois il resta tranquille, la tête douloureuse entre les mains, et mâchonnant des mots inintelligibles. »

Humour anglais ! En français, cela paraît long et inutile.

Mais ce n'est pas la meilleure façon d'imiter Dickens. Au reste, il importe peu. Gaston Rouvier est fort capable de se constituer une originalité littéraire. Il la cherche. Il hésite. Il hésite comme son style, tantôt trivial, tantôt littéraire, littéraire au point que Gaston Rouvier semble vouloir rappeler en usage des tournures surannées ou des expressions désuètes. Il hésite, mais je le vois plutôt peintre pittoresque, spirituel, un peu vulgaire, assez vivant, de mœurs simples, que conducteur de grandes intrigues romanesques. Dans ces intrigues, il se perd et nous égare.

*
* *

On connaît ici l'auteur du *Pastel vivant*. Que pourrais-je dire de l'*Illusion sentimentale* de Paul Flat?

Le sujet de ce dernier roman est analogue à celui du roman précédent. Paul Flat reste toujours un peu en dehors de la vie, dans un monde où l'art détermine toutes choses et guide tous sentiments. Deux amis sont liés d'une étroite amitié. L'amour les séparera-t-il? L'amour sera-t-il plus fort que l'amitié? M. Paul Flat nous assure que l'amitié l'emporte et que l'amour n'est pas vainqueur. Combien d'autres romanciers eussent affirmé le contraire exactement !

Dans *Pastel Vivant* les héros étaient dominés par leur admiration pour les pastels de la Tour. Ici, la musique règne en souveraine incontestable sur les âmes rares des personnages. Et Paul Flat reste ici comme là le critique des sentiments profonds, que l'art suscite en ceux qui le servent passionnément. Livre exceptionnel à coup sûr et qui ne ressemble guère au commun des romans. Mais je sens que ceux qui l'aimeront, l'aimeront bien...

... Et dans cette revue trop rapide, j'aurais voulu signaler un jeune romancier de qui l'on pourrait écrire selon l'habitude des bons critiques... que l'on doit beaucoup attendre de lui et qu'il nous a donné déjà plus que des promesses... Pierre Villetard, l'auteur de *Monsieur et Madame Bille, Maison des Sourires*. J'aime mieux ne rien dire aujourd'hui ne pouvant tout dire. A bientôt.

J. ERNEST-CHARLES.



## VILLÉGIATURES

### Le Grand Déjeuner

PERSONNAGES

MONSIEUR.
MADAME.
MARIE MOULIN.
MADAME POILLOUE.
L'INVITÉ DE MARQUE.

*Une salle à manger à la campagne.*
*La scène se déplace parfois jusque dans l'antichambre.*

MONSIEUR (tournant très agité autour de la table). — Rien ne sera prêt. Et cette coquine qui ne vient pas! Et ma femme qui ne sera pas habillée ! Et M^me^ Poilloue qui oubliera les perdreaux au dernier moment !

MARIE MOULIN (entrant sans se faire annoncer). — Voilà les bougies, le pétrole... Ce que c'est lourd !

MONSIEUR (timide). — Et le vin ?

MARIE. — Je n'en ai pas apporté.

MONSIEUR. — Et que boirons-nous ?

MARIE (irresponsable). — .....

MONSIEUR. — Il nous faut absolument du vin. Vous irez chez M^me^ Limandoire.

MARIE (rouge en une seconde). — Jamais, Monsieur, je n'irai jamais chez M^me^ Limandoire.

MONSIEUR (exaspéré). — Et pourquoi ?

MARIE (enragée; hurlements formidables). — Je n'irai pas chez M^me^ Limandoire .... Allez-y si vous voulez. Vous me hacheriez en petits morceaux plutôt que de me faire aller chez M^me^ Limandoire. (Elle se perd dans sa cuisine d'où on l'entend, malgré le bruit de ses fourneaux, distinctement.) C'est trop fort ! Une maison qui a appartenu à M^me^ Poilloue, on voudrait que j'y mette

les pieds ? Mais y a pas de pitié, ni de justice. Marie Moulin ! pauv' Marie Moulin ! tout le monde lui marche dessus. (Le charbon tardant à s'enflammer, elle y verse un demi-litre de pétrole. En une seconde, une odeur nauséabonde envahit jusqu'au grenier).

MONSIEUR (seul et suffoqué). — Délicieuse créature !

MADAME (attirée par le bruit sur le palier du premier étage, demande impartiale). — Qu'est-ce que vous avez donc encore à crier ?

MONSIEUR. — Descends, tu verras.

MADAME (en pantoufles et en peignoir, descend lentement, pénètre dans la salle à manger. Elle tient à la main une paire de bottines qu'elle espère, malgré tout, faire cirer). — Tu ne pourras donc jamais éviter de te disputer avec cette fille ?

MARIE (bondissant de sa cuisine). — Ah ! Monsieur fait descendre Madame pour me donner tort !... Mais le vrai c'est que Monsieur m'a traitée comme la dernière. Y a que Madame ici qui me comprenne, qui me parle comme à une chrétienne. Pour Monsieur, j'suis pis qu'un chien,

MONSIEUR (outré, aphone). — Oh !...

MADAME (en vue d'un intérêt supérieur). — Voyons, ma fille, calmez-vous. ... Qu'est-ce que Monsieur voulait donc vous faire faire.

MARIE (à chaudes larmes). — Oh ! Madame ! il voulait me forcer à aller chez Mme Limandoire, pour du vin, parce qu'il en aurait manqué au déjeuner. Mais est-ce que je pouvais, moi, que je crevais sous mon panier, avec mes six litres de pétrole ?

MADAME (entraînée par la logique). — Mais vous en aviez un bidon plein. Pourquoi avez-vous pris tant de pétrole ?

MARIE. — Est-ce que je sais, moi, Madame ? le pétrole... le vin ?... Est-ce que j'ai la tête assez solide pour résister à tout ça !... Non, non, je préfère m'en aller.

MONSIEUR ET MADAME (à l'unisson). — Ah ! non ! Pas ce matin.

MARIE (consciente de son pouvoir, mais toujours en pleurs). — Si ! Si ! Tout de suite ! Y a un moment où on ne peut plus. C'est dommage que ça soye juste aujourd'hui, mais je peux plus.

MONSIEUR (inutilement lâche). — Allons, j'irai chez Mme Limandoire.

MARIE. — Oh ! maintenant, c'est trop tard. Je m'en vas.

MADAME (le grand moyen). — Vous ne savez pas le plaisir que vous allez causer à Mme Poilloue. Comme son rêve est que vous quittiez la maison, ce qui peut le plus la faire enrager, c'est de voir que vous y restez malgré elle.

MARIE (ébranlée). — Vraiment ?

MADAME. — Absolument... Allons, ma fille, restez, faites tranquillement votre ouvrage.

MARIE. — Eh bien ! Madame, je reste ! Mais Madame a toujours un mot aimable, une parole qui fait du bien... (bougonnant) : C'est pas comme Monsieur... (Monsieur veut protester, Madame le renvoie d'un geste à son fauteuil).

MADAME (avec un bon sourire). — Tenez, Marie, pendant que votre eau chauffe, veuillez cirer mes bottines. (Marie se précipite avec reconnaissance sur les chaussures et les rend une seconde après brillantes comme des miroirs, puis elle ouvre toutes les issues à la fumée. Madame, prudente, remonte).

MONSIEUR (dans trois courants d'air). — Si je n'attrape pas une congestion ! (Il joint l'éternuement à la parole). Ça y est.

MADAME (d'en haut). — Édouard, tu ne devrais pas rester au rez-de-chaussée pendant qu'on arrange. Il faut monter ici ou aller au jardin. Tiens, tu ferais peut-être mieux de pousser jusque chez Mme Limandoire, en te promenant, et voir s'il ne te manque rien.

MONSIEUR. — Je me doutais que j'en arriverais là. (Il va à la cuisine et avec une ironie amère : Marie, où mettez-vous le panier à bouteilles ?

MARIE (au-dessus de l'ironie). — Le v'là, Monsieur. (Prévoyante) Mais y contient que six bouteilles.

MONSIEUR définitivement vaincu). Ça suffira (Il sort. Madame, habillée, va au jardin cueillir des branches et des fleurs et les dispose dans les vases de la salle à manger).

MARIE (venant installer la table). — C'est gentil ce que Madame fait là. On dirait un reposoir... C'est il le grand sculpteur que vous attendez ? (Elle montre la Danaïde de Rodin, en plâtre sur un socle en encoignure), celui qu'a fait cette petite polissonne-là.

MADAME (à part). — Dire qu'on veut ouvrir des salons populaires (haut). Non, ma fille, ce n'est pas M. Rodin.

MARIE. — Ah ! qui c'est alors ? Est-ce qu'il est déjà venu ?

MADAME. — C'est un grand littérateur : Il n'est pas encore venu.

MARIE. — Un grand litt... ?

MADAME (à la portée). — Un littérateur. Quelqu'un qui écrit dans les journaux, dans les livres, comme Monsieur.

MARIE. — Ah !

(Elle se tait, étonnée, et range sur la table. Monsieur rentre avec le panier de six bouteilles et les dispose. Regard noir à Marie Moulin, qui ne s'en trouble pas et sort).

MONSIEUR. — Eh bien ? crois-tu maintenant qu'il peut venir ?

MADAME. — Evidemment. C'est convenable. Mais il ne sera pas ébloui.

MONSIEUR. — Ah ! tant pis ! D'ailleurs, il sait ce que c'est que la vie, il connaît les tarifs des journaux, des éditeurs......

MADAME. — Il est clair que s'il a mangé de la vache enragée, il ne pourra pas trop se plaindre. Et du

reste ce n'est pas cela qui me préoccupe, loin de là. Tu n'as pas remarqué qu'il y a ici un désordre épouvantable ?.. Ainsi dans l'antichambre, à côté de la cheminée, j'ai découvert deux parapluies, quatre ombrelles, un chevalet et cinq cannes, je viens de les compter.

MONSIEUR. — Comme la porte, en s'ouvrant, les dissimule, qu'est-ce que cela peut faire ?

MADAME. — Oui, mais refermée, on ne peut plus les éviter.

MONSIEUR. — Puisqu'il ira droit à la salle à manger.....

MADAME. — Tu t'imagines toujours que personne ne fait attention à rien. Mais on regarde, dans la vie. Quatre ombrelles et cinq cannes ensemble, dans un coin, ça cote tout de suite une maison. Et puis, qu'il pense ce qu'il voudra, j'y suis résignée. Il y a déjà longtemps que tout Paris sait que la maison d'Édouard Dauranne est tenue avec une incurie abominable !

(A ce moment, on ouvre la porte extérieure, après un inappréciable grattement).

MONSIEUR (se précipitant). — Le voilà ! (Non, c'est Mme Poilloue, aimable, les bras étendus, soupesant un plat fumant.)

MADAME POILLOUE (voix suraiguë). — Voilà les perdreaux, Monsieur Dauranne, les p'tits perdreaux.

MARIE (dans sa cuisine). — Encore cette traînée de Mme Poilloue qui vole le pain des Limandoire, en venant mendier des plats à faire. Avec de pareils filouteurs, j' donne pas un an aux Limandoire pour vendre leur fonds !

MONSIEUR. — Merci, Madame Poilloue, merci bien.

(Il la débarrasse.)

MADAME POILLOUE (même timbre, c'est sa voix). — Je les ai bien soignés. Ils sont entrelardés, j'y ai introduit des truffes sous la peau, on les voit : des demi-deuil sur canapés qu'on dit. (Elle rit, puis minaudant.) Je me sauve rapport à votre femme de ménage. Si elle me voyait...

MARIE (qui a tout entendu, sortant de sa cuisine, enragée). — Bien sûr que si j'vous vois pas, j'vous entends. (Déjà, Mme Poilloue, qui a du tact, s'est esquissée.) Filez ! espèce d'honteuse. Si c'est pas dégoûtant de venir encore m'insulter jusqu'ici ! Mais je vais sortir et lui dire son fait.

(Elle court, Madame lui barre la porte.)

MADAME. — Je vous en prie, Marie, pas d'esclandre. Mme Poilloue serait trop contente de savoir que vous vous bouleversez à cause d'elle.

MARIE (sur qui n'opère même plus le grand moyen). — Ça m'est bien égal, l'esclandre ; j'y dirai son fait et qu'elle a tous les toupets. Venir demander à cuire les perdreaux des gens, alors qu'y a cette pauv' Mme Limandoire qui sèche à rien faire devant ses fourneaux, alors qu'y a moi qui n'aurais pas demandé mieux que d' les faire !... Mais moi, on m'confierait seulement pas une soupe aux vermicelles. Mais, j'm'en souviendrai, allez...

MONSIEUR (qui a aperçu l'invité de marque à travers la vitre). — Marie, on arrive, voyons ! Tenez-vous ! Allez mettre votre tablier blanc.

MARIE (de plus en plus exaltée). — Mon tablier blanc ? Mais, j'vais vous le rendre, Monsieur, tout de suite, j'en ai assez de rester dans une maison où on me méprise tant qu'on fait faire le travail ailleurs. Je m'en vais pour de bon.

MADAME (énergie du désespoir). — Marie, plus un mot ! (Elle la prend par le bras et la rejette dans la cuisine.) Votre tablier blanc, tout de suite ! Vous servirez d'abord les filets de saumon.

MARIE (vaincue). — Canailles ! les canailles !...

(L'Invité de marque entre. — Présentations, sourires. Madame ! — Monsieur ! — Comme c'est bien installé, chez vous ! — Vous trouvez ? oh ! une baraque !...)

FRANCIS DE MIOMANDRE.

## FAITS ET APERÇUS

### LA CORRUPTION AUX ÉTATS-UNIS

Est-ce que la corruption américaine augmente ? Comparez les séries présentes et récentes de scandales avec celles du vaste et productif passé !

Il y a quelques semaines on découvrait qu'un fonctionnaire du département de l'Agriculture, qui groupe et publie les évaluations de la récolte du coton, vendait aux courtiers de la bourse les renseignements ainsi acquis. Il est arrêté, ainsi que deux complices. C'est là un scandale — et il s'en faut que ce soit le plus gros.

Ces derniers mois toute l'attention de l'Amérique fut absorbée par la révélation de grosses irrégularités dans la direction d'une des plus grandes Compagnies d'assurances des Etats-Unis. Pendant les deux dernières années ont été découvertes les fraudes gigantesques de trois compagnies par actions, chacune digne de figurer par la friponnerie au rang des plus mauvaises que nous ayons eues en Angleterre, et nous en avons eues d'assez peu scrupuleuses !

Depuis 1903 trois sénateurs des États-Unis ont été poursuivis en justice et deux d'entre eux condamnés. Il y a moins de trois ans que les postes nationales apparurent comme un nid de tripotage et de corruption. Philadelphie, en ce moment, n'a que partiellement échappé au pouvoir d'une bande de brigands, et cela par les mesures les plus héroïques. Le gouverneur actuel du Missouri ne doit sa position qu'au courage avec lequel il a, en qualité d'attorney de district, révélé l'état de pourriture du gouvernement de Saint-Louis. Il y a quelques jours l'attorney de district de New-York déclarait

que la police de la ville demeure déplorable, minée par la corruption et le chantage et en accord formel avec les voleurs et assassins. Il est impossible de prendre un journal américain de quelque Etat que ce soit sans le trouver rempli des détails de quelque scandale local. L'Arkansas, par exemple, a récemment traduit en justice pour corruption quatre sénateurs et deux députés. Le Sénat de Californie a expulsé quatre de ses membres pour la même raison. Le Kansas consacre 3.000 £ à vérifier des rapports bien fondés sur la malhonnêteté des fonctionnaires. La Louisiane combat pour purger la police de New-Orléans du chantage et de la protection du crime. D'autres scandales se sont produits au Texas, au Wisconsin, qui, après avoir expulsé un sénateur, poursuit devant les tribunaux 21 membres du Conseil municipal de Milwankee, dans l'Orégon, la Caroline du Sud, dans les États de Nebraska, Minnesota, New-Jersey, Connecticut, Virginie de l'Ouest, Ohio et Indiana.

C'est une liste effrayante, d'autant plus effrayante que presque tous ces scandales mettent en cause soit le personnel politique, soit l'administration officielle. Il n'existe pas, que nous sachions, de cause générale pour expliquer cette corruption : — L'amour de l'argent serait-il plus vif en Amérique qu'ailleurs et les méthodes douteuses et même non scrupuleuses de se procurer de l'argent y seraient-elles plus aisément pardonnées ?

Mais il existe plusieurs causes partielles : l'une d'elles réside dans le système politique même du pays qui, non seulement rend aisé à la minorité d'agir sur la majorité, mais exige que tous les fonctionnaires locaux, d'État et fédéraux soient remplacés chaque fois que change le gouvernement. Ce régime, en tout cas, expose les fonctionnaires à une tentation terrible : leurs traitements sont misérablement insuffisants, leur maintien en fonctions est bref et incertain ; ils ont peu ou point de prestige public, leur charge ne leur donnant par elle-même aucun rang social, et ils sont exposés à une pression de l'extérieur telle qu'il n'en existe de semblable sur les fonctionnaires et politiciens d'aucun autre pays ! Il n'est guère étonnant que beaucoup d'entre eux succombent. L'étonnant, en effet, est qu'il y en ait qui résistent.

(Du *Morning-Post*.)

### LE ROMAN ÉROTIQUE EN ANGLETERRE

Le roman anglais subit, depuis cinq à six ans, une constante et fâcheuse évolution. Si l'on prend les romans qui, au cours de ces trois dernières années et demie, ont eu le plus de vogue et ont pénétré dans tous les cabinets de lecture, on verra que sur quatre-vingt-sept — car tel est leur nombre — dix-sept affectent de railler le mariage comme étant suranné. Onze autres élèvent au pinacle les complices chimériques d'imaginaires cas de divorce. Vingt-deux tendent à faire admettre que les hommes mariés ont licence d'entretenir ouvertement des maîtresses. Sept se moquent de la femme qui reste fidèle à son mari. Vingt-trois décrivent la séduction aussi clairement qu'il est possible dans un livre qui ne veut point être chassé des étalages de libraires.

Outre les idées fausses que donnent sur la vie de pareilles œuvres, un appétit est éveillé chez leurs lecteurs pour quelque chose de plus érotique encore, et alors diminue presque inévitablement le désir de lire des livres d'un réel mérite littéraire.

Il n'est point extraordinaire aujourd'hui d'entendre des femmes se demander quels livres elles ont lus et peuvent recommander, qui soient réellement de « haut-goût », expression signifiant, quand elle est appliquée aux romans, une dose d'immoralité. Tout dernièrement, l'une de ces femmes avouait ingénuement qu'elle cherchait immédiatement, dans un livre, les passages qu'elle avait ouï dire équivoques, et qu'ensuite, rien d'autre ne l'intéressait. Qu'est-il de plus pitoyable ? Donnez à une pareille lectrice un chef-d'œuvre de Maupassant, Zola, Pierre Loti, ou même l'œuvre polie d'un de nos romanciers anglais modernes réputés quelque peu libres, seules l'attireront une ou deux pages, çà et là, celles qui, introduites incidemment, traitent de sujets faisandés ! Et les véritables qualités du livre : puissance dramatique, force et charmes du style, vigoureuse création des caractères lui échapperont ! Or cette femme est le type d'une classe de lecteurs sans cesse croissante !

A considérer l'abondante production des écrivains contemporains de quelque réputation, on est frappé de ce fait : que les livres de beaucoup les plus osés — les plus excitants pourrait-on dire — ont pour auteurs des femmes ! Il est peut-être peu galant de le déclarer, mais il n'en est pas moins vrai que, tandis qu'un homme capable de bien écrire un roman estime généralement plus artistique de « gazer » jusqu'à un certain point certaines scènes, la romancière de même talent, dans les descriptions similaires, arrachera autant de lambeaux du voile qu'il est possible... La vanité les pousse aussi à aller chacune plus loin que ses rivales.

La tendance croissante du grand nombre des romans modernes de mérite moyen est de traiter de sujets malpropres avec une liberté absolument inutile ; et nous voyons, à chaque saison, lancer sur le marché des livres pleins de récits qu'il y a quinze ou vingt ans, ni le lecteur, ni même l'éditeur n'eussent tolérés. S'il s'agissait là de chefs d'œuvres — comme le sont tant de romans français dont certains Anglais hypocrites affectent de se détourner avec horreur — leur lecture pourrait se justifier en partie; mais c'est précisément ce qu'ils ne sont point et, pour leur rendre justice, ce qu'ils ne prétendent point être.

Ils se disent exactement ce qu'ils sont : des histoires fort audacieuses, — beaucoup d'entre elles, bien faites ; ou, pour parler net, des histoires aussi immorales que les éditeurs croient prudent de laisser leurs auteurs les faire !

(De M. Bazil Tozer, dans la *Monthly Review*).

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame. — *Le Propriétaire-Gérant :* FÉLIX DUMOULIN

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG
DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 14 5e SÉRIE — TOME IV 30 SEPTEMBRE 1905

## JOURNAL INÉDIT DU SECOND SÉJOUR DU CHEVALIER DE BOUFFLERS AU SÉNÉGAL

*(3 décembre 1786 — 25 décembre 1787)* (1).

*Ce 21.* — Je pense souvent à ce mariage qui t'a sûrement donné et qui doit te donner encore tant de peine et tant de plaisir. Où suis-je? pourquoi ne vois-je pas tout cela de ces yeux paternels que tu m'as donnés pour tes enfants? Au lieu de tant de charmantes créatures dont je me verrais entouré chez toi, je ne vois que des nègres, des négresses, des maures, des mulâtres et des coquins plus noirs que tout cela. Je me crois au milieu de l'enfer du Dante; mon purgatoire commencera lorsque je m'embarquerai et il finira par la rencontre de cette charmante créature, qui se promène entre ces deux fontaines, dont l'une fait oublier tous les maux et l'autre rappelle tous les biens. Je profiterai, à ce que j'espère, de la circonstance un peu mieux que mon auteur et, malgré tout mon respect pour MM. Virgile et Stace, je les prierai de faire un tour de promenade. Hélas, quand en viendrai-je à ce joli chant-là? Par combien d'épreuves différentes, par combien de flammes, de brasiers, de supplices, il me faudra passer d'ici là? N'importe, j'y passerai et j'arriverai et je laisserai mes fatigues, ma tristesse, et même ma vieillesse derrière moi, et nous nous verrons et nous nous aimerons et nous nous le dirons et nous nous le prouverons, mieux peut-être que je n'aurais fait dans les plus belles années de ma vie, si elles s'étaient rencontrées avec les tiennes.

*Ce 22.* — Quelle triste vie, quelle chienne de vie, ma femme! Je ne sais pas où trouver le courage qu'il faut; je crois bien avoir à peu près tout ce qu'on peut exiger de ce genre de courage qu'on appelle audace, mais par malheur, j'ai besoin de celui que les anciens appelaient longanimité et ma provision n'était point suffisante. Je pense à cette horrible figure de rhétorique d'un vieux fou, nommé le Révérend Père Pichon, qui voulait peindre l'éternité et qui disait : « Mes frères, représentez-vous une horloge dont le battant à chaque seconde dit : Toujours ; et à l'autre seconde dit : Jamais. » Toujours, Jamais! Cette idée-là me trouble quelquefois ; quand je pense à toutes les horreurs qui m'entourent, je crois entendre : Toujours ; et quand d'autres idées voudraient égayer mon esprit, j'écoute si je n'entends point le terrible : Jamais. Il faut encore en revenir à notre prophète en robe de chambre et y croire d'autant plus qu'il n'a point encore trompé. Adieu, mon enfant; je tâcherai d'être moins sombre une autre fois.

*Ce 23.* — Tout est difficile ici, même de vivre. Imagine que ton pauvre mari, qui trouvait toujours plus qu'il ne lui fallait dans le moindre cabaret, ne trouve pas dans toute l'Afrique de quoi fournir à sa table. Il est vrai que j'ai la manie de nourrir presque toute la colonie, parce qu'il me semble que c'est le moyen ici comme à Thèbes d'être le véritable Amphitryon. Je n'en reviendrai pas plus riche, mais au moins je penserai que je pouvais aisément gagner

(1) Voir la *Revue Bleue*, numéro du 12 août et suivants.

cinquante mille écus par an, et je serai fier de ma pauvreté; d'ailleurs, nous savons très bien l'un et l'autre nous contenter de peu et surtout nous contenter l'un de l'autre.

*Ce 24.* — M. Blanchot doit être arrivé à moins d'avoir été aussi malheureux que moi ; il doit t'avoir vue, il doit t'avoir parlé de tout ceci et peint toutes mes peines et tous mes ennuis. Il est vrai que, lorsqu'il y est exposé, il les ressent peut-être avec plus de vivacité que moi, parce qu'il a moins d'autorité à opposer aux bourrasques et aux folies d'un homme qu'il déteste. Mais, si de ce côté-là je suis un peu mieux armé que M. Blanchot, je n'en trouve pas moins bien dur d'être toujours en garde contre un homme qui devrait me servir de bras droit et d'être toujours arrêté par la crainte de le perdre en le punissant. Je suis vraiment ici à l'école de toutes les vertus, dont les principales et les plus difficiles sont la résignation et la modération ; mais j'aurai beau en prendre l'habitude, cela n'ira jamais jusqu'à me résigner à ne te pas voir avant la fin de l'année et à me modérer dans les transports de ma joie au moment où je t'embrasserai.

*Ce 25.* — Encore des préparatifs ; je n'ai pas plus tôt passé cette barre, qu'il faut la repasser. Et pour qui ? Pour cette troupe de voleurs appelée la Compagnie du Sénégal. Je n'ai pas un moment à moi, parce qu'au lieu de t'écrire, il faut que je réponde à tout le monde, mais il faut surtout que je t'embrasse comme si tu étais là.

*Ce 26.* — Voilà mon passage retardé ; il règne un vent qui empêche de passer la barre. Ma vaisselle et mon linge sont au bas de la rivière et moi je suis dans l'île à la charité de mes amis, qui, par bonheur, n'en paraissent pas plus importunés que toi, quand tu m'as donné un habit.

*Ce 27.* — Je crois pourtant que nous passerons demain, d'autant mieux que le bon vent et le bon pilote sont revenus. Voilà que nous entrons dans ce qu'on appelle la mauvaise saison et jusqu'ici je n'ai presque point souffert de la chaleur et des autres vices du climat. Au reste, je sens dans mon corps et dans mon esprit la force nécessaire pour tout supporter; mes fonds de patience sont faits jusqu'au premier de l'an, mais aussi je veux t'avoir pour mes étrennes.

*Ce 28, à bord de la « Cousine ».* — La barre est passée et nous avons un vent admirable pour aller à Gorée ; mais comme le bâtiment est comble de passagers, je n'ai ni la place ni le temps de te dire autre chose que ce que tu sais si bien.

*Ce 29, à Gorée.* — J'arrive après vingt-trois heures de marche, conduit par mon bon ami M. Martin, que j'ai fait capitaine de mon port et de mon vaisseau et qui est bien un des plus grands marins qu'on ait jamais vus. J'ai été reçu ici comme un bonhomme de père par ses enfants ; je trouve tout un peu en désordre, parce qu'on est brouillé avec les peuples de la côte. Une de mes chaloupes y a fait naufrage, ils l'ont tirée sur le rivage, l'ont pillée, ont arrêté les matelots et les tiennent aux fers. Je vais faire mes dispositions pour sauver ces pauvres diables et punir les coquins qui les gardent en captivité. Adieu, tu sauras des nouvelles de l'expédition.

*Ce 30.* — Il est parti trois bâtiments armés de canon, deux chaloupes armées de fusils de rempart et quarante hommes de débarquement sous la conduite d'un M. Charron, que M. de Bouillé aime à la folie, et de mon ami Villeneuve. Le cœur me bat. Ils ont ordre de commencer par faire expliquer en langue du pays un ordre de ma part et de n'agir qu'en cas de résistance. Ce qui m'inquiète le plus, c'est que la mer est fort grosse et que l'abordage est très difficile et même dangereux ; mais je cherche à me tranquilliser en me répétant qu'il n'y avait ni un moment à perdre ni autre chose à faire.

*Ce 31.* — Victoire, victoire, et la plus douce de toutes les victoires, car c'est sans coup férir. Ma déclaration, lue par le maire de notre ville de Gorée, a fait son effet : les captifs sont rendus, la chaloupe restituée, elle sera raccommodée aux frais des coupables et l'on va m'envoyer une députation pour faire amende honorable. L'essentiel est de ravoir mes pauvres prisonniers et qu'il ne soit rien arrivé à personne, surtout à cet excellent petit Villeneuve, que j'aime véritablement comme mon fils. Adieu, je vois d'ici que tu es bien contente.

*Ce 1er août.* — Ce mois-ci est, à ce que l'on dit, le plus terrible de l'année. Je veux y entrer avec un saint respect et j'espère d'après tous les soins que j'ai pris de nos logements, de nos vivres, de notre hôpital et d'après divers petits règlements de police, que nous en sortirons tous avec honneur. En attendant, il fait très beau, les orages sont faibles, les pluies sont douces et les chaleurs supportables. Ainsi, ma bonne femme, prends ton parti et crois comme moi que tu reverras ton mari.

*Ce 2.* — Tout va toujours assez bien, excepté moi qui ai souffert des dents toute la nuit et qui ai perdu mon très cher galanga (1). Je suis aussi désorienté

(1) Plante dont la racine était un stimulant fort employé au temps de Boufflers, ainsi que la patience qui était en usage comme un laxatif.

que toi si tu avais perdu ta patience. A propos de patience, je fais ramasser à une ou deux lieues d'ici une plante, qu'on dit beaucoup plus efficace contre les obstructions. Tu penses que je ne le sais que depuis deux jours, sans quoi tu en aurais depuis longtemps une superbe provision. Au reste je me console de mon ignorance en pensant que tu aurais abusé de mes dons et que plus le remède aurait été actif plus il aurait été dangereux. D'ailleurs tes obstructions sont-elles bien vraies? Elles ont échappé jusqu'à présent à la grossièreté de mes organes et j'ai peur qu'elles n'existent que dans le moins obstrué de tous les esprits. Adieu, jolie folle; adieu, aimable enfant; adieu, bonne femme.

*Ce 3.* — Sais-tu que je deviens un architecte de premier ordre? Je viens de faire un plan de réparations et de changements à faire à mon très petit gouvernement, qui, d'un vilain presbytère, en feront un petit palais de fées, mais un palais que d'autres, à ce que j'espère, habiteront pour moi. Je t'enverrai mon plan et tu verras par toi-même si je ne serai pas digne de ta confiance pour la demeure qui doit un jour nous réunir. Mais voici un vaisseau qu'on m'annonce et le cœur me dit qu'il m'apporte des lettres de ma femme.

*Ce 4.* — Tu ne te lasseras donc jamais d'être la plus charmante, la plus sublime, la meilleure des créatures? Quand je dis créature, je devrais dire créatrice, car je n'ai jamais rien vu, rien lu d'aussi différent de tout autre chose que ce que tu écris. Je m'abaisse, comme dit M. Necker, devant autant de vertu et surtout je me relève bien vite pour te baiser mille et mille fois et te remercier de ce que tu m'aimes et tu m'aimeras jusqu'au bout.

*Ce 5.* — Je souffre beaucoup, ma fille; j'ai des envies de vomir et des faiblesses toutes pareilles à celles dont tu as été si malade; et même au milieu de mes angoisses, je pense aux soins que tu prendrais de ton pauvre mari et comme tu aimerais à lui rendre avec usure les consolations, que tu en as reçues. Adieu.

*Ce 6.* — Je suis mieux qu'hier, sans être encore trop bien, mais la loi que je me suis faite de repousser toutes les ordonnances de médecins me sauvera bien des souffrances et bien des dangers. Malgré tout ce que je souffre et tout ce qui m'occupe, je ne cesse de penser aux folles prétentions de ton futur beau-père et surtout à ses délais, qui pourraient bien devenir fort embarrassants, s'il s'obstinait à ne terminer que lorsque la cour t'aurait satisfaite. Mais je me repose un peu sur la prudence de l'évêque, sur tes amis, sur les belles couleurs de ta fille, enfin, sur la Providence, qui veut que tu sois heureuse et qui arrangera tout pour le mieux, comme cela lui est souvent arrivé.

*Ce 7.* — Je me porte presque bien, mais j'ai tant à lire, à écrire, tant à faire et à défaire, que je ne sais où donner de la tête. Tout cela vient de ce que tu n'es pas là, car je commencerais par te baiser.

*Ce 8.* — Mon enfant, j'ai peur de devenir un scélérat, car je me complais dans des inventions dignes de Satan. Tu sais que j'avais eu le projet de brûler un grand village appelé Rufisque, dont les habitants nous avaient manqué. J'avais envoyé pour cela trois bâtiments chargés d'hommes et de canons et suivis de petites pirogues. Les bâtiments devaient mouiller à près d'un quart de lieue de terre, à cause qu'ils tirent plus d'eau; les pirogues devaient servir à descendre les hommes sur le rivage et les canons à tirer sur ceux qui auraient pu s'opposer au débarquement. Les hommes une fois débarqués étaient armés de longues piques au bout desquelles j'avais fait entortiller des paquets d'étoupes goudronnées, pour mettre le feu dans toutes les cases et dans tous les magasins. Mais pendant que cela se serait passé, il était possible qu'il se rassemblât cinq à six mille nègres contre mes quarante blancs et qu'on leur coupât la retraite et peut-être quelque autre chose. J'avais bien disposé quelques petits canons portatifs au bord de l'eau pour tirer sur les poursuivants, mais tout cela aurait-il été bien exécuté? C'est ce qui m'inquiétait surtout en pensant que mon petit Villeneuve était de l'expédition. Aussi ai-je éprouvé un vrai soulagement en les voyant revenir vainqueurs sans s'être battus. J'ai médité depuis en cas de nouvelle insulte sur les moyens de punir les insolents sans aucun risque. Le canon à une grande portée fait peu de chose, lorsqu'on ne peut pas rougir les boulets, et cela serait fort dangereux à faire sur des vaisseaux. J'ai imaginé de couvrir un boulet d'étoupes bien goudronnées, bien imprégnées de poudre, de soufre, de nitre, de salpêtre, d'huile d'aspic, etc. Cette perruque colle parfaitement à la tête du boulet par le moyen du goudron, qui lui sert de pommade, et jamais toupet ni boucles postiches n'ont mieux tenu. J'ai fait charger hier deux de ces boulets coiffés dans des pièces d'un plus fort calibre et je les ai fait tirer sur la mer à l'entrée de la nuit; ils ont décrit leur parabole comme deux comètes, laissant derrière eux des traces de feu; ils sont entrés tout enflammés dans les flots comme deux soleils couchants et ils en sont ressortis à plusieurs reprises comme des soleils levants; en sorte que je puis me flatter d'avoir créé des astres malfaisants pour en faire les ministres de mon courroux. Mais il est

temps de me livrer à des idées plus douces, car les charmes de la vengeance sont trop différents des tiens pour avoir un empire durable sur l'esprit de ton bonhomme de mari. Adieu, joli amour, je t'aime comme si je n'étais pas en Afrique.

*Ce 9.* — Je m'aperçois que je t'ai écrit hier une lettre de trois pages. Je veux réparer cela en t'en écrivant aujourd'hui une de trois lignes, qui pourraient se réduire à deux mots.

*Ce 10.* — Je pense et je repense au plus dangereux de mes rivaux ; c'est M. le comte Elzéar de Sabran et je ne trouve qu'une expression pour bien rendre ce que je pense de lui : c'est qu'il est vraiment ton fils. Je crois même que tu es son père et sa mère, car il n'y a que toi qui ait pu lui donner aussi peu de corps et autant d'esprit. Je sens une véritable consolation en pensant à toute celle que tu reçois de ces deux petites brebis égarées, qui sont enfin rentrées au bercail après avoir si longtemps suivi le loup berger. Pense à tous les risques que tu as courus, chère enfant, pense à la manière presque miraculeuse dont tu en as été tirée et tu reconnaîtras que le ciel t'aime comme un auteur aime son meilleur ouvrage et une mère son plus joli enfant. J'espère qu'il t'en donnera encore d'autres preuves.

*Ce 11.* — La mauvaise saison continue à être bonne et je crois que sans les maringoins et les nègres nous n'imaginerions pas être en Afrique. Imagine que dans ce moment, sur environ cent cinquante hommes nous n'avons que cinq malades et presque tous expiant leurs péchés d'Europe. Je vais encore assez souvent à la maison de campagne que je me suis bâtie à une lieue d'ici et je n'ai trouvé qu'une seule fois la mer de mauvaise humeur. Cette maison est une grande case, que j'ai nommée Château de paille, autour de laquelle j'ai fait différents petits établissements. J'y ai mes chevaux, mes chameaux, mes poules; j'ai fait faire un petit jardin, qui me donne tout ce que celui de Gorée me refuse. J'y ai creusé deux fontaines, qui me donnent de l'eau digne de Serre-Lionne ou de Vausaillant, et, comme je crains quelques mauvais tours de la part des nègres, je vais y bâtir une tour en pierre avec un petit canon pour m'assurer de tout le pays. Tu ne peux pas te représenter l'activité que j'ai soufflée à toute ma petite peuplade. A mesure qu'on voit l'utilité des choses on redouble de zèle et comme j'ai confié le soin des divers ateliers à de très jeunes gens, qui s'en trouvent très honorés, je n'ai plus qu'à retenir au lieu d'avoir à pousser comme autrefois. Ce que je fais ici ressemble à ce que j'ai toujours fait : tu sais qu'avec de pauvres rosses j'ai parcouru l'Europe, allant toujours grand train et à grandes journées. C'est ce qui m'arrive encore sous une autre forme dans tout ce que j'exécute avec de bien faibles compagnons de travaux. Mais tout cela vaudra mieux à te dire cet hiver au coin de ton petit feu, après avoir parlé d'autre chose dont je ne veux point parler ici, parce que les souvenirs les plus doux finissent par être amers ; souvent même ils excitent les larmes, comme certains rayons de soleil qui amènent la pluie.

*Ce 12.* — J'ai eu cette nuit une migraine plus forte que je n'en avais senti depuis dix ans. Il s'y joignait un mal de dents horrible et des coliques assez violentes et surtout assez inquiétantes, car j'ai cru à la dysenterie. Mais je me trouve mieux ce matin ; il ne me reste que de la fatigue d'avoir souffert au delà de mes forces et une fluxion sur les dents qui, à ce que j'espère, se dissipera bientôt. La Faculté, comme tu l'imagines bien, s'est présentée sur-le-champ chez M. le Gouverneur; mais comme il jouissait encore de toutes ses facultés, il l'a remerciée de ses offres et lui a dit qu'il en profiterait quand il serait mort. Au fait, je me trouve mieux, au lieu que deux de mes amis qui pour beaucoup moins ont pris des médecines parlent d'en reprendre encore, en attendant un petit vomitif, et ils comptent remplir l'intervalle par des boissons apéritives et des lavements émollients. Les sottes bêtes que les hommes et les infâmes gueux que les médecins ! Crois-moi, il n'y a que toi et moi qui ayons le sens commun.

*Ce 13.* — Mes maux ont fait comme mes ennemis : ils se sont rendus sans combat et je me porte aujourd'hui comme dans les plus beaux jours de ma vingtième année. Je te vois d'ici faire une jolie petite grimace que je te pardonne de bien bon cœur, parce que je ne la mérite point. Je ne sais si c'est la fidélité qui me rend décent ou la décence qui me rend fidèle, mais je sais qu'après avoir été autrefois sur ce point là le chevalier sans peur, je suis aujourd'hui le chevalier sans reproche et faute d'avoir trouvé en Afrique d'Annibal ni de Carthage, je pense qu'il ne me reste à imiter de Scipion que sa continence. Mais parlons de toi, mon enfant ; j'attends avec impatience un nouveau vaisseau, qui m'apportera sûrement des nouvelles de ce mariage si désiré, si différé, si nécessaire. Après tout ce que tu as éprouvé, je ne saurais te peindre l'occupation où j'en suis; c'est pourtant quelque chose pour toi de penser que tout ce qui t'affecte retentit à mille lieues et que tu as encore une âme qui t'appartient au milieu des pays les plus barbares.

*Ce 14.* — J'ai toujours d'assez bonnes nouvelles à te donner de ton mari, ma chère femme ; mais elles seraient encore meilleures si le sommeil ne lui était

pas absolument refusé et c'est une terrible privation au physique et au moral. Car comment vivre sans repos au milieu des fatigues et sans répit au milieu des ennuis ? Nous verrons s'il y a quelque moyen de le supporter ou d'y remédier. Mes plus fâcheux ennemis sont les maringoins, qui s'attroupent autour de moi comme autour d'une lumière et ils forment au-dessus de mon lit et de ma table des nuages à couper au couteau. Ils me couvrent le corps d'ampoules et s'attachent particulièrement à mes sourcils et à mes paupières. En sorte que ce matin, sans avoir pu fermer les yeux de toute la nuit, j'avais peine à les ouvrir. Je suis de ce côté-là le plus malheureux de la colonie, parce que ma triste demeure est entourée d'arbres et de plantes, entre autres de bananiers, qui à la vérité ne donnent pas de fruits et bornent toute leur utilité à servir de retraite à mes ennemis. Je ne puis rien fermer chez moi, ni jour ni nuit, parce que j'étoufferais, je puis encore moins, par la même raison, me servir de moustiquaire ; en sorte que je suis sans rempart et sans armes contre ces vilains animaux-là, qui finiront par te manger tout ton mari. Je compte ce soir ou demain faire tendre ma tente au haut de la montagne dans un lieu bien aride et j'espère par là leur donner le change, à moins que l'escadron qui voltige autour de ma plume ne lise ce que je t'écris et n'aille m'attendre là-haut. Ils sont bien assez malins pour cela, car je suis tenté de croire que, moins on a de corps plus on a d'esprit, parce qu'il rencontre moins d'obstacle, comme chez toi. Adieu, je te baise comme je suis baisé par les cousins.

*Ce 15.* — Ma pauvre enfant, on a fait hier une opération terrible à un pauvre homme, qui se mourait d'une obstruction au foie. On a supposé un abcès et l'on y a porté le fer ; l'abcès a été effectivement trouvé et l'on en a tiré une quantité effroyable de pus ; mais on craint de s'y être pris trop tard et que le malade ne fût trop affaibli pour supporter le remède. Tu n'imagines que trop toutes les idées qui sont venues dans mon esprit ; mais tout ce que j'ai vu m'a rassuré au lieu de m'alarmer. Les signes de ces maux-là sont si évidents et si différents de tout ce dont tu te plains, qu'il est impossible qu'il y ait aucun rapport. Je n'en suivrai pas moins de point en point le traitement de ce malheureux, d'abord par charité et puis par cet intérêt caché que tu m'inspires pour tout ce qui souffre. Adieu, ma femme; je n'ai point encore dormi et je me sens un peu malade ; mais ne t'inquiète pas : selon toute apparence le bulletin de demain sera meilleur.

*Ce 16.* — Il est mort, ce pauvre malheureux, après avoir souffert des supplices inouïs. C'est une triste condition que celle des hommes en général ; mais c'est un horrible mystère que la condition de quelques hommes en particulier. Qu'ont-ils fait au ciel et à la terre pour être condamnés à toujours souffrir? Le monde est-il, comme quelques-uns l'ont prétendu, un lieu de punition, un vestibule expiatoire, ou n'y a-t-il rien du tout hors de ce lieu et de cette vie, comme tant de bons esprits l'ont pensé? Cependant d'où seraient descendues ces hautes idées de justice et de perfection, si étrangères à la faiblesse humaine ? Comment l'homme a-t-il soupçonné qu'il avait une âme ? Ce soupçon-là n'est point sans quelque fondement et ce sentiment, qui survit aux choses ou qui les précède, n'appartient point à une masse organisée, qui n'est disposée que pour les sensations du moment. Les organes même, d'après leur nature et le sens littéral du mot, ne sont que des instruments et supposent autre chose qui s'en sert. Il y a bien des points qui mériteraient d'être éclaircis, si la vie humaine était plus longue et si la vue humaine était moins courte. Mais je serais en cela aussi fou que si je voulais lever pendant la nuit la carte de tout le continent d'Afrique avec une petite chandelle à la main. La nuit, c'est la vie : le continent ignoré, c'est la métaphysique, et la petite chandelle, c'est la raison. Mais, mon enfant, si cette petite chandelle qui me sert si peu se réunit jamais à cette douce et brillante lumière que j'aime tant à voir en toi, nous verrons plus clair à tout, et, quand cela ne serait pas, au moins nous n'aurons besoin de rien puisque nous serons auprès de ce que nous aimerons.

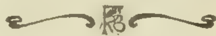
*Ce 17.* — Je t'ai mandé hier la mort de ce pauvre homme que je venais de voir, de consoler, de rassurer dans ses dernières angoisses. N'est-il pas venu ce matin chez moi un autre pauvre diable, que j'aime beaucoup, parce que c'est le meilleur matelot et le meilleur sujet de notre petite marine, qui m'a demandé de se faire opérer pour le même mal au foie. Mes idées noires sont revenues sur-le-champ à mon esprit et je me suis encore mis à déplorer le sort de l'humanité. L'opération est jugée nécessaire; elle est effrayante et peu sûre par elle-même et les chaleurs dont tu te fais et dont tu ne te fais pas l'idée ajoutent encore au danger. Que faire? Si l'homme garde son mal, il meurt et dans un terme bien court; s'il l'extirpe, il doit mourir aussi, selon toutes les apparences et dans d'horribles supplices. Un peu d'espérance de vivre, ou, pour mieux dire, un peu de doute de mourir doit-il être payé aussi cher? Voilà ce que je dis intérieurement et ce qui peut s'appliquer à presque toutes les délibérations des hommes. Tout cela est bien triste, mais le temps qui l'a apporté l'éloignera ; il m'a éloigné de toi ; il m'en rapprochera. Alors nous commencerons par jouir

du présent et nous tâcherons après d'arranger l'avenir.

*Ce 18.* — Le pauvre petit officier que j'avais conduit à Serre-Lionne y est mort et me voilà obligé de reprendre une première résolution que je n'ai pas pu suivre d'abord : c'est de retirer le poste qui est absolument inutile. Mais comme il était endetté vis-à-vis des gens du pays, qui l'avaient soutenu pendant que M. de Repentigny l'abandonnait, et que je ne me suis pas trouvé à mon passage pourvu des marchandises nécessaires pour acquitter nos dettes, je n'ai fait semblant de rien ; j'ai dit que je n'étais venu que pour prendre connaissance des choses et j'ai pour ainsi dire laissé mon monde en otage. Je vais dans un mois, quand la mauvaise saison de cette partie-là sera finie, envoyer *Ma Cousine* pour retirer tout mon monde et faire au roi une économie d'environ cinq ou six mille francs, sans la perte d'un denier pour le commerce. Mais, à propos, je ne pense point que ce papier-ci n'est point ce qu'on appelle du papier de ministre. N'importe, tu es faite pour savoir tout ce qui m'occupe ; je suis un gros morceau de toi, je suis ton arbre et tu es ma fleur ; tout est commun entre nous. C'est seulement dommage que tu sois d'une contexture si délicate et que moi j'aie l'écorce si rude, mais si peu que tu presses cette écorce-là, tu sentiras palpiter un cœur.

CHEVALIER DE BOUFFLERS.

*A suivre.*



Questions universitaires.

—

## DIX-SEPTIÈME SIÈCLE OU DIX-HUITIÈME ?

J'ai lu dans un journal que mon ami Salomon Reinach avait, au Congrès pédagogique de Liège, énergiquement réclamé contre l'étude trop exclusive des auteurs du XVIIe siècle, et qu'il avait plaidé pour qu'on donnât une place plus large aux écrivains du XVIIIe siècle.

Si j'avais pu aller à Liège, j'aurais appuyé les propositions de Reinach.

On trouve aujourd'hui, après coup, toutes sortes de belles raisons pour justifier la préférence accordée au XVIIe siècle : il suffit, pour les juger, de remarquer que, lorsqu'au XIXe siècle, l'Université fixa ses programmes, le XVIIIe siècle fut exclu pour des motifs politiques et religieux.

L'Empire autoritaire n'était pas disposé à favoriser l'*idéologie*; puis la Restauration monarchique et catholique combattit la Révolution dans les philosophes qui l'avaient préparée, et enfin le spiritualisme cousinien craignit pour l'ingénuité des âmes juvéniles la contagion du sensualisme. Même les esprits libéraux qui ne détestaient pas le XVIIIe siècle, jusque vers 1850 en avaient hérité le « goût » délicat et exclusif, ce mélange de préjugés et d'habitudes, qui faisait avouer que « les bons modèles » étaient dans le XVIIe siècle, et qu'on ne prenait que chez eux la connaissance des vraies beautés, des règles éternelles de l'éloquence et de la poésie ; et ils ne disputaient contre la prépondérance des œuvres classiques et chrétiennes dans l'instruction de la jeunesse. Ainsi se forma et se maintint une tradition qu'on défend maintenant par d'ingénieuses subtilités pédagogiques.

La situation aujourd'hui n'est plus la même qu'en 1810, 1820 ou 1840. C'est une absurdité de n'employer qu'une littérature monarchique et chrétienne à l'éducation d'une démocratie qui n'admet point de religion d'État. — Pas plus que d'employer une littérature païenne et républicaine à élever les enfants de la monarchie chrétienne : ce qu'on a fait pendant deux siècles, et sans doute avec quelque succès. — Oui, mais les maîtres de la jeunesse, oratoriens, jésuites, ecclésiastiques séculiers ne demandaient aux écrivains des cités antiques que leurs qualités de forme; ils ne les employaient qu'à donner de l'élégance aux esprits. La vie intellectuelle et morale avait ses sources ailleurs. Aujourd'hui nous sommes d'accord, partisans et adversaires de la tradition, pour réclamer de l'Université une éducation qui ne soit pas purement formelle.

Le XVIIe siècle est bien loin de nous, c'est le produit et l'image d'un monde disparu. Certainement le Périclès et le Cléon de Thucydide, le Manlius et le Canuleius de Tive-Live, et les objets dont ils traitent, échappent moins à l'intelligence de nos enfants que le Montalte et le père jésuite de Pascal, et la grâce efficace et le pouvoir prochain. A un enfant de moyenne bourgeoisie, même élevé dans la religion catholique, la forte théologie de Bossuet et de Bourdaloue est peu compréhensible. Encore les catholiques peuvent-ils y trouver nourriture à leur gré. Le protestant aussi, et peut-être mieux que le catholique, y est à l'aise : sa solide éducation théologique, son goût héréditaire de dispute religieuse, l'attachent à l'étude des grands écrivains de l'orthodoxie romaine. Mais le libre penseur n'y trouve que dérision et mépris de ses croyances, de ses efforts, qu'on ne rappelle qu'avec injure ou haussement d'épaules, et il ne peut s'appliquer à ces chefs-d'œuvre qu'en faisant abstraction du fond. Je ne parle pas, bien entendu, du lecteur adulte, qui peut tirer parti de tout pour son développement intime : je me mets au point de vue du maître chargé de détacher des livres, ce

que des enfants de douze à seize ou dix-sept ans peuvent assimiler.

Et la génuflexion des plus hauts esprits devant je ne dis pas le Roi, mais devant une Montespan ou une Maintenon, devant un secrétaire d'État, un duc ou un marquis, et cette attitude d'humilité flagorneuse ou de silence prudent qui est toute la philosophie sociale de nos grands écrivains : est-ce de quoi préparer le citoyen d'aujourd'hui ? Il y a encore un esprit public sous Louis XIII, et Chapelain s'intéresse aux affaires de la France : mais Chapelain n'est pas un classique qu'on étudie. Des écrivains du règne de Louis XIV, de Boileau, de Racine, de La Fontaine, de Mme de Sévigné, on n'extrairait pas un grain de pensée patriotique ou sociale. Le roi et la cour masquent la France. Ce qu'il y a de réflexion politique chez Corneille ou La Bruyère, suffit-il pour l'éducation civique de la jeunesse? Il y a bien Bossuet, il y a Fénelon; mais l'un est le théoricien du droit divin, l'autre de la réaction féodale, et d'ailleurs leurs écrits politiques ne sont pas ce qu'on fait lire dans les classes des lycées.

Peu à peu les professeurs se sont détournés des œuvres du XVIIe siècle où la religion avait mis une empreinte trop forte. Ils se sont rabattus vers les moralistes et le théâtre. C'était fatal, mais d'un certain côté regrettable. Du moins la pensée des grands écrivains chrétiens avait un rayon d'action très étendu. La pensée des grands écrivains laïques s'enferme, il faut l'avouer, dans un cercle singulièrement étroit. Leur culture et leur dépendance appauvrissent leurs œuvres, les détournent d'une infinité d'objets. Ils manquent de profondeur métaphysique ; ils laissent aux théologiens les hautes régions de la pensée, où se décident la conception de l'univers, la nature de l'homme, le sens de la vie. Le sentiment social est très faible chez eux : l'administration des intérêts publics est l'affaire du roi. De curiosité scientifique, il n'en ont guère : on ne leur a appris au collège que la rhétorique et les vers latins, avec la logique. Ils ne regardent que les sentiments du cœur, la vie intérieure et la vie mondaine : là est la richesse incomparable de leurs œuvres. C'est quelque chose, c'est beaucoup si l'on veut; ce n'est pas tout.

L'analyse intérieure, perpétuelle et minutieuse, convient à la doctrine religieuse, qui fait de la recherche de la perfection individuelle l'affaire importante de la vie. Par là les plus indépendants de nos grands écrivains, La Fontaine et Molière, peuvent être réconciliés avec la philosophie chrétienne et employés dans l'éducation chrétienne. Mais une démocratie a besoin que l'homme se regarde un peu moins et regarde un peu plus autour de lui, qu'il prenne pour fin le public plutôt que lui-même. Sans doute il serait fâcheux que la vie intérieure s'appauvrît, mais il faut qu'elle se complète et s'enrichisse d'inquiétude sociale. Ce n'est pas *Phèdre*, ni même *Cinna*, ni même Alceste qui nous donnera cela : La Bruyère, trop rarement, et trop peu.

La valeur éducative de la littérature psychologique du XVIIe siècle, considérable pour les adultes qui savent lire, est pour les écoliers bien diminuée par la réduction de presque toute vie morale à l'amour, de toute vie sociale aux mœurs de salon. Je n'ai point, je crois, de pruderie. Il y a tout de même quelque chose de ridicule et de messéant dans la pensée que nos programmes installent dans chaque chaire de seconde ou de rhétorique un pédagogue galant, qui occupe des heures durant des enfants de quatorze à seize ans à distinguer l'amour d'Hermione de l'amour de Roxane, ou à démêler tout l'artifice de la coquetterie de Célimène

La vie de famille comme la vie civique est reléguée à l'arrière-plan dans la grande littérature classique : je fais exception, si l'on veut, pour Molière ; la vie de salon et la vie de cour s'étalent. Un enfant studieux quitte le lycée sachant mieux ce qui s'est passé à l'hôtel de Rambouillet que comment vivaient les bourgeois ou les paysans dont il sort; la tête farcie de noms de seigneurs et de dames qui ont protégé des écrivains et causé sur des chefs-d'œuvres Il est persuadé — puisqu'il n'y a plus de cour — que la vie de salon est la forme supérieure de la civilisation, et qu'il n'y a rien au dessus des succès mondains, et de l'accès au suprême salon, l'Académie. C'est de peu d'usage chez nous, ou d'un mauvais usage. Cela ne sert à rien pour le grand nombre, et cela prépare le petit nombre, l'élite, à rétrécir bien platement son idéal.

* * *

Dans le XVIIIe siècle, au contraire, l'éducateur actuel trouve ce qui manque au XVIIe : la critique idéaliste et pratique de l'ancien régime, l'ardeur du sentiment social, la curiosité scientifique, les idées de liberté, d'égalité, de bien public, qui sont les bases du régime démocratique, les idées de recherche rationnelle et de progrès scientifique, qui guident une société échappée de la servitude des dogmes. Sans doute ni la critique, ni la science, ni la philosophie, ni l'idéal politique de la littérature du XVIIIe siècle ne sont plus les nôtres ; il n'est pour ainsi dire aucun résultat, aucune connaissance, aucune méthode du XVIIIe siècle que nous n'ayons réformé. Mais nous reconnaissons dans ce temps-là les origines de l'ordre intellectuel et social où nous vivons. Nous y reconnaissons les sentiments qui sont encore aujourd'hui les moteurs de notre action. Voltaire, Montesquieu.

Diderot, Rousseau, Buffon sont plus près de nous, instruisent mieux nos enfants à recueillir notre héritage et continuer notre effort, que Bossuet et Racine.

Ce n'est pas qu'il faille exclure le XVII^e^ siècle, même en ses œuvres les plus chrétiennes et monarchiques. Il faut seulement lui ôter son privilège, et installer à côté de lui le XVIII^e^ siècle. On se heurte, je le sais, et Salomon Reinach le sait aussi bien que moi, à des difficultés qui tiennent à l'esprit et aux mœurs du siècle de Louis XV.

La plus apparente est l'impossibilité à peu près absolue d'introduire dans les classes une édition complète d'aucun ouvrage. La polissonnerie et la gravelure, agréables au grand monde d'alors, ont envahi presque toute la littérature, et il n'est guère de livre, sans excepter le plus sérieux et le plus grave, où elles ne soient installées en belle lumière.

L'Université, moins routinière ici que sur d'autres points, a depuis quelques années largement inscrit le XVIII^e^ siècle dans ses programmes : le résultat a été que quelques recueils utiles d'extraits des philosophes du XVIII^e^ siècle, plus rarement quelques éditions d'ouvrages séparés, ont été publiés. Mais ce qui a été fait est loin d'être suffisant. Il faut encore un grand travail de librairie pour constituer la bibliothèque du XVIII^e^ siècle, qui devrait être mise à la disposition de la jeunesse : où est l'éditeur disposé à l'entreprendre ?

Cependant, dès aujourd'hui, grâce à MM. Jullian, Texte, Brunel, Parigot, Cahen, Bayet et Albert, Gaston Laurent, etc..., un professeur, qui voudrait profiter de la latitude des programmes, pourrait entretenir toute une année les jeunes gens dans le commerce de Montesquieu, de Voltaire, de Rousseau, des encyclopédistes, de Buffon et des savants du XVIII^e^ siècle.

Mais combien de professeurs le voudront, le pourront ? Ce qui leur manque, ce ne sont pas les textes, ni le goût, ni l'esprit libéral : c'est la préparation. Pour devenir bacheliers, licenciés, agrégés, ils se sont gavés de XVII^e^ siècle ; ils ont disserté si *Bérénice* était tragique et l'*Avare* comique, quel était le rapport de la morale et du dogme dans un sermon de *Bossuet* ; ils ont « fait valoir » une épithète de Racine, une image de la Bruyère, un trait badin de la Fontaine. Jamais ou presque jamais — sauf en ces toutes dernières années — ils n'ont eu à se mesurer avec un texte de Montesquieu, de Voltaire ou de Rousseau : ou bien on leur a fait tâter les plus anodins, les moins signifiants. Ni au lycée ni à l'Université, ils ne se sont vraiment familiarisés avec le XVIII^e^ siècle.

Or, précisément, pour étudier le XVII^e^ siècle, les instruments ne manquent pas, éditions commentées, études critiques et littéraires qui dégrossissent l'explication, et en fournissent tous les éléments. Dans le XVIII^e^ siècle, il faut surtout compter sur soi : les matériaux à utiliser dans l'enseignement sont épars, et souvent hors de la portée d'un professeur de province ; même à Paris, il faut du travail et du temps pour les rassembler.

Si l'on pouvait se passer de cette préparation antérieure et de ces secours extérieurs, ce serait pour l'étude des moralistes et des auteurs dramatiques du XVII^e^ siècle. Là, en effet, il est possible de tirer à peu près tout de sa cervelle : avec un peu d'ingéniosité, d'expérience du monde, de réflexion sur soi, on peut entourer d'un commentaire intéressant une pensée morale, un caractère de comédie et de tragédie. On peut dire des choses fines et vraisemblables, que les élèves rangeront docilement dans leur mémoire ou contrediront par fantaisie d'indépendance.

Devant les textes du XVIII^e^ siècle, il faut autre chose : il faut des connaissances scientifiques, historiques, économiques, philosophiques pour les discuter avec un peu de précision : il faut pouvoir dire à quel état d'institutions, à quel moment de la science répond la critique ou le système de l'écrivain. On peut détacher les œuvres du XVII^e^ pour les regarder dans l'abstrait : celles-ci ne se comprennent, ne se jugent que dans le concret, à la lumière du réel.

Le XVIII^e^ siècle n'entrera donc vraiment dans l'éducation de notre jeunesse pour la part que désire Salomon Reinach, et que je désire avec lui, que lorsque nous aurons fait des professeurs capables de l'employer. C'est des Universités que la chose dépend. Il faut inscrire dans nos programmes d'examens les ouvrages caractéristiques et difficiles : quand dans nos Conférences de licence et d'agrégation, nous aurons établi des commentaires à peu près suffisants de l'*Esprit des lois*, de l'*Essai sur les mœurs* ou du *Dictionnaire philosophique*, du *Discours sur l'Inégalité* ou de l'*Émile*, des *Époques de la nature*, de l'*Esquisse* de Condorcet, alors nous enverrons à l'enseignement secondaire des maîtres qui sauront en tirer ce qu'il faut pour leurs élèves.

*
* *

Mais pourquoi M. Reinach s'est-il borné à réclamer pour le XVIII^e^ siècle ? Aussi grand, et plus grande est la part à faire au XIX^e^ siècle. A mon sens, le XVI^e^ siècle étant en grande partie interdit à l'enseignement secondaire par la langue, entre le XVII^e^ siècle

à restreindre et le XVIIIe à élargir, la place d'honneur doit appartenir au XIXe siècle. Il a tout ce qui peut recommander une époque littéraire : la richesse, la beauté, le sérieux, l' « accessibilité » des œuvres. La langue et les idées les rapprochent de nous. Toute la civilisation française est là, assimilable plus que nulle part ailleurs pour la jeunesse.

Le XVIIIe siècle a cet inconvénient, de n'être que le reflet esthétique, la déformation et la décadence du XVIIe siècle, sauf dans l'art exquis et léger dont les modèles ne sont guère des objets d'attention scolaire. Le XIXe siècle nous offre une beauté égale à celle du XVIIe, et plus libre, dégagée de dogmatisme superstitieux et pédant. Chateaubriand, Lamartine, Hugo, Michelet, Renan, peuvent servir à l'éducation du sens littéraire et du goût aussi bien que Bossuet, La Fontaine et Racine : Sainte-Beuve et Taine sont de meilleurs et de plus utiles professeurs de critique que l'*Art poétique*. Le XIXe siècle nous a donné une collection de lettres et de mémoires, où l'on peut saisir de la façon la plus attachante tous les aspects de la vie et de l'énergie françaises.

Au point de vue de l'éducation intellectuelle et sociale, la richesse du XIXe siècle est prodigieuse : la vie intérieure et l'activité civique s'y peuvent largement instruire et alimenter. Aucun dogmatisme n'y a pris une domination exclusive dans aucun domaine. Classicisme, romantisme, naturalisme, catholicisme, royalisme, libéralisme, démocratie, incrédulité critique, toutes les tendances sont représentées par des chefs-d'œuvre. Chateaubriand s'offre à côté de Renan, Michelet à côté de Guizot, Lamennais à côté de Joseph de Maistre. Hugo nous présente toutes les oppositions de croyance et d'opinion, qui se sont rencontrées dans la bourgeoisie française entre 1820 et 1870. Il y en a pour toutes les convictions et toutes les préférences. Mais partout c'est une âme moderne, une pensée contemporaine, une société proche de la nôtre que nous apercevons. Aussi entre les avocats du XVIIe siècle et ceux du XVIIIe, je conclus pour le XIXe, qui me paraît devoir être dès aujourd'hui l'objet principal des études littéraires; il serait fâcheux d'attendre qu'il se fût éloigné de nous autant que le XVIIe siècle, et que nos enfants s'y sentissent aussi dépaysés.

Mais voici le malheur : le XIXe siècle est un domaine à peu près interdit à l'Université. Par qui? Par la propriété littéraire. On n'imagine pas la difficulté qu'il y a à mettre à la disposition des élèves des textes du XIXe siècle. A peine Chateaubriand est-il dans le domaine commun. Vigny y sera dans sept ou huit ans; Michelet dans une quinzaine d'années, Hugo dans trente ans; Taine, Renan, dans une quarantaine d'années! En attendant, il a fallu moins de diplomatie pour accorder la Russie et le Japon, qu'il n'en faut pour arracher à un éditeur, à une famille, la permission de prendre pour un recueil de morceaux choisis quelques pages du grand homme qui est leur « propriété » : encore prétendent-ils parfois dicter le choix, et le souci éducatif, croyez-moi, ne les tourmente pas. Ils ne nous donnent pas les éditions des chefs-d'œuvre dont nous avons besoin, correctes et à bon marché, et ils nous empêchent de les faire.

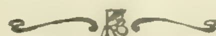
Il y a tel instrument scolaire inscrit sur les programmes et qui n'existe pas, qui n'existera jamais par l'indifférence ou la mauvaise volonté des propriétaires de textes. D'autres fois leur incompétence pédagogique nous fournit un « sabotage », que la suppression de la concurrence ne permet pas de remplacer.

Je n'en veux pas à la propriété littéraire. Les lois qui la régissent ont mis fin à un régime de piraterie, ont obligé imprimeurs et libraires à partager équitablement le produit de la pensée avec les créateurs de la pensée. Mais la relation d'auteur à éditeur n'est pas tout : il y a autre chose à considérer.

Il y a le public; il y a l'intérêt social, il y a les besoins de l'éducation de la jeunesse. Les écrivains réclament volontiers la liberté illimitée d'écrire et d'imprimer. Je la veux avec eux. Mais comment se fait-il que leur pensée, qui n'est pas une marchandise comme une autre, lorsqu'il s'agit d'obliger l'autorité à en souffrir la publication, devienne une marchandise comme une autre, lorsqu'il s'agit, dans l'exploitation, de tenir le consommateur à la discrétion du vendeur?

Serait-il chimérique de prétendre que le droit de propriété littéraire n'a pas de limite seulement dans la durée? qu'il a une valeur uniquement commerciale, et qu'il est sujet à restriction quand des intérêts autres que commerciaux entrent en jeu? que l'État a le pouvoir de définir ces restrictions, et que jamais elles ne seront plus légitimes que lorsqu'il s'agira d'éducation? Je ne veux pas frustrer ni les familles ni les éditeurs détenteurs d'une propriété littéraire des bénéfices pécuniaires de l'exploitation ; mais serait-il inadmissible que, l'Université indiquant sur ses programmes toutes les publications qu'elle jugerait utiles à l'enseignement, chacun eût le droit d'exécuter l'édition ou le recueil demandé, à la condition de verser aux héritiers de l'auteur ou à ses ayants droit le tant pour cent d'usage, par exemplaire, par feuille ou par page, selon les cas? On serait assuré ainsi d'avoir tous les textes nécessaires, et le mauvais travail ne s'imposerait pas au marché.

GUSTAVE LANSON.



## LUCILE DESMOULINS

Amoureuse à l'amour docile,
Petit enfant, petit oiseau,
Cœur de mère et corps de roseau,
Voilà Lucile,

Voilà Lucile Desmoulins,
Cette femme de tous les charmes,
Dont les jours furent pleins de larmes,
De rires pleins.

Dans le doux nid de la famille
Elle était bien gaie autrefois ;
Le dimanche elle allait au bois
Avec Camille,

Avec son Camille étourdi,
Chercher la fleur qui se dérobe
Sans crainte de froisser sa robe
En organdi.

Ils s'envolaient, leurs mains unies,
Par les vallons et les halliers,
Sans plus songer aux Cordeliers...
Heures bénies !

Mais, quand l'ardent Palais-Royal
Réclamait son tribun attique,
Tu le ramenais, sympathique
A ce signal,

Et d'une caresse enflammée
Tu mettais en son cœur discret
L'enthousiasme qui vaincrait
Toute une armée !...

Elle aimait... L'amour est plus fort
Que les fusils et les piques,
Plus fort que les cachots tragiques
Et que la mort.

Pour suivre Camille plus vite,
En sa printanière saison,
Elle alla dans une prison...
Chère petite !

Pour suivre le jeune adoré,
Elle alla, victime enfantine,
Sous le fer d'une guillotine...
J'en ai pleuré :

J'en pleure encor, mais plus stoïque.
Devant ce passé contrasté,
Je dis : « Que ton nom soit fêté, »
O République !

République qui fis fleurir,
Sous ton souffle dont je m'enivre,
Ces beaux êtres charmants pour vivre,
Fiers pour mourir ;

Maîtresse héroïque des âmes,
Qui, sous le glaive des bourreaux,
Fis plus grandes que nos héros
Les jeunes femmes !

EMMANUEL DES ESSARTS.

## LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE DE LA SUISSE FRANÇAISE

La critique (1) ! Elle a toujours été en honneur dans l'atmosphère d'incessante discussion et d'ardente controverse créée par le protestantisme. Elle apparaît comme un produit nécessaire du milieu romand. Laharpe était Suisse. Vinet et Rambert sont des Vaudois. David-Henri Chaillet, du *Journal helvétique*, est Neuchâtelois. Cherbuliez, Marc-Monnier et combien d'autres sont de Genève. Nous avons, parmi nos contemporains, des historiens et des critiques littéraires d'une science éprouvée et d'un réel talent. Je pourrais citer les *Études sur le XIX[e] siècle*, les *Idées morales du temps présent*, l'*Essai sur Gœthe*, de M. E. Rod, le *Quattrocento* de M. Ph. Monnier. Il faudrait y ajouter les travaux érudits de M. Eug. Ritter, le rousseauiste le plus compétent qu'il y ait à cette heure, les esquisses graves et fortes de M. Gaston Frommel, les alertes et très personnelles chroniques de M. Gaspard Vallette, les fortes et succulentes causeries de M. Paul Seippel, ou celles de M. J. Cougnard, d'une indulgente et fine bonhomie. Il faudrait dénoncer peut-être le péril — presque inévitable dans un petit pays — de la camaraderie littéraire et des sociétés d'admiration mutuelle. Mais je préfère glisser. Le critique le plus écouté de la Suisse française, M. Philippe Godet, nous attend.

Né à Neuchâtel, en 1850, M. Godet a été l'interprète, le conseiller et le juge des lettres romandes pendant plus de vingt ans. Il avait étudié le droit. Il ne tarda pas à délaisser le barreau ; il occupe actuellement une chaire à l'Académie de sa ville natale. Homme de beaucoup d'esprit, d'un esprit très vif, très fin, très aiguisé même en l'occurrence, professant en morale, en religion, en art, des principes très arrêtés, qui sont ceux d'un calviniste aussi peu « enfant du siècle » que possible, tempérament passionné qu'on aimerait d'une subjectivité plus généreuse, ayant le goût sûr et tranchant, écrivant d'une plume agile et ferme, point pédant, très suffisamment informé de tout, M. Ph. Godet n'a obéi qu'au louable dessein d'élever le niveau de notre littérature. Il a été sans pitié pour les « bons livres » fades ou plats, pour les amateurs médiocres ou nuls qui encombraient les devantures de nos librairies. Que quelques-uns de ses silences ou quelques-unes de ses exécutions aient été injustes, il ne le contesterait pas lui-même, à la réflexion ; il est trop combatif pour être impartial. Son influence n'en a pas moins été heureuse à bien des égards, et si notre littérature est devenue ce qu'elle est, c'est

(1) Voir la *Revue Bleue* du 23 septembre 1905.

beaucoup à lui qu'elle en est redevable. Outre ses chroniques à la *Bibliothèque universelle*, ses articles parus de droite et de gauche, dans les revues suisses ou françaises, ses notices en tête d'œuvres exhumées par lui, comme les poésies d'Étienne Eggis, ou éditées par lui, comme les vers d'Alice de Chambrier, d'Ernest Bussy, ou préfacées par lui — car il est notre préfacier en titre, — M. Godet a publié de courtes biographies d'Agassiz, de Juste Olivier, de Pierre Viret, des *Études et causeries* (sur M^me^ de Gasparin, Victor Cherbuliez, etc.) et une *Histoire littéraire de la Suisse française* (1889), que l'Académie a couronnée en 1890. Ainsi qu'il a eu soin de l'expliquer lui-même : « Il ne faut pas chercher dans notre *Histoire* un inventaire complet et détaillé, non plus qu'une étude approfondie de nos richesses littéraires; notre but a été, non point d'écrire un livre pour les érudits — nous n'avions pas le droit de tenter pareille entreprise, — mais d'esquisser un tableau rapide, destiné à un public moins restreint ». Son ouvrage est donc moins un travail scientifique et didactique, une histoire complète et de première main, qu'une suite de tableaux et de portraits forts agréablement dessinés et qui fournissent une bonne vue d'ensemble sur le mouvement intellectuel de la Suisse française, depuis le moyen âge jusqu'à nos jours. On est impatient de lire — il l'annonçait en 1888 déjà — son volume consacré à *Madame de Charrière* et qui sera, nous n'en doutons pas, un brillant essai sur les lettres romandes avant et pendant la Révolution.

Nous pouvons nous séparer des prosateurs et nous adresser aux poètes. Je ferai observer que je néglige les genres qui ne sont pas proprement littéraires : la philosophie, dominée par le nom de M. Ernest Naville, la philologie, la théologie et l'histoire.

## II

Parnassienne de forme, romantique ou mieux idéaliste d'inspiration, telle est, depuis 1880 et aujourd'hui encore, la poésie de la Suisse française. Chez quelques jeunes, l'influence de Verlaine et des symbolistes est très visible, mais n'a rien de tyrannique, et il ne semble pas qu'elle doive durer. Marc-Monnier a dit un jour, et on l'a souvent répété, voici près d'un demi-siècle : « Que manque-t-il donc à notre poésie romande? C'est celui qui vient quand il veut, ou quand il peut, et qui ne saurait être provoqué ni par la race, ni par la nature, ni par le public, ni même par l'étude et la pratique de l'art; c'est celui qui est non pas un effet, mais une cause, non pas un produit, mais une créature : le grand poète. » La matière épique ou lyrique abonde. La petite Suisse n'a-t-elle pas une glorieuse histoire? Est-il, au monde, plus beau pays que le nôtre? Et le protestantisme, religion tout intérieure, qui a son temple dans la conscience individuelle, n'est-il pas fait pour dicter aux uns les sublimes prières de la foi, aux autres les plaintes et les cris désespérés du doute? Le malheur est que, pendant longtemps, nous avons séparé la poésie de l'art Toujours le mot profond et décevant de Sainte-Beuve!

Une anthologie, dont la troisième édition a été publiée par M. Ph. Godet en 1904, sous le titre de : *Chants du pays*, prouverait du moins que les modernes ne se sont point résignés à marcher docilement dans les pas de leurs devanciers. « Nos poètes actuels, écrit M. Godet, font paraître un plus grand souci de l'art... Ils ne s'en tiennent plus à la forme négligée et banale dont on s'est souvent contenté dans notre Suisse française. A cet égard, il y a progrès manifeste ; l'idéal s'est élevé ; on ne considère plus que la poésie réside dans les bonnes intentions, littéraires ou morales : elle est un art ». Aussi deux ou trois de nos compatriotes, morts au cours de ces vingt dernières années, nous ont-ils presque révélé le « grand poète », dont Marc-Monnier appelait de tous ses vœux la prochaine venue. Je songe à cette tendre et fière Alice de Chambrier, brisée à la fleur de l'âge; ses vers posthumes — *Au-Delà* — annonçaient un talent de tout premier ordre. Je songe à Louis Duchosal, avec son *Livre de Thulé*, sa *Forêt enchantée*, qui renferment des pages d'un sentiment si discret et si intense, d'une facture si vibrante et si large. Je songe à Henri Warnery, poète jusqu'aux moëlles, et qui, dans ses *Origines*, comme dans *Sur l'Alpe*, ou dans ses *Dernières poésies*, a superbement exprimé sa pensée, sa douleur et son rêve. Alice de Chambrier, Duchosal, Warnery furent trop « aimés des dieux ». Leur lyre s'est tue avant d'avoir rendu ses notes suprêmes.

On a prétendu, même du vivant de Duchosal, que le Genevois n'était pas poète. S'il ne l'était pas, il l'est devenu, car il est difficile de l'être plus exclusivement que ne le fut l'auteur du *Livre de Thulé*, ou que ne l'est Édouard Tavan, le maître pur et sobre des *Fleurs du Rêve*, et de la *Coupe d'Onyx*. M. Tavan a, pour la prose, la même aversion, un peu méprisante, que Brizeux. Il ne veut connaître d'autre langue que celle du Parnasse. Reprenant un essai de Louis Bonaparte et d'A. van Hasselt, il a même poussé à une réforme de notre prosodie : les vers de ses « poésies rythmiques » ne se composent plus d'un nombre fixe de syllabes qu'on se borne à compter, mais de syllabes atones et accentuées ; ils se scandent comme ceux des Grecs et des Latins. Le caractère artificiel de cette métrique ne saute-t-il pas aux yeux? Ne serait-ce point là une révolution vaine et qui ne correspondrait à aucune

réalité dans notre idiome? M. Édouard Tavan ne s'est d'ailleurs pas attardé à ces fantaisies de versificateur *cupidus rerum novarum*. Il a préféré, et il a eu raison, moduler ses chants sur l'instrument que perfectionnèrent tant de générations de poètes. Il a la force, quand il lui plaît de l'avoir, ainsi dans *La douleur du taureau;* il a la grandeur, dans ses *Hymnes védiques*, où Leconte de Lisle eût reconnu l'un de ses plus authentiques disciples; il a surtout la grâce mélancolique et la douceur méditative du rêveur, qui, penché à la fenêtre de sa tour d'ivoire, regarde couler le mystère de la vie. Si, comme l'affirmait Eugène Rambert, l'aptitude à créer des symboles est le signe le plus sûr de la vocation, nul ne l'a davantage manifestée que M. Tavan. Tout, dans son œuvre, est symbole; tous les phénomènes, tous les événements suggèrent à son imagination des réflexions et des rapprochements sans fin. Ciseleur plus que peintre, au reste, il hait les amplifications sonores et vides, les faciles développements oratoires de trop de nos lyriques. Rien de plus ferme, de plus condensé, de plus nerveusement ni de plus élégamment bref, que sa poésie de méticuleux artiste. Comme il l'a noté dans une sorte d'*Art poétique* intitulé *Le sentier du poète* :

Tramé par un labeur qu'il faut inaperçu,
Que ton style soit net, que, sobre et fin tissu,
Qui d'un souple lacis de perles se relève,
Il moule sans un pli le galbe de ton rêve!

Il sait « le prestige éclatant des mots »,

Des mots, ces frêles ponts jetés d'une âme à l'autre,

comme a dit le poète Francis de Croisset, en un alexandrin exquis. Mais il importe moins de les multiplier que de les choisir,

Ces mots, qui ne sont rien que des mots, et, pourtant,
Qui sont tout; car ils ont la vie, une âme...

La pièce suivante — *Le Fleuve* — suffira-t-elle à marquer ce qu'il y a, dans son talent, de rare virtuosité, de haute et sereine philosophie? Je cite :

Paisible, à travers les empires
Que féconde son noble cours,
Il porte, au gré de lents détours,
L'humble barque et les grands navires.

Mais, nids d'aigles et de vampires,
Les fiers créneaux, les sombres tours
Sur ses rives parlent toujours
Des jours mauvais et des jours pires.

D'âge en âge, dans son flot bleu,
Aux lueurs des cités en feu,
L'homme reflète sa démence;

Le flot calme et compatissant
Tarit les pleurs, lave le sang;
Il passe... et l'homme recommence.

M. Édouard Tavan est professeur de grec, puisqu'aussi bien la poésie n'a jamais nourri son homme dans la petite Suisse romande. Et presque tous nos écrivains sont condamnés à n'être que des amateurs. Ils dérobent au métier qui fait vivre les heures qu'ils consacrent à la littérature. Est-ce pour eux une cause d'infériorité? Je serais tenté d'admettre que les nécessités de la lutte pour l'existence ne sont pas un médiocre stimulant de l'activité créatrice. Ne sont-elles pas, en tout cas, une source inépuisable d'expériences et d'enseignements? Si M. Tavan est professeur de grec, M. Jules Cougnard, lui, est journaliste. En serait-il moins le plus dégourdi, le plus imprévu et le plus divertissant des poètes romands? Dans son unique recueil de vers, *Le Carillon tinte...* il a versé la limpide et capiteuse liqueur de ses musiques légères. Cela mousse et pétille comme du champagne. Il n'a cure des grandes pensées. Et pourtant, les siennes, capricieuses, aériennes et musardes, viennent du cœur, elles aussi, d'un cœur qui, parfois, rit pour ne pas pleurer. Mais il est, avant toute autre chose, un étonnant jongleur de rimes. Étant revenu, avec amour, aux formes délaissées de la vieille poésie française, il est, chez nous, le roi du triolet et de la ballade. S'il n'a pas craint d'emboucher même la trompette lyrique pour célébrer sa Genève et sa Suisse, s'il a vu l' « Aigle » de la Rome protestante

Qui montait dans le ciel profond des Avenirs,

et s'il a glorifié les Confédérés, « qui sont forts et fidèles », il a composé aussi des « ballades sur l'art helvétique de banqueter »; et je ne dirai point qu'il n'a rien fait de mieux, mais il n'a rien fait de plus délicieusement drôle. Dégustez ces décasyllabes narquois sur *Le toast à la patrie* — le toast fameux, dont nous abusons peut-être en nos solennités fédérales, cantonales, communales et autres :

En quelque lieu, et pour quelque motif
Qu'à dix, ou vingt, comme aussi par centaines,
Les citoyens en repas collectif
Soient assemblés, — parmi les Démosthènes
Qui tout à l'heure ouvriront les fontaines
De l'éloquence, il en est un surtout,
Le parangon, le chef, le marabout,
Qu'on aime ouïr, car en chaque frairie
Un grand devoir se présente avant tout :
Il faut porter le toast à la patrie...

D'autres musophiles genevois, M. A. Egli, M. Ch. Bonifas, M. H. Berguer ne sont plus, depuis nombre d'années, que

Le poète mort jeune en qui l'homme survit.

Parmi les nouveaux venus, M. Jean Violette et M. Henry Spiess sont des tempéraments originaux qui se cherchent encore; cependant le tout récent volume de M. Spiess, *Le Silence des heures*, annonce la maturité prochaine d'un très grand talent. M. Ph. Monnier n'a point récidivé, après ses *Rimes d'écolier*, où les diligents compilateurs pour anthologies n'auraient que l'embarras du choix, tant le mélange d'une jovialité railleuse et d'une tendre sen-

timentalité prête de saveur à ces *juvenilia*. Ils ne négligeront pas d'y cueillir la fleur de prix qui a nom : *A l'inconnue*. Est-ce assez frais, assez chaste, assez gentiment passionné?

O toi qui dois venir un jour, toi qui viendras,
Douce enfant dont les cils sont longs et dont les bras
Sont blancs comme du lait dans un vase d'argile,
Et dont l'âme est légère et dont le pied agile
En courant sur les prés n'y courbe point les fleurs,
O vierge blanche éclose en mes rêves meilleurs...
Tu ne peux pas savoir, non, non, tu ne sais pas
Ce que contient mon cœur de tendresse infinie,
Tous les trésors d'amour qu'en mes nuits d'insomnie
Lentement j'ai pour toi, pour toi seule amassés,
Et les soins délicats de mère que je sais,
Et les regards, et les baisers, et les caresses,
Et les aveux, et les paroles charmeresses,
Et les mots pour aimer que je n'ai jamais dits,
Et qui sont bleus et doux comme le paradis,
Et qui vers toi s'envoleront à tire-d'aile,
Vierge inconnue à qui mon cœur resta fidèle !...

Si l'on fait tort aux Genevois en leur déniant la faculté poétique, on est unanime à situer le Parnasse romand dans le canton de Vaud. Sainte-Beuve a parlé en termes émus de Frédéric Monneron, mort à vingt ans et « qui avait du génie ». M<sup>me</sup> de Pressensé est Vaudoise, Juste Olivier est Vaudois, comme Eugène Rambert, comme Henri Warnery, comme Ernest Bussy. Les vivants n'ont plus le culte exclusif de leurs aînés pour la poésie.

M. René Morax, après une rapide incursion dans la poésie, s'est voué à la prose. Entre deux pièces de théâtre, il n'en a pas moins donné aux journaux et revues suisses des nouvelles et des contes qui sont certainement, et avant tout, d'un poète; et son livret de la Fête des Vignerons renferme beaucoup de nobles vers et de strophes gracieuses. M. Alfred Cérésole, M. Charles Burnier nous retiendront-ils? Les « sensations et paysages », recueillis par M. Burnier dans son volume : *En Russie*, valent par la netteté de la vision et la sincérité de l'accent, bien qu'il en ait dit ceci :

Mes vers ne sont ni d'un penseur, ni d'un poète,
Mais d'un simple touriste, inhabile interprète
D'une nature immense et d'un peuple très doux ..

M. Cérésole n'a guère rimé, avec une verve un peu facile, mais enjouée et généreuse, que des pièces de circonstance.

Passons à Neuchâtel! Rousseau, qui avait à se plaindre des Neuchâtelois, leur a reconnu « beaucoup d'esprit, plus de prétention, mais aucun goût ». Le jugement est d'une bien sommaire rigueur. M. Philippe Godet les a caractérisés ainsi : « Positifs et avisés, esprit net, ouvert, volontiers caustique, nullement rêveurs, un peu terre-à-terre ». Cette appréciation, moins sévère, nous inquiète cependant. Elle est exacte, d'une manière générale. Il y a d'heureuses exceptions à la règle : Alice de Chambrier, par exemple. *Le Cœur et les yeux* (1881), les *Réalités* (1887) de M. Godet ne sont pas des œuvres de haut vol, et n'y prétendent point. Ce poète ne plane pas. Il a de la vivacité, de la grâce, de l'humour, du trait, et, à ses heures, de l'émotion et de la force. Ses pages descriptives, ses élégies, ses « enfantines », ses odes, ses satires, les vers qu'il a glissés dans *Neuchâtel-Suisse*, ont plu les uns comme les autres, car il s'y montre à nous tel qu'il est, — le Neuchâtelois dont il a esquissé la physionomie morale avec trop de modestie.

M. Godet a du tempérament et, s'il en a trop, on souhaiterait qu'il donnât un peu de son superflu à l'un de ses compatriotes, M. Adolphe Ribaux, dont j'ai signalé déjà les romans, les nouvelles et les drames populaires. Dans ses *Feuilles de lierre*, dans *Vers l'Idéal*, dans *Rosaire d'amour*, dans *Conte d'amour*, vous serez charmés par la facilité aimable et l'élégance tranquille. Mais cela manque décidément de souffle et d'originalité. Il n'est, pour ainsi dire, pas un bout de page que vous soyez tenté de préférer à un autre bout de page. Tout cela est d'une égale et moyenne perfection. Jamais vous n'éprouverez ce noble frisson d'art qu'une strophe magistrale, une brûlante apostrophe, un vers triomphant arrache au lecteur. C'est que jamais l'auteur n'est supérieur à lui-même. M. Ribaux est un lyrique pour jeunes filles. Il chante, à mi-côte, d'une voix harmonieuse et grêle.

M. G. Borel-Girard, dans quelques recueils d'une sincère inspiration religieuse, M. Ch. Neuhaus, le chantre cordial du travail et des travailleurs, complètent la petite phalange des poètes neuchâtelois. A Fribourg, M<sup>me</sup> la baronne d'Ottenfels, la sœur de Marcello, et M. G. de Reynold n'ont pas permis que la patrie d'Etienne Eggis demeurât sans asile pour la Muse. Il y a un sentiment délicat des choses de la nature et des tristesses de la vie dans le *Bouquet de pensées* de l'une ; il y a des morceaux d'une facture très personnelle et d'une allure un peu hautaine dans le *Pays des aïeux* de l'autre, un volume de début que M. Éd. Rod a préfacé en ces termes : « Vos vers m'ont beaucoup plu. Ils ont l'odeur et la fraîcheur de cette Gruyère que vous aimez, verte et fleurie, et très ancienne, riche de traditions, abondant en souvenirs... Ils révèlent un attachement poétique et fidèle à la terre maternelle, au « pays des aïeux ». Mais M<sup>me</sup> d'Ottenfels ne veut pas être un auteur, et, de M. de Reynold, nous n'avons que d'intéressants préludes (1).

Dans le Valais, on pourrait citer les noms de M. Jules Gross, un religieux du Saint-Bernard, qui a publié, entre deux drames en vers, un curieux poème

(1) Il a publié, en 1905, les *Lauriers de l'armure*, qui le montrent en pleine possession de toutes les ressources de son art.

alpestre : *Théoduline*, et de M. Ch. In-Albon, amateur distingué qui n'a pas lié sa gerbe. Quant au Jura bernois, je n'ai point à en parler, puisque je ne serais pas libre d'étudier le plus fécond de ses poètes, et puisque, d'ailleurs, « le moi est haïssable ». En revanche, il paraîtra tout naturel de rattacher à la littérature romande l'œuvre lyrique d'Isabelle Kaiser : *Ici-bas*, *Sous les étoiles*, *Des Ailes*, et *Fatimé*, ces chants de deuil où le rayon des divines espérances brille entre les larmes sans les sécher. Le *leitmotiv*, dans la plupart des vers de M[lle] Kaiser, c'est le doux et triste mal d'aimer. Nous autres, Latins, nous sommes moins ingénus et moins purs. Nous ne faisons, à l'ordinaire, nos confidences que du bout des lèvres et nous ne montrons que la moitié de notre cœur. Qui sait si nous n'avons pas d'excellentes raisons pour ne nous livrer qu'à demi? Du moins, ceux d'entre nous qui déchirent tous les voiles nous font admirer en eux l'artiste plus que l'homme. Il ne faudrait donc point juger les stances d'Isabelle Kaiser avec nos habitudes ou nos préventions. Elles sont de la plus candide comme de la plus loyale sincérité. Aussi ont-elles cette vibration ardente et profonde, qui remue les fibres les plus secrètes de l'âme. Les sceptiques peuvent railler. Dieu merci, le scepticisme n'est pas la suprême manifestation du goût littéraire.

Isabelle Kaiser n'accomplit pas des prodiges de versification. Quoiqu'elle ait le sens du vocabulaire poétique, et qu'elle soigne ses rimes, et que son oreille se plaise à la cadence des phrases mélodieuses, elle ne se pique d'aucune virtuosité. Elle chante dans une langue qui n'est point sa langue maternelle et dont elle ignorera toujours les plus subtiles nuances, les plus mystérieuses beautés. Mais comme elle lui prête une voix chaude et sonore! Que d'images neuves et d'éloquents symboles! Rien de banal, rien d'artificiel. De la poésie qui coule, à flots lumineux et précipités, comme nos grandes rivières sous le soleil :

> Adieu! je dois te fuir pour demeurer fidèle
> A l'amer souvenir de mes pleurs répandus,
> Ta voix me fait trop mal et j'éprouve auprès d'elle
> Le consumant regret des paradis perdus...

On a souvent déploré que le labeur intellectuel de la Suisse allemande et de la Suisse française fût orienté, là vers le Nord, ici vers l'Ouest, au lieu de se concentrer uniquement autour d'un idéal national. On a la même patrie, on n'est point de la même race, on ne parle pas la même langue, mais, ce qui est une cause apparente de faiblesse est peut-être une garantie d'avenir pour le peuple suisse. Quoi qu'il en soit, M[lle] Kaiser est un trait d'union entre nos deux littératures. Elle a bien voulu être des nôtres, tout en restant elle-même. Elle a ainsi préparé les voies, non pas d'une pénétration réciproque, mais d'un rapprochement entre les deux Suisses germanique et latine. Littérairement, nous nous connaissons encore si peu, et si mal! De la façon la plus gracieuse, elle a fait les premiers pas. A nous de suivre, car une patrie digne de ce nom peut-elle prétendre à la durée, si elle n'a pas une conception commune de tout ce qui est le fond même de la vie, — une âme à elle, un art à elle? Il ne s'agit pas d'une impossible fusion — qui aboutirait à la confusion des langues. Il s'agit simplement d'une étroite collaboration, dans laquelle chacune des deux Suisses travaillerait selon son génie et à sa manière, mais en écoutant les mêmes leçons de l'histoire et les mêmes appels de la nature. Loin de moi toute idée d'helvétisme ombrageux! Nous sommes, nous continuerons à être, au centre de l'Europe, une libre demeure

> Où chaque nation se sent un peu chez soi.

Comment, dès lors, et pourquoi fermerions-nous nos frontières? Cependant, et quoi qu'on en ait dit, la Suisse allemande ne sera jamais une « province », ne fût-ce qu'une « province littéraire » de l'Allemagne, pas plus que la Suisse romande ne sera une province, même littéraire, de la France. Cela n'empêchera ni l'une ni l'autre de céder au courant des affinités ethniques, et de regarder, l'une plutôt vers le Rhin, l'autre vers le Jura; nos auteurs et nos livres nous feraient d'autant moins honneur qu'ils renieraient les origines et les traditions auxquelles les rattache le lien puissant de la langue. Mais, encore un coup, la Suisse se doit à elle-même de ne point disperser, sur quelque terrain que ce soit, son effort dans des directions contraires. Que si une certaine décentralisation spirituelle — passez-moi cette expression! — lui est imposée par les circonstances, comme une certaine décentralisation politique, il importe de ne pas les exagérer. Et Goethe ayant annoncé, il y a près d'un siècle, l'avènement d'une littérature européenne, on jugera qu'il n'est pas téméraire de faire le rêve, infiniment plus modeste, d'une littérature helvétique, qui pourra, qui devra être très allemande ou très française de forme, selon qu'elle nous viendra de Zurich ou de Genève, mais très suisse pour tout le reste. Nous écrirons en allemand aussi pur, en français aussi clair que possible; nous penserons en Suisses (1).

Virgile Rossel.

---

(1) Cet article était écrit, lorsqu'il a paru un livre, qui a été un petit événement littéraire dans la Suisse Française, l'*Échelle*, roman de mœurs politiques, par M. J. P. Porret. Si ce roman n'était pas un peu un roman à clef et beaucoup un pamphlet anti-radical, on ne pourrait qu'y louer forme vigoureuse, verve amère et composition adroite. V. R.

Hannetons de Paris

—

## LE MARTYRE POUR LA BEAUTÉ

Une vraie jeune fille porte sa beauté comme une fleur s'épanouit dans l'allégresse d'un matin de printemps. C'est une merveille délicieusement fraîche et qui semble toute naturelle. De même que la fleur rayonne sous le soleil sans autre but que d'accroître la magnificence du monde et sans autre fin que de jeter au vent la graine de sa splendeur pour qu'elle se perpétue, la vraie jeune fille, ravissante de grâce et de gaîté virginales, exulte du sourire qu'elle met dans la vie, de toute la joie qu'elle y fait naître et qu'elle en recueille.

Certes, elle n'est pas inconsciente de sa beauté — de quel charme spirituel et de quel triomphant orgueil elle se priverait ainsi ! — mais du moins ne songe-t-elle pas, tant que son cœur n'est pas trop develouté, à l'arme de conquête, de pouvoir, de rapine, que sa beauté peut être pour elle.

Il lui suffit de sentir que sa jeunesse, sa joie naïve ou espiègle, son frais visage, le rythme souple de sa démarche s'harmonisent avec les plus délicats enchantements du monde et d'apercevoir sur le visage de tous une béatitude admirative faite de précaution et de respect.

Plus tard, devenue femme, dans l'illumination de son cœur et le plein épanouissement de tout son être, elle est belle de tout l'éclat qui résulte de l'amour heureux mais attentif pourtant à prolonger son empire grâce à la séduction que donne aussi l'émouvante noblesse de la maternité. Transfigurée par les mystérieux bonheurs qu'elle porte en elle, par les espoirs et par les rêves dont elle enchante sa tendresse, et par l'ampleur de son nouveau rôle, elle ne demande à la pleine floraison de sa beauté que d'être longtemps le reflet magnifique de ses profondes joies et de lui en maintenir longtemps la douceur.

Enfin lorsque, peu à peu, les fatigues de la vie et aussi des ivresses fécondes ont pâli le charme floral de la jeunesse et même de la maturité rayonnante, la femme, se résignant aux devoirs plus sévères mais toujours gracieux de son âge, se pare d'une souriante et calme majesté en accord avec la nouvelle étape de sa vie. Transformation suprême et non sans charme de sa beauté où se retrouve, à un regard, à un geste, à une câlinerie d'intonation, l'émouvant souvenir de sa merveilleuse jeunesse.

Et comme cette femme, si digne en ses divers rôles, n'eut jamais souci de faire de sa beauté un moyen de bluff et de butin, elle ne s'est pas révoltée contre ses flétrissures, elle n'a point recouru aux supercheries lamentables et suppliciantes pour essayer de les faire disparaître.

Tout au plus s'est-elle ingéniée — ce qui était un souci légitime de femme ne se dérobant pas au joli devoir d'augmenter les charmes de la vie — à mettre en valeur sa beauté et à la maintenir avec le plus de grâce possible dans tout son éclat. D'ailleurs, beaucoup mieux que d'autres qui s'exténuent aux vains travaux de restauration, elle y réussit sans sortilèges, car la meilleure hygiène de beauté physique a pour principe la beauté morale. C'est par le dedans que l'on soigne et préserve le dehors. Pour garder la chair ferme, le regard clair et le teint frais, l'unique stratagème — qui n'est pas à la portée de toutes les bourses et ne se trouve pas chez tous les parfumeurs —c'est encore, n'en doutez pas, de maintenir intactes sa jeunesse de cœur et toute la force de son espérance joyeuse.

Mais comment nos fringantes héroïnes du plaisir, de l'artifice et de la conquête, préserveraient-elles cette flamme vivifiante que leur printemps sénile et glacé n'a jamais connu ? Miracle tout simple pour les cœurs de pureté et de quiétude, mais formule dérisoire pour les âmes flétries. Or, n'est-ce pas ainsi qu'elles sont dès l'enfance, à cause de l'atmosphère de cabotinage et de cynisme où elles se façonnent? C'est donc à la suprême et inefficace ressource que, tout de suite, on se rue : de même que l'on dissimule par le rictus des sarcasmes la vieillesse du dedans, on cache sous le grossier mensonge des fards les flétrissures de chair qui révèlent si bien misères et laideurs intimes.

Malgré son charme artificiel et l'élégance de sa piaffe, quelle impression de tristesse et de déchéance donne, en son ensemble, le monde du plaisir ! Peut-il en être autrement ? Pensons à l'existence forcenée de toutes ces femmes, qui, depuis leur plus frêle enfance, caracolent pour la puissance, la richesse et la fête. Comparez aux sains et paisibles bonheurs de la femme normale, que nous venons d'esquisser d'après les lois de nature, les vertiges et les fièvres de nos trépidantes affolées, aux diverses saisons de leur vie.

Si tant est encore que leur pauvre vie, bien monotone en son perpétuel paradoxe, ait des saisons ! En réalité, à part quelques années de nursery et, tout à l'autre bout, de petite voiture ou de bergère au coin du feu, elle ne comporte ni enfance ni vieillesse. Et, en dépit de son long éclat de rire sous les lustres, elle ne connaît pas non plus les belles joies ardentes du jeune âge.

Songez à l'éducation cocasse et pitoyable d'une petite fille née dans l'artifice : le cabotinage instinctif puis encouragé, qui se développe sous les applaudissements et avec l'exemple de la famille ; la

science précoce de la vie mondaine et des valeurs sociales, l'apprentissage des ruses, des hypocrisies, mises en scène pour bien profiter de toutes relations; le prompt éveil des perversités qui fanent la fraîcheur de sentiment, des coquetteries qui corrompent la grâce; l'immédiat pressentiment du prix de l'amour et de la beauté, non pas peut-être pour des marchés directs de chair et de plaisir — encore les trois quarts des mariages et des adultères ne sont-ils que des trocs d'argent ou de vanité ! — mais pour l'influence, la domination et les râfles d'or dans le monde.

Presque dès la robe courte, elle sait cela, l'astucieuse poupée, qui n'attend que l'âge du flirt et du mariage pour mettre en pratique ces nobles vertus. Peut-être même déjà, associée à tout le bluff et à toutes les frénésies de sa famille, est-elle flétrie en outre par les angoisses d'argent que fait naître l'existence de parade, par tous les stratagèmes dégradants pour en conquérir et pour n'en pas verser! Ainsi, chez ses parents et pour leur compte, elle a les affres et les crispations de la vie hannetonnière. Que sera-ce plus tard, lorsque, ayant fondé un foyer personnel de pouvoir, de butin, elle connaîtra toutes les splendeurs de la vie en fanfares et en armes ? A partir de ce moment et jusqu'à l'extrême décrépitude qu'aucun maquillage ne peut voiler, pendant presque un demi-siècle, c'est la même existence de fêtes, d'intrigues, de coquetteries, d'aventures, qui se prolonge dans sa monotonie forcenée. Pour régner, pour maintenir son prestige et ses chances de profit, il faut qu'une femme reste invariablement jeune et tant soi peu désirable, au moins par la corruption. Existences sans saison, avons-nous dit, pour lesquelles le printemps, trop hâtif, fleurit en une immuable jeunesse, horrible et tragique à la fin dans son artificielle parure.

Alors, à cette vierge dérisoire, puis à cette jeune femme au cœur depuis si longtemps défloré, plus tard à cette quinquagénaire encore en falbalas de jeunesse et de conquête, il faut les couleurs et la plastique du rôle.

Ce n'est pas seulement à l'heure des ruines que commence cette lutte pour la beauté. La singulière jeune fille que nous venons d'entrevoir, fanée par le milieu de fantoches où elle a vécu, ne se contente pas du charme pur et frais d'une véritable jeune fille. Du reste, elle ne le possède pas. Son cœur vieilli avant l'âge ne lui met pas aux joues cette grâce de vénusté. Et même, sans parler de ces raisons morales, l'existence vertigineuse qu'a la jeune hannetonnette dans le coup-de-vent des jupes maternelles, dans le tourbillon du plaisir et de la parade, ne comporte pas cet enchantement de tranquille et fraîche allégresse. Les beaux regards purs, les visages aux tons de fleurs ne resplendissent guère dans ce tohu-bohu.

Mais surtout, cette trop discrète innocence n'aurait pas un attrait suffisant pour le rôle de conquête que l'on souhaite. Il faut le piment et la violence de l'artifice. Il faut que le teint brouillé devienne tout à fait blafard sous la crème blanche où s'agglutine la poudre de riz. Il faut que dans ces faces lunaires les lèvres saignent, parafées de rouge, et qu'entre les sourcils peints les regards de malice ou de pâmoison promènent leurs perverses lueurs. Jeunes filles descendues non pas d'un vitrail, comme l'on dit, mais bien plutôt d'une affiche de raccrochage pour music-hall!

Puis, lorsque le mariage — petite formalité toute physique, qui ne révèle plus rien à des cœurs si complètement avertis — est venu libérer notre vierge cocasse des quelques contraintes d'attitudes et de paroles, auxquelles, par une suprême et grotesque déférence pour les préjugés, elle daignait encore se soumettre, il est indispensable que la beauté prenne plus d'éclat encore et plus d'accent pour assurer le triomphe dans le nouveau rôle, bien autrement complexe. Il ne s'agit plus, en effet, de concourir au prestige et aux râfles de sa famille par l'ensorcellement du sourire, ni d'aguicher jusqu'au mariage inclus des flirteurs un peu godiches, mais d'assurer le succès et le lustre de sa propre maison, le brillant de sa façade, l'importance de son salon à soi, le renom, le pouvoir et les gains d'un homme qu'on s'est annexé pour toujours, — sauf bien entendu la culbute toujours possible du divorce. Alors, pour être une petite femme victorieuse et une maîtresse de maison influente, il ne faut pas craindre de prodiguer son sourire, sa beauté, sa grâce, ni surtout d'en accroître, par l'artifice, la séduction. Il devient nécessaire de frapper plus fort. A ce jeu exténuant de la conquête le peu de fraîcheur qu'il restait ne tarde pas à se flétrir. On y supplée par un crépissage plus résolu, par des balafres de vermillon plus accentuées sur la bouche, par des coups de crayon plus audacieux pour sertir la câlinerie perverse des yeux. On s'aperçoit que, blasés, les hommes ont, pour s'émouvoir, besoin de cette barbarie grisante. Et les femmes elles-mêmes, s'accoutumant peu à peu à ce montage de ton comme on s'habitue à une liqueur forte ou à une drogue stupéfiante, ne se sentent plus belles que sous de telles enluminures.

A la vérité, elles ne tardent pas, tant cette vie de parade les rudoie et les fripe, à n'être plus séduisantes que par leur faisandage et leur morbidesse, à n'avoir d'autre beauté que celle qui leur vient de l'artifice. Songez aux exténuantes servitudes d'une telle existence convulsive, cahotée, frénétique ! Comment,

au bout de peu d'années, le corps ne porterait-il pas la flétrissure d'un tel régime? Et la plus saine beauté n'aura-t-elle pas bientôt sur elle comme un reflet de toutes les fièvres cupides ou vaniteuses qui s'abritent derrière son sourire? Le masque de grâce ou d'espièglerie joyeuse ou l'élégante lascivité que l'on a pris, selon les ressources de son physique et le genre de succès que l'on ambitionne, et dont on s'affuble sans répit depuis sa jeunesse, a fini par s'incruster dans votre visage, aux plis des yeux, aux commissures des lèvres. Telle moue qu'on a trouvée gentille, tel sourire mutin que l'on répétait avec plaisir parce que le miroir vous assurait de son charme piquant, furent si souvent prodigués, que, maintenant, nerfs et muscles, assouplis à ce jeu, le recommencent sans cesse et que la chair en porte à jamais la griffe. Ce beau pli rieur, au coin de la bouche, et qui se prolongeait comme un frisson de bonheur sur le galbe frais de la joue, est devenu, après vingt ans d'exercice, une sèche ravine, qui, entre deux bouffissures grenues, va rejoindre les bourrelets du menton. Et la moindre contraction du sourire, jadis si charmant, met en relief cette affligeante topographie.

Les gymnastiques qu'une affolée de plaisir et de pouvoir impose à son corps sont terribles malgré le dressage auquel on l'asservit dès son plus jeune âge, et la dérisoire hygiène d'une existence tout en représentation et en frénésies la protège mal contre les stigmates d'une telle usure.

Voici M^me^ du Putois-Fouinard, qui trépide et se pavane dans le monde depuis son seizième printemps. Les rides dont son visage célèbre est creusé, le réseau de petits plis qu'a dessiné autour des yeux son éternel sourire vous donnent la certitude que les lilas ont bien des fois fleuri depuis cette époque lointaine. Plusieurs générations d'hommes, il est vrai, s'émerveillèrent de ces fossettes fameuses, où les baisers des fils vinrent s'égarer après ceux des pères. Mais ce n'est pas l'amour qui fatigua la radieuse créature. Il ne fut guère pour elle qu'une amusette où l'on n'a pas le loisir de s'attarder et un grisant mirage pour fasciner son cortège. Ce qui l'a flétrie et ravagée, c'est le long paradoxe de la vie sous les lustres. A vrai dire c'est à seize ans qu'elle commença officiellement d'y virevolter. Mais depuis qu'elle est au monde, elle est en parade. Dès la troisième année de son âge elle étalait ses grâces dans les bals d'enfants. Plus tard, en visite chez les amis de sa mère ou bien participant chez elle aux rites du thé, elle s'assouplissait à la grimace mondaine, à la mimique du rôle à jouer. De même aussi, bien avant ses vrais débuts dans le monde, de perpétuelles fêtes la rendirent adroite aux manèges de parade. Si bien que, lorsqu'elle s'élança pour tout de bon dans la vraie farandole, elle était un bibelot déjà patiné.

Et tout de suite la belle vie commence : vernissages, visites et tasses de thé, concerts et conférences, dîners, plusieurs bals par nuit. Enfin le mariage, c'est-à-dire l'agréable formalité qui arrache les dernières entraves pour la grande folie, le tour de clef qui accélère le galop du plaisir, le coup de vent qui vous pousse vers le large de l'aventure ! A partir de ce moment, c'est le délicieux vertige. Luttes, piaffe, séduction, conquête ! Plus une minute de repos ! On se trémousse en plein délire. Du matin au soir on est sur la brèche. C'est miracle que l'on résiste à cette Danse de Saint-Guy. De quelle trempe faut-il que soient les nerfs ! Ils se crispent, s'irritent, se détraquent, mais tout de même ils portent fantoches et poupées, que soutiennent surtout l'illusion du plaisir, les joies vaniteuses et l'espoir des profits.

Cependant cette figurante, qui n'a plus jamais le loisir du sommeil et du repos, de la calme promenade au grand air, du recueillement dans la solitude, de la douce tendresse apaisante, de la passion qui efface tous les irritants tracas, s'exténue et se fane. Tous les rictus de bon accueil, d'allégresse, de spirituelle et fringante cordialité, dont il lui faut sans trêve masquer ses jalousies, ses craintes, ses angoisses ou sa lassitude, finissent par s'inscrire en lignes de détresse sur son visage.

Et c'est ainsi que M^me^ du Putois-Fouinard, dont les gazettes mondaines disent encore par une tradition déférente, la « ravissante » M^me^ du Putois-Fouinard, est en train de devenir, malgré la rouerie de ses mystérieuses et savantes toilettes, la tragique épave dont vous vous étonnez.

Car il y a belle lurette qu'elle se travaille le derme, notre souveraine des salons, pour cacher la disgrâce de ses ruines et pour retarder les flétrissures nouvelles. Même, à vrai dire, sa jeunesse avisée donna toujours le coup de pouce à la nature. Son printemps lui-même eut besoin des roses de sa boîte à crayons et des lis de sa houppette à poudre de riz, et l'éclat fameux de son regard dut quelque gratitude au noir artificiel de ses paupières. M^me^ du Putois-Fouinard espérait de sa beauté trop d'avantages pour ne pas s'ingénier à la rendre plus affriolante et plus irrésistible !

Ce n'étaient au début que stratagèmes innocents et presque légitimes pour donner plus de saveur à sa beauté. Puis, peu à peu, à mesure que se fanait la jeunesse et que le rôle mondain exigeait une splendeur de plus en plus radieuse et conquérante, on recourait plus cyniquement à l'artifice. D'autre part, la démoniaque existence, pour les triomphes de laquelle cette parure était usurpée, harassait, ravageait, flétrissait de plus en plus sa victime qui

vit avec effroi s'ouvrir l'ère des grands désastres. O l'obligation de grimacer perpétuellement ce sourire, qui chaque fois creuse un peu plus profond la balafre sur la joue! O la terreur des digestions pénibles sous l'armature meurtrissante du corset, avec une raide attitude de parade, dans l'atmosphère étouffante des salons, lorsqu'on s'allongerait si bien, en une mollesse béate, à la fraîcheur du soir! O la certitude que la chair se congestionne et que le sang, d'un rythme fâcheusement perturbé, va produire de nouveaux désordres dans cet organisme adipeux ou malingre, en tout cas détérioré !

Mais comment faire? La gloire, le plaisir, la sauvegarde de la façade, la défense des positions conquises exigent qu'on ne se dérobe point à ce surmenage. Il faut se faire voir, plastronner, éblouir le monde de son luxe, de son bonheur, de son succès. On est si vite une disparue, une oubliée! Un simple deuil qui vous tient six mois à l'écart de la farandole vous cause un tel préjudice! Tant de bonnes affaires, qui se trament loin de vous et auxquelles personne ne pense à vous convier, tant de vaniteuses cohues, où l'on a la disgrâce de ne pas figurer.

Évidemment, on pourrait ralentir et se reposer sur son butin. Encore faut-il en avoir amassé un tas suffisant pour y réfugier bien à l'aise sa fatigue. Prévoyance malaisée dans un monde où l'orgueil et la fête vont de pair avec l'argent et où l'on gaspille pour les parades et la liesse! Mais au cas même où l'on a eu cette sagesse de grippe-sous, n'est-on pas toujours retenu par une suprême espérance de vanité, de gain ou de pouvoir? S'en aller au moment où, après tant de bluff et d'intrigues, on va peut-être bondir jusqu'aux cimes! Dételer à l'heure du triomphe définitif et de la plus exaltante puissance, à l'heure où l'époux touche à ses plus belles râfles, où les fils vont abattre leur poigne sur des dots dont le chiffre rayonne comme le soleil, où de prodigieux mariages, échafaudés à force de ruses, sont à la veille de mettre les filles sur des trônes d'or ou de gloire, ce serait défier le sort! Sans compter que c'est un tel délice que de se divertir aux lumières, de s'étourdir aux rumeurs et aux froufrous du monde. Sans compter aussi que, après tant d'années de cette vie brillante, folle, vertigineuse, que l'on a toujours connue à l'exclusion de toute autre, on serait comme un pauvre fantôme épouvanté du silence et de la solitude, on mourrait de spleen et de tristesse. Au dîner solitaire qu'on mangerait en paix sous la douce lampe de jardin et qu'on digérerait avec aisance, comme on préfère le tumultueux festin où l'on se régale de papotages et de rires, et d'où l'on sortira hébétée et frénétique!

Lors donc qu'on ne peut ni ne veut débrider, hardi les grands moyens pour cacher les effondrements décisifs, qui vous feraient prendre en horreur si l'on avait la sottise de les avouer et qui, vous enlevant toute force de conquête, vous réduiraient quasi à la même impuissance que si vous vous étiez mise hors de la farandole!

C'est à partir de ce moment que la lutte pour la beauté, gracieuse durant la première jeunesse, pittoresque, affriolante même au début de la maturité, touchante et mélancolique à la fin, devient peu à peu un drame saisissant, puis une bouffonnerie sinistre et ridicule.

Véritable martyre pour la beauté, qui, avec certaines femmes peu favorisées de la nature, commence vers la trentaine et, de saison en saison, devient plus douloureusement et plus ridiculement tragique! Songez à la hantise de la grassouillette chatte gourmande qui voudrait sans cesse se pourlécher de douceurs et qui, aux tables les plus fastueuses, se voit contrainte, pour ne pas engraisser, de refréner son désir. Imaginez-la molle, indolente, s'éperonnant à la marche, au morne jeu des caoutchoucs extensibles, à la rudesse de la douche glacée, aux régimes les plus rébarbatifs et les plus contraires à la volupté de vivre, et cela dans l'espoir de faire fondre son embonpoint!

Ou bien c'est la passionnée, la maigre, la frénétique, comme torréfiée par le feu grondant en elle, qui, pour ne pas tout à fait devenir un paquet de nerfs convulsifs, un paquet d'os secoué de spasmes, oblige sa danse de Saint-Guy au supplice des longs repos, sa volubilité au silence, son estomac avide de piments à se gorger de farines et de fécules!

La chair proteste, gémit, hurle, à certaines heures, contre l'étau du corset, qui étrangle les viscères, froisse les muscles, gêne les rythmes du cœur et de la respiration. Qu'importe? Comprimons cette chair en révolte, bourrons sous les baleines ces entrailles qui se lamentent, dissimulons par un sourire la grimace de douleur, afin d'offrir au monde une silhouette de beauté et de grâce.

« Vous êtes lasse, endormie et vous voudriez vous coucher tôt? Quelle folie, quel suicide! C'est précisément l'heure, où, sous les reflets des lumières, dans l'excitation des flirts et des rires, dans le coup de feu du rôle à jouer, le personnage factice qu'est la femme moderne, si flapie en plein jour, jouit de toute sa séduction.

Par apathie ou — qui sait? Tout arrive! — par engourdissement béat dans la volupté, ou simplement peut-être parce que vous vous êtes réveillée fourbue, ô hannetonnette à bout de nerfs et de souffle, vous aimeriez bien vous offrir une paresseuse et grasse matinée au lit? Y pensez-vous? Songez que vous déjeunez en ville, que, avant cela, il faut que, vers onze heures et demie, on vous ait aperçue au Bois, rappelez-vous

qu'un suprême essayage indispensable va mordre d'abord sur votre matin déjà encombré des mille soucis de votre maison, des billets spirituels, tendres, mutins, des coups de téléphone d'amitié ou d'affaires pour tenir en haleine les relations et que, surtout, avant tout, vous aurez dû livrer pendant deux heures l'astucieux et terrible combat de chaque jour pour la beauté.

Ce n'était guère, au temps de la jeunesse en fleurs, qu'une brillante et preste passe d'armes : une rapide torsion au chignon soyeux, une caresse du peigne aux frisettes bouffantes, ruban par ci, petit nœud par là, une nuée de poudre sur la belle assurance du gracieux museau, et le paraphe rouge sur les lèvres pour porter la marque de son époque, c'est-à-dire tout juste le temps de se faire à soi-même risette un peu longue dans le miroir.

Hélas ! Que ces joies simples sont vite devenues de rudes et complexes travaux ! La peau s'est flétrie, la chair ravagée, l'éclat de la chevelure s'est éteint, les lignes harmonieuses ont perdu leur beau rythme. Maintenant c'est plutôt une moue de tristesse et de dépit qu'on s'offre à soi-même dans la glace. Sans doute il reste encore du charme et de la beauté. Été splendide, émouvant automne, mais sans l'allégresse de la pleine confiance, avec le souci de maintes précautions, avec l'effroi des prochains désastres. Teinture, massage, élixirs vivifiants commencent à être de rigueur. La toilette n'est déjà plus une volupté facile dont on s'acquitte comme en se jouant et où l'on s'attarde par simple plaisir. Il y faut dextérité, expérience, conseils et secours. Du moins a-t-on le bonheur de parvenir à certains résultats et, tout au début, lors des premières supercheries, l'espoir d'arranger les décrépitudes. Les drogues habilement dosées et les roueries des spécialistes rendent pour un temps comme une fleur de jeunesse. C'est le moment des illusions touchantes pour les femmes émerveillées et des ahurissements pour les hommes qui n'y comprennent rien :

— Paris est une ville stupéfiante ! disait, près de moi l'autre jour, un promeneur qui venait de saluer une silhouette de grâce aperçue dans sa voiture... Oui stupéfiante ! Voilà une femme que j'ai connue vieille et laide, il y a dix ans, à Berlin, et qui, depuis son transfert à Paris, est devenue jeune et jolie !

Le passant, ingénu sous sa gouaille, ne se précisait pas les raisons de cette métamorphose. Il l'attribuait à la fièvre rajeunissante de Paris, à la grâce de son goût, à sa science si fraîche des accoutrements. Et il n'avait pas tort.

Ce n'était tout de même pas le fond du mystère. S'il avait mieux connu les ruses des cabinets de toilette, il eût été moins surpris. Pommades et mixtures provoquent de ces résurrections et de ces affinements passagers. La gracieuse passante était encore à l'heure bénie où l'alchimie des parfumeurs réalise pour quelque temps de ces miracles.

Hélas ! les bénéficiaires une minute triomphantes ne tardent pas à en être les victimes terrifiées et déchues. Elles expient par d'irrémédiables désastres les paradoxes de toilette à l'aide desquels leur visage reprit un éclat factice. On dirait que la chair se venge de tous ces tripotages, que les nerfs et les muscles du cou, de la face, de la gorge prennent furieusement leur revanche d'avoir été maltraités ainsi ! Dégringolades, desséchements, bourrelets, caniveaux, rugosités et maculatures, s'enchevêtrent pour faire la plus lugubre des topographies ! A partir du moment où, malgré toutes les ressources des spécialistes, les ruines décisives se révèlent, impossible de les cacher, et l'effondrement s'accélère.

Mais la pauvre forcenée du plaisir ou de l'ambition, qui a tant besoin d'un peu de beauté pour la parade et la conquête, ne s'avoue pas vaincue. Elle s'obstine à une lutte sans merci. Avec quels stratagèmes, avec quelle patience, avec quel héroïsme ! Duel attendrissant dont il faut se hâter de sourire pour n'en pas pleurer. Comme il complique désormais la journée de l'humble et orgueilleuse créature ! Que de soucis s'ajoutant à tous ceux dont son existence est encombrée déjà ! Que de triturations, d'exercices en plus de ses ordinaires manèges. C'est trois heures au moins qu'il faut défalquer de chacune de ses matinées déjà trop pleines, pour l'interprétation décorative de son pauvre individu flétri.

Encore la gêne du temps perdu ne compte-t-elle guère auprès des simagrées suppliciantes qu'on vous impose. Femmes stoïques qui endurent le martyre sans se plaindre, pour jouir un peu plus longtemps de l'illusion qu'elles réussissent parfois à donner aux aveugles et aux naïfs !

Ainsi M^me^ de Virevolte, dont la peau, tendue par d'adroits massages, vivifiée par de mystérieux élixirs, garda jusqu'à la tombe, non pas certes l'éclat, mais tout au moins comme un souvenir de jeunesse, nous a émerveillés par sa belle défense. Mais sa femme de chambre, qui s'est fait des rentes au service de son long désir de plaire et de régner, et qui se venge d'un demi-siècle de coups de sonnette en divulguant les ridicules de sa maîtresse, nous a conté au prix de quelles simagrées lassantes cette victime du plaisir et de l'élégant arrivisme prolongea son empire.

Trois fois par semaine, ricanait cette chambrière, M^me^ de Virevolte courait mystérieusement comme à une honte, vers un salon de Parfumerie, qui, sous l'étiquette de « Temple de Beauté », s'ouvrait rue Taitbout. Là, pour parvenir aux mains de la sorcière qui lui malaxait la peau, elle devait coudoyer toutes les misérables épaves de l'amour, qui, pour n'être

pas privées de leurs suprêmes joies, mendiaient humblement un air de jeunesse : femmes du monde, mafflues ou desséchées, venant se faire aplanir les joues, raffermir le flasque bouillonné du menton ou lisser la nuque rugueuse, pour ne pas perdre trop vite le baiser de Chérubin dont la timidité s'expérimente auprès de leur savoir! Cabotines au visage brûlé par les fards, amolli par la perpétuelle grimace du sourire ou par la contraction de la douleur feinte, qui, malgré leur antiquité, s'acharnent sur les planches pour maintenir le prestige de leur alcôve et viennent se faire corroder, grâce à certaines lotions, leur vieille peau fatiguée, afin que, sous les débris, apparaisse une seconde couche fine et tendre.

Son tour venu, Mme de Virevolte s'offrait, victime extasiée et pleine d'espérance, aux rites les plus burlesques : sur les bouffissures de son visage on promenait des tampons électriques qui, faisant tressaillir nerfs et muscles, provoquaient de désopilantes grimaces ; puis, comme sur une route effondrée, un rouleau appuyé lourdement tentait de faire redescendre les monticules dans les ornières. Afin de consolider ces travaux de terrassement, on badigeonnait ses joues d'un emplâtre ocre qui la rendait pareille à quelque femelle de la Terre de Feu.

Après quoi, pour dissoudre cette croûte et rosir par la violence les peaux jaunâtres, on faisait ruisseler sur son visage de diaboliques mixtures, à peu près comme celles dont se servent les relieurs pour colorer le cuir des bêtes. Un autre enduit caca d'oie, étalé précipitamment, avait pour but d'atténuer la brûlure de cet élixir. Puis une nouvelle eau, pareille à de la gelée de groseilles liquéfiée, balayait en hâte cette verdâtre pommade.

Aussitôt après, sous couleur de raffermir les chairs, de resserrer les tissus et d'effacer à jamais le sillon des rides, l'alchimiste du Temple de Beauté, voyant quelle précieuse gobe-mouches le désir de rester affriolante faisait de Mme de Virevolte, ondoyait inutilement sa figure de maintes lotions efficaces, mais fort coûteuses. Il y en avait de dorées qui sentaient le citron, d'autres d'un ton d'aurore qui exhalaient un parfum de chèvrefeuille.

Si bien que, durant ces deux heures de prestidigitation bouffonne, Mme de Virevolte, électrocutée, massée au rouleau, crépie de marmelades diverses, arrosée d'innombrables liqueurs, avait l'agrément de passer par toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, et même par celles qui n'ont pas l'orgueil d'y figurer.

Tour à tour jaune d'ocre, bleu paon, caca d'oie, gelée de groseilles, vert bouteille, jaune citron et rose chèvrefeuille, Mme de Virevolte était fort surprise de se retrouver, après tant d'avatars, avec sa propre peau et sa véritable couleur!

N'oublions pas que, chaque matin, dans son propre cabinet de travail, c'étaient, pour la prétentieuse et pitoyable loque mondaine, des heures d'analogues massages, de pétrissements et d'ondoiements pareils, avec le secours de sa caméristе, pour maintenir le bienfait des sortilèges de Jouvence départis dans les arcanes du Temple de Beauté.

Et dire que, parmi ce monde de la piaffe, du vertige, de la guerre en falbalas et en sourires, des milliers de femmes s'astreignent aux mêmes supplices, à cette répétition quotidienne de la plus affligeante corvée!

Évidemment, c'est assez tard que les mystérieux rites deviennent si tyranniques. Mais dans cette vie folle qui fripe et qui flétrit, où la misère du dedans vieillit si tôt le dehors, c'est de très bonne heure que l'artifice avec ses contraintes et sa mauvaise leçon de mensonge, s'impose aux femmes trop rapidement aveulies et fourbues. Lorsqu'on les voit passer éblouissantes, radieuses sous les lumières, et si débordantes de vie, de jeunesse, de gaieté dans l'électrique atmosphère de plaisir, si bien renseigné qu'on puisse être, on a besoin d'un effort de volonté pour se dire que telle mousseuse chevelure d'or doit son fluide soleil aux drogues qui décolorèrent et assouplirent une rude tignasse poivre et sel, que la lueur nacrée de ces épaules vers lesquelles déjà l'imagination lance des baisers, résulte d'un savant travail, que ce teint d'aurore fleurit chaque matin sous les pommades appropriées, et même, paradoxe plus déconcertant encore, que ce nez, dont le dessin vous enchante, que ce menton et ces joues, dont votre désir caresse l'ovale, ont pris momentanément cette forme harmonieuse sous l'action de petites décharges électriques dirigées avec adresse!

Poupées du monde qui se créent à elles-mêmes leur beauté, et qui finissent par devenir touchantes à force d'énergie! Bien plus encore qu'un champ de bataille, le cabinet de toilette est, pour les femmes, le terrain d'exercice, où, sans la griserie des fanfares, mais avec un héroïsme plus austère et bien plus difficile, on s'entraîne pour les grandes luttes!

Ne mérite-t-elle pas mille fois le furtif et suprême bonheur pour lequel ainsi, d'un cœur passionné, elle se martyrise, la femme, qui, dans le seul but de survivre tant soit peu, même grotesquement, à sa jeunesse, se résigne à cette perpétuelle et consternante refabrication d'elle-même?

Pour certaines d'entre elles, rassasiées enfin d'amour et repues de satisfactions vaniteuses, quel soulagement ce doit être d'étaler enfin leurs ravages et de se laisser vieillir!

Elles doivent être heureuses, souriantes et paisibles comme des ruines au bon soleil!

Georges Lecomte.

## L'AVENIR DE LA TRIPOLITAINE

Dès le lendemain de la convention franco-anglaise du 21 mars 1899, qui reconnaissait à la France le Sahara, y compris la partie voisine du Fezzan, l'Italie s'émut : une entente secrète aurait été alors conclue, qui dissipa ses craintes ; l'accord franco-anglais de 1904 eut pour contrecoup de renouveler et d'affermir cette entente. L'Italie, qui a déjà en 1901 imposé un service postal italien dans la régence, tient prêtes des troupes qui débarqueraient en Afrique pour protéger les intérêts de ses nationaux. Il y a longtemps qu'elle convoitait la possession de la Tripolitaine et que des colonialistes français dénonçaient cette ambition en nous invitant à ne point abandonner nos droits. L'avenir de la Tripolitaine justifie-t-il une telle compétition de part et d'autre, et y a-t-il intérêt pour la civilisation européenne que ce pays soit colonisé ?

*
* *

Sans nul doute pour personne, c'est la Turquie qui a réduit la Tripolitaine à l'état précaire où elle se trouve : les rapports consulaires belges, anglais et italiens le signalent. D'abord elle n'a jamais su faire la police entre les races diverses qui occupent ou traversent cette région ; elle a bien installé quelques fonctionnaires fainéants dans certains bourgs fezzanais, encore sont-ils bloqués par les chefs locaux qui dominent le Plateau Rouge entre le Fezzan et la mer ; les Touaregs sont maîtres du désert et viennent jusqu'aux portes des oasis qu'ils assiègent ; en résumé le pouvoir turc n'est effectif qu'à Tripoli. Son principal effet et son but sont d'entretenir des relations religieuses antieuropéennes entre Abdul Hamid et les groupes arabes du Sud de la Tunisie et de l'Algérie jusqu'au Touat, relations que pourra seule arrêter l'occupation de la régence par une puissance.

D'autre part, les Turcs y ont déporté tous les fauteurs de troubles, qui, joints aux soldats révoltés et habitués à chercher dans le pillage une compensation à ce qu'on les laisse sans nourriture et sans solde, forment un foyer de soudards et de bandits, enclins à tous les crimes, dont ils entretiennent encore la turbulence et la rapacité carnassière en les envoyant de temps à autre razzier les chrétiens de la Crète. Une armée composée de disciplinaires, une douane de voleurs, des bagnes, un refuge de forbans, voilà, pour notre voisinage, de quoi nous rassurer.

Plus qu'aucune autre, la France a eu à se plaindre de la Turquie : elle a arrêté en plein développement nos exploitations des soufrières de Benghazi ; elle tracasse tous nos protégés ; elle empêche d'établir des communications commerciales entre l'Algérie-Tunisie et le Fezzan-Soudan, bien plus, entre Tunis et Tripoli elle-même : car la Turquie refuse de reconnaître notre protectorat sur la Tunisie, voire notre domination de l'Algérie, et de négocier un traité de commerce avec notre résident.

Une intervention européenne s'impose ; qu'elle vienne de l'Italie, la France n'y saurait perdre. Les impérialistes peuvent même se dire que l'occupation de Tripoli par la catholique Italie aurait pour effet de ramener à Tunis et à Alger les caravanes qu'en avait détournées la haine du chrétien.

*
* *

L'occupation — qui nécessitera bientôt un corps expéditionnaire assez nombreux, très difficile à ravitailler dans le pays le plus désertique, sous un ciel que les Européens peuvent seulement supporter trois mois l'hiver — assurera-t-elle au moins un bénéfice à celui qui la fera ?

Après Barth, Rohlfs et Monteil, un voyageur français a obtenu la permission d'explorer la Tripolitaine : M. de Mathuisieulx. Il se montre très pessimiste sur l'avenir de la colonisation. Il n'est pas certain, dit-il, qu'on puisse rendre la vie souriante des végétations aux Collines des Grâces dont Hérodote dépeignait la luxuriance au fond de la Syrte, les Arabes et les Turcs ayant si bien rasé les forêts qu'il ne reste pas la plus mince couche d'humus sur le sol. — Mais le capitaine Lebœuf a établi que les Romains trouvèrent le pays aussi dénudé qu'il l'est aujourd'hui et qu'ils le fertilisèrent non seulement par l'irrigation — sur laquelle on compte trop exclusivement aujourd'hui — mais par des barrages et la captation des sources.

Les ressources agricoles resteraient donc assez considérables. On sait que la Cyrénaïque particulièrement fut un « grenier de céréales » pour la Grèce et l'Italie antiques : des vallées, protégées du désert par la disposition des montagnes, y sont favorables à toutes les cultures, même aux arbres de luxe ; le pays des Lotophages est lui aussi entaillé de ravins fertiles, où les vergers se chargent de fruits incomparables ; et jusque sur cet immense Plateau Rouge qui sépare Tripoli du Fezzan, les oasis, par une Renaissance agricole que fera épanouir l'eau de nouveaux puits, peuvent redevenir, en même temps que des marchés de dattes, des bazars échelonnant la route de Mourzouk et de l'Aïr. S'il n'y a pas de ruisseau permanent, partout l'eau se rencontre à 2 ou 3 mètres de profondeur.

Les oliviers sont abondants, mais si peu soignés que la récolte en est infime et de la pire qualité ; l'Italie qui achète des huiles à l'Espagne aura vite

fait d'en enseigner la culture aux indigènes comme nous avons procédé en Tunisie. L'alfa a un débouché assuré en Angleterre. Le coton s'indique comme une des prochaines cultures nécessaires aux manufactures lombardes.

Les races médiocres de bœufs et de chevaux s'amélioreront, développant le commerce de viande par lequel Malte dépend de la Tripolitaine. Les moutons, dont le nombre est déjà considérable, donneront aux nouvelles fabriques italiennes la laine nécessaire aux tissus qu'ils commencent à écouler dans toute la Méditerranée orientale.

Quant au commerce, il faut bien revenir au contraire des espérances d'écoliers où l'on s'était égaré avec Rohlfs, puis l'ancien ministre San Giulano, leader des Tripolitains de la Chambre. Rohlfs, envoyé en mission par le gouvernement allemand qui croyait s'être assuré dans la Triple Alliance le moyen de se faire tirer par l'Italie les marrons par trop brûlants du feu africain, avait surexcité l'Italie entière en écrivant dans l'*Exploratore*: « A qui possédera Tripoli appartiendra le Soudan. » Certes le Sahara par Tripoli est la route la plus directe de l'Afrique centrale à la Méditerranée, mais ce n'est pas la route la plus commode, la plus courte, ni surtout la plus économique : par le Niger et le Bénoué, le Soudan est bien plus près de la mer et des flottes européennes.

De fait, les rapports du consul belge de Tripoli, en 1903 nous signalent à quel point le trafic du Soudan est en baisse. Les plumes d'autruches, qui en faisaient l'article le plus avantageux, sont aujourd'hui fournis à un prix bien moindre par l'élevage domestique de la Colonie du Cap : l'ivoire est draîné par l'Adamaoua allemand ou l'Oubanghi français.

*
* *

Voici le lieu de discerner que les Italiens ne sauraient trouver dans la Régence — sauf dans la Cyrénaïque — une colonie analogue à notre Algérie. Si endurcis que soient les misérables Siciliens, ils ne pourront vivre ni surtout se reproduire au Fezzan ni peut-être même dans le pays des Lotophages, où les indigènes habitent ces cavernes que M. Mathuisieulx nous a décrites. Tripoli peut offrir aux poitrinaires le climat le plus sec, mais, aux alentours des lagunes, dont la côte est parsemée, le pays est très peu salubre.

D'une façon générale, on compte 8 ou 10° de latitude de différence entre l'Algérie et la Tripolitaine et celle-ci n'a ni Tell ni guère de côte, car le désert avance en quelque sorte jusqu'à la mer. Il ne faut donc pas beaucoup compter, ainsi qu'on l'a fait, sur elle pour colonie de peuplement. L'agriculture n'y serait développée que par de la grande colonisation, dont tireraient profit quelques compagnies au détriment de leurs premiers actionnaires, et surtout par le régime administratif.

Au point de vue commercial, il n'y a pas non plus grand'chose à entreprendre pour l'Européen. Le commerce, comme la civilisation, se développera sous une autorité européenne, mais restera exclusivement indigène. En dehors même des conditions climatériques, l'Européen aurait fort à lutter dans une rivalité avec les habitants du Sud, qui sont les M'zabites de la Tripolitaine et en ont le génie mercantile ou avec les gens de la très importante Ghadamès, à qui une honnêteté proverbiale et l'amitié des Touaregs constituent un véritable monopole du commerce. Enfin les caravaniers, qui sont l'élément caractéristique — l'originalité, la force et la réserve — de la civilisation tripolitaine, utilisent au profit du transit les vertus nomades de l'Arabe. Ce sont des êtres d'intelligence rare et de caractère qui, avec le développement de la Tripolitaine, intermédiaires indispensables pour les communications, prendront encore de l'importance et ne sauraient se laisser assimiler par l'Italie, toute neuve à coloniser.

*
* *

En dehors des caravaniers, le commerce et l'avenir tout entier de la Tripolitaine dépendent encore de la France, les consuls étrangers eux-mêmes le reconnaissent, depuis l'occupation du Tchad et du Sahara. Le trafic du Soudan, ruiné par le banditisme touareg, ne peut reprendre que si la France assume la police du Sahara oriental, que seule elle peut assurer, surtout depuis nos tout récents traités avec les chefs du Sahara occidental ; en outre, Tripoli, la Cyrénaïque et surtout le Fezzan auront besoin de la main-d'œuvre que le Soudan peut livrer par les seules routes du Tibesti, celles-là même qui fournissaient à l'Italie antique ses esclaves noirs, et elles appartiennent à la France. D'autre part la situation de la Tripolitaine à l'est de la Tunisie est analogue à celle du Maroc à l'ouest de l'Algérie : c'est la paix française qui procure quelque aisance à un grand nombre de Tripolitains, ouvriers musulmans qui viennent travailler sur les terres de nos colons, y amassant la somme nécessaire à retourner chez eux s'acheter un morceau de terre, un fusil et une femme. Nous pouvons à volonté, comme les tacticiens ont proposé de le faire pour le Maroc, régler à la frontière le cours de cette immigration de coolies, et c'est avec quoi un gouvernement italien aurait à compter, car l'arrivée de prolétaires siciliens en Tripolitaine aurait pour effet immédiat de rejeter vers la Tunisie nombre de familles indigènes.

En retour de nos bons offices, nous avons donc le devoir de réclamer, plus que l'Angleterre ne l'avait au Maroc, la liberté de nos relations commerciales avec Ghat et le Fezzan par Ghadamès Et en cela ce ne sont pas seulement nos droits personnels que nous avons à faire valoir, mais ceux de nos pupilles, les Tunisiens. S'il est vrai que depuis deux ou trois ans, — les rapports consulaires le montrent, — les Italiens ont largement développé leur part dans les échanges, depuis vingt ans notre activité commerciale y a été de beaucoup supérieure à celle de l'Italie. Nous pouvons lui réclamer, en avantage sur l'Autriche, notre concurrente la plus sérieuse, le traitement de la nation la plus favorisée pour le sucre (dont la consommation augmente sans cesse), pour nos farines (auxquelles l'Italie opposerait trop avantageusement ses farines inférieures), nos bougies (article auquel font beaucoup de tort les médiocres produits belges), les denrées coloniales, la passementerie (que nous exportons pour un chiffre important), les draps, cotonnades et soieries.

D'autre part il est bruit que l'Angleterre, du côté de la Libye, réserve ses droits, et M. Mathuisieulx établit même qu'elle a occupé l'importante rade de Bomba : ils sont certes plus discutables que les nôtres sur Ghadamès et Ghat, que l'incapacité seule du ministère des Affaires étrangères — comme M. E. Chautemps l'a fait justement ressortir dans la *Revue Bleue* — nous a empêchés de rattacher à la Tunisie : en effet, ces oasis de son hinterland, rattachées géographiquement à la Tunisie, avaient toujours été indépendantes de Tripoli et les Turcs ne les ont occupées — très aléatoirement — qu'à la période contemporaine pour empêcher la France de s'y établir. Ces oasis, qui sont les étapes nécessaires de notre route de Tunis au Tchad et sans lesquelles nous ferions bien plus malaisément la police si utile aux Italiens, ne seraient d'aucun rapport à l'Italie, sinon de lui occasionner des conflits avec les Touaregs, leurs anciens possesseurs. Ce qui est indispensable à l'Italie, c'est la Cyrénaïque, pays fertile et de petite colonisation, ce sont les rades de Benghazi et de Bomba.

En outre, il subsiste des écoles françaises à Tripoli, et qui, malgré peu d'encouragement et la concurrence acharnée, parfois malhonnête, des écoles italiennes, n'ont point périclité, puisque le français s'est ajouté, comme base de l'instruction, à l'italien, qui, autrefois, était seul enseigné. Ce qui est advenu à nos écoles françaises en Égypte doit nous servir à prévenir pareil sort à Tripoli ; le jour où les établissements italiens seuls donneront accès aux places d'administration indigène, le nombre de nos élèves diminuera dans une proportion énorme. Autant il est légitime que nous assurions à l'Italie des avantages économiques et un exutoire pour sa surpopulation, autant il importe de garantir le maintien et la propagation de la langue française dans toute la Tripolitaine, — comme d'assurer à nos savants algériens les investigations archéologiques dont ils sont seuls capables.

***

L'Italie la première y a avantage.

Ce qu'il y a d'attrayant et d'intelligent pour elle et pour la France, c'est de travailler ensemble, côte à côte et fraternellement, à une œuvre de civilisation latine. D'une façon générale, il n'y a rien de plus intéressant que de collaborer, ce qui, dans ces termes, est une chose inédite entre deux nations. Mais ici, particulièrement, devant les menaces constantes d'un panislamisme qui sera longtemps encore latent, devant le fanatisme ou seulement si l'on veut l'hostilité arabe, entretenue par les menées turques et les intrigues des confréries musulmanes, il importe plus que jamais, à la veille de la pénétration du Fezzan par l'Italie et du Maroc par la France, que les Européens soient solidaires. L'unité européenne ne saurait se réaliser, en opposition à la langue indigène *universelle*, l'arabe, que par la prépondérance d'une langue latine ; et ce ne peut être que le français. L'anglais Wells, dans ses *Anticipations*, nous montre justement que dans l'avenir trois grandes langues seules se partageront le marché mondial ; les Italiens ont tout intérêt à servir une langue latine, le français, beaucoup plus proche de la leur, que l'anglais qui fait tous les jours des progrès dans la voisine Égypte et même en Cyrénaïque.

L'entente franco-italienne sera encore indispensable aux deux métropoles cisalpine et transalpine, vis-à-vis des Latins d'Afrique, Algériens, Tunisiens et plus tard Tripolitains, qui, avec l'égoïsme des races jeunes, nourriront vite des idées séparatistes, dont s'affaiblira la communauté latine.

Cette solidarité entre Latins d'Europe et Latins d'Afrique n'implique nullement, comme on le veut à l'ordinaire, association *contre* les races indigènes : Arabes, Berbères et Maures. Ce n'est pas seulement un devoir humain, mais un intérêt — et après tout devoir et intérêt c'est la même chose — que de travailler au relèvement des indigènes tripolitains dont le nombre et la vitalité diminuent progressivement. L'entreprise coloniale prospérera économiquement dans la mesure où les Italiens sauront le faire.

Ce pourquoi ils auront le plus pressant besoin de la collaboration française, c'est la pénétration intellectuelle et morale des indigènes — où, notamment, la propagation de notre langue leur sera si utile — car ils arriveront en peuple neuf, ignorant des ques-

tions africaines et de l'âme arabe, sans expérience, sans souplesse, avec tous les préjugés catholiques contre le génie de l'islamisme. Qu'ils voient combien encore nos colons sont hostiles aux Arabes, contre leurs propres intérêts, malgré les grandes traditions humanitaires de 1789, malgré l'exemple et l'enseignement de toute une admirable lignée d'Algériens mêmes, soldats aussi bien qu'écrivains, depuis le Pelissier de 1840 jusqu'au Général Liautey de 1904, depuis Masqueray jusqu'à M. Victor Barrucand. Quel sera l'état d'esprit de leurs colons, Siciliens misérables habitués aux brutalités et aux exécutions arbitraires de la maffia, Piémontais dédaigneux, âpres et ignorantins, gens de la Calabre et de la Pouille ? La race italienne est la plus irrédentiste, présomptueuse et arrogante, la moins assimilable à des Africains, et donc la moins assimilatrice. Au début surtout, l'immigration italienne sera impossible à contenir, débordera sur les terres cultivables d'un flux abondant, repoussera vivement les indigènes — qui sont les plus irritables de l'Afrique. Et cependant le concours de ceux-ci est indispensable sur presque tous les points.

*
* *

S'il est d'ailleurs une ville intéressante à conserver intacte, c'est Tripoli, non la plus belle, mais la plus curieuse du nord de l'Afrique en sa personnalité fauve. Fez est andalouse, Merrakesch saharienne, Alger n'est déjà plus guère que française, si Tunis reste encore orientale comme en une très tardive mille et deuxième nuit; — Tripoli, jaune et verte, est maugrabine, dorée dans son oasis comme une mandarine dans son feuillage verni par le soleil, avec ce teint mat et brûlant, que constellent comme des signes d'or de beauté les pointes de ses croissants turcs, Tripoli aux minarets vert-pâle surgissant de vieux remparts qu'on dit espagnols, mais de ce style qui est aussi bien turc qu'espagnol, datant des guerres méditerranéennes du XVI$^{e}$ siècle et, à peine élevés par les Castillans, aussitôt occupés et culottés par les janissaires, — Tripoli, vieux port ébréché de forbans. Jusqu'aujourd'hui Tripoli est restée Tripoli, arabe, turque et africaine comme avant 1830, indolente et chaude à l'ombre clairsemée de son million de dattiers, avec ses balcons fleuris à la Vénitienne du XV$^{e}$ siècle et les fleurs écarlates de ses grenadiers, entre ses rochers luisants de sel et ses vergers silencieux où grince, avec le chant du nègre venu puiser l'eau, la corde du puits biblique, — Tripoli turque, syrienne et africaine.

Et s'il est une population dont il convient de sauvegarder les mœurs primitives, ce sont les Garamantiens des oasis, les Touaregs de Ghât, les honnêtes commerçants de Ghadamès, les troglodytes du pays des Lotophages. Fatalement, rapidement la Tunisie et l'Algérie, comme l'Egypte, se modernisent, et il n'est nul lieu de le regretter : il n'y aura peut-être pas de plus belle race au monde que celle qui naîtra des unions des Latins, politiques et mobiles, et des Arabes, élégants et indolemment décoratifs, et dont patinera le teint l'atmosphère voluptueuse de la Barbarie. Mais les pays tripolitains sont à la frontière des deux mondes dissemblables de l'Afrique du Nord, Maghreb et Égypte, dans un enfoncement géographique qui les tient à l'écart des grandes voies maritimes. Ils sont extrêmement différents les uns des autres et sans grandes relations : aucune fusion, aucune unité indigène n'est possible entre eux, donc aucun péril panislamiste *local*. Que l'Italie leur fournisse les articles de son industrie déjà plus ou moins levantine, cela est inévitable, et on ne saurait s'y opposer. Pour nous Français, nous sommes pressés au contraire de voir se manifester les qualités colonisatrices de nos frères italiens ; qu'ils creusent le port de Tripoli et y débarquent leurs farines et leurs semoules ; leur administration, disons même leur domination intelligente, en leur étant profitable, ne pourrait que relever de la langueur où elles se consument les races tripolitaines ; mais il importe à l'humanité de conserver intactes le plus longtemps possible ces races et leur originalité.

*
* *

Nous ne saurions nous désintéresser de leur sort, de leur relèvement, si étroitement lié à celui des indigènes de l'Algérie et de la Tunisie. C'est à l'initiative privée, voyageurs et commerçants, qu'il faut faire appel chez nous, pour que, sous l'administration italienne, l'activité française et notre génie humanitaire soient représentés en cette partie de l'Afrique. Prolongeons en Tripolitaine nos institutions franco-musulmanes, éveillons l'activité arabe, ne laissons pas périr ce commerce saharien indispensable à la subsistance de la société arabe, faisons-nous les aides des caravaniers contre les Anglais du Sokoto, qu'ils ont en haine, et qui les menacent de la mort ; la France qui achète, à elle seule, toutes les plumes d'autruches de la Tripolitaine, l'article principal du transit saharien, doit utiliser les banques de Gabès — aussi proche de Ghadamès que tous les ports tripolitains, — à commanditer les Arabes dans de meilleures conditions que ne le font les maisons turques, juives et arabes de la Tripolitaine ; qu'elle fasse de Gabès une sorte de port franc du désert et le centre de protection des Arabes ; et que la paix française soit la prospérité du monde africain.

MARIUS-ARY LEBLOND.

## LA VIE LITTÉRAIRE

### Rapports au Congrès pour l'extension et la culture de la langue française

ALBERT MÉTIN. — *Notes et documents sur la langue française et l'enseignement du français hors de France.*
F. MALLIEUX. — *L'Universalité de la langue française. Progrès ou régression. Questions préliminaires. Notes interrogatives.*
SALOMON REINACH. — *N'y a-t-il pas lieu de substituer, dans l'enseignement de la langue française, la lecture des prosateurs du* XVIII^e *siècle à celle des prosateurs du* XVII^e *?*
D^r PAUL SOLLIER. — *La langue française considérée dans ses rapports avec le travail scientifique et la production scientifique.*
GÉRARD HARRY. — *La littérature dans ses rapports avec la presse.*
R. PETRUCCI. — *Le rôle actuel de la langue française en Belgique.*
L. DUMONT-WILDEN. — *Le rôle du roman dans la culture française.*
HUBERT KRAINS. — *La littérature française en Belgique.*
L. PASCHAL. — *La critique française et l'étranger.*
JULES FELLER. — *Le français et les dialectes romans dans le Nord-Est.*
HENRY BIGOT. — *La langue française et l'âme arabe.*
GUSTAVE COHEN. — *Le Parler belge.*
G. ROCHELLE. — *L'Alliance française et la méthode directe.*
OSCAR PECQUEUR. — *L'Enseignement du français dans les athénées et collèges.*
JEAN CHALON. — *A propos de l'enseignement du français dans nos athénées.*
M. BLONDIAU. — *Que peut faire l'école primaire pour l'extension et la culture de la langue française ?*
H. VAGANAY. — *Le vocabulaire français du* XVI^e *siècle et deux lexicographes flamands du même siècle.*
GUSTAVE COHEN. — *L'organisation de la bibliographie dans le domaine de la littérature et de la philologie françaises.*
POMPILIER ELIADE. — *Les premiers « Bonjouristes »* (1818-1828).
HENRI ALBERT. — *La langue et la littérature françaises en Alsace.*
EUGÈNE GILBERT. — *La critique littéraire dans les revues périodiques.*
G. VAN MONTAGU. — *Pourquoi fut fondée l'Association flamande pour la vulgarisation de la langue française?*
OSCAR COLSON. — *Les Patois du français.*
L. DUFOURMANTELLE. — *Note concernant l'Alliance française.*
A. STASSART (George Rency). — *L'enseignement littéraire du français en Belgique.*
J. VAN MONTAGU. — *Les primes pour l'encouragement de l'art dramatique en Belgique.*

Je reprends :

Ce sont des idées exposées souvent ici même. Il est bon de les répéter encore. Il est toujours utile de mesurer le chemin parcouru. Seuls, les faibles courages s'effraient, s'ils constatent que la route à suivre est encore bien longue. Mais, voici que nous ne pouvons pas ne pas voir le progrès des idées exprimées fréquemment dans cette critique. Maintes fois nous avons attesté que l'époque était favorable, sinon à l'expansion totale de la nationalité française, comme dit Novicow, du moins à l'influence intellectuelle et morale de la France et plus précisément à l'expansion de la langue française. Nous avons presque tous en France un pessimisme débilitant. Il m'a semblé que l'optimisme réconfortant nous était plus convenable. Tout, en effet, nous conseille l'optimisme. Les forces sont en nous que l'optimisme développe. Les idées françaises, les sentiments français, les formes littéraires qui les revêtent, ne sont point dépréciés dans le monde. Notre décadence est imaginaire. C'est nous qui la créons en l'affirmant. Prenons garde aux virtuoses du découragement, qui clament dans les livres, les feuilles publiques et les discours, leurs plaintes désespérées! Ils sont malfaisants et injustes. Rercherchons la vérité. Tâchons de ne pas la repousser si elle est flatteuse. Faisons à ceux qui nous l'apportent la grâce de les écouter.

La question de la suprématie de la langue française est posée de nouveau, devant l'univers. Les œuvres de Novicow et de Wells ont accompli ce miracle. O puissance des livres opportuns! Ces ouvrages eussent été négligés, publiés à une autre époque. Mais ils exposaient des idées que chacun avait déjà confusément. Le mouvement allait se produire. Ils l'ont précipité. La question de la suprématie de la langue française est posée de nouveau devant l'univers. Elle est l'une des questions qui seront principalement discutées dans les années à venir. Débat toujours renaissant! On ne peut douter ni de son actualité ni de sa pérennité. Mais chaque discussion sur la langue française est un progrès pour elle.

C'est donc un événement notable que *le Congrès international pour l'extension et la culture de la langue française* (1), qui s'est tenu à Liège en ce mois de septembre. Il ne fut ni téméraire, ni aventureux. Il a tout précisé. Un enthonsiasme documenté l'anima. Des recherches méthodiques concentrées en de nombreux rapports ont justifié la foi de ceux qui comptent sur le règne de la pensée française, de ceux qui ont hâte que notre littérature nationale prenne plus clairement conscience de son rôle universel, de ceux qui attribuent à la critique cette grande tâche d'adapter de mieux en mieux les aspirations de la littérature française à ses destinées nécessaires....

Soumettons-nous aux guides que ce Congrès sin-

(1) M. Maurice Wilmotte, professeur à l'Université de Liège, membre de l'Académie royale de Belgique, et M. Christian Beck, homme de lettres, ont eu l'initiative de ce Congrès. La section littéraire fut présidée par Émile Verhaeren. Albert Mockel en fut le secrétaire.

gulier nous donna. Ils nous offrent tous une règle de vie littéraire. Ils amplifient notre œuvre. Ils ennoblissent notre devoir. Ils exaltent nos forces en accroissant nos responsabilités. Ecoutons leur voix.

L'un constate ce fait essentiel. Notre passé intellectuel nous assure un privilège imprescriptible. « Dans les pays civilisés la langue française est considérée, à cause de la variété et de la richesse de la littérature française, comme la plus importante des langues étrangères pour l'éducation intellectuelle et artistique. » C'est un fait. C'est une loi... Il n'appartient à personne de se soustraire à ses effets.

D'autres considèrent le présent qui développe la puissance de la France dans l'univers. La France a toujours été l'éducatrice des peuples. Elle ne cesse pas de l'être. Elle l'est de plus en plus. Elle l'est au moment où il convient qu'elle le soit. Elle l'est toujours de la façon la plus efficace.

« Chaque siècle a ses problèmes vitaux dont la solution s'impose, et peut être suffirait-il de montrer qu'en chaque siècle la France a agité, au grand profit de tous les peuples, *la question du temps*, que ses conseils furent recherchés et suivis. » (F. Mallieux).

Et s'il faut préciser, les témoignages ne nous manqueront pas :

« La conscience française s'est raidie avec tant de force contre une injustice particulière voici quelques années, qu'il sera impossible d'achever l'histoire du xix^e siècle sans parler de cette « cause » unique et qu'une orientation nouvelle de la politique en est sortie, démocratique et accentuée, balayant tous les attardés de l'ancien régime. Merveilleux exemple où s'épanouit cet esprit philosophique des Français, qui a tant de fois conquis le monde à leur pensée : de l'analyse d'une situation personnelle est sorti un jugement sur tout ce que cette « espèce » judiciaire impliquait d'abus et d'erreurs sociales largement répandues, du procès à plaider une philosophie sociale est sortie. Et la preuve a éclaté que la conscience française vivait et que l'esprit français n'avait rien perdu de sa généreuse souplesse ni de ses facultés généralisatrices. » (F. Mallieux).

C'est le véritable principe de notre action universelle. L'esprit français a des facultés généralisatrices que n'a pas l'esprit des autres nations. Et il applique ses facultés aux « questions du temps ». Il reste dans la vie pour la diriger. C'est plus qu'une aptitude. C'est une fatalité. Jamais cette aptitude, ou si vous aimez mieux, jamais cette fatalité ne fut plus sensible qu'elle ne l'est aujourd'hui. La même raison d'universalité que tous reconnaissaient au xviii^e siècle, nous voyons qu'on ne peut la méconnaître maintenant.

« Lorsqu'elle portait au monde les idées des philosophes qui affranchissaient la pensée de ses entraves et qui réalisaient peu à peu le monde actuel, la langue était apprise à cause de son contenu intellectuel et des doctrines auxquelles elle se rattachait. (R. Petrucci). Et encore : « La langue française était universelle au moment où elle représentait la culture, les idées, les aspirations propres à tout l'Occident. » (R. Petrucci). Ensuite : « On peut marquer le rôle réel de la langue française dans le monde moderne par la mission libératrice et l'idéal démocratique que réalise la France contemporaine. » (R. Petrucci). « Enfin ! comme au xviii^e siècle les idées qui s'agitent en France, les conceptions qui s'y réalisent, sont celles d'un avenir nouveau. » (R. Petrucci).

Il est même indispensable d'ajouter que pour préparer cet avenir, les activités françaises usent d'une force comme régénérée. Ce n'est pas une ardeur qui s'éteint, mais une ferveur ranimée que la France consacre à son travail d'élaboration de toutes les idées faites pour la *rénovation* du monde :

« Un jugement attentif attribue à la pensée française une période de rénovation. Toutes les faiblesses et tous les espoirs de la jeunesse s'y trouvent enclos. C'est ainsi que l'on peut définir, me semble-t-il, la situation actuelle de la langue. Son rôle d'expansion n'est point dans l'organisation d'un domaine colonial ou dans une période de prospérité économique. Quelle que soit l'importance de ces aspects, ils sont secondaires devant la destinée qui lie à l'idéal de la société future les destinées prochaines de la langue. Elle synthétise l'ensemble de ces efforts. Elle est leur expression. Elle est conduite à partager leur destin. C'est pourquoi, en travaillant à l'extension et à la culture de la langue française, on peut avoir conscience de travailler à l'évolution de l'humanité » (R. Petrucci).

Au reste, un peu de lyrisme ne messied pas en un tel sujet. Ce lyrisme nous le trouverons bien vite :

« *Humanitas !* s'écrie un rapporteur de ce Congrès précieux, *Humanitas !* vocable admirable en quoi se résume tout l'effort de cette civilisation latine, qui voulut, non créer des spécialistes capables de donner de forts rendements utilitaires, mais des hommes faits pour tout entreprendre, tout comprendre et tout aimer, des hommes qui fussent non des machines à faire naître de la richesse et du savoir, mais d'harmonieux exemplaires de la race ! » (L. Dumont-Wilden).

Mais il faut que l'enthousiasme unisse le présent au passé. Tout à l'heure nous entendions proclamer la richesse et la variété de la littérature française rendant cette littérature profitable entre toutes pour l'éducation intellectuelle et artistique des peuples... Voici l'écho élargi de cette affirmation :

« Il n'est aucune culture qui ait cette force d'uni-

versel affinement qu'a la nôtre. Tous ceux qui adoptent le beau parler de l'Ile-de-France adoptent du même coup un peu de la douceur et de l'urbanité des mœurs, que l'harmonie du paysage le plus mesuré qui soit sut imposer aux peuples mêlés qui l'occupèrent. » (L. DUMONT-WILDEN).

Le grand mot est suggéré : La culture française vient de la nation la plus *sociable* et, si je peux dire, la plus *sociale*. Aujourd'hui tout s'universalise. Et le devoir de chaque peuple approchant de la civilisation est de développer la sociabilité en même temps que de perfectionner la vie sociale. Aurore d'une puissance nouvelle pour la culture française : tout ce qui va se faire dans le monde est dans le sens de cette culture. Elle fournit pour les progrès éventuels — et inévitables de la civilisation — plus que des indications, plus que des essais, des expériences, des exemples, des leçons: L'œuvre de l'expansion de la langue française est corrélative à l'œuvre de la civilisation contemporaine. Celle-là est complémentaire de celle-ci et peut-être celle-ci de celle-là.

D'autres interviennent, qui mesurent les progrès des peuples à leurs progrès scientifiques et les développements d'une langue nationale aux services qu'elle rend dans la science. Mais immédiatement, ils constatent ce fait : la science constitue aujourd'hui un des plus puissants agents de propagation de la langue française.

« On peut à la rigueur se passer de connaître la littérature ou le droit des autres pays, lorsque l'on fait de la littérature ou du droit. Il est impossible d'ignorer la production scientifique étrangère, quand on fait de la science. La langue du pays où le mouvement scientifique est le plus intense, où se rencontrent les plus hauts représentants des diverses branches de la science, devient donc une nécessité pour les savants des autres pays. Par là même, cette langue se propage dans le monde. » (Dr PAUL SOLLIER.)

La production scientifique de la France est donc l'une des plus intenses et certainement la mieux ordonnée de toutes, puisque : « l'anglais tend à disparaître de plus en plus des grands Congrès internationaux, et il ne reste plus guère en présence que le français et l'allemand, qui constituent vraiment aujourd'hui les deux langues scientifiques les plus importantes. » (Dr PAUL SOLLIER).

Cette prépondérance partagée peut se transformer en une prépondérance sans partage : « Il est grand temps d'agir, si nous ne voulons pas nous trouver supplantés dans un avenir peut-être prochain par une langue auxiliaire universelle. Vous n'ignorez pas que c'est dans les Congrès scientifiques, en 1900, en particulier, que cette idée s'est manifestée d'une façon précise, d'adopter une langue unique pour les relations internationales, scientifiques ou autres. Une sympathie assez prononcée s'est montrée en faveur de la langue française. Il y a là une indication à ne pas négliger. Si cette idée se réalise, c'est certainement dans le monde savant qui en a eu l'initiative qu'elle se développera. » (Dr PAUL SOLLIER.)

Ainsi, la science ne serait plus que l'auxiliaire de la littérature pour l'expansion de la langue française. La littérature couronnerait seulement les efforts de la science. Il n'y a point là de chimère.

Témoignages favorables à l'universalité de la langue française ! Témoignages d'écrivains, témoignages de savants ! Tous concordent et proclament la puissance à venir du « parler de France ». J'ai voulu simplement colliger tous ces témoignages. Ce n'est point une thèse que je soutiens. Je groupe seulement des faits non contestés. Et la conclusion si modérée ne paraîtra-t-elle pas toute naturelle d'un savant dénonçant « la manie que nous avons eue, à un moment surtout, de vanter la supériorité de la science allemande en rabaissant la science française, de citer à tous propos les travaux allemands en oubliant les nôtres souvent. On ne nous paya pas de réciprocité, mais on se borna à enregistrer avec empressement cet aveu d'infériorité. Nous fîmes tant et si bien qu'aujourd'hui, le public est convaincu de cette vérité qu'il n'y a de vrais et grands savants qu'en Allemagne. Et c'est dans le pays de Claude Bernard, de Pasteur, de Charcot, à une époque où nous avons chez nous des savants comme Berthelot, Poincaré, Curie, d'Arsonval, Branly, qu'on ose soutenir une pareille hérésie ! » (Dr PAUL SOLLIER). Le pessimisme n'est plus de saison. Il est interdit de se replier sur soi-même et de méditer tristement sur le déclin imaginaire de l'expansion française. Notre temps nous confie non une œuvre de défense, mais une œuvre d'accroissement. Le rôle que la langue française a rempli dans l'évolution de la pensée humaine ne se resserre pas, il s'étend. Notre influence intellectuelle et morale s'épanouit. L'élite universelle est engagée plus que jamais à faire, de la langue française, sa langue.

Or, il nous appartient d'ordonner ces efforts d'expansion. Ainsi est précisée, je l'ai dit, je le redis, la tâche normale du critique littéraire. Tout doit être étudié de ce point de vue. Il est juste de reconnaître que la mission du critique littéraire n'est plus systématiquement dénigrée. On l'attestait au Congrès, qui inspire, qui dicte cette rapide étude : « Missionnaire d'idéal, le critique a le droit d'aller de par le monde et de parler à la masse des hommes réfractaires dans l'intérêt des penseurs ! » (GÉRARD HARRY). On se plaint seulement que la situation du critique soit inférieure à sa tâche. Cette tâche du moins lui incombe à lui surtout, presque à lui seul, d'étudier avec discipline les manifestations confuses de l'expansion

naturelle de l'esprit français, de donner en les classant une perception plus nette de chacune d'elles et de son importance...

Et la question se pressent. Que peuvent les littératures de terroir pour l'expansion française? Ces littératures de terroir se développent et l'expansion française s'accentue... « En ce moment une grande œuvre de décentralisation s'opère dans la littérature française. Si la province ne l'emporte pas encore sur la ville, celle-ci commence à compter avec elle... Pendant ces dernières années la tendance des écrivains belges à s'inspirer de leur milieu s'est accentuée... La littérature régionale a ses écueils comme la littérature cosmopolite. Si l'une manque souvent de base, l'autre peut manquer d'intensité. Il n'en est pas moins vrai que le sol natal est un inépuisable réservoir de forces et le moins fallacieux des inspirateurs. Lorsqu'une longue série de maitres semblent avoir épuisé tous les sujets littéraires, tari autour d'eux toutes les sources de l'originalité, c'est en province, c'est chez soi qu'il faut revenir si l'on veut être autre chose qu'un écho ou qu'un parasite. Revenir au sol natal, c'est revenir à la nature et à la vie. C'est revoir le monde avec ses yeux d'enfant, c'est-à-dire avec des yeux dont aucune éducation n'a faussé la rétine. En prenant possession de son milieu, on prend possession de sa personnalité. Plus une littérature s'alimente à des régions diverses et plus elle a de chances de se renouveler et de prospérer. » Le moins qu'on puisse dire, n'est-ce pas, c'est qu'il est indispensable d'être de plus en plus attentif aux littératures régionales et de se laisser de moins en moins obséder par la masse des œuvres improvisées à Paris. Le domaine de la critique littéraire française ne saurait avoir aujourd'hui le boulevard pour limite, ni Paris pour frontière.

L'action envahissante du roman n'est-elle pas dangereuse pour la littérature française elle-même? Le roman jadis était un genre littéraire dédaigné. A peine l'admettait-on dans l'histoire des lettres. Il est bien vengé maintenant. Il absorbe tous les autres genres. Tout est roman. Le roman est tout. Confusion des genres et des aptitudes. Historiens, sociologues, physiologistes, ingénieurs, écrivent des romans; les romanciers découpent dans leurs livres des pages de traités. Prenons garde à la décadence que cette confusion engendre et que déjà elle symbolise. Mais quel est donc le pouvoir du roman pour l'expansion de la langue française? « Nous pourrons considérer le roman comme un excellent agent de la diffusion de cette *humanitas*, où nous voyons la fleur la plus belle des civilisations. » (L. DUMONT-WILDEN.) Accessible, il est un moyen de vulgarisation littéraire. Il est un intermédiaire indispensable entre les hommes de peu de culture et la Beauté esthétique. Ceux qui sont les plus distraits d'elle prennent par le roman quelque curiosité d'elle... Il se peut que l'envahissement du roman français ne soit pas funeste, s'il évite seulement les excès qui font frémir judicieusement les gardiens des vertus familiales.

Mais quelle forme littéraire est le plus propice à l'extension de la langue française? Le procès est engagé, les philologues échangent des arguments. « La prose française du XIXe siècle est une langue vicieuse et inutilement compliquée. Pourtant la langue du XXe siècle sort de celle là; ce serait la plus folle des chimères de vouloir la ramener artificiellement à celle d'une période plus ancienne de notre histoire. Mais si l'éducation ne peut arrêter ni contrecarrer l'évolution, elle a pour mission de la diriger, car elle en est un des élements essentiels. Or, la civilisation de notre temps exige l'emploi d'une langue abstraite, claire et facile, dont le XVIIIe siècle, et Voltaire en particulier, a donné les premiers et les plus parfaits modèles. C'est à ceux-là que nous devons recourir, car ils peuvent encore exercer une action utile. » (SALOMON REINACH). Évidemment, la langue de Voltaire simple, claire, limpide, concise, fine, rapide, élégante, avenante, est la meilleure pour le développement de la culture française au dehors. Si souple, elle se prête à tous les sujets, alors que tous les sujets sollicitent aujourd'hui d'entrer dans la littérature ou s'y introduisent par violence. Et elle a cette bonne grâce d'être toujours facile, aimable, souriante, et comme familière. Elle plaît, elle attire, elle invite. On ne résiste pas à sa séduction sans hauteur. Hélas! beaucoup de nos écrivains seraient bien empêchés d'écrire seulement à la façon de Voltaire. Quelques-uns ignorent tout de la langue française, qu'ils écrivent avec précipitation. N'est-ce pas une obligation essentielle pour la critique, de dénoncer ces écrivains barbares, à qui l'indulgence de leurs contemporains a consenti une sorte de réputation littéraire, et d'empêcher que leur galimatias ne discrédite notre langue en se donnant pour du style français.

... Il suffit.

Tout indique que l'influence intellectuelle et morale de la culture française ne défaille pas, que l'empire de la langue française ne se restreint pas. Les forces d'expansion française renaissent, plus actives, plus efficaces. Aujourd'hui, combattre la langue française, c'est s'isoler, c'est se diminuer. Il m'a paru profitable de réunir tous les témoignages récents, qui attestent la puissance expansive de nos idées, de nos sentiments, de notre langue. Il dépend de nous de les corroborer.

J. ERNEST-CHARLES.

## THÉATRES

Vaudeville. — *La Belle Madame Héber*, pièce en 4 actes, de M. Abel Hermant.

Il y a encore de beaux jours, croyons le, pour la pièce, comme pour le roman *bien parisiens*, et vous entendez assez ce que l'on veut marquer par là, vous tous qui, après les quelques semaines consacrées à vivifier vos bronches dans l'air pur des montagnes, reprenez enfin contact avec l'asphalte du boulevard : l'adultère aux inépuisables combinaisons et les chutes alanguies, à la tombée du jour, sur des divans aux styles divers, en composent le ragoût essentiel. Si pourtant, à une date que nous ne saurions prévoir, et que nul symptôme n'annonce, je m'empresse de le reconnaître, ce genre de littérature, justement baptisé *littérature rosse*, trouvait moins de faveur auprès de ceux qui firent sa fortune, c'est dans le sein paternel de M. Abel Hermant qu'elle aurait son suprême refuge. Pour elle, il fut plus qu'un père .. un parrain, si j'ose dire, et comme il sait les obligations qu'impose la Loi aux pères et tuteurs, attentivement il veille sur les destinées de celle qui n'est plus une fille mineure aujourd'hui, et qui a même fait dans la vie une assez jolie carrière. Dans la nouvelle pièce de M. Abel Hermant, et en manière de propos amoureux, un homme *du monde*, flirtant avec une femme également *du monde*, s'exprime ainsi : — « Vous êtes une femme dangereuse à rencontrer au bord d'un lit ». — On n'est pas plus sincère...

Mais en toutes choses n'y a-t-il pas la *manière*? M. Abel Hermant a du moins le mérite de la franchise, et cette phrase de déclaration amoureuse pourrait servir d'épigraphe à la *Belle Madame Héber*.

*Haine du monde... Servitude de l'amour*, telles sont les deux idées générales où pourrait se ramener la conception dramatique de M. Abel Hermant. Et certes il est beau d'avoir des idées générales, lorsqu'on cultive la littérature rosse et d'y savoir plier ses affabulations dramatiques. Encore faudrait-il que les unes ne débordassent pas trop sur les autres et qu'elles n'eussent point pour première conséquence de déformer les réalités dont elles entendent nous fixer l'image. M. Abel Hermant a la haine et le mépris du monde... et nul plus que moi certes ne le saurait suivre en cette pessimiste vision des réalités. Il serait bien capable de prendre à son compte la fameuse tirade du Perdican de Musset : « Tous les hommes sont menteurs, inconstants, faux, bavards, hypocrites, orgueilleux et lâches, méprisables et sensuels. Toutes les femmes sont perfides, artificieuses, vaniteuses, curieuses et dépravées. Le Monde n'est qu'un égout sans fond, où les phoques les plus informes rampent et se tordent sur des montagnes de fange »... Ce qu'il ne prendrait pas à son compte, j'en suis sûr, c'est la seconde partie du couplet, qui en est comme le correctif, la face de la médaille présentée après le revers : « Mais, il y a au monde une chose sainte et sublime, c'est l'union de deux de ces êtres, si imparfaits et si affreux. » — Non, non, pour M. Abel Hermant, nul correctif à cette vision : tout se tient, et la plus parfaite unité, pour ne pas dire la plus rigoureuse uniformité, communique un geste identique à tous ses personnages. Voyez pourtant comme sa manière gâte toutes choses et comme sa théorie se trouve affaiblie, loin qu'elle soit réconfortée, par la démonstration qu'il nous en donne. Premier principe et qui domine le reste, dans sa philosophie. -- « L'adultère commande les relations du monde ». — Avec lui je l'énonce et j'y souscris pleinement. Il est trop évident que dans l'universel désœuvrement des élégances qu'il nous peint, les sensations de l'adultère sont à peu près les seules qui puissent communiquer quelque rehaut d'intérêt à la vie. Mais tout de même, lorsque, dans la peinture de cette existence de château ultra moderne qu'il nous présente, —ce château fût-il celui de *Bel Ébat* ! — sur six femmes esquissées par lui, cinq nous sont montrées en quête d'aventures nocturnes, et la sixième uniquement occupée à seconder cette quête de plaisir, nous sentons bien qu'il exagère et que pour vouloir forcer ses *effets*, il obtient un résultat directement contraire, celui-là précisément du peintre qui dans son tableau place tous les personnages en premier plan. — Second principe : « Plus l'adultère est audacieux, plus il est expressif de la société moderne. » — Et voilà encore qui est d'une excellente psychologie. Je ne sache pourtant pas qu'il soit dans l'habitude des femmes mariées de se donner à leur amant au foyer conjugal même, et lorsque nous en voyons une accomplir aussi délibérément ce geste, nous y pouvons bien discerner je ne sais quel piment qui s'ajoute à l'amour défendu, mais aussi je ne sais quelle invraisemblance et qui rendrait inexplicable la fortune de ces maisons hospitalières qui ont pour mission d'abriter les caresses illicites !

Tel est donc le milieu posé par M. Abel Hermant, milieu que vous connaissez pour l'avoir vu décrit dix fois, cent fois, par la plume des romanciers et auteurs dramatiques de ce temps, auquel l'auteur de la présente pièce prétendit simplement donner sa dernière touche par une extrême outrance. Sur ce terreau aux sucs puissants, et parmi ces fleurs dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles apparaissent étrangement vénéneuses, dresse sa tige une fleur plus vénéneuse encore, qui, de la hauteur de la tête, les domine toutes... et c'est la belle Madame Héber. Mariée à Firmin Héber, sorte particulière de tripo-

teur et brasseur d'affaires, doublé de mari complaisant qui, chez lui, n'entr'ouvre jamais les portes qu'après y avoir discrètement frappé, par crainte évidemment de ce qu'il pourrait apercevoir derrière, Nicole Héber tient en conscience son rôle de femme fatale, suscitant l'amour et ne l'apaisant jamais. C'est aussi une figure connue et bien connue, dont on pourrait retrouver les nombreux prototypes dans la bibliographie littéraire de ce temps, et à laquelle M. Abel Hermant a seulement surajouté quelques touches de sa manière : ce n'est pas là l'objection majeure que j'adresse à M. Hermant, puisque la plupart des types littéraires ayant été surabondamment décrits en leurs lignes essentielles, on ne les peut guère raviver que par l'accentuation du détail : M. Hermant, j'en suis sûr, n'a pas eu non plus d'autre ambition. Donc cette fleur vénéneuse de Nicole Héber a été respirée, longuement respirée — pardon de l'euphémisme ! — par Théophile Marchal, homme de lettres, auteur dramatique à la vision cruelle, aux illusions depuis longtemps perdues, le raisonneur de la pièce, dans lequel nous nous plaisons à reconnaître M. Abel Hermant lui-même. Respirée, elle le fut encore, et j'ajouterai, contaminée, flétrie par le baron Rabbe, sorte de financier juif au ventre bedonnant, aux favoris tombants, figure légendaire et trop connue aussi, issue du fameux Nucingen de Balzac, à laquelle les auteurs dramatiques devraient s'interdire de toucher désormais, pour *abus d'emploi*. A l'heure présente, et quand le rideau se lève, elle est aux mains du comte de Crissé, gentilhomme de hasard, qui triche au jeu et qui vient d'être exécuté au cercle. Il ne peut plus paraître publiquement dans les lieux où il l'a connue, pas même au château de Bel-Ébat, chez Mme Riverol, qui abrite les faciles amours de ses hôtes. Aussi arrive-t-il à la nuit tombante, pour avoir une explication avec Nicole, qui lui signifie son congé, et lui marque qu'il n'a plus rien à attendre d'elle.

Ici commence à s'indiquer nettement la seconde idée maîtresse de la pièce de M. Hermant, cette *servitude d'amour*, qui la domine et qui l'opprime dès la fin du premier acte... ce *duel des sexes*, si vous voulez, jadis si merveilleusement analysé en des pages que M. Paul Bourget désavoue peut-être aujourd'hui, qu'il ne récrirait plus à coup sûr. Rappelez-vous ce morceau si intense et de puissant raccourci, éloquent par ce raccourci même, où l'auteur des *Essais de psychologie* marque la fatalité de l'instinct : — « L'amour seul est demeuré irréductible, comme la mort, aux conventions humaines. Il est sauvage et libre, malgré les codes et malgré les modes. La femme qui se déshabille pour se donner à un homme dépouille avec ses vêtements toute sa personne sociale; elle redevient, pour celui qu'elle aime, ce qu'il redevient, lui aussi, pour elle, la créature naturelle et solitaire, dont aucune protection ne garantit le bonheur, dont aucun édit ne saurait écarter le malheur (1) ». Tandis que la pièce de M. Abel Hermant se déroulait sous mes yeux, je songeais à cette conception tragique de l'amour, qui fut celle de Dumas fils et que M. Paul Bourget commentait jadis avec tant d'éloquence; aussi bien, s'il est quelque considération qui, aux yeux des lettrés puisse sauver la pièce de M. Abel Hermant, c'est justement cette vision de l'amour, qui flotte par instants au-dessus de la tête de son héroïne, et lui communique je ne sais quelle tragique signification.

Lorsqu'on parle d'une héroïne de M. Abel Hermant, il ne s'agit jamais, vous pensez bien, d'amour-sentimental — seulement d'amour sensuel. Mais celui-là aussi a sa grandeur et sa beauté... surtout il a ses *servitudes*, qui sont plus dures que toutes autres. Lorsque le comte de Crissé s'est éloigné de la chambre où Nicole Héber demeure seule, le jeune Claude Orcemont qui, derrière la porte des amants, a entendu, ou du moins soupçonné la rupture, s'approche d'elle tout grisé du désir, ce désir qu'éprouvent certains hommes pour les femmes qu'ils savent très convoitées, et qui s'accroît, si l'on peut dire, de toute l'imagination des caresses qu'elles reçurent. En Nicole Héber, Claude Orcemont flaire la maîtresse qui vient de reconquérir sa liberté et qui peut-être sera reprise demain. Il aime le danger et il va au-devant du danger. Sans doute s'adresse-t-il à Nicole avec la liberté de paroles et le cynisme d'expressions que l'on pourrait employer, que certains hommes emploiraient avec une fille. Mais Nicole ne craint pas l'audace, étant audacieuse elle-même : elle s'abandonne et se donne avec la même facilité qu'une fille.

*Point de lendemain* ! telle fut leur pensée à tous deux. Mais en amour, comme partout ailleurs, l'homme propose et le hasard dispose. Point de lendemain ! dit M. Abel Hermant, qui se souvient trop d'Alphonse Daudet et de sa *Sapho*. Mais la griserie des caresses et la nouveauté des sensations amoureuses en décident autrement. Cette brutale passion qui ne devait être qu'une *passade*, une détente nerveuse sitôt calmée que satisfaite, devient une chose sérieuse pour Claude Orcemont et la *servitude* commence. Elle commence, dès qu'il apprend la réalité, et pour lui cette réalité devient chose sérieuse et tragique, dès qu'il aime,... à savoir qu'elle a été la maîtresse de Marchal, puis de Rabbe, et de combien d'autres encore, et que les pays où elle s'est donnée à eux, c'est le décor même où ils

(1) Voir les *Nouveaux essais de Psychologie*. Étude sur Dumas fils.

sont allés cacher leur amour, lui Claude et elle Nicole! Servitude pour lui, l'amour est pareillement servitude pour elle, car bien qu'elle s'enivre aux baisers et aux caresses de ce jeune amant, elle reste encore attachée par la mémoire des sens aux caresses et à l'impériosité de l'autre... le comte de Crissé, et dès qu'elle rentre à Paris, la voici qui retombe entre ses bras... Une fille donc... cette Nicole Héber et qui méritait justement la brutalité des déclarations par où Claude débuta avec elle... Oui sans doute, si, du point de vue *sentimental*, vous jugez la qualité de l'amour. Mais s'il s'agit des *sens* seuls et de l'impériosité avec laquelle ils commandent à ses réflexes, une *amoureuse*, une vaincue de l'amour, une *Sapho* dans un autre monde, et c'est un des reproches que l'on peut le plus sérieusement adresser à M. Abel Hermant que d'avoir suscité cette comparaison de façon trop immédiate, jusqu'à l'emploi d'expressions identiques à celles du roman de Daudet. Claude Orcemont souffre de Nicole, comme Jean Gaussin de Sapho. Claude se tue, Sapho s'enfuit. Les dénoûments sont dissemblables; mais identiques, en dépit des variantes de détail, les images sensibles et l'accent qu'ils éveillent en nous! La fatalité tragique de l'instinct sexuel, du pur instinct, plane sur l'œuvre de M. Abel Hermant, et telle est la seule circonstance atténuante, pour l'auteur de *La Belle Mme Heber*, au reproche que nous lui adressions de nous avoir une fois de plus introduits dans un pareil monde!

PAUL FLAT.

## FAITS ET APERÇUS

### RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES.

La *Fortnightly Review* publie sur les relations franco-allemandes une intéressante étude, qui n'est exempte, toutefois, ni de contradictions, ni d'affirmations paradoxales ou tendancieuses. Elle prétend y établir l'opposition irréductible des intérêts français et allemands, et placer la France dans l'alternative, ou de se soumettre aux volontés de l'Allemagne, en se résignant à n'être qu'une puissance déchue, ou de poursuivre une politique indépendante, au risque d'une nouvelle guerre. Voici, tirée au clair, son argumentation.

Pendant des siècles, la France a combattu pour la possession de la frontière du Rhin et le maintien de l'équilibre en Europe. Elle a guerroyé successivement contre les plus puissants États qui menaçaient d'asservir le continent et de l'absorber elle-même. Depuis l'époque où, il y a 370 ans, elle résista à Charles-Quint, elle fut le champion de la liberté en Europe.

Quatre siècles durant, elle s'est ainsi trouvée en conflit avec l'Allemagne. — Bismarck sut enfin procurer la victoire à son pays.

La guerre de 1870-1871 a été profondément désastreuse pour la France. Elle lui a enlevé 700.000 hommes tués sur les champs de bataille ou pendant la Commune. Elle lui a fait perdre 800 millions de livres sterling. Elle l'a amputée d'un territoire trois fois plus grand que le comté de Lancastre, et qui, grâce au développement de ses industries, aurait pu s'appeler le Lancashire de la France. Elle l'a ainsi privée d'une population totale de 2.800.000 âmes.

Et cette guerre a, aujourd'hui encore, de dures conséquences. En accroissant la dette nationale, en contraignant la France à l'entretien d'une armée considérable, malgré la diminution des ressources en hommes et en argent, elle a provoqué la création d'impôts très lourds, qui gênent le développement économique du pays, et par répercussion, amènent la diminution de la natalité.

Enfin la cession de l'Alsace-Lorraine a privé la France de sa frontière naturelle. Le Reichsland est, aux mains de l'Allemagne, un point de départ idéal pour attaquer la France, tandis qu'il est impossible à celle-ci d'organiser la défense de la trouée de l'est!

La reprise de la frontière du Rhin est donc indispensable à la France, à sa sécurité. Accepter sa mutilation actuelle, et faire la paix avec l'Allemagne, serait pour cette puissance abdiquer toute indépendance, encourir la mort nationale. Tandis que l'Angleterre, l'Autriche-Hongrie, l'Espagne, possèdent de puissantes frontières naturelles, la France n'en aurait point.

C'est cependant à ce parti, d'après la *Fortnightly Review*, que le gouvernement de Paris s'est résigné après le désastre. Bismarck le tint sous un étroit contrôle et dirigea de Berlin la politique extérieure de la France: Il isola cette puissance, la brouilla avec l'Angleterre à propos de l'Égypte, avec l'Italie à propos de Tunis, avec l'Espagne grâce à divers incidents. Il la lança dans les expéditions de l'ouest-africain et du Tonkin. — Elle doit actuellement maintenir 70.000 soldats dans ses colonies. — La France parut avoir définitivement renoncé à sa position historique en Europe. Elle fut, dit, non sans une flagrante injustice, le publiciste anglais, « l'instrument abject de l'Allemagne et la risée du monde ».

Bismarck congédié, le gouvernement de Paris réussit à conclure une entente avec la Russie. Enfin, continue notre auteur, vint M. Delcassé, qui fit une tentative quelque peu hésitante pour instaurer une politique vraiment nationale en réconciliant la France avec ses voisines et l'affranchissant du joug allemand... L'Allemagne, voyant la France échapper à son contrôle, voulut le rétablir à l'amiable; elle flatta la vanité française, affirma l'identité des intérêts français et allemands, célébra les avantages d'une entente... vainement. C'est alors que la défaite russe, à Moukden, permit à Guillaume II de recourir à l'ancien procédé d'intimidation, aux menaces de guerre.

Les journaux allemands disent la vérité quand ils affirment que le vieil esprit de la revanche est mort en France. La revanche n'est pas une méthode, mais un sentiment, et la France a appris à ses dépens combien il est dangereux d'obéir au sentiment en politique.

Cependant trente ans de souffrances imposées par la

guerre de 1870-71 à toutes les familles françaises ne sont point de nature à leur inculquer l'amour de leurs voisins de l'Est. Les petits rentiers et les paysans économes de France savent parfaitement pourquoi les impôts restent si élevés et ils ne s'illusionnent point sur l'hostilité irréductible de l'Allemagne.

La France désire vivre en paix avec tous ses voisins, Allemagne comprise, mais elle souhaite être assez forte pour maintenir sa position dans le monde. Toute politique, après tout, est basée sur la force, et aucune politique ne peut réussir, que n'appuie une force militaire et navale suffisante.

Non point désireuse d'affaiblir l'Allemagne, mais bien de se fortifier elle-même, la France s'est attachée à former et entretenir une puissante armée, tâche bien difficultueuse, étant donnée la différence croissante entre sa population actuelle (39 millions d'habitants), et celle de sa rivale (60 millions). Cependant elle y réussit encore aujourd'hui. Elle peut mobiliser 3 millions d'hommes, alertes, disciplinés, entraînés, dirigés par des généraux confiants en le succès.

L'équipement de cette armée (vêtement, chaussure, campement) est très supérieur à celui des troupes allemandes; de même les chevaux. Les fusils des deux adversaires se valent; mais l'artillerie de campagne française est infiniment plus perfectionnée que celle de l'Allemagne, à qui il faudra dix-huit mois au moins pour achever ses nouveaux canons.

L'Allemagne, en revanche, a grandement développé sa marine ces dernières années ; et la France ne saurait trop l'imiter à cet égard : Si, en effet, elle était battue sur mer, elle verrait les défenses de sa frontière du Nord tournées, et une armée allemande débarquer sur son littoral. C'est une éventualité qu'envisagent sérieusement aujourd'hui les officiers des deux nations. Victorieuse, la flotte française pourrait, au contraire, nuire grandement à l'Allemagne, en détruisant son commerce d'exportation.

Il faut craindre aussi que la disproportion entre le nombre des habitants des deux pays ne continue à croître, et que la France ne tombe automatiquement à un rang secondaire. Son intérêt serait de hâter l'heure de la lutte avec sa voisine.

En définitive, dit la *Fortnigthly Review*, quelques compliments que puissent échanger les deux nations, elles demeurent irréductiblement ennemies, et il en sera ainsi tant que les Allemands demeureront Allemands, et les Français Français. L'état latent de guerre subsistera entre elles jusqu'à ce que la France ait regagné la frontière du Rhin, ou soit complètement affaiblie et déchue.

L'héroïsme des citoyens français, donnant sans restriction et sans murmure à l'État leur temps et leur argent, mérite la plus grande admiration. Mais il recevra peut-être quelque jour sa récompense. Déjà les 34 ans d'état latent de guerre ont, en France, heureusement modifié le caractère national et façonné une race d'hommes forts et appliqués. De plus, 34 ans d'efforts militaires résolus ont formé une armée qui n'a à redouter aucun ennemi. Peut-être sera-ce cette armée qui, quelque jour, recréera la France et lui regagnera ce qu'elle a perdu !

### L'IMPRESSIONNABILITÉ DU NÈGRE

Le récit des cruautés commises à l'égard des malheureux Congolais a ramené l'attention sur cette humanité primitive. Et voyageurs, savants, politiques même, s'appliquent à démêler la psychologie du noir pour discerner ce qu'on peut attendre de lui.

A ce propos, on sait que le nègre est d'une impressionnabilité excessive, d'une impressionnabilité d'enfant. Cette disposition d'esprit, jointe à son ignorance, le rend d'une crédulité souvent déconcertante. L'anecdote suivante, qui vient de se passer aux États-Unis, et dont l'authenticité est certaine, en est une nouvelle et bien curieuse preuve.

Dans une petite ville du Tennessee, sise entre Cleveland et Chattanooga, les nègres décidèrent de faire un cadeau à leur ministre. L'un d'eux s'offrit à recueillir les dons, et une vieille négresse assez riche lui prêta un charriot, attelé de deux taureaux, pour les transporter. Après avoir parcouru tout le voisinage et groupé un chargement raisonnable de produits d'épicerie et de vêtements, le collecteur volontaire alla à Chattanooga, vendit tout, charriot et taureaux compris... empocha le prix, et se rendit tranquillement à Atlanta, chez ses parents.

La consternation et l'indignation furent grandes parmi ses concitoyens, quand ils apprirent cette fuite !

Peu après, cependant, le coupable revint, profondément contrit, mais sans un sou vaillant. La colère publique s'éleva au paroxysme, et l'on décida de faire un « procès d'église », sans attendre les formalités légales.

Au jour fixé, toute la population accourut à la chapelle. Le prédicateur présidait, et il exposa le crime. Puis il donna la parole à l'accusé pour sa défense.

L'accusé s'avance, prend la place du prédicateur sur la plateforme et s'écrie : « Je n'ai rien à dire en ma faveur, je suis un misérable pécheur! Mais, mes frères, vous aussi êtes de misérables pécheurs. Et le bon livre dit que nous devons pardonner. Combien de fois, mes frères? Sept fois? Non, mais 70 fois 7 fois! Aussi je vous propose de transformer cette assemblée en meeting de pardon : que ceux d'entre vous qui sont disposés à me pardonner s'avancent et me serrent la main, pendant que nous chanterons l'un de nos chers vieux hymnes. » Puis il entonna un cantique entraînant!

Timidement, vinrent quelques nègres, ceux qui n'avaient rien donné; ceux qui n'avait offert que peu de choses suivirent lentement, et puis les gros donateurs. Finalement tous avaient défilé devant notre homme, à l'exception de la vieille négresse qui avait perdu charriot et taureaux !

Et le coupable de s'écrier : « Il reste encore une pauvre pécheresse qui ne veut point pardonner. Prions ensemble pour qu'elle ait une chance de salut ». Après les prières et le chant d'un hymne, la vieille négresse vint aussi.

(D'après F. M. Davenport,
dans la *Contemporary Review*.)

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame. — *Le Propriétaire-Gérant :* FÉLIX DUMOULIN

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG
DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 15 — 5e SÉRIE — TOME IV — 7 OCTOBRE 1905

## JOURNAL INÉDIT DU SECOND SÉJOUR DU CHEVALIER DE BOUFFLERS AU SÉNÉGAL

*(3 décembre 1786 — 25 décembre 1787)* [1].

*Ce 19.* — Je commence mes grands préparatifs pour donner une indigestion générale à toute ma colonie le jour de la Saint-Louis. La mer est couverte de pirogues qui vont chercher de la volaille ; tous les ateliers retentissent de coups de marteau, de rabots, et de haches pour les toits et les planchers, qui doivent servir à mon festin. Tous les fours sont en feu pour me cuire des daubes et des pâtés ; enfin, je compte que cette journée sera au moins aussi fameuse que celle où, sur le mont Sina..... Que n'es-tu là pour m'aider dans mes nobles travaux, charmante enfant! Je parie que tu serais heureuse et que tu prendrais autant de soin pour arranger une fête africaine, que pour celles de Spa et de Chaufontaine.

Adieu, ma bonne femme; je n'ose point encore compter les jours qui me restent à passer loin de toi, mais je commencerai le mois prochain et c'est déjà quelque chose que de penser qu'ils ne sont plus innombrables.

*Ce 20.* — Nous avons de gros orages, des coups de tonnerre affreux et des pluies comme on n'en connaît point à Paris; mais les malades n'augmentent point. Il n'y a que quatre malades sur cent soldats et l'hôpital n'est plein que de matelots de la marine royale et marchande, qui ont été gagner le scorbut, pendant que leurs armateurs allaient gagner de l'argent. Mais il ne meurt presque personne et c'est toujours d'accidents récents ou de maux invétérés ou enfin de causes parfaitement étrangères au climat. Ainsi, ma femme, ne sois pas inquiète pour le chétif dépôt que tu m'as confié; je te promets de te le rendre dans son entier pour peu que cela te fasse plaisir.

*Ce 21.* — Je vais, je viens, je m'agite, je travaille, je fais travailler mon monde, je donne de l'argent aux uns, des coups de bâton aux autres, et nous passons ainsi notre vie tous tant que nous sommes du mieux que nous pouvons. Mais les femmes nous manquent, et à moi surtout, car la mienne vaut un peu mieux que toutes les autres, et, faute de femmes, on mange, on boit, on joue, on se bat, on se déchire. C'est là ce qui arrive ici et c'est au célibat que je m'en prends, car on ne peut pas compter pour des femmes ces figures noires, auxquelles on porte ici ce qui ne serait dû qu'aux blanches. Nous n'en sommes pas moins livrés à nous-mêmes, comme un infâme couvent de moines, et tu imagines bien la besogne que cela donne au malheureux supérieur de cette triste Chartreuse: il faut toujours gronder, toujours punir et c'est être soi-même puni de toutes les sottises des autres. Il viendra le temps où je serai occupé de plus riantes idées et d'affaires plus intéressantes; il viendra ce temps-là, mais quand ?

*Ce 23.* — Je compte faire bientôt partir un bâtiment du roi et t'envoyer le tribut d'oiseaux, que l'Afrique te doit comme à la souveraine de son sou-

[1] Voir la *Revue Bleue*, numéro du 12 août et suivants.

verain. Mais quand je pense que sur vingt petites créatures innocentes qui entreprennent le voyage de France, à peine il en arrive une seule en vie, je suis tenté de retirer mon offrande ; mais je me dis que si je devais courir les mêmes risques pour voler à toi, je partirais toujours et je finis par faire pour autrui ce que je ferais pour moi-même.

*Ce 24.* — C'est aujourd'hui la Saint-Barthélemy et je la célèbrerai ce soir par le massacre de deux bœufs, cinq gros cochons, douze petits, trois biches, sept ou huit chevreaux, cent poules, quarante canards. Cela vaut mieux que d'égorger des protestants, mais en vérité cela n'en est pas assez loin : les catholiques tuaient les protestants parce qu'ils ne pensaient pas comme eux et nous tuons les bêtes parce qu'elles ne parlent pas comme nous. Enfin, elles vivent, elles respirent, elle sentent, elles souffrent, elles craignent, voilà bien des choses communes qui ne nous touchent point et ce mépris-là est un grand pas vers l'homicide. Mais c'est bien à moi à faire le pythagoricien, à moi qui suis habillé en tueur d'hommes et qui fais profession ou du moins vœu d'immoler au premier ordre tout ce qui sera moins fort que moi. Voilà bien qui prouve que les hommes, à commencer ou à finir par ton mari, sont de vilaines bêtes et qu'il n'y a d'aimable dans le monde que les femmes; leurs vertus, leurs manières, leurs paroles et jusqu'à leurs haines sont douces, elles sont bien véritablement les roses et nous sommes les épines. Ce que je dis là de toutes ne s'adresse qu'à toi, car je ne reconnais plus depuis longtemps d'autre représentant de ton joli petit sexe. Adieu, tu me ferais dire des folies.

*Ce 25.* — Je me dérobe à mes cent quatre-vingts convives pour t'embrasser un instant malgré mon extrême fatigue, car jamais la chaleur n'a été aussi forte et tu imagines bien que la foule ne la diminue point. Adieu, je t'aime encore plus chaudement que nous ne sommes ici et je retourne à ma suante assemblée.

*Ce 26.* — Je suis moins écrasé que je ne m'y serais attendu après un jour passé à table et une nuit au bal. Les plaisirs ont été très vifs, à ce qu'il m'a paru; mais sans beaucoup de licence et les prisons, que j'avais fait achever à quelque prix que ce fût pour être en état de servir le soir de la fête, ont été inutiles. L'hôpital a plus servi et l'on y a porté deux ou trois soldats malades d'indigestion, mais si au lieu de les traiter moi-même hier, je leur avais laissé prendre ce soin-là, il y aurait eu le double de malades. Ce qu'il y a de pis, c'est que je n'en suis point quitte et qu'il me reste encore la moitié de la colonie à prier dans huit jours. N'importe, tout ira bien et je te reverrai, car M. Detella est homme de parole et c'est de tout ce qu'il m'a promis le seul article dont je ne le quitte point.

*Ce 27.* — On m'envoie un courrier du Sénégal, qui m'apporte quelques lettres arrivées par un bâtiment de Bordeaux et il n'y en a point de toi. M^me^ d'Andlau me parle de ton gendre, M. de Rieux m'annonce le mariage de ta fille à Anizy pour le 15 juillet, tout m'assure que tu es à Paris et que tu n'es point malade et que tu sais qu'il part un bâtiment et je n'ai pas un mot de toi. Je te cherche des excuses, mais où en trouver? Cependant il est bien difficile que tu ne m'aimes plus, ou pour mieux dire cela est impossible. Ainsi faut-il que je t'aime toujours et que j'attende avec confiance ce que j'aurais reçu avec tant de joie.

*Ce 28.* — Il me reste une espérance : c'est que tes lettres soient dans des paquets que le *Gustave-Adolphe* (c'est le nom du navire) doit m'apporter; je l'attends à toute heure, car il a dû partir en même temps que le courrier de terre et il aurait pu et même dû le devancer. Mais jamais un bâtiment ne part à l'époque fixe et l'usage de la mer est une école perpétuelle de patience et de modération. La mer est comme les femmes : elle a l'air d'obéir, mais en effet elle commande et bien impérieusement. Elle est comme les dames, perfide dans sa douceur et terrible dans sa furie ; mais je me réconcilierai avec elle, si elle m'apporte de tes nouvelles et surtout si elle me rapporte bientôt vers toi. Adieu.

*Ce 29.* — Il n'arrive point, le *Gustave* si désiré; il n'est cependant pas retenu par les glaces, comme son patron l'a été quelquefois dans la mer Baltique. Mais il y a longtemps que je sais et que je dis que la vie est une horloge dont toutes les heures retardent, excepté la dernière Nous n'y changerons rien, mais nous adoucirons tout par la patience. C'est aussi ce que dit ton ami Horace, que je me réjouis de relire avec toi, ainsi que Virgile, ainsi qu'Ovide, ainsi que tous ces anciens amis avec lesquels nous avons passé de si bons moments. Nous profitions de leur conversation, mais aussi ils nous permettaient quelques distractions et ne se formalisaient point d'être de temps en temps mis à l'écart pour traiter de petites affaires secrètes, dont ils ont été plus d'une fois témoins et dont ils n'ont jamais parlé à personne.

*Ce 30.* — Point de *Gustave-Adolphe*; cependant il porte une dame et une demoiselle, que je suppose bien empressées de me voir, car elles n'ont point descendu au Sénégal et elles sont restées au mouillage en dehors de la barre, battues de tous les vents et

de tous les flots. Il n'en faut pas moins pour faire désirer de relâcher ici, mais au moins elles y trouveront de la terre, des maisons, des hommes, tout cela a son prix quand on en est privé depuis longtemps. Au bout d'un mois de navigation, toute terre est une patrie, toute maison un palais, tout homme un ami, car on est ennuyé de ceux du vaisseau comme de livres mille fois relus, qui n'ont plus à vous dire que ce que vous savez déjà depuis longtemps. Voilà ce qui n'arrivera pas si nous nous embarquons ensemble, parce que je sentirai toujours quelque chose de nouveau pour toi et que tu m'as toujours paru et que tu me paraîtras toujours nouvelle. Mais je me trouve bien galant; à quoi cela tient-il? Est-ce à des causes morales ou à des causes physiques? Je laisse cela à la décision de ma jolie femme.

*Ce 31.* — Je commence à désespérer de ce maudit *Gustave* : il a fait des temps affreux dont il peut avoir été tourmenté en mer et rejeté bien loin de mon imperceptible colonie. Il faut cependant toujours espérer, c'est le délice de l'incertitude et la consolation de la vie; ceux qui s'attendent à tout le mal possible, comme ce sot sage de la Grèce, ont tout le mal possible en attendant un peu de bien, et dans la disposition contraire on aurait tout le bien possible en attendant un peu de mal, car il n'en arrive jamais autant qu'on en peut craindre. Laissons cela et occupons-nous de mes préparatifs pour mon grand festin d'après-demain. Je ne sais pas comment je me tirerai d'ici quand il faudra payer; par bonheur que c'est moi qui suis à la tête des recors et qu'ils ne marchent ici que par mon ordre. J'en serai quitte pour me mettre en pension chez toi à Paris et te laisser ma personne en paiement. C'est une pauvre monnaie, mais je parie encore que tu seras assez bonne pour t'en contenter.

*Ce 1er septembre.* — J'ai des embarras par dessus les yeux : mes gens sont malades et je me vois forcé à les contenir au lieu de les presser. Par bonheur que tout le monde vient à mon aide avec une amitié charmante; en sorte que j'espère que ma fête de demain ira aussi bien que celle d'il y a huit jours. Que n'es-tu ici? que ne sois-je où tu es? pourquoi avons-nous un ennui, une peine, un plaisir, une idée, un lit qui ne soit pas en commun?

*Ce 2.* — Le *Gustave* est arrivé sans lettres de toi. En vérité, mon enfant, je ne vois pas ce qui a pu t'empêcher de m'écrire. Je conçois les embarras que ta noce a pu te donner, mais je sais que ton esprit fournit à tout et que ton amour tant qu'il a duré n'a jamais rien trouvé d'impossible. Je ne peux point me persuader que tout soit fini, nous nous aimions trop pour cela et depuis trop longtemps; est-ce un caprice, est-ce une humeur conçue à mille lieues? Tu es assez folle pour cela, mais j'en chercherais le prétexte pendant mille ans sans rien trouver. Pense au moins, mon enfant, que voilà un tort comme jamais tu n'as pu en reprocher à ma légèreté et repens-toi en pensant qu'en voilà peut-être pour trois ou quatre mois de plus sans que j'aie de tes nouvelles. Adieu, je t'embrasse, mais sans te pardonner. Je vais expédier un vaisseau pour la France, il te portera mes lettres jusqu'à ce moment ci; je suis indécis si j'en écrirai davantage, mais, que j'écrive ou non, le reste ne partira qu'après que j'aurai reçu de tes nouvelles. Adieu.

*Ce 3.* — Je repousse loin de moi un vilain démon, qui me répète toujours que sûrement tu ne m'aimes plus, que tu savais mieux que personne les occasions qui se présentaient pour l'Afrique et que c'est volontairement que tu n'en as point profité. Mais ce démon qui me dit des choses si probables est peut-être le même qui t'en dit de si fausses et quoiqu'il me donne le conseil de ne plus t'écrire, au moins jusqu'à ce que j'aie de tes nouvelles, je ne l'écouterai point et je ferai toujours comme si tu m'aimais, à l'exemple du roi d'Espagne, qui ne veut point nommer au régiment des gardes Wallonnes, parce qu'il ne peut pas se persuader que l'ancien colonel ait donné sa démission. Tu vois que je te regarde toujours comme au service de ton très humble et très obéissant serviteur.

*Ce 4.* — J'ai ici une belle dame et une jolie demoiselle, Mme la baronne et Mlle d'Evieux. Il est un peu piquant que la première femme qui aborde ici ne soit pas la mienne. Hélas, les pauvres dupes vont à Cayenne chercher une fortune, que personne encore n'y a trouvée; ils ont relâché ici pour y acheter quelques nègres, dont leur future demeure est absolument dépourvue et pour laisser à leur conducteur le temps de nous vendre bien cher de mauvaises denrée dont nous manquons. Si tu voyais dans quelle chaumière est logée cette pauvre caravane, tu ne serais pas tentée de venir; il est vrai que tu as un autre logement qui n'est guère plus commode en ce moment-ci, mais qui le deviendra l'année prochaine. J'ai même envie à sujet-là de t'envoyer mes plans, afin que tu te décides entre M. Chapetel et moi. En attendant ton arrivée, je commence à préparer mon départ et je viens de donner l'ordre d'emballer mes effets dans du coton au lieu de bourre et de foin. Le premier mot que j'en ai dit m'a fait un certain effet que je ne saurais te rendre; j'ai dans ce moment-là regardé ta dévote image et lui ai trouvé l'air d'être exaucée. Mais, à propos, peut-être que tu ne m'aimes plus?... Tiens, je n'en crois rien.

*Ce 5.* — On dirait que je suis gouverneur de Saint-Domingue au lieu de l'être de Gorée. J'ai tous les jours trente couverts sans qu'on sache jamais la veille de quoi l'on vivra le lendemain. Mais j'ai pour maître d'hôtel la Providence, qui ne laissa jamais ses enfants au besoin ; il arrive tantôt des biches, tantôt des sangliers, tantôt des tortues et toutes nos inquiétudes sur la famine se terminent par des indigestions. Mes hôtes et mes hôtesses paraissent très contents de moi et je le suis infiniment d'eux tous; je crois qu'ils reprendront bientôt leur route et j'espère qu'au milieu de leurs complaintes sur les misères de ces pays-ci, ils manderont quelque bien de celui qui aide à les supporter. Adieu, ma chère enfant ; si tu m'aimes encore, aime-moi toujours; si tu as fini, recommence.

*Ce 6.* — Nous nous sommes encore promenés aujourd'hui à cheval dans les États futurs que je compte acquérir et à mesure que je suis près d'en prendre possession, je sens naître en moi un certain esprit de propriété qui me fait trouver tout charmant. J'espère dans peu être à peu près souverain d'environ dix lieues de pays et mon projet est de confier au petit Villeneuve l'exécution de mes différents plans économiques et de lui donner le cinquième du produit net, à condition que ce cinquième là ne sera point excédé par les dépenses de culture et de gestion. Personne n'est plus en état de remplir cette charge-là selon mon esprit et selon mon cœur, et, pendant que nous nous occuperons toi et moi à faire venir des fleurs et des choux autour de notre cabane, nous apprendrons de temps en temps l'arrivée de mille ballots de coton et de cinq cents quintaux d'indigo; ton vieux mari partagera ses richesses africaines avec sa bonne femme, et sans sortir de notre médiocrité apparente, nous serons comme ces enchanteurs des *Mille et une nuits* qui le disputent dans l'occasion à la magnificence des kalifes et des soudans. Mais pour cela il faut que tu m'aimes, sans quoi rien n'aura de prix.

*Ce 7.* — Je viens de perdre un pauvre laquais, qui m'avait suivi dans ce pays-ci sans autre objet que celui de vivre et le voilà mort. Il était d'une force extraordinaire ; il avait vingt-deux ans. Sa maladie a duré à peine quinze jours, encore dans les dix premiers n'était-ce qu'une légère indisposition. Mais je n'ai pas pu me refuser au préjugé commun, à la prière de mes gens, aux représentations de mes amis et pour ainsi dire à mon devoir de le mettre entre les mains de la Faculté, et à force de saignées, de petites médecines et de vomitifs, ce pauvre malheureux s'est éteint comme une lampe, dont l'huile aurait coulé par les trous qu'on y aurait fait. Au milieu de mes inquiétudes pour toi, je suis toujours rassuré par ta haine pour les médecins et la médecine, mais je crains tes prétendues connaissances, fondées sur un prétendu instinct que le ciel ne t'a jamais donné. Si tu me parlais d'inspiration, j'y croirais plutôt, parce que j'en ai des preuves. Adieu, femme bien aimée.

*Ce 8.* — Voilà un pauvre malheureux que j'ai amené avec moi, à la demande de M^me^ la comtesse d'Artois, de M^me^ Victoire et surtout de sa femme, qui revient comme mourant d'une partie de pêche qu'il a été faire à une île déserte avec quelques-uns des passagers de Cayenne qui sont ici; ils ont eu un très gros temps, ils ont été fort mouillés, ils ont beaucoup mangé et beaucoup bu, ils sont revenus par une chaleur affreuse après une navigation de 8 heures dans de petits batelets sans abri, et j'ai bien peur que ce pauvre diable, pour avoir voulu s'amuser un moment, ne périsse. J'ai goûté un peu de miel, dit Salomon, et voilà que je meurs. C'est un très bon garçon, je lui ai donné une petite place, et il m'est très utile par son talent pour le cheval ; mais tout cela est fini ou je me trompe fort. Adieu, ma fille ; je suis trop triste pour ne pas craindre de t'attrister. Adieu.

*Ce 9.* — Ce pauvre malheureux, dont je te parlai hier, est sans connaissance et sans espérance ; il paraît qu'il souffre horriblement, mais peut être n'en sent-il rien, car son âme n'est sûrement point à la position où elle doit être pour recevoir les plaintes des différents organes attaqués. Les esprits animaux vont et viennent, et rapportent au siège de la sensibilité les différents désordres qui surviennent dans chaque partie, et c'est la connaissance, ou, si l'on l'aime mieux, la perception de ces troubles intérieurs qui fait la douleur. L'âme sensitive ainsi affectée en fait part à l'intellectuelle et celle-là pourvoit de son mieux à tout. Voilà, je crois, la marche des choses ; il est triste de l'étudier sur un pauvre mourant, à qui toutes ces notions-là ne serviront plus de rien. Il est à présent constant que ce pauvre diable meurt d'un coup de soleil. Je l'ai pensé dès le premier moment, je voulais même en conséquence lui faire envelopper la tête avec des serviettes mouillées d'eau froide qu'on aurait continuellement arrosées, pendant qu'il aurait eu les jambes dans l'eau tiède qu'on aurait échauffé par degré. Au lieu de cela la médecine a voulu saigner, purger, clystériser, attendre, émétiser, mettre les vésicatoires, etc. Et tout a toujours été de mal en pis. Oh ! ma femme, ne tombons jamais dans les mains de ces gens-là, et restons toujours dans les bras l'un de l'autre.

*Ce 10.* — Enfin il est mort, mon pauvre camarade

de voyage, de fatigue et d'exil et la Faculté peut bien compter une victime de plus. Comme jamais il n'y a eu d'espoir et que dans sa dernière convulsion il avait l'air d'un supplicié à qui M. Pasquier aurait mis un bâillon, j'éprouve une sorte de soulagement en pensant que voilà qu'il dort du sommeil le plus imperturbable. Ce qui me reste à faire n'est pas le plus aisé : c'est de remettre les têtes que beaucoup de morts consécutives ont affectées bien sensiblement. Indépendamment des regrets de beaucoup de gens qui ont perdu des amis, je lis sur tous les visages un abattement que chacun voit avec effroi dans les autres et leur montre à son tour ; aussi ai-je voulu qu'après les derniers devoirs rendus à ce pauvre homme, on bût, on se divertît, on jouât comme à l'ordinaire. J'ai même donné ce soir la lanterne magique chez moi, afin de distraire des tristes tableaux du jour. Je défends ici les regrets, autant qu'on peut commander dans l'intérieur, et je demande qu'on en donne l'équivalent payé d'avance en redoublement de soins pour les malades. J'en donne l'exemple de mon mieux, car je les vois tous les jours sans compter deux ou trois visites d'hôpital, et mes pauvres provisions de vin, de sucre, de confitures, de drogues, sont au service de tous. Je doute qu'on m'en aime et qu'on m'en estime davantage, car ceux que mon exemple gêne, soit qu'ils le suivent ou qu'ils ne le suivent pas, me regardent d'assez mauvais œil. Les autres n'y pensent point, mais moi je m'en aime mieux et je sens que tu en fais autant. Je pense d'ailleurs que ce moment-ci est une bataille, où il faut que je sois dans tous les rangs, pourvu que tu ne m'y suives pas. Adieu, ma chère et très chère enfant; je t'embrasse comme si je te voyais.

(*A suivre*). CHEVALIER DE BOUFFLERS.



L'Histoire avant l'Histoire

—

## LES HELLÈNES

En nous apprenant à apprécier la haute antiquité de nos frères d'Asie, les langues asiatiques nous ont renseignés par ricochet sur celle de notre habitat européen (1) : puisque le sanscrit remonte au moins à 1500 ans avant notre ère, le grec, issu non de lui, mais du même tronc que lui, ne saurait être beaucoup moins âgé, — en fait il est du même âge, — et l'immigration qui a peuplé d'Hellènes le sol de la Grèce est en tous cas de beaucoup antérieure. De ce mouvement, dont les humbles origines nous échapperont à jamais, nous avons trois genres de témoins : les monuments, les légendes et la langue. Les premiers commencent à peine à sortir de terre : citadelle d'Ilion, tombes de Mycènes, palais de Crète; et lorsqu'ils ne recèlent point d'inscription, l'on ne peut savoir si c'est vraiment à la civilisation grecque qu'il convient de les rapporter. Les légendes ne manquent point : elles forment même le corps de mythologie le plus cohérent, le plus poétique aussi, qu'aucun peuple nous ait légué; mais, plus elles sont touffues et ornées, plus on est empêché d'y faire le départ de la fiction et du fonds historique qu'elle recouvre. La langue seule nous parle sans ambiguïté ni mensonge: la langue qui, indépendamment de sa beauté littéraire, semble reproduire encore avec tant de fidélité le type primitif, qu'un jeune linguiste devenu depuis un maître me disait, il y a longtemps déjà, dans son enthousiasme de néophyte : « Le grec, après tout, c'est de l'indo-européen presque pur ! » Ne reproduisait-elle pas, aussi bien, le type pur de la race, cette élite au moins de l'aristocratie militaire hellénique si spécifiquement caractérisée dans Homère par les cheveux blonds d'Achille et de Ménélas ? Ce que l'Occident doit aux Grecs comme éducateurs de sa pensée, il le médite depuis des siècles avec une reconnaissante admiration. Il sait moins bien ce qu'il leur doit en tant que continuateurs de l'effort ancestral, et ce qu'eux-mêmes ont pu devoir à leurs devanciers. Essayons de le retracer.

I

Quand le rameau détaché des Indo-Européens, qui devait un jour former la nation hellénique, atteignit à travers les sombres défilés du Pinde les plateaux et les plaines de sa nouvelle patrie, il ne les trouva point inoccupés. La population dite « autochthone » de la Péninsule n'a pas cessé de vivre dans les souvenirs des descendants de ses envahisseurs et jusque parmi eux. Les historiens grecs savaient que leurs aïeux avaient été précédés par les « Pélasges », dont les rares survivants parlaient encore de leur temps une langue à eux inintelligible. Ils savaient aussi que ces « Barbares » n'avaient pas été de simples sauvages. Les Pélasges avaient fondé un empire assez fort pour refouler une formidable agression étrangère venue de l'ouest. A un moment donné, dans le troisième millénaire avant J.-C., le bassin tout entier de la Méditerranée s'était trouvé partagé par moitié entre eux et leurs rivaux d'alors : à eux l'orient ; l'occident aux Ibères, venus d'Espagne et aujourd'hui comme eux disparus. Ils étaient agri-

(1) Voir les deux premiers articles de cette série : *Revue Bleue*, t. II, p. 257 (27 août 1904), et t. III, p. 11 (7 janvier 1905).

culteurs bien avant Triptolème, marins bien avant les Argonautes. Leurs légers navires allaient porter la terreur et le pillage jusque dans les cités depuis longtemps florissantes de la vieille Égypte. Eux-mêmes bâtissaient de grandes villes, les entouraient de murs énormes, les couronnaient de fières acropoles : Athènes, dont le nom en effet ne s'explique point par le grec et guère non plus par l'indo-européen, fut une puissante cité pélasge bien des siècles avant de devenir la capitale de l'hellénisme ; et peut-être dut-elle au prestige de cette tradition lointaine et vénérée, autant qu'à sa situation géographique et à son génie, l'éclatante fortune qui lui échut et dont l'Europe recueillit le fruit.

Qui donc étaient ces Pélasges, nés du sol même, disaient leurs successeurs, venus d'Asie par les Dardanelles, dirons-nous, selon toute probabilité? Si nous possédions seulement quelques mots de leur langue, nous parviendrions sans doute à les identifier ; mais les Grecs dédaigneux n'ont pas pris soin de nous en conserver, et nous ignorons même si leur nom était bien à eux, si le mot « Pélasge » est d'origine pélasgique. Il y a néanmoins de fortes raisons de croire, avec M. d'Arbois de Jubainville (1), que les Pélasges ne font qu'un avec les Tursânes ou les Tyrrhènes (2), mentionnés par les mêmes historiens, c'est-à-dire avec le peuple dont une fraction émigrante fonda plus tard, au XI<sup>e</sup> siècle avant notre ère, au cœur de l'Italie encore barbare, le grand empire étrusque. Nous retrouverons en temps et lieu les Étrusques, quand nous aborderons cet autre domaine, où ils nous sont mieux connus, bien que leur langue nous demeure toujours une énigme. Tout ce qu'il faut ici retenir de leur brumeux passé anté-hellénique, c'est qu'on suit comme à la trace un large courant étrusque, qui, parti d'Asie Mineure, traverse les îles de l'Archipel, la Grèce continentale et l'Adriatique, pour aborder l'Italie vers la hauteur de Ravenne ; c'est qu'à Lemnos, île notoirement pélasgique et qui le resta plus longtemps qu'aucune de ses voisines, on a découvert une inscription en langue étrusque (3), et qu'ainsi suivant toutes les apparences, les Hellènes, à leur arrivée en Grèce, rencontrèrent les mêmes adversaires que, dix siècles plus tard, leurs frères latins durent réduire en Italie pour conquérir leur indépendance et asseoir leur empire.

Ils ne les anéantirent pas, évidemment : en dépit de la férocité des guerres préhistoriques, et quelque bon vouloir qu'on y mît, on ne put que rarement tuer tous les vaincus. Les Pélasges, peu à peu, s'assimilèrent, apprirent le grec, et, sous un servage, ici plus dur, là de plus en plus mitigé, — ilotes à Sparte, métèques en Attique, — cultivèrent la terre, exercèrent les métiers manuels. En même temps, ils transmirent à leurs vainqueurs leurs arts et leur civilisation rudimentaire. Ainsi les Hellènes eurent cette singulière chance, d'être chronologiquement les premiers des Indo-Européens à entrer en contact à la fois avec la mer et avec un peuple navigateur d'une culture alors fort supérieure à la leur : ceci peut-être explique la précocité relative et l'étonnante vigueur de leur progrès.

## II

L'invasion des Hellènes, dans la Grèce continentale, dut avoir lieu vers l'époque que leurs traditions assignent au fabuleux « déluge de Deucalion », soit donc au XVI<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Partis des steppes de la Russie méridionale, séjournant longtemps dans le bassin du moyen Danube où ils ne faisaient sans doute qu'un peuple avec les Celto-Latins, puis dans leur lente descente vers le midi longtemps arrêtés encore par la résistance que leur opposèrent d'autres tribus indo-européennes, — les populations thraces qui les avaient de beaucoup précédés et qui gardaient les défilés des monts (1), — ils finirent par déboucher sur les vallées méditerranéennes, en passant par les deux portes que la nature immuable ouvre encore aujourd'hui dans la compacte muraille du mont Hémus que nous nommons les Balkans.

La première route, qu'emprunte à cette heure le

(1) *Les premiers Habitants de l'Europe*, 2<sup>e</sup> édition, t. I<sup>er</sup>, p. 79.

(2) C'est cette forme ionisée qui valut à l'Italie ancienne son nom de « Tyrrhénie », que les Grecs lui donnaient encore au siècle de Periclès, et elle survit aujourd'hui dans celui de la mer qui baigne les côtes jadis étrusques de Pise et de Livourne. Un autre nom, celui de Turskes ou Tuskes, que les hiéroglyphes égyptiens épellent Toursha, a servi de base à celui de la Toscane actuelle, qui fut le berceau de l'antique civilisation de l'Italie avant d'être celui de sa moderne renaissance.

(3) Communiquée à l'Académie des inscriptions par MM. Cousin et Durrbach (*Comptes rendus*, 1886, p. 135).

(1) On est sans données sur cette première poussée indo-européenne qui, plusieurs siècles avant l'arrivée des Hellènes, avait installé les Thraco-Phrygiens sous les contreforts méridionaux des Balkans. Tout ce qu'on en peut affirmer sur le témoignage d'Hérodote, c'est qu'à une époque relativement historique les Briges ou Phrygiens s'en détachèrent, pour aller fonder, sur le rivage opposé de l'Asie Mineure, un royaume dont dépendit plus tard la Troie homérique. Le flot hellénique les submergea tous, et il ne reste plus de représentants de leur race et de leur langue, sinon probablement les Arméniens actuels, qui sont Indo-Européens à coup sûr et pourtant ne relèvent ni de l'éranisme ni de l'hellénisme. Si, comme le suppose M. d'Arbois de Jubainville, les Ligures qui peuplèrent l'Europe occidentale furent des Indo-Européens amenés par le même courant qui porta les Thraco-Phrygiens, eux aussi d'ailleurs ont disparu vers le même temps devant les Celto-Latins. Bref, l'avant-garde indo-européenne a partout été résorbée par le gros de l'armée, qui, après plusieurs siècles écoulés, ne pouvait plus la reconnaître pour sienne.

chemin de fer qui descend sur Salonique, atteint plus bas et contourne le pied du majestueux Olympe de Thessalie, Sinaï des immigrants hellènes resté pour leurs enfants le séjour de leurs Dieux. De là, les tribus dites achéennes et ioniennes se répandirent vers le sud, où se différencièrent de plus en plus leurs deux dialectes : les Achéens poussèrent jusqu'au Péloponèse, où ils demeurèrent dominants avant et un peu après la guerre de Troie, puis durent céder devant l'invasion dorienne ; les Ioniens ne dépassèrent pas l'isthme de Corinthe, mais foncèrent sur l'extrémité du large promontoire qui le domine en surplomb à l'est et projette entre deux golfes la courbe hardie du littoral attique. De pélasgique qu'elle était, Athènes devint ionienne et jamais ne cessa de l'être : sa langue, devenue après Alexandre le grec commun, n'est qu'un dialecte de l'ionien, tout comme le français de toute la France est originairement le dialecte parisien. La situation excentrique et privilégiée d'Athènes, en dehors du chemin ordinaire des invasions, n'a pas peu contribué sans doute à maintenir purs son idiome, sa nationalité et son génie propre, jusqu'aux temps où elle devait régner sur la Grèce.

La route de l'ouest perce les Alpes à l'endroit où leur masse orientale se ramifie en chaînons parallèles le long de la côte dalmate, et vient aboutir dans la montagneuse Épire, l'Albanie actuelle, où le sanctuaire de Zeus parmi les chênes de la forêt de Dodone, entouré d'une religieuse terreur, perpétuait le souvenir du plus ancien établissement de la famille hellénique sur le sol de la Péninsule. Là vivaient les Selles, dont le nom figure dans une solennelle invocation (1) et paraît avoir été celui des tout premiers ancêtres, à l'époque lointaine où ils n'avaient pas encore changé en *h* l'*s* initial indo-européen, mutation qui pourtant est commune à tous les dialectes grecs. Là aussi, ceux qu'Aristote nomme *Graikoi*, appellatif d'une simple tribu, qui dans la langue des Romains passa au peuple tout entier, et, désormais consacré par l'usage, continue à le désigner, au préjudice de son vrai nom d'Hellen. Très longtemps, avant d'essaimer vers les plaines, ces rudes pâtres, « qui couchaient par terre (2) et ne se lavaient pas les pieds », hantèrent les bois noirs où les arbres battus des vents rendaient des oracles. Mais que savons-nous d'eux, sinon qu'ils vécurent et moururent ? Leur retraite était inaccessible aux aventuriers de mer, qui auraient pu leur apporter la civilisation étrangère et nous léguer à nous-mêmes quelques informations sur leurs mœurs, leurs luttes et les récits dont ils égayaient leurs veillées.

## III

C'est en effet par l'intermédiaire de l'étranger, ou du moins à la faveur de son influence, que s'ouvrent pour nous de rares éclaircies sur l'histoire de la Grèce avant l'époque relativement tardive à laquelle elle a commencé à recueillir ses propres annales. L'Égypte ancienne nomme les Grecs sur ses monuments, et elle paraît les avoir bien connus, encore que les relations avec eux fussent nécessairement peu suivies ; car le voyage était long, si l'on côtoyait les rivages, et hasardeux, si l'on se lançait en pleine mer. Au contraire, les Phéniciens, grâce aux îles de la mer Égée, avaient à leur disposition de nombreuses escales, où l'abondance des noms sémitiques, — celui de Salamine, par exemple, — atteste leurs fréquents retours ou même leurs attaches permanentes. Toujours en quête du coquillage à pourpre, matière première indispensable aux riches manufactures de Tyr et de Sidon, il leur fallait incessamment aussi ouvrir de nouveaux débouchés à leur industrie menacée de pléthore. De proche en proche, ils connurent peut-être jusqu'aux moindres recoins de cette Méditerranée que sillonnaient leurs voiliers. Dans le voyage évidemment mythique de l'*Odyssée*, on a voulu reconnaître le développement poétique d'une sorte de portulan très détaillé, dressé à l'usage de ces hardis caboteurs. Et les deux données ne sont pas inconciliables : que les aventures d'Ulysse fussent au fond celles du soleil, cela n'empêcherait point qu'on eût pu y greffer nombre de données géographiques et autres tirées de la réalité ; tout n'est pas fiction non plus dans les fameux voyages de Sindbad le marin.

Formés à cette école, les Grecs à leur tour armèrent pour le commerce, la course ou la conquête, supplantèrent dans tout l'Archipel la puissance tursàne démembrée, s'égrenèrent le long des Sporades, Lesbos, Samos, Rhodes, Chypre où l'on a déchiffré des inscriptions en langue grecque déguisée sous des caractères cunéiformes. Dès le XI[e] siècle, les Éoliens d'abord, puis les Ioniens, abordaient le continent asiatique et y fondaient les cités où bientôt devait s'épanouir la fleur splendide de la poésie homérique (1) et naître les premiers conflits de l'Europe et de l'Asie.

(1) Homérique : *Iliade*, XVI, 231.

(2) Apparemment, dans un creux pratiqué en un coin de la hutte, suivant l'acception étymologique du nom germanique du lit *badi*, anglais *bed*, allemand *Bett*, qui se rattache, comme le breton *béz* (tombe), à la même racine que le latin *fodit* « il creuse ».

(1) Smyrne, ville qui fut d'abord éolienne, puis devint ionienne, passe pour la patrie d'Homère et en tout cas reflète les destinées de ses poèmes : tout semble indiquer, en effet, que les principaux chants qui se fondirent plus tard dans l'*Iliade*

Les nouveaux venus, pourtant, ne dépassèrent pas la lisière de ce vaste domaine : marins, ils n'avaient affaire que de la zone côtière. Ils se la partagèrent ; au nord, des Dardanelles à Smyrne, les Éoliens ; au centre, de Phocée à Milet, les Ioniens ; plus au sud et beaucoup plus tard, les Doriens. L'intérieur de la massive presqu'île d'Asie Mineure resta aux Indo-Européens d'avant-garde, à ces Phrygiens que l'opulent et imbécile roi Midas symbolise en charge dans la fable grecque. Et, le long des côtes même, subsistèrent maintes nationalités, sûrement étrangères à la famille indo-européenne, sur l'origine et le langage desquelles l'histoire et la philologie ne seront jamais définitivement fixées : Cariens, Lyciens, Lydiens, Mysiens, et combien d'autres plus obscurs ! Tels de ces peuples jetèrent pour un temps un vif éclat qu'à peine il nous est donné d'entrevoir, puis s'épuisèrent par leurs rivalités incessantes, et finirent par s'absorber dans la monarchie des Achéménides. Alors Grecs et Perses se trouvèrent en présence, et le grand duel historique commença.

IV

Nous n'en sommes point là encore. Du XIIe au Ve siècle avant notre ère, — si l'on en excepte cette mystérieuse guerre de Troie, dont nous savons malgré Homère si peu de chose, mais qui semble avoir mobilisé sur les rives égéennes toutes les forces du monde hellénique sans autre conséquence immédiate que la destruction d'une forteresse, — les cités de l'Asie Mineure ne connurent guère que des conflits locaux et — déjà ! — des luttes de classes, des révolutions, des tyrannies populaires, des proscriptions et des représailles, parmi lesquelles leur prospérité matérielle ne laissa pas de grandir, comme en notre moyen âge celle des Sienne, des Florence et des Pise dans leur orageuse liberté. Colonies européennes, elles renvoyèrent à l'Europe leur trop plein de denrées et de population, et à leur tour se firent métropoles. On sait, notamment, que Marseille fut fondée au VIIe siècle, en territoire ligure, par un gros d'émigrants phocéens : correspondante et concurrente de la phénicienne Carthage, elle étendit ses relations sur toute la Méditerranée occidentale et elle envoya des équipes de reconnaissance jusque dans l'Océan Atlantique, vers ce septentrion inconnu d'où venait l'ambre jaune, où l'on ne rencontrait encore que des peuplades clairsemées et misérables, mal défendues contre le froid durant l'horreur des longues nuits ; rivages déserts, que bordent aujourd'hui les quais de Londres, d'Anvers et de Hambourg. Les Phéniciens faisaient le tour de l'Afrique par le sud ; les Grecs essayaient celui de l'Europe par le nord : le disque de la terre commençait à prendre forme.

Mais il n'eût servi presque de rien que s'ébauchât la connaissance de l'univers, si elle n'eût trouvé dès sa naissance le véhicule nécessaire à son expansion et à son progrès. Les Phéniciens apportèrent aux Grecs autre chose et mieux encore que l'émulation commerciale, la richesse matérielle, les éléments des sciences et des arts : ils leur donnèrent la conscience même de leur génie, sous la forme de l'inestimable instrument qui en conserva et propagea les chefs-d'œuvre, — l'écriture alphabétique. — Par une de ces ironies dont le hasard est prodigue, c'est à ces Béotiens, dont un jour les Attiques devaient railler la lourdeur, qu'une des légendes relatives à l'écriture rattache la plus précieuse conquête de l'esprit grec, transmise par lui aux civilisations postérieures : c'est de la préhistoire de Thèbes, par son héros national Kadmos, que relève l'introduction des vingt-deux signes sémitiques et leur adaptation vaille que vaille aux sons européens.

Légende à part, quand les Grecs apprirent-ils à écrire ? On ne sait, mais peut-être, quoi qu'on en dise, bien avant la composition des poèmes homériques ; ce qui d'ailleurs n'implique point que ceux-ci aient été de prime abord écrits. Car autre chose est de connaître un art aussi délicat, autre chose de l'appliquer à tous les usages dont il est susceptible : monopole d'un petit nombre, réservé à la commémoration des pactes entre cités ou citoyens, il put être pratiqué longtemps avant que les chantres et joueurs de cithare en eussent autre chose qu'une vague et lointaine idée ; et, lorsque Homère parle en termes ambigus des « signes sinistres » (1) gravés sur une tablette, il se peut très bien qu'il entende par là de vraies lettres alphabétiques. S'il ne nous renseigne pas mieux sur elles, c'est qu'il n'en sait lui-même pas davantage : un aède n'est point un écrivain.

V

Un peu avant que les Grecs allassent peupler les rivages d'Asie, il s'était produit, dans la petite péninsule même où ils étaient encore confinés, un bouleversement sur lequel nous sommes assez imparfaitement informés, mais dont la répercussion ne fut sans doute pas étrangère au mouvement qui les emporta vers d'autres contrées. Descendant des mon-

et l'*Odyssée* furent composés d'abord en dialecte éolien, puis traduits tant bien que mal en ionien par les rhapsodes qui les colportèrent. Ainsi, beaucoup mieux que par une recherche artificielle qui serait au moins bizarre, s'en explique la langue faite d'un mélange inégal des deux dialectes. (Se souvenir, par exemple, que la *Chanson de Roland* est un poème *français* qui ne nous est parvenu qu'en recension *normande*.)

(1) *Iliade*, VI, 168.

tagnes septentrionales, les hordes des Doriens se ruèrent sur le domaine de leurs frères de race et y firent une large trouée. Comme il faut toujours, alors même que la force prime le droit, que la force revête les apparences du droit, ces conquérants se targuèrent d'être des restaurateurs : la caste la plus élevée de l'aristocratie dorienne se disait issue d'Héraclès ou Hercule, jadis exclu de son patrimoine héréditaire par les intrigues de son frère Eurysthée ; elle entendait simplement reprendre son bien. De là le nom de « retour des Héraclides » sanctionnant l'invasion des Doriens en des régions où jamais leurs ancêtres n'avaient posé le pied. Ils couvrirent le Péloponèse, y fondèrent des républiques oligarchiques et guerrières, dont Sparte, à l'extrême sud, demeure le type historique, poussèrent jusqu'en Crète, où ils trouvèrent une civilisation semi-phénicienne et très antique, qui jusqu'à présent se résume pour nous dans le seul nom du mythique roi Minôs, et enfin disputèrent à leurs devanciers hellènes ou sémites les profits de la navigation méditerranéenne.

Ce fut alors que battit son plein l'expansion grecque, stimulée par la concurrence et bien à l'aise dans la largeur des nouveaux territoires qu'elle s'était assurés. Elle avait atteint la Sicile et le sud de l'Italie : là, rien ne la gênait ; cette Grèce secondaire était plus vaste que la vraie, — on la nommait la Grande Grèce, — et les Latins n'étaient pas nés encore qui devaient lui en arracher la possession. Tarente, Héraclée, Messine, Syracuse, Agrigente, furent des cités grecques, où la rigueur dorienne, au contact des ioniennes Sybaris et Crotone, se tempéra bientôt du sentiment de l'art, puis s'amollit dans les plaisirs d'une vie facile et fastueuse. En somme, dès le VIII[e] siècle, alors que Rome inconnue du monde n'avait d'horizon que ses sept collines, le littoral de toute une grande moitié de la Méditerranée se parsemait de colonies grecques, dont chacune presque devint métropole pour d'autres plus récentes, et propagea au loin les arts, la langue, la littérature, les cultes et les mystères sacrés de la mère-patrie.

VI

Chez eux, les Doriens de Laconie gardèrent leur caractère farouche et sombre, entretenu par les traditions d'une aristocratie jalouse, et par un corps d'institutions vraiment unique en son genre : cette célèbre législation de Lycurgue (820), qui fait de Sparte un campement permanent bien plus qu'une ville. Les guerres de Messénie ne tardent pas à suivre, où triomphent son génie guerrier et sa barbarie toute primitive : le bref récit que nous en possédons est le plus ancien souvenir que la Grèce ait conservé d'elle-même sans le surcharger et l'obscurcir d'ornements imaginaires (1) ; sobre comme un procès-verbal d'exécution, il reflète fidèlement l'aspect de ces luttes atroces, où la pitié est inconnue, où le vainqueur n'épargne le vaincu que pour en faire son bétail. L'âme dorienne a pris corps ; mais, heureusement, ce n'est point elle qui façonnera l'âme de la Grèce.

L'éducatrice, ce sera Athènes, qui n'entre dans l'histoire qu'un peu plus tard. Elle raconte bien qu'elle eut des rois, jusqu'au jour où le dernier d'entre eux, Kôdros, périt victime de son dévouement dans une bataille contre les Doriens : tradition, tout au moins, d'une inimitié héréditaire, qui devait trouver son dénouement fatal dans la guerre du Péloponèse. Mais, des faits et gestes de ces rois, elle n'a rien à nous dire, non plus qu'à peine des dissensions intestines qui suivirent la proclamation de la république et contrarièrent ou consacrèrent l'avènement de la démocratie : seule en a surnagé la conspiration de Cylon, suivie d'une perfide et sanglante répression. La sévère législation de Dracon est de l'an 621 ; l'archontat de Solon, de l'an 594. Après lui, le sympathique tyran Pisistrate fait colliger et éditer les poèmes d'Homère. Non par la contrainte, mais par la persuasion, par l'occulte et irrésistible pouvoir de sa supériorité intellectuelle et morale, Athènes prépare son hégémonie, qu'assoiera définitivement la victoire remportée dans une lutte inégale et désespérée pour la défense des frères d'Asie et sa propre indépendance. Ainsi l'hellénisme s'achemine vers ses hautes destinées.

De cette poussière d'Indo-Européens, immigrés à des époques diverses, isolés les uns des autres par d'âpres montagnes, sans lien entre eux qu'une langue commune parfois à peine reconnaissable sous la multiplicité des dialectes, rivaux toujours et souvent ennemis, Athènes, en les dominant sans les conquérir ni verser une goutte de sang, a fait une nation, ou du moins un agrégat politique, où chacun garde son originalité en immolant ses haines au salut de tous. La Grèce est née, et l'œuvre civilisatrice a passé d'Asie en Europe. Et maintenant, viennent les Indo-Européens d'arrière-garde : qu'ils peuplent la Gaule, l'Italie, la Germanie, les plaines du nord-est, et promènent partout leurs armes conquérantes ; un jour viendra pourtant, tôt ou tard, où ils ploieront le genou devant la Grèce désarmée.

V. Henry,
Professeur à la Sorbonne.

(1) Sauf l'histoire d'Aristomène sauvé du gouffre par un renard, qui a toutes les allures d'un joli mythe solaire.

Hannetons de Paris

—

## L'ÉPILEPSIE MODERNE

Si torturant et malaisé qu'il soit de se rechampir chaque matin le visage, ce n'est pas tout hélas! Il ne suffit point de se donner un faux air de jeunesse et de splendeur : encore faut-il avoir la force de le porter en ville!

Songez donc : un mois, une saison hors de la farandole et loin de la curée, quel désastre! La moindre intermittence dans la fête ou dans l'intrigue vous afflige déjà d'une telle infériorité! Ne doit-on pas être constamment en beauté, en verve, en souplesse, à son poste de lutte et de parade, à l'affût de toutes les bonnes intentions propices, de toutes les vedettes qui s'offrent?

Donc, o frénétiqnes hannetons et trépidantes hannetonnettes, pas trop d'absence ni d'incapacités d'intrigue, jamais le moindre stigmate d'usure, de lassitude, d'effondrement. Etes-vous exténués, sentez-vous vos jambes fléchir et votre cerveau se voiler de vertige? Vite, courez à la douche, retournez-vous, suffoqués et gémissants, sous la trombe d'eau qui va ragaillardir peut-être, et plus certainement surexciter, vos forces vitales engourdies.

Après cette gerbe d'eau chaude qui vous a brûlée, douillette petite femme, une soudaine rafale vous transit et vous congèle? Voyons! Soyez héroïque pour la sauvegarde de votre beauté et des longs triomphes qu'elle peut vous valoir encore. Au lieu de larmoyer comme une petite fille que sa gouvernante débarbouille avec un peu de rudesse, domptez vos affres en vous représentant que ce cataclysme torrentiel va peut-être raffermir vos tissus, vous rendre fraîcheur, souplesse, énergie, gaieté. Un peu de courage et c'est un nouveau bail pour la fête, pour l'amour — si vous y tenez, — tout au moins pour les profits qu'il assure, pour le pouvoir et le butin! C'est la prolongation des hommages et de l'influence. Et la femme, aisément héroïque pour toutes les joies dont elle s'enivre, arrête son frisson, suspend son cri, étouffe sa plainte. L'enveloppement de la douche n'est plus qu'une auréole vaporeuse au milieu de laquelle, extasiée, pleine d'espérance, elle sourit.

Elle se résigne, d'un cœur ardent, à bien d'autres tortures. De toutes, celle-ci n'est-elle pas la plus bénigne? Même jaillie du mystère des hautes montagnes neigeuses, même vous jetant sur le corps toute la froidure des cimes glacées, elle est accueillie comme une résurrection.

Mais voici de plus lents et de plus irritants supplices : Votre chair, Madame, est-elle lourde, ankylosée, molle ou durcie? Astreignez-vous à des gymnastiques qui rendront de l'élasticité à vos muscles. Sans révolte, ployez-moi votre torse raide en flexions de tous rythmes. Vous exécrez la marche ainsi que toute gesticulation un peu vive? Tant pis : il faut mélancoliquement vous évertuer sur les caoutchoucs de votre « exerciser », tendre et assouplir vos muscles, secouer l'immobile molasserie de votre chair, faire jouer et gémir vos articulations! Et puis, que la bise glacée gerce la peau ou que le plein soleil la rissole, si hostile que vous soyez à toute locomotion, sur la grand'route poussiéreuse ou craquante de gel, taille cambrée, pectoraux saillants et les coudes bien libres, remuez et aérez-moi votre pauvre corps qui s'étiole depuis tant d'années dans l'air irrespirable des salons!

... Cette sphère de caoutchouc et de bandelettes qui roule sur l'oreiller dans la pénombre de la chambre close, c'est l'opulente M^me^ Lardon de Gressard en train de s'éveiller pour un nouveau jour de figuration, de vertige et de luttes. Huit heures déjà! Elle est harassée. Avec quelle joie elle resterait anéantie dans une douce torpeur! Mais toutes les pirouettes indispensables de l'après-midi et de la soirée lui reviennent en mémoire. Il faut qu'elle reconquière la force de les accomplir et réalise sur elle-même assez de jeunesse et de beauté pour y être victorieuse. Or c'est à peine si toute la longue matinée, jusqu'à plus de midi, lui suffira pour les innombrables manipulations qui lui sont prescrites. Donc, pas de faiblesse! Au travail!

La voici qui, d'abord, dégrafe la muselière de cuir qui, toute la nuit, comprima la chair débordante de ses joues, les bourrelets de son triple menton, sa forte encolure d'empereur romain, et qui, obstruant sa respiration, lui donnait comme une sonorité de trombone. Après sept heures de carcan et de contracture quel soulagement d'avoir enfin sa chair libre, ses muscles à l'aise et de pouvoir souffler à pleine gorge!

Puis, avec autant de prestesse, elle arrache de sa figure le masque onctueux dont elle l'a revêtue pour la tenir en fraîcheur. A présent, vite démaillotons la gorge de la camisole rigide qui, pendant ce repos paradoxal, eut mission d'en interrompre la coulée et d'en resserrer les tissus. Le décolleté n'est-il pas l'essentiel d'une belle silhouette noblement représentative? Ouf! Quel bonheur de pouvoir, deux minutes, entre la cuirasse de la nuit et celle du jour, dont il va falloir s'affubler tout de suite, pour ne pas faire prendre à la chair de mauvaises habitudes et aussi parce que, à cette étape d'écroulement et de fatigue, on ne peut plus s'en passer, quel bonheur de pouvoir respirer jusqu'au fond de la poitrine et de sentir son corps s'étaler sans contrainte!

Mais ne nous attardons pas à cette volupté. Une

femme soucieuse de se ragaillardir pour la lutte n'en a pas le loisir. Un peu d'énergie, voyons ! Sur une poussée du bouton électrique, la caméristе apparait. Si la masseuse est là, vite faites la entrer. Et voici la spécialiste aux mains fermes et aux attouchements légers, qui, tout en régalant la patiente du récit de ses cures pittoresques ou merveilleuses, de ses victorieux duels avec la graisse et même avec la maigreur, enfonce ses mains dans la houle de chair pour saisir et tripoter les organes de vie. Quelle chasse douloureuse à la tripe éparpillée, quelles brutales et méprisantes chiquenaudes pour faire vibrer tout cet inerte lacis ! Plongeons des doigts dans la masse adipeuse pour saisir les méandres de l'intestin, rudes pétrissages pour vaincre leur atonie, petites secousses afin de leur rendre un peu de souplesse. Et les membres que l'on écartèle, ploie et disloque pour faire jouer les articulations ; et les nerfs que l'on frictionne à grands coups ! La patiente geint, soupire, oppose une main protectrice et implorante aux triturations de la duègne. Qu'importe ? Il faut ce quotidien travail pour que son corps mafflu garde la forme féminine, ne fasse pas faillite à ses fonctions les plus strictes et reste capable de se soutenir dans la brillante et fructueuse parade.

Après quoi commencent les stratagèmes pour la beauté. Une heure durant — pas plus, à cause de ce vertige d'hygiène — le visage de Mme Lardon de Gressard sèche sous les plâtras, s'amollit sous les pommades, ruisselle sous les lotions. Ses cheveux, ternes, gris, ici étoupe, là soie floche, n'ayant plus de couleurs à force d'avoir eu tour à tour les plus contradictoires, macèrent dans les teintures de soleil ou de nuit.

Maintenant son automobile l'entraine en quelques minutes à l'Institut de Mécanothéraphie où, parmi d'autres femmes adipeuses qu'un pareil sort oblige à la discrétion réciproque, elle offre ses membres lourds à des engins qui, d'eux-mêmes, les tendent, les courbent, les font virevolter, elle installe sa chair excessive en des mécaniques qui la mettent en branle. C'est un ressort qui lui tient lieu de volonté. C'est une courroie de transmission qui supplée l'énergie. C'est un rouage à déclenchement qui manœuvre cette chair inerte. Ah ! Madame ! Vous êtes trop pesante, trop apathique pour vous remuer, et cependant vous en sentez l'impérieux besoin? Soit. Un appareil vous dispensera de vouloir. Asseyez-vous sur ce siège truqué, et un mécanisme de moulin à poivre va faire caboter vos hanches sur votre bassin. Passez vos poignets dans ces anneaux et un levier va tendre pour vous-même vos bras. Couchez-vous indolemment sur cette planchette dont le doux va-et-vient sera interrompu de secousses, cerclez vos chevilles de ces boucles, et nous nous chargeons de vous offrir d'utiles mouvements giratoires dont jamais vous n'auriez eu toute seule la volonté. Votre première impression est lugubre? Vous trouvez funèbre de vous évertuer parmi des épaves, de devenir vous-même une mécanique happée par d'autres mécaniques, d'avoir ainsi la preuve de votre ankylose, de vos déformations, de votre manque d'énergie, de votre misère physique et morale? Tant pis. Songez aux bénéfices probables de tous ces trémoussements automatiques et sinistres ! Résignez-vous à leur tristesse, puisque c'est à eux peut-être que vous devrez la prolongation de vos plaisirs et de vos triomphes.

*
* *

Voici bientôt un quart de siècle que, dans sa frénésie de parader à toutes les fêtes, Mme Durillon ingurgite, avec une candide ferveur de gobe-mouche, toutes les drogues successivement lancées par des guérisseurs astucieux et cupides et qui sont, tout au moins pour un semestre, d'irrésistibles panacées. Un baril de pilules, plusieurs bonbonnes de sirop et de potions diverses, les cachets les plus saugrenus et la plus pittoresque variété de granules ont voyagé à travers son corps, sans faire autre chose que tour à tour le surexciter et l'engourdir. Plus bizarres encore et plus mouvementées peut-être les aventures médicales de Mme de Roquépine, qui, dans sa fièvre plus impérieuse de domination et de butin, s'est efforcée par tous les moyens possibles de raviver sa force. Non contente de suivre dans leurs fructueuses expériences tous les acrobates de la thérapeutique officielle, charlatans vaniteux ou voraces, qui profitent de leur prestige académique pour conquérir gloire et argent avec le scandale de leurs trouvailles, Mme de Roquépine étendait ses randonnées médicales jusqu'aux cuisines suspectes de tous les grotesques irréguliers : homéopathes à théories abracadabrantes, à systèmes cocasses, à rites mystérieux, ou pire dégringolade encore, à tous les suspects gaillards, vendeurs d'orviétan, maniaques de la consultation, exploiteurs goguenards de la souffrance, qui, spéculant sur le besoin de force et d'action d'une humanité en ruines, dévalisent sans vergogne les pauvres naïfs.

Mais quel miracle va soudain galvaniser Mme Durillon, fourbue par trois mois d'épileptique parade dans l'atmosphère déprimante des salons ?

Les fameuses piqûres, peut-être, dont on dit merveille et dont la plupart des frénétiques d'aujourd'hui ne se passent pas plus que de nourriture ? Plusieurs de ses amies lui en ont vanté l'immédiate bienfaisance. Quel risque court-elle? Au point d'intoxication par les drogues que sa manie lui a fait atteindre, elle ne peut plus guère accroître son détraquage. Du moins aura-t-elle, pour quelques heures, le sursaut d'éner-

gie et de gaieté dont elle a besoin pour ses pirouettes du soir.

Le temps de s'habiller et la voici dans l'antichambre du spécialiste momentanément le plus en vogue pour transformer en écumoire la chair de sa veule clientèle. La première silhouette qu'elle reconnaît dans la cohue froufroutante, crispée, fébrile, attendant l'injection réparatrice, est celle de M^me^ de Roquépine, qui, depuis plusieurs mois, l'a précédée dans cette tentative. Et s'engage aussitôt le dialogue de leur respective angoisse :

— Vous aussi ! — Il faut bien chercher partout la force de vivre ! — Souveraines, n'est-ce pas, ces piqûres ? — Au moins est-on sûr que leur substance pénètre bien dans l'organisme. C'est au glycérophosphate que vous les prenez ? — Plus maintenant. Il guérissait beaucoup l'année dernière. Mais, ce printemps, c'est plutôt le cacodylate qui agit. Tout le monda s'en arrose. — Ça ne martyrise pas trop ? — Bah ! nous nous sommes résignées à bien d'autres tortures ! A peine une brève lancée au moment de la pénétration. Et rapide le jet ! Juste le temps de vider une petite ampoule de rien du tout. Un coup de tampon après pour sécher la gouttelette de sang qui a pu jaillir. Et fini ! Il ne reste qu'une légère grosseur vite abattue. Au bout d'une heure plus la moindre trace. On pourrait montrer son corps à n'importe qui ! Tenez M^me^ Tendrette, que vous voyez près du piano, passe tous les jours ici avant d'aller faire les délices de M. Gourdin, son amant. Ça n'a pas l'air de la gêner ! — Elle ragaillardit vraiment cette piqûre ? — C'est-à-dire, ma chère, qu'on est transfigurée. On conquerrait le monde ! L'unique inconvénient, c'est que, après quelques semaines, on est entièrement à trous. Ainsi moi, on ne trouve plus où enfoncer l'aiguille. Malgré tout je viens ici comme à une fontaine de Jouvence... »

Mais déjà sans doute le cacodylate, passé de mode ainsi qu'un chapeau du début de la saison, commençait à ne plus guérir. Ou bien peut-être la veulerie convulsive de M^me^ Durillon exigeait-elle des arrosages plus copieux. Dans tous les cas, notre célèbre médecin, envoyant le cacodylate rejoindre les glycérophosphates et autres substances désuètes parmi les rossignols et les illusions de la thérapeutique, se mit en devoir d'infliger à notre frénétique malade des seringuées bien plus terribles.

— Trop anodines vraiment, ces doses ! lui assure-t-il. Elles ne rénovent pas assez le sang. Ce qu'il vous faut, c'est une masse de liquide pour un lavage énergique. Allons ! Le gras de votre cuisse et un peu de patience ! Là ! Bien ! Trois cents grammes de sérum physiologique sous cette peau si délicate et ce sera merveille !

Malgré sa foi et son désir de vigueur, c'est avec épouvante que M^me^ Durillon le vit accrocher au-dessus de sa tête un énorme récipient tout rempli de liquide, flamber une aiguille, lui trouer la chair avec une violence d'assassin qui poignarde et lui malaxer les tissus de la haute jambe pour hâter l'invasion du précieux élixir. Cri vite étouffé par une paternelle bourrade du docteur et voilà que le sérum commence à passer de l'ampoule dans la peau.

O cuisse dont le galbe potelé est un légitime sujet d'orgueil pour sa propriétaire, quelle disgrâce est la vôtre ! Voilà qu'elle se renfle en un monstrueux boudin, que les tissus, comme abîmés soudain par l'éléphantiasis, se distendent, se mamelonnent, déforment toute la grâce de cette douillette féminité ! M^me^ Durillon s'inquiète de se voir si fâcheusement bossuée.

Mais, après tout, sa cuisse n'a aucun rôle dans ses diplomaties du soir. Il y a belle lurette que M. Durillon ne s'en soucie plus ! Quant à aimer en ville, depuis longtemps on en a perdu le loisir et le goût ! L'essentiel est qu'on puisse être debout, même sur colonnes torses et renflées, pour toutes les bousculades d'orgueil et d'ambition.

*
* *

Bientôt, de plus en plus harassée, M^me^ Durillon ne tarde pas à trouver que le jet d'eau tri-hebdomadaire dans sa carcasse décharnée la galvanise d'une trop brève ardeur. Alors, ayant fait un examen rapide des suprêmes ressources inexplorées qui restent encore à la disposition de son éternelle lassitude, elle pèlerine, suppliante et pleine d'espoir, vers les cabinets des électriciens en vogue. Autres échantillons de la cocasserie médicale, autre temple de bouffonneries pitoyables !

Là, mieux encore que chez le seringueur des plus abracadabrants sérums, elle a le plaisir de retrouver une chambrée amie. Séances exquises d'élégante mondanité. Les salons du célèbre docteur Fulgur sont les plus brillants et les plus agréables qui soient : toutes les aristocraties, race, fortune, alcôve, talent, s'y donnent rendez-vous. Décor de grâce intime et de joie discrète, assistance que les hauts prix du docteur rendent nécessairement fort triée. Un mélange à peu près égal des deux sexes, car les hommes, non moins fourbus que les femmes puisqu'i s'épuisent à la même sarabande, viennent y chercher aussi le réconfort. Juste ce qu'il faut de cabotines e d'éblouissantes demi-mondaines pour exciter l'émulation, la causticité et distraire le cénacle d'affriolants potins.

C'est une halte délicieuse et de bon ton, quelque chose comme l'heure du thé dans un somptueux hôtel à la mode. Avec cette seule différence qu'on y

retape sa veulerie de quelques frissons électriques. Mais, comme dans les halls les plus réputés, on y vient en toilette, on se réunit par groupes, les flirts s'y donnent rendez-vous. Et si l'on n'y prend pas de thé — ce qui serait plaisir banal — du moins le docteur a-t-il la bonne grâce de ravitailler sa clientèle de biscuits pétris selon sa formule et où il prétend avoir emmagasiné de la force et un chaleureux porto — de derrière les piles — où il se targue d'avoir fait passer un courant électrique. Quelle joie, tout en se pourléchant d'un goûter agréable, de pouvoir se dire que l'on reconstitue son énergie !

« — Mon cher petit docteur, voulez-vous être un amour? Comme il se trouve que M. La Trompe, M^me^ Morillon et M. de la Panade, qui sont tous de ma bande, viennent prendre leur douche statique en même temps que moi, vous serez bien aimable de nous réserver des tabourets voisins dans la même salle. Nous pourrons ainsi joyeusement bavarder. La distraction est un précieux adjuvant de la cure. Et vous nous entendrez rire de si bon cœur que vous ne pourrez pas vous empêcher de venir faire causette avec nous ! »

Le malicieux docteur Fulgur sait trop que ces traitements-flirts sont interminables, pour ne pas s'y prêter avec une complaisance dont sa réputation se trouvera bien. Avec bonne grâce, il réserve les tabourets et même les rapproche. Il se borne à isoler ces malades à l'aide de coquets paravents, non certes dans un vain souci de pudeur, mais pour que les électrisés ne voient pas respectivement leurs cheveux se dresser sur la tête, ce qui pourrait effaroucher l'amour, et aussi — ah ! notre électricien est un fin psychologue ! — pour accroître la sensation d'intimité secrète, pour que les froufrous des robes, les voix et les rires soient troublants comme s'ils arrivaient du mystère d'une vraie chambre.

Déjà on a eu le temps de se faire des agaceries et des gentillesses dans les salons d'attente. On s'est diverti des scabreuses anecdotes qui courent. Voici maintenant qu'on est en place sur les hauts tabourets de douche et que, dans l'atmosphère sèche, les machines commencent à ronfler. L'électricité jaillit, crépite. Les brosses électriques se balancent au-dessus des têtes qui se tendent, dociles, à cette pluie d'effluves. D'un paravent à l'autre on échange coquetteries, marivaudages. Rires, bruits d'étoffes froissées qui évoquent d'harmonieuses mobilités féminines : tout un pittoresque allumage à distance. Les patients qui, n'ayant pas de glace sous les yeux, ne voient pas l'horreur de leurs cheveux dressés par le rhumb électrique, ne se représentent pas le hérissement plus fantastique encore des casques dénoués de leurs compagnes. Et voici que le docteur ou ses aides viennent frictionner, avec leur bâtons chargés de fluide, la nuque, l'échine et les membres des affaiblis qu'il s'agit de revivifier. Les bras sont-ils particulièrement débiles? Une camériste a dévêtu de son corsage la patiente, pour que M. Fulgur puisse bien à l'aise promener son sceptre sur la peau, faire crépiter les étincelles tout le long du bras où le fin duvet d'or se lève comme sous une rafale à fleur de chair. Mais aux aguets dans leur alvéole, les voisins se bornent à entendre le pétillement de cette caresse électrique, qui fait aussitôt surgir dans leur esprit la ligne pleine et lumineuse de beaux bras féminins. S'ils pouvaient voir ce hérissement et ces contractures de suppliciées, que leur imagination serait donc moins alerte !

Le bain de lumière en commun parachève ces délices. C'est la plus étourdissante trouvaille du D^r^ Fulgur! Dans un boudoir orné de glaces, réjoui de fleurs, cent lampes électriques rayonnent, reflètent leurs lumières aux miroirs du pourtour. Illuminations, flamboiements, gaîté! La Côte d'Azur sans l'ennui des quinze heures d'express, sans l'agacement des interruptions de flirts, de plaisirs et d'intrigues! Vous êtes las et morne. Vous sortez du lugubre, du fuligineux Paris de décembre. En vous toute force est abolie, toute joie éteinte. Vous vous laissez choir sur les divans d'un salon presque obscur. Et voici que, à la simple volte d'un bouton électrique, la splendeur des pays de soleil s'épand, radieuse, autour de vous, pénètre en votre corps, chante en votre âme, vous exalte et vous réchauffe. Enivrante métamorphose! Après vingt minutes d'un tel éblouissement, comment ne pas sortir plein d'allégresse? Il semble qu'on ait — pour quelques minutes au moins — toute la tiédeur du Midi dans le sang, son azur et son rire dans le cœur. Surtout lorsqu'on a eu cette régalade de lumière en compagnie de femmes dont le parfum et la chair complètent l'enchantement!

Si la griserie de lumière est une volupté sans péril, il arrive parfois que le flot électrique dont le praticien enveloppe sans discernement son élégante clientèle la détraque et la surexcite. On se repose bien à l'aise sur le tabouret de la douche dans l'engourdissante musique des machines qui ronflent, on se divertit des spirituels papotages qui s'élèvent d'un paravent à l'autre, on a foi en la puissance de cette force mystérieuse dont la caresse vous pénètre, on a foi aussi en l'attention prudente du médecin. Mais l'homme de l'art, se laissant distraire par les jacasseries de ses langoureuses ou frénétiques malades, oublie que le fluide a un terrible pouvoir et que, s'il n'est pas rigoureusement dosé, en exacte proportion avec l'atonie du patient, il risque de faire tressaillir tout son système nerveux de la plus folle

danse. Amusé, soucieux de plaire, de maintenir son renom de « savant bien parisien » et de cultiver quelques flirts enivrants, le Dr Fulgur, ne calculant plus la durée des séances, sature d'électricité ses fidèles, de même que certains lanceurs d'eau froide, ne pensant qu'à briller devant leurs belles clientes, perdent de vue le temps de l'arrosage et les inondent à flot, violemment, comme des murailles que l'on veut assainir!

Alors, tout en leur prodiguant galanteries et hommages, il les affole. Les malheureuses sortent de là les nerfs en révolte, le cerveau congestionné et hagard, dans une stupeur exacerbée.

Certes, ainsi surchargées de fluide, elles ont la force de se tenir debout et de ne pas défaillir, le soir, dans le vertige de la farandole. Elles sont même si parcourues d'énergie factice qu'elles trépident, balbutient avec une volubilité de démentes, gesticulent comme des pensionnaires de Saint-Anne, ont des rictus d'hystériques. Visiblement leurs nerfs n'obéissent plus à leur volonté. Et comme, le lendemain, hypnotisées par l'espérance et l'habitude de cette recharge quotidienne, elles recommenceront, sans plus de réserve, cette stupéfiante griserie, on devine le désarroi et les ravages prochains qui accélèreront la déchéance de ces misérables corps, exténués par la plus paradoxale existence.

*
* *

C'est alors la claustration en d'élégantes et fastueuses maisons de santé où, dans la quiétude d'un parc, d'autres docteurs, peut-être moins distraits mais plus systématiques, harcèlent leurs malades de soins méticuleux et compliqués, cherchent à expérimenter sur eux la justesse de leurs théories. Malgré l'enchevêtrement des gymnastiques saugrenues, des plus pittoresques arrosages glacés, des trombes électriques et des drogues les plus audacieuses, les reclus finissent tout de même par reprendre un peu d'équilibre et de calme, simplement parce que, arrachés à leur éternel vertige, ils connaissent enfin les douceurs de la vie lente et normale dans la joie vivifiante de la nature!

Ou bien, en cas de détraquage pire, c'est l'enfermement dans quelque solitude alpestre, dans quelque ruche à maniaques tapie au fond d'une gorge, où l'eau des cimes neigeuses dégringole directement de 2 à 3.000 mètres sur la nuque endolorie des malades et sur leur corps en perpétuelle trépidation.

Spectacle hallucinant qu'il faudrait montrer comme une menace à tous les affolés, pas trop fourbus encore, qui se démènent dans la sarabande jusqu'à l'heure du claquage futur :

« Voici Mme Brinqueballe, qu'on a connue si fringante et qui, aujourd'hui, dans son refuge pour névroses distinguées, sanglote d'épouvante lorsqu'il lui faut franchir toute seule les cent pas de la cour qui la séparent des appareils à douche.

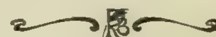
« Cet agité si lugubre que vous voyez tourner en rond à l'intérieur de cette charmille, comme une bête triste dans sa cage et que vous entendez peut-être marmotter sans cesse un invariable mot obscène, qui constitue tout son répertoire d'éloquence, c'est le fameux Paulin Lepaon, naguère si frétillant, si leste à l'intrigue, si ingénieux dans la rhétorique flagorneuse et qui, à force de se dépenser dix heures par jour en palabres et en cabrioles d'arrivisme, est, en effet, arrivé à une telle fatigue cérébrale que, présentement, il a perdu la mémoire des mots.

Regardez encore cette errante frénétique qui vient à nous, une feuille d'arbre dans la bouche, et dévastant toutes les verdures qui restent encore sur son trajet quotidien de sa chambre à la douche. C'est Mme Rateau de la Grimpette, si célèbre jadis pour son ambition et son adresse aux profits de toute sorte. Elle s'est si fort trémoussée pour l'influence et pour l'argent que la voici momentanément parée de toutes les phobies, de toutes les marottes. La plus bouffonne chez cette insatiable lutteuse est celle qui consiste à cueillir, à prendre et à manger tout ce qui traîne à portée de ses doigts. Dans le parc il y a des orangers où elle n'a pas laissé le moindre foliole ! Des buissons entiers furent tondus par elle! Une pluie de sauterelles eût été moins dévastatrice. Ne croyez pas d'ailleurs que sa fringale ne raffole que des choses de nature ! Si on a l'imprudence de lui laisser entre les mains un journal ou un livre, c'est dans son œsophage qu'elle en achève la lecture.

Par bonheur l'eau des glaciers est inépuisable. Pendant des siècles encore elle dégringolera des hautes cimes en tumultueuses cascades sur les névroses de plus en plus douloureuses d'une humanité de plus en plus fourbue et frénétique.

Peut-être aussi, avant les cataclysmes lointains qui l'empêcheront de couler, les pauvres hommes, si pitoyables dans leurs vertiges, finiront-ils par comprendre que le seul remède est non point dans ces barbaries dérisoires, mais en eux-mêmes, dans la salutaire beauté d'une vie douce, grave et toute joyeuse des simples joies humaines.

GEORGES LECOMTE.



## LA SITUATION NOUVELLE EN ASIE A LA SUITE DES TRAITÉS RÉCENTS

L'Asie compte trois grandes puissances, trois grands premiers rôles, pourrait-on dire : Russie, Angleterre et Japon. La Russie et le Japon qui, depuis dix-huit mois, se disputaient, dans la plus sanglante des guerres, l'Extrême Orient, viennent de conclure la paix : l'Angleterre et le Japon viennent de renouveler, en le resserrant, le traité qui depuis quelques années déjà, les unissait. Ces deux événements récents, *la paix de Porstmouth*, le *nouveau traité anglo-japonais* sont d'une importance capitale pour les destinées de l'Asie et, par contre-coup, pour celles de l'Europe, puisque deux grandes puissances européennes, la France, l'Allemagne, ont des intérêts considérables en Asie et que deux des grandes puissances asiatiques, la Russie et l'Angleterre, sont en même temps de grandes puissances européennes.

* * *

La guerre russo-japonaise est née d'un conflit d'appétits et aussi, ce qu'on oublie trop, d'une disproportion entre les ambitions des Russes et leurs forces, entre leur appétit et leurs dents. Car il y a toujours, pour un peuple, de prétendues raisons à la guerre, nécessités économiques et sociales, besoin d'expansion. Mais ces raisons-là, que les graves historiens énumèrent longuement, ne se manifestent qu'au moment où agit la cause décisive : la conscience d'une force supérieure. Le mot cynique de Frédéric II, quand il voulait prendre la Silésie à l'Autriche, n'a jamais cessé d'être vrai : « Des troupes toujours prêtes d'agir, mon épargne bien remplie et la vivacité de mon caractère, c'étaient les raisons que j'avais de faire la guerre à Marie-Thérèse... » Une armée toute prête et admirablement entraînée, une flotte puissante et surtout la connaissance précise, détaillée de la faiblesse des Russes, furent de même pour les Japonais les vrais motifs déterminants, beaucoup plus que le besoin absolu de la Corée, dont ils s'étaient passés jusqu'à présent et dont ils auraient fort bien continué à se passer.

La guerre éclate et les Russes, aucunement préparés, sont battus. Le Japon conquiert la Corée, Port-Arthur, il détruit complètement la flotte russe et c'était là ce qu'il désirait avant tout. Il voulait bien aussi purger de Russes la Mandchourie tout entière ; mais la tenacité slave lui fait payer très cher ses victoires. Après chacune d'elles il est à bout de souffle ; il lui faut de longs mois pour se ressaisir. Tout ce qu'il peut faire, c'est chasser les Russes du littoral et occuper la Mandchourie méridionale. Jamais il n'a frappé sur l'ennemi de ces coups qui l'obligent à demander grâce. Depuis dix-huit mois la guerre dure et l'armée russe est toujours là, pareille à elle-même, toujours aussi peu capable de vaincre, mais toujours aussi impossible à vaincre complètement. La question de la paix se pose par l'obligeant intermédiaire du président Roosevelt, qui fut, en cette circonstance, le bienfaiteur de l'humanité. La diplomatie russe prend (et il faut le dire à son honneur) une vue très nette et très juste de la situation. En dehors de Sakhaline, dont on a beaucoup parlé, mais qui avait, au fond, très peu d'importance, elle accorde immédiatement ce qui est pour la Russie perdu irrémédiablement, la Corée, Port-Arthur, la Mandchourie méridionale ; mais elle ne veut entendre parler d'aucune autre concession. Les Japonais demandant infiniment plus, les pourparlers auraient dû tout de suite se rompre. Ils ne se rompent pas, sur l'initiative des Japonais, qui, finalement, cèdent, renoncent à leurs prétentions, par ce qu'on a appelé un coup de théâtre et qui, en réalité, fut un coup de théâtre, comme on en trouve dans les tragédies classiques, dès le premier acte, facile à prévoir.

Que vaut cette paix pour le Russe et pour le Japonais ? Le Japonais y gagne tout ce qu'il voulait, hormi de l'argent. Mais de l'argent, la continuation de la guerre lui en faisait nécessairement perdre : elle ne lui donnait aucune espérance d'en gagner. Même la prise de Kharbine, même celle de Vladivostok, et l'entourage du Mikado, le concile de sages qui veille aux destinées du Japon, savaient ce que cette prise aurait coûté, même de nouvelles victoires n'obligeaient pas les Russes à payer l'indemnité. Par contre, les amis les bailleurs de fonds, d'Angleterre et d'Amérique, demandaient la cessation de la guerre et le gouvernement japonais, contrairement aux aspirations nationales, a consenti à la paix.

Le Russe y perd, si l'on excepte la moitié de Sakhaline (une demeure pour forçats), ce qui n'était pas à lui, ce qu'un heureux concours des circonstances lui avait permis de prendre tout récemment. Mais, cette paix, qui le dépossède de biens nouvellement acquis et nullement indispensables, ne l'humilie aucunement. Il a de multiples raisons de s'en vouloir à lui même, pour tout ce que la guerre actuelle lui a révélé de défaites, de désordres dans son organisation ; il n'a pas de raisons de garder rancune aux Japonais.

Et d'ailleurs, même quand il se battait contre lui, le Russe ne détestait pas le Japonais. Il était vis-à-vis de son adversaire dans un état d'esprit curieux, que j'ai maintes fois observé pendant ma campagne en Mandchourie. Cette guerre si lointaine ne le passionnait, ne l'intéressait pas du tout. Quand, au terme du plus ennuyeux des voyages, après trente jours de

wagon, par les mornes étendues sibériennes, par les steppes de la Mandchourie du Nord, il parvenait à Moukden, à Liao-Yang, il se sentait bien loin de son pays, dans une terre farouchement étrangère; officiers et soldats, les intelligents et les incultes, tous éprouvaient plus ou moins clairement la stupeur de se battre pour un pays si indifférent. Que le Japonais, tout voisin, presque indigène, se fît tuer pour cela, rien de plus naturel! Mais eux? n'avaient-ils pas assez de terres ailleurs et n'était-ce pas assez de toute cette immense Sibérie qu'ils venaient de traverser? — Chaque fois qu'il cédait aux Japonais quelques lieues de territoire mandchou, le soldat russe disait, et je l'ai entendu bien souvent : « *C'est tant mieux après tout : nous nous rapprochons de la Russie.* Et d'autre part, le Japonais, la Japonaise surtout l'intéressent prodigieusement. Le Moscovite barbu et bon garçon est intrigué au plus haut point par ce diable de petit homme, à l'esprit si subtil et qui se bat si bien, par la mignonne Japonaise, caressante et si drôle, avec qui il s'amuse comme avec une poupée. Tous les officiers russes que j'ai rencontrés là-bas me déclaraient : « La guerre finie, aucun risque que nous rentrions en Russie par la Sibérie; nous irons passer quelques semaines à Tokio; ce doit être un si joli pays! » Et le matin du 8 février 1904, quelques heures avant que les torpilleurs japonais viennent, dans la rade de Port-Arthur, essayer de détruire le *Tszaréwitz* et *le Revitzan*, les matelots de l'escadre russe accompagnent, jusqu'au bateau, les *mousmés* japonaises qui s'en vont. Ce sont de mélancoliques adieux.

*Invitus invitam.....*

Toutes les *mousmés* ne s'en vont pas d'ailleurs; je sais un des plus hauts fonctionnaires russes qui ne peut se résoudre à renvoyer la gracile personne qui fait la joie de son foyer. Et il la garde, même pendant la guerre. Le chef de gare de T... agit de même : dans un coin de sa maisonnette, derrière un rempart de paravents, il cache, comme en une cage, son oiseau captif, l'oiseau des Iles. La paix est conclue depuis quelques semaines à peine et certainement, déjà, maintes petites Japonaises ont dû passer dans les lignes russes, sous la conduite de matrones respectables et de quelques-uns de ces mille courtiers qui dirigent l'exportation du beau sexe dans l'Empire du Mikado.

Mais Russes et Japonais ont d'autres raisons, plus importantes, pour devenir d'excellents amis. Le Russe est presque sans industrie, ni commerce; il consomme beaucoup, à tous les sens du terme, et il paie bien. Le Japonais est son fournisseur tout désigné : il lui vendra de tout. Déjà pendant la guerre, il écoulait chez lui quantité de ses produits par l'intermédiaire du Chinois : bière japonaise, allumettes, cotonnades, quincailleries japonaises. La guerre finie, des relations commerciales très considérables vont se nouer entre les deux races.

*
* *

Tout fait donc supposer qu'une entente entre elles va pouvoir s'établir en Extrême-Orient. Mais il s'agirait d'une entente à trois, ce qui est plus compliqué. L'Angleterre n'est-elle pas l'ennemie née de la Russie et contre qui, sinon contre la Russie, les deux autres occupants viennent-ils de resserrer leur alliance?

L'Angleterre, en effet, s'est montrée jusqu'ici l'ennemie de la Russie, parce qu'elle la craignait. L'inimitié fut à la mesure de la crainte; mais la crainte ne fut pas toujours à la mesure de la réalité. L'Angleterre, dans plus d'un cas, s'exagéra grandement le péril russe : elle le vit partout, en Turquie, en Perse, dans l'Inde, en Extrême-Orient; partout, elle se disposa à l'arrêter et, pas assez forte par elle-même, elle chercha et trouva des alliances efficaces. Or, ce péril n'existe pas partout, parce que c'est supposer à un Empire une puissance bien fantastique, de croire qu'il puisse ainsi s'étendre par tous les côtés. Dans l'Inde, notamment, où l'Angleterre a craint et veillé particulièrement, parce qu'elle y était laissée à elle-même et que l'Inde est comme la prunelle de son empire, sa crainte a toujours comporté une grande part d'imagination. C'est contre un rival imaginaire qu'elle a tendu ses poings, pareille à ces garçons batailleurs et pleins de sève, qui dressent la tête à tous les bruits, pour voir si quelqu'un ne va pas venir les défier. Aucun Russe sensé n'a eu l'idée que son pays pourrait jamais attaquer l'Inde, dont le séparent des peuplades indomptables, les monts les plus hauts du globe et des déserts impossibles à traverser. Et les Anglais de l'Inde se sont beaucoup trop alarmés pour des causes le plus souvent sans importance. Eux si raisonnés, si froids, ils ont cru à des chimères, ils ont créé des fantômes. Tout ce qui touche à l'Inde leur échauffe bien vite les oreilles et sur toutes les frontières de l'Inde, au Tibet, au Beloucbistan, en Afghanistan, ils ont vu toute une trame d'intrigues moscovites. Tous les stratèges de chambre, pour qui les plus longues distances sont courtes, puisqu'ils les mesurent au compas, ont, en effet, prédit la rencontre fatale des Anglais et des Russes, dans l'une des « Marches » de l'Inde. Mais ce sont là pures rêveries!

Beaucoup plus fondées étaient les inquiétudes et le mécontentement causés à l'Angleterre par l'avance incessante des Russes en Extrême Orient. Contre cette avance, ils conclurent une alliance avec les Japonais. Cette alliance rendit possible la guerre; au

moment où celle-ci se termine, ils renouvellent cette alliance qui devient plus étroite qu'auparavant : elle est non seulement défensive mais offensive; depuis les contrées limitrophes de l'Inde jusqu'à l'Extrême-Orient elle garantit le maintien des situations existantes. Pour supposer que cette alliance est dirigée contre la Russie, il faudrait donc croire que la Russie a le dessein de rompre cette situation existante, qu'elle nourrit des projets d'attaque dans l'Inde ou des projets de revanche en Extrême-Orient. Or, nous venons de voir ce qu'il faut en penser relativement à l'Inde, et comme en Extrême-Orient les Russes ont toutes les raisons possibles de s'entendre avec les Japonais.

Entre les Anglais et les Russes, les vraies, les seules causes de difficultés qui subsistent sont en Perse et à Constantinople, les premières, beaucoup plus sérieuses que les secondes. L'influence russe est devenue prépondérante en Perse et l'Angleterre s'en accommode mal. Elle a fait de grands efforts ces derniers temps pour grandir son prestige; mais il semble que le Shah de Perse est tenu et bien tenu par la Russie et que, dans cette rivalité évidente, les Russes conserveront leur supériorité acquise. Seulement, il s'en faut de beaucoup qu'un arrangement soit impossible : Russes et Anglais attaquent la Perse chacun par un bout; ce qui intéresse surtout les premiers, c'est le nord, ce qui intéresse surtout les seconds, c'est le Sud. L'Anglais veut être sûr que le Golfe Persique restera en son pouvoir. Ici encore bien des gens vous diront que la Russie tend nécessairement vers la mer, vers la mer libre. C'est le sempiternel refrain! En réalité entre les villes du centre et le littoral du Golfe Persique, il n'y a presque aucune relation commerciale, tant est escarpée et pénible la grimpée du plateau persique quand on vient des bas rivages du Sud. Et ces bas rivages sont les terres maudites de la désolation et de la mort!

C'est à Constantinople que la rivalité anglo-russe s'est le plus et depuis le plus longtemps exercée. Contre le Russe, qui menaçait le Turc, l'Anglais s'est constamment dressé et toujours il a réussi à sauver l'*homme malade* Quand la Russie victorieuse dictait ses conditions à San Stéfano, l'Angleterre préparait déjà le Congrès de Berlin, où, sous l'égide de l'Allemagne, terriblement ingrate envers son voisin de l'Est, toutes les conséquences des victoires russes allaient être anéanties. Seulement, depuis le Congrès de Berlin, de grands changements se sont produits. La Russie n'inquiète plus personne à Constantinople : ce qui peut inquiéter à juste titre l'Angleterre, ce sont les progrès incessants qu'y fait le germanisme, un peu le germanisme de Vienne et beaucoup celui de Berlin. Et ici, plus que partout ailleurs, les causes de l'hostilité anglo-russe sont sinon éteintes, du moins considérablement affaiblies.

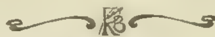
Est-ce à dire que la défiance ou la haine ait disparu avec les causes qui l'avaient produite? Non, car il n'en est jamais ainsi. Les sentiments d'un peuple à l'égard d'un autre peuple sont, eux aussi, soumis à la loi de la vitesse acquise. Quand ils auraient toutes les raisons de s'arrêter, ils continuent leur mouvement. La France fut très longtemps l'ennemie héréditaire de l'Autriche : elle avait de bons motifs pour cela. Quand ces motifs s'évanouirent, la France ne s'en aperçut pas : elle continua, par fâcheuse habitude, à lutter contre une puissance qui n'était plus sa véritable ennemie, et elle paya très cher cette erreur. En Angleterre, la *russophobie*, qui était très aiguë, s'est, depuis quelques mois, sensiblement amoindrie. Les grandes défaites russes, Moukden, Tsou-Tsima, ont nettement marqué la fin de l'expansion russe en Extrême-Orient et l'incident franco-allemand au sujet du Maroc a fait voir à l'Angleterre ce qui signifierait pour l'Europe l'éclipse de l'Empire slave. La prédominance de l'Allemagne, déjà si menaçante, l'Angleterre veut-elle encore la grandir? Elle la grandit sans aucun doute, si elle continue sa politique anti-russe, si elle ne cherche pas par tous les moyens à régler avec la Russie ses différends, si elle ne consent pas à la puissance slave, désireuse de justes compensations, les concessions qui lui sont dues en Orient. Aurait-elle le moindre doute à cet égard que les avances réitérées faites depuis quelque temps par l'Allemagne à la Russie suffiraient pour la convaincre. Car nous assistons à un drame de *séduction*, au vrai sens du terme : il s'agit de ramener la Russie dans l'orbite de l'Allemagne et le Kaiser a mis tout en œuvre pour cela. L'entrevue du Bjœrkoé et la punition exemplaire d'un fonctionnaire impérial coupable (le malheureux) d'avoir osé dire tout haut ce que la plupart des Allemands disent tout bas, que les finances russes ne sont pas dans l'état le plus florissant et qui doive inspirer confiance aux prêteurs; et la réception officielle de M. de Witte, qui a passé deux jours en tête à tête avec l'Empereur et pour lequel le chancelier lui-même interrompit sa villégiature à Bade!

Que décidera la Russie, ainsi sollicitée par deux forces contraires, par son alliée la France qui tend à la rapprocher de l'Angleterre, par l'Allemagne qui tend à l'en écarter? M. de Witte a fait dernièrement à M. Georges Villiers des déclarations fort graves et qui n'ont pas attiré l'attention ni les répliques qu'elles méritaient. « On a, en France, l'impression d'un rapprochement russo-allemand », disait M. Georges Villiers. Et M. de Witte de répondre : « Comment voulez-vous que ce rapprochement n'existe pas?

L'Empereur Guillaume a été, tout au cours de la guerre, plus que correct, tout à fait gentil... etc., etc. », et plus loin M. de Witte a prononcé cette phrase sensationnelle : « Notre amitié pour la France n'a pas baissé; seulement notre amitié pour l'Allemagne a grandi. Et quand, de deux choses, l'une augmente, tandis que l'autre reste stationnaire, *on a la sensation que celle-ci diminue.* Mais il n'en est rien. » Voilà qui est finement et franchement parler; mais la sensation contre laquelle nous met en garde M. de Witte n'est pas loin d'être juste, car l'alliance franco-russe était faite contre l'Allemagne et, quand on vient nous dire que l'amitié russe pour l'Allemagne s'est accrue, nous avons le devoir de nous demander ce que l'alliance avec nous peut bien signifier désormais. S'allier avec quelqu'un c'est le préférer!

M. de Witte raille lorsqu'il célèbre les gentillesses du Kaiser pendant la guerre actuelle. Vraiment Guillaume II avait toutes les raisons de se montrer gentil : voir les corps d'armée russe, ces corps d'armée contre lesquels l'État-Major berlinois avait dû se prémunir, s'en aller, les uns après les autres, se fondre à dix mille verstes de leur pays, ce n'était pas certes là quelque chose qui pouvait gêner Guillaume II. Si la Russie se contente de gentillesses, certes le Kaiser les lui prodiguera, car elles lui coûtent fort peu. Mais voudrait-elle autre chose? de l'argent? elle en trouvera chez nous, maintenant que la paix est faite; des satisfactions à Constantinople, ce n'est ni l'Allemagne, toute puissante en Turquie, ni l'Autriche alliée passive de l'Allemagne et rivale de la Russie, qui les lui donneront. Que le Tzar se souvienne du Congrès de Berlin, « la plus sombre page de ma carrière » comme disait Gortchakof!

RAYMOND RECOULY.



## LE GOUT FRANÇAIS

Chaque peuple, vaille que vaille, est supérieur aux autres en quelque façon. Ainsi les Anglais se trouvent évidemment doués d'un génie pratique et politique; ainsi appartient-il aux Allemands d'étonner le monde par les déportements de leur musique et les sublimités de leurs philosophies; les méridionaux, dans leurs contrées voluptueuses, ont le cœur furieusement prompt et la passion aisée; l'aplomb sauvage des Américains étourdit; les Russes méprisent, on ne sait trop pourquoi, le monde entier; les Japonais doivent être héroïquement intolérables, etc. A toute grande famille humaine sa vertu spéciale, que les psychologues nationaux définissent, isolent artistement, et savourent en disant : « Voilà ce que vous ne trouverez pas ailleurs... »

Mais nous autres Français, en quoi donc sommes-nous inimitables ? Ah, notre qualité à nous, exquise et presque insolente, c'est une grâce native qui nous est échue, une élégance involontaire de l'esprit, moins que rien d'ailleurs, ceci tout simplement : nous avons du goût.

Mais expliquons nous bien. Car on pourrait confondre, par exemple, le goût avec l'esprit. Les Français se sont toujours montrés et se montrent encore fort spirituels. Toutefois, si nous n'avions que cet avantage, notre littérature et nos arts s'en ressentiraient. L'une serait fade et sans beauté, les autres feraient pitié sans doute par leur sécheresse et leur mièvrerie. Ne savoir que sourire et faire des mots, c'est assez goujat quelquefois. Il arrive qu'un boulevardier soit affligé d'une sensibilité grossière, à peine éveillée, qu'il ait un cœur et des nerfs de rustre, et en même temps qu'il bavarde avec mille saillies. L'esprit n'est qu'une habitude peut-être : dans certaines cervelles, les idées s'évoquent les unes les autres, soit par leurs parties sonores, pour ainsi dire, soit par des rapports plus éloignés que ceux auxquels on eût tout d'abord songé. On s'est accoutumé à penser ainsi, acrobatiquement, et voilà tout. Convenons que c'est un jeu de société délicieux. Pourtant, il faut bien avouer aussi qu'un sot peut y exceller. Tandis qu'un délicat ne méritera guère l'estime de ses pareils à moins de témoigner en outre du jugement, de la finesse, de la générosité, à moins qu'il ne sache regarder et sentir, à moins qu'il n'ait du goût enfin. Si traiter parfois avec désinvolture des sujets solennels est une preuve de tact, railler ou plaisanter sans cesse démontre tout le contraire. Et en disant que le propre des Français consiste dans le goût, don savoureux qui fait de nous un peuple de qualité, une race « née », et comme l'aristocratie intellectuelle de l'Europe, je n'entends pas seulement, certes, que nous nous connaissons en badinage.

Le goût, c'est une sorte d'instinct qui nous pousse à redouter en général les excès, quels qu'ils soient, à rejeter les coquetteries de nègres ou les violences barbares, à craindre par dessus tout la vulgarité, la bassesse, à comprendre exactement le sens du mot « ridicule », à rechercher avec passion la clarté. On frémit devant le « bluff » : l'obscur et le clinquant rebutent; l'or très pur seul et contrôlé passera, fût-il en minuscules pépites. L'incohérence, la déraison, la bizarrerie, autant de monstres qui ne sauraient plaire à l'homme de goût. Celui-ci ne va-t-il pas jusqu'à tenir parfois pour suspect le génie lui-même ? Et les Grecs anciens sont ses maîtres, qui sculptèrent la Vénus de Cnide et le Jupiter d'Otricoli, qui bâtirent les temples de Pestum et de Sicile.

Parbleu ! nous sommes loin d'un tel idéal aujourd'hui, en France. Nous avons même beaucoup dégénéré, semble-t-il, artistiquement au moins. Nos machines ronflent, nos automobiles sévissent, notre assistance publique et nos grèves sont organisées avec un soin jaloux ; mais notre goût national, où donc en est-il ?... On se proclame volontiers dédaigneux du passé, impatient de toute discipline : plus d'un créateur d'art prétend être un primitif comme Giotto, ou comme Vendredi, le compagnon de Robinson Crusoé. En littérature, la crise romantique, encore que salutaire à quelques points de vue, nous a certainement mis en péril ; des « écritures artistes » et autres niaiseries faillirent même ensuite nous rejeter en enfance... N'importe ! Il fut un temps où nous donnâmes au monde des modèles d'une beauté à peu près parfaite. Et il fut précisément un art, parmi tous les autres, où, durant un demi-siècle, notre goût souverain n'engendra presque sans exception que des chefs-d'œuvre : je veux dire l'architecture, pendant la première partie du XVI[e] siècle.

Qu'il s'agit de belles-lettres en effet, ou de sculpture, ou de peinture, ou de musique, on ne saurait trouver une période aussi régulièrement heureuse et fertile que ne le fut pour nos architectes la Renaissance en sa fleur. On avait rapporté d'Italie quelques modèles, un ou deux principes, mais surtout beaucoup de souvenirs et d'enthousiasme. Et ce fut dès lors une sorte de griserie, de féerie : en tous les points de notre sol, au milieu des lacs, au sommet des collines, au creux des forêts domaniales, pavillons et châteaux s'élevèrent à plaisir; les portes des vieilles tours étaient refaites, les cheminées, les escaliers intérieurs, les cours des anciennes citadelles se couvraient d'une dentelle de pierre neuve ; on ciselait de pimpantes chapelles dans le flanc des plus sombres cathédrales, et les églises de village se cachaient soudain derrière des façades de palais : un enchantement...

Je n'ignore pas mon hérésie d'ailleurs. Il ne faut point parler du XVI[e] siècle dès qu'il s'agit d'églises ! Il est aujourd'hui bien établi que le style dit de la Renaissance s'appliqua fort mal aux édifices religieux ; que tous ces hommes en pourpoints de satin, avec leurs toquets à plumes et leurs dagues orfévries, n'ont jamais su bâtir les demeures sacrées ; qu'ils s'entendaient à orner de colonnettes et de panaches en marbre les châteaux autrefois maussades, mais non à revêtir dignement les murailles d'un saint lieu ; que c'est l'architecture romane, et bien mieux encore l'ogivale, principalement celle du XIII[e], qui convient à la prière et aux méditations célestes... Peut-être. Toutefois il est permis de n'aimer point l'ogive exclusivement, de trouver les édifices gothiques dégingandés, inhospitaliers, austères, ambitieux, enchevêtrés, rappelant soit des arêtes de poissons, soit des carcasses de baleines. On admettra bien que certains esprits frivoles ne puissent s'attacher qu'aux seuls monuments où règnent l'ordre, la bonne grâce et l'harmonie, et qu'ils adorent ce XVI[e] siècle, où les maîtres maçons enfin, mieux instruits, firent régner dans leurs plans une juste cadence... Puis la beauté est divine partout, et bien plaisants nous semblent les esthètes qui décident qu'on ne peut prier que sous une voûte en ogive ! Maintes façades d'églises du style Renaissance le plus élégant sont des œuvres d'un charme profond. Cela ne suffit-il pas ?

Or, en un simple bourg d'Ile-de-France qu'on appelle Luzarches, il s'en trouve une, construite sous François I[er], et qui égale certes en perfection tout ce que les anciens bâtirent jamais de plus aimable, de plus noble, de plus décent et de mieux calculé. Qu'on se figure un miracle du goût français. Je ne puis le décrire. Que saurez-vous en effet, si j'use de mots techniques et viens lourdement vous parler de corniche, d'architrave ou d'entablement ? Et comment me faire croire, si je dépeins simplement l'émotion délicieuse dont on est saisi devant ce joyau parfait?... Il nous appartient, par droit d'héritage, c'est un bijou de famille ; notre race l'a créé, et nos ancêtres nous l'ont légué : jolis ancêtres, et race bien fine en vérité, bien attique, bien exquise, qui conçut de tels chefs-d'œuvre, qui fit fleurir celui-ci... Et quels titres de noblesse pour un peuple que de pareils vestiges ! Presque rien, d'ailleurs, je le répète : une façade toute modeste, un petit portail, un cintre, quelques colonnes engagées, de la ciselure çà et là, et c'est tout. Mais l'ensemble parle, chante, sourit. Et rien qu'à voir s'élever de loin l'église de Luzarches, rose sous le soleil couchant, quand on est venu vers elle à travers la plus élégante et délicate campagne qui soit, on est troublé comme devant un être vivant, on l'aime déjà, et peut-être d'amour.

Hâtons-nous d'en jouir, d'ailleurs, et d'en bien rassasier nos yeux. Car, hélas, elle ne tient plus, la pauvre adorable façade, elle va tomber bientôt, elle penche. On a fait naguère un chemin devant; si bien que, le sol ayant manqué, elle s'est affaissée de dix centimètres au moins. Toutes ses lignes droites deviennent courbes. Elle se fendille : de tristes lézardes, mal bouchées avec du plâtre, la rompent en maints endroits. C'est presque une ruine. Pour la consolider seulement par un « chaînage », il faudrait deux ou trois mille francs : où les prendre ?

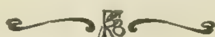
Mais l'État, pensez-vous, veille à cela : il ne laissera point s'écrouler l'un de nos plus incontestables chefs-d'œuvre nationaux, et puisque cette façade est classée.... Classée ? Ce serait mal connaître l'esprit qui règne actuellement dans notre pays. On s'y

moque bien de la beauté ! S'il s'agissait d'archéologie, de science, à la bonne heure ! Mais la façade de Luzarches n'offre rien de particulièrement intéressant au point de vue archéologique : il y a d'autres façades de la Renaissance plus « caractéristiques ». Celle-ci n'est que belle, celle-ci n'est que parfaite. Peuh ! Aussi ne l'a-t-on point cataloguée parmi les monuments historiques : voudriez-vous que l'on prît soin des monuments à cause de leur seule valeur esthétique? En revanche, le classement fut accordé au clocher, qui n'est pas un chef-d'œuvre, mais qui est en partie roman. Du roman, vous comprenez ! Non loin de là, le portail Renaissance de Belloy, beaucoup plus curieux que Luzarches, mais nullement beau, est classé, lui aussi. L'intérêt archéologique passe aujourd'hui bien avant l'intérêt artistique.

De sorte que la façade merveilleuse se dégrade et tombera infailliblement. A moins que d'ici peu un roi du pétrole ou de la viande fumée ne l'achète et ne l'emporte pierre à pierre en Amérique. Les transatlantiques milliardaires nous pillent et nous dévastent sous la direction de nos experts et de nos marchands, ne l'oublions point.

Oui, les Français furent autrefois inimitables en matière de goût. Ils en ont laissé maintes preuves : voyez Luzarches, par exemple. Mais la race n'auraitelle point faibli ?... On fait partout les manœuvres en ce moment. Les artilleurs ébranlent les routes, les estafettes galopent, l'infanterie rampe dans les champs immenses. Je voudrais me figurer que tant de soldats sont prêts à défendre l'esprit français, la langue française, tout ce qui fait le charme irrésistible de notre patrie..... Si toutefois on laisse insoucieusement aller à terre ou partir pour l'étranger nos œuvres d'art, que protègeront donc nos armées? Des capitaux — seulement. Méditons la vieille expression latine *propter vitam vitæ perdere causas*. Et prenons garde de ne pas entrer en décadence tout petit à petit.

MARCEL BOULENGER.



## SOCIALISME ET SYNDICALISME

Il est indéniable que le socialisme européen, ou mondial, comme l'on veut, traverse une crise. Entendez le socialisme politique, parlementaire, celui qui tient des congrès annuels dans toutes les contrées de notre Continent, et qui constitue un organisme plus ou moins étroitement délimité.

Les délégués Français, Allemands, Anglais, Italiens, Belges, etc., en août 1904, à Amsterdam, avaient cru pallier cette crise, en prenant quelques décisions, dont deux étaient fondamentales ; l'une portait la condamnation du révisionnisme ou du réformisme, c'est-à-dire qu'elle écartait tout pacte avec les fractions démocratiques bourgeoises ; l'autre se référait à la grève générale, qu'elle n'admettait que dans des cas strictement déterminés, et pour des fins politiques.

Mais si la première de ces notions était propre, du moins en apparence, à réconcilier les groupements antagonistes des partis nationaux, si elle tendait à rétablir l'unité dans la Social Démocratie des deux hémisphères, la seconde risquait de creuser un fossé entre le socialisme politique et le syndicalisme. En fait, l'unité socialiste n'est, partout là où elle s'est restaurée, et là où elle subsiste, qu'une fiction attaquée à chaque minute, et un événement quelconque, aujourd'hui ou demain, peut briser une entente qui repose moins sur des convictions identiques que sur des nécessités transitoires ou des combinaisons électorales. Par ailleurs, l'opposition de la classe ouvrière, corporativement organisée, et des chefs parlementaires du socialisme, se dessine avec une netteté croissante. La lutte s'intensifie entre le parti politique et le Syndicat ou la Fédération de métier, entre les groupements locaux et les Bourses ou les Chambres du Travail. Aucun péril aussi grave n'avait encore surgi pour le prolétariat, car ce combat, en provoquant aux représailles exagérées, peut stériliser certaines idées fécondes et susciter d'irréparables inimitiés. La crise est donc très réelle : elle ne s'est pas marquée uniquement par des polémiques plus ou moins véhémentes, en France, en Italie, et ailleurs; elle se traduit surtout, quant à présent, par un recul électoral des partis politiques nationaux.

L'année 1898 fut décisive pour le socialisme français, car il fit entrer alors au Parlement, — et tel était son but de longue date, — une cohorte compacte, sinon homogène, de députés. En cette même année, le parti ouvrier belge remportait, par l'énorme grossissement du chiffre de ses suffrages, une éclatante victoire. En 1903, la Social-Démocratie allemande recueillait trois millions de voix et célébrait ce succès aussi retentissant qu'inespéré. Mais pour tous, Français, Belges, Allemands, les déceptions sont venues. Bien qu'aucune consultation générale n'ait eu lieu chez nous, depuis 1902, ce n'est un secret pour personne que le socialisme politique est au moins en stagnation ; en Belgique, la situation est analogue ; en Allemagne, plusieurs sièges ont été perdus et la régression est indéniable.

Or, comment expliquer un phénomène qui semble se généraliser, — car en Italie aussi des circonscriptions ont fait retour à la réaction, — sinon par les sentiments mêmes qui animent la classe ouvrière ? Que celle-ci continue à voter, en plus ou moins grande partie, pour des libéraux, des radicaux, ou

des conservateurs, ou, qu'à l'inverse, elle se retranche dans l'abstentionnisme, le résultat est identique : ce sont les candidats socialistes qui demeurent les victimes de son attitude. Peu importe qu'ils obtiennent de-ci de-là, pour des raisons locales ou particulières, les bulletins des petits bourgeois ou même des grands bourgeois, ou des intellectuels. Les gros effectifs sur lesquels ils comptaient, les seuls qui pussent animer un mouvement, étaient ceux du prolétariat. Et si ceux-ci se refusent, si l'action politique leur inspire une répugnance grandissante, s'ils se désintéressent des luttes électorales, dont ils dénoncent la stérilité, l'action socialiste, telle qu'elle a été définie à Amsterdam et dans les Congrès internationaux antérieurs, devient impossible et illusoire. Et voilà pourquoi la crise actuelle ne présente pas seulement un intérêt théorique et spéculatif : ses conséquences pratiques sont immédiates. Elle mérite, à des titres divers, d'être succinctement étudiée dans ses causes et dans sa progression.

*
* *

La conquête des pouvoirs publics est à la base du programme socialiste international, c'est-à-dire qu'il aspire à saisir les mandats électifs à tous les degrés et ensuite le pouvoir exécutif, les départements ministériels. C'est un point mal tranché encore que celui de savoir s'il doit prendre cet « exécutif » d'un seul coup, en bloc, ou se contenter de morceaux détachés de l'autorité publique. Le problème posé par M. Millerand, en France ,n'est pas spécial à notre pays, et les cantons Helvétiques ne l'ignorent déjà plus. Quoi qu'il en soit, le socialisme, tel qu'il s'est formulé dans les protocoles des congrès, entend se rendre maître, avant tout, de l'État, pour l'asservir à ses fins et, par lui, bouleverser la société. De même que cet État, expression de la puissance capitaliste, organe de la bourgeoisie souveraine, a servi à comprimer à travers les étapes du dernier siècle, le prolétariat naissant, de même, dans l'avenir, capturé, en quelque sorte, par le prolétariat, il transformera le régime économique et dépossédera de ses privilèges la classe dirigeante. La révolution s'accomplirait ainsi par un acte de la puissance publique, par une série de lois et de décrets, qui substitueraient un corps de principes nouveaux aux principes anciens, mais qui ne briseraient pas le cadre de la procédure en vigueur.

Pendant longtemps, cette conception est demeurée latente et confuse. On se rappelait les violentes attaques de Proudhon contre l'État, éternel instrument de coercition et de torture, et aussi d'admirables analyses de Marx. Mais peu à peu, et particulièrement dans les pays de démocratie petit-bourgeoise, cette notion s'est acclimatée ; elle a prévalu, elle a pénétré dans les préambules incontestés des déclarations, si bien qu'il ne se trouve même plus une minorité compacte pour en discuter les termes.

L'évolution vers le légalitarisme a été telle que la formule du socialisme, aujourd'hui courant, serait la révolution par la légalité. L'universalisation ou la généralisation du droit de suffrage, les premiers succès électoraux remportés, l'enthousiasme marqué à un moment par les travailleurs pour cette méthode, le retentissement des résultats acquis, tout semblait concourir à refouler les objections des sceptiques, à dissiper les dernières résistances. Qu'on compare la phraséologie des premiers congrès socialistes de la troisième République en France et le vocabulaire des congrès actuels, et l'on constatera le chemin parcouru.

Notre intention n'est pas ici de discuter cette conquête des pouvoirs publics. Cette thèse devait fatalement saisir les esprits, obtenir l'approbation quasi générale, du moment où l'on estimait que les batailles de rues, la conspiration et la barricade n'étaient plus que de vieux accessoires romantiques du mouvement prolétarien. Il n'est que deux moyens de prendre le pouvoir, par l'élection ou par la violence. Le second étant sinon totalement exclu, du moins tenu pour aléatoire, accidentel et secondaire, le premier s'imposait de toute nécessité.

Seulement ce moyen, non moins dangereux que l'autre, ne pouvait s'exercer efficacement que dans des conditions déterminées, et dans un milieu moral, — si l'on peut ainsi dire, — approprié. Son emploi efficace supposait la formation d'une conscience prolétarienne, une étroite discipline dominée par des principes arrêtés, le respect non pas seulement verbal et oratoire — mais réel et constant — des données qui fondent le socialisme contemporain, la subordination des ambitions individuelles aux fins collectives, l'absorption des personnalités dans la poussée d'ensemble. Si l'on voulait justifier cette mainmise de la plèbe ouvrière sur l'État, il fallait avant tout se prémunir contre les mille moyens d'action que conserve cet État ou, en d'autres termes, les catégories sociales qui l'accaparent.

La classe dirigeante ne se sert pas, en effet, uniquement de la force policière pour maîtriser ses adversaires ; elle dispose de mille séductions, qui, au moment venu, lui permettent de dompter et d'assouplir les caractères, de fondre les hostilités, de fractionner les groupements d'apparence homogène. Louis XVI et Marie Antoinette avaient su diviser les Constituants. Pourquoi la bourgeoisie serait-elle plus désarmée vis-à-vis des prolétaires, ou même vis-à-vis de ceux qui discourent en leur nom ? Le Parlementarisme n'autorise-t-il pas tous les expédients, et, sous son couvert, les transactions les plus

curieuses ne se négocient-elles pas quotidiennement ! La première erreur des partis socialistes a été de se considérer exclusivement comme des partis politiques ; la seconde, de confondre l'action politique avec la combinaison parlementaire ; la troisième de transporter la lutte, du « forum », — pour reprendre cette expression peut être prétentieuse, mais explicite, — dans les couloirs des Chambres.

C'est de cette triple erreur que le syndicalisme, que nous définirons plus loin, s'est fait des griefs et des armes. Aux yeux des ouvriers corporativement organisés, la procédure parlementaire apparaît singulièrement lente et douteuse. S'ils affectent de s'en désintéresser peu à peu, c'est qu'elle a été jugée à l'usage, et que loin de donner les résultats escomptés, elle s'est retournée contre elle-même.

Il est évident que le régime électoral maintenu en beaucoup de pays, et les pratiques qu'il a engendrées, substituent les conflits d'individualités au combat des classes. Tel candidat socialiste est élu, non point parce qu'il représente la classe ouvrière, mais au contraire parce qu'il offre certaines garanties à la classe possédante, qui ne lui oppose aucun concurrent ; tel autre candidat échouera, parce qu'il défend trop strictement la doctrine. Or, comme l'objectif de toute personne qui sollicite un mandat est, en dernière analyse, de l'obtenir, cette personne est entraînée, pour capter des suffrages, à masquer son programme, à dissimuler ses intentions sous une phraséologie nébuleuse. Il résulte de là que beaucoup d'élus socialistes ne sont pas entièrement libres de leurs allures, ni maîtres de leurs votes. D'avance, ils sont mûrs pour tous les compromis.

Le groupe socialiste se forme au Parlement : il est dur, pénible, ingrat, de demeurer éternellement dans l'opposition. Il faut avoir presque l'âme d'un héros, pour combattre tous les ministères successifs. On se lasse de garder une attitude toujours négative et de ne point coopérer à une action positive quelconque. La combinaison parlementaire, qu'on a d'abord rejetée, finit par s'imposer surtout dans les pays de constitution démocratique, où les luttes de la liberté ont créé de longue date certaines associations. Les élus de la classe ouvrière ne se bornent plus à siéger, comme Lamartine, au plafond, ou, comme les Irlandais de Parnell, entre les partis. Ils s'incorporent, suivant le cas, à la majorité permanente ou à la minorité permanente. Du même coup, ils perdent leur indépendance ; on leur jette en pâture des avantages individuels, qu'ils acceptent parfois, — étant hommes, — ou des promesses de réformes, qui intéressent médiocrement le prolétariat. Ils sont conquis, ils ne se différencient plus de la démocratie radicale, alors cependant qu'ils doivent viser non point les transformations politiques pures, qui sont secondaires, mais la transformation sociale, qui est essentielle et primordiale. Et comme ces combinaisons parlementaires, qui sont le fin du fin de l'art de gouverner, aboutissent à absorber toute attention et toute activité, comme elles forgent des solidarités fâcheuses, mais tenaces, c'est la conscience même de classe qui est atteinte dans le parti socialiste. Elle est peu à peu ébréchée et déchiquetée, comme ces falaises que bat incessamment la vague.

Ce n'est point une histoire imaginaire ou théorique, que nous racontons. Regardez la France, regardez la Suisse ou même l'Italie, depuis l'avènement du cabinet Zanardelli jusqu'à l'arrivée du ministère Fortis, et vous constaterez que les socialistes, à la faveur des événements, ont été annexés par les libéraux ou par les radicaux. Les syndicalistes leur reprochent justement d'avoir déserté la lutte sociale, pour pouvoir maintenir ces alliances. On a vu dans les Chambres Françaises et Italiennes, des députés du parti couvrir des répressions sanglantes de grèves, sauver des gouvernants, qui, délibérément, combattaient l'action syndicale. Ces députés ont négligé les grands débats du travail, qui mettent en relief les revendications prolétariennes, et qui projettent la clarté sur tout le pays. Par exemple, la législature actuelle en France, n'a été signalée par aucune discussion importante sur la journée de huit heures. Ces députés encore s'associent à des réformes qui froissent certains sentiments des masses et qui heurtent les programmes traditionnels ; la séparation des Églises et de l'État en France, ne saurait être acceptée par le socialisme dans sa forme présente, etc., etc.

Bref, en substituant à la lutte économique, c'est-à-dire à l'attaque de tous les instants, contre la structure de la société, contre les institutions capitalistes, contre les gouvernements de toute sorte — la combinaison parlementaire qui diminue, amortit et fond les antagonismes ; — en faisant de la tribune des Chambres, non plus une chaire de perpétuelle condamnation, mais un lieu de petites négociations et de mesquins échanges, une sorte de bourse de services réciproques, les fractions socialistes politiques ont manqué à leurs promesses. Au lieu de surexciter la poussée prolétarienne, elles l'affaiblissent et la paralysent.

* * *

Par contre coup, le mouvement syndical, longtemps comprimé dans la plupart des pays Européens, a surgi dans toute sa vigueur.

Jusque vers l'année 1890, ce mouvement n'avait pris quelque extension que dans les contrées anglo-saxonnes. Malgré des fluctuations innombrables, il était possible de définir ce trade-unionisme ; peu soucieux de la lutte politique, il s'efforçait avant

tout d'améliorer le sort des ouvriers qualifiés, en remplaçant par le contrat collectif le contrat individuel, en arrachant des augmentations de salaires ou des réductions de la journée de travail. Évoluant dans la société capitaliste, il ne visait guère à en saper les bases. Lors même que des Congrès adoptaient une formule communiste, ils se gardaient de lui subordonner une agitation quelconque.

De cette poussée syndicale, anglaise ou américaine, les gouvernements ne concevaient point d'inquiétude. Certains, pour combattre le socialisme naissant ou croissant, eurent l'idée d'émanciper, sur le continent, le groupement corporatif ; ils pensaient détourner par là le prolétariat, des entreprises trop vastes, vers les besognes mutualistes. Telle fut la notion directrice qui animait le plus intelligent des conservateurs français, M. Waldeck-Rousseau, lorsqu'il fit voter la loi organique de 1884, mais ses prévisions ne se justifièrent point. Le syndicalisme français, à raison de multiples considérations, qu'il serait trop long d'étudier, prit un tout autre cours que le trade-unionisme anglais.

C'est en France et en Italie que se sont, jusqu'ici, affirmés les caractères de la nouvelle organisation prolétarienne ; mais on verserait dans l'erreur, en croyant que son exemple n'influe point sur la mentalité des syndicats étrangers, allemands, belges, suisses, etc. Partout, à côté des masses qui se préoccupent de réformes immédiates, il est des minorités plus ou moins compactes, qui ont repris tout le programme économique de l'ancien socialisme, et qui préconisent, pour aboutir, l'emploi de moyens nouveaux. Il est très vrai que, d'un bout à l'autre du vieux continent, la classe ouvrière traverse une crise intellectuelle, et qu'une confusion fort apparente règne dans ses rangs, mais nul ne saurait contester qu'elle ait trouvé dans le néo-syndicalisme, qui reste à préciser, son programme de ralliement et sa méthode préférée. Ce qui le prouve, c'est que jusque dans la Social-Démocratie d'outre-Rhin, si étroitement asservie à l'orthodoxie collectiviste, si pénétrée de la valeur exclusive de la lutte politique, le problème primordial de la grève générale soulève de larges controverses.

Le syndicalisme contemporain, nous entendons par là celui qui prévaut aujourd'hui en France et en Italie, oppose sans trève l'action corporative à l'action parlementaire. Les grandes fédérations qui ont constitué chez nous, par leur alliance, la confédération du travail, élèvent contre l'attitude du parti socialiste les griefs que nous avons résumés plus haut. Elles tendent à l'objectif qui fut celui des communistes primitifs, de Marx, de l'Internationale, et, à beaucoup de titres, elles sont en droit de se proclamer les héritières fidèles de cette première, puissante, mais hétérogène, association de combat. Entre un socialiste politique et un syndicaliste pur, la différence ne réside point dans la définition du but suprême, mais dans le choix des moyens. Pour le premier, la conquête des pouvoirs publics reste le levier par excellence, la condition nécessaire et suffisante de la transformation sociale ; pour le second, l'élaboration de la conscience ouvrière par la lutte quotidienne, l'organisation toujours plus intense des professions et des industries et, comme consécration de ce gigantesque et laborieux effort, la grève générale, demeurent les uniques moyens de libération.

L'on ne peut point ne pas être frappé de la rapide expansion du syndicalisme, qui contraste si fort avec la stagnation inattendue du socialisme politique. Pour nous en tenir à la France, où, au surplus, l'opposition est plus saisissante que partout ailleurs, l'effectif du parti socialiste représente à peine un trentième de l'effectif corporatif. A coup sûr, ce dernier effectif est plus complexe, moins homogène que l'autre ; il est aussi moins dangereux souvent, pour un ouvrier, de s'affilier au syndicat que de payer cotisation à la section locale de la seconde Internationale, mais les seuls chiffres en présence attestent que l'armée syndicaliste est capable d'entreprises autrement vastes que celles dont le parti socialiste a donné l'exemple, au cours des dernières années.

Le contingent syndicaliste a d'ailleurs l'avantage d'apparaître comme exclusivement ouvrier, de par le mode même de sa formation, et de s'occuper d'intérêts uniquement ouvriers. Il n'est pas menacé à chaque instant d'une déviation, qui altérera son caractère et qui pourra l'entraîner à des tâches contre la logique. Il échappe beaucoup plus facilement que le contingent politique à la corruption, qui remplace de plus en plus la compression administrative, judiciaire, policière, et qui est la dernière arme du capitalisme dans le combat social.

La grève générale, qui semblait à beaucoup de socialistes, il y a peu d'années encore, une conception périlleuse et chimérique, apte tout au plus à provoquer un retour de réaction, et un refoulement de la plèbe ouvrière, se présente maintenant sous de tout autres aspects. D'abord, elle ne demeure plus une simple formule morte : certains pays ont connu la suspension universalisée du travail, à jour fixe. La Belgique, la Suède, la Hollande, l'Italie l'ont éprouvée tour à tour, et si même elle n'a pas produit les résultats escomptés, elle n'en a pas moins marqué déjà un degré d'organisation supérieur. Ensuite l'on a réfléchi et l'on s'est aperçu que l'on ne pouvait condamner la grève générale, sans condamner les grèves particulières, et qu'après tout le chômage national, dans certains cas, pouvait servir l'action politique du prolétariat. C'est de la sorte que les partis socialistes

les plus orthodoxes ont admis en principe ce chômage, dans l'éventualité d'une restriction des libertés publiques ou d'un attentat au droit de vote, etc. La porte est donc entrebâillée.

Mais les syndicalistes sont loin d'être satisfaits, et cette première concession n'a abouti, — comme il était naturel, — qu'à exaspérer leur opposition aux fractions parlementaires. Ainsi des millions de travailleurs pourraient, devraient quitter l'usine, tenter une espèce de révolution pour conserver des prérogatives plus ou moins illusoires ; — et pour conquérir des réalités immédiates, la journée de huit heures, par exemple, ou pour renverser le statut social, qui les opprime, ils se verraient refuser le suprême outil de lutte, que l'évolution économique elle-même a forgé !

L'antagonisme, qui a surgi, qui grandit entre le socialisme politique et le syndicalisme, n'est pas seulement le trait dominant de l'histoire ouvrière contemporaine, — en France et ailleurs. Accru à chaque heure par les fautes mêmes, par les erreurs sans nombre des partis politiques, il risque de renforcer l'autorité de la bourgeoisie dirigeante, qui profite de ces divisions quasi providentielles. Les syndicalistes ne votant point, laissent le champ libre aux candidats conservateurs de toute nature, et comme, malgré tout, pour la masse du public, les élections, abstraction faite de l'abstentionnisme, traduisent l'état de l'opinion, les gouvernements reprennent une nouvelle ardeur de réaction et, en échange, les socialistes politiques, ou tout au moins leurs élus parlementaires, sont souvent tentés de rester indifférents aux mesures qui frappent les bourses du travail ou qui brisent les grèves. Comment ne percevrait-on pas l'effet de ces déchirements dans une foule d'épisodes grands et petits des dernières années?

Le syndicalisme représente, à beaucoup d'égards, la pureté de la pensée et de l'action communiste contre le socialisme dégénéré du Parlement et des groupes électoraux. A cause même de son origine, de son développement, de ses attitudes, il constitue une force d'attaque supérieure. Mais d'aucuns se demandent s'il ne figure pas un aspect fragmentaire d'un mouvement plus ample, et s'il est juste de confondre, parce que les partis socialistes eux-mêmes tombèrent dans cette déviation, la lutte politique avec l'action parlementaire. Il est très vrai, dit-on, que l'État n'est que le couronnement des institutions économiques et que, celles-ci renversées, celui-là ne subsisterait pas un instant. Il n'est pas moins exact que l'État, par les énergies de coercition dont il dispose, consolide ces mêmes institutions et double la difficulté de l'attaque qui les vise. De ce simple aperçu, résulte cette conclusion que l'action prolétarienne ne sera féconde, que si elle se diversifie selon les nécessités mêmes. Ceci n'est point un essai de justification de la méthode politique pure ou dominante, mais un raisonnement qui tend à démontrer l'utilité d'une coordination. Livrée à elle-même, l'organisation syndicale risque de se heurter aux contreforts de l'État, que rien n'aurait usés, — ou alors, si elle combattait directement l'État, elle serait sortie des bornes mêmes qu'elle s'est assignées, et se confondrait momentanément avec le socialisme politique. Abandonné à sa propre pente, ce socialisme politique glisse fatalement, comme on l'a vu, à la condition d'un parti dédaigneux des fins collectives et assujetti aux individualités ambitieuses. Le contrôle du socialisme politique par le syndicalisme, ou si ce mot de contrôle peut froisser quelques-uns, — la juxtaposition étroite, la pénétration réciproque des deux groupements s'impose comme une nécessité inéluctable. Le socialisme conquérant des pouvoirs publics est frappé à mort, s'il ne se réforme point, s'il ne s'arrache point à la déviation toujours plus sensible, qui stérilise son action et avilit son idéal. Il ne retrouvera sa probité morale, son énergie, son prestige, que dans un contact permanent avec la masse prolétarienne.

Paul Louis.



## VIEILLE MISERE

O grand calme des champs, félicité de vivre!
Beauté du sol vêtu des nuances du jour!
Paix du cœur allégé que l'espace délivre,
Parmi l'immensité des plaines sans contour!

Douceur de contempler, sur un fond de lumière,
Un groupe géorgique au geste harmonieux,
A l'heure où va voler la javelle dernière
Au faîte du char, lourd à rompre ses essieux!

Vénerable amitié de la terre et de l'homme!
L'inclémence du ciel la traverse souvent,
Pourtant ma rêverie oisive admire comme
Ils ont vaincu toujours, malgré gel, pluie et vent.

Toujours j'ai vu l'été, quelquefois les mains pleines,
Fidèle au paysan, lui payer son labeur,
Et c'est un désespoir ignoré dans nos plaines,
Celui qui fait pleurer la faim du travailleur.

Hélas ! cette sinistre image, à ma mémoire
Tout à coup revenue, a d'une ombre voilé
Les feux irradiés du couchant, dans sa gloire,
Et le vert crépuscule au regard étoilé...

Paris. Un quartier pauvre, un soleil d'août qui tue.
Le passant, accablé de la chaude saison,
N'attarde point ses pas languissants dans la rue;
Il n'aspire qu'à la fraîcheur de la maison.

Cependant en voici qui font halte. On s'attroupe.
Spectacle atroce! C'est un vieil homme mourant!
Sa voix arrive à peine au premier rang du groupe;
Sa main ne peut garder quelques sous qu'elle prend.

Ou plutôt n'est-ce pas que le vieux les refuse?
Ses semblables se sont trop tard apitoyés :
Il fallait compatir à sa force qui s'use,
Avant qu'il ne tombât sur ses genoux ployés!

Pauvre homme! Ses outils dérisoires à terre
N'appesantiront plus en vain son corps rompu :
Il les voit, et ses yeux pleurant sa vie amère,
Son dernier souffle dit : « J'ai fait ce que j'ai pu! »

EUGÈNE HOLLANDE.

## LA VIE LITTÉRAIRE

### Le cas Willy.

HENRI ALBERT : *Les célébrités contemporaines : Willy.*
JEAN DE LA HIRE : *Ménages d'artistes : Willy et Colette.*
WILLY : *Claudine à l'École*; *Claudine à Paris*; *Claudine en ménage*: *Claudine s'en va*; *Minne*: *Les Egarements de Minne*, etc.

M. Henry Gauthier-Villars, dit Willy, dit Maugis, dit l'Ouvreuse... est un bon garçon. Il jouit assez mélancoliquement d'une renommée bruyante et pénible. Mais il fait tout pour augmenter cette renommée; il ne fait rien pour s'y soustraire ou la transformer. C'est un devoir d'examiner son cas. Nous verrons comment un écrivain doué d'un talent non méprisable est victime de la publicité qu'il emploie pour répandre ses livres avec son nom. Nous verrons comment un écrivain intelligemment curieux de la vie du passé, de la vie du présent, naturellement artiste, en arrive à publier précipitamment des livres improvisés : articles de vente mais non plus œuvres de littérature. Nous verrons comment un observateur habile des mœurs contemporaines en arrive fatalement à publier des livres qui sont immoraux et qui le veulent être, et comment cette immoralité lui sert de moyen de publicité, comment l'extension de cette publicité est corrélative aux progrès de cette immoralité. Willy n'occupe pas une situation dans les lettres; mais il y occupe une place. Il occupe surtout une place chez les libraires. Les étrangers qui nous lisent ne distinguent pas très bien la différence entre la librairie et la littérature françaises; ils sont enclins à mesurer la place que Willy occupe dans la littérature à celle qu'il occupe dans la librairie... Il y sont d'autant plus enclins que Willy semble avoir pris à tâche de monopoliser tous les défauts, qu'ils sont le plus heureux de pouvoir nous reprocher. Étudier le cas Willy revient donc à étudier l'influence de notre littérature romanesque à l'étranger ou plutôt à dire ce qui la déprécie, ce qui la corrompt.

Deux études nous convient à cette analyse du cas Willy, toutes deux fixant pour la postérité les traits singuliers de ce personnage hétérogène, qui s'appelait d'abord Henry Gauthier-Villars et ne veut plus se rappeler ce nom, que lorsqu'il éprouve le besoin de redevenir sérieux. L'une paraît être une étude littéraire. L'autre est sûrement un catalogue de publicité. La première — une brochure — a été signée par Henry Albert. La seconde — un livre — a été écrite par Jean de la Hire. La première rattache ou du moins raccroche Willy à la littérature. Je ne sais trop à quoi le rabaisse la seconde.

Henry Albert est le traducteur de Nietzsche. Et il signe une brochure sur Willy. Fantaisie de la vie littéraire! M. Jean de la Hire est un jeune méridional étonnant. Il est venu à Paris pour nous donner un nouveau Balzac. Il a écrit déjà une dizaine de romans. Redoutant sans doute que ses romans ne suffisent pas pour le faire comparer à Balzac, il est devenu, sans cesser d'écrire, imprimeur-éditeur comme Balzac. Nous ne savons pas encore si Jean de la Hire sera le Balzac de la littérature ou simplement le Balzac de la librairie. Mais il se prépare à être les deux. Balzac imprimeur éditait *Molière* et *La Fontaine*. Jean de la Hire édite une série de *Ménages d'Artistes*. Il a commencé cette série en éditant, comme il était juste, *M. et Mme Jean de la Hire*: en ce livre on reconnaît sa main. Il la continue en publiant : *M. et Mme Willy*. Il en est l'éditeur et il en est l'auteur. Il l'a écrit tout entier. Je me trompe. Il a fondu dans son livre la brochure d'Henry Albert. Mais cet aimable La Hire, s'il copie attentivement, est distrait lorsqu'il cite. Nous lisons

| HENRY ALBERT<br>*Page 6 (note 1).* | JEAN DE LA HIRE<br>*Page 41.* |
| --- | --- |
| Henry Gauthier-Villars publie d'abord..... quelques études scientifiques et littéraires..... entre autres une conférence sur les *Parnassiens*, qui *fit quelque bruit* par la virulence de ses attaques contre les disciples de Leconte de Lisle. | Mentionnons encore, pour mémoire, des critiques littéraires, telles que la conférence sur *Mark Twain* et la conférence sur les *Parnassiens, qui fit grand bruit*, dit M. Henry Albert, par la virulence de ses attaques contre les disciples de Leconte de Lisle. |

Ah! Jean de la Hire! Ah! Balzac!

Mais tel est le but. Il s'agit de rattacher Willy à la littérature et de montrer que la *Maitresse du prince*

*Jean*, la *Môme Picrate*, etc., ne sont que des exagérations excusables d'un artiste badin. Alors les biographes accordent une importance énorme aux premières manifestations vraiment littéraires de celui qui aurait pu devenir un véritable lettré. Et nous venons de voir que Jean de la Hire leur accorde encore plus d'importance que ne fait Henry Albert. Au reste, la brochure amicale signée Henry Albert, maintient doucement, discrètement Willy dans un milieu littéraire, qu'il préfère sans nul doute à tous les autres. Par sa modération elle dispose à toutes les indulgences pour les cabrioles de son héros inattendu. Mais voici que le volume de Jean de La Hire rejette Willy dans cette littérature mercantile où il s'est fourvoyé, car il s'est enlisé. Si ce bon Willy a commis un crime, le livre de Jean de La Hire est son châtiment. Aussi bien Willy n'a-t-il pas collaboré à son propre châtiment?

Mais je n'oserai dire que Willy ait commis un crime, en nous privant de l'œuvre qu'il pouvait donner. Je ne devine pas du tout de quelle œuvre il était capable. L'œuvre à laquelle il a consenti, dont il porte la gloire et la peine, cette œuvre est une sorte de capharnaüm stupéfiant, où tout est disparate, où l'on ne distingue rien de solide, rien de durable, point de qualités persistantes. Nous savons que Willy a eu des collaborateurs, des collaborateurs que nous ne savons pas tous... Henry Albert écrit : « Le succès des *Claudine* a fait oublier tant de livres ironiques et charmants qu'avait signés auparavant Willy : *Une Passade*, *Maîtresse d'Esthètes*, *Un Vilain Monsieur*, pour lesquelles il accepta de discrètes collaborations, dont celle de Pierre Veber s'est avouée à la réimpression d'*Une Passade* ». M. Jean de La Hire discute cette question en tranche-montagne. Cela est gênant. N'insistons pas. Il est présumable que la malignité des hommes de lettres exagère lorsqu'elle murmure l'épigramme :

On dit que l'abbé Rochette
Prêche les sermons d'autrui ;
Moi qui sais qu'il les achète
Je sais bien qu'ils sont à lui.

Au surplus Willy ne prêche pas de sermons. Toutefois il avoue lui-même, le plus gentiment du monde, l'une de ses collaboratrices : Mme Willy. Mme Willy a écrit *Les Dialogues des Bêtes*, qui sont d'une insupportable prétention et extrêmement factices. Mais on y aperçoit les qualités qu'elle a certainement introduites dans les *Claudine* : avec des faits exactement observés, un sensualisme délicat et parfois poétique, le sens de la nature... les meilleures qualités de tous ces livres.

Willy a dû faire le récit sans l'ordonner, y mettre quelques plaisanteries. Cela pour nous dissimuler la hâte avec laquelle ont été combinés ces quatre volumes, qui, réduits à un seul, écrits avec le temps complice, auraient pu nous donner un type social, celui de la jeune fille d'aujourd'hui, curieuse à l'excès, mais non pas exagérément vicieuse... Pour le reste, Willy a eu quelques uns des bénéfices d'une forte culture classique. Il sait parfaitement le latin, eh oui ! il le sait lui qui peut écrire :

*In mærore versati, si apud bibliopolam Albin Michel festivam fabulam emetis, auctore Willy, quæ Maugis amore incensus, dicitur cujusque operculum Préjelan lepida graphide ornavit, rideatis.*

Il fréquente nos auteurs classiques. Il les goûte. Il les aime. Et sans doute emprunte-t-il d'eux son style, qui est d'aventure assez ferme et rapide. Pourtant son livre d'histoire *Le Mariage de Louis XV*, que je préfère naturellement à tous ses autres livres, est écrit dans un style assez inexpressif et impersonnel. Et peut-être doit-on dire qu'on ne reconnaît bien Willy que dans ses calembours. Évidemment il faudrait être hypocondriaque pour ne pas sourire lorsque, nous parlant de Mme Lilie Lehmann et de son mari M. Kalisch, il dit : « Nous avons avalé le Kalisch jusqu'à la Lilie. » Mais un calembour qui dure vingt ans est moins drôle au bout de la vingtième année qu'au commencement de la première. Il n'y a donc pas assez de littérature en son œuvre pour que nous ne soyons pas surtout sensibles aux procédés qu'il emploie, afin de répandre cette littérature et surtout cette œuvre.

Willy ne nous démentira pas ; il a demandé à la publicité ce que la critique lui aurait fait attendre ou lui eût refusé. Qu'il eût écrit patiemment quelques livres comme *Le Mariage de Louis XV*, il aurait pu devenir un de ces historiens, qui obtiennent beaucoup de succès et une grande clientèle en contant les romans de l'histoire. Il ne l'a pas voulu : et il a prétendu obtenir clientèle et succès par une publicité effrénée... Il est juste qu'une monographie écrite sur son œuvre et sur lui ait précisément le ton des articles de publicité...

Jadis Jean de la Hire écrivait dans *Le Journal* un article de publicité sur *L'Arriviste*, un roman de Félicien Champsaur. Ce roman, publié naguère sous le titre *Le Mandarin*, n'avait point trouvé de lecteurs. Publié de nouveau sous ce titre *L'Arriviste*, il en trouva sans doute quelques-uns, grâce à une publicité formidable. M. de la Hire expliquait qu'un autre article de publicité avait pu très justement, quoique à tort, comparer Félicien Champsaur à Balzac. Il trouvait dans Claude Barsac un caractère beaucoup plus fortement dessiné que dans Rastignac. Et il s'écriait :

« A-t-on jamais songé à comparer la tour Eiffel avec le Pont Alexandre ? Non. C'est pourtant à peu près ce qu'on a fait en comparant Balzac avec Félicien Champsaur. Monter par nos propres moyens naturels à la troi-

sième plate-forme de la tour Eiffel est une besogne difficile, pénible, fatigante ; ceux-là seuls l'accomplissent qui ont du jarret, de l'estomac, de la volonté et la tête solide. Et une fois là-haut, c'est un merveilleux univers éblouissant et un peu confus que l'on découvre, que l'on fouille, que l'on étudie passionnément. C'est *La Comédie Humaine* de Balzac.

« Au contraire, le pont Alexandre pendant l'Exposition Universelle de 1900 était agréable et facile ; d'un côté et de l'autre, on y étudiait avec joie et profit des types européens, des types parisiens ; du haut de la Tour Eiffel, c'est à peine si on les aurait vus, il eût fallu se servir d'une forte lunette d'approche ; mais là on avait le loisir et la facilité d'examiner leurs plus minutieux détails ; ce fut, en 1900, un monde volontairement rassemblé de nations et d'individus : c'est l'œuvre de Félicien Champsaur, où Lulu, clownesse cosmopolite, suit Sameyana, poupée Japonaise, où Lingam, le Semeur d'amour, héros d'une épopée de l'Inde ancienne, précède Claude Barsac. l'Arriviste. Et quelqu'un a-t-il jamais pensé à écraser le pont Alexandre du poids de la tour Eiffel, sous prétexte que celle-ci est son aînée, plus lourde et plus haute ? C'est pourtant ce qu'on a voulu faire en jetant à la tête de Félicien Champsaur, dont l'œuvre se continue, l'œuvre entière de Balzac.

« Laissons donc aux ratés ces envieuses mesquineries. Admirons l'œuvre de Balzac si nous avons assez de force et d'intelligence pour la gravir ; admirons l'œuvre de Félicien Champsaur, si nous avons assez de loyauté généreuse pour la traverser en tous sens avec attention. Et perdons cette habitude de rabaisser trop les vivants, parce qu'ils sont des rivaux et d'exalter contre eux les morts, parce que les cadavres ne sont pas à craindre dans la lutte pour l'existence.

« N'écrasons pas le Présent qui évolue sous le poids du Passé immuable, laissons à l'avenir le soin de ces boiteux parallèles.

« Balzac mort est un dieu, formidable sur son autel qu'environnent et qu'illuminent les admirations du monde, comme des flambeaux qu'aucun souffle ne peut éteindre. Félicien Champsaur vivant est Félicien Champsaur : c'est quelque chose, et c'est quelqu'un. Attendons qu'un recul d'années nous permette de lui dresser à lui aussi un autel dans le Temple de la Littérature et de l'Art ; alors, et alors seulement, on pourra comparer en toute connaissance de cause, — avec justice, avec loyauté. »

Je tenais beaucoup à donner ici ce document que nous devons à la verve du jeune de la Hire. Les exagérations ne sont pas moindres quand cet enthousiaste jeune homme écrit sur Willy.

D'abord c'est le même mépris pour parler des critiques, qui ont pu exprimer quelques réserves sur l'œuvre de Willy :

« Nous n'en finirons pas des éloges ! Des éreintements non plus, d'ailleurs, car les gens qui ont bavé sur Willy, sur son talent et sur ses livres sont innombrables. »

« Il a su acquérir la faveur des foules, l'estime des lettrés de sa génération, l'admiration des « vrais jeunes » et l'envie haineuse des « jeunes vieillis », des « ratés » de la littérature et des arts. »

Ensuite, toutes les louanges sont maladivement dithyrambiques :

« La plupart des livres de Willy sont d'une psychologie profonde et vraie, *sans exemple dans la littérature de ces dernières années*. Willy a un sens critique parfait, un *talent d'imagination et de composition, une puissance de style digne d'un grand classique...*, son ironie est la plus fine, la plus spirituelle, la plus humaine, la moins froidement rhétoricienne que nous connaissions. »

« On a dit de *Claudine* que c'était un chef-d'œuvre dangereux... Laissons donc ce mot « dangereux » de côté et gardons le mot « chef-d'œuvre ».

« Eh bien ! relisez *Claudine*, étudiez ces quatre livres, imaginez le plus grand romancier français à votre goût, récrivant ce roman et dites-nous s'il y trouverait quelque chose à changer, à ajouter, à retrancher ?... Pourrait-il l'écrire, d'ailleurs, et pour faire *Claudine*, ne fallait-il pas une mentalité spéciale, un style personnel, une faculté particulière de vision, un esprit de la plus absolue originalité, la mentalité, le style, la vision, l'esprit de Willy ?... Et Willy lui-même, seul capable d'écrire ce livre, parce que seul il a été bâti pour l'écrire, *Willy lui même pourrait-il le perfectionner* ! »

Oui, mon pauvre La Hire, oui, croyez-moi — et Willy le sait bien — *Willy lui-même pourrait le perfectionner* !

Et cela continue et cela s'aggrave :

« La vie et la vérité des caractères, la beauté du style, la structure nerveuse et forte de la phrase, le « définitif » du plan de composition, n'est-ce pas là les qualités, qui, si elles y sont en entier et en perfection, font d'un roman un chef-d'œuvre ?... Tout cela se trouve dans *Claudine* et en plus l'incontestable originalité du sujet... »

Conclusion :

« En voilà assez, je pense, pour corroborer les jugements que de plus grands et plus savants que moi ont portés sur *Claudine*, sur cette tétralogie romanesque, *sans exemple et sans rivale dans la littérature contemporaine, sans rappel antérieur dans aucune littérature.* »

Hélas ! ce n'est pas la conclusion. Voici :

« N'aurait-il écrit que les *Claudine*, Willy pourrait être satisfait : *il ne mourra point dans la mémoire des hommes qui lisent.* »

... « Mais il est impossible de raconter ce livre admirable (*Minne*), tout en nuances, en observations psychologiques d'une acuité, d'une finesse extraordinaires et d'une profondeur par moments effrayante. » (*sic*).

.. « Mais il est encore un autre roman, plus beau peut-être que les *Claudine* et que *Minne*. Il a paru tout dernièrement, et s'appelle *les Égarements de Minne.* »

... « Mais que ce résumé est sec et froid ! comme il il dit peu ce qu'est le livre !... ce livre pour lequel, cette fois, nul n'oserait ne pas prononcer le nom de chef-d'œuvre !... »

J'ai cité beaucoup, j'ai cité à profusion, moins pour élucider le cas Willy — ce n'était peut-être pas indispensable — que pour donner des spécimens des articles de publicité employés dans la littérature mercantile. Qui en a lu un les a tous lus! J'ajoute que Willy est un des moins mauvais écrivains parmi ceux qui pratiquent ce système de littérature mercantile ; il est également un de ceux qui le pratiquent avec le plus de persévérance. Et tout dans sa vie — littéraire — est publicité.

Il n'est aucun de ses gestes qui ne serve à la réclame. Son chapeau à bords plats lui-même est devenu moyen de publicité. C'est à tel point que lorsque Willy se fait photographier avec Mme Willy assise à terre, sans chapeau, attirant à elle son chien favori, Willy complète le tableau, son chapeau à bords plats sur la tête, sa canne et ses gants à la main. Et doit-on parler de ces innombrables photographies répandues dans tous les milieux, où l'on voit le beau visage triste de Mme Willy entre la bonne figure intelligente et douce et pas si gaie! de Willy et celle de Mme Polaire, dont je ne dirai rien. Mais je ne cite que les manifestations anodines et qui restent de notoriété publique. Willy consacre plus de temps à lancer un livre qu'à l'écrire. Et « il paie constamment de sa personne ». Sa personne est, elle aussi, un moyen de publicité. Elle règne dans ses livres où elle intervient toujours. N'allons pas au-delà! Et ces duels sont retentissants. Je crois même qu'une fois Willy s'est battu avec un adversaire, dont on n'a jamais pu découvrir la personnalité. Et Willy écrit des articles sur Mme Willy et Mme Willy écrit des articles sur Willy, et ils écrivent tous les deux des articles sur Mme Polaire et Mme Polaire écrit des articles sur tous les deux, ou bien chacun d'eux écrit des articles sur soi-même. Publicité, publicité, publicité! On n'est pas du tout surpris lorsqu'un biographe apporte comme preuves de la grande situation littéraire de Willy, les

ANNONCES COMMERCIALES INSPIRÉES PAR LES ŒUVRES DE WILLY : *Lotion de Claudine* — *Glace Claudine* — *Parfum de Claudine* — le *Claudinet*, col rabattu et cravate ornés biais pour dames et enfants (avril 1903) — *Un autre Parfum de Claudine* — le *Chapeau Claudine* — la *Poudre de riz Willy adhérente et invisible* — la *lotion Claudine* — Cigarettes *Claudine* — Plaques et papier pour photographie *Claudine*...

On n'est nullement surpris de ces témoignages de gloire littéraire. On les attendait. Ce sont surtout des témoignages de ce genre que l'on attend maintenant.

Une photographie répandue partout nous montre Willy attachant avec une gravité attendrie la boucle du pantalon de Mme Polaire. Ce geste est un symbole, ainsi que cette gravité et cet attendrissement. Ce pantalon est une transition... Willy dans les livres de qui on trouve des éléments de grâce légère est parvenu à se faire classer comme un auteur systématiquement immoral, parlons net, comme un écrivain faisant métier de pornographie. Oh! le pantalon de Mme Polaire! Pourtant cette accusation n'est pas toujours justifiée. Ses premiers livres ne sont que des plaisanteries faciles, très libres, mais sans malice. Les *Claudine* sont évidemment des livres malsains, pervers, scabreux, scandaleux. Souvent un art aimable en pare le libertinage. Souvent l'auteur s'attarde... et il le fait exprès. Il appuie, il insiste. Il veut l'immoralité qui retient lecteurs et lectrices. La série commencée des *Minne* n'est qu'une réplique industrielle à l'heureuse série terminée des *Claudine*. On donne à la clientèle un article analogue à l'article qui lui a plu. *Minne* est une fantaisie « tirée à la ligne », qui aurait pu être plaisante en vingt pages. Les *Égarements de Minne* sont d'une immoralité dont on peut seulement dire, pour l'excuser, qu'elle est loyale. Une certaine discrétion de ton prouve simplement que l'auteur n'est point un goujat. Et nous le savions bien. Mais il n'est que plus reprochable d'écrire ce qu'il écrit. Quant à la *Môme Picrate*, à la *Maîtresse du prince Jean*, à *Mangis amoureux*, ils constituent exactement ce que l'on nomme par tous pays de la littérature pornographique et la pornographie chasse la littérature. Willy conciliant nous raconte qu'il achète avec le produit de tels livres des documents pour ses ouvrages d'histoire. Mauvaise opération : à ce prix-là, ces documents sont toujours trop chers.

Mais c'est la pente. Willy la descend. Est-il maître de s'arrêter?

Je n'en suis pas très sûr. Littérature mercantile et immoralité littéraire s'engendrent et se développent mutuellement. L'immoralité est le meilleur soutien du mercantilisme ; le mercantilisme le meilleur soutien de l'immoralité. Ils progressent de compagnie. Et les panégyristes de la publicité attestent naturellement que l'immoralité n'intervient que pour aider au triomphe de la morale. Ils écrivent avec une simplicité un peu niaise :

« Que les malveillants ou les imbéciles » — à nous tous, membres de la foule trop souvent anonyme des éreinteurs de Willy — « lisent les *Égarements de Minne*!... S'ils font profession de défendre la morale, quel livre trouveront-ils plus moral que celui-ci, qui montre l'impuissance de l'amant, de trois amants successifs et la supériorité du mari! »

Willy, bon enfant, disait déjà à propos de *Claudine en ménage* : « Mon Dieu, ce livre n'est pas plus immoral que les précédents! » Pas moins, certes!

Ou bien, c'est devenu un art pour les rédacteurs des articles de publicité de paraître condamner les livres immoraux qu'ils excitent à lire... Ainsi fait

avec tact M. Joseph Montet, dans un article de publicité du *Gaulois*, à propos de *Claudine s'en va*. « Il assure que Willy est un grand coupable, que lui, Montet, est allé acheter le livre chez un libraire — ah! vraiment! — et que le libraire lui a dit : « Ces gâteaux empoisonnés s'enlèvent comme du pain ! » M. Emmanuel Glaser, dans ses notes de publicité du *Figaro* (ne les a-t-il pas réunis en un volume de critique littéraire ! — vraiment nous vivons dans des temps bien intéressants !) insiste davantage. Il est vrai qu'il a pris à tâche de révéler les trésors de la *Maîtresse du prince Jean* — et de la *Môme Picrate*.

Il gémit :

« Si l'on veut bien réfléchir à l'effort que je dois m'imposer pour parler congrûment — comme il convient dans ce journal — d'œuvres aussi incongrues ; si l'on veut supporter les périphrases, les métaphores et les circonlocutions qu'il me faut combiner pour traiter — sans latin — de si périlleux sujets, on conviendra que j'ai bien raison de me lamenter sur mon sort... »

Il parle du talent avec lequel Willy peint « des tableaux sur lesquels il convient de jeter prudemment un voile de décence et de protection. » Joli style de Prudhomme. Il insiste :

« Willy, qui a commencé depuis longtemps déjà à scandaliser et à désespérer les gens vertueux, persiste diaboliquement dans ses errements et dans ses erreurs. »

Il recommence :

« Du moins, cette *Maîtresse du prince Jean* a un mérite : elle ne prendra pas son lecteur en traître. Elle arrive à lui munie d'un casier judiciaire propre à le mettre en garde; dès avant son apparition, elle fut poursuivie, jugée et condamnée; ainsi ceux qui voudront aller plus loin que la couverture du livre et en sortiront le rouge au front sauront à qui s'en prendre : ils auront été prévenus. »

Il récidive :

... « Ce roman, même épousseté, est terriblement scabreux. Je le sais d'autant mieux que je l'ai lu jusqu'à la dernière page — il me faut faire mon *meâ culpâ* — car trop souvent le rire et le sourire désarmèrent ma colère. »

Enfin :

... « J'ai vu, j'ai lu tout cela et, malgré moi, j'y ai pris plaisir. Du moins pour m'en punir et pour me réhabiliter à mes yeux, je devais mettre en garde mes contemporains contre la séduction de la *Maîtresse du prince Jean*, leur affirmer que c'est un livre à ne pas lire et puisque j'ai été victime de ma curiosité, empêcher les autres de céder à la leur, car s'ils ouvrent le livre ils sont perdus, ils feront comme moi, ils iront jusqu'au bout. »

Le ton est le même dans une autre « étude critique » de M. Emmanuel Glaser sur *La Môme Picrate*...

« Willy n'a jamais rien écrit de plus immoral. C'est déplorable. Tout le monde achète ce livre. Ne l'achetez pas !... »

Voilà donc l'immoralité devenue moyen presque exclusif de publicité. Willy a fait école. Tous emploient maintenant ce moyen comme lui... Willy descend la pente... La peut-il remonter?

J'ai déterminé, cela était indispensable, les circonstances du « cas Willy ». C'est un mauvais cas. Malheureusement il n'est pas niable. Qui dira l'influence de Paris sur certains hommes, son influence, sa tyrannie! Et puis on veut demander à la littérature ce qu'elle ne peut pas donner. Les conditions sociales de la vie des écrivains se transforment... On ne sent pas cela... Et puis, et puis... Ah ! quitter un temps ce Paris obsesseur! se vouer quelques mois au silence exquis, à l'obscurité délicieuse ! rêver ! se renouveler! mettre dans un livre calme un peu de la poésie de la nature !...

Hélas! est-ce que Willy n'est pas contraint de rester le fanfaron — désabusé — de sa gloire!

J. Ernest-Charles.



## LES APTITUDES INDIVIDUELLES ET L'ÉDUCATION

L'éducation doit donner à l'individu les moyens de participer à la vie sociale d'une façon très active et très productive. Pour beaucoup de bons esprits — pour Ribot notamment — « l'éducation accomplie », celle qui prépare le mieux à cette vie sociale active et productive, consiste à « être façonné à la marche, à la course, à la lutte, à l'escrime, à l'équitation, à tous les exercices du corps; posséder plusieurs langues, faire des vers, de la musique, dessiner, peindre, réfléchir et raisonner; être plié aux coutumes, aux usages, aux conventions sociales ». L'éducation, telle qu'elle est pratiquée actuellement, s'efforce de réaliser ce programme encyclopédique : gymnastique, latin, grec, français, allemand, physique, histoire, chimie, arithmétique, géographie, algèbre, géométrie, dessin, géologie, philosophie, cosmographie, zoologie, botanique, etc., etc., tout cela est enseigné en quelques années, suivant un plan rigoureusement tracé, jour par jour, heure par heure. Vers sa vingtième année, le disciple, gavé de surabondantes et maigres notions, est prié d'embrasser une carrière ; « choisis toi-même, disent certains parents ; c'est à toi de savoir ce que tu veux faire ; il ne nous appartient pas de peser sur ton avenir » ; et le jeune homme, généralement inconscient de ses véritables aspirations, choisit d'après le brillant des carrières et la facilité des examens. « Exécute-toi, disent d'autres parents, c'est le moment d'être ingénieur; tu sais que nous le voulons abso-

lument » ; et le jeune homme, par dévouement filial, obéit.

Quels sont les résultats de cette éducation ? Un nombre énorme de moyens, quelques supérieurs, beaucoup d'inférieurs. Alors, les philosophes ont tiré de ces résultats d'extravagantes conclusions : ils ont déclaré que les inférieurs ne sont pas éducables, et que les moyens sont éducables ; concernant les supérieurs, les avis sont partagés.

Ribot dit : « L'influence de l'éducation atteint son maximum dans ces natures moyennes qui, n'étant ni bonnes ni mauvaises, sont un peu ce que le hasard les fait. Puis, si l'on s'élève vers les formes supérieures de l'intelligence, on la voit de nouveau décroître et, à mesure qu'elle s'approche du plus haut génie, tendre vers son minimum. »

Guyau, au contraire, pense que l'éducation n'est infructueuse qu'avec les idiots, les vraiment inférieurs ; mais il croit que l'éducation agit sur « les natures supérieures tout comme sur les natures moyennes », et même mieux.

Quoi qu'il en soit du rôle de l'éducation dans la production des supérieurs, on se déclare satisfait du système pédagogique, puisqu'il y a apparition d'une grande quantité de moyens. Il est assez curieux que ni Ribot, ni Guyau, ne cherchent à définir ce qu'ils entendent par homme moyen, homme supérieur, homme inferieur, et qu'on soit obligé de s'en rapporter au sens commun, pour lequel l'inférieur est celui qui participe à la vie sociale d'une façon peu active ; le supérieur celui qui y participe d'une façon particulièrement active, particulièrement productive ; et le moyen, sans éclat ni maladresse. Or, dire que l'éducation veut former des êtres productifs et déclarer que tous ceux qui, après l'éducation, se manifestent improductifs, sont des êtres inéducables ; déclarer que l'éducation ne réussit pas sur les inférieurs et définir les inférieurs par l'échec de l'éducation, ce n'est pas raisonner congrûment. Il faudrait — en toute logique — avoir un critérium de l'infériorité, et dire *avant de tenter l'éducation* : « voici un individu inférieur parce qu'il présente tel signe caractéristique ; si j'essaye de l'éduquer, je n'y parviens pas ; donc l'éducation ne réussit pas sur l'inférieur. » Mais, encore une fois, si ceux qu'on ne peut éduquer sont déclarés inférieurs, ce n'est point avancer que de déclarer les inférieurs inéducables, puisque c'est leur définition même.

D'ailleurs, il semble qu'on ait abusé des expressions de supérieurs et d'inférieurs ; évidemment, les génies sont des supérieurs et les idiots des inférieurs ; mais, sauf ces extrêmes, il semble qu'il n'y ait pas, biologiquement parlant, d'infériorité, ni de supériorité, ni d'état moyen ; il y a seulement des individus ayant des constitutions différentes, par suite de lois héréditaires probablement très précises ; et ces individus différemment constitués ont tous sur l'avenir de la race d'utiles influences L'infériorité n'apparaît que si l'on assigne à l'individu une tâche supérieure à ses capacités ; d'où la nécessité, au point de vue social, de mesurer la tâche aux capacités individuelles.

Enfin, en acceptant la définition de sens commun suivant laquelle le supérieur est celui qui participe à la vie sociale d'une façon intensive et le moyen d'une façon médiocre, il paraît étrange qu'on considère la production des moyens comme satisfaisante et normale, simplement parce que les moyens sont produits en majorité et l'apparition des supérieurs comme prodigieuse, simplement parce que les supérieurs sont rares. C'est une idée absolument injustifiée que le normal est le fréquent et l'anormal ce qui est rare. On pourrait soutenir avec plus de raison, et je le soutiens, que les supérieurs sont les normaux ; que les moyens sont à un degré moindre que les inférieurs des manqués : et dès lors, l'éducation m'apparaît maladroite puisqu'elle ne produit qu'un petit nombre d'individus vraiment utiles à la société et une énorme majorité de manqués.

Comment donc procède l'éducation actuelle ? Il est admis que l'éducation ne commence sérieusement qu'à *l'âge de raison*, c'est-à-dire vers la septième année. C'est à peu près à cette époque qu'on entreprend de soumettre l'individu à un programme strictement tracé d'avance, comme si l'enfant était une cire vierge, avide d'empreintes et propre à recevoir n'importe quelle empreinte.

Il faudrait cependant compter avec l'hérédité ; que l'hérédité soit un phénomène de mémoire organique comme on le prétend d'ordinaire, ou une influence du futur, comme l'avancent quelques téléologistes, il est prouvé expérimentalement que les qualités acquises héréditairement sont très tenaces et que l'ambiance est à peu près impuissante à les modifier. En microbiologie, il est démontré que des modifications obtenues à l'aide de moyens extrêmement violents, surnaturels en quelque sorte, persistent pendant de longues générations, quelles que soient les conditions de vie imposées à ces générations ; il est établi, par exemple, que la faculté prolifique d'agents microbiens ayant été atténuée par la chaleur, cette faculté prolifique n'est pas récupérée par les générations ultérieures ; que des microbes ayant été privés de leurs propriétés pathogènes, ces propriétés ne reparaissent pas chez les descendants, etc... « Ces modifications, dit Yves Delage, demandent quelques semaines pour se produire et persistent ensuite plusieurs semaines si les conditions primitives sont rétablies. Or, pendant ce laps de temps, de nombreuses générations se sont suc-

cédé, les modifications ont donc été héréditaires pendant de longues générations. »

La botanique fait des constatations absolument comparables aux précédentes : Vilmorin, par exemple, a montré que les caractères de la race sucrière des betteraves persistent quel que soit le milieu de culture. On a constaté également que les tabacs Havane, Kentucky, Virginie, transportés à Boulogne-sur-Seine depuis trente ans, ont conservé les formes de feuilles, la finesse des nervures, le parenchyme, la teneur en nicotine qui les caractérisaient en leurs pays d'origine.

Il faut retenir de ces faits que les qualités héréditaires sont extrêmement tenaces et qu'elles cèdent seulement à des influences très prolongées et très fortes. Or ces influences, réalisables dans une serre ou dans un laboratoire, et qu'on peut poursuivre pendant plusieurs générations sur certains végétaux ou sur les microbes dont l'évolution est rapide, ne sont en aucune manière à la disposition des pédagogues, lesquels ne peuvent agir sur leurs élèves que faiblement, pendant un temps très limité et par intermittences. Et si l'on considère les résultats absolument discordants fournis par l'éducation actuelle, il faut reconnaître que l'éducation n'agit qu'autant que l'hérédité le lui permet. C'est pourquoi les enfants ne se ressemblent point au sortir de l'éducation comme les gâteaux au sortir du moule : les uns affectionnent les choses littéraires, d'autres les sciences ; et parmi ceux-ci certains inclinent vers les naturelles, d'autres vers les sciences mathématiques et, parmi ces derniers, il en est qui témoignent d'une ardeur particulière pour la géométrie, d'autres pour l'algèbre. Ces spécialisations spontanées et raffinées chez des individus rigoureusement soumis au même régime prouvent surabondamment qu'il existe en chacun d'eux un fond tendancieux, qui les pousse dans un sens déterminé et contre lequel l'éducation ne peut lutter.

Il faut des incidents comme ceux relatifs à l'existence des rayons N pour montrer jusqu'à quel point les individus restent ce que l'hérédité les fait. Parmi les physiciens qui s'occupent de la question, combien peu — malgré une vie consacrée à la science — paraissent posséder l'esprit scientifique. Toute une existence de laboratoire ne suffit donc pas à créer cet esprit scientifique; l'hérédité reste la grande maîtresse et l'on peut dire que plus la civilisation avancera, moins l'éducation — au sens actuel du mot — aura d'action sur les cerveaux ; car l'hérédité, à chaque génération, grave dans la substance cérébrale des associations, des coordinations fonctionnelles plus précises et plus nombreuses, de même que les associations médullaires se raffinent et se multiplient de jour en jour.

Il semble donc étant donné, d'une part, qu'il n'y a pas, biologiquement parlant — sauf le cas tératologiques — d'individus inférieurs, ni d'ailleurs, d'individus supérieurs, mais seulement des individus diversement constitués ; d'autre part, qu'il est vain de vouloir transformer par l'éducation une constitution puissamment assise sur des bases héréditaires ; il semble donc que le seul but d'une éducation rationnelle soit de développer les capacités diverses en vue de l'utilisation sociale de toutes ces capacités. Pourquoi s'obstiner à apprendre les sciences à qui n'a pas l'esprit scientifique ? Pourquoi s'acharner à apprendre la musique à qui n'a pas l'oreille musicale ? Pourquoi vouloir faire fléchir sous les coutumes, les usages et les conventions sociales un libre esprit dont c'est l'originalité de s'insurger contre la routine ? Pourquoi contraindre à l'escrime, à l'équitation, à la lutte, un individu qui ne brille ni par l'adresse ni par la force ? C'est en méconnaissant les aptitudes qu'on forme des individus inférieurs ou moyens ; les individus supérieurs sont ceux qui ont trouvé dans l'éducation les enseignements à leur portée, la direction qui leur convenait. La véritable éducation, l'éducation rationnelle, me paraît être une culture des qualités qui existent à l'état rudimentaire chez l'individu. Toute autre éducation n'est pas de la vraie éducation, c'est du dressage. Dira-t-on qu'un chien est bien éduqué parce qu'il sait mar- sur deux pattes et faire le salut militaire ? On dira qu'il est bien dressé ; le chien bien éduqué est celui dont on a développé, cultivé les qualités naturelles de flair, de vitesse ou de force. De même dira-t-on qu'un individu doué pour les sciences et la vie retirée est bien élevé parce qu'il sait s'incliner devant une dame, tourner un compliment, rimer un sonnet et pincer de la guitare ? C'est un individu habilement dressé ; on l'aurait bien éduqué en exaltant son austérité et son aptitude scientifique.

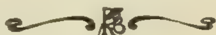
J'entends qu'immédiatement on va formuler une objection de principe et dire que le développement des facultés individuelles, s'il est avantageux à l'individu et à la race, risque d'être préjudiciable à la société. Différents auteurs, en effet, se plaisent à opposer les intérêts individuel, ethnique et social : certains, par exemple, signalent que le développement intellectuel très avancé s'accompagne souvent de stérilité et opposent ainsi l'intérêt social et l'intérêt ethnique. Mais je répondrai, d'une part, que le fait allégué n'est pas prouvé : de ce que certains intellectuels sont stériles, il n'en résulte pas que c'est l'intellectualité qui engendre la stérilité ; il peut y avoir des causes locales de stérilité chez un intellectuel ; et ce qui tend à le prouver, c'est que beaucoup d'intellectuels — la grande majorité même — ont des enfants. D'autre part, à supposer que le fait allégué soit vrai, que la

haute intellectualité engendre la stérilité, il n'en faudrait pas conclure que les intérêts sociaux (développement intellectuel) et ethniques (perpétuation) s'opposent; mais seulement qu'on a mal compris l'intérêt social; et que si l'intellectualisme s'oppose à la perpétuation de la race, la société s'oppose à un intellectualisme trop intense ou plutôt trop généralisé.

De même, sous toutes les antinomies signalées, on trouverait une interprétation superficielle, erronée du véritable intérêt individuel, du véritable intérêt ethnique, du véritable intérêt social, lesquels — bien compris — sont en coïncidence parfaite. D'où il suit, qu'au plan d'éducation le psychologue, le biologiste et le sociologue pourraient avantageusement collaborer.

Dr Charles Valentino.

(*A suivre.*)



## FAITS ET APERÇUS

### LE BOULEVARD

Voici l'heure où les plus intrépides abandonnent, devant les brumes, plages, forêts ou montagnes, et, rappelés par l'hostilité des éléments à leur vocation de travailleurs ou de mondains, s'acheminent vers Paris. — A peine ont-ils franchi les vomitoires tumultueux des grandes gares, qu'ils se hâtent vers le boulevard, impatients de ressaisir l'aspect, la pensée fugaces de la grande ville, son ambiance vibrante et instigatrice.

N'est-ce point là que l'initiation est la plus soudaine? Laborieux et oisifs, clubs et théâtres, journaux, cafés, librairies et opulents magasins, tous les acteurs et tous les rouages de la vie parisienne s'y trouvent; et bien vite s'y révèlent les engouements récents, les dernières modes et les dernières nouvelles. Déserté l'été pour le Bois, prélude des longs exodes, le boulevard est, l'hiver, d'une incomparable animation.

Il semble qu'à l'approche de cette saison, il se renouvelle : l'air y devient plus vif et la lumière moins crue, délicieusement diffuse et subtile. Bronzes, cuivres, acajous, verrières, les moindres motifs d'ornementation y scintillent. Et n'est-ce point cette perfection du détail, le goût affiné dont elle témoigne, qui donnent à ce décor sa grâce... et sa célébrité?

Il n'est point malaisé de voir, de par le monde, avenues plus amples ni suite de palais plus somptueux. Mais comment imaginer élégance plus discrète et soutenue : sobriété et souvent distinction des hautes façades, voilées par la dentelle des branchages sans feuilles des arbres d'automne, sveltesse des colonnes à lampadaire, charme des étalages de fleurs, coquetterie des glaces et chatoiement des vitrines de bijoux, d'objets d'art, etc... où rencontrer ces arrangements délicats et d'une inouïe diversité, cette fine harmonie des innombrables lignes et teintes, et jusqu'à cette ondulation du boulevard? Car, sur ces plissements, se déroule à merveille l'incessante houle humaine : passants et passantes, gens de plaisir ou de labeur, aux accoutrements de la plus pittoresque variété, beaux équipages, voitures multiformes, qui soulèvent une anonyme et forte rumeur, telle celle de l'océan.

C'est le soir que cette animation se fait le plus piquante et nerveuse. Tandis que les quartiers du travail entrent dans le repos et la pénombre, le boulevard s'éclaire de milliers de feux : fulgurations des phares électriques et rayons dorés du gaz, feux-follets des voitures, glaces lumineuses des cafés en vogue, éclairage savant des galeries d'art, illuminations des théâtres, des joailleries, annonces multicolores. Le regard s'étend sans se lasser, sur cette étincelante rivière, et s'il veut dénombrer ces étalages, n'y voit-il pas le séduisant musée du luxe contemporain?

Le boulevard n'a point cependant l'éclat factice d'un salon. On n'y vient guère faire parade, comme aux Champs-Élysées, de ses attelages, ni de ses costumes. Il appartient à tous. On y passe en se rendant au club, au théâtre, ou en revenant de l'atelier ou du bureau. Et s'il est une foule qui se prélasse aux terrasses de ces cafés, où se manifestent la facilité et la cordialité de la vie française, c'est la foule démocratique, commerçants, ingénieurs, politiques ou publicistes évadés du Parlement ou des salles de rédaction, et surtout, innombrables, ces employés, qui sont les vrais artisans de la fortune de Paris.

Comment un tel coudoiement ne rendrait-il pas le boulevard infiniment mouvant et divers? Que de physionomies y défilent : fluette et gracieuse dans sa simple tenue voici l'ouvrière, puis le terrassier aux rudes manières, les cochers, dédaigneux ou cocasses des snobs, toutes les conditions et toutes les professions, des femmes d'une extravagance recherchée, des figures de misère, de vices ou de proie, car Paris se montre ici sans réticences avec ses attraits et ses stigmates. Et que d'expressions épandues sur cette foule bruissante : attitudes lassées, gestes joyeux, traits comiques ou allures fascinantes; que d'efforts, de sentiments se trahissent : il semble que chaque silhouette révèle quelques pages d'un roman de labeur, de souffrance ou d'amour.

A mesure que l'heure s'écoule, le spectacle change. C'est, après minuit, l'animation froufroutante et parfumées des sorties de bal, les gracieux profils entrevus, la galopade des équipages, puis les bandes attardées de joyeux soupeurs. Elles rencontreront les hâtifs ouvriers qui, au petit jour réparent la toilette de Paris pour le livrer, déjà net, à l'assaut des employés, habiles à parfaire sa séduction, qui enchantera, bientôt après, hôtes de passage et Parisiens eux-mêmes.

Car le Boulevard figure la mobilité comme la complexité de Paris : n'en représente-t-il point fidèlement la physionomie? Fashionable sous le second Empire, il est populaire de nos jours. Il devient houleux aux soirs d'élections, émouvant aux jours des grandes manifestations pacifiques, tragique aux heures d'émeutes, qui le traversent et le balaient soudain comme des raffales, follement gai aux fêtes du carnaval. On y meurt parfois, comme on s'y passionne et l'on s'y distrait. Le Boulevard n'est pas toujours aussi pimpant qu'à la saison présente, il est toujours infiniment curieux.

Jacques Lux.

Paris. — Typ. A. Davy (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame. — *Le Propriétaire-Gérant :* FÉLIX DUMOULIN

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG
DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 16 — 5e SÉRIE — TOME IV — 14 OCTOBRE 1905

## JOURNAL INÉDIT DU SECOND SÉJOUR DU CHEVALIER DE BOUFFLERS AU SÉNÉGAL

*3 décembre 1786 — 25 décembre 1787* (1).

*Ce 11.* — Mes hôtes de Cayenne sont toujours ici et paraissent devoir y rester encore longtemps. Je suis très content d'eux et c'est une espèce de consolation pour moi de me trouver avec des compatriotes, qui, habitant depuis longtemps une terre près de Commercy, me parlent sans cesse des ouvrages, des monuments et des actions de mon premier maître. Mme la baronne d'Eieux est très douce et très honnête ; elle a suivi librement son mari et, de trois enfants qu'ils ont, elle a pris avec elle sa fille aînée, arrivée, dit-on, un peu avant la noce, pour montrer sans doute à son mari qu'elle marche plutôt en qualité de sa maîtresse que de sa femme. Que cela est loin des femmes qui n'écrivent même point à leur mari expatrié! Au reste, mon pauvre petit train de maison se soutient toujours avec la même magnificence, quoique ce moment-ci soit le moins favorable de tous, parce que la grande terre est à présent mortelle pour les blancs et que les noirs occupés de leurs cultures ne sont point dans les villages et ne viennent point apporter de denrées. Les chasseurs ne chassent point, il ne vient point de poules au marché, je suis obligé d'envoyer de tous côtés des pirogues pour avoir de quoi donner à diner. Mais enfin tout cela va tant bien que mal et j'espère au moins, après un court séjour dans ce pays-ci, y laisser une longue mémoire. Eh! qu'importe? diras-tu. Je ne saurai que te répondre, sinon que l'homme est ainsi fait et s'il vivait avec des loups, il voudrait encore que ces messieurs hurlassent de lui en bien. Adieu, jolie femme ; quand verrai-je une ligne de ton écriture? Je suis comme le pauvre damné, qui sans doute par discrétion ne demande qu'une goutte d'eau, mais il aurait avalé des fleuves et moi je dévorerais des volumes.

*Ce 12.* — La mort se promène toujours autour de moi. Voilà deux pauvres capitaines marchands, les seuls honnêtes gens qui eussent jamais paru dans ce pays-ci, qui ont disparu. Un chirurgien major d'un bâtiment du roi en a fait autant. Tous ces messieurs descendent aux royaumes sombres accompagnés d'une petite escorte, car tu penses bien que c'est ici comme à la guerre, où chaque officier tué mène avec lui huit ou dix soldats dans l'autre monde. Malgré tant de désastres, je vois avec plaisir que ma pauvre petite troupe est pour ainsi dire respectée; ils sont bien logés, bien nourris, bien habillés, bien couchés, bien ménagés, bien punis, tout cela contribue beaucoup à la santé. Ce qui va le plus à l'hôpital ce sont les ouvriers et cela tient à leur ivrognerie et à leur manie de travailler toujours au grand soleil la tête nue. Si par hasard quelque sorcière de tes amies te montre jamais ton mari dans du marc de café, tu le verras toujours sous un grand chapeau rond couvert de papier blanc et grondant (même ceux qu'il gronde) d'être devant lui tête découverte. Dernièrement encore j'avais affaire à un petit officier qui venait de faire une sottise et je lui dis : « Monsieur, quoique j'aie à vous laver la tête, je vous

(1) Voir la *Revue Bleue*, numéro du 12 août et suivants.

prie de mettre votre chapeau. » Adieu, toi dont je suis encore plus coiffé que de mon chapeau blanc; il ne me défend que des dangers du soleil et tu me défendras de tous les ennuis de la vie.

*Ce 13.* — Nous avons de temps en temps des averses dont rien ne peut donner l'idée en France. Imagine qu'il tombe presque autant de pieds d'eau en Afrique que de pouces à Paris et cependant il ne pleut ici que pendant trois mois et dans ces trois mois-là à peine quatre ou cinq jours par semaine. Mais chez toi ce sont des gouttes et chez nous ce sont des cruches. Si les ouvriers et les matériaux ne m'avaient pas manqué, j'aurais fait ici de grandes citernes, car nous y avons de la pozzolane que M. Marchand, grand naturaliste, dit impossible de distinguer de celle du Vésuve. Je doute que nous ayons trouvé le vrai mélange et je crois même à ce sujet-là t'avoir écrit il y a bien longtemps, bien longtemps, d'en parler à mon rival adroit, M. de Faujas; mais tu ne lis pas mes lettres et je ne suis pas à m'en apercevoir. N'importe, je t'écris toujours pour faire comme si tu m'aimais, parce que c'est un moyen de plus de me le persuader.

*Ce 14.* — Tout va toujours assez bien, excepté que tout va toujours doucement. Mes ouvriers sont morts, malades ou convalescents; le peu qui en reste est excédé de chaleur et de fatigue. Cependant les travaux ne sont point interrompus et tu le verras par un corps de garde que je viens de bâtir par nécessité et dont je t'envoie l'élévation en perspective. Je t'enverrai aussi un de ces jours le plan de mon gouvernement futur, où j'espère bien qu'un autre habitera, et celui de mon église, où je ne compte pas faire bien souvent mes pâques. On travaille pour autrui, disait Virgile à Auguste dans des vers que tu connais sûrement et où *Sic vos non vobis* est si souvent répété. Mais on a raison de travailler pour les autres, puisqu'il est clair que les autres ont travaillé pour nous. Si l'on ne pensait jamais qu'à soi on ne serait bon à rien même pour soi; c'est ce qui fait que je pense toujours à ma jolie femme.

*Ce 15.* — Je deviens bête dans ce pays-ci, ma chère femme, d'abord parce que je suis loin de toi qui est mon esprit, et puis parce qu'on ne peut ni lire ni écrire ni causer de choses intéressantes et que mille petits soins plus petits encore et moins doux que des soins de ménage absorbent tout mon temps. Mon esprit est circonscrit comme mon corps, l'un ne sort point de l'enceinte de l'île et l'autre reste dans l'enceinte des affaires de l'île. Mais il viendra un jour où l'un et l'autre franchiront les mers et reviendront trouver auprès de toi tout ce qui leur manque.

*Ce 16.* — Je suis bien occupé d'expédier la gabare *la Boulonnaise*, mais comme je ne me fie point à ce bâtiment-là, que je crois infecté de très mauvais air et dont tout l'équipage est malade, je réserverai une partie des lettres que je t'ai écrites pour te les envoyer par *la Duchesse de Lauzun*, que je ferai partir à la fin du mois. Adieu.

*Ce 17.* — C'est ce soir qu'elle part, cette *Boulonnaise*, mais sous de tristes auspices : elle laisse des mourants, elle embarque des malades et j'ai bien peur que tout ne soit dans l'autre monde avant d'être en France. Cependant je m'embarquerais dessus pour aller t'embrasser.

*Ce 18.* — Comme le bâtiment n'est point encore parti, je profite du petit moment qu'il me laisse pour te dire encore une fois que je t'aime comme un fou et que je me porte comme un Turc et que la saison est superbe et que je viens de monter à cheval à la grande terre, ce qui prouve que tout ce qu'on dit des maladies et des ouragans perpétuels des automnes de ce pays-ci est un tas d'exagérations, que les marchands inventent pour effrayer ceux qui voudraient venir et que les officiers répètent pour avoir des gratifications et des congés.

Ainsi prends confiance, ma bonne femme, s'il est vrai que tu la sois encore, et ne crains pas en m'aimant que je ne puisse point te le rendre. Adieu.

Que le temps est long, ma femme, surtout quand la chose qu'on attend n'a point d'époque fixe et qu'on n'est pas même sûr du moment, à trois mois près. Je viens de voir partir ce pitoyable navire, qui te porte de mes nouvelles et je pense que d'ici à deux mois ces gens-là seront morts ou qu'ils verront ce qu'ils aiment. Moi d'ici à deux mois ni je ne serai mort ni je ne te verrai; je suis donc plus à plaindre qu'eux, car la mort n'est rien, comme le dit Sénèque et comme je le vois tous les jours. La mort n'est rien et l'amour est tout. Adieu, tu ne mérites point un mari comme celui que tu oublies.

*Ce 19.* — Je viens de voir un bien triste spectacle: c'est une tempête affreuse, qui a fait briser les câbles d'un vaisseau marchand mouillé dans la rade et qui le pousse vers la côte du continent. Le vaisseau est chargé de marchandises et n'a pas la moitié de ses matelots. La mer est encore trop forte pour envoyer d'autres bâtiments à son secours, d'autant plus qu'ils échoueraient avec lui, à cause de la direction du vent et des courants et du gisement des côtes. Le pauvre capitaine marchand est à terre et n'entend ni ne voit plus rien, tant il est accablé de son malheur; si le vaisseau touche la côte, non seulement il est perdu, mais il sera pillé et l'équipage fait captif. Ce-

pendant comme ce serait à la vue de mon pavillon, je tâcherai de l'empêcher. Adieu, je te rendrai compte de la suite de tout ceci.

*Ce 20.* — Le vaisseau, après avoir lutté tant bien que mal contre sa destinée, est enfin échoué à la côte dans une petite anse de sable, entre des roches affreuses. J'avais déjà envoyé hier un caporal et quatre hommes avec huit ou dix matelots pour donner au dedans tous les secours et y mettre tout le bon ordre qui serait possible, mais les nègres descendent par milliers du haut des coteaux et il paraît que le pauvre navire sera pillé. Cependant je vais encore envoyer d'autre monde avec des munitions de guerre et faire mouiller à portée de là un ou deux bâtiments avec du canon pour contenir la multitude, pendant qu'on fera le déchargement du navire par le bord opposé au moyen de huit ou dix pirogues que j'y fais passer et qui ont déjà rapporté ici plus de vingt milliers pesant de marchandises. C'en est assez pour aujourd'hui, ma bonne femme, le reste au prochain ordinaire.

*Ce 21.* — Villeneuve, qui commandait mes soldats, et mon officier de port, qui commandait les petits bâtiments, ont si bien fait que les noirs n'ont point osé approcher, quoiqu'ils ne cessassent de réclamer leurs prétendus droits et que le bâtiment, quoique brisé dans ses fonds et engravé de quatre pieds dans le sable, a été réparé pour le moment, relevé, mis à flot et que dans cet instant même il a toutes voiles dehors, escorté de toutes les chaloupes et des autres petites embarcations du port, qui le ramènent en triomphe. J'ai déjà reçu diverses ambassades des noirs, que j'ai traités fort honnêtement en leur disant que s'il leur arrivait jamais quelque malheur je tâcherai de leur rendre les mêmes services, mais qu'ils doivent bien juger, à la conduite qu'ils m'ont toujours vu tenir, que je ne laisserai point prendre et piller mes gens à la portée de ma vue et presque de mes canons, que d'ailleurs je suis le bon ami de leur roi, que je n'ai rien fait de contraire aux conventions particulières passées entre lui et moi et que je me flatte qu'au lieu de m'en vouloir il m'applaudira, que du reste je demande l'amitié des autres pour leur bien, mais que je ne crains la colère de personne. Ces gens-là ne savent point que cet homme si fier devant eux se croit perdu à la moindre altération qu'il aperçoit sur ton joli petit visage. Quand le reverrai-je ce charmant visage, dût-il encore froncer son beau sourcil? Je suis comme un captif qui demande à sortir de sa prison, dût-il faire mauvais temps dehors. D'ailleurs ces orages-là ne durent point et la sérénité qui leur succède est si belle, si riante, si réjouissante, que je ne crois jamais l'avoir achetée trop cher. Adieu, ma femme, ne te laisse point gâter par tous mes compliments et corrige toi de ton humeur si tu veux que je t'aime toujours, sinon..... je t'aimerai encore toujours.

*Ce 22.* — Tout est calme de ce moment-ci, sur terre, sur mer et dans les airs; aussi le vaisseau n'avance-t-il point; mais il est en sûreté et le premier souffle le ramènera. Il fait beaucoup d'eau et l'on doute qu'il puisse être conservé; c'est bien assez que les hommes et les choses soient sauvés et les débris vendus. Ce petit événement-ci a beaucoup relevé nos actions dans ce pays-ci et contribuera un peu à inspirer de la confiance aux négociants français. Je ne suis point fâché non plus que cela se soit passé sous les yeux de nos gens de Cayenne, pour qu'ils en rendent compte chez eux, car ton mari n'a point encore assez épuré ses motifs pour que la vanité ne soit pas de quelque chose dans le peu de bien qu'il peut faire. Nos défauts ne nous quittent point: ils partagent dans toutes nos actions même avec nos vertus; ils sont comme les oiseaux et les mouches, qui lèvent toujours un droit sur la vendange. Et comment pourrais-je me corriger de la vanité tant que tu m'aimeras?

*Ce 23.* — Il paraît que la mauvaise saison nous fait bien sincèrement ses adieux; l'air s'épure, les vents reprennent leur ancienne direction et je vois que le nombre de nos malades diminue au lieu d'augmenter. Ainsi, ma femme, rassure-toi de moment en moment et prépare-toi à revoir ton gros mari absolument le même au dehors et en dedans. Ce qui me fait le plus souffrir, c'est la suite d'un panaris dont j'ai dû te faire le triste récit dans le temps, et comme la partie d'ongle qui me manquait revient, mais revient mal, elle m'entre dans les chairs et depuis deux ou trois jours m'incommode beaucoup, surtout quand j'écris, car tu verras que c'est précisément dans la partie du doigt du milieu sur laquelle la plume appuie. Ce n'est pas un reproche que je te fais ni un mérite que je cherche auprès de toi, car il serait bien petit, et la privation de t'écrire serait pire que celle de mon doigt. Adieu.

*Ce 24.* — Je suis toujours tenté de chanter le ranz des vaches comme mes bons amis les Suisses, mais il n'est pas temps encore et je courrais risque de mourir de la maladie du pays avant de le revoir. C'est une singulière chose que ces deux forces, l'une centrifuge et l'autre sottement nommée centripète, qui agissent et qui réagissent perpétuellement sur l'homme. L'une le force à s'élancer hors de lui, de ses goûts, de ses plus chers intérêts, hors de ses foyers, de sa patrie et presque hors du monde par

l'appât de je ne sais quelle jouissance et de je ne sais quel mérite aux yeux des autres. L'autre force le ramène bientôt après vers tout ce qu'il a quitté par des peintures plus distinctes et plus vraies du bonheur dont il manque, par milles images séduisantes de sa demeure, de ses premières habitudes, de sa famille, de ses amis, d'une femme qui l'aime, qui l'attend, qui lui tend les bras (quoiqu'elle ne lui écrive point). Explique-moi l'homme et surtout l'homme qui t'aime tant et je tâcherai de t'expliquer la femme, quand nous n'aurons rien de mieux à dire ni à faire.

*Ce 25.* — En arrivant dans ma petite colonie, je me faisais d'avance une consolation en pensant que je m'occuperais de mon jardin, que je jouirais de tout ce que le climat peut donner et de tout ce qu'il peut recevoir des climats plus tempérés. Rien de tout cela n'a eu lieu : mes fleurs, mes légumes, mes arbres, mes jardiniers sont morts, mon jardin est dans ce moment le plus triste des déserts de l'Afrique, encore voit-on là une nature inculte, mais riche, et pour ainsi dire fière de sa virginité, au lieu qu'ici il y a un reste de culture abandonnée, de mauvaises herbes entremêlées de quelques plantes d'Europe mal venues, une image des efforts impuissants de l'ignorance ou de la faiblesse des ouvriers. Tous mes melons et tous mes autres légumes sont livrés aux vers, aux chenilles et aux araignées, à tout ce que la terre, l'eau et le feu combinés peuvent engendrer de plus immonde. J'ai cependant trouvé un moyen de rendre au moins l'aspect plus riant pour l'avenir en plantant dans toutes mes bordures du coton et de l'indigo, qui réussissent admirablement et qui préparent la prospérité à venir de la colonie, car d'après mes essais il n'y aura plus rien dans ce genre-là qui ne soit démontré et je puis promettre dans la suite à la France des millions de la part de l'Afrique, soit qu'on les lui demande par le commerce ou par la cultivation. Voilà comme il faut se consoler du présent par l'avenir et de sa peine par le bonheur d'autrui. Adieu, ma femme, je sens que je dois bien t'ennuyer, mais si cela me désennuie en seras-tu si fâchée ? D'ailleurs n'as-tu point ta ressource ordinaire de ne pas me lire.

*Ce 26.* — Mes chers compatriotes vont me quitter et je les regretterai bien sincèrement ; ils se conduisent à merveille, ils ont eu des manières très polies et des procédés encore plus honnêtes et je vois avec peine qu'ils vont augmenter la liste des dupes de Cayenne. Si tu voyais comme M. et M^me^ d'Esvieux ont l'air content au milieu du manque de tout, dans une masure sans porte, sans fenêtres, sans lit, sans armoires, sans plancher, tu verrais qu'il y a une récompense attachée au dévouement des femmes qui suivent leurs maris. Mais ton principe à toi est que les maris doivent suivre les femmes ; il faudra accorder nos deux avis en ne nous quittant plus.

*Ce 27.* — J'ai encore peur pour un pauvre garçon menuisier que j'ai amené avec moi, qui est la santé, la force, la gaîté, la bonté même, et le voilà à l'hôpital entre les mains des bourreaux. Il est vrai que, comme il est à moi, je prendrai sur moi de le conduire quelquefois moi-même. Encore Dieu sait si cela se pourra, car, après les droits de la mort, ce sont ceux de la médecine qui souffrent le moins d'atteinte. A propos je ne sais si je t'ai dit que ce pauvre abbé Miolan, devenu M. Prelong, est directeur de mon hôpital et qu'il s'acquitte de son emploi comme la meilleure sœur de charité. Je ne connais en lui rien que de parfaitement bon, mais à force de douceur, de révérences et de compliments, il est parvenu à déplaire à tout le monde. Il y a de ces malheurs-là et même on en court les risques auprès de toi, car tu ne pardonnes pas le ridicule, excepté peut-être à ton bon mari. Adieu.

*Ce 28.* — Le temps devient plus beau de jour en jour : les nuits sont quelquefois chaudes, mais les matinées sont fraîches et même quelquefois à midi et à deux heures la chaleur n'est point insupportable. J'ai passé ma matinée à l'air à faire travailler de cinq ou six côtés et je n'ai point souffert. Ce que tu as vu en petit se retrouve ici en plus grand et se retrouvera toujours dans quelque position où le hasard me place : j'ai toujours eu cinq ou six barbouillages que je conduisais de front et je crois que la règle de ne s'occuper que d'une chose est la pire de toutes parce qu'elle rétrécit l'esprit et l'ennuie. Il faut ne s'occuper que d'une personne, à la bonne heure, encore faut-il pour cela qu'elle te ressemble, car c'est s'occuper de mille choses à la fois et toutes plus intéressantes les unes que les autres. Adieu.

*Ce 29.* — Mes étrangers partent définitivement aujourd'hui après dîner. Voilà plus de trois semaines qu'ils sont ici et pendant ce temps-là je n'ai jamais eu moins de trente couverts. Mon état de dépense va être diminué d'un tiers à la grande satisfaction de mes gens, qui se ruinaient le corps en ruinant ma fortune. Je suis cependant fâché d'être privé d'une très bonne société dans un pays où elle est si nécessaire et si rare. Mais j'espère que cela ne durera pas longtemps et qu'après un peu d'ennui, un peu d'impatience, un peu de souffrance, un peu de navigation, je reverrai celle vers qui toutes mes pensées et toutes mes affections s'élancent et en qui tout mon bonheur réside. Adieu.

*Ce 30.* Mes Lorrains et Lorraines sont partis et me voilà rendu à mes Africains jusqu'à ce qu'ils me vienne un joli petit vaisseau qui sera comme le cheval de François I[er], doux à monter, doux à descendre, puisque j'y monterai pour me rapprocher de toi et j'en descendrai pour te voir. Mon vilain doigt du milieu (de la main) me fait un mal horrible, mais il faut encore qu'il souffre que je t'embrasse.

*Ce 1er octobre.* — Eh! bien, ma fille, nous voici à ce mois si désiré, qui doit m'envoyer le vaisseau sur lequel je compte revenir. Si tu m'aimais encore tu ferais agir tous les ressorts de ton charmant esprit pour hâter un envoi d'où mon bonheur dépend. Mais comment croire quelqu'un qui ne dit rien ? J'attends encore un ou deux bâtiments de Bordeaux : si tu m'aimes, tu sauras le moment de leur départ et tu leur diras quelque chose pour moi ; si tu ne leur dis rien, ce sera marque qu'il n'y a plus rien pour ton mari au fond de ton cœur et je t'abandonnerai à ton indifférence ou à quelque chose de pire. Mais je m'aperçois que je suis aussi déraisonnable que toi et qu'avec le projet de badiner, j'ai presque fini par me fâcher. Non, ma bonne femme, je ne veux ni ne dois te croire coupable. Je ne le crois pas ; je ne suis point assez ennemi de moi-même pour cela ; c'est une ignorance, une méprise, et non point un oubli dont je me plains et cela ne doit pas m'empêcher de t'embrasser comme la plus tendre des femmes.

*Ce 2.* — Les chaleurs sont plus accablantes qu'elles n'ont jamais été et j'ai eu hier et cette nuit un mal de tête affreux qui sûrement était accompagné de fièvre. Mon remède à cela a été de reprendre ce matin mes occupations ordinaires, de me livrer aux mêmes soins, de faire absolument les mêmes choses, afin de persuader à ma grosse bête de corps qu'il n'était point malade. Il paraît que l'artifice a réussi et je crois me trouver bien. Cependant j'attendrai demain au soir pour t'en dire des nouvelles.

*Ce 3.* — Tout est rentré dans l'ordre, ma jolie fille, et je n'ai plus d'autre maladie que l'impatience de n'être pas encore au moment de m'embarquer. Je cherche à tromper mon ennui en m'occupant déjà des préparatifs de mon départ et pour les rendre moins embarrassants je ne porterai point de présents, parce que je me souviens encore du retard, du soin et de la dépense auxquels m'ont exposé les drogues que j'ai apportées l'année dernière. Ainsi, ma fille, n'attends ni arc, ni flèche, ni or, ni diamant, ni perruche, ni perroquet, tu n'auras qu'un mari et un mari tout nu. Adieu.

*Ce 4.* — J'ai encore passé cette nuit au milieu de mes bourreaux les maringoins. Si tu savais, si tu voyais comme ils accommodent ton pauvre mari, tu arroserais toutes ses ampoules et toutes ses plaies des larmes de tes beaux yeux. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est de les entendre ; leurs menaces sont pires que leurs morsures et leur sifflement est encore plus aigu que leur dard. Ils ne se contentent pas de m'enlever ma peau, ils m'enlèvent le sommeil et cette nuit même j'ai compté toutes les heures, ce qui allonge trop mon exil, car j'aurai eu presque le droit d'attendre que le sommeil abrégerait mes ennuis d'un quart et je ne crois pas que depuis mon retour il ait pris plus d'un dixième de ma vie. Tu verras qu'il reviendra au moment où nous en aurons le moins affaire ; mais tu me le pardonnes d'avance, et quand tu devrais t'en fâcher, je ne voudrais pas moins en être à ce moment-là, avant lequel il y en aura ou après lequel il y en aura de si bons.

*Ce 5.* — Nous avons depuis quelques jours une nouvelle hôtesse, avec qui je voudrais faire une connaissance intime pour en tirer beaucoup de lumières. C'est une baleine qui vient se promener dans notre rade avec M. son fils et M[lle] sa fille. Cela ne donne point du tout l'idée d'Elzéar et Delphine voyageant avec la jolie petite madame leur mère. Mais ce qui m'y attache c'est que les marins disent qu'on en tirerait cent tonneaux d'huile et que je n'en ai pas une goutte et qu'il m'en faut pour tous mes ouvrages de charpente et de menuiserie, et d'ailleurs que nos lampes sont à sec et nos bougies usées, parce que l'excessive chaleur les fond sans les allumer. Mais peu m'importe puisqu'avant deux mois peut-être je serai au coin de ton petit feu, te regardant et te baisant à la lueur de ta petite bougie.

*Ce 6.* — Mon enfant, voilà ton infâme compagnie du Sénégal qui a manqué son expédition de Galam ; c'est une perte énorme pour elle et dont l'Amérique se ressentira. La faute, à la lenteur, à l'indolence, à l'insolence et à la lésine de ton protégé M. Bonhomme. Mais pourvu qu'elle ne rejaillisse point sur moi peu m'importe ; et pourvu que je te voie, je serai content, et pourvu que tu m'aimes, je serai heureux

*Ce 7.* — Je suis accablé d'affaires ; ce maudit courrier du Sénégal est venu troubler le repos dont j'espérais jouir avant mon départ. Il faut pourvoir à tout, même à la famine que ce retour imprévu d'un tiers de la colonie et la mauvaise disposition des peuples voisins doivent amener infailliblement. Je m'en tirerai encore et même à mon honneur. En attendant je t'embrasse et Dieu sait comment.

(*A suivre.*) CHEVALIER DE BOUFFLERS.

## DOLÉANCES DU CLERGÉ DE FRANCE AU TEMPS DE PHILIPPE LE BEL (1)

Les procès-verbaux d'une foule de synodes diocésains et de conciles provinciaux, tenus en France au XIIIe et au XIVe siècle, ont été publiés dans les anciennes Collections conciliaires. On y retrouve l'expression des préoccupations accusées et le tableau de l'état de choses décrit par Guillaume le Maire, et aussi de vagues plans de campagne en vue d'organiser la résistance de l'Église contre les injures et les empiètements de la société civile. Par exemple, que les confesseurs demandent aux pénitents : « Avez-vous jamais fait du tort à la juridiction ecclésiastique ? » et qu'ils refusent l'absolution en cas de réponse affirmative ; lire en chaire les constitutions du Concile œcuménique de Lyon qui brandissent les plus terribles foudres sur les contempteurs de l'Église ; lancer, enfin, ces mêmes foudres. Remèdes, hélas, bien anodins, à cause du discrédit où les anathèmes étaient tombés, et puisqu'ils n'avaient plus guère, désormais, d'autre effet que d'attirer à ceux qui en faisaient l'essai des opprobres nouveaux. Mais il n'y en avait pas d'autres. Le Concile œcuménique de Vienne, réuni en 1311-1312, se posa, de nouveau, la question de la tactique à suivre, en faisant appel aux lumières des prélats et des clercs de la chrétienté tout entière. Si l'on avait les mémoires qui furent apportés et les discours qui furent prononcés là-dessus au Concile de Vienne, la condition, les doléances et les vœux de l'Église, à ce moment du moyen âge, seraient parfaitement connus. Or nous avons le résumé de la plupart de ces documents, dont beaucoup émanent d'églises françaises. Pas de meilleurs commentaires aux « cahiers » de l'évêque d'Angers et aux « ordonnances » de Philippe le Bel en faveur de l'Église de France en général ou d'églises particulières.

Les Églises représentées au Concile de Vienne avaient apporté chacune des doléances et des avis. Le pape Clément V fit transcrire cette masse énorme de pièces ; puis, il les fit analyser sous un certain nombre de rubriques, déterminées et classées avec soin. C'est un fragment de l'analyse méthodique des « doléances » et l'analyse tout entière des « avis » qui ont été conservés (2). Il convient, semble-t-il, en extrayant de ces compilations les principaux dires des Églises de France, de ne pas modifier l'ordre suivant lequel l'abréviateur de Clément V jugea bon de les ranger.

*Les seigneurs temporels revendiquent induement des droits de supériorité sur les terres des églises.* — Ils reçoivent, en effet, les appels de ceux qui devraient appeler à la cour des prélats ; et même ils exigent que ces appels soient portés directement devant eux. L'évêque de Chartres ajoute que, si un appel est interjeté en cour séculière d'un arrêt qu'il a rendu en vertu de sa juridiction temporelle, l'appel est immédiatement reçu ; lui-même est cité ; s'il n'obtempère pas, sa sentence est cassée sans examen et ses biens sont saisis. En cas d'appel interjeté par un abbé ou quelque autre prélat, disent les représentants des provinces d'Auch et de Bordeaux, au sujet de biens qui n'ont jamais été avoués d'un seigneur temporel, il est défendu d'en appeler à une autre juridiction qu'à la juridiction séculière. Si le juge ecclésiastique réclame, on ne l'écoute pas ; s'il s'insiste, saisie.

Bien plus, les officiers des puissances temporelles obligent parfois les églises, par la force, à reconnaître qu'elles tiennent de ces puissances des biens féodaux ou d'Église, alors que ce n'est pas vrai. L'abbé de Saint-Pierre au diocèse de Tarbes dit que, pour n'avoir pas voulu avouer du roi la temporalité de son monastère, le sénéchal de Bigorre lui a envoyé quarante sergents-garnisaires qui ont tout dévasté chez lui.

Le chapitre de Chartres dit : « Quoique les Églises soient exemptes en principe, elles et tous leurs biens spirituels et temporels, de la juridiction des juges séculiers, ceux-ci prétendent avoir des droits supérieurs *in temporalibus* et ils agissent en conséquence ». C'est la même chose dans la province de Tours, où toute protestation contre cet abus est cruellement punie (par la saisie des manoirs épiscopaux).

*Les seigneurs temporels usurpent la juridiction ecclésiastique.* — Ils forcent, en effet, les personnes ecclésiastiques à plaider par devant eux en matière immobilière, dans tous les cas ; et même lorsqu'il s'agit d'actions purement personnelles : par exemple, en Normandie, dans tous les cas de *haro*.

Ils usurpent encore la juridiction ecclésiastique au criminel. Et d'abord, en arrêtant, sans l'autorisation de l'ordinaire, les choses et les personnes ecclésiastiques. Attesté par l'évêque de Tournai, qui ajoute : « et il les gardent, malgré les réquisitions des officiaux ». L'évêque de Boulogne dit : « Le bailli d'Amiens et la comtesse d'Artois en usent de la sorte contre les clercs débiteurs, jusqu'à ce qu'ils aient fourni caution. » Et la province de Rouen : « Ces clercs, qu'ils ont arrêtés, ils les mettent fréquemment à la torture, et ils les font voyager secrètement de prison en prison, pour dépister les récla-

1 Voir la *Revue Bleue* du 9 septembre 1905.

2 Voir Fr. Ehrle, *Ein Bruchstück der Acten des Concils von Vienne*, dans l'*Archiv für Litteratur und Kirchengeschichte*, t. V.

mations des juges d'Église. » « Moi, dit l'abbé de Saint-Pierre au diocèse de Tarbes, le sénéchal de Bigorre m'a arrêté; inhumainement, il m'a fait aller à pied jusqu'à Tarbes. J'ai été longtemps en prison. Et, depuis ma libération, j'attends toujours la restitution de mon temporel, même des dîmes. » Le chapitre d'Uzès rapporte que les seigneurs temporels de la ville d'Uzès, quoique vassaux de l'évêque et du chapitre, arrêtent les clercs à leur volonté, « à cause de leur force et de la faiblesse de l'Église locale », laquelle a été longtemps privée, par la vacance du siège, d'un défenseur énergique; quant au roi et ses agents, ils ne s'en mêlent pas, car les nobles sont aujourd'hui très en faveur dans les cours royales. La province de Sens observe : « Les seigneurs temporels ne permettent pas au juge d'Église de faire arrêter des laïcs pour des crimes ecclésiastiques. »

Dans le diocèse de Toulouse, lorsque le juge d'Église réclame aux officiers royaux un clerc injustement arrêté, ils déclarent d'abord : « Cet homme n'est pas clerc. » Si, après enquête sur ce point, le juge d'Église prononce qu'il s'agit bien d'un clerc, ils en appellent au métropolitain; puis du métropolitain au Saint-Siège. La procédure est longue en cour de Rome, mais, disent-ils avec satisfaction : « Le temps, le temps ne court pas contre le fisc. » Ce n'est pas tout. Lorsque la cour romaine est requise de désigner un auditeur pour occuper dans l'affaire, ils s'y opposent : « Il faut un ordre spécial du pape; car cette affaire touche le roi ! » Pendant ce temps-là, tout reste en suspens et les clercs inculpés « macèrent » dans les cachots. — Dans le diocèse de Bazas, s'ils se décident à restituer un clerc qu'ils ont injustement arrêté, c'est dans le plus triste état qu'ils en font livraison, brisé par la torture, ligotté, et en public, afin que nul n'en ignore. — Parfois, on ne se contente pas d'arrêter les clercs, on les condamne; l'évêque de Tournai en a connu qui ont été décapités et les prélats de la province d'Auch en ont vu pendre. — Les prélats de la province de Bordeaux constatent que les biens des clercs sont souvent confisqués à la suite de condamnations prononcées contre eux par des cours laïques, à tort ou à raison ; les officiers laïques disent en pareil cas : « Si les personnes sont tonsurées, les biens, eux, ne le sont pas. » En Normandie, un clerc qui, lorsqu'il y a eu clameur de haro, a été condamné par défaut en cour séculière, est obligé de payer l'amende sur ses biens et ceux de ses parents; le roi l'a défendu; mais on refuse de se conformer à ses ordres. Dans la province de Sens, les clercs qui ont des dettes sont contraints par les seigneurs temporels à les payer. Dans le diocèse de Boulogne, on va jusqu'à exiger d'eux, en outre, le cinquième denier du principal de leurs dettes au profit des seigneurs qui en ont ainsi assuré le recouvrement.

Les officiers laïques usurpent la connaissance des causes relatives aux dîmes, au droit de patronage, à la possession de bénéfices ecclésiastiques, à l'ouverture et à la publication de testaments. En ce qui concerne les testaments, ils allèguent comme prétexte le sceau du roi, qui est apposé à ces documents (Bordeaux). La province de Lyon accuse les seigneurs temporels qui usurpent l'ouverture et la publication des testaments de supprimer les legs faits aux églises et aux pauvres ; elle ajoute que le prétexte de l'apposition du sceau royal est invoqué en toutes matières : elle remarque enfin que les bénéficiers, privés de leurs bénéfices par l'autorité ecclésiastique supérieure, à cause de leurs démérites, sont maintenus en possession par l'autorité séculière, s'ils jouissent du privilège d'être « sous sa garde ». L'abbé de Saint-Pierre au diocèse de Tarbes dit : « Le sénéchal de Bigorre a expulsé, à main armée, les moines de notre monastère ; il en a emporté tous les meubles, même la vaisselle sacrée ; il a hébergé ses chevaux dans l'enceinte ; il y a tenu des réunions de gendarmes et suspendu les offices divins. Il a détruit les fourches patibulaires que le monastère avait depuis un temps immémorial, et il en a fait élever d'autres au même endroit, où il a fait pendre un homme sans désemparer, pour prendre possession. Il a remplacé nos juges au temporel par des hommes à lui ».

*Empêchements à l'exercice de la juridiction ecclésiastique.* — Les seigneurs temporels ne permettent pas aux juges d'Église de faire arrêter les clercs délinquants, prétendant que c'est leur affaire. La province de Reims et l'Église de Chartres reconnaissent, d'ailleurs, que cette pratique est passée à l'état d'usage invétéré. Ils défendent aux laïcs de répondre devant la juridiction ecclésiastique en matière personnelle (Sens) ; ils punissent les clercs qui font citer des laïcs devant cette juridiction (Chartres, Reims) ; ils forcent parfois les procureurs en cour d'Église, qui ont sollicité et obtenu de telles citations, à abandonner leur profession (Lyon). Ils interdisent aux notaires des cours ecclésiastiques de faire l'inventaire des biens des défunts et des mineurs, qui sont situés dans leur juridiction temporelle (Sens). Le métier de messager au service des juges d'Église est périlleux, car il arrive souvent que ces messagers, porteurs de lettres épiscopales, sont interceptés, battus, enfermés ; ils sont « atrocement » battus, dit l'évêque de Tournai. En cas de contestation au sujet d'un bénéfice vacant, il appartient aux ordinaires de nommer des « économes » pour administrer les biens, en attendant que le légitime titulaire du bénéfice soit régulièrement désigné ; or les juges temporels prétendent qu'ils sont mieux placés que personne pour « garder » ces bénéfices ; et ils les administrent de telle manière que c'est pitié : l'Église de Rouen se déclare tout particulière-

ment affligée à cet égard. Ceux qui troublent la juridiction ecclésiastique et qui font tort à l'Église, il appartiendrait au juge d'Église de les frapper; mais, si l'évêque entame une action contre eux, ce sont contre lui des violences sans fin, jusqu'à ce qu'il y ait renoncé (Tours, Chartres, Bordeaux, Auch, etc.). Voici encore, selon l'évêque et le chapitre de Chartres, une chose qui arrive : un individu, frappé d'excommunication et d'interdit par le juge d'Église, prétend que ledit juge a dépassé, dans l'espèce, les limites de sa compétence, par exemple qu'il s'agissait d'une « chose féodale »; il s'en plaint au juge séculier; celui-ci contraint aussitôt le juge d'Église à lui remettre toute sa procédure, afin qu'il l'examine; en cas de refus, saisie, jusqu'à ce que la sentence ait été révoquée. En matière de dîmes, il suffit que l'un des plaideurs prétende qu'il les tient du roi ou qu'elles sont féodales pour que le juge séculier réclame la connaissance de l'affaire (Bordeaux, Chartres). « Le prévôt de Montreuil, dit l'évêque de Boulogne, a délivré, à Boulogne, et il a emmené avec lui un homme suspect d'hérésie, malgré l'autorité épiscopale, parce que cet homme était bourgeois du roi ; dès lors, selon lui, l'évêque n'avait rien à y voir ». Les seigneurs temporels refusent l'appui du bras séculier contre les excommuniés qui s'obstinent (Sens). « L'excommunication, cette peine si sévère, dit la province de Reims, les hommes et les femmes de toutes les conditions en font de nos jours si peu de cas, qu'il est rare de rencontrer quelqu'un qui hésite à rester dans cette ordure pendant plusieurs années. Les juges temporels, à qui l'Église fait appel pour qu'ils contraignent les obstinés à résipiscence, s'y refusent, en beaucoup d'endroits, quoique, dans quelques régions de France, ils y consentent volontiers ». Les juges séculiers n'attachent pas foi pleine et entière aux lettres des ordinaires (Rouen) ou même n'en admettent pas la production dans leurs cours (Lyon). Quelqu'un a-t-il fait sceller un contrat sous le sceau d'une cour ecclésiastique, ils arrachent le sceau et lacèrent le contrat (Lyon). — Si un clerc est condamné, ses biens devraient être confisqués par le juge d'Église, car *judex ecclesiasticus est fiscus clericorum in omnibus, sicut judex secularis laicorum*; ils le sont, en fait, par les juges séculiers dans l'étendue de leurs circonscriptions (Chartres). — Le chapitre d'Uzès a le droit de faire frapper de la monnaie pougeoise à Uzès; le roi ou ses officiers l'en empêchent, en s'emparant des coins et du matériel. — C'est un pieux et louable usage dans la province de Rouen que, de temps immémorial, les biens des intestats soient dévolus aux prélats, qui les emploient pour le mieux; les juges séculiers s'y opposent maintenant lorsqu'il s'agit d'intestats impubères, et cela est intolérable...

L'abréviateur de Clément V avait classé sous six rubriques générales les doléances des Églises. Nous n'avons plus que les trois premières. Dans les trois autres perdues, on avait relevé les plaintes qui avaient trait à l'*Impunité des attentats commis par les sujets des seigneurs temporels contre les Églises et les personnes ecclésiastiques*; aux *Entreprises des seigneurs temporels et de leurs officiers contre les immunités ecclésiastiques* (impositions, etc ); et aux *Griefs divers « tam in personis quam in rebus »*. Nul doute que les historiettes les plus caractéristiques de la brutalité des officiers royaux et seigneuriaux, analogues à celles qui ont été rapportées d'après d'autres sources dans l'article précédent, ne figurassent sous ces dernières rubriques.

Et maintenant, quels remèdes? Les Pères du Concile de Vienne agitèrent ce problème avec ardeur. Et Clément V a fait relever les propositions émises dans le même ordre que les doléances, afin de faciliter les rapprochements. Mais on tournait toujours dans le même cercle.

Comment empêcher les seigneurs temporels de revendiquer induement la supériorité sur les terres des Églises? Par l'excommunication, sans doute. Mais *ipso facto*, ou après monition? On pourrait peut-être spécifier que l'excommunication sera prononcée « nonobstant les privilèges, etc. ». Oui, mais à condition que cela ne porte pas préjudice aux privilèges personnels des rois et des membres de leur famille, car ce serait trop dangereux. D'autres disent : « Ce remède-ci ne vaut rien; ne craignez-vous pas qu'on dédaigne vos excommunications? ». D'autres : « L'excommunication devrait être prononcée non pas contre les princes qui reçoivent induement des appels, mais contre ceux qui les interjettent. » L'Église de Chartres, qui a eu tant à souffrir de ce chef, est extrêmement radicale : « Il faut révoquer tous les privilèges accordés aux princes d'être personnellement exempts de suspension et d'excommunication, et toutes les exemptions d'interdit en faveur de leurs terres. Il est nécessaire que l'Église de Chartres, en particulier, reçoive du Saint-Siège des droits de juridiction spéciale contre les personnes. Les princes emploient des individus obscurs, dont on ne connaît souvent ni les noms ni les domiciles, de sorte qu'il est impossible de les citer, et qui procèdent avec une diligence furieuse à des saisies en bloc et à des arrestations en masse. Contre de tels scandales, il en faut revenir à l'antique coutume rapide de quelques églises cathédrales (notamment à Lyon), qui, en pareil cas, fermaient aussitôt les portes des édifices sacrés et suspendaient les offices. Le remède, c'est la *cessatio* immédiate *a divinis* dans toute l'étendue du diocèse, au lieu de

cette procédure nouvelle et solennelle préalable aux cessations, que les officiers du roi ne permettent même pas d'observer sans péril. »

Usurpations sur la juridiction ecclésiastique. La province de Tours propose qu'il soit rédigé une constitution apostolique pour interdire les violences dont on use, lorsqu'un évêque, cité devant une cour séculière, refuse d'y comparaître, car le cas n'a pas été suffisamment prévu par Grégoire X dans sa lettre *Hoc consultissimo*. De même la constitution *Ad perpetuam* d'Alexandre IV n'a pas défendu expressément l'extension du retrait lignager aux dîmes inféodées; c'est une lacune à combler. Rien à faire dans la plupart des autres cas, car les seigneurs et les officiers coupables sont déjà excommuniés *ipso facto*, aux termes des canons. Cependant la province d'Auch voudrait que, en cas d'excommunication *ipso facto*, si les seigneurs temporels s'obstinent pendant huit jours, ils ne puissent plus être absous que par le pape, « nonobstant tous leurs privilèges » antérieurs; les églises exemptes de la juridiction de l'ordinaire devraient être astreintes, aussi bien que les autres, à fermer leurs portes lorsque l'interdit est prononcé.

Empêchements à l'exercice de la juridiction ecclésiastique. Il conviendrait de promulguer un canon où toutes les causes d'empêchement seraient énumérées et prohibées, et où il serait ordonné aux prélats de dénoncer, à l'avenir, toutes les infractions, sous peine d'être suspendus du droit de conférer des bénéfices.

Le résumé, qui suit, des propositions faites pour remédier aux doléances classées sous les trois dernières rubriques (celles qui sont perdues) a l'avantage accessoire d'indiquer les principaux points qui y étaient traités.

*Attentats contre les églises et les personnes ecclésiastiques.* — Des églises s'étaient plaintes, sans doute, de ligues formées contre elles en certains lieux. Des doléances de ce genre ne sont pas rares dans les actes des Conciles provinciaux tenus en France au XIII[e] et au XIV[e] siècle. C'est ainsi que, par exemple, le Concile de la province de Narbonne, assemblé à Béziers en 1246, avait excommunié tous ceux qui se seraient ligués pour nuire à la juridiction de l'Église, et aussi pour mettre les clercs hors la loi, en leur interdisant l'usage des moulins, des fours et des fontaines. Des anathèmes semblables avaient été lancés par les conciles de Saumur en 1253, de Cognac en 1262, de Château-Gontier en 1268, de Pont-Audemer. Un Concile de Compiègne avait exprimé naguère le regret que les échevins, juges et officiers seigneuriaux de la province de Reims eussent contracté alliance pour défendre à frais communs ceux d'entre eux qui seraient cités devant la justice ecclésiastique. Les évêques de provinces d'Arles, d'Aix et d'Embrun, réunis en concile à Avignon en 1326, disaient quelques années plus tard : « Il arrive souvent, dans certaines parties de nos provinces, que des nobles et d'autres personnes forment des ligues, se promettant sous la foi du serment de s'entr'aider ; ils ont des signes extérieurs de reconnaissance ; ils ont des chefs et leur obéissent. Les églises et les personnes ecclésiastiques, qui sont l'objet de la haine toute particulière de ces associations, sont lésées et malmenées par elles... » (1). — Les Pères de Vienne suggèrent d'inaugurer des pénalités spéciales contre ces compagnons qui font des statuts contre l'Église (*statutarii*): qu'ils soient privés de leurs fiefs et de leurs offices ; que leurs fils soient dépouillés de tous bénéfices et inhabiles à en recevoir. Au reste, que les prélats rendent exactement la justice ; et s'ils ne font pas droit à des plaintes légitimes contre leurs clercs, qu'ils soient eux-mêmes privés, pour un temps, de la collation des bénéfices. On écrira enfin aux princes temporels, pour leur représenter « le péril de leurs âmes, le prix des récompenses divines, etc. »

*Entreprises contre les immunités ecclésiastiques.* — Voir et reviser à ce propos les constitutions du concile tenu à Bourges en septembre 1276 par le cardinal de Sainte-Cécile, qui fut depuis Martin IV.

*Griefs divers.* — Les seigneurs temporels abusent des grâces apostoliques qui leur sont accordées, par exemple au sujet des décimes (impositions sur le clergé). Il faudrait qu'aucune décime ne fût exigée des églises qui n'en ont jamais payé. Il faudrait faire une constitution pour déclarer que la décime ne sera pas exigible des bénéfices dont les revenus sont au-dessous d'une certaine somme et que l'on s'en tiendra désormais aux anciennes évaluations (Auch). Que les décimes soient payables en monnaie courante et que l'on ne se permette jamais, pour recouvrer les cotes en souffrance, de saisir les vases sacrés et les ornements ecclésiastiques. Publier les privilèges relatifs aux décimes dans toutes les églises métropolitaines. Si des décimes sont accordées à l'avenir par le Saint-Siège, qu'il prenne la précaution d'indiquer qu'elles seront toujours levées par des personnes ecclésiastiques et d'interdire le recours au bras séculier ; la censure ecclésiastique suffirait contre les récalcitrants (Tours). Quant aux annates, quelques-uns pensaient qu'il n'y avait aucune mesure à prendre; d'autres, qu'il fallait les supprimer tout à fait ; d'autres qu'il y avait lieu de fixer le montant des annates, pour chaque bénéfice, à la somme dont le bénéfice était taxé pour la décime, déduction faite de ce qui paraîtrait nécessaire pour l'entretien des bénéficiers pen-

(1) La plupart de ces textes se trouvent au t. XI des *Concilia* du P. LABBE.

dant l'année. — Des doléances avaient été formulées au sujet des excès commis par les gardiens des régales pendant la vacance des sièges, au sujet des dommages causés aux églises par les feudataires de ces églises qui avouaient leurs fiefs du roi, au sujet de l'intervention des seigneurs temporels dans les élections ecclésiastiques pour les faire tourner au profit de leurs parents; l'Église de Tours s'était fait remarquer par son zèle à dénoncer ce dernier genre d'abus, ruineux entre tous pour les églises. On aurait pu, à son avis, recourir, dans ces cas-là, à l'interdit. — L'Église de Tours avait dit encore : les juges séculiers n'ajoutent pas foi aux lettres émanées des juges ordinaires ecclésiastiques, ils refusent de laisser exécuter dans leurs circonscriptions les jugements des cours d'Église ; les excommuniés sont si peu touchés des sentences qui les frappent qu'ils maltraitent parfois de leurs propres mains les prêtres qui se refusent à célébrer en leur présence. Des constitutions nouvelles, plus explicites que les anciennes, et la condamnation expresse de ces excès rendraient peut-être quelques services...

Enfin, l'abréviateur de Clément V a cru devoir transcrire à part, au lieu de l'analyser comme les autres, le mémoire du clergé de la province de Bourges, parce qu'il contient des propositions générales pour le redressement de tous les griefs. Ce mémoire est très intéressant en ce qu'il montre qu'une partie au moins du clergé de France, consciente de la vanité des « remèdes » ordinaires — constitutions apostoliques, excommunications et interdits — en cherchait, vraiment, de nouveaux.

La première chose à faire, au sentiment de l'Église de Bourges, serait de codifier avec précision les cas qui appartiennent au for ecclésiastique. Il n'y a pas uniformité à cet égard dans toute la chrétienté ; les coutumes locales diffèrent. Dans chaque diocèse et dans chaque ville, des prudhommes, désignés conjointement par l'Église et par les princes séculiers, devraient être chargés de déterminer avec précision le domaine propre de la juridiction ecclésiastique. Les contrevenants tomberaient ensuite, *ipso facto*, sous le coup de la constitution *Quoniam* du pape Boniface VIII, datée de 1298, qui est au Sexte (III, 23). — La constitution *Quoniam* prononce des peines qu'il conviendrait d'aggraver, pour les rendre efficaces. Quiconque aurait été excommunié pour avoir contrevenu à ladite constitution, s'il s'obstinait pendant un an, deviendrait incapable de recevoir soit un bénéfice, soit les ordres sacrés, sans l'autorisation spéciale du pape. Cette peine serait étendue à ses proches jusqu'au second degré, s'il s'obstinait pendant deux ans; à ses proches jusqu'au troisième degré, s'il s'obstinait pendant trois ans; et ainsi de suite. En outre, dès la fin de la seconde année, il serait procédé contre lui comme suspect d'hérésie. Les seigneurs temporels seraient tenus de forcer ces excommuniés à se faire absoudre ; sinon ils seraient frappés eux-mêmes suivant le même tarif. — Il est bien entendu qu'alors des excommunications ne devraient plus être prononcées à la légère ni à la hâte. C'est parce qu'on en a trop souvent fulminé, sans observer ni les formes ni les délais compétents, que, médecines salutaires, elles sont devenues, hélas, de mortels poisons pour les âmes. Enfin, ces redoutables anathèmes ne devraient jamais être employés dans des affaires où les intérêts en jeu seraient au-dessous d'une certaine somme, quelque préjudice que les cours d'Église (où l'on plaide souvent pour cinq sous, dix sous) doivent éprouver de ce chef. — Il serait utile, enfin, que les rois fussent requis par l'Église de députer dans chaque diocèse des hommes pieux et fidèles, assermentés, qui veilleraient à ce que les privilèges ecclésiastiques fussent rigoureusement respectés. « On lit dans les anciens Conciles que les Empereurs d'autrefois accordaient ainsi des « défenseurs » aux Églises ; et c'est le devoir des princes de procurer par la terreur ce que les prêtres sont impuissants à obtenir par la crainte religieuse. »

Le fonctionnaire de Curie qui soumit au pape ces propositions du clergé de Bourges a cru devoir observer, en marge, qu'elles ne lui paraissaient pas pratiques. Il avait bien raison. Tant d'intransigeance n'était guère de mise en un temps où l'Église de France avait donné de sa faiblesse autant de preuves que le peuple de France, et particulièrement la noblesse et les officiers du roi, en donnaient tous les jours de leur hostilité contre les clercs. Au fond, elle était hors d'état de défendre efficacement ses privilèges surannés, que rien ne justifiait plus contre l'animosité de tous ceux qui s'en trouvaient lésés. D'autre part, l'espoir d'intéresser les rois à la conservation de ces privilèges, gênants pour l'ordre administratif et surtout pour le fisc, n'était qu'une vieille chimère. On sait assez que saint Louis lui-même n'avait pas eu, en ces matières, une autre attitude que celle de ses prédécesseurs et de ses descendants immédiats. L'Église de France n'a pas cessé, à partir de la fin du XIII^e siècle, de regretter « le temps de saint Louis » et d'en souhaiter le retour; mais, en ce temps-là, elle avait récriminé aussi hautement que jamais, de la même manière et pour les mêmes raisons. — Elle n'a jamais cessé, à vrai dire, de prétendre à des privilèges ; de se proclamer persécutée parce qu'ils étaient contestés ou violés ; et, parfois, d'être quelque peu brutalisée en effet jusqu'à ce qu'elle ait été contrainte de se résigner au droit commun.

Ch.-V. Langlois.

# L'ART DES JAUNES

L'anthropologiste divise l'humanité en trois types : blanc, jaune et noir. Panoramiquement l'esthéticien remplacera le noir, sans valeur civilisée, par le rouge (Égypte et Amérique primitive). L'art Arya est le fils du Nil qui a civilisé la Méditerranée, tandis que l'art jaune sans aucune relation avec l'œuvre japéthique ne nous est connu que sous les espèces du bibelot exotique.

La prodigieuse évolution du Japon, s'assimilant en moins d'un demi-siècle tous les progrès pratiques de l'Occident et faisant reculer la puissante Russie, annonce une résurrection de l'Asie. Un voyageur de 1857 donne le pays nippon « comme la dernière expression de la plus extrême stagnation orientale ». Un autre, dix ans plus tard, disait : « depuis l'apaisement des luttes féodales, il semble que le Japon se soit entièrement orienté vers les satisfactions de l'esprit et des sens. » M. Pierre Loti n'avait vu que des petites femmes, jolies poupées du vice, dans cette race d'un héroïsme formidable et d'un ressort aussi imprévu.

Actuellement, les yeux se tournent vers le pays du lever du jour ; et une vive curiosité accueille tout ce qui commente ce mystérieux pays.

L'art japonais n'est qu'un reflet de l'art chinois. Celui-ci eut pour introductrice en Europe la margravine Sybille, comme le montre le château de la Favorite, près de Bade. Mais il faut arriver aux Goncourt pour trouver un jugement véritable, qui s'élève au-dessus du goût de l'amateur.

Aucun pays ne possède des annales aussi complètes, aussi lointaines, ni une littérature aussi riche. Malheureusement, les édifices en bois ne durent pas et l'empereur Hoàng Ti, au troisième siècle, au lieu de marteler le cartouche des prédécesseurs et de le remplacer par le sien selon la mode pharaonique, fit démolir les grands ouvrages.

Lord Matcarney faisant son grand voyage de Canton à la Tartarie fut reçu par l'empereur dans une véritable tente. A peine vit-il quelque différence entre elle et les édifices qu'il avait considérés par milliers. La tente est le type architectonique des jaunes : un palais ressemble à un groupement de tentes et la tour elle-même n'est qu'une superposition de tentes. La résidence impériale donne à peu près les lignes d'un campement : le pilier de bois sans chapiteau ni base porte un toit convexe qui se retrousse et se prolonge à ses angles. Le second caractère est de tendre à la forme pyramidale. Le temple très petit n'a qu'une chambre (*ting*) sur une cour et des galeries.

Les édicules commémoratifs (*miao*) sortes de pavillons à perrons et à balustrades et les tours polygonales (*toa*) dédiées aux esprits, à six ou dix étages en retrait, constituent avec le temple réduit à la cella, toute l'architecture chinoise. Cependant, on ignore communément que la grande muraille se développe sur six-cent lieues, crénelée et flanquée de tours, offrant à vingt-cinq pieds de hauteur l'épaisseur nécessaire au passage de six cavaliers marchant de front. Un certain M. Barrow a calculé que les matériaux employés suffiraient à entourer notre globe de deux enceintes de six pieds de haut sur deux d'épaisseur.

Les annales racontent que l'empereur Tsin se fit creuser une montagne « jusqu'au trois sources » et qu'il la surmonta d'un mausolée de cinq cent pieds : ce qui amena une révolution. On peut citer le pont Loyau avec ses trois cents piles couvertes de l'une à l'autre par des linteaux monolithes.

Les Chinois ont su faire grand et même énorme. Ni les remparts de Babylone, ni les pyramides, ni les ponts romains ne l'emportent sur la grande muraille, le tombeau de Tsin et le pont Loyau. Mais l'utilité ou la folie d'un despote seules leur firent entreprendre ces travaux. Leur goût ne s'émeut pas au grandiose : ils recherchent la sveltesse des profils et la légèreté des proportions. Pour nous, leurs édifices ne sont que des édicules, des kiosques ou des pavillons, des fantaisies propres à orner un coin de parc. Ce qui leur donne leur aspect monumental à nos yeux est une polychromie violente, tuiles vernissées, plaques de porcelaines et enluminures criardes.

Une civilisation, qui conserve pour ses temples la forme initiale de l'habitation, la tente du nomade et du pasteur, ne cherchera jamais la ligne plastique, c'est-à-dire d'idéalisation du corps humain. Nous ignorons les œuvres antérieures à l'expansion bouddhique, sauf pour une figure qui est analogue au sphinx du Nil et au taureau à face humaine de Babylonne : le dragon. Il orne l'étendard du pays, et la poitrine impériale, il veille au seuil des temples. Parfois il ressemble au crocodile avec beaucoup plus de souplesse, souvent il présente une face et un corps leonins avec une queue ophidienne et s'apparente avec nos gargouilles et tarasques. Mais il ne figure pas le mal comme dans la symbolique médéviale, c'est plutôt l'Agathodémon, il correspond au rôle multiple, justicier mais aussi sauveur, de l'ange chrétien ; c'est le gendarme céleste et suivant la formule « que les bons se rassurent et que les méchants tremblent » à la vue du monstre protecteur de la justice et terrible au criminel.

Les portraits traditionnels des grands philosophes Fo-hi, Lao-Tseu, Meng-Seo, Confucius sont admi-

rables, une fois qu'on accepte la moustache de chat et le type mongolique.

Lorsque Louis XIV traitait les personnages de Teniers de magots, il assimilait très justement les poussahs d'Occident avec ceux d'Orient. L'humanité des Brauwer, des Ostade, est plus laide aux yeux d'un latin que les figures chinoises. Un art où l'obésité signale à la fois le bonheur et la contemplation philosophique, un art où Platon doit être représenté avec du ventre et des griffes au bout des doigts, heurte et confond notre goût, mais les expressions d'intelligence dépassent de beaucoup celle du professeur Tulp, dans la leçon d'anatomie. Un caractère de subtilité se dégage souvent des figures : et les petites princesses chantées par Tou-fou et Li-Taï-Pé correspondent à une idée féerique, à je ne sais quel *Songe d'une nuit d'été* pour marionnettes, tandis que les bourgeoises de Terburg, de Miéris, de Dow, de Netscher se réclament, avec la fantaisie et la verve en moins, des *Commères de Windsor*.

L'art chinois est idéaliste, si on se rend compte du type qu'il a exploité et du parti qu'il en a tiré. Il suffit de comparer le croquis d'un voyageur occidental avec l'œuvre d'un indigène pour découvrir la différence des visions. Le peintre parisien donne un instantané superficiel; au lieu que le jaune procède comme un héraldiste et ne retient que le caractère majeur.

Ce procédé interprétatif produit une variété dans les motifs ornementaux dont nous n'avons pas l'équivalent en Europe. Aucune porcelaine, aucun vase ne donne l'impression radieuse de la poterie grecque, où telle amphore a le charme d'un torse, et dont le galbe semble pris sur une ombre divine. En Chine, l'ornement constitue la valeur de l'objet. Il est traité avec la dernière perfection, ivoire ou bronze, or ou jade. l'objet reçoit, avant de sortir des mains de l'artiste, un fini de bijou, même malgré les grandes dimensions. Le bronze fondu ou ciselé, la porcelaine peinte, les émaux cloisonnés ont atteint leur apogée, dans l'Empire du Milieu.

Voici le commentaire oral qui m'a été donné du style chinois. En face d'un animal ou d'une plante, le dessinateur cherche d'abord le squelette, le hiéroglyphe, ce que donne comme indication un seul coup de pinceau; il cherche en somme le point de passage de l'individu au type : puis il inscrit parcimonieusement les modelés. Il construit analytiquement la figure, au lieu de reproduire le modèle, quitte à traiter minutieusement ensuite les écailles d'un poisson ou les plumes d'un oiseau. Cette méthode féconde pour la bestiaire et le volucraire aboutit dans le masque humain à des accents d'une intensité effrayante ou grotesque. Certaines figures du grand Mantégna tombent dans ce défaut. Ceux qui se sont occupés de l'art d'Extrême-Orient, étaient-ils familiers avec la métaphysique et la littérature de la race? Le sens idéographique des représentations ne vous échappe-t-il pas, généralement?

Un pays, où l'empereur accomplit les rites de trois religions coexistantes sans préjudice du culte des ancêtres fort mal connu et où les sociétés secrètes et initiatiques pullulent, résiste presque invinciblement à notre critique, mais, d'autre part, il nous offre des encyclopédies en trois mille sept cents volumes, qui contiennent la théorie de tous les arts et particulièrement celles du dessin.

Il est fort bizarre que la chinoiserie n'ait pas été étudiée dans ses poncifs si caractérisés et qui dénoncent un enseignement invariable depuis la plus haute antiquité. On a voulu voir l'ouvrage de la fantaisie là où se montrait une méthode rigoureuse. La matière précieuse, l'exécution patiente, le caractère de luxe et de rareté ont fait tort à cet art systématique. Nos habitudes de sensibilité nous empêchent de reconnaître les idées sous leur forme orientale, nous ignorons la symbolique du Jaune, comme l'Orient ignore le coq gaulois, le triangle de la Trinité, la main du Père, l'Agneau divin et la colombe du Paraclet. L'art illustre toujours un texte et nous ne connaissons pas la *légende dorée* qui inspire l'artiste nippon.

L'art japonais aurait influencé heureusement nos sculpteurs et leur aurait donné la leçon d'invention que contient du reste la libre ornementation de notre moyen âge; malheureusement, il a été imité par les peintres et ceux-ci, au lieu d'adopter le dessin schématique du nippon, se sont contentés de lui emprunter la suppression des demi-teintes et l'abolition des perspectives.

L'impressionnisme et ses variétés, de Manet aux pointillistes, vibristes et confettistes, sort du kakémono.

La teinte plate, employée pour des panneaux de pur décor où un oiseau s'envole parmi les roseaux sur un fond conventionnel, était à sa place : appliquée au pittoresque d'après nature, elle devient un non sens et le Japon se trouve responsable d'erreurs qui ne sont pas les siennes.

La précision de la forme, si étonnante dans l'art chinois que les figures animales pourraient illustrer un traité scientifique, prend chez les nippons un caractère paradoxal et exacerbé. Tout imitateur exagère : c'est là, sa part d'invention. Une gesticulation emphatique ou convulsive, un surcroît d'intention, quelque chose d'aigü et de strapassé donne à l'œuvre japonaise les traits d'une décadence, en face de la pondération chinoise. En vérité, il s'agit plutôt d'une différence de la vision, traditionnaliste dans le pays de la porcelaine et individualiste dans celui des laques.

Aucune race ne donne une impression d'indépendance artistique comparable. Il semble que le kakémono a été peint d'inspiration sans souci de règles ni d'écoles. On ignore que l'atelier du peintre nippon comprend une quinzaine de calligraphes ne faisant qu'une forme, comme le chanteur russe ne donne qu'une note ; la feuille de soie vole de mains en mains. L'un trace l'oiseau, l'autre indique le bambou, un troisième ajoute les nuages, un quatrième les montagnes, un cinquième les insectes. Si on examine chaque forme elle vient de Chine : c'est le poncif immémorial, un poncif qui a quatre mille ans. Ce dessin de prestidigitateur, ces virtuosités de maître d'écriture donnent aux ouvrages de là-bas un caractère artistique frappant. On peut dire que la camelote jaune est la première du monde et que cet objet de bazar ressemble à un objet d'art.

Le pavillon rétrospectif de l'Exposition de 1900 nous a révélé, outre le bronze de Nara qui égale le fameux sheik du musée égyptien, des représentations infernales d'une fantaisie merveilleuse. Les diables du Campo Santo de Pise, les diables de Bouty, les diables de Callot et de Goya sont vraiment de pauvres diables à côté de ceux qu'enfanta l'imagination nipponne ; quelle férocité chez les tortionnaires et quelles notations de souffrance chez les damnés. Aux diableries, on doit joindre les scènes voluptueuses, pour leur accent douloureux qui évoque maintes fois les âpretés de Baudelaire. Souvent l'expression se coagule aux extrémités et ce sont les orteils qui expriment, par leur contraction, l'état d'âme du personnage. Sauf pour les démons, les faces souvent immobiles ne manifestent que de la subtilité et des nuances de la pensée. De là sans doute est née cette assertion de M. Fenollosa, qui déclare avoir vu au Japon des peintures chinoises égales aux Léonard et au Van Eyck. Si l'on pense au portrait d'Arnolfini et de sa femme, cela peut s'admettre. Le Dr Scheuring de Kranach, ou l'homme à l'œillet de Iéan Van Eyck pourraient être des œuvres jaunes; la laideur des modèles assimile aux magots ces excellents portraits.

Ce que nous admirons dans Holbein, l'exacte notation physionomique, se trouve à profusion dans l'art d'Extrême-Orient. En face d'une plante, d'un insecte, d'un oiseau, le Nippon l'emporte sur l'artiste latin, par une méthode sûre où le réalisme et l'idéalisme se confondent : l'exaltation des caractères. Le mouvement d'une arachnide, le coup de nageoire d'un poisson, les diverses phases du vol, comme l'élancement d'une tige, le sens d'un feuillage et le galbe d'une fleur n'ont jamais été réalisés pareillement, si ce n'est par Léonard de Vinci dans ses manuscrits. Dans ce domaine, les chefs d'œuvre sont innombrables.

L'homme partout créé à son image et ressemblance. Comparez les Évangélistes de Durer avec ceux de Fra Bartolomeo et les nus de Rembrandt avec ceux du Titien. La différence intellectuelle entre Florence et Nuremberg, entre Venise et Amsterdam ne paraît pas profonde et Durer, Rembrandt, Fra Bartolomeo et Titien avaient une culture assez semblable. Ce qui rend leur œuvre si différente, c'est la forme environnante, le modèle qu'ils avaient sous les yeux d'abord, et leur propre forme ensuite. Immémorialement, l'œuvre même, si elle ne ressemble pas au milieu, ressemble à l'artiste. Or le type jaune a le crâne rond, les pommettes très saillantes, les joues remontent vers la tempe et, l'angle visuel suivant ce mouvement, les paupières bridées au repos sont mi-closes. Le nez s'écrase à la racine, le menton est court et le poil rude et noir. Au contraire notre race se caractérise par l'ovale de la tête, l'œil horizontal et très ouvert, le nez saillant sans épaisseur, le cheveu souple et bouclé.

La race Aryenne a porté son effort sur l'interprétation du corps humain, considéré en lui-même, en dehors de toute action. Nos chefs-d'œuvre sont des rhytmes plastiques, des travaux sur les proportions, des versions de la forme au repos, abstraite, et notre beauté classique ne signifie que la perfection de l'être humain. Pour caractériser notre génie, il suffirait de choisir une belle académie.

La race jaune, essentiellement pittoresque, n'apprécie que le corps en mouvement et réserve l'immobilité à ses sages et à ses Dieux. Depuis vingt six siècles le Boudha est le grand thème de l'art jaune. Chose singulière, on lui attribue les traits de la jeunesse et ceux de l'androgyne. Ce beau jeune homme rayonne d'un charme à demi féminin : il est logique qu'étant dans sa contemplation au centre même des choses, il soit plastiquement au centre des formes.

Seule, la madone, au temps de la Renaissance, a été l'objet d'une pareille transcription plastique ; toutefois les artistes nippons disposaient d'un thème aussi peu naturaliste qu'il est possible : Un homme assis au centre d'un lotus colossal ou à l'ombre de l'arbre Bo, faisant un geste sans pathétique, seulement idéogrammatique et souriant. Sur ce thème paisible, des variantes ont été brodées d'une multiplicité incroyable.

Le sourire des statues boudhynes est, après celui du grand sphinx, l'expression la plus complexe qu'on ait réalisée. Sa paix consciente, profonde, conseille aux hommes d'apaiser leurs vaines agitations et de fermer leurs sens aux illusions funestes de ce monde. L'admirable loi du Karma qu'enseignait Éleusis, cette version consolante de la fatalité qui rend à l'homme toute sa dignité se lit sur cette face

heureuse, où l'intelligence seule vivante est figurée par une pierre brillante incrustée au milieu du front comme l'étoile du libre devenir.

Des japonisants enthousiastes ont voulu défendre l'originalité du Nippon en face du Chinois, en prenant texte de certains rapports entre l'œuvre japonaise et les objets trouvés à Hissarlick. Il existe un rapprochement plus curieux : la grecque, ce méandre qui passe pour un motif aryen, se trouve sur les vases de la dynastie Chang, au XVI$^{e}$ siècle avant J.-C. !

*
* *

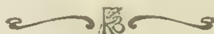
Paris possède trois musées de l'art jaune, celui du Louvre, le musée Cernushi et le Musée Guimet. L'impression qu'on en rapporte est la même qu'on éprouve dans une boutique de chinoiseries ; on trouve partout un niveau d'art, une moyenne que les collections occidentales présentent rarement.

L'objet de basse époque et l'objet de deux sous appartiennent encore, malgré la vileté de la matière et l'exécution industrielle, au même parti esthétique. Entre le kakémono et le crêpon, il n'y a pas l'effroyable distance de l'aquarelle d'amateur avec notre chromo de bazar. Cette permanence du caractère esthétique, à tous les degrés de la production, nous démontre que le jaune possède une méthode excellente, puisqu'elle permet à l'industrie de conserver un aspect artistique. Actuellement, nous avons des artistes et point d'art : dans les salons, d'un cadre à l'autre, l'excellence succède au néant ou *vice versâ*. Faute d'un enseignement, l'individu seul existe, la masse des productions, ce que fut autrefois l'école, n'ayant aucune règle qui supplée au tempérament et à la vocation.

Il y a dans l'art une vie moyenne qu'entretient l'assimilateur : celui là, qui n'a pas reçu l'influence secrète, doit imiter ou mal faire. Imiter pour nous, c'est copier une œuvre précédente, imiter pour le jaune, c'est employer une règle à la découverte de nouvelles combinaisons. L'esthétique japonaise dira : « Avant de regarder l'animal, considère son ombre ». En effet, l'ombre portée donne caricaturalement l'aspect prédominant. Notre art du blason d'où sont sortis les éléments de l'ornementation romane avait la méthode nipponne, parce que le primitif trouve dans son instinct la voie féconde.

En faisant abstraction de la beauté plastique, l'art des jaunes est un art idéaliste : il applique une méthode logique, qu'on pourrait formuler avec un peu d'effort et qui rénoverait ces arts mineurs qu'on a favorisés sans les enseigner.

PÉLADAN.



## UN GRAND SUÉDOIS : ADOLPHE HEDIN (1)

Adolphe Hedin, qui vient de mourir à Stockholm, fut l'un des esprits les plus vigoureux de la Scandinavie contemporaine.

Homme politique, écrivain politique, il s'était fait de la politique une carrière ; originalité décisive aux yeux de ses compatriotes : la Suède est, de tous les pays dotés du régime constitutionnel, celui qui produit le moins de politiciens de profession : A. Hedin fut un professionnel, il le fut de propos délibéré, orgueilleusement et non sans éclat. Depuis 1870 il fut presque sans interruption l'un des représentants de Stockholm à la seconde chambre de Riksdag ; il était depuis plusieurs années le Président d'âge de cette chambre ; depuis beaucoup plus longtemps ses amis assuraient qu'il était la conscience du Parlement suédois, conscience scrupuleuse, irritable et redoutée. Une pénétration singulière, une extrême rigidité de principes, le goût de l'agression développé, cultivé avec art pendant toute sa vie, le rendaient spécialement apte au rôle de défenseur de la morale sociale des temps nouveaux, et de conseiller, sinon de guide, de sa nation ; les circonstances secondant les tendances spontanées de son talent, il exerça une sorte de magistrature d'opposition, procureur parlementaire toujours prêt à mettre au service du bien public les ressources d'une éloquence précise, violente, sans effort et qui ne brillait de tout son éclat que dans les « discours disciplinaires », et les réquisitoires.

Démocrate, il avait formulé en 1868 (2) un programme dont les revendications ne sont pas encore toutes réalisées. Qu'il défende les privilèges parlementaires, préconise l'égalité des deux chambres, le service militaire obligatoire, dénonce l'inertie des bureaux, propose des réformes scolaires, financières, sociales, nous discernons mal en quoi son idéal diffère de celui d'un radical-socialiste de la troisième république, (à la république près), ou plutôt nous constatons des concordances si fréquentes entre ses affirmations et celles de nos chefs de partis qu'elle trahissent une inspiration commune et un point de départ unique ; il est un brillant disciple de notre idéalisme révolutionnaire. Certains de ses amis s'effraient de cette épithète, certes son action n'eut rien de proprement révolutionnaire ; lui-même reconnaissait que l'enthousiasme des orateurs de la Constituante et de la Convention, et les raisonnements de nos théoriciens avaient déterminé les pre-

(1) 1834-1905.

(2) « *Ce que le peuple suédois attend de la nouvelle représentation.* Quinze lettres d'un démocrate aux membres du Riksdag suédois. »

miers élans de sa foi démocratique, et il demeura toujours reconnaissant aux maîtres librement élus par sa jeunesse — « Scandinave gallicisé » proclame un écrivain suédois ! Erreur, étrange erreur de ce juge superficiel, empressé à renier, sur l'aveu d'une filiation philosophique, l'une des plus fières intelligences, et l'un des caractères les plus révélateurs d'atavismes nationaux de ce pays et de ce temps. Sa conception du droit et du devoir, si haute, mais si stricte, conseillère de violences excessives, son âpre et presque douloureux orgueil, sa vaillance obstinée, sa rude franchise, autant de traits, apparents sous un vernis d'extrême urbanité, auxquels le vrai peuple suédois, le peuple rural, reconnaissait en Hedin un chef et un authentique descendant des hardis « lagmen » paysans du moyen-âge.

Son adhésion à la culture française fut l'acte réfléchi d'un enquêteur patient, érudit, entraîné à l'étude comparée des phénomènes sociaux ; parcourez ses discours, ses livres, les articles qu'il lança libéralement à tous les vents de la presse : son information est allemande, anglaise, italienne, française, universelle ; s'il préfère la France, s'il manifeste une confiance absolue en la vigueur du génie français, c'est à bon escient, et parce que, mieux que nous-mêmes, il mesure nos avantages. Ecoutez ses raisons qu'il groupe et précise en un discours prononcé à Stockholm « lors du jubilé de la Révolution française » (mai 1889), ou en tels articles publiés à l'occasion du passage de l'une de nos escadres (1891, bravement il intitule l'un d'eux : Vive la France !) il n'a jamais perdu le contact de notre pensée ; notre démocratie ne l'épouvante nullement ; aucun sentimentalisme, une argumentation un peu lente parfois, mais solide, au total un hommage froidement raisonné à la nation gardienne des traditions révolutionnaires et dispensatrice des idées générales.

Son amour des idées prédestinait Hedin à comprendre les écrivains français; leur fréquentation développa son aptitude à généraliser; la précision dans la généralisation, à quoi, Français, nous reconnaissons volontiers les fortes intelligences, demeure la marque distinctive de son talent. En d'autres temps il eût été un doctrinaire. Il est un dialecticien. Et parce qu'une intense intellectualité anime ses discours et ses écrits, parce que les faits, les chiffres et les références dont il étaie ses démonstrations ne maîtrisent jamais, s'ils en ralentissent souvent l'élan, sa fougue intellectuelle, parce qu'épris de la précision de l'idée, il eût accessoirement un rare souci de la propriété de la langue et de la composition, son œuvre substantielle et robuste prolongera dans le temps l'influence qu'il s'efforça de son vivant d'exercer sur les destinées de son pays.

Hedin dut en somme aux Français, avec le goût du talent, la discipline suivant laquelle il développa ses dons naturels. Loin de trahir une imitation grossière de nos procédés littéraires, ses qualités de forme sont l'indice de la vigueur et de la loyauté de sa pensée. Lui-même n'en tirait aucune vanité ; préoccupé d'action sociale, il aimait à rappeler de lointains exemples et que Démosthène se vit décerner la couronne d'or non pour son éloquence, mais pour son active collaboration à l'édification des murailles athéniennes.

. . . . . . . . . , . . . . . . . . . .

Hedin mettait à parler notre langue une sorte de coquetterie; il la parlait avec un relief tout oratoire ; le souvenir m'est demeuré d'un entretien que j'eus avec lui vers la fin de 1904 en son modeste rez-de-chaussée de Karlavägen.

Un cabinet de travail encombré de livres et de manuscrits ; un petit vieillard maigre entre allègrement ; « les jambes sont encore bonnes » ! dit-il; elles portent hélas ! un buste courbé et tordu par d'atroces douleurs; la main droite, gantée de noir, est quasi paralysée, la main gauche soutient le front; la nuque. Le visage, douloureux, admirable de noblesse, est de cire entre les favoris blancs. Hedin est nerveux et calme, fin, digne, violent, tout d'intelligence et de passion, il est pessimiste :

— La Suède va aux abîmes..... on n'éclaire pas ce pays; les réfugiés finlandais, ces misérables, entretiennent chez nous une agitation funeste; le péril russe..... » — Le péril allemand n'est pas moins pressant; Hedin définit « l'horrible politique de la Prusse » ; il définit, précise, cite des mots de ministres, de diplomates, de soldats ; « pour eux, les petites nations sont la monnaie d'appoint des traités..... quand referont-ils un Congrès de Berlin, Congrès de brigands qui partagent des dépouilles après une expédition dans la nuit !.... » La neutralité des États scandinaves, reconnue par l'Europe, assurerait peut-être leur sécurité, mais la politique de neutralité préconisée par Hedin n'a point l'agrément des pouvoirs publics. « Nos pouvoirs publics » ! Avec quelle colère, qui n'est point exempte de rancune, il parle des puissants de ce pays ! Quelle impressionnante sécurité en ses affirmations ! Quelle verve de justicier ou de pamphlétaire ! — Au reste les ministres ne sont point seuls coupables; professeurs et savants sont responsables de l'éducation de la nation, et cette éducation ne plaît point à Hedin : « On veut prussianniser ce pays, et l'on travaille à son abaissement moral et intellectuel; on restreint l'enseignement du français, et l'on prépare notre décadence intellectuelle ! On nous isole !.... Vos défauts et vos qualités sont inverses des nôtres.... Vous êtes un antidote..... et un ferment. L'afflux allemand corrompt notre langue trop voisine ; nos jeunes gens

commencent à écrire un idiôme bâtard, un hottentot, monsieur ! »

Des volumes français sont épars sur sa table : « Vous aimez nos classiques » dis-je... — Un « non Monsieur ! » brusque et orgueilleux m'interrompt ; « mais quel homme cultivé peut les négliger ? » — Hedin les néglige d'autant moins qu'il entend leur emprunter les éléments d'une sorte de défense de la langue française ; la méthode patiente d'un Diderot forgeant sa langue l'intéresse tout spécialement... « Faguet est injustement sévère au XVIIIe siècle ; ses prétentions politiques sont ridicules... Charles Benoist avait bien commencé ; il tombe dans la phraséologie des professeurs allemands... »

Au début de la présente année, Hedin écrivait à un Français la lettre suivante :

Février 1905.

Je suis toujours en retard comme correspondant ; en ce moment ca doit être une dizaine de lettres, qui me pèsent bien lourdement. Le fardeau du travail et les douleurs sans relâche, la nécessité d'écrire dans mon lit rendent le travail extrêmement difficile et d'une lenteur désespérante, malgré une assiduité obstinée. Je vous prie bien sincèrement d'agréer mes excuses...

Jusqu'à ces derniers jours je n'ai vu que trois ou peut-être quatre fois le vocable *démonstration* comme identique de *manifestation*. A chaque fois qu'il m'arrive de ces expressions nouvelles et suspectes, je m'incline respectueusement devant l'Académie, qui ne s'incline pas devant des nouveautés, dont évidemment nul besoin ne s'est fait sentir (1). Un de ces jours derniers j'ai trouvé dans les *télégrammes* du *Temps* cinq ou six *démonstrations* ; la source impure était probablement des journaux allemands : une traduction hâtive à Budapest, etc., a fait commettre cet échange du terme *manifestation* contre *démonstration*.

Vous allez sourire peut-être de mes prétentions d'avoir raison contre le *Temps*. Mais plus de *démonstrations* dans un seul numéro que dans les dix à vingt années précédentes, cela me paraît indiquer l'immigration d'un mot étranger.

Permettez-moi une demande de renseignement : Fustel de Coulanges, *Questions historiques* (réunies en un grand volume par Camille Jullian, l'historien admirable de Vercingétorix) a reproché aux historiens français d'accepter les mensonges des Allemands. Dans le premier article des *Questions historiques*, page 5, il leur adresse cette critique : « sur la foi des médisances et des ignorances de Saint-Simon, nous accusions Louis XIV d'avoir fait la guerre à l'Allemagne pour les motifs les plus frivoles et nous négligions de voir dans les documents authentiques que c'était lui au contraire qui avait été attaqué trois fois par elle. » Pour le but d'un travail qui m'occupe depuis plus d'un an, où je vais montrer la décadence de la littérature allemande dans tout le domaine des sciences morales et politiques, et la supériorité incomparable de la science française, il me serait de la plus grande utilité de connaître où je trouverai les sources et les preuves des paroles de M. Fustel de Coulanges.

Les travaux allemands sur le droit public, surtout le droit constitutionnel, deviennent de plus en plus méprisables, ridicules. Un livre comme celui du professeur Esmein n'existe pas dans la littérature royale et impériale.

A quand Iéna ?

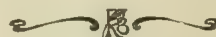
Encore une fois agréez mes excuses et..... »

Iéna ! C'est par de tels mots qu'Hedin déconcertait, effrayait — et s'aliénait les timides et les prudents. Son humour blessait ; sa clairvoyance, ses colères, ses partis-pris, ses injustices accentuant son impitoyable supériorité, faisaient germer la haine. Aucun de ses contemporains (sauf peut-être Strindberg, qu'il défendit un jour contre une accusation de « sacrilège ») ne fut aussi haï en Suède. Ces haines l'emportèrent de son vivant sur les admirations durables et les enthousiasmes, que, seul des hommes publics de son temps, il sut déterminer ; elles le tinrent éloigné du Pouvoir, qu'il ambitionna toujours, et empêchèrent la mise à l'épreuve de ses qualités probables d'homme d'État.

Je rencontrai Hedin pour la première fois au Riksdag, l'été dernier ; il venait de lire à la seconde chambre son testament politique, une protestation contre le vote de crédits destinés à permettre une mobilisation des forces suédoises, et un appel à la modération envers la Norvège. Une agitation confuse emplissait les couloirs ; les députés, ayant formulé les conditions de la Suède, semblaient résolus, mais soucieux, inquiets de la guerre possible. Hedin partageait leurs inquiétudes ; merveilleusement lucide, il redoutait surtout pour les deux peuples les conséquences lointaines de la crise morale qui soulevait leurs colères antagonistes. Il eut un mot vif, comme pour mieux affirmer la sérénité inaccoutumée de ses jugements. Sa force était anéantie, mais son activé intellectuelle semblait accrue. Que de projets de travaux !

La veille de sa mort un bref télégramme, jeté sur son lit, devait lui apprendre que les délégués de la Suède et de la Norvège s'étaient mis d'accord à Karlstad.

LUCIEN MAURY.



(1) A rapprocher ce billet du 27 fevrier 1985... « Mes amis les ouvriers ont dû ajourner ma conférence jusqu'au dimanche 19 mars à midi. Nouvelle trouvaille ! Le *Temps* vient de recommencer à parler de l'*intelligence* ce qui veut dire etudiants et professeurs, la classe cultivée, les « intellectuels de la « période de l'affaire Dreyfus. »

## RETOUR DU SERVICE

Le repas du milieu du jour s'achevait à Blinière, chez les Ravet. Sur la table, recouverte d'une toile cirée éraillée, la moitié d'une miche demeurait, et aussi des pommes de terre frites dans un plat de grès, de la salade dans un plat de fer émaillé, du fromage blanc dans un plat de terre rouge, de l'eau dans un pichet gris aux filets bleus. Ravet se curait les dents avec la pointe de son couteau : c'était un grand aux favoris blonds grisonnants, aux yeux atones de résigné, dont le hâle bistrait le visage maigre ; il paraissait cinquante ans. Françoise, sa femme, grande, jaune et ridée, n'avait pas fini de manger, car elle s'était mise à table tard, après la friture des pommes de terre qui ne se peuvent préparer d'avance ; elle se mit à ramasser le fromage avec une tranche de pain à même le grand plat rouge. Leur fils, Lucien, un beau gars de vingt-quatre ans, rentré du régiment depuis l'avant-veille, s'en fut quérir sur la cheminée un paquet de tabac encore intact, revint s'asseoir à table en face de ses parents et roula une cigarette.

Ravet dit, d'un ton de dépit :

— Tu ne l'oublies pas ta cigarette... C'est une coutume que tu as prise au service ; avant tu ne fumais guère que le dimanche et encore très peu.

— C'est vrai qu'on y prend toutes sortes de mauvaises habitudes, au régiment, répondit Lucien, l'air dégagé, il me serait bien dur de me passer de tabac à présent.

Françoise intervint :

— Je pense que tu t'es habitué à la viande là-bas et que tu ne trouves plus notre cuisine bonne; tu fais comme ta sœur, tu ne manges rien ; il reste la moitié des pommes de terre et de la salade.

Il avait allumé sa cigarette ; il tira la première bouffée sans hâte.

— Ma foi je n'y vivais pas trop mal... La dernière année surtout j'allais fricoter à la cuisine presque tous les jours, sans compter que chez mon officier j'attrapai souvent des restes.

Il tira une autre bouffée et reprit :

— Ah ! mais ce n'est pas tout ça, il faut que je me mette en tenue pour aller faire signer mon livret par la gendarmerie.

Ravet avait remis son couteau dans sa poche.

— Signer ton livret... pourquoi faire ? C'est obligatoire ? questionna-t-il.

— Oui, on l'exige ; c'est pour faire constater qu'on s'est bien retiré à l'endroit indiqué.

Le fils hésita une minute ; il y avait quelque chose qu'il voulait bien dire, mais cela restait dans sa gorge ; il froissait sa cigarette entre ses doigts nerveux, n'osant toujours pas... Enfin brusquement il se décida :

— Par la même occasion je ferai peut-être une demande de renseignement... J'ai bien envie d'essayer d'y entrer, moi aussi, dans la gendarmerie.,.

Effarés, le père et la mère s'exclamèrent en même temps.

— Quoi, tu veux te mettre gendarme ?

— Tu veux nous quitter ?

Il avait repris son assurance : il dit posément :

— Peut-être que oui... A la campagne il faut trop travailler, je crois que j'aurai bien de la peine à m'y remettre : rien que d'avoir arraché les pommes de terre ce matin j'ai déjà les mains ampoulées.

Il montrait une boursouflure blanche dans le gras de sa main droite, près la naissance du pouce. Les vieux regardèrent vaguement.

— C'est un *poil de feignant*, dit Ravet avec dédain.

Par la porte ouverte, Lucien voyait sa sœur Augustine s'avancer. Elle était allée en mangeant une tartine de fromage, faire un tour aux volailles et aux lapins. Maintenant elle rentrait sans hâte avec un dandinement de son buste grêle, elle retenait de la main gauche son mouchoir sur sa tête nue pour se préserver du soleil, et elle chantait à mi-voix :

> Quand refleuriront les lilas,
> Tu me délaisseras peut-être...
> Et je t'appellerai tout bas,
> Bien bas, le soir à ma fenêtre ;
> Les hirondelles, sous le toit,
> Dormiront, les chères petites ;
> Mais ce sera l'hiver pour moi,
> Car l'hiver, c'est quand tu me quittes !

— Maman, fit-elle en entrant, il y a un des petits poulets qui manque, c'est peut-être encore la buse... Tiens, mais vous n'avez pas l'air contents, qu'est-ce qu'il y a donc de cassé ?

Françoise lança comme un défi :

— Ton frère qui veut se mettre gendarme ! Tu ne vois pas le beau miracle !

— Oh ! ce n'est pas précisément un miracle, mère, reprit Lucien très calme. Je voudrais vivre le plus heureusement possible et m'assurer du pain pour mes vieux jours, voilà tout. D'ailleurs, pour aujourd'hui il ne s'agit que de demander des renseignements : tu vois bien que tu as grand tort de te lamenter... Allons, je vais m'habiller.

A gauche, entre l'armoire et le lit des parents, une porte noire donnait accès à la seconde pièce du logis dénommée « la chambre », sa commode était là ; il y fut pour troquer contre des habits de sortie ses effets de travail et aussi dans l'espoir d'esquiver une scène. Avant d'entrer, comme il y avait devant l'armoire une « sicle » d'osier garnie de prunes Sainte-Catherine, il fit observer qu'une nuée de guêpes

s'étaient réunies dessus pour faire bombance. Il comptait ainsi faire dévier la conversation.

Mais Augustine répondit à sa mère :

— En voilà une tuile, par exemple... C'était bien visible qu'il surviendrait quelque chose, vous vous réjouissiez trop de son retour. Et sa Louise qui l'a si bien attendu, il va la laisser !...

Ravet, debout entre la table et la cheminée, grattait sa tête chenue et, d'une voix rauque et sifflante il vida son cœur.

— Il s'en fiche bien, va, de sa Louise et des autres. Il n'est plus le même du tout... Misère de misère, on élève des enfants croyant que, plus tard, ils vous rendront service ; mais crac ! ils partent au régiment, ils prennent là-bas des goûts de grandeur, l'habitude de manger de la viande, de boire du vin, de se promener, et quand ils reviennent, la terre est trop basse et eux trop grands messieurs pour consentir à la travailler : débrouillez-vous comme vous pourrez, les parents !...

— Peut-être bien qu'il ne partira pas, dit Françoise doucement, il faut nous rendre à lui...

Mais la colère du père allait *crescendo* :

— Ah ! non, je ne veux pas essayer de le faire changer d'idée ; il pense être plus heureux ailleurs : eh bien qu'il s'en aille ailleurs, voilà tout... Nous tâcherons de vivre sans lui, et il n'aura pas de reproches à nous faire.

Entra M. Voland, le propriétaire, qu'on appelait familièrement M. Pierre ; il était brun, bedonnant, avec un visage joufflu et coloré : il avait un aspect paterne d'autocrate bon enfant.

Ravet et Françoise s'empressèrent.

— Tiens, voilà le Maître... Bonjour Monsieur Pierre Vous allez bien ?

Cependant qu'Augustine, avançant une chaise, complétait l'accueil.

— Asseyez-vous donc, Monsieur Pierre...

En murmurant de brèves réponses polies : « Bonjour... Ça va bien... Merci... » il acquiesça, Ravet s'assit à distance respectueuse. Augustine se mit à dégarnir la table que la mère essuyait machinalement.

Le Maître reprit :

— Je viens voir cette vache que nous allons vendre à la foire de lundi. — Puis, curieux : Mais quoi ? il y avait une scène de ménage tout à l'heure, vous parliez fort, Ravet ?

— C'est que je suis rudement en colère, Monsieur Pierre, rapport à Lucien, mon garçon, qui veut demander une place.

— Lucien ? ... Quelle place ?

— Il veut se mettre gendarme.

— Quoi, lui aussi?... Ils sont tous les mêmes, les jeunes gens d'à présent : être fonctionnaire à un titre quelconque, c'est leur rêve ; ils se figurent que tout est rose dans les places de l'Etat... Je comprends votre éclat de tout à l'heure, Ravet : au moment où vous comptiez travailler moins, prendre vos aises, votre fils étant là pour vous suppléer, voilà que vous êtes aussi pris qu'avant. Où est-il Lucien ?

— Il est là, dans la chambre, Monsieur, en train de s'habiller. Il veut aller justement à la gendarmerie faire signer son livret et prendre des renseignements au sujet de sa demande.

Françoise, courbée sur la table, le torchon dans les mains, larmoya :

— Ah ! Monsieur Pierre, c'est des grands malheurs ! Si vous lui parliez, vous, Monsieur, peut-être qu'il vous entendrait mieux que nous.

— Je vais bien essayer de le décourager... Fais donc venir ton frère, Augustine.

Mais comme la jeune fille ayant répondu : « Tout de suite Monsieur Pierre » se disposait à exécuter l'ordre du maître, Lucien entra, proprement vêtu d'un complet de drap gris et chaussé de souliers.

— Je vous entends bien de la chambre, Monsieur Pierre, fit-il, l'intervention de ma sœur est inutile.

— Tu nous as entendus, tant mieux ! Alors dis-moi tout de suite pourquoi tu veux nous quitter et comment il se fait que tu ne m'aies pas parlé de ça, quand tu es venu me dire bonjour avant hier, à ton arrivée ! Cette idée t'est donc venue bien vite ?...

— Oh ! Monsieur Pierre, il y a longtemps qu'elle roulait dans ma tête ! J'aurai voulu être garde-forestier ou facteur, mais le chef de bataillon de qui j'étais ordonnance m'a dit que ces postes étaient très courus, qu'il me faudrait pour en décrocher un beaucoup de temps et de piston et que, même, la réussite n'était pas certaine. Ma foi je vais peut-être me décider pour la gendarmerie, où on se fait admettre plus facilement.

— As-tu bien réfléchi à tous les désagréments auxquels tu vas t'exposer ? Tu sais que les gendarmes sont astreints à une discipline bien plus sérieuse que celle du régiment et qu'on leur passe des revues ennuyeuses autant que fréquentes. Les tournées nocturnes n'ont rien d'agréable ; la poursuite des braconniers en pleine campagne n'est pas exempte de dangers, non plus que la répression des rixes d'ivrognes les soirs de fête ou de foire. Mais le plus terrible est d'assurer l'ordre dans les centres ouvriers en ébullition !... Crois-tu qu'ils en mènent bien large, en temps d'émeute et de grève, les pauvres représentants de l'autorité ? Au cours des échauffourées, des bandes de forcenés les insultent et les frappent ; et, s'ils font usage de leurs armes et qu'un malheur arrive, on leur tombe encore dessus ! Puis enfin entrer dans la police c'est se mettre en marge de la société c'est risquer d'encourir non seulement la haine des

malfaiteurs et des individus qui sont momentanément en révolte contre la loi, mais encore le mépris de la masse honnête... En somme, beaucoup d'ennuis, beaucoup de dangers pour gagner combien ? à peine mille francs par an... C'est aliéner sa liberté à trop bas prix : le jeu n'en vaut pas la chandelle.

Lucien s'était assis en face du Maître; il dit, les yeux baissés :

— Je sais bien, Monsieur Pierre, que le métier comporte des inconvénients nombreux. Mais il y en a partout pour celui qui est obligé de gagner sa vie.

— Il y en a moins à la campagne qu'ailleurs, crois-le bien. Vivre de la vie de famille au village natal, jouir à satiété du grand air pur de nos vallons, s'intéresser à la croissance des animaux dont on prend soin, au progrès des graines qu'on a semées, il n'y a encore que cela de vraiment bon, je te l'affirme. Virgile a dit il y a bien longtemps : « *O fortunatos nimium sua si bona norint agricolas.* » Ça veut dire « Heureux laboureurs s'ils connaissaient leur bonheur ! »

Le jeune homme releva la tête, regarda bien en face le propriétaire.

— Ce Virgile était sans doute un de ces laboureurs qui ne labourent pas, comme vous, par exemple, Monsieur Pierre, soit dit sans reproche. En tout cas c'est certainement de ceux-là qu'il voulait parler. Vivre à la campagne en bourgeois, avoir une maison confortable et un beau jardin, se promener, chasser, aller aux foires en bel équipage, profiter de la culture des autres sous couleur de la surveiller, oui, ce doit être très agréable. Mais être celui qui la fait réellement, la culture, c'est moins drôle. Car enfin, s'il est vrai que les terriens jouissent du grand air, ils ont en revanche à subir toutes les intempéries, le soleil et la pluie, le brouillard et le vent, le froid et la neige, sans compter le plaisir de patauger dans les terres grasses, dans la boue et le fumier; ils ont chaque été la période des grands travaux pendant laquelle, après des journées de seize et dix-sept heures, ils sont tellement exténués, meurtris, broyés qu'ils ne peuvent même trouver dans le sommeil un repos bienfaisant; en toute saison il leur faut être les très humbles serviteurs des animaux. Et tout cela leur rapporte juste de quoi vivre médiocrement de soupe et de pommes de terre. Faut-il parler des demeures? Elles sont primitives, enfumées, froides, sans commodité aucune. Les cultivateurs vivent de la vie de famille, cela est vrai ; mais tous aigris d'être trop malheureux, ils ne goûtent pas les joies de cette intimité; leurs femmes ne sont pas les douces gardiennes d'un intérieur paisible, charmeur et réconfortant, elles ne sont que leurs tristes compagnes de travail et de misère, les femelles des bêtes de somme qu'on les condamne à être...

Il s'interrompit, très ému, étonné le premier de ce flot inaccoutumé d'éloquence, dont les autres restaient pétrifiés, abasourdis... Et l'on n'entendait que le bourdonnement des guêpes au-dessus des grosses prunes dorées et juteuses.

— Ah ! Monsieur Pierre, reprit-il, ce que vous appelez la liberté n'est que la liberté de vivre en esclaves sur vos terres. Si je reste chez vous et que je veuille d'une façon quelconque faire acte d'homme, contrecarrer vos volontés, m'unir à d'autres pour tâcher d'avoir des améliorations, vous me chasserez... Je serai esclave ailleurs aussi, je le sais, mais j'aurai du moins la certitude d'avoir du pain pour ma vieillesse; tandis que là, après l'avoir fait venir toute ma vie, le pain, quand je serai vieux, usé, courbé, ratatiné, couleur de la terre trop remuée, je risquerai de n'en pas avoir, n'étant plus bon à rien !...

Le Maître était cramoisi; il sursauta et sarcastique.

— Quoi, c'est au régiment que tu as pris ces doctrines anarchiques, je ne t'en félicite pas, mon ami !

Ravet, abîmé dans ses réflexions sombres, dit enfin d'un ton de regret qui évoquait les autrefois lointains, morts à jamais :

— Il était pourtant bien sage auparavant... Certes, il aimait comme les autres boire un coup les jours de sortie; mais, en général, il travaillait bien et ne se plaignait pas.

Françoise, appuyée à la table, formula dans un soupir :

— C'était un brave enfant, on ne peut pas dire le contraire.

Le Maître s'était ressaisi et ce fut de son air le plus paterne, sur un ton de rondeur avenante, de jovialité bon enfant, qu'il reprit :

— Allons, Lucien !... Je sais que tu as bon cœur ; regarde comme tes parents sont tristes ; reste donc ici, tu ne seras pas plus malheureux que dans la gendarmerie et tu leur éviteras bien du chagrin.

Le jeune homme eut un sourire de maligne ironie :

— Tenez, Monsieur Pierre, assurez-moi une retraite de six cents francs à quarante-cinq ans, comme l'État fait aux gendarmes, et je reste avec mes parents, dans votre ferme, à travailler comme avant mon départ, c'est-à-dire le plus possible et en toute bonne volonté.

Dépité, furieux, le propriétaire se leva, jugeant inutile de prolonger la conversation.

— Farceur! farceur! tu la feras toi-même, ta retraite, si tu veux être économe. Tu y parviendras sans peine pour peu que tu aies de la chance. Le travail, l'économie, la chance, tout est là ! Allons, au revoir; ne t'engage pas sans avoir mûrement réfléchi... Ravet, allons voir cette vache.

Et il sortit suivi du métayer. Lucien voulut partir aussitôt. Il redoutait d'être seul avec sa mère et sa sœur, à cause des lamentations certaines de la première et de l'enjouement perfide de la seconde; mais comme il allait sortir, Augustine l'arrêta :

— Mon vieux, tu as pris un rude toupet tout de même; parler comme ça à Monsieur Pierre... tu ne crains donc rien?

Françoise s'était assise sur le banc et, accoudée à la table, d'un ton de reproche triste, elle appuya :

— Tu as sûrement mécontenté le Maître!... Et c'est nous qui en subirons les conséquences s'il prend ça du mauvais côté.

Puis, suppliante et pleurante, en ponctuant de sanglots :

— Nous, et toi aussi, car tu ne veux pas nous laisser, mon Lucien. Allons, dis-moi que tu te décides à rester et que nous allons continuer à vivre là tous ensemble. Est ce que ça ne vaudra pas mieux que d'être loin les uns des autres?

— Pour être un peu éloigné, je ne serai pas perdu, mère, fit Lucien impatienté; il faut bien que chacun vive où il trouve le plus d'avantages. D'ailleurs on me nommera peut-être tout près. En tout cas je viendrai en permission et tu seras fière de me voir avec mon beau costume et mes aiguillettes.

La mère, à présent, pleurait tout à fait.

— Tu pourras te vanter de m'en faire verser des larmes! Jamais je ne serai tranquille, jamais, jamais; tu risqueras ta vie tous les jours, comme disait tout à l'heure M. Pierre. Et nous, à mesure que nous vieillirons qu'est-ce que nous deviendrons, dis-moi? Si seulement Augustine se mariait à la maison; mais non, elle a toujours idée sur Victor qui l'amènera chez lui... Qu'est-ce que nous pourrons faire sans toi, sans elle?

— Té! ce que vous ferez... Vous travaillerez comme d'habitude pardi! Et vous ne serez pas plus malheureux que si nous restions, peut-être moins; d'abord vous n'aurez pas la charge de vos petits-enfants, puis nous nous aimerons mieux de ne pas vivre ensemble.

Augustine, restée calme, intervint :

— Il y a beaucoup du vrai va, maman, dans tout ce que dit mon frère. Tu sais bien que dans toutes les communautés ça ne va pas comme sur des roulettes et que souvent les jeunes ménages désertent au bout d'un an ou deux, après des scènes dont le souvenir persiste à jamais. Moi je t'en veux surtout, Lucien, parce que tu vas abandonner Louise, qui a eu la sottise de croire à tes promesses et qui t'a fidèlement attendu pendant tes trois années de service.

— Oh! elle m'a attendu parce qu'elle n'en a pas trouvé d'autres, c'est connu, la fidélité, fit Lucien, gouailleur. D'ailleurs, qui te prouve que je la laisserai?

— Peuh! tu vas trouver qu'elle est trop *bonne mère*, trop campagnarde, qu'elle ne saurait pas assez bien se débrouiller dans les villes. Tu aimeras mieux quelque petite « fignolante » à la langue bien pendue, qui fera la mijaurée, la pimbêche quand tu nous l'amèneras; en voyant les cochons et les vaches elle poussera des petits cris effarouchés... J'en ris d'avance... Et je tiens à te dire que c'est une grosse et méchante malice de prétendre que Louise ne t'a attendu que parce qu'elle n'en a pas trouvé d'autres; je puis t'en citer au moins trois qui l'ont demandée pendant ton absence.

Le garçon sourit :

— Quelle blague tu as, aujourd hui, Augustine.

— Oh! je n'arrive pas avec toi!

— Tu serais capable de me vendre dans un sac. Oui.

Et à sa mère qui, la tête dans ses mains, sur la table, continuait de gémir :

— Allons, va, mère, je ne suis pas encore gendarme; console-toi, voyons!

Puis, bien décidé à partir cette fois-ci :

— Il faut pourtant que je me hâte d'aller trouver mes futurs collègues. Autrement ils me feraient des histoires.

Comme il allait passer le seuil, il aperçut venir Louise, dans la cour.

— Tiens! Ah, par exemple! fit-il un peu effaré.

Et moitié gaminerie, moitié recul instinctif de coupable devant sa victime, il se dissimula vivement derrière la porte.

Louise entra moins d'une minute après; elle était grande, forte et brune, un peu mûre déjà; elle dit sans voir Lucien, en même temps que son regard inquiet fouillait la pièce :

— Bonjour la compagnie... Nous avons perdu nos oies. Voilà deux nuits qu'elles couchent dehors : vous ne les auriez pas vues?

La mère s'essuya les yeux; Augustine répondit gaiment :

— Non, ma belle, nous n'avons rien vu.

— Tant pis, je ne sais pas où nous allons les prendre, ces sales bêtes.

Lucien sortit de sa cachette, se campa devant elle :

— Veux-tu que je t'aide à les chercher, Louisette?

Elle eut un tressaillement : son visage halé se colora et, très vite :

— Tiens, tu es là, Lucien, je ne te savais pas rentré.

— Je suis là depuis avant-hier, ma chère; on s'embrasse?

— Si tu veux...

Il lui mit sur les joues deux gros baisers prolongés

et tendres; puis la jeune fille dit d'un ton de reproche câlin :

— C'est égal, tu aurais bien pu venir me dire bonjour depuis que tu es arrivé.

— Que veux-tu, je n'ai pas eu le temps : l'ouvrage presse et je me suis mis tout de suite à travailler... Mais je voulais passer chez toi ce soir.

Augustine, comme fâchée de voir son amie nager dans le bleu, eut une intervention méchante :

— Pardi, va, ce n'est pas la peine que tu comptes sur lui : il va nous laisser tous, toi comprise. Monsieur va de ce pas demander une place de gendarme; il n'est venu que pour repartir.

Chacun de ces mots causait à Louise une amertume, une déception, une souffrance; elle resta atterrée, navrée, très pâle.

— C'est vrai ? questionna-t-elle.

— Oui. C'est vrai que je vais peut-être repartir, fit-il d'un ton dégagé, mais ça ne veut pas dire que je te laisserai, Louisette. Femme de gendarme hein, ça t'ira ? Rien que ton ménage à tenir, tu seras bien plus heureuse qu'à la campagne.

Mais elle, devenue maussade, hostile :

— Non, je ne veux pas aller habiter n'importe où dans une maison où il y aura quatre ou cinq autres ménages inconnus et où les chefs auront le droit de venir fouiller à tout propos !... Tu crois que je pourrais m'habituer à vivre ainsi, entre quatre murs, sans même avoir une poule, moi qui suis habituée à soigner des « floppées » de bêtes... Non, non, c'est bon pour une sainte-nitouche de ville, cela, pas pour moi.

— Tu te le figures... tu seras vite habituée, va.

D'une voix lente et basse, émue de plus en plus, Louise vida son cœur.

— Et puis d'ailleurs tu ne m'aimes plus, il y a longtemps que je m'en suis aperçue, sois-en sûr. La première année de ton départ tu m'envoyais chaque semaine une lettre longue, longue et si tendre... La seconde année, alors que tu avais bien plus de loisirs, tu ne m'as plus écrit que tous les quinze jours, et la troisième tous les mois. Et ces lettres éloignées étaient de plus en plus brèves, de plus en plus sèches; tu les écrivais par acquit de conscience, par pitié peut-être, mais ton cœur n'y avait plus de part : c'étaient des corvées désagréables que tu t'imposais, avoue-le...

Il fit un geste vague : « Ah ! mais non, voyons, tu rêves !... »

Elle continua d'une voix plus lente et plus basse, comme se parlant à elle-même.

— Ah ! tu paraissais pourtant bien m'aimer auparavant ! Au bal tu me faisais toujours danser : tu étais même jaloux quand d'autres garçons me venaient chercher ! Tu me reconduisais le soir et c'était si doux, si bon de s'en revenir enlacés à la nuit tombante en échangeant des propos tendres et des baisers fréquents ! Et nos rendez-vous dans les champs les dimanches d'été ! Te rappelles-tu du jour où nous sommes restés si longtemps assis à l'ombre de la bouchure d'acacias, en haut de notre chénevière ? ils étaient fleuris, les acacias, leurs grappes blanches pendaient au-dessus de nos têtes ; il y avait aussi des églantines, des chèvrefeuilles; on était comme grisé des parfums pénétrants et doux que nous envoyait cette bouchure...

Et les touffes de pâquerettes à nos pieds !... Les avons-nous assez interrogées, ces malheureuses pâquerettes, pour savoir si nous nous aimions.... Un peu !..... beaucoup ! .... passionnément !..... pas du tout !..... En avons-nous effeuillé des pétales blancs ? Toujours je t'aimais beaucoup ou passionnément; toi, bien souvent, tu ne m'aimais pas du tout... J'en arrivai même, à cause de cela, à un semblant de bouderie. Te rappelles-tu de quelle façon gentille tu t'y pris pour me ramener à la bonne humeur? Dans la pièce de blé voisine, tu cueillis des coquelicots, des bleuets; dans le petit étang marécageux qui borde le chemin, tu atteignis de magnifiques iris blancs : « Tiens, c'est le drapeau tricolore ! me dis-tu ». Nos lèvres s'unirent ce soir-là : les acacias étaient si suaves et le bouquet si beau !... Et cette bague de dix sous que tu m'offris à la fête de Saint-Plaisir, deux mois avant ton départ; tiens, la voilà encore, elle ne m'a pas quittée; je la considérais comme une bague de fiançailles..... J'ai bien pleuré quand tu es parti. Pour t'être tout à fait fidèle, j'ai cessé d'aller au bal; je me suis cloîtrée chez nous, n'ayant d'autre plaisir que de retrouver ton souvenir dans les champs parcourus ensemble, de regarder cette bague de dix sous que tu m'avais offerte et de contempler dans le tiroir de ma commode les débris poussiéreux du bouquet tricolore! Des garçons à la situation avantageuse se sont présentés, et je les ai refusés. Bête que j'étais, va ! Tu m'abandonnes et, comme j'ai vieilli, personne ne voudra plus de moi....

Cette lamentation émouvante avait augmenté la tristesse générale. Un silence lourd et lugubre régna quelques instants : le bourdonnement monotone des guêpes parut en devenir plus intense.

— Il te méprise, le sans-cœur ! dit enfin Françoise ; il nous méprise aussi, nous, ses parents; il veut être un Monsieur.

— Mais non, je ne vous méprise pas ! fit Lucien impatienté, troublé. Est-ce donc un crime de tâcher de se faire une position meilleure? Je ne suis pas plus mauvais qu'un autre. Vous allez me faire pleurer à la fin, je le sens bien.....

Augustine comprit que l'indécision entrait dans le cœur de son frère; méchamment, malignement, elle poussa l'offensive.

— Tu n'as pas peur de faire pleurer les autres, toi ; ma mère et Louise n'ont pas fini de pleurer.

Et ce fut Louise.

— Tu ne penseras guère à nous, quand tu seras parti.

Les muscles de la face de Lucien saillaient ; ses artères battaient sous l'effort du combat qui se livrait en lui. Brusquement, il se décida :

— Eh bien non, je ne partirai pas! Je renonce à demander une place. Je reste là : êtes-vous heureuses?

Il s'approcha de sa mère

— Tu es heureuse, mère ?

— Oui, mon petit, bien heureuse !

Ils s'embrassèrent et la bonne femme tira son mouchoir pour essuyer des larmes de joie.

— Tu es contente, Augustine, fit Lucien s'approchant de sa sœur?

— Bien sûr ! fit la petite rusée avec un air mutin, qui voulait garder une nuance de fâcherie.

Ils s'embrassèrent aussi.

— Et toi, Louisette est-ce que tu te repens maintenant de m'avoir attendu? Nous nous marierons pour la Saint-Martin, veux-tu ?

— Je ne demande pas mieux, répondit-elle aussitôt d'un air de tendresse et d'infinie gratitude.

Ils s'embrassèrent longuement.

Au même instant, M. Pierre rentrait avec Ravet : les deux amoureux se désenlacèrent en hâte, mais le bourgeois avait vu leur étreinte.

— Eh bien, il me semble que notre gendarme ne se fait pas de bile! Louise est venue le voir et Louise est sa bonne amie. Voilà pourquoi il n'est plus pressé de partir.

— Je pars tout de même, Monsieur Pierre, rapport à mon livret, seulement je ne demande plus de place. Les femmes ont tellement fait la tête que je me décide à rester.

— Bravo ! bravo ! tu fais bien.

L'air froid, sceptique, le père Ravet questionna :

— Tu restes... sérieusement?

— Oui, mon père, et j'épouse Louise au mois de novembre, si tu n'y vois pas d'inconvénient.

Tout de suite la voix du vieux se fit plus douce, plus amène, bon enfant.

— Pas le moindre...

Et, d'un air de triomphe :

— Nous le cultiverons, le domaine, allez Monsieur Pierre, je ne m'étonne plus.

Le Maître était joyeux de la joie générale et de la victoire des traditions campagnardes sur les allures émancipatrices du jeune homme moderne ; il dit :

— Je n'en doute pas, vous allez être tranquilles comme tout. Mais je te préviens, Lucien, qu'il faudra quitter tes allures révolutionnaires de tout à l'heure, si tu tiens à ce que nous restions bons amis.

Grave, un peu triste Lucien répondit :

— Ecoutez, Monsieur Pierre, je ferai de mon mieux pour le bien de l'exploitation, mais je vous préviens que je tiens essentiellement à ce que ma volonté de travailleur ne plie pas toujours sous votre volonté de possesseur.

— Mais, bien sûr, que je tiendrai compte de tes avis ; tu n'es pas sot...

D'un ton ferme, le jeune homme poursuivit :

— Je ne veux pas être le mouton qu'on mène à la baguette et qui se laisse docilement battre et tondre. Et je puis vous dire que tous les garçons de mon âge, pas plus que moi, ne tiennent à jouer ce rôle... Monsieur Pierre, notre maison a grand besoin de réparations : il faudra que vous fassiez dans les deux pièces blanchir les murs et remplacer le vieux dallage par un carrelage propre ; puis, que vous fassiez construire une autre chambre un peu convenable ; enfin, vous nous consentirez une diminution de cent francs.

Le propriétaire, très agité, sursautait, faisait de grands gestes de bras.

— Déjà... Tu vas bien... Ah ! par exemple!

Enhardi par ce langage nouveau, que lui n'aurait jamais osé, Ravet sentit un souffle d'audace courir dans son cœur de vieil esclave. Il dit :

— Le fait est qu'il a raison, Monsieur Pierre. Depuis vingt ans que je suis chez vous, j'ai vu réparer les étables deux ou trois fois, mais jamais vous n'avez fait toucher à la maison. Je sais bien que vous êtes intéressé à la prospérité des animaux qui sont à moitié, tandis que vous n'avez rien à gagner à nous voir mieux logés ; mais tout de même, c'est bien délabré, voyez donc... et une chambre neuve pour le jeune ménage ne serait pas de trop. Tant qu'au prix, c'est sûr que nous payons cent francs de plus qu'il ne faudrait...

Françoise intervint à son tour.

— Les bonnes années, nous joignons tout juste les deux bouts, et, les mauvaises, nous restons en retard.

— C'est pour ça que tu n'es jamais disposée à me payer de robe, dit Augustine, enjouée et rieuse.

— Et moi j'aime bien la toilette aussi, ajouta Louise.

M. Pierre avait à peu près recouvré son calme ; se voyant vaincu, il se décida à faire contre mauvaise fortune bon cœur.

— Tous contre moi, tous, que faire et que dire? Allons, oui, je vous l'accorde la diminution de cent francs ; et, au printemps prochain, vous aurez vos réparations.

— Merci donc bien, Monsieur Pierre ! s'écrièrent en même temps Ravet et Françoise.

— Eh bien, Monsieur Pierre, fit Lucien, n'ai-je

pas eu raison de parler d'entrer dans la gendarmerie? Le résultat est satisfaisant Quand nous aurons, nous, cultivateurs, les mêmes avantages que les petits fonctionnaires de l'État, l'idée de déserter la culture ne nous viendra plus. Si, depuis vingt ans, beaucoup de paysans intelligents ont laissé leur métier, c'est uniquement parce qu'on les exploitait trop, qu'on persistait à les vouloir tenir dans une condition déplorable, pas du tout en rapport avec leurs mérites, ni avec les conditions de l'existence actuelle. Les propriétaires ont eux-mêmes causé ce mal, qu'ils déplorent à présent. Dans la société, le mal vient toujours de haut.

— Oui, oui, tu as raison, philosophe, on ne peut plus se prendre avec toi, c'est entendu! Tu es malin et tu m'as roulé, mais je suis quand même content de te garder... Allons, au revoir tous, je me sauve.

Et le bourgeois s'en fut à grands pas.

Il y eut une minute d'étonnement silencieux pendant lequel le bourdonnement des guêpes régna seul. L'horloge sonna quatre heures. Lucien dit :

— Diable, je vais être en retard! Il me faut partir bien vite. Viens-tu, Louise?

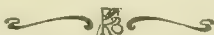
Et, à ses parents, en guise d'adieu :

— Eh bien, vous voyez, pour obtenir quelque chose, il ne s'agit pas d'avoir peur.

Comme les fiancés s'éloignaient, le père monologua :

— Sacré gas, sacré gas, j'aurais pas cru ça de lui, il est malin. — Et plus fort : — Allons, Augustine, ma fille, il nous faut partir aux pommes de terre; nous avons perdu deux heures, mais tout de même je ne les regrette pas...

ÉMILE GUILLAUMIN



## ARRIÈRE-ÉTÉ

A la fin du jour frémissant
La terre doucement repose,
Cependant qu'une odeur de rose
Monte au ciel constellé de sang.

Tout se calme. Un croissant de lune,
Aux bords de l'horizon changeant
Accroche son ongle d'argent
Sur la robe de la nuit brune.

Ce rhythme puissant, large et doux
Est l'âme du bois qui respire.
Hamlet, évoqué par Shakespeare,
Passe, on dirait, auprès de nous.

O tranquillité! Courbe pâle
De l'éther qui devient confus!
Fraîcheur qu'entre les joncs touffus
Le flot du lac dormant exhale!

O rumeur de l'obscurité,
Grave et multiple symphonie,
Senteur de foin qui se marie
Aux parfums de l'arrière-été!

Il n'est plus rien que le silence
Qu'à peine troublent les jets d'eau
Dont l'infatigable fuseau
Tournoie en perçant l'ombre dense.

Le sommeil furtif a passé
Comme une mort sur la nature
Et chaque chose est sa pature,
Tout être est par lui terrassé.

Les clameurs du jour ont fait trêve,
Devant l'inéluctable paix
Qui tombe des voiles épais
Où l'heure s'enveloppe et rêve.

Sous les voûtes du firmament
Que l'œil très vaguement devine,
Règne, en l'atmosphère divine,
Le plus profond recueillement.

Seuls, parfois, un battement d'ailes,
Un bruit mou de rameau froissé,
Un friselis d'oiseau lassé,
Un bond léger de sauterelles;

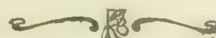
Ou, près des arbres au repos,
Sous l'épais tapis de l'hysope,
Le chemin que fore la taupe,
Coupé de mille soupiraux.....

Mais hélas! dans les cœurs, ô Peine,
Durant la nuit tu ne dors pas,
Et comme eux à coups sourds tu bats
Au fond de la poitrine humaine.

Si bien qu'en respirant, ce soir,
Les tièdes senteurs du silence,
Mon âme reste en défiance
Et ne peut s'ouvrir à l'espoir :

Car malgré la bonne accalmie
De la ténèbre et du sommeil,
Elle entend l'épreuve, à l'éveil,
Roder sur la terre endormie.

PIERRE DE BOUCHAUD.



## LA VIE LITTÉRAIRE

### Sénac de Meilhan et Laclos.

Sénac de Meilhan : *Considérations sur l'Esprit et sur les Mœurs.*
Stendhal : *Pensées et Impressions*, choisies et précédées d'une introduction, par Jules Bertaut.
Sénac de Meilhan : *L'Émigré*, par C. Ebizenski et Fr. Funkc-Brentano.
Choderlos de Laclos : *Liaisons dangereuses.*
Fernand Caussy : *Laclos (1741-1803)*, d'après des documents originaux, suivi d'un mémoire inédit de Laclos.
*De l'Éducation des Femmes*, par Choderlos de Laclos, publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque Nationale, avec une Introduction et des Documents, par Édouard Champion, suivis de notes inédites de Charles Baudelaire.
Émile Dard : *Le général Choderlos de Laclos, auteur des « Liaisons dangereuses »*, d'après des Documents inédits.
Choderlos de Laclos : *Lettres inédites.*

C'est une charmante manie que celle des réimpressions. Et je pense qu'ils sont très sages et qu'ils sont gens de goût, ceux qui viennent de nous donner les *Considérations sur l'Esprit et sur les Mœurs* de Sénac de Meilhan. Je sais bien que ces *Considérations* sont aggravées d'une notice et d'un commentaire de M. Caussy. Et M. Caussy n'est point sans pédanterie. Il pastiche de son mieux les auteurs auxquels il s'attaque. En somme, le pastiche est un peu lourd, surtout lorsqu'il veut passer pour galant. Le bourgeois, Sénac de Meilhan, se piquait d'avoir les manières et l'impertinence d'un parfait gentilhomme. Mais quelquefois il exagérait, et le bourgeois reparaissait. Il en est ainsi pour M. Caussy, lorsqu'il écrit. Il se joue pour parer son style de grâces suffisantes : on ne voit plus guère que la suffisance et l'effort qui cachent la grâce.

Au reste, la notice de M. Caussy est pleine de bonne volonté. Et la bonne volonté suffit en un sujet qu'a déjà traité Sainte-Beuve. M. Caussy n'a pu se dissimuler que la longue étude consacrée par Sainte-Beuve à Sénac de Meilhan est une de celles où il s'est adapté avec le plus de souplesse à son sujet. Sainte-Beuve étudiant Sénac de Meilhan, on dirait Sénac s'étudiant lui-même, mais en observateur plus perspicace et un peu amusé et curieux de ses défauts ou de ses travers autant que de ses mérites. M. Caussy a eu de la bonne volonté.

Donc nous voici gratifiés des *Considérations* de Sénac de Meilhan, sans parler de celles de M. Caussy, qui étaient moins utiles.

Sénac de Meilhan, qui était le plus sensé des écrivains, déclarait dans la préface de son livre :

« Ces ouvrages sont pour la plupart trop longs. On veut définir, diviser, lier, et le ciment tient plus de place que les pierres qui composent l'édifice. Il est des pensées, des maximes qui peuvent jeter de la lumière sur un objet et qui ne comportent pas un grand cadre et l'appareil d'un traité. Les pensées détachées, lorsqu'elles sont bien exprimées, font plus d'effet et se gravent mieux dans la mémoire que si elles étaient noyées dans un chapitre. Elles réveillent l'attention des lecteurs et lui épargnent, ainsi qu'à l'auteur, de longs et inutiles circuits. »

M. Jules Lemaître tirait cette conclusion qu'un livre de *Pensées* doit être bien difficile à écrire. Un livre de *Pensées* doit être du triple extrait de sagesse, de science et d'expérience. Il y faut, à chaque ligne, de la profondeur, de la finesse, de la délicatesse ou de l'esprit. Bref, l'auteur de *Pensées*, disait Jules Lemaître, s'oblige à nous donner de l'exquis tout le temps. Des phrases ainsi mises en vedette et auxquelles il attache visiblement tant de prix n'ont pas le droit d'être insignifiantes. Oui, mais il ajoutait que ces phrases étaient insignifiantes tout de même, que la plupart des pensées étaient banales, vulgaires, sottes, futiles ou tout à fait méprisables... C'était le temps où la comtesse Diane s'exprimait fréquemment en *pensées*. Aujourd'hui, les comtesses Diane ne fleurissent plus guère. Est-ce que nous ne les encouragerions plus ? Il me semble bien que depuis quelques années M^me^ Barratin a maintenu la tradition, ainsi que la comtesse de Knorr, et je n'oublie pas M. Edmond Thiaudière, qui pense avec acharnement à propos de tout et quelquefois à propos de rien. Cependant, en dépit de la faveur dont peuvent jouir M^mes^ Barratin, de Knorr, Edmond Thiaudière, ces penseurs, si nous ne sommes point dégoûtés des pensées—(Dieu merci, nous sommes bien éloignés de ce dégoût) — nous allons aux penseurs des temps écoulés, à ceux qui ont sur ceux du temps présent une grande supériorité : à savoir qu'ils ne pensent plus. M. Jules Bertaut a fait des *Pensées et Impressions* de Stendhal un choix heureux, auquel les beylistes n'applaudiront point tout seuls. Et nous avons les pensées de Sénac de Meilhan. Elles sont d'une agréable variété. Elles sont d'un homme sociable qui ne veut ennuyer personne, même en faisant confidence au public de ses plus secrètes pensées. Il change de ton, il diversifie les formes ; il veut étonner toujours son lecteur sur quelque chose de nouveau. Ce penseur vise à ne point radoter. Ses pensées sont toujours avenantes. Il est optimiste autant que possible. Sainte-Beuve disait : « Sénac est le moraliste qui nous a le mieux décrit et présenté le Français de son temps, le Français déjà formé avant 1789 et ne pouvant que souffrir et perdre après cette date, qui sépare deux régions par un abîme. » C'est que Sénac était exactement l'homme de ce temps. Il en eut tout l'esprit, l'ambition nonchalante, et le goût de la vie de société. « Moquez-vous de tous ces gens là et surtout de ceux qui vous ennuient », lui avait dit Voltaire, alors que Sénac tout jeune lui avait adressé de mauvais vers. Sénac n'avait pas oublié le conseil. Et il se moqua presque toute sa vie de ceux qui l'ennuyaient. Mais la Révolution lui

causa trop d'ennui pour qu'il lui fut loisible de se moquer d'elle. Sénac perdit beaucoup de son esprit en perdant son insouciance.

*
* *

C'est pour son esprit et aussi pour son insouciance, et, sans doute, je veux le croire, pour son beau style aisé que nous aimons Sénac de Meilhan. Mais pourquoi donc aimons-nous Laclos? Pourquoi? Car nous l'aimons. Qui donc pourrait prétendre que cet amour est feint? On réédite les *Liaisons dangereuses*. Cela ne nous suffit pas. Il faut que nous ne négligions rien des sentiments, j'allais dire des pensées de Laclos. On édite son système de l'*Éducation des Femmes*. Cela ne nous suffit pas. Non, non cela ne nous suffit pas. On nous donne ses *Lettres inédites*, afin que nous le puissions mieux comprendre et que de lui rien ne nous échappe plus. Est-ce assez? Connaissant l'œuvre et son inspiration et ses conséquences, on ne veut pas que nous ignorions rien sur l'homme. M. Edmond Pilon, dans ses *Portraits français*, avait écrit une jolie biographie, superficielle assurément et rapide, de Choderlos de Laclos. Cette biographie était sommaire, j'y consens; mais elle suggérait tout ce qu'elle ne disait pas. Aujourd'hui nul ne se contente d'un buste; chacun a sa statue avec tout autour des figures allégoriques en tas. Maintenant Choderlos de Laclos a deux biographes aussi consciencieux l'un que l'autre : M. Fernand Caussy et M. Émile Dard. Chacun d'eux a écrit un livre, tout un livre sur Laclos. L'auteur des *Liaisons dangereuses* a davantage attiré celui-là; et le général Choderlos a davantage retenu celui-ci. Pourtant les deux livres sont semblables l'un à l'autre. Semblables? Est-ce vrai? Le livre de M. Fernand Caussy est beaucoup plus court que le livre de M. Émile Dard. Et c'est le livre de M. Émile Dard qui paraît le plus court, en étant le plus plein. A quoi bon taire son impression? M. Caussy est toujours guindé. Il sourit malaisément : et son sourire est sans finesse. Il disserte sous tous les prétextes. Lui sera-t-il accordé un jour de n'être plus pédant? Je le souhaite sans oser l'espérer. Et je me désole de ce pédantisme. M. Caussy, appartient, si je ne me trompe, à la jeune génération littéraire. Si cette jeune génération était marquée de ce travers dont M. Caussy est affecté, ce serait à désespérer de l'aimable simplicité française. M. Caussy, disons-le tout net, est un rhétoricien intempérant. Son pédantisme avantageux gâte tout ce qu'il touche. Ce qu'il écrit demeure sans vie. Certes, il a des intentions fort bonnes. Et il fait profession d'aimer les lettres. Mais il les aime — ainsi qu'il fait les lettrés — d'un amour de provincial outrecuidant. M. Émile Dard a ce mérite, il a cette bonne grâce d'écrire sans vanité. Son récit est naturel. S'il obtenait le succès des récits historiques de M. G. Lenôtre, il n'y aurait point là d'injustice. Notez que, pour être sans pédantisme, il juge avec pénétration les caractères et l'influence des *Liaisons dangereuses*. Que M. Caussy ne s'en fasse pas accroire, M. Émile Dard est critique littéraire plus avisé que lui.

Mais laissons les historiens. Que dire de l'homme et de l'œuvre? Pourquoi les aimons-nous? Pourquoi cette curiosité de tout ce qui les concerne? N'allez pas dire que si on réédite Laclos avec Sénac de Meilhan, c'est parce que les vivants ayant fait faillite, on demande aux morts des compensations. N'allez pas dire que si plusieurs biographes également attentifs se rencontrent, qui, en même temps, publient la vie de Laclos, c'est un témoignage, un simple témoignage de cette lamentable surproduction littéraire qui sévit actuellement. Il y aura toujours deux biographes pour un grand homme. Hélas! cette abondance de biographes est fatale : et il convient de la supporter. Mais la surproduction littéraire n'explique pas tout.

Pourquoi donc aimons-nous Laclos? Est-ce à cause de son immoralité — de la nôtre — et parce que la liberté des mœurs du XVIIIe siècle est expressément représentée par Laclos, comme elle l'est par Crébillon fils? J'ai trouvé dans une note de Sainte-Beuve un trait bien caractéristique, et, si je ne me flatte pas, bien amusant.

Sainte-Beuve rapportait ceci :

« M. de Meilhan avait un frère qui fut fermier général et qui avait les mœurs du jour; une des paroles de ce fermier général à sa femme est restée comme peignant l'immoralité domestique portée à son comble, *elle n'est pas de celles qu'on puisse citer.* »

Et publiant cette étude sur Sénac de Meilhan dans *Les Causeries du Lundi* (tome X), Sainte-Beuve écrivait :

« *On ne le pouvait dans un journal, on le peut dans un livre.* — On lit dans *Les Considérations sur l'esprit et les mœurs* de M. de Meilhan à propos des femmes célèbres par leur galanterie, qui n'ont jamais eu pour amant leur égal et qui cherchent l'éclat par des choix disproportionnés : un mari disait à sa femme : *Je vous permets tout, hors les princes et les laquais.* Il était dans le vrai : les deux extrêmes déshonorent par leur scandale. »

Évidemment nous avons fait quelques progrès dans la liberté de tout écrire ou de tout lire, car il ne nous viendra plus à l'idée qu'on ne peut pas dans un journal rapporter l'anecdote dont Sainte-Beuve décide : « Elle n'est pas de celles qu'on puisse citer. » Mais est-ce à dire que ce soit notre immoralité qui détermine nos goûts pour les écrivains. Hélas si nous voulons des livres immoraux nous en avons de contemporains et qui ont une brutalité grossière à

laquelle on doit au moins de ne pas perdre de temps ! Le libertinage de Laclos est trop élégant pour ceux qui n'apprécient la littérature que dans la mesure ou elle est immorale. Les *Liaisons dangereuses* furent un roman bien parisien, mais le roman d'une époque où la société parisienne était ornée de toutes les grâces qui pouvaient excuser ses vices. Grimm disait : « On a appelé Restif de la Bretonne le Rousseau du ruisseau, on pourrait appeler M. de Laclos le Restif de la bonne compagnie. » La « bonne compagnie » pouvait se reconnaître dans les *Liaisons dangereuses*. Je ne crois pas que celle d'aujourd'hui puisse s'y reconnaître. Si elle n'est pas plus vertueuse, elle est plus réservée dans ses allures, et plus vulgaire.

Alors pourquoi Laclos recommence-t-il à être à la mode ! Après sa gloire brève, Laclos fut complètement méconnu. Sainte-Beuve, qui consacre son travail complet à Sénac de Meilhan, a oublié Laclos. Pas un mot sur lui, sauf deux ou trois allusions que le seul hasard amène... Laclos va-t-il reconquérir la gloire avec l'influence ? Baudelaire écrivait des *Liaisons dangereuses* : « Livre de moraliste aussi haut que les plus élevés, aussi profond que les plus profonds. » M. Paul Bourget, qui maintenant se voilerait la face, écrivait dans *Sensations d'Italie* des *Liaisons dangereuses*, le « chef-d'œuvre peut-être du roman d'analyse ». Est-ce là ce que nous venons chercher dans l'œuvre de Laclos ?

Je n'en suis pas très assuré. Il me semble que ce sont surtout les mérites proprement littéraires, qui donneront à l'œuvre de Laclos une popularité nouvelle et si, je ne fais erreur, une popularité durable. Cette popularité ne dépassera guère le milieu des lettrés. Mais elle s'y maintiendra. On verra dans Laclos un pur classique. Son œuvre est simple, harmonieuse et impersonnelle. L'action est « chargée de peu de matière » et tout s'explique par le développement des caractères et la réaction des sentiments merveilleusement gradués. Il y a un art extrême dans l'arrangement des parties. Nulle déclamation. Des récits sobres et vifs, finement nuancés... Je n'ai point le temps de rechercher l'influence des *Liaisons dangereuses* sur les œuvres romanesques de notre époque. Beaucoup d'écrivains imitent ce grand roman d'analyse. D'autres, comme Abel Hermant, sont les plagiaires lourdauds de Laclos. Peu importe. Considérons notre goût des écrivains tels que Laclos ou Sénac de Meilhan comme un effort pour maintenir nos traditions littéraires, nous rattacher à elles et les revivifier. Oui, la vogue nouvelle de Sénac de Meilhan ou de Laclos est un signe de renaissance. Elle atteste que nous sommes préoccupés enfin d'écrire purement.

J. Ernest-Charles.

## THÉATRES

Odéon : *Le Cœur et la Loi*,
pièce en 3 actes, de MM. Paul et Victor Margueritte.

Lorsque, voici longtemps déjà, d'audacieux impresarios entreprirent de faire connaître à notre public français la pensée des maîtres dramaturges du Nord, Ibsen, Björnson Strindberg et autres, ils jugèrent utile de donner, avant la représentation de leurs œuvres, une sorte de conférence explicative, car ils estimaient avec infiniment de raison que cette pensée abstruse, condensée, ramassée sous une formule nouvelle, demeurerait enveloppée de brouillards impénétrables à des cerveaux parisiens. Voilà une idée qui certes ne serait jamais venue au premier impresario de Dumas fils, car ce parrain du drame moraliste prenait soin d'expliquer les dessous de ses personnages, ou mieux les laissait s'expliquer eux-mêmes avec une surabondance qui rendait superflu tout commentaire à côté. Le premier impresario de M. Brieux n'y eût pas songé davantage, puisque le Brieux ce n'est guère autre chose que du Dumas délayé, et que la conférence se trouve faite tout entière au cours de la pièce. Pour leurs débuts au théâtre, MM. Paul et Victor Margueritte se réclament nettement de la formule dramatique de ces deux devanciers.

Convaincus que la forme dramatique est un porte-voix plus puissant que le livre, ils s'en servent avec le dessein prémédité de nous offrir *in concreto*, sous les espèces de personnages vivants sous nos yeux, les idées qui, jusqu'alors, sous leur plume, n'avaient revêtu que la forme *abstraite* du livre. Et certes, l'idée en soi est parfaitement légitime : s'adresser à un plus grand public, faire pénétrer, dans les couches profondes des spectateurs, ces théories que le livre ou la revue réserve à quelques privilégiés, rien de plus intéressant, surtout quand il s'agit des problèmes vitaux, parce que sociaux, qui se posent à l'esprit de tous. Rapports des sexes dans le mariage, dans le divorce, dans l'union libre : ce sont là questions qui, pour tous, présentent un intérêt vital, puisque tous ou presque tous, nous sommes contraints d'y songer, le nombre des *vrais* célibataires étant infime. Aussi bien, lorsque MM. Paul et Victor Margueritte traitaient *in abstracto* ces passionnantes questions, savaient-ils exactement ce qu'ils faisaient et que c'était le meilleur moyen d'atteindre le grand public. L'action de la revue ou du livre leur paraissant insuffisante, ils emploient la forme dramatique : voyons donc comment ils s'y meuvent.

Et d'abord reconnaissons que le titre est heureux : *Le cœur et la Loi* : nulle formule brève ne pouvait mettre en plus parfaite évidence l'antagonisme du

*sentiment*, qui est à la racine de tous nos mouvements intérieurs, de toutes nos passions, avec le *texte écrit*, qui a la prétention de les tenir en lisière, de les réglementer, de les mâter dans l'intérêt de l'ordre social. Cette idée maîtresse, qui est à la base de leur conception dramatique, n'est assurément pas nouvelle, puisqu'elle a servi à toute la littérature émancipatrice qui nous vient des brumes du Nord, et que Tolstoï, Ibsen, Björnson ont imaginé tous leurs héros à cette seule fin d'illustrer un si puissant conflit moral. Voilà une paternité, une *hérédité* intellectuelle si vous aimez mieux, dont on sent l'influence à chaque démarche des auteurs ; mais n'est-on pas toujours le fils de quelqu'un? Et cette hérédité-là est de celles qu'on peut hautement revendiquer.

*
* *

Donc MM. Paul et Victor Margueritte ont imaginé le conflit sous sa forme la plus habituelle, la plus banale, dirais-je, si je ne craignais d'appliquer au mot banal un sens *péjoratif*. Ils ont restitué dramatiquement ce cas si fréquent de la demande en divorce intentée par une femme qui, ayant pour elle toutes les raisons morales de divorce, n'a pourtant pas de preuves assez flagrantes pour obtenir des magistrats la rupture du lien conjugal... et en développant cette *espèce* juridique, qui devient sous leur plume une *espèce* dramatique, ils ont fait preuve d'habileté, car ce que le public aime voir au théâtre, c'est le faible malheureux, et ses facultés de sympathie ou de pitié s'adressent tout spontanément à la femme malheureuse, tandis qu'elles gardent quelques réserves pour l'homme. Trompée, outrageusement trompée et à plusieurs reprises par son mari, Mme Le Hagre n'a pourtant aucun moyen d'établir, aux yeux du tribunal, la *réalité* du fait, puisque nul constat d'adultère n'a pu être fait, et que d'autre part, ses seules armes sont des lettres d'amour à lui adressées par sa maîtresse, mais saisies par elle dans le secrétaire du mari. A ces griefs qui sont de suffisants griefs matériels pour une femme, s'ils ne suffisent pas à édifier un tribunal, Mme Le Hagre en joint d'autres — les *vrais* — ceux que la Loi ne peut atteindre, mais que le cœur sent : les griefs *moraux*, qui jusqu'alors ne sont guère entrés en compte dans les appréciations des magistrats, mais qui, de plus en plus, tendront à prendre rang. La jeune femme aurait sans doute pardonné l'infidélité, le fait matériel... mais ce qu'elle ne peut pardonner, c'est la bassesse de son mari, sa cupidité, sa volonté de la retenir à lui pour le seul désir de l'argent, et à la pensée qu'elle pourrait être contrainte de vivre auprès de lui, une sorte d'affolement la prend, car elle a su pénétrer jusqu'au plus intime cette nature de lucre et de convoitise.

C'est donc avec une volonté formelle de rompre le lien conjugal que la jeune femme se présente devant le Président pour la conciliation d'usage, et dès le seuil même du cabinet du magistrat, elle perçoit sa faiblesse et l'état d'infériorité où la société la maintient : c'est l'idée des *Tenailles*, ou si vous voulez, de la *Loi de l'homme*, comme l'écrivit M. Paul Hervieu dans une formule heureuse et concise, heureuse par sa concision même. C'est encore une banalité, dira-t-on, que de présenter au théâtre, la magistrature sous une lumière aussi défavorable. D'autres l'ont fait avant MM. Margueritte. Et sans doute j'y souscris. D'autres l'ont fait avant lui, d'autres le feront après ; mais pour tous ceux qui virent de près et dans la réalité les mensonges de la Justice, la bassesse et l'iniquité des juges, les compromissions des avocats st les roueries des hommes d'affaires, c'est toujours une satisfaction vengeresse que d'en retrouver au théâtre l'image, si atténuée soit-elle, car je suis garant que les auteurs sont demeurés bien au-dessous de la réalité. La jeune femme a donc contre elle, non seulement son mari et l'avocat de son mari qui s'opposent à la rupture du lien conjugal, ce qui est fort naturel, mais également le président du Tribunal, qui subit l'influence des recommandations. Dès le seuil de son cabinet, elle est éclairée par un parent qui n'a plus d'illusions sur les choses de la justice, et elle a comme l'intuition secrète du malheur qui l'attend.

*
* *

Au second acte, nous la retrouvons agitée d'une fébrile impatience, dans l'espoir que l'arrêt de la cour cassera la décision des premiers juges qui lui a refusé le divorce. Si l'arrêt est favorable à M. Le Hagre, c'est la possibilité pour elle de refaire sa vie, de continuer à garder sa fille, surtout de vivre éloignée de l'homme qu'elle exècre avec toute la force des désillusions que l'existence lui apporta. Et sans doute dès l'origine même du procès y a-t-il une arière-pensée précise chez la jeune femme? Autrefois, quand elle était jeune fille, elle a été aimée par un autre homme, qui a demandé sa main sans même qu'on lui fît part de la proposition. Et d'ailleurs à cet âge eût-elle été capable de discerner la valeur de ce prétendant? Depuis lors, Eparvié a vécu loin d'elle, continuant de l'aimer en silence, consacrant sa vie à de longs voyages d'exploration. Vous voyez ce qui se passe dans la pensée de Francine Le Hagre, et qui explique son impatience de connaître la décision de la cour : le divorce prononcé, c'est non seulement sa fille qui lui reste, c'est non seulement

son mari qu'elle ne subit plus, l'homme qu'elle éxècre justement pour la bassesse de ses sentiments. Le divorce, c'est encore la possibilité de refaire sa vie, de tendre sa main loyale à Eparvié, et de lui dire : celle que vous aimiez autrefois est à vous maintenant, elle est à vous pour toujours, mûrie par le malheur, et se donnant sans réserve.

Naturellement, comme il fallait s'y attendre, la Cour d'appel confirme la décision des premiers juges, et alors se pose la véritable question de la pièce, celle pour la solution de laquelle elle fut conçue et écrite, et qui est l'apport original des auteurs, leur contribution nouvelle à cette inépuisable suite de combinaisons que suscita la loi de divorce. Le lien conjugal rompu, Mme Le Hagre épousait quelques mois après l'homme qui venait déposer à ses pieds l'hommage de son amour et de sa constance, celui que l'expérience de la vie lui avait fait apprécier, et elle devenait Mme Eparvié, d'autant plus éprise qu'elle avait pu, par comparaison, apprécier la valeur morale de celui auquel elle se remettait. La scène dans laquelle MM. Margueritte ont esquissé cette situation, ne manque ni de chaleur, ni de conviction, et elle forme un heureux contraste avec les discussions trop abstraites, trop théoriques, nécessaires hélas, dans une pièce à thèse, qui la précèdent et qui la suivent.

Mais le divorce étant repoussé, que va faire la jeune femme? C'est ici que se pose le conflit dans toute sa force et son âpreté : c'est le vrai sujet de la pièce, car c'est ici encore que le *Cœur* s'oppose à la *Loi* et l'emporte sur elle. Francine rentrera-t-elle au domicile conjugal, au *Bercail*, comme disait un confrère de MM. Margueritte, pour se soumettre au joug d'autrefois, ou bien esquissera-t-elle le geste libérateur qui affirme qu'elle n'a d'autre juge que sa conscience et d'autre maître qu'elle-même? Autrement dit, et sous une autre forme, la *Société* sera-t-elle victorieuse, en continuant d'imposer sa Loi dans l'intérêt de l'ordre, ou bien au contraire sera-ce l'*Individu*, celui qui sent en lui des forces *assez* grandes pour se mettre au-dessus de la Loi, en la jugeant quand elle est mauvaise, et en se refusant à l'appliquer? Plus indépendante que Socrate et Spinoza, qui voulaient la soumission aux lois tant qu'elles n'étaient pas abolies, et par là marquant l'étape décisive que nos idées modernes nous ont fait faire, ou du moins à quelques-uns, Francine Le Hagre, en vraie héroïne des frères Margueritte, esquissera le geste libérateur, tendra la main à Eparvié et reprendra, dans la solitude et l'isolement des contrées lointaines s'il le faut, une vie que ses vingt-huit ans et les espoirs inhérents à cet âge, feront assez indifférente aux jugements du monde. Francine Le Hagre, qui va devenir Mme Eparvié, n'est elle pas la descendante et quelque peu l'héritière comme idées de la Nora d'Ibsen, et la Nora d'Ibsen, celle que nous connaissons par les représentations françaises, eût-elle fait autre chose?

*
* *

J'ai noté plus haut qu'en dépit des théories et des thèses qui alourdissent, par une sorte d'inéluctable fatalité, des pièces du genre de celle que nous analysons ici, certaines scènes étaient traitées avec une réelle vigueur dramatique. Celle notamment où Francine et Eparvié décident de refaire leur vie, et de se donner librement l'un à l'autre, autrement dit de tenir pour nulles et non avenues les conventions de l'ordre social, celle là est à mon sens la meilleure de la pièce.

L'interprétation de l'Odéon n'était certes pas pour la mettre en valeur, car Mlle Serjine, qui joue le rôle de Francine, a des gestes d'une dureté et d'une monotonie qui nuisent à l'effet dramatique, et M. Chevalet, à qui on a confié le rôle difficile d'Eparvié, est un jeune acteur, qui a toute la raideur d'un début. N'importe, cette scène a *passé* pour plusieurs raisons : d'abord parce qu'elle est en bonne progression dramatique, et l'on sait assez ce qu'il faut entendre par là, ensuite parce que les sentiments de sympathie collective, qui vont à une jeune femme malheureuse et digne d'intérêt, sont plus vifs au théâtre que dans la réalité de l'existence — phénomène de psychologie qui a été mainte fois analysé — enfin et surtout parce que des idées qui, voici vingt ou trente années, eussent déchaîné les protestations du public, sont, à l'heure présente, parfaitement acceptées, et voilà bien l'influence des littératures du nord, que nous subissons et qui agissent sur tant d'entre nous, à leur insu même! La thèse de MM. Paul et Victor Margueritte, qui n'est pas seulement une thèse, mais une tranche de vie, fréquemment vécue de nos jours, est justement l'inverse, faut-il le faire observer, de celle que soutenait M. Paul Bourget dans son roman : *Un Divorce* : elle s'y oppose si catégoriquement qu'il semblerait, dès le premier abord, que dans le *Cœur et la Loi*, MM Margueritte aient justement voulu faire une manière de réplique à *Un Divorce*. MM. Marguerite, ai-je besoin de le dire aussi? ont pour eux l'assentiment de toutes les âmes indépendantes et des générations nouvelles, tandis que M. Paul Bourget, qui jadis avait des ambitions plus relevées, devra se contenter de l'assentiment des hommes de son âge, et surtout de ceux qui ont sur leur tête quelques années de plus !

PAUL FLAT.



## LES APTITUDES INDIVIDUELLES ET L'ÉDUCATION (1)

L'éducation ne doit pas être une lutte contre les lois d'hérédité, mais l'utilisation de ces lois; elle ne doit pas vouloir l'écrasement des capacités individuelles, mais la mise en relief et la culture de ces capacités ; et, pour cette mise en relief et cette culture, l'éducation doit canaliser et appliquer toutes les influences contemporaines; elle doit être la somme de ces influences.

Une première phase de l'éducation s'efforcera de mettre en lumière les dispositions individuelles de l'enfant; c'est incontestablement une œuvre très délicate; elle exige une observation constante et intelligente; combien de parents se soucient de fournir un tel effort? Les parents sont habiles, en élevant l'enfan dans l'idée « qu'on ne doit pas juger ses parents » et dans une continuelle exhortation à la reconnaissance illimitée; car s'il venait au fils, lorsqu'il est homme, l'idée de demander compte à ses parents de leur mission d'éducateurs, la confusion et la honte des parents seraient extrêmes : comme le dit excellemment M. Brunetière : « des fils sont nés sous les yeux de leur père; ils ont vécu sous son toit, ils deviennent hommes, et leur père ne les connaît pas. »

Pas de bons résultats sans méthode; il s'agit de lire en un cerveau : commençons par donner au cerveau toutes facilités pour bien fonctionner. Le cerveau enregistre et coordonne; mettons-le en état de bien enregistrer et de bien coordonner. Il enregistre d'abord, car il ne pourrait coordonner à vide. Il faut donc, premièrement, fournir au cerveau des documents. Pendant la première enfance, alors que l'enfant ne comprend pas encore le langage, ces documents sont extrêmement simples : ce sont des impressions recueillies par les sens et emmagasinées dans la substance cérébrale. Encore faut-il ne pas confier au hasard la production de ces impressions; car elles vont pénétrer le cerveau profondément, d'autant plus profondément que le cerveau est moins chargé d'impressions antérieures; elles vont constituer dans le cerveau une base au fonctionnement ultérieur plus compliqué, une sorte de milieu dans lequel évolueront toutes les idées de l'avenir. Et même, quelquefois, elles reparaîtront confusément sous forme d'impressions vagues et fugitives de déjà vu, de déjà entendu, de déjà senti. Il importe donc de trier ces impressions; les Grecs avaient une idée exacte de leur importance lorsqu'ils ne voulaient mettre sous les yeux des jeunes enfants que d'harmonieuses formes; il est probable que les jouets grossiers, les images vulgaires mal dessinées et mal peintes, les chants discordants de la nourrice donnent à l'enfant une certaine laideur psychique. Il importe aussi de multiplier ces impressions; car l'enfant aura d'autant mieux conscience de ses sensations qu'il en accumulera dans sa mémoire un plus grand nombre; il est évident que pour penser « j'ai telle sensation », il faut avoir en soi tout un fond d'impressions sur lesquelles tranche la sensation considérée ; et cette conscience est précisément le début de la coordination.

Pendant la deuxième enfance, à l'enfant qui comprend le langage, on peut fournir des documents; ces documents sont toujours complexes; ce ne sont jamais des faits à proprement parler, mais des rapports de faits que l'enfant enregistre et qu'il coordonne entre eux ultérieurement; il n'y a que des impressions non formulées qui soient réellement des faits; mais dès qu'il y a formule, il y a rapport de faits, puisque la formule fait appel à des notions multiples. L'histoire, par exemple, qui passe au plus haut point pour enseigner des faits, enseigne des rapports de faits : le simple mot « guerre » soulève à lui seul les notions de désaccord, de partis, d'hostilité; et chacune de ces notions en implique d'autres; et ces autres en contiennent encore; et toutes ces notions, d'une complexité décroissante, ont leur assise sur les impressions déjà lointaines de la première enfance.

C'est à partir de ce moment, où des documents sont fournis à son esprit, qu'on doit épier l'enfant continuellement, afin de saisir ses tendances et le genre de coordination qu'il exerce le plus facilement. Les tendances sont fonctions de la constitution cérébrale héréditaire, c'est-à-dire du fond d'associations primordiales que l'hérédité a transmis au cerveau ; tendre à raisonner de telle ou telle façon, c'est donc s'efforcer inconsciemment de coordonner les notions nouvelles sans heurter les coordinations héréditaires, d'adapter les unes aux autres.

Pendant l'enfance, le cerveau tâtonne continuellement ; il cherche à s'expliquer certains documents, c'est-à-dire à les classer, à les cataloguer; l'enfant *sent* que quelque chose cloche dans la notion nouvelle; il pose des questions, il s'informe, jusqu'à ce qu'enfin il ait la sensation d'avoir compris; à ce moment la notion a trouvé sa place dans le cerveau parmi les coordinations héréditaires. On a dit qu'un enfant posant beaucoup de questions est plus intelligent, mieux doué que celui qui ne s'informe jamais; il est évident qu'un enfant qui questionne cherche à coordonner; il faut donc prêter la plus grande attention aux questions posées et réfléchir mûrement à leur nature; car ces questions montrent à la fois ce que l'enfant cherche à coordonner et ce qu'il est impuissant à coordonner : deux indi-

(1) Voir la *Revue Bleue* du 7 octobre 1905.

cations précieuses pour la direction à donner à l'éducation.

Le cerveau de l'enfant doit donc être soumis à une observation continuelle et méticuleuse jusqu'à ce que les capacités de ce cerveau soient découvertes. Et pour que cette observation soit bien conduite, l'étroite collaboration des parents et des professeurs est nécessaire ; il est indispensable, pour le succès de l'éducation, que les parents et les professeurs confèrent au sujet de l'enfant, s'éclairent mutuellement et s'efforcent de donner à tel ou tel symptôme cérébral sa juste valeur. En fait, au temps actuel, professeurs et parents s'ignorent profondément; car, d'une part, ils ne saisissent généralement ni les uns ni les autres la portée d'une collaboration ; d'autre part, les professeurs ne se soucient pas de consacrer à l'étude psychique de l'élève un temps qui est lucrativement occupé par des répétitions ou l'élaboration d'articles; et les parents ne se soucient pas de s'entendre dire que leur enfant manque d'intelligence pour telle ou telle partie de l'enseignement et considèrent avoir rempli leur rôle quand ils ont enjoint à l'enfant « de ne pas être trop bruyant, de ne pas se mettre les doigts dans le nez ni dans la bouche, de ne pas se servir à table avec les mains, de ne pas mettre, quand il pleut, les pieds dans l'eau » (Guyau) ou plus tard qu'ils lui ont indiqué la façon de s'incliner dans un salon et d'inviter une jeune fille à danser.

*
* *

Lorsque les capacités individuelles ont été mises en relief, il convient de les développer en fournissant exclusivement au cerveau des documents spéciaux, soigneusement choisis dans le sens des capacités découvertes. Fournir à un enfant des documents qu'il n'utilisera pas, c'est-à-dire qu'il n'a pas d'aptitude à coordonner, n'est pas seulement inutile, mais préjudiciable à l'enfant, car un cerveau n'enregistre pas indéfiniment : il enregistre avec d'autant plus de difficultés que les documents antérieurement enregistrés sont plus nombreux ; d'où il suit qu'un cerveau farci de données indifférentes n'offre qu'une place restreinte aux données dont il est disposé à tirer parti et qui conséquemment lui sont précieuses. C'est pourquoi il paraît tardif de spécialiser les jeunes gens vers la vingtième année, comme il est d'usage actuellement. Il semblerait plus avantageux de spécialiser cinq ou six ans plus tôt par exemple; des parents sérieux et des professeurs dévoués, conscients de leur rôle d'éducateurs et unis par une étroite collaboration, auraient le temps en quatorze ou quinze ans de discerner les aptitudes de l'enfant.

On objectera sans doute que certaines intelligences s'ouvrent tard, bien après la quinzième année, que les cerveaux ne sont pas mûrs à cet âge pour comprendre certaines matières ardues, les mathématiques par exemple. Or, d'une part, je crois que les intelligences s'ouvrent tard lorsqu'une éducation maladroite n'a pas su les ouvrir tôt; et d'autre part, je ne crois pas qu'un cerveau de quinze ans soit fermé aux mathématiques; il dépendra du professeur de se faire comprendre ; il n'y a généralement de mauvais élèves que parce qu'il y a de mauvais professeurs ; et je rappelle que les jeunes gens de l'École navale ont fait des mathématiques dès l'âge de quatorze ou quinze ans, cinq et six ans plus tôt que les candidats à Polytechnique, et généralement avec beaucoup de succès.

Le cerveau instruit de tous les documents et de toutes les coordinations qu'il est capable d'utiliser, pourra — en établissant de nouvelles coordinations — fournir à la société un maximum de bénéfices.

Je crois que le progrès des coordinations cérébrales nécessite le passage à l'état de réflexes de coordinations simples; Guyau ne le croit pas et pense qu'un tel automatisme supposerait l'arrêt de l'évolution. Il est évident que l'automatisme implique une fixité définitive, mais seulement de l'automatique ; le cerveau automate serait la négation du progrès s'il était exclusivement automate ; mais il n'est pas question d'aboutir à un automatisme complet, simplement à un automatisme partiel, de plus en plus étendu à mesure que se complique le fonctionnement cérébral, mais cependant toujours partiel. Un algébriste, qui ne saurait résoudre une équation élémentaire d'une façon réflexe, ne pourrait s'employer utilement à la solution de problèmes supérieurs. Un peintre, qui sans cesse calculerait en son cerveau ce que produit le mélange de couleurs banales, serait à peu près incapable de peindre. Un écrivain, qui aurait besoin de réfléchir à chaque instant sur la valeur des mots usuels, chez qui les mots ne répondraient pas à la pensée d'une façon réflexe, ne parviendrait pas à écrire. Le progrès n'est possible que quand les notions déjà admises et démontrées sont solidement ancrées dans le cerveau et ne détiennent plus aucune part de l'activité cérébrale; tout l'effort mental est alors employé au progrès. Et ce qui me semble expliquer que Guyau refuse d'admettre cette idée incontestable, c'est que l'on a présenté la création de cette réflectivité comme *le but* de l'éducation. Voici par exemple le Dr Toulouse qui récemment, écrivait : « Le but de l'éducation me paraît de donner à l'individu un fond de réactions utiles, un automatisme basal bien orienté, d'heureuses habitudes enfin. » Eh bien, non: *le but* de l'éducation c'est d'obtenir des capacités individuelles un rendement maximum ; et la production d'un automatisme basal, c'est *le moyen* que doit em-

ployer l'éducation, pour atteindre ce but. Si l'éducation se proposait seulement de faire des individus automates, elle serait un obstacle au développement.

Par le système actuel de notre éducation, les capacités individuelles sont inlassablement étouffées; toute personnalité, qui tend à se distinguer, à sortir de l'ordinaire, est traitée comme une anomalie; on a toujours tendance à considérer l'originalité comme une atteinte à l'ordre ethnique; quand on a dit d'un individu « c'est un original », on a tout dit, on l'a relégué au ban de la société bien pensante, presque avec les fous. Toute personnalité enfantine qui tend à faire saillie est immédiatemement ramenée dans l'ordre par une éducation atrophiante; et vraiment, l'on peut prétendre que les supériorités, pour se manifester, doivent lutter contre l'éducation.

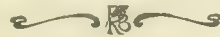
De ce système pédagogique, il doit résulter encore que les aptitudes particulières tendent à s'atténuer de génération en génération, puisque l'éducation, non seulement ne cherche pas à les fortifier, mais encore les contrarie le plus souvent par un dressage cérébral uniforme; d'où il suit que cette éducation coercitive ne répond nullement aux besoins de la société, laquelle exige une différenciation croissante des capacités.

Par la culture des particularités individuelles, — qui serait le seul régime de vraie liberté intellectuelle — on aboutirait, en raison de la transmission héréditaire, à la production de particularités de plus en plus accentuées; on obtiendrait une dissociation de la race en une multitude de types secondaires caractérisés par des aptitudes spéciales et d'une spécialité constamment plus raffinée; on obtiendrait ainsi un bénéfice analogue à celui qu'obtiennent les pays de castes par l'hérédité des professions. Dans l'Inde, où les familles sont rivées au même métier, de par leur caste, depuis des siècles, l'individu présente congénitalement les dispositions nécessaires au métier; et sur ce terrain éminemment spécialisé, l'éducation spéciale, exclusivement et précocement spéciale, assurée par la fréquentation de l'atelier dès la plus tendre enfance, produit de remarquables résultats. Il est incontestable que, comme praticiens, les Indiens excellent dans tous les métiers; ils font bien et vite avec un minimum d'outils, avec un minimum d'aides, avec un minimum de matériaux. La seule cause de leur état arriéré est que l'instruction est réservée à la caste des intellectuels, que les livres sacrés vieux de milliers d'années sont la seule pâture cérébrale de ces intellectuels et que la masse de la population est laissée par principe dans un état d'ignorance et de superstition absolues, qui interdit aux travailleurs toute idée de progrès.

D'une façon générale, l'éducation donnée actuellement est une éducation encyclopédique, qui permet à l'individu de se « débrouiller » dans l'existence et d'aspirer médiocrement à n'importe quel emploi. Mais par suite de l'exiguité du cerveau humain, cette éducation ne peut être que superficielle, ce qui condamne la majorité des individus à n'être que médiocrement utiles à la société.

D'ailleurs — il convient de le remarquer — cette manière d'éducation ne prévaut que parce que précisément elle permet à l'individu de se « débrouiller »; celui, en effet, qui compterait actuellement sur ses aptitudes véritables pour gagner sa vie, aurait toute chance de croupir dans la plus noire misère; il est donc logique que les individus veuillent une éducation qui leur permette d'exploiter la vie sociale; alors que dans une société bien organisée, soucieuse de ses richesses cérébrales, et sachant faire coïncider en fait l'intérêt individuel et l'intérêt général, l'éducation ne devrait avoir pour but que de préparer des hommes dont la société puisse réellement bénéficier.

Dr Charles Valentino.



# FAITS ET APERÇUS

### M. JOSÉ-MARIA DE HEREDIA [1]

« Non seulement la gloire littéraire de la France est aujourd'hui en deuil par ce deuil, disait les jours derniers, aux obsèques de M. José-Maria de Heredia, M. Marcel Prévost, mais aussi, corporativement, tous les gens de lettres. Ils ont perdu un de leurs protecteurs, un de leurs guides, un de leurs parrains. »

Il n'était point, en effet de maitre de la littérature qui fût plus aimé, ni plus justement. D'une droiture ennoblie encore par certaine ardeur chevaleresque, d'une affabilité qui partait vraiment du cœur, il inspirait naturellement l'affection et le dévouement. Tout jeune, présenté aux fondateurs du Parnasse, il devint cher à Théophile Gautier, en même temps que le disciple préféré de Leconte de Lisle. L'amitié la plus franche ne cessa de l'unir à Catulle Mendès. La superbe originalité de ses sonnets — qu'il négligeait de publier — lui ayant acquis l'estime de l'élite lettrée, il usa de son influence, comme de ses très cordiales relations avec l'éditeur Lemerre, pour guider et aider les jeunes poètes. Il facilita ainsi les débuts de M. Marcel Prévost et de maints contemporains notoires; et c'est parmi les écrivains, on ne l'ignore point, qu'il élut ses trois gendres, M. Maurice Maindron, le romanesque et brillant évocateur de la France des Valois, M. Henri de Régnier, le délicat poète, et M. Pierre Louys.

1) La *Revue Bleue* a publié sur M. de Heredia (1842-1905), entre autres appréciations, un portrait de M. Jules Lemaître (1885, 2e sem., p. 787), un article de M. Émile Faguet (1896, 1er sem., p. 406), une critique de M. Raoul Rosières (1895, 1er sem., p. 642), et une étude extrêmement pénétrante de M. J.-Ernest-Charles (Zadig) (1900, 1er sem., p. 486).

Cette générosité n'était nullement empêchée d'ailleurs par ses dispositions d'esprit, qui étaient les plus accueillantes. Hanté par un idéal de grandeur, M. de Hérédia inclinait à dégager l'âme de beauté que recèle toute chose. De même qu'en politique il joignait à un extrême libéralisme le plus vif enthousiasme pour la Révolution et la plus fervente admiration pour la prestigieuse passion de Michelet, il n'excluait de parti pris, en littérature et en art, aucune forme, et se plaisait à rendre justice à tout effort novateur.

Semblable compréhension, assurément innée, avait été développée encore par une fréquentation assidue des meilleurs esprits de tous les temps. M. de Heredia tenait d'études faites chez des Religieux une forte éducation classique. Il s'était ensuite initié, à l'École des Chartes, aux méthodes minutieuses et sûres d'investigation et aux origines de notre histoire. Il pénétra excellemment l'antiquité grecque et latine, puis les vieilles civilisations orientales. Sur le xv^e^ et le xvi^e^ siècle, sur la Renaissance, sa compétence semblait sans égale. Nul humaniste de cette époque, qu'il écrivît en français, en espagnol, en italien, ou plutôt en latin, ne lui était étranger, non plus qu'il n'ignorait les moindres réalisations d'art, ni le legs archéologique de cet âge. Cette érudition, M. de Heredia la manifesta d'ailleurs de bonne heure. La traduction qu'il fit de *La Véridique Histoire de la Conquête de la Nouvelle-Espagne*, par Bernal Diaz del Castillo (1877-1887) fut remarquée pour la sévère critique des textes, la justesse savoureuse de la langue et la véritable restitution historique qu'était la préface. Bien plus tard, quand, après diverses épreuves, M. de Heredia fut promu à la direction de la Bibliothèque de l'Arsenal, en remplacement du poète de Bornier (1901), cette connaissance méticuleuse du passé lui fut d'une utilité nouvelle. Il sut enrichir le fonds qui lui était confié de livres précieux, soit qu'il les fît acquérir par l'Etat, soit qu'il en provoquât le don, des collectionneurs, ses amis. Jointe à sa stricte conscience, à sa coutumière bienveillance, ce rare mérite fit de lui un bibliothécaire digne de tous éloges.

Mais ni cet éclectisme, ni ce vaste savoir, n'excluaient chez lui une conception très personnelle de l'idéal pratique. Né

> ..... là-bas, où les Antilles bleues
> Se pâment sous l'ardeur de l'astre occidental,

descendant de l'un des Conquistadores qui fondèrent, au xvi^e^ siècle, Carthagène en Nouvelle-Grenade, il était d'un sang trop fougueux pour s'enliser dans la seule activité livresque. C'est la vie elle-même qu'il aima d'un profond amour, et c'est elle qu'il voulut en quelque sorte, tout en l'embellissant par le rêve, « agir » avec intensité.

> La vie, ô Sextius, est brève. Hâtons-nous
> De vivre!.....

Dès que, ses études terminées, M. de Heredia posséda l'indépendance, il voulut vivre, vivre pleinement en se répandant dans le monde contemporain, en voyageant, comme en poursuivant la beauté, beauté éparse dans les âges anciens, beauté suprême de la poésie! Moins soucieux de gloire que de perfection littéraire, scrupuleux à l'excès, ce n'est que bien tardivement et sur les instances de ses amis, on s'en souvient, qu'il assembla et publia ses *Trophées* (1893).

Cette haute intellectualité et ce goût éminent de l'action se distinguent aisément, quoi qu'on en ait, dit dans son œuvre de poète. Impersonnelle, elle l'est assurément : M. de Heredia, par une hautaine réserve autant que par convictions parnassiennes, avait horreur des épanchements poétiques. Mais sa sensibilité frémissante, son penchant philosophique, et son exaltation même n'affleurent-ils point, dans chacun de ces sonnets, consacrés aux mythes et aux divinités antiques, à la nature, aux victimes de l'amour et de la mort? La critique a indiqué à merveille la préexcellence des sonnets de M. de Heredia, leurs « ruissellements de joailleries luisantes et étincelantes », leur intense harmonie, leur « extrême précision dans l'extrême splendeur », l'art incomparable, qui s'y révèle, d'enserrer dans un cadre de quatorze vers un tableau immense ; mais, éblouie par cette opulence verbale, elle lui a reproché de s'y trop complaire. C'était mal discerner la pénétration du poète, qui ne recherche le mot éclatant que parce qu'il s'applique à un objet tel, et qu'il est le mot adéquat. Son vocabulaire a la couleur des tropiques et la sonorité de l'airain, soit, mais il est merveilleusement évocateur. Telle description, simplement chatoyante peut-être aux yeux du profane, est en réalité un chef-d'œuvre de précision ; les initiés ne se lassent point d'admirer, pour leur subtile vérité, des sonnets tels que *L'Estoc*. Une telle propriété d'expression décèle une diversité et une netteté de pensée prodigieuses. Nul ne sait comme ce poète, qu'encenserait La Bruyère, définir, en même temps que peindre, le caractère d'un paysage, d'un objet, l'esprit d'une époque!

Une poésie d'une virtuosité et d'une philosophie si aristocratiques devait-elle exercer sur le mouvement littéraire une influence marquée? Certes, les *Trophées* demeurent un travail d'art vraiment unique, un modèle impérissable où maintes générations d'écrivains viendront apprendre la beauté parfaite de la forme. Mais il semble bien que l'inspiration contemporaine soit autre. C'est moins vers le passé, davantage vers l'avenir que regardent les poètes; ils s'émeuvent plus à la vie populaire qu'aux gestes des Samouraï; peut-être leur idéal est-il moins héroïque et plus modestement humain.

M. de Heredia n'en apparaissait pas moins, dans les Lettres, comme auréolé du plus enviable prestige. Jusqu'à ces dernières années, avant qu'une surdité croissante et les atteintes d'une maladie d'estomac à laquelle il devait succomber ne l'eussent attristé, il était le Poète le plus entouré, le plus adulé. D'une élégante et fière prestance, d'une fine urbanité, il recevait alors, les samedis, dans son salon de la rue Balzac, toutes les « illustrations » de la littérature et de l'art, peintres, graveurs, sculpteurs, sans oublier le vieux maître, Claudius Popelin, qui fixa avec un art admirable ses traits sur l'émail, tandis que le poète l'immortalisait dans un sonnet. A ces fêtes de l'esprit, le débutant timide, venu son premier livre à la main, était accueilli avec la plus cordiale courtoisie. Car M. de Her-dia, s'il était un grand auteur, était aussi un galant homme, tout empreint de magnanimité.

Jacques Lux.

Paris. — Typ. A. Davy (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame. — *Le Propriétaire-Gérant :* FÉLIX DUMOULIN

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 17 — 5e SÉRIE — TOME IV — 21 OCTOBRE 1905

# JOURNAL INÉDIT DU SECOND SÉJOUR DU CHEVALIER DE BOUFFLERS AU SÉNÉGAL

*13 décembre 1786 — 25 décembre 1787* (1).

*Ce 8.* — Les vents et les flots s'opposent aux dispositions que j'avais faites sur-le-champ pour secourir l'île Saint-Louis. Les bâtiments ne peuvent ni charger ni décharger et voilà les envois que je devais faire retardés de plusieurs jours. C'est un mauvais présent du ciel à un pauvre diable comme moi, que tant de zèle et si peu de moyens. Je serai obligé de tourner ce zèle-là vers ton service; alors il me semble, autant qu'on peut en juger de loin, que les moyens ne me manqueront pas.

*Ce 9.* — Eh ! bien, mon enfant, ce diable de vent ne diminue pas et mes diables de vaisseaux ne partent point et ces pauvres diables du Sénégal ne savent où donner de la tête. Ce qui me rassure, c'est qu'il y a là un excellent officier, qui trouvera quelque moyen de pourvoir à tout ; je me repose là-dessus et je me permets quelques petites distractions en faveur de ma bonne et jolie femme, dont je sens que je me rapproche à chaque moment.

*Ce 10.* — Comme je pourrais bien être la première occasion qui te donnera de mes nouvelles, je t'envoie tout notre petit recueil jusqu'à ce jour. Tu n'imagines pas le plaisir que j'ai à penser qu'il n'y a plus entre toi et moi que le vaisseau qui me portera. Il me semble en être au dernier chaînon des chaînes qui nous séparent et non point à beaucoup près de celles qui nous unissent et que je n'ai plus qu'un coup de lime à donner. Le sens-tu, toi, belle enfant? Non, tu ne le sens pas; tu es froide comme la statue de glace que saint Antoine avait faite avec tant de soin et tant d'art pour se tenir lieu de femme; sans cela est-ce qu'un ange n'aurait point traversé les mers de ta part, plutôt que de me laisser si longtemps manquer de tes lettres ! Tu ne mérites pas que je t'écrive, ni que je t'aime, ni que je t'embrasse, ni que je te désire comme je fais. Adieu, adieu encore. Quand nous verrons-nous ?

*Ce 11.* — Je me trouve dans une espèce de calme qui ne durera pas longtemps, car je prévois que les bêtises de cette Compagnie me donneront plus d'affaires que je n'en ai jamais eu. C'est une horrible chose que cette pente naturelle de tout ce qui existe à tomber dans la confusion et c'est encore une raison qui me ferait croire aux deux substances, car je vois d'une part le désordre toujours prêt à s'établir dans la matière et l'esprit toujours occupé d'y rétablir un ordre quelconque selon ses lumières, ses intérêts et ses moyens. Mais enfin c'est un ordre, une disposition tant bonne que mauvaise, au lieu que toute espèce d'arrangement est contrariée par la tendance des choses vers le chaos. Il semblerait qu'elles n'en sont sorties que malgré elles et qu'elles le regrettent comme les sauvages regrettent leurs forêts. Il semble aussi que l'esprit de l'homme soit une parcelle, une émanation plus ou moins agissante de l'esprit créateur qui lutte sans cesse contre le vice

(1) Voir la *Revue Bleue*, numéro du 12 août et suivants.

de la matière. Voilà des idées bien creuses, jolie enfant, mais tu les aimes quelquefois ; ton esprit a trop d'esprit pour s'en tenir aux choses ordinaires, il étend ses grandes ailes couleur de rose au-delà de l'univers et il aime à voir ce qui se passe ailleurs. Si tu veux savoir ce qui se passe en Afrique, je te dirai que j'ai fait ce matin une grande promenade à cheval dans le continent qui m'a fait beaucoup de bien, et ce qui me donnait du courage, c'était de penser déjà que je me mettais en haleine pour t'aller chercher dans tes courses ou dans tes châteaux. Jusqu'à présent les unes n'ont été qu'en Allemagne et les autres en Espagne. Quelque part que tu sois, je te baise comme nous nous baiserons un jour.

*Ce 12.* — Voilà mon ambassade revenue de chez Sa Majesté le roi Damel. Il me cède en toute propriété le terrain que je lui ai demandé et j'ai entre les mains le traité signé de lui ; mais il a fait courir après mes gens pour leur dire que tout était rompu et qu'on lui avait dit que, s'il cédait ce pays-là, il mourrait dans l'année. Je n'en prendrai pas moins possession de mon nouvel empire en feignant d'ignorer le dédit et de m'en tenir à la signature du monarque. Je prends cependant la précaution de lui renvoyer mes ambassades avec une belle lettre et le beau présent qu'il ne connaissait que par un simple récit. J'espère que l'or et l'argent l'éblouiront au point de l'aveugler sur la mort qui le menace et que, pour une selle et une housse brodée et deux ou trois assiettes d'argent, je me trouverai en possession d'une petite province. Je tâcherai que le roi de France me l'accorde en toute souveraineté et je commencerai à compter parmi les princes africains et toi parmi les princesses. En attendant que tu sois une reine noire, je te baise comme la plus jolie des blanches.

*Ce 13.* — Voici encore des nouvelles du Sénégal et toujours plus tristes. Ces pauvres revenants de Galam meurent comme des mouches, mais ce n'est encore rien auprès de mes jardiniers. J'en ai eu quatre cette année : deux sont morts et c'étaient les plus forts ; un troisième, c'était le meilleur, est parti agonisant pour la France et le quatrième est à l'hôpital. Tu juges par là que mon jardin est en friche, mais j'irai cultiver le tien et je n'en mourrai pas.

*Ce 14.* — J'ai bien du mérite à m'ennuyer aussi peu ; il est vrai que cela tient à la quantité de choses que j'ai entreprises, à l'importance que j'y mets jusqu'au dernier moment et surtout à l'espérance de laisser bientôt tout cela entre les mains de mon ami Blanchot, qui s'en acquittera fort bien. Pour moi je n'aurai plus d'autre soin que celui de baiser ma femme et je m'en acquitterai encore mieux.

*Ce 15.* — Mon enfant, je n'y tiens plus, j'ai la têt cassée de trois audiences que je viens de donner successivement aux ambassadeurs de trois majestés plus noires l'une que l'autre. Je serais bien embarrassé de te rendre tout ce qui s'est fait et dit entre nous ; le résultat de tout cela est qu'on m'a beaucoup promis et qu'on ne tiendra rien, mais je me moque d'avance de tous leurs captifs : je n'en veux pas d'autres que toi. Adieu, ma fille, j'ai un secret pressentiment que nous aurons bientôt l'apparition d'un vaisseau. Ce ne sera pas encore un libérateur, mais ce sera un commissionnaire qui m'apportera de tes nouvelles. Adieu.

*Ce 16.* — Mon pressentiment ne m'a point trompé : le bâtiment a paru hier, mais fort loin ; les vents étaient contraires, la nuit très obscure et la côte dangereuse. Il a été obligé de s'éloigner beaucoup pour ne rien risquer, d'autant plus qu'il a fait du brouillard ce matin, ce qui l'a encore obligé à beaucoup de circonspection. Enfin il paraît, il approche et selon toute apparence, dès ce soir, j'aurai des lettres de ma chère épouse, à moins qu'elle ne m'aime plus. Adieu.

*Ce 17.* — Elle m'aime toujours et moi je fais plus : je l'aime toujours mieux, cette femme dont la pareille n'est point encore née et ne naîtra peut-être jamais. Où trouves-tu tout ce que tu dis, tout ce que tu contes, tout ce que tu inventes de joli, de charmant, de triste, de gai, de raisonnable, d'insensé, etc. ? Tes divines lettres sont la honte de tout ce qui a été écrit jusqu'ici à commencer par celles de ton très humble mari. Mais voici encore un courrier apportant les paquets d'un autre vaisseau arrivé au Sénégal. Adieu.

*Ce 18.* — Encore de nouveaux trésors et ce que j'y trouve de plus précieux c'est la certitude de ce mariage si désiré, si traversé, si nécessaire au bonheur et même à l'honneur de ma femme. Mais au milieu de tant de joie, qu'il est triste de penser à tout ce qui s'est passé, à tout ce qui se passe et à tout ce qui se passera dans cette pauvre France. Je reçois en ce moment la permission expresse du roi pour mon retour et je n'attends pour aller t'embrasser que le retour de *la Cousine*, que j'ai envoyée bien loin d'ici chercher des provisions pour les habitants du Sénégal, qui meurent de faim, grâce à la belle expédition de la compagnie. Mais comme le vaisseau est bon et le capitaine excellent, j'espère que je le verrai bientôt et que tu me verras bientôt après et que, selon toute apparence, j'arriverai aussitôt que mes lettres. Je suis trop troublé, trop interrompu, trop surchargé pour t'en dire davantage ; contente-toi d'être bien aimée.

*Ce 19.* — Tu n'imagines pas le trouble et la consternation que cette révolution subite fait dans la colonie; tout le monde vivait chez moi, à présent chacun est très embarrassé d'avoir à vivre chez lui. Je tâcherai encore de pourvoir à cela et je ferai après mon départ comme les princes qui sont servis pendant trois semaines après leur mort. Cela donnera à tout le monde le temps de s'arranger et ne me coûtera que l'emploi de quelques provisions que je n'aurai sûrement pas revendues. Mais à quoi bon tout cela? Pensons à nos affaires et surtout à la première de toutes. De quel œil me reverras-tu? m'aimeras-tu toujours comme à mon départ? n'éprouverai-je pas ce moment de froideur, cette première répulsion, qui a gâté le plaisir de presque toutes mes arrivées? Non, tu me promets trop d'amour pour que je craigne. Tu dis que tu es changée, que tu es laide, comme si je devais en voir quelque chose, comme si tu n'étais pas toujours dans ma pensée et devant mes yeux au moment où mon cœur t'a choisie pour jamais. Vas, ma fille, sois la même au dedans et je te trouverai toujours la même au dehors. Mais adieu donc. Sais-tu que mes affaires ne s accommodent point du tout de toi?

*Ce 20.* — Mon enfant, je l'ai échappée belle. Je viens de me promener au continent avec trois savants suédois, qui voyagent par curiosité (1) et en herborisant avec ces messieurs, j'ai trouvé un bel arbuste portant des coques pleines de graines qui m'ont tenté. J'en ai goûté et jamais je n'ai rien mangé de plus délicieux. J'ai ensuite monté à cheval, j'ai couru à une lieue et demie et je suis revenu le même train. Je me suis aperçu sur la fin de la course que mon aide de camp et mon nègre ne me suivaient pas, et j'ai vu qu'ils s'arrêtaient de temps en temps avec l'air très affairé : ils étaient occupés en effet à vomir comme s'ils avaient pris de l'émétique. Messieurs les Suédois que j'ai retrouvés en faisaient autant, et dès que nous avons été en pirogue pour revenir dans l'île, j'en ai fait autant. J'ai su depuis que la graine en question est le plus puissant des vomitifs, qu'il n'en faut que deux grains pour émouvoir l'homme le plus fort, et j'en avais mangé plus de vingt, et un Suédois en avait mangé plus de cent. Enfin tout va mieux qu'on ne devait l'espérer et j'espère que ton pauvre mari ne t'apportera pas un visage d'empoisonné. Adieu.

*Ce 21.* — Ma fille, je ne sais pas ce qu'est devenue la soixante-septième feuille; je l'ai cherchée dans toute l'Afrique : il faut qu'un petit génie s'en soit emparé pour écrire dessus quelque talisman dont nous éprouverons quelque jour l'effet. En attendant, celui de mon vomitif est à peu près cessé; presque tous mes compagnons de malheur se portent bien et tout le monde en sera quitte pour une bonne médecine et une bonne leçon. Encore si cela m'avait rendu le sommeil que j'ai perdu depuis si longtemps, mais, je le crois enfin, pour jamais. A peine ai-je dormi dix nuits depuis que je t'ai quittée et depuis dix jours à peine ai-je dormi dix heures. Mais qu'importe, pourvu que cela me mène jusqu'au moment de te revoir et de te serrer dans ces bras qui se ressouviennent si bien de ta jolie taille et de te baiser avec ces bonnes grosses lèvres qui y prennent tant de plaisir. J attends cette *Cousine* dans huit ou dix jours; mais combien d'attentes trompées surtout dans les occasions les plus intéressantes! N'importe, espérons, car c'est toujours ce qu'il y a de mieux à faire en attendant mieux.

*Ce 22.* — Ma santé est toujours douteuse; je fais ce que je puis pour ne me point laisser abattre, mais des jours passés à souffrir et des nuits à veiller n'amènent rien de bon. Tant que je le pourrai, je me défendrai contre la maladie et surtout contre la médecine, et, s'il faut succomber, mon corps succombera avant mon esprit et mes forces avant mon courage. La mauvaise saison, quoique sur sa fin, est pire qu'elle n'a encore été, les chaleurs sont excessives, les vents n'ont pas la force de balayer l'air, les pluies ne viennent plus nous rafraichir, mille insectes inconnus dont plusieurs très venimeux nous attaquent de toute part et les plus imperceptibles sont les plus cruels : ils ressemblent aux ennemis obscurs qui vous déchirent sans que vous puissiez les connaître. Encore quelques jours et cela changera, encore quelques autres jours et je serai loin de tout cela, et puis encore quelques autres et je te verrai.

*Ce 23.* — Cette *Cousine* si désirée ne parait pas encore; je me repens d'autant plus de l'expédition que je lui ai fait faire que je viens d'apprendre que les gens du Sénégal m'avaient fort exagéré leur détresse. N'importe, il ne faut point se reprocher le bien qu'on a voulu faire, quand même les gens n'en seraient pas dignes et quand même on en serait la victime. Je passe le temps comme je le puis à travers les souffrances, les ennuis, les contradictions et les affaires. L'Afrique est mon purgatoire et j'espère bien revoir quelque jour le ciel de ton beau lit bleu.

*Ce 24.* — Voici un vaisseau qui arrive et qui ne

(1) Plus tard, quand les hasards de sa vie aventureuse conduisirent Boufflers au Nord, comme ils l'avaient conduit au Midi, il retrouva à Stralsund un officier d'artillerie suédois, M. Arrenius, qu'il avait vu, à Gorée, en compagnie de M. Sparman. Boufflers lui-même rapporte le fait dans le *Fragment d'une relation d'un voyage de plaisir dans la Poméranie suédoise* (en 1794).

n'apporte pas un mot de personne; il va aux Indes et relâche ici pour faire de l'eau et du bois. Il est chargé de quatre demoiselles plus petites, plus nabottes et plus laides que M^lle Omar. N'importe, il faut leur faire un bon accueil et penser qu'elles font encore trop d'honneur à Gorée. D'ailleurs tout ce qui vient de France et même tout ce qui n'y va point a droit à ma compassion. J'attends toujours ma *Cousine*, qui doit me porter à ma femme, et je commence à en être inquiet, car d'après mes ordres et mes calculs elle devrait être ici; mais les ordres ne sont pas plus respectés des hommes que les calculs ne le sont des vents. On m'annonce un bâtiment du roi expédié de Brest; si ma chère *Cousine* n'était point de retour à son arrivée je m'en servirais pour mon retour; mais je ne suis pas assez malheureux pour en être réduit là. Adieu, ma bonne femme, je me sens triste et souffrant; mes coliques d'estomac me tourmentent depuis plusieurs jours et mon panaris se renouvelle, en sorte que je n'ai pas un instant de bon, excepté quand je regarde bien fixement ton joli portrait et que je lui promets d'aller bientôt te rejoindre.

*Ce 25.* — Il y a sur ce vaisseau un jeune homme très aimable et très instruit; c'est le neveu de l'abbé Morellet, qui retourne aux Indes pour y faire quelques articles du grand dictionnaire de son oncle. Je ne me suis point ressouvenu de mes anciennes querelles avec cet abbé et j'ai traité son neveu comme le fils d'un ami. Cette troupe de passagers et ces trois Suédois me font un renfort de dix convives, qui, joints à vingt que j'ai habituellement, sont très difficiles à bien nourrir; tantôt le bois, tantôt la viande, tantôt le vin nous manque. Mes provisions sont épuisées et mes ressources s'épuisent, mais on voit tant de gens épuisés, à commencer par la France, qui n'en meurent point, que j'espère m'en tirer aussi ou du moins végéter jusqu'à ce que j'aille mourir et revivre et puis vivre et mourir dans les bras de ma jeune femme. Adieu.

*Ce 26.* — Nous avons entre nos Suédois un grand partisan d'un certain Swedenborg, dont tu m'as souvent entendu parler, qui a fait un traité du monde, de l'homme, de Dieu, du paradis, de l'enfer, des génies de tous les ordres et des habitants de tous les astres. Ce Swedenborg regarde le monde comme un grand homme et l'homme comme un petit monde. Je n'ai point encore conversé avec le disciple, mais je viens de lire de lui un discours dont je suis fort content. Il regarde le mariage comme l'image, la source et le but de la société; il dit que le genre humain sera plus ou moins heureux à proportion que le mariage sera plus ou moins en honneur, que moins il y aura de célibataires, plus le mariage sera respecté, plus l'union conjugale sera intime, plus l'amour paternel, fraternel et filial sera senti, plus les liens des sociétés seront doux, plus les mœurs seront pures. Enfin il avance que la meilleure forme de gouvernement sera bientôt altérée parmi des célibataires et que le gouvernement le plus imparfait se perfectionnera bientôt chez un peuple où chaque individu sera lié par les nœuds du mariage. Qu'en penses-tu, ma femme?

*Ce 27.* — Mon Suédois joint à ses autres mérites celui d'être assez bon tourneur et très robuste forgeron. Il me demande la permission d'exercer ici ses talents et ce sera une vraie curiosité aux yeux des philosophes qu'une barre de fer forgée en Afrique par un capitaine suédois. Cela prouvera que le globe est une patrie commune et qu'il n'offre pas un degré de chaleur à laquelle tout homme ne puisse souffrir une augmentation. Tout cela serait fort joli pour moi, si cela devait finir tout de suite; mais ni *la Cousine*, ni la corvette de Brest n'arrivent. Je suis toujours comme un prisonnier, à qui on a dit par la fenêtre qu'il avait sa liberté, mais qui n'entend point ouvrir le guichet. De manière ou d'autre, cela finira, ma bonne femme, et comme dit l'aimable ministre de Wakefield, nous verrons encore des jours heureux. Adieu.

*Ce 28.* — Mon esprit, ou pour mieux dire mon cœur, voudrait te dire bien des choses, mais mon vilain doigt s'y refuse. Pardonne-le-lui et attends un meilleur moment.

*Ce 29.* — Je viens encore de me faire opérer afin de ne point revenir estropié dans ma chère patrie et dans mon plus cher ménage. Il me semble que je souffre moins qu'hier; il y avait un abcès caché sous l'ongle et sous des durillons encornés. Il a été ouvert et j'espère qu'il ne s'en reformera plus. Adieu, ma fille, je te baise comme quand les dévots malades baisent les petites bonnes vierges et qu'ils trouvent que cela leur fait du bien.

*Ce 30.* — Mon doigt va mieux, mais comme toutes les chairs mortes ont été coupées, celles qui restent sont d'une sensibilité ridicule et le moindre choc, la moindre pression me causent des douleurs inexprimables. Je le garantis avec autant de soin que tu garantirais un petit enfant du second lit à qui tu donnerais à téter.

*Ce 31.* — Ce mois-ci finit et *la Cousine* ne paraît point. Ce qu'il y a de plus piquant c'est que la peinture qu'on m'avait d'abord faite de la situation du Séné-

gal était exagérée et que si j'avais attendu seulement huit jours de nouveaux éclaircissements, je n'aurais fait aucune expédition ; mais il m'a semblé que le besoin ne pouvait point attendre et que la pitié ne devait point délibérer. Voilà comme ton pauvre mari sera toujours victime de son bon cœur.

*Ce 1[er] novembre.* — J'avais toujours espéré partir dans le mois dernier et le voilà passé et mon petit bâtiment n'est point arrivé. Je commence à m'inquiéter, à m'attrister, à perdre courage ; mon panaris revient, j'ai grand mal à la tête, je suis excédé d'ouvrage pour laisser des instructions pendant mon absence et pour répondre à mille demandes ou questions toutes moins raisonnables les unes que les autres. C'est dans ces tristes moments-ci que ma femme à mes côtés me serait bien nécessaire pour éclairer mon esprit avec le sien et mettre sa philosophie au bout de la mienne. Mais elle n'y est pas et Dieu sait quand nous nous verrons.

*Ce 2.* — Toujours mêmes inquiétudes, toujours mêmes souffrances ; cependant j'ai mieux dormi cette nuit que je n'avais fait depuis longtemps, ce qui me fait espérer que mes forces dureront plus que mon courage et que je durerai d'abord jusqu'à ce que je parte et puis jusqu'à ce que je te voie. Alors je trouverai sinon l'immortalité au moins le rajeunissement. Mes travaux continuent toujours et même avec plus d'activité que jamais, parce que je viens de distribuer des terrains gratis à la condition de les enclore et de les bâtir sur-le-champ ; et par cette précaution-là j'anime un peu l'inertie africaine et je vois une nouvelle Salente se lever sous mes yeux. Mais je ne m'y attache point assez pour la regretter, quand il sera question d'aller te rejoindre.

*Ce 3.* — Encore rien à l'horizon ; il est vrai que les vents sont si violents et si contraires qu'il n'y a rien à espérer jusqu'à ce qu'ils aient changé. En attendant, j'ai toujours mes Indiens et mes Indiennes au nombre de dix ou douze sur les bras et mes trois braves Suédois, qui font un renfort de quinze couverts à mon petit ordinaire. Tu ne t'attends pas à me voir revenir bien riche, mais tu me recevras et même tu seras assez bête pour me priser comme je serai ; tu n'as pas plus besoin de mon argent que moi du tien, ainsi nos deux médiocrités se conviendront toujours à merveille.

(*A suivre*). CHEVALIER DE BOUFFLERS.

## L'IDÉE DE L'ÉTAT ET LA CONSCIENCE COLLECTIVE (1)

On confond souvent ensemble, sous le nom d'État, deux notions très différentes :

Celle d'une collectivité d'êtres humains liés par le rapprochement territorial et par les intérêts qui en naissent, qui cherchent au besoin à se défendre contre d'autres groupements humains et pour cela se donnent ou subissent une certaine organisation appropriée à ce but, en un mot une solidarité sociale limitée dans ses éléments ; — et la notion du groupement particulier, ou parfois de l'individu unique, chargé, à l'intérieur de cette collectivité, d'obliger les membres de la communauté (au besoin par la force) au respect de certaines règles sociales.

Dans le premier cas, l'État c'est la collectivité elle-même, et tout ce qu'on dit de l'État, s'applique à la collectivité : les intérêts supérieurs de l'État, la défense de l'État, sont ceux d'un groupe social.

Dans le second cas, l'État c'est une ou plusieurs personnes qui ont en mains une force suffisante, quelle qu'en soit la source, pour l'imposer à la généralité du groupe : et tout ce qu'on dit de l'État est alors simplement le fait d'une ou plusieurs personnes qui commandent aux autres : conscience de l'État, prévoyance de l'État, souveraineté de l'État, sont les attributs d'un ou plusieurs individus, et rien de plus.

Ce rien de plus, il ne faut pas se le dissimuler, est en contradiction ouverte avec un grand nombre de théories, qui ont cours actuellement sur l'État.

Soit qu'ils n'établissent pas avec assez de netteté la distinction que nous venons d'indiquer entre les deux significations du mot *État*, soit qu'ils cèdent à certains penchants métaphysiques si chers, pendant de longs siècles, à l'esprit humain, la plupart des théoriciens de l'État ont abouti à une définition beaucoup moins simple, qui fait de l'État lui-même une véritable personnalité collective, s'opposant aux personnalités individuelles des citoyens et douée d'attributs qui lui sont propres. Bientôt les métaphores sont venues à la rescousse. Les plus prolifiques ont été les métaphores biologiques. Le corps social a été comparé à un corps animal dont les citoyens sont devenus les cellules, les différents groupements les organes divers, l'État enfin le cerveau. Jusqu'à quelle minutie on a poussé cette comparaison, ceux qui ont lu la collection des ouvrages sociologiques parus depuis quelques années le savent. L'ingénieux y frise parfois le ridicule. On a

(1) Extrait de : *La formation des richesses et ses conditions sociales actuelles. Notes d'économie politique*, qui va paraître incessamment à la librairie Félix Alcan.

été jusqu'à comparer les nerfs aux fils télégraphiques, les fleuves, canaux et chemins de fer aux veines et artères, la capitale au cœur, etc... Les différentes fonctions sociales ont été assimilées aux fonctions organiques, nutritives, reproductives, etc. (1).

Jamais l'organicisme n'a pu répondre victorieusement à cette objection capitale que les cellules des corps vivants n'étaient pas conscientes et douées de volonté, tandis que les hommes comparés à ces cellules avaient à la fois conscience et volonté. De même l'assimilation de l'État au cerveau est venue se heurter contre cette observation qu'il y a identité absolue de substance entre les personnes formant l'État et les autres personnes, ce qui n'existe pas pour la substance grise du cerveau comparée au reste de l'organisme (2).

Dans cette voie des comparaisons biologiques et organiques, l'excès même a amené une réaction : mais si la thèse de l'*organicisme* est aujourd'hui en décadence, il en demeure cependant encore dans les esprits bien des idées erronées. En dehors de l'organicisme proprement dit, l'idée de la conscience collective de l'État, de la personnalité de l'État, se retrouve encore chez beaucoup de publicistes. On la fonde sur des considérations de différentes natures qu'on confond souvent et parmi lesquelles il y aurait intérêt à introduire un peu d'ordre. Les unes résultent de l'observation et de certaines interprétations des faits sociaux : les autres se rattachent à des conséquences qu'on fait naître plus ou moins directement de la conception de l'État suivant qu'on l'envisage de telle ou telle façon. C'est presque toujours un procédé dangereux et peu scientifique que de vouloir démontrer une vérité en montrant ce qui se produirait de pernicieux pour le bien social si cette vérité n'existait pas. Ce genre de démonstration a été employé à l'appui de toutes les erreurs de l'esprit humain. Nous aurons à le combattre sur le terrain de la personnalité de l'État, comme il doit être combattu partout où il prétend s'introduire dans une discussion philosophique.

La première catégorie des considérations auxquelles nous faisons allusion peut se résumer ainsi :

Un groupement d'êtres humains, d'abord dans la famille, puis dans la horde, la tribu, la cité, la nation n'est pas un simple rapprochement d'individus. Les rapports de sexe, de filiation, de division des fonctions ou des travaux, créent entre eux des liens tout différents de ceux de simples voisins, qui, ou seraient indifférents l'un à l'autre, ou s'exploiteraient l'un l'autre suivant leur force respective. Il existe entre eux une société progressive, dont l'implication va toujours se développant à mesure que la civilisation se développe et que la division des fonctions se multiplie, et qui, partie du foyer domestique, envahit peu à peu tout le domaine de la cité, puis de la nation. Cette implication d'intérêts et de sympathies est à la fois la source et le fruit d'une véritable conscience multiple qui, à un moment donné du développement du groupe le plus étendu, s'incarne dans ce qu'on appelle l'État.

Celui-ci devient une sorte de personne collective, qui est le résumé des personnes individuelles qui la composent, et qui en même temps les domine de sa généralité. Elle s'impose aux intérêts, comme aux volontés particulières, confondues dans la poursuite du bien commun.

Les principaux faits qu'on invoque à l'appui de la conscience multiple sont ceux qui résultent de l'observation des actes d'une collectivité plus ou moins étendue, comparés à ceux des individus isolés qui composent cette collectivité. Réunis par des liens passagers ou permanents, ces individus, dit-on, agissent tout autrement que lorsqu'ils sont à l'état vraiment individuel : et encore, chacun étant dès sa naissance impliqué dans un groupe familial, puis social, est-il malaisé de constater ce que seraient les actes du pur individu. L'individualité n'est, sur la terre, que relative. Telle qu'elle est, c'est-à-dire imparfaite et partielle, elle s'oppose cependant déjà d'une façon très saisissante et par des caractères très apparents à la collectivité plus ou moins étendue dans laquelle elle vient à certains moments se fondre. Ni les sentiments, ni les désirs, ni les instincts, ni les répugnances, ni les volontés, ni enfin les actes de la collectivité ne sont les mêmes que ceux qu'auraient eus ou commis les personnes qui la constituent, sentant ou agissant en dehors de la solidarité qui

(1) Quelqu'un a proposé le rapprochement des tribunaux avec le sphincter, comme débarrassant le corps collectif des déchets sociaux !

Voir les ouvrages de Schaeffle, Durkheim, Novicow, Worms, Lilienfeld, Espinas. — G. Tarde a combattu la thèse organique avec beaucoup d'ardeur et d'esprit.

M. Paul Leroy Beaulieu l'a réfutée en quelques pages très justes de son ouvrage sur *l'État moderne et ses fonctions*.

H. Spencer, qui, l'un des premiers, avait lancé la théorie organique, a déclaré dans un ouvrage postérieur qu'il ne s'en était servi que comme d'une comparaison pour éclairer son sujet (*Sociologie*, tr. fr., t. II, p. 191). La comparaison a trop bien réussi. On pourrait faire un travail sur la prolifération des métaphores qui s'étendent comme des cristaux au sein d'une eau mère.

M. G. Cahen a clairement résumé les théories allemandes dans son ouvrage sur *La loi et le règlement* (1903), où, à mon avis, il ne se détache pas assez de l'organicisme et de la conscience collective de l'État.

(2) Cf. Huxley, *Les sciences naturelles et l'éducation*, trad. fr., p. 266 :

« Si le corps politique est identifié au vivant, il doit obéir à une baguette de fer; dans le corps humain, le moindre acte de rébellion contre l'autorité du despote (le cerveau) entraîne la paralysie ou la mort, et il faut bien qu'il en soit ainsi, sans quoi chaque cellule suivant ses vues particulières, la cohésion de l'ensemble, la vie s'arrêteraient. »

les lie. La psychologie d'un ménage, d'une famille, d'une association permanente ou passagère, d'une foule ou d'un public, d'une corporation ou d'une armée, d'une tribu, d'une ville ou d'une nation, diffère de la psychologie de chacun des éléments du groupe, petit ou grand, dont il est partie intégrante. Comment définir cet esprit de famille ou de corps, ce civisme ou ce patriotisme qui s'impose à chacun des membres d'un corps collectif, qui l'entraîne à sacrifier ses intérêts particuliers, à surmonter, souvent avec joie, ses répugnances d'égoïsme, sinon comme une véritable conscience qui dicte ses arrêts à l'organisme social, comme la conscience individuelle impose les siens à l'organisme individuel?

Il y a, je le crains, dans cette façon d'envisager la genèse, puis la constitution de la conscience de l'État, beaucoup de mythologie.

Quand on cherche à analyser scientifiquement et rationnellement cette notion de la conscience collective, sans se laisser entraîner par des comparaisons ou des associations d'idées sans correspondance avec la réalité virtuelle, on a bien de la peine à trouver quelque chose de positif.

Qu'est-ce en effet pour nous qu'une conscience? C'est le fait constaté sur notre propre moi qu'il y a dans le monde universel une certaine étendue de matière, ou un certain nombre d'atomes, ou un assemblage de quelque chose, qui est relié par une faculté de représentation centrale, laquelle a pour effet non seulement que les phénomènes perçus par certaines parties de cet ensemble se répercutent sur d'autres, mais qu'ils laissent sur certains points une impression plus ou moins prolongée. Au fond c'est ce que nous appelons la mémoire qui est pour nous la révélation de l'être et la source de la conscience. Sans la mémoire, notre moi et l'univers ne seraient séparés par aucune frontière. Nous percevrions des sensations sans pouvoir nous distinguer du reste du cosmos qui les percevrait avec nous. Non seulement les hommes ne se distingueraient plus entre eux au point de vue de leur individualité, mais, sauf la question de forme extérieure, ils se confondraient avec la nature ambiante dont ils seraient la simple prolongation. Reliés au monde extérieur par l'alimentation, par la respiration, par tous les phénomènes d'assimilation, qui, à chaque instant, refont le corps humain à l'aide d'un échange perpétuel avec les éléments naturels, les hommes seraient comparables à des végétaux mobiles, dont les racines auraient été remplacées par des liens invisibles mais non moins réels que les fibres des tiges souterraines : ils n'auraient, pas plus que les plantes, le sentiment de leurs limites et de leur personnalité. Un œil observateur constaterait qu'ils diffèrent des objets ambiants par le contour ou par la composition apparente de leurs membres, comme un chêne ou un palmier se détache sur la montagne ou le sable où il enfonce ses pieds : il les verrait agitant leurs bras comme ces arbres et, en plus que ces arbres, mouvant leur corps ; mais il constaterait que chacun de ces arbres mobiles n'obéit qu'à des forces externes, et que ne retenant rien, à l'état de représentation intime, des phénomènes qu'ils ont perçus, ils errent, sans volonté et sans distinguer leur personnalité du milieu qui les enveloppe.

Il y a donc dans tout phénomène de conscience un fait essentiellement individuel : ou plutôt conscience et individualité sont entièrement solidaires l'une de l'autre. Comment passer d'une conscience individuelle à une conscience multiple? Et pour simplifier les faits peut-on concevoir d'abord une conscience à deux? Car si l'hypothèse de la conscience collective s'appliquant à une société entière comme l'État, est défendable, elle doit être encore plus facile démontrer s'il s'agit non plus d'êtres nombreux, qui sont à un état perpétuel de changement de rapports entre eux par les différences d'âge, de sexe, de naissances, de morts, d'agrandissement ou de resserrement du corps social, mais simplement de deux êtres, unis entre eux par un lien permanent comme par exemple l'amour dans le mariage. Voilà deux consciences qui se fondent autant qu'il est possible de le concevoir, par la sympathie d'abord, puis par la communauté d'existence, par la création en commun d'êtres vivants, par l'éducation de ces mêmes êtres, par une longue action réciproque d'intelligence, de volonté, de caractère. Peut-on, à aucun moment de l'existence de ce couple, constater que la conscience de l'un, en se fondant avec la conscience de l'autre, ait engendré une conscience collective? Évidemment chacune des consciences aura été profondément modifiée par l'influence de la conscience conjointe : cette influence se traduira par le développement de certaines tendances, soit vers le dévouement au bien du ménage, ou au bonheur des enfants, soit vers l'assujettissement de l'un des époux à la volonté prédominante de l'autre, ou au contraire la résistance de l'un vis-à-vis de l'autre. Tous les caractères originels de chacune des consciences individuelles, ensuite conjuguées, seront puissamment agis par le contact prolongé avec la conscience qui lui est associée, et ces modifications prendront diverses formes. La résultante générale en sera évidemment une combinaison de volontés favorables au but social du mariage, puisque l'humanité policée a vécu et s'est multipliée par le mariage. Supposons un observateur de Mars ou de Saturne qui verrait un ménage élevant ses enfants au foyer domestique, coordonnant tous ses actes au point de vue du but même qu'il cherche à réaliser ici-bas : cet observateu

pourra très bien se figurer et proclamer qu'il y a sur la terre une sorte d'être collectif, composé de deux corps d'apparence un peu dissemblable, mais cependant assez analogues par la taille et qui sont entourés de corps plus petits, le tout groupé sur quelques pieds de terre entoures de murs, d'où chacun de ces corps sort de temps en temps, mais pour venir ensuite se remettre dans le nid commun, le groupe épars ou rassemblé semblant n'avoir qu'une volonté, qu'un objet, qu'une discipline. Il pourrait concevoir ce groupe comme un être moral unique composé de trois, quatre ou cinq organes séparés entre eux par des distances variables, mais réunis cependant par une sorte de lien élastique, invisible, les ramenant toujours l'un vers l'autre à un moment donné, et leur communiquant par un canal caché une commune impulsion dont le point de départ serait impossible à déterminer, venant tantôt d'un cerveau tantôt de l'autre, mais toujours sous une sorte de subordination d'un des éléments aux autres, qui les ferait agir dans un perpétuel concert.

L'observateur extra-terrestre pourrait ainsi avoir de la conscience collective d'une famille terrestre une idée qui ne correspondrait en rien à celle que chacun de nous, grâce précisément à la permanence de la conscience individuelle, se fait des diverses personnalités composant le groupe familial auquel il appartient. Chacun de nous sait que si sa conscience est perpétuellement agie par celle des membres de ce groupe, si elle se modifie profondément sous ses influences, il y a en elle un substratum intangible, qui est précisément la personnalité, et que quelque intime que soit sa fusion avec la conscience ou les consciences proches, il ne naît pas cependant de cette fusion un nouvel être moral doué de conscience et différent par là même des consciences intégrantes. Chacun sent qu'il s'est établi une société poursuivant un but qui intéresse chacun des coassociés et dans laquelle chacun remplit son rôle suivant ses facultés, ses penchants et ses forces, rôle qui s'accomplit d'autant mieux que les différents collaborateurs de l'œuvre d'ensemble restent dans le leur et le réalisent avec plus de zèle, tous se guidant les uns les autres par l'exemple, par l'exhortation, au besoin par le commandement, sans que, dans cette coopération permanente des efforts, aucun n'aliène sa personnalité, tout en la laissant influencer par celle des autres.

L'analyse que nous venons de tenter pour le couple ou pour la famille réduite à ses éléments nécessaires vaudrait également et dans les mêmes termes ou des termes analogues, en s'étendant à des groupes plus amples entre lesquels existe un lien moins apparent et plus complexe qu'entre les membres du foyer, mais non moins réel et de même nature. L'observateur planétaire, qui tout à l'heure qualifiait d'être collectif la famille rudimentaire, pourrait appliquer la même dénomination au groupe plus vaste que nous avons actuellement en vue, et il s'appuierait sur les mêmes apparences que lorsqu'il s'agit du ménage ou de la famille. Il verrait des corps humains agissant avec un certain concert, obéissant à un certain ordre, distants ou rapprochés par certains espaces matériels variables, mais qui n'empêchent pas plus les rapports entre les différentes parties d'un organisme que ne le font les intervalles, plus petits, mais de même nature, des cellules d'un tissu vivant. Il suffit d'appliquer un microscope à l'examen de ces derniers intervalles pour que la question d'échelle s'atténue : c'est une grandeur relative d'écartement qui ne détruit pas en principe la possibilité d'une circulation de volonté ou de fluide vital entre les parties composantes d'un même essain. L'observateur en question ne connaissant pas l'individualité de chaque conscience intégrante et constatant seulement une action collective concertée et coordonnée dans ses traits essentiels, pourrait donc croire à l'existence d'un être collectif, à rameaux divers, mais uni, dans son fonctionnement général, par une conscience centrale.

L'illusion de cet observateur hypothétique est celle des personnes qui concluent de la vue de l'ensemble social à une conscience sociale, à une âme sociale, etc.

Elles procèdent par analogie avec leur propre organisme. Les différentes parties de celui-ci étant reliées par un lien conscient, elles veulent retrouver ce lien conscient dans l'agglomération sociale ; mais il leur est impossible de procéder autrement que par hypothèse ou par comparaison : car l'organe de perception de la conscience, qui est la mémoire, n'existe pas à l'état collectif (1).

L'illusion métaphysique qui conclut à la conscience collective de l'État n'aurait pas grande gravité si ceux qui en sont victimes restaient dans le domaine métaphysique. Mais il est arrivé là ce qui est arrivé pour toutes les idées générales fausses : elles portent toujours des fruits pratiques dangereux. On peut dire des théories philosophiques ce qu'on a dit des sciences pures et des sciences appliquées : les unes dérivent des autres. Le cerveau du mathématicien ou du penseur, dans son désintéressement apparent des conséquences pratiques de ses formules ou de ses systèmes logiques, est gros d'enfantements positifs, qui se traduiront en faits sociaux.

EUGÈNE D'EICHTHAL,
de l'Institut.

(1) « L'âme collective de l'être social, telle que l'admettent Espinas, Fouillée, Worms, etc., est en opposition avec les faits réels, et ne peut s'appuyer que sur des arguments d'ontologie métaphysique. » GUST. SEIDLER, *Das juridische Kriterium des Staates*. Tubingue, 1905.

## LE SALON D'AUTOMNE

Créée hâtivement en 1903, organisée plus à loisir et accueillie avec curiosité, sympathie et succès en 1904, il semble que cette nouvelle réunion d'artistes dévie un peu de sa destination primitive. La partialité et la poncivité outrancière des jurys du vieux Salon d'antan avait suscité la création d'un Salon nouveau, la Société Nationale, où les étrangers et les artistes d'avant-garde se firent largement la place que leur déniaient les peintres d'Institut. Après quelques années, le bruit courut que ce second Salon s'entachait à son tour de snobisme, de favoritisme, d'exclusivisme à l'égard des jeunes. Et le Salon d'Automne naquit, par la volonté de quelques-uns de ces jeunes.

Il devait, selon son séduisant programme, grouper sous l'autorité respectée de quelques maîtres tous les jeunes indépendants, sans distinction de nuances, et aller chercher les oubliés, les excommuniés, les solitaires, aussi bien les disciples de l'archaïque Gustave Moreau que les admirateurs de l'étrange Odilon Redon, les ultra-impressionnistes, ou même de purs et simples bons peintres restés à l'écart.

Il me paraît que cette année, plus que l'année passée, l'esprit d'exclusivisme est entré dans la jeune maison. Les ultra-impressionnistes ont tellement pris le dessus qu'ils ont fait du Salon d'Automne « leur Salon ». Il y a eu des querelles et des scissions. On ne retrouve plus aux cimaises de solides artistes qui, venus là de bonne foi, furent déçus. Des formules prédominent, des poncifs s'affirment, des imitations dociles s'alignent, tout comme dans les Salons honnis : et comme ces formules, ces poncifs et ces imitations sont le fait de gens qui avaient juré de n'en jamais admettre, on en obtient une sorte d'image renversée qui est amusante. Il faut croire que l'esprit de toute société est identique, et que toute société déforme les talents et fait fléchir les caractères, ce dont je n'ai d'ailleurs jamais douté.

Il n'y a déjà plus ici un Salon de jeunes « ouvert impartialement à toutes les tendances », selon le jargon des programmes. Il y a, au vrai, et à une énorme majorité, un Salon composé de peintres mécontents, exclus des expositions durant des années, sauf des Indépendants et des petites galeries, et prenant leur revanche. Nous en connûmes beaucoup il y a dix, douze et quinze ans, invendus, raillés, dénués. Certains avaient du talent, d'autres pouvaient en avoir, et d'autres, qui les fréquentaient, n'en avaient pas du tout, mais surent suivre leur modeste fortune. La chance a tourné. Les fautes administratives de la Société Nationale, le snobisme de quelques critiques découvrant à tout prix des génies ignorés, la persévérance du travail de certains artistes, l'inquiétude, l'initiative tenace et très louable de M. Frantz Jourdain et de M. Eugène Carrière, entre autres, mais d'autre part, l'ambition de coterie et les inévitables calculs secrets des marchands, tous ces éléments et d'autres encore, les uns nobles et les autres contestables, ont amené les sacrifiés de jadis à posséder leur troisième grand Salon, à loger là d'où on les mettait dehors, à se faire inaugurer officiellement, et à connaître les douceurs de la vedette. Aussi certains en profitent-ils pour s'exhiber furieusement, et quelques-uns pour donner leur mesure.

Il y a là honneur et péril. En principe, il est tout à fait légitime que ces ex-sacrifiés aient le droit de se montrer. Mais il leur faut « tenir le coup » et pour certains l'expérience est décevante. Cependant ce salon est intéressant, parce que c'est un groupement de jeunes, et que la jeunesse, même si elle n'est représentée que par une faction intransigeante, est toujours plus intéressante que tout. En général les petits tableaux esquissés, jolis, amusants, dansent sur les grands panneaux vides, et les petites salles leur seyaient mieux. C'est le salon de la pochade, de la note, du croquis, du jeu de deux ou trois tons. C'est du petit art, mais souvent il est charmant. Il donne l'impression d'être improvisé par des coloristes bien doués se bornant à souligner une sensation vive. Quelques-uns ont travaillé davantage, mais on voit alors qu'ils ont alourdi et gâté leur ouvrage parce qu'ils n'ont pas appris d'abord l'essentiel de leur métier, lequel est long, ingrat, difficile à apprendre. C'est un art où l'on peut aisément faire illusion, mais où l'on ne se soutient pas sans acquit technique dès qu'on s'avise de dépasser les apparences du talent. Beaucoup de ces jeunes hommes pressés d'exposer des tableaux apprennent leur métier au cours de leur carrière. J'entends non qu'ils perfectionnent les études de leur jeunesse, ce que tout vrai artiste fait, restant écolier toute sa vie, mais qu'ils s'avisent, après des années d'expositions, des éléments naturels dont leur improvisation s'était passée.

On s'étonne ici un peu du nombre exagéré d'imitateurs. Auprès d'un fort contingent de talents, ils font du Monet, du Renoir, du Redon ou du Cézanne aussi docilement que d'autres faisaient jadis du Cabanel, sans plus ni moins d'intérêt d'ailleurs, car la mauvaise peinture peut être noirâtre ou rutilante, son destin reste le même. Seulement ceux-ci imitent Renoir ou Cézanne et c'est très singulier, parce que ces producteurs n'ont que des qualités spontanées, et aucune « école », et ne sauraient s'imiter.

*
* *

M. Cézanne, le plus copié en ce Salon, expose quel-

ques œuvres aussi ternes, gauches, laides, mais aussi naïves et sincères que d'habitude, notamment une vue de l'Estaque qui travestit cet adorable site d'or et de saphir en un morose marécage d'un bleu de plomb où jamais la lumière n'a pu sourire, et encore des fruits sur un linge terreux, une scène avec des nus invraisemblables, un petit portrait assez franc, deux paysages du Midi dont le ton est d'une patine agréable. On sait que le génie de M. Cézanne est le dogme de certains critiques : je regrette de n'y pouvoir croire. Ses caractéristiques de brutalité se retrouvent chez quelques jeunes peintres, mais sans la matière assez solide et la sincérité évidente de cet artiste sans dons qui veut peindre et s'y acharne avec bonne foi, probablement stupéfait du bruit qu'on mène à son propos.

C'est de lui, et de M. Renoir, qui a ici une exposition attrayante, riche et savante, que procède M. Charles Guérin, un des « jeunes » chercheurs, forts et curieux de cette exposition. Et M. Guérin lui-même est imité ! C'est de Cézanne, mais surtout de Renoir, que s'influencent MM. Albert André, d'Espagnat, Süe. Ce dernier a un ensemble d'œuvres inégales, un grand tableau — et un petit bouquet de violettes dans un vase bleu, qui me donne plus de confiance dans son avenir que tout le reste. C'est de Renoir que s'influence aussi Mme Marval, dont un grand panneau décoratif, d'un dessin enfantin, d'un maniérisme blessant, d'une regrettable fausseté de valeurs, a pourtant un charme de colorations fraiches. Il est curieux de voir comment la tendresse délicieuse de Renoir et son amoureuse lumière diffuse contrebalancent la gaucherie et la crudité de Cézanne chez ces divers disciples. Puisse cette douce contrainte prévaloir sur l'autre ! Ici est la grâce française, là, est la barbarie. Mais auprès de certains exposants, M. Cézanne lui-même apparaît sage et retardataire... et M. Renoir est M. Renoir, c'est-à-dire un très grand peintre. Vous trouverez dans deux petites salles un groupement de toiles colorées par MM. Flandrin, Matisse, Puy, de Vlaminck, Pichot : et vous y verrez trop aisément ce que le désir d'étonner et le dogme de l'improvisation à outrance peuvent conseiller à certains yeux devant la nature, à certaines mentalités devant le style, la technique et le goût. Ces deux salles feront rire les visiteurs qui s'en tiennent à l'aspect extérieur d'une exposition de peinture ; mais je crois que quiconque s'occupe des raisons profondes d'une évolution d'art n'aura guère envie de plaisanter devant de tels résultats. Mais après tout le salon a raison de leur faire place ; c'est aux auteurs de prouver, au pied du mur, s'ils sont peintres ou non.

M. Odilon Redon, fort imité aussi, expose de petites choses décoratives d'une couleur riche, un paravent joli, un bouquet bien peint, et un croquis au crayon d'après M. Sainsère, qui montre une fois de plus que cet artiste n'eût demandé qu'à dessiner correctement, si la critique n'eût également décidé de son génie. C'est là un sage petit dessin appliqué, vraiment touchant par la bonne volonté de faire ressemblant, qui ouvre de curieuses perspectives sur l'âme ingénue du charmant homme, modeste et doux, qu'est M. Odilon Redon. Les élèves de Gustave Moreau ont moins donné que l'an passé : MM. Desvallières et Rouault, sauf un fort beau portrait de fillette du premier, continuent à faire des tableaux que je ne puis comprendre, et où je ne vois que la recherche frénétique d'un certain caractère trivial et bizarre, au détriment du dessin, des valeurs, du style et de l'harmonie. Ayant, durant de longues années, reconnu tout cela en ces deux peintres, dont la sincérité et le caractère nous furent attestés par mainte œuvre, et qui méritent toute la déférence sinon toute l'approbation de la critique, je m'incline et me réserve, et j'en viens à un groupe d'impressionnistes dont les envois restent conformes à ce que l'on savait d'eux : MM. Guillaumin, Daris de Regoyos, Prunier, Seyssaud, Lebasque, Paillard, sont toujours de lumineux et francs paysagistes, pleins de talent et de fougue. Il faut y joindre MM. Lepère, Maurice Eliot, Ten Cate, Dethomas.

Ils étaient connus, et estimés, en d'autres Salons, et ce sont des hommes qui savent. M. Lepère n'est pas seulement l'illustre graveur qui a fait tant de belles choses, mais un peintre puissant, et on regrette de voir trop peu d'œuvres de M. Dethomas, délicat et expressif. La Société Nationale a consacré des maîtres comme Carrière, Chéret. Ils sont ici à titre d'exemples, et je n'en redirai rien. M. Carrière montre, entre autres belles choses, une admirable effigie de M. Anatole France.

M. Raffaëlli, dont on retrouve le curieux et vivant portrait de M. Clémenceau dans un meeting, est également hors concours. Le talent énergique de Mlle Delasalle, les bretonneries d'un ton chaud et d'une observation franche de Mme Gonyn de Lurieux, et ses statuettes bretonnes d'une si souple facture, les œuvres riantes de M. Bunny, les portraits sombres et fiers de M. Lavery, tout cela était connu. Et le portrait de jeune femme aux hortensias bleus qu'expose Mlle Dufau, s'il reste un sourire délicieux dans son œuvre, et ici une leçon de science et de grâce pour beaucoup, n'est pourtant que l'envoi secondaire d'une artiste dont les grandes œuvres ont été vues ailleurs. Enfin, deux Belges, MM. Buysse et George Morren, ce dernier surtout d'un charme lumineux vraiment prenant, sont également des peintres que le Salon d'automne n'a pas eu à faire connaître. Cela peut être dit plus encore de M. Wil-

lette, qui a envoyé ici un grand panneau décoratif où il y a des qualités attachantes, mais sans l'intérêt supérieur du *Parce Domine* qui fit une si forte sensation à la Société Nationale en juin.

Quelques vrais « jeunes » intéressent, et il faut voir et revoir leurs envois. Ceux-là sont vraiment ce qu'il est logique de chercher en une semblable réunion. M. Déziré a une nature-morte blanche et exquise : M^lle^ Bermond songe à Renoir avec de tendres qualités, des valeurs très fines; M. Haweis expose des notes dorées et subtiles ; M. Paul Vernet, M. Lacoste, M. Volot, M^lle^ Rosen, M. Braquaval, M. Bréal, M. Martel, M. Maufra, ont un indéniable talent, et M. Maurice Taquoy expose un ensemble de paysages et un tableau de lévriers qui montrent les plus sérieux dons de coloriste. Voilà des noms qu'on ne trouvait pas aux Salons et qu'il est excellent de retenir ici.

C'est pour la mise en valeur de telles personnalités de jeunes artistes qu'un Salon ainsi conçu doit avant tout être fait. Joignez-y MM. Brant, Francis Jourdain, Bernard Boutet de Monvel, Borchardt, connus ailleurs, et voyez d'eux des toiles vibrantes et originales, et aussi de M. Gerald Kelly, de M. Paul Rossert enfin, deux limpides et savantes aquarelles. Il y a là un fond de réels et sains talents qui seraient partout à leur place, et en belle place.

Le petit groupe des décorateurs néo-impressionnistes, MM. Vuillard, Bonnard, Vallotton, Roussel, Laprade, évolue avec des fortunes diverses. M. Laprade semble gâcher à plaisir les dons les plus attrayants. Coloriste très fin, il se contente d'ébauches et ses harmonies se désaccordent, ses gris jadis délicats deviennent boueux. M. Roussel, également bien doué, laisse sa distinction d'antan devenir de l'anémie, et M. Pierre Bonnard, dont le japonisme amusait, et dont on savait tant de choses charmantes, me semble de moins en moins heureux, tandis que M. Vallotton, à force de chercher le caractère, en arrive à des laideurs incroyables, par excès d'estimables intentions. Auprès de tous ces peintres, M. Édouard Vuillard contraste par ses dons vraiment admirables. Je ne connais pas de décorateur plus doué. Ses six panneaux d'une harmonie fauve, avec des accents d'uue tonalité singulièrement hardie, sont des œnvres pleines de science et de tact. Tapisseries exquisément assourdies, où l'on voudrait un dessin moins flou, moins sommaire, puisque ce vrai jeune maître peut le donner, mais où il y a une telle intuition des valeurs et une si capricieuse iuvention ! C'est en admirant un tel artiste qu'on se sent le droit de rejeter le laideur discordante et l'ignorance prétentieuse auxquelles il donne, alentour, une silencieuse et belle leçon.

Auprès de lui s'imposent les clairs envois bleus et blancs de M. Simon Bussy, un revenant dans nos expositions ; son grand portrait blanc, avec une note orange et deux notes noires, ses natures-mortes, ses figures claires, son crépuscule sur une forêt de sapins, sont des témoignages d'art sérieux, de science simplifiée et raffinée, de goût. M. Vuillard, M. Bussy, M^lle^ Dufau, sont à peu près les seuls ici à rappeler cette notion du goût dont personne ne semble avoir souci, et qu'on sacrifie à un désir de violence, de tapage, sans résultat d'ailleurs, car cette débauche d'effets rouges, bleus, jaunes et violets, qui d'abord surprend l'œil et donne en ce Salon l'illusion de la richesse de coloris, finit par lasser et équivaut à une grisaille par la monotonie des brutalités chromatiques. Où sont le style et le souci de composition des grands impressionnistes? Où est leur science et leur génie inventif? Ce n'était pas pour tirer des coups de pistolet que Manet, Monet, Sisley, Renoir et Pissarro ouvrirent au plein soleil l'atelier bitumeux de la vieille école française !

*
* *

Les organisateurs du Salon d'automne ont tenu à honneur de placer chaque année les œuvres des jeunes sous le patronage d'un maître choisi parmi ceux que le succès n'accueillit pas et qui leur sont, parfois surtout à cause de cet ostracisme, spécialement chers. L'an dernier MM. Redon et Cézanne jouaient ce rôle, M. Renoir assumait, glorieuse et authentique, cette responsabilité. Le Salon est d'ailleurs fort intelligemment arrangé et on y donnera des auditions de musique nouvelle, ce qui est une bonne idée. Cette année, c'est au contraste éloquent de Manet et d'Ingres, ce dernier fort en honneur auprès des jeunes, que le Salon convie l'attention du public. La pensée est heureuse. Elle révèlera aux visiteurs des œuvres peu visibles d'ordinaire, elle leur donnera une leçon instructive, elle aidera à faire comprendre le classicisme magistral et superbe de Manet.

Il y a ici plus de trente œuvres de lui. Et la première impression qu'on éprouve, c'est la stupeur, en songeant que jadis de tels tableaux soulevèrent les rires, les indignations, les accusations de scandale et d'ignorance. On ne peut parvenir à comprendre cette aberration. Manet apparaît au milieu de cette jeune génération disparate, hâtive, bruyante, intéressante, superficielle, avec la majestueuse et calme sérénité d'un vieux maître, C'est la santé, la force, la conscience mêmes. C'est aussi l'effort, en ce qu'il a de plus sérieux et de plus réfléchi. Il y a là le portrait de Zola, avec sa merveilleuse nature-morte, quelques pastels de femme d'une fraîcheur inouïe, la tragique esquisse de l'*exécution de Maximilien*, si supérieure

au tableau, les deux portraits de Mme Morisot, le double portrait d'homme et de femme, beau comme Goya, une esquisse de café qui contient tout l'art de Degas, le portrait japonisant de Nina de Villars, l'enfant au chien, l'enfant au fez, le grand tableau des bohémiens du début, dans la période espagnole de Manet : il y a ses toiles claires et bleues de la seconde periode, les jardins, le *Linge*, Mme Lemonnier, les petites copies d'après Valasquez et Delacroix, un nu, un pastel suave, et cette prodigieuse *Rue au matin d'été*, qui, avec ses moyens si simples, dépasse en clarté chatoyante, en adorable lumière, toutes les toiles bariolées et outrancières du Salon d'automne. Ah ! que c'est beau, large, sobre et grand, quelle magnifique peinture française, quel exemple de vérité, de labeur, de renforcement du génie spontané par l'acharnement d'une probité jamais satisfaite! Comme ce réalisme est contrôlé par un goût fin, quel tact dans la hardiesse, quelle puissance dans le jeu des valeurs, et surtout quel aspect rassurant et salubre ! Tout ici est énergie, ordre, loyauté : le dessin est sûr, la touche précise, la pensée vive, l'harmonie grave, l'audace logique, l'exécution cohérente, la fantaisie rationnelle. L'effet jaillit de la franchise absolue, et s'il y a erreur, elle n'est jamais mesquine, jamais elle ne naît du désir d'imposer à la bonne foi. Manet est bien un génie pictural, et le plus représentatif de l'École française dans la seconde moitié du XIXe siècle, mais c'est un génie patient et scrupuleux, qu'une incroyable ardeur au travail a nourri, et dont la vie désintéressée, passionnée, mériterait à elle seule l'admiration.

Des liens étroits se révèlent entre lui et Ingres. Idéal et caractère personnels tout différents, mais non incompatibles : même santé, même progression, même obstination dans la recherche du trait ou de la valeur qui suscitent la vie, même équilibre foncier, même honnêteté simple et rude, largement et solidement assise sur une conviction technique. La leçon est écrasante ici pour beaucoup d'improvisateurs amusants qui croient que le don suffit; mais qu'elle peut être salutaire pour ceux qui rentreront en eux-mêmes !

Un Bussy, un Vuillard, un Charles Guérin même n'ont pas à craindre ce retour ; mais qu'il serait à souhaiter qu'un Laprade, un Bonnard, si joliment doués, le fissent sincèrement, dans leur propre intérêt.

Deux études de l'*Angélique* du Louvre, un adorable portrait de Mme d'Haussonville, un portrait d'Ingres par lui-même, jeune, dans la manière de David, une esquisse d'après Mme de Rayneval pour la *Muse* du portrait de Chérubini, une série de petits crayons délicieux et parfaits, des croquis pour les diverses femmes du *Bain Turc*, et enfin le *Bain Turc* lui-même, voilà ce qu'on voit ici du vieil Ingres. Et peu à peu, en examinant Ingres et Manet en vis-à-vis, on arrive à trouver que Manet est plus classique que l'autre ! Plus classique et plus timide ! Manet apparaît là comme un homme qui se réfère constamment aux musées, aux Espagnols. Ingres est plus libre et plus hardi que lui ! Que ce vieil académicien a donc été étrange ! Le grincheux ennemi de Delacroix, le dogmatisant dont l'École autorisa si longtemps sa médiocrité, était un sensuel et personne n'a mieux exprimé la moiteur troublante de la chair féminine. Le *Bain Turc*, dont le cadre rond enferme une prodigieuse réunion de nudités baignées d'ombre rose, est l'œuvre de vingt ans de science, et le chef-d'œuvre d'Ingres. Ce n'est pas seulement une admirable symphonie de lignes. C'est le tableau le plus voluptueux, le plus osé, le plus libre qu'on puisse voir. Il le caressa toute sa vie, et c'est une caresse qui trouble, que ce tableau inouï, qui dément tout préjugé sur Ingres et le révèle dans tout son génie. Allez voir ces femmes nues langoureuses, enlacées, énervées, ces merveilles de réalisme et de grâce molle et capiteuse, et voyez si c'est là le « Monsieur Ingres » dont on parlait comme de « Monsieur Thiers » ! Les croquis pour ce chef-d'œuvre sont du plus haut intérêt et si peu académiques ! Il y avait vraiment deux hommes en Ingres, un observateur patient, intense et un prêcheur d'Institut. Il nous a dotés de bien des médiocres, mais c'était un bien grand homme.

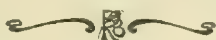
Ses croquis sont hardis comme ceux de Manet, mais en peignant il les inféodait à la loi de son esthétique et leur ôtait de la vie. Manet se souciait moins de la stylisation que de la vie et d'une vie extérieure. C'est pourquoi son art a plus d'attrait subit, mais moins de profondeur. Manet plaît et enthousiasme. Mais devant Ingres réfléchissons, étudions : sous l'apparence plus sage et plus grise nous découvrirons plus de hardiesse encore. N'oublions pas qu'Ingres, à la fin de sa vie, défendit Manet au jury : remercions les organisateurs du Salon d'automne de nous avoir montré ensemble ces deux illustres personnalités. Le temps abolit les dissemblances apparentes et les réunit dans la gloire.

*
* *

L'organisation en dernière heure de ce Salon, dont les locaux n'étaient pas disponibles, a forcé la critique à l'examiner très rapidement. Je demande aux circonstances l'excuse d'avoir dû ne donner de cet ensemble d'œuvres qu'une impression. La sculpture en sera forcément sacrifiée. Elle est pourtant intéressante. M. Rodin a envoyé à la jeune Société une vingtaine d'œuvres récentes, plâtres, bronzes et marbres, qui sont des créations de grand maître.

Allez voir la *Main de Dieu*, la tête de femme aux yeux clos, le buste de M. Geffroy, les petits marbres, les dessins : ce sont là des choses qu'un seul homme peut faire dans l'Europe actuelle. M. Bourdelle a une belle exposition de bronzes et de pastels, M. Pierre Roche une jolie *Sirène* décorative et le jeune René Carrière des bustes intéressants. On retrouve le beau groupe en bronze de Mlle Claudel, *Vertumne et Pomone*, dont le marbre figurait à la Société Nationale. Avec la *Louise Michel* du bon sculpteur Derré, les envois de M. Masseau et de Mme de Frumerie, de M. Hœtger, de M. Bugatti, de M. Halou, il faut citer une grande femme nue accroupie, de M. Maillol. On a aussi trouvé du génie à M. Maillol. Je ne lui en vois aucun, mais c'est un vigoureux et intéressant artiste. D'inutiles et vulgaires rondeurs, des gaucheries voulues, n'empêchent pas cette figure évidemment inspirée de la statuaire d'Égine d'être un morceau remarquable, sérieux avec de belles parties et un style simplifié qui plaît. Somme toute, si j'ai jugé légitime de faire de franches réserves, de ne point partager l'enthousiasme souvent agaçant d'une certaine critique, je voudrais qu'on emportât de la lecture de ces notes l'impression que j'ai moi-même : le Salon d'automne est une chose à voir avec intérêt et sympathie. Bons ou mauvais, les jeunes gens sont là. On trouve ici ce qu'on ne trouverait pas ailleurs. Et une réunion de jeunes est toujours plus précieuse pour le cœur et l'esprit que le spectacle des gens arrivés et confortables, qui tirent des rentes de leurs audaces d'antan, ne cherchent plus, et exercent un métier après avoir paru cultiver un art.

Camille Mauclair.



## LE VAGABONDAGE ET LA MENDICITÉ EN FRANCE (1)

Le grand public est en France à peu près entièrement ignorant de l'état de la criminalité ; sans doute, les journaux quotidiens contiennent les débats des procès retentissants ; ils nous apportent aussi sous la rubrique des faits divers les récits des terrifiants exploits de brigands aux noms pittoresques : Apaches, Bébés de Ménilmontant, Chevaliers de la Lune ; mais dans ces récits, l'imagination des reporters se donne libre carrière et la part de la fantaisie dépasse souvent celle de la réalité (2). De

(1) Une mort soudaine et prématurée vient d'enlever à l'affectueuse estime de ses confrères, l'auteur de cette étude, M. Octave Tixier, qui était l'un des membres les plus distingués de notre jeune magistrature.

(2) Il suffit pour s'en apercevoir de lire la relation du même fait divers dans plusieurs journaux.

temps à autre, un haut fonctionnaire de la Préfecture de police se fait interwiewer et rassure l'opinion en affirmant avec le nécessaire optimisme officiel que le chiffre moyen des crimes et délits reste stationnaire ou même diminue régulièrement. Le public ne dispose pas d'autres renseignements : il ne sait pas combien de prévenus sont annuellement cités devant les Cours d'assises et les tribunaux correctionnels ; combien de vols, d'abus de confiance, de viols, de meurtres, d'incendies sont annuellement commis. Tandis que nous accordons attention aux questions fiscales, coloniales, de commerce extérieur, et que nous sommes en état d'apprécier leur importance relative dans la vie sociale, au contraire nous méconnaissons à la fois l'importance de la criminalité dans la vie sociale et l'importance des procès criminels entre eux ; nous ne nous en soucions qu'en des occasions fugitives et nous les classons au hasard d'après telle circonstance fortuite qui fait paraître celui-ci plus sensationnel, cet autre moins intéressant. Cependant le point de développement du crime dans une nation ne peut être négligé sans danger ; chaque délinquant coûte à la société, non seulement en raison du dommage matériel et moral que causent ses actes, mais encore par suite des dépenses que nécessite l'entretien de la police, de la gendarmerie et des prisons (1) ; il faut ajouter enfin que le délinquant, soit dans la vie libre, soit pendant sa détention, travaille peu ou ne travaille pas et représente ainsi une force mal utilisée ou inutilisée. Il est donc du plus haut intérêt social de rechercher les moyens d'action propres à réduire le crime : pour cela, il est nécessaire de connaître sa marche, ascendante ou décroissante, son développement, régulier ou heurté, les causes sous l'influence desquelles monte ou fléchit la courbe de sa gradation. La statistique criminelle est l'instrument nécessaire pour cette étude ; chaque année, les parquets de première instance font le relevé des délits poursuivis et la chancellerie, qui centralise ces documents, les publie en un volume d'ensemble qui n'est pas, je crois, mis dans le commerce, mais qui est adressé à tous les tribunaux.

« Le grand compte », comme on l'appelle par abréviation, n'est malheureusement pas assez lu et cependant, c'est en réunissant ces statistiques annuelles et en les comparant qu'on peut se faire une idée à peu près exacte (2) de la marche du crime

(1) Le budget des services pénitentiaires pour 1905 se monte à 16.500.000 francs pour la France et 9.000.000 de francs pour les colonies.

(2) Je dis « à peu près exacte » pour plusieurs raisons. D'abord, la répression est infiniment moins rude en 1905 qu'en 1825 ; on poursuivait bien des faits que nous négligeons et on condamnait bien plus sévèrement. D'autre part, les progrès scientifiques (télégraphes, téléphones, bicyclettes, automo-

depuis 1825 jusqu'à nos jours. A vrai dire, une minorité de juristes se préoccupe de la statistique et l'étudie ; mais elle demeure une minorité, et comme le grade de licencié en droit permet de juger, de requérir et de plaider, on plaide, on requiert et, — ce qui est infiniment plus grave, — on juge sans méthode arrêtée, sans système logique et raisonné de lutte contre les délinquants ; on se fie aux lumières de son bon sens naturel, aux impressions d'audience et aux habitudes de la chambre à laquelle on appartient. M. Garofalo écrit qu'en France « le principe de la défense contre les ennemis naturels de la société est beaucoup mieux entendu qu'ailleurs (1) ». Je crois qu'il en est ainsi et que cet hommage rendu à la magistrature française est pleinement exact : il ne s'en suit pas que nous devions nous féliciter et nous croiser les bras.

Les adolescents se réjouissent à la lecture des tribunaux comiques de Jules Moinaux ; le spectacle de l'audience correctionnelle ne leur inspirera dans la suite que tristesse ou du moins que mélancolie. Les malfaiteurs exposent volontiers et assez sincèrement leurs malheurs et leurs vices, lorsqu'on leur parle avec humanité ; en les écoutant, un auditeur attentif ne tarde pas à voir combien de délicats et redoutables problèmes soulève l'administration de la justice. Je n'en veux aujourd'hui signaler qu'un, parce qu'il est à mon sens au nombre des plus pressants : celui du vagabondage et de la mendicité.

Ce double délit, — manifestation sous deux formes de la même paresse ou de la même misère, — a pris un développement inouï au XIXe siècle ; tandis qu'en 1825, dans toute la France, 2.251 vagabonds et 252 mendiants avaient été poursuivis, 13.212 vagabonds et 9.817 mendiants comparurent devant les tribunaux en 1902. Cette augmentation n'indique qu'une moyenne; dans des arrondissements traversés par de grandes routes, l'accroissement est bien plus fort : ainsi, alors qu'en 1825, les tribunaux de Tours, Chinon et Loches pour une population de 282.372 habitants jugeaient 22 vagabonds, le seul tribunal de Tours, pour une population de 193.218 âmes, jugea 157 vagabonds en 1904. Inquiété par un tel état de choses, troublé par la lecture des casiers qui démontrent combien les vagabonds et mendiants deviennent facilement voleurs ou pis encore, j'ai regardé de très près les statistiques et me suis efforcé d'en décomposer les éléments. Il m'a semblé qu'après cette étude, il était possible de suivre la courbe du développement de ces deux délits, d'en déterminer le danger social et d'apercevoir au moins quelques-uns des moyens qui conjureraient le péril. Mes conclusions pourront être critiquées et réformées; mais la base de mes raisonnements sera indiscutable, puisqu'elle m'est fournie par des chiffres lentement recueillis et soigneusement vérifiés.

## I

Le vagabondage et la mendicité ont été réglementés (1) par un décret du 5 juillet 1808 et une loi des 16-28 février 1810 qui a été insérée au Code pénal sous les articles 269 à 282 (2). Une distinction est établie entre les mendiants suivant qu'ils sont ou non invalides. Le décret de 1808 prévoit la création dans chaque département d'un dépôt de mendicité où les mendiants invalides seront recueillis; dès lors, ceux qui ne voudront pas y rentrer seront de véritables délinquants, indignes d'intérêt, et on les internera à titre de vagabonds; mais tout invalide a le droit de demander l'aumône dans son canton, s'il n'existe pas de dépôt de mendicité, ou si, pour une raison quelconque, il n'a pu malgré sa demande y être accueilli. Quant aux mendiants valides, ils seront internés dans un dépôt répressif pendant un an au moins, « pour apprendre à gagner leur vie par le travail (3) ». Aucune distinction n'est faite entre les vagabonds que l'on envoie tous en prison ; cette sévérité se comprend, car le vagabond invalide mendie nécessairement et le décret lui fournit le moyen d'échapper à toute peine, soit en se faisant admettre dans un dépôt, soit en mendiant dans son canton. Le principe de cette législation parfaitement cohérente est remarquable en ceci que, pour la lutte contre les vagabonds et mendiants, il est moins fait appel à des mesures judiciaires qu'à des mesures administratives : du décret de 1808 à la loi de 1810, l'internement, — qui était en fait un emprisonnement, — était ordonné par des mesures de police. Depuis 1810, ce sont les tribunaux qui statuent, mais le décret sur les dépôts de mendicité est toujours en vigueur, bien qu'inappliqué comme nous le verrons.

Tandis qu'il est facile de prouver la mendicité,

biles, etc.) ont accru les ressources des delinquants plus rapidement qu'elles n'ont augmenté les moyens de répression : par exemple, les voleurs se sont servis de bicyclettes des années avant la création des agents et des gendarmes cyclistes. Enfin la préparation de la statistique est fréquemment considérée comme une tâche ingrate et inutile : on se préoccupe moins de la bien exécuter que de la terminer rapidement. Pour tous ces motifs, il ne faut considérer les chiffres des délits et des prévenus que comme des moyennes très sincères dans l'ensemble, mais qui peuvent être inexactes pour une année et pour un délit.

(1) *La criminologie* : 5e édition : préface, page X.

(1) Je ne parle pas des tentatives faites sous l'ancien régime.

(2) La loi du 13 mai 1862 a introduit un adoucissement en transformant le crime de mendicité avec violences en un simple délit : on avait pris, dès avant, l'habitude de correctionnaliser ce crime.

(3) Le mendiant même invalide est puni, s'il mendie avec menaces, violences, en réunion, etc.

acte positif, il est très délicat d'établir le vagabondage, qui est en quelque sorte une manière d'être : lorsqu'un individu arrêté affirme qu'il est un chômeur involontaire et qu'il a vainement cherché du travail, dans les villages qu'il a traversés, il est parfois impossible de démontrer qu'il « n'exerce habituellement ni métier, ni profession ». Aussi la jurisprudence a adopté la règle suivante : chaque fois qu'un prévenu représente un certificat de travail ou un billet de sortie de prison, remontant au maximum à un mois avant son arrestation, il ne tombe pas sous le coup de la loi ; dans le cas contraire, il peut être condamné ; j'aurai l'occasion de montrer toute l'injustice et tout l'arbitraire de ce système, qui n'a pas de base dans le Code et qui ne se recommande par aucun mérite, sinon par sa commodité (1).

Ainsi donc, les prescriptions légales distinguent les vagabonds et les mendiants ; mais en fait ce sont les mêmes individus auxquels s'applique tour à tour l'une et l'autre qualification ; un vagabond, qui sollicite la charité publique, est poursuivi pour mendicité, s'il est sorti de prison depuis moins d'un mois ; il aurait été prévenu de vagabondage s'il avait pu éviter les gendarmes quelques semaines encore. Ce n'est guère qu'à la ville que le mendiant se distingue nettement du vagabond, ainsi qu'on le verra.

Ces renseignements généraux donnés, examinons la courbe du développement au cours du XIXe siècle. Jusqu'en 1837, le nombre annuel des vagabonds poursuivis est inférieur à 3.000, sauf en 1831 et 1832, où les événements politiques causent une perturbation économique en suite de laquelle on atteint momentanément les chiffres de 3.603 et 3.594 prévenus ; à partir de 1837, un accroissement normal et régulier se manifeste et l'on arrive à 4.294 vagabonds en 1840 et 5.162 en 1843 ; si les années 1844 et 1845 accusent une légère baisse (4.609 et 4.574 inculpés), cet arrêt est passager ; l'augmentation procède par bonds depuis 1848, et de 1850 à 1852, les tribunaux jugent 8.427, 8.236 et 8.674 vagabonds. Mais ce dernier chiffre est à son tour un maximum et jusqu'en 1864, on note une décroissance constante qui trouve ses minima en 1863 et 1864 (5.422 et 5.500 prévenus). Dès 1865, la courbe se redresse et il faut inscrire un supplément de 1.000 délinquants en 1865, de 500 en 1866, de 1.600 en 1867 et de 1.400 en 1868 : ce dernier exercice compte 10.188 vagabonds et, depuis lors, sauf en 1869 (9.488), en 1875 (8.886) et en 1876 (8.636) (2), le chiffre de 10.000 est toujours dépassé ; pendant dix années, de 1885 à 1894, on oscille entre 17.887 (1891) et 19.971 (année 1890). Une baisse sensible se produit heureusement depuis 1895 et le nombre des inculpés n'est plus que de 11.804 en 1900, mais il accuse maintenant une tendance à la hausse (12.981 en 1901 et 13.212 en 1902).

La mendicité suit une ligne sensiblement identique ; jusqu'en 1837, il y a moins de 2.000 mendiants annuellement cités en justice et les années 1831 et 1832 décèlent aussi une augmentation appréciable (1.805 et 2.217 prévenus au lieu de 1.190, 1.450, etc.). Après 1837, l'accroissement est régulier jusqu'en 1845 ; mais les années 1846 et 1847 révèlent une hausse foudroyante : de 3.916, on passe soudain à 5.272 et à 10.646, et, jusqu'en 1852, on oscille aux environs de 9.000 ; entre 1853 et 1860, on assiste à une régression constante qui se termine en 1859 et 1860 (4.210 et 4.390 inculpés). Depuis 1861 la courbe remonte, plus tôt par conséquent que celle du vagabondage, mais atteint aussi son maximum en 1868 avec 8.716 prévenus ; ce chiffre, toutefois, ne se maintient pas et les poursuites de 1869 à 1875 varient entre 8.005 et 7.064 ; les années 1876 à 1878 ne comptent même que 6.303, 6.981 et 6.672 délinquants. C'est l'âge d'or, bientôt disparu ; on retrouve le chiffre de 7.531 mendiants en 1879, et c'est une ascension perpétuelle ; de 1885 à 1894, les nombres minima et maxima sont 11.314 en 1885 et 15.776 en 1892 ; à partir de 1895, une heureuse diminution se remarque comme en matière de vagabondage et l'on tombe à 9.057 en 1900 ; mais les années 1901 et 1902 revèlent une augmentation appréciable quoique légère : 9.376 mendiants en 1901 et 9.817 en 1902.

Nous sommes donc bien en présence de deux délits parallèles, obéissant aux mêmes lois et je ne relève dans leur marche qu'une différence intéressante : de 1847 à 1852, le nombre des mendiants a été plus élevé proportionnellement que celui des vagabonds et a atteint des chiffres qui ne réapparaissent plus ensuite qu'à partir de 1883.

Dans les périodes de crises politiques et économiques, telles que la Révolution de 1848 et les années 1880 et suivantes, un brusque accroissement se fait sentir ; en revanche, une grande partie du règne de Louis-Philippe, la période de 1855 à 1864, qui marque l'apogée du second empire, les années 1873 à 1878 sont marquées par un heureux fléchissement de la courbe. Mais une constatation brutale s'impose : les vagabonds et mendiants ont au moins quintuplé depuis 1825. On pourrait tenter diverses explications de ce phénomène.

On pourrait invoquer l'augmentation générale de la population ; mais la France comptait en 1825 près de 31 millions d'habitants et n'en contient que 39 aujourd'hui ; notre délit ne devrait se produire

---

(1) D'après les dossiers que j'ai examinés, cette règle paraît avoir été introduite à Tours entre 1840 et 1850 et y avoir constitué un adoucissement dans la répression.

(2) Je ne tiens compte ni de l'année 1848, ni des années 1870 et 1871 où les événements ont profondément troublé l'administration de la justice.

que 5.000 fois par an à peine, si son accroissement était en rapport avec celui du nombre des citoyens. Il ne faut pas croire non plus que la répression soit plus exacte, car en 1845, 8.090 vagabonds et mendiants étaient surveillés par 14.685 gendarmes et en 1902, 21.091 gendarmes avaient à pourchasser 23.029 délinquants. Ni que la répression soit plus sévère : car la rigueur des juges s'est infiniment adoucie ; ils appliquaient les circonstances atténuantes à 13 vagabonds et à 52 mendiants sur 100 dans la période 1825-1830 ; ils les accordent aujourd'hui à 99 mendiants et à 93 vagabonds. Par suite, la quotité des peines a baissé et tandis qu'en 1825, 1 vagabond sur 18 et 1 mendiant sur 7 étaient condamnés à une année de prison au moins, cette peine n'a été prononcée en 1902 que contre 1 mendiant sur 900 et 1 vagabond sur 1.200 (1). Enfin les parquets, sous l'influence des mœurs et suivant les règles des circulaires ministérielles ont une tendance constante à réduire le nombre des inculpés ; c'est ainsi qu'à Tours en 1904, le ministère public a poursuivi 169 vagabonds et mendiants et en a relaxé 143. Cette honorable prudence a eu pour résultat de réduire la proportion des acquittements ; de 1825 à 1850, on trouve au moins 20 p. 100 et parfois 32 p. 100 d'acquittements en matière de vagabondage : en 1902, il n'y en a plus que 6 p. 100 et en 1895, il y en avait eu moins de 4 p. 100. Le rapport est plus faible encore en matière de mendicité où l'on trouve à peine 2 acquittements sur 100 poursuites au lieu de 1 sur 16.

II

Il ne suffit pas de comparer un délit à lui-même pour en apprécier l'importance ; il faut le comparer à l'ensemble des autres délits. Or, au lieu que dans la période 1825-1830, on rencontre un vagabond sur 65 prévenus et un mendiant sur 180, on trouve en 1902 un vagabond sur 16 inculpés et un mendiant sur 21 (2). Combien une aussi extraordinaire croissance ne doit-elle pas donner à réfléchir ! Et tout de suite, une question se pose, celle du danger résultant de la présence de ces oisifs criminels au sein de la société : il est double, le vagabond ayant tendance à demeurer vagabond, c'est-à-dire à dépenser indéfiniment sans produire, et s'accoutumant peu à peu à commettre toutes sortes de faits répréhensibles.

Cette assertion est facilement vérifiée jusqu'en 1863 au moyen de la statistique, de 1851 à 1862, les vagabonds récidivistes représentent un peu plus du cinquième (20, 6) et les mendiants récidivistes presque le tiers (30,1) du total général. Les modifications apportées aux comptes judiciaires retirent le moyen de poursuivre cette vérification après 1863 ; je l'ai reprise pour le tribunal de Tours, année 1904 et j'ai pu constater que la proportion des récidivistes pour ce délit était des sept dixièmes (120 sur 169). D'autre part les vagabonds et mendiants prennent rapidement l'habitude de commettre des faits criminels de toute espèce : ici encore, la statistique ne donne de renseignements que jusqu'en 1863. Les crimes contre les personnes ayant été de 1825 à 1863 d'environ 80.000 et les crimes contre les propriétés de 170.000, la part des vagabonds est respectivement de 450 et 2.626 attentats, soit 1 sur 176 et 1 sur 66. La distinction des délits contre les personnes et contre les propriétés n'étant pas faite par la statistique (1), je ne puis donner que le résultat d'ensemble ; la proportion est de un vagabond ou mendiant sur 107 inculpés. Pour la période postérieure à 1863, j'ai dû me contenter d'études partielles, en dépouillant les dossiers d'assises de 1895 à 1904 dans le département d'Indre-et-Loire et les dossiers correctionnels de Tours pour l'année 1904. Sur 122 accusés de crimes contre les personnes, 6 étaient vagabonds ; sur 164 accusés de crimes contre les propriétés, 35 étaient vagabonds. Enfin sur 874 inculpés de délits (2), 121 étaient vagabonds. Ainsi, non seulement nos délinquants se sont multipliés ; non seulement ils se sont multipliés plus vite que les autres délinquants, mais encore leur part dans la criminalité générale a considérablement augmenté (3) ; elle est disproportionnée par rapport à leur accroissement, comme leur accroissement est disproportionné par rapport à celui des autres délinquants. (4)

---

(1) A ce sujet, une modification a eu lieu dans les statistiques ; au lieu de réunir les condamnation à un an et plus, on réunit aujourd'hui les condamnations à un an et moins ; mais comme les condamnations à un an exactement sont extrêmement rares, cette modification est à peu près sans intérêt pratique pour mes chiffres.

(2) Par périodes quinquennales (1825,30. 31,35, etc.,) la proportion est pour les vagabonds de 1 sur 61, 1 sur 65, 1 sur 56, 1 sur 41, 1 sur 33, 1 sur 32, 1 sur 33, 1 sur 29, 1 sur 20, 1 sur 19, 1 sur 19, 1 sur 14, 1 sur 12, 1 sur 13, 1 sur 15, et pour les mendiants de 1 sur 180, 1 sur 115, 1 sur 83, 1 sur 54, 1 sur 27, 1 sur 34, 1 sur 45, 1 sur 32, 1 sur 22, 1 sur 26, 1 sur 28, 1 sur 23, 1 sur 15, 1 sur 17, 1 sur 19.

(1) Ou plus exactement n'étant pas faite par tableaux d'ensemble ; il faudrait des mois pour faire toutes les additions. J'ai toutefois relevé que les vagabonds et mendiants étaient auteurs de 8.582 délits contre les personnes et 19.189 contre les propriétés.

(2) Autres que le vagabondage et la mendicité.

(3) Les crimes les plus fréquents sont le vol qualifié, le viol, l'incendie et l'assassinat ; les délits les plus ordinaires sont la rébellion, l'outrage à agents, l'outrage public à la pudeur, l'abus de confiance, l'escroquerie, le vol simple et le voyage sans billets.

(4) Je puis parfaitement tirer une application générale de statistiques particulières à mon arrondissement ; en effet, tandis que pour les délits de chasse, de coups, de vols, etc., se rencontrent parfois des circonstances particulières au caractère de la population qui influent sur la statistique, il n'y a rien de tel à propos du vagabondage ; tout au plus, doit-on tenir compte de ce que Tours est sur les routes de Paris-Nantes et Paris-Bordeaux, ce qui entraîne une certaine aug-

Quelques exemples pratiques montreront avec quelle facilité le vagabond devient criminel. Le nommé C., enfant naturel bien élevé par sa mère, travailla comme journalier agricole jusqu'à 25 ans : il était très estimé dans son pays; par malheur, il fit à Tours la connaissance de filles publiques avec lesquelles il dépensa ses économies; sous leur influence, il perdit ses habitudes laborieuses et fut condamné plusieurs fois pour vagabondage et vol. Au mois de mars dernier, il sortit de prison avec un pécule supérieur à 90 francs et, dès le lendemain, il pénétra dans une maison de campagne isolée, vola des pendants d'oreilles qu'il jeta dans un fossé quelques minutes plus tard et un porte-monnaie contenant 8 francs; peu d'instants avant le vol, il avait dit à un passant qu'il dévaliserait la première habitation isolée qu'il rencontrerait. — Les nommés P. journalier agricole et G. ouvrier boulanger, condamnés pour vagabondage à de nombreuses reprises, quittent la maison d'arrêt en mars 1904, avec un pécule de 70 francs environ; le soir même, étant déjà ivres, ils trouvent dans un débit quatre individus qui les invitent à dévaliser une cave contenant du vin fin; ils acceptent immédiatement et sont arrêtés aussitôt après l'expédition. J'ai perdu de vue le sieur P., mais G. a été de nouveau depuis lors condamné pour vol. — Le sieur F., crieur de journaux, boiteux et ne pouvant guère travailler, a subi de nombreuses peines pour vagabondage, vol et outrage à agents; de passage à Tours, il avait pris le parti de coucher chaque soir dans un hangar rempli de bottes de paille; il en déliait quelques-unes pour faire son lit. Le propriétaire l'ayant menacé de la police, F. revint la nuit suivante et mit le feu aux quatre coins du hangar qui brûla complètement; la maison d'habitation fut heureusement préservée. — Enfin, le nommé L., condamné 6 fois pour vagabondage, est employé à un petit travail par le curé d'une commune rurale; il remarque les habitudes du prêtre, se décide à le voler, et ne pouvant y arriver sans le tuer, il l'assassine. On remarquera que les nommés P. G. et L. sont passés sans intermédiaire du délit de vagabondage à un fait qualifié crime. Ces exemples pourraient être multipliés : ceux qui précèdent suffisent à montrer la désinvolture avec laquelle un vagabond traite le bien et la personne de son prochain.

Il reste maintenant à déterminer quelles sont les catégories sociales parmi lesquelles se recrutent les vagabonds et mendiants; les statistiques font voir que ce délit est commis de préférence par des hommes, et tout au moins par des individus majeurs et célibataires, dont beaucoup n'ont d'autre profession que celle de journaliers et dont une forte proportion demeure illettrée (1).

1° La plupart des délinquants sont des hommes pour l'ensemble des délits; mais la proportion est ici sensiblement supérieure à la moyenne. En effet, de 1880 à 1902, on rencontre au plus une femme sur 5,7 prévenus et au moins une sur 6,6, au lieu qu'on relève seulement une femme sur 15 vagabonds et sur 8 mendiants (2). Ce résultat n'est pas surprenant; il ne signifie pas que les femmes oisives soient réellement rares, mais qu'elles se procurent par la prostitution le moyen de vivre sans se livrer à aucun travail et sans redouter l'application des articles 269 et suivants, que nos tribunaux ont toujours, et à juste titre, refusé d'étendre aux filles galantes. Il convient d'ajouter que les femmes sont moins aptes que les hommes aux courses errantes et plus capables d'exciter la pitié publique : ainsi s'explique leur contingent plus élevé en matière de mendicité;

2° Ce délit est le fait de majeurs : depuis 1837 (3), la proportion qui est en décroissance à peu près constante n'a pas dépassé 9 p. 100 pour les vagabonds, et est en 1902 de 0.8 p. 100; pour les mendiants, elle a varié entre 8,7 p. 100 et 1,16 en 1902 : en prenant la moyenne de ces soixante-cinq années, on atteint 4 p. 100. Le nombre des vagabonds envoyés en correction est toujours supérieur au nombre des remises aux parents : mais il semble qu'en ces dernières années se manifeste une tendance indulgente, surtout à l'égard des jeunes mendiants; pour eux, depuis 1888, le nombre des remises aux parents est supérieur à celui des envois en correction; les chiffres respectifs sont en 1902 de 77 contre 16;

3° Ces inculpés sont des célibataires : sur 120 hommes et 7 femmes poursuivis en 1903, à Tours, 103 hommes et 5 femmes étaient célibataires; dans les quatre premiers mois de 1905, sur 46 hommes et 2 femmes, 3 hommes et 1 femme seulement étaient mariés ou veufs. Cette expérience est sans doute peu étendue dans le temps et dans l'espace; mais elle fournit des documents impressionnants et d'ailleurs conformes au bon sens; on se déracine moins, lorsqu'on est retenu par la présence et le souci d'une famille. Toutefois, quand l'individu quitte la vie

mentation des chemineaux : par suite de leur part dans l'ensemble de la criminalité. Aussi, je n'affirme pas que l'accroissement soit partout aussi fort : je conclus seulement à un accroissement, que je détermine pour une certaine région.

(1) Les comptes criminels ne pouvant me donner des indications complètes sur toutes ces questions, j'ai dû me contenter des statistiques de Tours sur certains points; le procédé est particulièrement légitime ici, où ne peut intervenir aucune considération relative soit au caractère tourangeau, soit à la situation de la ville.

(2) Les années 1880, 1890, 1900 et 1902, donnent respectivement : vagabonds hommes : 10.927, 19.077, 11.174 et 12.591; vagabonds femmes : [illegible]; mendiants hommes : 7.244, 13.451, 8.096 et 8.926 : mendiantes, 1.227, 1.879, 961 et 891.

(3) Les indications font défaut pour les années antérieures.

régulière, l'intérêt de ses enfants ne paraît pas influer sur sa décision : 13 des 20 hommes et 2 des 5 femmes étaient pères et mères de famille.

4° Le nombre des journaliers ou des sans profession est à peu près exactement de moitié ; en 1903, à Tours, les 7 femmes poursuivies et 63 des 120 hommes (savoir 7 mineurs sur 20 et 56 majeurs sur 100) ; dans les quatre premiers mois de 1905, les 2 femmes et 19 des 46 hommes (savoir 3 mineurs sur 10 et 16 majeurs sur 36) étaient sans profession.

Je ne voudrais pas tirer trop de conclusions de ces indications fragmentaires : elles posent cependant une grave question : la plupart des vagabonds mineurs ont une profession et cependant ils sont en dehors de la vie régulière. L'observation journalière paraît malheureusement confirmer cette statistique sur laquelle je m'expliquerai plus complètement dans la suite. Au reste, il ne faut pas tenir toujours pour exacte les dires de l'inculpé annonçant telle ou telle profession : ainsi le sieur L..., ouvrier mineur, et 2 ouvriers verriers ne sont évidemment pas venus à Tours pour y exercer une profession, d'ailleurs abandonnée depuis de longs mois ; de même un commis aux écritures, un comptable, un valet de chambre ne font rien depuis longtemps. Il faut aussi noter que parmi les professions déclarées, la plupart n'exigent aucun apprentissage ou n'en demandent que très peu : c'est le cas pour un tondeur, 8 terrassiers, 1 charretier, 1 infirmier, 2 colporteurs, 1 chiffonnier, 2 marchands ambulants. Mais parmi ces dévoyés se rencontrent aussi 1 typographe, 3 tonneliers, 5 maçons, 6 peintres, 5 chauffeurs et mécaniciens, et 9 boulangers. Ce dernier corps d'état fournit donc un contingent remarquablement élevé : mais peut-être était-il le prétendu boulanger un simple porteur de pain, c'est-à-dire un journalier ;

5° Enfin, la proportion des illettrés paraît plus grande que pour les autres délits ; je trouve à Tours en 1903 comme illettrés, 3 mineurs, 24 majeurs et 2 femmes, soit 29 sur 127, ou plus d'un cinquième ; il est vrai que dans les quatre premiers mois de 1905, la proportion n'est plus que du douzième : 3 majeurs mâles et 1 femme sur 48 prévenus. Elle est encore très élevée par rapport à l'ensemble des illettrés dans l'ensemble des délinquants ; néanmoins, avant de tirer des conclusions définitives, il faudrait pouvoir étendre ces vérifications trop limitées.

J'en ai terminé avec les constatations matérielles qui devaient former la base de ma discussion. Dans un prochain article, j'étudierai les remèdes qui pourraient être apportés à cette situation.

Octave Tixier.

(*A suivre*).

## LA VANITÉ PATERNELLE

Sur le coup de ses trente-six ans, Athanase de Glidoir, rentier désœuvré, sans famille, sans liaisons sérieuses, devint affreusement hypocondriaque, faute de motifs d'activité.

Grand et maigre, vêtu avec une élégance mince et rectiligne, il prit le regard fixe, le visage pétrifié d'un maniaque. Des idées de suicide le hantèrent ; il se mit à errer le long des quais peu fréquentés, de la Concorde à Auteuil ; parfois, il descendait sur la berge et contemplait attentivement le site environnant. Ayant peu de moustache, un grand nez, le front et le menton anguleux, il faisait penser à un échassier mélancolique.

Trois jours de suite, il vint examiner de près un anneau de fonte scellé très haut dans le mur d'assise du pont d'Iéna, pour les besoins de la navigation. Le quatrième jour, au crépuscule, il gagna le bord de la Seine, cédant à l'irrésistible impulsion de se pendre exactement à l'amarre qu'il avait choisie.

La démarche saccadée, il tâtait dans sa poche, avec étonnement et satisfaction, un cordon de rideau préparé dans l'état d'inconscience, quand, tout à coup, de loin, une ombre mouvante l'inquiéta, — et pour cause : arrivé au pont, il vit un homme qui, à l'instant même, s'était pendu juste à son anneau d'élection !

Prompt et furieux comme un locataire qui surprend un cambrioleur en flagrant délit, il coupa la corde, sans retenir l'intrus, qui tomba lourdement à la façon d'un mannequin. Il s'agenouilla, lui desserra le cou et se mit à lui secouer les bras si brutalement que la tête sonnait sur le pavé. Le procédé avait du bon, car le pendu ouvrit les yeux et la bouche. Selon toute apparence, il entendait et comprenait, mais la commotion le paralysait momentanément.

De Glidoir, toujours à genoux, profita de la circonstance pour exhaler sa rancune, les bras croisés rageusement :

— Alors on ne respecte plus rien ? De quel droit vous accrochez-vous à cet emplacement qui ne vous appartient pas ? On se pend chez soi, Monsieur, par honnêteté, et aussi par convenance. Croyez-vous que c'est un joli spectacle, propre et ragoûtant, un cadavre noirâtre qui se balance ?... Une femme, un enfant impressionnable peuvent passer. Pour le moins, on a la pudeur de mettre un vêtement clair dans le genre du mien ; ça renseigne de loin : « N'approchez pas, il y a un pendu ».

Des bulles de salive volaient sur le ressuscité, tellement de Glidoir parlait avec une volubilité furibonde.

— Et même, Monsieur, si l'on a un peu de goût et d'idée, l'on préfère se jeter à l'eau : c'est modeste et discret. Il faut vraiment que vous teniez à l'ostentation, car vous n'objecterez pas l'oubli de la Seine, ni le dérangement trop ennuyeux... vous n'aviez qu'un pas à faire.

Par cette algarade, Athanase méditait de chasser le trouble-fête, de rentrer en possession de sa place et même de garder la corde, encore assez longue et bien coulante au toucher.

— Comment vous appelez-vous, demanda-t-il à l'homme qui commençait à remuer les lèvres ?

— Bagu.

— Bagu ! ça ne m'étonne pas ! C'est élégant comme vous et votre façon d'agir.

Bagu, la figure creuse, famélique, la barbe mal soignée, était râpé comme un employé depuis longtemps sans ressources.

— Et pourquoi ce suicide, je vous prie ?

— La misère.

De Glidoir jeta son menton en avant et montra toutes ses dents par un déclanchement de folle stupéfaction :

— Imbécile ! On ne se tue pas par pauvreté, la pauvreté est un motif de vivre, le seul, le meilleur. Vous ne possédez rien, c'est comme si vous étiez constamment en train de naître : vous avez tout à goûter, à désirer, à conquérir. La seule cause logique de suicide, c'est la richesse, contre la richesse, pas de remède ; le riche est un mort-vivant, il manque de destination, il a censément fini son rôle..... rien à vouloir, ni à découvrir... Et au moins, vous avez l'excuse de la solitude ?

— J'ai des enfants.

Alors, de Glidoir faillit lâcher une gifle :

— Misérable ! « feignant, sale feignant » ! Vous mériteriez que je vous repende de mes propres mains ! Ce n'est plus de la stupidité, c'est de la monstruosité criminelle, votre suicide. Vous appartenez à vos enfants, le devoir vous commande de lutter pour eux par tous les moyens imaginables et..... et même..... et même, faute de mieux, de perpétrer à leur profit ce qu'on appelle un mauvais coup.

De Glidoir prononça ces derniers mots d'un accent inspiré extraordinaire. Maintenant, il ne voulait plus se pendre ; la possibilité, une fois défunt, de ressembler au grotesque Bagu, le détournait soudain de son projet. Mais l'idée noire persistait, tenace, invincible.

Donc, selon la stupéfiante faculté des maniaques, qui appliquent froidement le plus ingénieux calcul au vouloir le plus dément, il imaginait *de se faire suicider* par Bagu !

Et vraiment, la partie calculée de cette décision satisfaisait les exigences foncières de son moi raisonnable : l'habitude de se faire servir, le goût des terminaisons théâtrales et une vive propension à la charité.

Oui, ma foi, tout examiné, il tenait absolument à ce que sa mort rendît service au déplorable Bagu.

Il aida ce dernier à se dresser sur ses jambes, l'épousseta un peu, et le prenant sous le bras, il l'emmena à petits pas, avec des paroles radoucies et persuasives ;

— Vous allez carapater rue de Prony, 208. Au rez-de-chaussée, à droite, demeure une espèce de rentier inutile, nuisible même, qui, dès neuf heures du soir, est couché, complètement ivre, laissant la clef sur sa porte, Vous effectuerez là un vol fructueux, mais commencez par couper le coup au dormeur, parce que c'est un sale type, sans indulgence pour les besogneux, qui garde un révolver sous son oreiller et qui a mis des sonneries à tous ses tiroirs.

En passant devant un bazar, de Glidoir acheta un grand couteau à virole.

— Fourrez ça dans votre poche, dit-il à Bagu.

Celui-ci marchait, écoutait, obéissait, avec la mine passive d'un somnambule.

— Entrons au café.

De Glidoir lui fit absorber deux fortes absinthes à l'eau de seltz.

— Maintenant que vous voilà remonté, allez là-bas directement, et pas d'hésitation, pensez à vos enfants.

*
* *

Pendant que Bagu faisait le chemin à pied, de Glidoir rentra vite en voiture, laissa la clef sur la porte, la lampe allumée et se coucha après avoir avalé une pilule d'opium.

Malheureusement, une violente fébrilité combattit le sommeil, et, au bout d'une demi-heure, ce fut en parfait état de veille qu'il entendit ouvrir la porte de son appartement.

Alors aussitôt sa folie cessa, il fut repris d'un ardent amour pour la vie et d'un attachement extrême à ses moindres bibelots. Il sursauta dans son lit, et quand Bagu arriva à pas de loup sur le seuil de la chambre à coucher, il lui cria :

— Arrêtez !... C'est moi, vous me reconnaissez ? Tout à l'heure j'étais décidé à mourir ; alors, ça m'arrangeait que vous fissiez un mauvais coup à mes dépens..... Eh bien ! j'ai changé d'avis ; allez-vous-en.

Mais Bagu s'avança imperturbable. L'absinthe bue après un long jeûne avait produit des effets formidables, il était pâle, raide de buste, sinistre et solennel ; sa voix résonna, sentencieuse :

— Je vous reconnais, mais ça ne m'empêchera pas de vous zigouiller. »

— Quoi ! quoi ! râla de Glidoir, puisque je ne veux plus.

— Ah ! s'il fallait attendre le consentement du client... ricana Bagu.

Et, attrapant une chaise, il s'assit près du lit comme un opérateur méthodique. Il sortit son couteau, posément, sans se presser.

De Glidoir se ratatina sous les couvertures ; hennissant de peur, il balbutia :

— Eh bien ! je vous autorise à voler un peu... pas trop...

— Je préfère vous « zigouiller » avant, fit Bagu avec un entêtement calme et raisonneur d'ivrogne. Parce que sans cela, vous me flanqueriez un coup de révolver, ou bien vous appelleriez à l'aide...

Les yeux de Glidoir lui sortaient de la tête, ses dents claquaient.

— Vous ne trouverez pas l'argent..... Laissez-moi me lever...

— Pas si bête, j'ai le temps, je chercherai toute la nuit, s'il le faut...

Le couteau grand ouvert était prêt.

— Mais enfin, malheureux, vous entrez dans une voie funeste, épouvantable,.. hoqueta de Glidoir agonisant.

Bagu le considéra, plein de sévérité, tournant machinalement la virole de son arme, et, avec l'autorité d'un homme supérieur parlant à un ignorant, il répéta gravement les paroles mêmes par lesquelles de Glidoir l'avait engagé à faire un mauvais coup :

— Monsieur, je ne possède rien, c'est comme si j'étais constamment en train de naître, j'ai tout à goûter, à désirer, à conquérir...

De Glidoir avança une horrible grimace qui voulait être un sourire caressant :

— Voyons... voyons, Bagu, je suis un bon garçon.

— Vous ? un « sale type », sans indulgence pour les besogneux, une espèce de rentier inutile, nuisible même.

— Voyons... contentez-vous de ma montre en or, là, sur la cheminée.

De sa main armée, Bagu étendit un geste de grande dignité :

— Je ne suis pas un « feignant »... j'ai des enfants, je me dois à eux...

De Glidoir se mit à sangloter :

— Mais enfin, je vous ai dépendu... on n'a jamais vu pareille ingratitude.

Même signe de dignité offensée :

— Monsieur, j'ai conscience de vous rendre service : étant riche, vous n'avez aucune raison d'exister, votre rôle est fini, la vie vous est à charge... Ne « beuglez » pas si fort. Je ne vous ferai pas beaucoup souffrir, grâce à une certaine habitude de couper le cou à des canards.

En disant ces mots, Bagu repassait vivement sa lame sur son genou, par propreté, comme font certaines gens, à table, au moment immédiat d'attaquer un découpage... Ça y était, il allait se lever pour mieux opérer.

*
* *

Perdu, ne sachant plus ce qu'il proférait, de Glidoir s'écria sur un ton déchirant, comme s'il avait absolument besoin de savoir avant de mourir :

— Et..... et vos enfants..... des filles, ou des garçons ?

Bagu s'arrêta net de repasser, mais remonta sa manche, pour bien dégager la main prête à agir :

— Deux filles : Marie et Jeanne.

De Glidoir, avec un bêlement idiot :

— C'est bien plus doux que les garçons...

— Bien plus doux ! fit Bagu d'un ton péremptoire, en redonnant quelques coup d'affûtage sur son genou.

— Moi qui aime tant les enfants... brailla de Glidoir avec un affreux strabisme vers le couteau, comme si son visiteur s'apprêtait à immoler quelques chérubins.

Bagu hocha la tête, approbatif :

— J'ai sur moi le portrait de mes fillettes... je l'avais pris pour l'embrasser au dernier moment...

— Oh ! montrez-le-moi, supplia de Glidoir avec un battement de lèvres de nourrisson qui veut téter.

— Voilà, fit Bagu, tirant de la main gauche un portrait-carte placé dans la poche extérieure du veston.

De Glidoir l'agrippa et poussa un rire larmoyant de dément :

— Ah ! ah ! vous avez dit Marie et Jeanne, c'est donc Marie l'aînée, la voici... Mais Jeanne, la petite, doit être joliment futée ?

— N'en doutez pas... vous pourriez lui demander tous ses chefs-lieux de départements.....

— Je le ferais volontiers... avec une géographie, parce que ma mémoire n'est pas sûre.

— Moi aussi, j'aurais besoin du livre... depuis le temps qu'on a quitté l'école.....

— Aah ! bava de Glidoir, je ne me lasse pas de les regarder. C'est justement le genre d'enfants que j'aime.

Bagu se grattait la cuisse avec son couteau et il souriait à demi, trouvant les démonstrations de ce monsieur bien naturelles.

— Ah ! si vous vouliez me donner cette photographie ? demanda de Glidoir avec une extraordinaire avidité d'amateur.

Le sourire de Bagu s'accentua, il était disposé, il serait fier de donner le portrait de ses fillettes.

Puis, instantanément, il changea de tête, — ce fut brusque et complet comme l'action du déclic sur une mécanique. Bouche ouverte, il avait l'air hypnotisé par une difficulté colossale, inouïe. Il regardait alternativement son couteau, puis de Glidoir : en effet, on ne peut pas donner à un mort.

— Je voudrais bien, mais... répondit-il avec embarras et ingénuité, perdu devant un problème insoluble.

— Ah! dame! fit de Glidoir, comprenant très bien la réticence, et sa mimique signifiait : « On ne peut donner qu'à un vivant; là-dessus, je ne saurais faire aucune concession. »

Laissant Bagu devant l'obstacle, par discrétion, il s'absorba dans la contemplation de la photographie :

— Je n'ai jamais vu de physionomies d'enfants aussi intéressantes... Ah! cette petite Marie... et Jeanne l'espiègle...

Il lançait les mots avec chaleur, avec ravissement et respect.

Bagu souriait, béat, paternel : puis il redevenait sérieux jusqu'à la stupeur : comment faire? On aurait cru qu'il était pris dans une impasse, entre le poignard et le portrait.

Il souriait de nouveau :

— Hein! monsieur le rupin, vous n'en aviez jamais vu, des mignonnes pareilles !

Et puis encore, il se préoccupait du couteau dans sa main. Comment faire? Tuer ce monsieur, le dévaliser, c'était bien, mais l'épater, lui prendre son admiration, n'était-ce pas mieux?

*
* *

Et, en effet, la vanité de garder un appréciateur chic à ses fillettes, l'orgueil de placer bellement leur portrait, finit par l'emporter.

— Allons je vous le donne, fit-il d'un élan cordial, en fermant son couteau qu'il mit avec simplicité dans sa poche de côte, comme une paire de gants.

Il se leva d'un mouvement aisé de visiteur prenant congé.

— Ah! vraiment, prononça de Glidoir cérémonieux, je suis confus d'accepter..... Je ne sais comment vous témoigner...

— Du tout, du tout... fit Bagu avançant la main en signe de refus majestueux.

Et pour couper court aux politesses, il gagna très vite la porte, enrichi à l'infini de gloriole paternelle.

LÉON FRAPIÉ.

# LE PARTI LIBÉRAL EN BELGIQUE

C'est autant à ses vertus qu'à ses faiblesses et à ses erreurs que le parti libéral a dû ses défaites répétées et son long exil du pouvoir. Il a eu la noblesse et la maladresse d'attacher sa fortune à des réformes qu'il jugeait d'intérêt national, et qui n'étaient point populaires : l'organisation rationnelle et complète de l'enseignement et le développement de l'armée par le service personnel. D'autre part, apparaissant comme les représentants attitrés de l'industrie, ses chefs ont porté aux yeux des démocrates la tare de l'orgueil bourgeois et de l'indifférence de toute une classe pour les souffrances et les revendications des travailleurs.

Quelques fâcheuses maladresses, l'impopularité d'une loi qui augmentait les charges scolaires des communes, l'accroissement des impôts, la remarquable organisation de ses adversaires, déterminèrent la chute du parti libéral en 1884 ; l'esprit étroit de ses dirigeants, leur méconnaissance des situations, leur morgue boudeuse, cause sans cesse renaissante de divisions, empêchèrent longtemps un retour de fortune.

C'est l'attitude économique du libéralisme qui, ces vingt dernières années, lui a fait le plus de tort. Comme les doctrinaires français de 1830, les libéraux belges devaient à leur origine jacobine une sorte d'aveuglement volontaire dès qu'il s'agissait d'envisager le problème social. Ils voyaient dans la liberté une panacée universelle et ne reculaient pas devant le despotisme pour la défendre ou l'imposer. Ils y croyaient *a priori*, par une sorte d'acte de foi que leurs théoriciens appellent « intuition de la raison », et qui n'était que le cri inconscient de l'esprit de classe. Le régime de la liberté économique est le régime idéal pour une oligarchie financière, formule gouvernementale dont les hommes d'État libéraux de l'école de 1830 ont toujours poursuivi plus ou moins consciemment et plus ou moins ouvertement la réalisation. Il convient de reconnaître au surplus que c'est à la liberté économique que l'on doit les étonnants progrès de la technique industrielle au XIXe siècle, ainsi que la prodigieuse extension commerciale et coloniale dont les dernières générations ont vu le spectacle. En Belgique, ce régime avait produit des résultats particulièrement heureux et il était seul à pouvoir les produire, ainsi que je l'ai montré déjà (1). Mais le tort de ceux qui en bénéficièrent fut de ne pas comprendre que ce succès même imposait à sa rigueur des adoucissements. La bourgeoisie

(1) Voir la *Revue Bleue* des 22 et 29 juillet 1905 : *Le Parti catholique en Belgique*.

libérale belge se contenta longtemps d'une résignation facile devant les souffrances que cette très grande et très belle chose, qu'est l'industrie moderne, impose à ceux qui lui donnent leur travail. Elle ne vit pas, ou ne voulut pas voir les abus d'un système social qui avait fait sa fortune, et s'obstina à considérer les bas salaires, la concurrence anarchique, l'exploitation des femmes et des enfants, la misère des vieux ouvriers, comme des malheurs passagers, sinon comme de pénibles nécessités naturelles. Tandis qu'elles ouvrirent les yeux au parti catholique, les grandes grèves de 1886 furent, pour la bourgeoisie libérale, des accidents sans importance. Erreur énorme et collective, que le parti devait payer très cher. Cette indifférence n'avait pas uniquement sa source dans l'instinct de classe, mais encore dans les habitudes intellectuelles des dirigeants du parti. Rien de tyrannique, en effet, comme l'esprit rationaliste ; quand il a pénétré dans une âme, il la gouverne tout entière. Le rationaliste est peut-être plus infatué de sa doctrine que le croyant. Celui-ci peut se dire que l'interprétation qu'il donne de la Vérité divine est erronée ; le disciple de la philosophie jacobine, puisqu'il procède de la souveraine Raison, ne peut se tromper.

La mentalité naturelle et acquise des chefs libéraux les enfonçait donc dans un aveuglement dédaigneux, qui devait éloigner d'eux et amener au socialisme une grande partie de leurs électeurs. Aussi bien ne limitèrent-ils pas cet aveuglement au domaine économique, ils l'étendirent aussi à leurs conceptions politiques. Si l'ancêtre, l'organisateur du parti libéral, l'homme qui, parmi les constituants de 1830, représente le mieux cette tendance d'esprit, Charles Rogier, avait compris que son pays ne pouvait être qu'une démocratie, ses héritiers ne partagèrent pas sa clairvoyante sagesse. Frère-Orban, l'homme le plus représentatif, aussi bien par ses qualités que par ses défauts, du libéralisme dit doctrinaire, s'obstina dans une politique de résistance bourgeoise analogue à celle de M. Guizot, et qui détacha de lui ceux que la générosité de leurs aspirations ou la logique de leurs doctrines portaient à désirer d'immédiates réformes populaires. Assurément, les objections de Frère-Orban contre le suffrage universel étaient légitimes. L'avenir justifia ses méfiances, et il avait théoriquement raison de voir dans la participation de la foule aux affaires publiques une cause d'abaissement du niveau politique. Mais la fonction d'un homme d'État n'est pas de faire triompher des théories, fussent-elles infiniment justes, mais d'ordonner au mieux de l'intérêt général les éléments dont il dispose. Pour n'avoir pas compris que les faits prévalent contre les doctrines, pour n'avoir point vu qu'on ne retire pas ce qu'on a donné, que le jour où l'on a proclamé ces deux principes : « Tous les citoyens sont égaux devant la Loi », et « Tous les pouvoirs émanent de la Nation », on a préparé l'avènement inévitable du suffrage universel, il a conduit son parti, sinon à la ruine, du moins au sommeil.

A l'impulsion de Frère-Orban, continuée par des hommes qui n'eurent ni son talent, ni son autorité, les libéraux modérés repoussèrent de toute leur force la réforme électorale : elle se fit malgré eux et contre eux. Aussi bien, c'est cette politique de résistance qui détermina la scission du parti en modérés et en radicaux, en doctrinaires et en progressistes.

Jusqu'aux environs de 1870, le libéralisme était resté parfaitement uni sur le programme de la politique centralisatrice et anticléricale. Mais vers cette époque, une génération nouvelle apporta dans l'armée libérale des tendances démocratiques que l'intransigeance de Frère-Orban et de son état-major ne devait pas tarder à pousser aux extrêmes. Si elle ne possédait pas encore une connaissance très précise des revendications ouvrières, si son éducation bourgeoise et jacobine la faisait ignorante des nouvelles conditions économiques, cette génération introduisait du moins en politique une large et généreuse sympathie pour les travailleurs et les souffrants. Les hommes qui la dirigeaient, issus, non pas de la haute bourgeoisie industrielle et commerçante, mais de cette partie de la classe moyenne où se recrutent ordinairement les professions libérales, et qui a toujours fourni des chefs à la démocratie, étaient beaucoup moins imbus de l'esprit de classe que les dirigeants doctrinaires. Ils obéissaient plutôt à cet esprit radical, rationaliste et humanitaire que formulent les Loges maçonniques, et qui trouva dans le dreyfusisme international sa manifestation la plus complète et la plus caractéristique. Les tendances sentimentales, autant que la logique jacobine, qui les animaient, poussaient cette extrême gauche libérale à réclamer l'inscription dans le programme politique d'une large extension du droit de suffrage, sinon du suffrage universel : Frère-Orban et ses amis ne voulaient à ce propos rien entendre. La rupture devint rapidement inévitable et la défaite de 1884 la consacra. Dès lors, il y eut à Bruxelles deux clubs libéraux : la Ligue libérale qui groupe les modérés ou doctrinaires, et l'Association libérale qui réunit les radicaux ou progressistes. Par la raison qu'il n'était pas l'organe d'une classe, comme le vieux libéralisme, parce que, d'autre part, il ne représentait que des intérêts intellectuels, le parti progressiste n'eut jamais une très grande puissance électorale. Mais il suffit à affaiblir gravement l'armée libérale, à qui il enleva beaucoup d'éléments jeunes et enthousiastes, et si cette division n'a pas eu sur les échecs

répétés du parti toute l'influence qu'on lui a attribuée, elle n'en a pas moins contribué sérieusement à son long éloignement du pouvoir. — Mais les temps sont changés.

Si la possession du ministère a peu à peu désorganisé et corrompu le parti catholique, dont l'unité factice n'est obtenue que par des sacrifices mutuels incessants, ses défaites répétées ont rendu au libéralisme quelques-unes de ses vertus anciennes, un peu de sa force et de son unité d'autrefois. Des hommes qui avaient subi trop fortement l'empreinte de Frère-Orban, les uns sont morts, les autres, comme M. Charles Graux, avocat de talent, orateur disert, financier habile et laborieux, mais homme d'État autoritaire et doctrinaire irréductible, ont définitivement renoncé à toute ambition et à toute préoccupation politique. Ils ont fait place à des hommes nouveaux. Quant à ceux de l'ancien état-major qui sont demeurés dans les cadres, ils ont fait leur évolution, reconnaissant la double nécessité de céder à la grande poussée démocratique qui emporte l'Europe, et d'admettre une part d'interventionnisme économique.

Après avoir hésité quelque temps à se fondre dans le socialisme, le radicalisme, de son côté, a fait les premiers pas vers une entente nouvelle des deux fractions libérales, et la loi électorale de 1900, instituant la représentation proportionnelle, lui ayant rendu au sein du Parlement une représentation sérieuse et relativement équitable, l'alliance a été définitivement conclue sur un programme commun, formulé par la déclaration des gauches libérales du 21 novembre 1901 (1). C'est donc avec une psychologie nouvelle que le parti libéral depuis 1900 recommence la lutte. Elle ne se peut mieux résumer ni caractériser que par les physionomies de quelques-uns de ses leaders.

### M. Paul Hymans.

Du parti libéral modéré, l'homme le plus en vue est M. Paul Hymans. Jeune, assez nouveau dans le Parlement, il a devant lui l'avenir, encore que des liens puissants l'attachent au passé, et c'est lui peut être qui représente le plus exactement cette psychologie nouvelle du parti libéral que je caractérise ci-dessus.

Tout dans les origines, l'éducation, la tournure d'esprit, ce que l'on eut appelé autrefois le génie naturel de M. Paul Hymans, tendait à faire de lui un parlementaire ou mieux un homme d'État libéral. Il est le prédestiné ; les circonstances, en le servant, semblent servir son parti, et la fortune qui parait revenir aujourd'hui au groupe, à la direction duquel il participe, lui ouvre du même coup la carrière qu'espéra son ambition.

Homme nouveau dans le libéralisme, il ne porte pas le poids des fautes de ses devanciers et cependant il possède leurs traditions. Fils d'un journaliste libéral qui fut l'honneur de sa profession et qui rendit à son parti les services les plus grands, il fut introduit très jeune dans l'intimité de Frère-Orban vieilli. Familier de ses derniers jours, il fut en quelque sorte son légataire politique et il apprit de lui la manière digne, autoritaire et un peu rogue des vieux libéraux, mais sa jeunesse, son amabilité et sa gaité naturelle — savamment dissimulée au sortir de l'adolescence sous une précoce gravité — un sens très précis des réalités et des contingences, adoucirent chez lui les angles de ce caractère type, dont la défaite avait encore accentué la sécheresse. Doctrinaire peut-être, mais doctrinaire aimable, Paul Hymans, dès ses débuts, eut cette heureuse et rare fortune d'inquiéter et de s'imposer sans déplaire. Les vieux chefs du parti favorisaient avec joie ce jeune homme, qui se poussait sans hâte dans les ornières qu'ils avaient tracées. Les troupes électorales du libéralisme se félicitèrent de leur côté de voir un leader nouveau représenter si parfaitement la tradition du parti, sans afficher la raideur et la hauteur dont ses devanciers avaient fait une manière d'enseigne. Ils l'aimèrent d'autant plus qu'en même temps que l'attitude traditionnelle, M. Hymans avait hérité de M. Frère-Orban la pure doctrine et les clichés politiques vénérables (il les a renouvelés depuis) notamment cet anticléricalisme solide qui fournit tant de bonnes gens d'un confortable idéal social. M. Paul Hymans n'est pas de ceux qui transigent sur la prédominance nécessaire du pouvoir civil, ou font des coquetteries aux évêques. Cependant, comme si son heureux instinct l'avait averti que les opinions extrêmes ne peuvent jamais être celles d'un homme de gouvernement, il n'a garde de professer cette irreligion farouche, sonore et grandiloquente, qui apparaît comme une faute de goût aux gens bien élevés et qui fait ressembler les libres-penseurs qui l'affichent aux apôtres intolérants de je ne sais quelle religion négative. Mieux encore il suit le culte protestant libéral et professe avec discrétion un spiritualisme de bon ton, qui est tout à fait dans la tradition du libéralisme et rassure, tout en donnant de suffisantes garanties à la libre-pensée, ceux des catho-

(1) Ce programme comporte : l'enseignement obligatoire « affranchi de toute influence confessionnelle » : le service militaire personnel; la « réalisation du principe de l'égalité politique par la suppression du vote plural, et la réalisation du principe de la représentation proportionnelle à tous les degrés de l'électorat » (il n'a pas été fait mention du suffrage universel afin de sauvegarder certaines susceptibilités) ; la lutte contre la main-morte, et des mesures en vue de l'amélioration du sort des classes laborieuses.

liques qui croient encore qu'on peut être l'ennemi de l'Église sans être l'ennemi de Dieu.

Mais en même temps qu'un parti de doctrine, le libéralisme en Belgique est un parti de classe. Si M. Hymans représente excellemment la doctrine, il peut représenter non moins excellemment la classe. De bonne et vieille souche bourgeoise, il n'appartient cependant pas à ce monde de magnats de la finance et de l'industrie, qui, en défendant la politique libérale contre les deux interventionnismes, celui de droite et celui de gauche, ont toujours l'air de combattre pour leurs coffres-forts et leur influence sociale. Se tenant par principe en dehors de toutes les combinaisons politico-financières dans lesquelles, au temps où nous sommes, un parlementaire se laisse si facilement entraîner, il pourra d'autant mieux, le cas échéant, devenir le représentant de la classe financière sans laquelle il n'est pas de gouvernement possible en cet âge économique, que sa personnalité sera financièrement plus inattaquable. Il est de ceux qui peuvent jeter le lustre d'un certain idéalisme élégant et généreux sur la politique positive d'un gouvernement économique. Rien ne lui a manqué des séductions que pouvait donner l'éducation quasi-aristocratique de l'élite bourgeoise. Il reçut de son père une solide instruction classique, qui, sans faire de lui un véritable homme de lettres, — ce qui serait peut-être une tare aux yeux de la bourgeoisie belge, — lui donna ce goût de la littérature, indispensable à l'élégance d'un homme d'État. Journaliste lui-même à ses débuts, il a fait preuve de notables qualités d'écrivain et c'est non sans mérite qu'il a continué le grand ouvrage de son père, *L'Histoire Parlementaire de la Belgique*. Un tel travail ne pouvait que contribuer à parfaire ce que l'on pourrait appeler l'éducation technique du futur député. D'autres circonstances devaient la lui faciliter encore. Quand son père mourut — il avait dix-neuf ans — la droite et la gauche de la Chambre s'accordèrent pour confier la charge de la bibliothèque au fils d'un homme qui, tout en rendant d'éminents services à son parti, avait su mériter l'estime de ses adversaires. M. Paul Hymans fut donc en quelque sorte l'enfant adoptif du parlementarisme belge, il en fut aussi l'enfant gâté et quand les électeurs de Bruxelles l'envoyèrent dans cette Chambre qu'il avait si longtemps servie, il parut presque occuper un siège héréditaire. Les mêmes circonstances qui avaient fait de lui un excellent libéral en avaient fait du même coup un excellent parlementaire.

Des chances heureuses, de hautes protections, avaient donc favorisé les débuts dans la vie de ce jeune homme aimé des Dieux. Il sut les mériter. Son labeur et ses talents justifièrent immédiatement les espérances qu'on avait conçues de lui. Journaliste, ses articles et ses brochures sont remarqués; avocat, il fait écouter ses plaidoiries et mérite la confiance que lui témoigne l'État indépendant du Congo, en lui donnant la charge d'auditeur général au Conseil suprême (1); il est l'orgueil et la joie de tous ceux qui veillent sur ses débuts dans la vie, et sa biographie a la douceur édifiante d'un conte moral.

Une telle destinée trop uniformément heureuse peut avoir quelque chose de fâcheux. A recevoir de si éminents services, et à les mériter, un homme a facilement l'air d'un « fort en thème », il reste dans la vie le favori du pion. M. Paul Hymans sait éviter cet écueil. A mesure qu'il réussit, sa personnalité s'accentue. Lui qui, au sortir de l'Université, affichait des opinions, des manières, des façons de parler de vieillard, il se rajeunit, ou plutôt il se donne le droit d'être jeune. Aussitôt entré à la Chambre, il montre des trésors insoupçonnés de gaieté, de combattivité, voire même de gaminerie heureuse. Sa jeune autorité sait à présent imposer une volonté ferme, même aux vieux chefs dont il écoutait d'abord respectueusement les oracles; son éloquence précise, élégante et hardie aborde toutes les questions. Il n'est pas un débat auquel il ne prenne part. Aux procéduriers de la droite, il sait opposer des moyens de procédure. Il parle, il discourt, il interrompt, toujours courtois, mais mordant, se faisant pardonner les intransigeances de son attitude et les vivacités de ses ripostes par une amabilité de couloir, qui s'adresse à tous ses collègues, des plus puissants jusqu'aux plus modestes. Et par une fortune nouvelle, encore justifiée, cette gloire descend dans la rue : C'est son jeune talent que les libéraux opposent au jeune talent d'un Vandervelde, et cet orateur parlementaire sait être à l'occasion un orateur de meeting. Cet aristocrate de mœurs et de manières s'adresse à la foule, non seulement par nécessité, mais aussi par plaisir. Sa combattivité naturelle se divertit de la contradiction populaire. Sollicité d'apporter son appui aux candidats libéraux qui se présentaient aux dernières élections communales à Ixelles, je le vis s'amuser à provoquer une salle où les socialistes étaient en grande majorité. Sans nécessité, par plaisir, par besoin d'essayer ses forces, il éleva le débat au-dessus des questions locales où il se confinait, discutant le programme socialiste tout entier, avec une verve mordante et violente qui soulevait des huées. Il fouaillait la foule d'une parole cinglante, qui la faisait se cabrer. Des insultes et des menaces partaient de certains coins de la salle. Il y prenait plaisir, se grisant délicieusement de l'indicible joie de dominer seul et par l'unique force de la parole, un peuple d'ennemis. Mais dans cette colère,

(1) Il occupa la charge de ministère public dans l'affaire Lothaire-Stokes.

pourtant, il restait maître de lui, et sachant que les hasards de la politique pouvaient faire des adversaires d'aujourd'hui des alliés de demain, il prenait soin de ne pas prononcer de paroles irréparables.

Voilà qui est d'un bon signe. Ce leader d'opposition, ce contradicteur toujours en éveil, sait aussi manier le principe d'autorité, mais non jusqu'à l'entêtement d'un Guizot, car l'histoire, autant que l'instinct d'une sagesse pratique et réaliste, lui a appris qu'on ne peut être autoritaire que quand on est sûr d'être toujours le plus fort. Ainsi M. Paul Hymans a réuni toutes les qualités qui font un chef de parti, un chef possible du pouvoir.

Soit, concèdent ses ennemis — car cette consécration dernière lui est venue, d'avoir des ennemis — mais il n'apporte dans le monde politique aucune idée originale et neuve. Ses idées, si tant est qu'il ait des idées, appartiennent uniquement à la tradition libérale, plus ou moins modernisée et renouvelée.

Qu'en sait-on? Les idées d'un homme politique n'apparaissent que quand il les met en pratique. Et puis, a-t-il besoin d'avoir des idées? L'homme d'État n'est pas celui qui cherche à faire triompher un idéal, mais celui qui ordonne au mieux de l'intérêt commun les éléments sociaux dont il dispose Rien de dangereux, dans la politique, comme un homme à idées. Les idées sont tyranniques et absolues; elles n'admettent pas les contingences de la réalisation. Celui qui les conçoit ne peut comprendre que le monde ne se prête pas à leur intégrale application, et si un jour elles apportent dans la vie leur force féconde, c'est qu'elles auront trouvé un homme sans idées pour les appliquer en les adultérant selon les nécessités du lieu et de l'heure. En politique, les idées ne valent que par la réalisation.

Cette tâche peut suffire à contenter une noble ambition et une claire intelligence. Il y a loin de la psychologie présente d'un tel homme au systématisme bourgeois des chefs libéraux de 1884. Autant par sagesse que par une générosité qui s'est dissimulée longtemps, M. Hymans admettra les nécessités d'une orientation démocratique de son parti, et la possibilité d'une entente avec les autres groupes de l'opposition; sa conception politique, que l'on peut apparenter à celle de M. Waldeck-Rousseau, a tout naturellement évolué vers la formation d'un bloc anticlérical analogue à celui qui s'est formé en France, lors de la constitution du ministère de 1899. Coalition hybride et temporaire, disent les politiques de la vieille école. Ce sont des coalitions analogues qui, peu à peu, de par le fractionnement même des opinions, s'imposeront tôt ou tard dans tous les pays parlementaires.

*A suivre.* L. DUMONT-WILDEN.

## LE LAPIN

Assis gaillardement au milieu d'un herbage,
Le lapin semble lire au loin cet écriteau :
CHASSE GARDÉE. Et puis, derrière le château,
Il laisse dans ses yeux vivre le paysage.

Là, tout près du terrier, une femme en sabots
S'en vient traire une vache à l'ombre de la haie.
Sous les coups d'un tireur, au bout de la futaie,
Dégringolent les geais, les piverts, les corbeaux.

Le lièvre est au jardin, caché sous la rhubarbe.
Au chenil, un grand chien pousse de longs abois.
Le lapin, qui l'entend gueuler depuis six mois,
Ouvre négligemment l'œil et rit dans sa barbe.

Vers l'échalier, la queue en l'air et mugissant,
Reniflant une odeur, le taureau se dépêche.
Le lapin, retourné du côté de la brèche,
Dit : « Cet animal-là m'a fait peur en passant. »

Plus personne, qu'un gueux drapé dans sa chlamyde.
Il passe par un trou le bout d'une arme à feu
Et dit : « *Chasse gardée*! Approche donc un peu,
Lapin... » Le lapin fait : « Cet homme est bien timide.

Si j'avançais? Oh! oh ! ce gueux-là n'est pas seul,
J'aperçois sous la haie, à hauteur de sa jambe,
Un chien ratatiné dont la prunelle flambe.
L'oreille, large et basse, indique un épagneul.

Ils ont l'air de trembler au bruit des pétarades.
Pauvre homme! Pauvre chien! Je comprends leur émoi.
On dirait qu'ils voudraient tous les deux avec moi
Causer quelques instants. Ce sont des camarades.

Faisons un pas. L'habit de l'homme est plein d'accrocs.
Tant mieux. Ils vont trouver ma fourrure superbe. »
Un coup part. Le lapin gigote un peu dans l'herbe
Et le chien, qui bondit, l'achève entre ses crocs.

## LE DINER

Un soir, l'âme du vin chantait dans les bouteilles.
BAUDELAIRE.

Le diner fut charmant avec ces vieilles femmes.
Hôtesses de légende et l'une et l'autre en deuil,
Elles m'apparaissaient dans le pays des âmes...
Je fus donc bien surpris quand je touchai leur seuil.

J'arrivais en automne, à l'heure où le jour baisse.
Cependant qu'à mon pas chacune souriait,
Je crus voir d'un couvent la Prieure et l'Abbesse,
Deux sœurs dont la bonté divine m'accueillait.

Le soleil déclinait le long des rideaux sombres,
Il avivait encor les cuivres des buffets;
Les servantes plus loin déployaient dans les ombres
Une grâce polie et des airs satisfaits.

Au milieu du jardin quelques arbres fantasques
Montaient sur le vitrage et frissonnaient au vent.
Quelques feuilles déjà tombaient dans l'eau des vasques.
Les hauts murs ressemblaient à des murs de couvent.

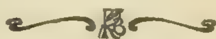
Du couvent je trouvais la chère délectable.
A travers le cristal, le vin riait aux yeux.
Mais les fleurs et les fruits qui couronnaient la table
S'effacèrent bientôt dans le soir anxieux.

Soudain, des escaliers je vis briller les rampes ;
Descendirent des gens qui portaient devant eux
Des Chimères d'argent aux écussons des lampes
Et des lumières d'or en des globes laiteux.

Les lampes devant nous, sans bruit, furent posées.
Nos verres étant pleins et nos gens disparus,
Nous revînmes tous trois à de chères pensées.
Dans le fumet des vins chantait l'âme des crûs.

Moi, j'eusse été plus sage en me montrant plus sobre ;
Femmes, le vouliez-vous ? Je n'oublierai jamais
Votre douceur, unie à la douceur d'octobre.
Et si je buvais tant, c'est que je vous aimais !

PAUL HAREL.



## LA VIE LITTÉRAIRE

### Souvenirs politiques (1871-1877), par le vicomte de Meaux

Le vicomte de Meaux est un homme qui n'a de souvenirs que pour sept années Sa vie longue et belle se résume en sept ans. Tout le reste n'est rien. Il a préparé ces sept ans par toute sa vie antérieure. Maintenant il se souvient... Aristocrate et hobereau, il est devenu homme politique pour empêcher la République de se maintenir en France et pour y ramener la monarchie. En 1871, il vint de sa province en d'autres provinces afin de conserver les traditions françaises. Député légitimiste à l'Assemblée nationale, deux fois ministre, il fut une personnalité distinguée d'un parti où on ne comptait rien de plus que des personnalités distinguées : il participa avec honneur à beaucoup d'entreprises qui échouèrent.....

En considérant cet homme qui, non dénué de sens critique et non dépourvu de culture, s'est immobilisé, alors que les temps et les idées et les hommes progressaient, nous assistons à un moment de la vie française ; nous comprenons le déclin d'une portion de la société française.

Que tout est net en cet aristocrate simple et ferme dans ses opinions ! Il ne tergiverse pas. Il ne nuance pas. Il ne raffine pas. Il a une conviction. Il a une foi. Cette foi détermine son action pendant sept années; son inaction durant toutes les autres années. Voici un homme qui ne se dégage pas de l'époque où il joua son rôle. Il est enchaîné. Il ne peut pas se libérer. Il ne veut pas se libérer. Il est de ces hommes que le pays en détresse appela à les sauver. Ils accomplirent leur tâche. Ils tirèrent le pays de l'abîme. Puis le pays les rejeta. Le vicomte de Meaux vient rendre témoignage à ces hommes. Et il se rend témoignage à lui-même avec une très fière modestie. Il a conscience que ces hommes ont effectué un magnifique effort. Il est certain que, ces hommes repoussés, la France est entrée dans la décadence... Détournons nos regards de ce triste spectacle : la France se meurt depuis que sont disparus les hommes de l'Assemblée nationale et aussi ceux du 16 mai !

Il est d'autant plus aisé au vicomte de Meaux de vivre exclusivement parmi les souvenirs d'une très courte époque, qu'il était et qu'il resta plus orgueilleux du parti auquel il appartenait. Il n'avait pas d'enthousiasme exalté, mais un orgueil solide. Il a une âme légitimiste. Ceux qui ont l'honneur d'être légitimistes comme lui possèdent en eux un principe de supériorité. Ils ont mieux que d'autres le sentiment de leurs devoirs et l'aptitude à les remplir. Il écrit, naturellement, de l'Assemblée nationale :

« L'Assemblée était issue de l'élection la plus sincère et la plus spontanée qui fût jamais et cependant elle n'était pas l'image exacte du peuple qui l'avait élue : elle valait, j'ose le dire, mieux que lui. Sous le coup d'un péril de mort, l'instinct de conservation avait refoulé en ce peuple tout autre sentiment; et pour être sauvé il s'était donné aux hommes les plus exempts de ses préjugés et de ses passions habituelles. Mais, une fois le péril écarté, il revint aux errements momentanément écartés et nous laissa sans appui. »

C'est ainsi qu'il laisse tomber sur tout ce qui n'est pas sa doctrine et sur tous ceux qui n'ont pas sa doctrine des condamnations sommaires. Helas ! ils n'ont point la vérité... Voilà tout... Aveugles ou coupables : le vicomte de Meaux les plaint tous, de très haut.

Et il a, lui, la vraie doctrine. Foi patriotique, foi monarchique. foi religieuse.

Foi patriotique ! Les temps sont rudes aux survivants de l'époque héroïque après la défaite, surtout à ceux qui agirent de 1871 à 1877 et ne furent pas admis à agir plus longuement... Citons ces paroles dont le ton est grave :

« Cette soif, cet espoir de revanche, s'est éteint avec la génération qui s'était senti l'âme déchirée par la mutilation du territoire : une autre génération est venue qui s'est résignée à la défaite. Reste à savoir si, en renonçant à poursuivre un but qui ne lui semblait pas à sa portée, elle n'a pas laissé s'affaisser en elle l'esprit national,

l'esprit qui soulève un peuple au-dessus des appétits et des querelles vulgaires et le rend capable d'efforts et de sacrifices. »

Foi monarchique ! Cette foi est un peu attristée parce que le monarque défaillit, alors que le vicomte de Meaux et ses amis professaient ardemment qu'un autre régime que la république était conforme au génie de la France et propre à relever sa fortune. Mais la mélancolie du vicomte de Meaux ne manque pas de superbe. Le vicomte de Meaux porte ses déceptions comme des ostensoirs.

Foi religieuse ! Celle-ci est impressionnante. Le vicomte de Meaux croit d'abord en Dieu. Et pour lui la religion et l'Église doivent être à la base de toute politique. Il est ému en rappelant qu'au plus fort de la lutte contre la Commune, sur la proposition de Cazenove de Pradines, des prières publiques étaient réclamées par un vote presque unanime de l'Assemblée Nationale. L'érection de la basilique du Sacré-Cœur lui paraît être la plus grande pensée d'un grand règne. Il sait de source certaine que la politique française s'est avilie, parce que la religion et l'Église ne la dominent plus, parce que Dieu ouvrit les assemblées « aux ennemis déclarés de l'ordre social et de la foi chrétienne ». Les voies de la Providence sont en effet impénétrables. Le vicomte de Meaux, qui est un esprit très perspicace, comprend bien les raisons humaines des échecs de son parti. Mais ces explications-là n'expliquent pas tout. Les ayant données consciencieusement, le vicomte de Meaux se demande encore (et son interrogation est comme une prière) :

« Pourquoi donc la Providence a-t-elle permis que le comte de Chambord méconnût les antécédents de sa race aussi bien que les sentiments de son pays ? Sans doute, hélas ! parce que nous l'avions mérité ! »

Bardé de tant de fois si solides, on n'est point surpris que le vicomte de Meaux résiste à toutes les attaques de la société moderne. Il a l'horreur du temps présent. Le suffrage universel lui apparaît comme une invention diabolique... Et les hommes qui en proviennent ont une inconscience imbécile... Le vicomte de Meaux a une foi trop profonde pour n'être pas sévère aux représentants de cette société moderne qu'il abhorre. Il exprime une passion amère contre ceux qui sont ses vainqueurs. Il ne pardonne aux républicains que dans la mesure où ils se sont associés plus ou moins à son parti, tandis que l'Assemblée nationale vivait. Mais cela ne l'empêche pas de les condamner vigoureusement pour le reste. Il juge Thiers avec une aménité aigre. Son flegme apparent est en réalité d'une cruauté implacable. Contre Gambetta sa colère est sans feinte. Le vicomte de Meaux n'est plus un homme d'État qui rappelle ses souvenirs : c'est un polémiste qui juge un adversaire. Il écrit sans mesure :

« Gambetta, pour échapper à l'impopularité qui l'environnait alors, avait fui l'Assemblée et *se terrait* en Espagne. »

Il est plein de mépris :

« L'administration expédiée dans les départements par Gambetta et ses acolytes *avait tellement fatigué et dégoûté* le pays, qu'au moment où ce pays reprenait possession de lui-même, il devenait indispensable de la balayer. »

Il est bien certain que Gambetta était un « fou furieux », Gambetta qui a inauguré une « espèce de guerre sociale ». Gambetta mérite toute la malveillance du vicomte de Meaux, puisqu'il l'a vaincu : le vicomte de Meaux lui accorde quelque chose de plus : sa haine. Et cet homme sérieux fait un ingénieux parallèle entre la situation de la France au 16 mai, et celle de la France durant l'affaire Dreyfus. Il atteste méthodiquement, avec une répugnance qui cherche à se dominer, que les 363 et les dreyfusards étaient les agents de l'étranger... Menée par de tels hommes, la France a méconnu et violé les droits et les intérêts de l'élite, lui a ôté la liberté de prier à son gré, a supprimé la liberté d'élever ses enfants selon sa foi, a ajouté le désordre matériel au désordre moral, a compromis l'industrie par les divisions systématiquement entretenues entre ouvriers et patrons, par les grèves aboutissant à l'émeute, l'agriculture par une série d'années mauvaises, le dérangement des saisons, les pluies excessives et le soleil trop chaud ; elle a menacé les patrimoines par une fiscalité de plus en plus subversive. Beaucoup d'autres ravages ont été exercés en notre pays ; beaucoup d'autres ruines accumulées... la France est pervertie, la République dégradée... N'avons-nous donc tant vécu que pour cette infâmie ?

Voilà l'homme d'un moment. Voilà l'homme d'une heure. Voilà l'homme d'un petit monde d'autrefois ! Il pousse devant lui ses regrets en troupes. Ils se développent. Ils se métamorphosent. Ils sont des haines violentes maintenant. Nous voyons en ce politique qui écrit ses Souvenirs toute une génération qui ne sait point se plier aux exigences de la vie contemporaine. Le vicomte de Meaux est vraiment un « type » de cette société française, qui, plutôt que de faire un pas en avant, préféra retourner en arrière, et qui irritée, impuissante, inutile, périclite aujourd'hui et peu à peu se désagrège, se meurt...

* * *

Il la représente avec ses qualités honorables. Je choisis entre toute cette épithète grise. Tout est

honorable en cet homme qui, victime de ses préjugés si forts, s'enliza profondément dans le passé.

On voit d'autant mieux qu'il est enchaîné au passé que la politique est son occupation plus exclusive. Il n'est rien qu'un homme politique. Sa vie entière le prépare à la politique. La politique lui manquant soudain, il n'a plus d'autre souci que de regretter le temps où elle l'occupait. Il est venu à la politique en homme que les études et l'âge ont déjà mûri. Il fut relégué sous l'Empire loin des affaires. Il étudia l'histoire pour se préparer à la vie publique. Et il déclare lui-même, avec une modestie qui n'est pas sans noblesse, comment la tradition dicta sa doctrine, détermina sa vie. Il ne fut jamais un homme libre, mais il fut un digne prisonnier :

« Les traditions de ma famille m'attachaient au parti légitimiste et au pays où j'étais né, le Forez. Mon mariage avec une fille de M. de Montalembert m'avait rapproché des parlementaires qui avaient dû leur importance et leur crédit au régime représentatif. Par mes sentiments les plus profonds, mes convictions les plus réfléchies, j'appartenais à l'école qui poursuivait l'accord de la société moderne avec l'Église et cherchait dans les institutions libres un point d'appui pour la religion. »

Il parvient à quarante ans à l'action politique. Il est incapable de changer d'idées. Il les a toutes reçues de son père ou de son beau-père. Il les applique sans les discuter. Il a une sorte de bon sens ferme et froid. Dans ses mémoires comme dans sa vie active, il observe simplement les faits à la lumière de ses principes à lui imposés, par lui acceptés sans débat. Et s'il exprime quelques idées générales, elles seront estimables et peut-être un peu prudhommesques, étant celles que tout homme de tout parti exprimera s'il a l'âme un peu bien située. Exemple :

« Le désintéressement nous était rendu facile par les malheurs publics : comment songer à soi quand on avait tant de sacrifices et de si cruels à demander au pays ? »

Oui, cet aristocrate est un homme très noble. Un sentiment plus puissant que tous les autres l'anime : celui de la respectabilité sociale. Il est aussi très apte au respect. Mais il ne respecte que selon la tradition. Il sait respecter infiniment les principes, les princes, la religion et même les évêques. De quelle voix attendrie parle-t-il de Mgr Dupanloup. Il sait voir partout des supériorités — partout dans son milieu. Il sait les voir et les respecter. Il se respecte aussi lui-même. S'il se met en avant, c'est pour montrer son respect. Il est envoyé à Dreux avec le comte de Maillé et le vicomte de Cumont auprès des princes d'Orléans pour commencer « la fusion » avec la branche aînée. Il rapporte : « Quand la conférence eut pris fin, en attendant l'heure du train qui devait nous ramener à Versailles, les princes nous firent visiter leur résidence, et la conversation détendue s'engagea sur divers sujets. Je ne manquai pas de parler au duc d'Aumale de sa visite à Rixensart avec le comte de Paris et de la reconnaissance qu'en gardait le comte de Montalembert... » Il se sent plus noble étant plus respectueux. Et son aristocratisme est, si je peux dire, mêlé de bourgeoisisme. Ces deux sentiments tendraient à se confondre? Peut-être doit-on imputer leur confusion à la diminution du nombre de ceux qui conservent les traditions surannées de jadis, au mélange des familles pour l'association des fortunes, aux coudoiements inévitables de la vie provinciale... Le vicomte de Meaux a aussi souvent le ton d'un bourgeois que celui d'un aristocrate. C'est un bourgeois qui écrit :

« Par une inspiration qui l'honorait, le pays confiait la triste tâche de conclure la paix à ceux qui avaient le mieux soutenu la défense. »

C'est peut-être un bourgeois conservateur qui se réjouit :

« Jamais, depuis la chute de la vieille royauté, la vieille noblesse n'avait compté autant de représentants dans une assemblée politique. »

Est-ce un bourgeois ou un gentilhomme qui constate avec un peu de hauteur protectrice !

« Soit à l'extrême droite, soit à la droite modérée, les membres les plus actifs de l'Assemblée nationale portaient des noms obscurs. Dans une condition modeste, souvent dans l'exercice de professions laborieuses, ils avaient gardé fièrement les traditions qui, jusque-là, les avaient fait respecter. »

Du moins il ne cèle jamais qu'il appartient à l'élite sociale. Le gentilhomme se réveille ne serait-ce que pour montrer qu'il lui est accordé de respecter les princes de plus près :

« Quelques jours après ma visite à Chesnelong, le duc de Nemours, accompagné de son gendre, le prince Czartoriski, et le duc d'Aumale faisaient à M^me de Montalembert l'honneur d'assister à la soirée de contrat donnée pour le mariage d'une de ses filles. »

Et le bourgeois s'unit au gentilhomme le jour où, devenu ministre, le vicomte de Meaux assiste au banquet des secrétaires anciens ou actuels de l'Assemblée nationale et porte le toast qui termine le banquet :

« Je le portai à nos successeurs encore inconnus, leur souhaitant sans fausse modestie de nous ressembler et quand ils se retireraient à leur tour, de pouvoir se retrouver, s'estimant mutuellement et se tendant la main comme nous le faisons nous-mêmes. »

Cet homme évidemment est un peu enclin à croire que ceux qui s'éloigneront de ses opinions s'éloigneront de l'honnêteté, mais il a un vif sentiment de la dignité individuelle.

Il garde cette dignité lorsqu'il faut juger les hommes. Il a donc une certaine liberté mélancolique de jugement. Il sait analyser avec une précision heureuse les milieux politiques — quand sa passion plus forte que tout ne vient pas dénaturer son jugement. Mais sa clairvoyance, fortifiée par son expérience, est incontestable quand il juge son parti. Il saura dire :

« Catholiques nous avons été compromis dès le début par les imprudences des évêques, desservis par les excès de la presse cléricale, qui effarouchait l'opinion publique contre l'Eglise et s'acharnait à discréditer dans les rangs fidèles les hommes les plus capables de la servir... »

Il est assez fin psychologue surtout s'il s'agit d'expliquer par le caractère français l'échec des monarchistes. Et pourvu qu'on lui permette de tenir pour supérieurs en tout et à tous les monarchistes, il n'hésitera pas à apprécier avec exactitude les défauts des monarchistes et les faiblesses de leurs chefs. Alors il atténue avec condescendance, mais tout de même il juge.

Il est d'ailleurs l'homme le plus loyal du monde. Il sait qu'il travaillait pour le salut de la patrie : cela suffit. Il sent que tous les moyens étaient légitimes, qu'il employait avec ses collègues du ministère au 16 mai pour empêcher ses adversaires politiques d'avoir raison devant le pays. Tant il est dominé par sa foi politique et religieuse, il lui fait le sacrifice de ses sentiments personnels. Il goûte le bienfait et le charme de l'amitié. Pourtant il paraît sec et roide. Il aimait Paul Bethmont, député de gauche, secrétaire avec lui de l'Assemblée nationale. « Il se forma entre nous une liaison que les dissidences politiques rendaient plus intéressante, je dirai volontiers plus agréable l'un à l'autre. Longtemps ces relations se poursuivirent avec une rare cordialité ; il fallut pour nous séparer la lutte décisive du Seize-Mai. » La politique lui réclama ce sacrifice. Il ne regrette pas son sacrifice.

Mais ces sacrifices, il les fait sans ostentation. Je ne sais pas d'homme plus discret. Il s'efface systématiquement. Il réduit son rôle. Toutefois, en le réduisant, il revendique toutes les responsabilités. Il n'admet point qu'il ait été chef. « Ce récit est celui d'un soldat porté durant l'action auprès des généraux. » Il fut mêlé à tout. Il a toujours l'air d'être resté à l'écart. Il ne se met en relief ni comme orateur, ni comme parlementaire, ni comme négociateur. Il tient moins de place dans ses propres souvenirs que dans la si limpide *Histoire de la Troisième République* écrite par M. Hanotaux. Il fut deux fois ministre. Il invoque plutôt les circonstances atténuantes. Buffet le choisit parce qu'il fallait dans le ministère un membre de la droite ayant rejeté les lois constitutionnelles. De Broglie le choisit parce que le vicomte de Meaux l'avait le plus engagé à sa politique. N'insistez pas. Le vicomte de Meaux se dissimule. Il ne tire vanité que d'une œuvre : la création de l'Institut agronomique. Il n'abandonne point sa franchise : il avoue qu'il aurait bien voulu que l'Église fut maîtresse de cet Institut. S'il regrette beaucoup que la monarchie n'ait pas été rétablie, que l'entreprise du Seize-Mai n'ait pas abouti, il ne regrette pas moins que les Universités catholiques n'aient pas été à même d'enseigner l'agriculture aux Français.

Si discret pour lui, il l'est pour les autres. Il cache ses mérites. Il cache leurs défauts. Il représente en beauté tous ses amis politiques. Il évite tout pittoresque pour éviter toute méchanceté. Qu'il cite une anecdote plaisante : « La table de M. Thiers n'avait jamais passée pour être bien servie et les connaisseurs se plaignaient volontiers de la parcimonie qui caractérisait ses repas officiels. Ce jour-là le dîner était particulièrement médiocre. « Le menu et notre nouvelle majorité se valent, » me dit mon voisin en sortant de table. Sa réserve lui interdit de nous apprendre la seule chose qui nous intéresse à savoir le nom de ce convive épicurien.... Il ne veut pas avoir d'esprit. Il ignore toute ironie. Mais il traîne avec lui sa dignité circonspecte, cette dignité de vaincu, qui se tient pour supérieur à son vainqueur et, au surplus, se persuade qu'il n'est pas donné à tout le monde d'être battu en d'aussi importantes circonstances.

Donc à quoi bon les détails inédits sur lui-même et sur son entourage ? Rien. Pas d'anecdotes. Ses souvenirs ne sont qu'un livre d'histoire, de grande histoire. Quand on a essayé de relever la France, par la monarchie, quand on s'y est repris à deux fois pour lui imposer la monarchie par la persuasion, puis par la force, quand on a voué à cette œuvre toute son activité politique, quand on n'a rien fait politiquement en deçà ni au-delà de ces tentatives, on reste avec de tels souvenirs, on voit avec eux, en eux, pour eux, on laisse vivre les hommes sans les regarder et couler les événements sans les voir. On est un moment tragique et grandiose de l'histoire de France. On se pare de sa tristesse dédaigneuse et de sa résignation pitoyable... La manière dont il le dit plus encore que ce qu'il dit dénonce l'état d'esprit du vicomte de Meaux. Son style peint l'homme. Il marche avec une fière lenteur. Il est suranné. Il est solide. Il est lourd. Il se traîne avec dignité. Il pleure avec retenue.

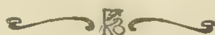
« L'infortune de la patrie ne laissait place alors qu'aux plus sombres pensées » — « Nous nous abordions, nous nous serrions la main avec cette joie triste que l'on éprouve à revoir les siens après un naufrage. » — « Je touche ici à l'écueil où nous devions nous briser. » —

« Quand je fus envoyé à Bordeaux, encore étourdi du coup de massue qui venait d'écraser la nation... » — « A ce moment tous les ressorts administratifs étaient détendus ou brisés... »

Le vicomte de Meaux était légitimiste : son style fut toujours pour la branche cadette. C'est un style Louis Philippe.

Et il va ce style, neutre et terne, un peu solennel, fort attaché à sa province, compassé, guindé, sans chaleur et sans nerf, surveillé, écrit autant que possible, car le vicomte de Meaux est lettré. Il est lettré et il cite comme il convient, les auteurs latins ou les classiques français. Il est écrivain. C'est en écrivant qu'il s'est préparé à la vie politique. C'est en écrivant qu'il se console d'avoir échoué. Un peu effacé par bon ton et par goût autant que par aptitudes, secondaire mais non pas subalterne, fixé à une heure de la vie française, sincère mais sans nul mérite à l'être, car il n'a pas choisi sa foi : elle lui fut imposée, le vicomte de Meaux est l' « honnête homme » qui a cette faiblesse de dire en parlant de ses amis « les honnêtes gens » et de ses adversaires les malhonnêtes gens, subordonne tout et tous aux opinions politiques, ne classe rien que par la politique, et, fanatique distingué, regrette de n'avoir pu opérer le bien de la France par le coup d'État, professe courageusement que tous les moyens sont bons à qui veut le triomphe de la vertu, se sait gré de personnifier la vertu, croit à la nécessité du gouvernement de l'élite sociale et remercie Dieu tous les jours de l'avoir placé dans l'élite...

J. Ernest-Charles.



## THÉATRES

Théâtre-Antoine : *Vers l'amour*, pièce en 5 actes de M. Léon Gandillot.

Nouveau-Théâtre L'Œuvre , *Les Bas Fonds*, drame en 4 actes de M. Maxime Gorki. Traduction de M. Halpérine-Kaminsky.

Il y a des signatures qui semblent, elles seules, tout un programme, et celle de M. Gandillot est du nombre. De cet auteur, fameux pour le nombre de farces qui firent la joie des âmes candides, il vous paraissait, n'est-ce pas, qu on ne dût guère attendre autre chose qu'un de ces inénarrables quiproquos, où se dilate la bonne humeur des contemporains et qui n'ont rien à voir avec l'art dramatique. Lorsque je vis le nom de M. Gandillot sur les affiches du Théâtre-Antoine, je pensai une fois encore ce que tant de fois j'ai écrit ici même, à savoir que le rôle initiateur de M. Antoine touchait à sa fin, et qu'il subissait lui aussi, comme tant d autres, le prestige du nom qui fait recette.

Eh bien, je l'avoue sans mauvaise grâce, et je n'ais aucune difficulté de le reconnaître : M. Gandillot vient de prouver qu'il est capable d'autre chose que d'établir un quiproquo de vaudeville, que de faire rire par les stupéfiantes plaisanteries d'une intrigue enchevêtrée ; il vient de prouver, pour le plus grand étonnement de ses contemporains, qu'il peut se hausser à une forme sérieuse du théâtre, et jusqu'à l'art dramatique. De l'observation, il y en a dans cette nouvelle pièce, et si je ne vais pas jusqu'à dire que ce soit de la plus profonde, j'entends néanmoins qu'elle n'est pas négligeable. Il y en a, comme il peut y en avoir chez un homme ayant derrière lui un tel passé, et c'est miracle déjà que ce *peu* puisse exister. De l'émotion, nous en trouvons aussi, non pas très profonde... un peu à fleur de peau, ou, si vous voulez une émotion qui a le souffle court Et si j'ajoutais que du style, il s'en rencontre également, mon Dieu oui, du *style*, une forme adéquate à la pensée et qui s'élève, avec certains cris partis du bon endroit, ne serez-vous pas en droit de dire qu'il paraît stupéfiant que ces trois vertus du dramaturge : observation, émotion, style, portent une telle étiquette ? Et pourtant cela est, et je n'ai pas été le moins surpris de tous à constater ce que chacun de nous pensait en lui-même. La loyauté du critique me contraint à le reconnaître et je m'empresse d'enregistrer mon étonnement.

L'*histoire* est simple, des plus simples, mais ce sont quelquefois les meilleures et qui fournissent les thèmes les plus favorables aux développements du dramaturge. Un jeune peintre, Jacques — sans nom de famille — aime une jeune ouvrière, Blanche, mannequin dans une grande maison de couture. Il l'aime, c'est-à-dire qu'il la désire, qu'il voudrait bien la joindre aux autres, sur la liste déjà longue de ses conquêtes amoureuses, avec l'étourderie de la première jeunesse, mais aussi la frénésie de cet âge, et l'impétuosité dans le désir. Une passade, songe-t-il sans doute en lui-même, mais une passade qui durera peut-être un peu plus que les autres, parce que Blanche a un charme et une beauté qui dépassent l'ordinaire mesure. Sans être une fille légère, Blanche n'est pourtant pas une *vertu*, car au moment où Jacques fait sa connaissance, elle est entretenue par un vieux monsieur, qui l'a eue sage et qui suffit à ses besoins. Mais la jeunesse appelle la jeunesse : une fois encore après tant d'autres, Blanche vérifie la justesse de l'adage...et elle se donne à Jacques, en ayant bien soin de conserver son respectable protecteur.

Les événements semblent lui donner raison : Voici que Jacques a soudain des idées matrimoniales, non pas pour elle, Blanche, mais pour une jeune fille de son monde, et par le plus grand des hasards, la jeune ouvrière, qui déjà s'était sentie depuis quelque temps délaissée, l'apprend grâce à une rencontre fortuite. Le mariage de Jacques est rompu peu après, et c'est elle, Blanche, qui se marie avec son vieux

protecteur. Ici commence l'intérêt de la pièce, le véritable *sujet* de M. Gandillot, qui n'est point, à coup sûr, une nouveauté en psychologie, qui a déjà été indiqué et traité mille fois, mais que l'auteur eut ce mérite de commenter à nouveau, non sans ingéniosité ni émotion. C'est à savoir celui-ci : que nous ne désirons vraiment, que ce que nous ne pouvons posséder, et qu'il suffit que ce que nous avons eu, mais ne pouvons *plus* avoir, parce qu'un autre nous l'a pris, se représente à nos yeux avec le suprême attrait de l'impossible, pour créer en nous l'angoisse et l'irritation du désir inassouvi. Appliquez cette loi générale aux relations sexuelles : elle deviendra pour vous la clé de l'énigme, et sur dix cas de passion amoureuse ayant suscité les pires infortunes, huit au moins deviendront explicables à la faveur de cette loi. Cette Blanche, qui pour Jacques ne représentait qu'une passade, qu'une fantaisie d'un jour, qu'il avait délaissée, presque oubliée pour courir à de nouvelles amours, lui redevient désirable, dès l'instant qu'elle est mariée et qu'il ne peut plus l'avoir. Il souffre d'elle ; il l'attend, et elle ne vient pas, elle ne peut plus venir, car aussi bien, par un phénomène de psychologie inverse à celui dont Jacques nous apparaît le théâtre, son amour à elle, sa passion d'autrefois, semble s'être diminuée de toute la flamme qu'elle a communiquée à son amant. En devenant la petite bourgeoise établie, mariée, honnête et rangée — celle qui voulait bien tromper un protecteur, mais qui ne veut pas tromper un mari — Blanche a perdu sa belle flamme d'autrefois, et quand Jacques la serre dans ses bras, ayant obtenu une seule fois, par surprise, qu'elle le vienne voir à son atelier, c'est le *fantôme* de Blanche qu'il étreint, comme le fantôme de son amour, puisque de celle qu'il aimait jadis, plus rien ne subsiste de ce qui fit sa joie.

Tout cela, qui est d'une humanité vivante et proche de nous, qui nous intéresse presque tous puisque tous plus ou moins nous avons observé su, nous-mêmes le phénomène de la *désillusion* dans l'amour, M. Gandillot l'a rendu, dans son second et son troisième acte, avec une véritable finesse d'observation, je l'ai déjà dit, et je n'hésite pas à le répéter. La scène où Jacques s'introduit chez Blanche mariée, pour reconquérir son amour, celle où il l'attend dans son atelier, et où, après avoir promis un retour immédiat, elle ne revient plus, retiennent l'attention du spectateur par des moyens dramatiques du meilleur aloi, et n'offrent plus rien de commun avec les habituelles ressources de M. Gandillot. Du vaudevilliste bien connu, trop connu, il ne subsiste plus rien, et c'est un nom qui est en train de se refaire une virginité. A tout péché miséricorde ! Et certes les désopilants vaudevilles de M. Gandillot peuvent être considérés comme autant de péchés, comme autant d'attentats à l'art dramatique. Mais des pièces comme *Vers l'Amour* sont pour faire oublier les précédentes erreurs. Si elles ne lui peuvent encore mériter l'absolution générale de ses fautes, du moins en deviennent-elles une atténuation notable et qu'il serait injuste de ne pas enregistrer.

Les méchantes langues iront colportant que la plus grande part du succès est dûe sans doute à l'interprétation. De même que certaines pièces — nous le constations l'autre jour à propos des frères Margueritte — se trouvent diminuées de toute la faiblesse des voix qui servent d'intermédiaire entre leur auteur et le public, il en est d'autres au contraire que grandissent les interprètes à la mesure même de leur talent : c'est la déformation inhérente au genre dramatique et qui lui enlève tout caractère absolu pour le soumettre aux contingences nécessaires. M. Grand a été si admirable d'élan, de chaleur et de conviction dans le rôle de Jacques, il a eu des cris d'une humanité si prenante et si vraie, des silences aussi et des atténuations dans l'accent si justement étudiées, qu'il a puissamment contribué au succès. On pourrait ajouter que le cinquième acte, avec le suicide de Jacques, contient un moyen de mélodrame un peu usé et par trop prévu... Que ne pourrait-on dire encore ? Mais je m'arrête en faisant des vœux sincères pour que cette virginité reconquise soit désormais acquise à M. Léon Gandillot, et pour que cette pièce *Vers l'Amour* ne soit que la première étape d'une carrière nouvelle !

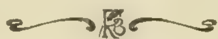
Les lecteurs de la *Revue Bleue* connaissent les *Bas-Fonds* de Maxime Gorki qui furent publiés dans ces colonnes, quand la pièce était encore inédite. Depuis lors, Gorki, que ses infortunes personnelles ont servi plus peut-être que le prestige d'un très réel talent, est devenu l'écrivain en vedette de la Russie et sa jeune gloire éclipse en quelque façon pour l'heure celle du vieux Tolstoï. Il appartenait à M. Lugné-Poë, qui est l'homme de toutes les nouveautés, de restituer à la scène ce drame des *Bas-Fonds*, d'une saveur si particulière et qui ne ressemble à rien de ce que nous avons vu jusqu'alors.

Il ne ressemble à rien, disons-nous, et pourtant n'offre-t-il pas quelque analogie avec cette œuvre dramatique : la *Puissance des Ténèbres* qui jadis nous était donnée par M. Antoine ? C'est la même manière de Réalisme intense, condensé, bref et cinglant, ayant horreur de la tirade et de tout ce côté rhétorique où sombrèrent trop souvent les dons très réels de nos romanciers latins. Nulle phrase, nulle emphase, mais une extraordinaire puissance de suggestion — puissance que je ne soupçonnais pas à la lecture — à la faveur de quoi s'illumine cette croyance sombre et taciturne en la Fatalité qui domine toute la pièce ! Nul procédé littéraire, mais

quelques figures inoubliables par leur sauvagerie et leur intensité, se détachant sur un fond grouillant de souffrance et de misère. On peut ne point sympathiser avec cette forme de littérature et l'on sait assez que je lui préfère des œuvres moins déprimantes, mais ce qu'on ne peut lui refuser, c'est la puissance d'obsession et cette saveur particulière qui la différencient de toutes autres.

M. Lugné-Poë n'a rien négligé de ce qui pouvait donner à l'œuvre de Maxime Gorki son caractère de douloureuse évocation des misères locales. Il a atteint dans l'interprétation la parfaite unité nécessaire qui fait qu'aucun des personnages ne détone à côté de son voisin, et dans les scènes de grouillement, il a réalisé tout ce qu'on pouvait attendre d'un artiste consciencieux et curieux comme lui.

PAUL FLAT.



## FAITS ET APERÇUS

### AUX CONCERTS DU DIMANCHE

Les concerts du dimanche viennent de se réouvrir, à l'extrême satisfaction d'une très nombreuse affluence. Yachtmen et alpinistes qui, hier encore, s'enivraient de l'âpre splendeur de la mer et de la montagne, automobilistes et chasseurs, épris de plaisirs violents, sont venus quérir là des sensations tout autres, artificielles peut-être, mais d'une irrésistible séduction, universelle aussi, puisqu'elle s'exerce sur les tempéraments les plus divers : poètes et brasseurs d'affaires, âmes du passé et esprits aventureux la subissent, et il est banal, à ces concerts, de voir auprès d'un ministre ses détracteurs convaincus, ou quelque millionnaire blasé entouré de « militants » forcenés. Ce sont les derniers sanctuaires où communient en un même idéal les frères ennemis de la société contemporaine !

On médit beaucoup des goûts frivoles, sinon pervers, de cette société parisienne. Et cependant quelle trêve demande-t-elle ici à ses travaux ou à ses plaisirs? Qu'attendent ces longues files de fidèles, gens de tous états, de l'opulente mondaine à la petite maîtresse de piano et de l'artiste célèbre à l'étudiant pauvre, qui s'empressent chaque dimanche aux salles du Châtelet et du Nouveau-Théâtre? La foi, grave ou souriante, éparse sur leurs visages — car bien expressifs sont ici la tenue et l'état d'esprit de l'auditoire — l'indique : ils veulent des émotions d'art, pour elles-mêmes, ou pour trouver par elles l'oubli de la réalité, quelques instants d'exaltation lyrique, la liberté du rêve !

Et cette ferveur n'est point une survivance du passé, bien au contraire; nos grands concerts sont d'origine récente : dimanche dernier, précisément, l'orchestre Lamoureux fêtait le vingt-cinquième anniversaire de sa création. C'est en effet le dimanche 23 octobre 1881 (et non le 21 octobre), que, sous la direction de son énergique fondateur, il donnait dans la salle lointaine du Château-d'Eau sa première audition : du Beethoven, du Berlioz, etc. Quel accueil lui fut fait, ni le *Temps*, ni les *Débats*, ni le *Figaro* d'alors, moins attentifs qu'aujourd'hui aux manifestations musicales, ne nous l'apprennent. La *Revue Bleue* cependant applaudit à cette tentative d'art et en augura le succès.

Ce n'était point d'ailleurs un essai téméraire. Depuis huit ans déjà M. Colonne donnait avec succès ses beaux concerts du Châtelet. L'initiateur avait été le vaillant Pasdeloup qui, en 1861, avait entrepris, en face de la classique Société des concerts du Conservatoire, formée dès 1828 par le fameux Habeneck, sa glorieuse campagne de concerts populaires. Mais, si la faveur publique était vers 1881 acquise à la musique, que notre initiation était encore superficielle et nos compositeurs mal compris et mal soutenus ! M. Colonne eut quelque mérite à réhabiliter Berlioz, et M. Lamoureux lutta fougueusement pour Wagner — on se souvient des tempétueuses exécutions de *Tristan et Iseult* en 1885 et de l'unique représentation de *Lohengrin*, l'année suivante. C'est lui aussi qui révéla l'œuvre de nouveaux maîtres français, tels que Em. Chabrier, Vincent d'Indy, etc.

Fidèle à ces jeunes traditions, M. Camille Chevillard, son brillant successeur, offrait dimanche dernier une « première » : trois esquisses symphoniques de M. L. Debussy sur *la Mer*, d'une exquise poésie. On sait si la musique de M. Debussy a de nombreux et fervents dévôts ! Par la merveilleuse originalité et la séduisante harmonie de ses combinaisons rythmiques, par sa subtilité infiniment nuancée et pénétrante, son ondoyance fine et nerveuse, elle répond à souhait aux inquiétudes et aux velléitées ténues, à la complexité affinée de nos âmes.

Mais formé par tant d'excellents concerts, l'auditoire parisien est d'une ferme et ample compréhension. Il admire passionnément la magnificence ordonnée des chefs-d'œuvre classiques, des symphonies de Beethoven. Dimanche, il applaudissait à la sublime élévation de la *Quatrième Béatitude* de César Franck, et à la verve colorée d'une symphonie de V. d'Indy. Il reste amoureux du chant, indifférent, lui, si narquois d'habitude, au contraste comique qu'offre un épais ténor, en habit noir, modulant de délicats poèmes. Surtout, il raffole des concertos pour piano. Quand un artiste choyé, le sentimental Pugno ou l'impeccable Risler, fait vibrer les cordes du clavier, toutes les figures féminines se tendent d'anxiété frémissante devant les mystères d'harmonie, tragiques orages et divines suavités, où va se plonger et se délecter l'esprit, les beaux yeux vont fiévreusement de la partition au virtuose, et cette exaltation éclate en furieuses acclamations !

Des préférences si diverses font de l'auditoire parisien l'un des plus exigeants qui soient. En Allemagne, l'interprétation seule d'une symphonie satisfait les mélomanes. A Paris un concert doit comprendre des exécutions variées, savamment opposées. C'est imposer à l'orchestre de terribles efforts. Aussi nos grands orchestres sont-il rompus à toutes les difficultés techniques et peuvent-ils rivaliser avec les plus célèbres de l'Europe. A ces dévoués artistes, à ces zélés auditeurs, souhaitons qu'un Mécène procure ce qu'ils attendent encore : une salle de concerts, bien conçue, élégante, vraiment digne de Paris !

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame. — *Le propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG
DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 18 — 5e SÉRIE — TOME IV — 28 OCTOBRE 1905

# JOURNAL INÉDIT DU SECOND SÉJOUR DU CHEVALIER DE BOUFFLERS AU SÉNÉGAL

*(3 décembre 1786 — 25 décembre 1787)* (1).

*Ce 4.* — Voilà *la Cousine*, au moins je crois que c'est elle à son port, à sa grâce, à sa légèreté, à la manière brillante et ferme dont elle se soutient et dont elle avance en dépit du vent contraire. C'est elle, tous les rapports me le confirment. Le petit Villeneuve est déjà sauté dans une pirogue pour aller au devant. J'espère à présent partir dans huit jours, car il faudra bien ce temps-là pour décharger ce qu'elle apporte et pour embarquer ce que j'emporte, ne fut-ce que l'eau, le bois et les vivres. N'importe, c'est un grand bonheur après de pénibles incertitudes d'avoir enfin un terme et de penser que bientôt chaque souffle de vent m'approchera de mon désir.

*Ce 5.* — La commission de ma *Cousine* a été parfaitement remplie ; elle apporte vingt-deux milliers de riz, ce qui fait trente mille rations et par conséquent la vie de cinq cents malheureux pendant deux mois. C'était à peu près la mesure de nos besoins ; en y joignant comme j'ai déjà commencé à peu près la même quantité de mil, il ne me restera plus la moindre inquiétude. Ce riz-là, y compris beaucoup de présents faits aux naturels du pays, revient à un sol et demi la livre. Je compte en porter cinq ou six milliers en France pour le faire connaître et annoncer une grande ressource en cas de disette. J'emporterai aussi du mil de toutes les manières, en grain, pilé et même préparé de façon à être mangé tout de suite en le détrempant au bout de six mois de garde. Mais c'est bien la peine de te parler de choses utiles tandis que j'ai des montagnes d'inutilités à ton service, les arcs, les flèches, les pipes, les plats, les corbeilles, les habits, les sabres de ces bonnes gens-là qui ne savaient que m'envoyer, tant ils ont été charmés de mes présents et de mes compliments, et surtout de l'excellente conduite de mon capitaine. Je suis bien heureux d'avoir ce conducteur-là pour aller à toi ; c'est un sage dans son état et presque un mage, car il fait des choses incroyables et il manie un vaisseau comme Astley manie un cheval. Adieu, toi que je verrai peut-être avant la fin de l'année.

*Ce 6.* — Au moment où je finissais ma lettre on m'annonçait un navire ; je croyais encore que j'allais voir de ton cher griffonnage. Point du tout : le bâtiment vient de Bordeaux, il était en mer depuis soixante et douze jours et n'a relâché à Gorée que pour des besoins qu'il n'avait pas prévus. Il a deux passagers et une passagère, la plus jolie qui soit encore passée par ici. Quand je vois de pauvres femmes en mer, je pense à la mienne qui n'y est pas, mais dont l'esprit vogue toujours sur l'océan. Pourquoi les autres suivent-elles leurs maris? Est-ce qu'elles les aiment mieux? Je n'en veux rien croire, mais c'est que personne encore n'a fait ce qu'il a voulu ; il y a une volonté étrangère, qui tantôt se sert de la nôtre et tantôt s'en passe. Nous sommes comme des violons, qui imagineraient jouer tout seuls et qui ne s'apercevraient point qu'ils sont soumis aux caprices

(1) Voir la *Revue Bleue*, numéro du 12 août et suivants.

du musicien. Je ne voulais point quitter ma femme et il a fallu que je partisse; elle aurait peut-être voulu me suivre, il a fallu qu'elle restât. Mais il y a trop de vanité à dire qu'elle m'aurait suivi; c'est présumer de l'avantage de l'amour conjugal sur l'amour maternel. Enfin, au risque de me tromper et même de me faire moquer de toi, je veux le penser et même le dire et te baiser comme si cela était vrai.

*Ce 7.* — On fait mes paquets, et, comme il arrive toujours en pareilles circonstances, mes gens qui devraient depuis un mois être prêts à partir ont l'air d'en apprendre la première nouvelle. Je te porterai bien peu de chose, chère enfant, mais au milieu de ce peu de choses tu trouveras un bon mari. Tu aimerais peut-être mieux des petits oiseaux, mais le temps y est contraire et le peu qui échappera est destiné à M. le Dauphin, de la part de qui on m'a écrit. Au reste il viendra d'autres vaisseaux que le mien dont tu seras peut-être plus contente.

*Ce 8.* — Je supporterai plus aisément tous les retards que j'éprouve, si chaque jour n'enfantait pas une nouvelle difficulté et si toutes ces dificultés-là n'étaient point de la pire espèce. Tu sais ou du moins tu supposes tout le bien que j'ai fait et tout celui que je cherche à faire à tous et à chacun. Eh! bien, personne n'est content; ils vivent tous chez moi, ils ont des gratifications, ils font un petit commerce sur lequel je ferme les yeux et souvent même, quand la décence peut n'être pas offensée, j'y donne les mains. La colonie est rétablie, rebâtie, ressuscitée par mes soins et presque à mes dépens; les soldats et les officiers n'ont jamais été si bien logés, ni si bien entretenus dans aucune colonie; les malades sont soignés comme par M. Necker et mon hôpital devient le modèle des hôpitaux et l'exemple de ce que peut le zèle livré à sa propre activité sans secours et sans moyens. Enfin tout est mieux même que je n'avais osé me le promettre et rien ne paraît bien parce que tout a le défaut d'être fait à trop bon marché, parce que j'ai trop examiné les détails, trop combattu les abus, trop confondu les fripons et trop inquiété les mal intentionnés. Le commerce de son côté n'a jamais été si florissant dans la partie que j'ai conservée sous ma direction, jamais tant de liberté, jamais une protection aussi efficace, jamais de secours aussi puissants, jamais tant de produits, tous les habitants sont étonnés de leur richesses, les logements se louent plus cher qu'ils ne se vendaient autrefois, toutes les choses nécessaires à la vie abondent malgré l'augmentation de la population et personne encore n'est satisfait. Cependant je vois à la désolation que cause mon départ, aux tristes spéculations qu'on fait sur ce qui se passera dans mon absence, au mauvais gré qu'on me sait intérieurement du parti que je prends, qu'on a plus besoin de moi qu'on ne le croyait et que la colonie me regarde comme la santé dont on ne sent le prix que quand on la perd. Mais c'est assez me plaindre et trop me louer; ne pensons plus qu'au plaisir de te tenir encore une fois et bien des fois encore dans mes bras, et tantôt de me tout rappeler et tantôt de tout oublier avec la plus aimée des femmes.

*Ce 9.* — Voici encore de nouvelles affaires. Ce maudit roi que j'ai si bien traité l'année dernière ne vient-il pas de rompre tout commerce avec le Sénégal, sans doute par quelque mécontentement particulier de la Compagnie. Je lui dépêche en ce moment un courrier pour le faire expliquer et lui annoncer une rupture ouverte, au cas où il ne lèverait point sa défense. J'ai peur que cette maudite bêtise ne me retienne encore quelques jours, car si je laissais quelque chose à faire après moi, les opérations seraient plus lentes et les négociations n'auraient pas le même poids et la disette et des monopoles et toutes les indignités possibles se renouvelleraient à l'île Saint-Louis. Mais, quoi qu'on dise et qu'on fasse, j'espère bien être parti avant huit jours, sans cela je serais mort avant quatre et tu ne verrais que la petite urne de grès dans laquelle je t'enverrais mes cendres.

*Ce 10.* — Mon aide de camp est revenu tout à l'heure d'une grande ambassade dont il s'est fort bien acquitté; il me ramène deux superbes esclaves. Il en a un pour lui, tout ce qui l'accompagnait a eu de grands présents. Le roi que j'ai fait complimenter doit me faire la petite galanterie de cent bœufs. Je n'ai jamais rien entendu de si plaisant que tout ce qui se passe à cette cour-là; mais ce n'est point ici le lieu de t'en entretenir. Adieu, mon enfant, tous les rois de l'Afrique et tous ceux de la terre, excepté le nôtre, n'auraient pas le pouvoir de me tenir plus longtemps éloigné de ma jolie femme.

*Ce 11.* — On travaille à mes paquets et j'ai beau faire pour diminuer encore, s'il est possible, ma chétive existence, je me trouve toujours gêné de ma misérable richesse. Affaire sur affaire, méprise sur méprise, coffre sur coffre, malle sur malle, on n'imaginerait jamais que ce pauvre petit Gorée eût pu contenir tout cela et encore moins que cette pauvre petite *Cousine* puisse le porter. Cependant je n'ai rien que de nécessaire, mais j'imagine que mes gens y joignent leur superflu. Enfin quand les autres affaires le permettront, celles-là ne m'arrêteront pas un moment et en dépit de l'Afrique et des Africains, je reverrai et je rebaiserai ma petite femme blanche.

*Ce 12.* — Voici encore des nouvelles du Sénégal pires que les premières : les princes chez lesquels ces pauvres malheureux allaient chercher leur nourriture ont rompu tout commerce. On n'a plus de ressources qu'en moi, mais je n'ai point de vaisseaux à leur envoyer et je leur écris inutilement pour venir ici avec les leurs, qui devraient être tout prêts puisqu'ils étaient en marche pour Galam. Mais ils n'ont ni matelots ni pilotes en état de passer la barre et nous n'en avons ici que le nécessaire le plus rétréci. Malgré cela je les secourrai, mais avec bien de la peine et bien peu de goût, car leur malheur vient de leur bêtise et leur bêtise est défiante et méchante, ce qui n'invite point les bienfaits. Quelle joie de laisser bientôt tout cela derrière moi et de te voir en perspective des yeux de la pensée, en attendant que mes autres yeux en prennent leur petite part. Adieu.

*Ce 13.* — J'ai ordonné aujourd'hui à la *Cousine* de se tenir prête à partir le 20, et à moins d'un ordre signé du roi lui-même, le 21 je ne serai plus à Gorée. Au milieu de mon trouble, de mes embarras, de tout ce qui m'agite, m'occupe et me distrait à chaque instant, je vois avec une pitié mêlée de satisfaction la peine que mon départ fait à tout le monde ; il se mêle à la vérité un peu de physique aux raisons morales, car personne ne sait où il mangera. Toute la colonie s'était si bien accoutumée à être nourrie par moi que la fin de mon ordinaire sera ici la fin du monde ; mais il faut que tout finisse, j'ai assez dîné chez moi, il est temps que j'aille dîner chez toi.

*Ce 14.* — Mon premier domestique, ou pour mieux dire le seul qui mérite quelque confiance, a la dysenterie et pour comble de malheur il est traité par le chirurgien major qui n'a point été heureux, à beaucoup près, dans ses entreprises de cette année. Cela met beaucoup de désordre dans mes préparatifs et même dans mes finances ; pendant ce temps là ma maison va toujours en augmentant ; je n'ai ni le temps ni l'envie de m'en mêler et tout devient ce qu'il peut. Mais cela ne durera pas huit jours et le 20 je m'embarquerais plutôt sans biscuit que de ne pas m'embarquer. Que n'es-tu ici pour te mêler de la maison de ton pauvre mari ! et l'empêcher de se ruiner ! Que de peines, que d'ennuis, que d'embarras, cette chère femme m'aurait épargnés ! Quel charme, quel baume elle aurait versé sur toutes les amertumes que j'ai éprouvées ! Mais ce qui ne s'est pas fait en Afrique se fera en Europe et pendant que peut-être tu consultes ton M. Detella, j'entends un petit prophète intérieur qui s'appelle pressentiment et qui dit que je serai heureux.

*Ce 15.* — On commence enfin à charger mon vaisseau, mais cela ne se fait pas aussi vite que je le voudrais parce que la maladie de ce pauvre homme est un fléau dans ce moment-ci. Je me trouve presque entièrement à la discrétion de mes nègres, qui sont maladroits pour tout, excepté pour me voler. Ton portrait n'est déjà plus sur mon bureau ; il m'attend à cette heure à mon bord et semble me presser de m'embarquer.

*Ce 16.* — C'est un train, un bruit, un pillage dont tu ne te fais pas d'idée. Je laisse à chacun ce qu'il lui faut, aux uns de la batterie, aux autres des couverts, à celui-ci du linge, à celui-là des chaises ; je distribue des tables, des armoires, des livres, du papier, des outils, des instruments, des crayons, etc. Tu imagines bien qu'en mettant tout cela entre les mains de ces messieurs, je le mets en même temps aux pieds du Crucifix et que j'en fais d'avance mon sacrifice et mon deuil. Tout ce que je demande c'est que la colonie me laisse partir et que la mer me laisse arriver. Pour toi que tu me revoies pauvre comme Irus ou riche comme Crésus, cela m'est et cela t'est bien égal.

*Ce 17.* — N'attends pas une longue lettre, chère femme, car je n'ai que de courts instants et je les passe dans de grands troubles. Il faut que je prépare à chacun sa besogne, que je limite toutes les autorités, que je prescrive toutes les formes, que je détaille les moindres parties, que je prévoie tous les cas. Ce dernier point-là surtout est très intéressant, car l'épée et la plume ont bien de la peine à se concilier ; mais quand j'y aurai mis tout ce que je sais, tout ira comme il voudra et j'espère avoir auprès de toi quelques distractions, qui amortiront l'intérêt trop vif que j'ai pris jusqu'à présent à tout ceci. Adieu.

*Ce 18.* — La confusion commence à s'éclaircir, mais en même temps le chagrin que je vois sur la plupart des visages me touche, et je fais toutes les dispositions et tous les sacrifices que je puis pour rendre mon absence plus supportable à ces pauvres gens, qui commençaient si bien à s'habituer à moi et à me regarder comme un père commun. Quoi qu'il en soit, je partirai toujours après-demain, d'abord parce que c'est pour aller te chercher et puis parce qu'il faut ici qu'une chose que j'ai arrêtée soit faite. Quand je serai avec toi ce sera une autre affaire.

*Ce 19.* — A voir tout ce qui reste à faire, on dirait qu'il n'y a rien de fait; mes gens ajoutent à chaque instant leurs paquets aux miens et font tout passer sous mon nom. Si je n'étais pas aussi convaincu que je le suis de ma misère, je me prendrais pour un satrape de Perse, mais tu verras bien qu'il

n'en est rien et que je ne suis qu'un second tome du *Pauvre diable*, excepté que je ne compte pas finir mes jours dans le même poste que lui. A demain.

*Ce 20.* — Je partirai ce soir, je dîne chez mon ordonnateur et tout sera prêt avant la nuit. Adieu, je crois que je commence à te voir.

*Ce 21.* — Je suis au milieu des mers sur un petit bâtiment qu'on n'avait jamais cru capable de revenir en France, surtout pendant l'hiver. Mais le besoin de te revoir, la persuasion de ma fortune et ma confiance dans mon capitaine me font tout tenter. Cette pauvre petite *Cousine* est comble et je ne sais où nous pourrons loger le peu que nous portons, ni où nous pourrons nous loger nous-mêmes; mais ce n'est point de la place qu'il nous faut, c'est du vent et du bon.

*Ce 22.* — Nous avons eu du calme toute la nuit, mais le vent est revenu; nous comptons aller mouiller aux îles du Cap Vert pour y déposer un pauvre Portugais jeté ici depuis cinq ans par son mauvais destin. Je lui rendrai sa famille, sa patrie et peut-être sa maîtresse; c'est une bonne œuvre que je veux faire pour me rendre le ciel propice et pour qu'il me rende ce que j'aurai rendu.

*Ce 23.* — Le petit bâtiment marche à merveille et se soutient mieux qu'aucun que j'aie encore monté contre les gros temps et les vents contraires. La manœuvre se fait sans bruit, chacun sait sa place et sa besogne; il ne me reste à désirer que du vent. Si nous en avons, nous verrons les îles du Cap Vert demain au soir; mais le calme revient toutes les nuits et le vent ne se lève que vers huit ou dix heures. Mon aide de camp, mon secrétaire, mes nègres et jusqu'à la petite négresse que je mène à M. de Castries sont malades, mais par bonheur que mon maître d'hôtel commence à mieux aller, grâce à l'absence du chirurgien et à mes soins.

*Ce 24.* — Nous ne les verrons pas aujourd'hui, ces chères îles; elles sont marquées sur les anciennes cartes plus près qu'elles ne sont, en effet, et la carte la plus récente faite par un très habile homme les porte à trente lieues plus loin. Mais cela n'allonge point ma route parce qu'il faudra même après me lever encore dans l'ouest pour aller chercher les vents variables, qui seront moins contraires que les vents alizés, dont on fait tant l'éloge, mais dont je ne puis dire que du mal puisqu'ils m'éloignent de ma bonne femme.

(*A suivre*). CHEVALIER DE BOUFFLERS.

Questions universitaires.

—

## HYGIÈNE ET ADMINISTRATION

En ce mois de rentrée, parlons un peu d'hygiène. Aussi bien, tout le monde en parle. Une *Ligue des médecins et des pères de famille*, qui compte beaucoup de médecins, pas mal de professeurs, et fort peu de pères de famille, a été fondée il y a quelques années par les Drs Le Gendre et Mathieu: elle n'est pas encore assez connue, et, à cause de cela, n'a pas pu faire tout le bien qu'on a le droit d'en espérer.

A côté de cet effort collectif, toute sorte d'efforts individuels se sont produits : le Dr Maurice de Fleury a donné un volume fort vif et plein de choses. Signe des temps : un palmarès de lycée m'est parvenu, où la liste des lauréats était précédée d'un long essai, qui était au sens le plus large du mot, un traité d'hygiène scolaire.

La question même a commencé d'émouvoir les journaux quotidiens, et au milieu des articles politiques, entre la crise des sucres et les atrocités congolaises, j'ai lu des réflexions amères sur la rareté des bains de pieds dans les lycées.

Tout cela est fort bien. Je m'en réjouis. Je m'en réjouis tant que je m'en inquiète un peu. Pourvu que ce ne soit pas un feu de paille! une mode d'un jour, à laquelle on ne pensera plus le lendemain! Je me souviens de ce qui s'est passé pour les sports. Pendant un temps, on n'a plus entendu parler que de *foot ball*, et de course, et de saut, et de toute sorte d'exercices athlétiques. Nos lycéens dépouillaient l'uniforme, et l'apparence de petits soldats que le grand Empereur leur avait donnée : ils montraient de la peau, cou nu, bras nus, mollets nus, des muscles saillants sous les maillots clairs. Le concours général avait perdu son prestige. Tout le monde, élèves, familles, jusqu'à la grave administration universitaire qui alors, certes, ne fut pas routinière, se passionnait pour l'entraînement physique, à la mode grecque, ou bien anglaise (on ne savait au juste). C'était là l'éducation qui nous rendrait l'Alsace et la Lorraine. (Cherchons bien : au fond de toutes les agitations des Français, depuis trente-cinq ans, il y a cette pensée-là). Nous allions avoir une génération de forts Nous eûmes très vite des surmenés, des fourbus. Et puis on pensa à autre chose. Et tout rentra dans l'ordre accoutumé. Il ne faudrait pas qu'il en fût ainsi de l'hygiène.

Je ne voudrais pas non plus qu'elle devînt une matière de littérature administrative, une occasion de beaux rapports, de circulaires admirables, dans le genre de l'excellent morceau de prose que M. le ministre de la Guerre envoyait récemment à tous nos

régiments, pour y devenir ce que devint le billet de Ninon entre les mains de La Châtre. Encore La Châtre devait-il avoir du plaisir à relire le billet de Ninon, j'ai peur que M. Berteaux soit à peu près le seul qui soit curieux de relire sa circulaire. En France, nous aimons tous trop à parler ou à écrire, et notre énergie s'en va dans la littérature ou l'éloquence : nous croyons que c'est fait, quand ce n'est que dit. Il faut nous persuader bien que l'hygiène est affaire de pratique, et qu'un beau programme vaste et complet ne vaut pas une petite, toute petite amélioration qu'on réalise. Reprenons la méthode de Voltaire, qui, ne pouvant ôter les abus de la gabelle dans tout le royaume de France, s'entêta à les détruire dans la parcelle de terre française où il pouvait quelque chose; il estima que, puisque prêcher pour toute la France ne servait à rien, il était bon d'agir pour le tout petit pays de Gex.

L'important est de mettre la main à l'œuvre, de commencer quelque chose, quelque chose de très modeste, d'immédiatement, sinon aisé, du moins possible.

Mais il faut savoir ce qu'on veut, ce qui est désirable. Il faut classer les réformes, les améliorations. Il y a un danger dans l'attention — d'ailleurs bienfaisante et nécessaire — que les journaux et le public donnent à l'hygiène : si, en notre pays de démocratie, il n'y a que l'opinion qui puisse vaincre le sommeil ou les habitudes des administrations, il est à craindre qu'une fois réveillées, décidées ou résignées aux nouveautés, elles ne se portent d'une façon agitée et brouillonne dans tous les sens, qu'elles entament tout et ne finissent rien, n'ayant souci que de répondre aux sommations de la presse, aux sollicitations des familles, de s'éviter des récriminations de la clientèle, ou ce que craint par dessus tout la bureaucratie française, des articles de journaux.

Le premier service que les hygiénistes peuvent rendre à l'Université et au public serait de mettre un peu de méthode dans les aspirations confuses, de sérier les questions, d'inscrire à l'ordre du jour de l'opinion et de l'action les choses réalisables et les choses essentielles, pour faire les unes tout de suite et chercher les voies aux autres. On n'arrivera à rien par une activité de touche à tout. Sans doute le moins d'abstraction et de système qu'on pourra, ce sera le meilleur. Il est à souhaiter que dans chaque établissement, selon les conditions, les besoins et les ressources, on établisse un plan particulier, on décide ce qui se peut dès aujourd'hui, ce qui se pourra demain, ce qui doit devenir possible. Cependant il est permis de distinguer, dans les travaux des spécialistes, quelques conditions générales de bonne hygiène, quelques objets principaux de préoccupation qui doivent être partout les mêmes. Il y a des choses que tout principal, tout proviseur, doit essayer de réaliser dans la maison qu'il dirige.

Par exemple, organiser l'inspection médicale périodique, pour l'établissement des fiches sanitaires individuelles; établir des visites régulières du dentiste ; et pourquoi pas aussi de l'oculiste ? Si nous pouvions fabriquer un peu moins de myopes, ce serait une belle victoire. Veiller à la propreté, à l'aération des locaux : je dis à la propreté de tous les locaux, même les plus intimes. Il y a dans de beaux établissements des coins répugnants. Donner l'eau en abondance, et de bonne eau. Installer des lavabos commodes, des baignoires et des appareils à douches en nombre suffisant, et ailleurs qu'à l'infirmerie. Veiller à la nourriture : qu'elle soit abondante, non pas « bourrante », mais nourrissante et digestive. Organiser une gymnastique rationnelle, des jeux, des excursions, beaucoup de vie en plein air; avoir à proximité de chaque établissement (et à Paris, pourquoi pas aux fortifications ?) un grand terrain de jeux ; utiliser les jardins et parcs municipaux ou nationaux; enfin transformer l'insipide et inopérante promenade du jeudi. Réaliser une application intelligente des programmes d'études, qui évite le gaspillage du temps et des forces. La réclusion prolongée dans des locaux mal aérés, l'immobilité contrainte des jeunes corps avides de mouvement font plus de mal que le surmenage dont on mène tant de bruit.

Il faudrait de l'argent pour donner à nos lycées toutes les installations matérielles qu'ils devraient avoir. Il en faudrait pour associer les médecins aussi largement qu'il convient à l'œuvre de l'Université. Il en faudrait pour diminuer le nombre des élèves dans les classes, pour transformer l'antique système, aujourd'hui condamné, de la séparation des fonctions d'enseignement et de surveillance. Et le Parlement n'est guère disposé à nous en donner, semble-t-il. Il en donnera sous la pression de l'opinion, quand les familles seront réellement converties à l'hygiène, dont la plupart n'ont encore pas beaucoup l'idée ni le respect.

Mais dans l'énumération que je viens de faire, que de choses peuvent s'accomplir sans argent, ou à très peu de frais, par un emploi intelligent des crédits, et par la bonne volonté, la vigilance quotidienne. Il n'en coûte pas plus cher de bien nourrir les internes, c'est-à-dire de les nourrir d'une façon simple et saine, que de les mal nourrir. On a vu l'alimentation, dans un grand établissement, se transformer du jour au lendemain, quand à un économe assis devant ses livres a succédé un économe qui descendait à la cuisine. Dès aujourd'hui on peut dire qu'on aura de bons lycées, au point de vue de l'hygiène, partout où les proviseurs le voudront.

Mais ce qui importe avant tout, c'est qu'on ne s'habitue pas dans l'Université à traiter l'hygiène *administrativement* par des réglements universels et absolus, qui obtiendraient des subordonnés à tous les degrés de la hiérarchie cette soumission formaliste, où chacun se désintéresse de l'effet utile, content d'avoir dégagé sa responsabilité par un acte machinal. Les chefs de l'Université, beaucoup de recteurs et d'inspecteurs d'Académie sont sincèrement dévoués à l'idée d'améliorer les conditions hygiéniques des établissements publics. Ils sont disposés à prendre toutes les mesures nécessaires. Mais ils sont bien loin et bien haut. Que feront leurs meilleures prescriptions, si elles sont appliquées par des gens hostiles, ou indifférents ?

La tâche à mener concurremment avec les améliorations matérielles, les rectifications de régime et de programme, c'est l'éducation du personnel. Nous avons tous été élevés, nous autres vieux universitaires, dans l'idée que le corps de nos élèves ne nous intéressait pas, n'existait pas pour nous, que nous étions les instituteurs de l'esprit, et rien de plus : et ce n'était que par des accidents de bonté individuelle, heureusement assez fréquents, que des professeurs s'inquiétaient de la santé des enfants. Nous avons été élevés dans un dur esprit de régularité, qui nous a accoutumés à voir le désordre et l'injustice dès qu'on ne courbe pas toutes les têtes sous un même niveau. Nous avons été élevés dans le culte d'une hiérarchie des fonctions, qui faisait de la fonction d'enseignement la partie noble du métier, et de la fonction de surveillance, une œuvre basse et dégradante. Tout cela assurément, c'est le passé : un grand changement est en train de se faire. Il faut l'accélérer et l'étendre. L'esprit de toute l'Université doit être renouvelé.

C'est là que directeurs, inspecteurs et recteurs peuvent beaucoup. Il y a dans le personnel mûr des gens qui ne se rendront pas : des psychologues de l'ancienne école, inquiets pour l'âme et le libre arbitre, des humanistes mélancoliques qui n'aiment que ce qui n'est plus, et puis des gens d'habitude qu'on dérange, de bons vivants qui s'étonnent que leurs supérieurs et leurs collègues ne laissent pas les choses aller toutes seules, des positifs qui ne voient pas bien ce qu'ils ont à gagner dans ces nouveautés. De tous ceux-là, il n'y a pas de concours à espérer, il faut leur demander le moins possible. Mais il y a dans l'Université beaucoup de jeunes gens, il y a même des hommes mûrs qui ne demandent qu'à s'instruire, à se dresser dans un esprit nouveau. Qu'on les guide, qu'on les stimule, qu'on les soutienne, qu'on ne les empêche pas de marcher, qu'on leur donne carte blanche surtout pour le perfectionnement de ce qui dépend d'eux ; qu'on provoque et qu'on récompense les initiatives intelligentes : et l'on verra bientôt les résultats.

Il est de mode de dire du mal des proviseurs : c'est injuste. Quelques-uns sont fatigués et ne demandent qu'à éviter les affaires. La plupart ont très bonne volonté, sont dévoués à leur tâche. Leur grand, leur désastreux défaut, c'est d'avoir peur. Pendant si longtemps l'administrateur a mal noté en eux toute ombre d'indépendance et d'initiative, qu'ils n'osent plus se mouvoir. Le télégraphe et le téléphone leur ont procuré la sécurité de n'être que des récepteurs passifs des ordres de l'Académie et du Ministère. Il faut les démailloter, et employer l'autorité à leur rapprendre à marcher.

En même temps, il faudrait se préoccuper de former un personnel nouveau. Avant de rien faire dans les lycées et les écoles, c'est dans les Écoles normales de tout ordre, dans les Universités, partout où l'on prépare les futurs maîtres, qu'on doit réaliser toutes les améliorations qu'on désire dans les établissements publics. C'est de ce côté que l'on doit d'abord dépenser l'argent disponible. C'est aux apprentis éducateurs qu'il faut s'appliquer à inculquer non pas la notion théorique de l'hygiène, mais le besoin, l'habitude de toutes les pratiques et préoccupations qui la composent.

Nous serions condamnés au plus lamentable échec si l'on se contentait d'élaborer des règlements excellents, et de les faire appliquer militairement. Ce ne sont pas des règlements qu'il faut, mais des hommes : des hommes qui soient sur le champ d'expériences à côté des enfants, qui puissent, qui sachent, qui veuillent se rendre compte de ce qu'ils font.

J'ai connu en mon enfance un régime de caserne, où l'élève qui se présentait à la visite du médecin, à moins qu'il ne fût visiblement incapable de se tenir debout, était réputé non malade, mais paresseux et carottier. On l'éprouvait par une bonne diète, une vigoureuse purgation. Si dûment à jeun et purgé, il persistait à se dire malade, alors on commençait à admettre qu'il y avait quelque chose.

Ce temps-là n'est plus. Mais il nous faut des proviseurs, des maîtres qui verront des malades ailleurs qu'à l'infirmerie, qui se préoccuperont des demi-malades, des affaiblis, des irréguliers, auront l'œil sur toutes les crises et tous les troubles, dont le diagnostic n'aboutira pas uniquement à constater des cancres, et la thérapeutique à ordonner des consignes.

Il est excellent d'avoir érigé en règle ce qui était un effet de bonté individuelle il y a vingt ans, et de demander des nouvelles d'un enfant que la maladie tient depuis plus d'une semaine éloigné du lycée. Les familles apprécieraient mieux cette démonstration d'intérêt, si elle se manifestait autrement que

par un papier administratif, une formule imprimée où le surveillant général a mis le nom de l'enfant, et M. le proviseur sa signature.

Un chef d'établissement ne se croira pas en règle avec l'hygiène pour avoir une bonne installation d'eau à montrer. Il faudra qu'il empêche son économe de réduire sournoisement de moitié la chasse d'eau dans les cabinets d'aisance, parce qu'il n'y a pas de petites économies pour un économe. Il faudra qu'il ne fasse pas cadenasser les robinets des cours par crainte de la typhoïde. C'est un fâcheux moyen d'empêcher les enfants de boire de l'eau de Seine, que de leur interdire de se laver les mains depuis l'instant où ils sont descendus du dortoir jusqu'au lever du lendemain. Là où l'on ne croit pas pouvoir empêcher les petits de boire de l'eau au robinet, il faut donner de l'eau de source filtrée : cela ne ruinerait pas la maison.

La distinction des catégories d'élèves ne doit pas être poussée au point de réserver aux internes et demi-pensionnaires le privilège de se laver les mains. La faveur d'un lavabo peut sans dommage s'étendre aux externes libres.

Il ne suffit pas de mettre de l'eau à la disposition des enfants. Il faut les habituer à s'en servir. Il sera très beau d'installer des appareils à douches; mais il ne faudra pas amener tout le monde demain sous le jet d'eau froide. On songera à y apprivoiser peu à peu les enfants qui n'y ont pas été accoutumés dans la famille, à faire désigner par le médecin les tempéraments qui n'en veulent pas.

Des règlements excellents ont été faits sur l'aération des locaux. Mais la plupart des enfants de famille bourgeoise ont été jusqu'ici élevés en vase clos : on ne leur ouvrira pas toutes les fenêtres de la maison sur la tête et dans le dos. On pensera à faire évacuer les classes surchauffées et empestées avant d'y amener le courant d'air sain. L'hygiène ne consiste pas à faire couler de l'eau ou entrer de l'air, mais à faire servir l'air et l'eau à la santé des enfants : si on les applique à distribuer des rhumes, grippes et bronchites, ce n'est plus de l'hygiène.

Si on améliore la nourriture, on ne se dispensera pas d'enseigner aux enfants à manger, c'est-à-dire à mastiquer. On augmentera la durée des repas, pour déshabituer les lycéens d'engloutir sans mâcher, en chassant les grosses bouchées d'aliments solides par une inondation d' « abondance ».

Si l'on fait de la gymnastique en plein air, en hiver, on tâchera que le professeur ne soit pas un beau parleur qui tienne les enfants immobiles et grelottants sous la bise, à l'écouter disserter sur les bienfaits hygiéniques des mouvements.

Serait-il impossible, contraire à la dignité de l'Université, à la réserve des maîtres, d'enseigner aux petits des jeux collectifs, qui les exerceraient à la discipline volontaire, à l'énergie réfléchie et réglée, à la coopération harmonieuse, et qui les détourneraient des mêlées confuses et brutales, où, faute de mieux, se dépense leur activité naturelle?

Quand l'éducation du personnel sera faite, tout cela, et bien d'autres choses encore, paraîtra aisé à réaliser. On ménagera les changements, on saura par quel bout les prendre. J'admire que l'on commence volontiers les réformes par les grands, quand il s'agit du régime disciplinaire et du bien-être matériel : sans doute parce que les grands crient plus fort. Mais la raison voudrait qu'on commençât par les petits. Lâcher tout d'un coup la bride à des rhétoriciens barbus qu'on a depuis dix ans contenus et contraints, c'est une folie : et on s'étonne qu'ils usent mal d'une liberté qui tombe sur eux comme une tuile! Pour donner à chaque interne sa cellule, pour permettre le libre accès d'un parc, pour installer des salles de jeux et de lecture, pour éloigner la surveillance apparente et substituer le régime paternel au régime militaire, c'est par en bas qu'il faut commencer, par ceux qui entrent dans la vie scolaire et non par ceux qui vont sortir. Qu'on habitue à la liberté les 10$^{e}$ et les 9$^{e}$; qu'ils puissent se mouvoir, décider, faire ou ne pas faire par eux-mêmes; qu'on élargisse peu à peu la sphère de leur indépendance, de leur initiative et de leur responsabilité : quand ils seront en rhétorique ils se gouverneront bien. Ils ne déchireront pas le tapis du billard, ne casseront pas les chaises et ne lacèreront pas les revues, comme de grands potaches d'aujourd'hui ou d'hier, lâchés tout à coup sans surveillants. Nous croyons trop que c'est l'âge qui fait la raison : la raison se fait peu à peu par les occasions d'être raisonnable.

La grosse difficulté et qui embarrasse le plus les universitaires les moins réfractaires aux nouveautés bienfaisantes, c'est qu'il faut, dit-on, une règle. Et la même règle pour tous. Il ne faut pas de faveur. Si l'on dit qu'il faut que chacun soit traité selon son tempérament, qu'on lui demande l'effort et le genre d'effort qu'il peut donner, qu'on lui prescrive le régime que sa santé réclame, il n'y a plus là de faveur. Mais n'est-ce pas une chimère? Dans des établissements de 300, 500, ou 1000 élèves, dans des classes de 30, 40, 50 élèves, comment avoir une règle pour chaque tempérament? il n'y a point de lycée qui ne devienne une pétaudière, de proviseur ou de professeur qui n'en perde la tête, si bonne soit-elle.

Mais n'exagérons rien. Il n'y a point de vie collective, d'éducation commune sans une règle. Eh bien! il faut d'abord que l'Université, que chaque établissement modifie sa règle ancienne pour l'adapter aux nécessités présentes, aux préceptes généraux de l'hygiène actuelle, à la moyenne des enfants d'au-

jourd'hui. Et puis, quand toutes les retouches raisonnables auront été refaites à ces règles communes, il y aura encore beaucoup d'enfants qui ne pourront s'en accommoder. Les uns passagèrement : il suffira d'un peu de bonne volonté, de concert entre parents, médecins et éducateurs pour déterminer les atténuations provisoires de la règle. Les autres de façon permanente : et alors, de deux choses l'une, ou ce régime ne sera pas trop différent de la règle commune, n'impliquera pas des soins irréalisables dans un établissement public : et alors on pourra accorder un régime spécial. Ou il n'y aura réellement pas moyen de l'accorder sans entraver les services généraux et essentiels de la maison; et alors il faudra que l'enfant rentre dans sa famille, ou soit confié à une de ces écoles libres, où le petit nombre des élèves permet ce qui est impossible dans les lycées.

Mais on pourra beaucoup dans les lycées, si l'on veut. Je ne suis pas de l'avis du Dr Maurice de Fleury que les fiches sanitaires individuelles soient dans une armoire bien cadenassée, connues du médecin seul : ou du moins alors il faudra une seconde série de fiches, accessibles celles-là, que proviseurs professeurs, répétiteurs, pourront et devront consulter, où leurs observations psychologiques et morales pourront prendre place. Ce n'est qu'à ce prix que l'enfant deviendra dans le lycée ou le collège autre chose qu'un numéro, qu'il deviendra une personne physique et morale dont l'individualité unique sera perçue, et puis respectée.

Il y aurait lieu de se demander s'il ne faudrait pas établir dans les établissements surpeuplés des grandes villes une division — non pas des *faibles* au sens universitaire du mot, c'est-à-dire des *cancres* et des *crétins* — mais des *affaiblis* au sens médical, des enfants en état momentané ou habituel d'infériorité physique, et qui ne peuvent par conséquent fournir le même travail intellectuel. Jusqu'ici, quand on constituait quelque part une division faible, on la traînait sous le même régime, sous le même programme que les forts : on tolérait seulement plus d'apathie. A nos affaiblis on appliquerait un régime spécial, des programmes spéciaux. Et si c'était bien compris, nul doute qu'on n'en sauvât beaucoup, qui actuellement sont abandonnés comme « encroûtés » et incorrigibles : il n'est pas sûr qu'à dix-huit ans, sortis de leur crise de développement, ils ne vaudraient pas leurs camarades en culture, et capacité

L'Université donc peut et doit beaucoup faire, si l'État lui donne de l'argent, et si elle donne l'ardeur, le dévouement qu'elle sait mettre au service des idées auxquelles elle a foi. Mais pour qu'elle ait foi aux médecins qui lui prêchent l'hygiène, il faut que ceux-ci soient prudents et patients. Il faut qu'ils se mettent d'accord entre eux, et ne nous offrent que des vérités bien confirmées. Voici que les classes d'une heure, qu'on nous a tant prêchées, sont aujourd'hui battues en brèche, et que l'on convient qu'il y a plus de gaspillage de temps que de surmenage réel dans nos études.

Il faut que les familles aident l'Université. Elles ont une tendance à se décharger sur elle de tout leur devoir, et à se plaindre d'elle à tout propos. Si elles veulent des lycées où la propreté et l'hygiène soient observées, qu'elles commencent chez elles le dressage de leurs enfants; qu'elles nous les envoient au moins disposés à ne pas rire, à profiter des conseils d'hygiène, à ne pas ruser avec toutes les les règles sanitaires, pour s'y dérober tant qu'ils pourront. Qu'elles prennent en ces matières une moralité scrupuleuse, qui n'est pas encore assez commune dans la bourgeoisie française, comme d'ailleurs dans le peuple : par exemple, quand il s'agit d'une maladie contagieuse, et du risque pour les autres. Il y a des mères qui dissimuleront un début de coqueluche pour ne pas faire manquer une composition, un prix à leur fils, et l'on devra à leur vanité égoïste un demi-cent de coquelucheux.

Trop de parents aussi se plaignent sans réflexion de tout ce qui les gêne, ou contrarie leurs enfants, étourdissant professeurs et proviseurs dont l'attention est détournée ainsi des vices réels de l'organisation scolaire. Il faudrait, avec les médecins, faire entrer les pères et les mères de famille dans les conseils de surveillance des lycées, mais de vrais pères, de vraies mères d'élèves actuellement présents; et ne pourrait-on les faire désigner par toutes les familles dont ils représenteraient l'opinion?

De notre côté, nous devons nous habituer à être contrôlés, à recevoir les renseignements, à écouter les vœux que les parents nous apportent, à solliciter le concours des discrets et des humbles qui ne viennent pas à nous, à éclairer aussi au besoin l'affection aveugle ou imprévoyante des parents.

Cette correspondance est encore mal établie. On a fait beaucoup depuis le temps lointain où le père de famille était l'ennemi, ou du moins le « raseur », où d'ailleurs on ne voyait guère que le père de famille influent ou riche, qui tirait tout ce qu'il pouvait de complaisances du professeur pendant un an, et parfois ne le saluait plus l'année suivante. Aujourd'hui les familles s'occupent mieux qu'il y a vingt cinq ou trente ans des études de leurs enfants, et les Universitaires admettent mieux qu'elles s'en occupent. On est dans la bonne voie; mais le régime pratique, qui réalisera tout à fait le concours de la famille et des maîtres dans l'éducation de la jeunesse, n'est pas encorecomplètement trouvé.

GUSTAVE LANSON.

# INDIVIDUALISME ET SOCIOLOGIE

« L'individualisme, voilà l'ennemi. » Cette formule résumerait assez bien les préoccupations communes aux plus notables meneurs de l'opposition « intellectuelle », à ceux qui, alarmés par les débordements de la démocratie, en accusent non seulement les méthodes politiques, mais les idées morales avec lesquelles elle s'est familiarisée, et si l'on ose dire, acoquinée. — Suivant M. Brunetière, c'est l'orgueil du moi qui barre, à la plupart des hommes qui pensent ou croient penser, les *Chemins de la croyance* : ce sont les ivresses du sens propre qui les empêchent de se « régler » et de se « rallier » comme les y induisait une religion qui n'est, à la bien entendre, que la plus antique et la plus profonde des sociologies. Finalement et logiquement l'individualisme se jette dans l'amoralisme. Voilà ce que gagne la société moderne, à mettre en pratique les conseils de « cet intellectuel, ce névropathe de René Descartes ! » — M. Bourget de son côté, dans le *Divorce* aussi bien que dans l'*Etape*, dénonce les méfaits de cet esprit qui ne respecte rien, et démontre, par l'histoire des personnages qu'il invente, qu'à prétendre penser par soi-même, on ne peut manquer bientôt de vouloir vivre pour soi, au grand dam d'institutions qui ont fait leurs preuves et qui assurent le salut des âmes en même temps que la grandeur des peuples. Que la bourgeoisie fasse donc pénitence, et avertie par les tempêtes qu'a déchaînées son propre rationalisme — la grande « erreur française » — qu'elle vienne chercher un refuge et une direction de conscience dans l'ombre apaisante des confessionnaux. M. Barrès — ne va pas, ou ne revient pas encore aussi loin. Mais il glisse lui aussi sur la pente du désenchantement. « D'analyse en analyse, il éprouve le néant du moi jusqu'à prendre le sens social. » Celui qui s'écriait jadis avec une insolence calculée : « Les morts ! Ils nous empoisonnent ! » comprend enfin la parole d'Auguste Comte, et que les morts gouvernent les vivants, et qu'il faut laisser faire, laisser passer leur volonté aussi bienfaisante qu'irrésistible. Cette humiliation désormais lui paraît douce. Et sur l'autel de la patrie le voici qui brûle à son tour l'effigie si longtemps adorée...

Et pendant ce temps, pendant que les académiciens — d'hier ou de demain — le condamnent avec solennité, il semble que l'individualisme continue ses ravages, dans la jeunesse et dans les masses. Qu'on suive les Congrès où se formulent les opinions « avancées » — Congrès *laïques* ou Congrès *ouvriers* — et on y rencontrera, en effet, nombre d'orateurs qui ne respectent plus rien et qui déduisent avec impétuosité toutes les conséquences extrêmes des droits supérieurs de la personne humaine. N'entend-on pas dire que, pour mieux prouver leur indépendance intellectuelle à l'égard de toute religion, ils en viennent à nier toute morale, comme ils en viendraient, pour revendiquer leur pleine indépendance matérielle, à refuser leurs bras à la patrie attaquée ? Ainsi les excès mêmes de l'individualisme prouveraient la perspicacité de ses adversaires, et ils n'auraient, pour nous convertir à leurs théories, qu'à nous prier d'ouvrir les yeux et les oreilles au mouvement actuel des idées.

Mais est-il vrai que telle thèse anarchiste soit une conséquence logique et la seule conséquence logique de l'individualisme ? Et quand on le présente comme répondant aux tendances constitutionnelles de notre démocratie, de quel individualisme parle-t-on ? Il faudrait sans doute, pour dissiper les équivoques qui entretiennent ces polémiques, distinguer soigneusement entre les différentes formes de la doctrine et les confronter avec les réalités sociales : on verrait alors, peut-être, laquelle de ces formes est une expression nécessaire des besoins profonds de notre société et laquelle une déviation dangereuse...

L'étude objective des réalités sociales est commencée. La sociologie, peu à peu, assemble et ordonne ses matériaux. N'aurait-elle pas dès maintenant quelque lumière à projeter au milieu de ces nuages ?

*
* *

Pour réfréner l'ambition individualiste, c'est précisément sur la science sociale qu'il comptait, le robuste penseur devenu pessimiste lui aussi, mais nullement sceptique, dont l'autre semaine, à Vouziers, la mémoire fut honorée (si pauvrement, ingrats disciples que vous êtes !...) Nul n'a dénoncé avec plus d'âpreté que Taine les illusions de la raison raisonnante, qui amène les individus à se poser les uns en face des autres comme autant de créateurs jaloux. Volontiers, ils se représentent alors la société comme une machine à leur service, et qui se laisse, pièce à pièce, remanier à leur gré. Ils s'imaginent volontiers que, comme tout est mis en discussion, tout peut être remis en reconstruction. Les dangers de cette espèce de manie de la truelle, appliquée aux produits historiques, Taine a passé la dernière partie de sa vie à les démontrer, par l'histoire même de la France contemporaine. Mais de tant de bouleversements « antiphysiques » en effet, il ne tire pas argument contre la science ni contre l'esprit de libre recherche nécessaire à son progrès. Bien plutôt c'est en ce progrès même qu'il place toute sa confiance. Il n'en appelle pas, comme tel de ses successeurs, de la science à la foi, mais de la

science mal informée à la science mieux informée. Celle qui parlait à la fin du XVIIIe siècle, pour « déclarer » les droits naturels de l'homme et rebâtir l'État à frais nouveaux, c'était une science tout *a priori*, dédaigneuse des leçons de l'expérience. Mais c'est à l'école de l'expérience que toute science s'est mise au XIXe siècle. La science terre-à-terre, pourrait-on dire, a définitivement éliminé la science en l'air. Ce changement de méthode suffira sans doute pour opérer dans l'ordre de nos sentiments les transformations désirables et pour substituer à « l'inflationnisme » de la personnalité, la modestie, la bonne volonté, la patience de l'esprit social.

Dans une *note* tout récemment publiée, on voit comment Taine opposait, au dévergondage romantique, la discipline sociologique. « Combien l'éducation scientifique et historique change le point de vue ! Matériellement et moralement je suis un atome dans un infini d'étendue et de temps, un bourgeon dans un baobab, une pointe fleurie dans un polypier prodigieux qui occupe l'Océan entier et génération par génération émerge, laissant ses innombrables supports et ramifications sous la vague : ce que je suis m'est arrivé et m'arrive par le tronc, la grosse branche, le rameau, la tige dont je suis l'extrémité : je suis pour un moment et sur un point l'aboutissement, l'affleurement d'un monde paléontologique englouti, de l'humanité inférieure fossile, de toutes les sociétés superposées qui ont servi de support à la société moderne, de la France de tous les siècles, du XIXe siècle, de mon groupe, de ma famille. Je n'ai pensé, je ne pense que d'après le groupe de faits reçus et de directions établies autour de moi. De telles idées rabattent les exigences et rattachent la volonté de l'individu à quelque chose de plus étendu, de plus durable et de plus précieux que lui, sa famille, sa patrie, l'humanité, la science, etc. »

*
* *

Sur ce point on peut dire que l'espérance de Taine n'a pas été déçue, et que les sciences sociales, en étendant leurs annexions, ont multiplié pour nous les raisons de sortir de nous-mêmes. Si l'essentiel du sentiment individualiste, c'est ce sentiment d'orgueil qui incite le moi à croire qu'il peut se suffire, et, pour se poser comme une fin dernière, à « s'affirmer » comme un commencement, il est naturel qu'à la lumière projetée sur les faisceaux de forces sociales qui soulèvent et soutiennent l'individu, son orgueil se trouble et s'évanouisse. Le Coriolan de Shakespeare, pour montrer sa ferme résolution de ne plus rien respecter, et de rompre toute solidarité entre lui et les siens, s'écrie : « Je veux agir désormais comme si j'étais *né de moi-même* ». Mais personne n'est né de soi-même. Et il y a des solidarités qu'on ne peut pas rompre, le voudrait-on de la plus ferme volonté du monde. Pour que notre personnalité à tous développe ses puissances, il lui faut baigner dans un milieu qui ne cesse de l'alimenter. Il arrive que nous ne nous en rendions nul compte, pas plus que la plante, en croissant, ne se doute de ce qu'elle doit à l'air et à la terre. Mais plus nous deviendrons savants, plus aussi nous deviendrons conscients de nos attaches, plus nettement nous apercevrons nos racines. Comme le rayon jailli du front de Boudha, notre science illumine, jusqu'à des profondeurs de plus en plus reculées, nos tenants et nos aboutissants. De ce point de vue, il apparaît que le progrès de la science sociale se prête à la restauration du sens social, s'il est vrai, (c'est M. Durkheim au *Congrès de l'Éducation sociale* qui en faisait la remarque) qu'il n'est pas une proposition sociologique qui ne soit une démonstration directe ou indirecte de la solidarité.

Pour mesurer l'effet dont est capable, sur nos sentiments mêmes, cet élargissement de nos connaissances, il ne faudrait pas se contenter de répéter les formules plus ou moins heureuses que la philosophie sociale de nos jours lance dans la circulation : « L'individu est un produit plus qu'un producteur ». — « La raison même est une résultante de la vie en société » — « L'âme est fille de la cité », etc. Ce qui importerait, c'est de voir ces formules se gonfler de sens, et se vivifier au contact des remarques de toutes sortes que l'effort quotidien des sociologues extrait de la matière historique. Qu'on dépouille par exemple les tomes imposants où l'équipe de l'*Année sociologique* consigne avec patience les résultats qu'elle peut dégager du travail contemporain. On verra comment cent démonstrations de détail, par les voies les plus différentes, convergent vers une même impression d'ensemble. S'agit-il d'expliquer tel de nos sentiments moraux, par exemple l'horreur que nous éprouvons pour l'inceste ? On montrera que, pour le comprendre, il est indispensable de connaître tel *tabou* qui tient lui-même à la constitution des sociétés primitives, et de se représenter comment, en conséquence de ce tabou, les sentiments d'amour proprement dit et les sentiments de famille ont été amenés à se différencier. De même on prouvera que, pour définir la situation spéciale des sorciers, (les vrais aïeux, suivant quelques-uns, des savants modernes) pour s'expliquer la puissance étrange qu'on leur reconnaît, les sentiments mêlés qu'ils inspirent, il importe d'être familiarisé avec tout le système des premières représentations religieuses, et avec les notions ambiguës du sacré et du *mana*.

Mais qu'on se garde de croire, sur ces deux exemples, que la sociologie se borne à nous raconter, à propos de

tout, des « histoires de sauvages ». D'autres fois, ce n'est plus à la survivance de telle croyance collective, c'est à la pression des formes sociales qui nous entourent qu'elle fait remonter la responsabilité de nos tendances. Elle assignera par exemple les causes non seulement économiques mais politiques, des recrudescences de criminalité. Elle constatera que la fréquence des suicides augmente là où diminue le nombre et la cohésion des groupements capables de soutenir, en l'enveloppant, l'individu. Ou encore, en suivant les variations de telle catégorie de salaires, elle vérifiera que ces variations s'expliquent, non pas comme l'annonçait l'économie politique individualiste, par la pure et simple loi de l'offre et de la demande, mais par les intérêts et les habitudes de certaines classes en présence, en un mot par les répercussions d'une organisation sociale donnée. Économiques ou politiques, religieux ou moraux, les phénomènes ainsi étudiés ont ce caractère commun d'être antérieurs et en un sens extérieurs à l'individu. De ces traditions et de ces situations il constate en lui les effets sans en découvrir en lui la raison suffisante. Elles lui commandent, ou lui interdisent tel mode d'activité. Elles orientent, ou elles canalisent jusqu'au courant de ses énergies intimes. A relever ces empreintes et à mesurer ces pressions de toutes sortes, il acquiert la conscience habituelle, le sentiment toujours présent d'une force des choses sociales avec laquelle doit compter sa volonté personnelle.

*
* *

Ce sentiment sociologique, on conviendra qu'un des auteurs qui ont le plus fait pour le vulgariser (ou si l'on préfère : pour le mondaniser), c'est précisément un des disciples de Taine : M. Barrès (2e manière). L'individualiste hautain qui vantait par dessus tout la solitude : « Toi seule ne m'a pas avili », et n'avouait qu'un seul péché mortel, « le désir de n'être pas différent » proclame aujourd'hui qu'il n'y a pas de *moi* sans un *nous*; il va jusqu'à soutenir que même la liberté de penser n'est qu'une illusion, et que l'homme ne se libère que par l'acceptation de son déterminisme. Il est donc vrai que « penser solitairement, c'est s'acheminer à penser solidairement ». « Bourgeon dans un baobab », disait Taine, « Feuille éphémère dans un chêne », dira Barrès, « Je multiplie mes faibles puissances par des puissances collectives. » — Je reconnais « que le moi individuel est supporté et alimenté par la société. » — Conversion que l'on pourrait décrire en disant que M. Barrès a « découvert » la sociologie.

Il faudrait se hâter d'ajouter qu'entre les théories auxquelles s'arrête la réflexion de M. Barrès et celles auxquelles conduit le travail de la sociologie, la distance croît chaque jour. La doctrine qu'il a choisie pour s'y reposer se trouve être parmi les plus étroites et les plus décidément vieillies. La philosophie des races, où il se complaît, a fait son temps. M. Darlu remarquait il y a quelques années déjà qu'au moment même où elle descendait dans la rue agitée par des journalistes ignorants, l'idée de race semblait définitivement bannie de l'histoire scientifique. L'hérédité n'est pas la seule, ni sans doute la plus féconde, des solidarités dont nous vivons. De même celle qui nous unit à la terre natale, pour prenante et enveloppante qu'elle soit en réalité, n'empêche pas que d'autres fils, d'autant plus nombreux et entrecroisés que la civilisation se développe, ne rattachent nos âmes à d'autres points et des plus distants. Pour montrer ce qu'un individu doit à la société il ne suffit plus aujourd'hui, et de moins en moins, il suffira, de montrer qu'il est de sa province. Nos racines à tous plongent plus profond et puisent en des terrains plus variés. Et si l'on voulait par exemple s'amuser à faire le décompte des influences qui se partagent une âme aussi intimement « civilisée », et aussi cosmopolite en vertu de cette civilisation même, que celle de l'auteur d'*Un homme libre*, la part qui reviendrait en dernière analyse à la terre lorraine serait sans doute bien menue.

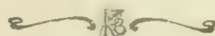
Mais que la nouvelle philosophie de M. Barrès soit trop étroite encore, il n'importe pour l'instant : il reste que quelques-unes des formules générales auxquelles elle le conduit, sur le rapport des personnalités aux ensembles qui les soutiennent, sont bien faites pour répandre l'espèce de sentiment anti-individualiste auquel l'étude méthodique des réalités sociales paraît, nous l'avons vu, nous acheminer. Pour démolir la statue, jadis amoureusement parée, de l'orgueil personnel, le savant prête son dur marteau au dilettante. En ce sens, contre le culte du moi, il serait permis d'invoquer dès aujourd'hui la jeune autorité des sciences sociales.

*
* *

Qu'est-ce à dire? Et allons-nous conclure d'ores et déjà, pour la joie de M. Brunetière et de M. Bourget, que la sociologie démontre le mal fondé de l'individualisme, établissant ainsi la dangereuse folie de la société contemporaine?

Les choses ne sont pas si simples. Et c'est précisément en ce point qu'il nous reste le plus d'équivoques à dissiper.

(*A suivre*) C. Bouglé.



## LE VAGABONDAGE ET LA MENDICITÉ EN FRANCE (1)

Nous connaissons maintenant l'aveu lamentable des statistiques criminelles : vingt mille Français au moins sont sans domicile, ne disposent d'aucune ressource régulière et ne se livrent à aucun travail habituel. Cependant ils se logent, s'habillent et se nourrissent aux dépens de leurs compatriotes et il n'y a point d'exagération à affirmer qu'on peut aujourd'hui se promettre de vivre sans travailler et se tenir parole, à la condition de tendre la main sans rougir et de ne pas craindre la prison. D'ailleurs la vie de ces individus n'est pas aussi misérable qu'on serait tenté de le croire, et elle s'écoule en promenades à travers nos campagnes.

On se tromperait en effet, si on s'imaginait que les vagabonds mangent du pain sec, boivent de l'eau et couchent à la dure. En examinant les professions de ces délinquants, j'ai montré que de telles privations, sensibles surtout pour les gens accoutumés à un certain confort, n'étaient guère de nature à les atteindre ; mais de plus, ils ont rarement à les supporter. Écartons d'abord les mois passés en prison, où la cellule est plus propre et la nourriture plus saine et plus abondante que le logement et la nourriture de bien des ouvriers. La maison d'arrêt est un chaud abri durant l'hiver, et comme un nid d'où l'on s'envole au printemps (2). Pendant la belle saison, la vie au grand air a des charmes, et si tous les chemineaux ne les sentent pas aussi vivement que le héros de M. Richepin, du moins ils n'y sont pas tous insensibles. Et surtout, le paysan donne facilement un verre de vin, une miche de pain, une petite pièce et le soir il ouvre la porte de la grange ou de l'étable. Au reste, ce serait une erreur que de considérer tous ces dons comme des dons volontaires; « le passager », comme on dit, est redouté dans les hameaux; il s'adresse de préférence aux vieillards, aux femmes, aux enfants restés seuls à la maison. Sous sa prière gronde une menace à laquelle on n'ose pas résister. A Montlouis, en 1904, le sieur B... se fait servir un repas complet par une jeune couturière en journée chez sa voisine dont elle garde l'habitation. Au mois de juin dernier, à Chambray, le nommé L... frappe violemment un vieillard de soixante-douze ans qui lui a refusé du pain. Non seulement les femmes et les vieillards cèdent aux sollicitations des quémandeurs ; mais les hommes eux-mêmes s'inclinent le plus souvent devant les exigences d'un vagabond qui, s'il est rebuté, reviendra peut-être, dans la nuit, dévaster le potager, couper des pieds de vigne, incendier les meules ou les granges. Aussi la vie des errants est relativement douce : un sieur T..., sourd-muet et par suite particulièrement susceptible d'exciter la charité publique, a obtenu à Néuvry-le-Roi (1.458 habitants) une somme de 3 fr. 85 en deux heures et demie. D'ailleurs un grand nombre de vagabonds sont arrêtés en état d'ivresse, soit que leur état ait à lui seul attiré l'attention des gendarmes, soit plutôt qu'ils aient commis quelques menaces ou formulé quelque outrage, sous l'empire de la boisson. Il est clair que les débitants ne les ont pas désaltérés à titre gracieux.

Je parle exclusivement des campagnes, parce qu'il n'y a point de vagabonds dans les villes. Cette affirmation paraît d'abord inexacte; dans toute grande cité, on rencontre des gens sans aveu flânant par les rues et se réunissant par bandes dans quelques coins préférés, tels que les quais ou les abords des gares. Mais parmi ces désœuvrés, certains logent dans leurs familles; d'autres s'associent à deux ou trois pour louer une chambre au mois; la majorité enfin couche à la nuit dans des dortoirs à 0 fr. 10 ou 0 fr. 15 le lit et si l'argent manque un soir, se terre sous un pont ou dans une bâtisse en construction. Au sens large du mot, ce sont bien des vagabonds, et pourtant ils ne sauraient rentrer dans le cadre de cette étude. En effet, on n'a pas oublié que les tribunaux n'appliquent les articles 269 et suivants du Code pénal qu'aux individus sans ressources, sans domicile et sans travail depuis un mois au moins. Or, si les désœuvrés urbains sont souvent sans domicile fixe (car un hôtel à 0 fr. 10 n'en saurait constituer un), ils ont du moins presque toujours des ressources et ne passent jamais un mois sans travailler. Je consens que l'origine de leurs ressources est fréquemment suspecte : c'est la pêche en temps prohibé ou la contrebande d'allumettes et d'alcool qu'on avoue fièrement comme profession honorable (1) : c'est aussi le vol. Mais à côté de ces gains illicites, il y a les gains légitimes, acquis à distribuer des prospectus, à rentrer du bois, ou à décharger un bateau. Ainsi peuvent être invoquées en temps utile, par exemple à la suite d'une râfle, les quelques journées de labeur qui interrompent le fameux mois. Qui ne voit que ces oisifs sont bien plus dangereux que les véritables vagabonds : tandis que ceux-ci comptent sur les secours des mairies et les dons des populations et ne commettent de délits qu'occasionnellement, les gens sans aveu dans nos grandes villes vivent du produit de

(1) Voir la *Revue Bleue* du 21 octobre 1905.

(2) On sait que les vagabonds sont souvent appelés les hirondelles d'hiver.

(1) A la question : « Quelle est votre profession », il n'est pas rare d'entendre le prévenu répondre en plein tribunal : « Je fais la pêche » ou « je fais la contrebande ».

leurs délits; ils ne sollicitent pas, ils prennent. A eux incombe la responsabilité des attaques nocturnes, des vols de bicyclettes, des vols de poules et de lapins, si nombreux dans toutes les banlieues; la complicité des débitants louches chez lesquels ils se réunissent assure à leurs larcins un facile écoulement. S'ils sont arrêtés et poursuivis, c'est donc pour des faits de ce genre plus graves que le vagabondage (1).

En revanche, les mendiants se rencontrent à la ville. Les poursuites ne sont pas nombreuses, car la police ferme les yeux; la statistique indique cependant que dans les départements contenant des agglomérations urbaines importantes, la proportion des mendiants par rapport aux vagabonds est en général plus élevée que dans les départements ruraux. C'est le cas notamment pour la Seine, la Seine-et-Oise, le Nord, la Seine-Inférieure et la Loire-Inférieure.

Ces observations montrent que le chiffre de vingt mille vagabonds ne représente pas l'ensemble des désœuvrés, mais correspond seulement à ceux qui « se sont mis sur la route » (2). C'est déjà l'effectif d'un corps d'armée assez imposant pour qu'on s'en préoccupe. Il n'est pas possible de calculer exactement ce que coûtent ces délinquants; mais à supposer que chacun d'eux dépense en moyenne un franc par jour, — ce qui est certainement au-dessous de la vérité, — il faudrait environ 7 millions et demi pour les entretenir pendant une année. On doit ajouter à ce chiffre le préjudice causé par leurs larcins, bien supérieur au bénéfice qu'ils en retirent; les frais de police et de gendarmerie; les avances des municipalités et des particuliers pour la création et l'entretien d'asiles de nuit, de fourneaux économiques, de sociétés d'assistance, etc.; tout cela représente plusieurs millions. Enfin, il ne faut pas oublier que ces 20.000 hommes pourraient travailler, c'est-à-dire ne plus être à la charge de leurs concitoyens et augmenter même la richesse générale. Il serait donc très avantageux à l'État de découvrir les moyens propres, sinon à faire disparaître le fléau, du moins à l'enrayer.

Or pendant le XIX$^e$ siècle, les seuls procédés appliqués ont été en fait les procédés de répression. Les dépôts de mendicité prévus par le décret de 1808 n'ont pas été créés; le second Empire est le seul gouvernement qui s'en soit sérieusement occupé et encore n'y avait il que 40 dépôts en 1870. Depuis lors, un bon nombre ont été fermés et il n'en existait plus que 24 en 1903. A la vérité, beaucoup de départements passent un traité avec un autre département où fonctionne un dépôt et y louent des lits; mais cette location est de pure forme et sans valeur pratique, tant elle est restreinte: les départements du Nord et de l'Indre-et-Loire, par exemple, ont respectivement 10 lits et 4 lits aux dépôts de Montreuil-sous-Laon et de Beaugency; je ne suis pas renseigné pour Montreuil, mais je sais qu'à Beaugency, les 4 lits du département d'Indre-et-Loire ne sont pas occupés. Ainsi donc, c'est à la répression qu'on s'est appliqué de préférence: la première partie de cette étude permet de juger de l'étendue de son échec.

J'indiquerai tout à l'heure quelles sont les défectuosités actuelles du système répressif; mais on le perfectionnerait en vain; la prison est une solution trop simpliste pour résoudre un problème compliqué. Théoriquement d'ailleurs, on peut se demander de quel droit les mendiants et les vagabonds sont considérés comme des délinquants: ce sont des fainéants; mais s'il leur plait de tendre la main et s'il plaît aux passants de leur offrir le vivre et le couvert, il ne semble pas qu'il y ait là matière à l'intervention du gendarme. Il y a bien des Français qui vivent dans un désœuvrement complet; contents de quelques rentes médiocres, ils préfèrent une existence étroite et désenchantée, mais oisive, à une existence large et souriante, mais laborieuse; ils ne lisent ni ne voyagent; la beauté des statues, des tableaux et des paysages leur est indifférente; retirés dans une petite bourgade ou dans un chef-lieu d'arrondissement, il leur suffit de pêcher à la ligne et de faire la sieste. Il ne serait pas difficile de démontrer qu'un pays souffre, lorsque la molle paresse de trop nombreux citoyens y étouffe les initiatives et les activités; personne cependant ne songerait à proposer des mesures répressives contre cette catégorie de Français. De nobles esprits s'indignent de ce que le manque d'argent transforme un paresseux en un criminel, et M. Anatole France n'a point oublié de signaler cette injustice de la loi (1). Sans doute, le châtiment du vagabondage serait incompréhensible, si la peine était basée sur une responsabilité morale individuelle; mais si le Code pénal constate tout bonnement la nécessité où se trouve la société de se défendre, il est naturel qu'il frappe des individus dont la seule présence est un trouble pour le corps social et que leur mode de vie entraîne volontiers à des délits variés. Mais en tenant, comme je le crois, cette conception pour exacte, encore n'autorise-t-elle à punir que le paresseux nuisible, c'est-à-dire celui qui volontairement se refuse à tout labeur.

(1) Depuis le mois d'octobre 1904, de tous les individus de ce genre poursuivis à Tours, un seul avait été inculpé de vagabondage en même temps que de vols, et le tribunal n'a retenu que les vols.

(2) C'est l'expression dont ils se servent eux-mêmes.

(1) Voir notamment LE PUITS DE SAINTE CLAIRE, *L'Humaine Tragédie*; et CRAINQUEBILLE, PUTOIS, RIQUET, *Jean Marteau*.

Ces distinctions sont trop subtiles pour la loi répressive ; elle a tenté de classer les mendiants, mais elle a confondu les vagabonds, et le bruit des lourdes portes des prisons domine la plainte du malade, la lamentation du vieillard, le cri de désespoir du chômeur. Le juge, contraint d'appliquer les textes, tient compte de l'âge, de l'invalidité, du défaut d'emploi ; mais il ne peut acquitter, il n'a que le droit de réduire la peine. Cependant la peine n'est pas nécessairement un moyen de correction. L'oisif volontaire ne prendra pas à la maison d'arrêt le goût du travail en faisant à contre cœur des sacs, des brosses ou des espadrilles ; au surplus, s'il amasse un petit pécule, il en fera presque toujours mauvais usage au jour de sa sortie. Quant à l'ouvrier malheureux, il sortira sans place, le caractère déprimé, le cœur aigri. A le considérer dans l'ensemble, notre système de peines est barbare et purement empirique, malgré d'incontestables progrès réalisés depuis un demi-siècle; les maisons de détention ne sont plus des foyers de corruption ; elles ne sont pas encore des lieux de relèvement. Elles protègent la société contre le voleur ou le meurtrier en l'empêchant de récidiver pendant un certain délai ; mais au vagabond professionnel, elles procurent précisément ce qu'il recherche : la paix et le repos. C'est donc à d'autres remèdes qu'il faut demander la guérison de cette maladie, remèdes plus efficaces parce qu'ils atteindront la source du mal.

On ne saurait revenir aux mesures de Napoléon Ier, qui ne correspondent plus à l'état des mœurs; les autorisations de mendier sont choquantes ; l'organisation des dépôts est archaïque, conserve un certain caractère pénal et devrait être complétée par l'adjonction d'hospices. En outre, la situation des vagabonds demeure incertaine ; en particulier, le chômage forcé n'est pas prévu. Enfin, chaque département est responsable de tous ses pauvres et d'eux seuls; prescription dont s'accommode mal la vie des errants. Pour résoudre la question, une solution unique ne suffit pas ; il en faut une série, car les vagabonds et mendiants se distinguent en catégories variées, dont chacune demande un traitement approprié. On peut distinguer quatre classes parmi nos délinquants : les mineurs ; — les malades, infirmes, incurables et les vieillards ; — les ouvriers sans travail; — enfin les professionnels.

Il est évident qu'il ne sert de rien d'infliger une peine aux mineurs, et qu'à leur égard, ce sont des mesures de prévention qui s'imposent. La police devrait soigneusement signaler aux parquets toutes les familles où les enfants reçoivent de mauvais exemples et sont accoutumés à vivre d'aumônes; en les retirant de ce mauvais milieu pour les confier à l'Assistance publique qui les place à la campagne, on empêcherait bien des petits garçons de devenir vagabonds et voleurs, bien des petites filles de devenir prostituées. Si cependant le mal n'a pu être évité et si le mineur comparaît devant un tribunal, il appartient au juge de ne le remettre à sa famille qu'en parfaite connaissance de cause. Par une tendance naturelle, on pense que l'éducation familiale est la meilleure et que les maisons de correction sont des maisons de perdition. Cette dernière opinion est certainement inexacte ; la première l'est très souvent. Non seulement des parents alcooliques ou débauchés encouragent leurs enfants au vice ; mais d'honnêtes ouvriers, retenus tout le jour à l'usine, laissent leurs fils sortir en compagnie de camarades plus âgés qui les pervertissent à l'insu de leurs père et mère. Par exemple, le jeune C., âgé de dix-sept ans, et appartenant à une famille très estimable, est devenu un vagabond incorrigible ; il a récemment essayé de frapper d'un coup de couteau, un négociant dont il encombrait le magasin. Gaston D. a aujourd'hui dix-neuf ans ; il a travaillé jusqu'à dix-sept ans environ, comme apprenti imprimeur et clerc d'huissier ; puis, il a quitté la maison paternelle et a été condamné trois fois en une année. Ces deux enfants avaient été élevés dans des familles honnêtes, mais leurs parents étaient dans l'impossibilité matérielle de les surveiller. Il est donc bon d'arracher le mineur à des fréquentations corruptives et de l'envoyer dans une colonie correctionnelle, même si son père est un homme honorable. A ce point de vue, il y aurait un intérêt sérieux à élever la minorité pénale de seize à dix-huit ans, comme cela se pratique dans plusieurs pays voisins : en France un enfant de seize ans et un mois doit être traité comme un homme ; cela est excessif, et il s'ensuit que le parquet hésite à poursuivre, ne voulant pas infliger un casier judiciaire à un aussi jeune délinquant ; cette indulgence est trop souvent considérée comme un encouragement, et tel adolescent, que le séjour dans une maison de correction eût ramené au bien, est définitivement perdu en peu de mois.

Si la répression est de nul effet à l'égard des mineurs, elle l'est également à l'égard des malades, des infirmes, des incurables et des vieillards. Il y a des malades que les hospices n'acceptent pas et qui pourtant ne peuvent travailler ; à la vérité, ils ne sont pas très nombreux, — 5 ou 6 sur 100 peut-être, — ils ne sont pas non plus toujours intéressants. Les deux derniers que j'aie vus sont les sieurs D. et M. — : D. qui est âgé de cinquante et un ans, souffre d'un asthme, mais comme il a subi cinquante-trois condamnations, dont la première remonte à l'année 1873, ce n'est pas sa maladie qui l'empêchait alors d'être laborieux. Quant à M. il est atteint d'une maladie de cœur, qui lui « interdit tout travail manuel » ;

mais il était comptable de son métier, et il a abandonné sa place à vingt-huit ans, pour suivre une fille des rues. Quelle que soit la cause de la maladie de ces prévenus, elle existe et les met hors d'état de se procurer des ressources. On ne comprend pas le sens des condamnations qui s'inscrivent chaque année sur leurs casiers judiciaires. La situation des vieillards n'est pas moins pénible. Toute personne qui s'est occupée de placement d'ouvriers sait quelles difficultés on éprouve à caser un homme de peine, un journalier, lorsqu'il a dépassé cinquante ans. La loi ne s'en soucie pas; il est vrai que, grâce à la tolérance de la gendarmerie, grâce surtout aux pratiques des parquets, on poursuit rarement des vieillards; mais notre indulgence a des caprices et n'accorde au demeurant rien de plus que le séjour dans les asiles de nuit ou l'autorisation tacite de mendier. Quant aux incurables et aux infirmes, il est très triste, mais il est très exact de dire, qu'en maintes occasions pour eux la prison remplace l'hospice, et qu'on fait acte d'humanité en leur infligeant une peine. Le cas du sieur G. est fort intéressant à cet égard; tordu par les rhumatismes, marchant à peine, il était, d'après les médecins, incapable de remplir un emploi quelconque, même celui de distributeur de prospectus; pourtant en dix-sept années, il eut à subir quatorze ans et quatre mois de détention; il cherchait vainement un hôpital qui consentît à l'admettre; les efforts concertés des autorités judiciaires et administatives lui ont enfin découvert cet asile, où il achève de mourir en paix. Ce cas est exceptionnel : peut-être, mais dût-il rester unique, il n'en aurait pas moins suffi à dénoncer l'inutile cruauté de notre Code pénal. Pour tous ces malheureux, ce sont des mesures d'assistance qui s'imposent; la loi, que vient d'adopter le Sénat, marque un pas dans cette voie; mais les textes ne sont rien, si la bonne volonté des hommes n'entre en jeu; espérons que la loi sur l'assistance sera mieux appliquée que la loi sur la santé publique; que les départements et les communes, comprenant leurs véritables intérêts, sauront s'imposer des sacrifices pécuniaires passagers destinés à procurer des économies durables; toute question d'humanité réservée, un vieillard ou un incurable coûtera moins à la nation s'il est hospitalisé que s'il demande l'aumône.

La situation des ouvriers en chômage forcé est également intéressante. Les bulletins de l'Office du Travail établissent sans conteste qu'à tous les moments de l'année l'offre est supérieure à la demande sur le marché du travail, c'est-à-dire qu'un certain nombre d'ouvriers sont nécessairement inemployés. La plupart sont soutenus soit par quelques économies, soit par les salaires des autres membres de leur famille, soit par les avances que consentent les commerçants du quartier; mais il en est aussi que presse le besoin d'argent; ils s'en vont au hasard et s'ils ne trouvent pas de chantiers où s'embaucher, il leur faut demander des secours aux mairies, puis aux particuliers. Il n'est pas rare qu'on puisse rester dans ces conditions plus de quatre semaines sans occupation sérieuse : c'est assez pour qu'intervienne une condamnation. Ce malheureux — délinquant malgré lui — quittera la prison le cœur plein d'amertume, sans autre ressource qu'un bulletin de sortie l'autorisant à errer sur les routes pendant un nouveau mois. Qu'un vieux chemineau lui apporte le concours de son expérience et voilà sa vie honnête terminée; délinquant volontaire, il se tiendra désormais en marge d'une société qui a méprisé ses efforts. La lecture des casiers judiciaires incite à d'utiles réflexions.

Les sieurs Mar., Lem. et Lef., qui ont aujourd'hui 39, 59 et 64 ans, ont subi respectivement 38, 26 et 24 condamnations; mais ils étaient venus jusqu'à 31, 37 et 48 ans sans comparaître devant aucun tribunal. On se demande si leur première comparution n'a pas été la conséquence d'un chômage subi et non d'une paresse préméditée et s'ils ne sont pas devenus récidivistes à force de se sentir isolés et impuissants. Pour ces déclassés nous ne faisons rien (1). Autrefois, l'organisation des compagnonnages offrait des cadres où l'assistance et la solidarité ne faisaient pas défaut (2); une évolution inéluctable les a fait disparaître et ils n'ont pas été remplacés par les syndicats et les bourses du travail, plus souvent préoccupés d'action politique que d'action économique. Il existe bien des sociétés d'assistance par le travail; mais l'échec relatif des bonnes volontés qui s'y emploient indique assez l'insuffisance de l'initiative individuelle en cette matière. Ces sociétés sont fondées sur un discutable principe, celui de la charité, du don volontaire qu'on limite à sa guise, alors qu'il s'agit d'accomplir un devoir de justice et d'intérêt social. Elles se heurtent parfois à des hostilités politiques, venant de droite et de gauche, également ridicules, mais également gênantes; elles valent d'ordinaire ce que vaut leur président et risquent d'être fort atteintes par sa disparition. Enfin, elles ont des ressources limitées et ne peuvent ni occuper tous les chômeurs, ni servir des salaires appréciables, ni procurer des débouchés suffisants. Elles constituent donc des tentatives très intéressantes, qu'il faut multiplier, parce qu'une action modeste est préférable à l'absence d'action; mais elles ne permet-

(1) Il est évident que la belle loi sur le sursis n'est pas un remède décisif; elle suspend la condamnation, mais ne procure pas de travail.

(2) Voir Kir[illegible], *Le compagnonnage en France*, p. [illegible].

tent ni de découvrir les sans travail, ni de les tirer d'embarras. Pour les découvrir, il faudrait demander à la gendarmerie et à la police des enquêtes plus complètes que celles dont on se contente à l'ordinaire; une loi récente, si elle avait été appliquée, aurait pu donner d'excellents résultats. Je veux parler de la loi des 14-17 mars 1904 sur les bureaux de placement : son article 4 prescrit l'ouverture dans chaque mairie d'un registre mis à la disposition du public pour l'inscription des offres et demandes de travail; en outre, à ce registre doit être joint un répertoire où les ouvriers sont autorisés à déposer leurs notices individuelles. Si ces registres fonctionnaient, il suffirait pour les individus arrêtés de donner le nom des communes qu'ils ont traversées pour faire la preuve de leur bonne volonté et de leur malchance. Je ne connais pas l'effet de cette loi sur tout le territoire, mais je sais que dans mon arrondissement elle est demeurée lettre morte. Si cependant il cessait d'en être ainsi, si par ce procédé ou par tout autre l'état des chômeurs involontaires était fixé, il resterait à leur procurer du travail; il est clair que les procédés devraient varier suivant que l'on se trouverait en période de crise ou en période normale; mais, dans toutes les hypothèses, il faudrait systématiser et coordonner les efforts désunis des sociétés d'assistance et il faudrait surtout le concours efficace de syndicats fortement constitués et pourvus de ressources.

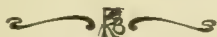
Quand les mineurs, les vieillards et les sans-travail ont été éliminés, une seule classe de vagabonds subsiste : les professionnels. Pour ceux-là, c'est à la répression qu'il faut demander des armes : elle est aujourd'hui d'une insuffisance extrême, par suite de l'excessive indulgence des juges. Le sieur Gau., entre l'âge de 20 ans et celui de 59 ans, a subi 30 condamnations, dont aucune ne dépasse quatre mois. Le sieur La..., de 25 à 50 ans, a été condamné 36 fois; dans un seul cas, la peine a atteint quatre mois. Ces exemples pourraient être multipliés à l'infini : ou bien ils attestent la faiblesse des tribunaux, ou bien ils décèlent le sentiment de leur découragement dans une lutte où ils ne sont jamais victorieux. Cependant pour les vagabonds d'habitude, des peines sévères seraient efficaces; on en a eu la preuve lorsque la loi sur la relégation a été appliquée. Cette loi, dont le mécanisme est trop compliqué pour être exposé ici, prononce la relégation à l'encontre des vagabonds qui ont subi certaines autres condamnations; elle a eu pour conséquence l'élimination d'un bon nombre de délinquants particulièrement dangereux, et lorsqu'elle s'est combinée avec la loi sur le sursis, qui lui est de 6 ans postérieure (1885 et 1891), elle a entraîné une diminution très notable dans les chiffres de la statistique. C'est donc à la répression qu'il faut s'adresser pour faire disparaître le professionnel. Les criminalistes modernes s'en rendent parfaitement compte et le projet déposé par M. Cruppi s'accorde entièrement avec nos conclusions. M. Cruppi se préoccupe de ne punir que le mendiant et le vagabond volontaires, qui « étant aptes au travail, ne justifient pas avoir fait le nécessaire pour en trouver, ou ont refusé le travail rémunéré qui leur était offert, soit par un particulier, soit par une œuvre d'assistance publique ou privée ». Mais il veille aussi à ce que le vagabondage devienne une industrie périlleuse, où le risque dépasse le gain probable : et à partir de 5 condamnations, les circonstances atténuantes deviennent inapplicables d'après sa proposition et la durée de l'emprisonnement est obligatoirement fixée entre 5 et 10 ans. Le Parlement n'a pas encore abordé la discussion de cette réforme et les tribunaux n'accordent à peu près aucune importance à la distinction du vagabond occasionnel et du vagabond d'habitude.

Tel est à mon sens l'ensemble de mesures qui s'imposent, si l'on veut sincèrement éteindre cette race de paresseux qui déshonore l'aspect de nos routes et trouble de ses prétentions inquiétantes le tranquille labeur des paysans. Il ne s'agit pas d'ailleurs d'un mal spécial à notre pays; les peuples voisins en souffrent aussi. Les journaux nous apportaient récemment l'écho des misères qui désolent certaines parties de l'Espagne; en Angleterre, un projet de loi réglementant l'assistance de l'État aux ouvriers sans travail était présenté au Parlement le 18 avril dernier. Les assemblées savantes ne négligent pas non plus la question du vagabondage, que le Congrès de droit pénal, réuni à Liège au mois d'août, a placée à son ordre du jour. Dans aucune nation, la législation n'est aussi pratique, aussi raisonnable, aussi humaine qu'en Belgique : depuis les lois du 27 novembre 1891, les enfants, les malades, les vieillards et les chômeurs involontaires sont laissés en dehors de toute répression; quant aux professionnels, on estime que leur cas relève plutôt de l'administration que de la justice, et ils sont mis à la disposition du gouvernement pour un long délai variant de 2 à 7 années, et qui peut être réduit sur l'intervention d'une société de patronage. Ces lois, qui ont été strictement appliquées, ont donné d'excellents résultats; les détails peuvent en être modifiés, mais elles posent des principes inattaquables. Que ne les empruntons-nous à nos voisins!

A coup sûr, ce serait un leurre que de compter sur la suppression totale des vagabonds et des mendiants; sans parler des hommes qui sont atteints de cette manie voyageuse appelée par un savant médecin la *melancholia errabunda*, il faut du moins ne pas oublier que l'on rencontre des paresseux, préfé-

rant à l'activité une vie presque bestiale, mais oisive. Sans doute, de tels individus ne sont pas rares ; ils ne seront corrigés par aucun texte législatif, et l'on n'obtiendra pas d'eux un travail régulier, soigneusement accompli dans la joie de l'effort personnel. Mais il faut compter aussi avec les infortunés : enfants, vieillards, malades, dont nous n'entendons même pas le gémissement plaintif. Avant de rédiger la sentence frappant un ouvrier qui, jusqu'à 48 ans, avait accompli sa besogne journalière, le juge a le devoir d'hésiter et de se demander s'il ne punit pas la misère plutôt que le crime. Combien de jeunes vagabonds, dont l'enfance n'a jamais été éclairée par le sourire d'une mère : après les avoir laissés patauger dans le ruisseau, ne soyons pas surpris qu'ils nous éclaboussent de sa fange. Attachons-nous donc à un ensemble de mesures, où la répression même soit dominée par une pensée d'humaine solidarité ; si nous écartons certains individus de la vie sociale, ce sera pour qu'ils ne contaminent pas leurs concitoyens, et parce que nous les savons à jamais perdus. Mais pour les autres, nous tenterons de les ramener à l'existence normale, à l'existence honnête ; nous leur montrerons qu'ils ne sont pas isolés, qu'ils sont réellement nos frères, que le juge et la loi ne sont ni implacables, ni inhumains, et que la justice ne va point sans l'amour.

OCTAVE TIXIER.



## LES JEUX SANGLANTS

La chasse est un divertissement de famille. C'est même le seul peut-être que l'on puisse qualifier ainsi. Tous les autres plaisirs, tels que la débauche, les discussions politiques, les cartes, la table ou le sport, ne sauraient être goûtés à la fois par les différents membres d'une même famille. Un père craindra son fils au baccara du cercle ; deux frères qui se livrent à quelque match athlétique, à quelque assaut d'escrime ou de boxe, ne se quittent pas sans amertume ; les élections ou l'avenir du socialisme divisent le plus souvent oncles et neveux, beaux frères et cousins ; la tradition demande qu'un vieux monsieur respectable ne roule pas autant que possible sous la nappe en présence de ses petits-enfants ; et deux époux ne vont généralement point satisfaire aux inquiétudes de leurs âmes dans la même garçonnière. Au lieu que la chasse...

Ah ! la chasse, douce et patriarcale volupté, distraction de tout repos, quelles images réconfortantes et saines évoque ce seul mot... On se figure, dès qu'on le prononce, le petit jeune homme qui a fait l'an passé sa première communion, et auquel on a promis, pour son renouvellement, un beau fusil tout flambant neuf. L'engin de carnage arrive un beau matin du mois d'août : c'est grand papa qui l'offre, mais toute la famille est là pour la solennité. Chacun en prend sa part : la maman a laissé espérer un costume et une culotte pour courir la plaine et les fourrés, le père donnera les cartouches, et l'oncle Emile ou le cousin Jules sont là aussi qui murmurent au galopin en lui pinçant l'oreille : « Et après le premier perdreau, mon gaillard, on fumera une cigarette tous les deux, et allez donc !... » Arrive là-dessus l'ouverture, vous voyez la scène touchante : le petit en tête, un peu pâle, et puis les grands cousins tout guillerets, le père doucement ému, l'aïeul radieux, qui ne sent plus son rhumatisme ni sa goutte, toute l'édifiante et allègre caravane se met en chemin. Les femmes diront dans la journée, discrètement fières et attendries : « Ces messieurs ?... Ces messieurs sont à la chasse. »

Or vous savez ce qu'ils y font, ces messieurs, à la chasse. Les plus modestes s'en vont en rang, droit devant eux à travers quatre ou cinq champs, et fusillent le menu gibier qui se lève quelquefois parmi les betteraves ou le long des sillons. Ou bien, s'ils sont opulents, s'ils font partie des heureux de ce monde, les propriétaires d'une « belle » chasse se postent commodément en des abris bien garantis du soleil ou du vent, et ils massacrent alors par vingtaines et cinquantaines les bestioles ahuries, qu'un régiment de paysans revêtus de blouses blanches poussent impitoyablement sur leur canons de fusils.

Vous connaissez du reste la réponse de ces dévastateurs : « Nous ne chassons pas, disent-ils, nous tirons. C'est notre adresse et notre coup d'œil que nous expérimentons, et non pas le gibier qui nous intéresse. » D'accord. Néanmoins les oiseaux, ces fleurs de l'air que le plomb fane et flétrit, tombent, tombent sans cesse ; les lièvres et les lapins s'alignent, le ventre crevé, la cervelle répandue ; de sveltes chevreuils même succombent sous la mitraille... Et le petit jeune homme, exultant, revient au logis ; sa mère l'embrasse, sa sœur l'admire, les cousins porteront sa santé au dessert, et l'auteur de ses jours calcule avec l'ancêtre combien de cadavres déchiquetés le jeune prodige a pu en somme jeter bas depuis le matin.

Si cependant vous parlez à ces mêmes gens de chasse à courre, ou d'une émouvante épreuve de boxe anglaise à poings nus, ou d'un passionnant combat de coqs, ou de quelque splendide et grisante corrida, ah ! qu'on les soutienne, ils vont s'évanouir d'horreur et de dégoût !... Des coups de poing, des saignements de nez, quelle barbarie ! Lancer l'un contre l'autre deux volatiles irrités, fi donc ! voilà qui révolte des nerfs délicats. Les courses de taureaux,

cela fait mal au cœur, et quant à la chasse à courre, comment supporter cet amusement cynique et moyenâgeux qui forme bien une source importante de revenus pour les paysans de plusieurs contrées comme pour les forêts de l'État, mais qui torture d'autre part l'âme fine et tendre des bons citoyens !

Et tous les dignes pères de famille, notaires, magistrats vertueux, bureaucrates et charitables négociants, tous ces braves nemrods de s'unir à l'envi pour former des Sociétés protectrices d'animaux, et de déclamer contre les combats de coqs, assaut de boxe, hallalis et corridas ! Les coqs et autres volailles seront réservés aux seules automobiles, qui en font de la bouillie sur les routes. Ce n'est plus un matador qui tuera le taureau dans toutes les formes de l'art, non, c'est l'équarisseur qui l'assommera au fond d'un abattoir. La préfecture de police empêchera l'athlète de combattre publiquement et loyalement dans le « ring » : mais elle a relâché ce matin l'apache qui va suriner dans la nuit quelque vieille, podagre et sourde. Et vous ne voudriez pas que les cerfs et les sangliers continuassent à tomber ainsi devant l'effort intelligent de la meute, au son grandiose et majestueux des fanfares séculaires? Allons donc, une bonne balle, tirée au coin d'un bois, voilà qui convient mieux à nos mœurs, et qui vous supprime une grosse bête en deux secondes, sans faire tant d'histoires !

Eh bien, les sensibles cœurs qui souffrent pour un peu de sang répandu autrement qu'en plaine et en battue, ou bien ailleurs que chez les bouchers, ces cœurs évangéliques ne sont pas très bien inspirés, ce semble. Ils feraient peut-être mieux de songer que ce n'en est point fini sur terre des bestialités et des égorgements, et qu'il s'en faut que le grand sabre des maréchaux ait cessé de retentir avec fracas dans les salons de Berlin, de Londres, de Pétersbourg et de Vienne. Les Barbares sont encore là, qui jadis ont brisé le bel Empire latin. Ils invoquent toujours le droit de la guerre, ces Scythes et ces Goths. Ce n'est pas, je pense, en pleurnichant que l'on prétend former la France aux vertus plus violentes qu'il lui faudrait. Certes un conscrit ne sera pas meilleur patriote pour s'être souvent rougi les mains en tuant, par jeu, des animaux stupides, ou en boxant jusqu'à l'héroïsme. Mais pourra-t-on s'empêcher de penser malgré tout aux rudes divertissements du stade, recherchés par ce petit peuple d'orateurs et d'artistes qui culbuta les hordes de Xerxès? Oubliera-t-on les terribles splendeurs du cirque, dont étaient friands ces légionnaires qui maintinrent pendant cinq siècles l'ordre et la paix romaine dans le monde ? Et comment aussi ne pas évoquer, il faut bien le dire, les horreurs jacobines parmi lesquelles avaient grandi les soldats que Napoléon promenait si follement par l'Europe ? Assurément nous sommes loin aujourd'hui des « escapades » napoléoniennes, comme disait le marquis de la Seiglière; mais pour défendre seulement contre les Barbares la grâce française, il pourrait être bon que nous fissions tout de même blanc de notre épée quelque jour, et peut-être qu'un peu d'entraînement sanguinaire ne messiérait pas trop...

Toutefois, n'insistons pas sur un argument qui deviendrait vite puéril. Ainsi que tant de grandes vérités, il ne faut qu'indiquer celle-ci. Dès qu'on s'y arrête, elle se voile et se cache de nouveau, délicate et nue, tout au fond de son puits. Une bien autre vertu suffit à faire aimer les « jeux sanglants » : c'est qu'ils sont beaux. Un geste de combat, d'effort, de lutte est presque toujours admirable. Et quand il nous est donné de le voir dans un décor merveilleux, en des arènes provençales par exemple, illuminées par le soleil et pleines d'une foule enivrée, ou parmi les taillis dorés des forêts automnales, que traversent au galop les veneurs habillés de pourpre, de sinople ou d'azur — la fête pour notre regard est complète, et presque solennelle, presque divine.

On dit de tous les jeux violents, sanglants ou non, que ce sont des sports. En effet. Et aussi bien les « gens de sport » ont-ils un sens artistique affiné par leur éducation spéciale. Oh, parbleu, ne leur demandez point de jugements sur les arts libéraux ! Ils n'ont guère d'opinion, le plus souvent, touchant de tels sujets. Mais en revanche, ils savent, et mieux qu'aucun critique d'art ne le ferait, discerner en plein air, en pleine action, la délicatesse d'une courbe précise, la puissance élégante d'un mouvement. L'expérience leur a enseigné à quel point exact l'effort est superflu, c'est-à-dire mauvais. Ils goûtent en connaisseurs la silhouette d'un pur sang, d'un taureau sec et racé, d'un hardi chien de meute, les proportions d'un athlète, et cette sobriété, cette aisance, cette force que doit avoir un geste parfait. Ce sont des artistes expérimentaux.

Il ne faut point les contrarier. Et l'on doit non seulement leur permettre d'organiser les plaisirs splendides et un peu sauvages où ils se complaisent, mais encore les remercier de nous y convier, de nous les offrir. Que le peuple acclame les matadors superbes, qu'il applaudisse au courage féroce des coqs de combat, à l'énergie indomptable du pugiliste qui, jeté à terre pour la troisième fois, se relève encore et reprend la lutte. Sachons admirer le chant triomphal des trompes au bord d'un étang que l'ombre envahit, plutôt que de nous tordre désespérément les mains parce qu'un cerf patauge et se noie là-bas, dans l'eau noire, et parce qu'on le donnera tout à l'heure aux chiens en curée. Ira-t-on prêcher une nation, pour l'anoblir, l'instruire et l'élever, lui parlera-t-on vainement de je ne sais quelle morale civi-

que, ou voudra-t-on lui rappeler une religion qui défaille ? Lui expliquera-t-on qu'il faut cultiver le Bien ou le Vrai ici-bas? Philosophie, verbiage. La leçon sera meilleure si l'on montre simplement à des hommes de beaux, de mâles spectacles, et non point dans les musées, parbleu! mais en plein air, en réalité — et fût-ce au prix d'un peu de sang. Un bel effort bien présenté, un beau geste bien téméraire, les chiffonniers, les gars de ferme, les chemineaux mêmes le comprennent et s'y soumettent. Que si ces spectacles confinent parfois à la brutalité, cette vertu de héros est du moins un puissant tonique ! Un brutal croit toujours être fort, et les forts crânent et se redressent. Bon exemple.

Mais notre société a des nerfs de femmelette. Elle ne supporte de voir couler que le sang des lapins et des perdrix. Celui de tout autre être vivant la fait tomber en pamoison. Et quant à la beauté, on s'en soucie bien ! L'important est d'interdire les corridas et les combats de coqs à Paris. L'important est aussi de couper cinq ou six mille arbres au Bois de Boulogne, afin de bâtir à la place des maisons de rapport. Les arbres qu'on abat saignent pourtant cruellement, eux aussi, Ronsard nous l'a dit autrefois, s'en souvient-on ?

> Ecoute, bûcheron, arreste un peu le bras:
> Ce ne sont point des bois que tu jettes à bas;
> Ne vois-tu pas le sang lequel dégoutte à force
> Des Nymphes qui vivoient dessous la dure écorce ?
> Sacrilège meurtrier, si l'on pend un voleur
> Pour piller un butin de bien peu de valeur,
> Combien de feux, de fers, de morts et de détresses
> Mérites-tu, méchant, pour tuer nos Déesses !

MARCEL BOULENGER.

## INGRES PORTRAITISTE

L'œuvre de Jean-Auguste-Dominique Ingres est double. D'un côté la froide image de ses conceptions intérieures, scènes composées souvent ennuyeuses; de l'autre la belle image frémissante de la vie, visages, odalisques et baigneuses. C'est par ceci à mon sens qu'Ingres vaut et vaudra : c'est ceci qui témoigne de ses merveilleuses qualités natives; le reste n'est que le résultat de choses apprises.

Ingres quitta l'école de David pour celle de Raphaël et de John Flaxman. L'admirable peintre de la femme moderne résolut de se faire une âme antique. Au lieu de continuer uniquement à tirer des aspects infiniment variés de la nature les éléments de la beauté, il se soumit à une grammaire et voulut à son tour y soumettre les formes. Il ne chercha plus à dégager de la vie confuse une harmonie; il se fit un code préalable du style et disposa ses figures d'après ce code. Mais en même temps la vie s'en était allée, et Ingres, ce dessinateur prodigieux des corps et des visages, en vint à ne plus en montrer que les ombres.

Une toile aussi parfaitement équilibrée que *l'Apothéose d'Homère* ne dissimule pas ce défaut. L'art y est réduit à une géométrie et les personnages, débarrassés de tout accent personnel, sont sans relief et sans vérité. Une telle formule ne trouverait son excuse que dans la décoration. Le sujet disparaîtrait alors pour faire place à un accord de lignes et de couleurs. Même à ce point de vue, Ingres ne paraît pas égal à lui-même. L'accord des lignes comme celui des tons n'est obtenu que par la pauvreté. Un Puvis sut plus tard tirer de cette simplicité une extraordinaire puissance d'émotion. La composition d'Ingres demeure froide : l'intelligence en perçoit les adroites proportions et l'heureuse architecture ; le cœur n'en est pas touché.

*L'Apothéose d'Homère* est une œuvre de maturité. Elle est tout à fait représentative d'Ingres déformé par le raphaélisme, à côté de l'Ingres plus vrai et plus naturel des portraits. La scission, bien entendu, ne se fit pas aussi complète dans les premières peintures. La *Thétis implorant Jupiter* du Musée d'Aix est une merveilleuse étude de femme. Si l'on oublie un instant les détails puérils de la composition, le souci ingénu d'illustrer mot à mot le texte d'Homère on retrouvera vite les qualités essentielles du peintre dans l'admirable corps aux lignes d'une souplesse infinie.

Le *Roger délivrant Angélique* du Louvre ne porte encore l'influence que de la première manière de Raphaël. Cette manière, dont l'aboutissement sera l'exquis *Sposalizio* du Musée Brera, cette manière, la plus charmante et la plus précieuse, selon moi, du célèbre élève du Pérugin, ne fait pas trop tort à Ingres. La personnalité ne s'efface pas derrière le souvenir de Saint-Georges ou du Saint-Michel. Comme la *Thétis*, l'*Angélique* reste un nu ravissant de modelé ; le sujet ne semble en somme être qu'un prétexte. Ingres est plus lui-même enfin dans la *Françoise de Rimini* d'Angers. L'instinctif amour du vrai qui le poussait, jusque dans ses inspirations empruntées à la légende grecque ou italienne, à rechercher le détail exact, à copier le modèle vivant, l'entraîna sans doute à regarder les manuscrits à miniatures. Quoi qu'il en soit, on retrouve déjà là le sens de la tradition française. La justesse des attitudes, la naïveté des expressions, la franchise du coloris, sont des dons communs à nos maîtres depuis Fouquet.

Cependant ce n'est qu'un rapprochement extérieur et fortuit : la *Françoise de Rimini*, comme l'*Angélique*, comme la *Thétis*, est une œuvre d'ar-

chaïsme habile. Ce par quoi Ingres se rattache directement à nos primitifs, c'est par l'observation de la vie, par le sens aigu de la réalité, par l'amour du visage humain. Cette face naturelle de son génie s'oppose complètement à la partie artificielle de son œuvre, à la partie qui fut le résultat des influences étrangères. Une toile met en évidence cette antithèse : celle où le musicien Cherubini est représenté avec la Muse derrière lui.

Je n'ai jamais pu regarder cette peinture sans ressentir la désagréable impression d'une dissonance complète. Autant le portrait du compositeur est d'un saisissant relief, autant la Muse idéale est d'une plate convention. Ces deux figures synthétisent bien les deux moyens contraires de poursuivre l'harmonie des formes. Les uns recherchent l'harmonie spéciale à chaque individu ; chaque nouveau modèle est un prétexte à découvrir un accord nouveau des formes; dans chaque visage les lignes se rejoignent, se relient, se prolongent, se simplifient selon un mode unique, et leur art est ainsi aussi varié que la vie. Les autres, au contraire, les académiques, négligent l'accent individuel pour ne conserver que le caractère commun à tous les individus; ils obtiennent rapidement un schéma qui leur permettra de supprimer toute observation ; ils établissent un code de ce qu'en leur jargon profanateur ils appellent la beauté, et qui n'est que la régularité, de ce qu'ils appellent le style et qui n'est qu'une mécanique stylisation, de ce qu'ils appellent l'art et qui n'est qu'un cliché. Ce code, qui empêche toute personnalité, n'a d'ailleurs même pas l'avantage de faire produire des œuvres d'une portée plus universelle : car, par le fait même qu'elle prend son origine dans la vie, l'œuvre d'observation en conserve forcément et beaucoup plus sûrement les caractères généraux, à côté des caractères particuliers. Ingres, le père Ingres, n'a pas évité le péché académique : la Muse de Cherubini en est un des exemples.

Mais tout sera pardonné à la main qui a dessiné tant de délicieux corps de femmes, tant de merveilleux visages. C'est là qu'Ingres est comme nos vieux peintres, un peintre de vérité. Mais d'une vérité plus vraie que la vérité photographique, parce que les caractères dominants du personnage y sont dégagés, sans l'exagération qui conduit à la caricature, par la seule mise en lumière de l'harmonie cachée des formes, par cette mise en lumière qui élève au style. Cette ordonnance qui, à l'inverse de l'ordonnance académique, loin de détruire l'accent personnel le rend plus sensible, cette ordonnance incomparable des plans et des lignes qu'on trouve dans les portraits français du XV^e et du XVI^e siècles, on la trouve aussi dans les portraits d'Ingres. Il en possède le secret à l'égal de Corneille de Lyon, des Clouet ou de leur école,

C'est cet art de voir et de faire voir les caractéristiques d'un personnage, d'en fixer sur le papier, le chêne ou la toile, une image d'une vie extraordinaire, qui place nos portraitistes sur le rang des plus grands. De plus ils dépassent les Italiens ou les Espagnols par la fermeté de l'expression ; ils dépassent les Flamands ou les Allemands par l'élégance et l'économie des moyens. Le langage des peintres du Midi manque en général de précision ; après Antenello ou Coello le modelé devient flou et la ligne disparaît. La manière des Flamands ou des Allemands tombe souvent dans la lourdeur ; seuls les Français conservent cet équilibre des qualités que je voudrais appeler classique si ce mot n'avait perdu beaucoup de son sens pour avoir désigné successivement un art de principes complètement opposés au nôtre, comme l'art plastique grec, puis l'art romain plus proche assurément, puis surtout les œuvres de décadence pompeuse et boursouflée de l'époque de Louis XIV.

L'économie des moyens des primitifs français les amena instinctivement à respecter la hiérarchie de ces moyens qui sont pour le peintre la ligne, la valeur et la couleur. Un préjugé tout moderne, ressassé par les esthéticiens d'occasion, tend à faire négliger la ligne sous l'enfantin prétexte qu'elle n'existe pas dans la nature. Or c'est précisément parce qu'elle n'existe pas dans la nature qu'elle occupe le premier rang dans la hiérarchie des procédés du peintre. Il est facile de vérifier qu'un procédé d'art est d'autant plus précieux qu'il est moins imitatif. La musique, qui est l'introduction de l'ordre dans le monde sonore, se prête mal à traduire précisément les bruits, et les orages orchestraux ont toujours paru un peu puérils. Mais qu'elle vise à traduire une impression visuelle au lieu d'une impression auditive et déjà elle monte d'un degré parce qu'il y a transposition de moyens et que la part d'intervention de l'artiste est infiniment plus grande : la *Symphonie pastorale* de Beethoven, le *Matin* du Peer Gynt de Grieg, le poème de Borodine *Dans les steppes de l'Asie*; les *Nocturnes* de Debussy en sont des indications.

La même loi s'applique à la peinture. Lorsque le peintre traduit une impression de couleur par la couleur, il emploie un procédé d'imitation directe et son intervention ne se manifeste que dans l'ordonnance des tons. Elle est beaucoup plus sensible quand il traduit les formes par des rapports d'ombre et de lumière, c'est-à-dire par les valeurs ou le modelé : là l'imitation n'est qu'indirecte, puisque les plans diversement éclairés qui tournent dans l'atmosphère

sont projetés sur le plan unique du tableau. Enfin la transformation est complète quand l'artiste donne l'explication des volumes par une simple ligne. Je n'ai pas à examiner ici comment cette loi de la hiérarchie des procédés peut être tempérée par le pouvoir d'expression de chacun des procédés : qu'il suffise de retenir que la ligne a toujours été le premier moyen qui s'est offert au dessinateur, qu'elle est le moyen par excellence des primitifs et même de l'art classique.

Depuis la fin du xv[e] siècle jusqu'au début du xvii[e], les portraitistes français ont constamment commencé par tirer de la ligne tout le parti possible pour rendre la forme d'un visage. Car la ligne n'indique pas seulement la limite des choses, mais aussi leur perspective. Un Clouet, un Quesnel en usent si merveilleusement pour tracer la courbe de la bouche, l'avancement du nez, la perspective d'un œil que le visage tourne dans l'atmosphère avant même que l'estompe ait commencé son travail. Ingres fait de même. Et c'est cette science du pouvoir expressif d'un simple trait qui l'a fait parfois comparer aux Japonais, à ces jongleurs de la ligne qu'il connaissait d'ailleurs.

De sorte qu'ayant déjà fait deviner le relief par le seul jeu des lignes, il use ainsi que les portraitistes du xvi[e] siècle, d'un modelé en apparence sommaire et cependant tout à fait complet, parce qu'il ne lui reste plus à exprimer des formes que ce que la ligne eût été incapable d'expliquer. Il se gardera donc d'user des effets d'opposition d'ombre et de clarté chers aux romantiques, et comme nos vieux peintres sincères, il placera son personnage en pleine lumière et n'aura besoin que du minimum d'ombre.

Après avoir remarqué une telle parenté de conception d'art, on ne s'étonnera pas de trouver chez Ingres et les premiers portraitistes français une grande similitude de moyens. Comme eux il se contentera souvent d'un dessin à la mine de plomb sur le papier. Cela lui suffit pour donner à une physionomie une vie d'une intensité extraordinaire. Regardez entre vingt autres le crayon du D[r] Potelli de la collection Bonnat : quelle simplicité d'exécution jointe à la vérité d'expression de la ligne et des yeux ! N'est-ce pas là justement le charme même de nos anciens crayonneurs? Et quand Ingres représente le personnage en entier comme son M. Leblanc, ou des groupes comme la famille Forestier, comme la famille Stamatti, il ne fait qu'étendre à tous les gestes, à l'attitude, ce souci de la vérité, ce charme d'intimité qu'on trouve déjà dans les petites scènes d'un Fouquet, peuplées de portraits comme les feuilles dessinées du maître de Montauban.

Ce parallélisme s'étend naturellement à la peinture. Ainsi que Corneille et que Clouet, Ingres procède sans empâtements ; sa facture est lisse et son modelé admirablement serré sans excès d'ombres noires. Tout le monde connaît ses étonnantes effigies de M. Cordier, de M. Rivière, de Bertin. Mais il se surpasse dans ses portraits de femmes. La *Belle Zélie* du Musée de Rouen, la *Madame Rivière* du Louvre, *Madame Devauçay*, *Madame d'Haussonville*, la *Madame de Senonnes* de Nantes sont d incomparables merveilles. Un charme extraordinaire se dégage de ces visages ; une sensualité délicate anime leur expression ; tout en eux est caresse. Cet art d'une émotion extrême, mais toujours contenue, est du plus grand art. Ingres s'y montre de la famille de ces mystérieux maîtres qui, pendant tout le xvi[e] siècle, peignirent chez nous ces délicieuses figures de femmes telles la *Martigné-Briant* de Chantilly ou l'inconnue à la collerette blanche et au collier de perles de la collection André, exquis panneau que le catalogue des Primitifs proposait d'attribuer à François Quesnel.

Chose remarquable enfin, Ingres aussi prend un soin minutieux du détail, sans cependant lui sacrifier l'ensemble : les bagues, les boucles d'oreille, les chaînes d'or, les étoffes sont peintes avec une perfection rare de rendu, qui s'accorde d'ailleurs parfaitement avec sa manière précieuse. Et ses tonalités, toujours lumineuses comme celles des primitifs français, sont non seulement d'une singulière vérité, mais aussi d'un coloriste. Il eût pu appeler symphonie en blanc et bleu son grand portrait de *Madame Rivière*.

Pourtant Ingres ne connaissait pas ou connaissait peu les primitifs français. A son époque Corneille ou Clouet étaient à peu près inconnus et fort dédaignés : c'était le bon temps où le *Charles VII* donné maintenant à Fouquet passait pour un ouvrage grec. Faut-il donc attribuer au hasard cette ressemblance entre nos vieux maîtres et le maître moderne ? Je ne le crois pas. Je pense au contraire que si à quelques siècles de distance, un peintre français s'est rencontré de la sorte avec d'autres peintres de France qu'il ignorait, leurs qualités communes doivent être des signes distinctifs de notre race. C'est une fois de plus la vérification de ceci, que notre art est avant tout réaliste et individualiste et que son point de départ est l'observation du vrai. Ce réalisme est aussi un réalisme délicat : s'il recherche le caractère particulier de chaque personnage, il en cherche aussi volontiers l'harmonie heureuse des lignes, des formes et des couleurs. Volontiers il recherche la nuance et la beauté des tons. L'impressionnisme chez nous commence avec nos premiers peintres, avec Fouquet miniaturiste, avec Corneille portraitiste. Volontiers il recherche la joliesse de l'expression ;

volontiers il penche les têtes de femmes pour que les coins des lèvres apparaissent légèrement relevés par la perspective ; volontiers cet art est tout sourire, un sourire qui s'épanouit depuis Corneille de Lyon jusqu'à La Tour.

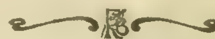
Car un art si précieusement individualiste est par excellence l'art du portrait. C'est là que se reconnaissent les nôtres, le vieux Jean Clouet comme Mathieu Le Nain, le probe Perronneau comme l'exquis Tocqué. Même aux époques de décadence, dès que le peintre se met devant une physionomie humaine, qu'il soit Rigaud, Largillière ou Tournières, de suite il retrouve ses qualités de race. David prônant la sculpture romaine est encore individualiste, et ses meilleurs titres à notre admiration, comme ceux de son élève Ingres, sont des portraits.

Ceci ne veut pas dire que tout l'art français soit dans le portrait. Il est d'abord et surtout dans le portrait, parce qu'il est dans l'observation de la vie ; mais la vie s'observe aussi dans le corps humain, dans une scène à personnages, dans toute la nature enfin. Seul le principe de notre réalisme délicat demeure. Ingres lui-même ne s'en est pas tenu à la physionomie humaine : peintre de la femme, il fut amoureux non seulement de son visage, mais de tout son corps. De quelle passion raffinée témoignent la *Grande Odalisque* ou les *Baigneuses* ! Comment un mari jaloux eût-il pu laisser poser sa femme devant un tel peintre, s'il avait compris la secrète mais effrayante possession qu'en prenait l'artiste, malgré le vêtement ? Quand François Clouet portraiture Elisabeth d'Autriche, il ne s'empare guère que des formes extérieures ; La Tour, plus moderne, met l'âme de ses modèles à fleur de peau ; Ingres fait les deux choses à la fois. Cet homme, qui, ne laissant rien d'informulé dans le dessin, semble écarter délibérément le mystère, y touche pourtant par la singulière insistance de l'expression ; il met en évidence la volupté cachée en toute tête féminine ; chaque nouveau portrait est pour lui l'occasion nouvelle de nous faire voir qu'à son sens la fonction principale de la femme est l'amour.

Il ne s'en tient pas là. Non seulement le visage, la bouche et les yeux respirent cette volupté, mais tout le corps dès qu'il le dévoile. La *Grande Odalisque* et la *Baigneuse* du Louvre suffisent à nous en assurer. Les mots ne sauraient donner idée de cette grâce séduisante de ligne et de modelé. La *Baigneuse* en particulier montre une science surprenante du clair obscur et des nuances. Son corps enveloppé d'une atmosphère légère est tout entier traité dans une gamme assourdie, à laquelle s'oppose la note rouge, plus vive de l'étoffe nouée autour des cheveux : c'est là, il faut bien le dire, qu'on reconnaît en Ingres un coloriste autant dans l'accord des tons que dans leur justesse. Réaliste de la couleur, comme il l'est du dessin, loin de méconnaître l'art d'en harmoniser la polychromie, il l'applique admirablement. Seulement au lieu d'en chercher les effets passagers et la vérité transitoire, il en cherche l'harmonie permanente et la vérité générale.

L'exemple d'Ingres ne saurait être perdu. Le voir si voisin de nos primitifs, et cela sans nulle préméditation, force à retenir quelles sont nos qualités de race, l'observation de la vie, la traduction serrée des formes et la mise en lumière des caractères dominants du modèle, — deux choses qui se tiennent, car c'est à travers l'écriture des formes que s'aperçoit l'âme, — la délicatesse enfin de notre vision au point de vue des couleurs comme au point de vue des lignes. Aussi comme on le verra, presque tous ceux qui se réclament de la tradition française au XIX[e] siècle, de Chassériau à Gustave Moreau et à Puvis de Chavannes, de Manet à Degas et à Toulouse-Lautrec, se souviendront du père Ingres.

TRISTAN LECLÈRE.



## LA VIE LITTÉRAIRE

### L'Indocile, par Édouard Rod.
### Les Hannetons de Paris, par Georges Lecomte.

Je l'avoue, je préfère le nouveau roman d'Édouard Rod, l'*Indocile*, au *Vainqueur* dont il est peut-être la suite.

Je dis peut-être, car il n'y a pas un enchaînement bien logique de l'un à l'autre de ces romans sociaux. Si un *Vainqueur* était tout chargé de thèses sociales, les thèses sociales occupent encore l'*Indocile*, mais ne déterminent aucun de ses événements essentiels. Et les causes qui font le malheur du jeune *Indocile* ne sont nullement sociales. Valentin Délémont ne « réussira » pas, parce qu'il a le caractère un peu mal fait et parce que, sous prétexte de liberté d'esprit, il est le plus fainéant des jeunes hommes... Toutes les thèses sociales s'entrechoquent autour de sa paresse cultivée. Et un lecteur sincère est bien obligé de convenir que de toutes ces théories régénératrices de l'humanité, la meilleure ne vaut rien et que si la plus mauvaise est inoffensive, c'est assurément parce qu'elle est inefficace. Dépêchons-nous de conclure qu'il faut travailler, travailler et avoir beaucoup de bonne volonté.

Bref, Valentin Délémont, neveu de Romanèche, le célèbre député socialiste, directeur du journal *L'Égalité*, prépare vaguement sa licence, en baguenaudant sur les quais. Il rêve aussi près de Paule-Edmée Lourtier, fille d'un marchand d'oiseaux.

Hélas ! il va partir pour Reims comme précepteur du fils de Frümsel, le grand, le richissime marchand de vin de Champagne, socialiste... Son oncle Romanèche lui a procuré ce préceptorat avantageux et même nécessaire... Mais Valentin n'est pas très content, car il aime par-dessus tout la liberté et ce fier garçon n'est pas très disposé à gagner son pain en travaillant chez quelqu'un, pour quelqu'un... Il faudrait vingt mille francs de rentes à Valentin Délémont qui ne les a pas et qui n'a pas le courage de les gagner. Voilà, somme toute, le roman.

Valentin a deux amis : l'un le cousin de Paule-Edmée Lourtier, Urbain Lourtier, élève de l'École de Rome (côté Duchesne), laborieux, ambitieux, fils de petits bourgeois capitalistes, au reste socialiste et parcimonieux ; Claude Brévent qui ressemble à Marc Sangnier : Il règle en amateur les difficultés sociales. Il fait des conférences et conduit auprès du pape des pèlerinages...

Claude Brévent demeurera très noble durant tout le livre — Édouard Rod apprécie avec beaucoup d'aménité l'œuvre du *Sillon* — mais ne fera pas grand'chose.

Urbain Lourtier sera le plus antipathique et le moins solidariste des socialistes intellectuels... Mais il obtiendra tous les succès qu'il désirera. Il aura quelque gloire avec ses travaux d'érudition anticléricale. Il entrera à l'*Égalité* comme rédacteur et comme actionnaire. Il se mariera civilement avec sa cousine Paule-Edmée. Et son mariage sera une sorte de grande manifestation anticléricale... Urbain Lourtier sera, avec des qualités solides, le plus heureux des arrivistes...

Valentin Délémont finira par devenir le plus malheureux des anarchistes. Il aime Paule-Edmée, qui ne le déteste pas. Mais il l'aime mollement. Il n'a pas le courage de travailler pour « obtenir la situation » qui rendrait possible son mariage avec elle. Et quand Urbain Lourtier lui prend sa fiancée éventuelle, il souffre au fond de son cœur et juge que les hommes sont méchants et la société mauvaise.

Valentin Délémont commence par recevoir quelques bénéfices de sa parenté avec l'illustre Romanèche. A l'heure exacte où il a besoin de gagner sa vie, Romanèche procure à Valentin un préceptorat fructueux et point trop absorbant... Mais après quelques mois, Valentin perd soudain ce préceptorat... Il revient à Paris et, plus incapable que jamais de faire un travail sérieux, il veut être journaliste... Son oncle, directeur de l'*Égalité*, estime que son journal n'est pas nécessairement fait pour des neveux sans place... Il conseille à Valentin de préparer d'abord son examen... Valentin se persuade que les hommes sont plus méchants et la Société encore plus mauvaise.

Mais dans quelles circonstances Valentin a-t-il cessé d'être le précepteur du fils de l'opulent Frümsel? Frümsel, très riche, mais très anticlérical, et socialiste à force d'être anticlérical, a un fils mineur, rachitique, catholique très pratiquant et déjà clérical très militant... Désiré a subi l'influence d'un précepteur précédent, habile directeur des jeunes âmes selon les bonnes méthodes jésuitiques... Et Frümsel se sent de plus en plus éloigné de son fils. Le rôle de Valentin Délémont sera de ramener Désiré aux idées modernes, et si possible, à l'anticléricalisme paternel... En vain ! Valentin professe d'ailleurs que cet adolescent maladif, qui prépare lentement son baccalauréat, doit être un homme libre... Il n'empêche que très nonchalamment son élève de cultiver en lui ses préférences. Un jour, Frümsel a organisé la grande *Fête laïque*. Il a voulu contraindre son fils à y assister. Son fils a refusé. Le père a menacé, rendant Valentin responsable de son absence. Ainsi forcé, Désiré assiste à la *Fête laïque* et la trouble d'un violent coup de sifflet... Discussions... Le père Frümsel accuse Valentin d'avoir conseillé son fils dans sa révolte. Valentin, qui a toujours de la dignité à en revendre, se dresse sur ses ergots. Que puis-je, dit-il, si vous avez révolté la conscience de votre fils en le tyrannisant !... Colère. Tempête. Valentin jette sa démission à la tête du père Frümsel et s'en va. Ayant passé la porte, il professe que la société est décidément détestable...

Je n'insiste pas sur le mélodramatique de cet incident... Les faits de mélodrame habitent les romans sociaux. Je l'ai maintes fois constaté. Les romans sociaux tendant à démontrer une loi devraient alléguer pour cette démonstration les faits les plus fréquents, les moins exceptionnels, les plus banaux. Or comme la vie ne se compose pas uniquement de péripéties de mélodrames, les romans sociaux devraient éviter le mélodrame. Or le mélodrame paraît toujours, et au moment précis où la démonstration tend à se faire plus pressante... C'est le jeune Désiré, dénouant par un coup de sifflet un conflit de conscience et, fils respectueux, provoquant brutalement une guerre familiale d'une violence infinie... Que sais-je encore? Édouard Rod nous fait assister au mariage civil d'Urbain Loutier et de sa cousine... Tout se passe bien, lorsque la belle-mère, épouvantée subitement de ce mariage sans Dieu, éclate en sanglots désespérés... Le journal socialiste l'*Égalité* est commandité par un financier, Godesberg... Bientôt le financier fait faillite et se suicide... risquant de précipiter dans sa débâcle le journal de Romanèche. Eh non ! cela n'est point vrai, les journaux collectivistes ne sont soutenus que par des financiers très, très sérieux...

Mais je ne veux pas insister... Il me semble qu'il y a une contradiction un peu vive entre l'indolence

naturelle de Valentin Délémont et la violence éclatante qui l'expulse de la maison Frümsel et le rejette, anarchiste, sur le pavé parisien... Le titre du livre est fort significatif. Valentin est bien l'*Indocile*... Il a un orgueil assez étroit et niais. Il ne veut subir aucune contrainte. Mais en même temps il est incapable de tout. Toutes les bonnes chances de la vie il les laisse dépérir, faute de soin. Et il ne retrouve des forces que pour geindre et protester.

S'il tombe, la société n'est vraiment pas coupable. Ce neurasthénique n'aperçoit que le mal, et son indépendance ombrageuse de « raté » fainéant fait le reste. Il use toutes les puissances de sympathie... La société n'est pas coupable, et dès lors aucune des théories sociales que soutiennent les amis de Valentin ne peut être mise en cause. Aussi bien, Édouard Rod l'a-t-il senti, puisqu'il a exposé ces théories avec une certaine impartialité. S'il a insisté sur les fantoches « du démocratisme », il n'a pas hésité à nous montrer les abbés bouffons, mendiants et ivrognes, qui rôdent autour du Vatican ... Sans doute la caricature de Jaurès-Romanèche et de l'*Humanité-Égalité* est-elle un peu facile, directe, et appuyée. J'y ai pris du moins grand plaisir.... Il y a dans ce livre de doctrinaire un peu flottant, et qui après avoir exprimé dans *Un Vainqueur* de violentes convictions indécises, se reprend à raisonner doucement, il y a, dis-je, dans ce livre, une aimable verve satirique.... Et je crois bien que le personnage le plus nettement dessiné est celui d'Urbain Lourtier, socialiste intellectuel et âpre bourgeois. Il est évidemment moins sympathique que Claude Brévent, l'apôtre falot du *Sillon*. Mais chez celui-ci, bourgeois bien intentionné, les moindres qualités généreuses paraissent de grandes vertus. Chez Lourtier, les plus petits défauts paraissent presque de grands vices. Quoi qu'il en soit, il m'a prodigieusement amusé. J'ai reconnu en lui plusieurs de mes amis.

Édouard Rod — si je ne me trompe — ne parviendra jamais à réformer la société. Il est trop loyal pour donner entièrement sa préférence à une théorie sociale au lieu de l'accorder à une autre. Il a eu un moment de fièvre : c'est alors qu'il publia *Un Vainqueurs*. Il devient plus pacifique et un peu railleur. Lorsqu'il sera complètement sceptique, il sera tout à fait à même de traiter des questions sociales.... En attendant, il nous donne un livre incertain, souvent très amusant, — émouvant, le reste du temps, — un beau livre énigmatique.

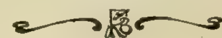
*
* *

Je suis bien sûr que tous connaissent de Georges Lecomte au moins *Les Valets*, *Les Cartons Verts*, *Le Veau d'Or*. Ce sont des romans de satire sociale. Il étudie dans l'un les politiciens, dans l'autre les fonctionnaires, dans le dernier un monde bizarre d'artistes amateurs et brocanteurs. Il étudie donc tour à tour des « catégories » sociales, qui, on en conviendra, ne sont pas sans importance dans la société actuelle. Il les étudie avec une précision extrêmement pénétrante. On voit qu'il les a beaucoup observées. Il les a observées avec un souci extraordinaire du détail. Rien ne lui a échappé des moindres minutes de l'existence de ses « victimes ». Il a tout vu. Il a tout noté. Il est cruel encore qu'indulgent. Il ne déteste pas. Il plaint. Il est d'autant plus dur. Mais ayant tout noté, il a tout rédigé. Les livres de Georges Lecomte sont toujours très « abondants ». Je ne dis pas que Georges Lecomte cède à une facilité dangereuse. Pas du tout. Infiniment consciencieux, il n'écrit rien qui n'ait été l'objet d'une prudente étude. Mais il a trop de mots à son service. C'est son seul défaut : ou s'il a plusieurs défauts, tous ceux qu'il a naissent de celui-ci. Ah! s'il voulait réduire, resserrer, ramasser, comme on verrait mieux la richesse de ses idées, et la luxuriance de ses observations!

La tyrannie des mots : voilà, si je ne me trompe, le défaut de ce livre, les *Hannetons de Paris*. Il a paru tout entier à la *Revue Bleue*, et je sais le plaisir qu'y prirent les lecteurs. Ce livre est un recueil d'observations perspicaces, persistantes, minutieuses sur la vie contemporaine. C'est une étude de mœurs sociales. On reconnaît bien là l'auteur des *Valets*, des *Cartons Verts*, du *Veau d'Or*. Nul mieux que lui ne sait regarder autour de lui. Et toujours il s'amuse de ce qu'il voit : — il s'en amuse un peu tristement. Et il note, il note, il note tout ce qu'il voit. Ne croyez pas qu'il se contente de transposer dans son livre ce qu'il observe dans la réalité. Je vous assure, Monsieur Abel Hermant, qu'il n'y a dans les livres de Georges Lecomte aucune personnalité : ce ne sont pas des livres à clefs. Il a cette aptitude qui vous manque : il sait généraliser. Dans un individu, il ne discerne que ce qui concourt à constituer le type social. Voyez le portrait de *M. Maxime Pirouette*. C'est une, c'est deux, c'est dix, c'est vingt des personnes que nous connaissons. C'est un symbole. C'est un type. C'est un composé admirable d'exactitude, et d'une vie intense, et d'une vérité significative.

Lisez ce livre. Vous y trouvez presque toute la société parisienne d'aujourd'hui. Ce livre n'est pas une fantaisie. Il est un document pour l'histoire des mœurs, un des documents les plus précieux que je connaisse.

J. Ernest-Charles.



## THÉATRES

Comédie française : *Don Quichotte*, pièce en 5 actes et 8 tableaux de M. JEAN RICHEPIN.

Notre enfance, à tous ou presque tous, fut charmée par l'ingénieux roman de Cervantès et notre imagination ravie par les prodigieuses aventures héroï-comiques de l'admirable Don Quichotte de la Manche, chevalier de la Triste Figure. Mais encore faut-il le dire, tant qu'en nous la réflexion n'eut pas mûri l'esprit, tant que le contact avec la vie réelle n'eut point éveillé le sens des correspondances et des analogies, cet esprit ne fut-il habile à en retenir qu'une suite d'images pittoresques et fantaisistes, sans lien précis avec la réalité. Du fameux conteur espagnol, il en fut un peu pour nous, toutes proportions gardées cependant puisqu'il ne s'agissait pas d'une œuvre de notre langue, comme de notre grand La Fontaine, dont les merveilleux récits ne composèrent d'abord qu'un pur jeu de mémoire, et dont le sens mystérieux, dont l'*esprit* ne nous apparut qu'à l'heure où la *lettre* avait disparu de cette mémoire même. Étrange anomalie dûe à la routine en matière d'éducation, qui veut que la part machinale de notre être s'applique à des besognes exigeant la plus subtile entente de l'intellect!

Que M. Jean Richepin ait obéi à des considérations de cet ordre, le jour où il décida de transporter à la scène ce héros légendaire du roman espagnol, il n'en faut point douter, de même qu'il s'abandonne aux suggestions inconscientes d'une nature avant tout éprise de truculence et de pittoresque, et pour qui la psychologie humaine se réduit à quelques gesticulations énergiques. Si je ne craignais d'être taxé d'irrévérence, je dirais que le parallélisme est saisissant entre l'auteur et ce héros qu'il entreprit de faire sien par adoption ou par adaptation dramatique. S'y prêtait-il? Je ne le crois pas, ou mieux je suis convaincu du contraire. Un pareil sujet paraît plein de dangers, plein de chausse-trapes, où l'on doit glisser et tomber : il n'est que dangers et chausse-trapes et c'est seulement une étrange incompréhension du genre dramatique et de ses lois qui peut induire un auteur à vaillamment affronter des difficultés insurmontables. Danger d'abord du personnage *connu*, archi-connu, qu'il soit historique ou légendaire peu importe. Lorsqu'une figure mythique a atteint au degré de célébrité mondiale que représente pour nous le héros de Cervantès, il est aussi impossible d'y toucher, de modifier en quoi que ce soit l'attitude que lui imprima son créateur, que si elle était fixée par l'histoire. Les gestes et les aventures de Don Quichotte sont pour nous aussi fixés, aussi inchangeables que ceux du plus réel, du plus historique des héros. Et la première conséquence, la plus déplorable pour l'effet au théâtre, c'est que tout est certain, tout est attendu de ce qu'il va faire... c'est que l'*imprévu*, principal condiment de l'intérêt dramatique, est radicalement absent : Ne sait-on pas qu'à tel tableau succédera tel autre, à tel geste, telle attitude, et si les huit tableaux du *Don Quichotte* de M. Richepin apparaissent comme un kaléidoscope incomplet, c'est qu'en fait nulle action dramatique ne les saurait englober tous, et qu'il faudrait trois soirées au moins pour nous en donner un résumé exact. La seconde conséquence, et qui s'impose à notre esprit aussitôt après, c'est que le vice inhérent à toutes œuvres tirées de romans atteint son maximum ici : chaque tableau revêt le caractère précis d'*illustration*, et l'on sait qu'en matière d'illustration, le talent du décorateur, si grand soit-il, n'équivaudra jamais à celui du dessinateur.

Mais il est une autre raison encore, plus profonde, plus *intérieure*, qui eût détourné M. Richepin de faire du Don Quichotte de Cervantès un héros de théâtre, et qui n'eût point manqué de le frapper, si M. Richepin n'était précisément le plus *extérieur* des écrivains et des poètes. On se rappelle le mot fameux de Baudelaire sur Victor Hugo : « M. Victor Hugo est un grand poète *sculptural*, qui a l'œil fermé à la *spiritualité* ». Pareillement dirons-nous de M. Richepin : M. Richepin est un bon poète pittoresque, pour qui les mouvements de l'âme n'ont aucune existence réelle, ou du moins aucune qui soit distincte de la gesticulation qu'il leur prête... Si tel n'était point le poète des *Blasphèmes*, il eût senti d'instinct, sans même raisonner — car le raisonnement n'a rien à voir dans ce que l'intuition suffit à préciser, que Don Quichotte était le plus *anti-dramatique* des personnages, et que vouloir s'attaquer à lui pour le plier aux exigences de la scène, c'était plus qu'une gageure, un véritable tour de force, pour lequel il faudrait des muscles plus énergiques encore que les sien. Le Drame — combien de fois ne l'avons-nous pas dit et contrôlé par l'exemple des plus illustres! — n'existe que grâce à la réunion de ces deux éléments combinés : *action* et *progression*. L'action fait le personnage vivant, intéressant pour le spectateur, et la progression marque les successives étapes, les différenciations de la vie qui s'agite sous nos yeux. Dans Hamlet lui-même, le plus analyste et le plus raisonneur des personnages dramatiques modelés par la main du génie, il y a peu d'action, mais en revanche une réelle progression. Or, s'il est vrai de dire que Don Quichotte *agit*, puisque tout héros d'aventure agit et que Don Quichotte est le type achevé du héros d'aventure, il est non moins exact d'ajouter qu'il ne *progresse* en aucune façon : tel il apparaît au début, face à face avec ses livres de che-

valerie, et jusqu'aux genoux du Ventero qui l'arme chevalier, tel il reste jusqu'à son dernier soupir, figé dans la même attitude et esquissant le même geste : c'est une magnifique silhouette, mais qui, à nulle heure de sa vie, ne modifie sa ligne. Voilà ce que M. Richepin n'a pas senti, parce qu'il n'a vu en lui justement qu'une silhouette, une attitude qui convenait à son tempérament propre... voilà ce que le moins doué des dramaturges eût aussitôt compris, si peu qu'il eût le sens d'un développement intérieur. Il ne saurait y avoir progression dramatique là où il n'y a pas évolution d'âme. Don Quichotte est un personnage de féerie, de pièce à spectacle. Il ne saurait être un personnage de drame, au sens supérieur où nous entendons le mot.

Comment M. Jean Richepin a-t-il lutté contre des difficultés aussi manifestes, contre des empêchements dont le premier caractère est de paraître insurmontables? Précisément par l'emploi, poussé jusqu'à l'abus, de ses propres dons de poète, qu'il substitue de vive force à ceux du dramaturge ; et ce sont, vous les connaissez assez, le *pittoresque* et la *rhétorique*. Le pittoresque d'abord : assurément le personnage y prête... il ne prête même qu'à cela, et si nous l'imaginons doué d'une silhouette aussi aiguë, aussi caractérisée, ce n'est pas seulement parce que les plus grands illustrateurs l'ont esquissée cette silhouette, c'est que le génie de son créateur sut l'imposer à notre imagination. Pittoresques avant tout sont les aventures que Cervantès nous décrit, depuis la naissance jusqu'à la mort de son héros. Pittoresques aussi et exclusivement, les scènes que M. Jean Richepin retient pour son drame, contraint qu'il est de limiter et de choisir parmi le nombre de celles que Cervantès lui propose. Mais puisqu'il s'agit d'*illustration*, rappelons-nous le raisonnement que tenait à cet égard Flaubert, en subtil et profond artiste qu'il était. Systématiquement, non moins qu'énergiquement, il s'opposait à l'illustration de ce qu'il avait rêvé et décrit par la plume, car il estimait avec raison que tout rêve fixé est une limitation, un amoindrissement de celui que fait éclore dans le cerveau du lecteur la maîtrise de l'écrivain. Nous avons vérifié à la représentation l'exactitude de cette doctrine. M. Richepin, et la Comédie-Française avec lui, ont beau entourer de toute l'exactitude possible la résurrection des scènes les plus fameuses du *Don Quichotte*, ils ne dépassent point, que dis-je... ils n'atteignent point la vivacité des images que suscite en nous la lecture du roman de Cervantès.

Si l'illustration, loin de grandir, diminue trop souvent l'image que la lecture avait déposée en nous, la rhétorique l'altère, en lui imposant une déformation qui ira contre sa signification primitive, et cela, c'est le plus grave reproche que, du point de vue littéraire, on puisse adresser à M. Jean Richepin. Je n'en veux citer que deux exemples, qui apparaîtront bien significatifs. Dans la fameuse scène des *Galériens du Roi*, lorsque notre hidalgo a fait tomber les chaînes des malheureux et leur a rendu la liberté, il prononce, après coup, des paroles qui ne sont ni du Cervantès, ni même du Richepin, mais bien du Cervantès revu, révisé par Tolstoï, auquel M. Richepin sert de truchement. Le poète croit agrandir, moderniser l'impression, que sais-je? en mettant dans la bouche de Don Quichotte des paroles que jamais, non jamais il n'eût prononcées ; bien au contraire il la diminue, tout en forçant l'applaudissement, parce que les phrases sonores et la puissance verbale produisent toujours un effet certain au théâtre, et que l'esprit critique qui les juge n'intervient jamais qu'après coup, quand le réflexe a produit son effet. Autre exemple, plus significatif encore : Dans la scène finale, non moins fameuse : la *Mort de Don Quichotte*, à l'heure où le chevalier est étendu sans connaissance sur son lit de souffrances, nous voyons tous ceux qui l'entourent, et Sancho, et sa nièce, et le curé et la gouvernante, plongés dans une irréparable douleur. Et cela fait bien dramatiquement, parce que cela donne au tableau son unité d'accent, parce que cela permet aux personnages de philosopher sur la grandeur d'âme du mourant, parce que, enfin, la douleur et la mort sont les deux principaux ressorts de toute action dramatique. Cependant reportons-nous à la pensée du maître, au texte même de Cervantès. Nous y lisons ceci : — « Sur ce il signa et cacheta le testament; puis atteint d'une défaillance, il s'étendit tout de son long dans le lit. Les assistants, troublés, s'empressèrent de lui porter secours; et pendant les trois jours qu'il vécut encore, après avoir fait ses dispositions, il s'évanouissait à toute heure. La maison était sens dessus dessous : mais nonobstant, la nièce mangeait d'assez bon appétit, la gouvernante portait des santés, et Sancho prenait ses ébats : car *hériter de quelque chose suffit pour effacer ou pour adoucir dans le cœur du légataire le sentiment de la peine que devrait lui laisser la perte du défunt.* » — Ah! que voilà donc qui est autrement profond, autrement vrai et empreint de haute philosophie que les lamentations de la famille assemblée! Et combien nous y sentons un accent sincère, non seulement parce que c'est éternellement vrai, mais parce que c'est la note même du génie de Cervantès. Mais voilà, cela n'eût été d'aucun effet dramatique, cela n'eût fourni aucun beau geste, aucune tirade, et ce qu'il faut avant tout au théâtre, surtout dans un drame héroï-comique traité par M. Richepin, ce sont des effets tels que la salle en demeure impressionnée. Le procédé est gros, mais il est sûr, on s'en aperçoit mieux encore quand le héros, dans

un effort suprême, se dresse sur sa couche et tire la philosophie de la pièce en parlant des *germes* qu'il a déposés, et des *semences* qui lèveront pour l'Humanité. Convention et fausseté de l'art dramatique, quand il est aux mains d'un poète pittoresque et exclusivement pittoresque comme M. Richepin, ce sont là de tes coups! Le poète des *Blasphèmes* n'est-il pas, à parler franc, l'homme du monde le moins fait pour comprendre par le dedans l'âme intime d'une époque et pour la traduire par des moyens dramatiques qui soient autres que des effets de mélodrame et une gesticulation de théâtre!

Ces critiques, qui touchent au fond même de l'œuvre et à sa conception première, n'entament en rien la valeur de certains détails d'exécution et laissent subsister intacte cette verve particulière dans l'accent, ce lyrisme endiablé, truculent et toujours pittoresque, qui est comme la signature de M. Jean Richepin et lui composa en poésie une physionomie à part. Cette puissance verbale qui l'incite aux pires erreurs dans la composition du personnage — car en réalité il n'en est qu'un dans cette pièce, Sancho n'ayant guère d'importance — très souvent le sert heureusement dans l'exécution du détail : on y retrouve le Richepin bien connu des débuts, celui que Barbey d'Aurevilly saluait jadis d'un éloge enthousiaste, un peu inattendu sous la plume de cet écrivain. Mais ces qualités de poète sont impuissantes à créer l'auteur dramatique, celui qui fait vivre des personnages et nous donne aussi bien l'illusion de la vie.

J'ai dit qu'il n'y avait qu'un seul personnage dans le *Don Quichotte* de M. Richepin, et c'est Don Quichotte lui-même Sancho, qui dans le roman de Cervantès tient une si grande place, n'est ici qu'une figure de second plan, tellement effacée que M. de Féraudy, auquel le rôle était destiné, y renonça finalement, le jugeant sans doute indigne de son importance et de sa situation à la Comédie : on sait assez que, dans la maison de Molière, l'usage n'est pas de sacrifier sa personnalité aux intérêts de l'art et que chacun exige des emplois taillés à sa mesure. M. Brunot, jeune pensionnaire de talent, a hérité du Sancho que M. de Féraudy laissait pour compte, et ma foi ne s'en est pas mal tiré : il montre de la verve, de la bonhomie, de l'émotion même, et une bonne humeur tout à fait méritoires. Quant à M. Leloir, soit dit sans la moindre ironie, il était par son physique le Don Quichotte nécessaire, inéluctable, irremplaçable. Nul autre que lui ne pourrait tenir le rôle, et si pour une raison quelconque, il devrait cesser de jouer, il faudrait renoncer à poursuivre les représentations de *Don Quichotte*. Lui seul a la ligne voulue, le galbe pittoresque d'un personnage tellement fixé et arrêté dans notre mémoire qu'il est désormais interdit d'y toucher. Lorsqu'au milieu du second tableau, nous l'avons vu paraître à l'arrière-plan de la scène, derrière un rideau brusquement tiré, tous aussitôt nous nous sommes exclamés : c'est bien cela, et lui seul peut être Don Quichotte à ce point! Il serait injuste d'ailleurs de ne lui reconnaître que les qualités physiques du rôle : il a montré des qualités de composition tout à fait remarquables, et a tiré du rôle écrit par M. Richepin le maximum d'effets qu'il comporte : peut-on demander autre chose à un acteur qui n'a pas de génie, mais seulement d'excellents moyens, et qui sait tout ce qu'on peut apprendre en matière d'attitudes et de déclamation, sans rien de plus? — On peut s'étonner que la Comédie n'ait pas monté avec plus d'éclat et de somptuosité une pièce dont l'intérêt majeur est de constituer un *spectacle*. Peut-être y faut-il voir l'indice d'un doute sur l'accueil du public, ou bien tout simplement le traditionnel usage de réserver ses faveurs pour le moderne, en traitant avec désinvolture tout sujet qui n'est pas de ce temps?

Paul Flat.



Figures de la Renaissance

—

## LA JEUNESSE DE L'ARIOSTE

Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de gens pour lire encore le *Roland Furieux*. Arioste fut l'Homère d'une poésie, moitié arabe, moitié chrétienne, venue par l'Espagne et la Sicile, au temps où des chevaliers du Nord s'éprenaient des filles de Bagdad et de Séville et où l'amour tentait l'impossible fusion de civilisations contradictoires. Que faire, quand on s'aime et qu'on ne se comprend pas? Les malheureux passaient leur jeunesse à se courir après et devant leurs yeux les villes, les aventures se levaient et fuyaient comme des mirages. Roland en devint fou, et il y avait de quoi. Les enchanteurs et les jeteurs de sorts pullulent dans ces récits, car comment rendre sensible au peuple, autrement que par magies et diableries, cette impénétrabilité des cœurs.

Nous sommes devenus plus intérieurs; nous ne sommes pas des cavaliers arabes, nous autres, pour courir une éternelle prétantaine hors de nous; tant de lumière nous ennuie et nous cherchons loin de ces villes mauresques si jolies, le petit coin d'ombre où tisser notre solitaire rêverie.

Au temps de l'Arioste et des belles dames qui écoutaient le poète de Ferrare, ses histoires ne paraissaient pas si lointaines; elles n'étaient qu'une poétique amplification de la vie costumée et violemment langoureuse qu'on menait alors; Venise sortait des eaux; les palais surgissaient, par les cam-

pagnes, plus vites et plus merveilleux que les songes. A quoi bon le bonheur, quand le plaisir en multipliait l'image?

Et puis Ferrare n'était pas une ville morte. Il y défilait des ambassades bigarrées de tous pays. Ce n'était que fêtes, représentations, mascarades entre lesquelles se glissait parfois la peste, avertissant le monde qu'il fallait se hâter de jouir. On n'y souffrait pas trop de la guerre, grâce à la savante politique du duc Alphonse et surtout grâce à son artillerie. On en était quitte pour héberger souvent les Français, qui, en si aimable compagnie, se formaient tout à fait aux grâces italiennes.

Ainsi le poème de l'Arioste nous restitue-t-il sinon la vie réelle, du moins l'atmosphère légère des âmes et le genre d'irréel où se plaisait leur fantaisie spirituelle, exquise, mais sans mélancolie ni profondeur.

Le sourire qui en éclaire toutes les pages nous avertit qu'il y ramasse les suprêmes rêveries d'un monde qui finit et d'un idéalisme particulier dont on s'éloigne. C'est la fin du moyen âge, sa dernière et sa plus parfaite épopée. Les dames n'y croient plus, mais elles s'y laissent charmer encore.

*Roland Furieux* n'est pas un poème de la Renaissance, encore toutefois qu'il reflète ce que j'appellerai l'esprit mondain du XVI<sup>e</sup> siècle, sa conversation, ses goûts vrais peut-être. Il marque un brusque retour vers l'ancien roman populaire.

C'est que l'auteur n'était pas un bonhomme à se laisser faire. Il envoya promener Bembo, qui lui conseillait d'écrire son livre en latin; il n'agissait qu'à sa tête, sans se préoccuper s'il marchait d'accord avec les humanistes et les gens d'Université.

Aussi sa figure mérite-t-elle d'être dessinée particulièrement. Le XVI<sup>e</sup> siècle n'offre aucun écrivain plus candidement personnel que lui. Il s'est développé à sa guise; il n'a fait que ce qu'il a voulu, toujours hérissé, toujours grommelant contre les choses et les gens qui pouvaient lui être un obstacle, indépendant en diable, le moins romanesque et le moins mondain des poètes, allant chez les grands avec l'enthousiasme d'un chien qui va reprendre son collier et sa chaîne : « J'aime mieux, disait-il, manger chez moi une rave cuite à ma fantaisie, que l'esclavage de dîner à la table d'autrui. »

## I

Ce grand distrait, ce doux, ce farouche timide, ce désintéressé eut pour père le plus dur, le plus voleur de tous les magistrats de Ferrare : le comte Nicolas Arioste.

Oh ! il était comte depuis peu de temps, depuis le passage de l'empereur Frédéric III, en 1469. On disait dans le peuple qu'il avait payé son titre assez d'argent, mais je ne crois pas. Le duc Borso dut parfaire la somme, car les services qu'il attendait du bonhomme n'étaient pas de ceux que chacun soit disposé à rendre. Il comptait sur Nicolas pour se débarrasser de son neveu, qui lui donnait des soucis. Borso était bâtard et la légitimité était représentée par le fils du marquis Lionello, lequel fils vivait retiré à Mantoue, sous la protection des Gonzague. Le faire disparaître dans un drame domestique, ou assassiner par des voleurs était une solution élégante et discrète ; mais pour conduire la chose, il fallait un homme très sûr, très adroit, une bonne tête, en même temps que d'une honorabilité au-dessus du soupçon. Justement Nicolas Arioste, par sa gravité naturelle, le sérieux de sa vie, son avarice même, remplissait les conditions souhaitables.

Borso l'expédia donc avec de magnifiques lettres de créance qui l'accréditaient comme ambassadeur, avec les présents d'usage, avec aussi une petite fiole de poison, dont il attendait grand effet.

Arrivé là-bas, Nicolas se mit en rapport avec les gens du prétendant et mena assez bien l'affaire. Malheureusement, au dernier moment tout échoua, par suite du manque d'estomac d'un des assassins. Cela tourna même si mal, que le respectable ambassadeur n'eut que le temps de se dérober par une fuite précipitée et sans gloire aux ennuis qui accompagnent ces sortes d'entreprises, lorsqu'elles n'ont pas réussi.

En dédommagement, Borso le nomma capitaine de la citadelle de Reggio. Nicolas en profita aussitôt pour travailler les farines et spéculer sur le pain des soldats. C'était un vrai Romain, ardemment économe, un magistrat qui aimait à faire sentir au peuple le frein et le collier et qui, pour rien au monde, n'eût dissimulé quoique ce fût de la tristesse des lois. Il y ajoutait même. Plutôt que de laisser la justice sans emploi, il eût mis à la torture la victime du délit, ce qui lui arriva, du reste, à Lugo, pour un pauvre diable, dont la femme avait été violée, et qui avait préféré retirer sa plainte plutôt que de publier son déshonneur.

Tout ceci ne l'empêcha pas d'être un excellent mari et père de famille. Sa femme, la douce, l'intelligente et vertueuse Daria Malaguzzi, qu'il épousa à Reggio en 1473, lui apporta un beau nom, une grosse dot, mille écus d'or, qui était beaucoup d'argent à l'époque et lui donna toute une nichée d'enfants, dix, cinq garçons et cinq filles, dont l'aîné fut notre poète, né le 8 septembre 1474.

Par exemple, la pauvre femme dut se contenter des joies de la maternité et garder le logis, car la rue n'était pas drôle pour elle. Son mari y était chansonné sur tous les tons. « Entends-tu toutes les rues qui crient derrière toi : « Au voleur, au traître, au vendu ! »

Lorsque, vers 1486, il fut nommé *Juge des Douze*

*Sages*, à Ferrare, on l'appela le Juge des Fous, le le Fou des Douze Sages, le grand Larron, Mange-terre. Mange-fer, l'Oiseau de Mauvais Augure, le Tondeur de chats sauvages, etc.

— « Ta basse et débile maison, tu viens de la monter d'un étage, messer Nicolas. Ce sont là les profits de la Loi, hein? »

— « Mon magnifique et très doux mari, faisait dire une autre chanson à Daria, je n'ose plus sortir de la maison, tant je sens que chacun va crier derrière moi : voilà la femme du plus atroce des larrons!

— « Tu vas me faire le plaisir de ne pas continuer sur ce ton, répondait Nicolas. Sache que je vole et que je volerai, attendu qu'en tous pays celui qui n'a pas d'argent passe pour une bête. »

Je n'ai pas besoin de dire qu'un pareil homme dut donner à son fils aîné une éducation sans mollesse. Quand Ludovic eut quinze ans, il le mit à l'étude du droit et de la chicane, et tous les jours il le ramenait, l'épieu aux reins, aux solides textes et aux bonnes gloses : « Il m'a fait perdre cinq ans à ces bêtises, écrivait plus tard le poète à Bembo. Passé vingt ans, grâce à lui, j'étais de force à comprendre Phèdre, avec grande fatigue. »

Ce fut alors que Ludovic fit la connaissance du vieux Grégoire de Spolète, augustin sécularisé, qui était entré au service de Rinaldo d'Este, frère d'Hercule I[er], duc de Ferrare. Le palais de Rinaldo est celui occupé actuellement par l'Université. Grégoire y recevait quelques jeunes gens de bonne famille, à qui il donnait des leçons.

« Je voulus d'abord apprendre le latin, dit l'Arioste, avant d'aborder l'étude du grec. Pendant que j'y travaillais, l'occasion dédaignée s'enfuit. Grégoire me fut enlevé par l'infortunée duchesse de Milan. »

Le bon professeur, en effet, consentit, par pitié, à aller servir de précepteur au jeune Galéas Sforza, dépouillé par son oncle Ludovic le More, et lorsque l'oncle et le neveu furent emmenés prisonniers en France, il suivit son élève dans l'exil.

Rien n'est plus touchant que l'attachement si tendre voué par le jeune Arioste à ce vieux maître : « Un voyageur m'a dit avoir vu dernièrement, à Lyon, Grégoire, à qui nous devons tant; il paraît qu'il revient. Ah ! je croyais bien cependant que je lui disais mon dernier adieu, lorsqu'il partit pour traverser les Alpes. Io ! il reviendra donc, celui qui a façonné le rude bois que j'étais et qui, d'une inutile et paresseuse masse, a tiré ce que je suis. Io ! je reverrai celui qui m'a plus donné que mon père ; j'embrasserai encore cet homme aimable ! »

Ce temps trop court fut, du reste, le meilleur de la vie de l'Arioste. C'était celui de la jeunesse. Il était très lié alors avec le prince Albert de Carpi qui étudiait avec lui. Le prince l'emmenait souvent chez sa mère. Catarina Pia, la sœur de Jean Pic de la Mirandolle. Catarina était jeune et belle encore, elle portait la double couronne de la sagesse et du malheur, et dans le charme et la bonté de son accueil, les amis de son fils trouvaient un exquis mélange de la mère et de la femme, et ils éprouvaient devant ses yeux des sentiments d'autant plus doux qu'il s'y mêlait, à leur insu, je ne sais quelle sensualité incertaine. Cela dura fort peu. Catarina mourut bientôt, victime d'une vengeance de domestiques. Quant au prince Albert, ses affaires le brouillèrent vite avec la maison de Ferrare. Le souci de défendre son petit État contre les convoitises de cette puissante voisine le jeta en d'inextricables aventures politiques. Tour à tour au service de la France, de l'Allemagne, du Pape, chargé d'ambassades par chacun de ces gouvernements, il se brouille avec tous. Désespéré, ruiné, tordu par la goutte, l'élévation au Pontificat de Clément VII le sauve un moment; il est à Rome, avec ce Pape, lors de la mise à sac de la Ville par les hordes du connétable, puis vient finir à Paris, en 1531, sous la bure, dans un couvent de franciscains, en théologien, son existence de prince errant et d'humaniste, à qui les lettres doivent tant, car il avait été le bailleur de fonds de son ancien professeur Alde Manuce, et il avait fait des rentes à Musurus.

Ludovic Arioste était lié alors encore avec son cousin Pandolphe, fils de Malatesta Arioste, avec Bembo et Hercule Strozzi. Ils furent les témoins, les confidents amusés de ses premières amours pour une petite Espagnole, qu'il prit très au sérieux, comme il faisait de toutes choses : « Dès ce temps, dit G. Carducci, l'Arioste est le sublime distrait avec le haut front, l'œil lent tout plein de la stupeur de ses grands songes; il va à la chasse et pense à ses élégies; c'est le même qui, sortant de Carpi, un matin, viendra, sans s'en apercevoir jusqu'à Ferrare; le même qui, ayant dîné et recevant un étranger, fit remettre la table et mangea, sans s'en douter, les viandes préparées pour son hôte; le même à qui ses amis firent manger un épervier pour une perdrix, etc. »

— « Tu t'en iras, Pandolphe, écrivait-il à son cousin, tu t'en iras vers les ombreux coudriers de Copparí que la brise remue avec un murmure endormeur. Sans moi, sous leur épaisse toiture, tu méditeras des vers et sous l'ongle du vent résonnera la lyre éolienne. La Dryade lascive, cheveux dénoués, viendra boire à ta mélodie. Idyllique jeune homme, elle bondira timidement à ton cou... Moi, je suis prisonnier de ma dame; je suis captif de la fine chevelure d'une jolie fille. Le jour, je cours sur ses traces; la nuit, je guette à sa porte; tu ris; prends garde à

la Némésis; un jour, tu connaîtras toi aussi le doux tourment. »

Il paraît pourtant que ça n'alla pas tout seul. La petite gueuse, secondée par sa mère, riait à tous venants, ce qui mettait le poète dans des colères indescriptibles.

« — Mais, mon cher Ludovic, lui disait ce pince-sans-rire de Bembo, ne la tourmente donc pas comme cela. Que veux-tu! la Nature a donné aux pauvres filles un cœur tendre et facile aux prières. Ah! périsse quiconque reproche ses péchés à une jolie créature et la fait pleurer!

« — Comment! répondait l'Arioste, tu veux que je supporte les péchés de ma maîtresse, que j'endure un rival! Autant me demander qu'on m'ouvre le ventre, sans que je crie. Qu'un autre se cherche des amours faciles, qu'il voie, sans sourciller et sans comprendre, des bleus au cou de sa maîtresse, moi j'aime mieux qu'elle me quitte, plutôt que de feindre l'amour avec moi, Non! non! pas de partage, même avec Jupiter. Nous partagerons tout ce que tu voudras, domestiques, table, maison, vêtements, mais pas le lit. Ah! périsse qui peut user de raison en amour, périsse qui n'aime pas éperdûment! »

Il était aisé de prévoir, d'après ces déclarations, dans quels sentiments le pauvre poète allait accueillir la trahison, dont il était l'objet. Ses transports dépassèrent en rage tout ce qu'on peut imaginer. Lui-même nous a peint la scène avec une vivacité et un réalisme qui nous la font revivre, dans ces invectives contre la mère de la jeune fille :

« — Va-t'en! va-t'en, impudique, va-t'en, scélérate, impie, entremetteuse, marchande de plaisirs, prostitutrice de mes amours. Ah! que je te déchirerais joyeusement le visage avec mes ongles; comme j'ai envie de t'empoigner par les cheveux... Est-ce qu'elle s'en ira impunie, cette empoisonneuse? Attends! Je vais t'arracher tes yeux torves, te couper la langue en petits morceaux, cette langue qui m'a fait si malheureux, qui m'a perdu! Pourquoi me retenez-vous, mauvais camarades? lâchez-moi; il faut que je châtie cette misérable! Allez-vous la favoriser; vous ne savez pas le crime que vous commettez en la secourant. Je l'ai surprise, par des nuits obscures, déterrant des cadavres, évoquant les morts; elle jette des sorts aux petits enfants. Au moins, qu'on la livre à la justice, qu'on la mette en croix, vous ne la disputerez peut-être pas au bourreau?... »

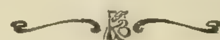
Malgré tout, il était infiniment triste; nuit et jour, il était torturé par le souvenir et le regret, haletant après ces yeux brillants, ce doux visage, cette gorge de neige, ces petites mains, après l'intacte beauté de cette jeune fille, beauté qui avait survécu à la ruine des illusions. « Elle a vendu mon amour pour de l'or! gémissait-il. Ressaisis-toi, mon cœur, laisse-la vivre en liberté dans son ignominie. Voudrais-je toucher encore à ces lèvres polluées par les baisers de gens infâmes? Peuvent-ils t'émouvoir encore, ces yeux ivres, qui rient à tout le peuple et quêtent le plus offrant? »

Un an, deux ans après, la blessure n'était pas guérie. Il aperçut un jour la fille de son ancienne maîtresse et écrivit aussitôt cette épigramme : « Comme elle est belle, charmante, gracieuse en ses jeux la fille de l'Espagnole Pasiphile! Comme toute petite elle imite bien les façons de sa mère, sa manière de marcher, de regarder, de rire, de parler! Voyez! elle sait déjà mentir, elle compte sur son petit doigt ceux qu'elle aime. Oh! la brave continuatrice de sa maman! Oh! la bonne mère, qui sais si bien élever ta chère fille, pour que, à mesure que l'âge insidieux s'alourdit pour toi, si tu ne peux plus faire la prostituée, tu puisses faire au moins l'entremetteuse! »

Après cette épreuve, l'Arioste ne connut plus pendant longtemps que des amours légers et changeants : « Ce qui me plaît aujourd'hui me déplaira demain et je varie de l'aube au soir; il n'y a qu'une chose qui en moi dure, c'est le goût de l'amour. »

Du reste, vers le même temps il perdit son père; il lui fallut trouver des maris à ses sœurs et s'occuper d'élever ses jeunes frères. Lui-même nous dit qu'il dut troquer Homère contre un livre de compte. Partagée entre dix, la fortune que laissait Nicolas Arioste ne faisait pas beaucoup pour chacun. Ludovic pleura son père et lui consacra ce mélancolique et beau poème : « Je te donne ces larmes, moi, triste survivant, ô très bon père, mort à la peine, tombé sous le poids des soucis. Reçois-les comme un gage de cette piété que tu me connus, dès mes plus tendres années, et dont la révérence ne s'est jamais démentie. Accueilles-en le mélancolique présent, soit qu'habitant du pur éther, tu désapprouves maintenant les inutiles soins des hommes et qu'arraché aux terrestres ténèbres, tu te voies enfin et te comprennes, tel que tu es; soit qu'à travers les bosquets stériles et les silencieuses allées des Champs-Élyséens, tu chemines et reconnaisses et baises à leurs bouches muettes, les aimables compagnons qui t'ont précédé là-bas. Je te donne, père, ce dernier présent, et j'ai la certitude que si, au-delà du lac stygien, quelque écho de la vie arrive encore, il te sera plus agréable que si je brûlais sur ton tombeau la myrrhe ou l'aloès d'Arabie. Adieu, auteur de mes jours, adieu pour jamais, et que la terre soit légère à ta dépouille. »

Alfred Poizat.



## L'ILE MAÏRE

Comme un navire blanc de voile,
— Navire antique et merveilleux
Voguant placide, — se dévoile
Maïre sur la mer d'or bleu !

Comme des voiles de galère
Pleines de vents, blanches d'éclats,
Ses foisons de roches légères
Se gonflent sur les flots tout plats !

Et de ses flancs de claire chose
S'élève, teinté de lapis,
L'effluve de beauté mi-close
Que la Provence eut de Gyptis...

Comme une barque de lumière
Portant des dieux, que souleva
La molle vague printanière
Qui d'une Hellade à l'autre va,

Flotte Maïre sur les ondes !..
Roche-galère, vision
D'un âge où les syrènes blondes
Enlaçaient les nefs d'Ilion !

*
* *

## VIOLONS DANS LE SOIR

Par certains soirs, certaine musique
De violons scandés, doux, amers,
Traînante sur les fleurs et la mer,
Est de mon cœur le sanglot rythmique!

Par certains soirs, certaine douleur
Que mon cœur sait, devient l'harmonie
Qui traîne lente, âpre, indéfinie,
Sur le repos des mers et des fleurs.....

Par certains soirs, sur mon cœur s'accorde
Un rythme épars dans les lourds couchants...
De fins archets râlent, écorchants,
Sur lui,... ce cœur aux vibrantes cordes!

Par certains soirs les râles si longs
D'une douleur toujours entendue
Brisent mes nerfs... cordes trop tendues,
Au rythme de lointains violons...

Par certains soirs, certaine cadence
Que pleurent des violons lascifs,
Traînante sur mes amours à vif,
Est mon sanglot sorti du silence !...

Marie de Ferry.

## FAITS ET APERÇUS

**M. MICHEL BRÉAL**

Malgré son extrême activité d'esprit, peut-être même à cause d'elle et afin de se consacrer à des travaux littéraires, M. Michel Bréal, volontairement, prend sa retraite et quitte le Collège de France. Voici près de quarante-deux ans qu'il y professait, on sait avec quelle érudite originalité et quelle autorité.

C'est, en effet, en 1864, qu'il succéda à M. Hase, le brillant hélléniste, précepteur de Napoléon III, en faveur de qui avait été fondée, en 1852, à la Sorbonne, la chaire de grammaire comparée (transférée au Collège de France pour le nouveau titulaire). M. Michel Bréal, ne comptait alors que trente-deux ans. Mais son initiative et sa pénétration scientifiques l'avaient fait distinguer du rénovateur de l'érudition française, Ernest Renan, et du premier réorganisateur de l'enseignement, Victor Duruy.

Élève de l'École normale supérieure (1852), où il avait suivi avec un goût très vif les cours du philologue Émile Egger, appelé comme professeur à Strasbourg, puis à Louis-le-Grand, il s'était promptement intéressé à la contexture des langues grecque et latine, à l'étymologie et aux vicissitudes de leurs vocables et il était impatient de s'initier à la langue-mère, le sanscrit, où il comptait trouver la clé des énigmes que présentaient encore l'histoire et la parenté des langues classiques. Cette science comparée des idiomes, — bien qu'elle fût d'origine française, puisque dès le début du siècle, le fondateur des études romanes, le poète-philologue Raynouard, l'auteur des fameux *Templiers* l'avait baptisée — était alors fort délaissée, sinon oubliée en France. On sait d'ailleurs combien l'ère pharisienne de Louis-Philippe, les agitations de la seconde République et les premières années, autocratiques et belliqueuses, du premier empire avaient été fatales à l'érudition française, non qu'elle ne conservât quelques représentants éminents, mais parce les jeunes esprits s'en étaient détournés, et qu'elle s'appauvrissait et s'immobilisait. Heureusement le génial labeur d'Ernest Renan devait réveiller cette activité. Il avait alors publié l'*Histoire générale des langues sémitiques* (1848) et *l'Origine du langage* (1857); M. Michel Bréal fut précisément un de ceux qu'impressionna l'importance, jusqu'alors insoupçonnée, de semblables recherches; et il médita d'entreprendre pour les langues indo-européennes ce que le maître avait fait pour les langues sémitiques.

Mais, apprendre le sanscrit et pénétrer les arcanes des origines des langues n'était point tâche aisée en France. M. Michel Bréal obtint une mission et se rendit à Berlin (1857), pour entreprendre ses investigations. Il s'y lia avec le créateur germanique de la grammaire comparée, Bopp, et travailla de concert avec lui.

De retour à Paris, il fut attaché à la Bibliothèque impériale, section des manuscrits orientaux, durant l'absence de Renan, qui accomplissait son expédition archéologique en Phénicie (1860-1861); et il fut définitivement promu à ce poste lorsque le grand philologue reçut la chaire d'hébreu au Collège de France. Il fit alors pa-

raître de savantes études, où il expliquait par la linguistique comparée certains problèmes de la mythologie antique. Remarqué par Victor Duruy, il fut nommé au Collège de France.

Sous l'impulsion d'un grand écrivain et d'un grand ministre, l'érudition commençait alors à secouer sa léthargie. En accusant brutalement la suprématie allemande, Sadowa allait bientôt provoquer le zèle des jeunes esprits et contribuer à remettre en honneur l'énergie intellectuelle. A cette renaissance, M. Michel Bréal aida efficacement. Il fut avec M. Meyer l'un des fondateurs de la *Revue Critique* (1866), qui institua un nécessaire et vigilant contrôle sur les œuvres à prétentions scientifiques, dénonçant impitoyablement les vices de méthode, et les erreurs ou les ignorances qui en résultaient. Et, poursuivant ses recherches personnelles, traduisant l'œuvre capitale de Bopp (1867 à 1872), il instaurait avec maîtrise en France un enseignement vraiment original de grammaire comparée. Tout en l'étendant, il s'efforçait de rendre claire et accessible cette science nouvelle. Il continua son cours même pendant le siège de Paris, au risque de recevoir une bombe en pleine leçon, comme il advint à l'auditoire de M. Levasseur, son collègue!

Par sa vaste érudition, sa connaissance des méthodes universitaires allemandes, M. Bréal était tout désigné pour coopérer à la réorganisation de l'enseignement que dut accomplir la République naissante. Il fut en effet appelé dans les hauts conseils universitaires, et promu inspecteur général de l'Instruction publique (1879). Il s'enquit à nouveau, pour les divulguer, des plus récentes méthodes d'éducation usitées à l'étranger. Il s'appliqua surtout à formuler et propager les procédés rationnels d'initiation aux langues classiques — dont il fut le subtil et persuasif défenseur — et aux langues vivantes. Ses idées, extrêmement judicieuses, en cette matière, sont exposées dans deux brefs ouvrages de vive allure, et d'une lecture fort attachante: *L'Enseignement des langues vivantes*, et *L'Enseignement des langues anciennes*.

Mais quelque ardente sagacité qu'il mît au service de la pédagogie, la science appliquée ne le détourna point de la science pure, témoin ses leçons d'ouverture, les nombreux mémoires qu'il lut à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, dont il est membre depuis 1875 et l'important essai de *Sémantique* (1897) où, le premier, il dégageait les lois des variations de la signification des mots et, comme on l'a dit, la psychologie du langage. Toujours soucieux de faire bénéficier des résultats pratiques de ses recherches les maîtres et élèves voués à une connaissance moins approfondie des langues antiques, il publiait des manuel et dictionnaire d'étymologies latines.

Grâce à ce patient effort, la grammaire comparée est actuellement pleinement florissante et « organisée » en France. On l'enseigne à la Sorbonne — où le titulaire de la chaire est l'auteur des savantes études que la *Revue Bleue* publie sur *l'Histoire avant l'Histoire*, M. Victor Henry; — on l'enseigne dans les Universités de Lyon, Lille, Montpellier, etc., on l'enseigne à l'École des Langues orientales et à l'École des Hautes-Etudes, on continuera à la professer, et mieux encore, à la faire progresser, au Collège de France, où le successeur de M. Michel Bréal sera son disciple, M. Meillet, qui, élargissant encore le domaine de cette science, y fait entrer l'étude technique des idiomes arménien, celtique, etc. Enfin il existe chez nous une société et des revues de linguistique prospères.

M. Michel Bréal a mené à bien une œuvre considédérable — pédagogique et scientifique — dont la Science et l'Université françaises lui doivent être vraiment reconnaissantes. Et cependant jamais il n'a été dominé, ni même accaparé par elle. C'est l'esprit le plus libre et le plus curieux, sensible à toutes les manifestations du beau et à toutes les suggestions du goût. On l'a vu à diverses reprises, et tout récemment ici même, quand il combattit les projets outranciers qui, pour la réformer, eussent déformé la langue française. C'est un lettré du sentiment le plus sûr et le plus fin; telles de ses études, sur Gœthe, où il dépeint un officier de l'ancienne France et narre les dramatiques infortunes de la princesse de Bourbon-Conti, sont d'un art délicat et sobre, infiniment savoureux. Par certain besoin impérieux d'élégante clarté, par ce talent et cette culture littéraires, M. Michel Bréal est de la lignée des grands érudits français, et l'authentique continuateur de ces Humanistes, profonds savants et précieux écrivains, qui furent au XVI[e] siècle les premiers maîtres du Collège de France.

La *Revue Bleue* a eu maintes occasions d'apprécier cette exquise érudition de M. Michel Bréal, car il fut l'un des tout premiers rédacteurs de la *Revue des cours littéraires*, et depuis lors, il n'a cessé d'être le lecteur et le collaborateur fidèle de la *Revue Politique et Littéraire*.

### SIR HENRY IRVING

La mort du grand acteur Irving a provoqué d'universels témoignages de sympathie admirative... nulle part plus vifs ni plus émus qu'en France. Parfait gentleman, de manières courtoises et un peu distantes, d'un esprit légèrement sarcastique, Irving avait rétabli en Angleterre, peut-on dire, le prestige des gens de théâtre. Doué d'un génie très personnel, d'un ascendant extraordinaire, il obtint dans les drames shakespeariens, dans cet *Hamlet* surtout qu'il préférait, d'éclatants succès.

Irving n'était point cependant un comédien impeccable; on lui reprochait sa raideur et le timbre désagréable de sa voix. Il est douteux, aussi, qu'il ait aidé au relèvement du théâtre britannique. Soucieux de rôles propres à faire saillir ses talents, il joua trop souvent des pièces médiocres, quitte à organiser une mise en scène somptueuse.... errements dont souffrent cruellement encore les scènes londoniennes!

Aussi quelques voix se sont-elles élevées contre l'honneur suprême, qui lui fut décerné, d'une inhumation à Westminster. Il est vrai que, d'après elles, la glorieuse abbaye ne doit s'ouvrir qu'à ceux qui furent réellement utiles à l'Angleterre: soldats, marins, hommes d'État. En seraient exclus les savants, artistes, philosophes, qui se proclament eux-mêmes citoyens du monde! — Voilà une conception bien différente de l'opinion française: Vérité en deçà de la Manche, mensonge au delà!

JACQUES LUX.

Paris. — Typ A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*),52, rue Madame. — *Le propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 19 | 5e SÉRIE — TOME IV | 4 NOVEMBRE 1905

## JOURNAL INÉDIT DU SECOND SÉJOUR DU CHEVALIER DE BOUFFLERS AU SÉNÉGAL

(*3 décembre 1786 — 25 décembre 1787*) (1).

*Ce 25.* — Nous sommes arrivés hier contre mon attente et descendus aujourd'hui. J'ai commencé par envoyer mon aide de camp complimenter le gouverneur portugais; il a trouvé un pauvre moribond en robe de chambre, qui l'a reçu très poliment et qui lui a dit que malgré toute sa joie de me voir, il me conseillait de ne pas rester longtemps et surtout de ne point coucher à terre, parce qu'il règne encore une mortalité affreuse à laquelle il croit lui-même devoir bientôt succomber, que tous ses soldats sont morts ou mourants et que de 25 Portugais arrivés cette année il n'en reste que deux. Tu crois bien, ma chère enfant, que je n'allongerai point ma visite et que je partirai demain, afin de ne point voir notre réunion retardée d'une éternité.

*Ce 26.* — Je l'ai vu hier et j'ai dîné chez lui aujourd'hui. Ce pauvre homme m'a touché jusqu'au fond de l'âme; il est pâle et rouge, maigre et bouffi, il rassemble tous les mauvais symptômes, toutes ses paroles sont des gémissements et chaque respiration a l'air d'un dernier soupir. Il a cependant quelque esprit, mais presque entièrement obscurci par un noir pressentiment. Je lui ai offert mes services auprès de son ambassadeur en France ou du nôtre en Portugal; il m'a remercié, les larmes aux yeux, et je suis parti de la chaumière qui lui sert de palais, après lui avoir laissé une caisse de vin de Bordeaux, la moitié de ma pharmacie et un baril de poudre. Il a répondu à mon présent par quatre dindons. Voilà comment en usent les gouverneurs français et portugais et je serai bien aise de te voir bientôt pour savoir en faveur de qui tu te décides.

*Ce 27.* — Nous sommes à la voile, mais la hauteur excessive des terres entre lesquelles nous passons, entre autres d'un volcan appelé l'Ile de feu, mais qui dans ce moment est du feu sous la cendre, cette hauteur, dis-je, est un fâcheux abri qui nous intercepte le vent et nous empêche d'avancer; nous comptons à vue de pays que cela finira demain et la saison nous promet du bon vent, et mon cœur promet que je te verrai, que je te baiserai et que nos beaux jours renaîtront pour de longues années.

*Ce 28.* — Nous allons, mais si doucement, qu'il me faudrait des années pour arriver à toi. Toutes les îles continuent à nous arrêter en leur présence et nous ne marchons qu'à la faveur d'une certaine fraîcheur, qui s'élève ordinairement autour des terres et qui est comme leur respiration. Cependant nous sommes sûrs que sans elle nous irions très vite, car il y a des intervalles par lesquels nous recevons de temps à autres des coups de vent à coucher notre petit esquif sur l'eau; mais nous serons bientôt au bout de ces contradictions-là et si le vent continue demain nous en profiterons mieux. Ton portrait est par malheur dans une grande caisse à fond de cale, sans cela je le montrerais aux divinités de l'air et de la mer pour les fléchir. Adieu.

(1) Voir la *Revue Bleue*, numéro du 12 août et suivants.

*Ce 29.* — Nous marchons, mais les vents sont moins bons et moins forts et la mer est si grosse et le vaisseau si petit que je ne puis t'écrire que deux mots. Encore ne pourras-tu pas les lire. N'importe, tu les supposeras et tu rêveras le reste.

*Ce 30.* — Le vent est un peu meilleur et nous avons fait dans l'espace de midi d'hier à midi d'aujourd'hui vingt-cinq lieues presque en bonne route. Si nous allions toujours le même train, je pourrais arriver en France pour tes étrennes, mais il ne faut compter sur rien ou plutôt il faut s'attendre à tout, car dans cinq ou six jours nous trouverons la région des tempêtes, qui, si elles nous sont contraires, peuvent m'arrêter jusqu'à la résurrection générale, et si, comme je l'espère, elles nous sont favorables, elles peuvent abréger le voyage de moitié. Je ne sais quelle honte me retient et m'empêche de leur offrir un sacrifice; il est vrai que je ne saurais trop que leur immoler, car je n'ai point de bœufs, je n'ai plus de moutons, j'en avais embarqué deux pour ma subsistance, ils sont morts; mes poules, mes canards et mes dindons fondent à vue d'œil. Je ne suis riche qu'en oranges, j'en ai environ deux mille à mon bord que j'ai fait ou laissé acheter aux îles du Cap Vert. Elles valent celles de Malte, mais il ne paraît pas qu'elles se gardent aussi bien. J'ai aussi des figues, bananes et des gouliaves, mais rien de tout cela ne verra la France. Ma vraie richesse consiste en quatre gros cochons, que nous tuerons successivement quand la température commencera à se refroidir et permettra de garder les viandes, en sorte qu'à cette heure nous mangeons du lard en attendant du cochon. Mais qu'importe de vivre de lard, de biscuit et de mauvaise eau, pourvu qu'on marche et surtout qu'on arrive; ce n'est pas la nourriture qui soutient, c'est l'espérance. Adieu.

*Ce 1er décembre.* — Nous continuons notre petit chemin avec un vent plus favorable que je ne l'espérais, mais plus faible que je ne voudrais. Notre marche se borne à une lieue par heure, tandis que nous en pourrions faire jusqu'à trois par un vent d'une force ordinaire; mais il faut se contenter de n'être point repoussé quand on s'approche de ce qu'on aime bien.

*Ce 2.* — Le vent diminue d'heure en heure et le ciel et la mer nous annoncent le calme le plus profond. Juge de ce que je vais devenir. Par bonheur que dans cette saison-ci les calmes ne sont pas longs, mais comme ils annoncent changement de vent, nous en craignons un contraire. Je commence à me laisser abattre, je suis comme quelqu'un que j'aime tant : la moindre chose me ranime ou m'éteint et dans ce moment-ci j'ai besoin de tout mon empire sur moi pour ne pas me désespérer.

*Ce 3.* — Nous sommes pris par ce maudit calme et Dieu sait quand et comment nous en sortirons. Si tu voyais ma petite habitation, tu ne la trouverais pas faite pour un long séjour, et surtout si tu voyais le fond de mon cœur, tu ne le trouverais pas capable d'une longue patience. Il faut pourtant prendre sur moi et surtout vivre jusqu'à ce que je te revoie; c'est là l'essentiel. Je ne veux pas que la dernière visite que je t'ai faite soit la dernière de ce genre-là; je ne m'accoutume pas même à penser qu'il y a un terme imposé à la vie et par conséquent à ce qu'elle offre de meilleur; j'aime à le reculer dans mes méditations intérieures et à espérer qu'avant que nous ne soyons morts on trouvera le secret de ne pas mourir et qu'avant que je ne sois cassé de vieillesse on trouvera celui de rajeunir. Ce dernier-là manquera moins que le premier sans aller bien loin, non pas d'ici, mais de la rue Saint-Honoré.

*Ce 4.* — Le calme a été désespérant toute la nuit et toute la matinée; il me semblait que les vents étaient morts, qu'ils ne reviendraient plus au monde et qu'on m'avait donné l'océan comme prison. C'est assurément la moins étroite, mais en même temps la plus cruelle de toutes. Enfin l'enceinte de nuages qui nous bloquaient paraît se rompre du bon côté et nous recommençons à orienter nos voiles. Nous ne faisons pas encore plus d'une demi-lieue par heure, mais n'importe, c'est toujours un rapprochement: chaque pas est d'un prix que je ne saurais ni payer ni exprimer, ne fût-ce que parce qu'il me rend la confiance sans laquelle je ne vivrais pas jusqu'à mon arrivée. Mon pauvre maître d'hôtel était absolument guéri depuis trois ou quatre jours; il a fait la folie de manger beaucoup de salaisons et la dysenterie est revenue d'une force horrible. Il s'y joint de la fièvre, en sorte que je ne sais plus que lui faire prendre; il serait affreux pour moi de le perdre après tous les bons services qu'il m'a rendus. Presque aucun des blancs qui m'ont suivi ne reviendra en bonne santé : d'abord ce pauvre homme dont je suis fort inquiet; mon cuisinier, mort; mon jardinier, mort; mon palefrenier, scorbutique; mon menuisier, fiévreux. Voilà à peu près toute ma maison; tu vois qu'elle a besoin de réparations; mais la vue du pays que tu habites, l'impression de l'air que tu respires, me feront tant de bien que je crois que tout ce qui m'appartient s'en ressentira.

*Ce 5.* — Le calme n'est plus aussi plat, pour me servir du terme marin; mais les vents sont d'une impuissance ridicule. Nous sommes entre des murs

de nuages qui se pressent et se tiennent en respect les uns les autres, comme autant de puissances belligérantes qui passent la campagne en préparatifs et l'hiver en négociations. Pour moi, je suis forcé de suivre le parti du plus fort, et je crois que cette fois-ci le midi triomphera du nord, ce qui lui est bien rarement arrivé. Il faut espérer que dans peu de jours nous serons amplement dédommagés, ou peut-être il faut le craindre. Nous passons aujourd'hui le tropique, région des calmes, et nous entrons après-demain dans la nouvelle lune ; c'est le moment des grands vents et ce mois-ci en est la saison. Mais enfin qu'ils viennent, pourvu qu'ils soufflent du bon côté, et qu'à travers mille périls ils me fassent voler dans les bras de cette bonne femme, que j'ai tant de besoin de voir et de baiser et qui, si je ne me trompe, en a presque autant d'envie que son mari.

*Ce 6.* — Rien n'est à la fois monotone et varié comme la navigation : on ne voit que la mer, on ne s'occupe que du vent, on ne pense qu'au chemin, mais la moindre petite différence dans une de ces trois choses-là fait une révolution dans notre système moral et même physique. On passe tour à tour du découragement à la confiance et de l'apathie à l'activité, mais aussi la scène change bientôt en mal pour rechanger bientôt en bien. Voilà mon état, chère fille, il m'est difficile de te le rendre bien nettement à cause du roulis qui brouille mes lettres et mes idées et qui ne laisse dans son état ordinaire que mon pauvre cœur et le désir brûlant dont il est rempli. Le vent est faible, mais il est bon, et s'il dure nous devons compter sur 24 lieues par jour en bonne route, ce qui nous tiendrait environ trois semaines. Mais cela changera en mieux ou en pire ; dans tous les cas, je dois être content d'abord d'être en chemin et puis d'y être sur un excellent bâtiment et avec un excellent capitaine, plus roi à mon bord que le roi à Versailles, et ne trouvant d'insubordonné que deux êtres qu'on n'a jamais pu soumettre : les vents et les flots. Si j'en étais le maître, mes ordres seraient prompts, mais leur esclavage ne durerait guère et je ne tarderais pas à abdiquer mon empire dès que j'aurais touché la terre que tu habites. Adieu.

*Ce 7.* — *La Cousine* va comme une petite folle et si ce train-là pouvait durer, je ne désespérerais pas de te revoir avant l'année prochaine. Mais le vent devient si fort qu'il finira par ne rien valoir, parce que la mer grossit beaucoup et que les lames forment déjà des montagnes et des vallées où notre marche est un peu retardée et le sera à chaque instant davantage ; mais, quoi qu'il arrive, profitons et jouissons d'une belle apparence, ne fût-ce que pour espérer, car sans l'espérance la pauvre vie humaine ne serait qu'un long supplice.

*Ce 8.* — Nous avons pensé périr cette nuit par une tempête affreuse, accompagnée d'éclairs et de tonnerre comme je n'en avais point encore entendu. Le plus fâcheux de tout, c'est que la lumière qui sert à voir la boussole et à gouverner en conséquence s'est éteinte ; la lanterne qu'on est allé chercher avec précipitation s'est éteinte aussi, la mèche qu'il est d'usage de tenir allumée dans un lieu sûr et sous la garde d'un canonnier, s'est éteinte à son tour ; il ne restait plus de feu et l'on n'avait pas d'amadou. Pendant ces allées et venues, la confusion allait toujours croissant, l'homme qui tenait le gouvernail n'ayant ni boussole ni étoile a perdu la tête, les gens qui travaillaient à serrer les voiles n'en venaient point à bout et perdaient aussi la tête, les maîtres et contre-maîtres criaient sans être obéis, les matelots se cachaient ou se désespéraient, le vaisseau qui n'était plus gouverné cédait au vent, les voiles agissaient en sens contraire. J'avais dit dès le commencement de ces troubles-là d'éveiller le capitaine, mais on ne se pressait pas parce qu'on craignait de mortifier le second qui alors commandait. Enfin le capitaine a monté sur le pont, il a remis les esprits par son ton modéré et son air calme; ses ordres ont été exécutés avec précision et il n'a plus été question de danger. Mais l'orage a continué plus de deux heures et il en revient d'heure en heure qui nous obligent à tout serrer pour les laisser passer sans nous faire de mal. Cet événement-ci au lieu de m'effrayer (ce qui n'a pas eu lieu un seul moment) me rassure, parce qu'il m'a fait connaître la force du bâtiment et l'habileté du conducteur. Tu vois, mon enfant, que, si je te revois, ce ne sera pas sans peine, mais que ces peines-là seront bien payées si tu es la même.

*Ce 9.* — Toujours gros temps, gros nuages, gros grains, gros vents, grosse mer, mais la petite *Cousine* se défend comme un petit lion et l'on m'assure qu'un vaisseau à trois ponts ne se serait pas mieux soutenu. Ce que je craignais est arrivé, nous avons toutes les peines du monde à vaincre les lames ; elles sont deux fois plus hautes que nous et nous ne cessons de grimper et de descendre, au lieu de glisser sur la surface. Cependant nous avançons un peu et dans la bonne direction, c'est-à-dire celle qui mène tout droit à la grille de ton jardin.

*Ce 10.* — Même vent, même marche. Je commence à être un peu fatigué de l'exercice que je ne fais pas et de celui que je fais, car quoique je ne puisse pas

mettre un pied devant l'autre je suis secoué, bousculé, renversé, froissé à tout moment et surtout pendant la nuit. Mon estomac et même ma poitrine s'en ressentent, mais un souffle de l'air de France remédiera à tout. Je suis moins inquiet de moi que de mon pauvre maître d'hôtel, qui change à vue d'œil et que je crains de ne point ramener. Cet homme est dans le principe de tous les ignorants qu'il faut manger pour réparer; j'ai beau porter toute l'attention possible à ce qu'il mange, il me trompe souvent par gourmandise et rend son mal incurable. Je finirai par lui donner un peu d'opium pour prévenir la gangrène dans les entrailles et calmer ses douleurs de colique; peut-être en endormant le mal laisserai-je à la nature le temps de s'en débarrasser. Mais j'ai tort de te communiquer ma tristesse, je ferais mieux d'essayer de m'en distraire pour ne m'occuper que du bonheur que j'entrevois de bien loin à la verité, mais enfin chaque instant m'en rapproche.

*Ce 11.* — Les vents menacent de devenir contraires et en attendant ils ne sont rien ; la mer n'est point encore abattue et le bâtiment qui ne trouve point d'appui d'aucun côté roule d'une force épouvantable et nous fatigue en pure perte, plus que quand il marchait le plus vite. Enfin il faut souffrir tout cela, c'est un droit qu'il faut payer au mauvais principe pour obtenir la permission de te voir.

*Ce 12.* — Nous allons un peu mieux qu'hier, mais les vents sont faibles et notre marche est si lente que je perds courage. Ce pauvre homme va toujours plus mal ; je n'ai point encore osé essayer l'opium, mais je crois qu'aujourd'hui j'en viendrai là, sinon je tâcherai de relâcher dans quelque port de Portugal ou d'Espagne pour le laisser reposer deux ou trois jours et lui donner du lait, du poisson et de grosses fèves de marais. Nous avons un homme de l'équipage dans le même état et cette maladie-là, pour comble de mal, est très communicative. Je ne crains pas pour moi, qui ai passé deux mois à la ville d'Eu à visiter trois fois par jour une salle où j'avais quatre-vingts soldats attaqués du même mal; mais je crains pour ce qui m'entoure et surtout pour mon pauvre capitaine, sans lequel je ne sais pas comment je pourrais jamais te revoir.

*Ce 13.* —

Que la nuit paraît longue à la douleur qui veille!

C'est un très beau vers de M. de La Harpe qui me revient sans cesse en pensée et qui me fait souvent dire :

Que la mer paraît grande au désir qui navigue!

Cependant, hors une petite tempête assez bien conditionnée, nous n'avons point à nous plaindre, car nous ne sommes point encore sortis de la route que nous voulions tenir et c'est la vitesse seule qui nous a manqué. Nous allons même un peu mieux dans ce moment-ci; mais toutes les ailes des oiseaux, toutes les nageoires des poissons, toutes les voiles de Xerxès ne suffiraient pas à mon impatience. Je te laisse à deviner qui en est l'objet.

*Ce 14.* — Mon pauvre homme va beaucoup mieux, je n'ai point osé risquer l'opium, j'ai trouvé que ce serait trop trancher de l'Hippocrate, je me suis contenté de lui donner de la confection et de l'eau sucrée avec du riz à l'eau pour toute nourriture. C'est ce dernier article-là qui lui coûte le plus et qui lui vaudrait le mieux. Enfin j'espère le ramener sans être obligé de relâcher surtout en Portugal, parce qu'il faudrait en partir par terre ou par mer et que de manière ou d'autre ce serait un retard d'un mois. Les vents se soutiennent et la mer est assez douce contre son ordinaire dans ces parages, dans ces temps et dans ces vents-ci. Je profite de sa bonté jusqu'à son changement. Voilà comme il faudrait faire avec les femmes, mais je ne me sens plus la force de supporter l'idée d'un changement et j'aime mieux croire que cela n'est point possible.

*Ce 15.* — Nous avons dépassé la hauteur de Lisbonne, c'est-à-dire que nous sommes déjà un peu plus au nord, mais nous sommes très loin de la terre et nous allons bientôt changer notre route pour nous en rapprocher et pouvoir doubler dans deux jours le cap Finistère qui ferme l'entrée du golfe de Gascogne. Alors trois bons jours suffiraient pour nous trouver à la vue des côtes de France et quatre pour être rendus à la Rochelle. Toutes les apparences et toutes les observations sont en notre faveur, mais je désire tant et tant que je crains d'espérer, parce que si j'étais trompé je tomberais dans un découragement dont rien ne me relèverait. Je me porte toujours assez bien et j'espère à mon arrivée être un témoignage vivant de la bonté du climat que je viens d'habiter. Puissé-je, chère femme, te trouver de même, car ma santé ne me suffit pas; pour me bien porter il me faut encore la tienne. Adieu.

*Ce 16.* — J'ai un rhume de cerveau qui me rend moitié fou, moitié imbécille, moitié aveugle, moitié paralytique. Aussi n'attends pas une plus longue lettre, car si tu descendais du ciel dans ce moment-ci sur le pont, je ne sais pas si j'aurais l'esprit de te voir et la force de t'embrasser.

*Ce 17.* — Je me porte un peu mieux, mais point

bien; la mauvaise nourriture, le mauvais air, le mauvais temps, le long ennui, les premiers froids, tout cela agit sur ton pauvre diable de mari et ajoute encore au besoin qu'il sent de te revoir. Nous devons passer aujourd'hui la latitude du cap Finistère et dès ce soir nous nous trouverons au même climat qu'en Provence. C'est quelque chose d'avoir déjà quelque chose de commun avec les Français, en attendant quelque autre chose que j'espère qu'ils ne posséderont point en commun avec moi.

*Ce 18.* — Il fait des temps de chien; il faut, de peur d'être mouillé sur le pont, respirer un air humide dans la chambre et, non seulement humide, mais infecté des exhalaisons de tant de gens et de tant de choses que je ne sais pas comment nous pourrions échapper au scorbut. Nous ne devrions plus en avoir que pour quatre ou cinq jours au plus, mais les temps sont dangereux parce que les jours sont courts, l'horizon chargé, le vent violent et les terres fort basses, ce qui fait qu'on pourrait se trouver dessus avant de les avoir vues. Je me fie à mon capitaine, à mon bonheur et au grand Detella qui m'a promis à ma femme.

*Ce 19.* — Tout paraît annoncer une heureuse arrivée; les vents ont pris le tour que nous leur aurions marqué s'ils nous avaient consulté et la mer semble nous faire un meilleur accueil à mesure que nous approchons de notre patrie. Dans trois jours nous pouvons être à terre, dans huit jours je puis te voir; je le puis, mais je dépends des vents et des flots, qui sont les premiers ministres du hasard et les exécuteurs impitoyables de ses arrêts.

*Ce 20.* — Nous entrons dans le golfe, nous venons de rencontrer un bâtiment qui venait de Bordeaux et qui nous a dit la distance où nous sommes de terre : 72 lieues. Par le vent qu'il fait, il ne serait pas impossible de descendre demain, mais les temps sont durs, les mers grosses, les nuits longues, les vents inconstants : il ne faut croire qu'à ce que nous tiendrons et garder toujours un sage milieu entre espérer et désespérer. Adieu, mon enfant, mon écriture te montre l'agitation du vaisseau et peut-être la mienne.

*Ce 21.* — Qu'avais-je dit? Voilà les vents qui soufflent du point où nous allons, la mer grossit et tout annonce une tempête presque à la vue du port. Il n'est pas dit que j'aille à la Rochelle, je serai peut-être obligé de courir demain à Lorient et j'y entrerai à pareil jour où j'en suis sorti l'année dernière. Si cela est, je me ferai descendre à la côte, je laisserai mon monde à bord et je prendrai un bidet de poste pour aller baiser ma femme.

*Ce 22.* — Mes pressentiments ne se sont que trop confirmés : nous avons été battus toute la nuit de la plus horrible tempête dont on puisse se faire l'idée. Ma pauvre petite *Cousine* a tout supporté avec un cœur de lion. Dans ce moment nous nous trouvons en calme et nous attendons un meilleur vent pour réaliser les projets d'hier. N'importe, je sens que je te reverrai et je suis plus heureux que tout ce que tu n'aimes pas.

*Ce 23.* — Nous sommes à quatre lieues de la Rochelle entre la côte du Poitou et l'île de Ré, ne pouvant aborder d'aucun côté. L'impatience me dévore; il semble que les contradictions s'entassent les unes sur les autres et ma pauvre philosophie se sent bien faible à la vue de tant d'ennemis. Mais qu'elle meure pourvu que je vive et que je te revoie toujours et toujours la même.

*Ce 23, à l'île de Ré.* — Je suis à terre, ou plutôt je ne suis plus en mer, mais il me reste encore un trajet à faire. Je le ferai hardiment et j'arriverai heureusement et je partirai promptement et je te verrai incessamment et je te baiserai comme je n'ai jamais baisé personne, pas même toi. Je suis chez le bon bailly Desecotais, que je connaissais et qui m'a reçu comme son fils. Je viens de faire un bon souper où j'ai mangé du pain, des légumes, de la viande fraîche, etc. Ce sont des mets nouveaux pour moi, mais ce qui sera plus extraordinaire encore, c'est un excellent lit où je dormirai bien pour la première fois depuis longtemps et où je rêverai de toi. Mais comment?

*La Rochelle, ce 24.* — César disait : « Afrique, je te tiens ! » Et moi je tiens la France, mais je ne tiens rien jusqu'à ce que je te tienne. Je suis ici chez mon ancien camarade de séminaire qui m'a reçu avec une amitié infinie. Je suis arrivé sur un bateau de l'île de Ré qui a fait quatre lieues en trois quarts d'heure. J'ai trouvé *la Cousine* au port, je vais presser le déchargement, acheter une voiture et courir à toi Adieu, ma femme, adieu, ma Pénélope, renvoie tous tes amants sans quoi j'en ferai une capilotade épouvantable. Adieu, ou pour mieux dire bonjour, car le jour est près de se lever pour moi.

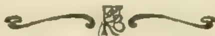
*La Rochelle, ce 25 décembre 1787.* — Je t'apporte le journal parce qu'il ne vaudrait pas le port.

Je suis en France, ma bonne femme, après une terrible navigation, mais tous les maux sont derrière

moi et tous les biens m'attendent chez toi. Je voudrais être invisible dans ta chambre au moment où tu ouvriras ma lettre, pour voir si elle te fera l'effet que me ferait une des tiennes en pareille occasion. Depuis quelque temps il s'élève des troubles au dedans de moi ; c'est à toi de les dissiper en me recevant de manière à me faire rougir de mes craintes. Mais non je n'en veux pas avoir. Pourquoi en aurai-je ? A cause de mes cinquante ans ? N'en avais-je pas quarante-neuf l'année dernière et ne m'aimais-tu point? Je le demande à ton beau lit bleu, que je n'ai point perdu de vue depuis que j'en suis sorti bien malgré moi.

Chevalier de Boufflers.

*Fin.*



## M. ET Mme MICHELET EN 1870-1871

(*D'après des documents inédits*).

Les pages que nous allons publier (1) sont intéressantes à un double titre : elles sont un témoignage de l'étroite communion intellectuelle dans laquelle vécurent M. et Mme Michelet ; et de plus, elles nous montrent Michelet, au milieu des angoisses de l'année terrible, malade de corps et d'âme, et déjà en plein travail pour la composition de son *Histoire du XIXe Siècle*, trouvant le temps et la force de se préoccuper des maux dont souffraient les populations rurales de l'Italie et des moyens d'y porter remède.

M. et Mme Michelet étaient en villégiature à Pierrefonds, au moment des premiers désastres de la guerre de 1870. Dès le 15 août, ils rentrèrent à Paris, croyant que l'armée de Mac-Mahon allait revenir sous ses murs pour y recevoir le choc de l'armée allemande et défendre la capitale. Quand ils apprirent la marche sur Sedan, qu'ils crurent Paris abandonné et destiné, soit à une capitulation humiliante, soit à un siège où toute offensive serait impossible, se sentant d'ailleurs incapables, avec leurs santés précaires, de supporter les privations d'un blocus pour lequel rien n'était préparé, ils partirent le 2 septembre pour la Suisse, où ils reçurent le 3 la nouvelle de la défaite de Sedan, et de là pour Florence, où ils arrivèrent le 29 octobre. Dès le mois d'octobre, Michelet avait résolu d'écrire un livre pour défendre, devant l'Europe, la cause de la France vaincue. Ce livre : *La France devant l'Europe*, écrit et imprimé en quarante-cinq jours, du 8 décembre au 23 janvier, est un chef-d'œuvre de raison et d'éloquence. Si Michelet, qui de tout temps s'était attribué une sorte de mission apostolique et prophétique, comme historien national, s'est exagéré la portée de son œuvre, l'inspiration n'en a pas moins été très haute, et l'exécution, dans sa rapidité violente, vraiment héroïque. Elle a relevé en France bien des cœurs, et ramené à la France bien des sympathies. Voici dans quels termes Michelet parle dans son journal de la composition de ce livre, à la date du 29 janvier :

« Le 16 août, revenus de Pierrefonds à Paris, et le 2 septembre quitté Paris, fort sagement, fort utilement. *Ma liberté* m'a permis de suivre et d'embrasser la situation générale. Je dis au départ en propres termes : « Il faut réserver libre « le juge des événements. » Grâce à cette liberté, seul, j'ai parlé. Quand personne ne parlait, sauf les journaux, si confus, j'ai été la seule voix du temps. J'ai parlé pour la France, rétabli la lumière, quand la presse gagée, influencée, organisait l'erreur, machinait les ténèbres.

« Une nuit de quatre mois et demi, pendant l'investissement de Paris ! Paris ignorant le monde, sa banlieue même, ne recevant dans les neiges qu'un pigeon tous les quinze jours !... Situation unique !... Faute énorme d'avoir tout mis au même point, étouffé et muré les voix retentissantes qui auraient parlé à l'Europe.

« Seul libre, j'ai fait une défense offensive qu'on ne pardonnera pas.

« Le 28 août, tous jugeaient qu'il n'y avait pas de défense, que Palikao, l'impératrice ouvriraient à l'ennemi. Partis le 2 septembre, appris à Lausanne, le 3 au soir, la nouvelle de Sedan, à Montreux la République. Je ne retournai point, ne m'enfermai point dans Paris, bientôt fermé (19 septembre).

« En septembre et octobre, à Montreux, toujours indisposé des entrailles : souvent un peu de fièvre. Mais je prenais des notes, écrivais beaucoup de choses détachées : *L'Espion allemand. — Les Circonstances atténuantes de la France. — L'Allemagne est-elle jeune ? — Réponse à Bismarck sur la haine éternelle*, etc.

« Les lettres de Strauss, Renan, Taine, avertissaient qu'il fallait un livre. Ce qui, en septembre, n'était encore qu'une préface de mon *Histoire du XIXe Siècle*, devint, en octobre, un vrai livre : Pour la France !

« En novembre et décembre, force études préparatoires. Enfin, du 8 décembre au 23 janvier, en quarante-cinq jours, la rapide exécution de ce livre violent...

« Chose bizarre, à travers ce furieux travail, maint rêve disparate arrivait. Jamais je n'eus l'imagination plus active...

« Chaque matin, levé avec le jour, ou avant le jour, et de sept à onze, écrit un chapitre, avec certaine négligence littéraire, qui, je crois, a servi parfois plus que nui. *Des choses et non des mots*. Malgré telles vives piqûres ardemment polémiques, il y a une certaine grandeur générale, un ensemble où, dit Sabatier, toute question a trouvé sa place. »

A peine le livre paru, le 25 janvier, la réaction d'un si prodigieux effort ne tarda pas à se faire sen-

(1) *L'Expiation*, par M. et Mme Michelet, dans le prochain numéro de la *Revue Bleue*.

tir. Dès le 9 février se déclarèrent des accès de fièvre qui durèrent tout le mois, interrompirent le travail.

« Dormant, mangeant, écrit-il, je faiblis et pâlis. La capitulation du 27, nos blessés et gelés de Suisse y contribuèrent. Ne pouvant ni écrire encore, ni me calmer, il faut des lectures qui m'étendent sans me détourner trop. »

Il lisait Dante, mais surtout, il rêvait, dans sa fièvre, de l'avenir de l'Europe et ses rêves étaient parfois prophétiques. Voici ce que nous lisons, dans le journal, le 1er et le 2 mars :

« 1er mars. J'eus de la fièvre jusqu'au déjeuner. Visite de Sabatier (1). Nous parlons Russie, Livonie. Herzen (2) m'apporte des lettres de son père, avoue grands préparatifs de la Russie contre l'Allemagne. Sa visite me remonta fort. La réconciliation des deux peuples slaves contre les Allemands, et la conciliation étroite anglo-française, feront l'avenir de l'Europe.

« 2 mars. Dîner de miss Blagden, Mistress Stratchey, Mlle Souvestre et Macchi (3). Je les remontai en leur parlant des futures formes géminées de l'Europe : France-Angleterre, Russie-Pologne, qui contiendront l'Allemagne ».

Enfin, nous lisons au 4 mars :

« Reprise de fièvre. Rêvé la clôture de l'histoire pour les Bonaparte. De 92 à 1870, ils ont duré 78 ans. Cela lie mon volume d'histoire inachevé à la *France devant l'Europe*. Maintenant commencera la lutte de l'Allemagne contre le monde celto-slave. »

Ces vues, ou si l'on veut, ces visions, étaient d'autant plus surprenantes que Michelet jusque-là avait toujours été un admirateur et un ami de l'Allemagne, et s'était montré profondément hostile et à l'Angleterre et à la Russie.

Les mêmes idées lui revinrent plus nettement encore deux mois après, au sortir d'une légère attaque d'apoplexie causée par l'ébranlement que provoqua chez lui l'insurrection de la Commune. Le 4 mai, quand il sortit de l'engourdissement où cette attaque l'avait plongé, il dit à sa femme :

« Cette nuit, j'ai vu en rêve d'où pouvait venir le salut de la France. Cela est tout contraire à ce que j'avais prévu jusqu'ici. Le salut viendra d'une alliance avec la Russie. »

Il avait vu en rêve, nous apprend-il dans son journal,

« une procession des esclaves de l'Europe, de tous les peuples d'Orient (en tête Russie, puis Bohême et autres Slaves) jusqu'ici soumis aux Allemands lettrés et formalistes, insupportables par l'orgueil exigeant de leur lenteur magistrale, qui venaient chercher aide et secours vers l'Occident. »

Quelques jours après, dès qu'il put tenir une plume, Michelet jeta sur le papier des notes, d'une allure un peu incohérente, où il expliquait ce rêve. Je ne puis les reproduire ici en entier :

« Ils défilaient, me jetaient ce regard : « Comment revivre ?... Je leur dis à tous : « Suivez vos pères, ne nous copiez pas »... Ceci aux arrivants, aux Slaves (jusqu'ici exclus injustement du mouvement), aux Russes, chefs des Slaves, les plus assimilables de tous, médiateurs comme les juifs, disent Herzen et Mickiewicz, les plus mobiles. Douceur et bonté dans la famille, et en dehors, extension infinie du principe communiste qui partage avec tous,... anti-allemands parce qu'anti-formalistes ; esprits rapides comme les Français. Ils auront le respect de leurs grands aînés d'Occident, sympathie pour leurs cadets orientaux, donc pourront recommencer le grand lien du monde oriental et occidental. »

*
* *

Michelet était alors à Pise. Il y était venu dès le 7 mars chercher un air plus doux que celui de Florence et dans l'espoir illusoire que ce changement couperait sa fièvre.

Voici le récit de cette crise de la main même de Mme Michelet :

« A Pise, les autorités lui firent le plus sympathique accueil. Le préfet s'offrit pour lui envoyer tous les jours les dépêches de France. Les professeurs de l'Université vinrent, et, après eux, en corps, tous les étudiants. Il les reçut avec de fortes paroles, pleines d'un ferme espoir. Il serra la main à plusieurs, leur dit d'un accent aussi ému que fier : « Messieurs, si quelqu'un vous disait que la France est morte, répondez : Vive la France ! Elle aura toujours du sang à donner pour les bonnes causes, et du plus généreux. » La tranquillité, le silence, la demi-mort de Pise lui allaient mieux que le bruit de Florence. Il essayait de se ressaisir, se croyait mieux. Ce n'était pas sans raison. La France aussi allait mieux. Il voyait Paris, même vaincu, dans une auréole, celle de sa défense héroïque. A ceux qui lui portaient de mauvaises nouvelles, il répondait : « Paris ne se déjugera pas. Il ne donnera pas cette joie impie à celui qui, des hauteurs de Saint-Denis, l'espionne et voudrait le tenter. »

Et Paris, le 19 mars, se fermait ! Alors commença en lui une lutte silencieuse, poignante, le pire des combats, celui du doute. J'essayai d'abord de lui soustraire les journaux mais inutilement. Il se les faisait acheter et je le voyais les lire, comme quelqu'un qui épelle ; il y cherchait ce qu'il eût voulu trouver au prix de plusieurs années de sa vie, un mot, une lueur d'espoir. Le mal,

(1) Français établi à Florence et marié à la célèbre cantatrice hongroise Caroline Unger. Leur fille adoptive avait épousé Michel Amari.

(2) Le fils d'Alexandre Herzen, le grand agitateur russe, directeur du *Kolokol* (la Cloche), qui était mort le 21 janvier 1870.

(3) Mauro Macchi, homme d'État italien, ami de Michelet.

pendant quelques jours, sembla stationnaire. En apparence, j'étais la plus malade. L'inquiétude me dévorait. Le 27 et le 28, il me fallut m'aliter. Le 30, qui était un dimanche, me sentant mieux, je me levai à 5 heures, et j'ouvris ma fenêtre pour mieux respirer. J'allai le trouver. Il parut heureux de me voir sur pied ; nous cherchâmes à nous réconforter l'un l'autre ; il prit son café, et, comme pour fêter un jour meilleur, il vint écrire dans ma chambre. Tout se passa bien, mais plutôt en douce causerie qu'en travail. Je n'avais rien pris depuis deux jours. Me voyant quelque appétit, il fut presque gai. Il parla avec moins d'effort de la France, et pour la première fois, songea au retour. Nous nous levâmes de table ; il se mit à écrire à sa petite-fille pendant que j'étais à ma toilette. Le bruit qu'il fit en se levant appela mon attention... Il était debout, tenait la lettre dans ses mains, la pliait. Ce ne fut que la durée de l'éclair. Il voulut me parler, tomba de toute sa hauteur, foudroyé. Il était une heure. Je n'avais jamais vu tomber ainsi. Dans mon égarement, j'appelais, comme s'il eût pu me répondre. Hélas ! il ne voyait, n'entendait plus. — Et personne pour m'assister. Point de médecin. Toute la ville dehors, aux courses où était le Roi. Je restai ainsi deux heures, tirant de mon instinct le secours. Quand le docteur arriva, la parole lui était revenue, mais il y avait délire et paralysie du bras gauche.

Le 4 mai, nous le crûmes sauvé. L'historien était remis. Le matin, en s'éveillant, il me dit... (Mme Michelet donne ici les paroles citées plus haut.)

Pendant ce séjour, qui dura du 7 mars au 13 mai, et durant lequel Michelet fut constamment malade, il s'occupa surtout des conditions économiques et morales dans lesquelles avait vécu, à travers l'histoire, le pays où il séjournait. Sa nature, toujours vibrante à toutes les émotions, sympathique à tous les maux, à tous les besoins de l'humanité, s'associait par un impérieux attrait à la vie de ceux qui l'entouraient. Déjà en 1830, venant en Italie pour la première fois, il se demandait comment elle pourrait sortir de sa détresse matérielle. En 1838, à Venise, il faisait des projets pour lui rendre son activité commerciale. En 1854, à Nervi, la vue des souffrances des rudes et laborieuses populations liguriennes lui inspirait tout un livre de morale et d'économie sociales, le *Banquet*. Cette fois, c'est le problème de la Maremme et de l'agriculture en Toscane qui s'impose à lui.

En s'occupant de ce sujet d'ailleurs, il ne s'écartait un instant de son travail personnel, l'histoire des Bonaparte, que pour participer plus étroitement au travail de Mme Michelet. Elle avait commencé d'écrire en 1869 un livre important intitulé *Nature*, pour un éditeur écossais. Les notes qu'elle avait accumulées pour *l'Oiseau*, *l'Insecte*, *la Mer*, *la Montagne*, et qui n'avaient été utilisées qu'en partie, celles qu'elle avait réunies en vue d'un livre projeté sur *la Fleur*, lui fournissaient d'amples matériaux. Les deux tiers du livre étaient écrits quand éclata la guerre. A Florence, pendant que Michelet écrivait *La France devant l'Europe*, Mme Michelet travaillait à *Nature* avec la même ardeur.

« Elle écrivait près de moi, à ma table, dit Michelet le 29 janvier dans son journal, mais bien à part, ses *lacs*, ses *fleuves*, avec une grave méditation fort touchante. »

Il note chaque progrès du livre. Sa femme lui lit chaque chapitre, qui provoque chez lui des effusions d'admiration attendrie. Le 5 février :

« Elle me lut son lac d'Uri, fort travaillé, fort beau. Elle travailla tout le dimanche. J'étais heureux de la voir obligée de s'occuper ainsi de la Nature et d'oublier un moment. »

Michelet ne se contentait pas d'écouter et d'admirer; il relisait et corrigeait d'une main très sûre le texte de *Nature*. A Pise il fit mieux, il collabora. Le voisinage des Maremmes inspira à Mme Michelet l'idée de consacrer des chapitres spéciaux à ces régions à la fois fertiles et désolées que des accidents naturels ou la négligence des hommes ont rendus malsains et inhabitables. Tous deux se mirent activement à l'œuvre, étudiant les marais du Poitou, de Hollande ou du Valais comme les Marais Pontins et la Maremme toscane, consultant les gens du pays, en particulier M. Correa de Grosseto, lisant et analysant tous les ouvrages spéciaux, Ripietti, Fossombroni, Savi, Tartini, Salvagnoli, cherchant avec avidité à discerner la vraie cause de la *malaria*, qui ne devait être découverte que bien plus tard. Michelet analysa en particulier le *Rapport* de Salvagnoli *sur l'amélioration de la Maremme* de 1828 à 1859, qui recommandait comme principal remède la division des grandes propriétés entre de nombreux cultivateurs, et la *Statistique de la province de Pise* en 1863 par le préfet Torelli, qui s'occupait surtout de la régularisation des cours d'eau. Le chapitre du livre de Mme Michelet sur la fièvre des Maremmes, intitulé l'*Expiation*, est sorti directement de cette collaboration des deux époux. Nous en avons le texte tout entier écrit de la main de Michelet. Il serait téméraire d'affirmer qu'il est tout entier composé par lui, car nous en avons une autre copie, un peu différente, de la main de Mme Michelet ; mais si nous le comparons aux autres chapitres du livre, il nous semble porter la griffe du lion. C'est, en tous cas, un morceau d'une haute allure, qui mérite d'être connu.

GABRIEL MONOD,
De l'Institut.



## LE PORTUGAL ET SA POLITIQUE A L'ÉGARD DE LA FRANCE

Les Castillans appellent parfois le Portugal : « le tout petit royaume de quatre-vingt-dix lieues. » Napoléon l'appelait « un canapé ». Les Portugais se consolent en pensant que leur pays est le mieux arrosé, le plus fertile et le plus riant de la Péninsule : *Portugal é pequeno, mas é terra de azucar.* Le Portugal est tout petit, mais c'est une terre de sucre.

L'histoire du Portugal est comme une réduction de l'histoire d'Espagne. Aux longues guerres contre les Mores a succédé un siècle d'expansion coloniale et de conquêtes. En 1580, l'Espagne a mis la main sur le royaume. En 1640 le Portugal a recouvré son indépendance. Le XVIII[e] siècle fut pour les deux peuples une époque de convalescence et de douce quiétude. Pombal tenta de moderniser les Portugais comme Charles III les Espagnols. L'invasion napoléonienne mena Junot à Lisbonne et Murat à Madrid. Portugais et Espagnols combattirent ensemble nos dernières légions à Orthez et à Toulouse. Les idées françaises, qui n'avaient pu triompher par la force des armes, s'imposèrent aux deux peuples après la paix. Le Portugal et l'Espagne sont aujourd'hui deux monarchies constitutionnelles, louvoyant l'une et l'autre entre de vieux partis qui n'ont pas encore désarmé et des partis d'avant-garde, impatients d'essayer leurs forces.

Un seul point rend différente la situation actuelle de l'Espagne et celle du Portugal. Si pauvre qu'elle soit, l'Espagne est aussi pleinement indépendante qu'aux plus glorieux jours de sa fortune. Depuis 1703, le Portugal vit sous le protectorat économique de l'Angleterre. Les Anglais lui achètent ses vins et ses oranges et lui vendent tous les objets fabriqués dont il a besoin. Cette protection, un peu hautaine, a compromis le développement industriel et commercial du Portugal, resté surtout agricole. Il y a gagné, il est vrai, de conserver une partie de ses colonies, mais le jour où l'Angleterre a voulu pousser à travers les possessions portugaises son chemin de fer du Cap au Caire, les droits historiques du Portugal ont été méconnus, avec une désinvolture si extraordinaire que la nation portugaise s'en est émue (1890). Puis tout est rentré dans l'ordre, parce que l'heure n'est plus « où les boulets étaient la « monnaie avec laquelle le roi de Portugal payait ses « tributs. »

Gouverné depuis 1853 par la maison de Saxe-Cobourg-Gotha-Bragance, le Portugal a voulu retrouver « *O Brazil em casa* ». Il a cherché à mettre en valeur ses richesses naturelles et à regagner le temps perdu pour sa culture et sa civilisation.

Il a construit 3.000 kilomètres de routes et 2.500 kilomètres de chemins des fer, il a remonté sa marine marchande et ébauché son relèvement industriel. Lisbonne, Porto, Coïmbre, Castello Branco ont des filatures et des tissages de laine et de coton, fabriquent la dentelle et travaillent les tabacs. Mais ces progrès ont été réalisés trop vite et grâce à d'imprudentes manœuvres financières. Des syndicats de banquiers ont lancé de grosses affaires et jeté des milliers de titres sur le marché; les gaspillages, les mauvais rendements ont absorbé les ressources des compagnies. Elles ont fait appel à la garantie de l'État. Pour équilibrer les budgets en déficit, il a fallu contracter des emprunts, les impôts sont devenus trop lourds pour une population peu laborieuse et peu inventive ; le paysan s'est découragé ; l'émigration au Brésil a enlevé des milliers de bras à l'agriculture ; 4 millions d'hectares, autrefois cultivés, sont aujourd'hui en jachères et le crédit public ne s'est pas relevé de la crise de 1892, à la suite de laquelle la rente portugaise baissa des deux tiers.

Le mécanisme d'un gouvernement moderne para trop compliqué, trop délicat, trop coûteux pour un pays où les quatre cinquièmes de la nation vivent de la même vie qu'au XVI[e] siècle. Le Portugal contemporain a une histoire littéraire; il a des poètes comme Almeida Garrett, Luma Leitao, Joâo de Deus, des romanciers comme Mendes Leal et Rebello da Silva, et aujourd'hui une femme : M[me] Anna de Castro Osorio; il a des historiens comme Herculano et Oliveira Martins, qu'on peut comparer par certains côtés à Michelet; il a des professeurs, des juristes, des philosophes ; il a des partis, des clubs et 300 journaux. Mais l'élite lettrée est presque sans action sur la masse; le ferment n'a pu encore faire lever la pâte. En haut, de très nobles intelligences s'instruisent et s'affinent et formulent des idées; on voit surgir de belles et fortes œuvres, on entend retentir des mots sonores et émouvants, qui, plus ou moins bien compris, sont répétés par quelques comparses, mais retombent dans le vide sans être arrivés jusqu'à l'âme populaire.

Et voilà pourquoi, comme l'a si amèrement crié Oliveira Martins, rien n'existe là-bas qu'en peinture; voilà comment il y a en ce pays si loin du mot à la chose, comment les partis ne répondent à aucune réalité profonde, à aucun idéal sérieux. Voilà pourquoi dans la haute société élégante et blasée, éprise de luxe et de jouissance, règne si souvent ce désenchantement, cette indifférence à tout pour lequel la langue portugaise a trouvé un mot spécial — *a saudade* — sorte de spleen paisible et résigné, qui chez les vieilles nations arrête les énergies et endort les rancœurs trop nombreuses et trop cruelles.

De ce mal nous souffrons aussi, et plus peut-être,

parce qu'il y a moins longtemps que nous sommes malades, et parce que chez nous il en est encore qui espèrent en la fortune de la France, mais cette commune douleur doit nous rendre plus sympathique que jamais le petit peuple qui a fait si grande figure dans l'histoire et qui ne sait pas se résigner à se voir amoindri.

Nous ne le connaissons pas assez et nous devrions profiter des circonstances qui nous rapprochent pour essayer de le connaître et nouer avec lui des relations plus suivies.

Nous l'avons jadis aidé à combattre l'absolutisme représenté par D. Miguel. Le fils du prince Eugène de Beauharnais a été pendant quelques mois l'époux de la reine Dª Maria da Gloria. Herculano, qui fut le précepteur de Pedro V, avait fait ses études à Paris. Nous avons donné au Portugal comme à l'Espagne des ingénieurs et des capitaux. Pedro V a voulu lui donner nos sœurs de charité, et Luiz 1er a dû les renvoyer devant l'opposition du bas clergé et de la bourgeoisie radicale.

Après la révolution de septembre 1868 qui chassa d'Espagne Isabelle II, les partisans de l'union ibérique crurent le moment venu de réaliser leur rêve, et Prim offrit la couronne d'Espagne au roi douairier de Portugal Ferdinand de Saxe-Cobourg-Gotha. Napoléon III, qui ne voulait à aucun prix de Montpensier, eût accepté la candidature de Ferdinand. L'unité ibérique lui paraissait un complément naturel de l'unité italienne ; il songeait déjà à une alliance latine entre les trois nations sœurs. Des motifs personnels empêchèrent Ferdinand d'accepter : il eut peur de perdre sa liste civile en Portugal, il ne se soucia pas de quitter son beau palais de la Pena de Cintra, il craignit que les Madrilènes ne fissent pas un accueil suffisamment royal à la comtesse d'Edla, son épouse morganatique.

Le roi Luiz, tenté à son tour par Prim, répondit « qu'il était né Portugais et voulait mourir Portugais. »

Le refus des deux princes eut pour conséquence presque immédiate de susciter la candidature du prince Léopold de Hohenzollern au trône d'Espagne et de mettre la France et l'Allemagne aux prises.

En 1875, la France fut choisie comme arbitre entre le Portugal et l'Angleterre, qui prétendaient, l'un et l'autre, à la possession de la baie Delagoa. Le maréchal de Mac-Mahon donna gain de cause au Portugal.

Le beau voyage de Serpa-Pinto à travers l'Afrique, le Benguéla à Durban (1877-1879), eut en France un grand retentissement ; le récit en fut traduit en français et Serpa-Pinto fut élu correspondant de l'Académie des Sciences.

Mais quand l'ultimatum anglais du 12 janvier 1890 et le traité du 11 juin 1891 eurent ouvert entre les colonies portugaises d'Afrique la large brèche par où passèrent les pionniers de l'*African lake's association*, nos industriels et nos commerçants ne surent pas profiter de l'indignation nationale pour concurrencer victorieusement les produits anglais sur le marché portugais. C'eût été cependant chose facile, tant était grande la colère publique. Pendant six mois, les Portugais boycottèrent le commerce britannique, puis, comme personne ne se présentait pour remplir sa place, il fallut bien revenir aux vieilles habitudes et acheter aux Anglais ce qu'on ne trouvait que chez eux. Nous avons rarement donné une preuve aussi concluante de notre ignorance des choses de l'étranger.

A l'occasion du mariage du prince royal D. Carlos, avec la princesse Amélie d'Orléans, le comte de Paris prononça dans un banquet un discours politique auquel les républicains accordèrent une importance qu'il n'avait probablement pas ; ils donnèrent l'alarme et ne se calmèrent qu'après l'exil du comte de Paris, que l'on aurait pu aisément laisser mourir colonel de l'armée territoriale dans son hôtel de la rue de Babylone.

Tout cela est déjà bien loin et semble appartenir à une autre époque. Il est bon cependant de le rappeler, pour montrer le chemin parcouru depuis vingt ans par l'esprit public.

Autrement grandes sont les questions qui passionnent aujourd'hui l'opinion, autrement large la conception que se font nos hommes d'État du rôle de la France dans le monde. Il y a quelques mois, le roi D. Carlos était l'hôte du Président de la République, et la reine de Portugal acceptait bravement un dîner à l'Élysée. Aujourd'hui, c'est M. Loubet qui est à Lisbonne, où il retrouve l'accueil enthousiaste qu'il vient de recevoir à Madrid.

Et tout le passé est si bien mort et aboli que l'Angleterre, l'Angleterre elle-même, la farouche Albion de l'ultimatum, s'associe aux fêtes franco-portugaises et franco-espagnoles, et qu'une grande ligue des peuples de paix semble se nouer en face du grand Empire guerrier qui crie « hurrah à la poudre sèche et à l'épée aiguisée » !

La paix, laborieuse et féconde, est le vœu profond des démocraties de France, d'Espagne et de Portugal ; mais l'Angleterre, qui n'aime pas moins la paix que ses nouvelles amies, leur donne le bon exemple en gardant sa cuirasse et en restant la main sur la poignée de son épée. Il n'est de paix solide que celle qu'on peut défendre.

G. Desdevises du Dezert.

## INDIVIDUALISME ET SOCIOLOGIE (1)

Les études sociologiques, en extrayant de l'histoire les faits de tous ordres par où se manifeste la puissance des traditions et des situations, des idées collectives et des formes sociales, travaillent, semble-t-il, à rabattre l'orgueil de l'individu. Elles replacent sa figure dans le cadre et la raccordent au fond du temps. La personne humaine ne nous apparaît plus comme une statue isolée : ce n'est plus qu'une effigie dans un bas-relief immense, et à peine détachée du marbre.

Mais il est permis d'espérer, de ces mêmes études, un gain plus positif : en même temps qu'elles contribuent à nous déprendre de nous-mêmes, elles posent devant nous de grands objets capables de nous attacher. Par cela même qu'elles nous découvrent, entre les divers phénomènes économiques, politiques, religieux, tant de connexions et de corrélations inaperçues, elles nous familiarisent avec la notion du consensus social, elles nous communiquent l'impression des besoins propres à l'ensemble, elles font en quelque sorte vivre à nos yeux, dans la multiplicité de leurs fonctions, les êtres collectifs. Réalités idéales sans doute, impalpables et impondérables, mais dont il faut bien tenir le plus grand compte et suspecter par dessus tout les exigences, s'il est vrai que ces puissances invisibles ne cessent de nous envelopper et, en pressant sur nous, de nous soutenir. C'est pourquoi, à quiconque aura acquis cette espèce de sens social que donne la science sociale, rien n'importera davantage, sans doute, que ce qui est nécessaire pour faire « tenir ensemble » les éléments constitutifs de la société, pour assurer la cohésion indispensable à sa durée, à sa santé, à son progrès.

Mais cette préoccupation exclut-elle fatalement le souci des droits réclamés par la personne humaine? Et la logique de notre méthode nous acculerait-elle à une sorte de nouveau panthéisme sociologique, devant lequel, à aucun point de vue, l'individualisme contemporain ne saurait trouver grâce?

*
* *

Il suffira, pour se délivrer des antithèses qu'on essaie d'établir entre ces deux termes, de se rappeler que les conditions de la santé sociale sont loin d'être identiques dans toutes les sociétés, et que si les unes, à une certaine époque, à un certain degré de civilisation, ne peuvent assurer leur cohésion interne qu'en étouffant, sous quelque forme qu'elles percent, les moindres velléités d'indépendance individuelle, d'autres, parvenues à un degré supérieur, ne sauraient plus durer et progresser sans se prêter, sans s'ouvrir aux variations, aux dissidences, aux initiatives de toute nature.

Que ce soit là pour nos sociétés occidentales, et pour la société française en particulier, une condition vitale, la plupart des moralistes contemporains l'ont senti et exprimé plus ou moins nettement. Le même Taine, aux yeux de qui notre être particulier, mesuré avec les grands êtres au sein desquels il vit et se meut, semblait se réduire à un néant, ne peut s'empêcher de constater ce fait : « Pour chaque individu moderne ce qu'il y a de plus précieux, c'est son âme, sa volonté personnelle avec tous les sentiments profonds, compliqués qui l'engendrent. Je tiens d'abord, et avant tout à ma conscience, à mon honneur, à mon indépendance. En fait ce sentiment existe... » Combien il importe aux collectivités contemporaines de respecter cette qualité de sentiment, et de se faire modestes devant les exigences généralisées des individus, c'est ce que M. Faguet indiquait à sa façon en rappelant qu'elles ne s'assurent désormais notre amour même qu'au prix de ces concessions, et qu'en définitive il ne saurait plus se constituer de patriotisme en dehors du libéralisme. C'est sur cette même idée que se rencontraient naguère, lors de nos discussions sur les conditions de l'unité morale du pays, M. Buisson et M. H. Michel, lorsqu'ils répétaient que la seule unité aujourd'hui désirable, aujourd'hui, tolérable, est celle qui tolère la variété, qui accueille les libertés : Toutes affirmations dont le postulat commun est qu'il n'y a plus de *valeur* supérieure, aujourd'hui, aux droits des personnalités, et que coûte que coûte il faut que la société « s'arrange », afin de leur réserver la possibilité de chercher leur voie, de donner leur mesure, d'essayer leur idée..

Il est permis de dire que, sur ce point, les intuitions des moralistes sont d'ores et déjà confirmées par les indications des sociologues. La revendication individualiste que ceux-là constatent, ceux-ci travaillent à l'expliquer; et dans la mesure du possible ils la justifient en la fondant pour ainsi dire en histoire. Ils ne se contentent pas de relater les événements, d'admirer les accidents grands et petits, de mettre en lumière les initiatives et les révolutions qui ont permis à cette revendication de se formuler ou de s'imposer : plus profondément ils essaient de montrer qu'elle tient à l'organisation elle-même des groupements humains, qu'elle correspond à un stade de leur évolution, qu'elle exprime à sa façon les besoins que des changements de structure ont déterminés.

C'est ainsi que M. Durkheim, par exemple, dans sa thèse sur la *Division du Travail*, signalait la nécessité de distinguer entre deux espèces de solidarité correspondant à deux types d'organisation, à

(1) Voir la *Revue Bleue* du 28 octobre 1905.

deux phases de l'évolution sociale. S'il y a une solidarité qui passe le rouleau sur les individualités, il en est une autre qui accepte, qui réclame qu'elles se dressent et se mettent en valeur. Si dans le petit groupe primitif l'identité des activités et l'unanimité des sentiments constituent une conscience collective, tyrannique, ardente à corriger les moindres dissidences, au contraire, quand les groupes deviennent plus denses, en même temps que plus volumineux, quand la pression même de la concurrence y rend indispensable la diversité sans cesse croissante des professions et des situations, et y fait tomber, pour que tous les individus puissent s'adapter selon leurs vocations aux conditions nouvelles de la vie, les barrières qui les parquaient en autant d'enclos fermés, alors on commence à comprendre qu'il y a un intérêt social à respecter les diversités individuelles, qu'on n'a pas besoin, pour être des associés de rester en tout et pour tout des semblables, et qu'enfin la différenciation à son tour peut devenir un principe d'union. C'est ainsi, au fur et à mesure des modifications de structure entraînées par leur civilisation même, que nos sociétés, sentant se desceller, par la force des choses, ces griffes de traditions qui tenaient leurs éléments unis en les maintenant immobiles, ont compris la nécessité d'un système d'assemblage plus souple et comme plus plastique : par là s'explique qu'elles aient dû substituer aux traditions autoritaires, un idéal libéral, qui ne fait plus communiquer les personnalités que dans l'idée du respect qu'elles se doivent les unes aux autres.

Nous pourrions aborder le même problème par un autre biais, et rappeler par exemple comment, par des études sociologiques sur les *Idées Égalitaires* — lesquelles ne consistent en dernière analyse, qu'à réclamer, pour tous les membres des sociétés modernes, ce même droit au libre développement de la personnalité, — on a essayé de prouver qu'elles tiennent aux formes mêmes de ces sociétés, à la mobilité aussi bien qu'au grand nombre et à la concentration dans les villes de leurs unités constituantes, à l'entrecroisement des courants de toutes sortes qui amènent ces unités à se ressembler de plus en plus par certains côtés, dans le même temps que, par d'autres, de plus en plus elles diffèrent....

Toutes les démonstrations de ce genre aboutissent à ce même résultat, de présenter les théories du droit naturel comme autant de produits sociaux. Ces théories traduisent un certain état déterminé par une évolution interne, elles répondent à un besoin organique de la collectivité. C'est donc dans l'intérêt même de la santé collective qu'il faut leur prêter attention. C'est pour maintenir l'espèce de solidarité seule viable aujourd'hui, que nous sommes amenés à favoriser le libre développement des personnes.

En justifiant à sa manière cet idéal, la sociologie n'oublie nullement ce qu'elle nous enseignait sur « l'insuffisance » de l'individu. Elle ne cesse pas d'affirmer que sa puissance ne serait qu'illusion sans le contrôle et le secours du groupe. Mais elle distingue entre la *puissance* et la *valeur*, ou encore entre le point de vue des *causes* et celui des *fins*. Quand bien même les individus en tant que tels apparaîtraient définitivement dépouillés du pouvoir créateur qu'on leur attribuait, il reste que la culture de leurs virtualités peut se proposer, voire s'imposer comme une fin aux groupes mêmes. Un moment vient où l'ordre intime de ceux-ci n'est plus capable de se maintenir qu'à la condition de se plier à ce progrès. Par cette voie, il est permis de soutenir que la sociologie, après nous en avoir écarté, nous ramène à l'individualisme.

*
* *

Mais ce détour n'aura pas été inutile, s'il est vrai qu'en justifiant l'individualisme, la sociologie le limite, si en d'autres termes elle nous fournit des raisons d'accueillir telle de ses formes et de repousser telle autre, si par là elle contribue à dissiper la nuit où ces formes s'entrechoquent.

Et d'abord, en présentant le libre développement des personnes comme une fin qui réclame le concours de la collectivité, les sociologues achèvent de ruiner les objections dressées par les économistes classiques sur le chemin des réformes sociales. Contre l'intervention de l'État, c'est bien l'individualisme que ceux-ci invoquaient, mais un *individualisme-moyen*, pourrait-on dire, par opposition à l'*individualisme-fin* esquissé tout à l'heure. Ils répétaient que le seul devoir de l'État en matière économique, c'est de laisser concourir, dussent-elles se heurter, les initiatives : le principe du libéralisme ne l'exige-t-il pas? Mais on a justement fait observer que si la société veut garantir à tous ses membres, et non plus seulement à une classe de privilégiés, des libertés réelles, force lui est d'intervenir pour corriger ou prévenir telle répercussion du laissez-faire. Au rebours des anciennes doctrines économiques, les nouvelles doctrines sociologiques, par cela même qu'elles se placent au point de vue du groupe et lui proposent comme une tâche nécessaire à sa propre vie de « réaliser » l'égale liberté des personnes, semblent faites pour autoriser et guider ces interventions.

Mais si l'on considère les choses sous l'aspect proprement moral et non plus seulement sous l'aspect économique, on se rend compte qu'il est d'autres équivoques, peut-être plus dangereuses, contre lesquelles ces mêmes doctrines nous mettent en garde. Elles demandent disions-nous, des moyens de développement pour tous les individus sans exception,

et c'est comme une règle pour la discipline sociale qu'elles imposent le respect de la personnalité. C'est dire qu'elles ne sauraient se prêter aux fantaisies des « amoralistes », qui réclament pour l'individu le droit d'épanouir, sans souci des conséquences sociales, toutes ses tendances quelles qu'elles soient, et de débrider à son gré ses appétits. Nous ne voulons plus distinguer, disent les disciples de Stirner, entre les parties hautes et les parties basses de la personnalité, entre l'intelligible et le sensible, entre la raison et les instincts : antithèses encore inventées par la société pour intimider l' « unique », et l'incliner à se mutiler lui-même. — Principes de hiérarchie nécessaires, répondrons-nous, pour organiser cette discipline intérieure sans laquelle aucun ordre extérieur n'est concevable. Si nous voulons la liberté pour tous, il faudra bien que chacun soit capable de prendre sur sa liberté. Une association d'égaux n'est possible que si chacun de ses membres s'élève jusqu'à comprendre les droits des autres et à respecter la figure de l'humanité en eux, comme il veut qu'elle soit respectée en lui. Pour cela il importe que la part de l'intelligible ait suffisamment grandi dans son âme aux dépens de la part du sensible, qu'il sache maîtriser au besoin les appétits par les facultés, qu'en un mot il ait conquis ses titres à la dignité d'être raisonnable.

On a souvent fait observer — c'est une des idées sur lesquelles l'historien de l'*Idée de l'État au XIX*e *siècle*, Henry Michel, se plaisait à insister — que l'individualisme classique, la haute doctrine préparée par la conspiration des souvenirs chrétiens et des idées philosophiques, par la passion et par la réflexion des Rousseau et des Kant, est ce qu'il y a de plus éloigné de cette espèce d'égoïsme anarchiste que, sous le nom d'individualisme, M. Brunetière ne cesse de dénoncer. C'est qu'un souffle de rationalisme soulève cette doctrine : elle légifère pour l'homme en général ; les habitudes d'action qu'elle recommande, ce sont celles-là mêmes qui se laissent universaliser et maintiennent, par l'égalité devant la règle, l'accord des associés ; en un mot ce qu'elle entend instituer c'est un « individualisme de droit », mais il est vrai que, depuis, les eaux du fleuve ont été troublées plus d'une fois. A ces tendances initiales, des tendances se sont mêlées toutes différentes sous des formes variées : « l'individualisme de la force », contempteur du lien social, s'est glissé aux côtés, s'est installé à la place de l'individualisme du droit. De nos jours, en particulier, ne voyons-nous pas se reconstituer ainsi, dans l'ombre de Zarathoustra, avec d'étranges combinaisons de romantisme « héroïque » et de naturalisme « scientifique » un aristocratisme nouveau?... Contre ces déviations, une éducation sociologique nous aiderait peut-être à nous défendre, elle restaurerait, avec des matériaux et des outils propres, la doctrine classique, s'il est vrai, comme nous avons essayé de le montrer, que le seul individualisme qui se justifie aujourd'hui sociologiquement, c'est précisément celui qui demande que la collectivité sache s'interposer et les hommes se dominer, un individualisme à la fois démocratique et rationaliste.

*
* *

Par où l'on comprend mieux, sans doute, la place que doit occuper dans l'histoire des doctrines et le rôle que peut être appelé à tenir, dans la pratique, un mouvement sur lequel nous avons déjà attiré l'attention ici même : le mouvement solidariste.

Sur la foi des mots, on serait porté à s'opposer au mouvement individualiste. Et de fait, d'un certain point de vue, le solidarisme utilise la sociologie pour réfréner l'ambition et rabattre l'orgueil de l'individu. « Dette, le livre et dette, l'outil », matérielle ou spirituelle, toute alimentation nous vient par le canal de la société. C'est en elle que nous vivons, c'est par elle que nous subsistons. Tel est le premier thème, à la fois prélude et prémisse, de tous les discours sur la solidarité.

Mais est-ce donc pour nous écraser et nous annihiler qu'on nous rappelle ici notre dette? Tout au contraire, on insiste sur ce fait que désormais la société doit vivre pour les hommes. Êtres pensants, sentants et voulants, ils ont droit au « nécessaire moral » aussi bien qu'au « nécessaire physique ». En termes où l'on perçoit comme un écho lointain des doctrines de Kant et de Rousseau, M. Bourgeois pose les personnalités comme autant de *fins en soi*, et déclare que la solidarité n'est pas juste, si le minimum des moyens nécessaires à la réalisation de ces fins n'est pas garanti à tous. C'est pourquoi les solidaristes répètent qu'il importe d'ajouter à la Déclaration des Droits une Déclaration des Devoirs ; c'est pourquoi ils souhaitent que, dans le même temps qu'on cultivera le sens social de tous, on rappelle à la collectivité les obligations auxquelles elle est tenue, envers ceux-là qu'une situation sociale dont ils ne sont pas responsables empêche de relever la tête, de regarder librement le ciel et la terre, de devenir des personnes dignes de ce nom.

Dans une pareille doctrine, qui travaille à rectifier en même temps qu'à élargir l'individualisme, on a cru à tort, naguère, reconnaître l'inspiration des sciences biologiques : mais si les réflexions qui précèdent sont exactes, il est permis d'y signaler un intéressant effort pour incorporer à la morale contemporaine les premiers résultats du travail sociologique.

G. BOUGLÉ.

# UNE AFFAIRE D'ÉTAT

NOUVELLE

Il y aura bientôt vingt ans de cela, et j'entends encore, comme si c'était hier, ma mère soupirer mélancoliquement :

— Tu verras, Louis, ils en feront une affaire d'État.

Mon père, à qui elle s'adressait, repartit avec un léger mouvement d'impatience :

— Ils en feront ce qu'ils voudront... Charbonnier est maître chez lui !

Une affaire d'État ! A neuf ans je ne savais trop ce que cette expression signifiait au juste, mais elle me frappa singulièrement. J'eus le sentiment profond que l'heure était grave et que des événements capitaux se préparaient.

Il s'agissait de planter un rang de marronniers le long du mur de clôture. Nous nous étions rendus sur les lieux, tout en haut de Beaurivage, et tandis que mon père affirmait, une fois de plus, la nécessité de la plantation qu'il projetait, je me demandais avec angoisse ce que mon ami Prosper Davézieux penserait, lui, de cette « affaire d'État », qui mettrait nos parents aux prises. Je l'entendais, précisément, au-dessus de notre tête, de l'autre côté du chemin, pousser le cri strident qu'il appelait son cri de guerre, et, dans l'occurence, ce cri me paraissait émouvant comme si je fusse déjà devenu l'ennemi.

Mon père était l'homme le meilleur du monde, et son fils unique pouvait mieux que personne rendre témoignage de sa bonté et de son indulgence. Mais le fâcheux état de santé, qui l'avait contraint à se retirer des affaires et qui faisait de lui, à quarante-quatre ans, presque un vieillard, avait assombri son humeur. Il se plaignait sans cesse, ne voyant de toutes choses que leurs inconvénients. Depuis deux mois que nous habitions la propriété que mon grand-père maternel venait de nous laisser en héritage, il y découvrait chaque jour de nouveaux sujets de plaintes, et j'en étais confondu, moi qui depuis ma plus petite enfance tenais Beaurivage pour un abrégé des merveilles du monde. Ma mère n'était pas loin de partager mon opinion ; elle défendait le domaine où elle était née et où elle avait vécu d'heureux jours, mais sa voix ne s'élevait jamais bien fort. C'était une épouse du vieux temps, qui se croyait plutôt la servante de son mari que son égale.

Or, parmi les multiples inconvénients de Beaurivage, il s'en trouva un, qui, par son énormité prétendue, éclipsa bientôt tous les autres. Mon père, extrêmement soucieux de son hygiène, était maniaque en ses habitudes ; après les repas, et quel que fût le temps, il lui fallait faire pendant une heure sa promenade digestive. Elle consistait ici à suivre le chemin qui, derrière l'habitation, monte doucement et par amples courbes au flanc du coteau jusqu'à la porte de sortie donnant sur le chemin de Saint-Clair. Il s'en allait à petits pas, les mains derrière le dos, baissant la tête comme un homme préoccupé, et il accomplissait ainsi le trajet deux fois en chaque sens. Ce fut au cours de ces promenades qu'il constata, ce qui de toute éternité était l'évidence, que l'on n'était pas chez soi à Beaurivage. Il nous était impossible d'aller et de venir dans le haut de la propriété, sans que les Davézieux dont la grosse maison, couleur de mâchefer, se carrait au-dessus de nous, en fussent les témoins indiscrets. Mon père déclara que c'était là une situation intolérable, et ce fut son nouveau refrain.

Il n'était pas douteux qu'au sens absolu, on ne fût pas chez soi, avec ces voisins dont la terrasse affleurait si exactement la crête de notre mur, que, l'espace du chemin communal oublié, on les aurait cru installés comme à un balcon sur le parc. Mais, ainsi que ma mère le fit valoir si souvent, nous n'avions pas davantage à en souffrir que nos prédécesseurs. De tout temps on avait été en bons termes avec la famille Davézieux, et même autrefois en termes intimes. Les Davézieux n'étaient pas de ces gens desquels on peut tenir à se cacher, et d'ailleurs pourquoi nous cacherions-nous de quiconque ? Enfin, la partie découverte de Beaurivage, toute en verger et en vignes, ne constituait pas la partie d'agrément. L'habitation, ceinte d'allées touffues, était à l'abri des regards, aussi bien que le bas de la propriété jusqu'à la Saône. On avait assez de place où jouir de son privé. Mon père n'écouta rien ; il y avait quelque chose de maladif dans l'idée fixe qui l'obsédait et qui empoisonnait ses promenades. Il ne trouva de repos que dans la résolution qu'il prit de se clôturer aux yeux par une plantation.

Incapable de faire tort, même d'une bagatelle, à qui que ce fût, il était fort jaloux de ses droits, et il n'admettait pas que l'on pût trouver à redire à ce qu'il les exerçât. Si les Davézieux avaient été à sa place et eussent planté sous son nez, il aurait été marri, mais il se serait borné à gémir, en reconnaissant qu'une tolérance n'a jamais constitué un privilège inattaquable.

Dans la pénible obligation où il était de contrarier ses voisins, il fut assez naïf pour croire qu'en mettant des formes à l'affaire, il leur adoucirait la pilule. Comment ne s'arrangerait-on pas, pensait-il, quand, de part et d'autre, on est juste, poli et de bonne foi ? Il décida que le prochain dimanche nous irions rendre visite aux Davézieux et que l'on s'expliquerait alors loyalement.

Durant la belle saison, les Davézieux faisaient

salon sur la terrasse, abritée par un quinconce de tilleuls, qui flanquait la droite de leur maison. Ce salon d'été était meublé de chaises élastiques en fer, de fauteuils d'osier, d'une table ronde, trouée comme une écumoire et couverte d'un parasol à rayures rouges, et d'une longue vue, montée sur trois pieds, dont le tube de cuivre étincelait. C'est là que nous fûmes reçus, avec beaucoup de solennité et de manières, comme de coutume, car ni le notaire Davézieux ni sa femme n'étaient des gens simples, ah! certes non. Mes parents et eux n'étaient pas de la même étoffe. Aussi comprenait-on que la grande familiarité de jadis entre les deux familles se fût réduite à de simples échanges de politesses. Par exemple, il semblait que la nouvelle génération, représentée par Prosper et moi, fût destinée à renouer la tradition; nous faisions une paire d'amis.

Déjà du vivant de mon aïeul, quand nous venions à Beaurivage en invités, Prosper était là fréquemment à partager mes jeux. Depuis que nous étions devenus les propriétaires, il n'y mettait plus de façons. Il ne se passait presque pas de jour sans qu'il descendît me rejoindre; j'étais du reste fort empressé à l'y provoquer, toujours posté, le nez en l'air, dans les hauteurs du parc, et faisant des signaux d'appel aussitôt que mon camarade apparaissait sur la terrasse. Par contre, il arrivait rarement que je fusse convié à lui rendre ses visites, ce dont je ne pensais pas à m'offusquer, la sèche Mme Davézieux me causant autant d'effroi que son important de mari.

Le notaire et sa femme n'étaient point fâchés de laisser se dépenser chez nous le garnement, qui, dans ses ébats, piétinait leurs platebandes. Mon ami Prosper n'était pas un mauvais garçon, mais il possédait un tempérament belliqueux dont j'étais le seul à m'émerveiller. Plus jeune que lui de deux ans, timide et assez frêle, je nourrissais pour sa hardiesse et sa vigueur une admiration sans bornes. Cette admiration m'avait valu son estime; il en abusait toutefois, et dans les jeux militaires et héroïques auxquels il se complaisait, il me laissait toujours le rôle pénible de subalterne ou de vaincu.

Je n'étais jamais fier en présence des Davézieux, mais l'espoir du bienheureux moment où l'on m'invitait à m'éloigner avec Prosper jusqu'à la fin de la cérémonie me fortifiait. Aujourd'hui, j'attendais une catastrophe, et je n'avais même pas le courage de lever les yeux vers mon camarade qui tressautait d'impatience sur sa chaise à ressort. La conversation ne différa pourtant pas de toutes celles que j'avais ouïes à cette place, quand on était rangés en rond autour de la table au parasol. M. Davézieux vanta, comme d'ordinaire, les charmes de sa propriété, tout en se caressant les favoris. Comme d'ordinaire, il avoua « qu'il était impossible de s'ennuyer un instant avec une vue pareille, une de ces vues qui se paieraient à prix d'or », et, pour continuer de se conformer au programme, il se leva et braqua sa lunette dans la direction de Charlemont-sur-Saône « dont on distinguait tous les monuments comme si l'on y était! »

Enfin, Mme Davézieux laissa tomber d'entre ses lèvres minces l'autorisation de jouer. Ah! je ne me sentais guère en train d'en profiter. J'étais si morne et si mou que Prosper fut tout de suite dégoûté de me faire pousser la balançoire qui pendait entre deux tilleuls. Nous revînmes nous asseoir sur le mur d'appui, au coin de la terrasse, et tandis que mon compagnon me narrait je ne sais quel exploit de sa façon, je contemplai mélancoliquement le paysage. Oui, M. Davézieux avait raison: c'était une riche vue dont on jouissait là, avec ces coteaux verdoyants, parsemés d'habitations, cette vaste étendue cultivée, ces villages, ces montagnes arrondies, cette rivière aux lentes sinuosités, et tout au loin la grande ville de Charlemont baignant dans ses fumées. Mais mon père avait raison, lui aussi, quand il déplorait de n'être pas chez lui à Beaurivage: voici justement, notre jardinier qui traversait le potager et son chien Tambour qui levait la patte, et nul ici n'en pouvait rien ignorer.

On nous rappela. J'étais si remué à l'idée que que maintenant la face du monde devait être changée que je fus incapable d'observer les visages, les attitudes. J'entendis seulement M. Davézieux affirmer, et du ton de quelqu'un qui est certain de ce qu'il avance:

— Vous ne ferez pas cela, croyez-m'en, vous ne le ferez pas.

Sur le chemin, j'osai regarder mon père; il plissait le front et une rougeur couvrait ses joues creuses, d'habitude décolorées. Il grommela dans sa moustache, comme s'il se parlait à lui-même:

— Leur prétention est insoutenable... Je me suis comporté en bon voisin... S'il y a des torts, ils ne seront pas de mon côté...

Ma mère qui, auprès de lui, long et voûté, trottinait toute menue, répondit d'une voix suppliante:

— Je t'en prie, réfléchis encore... A quoi bon te créer des ennuis?

— C'est tout réfléchi. Ou alors il ne nous reste plus qu'à déguerpir et à mettre en vente Beaurivage.

Vendre Beaurivage! La perspective de cette épouvantable extrémité guérit ma pauvre mère de la tentation de contrecarrer le plan de son mari.

Je m'attendais à ne plus revoir de ma vie le gros Prosper avec son nez en trompette et sa tignasse rousse ébouriffée. Aussi, le lendemain, ne me hasardai-je pas à le relancer, et je me contentai de le

guetter de très loin, tapi dans un bouquet de troënnes. Il se montra sur la terrasse, gesticula comme un forcené, poussa cris de guerre sur cris de guerre, fut pourchassé par Mme Davézieux, disparut, et finalement réapparut, dégringolant au galop la pente de Beaurivage. Il passa comme un bolide à deux pas de moi, et je dus prendre mes jambes à mon cou pour le rattraper. Nous ne nous sommes jamais autant amusés que cet après-midi-là.

Décidément, il n'y avait encore rien de perdu. Le dimanche, quand nous nous rendions à la messe à Saint-Clair, on se rencontrait fatalement avec les Davézieux; on était même souvent forcé de faire une partie du trajet dans leur compagnie. Il ne me sembla pas qu'il y eût grand'chose de changé dans les rapports. Je suppose qu'un pénible combat se livrait dans l'âme de mon père; tout entêté qu'il fût dans son bon droit, il ne se résignait pas sans peine à contrarier autrui. Vers la fin d'août, il fit une nouvelle tentative pour persuader son voisin de bien prendre un agissement que celui-ci ne pouvait faire autrement que de prendre mal. Pendant un retour de messe en commun, comme il était resté en arrière à causer avec M. Davézieux, je distinguai les paroles du notaire, qui soudain s'élevaient avec force :

— Encore une fois, qu'il n'en soit plus question!... Ce serait me désobliger.

Je devinai sans peine de quoi il retournait, et je me sentis froid dans le dos.

A quelques jours de là, Prosper me demanda de but en blanc :

— Est-il vrai que ton père a l'intention de nous déclarer la guerre?

La question me bouleversa tellement que pour toute réponse les larmes me remplirent les paupières.

— Il faudrait voir ça! poursuivit Prosper, qui roulait des yeux terribles. Nous avons l'avantage de la position. Du haut de la terrasse, je balaie la campagne... Et pour commencer je te canarde. Pan! Pan! Ton affaire est sûre .. D'ailleurs, ajouta-t il, après avoir joui de mon effroi, papa a la conviction que vous n'aurez pas le toupet de vous y frotter.

Malgré l'humiliation de mon amour-propre filial, je repris un peu mes sens. Plût au ciel que la conviction de M. Davézieux fût fondée! Car c'est une effroyable calamité que la guerre qui peut, du soir au lendemain, jeter deux amis chacun dans un camp opposé. Et puis, quelle triste figure de combattants nous ferions, mes parents et moi, vis-à-vis de ces Davézieux si redoutables et qui, par dessus le marché, possédaient par devers eux, « un futur officier », un héros. Sans compter l'avantage de la position! Nous étions défaits d'avance.

Dès lors, je vécus dans les transes, et les propos qu'enfant gâté, souvent fourré dans les jambes des grandes personnes, je recueillais autour de moi, n'étaient pas de nature à me rassurer. Mon père s'ouvrait à tout venant de son projet; pour bien s'assurer qu'il ne se mettait pas dans son tort, il consultait avec scrupule tout ce qu'il y avait de personnages compétents dans ses relations. On ne parlait plus que servitude, droits de vue, procès, titres de propriété. Parmi nos voisins, les avis étaient partagés; ceux qui occupaient, comme les Davézieux, le sommet de la colline embrassaient le parti du notaire, toute question de personnes à part, car il était en général peu prisé; les riverains, par contre, étaient avec nous, à commencer par notre voisin de droite, le riche entrepreneur Chaberton, qui déclarait, lui, qu'au lieu d'une ligne d'arbres, il aurait voulu planter toute une forêt.

Il était enragé ce Chaberton, malgré sa ressemblance avec une brebis, et il s'exprimait au sujet des Davézieux avec une telle virulence que mon père, en sa belle âme, était forcé de le reprendre. Quant à notre autre voisin, le vieux M. Boulan, c'était un homme conciliant et subtil, qui distinguait le fait du droit, ménageait la chèvre et le chou, et déplorait un malentendu, d'autant plus déplorable, à son avis, que tout le monde avait raison.

Les femmes ne se passionnaient pas moins que leurs maris, pour ou contre ces fameux marronniers qui n'avaient pas encore été choisis chez l'horticulteur. Il n'y avait que ma mère qui conservât son sang-froid. En guise d'opinion elle ne montrait que sa tristesse discrète.

L'été s'acheva dans ces conciliabules. Tout Saint-Clair avait pris ses positions de combat avant l'ouverture des hostilités. Mon père de plus en plus buté et rendu nerveux par de perpétuelles discussions, perdait ses derniers scrupules charitables. Il avait complètement renoncé à cheminer dans la partie haute de la propriété, par force majeure, disait-il; il allait et venait comme un prisonnier, sous les allées qui entouraient la maison et, se plaignant de la fraîcheur des ombrages et de l'humidité qui s'élevait de la rivière, il prétendait amèrement que ses promenades étaient, dans de telles conditions, funestes à ses bronches et à ses douleurs. Pour leur compte, les Davézieux affectaient une tranquillité absolue; ils vinrent même nous rendre notre visite, et à un moment où ils ne pouvaient plus ignorer le bruit des conversations qui se tenaient autour d'eux. Le dimanche, on continuait de se saluer, de s'aborder, de marcher de conserve au besoin. Et Prosper, qui ne m'avait plus soufflé mot de la vraie guerre, continuait à livrer avec moi des assauts contre d'imaginaires ennemis. Je lui servais tour à tour de cheval, d'ordonnance et de corps d'armée, et je m'abandon-

nais avec une sombre ardeur à des plaisirs dont j'avais le pressentiment qu'il ne me restait pas pour longtemps à les goûter.

II

En octobre, Prosper rentra au collège, et nous revînmes bientôt après dans notre appartement de Charlemont.

Le changement de lieux, le souci de mes études que, fort en retard, je devais entreprendre sérieusement, me firent oublier un peu mes préoccupations de la campagne. Mais, un beau soir, mon père annonça en se mettant à table pour le dîner :

— J'arrive de là-bas. Cette fois, ça y est!

Pour un homme qui vient d'exercer la plénitude de ses droits et de mettre à exécution un projet longuement caressé, il n'avait pas l'air autrement glorieux. Ma mère lui répondit par un gros soupir, et nous dînâmes tous trois en silence, le nez sur notre assiette.

A Charlemont, l'organisation de la vie ne me permettait pas de suivre d'aussi près qu'à Beaurivage les événements domestiques. Je n'étais pas toujours là quand on apportait le courrier, quand on recevait des visites ou que l'on en rendait. Il y eut une longue période de laquelle je ne sus à peu près rien, sinon qu'elle était extrêmement dramatique. Je ne saisissais que des bribes de conversations, et, pour comble de disgrâce, on ne parlait devant moi qu'à mots couverts.

L'accablement de ma mère faisait peine à voir. Mon père était agité, fiévreux; il n'observait plus aucune de ses anciennes habitudes, et lui, jadis si doux, était toujours sur le point de s'irriter pour des bagatelles. Il finit par prendre le lit et le garda pendant trois semaines.

Il n'y avait toutefois aucun doute sur ceci : nous étions brouillés à mort avec les Davézieux dont la conduite, paraît-il, avait été indigne. Je crus apprendre qu'ils avaient, entre autres méfaits, écrit à mes parents des lettres outrageantes. Je les retrouvai, ces lettres, bien des années plus tard, parmi les papiers de famille ; mon père les avait classées avec les brouillons de ses réponses, et le dossier portait en caractères de sa main : *Affaire Davézieux*. L'intérêt de cette vieille histoire s'était alors tout à fait refroidi pour moi, et cependant, quand je jetai les yeux sur la correspondance à laquelle Mme Davézieux n'avait pas dédaigné de prendre part, je fus confondu. Ah! le pompeux notaire et son épouse si distinguée n'étaient pas beaux dans la colère! Ils jetaient au visage de mes parents tous les racontars plus ou moins fondés qui, depuis un demi-siècle, avaient couru sur tel ou tel des membres de notre famille. Et nous étions indélicats parce qu'un Davel avait fait faillite, perdus de mœurs parce qu'une Brion avait abandonné son mari et qu'un de nos cousins à la mode de Bretagne avait mal tourné, etc., etc. Et quel répertoire dans la menace et dans l'injure! Mon père, lui, avait été admirable. En présence d'un déchaînement capable d'altérer à jamais le caractère et la santé d'un homme aussi sensible qu'il l'était, il ne s'était pas oublié une seule fois; ses lettres étaient d'une dignité, d'une mesure, dont il est exceptionnel de rencontrer de pareils exemples.

Bien qu'ignorant alors du détail de ce commerce épistolaire, je réintégrai sans enthousiasme, aux grandes vacances, ce Beaurivage, où désormais j'allais me trouver dangereusement exposé à la haine de celui qui, dans le fond de mon cœur, n'avait pas cessé d'être le plus cher de mes amis. Ah ! pourquoi fallait-il que Prosper se montrât meilleur fils que moi? Il me semblait que nous eussions pu demeurer étrangers à la querelle. Que nous importait à nous cette histoire de marronniers! Quelle folie de nous brouiller pour une pareille misère! Je rêvais romanesquement d'une amitié qui eût défié les obstacles, inventé des alphabets mystérieux, tenté de périlleuses rencontres. Hélas! je n'eus qu'à paraître dans le verger, et mes fragiles illusions furent en poussière. Posté dans sa place forte, mon cher camarade devint comme enragé, aussitôt qu'il m'eût découvert; le cri de guerre éclata sur tous les modes les plus aigus, et les cailloux se mirent à pleuvoir. Tout hors d'atteinte que je fusse, je pris la fuite pour ne pas endurer un spectacle aussi déchirant.

J'aurais été mon maître que je n'eusse jamais remis les pieds dans ces parages, mais mon père, qui aimait à m'instruire en des causeries familières, m'imposa la torture de l'y accompagner presque chaque jour.

Depuis que ses arbres étaient plantés, il avait repris ses promenades d'autrefois. Je ne pense pas qu'il s'imaginât être protégé par la dérisoire rangée d'échalas qui espaçait plus bas que la crête du mur quelques poignées de feuillage. Sans doute il tenait à prouver aux Davézieux qu'ils ne lui faisaient pas peur. Et sous les regards qui nous foudroyaient, sous la menace de la longue vue braquée sur nous comme une pièce de canon, il montait bravement jusqu'à la porte de sortie, sans cesser de m'entretenir. Moi, je gardais les yeux fichés sur la pointe de mes chaussures et le frisson de la petite mort me parcourait. J'aurais souhaité d'être sourd pour ne point ouïr les notes discordantes que Prosper arrachait d'un vieux clairon et qui mettaient dans l'air un accent de bataille.

Soit pour nous narguer, soit pour prendre une indigestion de cette vue que l'on prétendait leur

ravir, les Davézieux ne démarraient plus de leur terrasse. Mais le désagrément de les y apercevoir n'était rien pour moi en comparaison du martyre qui m'était infligé, le dimanche, quand nous les rencontrions sur le chemin de Saint-Clair ou à la sortie de la messe. J'avais l'impression que nous, gens simples et réservés, nous étions écrasés par l'arrogance de ces voisins que l'on ne saluait pas. Plus d'une fois, nous entendîmes le notaire ricaner dans notre dos et sa femme articuler quelque réflexion ambiguë. Ils devaient bien s'apercevoir que mon père se roidissait et que ma mère ne savait plus où se fourrer. Et je ne parle pas de moi ! Singulière attitude que la nôtre pour de prétendus vainqueurs !

Convertir en affaires d'État des évènements médiocres, c'est là le grand souci des provinciaux; faute de mieux, ils se créent avec un rien de quoi se passionner ardemment, jusqu'à la prochaine vétille. Les marronniers de Beaurivage n'avaient pas fini de faire parler d'eux. On aurait voulu causer d'autre chose à la maison que cela eût été impossible, et il en était de même d'un bout à l'autre du coteau de Saint Clair. La question se compliquait, car la ligne de démarcation entre les deux partis, celui des propriétaires d'en haut et celui des riverains, n'avait plus sa netteté première. L'intérêt, les sympathies personnelles groupaient contre nous tels qui eussent dû en saine logique soutenir notre cause, et, réciproquement, il nous arrivait des auxiliaires inattendus. Il y avait eu aussi, de tout temps, une sourde jalousie entre les gens de Saint-Clair, qui, comme les Davézieux demeuraient là toute l'année, et les citadins, habitants de Charlemont, qui, comme notre furieux partisan M. Chaberton, ne venaient sur leurs terres qu'en villégiature. Cette jalousie se réveilla et acheva de tout embrouiller. M. Boulan, le conciliateur, y perdait son latin.

Sans doute on se fût à la longue lassé d'une histoire qui avait tourné à la rengaine, et, pour le bien de mon père, rien n'aurait été plus désirable. Maintenant qu'il était arrivé à ses fins, libéré de tout regret par les procédés du notaire, il se serait insensiblement calmé, et il en avait grand besoin. Tandis que, surexcité par les uns et par les autres, entretenu dans sa nervosité, il suivait le régime le plus propre à lui ruiner le moral, partant à affecter sa constitution chancelante. Il s'usait positivement à force de dépense de sensibilité. Douze mois de tracas et d'irritation l'avaient rendu méconnaissable. Mais le temps n'apporta pas l'apaisement, et l'année suivante fut au contraire la plus épique de toute l'aventure.

On découvrit au printemps que deux des marronniers qui avaient donné les plus belles espérances n'étaient plus que du bois mort. Et ces deux arbres étaient précisément ceux qui, dans l'avenir, devaient couper aux Davézieux le meilleur de la vue. La coïncidence était pour le moins singulière; elle fit travailler les esprits. Les marronniers avaient-ils péri de mort naturelle? Avaient-ils été victimes de la gelée? ou bien les avait-on assassinés? Nos voisins (et l'on se rappelait certaines de leurs menaces) étaient bien capables d'avoir seringué sur eux quelque acide meurtrier.

Mon père se mit dans le même état que si un crime avait été commis sur la vie de l'un de ses proches. Ce fut le jardinier de Beaurivage, duquel il était mécontent et dont l'attitude paraissait louche en l'affaire, qui paya de sa place un désastre bientôt réparé.

Or, à peu de temps de là, nous apprîmes que le prétendu complice des Davézieux était aux gages de M. Chaberton. De la part d'un voisin qui s'était montré aussi chaud pour nous, l'agissement pêchait par la délicatesse. Mon père fut outré, et, dès qu'il rencontra l'entrepreneur, il se plaignit à lui d'un ton acerbe. Je fus témoin de la scène, qui se passa en pleine rue de Charlemont, aux abords de l'externat à la sortie duquel l'un ou l'autre de mes parents venait parfois me prendre.

Aux premiers mots, M. Chaberton éclata :

— C'est une querelle d'Allemand ! Vous possédiez un excellent jardinier, et, puisque vous n'avez pas su le garder, je ne vois pas pourquoi je me serais privé de ses services. Mais vous êtes un tâtillon ; vous cherchez partout la petite bête... C'est comme dans l'affaire Davézieux : vous ôtez cinquante pour cent de sa valeur à la propriété de votre voisin, et après cela vous vous prétendez l'offensé ! Si j'avais été Davézieux, je serais venu couper vos arbres moi-même !

Et là-dessus il tourna les talons. Il y avait de quoi nous suffoquer. Quel revirement et quelle mauvaise foi ! Quand je pense que naguère on devait le rappeler à la modération, tant il déblatérait contre notre ennemi ! Je ne savais pas encore de quelle noirceur est capable la nature humaine; c'en fut pour moi la première révélation. M. Chaberton m'apparut comme un monstre inouï, et que fût-ce, quand un après-midi d'été, nous pûmes voir la famille de l'entrepreneur fraternisant sur la terrasse avec la famille Davézieux ! Tout ce monde, groupé autour du parasol, riait aux éclats des invectives que l'homme à tête de brebis glapissait, j'en étais sûr, à notre adresse. L'élégante Mme Chaberton, tout en blanc, nous désignait du bout de son ombrelle, et Prosper, assis sur le mur, dirigeait vers moi des pieds de nez.

M. Chaberton, je l'appris par la suite, n'était qu'un pantin dont sa femme tenait les ficelles. Mais quels que fussent les dessous de la réconciliation de nos

voisins, cette réconciliation se faisait à nos dépens, et les suites en furent désastreuses. Les nouveaux alliés firent tant et si bien qu'ils retournèrent la partie de l'opinion qui nous était favorable. Avant la fin de la saison, nous eûmes tout Saint-Clair à dos, et ce n'était pas gai, le dimanche, quand, sur la place de l'église, nous devions traverser des groupes hostiles, narquois ou devenus soudain muets, et recevoir des bonjours glacés ou des coups de chapeaux à peine polis. Notre position était si pénible que nous battîmes en retraite. Une voiture de Charlemont vint, les dimanches matin, nous conduire à la ville.

Mon malheureux père souffrit de ces mesquineries et de ces trahisons au point qu'il n'est pas exagéré de dire qu'elles le conduisirent au tombeau. Il se frappa et tomba dans une morne hypocondrie. Le pis, c'est qu'il éprouvait des remords, et se demandait s'il n'avait pas attiré sur sa tête de justes calamités en abusant de son droit de propriétaire. Et il lui était impossible maintenant, après ce qui s'était passé, de reconnaître qu'il avait eu tort au début ! Nous le perdîmes pendant l'hiver.

III

Une des premières visites que ma mère reçut, quand les vacances nous eurent ramené à Beaurivage, fut celle de M. Boulan. Le vieux patelin égrena un chapelet de condoléances, et comme ma mère, toujours en larmes, lui disait combien les ennuis de ces dernières années avaient contribué à cette fin prématurée, il déplora l'entêtement que, malgré ses bons avis, le défunt avait montré.

— Évidemment les Davézieux sont allés trop loin, disait-il de sa petite voix chevrotante, mais il faut faire la part de la mauvaise humeur... Cet excellent Louis aurait dû se mettre un peu à leur place. Avec des concessions mutuelles on serait arrivé à s'entendre. M. Davézieux aurait eu seulement l'assurance que, plus tard, quand les arbres auraient pris du développement, on les élaguerait de ci, de là, pour ménager quelques échappées, qu'il se serait fait une raison. Il ne demande pas l'impossible...

Je fus stupéfait de voir comme ma mère l'interrompit, elle qui ne disait jamais un mot plus haut que l'autre :

— Il ne tombera pas une feuille par mon ordre ! Quand bien même j'oublierais les cruelles offenses qu'on nous a faites, la volonté de mon pauvre mari doit demeurer pour moi sacrée.

M. Boulan s'excusa, tout déconfit. Il ne s'était pas attendu à être rabroué de la sorte. Mais aujourd'hui qu'elle était chef de famille, ma mère, jadis si effacée, savait se montrer à l'occasion.

Nous vécûmes, elle et moi, enfermés dans notre deuil, et les bruits du dehors ne parvenaient plus jusqu'à nous. L'habitude était bien perdue de monter à Saint-Clair, et pour tous nos besoins nous nous rendions désormais à la ville. Et, lorsque je circulais dans le haut de la propriété, mon ancien ami Prosper, lassé de me prendre pour cible, ne prêtait plus aucune attention à mon humble personne.

Et les années sucédant aux années, les enfants devinrent des hommes et les morts suivirent les morts. M. Davézieux tomba subitement, en pleine force ; sa veuve se remaria avec un fonctionnaire et quitta le pays. Prosper, qui avait épuisé dans les jeux de son enfance toute sa vocation militaire, se mit bonnement dans le commerce. M. Chaberton fit de mauvaises affaires et sa propriété fut vendue. Quant à M. Boulan, que j'avais toujours connu avec des cheveux de neige, il ne paraissait pas changer et il enterrait tout le monde.

Ma mère me fut enlevée, et, ma carrière me retenant au loin, Beaurivage resta commis aux soins d'un gérant. Je n'y revins qu'après mon mariage, heureux de retrouver cette campagne dont je pourrais jouir avec ma femme aux époques de liberté.

Lorsque je fis à Gabrielle les honneurs de son nouveau domaine, je fus frappé du magnifique développement qu'avait pris la mémorable plantation de mon père. Non seulement notre mur disparaissait derrière la frondaison compacte des branches qui se rejoignaient continûment entre elles, mais de la maison Davézieux, on ne découvrait plus que le second étage. Pour ce qui est de la terrasse qui nous commandait si tyranniquement, bien fin qui l'aurait soupçonnée.

La vue de ces marronniers me rappela le drame qui avait tant ému mon jeune âge, et j'en racontai les péripéties à Gabrielle. Et, tout en m'attendrissant sur ces souvenirs, liés à mes regrets filiaux, je songeais à la vanité d'une querelle qui avait en ceci ressemblé à la plupart des querelles des hommes. Mon père et M. Davézieux s'étaient combattus pour un principe ; ils n'avaient pas réfléchi, l'un qu'il ne bénéficierait probablement jamais du rempart qu'il dressait, et l'autre qu'il n'en serait peut-être jamais incommodé. Si quelqu'un avait raison d'être fâché, c'était mon vieux compagnon, mon héroïque Prosper, qui, lui, se trouvait frustré de la vue. Et voici qu'au lieu d'un voisin dont la fréquentation aurait été aujourd'hui d'une agréable ressource dans ce Saint-Clair, où je ne connaissais presque plus personne, je me trouvais pourvu d'un ennemi naturel ! Il m'eût été pourtant bien égal que Prosper plongeât sur Beaurivage autant qu'il lui aurait convenu !

Gabrielle médita sur mon récit, et, quelques jours après, comme nous étions dans le verger, elle me dit :

— Si j'étais toi, je ferais émonder un peu ceux

des arbres qui gênent le plus les gens de là-haut. Les enfants ne doivent pas payer pour les parents. La gentillesse ne nous coûtera guère, et on nous en saura gré.

Son bon cœur allait au-devant de ma pensée. Je me hâtai de faire venir des ouvriers; ils pratiquèrent sous ma direction de larges trouées. A la chute de chaque branche, il me semblait qu'un poids qui l'oppressait se détachait de ma conscience.

Debout au bord de la terrasse qui par endroits se dégageait, une jeune femme enceinte assistait à nos travaux en compagnie d'une nourrice qui portait un bébé sur le bras. Je remarquai que la lunette d'approche n'était plus là; faute d'usage elle avait été remisée. Maintenant on pourrait la réinstaller. Cette idée me rendant joyeux, j'attendais avec impatience, comme dix-huit ans auparavant, que Prosper montrât sa tignasse rousse et son nez en trompette. Quelle serait sa surprise en constatant mon œuvre! Mais sans doute il était absent, et je n'eus pas la satisfaction que je me promettais.

Je m'étais flatté de recevoir tout au moins un mot de remerciements. Je fus déçu. Prosper qui, paraît-il, était chez lui, ne donna pas le moindre signe de reconnaissance. Se souciait-il peu de la vue que je lui rendais et dont il avait pris l'habitude de se passer? On eût pu le croire, car, à ma connaissance, il ne mettait jamais les pieds dans son jardin. Me tenait-il, malgré tout, rigueur d'un passé dont je n'étais pas responsable? Quoi qu'il en fût, son silence me causa une vive humiliation. Mes avances repoussées, j'en étais pour un pas de clerc. Est-ce que j'allais à mon tour m'irriter sottement à cause de ces maudits arbres?

Un jour, Gabrielle me demanda de la conduire à Saint-Clair, voulant s'assurer par elle-même des ressources du pays. Nous gravissions le chemin communal lorsque nous vîmes s'avancer au-devant de nous un gros monsieur au bras duquel s'appuyait une jeune femme qu'à sa taille épaissie je reconnus, ainsi qu'à la nourrice qui l'escortait en poussant une voiture d'enfant. Quoi! cet important et placide personnage dont la barbe d'or s'étalait en éventail, c'était là mon ami Prosper! Si, pour ma part, j'avais changé dans la même proportion, il devait avoir du mal à retrouver en moi son fidèle soldat de jadis. Sa femme lui dit un mot, et il dirigea les yeux sur nous. Le cœur me battait. Nous nous rapprochions les uns des autres. Qu'allait-il sortir de cette rencontre décisive? Je ne sentais en moi que de la sympathie; je ne demandais qu'à tendre la main à Prosper, pour peu qu'il fît seulement un vague geste. Mais les Davézieux passèrent tranquillement à côté de nous, et nous ne nous saluâmes pas.

ÉDOUARD DUCOTÉ.

## LA CONFÉDÉRATION DU TRAVAIL ET LES HUIT HEURES

Le mouvement syndicaliste a pris une grande extension en France, au cours des dernières années. Depuis quelques semaines, les pouvoirs publics, à tous les degrés, sévissent contre lui avec une particulière activité. La Bourse du travail de Paris a reçu, le 11 août 1905, un règlement intérieur qui a suscité l'irritation des groupements professionnels, soucieux de l'autonomie ouvrière. Non seulement ce règlement qualifié de vexatoire a été promulgué, mais encore les administrateurs nouveaux, qui se sont installés dans l'édifice de la rue du Château-d'Eau, ont profité de certains incidents pour expulser des locaux la Confédération du travail et le journal qu'elle édite, *La Voix du Peuple*. La Confédération a alors émigré dans un appartement qu'elle paie de ses deniers, et beaucoup de syndicats, pour se rendre libres, ont manifesté l'intention de suivre son exemple. Ils abandonneront tous droits aux munificences de la ville, mais conserveront désormais leur stricte indépendance.

Les heurts entre le syndicalisme et les autorités officielles ne se sont pas, au surplus, cantonnés dans l'enceinte de Paris. Il n'est pas douteux que l'agitation inaugurée après le Congrès de Bourges, (de septembre 1904), en faveur de la journée de huit heures, les manifestations antimilitaristes, et aussi antiparlementaires, qui se sont produites de différents côtés, n'aient inquiété, avec le ministre de l'Intérieur et ses collègues, un grand nombre de magistrats élus. Le maire de Marseille, M. Chanot, vit en fort mauvais termes avec la Bourse du travail de cette grande cité. Malgré l'effectif des syndiqués qu'elle abrite, 20.846, d'après le dernier recensement, il lui a signifié des interdictions retentissantes. La Bourse d'Alger, qui contient 5.697 ouvriers, a été fermée par un arrêté municipal qui visait ses tendances subversives. Le fait le plus décisif encore est la mesure prise par M. Augagneur contre la Bourse du travail de Lyon, l'une des plus importantes de France, puisque, pour le contingent des syndicats adhérents, elle vient immédiatement après celle de Paris. Or si le maire de Marseille appartient au milieu « progressiste », celui d'Alger se range parmi les défenseurs de la concentration républicaine, et celui de Lyon, qui a été élu comme socialiste et qui a présidé jadis un congrès socialiste, semblait devoir des gages, — et une gratitude, — au prolétariat organisé.

La lutte engagée entre le syndicalisme et les pouvoirs publics apparaît donc comme un élément essentiel de notre histoire intérieure. Elle correspond à peu près à la bataille qui se livre outre-Rhin entre

l'empire, appuyé sur les conservateurs et le centre catholique, et la Social-Démocratie. Depuis que le socialisme est devenu chez nous un parti classé et que les Cabinets successifs comptent avec sa représentation parlementaire, c'est la Confédération du travail qui joue le rôle d'épouvantail. Sans nous attacher davantage à une substitution, qui porte pourtant son enseignement, nous voudrions ici retracer rapidement la formation de cet organisme prolétarien, examiner sa méthode tactique, et surtout caractériser la campagne des huit heures.

* * *

Il y a plus de trente années que les travailleurs de France ont compris la nécessité d'une étroite union de leurs groupements professionnels. Même lorsque ces groupements étaient interdits, molestés, déférés à la justice, cette aspiration s'affirmait en termes explicites ; on n'a qu'à relire les procès-verbaux du Congrès ouvrier de Marseille, en 1879, pour en retrouver, presque à chaque ligne, l'expression. Plus tard, quand certaines lisières tombèrent, la concentration des forces corporatives fut la pensée permanente des chefs du mouvement syndical. Mais les querelles politiques, les oppositions qui surgirent entre les groupes socialistes, ajournèrent, à une longue échéance, cette réalisation suprême. A la vérité, la Confédération du travail est née d'hier, et c'est l'épreuve de sa vigueur qu'elle entend tenter au 1er mai 1906.

Le Congrès ouvrier de Limoges, en 1894, dégagea les syndicats de toute étreinte politique. Il décida de créer un Conseil national, qui rassemblerait les délégués des Fédérations de métiers et les délégués des Bourses, jusque-là hostiles les unes aux autres. En même temps, comme l'idée de la grève générale avait prévalu et qu'une majorité de 65 voix contre 37 et 9 abstentions avait acclamé cette méthode tactique nouvelle, on institua un comité de « propagande de la grève générale », qui prélèverait 10 p. 100 sur toutes les souscriptions ouvertes en faveur des chômeurs. Voilà l'origine de la Confédération.

L'année suivante, elle s'organise pratiquement. Le Congrès de Limoges, en septembre 1895, indique le titre. La Confédération comprendra : les Syndicats, les Bourses, les Fédérations locales, les Fédérations régionales, les Unions de métiers, les Fédérations d'industrie. Son siège sera Paris. En même temps s'ouvrent les grands débats, qui vont peu à peu fixer l'orientation du jeune groupement, et préciser le concept « syndicaliste ». Pour bien prouver qu'on s'attache aux réformes pratiques, tout en conservant l'idéal communiste, on revendique la fondation d'une caisse de retraites, qui servira des pensions à tous les travailleurs, à l'âge de cinquante ans et après vingt cinq ans de labeur ; mais tout de suite on exclut le prélèvement sur les salaires. C'est cette même solution que la Confédération a opposée depuis cinq ans au projet pendant devant la Chambre. Une autre résolution non moins importante est adoptée aux assises de 1895 Les syndicats et les Bourses se sont parfaitement rendu compte, (comme d'ailleurs le Parti ouvrier français à une date antérieure), qu'il n'est point permis en France de négliger les campagnes. A Limoges, sont arrêtées les grandes lignes de la propagande rurale, qui donnera ses premiers résultats sept années plus tard, grâce à la crise bûcheronne et à la crise viticole.

Le Congrès de Tours, en 1896, édicte la création d'un journal corporatif, et se prononce pour le minimum de salaire. Mais les relations entre les Bourses et les Fédérations de métiers apparaissent toujours difficiles et compliquées. De là les tâtonnements, les remaniements organiques qui subsisteront jusqu'à une époque récente. Au Congrès de Toulouse, en 1897, qui met la grève générale au premier plan, une modification capitale des statuts est adoptée. Le comité fédéral des Bourses devient une section de la Confédération, l'autre section étant constituée par le Conseil des fédérations, et les deux divisions gardant leur autonomie. Un grand débat est consacré à la journée de huit heures et aux moyens d'aboutissement. Ainsi, peu à peu, se fixent les idées directrices de l'action future.

Au Congrès de Rennes, en 1898, un nouveau vote sépare la Fédération des Bourses de la Confédération. Toutefois la scission ne va pas jusqu'à la rupture, puisque l'entente est préconisée, pour le cas d'extrême urgence.

Le Congrès de Paris, en 1900, discute, avec une ampleur nouvelle, le problème de plus en plus passionnant de la grève générale. Les tendances adverses se font jour dans la Confédération. Réformistes et révolutionnaires sont aux prises. Les uns attendent beaucoup — ou tout — de la légalité, de l'évolution, des améliorations méthodiquement conquises; les autres qui dédaignent d'abord, qui ne tardent pas à répudier ensuite la main-mise progressive sur les pouvoirs publics, n'ont foi qu'en l'attaque consciente du prolétariat organisé. D'année en année, se manifeste davantage l'hostilité de la majorité des Syndicats et de la quasi unanimité des Bourses pour le Trade Unionisme pur, confiné en ses créations mutualistes et coopératistes. C'est un nouveau parti qui se lève — parti qui vise aux mêmes fins que le socialisme politique — mais qui fait appel à d'autres moyens d'action. A Paris, le délégué Bourchet exprime catégoriquement la pensée de la majorité !

« Je n'envisage pas la grève générale comme devant être la grève des bras croisés. Il ne faut pas laisser croire au travailleur qu'il lui suffit de rester chez lui, pour que son émancipation soit accomplie. »

Un autre, un réformiste lui répond :

« Oui, la grève générale est un moyen d'émancipation. Oui ! elle doit être prêchée ! Oui, les précautions doivent être prises ! Mais il ne faut pas leurrer les travailleurs. Il faut leur démontrer que l'organisation doit être avant tout syndicale : sans cela, il n'y aura pas de grève générale ! »

Le Congrès de Lyon, en 1901, discute surtout la valeur des lois ouvrières. Nous sommes sous le ministère Waldeck-Rousseau, et M. Millerand, d'accord avec le président du Conseil, applique le programme dit de la « Paix Sociale ». Il veut introduire l'ordre dans ce qu'il appelle le désordre, établir un contact permanent entre le patronat et les salariés, substituer la discussion parlementaire aux à-coups des luttes économiques. Rien ne représente mieux cette conception que le Conseil du travail, que le ministre du Commerce institue par décret. Elle doit se préciser encore dans le projet sur l'organisation de la grève et de l'arbitrage obligatoire. Au nom du principe de la lutte des classes, les Syndicats rejettent tout ce qui peut rapprocher le capital et le travail; au nom de l'autonomie ouvrière, ils répudient toute atteinte oblique à la liberté de coalition. Le Congrès de Lyon condamne les Conseils du travail par 279 voix, contre 175.

Nous avons dit comment les Bourses avaient fait schisme. Au fur et à mesure que grandit le prestige du syndicalisme, la nécessité d'un rapprochement s'impose davantage. Cette réconciliation intégrale sera l'œuvre des Congrès d'Alger et de Montpellier, qui se tiennent en 1902. Désormais, pour adhérer à la Confédération, un Syndicat devra simultanément s'inscrire dans une Fédération professionnelle et dans sa Bourse locale. Le Comité confédéral représentera les deux sections réunies. — La valeur de la réforme opérée se mesura tout de suite aux conquêtes réalisées. En juillet 1901, 1.043 syndicats étaient affiliés; ce contingent sautait en 1903 à 1.220; en 1904 à 1.792. L'effectif des travailleurs ainsi groupés n'a pas été dressé, cependant, il ne saurait être inférieur à 250.000.

Mais à peine la fusion était-elle consommée, que la lutte allait s'ouvrir, avec une intensité nouvelle, entre les réformistes et les révolutionnaires dans la Confédération. Les conditions politiques et économiques elles-mêmes exaspéraient cet antagonisme. Sur un autre terrain, les Syndicats et les Bourses menaient le même combat que les fractions socialistes proprement dites. Quelques semaines après la défaite du socialisme modérantiste à Amsterdam, un échec grave frappait le syndicalisme réformiste, le Trade Unionisme à la Française : et au Congrès de Bourges, en septembre 1904, le syndicalisme révolutionnaire l'emportait à une majorité de plus de deux tiers. Ce sont les tendances de cette fraction victorieuse qu'il importe d'analyser, en s'attachant principalement à la campagne qu'elle a engagée et qu'elle entend mener, avec une activité croissante, « pour les huit heures ».

Le syndicalisme dominant ne croit plus à l'effacité du mécanisme politique en vigueur. Il estime que les préoccupations parlementaires ont entraîné une dégénérescence du vieux socialisme; le bulletin de vote n'est qu'une arme d'avance faussée. La loi, quand elle intervient, ne consacre que la nécessité présente. En général, elle n'est promulguée que lorsque les pouvoirs publics ne pourraient plus l'ajourner sans péril pour l'ordre existant. La révolution sociale ne sera pas l'œuvre de la légalité; elle ne s'accomplira que par la poussée collective du peuple, qui brisera forcément, et quoi qu'il veuille, la légalité. A toute étape de l'histoire, la légalité demeure, en effet, un cadre trop étroit pour embrasser les changements qui ne sont pas uniquement superficiels. De ce point de vue, le syndicalisme se rattache au Marxisme dont il est l'héritier direct ou, si l'on préfère, il se lie à l'une des tendances maîtresses du Marxisme. Mais ce n'est pas tout : la réforme elle-même n'est pas engendrée par la loi. La loi ne crée point; elle constate; elle donne aux remaniements du droit leur extrait de naissance, et voilà sa portée. Les Parlements, les souverains là où il n'y avait point de Parlement, n'ont jamais légiféré que pour consacrer des rapports nouveaux. Par exemple, chez nous, la loi de 1884 sur les Syndicats n'a prévalu, que parce que les Syndicats étaient déjà assez forts pour dédaigner les règlements et les pénalités accumulées depuis 1791. La « réforme sociale », celle qui touche aux heures de travail, comme celle qui concerne l'hygiène et la réglementation de l'atelier, ne peut être acquise, que si les groupements professionnels se sont dotés préalablement d'une vigoureuse discipline. C'est du dehors que se préparent les transformations des textes. Les évolutions juridiques expriment de phase en phase la concentration croissante du prolétariat. De ces prémisses, se déduit la théorie de l'action directe. Pour préciser encore ce point de vue, nous reproduirons un extrait significatif d'une brochure publiée par Louis Niel, secrétaire de la Bourse de Montpellier, et qui a été répandue à profusion dans les Syndicats.

« La loi seule, dit l'auteur, qui est l'un des militants les plus instruits de la Confédération, ne peut donner aucune réforme. Il faut qne les travailleurs se pénètrent bien de cette idée, qu'en régime bourgeois, c'est-à-dire dans une Société divisée en classes, l'État appartient à la classe la plus forte... Lorsque l'État bourgeois a fait une réforme à laquelle il n'était pas contraint, c'est que cette réforme devait aussi profiter à la classe bourgeoise.

Toutes les autres réformes... c'est le peuple qui les a conquises... l'État les a enregistrées, sanctionnées par des lois... il ne faut pas compter sur l'État pour nous accorder de lui-même des réformes. Il faut l'y contraindre pour toutes celles qui ne peuvent avoir d'autre expression que les lois. Pour toutes les autres, la classe ouvrière n'a qu'à les demander directement aux patrons, ou à les leur prendre, ou à les leur imposer par la force du Syndicat. S'il plaît ensuite au législateur de consacrer, par la force légale, les victoires des travailleurs, je n'y vois aucun inconvénient. »

La grève générale est en somme l'expansion suprême de l'action directe. C'est en chômant dans toute l'étendue du territoire, dans toutes les catégories de métiers, c'est en se soustrayant volontairement à l'étreinte du salariat, que les prolétaires conquerront les transformations décisives. Ce jour-là, ils n'en appelleront pas à la loi, aux délégués parlementaires, à l'ensemble des rouages politiques ; ils feront leurs affaires eux-mêmes, en refusant purement et simplement de persévérer dans leur condition. Remarquez qu'avec de très grosses différences par ailleurs, cette doctrine présente de réelles affinités avec les thèses que soutient Tolstoï. Le Tolstoïsme est un dogme de passivité. Le syndicalisme révolutionnaire est tout entier dans l'action, dans l'initiative individuelle, dans la poussée collective. Le Tolstoïsme et le Syndicalisme se passent également de l'intermédiaire d'une représentation nationale. L'un et l'autre supposent une organisation concrète, une discipline serrée, une conscience mûrie. Aux yeux de beaucoup de militants des Bourses, la propagande de la grève générale ne vaut pas exclusivement par la fin qu'elle poursuit ; elle vaut en elle-même, parce qu'elle éveille les énergies personnelles, souvent stérilisées ou comprimées dans les fractions politiques.

La campagne que la Confédération du travail poursuit pour l'obtention de la journée de huit heures est une application de la doctrine de l'action directe ; elle doit servir en même temps à mesurer la force du nouvel organisme prolétarien.

L'an dernier, le Congrès de Bourges votait à la presque unanimité la motion suivante :

« Le Congrès, considérant que les travailleurs ne peuvent compter que sur leur action propre pour améliorer leurs conditions de travail; considérant qu'une agitation pour la journée de huit heures est un acheminement vers l'œuvre d'émancipation intégrale — donne mandat à la Confédération générale du travail d'organiser une agitation intense et grandissante à l'effet que : le 1er mai 1906, les travailleurs cessent d'eux-mêmes de travailler plus de huit heures. Le Comité confédéral nommera une Commission spéciale, et recueillera des souscriptions volontaires, pour couvrir les frais de cette propagande. »

Cette motion a été exécutée de point en point. Depuis un an, la Confédération s'est efforcée de propager le mot d'ordre adopté à Bourges, par tous les moyens à sa portée. Elle a tenu d'innombrables réunions, distribué à profusion les affiches et les brochures. Si elle a rencontré quelque résistance dans des Syndicats de tendances réformistes, ou dans des Fédérations qui considèrent la conquête de huit heures comme irréalisable en une fois, elle a été soutenue par les Bourses et par quelques grandes corporations, telles que celles des Métallurgistes et des Verriers. Au reste, ce ne sont point les possibilités de succès que nous envisageons ici, mais nous nous contentons d'exposer, en évoquant les faits les plus récents et les plus significatifs, la tactique du syndicalisme.

La journée de huit heures est une des revendications les plus anciennes et les plus immuables du prolétariat. Les Congrès de la première Internationale et spécialement ceux de Genève, en 1866, et de Bruxelles, en 1868, l'adoptèrent formellement. Plus tard, toutes les fractions socialistes l'inscrivirent dans leurs programmes minima : sur ce point, aucune dissidence ne s'éleva jamais entre les groupements politiques et les Syndicats.

La Confédération, dans toutes les publications qu'elle a faites depuis le Congrès de Bourges, évoque soigneusement le précédent américain de 1886. A cette date, les travailleurs d'outre-Atlantique usèrent, eux aussi, de l'action directe pour assurer la limitation des heures de labeur, et les résultats qu'ils obtinrent ne laissèrent pas d'être précieux.

Les raisons, que le Parti du travail, comme il s'intitule parfois, développe pour justifier sa réclamation fondamentale, sont trop connues pour qu'on y insiste longuement, Il établit dans ses brochures, — et l'une d'elles qui est anonyme est peut-être la plus suggestive de toutes, — « que plus la journée est courte, et plus les salaires sont élevés ». Si l'ouvrier est retenu moins longtemps à l'usine, l'hygiène s'améliorera d'autant, et avec elle l'instruction et enfin la sobriété n'y perdra rien. Si la vie de famille n'existe pas à l'heure actuelle pour des millions d'individus, c'est que pendant la majeure partie du jour, ils sont retenus hors de leurs foyers. La diminution des heures exercera encore une répercussion bienfaisante sur le marché du travail, en ouvrant les portes de l'atelier à une multitude de chômeurs. Les publications confédérales examinent aussi les effets qu'une victoire immédiate engendrerait pour l'industrie. Elles n'entraînera pas comme certains le prétendent, la ruine des manufactures. N'est-il pas vrai qu'en Angleterre la fabrication textile « a marqué ses successives réductions dans la durée du travail par un essor nouveau ? .. » Après l'introduction des huit

heures « il se fera une ingénieuse adaptation des moyens mécaniques à la force humaine et l'industrie ne périclitera pas pour cela » — Au surplus nous ne serrerons pas de près certains raisonnements, qui requerraient une discussion plus approfondie. Il n'est pas prouvé, en particulier, que la réduction de la journée doive aboutir généralement à restreindre le chômage; dans beaucoup de professions, cette réduction, en mettant au premier plan le perfectionnement du machinisme, peut justement éliminer de gros contingents de salariés. Le chômage est de l'essence même du régime capitaliste, il se développe avec lui, et ne périra qu'avec lui, mais passons.

L'argument primordial que la Confédération fasse valoir à l'appui de sa « politique » est d'ordre moral, pour ainsi dire. La campagne des huit heures, de par sa nature simple et pratique, laissera mesurer le degré de concentration des énergies ouvrières, en même temps qu'elle stimulera le ralliement des masses restées à l'état inorganique. Elle donnera au prolétariat la claire notion de ses devoirs, de sa vigueur, de son unité. Car et nous en revenons à la thèse de l'action directe, — c'est ce prolétariat lui-même, par sa libre décision, qui édictera la journée de huit heures. Le Parlement, qui a marqué jusqu'ici son impuissance à proclamer cette grande réforme, sera tenu pour quantité négligeable — comme un secondaire pouvoir d'enregistrement.

Des citations sont utiles pour préciser le point de vue. Nous les empruntons à la brochure-type de la Confédération :

« Nous pouvons ce que nous voulons. Le tort a été d'attendre jusqu'ici les huit heures de l'intervention légale, tandis qu'il fallait se concerter entre travailleurs, et se mettre d'accord pour ne pas dépasser ce maximum.... Pour l'obtenir, il n'y a qu'un moyen ! se l'octroyer soi-même.... Camarade, tu feras comprendre autour de toi qu'il nous suffit de vouloir, et tu expliqueras qu'il faut que tous, en unanime accord, à partir du 1er mai 1906, nous quittions le travail, dès la huitième heure finie. »

La brochure de la Bourse de Montpellier n'est pas moins explicite :

« Que pourront faire les patrons, le jour où tous les travailleurs leur diront : Messieurs, il y a déjà huit heures que nous travaillons aujourd'hui. Bonjour, à demain!... Il n'y a aucune loi qui puisse les forcer à travailler, s'ils ne le veulent. »

On a saisi maintenant toute la dialectique de l'action directe. Elle n'est ni compliquée, ni facilement réfutable. Seulement, pour réussir, cette méthode suppose un prolétariat concentré et discipliné. Le 1er mai 1906 nous dira si la Confédération a institué une cohésion assez ferme pour triompher des incertitudes et des dissidences. Ce n'est qu'une expérience qu'elle va tenter, et elle ne cache pas que la journée de huit heures n'est qu'une simple étape... En tout cas, elle a imposé une vie nouvelle à la classe ouvrière de France, et, dans aucun parti, on ne reste indifférent à son entreprise.

PAUL LOUIS.



## VISIONS PERDUES

Grands pins sur la mer bleue inclinant vos aiguilles,
Et, près du flot limpide et pur
Qui double en son cristal les voiles et les quilles,
Étendant vos ombres d'azur;

Oliviers gris pliant ainsi que des lianes
Votre ramure au ton changeant,
Sur les coteaux baignés des teintes diaphanes
D'un brouillard pailleté d'argent;

Cyprès dont le sommet se courbe et se balance,
Sombre faucille sur le ciel,
Arbres en deuil qui troublez seuls dans le silence,
Des morts le silence éternel;

Et vous, sentiers couverts de tant de fleurs fanées,
Chers à mes pas irrésolus,
O vous, muets témoins de mes jeunes années,
Un jour je ne vous verrai plus.

Dans l'air pur frémiront les frondaisons nouvelles
Aux rameaux verts et rajeunis;
Mais je n'entendrai plus le vol joyeux des ailes
Palpiter au-dessus des nids.

Pourtant, comme autrefois, égaré sous la mousse,
Fil d'azur taché de soleil,
Le ruisseau qui s'écoule, à la moindre secousse
Fera quelque cercle vermeil.

Comme autrefois, à l'aube entr'ouvrant sa fenêtre,
Une fille, la joue en fleur,
Craintive, apparaîtra, cherchant à reconnaître
Le berger qui trouble son cœur;

Comme autrefois, au bord de l'eau, la lavandière
Battant son linge savonneux,
Verra, dans les flots clairs de la blonde rivière,
S'ouvrir les bluets de ses yeux.

La rose embaumera, l'oiseau sous la feuillée
Chantera l'ardeur du matin,
Et la plaine sera, comme jadis, rayée
De fines brumes de satin;

Cependant je n'aurai de tout ce qui flamboie,
Rayonne, prie ou veut s'unir,
De tant d'espoirs déçus mêlés à tant de joie,
Ni visions, ni souvenir.

JEAN RENOUARD.

## LA VIE LITTÉRAIRE

### Le Bel Avenir, par René Boylesve
### Le Châlet dans la montagne, par E. Montfort

En lisant les premières pages du *Bel Avenir*, je me demandais si René Boylesve allait nous gratifier d'une œuvre d'observation puissante, sur la vie provinciale, analogue au livre que nous devons à Édouard Ducoté — et que nous n'avons pas oublié, encore qu'il ait paru depuis six mois au moins, — *Le Servage*. René Boylesve fut un observateur aimable de certains milieux de province. Il a connu leur vérité. N'empêche qu'il l'a parée un tout petit peu pour nous la faire aimer davantage. Il a voulu constamment qu'elle fût de bon ton, de bonne tenue, avec le respect de ce qu'on appelle toujours les convenances bourgeoises. Cet artiste si fin a couru le risque de nous faire songer au pâle et veule René Bazin. Allait-il descendre à la réalité même? Je l'ai cru. Mais non, il n'a pu y consentir tout à fait et il a écrit un livre de la fantaisie la plus agréable, un livre où la fantaisie s'ajoute à la vie pour la décorer, lui ôter tout tragique et toute mélancolie, la rendre irrémédiablement heureuse et bonne, ou sinon heureuse, et sinon bonne, facile ce qui est pire et beaucoup moins vrai que tout le reste. René Boylesve distingue à merveille la vérité, mais, décidément, il l'a en horreur: — (oh! ses sentiments d'horreur sont très sages et très surveillés!) — mais décidément il a en horreur la vérité, il éprouve l'irrépressible besoin de la dénaturer, de l'affadir, de l'embellir par une patiente littérature. Et ses livres trompeurs sont extrêmement plaisants à lire. Ils le sont, et le *Bel Avenir* plus que les autres peut être, car ici René Boylesve s'est amusé de ses petits drames laborieusement combinés; il s'est joué de ses petits héros médiocres constitués avec un soin opiniâtre, et son jeu diligent n'est pas sans grâce guindée.

Petits héros, petits fantoches! Qui des deux aura le *Bel Avenir*? Paul Chef-Boutonne, fils de bourgeois parisiens riches, et comme il convient, prétentieux, travaille, travaille. Ce garçon est, comme le style de René Boylesve, trop sage. Il n'a pas d'ailleurs le charme de ce style, il n'a pas de charme du tout. Il ne s'abandonne jamais. Il ignore la séduction de l'indolence, de la négligence. Il travaille, il travaille. Il prépare des examens de toutes sortes. Il y réussit. Il sait la danse. Il fait des conférences d'économie politique dans les Universités populaires Dans le salon de madame sa mère il joue des charades. Il est insupportablement correct. C'est un détestable jeune homme accompli. Au reste, d'une médiocrité dégoûtante, et d'une basse vulgarité nettoyée d'arriviste plat et sot. Il ne réussira point. Il n'aura pas le bel avenir. Il échouera à l'examen pour l'auditorat au Conseil d'État. Et, tardivement dégourdi, il compromet le nom de Chef-Boutonne par ses relations trop publiques avec une vague théâtreuse. Lui qui achetait à vingt ans des rentes sur l'État, maintenant il emprunte de l'argent aux amis. Justice immanente! Mais il n'est pas plus intéressant après qu'avant. Quelle puissance méconnue détermine sa vie? Il est antipathique. Il l'est bien. Il l'est complètement. Il l'est follement. Nous sommes bien contents s'il n'a pas le bel avenir. Il nous semble que l'amabilité française est vengée.

Mais je crois que René Boylesve l'a vengée excessivement. En face de ce jeune Paul Chef-Boutonne si antipathique, voici son camarade, Alexis Dieulafait d'Oudart, si sympathique. Nous savons parfaitement pourquoi Paul Chef-Boutonne est antipathique. Mais pourquoi donc Alexis Dieulafait d'Oudart est-il si sympathique? Parce qu'il est joli garçon et parce que toutes les femmes l'aiment. Ce sont là des raisons qui dispensent d'en donner d'autres. On sait assez qu'elles sont très fortes. Toutefois ceux qui ne sont pas jolis garçons et qui ne sont aimés des femmes seront enclins à les trouver trop fortes. En constatant qu'Alexis, sans aucun effort, s'assure le *Bel Avenir* que Paul, malgré tant d'efforts, n'obtient pas, on se demande si Alexis n'est pas essentiellement antipathique comme son camarade Paul. On tient pour certain que le roman de René Boylesve est d'une immoralité presque perverse, et qu'il donne une idée trop douloureuse de la vie à ceux qui ne sont point beaux, à ceux dont se détournent les femmes, et qu'enfin la fatalité, le hasard décide seul de tous les destins et que l'effort individuel est vain, si la guigne vient le contrarier, superflu, si la chance intervient pour tout conduire comme il arrive justement ici...

On remarque, en dépit de tout, que si le brillant Alexis est joli garçon, sans méchanceté systématique, de manières avenantes, il est tout de même un peu simple.

Il est fils de cette vieille bourgeoisie provinciale, qui touche à la noblesse à force d'être bourgeoise et qui s'effondre lamentablement dans le mépris des idées contemporaines, l'ignorance des conditions modernes de la vie et une fainéantise à la fois élégante et gémissante. La mère est douce et faible, bonne jusqu'à la sottise, mais sa sottise met en relief sa bonté et sa bonté fait pardonner sa sottise. Bon grand père est le « conventionnel » magistrat épuré avec quelques lettres et de l'indulgence. Tous vivent dans le domaine de Nouaillé, près Poitiers. René Boylesve le décrit avec cette poésie que nous avons goûtée si souvent dans *L'enfant à la Balustrade*. Et ils ne vivent que pour Alexis. Alexis

d'abord les achemine à la ruine. Ensuite, ces braves gens, enracinés dans leur village, il les contraint, poussés par leur affection inquiète, à s'exiler dans Paris. Installation pénible! Décadence! Mais l'imprévoyance, l'inconscience, et la certitude qu'ils sont dans les mains d'un romancier optimiste, leur rendent possibles tous les sacrifices! Pour les mêmes motifs, Alexis ne s'aperçoit jamais qu'il exige des sacrifices. Il échoue de son mieux à tous ses examens. Il a deux maîtresses à la fois. L'une, ayant bramé avec désespoir, se fait avorter, puis elle épouse un calicot. L'autre ne dit rien mais se suicide. Alexis est si joli garçon qu'il reste toujours sympathique. René Boylesve ne veut s'offenser de rien. Il a le parti pris de considérer tout ce que fait Alexis avec sérénité. Tout est sympathique, venant de ce jeune dieu. On a dû louer le domaine de Nouaillé. Y rentrera-t-on jamais? Mais certainement. Un notaire traditionnel, extrait des romans de Jules Sandeau, marie l'insupportable et charmant Alexis avec la fille des locataires de Nouaillé. Elle a mille qualités agréables, elle est belle comme le jour, riche à rétablir dans leur fortune tous les Dieulafait d'Oudart du monde. Son grand-père était le général marquis de Quatrespées qui fut tué à la bataille d'Isly. Tout va bien. Les Dieulafait d'Oudard rentrent à Nouaillé. Alexis a «le bel avenir», il est toujours aussi beau garçon, toujours aussi sympathique.

C'est là un réalisme de bonne composition, un réalisme favorable à toutes les chances heureuses. Tout réussit aux imbéciles pourvu qu'ils soient aimables. Tout réussit trop facilement. Mais René Boylesve a voulu, absolument, qu'il en fût ainsi, et il a même consenti à aller chercher, pour cela, par un procédé ingénu, une de ces héritières, belles, riches, vertueuses, et nobles, dont l'emploi semblait réservé maintenant aux feuilletonnistes des journaux de modes.

Cette intrigue est gentiment vieillotte. Il y a dans le roman de René Boylesve le souvenir de beaucoup de romans qu'on ne fait plus. Cela date agréablement. Cela est suranné de la façon la plus attrayante... Un sourire figé d'auteur empêche que cela paraisse rococo.

Faut-il dire que les intrigues accessoires concourent à moderniser ce livre d'un réalisme de salon bourgeois?

Il y a dans le *Bel avenir* des études comparées d'amour maternel qui ne sont pas sans force. Les bourgeoises M^me^ Dieulafait d'Oudard et M^me^ Paul Chef-Boutonne aiment sottement leur fils, unique bien entendu. Elles l'aiment passionnément au point de trouver des raisons d'orgueil dans ce qui pourrait leur donner de sérieux motifs d'humiliation. Mais elles ont le loisir d'échanger des jalousies et des vanités. La veuve Lepoiroux, toute à l'amour de son fils Hilaire Lepoiroux, et mendiant avec une âpre persévérance pour le faire instruire, n'est pas sans grandeur. On ne sait malheureusement pas si René Boylesve l'admire, la méprise ou la raille. René Boylesve relate avec précaution tout ce qu'il observe avec soin. Mais il est toujours un peu dédaigneux de ses héros. Les personnages mondains sont d'une vérité amusante, mais surtout parce que sa raillerie pondérée s'emploie utilement à les transformer en silhouettes caricaturales. Tous caricatures, mais excepté la mère Lepoiroux et Hilaire Lepoiroux, la brute qui n'a point la force d'ignorer quelque chose, tous sympathiques! Choisissez entre tous, M^me^ Proupa la veuve de l'appariteur de la Sorbonne qui mène sa fille au cours de danse pour lui faire faire un « beau mariage », Thémistocle, le Roumain parasite, qui sait la procédure, M^me^ Taupier loyale propriétaire d'hôtel borgne, prévenante, indulgente et polie... Aimables fantoches, personnages d'opérette qui se meuvent dans des milieux fantaisistes comme eux! René Boylesve ne veut point choquer les délicatesses. E par ses soins, l'hôtel de la rue Monsieur-le-Prince, *Hôtel Condé et de Bretagne*, devient presque convenable. Le Quartier latin s'embourgeoise, mais du monde bourgeois ne veut prendre qu'une certaine finesse, dont on peut prétendre qu'il est en fait singulièrement dépourvu. Parfois on dirait qu'il a voulu récrire *La Vie de Bohème* à l'usage des familles bourgeoises, de bourgeoisie distinguée! Nous avons la gente petite grisette qui se fait périr par amour. Elle est discrète comme une jeune fille très bien élevée. On n'aperçoit à travers les pages que sa silhouette fugitive. Elle parle peu. Elle se tient. Elle songe à la fragilité des amours. Elle meurt. Et il faut que nous versions deux larmes.

René Boylesve le veut. Le veut-il bien? Il a l'air quelquefois de ne vouloir rien prendre au sérieux des petits drames commencés ou manqués dont son livre est empli. L'ironie se mêle à chaque chose. Elle veille à être constante. Elle est presque toujours discrète et comme « rentrée ». Rares sont les plaisanteries bien visibles, factices et un peu faibles.

Alexis Dieulafait d'Oudard, nouvel étudiant de Paris, doit fréquenter la famille des Chef-Boutonne. Peu à peu il s'écarte de ce milieu sans joie.

« Et M^me^ Dieulafait d'Oudard de se monter la tête et d'écrire à son fils et de le supplier de fournir sur le champ l'explication du mystère. Alex répondait :

— « Les Chef Boutonne? ils me rasent. »

« La maman alarmée télégraphiait aussitôt : « Explique-toi. »

Par télégramme, Alex répondait :

« Raser : contraindre quelqu'un à vous écouter en lui tenant des discours ennuyeux. Lettre suit. »

Eh ! eh ! Rares sont ces plaisanteries. L'ironie de René Boylesve n'a pas coutume de s'étaler. Elle est invisible et présente. Mais elle adultère même la poésie. Je me rappelle *L'Enfant à la Balustrade*. René Boylesve s'y montrait infiniment sensible à la poésie des paysages. Maintenant je crois qu'il raille. Il ne néglige pas la poésie de la nature. Mais on dirait chaque fois qu'il l'exprime, un morceau de littérature indispensable, le couplet nécessaire aux sentimentalités bourgeoises.

« La jeune M^lle^ de Quatrespée était délicieuse et tout à fait éprise d'Alex. M^me^ d'Oudart eut souhaité la voir se promener au bras de son fils le long du cordon de pommiers nains, au fond du potager, un beau soir. Mais elle n'en eut pas une fois le loisir. Nul ne descendait plus au potager : tous ces gens-là avaient bien trop à faire à se déplacer, à manger la poussière des routes, à se visiter, à s'inviter, à projeter des divertissements pour demain. Et, chaque jour, l'heure exquise passait là-bas, au-delà du parc, entre les artichauts, les couches à melon, le thym, le romarin, les fruits mûrs et les ondées de l'arrosage sans qu'aucun des hôtes du moderne Nouaillé la vit, l'exquise, la solitaire, la divine heure du soir : chacun s'habillait pour dîner ! »

Poésie ! Couplet ! Blague ! Mais tout le livre est de ton discret, de style élégant, qui jamais ne pèche par vulgarité. Le conteur précieux de la *Leçon d'amour dans un Parc* se retrouve ici. On peut faire mille objections. Il faudrait avoir l'esprit bien mal fait pour ne pas prendre à ce livre un plaisir très vif.

*
* *

Eugène Montfort développe son talent en dehors des règles habituelles. Il ne veut rien devoir qu'à soi-même. Il a des admirations extrêmement disparates, et lorsqu'il les exprime ses paroles ont l'accent de la certitude. Il a fondé à lui tout seul une revue, *Les Marges*, que lui tout seul rédige. Il y expose avec liberté son jugement sur le monde. Il se raconte aussi dans ses romans. Vous souvenez-vous des *Cœurs malades*? Si vous ne vous les rappelez qu'avec hésitation, vous avez tort. Ce n'était point un livre flottant et vague. Eugène Montfort y analysait la passion en termes effrénés. Et, aussi bien, l'auteur des *Cœurs malades* se retrouve dans l'auteur du *Châlet dans la Montagne* (1). Le *Châlet dans la Montagne* est une nouvelle assez étendue. Des récits de voyage complètent le volume. Ils sont bien de la même inspiration que ce *Châlet dans la Montagne*. Voyages vrais et imaginaires, dit ce jeune écrivain que nous aimons. M. Eugène Montfort nous fait un aveu. Il avait projeté de réunir dans un livre seulement des impressions de voyage personnelles.

Altérant ce premier dessein, il joint à ses notes deux nouvelles, pour la raison que, dans ces nouvelles, il a enchevêtré une intrigue imaginée et des sensations de voyageur réelles.

« L'anecdote inventée ajoutée à l'impression vécue n'enlève rien à celle-ci de son bouquet particulier. Et il ne semble point que le lecteur puisse se plaindre de trouver un peu de fiction avec de la réalité. L'art uni à la nature ne fut-il point toujours aimable ? Une couronne de roses sur le front d'un marbre dans un parc, au bal une jolie fille et sa parure, quels menus spectacles sont plus savoureux ? »

Ce sont là de beaux mots. Que signifient-ils exactement. Sans doute, ils signifient que si Eugène Montfort avait composé son ouvrage avec des voyages vrais seulement, il professerait que le mélange de la fiction avec la réalité est bien superflu. Au reste, qu'importe si les récits vrais d'Eugène Montfort ont l'air d'être inventés et si ses récits imaginaires ont l'air d'être vrais !

J'avoue que je ne vois pas quelle différence existe entre les *Nuits d'Espagne*, récit vrai — et le *Châlet dans la Montagne*, récit imaginaire. Ici et là nous voyons dans l'amour une étrange et identique expansion de l'individualisme. Dans une belle étude sur Maurice Barrès, Eugène Montfort écrit :

« Nous portons — et il est possible que nous ayons tort, mais nous sommes ainsi faits — nous portons malgré tout plus d'intérêt à une sensibilité qu'à une intelligence ; l'intelligence nous paraît posséder quelque chose d'impersonnel et de fixe, tandis que la sensibilité, avec sa variété infinie, nous demeure pleine d'attraits et comme une mine inépuisable de découvertes. »

C'est une opinion. On peut admettre du moins que la sensibilité d'un individu est presque toujours identique à elle-même dans ses manifestations. Y a-t-il dans le *Châlet dans la Montagne* et les *Nuits d'Espagne* une sorte d'autobiographie romantique ? Je ne veux pas le rechercher. Mais nous y voyons un Don Juan assez jeune qui n'est jamais lassé d'aimer, quête avec avidité l'amour pour l'amour, et s'analyse avec une constante bonne volonté. Dira-t-on que le don juanisme n'est que l'art de séduire, l'art de faire la cour aux femmes et de se faire aimer d'elles, comme aussi l'art d'éveiller la volupté et celui d'idéaliser, de poétiser la passion et de la parer de toute la beauté possible ? Le héros d'Eugène Montfort, dans ses récits vrais comme dans ses récits imaginaires, pratique ce don juanisme. Mais il ne le pratique point avec un dilettantisme pervers. S'il rencontre une jolie femme, il songe instantanément à se faire aimer d'elle. Il entreprend sans retard de se faire aimer d'elle. Il y réussit, naturellement. Mais il est un peu

(1) Paru dans la *Revue Bleue*, numéros du 13 mai au 10 juin 1905.

dupe de son manège. Il est entraîné lui-même. Il aime lui aussi. Il est épris de l'amour autant que de la femme. Il aime, cependant, d'un amour ardent, vibrant, où la sentimentalité à la sensualité se joint. Cela est d'un Don Juan sans crime et sans vice. Et je vous assure que, dans le *Châlet dans la Montagne*, il fait parler à la passion le langage le plus aimable... Un jeune homme passant par le Lautaret, pour descendre en Italie, rencontre dans une hôtellerie une jeune femme seule et jolie. Tout d'un coup il l'aime. Il sent bien d'ailleurs qu'il est aimé d'elle. Pourrait-il en être autrement? Après deux jours de conversation passionnée, les amoureux se séparent sans que leur roman d'amour soit parvenu à sa solution normale. Ils ne se reverront plus jamais. Une grande mélancolie les oppresse. Il y a là les analyses les plus fines et les plus délicates de sensibilités qui sont délicates et fines. M. Eugène Montfort est le plus vertueux des Don Juan. Il est aussi un poète, un vrai poète éloquent de l'amour.

J. Ernest-Charles.



## THÉATRES

Opéra : Le *Freyschütz*, opéra en 3 actes de Weber.
Vaudeville : La *Marche Nuptiale*, pièce en 4 actes de M. Henry Bataille.

Dans l'œuvre de Weber, que l'Opéra vient de nous restituer après un silence de vingt années, il convient de ne pas voir seulement le chef-d'œuvre dont les auditions fragmentaires ont popularisé les principaux motifs, mais, en outre, le saisissant enseignement qu'elle nous offre en complétant les notions imparfaites que nous possédions sur l'évolution de la musique dramatique. Maintenant que nous ne sommes plus tout à Wagner, et que le Dieu de Bayreuth commence à voir son culte contesté, maintenant que l'esprit critique a fait son apparition là où il n'y avait jadis qu'agenouillement et adoration, nous sommes plus aptes à démêler la part réelle et trop peu connue de ceux qui furent des initiateurs eux-mêmes à ce grand initiateur. Des reprises importantes, véritables nouveautés, à raison de l'intervalle qui les séparait de leur première représentation à Paris telles *Fidelio*, *Orphée*, *Alceste*, à l'Opéra-Comique, telles encore *Armide* à l'Opéra, et ce *Freyschütz* ont plus fait pour ouvrir les yeux de la critique sérieuse et du grand public sur le côté *traditionnaliste* du réformateur de Bayreuth, sur les influences qu'il avait subies et cherchées lui-même, oui, sans doute ces leçons vivantes de la scène, ont plus fait que tous les livres écrits sur lui. De mieux en mieux nous l'avons aperçu — je ne parle que des juges impartiaux, de ceux que n'aveuglait pas un enthousiasme désordonné — comme le continuateur d'une grande tradition, comme l'imbrisable anneau d'une longue chaîne qui se continue à travers les âges et dont les noms les plus glorieux sont Mozart, Beethoven, Glück et Weber. Pour les trois premiers, la démonstration vivante était faite, et les belles reprises des années précédentes ne pouvait laisser aucun doute sur ce point. Pour Weber, l'épreuve date d'hier : je n'hésite pas à la qualifier plus concluante encore.

S'en défendait-il tout au moins? Aucunement. Parmi les artistes qui subissent des influences, il y a deux catégories essentielles, ceux qui les avouent et ceux qui les rejettent, ceux qui reconnaissent leur hérédité spirituelle et ceux qui la repoussent. Wagner faisait mieux que l'avouer, il la criait, il la proclamait, il voulait que tous pussent voir en lui un descendant, un continuateur de l'auteur du *Freyschütz*. Dans un morceau de ses œuvres critiques fort peu connu, car ceux qui ont le plus parlé de Wagner sont ceux-là aussi qui se sont le moins appliqués à l'étude de ses écrits théoriques, nous lisons cette déclaration qui revêt le caractère d'un dithyrambe : « Oh ! ma patrie allemande, combien je dois t'aimer ! combien je dois m'exalter pour toi, fût-ce seulement parce que le *Freyschütz* est né sur ton sol ! Combien je dois aimer le peuple allemand qui aime le *Freyschütz*, qui, aujourd'hui encore, croit au merveilleux de la plus naïve légende... Ah ! l'aimable rêverie allemande ! L'enthousiasme des bois, du soir, des étoiles, de la cloche du village sonnant sept heures ! Heureux qui vous comprend, qui peut, avec vous, croire, sentir, rêver et s'exalter ! »

Qu'était-ce donc que tout cela, sinon le salut du génie qui s'incline devant un grand ancêtre et proclame chez lui les traits essentiels de la sensibilité qu'il retrouve en lui-même ! Tous, qui que nous soyons, des plus humbles jusqu'aux plus forts, pour peu qu'il y ait en nous quelque faculté d'analyse et de repliement, nous sentons les liens vivants qui nous rattachent à nos ancêtres : nous les sentons à des signes souvent aussi manifestes qu'ils sont insaisissables pour d'autres... et ce sont là les mystères de la physiologie animale ! Mais combien cette perception doit être plus vive, plus aiguë, quand il s'agit de descendance spirituelle et qui se manifeste de génie à génie ! Wagner trouvait tout simplement en Weber et surtout dans le *Freyschütz* les trois articles essentiels du credo esthétique qui, de plus en plus, se formulait en lui avec la conscience de sa force et de sa mission d'artiste... et ces trois articles de foi, est-il besoin d'y insister, ce sont, vous le savez, la précellence du Mythe ou lé-

gende populaire sur toute autre matière dramatique, l'action de la symphonie, le rôle de l'orchestre, comme commentaire des passions exprimées, et enfin, la beauté, la pureté de la déclamation. On sait que le sujet du *Freyschütz* est emprunté à la légende des *Balles enchantées* populaire en Allemagne et qui a son écho dans les couches profondes du peuple, si bien que l'auditeur qui retrouve porté à la scène et transfiguré par la suggestion musicale un sujet qui le berça tout enfant, est tout prêt à le saluer comme chose vivante se rattachant à ses premières impressions. On sait encore par les fragments symphoniques, par l'ouverture, par la scène classique de la *Fonte des balles* au second acte, que nul précurseur de Wagner, sinon Mozart dans *Don Juan* et Beethoven dans *Fidelio*, ne contribua autant que Weber à renforcer le rôle de l'orchestre comme moyen d'expression dramatique. Ce que l'on sait moins peut-être, et ce que la reprise d'hier a mis en pleine lumière, c'est la magnificence de la déclamation, la pureté de la phrase chantée qui s'épanouit au cours de l'œuvre. La prière d'Agathe au début du second acte nous est bien apparue, dans sa coupe musicale, dans son accent, dans ce je ne sais quoi qui constitue le *style* et qui est la marque du musicien. comme une forme ou une couleur est la signature du peintre, annonciatrice de la fameuse prière d'Elisabeth de *Tannhäuser*, telle l'inspiration d'*Euryanthe* précédant et commentant celle de *Lohengrin*. Nul génie plus que Wagner combien de temps a-t-on mis à accepter ce *truisme* ! — ne fut traditionnaliste : les reprises classiques de ces dix dernières années nous ont définitivement édifiés sur ce point ; et la reprise du *Freyschütz* n'aura pas été le moindre témoignage d'une série qui, par elle-même, avait déjà fourni assez de preuves.

La Direction de l'Opéra a fort bien fait les choses. Le *Freyschütz* est monté avec un éclat qui ne laisse rien à désirer et nous n'avons pas à faire les réserves que nous avions dû formuler pour la reprise d'*Armide* : le tableau de la *Fonte des balles*, notamment, est d'une saisissante beauté. L'Opéra ne fait d'ailleurs que son devoir et son devoir strict, en entourant d'éclat la reprise d'un chef-d'œuvre classique qui a l'importance du *Freyschütz* et qui n'a pas été offert au public depuis près de vingt ans. Pour ce qui touche à l'interprétation, il faut mettre hors de pair M. Delmas qui joue le rôle de Gaspard avec son autorité coutumière et M^me^ Grandjean, tout à fait remarquable dans le rôle d'Agathe. J'ai été sévère jadis pour M^me^ Grandjean et pour son interprétation d'Isolde qui ne pouvait satisfaire les artistes. J'ai dit. un peu trop franchement peut être, ce que j'en pensais et je maintiens ce que j'ai dit. Mais ce m'est une raison de plus pour reconnaître et proclamer son succès justifié dans le rôle d'Agathe. Ici encore, en matière d'interprétation, comme en matière de composition, nous retrouvons la liaison entre les deux maîtres. Les études que M^me^ Grandjean dut faire pour jouer Madeleine, pour jouer Brünnhilde dans *Siegfried* et Isolde dans *Tristan* ont puissamment contribué à améliorer sa déclamation ; et si elles n'ont pas atteint à faire d'elle la Brünnhilde non plus que l'Isolde rêvée, elles lui ont permis d'esquisser avec une grâce et une autorité singulières, auxquelles je suis heureux de rendre hommage, la figure d'Agathe dans le *Freyschütz*, moins lyrique évidemment, moins grandiose, mais pour des raisons différentes, pleine de grâce et de poésie. Serait-ce pas le cas de répéter une fois de plus l'adage éternellement vrai :

« Ne forçons pas notre talent. »

M^me^ Granjean fut une excellente Madeleine dans les *Maîtres* : elle est une remarquable Agathe dans le *Freyschütz*. Ce n'est pas une raison suffisante, jusqu'à démonstration contraire, pour qu'elle s'impose comme Brünnhilde ou comme Isolde.

*
* *

Le talent de M. Henry Bataille est de ceux qui prennent et qui retiennent, habile à forcer l'attention de ceux-là même qui ne partagent point ses idées, par je ne sais quelle allure de conviction forte et de troublante passion. Il sait trouver une situation audacieuse et l'imposer, une fois trouvée, à des spectateurs qui, peut-être, s'insurgeraient-là contre, si c'était un autre que M. Bataille qui la leur présentât — on a pu s'en rendre compte l'an dernier avec sa pièce : *Maman Colibri*, où les pires audaces passaient comme lettre à la poste, grâce au tour de main de celui qui les mettait en œuvre. Et puis il a ce mérite, auquel pour ma part je suis infiniment sensible, et si rare de nos jours qu'il apparaît comme une vertu littéraire : il possède un style, une forme, il a souci de la langue qu'il fait parler à ses personnages et l'on sait du reste qu'il se différencie par là de la plupart des auteurs qui écrivent pour le théâtre.

Ses pièces sont vivantes et pourtant ce sont des pièces à *idées* : on voit assez que je les distingue par là de celles qui, défendant aussi des idées ou des théories, comme les drames de M. Brieux par exemple, sont compromises dans leur existence même d'œuvre dramatique par le parti-pris qui met la plume à la main de l'auteur. Et ceci encore, comme le style, comme la beauté de la forme, c'est un *don*, c'est une chose qui ne s'acquiert pas, parce que cela est inhérent à la pensée même de l'auteur. C'est en ce sens et dans ces limites qu'il faut admettre les théories de Flaubert sur la confusion de la

forme et du fond: L'auteur pense-t-il en artiste?... il écrit une langue savoureuse et qui, par son harmonie, plaît à l'oreille. Pense-t-il en auteur dramatique?... il sait dresser debout des personnages qui ont une vie indépendantes des idées dont ils sont le support. D'un tel point de vue M. Henry Bataille est tout à la fois un artiste et un auteur dramatique.

J'ai dit que ses pièces étaient des pièces à idées, et bien que pas une fois les idées chez lui ne ralentissent ou n'alourdissent l'action dramatique, sans doute y peut-on faire une objection, c'est que par leur dédoublement, dans cette *Marche nuptiale* qui nous occupe, elles apparaissent contraires au principe de l'*unité d'intérêt*, et sollicitent notre attention en des sens contradictoires : d'où je ne sais quel flottement dans la pensée de l'auteur, et chez nous autres spectateurs, de pénibles hésitations. Deux idées maîtresses ou directrices présidèrent à la conception de la pièce, comme elles en commandèrent les développements : La première c'est la légèreté, pour ne pas dire plus, l'inanité des conditions dans lesquelles sont faites la plupart des mariages contemporains... et je crois que là dessus tous ou à peu près tous tombent d'accord : on approuve, mais au surplus on ne fait rien pour les modifier, ces conditions. La seconde idée de M. Bataille, c'est la difficulté d'adaptation dans la vie commune des êtres appartenant à des catégories sociales distinctes... et celle-ci sans doute est beaucoup plus contestable du point de vue psychologique, ou du moins ne se présente pas avec le caractère d'évidence et de généralité que revêt la première. Ce sont ces deux thèmes qui circulent à travers la pièce, le premier commandant l'exposition et le second acte, tandis que le second préside aux développements des deux derniers. L'analyse va nous montrer de quelle façon ils régissent les situations du drame.

Grâce de Plessans, fille noble et de vieille souche, a aimé Claude Morillot, son professeur de piano, garçon sensiblement plus âgé qu'elle et fort dépourvu de dons physiques, mais chez lequel elle a discerné une belle âme et une nature précisément contraire à celle de tous les partis qu'on lui pouvait proposer. Elle a voulu l'épouser; elle a soumis ses intentions à sa famille, qui bien entendu a rejeté avec indignation une telle mésalliance. Grâce a passé outre et elle est partie avec lui. Ici ce n'est point, comme tant de fois on l'a vu dans la réalité, le professeur de piano qui a séduit et enlevé son élève, mais bien l'élève qui a décidé et entraîné le professeur, car Claude Morillot n'est point homme à prendre un parti, et s'il a une belle âme, il n'a ni énergie, ni éclat, ni même sensibilité, cette sensibilité d'artiste qui, à défaut d'intelligence, peut séduire une âme de femme. Il y a là, dans la conception du personnage, tel que l'a voulu l'auteur, ou tel que l'a réalisé le comédien — on ne sait jamais au théâtre, car l'interprétation déforme si souvent l'idée première de l'écrivain — il y a, dis-je, dans ce Claude Morillot, une insuffisance qui nous choque et qui semble devoir écarter l'idée de ce grand amour qui se joue de tous les obstacles. Quoi qu'il en soit, Grâce s'est enfuie de la maison paternelle avec Claude, et tous deux, réduits aux plus modiques ressources, se présentent chez une amie d'enfance de Grâce, Suzanne Lechâtelier, pour lui demander un petit emploi dans la maison de son mari, qui joint aux leçons que donnera Claude, leur permettra de vivre tant bien que mal. Lechâtelier est un grand industriel, qui, voici douze ans, a épousé Suzanne, au sortir du couvent. Suzanne reçoit Grâce avec affection, mais avec la condescendance de la femme riche, honorée, régulièrement et confortablement installée dans la vie pour une existence de bonheur. Quant à son mari Roger, il y apporte une nuance de suffisance et de dédain, qui pourtant daignera accorder sa protection, on devine avec quelle arrière-pensée.

Au début du second acte, nous voyons Grâce et Claude dans leur misérable chambrette d'hôtel meublé, heureux pourtant, car dans les premiers temps et grâce au mirage des premières heures, l'amour se suffit à lui-même et il supplée à tout : Claude n'a-t-il pas obtenu dans la maison de Lechâtelier une situation fixe qui leur assure l'indispensable? Il a même pu, à l'aide d'une avance incorrecte d'appointements, qu'il fit passer aux yeux de Grâce pour une gratification de son patron, louer au mois le piano qu'ils désiraient tant. Profitant d'une absence de son employé, Lechâtelier s'introduit dans la chambre de Grâce et vient lui déclarer son amour, ou pour mieux dire, tenter de tirer parti de la situation. La façon dont elle l'éconduit, sans violence, sans indignation, mais avec fermeté, sa noblesse d'âme, la dignité de ses répliques, font de cette scène une des plus belles que l'auteur ait écrites, et si on y regardait de près comme nous aimerions à le faire, en étudiant l'œuvre le texte sous les yeux — mais les exigences de l'actualité s'y opposent — il serait aisé de montrer que, par la qualité de la forme, par la beauté du style, M. Henry Bataille s'apparente ici aux plus purs écrivains de notre langue française. Lechâtelier s'en va protestant de son respect pour une si noble nature, mais dans le fond de lui-même, encore plus éperdu de désir pour celle qu'il ne peut obtenir.

C'est ici que se produit, dans l'intervalle du second au troisième acte, l'interversion de sentiment dans l'âme de Grâce, qui était indispensable au conflit d'où sort le drame, interversion que nous constatons, mais qu'il nous est plus facile de constater que d'expliquer. L'auteur, en tous cas, ne nous en donne

aucune justification précise, tout en nous en laissant soupçonner une ou deux... et de là naît cette hésitation, ce flottement, cette incertitude que le troisième acte suscite en notre esprit. Lorsque Grâce de Plessans, invitée par son amie Suzanne à partager leur villégiature, se retrouve auprès de Roger qui la désire plus éperdûment que jamais, nous sentons bien que le prestige qui, semblable à une auréole, entourait la tête de son cher musicien Claude, s'est presque complètement évanoui, et que cet amour, sa seule sauvegarde, va la livrer impuissante aux mains de Roger. Nous le sentons... mais nous n'en discernons pas exactement la cause. Est-ce l'acte indélicat commis par Claude?... Mais il l'a accompli, cet acte, par amour pour elle et pour augmenter son bien-être... : la nature généreuse de Grâce nous interdit cette explication. Est-ce parce que décidément ce Claude lui apparaît trop insuffisant de volonté, trop médiocre d'intelligence... trop inélégant aussi, et par trop provincial?... Mais de cela aussi n'avait-elle pas eu conscience dès l'origine de leur liaison, et ce qu'elle avait aimé en lui, n'était-ce pas tout uniment la naïveté et la candeur de son âme? Ne serait-ce pas encore ce que nous disions tout à l'heure : la difficulté d'adaptation pour la vie commune de deux êtres appartenant à des conditions sociales si différentes? Il y a de ces trois choses dans les sous-entendus de M. Bataille, et le flottement même que nous constatons à l'analyse prouve simplement ce qu'il a dû reconnaître à l'exécution : combien était difficile la situation qu'il exposait, je n'en veux pour preuve que ceci : Lorsque Grâce de Plessans, environnée, pressée par les assiduités de Lechâtelier, troublée jusqu'au fond de l'âme et ne sachant plus ce qu'elle va faire, se laisse choir finalement dans ses bras, M. Bataille a recours à un artifice qui montre assez les atténuations par lui jugées indispensables à son acte : il nous la présente au milieu d'une fête, étourdie de champagne, et par là diminue d'autant à nos yeux sa conscience et la responsabilité de son abandon.

Grâce de Plessans a pu s'abandonner une seconde aux bras de Lechâtelier : elle a pu laisser ses lèvres s'appuyer sur les siennes... elle ne lui appartiendra pas tout entière, car il importe avant tout que celle qui, par son premier geste d'amante, en usa si délibément avec le monde et les usages de la société, il importe que cette femme ne glisse pas au banal adultère : voilà ce que M. Bataille a bien senti et puissamment mis en lumière. L'angoisse de sa conclusion domine et opprime nos nerfs, dès le début du dernier acte : Grâce de Plessans n'aime plus Claude... Sans doute aime-t-elle maintenant Lechâtelier dont elle sent vivante encore sur ses lèvres la première caresse. Mais plutôt que d'être à lui, elle se réfugiera dans la mort volontaire et par là saura s'affranchir de l'inévitable.

J'ai montré, ou du moins me suis efforcé de marquer la qualité hautement littéraire de cette œuvre. Dans l'étroite collaboration qui unit l'interprète à l'auteur, M^me^ Berthe Bady demeure inséparable de M. Bataille. Cette artiste possède un des plus beaux tempéraments dramatiques que je sache : elle a le *don* au plus haut point, c'est-à-dire cette faculté de vivre un rôle au point de n'apparaître plus la comédienne, mais le personnage lui-même. Je n'en sais pas qui se livrent plus complètement, qui se dépensent sans compter avec une pareille conviction, qui apportent plus de conscience et d'amour dans la pratique de leur art. On se souvient de l'effet qu'elle produisit et de la révélation qu'elle fut dans le rôle de la Maslowa : depuis lors elle n'a fait que se perfectionner. Il me souvient qu'un soir, au cours des représentations de M^me^ Duse au Nouveau-Théâtre, l'ayant rencontrée dans les corridors, comme elle manifestait son étonnement de ma froideur pour la comédienne si ridiculement exaltée par le snobisme, j'eus la bouche ouverte pour lui dire : — « Vous, tenez, vous êtes autrement douée que cette femme-là. Seulement vous avez le tort d'être Française et de ne point faire d'exportation. » — Un scrupule seul me retint, la pensée de paraître insincère et complimenteur, ce que je hais par dessus tout. Donc, ce que je n'osai lui dire alors, je l'écris aujourd'hui... elle en pensera ce qu'elle voudra!

PAUL FLAT.

## FAITS ET APERÇUS

### TOMBES D'AUJOURD'HUI

Voici les jours qui ramènent notre pensée distraite vers la mort ; et, fidèles à la tradition, de longues théories se rendent sur les tombes chères, tombes discrètes de personnes aimées, tombes glorieuses d'artistes, de poètes, dont le génie vivifia notre pensée.

Il semblerait que l'asile donné à ces morts affectionnés à ces « morts qui parlent », dût être d'une beauté et d'une quiétude suprêmes. Tels étaient bien ces hypogées antiques, d'Orient, d'Egypte, de Grèce, et de Rome, où les cendres ou le corps embaumé des morts reposaient dans la majesté de la nuit et du silence; et aussi, les somptueux sépulcres qu'ouvragaient avec un art patient les grands tailleurs de pierre de la Renaissance; et même ces humbles champs de repos, entourant l'église, où le son des cloches berçait naguère l'éternel sommeil. Mais nos villes modernes, trop populeuses et agitées, quelles affreuses nécropoles n'édifient-elles point!

Ce n'est pas sans une obscure angoisse que l'on parcourt l'un des cimetières de Paris. Qu'ils soient dans la

lépreuse banlieue ou dans le tumulte de la ville, ils montrent le même sol surchargé d'innombrables pierres tombales aux lignes mesquines, aux pauvres ornements, accolées, presque entassées, dans le plus odieux chaos. Les mêmes servitudes qui les étreignaient vivants semblent peser ici sur les morts. De loin en loin, un monument, d'une inspiration vraiment touchante guidée par un goût sûr, accentue l'aspect répulsif du lieu. Comment cette laideur désordonnée donnerait-elle l'impression d'harmonie et de paix infinies?

Il est cependant à Paris un coin où le repos dernier doit être libre et paisible. C'est au Père-Lachaise, non loin de l'admirable *Monument aux Morts*, de Bartholomé, sur ces hautes ondulations ombragées, d'où la vue s'étend, célèbre, sur l'immense ville en travail. La vie bat les murs de la triste enceinte, mais sans la troubler, car seule y pénètre sa rumeur assourdie. Là règnent la beauté des arbres et le recueillement.

Sur la pente est se trouvent, en effet, les tombes anciennes, et un demi-siècle leur a donné la plus sylvestre parure. Les dalles sont disjointes et recouvertes de fol gazon; les stèles sont brisées et panachées de lierre ; les hautaines pyramides disparaissent dans d'épais ombrages. De styles différents, ces monuments ont tous les mêmes effritements, les mêmes teintes moussues, la même vénérable vétusté et ce cadre d'envahissante verdure. Cyprès, mélèzes, pins, platanes, maintes essences mêlent leurs colorations sombres ou claires, de douleur ou d'espérance. En ces premiers jours de novembre, l'automne a jeté sur eux, avec l'adorable diversité de ses paillettes d'or et de sang, la tristesse des hâtifs crépuscules. Nulle part feuillage plus finement nuancé, ni ciel plus délicieusement gris-pâle ne sont plus seyants à la pensée. Ce bois sacré est d'une divine mélancolie.

Et que d'histoire enclose ici. Voici les épitaphes cérémonieuses de courtisans, de fermiers généraux du dix-huitième siècle; et, plus simples, des tombes de conventionnels, dont la pensée semble veiller encore sur la ville des révolutions étendue là-bas; voici, assemblés et tout illustrés de noms glorieux de victoires, les mausolées des généraux et des maréchaux du Premier Empire; puis les cénotaphes et les bustes d'écrivains et d'artistes, de La Fontaine et Molière au divin Chopin!

D'autres inscriptions, moins fameuses, n'en sont pas moins évocatrices : strophes de poètes pleurant la grâce unique d'une amante et protestant d'éternelles amours. Mais, hélas, les portes de fer du tombeau sont écroulées, les lettres rongées par le lichen, le temps insoucieux efface les serments.

Rêves épiques, douleurs inconsolables, romanesques amours des Enfants du siècle s'éveillent ainsi au gré d'une colonne renversée ou d'un mot péniblement déchiffré; ils semblent peupler ces buissons. Aussi, dans les allées grimpantes cheminent silencieusement de vieilles gens qui viennent songer au passé, ou un jeune couple, qui confronte à l'éternel oubli ses fragiles amours : « Aimez-vous! Qui le dit plus éloquemment que la mort »?

De vives affinités attirent aux tombes des illustres aînés de fidèles pèlerins. On sait la piété que témoignait à la mémoire d'Henri Heine l'impératrice Elisabeth; chaque année des mystiques apportent des chrysanthèmes sous la voûte d'Héloïse et Abélard, et des violettes au pied du saule d'Alfred de Musset.

Il n'est que Paris pour posséder une terre de souvenirs d'une si complexe poésie. Plus d'orgueil et d'apparat se manifestent dans la majestueuse nécropole qu'est l'abbaye de Westminster. Et trop de morne abandon dans le quartier des morts, à Constantinople : « landes d'un gris roux, avec, çà et là, des bouquets de cyprès noirs qui montent comme des flèches d'église. Un peuple de tombes, dit Pierre Loti, couvre ce sol; pierres debout, qui sont de tous les âges, de toutes les époques de l'histoire. Cette terre aride est pleine d'ossements de morts ».

Cependant, en maints villages français, il est encore des cimetières dont l'hospitalité est sereine, comme celui que racontait Alphonse Daudet : « Un petit jardin aux allées soignées, cailloutées, plein de rosiers grimpants jetés entre des arbres verts, de grands bouquets de roses jaunes et blanches remplissant l'espace étroit de leur arome et de leur lumière. Dans ces guirlandes, cette floraison merveilleuse, quelques dalles debout ou couchées, avec des dates, des noms... » — J'en sais un, au pied de montagnes de pins, ouvert à tous les effluves et à toutes les harmonies des bois ; au seuil, ces vers tout empreints de naïveté chrétienne :

« Là, celui qui s'endort se réveille immortel :
« La tombe de la terre est le berceau du ciel. »

Certes, reposer là pour jamais — quand l'ambition ne peut être, de se coucher, tel Châteaubriand, sur un roc avancé, devant l'infini de la mer et du ciel — reposer là sied mieux que d'être condamné à la perpétuelle agitation sous le pont de fer où passent, tapageuses, les bandes montmartroises, ou à l'égide de l'infatigable M. Thiers qui, de son orgueilleux monument du Père-Lachaise, semble présider l'immense ossuaire !

## GALANTERIE FRANÇAISE

La célébration du centenaire de Trafalgar a donné lieu, de la part des Anglais, à un véritable assaut de courtoisie vis-à-vis de la France. A ce propos, Mme Julia Wedgwood a raconté, dans une grande revue de Londres, l'anecdote suivante :

Lady Nelson a dit à ma tante, Mme de Sismondi, la femme de l'historien, qu'il lui advint, traversant la frontière française, d'être interrogée sur ses noms et qualités par les agents de la douane.

— « Lady Nelson, la femme du grand héros, répondit-elle. »

— « S'il vous plaît, madame, reprenez vos clefs; vos malles ne sont pas de celles que l'on visite. »

Cette appréciation spontanée et chevaleresque d'un héros, par des gens ordinaires d'une nation rivale, est demeurée fixée dans mon esprit, ajoutait Lady Nelson, comme un trait caractéristique de chevalerie gauloise.

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. Davy (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame. — *Le propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.

# REVUE
# POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
# REVUE BLEUE

**FONDATEUR : EUGÈNE YUNG**

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 20 — 5e SÉRIE — TOME IV — 11 NOVEMBRE 1905


## L'EXPIATION (1)

« Nous ne vivons pas;
Nous mourons. »

Cette lugubre réponse, faite au voyageur qui passe sur le désert des Marais Pontins, et s'étonne d'y trouver encore des vivants, m'a rappelé la froide sentence que prononce sur lui-même l'habitant de la Maremme toscane, entre deux frissons : « Je viens de prendre ma dose de quinine; si j'ai un second accès, demain, je serai à trois pieds sous terre. »

Dure et sombre contradiction !... Quoi! dans ce paradis de la lumière, au mois enchanteur où tout monte à la vie, ne rencontrer que la mort!... Chez nous, juin sous ses roses est pourtant la saison indécise où le printemps et l'été mêlent leurs incertitudes ; à ce centre de l'Italie, sur le littoral, c'est déjà la saison brûlante. Hier, la nature vous invitait à cueillir ses fleurs, aujourd'hui, elle vous dit : « Mes épis sont mûrs; moissonnez! »

Mais, sur les terres basses de la Maremme, je cherche en vain le toit du moissonneur; je vois s'étendre la solitude vide et silencieuse. Et les villes aussi sont muettes. Grosseto et d'autres encore, peuplées, vivantes en avril, en été rappellent les villes détruites, Herculanum, Pompeï.

C'est qu'une date fatidique a déjà sonné. Et tous les habitants de la Maremme ont fui vers la montagne. On dirait qu'un ennemi tout à coup est apparu. Rien ne bouge pourtant à l'horizon sur l'infini de la plaine. Mais, sur les blanches vapeurs de la Maremme, tous ont reconnu la dangereuse fée. Elle n'a jamais manqué son heure. L'aube du premier jour d'été (21 juin), chaque année la réveille. Maintenant, elle va errer sans repos de la mer aux collines. Sous toutes les formes elle vous suivra. N'est-elle pas dans l'air que vous respirez, dans cette eau tiède et lourde qui ne peut vous désaltérer? Ce doux repos, perfide, près de la moiteur des étangs, n'est-ce pas elle qui vous l'offre? Vous vous réveillez, la tête pesante, les bras alourdis... Avec un sombre sourire, elle vous met dans les mains les gerbes et les fleurs.

Celui qu'atteint ce fatal sourire est déjà en son pouvoir! Mieux vaut tout laisser, et partir, sans regarder en arrière, ne redescendre qu'à l'automne, vers novembre, quand la malaria se sera rendormie. Mais qui donc fera la moisson?

Un flot humain s'avance. Un peuple s'en va; en voici un autre qui vient. Rien qu'un moment, il est vrai, dix ou quinze jours au plus. Vingt mille moissonneurs libres, Mantouans et Lucquois, vont, au péril de leur vie, d'une main hâtive, couper, nouer les gerbes.

Chez ce peuple, tant de fois jouet du hasard, il y a je ne sais quel attrait à tenter toujours la fortune, et s'en remettre à la loterie du sort. On revient d'ailleurs du pays de la fièvre. Bah! elle vous connaît, on s'en retournera riche.

Dans la maison, mal fermée, obscure tout le jour, où les vapeurs de la Maremme entrent par la porte basse, personne aux heures douteuses ne se sent bien rassuré. En juillet et août, quand le ciel reste constamment embrasé, que la terre humide fermente

(1) Sur les circonstances dans lesquelles furent écrites ces pages inédites de M. et Mme Michelet, voir l'article de M. Gabriel Monod, *Revue Bleue* du 1 novembre 1905.

et répand ses émanations malsaines, que les eaux des étangs bouillonnent, et la nuit promène des flammes, vous voyez à tous les foyers de grands feux allumés. Autour, des ombres lentement se meuvent. On les dirait occupées à conjurer quelque esprit.

Pourtant c'est l'heure où la nature semble faire un peu grâce, où la brise de mer s'élève, et porte avec le soir quelque allégement. Ne ferait-il meilleur respirer au dehors?... C'est maintenant qu'il faut craindre et se défendre. Sur la brise, qui vient pour verser sa fraîcheur, voyage le souffle empoisonné. Il ne s'élève pas beaucoup. Par les temps calmes, il reste dans les régions basses, tout près de votre respiration. La nuit il errera, il glissera près de vous à votre chevet. Il est maintenant votre hôte, et tel il restera. Si vous regardiez, vous le verriez aux murs humides dans une poussière grise, impalpable, qui bientôt va s'animer, prendre le chemin de votre sang, et lentement vous alourdir.

Heureux encore qui ne connaît que la langueur de la fièvre intermittente ! Sous ces climats puissans, trop souvent, ce qui n'est aujourd'hui que le frisson, demain sera le feu, le délire, la désorganisation rapide. L'ennemi ne cherche plus à se dissimuler. Ce n'est plus la fée insidieuse, mais la terrible magicienne. Elle se dresse devant vos yeux égarés, vous fait voir la sombre nuit, la fournaise haletante où elle va vous descendre.

Combien de ceux qui ont moissonné le champ de la Maremme, ne reverront plus leurs demeures ! Tout le jour, courbés, tête basse sur le sillon, harassés et brûlés, cherchant aux heures trop cruelles l'ombrage du bocage qui voile à deux pas les eaux mortelles, ils se sont livrés eux-mêmes, imprévoyans, à la maladie, à la mort. Elle a ses jours de grande moisson, quand le vent d'Afrique lui vient en aide, active et fait voyager les effluves de ses marais.

Il faut l'avoir entendu, ce vent qui n'est autre que le Sirocco, souffler son haleine brûlante. Il arrive droit du midi. En mer, ce n'était qu'une flamme. Au rivage où il aborde, il rencontre la Maremme, ses eaux tarissantes, les lourdes boues, liquides encore, qui, dans leur immobilité apparente, sont un foyer de fermentation, de vies fourmillantes.

Sur ces eaux et ces boues, lui aussi, le Sirocco, se met à l'œuvre. Il les pénètre, les brasse et les gonfle, les fait bouillir et fumer. L'horizon disparaît sous leur voile gris. A ce contact de feu, la vie et la mort, au même instant, s'échangent. Des êtres meurent, d'autres naissent, qui bientôt vont mourir. Les végétations inférieures, promptes à mûrir leurs spores, en chargent le vent. Lui, tout alourdi, volontiers ferait halte. Mais, de la mer, d'autres ondes le poussent et le chassent. Chargé de ces poussières flottantes, il avance de la Maremme aux Collines. Chemin faisant, elles se préparent à germer. Elles n'ont que faire pour cela de la terre. La chaleur et l'humidité leur suffisent. Partout où elles les rencontrent, elles s'arrêtent, croissent et multiplient.

Le soleil est couché. La nuit tombe, le vent continue de rouler ses vagues de feu. On voudrait enfin respirer. C'est le vide. On se tourne du côté de la mer. En vain. C'est d'elle que vient le Sirocco et cette sensation d'incendie. Cela dure souvent plusieurs jours de suite. Le calme qui succède ne vaut pas mieux. L'air, maintenant immobile, dilaté à l'excès par la chaleur, moite, pesant, affadi d'un je ne sais quoi qui s'y mêle et qui n'est plus la vie, met à tous vos membres la lourdeur du plomb. Au moindre mouvement, cette eau invisible, où vous baignez, perle sur vous. Vous éprouvez un malaise indicible. Vous gisez impuissant. L'atmosphère qui vous enveloppe n'a rien à vous reprendre, rien à vous donner. Toute circulation en elle et en vous semble arrêtée.

Invisibles aussi, mais trop réelles tombent ces poussières que le vent ne tient plus suspendues. Elles trouvent en vous un sol tout préparé. Ces goutelettes de sueur qui perlent, sont autant de petits réservoirs où elles vont nager. Au dessus des eaux mortelles, le rossignol chante et fait son nid. Le buffle, dans les eaux fermentées, se plonge et nage avec délices. L'homme seul défaille. Le lourd sommeil qui ne lui vient que trop est un danger, et le plus grand peut-être. Dans ce repos léthargique, est-on encore? On dirait plutôt que la vie s'abandonne ; on n'en sent plus le souffle.

Dans quelques jours, demain peut-être, le frisson de la fièvre s'étendra partout où a soufflé le sirocco, où il a porté les exhalaisons de la Maremme et versé ces semences. Mais que sont-ils donc, ces êtres imperceptibles qui prennent si bien le chemin de votre sang, ne le distinguent plus de leur marais? Pour leur vie, à des périodes régulières, ils prennent la vôtre, semblent s'abreuver de vous. Un froid glacial vous avertit de leur réveil. Le sirocco peut revenir, et le soleil de juillet darder ses rayons; pendant plusieurs heures, vous ne les sentirez pas, et au dedans vous brûlerez... A boire! A boire! une soif inextinguible vous dévore. Il semble que toute l'eau de votre corps se soit évaporée. Enfin, peu à peu, vos membres raidis se détendent; vous sentez le besoin de l'ombre. Vous croyez qu'autour de vous tout à coup l'air a changé. Quel bien-être! c'est donc fini?.. Des bouffées tièdes commencent à vous venir. Maintenant, c'est au dehors que vous allez brûler. Où est le frisson? où sont ses angoisses? Vous en implorez le retour. Vous redemandez de l'eau, mais pour vous y plonger. De tous vos pores sortent des pointes de feu.

Par bonheur, c'est de jour en général et le plus

souvent le matin que vous saisit la fièvre. Dans mes trois années de fièvre intermittente, je ne me souviens pas d'avoir jamais eu le frisson la nuit. Cela vous garde du moins la consolation de la lumière. On la dirait nécessaire aussi aux atomes qui se sont emparés de vous. Comme la plante, ils semblent chercher l'aide de ses rayons. Toute une évolution de leur existence s'opère en quelques heures. Le trouble régulier qui vous prend, vous laisse, n'est-il pas déjà une révélation? Ces intermittences apparaissent au patient un repos relatif de l'ennemi qui vit en lui. Incubation passive des germes de chaque génération nouvelle, mais qui, à son heure, devient active, et tire tout à elle, interrompt la circulation de votre sang, lui prend sa chaleur, l'eau où il baigne. Puis vient l'heure de la vie tourbillonnante, qui donnerait le vertige, à la regarder dans une goutte d'eau.

De là les phrases différentes de la fièvre, si bien marquées, si distinctes. D'abord le frisson glacial, la soif ardente, puis les agitations, le feu, les mirages de l'eau qu'on appelle de nouveau au secours. Puis enfin, quand votre ennemi paraît rentrer dans le calme, la prostration profonde, l'affaissement d'un corps qui ne vous soutient plus.

Pourtant cette puissance occulte que vous portez en vous, ne vous prend pas votre vie. La petite algue imperceptible qui, de ses spores plus imperceptibles encore, a pu pénétrer, paraît avoir besoin surtout de chaleur et d'eau pour son existence. En apparence, elle ne vous demande rien qui soit indispensable à la vôtre. Vous languissez : vous ne mourrez pas.

Tout autre, par la violence et la rapidité foudroyante de ses effets, celui qui, entré une fois dans votre sang, le fait fermenter et bouillir, le décompose pour en vivre à sa manière, le champignon.

Celui-ci, chargé par la nature de faire rentrer au plus vite la mort immobile dans le grand courant de la vie, ne distingue pas toujours, et travaille aussi bien sur le vivant. Il n'a pas besoin de lumière pour ses évolutions. Il est fils des brouillards, de la nuit. Il y rentre volontiers et agit aux heures ténébreuses.

Dieu garde du sommeil le voyageur qui prend l'été le chemin de la Maremme, se hasarde de nuit dans la campagne de Rome, sur ses Marais Pontins. Combien se sont réveillés mortellement atteints! Ces spores, où trop souvent circule le poison, ne vont pas tarder à éclore dans le sang et partout. Que sont-ils en réalité? D'une nature douteuse, demi-végétale, demi-animale. Par leur substance (ils ne sont qu'azote, mêlés ou non à des gaz vénéneux); par leur décomposition, leur transformation rapide, on les dirait plus près de nous.

Et ce qu'il leur faut en nous, n'est-ce pas nous-mêmes? L'algue a semblé ne prendre que l'eau de notre sang. Le champignon demande son principe même et sa vie, ses rouges globules.

Sombre lutte entre ce qui est, et ce qui veut devenir! Combat inégal, impuissant de notre côté, d'où naît le délire, l'incendie qui vous dévore! Il sert celui qui s'est mis à notre place. Vous courez, vous fuyez, vous croyez échapper. Vous n'avez fait que hâter l'heure fatale où vous lui serez livré tout entier.

On eût dit le fléau de Dieu, quand ces poussières animées, remplissant l'air des maladies mortelles, le typhus, etc., dépeuplaient la Toscane, dans ces longs siècles de destruction où non seulement la conquête, mais les guerres intestines, s'abattaient sur le plus beau pays du monde. Est-il vivant celui qui, languissant, vit pour ainsi dire, par intermittence? Cette existence à deux, si dépendante, que par moments surexcite le plus faible, l'ennemi intérieur, est-ce la vie ou son rêve pénible? On le dirait à des signes frappans : le teint plombé, les yeux creusés, et dans tous les mouvements une inexprimable langueur, même entre chaque accès, il y a un état singulier : légers frissons, puis un courant tiède qui vous rend sensible chaque artère, chaque veine. On sent toute sa circulation avec un détail subtil, infini. Ce n'est pas sans quelque douceur; on ne sait si l'on va sortir de son rêve. Attrait bizarre, mystérieux, indéfinissable, comme le piège des mauvais esprits!

Dans ces pays, tout cela s'exprime au dehors d'une manière naïve et lamentable, même chez les nouveau-nés, qui sortant du sang aqueux de leur mère pour boire son lait aqueux, sont deux fois fils de l'eau. Leurs formes molles sans relief accusent au vrai le vide, l'absence de vie qui est au-dedans. Les insectes ne s'y trompent pas. Dans la Maremme d'Orbitello, les cousins dédaignent de piquer des veines qui ne contiennent point de sang. Ces enfans, n'ont à vrai dire aucune enfance véritable, encore moins de jeunesse. Ils naissent vieux, ne connaissent qu'une vie avortée, avancée vers la tombe. Avec leur teint plombé ou jaunâtre, pendant l'automne, ces squelettes ambulans n'ayant connu de la vie aucune des jouissances qui, dans un moment, donnent une éternité, ont peu à regretter. Point de joie, point de deuil. « Ils ne rient jamais, dit Fodéré, sur le berceau de celui qui vient à la lumière, et ne pleurent pas non plus au cercueil de celui qui l'a perdue ». Après tant de variations, pour celui qui d'accès en accès tremble et toujours vacille, la fin n'est qu'une guérison. Cette vie morte, ainsi traînée, n'a guère qu'à gagner dans la paisible immobilité du sépulcre, repos bien assuré sans retour de frisson.

M. et Mme Jules Michelet.

# LA FAUSSE MÉTHODE SCIENTIFIQUE EN MORALE

On parle sans cesse, à notre époque, de morale *scientifique*, mais on se contente trop souvent d'une épithète à la mode, au lieu de pratiquer la méthode rigoureuse, qui seule, pourrait la justifier. En chaque siècle, on a vu celle d'entre les sciences qui avait reçu les plus récents et les plus hauts développements prétendre au rang de méthode universelle ou même d'explication universelle. Au XVII[e] siècle, les mathématiques avaient pris un immense essor : la méthode mathématique fut en singulier honneur chez les philosophes, notamment Descartes, et l'on vit Spinoza exposer la morale *more geometrico*. Au siècle suivant, les sciences physiques et chimiques se développent; aussitôt la méthode physique et même chimique prétend envahir la philosophie et, en particulier, la psychologie : on finit par rechercher la chimie des sensations, par assimiler aux synthèses chimiques le caractère spécifique des synthèses mentales par rapport à leurs éléments. Dans le XIX[e] siècle, on assiste à la montée triomphale des sciences naturelles : la nature entière finit par être conçue comme une évolution analogue à celle des êtres vivants. La biologie devient alors la science dominatrice à laquelle on demande la clef de tous les mystères. De nos jours, enfin, la sociologie tend à l'emporter, et à fournir des explications d'ordre supérieur. Dans cette succession hiérarchique des sciences, dans cette ambition de dominer qu'elles ont tour à tour, il y a un côté qui est légitime, un autre qui l'est moins. Que la science qui a apporté les lumières les plus nouvelles sur les objets les plus complexes soit considérée comme la plus capable, provisoirement, d'éclairer le fond même de la réalité, quoi de plus naturel? L'explication physique est, à coup sûr, plus vraie que l'explication purement mathématique; l'explication biologique est plus vraie que la physique; l'explication psychologique est plus vraie que la biologique. Mais il ne faut pas qu'une science particulière, si haute et si fière soit-elle de ses découvertes, s'érige en science universelle. Cette prétention est, notamment, devenue insoutenable pour les sciences naturelles : c'est revenir en arrière que de vouloir leur subordonner entièrement la science sociale, qui, au contraire se montre de plus en plus originale et indépendante. De même pour la morale. A chaque serrure il faut sa clef, à chaque ordre de sciences sa méthode. Un savant a dit, non sans ironie, à propos des empiètements de l'histoire naturelle : « Au début de la science, c'était le Créateur qui dictait les lois; plus tard, son rôle de législateur passa à la Nature, et maintenant ce sont Messieurs les Naturalistes qui se chargent de cette besogne. » La sociologie et la morale ont été envahies par l'argot biologique, qui donne aux théories les plus erronées un faux air d'exactitude. C'est l'éternelle poudre aux yeux des termes techniques, devant lesquels les simples restent ébahis, admirant d'autant plus qu'ils comprennent moins. On substitue au mystère religieux le jargon savant, mais la croyance qui en résulte n'est toujours que la foi du charbonnier. Une formule incomprise vaut un dogme : qu'il s'agisse d'« évolution différenciée » ou qu'il s'agisse de « transsubstantiation », le commun des mortels ne saisit pas davantage le sens et n'en adore que mieux.

I. — Le premier caractère de la vraie méthode scientifique, c'est le *désintéressement absolu* et la recherche sincère du vrai. Nous ne devons pas repousser *a priori* comme fausse, à la manière de Victor Cousin, toute doctrine dont les conséquences probables nous semblent devoir être mauvaises pour l'individu et la société; nous ne devons pas prendre le bien comme critérium du vrai. Le moraliste qui veut traiter scientifiquement la question morale doit commencer par mettre sur une même ligne, au nombre des choses à analyser et à critiquer, tous les faits de l'ordre moral, toutes les données de notre conscience, toutes les idées et tous les sentiments qui dirigent cette conscience, les mœurs, les traditions, etc., etc. Il ne doit pas, renversant l'ordre méthodique, dire : cela est bon, donc cela est vrai; cela est mauvais, donc cela est faux. Une des questions qu'il aura à résoudre, c'est précisément de savoir si la vérité coïncide avec ce que nous, hommes, nous appelons le bien. A ce point de vue, l' « impératif catégorique » de Kant et de ses disciples est une chose à examiner et à critiquer. En fait, nous croyons que nous *devons*. En droit, cette croyance est-elle conciliable avec les données certaines de la science et de la philosophie? C'est chose à voir. Pour cela le philosophe doit examiner les conditions et les limites de la science, il doit rechercher si la vérité du *devoir* est incompatible ou compatible avec ces conditions et ces limites. Kant a-t-il réussi à ne point dépasser en morale les bornes de la « critique » qu'il avait faite en philosophie? C'est encore une question à examiner.

Certains philosophes ont prétendu, avec les Renouvier et les Secrétan, qu'on a d'abord « le devoir de croire au devoir » et que ce devoir règle ce que nous devons admettre comme vrai. C'est le renversement de toute méthode scientifique. Le « devoir de croire au devoir », si nous le trouvons dans notre conscience, ne peut-être, au début, qu'un fait mental à apprécier. Si c'est une illusion, comme le prétend Nietzsche, nous devrons la dissiper; si c'est, comme

nous le pensons pour notre part, une loi de notre intelligence même, compatible avec tous les autres principes de l'intelligence, nous devrons l'admettre; mais qu'on ne commence pas par nous imposer philosophiquement un devoir de croire au bien, si on n'a encore établi ni la *vérité* du *bien*, ni celle du *devoir*.

II. — Le second caractère d'une méthode vraiment scientifique, c'est de poursuivre la *complète analyse* et la *complète synthèse* et, en tous cas, de ne rien affirmer au-delà de l'analyse actuelle ou de la synthèse actuelle. L'abstraction est le grand mal de l'intelligence, en même temps qu'elle est une de ses conditions et un de ses biens. En nous faisant voir seulement une partie de la vérité, elle nous porte à croire que telle autre partie est inconciliable avec la première. Ne jugeons pas le réel sur nos abstractions, la forêt sans limites sur un seul arbre. Une des grandes sources de l'erreur philosophique et morale, c'est la synthèse hâtive et la combinaison précipitée, sans suffisante analyse des éléments combinés. Le sophisme de l'*énumération incomplète* est le péché mignon des savants égarés dans le domaine moral et social. Par un étrange abus de mots, ils appellent une morale du nom de « scientifique » et même « positive » sous le prétexte que son auteur, au lieu d'invoquer un principe *a priori*, a emprunté *a posteriori* certaines propositions, thèses, lois, généralisations partielles, à une ou à plusieurs sciences positives, que ce soit la biologie, la sociologie ou même la psychologie. L'un prendra pour point de départ la lutte pour la vie, rattachera *toute* la morale à ce fait, qui, dans le domaine même de la biologie, n'est qu'un fait partiel, complété par d'autres faits ou lois : et il donnera pompeusement à son système le nom de scientifique. Un autre empruntera à l'astronomie la loi de l'attraction et de la répulsion, puis, à force de métaphores et d'analogies, il retrouvera dans l'humanité des attractions et des répulsions passionnelles ou autres, et voilà un roman astronomico-social érigé en morale scientifique. Non moins romanesque au fond est tel système qui, prenant parmi les faits psychologiques la recherche égoïste de l'intérêt propre, ou encore la « volonté de puissance » de Nietzsche, rapetisse, à ce seul fait et rabaisse la morale entière. Myopie, étroitesse de vues, *unilatéralité*, voilà aujourd'hui le commun caractère de presque toutes les morales prétendues scientifiques et positives.

Pour prendre un exemple, écoutez avec quelle assurance M. de Lilienfeld déclare : « La condition *sine qua non* pour que la sociologie puisse être élevée au rang de science positive et que la méthode d'induction puisse lui être appliquée, c'est la conception de la société humaine en sa qualité d'organisme vivant, réel, composé de cellules à l'égal des organismes individuels de la nature (1). » — Et nous répondrons au contraire : — La condition *sine qua non* pour que la sociologie, dont la morale découle en partie, puisse être élevée au rang de science positive et que la méthode d'induction lui soit appliquée, c'est de ne pas confondre des analogies plus ou moins lointaines avec des inductions scientifiques, des métaphores avec des raisons; c'est d'observer directement et immédiatement les phénomènes sociaux; c'est de chercher leurs lois de causation, qui seules pourront nous dire s'il y a finalement évolution et en quel sens, s'il y a organisation et quel genre d'organisation; s'il y a des cellules dans cette organisme social, — ce que nous ne croyons pas, pour notre part; — ou si la société est tout autrement organisée qu'un végétal ou un animal, — ce que nous croyons. Mais dire : — La biologie, science positive, étudie des organismes composés de cellules; donc la sociologie, pour être positive, doit aussi étudier des organismes composés de cellules, c'est faire un raisonnement aussi enfantin que si on s'écriait : — La botanique, science positive, étudie des tiges, des feuilles et des fleurs; donc la zoologie et la sociologie, pour être positives, doivent étudier des tiges, des feuilles et des fleurs.

Veut-on voir jusqu'où peut aller l'aveuglement de certains sociologues enivrés de biologie, écoutez M. Gumplowicz, qui s'est efforcé d'expliquer tous les mouvements de l'humanité par des « luttes » entre les groupes sociaux, races, nations, classes, etc. Celui-là ne se contente plus de dire que la religion, l'art, la morale, la science sont des produits impossibles sans la société (et encore bien mieux, ajouterons-nous, sans l'individu); il va jusqu'à prétendre que la conscience psychologique est produite par la société. « La plus grande erreur de la psychologie individualiste, dit-il, est d'admettre que l'homme pense... Ce qui pense dans l'homme, ce n'est pas *lui*, mais sa communauté sociale. « Voilà un socialisme psychologique qui eût jeté Descartes dans une légitime stupeur. Comment peut-on penser collectivement avant de penser individuellement et sans penser individuellement? La chose est impossible. Au moins faut-il accorder qu'on sent individuellement *avant* de sentir collectivement et *pour* pouvoir ensuite, dans certains cas, sentir collectivement. De même on *réagit* individuellement sous la sensation agréable ou pénible, et les phénomènes collectifs de sympathie ne sont qu'ultérieurs. La science même, qui est cependant par excellence un produit social, n'existe que là où elle est *comprise*, et elle n'est comprise que dans des consciences *individuelles*,

A plus forte raison ce qu'on est convenu d'appeler

(1) *Pathologie sociale*. p. 22.

la moralité peut bien résulter, dans ses *règles* et sa *matière*, d'une longue action sociale, comme le soutiennent ceux qui, avec MM. Durkheim et Lévy-Bruhl, réduisent la morale aux mœurs ; mais encore faut-il une conscience individuelle qui comprenne la moralité, la sente, la veuille et, en un mot, la réalise. Le bien universel n'existe qu'à la condition d'être individualisé comme la vérité universelle, qui n'existe qu'autant qu'elle est pensée par un sujet individuel. Si donc l'universalité la plus haute, celle du bien et celle du vrai, est un rapport saisi ou pensé par une conscience qui dit : *moi*, que sera-ce pour ce qu'on nomme l'*humanité*, qui est un ensemble de rapports bien moins universels ?

En un mot, si la morale est *fonction de la société*, elle est aussi fonction de la *personne*. Elle est la règle et la forme de la vie individuelle tout autant que celle de la vie collective. Et si la forme morale s'impose à la matière sociale, c'est précisément parce que cette forme dépasse et déborde l'idée de société purement humaine, parce qu'elle a un fondement à la fois dans l'individu et dans l'universel.

Voici un autre savant, professeur de physiologie générale et comparée dans une grande université, qui, « sans se laisser embarrasser, dit-il, par les détails ou les exceptions », — procédé commode de détachement — croit découvrir « que les grandes migrations humaines se sont faites principalement de l'Orient vers l'Occident, c'est-à-dire en sens inverse du mouvement de rotation de la terre » : et il s'empresse d'en conclure « qu'il y a là une relation *évidente* », *Cum hoc, ergo propter hoc.* « Les Français n'auraient jamais à redouter une invasion américaine non plus que l'Europe, parce qu'elle ne viendrait pas de l'Occident. » Le peuple russe, au contraire, « lutte en vain contre ses ennemis d'Extrême-Orient, qui toujours s'avancent vers l'Europe et dont les *avant-gardes pour l'avenir* sont beaucoup plus près de nous qu'on ne le suppose généralement », parce qu'ici l'invasion suit la rotation de la terre. « La Russie aurait gagné beaucoup à faire de bonne grâce ce que voulait la *science* du mouvement de migration et qui se fera malgré sa résistance désespérée », c'est-à-dire qu'elle eût dû céder de bonne grâce aux Japonais. La guerre n'aurait pas eu lieu « si l'humanité avait demandé à *la Science* plutôt qu'aux armes de décider entre ses deux enfants. » *La Science* aurait décidé que les Russes doivent reculer devant les Japonais qui sont à l'Ouest, — et les Français devant les Allemands, qui sont aussi à l'Ouest, et les Allemands devant les Russes qui sont aussi à l'Ouest, et les Japonais devant les Américains qui sont aussi à l'Ouest ; où nous arrêterons-nous dans ces déductions « scientifiques » ? La question de droit devient une question de points cardinaux. Une simple coïncidence, — démentie d'ailleurs par mille faits contraires, — est érigée en loi universelle au nom de *la Science* (1).

Veut-on voir de nouveau combien est facile, pour les savants comme pour les philosophes, la pente du paralogisme, prenons pour troisième exemple un de nos savants les plus éminents, un de ceux qui ont le plus fait pour prouver l'influence supérieure de la « coopération » jusque dans le domaine de la biologie. Le profond naturaliste auquel nous faisons allusion a mis en lumière ce qu'il appelle, — par une conclusion d'ailleurs exagérée et non justifiée —, « le *néant* des individualités isolées en présence d'une association » (comme si les associations ne supposaient pas des individus non égaux à *zéro*) ; il a montré « l'association mère de tous les progrès dans le monde de la vie », ce qui nous semble encore exagéré, *certains* progrès n'étant pas dus à l'association (2). De telles déclarations n'empêchent pas cet apôtre excessif de l'union, dix lignes plus loin, de passer tout d'un coup avec armes et bagage dans le parti de la guerre et de la conquête. Quand les sociétés, dit-il, grâce à une organisation intérieure plus parfaite, ont acquis la force, « il ne faut pas leur demander de ne pas en user pour *conquérir* ce qu'elles *convoitent*, parce que leur *convoitise* naît de leurs *besoins* et que la seule *défaite* peut *prévaloir* contre l'impérieuse nécessité de les satisfaire ». Notre savant biologiste ne devient-il point psychologue peu exact, en posant ces lois manifestement fausses : 1° que toute « convoitise » naît toujours des besoins, soit chez les individus, soit chez les sociétés ; 2° que tous les besoins, en supposant qu'ils existent, sont toujours *impérieux* et essentiels à satisfaire ; enfin 3° que leur satisfaction est *nécessaire*, quoi qu'en puissent penser les moralistes, à tel point que la *défaite* seule, c'est-à-dire l'impossibilité physique, peu prévaloir contre une nécessité également physique. Avec ce raisonnement, la conquête de l'Alsace est aussi bien justifiée que celle du Transwaal et de la Mandchourie. De plus, le même grand savant ne s'aperçoit pas que son apologie de la convoitise entre les sociétés, si elle était exacte, pourrait aussi bien se transporter au sein d'une seule et même société : on aboutirait alors à cette conséquence qu'un voleur qui convoite votre bien et vous assassine pour le prendre cède à l'impérieuse nécessité du besoin.

Dans la même page, le même auteur qui, tout à l'heure, célébrait avec une noble éloquence, au nom

(1) Voir, dans *la Paix par le Droit* de juillet 1905, l'article intitulé *la Paix par la Science.*

(2). Voir la très remarquable Préface au *Nouveau Dictionnaire des Sciences*, 2 vol. in 8. Delagrave.

de la science biologique, la division pacifique du travail, la coopération, la répartition économique des « produits », la « répartition morale des droits et des devoirs de chacun », finit par se demander « si, la concurrence étant partout dans le monde vivant la condition du progrès », la sagesse d'un gouvernement ne consiste pas à « laisser, par la liberté, la concurrence s'organiser *partout*, de manière que le choix se fasse *naturellement* entre ce qui est *bon* et ce qui est *mauvais*, *comme cela s'est fait dans l'évolution des êtres organisés* ». Oubliant qu'il vient lui-même de montrer, avec une véritable maîtrise, quelles *limites* la concurrence trouve dans la coopération et la division des tâches, dans la répartition équitable des produits, des droits et des devoirs, dans le « sacrifice de chacun pour tous », l'illustre physiologiste pose *ex abrupto* en *loi* la concurrence absolue et universelle, spontanée et sans frein, le *laissez faire*, *laissez passer* des économistes de la vieille école. Après quoi, dédaigneux des « philosophes » et des « métaphysiciens », il nous déclare que la solution des questions sociales et morales « ne saurait être donnée par la méthode philosophique », qu'elle est tout entière « du calme domaine de la méthode scientifique », que c'est « à l'observation scientifique, non à l'*abstraction philosophique* qu'il appartient de décider... », etc. Par malheur, bien des savants spécialistes nous donnent le spectacle d'une telle difficulté de raisonnement à longue portée et à conclusions générales, ils se montrent si souvent inhabiles à apercevoir trois ou quatre vérités à la fois, à induire de ce qui leur est familier à ce qui dépasse tant soit peu leur domaine propre, que les philosophes, objet de leur ironie, gardent le droit de croire la philosophie plus que jamais indispensable. La tâche des philosophes est de rappeler les savants eux-mêmes, non pas à « l'abstraction », mais, au contraire, à la vision concrète et complète des choses : non pas à la « métaphysique aventureuse », mais à la rigueur de la « méthode scientifique », aux règles les plus élémentaires de la logique inductive ou déductive, qui prohibe toute conclusion dépassant les prémisses.

La construction d'une morale suppose assurément une connaissance suffisante, non pas seulement de la biologie, mais surtout de la sociologie et de la psychologie. La tâche est considérable pour le philosophe. Encore est-il habitué par le caractère même de ses recherches à ne pas se confiner dans un seul point de vue. En outre, un philosophe qui a étudié la psychologie sera plus apte à étudier la sociologie, et celui qui aura étudié les deux n'aura pas de peine à redescendre vers une science relativement plus simple, telle que la biologie ; il ira du plus au moins, du supérieur à l'inférieur, du plus compliqué au moins complexe. Au contraire, quand un biologiste, enthousiasmé par quelque fait ou quelque loi dont il voit la fécondité en son domaine, part de là pour une généralisation hâtive, qui embrasse la sociologie, la psychologie et, comme conséquence dernière, la morale, comment ne pas lui rappeler qu'en s'imaginant ainsi faire œuvre scientifique, il fait, tout au contraire, œuvre antiscientifique par excellence ? Il prétend dépasser les prémisses dans la conclusion : d'une loi ou de deux ou trois lois qu'il a choisies, il prétend tirer *la loi*, je veux dire la règle dernière de l'activité individuelle et sociale.

La vraie méthode exclut ces conclusions absolues, universelles et radicales ; elle ajoute à toute affirmation des limitations. *En certains cas*, par exemple, nous voyons que la « concurrence vitale », livrée à elle-même, peut produire d'heureux résultats pour l'humanité, — mais non : *dans tous les cas*. L'esprit scientifique consiste, répétons-le, à ne jamais aller plus loin que les faits constatés ou les lois établies, tout au moins à présenter ses hypothèses comme de simples suppositions idéales prolongeant l'expérience réelle. L'esprit scientifique consiste à tenir compte de toutes les données possibles et à ne jamais croire cependant que l'on a épuisé la réalité en la ramenant à ce que nous en pouvons saisir : le pêcheur s'imagine-t-il qu'il a retiré toute la mer avec tous ses habitants dans son filet ? L'esprit scientifique est la prudence, la volontaire suspension de jugement, la lenteur voulue de raisonnement ; il a en horreur cette exubérance prodigieuse d'affirmations, dont tant d'esprits nous donnent aujourd'hui le spectacle. Combien de savants égarés hors de leur science (surtout en Allemagne), qui n'ont pas plus de rigueur que les poètes et les prophètes ! Rappelez-vous toutes les divagations à la mode sur la sélection naturelle dans l'humanité, sur la lutte pour la vie, sur le transformisme, etc. ; en les entendant, l'humble logicien, habitué à réfléchir sur les méthodes et sur les règles du raisonnement, ne peut s'empêcher de sourire. Il songe, avec Socrate, que, s'il ne sait rien, il sait du moins, lui, qu'il ne sait rien et ne prétend pas personnifier la Science. « O Liberté, que de crimes commis en ton nom ! » O Science, que d'ignorances, que d'erreurs, que d'absurdités débitées en ton nom !

Il faut en finir avec cette dangereuse tentation des savants spécialistes, de mettre le pied sur le domaine, où, faute d'études, ils ne peuvent être que des ignorants, comme sont ignorants les philosophes, qui, sans travail suffisant, se hasardent dans une étude spéciale. Si la science humaine ne peut épuiser toute l'analyse ni embrasser du regard toute la synthèse, qu'elle apporte donc toujours à ses propositions les restrictions nécessaires. Qu'elle se défie de tous les systèmes étroits et fermés, fondés sur un seul principe

ou sur un petit nombre de principes choisis dans la masse. Qu'elle s'en défie principalement quand il s'agira de dicter à l'homme sa conduite, car notre conduite est notre moi tout entier engagé dans l'action. Le plus cohérent des systèmes peut être ici le plus dangereux, s'il est exclusif : le médecin peut tuer sûrement le malade selon les règles. Si on laissait faire les biologistes, ils tueraient aussi l'humanité ou tout au moins l'animaliseraient selon les règles.

Le philosophe, lui, doit tirer de chaque principe tout ce qu'il peut contenir : par exemple, du principe biologique il déduira, non pas seulement une ou deux conséquences, mais *toutes* les conséquences possibles dans l'état actuel de la science et applicables à la morale, afin de voir jusqu'où nous mènera et où nous abandonnera la biologie. Pareillement, il tâchera d'extraire tout le suc moral de la sociologie, non pas seulement une ou deux conclusions plus ou moins hasardées. Le « simplisme » est la perte de la vraie science et surtout de la vraie philosophie ; l'unilatéral est presque toujours faux, sinon en soi, du moins par tout ce qu'il semble exclure. Le vrai moraliste doit poursuivre l'*entière adéquation de la morale aux faits et aux lois directrices de la nature et de l'esprit*. L'implication naturelle des vérités et leur subordination hiérarchique, qui est le grand caractère de la philosophie, doit être aussi celui de la science morale. Les principes moraux, qui, pour un regard superficiel, semblent s'exclure, s'appellent l'un l'autre comme complément l'un de l'autre ; en voulant s'isoler, ils se détruisent. Qui nous empêchera, par exemple, d'oublier les éléments *biologiques* de la morale, pourvu que nous les subordonnions aux éléments *sociologiques* ? Et ces derniers, pourvu que nous les subordonnions aux éléments *psychologiques* ? Et ces derniers encore, en les subordonnant aux éléments *philosophiques* ?

Cette *méthode de conciliation par subordination des doctrines* est d'autant plus nécessaire en morale qu'elle exprime mieux ce qui, d'après l'histoire, s'est accompli au sein de l'humanité même. En effet, l'humanité a trouvé moyen de vivre moralement avec les croyances les plus diverses, opposées sur bien des points et pourtant conciliables par l'essentiel. Que d'individus, au sein de l'humanité, ont aussi vécu des doctrines les plus contraires en apparence, bien plus, sont morts pour elles ! Comment donc n'y aurait-il pas, dans toute conception morale, un des éléments de l'universelle vérité pratique ? Rectifiez et poussez le plus loin possible les doctrines morales opposées, vous les verrez se rapprocher l'une de l'autre et tendre vers la même unité.

ALFRED FOUILLÉE,
de l'Institut.

## SIMPLON ET FAUCILLE

Les journaux annoncent que M. Gauthier, ministre des Travaux Publics, a signé avec la Compagnie P.-L.-M. une convention relative à la construction de la ligne de Lons-le-Saulnier-Genève par le tunnel de la Faucille.

Le public ne se doute guère, en lisant cette information d'allure modeste, que la convention dont il s'agit, si elle était ratifiée par les Chambres, aurait pour effet de lancer la France dans l'aventure du percement simultané de trois tunnels, dont l'un de 15 kilomètres, plus long que le Gothard (14 kil. 984), l'autre de 12 kil. 200, plus long que le Mont-Cenis (12 kil.), le troisième de 6 kil. 900, plus long que le Credo.

Un projet de cette importance, qui engage une dépense de 120 à 140 millions, avec des aléas formidables — le mot est de M. Noblemaire — devrait avoir été adopté en Conseil des ministres ; or, l'honorable M. Gauthier part tout seul.

On a conversé avec Genève, mais le Gouvernement français s'est-il entretenu avec le Gouvernement fédéral ? Nous savons que non.

Tout est extraordinaire dans l'histoire de ce projet.

Nous nous proposons de montrer que cette ligne n'est nullement rendue nécessaire par la prochaine ouverture du tunnel du Simplon ; qu'elle sera extrêmement onéreuse pour les finances françaises ; enfin, que des dangers politiques pourront naître du fait du non raccordement des deux gares de Genève, et de l'obligation à laquelle seront soumis les habitants de plusieurs arrondissements français de stationner en pays étranger pour se rendre dans la capitale de leur patrie.

Mais voyons d'abord si le Lons-le-Saulnier-Genève est la solution nécessaire du problème que pose la mise en exploitation très prochaine du tunnel du Simplon.

Le nouveau souterrain creusé à travers les Alpes est à la fois, pour les intérêts français, un mal et un bien : un mal par l'extension sur la Suisse Romande et le bassin du Léman du rayon d'action du port de Gênes, ainsi favorisé au détriment du Mont-Cenis et de Marseille ; un bien par la faculté qu'il procure aux ports français de la mer du Nord et aux chemins de fer français de reprendre une partie de la clientèle du Gothard. Le dommage l'emporte malheureusement sur le profit.

A l'égard du dommage, rien à faire, et l'on pourrait même poser en principe que tout ce que l'on tentera pour faciliter l'accès du Simplon ne pourra qu'étendre la zone de nocuité de la voie nouvelle. La

chaîne du Jura, par exemple, se dresse en face des Alpes pour défendre contre les entreprises du port italien les riches vallées françaises qu'elle sépare de la Suisse : si vous la percez, que ce soit au niveau du col de la Faucille, ou bien entre Frasne et Vallorbes, vous aurez travaillé pour Gênes contre Marseille.

Mais il y a, d'autre part, un grand intérêt à assurer aux ports français de la mer du Nord et aux chemins de fer français la clientèle des voyageurs se rendant d'Angleterre en Italie et vers l'Orient.

Pour obtenir ce résultat, et battre définitivement le Gothard, il suffit de raccourcir d'un petit nombre de kilomètres la distance de Calais-Paris à Milan par le Simplon ; or, le raccourci Frasne-Vallorbes, qui réduit de 17 kilomètres la ligne de Pontarlier, et abaisse de 1.012 à 896 la cote à laquelle on traverse le Jura, atteint largement le but, et il ne coûterait que 21 millions. Point n'est donc besoin de nous lancer dans l'aventure du percement de la Faucille, qui, pour une dépense de 120 à 140 millions, ne ferait gagner que quinze minutes aux voyageurs de Paris à Milan.

Il convient, du reste, de ramener toutes choses à leurs proportions réelles.

Dans son dire des 27-28 octobre 1901, M. Noblemaire déclarait, devant la Commission du Simplon, que le tonnage entre la France et l'Italie, enlevé par le nouveau tunnel au Mont-Cenis, ne semblait pas devoir atteindre 100.000 tonnes, et il calculait que le fait d'adopter, pour le transport des marchandises, telle ligne plutôt que telle autre, pouvait entraîner des différences de recettes d'au plus 60.000 et 150.000 fr.

Le « grand transit international » qui occupe tant de place dans les journaux n'existe en réalité pas ; il se réduit à un petit nombre de tonnes de primeurs que l'Italie envoie chaque année en Angleterre, et en grande vitesse ; pas une tonne de marchandise pondéreuse n'est expédiée par voie de terre d'Angleterre en Italie.

On fait aussi grand bruit autour de la malle des Indes ; or ce service international continue, malgré l'ouverture déjà ancienne du Gothard, à se faire par le Mont-Cenis. Le jour où la malle serait dirigée sur le Simplon, le préjudice se bornerait à l'utilisation d'une longueur moindre de rails français ; et il est vraisemblable que le plus grand nombre des Anglais se rendant en Orient et aux Indes continueraient à traverser la France de bout en bout pour s'embarquer, comme aujourd hui, à Marseille. Les voyageurs pour l'Inde s'embarquent à Londres le vendredi à onze heures ; le lendemain à midi, ils sont sur le bateau de la Péninsulaire.

L'impression qui se dégage de toutes ces constatations est que la question des voies d'accès au Simplon — qui n'est pas la question du Simplon — pourrait bien avoir été un peu grossie par la polémique.

*
* *

*La ligne de la Faucille serait onéreuse pour la France.* — Parmi les tracés qui se disputent la faveur des Pouvoirs publics, le Lons-le-Saulnier-Genève par la Faucille est celui qui est l'objet du plus grand effort. Les Genevois sont très impatients d'obtenir de la France qu'elle veuille bien consacrer de 120 à 140 millions à la construction d'une ligne de chemin de fer qui relierait directement leur ville à Lons-le-Saulnier, et traverserait en tunnel le Jura, sous le col de la Faucille. Lons-le-Saulnier est lui-même relié à Dijon, et ainsi serait raccourci de 117 kilomètres, en distance réelle, le trajet de Genève à Paris, qui est lamentablement allongé, dans les conditions actuelles, par le détour d'Ambérieu (488 kilomètres contre 605).

Le raccourcissement en distance virtuelle serait, en raison de la supériorité du profil, plus important encore (526 kilomètres contre 788, soit 33 p. 100) ; le trajet entre Paris et Genève serait abrégé de trois heures.

Les Genevois considèrent, d'autre part, que le Lons-le-Saulnier-Genève les placerait sur la grande route de Calais-Paris-Milan à Brindisi ou Gênes par le Simplon. Plus long de 40 kilomètres en distance réelle, le Paris-Genève-Milan aurait néanmoins un avantage de 20 kilomètres en distance virtuelle sur le Frasne-Vallorbes, et la durée du trajet serait de 15 heures 1/4 au lieu de 15 heures 1/2. C'est évidemment par Genève que serait l'itinéraire le plus court pour les voyageurs, et le plus économique pour l'acheminement des marchandises.

Genève a très naturellement rencontré des auxiliaires dévoués dans la représentation du Jura, qui est riche en hommes politiques éloquents et influents ; mais le mince avantage qui est en jeu — 20 kilomètres et 15 minutes — est-il suffisant pour que la France consacre à l'obtenir plus de 100 millions ?

Nous interrogerons à cet égard l'homme qui est de tous le plus autorisé pour émettre un avis décisif : M. Noblemaire, qui s'est expliqué en cent circonstances sur la question ; il a parlé, notamment, avec une parfaite netteté, le 21 février 1905, devant la Société d'Économie politique nationale ; il y a rappelé que lui-même, à diverses époques, avait évalué la ligne de la Faucille « de 140 à 120 millions ». Encore a-t il eu soin d'ajouter :

« Ces évaluations sont loin d'avoir une base certaine. Elles ne reposent que sur l'appréciation de ce qu'on coûté les tunnels d'égale longueur du Mont-Cenis, se

l'Arlberg, du Gothard et du Simplon. Les difficultés qu'on trouvera dans l'exécution des tunnels du Jura seront de tout autre nature, parce que tout autres sont les terrains.....

« Quelle que soit l'abondance des eaux trouvées au Simplon, il est possible, personne n'en peut rien savoir, que dans les roches du Jura on en trouve des quantités *formidables*...

« ... Il est impossible de savoir exactement ce que coûtera la ligne de la Faucille.

« ... Ces messieurs de la Faucille ayant évalué leur projet à 96 millions, avec 35 kilomètres de souterrains à exécuter à *une seule voie*, mon évaluation de 120 millions, avec les deux voies que je considère comme indispensables, se rapproche singulièrement de la leur. »

Ainsi s'exprimait M. Noblemaire sur les difficultés et le coût d'un projet qui comporte 40 kilomètres de tunnels, sur 80 kilomètres de longueur. M. Noblemaire, pour conclure, donnait cet avis aux membres du Comité de la Faucille : « Il ne convient pas que des hommes de votre valeur passent leur vie à s'hypnotiser devant des morts pour essayer de les galvaniser ; morte est la Faucille, cherchez pour vos intérêts genevois une autre direction... »

Voilà l'opinion de l'éminent directeur du P.-L.-M., et il serait surprenant que, même sous la pression du ministre des Travaux publics, la Compagnie qu'il dirige ait pu consentir un sacrifice de 25 millions.

Nous sommes bien renseigné : le P.-L.-M. fournira cette somme, mais l'État lui en garantira l'intérêt; c'est en réalité un emprunt que fera l'État sous l'étiquette de la Compagnie, et l'on a la naïveté de penser que les Chambres se laisseront prendre à un artifice aussi grossier.

Il sera tenu un compte de garantie spécial au Lons-le-Saulnier-Genève ; les dividendes des actionnaires seront de la sorte à l'abri.

Mais l'État, qui le garantira? Le déficit est inévitable, et il sera énorme ; il sera même total, car le Lons-le-Saulnier-Genève ne sera pas productif de recettes nouvelles ; à part un chiffre insignifiant de recettes régionales, l'on peut dire que les voyageurs et les marchandises qu'il transportera eussent payé des sommes équivalentes, soit à la ligne de Paris à Genève par Ambérieu, soit à celle de Paris à Lausanne par Vallorbes. C'est donc la totalité de la dépense qui sera improductive.

Or, la rente étant au pair, l'intérêt de 120 millions est de 3.600.000 francs, et il y faudrait joindre les frais d'exploitation.

Quant à la garantie d'intérêt, telle qu'elle résultera de la convention signée par M. Gauthier, les renseignements suivants permettent d'en mesurer l'importance.

Genève trafique surtout avec Lyon et Marseille.

Le trafic-voyageurs, entre Genève et Paris et les au-delà de Dijon, ne donne pas 600 francs de recette kilométrique par an. Le trafic-marchandises n'atteint pas 2.000 francs. La ligne de la Faucille ne fera donc pas 2.600 francs de recette par kilomètre, si l'on ne considère que le trafic particulier à Genève.

La convention signée depuis quelques jours avec le P.-L.-M., stipulle que les recettes-marchandises déterminées sur la ligne de la Faucille par le Simplon seront rendues à la ligne de Pontarlier, moins 1 centime par tonne, correspondant aux frais de traction ; la recette kilométrique entrant dans le calcul de la garantie d'intérêt ne dépassera donc guère 2.600 fr. par kilomètre, soit, pour 80 kilomètres, 208.000 fr.

La garantie d'intérêt portera sur une différence énorme.

*
* *

*Les dangers politiques de la Faucille.* — Le signataire de cet article est sénateur de la Haute-Savoie. Les trois arrondissements nord de ce département, qui constituent la zone franche, ont leur centre économique à Genève, et le tunnel de la Faucille abrégerait pour nous de trois heures le voyage de Paris. Nos belles stations d'Évian-les-Bains, de Thonon, de Chamonix, de Saint-Gervais, ne pourraient qu'en profiter grandement, et, cependant, devant la Commission du Simplon, les représentants de la Haute-Savoie ont été unanimes à voter contre le Lons-le-Saulnier-Genève.

Ils ne pourraient se départir de leur intransigeance première que si les deux gares de Cornavin et des Eaux-Vives étaient raccordées l'une à l'autre, et si le gouvernement fédéral accordait aux voyageurs et aux marchandises, arrivant de France et à destination d'une gare française, la faculté de traverser le canton de Genève, de France en France, sans transbordement ni visite de douane.

Or nous savons que la contribution de 25 millions promise par la Ville de Genève sera entièrement absorbée par la construction de la partie de la ligne située sur le territoire suisse et par l'agrandissement de la gare de Cornavin, et qu'il n'est plus question de raccordement.

Mais si vous ne faites pas le raccordement des deux gares, vous aurez dépensé 140 millions pour que voyageurs et marchandises, arrivés à Genève, continuent obligatoirement leur route vers Milan par la rive suisse du Léman, alors que la ligne qui suit la rive française est plus courte de 22 kilomètres ; et que devient, dans cette hypothèse, le projet cher à M. le ministre actuel des Travaux publics, du percement du Mont-Blanc ? Était-ce vraiment la peine de lancer l'interview retentissante du *Matin* pour ne pas assurer à la France la faculté de diriger à sa convenance, vers le tunnel de son choix,

les marchandises amenées par elle à si grands frais? Et ne voit-on pas le coup fatal que l'on porterait aux stations estivales et balnéaires de la Haute-Savoie, si touristes et baigneurs ne pouvaient s'y rendre qu'au prix d'un transbordement incommode, onéreux, et agrémenté par les tracasseries de la douane suisse?

Le non-raccordement des deux gares aura des conséquences d'un autre ordre et singulièrement plus délicates : les habitants de trois arrondissements de la Haute-Savoie ne pourront se rendre dans la capitale de leur patrie sans emprunter le territoire étranger, y stationner, et s'y heurter à une douane, et il est à craindre qu'une telle sujétion ne finisse par créer en faveur de la Suisse un préjugé dangereux..... Qui connaît l'avenir?

Les partisans de la Faucille feignent de prendre en pitié nos préoccupations : ils ne voient pas, disent-ils, la petite Suisse partant en guerre pour arracher à la France trois arrondissements. Sans doute une telle éventualité n'est pas à envisager, mais ceux qui parlent d'un ton aussi dégagé feraient sagement de jeter un regard sur une carte et d'interroger l'histoire.

Sur la carte, ils verront le canton de Genève enclavé entre le pays de Gex, qui appartient au département de l'Ain, et les arrondissements de Saint-Julien, de Thonon et de Bonneville ; ils se rendraient compte que les conditions géographiques qui ont rendu nécessaire l'établissement d'une zone franche, plaçant quatre arrondissements français en dehors de la ligne des douanes françaises, pourraient fort bien inspirer à nos excellents voisins le désir de voir la politique se mettre d'accord avec la géographie.

Cet accord a duré tant que Genève demeura sous la domination des ducs de Savoie ; il fut rétabli en 1798 par la constitution du département du Léman, avec Genève pour chef-lieu ; et il eût été restauré pour toujours, en 1860, si la protestation unanime des notables de la Savoie n'eût déterminé Napoléon III à retirer la promesse qu'il avait faite à la Suisse de lui abandonner les trois arrondissements de Saint-Julien, de Thonon et de Bonneville.

Si les armées alliées mirent brusquement fin à la campagne d'Italie après Solférino, et ne poursuivirent pas leurs avantages, l'explication en est dans la mauvaise humeur que témoignaient les cabinets de Londres et de Berlin, et la diplomatie suisse fut l'artisan principal de cette opposition. L'annexion annoncée de la Savoie fut l'objet d'interpellations à la Chambre des Communes, et la Suisse, de son côté, réclamait formellement, par une démarche que son représentant fit le 31 janvier 1860 auprès de l'Empereur, la cession complète des territoires qui constituent aujourd'hui la zone franche ; le 15 avril, le Conseil fédéral adressait une note collective à toutes les puissances, et, entre temps, le 29 mars, il avait envisagé la possibilité d'une levée de troupes pour assurer ses prétendus droits sur la partie neutralisée de la Savoie.

La Savoie neutralisée? Qu'est-ce encore que cette neutralité ? Veut-on parler de la neutralité douanière? Non, il s'agit de tout autre chose, mais ce serait sortir des limites de la question de la Faucille que d'expliquer aujourd'hui comment, en vertu des traités de 1815, la Suisse aurait, en temps de guerre, la faculté d'occuper militairement la Haute-Savoie. Que ces mots « Savoie neutralisée » soient au moins retenus par les lecteurs de la *Revue Bleue* comme une preuve nouvelle des précautions qu'il convient de prendre, chaque fois qu'il s'agit de décisions importantes à prendre concernant une région où tout est compliqué !

La démarche que firent aux Tuileries les notables de la Savoie eut pour conséquence que l'Empereur retira aux Suisses la promesse qu'il leur avait faite de leur abandonner la Savoie du Nord ; mais les Suisses ne se découragent pas ; ils fomentent dans nos arrondissements une sourde agitation, provoquent des pétitionnements, et ils s'efforcent d'obtenir que le plébiscite tourne en leur faveur.

Un notable du Chablais ayant écrit à M. James Fazy, président du Conseil d'État de Genève, c'est-à-dire chef du Gouvernement genevois, pour lui demander si la Suisse accueillerait un vote favorable des populations savoisiennes, M. James Fazy répondit par la lettre suivante, dont un ami habitant le Chablais conserve l'original :

Genève, 26 mars 1860.

Monsieur.....

Thonon.

« Vous me posez la question de savoir si, dans le cas où le Chablais, le Faucigny et la partie du Genevois qui forment les provinces neutralisées, se prononçaient pour être agrégés au Canton de Genève, la Confédération Suisse et le Canton de Genève accueilleraient ce vote.

« A ce sujet, je puis vous répondre que la question dépend de vous. Nos usages et nos lois nous ont habitués à respecter les votes du peuple exprimés par le suffrage universel, et nous serions heureux de nous conformer à vos désirs.

« Agréez l'expression de mes sentiments les plus distingués.

« James Fazy. »

De cette lettre et de tous les faits que nous avons rappelés, nous sommes fondé à conclure que la tentation de vouloir mettre de nouveau d'accord la politique et la géographie pourrait fort bien être suggérée à nos voisins par des événements tels

qu'une guerre européenne, dans l'hypothèse, bien entendu, où la France n'aurait pas eu que des victoires; et il n'est pas utile de créer de nos mains à Genève un état de choses qui serait un argument de plus au service de la diplomatie suisse.

La ligne de la Faucille serait donc une folie au point de vue financier, et elle serait, par surcroît, une faute politique de la plus extrême gravité, si la France ne prenait pas, du moins, la précaution d'exiger le raccordement des deux gares et la neutralisation douanière du tronçon suisse.

Le raccordement est une question d'argent; que les Genevois consentent l'effort nécessaire.

Quant à la neutralisation du tronçon suisse, elle dépend de Berne. Or, Berne n'accepte pas la Faucille.

La situation présente, en effet, est étrange : d'un côté, Genève n'a pas l'agrément indispensable de Berne; de l'autre, M. Gauthier, ministre des Travaux publics, n'a pas demandé encore l'agrément de son Conseil des ministres.

Le mot de M. Noblemaire pourrait n'avoir rien perdu de sa vérité : « Morte est la Faucille », disait-il.

Nous doutons que la Chambre et le Sénat ratifient la convention de M. Gauthier.

Et pendant ce temps-là, le Saint-Amour Bellegarde, qui raccourcirait de 63 kilomètres la distance de Genève à Paris et desservirait des régions intéressantes, ne se fait pas.

EMILE CHAUTEMPS,
Sénateur.



## LE PRINCE DE BULOW

Le 6 décembre 1897 la loge diplomatique au Reichstag ressemblait à une salle de « première ». Plusieurs ambassadeurs s'y trouvaient réunis. Et les jeunes attachés, qui, les jours ordinaires, goûtaient dans les fauteuils du premier rang les joies austères de l'éloquence parlementaire, se serraient au fond de la tribune.

Ce n'était pas, si importante fût-elle, la discussion de la loi sur la flotte de guerre qui avait provoqué cette affluence. D'une oreille distraite, nous écoutâmes le vieux prince de Hohenlohe murmurer de sa voix frêle des arguments mesurés. La dialectique pesante du ministre de la Marine, l'amiral Tirpitz, les objections d'un socialiste, les réserves d'un agrarien ne réveillèrent pas l'attention. On attendait autre chose, — un début. Ce début était celui du baron Bernard de Bülow, secrétaire d'État aux Affaires étrangères.

*
* *

La nomination de M. de Bülow, signée le 6 juin précédent, avait provoqué à Berlin quelque surprise et plus encore de curiosité. Depuis trois mois on savait que le baron Marschall de Bieberstein, fatigué, malade, souhaitait abandonner le ministère. Il était, d'autre part, évident que l'âge du prince de Hohenlohe ne lui permettrait pas de prolonger beaucoup son séjour à la chancellerie. L'apparition d'un nouveau venu sur un terrain aussi instable autorisait des pronostics à long terme. Le nouveau secrétaire d'État serait-il le chancelier de demain, — ou d'après demain ? On posait la question au cercle et dans les salons que rouvrait l'hiver commençant. Mais on hésitait à y répondre.

M. de Bülow, qui n'avait fait jusqu'alors aucune incursion dans la politique, était, de carrière, sinon d'origine, un diplomate. Né en 1849, il avait, à l'époque de sa nomination, quarante-huit ans. C'est de l'ambassade de Rome que l'empereur l'avait appelé, un peu comme à titre d'essai, à la Wilhelmstrasse. On aime à rechercher dans les déplacements professionnels d'un diplomate les influences qu'il a pu subir, les préférences qu'il a dû contracter. Le baron de Bülow, avant d'être ambassadeur près le Quirinal, avait débuté dans ce poste comme attaché. Il avait traversé ensuite Saint-Pétersbourg, Vienne, Athènes et Berlin. Un séjour de cinq ans à Paris, un autre de quatre ans à Saint-Pétersbourg l'avaient conduit à la légation de Bucarest, d'où, au bout de cinq autres années, il partait pour prendre la direction de l'ambassade de Rome.

La carrière diplomatique émousse d'ordinaire les tempéraments et use les originalités. C'est donc avant elle plutôt qu'en elle qu'il faut chercher les éléments déterminants d'une physionomie intellectuelle et morale, dont elle n'a pu qu'adoucir les traits. Cette recherche révèle en M. de Bülow, le descendant d'une lignée de diplomates, qui, dans ses branches diverses, a donné des serviteurs utiles, non seulement à plusieurs états d'Allemagne, mais au Danemarck, à la Suède, à l'Autriche. Son père, dont Bismarck disait, en 1853, pendant la session du Parlement de Francfort : « C'est l'homme le plus intelligent de la compagnie », avait débuté au service danois. Bismarck — fidèle à une impression vieille de vingt ans et fortifiée depuis par des relations ininterrompues, — lui confia en 1873 le secrétariat d'État des Affaires étrangères. M. de Bülow conserva ce poste six ans durant, jusqu'à sa mort. C'est au seuil de ces six années qu'il orienta son fils vers la diplomatie et que, de l'officier de hussards devenu magistrat après la campagne de France, il fit, en 1874, un attaché d'ambassade.

Le jeune diplomate, élevé dans ce milieu, n'avait rien du fond hobereau et fruste d'un Bismarck. Sans doute, ce n'était pas un « déraciné », car il appartenait à une génération que l'unité toute récente attachait fortement au sol national. Mais c'était moins encore un *Junker*. Et le travail de concentration qui marque la première phase de la vie intellectuelle fut chez lui très différent de ce qu'il avait été chez le solitaire de Schœnhausen, qui, par un coup de génie, refit, à quarante ans, son éducation première. Pour M. de Bülow, les contacts avec le monde, avec la vie furent nombreux, variés, faciles. Il vécut à Francfort, puis dans le Mecklembourg ; il suivit des cours aux Universités de Halle, de Leipzig, de Berlin, de Lausanne. Il fut cosmopolite en Allemagne et hors d'Allemagne. Une de ses grand' mères était de sang français et c'est en Italie que, plus tard, il devait se marier. Officier à vingt-et-un ans, il se trouva aux prises avec les dures réalités de la guerre. Dans sa façon de concevoir et d'exprimer les choses, on discerne les traces de cette adolescence voyageuse, observatrice et libre.

C'est un jeu téméraire de rattacher à une circonstance déterminée l'orientation d'un esprit et d'une volonté. Sans établir de lien de cause à effet, on peut retenir cependant, de la carrière de M. de Bülow, les cinq ans qu'il passa à Paris. Paris est une résidence charmante pour un diplomate intelligent. Pour un diplomate de trente ans, c'est le poste idéal. Les années que vécut M. de Bülow à l'ambassade de la rue de Lille devaient être singulièrement instructives pour qui saurait et voudrait voir. La démission du maréchal de Mac-Mahon marquait le début du régime purement parlementaire, à la croissance duquel nous avons assisté depuis lors. Les crises initiales, auxquelles Arnim s'était imprudemment mêlé, que Bismarck avait surveillées attentivement, étaient finies. Les institutions démocratiques semblaient à l'abri, non des attaques, mais des périls. Et cette sécurité, qui devait, au regard d'un Allemand, avoir un air de paradoxe, concordait avec la réorganisation de toutes les forces nationales : champ magnifique d'observation, pour un esprit évidemment ouvert et clair, mais qui, jusqu'alors, n'avait exercé sa critique que sur la Prusse de Guillaume I^er^, la Russie d'Alexandre II et l'Autriche de François-Joseph.

A Paris, M. de Bülow se mêla au monde politique. Il connut de près Gambetta. Il a gardé pour lui une vive admiration.

« Je n'étais qu'un jeune homme, me disait-il naguère, un modeste second secrétaire. Je suis resté reconnaissant au grand orateur de sa bienveillance et de sa confiance. Quelques jours avant de mourir, il m'écrivait encore un petit mot plein de bonne grâce, que j'ai conservé. Je conserve aussi le souvenir précieux de l'ingéniosité, de l'éloquence et de la sagesse qu'il dépensait en chaque entretien. »

M. de Bülow fut également en rapports avec Jules Ferry. Mais celui-ci, avec sa discrétion d'homme du Nord, se livrait moins que Gambetta. M. Pallain gouverneur de la Banque de France, alors directeur du Cabinet aux Affaires étrangères, M. Francis Charmes, d'autres encore, eurent à cette époque, des relations suivies avec le futur chancelier.

Que M. de Bülow ne soit pas, du fait seul de ce séjour, devenu un « parlementaire » de convictions et de goût, cela va de soi. Et il l'avouait lui-même, lorsqu'il disait, l'an passé : « Je sais fort bien que nous n'avons pas en Allemagne un parlementarisme véritable. Et c'est un grand bonheur (1). » Qui sait cependant si son expérience de la Chambre française d'abord, de la Chambre italienne ensuite, — son beau-père, M. Minghetti, étant l'un des plus diserts orateurs de Montecitorio, — ne lui facilitèrent pas le contact avec le Reichstag et si ses souvenirs de Paris et de Rome ne contribuèrent pas à l'aisance qu'il marqua dès l'abord dans ses fonctions nouvelles ?

*
* *

L'aisance, la simplicité, la bonne humeur, telles sont, en effet, les qualités dont s'enveloppa dès son début la politique de M. de Bülow. Les diplomates, — ceux qui ont la tradition du métier et qui n'y sont pas des intrus, — sont habitués à habiller de grâce et d'esprit les pires rudesses. M. de Bülow est de cette école.

C'est par là qu'il a, très vite, conquis au Reichstag une autorité réelle. Son éloquence facile et lumineuse n'a pas les foudroyantes surprises par lesquelles Bismarck terrassait l'adversaire. Elle se développe avec une méthodique limpidité, qui rappelle, dans l'exposé, M. de Freycinet, ou encore Waldeck-Rousseau. Quand l'argument se fait plus pressant, l'orateur le retient, comme on retient un cheval trop chaud, et il interrompt d'une plaisanterie, d'une anecdote, d'une métaphore ou d'un proverbe le cours de sa dialectique. Je ne connais pas de ministre qui fasse une plus grande consommation, — ni plus heureuse, — de proverbes anciens et modernes que M. de Bülow : et les images qu'il emploie ressemblent, elles aussi, à des maximes empruntées à la sagesse des nations, mais relevées d'invention et de primesaut. Ecoutez-le parler de la Crète, « cette île intéressante » (2), et du concert européen :

« Dans un concert, il n'est pas nécessaire que tout

(1) Reichstag, 13 mai 1904.
(2) Reichstag, 8 février 1898.

le monde joue du même instrument. L'un joue du tambour, l'autre de la trompette, un troisième brandit les timbales. Nous, nous jouons à Constantinople la flûte de l'influence et de la persuasion diplomatique... S'il apparaît qu'on est en désaccord, nous poserons tranquillement notre flûte sur la table et nous sortirons de la salle du concert. »

L'Allemagne, depuis ce temps, s'est servie, dans d'autres concerts, d'instruments moins discrets. Et elle n'a pas paru aussi prompte à les déposer sur la table.

Les assemblées, comme les femmes, aiment tous ceux qui les amusent. M. de Bülow est un orateur qui repose et détend son auditoire. Quand un membre de l'opposition, que ce soit M. Hasse, M. Richter ou M. Bebel, vient sur le mode tragique, attaquer le gouvernement, il répond, sur un ton d'indolence obligeante et narquoise. On lui signale que la question d'Orient est menaçante :

« Elle est, réplique-t-il, comme le serpent de mer. On n'en voit jamais qu'un bout à la fois. D'ailleurs, voulez-vous que nous résolvions tous les problèmes ? Que resterait il à nos enfants ? (1) »

On le convie à de longs développements sur l'état de la Triple-Alliance.

« Les alliances, répond-il, sont comme les dames : les meilleures sont celles dont on parle le moins (2). »

C'est lui encore qui, sur le même sujet, conseillera au mari germanique de ne pas

« se fâcher tout rouge parce que sa femme a fait avec la France un innocent tour de valse (3). »

Et si M. Bebel compare l'Empire allemand à l'Empire romain.

« Je crois, dira-t-il en souriant, que sous Tibère, le discours que vous venez de prononcer librement, vous eût causé bien des désagréments (4). »

Voilà pour la manière. Elle est servie par un style plus analytique que celui de la plupart des orateurs allemands. Un député au Reichstag, me disait, il y a quelques années :

« Bülow pense en français ou en italien, après quoi, il traduit en allemand. »

Retenons de cette boutade que les discours du chancelier, par la brièveté des phrases et la vivacité de l'allure, ont quelque chose de la clarté latine. M. de Bülow n'aime pas l'obscurité. Il le fit bien voir par l'hommage ironique qu'il rendit un jour au pathos, — au « beau pathos », ajoutait-il gravement, — de l'un de ses habituels adversaires (5).

(1) Reichstag, 12 décembre 1898.
(2) Reichstag, 12 décembre 1898.
(3) Reichstag, 8 janvier 1902.
(4) Reichstag, 10 décembre 1903.
(5) Reichstag, 13 décembre 1900.

* * *

Mais pour un chancelier allemand l'habileté parlementaire et les succès de tribune sont l'accessoire. Ce n'est pas devant le Reichstag que se posent les responsabilités. Quand on veut, comme le chancelier actuel, garder des formes, on peut bien, à l'occasion, demander à l'assemblée des « bills d'indemnité. » (1) Mais sous les dehors constitutionnels, on sait que la seule confiance nécessaire, c'est la confiance impériale et que les seules victoires qui comptent sont celles que l'on remporte dans le cabinet du prince.

M. de Bülow, en possession de longue date de la faveur de l'Empereur, a su s'y maintenir et s'y affermir. Suivons les marques extérieures de cette faveur ; le 28 juin 1897, il est nommé secrétaire d'Etat par intérim ; le 20 octobre de la même année il est titularisé dans le poste ; le 23 juin 1899, il reçoit le titre de comte ; le 18 octobre 1900 il succède comme chancelier au prince de Hohenlohe ; le 23 décembre suivant, il est créé grand-cordon de l'Aigle noir ; le 10 mai 1905, il est élevé à la dignité de prince. C'est une carrière rapidement parcourue, mais dont la rapidité n'exclut pas la difficulté. Guillaume II, en effet, n'est pas une nature effacée. Il n'a ni le goût, ni l'habitude de sacrifier ses opinions à celles de son chancelier, comme fit tant de fois Guillaume I[er]. Pour être le maître, il a brisé Bismarck. Et cette exécution a gardé la valeur d'un exemple. Le problème est de concilier, avec les exigences de cette volonté souveraine, l'indépendance nécessaire à l'exercice d'une lourde tâche.

La diplomatie du prince de Bülow a trouvé dans cette conciliation ardue, une matière digne des ressources dont elle dispose. Lisez entre les lignes l'aveu des obstacles rencontrés sur la route :

« Le droit d'initiative qui appartient à l'Empereur ne sera limité par aucun chancelier : il ne doit ni ne peut l'être... Le peuple allemand ne veut pas une ombre d'Empereur, mais un Empereur en chair et en os... Quant au chancelier, s'il est digne de ce nom, s'il est un homme et non une vieille femme, il ne soutiendra jamais ce que sa conscience n'approuvera pas (2). »

Cependant, il y a des choses importantes, et d'autres qui le sont moins. S'il s'agit d'une de celles-ci, le chancelier ne sera pas tenu de se retirer, même s'il n'est pas de l'avis de l'Empereur. Au surplus

« l'Empereur supporte très bien la contradiction ; il ne voudrait pas d'un chancelier qui ne pourrait pas le contredire (3). »

(1) Reichstag, 19 novembre 1900.
(2) Reichstag, 22 janvier 1903.
(3) Reichstag, 22 janvier 1903.

Et comme cette affirmation risque de trouver des incrédules, une plaisanteric fait diversion :

« Si le Ciel voulait, MM. les socialistes, que vous ayez aussi peu de parti-pris que Sa Majesté, comme nous nous entendrions ! »

Tout cela est ingénieusement présenté. Mais croyons-en plutôt cette juste remarque :

« Plus un souverain a de personnalité, plus il tend à exercer une action directe. Et cela n'est pas pour rendre facile le rôle des ministres responsables (1). »

Ce rôle, en effet, n'est point aisé. Et ne s'agît-il que d'apporter de légères corrections à la pensée impériale, de la défendre devant le Reichstag, en vertu, non d'une responsabilité légale, mais de la responsabilité morale qui s'impose à tout chancelier « consciencieux », que la difficulté subsisterait encore. Si l'Empereur parle de « politique mondiale » et que l'écho lui rapporte sa formule revue et corrigée — une « politique mondiale raisonnée et réfléchie » — si, d'un de ses discours, il entend dire, par son chancelier, que ce sont « paroles de soldat. non de diplomate » (2), il comprendra, sans doute, que de telles concessions sont nécessaires aux fictions parlementaires qui déguisent l'absolutisme prussien. Mais la situation du haut fonctionnaire obligé de présider à cette transaction n'en sera pas plus agréable ; et, par moment il lui faudra subir des accès de mauvaise humeur.

Le prince de Bülow a résolu le problème, puisqu'il a duré. Par quels procédés, par quel mélange de docilité et de fermeté est-il arrivé à cette solution ? C'est le secret de deux interlocuteurs qui ne le livreront point. Tenons, du moins, pour certain que de toutes les négociations qu'il a dirigées, celle qu'il doit mener constamment avec la volonté du maître, est la plus subtile et la plus absorbante.

*
* *

Les conditions de son action étant ainsi fixées, comment cette action s'est-elle déterminée? Le prince de Bülow, sur ce point, nous a renseigné lui-même. Ce qu'il est, ce qu'il veut être, c'est un réaliste, un utilitaire, un opportuniste.

Préoccupation, consciente ou non, de continuer Bismarck, souci d'éviter les fautes dont ont pâti d'autres nations, instinct ou calcul, peu importe. Le fait est là. Dès son premier discours, cette idée s'affirme :

« Le temps est passé où les Allemands laissaient à un de leurs voisins la terre, à l'autre la mer et gardaient pour eux le ciel, où plane la pure doctrine (3). »

(1) Reichstag, 22 janvier 1903.
(2) Reichstag, 19 décembre [illegible].
(3) Reichstag, 6 décembre 1897.

Désormais, c'est la politique d'intérêt qui l'emporte :

« Nous ne jouerons jamais les brandons de discorde, mais jamais non plus les Cendrillons (1). »

Au service de ce système, une règle de conduite invariable : considérer les choses en toute impassibilité, ne jamais céder au sentiment :

« Napoléon III a voulu jouer à la providence sur terre : cela ne lui a pas réussi (2)... Notre devoir, tout en respectant les sentiments du peuple allemand est de ne nous laisser guider que par son intérêt (3). »

L'opinion allemande a souffert du refus d'audience opposé à Cologne au président Kruger. Qu'importe si, en un théorème exact, on établit qu'il n'était pas utile d'accorder cette audience ?

« Ma situation et ma responsabilité, déclare le chancelier (4), m'obligent à n'être guidé que par la raison d'Etat... J'ai été intéressé de voir avec quel entrain le précédent orateur clapotait dans les flots bleus de l'océan illimité de la politique conjecturale. C'est un plaisir que je ne peux pas m'offrir... »

Et plus loin :

« La politique d'un grand pays ne peut pas être dirigée par ses impressions, mais seulement par son utilité... La politique qui consiste à vouloir sauver des peuples étrangers n'a jamais réussi à personne. Quand Bismarck, en 1860, refusa d'intervenir en faveur des Polonais, on l'accusa de s'humilier devant la Russie. On lui fit le même reproche quand, vingt ans après, il ne voulut pas se brouiller avec nos voisins pour les beaux yeux des Bulgares et d'Alexandre de Battenberg (5). »

L'affaire Kruger est identique.

« Ce n'est pas à nous de décider, entre deux peuples en lutte, de quel côté est le droit. L'homme d'Etat n'est pas un juge. Je ne peux pas faire de la politique étrangère du point de vue de la pure morale philosophique (6). »

Pour pratiquer cette politique réaliste et substantielle (*sachliche Realpolitik*), qui n'oublie jamais que « sur cette dure terre où nous sommes, il faut être ou marteau ou enclume », il importe de ne pas s'embarrasser de principes. Le prince de Bülow le disait cette année même :

« Je ne suis pas un faiseur de déductions. »

Et il ajoutait :

« Nous arriverions à de jolis résultats si nous nous laissions guider par des principes absolus (7). »

L'intérêt allemand, qui seul doit conduire la poli-

(1) Reichstag, 27 avril [illegible].
(2) Reichstag, 19 novembre [illegible].
(3) Reichstag, 13 décembre [illegible].
(4) Reichstag, 13 décembre [illegible].
(5) Reichstag, 13 décembre [illegible].
(6) Reichstag, 13 décembre 1900.
(7) Reichstag, 16 mars 1905.

tique allemande, peut varier. Par conséquent, le point de vue de la diplomatie impériale peut et doit varier aussi. A propos du Transvaal, la dépêche chaleureuse au président Krüger n'empêchera pas, dans une situation différente, l'impitoyable refus de Cologne. Car « nous n'avons pas lié notre politique *in omnes casus et eventus, in omnia secula* » (1). De même, dans les questions méditerranéennes, l'attitude se modifiera suivant les circonstances. En 1897, lors de l'affaire de Crête, l'Allemagne sortira du concert des puissances, parce

« qu'elle n'a point d'intérêts dans les choses d'Orient et dans les questions méditerranéennes (2). »

En 1902, affirmation identique :

« Les accords franco-italiens sur certaines questions méditerranéennes (Maroc et Tripoli), ne sont pas dirigées contre la Triplice. Ils ne portent pas, en somme, sur son terrain (3). »

Trois mois après même note :

« Je ne compte pas la question marocaine au nombre de celles qui attirent de façon immédiate et directe l'attention de notre diplomatie. Nous n'avons pas de pignon sur la Méditerranée. Nous nous félicitons que la France et l'Italie, qui y ont chacune de grands et sérieux intérêts, s'y soient mises d'accord. Mais nous n'y poursuivons pas une politique personnelle (4). »

Ce qui n'empêchera pas, le jour où des considérations de politique générale y détermineront la chancellerie allemande, les problèmes méditerranéens de passer au premier plan et le Maroc de devenir une question vitale. Ainsi le veut la *Realpolitik*.

Par les définitions qu'il en a données, le prince de Bülow permettait de prévoir les conséquences qu'il en tirerait. Ce n'est pas ici le lieu de rechercher si, en comprenant mieux les unes, on aurait pu prévenir les autres. Qu'il suffise de noter que Bismarck, pendant vingt-cinq ans, avait vulgarisé cette méthode d'égoïsme national, d'utilitarisme exclusif et qu'aucune diplomatie n'aurait dû, par elle, être prise au dépourvu.

GEORGES VILLIERS.

(*A suivre.*)



(1) Reichstag, 13 décembre 1900.
(2) Reichstag, 8 février 1897.
(3) Reichstag, 8 janvier 1902.
(4) Georges Villiers. Déclarations du comte de Bülow, 30 mai 1902.

## LES RELATIONS DE L'ESPAGNE ET DE L'ALLEMAGNE

Dans quelques jours le jeune roi d'Espagne sera l'hôte de l'empereur Guillaume II, et ce n'est pas sans une secrète sollicitude que la France suivra de ses vœux le gentil prince au pays guerrier où l'on entend sonner par les rues les éperons et les sabres.

Que diront à son cœur les spectacles sinistres et magnifiques auxquels on va le faire assister?

Il connaît l'armée espagnole, cette brave et brillante armée où chaque soldat paraît avoir la coquetterie de l'uniforme, où règne entre tous un ton de courtoise camaraderie, où le chapelain du régiment porte le dolman, où des enfants graves et fiers sonnent le clairon. Il se rappelle avec orgueil qu'à Santiago de Cuba les soldats espagnols restèrent dix-sept jours sans toucher de vivres, vécurent pendant ce temps de rhum et de racines et ne cessèrent pas de faire le coup de feu. Il se rappelle que les musiques jouaient les danses nationales et que les petits soldats, enragés de faim, retrouvaient la force de chanter et d'applaudir les vieux airs de leurs montagnes.

D. Alphonse a vu l'armée française, nos pantalons rouges, nos cuirassiers, nos dragons porte-lances, nos noirs artilleurs, et « les gris », les beaux canons de campagne, merveilles de science et de précision. Il a vu nos généraux, instruits et gracieux, avec — parfois — un nuage de mélancolie dans le regard. Il sait tout ce qu'il y a de vaillance et de savoir dans cette armée reconstituée au prix de si nobles efforts et que les fureurs des partis n'ont pu ébranler.

Il va voir l'immense armée allemande, la prodigieuse marée humaine, hérissée de baïonnettes, de lances et de sabres, qui gronde impatiente aux frontières et qu'un geste d'un seul homme peut lancer en avant.

Souhaitons qu'il reste Espagnol devant la force allemande et que, pour le bien du monde, il ne se laisse pas fasciner par l'imposant spectacle.

Rien de commun, au fond, entre l'Allemand hiérarchisé et l'Espagnol, individualiste jusqu'à la folie L'indolence castillane peut bien admirer en passant l'activité de l'Allemand, son sens pratique, sa ténacité à poursuivre la tâche entreprise ; jamais le Castillan ne consentira à vivre cette vie affairée et tendue, sans loisir, sans rêve, sans poésie. Otez-lui son ciel et les femmes de son pays, et le théâtre, et le bal, et les *toros* si vous voulez qu'il s'enferme et qu'il calcule, comme fait l'Allemand.

Il ne s'agit point ici de comparer, de savoir de quel côté est la vérité sociale ou morale, il s'agit de

constater un fait : c'est ainsi, et toutes les raisons du monde n'y changeront rien.

Un jour un professeur espagnol eut honte de sa science un peu rance et voulut donner à son esprit un bain fortifiant dans les ondes un peu troubles de la philosophie allemande. Entre tous les grands penseurs de l'Allemagne, D. Julio Sanz del Rio choisit un des plus nébuleux, le Dr Krause, dont il paraphrasa les œuvres à l'usage de ses compatriotes. Il eut, il faut l'avouer, grand succès. L'obscurité de la doctrine allemande plut aux Espagnols, comme leur plaît l'obscurité de leurs églises ; ils se plongèrent avec délice dans cette ombre hantée de fantômes, et beaucoup d'entre eux ont gardé du Krausisme un goût extravagant pour les classifications et les distinctions pédantesques, les termes abstraits et vides de sens, tout le faux-appareil scientifique auquel se laissent prendre les novices. Mais à côté des naïfs qui admirèrent, il y eut place pour les protestations des gens d'esprit. Il faut voir avec quels sarcasmes et quelle cinglante ironie M. Menéndez y Pelayo poursuit le bon D. Julio Sanz, le pompeux Donoso Cortes, leurs disciples et sous-disciples, avec quel humour il se moque de leur pathos philosophique ! Jamais le génie espagnol, si réaliste et si concret, ne consentira à se perdre dans les brouillards du Krausisme. Ç'a été une mode. Comme elle était laide, elle a duré ; elle passera, à mesure que la culture espagnole redeviendra plus nationale.

En 1870, Prim eut l'idée plus bizarre encore de donner à l'Espagne un roi allemand. Le prince Léopold de Hohenzollern Sigmaringen avait épousé en 1861 une princesse portugaise Da Antonia-Maria-Fernanda, qui se rattachait à Charles IV, roi d'Espagne, par sa mère Da Maria da Gloria, son grand-père D. Pedro, et son arrière-grand'mère Da Carlota Joaquina. Il n'en fallut pas davantage pour que Prim vît dans le prince Léopold un candidat très présentable au trône d'Espagne, encore que, par sa mère, il fût petit-fils de Murat.

Si Napoléon III avait connu l'Espagne, il eût accablé le prince Léopold de compliments et de prévenances, et l'aurait conduit dans son train impérial jusqu'au seuil du guêpier espagnol. Il aurait eu bientôt le plaisir de le voir revenir, guéri à tout jamais de l'idée de régner à Madrid. D. Amadeo, prince italien, rempli de bonnes intentions et sympathique à ses adversaires eux-mêmes, ne régna que deux ans. D. Leopoldo n'aurait pas régné six mois.

Au lieu de prendre les choses du bon côté, Napoléon III fit de la candidature du prince un *casus belli* ; la guerre franco-allemande sortit de cette extraordinaire intrigue, et ce qui est plus curieux encore, c'est que l'Espagne, qui jeta la France dans la guerre à cause du prince de Hohenzollern, ne parut plus se soucier de lui le moins du monde lorsque la guerre fut déclarée. Napoléon III avait pris peur d'un péril imaginaire, qui avait déjà disparu, au moment où il s'en effrayait.

Tout cela est connu, ce qui l'est moins, c'est que Bismark espérait entraîner l'Espagne contre la France et garda rancune à Prim du refus absolu qu'il lui opposa. Dès cette époque germait dans l'esprit du chancelier l'idée d'isoler la France et de tourner contre elle l'Italie et l'Espagne.

La politique cléricale de l'Assemblée nationale lui permit, dès 1875, d'enlever à la France l'amitié de l'Italie, qui s'engagea dans la triplice en 1882.

Les insurrections républicaines de Badajoz, de Santo Domingo de la Calzada, de San Martin de Provensals, et de la Seo de Urgel (1883) déterminèrent le roi Alphonse XII à hâter le voyage à Vienne et à Berlin, depuis longtemps projeté. Sentant son trône ébranlé il se rejetait d'instinct vers les puissances monarchiques et conservatrices. Bismark sut donner à cette démarche naturelle le caractère d'une insulte directe à la France. A la suite des grandes manœuvres de Hombourg, l'empereur Guillaume Ier conféra au roi d'Espagne le titre de colonel-propriétaire d'un régiment de uhlans, et choisit parmi les régiments de cette arme celui qui tenait garnison à Strasbourg. D. Alphonse, oubliant que le sang de Louis XIV coulait dans ses veines, eut la faiblesse d'accepter, et Paris ne fut pas assez sage pour n'opposer à l'offense qu'un silence plein de tristesse et de fierté. Il s'en fallut peut-être de bien peu que l'Espagne ne se rangeât définitivement du côté de nos ennemis. En novembre 1883, le Kronprinz Frédéric vint en Espagne et reçut un accueil respectueux. Sa haute mine, ses façons courtoises, sa gloire militaire firent grande impression sur les Espagnols.

Mais au mois de juillet 1885 un petit fait vint mettre brusquement l'Espagne en face de la force allemande.

Roi militaire, Alphonse XII s'occupait avec un très louable zèle de réunir tous les éléments de puissance qui lui restaient encore, et comprenant que l'occupation effective d'une colonie peut seule créer un droit, il avait donné l'ordre aux navires *Manila* et *San Quintin* de prendre officiellement possession, au nom de l'Espagne, des îles Carolines, entrevues en 1542 par Saavedra et Villalobos et évangélisées par Cantova à la fin du XVIIe siècle. Le *Manila* et le *San Quintin* trouvèrent devant eux la canonnière l'*Iltis* qui venait de prendre possession des Carolines au nom de l'empire allemand.

Il est fort probable que le gouvernement impérial n'avait pas songé une minute à entrer en conflit

avec l'Espagne : il avait vu des îles inoccupées, il avait cru pouvoir s'y installer sans blesser personne. Il est à croire aussi que la plupart des Espagnols ignoraient jusqu'à l'existence des îles Carolines. Cependant, à la simple nouvelle des prétentions de l'Allemagne, l'Espagne frémit tout entière et bouillonna comme aux plus beaux jours de 1808. La presse dénonça l'attentat germanique ; l'écusson des armes de l'empire fut arraché du balcon de l'ambassade et brûlé sur la Puerta del Sol. Jusque dans les villes les plus paisibles furent célébrés des *mitines* (meetings) anti-allemands. Décidément, il n'y avait pas sympathie naturelle entre Teutons et Castillans.

Plus sages que leurs peuples, Guillaume I<sup>er</sup> et Alphonse XII s'entendirent pour apaiser la noise, mais on ne reparla plus de l'alliance hispano-allemande. Le conflit fut tranché par le pape Léon XIII, qui attribua les Carolines à l'Espagne et concéda à l'Allemagne une station navale dans l'archipel et de larges avantages commerciaux. A la suite de la guerre hispano-américaine, l'Allemagne a acheté pour 25 millions de pesetas les derniers débris de l'empire colonial espagnol : les Mariannes, moins l'île de Guam, déjà cédée aux États-Unis, les Palaos et les Carolines. Elle a ainsi tiré profit de la défaite de l'Espagne, tandis que la France faisait du moins ce qu'elle pouvait pour défendre les intérêts espagnols.

Depuis lors, le commerce allemand va chaque année se développant dans la Péninsule et concurrence d'une manière, chaque jour plus pressante, le commerce français et même l'importation anglaise. L'Allemand se plaît sous le beau ciel de Valence et de Castille, il s'entend à merveille à exploiter l'Espagnol, en flattant ses goûts, ses manies et ses préjugés ; il a des journaux à sa dévotion, qui ne perdent pas une occasion de dénigrer la France ; il a des revues commerciales, qui tiennent les producteurs allemands au courant des besoins de la place ; il s'insinue partout avec l'opiniâtreté laborieuse qui fait sa force.

La réouverture bruyante de la question marocaine semble être le prélude de nouvelles intrigues, destinées à détacher encore une fois l'Espagne de la France ; et contre les avances intéressées de l'Allemagne, nous n'avons d'autre garantie que la loyale sympathie des Espagnols. Mais leur loyauté nous est connue, leur sympathie vient de s'affirmer spontanée et chaleureuse. Nous avons confiance en eux.

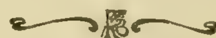
La France traverse un dangereux défilé, et par un singulier retour de fortune, elle se trouve aujourd'hui dans la situation où se trouvait l'Espagne il y a un siècle. L'Espagne n'a pu rester paisible entre l'Angleterre et Napoléon et est devenue le champ de bataille des deux nations. La France pourra-t-elle défendre son droit à la paix entre l'Angleterre et l'Allemagne ? Il importe au monde entier qu'elle le puisse, car le monde aura longtemps besoin d'elle. L'art français rayonne toujours d'un merveilleux éclat ; la pensée française est la plus libre et la plus hardie qui soit, et à travers mille folies — hélas ! — la France reste fidèle au sublime idéal humanitaire qu'elle s'est donné pour mission de réaliser.

Tout cela est plus grand que l'idéal féodal et suranné des hobereaux poméraniens, que leur culte de la force et des hiérarchies sociales.

Que Sparte vive ! Rien de plus juste. — Mais qu'elle laisse Athènes vivre aussi, chanter et philosopher.

D. Alphonse le comprendra et de son voyage à Berlin, il ne reviendra pas soldat allemand.

G. Desdevises du Dézert.



## TAS DE VIEILLERIES

« Docteur Jozwicki mort aujourd'hui. Enterrement « mercredi. Attends votre réponse. Wlodarski. »

Tel était le contenu de la dépêche que trouva sur son bureau, en dépouillant son courrier du matin, M. Adam Jozwicki, riche industriel.

Et il en fut fortement impressionné, bien que tout rapport avec son frère eût cessé pour lui depuis longtemps.

Séparés par d'absolues différences de goûts, d'idées de carrières, de milieux, de fortunes, d'occupations qui n'avaient rien de commun, ils l'étaient aussi par l'espace, et depuis qu'ils avaient quitté leurs berceaux placés jadis côte à côte, leur routes s'étaient écartées l'une de l'autre dans la vie pour ne plus se rejoindre. En se quittant, leurs parents s'étaient partagé les enfants. L'aîné, Adam, était resté auprès de son père, à Varsovie, tandis que la mère emmenait Casimir, le cadet, dans sa famille, fort loin. Adam avait embrassé, à l'exemple de son père, la carrière de l'industrie et du commerce. Associé d'abord à la direction de la fabrique paternelle, dont il devait hériter, il avait fait un riche mariage, agrandi le cercle de ses affaires. Arrivé maintenant au seuil de la vieillesse, il possédait un million, une maison au crédit bien étabi dans le monde commercial et l'estime de ce monde, une femme élégante et encore belle, enfin un fils unique dont il était fier, voyant en lui son digne héritier, car le jeune homme s'adonnait comme lui avec ardeur aux affaires et s'entendait à gagner de l'argent.

Et s'il se distinguait aussi par un goût très vif pour les femmes, pour le luxe et la vie tapageuse, son père n'y voyait aucun mal, ni aucun danger. N'était-

il pas jeune, assez riche pour jeter quelque argent par les fenêtres? Au contraire, mieux valait qu'il s'amusât et jouit de la vie — avant de se marier.

Adam Jozwicki était donc un homme heureux et fier de lui-même. Sa santé seule lui donnait du souci. Il se sentait surmené, énervé, obligé depuis longtemps de se soigner, d'aller aux eaux, d'observer une diète sévère. La vie commençait à lui peser, les relations mondaines le fatiguaient. Il en était venu à ne figurer que comme à une corvée aux réceptions où sa femme aimait à trôner et se faisait volontiers remplacer par son fils, ne se ranimant que lorsqu'il s'agissait d'opérations de bourse ou de transactions industrielles; hors cela, rien ne l'intéressait, ni ne l'amusait plus.

Relisant une seconde fois: « Docteur Jozwicki mort aujourd'hui », il regarda l'adresse de la dépêche « Kodymno ». Où ça pouvait-il bien être? M. Adam pressa un timbre et ordonna au domestique d'aller s'informer au bureau du télégraphe où se trouvait cet endroit. Puis il pensa à la nécessité d'expédier une réponse. Peut-être convenait-il d'envoyer son fils là-bas... Mais cette idée lui fit faire la grimace. Pourquoi initier à des rapports de famille par lui ignorés jusqu'à ce moment un jeune homme qui ne serait certainement pas flatté de découvrir cet oncle de Kodymno.

On apporta la réponse du télégraphiste. Kodymno était une petite ville du gouvernement de Witebsk, — quelque part au bout du monde — un trou!

On pouvait se figurer ce que devait être là-bas l'existence et la clientèle d'un médecin!

Jozwicki déploya une carte et finit par découvrir ce Kodymno, situé quelque part à l'écart de la voie ferrée.

On ne pouvait décidément pas y envoyer Robert; mais il n'était pas non plus possible de laisser la dépêche sans réponse et de ne pas accomplir coûte que coûte un devoir de famille.

Le défunt avait peut être laissé une femme et des enfants, et des affaires, peut-être des dettes. On avait là-bas son adresse à lui, puisque ce Wlodarski télégraphiait. M. Adam se demanda si son frère n'avait pas laissé quelque recommandation, exprimé quelque volonté dernière le regardant. Sa mère vivait peut-être encore?

Jozwicki s'enfonça alors dans de profondes réflexions... Sa mère! — il ne la connaissait pas, ne s'en souvenait pas, n'y pensait jamais. Et il s'étonna tout à coup que cela eût pu durer ainsi. Mais quoi! L'affaire était délicate à demander à son père, puis d'autres préoccupations, d'autres relations l'avaient emporté dans leur tourbillon. Même au moment de sa mort, son père n'avait pas parlé d'elle, personne n'avait réclamé part à l'héritage et il n'avait pas écrit alors à ceux qu'il ne savait où chercher, qui ne donnaient pas signe d'existence.

Maintenant on lui envoyait cette nouvelle; c'est que probablement sa présence était nécessaire. Il lui fallait y aller, peut-être pour secourir une veuve et des orphelins.

Tout à fait décidé à présent, Jozwicki prit une feuille portant l'en-tête de la fabrique et écrivit sa dépêche :

« J'arrive — retardez l'enterrement ».

Quelques heures plus tard, il était déjà installé dans un wagon et roulait à l'improviste vers ce pays inconnu — un portefeuille bien garni dans sa poche, préparé à jouer son rôle de protecteur et de bienfaiteur. Il n'avait pas dit chez lui où il allait et pour quelle affaire — personne du reste ne le lui avait demandé ni ne s'y intéressait particulièrement.

Son voyage lui parut long et ennuyeux, dans la solitude de ce compartiment de première classe. Vers la fin seulement apparut un voyageur qui lui apprit que Kodymno se trouvait à dix verstes de la station du chemin de fer, que c'était une pauvre petite ville qui devait son existence à une verrerie située une verste plus loin, au milieu d'immenses forêts.

Quel exil devait représenter pour un médecin ce pays perdu! Par suite de quelle rigueur du sort son frère s'y était-il trouvé relégué, ou fallait-il n'en accuser que sa propre incapacité ou sa propre maladresse?

Le train s'arrêta à la station par un sombre soir d'automne, sur le quai dont les lanternes claquaient, secouées par un vent glacial, au milieu d'une foule de juifs et de paysans — les premiers bavards et remuants — les seconds apathiques et renfrognés. Un cocher juif apparut aussitôt offrant au voyageur sa voiture, calèche à l'ancienne mode, pour le moins centenaire, abritée par une capote de cuir. Des cordes y rattachaient quatre rosses de tailles et de robes différentes, mais toutes également décharnées. Jozwicki s'aperçut qu'il n'avait pas à choisir et monta dans le véhicule qui s'ébranla avec un cliquetis de vieille ferraille, emporté par un galop qui dégénéra bientôt en trot, pour passer au petit trot et enfin au pas.

Installé derrière la capote de la voiture, le cocher criait, fouettait son attelage et faisait semblant de conduire, tandis qu'en réalité, les chevaux allaient comme ils voulaient et où ils voulaient, car d'insondables ténèbres s'étendaient tout autour.

Le vent faisait rage — la voiture avançait à peine; Jozwicki patienta quelque temps, puis il écarta les rideaux de cuir et demanda au juif :

— Écoutez un peu! Connaissez-vous M. Wlodarski.

— Ah! je crois bien! C'est l'ingénieur de notre

fabrique. Est-ce que Monsieur va chez lui? Il n'est pas à la maison.

— Il est parti?

— Non, mais c'est qu'il vient de nous arriver un grand malheur. Tout le monde en a perdu la tête. Hélas! M. le Docteur est mort. Notre docteur! Oh! M. Wlodarski est là-bas à le veiller. On l'enterre demain... Ah! quelle perte pour les juifs, et pour les catholiques, et pour tout le pauvre monde!

— Le docteur avait-il de la famille?

— Peut-être que Monsieur est ce parent qu'on attend pour l'enterrement. Mais... j'ai deviné. Ah! quel honneur pour moi de voir Monsieur — quelqu'un de si distingué. C'est aussi un honneur pour Monsieur d'avoir un saint dans sa famille... c'est que des hommes comme lui, il n'y en a plus sur la terre. Seulement ce que je veux dire, Monsieur le sait mieux que moi... oh! quel deuil pour nous tous!

Jozwicki n'osa pas interroger davantage son interlocuteur, se sentant quelque peu honteux de son ignorance, et en même temps atteint dans sa grandeur, froissé de ces louanges qui blessaient son amour-propre. On ne savait pas du tout ici que le docteur avait pour frère un millionnaire; on ne connaissait même pas son existence. Dans quel trou sauvage allait-il arriver?

— Tâche donc d'aller plus vite, ou nous traînerons jusqu'au matin, fit-il.

— C'est à cause des chariots de la fabrique que le chemin est abîmé. Je ne veux pas secouer Monsieur dans les ornières. Mais une fois hors du bois nous marcherons comme une locomotive.

Vaine promesse! Aux ornières succédèrent des racines d'arbres qui bossuaient la route, puis un sable où les roues s'enfonçaient jusqu'au moyeu, enfin une boue profonde. Mais Jozwicki sentit alors une odeur de fumée, et aperçut, en avançant la tête, que la route était bordée de maisonnettes et de clôtures, ce qui lui fit penser qu'il était arrivé au terme de son voyage. Il écarta les rideaux de cuir et tâcha de s'orienter, mais de vagues contours se dessinaient à peine dans la nuit. Enfin il aperçut une grande place, un groupe d'arbres dépouillés et une tour, probablement celle de l'église. Le cocher s'engagea alors dans une rue latérale également dénuée de pavé, bordée de maisons et de clôtures, et s'arrêta enfin devant une porte en disant :

— Voilà la maison de M. le docteur.

Jozwicki, descendit, paya, prit sa petite valise et pénétra dans l'enclos. Il aperçut alors les contours d'une maisonnette, deux fenêtres basses éclairées et s'avança dans cette direction, pénétré d'un singulier sentiment d'appréhension à la pensée des rencontres qu'il allait faire.

La porte d'entrée n'était pas verrouillée. Elle lui livra passage dès qu'il eut passé sous l'auvent soutenu par deux piliers de bois et on avait dû entendre dans la maison le bruit de sa voiture, car un jeune homme portant une lampe sortit aussitôt d'une porte intérieure du logis et s'avança vers le nouvel arrivé :

« C'est probablement à M. Adam Jozwicki que j'ai l'honneur de parler. Je suis Wlodarski. J'attendais votre venue et M^me^ Jozwicka est préparée à vous voir. »

Jozwicki ne répondit rien. Il se débarrassa de son paletot, jeta un regard rapide sur les murs blanchis à la chaux de cette maisonnette qui lui parut aussi pauvre que petite, sur le plancher semé d'aiguilles de pin (1) et suivit Wlodarski qui le conduisit vers une porte qu'il lui ouvrit pour le faire entrer dans une chambre éclairée par une lampe. Jozwicki aperçut alors une vieille femme mince, aux cheveux gris, qui cousait une étoffe noire. Le bruit des pas lui fit lever la tête. Elle regarda celui qui venait de franchir le seuil, laissa retomber ses mains sur ses genoux ;

— Adam, murmura-t-elle d'une voix tremblante, sois le bienvenu !

Ils se regardèrent pendant un moment, peut-être pendant une éternité, puis les yeux ternis de la mère se gonflèrent de larmes au milieu des rides qui les encerclaient, ses lèvres se mirent à frémir. Le fils avait peine à respirer, tant l'oppressaient les battements tumultueux de son cœur. Il se jeta enfin à genoux devant elle :

— Ma mère !...

Des mains blanches, amaigries, presque transparentes, se posèrent sur son front et il sentit un baiser sur ses cheveux.

Sa poitrine se souleva en un sanglot, tandis que sur sa tête, enfoncée dans les plis de la robe de deuil, tombaient, chaudes et silencieuses, les larmes maternelles.

Elle parla la première.

— Je te remercie d'être venu. C'est lui qui, avant de mourir, a recommandé à Wlodarski de t'appeler ici. Il s'inquiétait de ce que je deviendrais.

Adam se ressaisit enfin, se releva, et d'une voix entrecoupée :

— Je ne savais rien, moi, dit-il, je ne pressentais rien. Toute ma vie s'est passée loin de vous.

— Toute la vie!!! répéta-t-elle d'une voix étouffée, en regardant son fils, et tu ne le connaîtras pas!

Elle serra sa tête à deux mains comme pour y écraser ses pensées et ses sentiments, puis ajouta avec une triste et douce bonté :

(1) Dans les campagnes et les petites villes de Pologne, on répand des branches de pins sur le parquet de la chambre où se trouve un mort.

— Tu as toujours été présent à ma pensée, à ma mémoire, et à mes prières. Je me réjouissais d'apprendre que tu prospères, que tout te réussit. Tu me parais si bien portant et si jeune!

— Mère, est-ce que je ne pourrais pas le voir? demanda-t-il à voix basse.

— On l'a déjà transporté ce soir à l'église, répondit-elle encore plus bas.

— Comment donc est-il mort? Il était plus jeune que moi. Peut-être... peut-être — et sa voix devint tremblante — avez-vous manqué de ce qu'il fallait pour le soigner, tandis que je n'en savais rien.

— Non, non... Rien n'a manqué de ce qu'on peut faire humainement, mais le mal était sans remède. Un refroidissement... une fluxion de poitrine... en quatre jours... trois de ses confrères étaient là... Dieu l'a voulu.

Elle joignit les mains sur ses genoux et fixa la muraille qui lui faisait face. En suivant la direction de son regard, Jozwicki aperçut une photographie, fort médiocrement exécutée dans un atelier de petite ville, et son pauvre cadre de bois. Point n'était besoin d'interroger sa mère pour savoir que c'était « lui » et il contempla avidement ce portrait, image bien pâle et bien raide de celui qu'il ne verrait plus.

Les yeux y avaient pourtant gardé leur expression à la fois pensive et joyeuse, les lèvres leur sourire, et, de ce visage qui ne frappait ni par la beauté ni par la régularité des traits, émanait comme une lueur de force et de bonté.

— Quand l'a-t-on photographié? demanda-t il.

— Il y a trois ans.

— Je ne lui aurais pas donné plus de trente ans.

— Il est resté comme cela... jusqu'à la fin.

Jozwicki remit à sa place la photographie qu'il avait décrochée, et ne promena qu'alors un regard autour de lui, apercevant combien la chambre où il se trouvait était basse de plafond, petite et pauvre.

— Mère! s'écria-t-il, vous viviez ici dans la misère, dans les privations et je ne le savais pas!

La vieille femme regarda à son tour tout ce qui l'entourait; les murs tapissés d'un papier des plus communs sur le fond duquel se détachaient quelques gravures et quelques lithographies de couleur, le lit, la petite commode, l'unique fauteuil et les quelques chaises, vieux meubles dont pas un ne ressemblait à l'autre, le plancher grossier recouvert çà et là de quelques morceaux de tapis, les pots de fleurs rangés sur les petites fenêtres. Elle contempla longtemps son pauvre intérieur avant de répondre :

— Ce n'est pas beau, ce n'est pas élégant, mais jusqu'à cette dernière semaine je n'ai connu ici que des jours de joie et de bonheur. Nous sommes restés quinze ans dans cette maison et puis depuis trois ans, nous en étions propriétaires. On la meublait peu à peu, pièce à pièce, et c'était, chaque fois, un tel plaisir d'y ajouter quelque chose! Nous en étions si heureux!

— Et où demeuriez-vous auparavant?

— Nous avons passé dix ans à Tiumen.

— Ah! vraiment! Et auparavant?

— J'habitais Wilno. Il y faisait ses études. Quand il eut terminé, je ne le quittai plus... jusqu'à présent... mais ce n'est pas pour longtemps.

— Et pourquoi s'établir ici, dans un trou comme ce Kodymno? Quelle vie, quelle carrière, quelle clientèle et quel travail peut-on y trouver! Mettre quinze ans à conquérir cette masure et... ce tas de vieilleries!

— Ne tourne pas en dérision ce que tu n'as pas connu. La vie nous était bonne ici, dans ce milieu, avec ce travail. Ce que nous cherchions, ce que nous désirions, il l'a accompli, ses projets il les a réalisés. Ce que tu vois là n'est qu'un tas de vieilleries, oui, pas autre chose... mais il aimait tout cela.

Elle passa la main sur ses yeux et se tut.

Adam reprenait cependant de plus en plus sa présence d'esprit et son sang-froid ordinaire. Et il s'indignait de voir sa mère dans une situation aussi misérable. Cette maisonnette de fermier, ce pauvre mobilier, cette robe noire usée, cette lampe de pacotille, ces mains durcies par les travaux du ménage qui cousaient un vêtement de deuil, ces meubles branlants, ces fenêtres aux petits carreaux, tout le pénétrait de répugnance, d'humiliation et d'horreur. Il se représentait ce frère idéologue, indolent, qui n'avait même pas su procurer de l'aisance et du bien-être à la vieille femme qu'il paraissait probablement aimer et dont il était évidemment aveuglément aimé.

Et le sens pratique, l'esprit entreprenant et hardi de l'industriel se révoltait à l'idée de tant d'apathie et de paresse. Mais n'osant pas critiquer le défunt, il reporta sa pensée sur cette mère, qu'il allait emmener chez lui, entourer de luxe et de confort, combler de tendresses et de soins. Un devoir s'imposait pourtant avant tout — s'occuper immédiatement des affaires. Il entama donc cette question :

— Je suis arrivé si tard, dit-il, que je ne puis plus m'occuper d'autre chose que de la question d'argent. Vous permettrez, maman, que tous les frais me regardent, M. Wlodarski a probablement fait des avances. Prenez ceci, je vous prie, prenez tout!

Il posa son portefeuille auprès d'elle; un triste regard se fixa sur le don du capitaliste.

— Cet argent est inutile, Adam, je n'ai besoin de rien.

— Vous ne pouvez pas me refuser cela, ma mère! exclama-t-il amèrement.

— Je ne voudrais certainement pas contrarier ta bonne intention, mais c'est vraiment inutile. Tu demanderas plutôt à Wlodarski. Mais tu as fait un long voyage, tu es fatigué, tu as faim ! Comme je perds la tête et la mémoire !

Elle se leva et passa dans la chambre d'à côté, où son fils l'entendit parler à la servante, puis elle l'appela, et il se trouva dans une salle à manger aussi pauvrement et aussi insuffisamment meublée que ce qu'il avait vu auparavant de la maison. La vieille servante servait le souper en considérant curieusement le nouvel arrivé.

— Prie M. Wlodarski de venir ici, lui dit sa maîtresse. Et elle ajouta quand la vieille fut sortie :

— Il dort probablement, après avoir veillé tant de nuits auprès de lui, et puis avec moi...

— Est-ce un de vos parents ?

— Non. C'est un élève de Casimir.

Et elle avança un plat vers son fils, puis s'occupa du thé.

Le repas était fort simple, servi dans des assiettes et des verres d'apparence grossière, probablement fabriqués dans le pays, sur une longue table couverte de toile cirée. Le long des murs s'alignaient des planches chargées de livres, surmontées de cartes de géographie et d'atlas.

Cela avait l'air d'une école. Jozwicki en fit la remarque.

La vieille femme dit alors en promenant un regard autour de la chambre.

— Beaucoup de garçons ont passé par ici, pour en sortir hommes. C'était plein de vie et de bruit... il n'y a plus rien.

Jozwicki voulait en apprendre davantage, mais Wlodarski entrait et le saluait. Le jeune homme s'assit auprès de la table.

— J'ai été chez le curé, dit-il à la vieille dame, et nous avons décidé avec lui de l'ordre du cortège.

— Monsieur, dit vivement Jozwicki, ma mère m'a permis de prendre à ma charge les frais des obsèques; je me mets donc à votre disposition et je désire qu'on mette à cette cérémonie tout l'apparat possible avec les ressources dont on dispose ici.

— Monsieur, repartit le jeune homme, ce n'est plus à moi, ni à vous, ni même à madame de décider et de disposer de quoi que ce soit pour les funérailles de M. le Docteur. Kodymno est là qui les lui fera. Nous n'avions qu'à régler avec le curé et la police l'ordre du cortège.

— Quoi... comment? demanda Jozwicki dérouté.

— « Quand des enfants perdent leur père, c'est à eux à l'enterrer », voilà ce que m'ont dit les ouvriers et les anciens de la ville et des villages environnants, à la mort de M. Casimir. Et madame leur en a reconnu le droit.

Jozwicki se sentit ému.

— Je les récompenserai royalement ! déclara-t-il, Wlodarski fronça les sourcils, mais se tut.

— Pas de nouvelles de Lawrynowicz ? demanda la vieille dame.

— Non... mais il est certainement en route et sera ici demain.

— Vous attendez encore quelqu'un maman ?

— Un élève de Casimir. Un médecin qui est installé depuis deux ans à Lodz.

— J'en ai entendu parler, on le dit très intelligent et il a déjà beaucoup de clientèle.

— Son père est encore mécanicien dans notre fabrique, dit Wlodarski. Nous avons une quinzaine de travailleurs du royaume de Pologne, les autres sont à présent tous gens du pays.

— Vous dites, « à présent ». Ils étaient donc auparavant tous du royaume ?

— Non... ils étaient auparavant tous Bohêmes et Allemands.

— La fabrique occupe beaucoup d'ouvriers ?

— Trois cents familles.

— Et vous y êtes depuis longtemps ?

— Depuis quatre ans.

— Vous avez fait vos études dans nos écoles ?

— Je suis sorti avec mon diplôme de l'école Polytechnique de Dresde, puis j'ai encore travaillé en Bohême et j'ai passé un an en Angleterre.

— C'est votre première place.

— La première et la dernière. Je suis de l'école du docteur. C'est ici que j'ai grandi, c'est ici que je resterai !

Il regarda tristement les murs chargés pour lui de souvenirs, puis la vieille dame.

— Vous n'avez rien mangé ! Et vous m'aviez promis !...

— J'ai pris du thé — vraiment, j'en ai pris ! Vous êtes fatigués tous les deux, et il se fait tard. Je vais te mener dormir, Adam... Après un voyage si long et si fatigant !

Elle alluma une bougie et traversa le vestibule pour conduire son fils dans la chambre située à l'angle de la maison, qui servait visiblement de cabinet médical. On y avait préparé la couche de Jozwicki sur un sopha. Sa mère le baisa au front et sortit.

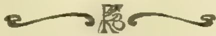
Il la suivit des yeux. Comme sa taille était restée droite et sa démarche vive malgré les années !

Resté seul, il examina la chambre, y cherchant en vain quelque indice de confort ou d'aisance. C'était partout la même pauvreté qu'il retrouvait en regardant ces petites armoires dont l'une contenait des instruments de chirurgie et l'autre des médicaments, le lavabo, la bibliothèque, les quelques chaises dépareillées et le fauteuil posé devant le bureau

chargé de papiers et de journaux. Sur ce bureau, il aperçut la photographie de sa mère et quelques bagatelles de prix, probablement des cadeaux, entre autres un couteau à papier admirablement ciselé qui portait comme inscription : « Tiumen, Przesylna, à notre Docteur » et un encrier en fer forgé, véritable chef-d'œuvre sur lequel il lut : « Les serruriers à leur saint, après le typhus de 1890 ». La fatigue du voyage et de tant d'émotions le contraignit enfin à chercher du repos. Il se coucha et éteignit sa bougie. Mais il resta longtemps sans pouvoir s'endormir. Ce frère qu'il ne connaissait que d'après une bien imparfaite photographie, se représentait toujours à ses yeux et il lui répétait sans relache : « Comment as-tu pu laisser *ma* mère dans cette misère... Pourquoi n'as-tu pas eu recours à moi?

(*A suivre*). MARIE RODZIEWICZ.

*Traduit du polonais*, par Mme MARIE GORECKA.



M. Jean de la Hire nous adresse les pages suivantes, en invoquant le droit de réponse prévu par la loi. A ce seul titre, nous les insérons. M. de la Hire n'est point un collaborateur de la *Revue Bleue*.

F. D.

A MONSIEUR ERNEST-CHARLES
CRITIQUE LITTÉRAIRE DE LA *Revue Bleue*.

Cher Monsieur,

Vous avez écrit, dans la *Revue Bleue*, à propos de quelques-uns de mes ouvrages, trois articles. Les deux premiers contenaient des éloges qui, venant de vous, m'ont fait le plus sensible plaisir, et des critiques fort justes qui ont augmenté la valeur des éloges. De ces deux articles je vous ai remercié par une lettre privée, comme il convenait. Mais votre troisième article, intitulé *Le Cas Willy*, et paru dans la *Revue Bleue* du 7 octobre 1905, soulève une question plus générale que celle de mon talent de romancier, une question qui intéresse tous les écrivains de notre temps : celle de la publicité littéraire.

Et je crois de mon devoir de vous répondre publiquement cette fois.

Je ne défendrai pas Willy, il n'en a point besoin. De même, je passe certaines insinuations de votre article qui me sont personnelles, qui m'amusent, mais qui n'intéressent pas le public, et j'en viens tout de suite à l'idée générale qui vous a inspiré les quatre pages du *Cas Willy*.

Vous avez créé naguère une expression : « *la littérature industrielle* », cela vous a été un facile sujet d'articles, de préfaces, de conclusions et de conférences; la littérature industrielle est devenue un véritable moulin à vent contre lequel, plumitif Don Quichotte, vous vous escrimez avec autant de courage que d'aveuglement. Dans votre article du 7 octobre, le mot *publicité* se trouve plusieurs fois à chaque paragraphe, et les paragraphes sont nombreux. Il est donc bien établi que vous vous élevez de toutes vos forces contre les écrivains qui, jugeant la *critique* insuffisante, se servent ou semblent se servir de la publicité pour faire connaître et achéter leurs livres.

Eh bien! Monsieur Ernest-Charles, critique, il faut en prendre votre parti. Vous l'avez dit vous-même : « Les conditions sociales de la vie des écrivains se transforment. » Oui, et vous êtes, critiques, les premières victimes de cette transformation. Vos éloges et vos blâmes ne portent plus, votre voix n'est plus écoutée, votre *copie* ne trouve place que dans des revues, d'ailleurs fort intéressantes, dont le public de lecteurs est trop restreint. Vous n'avez plus aucune influence sur la destinée, même littéraire, d'un livre. Vous prêchez dans le désert; vous le voyez, vous en êtes vexés, votre esprit s'aigrit, votre jugement se fausse : en un mot, vous devenez inutiles et vous ne pouvez même pas être dangereux : il vous faut donc disparaître..... Oui, disparaître ou vous transformer.

Là est justement, cher Monsieur, la transformation sociale dont vous avez parlé. Et plutôt que de vous élever vainement contre elle, efforcez-vous donc de la comprendre et d'en tirer parti.

Vous m'appelez : « un jeune méridional étonnant ». Jeune et méridional, je le suis en effet et m'en fais gloire. Mais « étonnant », pourquoi?... Je suis arrivé à Paris décidé à « parvenir », comme l'on dit, et ce mot vague signifie pour moi des satisfactions très précises; j'ai observé notre époque, je l'ai comprise et, le premier peut-être de ma génération, j'ose obéir aux lois d'une transformation sociale que vous constatez vous-même, et contre lesquelles il est puéril et maladroit de se révolter.

Et voilà comment apparaît la manière différente des écrivains à critiques, estimés, par vous, excellents et probes, et des écrivains à publicité, que vous traitez tout au moins d'industriels.

Prenons l'exemple que vous m'offrez vous-même dans votre article du 7 octobre : mon livre *Willy et Colette*, écrit, fabriqué, édité et lancé par moi. Vous m'accusez nettement d'avoir publié un livre de publicité sur l'œuvre de Willy... Toute publicité est payée : vous insinuez donc que j'aurais été payé pour écrire ce livre dans un sens donné. Eh bien non! non! *Willy et Colette* est un livre de critique, de pure critique, comme les vôtres. Je fais l'éloge de Willy et de sa femme parce que je leur trouve du talent, tout comme vous les « éreintez » pour la raison contraire

et encore pour d'autres raisons. Or, admirant Willy et voulant publier un livre sur lui — dans le même but personnellement désintéressé que vous publiez les vôtres — j'avais à choisir entre deux méthodes :

1° L'une, c'est la vôtre, n'ayant pas encore subi l'influence de la « transformation » dont nous avons parlé, et consistant en ceci : une fois le livre écrit, le faire paraître dans une grave revue et le donner ensuite, pour peu d'argent, à un éditeur non moins grave. L'ouvrage aurait été imprimé selon la routine habituelle, sans illustrations, sans présentation agréable, sans aucun de ces ornements qui font que le public s'arrête devant un livre, le regarde, le feuillette et l'achète. Ainsi édité, mon livre se serait, comme les vôtres, peu vendu.

2° L'autre méthode, et ç'a été la mienne, appropriée à la fameuse « transformation », et consistant en ceci : une fois le livre écrit, ne pas le donner à une revue grave ou non, car les gens qui possèdent un ouvrage dans la collection de leur revue habituelle n'achètent pas l'ouvrage en volume; mais le présenter agréablement au public, pour cela y mettre des gravures, employer du beau papier, dessiner une couverture amusante, soigner l'arrangement typographique : voilà le livre fabriqué. — A l'éditeur maintenant... Mais pourquoi l'auteur ne serait-il pas son propre éditeur? Même en supposant des frais généraux considérables, il y gagnerait double bénéfice puisqu'il supprimerait entre lui et le libraire un intermédiaire puissant et rapace : l'éditeur. — L'auteur sera donc son propre éditeur. — Cela lui donne double travail, mais le travail, n'est-ce pas? n'effraye point un « jeune méridional étonnant ». Il faut apprendre la technique, assez compliquée, d'un métier. Mais le jeune méridional ne s'étonne de rien, et apprend le métier d'éditeur. Et enfin, il lance son propre livre, *Willy et Colette* en l'espèce, avec toutes les garanties de succès. Avertis quelques jours à l'avance, les libraires, les journalistes, les amis.....

Mais, cher Monsieur, j'allais vous donner mes secrets. Arrêtons là cette explication...

Cependant, en quoi trouvez-vous que la seconde méthode diminue la valeur du livre, s'il est bon, que vous auriez trouvé bon en effet édité par la première méthode?

Et pourquoi, puisque la critique est impuissante à « faire vendre » un livre, ne ferions-nous pas de la publicité autour de nos ouvrages? Et parce que, grâce à cette adroite publicité, notre œuvre s'est bien vendue, s'ensuit-il qu'elle soit mauvaise?

Vos propres ouvrages, lancés comme j'ai lancé *Willy et Colette*, seraient-ils, à vos yeux, sans valeur à cause de ce lancement? Et les romans d'Édouard Rod, que vous aimez tant, s'ils étaient édités avec le soin commercial que l'on met à éditer ceux de Willy, perdraient-ils donc leur valeur?

Le public d'ailleurs ne se trompe pas; il sait distinguer la publicité littéraire de la publicité uniquement mercantile. Si, sur la foi d'une outrancière publicité, il achète le premier livre d'un mauvais écrivain, il ne se laisse pas prendre une seconde fois, et revient aux bons écrivains dont la publicité — et non plus la critique — lui fait connaître les nouvelles œuvres.

Et, maintenant, Monsieur Ernest-Charles, soyez convaincu que nous occuper, l'après-midi, de lancer un livre avec le plus de bruit et d'adresse possible, ne nous empêche pas d'en écrire un autre, le matin, avec tout le soin et le souci d'un écrivain probe. Mais il faut savoir être de son temps; l'avenir n'est plus aux écrivains de cabinet, mais aux écrivains d'action. Un romancier de talent doit être un adroit homme d'affaires — sinon son talent restera inconnu, improductif et nuisible à la seule chose dont tout homme bien portant a le droit et le devoir de jouir, à la seule chose, au fond, pour laquelle on travaille, à la seule pour laquelle vous travaillez vous-même, à la vie, — à la vie réelle et transitoire bien préférable, selon moi, à la fallacieuse immortalité.

JEAN DE LA HIRE.



## LA VIE LITTÉRAIRE

### Le style scientifique et l'extension de la langue française.

M. BERTHELOT, sénateur, membre de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences : *Science et Libre-Pensée*; *Science et Philosophie*; *Science et Morale*; *Correspondance avec Renan*; *Science et Education*.

GASTON LAURENT, professeur au Collège Chaptal : *Les Grands Écrivains scientifiques* (*de Copernic à Berthelot*). Extraits. Introduction. Biographies et notes.

La science a fait tout naturellement son entrée dans la littérature. Elle s'est insinuée dans chacun de ses domaines. Elle y est chez elle. Elle y commande. Elle y règne. Il n'est pas de genre littéraire que la science n'enrichisse ou n'adultère. L'objet de la littérature s'est donc singulièrement agrandi de notre temps. La littérature devient l'expression de plus en plus détaillée de toutes les aspirations des hommes. Aucun sentiment humain ne lui reste étranger. Il est permis de croire que l'invasion de la science dans les œuvres littéraires progressera. Les hommes plus instruits sont plus aptes à s'intéresser à des sujets plus divers et à tout comprendre d'eux. Même en lisant les ouvrages d'imagination, ils ont de plus en plus souci de ce qui améliore la vie idéale et

la vie réelle. La science est partout à sa place. La sensibilité des lettrés s'émeut de plus en plus dans la recherche de la vérité — qui est l'objet propre de la science — et ne s'émeut plus guère que par elle. L'idée et le fait s'étalent partout. La raison élargit son empire autrefois partagé. Poèmes, romans, drames, enseignent, discutent, prouvent.

Et puis la science elle-même augmente le nombre de ses amis, les a plus fidèles et plus exclusifs. Nombreux ils sont aujourd'hui, ceux qui ne veulent plus que la littérature proprement scientifique. C'est dans les livres des savants que les hommes systématiquement raisonnables viennent alimenter leurs rêves. Voici peut-être un signe des temps : Un professeur, M. Gaston Laurent publie un livre d'extraits des grands écrivains scientifiques, et selon les programmes scolaires, le propose à la jeunesse. Tendances nouvelles ! Résultats importants de l'évolution des esprits et du mouvement même de la civilisation ! La science ôtera-t-elle à la littérature sa souveraineté sur les intelligences? Réduira-t-elle la littérature à un rôle définitivement subalterne? Quels seront les effets de cette confusion ou de cette substitution de puissances au point de vue de la propagation universelle de la pensée française et de l'extension de la langue française à travers le monde?

*
* *

On pourrait faire l'histoire de la langue française en écrivant l'histoire de la littérature scientifique. Mieux, on pourrait faire, d'après l'histoire des livres de savants, l'histoire du style littéraire en France.

Quelles différences sans doute entre le style d'un Descartes et le style d'un Berthelot ! Mais s'y manifeste-t-il autre chose que l'évolution de la langue? Cette évolution apparaît progressivement au cours de trois siècles jusqu'à nous à travers les ouvrages des savants qui collaborent précisément à en déterminer les époques.

Descartes écrit un style ressemblant au latin par les dimensions des phrases solidement construites. Déjà dans une langue jeune, ferme et nette brillent la nouveauté, la fermeté, la netteté de la pensée. Pascal affermit cette netteté. Sa phrase s'élargit pour contenir les mondes. Et son imagination fait les idées éblouissantes. Buffon donne au style scientifique la magnificence. Il écrit avec sublimité. Cet homme est éloquent. Il est poète aussi. Il y a du lyrisme en ses phrases nombreuses et rythmées. Il fixe les lois du style, ou plutôt les lois de son style. Il emploie, dit-il, les termes les plus généraux. Et ces termes les plus généraux sont tantôt des termes de rhétorique vaine, tantôt des mots simples qui s'ennoblissent mutuellement par le voisinage. Et par conséquent, si la théorie est quelquefois mal appliquée, elle ne reste pas moins bonne. D'Alembert a une simplicité juste et forte. La simplicité de Condorcet est un peu enchevêtrée. Celle de Lavoisier est élégante. Laplace écrit lui aussi avec simplicité, avec élégance. Mais voyez surtout la gravité et la puissance de ce style limpide et large. Il est grandiose sans effort. La majesté des idées exprimées se communique naturellement à lui. Le style de Cuvier est ordonné et ample. Il n'a que le mouvement modéré qui convient. Les termes scientifiques, techniques, qu'il emploie sont placés de manière à ne paraître ni techniques, ni scientifiques et à être compris de tous. Ils prennent comme une physionomie avenante. Parfois l'imagination exalte Cuvier, l'emporte, et il faut bien que nous le suivions. Lamarck ne se pique que d'exprimer clairement sa pensée. Il n'y a pas plus d'artifices dans le style d'Ampère, l'homme le moins artificieux du monde. La clarté du style de François Arago est aimable et vivante. Jean-Baptiste Dumas prend des poses nobles. Visiblement il écrit pour la postérité, et pour le photographe. Il est solennel comme d'autres sont simples. Et tous les effets lui sont bons. Le Verrier écrit avec force, rudesse, et une sorte d'âpreté dominatrice. La sobriété, la lucidité, la limpidité discrètement brillante, la nudité polie : voilà les caractères du style de Claude Bernard. Il n'est pas moins simple et un le style de Pasteur, dont rien ne trouble la sérénité réfléchie, si ce n'est que parfois une émotion quasi religieuse l'anime. Joseph Bertrand badine. Il écrit en souriant la pure langue française, sans élan, sans effort, avec une infatigable bonne grâce. Et nous aboutissons à Berthelot. Nul ne peut mieux nous montrer de quel secours est un grand savant pour le maintien de la langue française. Je le tiens pour un grand écrivain. Son style est parfaitement adapté aux idées qu'il exprime. Il est docile à tous les sentiments. Il les traduit avec une exactitude impressionnante. Les tournures des phrases, le choix des épithètes, la qualité des métaphores très rares : tout témoigne d'un style formé dans la lecture des écrivains classiques qu'un esprit singulier s'est assimilé aisément, il est solidement rattaché à la tradition française. Peu d'écrivains ont enrichi leurs livres d'idées plus nombreuses et de plus diverses : et pourtant point de mots nouveaux. Le style de Berthelot prouve qu'on peut tout dire avec le vocabulaire du XVIII^e^ siècle. Et c'est un grand enseignement.

*
* *

On le voit, chaque savant écrit dans un style qui n'est point forcément le style des autres savants. Chacun d'eux peut avoir sa personnalité littéraire. Il

y a des savants qui sont des artistes littéraires, d'autres qui sont des écrivains-nés, d'autres qui ne sont que des littérateurs. Ceux-ci tendent à l'éloquence ; ceux-ci ont l'ambition, Dieu leur pardonne, de montrer de l'esprit. Ceux-là veulent seulement être compris par un grand nombre d'hommes.

Dans les lettres beaucoup d'écrivains, qui sont parmi les plus grands, ont exprimé avec nouveauté des idées banales ou des sentiments éprouvés depuis le commencement des siècles par une multitude de braves gens sans originalité. Quelques savants ont pu renouveler par la forme de vieilles vérités scientifiques et faire ainsi œuvre d'art littéraire. Ils ne sont pas les plus importants dans l'histoire de la science ; on peut ajouter qu'ils ne sont pas les plus importants dans l'histoire de la littérature scientifique.

Mais si nous nous appliquons à juger le style des principaux savants depuis deux ou trois siècles, nous reproduisons fréquemment les mêmes qualificatifs. Tels savants méritent mieux ces qualificatifs. Tels savants les méritent moins, mais ces qualificatifs reviennent pour ainsi dire, nécessairement. C'est donc qu'il y a presque forcément un style scientifique, que, par une fatalité heureuse, presque tous les savants possèdent.

Tous les savants, ou peu s'en faut, écrivent avec une sorte d'impersonnalité correcte, concise et claire. Cette qualité est plus utile pour tous ceux qui veulent lire des livres français, elle est plus avantageuse à la langue française elle-même que l'originalité fulgurante d'écrivains incorrects, abondants, et troubles. Je crois que le savant est un grand écrivain s'il écrit comme un vulgarisateur qui connaît sa langue. N'oublions pas que la langue de Voltaire est la langue de la vulgarisation, par excellence. N'oublions pas que la langue de Voltaire est la plus complètement accessible à tous. Concluons que le savant peut être d'un plus grand secours que qui que ce soit pour l'extension de la langue française.

J'ai noté cette observation dans l'introduction du livre de M. Gaston Laurent. La première qualité du style est l'honnêteté, dit-il, si je me souviens bien. On doit exprimer tout ce qu'on a à dire, et rien de plus. L'esprit scientifique suffit à empêcher la verbosité. Le caractère de l'œuvre scientifique empêche de supprimer quelque chose de ce qu'on pourrait dire. Un savant ne peut sous-entendre. Il expose donc toutes les idées indispensables pour la conduite du raisonnement. Il n'expose guère que celles-là. Ajouter ne serait-il pas aussi dangereux que retrancher? Des idées superflues altéreraient la démonstration — qui ne supporte que l'essentiel et le veut tout entier — égareraient la logique. Mais de chacune de ces idées, qui n'est jamais indépendante den autres, il faut que l'on aperçoive, que l'on pénètre tout. On ne peut comprendre à demi. La clarté de la moindre partie est donc nécessaire, elle doit être pour ainsi dire, rayonnante. Rien n'est fait si l'explication d'une page de savant est livrée à l'arbitraire fantaisie d'imaginations plus ou moins ingénieuses. Le savant révèle, et, seule, la raison décide. Le lecteur n'a point le droit de bâtir des hypothèses ou de rêver selon ses goûts. La vérité est dans chaque page, la vérité est sans fond et sans feinte. C'est la vérité qu'il faut y découvrir, la vérité telle qu'elle. Une exposition claire, une exposition bien ordonnée : voilà le principal mérite littéraire de tout savant qui écrit, le mérite sans lequel, non seulement il n'est pas un écrivain, mais encore il risque de n'être point un savant.

Le livre d'un savant, c'est de la vérité, mise en circulation. A quelle œuvre plus parfaite l'art d'écrire peut-il servir, et se peut-il que la littérature scientifique ne soit point de cet art l'une des expressions les plus belles?

Évitant tous les artifices du style, n'en recherchant pas les ornements, se contentant d'un petit nombre de qualités élémentaires, on dira que la littérature scientifique est presque toujours identique à elle-même, et, sans doute un peu monotone, si la variété immense et incessamment enrichie des vérités qu'elle expose laisse place à la monotonie. Reste cependant qu'un Pascal soit plus inquiet devant les vérités qu'il découvre, un Laplace plus noblement calme, un Le Verrier plus fier et plus impérieux, un Condorcet plus généreusement attendri, un Claude Bernard plus maître de ses sentiments, un Pasteur plus profondément attendri, un Berthelot plus porté à la sérénité par la persévérance de son labeur divers et la clairvoyance de son intelligence dominatrice. Tout style a une âme. Tout style a une âme, même des écrivains qui ont un style et une âme médiocres.

Au surplus, il est des savants malhabiles à traduire leurs idées dans des livres, plus ignorants des finesses de la langue, moins sensibles à ses délicatesses, qui ne vont à la vérité que par des détours, pour qui la ligne droite n'est pas le plus court chemin du commencement de la démonstration à la fin. Ils sont peu diminués, si la vérité subsiste dans tout son éclat et toute sa pureté... Néanmoins, considérez-les tous ensemble et vous serez persuadés que la succession interrompue de leurs travaux assure aux lettres françaises plus de spontanéité et plus d'équilibre, fait mieux sentir la vertu souveraine de l'ordre dans la composition, maintient aux mots leur sens plein, permet de trouver dans les plus simples d'entre eux des ressources qu'on ne supposait pas, garantit à la langue plus de fermeté, au style plus de solidité précise et de nette concision.

Vraiment la science n'agit pas seulement sur les esprits, elle est directement précise sur la littérature.

*
* *

L'heure est favorable à l'accroissement de cette puissance. Avouons, en outre que l'accroissement de cette puissance est plus souhaitable que jamais.

L'influence ordonnatrice de la science dans la littérature est d'autant plus nécessaire que nous nous mêlons davantage à la vie universelle des intelligences. Or les penseurs et les artistes des autres littératures, pour si profitables qu'ils nous puissent être, peuvent affaiblir en nous l'habitude de la pondération et le sens de la mesure, qualités supérieures à toutes, qui sont pour les écrivains français des qualités constitutionnelles et qui étendent naturellement leur empire...

Et à ce moment opportun, la curiosité des sciences a gagné tous les esprits. Les préoccupations scientifiques se sont mêlées à toutes les autres préoccupations. Si elles ne les ont pas dirigées, si elles ne les ont pas dominées, la science est entrée jusque dans les œuvres où l'imagination semblait devoir rester la maîtresse. Nous avons des romans d'économistes, des drames de sociologues ou de métaphysiciens, des poèmes de logiciens ou de géomètres.

Quel péril pour la littérature elle-même !

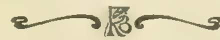
Mais cette invasion de la science a eu pour effet d'arrêter les ravages de cette *écriture artiste* qui, nous donnant peut-être quelques belles œuvres rares viciait toutes les autres, les faisait inaccessibles à la foule, écartait l'étranger de notre littérature de plus en plus impénétrable pour lui : et finalement dénaturait l'œuvre d'art.

Désormais le style est redevenu le serviteur de la pensée : on ne peut plus craindre que l'idée retombe sous l'esclavage du mot. Les œuvres sont maintenant plus simples et plus limpides, plus aisées, si je peux dire. Sont-elles pour cela moins pittoresques? Et si elles sont plus saines est-ce une raison pour qu'elles soient moins belles?

J'admets que beaucoup soient incorrectes, vulgaires et plates. Mais ces défauts ne sont pas imputables à la science. Il faut se souvenir seulement qu'aujourd'hui presque tout le monde écrit ; et que la plupart écrivent sans culture, et à parler franc, sans nulle préparation... Au moins la langue dépouillée, clarifiée, reprend sa tradition. Elle obéit mieux à la loi naturelle de son développement. Elle reconquiert ses aptitudes à l'universalité.

Et d'elle même la science aide à la propagation de la langue française. Les qualités dont la science fait bénéficier les lettres, elle les utilise de plus en plus dans la littérature scientifique. Deux langues se partagent l'empire du monde savant : l'allemande et la française. Elles se le disputent. Mais les tournures embarrassées de la langue allemande rendent les travaux des Allemands moins commodément pénétrables. La langue allemande complique et obscurcit. La langue française simplifie et éclaire... Plus légère, plus souple, et non pas moins riche que l'autre, plus avenante aussi, elle tente, elle attire, elle séduit. Tout savant est enclin à savoir le français. Il dépend de nos écrivains, tout autant que de nos savants, que cette inclination se développe. Soyons, quant à nous, de plus en plus attentifs à maintenir, sinon l'influence de la science sur la littérature, du moins l'influence du style scientifique sur le style littéraire, et on aura bientôt cette certitude que la langue française est le meilleur moyen d'échanger des idées dans l'univers.

J. Ernest-Charles.



## THÉATRES

Renaissance : *Bertrade*, comédie en 4 actes de M. Jules Lemaitre.

L'original de la nouvelle pièce de M. Jules Lemaître, c'est qu'elle n'apparaît ni rigoureusement nouvelle, ni absolument inédite. Voici quelque onze années, dans les colonnes de la *Revue Bleue* même, où chacun sait que M. Jules Lemaître poursuivit une longue et brillante collaboration, paraissait une comédie intitulée *Bertrade*, plus exactement le premier acte d'une comédie, où l'auteur nous indiquait le premier jet d'une idée qu'il a reprise et poussée jusqu'à sa conclusion dramatique. La publication était précédée de la note suivante qui portait ses initiales : « Cette comédie a été commencée il y a deux ans. J'en ai écrit le scenario, puis le premier acte entièrement et la moitié du second. Je me suis arrêté, n'ayant pas trouvé de dénoûment qui me contentât. » L'auteur ajoutait à son observation le nom des personnages qui, dans sa pensée, devaient figurer aux actes suivants, puis il terminait ainsi sa note liminaire : « Bertrade n'épouse pas Foussard. Si, munis de ces renseignements, les lecteurs de la *Revue Bleue* veulent terminer la pièce... (1) »

Autant qu'on en peut juger sur des éléments aussi rudimentaires que le premier acte d'une exposition dramatique, la donnée de la première *Bertrade* était à peu près identique à celle que la Renaissance nous propose aujourd'hui, ou du moins, si les noms des protagonistes se trouvent modifiés, et modifiés éga

1. Voir la *Revue Bleue* du 7 juillet 1894.

lement ou intervertis, les gestes essentiels des personnages principaux, l'idée première de l'auteur demeure la même : Comment une famille de vieille noblesse et portant un des plus beaux noms de France, sortira-t-elle de la situation inextricable où l'acculent ses préjugés nobiliaires et la modicité de ses ressources?... Voilà un thème dramatique dont on ne saurait dire à coup sûr qu'il soit nouveau non plus qu'original... Mais encore le droit de tout auteur n'est-il pas de reprendre les vieux thèmes usés et de s'efforcer à leur restituer une jeunesse nouvelle? Dans sa première *Bertrade*, M. Jules Lemaître nous décrivait donc ce milieu des Rivebrune, comprenant le Marquis et la Marquise, enfoncés dans leurs vieilles idées, et vivant avec leurs deux filles, Thérèse et Bertrade. C'est par le contraste de celles-ci que s'affirmait ou du moins s'indiquait, dès le premier acte, le conflit dramatique. Thérèse apparaissait résignée d'avance à la médiocrité de sa situation : non seulement elle ne luttait pas contre elle, mais elle l'acceptait de gaîté de cœur, d'autant mieux qu'elle avait donné son cœur et promis sa main à un jeune homme de son monde qui allait l'épouser. Chez Bertrade, au contraire, on sentait dès le début les ferments de révolte : elle acceptait difficilement de vivre, surtout de continuer à vivre dans une situation aussi précaire. Soit que les idées des Rivebrune lui parussent vraiment par trop arriérées, soit qu'elle fût décidément trop sensible aux privations matérielles que lui imposait la médiocrité de sa vie, elle n'hésitait pas à se révolter là contre... elle était toute prête, toute mûre pour les déclarations incendiaires, pour l'amour forcené du jeune parvenu, riche à trente millions, qui mettait à ses pieds son cœur et sa fortune. Elle daignait même ne pas le trouver trop mal, et quand son père, le Marquis, lui faisait part des propositions de Foussard, elle s'écriait, répondant à l'étonnement de sa mère : « Ah oui, par exemple, je consens ! J'en ai assez de la misère » ; si bien que le premier acte se terminait sur ce billet envoyé par le marquis à Foussard : « Monsieur, ma loyauté me fait un devoir de vous apprendre que, à ma grande surprise, ma fille Bertrade a favorablement accueilli votre demande. Je vous confesse que j'ai combattu sa résolution de toutes mes forces. Mais les sentiments que vous avez su lui inspirer sont tels qu'elle s'est déclarée prête à aller, s'il le fallait, jusqu'aux sommations respectueuses. Voilà la situation. Je vous prie de laisser à un père accablé de douleur le temps de se recueillir... de se recueillir ». Sur ce billet du Marquis, moins accablé sans doute qu'il ne le voulait paraître, le rideau tombait, et l'auteur, par la voie de la *Revue*, eût pu poser à ses lecteurs la question suivante : Foussard épousera-t-il Bertrade? Si, au lieu d'être en 1894, nous eussions été en 1905, et que l'exposition de cette *Bertrade* eût paru dans un magazine illustré comme ceux que nous connaissons aujourd'hui, l'enquête se fût effectivement poursuivie, et nous eussions appris quinze jours plus tard que 1.050 lecteurs par exemple avaient conclu au mariage, tandis que 1.500 autres s'étaient prononcés contre lui : on en eût ainsi tâté l'opinion sur la résistance de la vieille noblesse française aux idées modernes, et l'on en eût tiré telles conclusions qu'il appartenait. Mais on n'était encore qu'en 1894, et le contact des Revues avec le public était bien moins immédiat qu'il apparaît aujourd'hui...

Des noms qui servirent à la première affabulation M. Jules Lemaître n'a conservé que celui de Bertrade : encore a-t-il donné à l'héroïne une signification toute contraire à celle qu'elle avait à l'origine : dans le premier projet elle était la *révolutionnaire* Bertrade, celle qui, non contente de se résigner, va d'un cœur allègre au devant des changements, qui les espère et les appelle, tandis qu'à la Renaissance elle est la *traditionnaliste* Bertrade, celle qui veut garder l'intégrité du nom, qui n'accepte pas de marchandages, qui ne veut pas de mésalliances, qui aime mieux une existence isolée et médiocre avec un homme de sa classe que la plus brillante et la plus dorée du monde avec un parvenu. Son petit nom seul a subsisté, car les Rivebrune sont devenus les Mauferrand. Bertrade a donc vécu toutes les premières années de sa jeunesse, éloignée de son père le duc de Mauferrand, qui a mené, après la mort de sa femme, vie joyeuse, et pour être plus libre, a confié l'éducation de sa fille à sa sœur. Fêtard inutile et maintes fois décavé, le voici maintenant sur le retour qui ne conserve plus d'autre prestige que celui de son élégance et de son nom. Comme le lui explique son notaire, il est, à l'heure présente, totalement ruiné, et ne vit plus que de crédit. Toutes ses terres, qui jadis furent considérables, son hôtel de Paris, sont hypothéqués pour des sommes supérieures à leur valeur réelle. Il ne subsiste plus que grâce au crédit, et s'il peut encore tenir son rang sans paraître déchoir, c'est grâce à des subterfuges qui ne pourront durer longtemps. Il est à la côte, comme on dit vulgairement, et le naufrage est imminent. Il ne lui reste plus qu'une planche de salut, c'est de redorer son blason. Seul un mariage riche, avec toutes ses conséquences, lui permettra de reconquérir la situation mondaine qu'il a perdue. Mais ce mariage, qui le fera ? sera-ce lui ou sa fille Bertrade ? Précisément il reçoit la visite d'une *ancienne* à lui qui, après une vie orageuse, est devenue baronne de Rommelsbach, et maintenant riche à millions, n'aspire plus qu'à une chose : échanger son titre de baronne contre celui de duchesse.

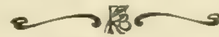
Pourtant une telle mésalliance serait par trop

monstrueuse : ne vaudrait-il pas mieux qu'elle eût lieu, cette mésalliance, du côté de sa fille? Voici précisément que Bertrade a inspiré une passion démesurée — la traditionnelle passion du parvenu pour la fille noble — à un spéculateur trente fois millionnaire, Chaillard, qui est devenu l'ami du duc de Mauferrand, pour singer son élégance, pénétrer grâce à lui dans le monde des gens titrés, et finalement gagner ses bonnes grâces en vue du mariage qu'il sollicite. Le Duc est tout gagné, ou du moins s'il paraît quelque peu réfractaire au début, c'est pour la forme et pour donner plus de prix au sacrifice qu'il va consentir. Pourtant il ne suffit pas de gagner le père ; il faut encore convaincre la fille, et la chose est d'autant plus difficile que M^{lle} Bertrade de Mauferrand, qui seule possède la tradition de la famille, est éprise d'un jeune gentilhomme terrien, Hubert de Tarrade, et qu'elle a décidé de l'épouser. Chaillard déclare sa passion à Bertrade, et dans cette scène, il se manifeste, reconnaissons-le, comme le dernier des goujats : aucun parvenu, si commun soit-il et de sentiment et de geste, ne s'adresserait à une fille qu'il aime avec la vulgarité que M. Jules Lemaître a prêtée à son financier? Il y mettrait plus de façons : il n'aurait pas toujours ainsi son *argent*, son misérable *argent* à la bouche... bref il tenterait de la conquérir avec des procédés moins discourtois... Tout aussi vulgaire peut-être dans le fond, il serait plus habile. M. Lemaître a-t-il voulu faire une *charge* du parvenu? Si oui, il a pleinement réussi, car ce n'est pas un portrait, bien plutôt une caricature.

Chaillard n'atteint donc pas à convaincre Bertrade, et comment eût-il pu y atteindre, quand même elle n'eût pas eu dans les veines ce sang de vieille noblesse dont ses semblables sont si fières? Toute âme un peu haut placée à qui un prétendant viendrait tenir de tels propos le repousserait avec dégoût, heureuse qu'il lui fournît un tel prétexte pour l'écarter d'elle. Quand même Bertrade n'aimerait pas celui à qui elle s'est promise, elle ne pourrait que jeter son mépris à la face de Chaillard. Tous les espoirs du duc s'effondrent de ce côté. Il ne lui reste donc plus que la possibilité de son mariage avec la baronne de Romelsbach; mais il ne peut s'y décider, ou du moins au moment où il va prendre ce suprême parti, les supplications de Bertrade l'emportent, et il se réfugie dans le suicide pour échapper à la déchéance et à la misère.

M^{me} Brandès a été excellente dans le rôle de Bertrade, auquel elle a prêté sa flamme et sa vibration toutes personnelles. Chaque fois que je vois cette artiste, et maintenant qu'elle est en pleine maturité de talent, je songe à la perte qu'a fait la Comédie-Française en la laissant partir, et à la faute irréparable qu'elle fit elle-même en quittant le cadre auquel elle se trouvait tout adaptée. Je ne saurais faire le même compliment à M. Guitry, qui reste toujours à nos yeux le Coupeau ou le Crainquebille idéal, mais qui n'a ni la ligne, ni l'attitude, ni l'accent nécessaire pour incarner un représentant de la vieille noblesse française, ce représentant fût-il aussi décavé, aussi usé et flétri que le duc de Mauferrand ! Il y a des gestes qui ne trompent point, et où l'on retrouve les premiers succès, comme la nature intime du comédien. M. Guitry peut faire tout ce qu'il voudra : il n'aura jamais la *race*.

PAUL FLAT.



Musique

## INTERPRETES ET VIRTUOSES

Beethoven a beau continuer d'être le favori de la mode, on le connaît beaucoup moins, aujourd'hui, que Monteverde, l'ancêtre de M. Debussy, que M. Debussy lui-même ! Car il ne suffit pas de vouloir l'honorer d'un Monument pour que sa musique soit connue. Aussi d'obligeants instrumentistes ont-ils résolu de nous introduire d'abord dans le vrai monument du maître : son œuvre.

Au printemps, Joachim est venu nous expliquer ses dix-sept quatuors, Weingartner ses neuf symphonies ; à l'automne, l'actualité persistant, Beethoven est partout en vedette, il n'y en a plus que pour Beethoven : le quatuor Capet, aux *Soirées d'art* de la rue d'Athènes, le quatuor Tracol, aux jeudis soirs de la *Société Beethoven* fondée par un graveur beethovénien, vont nous révéler la suite chronologique de ses quatuors « pour la première fois en France » ; et « pour la première fois en Europe », le quatuor Parent et ses nouveaux collaborateurs préparent l'intégrale audition de sa musique de chambre, qui durera quatre ans... sans préjudice de quatre festivals Beethoven au Nouveau-Théâtre, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire des Concerts-Lamoureux, et de sept séances Beethoven au Châtelet, en l'honneur du centenaire de *Fidelio* qui tombe, comme chacun sait, le 20 novembre 1905 !

Connaissez-vous les sonates du Maître : les plus petites filles se croiraient musicalement déshonorées de ne pas aborder d'aplomb « la 106 » ; mais où donc entendre ailleurs que dans les cours, les trois sonates de l'*Op. 2*? Le bon Joseph Haydn, docteur en musique, auquel ces trois jeunes sonates sont dédiées, les trouvait « révolutionnaires » ; le *famulus* Ries les proclamait « une œuvre de géant ». Et c'était vrai vers 1796.

Elles paraissent telles encore quand Risler les ressuscite sous ses doigts puissants. Aussi bien Risler est en train de nous révéler, à tous les points de vue, les trente-deux sonates pour piano seul de Beethoven. Le tout par cœur, et, pour la première fois

aussi, dans l'ordre chronologique, le seul expressif. Donc, les trente-deux sonates se dévoilent à tous ceux qui croyaient les connaître, amateurs, musiciens, et même critiques musicaux, qui devraient, pourtant, tout savoir! Une pareille suite de neuf soirées leur chante le mot de Schumann : « La meilleure critique musicale est le silence. » On se contenterait d'écouter, si cet immense *récital*, sans précédent depuis les exploits de feu Rubinstein, ne suggérait des impressions sur le plus insaisissable des arts.

Que viens-je entendre? Est-ce l'auteur ou l'exécutant? Qui m'attire le samedi soir, chez Pleyel? Est-ce Risler ou Beethoven? C'est Beethoven interprété par Risler; c'est Risler interprétant Beethoven. Il y a là deux termes, mais indissolubles. Si Beethoven était pauvrement joué, Beethoven a beau ravir l'actualité fugitive, on ne viendrait pas. Si Risler jouait n'importe quoi, les fantaisies d'une grande dame, précédées ou suivies de la *Valse bleue*, on viendrait peut-être, et le snob frais éclos de la chrysalide du philistin jouirait hypocritement de la valse... Mais on serait d'accord pour dénoncer l'aberration du programme.

L'art musical est aussi mystérieux que l'âme dont il émane : c'est une âme divine en mal d'incarnation; et le corps qui la sert n'est pas toujours digne d'elle. Si le maître-peintre est son propre exécutant et le virtuose de son rêve immobilisé, le plus immortel des compositeurs est à la merci de ses traducteurs ; or, le traducteur peut trahir de deux façons : par insuffisance ou par suffisance; en n'étant pas assez virtuose, en l'étant trop; en jouant comme un élève ou comme tel énergumène chevelu du piano.

Qui ne croit connaître, pour l'avoir trop souvent entendu mal joué, *l'Op. 27, n° 2*, cette géniale *Sonate en ut dièse mineur*, baptisée *le Clair de Lune*, à cause du poétique adagio qui la commence, ou *la Juliette*, à cause de sa dédicace à l'une de ces perfides enchanteresses dont Beethoven immortalisait le nom dans son œuvre? Eh bien! Franz Liszt, au temps furieux de sa jeunesse conquérante, ne s'avisait-il pas de la dénaturer, de mêler à sa calme tristesse le tonnerre du tremolo, comme les cantatrices d'alors brodaient le grand air du *Freischütz*, comme on prostitue toujours l'intime *Invitation à la Valse* à l'Opéra, dans la plus ridicule des mises en scène? Les années passent. On se retrouve chez Legouvé. La lampe va s'éteindre; un des invités court la ranimer :

— N'en faites rien, lui dit Berlioz; s'il veut jouer l'adagio en ut dièse mineur de Beethoven, ce demi-jour ne gâtera rien!

— Volontiers! dit Liszt; mais éteignez tout à fait la lumière, couvrez le feu, que l'obscurité soit complète.

Liszt employait déjà, dans l'intimité, les procédés de son futur gendre à Bayreuth... « Alors, conclut Berlioz, au milieu de ces ténèbres, après un instant de recueillement, la noble élégie, la même qu'il avait autrefois si étrangement défigurée, s'éleva dans sa simplicité sublime; pas une note, pas un accent ne furent ajoutés aux accents et aux notes de l'auteur. C'était l'ombre de Beethoven, évoquée par le virtuose, dont nous entendions la grande voix. Chacun de nous frissonnait en silence et, après le dernier accord, on se tut encore... Nous pleurions. »

La première fois, Liszt s'était conduit en *virtuose* et, la seconde, en *interprète*.

Est-ce à dire que la *virtuosité* soit méprisable? Oui, répondront les gens du monde ou les grandes dames qui prônent, et pour cause, les rimes faibles et les poètes négligés... Mais les artistes, qui savent le prix de l'effort, saluent la virtuosité comme indispensable à l'expression du sentiment; en art, au piano surtout, le sentiment le plus profond ne peut rien sans elle; et, comme la touche en peinture, elle est un signe d'élection parmi les exécutants. Si donc la virtuosité commande le respect, pourquoi prononcer le mot *virtuose* avec dédain? Parce que le virtuose est l'exécutant qui s'en tient à la virtuosité, comme un peintre au morceau.

Le virtuose est un égoïste : il sacrifie très humainement le génie qu'il exécute au succès qu'il escompte, aux bravos qu'il déchaîne (car, si les snobs affectent de mépriser la virtuosité, leur snobisme devient aussitôt la proie des simagrées du virtuose). Le virtuose, qui n'aime que soi, veut briller : loin de suivre l'ordre chronologique, qu'il dit monotone, il choisira de préférence la pièce à *effet*, capable de faire valoir, disent les prospectus, la puissante agilité de son *mécanisme*. Qu'importe Beethoven? Il est immortel! Le principal est de fasciner l'auditoire avec un grand geste, une chevelure de poète, un bon tailleur (selon les lieux ou les temps), et d'avoir son portrait par Carolus ou Sargent. Enfin, si le virtuose appartient d'aventure au genre féminin, un joli pied verni sur la pédale sonore peut décider d'un grand avenir...

Avec une incomparable virtuosité, l'interprète est l'antipode du virtuose. Autant le virtuose ne vise qu'au succès qu'il accapare, autant l'interprète ne songe qu'au génie qu'il ressuscite. Un virtuose se pavane au premier plan; l'interprète s'efface, il s'oublie, heureux de mettre son art au service d'une âme : si bien que l'auditeur oublie, en l'écoutant, l'instrumentiste et l'instrument, l'exécutant et l'exécution, pour être tout à Beethoven! En s'absorbant dans un visage aimé, le regard oublie pareillement la beauté des traits pour ne songer qu'au sentiment qu'elle exprime, bien que cette magie provienne de cette beauté même. L'intermédiaire en arrive à supprimer l'intermédiaire : tout disparaît, le décor ambiant, la virtuosité conqué-

rante, le clavier du froid piano, Risler lui-même... Car il y a beau temps que la seconde manière de Liszt s'est tue comme la première, que le génie pianistique de Rubinstein est retourné dans le royaume du silence où tout revient, sauf la parole des maîtres! Aujourd'hui, c'est Risler que les pianistes sans jalousie (nous en connaissons) appellent, avec une juste simplicité digne de son jeu, l'interprète de Beethoven.

Ce noble rôle, il ne le doit pas seulement à ses larges mains musclées qui broient délicatement l'ivoire et l'ébène, à la robustesse matérielle que son vieux maître Diémer n'a point reçue de la nature et qu'a perdue l'archet du septuagénaire Joachim; et le mot *mécanisme* deviendrait presque injurieux. Avec la virtuosité latente et la puissance réfléchie, l'interprète de Beethoven doit posséder la probité qui ne s'acquiert point : science et vigueur seraient vaines, à défaut d'un *caractère*, qui se révèle dans son allure et dans son jeu. Risler entre, s'assied, joue, se lève, salue, s'en va, revient le plus simplement du monde. Aucun romantisme : un col rabattu, des cheveux courts. Point de mèche folle ni de mains en ailes! Encore moins de fioritures sentimentales ou de pâmoisons préméditées! Rebelle à l'interview, il se méfie de la littérature inutile. Une enviable tâche, en effet, que d'être le médiateur entre le dieu Beethoven et l'élite silencieuse de ses fidèles! Mais c'est à peine si la joie qu'il en doit ressentir transparaît sur sa bonne figure d'Alsacien... Rose et blond, ce clair visage ne se colore qu'aux reflets ardents du clavier; parfois, un franc sourire remercie des sourires amis. Ce qu'on voit commente ce qu'on entend : l'interprète de Beethoven joue loyalement, « tout droit ». Dès les premières sonates de jeunesse, il semble que c'est Beethoven qui se joue, avec de lourds accords sous la patte du lion...

Un instant, à quelque séance printanière, les fillettes au catogan vainqueur crurent bon de jeter avec autorité : « Risler joue moins bien! » Et les snobs répétaient : « Risler joue moins bien. » Mais les trente-deux sonates beethovéniennes vont marquer à propos la distance définitive de l'*interprète* au *virtuose*. Ces trente-deux sonates sont l'apologie d'un pianiste qui suggère un orchestre par la sonorité, par l'abnégation, la revanche du traducteur dévoué « qui grandit de toute la hauteur de son modèle ». Berlioz, qui s'en doutait malgré ses préoccupations littéraires, ajoutait, en musicien, qu'il faut chercher le dernier mot de Beethoven dans les sonates pour piano seul. C'était parler d'or. Depuis les rêves d'enfant jusqu'aux rêveries d'archange blessé, depuis la sonatine, qui contient le thème futur du *Septuor*, jusqu'à l'*Op. 111*, où l'on dirait :

Qu'un Sinaï descend vers la campagne en pleurs,

le cycle des sonates n'est-il pas un portrait inconscient de leur créateur aux différents âges de sa vie, une biographie mystérieuse qui recèle un immense secret? Quelques dédicaces de reconnaissance ou d'amour; des titres consacrés : *la Pathétique*, *l'Appassionata*, *les Adieux*; à la fin, des chiffres seulement, des numéros d'œuvres; et cela suffit, dans un art où deviner vaut mieux qu'insister, où comprendre est synonyme de sentir. L'intuition de Berlioz disait de ces dignes sœurs des quatuors : « Les grandes sonates de Beethoven serviront d'échelle métrique pour mesurer le développement de notre intelligence musicale. » L'épreuve est commencée.

RAYMOND BOUYER.



## FAITS ET APERÇUS

### MIMES ET PANTOMIME

*Notre poème fanfaron,*
*Qui dans le pays d'Obéron,*
*Toujours s'égare,*
*N'est pas plus compliqué vraiment*
*Que ce que l'on songe en fumant*
*Un bon cigare.*

*Tu jugeras notre savoir*
*Tout à l'heure, quand tu vas voir*
LA PANTOMIME.

TH. DE BANVILLE.

Elle eut ses croyants, ses poètes, ses héros. Elle fit accourir les foules diverties dans la salle funambulesque du boulevard du Temple, au temps lointain de M. Royer-Collard! Elle séduisit également le gavroche, à l'émotion preste, la grande dame, friande de sensations raffinées et les lettrés, volontiers sceptiques. Le génial Deburau, qui avait tiré Pierrot du nombre des comparses de la farce italienne, intéressa aux infortunes de son cocasse héros, insouciant et passionné, gourmand et bonhomme, nanti de toutes les faiblesses et de toutes les générosités, de tous les contrastes en un mot de l'humanité, un auditoire ému et amusé, qui se disputait les *beignets* chauds apportés des cuisines ambulantes du trottoir en s'abandonnant aux alternatives d'une folle gaieté ou de l'angoisse la plus pathétique! L'aimable Charles Nodier, la romanesque George Sand y figuraient assidus. Jules Janin contait la vie héroï-comique, la verve de l'acteur. Et les poètes, Théophile Gautier, Théodore de Banville, d'autres encore, chantaient l'art pittoresque des Funambules!

Mais vinrent les jours difficiles. Le grand acteur disparu — avec la monarchie de juillet — ses élèves, Paul Legrand et Ch. Deburau, son fils, héritèrent chacun d'une part de ses succès, comme ils s'étaient partagé ses talents. Une génération éprise de joies plus fébriles, effrénées, survint avec le second Empire. Et dans l'élégante salle des *Folies-Nouvelles*, où fleurait désormais le *sucre d'orge à l'absinthe*, on vit jouer, entre deux jolies pantomimes, une saynète d'Hervé, *La Fine Fleur de l'Andalousie* (octobre 1854) :

*Séville*
*Est la belle ville* ! (bis)
*Les trottoirs sont grands*
*Et l'on pass' dessous* !

« C'est de cet œuf, dit Banville, que devait sortir l'Opérette ! » L'Opérette, qui tua — en apparence du moins — la pantomime, qui fut reine des engouements, et qui, au rythme de ses airs burlesques et frénétiques, entraîna quinze ans la vie parisienne !

La pantomime, cependant, n'était point morte. Elle s'était réfugiée en une seconde patrie : Marseille. Dans l'antique cité, où fleurit l'exubérance du geste, l'art du mime fut tôt compris et aimé. Un élève de Ch. Deburau, Rouff, y fit école. En ce libre conservatoire, stimulé par les sympathies populaires, fort averties, se maintint la tradition, qui inspira maints acteurs, dont le roi nouveau de la pantomime, Séverin.

Et l'opérette engloutie, avec le Second Empire, après son règne éphémère, la pantomime, timidement, reparut à Paris. Le Théâtre libre lui fut accueillant, et le cercle funambulesque groupa les fidèles de la muette comédie. Puis, voici sept ans, un triomphe soudain rendit à Pierrot sa popularité d'antan ! Séverin avait été engagé dans un music-hall pour quelques représentations de *Chand d'habits*, l'œuvre de Catulle Mendès. Il y révéla, sous la casaque blanche, un Pierrot si moderne, si pénétré de vérité contemporaine, et il le figura avec tant de jovialité expansive, d'insouciante résignation, de puissance douloureuse et tragique, qu'il arracha à tous un cri d'admiration et de gratitude ! La pantomime était sauvée. — Sur d'autres scènes M^lle^ Félicia Mallet fit acclamer la finesse nerveuse, l'élégance de son jeu. Et une actrice suédoise, sensible aux impulsions du goût parisien, M^me^ Charlotte Wiehe, mima avec une souple grâce qui lui valut un tribut d'applaudissements !

Bien vite cette vogue s'étendit à l'étranger. Séverin parcourut maintes villes allemandes, où on salua en lui le « créateur d'un art nouveau ». L'Angleterre forma des mimes réputés, dont le fameux Martinetti.

A Paris, cependant, la pantomime subissait une nouvelle éclipse. C'est qu'elle se heurte à la double rivalité du grand art, opéra, drame, et des divertissements assez gros des music-halls. Notre époque est réaliste. Elle exige, sur la scène, des pièces qui soient l'image précise et vigoureuse de la vie contemporaine — ou de franches pitreries. Si elle consent parfois à rêver, c'est à condition qu'on ravisse son imagination par cette complexe subtilité de pensée et de sentiment, où excelle la musique.

La pantomime est un art moins réaliste et moins subtil. Telle que l'a façonnée l'esprit français, en la dégageant des trivialités de la comédie italienne, c'est une interprétation fantaisiste, encore qu'assez philosophique, de la vie. A travers les vicissitudes où on le jette, les caprices qu'on lui prête, Pierrot demeure sous sa casaque blanche l'homme-type, vaillant et lâche à la fois, éternellement ondoyant et divers, et cependant toujours identique à lui-même ! La simplicité de ses moyens d'expression lui interdit toute analyse par trop approfondie et nuancée d'un état d'âme, et plus encore toute discussion de thèse. Aussi, pour répondre à notre désir d'une psychologie minutieuse, se fait-il, accompagner d'une musique de scène, d'année en année plus expressive.

Mais voici que, de nouveau, Séverin joue à Paris. Hardiment, il a quitté la blanche livrée, et revêtu la tenue de l'idole du jour, de « l'apache ! » Vaurien sympathique, jouisseur sans vergogne mais sans arrière-pensée, Pierrot conserve en ce nouvel avatar, sa spontanéité, son esprit désinvolte... et son incomparable virtuosité de gestes ! Sur sa figure enfarinée se succèdent, comme les nuances du ciel sur un lac, les images de la joie, de l'ahurissement, de la douleur. Et d'instinct, son corps prend les poses les plus seyantes et les plus sveltes. En vérité Severin-Pierrot est merveilleux, et s'il néglige la parole, c'est pour s'exprimer avec plus de célérité et de force !

Les modes mentales changent. L'observation aiguë de la réalité, la profondeur finissent par lasser l'esprit : Ne requiert-il pas alors une trêve de clarté et de simplicité ? Nous avons vu, ces dernières années, un réveil de l'opérette. Moins caricaturale, plus humaine, la pantomime peut ambitionner une renaissance plus durable. Et, avec les suffrages des raffinés, n'aura-t-elle point ceux de cette classe innombrable, qui, courbée naguère sous le labeur manuel, revendique maintenant des plaisirs — théâtre de plein air, conférences, etc., — de qualité ?

« *Je suis la Farce antique, immortelle et joyeuse* ! »

Qui le peut mieux dire que la pantomime ? N'est-elle point fille d'Athènes, éclose chez ce peuple qui cultivait toutes les grâces du corps, étant infiniment sensible à la beauté de la ligne ? Et si restent mal dissipées nos incertitudes sur sa forme et sa portée exactes, ne savons-nous point à quelle splendeur elle atteignit sous l'Empire romain, quand, dans une somptueuse mise en scène, accompagnés de la mélopée du chœur et de danses de style, les mimes masqués dechainaient l'enthousiasme par le seul prestige d'attitudes sculpturales ? Les noms du tragique Pylade et du comique Bathylle sont restés comme la personnification d'une classe d'artistes, qui vivaient alors acclamés du populaire, adulés des grands, courtisés par les dames et, parfois, après de sanglants combats, portés en triomphe — ou exilés — par les factions !

Certes, depuis ces origines obscures et glorieuses, la tradition s'est brisée. Mais une originalité, une force, demeure, chez nous, à la pantomime : d'être un *art latin*. Cet art du geste et de l'expression est né et a grandi dans les pays de chaude lumière, amoureux de la forme ; chez les peuples d'esprit preste et vif, pétillant sur les physionomies, animant la gesticulation ! Il répond donc aux préférences secrètes du génie français, qui l'a ennobli en le pénétrant d'une pensée philosophique ! Aussi conçoit-on que, malgré ses vicissitudes, il ait gardé chez nous l'affection des Poètes :

« *Car toujours sous leur noir, leur plâtre ou leur carmin,*
*Les masques convenus ont leur profil humain,*
*Et l'art lui-même peut, quittant les hautes cimes,*
*Coudre à ces gais pantins le grelot d'or des rimes.* »

(Théophile Gautier.)

Jacques Lux.

Paris. — Typ. A. Davy (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame. — *Le propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 21 — 5e SÉRIE — TOME IV — 18 NOVEMBRE 1905

## L'UNITÉ DE LA SCIENCE (1)

I

Je veux traiter ici de la science considérée au point de vue de son unité. Cette unité, le langage actuel la reconnaît. Mais pourquoi, quand on dit *la science*, est-on compris d'un public d'aujourd'hui ?

Ce que nous désignons par le substantif singulier *la science*, et dont nous affirmons ainsi l'unité, on ne pourrait l'exprimer ni par le latin *scienti* , ni par aucun substantif singulier d'une langue morte. En français même, on n'a pas toujours dit *la science* à la façon de nos contemporains. Or l'expression se traduit aisément en anglais d'aujourd'hui, en allemand d'aujourd'hui. A quel idiome appartient-elle en propre ? à *l'européen moderne*. La date est tout, et il faut supposer que notre idée de la science une est chose nouvelle.

En soi pourtant, il n'est pas supposable que l'idée soit neuve. Ce qu'elle pouvait être, de notre temps, dans la pensée d'un Pasteur, elle devait l'être au XVIIe siècle dans celle d'un Newton. Bien mieux, elle devait être déjà la même pour un savant antique, disons Archimède. Le nouveau, c'est que l'idée conçue en tout temps par ceux qui font la science, et sans laquelle ils ne pourraient pas la faire, soit devenue accessible à tous. Ce qui est clair à nos concitoyens de l'Europe actuelle (je m'exprime ainsi parce que l'Europe est déjà une nation, quoiqu'elle l'ignore) aurait été inintelligible aux anciens. Comme rien ne pénètre dans la langue qui n'ait d'abord pénétré dans la raison collective, l'innovation qui nous fait dire *la science* suppose, chez nos multitudes, l'acquisition récente d'une vue générale.

S'il nous plaît de qualifier la formule que l'Inquisition dictait à Galilée, nous la dirons *contraire à la science*. Imprimez cela dans un journal populaire, et tous les lecteurs saisiront la gravité du grief. Ils sentiront tous que *contraire à la science* est plus qu'*inexact*, plus qu'*erroné*, plus même que *faux*. Là est leur supériorité sur les contemporains de Newton et sur ceux d'Archimède. Les foules d'autrefois savaient seulement, comme les petits enfants le savent aussi et les animaux même, qu'il y a le vrai et le faux ; les foules d'aujourd'hui sentent plus ou moins nettement (c'est là ce que suppose l'emploi du terme *la science*) qu'il y a le démontré et l'indémontré, le méthodique et l'inconsistant. Progrès certain ; la distinction simpliste du vrai et du faux était aussi superficielle que la classification qui répartit les hommes en « bons » et « méchants » : la distinction du scientifique et du non scientifique, au contraire, est d'une profondeur illimitée, car elle contient le principe de toute juste confiance et de toute juste réserve. Il n'est pas indifférent que nos langues en soient venues à reconnaître *la science*, c'est-à-dire quelque chose qui, étant un, est capable de contenir une vertu logique.

II

La science, c'est le bloc formé par l'ensemble des disciplines diverses, géométrie et algèbre, physique et physiologie, histoire et linguistique, etc. Pour l'observateur même le plus pressé, l'unité se manifeste par l'impossibilité de tracer, entre les disciplines, des frontières.

(1) Reproduction et traduction interdites.

Entendons-nous bien ; il ne s'agit pas des cas où une discipline demande à une autre quelque éclaircissement particulier. Il est certes piquant que la chronologie de la vie d'un poète latin (Juvénal) ait pour fondement la date d'un phénomène céleste (une apparition de comète) relevé avec précision par l'observation chinoise, de façon que l'histoire spéciale d'une littérature d'Occident requiert une collaboration inattendue des sinologues et des astronomes ; un tel accident n'est qu'un accident. Il ne s'agit même pas de l'appui normal que les différentes disciplines se prêtent entre elles. L'histoire, dans sa généralité, exige une chronologie, d'où cette conséquence que l'astronomie lui sert de science auxiliaire. Réciproquement l'astronomie, dans sa généralité, exige l'utilisation des observations anciennes, de sorte qu'elle met à contribution les disciplines historiques, celles qui vérifient l'authenticité des textes et en précisent le sens grammatical. Ces exemples montrent bien la solidarité des disciplines diverses, mais non leur indistinction.

Quand je dis qu'entre elles il n'y a pas de frontières, j'entends qu'elles se pénètrent l'une l'autre ; que, prises deux à deux, elles ont non seulement des parties limitrophes, mais des parties communes. Une pile décompose l'eau ; par le résultat cela est de la chimie, par le moyen c'est de la physique. Il arrive même qu'une discipline qui paraît indépendante d'une autre y est en réalité contenue. L'histoire naturelle comprend la zoologie, qui comprend l'anthropologie, qui comprend l'archéologie préhistorique, dont l'histoire n'est que la continuation ; ainsi il y a un point de vue suivant lequel l'histoire fait partie de l'histoire naturelle. La sociologie aussi ; et en effet il n'y a pas de cloison philosophique entre l'idée d'une tribu de Peaux-Rouges et celle d'une ruche d'abeilles.

Non seulement aucune discipline ne se laisse délimiter, mais la pénétration réciproque devient de plus en plus intime. Prenons la répartition bien connue des disciplines en quatre groupes, disciplines historiques, naturelles, physiques, mathématiques. Dans cet ordre, elles se trouvent rangées de façon que leur objet logique aille de l'éphémère à l'éternel ; car l'histoire envisage des actes d'un moment, accomplis par des individus mortels ; l'histoire naturelle, des caractères stables, appartenant à des espèces qui ont commencé et lentement évolué ; la physique, des phénomènes que l'expérience montre constants ; la géométrie, des conceptions que la raison juge immuables. Un classement si satisfaisant est bien propre à mettre en lumière les progrès de l'interpénétration.

Voyez en effet. Depuis Voltaire, l'Europe s'est élevée de l'histoire personnelle et anecdotique à la notion de l'histoire collective, anonyme, à longue portée, qui, à travers les siècles, étudie en bloc le sénat romain ou la féodalité, la classe ouvrière ou la race blanche. Ainsi l'histoire proprement dite a pris des allures d'histoire naturelle. D'autre part, l'histoire naturelle est devenue chronologique depuis Darwin ; déjà avant Darwin elle l'était virtuellement, car qu'est-ce que la classification botanique de Jussieu, sinon une généalogie anticipée des espèces ? Ainsi l'histoire naturelle a pris des allures d'histoire. Les deux disciplines ont marché l'une vers l'autre. Et l'anthropologie, qui était leur partie commune, est plus nettement et un prolongement de l'histoire naturelle et un prolongement de l'histoire.

Le XIXe siècle a vu naître l'histoire du langage, branche nouvelle de l'histoire collective. L'histoire du langage parvient à connaître le parler éteint d'un peuple sans nom, formé d'un nombre inconnu d'anonymes dans un lieu et dans un temps qu'on ignore, peuple qui n'a laissé aucun monument. Un des maîtres de cette discipline, Schleicher, prétendait la classer parmi les disciplines naturelles ; d'autres, dans un sentiment analogue, ont appelé le langage un quatrième règne. Ces doctrines sont fausses, mais derrière elles il y a quelque chose de vrai. La discipline nouvelle appartient sans conteste au groupe des disciplines historiques ; seulement ce groupe tout entier, si on le considère en philosophe, est une division des disciplines naturelles, et il devient de moins en moins possible de prétendre l'en isoler.

Soit maintenant le second groupe binaire, celui des disciplines naturelles et des disciplines physiques. Ici aussi toute séparation qu'on essaierait serait de plus en plus factice. Quand au lieu d'étudier le chien, le cheval, l'homme, on étudie l'oxydation du sang, on ne cesse pas d'être physiologiste, mais en même temps on est chimiste. Et il est instructif de voir les disciplines spéciales opérer sur leur grand territoire indivis, celui de la chimie organique, un peu comme deux influences politiques opèrent sur le même sol. Par la synthèse encore relativement récente des composés organiques, la pure chimie a mis sa souveraineté hors de discussion. Par l'étude des microbes, la physiologie a marqué ses droits particuliers sur les fermentations. Ainsi chacune des deux disciplines a remporté une victoire qui ne déloge pas l'autre et ne peut la déloger. Et les deux groupes de disciplines dont elles font partie sont de plus en plus comparables à la Manche et à la mer du Nord, qui se distinguent dans leurs régions divergentes, mais se confondent à leur jonction.

Reste un troisième groupe binaire, qui se compose des disciplines physiques et des disciplines mathématiques. Qui essaierait de les séparer aurait

à effacer dans nos manuels de physique bien des pages d'algèbre...; et comment ferait-il? La loi de la gravitation est physique dans son principe, mathématique dans son énoncé. Ce qui m'importe, en ce moment, c'est que là aussi l'interpénétration s'accentue avec le temps. Je me rappelle combien je fus frappé, dans ma première jeunesse, d'apprendre que nos sensations de couleur ont, en dehors de nous, un dessous mathématique qui ne leur ressemble pas, puisque, à la série de ces impressions toutes qualitatives, correspond une échelle numérique, dont les degrés sont simplement les rapidités diverses d'un même va-et-vient. Merveilleuse conversion des fréquences inégales en teintes d'arc-en-ciel! si bien qu'un même rayon d'étoile change pour nous de nuance, selon que l'étoile, sa source, vient au devant de nous et nous apporte l'onde lumineuse, ou qu'un mouvement contraire de l'étoile nous dérobe quelque chose de l'onde. Je ne me lassais pas de réfléchir à ce lien du nombre avec la couleur, et j'y voyais un avertissement pour la métaphysique spiritualiste; de quel front ose-t-elle borner les métamorphoses de l'énergie qui inonde l'espace? En vieillissant, il m'était réservé d'avoir une belle surprise. Voici maintenant que l'échelle des fréquences ondulatoires se complète. Il y a le court tronçon des fréquences qui affectent notre rétine, il y a aussi le tronçon qui affecte les récepteurs de télégraphie sans fil. Et ce que notre œil ou nos instruments nous révèlent en fragments physiques disjoints, la pensée contemporaine en fait une majestueuse unité mathématique. — Ce n'est là qu'un échantillon. Il n'est pas de partie de la physique dont la mathématique ne tende à devenir l'âme, et on entrevoit l'ère où l'ensemble des disciplines physiques ne sera qu'une mathématique appliquée.

Nous sommes partis ensemble de l'histoire et nous sommes arrivés à la mathématique, sans trouver rien qui ressemble à des frontières entre les groupes de disciplines. On me dispensera de prouver que les groupes ne contiennent pas de frontières intérieures, que l'histoire politique pénètre l'histoire littéraire, que la géométrie pénètre l'algèbre... *Les sciences* sont une fiction; la réalité est *la science*.

## III

Si la science est une, c'est que la connaissance est une, et que la science n'est que la connaissance dûment éprouvée. Je vais me faire comprendre par un exemple terre-à-terre.

Je crois, de loin, apercevoir un certain visage; je m'écrie : *Voici Pierre*; il se trouve que je ne me trompe pas. Un chien en fait autant, quand il reconnaît son maître. Ceci est un fait de simple *connaissance*.

Il devient fait de science, s'il est contrôlé à fond. « Mais Pierre est en Amérique! — Depuis les dernières nouvelles, il a eu à la rigueur le temps de revenir. » J'appelle *Pierre*; pas de réponse, mais je remarque que le vent emporte ma voix. Plus l'homme approche, plus la ressemblance me frappe. Soudain il disparaît à sa gauche, mais, en tournant, il me laisse voir sur sa main droite une cicatrice caractéristique. Plus de doute; je suis certain autant qu'il dépend de moi; je pourrais témoigner en justice que j'ai vu Pierre dans cette rue aujourd'hui à deux heures. Maintenant il y a bien *science*. Qu'importe la vulgarité du fait? n'y a-t-il pas *science* quand un historien prouve que tel empereur était tel jour en telle ville?

L'historien peut faire erreur; moi aussi, si Pierre a un sosie blessé à la main droite. Il y a science non pas quand on tombe juste, mais quand on a contrôlé de son mieux; c'est la condition nécessaire et suffisante.

L'objet de la science ne fait rien à la science, quoi qu'ait prétendu la sophistique.

*Il n'y a de science*, a-t-on dit d'un air profond, *que de ce qui se répète*. Par là on s'efforçait de soustraire à la science certains objets. Le soulèvement des Alpes, fait irrépétable, ne serait pas matière à science, ni non plus la formation du globe de Sirius. Ni la composition de l'*Iliade*. Ni le travail de compilation qui a panaché la *Genèse* de morceaux « élohistes » et « jéhovistes », ni rien de ce qu'étudie la critique biblique. Nous y voilà, je fais l'économie d'une réfutation.

Notez seulement, car ceci a un intérêt en soi, que *ce qui se répète* n'existe nulle part. Jamais deux cristaux soumis à un même réactif n'ont donné la même réaction. Jamais deux fleurs de poirier n'ont noué de même. Jamais la Terre n'a décrit deux orbites superposables. On va m'objecter que la géométrie pure se répète : soient deux cercles égaux, deux arcs égaux y auront des cordes égales. Sans doute, seulement il n'y a au monde ni cercles ou arcs égaux, ni cercles ou arcs quelconques; l'essence des êtres géométriques est de n'être pas. De sorte que, si l'idée de *répétition* figurait dans la définition de la science, il n'y aurait de science que du fictif.

Encore une fois, la science ne diffère de la connaissance que par le contrôle qu'elle ajoute. Et leur objet est le même; c'est le connaissable tout entier.

Mais, des choses connaissables, que pouvons-nous connaître? La connaissance ne peut porter sur les choses mêmes; elle ne peut porter que sur leurs relations. J'ai vu fabriquer une chaise; je connais qu'elle est faite de bois, c'est-à-dire qu'il existe une

certaine relation entre les choses que désignent les mots *chaise* et *bois*. Ensuite, je vois le bois analysé par un chimiste, qui y trouve du carbone; la relation que je connais est maintenant entre le *bois* et *le carbone*. Si demain est établie une troisième relation entre le carbone d'une part, une chose $x$ d'autre part, puis une quatrième entre la chose $x$ et une nouvelle chose $y$, et ainsi de suite, je pourrai connaître un nombre indéfini de relations, mais sans jamais arriver à connaître une chose en soi. Non parce que mon esprit est débile, mais parce que « connaître une chose en soi » est une expression vide de sens. Un homme n'en est pas plus capable qu'un animal; un dieu n'en serait pas plus capable qu'un homme.

Si donc il n'y a de connaissance qu'une connaissance des relations, il n'y a de science qu'une science des relations. Et la science a pour domaine la totalité des relations qui peuvent être discutées et éprouvées.

Toutes sans exception. Il est indifférent que ces relations soient d'ordre historique (ainsi, la relation de filiation entre Charles-Quint et Philippe II), ou d'ordre mathématique (ainsi, la relation de tangence entre deux lignes). Pas plus ici qu'ailleurs, l'unité de la science ne se rompt.

La fonction de la connaissance et celle de la science étant soit de connaître simplement des relations, soit de les contrôler, que peuvent-elles bien dire l'une et l'autre à l'égard d'une relation? Qu'elle est la même que telle autre. Rien de plus.

« Philippe II est fils de Charles-Quint », cela veut dire que la relation de Philippe à Charles est la même que, par exemple, ma relation à mon père. « Ces deux lignes sont tangentes », cela veut dire que leur relation réciproque est la même que la relation réciproque entre telles autres lignes. Quand la connaissance, quand la science affirme ou nie, ce qu'elle affirme ou qu'elle nie est toujours la parité de deux relations. Donc, pour la connaissance et pour la science, il y a des relations qui se répètent, et il n'y a pas autre chose. La répétition d'une relation est le cadre forcé de toute opération de connaissance, accompagnée ou non de contrôle. — Il doit sembler que j'ai la mémoire courte; j'écrivais tout à l'heure que rien ne se répète. Me trompais-je donc? et le sophisme que j'avais écarté va-t-il s'imposer à moi?

Sur le sophisme, je suis bien tranquille. Remarquez en effet qu'il laissait la connaissance de côté. Il ne disait pas (ç'eût été trop grossier) : « Il n'y a de connaissance que de ce qui se répète. » Il isolait la science, perfidement. Le sophisme consistait à tracer à la science, à la science seule, une frontière pour rire, qui arrêterait les naïfs. Rappelez-vous l'effet prestigieux d'une simple ligne à la craie; cela hypnotise une poule... Non, en vérité, je n'ai pas peur de la raie blanche que trace devant moi M. Brunetière.

Revenons à mon apparente contradiction. J'ai dit d'une part que rien ne se répète, d'autre part que la connaissance, et la science comme elle, opèrent exclusivement sur des relations répétées. Il faut que je me hâte de rectifier une expression inexacte. Je dis maintenant : sur des relations *approximativement* répétées. Les répétitions qu'envisagent la connaissance et la science ne sont, en effet, que des répétitions approximatives; l'esprit qui les admet y néglige quelque chose.

Mon esprit néglige quelque chose quand, étant donné que Philippe II est fils de Charles-Quint, je dis que je suis « de même » fils de mon père. Tout fils doit à son père l'existence, mais cela ne dit pas tout. Tel trait d'un père passe à son fils, non tel autre. Le père a une individualité complexe, le fils également. Il n'y a donc pas deux filiations semblables. Si deux jumeaux ont chacun sa façon d'être fils du même père, combien ma façon d'être fils diffère-t-elle de celle de Philippe II! Il faut oublier cela volontairement, pour prétendre que l'une des deux relations est « la même » que l'autre.

Même inexactitude dans l'exemple mathématique. Soient deux courbes disparates, chacune avec sa tangente. Dans chacun des deux couples de lignes, la relation de la droite à la courbe a quelque chose de pareil (le fait même de la tangence) et quelque chose de différent (les propriétés qu'a la tangente par rapport à la courbe). Si je donne les deux relations comme étant les mêmes, c'est que je laisse de côté une partie de chacune d'elles.

Ces réductions d'une vérité totale à une vérité partielle sont des simplifications, c'est-à-dire des altérations, c'est-à-dire des mensonges. Mensonges innocents, car ils ne trompent pas; mensonges nécessaires, car sans eux il ne pourrait y avoir ni science, ni connaissance non plus. Mais ne considérons que la science, puisque c'est d'elle qu'il s'agit ici. O le curieux paradoxe! la science, poursuivant la vérité, ne l'atteint que par l'emploi systématique du mensonge conventionnel. Cela sans distinction de la vérité historique, ou physique, ou géométrique... Plus le procédé forcé de la science paraît bizarre, plus l'unité de la science saute aux yeux.

Il me faudrait bien des pages, si je voulais discuter à fond le rôle du mensonge — autrement dit l'abstraction — dans l'élaboration de la vérité concrète.

## IV

Dans la science tout entière, le principe de la certitude est un. Ce principe est la possibilité de prédire.

Toute discipline qui a un caractère scientifique prédit. Le professeur de physique, saisi en parlant d'une inspiration subite, prédit que sa boussole va être déviée par le courant. Le physiologiste prédit que son sérum enraiera la diphtérie. L'astronome prédit l'heure de l'éclipse. Même les disciplines du passé prédisent, non pas les faits, puisqu'il est trop tard, mais les constatations, pour lesquelles il est temps. Le philologue, à qui on présente vingt variantes d'un vieux manuscrit qu'on évite de lui désigner, prédit cent autres variantes qu'on devra y trouver, et qu'on y trouve.

Ici, par une chance assez rare, le savant est informé qu'il y a une source de renseignements nouvelle, le vieux manuscrit ; ceci lui permet de formuler une prédiction explicite, comme font les hommes de laboratoire. Le plus souvent, ce sont des prédictions implicites que comportent les disciplines du passé.

Par « prédiction implicite », j'entends la prédiction qui est contenue dans une hypothèse. Le savant hasarde une hypothèse d'après des indices provisoires. Il ne dit pas, car il n'en peut rien savoir : on trouvera un jour des indices définitifs. Mais il pense nécessairement : Si des indices nouveaux viennent au jour, ils confirmeront mon hypothèse ; ce « ils confirmeront », quoiqu'il ne sorte pas du for intérieur, est une prédiction. Les prédictions implicites abondent dans les disciplines relatives au passé humain. Je citerai seulement deux exemples de prédictions implicites justifiées après coup. L'une est de mon bien aimé maître Gaston Paris, l'autre est de mon père.

Un héros de notre vieille poésie est Guillaume au Court-Nez. Selon l'hypothèse de Paris, ce devait être en réalité Guillaume au nez busqué, au *Courb* Nez. Mon cher maître était mort quand la leçon *Courb* Nez a été effectivement rencontrée dans un texte nouveau.

Il est question dans les *Pensées* de Pascal d'un énigmatique écrivain, *Salomon de Tultie*, dont personne n'a jamais parlé, et sur qui le texte même ne jette aucune lumière précise. Mon père, qu'une longue étude approfondie avait familiarisé avec l'âme de Pascal, eut l'intuition que Salomon de Tultie avait chance d'être Pascal lui-même. Intuition prophétique, car au bout de quelques années un lecteur, mis en éveil par la note de mon père, aperçut la preuve qui manquait. *Salomon de Tultie* est l'anagramme de *Louis de Montalte*, le pseudonyme littéraire de Pascal.

Il me serait aisé de réunir beaucoup d'autres cas de prédictions implicites en matière historique, démontrées vraies par l'événement. Un géologue ajouterait des exemples tout semblables, tirés de ses études propres ; le passé de la planète se présente sous le même aspect logique que le passé humain. Un naturaliste aurait ses exemples à fournir, car la chronologie du transformisme ressemble logiquement à la chronologie des dynasties où à celle des littératures. Enfin, puisque chacune des étoiles a eu un commencement aussi bien que chacun des êtres humains ou chacune des gouttes de rosée, puisque les groupements des soleils, qui leur font dessiner, dans les profondeurs sans fond de l'abîme sans bord, des Voies Lactées, s'expliquent par le temps, tout comme l'émersion d'un continent, ou l'apparition d'une tache de moisissure, il y a ou il y aura une histoire astrale, qui, elle aussi, enfermera dans ses hypothèses des prédictions.

Toute hypothèse sur des faits accomplis revient à l'annonce d'une confirmation ou infirmation éventuelle. De là, dans toutes les disciplines du passé, la possibilité d'une foule illimitée et sans cesse croissante de certitudes particulières qui, par leur solidarité, forment l'armature de plus en plus inébranlable de l'ensemble. Ayant ainsi l'aptitude à prédire, toutes les disciplines du passé ressemblent à toutes les disciplines du permanent. C'est que les unes et les autres ne sont que des régions du domaine indivisible, la science.

## V

Si la science a pour principe de certitude l'aptitude à prédire, toute sa méthode se trouve virtuellement définie.

La science a pour méthode de formuler de son mieux des hypothèses, puis de les vérifier de son mieux. Ainsi procèdent, comme on le répète tous les jours, les disciplines dites expérimentales. Ainsi procèdent, ce dont on se rend moins compte, toutes les autres disciplines, histoire et géométrie, algèbre et linguistique. Pour les disciplines historiques, il me suffira de rappeler l'hypothèse vérifiée de Gaston Paris et celle de mon père. Quand il s'agit des disciplines mathématiques, qui semblent toujours si sûres de leur fait, le mot *hypothèses* et le mot *vérifier* ont quelque chose qui arrête ; j'ai donc à justifier ces mots.

*Vérifier* est un terme plein de sens, même appliqué à la mathématique. Une multitude de théorèmes se démontrent indifféremment par la géométrie ou par l'algèbre ; comment la concordance des résultats ne serait-elle pas une vérification ? Vérification du certain, mais vérification tout de même. Euclide s'en passait, faute d'avoir l'algèbre ; nous qui avons l'algèbre, nous ne doutons pas plus qu'Euclide, mais nous vérifions tout de même. — Il y a encore vérification, quand on démontre une même proposition

par deux voies géométriques différentes, ou bien aussi quand, ayant donné de la proposition générale une démonstration qui exige quelque effort, on passe en revue, avec leur démonstration propre, les cas faciles. Dans tous ces exemples, il y a vérification de la mathématique par la mathématique pure.

L'application, à son tour, fournit des vérifications innombrables. Quand une machine marche selon les prévisions de l'ingénieur, c'est que l'algèbre de l'ingénieur n'était pas mauvaise. Quand Leverrier, par la seule force de la déduction abstraite, marque à l'œil en quel petit carré du ciel il va voir cheminer un point brillant, il donne à l'ensemble de la mathématique une merveilleuse confirmation. Car supposez quelque part un théorème inexact, toute la mathématique en serait viciée, et l'absence de l'astre accuserait sa faillite.

On voit que les disciplines mathématiques comportent qu'on vérifie. Et comme ce qu'on vérifie ne peut s'appeler qu'une hypothèse, on voit que la mathématique se compose d'hypothèses, dont, à vrai dire, l'espèce est particulière.

Je ne m'arrête pas là. Puisque me voici en train d'élargir le sens courant des mots, je conclus que la mathématique, elle qui a le privilège de formuler ses hypothèses à coup sûr, elle qui est tout spécialement riche en moyens de les vérifier, est le modèle des disciplines expérimentales. Oui, des disciplines expérimentales, si on la regarde non au point de vue de l'homme de laboratoire, mais au point de vue du logicien. Toutes les disciplines, pour lui, sont expérimentales, car toutes tirent de leurs données des hypothèses qu'elles perfectionnent sans cesse, toutes en poursuivent la vérification et, par conséquent, dirigent leurs recherches d'après le dernier état de l'hypothèse.

On contestera, je m'y attends, que la mathématique soit expérimentale. Elle évite, en effet, de rappeler les observations qui furent son origine, les expériences auxquelles elle doit sa certitude. Elle affecte l'allure exclusivement déductive. Elle semble convaincue qu'elle est, comme Pallas, la fille immortelle d'une cervelle divine.

C'est une illusion fort excusable, mais une illusion. La cervelle toute seule n'a jamais procréé que des fantômes : la scolastique, la métaphysique, la théologie. Voilà trois disciplines purement déductives, comme voudrait l'être la mathématique ; celle-ci serait bien mal inspirée de les reconnaître pour ses sœurs. Elle doit les renier, comme l'astronomie renie l'astrologie, comme la physique renie l'occultisme. C'est par son caractère expérimental, qui lui échappe si aisément à elle-même, que la mathématique est à la théologie, à la métaphysique et à la scolastique ce que l'être est au néant. Grâce à ce même caractère expérimental, elle est contenue dans la grandiose unité de la science.

Expérimentale, en effet, est la science elle-même, qui n'est que l'ensemble indivisible de toutes les disciplines. Et la mathématique, dans laquelle le caractère expérimental est parvenu à sa perfection, nous donne l'image de ce que sera chez nos derniers neveux la science, si jamais l'humanité la parachève.

*L'image*, est-ce assez dire ? un mathématicien, dans son langage propre, pourrait prétendre qu'à l'infini la mathématique et la science se confondront.

## VI.

Le moment est venu de nous reporter à notre point de départ, et de nous rappeler que l'expression *la science* est un néologisme. Il y a là matière à quelques réflexions.

Le néologisme *la science* ne s'emploie guère sans qu'on y mette une nuance d'honneur ou d'amour : *la grandeur de la science, les bienfaits de la science*. Seulement, le miel devient fiel chez certains : *la banqueroute de la science*. Donc le mot nouveau, ou plutôt l'idée nouvelle, touche toutes les âmes, fût-ce pour les importuner. Comparez ce qu'a d'indifférent le pluriel *les sciences* (la classification des sciences, étudier les sciences). Le pluriel, qui, s'il implique que les diverses sciences ont des analogies, ne dit pas qu'elles aient une solidarité, s'adresse à l'intelligence seule et lui permet d'ailleurs la paresse ; le singulier moderne *la science*, qui exige de l'intelligence un effort solidarisateur, met en branle le sentiment. Bien plus, on sent dans ce singulier quelque chose de combatif (c'est pour cela que la science a des adversaires, comme jadis la raison). Cette physionomie combative du mot serait-elle inhérente à la nature de ce que nous appelons la science, et, par conséquent, logiquement inévitable ? Je crois plutôt qu'elle tient à des circonstances historiques.

Avant d'arriver à la vraie histoire, qu'on me permette d'imaginer un moment une histoire irréelle, toute contraire à la vraie. Par hypothèse, l'Athènes du grand siècle écoute avec sagesse la voix des sages ; elle renonce aux aventures et se développe dans une paix fière, au sein de laquelle, peu à peu, elle élargit sa conception de la cité. Les Athéniens font de leurs sujets des frères ; la glorieuse petite nation s'associe sans orgueil aux cités obscures ; elle se métamorphose ; elle devient la Grèce d'abord, ensuite l'hellénisme. Toujours par hypothèse, elle se trouve ainsi assez forte pour dédaigner le danger macédonien ; par hypothèse encore, elle arrête à temps la cité de la violence, Rome. Ainsi elle sauve l'Occident du règne séculaire des soldats ; elle le dis-

pense de s'abîmer lentement dans la barbarie. Bien mieux, elle le civilise de proche en proche, non par l'épée, mais par la parole ; elle remplace les quinze cents ans du césarisme et du moyen âge par quinze cents ans de progrès paisible. Supposez tout cela, — car tout cela n'est que fictif, rien de tout cela n'est le moins du monde déraisonnable ; — n'est-il pas clair que l'idée de la science, de la science sentie comme une par la raison collective, serait devenue familière aux foules longtemps avant notre époque? Sortie rapidement de l'entourage immédiat des maîtres, elle serait descendue d'abord sur les disciples indirects, ensuite sur toute l'élite habituée à réfléchir, puis enfin sur ces masses, capables d'être si fines, et qui savaient goûter au théâtre les traits les plus sublimes et les plus délicats. Il a fallu quatre siècles à notre Renaissance européenne, sur qui pesait la lourde tâche de déblayer le moyen âge, pour élaborer la notion populaire de la science une ; donc il eût pu suffire de deux cents ans à la civilisation d'Athènes, supposée exempte de tout déclin et de toute éclipse. En tout cas, la popularisation de l'idée de la science une eût été achevée avant l'époque où est apparu le christianisme.

Si l'imagination suit l'hypothèse dans ses conséquences, elle verra, ce me semble, qu'il n'y aurait eu aucune raison pour que l'idée de la science une, développée au cours d'un progrès ininterrompu, eût un abord combatif. La science eût été glorifiée par des poètes, non par des militants ; elle n'eût été dénigrée par personne. Si donc notre science semble dire, comme Jésus, « Je suis venue apporter la guerre et non la paix », c'est parce que l'histoire vraie n'est pas le roman que je viens d'exposer ; c'est parce qu'au rebours de ma fiction, il y a eu décadence d'Athènes, asservissement de la Grèce, tyrannie militaire dans tout l'Occident, barbarie sans nom, moyen âge, et religion du moyen âge.

C'est la religion du moyen âge, c'est le christianisme, qui a donné à la science son aspect de combat. Mon sujet exige que je dise un mot du christianisme, non à cause de ses dogmes, qui sont ici sans intérêt, mais à cause de son principe logique, la foi.

Avant le christianisme, au temps de ce beau paganisme hellénique à qui remonte l'origine de tout savoir et de toute morale, la liberté des esprits n'était entravée par aucune institution permanente. Pas de clergé constitué en hiérarchie, et formant dans chaque État comme une armée étrangère ; pas de crédos votés, pas même de textes faisant loi. Rien d'établi qui pût susciter ou favoriser ce que les chrétiens ont appelé la foi. Rien par conséquent qui pût préparer, à la science une, une rivale ; rien pour qui la science une pût naître inquiétante.

Les choses ont changé à l'avènement du christianisme. Il a conçu ce qu'il prétendait exact comme orthodoxie, ce qu'il prétendait inexact comme hérésie. Il a persuadé aux hommes qu'une doctrine pouvait être non pas simplement juste ou erronée, mais louable ou blâmable, et que la conviction, même non appuyée de preuve, faisait partie du devoir. Aberration manifeste, le devoir intellectuel ne pouvant consister qu'à n'être pas dupe ; mais aberration qui a envahi l'Occident. Devenus chrétiens, tous les sujets de Rome ont été pénétrés, de gré ou de force, par la foi, et chez tous la foi a faussé la vieille élasticité de la croyance. Tandis que leurs devanciers savaient changer d'opinion, ou suspendre leur jugement, ou se passer de formules, les hommes des temps chrétiens n'ont plus compris que l'affirmation tranchante. Ils en sont venus à étendre la notion de l'orthodoxie même aux matières profanes ; Aristote, tout païen qu'il était, a pris en philosophie figure de prophète ou de Père, et ses assertions sont devenues l'objet d'une confiance obligatoire, qu'un logicien, en vérité, a quelque peine à discerner de la « foi ». — Remarquez le contraste avec notre science une. La foule sait aujourd'hui que, pour la science, il n'y a ni autorité d'Aristote, ni autorité de pape ou de concile.

Le christianisme était vieux de bien des siècles, quand l'Occident s'est enfin remis à oser penser. C'est cela même qui est la définition de la Renaissance. Des imprimés accessibles aux laïcs ont remplacé les manuscrits lus de quelques moines, et l'élite humaine s'est nourrie de textes antérieurs à l'enraidissement des esprits. Si bien que la moitié de l'Europe s'est essayée à raisonner sa foi, ce qui suffit pour que l'idée de foi commence à être caduque. Si bien que, le système d'Aristarque de Samos ayant été ressuscité par Copernic, le « ciel » où l'imagination chrétienne évoluait s'est révélé inexistant. Si bien que le Discours de la Méthode a pu ruiner le principe d'autorité en philosophie. Si bien que le XVIII<sup>e</sup> siècle a osé s'attaquer ouvertement au christianisme. Si bien que les foules commencent à être averties du problème de l'irréligion totale... Le mouvement de Renaissance dure encore, puisque la hardiesse intellectuelle continue à se développer.

Depuis l'origine jusqu'au delà de nous, cet immense mouvement n'aura pas cessé d'être, en Occident, destructeur de l'idée de foi. J'ai montré, d'autre part, que dans sa période la plus récente il a fait accepter des masses européennes l'idée de la science. L'une est donc ce qu'il élimine du monde, l'autre est-ce qu'il substitue à la première. Ceci tue cela. La science une, par conséquent, devrait avoir autant de négateurs systématiques qu'il y a d'esprits

entendant conserver une parcelle de « foi » ; s'il en est autrement, c'est que peu d'individus sont conséquents avec eux-mêmes.

L'antagonisme historique de « la science » et de « la foi » n'est pas fortuit. La règle de l'une est opposée à la règle de l'autre.

La foi ordonne à l'enseigné de croire ce que l'enseignant lui notifie; la science ordonne à l'enseigné de contrôler même ce que l'enseignant lui démontre. En conséquence, la foi défend ce que la science commande, la découverte personnelle de la vérité. Aucune tricherie de conciliation n'est admissible pour un cerveau sans peur. En vain on a prétendu circonscrire deux domaines, l'un pour la foi, l'autre pour la science, à qui on reconnaît son nom de mauvaise grâce, et qu'on se garderait bien d'appeler la science une. On dirait plus volontiers *les sciences*, si l'auditeur était assez distrait pour le permettre. Nous, ayons toujours soin de dire en nous-même : « la science une », pour déjouer le piège. — Ou bien, cette précaution prise, chacun de nous rejettera la séparation proposée entre les deux domaines, et alors il choisira d'appartenir tout entier soit à la science une, soit à la foi. Ou bien il aura la faiblesse d'accepter du dehors l'insolent *Tu n'iras pas plus loin*; en ce cas il abdique devant la foi, et le voilà logiquement indigne, et incapable, de pratiquer la science une. Cette incompatibilité radicale de la foi et de la science fait voir que, si l'histoire imaginaire supposée tout à l'heure s'était effectivement déroulée, de façon que la notion de la science une pénétrât dans les masses avant l'ère chrétienne, il n'y aurait pas eu de place en Occident pour la notion de la foi. D'où il suit que nos ancêtres n'auraient point passé par le christianisme. Je n'ai plus à chercher pour quoi l'expression moderne *la science* est insupportable à certaines oreilles. Le christianisme, qui n'existe que parce que l'idée de la science a mûri trop tard, sait qu'il ne durera que si la science est étouffée.

VII

Par une ironie de l'histoire, le christianisme a fourni à l'idée tardive une sorte de moule. La science, comme la foi, semble à beaucoup comporter une orthodoxie de doctrine; pour tel des amis de la science, l'erreur contre la science prend je ne sais quel aspect hérétique. Je soupçonne même que cette conception de la science a bien disposé pour elle nombre d'esprits, déformés par sa rivale la foi.

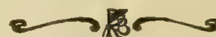
Il importe de remettre les choses au point. La science ne connaît, ne peut ni ne veut connaître d'orthodoxie ou d'hérésie quant aux résultats. Elle laisse à la vérité le soin d'être plus forte que l'erreur.

En matière de méthode, c'est autre chose. Ici la science a l'orthodoxie la plus intransigeante; elle exige qu'on vérifie et contrôle indéfiniment, même ce qui paraît le plus sûr. Elle savait, dès le temps de Galilée, que la Terre tourne. Mais au temps de Léon Foucault elle a tout de même interrogé l'expérience, comme si elle ne savait pas.

Plus notre idée de la science est haute, plus nous devons sentir et proclamer avec force qu'elle répudie toute intolérance de dogmatisme. Notre rôle est d'effacer d'elle jusqu'à la dernière trace de la perturbation chrétienne.

Elle qui doit survivre aux accidents d'un jour et aux accidents de vingt siècles, elle vaut de redevenir ce qu'elle aurait été par elle-même, sereine et impassible comme la lumière. C'est en elle que l'univers apparaît un; elle est le monisme rendu visible; elle est, pour notre coin de l'infini, le foyer où tout l'infini converge. Et enfin non seulement elle est une, mais elle seule est, et elle seule sera.

Louis Havet,
de l'Institut.



## LE BATAILLON CYCLISTE AUX GRANDES MANŒUVRES

Dans un précédent article nous avons essayé d'indiquer les missions *principales* à attribuer aux grosses unités cyclistes (*Revue Bleue* du 19 août 1905). Ces missions étaient les suivantes :

1° Former le noyau de réserves mobiles d'armée ;

2° Jouer le rôle de détachements de couverture ou d'avant-gardes à grande distance, suivant l'expression de de Moltke.

3° Former des détachements destinés à empêcher l'enveloppement par l'ennemi, surtout pour les armées dont une aile est appuyée à un massif forestier.

Il y a lieu d'examiner aujourd'hui si l'expérience faite, cette année, aux manœuvres d'automne avec un bataillon cycliste a justifié nos prévisions. Auparavant, indiquons sommairement et jour pour jour l'emploi fait du bataillon aux manœuvres.

Le bataillon, formé le 1er août au camp de Châlons, eut un mois seulement pour son instruction d'ensemble; grâce à la compétence de son chef, au zèle, à la bonne volonté de tous, cette courte période donna des résultats remarquables tant au point de vue de l'entraînement physique, qu'en ce qui concerne l'emploi de l'unité nouvelle, sa cohésion, la facilité des relations entre le commandant et les compagnies, la sûreté des communications avec le commandement supérieur.

Aussi beaucoup des préventions préexistantes contre les cyclistes ont disparu, excepté peut-être chez certains esprits incapables d'évoluer. En somme, après un mois d'exercice, le bataillon s'est montré une unité extrêmement maniable et souple.

Le 2 septembre le bataillon se rendait du camp à Changy (10 kilomètres au N.-E. de Vitry), trajet 55 kilomètres.

Du 3 au 7 septembre inclus, dans la période des manœuvres de corps d'armée contre corps d'armée, le bataillon est mis à la disposition du 6e corps opérant contre le corps provisoire.

*Nuit du 3 au 4.* — Etablissement des avant-postes; le bataillon se garde dans un cantonnement isolé.

*Journée du 4.* — Le bataillon est adjoint à la brigade de cavalerie de corps avec une batterie à cheval, ses opérations sont les suivantes :

1° Il couvre *de nuit* le rassemblement de la cavalerie;

2° Il précède la brigade de cavalerie et va occuper rapidement une crête à 10 kilomètres en avant des cantonnements, assurant ainsi au corps d'armée la possession d'un point d'appui important ;

3° Il pousse ses antennes à 10 ou 12 kilomètres plus loin et ne trouve que quelques chasseurs à pied dans un village ; cette reconnaissance à grande distance précise la situation : l'ennemi n'est pas dans la direction supposée ;

4° Le bataillon se rassemble aussitôt et vole à l'aile droite du corps d'armée pour explorer un massif forestier où il trouve l'ennemi, dont il ralentit les avant-gardes suffisamment pour permettre au corps d'armée de prendre ses dispositions contre l'adversaire ;

5° Dès que le contact est pris entre les avant-gardes des deux corps opposés, le bataillon se rassemble et constitue une réserve générale très mobile au 6e corps d'armée.

La cavalerie seule aurait-elle pu rendre les mêmes services que le bataillon cycliste ? Certes non. Elle n'aurait pas eu la force défensive suffisante pour assurer au corps d'armée la possession du point d'appui occupé ; ses reconnaissances au delà n'auraient pu vaincre la résistance des fantassins ennemis et eussent été facilement arrêtées ; enfin la cavalerie eût été absolument incapable de ralentir sérieusement les avant gardes ennemies par le combat à pied dans le massif boisé par lequel celles-ci s'infiltraient ; une pareille tâche incombe à l'infanterie. D'autre part, un bataillon d'infanterie ordinaire n'aurait pu remplacer les cyclistes, n'ayant pas la vitesse nécessaire.

*Journée du 5.* — Le bataillon fait partie d'un détachement qui comprend en outre six escadrons de cavalerie et une batterie à cheval, destiné à opérer sur le flanc et les derrières de l'ennemi et à chercher l'emplacement de ses gros. Les opérations du bataillon furent les suivantes :

1° Il couvre le rassemblement de la cavalerie;

2° Il précède les escadrons et occupe successivement deux points d'appui dont la possession assure la marche de la cavalerie ;

3° Il surprend et prend d'enfilade à 1.000 mètres un groupe de batteries, sans soutien, qu'il force à déguerpir ;

4° De concert avec la cavalerie et la batterie, il trouve dans un village une grosse fraction de l'ennemi et l'accable de feux ;

5e Il attaque, machine au dos, deux compagnies d'infanterie pour masquer le mouvement de la cavalerie qui continue sa marche en arrière des rassemblements ennemis.

Le détachement aurait, dans la réalité, causé le plus grand trouble chez l'adversaire par l'effet de surprise. De plus, en guerre, sinon aux manœuvres, le détachement aurait rencontré sur sa route des unités de ravitaillement, groupes de caissons d'infanterie, échelons de batteries, sections de munitions, etc., qu'il aurait annihilées, soit en y mettant le feu, soit en détruisant les attelages. Sans infanterie, la cavalerie n'aurait pu marcher ni aussi vite ni aussi sûrement ; elle eût été incapable de conduire une attaque sérieuse contre l'infanterie ennemie déployée.

*Journée du 6.* — Le 6e corps d'armée bat en retraite en deux colonnes devant le corps provisoire supposé renforcé. Le bataillon cycliste doit protéger la retraite de la colonne Est du corps d'armée et empêcher l'enveloppement de l'ennemi par l'Est. Au début, le bataillon tient tous les ponts sur le canal de la Marne au Rhin, sur une étendue de 7 kilomètres ; ses compagnies ralentissent assez l'adversaire pour assurer l'écoulement de la colonne voisine. Ultérieurement, le bataillon ayant reconnu par des pointes lancées à grande distance vers l'Est que rien n'est à craindre de ce côté, se resserre sur le front attaqué et, d'une formation linéaire de 7 kilomètres de longueur, passe à une formation de 2 kil. 1/2 de front sur 2 à 3 kilomètres de profondeur parfaitement appropriée à son rôle d'arrière-garde; il se retire ainsi très lentement et pied à pied sans jamais se laisser accrocher sérieusement.

Dans cette manœuvre, le bataillon a montré une souplesse remarquable.

Du 8 au 11, le bataillon est à la disposition du général commandant l'armée du Nord, qui met cette unité, le 8 et le 11, sous les ordres du général commandant le 6e corps, le 10, sous les ordres du général commandant une division de cavalerie et qui la

conserve une seule fois, le 9, sous ses ordres directs.

*Journée du 8.* — Le commandant du 6e corps forme un détachement léger comprenant un peloton de cavalerie, le bataillon cycliste et une batterie à cheval. Le corps d'armée marche en deux colonnes et le détachement léger a pour mission de précéder, puis de relier les deux colonnes. Par suite d'une erreur, le peloton de cavalerie ne rejoint pas au départ et, pendant près de trois heures, le détachement privé de cavaliers a marché à l'ennemi et combattu, les cyclistes faisant eux-mêmes le service de sûreté. Tout l'intérêt de la manœuvre fut là, car pendant la plus grande partie de la journée, les opérations furent pleines d'invraisemblances. Cependant on a constaté l'aptitude du bataillon cycliste à combattre machine au dos, ce qu'il fit pendant cinq heures consécutives; le manque de munitions qui se produisit doit aussi éveiller l'attention; on peut en conclure qu'il y aurait intérêt à augmenter le nombre des cartouches portées par les cyclistes; cependant, il ne faut pas s'exagérer l'inconvénient précité, car le bataillon pourrait toujours envoyer chercher des munitions sur la ligne ou en arrière avec une assez grande rapidité.

*Journée du 9.* — Le bataillon est enfin, et pour une seule fois, considéré comme réserve d'armée, mais son rôle se borne à agir, de concert avec des chasseurs à pied, contre deux divisions de cavalerie qui menacent les derrières de l'armée. Puis le bataillon accompagne le général en chef à travers champs et machine au dos.

*Journée du 10.* — Le bataillon est adjoint à une division de cavalerie chargée d'opérer sur les flancs et sur les derrières de l'ennemi.

Pour rejoindre le point de rendez-vous qui lui est assigné, le bataillon doit, pendant la nuit, passer de l'extrême gauche à l'extrême droite de l'armée. Il protège d'abord le rassemblement de la division, puis sa marche, en allant occuper successivement, en avant de la cavalerie et sur ses flancs, les points d'appui nécessaires. Par suite des incidents de la manœuvre, la division eut deux fois à modifier ses projets et la direction de sa marche ; deux fois le bataillon eut, par suite, à changer entièrement la répartition de ses compagnies sur le terrain, et il le fit avec une virtuosité remarquable. A la fin de la journée, le bataillon dut rejoindre son cantonnement en passant de la droite à la gauche de l'armée, ayant parcouru 45 kilomètres, dont 25 la nuit, en dehors de la manœuvre.

De cette journée il ressort que le bataillon cycliste est appelé à rendre de grands services à la cavalerie opérant sur les ailes et les derrières de l'ennemi, se liant à tous ses mouvements avec une aisance étonnante; dans les mêmes conditions, un bataillon d'infanterie servirait uniquement de repli en gardant un point ; le bataillon cycliste fut, au contraire, tout le temps en avant de la cavalerie, assurant ses débouchés, masquant ses mouvements ou coopérant à son action.

*Journée du 11.* — Le commandant du 6e corps d'armée forme un détachement léger avec une brigade de cavalerie, le bataillon cycliste et une batterie à cheval.

Ce détachement, précédant les colonnes, assure leur débouché au-delà de l'Aube, puis il bouche le couloir entre cette rivière et la forêt du Grand Orient, protégeant ainsi très efficacement le flanc gauche du corps d'armée. Trois batteries ennemies, sans soutien, tombent à bonne portée sous les feux croisés de deux compagnies cyclistes. Enfin le bataillon eut à attaquer une brigade de cavalerie faisant le combat à pied; grâce à sa mobilité et à sa bonne instruction tactique, le bataillon prit la brigade de front et de flanc, sans avoir aucune inquiétude pour ses propres montures portées sur le dos de ses hommes. Autant qu'on peut tirer des conclusions d'un incident de manœuvre, il semble qu'un bataillon cycliste aurait une très grande supériorité sur une troupe de cavaliers combattant à pied et de même effectif.

*
* *

Que peut-on conclure de ces manœuvres? Le bataillon a prouvé son utilité dans nombre de circonstances très variées, toutes relatives aux petites opérations de la guerre que nous considérons d'ailleurs comme accessoires. C'est ainsi qu'on avait d'ailleurs employé les cyclistes aux manœuvres précédentes. Cependant la constitution d'une unité cycliste, composée de plusieurs compagnies animées d'une même doctrine, a montré que, dans ces missions particulières, le bataillon cycliste est déjà susceptible de rendre des services beaucoup plus sérieux qu'on ne l'eût supposé. Aussi l'on peut affirmer que, même limité à ces rôles secondaires et considéré seulement comme organe de corps d'armée, le bataillon cycliste justifierait sa création. Le commandant du 6e corps d'armée en a tiré tout ce qu'on pouvait en attendre parce que lui-même était par avance un convaincu et nous sommes certain que l'expérience n'a fait que confirmer la conviction de cet officier général.

L'expérience des manœuvres a fait tomber aussi une à une les objections présentées au Parlement ; j'examinerai seulement les deux principales.

*Les cyclistes sont liés aux routes.* — Le bataillon Gérard a marché toute la journée du 5 en dehors des routes et sur de simples chemins de terre ; tous les jours il a combattu machine au dos, le 8, par exemple, pendant cinq heures consécutives. Le 9,

servant de réserve spéciale au commandant de l'armée du Nord, le bataillon a suivi ce chef dans tous ses déplacements, à travers champs et machine au dos. Bref le bataillon a manœuvré et combattu comme un bataillon d'infanterie ordinaire ; mais sa rapidité de mouvement lui a permis de toujours arriver en temps voulu et en forces sur tous les points importants.

*Les cyclistes ne peuvent pas se garder.* — La nuit, ils se gardent, au contraire, mieux que toute autre troupe, en faisant explorer au loin toutes les routes d'accès et en utilisant ainsi deux facteurs précieux, la *vitesse* et le *silence* de leur marche.

Non seulement ces deux facteurs mettent les cyclistes à l'abri des surprises de nuit, mais ils les rendent, au contraire, tout particulièrement aptes à surprendre l'adversaire dans ses cantonnements. La cavalerie est certes fort exposée à être enlevée par des cyclistes dont les incursions peuvent s'étendre inopinément jusqu'à 40 ou 50 kilomètres ; sa distance à l'ennemi n'est plus pour la cavalerie une sécurité suffisante ; cette propriété de l'infanterie cycliste est bien faite pour rendre circonspecte et timide la cavalerie de nos adversaires futurs, si nous arrivons à comprendre enfin l'utilité de grosses unités cyclistes.

Dans les marches de jour, en poussant leurs antennes assez loin, les unités cyclistes sont à l'abri de toute surprise ; les batteries qui ont marché et manœuvré avec le bataillon d'essai se sentaient bien plus en sécurité avec lui qu'avec une brigade de cavalerie. Presque tous les jours les cyclistes ont précédé la cavalerie et ont dû se garder eux-mêmes jusqu'au contact de l'ennemi ; jamais ils n'ont été surpris ; le 8 septembre, le bataillon a marché et manœuvré seul avec une batterie d'artillerie sans avoir laissé surprendre aucune de ses fractions. L'expérience est probante, du reste, en principe, les cyclistes travailleront presque toujours de concert avec la cavalerie.

Nombre de fois, au contraire, le bataillon cycliste, grâce à son arrivée inopinée et imprévue, a surpris l'adversaire. En sept jours de manœuvres il a eu l'occasion de surprendre trois fois des batteries ennemies sous un feu à très bonne portée. Les résultats sont, il est vrai, peu tangibles aux manœuvres, mais il en serait tout autrement en campagne. N'oublions pas que les Allemands préconisent, plus que nous encore, la poussée de l'artillerie en avant des colonnes, sous la protection d'avant-gardes d'infanterie relativement très faibles, quelquefois même avec de la cavalerie seulement. Les cyclistes pourront, dans beaucoup d'occasions, faire payer cher à l'adversaire éventuel une pareille imprudence. Loin de risquer d'être surpris, l'infanterie cycliste est avant tout l'arme de la surprise, lorsqu'elle a une doctrine ferme et une instruction solides.

*
* *

Examinons maintenant si l'expérience de cette année nous permet de conclure que les grosses unités cyclistes sont aptes à remplir les trois missions que nous considérons pour elles comme principales.

1° *Noyau d'infanterie d'une réserve mobile d'armée.* — Aux manœuvres, on n'a pu donner à jouer un pareil rôle qu'à un bataillon cycliste de 400 fusils seulement. Toute la question est donc celle-ci : dans les conditions où se trouvèrent les deux armées opposées, une réserve mobile, composée par exemple de trois à quatre bataillons cyclistes, trois à six batteries, une brigade ou une division de cavalerie, aurait-elle pu, dans tous les cas, se porter rapidement d'un emplacement en arrière du centre sur un point quelconque du front, centre ou aile?

Il suffit d'examiner le réseau routier, pourtant l'un des plus pauvres de la France, pour répondre à cette question. Dans toutes les journées, et en supposant même le front beaucoup plus étendu qu'il ne le fut en réalité, la réserve mobile eût trouvé au *moins une route* à deux traits sur la carte à 1/80.800 où les cyclistes marchent facilement par trois, pour se porter dans une direction quelconque et tout un réseau de chemins à un trait que la cavalerie utiliserait ainsi que les cyclistes eux-mêmes, comme ils l'ont fait pendant toute la journée du 5. Parfois même on aurait pu disposer d'une ou deux grandes routes où les cyclistes auraient marché par six. Prenons le minimum, une seule route et la marche par trois. Trois bataillons cyclistes occuperaient une longueur de 3 kilomètres (fait prouvé par l'expérience de cette année) et se rassembleraient sur la tête en treize minutes à l'allure ordinaire de 14 kilomètres à l'heure. Y a-t-il là une impossibilité ou même une simple difficulté ?

On objectera l'état des routes par certains temps.

Le 2 septembre, le bataillon s'est rendu du camp de Châlons à son cantonnement, parcourant 55 kilomètres en trois heures cinquante-cinq minutes par un temps pluvieux et un chemin boueux — et l'on sait combien sont glissantes les routes de cette région quand elles sont mouillées. — L'allure fut ainsi de 14 kilomètres à l'heure, y compris les haltes et en doublant cinq bataillons d'infanterie, leur train et une batterie.

Dans la journée du 4, les chemins sont encore détrempés par les pluies de la veille ; le bataillon roule néanmoins à bonne allure non seulement sur les routes, mais même sur les chemins de terre. Le 10 le bataillon exécute une marche de nuit de 25 kilo-

mètres à la vitesse de 10 kilomètres à l'heure et par un fort vent debout.

La possibilité de l'emploi d'une grosse unité cycliste comme réserve mobile d'armée ne doit plus faire doute et cette mission à elle seule serait bien suffisante pour nous entraîner à la création immédiate d'un bataillon cycliste par corps d'armée.

2° *Détachements de couverture.* — Quel est le rôle d'un pareil organe? Voici comment nous le comprenons. En raison de la difficulté actuelle de la prise de contact, une armée doit être protégée constamment non seulement par ses avant-gardes qui ne tiennent que les routes de marche, mais aussi par des détachements lancés presque aussi loin que la cavalerie d'exploration. Cela n'est possible d'abord que si les détachements ont une vitesse qui leur permette de ne pas être ainsi perdus dans l'espace; l'infanterie ordinaire ne peut les fournir qu'à petite portée. — Le rôle de ces détachements est : 1° de de servir de repli à la cavalerie d'exploration lorsqu'elle est repoussée par une cavalerie supérieure ; peut-être, grâce à l'appoint des fusils et des canons de ces organes, la cavalerie battue pourra faire tête de nouveau et reprendre son élan ; 2° à défaut, les détachements de couverture doivent se lier à tous les mouvements de l'ennemi, se moulant pour ainsi dire sur lui, maintenant le contact permanent sur un front très étendu sans se laisser jamais accrocher; 3° rester en liaison avec les détachements voisins pour coordonner toutes ces actions; 4° enfin se maintenir aussi en relation ininterrompue avec le commandement supérieur.

Or, pendant toute la journée du 6, le bataillon cycliste, en protégeant la retraite d'une des colonnes du 6e corps, a justement opéré à la façon d'un détachement de couverture et même comme un détachement isolé, ce qui est encore plus difficile.

Comme nous l'avons vu plus haut, les cyclistes ont fort peu à craindre d'être surpris dans leurs cantonnements pendant la nuit. S'ils sont arrivés au contact même de l'adversaire, rien ne les empêche de reporter, la nuit, leur cantonnement plus en arrière et de regagner promptement à l'aube le terrain perdu.

Lorsqu'un détachement de couverture est sur une aile, sa mission est, ou bien de forcer l'ennemi à étendre son front et à s'affaiblir, ou bien de se rabattre sur son flanc dégarni ou même sur ses derrières; dans ce cas, le détachement opérera généralement de concert avec la cavalerie. Les journées des 5, 8, 10 et 11 septembre montrent combien de fortes unités cyclistes sont aptes à jouer un pareil rôle et combien elles deviendraient dangereuses pour un adversaire mal gardé ou impressionnable. Aussi, dans le cas où le nombre de ses unités cyclistes ne permettraient pas à une armée de former avec elles tous les détachements nécessaires, c'est tout d'abord aux ailes que ces unités doivent fonctionner ; on les retrouvera toujours grâce à leur vitesse qui leur permet de passer rapidement d'une aile à une autre, même pendant la nuit.

3° Pour nous, l'une des missions importantes à donner aux bataillons cyclistes est de rendre difficilement pénétrable à l'ennemi une région boisée à laquelle l'armée appuierait une de ses ailes. — Il faut tout d'abord remarquer que, dans les régions des rencontres probables, les grands massifs forestiers sont assez rapprochés les uns des autres pour qu'une armée, momentanément forcée à la défensive, puisse appuyer une de ses ailes, parfois ses deux ailes, à une région boisée. Il suffit de considérer la carte de France de la frontière jusqu'à Paris pour s'en rendre compte. En envisageant seulement la région dans laquelle se développèrent les manœuvres d'armée, nous trouvons au centre la *forêt du Grand Orient*, séparée, au N.-E., de la forêt du Der par un couloir de 25 kilomètres, coupé lui-même par la forêt de Soulaines;

A l'O., de la forêt d'Othe, par un couloir de 20 kilomètres.

Au S.-E., de la forêt de Clairvaux, par un couloir de 10 à 12 kilomètres;

Au S.-O, de la forêt de Chaource, par un couloir de 15 à 16 kilomètres.

On se rend compte ainsi de l'importance des forêts comme appui d'aile d'une armée, surtout pour répondre à la doctrine de l'enveloppement quand même. Mais, pour rendre un massif boisé presque impénétrable ou du moins pour forcer l'ennemi à le traverser avec une extrême lenteur, il faut que l'armée puisse pousser dans ce massif des troupes d'*infanterie*, seules susceptibles de faire une défense pied à pied sérieuse et prolongée ; il faut que ces troupes y arrivent *lestement*, afin d'avoir le temps d'exécuter les travaux nécessaires, abatage des arbres le long des routes carrossables, organisation défensive des carrefours et des localités, etc. Seuls les bataillons cyclistes peuvent gagner le temps nécessaire Ensuite ils agiront d'une manière analogue à des détachements de couverture, mais avec d'autant plus de facilité que le terrain est plus coupé et plus difficile. Sur une petite échelle le bataillon cycliste a parfaitement rempli ce rôle dans la journée du 4, à l'aile droite du 6e corps d'armée.

*
* *

Pour nous la question est mûre et la création de bataillons cyclistes, *organes d'armée*, s'impose de la façon la plus nette.

Quelques officiers, revenus de leurs préventions antérieures estiment, qu'il convient seulement de créer des compagnies cyclistes qu'on réunirait en bataillons au moment de la guerre. Il faut vraiment

n'avoir jamais fait soi-même l'instruction d'une troupe pour émettre une pareille opinion. Une unité quelconque, de n'importe quelle arme, a besoin, pour prendre de la cohésion et former une véritable unité tactique manœuvrière, de recevoir une instruction d'ensemble complète; le résultat obtenu en un mois par le commandant Gérard doit être considéré comme tout à fait extraordinaire.

Aussi nous demandons expressément que la création de dix-huit bataillons cyclistes (un par corps d'armée, moins les corps des régions montagneuses) soit immédiatement décidée en principe; avant de les former, leurs futurs chefs (chefs de bataillon et capitaines) recevraient dans un de nos grands camps une instruction complète théorique et pratique auprès d'un *bataillon type, à l'effectif de guerre*, placé sous la direction du chef le plus indiqué, du commandant Gérard. Au bout de six mois, je pense, au maximum, les officiers pourraient aller prendre le commandement de leurs troupes respectives.

Il s'agit maintenant de déterminer quels sont les bataillons que l'on transformerait en cyclistes. — Pour nous, les bataillons de chasseurs sont tout indiqués; dix-huit de ces bataillons ainsi transformés donneraient à notre couverture non seulement une grande force défensive, mais aussi une puissance offensive très sérieuse, capable de troubler la mobilisation de l'adversaire. Ces bataillons, d'autre part, sont habitués déjà à une certaine indépendance et à une grande initiative, leur personnel est de tout premier ordre; leur fractionnement en six compagnies se prête merveilleusement à la constitution des unités cyclistes; leur tactique a la plus grande analogie avec celle de ces unités. Leur transformation en bataillons cyclistes, loin de diminuer le prestige de nos chasseurs, augmenterait leur rayon d'action et les rendraient tout particulièrement dangereux pour l'ennemi futur.

*
* *

En résumé, j'estime qu'il convient.

1° De constituer immédiatement un bataillon cycliste type à l'effectif de guerre, dans un de nos grands camps d'instruction, sous les ordres du commandant Gérard ;

2° D'appeler pendant quelques mois auprès de ce bataillon les chefs de bataillon et capitaines destinés à commander les unités nouvelles;

3° D'établir la doctrine ferme de l'emploi des grosses unités cyclistes;

5° De constituer définitivement, dans six à sept mois, dix-huit bataillons cyclistes par la transformation de dix-huit bataillons de chasseurs à pied.

Général H. Langlois,
Ancien membre du Conseil supérieur de la Guerre.

# LE PRINCE DE BULOW [1]

Armé de cette doctrine réaliste et utilitaire, le chancelier en fait application à l'état présent de son pays. Les idées générales étaient bismarckiennes. Les actes sont d'un caractère différent. La politique de Bismarck avait été essentiellement continentale. La politique de M. de Bulow est une politique mondiale. Et la plupart de ses discours soulignent l'évolution qui de celle-ci conduit à celle-là. Sans doute, cette évolution fut subie autant que voulue et résulta de la nature des choses. Sans doute aussi, l'Empereur contribua à y accoutumer l'esprit allemand. Et sa phrase, tant de fois répétée : « Notre avenir est sur l'eau », tient en germe la thèse nouvelle. Mais cette thèse, le prince de Bülow l'a faite sienne. Il l'a embellie d'arguments, parée de logique et de clarté. C'est son œuvre, pour une large part.

La première fois qu'il prit la parole, il revendiqua pour l'Allemagne « sa place au soleil (2) ». Deux mois plus tard, à propos des affaires de Chine, il exposa au Reichstag ce qu'exigeait le progrès économique, maritime et moral de l'Allemagne « parcourant le monde, l'épée dans une main, la bêche et la truelle dans l'autre (3) ». Et ses discours suivants, qu'ils traitassent de Samoa (4), de l'Est africain (5), de Kiao Tcheou (6) ou des Carolines (7), affirmèrent tous la nécessité pour l'Empire d'exercer une action hors de l'Europe. Chaque fois, il mit en lumière la solidarité des successives étapes de cette marche en avant. Chaque fois, il témoigna à la politique coloniale, si souvent raillée quinze ans plus tôt, sa fidélité et son zèle. Bientôt même, il prononça les paroles définitives :

« Comme les Anglais, les Français et les Russes, nous prétendons, déclara-t-il, à la Plus Grande Allemagne (8). »

Alors on vit la chancellerie impériale, par l'envoi de nombreuses circulaires, prendre aux négociations avec la Chine une part prépondérante, revendiquer dans la répression des troubles de Pékin une part plus grande encore par la nomination du comte de Waldersee comme chef des troupes internationales (9) :

« Nous ne nous laisserons pas ravir l'égalité avec d'autres puissances. Nous ne nous laisserons pas con-

(1) Voir la *Revue Bleue* du 11 novembre 1905.
(2) Reichstag, 6 décembre 1897.
(3) Reichstag, 8 février 1898.
(4) Reichstag, 28 février, 14 et 19 avril 1899.
(5) Reichstag, 28 février, 14 et 19 avril 1899.
(6) Reichstag, 27, 29 avril 1898.
(7) Reichstag, 22 juin 1899.
(8) Reichstag, 11 décembre 1899.
(9) Mai-août 1900.

tester le droit de parler comme elles dans le monde. Il y a eu un temps où l'Allemagne n'était qu'une expression géographique, où on lui refusait le nom de grande puissance. Depuis lors, nous sommes devenus une grande puissance et, avec l'aide de Dieu, nous espérons le rester. Nous ne permettrons pas qu'on abolisse ou qu'on limite le droit que nous avons à une politique mondiale réfléchie et raisonnée (1). »

Voilà le grand mot lâché. Désormais nous le retrouverons à tout instant et toujours nourri de précisions nouvelles :

« Si vous entendez par politique mondiale une tendance à nous mêler de ce qui ne nous regarde pas, alors je suis l'adversaire résolu de cette politique. Au contraire, c'est un fait qui s'impose aux esprits réfléchis et compétents, que nous avons acquis de grands intérêts d'outre-mer et que nous devons défendre et développer ces intérêts. C'est dans ce sens que j'ai dit, il y a trois ans, et que je répète aujourd'hui, que nous voulons avoir notre place au soleil ; que nous voulons garder cette place; que nous ne nous laisserons pas rejeter dans l'ombre ! (2). »

Aussi bien, le phénomène d'expansion est-il un phénomène général et cette généralité même oblige la grande puissance qu'est et que doit être l'Allemagne à y participer. Relisez le discours du 3 mars 1902, les discussions du budget de 1903, 1904: partout vous rencontrerez la même affirmation ; partout l'adaptation allemande de cette pensée du président Roosevelt qu'un peuple ne peut pas rester tassé sur lui-même comme un petit marchand dans une boutique étroite.

L'Allemagne n'est qu'au seuil de cette politique et elle y a connu déjà plus d'une surprise. La foi du prince de Bülow ne paraît pas cependant en avoir été diminuée. Il reste, aujourd'hui comme hier, le champion de cette plus grande Allemagne, dont l'Empereur, dans ses voyages, ne néglige pas de soutenir l'intérêt positif.

*
* *

Toutefois, mondiale ou non, la politique allemande a son centre en Europe. Le théâtre a pu s'élargir, les acteurs sont restés les mêmes. L'Allemagne, par sa situation géographique « en vedette » (3) demeure d'abord et surtout une puissance continentale. Et hors d'Europe, c'est encore à ses voisins d'Europe qu'elle a affaire. Nous voici donc, par un détour, ramenés au point de départ.

Des affaires européennes, le prince de Bülow a parlé toujours avec optimisme. Et les groupements de puissances, tels qu'ils sont actuellement, lui semblent un gage de paix. De la Triple-Alliance il pense, et cela se conçoit, un bien extrême. Dès son entrée en fonctions, le 13 décembre 1897, il garantit qu'elle « jouit de la meilleure santé » et qu'il faut s'en féliciter. Un an plus tard, nouvel éloge de cette combinaison qu'il affirme purement défensive :

« La Triplice, déclare-t-il, ressemble à une forteresse en temps de paix: les arbres, sur les glacis, poussent chaque année plus haut: néanmoins, au cas d'une guerre que je ne souhaite ni ne prévois, la forteresse, en un clin-d'œil, serait prête à repousser toute attaque (1). »

Au surplus, et toujours il y revient, il ne s'agit là que d'une « société d'assurance, pacifique et non agressive », qui n'interdit à aucun des contractants d'entretenir de bons rapports avec les autres puissances. Les rapprochements, entre membres des deux systèmes d'alliances qui se partagent l'Europe, sont même souhaitables et dignes d'éloges, car :

« Ces deux grandes combinaisons, où l'Europe trouve son cadre, sont les piliers d'un seul édifice qui est l'édifice de la paix. Les peuples y sont installés plus ou moins commodément, suivant l'heure et suivant le lieu. Mais leur intérêt commun est d'y affermir leur établissement et de consolider la maison qui leur offre à tous un abri (2). »

Cette confiance dans l'action pacifique de l'alliance franco-russe,confiance que ne partageait pas, dix ans plus tôt, le comte de Caprivi (3), est un des sentiments que le prince de Bülow exprime le plus fréquemment. Elle s'explique, si l'on songe que l'alliance franco-russe, à laquelle les héritiers du boulangisme prêtèrent naïvement une valeur de revanche et de réparation, ne constitue à aucun degré pour notre pays un encouragement à la politique offensive. Qu'on se reporte aux toasts de Cronstadt : ils disent que le pacte nouveau est un élément de paix. Qu'on lise les journaux russes : ils louent dans l'union des deux peuples une sûreté de plus pour le repos de l'Europe. Mais paix et repos sont synonymes de *statu quo*. Et le *statu quo*, c'est le traité de Francfort, c'est-à-dire la charte brutale de la grandeur allemande. M. de Bülow, et toute l'Allemagne avec lui, peuvent donc sans difficulté, s'accommoder de la Duplice, puisqu'elle s'ajoute aux

(1) Reichstag, 19 novembre 1900.
(2) Reichstag, 15 mars 1901.
(3) Reichstag, 16 juin 1901.

(1) Reichstag, 12 décembre 1898.
(2) Georges Villiers. Déclarations du comte de Bülow, 30 mai 1902.
(3) Reichstag, 23 novembre 1892.

éléments conservateurs d'un ordre européen tout entier favorable à leur cause. Ce n'est pas cette alliance qui empêchera la chancellerie impériale d'entretenir de bonnes relations soit avec Pétersbourg, soit même avec Paris. Et c'est pourquoi, en toute occasion on célèbrera d'enthousiasme « l'amitié traditionnelle (1) » de la Russie ; c'est pourquoi, à maintes reprises, on rendra hommage à la France, « avec qui les Allemands ont autrefois croisé l'épée mais dont ils ne méconnaissent ni les brillantes qualités, ni le rôle important dans l'histoire de la civilisation et dans le développement de la culture humaine (2). » Ce sont là des témoignages courtois et flatteurs, mais qui, il faut le dire, ne coûtent rien à qui les prodigue et prouvent seulement que la Triple-Alliance, loin de songer à rompre la Double, préfère en profiter.

Cet équilibre contractuel suffirait à rassurer le prince de Bülow, si l'Allemagne était restée une puissance continentale, mais, ne l'oublions pas, — et lui, en tout cas, ne l'oublie pas, — elle est aussi une puissance mondiale. Et parce qu'elle est cela, la sécurité européenne n'est pas assez pour elle ; la sécurité africaine, asiatique, la sécurité des mers lui sont également nécessaires. Or, de ce côté, l'ennemi possible, le rival certain, c'est l'Angleterre. Reprenez un à un les discours du chancelier : dans tous, dans presque tous, il affirme qu'il ne doute pas du maintien de la paix ; même dans une toute récente déclaration, il qualifie de « bêtise » la croyance à la fatalité d'une guerre anglo-allemande (3). Mais au ton, aux réserves, aux restrictions, comme il est aisé de constater que le péril anglais obsède l'Allemagne! Malgré l'échange de politesses princières qui l'a précédé, c'est l'incertitude et l'inquiétude qui dominent le discours du 11 décembre 1899. Qu'un incident surgisse — saisies de navires allemands pendant la guerre du Transvaal ou propos désobligeants de M. Chamberlain — le chancelier ne recule pas devant les formules les plus graves. Il parle du grand sérieux de l'affaire, du sérieux aussi de la situation européenne. Et il ajoute, sur un mode presque comminatoire :

« Notre amitié n'est indifférente pour personne. Notre hostilité non plus. »

A l'occasion, — accord relatif à la Chine (1900), accord relatif au Vénezuela (1902-1903), — il cherche à développer les « points de contact » pour diminuer ainsi le nombre des « points de friction ». Mais ces accords n'empêchent pas entre les deux peuples de fréquentes explosions d'antipathie, nourries par la rivalité commerciale.

Que, par suite des circonstances, ces appréhensions vagues se précisent ; que le chancelier, plus ou moins bien informé, attribue à une puissance continentale le dessein de lier partie avec l'Angleterre, de devenir son soldat, son « Japon en Europe », vous serez conduit à l'origine du conflit récent, au cours duquel le prince de Bülow, qu'il se tût ou qu'il parlât, a si vivement sollicité la curiosité du public français.

*
* *

Je ne saurais ici raconter ce conflit, mais je ne puis davantage en faire abstraction, car il apporte à la psychologie du chancelier un élément nécessaire. La politique allemande, telle que l'a façonnée M. de Bülow, est énergique, active, audacieuse. On ne peut dire, après les derniers mois, qu'elle possède au même degré la clairvoyance et la mesure. Il est probable que des intermédiaires officieux, des agents subalternes trop zélés, des importants, tels que le prince Henckel de Donnersmarck, sont pour quelque chose, pour beaucoup, dans ces erreurs de jugement. Il n'en est pas moins vrai que ces erreurs ont été commises, — et qu'il reste à les expliquer.

Quelque insistance que le prince de Bülow ait mise à diverses reprises à affirmer son estime pour la France, je ne saurais m'attarder à partager la surprise de certains de nos compatriotes qui, l'ayant étiqueté « francophile », s'étonnèrent ensuite du caractère de sa politique. Il existe dans notre pays une déplorable tendance à être, suivant les temps, ou Russe, ou Italien, ou Espagnol, ou Anglais, alors qu'il suffirait d'être Français. M. de Bülow est Allemand. Il agit suivant l'idée qu'il a de l'intérêt de l'Allemagne ; c'est son droit et c'est son devoir. Il serait puéril de l'en blâmer. Cependant, il peut se tromper. Et, en fait, dans l'affaire marocaine, il semble qu'il ait, par deux fois, fait fausse route : à l'origine, en attribuant à l'opinion française, à la Chambre et au pays des intentions offensantes et offensives qu'ils n'avaient à aucun degré ; ultérieurement, en se méprenant sur les risques d'une politique, qui a créé en France les sentiments anti-allemands qu'elle se flattait de dissiper : frappant exemple de la difficulté que des races différentes ont à se pénétrer, de l'impuissance où l'on est de sortir de soi-même pour entrer, comme on dit, dans la peau des autres.

(1) Reichstag 19 novembre 1900, 5 mars 1901, 22 janvier et 10 décembre 1903.

(2) Reichstag, 22 janvier 1903.

(3) Georges Villiers. Déclarations du comte de Bülow, (*Le Temps*, 5 octobre 1905).

Cette année même, au Reichstag, M. de Bülow disait :

« Etant jeune diplomate, il m'arriva d'employer, un jour, dans un rapport adressé au prince de Bismarck, le mot indignation. Le prince ayant lu mon travail écrivit en marge : *Le mot indignation n'est pas une expression politique. L'homme politique réagit contre les événements de telle ou telle façon, mais il ne s'indigne pas* (1). »

Il ne s'étonne pas davantage. Et la surprise qu'on a ressentie à voir les théoriciens de la *Realpolitik*, ne pas se laisser arrêter par les évidentes contradictions de leur diplomatie marocaine et méditerranéenne, n'est, pas plus que l'indignation du jeune diplomate que reprenait Bismarck — et qui a profité de la leçon — un état d'esprit politique. Par contre, c'est une faute politique d'employer la manière forte et l'action directe, quand cet emploi n'est pas indispensable. C'est une faute de menacer quand on pourrait causer. Comment le prince de Bülow, technicien souple et avisé, a-t-il commis cette faute? Comment, dans le dessein où il était de prévenir le développement du rapprochement franco-anglais, n'a-t-il pas discerné que le voyage de Tanger, les procédés de M. de Tattenbach, le ton de la presse officieuse allaient jeter l'opinion française dans le sens même d'où il voulait la détourner ? Comment a-t-il oublié cette phrase, qu'il citait naguère, du Grand Frédéric à un ambassadeur étranger : « Je ferai mon possible pour être l'ami de mon voisin ; mais je ne serai jamais son domestique. » Et si, enfin, ainsi qu'il voulait bien me l'affirmer récemment (2), jamais la pensée de peser sur la politique française n'a inspiré la diplomatie allemande, comment n'a-t-il pas compris que l'attitude choisie par elle était la plus propre à faire croire qu'elle voulait exercer cette pression ?

Ce sont questions que le loyal examen des faits oblige à poser, mais auxquelles on ne pourra répondre que dans l'avenir. Tout au plus, me hasarderais-je à noter, comme une explication possible, cette curieuse disposition de l'esprit allemand, toujours prêt à redouter, à soupçonner, à inventer les mauvais procédés, cette susceptibilité presque maladive, qui voit des ennemis partout, cette perpétuelle inquiétude dont les plus sceptiques et les plus avertis ne sont pas affranchis, puisque dans les discours mêmes de M. de Bülow, et quand la situation les justifiait le moins, je relève des phrases comme celles-ci :

« L'Allemagne ne se laissera pas marcher sur le pied (1)... L'Allemagne ne se laissera pas mettre de côté (2)... L'Allemagne ne se laissera pas isoler (3)... Nous ne permettrons pas qu'on passe à l'ordre du jour sur le peuple allemand (4). »

toutes affirmations superflues, quand on parle au nom d'un pays à bon droit fier de sa force.

* * *

Des événements prochains, la conférence d'Algésiras, la période d'organisation qui la suivra, fourniront à la politique allemande plus d'une occasion de réparer ce faux pas. Les diplomates, comme les artilleurs, peuvent rectifier leur tir. Si la chancellerie impériale veut, comme elle l'affirme, donner confiance à la France, cette rectification doit être rapide et radicale.

Telle qu'elle apparaît, au lendemain de ces incidents, sans le recul nécessaire aux jugements définitifs, la physionomie du prince de Bülow est l'une des plus curieuses de notre temps. Beaucoup de finesse et d'habileté en dépit de certaines illusions d'optique, une vision simplifiante des choses, une rare faculté d'adaptation, les qualités professionnelles du diplomate alliée à des dons d'homme d'État : voilà les traits primitifs et caractéristiques. Comme acquis, le réalisme bismarckien, positif jusqu'à la dureté, libre de toute préoccupation doctrinale et sentimentale, capable de toutes les souplesses, exposé aussi à laisser échapper des facteurs essentiels, à oublier les « impondérables ». Malgré cela, qui est une cause d'erreur, une prudence instinctive qui ne va pas jusqu'aux risques derniers et permet les évolutions opportunes ; un charme personnel, qui rend plus aisées ces évolutions ; de quoi enfin occuper avec suite et succès un poste encore dominé par un écrasant souvenir.

Il est nécessaire, en toute entreprise, de connaître les partenaires que l'on trouve en face de soi. Je veux croire que nos ambassadeurs s'acquittent à cet égard de la mission que leur a confiée le gouvernement. Mais l'opinion publique a le droit d'être instruite aussi et de savoir quels sont, d'esprit, de caractère, de tradition, les hommes qui traitent avec la France au nom des pays étrangers.

GEORGES VILLIERS.



(1) Reichstag, 16 mars 1905.
(2) *Le Temps*, 5 octobre 1905.

(1) Reichstag, 19 novembre 1901.
(2) Reichstag, 19 novembre 1901.
(3) Reichstag, 11 décembre 1901.
(4) Reichstag, 11 décembre 1900.

## LES SOURCES DE L'HISTOIRE DE PARIS ET LES HISTORIENS DE PARIS [1]

Au début de cette seconde période d'enseignement, je dois exprimer de nouveau ma reconnaissance pour le bienveillant accueil que ce cours a rencontré. Je vous remercie tout particulièrement de m'avoir aidé ainsi à le maintenir sur le terrain scientifique, le seul qui puisse être vraiment fécond. Si l'histoire n'est pas, à proprement parler, une science, elle doit du moins bénéficier des procédés de la science.

En histoire, la méthode est chose essentielle. Lorsqu'on veut étudier un point quelconque d'histoire, il faut dresser la bibliographie de son sujet d'étude, autrement dit la liste raisonnée des publications et aussi des documents relatifs à ce sujet. L'absence d'une Bibliographie parisienne rend, en ce qui concerne l'histoire de Paris, l'établissement de cette liste souvent difficile. A défaut d'un répertoire donnant l'énumération des ouvrages intéressant les divers points de vue de l'histoire parisienne, il faut consulter des recueils d'ordre varié, dont je vous ai déjà cité plusieurs et que j'aurai à vous présenter au cours de ces conférences.

Dans un certain nombre de cas, les publications dont on a eu connaissance à l'aide de ces recueils peuvent suffire à l'étude qu'on s'est proposé de faire, mais, dans d'autres cas, la recherche ou l'examen direct des documents s'imposent. Les difficultés deviennent alors plus grandes. Pas plus qu'il n'y a de Bibliographie parisienne, il n'existe de Répertoire général des sources de l'histoire de Paris. Et ces sources sont de nature diverse. Il y a, d'une part, les documents écrits et, d'autre part, les documents figurés, c'est-à-dire les œuvres d'art, d'architecture ou de sculpture, les peintures, les estampes, les plans, les inscriptions.

Aux documents écrits appartiennent en premier lieu les chartes et pièces d'archives. Les chartes forment la base solide de l'histoire. Leur apport consiste dans un nom, un fait ou une date livrés à nous indépendamment de toute préoccupation de chroniqueur ou d'écrivain ; ce nom, ce fait, cette date ressortent de la pièce : contrat de vente, donation, acte judiciaire, compte, etc. C'est là l'élément impersonnel de l'histoire, la matière historique non façonnée, si je puis ainsi dire.

Les chartes et pièces d'archives éclairent le passé sur une quantité de points qui autrement resteraient plongés dans une nuit profonde. Que saurions-nous, par exemple, du Paris mérovingien et carolingien, sans le secours des diplômes et chartes, les chroniques et écrits de cette époque étant des plus sobres sur notre ville ? Comment, sans les pièces d'archives, arriverions-nous à faire l'histoire topographique de Paris au moyen âge ? Que saurions-nous, sans cette aide, des institutions de ces temps ? Aussi un maître, M. R. de Lasteyrie, a-t-il pu écrire en tête de son *Cartulaire général de Paris* : « Les chartes fournissent des renseignements abondants et précis non seulement pour l'histoire politique ou religieuse, mais encore pour l'histoire intime de notre cité, pour la connaissance du droit, de l'état des mœurs, de la condition des personnes, des accroissements de la ville, de sa topographie ; elles nous apprennent en un mot mille détails que l'on chercherait vainement dans les chroniques, et que pourtant l'historien doit posséder, s'il veut se faire une idée exacte et complète » — aussi exacte et complète que possible, naturellement — « de ce que fut le Paris de nos ancêtres ».

Un grand nombre de chartes et de pièces d'archives se rapportant à Paris ont été publiées. Sans entrer dans l'énumération des ouvrages qui en contiennent et que je vous citerai au fur et à mesure des occasions, je vous signalerai des collections telles que l'*Histoire générale de Paris*, les *Documents inédits sur l'histoire de France*, les *Ordonnances des rois de France*, de grands ouvrages comme l'*Histoire de la ville de Paris* de Félibien et Lobineau, des recueils comme la *Collection de documents pour servir à l'histoire des hôpitaux de Paris* ou le *Chartularium Universitatis Parisiensis* de Denifle et Chatelain, des périodiques, telles les publications de la Société de l'histoire de Paris, la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, etc.

Mais il reste un nombre incalculable de pièces d'archives relatives à Paris, qui n'ont pas été publiées. Parmi elles, on en trouve de très importantes : je vous en citerai, au cours de ces conférences, qui n'ont même pas encore été signalées. Le dépôt le plus riche, au point de vue qui nous occupe, ce sont les Archives nationales. Nous nous reporterons aux inventaires, tant manuscrits qu'imprimés, qui servent de guide dans ce vaste dépôt et nous passerons en revue les diverses séries de documents parisiens qu'il renferme. Après les Archives nationales, il faut placer la Bibliothèque nationale, dont les catalogues nous permettront de reconnaître les documents parisiens qui s'y trouvent conservés. Viennent ensuite les Archives de la Seine, celles de l'Assistance publique, de la Préfecture de police, des Domaines et de l'Enregistrement, de l'Opéra, de la Comédie-Française, de l'École de droit, les minutiers des notaires de Paris, la Bibliothèque de la ville de Paris, celle de l'Arsenal, etc.

(1) Leçon de réouverture du cours d'Introduction à l'histoire de Paris, professé à la Bibliothèque historique de la Ville, par M. Marcel Poëte, conservateur-adjoint.

Il ne suffira pas toutefois de relever l'existence de ces chartes et pièces d'archives; il faudra encore se préoccuper du parti à en tirer. Ce parti différera, selon la nature et la date de ces documents. Nous aurons donc à les examiner à la fois par groupes de même nature et dans l'ordre chronologique. Diplômes et chartes portant concession de droits et privilèges ou création d'offices, règlements divers, titres de propriété, terriers, procès-verbaux de délibérations de corps constitués, actes de l'administration de ces corps, registres de comptes, pièces judiciaires, rapports, obituaires ne sauraient ni être soumis absolument aux mêmes règles de critique, ni être envisagés, au point de vue de leur apport historique, sous le même angle. S'il est des règles de critique communes à tous ces documents, il en est d'autres qui sont spéciales à tel ou tel groupe. En outre l'importance historique d'un même groupe varie selon la date des pièces dont il est formé. Par exemple les registres de comptes et, dans ces registres, les chapitres des dépenses en particulier, très précieux pour le moyen âge et encore le xvi$^e$ siècle, perdent généralement de leur intérêt à dater du xvii$^e$ siècle, car ils deviennent alors moins détaillés et fournissent des indications qu'on peut, dans la plupart des cas, retrouver ailleurs et avec plus de développements.

Nous aurons à tenir compte de ces considérations dans l'examen que nous devrons faire des groupes de pièces d'archives relatives à l'histoire de Paris.

Aux documents écrits appartiennent, en second lieu, les chroniques, annales, histoires, mémoires, journaux, nouvelles à la main, en d'autres termes les récits plus ou moins étendus et d'un caractère plus ou moins personnel que des auteurs nous ont laissés des événements ou des « choses » de leur temps, ainsi que ceux que d'anciens historiographes ont rédigés à l'intention de la postérité. Ces récits n'offrent naturellement pas le même degré de certitude que les pièces d'archives. Nous avons à faire ici à des œuvres où se manifeste, avec tous ses risques d'erreurs, la personnalité humaine. La connaissance des faits ne nous arrive plus directement; elle nous parvient par un intermédiaire. Le rôle de la critique historique, en pareil cas, est d'essayer de dégager les faits des altérations qu'ils ont pu subir. Étant donné un document narratif, il convient d'en rechercher la provenance, l'auteur, de s'efforcer de démêler les influences d'éducation, de milieu, de saisir la trace des sources auxquelles on a puisé, d'éclairer le texte à la lumière, si possible, des pièces d'archives. Le document narratif ainsi présenté devient très précieux pour l'historien. Il renseigne sur le mobile ou la genèse d'actes dont les faits consignés dans les pièces d'archives ne sont que la conséquence; il fournit certains détails que ces derniers documents ne sauraient renfermer; il sert à établir une sorte de lien entre les événements; du fait qu'il constitue une vue d'ensemble ou un exposé de ces événements, il peut jalonner, pour ainsi dire, la route qu'à l'aide principalement des pièces d'archives on devra parcourir pas à pas; enfin il contribue à nous éclairer sur l'état d'esprit d'une société et nous donne quelquefois, sur le caractère des personnages qui ont occupé la scène historique, de curieuses indications.

De même que les chartes et pièces analogues forment les dépôts d'archives, les documents narratifs appartiennent aux bibliothèques. Mais de même aussi qu'on trouve des pièces d'archives dans les bibliothèques, on rencontre, en quantité bien moindre toutefois, des documents narratifs dans des dépôts d'archives: je vous en signalerai qui intéressent Paris et sont conservés aux Archives nationales.

Les documents narratifs sont naturellement beaucoup moins nombreux que les pièces d'archives; aussi ont-ils été publiés pour la plupart: vous en trouverez des éditions de valeur inégale, notamment dans le *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, les *Monumenta Germaniæ historica*, les publications de la Société de l'histoire de France et de la Société de l'histoire de Paris, etc.

Il existe aussi, pour les documents narratifs, un important et fort utile travail d'ensemble, en cours de publication, sous le titre de : *Les sources de l'histoire de France depuis les origines jusqu'en 1815*, et dont cinq fascicules, œuvre du regretté maître Auguste Molinier, ont paru jusqu'à ce jour et vont jusque vers la fin du xv$^e$ siècle. Cet ouvrage nous servira, sur bien des points, de guide à travers les sources narratives de l'histoire de Paris.

La troisième classe des documents écrits est formée des sources littéraires, c'est-à-dire des œuvres dans lesquelles le point de vue purement littéraire prédomine ou qui n'ont pas pour objet le récit d'événements réels : ouvrages d'imagination, de polémique, d'édification, d'instruction, épistolaires, etc.

Ces sources sont, au point de vue historique, d'un rendement moindre que celles dont je viens de parler. Elles ne doivent pourtant pas être négligées. Certaines œuvres littéraires nous donnent de la société d'autrefois une idée plus juste que celle que nous pourrions retirer de l'examen des pièces d'archives et de la lecture des chroniques. Au xiv$^e$ siècle, les *Miracles de Nostre-Dame*, le *Ménagier de Paris*, au xv$^e$, des auteurs comme Villon, Martial d'Auvergne, Coquillart, des œuvres comme les mystères, moralités et farces, ou encore comme les sermons de Maillard et de Menot, jettent une singulière lueur sur le milieu parisien. Que dire, pour ne citer que

quelques œuvres bien connues d'un temps plus rapproché du nôtre, du théâtre de Molière, des *Caractères* de La Bruyère, des lettres de Mme de Sévigné, de celles de Voltaire, du théâtre de Dancourt et de Marivaux, des romans de ce dernier : la *Vie de Marianne*, le *Paysan parvenu*, du *Diable boiteux* de Lesage, des *Liaisons dangereuses*, du roman *Faublas*, etc. ? Il y aurait un joli recueil à faire de scènes ou tableaux parisiens empruntés aux œuvres littéraires de diverses époques.

Je ne négligerai pas dans cet enseignement cette précieuse catégorie de documents. On ne saurait, toutefois, traiter les œuvres littéraires comme de simples documents. N'oublions pas que leur principal objet n'est point de nous instruire ni de nous fournir une documentation. Avant tout, elles doivent être, pour nous, des sources d'impressions. Il importe donc, à mon sens, de se mettre en garde contre certaines exagérations de la critique actuelle qui tend à faire subir, sans profit pour l'histoire, indistinctement le même régime à une belle œuvre littéraire et à de sèches annales rédigées par quelque moine obscur du moyen âge. Il convient sans doute d'appliquer aux œuvres littéraires les procédés de la méthode historique, mais dans une sage mesure, l'usage de ces procédés ne devant pas aller jusqu'à tarir la source d'impressions, raison d'être de ces Œuvres. Dans les cas ordinaires, la façon la plus simple et aussi, me semble-t-il, la meilleure de profiter d'un document littéraire est de le lire en s'efforçant de se reporter au temps auquel il remonte. C'est affaire de culture générale jointe à ce qu'on appelle le sens du passé.

Une dernière catégorie de documents reste à examiner, c'est celle des documents figurés : j'entends par là les œuvres d'architecture, de sculpture ou de peinture, les inscriptions, les objets d'art que le passé nous a laissés et qui sont dispersés dans nos rues ou groupés dans les musées publics ou dans des collections particulières. A la même catégorie appartiennent les dessins, les estampes, les plans, qu'on trouve soit dans les musées, soit dans les bibliothèques. Les sources archéologiques et artistiques de l'histoire de Paris n'ont pas plus que les précédentes fait l'objet d'un travail spécial d'ensemble. Les catalogues des musées du Louvre, de Cluny et Carnavalet, les catalogues d'estampes et de dessins de la Bibliothèque nationale, l'*Inventaire des richesses d'art de la France* et l'*Inventaire général des œuvres d'art appartenant à la ville de Paris*, les *Monuments de l'histoire de France* par Hennin, la *Statistique monumentale de Paris* d'Albert Lenoir, les *Inscriptions de la France* (ancien diocèse de Paris) de Guilhermy et Lasteyrie, l'*Epitaphier du vieux Paris* de M. Raun é, en cours de publication, les *Études archéologiques sur les anciens plans de Paris* de Bonnardot, constituent les principaux répertoires auxquels il y a lieu de se reporter.

Je ne saurais entrer ici dans le détail des règles de critique qu'il convient d'observer à l'égard des divers documents archéologiques ou artistiques. Je me bornerai à faire remarquer que la plupart de ces documents sont, comme les précédents, des œuvres soumises avant tout à notre goût, et que c'est précisément du sentiment qu'ils nous causent que sort toute vive l'impression du passé. Prenez par exemple le *Benedicite* de Chardin. Il suffit de le regarder pour sentir, en même temps que le charme prenant du tableau, la délicieuse évocation de passé qu'il renferme : on se trouve transporté dans un intérieur de la modeste bourgeoisie parisienne du XVIIIe siècle.

Œuvres d'art, œuvres littéraires, documents narratifs et pièces d'archives forment les quatre grandes sources de la connaissance du passé. De ces sources découle l'histoire. Mais leur importance respective varie selon l'époque ou le sujet dont on s'occupe et elles n'ont pas toujours toutes à intervenir. Les pièces d'archives, très importantes pour le moyen âge, le deviennent moins à dater de la période moderne. Ces pièces ne doivent néanmoins jamais être négligées. Vous savez le parti qu'on en a tiré et qu'on en tire chaque jour pour l'histoire de la Révolution. Vous n'ignorez pas non plus qu'on s'efforce à juste titre de les faire entrer dans la conception de l'histoire contemporaine : des travaux comme ceux de la jeune Société d'histoire de la Révolution de 1848 sont fort instructifs à cet égard. On se préoccupe même de faire servir cette classe de documents à la connaissance d'époques encore plus rapprochées de la nôtre : c'est ainsi que l'un d'entre vous voulait bien m'entretenir dernièrement du projet de création d'une Société d'histoire de la Commune de 1871, et dont l'un des objets serait précisément de dresser une sorte de répertoire des papiers de cette époque. Mais si les pièces d'archives ne cessent d'avoir leur utilité et leur intérêt, elles ne sauraient jouer, pour la connaissance des temps modernes et contemporains, le même rôle que celui qui leur est dévolu en ce qui concerne le moyen âge. A partir du XVIe siècle, les sources narratives et littéraires prennent un développement de plus en plus grand et qui a fatalement pour effet de restreindre le rôle des documents d'archives. Ainsi, l'historien de la société et des mœurs à Paris au XVIIIe siècle pourra se contenter de puiser aux sources narratives, littéraires et artistiques ; mais s'il s'agit du XIIIe siècle, par exemple, on devra nécessairement ajouter à ces sources les chartes et pièces d'archives.

A chaque sujet d'étude doit correspondre une clas-

sification appropriée des sources ou des documents. Il y a là, comme vous le voyez, une sorte de dosage à opérer. Les éléments du sujet ainsi dégagés et dosés, il ne reste plus, pour arriver au terme du travail historique, qu'à en assurer l'harmonieuse combinaison.

Mais l'histoire n'a pas toujours revêtu cet aspect. A ses débuts, l'histoire de Paris nous apparaît sous les traits de la Muse antique, assembleuse de légendes. Elle a pour ainsi dire pris naissance dans une boutique de libraire de la Cité, au temps de François I[er]. Le premier en date des historiens de Paris, Gilles Corrozet, appartenait à ce milieu littéraire si curieusement vivant qui marque l'aube de la Renaissance française : dans la joie du travail, il étudiait et produisait sans relâche ; son œuvre comprend des traductions — car il était polyglotte émérite — des manuels d'édification et d'instruction morale, des ouvrages d'histoire, des pièces de circonstance, des poésies. C'est de lui, par exemple, qu'est le *Conte de Rossignol*, l'une des plus charmantes productions poétiques de l'époque. Entre temps, il vendait des livres « en la grand'salle du Palais, du costé de la chappelle Messieurs ».

L'importance croissante de Paris, les grands souvenirs qui s'attachaient à son rôle historique faisaient reculer dans un prestigieux lointain les choses de son passé. Des légendes flottaient éparses que l'on retrouvait dans divers recueils auxquels Corrozet les emprunta. Avec ces légendes, quelques faits et d'intéressantes données sur des événements contemporains, il forma *La Fleur des antiquitez... de Paris*, « petit livret » — comme il l'appelle — qu'en 1532, à l'âge de 22 ans, il livra au public.

Cet opuscule fut composé sans aucune préoccupation des sources. Son intérêt réside pour nous dans la mention que l'auteur a faite d'un certain nombre d'événements contemporains : il revêt ainsi à nos yeux le caractère d'une chronique et sa place est dans la classe des sources narratives. Mais si le petit livre de Corrozet ne saurait plus offrir au point de vue historique d'autre intérêt, à l'époque où il parut, il ne fut pas jugé de même : il vint donner satisfaction au désir de connaître ce qui était relatif au passé de Paris ; ce fut une véritable histoire populaire de cette cité, une sorte de vade-mecum utile à consulter pour ce qui concernait la « grand'ville », comme on disait déjà à cette époque.

Aussi le succès de l'ouvrage s'affirma-t-il aussitôt : en cette même année 1532, il parut une nouvelle édition de *La Fleur des antiquitez*, augmentée de la liste des rues, des églises et des collèges. D'autres éditions suivirent, témoignant de la vogue du « petit livret » du bon libraire.

C'est donc sous l'aspect populaire, vulgarisateur, sous la forme d'un livre à vente facile que s'offre d'abord à nous l'histoire de Paris.

En 1550, nous retrouvons l'ouvrage de Corrozet, mais profondément modifié : de notables progrès ont été réalisés. La pensée de l'auteur a mûri. Comme les hommes de sa génération, il a été touché par le scepticisme. Il est plus réfléchi, moins adonné aux fables : confusément, il éprouve le besoin de puiser aux sources. Toutefois, il ne va qu'à celles de ces sources qui frappent le plus volontiers l'œil et l'imagination : il va aux documents archéologiques et, parmi eux, aux documents épigraphiques. Les épitaphes et inscriptions qui peuplent de souvenirs les cloîtres et les églises attirent son attention ; il les publie dans son livre dont elles viennent former en quelque sorte les pièces justificatives.

C'est, comme vous le voyez, par le côté archéologique que l'histoire de Paris prend réellement contact avec le document. *Les Antiquitez... de Paris*, de 1550, revues et augmentées en 1561, constituent ainsi pour nous le plus ancien ouvrage auquel on puisse vraiment donner le titre d'histoire de Paris. Ce n'est plus, comme *La Fleur des antiquitez*, un recueil n'offrant d'intérêt historique qu'au point de vue des renseignements qu'il renferme sur l'époque contemporaine de l'auteur ; c'est un livre qui est également utile à consulter pour les temps antérieurs.

MARCEL POETE.

(*A suivre.*)



## TAS DE VIEILLERIES (1)

Un bruit de voix le réveilla de bonne heure. On se disputait violemment devant la maison, comme si on allait en venir aux mains. En se levant et en s'habillant à la hâte, il entendit la voix de Wlodarski qui dominait le tumulte, et quand il ouvrit la fenêtre, grand fut son étonnement d'apercevoir quantité de cochers juifs qui discutaient bruyamment, armés de leurs fouets. Wlodarski parlementait tandis que les juifs se chamaillaient en lui mettant de force dans les mains de petites plaquettes de métal. Il finit par les prendre toutes et les emporta dans la maison. On le vit reparaître au bout de quelques instants.

— Madame a tiré le numéro sept (2), déclara-t-il. Et maintenant qu'on se tienne tranquille.

Les juifs se dirigèrent aussitôt vers la porte en

(1) Voir la *Revue Bleue* du 11 novembre 1905.

(2) La police russe oblige les cochers à porter leurs numéros sur une plaque attachée à la poitrine ou suspendue dans le dos.

bavardant toujours, mais la dispute s'était apaisée comme par miracle.

— Qu'est-ce que c'était? demanda Jozwicki en rencontrant Wlodarski dans le vestibule.

— Chacun d'eux voulait conduire Mme Jozwicka au cimetière. Nous avons dû tirer au sort. Et voilà que je me demande si Lawrynowicz ne sera pas bien embarrassé pour nous arriver, puisqu'aucun cocher n'est allé attendre le train à la gare.

— Le cimetière est-il dans la ville?

— Non, très loin au-delà de la fabrique.

— Et le corbillard est commandé?

— Oui. Le directeur de la fabrique a même offert ses chevaux, mais je crois que le corbillard ne fera que figurer à l'enterrement.

Ils entrèrent tous deux dans la salle à manger où la vieille dame préparait le thé, revêtue de la robe de deuil qu'elle avait cousue la veille. Calme, elle voulut même sourire à son fils, mais n'y arriva pas. Une contraction nerveuse passa seulement sur son pâle visage.

— Neuf heures, et Lawrynowicz n'est pas encore là! Il va se mettre en retard, dit-elle.

— Le voilà! s'écria Wlodarski qui regardait par la fenêtre.

On vit s'avancer dans la cour un homme vigoureux, d'apparence élégante, que suivaient deux hommes portant des malles.

Un moment après, le nouvel arrivé entrait dans la chambre et tombait aux genoux de la vieille dame, sans larmes, sans paroles, il lui baisait les mains.

Sa voix tremblait quand il lui dit enfin :

— La première dépêche qui m'annonçait la maladie ne m'a pas trouvé chez moi : quand j'ai reçu la seconde, il m'a fallu deux jours pour arranger mes affaires et n'avoir plus à revenir là-bas.

— Tu ne repartiras plus?

— C'est ce que nous avions résolu. Puissé-je seulement devenir ce qu'il a été!

Le jeune homme se releva en poussant un profond soupir.

Il n'aperçut qu'alors l'étranger et se raidit tout à coup.

— Mon fils Adam — dit la vieille dame.

— Lawrynowicz.

On se serra les mains en silence.

— Il est temps de partir! remarqua Wlodarski.

La vieille dame revêtit un manteau démodé, un vieux chapeau roussi par l'usage et tous sortirent.

A la clarté du soleil, car la journée était belle comme le sont rarement les journées d'automne, Jozwicki aperçut alors l'ensemble de la propriété. Construite en bois, la maison était bien le type d'une habitation de petite ville. Elle penchait déjà d'un côté, avec son toit en planchettes verdissantes de mousse, son revêtement de plâtre tout écaillé — une masure!

La cour assez spacieuse qui s'étendait devant le logis avait visiblement servi à des jeux de sport et de gymnastique; sur les côtés s'étendaient des plates-bandes où achevaient de se flétrir les dernières fleurs d'automne; un verger occupait le fond de ce petit clos qui contenait peut-être deux morgs (1), aucun petit bourgeois ne pouvait avoir rien de plus mesquin.

Deux voitures attendaient à la porte, et le cocher de la première s'écria aussitôt :

— J'ai le numéro sept! C'est moi qui conduis madame!

La vieille dame jeta un regard amical à son automédon barbu et monta en voiture avec Adam. Les cloches de l'église sonnaient à toute volée.

Dès qu'ils débouchèrent de la rue sur la place, ils aperçurent qu'elle était remplie de monde. La foule fit la haie pour laisser passer la voiture, et toutes les têtes se découvrirent quand on aperçut Mme Jozwicka. Pas une parole ne se mêlait au langage des cloches.

A la porte de l'église stationnaient beaucoup d'équipages et de britchkas (2). Plusieurs hommes d'apparence respectable s'avancèrent avec empressement pour ouvrir la portière de la voiture qui amenait la vieille dame, c'était à qui l'aiderait à descendre. Adam lui offrit le bras et sentit un étrange serrement de cœur, alors qu'il conduisait ainsi sa mère au milieu de ce silence solennel, de tous ces gens qui s'inclinaient, tête nue, sur son passage.

L'église débordait de verdure, remplie qu'elle était de pins fraîchement coupés. Placé très haut, entouré de lumières un cercueil de chêne, sur lequel on n'avait placé aucun ornement, transparaissait à travers les branches, comme du fond d'une forêt.

Le premier banc avait été réservé à Mme Jozwicka. Dans les autres avaient pris place quelques propriétaires des environs, quelques dames à chapeau, quelques bourgeois, puis se massait la foule où se pressaient des ouvriers, des paysans, beaucoup de pauvres et même, au grand étonnement de Jozwicki, des juifs. Et tous se tenaient là, côte à côte, comme des soldats enrôlés dans une même armée, graves, recueillis, les yeux fixés sur le cercueil.

L'office commença, puis la messe, enfin un mouvement se produisit dans la foule; on se rangeait et autour du catafalque s'assemblèrent des hommes, plusieurs des messieurs placés dans les bancs, Wlodarski et Lawrynowicz.

La mère priait silencieusement, sans quitter le

(1) Mesure de surface équivalant à peu près à un hectare.
(2) Voiture du pays.

cercueil des yeux ; on voyait seulement des larmes couler sur ses joues et ses lèvres parfois s'agiter.

Mais quand on commença à descendre le cercueil et que des porteurs l'enlevèrent sur leurs épaules, elle poussa un sanglot déchirant et se leva pour le suivre, pour ne le quitter qu'à la fin.

Les cloches se mirent alors en branle pendant qu'on ouvrait toutes grandes les portes de l'église, et la croix, les bannières, le prêtre, le cercueil élevé très haut au-dessus de la foule, tout apparut sur la place éclairée par le soleil qui venait d'émerger des nuages. Un rang d'ouvriers entoura Mme Jozwicka et son fils qui la conduisait, pour les préserver du remous de cette foule qui se précipitait dehors.

Le prêtre s'était arrêté auprès du corbillard qui stationnait à la porte, mais un murmure s'éleva de toutes parts, protestation qui gronda jusqu'aux confins de la place.

— Pas de corbillard !... nous le porterons ! Jusqu'au dernier jour, il ne nous a pas quittés, nous ne le quitterons point ! Pas de corbillard !

On se conforma à ce désir. La foule entoura le cercueil, croix et bannières mêlèrent leur éclat aux lumières innombrables des cierges. Toutes les cloches de la ville sonnèrent, toutes les confréries prirent leur rang et le prêtre entonna un chant que soutinrent en chœur les voix des jeunes garçons qui marchaient en tête.

Le cortège traversa la place, se déroula dans une rue en un défilé qui paraissait interminable.

Lawrynowicz avait presque usé de violence pour faire monter la vieille dame dans une voiture où il resta auprès d'elle. Adam et Wlodarski marchaient les premiers derrière le cercueil, dont les porteurs étaient continuellement remplacés par d'autres qui réclamaient leur tour. Jozwicki voyait ainsi que seigneurs, paysans, ouvriers, tous se pressaient autour de cette bière, comme pour y demander une part d'honneur.

— Que de monde ! murmura-t-il.

— Les maisons sont vides aujourd'hui ; la fabrique ne marche pas. Ils sont tous ici, répartit Wlodarski.

— Ce sont de bien braves gens.

— De braves gens ! Les hommes sont toujours bons pour ceux qui les aiment. Il y a des exceptions, mais ce sont des monstres. Ne voyez pas dans cette foule la force de ses sentiments, mais la grandeur d'âme de celui que nous portons à sa dernière demeure. Son cœur et sa pensée étaient à tous, et tous veulent rester près de lui jusqu'à la fin ! Ah ! voici notre fabrique qui lui dit adieu.

Le cortège traversait déjà un faubourg où apparaissaient les murs rouges de la fabrique, les blanches maisonnettes de la colonie ouvrière et ces murs parlèrent : des torrents de fumée jaillirent au-dessus des toits, tandis que retentissaient les sifflets des signaux, les cloches et les sonneries. Des femmes et des enfants jetaient des branches vertes sur la route, puis se joignaient au cortège.

Jozwicki marchait dans la boue, dans les ornières profondes, sans ressentir la fatigue d'un chemin si incommode, au milieu de ces impressions qui envahissaient sa pensée et oppressaient son cœur.

On approchait du cimetière rustique, situé en pleine forêt. La cloche de la petite chapelle commença à tinter, comme pour saluer et appeler celui qui arrivait à sa dernière demeure.

C'était le moment de la séparation suprême.

Quand la vieille mère se trouva au bord de la fosse ouverte, elle se précipita en sanglotant sur le cercueil qu'elle entoura de ses bras. Et comme si un ouragan eût passé à cet instant sur la foule, un sanglot déchirant répondit à sa plainte, exhalé par des milliers de poitrines ; chants et prières se perdirent dans cette clameur funèbre qui secoua Jozwicki d'un frisson étrange. Il avait vu bien des obsèques célébrées en nombreuse assistance, des témoignages de respect ou de sympathie prodigués aux morts sous toutes sortes de formes, mais ce gémissement d'une foule immense était pour lui chose inconnue, et jusqu'à ce jour, il ne l'aurait pas cru possible.

Cependant Lawrynowicz dit quelques mots à l'oreille de la vieille dame et l'aida à se relever. Puis il fit un signe à ceux qui l'entouraient en la désignant des yeux et le calme se rétablit ; on entendait seulement quelques sanglots étouffés du côté des femmes. Le cercueil fut descendu dans la fosse, puis un jeune prêtre à la figure énergique, au regard plein de bonté, commença à parler d'une voix que l'émotion brisait par moments dans sa gorge.

« Mes frères ! Voici que nous avons déposé dans ce tombeau celui qui nous aimait tant. Tout ce que je pourrais vous dire sur lui ne serait que paroles vaines, qui n'auraient rien à vous apprendre. Il n'en est pas un seul parmi vous qui n'ait eu en lui un père, qui ne le pleure et ne le bénisse avec moi. Mais s'il nous a quittés, celui qui nous aimait, ne croyez pas qu'il ne soit plus au milieu de nous. Il continuera à demeurer ici, car aucun de nous ne reverra sa maison, sa mère, ses élèves, ses œuvres, aucun de nous ne pensera au bien et à la vertu, sans honorer sa vie et sa mémoire, sans chérir sa pensée et son âme. Si nous voilà tels que des orphelins, tels que des naufragés, rappelons-nous que nous n'en restons pas moins ses fils pour recueillir l'héritage glorieux, saint et précieux, qu'il nous a laissé et le devoir d'aimer ce qu'il aimait, de rester fidèles à ses enseignements qui nous parlaient toujours de travail et de vertu, de servir la cause qu'il servait. Il

restera ainsi au milieu de nous, si nous demeurons dignes de lui. Que cette terre qu'il a tant aimée lui soit légère. »

Le prêtre se tut, se baissa pour jeter sur le cercueil une poignée de terre.

Jozwicki ramassa aussi un peu de sable, mais oublia tout à coup qu'il l'avait dans la main en apercevant un ouvrier qui venait de se placer à côté du prêtre et commençait à parler, très pâle, les traits convulsés par l'émotion, en pressant son bonnet contre sa poitrine. Adam crut retrouver un homme qu'il connaissait, qu'il avait vu bien souvent, dont la voix lui était familière, tant celui-ci ressemblait à la plèbe qui encombrait sa fabrique et se présentait chaque jour à ses yeux. Ah oui, il connaissait bien les ouvriers — à ce qu'il croyait, avec leurs larges épaules, leurs mains durcies et déformées par le travail, souvent mutilées à la suite de quelque accident, leurs teints sombres, comme passés à la fumée, leurs traits épaissis et effacés, leurs regards éteints ou menaçants, leur morne silence ou leurs rugissements de bête furieuse. — Il les avait vus dans toutes sortes de phases d'humilité, de flatterie, de crainte devant l'autorité, de détours mensongers, parfois d'arrogance quand ils étaient ivres. Aussi ne les aimait-il pas et se tenait-il sur la défensive, en homme expérimenté, lorsqu'il avait à leur parler.

Quand la foule ouvrière s'assemblait pour choisir un orateur qui exposât ses demandes, Jozwicki se préparait aussitôt instinctivement à soutenir une lutte et cherchait son revolver dans sa poche. Telle fut aussi ici sa première impression, mais elle ne dura pas.

« Frères et compagnons, et vous tous, qui vous êtes réunis ici comme une seule famille, depuis les plus riches jusqu'aux plus pauvres! vous rappelez-vous dans quelle situation nous nous trouvions, il y a quinze ans, quand nous arrivions ici de l'autre bout de notre Pologne, chassés de là-bas par le manque de travail.

« Les Allemands de la fabrique, les Ruthéniens de la campagne, les Juifs de la ville, se détestaient entre eux, chacun d'eux méprisait l'autre. Et nous qui étions cinq étrangers, inconnus à tous, on ne voulait pas nous recevoir à la fabrique, on nous craignait dans les châteaux. Pour les paysans, nous n'étions que des vagabonds. Il nous fallait mendier pour avoir de quoi nous traîner plus loin.

« Par hasard, il nous vit frapper à sa porte pour demander l'aumône... et voilà comment il nous la donna, l'aumône!

« Sur sa parole, le directeur consentit à nous recevoir quelques jours après. Nous étions les derniers parmi les derniers, mais le plus misérable emploi n'était pas à refuser. Et comme la paye ne suffisait pas pour nourrir et pour vêtir les malheureux que nous étions, il nous trouva du pain et des habits; nous n'avions où loger, il nous prit chez lui et n'exigeait de nous qu'une seule chose : que votre conduite, disait-il, ne fasse honte ni à moi... ni à vous.

« Voilà comment ça a commencé. Nous étions alors cinq dans sa maison. Il y a maintenant trois cents familles des nôtres dans la fabrique, et nous prenons à témoin tous ceux qui vivent ici et dans les environs, que notre conduite n'a fait honte ni à lui, ni à nous-mêmes! Nous remercions tous les gens d'ici, de nous avoir reçus pour leurs, comme il le recommandait. Et nous remercions nos directeurs et nos patrons d'avoir écouté ses demandes à lui et ses instances, en nous procurant un travail avantageux, une existence saine et assurée. Nous avons tâché de nous conduire comme il le voulait et nous l'en bénissons, et nous garderons parmi nous sa sainte mémoire, sûrs que nous sommes qu'ils lui ressembleront, ceux qu'il a choisis et instruits pour prendre après lui la direction de nos actions et de nos besoins.

« Et pour que reste ici pour toujours un signe de sa pensée, nous fonderons de nos deniers un hospice qui portera son nom, car nous savons que c'est ce qu'il a si longtemps désiré. »

« Nous le bâtirons! » répondit une clameur solennelle.

Les poignées de terre roulèrent, pressées, sur le cercueil, le dernier *Angelus* fut récité par tous.

Jozwicki aperçut alors que Lawrynowicz et Wlodarski reconduisaient à la voiture la vieille dame autour de laquelle se pressait la foule.

Beaucoup de gens s'étaient groupés autour de l'orateur et on les entendait se disputer.

— Pourquoi ne pouvons-nous pas donner aussi? criait un fermier.

— C'était un père pour nous comme pour vous, déclarait un paysan l'air indigné, en tendant un rouble par-dessus les têtes de ceux qui l'entouraient.

— Tous, tous! criait-on de plus en plus haut. Prenez-donc, Lawrynowicz!

— Alors qu'on appelle M. Wlodarski, je n'en viendrai pas à bout tout seul.

Wlodarski apparut, et de toutes parts des mains se tendaient présentant des pièces d'argent ou des roubles en papier — d'autres donateurs s'engageaient à verser le lendemain leur obole. Jozwicki regardait immobile comme s'il eût été hypnotisé. Tous étaient là, et les offrandes de tous affluaient, depuis les billets de banque des propriétaires voisins, des directeurs et des employés, jusqu'aux petites pièces usées des paysannes, jusqu'aux roubles de papier malpropres et froissés des marchands juifs et des paysans.

Wlodarski voulait d'abord inscrire les noms des

donateurs, mais ils étaient trop nombreux, et trop de voix répétaient dans la foule.

— Pourquoi faire écrire? Tout le monde donne... chacun ce qu'il peut. Si ça ne suffit pas, on donnera encore après.

Ce mouvement général emporta Jozwicki — il se dégagea de la foule et s'adressant à Wlodarski.

— Ce qui manquera, je l'ajouterai. Je suis son frère.

On lui fit place, tandis que des regards curieux le dévisageaient et qu'un murmure parcourait la foule.

— C'est un bonheur pour vous, Monsieur, que Dieu vous ait encore laissé une mère comme celle-là! — dit une voix de femme.

— Nous vous remercions de votre générosité! fit Wlodarski.

Le jour d'automne tirait à sa fin, assombri par les nuages dont le ciel était de nouveau chargé.

Inquiet de ce que devenait sa mère, Jozwicki chercha une voiture et recommanda au cocher de marcher vite.

A la lueur grise du crépuscule, la maisonnette du docteur lui parut encore plus misérable et plus ruinée que le matin. Dans la salle à manger, il retrouva sa mère en compagnie du prêtre.

Elle les présenta l'un à l'autre. Les premières phrases banales échangées, Jozwicki entama très courtoisement la question du paiement des funérailles, mais le prêtre l'interrompit par un regard où il crut lire un reproche, en répliquant :

— M. Casimir a lui-même réglé tout cela d'avance.

Et un froid singulier les gagna tous. Le prêtre se leva pour prendre congé. Jozwicki l'entendit dire en s'en allant à la vieille dame :

— A partir de demain, je viendrai donc tous les soirs pour la leçon. Les enfants sont déjà avertis. Le Dr Lawrynowicz est-il sorti?

— Il est déjà parti pour visiter les malades qui sont restés si longtemps privés de soins!

Quand le prêtre se fut éloigné, Jozwicki se mit à arpenter nerveusement la chambre, oppressé par les pensées qu'il ne savait comment exprimer.

S'asseyant enfin auprès de sa mère, il lui baisa la main et la garda entre les siennes.

— Maman, vous savez que je suis riche, très riche, je n'ai qu'un fils. Si je me retirais aujourd'hui des affaires, j'aurais un million en main, mais en continuant à travailler, j'augmenterai encore chaque année ma fortune. Je ne dépense pas mon revenu, et pourtant je ne me refuse rien. Que faire à présent? Ah, mon désir, c'est que vous demeuriez avec moi, maman, car je suis bien seul malgré tout!... Je l'ai senti à présent — auparavant je n'y pensais pas!... Me voilà seul, et fatigué, et usé par la vie! Comme je me sentirais heureux d'avoir ma mère auprès de moi! Ce n'est pas ma faute, si nous avons vécu jusqu'à présent si loin les uns des autres! Si j'avais su, si j'avais pu supposer...

Ici la voix lui manqua et il s'arrêta intimidé, sentant qu'il y avait aussi de sa faute dans ce qui était arrivé.

— Mais, recommença-t-il, vous m'appartenez à présent, maman... il faut que nous vivions désormais ensemble, maintenant...

Puis la regardant, car il craignait vaguement de l'offenser par ce qu'il allait dire :

— Maintenant, maman, nous allons couvrir d'or cette petite ville et tous ces braves gens en récompense de leur vénération pour Casimir. Tout ce dont ils ont besoin : hôpital, écoles, crèches, secours, vous le leur donnerez. J'ai assez d'argent pour subvenir à tout cela, mais je ne peux pourtant pas leur laisser ma mère... n'est-ce pas? Vous ne pouvez pas continuer à vivre dans cette masure, au milieu de ce tas de vieilleries, endurer des privations.

— Ne me dis pas de ces choses-là! oh! ne les dis pas! s'écria tout à coup la vieille femme. O Adam! as-tu vraiment pu croire que je quitterais tout cela. Ce qui n'est pour toi qu'une masure et un tas de vieilleries, c'est pour moi le nid bien-aimé où je trouvais nos trésors et l'idéal de notre vie. Je m'y suis toujours sentie heureuse, et riche, et maintenant... maintenant, mon Dieu... si je lui ai survécu, si mon cœur n'a pas éclaté de douleur et de désespoir, c'est que je me sens encore sa mère! Son esprit, ses pensées, son travail, tout est ici... et me fait vivre. Ne me dis plus de ces choses-là! Il m'est si pénible de trouver en toi un étranger. Et tu me fais tellement compassion!

— Il est vrai, ma mère, que j'ai des idées toutes différentes. Je ne comprends pas, je m'indigne que vous viviez dans un tel milieu, et je ne souffrirai pas que vous demeuriez comme vous voilà, si vous refusez de partir avec moi. Que je vous arrange alors une maison convenable, avec tout ce qu'il vous faut, puis je viendrais souvent chez vous. C'est convenu, maman, n'est-ce pas?

Il avait glissé aux genoux de sa mère, suppliant, ému jusqu'au fond de l'âme.

La vieille femme secoua la tête.

— Non, Adam, non. Je resterai ici telle que j'étais, comme j'y étais. Cette masure durera plus longtemps que moi. J'aime ce tas de vieilleries. Et ton argent m'est inutile... Non, tout ce qui se trouve ici, tel que tu le vois, c'est l'héritage de Casimir... Je n'y changerai rien. Tout cela te semble misérable et insuffisant parce que tu vis dans le luxe. Si tu connaissais les logements et les meubles des ouvriers qui travaillent pour te fournir ce luxe et si tu avais pris à cœur leurs privations, leur véritable misère, si tu en avais souffert avec eux, tu ne blasphémerais pa

en appelant misérable la situation où tu me vois. Je n'ai pas faim, je suis chaudement vêtue, j'ai la vie assurée, je puis ne rien faire quand je suis malade, j'ai le temps de lire, je ne redoute pas la faim à cause d'un arrêt de la fabrique, du mauvais vouloir d'un supérieur... me voilà donc riche ! Ecoute, si tu voulais dépenser ici des milliers de francs pour moi, dépense-les pour moi là-bas chez toi. Dépense-les en pensant à moi, et nous nous trouverons alors tous les trois réunis. Viens me voir ici, tant que je suis en vie, viens souvent, et quand je mourrai, dépose-moi auprès de Casimir, puis respecte nos vieilleries et fais-en don à qui te les demandera. Car ces vieilleries, vois-tu, ce sont... ce sont... mes joyaux !

Les larmes lui coupèrent la parole et elle s'arrêta secouée par les sanglots.

La porte s'ouvrit tout à coup, Lawrynowicz et Wlodarski apparurent suivis par deux contre-maîtres de la fabrique qui déposèrent sur la table deux mouchoirs rouges remplis d'argent. Puis ils s'approchèrent de la vieille dame pour lui baiser la main et l'un d'eux prit la parole.

— Voilà l'argent. Que madame le garde et conduise l'affaire avec ces messieurs. Nous, nous ferons tout ce que nous pourrons. Mendel Sysel a promis de fournir le bois pour la bâtisse de l'hôpital, — M. Rudnicki donne cent mille briques que les paysans transporteront gratis, et le bourgeois Taras Buv offre son terrain derrière le moulin. « Le Stranow (1) » promet d'obtenir les permissions nécessaires, et les maçons travailleront à moitié prix. Pourvu seulement que Dieu nous conserve madame en bonne santé. — La vieille femme parvint à se maîtriser et l'autre contre-maître ajouta :

— Madame n'est-ce pas que vous restez avec nous ?

— Oui, mes enfants, je reste ici. Où donc irai-je finir ma vie ?

— Et on pourra vous envoyer les enfants le soir ?

— Certainement dès demain. Le curé va remplacer mon fils en attendant.

— Je prendrais sa place, dit Lawrynowicz. Mais il faut d'abord m'occuper de mes malades.

— C'est que nous ne vous aurions pas laissée partir, dit le contre-maître en jetant sur Jozwicki un regard oblique.

— Je vous remercie pour tout, pour ce que vous avez fait à l'enterrement, commença-t-elle, mais inondée de larmes, elle ne put qu'embrasser maternellement les têtes inclinées vers elle. Très émus, les deux hommes s'éloignèrent rapidement.

— Ce sont ceux qui se sont occupés des funérailles, murmura Wlodarski à l'oreille de Jozwicki. Peut-on leur parler de paiement ?

(1) Fonctionnaire de la police rurale.

Adam secoua silencieusement la tête.

— Peut-être mon offrande servirait-elle au moins pour l'hôpital ? dit-il d'un ton énervé après quelques instants de réflexion.

— Nous commencerons avec ce que nous avons recueilli ici. Si les fonds manquent, j'aurai recours à vous.

— Ils ne manqueront pas, murmura Jozwicki avec un singulier sentiment d'amertume.

Il se sentait annihilé, étranger à tous, solitaire et impuissant, le cœur plein de malveillance, et d'humiliation, de rancune envers sa mère, de jalousie envers son frère. Il lui sembla qu'en faisant jadis le partage de leurs enfants, ses parents avaient commis une injustice à son égard. De quel droit lui avait on adjugé des millions, et sa mère à l'autre ? Car il n'avait pas de mère et n'en aurait plus jamais, l'autre la gardait pour lui, même au-delà du tombeau... au milieu de ce tas de vieilleries ?

Marie Rodziewicz,

*Traduit du polonais par* Mme Marie Gorecka.



## FIN D'AMOUR

Ce soir d'octobre grave et de renoncement,
Avec son crépuscule opaque et monotone,
Prolonge en nous l'angoisse étrange de l'automne
Où la vie et l'amour sanglotent doucement.

Dans la chambre sans lampe où des ombres balancent,
Taciturnes, et l'un à l'autre indifférents,
Nous songeons et les mots ne sont pas assez grands
Pour dire la douleur qu'expriment nos silences.

J'ai cependant penché mon front auprès du tien
Qui s'appuie au fauteuil ainsi qu'une fleur pâle,
J'ai caressé tes yeux d'une main machinale :
Ton cœur est sans désir et ne souhaite rien.

Une même tristesse indicible nous glace
Et, jusqu'au fond de l'eau brumeuse d'un miroir,
Le groupe morne et las de notre désespoir
Descend comme un soleil qui meurt et qui s'efface.

Nos âmes, on dirait, craignent un abandon
Et chaque heure qui sonne est lente et solennelle.
Oh ! quel symbole obscur cette nuit porte en elle !
Des pleurs mouillent le bord de nos cils. Pourquoi donc ?

Notre tendresse, hier, n'était qu'un doux mensonge ;
L'étreinte est dénouée. Est-ce son souvenir
Qui trouble ainsi l'amour muet qui va finir,
Notre amour « éternel » qui dura moins qu'un songe ?

Léon Bocquet.

## LA VIE LITTÉRAIRE

### Léonce Depont. — Eugène Manuel.

Léonce Depont : *Sérénités, Déclins, Pèlerinages : Le Triomphe de Pan.*

Edmond Huguet, professeur à l'Université de Caen : *La Couleur, la Lumière et l'Ombre dans les métaphores de Victor Hugo.*

Eugène Manuel : *Mélanges en proses.*

Vous lirez Victor Hugo. Non, vous ne lirez pas Victor Hugo, car, ainsi que l'écrivait Renan :

« L'étude de l'Histoire littéraire est destinée à remplacer en grande partie la lecture directe des œuvres de l'esprit humain... »

Vous ne lirez donc pas Victor Hugo, mais vous lirez l'Histoire littéraire de son œuvre, et, par exemple, les livres étranges que M. Edmond Huguet a consacrés à cette œuvre.

M. Edmond Huguet est l'homme le plus patient du monde. Il catalogue. Il classe. Il explique autant que faire se peut. Il a publié : *Le sens de la forme dans les métaphores de Victor Hugo* et maintenant : *La Couleur, la Lumière et l'Ombre dans les métaphores de Victor Hugo.* C'est, dit-il, un dictionnaire méthodique, un répertoire philologique, un instrument de travail. Un instrument de quel travail?

J'admire on ne peut plus la patience de M. Edmond Huguet. Mais j'ai peur que son penchant d'esprit, d'esprit critique, ne l'entraîne un jour à écrire quelque livre considérable sur la ponctuation dans l'œuvre de Victor Hugo, ou bien sur l'étendue comparée des paragraphes dans ses œuvres en vers et dans ses œuvres en prose. Cela ne serait pas moins utile pour nous faire comprendre les habitudes de cette puissante imagination. M. Edmond Huguet déclare dans sa préface avec une modestie extrêmement estimable :

« Il n'est peut-être pas impossible, si l'on choisit avec soin certaines catégories de métaphores et certaines œuvres datées, de voir comment s'est transformé le génie du poète. »

On ne le verrait pas moins en observant dans quelle mesure Victor Hugo vieillissant en venait à multiplier les points virgules et allonger les paragraphes tout en raccourcissant les chapitres, à moins qu'il n'ait fait le contraire très exactement. Mais, sans doute, n'est-il pas impossible non plus de savoir comment s'est transformé le génie du poète en faisant ce travail bien simple qui consiste à le lire non pas tout entier, certes, car la vie est courte, mais par fragments car, il faut du moins employer sa vie brève à de belles lectures.

M. Edmond Huguet, toutefois, précise en notre esprit certaines des impressions que nous aurions en lisant Victor Hugo lui-même et, après tout, n'est-ce pas tout justement le rôle du critique? Et par exemple, M. Edmond Huguet étudie les métaphores classiques dans Victor Hugo, les métaphores classiques, c'est-à-dire peut-être poncives et banales, en tous cas traditionnelles.

Victor Hugo dit dans les *Contemplations* :

> Je massacrai l'albâtre, et la neige et l'ivoire,
> Je retirai le jais de la prunelle noire
> Et j'osai dire au bras : Sois blanc, tout simplement.

M. Edmond Huguet, dont la sincérité est évidente par elle-même, éprouve toujours le besoin de questionner :

« Veut-il dire, se demande M. Edmond Huguet, veut-il dire que, pour désigner la couleur, il emploie toujours rigoureusement le mot propre à l'exclusion de la métaphore? Le bras est-il toujours blanc, les cheveux toujours noirs ou blonds, le ciel toujours bleu? Non. »

Et en effet, dans les œuvres de Victor Hugo, ne manquent ni les bras d'albâtre ou de neige, ni les cheveux d'or ou d'ébène, ni les ciels de saphir... On les voit avec plaisir, on ne se lasse point de les voir, mais on les attend, on est sûr qu'on les verra. Ne faut-il point conclure qu'il y a des métaphores conventionnelles — qui sont après tout le fond du style poétique — et qu'aucun poète n'évite. Ces métaphores sont peu à peu remplacées par d'autres qui règnent à leur tour, et qui, durant leur règne, imposent à tous les poètes leur domination. Mais M. Edmond Huguet a compté combien de fois Victor Hugo a vu se lever le jour. Il se tient pour très assuré que dans ses descriptions du premier matin les détails ont une vérité, une précision que l'observation seule pouvait donner... N'empêche que Victor Hugo prend souvent l'aube pour l'aurore, à moins que ce ne soit l'aurore pour l'aube. Et lorsque dans ses vers l'aube est éblouissante et dorée, c'est de l'aurore qu'il s'agit, mais ne faut-il point conclure que ces incertitudes importent peu si du moins le ciel fournit au poète une gamme merveilleuse de couleurs?...

*
* *

Sans doute, pour peu qu'on lise les poètes contemporains, en attendant l'époque prévue aussi par Renan où on ne lira plus que les études critiques sur eux, on se persuade que s'ils prennent souvent l'aube pour l'aurore, le ciel leur fournit moins de couleurs qu'à Victor Hugo et qu'ils ont eux aussi des métaphores conventionnelles, et qu'ils ne cherchent point suffisamment à se débarrasser de leur obsédante tyrannie.

Je fais le plus grand cas de Léonce Depont, le doux et triste auteur de *Sérénités*, *Déclins*, *Pèlerinages*. Il est le poète de beaucoup d'intimités discrètes et dé-

licates. Son âme s'est lamentée avec élégance. Il n'est pas ragaillardi maintenant. *Le triomphe de Pan* qu'il chante est un triomphe morose. Le panthéisme est à la mode, depuis quelques années. Ce n'est certainement pas pour suivre la mode que Léonce Depont chante le triomphe de Pan, car Léonce Depont est un poète d'inspiration libre et sincère. Mais enfin le voilà devenu panthéiste à son tour. Et d'un panthéisme sans mesure et sans accommodements.

Dépasse la Légende et la Mythologie
O Pan, déchire l'ombre et, lumineux, parais
Avec ta chevelure agreste de forêts
Et tes rugosités comme des monts surgies.

Dresse-toi, animant toutes les énergies,
Prends tes os de granit et de marbre et de grès
Couvre-les de ta chair d'argile, et sois après
L'universel ancêtre aux formes élargies.

Sois le Dieu triomphal qui charme ou dompte encor
L'Homme, la Brute et l'Arbre avec un roseau d'or,
Qui fait des vastes mers émerger les rocs fermes,

Sois le Dieu naturel dont le souffle puissant
Disperse une semence innombrable, et qui sent
Sur son torse velu fourmiller tous les germes.

Excellent panthéisme avoué, reconnu, proclamé! J'ai peur cependant que ce panthéisme ne soit pas absolument spontané, j'ai peur qu'il ne soit systématique, prémédité. Je crains qu'il ne tourne au développement littéraire. Et, tenez, après cette Invocation que je viens de citer, vient immédiatement un petit poème, parfait de formes, j'en conviens, mais d'une exaltation trop modérée et froid presque autant qu'un devoir de rhétorique qui serait fait par un rhétoricien à peu d'autres pareil.

Pan

Ecoute cette flûte amoureuse. Elle dit
Que la brebis appelle et que l'agneau bondit:
Que l'innombrable essaim fait la ruche sonore.
Comprends la mélodie éparse dans l'aurore
Et qu'un pâtre soupire ou qu'exhale un sylvain.
Elle dit que la fleur n'embaume pas en vain ;
Qu'en vain n'alternent pas le soleil et l'ondée ;
Que la nature est par le germe fécondée
Et que l'universel et formidable Dieu
Qui revêt toute forme et réside en tout lieu,
Pan triomphal, au front de faune, aux pieds de chèvre,
Sait animer lui-même un roseau de sa lèvre.

Et déjà apparaissent tous les personnages, toutes les images, toutes les métaphores qui ont succédé à ceux et à celles du temps jadis. Autrefois, on avait même dans Victor Hugo, comme le constatait M. Edmond Huguet, des bras d'albâtre ou de neige, des cheveux d'or ou d'ébène, des ciels de saphir. Et maintenant nous avons les pâtres et sylvains, les faunes et les chèvres, les satyres et les nymphes, les dryades, tout un petit monde insupportable qui s'est installé en maître dans notre littérature poétique. Léonce Depont le fait mouvoir et parler et vivre avec une habileté précise. Mais il subit sa tyrannie ; il ne sait pas résister à l'envahisseur. Il faut des nymphes et même des satyres, mais je vous assure qu'il n'en faut pas trop. Exemple. Voici un *Crépuscule*.

Ce Satyre allongé, de qui la flûte égrène
Les plus harmonieux accords au bois sacré,
Fait rire ou murmurer le roseau frêle au gré
De son caprice errant sous la clarté sereine.

Au ciel d'ombre un nuage incandescent se traîne.
La plaintive génisse appelle dans le pré,
Et le pâtre debout à l'horizon pourpré,
Mêle aux derniers rayons son ombre souveraine.

Ce rythme agreste enlace en de souples replis
Les vallons embrumés et les coteaux pâlis.
La Nymphe écoute, assise au bord de la fontaine :

Et l'humble laboureur, que hante un rêve obscur,
Ayant vu tomber l'Astre et s'assombrir l'azur
Regagne d'un pas lent sa cabane lointaine.

Ce poète a le sentiment de la nature. Ce paysage crépusculaire a une sorte de grâce fine et douce. Il est décrit avec amour et avec précision. Mais quoi donc y ajoutent le Satyre et la Nymphe? Donnent-ils l'impression de la vie antique, des divinités mêlées aux humains? Donnent-ils l'impression d'un Satyre et d'une Nymphe? Je crois bien qu'ils ne donnent aucune impression d'aucune sorte. Ils n'évoquent plus rien. Les bras d'albâtre n'agissent plus sur nos imaginations : les bras blancs les peuvent surexciter toujours. Les Satyres et les Nymphes ne nous parlent plus ni à l'esprit ni au cœur : et la simple nature nous émeut toujours. Léonce Depont allait écrire un beau sonnet. Mais incapable de résister à l'invasion des nymphes et des satyres, il n'a fait qu'une très bonne composition littéraire. Ah ! je souhaite, en vérité, que Léonce Depont ensevelisse Pan dans son triomphe, Pan et tout son cortège.

Je le souhaite d'autant plus que Léonce Depont est mieux fait pour chanter la terre dans sa simplicité. Il dit à merveille la modestie calme, et la grandeur de la vie rurale.

La maison, le verger, la ruche, quelques champs,
Pour goûter le bonheur en faut-il davantage?
Non; et j'accepte, ô père auguste, l'héritage
Auquel tu consacras tant de soins attachants.

Pourvu que le troupeau, dans les vallons penchants,
Paisse, et qu'avec un pauvre, au foyer, je partage
Le pain bis, le miel roux, les fruits et le laitage,
Père, je veux louer ton exemple en mes chants.

Or, pareil aux Héros de qui la noble race
Eternise la gloire aux sillons qu'elle trace,
Mes mains prendront le soc échappé de tes mains ;

Et, descendant obscur d'une obscure lignée,
La conscience calme et l'âme résignée
J'accomplirai sans bruit d'humbles travaux humains.

Léonce Depont a dépouillé, là, sa poésie de tous les éléments factices que fournit la littérature. Sa poésie n'est-elle pas pour cela plus forte et plus vraie? Et même je crois surtout Léonce Depont le poète de ces intimités que François Coppée chanta :

Un espiègle profil qui de loin se dessine
Dans le jardin mouillé de clartés fraîches, puis

Quelque aïeule filant près de l'agreste puits
Où se marie un lierre avec une glycine.

Une ruche vibrante et du verger voisine;
Un bosquet minuscule aux bordures de buis ;
La savoureuse odeur qu'exhalent les pains cuits;
Le fumet délicat qui sort de la cuisine.

Au seuil ému, le chat et le chien familiers :
Du linge blanc qui sèche et sur les espaliers
Épars des fruits dorés ou des grappes rougies.

Un tel ensemble où rien ne choque, où rien ne ment,
Suffit pour éveiller de tendres nostalgies
Et pour nous remuer l'âme profondément.

Là est l'inspiration la plus naturelle de Léonce Depont. Qu'il abandonne les nymphes aux satyres et qu'il chante à son tour les intimités. Sa poésie régulière et ferme, prudente, habile, de poète capable de composer à la perfection des sonnets, beaucoup de sonnets, des tas de sonnets, s'épanouira.

*
* *

On se souvient aujourd'hui d'Eugène Manuel. Il a des amis empressés à cultiver sa mémoire. Ils ont pensé que le meilleur moyen pour la cultiver bien était de publier ou de rééditer certains de ses ouvrages.

Je crois que si l'on veut bien juger Eugène Manuel, il faut voir en lui non pas un poète qui fut par hasard inspecteur général de l'Instruction publique, mais un inspecteur général de l'Instruction publique qui écrivit des vers avec assiduité.

Les uns se rappellent qu'Eugène Manuel fut l'ami de Jules Simon, les autres qu'il fut candidat sans bonheur à l'Académie française ; d'autres veulent se rappeler qu'il fut et qu'il reste l'auteur heureux des *Ouvriers*. Oui, je crois, décidément je crois qu'il faut se rappeler autre chose si on veut bien le comprendre et bien le juger.

Les *Mélanges en prose* d'Eugène Manuel sont précédés d'une introduction par M. Albert Cahen. Cette introduction est écrite par un lettré pieux qui connut parfaitement son héros. Eugène Manuel, on le voit, dans cette *Introduction*, était le plus consciencieux des hommes. Il était laborieux. Il était bon. Il voulait le bien de tous. Il avait le sens de la solidarité sociale. Il eût enseigné dans les Universités populaires. Ses vers sont un peu des poèmes pour Universités populaires. D'eux se dégage toujours une leçon morale.

Ce poète est sincère, d'une façon extraordinaire. A propos de tout, il va jusqu'à l'extrême limite de la sincérité. Sa sincérité lui crée presque une originalité, la pitié sociale l'inspire, et l'intimité du foyer. Il engage sa Muse à des voyages inattendus.

Muse, partons pour les faubourgs.
Ce luxe qui grandit toujours
Et nous enserre,
Fatigue mes yeux éblouis.
Je veux aller dans le pays
De la misère!
. . . . . . . . . . .
Assez de luxe !... Allons ailleurs.
Je veux voir tous ces travailleurs
En blouse grise ;
Je veux au fond des vieux quartiers
Saluer ces rudes métiers
Que l'on méprise.
Je veux voir ces héros obscurs,
Au teint de bronze, aux muscles durs,
A l'âme altière,
Qui sont les puissances d'en bas
Et livrent d'éternels combats
A la matière...

Et il s'enthousiasme pour son œuvre sociale, plus sociale que poétique :

Poète, va sans nul souci
Des railleurs qui voudraient ici
Clore ta bouche.
Qu'importe si parfois, brutal,
Ton chant plein d'un souffle vital
Les effarouche ?
Parle! tu ne peux pas mentir
Si tu sais aimer et sentir
Comme la foule !
La poésie au jet puissant
Jaillit du pavé frémissant
Que ton pied foule,
Fais palpiter dans tes chansons
Tant d'âmes à tous les buissons
Endolories :
Ton cœur est le creuset sacré
Où tout métal est épuré
De ses scories !

La poésie d'Eugène Manuel avait moins de brutalité qu'il ne le pensait. Elle était loyale et prudente. Une Muse l'inspirait, qui n'était point révolutionnaire mais seulement démocratique.

Aussi bien, cette Muse sympathique et si convenable fut-elle récompensée de sa vertu. Eugène Manuel connut plus que le succès, le triomphe. Il avait écrit *Les Ouvriers*, un drame en vers en un acte. Et c'était un drame singulier. Il était social. Il était populaire. Il était vertueux. On se plut à remarquer la simplicité et le pathétique du sujet, l'habileté et la clarté de la composition, l'éloquence sobre et naturelle du style... On remarqua même la hardiesse du sujet autant que celle de l'auteur... Eh oui! il y avait de la hardiesse de représenter au théâtre de la bourgeoisie française les ouvriers vantant, avec des tirades et de la conviction, les bienfaits de l'instruction... Ce faisant, Eugène Manuel était quelque chose comme un précurseur. C'est ce que j'ai indiqué tout à l'heure, par un léger détour, en disant qu'il était un poète d'Universités populaires.

Etait-ce tout dire? Par sa poésie intime et familière il fut aussi un initiateur. Et la poésie de François Coppée n'était donc pas aussi personnelle qu'on l'aurait pu croire. Du reste il était dans la destinée d'Eugène Manuel de prévoir les évolutions de beaucoup d'idées. Il fut aussi un théoricien heureux. Il

écrivit pour le *Dictionnaire de Pédagogie* une étude sur la poésie : *Qu'est-ce que la poésie*? Et, il déclarait :

« ... L'histoire de la poésie est celle même des grands courants d'idées et de sentiments, de croyances et d'espérances qui traversent chaque siècle, c'est aussi l'histoire du goût dans ses altérations et ses transformations; c'est surtout l'histoire des plus nobles émotions que l'homme connaisse : car c'est la poésie qui les recueille et c'est elle qui les transmet d âge en âge.

Sous quelle direction va-t-elle marcher après avoir pris tant de formes et chanter tant d'objets différents! Il semble qu'elle aille vers la science. Elle commence à en comprendre la grandeur et la fécondité, et c'est à ce contact qu'elle paraît appelée à subir une nouvelle transformation qui ne sera peut-être pas la dernière? »

*L'intégralisme* prévu par Eugène Manuel! Mais parfaitement.

J. ERNEST-CHARLES.



## THÉATRES

Théâtre Sarah-Bernhardt : *Pour la Couronne*, drame en 5 actes de M. FRANÇOIS COPPÉE.

Opéra-Comique : *Miarka* ; drame lyrique de M. Jean Richepin. Musique de M. ALEXANDRE GEORGES.

Le Théâtre Sarah-Bernhardt, sous la direction intérimaire de M. Calmettes, nous a donc restitué le drame de M. François Coppée : *Pour la Couronne*, que nous n'avions pas revu depuis son succès à l'Odéon en 1895. Œuvre aux raccourcis violents et aux situations tendues, ce drame, où la fibre patriotique vibre d'un bout à l'autre, satisfait aux émotions un peu grosses que le public aime au théâtre. La situation du prince Constantin Brancomir, placé entre l'amour filial et l'amour de sa patrie, et qui finalement sacrifie le premier au second; les luttes et les hésitations qui traversent son esprit... tout cela compose évidemment un ressort dramatique un peu gros, dont le mécanisme se monte et se démonte trop facilement, car les effets en sont prévus, mais qui, par cette facilité même, est d'une action certaine sur un groupement de deux mille spectateurs. Et puis, en somme, si l'on veut bien y regarder de près, sont-ils donc de qualité bien différente et d'essence plus subtile, les mobiles qui composent l'intérêt scénique des drames grecs les plus admirés? Évidemment non! ce sont presque toujours des sentiments, des mouvements d'âme d'un intérêt rudimentaire, qui s'adressent à la plus universelle compréhension et qui, transportés dans une affabulation moderne, auraient les plus grandes chances de produire sous nos yeux ce que nous appelons des *effets de mélodrame*.

Je sais bien qu'il y a la *forme*. Voilà le point important, celui pour lequel on pourrait le plus aisément taquiner l'auteur de *Pour la Couronne*. Le vers dramatique de M. François Coppée a de l'ampleur du souffle, mais aussi combien de rhétorique! Il se satisfait trop aisément : il use, il abuse des effets faciles, et quand il a trouvé une situation qui se prête au développement, il s'y complait, il s'y oublie jusqu'à l'indiscrétion, jusqu'à la lassitude. Il ne connait pas l'art des *sacrifices*, cet art tant vanté par Eugène Delacroix, qui l'appliquait à la peinture et qui aurait pu tout aussi bien en préciser l'intérêt pour les arts voisins, pour le théâtre aussi, qui a tant de points communs, tant de connexité avec la peinture. L'art des *sacrifices*, c'est le goût, c'est le sens du *trop* et du *trop peu*, c'est justement le contraire de la Rhétorique; c'est plus encore que cela! c'est la garantie que l'écrivain ne produit pas à froid, qu'il ne se bat pas les flancs pour produire, pour conduire son développement jusqu'à l'extrême limite; c'est enfin l'essence même de notre génie français, fait de tact et de mesure et que nous retrouvons dans tous les maîtres de notre théâtre, depuis Racine jusqu'à Alfred de Musset.

Si l'on est équitable et dénué de parti pris, il faut bien reconnaître que le drame de M. François Coppée ne brille pas par cette qualité : il est diffus, prolixe, avant tout prétexte à tirades. Mais il en a d'autres, qui agissent directement sur les spectateurs et qui assurent son effet. Ce que je vous en ai dit vous montre assez lesquelles. L'interprétation que nous en a donnée le Théâtre Sarah-Bernhardt précise encore leur caractère. M. Philippe Garnier s'est montré plein de vigueur dans le rôle du père traître à sa patrie ; Mme Teissandier d'une ruse insinuante et câline dans celui de la princesse grecque qui détourne le soldat de ses devoirs. Mais l'intérêt principal de cette reprise était la réapparition d'un acteur qu'on n'a pas assez d'occasions d'applaudir et qui est un des plus doués que je sache pour le drame et la tragédie : je veux dire M. Albert Darmont. On se le rappelle, jouant aux côtés de Mme Sarah Bernhardt le rôle d'Alexandre de Médicis dans l'admirable *Lorenzaccio* de Musset, puis à l'Œuvre celui de Prinzivalle dans la *Monna Vanna* de M. Maurice Mæterlinck. Son nom reparut souvent cet été à l'occasion de cette intéressante tentative du *Théâtre de la Nature*, dont il fut le fondateur et le protagoniste. Ici nous ne jugeons en lui que l'interprète. M. Albert Darmont a des dons naturels, qui, s'ils étaient plus fréquemment employés, le placeraient au tout premier rang des tragédiens de ce temps. Il a le *masque*, la *silhouette*, tout ce qui compose la

beauté physique, ou tout au moins le caractère, si utile à l'acteur. Je lui vois encore de la chaleur, une diction vivante et vibrante, avec un art des nuances, par où il sait rompre la monotonie de la déclamation traditionnelle, telle qu'on la pratique à la Comédie — et c'est peut-être là sa qualité la plus originale. Tous ceux-là le goûteront et comprendront la valeur de ma remarque, qui sont fatigués par la mélopée des tragédiens officiels. Ma seule réserve serait peut-être quant au geste, trop bref, et à certaines minutes dénué d'ampleur. Mais cela tient à la fougue même de son jeu, et il faut y voir comme la contre-partie d'un mérite. Tel quel, il montre les plus saisissantes qualités, et dans ce rôle difficile de Constantin Brancomir, le fils placé entre l'amour de son père et l'amour de sa patrie, il a été le vrai triomphateur de la soirée, triomphateur justement acclamé. Si je voulais d'un mot résumer la manière de cet artiste, je dirais qu'en elle rien ne sent l'enseignement du Conservatoire, et les lecteurs qui veulent bien me suivre savent assez, qu'à mon sens, il n'est pas de plus grand éloge pour un interprète de la tragédie et du drame.

*
* *

Le poète des *Gueux* et des *Blasphèmes* fut toujours, comme chacun sait, féru de vie audacieuse et libre : le jour où il s'éprenait du *Don Quichotte* de Cervantès au point d'en tirer le drame héroïque que l'on connaît, c'est que l'élément d'aventure qui compose l'essentiel du roman espagnol s'était imposé à son esprit jusqu'à devenir une force d'obsession. A vrai dire il étouffe dans nos contingences sociales, et si chacun était libre de vivre sa vraie vie, celle pour qui la nature l'a créé, c'est celle du Romanichel — combien de fois ne l'a-t-il pas dit ? — qu'il eût délibérément choisie. Cet idéal, M. Richepin le fixa lui-même jadis dans un roman qui porte ce titre : *Miarka, la fille à l'ourse.* Un compositeur de talent, M. Alexandre Georges en détacha une suite de chansons qui lui parurent dignes d'inspirer un musicien : il s'appliqua donc à rehausser leur signification poétique du commentaire vocal. Il s'y appliqua et y réussit, car ces chansons, données autrefois dans l'un de nos grands concerts parisiens, y obtinrent le plus légitime et le plus franc succès. Il s'avisa ensuite que, le plus gros de la besogne étant fait, puisque chacune d'elles se rattachait pour ainsi dire à une situation dramatique déterminée, il ne restait plus, pour en tirer une œuvre lyrique, qu'à les relier par une affabulation dramatique, comme on assemble et rattache entre elles les perles d'un collier. D'où ce livret de *Miarka*, tiré par M. Richepin lui-même de son œuvre initiale, pour lequel M. Alexandre Georges a composé en vue de la joindre aux chansons d'origine, la partition que l'Opéra-Comique vient de nous donner. On discerne assez par là quelle fut la genèse et quels sont les inconvénients de l'œuvre au point de vue scénique : si ingénieusement que soient rapprochées les perles du collier, le fil est un peu gros qui les rattache l'une à l'autre. Les chansons n'ont point été composées pour le drame, mais le drame pour les chansons, et cela se voit trop. Bref ici ce n'est pas l'accessoire qui suit le principal, mais bien le principal qui suit l'accessoire et se subordonne à lui.

C'est dans son héroïne Miarka que M. Jean Richepin incarna ses complaisances. Élevée par sa grand'mère, la Vougne, vieille bohémienne qui, selon les livres des Romanis, voit dans la petite la future épouse d'un Roi, Miarka grandit avec la pensée que son destin se réalisera :

« Je dois obéir aux tarots qui m'ont dit :
« Là où Miarka naît, si Miarka grandit,
« Apprenant aux magiques livres
« Tout ce qu'il faut qu'elle apprenne,
« Miarka sera reine. »

Elle demeure donc, sous l'autorité de la Vougne, racinée au sol où elle est née. Dans une longue et magnifique vision, qui est comme un raccourci de son propre destin, elle a vu ce qu'on pourrait appeler la cérémonie d'initiation à la vie des Romanichel : la danse romané, avec ses refrains de cris sauvage ; le pas de l'ours, que mène un montreur jouant de la flûte ; la représentation mimée de la cérémonie nuptiale ; la ronde des amoureux qui s'enlacent en valsant. Désormais cette vision demeurera devant ses yeux et la marquera pour la vie. Elle résistera à toutes les influences qui pourraient peser sur elle, surtout à celle de Gleude, l'Innocent, qui l'aime et lui déclare son amour : « Miarka aime, Miarka se défend », nous apprend le titre du quatrième tableau. Cela signifie : Miarka aime sans le connaître le Roi dont, en rêve, elle a vu l'image et qu'elle attend par la volonté du Destin ; elle se défend contre les protestations d'amour de Gleude que l'instinct du sexe éveille de son innocence — vous reconnaissez bien là une idée de M. Richepin, — et qui veut l'avoir malgré elle. Mais elle se défend avec tant d'énergie, la petite Miarka, qu'elle le fait reculer en marchant sur lui. Elle ne sera donc pas à Gleude, mais au roi des Romanis que finalement elle retrouve et qui la couronne reine par la cérémonie nuptiale. Les différentes phases de sa destinée sont résumées par elle-même dans le récit terminal qui fait suite au cantique d'amour.

Miarka naît, Miarka grandit,
Miarka s'instruit, Miarka n'aime pas.
Miarka se défend, Miarka s'en va.

Miarka était une hirondelle
Qu'on avait mise dans une cage,
Et les hirondelles n'y vivent pas.

Un jour le vent est arrivé.
Il a ouvert la porte de la cage,
L'hirondelle est repartie dans l'orage.

L'orage est beau. L'orage est libre,
Il a des cheveux en noirs nuages,
Il a des yeux aux prunelles de cuivre.

Ne pleurez pas sur la cage ouverte,
La petite hirondelle est heureuse.
Elle a des ailes pour s'envoler.

Elle s'envole dans la tourmente,
Dans les aventures, dans le vent qui passe,
Dans la liberté, dans l'amour.

Et c'est ainsi que l'héroïne de M. Richepin accomplit la destinée que pour lui-même il eût rêvée.

La musique de M. Alexandre Georges ne manque ni d'élégance ni de force. J'ai dit que l'œuvre dramatique avait été réalisée en fait pour composer un cadre scénique aux chansons déjà connues. *Hymne à la rivière*, *Hymne au soleil*, *Chanson de la parole*, *Chanson de l'eau qui court*, *Chanson du savoir*, *Chanson de la poussière*, tout cela est d'une inspiration tour à tour délicate et énergique qui correspond assez exactement au caractère du personnage qui la doit mettre en valeur et dont elle a pour mission d'exprimer l'âme : tendre et délicate quand c'est Miarka qui chante, énergique et volontaire quand c'est la Vougne. Je ne prétends pas que cette musique soit d'une originalité saisissante : on discerne très nettement ses origines et les influences qu'a subies le compositeur : M. Massenet est évidemment pour beaucoup dans la grâce et la caresse de cet oiseau chanteur qu'apparaît Miarka dès le second tableau, de même que Bizet, le Bizet de *Carmen* et des danses espagnoles, a manifestement pesé de sa despotique influence, l'influence de tout grand maître qu'on aime et qui a trouvé une forme, sur les rythmes et le caractère même de la Vougne. Mais telles quelles et malgré cette réserve qu'on ne pouvait omettre, elles se laissent écouter, elles s'imposent à l'attention plus d'une fois, surtout dans les passages de grâce.

L'ouvrage a été monté avec un goût exquis : on imagine quel prétexte à délicieux tableaux ce peut être pour la direction de l'Opéra-Comique, que le songe de Miarka. Toute cette scène du *Ballet des Romanis* qui compose un tableau mimé, soutenu par la symphonie, est un enchantement pour les yeux. Les différents passages de la réalité au rêve, de la pénombre à la lumière, sont marqués avec un art de progression dans les nuances qui fait de la décoration et de la mise en scène le vrai commentaire psychologique des personnages. Depuis *Pélléas*, où l'art du décorateur et du metteur en scène avait atteint de pareils raffinements, M. Albert Carré ne nous avait rien montré qui fût de cette qualité : il y a là tels blanchissements d'aube, tels passages de l'ombre à la lumière qui évoquent irrésistiblement en nous les *Matins* de Corot, avec cette impression en plus de fugacité, d'insaisissable, que l'effet fixé sur la toile ne peut rendre, tandis que l'art progressif du metteur en scène nous en rend tangible et comme palpable l'effet. Aucun théâtre de Paris, non pas même, je devrais dire *surtout pas* l'Académie nationale de musique, n'est capable de pareilles suggestions visuelles. Mme Marguerite Carré prête beaucoup de grâce et de charme à la poétique figure de Miarka, Mme Héglon, beaucoup de force et de sauvagerie à celle de la Vougne. Somme toute, un spectacle qui ne manque pas d'intérêt, et dans lequel l'art du décorateur s'unit intimement, pour leur prêter un adjuvant précieux, à ceux du musicien et du poète.

PAUL FLAT.



### Nécrologie

## ALFRED RAMBAUD

L'Université vient de perdre un maître éminent, Alfred Rambaud, qui fut le collaborateur hautement apprécié et, de 1888 à 1890, le directeur de la *Revue Politique et Littéraire* (*Revue Bleue*).

Dès le début de sa carrière, Alfred Rambaud s'était signalé par une sagace activité. Élève de l'Ecole normale supérieure à vingt ans (1862), agrégé d'histoire, professeur aux lycées de Nancy, Bourges et Colmar, il avait été appelé par Victor Durny, si habile à discerner les esprits de mérite, à l'École des Hautes-Études, fondée pour régénérer l'érudition française (1868). Il y prépara sur *l'Empire grec au X^e siècle, Constantin Porphyrogénète* une thèse savante, qui marqua le réveil des études byzantines, si florissantes maintenant (1870).

Dès 1870, les esprits les plus clairvoyants, dont Michelet, distinguèrent, en l'Empire des Tsars, le contrepoids à opposer à la puissance allemande, l'allié nécessaire de la France. Telle fut la judicieuse pensée du jeune professeur, qui, initié déjà aux langues et à l'histoire primitives des Slaves, voulut que la Russie fut connue, chez nous, « sous tous ses aspects, gouvernement et population, histoire etc... »; des premiers avec M. Louis Léger et M. Anatole Leroy-Beaulieu, il entreprit cette vaste enquête. Professeur à la Faculté de Caen (1871), puis de Nancy (1875), il fit paraître une étude originale, injustement oubliée aujourd'hui, sur les *Chansons héroïques de la Russie* (1876), une autre d'une inspiration fort haute, et qui lui attira, avec les attaques de la presse prussienne, les félicitations du grand-duc héritier de Russie, le futur empereur Alexandre III sur *Moscou et Sébastopol* (1877), et enfin sa fameuse *Histoire de la Russie*, ouvrage de novatrice et sûre vulgarisation, dont le succès fut immédiat en France, et non moins à l'étranger, où les traductions se multiplièrent. Par deux voyages en Russie, à Kiev et à Kazan le consciencieux historien avait complété aux sources mêmes sa documentation.

C'est également à Nancy qu'il s'attaqua aux questions de politique intérieure alors si importantes. Il avait été l'un des fondateurs et des plus ardents polémistes du *Pro-*

*grès de l'Est*; il se lia étroitement avec les députés républicains des Vosges, dont MM. Jules Ferry et Jules Méline. Aussi, lorsqu'après l'élection du Président Grévy, Jules Ferry reçut le portefeuille de l'Instruction publique — non sans s'attirer les sarcasmes de l'opposition conservatrice, qui raillait l'incompétence de cet avocat — fit-il appel à l'aide dévouée autant qu'avisée du jeune professeur : il le nomma chef de son cabinet (1879). Trois ans durant, acharné au labeur, Alfred Rambaud prépara les discours de l'infatigable ministre, et prit part à l'élaboration des réformes qui émancipaient l'enseignement, notamment à la réorganisation du Conseil supérieur de l'Instruction publique, d'où les représentants du Clergé furent exclus. A la chute du ministre il fut chargé d'un cours à la Sorbonne, et, en 1885, la chaire nouvelle d'histoire contemporaine lui fut offerte.

Alfred Rambaud demeura le zélé défenseur de la politique ferryste. En maints articles ou brochures de propagande, il exposa la nécessité pour notre pays d'une expansion lointaine. Aidé d'explorateurs et chefs militaires réputés, il fit paraître notre première encyclopédie sur la *France Coloniale* (1886). En même temps, il poursuivait, par son enseignement et par une active collaboration aux grandes revues, ses travaux scientifiques : Répondant au besoin de plus en plus marqué d'une histoire sociale, différente de l'unique relation des événements politiques, il écrivait les trois volumes, si connus, de son *Histoire de la civilisation française* (1885-1888).

C'est alors que, sur l'indication de M. Yung, qui appréciait infiniment la vigilance pratique de cet esprit, Alfred Rambaud fut nommé directeur de la *Revue Politique et Littéraire* (4 février 1888). Il tint à ce qu'elle conservât ses allures érudites, sa haute tenue littéraire, et aussi sa vaillance de revue de gauche. Et il dirigea dans ses colonnes une virulente campagne contre le Boulangisme :

« Où sont, écrivait-il, les idées de M. Boulanger? Et qui donc croit à sa sincérité? Quant à ceux qui l'entourent, quant à cette tourbe de pamphlétaires cyniques, d'hommes d'affaires véreux, de députés malfaisants ou grotesques, quant à ces tarés de la politique et de la presse qui forment son état-major, même la bande, qui poussa Louis-Napoléon à faire le 2 décembre, paraîtrait à côté d'eux une collection de Monthyons et de Vincents de Paul. Sur eux aucun Victor Hugo ne fera siffler les fouets d'or de nouveaux *Châtiments*; on veut bien être le belluaire de tigres et de léopards, mais on répugne à fouailler des hyènes, des putois et des blaireaux. Et c'est à ces gens-là qu'on travaille à livrer la France ! » (*Revue Bleue* du 26 janvier 1889.)

Quand, en septembre 1890, repris par des missions à l'étranger et ses travaux personnels, Alfred Rambaud quitta la direction de la *Revue Bleue*, il pouvait écrire en toute vérité : « Les traditions qui ont assuré à la *Revue* 26 années de succès seront maintenues : elle continuera à défendre comme elle l'a fait sous l'Empire, au 24 mai, au 16 mai, pendant la crise boulangiste, la cause de la république libérale et démocratique. »

Poursuivant son œuvre historique, et son action politique, A. Rambaud publia le *Recueil des Instructions données aux Ambassadeurs et Ministres de France en Russie* (1890) et, d'accord avec M. Lavisse, présida à la publication de cette immense et fort utile compilation : l'*Histoire générale du IVe siècle à nos jours*. Il fut élu sénateur du Doubs (1895). Peu après, M. Méline remplaçant M. Bourgeois à la présidence du Conseil (29 avril 1896), voulut, devant les menaces de la gauche, avoir à l'Instruction publique, un collaborateur, qui, « complice des lois scélérates et du fameux article 7 », ne pût être accusé de pactiser avec le cléricalisme : il y fit appeler Alfred Rambaud. Ministre, A. Rambaud eut la joie de voir se conclure cette alliance franco-russe dont il avait été l'un des meilleurs ouvriers, et que consacraient la visite du Tsar à Paris (1896) et le voyage du président Félix Faure en Russie (1897). Il eut également la bonne fortune de faire voter la loi féconde sur les Universités. Et s'il se montra parfois politique inexpert, du moins fut-il l'administrateur zélé des trois ordres d'enseignement.

Au cours de son ministère, Alfred Rambaud avait été atteint d'une grave pneumonie : sa santé alla dès lors s'affaiblissant. Lors de l'affaire Dreyfus, on sait qu'alarmé par la campagne contre l'armée, il adhèra à la « Patrie française », s'illusionnant au point de voir en elle un « terrain de conciliation ». Il ne fut point réélu au Sénat. Ainsi abusé et déçu, il rechercha de dernières satisfactions dans ses travaux, qui avaient motivé son élection à l'Institut (1897), et dont le plus récent fort solide, fixe l'œuvre de *Jules Ferry* (1903).

Alfred Rambaud, qui devina et devança souvent les orientations de l'opinion éclairée ou scientifique, possédait une remarquable facilité de travail. Il excellait aux recherches rapides, aux intuitions justes, aux synthèses précises et brillantes. C'est ce qui fit qu'il s'occupât avec un égal succès d'études fort diverses. Son œuvre, il est vrai, est moins d'érudition spéciale et définitive, que de vulgarisation extrêmement informée, substantielle et attrayante.

Il écrivait avec une agréable vivacité et une élégante clarté. Le soin des investigations ne gênait point chez lui l'imagination. Et il savait dépeindre un homme, une époque en traits vigoureux et non sans éclat. Il a, d'ailleurs, laissé quelques œuvres purement littéraires : une nouvelle pleine de couleur et de verve, parue à la *Revue Bleue*, sous le pseudonyme de Jean d'Albane; un livre, l'*Anneau de César, Mémoires*, pittoresques et émouvants, *d'un soldat de Vercingétorix*, qui, après avoir vécu l'épopée gauloise, combat sous les aigles de Jules César, et, hanté par la vision de la grandeur future de sa patrie, veut mourir sur le sol natal ; un autre roman historique, *Empereur de Carthage*, dont la vogue n'a point cessé.

D'une curiosité sans cesse en éveil, Alfred Rambaud était de plus d'une indépendance et d'une intégrité parfaites. « L'estime réfléchie que j'avais pour lui, écrit l'ancien directeur de l'Enseignement supérieur, A. du Mesnil, est devenue une vive affection, quand j'ai mieux appris à le connaître, quand je l'ai vu au milieu de sa belle famille, quand j'ai démêlé tout ce qu'il y avait de douceur et de droiture dans son caractère, d'amour passionné du bien public, de fidélité à ses amis politiques, de bravoure à les défendre. » (*Revue Bleue* du 9 nov 1895). J Lux.

Paris. — Typ. A. Davy (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame. — *Le propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.

# REVUE
# POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
# REVUE BLEUE

**FONDATEUR : EUGÈNE YUNG**

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 22 — 5e SÉRIE — TOME IV — 25 NOVEMBRE 1905

## L'ENTENTE SANITAIRE

Pendant de longs siècles, d'épouvantables épidémies ont dévasté le monde, semant la terreur, décimant des villes entières, laissant derrière elles un long sillage de souffrances et de détresse. La malpropreté, l'ignorance et la misère des peuples préparaient les voies à des contagions mystérieuses. Littré a été en droit de porter ce jugement sur les épidémies exotiques si redoutées : « Que sont vingt batailles, que sont vingt ans de la guerre la plus acharnée, à côté des ravages que causent ces immenses fléaux? » Le récit terrifiant de la peste d'Athènes ou de celle de Marseille évoque le martyrologe d'une humanité contre laquelle se coalisèrent dans une alliance homicide toutes les forces de destruction de la nature.

La peste, la famine, la guerre, le typhus, se succédaient dans un enchaînement tragique, dans une sorte de mutualité néfaste et meurtrière. A ces époques de terreur épidémique, où les invasions venues du Nord avaient pour épilogue une poussée infectieuse, la résignation religieuse avait pour auxiliaire l'impuissance de la médecine.

Et pourtant, peu à peu, malgré l'absence de notions exactes sur la marche et le caractère de ces fléaux d'Orient, l'empirisme avait suggéré une prophylaxie de sens commun, qui, pour être démesurée et outrancière dans ses prescriptions, notamment en ce qui concerne l'isolement et les quarantaines, n'en devançait pas moins les connaissances du temps. M. Henri Monod a justement noté que les mesures prises contre la peste par les commissaires de santé de Lyon au commencement du XVIIe siècle sont à peu près celles que l'on commanderait aujourd'hui : dénonciation des maladies, transport du malade dans un lieu d'isolement, parfumage ou désinfection de la maison et des objets.

Cette hygiène d'instinct et d'intuition était limitée à chaque ville. Venise, Gênes, Marseille avaient des lazarets pour leur sûreté particulière et exclusive; des ordonnances municipales fermaient les routes terrestres ou fluviales à l'entrée des cités populeuses.

Toutefois, à travers ce particularisme, un principe se dégageait, celui de la garde sanitaire des ports de la Méditerranée, afin de les préserver des atteintes de la peste d'abord, de la fièvre jaune plus tard. Le règlement élaboré par Colbert en 1683 est une ébauche d'hygiène nationale.

En 1822 seulement, sous une menace d'épidémie, fut votée et promulguée la première loi française de la police sanitaire maritime, uniquement destinée à combattre les maladies pestilentielles, et principalement la peste, le choléra, la fièvre jaune. C'était comme une loi de salut public dirigée contre les épidémies, avec pleins pouvoirs pour le gouvernement, avec des pénalités allant jusqu'à la condamnation à mort en cas d'abandon de poste ou de violation de consigne. Le rapporteur à la Chambre des députés, M. Pardessus, justifiait en ces termes la rigueur des sanctions pénales, qui, d'ailleurs, était reproduite des anciennes ordonnances royales sur les quarantaines : « Il y a plus de danger pour la France qu'un poste sanitaire soit abandonné qu'il n'y aurait de péril, pour une armée française, d'être surprise par l'ennemi, à qui la désertion d'un poste

aurait livré l'entrée du camp. Le salut commun ne permet pas à la législation de fléchir. »

Chaque pays opérait pour son propre compte, sans la moindre coopération avec son voisin, sans aucune vue d'ensemble. Ce fut l'honneur du gouvernement français d'avoir, pour la première fois, en 1851, convié douze États à participer à une conférence en vue d'une action commune et d'une défense concertée contre l'invasion des maladies d'outremer.

Avec quelle déconcertante lenteur l'Europe est entrée dans ce concert des puissances, pour fermer les voies d'accès et enrayer la propagation des fléaux asiatiques, un seul fait le prouve. De 1852 à 1885, six conférences ont été tenues, non sans utilité, du moins sans conséquences diplomatiques. La première conférence de Paris a été suivie, il est vrai, d'une convention, mais celle-ci ne fut signée que par la Sardaigne et le Portugal et encore ces deux puissances signataires — sur douze États convoqués — ont-elles repris leur liberté d'action en 1865.

Le professeur Proust, tout en regrettant ce long insuccès, n'en a pas moins constaté que ces réunions successives, sans avoir pleinement abouti, ont contribué à faire disparaître « les mesures excessives, absurdes et même barbares, usitées jusqu'alors ». Les pourparlers et les échanges de vues de cet ordre, même s'ils ne portent pas immédiatement tous leurs fruits, servent à l'éducation mutuelle des gouvernements et des administrations. La connaissance et l'examen des règlements nationaux, la discussion comparée des méthodes, finissent par influer, à leur insu peut-être, sur les intentions et les dispositions des différentes autorités d'hygiène.

Une délibération commune, fût-elle à première vue stérile, a tôt ou tard une influence directe ou indirecte sur les résolutions gouvernementales et administratives ; elle dissipe des malentendus et prépare des accords ultérieurs.

Quarante ans seulement après la Conférence inaugurale de Paris, la convention de Venise, en 1892, reconnaissait le principe de la notification mutuelle et obligatoire des cas de peste ou des foyers cholériques, en même temps qu'elle déterminait un système général de protection de l'Égypte, de la Méditerranée et de l'Europe contre les provenances de l'Extrême-Orient.

Ce fut et c'est encore le conflit de deux thèses, de deux systèmes, irréductiblement opposés l'un à l'autre au début. D'un côté, l'Angleterre avait plus particulièrement en vue la sauvegarde des intérêts du commerce et de la navigation, de l'autre, plusieurs gouvernements s'efforçaient de démontrer la nécessité de mesures modérées de quarantaines et d'isolement.

Le temps a marché, la conciliation s'est faite entre deux théories primitivement exagérées et l'on peut dire, sans chauvinisme, que la formule de rapprochement est d'initiative et de provenance française.

Au cours de ces controverses, où les hygiénistes britanniques ne voyaient d'autre barrière à la pénétration du choléra que l'assainissement du territoire, nos représentants autorisés, MM. Brouardel, Proust, Henri Monod, mettaient à profit, avec beaucoup de tact et d'opportunité, les enseignements de la science pastorienne.

Dans un rapport officiel, le regretté professeur A. Proust établissait la connexité des mesures permanentes de salubrité générale et de la défense occasionnelle contre les maladies pestilentielles : « C'est seulement alors, écrivait-il, que nos ports présentant un terrain réfractaire à la pénétration des germes morbides exotiques, on pourra supprimer complètement les dernières entraves quarantenaires. »

Cette préoccupation et cette obligation constantes de mise en état de défense des nations et des localités n'exclut nullement, tant s'en faut, le devoir général et préventif de protection de l'Europe contre les invasions cholériques ou pesteuses. Le passage de la mer Rouge, la traversée du canal de Suez, la navigation dans le golfe Persique, doivent être logiquement l'objet d'une surveillance régulière et les pèlerinages ne sauraient être livrés à eux-mêmes sans les plus graves risques de dissémination des germes de mort.

Une convention, qui a principalement pour objet de codifier tous les arrangements antérieurs, est à la veille d'être signée par toutes les puissances, qui ont pris part à la conférence sanitaire internationale de Paris (10 octobre au 3 décembre 1903). Il y aurait beaucoup à dire sur le retard apporté à la validité de cet instrument diplomatique et surtout sur les détails d'application du programme de défense sanitaire de l'Europe et de l'Amérique contre les maladies asiatiques, sur les lacunes d'organisation et les négligences de fonctionnement du service de surveillance du canal de Suez. M. le Dr Hermann Legrand, médecin sanitaire de France en Orient, a écrit que le mécanisme d'infection le plus à redouter, c'est la pénétration clandestine par terre ou par mer d'individus ou de marchandises n'ayant subi aucune mesure de quarantaine ou de désinfection.

C'est bien le moins que l'Europe, dont la sécurité est menacée par un défaut de surveillance sur la mer Rouge ou le golfe Persique, ait la haute main sur les institutions sanitaires d'Orient. Les Conseils supérieurs de santé de Constantinople et de Tanger doivent, comme celui d'Alexandrie, avoir un caractère réellement international, et la Convention de

Paris remédie en partie aux défectuosités primordiales d'où découlent tant de risques et de périls. « A Alexandrie, comme à Constantinople, a écrit M. Proust dans une étude magistrale, l'action des puissances européennes doit être prépondérante : sous aucun prétexte, la direction des affaires sanitaires n'y peut être laissée, sans les plus graves inconvénients, aux gouvernements territoriaux. » Le gouvernement égyptien ne manque pas une occasion de remettre en question les pouvoirs et la composition du Conseil d'Alexandrie, et le gouvernement ottoman n'a qu'un enthousiasme modéré pour la réorganisation et l'indépendance du Conseil de Constantinople.

Plus les mesures quarantenaires s'atténuent et plus elles doivent avoir d'efficacité, surtout sur les points de pénétration et de passage des microbes malfaisants d'origine indienne. La surveillance médicale et la désinfection ne seront réellement préservatrices qu'à la condition d'être loyalement appliquées, avec une vigilance ininterrompue, sous le contrôle effectif de toutes les puissances intéressées.

Aussi la concentration des renseignements et du contrôle lui-même a-t-elle de longue date paru aux délégués de la France le plus sûr moyen d'assurer, à tous les degrés de l'échelle et sur les points les plus éloignés, cette garde sanitaire sans laquelle l'extension des fléaux asiatiques serait constamment à craindre.

Une autre tâche, non moins importante, s'impose à l'Office international de santé dont la création a été résolue par la Conférence de Paris. Il faut, pour les grandes maladies pestilentielles, en revenir toujours à leur point de départ. Le bacille de Koch, générateur du choléra, a son foyer d'origine dans le bassin du Gange, dans une région effroyablement insalubre. L'assainissement de l'Inde anglaise a été depuis longtemps signalé comme le préambule et la condition nécessaire de toute protection effective de l'Europe.

Les Américains ont naguère usé de leur souveraineté passagère sur Cuba pour combattre, *manu militari*, par la force et par le feu, les agents parasitaires de la fièvre jaune et de la fièvre paludéenne.

Les Anglais sont, à bon droit, fiers des victoires qu'ils ont remportées, à coups de milliards, sur les maladies transmissibles de toute nature ; ils n'ont donc, tout en s'inspirant d'un exemple étranger, qu'à puiser dans leur propre tradition pour entreprendre, aux Indes et dans leurs possessions coloniales, la vigoureuse et décisive campagne de salubrité dont l'hygiène européenne ne tardera pas à recueillir le bénéfice.

Le jour où non seulement dans des Congrès et des Conférences, c'est-à-dire dans des réunions éphémères, mais dans une assemblée permanente, les gouvernements du monde entier prendront contact, les vœux anciens, les délibérations précédentes ne seront plus de simples documents d'archives. Un organe central d'information et de contrôle aura qualité pour rappeler à tous ceux qui seraient tentés de l'oublier, les engagements pris, la signature donnée et dans l'avenir un Président de Conférence sanitaire ne sera pas contraint de déclarer, comme l'a fait naguère M. Camille Barrère, que les mesures restées en souffrance sont beaucoup plus nombreuses que ne le comporte la sécurité de la santé publique en Europe.

II

Deux notions dominent et tendent à transformer toute la médecine contemporaine. La première est celle du caractère évitable des maladies transmissibles, la seconde résulte de la contagion elle-même.

On peut affirmer, sans exagération, que la nomenclature des maux accidentels s'allonge à mesure que la bactériologie agrandit son domaine. L'atelier de malfaisance et de mort, suivant l'expression de Littré, dans lequel se font tant de combinaisons occultes et de réactions inaperçues, n'est plus le réduit obscur et mystérieux où ne pénétrait aucun regard scientifique. D'invisibles agents d'infection et de déchéance physiologique ont été pris sur le fait et de nouveaux malfaiteurs, petits ou microscopiques, portent la responsabilité de maux qui semblaient tout d'abord à peu près inévitables.

Ce que l'on voit de plus en plus, c'est que, dans l'enchevêtrement et la complexité de la vie physiologique et sociale, les causes en apparence les plus indifférentes jouent un rôle considérable, que les plus petits troubles individuels se répercutent au loin et qu'en échange les faits d'ordre économique pèsent de tout leur poids sur la santé des individus.

Les vieilles ou récentes épidémies ne sont pas seules à revêtir cet aspect de maladies évitables ; la zone de la contagiosité s'étend et du même coup le champ d'action de l'hygiène préservatrice et de la médecine préventive.

A côté des infections exotiques, les maladies transmissibles indigènes font leur œuvre meurtrière. Les unes et les autres relèvent, à peu de chose près, de la même stratégie, elles réclament les mêmes formations de combat, une commune digue défensive.

Lorsque les Anglais ont entrepris de rendre le terrain réfractaire aux germes virulents, ils ont tout à la fois enrayé la marche des épidémies asiatiques et le développement des épidémies autochtones ; l'assainissement du sol et de l'eau bénéficie en même temps à la prévention contre la fièvre typhoïde et contre le choléra. Toutes les mesures sanitaires con-

vergent ainsi vers un double objectif et atteignent un double résultat.

Une nation qui, dans le monde civilisé, négligerait de parti pris toutes les obligations, même les plus élémentaires, d'hygiène publique, s'exposerait aux plus terribles catastrophes, comme aux périodes les plus calamiteuses du moyen âge !

Avec les moyens intensifs de communication, il n'est pas un peuple qui puisse s'isoler et se protéger à lui seul derrière ses frontières, non seulement contre les bacilles orientaux, mais encore contre les microbes indigènes. Il n'est pas oiseux de rappeler que la variole a été transportée d'Europe au Mexique et dans les deux Amériques, où elle a été effroyablement néfaste.

Cette réciprocité de mauvais procédés entre l'ancien et le nouveau monde met davantage en lumière l'intime solidarité qui, pour de nombreux phénomènes, apparaît chaque jour dans tout son épanouissement.

Entre les colonies et les métropoles, par un incessant échange d'hommes et de produits, entre l'Europe et l'Asie, entre l'Amérique et le vieux continent, les relations s'accélèrent et, par voie de conséquence, les rapports de morbidité et de contagion deviennent plus étroits.

Si, dans une commune, le logis misérable et insalubre menace la santé de l'habitant luxueusement logé, dans une province et dans un État l'existence d'un foyer latent ou déclaré de contagion épidémique ou endémique ne compromet pas moins la sécurité de la nation entière et des peuples voisins.

Il n'est pas moins nécessaire d'instituer une hygiène internationale pour rendre partout le terrain réfractaire aux épidémies et aux contagions que pour barrer le passage et interdire l'accès aux maladies exotiques.

Aussi le Congrès d'hygiène et de démographie de Bruxelles a-t-il accueilli par d'unanimes applaudissements une proposition de M. Henri Monod, en vue de la création d'un Bureau ou Office international de santé. Ce vœu qui, suivant la parole de M. Camille Barrère, paraissait il y a quelques années prématuré, a été adopté sous une forme précise et pratique par la Conférence de Paris de 1903.

L'Office international, qui doit être, suivant la pensée de ses fondateurs, un véritable observatoire de la marche des maladies infectieuses, recevra à cet effet les informations qui lui seront communiquées par les autorités supérieures d'hygiène des États participants ; il aura son siège à Paris, par un témoignage de déférence et de courtoisie des puissances représentées à la conférence à laquelle il devra le jour.

Toutes les réserves ont été et seront formulées sur la discrétion avec laquelle un rouage si nouveau fonctionnera. Nul ne songe à dénaturer le caractère de la future institution, qui toutefois, au point de vue de la police sanitaire maritime proprement dite, sera comme la commission permanente des Conférences. Aucune puissance ne considérera comme une immixtion abusive, comme une atteinte à ses droits de souveraineté, le rappel des décisions prises et des engagements contractés.

L'Office de santé ne se bornera pas à s'enquérir de la marche des maladies infectieuses de provenance lointaine et à indiquer les lacunes des règlements édictés par les conventions, il aura de plus pour mission de centraliser tous les renseignements, tous les documents relatifs aux affections transmissibles, à leur prophylaxie comme à leurs ravages.

Ainsi, par la force même des choses, les statistiques de population et de santé acquerront plus d'uniformité pour que les résultats en soient comparables de pays à pays ; l'enregistrement des causes de décès, la déclaration des maladies contagieuses, devront le moins possible différer de procédure et de jurisprudence en vue d'une comparaison qui sera finalement profitable aux nations les moins favorisées. Celles-ci, en effet, à la divulgation de leur infériorité d'armement anticholérique et antituberculeux, auront à redoubler de vigilance et de sacrifices pour diminuer le tribut qu'elles paient à la mort évitable.

Déjà, par les congrès généraux d'hygiène et de démographie, comme par les congrès spéciaux, tels que celui de la tuberculose, la confrontation des procédés et des résultats excite l'émulation des gouvernements et des citoyens. La publication de Livres bleus ou jaunes de l'hygiène universelle, rédigés avec compétence et impartialité, ne manquera pas d'émouvoir tous ceux qui, à un titre quelconque, ont une part de responsabilité sur les destinées et l'avenir de leur patrie. Le patriotisme le plus réaliste et l'humanitarisme le plus idéaliste auront un égal intérêt à la tenue de ce grand Livre de la santé publique, où les peuples les plus résistants et les mieux armés dans l'association pour la vie donneront un magnifique exemple et un réconfort fraternel aux nations les plus décimées et les plus affaiblies par une moindre résistance aux maladies populaires.

Le bureau international de santé sera comme le gage et le prélude d'une civilisation supérieure dans laquelle les peuples et les individus formeront tous ensemble la Ligue humaine contre les maux, les vices et les misères évitables.

PAUL STRAUSS,
Sénateur.

# LA PRÉPARATION A L'ENSEIGNEMENT (1)

Messieurs,

On a cru bon d'inaugurer ces conférences, et, du même coup, la réforme dont l'institution de ces conférences est le point de départ, par une cérémonie très simple. M. le recteur Liard vous dira tout à l'heure les choses qu'il lui appartient, à lui seul, de vous faire savoir; mais il a pensé, et je l'en remercie, que c'était à moi de vous donner d'abord quelques explications nécessaires, comme directeur de l'établissement choisi par l'Université de Paris pour servir de berceau à l'œuvre nouvelle et vous offrir sa modeste hospitalité.

Des explications sont nécessaires parce qu'il s'agit d'une nouveauté dont le caractère et la portée ne sont probablement pas très clairs dans vos esprits, et même dont quelques-uns d'entre vous se méfient peut-être. Je ne me trompe pas sans doute en pensant que vous, les principaux intéressés, vous avez accueilli l'annonce de ces cours nouveaux en vue de la préparation professionnelle aux fonctions de l'enseignement secondaire avec plus de curiosité que d'enthousiasme. Et, si c'est le cas, vous n'êtes pas les seuls. Le public, même le public spécial, ne sait pas encore au juste en quoi la réforme consiste; il est, en conséquence, exposé à s'en faire une idée fausse; et, d'ailleurs, elle n'est pas de celles dont les bienfaits paraissent évidents d'emblée : elle est, au contraire, de celles qui ont à lutter d'abord contre des préjugés opiniâtres et généralement répandus.

Quiconque pose le principe qu'il est utile de préparer les futurs maîtres de l'enseignement secondaire à l'exercice de leur profession, se heurte à un sentiment contraire, très répandu et très opiniâtre. Les gens se disent : « Non; c'est inutile : il suffit que les futurs maîtres apprennent, de façon à le savoir parfaitement, ce qu'ils seront chargés d'enseigner. Le reste, c'est-à-dire l'art d'enseigner, le tact psychologique et l'élévation morale, c'est un don, — un don gratuit et incommunicable. » Permettez-moi de reproduire ici, à ce sujet, ce que j'ai déjà écrit ailleurs (2), parce que je ne saurais, en vérité, mieux m'exprimer, ni autrement. Le lieu commun *Magister non fit sed nascitur* est soutenu, pour l'enseignement secondaire, concurremment avec deux autres, qui en atténuent un peu la crudité. D'une part, on fait valoir que l'application aux hautes études scientifiques, préparatoires à la carrière de professeur dans l'enseignement secondaire, porte en elle-même une indéfinissable vertu, toute-puissante pour former l'esprit : « Quand on aime bien une science, on l'enseigne par cela seul qu'on l'aime profondément. » Ou encore : « Le goût de la science est une condition de succès plus importante pour le futur maître de l'enseignement secondaire que l'assimilation de quelques préceptes didactiques ». D'autre part, on invoque la maxime *Fit fabricando faber* : un jeune homme intelligent, cultivé, consciencieux, apprendra toujours à faire sa classe en la faisant; soyez cultivé et consciencieux, et l'aptitude professionnelle vous sera donnée par surcroît. M. Cournot écrivait déjà en 1864 : « Laissons des professeurs se former, comme en effet il s'en forme... ». Le fait incontestable que d'excellents maîtres sont devenus tels sans avoir jamais subi d'apprentissage pédagogique a toujours été considéré comme un des principaux arguments contre cet apprentissage. M. Fustel de Coulanges a dit positivement : « Il est inutile d'apprendre à enseigner », et assimilé l'aptitude pédagogique à des fonctions réflexes : « La pédagogie est une digestion; mon médecin sait que je digère; je me contente de digérer... »

Autre série de lieux-communs, qui se condensent en dilemme. — Ou la « préparation » des maîtres sera théorique, ou elle sera pratique. Si elle est théorique, craignez qu'elle se réduise à l'exposé de généralités plus ou moins pompeusement noyées dans des brouillards philosophiques et qu'autant en emporte le vent; et craignez encore davantage qu'elle exerce une action efficace, car il n'est pas d'animal plus dangereux que le pédagogue engoué d'un système pédagogique, qui l'applique mécaniquement, si ce n'est le pédagogue à inventions, qui multiplie les expériences *in animis nobilibus*. Si la préparation a un caractère pratique et consiste surtout dans l'initiation aux recettes traditionnelles du métier, la routine, sous prétexte d'expérience, menace de triompher; l'initiative, l'originalité, l'élasticité, la variété, la liberté sont supprimées : n'attendez d'un tel dressage que l'uniformité dans la médiocrité universelle.

Il n'y a pas à se dissimuler, Messieurs, que ces manières de voir, instinctives ou raisonnées, ne sont pas seulement celles de quelques profanes. Loin de là. Sachez que l'on pourrait les appuyer, au besoin, d'innombrables « autorités » : avant et depuis M. Fustel l'affirmation hautaine de M. Fustel a été développée, par des professeurs, dans toutes les langues

(1) Allocution aux candidats de première année à l'Agrégation (Sciences et Lettres), prononcée à la Bibliothèque de l'Enseignement public (Musée pédagogique), le 18 novembre 1905, sous la présidence de M. Liard, vice-recteur de l'Académie de Paris, assisté de M. le doyen de la Faculté des Sciences et de M. le directeur de l'École normale supérieure. — MM. Bayet et Rabier, directeurs au Ministère de l'Instruction publique, et H. Gauthier, chef du Cabinet, étaient présents.

(2) Dans mon opuscule *La préparation professionnelle à l'Enseignement secondaire* Paris, 1902).

du monde. Et cela s'explique à merveille. — La plupart des maîtres de l'enseignement secondaire en exercice, qui n'ont pas subi d'apprentissage pédagogique, demeurent naturellement partisans du régime en vigueur de leur temps. M. Francis Storr a très bien parlé du *headmaster*, conscient de son mérite, qui ne peut guère trouver à reprendre dans un système qui l'a produit : « Je suis le professeur que vous savez; cependant, je n'ai jamais fait de pédagogie ; à quoi sert la pédagogie? » M. Jules Gautier, alors inspecteur d'Académie, a très bien parlé en 1899 devant une Commission d'enquête parlementaire du « dédain, presque du mépris » qui prévaut, dans le personnel de notre enseignement secondaire, à l'égard de la pédagogie. — Quant aux maîtres de l'enseignement supérieur, ils ont des raisons particulières, et très fortes, pour se désintéresser de la question, voire pour s'associer à l'occasion aux contempteurs d'une préparation spéciale. D'abord, les maîtres de l'enseignement supérieur, qui connaissent, presque tous, les joies et l'orgueil de l'investigation et de la découverte scientifiques, s'y absorbent volontiers : très peu de grands érudits, par exemple, consentent à méditer sur la manière d'enseigner l'histoire aux enfants; les hommes de science, dont l'activité est toute tendue vers l'inconnu, sont portés à considérer de haut la vulgarisation et les vulgarisateurs, et d'autant plus que leurs mérites propres, l'originalité créatrice et la pénétration critique, sont presque incompatibles avec les qualités d'un autre ordre qui conviennent à l'enseignement élémentaire. Il leur est très difficile de ne pas avoir l'arrière-pensée que les pédagogues sont des gens qui n'ont pas pu être des savants et que l'on s'occupe de pédagogie lorsqu'on n'a rien de mieux à faire. Et puis, la préparation professionnelle dérange les professeurs d'Université dans leur possession d'état, en réclamant une part du temps et de l'attention des étudiants. Sauf exception, les savants d'Université redoutent, tant en Allemagne qu'en France, l'envahissement du Supérieur par le Secondaire, sinon par le Primaire, et par le Professionnel; les effets d'une concurrence sournoise entre la Pédagogie et la Science. De là, le dernier des lieux-communs qui circulent au sujet de la préparation professionnelle. On dit : « C'est faire tort à la dignité des travaux universitaires que de vouloir initier les jeunes gens, pendant leur séjour à l'Université, à la pratique d'un métier. » On ajoute encore : « Il est possible, dans les examens et les concours, d'instituer des épreuves pour apprécier correctement la valeur *scientifique* des candidats ; toutes les épreuves *pédagogiques* sont, au contraire, fictives : il n'y a pas de diplôme pédagogique qui garantisse vraiment l'aptitude pédagogique ». Et enfin : « Pour être admis à enseigner dans les établissements secondaires, il faut avoir fait pendant longtemps des études scientifiques et passé des examens redoutables. L'accès de cette pénible carrière est déjà défendu par des exigences que vous n'augmenterez pas impunément. Imposez aux futurs maîtres de l'enseignement secondaire, après ou concurremment avec leurs études et leurs examens « scientifiques », des études et des examens « pédagogiques » ; le seul résultat certain sera que les jeunes gens bien doués se tourneront vers d'autres professions : ainsi les mesures prises en vue d'un progrès hypothétique se solderont, comme il arrive, par un dommage réel. »

Voilà bien des arguments, n'est-ce pas, en faveur de l'état de choses qui a été traditionnel en France jusqu'à présent, et des préventions courantes. Mais pour être complet, j'en dois citer encore un, et que j'ai fourni moi-même. Passant en revue, il y a quelques années, l'historique des tentatives qui ont été faites depuis un siècle à l'étranger pour organiser d'une manière rationnelle l'apprentissage général à la profession de maître dans l'enseignement secondaire, j'ai été amené à constater que l'on n'avait réussi nulle part à établir un régime définitif. Nulle part les résultats de tant d'efforts n'ont été, ou ne sont, à l'abri de la critique.

En résumé, Messieurs, nous considérons comme probable, et tout à fait naturel, un certain scepticisme, au dehors et parmi vous, à l'endroit de la réforme dont vous allez, pour ainsi dire, essuyer les plâtres. C'est prévu. J'imagine même, pour ma part, que lorsque le bruit s'est répandu, vague encore, qu'une préparation pédagogique ou professionnelle, commune à tous les candidats aux fonctions dans l'enseignement secondaire, allait être instituée, on a dû en parler sans bienveillance, comme d'un symptôme de cette maladie de l'innovation à jet continu dont les autorités et les corps universitaires passent pour être atteints, de nos jours, dans tous les pays. Mais les choses ne sont pas si simples. Vous pouvez bien penser que les hommes éminents, passionnés pour le bien public, et très bien informés, qui ont pris des décisions en cette affaire, n'ont pas agi sans motifs. Il me reste, après ne vous avoir rien caché des objections possibles — il me semble que je n'en ai oublié ni affaibli aucune, — à vous faire connaître enfin, ce que vous avez le droit de savoir, pourquoi il n'en a pas été tenu compte, et pourquoi vous êtes ici.

* * *

La théorie résumée dans la maxime *Magister non fit sed nascitur*, dite aussi théorie « de la grâce de Dieu » ou « de la sélection naturelle » est exacte en

gros. Oui, l'aptitude à enseigner est un don naturel et gratuit. Mais on en peut dire autant de toutes les aptitudes, et notamment, pour prendre un exemple, de l'aptitude à conduire des investigations scientifiques. Depuis vingt ans que c'est mon devoir de faire faire à des jeunes gens l'apprentissage des méthodes d'investigation, j'observe que quelques-uns réussissent très vite, parce que leur esprit est évidemment prédisposé à ce genre d'activité; que d'autres, d'abord plus ou moins gauches, sont obligés de se donner de la peine pendant longtemps avant de prendre leur vol; que d'autres enfin, qui choppent à chaque pas, n'arrivent jamais à rien. Il y a d'ailleurs, dans l'histoire de l'érudition, des exemples d'autodidactes qui sont devenus des praticiens de première force; et chacun connaît des hommes qui, après avoir reçu les leçons des meilleurs maîtres, et possesseurs des diplômes les plus considérables, restent irrémédiablement médiocres. Le célèbre professeur allemand Waitz était très frappé de cette impuissance relative de l'enseignement de l'histoire, c'est-à-dire de la méthode historique, dans les Universités, et disait volontiers : *Criticus nascitur*. C'est ici, comme vous voyez, la question générale de la valeur de l'éducation qui se pose. Je n'ai pas la moindre intention de la traiter, croyez-le. Je vous demande seulement d'accorder que l'éducation, bien dirigée, peut, doit aider, aide souvent la nature. Presque inutile, si vous voulez, pour les individus doués, elle est indispensable aux autres, qui sont la majorité. Bref, elle ne peut pas grand'chose, mais elle peut quelque chose. Accordez-vous cela? Si vous l'accordez pour les sciences, pour les arts et pour tous les métiers, vous n'avez pas le droit d'excepter le seul art d'enseigner : pourquoi le métier de professeur serait-il le seul qu'il fût inutile d'apprendre?

Il y a donc quelque chose à faire en vue de l'apprentissage du métier de professeur. C'est là, Messieurs, un sentiment qui est aussi très répandu, n'en doutez pas, et même bien davantage, dans le grand public, que l'opinion contraire. Le bon sens proteste, en effet, contre la plupart des affirmations sans preuve dont le préjugé s'étaie. « Quand on aime bien une science, on l'enseigne par cela seul qu'on l'aime profondément; le goût de la science est une condition de succès plus importante pour le futur maître que l'assimilation de quelques préceptes », etc. L'expérience journalière n'est-elle pas en contradiction avec ces maximes optimistes? Ce n'est pas vrai, tout simplement. Le monde foisonne, en fait, d'hommes profondément érudits, et très zélés pour la science, qui sont, de notoriété publique, incapables d'enseigner. — Il n'est évidemment pas vrai, non plus, que l'on apprenne à faire (à bien faire, cela s'entend), sa classe en la faisant; plus d'un, faute d'avertissements et d'exercices préalables, a commencé par des maladresses qui, plus tard, a continué d'en commettre par habitude. — Tout cela a été dit et redit bien des fois. Le Ministère prussien de l'Instruction publique a formulé nettement, dès 1864, la thèse irréfutable en ces termes : « Une certaine culture scientifique, quel qu'en soit le degré, n'épuise pas la préparation spéciale qui convient à la carrière de professeur dans l'Enseignement secondaire ». N'insistons pas davantage.

Il y a quelque chose à faire; mais quoi? Les difficultés commencent dès que l'on essaie de le préciser. Pour apprécier équitablement ce qui a été fait jusqu'ici dans cette direction, et aussi ce qui va se faire, il faut se rendre un compte exact des conditions du problème.

Les jeunes gens qui briguent les grades dont le droit d'accès aux fonctions de professeur dans l'enseignement secondaire est le principal apanage (*Staatsexamen* en Allemagne; examen d'entrée à l'École normale, licence et agrégation chez nous) sont, partout, au nombre des plus intelligents de leur génération. C'est vers la carrière de l'enseignement que, depuis des siècles — il en était déjà ainsi au moyen âge, dans les Facultés des Arts — les jeunes gens les plus éveillés, qui ont besoin de gagner leur vie de bonne heure, se tournent instinctivement. Non pas qu'ils aient, d'ordinaire, la vocation pédagogique : ils seraient plutôt séduits, comme il est naturel, par d'autres modes d'activité, la science, l'art, la littérature; mais l'enseignement est une profession honorable, qui nourrit son homme tout de suite, relativement très indépendante, et, en outre, ç'a été souvent chez nous, comme personne ne l'ignore, le pied à l'étrier pour d'autres destinées. Ainsi la carrière de l'enseignement n'est pas choisie, en général, *pour elle-même*, par ceux qui s'y destinent, mais pour ses avantages accessoires, et souvent avec l'arrière-pensée d'y passer pour en sortir, à la suite de tant d'autres. Tant d'hommes, plus tard distingués ou célèbres comme écrivains ou comme savants, ont débuté par l'École normale, les Facultés et l'Enseignement secondaire, que ceux qui s'engagent dans la même filière sont bien excusables d'entretenir de vastes espérances. On se souvient encore de l'indignation déchaînée par ce M. Fortoul qui, ministre de l'Instruction publique au début du Second Empire, déclara brutalement que l'École normale supérieure était faite pour fournir « de modestes professeurs » : « De modestes professeurs qui apprendront par un noviciat pénible à s'oublier pour leurs élèves et à ne placer leur gloire que dans les progrès des enfants qui leur sont confiés. » Ces paroles-là s'adressaient aux conscrits immédiats d'Edmond About et de

Taine. « Modestes professeurs » parut drôle; le « pénible noviciat » fit horreur. C'est depuis ce temps-là que s'est affermie de plus belle la conviction traditionnelle que les candidats à l'enseignement secondaire ont mieux à faire qu'à apprendre leur métier comme des instituteurs, un métier qu'ils n'exerceront pas tous et qui, du reste, ne s'apprend pas. Cet état d'esprit a duré cinquante ans, presque jusqu'à nos jours.

De nos jours nul ne pense, cela va de soi, à rééditer à votre usage des incongruités à la Fortoul. Mais on se dit, cependant : Il est impossible d'oublier que quatre-vingts pour cent, au bas mot, de ces jeunes gens, qui s'engagent dans la carrière de l'enseignement secondaire avec de vastes espérances et sans grande vocation, seront tout de même professeurs. Telle est la vie. Il n'est pas bon, par conséquent, de ne leur donner, pendant les trois ou quatre ans qu'ils passent à l'Université, que l'éducation qui conviendrait s'il devaient être tous, plus tard, gens de lettres ou savants. Dans cette foule d'étudiants qui abordent chaque année les études universitaires, il y a sans doute quelques individus qui ont une forte personnalité, quelques-uns qui ont des dispositions singulières pour les recherches originales, un certain nombre qui en ont et plusieurs qui n'en ont pas du tout pour enseigner ; la grande majorité est capable de faire convenablement n'importe quoi, recherches ou enseignement, suivant les circonstances. Si les études universitaires sont aménagées comme il faut, elles doivent permettre à ceux qui les dirigent de distinguer promptement les cas exceptionnels (pour aider les intéressés à en prendre conscience), et d'offrir à la majorité un outillage intellectuel complet, à toutes fins. D'où la nécessité d'organiser dans les Universités, à la fois : 1° la préparation spéciale aux recherches scientifiques; 2° la préparation spéciale à l'enseignement.

De la préparation spéciale aux recherches scientifiques, dont j'ai assez parlé ailleurs, je n'ai rien à dire ici, si ce n'est qu'elle paraît, maintenant, aussi bien organisée que possible dans les Universités françaises. L'œuvre de renaissance qui était indispensable dans ce domaine a été accomplie, depuis vingt ans, d'un vigoureux effort continu : il n'y a plus qu'à entretenir et à récolter ; la récolte est déjà belle ; elle sera peut-être, demain, surabondante, comme en Allemagne, sur certains points.

Le préparation spéciale à l'enseignement n'a pas, pendant longtemps, sollicité l'attention au même degré que la préparation aux recherches. Non pas certes que l'œuvre à accomplir fût ici moins urgente, ou de moindre importance ; mais l'investigation scientifique est, en même temps que le pain quotidien, le luxe le plus flatteur de la vie universitaire : la Science jouit, dans les Universités, d'une prérogative naturelle. De plus tout le monde est d'accord pour en recommander l'apprentissage, et cet apprentissage est relativement facile à instituer. Il fallait bien, d'ailleurs, commencer par un bout. Mais, lorsque la réforme scientifique a été finie, rien d'étonnant à ce que l'heure de la réforme pédagogique soit venue. Vous allez être les premiers à expérimenter les premiers essais en ce sens.

Les premiers essais. Est-ce à dire que, jusqu'à présent, on ne faisait rien du tout pour la préparation professionnelle des candidats à l'agrégation ou à toute autre *licentia docendi* ? Il serait ridicule de le prétendre. Non seulement on a toujours demandé à ces candidats de savoir très bien ce qu'ils auraient à enseigner, mais, en achevant de le leur apprendre, les maîtres de l'École normale et des Facultés n'ont jamais négligé, de parti pris, les conseils d'ordre pédagogique : « Voici *comment* il faut enseigner. » Pas de pédagogie générale ni de doctrine pédagogique en forme ; mais chaque maître, pour sa discipline, a toujours donné des conseils sur la manière de l'enseigner, ne fût-ce que par son exemple. Il existe même, depuis quinze ans, à la Sorbonne, un cours spécial de « Pédagogie historique » pour les candidats à l'agrégation d'histoire. Ajoutez à cela des stages pratiques dans les lycées qui sont devenus sans doute de plus en plus sérieux depuis le temps où j'étais élève : à cette époque ancienne, il y en avait déjà ; mais le normalien stagiaire, seul en face de notre bande, employait, d'ordinaire, son temps à nous lire avec intention, comme on dit au théâtre, les *Lettres de mon moulin*. Ajoutez encore, à la Sorbonne, les harangues de rentrée, qui servaient naguère à entretenir les étudiants de leurs droits et de leurs devoirs, présents et futurs ; elles étaient graves nobles et chaleureuses, et le souvenir qu'on en gardait rayonnait, pour ainsi dire, dans la conscience des auditeurs durant toute l'année scolaire. — Ces conseils, ces exemples, ces stages, ces harangues, c'était beaucoup, assurément ; c'est beaucoup ; et même il est hors de doute que les conseils et les exemples seront toujours l'essentiel. Mais c'était tout ; et, à la réflexion, il a paru, tant aux pouvoirs publics, qui l'ont déclaré nettement, qu'aux autorités compétentes, que ce n'était pas assez.

On a cru qu'il y avait lieu de faire *quelque chose de plus* pour la préparation professionnelle des candidats à l'agrégation, à un certain moment de leur scolarité universitaire. Quelque chose, mais quoi ? A un certain moment, lequel ? Vous savez déjà à quel moment : à tort ou à raison (mais il a semblé qu'il n'y avait pas quant à présent d'alternative possible) (1),

(1) Quant à présent, c'est-à-dire tant que le concours d'Agré-

c'est pendant l'année qui précède l'examen, pour le diplôme d'études supérieures. Et j'arrive enfin, au terme de toutes ces précautions oratoires, à définir brièvement ce mystérieux « quelque chose », autour duquel nous tournons depuis un quart d'heure.

La pensée des promoteurs de la réforme a été, si je ne me trompe, celle-ci : le régime que nous allons établir ne réussira à triompher de l'inertie traditionnelle et des préjugés hostiles qu'à deux grandes conditions.

La première, c'est qu'il faut, en ces matières, éviter l'excès de zèle, le zèle aveugle. Il y a lieu d'introduire de la pédagogie dans le cours des études universitaires des candidats à l'enseignement public; mais pas trop. Et beaucoup serait trop. Car la pédagogie à haute dose serait certainement une médecine amère, d'efficacité improbable. Nous sommes très convaincus que la science de l'éducation a des avertissements, d'une importance capitale, à donner, dont les futurs maîtres ne sauraient se passer sans dommage, pour eux-mêmes et pour l'enfance ; mais j'ai, personnellement, l'impression que ce qu'elle comporte de notions assurées, et nullement intuitives, forme un bagage portatif. D'autre part, l'essentiel est de provoquer chez les candidats à l'enseignement l'état d'esprit propédagogique, c'est-à-dire la claire conscience des services que peut rendre l'habitude de la réflexion scientifique sur les problèmes de cet ordre, et surtout celle des fins et de l'éminente dignité de la profession enseignante. Il faut que les candidats à l'enseignement sachent que la conception générale et les procédés techniques de l'éducation ont déjà changé bien des fois, continuent d'évoluer sous nos yeux, et que c'est tant mieux. Il faut qu'ils sachent pourquoi et comment la carrière de l'enseignement n'est pas un pis-aller, comme il arrive parfois qu'on se le figure quand on est jeune et, par conséquent, un peu snob. Il faut qu'il leur soit démontré, par exemple, que l'activité d'un *bon* professeur a plus de valeur sociale et, par un juste retour, procure aussi plus de joies que celle de la plupart des investigateurs, érudits et autres, confinés, par les conditions actuelles de la Science, dans des champs d'exploration microscopiques. Or il semble que l'état d'esprit propédagogique, ainsi défini, puisse être communiqué sans dépense exagérée de temps et de paroles. Il importe donc, en somme, que l'enseignement pédagogique général, proposé à tous les étudiants qui préparent l'agrégation, quelle que soit leur spécialité, soit réduit à de justes proportions.

Seconde condition. Cet enseignement sera tel que l'intérêt spéculatif et l'utilité pratique en soient évidents pour les auditeurs. Car si c'était, pour eux, une corvée comme tant d'autres, à quoi bon ? Ce qui a déconsidéré de tout temps la science de l'éducation auprès des esprits les plus cultivés, accoutumés à des nourritures substantielles et fines, c'est la pédagogie pompeuse et vulgaire, gorgée de truismes et de niaiseries, de philosophie, de psychologie et de morale élémentaires ou défraîchies. Il y a, en effet, des gens qui, sous prétexte de pédagogie, ne disent que des banalités avec des airs d'oracle. Mais il s'agit ici de tout autre chose. Le nouvel enseignement ne sera donc donné que par des hommes très avertis qu'il s'agit en effet d'autre chose, et d'abord de capter, je ne dis pas la bienveillance, mais l'adhésion intime, d'un public pas du tout naïf, dont le sens critique est fort aiguisé, et sur la défensive.

Cela posé, Messieurs, les arrangements suivants ont été adoptés en principe.

Les candidats à l'enseignement secondaire public seront initiés aux questions professionnelles auxquelles il ne leur est pas permis de rester étrangers par le moyen d'un *Stage* pratique, aussi peu fictif que possible, d'un *Cours* et de conférences complémentaires (à raison de cinq ou six entretiens par mois pendant les sept ou huit mois de l'année universitaire).

Je n'ai rien à dire du Stage (qui du reste, ne sera réorganisé que dans un an), ni du Cours proprement dit dont M. le professeur Dürkheim vous fera connaître lui-même le plan, samedi prochain. Qu'il suffise d'indiquer que l'histoire de l'enseignement secondaire sera passée en revue, dans ce Cours, de manière à expliquer le présent par la considération des origines.

Parallèlement au Cours proprement dit, il sera fait quatre séries de conférences, dont il est aisé de justifier l'institution en peu de mots. — 1° *Psychologie appliquée à l'éducation*. Le professeur, qui est proprement un médecin d'intelligences enfantines, n'a pas le droit d'ignorer tout à fait les maladies de l'intelligence, leurs symptômes et leur prophylaxie chez les enfants ; — 2° *Hygiène* ; — 3° *Législation et administration scolaires*. Chacun doit connaître, d'avance, les règles de sa profession ; — 4° *Problèmes d'enseignement secondaire à l'étranger*. Vous vous figurez sans peine que les questions scolaires et pédagogiques se posent à l'étranger comme chez nous, parfois dans les mêmes termes, mais, le plus souvent, pour des raisons historiques ou autres, sous des formes différentes. Or, est-il inutile à l'homme d'un métier de savoir comment les gens se tirent, ailleurs, des difficultés qui lui sont familières ? N'est-il pas curieux de constater que presque toutes les solutions possibles ont déjà été expérimentées quelque part? Est-il sage enfin de s'exposer, en ignorant

gations, étant ce qu'il est, absorbera toute l'énergie des étudiants pendant la dernière année d'études.

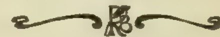
paisiblement tout ce qui s'est fait ou se fait hors de chez soi, à réitérer des expériences condamnées?...

Mais une objection se présente peut-être à votre esprit. Même en s'abstenant de tout bavardage, est-il possible de traiter tant de questions en si peu de temps ? Les conférences complémentaires, en particulier, ne seront-elles nécessairement très décharnées ? Quelle tournure aura, entre autres, la *Psychologie appliquée à l'éducation*, ou *la Législation et l'administration scolaires*, résumée en trois ou quatre heures? L'objection serait valable, Messieurs, si l'on avait la prétention de vous enseigner l'encyclopédie de ces connaissances. Mais, encore une fois, on n'a, très résolument, que celle de vous révéler l'existence de certains problèmes, et de vous suggérer, par des exemples, le goût d'y penser, *en vous signalant, pour le reste, les ouvrages où les renseignements positifs sont recueillis et classés.* — Et ce dernier point m'amène à l'explication finale qui vous est due : pourquoi l'enseignement nouveau a-t-il été installé par l'Université de Paris dans cette pauvre maison, alors qu'elle disposait des locaux plus vénérables de l'École normale voisine et de la somptueuse Sorbonne ?

La Sorbonne est déjà trop petite pour loger à leur aise tous les enseignements scientifiques. Et de même l'École normale, paraît-il. De plus le *genius loci* de l'École normale est longtemps resté étranger à la pédagogie, — sinon à la chose, entendue comme il faut, du moins au mot, qui est en effet un vilain mot. Ces deux illustres établissements n'étaient donc pas désignés, malgré l'apparence, pour recevoir l'Institut pédagogique de l'Université. On savait, au contraire, que cette maison-ci serait trop heureuse de se rendre utile; et elle n'avait, d'ailleurs, rien à perdre, car la malencontreuse épithète : « pédagogique » figure déjà dans son nom. Tel n'est pas, toutefois, le véritable motif qui a entraîné la décision de l'autorité supérieure. C'est assurément cette considération que les principaux documents, relatifs à la science de l'Éducation, sont rassemblés au M. P. : la majeure partie de ce que la pensée humaine, s'exerçant depuis des siècles sur cet objet, a produit d'excellent, de bon (et même de mauvais), est déposé ici, dans les soixante-dix mille volumes de notre bibliothèque; ici, les textes législatifs et réglementaires de tous les pays, anciens et modernes, sont réunis, ainsi que les travaux historiques dont ces textes ont fourni la matière; les expériences d'autrefois sont consignées et celles qui, présentement, sont en cours à l'étranger, sont suivies. Ce n'est pas tout : depuis deux ans, les professeurs en exercice dans les lycées de Paris veulent bien se donner rendez-vous, dans une salle voisine de celle-ci, pour discuter de temps en temps des points de méthode et d'autres questions professionnelles; et les étudiants, professeurs en espérance, sont invités à ces débats. D'autre part, le M. P., qui était autrefois un établissement primaire et qui est aujourd'hui commun aux trois ordres d'enseignement, est le terrain par excellence où le secondaire peut entrer, dans la mesure où c'est possible et désirable, en relations avec le primaire. N'eussiez-vous appris, en venant ici, qu'à mieux connaître les vertus professionnelles du monde primaire, vous n'auriez pas perdu votre temps. Plusieurs services fonctionnent enfin dans cette maison, depuis qu'elle a reçu, en 1903, son statut actuel, qui sont de nature à être utilisés, non seulement par les professeurs auxquels ils sont destinés, mais aussi par les étudiants. Voilà ce qui a provoqué et ce qui vous fera comprendre la désignation dont le M. P. a reçu l'honneur avec gratitude, parce qu'il y voit l'occasion de mériter davantage.

Messieurs, le régime que nous inaugurons aujourd'hui aura, naturellement, à faire ses preuves, comme tous les régimes. Nous entamons une expérience, avec la conviction qu'elle a été prudemment combinée. Mais les plans les mieux conçus peuvent ne pas donner d'abord tout ce que l'on avait le droit d'en attendre, nous le savons. Tout dépend des hommes. Et puisque, d'un côté, le succès est assuré par l'appui que la parole de M. Dürkheim va donner à l'entreprise, tout dépend, en dernière analyse, de vous. Je vous conjurerais donc en terminant, s'il en était besoin, de prêter votre concours, qui est indispensable, dans un esprit de simplicité et de sincérité, à l'œuvre dont vous connaissez maintenant la genèse et l'intention.

Ch.-V. Langlois.



## LE SUICIDE DE PIERRE LABRIQUE

Je suis convaincu qu'en faisant un très léger effort de mémoire, vous vous rappellerez le nom de Pierre Labrique, qui est le mien. A deux reprises, il eut les honneurs de la grande publicité. La première fois — je ne puis dire exactement la date — mais il y a au moins une quinzaine d'années. A cette époque, de jeunes éphèbes très pâles, le visage rétréci par de longs cheveux en saule pleureur, le regard lointain, la démarche fantomale, psalmodiaient des choses rythmées, aux sous-sols fumeux du Quartier Latin. Nous traduisions, en strophes impénétrables, les émotions de notre Moi, vaguant en le parc obscur de l'Idéal parmi les lis, parmi les cygnes, tandis que l'eau des vasques s'éperlait sur le cristal des lacs !

Sans me flatter, je puis avouer que j'étais devenu d'une jolie force pour donner aux pensées les plus banales une profondeur insondable. Mon lyrisme plongeait ceux de ma génération dans une admiration d'autant plus grande qu'il était moins intelligible, et Verlaine disait sans rire, à qui voulait l'entendre, que j'avais « le génie de l'abscons ».

Mon tort fut de croire « que c'était arrivé » : ou plutôt que j'étais arrivé du premier coup d'aile aux cimes du Parnasse. Une plaquette de vers : *Ondes et Frissons*, qui s'enleva, à cinquante exemplaires, acheva de me griser. Les petites revues littéraires chantèrent ma gloire. On me cita dans les grands quotidiens. Et je possède encore les autographes de vrais maîtres, — des académiciens — qui me sacraient poète.

Ah! oui, poète, je l'étais jusqu'aux moelles, et le mépris que m'inspiraient l'humanité terre à terre et ses prosaïques besognes me fit bientôt rompre avec ma famille. Mon père, petit industriel, avait toujours compté que moi, fils unique, je serais son associé et son successeur. Je lui déclarai un beau matin qu'un poète de mon envergure ne saurait accepter l'existence qu'il avait rêvée pour moi ; et, après une scène fort pénible, je quittai le rez-de-chaussée paternel pour m'installer dans une chambre au sixième, près des étoiles!

Cette rupture porta, je crois bien, à mon père un coup dont il ne se releva pas. Le brave homme n'avait rien négligé pour me donner une instruction complète. Toutes ses espérances étaient en moi. Quand je ne fus plus là, il se découragea, ne s'occupa plus de ses affaires, lesquelles périclitèrent et, finalement, mourut avant une faillite certaine. Ma mère le suivit quelques mois plus tard. J'avais voulu être libre, je l'étais plus que je ne l'eusse souhaité, restant seul à Paris, absolument seul. A vrai dire, je possédais bien, comme tout le monde, de petits parents dans une province éloignée, mais je ne les connaissais pas. Quant aux amis et voisins, fournisseurs ou clients de mon père, je préférai ne les plus connaître.

Quelques bribes d'héritage arrachées, non sans peine, à la voracité des gens de loi me permirent certain temps de faire bonne figure. C'est-à-dire qu'au moment de régler les consommations je n'avais pas à feindre de me fouiller. Trop tôt vinrent les mauvais jours! A la vérité on louait beaucoup mes vers ; on ne les achetait pas. Tel journal qui m'avait ouvert avec enthousiasme ses colonnes me fermait impitoyablement sa caisse. La publication de mon second recueil : *Clartés en la nuit*, fut un désastre et des emprunts forcés diminuèrent considérablement le nombre de mes admirateurs.

Je savais bien qu'un bon poète doit être un gueux, riche de son seul rêve, qu'il doit mépriser les contingences monnayées ! Cela était peut-être possible à l'époque où les seigneurs entretenaient les troubadours. Aujourd'hui, le poète parasite a fait son temps ; le poète famélique aussi. La vie de bohème — si près de nous — semble une conception préhistorique. Aux crampes répétées de mon estomac vide, je compris que notre société démocratique et sociale était hermétiquement fermée pour ceux qui cherchent à lui donner un peu d'idéal!

Dans ma détresse, j'allais demander aide et conseil à celui de nos poètes que je considérais comme le plus incontesté des maîtres. En fait d'aide, il ne pouvait rien, ayant en ce moment tout son personnel de secrétaires au complet ; pour les conseils, il m'en donna généreusement. D'après lui, il fallait avoir, au minimum, vingt-cinq mille francs de rente pour se permettre d'écrire un vers. La poésie n'était pas de vente. Victor Hugo seul s'était vendu, et encore parce qu'il avait composé des romans. « La vie étant prosaïque, il fallait pour vivre faire de la prose. »

Faire de la prose! Une petite amie que j'avais promue à la dignité de Muse m'avait déjà dit que je devrais terminer mes lignes ! Faire de la prose! Et du réalisme aussi, pourquoi pas ? Faire de la prose! quand jamais l'inspiration lyrique n'avait été plus impérieuse et plus fière!

Eh bien ! puisque les nécessités de l'existence m'y condamnaient, puisque c'était pour moi question de vie ou de mort, je posai ma lyre sur le glorieux piédestal de mon passé et pris en main le porte-plume acéré de l'homme de lettres.

*
* *

Que n'avais-je préféré la mort à la prose ! Je me mis au travail avec un acharnement rageur ; ils voulaient de la prose, ils allaient en avoir! L'un m'avait conseillé d'écrire des nouvelles et des contes pour les journaux, l'autre de m'atteler à un roman, un troisième de travailler pour le théâtre où l'on gagnait des sommes folles ! Je résolus de mener toutes ces besognes de front, et la quantité de papier que je noircis en quelques semaines fut invraisemblable.

Ce n'était certes pas inférieur à ce que je lisais dans les journaux ou voyais dans les théâtres, mais je dus reconnaître bientôt qu'il était plus facile de faire des chefs-d'œuvre que de les placer. On m'éconduisait plus ou moins poliment, surtout moins, lorsque j'avais le malheur de dire que j'étais poète. Pour se débarrasser de mon insistance on me publia quelques nouvelles ; pour les romans, il n'y fallait pas songer : je n'avais pas un nom ! En vain assurai-je que la publication de mon œuvre m'en donnerait un, on ne voulut rien entendre.

Un entrepreneur de feuilletons, auquel je fus présenté par un marchand de nourriture, dont j'étais quelque peu le débiteur, m'acheta ferme un lot de quinze mille lignes. Il les refila textuellement au rez-de-chaussée d'un quotidien qui passait pour les lui payer deux francs pièce et ne m'en donna qu'un prix dérisoire. Un autre homme illustre, auteur dramatique à la vogue naissante, m'acheta libéralement cinq cents francs une comédie en quatre actes, qui confirma sa gloire et fut un succès d'argent comme on en voit peu.

Je dois vous dire que j'avais constaté avant, que, pour être joué dans un théâtre quelconque, il n'était pas nécessaire d'y porter un bon manuscrit, mais simplement une combinaison financière. Or, l'état de mes finances attestant une crise suraiguë, je n'avais rien à espérer de ce côté-là.

Tout ce que j'avais produit jusqu'alors pouvait encore passer à la rigueur pour de la littérature, Après, grands dieux ! quand j'y pense quelle abomination ! Obligé de « faire la cuisine dans d'infimes canards », — si j'ose m'exprimer ainsi, — de rédiger la vie mondaine, le bulletin des halles et les « chiens crevés », d'interviewer de chic les personnalités désignées au reportage, je démarquais outrageusement le Larousse comme mes grands confrères. Puis courant les rues, — tels de pauvres hères courent les bois, — je ramassais les bouts d'échos que que je colportais de rédaction en rédaction. Heureux lorsqu'un collègue de misère n'était pas arrivé avant moi porteur de la nouvelle sensationnelle rédigée en argot de mastroquet !

Oui, je fus réduit à ces expédients et à bien d'autres, puisque j'allai pour des cachets douteux déclamer des monologues imbéciles ! Vous avouerez qu'à moins de tuer ou de voler je ne pouvais tomber plus bas.

Mes camarades ne me connaissaient plus, mes admirateurs ne m'avaient jamais connu ! Et pourtant j'étais bien l'auteur des *Ondes et frissons*, *Clartés en la nuit* ! Des larmes me venaient aux yeux lorsque j'y pensais.

La petite Muse, qui n'avait pu se faire à l'irrégularité des repas, disparut ; et ce départ tourna mes pensées tellement au noir que la mort, la mort que j'avais si souvent chantée, la douce mort, la belle mort, devint mon unique espérance.

Si j'acceptais allègrement la dispersion de mon génie dans l'anéantissement, telle une bulle de savon irisée des plus chatoyantes couleurs s'évanouit dans l'éther, je me faisais mal à l'idée du suicide. Le suicide est un crime et tout crime est laid ! Il me répugnait en outre d'être l'artisan de ma fin. Je ne m'en voulais pas du tout, je professais même pour moi une estime particulière. D'ailleurs, avais-je le droit d'éteindre la flamme divine qui brûlait en moi ?

Et puis, était-il rien de plus vulgaire, de plus banal, de plus prosaïque que le suicide ? Ce moyen d'en finir avec la vie, à la portée du premier sot venu, et que les financiers emploient pour régler leurs différences, ne pouvait être le mien. Non, je n'enjamberai pas le parapet d'un pont ! Non je ne me précipiterai pas sous les roues d'une locomotive ! Rien qu'en pensant aux entrefilets narquois qui dans la presse signaleraient le fait, j'en étais dégoûté,

D'autres, s'ils le voulaient, souilleraient leurs mains de mon sang ; je ne demandais qu'à « être suicidé ».

La chose n'est pas si commode que l'on s'accorde à le croire ; c'est une affaire de chance. On prétend que les rues de Paris ne sont pas sûres la nuit : quelle erreur ! J'ai parcouru, par les nuits les plus sombres, les quartiers les plus excentriques, sans rencontrer un apache qui se décidât à me planter son « lingue » entre les deux épaules. Les chauffeurs d'automobiles sont aussi, quoi qu'on en dise, de fort honnêtes gens. Je me suis promené tout un après-midi, sur l'avenue de la Grande-Armée, sans qu'un seul d'entre eux consentît à m'écraser. Je ne pouvais pourtant pas prier un sergent de ville de m'envoyer une balle de revolver dans la tête !

Un instant, j'eus la pensée de me faire admettre dans un hôpital. Jouissant d'une robuste constitution et ne possédant, malgré ma maigreur, aucune infirmité, il y avait gros à parier pour que les médecins me découvrissent un nombre incalculable de maladies et me fissent passer de vie à trépas, *secundum artem*. C'eût été amusant de narguer ainsi les pontifes de la science, seulement c'était la mort lente et je préférais en finir tout d'un coup.

Je rêvais d'un gigantesque marteau-pilon « m'escrabouillant » tout entier !

*
* *

Après mûre réflexion, cette idée toute simple me vint qu'il n'était pas nécessaire de chercher un exécuteur, que dans une société bien organisée comme la nôtre, où il était interdit aux poètes de vivre, des facilités leur devaient être accordées pour mourir. J'eus beau chercher, notre civilisation, bien inférieure en cela à la barbarie, ne me fournit que deux moyens avouables et vraiment expéditifs : la fusillade et la guillotine.

Les poètes n'ont généralement pas le geste héroïque. Mes sentiments belliqueux sont nuls, et je ne me voyais pas allant dans les colonies guerroyer contre d'inoffensifs nègres, puisqu'on ne se bat plus en Europe ! Restait la guillotine. Mais, M. Deibler ne coupe pas la tête au premier venu. On n'entre pas chez lui comme chez un coiffeur, en commandant

« coupe de cheveux, barbe et friction »? Il faut lui être adressé par des magistrats éminents avec apostille du président de la République et, pour cela, il convient d'avoir commis un crime notoire.

« Avoir commis un crime » est-ce bien indispensable? Il y a tant d'erreurs judiciaires! Je pouvais aussi m'accuser de forfaits imaginaires ou me déclarer coupable de crimes restés impunis. Mais, c'était mentir, et le mensonge lui aussi est laid. Ne pouvais-je, tout au moins, être compromis dans quelque sombre affaire? Et comme, lorsqu'on a le doigt pris dans l'engrenage de la justice, il suffit d'un rien pour que tout le corps y passe, j'avais des chances pour ne pas m'en tirer.

Ce n'était plus une erreur judiciaire banale, l'innocent allait au devant de la guillotine et prenait comme un âpre plaisir à voir les juges se fourvoyer. Son but serait atteint le jour où ils prononceraient contre lui une sentence inique. Il jouait sa tête contre la vérité; la partie ne manquait ni de poésie, ni de grandeur.

Chose curieuse, depuis que l'idée de me faire guillotiner était entrée dans mon esprit, pas une seule fois je n'avais songé au déshonneur qui pouvait en rejaillir sur les miens et sur moi. Je me complaisais à savourer par avance la vengeance raffinée que j'allais tirer du mufflisme de mes contemporains. Pour moi, le pis qui pouvait m'arriver, était qu'une ordonnance de non-lieu me rejetât sur le pavé. Et encore, dans ce cas-là, puisque maintenant on voulait du document, j'en aurais de premièree main sur les choses de la justice et je pourrais faire du vécu.

Entre les crimes impunis ayant eu quelque retentissement, je n'avais que l'embarras du choix : femmes galantes assassinées, hommes coupés en morceaux. Il n'y a décidément que les scélérats infiniment bêtes qui se fassent pincer, et ils sont en infime minorité. Je désirais un crime pas trop crapuleux, un crime de bonne compagnie, un crime cachant un ténébreux drame de famille, un beau crime, qui ne fût pas passionnel, j'aurais été sûrement acquitté.

Au temps où je faisais encore des cachets, j'étais allé à plusieurs reprises à Montmorency, chez M. D..., l'agent de change bien connu qui se piquait de littérature et passait pour protéger les jeunes. J'y avais longuement entendu discuter les différentes hypothèses de l'affaire Hurelle. Vous vous rappelez bien, la fameuse affaire Hurelle, désignée également sous ce titre sensationnel : *Le Mystère de la Plaine Saint-Denis*? Le corps d'un banquier fameux, M. Hurelle, avait été trouvé frappé d'un coup de poignard, d'un seul, sur un talus de la ligne du Nord, à l'endroit où les voies se chevauchent. Ce M. Hurelle était le voisin de campagne de M. D... et l'assassinat venait d'avoir lieu ; je tenais donc les renseignements de première main.

L'affaire fit un bruit énorme. On y vit successivement : un drame de famille, une affaire de mœurs ou de faux, une manœuvre politique, la vengeance d'un mari ou d'un spéculateur ruiné, etc... L'imagination des chroniqueurs put se donner pleine carrière, car aucun indice ne vint confirmer l'une ou l'autre version. Les plus fins limiers y perdirent le latin qu'ils auraient pu savoir, et la justice comme la police pataugèrent à qui mieux mieux.

Incontestablement c'était là un beau crime. Mais, comment, au sujet d'une affaire oubliée depuis longtemps et à lequelle j'étais totalement étranger, attirer sur ma tête le glaive de la justice?

A tout hasard je relançai l'affaire dans un bar de la rue Montmartre, près du Croissant, où nous nous retrouvions entre francs-tireurs du reportage pour nous soutirer nos informations. A propos de je ne sais plus quoi, je m'écriai :

— C'est comme pour l'affaire Hurelle, on a cherché un tas d'explications plus compliquées les unes que les autres. C'est « un pante qui s'est fait dégringoler » tout simplement; et les papiers compromettants qu'il avait dans son portefeuille étaient ses billets de banques!

Je n'en dis pas plus; ça ferait ce que ça voudrait.

J'étais intimement convaincu que, tombant dans des oreilles avides, à un moment où l'on était à court de nouvelles, cette indication ferait son chemin; elle le fit.

*
* *

Souvent j'avais soupçonné certains de mes collègues d'avoir des accointances avec la Sûreté, — on dit toujours cela des camarades silencieux, — j'en eus bientôt une preuve palpable. En même temps qu'une note passait dans différents journaux annonçant que l'affaire Hurelle, si souvent reprise, entrait dans une nouvelle voie et que le magistrat croyait enfin tenir la piste du vrai coupable, je reçus une assignation de M. Meynadier, le juge d'instruction célèbre, m'invitant à passer en son cabinet le lendemain à deux heures.

Les choses s'arrangeaient véritablement mieux que je n'eusse pu l'espérer. Mais, qu'allai-je dire à ce juge? Je ne l'avais pas prévu si tôt, je n'étais nullement préparé!

A deux heures j'arrivai au rendez-vous. M. Meynadier, très occupé, me fit attendre dans le couloir jusqu'à quatre heures et demie! Enfin j'entrai. Le juge m'enveloppa d'un regard scrutateur, puis haussant les épaules, et, comme un homme qui accomplit une besogne dont il prévoit toute l'inutilité,

après une vérification sommaire de mon identité, il me dit d'un ton pressé et indifférent.

— Vous avez tenu dans un bar de la rue Montmartre des propos qui tendraient à faire croire que vous en savez long sur un assassinat, commis le 31 juillet 1900, dans le train parti à minuit 32 d'Enghien-les-Bains pour la gare du Nord, assassinat dont fut victime Ferdinand-Victor Hurelle, banquier, boulevard Haussmann, Paris. Dites-moi vite ce que vous savez; car je suis fort occupé en ce moment-ci.

Cet accueil méprisant me déplut et je lui répondis, de fort mauvaise humeur, que je ne savais rien, absolument rien, sur le crime dont il voulait parler. J'avais causé de l'affaire Hurelle avec les camarades comme j'aurais causé de toute autre affaire fameuse. Je ne comprenais pas que, sur la dénonciation d'un mouchard trop zélé, on me convoquât pour donner des explications de ce que j'avais dit. On n'en finirait plus si l'on devait rendre compte à la justice de toutes les paroles que l'on prononce. J'avais d'ailleurs autre chose à faire qu'à venir poser des heures entières dans les couloirs du Palais! Il fallait que je gagne ma vie!

— Voyons, voyons, ne vous fâchez pas, reprit M. Meynadier que la violence de ma protestation avait ému. Je conviens que ce qui vous arrive est très ennuyeux, mais mon devoir est de chercher à faire la lumière par tous les moyens possibles, comme le vôtre est de m'aider dans mes recherches. Vous avez dit que la police avait fait fausse route, que le vol avait été le mobile du crime; sur quoi vous basiez vous pour avancer une pareille affirmation?

— C'était une simple conception de l'esprit! je n'ai aucune autre donnée, aucune. J'ai dit cela, comme j'aurais écrit une nouvelle ou un roman; affaire de métier.

— Je le veux bien, fit M. Meynadier, que ma déposition commençait à intéresser; mais, pourquoi, ajouta-t-il subtilement, pour citer un crime resté impuni, avez-vous été choisir l'assassinat du banquier Hurelle — remontant déjà à un certain nombre d'années et sorti de toutes les mémoires — lorsque vous avez sous les yeux tant d'exemples récents?

— Parce que, Monsieur, j'avais beaucoup entendu parler du crime dans une maison où, vers la même époque, j'allais à Montmorency.

— Ah! vous alliez à Montmorency au mois de juillet 1900?

— Mois de juillet, mois d'août, vous comprenez, Monsieur, qu'après tant d'années, il me soit difficile de préciser la date.

— Sans doute... Et, dites-moi, qu'alliez-vous faire à Montmorency, me demanda-t-il de plus en plus intéressé.

— Mon Dieu, Monsieur, je puis bien vous le dire, il n'y a pas de déshonneur à cela. J'allais chez M. D..., l'agent de change, dont vous avez sûrement entendu parler, pour dire des vers et surtout pour toucher un cachet. En ce moment-là, comme aujourd'hui d'ailleurs, j'étais fort gêné.

— Nous disons donc, résuma le juge, qu'au mois de juillet 1900, lorsque vous alliez à Montmorency chez M. D..., vous étiez sans ressources?

— Pardon! j'avais des romans, des comédies, des drames, la valeur de trois volumes de vers, — M. Meynadier esquissa un sourire indulgent, — il me suffisait d'en placer.

— Oui, seulement vous n'y parveniez pas. Vous étiez donc bien, comme je le disais, sans moyens d'existence... Depuis, fit-il après une pause, comment avez vous vécu?

Je sursautai, m'écriant indigné.

— Mais, c'est un interrogatoire que vous me faites subir?

— J'use des pouvoirs que la loi me confère pour découvrir la vérité, répliqua sèchement le juge.

— Il est parfaitement inutile pour cela que je vous raconte mes faits et gestes!

— J'estime au contraire ce récit absolument indispensable à la continuation de mes recherches, parce qu'il me semble très surprenant que vous, Pierre-Labrique, soyez si bien renseigné sur les causes du meurtre en question quand la police l'est si mal.

— Alors... vous supposez, Monsieur le juge...? fis-je, réellement interloqué.

— Je ne suppose rien. Une longue pratique de l'instruction me dit que vous devez tenir ces renseignements de personnes très au courant de ce qui s'est passé et je désire savoir quelles étaient vos relations.

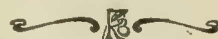
— Puisque je vous répète, Monsieur, que c'est une pure conception de l'esprit, que personne ne m'a jamais parlé de cette affaire!

— Je vous prends en contradiction avec vous-même, tout à l'heure vous affirmiez qu'on vous en avait parlé chez M. D...?

— Comme on parle dans un salon de l'événement du jour?

— C'était donc bien le 31 juillet?...

(*A suivre.*) JEAN JULLIEN.



## LE LAID
## ET SES CARACTÈRES CONTEMPORAINS

Tandis que la morale s'applique à définir le mal, à le circonstancier, l'esthétique ne parle guère du laid.

Comme l'antithèse est la forme instinctive de nos jugements et que toutes nos conceptions sont dualistes, peut-être le mystère de la Beauté s'éclairerait-il, par une étude de la laideur, dont Léonard nous a donné de très nombreuses analyses dans ses cahiers.

La forme vivante manifeste trois caractères : l'espèce, l'individu et l'expression.

On est d'accord sur les qualités de l'espèce ; santé, jeunesse, et proportion. Sur l'individualité, les avis divergent toujours ; et quant à l'expression, elle suscite les plus vives contradictions, c'est la moins évidente des catégories.

Depuis l'extinction du Romantisme, les Beaux-Arts se sont orientés vers les représentations contemporaines. De Courbet à nos jours, des efforts prodigieux ont été faits, pour tirer de l'actuel une nouveauté. On a accusé les artistes, on les a taxés d'impuissance. En vérité, leur tentative ne pouvait pas aboutir. Même pour les grands maîtres, pour les plus grands maîtres, ce que les réalistes voulaieut réaliser, eût été impossible.

Il y a des formes irréductibles, que l'art ne peut pas transfigurer, qui résistent même au génie. Un demi-siècle de volonté et de sincère recherche a été perdu dans cette voie sans issue. Il devient expédient de démontrer que la vie contemporaine est laide, d'une laideur sans recours et qu'il faut lui tourner le dos pour faire œuvre de beauté.

Considérons l'homme actuel : il n'a pas de chevelure. La tête rasée ou les cheveux en brosse, comme l'esclave d'autrefois, il renonce à cet encadrement naturel du visage qui fait, du prince de la Rovère ou du banquier Altoviti, des figures d'Apollon.

Les hommes de fonction grave, les magistrats, les médecins et les prêtres se rasent et suppriment un élément significatif de solennité.

Qu'on promène par la pensée les ciseaux de la Dalila égalitaire sur les têtes des tableaux célèbres ou bien que l'on regarde les enfants d'un patronage avant la représentation et ensuite sur la scène lorsque les boucles blondes de la perruque tombent sur leurs épaules : l'importance de la coiffure apparaîtra.

Souvent la mode viole la nature, mais le résultat est toujours un enlaidissement. La *Cécile de Gonzague* de Vittore Pisano au Louvre, l'*Isotta* de Londres ont le sommet du crâne rasé et le cheveu tiré en arrière de façon à présenter devant « ce genou » de l'argot que la calvitie produit sur la face postérieure. La *côtelette* de Berryer, chère aux officiers de marine et aux avocats mûrs, la barbe de bouc commençant sous le menton du Yankee ne valent pas mieux.

On a beaucoup raillé la perruque, surtout quand on a connu pourquoi Louis XIV l'adopta : sans remarquer qu'elle stylise singulièrement les visages et leur donne un caractère léonin. Cette crinière s'accommode étonnamment avec une cuirasse de mestre de camp ou une simarre de conseiller.

Le moderne, en se rasant la tête, en stigmatisant les longs cheveux, comme le signe du déclassé, artiste ou bohème, a renoncé à l'ornement de cou, au support de la fraise et de la collerette qui sauve la famille Beresteyn de Franz Hals, les trognes de Haarlem, la famille d'Ostade et les étudiants de la Leçon d'Anatomie.

Tout le monde convient que « le tuyau de poêle » ou haut de forme est l'invention la plus saugrenue ; et d'un bout à l'autre de l'Occident ce couvre-chef ridicule et incommode, éteignoir symbolique de toute plasticité, règne sur les crânes civilisés, comme le frac du chef de l'État se montre identique à celui du domestique.

L'art, qui se manifeste exclusivement par des extériorités, ne peut rien tirer d'une époque où l'uniformité s'impose comme la première bienséance. Le Sacre de Napoléon par David ne vaut pas le Mariage du Doge avec l'Adriatique, mais qu'il est noble, comparé à nos tableaux officiels, qui ressemblent à des instantanés de comices agricoles.

On rencontre dans la rue deux types caractérisés : l'oisif et l'ouvrier. Idéalement le premier s'appelle le dandy. Nous possédons des portraits de Brummel, de d'Orsay. Ils illustrent fort mal la théorie exposée par B. d'Aurevilly. La distinction de ces hommes a été célébrée par des gens de goût ; il n'en reste rien sur la toile ou l'estampe.

Le chic ne remplace pas le style, il s'évapore avec le temps et ne laisse que des grimaces ridicules, depuis les noces d'Anne de Joyeuse jusqu'aux Vinterhalter. On rencontre dans les albums de Gavarni et dans les croquis de Constantin Ghuys quelques interprétations cavalières ou vicieuses, mais qui ne sont pas susceptibles d'une autre notation que celle de la pochade et de la lithographie. Nous avons tous lu Balzac et sur sa foi nous avons cru aux La Palférine, aux de Marsay, aux Rastignac. Ils n'ont jamais existé que dans les cauchemars d'un homme de génie, qui souffrait de ne pas être un dandy ou mieux un Lauzun. L'homme du monde, du meilleur monde, est le pire des modèles puisque son vœu consiste à passer inaperçu, sauf des initiés. Or les initiés mondainement se nomment avec politesse des superficiels.

L'ouvrier, opinions électorales mises à part, ne fournit rien de caractéristique. Le bourgeron, la salopette, la blouse, le vêtement de travail ne donnent aucune ligne intéressante. Le torse du débardeur et du mitron, les bras du déménageur ne diffèrent pas de ceux d'un bon modèle professionnel. Quant à la gesticulation des métiers, il faut la joindre aux gestes du semeur, du laboureur et autres inventions des hommes de cabinet qui n'ont jamais vu ni une usine ni un champ.

Dans tout effort habituel, l'homme découvre le geste le plus économique de force et de temps, le plus court pour ainsi dire et s'y tient; tandis que l'art cherche le geste le plus long et le plus lent.

Constantin Meunier a tiré du puddleur des traits pathétiques; il a montré sa misère, sans découvrir rythme corporel, un geste encore inaperçu. En ramenant ces mineurs à la plastique d'espèce, on en ferait d'ordinaires Télamons, des esclaves ou des captif antiques.

Si nous cherchons un reste d'intensité dans les formes professionnelles, la laideur apparaîtra plus dominante encore. Même dans les dernières castes à costume, le clergé et l'armée, nous suivrons l'évolution qui aboutit à l'informe.

Comment la chasuble latine a-t-elle été choisie et maintenue tandis que la grecque, avec sa tombée sur les bras qui accompagne le geste et ses plis souples finissant en pointe, revendique à la fois le prestige de l'antiquité et de l'esthétique?

La soutane du prêtre, collante au buste, à manche étroite, et la douillette en fourreau, substituée au manteau romain, contredisent à la convenance sacerdotale, qui impose l'ampleur du vêtement et la largeur des manches. Tandis que le prêtre se met le plus possible en clergyman, les paroisses conservent ces Polichinelles sans gaîté qu'on nomme les suisses.

Il faut passer la porte de bronze ou celle d'un théâtre où on joue de l'Offenbach pour contempler une marionnette aussi cocasse qu'un suisse de la Madeleine, la hallebarde d'une main, la canne de tambour de l'autre, tapant des deux, tandis qu'une épée lui bat ses blancs mollets.

La mître basse de Saint-Germain d'Auxerre, dans la fresque de Puvis au Panthéon, l'emporte par son heureuse proportion sur le grand soufflet qui écrase les dignitaires souvent gras et courts de l'épiscopat.

Le geste dépend du costume. Cette simple remarque explique les petits signes de croix qui, au lieu de cuirasser symboliquement du front au nombril, évoluent vagues et indécis du front au cou et les bénédictions réduites à un virement du poignet. Si, comme l'a dit Musset « *la religion n'est qu'un geste et le prêtre un saint magnétiseur qu'on écoute à genoux*, il faut rendre un hommage posthume à Léon XIII, qui semblait, même au milieu de sa suite de carabiniers et de camériers bouffis, le Titurel de la Papauté, rendait à l'anneau du pêcheur vacillant à son doigt translucide tout le rayonnement du pouvoir spirituel.

Le costume militaire a subi la même décadence que celui du clerc. Ceux qui ont vu l'armée de Napoléon III, et les autres, qui peuvent voir les uniformes dans les estampes, douteront par instant que ce soit la même race si cambrée, si fringante, portant si beau en 1869 et maintenant si morne. Les raisons pratiques qui inspirèrent ces changements, les influences morales qui les expliquent, sortent de mon sujet : je regarde des militaires et je vois l'effacement du caractère professionnel non seulement dans la coiffure rabougrie, désornée, mais dans la suppression de la ceinture apparente et dans l'amaigrissement progressif de l'épée.

On dit que l'épée de l'officier sert seulement de bâton de commandement, pour expliquer sa réduction. Les hommes de théâtre savent que le glaive en toc, trop léger, nuit à l'effet, qu'il faut un poids, une réalité dans la main de l'acteur, comme sur la tête pour son casque. La grande guêtre du grenadier ne convenait-elle pas à ces soldats de conquête que menait Napoléon, au lieu que la petite guêtre de cuir actuelle implique une idée de nécessité consentie?

Les formes ne sont plus expressives : voilà le fait important pour les arts du dessin. On peut s'en convaincre dans un fauteuil de la Comédie-Française. En veston, en redingote, en jaquette, en frac, le lyrisme d'expression tourne à la charge, les grands mots sonnent faux et les grands gestes font sourire.

L'homme n'a pas changé de cœur, en changeant de veste. On meurt d'amour et on tue par jalousie autant de nos jours qu'à aucune époque. Mais la scène du balcon, dans *Roméo et Juliette* serait ridicule avec des vêtements de la *Belle Jardinière*.

Cette bassesse de langage qui met le théâtre contemporain hors de la littérature, entre le journal et la photographie, n'est pas attribuable à la paresse des auteurs ni à leur impuissance, mais aux seuls vêtements des personnages. Voyez-vous un monsieur en siflet ou en pet-en-l'air, s'écrier :

> O constellations, vous voyez que je souffre
> Flambeaux de l'éther vaste, prenez pitié de moi!

Ou un Hamlet, en complet gris entonner la grande méditation : « Être ou ne pas être... »

Le théâtre qui est une succession de tableaux, une suite de bas-reliefs, reflète assez exactement les mœurs pour que l'artiste puisse s'y convaincre de la laideur du siècle.

Pour former le cortège de ses rois mages, Benozzo

Gozzoli et Gentile da Fabriano regardaient simplement les jeunes gens de Florence, en habits de fête. Ils augmentaient à peine de quelque fantaisie la belle chamarrure; et Signorelli, dans son panneau de l'Anté-Christ, osait les modes mêmes du temps, la jambe mi-partie.

Si le costume commande au langage, il détermine encore plus exactement le port, l'allure, la démarche ce qu'on appelait jadis la « *Prososcopie* ».

Depuis quelques années le gendarme porte un képi au lieu de ce bicorne grave, significatif, qui mettait dans la gare une image de police extrêmement agissante sur l'imagination. L'œil populaire, habitué à ce couvre-chef caractérisé, a été déçu par sa suppression que rien ne motive, sinon une tendance inconsciente à supprimer toutes les différences d'une arme à une autre, d'une fonction à une différente fonction.

L'indistinct entre les individus et les professions aboutit esthétiquement à l'informe.

Quand le Dominiquin peignit « la Communion de Saint Jérome », il fit un grand effort pour retrouver l'art de Raphaël : tout ce que peut le talent se trouve réalisé dans cette toile; pour y ajouter il faudrait du génie : c'est le chef d'œuvre de la décadence. Lorsque Courbet osa « l'Enterrement d'Ornans », il fit une farce, il pressa contre une dalmatique des gueules paysannes, il donna à la pochade de cabaret la dimension du tableau d'histoire : c'est la première en date des blagues peintes. Honorable, la voie du Dominiquin ne tournait pas le dos aux règles, et en y apportant du tempérament on pouvait y être grand; tandis que la tabagie du Franc-Comtois, grossie démesurément, devait égarer une école attentive aux boniments des politiciens et inspirée par les pires recteurs, les gens de lettres. Germinie Lacerteux, la bonne hystérique, a été la Sapho des réalistes qui se sont précipités au lavoir, à l'hospice, à la halle, cherchant dans le terrain vague l'asphodèle d'un renouveau. Le tableau de genre, qui relevait du bric à brac et des figurants de pièces à costume, se dédia à la marchande des quatre-saisons, à la charcuterie, même à l'arrière-boutique. Le pittoresque de Decamps un peu puéril céda la place à la tranche de vie prise n'importe où. Et de vulgarité en niaiserie, le peintre exposa sa concierge, ou bien le ragoût de sa concierge ou moins encore la casserole de ce ragoût. Aujourd'hui ils sont plusieurs qui font le portrait des commodes ou buffets. A mesure que la virtuosité d'exécution manque, la prétention s'exaspère : et on trouve impertinent celui qui juge un peu mince l'intérêt d'un appartement vide ou d'un vase qui s'ennuie sur une étagère. L'artiste ne relève plus que de son inconscience : il prend son pinceau pour une baguette de magicien et meprise celui qui ne voit pas le microcosme dans une carafe et la splendeur harmonique des mondes dans un potiron. Car, il s'est émancipé des catégories, des définitions, des canons, et il barbouille n'importe quoi. Au public de comprendre et d'aimer la peinture, même sous la forme d'une vessie de plomb crevée sur une toile ou d'un plâtre modelé par les pattes d'un chat.

L'importance prise par la nature inanimée et le paysage provient, sans que les artistes l'avouent, de leur impuissance à découvrir de la matière artistique dans l'ambiance.

Le réalisme n'est pas une évolution normale des arts du dessin, mais une aberration de l'artiste, qui a voulu suivre le littérateur sur un terrain de laideur, impropre à l'invention des formes. Personne n'illustrera l'*Assommoir*, ni *Pot-Bouille*, d'une façon valable.

La vulgarité ne s'interprète pas. Par ce temps d'instantanés, l'artiste et l'esthète peuvent se convaincre aisément, par d'innombrables documents, que la contemporanéité ne fournit aucun élément d'art et que ceux qui prêchèrent de peindre le temps présent, maniaient tous une plume et non un crayon.

Au reste, cette irréductibilité des formes actuelles ne change que bien peu au programme du grand art. Michel-Ange ne regardait son temps que pour l'exécrer, et ce n'est pas Léonard qui nous a conservé quelque aspect des lieux où il a vécu.

Même en acceptant la théorie de Taine, la vision individualiste devient, de jour en jour, la seule conception esthétique. Il n'y a plus de milieu moral et intellectuel, l'artiste ne saurait donc exprimer ce qui n'existe pas. Il créera les formes de sa vision, moins heureux que ses prédécesseurs, qui trouvaient autour d'eux des formes vivantes à copier.

Le laid n'est pas une insuffisance de qualité ou une discordance des qualités entre elles : car l'opération artistique intensifie et équilibre aisément.

Le laid est l'informité, c'est-à-dire l'absence de caractère extérieur. Or, nos mœurs tendront de plus en plus à l'effacement et rendront les représentations contemporaines tellement arides que personne ne les tentera plus.

Mieux vaut, pour ceux qui cherchent avec ardeur, se convaincre tout de suite que l'informe défie même le génie et que, renonçant à dégager une hypothétique paillette d'or de la gangue qui l'enserre, ils rentrent en eux-mêmes et tirent désormais de leur intériorité les éléments de l'œuvre d'art qui ne peut plus refléter ni les gens ni les modes.

PÉLADAN.



## LA PÉNÉTRATION ALLEMANDE EN BELGIQUE

S'il fallait prendre au sérieux les prétentions des Pangermanistes, plus de la moitié de la Belgique serait allemande de par la langue. A les en croire, en effet, les patois néerlandais et limbourgeois usités dans diverses provinces de ce pays ne sont qu'une variété du bas allemand parlé dans les plaines de l'Allemagne du Nord (1). La frontière politique diviserait donc arbitrairement les *Niederdeutsche*, laissant en dehors de l'Empire plus de 5 millions de Néerlandais et environ 3 millions 1/2 de Belges qui, logiquement, eussent dû en faire partie. Dunkerque même, avec la région environnante, ne serait qu'un poste avancé des Bas Allemands.

Sans doute, ces énormités font sourire. Elles ont cependant leur importance ; en réalité, elles ne sont que l'indice des aspirations inavouées d'une nation avide, aujourd'hui, d'expansion, de conquêtes et de grandeur.

Ce n'est là toutefois qu'un programme d'avenir. La réalisation en est reléguée dans les « grisailles du lointain », de l'aveu même de M. Paul Pietsch, professeur extraordinaire de germanistique à l'Université de Greifswald. Elle ne deviendra possible qu'à la faveur de circonstances politiques exceptionnelles.

Aussi les Allemands, gens pratiques, se sont-ils avisés, dans leur désir de germaniser la Belgique, de moyens plus directs et d'une efficacité à moins longue échéance. Depuis 1880 environ, ils ont entrepris non sans doute de coloniser le pays — il est plutôt surpeuplé ! — mais de s'insinuer, par une insensible infiltration, dans sa vie économique et de s'assurer la haute direction d'un certain nombre de grandes entreprises industrielles, commerciales et surtout financières. En un mot, l'Allemagne s'efforce d'établir son hégémonie économique en Belgique comme, d'ailleurs, en d'autres pays limitrophes.

Dans la mise à exécution de ce programme de pénétration pacifique, l'action du gouvernement de Berlin est peu visible ; c'est l'initiative privée qu'on laisse faire, bien qu'il soit probablement plus exact de dire que, dans la plupart des cas, on la fait agir. Mais il est impossible de se prononcer d'une manière absolument positive à cet égard, parce que les ressorts de cette campagne, comme il est naturel, sont dérobés avec soin aux regards indiscrets.

Que tout au moins le gouvernement allemand ne se désintéresse pas de cette affaire, c'est ce qui résulte des avantages qu'il a consentis à la Belgique lors du récent renouvellement du traité de commerce unissant les deux pays. Les bonnes dispositions du Cabinet impérial ont paru si prononcées que le *Times* a cru devoir signaler le fait dans son numéro du 28 février de cette année. Voici comment s'exprime, à cet égard, le grand journal londonien :

« Le nouveau traité de commerce entre l'Allemagne et la Belgique, signé le 17 courant, est un indice important de l'assiduité avec laquelle celle-là cultive ses rapports commerciaux et, en réalité, ses relations politiques avec celle-ci. Il n'est pas exagéré de dire que la Belgique a obtenu à peu près tout ce qu'elle réclamait..... »

L'article du *Times* relève ensuite ce fait, que plusieurs députés à la Chambre belge, MM. Henri Delvaux, Levie, Van der Heyden et Heynen, ont réclamé l'établissement d'une union douanière — d'un *Zollverein* — avec l'Allemagne. A quoi le ministre des Affaires étrangères a répondu que, pour le présent, c'était chose impossible, la Belgique étant libre-échangiste et l'Allemagne protectionniste, mais que pour l'avenir le projet pourrait être pris en considération.

Après quelques observations de détail sur les stipulations du traité, le *Times* conclut en constatant que si la Belgique a obtenu à peu près tout ce qu'elle désirait, il n'est pas difficile de comprendre pourquoi il en est ainsi en étudiant de près les circonstances. « Mettre quelque jour sur pied un *Zollverein* avec la cinquième puissance commerciale du globe et obtenir par là de plus grands avantages de nature politique, cela vaut bien quelques concessions de la part de l'Allemagne..... Il n'est pas déraisonnable de parler non seulement d'une alliance économique de la Belgique avec l'Empire, mais même de son vasselage industriel. »

Voilà le péril signalé en termes assez clairs. Vasselage industriel, union douanière devant permettre à l'Allemagne « d'obtenir de plus grands avantages de nature politique » : un tel langage est significatif.

Les sujets de Léopold II devraient évidemment se méfier. Il n'est pas besoin, en effet, d'être grand clerc en histoire pour savoir que le *Zollverein* a préparé naguère les voies de l'Empire. Pourquoi celui-ci n'y recourrait-il pas à son tour pour développer au dehors son influence et faciliter peut-être l'accomplissement des espoirs pangermanistes ?

Le moyen serait d'autant plus efficace, en ce qui concerne la Belgique du moins, que l'on n'ignore pas les besoins d'expansion de ce pays, dont toute la situation économique est dominée par ce fait : l'insuffisance du marché intérieur, la surproduction et la surpopulation.

A défaut du libre échange universel qui n'est

(1) Voy. un article d'Otto Bremer, dans la « Deutsche Erde » 1re année (1902), 1re livraison pp. 1-3 (Gotha, Justus Perthes). Voy. aussi l' « Alldeutscher Atlas », de Paul Langhans (publié par Justus Perthes, Gotha, 1905).

point à la veille de se réaliser, quoi de plus séduisant pour les Belges que l'union douanière avec une grande nation européenne? Les Allemands peuvent donc légitimement espérer que ceux-ci mordront à l'amorce du *Zollverein*. Ils le peuvent d'autant plus que, d'une part, l'Angleterre fait mine de passer avec armes et bagages dans le camp protectionniste et que, d'autre part, la France manifeste un inébranlable attachement à ses hauts tarifs, remparts puissants à l'abri desquels les producteurs nationaux jouissent en toute quiétude de leurs situations acquises, sans souci des risques d'avenir que comporte cet état stationnaire.

Cela étant, le protectionnisme resserrant de plus en plus son cercle d'airain autour de la Belgique, de quel côté se tournerait-elle donc si ce n'est vers l'Allemagne qui parait plus accueillante?

Ainsi raisonnent beaucoup de mes compatriotes.

Il faut ajouter ici — entre parenthèses — que les sympathies allemandes de nombre d'entre eux ont eu pour origine la regrettable campagne menée en Angleterre contre l'État indépendant du Congo.

Mais quels que soient les avantages matériels d'un arrangement douanier de l'espèce, il me paraît que nous ne devons point, nous autres Belges, nous y prêter et moins encore en prendre l'initiative.

Renoncer à notre autonomie économique, c'est aliéner par le fait même cette indépendance politique dont nous sommes pourtant si jaloux et livrer sans réserve à l'influence germanique un peuple de langue et de culture essentiellement françaises.

Pour la France un *Zollverein* germano-belge constitue un péril politique indéniable. N'implique-t-il pas, en effet, une alarmante communauté d'intérêts entre Allemands et Belges? Par la force des choses, ceux-ci seraient à la dévotion de ceux-là, peut-être même, je le crains, au point de vue militaire. La neutralité belge ne serait plus guère qu'un mot, et la frontière française serait menacée en permanence de Dunkerque à Belfort.

De récents événements ont montré combien est précaire la paix européenne. La menace dont je parle serait donc particulièrement redoutable. Il importe, me semble-t-il, de l'écarter à tout prix; mais ce ne sont pas là mes affaires.

Quoi qu'il en soit, les Allemands n'ont point attendu l'établissement d'un *Zollverein* pour développer intensément leurs relations économiques avec les Belges. Le commerce (1) qu'ils font avec eux est supérieur à celui que font ces derniers avec la France, tant sous le rapport des importations que des exportations; le nombre et le tonnage des navires allemands entrant dans le port d'Anvers vont croissant avec une rapidité digne de remarque.

Mieux que cela : on s'efforce de prendre pied en Belgique, soit en s'y établissant à demeure, soit en s'assurant une influence souvent prépondérante dans les grandes entreprises du pays.

C'est Anvers — on le sait — qui est l'objectif principal de la pénétration pacifique des Allemands. Ils possèdent dans cette ville une colonie nombreuse dont le chiffre officiel est d'environ 8.700 âmes, mais dont l'importance numérique est bien plus grande en fait : c'est qu'il faut tenir compte, d'une part, des naturalisés de fraîche date, dont on peut contester l'attachement absolu à leur nouvelle patrie et, d'autre part, des simples résidents non domiciliés, c'est-à-dire non recensés, mais installés quand même.

Examiner en détail les multiples éléments d'influence économique et sociale des Allemands à Anvers serait trop long. Un tel examen comporterait à lui seul une étude spéciale. Il suffit de dire qu'on les retrouve partout : dans le haut commerce, la banque, les transports maritimes, l'industrie naissante, les compagnies coloniales, l'enseignement, les cultes et jusque même les consulats étrangers et les sociétés d'agrément. Huit institutions de crédit importantes de la place ont fait, depuis quelque temps déjà, une part plus ou moins large aux sujets de Guillaume II ou aux Allemands naturalisés. Telle d'entre elles leur a même concédé la présidence et la vice-présidence du Conseil d'administration.

Remarquez d'ailleurs que cette germanisation financière d'Anvers se poursuit sans relâche. Une neuvième banque de cette ville, le *Crédit Anversois*, vient de la subir à son tour, abandonnant à l'envahisseur trois places au sein du Conseil d'administration. L'une de ces places est réservée au directeur de la *Darmstädter Bank*, qui compte parmi les plus puissants instituts financiers de l'Empire.

A Anvers, on s'est efforcé de germaniser les banques existantes ; à Bruxelles, on a créé de toutes pièces un établissement nouveau : la *Banque Internationale* (1898). Le capital de cet établissement, s'élevant à 25 millions, a été souscrit en majeure partie par les grandes banques allemandes : *Darmstädter Bank*, *Schaafhausen'scher Bankverein*, *Berliner Handelsgesellschaft*, *Banca Commerciale* de Milan, elle-même création allemande, *Deutsche Effekten-und Wechselbank*, etc., etc. Bref, l'élément germain prédomine incontestablement au sein de cette société, qu'un journal financier regarde déjà comme la première banque commerciale du pays (1).

Notons que cette institution, qui ne compte que quelques années d'existence, a déjà réussi à étendre

(1) Il s'agit ici du commerce général comprenant le transit.

(1) *Chronique industrielle, maritime et coloniale*, 12 mai 1905, p. 217.

son influence sur une ancienne banque de province : la *Banque Liégeoise*. Celle-ci s'est trouvée, il y a deux ans, dans une situation critique : la *Banque Internationale* est venue à son secours. Les Allemands choisissent généralement les moments difficiles pour s'introduire dans les affaires. Ils sont naturellement les bienvenus en pareille occurrence et on leur paye sans marchander le prix qu'ils mettent à leur œuvre d'assainissement des situations embarrassées.

La Banque Liégeoise a concédé à la Banque Internationale deux places d'administrateur, dont l'une a été confiée au directeur de cette dernière, M. Victor Weil.

Cette ténacité apportée à la conquête des institutions de crédit de la Belgique s'explique aisément si l'on songe au rôle extrêmement étendu que la banque joue en Allemagne. Jusqu'à un certain point, on peut dire qu'en cette contrée, la banque a la haute main sur l'industrie et le commerce nationaux. Il est naturel que les mêmes procédés soient employés au dehors et que l'on envisage la germanisation financière d'un pays étranger comme le premier acte et le plus important de la germanisation économique.

Cette méthode n'est du reste pas employée d'une manière exclusive et, parallèlement à la conquête des sociétés de crédit, a été entreprise celle des entreprises d'industrie, de commerce, de transports.

Nous avons fait allusion déjà aux résultats effrayants obtenus à Anvers dans cette dernière voie. Dans le reste du pays, les progrès réalisés par l'envahisseur sont moins frappants. Toutefois ils sont très loin d'être négligeables.

Nous ne pourrions tout citer à cet égard. Il est matériellement impossible, d'ailleurs, de dresser un tableau complet des entreprises où s'est insinuée l'influence allemande. Cette influence ne se manifeste pas volontiers au grand jour. Elle a de sérieuses raisons de se dissimuler le plus possible. Une énumération complète serait, du reste, fastidieuse.

Il faut mentionner en premier lieu l'importante *Fabrique Nationale d'Armes de Guerre* établie à Herstal, dans la banlieue de Liège. Cette grosse entreprise était belge à l'origine. Depuis, la majorité des actions a été acquise par la célèbre maison Lœwe, de Berlin. La Fabrique d'Armes de Guerre n'est donc plus nationale que de nom.

Dans l'industrie métallurgique, citons rapidement les importantes aciéries de *Sambre-et-Moselle* — dont un puissant industriel d'outre-Rhin, M. Thyssen, s'est rendu maître — et quatre grandes usines à zinc : les sociétés de la *Nouvelle Montagne*, d'*Overpelt*, de *Prayon*, de *Lommel* qui, en fait, sont devenues les succursales de la maison Beer, Sondheimer et Cie, de Francfort-sur-le-Main.

Mais c'est surtout dans l'industrie électrique que l'influence allemande s'exerce chez nous avec une inquiétante puissance. L'auteur d'une étude récente sur l'« *Évolution économique actuelle* », M. Vogel, dont le nom trahit pourtant les origines, ne craint pas de dénoncer l'envahissement des producteurs allemands dans cet important domaine économique.

«Dans notre pays même, écrit-il, l'industrie belge n'est arrivée à prendre qu'une place fort secondaire. Dans nos grandes, comme dans nos petites villes, dans nos industries privées comme dans l'exploitation de nos chemins de fer gouvernementaux, les fournisseurs allemands ont accaparé à peu près tout. Ce ne sont guère que des miettes de la table qui sont allées aux sociétés belges.

Un peu plus loin, M. Vogel fait remarquer qu'il existe aujourd'hui en Allemagne deux immenses *trusts* électriques dont l'action, à l'étranger, s'exerce par la constitution de sociétés régionales productrices et même consommatrices d'électricité. C'est ainsi qu'il existe à Bruxelles une société belge *Siemens et Halske*, une *Allgemeine Elektrizitäts gesellschaft*, également belge, au moins de nom, puis une compagnie générale d'entreprises électriques et une société financière de transports et d'entreprises électriques qui n'ont de belge que leur siège social.

Parmi les entreprises allemandes en Belgique, on peut citer encore les tramways verviétois, la Société des Minerais de Liège, plusieurs maisons d'armes de la même ville, et même les installations maritimes de Bruges, à ce que l'on m'a assuré du moins.

Encore une fois, cette énumération est incomplète, elle ne renferme que les faits les plus saillants.

En résumé, il est permis d'affirmer, je pense, que cette pénétration allemande en Belgique est systématique et qu'elle est appelée à prendre des proportions de plus en plus alarmantes dans l'avenir. Le but évident est d'entraîner ce pays dans l'orbite de l'Allemagne, de l'imprégner de plus en plus profondément des idées, des mœurs et des intérêts allemands, jusqu'à ce qu'un jour il soit mûr pour l'annexion pure et simple rêvée par les Pangermanistes.

Il y a là un péril des plus graves, tant pour la France que pour la Belgique elle-même ; il est indispensable de le signaler particulièrement à tous ceux — et ils sont nombreux encore — qui ne se rendent point clairement compte des rapports étroits qui règnent entre les faits de l'ordre économique et ceux de l'ordre politique.

MAURICE ANSIAUX,
Professeur à l'Université de Bruxelles.

## LES SOURCES DE L'HISTOIRE DE PARIS ET LES HISTORIENS DE PARIS [1]

L'initiation de Corrozet à l'histoire reste bien imparfaite. Essayons, pour en juger, de saisir sur le vif son mode de travail. Voyez-le quittant sa boutique du Palais ou son domicile de la rue de la Vieille-Draperie, près de la place du Palais et circulant dans Paris : il s'arrête dans la rue pour examiner un sarcophage qu'on vient de découvrir en faisant un pavage, ou bien pour se rendre compte des dégagements nouveaux qu'on ménage, des rues que l'on perce, des travaux qu'on exécute, ou encore pour admirer les beaux hôtels, les édifices de « style moderne », comme on les désigne alors, qu'on vient de construire ou qu'on est en train d'élever, car Paris est à une époque de transformation. Notre auteur pénètre dans les églises, les monastères; les chartes et manuscrits anciens qui s'y trouvent sont lettre morte pour lui, mais il interroge les clercs ou les religieux instruits et note ce qu'il apprend; surtout il regarde au long des murailles des cloîtres ou dans les nefs et les chapelles et il transcrit les inscriptions en belle gothique moulée, gardiennes de la mémoire des hommes. Rentré chez lui, il consulte, en des éditions où la critique manque, les auteurs de divers âges que tout homme cultivé connaît. Il accorde aussi, dans son travail, une place aux faits du jour, qu'il enregistre. Et avec tout cela : auteurs, traditions, épitaphes, résultats de son observation, événements contemporains, il bâtit, comme il dit, sa « petite ville » et écrit un livre d'histoire ou d' « antiquitez », à la mode de son temps, c'est-à-dire touffu, anecdotique, souvent naïf, dénué de profondeur.

Toutefois l'édition de 1550, dans laquelle Corrozet s'exprime avec dédain de son ouvrage *La Fleur des antiquitez* et dit qu'il l'a « supprimé et mis à néant », ne mit pas complètement fin à la vogue du « petit livret » primitif : on le réédita en 1555. Cette persistance — jointe au fait que l'œuvre de Corrozet se trouve alors associée à des pièces d'un caractère populaire nettement accusé, telles que « *la despense qui se faict chascun jour* » à Paris — établit d'une manière indiscutable la popularité de l'ouvrage qui nous occupe.

La mort de notre auteur, survenue en 1568, n'arrêta pas le succès de l'ouvrage. La veine fut ensuite exploitée par une famille de riches libraires parisiens, les Bonfons, qui s'occupaient particulièrement de publications populaires et avaient repris, à l'enseigne Saint-Nicolas, rue Neuve Notre-Dame, la suite de Pierre Sergent, éditeur de *La Fleur des antiquitez* en 1534, 1535 et 1543. La veuve Jean Bonfons, puis son fils Nicolas donnèrent, des *Antiquitez... de Paris* de Corrozet, une série d'éditions tenues à jour en ce qui concerne le récit des événements du temps.

En 1588, un autre genre d'additions est à signaler : des gravures représentant des monuments funéraires et œuvre d'un artiste renommé de l'époque, Jean Rabel, viennent orner le texte. Nous assistons ainsi aux débuts de l'illustration dans l'histoire de Paris. Les sujets choisis soulignent l'influence, dans cette histoire, des sources archéologiques que Corrozet le premier a utilisées.

Un pas de plus va être fait : les chartes vont à leur tour être mises à profit. En 1605, Pierre Bonfons, fils de Nicolas, publie *Les Fastes, antiquitez et choses plus remarquables de Paris*, ouvrage où il ne subsiste de Corrozet presque plus que le souvenir et qui, par la place qu'on y a donné aux pièces d'archives, prépare et annonce les grandes publications sur l'histoire de Paris qui vont suivre.

Nous sommes arrivés du reste à une époque où l'histoire, sous l'action de cette classe de documents, commence à s'aiguiller dans le sens moderne. Des publications de pièces d'archives dans divers recueils sont à signaler dès le XVI^e siècle. Je vous en mentionnerai pour cette époque, qui intéressent grandement l'histoire parisienne. Le parti qu'on tire alors des pièces d'archives est, il est vrai, assez rudimentaire : on se borne à les déchiffrer et à en extraire ce qui paraît intéressant. On ne se soucie pas encore de les grouper, afin d'en faire jaillir, par leur rapprochement, toute la lumière; on ne sait pas non plus les critiquer. Quoiqu'il en soit, c'était déjà un progrès considérable que de les utiliser ainsi et il était naturel que Pierre Bonfons fît bénéficier l'œuvre du bon libraire d'autrefois de ce progrès qui, par l'élargissement du champ des recherches, ménageait à l'histoire de nouveaux horizons.

Il n'y avait plus qu'à s'engager dans la voie ainsi tracée. C'est ce que fit Jacques Du Breul, moine de Saint-Germain-des-Prés.

L'antique abbaye de Saint-Germain-des-Prés — où Du Breul entra, en 1549, à l'âge de 21 ans et où il mourut, en 1614, âgé de 86 ans — ne formait pas encore le foyer d'études qui a laissé dans le domaine de l'histoire une trace si lumineuse. Les monuments du passé peuplaient l'enclos de l'abbaye; tout un monde éteint reposait à l'abri des vieilles murailles du XIV^e siècle que dominaient les trois tours de l'église abbatiale : constructions romanes et gothiques, tombes royales, chartes et manuscrits constituaient pour l'historien un ensemble des plus précieux. Mais l'initiation nécessaire manquait aux religieux et le tumulte de l'époque rendait difficile le recueillement propice au travail.

(1) Voir la *Revue Bleue* du 18 novembre 1905.

Jacques Du Breul fut, en somme, une exception parmi ses confrères de l'abbaye. On peut croire que sa vocation historique se révéla au contact des riches archives dont la garde lui fut confiée de bonne heure. Toutefois il ne les mit vraiment à profit qu'à une époque tardive de sa vie. Je voudrais vous le montrer, à ce moment de son existence, dans le cadre de la célèbre abbaye, d'où il ne s'était éloigné que pour occuper, durant une dizaine d'années, les fonctions de prieur claustral ou d'abbé dans des monastères de province. Représentez-vous Du Breul dans ce milieu d' « antiquitez », hospitalier aux pensées sages et sereines. Voyez-le dans la bibliothèque d'où il ne sort que fort rarement, dit-il, « à moins d'y être forcé par le devoir de l'office divin ou les soins nécessaires du corps ». Il est modeste, dénué d'ambition — bien qu'il soit devenu prieur de l'abbaye — enclin à la philosophie souriante d'un moine pieux, adonné aux livres. Dans la sérénité d'une robuste vieillesse, il écrit en latin l'histoire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et par cette histoire il arrive à celle de Paris, à laquelle il consacre ses dernières années.

C'est par une nouvelle édition des *Antiquitez* de Pierre Bonfons qu'il débute, en 1608, comme historien de Paris. Il nous prévient qu'il est octogénaire et qu'il laisse à Pierre Bonfons le soin d'améliorer encore l'œuvre, car, pour lui, son grand âge l'avertit qu'il faut plier bagage avant de quitter la vie. Mais, entraîné par le goût des recherches et désireux de donner au public un nouvel ouvrage d'histoire parisienne, il se remet au travail et passe trois années « à rechercher et recueillir les antiquitez de Paris ». En 1612, il publie le *Théâtre des antiquitez de Paris*, où il s'est placé principalement au point de vue de l'histoire ecclésiastique et qu'il a divisé en quatre livres : Cité, Université, Ville et Diocèse rural. Ce n'est pas, à proprement parler, une œuvre nouvelle : Jacques Du Breul s'est borné à suivre la voie que Gilles Corrozet, puis les Bonfons avaient tracée ; il a travaillé à la manière de ses prédécesseurs immédiats. Entre *Les Fastes, antiquitez et choses plus remarquables de Paris*, de Pierre Bonfons, et le *Théâtre des antiquitez*, la différence porte sur le nombre et non sur la nature des documents consultés ; le mode d'emploi de ces documents n'a pas non plus changé. Aussi, bien des parties du *Théâtre des antiquitez* se retrouvent-elles, quelquefois textuellement, dans *Les Fastes* de Pierre Bonfons qui, lui-même, avait emprunté bon nombre de ces parties aux éditions antérieures des *Antiquitez de Paris*, depuis celle de 1550 jusqu'à celle de 1588. Mais si Jacques Du Breul n'a pas innové en matière d'histoire parisienne, il a su, par l'étendue de ses recherches et le tour de son esprit, donner à son œuvre un intérêt particulier.

Cette œuvre synthétise admirablement les connaissances d'histoire de Paris à l'aurore du XVII[e] siècle. Elle est en quelque sorte un reflet de ce temps, qu'elle contribue en outre à nous faire connaître par de nombreux renseignements sur des hommes ou des choses de l'époque. Ce n'est certes pas un ouvrage bien ordonné : Du Breul est décousu, bonhomme ; il aime l'anecdote et conte un peu les « antiquitez » de Paris à la manière d'une histoire de veillée dite au coin de l'âtre. Son œuvre ne nous en impose pas moins par la haute probité intellectuelle dont elle témoigne : Du Breul avait un souci de l'exactitude, un respect du document qui l'honorent grandement.

Le *Théâtre des antiquitez de Paris* eut au XVII[e] siècle un sort assez analogue à celui du livre de Corrozet pour le XVI[e] : il suffit, durant de longues années, à alimenter la curiosité du public en fait d'histoire de Paris. Réimprimé avec adjonction d'un Supplément, en 1639, c'est encore lui que nous retrouvons dans l'ouvrage suivant : *Les Antiquitez de la ville de Paris*, édité en 1640 et œuvre du compilateur Claude Malingre. Ce dernier a reproduit le texte de Du Breul : il en a toutefois modifié assez souvent l'ordre ; il en a retranché aussi certaines parties et il y a entremêlé des additions utiles à consulter pour le Paris du temps de Louis XIII. C'est également sous le nom de Claude Malingre qu'il faut placer la compilation publiée la même année sous le titre d'*Annales générales de la ville de Paris*, où l'histoire de France et celle de Paris se trouvent rapportées par ordre chronologique et qui ne saurait offrir quelque intérêt qu'en ce qui concerne le récit des événements contemporains de l'auteur. Je ne citerai ici l'abrégé du *Théâtre des antiquitez* de Du Breul, publié, en 1664, par le poète besoigneux François Colletet, que pour souligner la durée du succès de ce dernier ouvrage. La même année, Colletet donna un *Abrégé des Annales* de Malingre, que l'on ne peut utiliser que pour la période comprise entre 1640 et 1662.

Jusque vers la fin du siècle, l'œuvre de Jacques Du Breul resta la base des ouvrages relatifs au passé de Paris. Le *Paris ancien et nouveau* de Le Maire, qui parut en 1685, n'est, pour tout ce qui a trait aux temps antérieurs à celui de l'auteur, qu'un résumé ou même un simple extrait du *Théâtre des antiquitez* de Du Breul.

Cependant l'histoire de Paris avait besoin d'être renouvelée. Elle n'était plus en harmonie avec l'état des connaissances. De grands travaux d'érudition, œuvre de d'Achery, de Mabillon, de Du Cange, de Baluze, avaient eu pour effet de transformer l'histoire : dans cet immense domaine du passé, des terrains restés vierges jusqu'à ce moment se trouvaient défrichés, des voies nouvelles avaient été percées, des semences germaient, pleines de promesses d'avenir, à la lumière plus vive de l'horizon agrandi. Deux

ouvrages en quelque sorte révélateurs et d'une importance capitale pour l'utilisation et la critique des documents d'archives avaient vu le jour : le Glossaire de Du Cange, en 1678, et le *De re diplomatica*, de Mabillon, en 1681. Le bon Du Breul n'apparaissait plus, dans cette transformation de l'histoire, que comme une figure naïvement souriante dans la brume du passé. Dès le milieu du siècle, un homme s'était rencontré qui avait entrepris un grand travail historique, destiné à remplacer le *Théâtre des antiquitez* : j'ai nommé Henri Sauval, avocat au Parlement.

C'était le fils de riches commerçants parisiens. Nous le rencontrons d'abord dans la société de l'hôtel de Rambouillet. Il nous y apparaît avec un caractère chagrin, la fatuité assez commune aux gens de lettres du temps et les intrigues amoureuses d'usage. Il était néanmoins grand travailleur. De fort bonne heure, il se mit à la préparation de son ouvrage, compulsant les archives du Palais, du Trésor des chartes, de la Chambre des Comptes, du Châtelet et de l'Hôtel-de-Ville, sans négliger les chartriers des églises, monastères, collèges, ni les collections d'amateurs. Très répandu dans le monde, assidu des salons et des académies, fréquentant chez les « illustres » et les « curieux de Paris », il consulte ceux qui peuvent lui fournir des renseignements, les intéressant à son travail en leur adressant, sous forme de mémoires-discours, diverses parties de son œuvre. Des copies de ces mémoires circulent dans les milieux lettrés et propagent la réputation du nouvel historien de Paris. Bien accueillie dans tel cercle, dénigrée ailleurs, l'œuvre s'en va ainsi, se complétant, subissant également des modifications. Mais l'auteur meurt en 1676, à l'âge de 53 ans, sans avoir pu la publier. Il laisse à un de ses amis ses manuscrits dont la destinée devient assez mystérieuse. En 1724, paraissent trois volumes in-folio intitulés : *Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris, par Me Henri Sauval, avocat au Parlement.* Ce n'est pas là, toutefois, l'œuvre de Sauval, telle que ce dernier l'aurait donnée au public. C'est un assemblage grossièrement fait de matériaux divers : les éditeurs ont publié sans méthode, avec des répétitions même quelquefois, et en y introduisant des modifications, ce qu'il ont pu trouver de Sauval, aussi bien parties achevées qu'ébauches ou simples notes ; ils ont en outre apporté des additions au travail de notre auteur. Nous nous trouvons donc moins en présence d'une Histoire de Paris que d'un recueil mal publié de matériaux destinés à servir à l'histoire de cette ville. On rencontre dans ces trois volumes une foule de renseignements précieux, mais il faut savoir les y discerner ; l'absence d'une bonne table augmente encore la difficulté.

Si le livre auquel est attaché le nom de Sauval a vu le jour, on peut dire que c'est à cause de l'entreprise dont le prévôt des marchands Bignon chargea, en 1711, Michel Félibien, religieux bénédictin de l'abbaye de Saint-Denis. Cet érudit, qu'un important travail historique sur son monastère avait fait connaître, reçut la mission d'entreprendre, sous les auspices de l'administration municipale, une Histoire de Paris. Il mourut en 1719, ayant poussé, dans l'ensemble, l'histoire de cette ville jusqu'en 1661. Un de ses confrères, dom Lobineau, reprit l'œuvre inachevée. Il s'établit, pour la publication, une véritable lutte de vitesse entre ce dernier et les éditeurs de Sauval. L'*Histoire de la ville de Paris*, de Félibien et Lobineau, ne parut qu'en 1725. Cet ouvrage, sorte d'histoire officielle de la ville, se déroulant dans l'ordre chronologique jusqu'à la date de 1721, forme cinq volumes in-folio, dont les trois derniers sont consacrés aux pièces justificatives. C'est dire assez l'importance de cette publication qui constitue en somme la seule véritable histoire de Paris que nous ayons.

A partir de la fin du XVIIe siècle, des œuvres historiques sur Paris se succèdent, qui empruntent un grand intérêt aux points de vue auxquels leurs auteurs se sont placés ou aux recherches critiques dont elles témoignent. Je retiendrai seulement dans cet exposé les ouvrages de Lebeuf et de Jaillot. C'est de 1754 à 1758 que l'abbé Lebeuf a publié, en quinze volumes in-douze, son *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, consacrée principalement à l'histoire ecclésiastique et où, pour la première fois, le passé des localités voisines de Paris se trouve étudié et présenté dans son ensemble. La haute valeur de cette œuvre a été dégagée par les travaux complémentaires de Cocheris et de M. Fernand Bournon qui sont bien connus. Quant à Jaillot, il est l'auteur de *Recherches critiques, historiques et topographiques sur la ville de Paris* qui, publiées de 1772 à 1775, donnent l'histoire de la grande cité, quartier par quartier, rue par rue : instrument de travail de premier ordre et dont on ne saurait assez recommander l'usage.

En face des diverses œuvres d'ensemble que je viens de passer en revue, le XIXe siècle ne peut mettre que des travaux consacrés à tel ou tel point spécial : aucune des histoires proprement dites de Paris que ce siècle a vu naître ne saurait être placée en regard des grands ouvrages précédents, comme valeur ou importance. La complexité du travail historique à notre époque rend extrêmement difficile l'élaboration d'œuvres de cette ampleur. Ce que l'on perd en étendue, on le gagne toutefois en précision, fruit de recherches approfondies et d'une minutieuse critique.

MARCEL POËTE.

## LA VIE LITTÉRAIRE

### Fabre d'Églantine

Henri d'Alméras : *Fabre d'Eglantine. Emilie de Sainte Amaranthe. Les Dévotes de Robespierre.*
Edmond Pilon : *Portraits français.*
*Mémoires de Madame Roland*, nouvelle édition critique, contenant des fragments inédits et des lettres de la prison, publiés par Cl. Perroud, recteur de l'Académie de Toulouse.

« Quant à Fabre d'Églantine, vêtu en Tartufe, le stylet à la main, calomniant d'un côté, dérobant de l'autre, intriguant toujours, qu'il joue Basile si vous voulez, il ne sera jamais lui-même qu'en ne cessant pas de mentir.... »

Tel est le gentil petit portrait que peint de Fabre d'Églantine Mme Roland à qui la passion politique n'était pas étrangère. De nos jours, M. Edmond Pilon, qui a moins approché Fabre que ne fit Mme Roland, a peint de lui un portrait charmant, mais beaucoup trop enrubanné, affadi. M. Edmond Pilon n'a vu que l'auteur d'*Il pleut, il pleut bergère*... Et il a chanté une romance à propos de Fabre d'Églantine. M. Henri d'Alméras, historien facile, est plus impartial parce qu'il est plus indifférent. Il laisse libre notre jugement. Et ce jugement reste non pas favorable, mais sympathique à Fabre d'Églantine, parce que cet écrivain fut l'un des premiers à suivre, embarrassée de combien d'obstacles, la carrière de l'homme de lettres moderne... Il la suivit jusqu'à l'échafaud et, en vérité, cette carrière ne conduit pas nécessairement à la guillotine. Mais l'époque où vivait Fabre était propice à toutes les exagérations !...

Comme je le sens proche de nous et de notre temps ce Fabre, aimable au demeurant, qui fit tout pour conquérir la gloire littéraire, s'adonna pour cela même à être comédien et même à être politicien, fut surtout ambitieux d'être aimé, ardent à vivre la vie parisienne, allais-je pas dire la vie boulevardière, arriviste indiscipliné et malchanceux, qui dépensa beaucoup d'efforts en vain, ne tira aucun avantage des quelques scrupules qu'il eut, en manqua sans profit le reste du temps, se vit disputer la gloire littéraire à cause de sa vie politique, la puissance politique à cause de son activité littéraire, et mourut d'une mort dure, dont la postérité ne lui est pas reconnaissante...

Vie difficile. Vie où rien n'est commode, même l'abandon. Vie où la lutte s'impose et n'est point fertile en résultats heureux. Jeune quand il écrivait à la mère Deresmond dont il aimait la fille :

« A prendre un comédien je ne vois pas pourquoi en possédant son cœur et mes droits je ne serais pas préféré à tout autre : je ne veux point me flatter, mais sans parler du talent de la comédie, que je puis pousser aussi loin que tout autre, je crois qu'il s'en trouve peu qui réunissent comme moi à la naissance et à l'éducation autant de talents divers, tous beaux, tous utiles, tous relatifs les uns aux autres, tous indépendants les uns des autres et qui peuvent devenir, suivant les circonstances, des sources de bien-être et d'avancement; joignez à cela que je ne suis pas sans espérances, et que l'avenir ne m'offre qu'un sort prospère pour lequel ma conduite, mes goûts, mon honneur donnent d'heureux préjugés ».

Il fait un boniment. Déjà sa vanité, encore que confiante, est aigrie. Il a éprouvé des déceptions. Et nous le devinons à la fois railleur, naïf et mélancolique, mais content de lui tout de même, méridional avantageux et vantard, un peu « cabot » s'il faut tout dire et il l'eût été si même il n'avait point paru sur les planches, d'abord empressé à la conquête du monde et des femmes, puis inquiet, puis haineux. Fils de bourgeois très pauvres, touchant presque à la noblesse, cependant, déraciné par la misère, à peine maître d'avoir des opinions, cherchant ensuite tous les expédients pour vivre, sans ou jusqu'à vivre d'expédients. Un véritable homme de lettres contemporain.

Homme de lettres, il l'est tout autant qu'il est écrivain. Il aspire à la notoriété flatteuse dans Paris, aux mille petits privilèges qu'elle donnait alors. Même il aspire à la gloire littéraire. Il sacrifie beaucoup pour l'obtenir. Persévéramment, par tous les détours auxquels le contraint la vie, il revient aux lettres, aux belles-lettres. Élève pauvre, puis professeur des basses classes chez les Doctrinaires de Toulouse, il obtient en 1771 non l'églantine d'or, mais le lys d'argent pour un sonnet. Sonnet ! c'est un Sonnet « à l'honneur de la Sainte Vierge ».

Grand Dieu ! Si nos forfaits ont armé ta vengeance,
Daigne arrêter les coups de ton bras irrité :
Sois sensible à mes maux, pardonne mon offense,
Mes pleurs et mes soupirs implorent ta bonté.

Tu m'entends... Le ciel s'ouvre, et déjà ta clémence
Va rompre les liens de ma captivité ;
Guidé par son amour, le Verbe, ton essence,
Vient se charger du poids de mon iniquité.

C'en est fait : l'Esprit-Saint dans les flancs de Marie
Produit le germe heureux qui me donne la vie ;
Mon Rédempteur paraît sous les traits d'un enfant.

Du berceau de ce Dieu naît le bonheur du monde :
L'oracle s'accomplit ; une Vierge féconde
Ecrase pour jamais la tête du serpent.

Voilà ses débuts. Il ne reviendra pas par la suite au culte de la Vierge Marie, mais il reviendra toujours à la littérature.

C'est pour elle — pour elle et pour la gloire — que soudain il quitte les Doctrinaires de Toulouse. Il est comédien ambulant. Autant dire comédien errant. « M'as-tu vu » qu'on applaudit quelquefois et qu'on siffle souvent. Il se console de ses insuccès, de sa pauvreté. Car il espère. Car il écrit. Il improvise tout, pour tous, à propos de tout. Il écrit des odes lyriques,

célébrant de petits grands hommes ou de grands événements encore plus petits. Il écrit des idylles. C'est à Maestricht qu'il écrit pour sa femme, Marie Nicole Godin : *Il pleut, il pleut bergère...* Sa gloire est faite, mais pour la postérité. Il ne saurait en jouir déjà. Il est forcé alors de se faire remarquer pour ses talents d'acteur, même de peintre, voire de jurisconsulte. Mais il veut écrire pour le théâtre. Placez-le dans des conditions de vie plus facile. Protégez-le contre l'inquiétude de son humeur. Il sera peut-être un grand écrivain dramatique, mais il est astreint à improviser. Ce n'est point le fait d'un médiocre, d'avoir improvisé le *Philinthe*. Arnault dit : « Fabre avait le génie essentiellement comique. » Et ce jugement est d'un adversaire. Acceptons-le. Pour nous, nous n'avons pas dessein de juger. Nous analysons une « personnalité », une personnalité, d'aujourd'hui.

L'homme de lettres en lui paraît avec éclat. Seules, les occupations de l'homme de lettres sont dignes de lui et lui agréent. Il écrit en 1790, qu'il est accablé d'affaires avec le *Philinthe* et d'autres, d'autres pièces, sans compter ses nombreuses occupations comme « président du district des Cordeliers, député à l'archevêché, défenseur des sept prisonniers de la Conciergerie et le diable et le tems ». Il ne lui suffit pas d'écrire. Vous savez cependant s'il écrit. Il faut qu'il travaille pour les hommes de lettres. Il prend part à la lutte des auteurs dramatiques contre les grandes scènes privilégiées... Il n'a de haines sérieuses que littéraires. Sa colère poursuit Colin d'Harleville. A la Convention, Fabre attaque violemment les amis d'Hébert et surtout le général Ronsin — auteur dramatique. Fabre n'est point tendre à ses confrères. Il ne voit en eux que des rivaux malveillants. Cela est d'un homme de lettres tout pur.

Homme de lettres — jusqu'à la mort. Sa passion littéraire n'est pas sans grandeur. Devant le tribunal révolutionnaire, malade, sans force, il se dresse subitement sur son fauteuil, se tourne vers l'accusateur public, lui reproche de faire de mauvaises pièces, des drames ennuyeux qui ne valent pas ses comédies. « Fouquier peut faire tomber ma tête, mais non pas mon *Philinthe* ! » Le mot n'est pas d'un comédien. Une profonde conviction lui donne la vie durable. Et je sais bien que tout était emphase à cette époque. N'empêche que voilà un beau dédain. Avant même l'exécution, pendant qu'on lui coupe ses cheveux, il demande à voir Fouquier-Tinville ou un de ses substituts pour une communication urgente. Personne ne vient. Et Fabre qui va mourir :

« Ce n'est pas assez de m'assassiner, il faut dépouiller celui qu'on égorge. Je proteste publiquement contre l'infâmie des scélérats du comité qui m'ont volé une comédie étrangère à mon procès et qui la retiennent... »

Fabre va mourir et c'est à son œuvre littéraire qu'il songe.

Qu'aurait-elle pû être, accomplie tranquillement en des temps paisibles?

* * *

Il n'était point réservé à Fabre de vivre avec calme. Il devint donc politicien afin d'être mieux littérateur.

Sans doute, il était ambitieux. Il voulait « se mettre en avant ». Toujours pauvre, pas encore célèbre, se sentant supérieur à sa destinée, souffrant d'être seul à sentir cette supériorité, il était révolutionnaire par destination. Il était mécontent, justement mécontent. Cela l'excusait de prétendre à renouveler le monde. Par conséquent « raté » dans Paris, il entra au club des Cordeliers, s'attacha à Danton, fut membre de la Convention et, après quelques bonnes journées et quelques nuits heureuses, périt sur l'échafaud.

Pour lui, que peut être la politique, sinon une protestation contre l'injustice des hommes envers lui et un moyen de mettre plus en relief ses mérites littéraires? Il n'est pas orateur, alors que l'éloquence est indispensable à ces révolutionnaires, dont aucun n'a un grand passé. L'éloquence seule permet à ces hommes nouveaux de se distinguer les uns des autres. L'éloquence et l'audace. Fabre d'Églantine n'est pas éloquent. Il a peu d'audace.

Que faire? Il sera violent. La violence est utile à qui veut la domination. Mais Fabre ne veut pas la domination : c'est la gloire simplement qu'il lui faut. Il sera violent. Or, tous sont violents. Fabre a la banalité en horreur. Il se détournera bientôt de cette vulgarité. Et tout dans sa vie politique ne sera que contradiction.

Il pousse avec une aigre indolence quelques personnes à la guillotine. On a le droit de penser qu'il pouvait entraîner sans remords quelques adversaires à la guillotine, lui qui avait failli être pendu naguère pour le modeste enlèvement de la petite Deresmond... Mais il portera pour sa part la responsabilité des massacres de septembre ; cependant, peut-être que toute sa vie il fut royaliste. Il le fut. Et si vous le tenez pour versatile à l'excès, proclamons ensemble que l'incertitude de ses opinions ne laisse pas d'être assez généreuse. En 1792, Caffarelli du Falga était à l'armée du Rhin, comme officier du génie, lorsque les commissaires de l'Assemblée législative apportèrent à cette armée les décrets du 10 août prononçant la déchéance du roi. Seul, Caffarelli refusa, devant les troupes, de reconnaître les décrets. Il fut destitué immédiatement. Fabre d'Églantine accepta de le défendre : et, le 2 décembre, il

demanda sa réintégration. Vainement. Et Fabre lui-même fut censuré. Etait-ce d'un sectaire sans courage? et d'un politicien sans moralité? Plus tard, au Comité de défense générale, Fabre propose un roi pour sauver la patrie. Fabre, à l'Assemblée, se disculpe par des violences contre les Girondins. Il ira même jusqu'à écrire un panégyrique peu nuancé de Marat... Avouez que cet homme inconsistant n'est pas médiocre. Il est déréglé : mais la bassesse n'est point dans son âme. Inquiet, peut-être atrabilaire, il tend constamment à la générosité. L'intérêt personnel ne détermine pas toujours ces variations.

La persévérance est la seule vertu qui soit presque toujours récompensée. Dans sa vie politique, cet homme de lettres opiniâtre n'obtient qu'un grand succès : un succès littéraire. Il est chargé par la Convention de rédiger un rapport sur le calendrier républicain. Il prépare ce calendrier et c'est tout un poème, le gracieux poème des champs et des cultures qui lui attire les éloges d'Edmond Pilon. Bernardin de Saint-Pierre et Rousseau, et Florian, et Berquin un peu, collaborèrent avec Fabre d'Églantine à établir ce calendrier séduisant. Ce législateur d'Arcadie devenait plus bucolique que l'auteur d'*Il pleut Bergère*... La sensibilité d'églogue de Fabre donnait ainsi quelque unité à sa vie trouble et diverse... Vraiment c'est une œuvre impérissable que celle de ce poète qui sait imaginer : Vendémiaire, Brumaire, Frimaire, Nivôse, Pluviôse, Ventôse, Germinal, Floréal, Prairial, Messidor, Thermidor, Fructidor... Au lieu de Thermidor, Fabre d'Eglantine avait proposé Fervidor. Ne préférez-vous pas Fervidor?...

Il n'avait donc pas inutilement coopéré à la Révolution politique, ce poète, puisqu'il devait l'embellir de cette œuvre littéraire...

* * *

Que sa poésie lui soit une excuse! Je sens qu'on va mépriser l'agitation de sa vie pendant les années d'action politique qui le menèrent en hâte à la mort. Mais voyez ici un homme assez faible, qui ne fit jamais grand mal à lui tout seul et se presse de jouir de la vie. Il a traîné sa jeunesse dans la misère et l'obscurité, aspirant de toutes ses forces à la gloire opulente. Le rêve de ce « cabot » de province, c'était la scène parisienne; le rêve de cet auteur ambulant c'était la consécration du boulevard. Écrivain de notre temps, dirai-je, pour qui Paris est tout. Voici que jeté dans Paris, obtenant avec *Philinte* son plus grand succès littéraire en même temps qu'il est député à la Convention et qu'il peut s'imaginer qu'un ordre nouveau naîtra de ses efforts, il reprend goût à la vie, et soudain aime furieusement le luxe et l'amusement parisiens. Il les aime comme tous les dantonistes frustes; mais il les aime en homme de lettres qui n'est pas exclusivement idéaliste et qui les revendique comme des droits. La vie facile l'attire et la prude Mme Roland parle avec dégoût de lui, de Danton, du général Dumouriez et d'autres gais compagnons s'affichant à l'Opéra avec « trois ou quatre femmes de mauvaise tournure ». La tournure de ces femmes n'était peut-être pas si mauvaise! Mais on attaque Fabre d'Églantine. Sa vie est confortable. Il a un brillant équipage, des domestiques. Il étale « un luxe qui fait rougir les mœurs républicaines ». D'où vient l'argent? Fabre répond avec douceur : « Mon *home* est composé de trois pièces, d'un cabinet et d'une cuisine. Voilà le *château des fées*, le *palais brillant d'Armide*. Il est vrai que ma maison est dans une belle position. Les ornements qui parent ce modeste réduit consistent dans quelques peintures que j'ai faites moi-même. La poésie est amie de tous les arts, et je les cultive avec plaisir. Je défie aucun tapissier de dire que jamais il ait mis les pieds chez moi. Si je jouis d'une honnête aisance, je l'ai bien acquise par vingt ans de peine, de travail et de misère. » Hélas! vingt ans de peine et de misère ne suppriment ni la misère ni la peine. Et en dépit du travail, l'aisance de Fabre d'Églantine n'était peut-être pas très honnête et non plus très aisée...

Même dans son luxe il avait besoin d'argent comme il avait besoin d'amour. L'amour le consola de bien des choses : il le consola de sa vie. Aimer : c'était encore vivre la vie parisienne, et tous ces parvenus de dantonistes aimèrent à qui mieux mieux. Fabre aima au théâtre. Il se maria même une fois par hasard. Sa femme le quitta, non pas peut-être parce que infidèle ou frivole, mais elle était actrice, il était acteur : ensemble ils ne gagnaient pas leur vie, séparés, quêtant la fortune et les applaudissements de ville en ville, ils la gagnaient mieux... Fabre d'Églantine chercha d'autres amours faciles. Il en trouva. Et c'était une actrice encore, la citoyenne Rémy, la maîtresse de ses dernières années, maîtresse facile mais héroïque à sa manière et qui n'abandonna point complètement le condamné du tribunal révolutionnaire... Les femmes de théâtre! Les grandes amoureuses! Le sourire et le génie! Le sentiment et le reste! Heu! Heu! Fabre d'Églantine aimait les femmes de théâtre parce qu'il n'en connaissait point d'autres. Il était en dehors. Il restait en marge. Il avait toujours vécu dans ce monde; même célèbre, il demeurait déclassé. Alors qu'il élaborait dans la confusion une société nouvelle, il n'entrait pas même dans la bourgeoisie de la société ancienne... Il aimait les actrices, ses camarades d'autrefois. Il ne reniait pas son passé de comédien. Et il aimait avec bonheur! Amours sans grands scrupules, de qualité médiocre, avec de la

grâce. Amours romanesques : enlèvements; serments; infidélités;oublis. Et la joie de vivre, de se distraire de soi. Une étonnante simplicité d'âme. Toujours l'idylle. Autant de sensualité que de sensibilité. Et les fêtes aimables qui accompagnent bien les amours faciles. Amour, passe-temps d'un esprit mélancolique et d'une âme légère. Attendrissement perpétuel d'un révolutionnaire malgré lui, qui chante toujours au dedans de lui-même : *Il pleut, il pleut bergère...*

*
* *

Pardonnons beaucoup à ce révolutionnaire sensible. Fabre d'Églantine ne fut point méchant. Il fut malechanceux.

Edmond Pilon le voit joli comme la peinture de Greuze. Henri d'Alméras, historien documenté, le peint avec plus de vérité. Fabre d'Églantine n'était pas beau. Sa figure n'était ni bonne ni belle. Son visage était malheureux, était ingrat.

Fabre souffrait toujours de manquer de relations, de points d'appui. L'eût-on aidé, sa vie aurait eu plus d'équilibre. Isolé, il dut s'abandonner à tous les milieux, s'abaisser en tous les milieux, ne gardant comme soutien que sa foi en lui-même, la certitude de son talent, son courage au travail, sa volonté de conquérir le monde... Quand il vient à Paris logeant, presque misérable, dans la rue du Four-Saint-Jacques, à l'hôtel Chaumont, sa vie est plus rude encore et la fortune moins avenante. Il se place comme secrétaire auprès du marquis de Ximènes « gendelettre », aventurier, « le premier des poètes sans culottes », déclassé sans argent qui ne le paie pas. Il travaille. D'échec en échec, il parvient au succès. Il travaille. Des pièces. Des pièces. Il travaille. La politique nouvelle assurera sa marche vers la gloire. Point. Son talent le rend suspect. S'il veut être candidat à la Convention, les *Révolutions de Paris* écrivent :

« Fabre d'Églantine a plus d'expérience sans doute (qu'Anaxagoras Chaumette), mais comment pourrait-on le résoudre à quitter les coulisses, à poser le brodequin de Molière et les grelots de Thalie pour prendre le sceptre de la loi et le timon des affaires publiques? Ce serait pour lui un sacrifice peut-être au-dessus de ses forces. Le Théâtre français dispute M. d'Églantine à la Convention nationale.

« Robert et Lavicomterie ont des titres moins équivoques... »

Fabre est élu. Mais ses collègues le redoutent parce qu'il peut « les traîner sur les planches ». On lui sait du talent et on lui attribue les pamphlets les plus bas.

Ce besogneux n'était peut-être pas extrêmement délicat. Mais on le calomnie sans mesure. Mme Roland, pimbèche et rageuse, détestant tout ce qui n'était point Buzot, l'accuse hypocritement d'avoir volé le Garde-Meuble. Il avait des dettes, je le sais. Et il soumissionna en 1792 la livraison de dix mille souliers à l'armée de Dumouriez. Il eut de l'argent ensuite. Les souliers n'étaient donc pas très bons. On l'accusa. La poursuite à la fin, fut abandonnée, mais il ne pouvait plus passer pour probe. Et voici qu'on le compromit dans le scandale de la Compagnie des Indes, lui qui était cette fois-ci innocent et s'était conduit comme le plus honnête conventionnel du monde. Danton, Hérault de Séchelles, Camille Desmoulins allaient périr pour leurs idées, martyrs de la Révolution. Lui, Fabre d'Églantine, on allait le perdre pour un vol qu'il n'avait pas commis, victime de ses adversaires. Malade dans sa prison, il se soutient avec stoïcisme. Dans la charette qui mène les dantonistes au supplice, il est affaissé mais fier. Danton lance des invectives, Camille pleure et on poétise ses larmes. Fabre d'Églantine dépense tout son courage moral pour raffermir ses forces physiques défaillantes. On l'accuse d'être mort lâchement... Il s'était justifié contre ses calomniateurs dans un *Précis apologétique* émouvant et de bon ton, qui est l'une de ses meilleures œuvres. On en ignore même le titre, mais on lit toujours les *Mémoires* injurieux de Mme Roland. Ainsi la postérité est aussi cruelle à Fabre d'Églantine que la vie. Plaignons cet homme de lettres malchanceux, qui eut moins de caractère que de talent, mais plus de vertu que de bonheur.

J. Ernest-Charles.



## THÉATRES

Gaîté : *Les Oberlé* : drame en cinq actes
de M. Edmond Haraucourt, tiré du roman de M. René Bazin

Le cas de M. René Bazin est assez particulier et tout à fait symptomatique, car à son endroit la critique se montra diversement injuste et dans le sens des deux extrêmes. Il connut les enthousiasmes délirants et les dénigrements systématiques. Précisément parce que ses amis l'avaient vanté à l'excès, ses adversaires le rabaissèrent jusqu'à l'outrance : M. René Bazin ne méritait « ni cet excès d'honneur ni cette indignité, » car la littérature de M. René Bazin n'est pas plus le savoureux nectar dont se régale M. Brunetière que l'orgeat fade et sirupeux dénoncé par ses adversaires. A vrai dire, M. René Bazin est un écrivain d'Académie ; il est même, à certains égards, le type des écrivains d'Académie, et nul mieux que lui n'avait sa place marquée sous la Coupole : il a le tact, la convenance, la mesure ; il n'a ni

la force, ni l'originalité supérieure, non plus que ce tour particulier qui est une signature, et qui fait qu'on ne ressemble à personne. Donnez-moi à lire une page de M. René Bazin, extraite d'une quelconque de ses œuvres et choisie parmi les meilleures, étant supposé bien entendu que j'ignore l'affabulation : l'idée ne me viendra jamais d'affirmer : « Voilà du Bazin », comme je proclame, à la seule constatation du tour et de l'accent : « Voilà du Loti, du France, du Barrès ». Tranchons le mot : M. René Bazin n'a jamais eu, il n'aura jamais la griffe du maître, parce qu'il manque d'un tempérament tranché, parce qu'il n'a pas le relief d'une personnalité marquante, parce qu'il est centre-gauche en littérature, et quelque chose comme le Deschanel du roman français.

J'ai dit que M. René Bazin avait le goût et le sentiment de la mesure : il possède l'art du récit, le don de prendre et de retenir son lecteur, surtout dans l'expression des sentiments moyens. Même il n'ignore pas les ficelles du métier, l'art des contrastes, le balancement et le rythme des effets — et tout cela est bien permis. Il sait nous conduire avec succès jusqu'à tel point déterminé... Mais c'est là que brusquement il s'arrête, comme un voyageur dont le souffle est court, dont les poumons ne sauraient supporter au-delà d'un certain degré d'altitude et qui soudain doit faire demi-tour. M. René Bazin lui aussi a le souffle court en littérature : il n'est pas né pour les altitudes supérieures de la passion : il ne s'y sent pas à l'aise et, quand les nécessités de son récit l'y conduisent, il a vite fait de tourner bride pour redescendre vers la plaine — tel le voyageur dont nous parlions plus haut.

On connait ce sujet des Oberlé, qui précisément développe un thème assez voisin de celui que M. Maurice Barrès sut reprendre et rajeunir en y mettant cette touche qui lui est propre, dans son dernier ouvrage : *Au service de l'Allemagne*. On se rappelle ces divisions intestines, d'une famille alsacienne, jadis unie et toute patriarcale : divisions causées par la question toujours vivante et palpitante : la germanisation de l'Alsace-Lorraine. On se souvient de quelle façon l'idée maîtresse s'y trouve incarnée dans les deux camps rivaux : d'une part l'aïeul, le vieil Oberlé, paralytique, impotent désormais, mais qui conserve encore assez de force pour « protester » tant qu'il vivra contre la violation du territoire et la conquête allemande : derrière lui, l'oncle Ulrich Biehler, si allègre, si Français, malgré sa silhouette alsacienne et sa sœur Monique, la femme d'Oberlé, figure effacée et douloureuse, qui n'en est pas moins intéressante par son effacement même. En face d'eux, dans un vivant contraste, Joseph Oberlé, le vrai maître, le patron de la fabrique, qui impose sa volonté despotique, un *rallié* celui-là, un vrai rallié, utilitaire et pratique, tout à ses ambitions, et pour qui les questions de sentiment n'ont pas de sens. Derrière lui sa fille Lucienne, véritable héritière de son sang et de ses idées, qui a la soif de vivre sa vie et que nulle considération n'arrêtera. Entre les deux camps, tout d'abord Jean Oberlé, qui a pu hésiter un instant, mais qui prendra parti pour le premier, qui sera la cheville ouvrière du drame de famille et dont le geste final brusquera le dénoûment.

Ces différents personnages, tels que les pose et les décrit M. René Bazin dans son roman, ne manquent ni de relief, ni de vie : j'ai dit que M. René Bazin savait prendre et retenir l'intérêt dans l'étude des sentiments moyens. L'oncle Ulrich surtout et Lucienne sont frappants dans leur contraste. Mais le plus grave reproche que l'on puisse adresser à M. René Bazin et qui se précise à notre esprit dès les premiers chapitres du roman, c'est tout justement le balancement trop rigoureux des effets, l'artificiel des contrastes, ce qu'il y a de trop certain et de trop attendu dans la gesticulation des personnages. Ah ! je le sais bien, on dira que c'est là l'écueil nécessaire d'un sujet de cette nature, et si M. Barrès, infiniment plus subtil que son confrère, a réduit l'affabulation de son livre au minimum acceptable, n'est-ce pas tout justement qu'il sentait l'écueil et voulait le tourner ! M. René Bazin a pris la barre en main, puis a foncé dessus. Dès le début du livre, et le type de Lucienne Oberlé à peine indiqué, sent-on pas que la belle Alsacienne révoltée est mûre pour l'amour du lieutenant fatal, de l'Allemand Von Farnow, au torse bombé, à la tunique irréprochable... un peu à la manière — j'en demande pardon à M. Bazin — dont l'héroïne du *Maître de Forges* était marquée d'avance pour les embrassements de l'ingénieur fatal ? Il y a quelque chose d'irritant dans ces prévisions trop certaines de ce qui va advenir, et c'est là, pour un auteur soucieux d'originalité, une des plus graves formes du *cliché*. Pareillement et en vertu d'un rythme identique, par l'effet d'un balancement préconçu, qui serait tout artificiel si la qualité du récit ne le venait corriger, Jean Oberlé ne se doit-il pas à lui-même d'aimer la fidèle Alsacienne, celle qui demeure, ou de qui du moins la famille demeure attachée jusqu'à la mort à la tradition des ancêtres. Aux amours de Lucienne Oberlé avec le lieutenant Von Farnow, répondront nécessairement, invinciblement, celles de Jean Oberlé avec Odile Bastian, comme dans les deux volets d'un triptyque se font vis-à-vis les portraits des donateurs ; et si, dès le début également du livre, M. René Bazin nous présente Jean Oberlé à la veille d'accomplir sa période militaire dans le régiment de Strasbourg, n'est-ce pas pour nous faire plus sûrement pressen-

tir le geste final de désertion qui rendra impossible le mariage de sa sœur, tout autant que le sien !

*
* *

Qu'advient-il maintenant de la transposition au théâtre du roman de M. René Bazin ? Il faut bien le dire, ce qu'il y a déjà de trop systématique dans l'œuvre romanesque, d'un peu factice et artificiel, prend ici un insupportable relief sous la lumière crue de la rampe. Chacun des personnages apparaît comme une antithèse vivante et symbolique, à la manière de ceux qu'on voit dans les plus mauvais drames de Victor Hugo, fantoche, ou si l'on veut, *cliché* de théâtre, de qui le geste se répète identique depuis le lever du rideau jusqu'à la conclusion de la pièce. Sous le raccourci de ces cinq tableaux, qui ont aussi des titres à la manière des drames de Victor Hugo, se trouvent groupés les gestes essentiels à la compréhension du drame, étant bien entendu d'ailleurs que vous avez lu le roman par avance, et que cette lecture préalable vous aura facilité le passage d'une situation à la suivante. Il y a le geste de la *protestation à outrance*, et c'est l'aïeul, le vieux Philippe, qui le fait... et c'est encore Bastian, le père d'Odile. Il y a celui de la *protestation résignée*, et celui-là, vous devinez bien qu'il appartient à l'oncle Ulrich, sorte de *Deus ex machinâ*, qui tente de tout concilier, et apparaît toujours au bon moment, quand la situation est trop tendue, quand les effets de contraste sont trop violents ! Il y a le geste de l'*amour résigné*, et c'est celui de Monique Oberlé, comme d'Odile ; le geste de l'*amour triomphant*, il appartient à Lucienne... Ainsi pourrait-on continuer, en marquant la spécialisation de chaque personnage, et comment il demeure figé dans une attitude identique. Comme d'autre part nous n'avons plus ici ni le charme des descriptions où excelle le talent moyen de M. René Bazin, ni l'analyse du romancier qui précise certaines nuances et marque certains *passages* de psychologie essentiels à connaître, il en résulte une monotonie intolérable, un piétinement sur place qui frappe les plus novices dans l'art dramatique, et qui eût dû suffire, semble-t-il, à empêcher une tentative dont le résultat était condamné par avance. Mais, chose singulière, les *habiles*, ou ceux que l'on peut croire tels pour ce qui touche au théâtre, ont parfois des lumières moins vives que ceux qui jugent avec le seul bon sens. Que M. Edmond Haraucourt, candidat à l'Académie, ait compris l'intérêt immédiat qu'il pouvait y avoir pour lui à signer de son nom une pièce aux tirades patriotiques enflammées, cela se comprend sans plus de commentaires, et chacun sait que, pour être poète, on n'en est pas moins homme... Mais que M. Constant Coquelin, comédien éminent, et de plus directeur d'une entreprise importante, ait risqué la partie sur un si faible enjeu, qu'il n'ait pas senti ce qu'il y avait d'insuffisant, pour ne pas dire d'inexistant dans cette tentative dramatique, voilà ce qui me surprend davantage.

Jamais en effet n'apparurent avec plus d'évidence que dans cette pièce des *Oberlé* les vices inhérents à toute transposition au théâtre des moyens du roman, dont le premier est ce caractère d'*illustration* gratuite sur lequel nous avons tant de fois insisté. Une suite de tableaux vivants, sans progression, ne composeront jamais un drame : voilà ce que les adaptateurs de romans ne voulurent jamais entendre... et s'ils pouvaient tirer quelque bénéfice d'un enseignement décisif, ils n'auraient qu'à voir les *Oberlé* de M. Haraucourt. Symptôme édifiant encore, qui, à la réflexion n'est pas fait pour surprendre, l'étrange qualité du drame rejaillit sur l'interprétation : les acteurs paraissent déroutés de ne point *agir* davantage et d'être ainsi réduits à l'attitude de statues parlantes. M. Coquelin lui-même, dont on sait l'admirable virtuosité, et qui, par sa puissance de transformation, est le premier des comédiens de ce temps, M. Coquelin débite son rôle sans conviction et sans éclat, comme un homme qui sent la partie perdue et ne fait rien de plus pour tenter la fortune. Un enseignement de cette force sera-t-il de quelque utilité pratique? Il est permis d'en douter, car rien n'égale l'entêtement des adaptateurs, si ce n'est la confiance irraisonnée des directeurs !

Paul Flat.



## LA VRAIE JUSTICE

La justice ! Rien n'est plus indispensable comme étant au terme et, pour cette raison, à la base de l'ordre social. Antigone n'en proclame-t-elle pas déjà la suprématie, alors qu'au-dessus des lois promulguées elle met la loi non-écrite, au-dessus de la justice des hommes la justice éternelle, qui doit en être la source loin qu'elle en dépende, comme les théoriciens de la tyrannie, au nombre desquels il faut compter Hobbes, l'ont toujours prétendu ? N'est-ce pas le cri par lequel débutent toutes les révolutions, tellement la nécessité en est impérieuse? Et le droit naturel, qu'est-il autre chose en somme qu'un idéal de justice fondé sur la nature même des choses, idéal vers lequel toute société doit tendre plus ou moins, sous peine de ne pouvoir subsister ?

Cependant, sans parler des violences commises tous les jours en son nom, non plus que des abus et des erreurs auxquels son administration donne lieu sous le couvert d'une solennité où s'est exercée la

verve de la satire depuis Rabelais jusqu'à M. Brieux en passant par Racine et Daumier, sans insister sur les tares qui en offusquent l'idée dans la pratique et qui toutes sont imputables à la faiblesse humaine, il n'est pas de concept plus borné et incomplet, plus grossier pour tout dire, que celui que nous en avons encore sur la foi du droit romain, centre et pivot du code Napoléon devenu Code Civil.

*Cuique suum. A chacun le sien.* Cette formule sur laquelle repose le droit moderne, et par conséquent la société actuelle est — le *suum* étant entendu au sens étroit de ce qui appartient à chacun en fait ou par contrat, — d'une insuffisance telle que non seuseulement elle ne peut servir de garantie à l'équité des transactions, mais qu'il est impossible qu'il y en ait d'équitables dans les sociétés fondées exclusivement sur elle.

En regard des conditions qu'exige la conscience moderne pour qu'un contrat soit juste, le vice d'une notion, qui ne fait consister la justice que dans l'absence d'agression vis-à-vis des personnes ou de leurs biens, — si c'en est une que de ne pas remplir ses engagements, — apparaît avec éclat, cependant que cette constatation nous aide par ailleurs à préciser l'idéal de vrai justice qui nous tient tous.

### I. — L'Injustice du droit moderne.

S'il n'est personne de nos jours pour soutenir que le marché d'Ésaü, achetant un plat de lentilles contre son droit d'aînesse, ait été un marché équitable, sous prétexte qu'il ne fut ni battu, ni trompé par Jacob, c'est qu'il semble aujourd'hui que le libre consentement, tel que le définit le droit civil, ne suffit pas toujours à rendre un contrat juste. Nous estimons qu'il y faut autre chose, je veux dire une certaine réciprocité ou équivalence dans les clauses. N'est-ce pas d'ailleurs ce que signifie implicitement la balance, qui, en même temps qu'elle est le symbole du commerce ou des échanges, l'est de la justice depuis le plus lointain des âges, même de la justice pénale, ainsi qu'en témoigne l'espèce de tarification, dressée par les Germains, des délits et des crimes?

Mais de quelle équivalence s'agit-il ?

Ce ne peut être évidemment d'une équivalence d'avantages. D'équivalence matérielle, il n'en faut pas parler. A moins de la faire consister dans la parité, comme la loi du talion, qui répond à un dommage par un dommage semblable, ce qui reviendrait du coup à supprimer tout échange, puisqu'il n'y en a pas apparemment qui ne soit le troc d'une chose contre une autre nécessairement différente, nous n'avons aucun moyen d'en juger entre des objets ou des services dissemblables de nature. L'égalité de valeur n'est pas plus possible. Une chose, n'importe laquelle, ne peut être évaluée avec quelque exactitude que par rapport à des choses du même ordre. Quelle commune mesure peut-il y avoir entre des produits et des services différents, entre une volaille et un livre, entre les soins d'un domestique et son entretien? Pour avoir la propriété d'être échangeable contre n'importe quel autre objet, l'argent n'échappe pas à cette règle. Il est une marchandise comme les autres, qui ne leur est pas plus comparable qu'elles ne sont comparables entre elles. Étalon ni mètre, auquel se mesurerait l'importance de chaque objet, le prix par suite n'est pas le signe de la valeur réelle ou intrinsèque des choses, mais de leur estimation, c'est-à-dire d'une appréciation. La preuve en est que des objets fort utiles, mais communs, s'acquièrent à bon marché, tandis que certaines futilités coûtent plus que leur pesant d'or à cause de leur rareté combinée avec la mode. Aussi bien le prix est tout simplement le point où s'équilibrent les désirs advers du vendeur et de l'acheteur, le prix courant n'étant pas autre chose que la moyenne de ceux-ci sur un marché, de sorte que dans les formes les plus raffinées de l'échange comme dans le troc, auquel en dernière analyse elles se ramènent toutes, s'il y a une équivalence possible et même nécessaire, c'est une équivalence ou balance subjective.

Néanmoins l'équivalence psychique ne peut non plus être prise pour règle idéale des contrats, puisque, quelque approximative qu'elle soit, elle ne fait jamais défaut, s'il n'est pas de contrat librement consenti, y compris celui d'Ésaü, où chacun n'estime recevoir plus qu'il ne donne, s'il n'en est pas par conséquent où le désir de l'un ne soit à peu près égal au désir de l'autre, s'il n'en est pas en définitive qui ne puise sa raison d'être dans cette équivalence. S'en tenir à cette balance de désirs, reviendrait donc comme devant à reconnaître pour seule marque d'équité contractuelle l'absence de contrainte ou de ruse. Aussi bien les économistes n'ont pas manqué de s'emparer de ce nouveau et subjectif point de vue, mis en évidence par M. Tarde, pour réhabiliter la thèse des juristes, en montrant dans la liberté de consentement, considérée comme inséparable d'un accord de désirs, la garantie d'une réciprocité d'avantages dans l'opinion des parties. C'était du même coup faire du taux des salaires et des prix courants des prix justes, comme produits du jeu de l'offre et de la demande. Tout prix de cette espèce étant directement issu d'une multiplicité de conventions particulières, libres, — par conséquent avantageuses, souligne-t-on, pour les deux catégories de contractants — le prix nécessaire devient ainsi, pour parler le langage économique, le « juste prix ».

La conscience moderne cependant s'inscrit en faux contre de telles prétentions. Lorsqu'un ouvrier dépense tout le jour sa sueur et ses forces au service d'un patron qui ne lui abandonne qu'à peine de quoi le soutenir pour le travail du lendemain ou qu'une

pauvre femme dénuée du nécessaire achète un morceau de pain de ses derniers sous, après quoi il ne lui restera plus qu'à mourir, ces contrats ne nous paraissent pas justes, bien qu'il y ait réciprocité d'avantages, équivalence psychique, que même l'avantage le plus important soit peut-être pour la partie que nous jugeons lésée, la grandeur du sacrifice témoignant apparemment de la force du désir. Le malade qui livre la moitié de sa fortune aux mains du chirurgien qui lui sauve la vie, en retire un bénéfice inestimable, qu'on ne peut comparer, à son propre avis, aux richesses qu'il donne en paiement à son sauveur, et cependant une telle convention ne nous semble pas juste, parce que, somme toute, il n'y a pas égalité ou équivalence de sacrifices.

Il appert de tout ceci que pour qu'un contrat soit juste il est indispensable non pas qu'il y ait avantage des deux parts, mais qu'il y ait égalité ou équivalence de sacrifices. C'est à cause de cela que le contrat, qui prend la vie de l'ouvrier contre une partie seulement de ce qui est nécessaire à cette même vie, est injuste foncièrement, tout comme l'achat de ce peu qu'est un morceau de pain aux yeux du boulanger au prix de ce qui est l'existence pour celle qui n'a que quelques sous. Ce n'est pas parce qu'Ésaü ne recueillit aucun bénéfice de son fameux échange — il en eut un grand, s'il mourait littéralement de faim — qu'il s'offre à nous comme un modèle d'iniquité, mais parce qu'en regard du mince sacrifice de Jacob il en fit un considérable et hors de proportion, je dis même à ses yeux, qui est ce qui importe. C'est de quoi le droit moderne ne s'avise pas.

En fait, cette correspondance de sacrifices, sans quoi il n'y a pas d'équité contractuelle, ne peut s'établir de soi-même par le seul jeu de l'offre et de la demande entre contractants inégaux, et à plus forte raison entre contractants dont l'un se trouve privé du nécessaire, mourant de faim, de froid et de misère, tandis que l'autre jouit de toutes ses aises, comme il arrive souvent dans nos sociétés où l'idée de justice se borne à assurer à chacun ce qu'il possède déjà, à confirmer la nature loin de la corriger, s'il n'y a rien au vrai de plus inégal qu'elle.

Dans ces conditions, qui sont la plupart du temps celles où se trouve l'ouvrier vis-à-vis du patron, le domestique vis-à-vis du maître, le miséreux vis-à-vis du riche, il ne saurait y avoir équilibre d'abandon par le seul effet d'un pacte de gré à gré, parce que celui-là, qui est pressé par le besoin, est prêt à céder tout et lui-même dans l'espoir d'y échapper, parce qu'il est disposé à vendre son travail contre « une croûte de pain », comme on dit d'ordinaire. Les usuriers de toutes griffes, Gobsek et autres, le savent pertinemment, qui spéculent sur le malheur.

Il saurait d'autant moins y avoir de justice contractuelle dans ces conditions qu'en une telle occurrence on ne peut au vrai invoquer la liberté du consentement. L'infortuné, qui accepte à un taux usuraire, plus ou moins déguisé sous les espèces d'un « crocodile empaillé », la somme d'argent en laquelle il met son salut, est libre sans doute de son acceptation, en ce sens que personne ne le prend à la gorge, ainsi qu'il arrive au voyageur assailli, le soir, au coin d'un bois, par un voleur qui lui réclame « la bourse ou la vie », mais au fond il ne l'est guère plus, puisqu'au vrai il n'a pas le choix, qu'il est à la lettre contraint par les circonstances, acculé qu'il se trouve à la catastrophe redoutée. Soutenir le contraire, revient à prétendre qu'un écrasé peut consentir librement à ce qu'un quidam éhonté s'aviserait d'en exiger pour lui retirer un tombereau de dessus le corps. Il n'y a pas plus de consentement libre de la part des déshérités de la vie que de la sienne. Pas plus que celui-ci les malheureux n'ont la liberté de fait initiale, tout au moins le minimum qui est indispensable pour accomplir des actes libres autrement que dans les mots. Sous le fard des apparences, et malgré qu'il en coûte aux « satisfaits » de le constater, ceux-là en effet ne sont pas libres, qui sont dénués de tout.

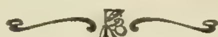
Bien plus, en vertu de l'application stricte du *cuique suum* les faibles deviennent en vérité des esclaves, comme le dit Tolstoï dans son admirable livre *Que devons-nous faire*? Ils sont esclaves de la faim, de la soif, de la maladie et du froid, qui les livre, non pas pieds et poings liés, mais, ce qui ne vaut guère mieux, défaillants et anémiés, à qui s'en veut servir. Dans une société où chacun est abandonné à soi-même et à ses forces, il est impossible en effet, même en dehors de tout calcul d'exploitation ou de rapine, que, par la force seule des choses, le riche, à moins d'intervention charitable de sa part, ne profite pas des malheureux. Il est impossible qu'en toute rencontre les misérables ne lui soient pas sacrifiés. C'est ce qu'on appelle avec raison « la tyrannie du capital », non qu'il soit mauvais en soi, ainsi que Karl Marx le pensait, mais parce qu'il exagère les inégalités naturelles qu'aucun contrepoids ne compense, parce que, privé de correctif, il les transforme en inégalités sociales, en réduisant par sa seule force le monde du travail à la portion congrue, cependant qu'il se réserve à lui-même la part du lion.

Cette servitude à laquelle les « sacrifiés » sont condamnés est, par la misère qu'elle engendre, productrice à son tour d'inégalités et par conséquent d'injustices nouvelles, cercle d'un Enfer plus terrible que celui du Dante, puisqu'il se rétrécit sans cesse au fur et à mesure qu'augmente le nombre des victimes qu'il engouffre. Cette répercussion d'iniquité, qui n'irait rien moins, n'étaient les revendications

et associations ouvrières, qu'à créer deux espèces d'hommes, les ouvriers et les autres, ainsi que Wells l'a entrevu dans l'avenir, grâce à sa « machine à explorer le temps », par l'abîme de plus en plus large et infranchissable qu'elle creuse entre eux, va se propageant sans trêve, malgré les efforts advers, à cause d'un défaut initiale de justice.

Outre qu'elle froisse nos sentiments de pitié, cette division de l'humanité en deux parts, qui est le fruit du *cuique suum*, au sens romain, pris comme unique règle de justice, en est la condamnation formelle, puisqu'elle montre qu'il ne peut y avoir d'équité contractuelle dans les sociétés, où, parce que le *suum* y est pris dans son acception restrictive, une certaine égalité de fait ne corrige pas la nature. L'exercice de la liberté contractuelle, non seulement faussé mais converti en instrument d'oppression au détriment des moins favorisés, est la preuve la plus flagrante et la plus convaincante qu'on puisse souhaiter de l'insuffisance d'une notion, qui borne les droits de l'individu à ne pas être offensé ou molesté directement, par paroles ou par actions, qui ne lui reconnaît d'autres titres que ceux qui lui ont été consentis en bonne et due forme, qui le laisse par conséquent en proie à toutes les exploitations que les inégalités naturelles ou sociales favorisent, et justifie ainsi le *summum jus, summa injuria* dans toute sa rigueur.

PAUL GAULTIER.



## FAITS ET APERÇUS

### LA RÉORGANISATION DES ARCHIVES ET DES BIBLIOTHÈQUES DE FRANCE

Le besoin de plus en plus accusé de culture — qui provient de ce qu'en elle nous voyons non seulement un moyen d'affinement et de hautes jouissances, mais aussi le principe des distinctions sociales et l'unique manière légitime de s'élever dans la hiérarchie humaine — appelle dans les bibliothèques publiques un nombre sans cesse croissant de lecteurs : professeurs, ingénieurs, médecins, avocats, etc... tenus de consulter les études techniques que publient à l'envi leurs rivaux de tous pays ; ou simples employés, ouvriers même, désireux de perfectionner une instruction sommaire. Des bibliothèques bien agencées et bien pourvues, voilà donc l'une des exigences de notre époque.

Or les dépôts publics de livres sont fort loin de présenter un état satisfaisant, nul de ceux, et ils sont, disons-nous légion, qui les fréquentent, n'y contredira. Trop souvent la direction en est confiée à de vieux serviteurs des Lettres, de la Politique, ou de l'Administration, fort estimables, mais d'une parfaite incompétence. Et le désordre matériel, le défaut de soin aux volumes, l'insuffisance des catalogues s'y aggravent, ainsi qu'un choix, fait en dépit du sens commun, des ouvrages nouveaux, des « acquisitions ».

Non moins importante est l'organisation des Archives, dont dépend l'œuvre des érudits, et par suite la connaissance, nécessaire cependant, de notre propre histoire. Si leur personnel est d'une éducation plus avérée, il n'est point à l'abri de l'arbitraire de l'autorité, ni secondé. Et surtout il n'étend son action que sur une part restreinte des manuscrits, le plus grand nombre demeurant épars — et ignorés — dans maints chartriers bureaucratiques, notariaux, municipaux, ou autres.

Un député, M. G. Deville, s'est préoccupé de ces abus, et de réorganiser les Archives et les Bibliothèques de France; dès le 8 février 1904, il a déposé dans ce but une proposition de loi devant la Chambre. Saisi de cette initiative, le Ministre de l'Instruction publique a, en mai dernier, institué une Commission avec mission d'en étudier le bien fondé. Un peu lente à se mouvoir, comme toutes ses pareilles, cette Commission ne s'est réunie que les jours derniers. Mais, prise d'un beau feu, elle a décidé de tenir séance chaque semaine, et s'est divisée en deux sections, relatives, l'une aux Archives, l'autre aux Bibliothèques, qui ont nommé rapporteur l'une M. A. Aulard, l'autre M. Ch.-V. Langlois, dont l'autorité nous est garante de la valeur des travaux ainsi entrepris.

Cette commission comprend d'ailleurs, auprès de Parlementaires, et de fonctionnaires du ministère de l'Instruction publique, nos premiers érudits : MM. Albert Sorel, Gabriel Monod, etc..., à la section des archives ; MM. Châtelain, Luchaire, Rébelliau, Esmein, etc..., à la section des Bibliothèques, qui a tenu, contre le gré de certains courtisans du pouvoir, à élire président M. Léopold Delisle, le célèbre bibliographe, si brutalement évincé de la direction de la Bibliothèque Nationale.

Il semble que l'effort de la Commission doive se porter de préférence sur la réforme du personnel, auquel on voudrait donner cette commune éducation et cette ferveur professionnelle, cette haute homogénéité qui distinguent les corps analogues des grands Etats étrangers. La Commission proposerait un mode de recrutement uniforme de ce personnel, les diplômes universitaires (scientifiques ou littéraires) et la préparation technique à exiger de lui, les garanties à lui assurer contre l'arbitraire, etc...

Souhaitons, qu'examinant la question dans toute son ampleur, la Commission veuille aussi parer à la mauvaise organisation matérielle de nos grands dépôts de livres et de manuscrits ; à l'incroyable dispersion des documents, non moins lamentable à Paris qu'en province, et aux obstacles mis à leur utilisation ; aux ridicules acquisitions de nos bibliothèques, attestées par une récente et significative enquête de la *Revue Scientifique* (1), et à leur fréquent « doublement », qui fait qu'avec cinq ou six bibliothèques similaires, Paris manque souvent d'instruments de travail, un peu spéciaux peut-être, néanmoins essentiels !

De cette Commission peut naître l'une des réformes les plus vraiment démocratiques et fécondes.

JACQUES LUX.

(1) Voir nos du 1er juillet au 5 août 1905.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame. — *Le propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.

# REVUE
# POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
# REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 23 — 5e SÉRIE — TOME IV — 2 DÉCEMBRE 1905


## DISSERTATION HISTORIQUE SUR LES AFFAIRES DE ROME PRÉSENTÉE A NAPOLÉON Ier

*(Novembre 1809*

La longue discussion de la Chambre des Députés sur la séparation de l'Église et de l'État, le vote final en faveur du projet, les nouveaux débats ouverts au Sénat sur cette importante question, bref toute l'agitation présente des partis politiques sur cette matière, donne de l'importance et de l'actualité aux documents du passé qui s'y rapportent.

On connaît les démêlés de Napoléon Ier avec la cour de Rome sur l'application du Concordat. Les historiens modernes ont publié sur ces querelles de nombreux documents puisés dans les archives des chancelleries. dans les dépôts de manuscrits, dans les papiers des hommes d'Etat, mais beaucoup de pièces encore n'ont point vu le jour et, parmi elles, il s'en trouve de fort importantes. Dans ce nombre assurément il faut ranger la *Dissertation historique*, absolument inédite, que nous avons la bonne fortune d'avoir entre les mains, et qu'un diplomate de haute valeur a bien voulu nous confier en nous donnant l'autorisation de la publier.

Qu'est-ce que cette *Dissertation*? Voici :

Nous sommes à la fin de 1809, la victoire de Wagram a brisé la cinquième coalition, l'Autriche est aux abois, et la paix de Vienne vient d'être signée (14 octobre 1809). Napoléon, suivant sa coutume, rentre en France comme un triomphateur. Que trouve-t-il devant lui, à son arrivée à Fontainebleau? L'éternelle question des Affaires de Rome, c'est-à-dire des prétentions pontificales, que rien ne termine, que rien ne résout, et qui se dresse devant l'Empereur plus irritante que jamais. Il veut alors en finir avec le pape comme avec les monarchies de l'Europe.

Il était loin d'avoir atteint le but pacifique qu'il espérait en signant le Concordat. Comme l'a dit naguère M. le député Briand, dans son remarquable Rapport sur la Séparation. « Le mariage de l'Église et l'État avait eu pour effet, presque immédiat, de susciter querelles sur querelles. Napoléon, il est vrai, était un prince trop remuant; mais, de son côté, le pape apportait tout son mauvais vouloir à l'expédition des Affaires religieuses de la France. Et ce n'est point tant parce qu'il en avait contre l'empereur, mais bien plutôt parce que traiter avec l'autorité laïque lui était insupportable... Dès qu'il lui paraît que, sur les champs de bataille, Napoléon court à un échec, aussitôt il s'applique à entraver lui-même ses relations avec la France, à rendre son administration religieuse tracassière, lente, compliquée. Mais, de plus en plus, Napoléon fait sentir à la cour de Rome que c'est sa déchéance temporelle qu'il vise et qu'il obtiendra, si les relations ne s'améliorent pas; l'invasion de l'Etat pontifical par le général Miollis était un commencement d'exécution du projet impérial qui se réalisa définitivement, quelques jours plus tard, par une mainmise sur la puissance spirituelle du pape. »

Dans ces circonstances, l'empereur fit appeler un diplomate émérite, le comte d'Hauterive, qui avait pris une part active aux négociations du Concordat, et avait une connaissance approfondie des questions religieuses. Il lui dicta les matériaux d'un travail dont le but était d'établir nettement, d'après les faits, les torts du pontife romain à l'égard de la France, et il lui demanda de rédiger sur ces données une *Dissertation historique*.

C'est cette *Dissertation* que nous publions. Jusqu'ici elle était restée dans l'ombre. Nous avons tout lieu de croire que des démarches actives furent faites jadis pour en empêcher la publication, et même pour détruire le manuscrit original. Mais celui-ci a survécu à ceux qui le redoutaient, et il apparaît au jour comme un acte d'accusation foudroyant. Nous avons entre les mains, je le

répète, ce manuscrit inédit : il est chargé de ratures et de corrections, de terribles coups de plume le sillonnent presque à chaque page, à côté des passages raturés est le texte nouveau rédigé par d'Hauterive. Est-ce l'empereur lui-même qui a tracé ces ratures qui, çà et là, ressemblent aux zigzags de la foudre ? On peut le supposer avec vraisemblance.

Le style de ce document est élégant et clair, et fait honneur aux qualités littéraires du comte d'Hauterive autant qu'à sa sagacité diplomatique. Il avait, d'ailleurs, l'habitude de ces sortes de travaux, car c'était lui qui donnait leur forme définitive aux divers traités conclus avec les puissances. Écrivant souvent sous la dictée de Napoléon, il en connaissait, jusque dans ses nuances, la pensée suprême, et savait sous quelle forme il convenait de la révéler à l'Europe. Plusieurs fois, pendant les absences de Talleyrand, le comte d'Hauterive fut chargé du portefeuille des Affaires étrangères. C'était un homme sûr, habile, lettré et modeste. Il avait été élevé par les Oratoriens. L'Empereur le tenait en grande estime.

C'est une page d'histoire remarquable et d'un haut intérêt que cette Dissertation. Elle nous renseigne avec précision sur les dispositions des puissances à l'égard de Napoléon et de la France, sur la diplomatie rancunière et la duplicité du Saint-Siège.

Les historiens nouveaux, qui raconteront désormais les affaires de Rome sous le premier Empire, ne pourront négliger cet important document.

Hippolyte Buffenoir.

Rapport a Sa Majesté l'Empereur

Sire,

Le gouvernement pontifical s'est volontairement aveuglé sur les dangers d'une politique fausse et pusillanime. Il a méconnu ses intérêts et ses devoirs et il est enfin tombé victime de sa susceptibilité injuste et jalouse et de la plus puérile obstination.

Votre Majesté est appelée à décider du sort de Rome, cette ancienne capitale du monde, qui n'était plus que le chef-lieu d'un petit état placé au sein d'un grand empire.

Je vais mettre sous ses yeux la suite des faits historiques et les considérations politiques et socia- qui semblent devoir motiver aujourd'hui une détermination que réclament à la fois l'Italie, l'Empire, l'Europe et la religion même.

Sire,

La France a lutté pendant dix ans contre les prétentions de la Cour de Rome. Durant la première période ces discussions furent d'abord calmes et modérées, parce que le Saint-Siège eut la sagesse de se renfermer dans le cercle des rapports religieux, objet primitif et sacré de son institution et le seul qui dans tous les temps eût dû occuper la sollicitude du chef de l'Église. Mais, par le malheur des circonstances qui, à une époque critique de l'histoire de ces derniers temps, agitèrent la politique de tous les États de l'Europe, ces discussions changèrent tout à coup de caractère. Des impressions alternatives et mondaines de crainte et d'espérance vinrent un instant détourner le Saint-Père de la considération du plus saint de ses devoirs et du premier de ses intérêts ; et par l'empire de toutes les passions qui marchent à la suite de l'ambition, lorsqu'elle aspire à un but qu'elle ne peut atteindre, et qu'elle s'irrite de son impuissance, de simples questions de controverse, que des concessions réciproques eussent facilement terminées, dégénérèrent en une querelle politique au cours de laquelle les ministres du Saint-Siège ont montré une obstination et une violence qu'ils ont portées jusqu'au scandale, et qui ont forcément amené un résultat extrême, à l'égard duquel il est de mon devoir de provoquer, de la justice de Votre Majesté et de sa dignité au plus haut degré offensée, une détermination définitive.

Il faut remonter à l'année 1805. A cette époque mémorable Votre Majesté dirigeait toutes ses forces contre l'Angleterre. Une armée immense était campée à Boulogne ; une flottille formidable était prête à la recevoir et devait débarquer sur le rivage ennemi 300.000 hommes d'infanterie, 60.000 hommes de cavalerie, 20.000 chevaux de trait et une artillerie nombreuse. En même temps 40 vaisseaux de ligne, que les combinaisons les plus profondes et les plus hardies avaient réunis contre toute espérance, revenaient des Antilles et devaient combattre les escadres anglaises pendant que l'armée de Votre Majesté traverserait l'étroit passage qui nous sépare de l'Angleterre ; et, comme rien de tout ce qui doit assurer un grand succès ne peut échapper à la haute prévoyance de Votre Majesté, des camps étaient formés à Brest, à Toulon, à Rochefort, les uns pour coopérer à l'attaque, les autres pour faire une diversion utile, et enfin une armée nombreuse s'était avancée jusqu'à Tarente, avait fortifié la rade et devait s'embarquer à la première apparition d'une escadre française destinée à une expédition inconnue.

Un plan aussi vaste, aussi profondément conçu, devait jeter l'alarme en Angleterre. Cette puissance orgueilleuse et craintive se sentit en effet ébranlée jusque dans ses fondements. Elle vit qu'elle ne pouvait éviter sa chûte qu'en présentant, à celui qui allait enfin venger sur elle tant d'outrages et d'attentats trop longtemps impunis, les dangers d'une diversion qui le forcerait de porter sur un autre point sa formidable attaque.

Elle agita le continent par son or et par ses intrigues ; pour le malheur du monde, les puissances du continent obéirent à ses funestes instigations et déployèrent leurs étendards contre la France.

L'armée française était déjà embarquée ; elle atten

dait le signal et allait porter sur les rivages opposés les Aigles de César et son invincible fortune, Votre Majesté reçut inopinément la déclaration de guerre de l'Autriche. Elle apprit en même temps la marche de l'armée ennemie, l'invasion de la Bavière, l'agression soudaine des États alliés de la France et la consternation générale de l'Allemagne.

Les circonstances étaient pressantes. Dans l'intervalle de six heures les ordres furent donnés, les troupes débarquèrent et se dirigèrent à marches forcées sur les frontières du Rhin. Un courrier fut en même temps expédié pour faire connaître les intentions de Votre Majesté à l'amiral de son armée navale qui, après avoir repoussé la flotte anglaise, était entré au Ferrol et qui, n'ayant plus désormais de destination à remplir, dût aller prendre sa station à Cadix.

Il faut maintenant se transporter en Italie. Au premier cri de guerre, l'armée du prince Charles s'était rassemblée à Venise et menaçait de couper l'armée française postée à Tarente. Dans une attaque inattendue et où de si formidables préparatifs s'étaient déployés avec une promptitude aussi soudaine, on devait croire que rien n'avait été négligé de tout ce qui pouvait compromettre la sûreté de l'armée française; et le concert qui existait entre l'Angleterre et l'Autriche ne permettait pas de douter qu'une expédition anglaise dirigée sur Ancône ne débarquât incessamment sur ce point d'un facile accès une force ennemie qui, en s'établissant dans la citadelle, devait interrompre les communications de l'armée française de Tarente avec la Haute-Italie. Ce corps ainsi abandonné, loin de tout appui et entouré d'un peuple soumis à un gouvernement perfide, se serait trouvé tont-à-coup exposé au plus imminent de tous les dangers.

La sureté d'une partie aussi importante des forces de Votre Majesté, la tranquillité de l'Italie, l'intérêt surtout de préserver les peuples qui l'habitent des ravages de la guerre, faisaient une loi à votre Majesté de s'assurer qu'Ancône serait à l'abri d'une attaque du côté de la mer ; et cet intérêt n'était pas étranger à la Cour de Rome qui, avant tout, devait vouloir que son territoire ne devînt pas le théâtre des combats. Cependant elle fut insensible à ces puissantes considérations ; elle refusa de souffrir que la citadelle d'Ancône fût occupée par des troupes françaises. Elle allégua sa neutralité, elle en fit valoir la prérogative et en opposa la garantie, comme si, de la part d'un État sans puissance, la neutralité et ses devoirs comme ses droits n'étaient pas des choses vaines et des dénominations sans réalité, comme si enfin il était permis d'ignorer que l'Angleterre ne reconnaît ni droit, ni principe lorsque leur violation est utile à ses intérêts.

Les instances les plus pressantes furent faites pour vaincre la résistance de la Cour de Rome. Elle fut inébranlable. On se réduisit à exiger qu'Ancône fut armée et approvisionnée et que la citadelle fût mise à l'abri d'une tentative de la part de l'ennemi. Mais la Cour de Rome n'avait ni volonté, ni moyens.

Alors la loi impérieuse de la nécessité dicta la détermination qui devait être prise. Un corps de troupes françaises prit possession d'Ancône ; mais, toujours juste et bienveillante jusque dans les mesures de vigueur que la politique et l'intérêt des peuples rendaient indispensables, Votre Majesté voulut que l'exécution de ses ordres ne s'étendit pas au-delà des résultats purement défensifs qu'elle avait en vue et ses intentions furent pleinement remplies. Le gouvernement et la puissance du Saint-Père furent respectés, ses agents restèrent en place ; les commandants militaires n'exercèrent aucune sorte de pouvoir ; la police, les lois continuèrent d'être maintenues au nom du Saint-Siège ; on ne se permit enfin aucun acte d'autorité souveraine et on ne fit que ce qui était indispensable pour préserver l'État romain d'une invasion ennemie.

C'est à ce période fatal (1) à la Cour de Rome que ses discussions avec la France prirent un caractère d'aigreur et d'animosité qu'aucune explication, aucune instance ne purent adoucir. Ses prétentions hiérarchiques devinrent exagérées ; elles se reproduisirent souvent sans motif, comme sans bienséance, et non plus comme des droits qu'il était dans le devoir du Saint-Siège de soutenir, mais comme des sujets de récriminations et comme des motifs de se refuser à toute mesure de condescendance politique. Dans cette circonstance elle n'employa plus d'autre langage que celui de la plainte et de l'injure et le Saint-Père lui-même, dont les communications directes avec Votre Majesté avaient constamment présenté le caractère d'une affection confiante et pieuse, ne craignit pas de démentir son propre témoignage et de déclarer que, pendant une année entière, son cœur avait été abreuvé d'amertume, tandis que toutes ses lettres, même les plus récentes, ne respiraient que des sentiments de vénération et de reconnaissance. Il écrivit à Votre Majesté, non comme un pontife, mais comme un prince irrité et il alla

(1) Ce paragraphe, long ici de 26 lignes, est barré sur le texte et remplacé par la note ci-après : « Il parait que l'intention de l'Empereur serait qu'on insérât des extraits de la correspondance qui constate les emportements de la Cour de Rome dans cette circonstance, les menaces d'excommunication, etc.

« Je dois dire qu'à cette époque il n'y a pas de pièces de correspondance. La seule qui existe est la dernière lettre du Pape que je viens de citer. Quant aux menaces d'excommunication, elles sont de beaucoup postérieures, encore que je ne pense pas qu'on puisse s'étendre davantage dans le rapport sur ce période de la discussion. »

jusqu'à déclarer que, si les troupes françaises n'évacuaient pas Ancône, il ne lui convenait plus de souffrir que son gouvernement eut des communications avec le ministre de Votre Majesté.

Par quelle fatalité la Cour de Rome fût-elle aveuglée sur les causes, sur les résultats d'une mesure si simple dans son objet, si légitime dans ses motifs, si salutaire enfin dans ses conséquences nécessaires et faciles à prévoir, pour la préservation même du pouvoir temporel du Saint-Siège ?

La France non plus menacée mais attaquée sur tous les points, ayant à combattre la Russie, la Suède, l'Autriche et même la Porte, ne pouvant compter sur aucun concours pour la défense de ses Alliés et pour la sienne, la France incertaine sur les vues de la Russie et parfaitement assurée que la Cour de Naples et l'Angleterre ne négligeraient aucun moyen de lui nuire, la France ne devait-elle pas se prémunir contre les déterminations d'un gouvernement incapable par sa faiblesse d'assurer à ses sujets les avantages de la neutralité et de remplir les obligations politiques qu'elle comporte ? Pouvait elle, pour de vains ménagements, laisser l'Italie ouverte à l'ennemi ? Et le Saint-Siège a-t-il pu nous faire un grief d'avoir eu dans cette circonstance plus d'égard à ses intérêts qu'à ses préjugés, et au besoin indispensable de l'Italie qu'aux considérations d'une inquiétude puérile ou d'une frivole susceptibilité.

Telle est cependant l'impression que la Cour de Rome a paru vivement sentir. A la vue des troupes françaises, elle a parlé, elle a agi comme si son territoire avait été envahi. Une mesure purement défensive et qui avait été exécutée avec toutes les formes d'un accord présumé et dans des vues d'intérêt commun, elle l'a envisagée comme une hostilité formelle. De ce moment à celui où la guerre a réellement éclaté on n'eut plus à entendre que des plaintes amères, des refus irritants, des récriminations injurieuses. La menace d'employer les armes spirituelles à la défense des droits temporels ne fut pas encore positivement articulée, mais on ne craignit pas dès lors d'en laisser entrevoir la possibilité et la disposition même d'en faire usage... (illisible). Tous les indices enfin d'une animosité exaltée et d'une ambition irréfléchie se manifestèrent dans le langage et dans la conduite de cette Cour.

D'autres indices mirent Votre Majesté à portée/de se faire une idée précise de la politique du Saint-Siège. Les rapports qu'il avait avec la Cour de Vienne et avec celle de Naples se dévoilèrent et on vit clairement dans cette correspondance que ces deux Cours devaient compter sur le seul genre de concours que le Saint-Siège put leur offrir. La correspondance du Saint-Père était d'un successeur de Boniface VIII et de Grégoire VII et non celle du représentant de Jésus-Christ et du successeur de Saint-Pierre.

Cependant la Cour de Naples, qui, à la nouvelle des hostilités, violant les traités qu'elle avait conclus et ratifiés avec la France, avait reçu dans ses États une armée anglo-russe, se vit bientôt abandonnée de ses nouveaux alliés qui se rembarquèrent au bruit des victoires françaises. Bientôt une armée vengeresse s'avança sur Naples et Naples fut aussitôt conquise qu'attaquée.

Une telle lutte ne pouvait être longue : des paysans réunis à la hâte, des bandes indisciplinées ne devaient pas résister à la valeur et à l'expérience. Mais une guerre ouverte fut remplacée par un brigandage honteux et de lâches assassinats. Un ministre, dont le nom se lie à l'infamie des attentats les plus signalés que l'Angleterre se soit jamais permis contre des nations généreuses et paisibles, se tenait à Rome et y organisait publiquement des complots avec les agents de la Cour de Naples. De là il épiait les mouvements des colonnes françaises pour les livrer à des attaques de brigands, et la marche des officiers qu'il désignait au poignard des assassins.

Des représentations pressantes furent adressées à la Cour de Rome ; l'éloignement des agents anglais et napolitains fut demandé ; les ministres de Votre Majesté eurent ordre de représenter au Saint-Siège que le passage accordé aux troupes françaises sur le territoire romain était un piège plutôt qu'une faveur si des troupes de brigands, soldés par la reine Caroline, y trouvaient un asile assuré, si l'agent anglais les protégeait par son crédit, les aidait de sa direction et les secondait par son influence, si enfin les conseils de cet agent étaient écoutés des ministres de Sa Sainteté, qui cédant à ses instigations, travaillaient sans cesse à agiter l'opinion publique, répandaient des calomnies contre la France, et avaient poussé le manque d'égards et de bienséance jusqu'au point d'établir de nouveaux impôts avec un grand appareil de contrainte et pour l'objet, faussement et injurieusement annoncé, de subvenir aux dépenses de l'entretien de l'armée française qui étaient régulièrement acquittées du trésor de Votre Majesté.

Ces représentations n'eurent aucun effet. La Cour de Rome ne répondit aux demandes de la France que par ses éternelles plaintes sur l'occupation d'Ancône. Insensible à tout autre intérêt, elle se confirma de jour en jour davantage dans ce système d'inimitié passive et clandestine qui ne s'exerce que par des moyens vils et n'aboutit qu'à des résultats honteux.

La correspondance de Votre Majesté avec le Saint-Père fut communiquée, répandue et altérée ; on multiplia les diffamations et les libelles ; les rassemblements de chefs de bandes se firent dans Rome

même; Barberi, l'assassin de Duphot, fut élevé à la place du préfet de police; la vie des Français fut partout menacée et les désordres qui agitaient encore quelques provinces de l'État de Naples s'étendirent jusqu'à l'État romain.

La conquête du royaume de Naples et l'avènement par le droit des armes d'une Dynastie française au trône de cet État furent bientôt un nouveau sujet de contradiction. La reconnaissance du nouveau roi de la part de la Cour de Rome aurait pu être désirée dans d'autres temps, et si cette Cour avait manifesté de moins malveillantes dispositions; elle ne fut donc pas demandée. Mais les ministres du Saint-Père prévinrent cette demande que pour toute sorte de raisons on avait jugé superflue, et en impliquèrent la discussion dans l'annonce positive des prétentions les plus étranges et les plus inattendues.

La Cour de Rome osa se reporter au XI[e] siècle, et elle ne rougit pas de retirer de ses archives de ce temps honteux pour les souverains des titres sur lesquels elle fondait la demande des devoirs du vasselage, du serment d'allégeance, de la haquenée (1) et enfin tout ce que l'ignorance et l'orgueil pouvaient trouver de plus avilissant pour un prince du nom et du sang impérial de Votre Majesté dans la ridicule et insultante prérogative d'une suzeraineté prétendue sur le royaume de Naples.

Ce recours imprudent à des temps anciens rappelait naturellement l'époque peu antérieure de l'origine de la puissance des évêques de Rome et l'abus que les premiers successeurs du pape Léon n'avaient pas tardé de faire des bienfaits du fondateur de leur puissance temporelle, en excommuniant et en déposant l'héritier même de son trône, abus scandaleux et vraiment sacrilège que dès lors, et au mépris des lumières qui éclairent ce siècle, les ministres du Saint-Siège projetèrent presque ouvertement de renouveler.

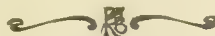
Tant d'impudence et tant d'excès firent enfin pressentir les dangers d'une patience et d'une tolérance trop longtemps prolongées. Votre Majesté indignée répondit aux menaces et aux prétentions du Saint-Siège par la sommation positive de reconnaître les droits du successeur de Charlemagne, de s'unir enfin complètement et sincèrement au système de la politique continentale et d'ouvrir une négociation formelle sur la base de ces deux principes dont Elle était désormais déterminée à ne jamais s'écarter.

Les ministres de Votre Majesté eurent ordre en même temps de déclarer que toute discussion sur les matières religieuses devait être ajournée, mais que les rapports politiques des deux États devaient être réglés sans retour. « Votre Majesté voulait jouir, sans être troublée, de tous ses droits comme souverain : Le Saint-Siège ne pouvait plus espérer que les Monarques renonçassent à faire usage de leur puissance souveraine par crainte des foudres spirituelles. Ces armes étaient celles des temps d'ignorance et de barbarie; si un prince rempli de piété, tel que Saint-Louis ne s'était pas laissé imposer par ces sortes de menaces à une époque où il y avait quelque courage à les dédaigner, quel effet aujourd'hui pourraient-elles avoir que celui d'attirer les plus grands malheurs sur le Saint-Siège? »

Cette déclaration fut appuyée par l'assurance positive que, si la Cour de Rome ne cédait pas enfin à une volonté qui avait le droit et le pouvoir de se faire craindre, les communications de Naples et de la Haute Italie, les droits de la grande confédération continentale sur tous les États qui en font ou qui doivent en faire partie, seraient définitivement assurés par la réunion du duché d'Urbin, de la Marche d'Ancône et du littoral, de Cévita-Vecchia à l'Empire.

(*A suivre*) Comte D'HAUTERIVE.

1. Dans ces temps l'investiture de Naples se faisait par l'envoi d'un étendard que le légat du pape remettait au nouveau roi. Naples donnait à la Cour de Rome cinquante mille marcs d'argent, lui payait un tribut annuel de huit mille onces d'or, présentait tous les ans une haquenée blanche, s'obligeait à défendre les droits et le territoire du Saint-Siège et devait, chaque année, tenir pendant trois mois à sa disposition trois cents cavaliers armés. H. B.



Questions universitaires.

## ASSOCIATIONS OU SYNDICATS?

J'ai, en ces dernières années, appuyé à plusieurs reprises le mouvement qui s'est dessiné dans l'Université, en particulier dans l'enseignement secondaire, pour profiter des facilités de la loi sur les associations.

Je n'avais jamais songé qu'on pût créer des syndicats de professeurs et d'instituteurs. J'ai été bien étonné d'apprendre qu'il y en avait, et même d'abord un peu choqué. L'idée d'une organisation syndicale, avec toute la pratique que ce mot comporte, me paraissait incompatible avec notre profession.

Je croyais que l'illégalité des syndicats universitaires ne faisait de doute pour personne, et j'étais fâché de voir ceux qui ont mandat de la démocratie pour former la jeunesse aux habitudes de la liberté,

concerter délibérément l'entreprise de se révolter non pas même contre leurs supérieurs, mais contre la loi.

Voilà dans quel état d'esprit j'ai suivi, dans les journaux et les comptes rendus de la presse, les débats auxquels a donné lieu l'essai d'un syndicat parisien d'instituteurs. Ils m'ont fait marcher de surprise en surprise.

J'ai appris avec stupeur que des syndicats universitaires avaient fonctionné, fonctionnaient encore en province, non pas certes avec l'approbation, mais du moins avec la tolérance de l'administration et du gouvernement. Pourquoi donc étouffer à Paris ce qu'on laisse vivre en province?

J'ai appris que la question de droit était fort embrouillée et douteuse. Pourquoi donc tant de tergiversations? Pourquoi tant de maladresse et d'imprévoyance? Si le gouvernement était convaincu de l'illégalité des syndicats, s'il pensait — conformément à l'esprit séculaire des bureaux — qu'avec la liberté syndicale il n'y avait plus d'administration possible, que c'était introduire l'anarchie que de l'admettre, il fallait, au premier essai de syndicat de fonctionnaires, faire trancher nettement par les tribunaux, au besoin par une loi nouvelle, la question de droit. Il ne fallait pas être grand clerc pour prévoir la séduction de ce mot magique : *syndicat*, et l'extension rapide du mouvement. Faire semblant d'ignorer, se boucher les yeux pour n'avoir à dire ni oui ni non, ce n'était pas loyal : car c'était laisser de braves gens entrer dans le mouvement avec la persuasion que le gouvernement tolérait ou que la loi permettait, c'était comme les attirer dans un piège. Ce n'était pas adroit : car il est trop tard pour barrer la route à une nouveauté, quand ses adhérents se sont multipliés, quand la publicité des tentatives engage leur amour-propre à ne pas céder.

Mais l'habileté des ministres consiste souvent chez nous à éviter les occasions d'avoir du courage, à prolonger les équivoques, et à s'arranger pour léguer à leurs successeurs les décisions dangereuses. Rien ne nuit plus à nos affaires, en tout genre, que cette égoïste fuite des responsabilités. Pourtant, ou à cause de cela, un homme qui veut, chez nous, peut beaucoup : Waldeck-Rousseau l'a montré, et même M. Combes.

Un autre de mes étonnements, dans cette polémique, fut de voir s'évanouir la différence, de loin formidable, de ces deux mots : *association*, *syndicat*. L'un est un mot bénin et bourgeois, l'autre populaire et farouche. Et voilà tout. Les choses se ressemblent terriblement.

Je laisse aux juristes à distinguer théoriquement les deux institutions. Pratiquement, il résulte des explications de ceux qui combattent, comme de ceux qui défendent les syndicats universitaires, que les avantages et les effets du syndicat et de l'association sont à peu près les mêmes. Et alors? pourquoi batailler si chaudement?

Il y a le fameux droit de grève. Des fonctionnaires faire grève contre l'État! C'est difficile à admettre. Mais plusieurs députés favorables aux syndicats ont nié que cette organisation entraînât le droit à la grève pour des fonctionnaires, ont maintenu qu'un article du Code continuait, après comme avant, de la leur interdire, et se sont déclarés partisans de cette interdiction.

D'autre part, il est certain que le fait de grève dépend moins d'un article de loi que d'une disposition des esprits. Il n'est pas certain que des syndiqués se mettront plus volontiers en grève que des associés. Il est certain que le jour où une grande association universitaire déciderait la grève, légale ou non, elle se ferait. Elle se ferait aussi sans organisation antérieure, par une entente momentanée, sous la pression de circonstances particulières. Et, dans les deux cas, elle se ferait impunément : on ne révoque pas tous les instituteurs, ou tous les répétiteurs, ou tous les professeurs. Si la grève est illégale, il suffira, pour qu'elle soit impunie, qu'elle soit générale. Seules les petites grèves partielles seront empêchées par la loi. Et je répète : Alors? Pourquoi batailler si chaudement?

Qu'a voulu le ministère? Car il ne semble pas, cette fois, que l'impulsion soit venue des autorités universitaires. Ce n'est pas l'Administration débordée et effrayée de l'anarchie qui a demandé l'intervention gouvernementale : c'est, semble-t-il, le gouvernement qui a pris l'initiative de la résistance active. Était-ce bien la peine de s'échauffer pour un mot?

Mais je réfléchis aussitôt : était-ce bien la peine aussi pour les instituteurs de s'échauffer pour un mot? Si l'organisation syndicale n'ajoute à peu près rien, rien du moins d'essentiel aux avantages de l'association, pourquoi ne se contentent-ils pas de l'association? Pourquoi veulent-ils se syndiquer à toute force? Est-ce la défense qui les anime? Est-ce l'amour propre d'avoir le dessus sur leurs chefs et sur le gouvernement? Est-ce le cas psychologique, bien connu, de la règle invitant au délit, du collégien à qui la défense de fumer rend la cigarette, et même les nausées de la pipe, délicieuses? Nos instituteurs ne sont-ils que des enfants indisciplinés?

Je ne crois guère aux disputes de mots. Les esprits conciliants et pacificateurs essaient souvent de persuader aux combattants qu'ils ne sont en désaccord

que sur les mots. Les sceptiques ou les tendres s'amusent ou se lamentent de voir

Périr tant de chrétiens martyrs d'une diphthongue.

Je ne crois pas les hommes si sots. On ne se bat pas toujours pour les choses que les mots désignent, et si l'on s'en tient aux significations littérales, la raison pourquoi l'on se bat n'apparaît pas toujours. Mais on se bat toujours pour quelque chose. Les mots sont des drapeaux sous lesquels on marche : leur sens alors n'est pas dans les définitions des dictionnaires ou des juristes, mais dans les associations d'idées et de sentiments, dans les dispositions morales qui en accompagnent l'emploi.

En réalité, sur cette question de syndicats universitaires, c'est une bataille politique — quelques-uns disent : électorale — qui s'est livrée. Le ministère modéré ou radical, a essayé de combattre, d'enrayer le mouvement socialiste dans l'Université, en particulier dans l'enseignement primaire où il paraissait surtout dangereux. A la veille des élections, il a voulu donner aux instituteurs un avertissement de se contenir, les inquiéter sur les suites d'une coopération trop militante avec les syndicats ouvriers où domine le collectivisme.

Et les instituteurs socialistes de leur côté, — Jaurès l'a dit pour eux, et ils l'ont déclaré eux-mêmes — ont voulu, en esprits simplistes, roides et naïfs qu'ils sont, peu rompus aux finesses de l'administration et de la politique, manifester leur doctrine par leur organisation. A l'association que pratiquent les bourgeois du secondaire, ils ont préféré le syndicat, qui est, leur a-t-il semblé, la forme propre de l'association ouvrière, le syndicat, arme du prolétariat qui lutte contre le capitalisme, contre l'orgueil patronal, contre l'oppression des institutions bourgeoises. Ils ont voulu s'affirmer solidaires des ouvriers, tout à la fois marquer leur adhésion aux revendications ouvrières, et indiquer qu'ils se sentaient une partie du prolétariat, opprimés aussi et insurgés dans la société actuelle. Ils ont voulu avoir accès aux Bourses de travail, pour lier plus étroitement leur action à celle des syndicats ouvriers, et pour faire apparaître qu'ayant une conscience de classe, ils entendaient prendre part énergiquement à la lutte de classe.

Voilà le fait, grave, sans aucun doute, et qu'il est superflu de se dissimuler.

Je ne sais pas ce qui adviendra et si, décidément, les instituteurs seront autorisés, ou non, à se syndiquer. Je doute qu'on parvienne à élever une barrière assez forte pour résister à la poussée. Il est trop tard, et non pas seulement parce que le gouvernement a tergiversé sur cette question de syndicats, mais pour des raisons plus générales. Après que le ministère de Waldeck-Rousseau a compté un socialiste, même excommunié, dans ses rangs, après que le ministère Combes a vécu des voix des socialistes, après que le ministère Rouvier a donné un député socialiste, M. Augagneur, pour successeur au général Galliéni dans le gouvernement de Madagascar, après que la grande affaire de la séparation a été conduite à la Chambre par un rapporteur socialiste, M. Briand, lorsque plusieurs villes de France, et des plus grandes, sont administrées par des maires et des conseils socialistes, ou avec le concours du parti socialiste, il paraît bien difficile de réprimer dans l'Université une manifestation d'opinion socialiste.

Et d'autre part, il est excessif d'exiger, et peut-être un peu puéril d'espérer, que des socialistes limitent leur socialisme au point où, nous autres bourgeois du bloc, nous sommes tentés de l'arrêter. Après que nous avons fait les doux yeux aux socialistes, accepté leur concours dans des moments difficiles, nous serions mal venus à nous étonner ou nous fâcher, quand ils s'avisent de se souvenir qu'ils sont socialistes, et d'agir comme tels. Sous le nom de syndicat, ou autrement, il était logique, il était fatal, que les instituteurs socialistes essayassent de se rapprocher des groupements ouvriers.

J'ajoute même — intérêts électoraux mis à part, et toute passion de parti écartée — qu'il est bon qu'il en soit ainsi, et que la soudure se fasse par les instituteurs entre l'élément ouvrier et l'élément qu'on appelle « intellectuel ».

Je ne me dissimule pas qu'au point de vue de l'Université, et de la partie des intérêts nationaux dont elle a la garde, la situation est grave. On a le droit d'avoir des inquiétudes.

Et, ici, la forme légale des groupements n'est pas en question. Les associations peuvent faire autant de mal que les syndicats, et les syndicats avoir tous les bons effets des associations ; tout dépend de l'esprit qui animera les groupements : le nom dont on les nommera n'importe pas. En tuant les syndicats, on ne détruira pas l'esprit qui les animait ; il vivra dans les associations. Pour l'Université, il est indifférent que les instituteurs soient associés ou syndiqués.

La question qui seule importe est celle de la manière dont les groupements professionnels se comporteront.

Se prescriront-ils une activité politique ? Seront-ils des ligues de militants qui porteront partout les préoccupations de parti et d'élections, ou resteront-ils des groupements professionnels, essayant assurément d'appliquer aux problèmes de l'ordre professionnel les solutions de leur doctrine sociale, mais séparant avec soin les questions morales et éco-

nomiques des polémiques et des efforts proprement politiques? J'ai eu l'occasion de défendre le droit individuel des professeurs et instituteurs à « faire de la politique » : je ne comprendrais pas, dans notre libre démocratie, qu'une société professionnelle, syndicat ou association, se mêlât aux luttes quotidiennes des partis, et mît au service de l'un ou de l'autre sa force collective et ses moyens spéciaux d'action. Il était naturel, s'il était désastreux pour les plaideurs, que le Parlement de Paris fit grève, quand il n'était pas content du roi. Il est naturel en Russie, que les ouvriers, les ingénieurs, les médecins, les fonctionnaires fassent grève pour obtenir une Constitution. On lutte comme on peut contre le despotisme. Mais, dans un pays de suffrage universel, chaque citoyen a en main l'arme qui décide dans les luttes politiques. Il faut souhaiter que les groupements universitaires imitent la sagesse de beaucoup de syndicats ouvriers, qui savent tenir à l'écart les politiciens et concentrer tout leur effort sur les intérêts professionnels. C'est plus difficile assurément pour les associations d'hommes qui ne sont pas appliqués à des travaux manuels, et que leur profession même invite à mettre au premier plan les examens et les discussions d'idées.

Ceux qui ont la charge de l'éducation nationale doivent songer à leur devoir envers les enfants, envers les familles de ces enfants. Ni par la grève, ni autrement, l'instituteur ou professeur ne doit sacrifier, ou même subordonner sa fonction éducatrice.

Il n'y a pas d'intérêt individuel ou collectif qui l'y autorise. C'est pourquoi je n'admets pas la grève qui suspend le travail, pas plus que le « sabotage » qui le néglige. Que des créatures humaines estiment leur bien-être et celui de leurs enfants supérieur aux déchets, aux pertes de fabrication et de matériel qui peuvent résulter de l'arrêt des machines ou de l'extinction des fours : je le comprends. Mais quand la matière sur laquelle l'ouvrier travaille, c'est la peau humaine, comme pour les médecins, quand c'est la pensée ou la conscience humaine, comme pour les professeurs et instituteurs, alors le rapport est renversé, et l'on n'a le droit ici de préférer aucun intérêt à sa tâche. Je serais content que l'on autorisât les syndicats universitaires; mais je voudrais qu'on stipulât expressément dans la loi l'interdiction de la grève pour les fonctionnaires qui donnent l'éducation.

Je voudrais que les instituteurs consentissent de bon cœur à cette mesure, que d'eux-mêmes ils fissent l'abandon d'une arme dont l'usage aurait pour premier et plus sûr effet de doubler la prospérité des écoles libres, rivales des leurs.

Sans doute, et je le disais tout à l'heure, de fortes poussées pourraient renverser la barrière de la loi; elle serait impuissante contre une grève générale. Du moins elle arrêterait les petites agitations. Elle empêcherait de partir en grève, à tout propos, sans proportion des causes à l'effet, pour un inspecteur impopulaire, ou une circulaire qui déplaît. Elle assurerait de longues périodes de travail calme.

Les intérêts des instituteurs n'en souffriraient pas, ni leurs intérêts matériels, ni leurs intérêts moraux. Leur force est dans l'opinion publique, qui pèsera en leur faveur sur les Chambres, sur les ministres. Tout ce qu'ils désireront de légitime, ils l'auront par l'opinion publique, qui ne peut rien sur un patron, et qui peut tout sur le gouvernement. Elle sera avec eux toujours, tant qu'ils continueront de bien faire leur fonction, de s'y donner avec le dévouement qu'ils y ont apporté dans le passé.

Je ne crains guère que l'instituteur néglige son école. On peut redouter avec plus d'apparence de raison que le groupement professionnel n'exerce une influence troublante sur la discipline, en libérant les individus d'une vieille habitude de soumission muette, en leur inspirant l'orgueil de leur force corporative, et qu'ils n'établissent une assimilation fâcheuse et fausse entre leur condition et celle des ouvriers.

Il est très vrai qu'il serait fort mauvais que la doctrine de la lutte de classe se réalisât pour les instituteurs par la défiance, l'hostilité et la révolte contre les chefs de l'Université. Il n'y a aucun rapport entre ces chefs et des patrons. Et ces chefs sont en général disposés à favoriser les revendications qui tendent à améliorer le bien-être de leurs subordonnés. Ils sont, je crois, tous désireux d'une réforme qui ôterait les instituteurs de la main des préfets et leur assurerait leur indépendance à l'égard des hommes politiques. Il en est peu qui soient portés d'eux-mêmes à gêner la liberté de conscience et d'opinion, à combattre ou punir chez leurs subordonnés des façons de penser : ceux à qui il arrive de le faire, le font surtout par faiblesse ou par prudence, pour obéir ou pour ne pas déplaire à des personnages politiques ou à des partis.

Mais il serait fâcheux aussi que les chefs, par une vieille conception de l'autorité, par un faux sentiment de dignité, vissent avec malveillance les associations universitaires, et s'en fissent, dès qu'elles surgissent, les ennemis sournois et déclarés.

Certains redoutent que leurs actes ne soient discutés, que l'association ne mette sa force au service des réclamations et des mécontentements des individus. Ils craignent de ne pouvoir plus prendre une mesure dont ils n'aient à rendre compte, et qui ne risque d'être mise en échec.

Il faudra, en effet, qu'ils s'accoutument à subir un contrôle permanent, et à avoir toujours la raison et la justice pour eux. Si les associations savent — ce

sera difficile dans le commencement, et il y aura certainement des écarts — si elles savent se faire une haute idée de la solidarité, juger leurs membres en stricte justice, et ne pas appliquer aveuglément la maxime servile :

Notre ennemi, c'est notre maître,

il n'y aura pas à regretter le changement qui s'introduira dans la discipline.

Une nouvelle conception de l'autorité et de la subordination, et des rapports entre les chefs et le personnel, doit s'établir dans l'Université : elle s'ébauche peu à peu. A la discipline militaire et automatique d'autrefois commencent à se substituer çà et là l'entente volontaire, la libre discussion et le contrôle actif. Faibles commencements, je le sais, souvent interrompus par des *à-coup* d'autorité, des sursauts d'arbitraire, et des réveils de dignité bureaucratique. Ils existent pourtant. Il faut développer les habitudes nouvelles, et surtout les étendre jusqu'à l'enseignement primaire.

Mais pour que les relations normales que je souhaite puissent exister entre l'administration universitaire, et le personnel associé ou syndiqué, pour que l'accord de la liberté et de l'autorité se réalise dans la mesure qui convient à une démocratie, il est nécessaire que la justice universitaire soit organisée, et que les tribunaux universitaires offrent des garanties qui ôtent aux associations l'idée de s'interposer entre le ministre ou les recteurs et les individus frappés. Il ne suffit pas de prononcer que l'on renonce à la pratique des déplacements d'office. Il faut que l'universitaire poursuivi pour un délit professionnel ne soit pas jugé par des conseils où les représentants de l'administration font la majorité.

L'éducation de la liberté n'est pas faite en France. Elle ne se fera pas sans trouble. N'en ayons pas peur. Avant de trouver l'équilibre de la discipline démocratique, l'administration mal déshabituée des procédés arbitraires et les associations enflammées pour la lutte des classes, ou simplement grisées de leur force, se heurteront plus d'une fois. J'espère que les uns et les autres, mettant l'amour-propre à part, ne tarderont pas à s'apercevoir qu'il vaut mieux s'entendre que se battre et que leurs conflits compromettent les intérêts de l'Université, qui sont ceux de la nation, et lui ôtent la force de résister aux influences politiques qui s'y exercent de tant de façons diverses et désastreuses. Quelle force auraient nos directeurs et nos recteurs, appuyés sur les libres groupements de leur personnel, pour dire aux sollicitations des députés, sénateurs, journalistes, et patrons politiques de tout ordre, même parfois à quelque ministre, ce *non* bien ferme et si nécessaire qu'ils savent si rarement dire aujourd'hui !

GUSTAVE LANSON.

## LE SUICIDE DE PIERRE LABRIQUE (1)

J'avais remarqué que plus mes dénégations étaient simples et justes, plus la conviction de ma culpabilité s'ancrait dans l'esprit du juge. Que l'on vienne encore me vanter la force toute puissante de la vérité ! L'énergie que je mis à me défendre contre cette accusation injustifiable fut taxée d'irascibilité compromettante et mon exaspération contre les procédés de M. Meynadier de cynisme révoltant. Il est vrai que l'indifférence ou l'accablement eussent également tourné à mon désavantage. Le refus bien naturel de nommer les gens de qui je tenais la version du crime, puisqu'ils n'existaient pas, acheva de me perdre.

— Vous persistez, Labrique, à ne rien vouloir répondre, conclut le magistrat, les lèvres pincées, le regard menaçant, avec un petit geste catégorique de la main ?

— Je persiste, n'ayant rien à répondre, pas plus à présent que tout à l'heure.

— Eh bien ! mon ami ; — à ce mot sympathique je sentis que mon affaire se gâtait — je trouverai bien, moi, continua-t-il, le moyen de vous faire parler. Je vais d'abord transformer votre mandat de comparution en mandat de dépôt.

Et il se mit à remplir les blancs d'un imprimé administratif.

— C'est odieux, m'écriai-je, abominable ! nous voilà revenus au moyen âge, à l'Inquisition ! Si vous poursuivez l'imagination, il va vous falloir arrêter tous les romanciers, les auteurs dramatiques et les poètes !

M. Meynadier eut un sourire affirmatif semblant signifier qu'on ne ferait pas mal.

— Et la liberté individuelle, continuai-je, qu'en faites-vous ? Il n'est pas permis à un magistrat d'incarcérer un citoyen par son bon plaisir ; il y a précisément une circulaire du garde des sceaux formelle sur ce point, c'est un abus de pouvoir, une indignité, un déni de justice !

— Taisez-vous, Labrique, gronda le juge frappant sur le bureau, n'aggravez pas votre cas !

— Je me tais, non pas parce que vous êtes le droit, mais parce que vous êtes la force et c'est une nécessité de céder à la force ; mais j'admire l'arbitraire révoltant avec lequel vous vous acharnez sur un pauvre diable d'écrivain sans sou ni maille.

— Il est certain que si vous étiez M. de Rothschild vous ne seriez probablement pas inculpé d'avoir tué M. Hurelle pour lui dérober l'argent de son portefeuille.

---

(1) Voir la *Revue Bleue* du 25 novembre 1905.

— Comment! moi? Je suis inculpé?

— Gardes! emmenez le prévenu.

*
* *

Pour M. Meyuadier la chose était on ne peut plus claire. Ma brillante imagination de poète, dévoyée par la misère, avait conçu le crime. Renseigné par son voisin M. D... sur les habitudes de M. Hurelle, j'avais pris avec lui le dernier train, partant d'Enghien à minuit 32, train qui, le 31 juillet 1900, contenait, sans doute, fort peu de monde. Une fois ma victime assoupie, je la frappai, dérobai son portefeuille et avant d'arriver à Paris, je la précipitai sur les talus de la Plaine Saint-Denis. Le soir même je retournai à Montmorency, autant pour me créer un alibi que pour savoir ce que l'on disait du crime; ce qui était d'une belle audace, mais s'accordait fort bien avec ce que l'on sait de la psychologie des assassins.

Cela posé il ne restait plus qu'à trouver des preuves. C'était le *b a ba* du métier. L'instruction de mon affaire fut cependant très laborieuse. Je dois dire aussi que je m'étais piqué au jeu, et que, malgré mon vif désir d'être guillotiné, je m'appliquais de mon mieux à faire éclater mon innocence.

Tout m'accablait. Malgré la meilleure volonté du monde je n'avais pu reconstituer l'emploi de mon temps dans la journée du 31 juillet 1900, tandis que le juge, aidé par les notes de police et les renseignements des témoins me l'établissait heure par heure d'une façon irréprochable. Une perquisition pratiquée dans ma chambre produisit d'étonnants résultats.

D'abord, on mit sous scellés tous mes brouillons et manuscrits pour en opérer plus tard minutieusement le dépouillement. Puis on saisit toutes les lettres et billets, que j'avais eu le tort de jeter pêle-mêle dans un tiroir de commode. Quelques-uns attirèrent immédiatement l'attention de M. Meynadier. Ecrits sur du papier écolier, ils ne portaient ni date ni signature, mais on y lisait des phrases comme celles-ci : « Je t'attends ce soir à la brasserie pour causer de l'affaire. » — « Prenez vos précautions pour que personne n'en sache rien. » — « Non, non, pas de sentimentalisme : allez-y carrément » et enfin, « Il n'y a plus à hésiter, il faut absolument tuer notre bonhomme. »

J'eus beau dire au juge que ces notes m'étaient envoyées par les romanciers pour qui je travaillais, il n'en voulut rien croire. Me répétant sans cesse : « Mais alors, nommez-les-moi? » Comme si, en admettant que j'eusse pu dire leurs noms, les chers maîtres n'eussent pas été les premiers à me désavouer!

Une découverte plus grave fut celle d'un indicateur du chemin de fer du Nord, portant la date du 1er juillet 1900. Je me rappelais, en effet, l'avoir acheté à l'époque où j'allais chez M. D... Et enfin, charge accablante, un couteau rouillé à lame effilée et à cran d'arrêt dont je me servais pour décrotter mes souliers. Ce couteau portait gravé sur le manche: *Souvenir de l'Exposition de 1900*. Il m'avait été donné contre un sou — pour ne pas couper l'amitié — par la petite Muse, un jour que jouant aux anneaux dans une baraque de l'avenue de Suffren, elle l'avait gagné.

Sur la possession de ces objets et de bien d'autres encore, je dus fournir de nombreuses explications, dont le juge, d'ailleurs, ne crut pas un mot. Lorsqu'on s'efforce de dissuader un homme hanté par une opinion préconçue, il est curieux de voir du reste, que tout ce que l'on peut dire ne fait que confirmer cette opinion. Dans mon cas, l'enquête ouverte sur mon passé venait encore la corroborer.

Le juge apprenait ainsi que peu de temps après le crime j'avais payé quelques dettes et m'étais livré à des dépenses qu'il qualifiait de folles avec une demi-mondaine des plus cotées. — La demi-mondaine en question n'était autre que la petite Muse devenue fort à la mode après m'avoir quitté. — Je parvins à me rappeler qu'à cette époque j'avais vendu à l'auteur dramatique célèbre la comédie qui fut son triomphe. Je le dis à M. Meynadier qui, cette fois, ne put s'empêcher de rire et me répondit paternellement.

— Voyons, Labrique, cherchez-moi quelque chose de plus vraisemblabte, vous allez faire tort à votre imagination, je vous assure.

On avait désigné d'office pour m'assister Me Dupillet, jeune avocat, plein de talent, très actif, mais d'une politesse exagérée vis-à-vis des gens en place. Sans y croire beaucoup, il protestait de mon innocence avec chaleur, puis cédait toujours par déférence devant les arguments du juge. Il eut pourtant une réplique qui m'alla droit au cœur. Comme mon tourmenteur raillait mes vers, il affirma que nos meilleurs poètes auraient pu signer certains passages de : *Clartés en la Nuit*. Éloge qui, du reste, se retourna immédiatement contre moi.

— Rappelez-vous, Maître, répliqua M. Meynadier, que de très grands criminels furent de véritables poètes. Le crime le plus banal, celui de Labrique, par exemple, n'exclut pas une certaine poésie. Je dirai même qu'il en est quelquefois la résultante!

Me Dupillet s'inclina.

Un jour que nous étions en tête à tête dans ma cellule :

— Voyons, Labrique, me dit-il, vous n'ignorez pas que je vous suis tout dévoué, que je me passionne pour la défense de votre cause, permettez-

moi donc de vous dire que votre système de défense est détestable. Vous niez tout systématiquement; c'est très mauvais. Il faut faire la part du feu, jeter du lest, avouer quelques peccadilles. M. Meynadier vous en saura gré et nous pourrons ainsi plus facilement lui faire prendre le change sur la grosse affaire.

— Que diable voulez-vous donc que j'avoue, puisque je suis innocent?

— C'est bien, fit-il alors d'un air pincé, je plaiderai l'irresponsabilité.

— Ah! non, non, m'écriai-je vivement, me voyant déjà enfermé dans un cabanon jusqu'à la fin de mes jours, je revendique hautement l'entière responsabilité de mes actes!

— Savez-vous bien que le meurtre avec préméditation et sans circonstances atténuantes, c'est la guillotine.

— Je le sais si bien, que... Je m'arrêtai court. L'idée m'était venue de dévoiler mon plan de suicide, et presque aussitôt je m'apercevais que pour mon avocat la vérité apparaîtrait comme un moyen de défense d'invention misérable et ridicule. C'est pour le coup qu'il eût demandé mon examen mental!

— Allons, dit-il, se méprenant sur le sens de ma réticence, je vois que je n'ai pas votre confiance : agissez comme vous l'entendrez, j'agirai selon ma conscience.

*
* *

Lorsqu'un avocat d'Assises vous parle de sa conscience, si préparé que l'on soit, on éprouve une petite sensation de froid à la nuque. Le dernier mot prononcé par Me Dupillet m'avait d'autant plus frappé, qu'il se passait en moi un phénomène singulier. Jusque-là, ayant la certitude de pouvoir révéler, tôt ou tard, comment j'avais fait naître les soupçons, je me souciais peu du dénouement; à présent que je reconnaissais l'impossibilité absolue de faire admettre la vraisemblance de mon plan, ce dénouement me contrariait. Je rentrais dans l'erreur judiciaire courante, la gaffe de tous les jours, la méprise ridicule!

Je devins moins âpre, moins gouailleur, plus renfermé dans mes pensées. M. Meynadier le constata avec satisfaction, et déclara qu'après quelques jours encore de « cuisinage » — je ne sais pas si le mot est français, mais la chose est très judiciaire — je serais parfaitement à point.

Je ne parlerai ni des jeunes vauriens, ni des vieux malfaiteurs que l'on enferma dans ma cellule pour surprendre mes secrets. Je passerai également sous silence mes confrontations successives avec tout ce que les prisons de la Seine contenaient de bandits, d'escarpes et de souteneurs; j'arrive aux témoins.

Après le défilé des employés de la banque Hurelle, dont trois ou quatre crurent bien reconnaître en moi un individu venu pour solliciter un secours de leur patron, commença celui des employés du Nord. Ici, je pus constater combien le fait de perforer des billets ou de fermer les portières développe la mémoire des physionomies. Une bonne demi-douzaine se rappela m'avoir vu dans le train allant ou venant de Montmorency, — ce qui n'avait rien d'extraordinaire, — et un contrôleur affirma qu'il m'avait surpris un jour dans un wagon de première, porteur d'un ticket de seconde, — ce qui était faux — mais il ne pouvait dire si c'était le 31 juillet 1900. Le commissaire spécial de la gare du Nord déclara que mon signalement correspondait exactement à celui de l'assassin supposé fourni par le chef du train de minuit trente-deux, mort depuis.

Un autre mort fit contre moi une déposition accablante, je veux parler du juge d'instruction qui avait ouvert la première enquête après le crime. Parmi les pièces à conviction réunies par lui, on retrouva un fragment de papier auquel on n'avait alors prêté aucune attention, et sur ce papier, on trouva des vers, et ces vers étaient écrits de ma main!!! Il n'y avait pas à en douter, je me les rappelais parfaitement, et c'était bien mon écriture!

A la vue de ce papier, une hallucination terrifiante s'empara de mon esprit. Je me demandai si je n'avais pas réellement, dans une crise de somnambulisme, tué le banquier Hurelle? On me le répétait tant et si bien de tous côtés que je finissais presque par le croire. A la réflexion, je compris qu'un policier zélé avait dérobé le papier en perquisitionnant chez moi et l'avait glissé dans le dossier pour le corser un peu.

Lorsque je donnai cette explication à M. Meynadier, il entra dans une colère bleue : « Il n'était pas permis de suspecter la loyauté des modestes et dévoués auxiliaires de la Justice, j'étais bien le plus cynique et le plus éhonté des misérables! »

La déposition de M. D..., l'agent de change, vint faire une agréable diversion. Très simple, très correct, il déclara que, non seulement il estimait ma poésie mais aussi mon caractère, — jamais je n'aurais cru être si estimé, par M. D... — Certes, j'avais des idées hardies et subversives qui ne lui plaisaient pas toujours; mais il me croyait absolument incapable d'avoir commis le crime dont on m'accusait.

Le juge ne prêta aucune attention à cette déclaration, non plus qu'à celles de mes patrons, camarades ou logeurs, sympathiques pour la plupart. Je dis : « pour la plupart » car quelques-uns ne manquèrent pas cette occasion de cabotiner, de prétendre que depuis longtemps ils avaient deviné en moi l'âme d'un scélérat et citaient à l'appui des faits insigni-

fiants qui prenaient dans leur bouche des proportions effrayantes.

Les maîtres dont je possédais des lettres ou chez qui je m'étais présenté en quémandeur, cités à comparoir, ne se dérangèrent pas ; ils n'avaient rien à dire ou ne me connaissaient plus. Et la petite Muse, entrée comme je l'ai dit dans le demi-monde, excipa du certificat fourni par une sommité médicale pour ne pas se présenter. Parlez-moi des petites Muses pour vous laisser couper la tête avec sérénité ! Pauvre fille, je la parais de toute la beauté de mes rêves, et ce n'était qu'un malheureux être sans intelligence et sans cœur !

J'eus aussi à subir les médecins. Ceux-là sont plus terribles que les magistrats. Les juges semblent discuter toujours sur des hypothèses, les docteurs prononcent irrévocablement. Le premier, un expert, affirma que, d'après le procès-verbal d'autopsie de feu Hurelle, et d'après les expériences auxquelles il s'était livré sur des cadavres, le couteau à cran d'arrêt trouvé chez moi pouvait parfaitement, par un demi-tour brusque, avoir causé la blessure que l'on attribuait à un poignard.

Le second fut commis pour examiner mon état mental. Il s'acquitta de cette besogne, l'animal, de façon à me rendre absolument fou, si j'avais eu les moindres dispositions. Pour lui, j'étais « un dégénéré lyrique », probablement fils d'un alcoolique et d'une hystérique — mon père ne but jamais que de l'eau et ma mère fut toute sa vie d'une douceur et d'une vertu exemplaires ; — il m'accorda cependant la conscience de mes actes, mais conclut à une responsabilité légèrement atténuée.

Le cuisinage finissait par devenir exaspérant. Répondre cinquante mille fois les mêmes choses aux mêmes questions, entendre discutailler sur des divergences de mots plutôt que sur des contradictions de faits — ce qui est le fort de ces messieurs — et sentir que la vérité que je possédais n'arriverait jamais à percer le réseau d'erreur qui m'enserrait de plus en plus, c'est là un supplice moral dont un homme qui n'est pas arbitrairement en prévention ne peut pas se faire une idée.

Les modernes ont inventé une torture plus cruelle que celles des brodequins, du chevalet, de l'eau et du fer rouge : la lenteur de l'Instruction. Autrefois, au moins, on en avait fini d'un seul coup ; tandis que moi, je fus vingt fois sur le point de dire à M. Meynadier : « Eh bien ! oui, c'est moi, là ; n'en parlons plus et finissons-en ! »

Enfin, la Chambre des mises en accusation décida que je passerais aux assises à la prochaine session !

***

Inutile de raconter par le menu cette mémorable séance. On s'exagère beaucoup ce qu'est une comparution aux assises; je fus, quant à moi, profondément déçu. L'appareil de la justice, au lieu de m'en imposer, me sembla grotesque et la gravité avec laquelle ces hommes rouges ou noirs approuvèrent la fable invraisemblable imaginée par M. Meynadier me parut d'un comique énorme.

Pauvre humanité, pensai-je, combien d'erreurs aussi grossières que celle dont je suis victime, les savants, les pontifes et les grands n'ont-ils pas accréditées auprès de toi ? Qui oserait affirmer, après la lourde méprise de ces hautes compétences, que les lois et principes qui régissent notre société ne sont pas un tissu de mensonges ? Car, je le sentis bien, depuis le président jusqu'au garde assis à mes côtés, il n'en était pas un pour douter de ma culpabilité avant l'ouverture des débats.

Je dus encore entendre en détail le récit du Mystère de la Plaine Saint-Denis, rehaussé de phrases à effets destinées à impressionner le jury. Vinrent ensuite les multiples rapports présentés lors de la première instruction, puis l'acte d'accusation. Enfin, le président procéda à mon interrogatoire.

Comme il y avait une très belle salle et pas mal de jolies dames en grande toilette, le président qui, pour rechercher la genèse du crime, remontait à l'époque où j'étais en nourrice, crut bon de faire briller, par quelques mots plaisamment ironiques, les facettes étincelantes de son esprit. Naturellement, je servais de cible à ses pointes, et faisais tous les frais de cette aimable diversion. Le procédé me parut un peu vif et je lui dis vertement, qu'il avait « le droit de faire tomber ma tête, mais non celui de se la payer ! »

Cette apostrophe produisit sur l'assistance l'effet d'une douche glacée. Mon avocat leva au ciel des bras désespérés, et le président mena rudement mon interrogatoire. Il me présenta comme un cabotin du crime, affolé de réclame. Je n'avais pu supporter, disait-il, l'idée que l'auteur d'un meurtre si habilement conçu, si heureusement exécuté, restât inconnu, et bourrelé de vanité comme d'autres le sont de remords, il avait fallu que tôt ou tard je me vantasse publiquement de l'avoir commis ! La preuve en était que j'avais espéré, en faisant citer comme témoins les plus grands noms de la littérature et du théâtre, transformer ce très vulgaire assassinat, ayant le vol pour mobile, en une cause célèbre, ou tout au moins en une affaire « bien parisienne ».

J'aurais voulu discuter pied à pied l'acte d'accusation, montrer combien les charges qui pesaient sur moi étaient ridicules. Aussitôt que j'ouvrais la bouche, mon avocat se précipitait vers moi et m'adjurait de me taire, tandis que le président, révolté

de mon cynisme, me menaçait de continuer les débats sans moi.

Les témoins répétèrent à la barre ce qu'ils avaient dit à l'instruction, avec moins d'assurance cependant. M. D..., l'agent de change, sembla très ennuyé de se trouver mêlé à cette vilaine affaire. Quant aux experts ils furent aussi catégoriques que possible. Un juré, entrepreneur de maçonnerie, demanda une contre-expertise du papier trouvé dans le wagon : « On ne condamne pas un homme, déclarait-il, sur un chiffon de papier. » Le chef du jury, un gens-de-lettres, lequel ne pardonnait pas à un confrère de déshonorer la profession, lui fit remarquer que j'avais avoué avoir écrit autrefois ces vers, que ce bout de papier était une massue, métaphore aussi hardie que juste — et qu'enfin, à côté du papier, il y avait le couteau ! On passa outre.

Le réquisitoire de l'avocat général fut un pur chef-d'œuvre de logique, de bon sens et de littérature. Après avoir adressé ses félicitations à Meynadier pour la sûreté avec laquelle il avait conduit l'instruction, au président pour son impartialité dans la direction des débats, il s'appropria leur thèse à l'un et à l'autre, puis s'éleva, non sans éloquence, aux considérations sociologiques les plus transcendantes.

Mon crime était un crime littéraire — s'il lui était permis de s'exprimer ainsi ; — l'acte d'un intellectuel dont l'esprit est faussé par le mirage du verbe et l'imagination pervertie par l'exaltation poétique. Quelques citations tronquées faites de mes œuvres, un choix de pensées et de vers perfidement cueillis dans mes manuscrits, ne devaient, selon l'honorable magistrat, laisser aucun doute sur ce point. Plus heureux que bien des auteurs, j'avais eu au moins un lecteur passionné : M. l'avocat général !

— Ainsi, continuait-il, on arrive à se persuader que l'on vit au-dessus de ses semblables et des lois pour un idéal de beauté ; on croit toucher à l'horizon inaccessible de l'utopie ; et, lorsqu'on se trouve aux prises avec les misères de l'existence, on va au crime aussi délibérément qu'un apache !

Seulement, tandis que l'on devait réserver toute sa commisération pour l'apache, né dans les bas-fonds et grandi dans le vice, il fallait frapper, frapper impitoyablement, celui qui, possédant une certaine culture, s'autorisait de cette supériorité pour se venger de ses déceptions de raté sur le meilleur et le plus honnête des pères de famille. Le juste châtiment, qu'il demandait au jury de laisser prononcer contre moi, serait un exemple salutaire pour les dévoyés, les déclassés en révolte contre la société, qui allaient à l'ignominie comme on marche à la gloire !

La matérialité des faits était plus que prouvée ; grâce à ce papier vengeur que l'assassin avait laissé sur le lieu du crime, comme une carte de visite, et au couteau, dont, par un raffinement d'orgueil, il n'avait pas voulu se séparer. Autour de ces preuves, toutes les autres venaient se grouper, comme au faisceau des licteurs les verges qui entourent la hache !

Le réquisitoire produisit une impression profonde sur l'assistance. Nos maîtres du barreau les plus écoutés — et ce n'était pas le cas de mon défenseur — ne fussent pas parvenus à la vaincre. Maître Dupillet fit sourire lorsqu'il vanta mes qualités de poète, son insistance à parler de mes désillusions, de ma misère, plus horrible pour moi que pour tout autre, puisque j'étais tombé des sommets de l'Olympe dans le ruisseau, souleva des protestations. Il fit alors largement la part du feu, déclara que les débordements de mon imagination décélaient une tare congénitale, un détraquement indéniable, constaté d'ailleurs par les plus célèbres spécialistes, et il se rassit, exténué, après avoir réclamé l'indulgence et la pitié du jury.

Lorsque le président me demanda si je n'avais rien à ajouter.

— Je suis aussi étranger au meurtre du banquier Hurelle, répondis-je, que vous pouvez l'être, vous Monsieur le président. Une fatalité effroyable pèse sur moi, mais je suis innocent, je jure que je suis innocent.

Cette déclaration très simplement faite souleva l'indignation du public. J'entendis très distinctement les cris : « à mort ! à mort ! » et le président dut menacer de faire évacuer la salle.

Quelques minutes plus tard, reconnu coupable de meurtre avec préméditation et sans circonstances atténuantes, j'étais condamné à mort à l'unanimité.

*
* *

J'avoue sans forfanterie que le prononcé du jugement me causa peu d'émotion. Depuis longtemps je l'avais prévu et je puis dire que j'étais là pour ça. Incontestablement je triomphais, j'avais atteint le but que je m'étais proposé, j'avais tout lieu d'être satisfait; eh ! bien, je ne l'étais pas du tout. Il est donc vrai que toutes nos espérances doivent aboutir à une déception !

Condamné à mort, blotti dans le coin de ma cellule, je fis des réflexions étranges. La vie ne m'apparaissait plus sous le même angle et la perspective d'avoir la tête tranchée par erreur ne se présentait plus à moi sous son aspect grandiose de tragique beauté ; je voulais écrire mon histoire ; à quoi bon ! Tout le monde croirait que le très véridique récit que je fais aujourd'hui n'était qu'une fable destinée à retarder l'exécution du jugement. Je mourrai en

emportant mon secret et serai proprement le dindon de la farce que j'avais voulu jouer à la société, puisqu'elle l'ignorerait toujours.

Et puis, à présent que j'étais sur le point de la perdre, la vie, même la misérable vie que j'avais menée avant mon incarcération, me semblait douce. Je me disais, devenu affreusement positif, qu'il ne fallait pas chercher midi à quatorze heures, que la vie était faite pour être vécue, non pour être rêvée. Je me surprenais à faire des projets pour l'avenir, comme si mes jours n'étaient pas comptés, et je me voyais certain maintenant de parvenir à la fortune et à la gloire. Ceux qui ont l'intention de se suicider devraient pouvoir être ainsi enfermés dans la cellule de condamné à mort; je gage qu'après quelques jours de ce régime ils seraient radicalement guéris.

On comprendra sans peine que dans l'isolement où je me morfondais, le moindre incident dût prendre des proportions considérables. En rentrant après le verdict, j'avais trouvé sur ma tablette un petit bouquet de deux sous. Ces fleurs me troublèrent au fond beaucoup plus que ma condamnation. D'où venaient-elles? Qui les avait déposées là? Etait-ce une protestation ou une marque de pitié ? Quelqu'un pensait donc encore à moi avec sympathie et ce quelqu'un était indubitablement une femme !

Je dois lui rendre cette justice, que pas un instant je ne songeai que la petite Muse eût pu choisir cette façon gracieuse de faire pardonner sa défaillance. Le lendemain, en revenant de la promenade réglementaire dans le préau, je trouvai un nouveau bouquet sur ma tablette. Ah ! mais, beaucoup plus beau que le premier. Je n'ai jamais vu roses plus resplendissantes, senti d'œillets plus délicieusement parfumés, et il y avait des lis ; oui, des lis ! Mon attendrissement alla jusqu'aux larmes. Je portai les pétales immaculés dévotement à mes lèvres et il me monta du cœur des strophes émues, vibrantes comme une prière d'action de grâces que j'adressai à l'amie inconnue. — Il en fut de même les jours suivants. A toutes mes questions, les gardiens restaient muets. Ils savaient bien pourtant que ces fleurs ne tombaient pas du ciel, on ne pouvait tromper leur vigilance de tous les instants, ils devaient donc être de connivence avec la personne qui les apportait. A moins que ce ne fût un usage que j'ignorais et que je ne trouvais pas si mauvais. Je crois, en effet, qu'une telle distribution de fleurs dans les prisons amenderait les plus farouches.

Le terrible moment approchait. Mon avocat ne me dissimulait pas que mon recours en grâce n'avait aucune chance d'être bien accueilli. Il m'adressait ces encouragements vagues dont on réconforte les malades que l'on sent perdus. Et moi-même, je me faisais une raison et me disais qu'après tout il valait peut-être mieux mourir que de chercher à percer les mystères qui m'environnaient de toutes parts.

Un jour, — je dis bien un jour et non un matin à l'aube, — je vis entrer dans ma cellule le directeur, suivi de deux autres personnages graves, — tout le monde est grave dans cette administration. — J'eus le pressentiment que ma peine venait d'être commuée en celle des travaux forcés. Terrifié, avant que le directeur n'eût ouvert la bouche :

— Non, non, je ne veux pas de commutation, j'ai j'ai été condamné légalement, je demande à être exécuté. — Je ne viens pas vous annoncer une commutation, Labrique, dit enfin le directeur, mais votre mise en liberté immédiate !

Puis il m'apprit que le meurtrier du banquier Hurelle, ne voulant pas laisser guillotiner un innocent, s'était fait justice, après une confession écrite en règle. Ce meurtrier n'était autre que M. D..., l'agent de change! Le malheureux avait cru pouvoir venger ainsi, d'un attentat commis par Hurelle, une personne qui lui était chère. Il avait pris soin d'expliquer que le papier trouvé dans le wagon était la copie d'une ballade qu'il m'avait demandée, copie qui avait dû tomber de la poche de son veston pendant sa courte lutte avec la victime.

Je restai cloué sur mon escabeau, me demandant si je n'étais pas le jouet d'une hallucination.

— Ne vous inquiétez pas, Labrique, continua le directeur, on révisera rapidement votre procès, la justice vous dédommagera des torts qu'elle vous a causés, en attendant acceptez toujours cela.

Il me mit un billet bleu dans la main.

Je remerciai sans trop savoir ce que je disais et me laissai conduire en titubant jusqu'à la porte. Aveuglé par le grand soleil j'hésitais sur la direction à prendre lorsqu'un valet de pied s'approcha de moi, me demanda si j'étais bien M. Pierre Labrique et m'invita à monter dans un coupé qui stationnait non loin de là. — Quelques minutes plus tard le mystère des fleurs m'était révélé.

Lady Burcket, veuve du richissime éleveur de l'Illinois James Burcket, avait suivi mon procès avec cet intérêt passionné que mettent les Américaines à approfondir ce qui les surprend. Convaincue de mon innocence et révoltée du verdict, elle avait soudoyé mes gardiens pour me faire parvenir les fleurs, avait remué ciel et terre pour arriver à la revision de mon procès et n'était pas étrangère à la résolution libératrice prise par M. D... !

Aujourd'hui, heureux époux de Lady Burcket, j'élève des porcs dans l'Illinois. Les poètes diront que je me suis suicidé. Évidemment, il y a de ça ; mais c'est incontestablement de la façon la plus agréable.

Jean Jullien.

## LE STYLE DE LA RUE MODERNE

On s'est lamenté dûment sur la laideur de nos maisons et de nos rues, comparée à la beauté des vieilles villes. Le thème était fait pour inspirer d'éloquentes dissertations, et bien des gens sont aptes à condamner leur époque, mais non à proposer des remèdes. L'attitude du désaveu de sa propre époque est de bon ton, et un dédain facile confère quelque élégance. C'est une sorte de brevet d'aristocratie qu'on se décerne : en regrettant les âges disparus, on prend sa part de leur prestige. Les comtes du pape aiment à parler des croisades. J'ai entendu un jour une grosse boutiquière endimanchée, coiffée d'un absurde chapeau à plumes, célébrer les bienfaits de la Révolution. « Sans elle, s'écriait-elle, il est inouï de penser que nous serions forcées de porter des bonnets, sans avoir droit à des chapeaux ! » Le bonnet lui eût certes mieux convenu.

Cependant c'est une pensée assez basse que celle de décrier systématiquement son temps. C'est toujours une attitude piètre que celle du boudeur. Notre temps est ce que nous le faisons. Il n'y a que les impuissants qui se croient venus trop tard dans un siècle trop vieux. L'homme sincère et fort vient à l'heure qui lui fut marquée dans un siècle qui n'est ni vieux, ni jeune ; c'est le sien et il doit y agir conformément à son instinct. Nous nous désolons en disant que notre âge manque de style. Mais à ce moment même nous sommes en train de lui en composer un. Avec nos minutes se tisse l'étoffe nouvelle que l'avenir examinera un jour pour y lire l'image de ce qu'aura été notre époque. Cette image se compose sans interruption. De tout temps un âge s'est écrié qu'il ne valait pas les précédents. Les âges que nous admirons le plus, en les comparant à notre vie actuelle, nous ont légué d'innombrables témoignages de désaveux d'eux-mêmes et d'invocations à la supériorité des âges antérieurs. Chaque époque s'est accusée de décadence relativement à un modèle préexistant. Seulement cette illusion peut créer l'émulation ou le découragement. Si nous ne puisons pas dans notre croyance à la supériorité du passé l'ardent désir de créer, à notre tour, une beauté qui vaille la sienne, et de faire honneur à notre signature sur le grand livre de l'humanité, il est bon que nous ne couvrions pas du prétexte que tout a été fait, et de l'excuse d'une admiration oisive, notre incurie et notre renoncement. Un moyen terme, à tout le moins, nous est laissé : celui de faire notre devoir durant notre présence sur terre. Car nous ne devons pas assister, mais participer, et notre devoir est de chercher. Nous avons en mains les éléments inaliénables de la vie naturelle, que l'usage des siècles a laissés intacts, et qui nous apparaissent aussi nouveaux qu'au premier homme, parce qu'ils sont éternels et que chacun de nous, lorsqu'il naît, est le premier homme. Et avec tout cela il nous faut refaire quelque chose, afin que l'avenir ne dise pas de nous : « A ce moment de l'histoire ils s'autorisèrent du travail de leurs aïeux pour se déclarer stériles, ne rien faire de ce qui leur était donné, et tenter ainsi de se suicider moralement, en trouvant dans le dilettantisme l'excuse d'une paresse, et dans l'exégèse le désaveu de la vie qu'il avaient à vivre. »

Relativement à l'architecture et à la rue moderne, les lamentations ont été grandes. Les tentatives de nouveau style n'ont pas manqué, et un véritable mouvement s'est manifesté depuis quelques années. Il n'a guère été encouragé d'ailleurs : bouderies et railleries ont été le plus clair de son bénéfice. L'opinion publique s'est mal rendu compte des éléments du problème à résoudre, et je voudrais en rappeler ici quelques-uns.

Il est très aisé de vanter la pittoresque beauté des vieilles rues de Nuremberg, de Rouen, de Venise ou d'Amsterdam, et d'improviser de lyriques développements sur le luxe des façades, l'imprévu des lacis tortueux, le charme fantasque de ces antiques décors. Il n'en est pas moins vrai que ces décors, qui font soupirer d'aise la bourgeoisie lorsqu'elle les voit au théâtre, recèlent des inconvénients pratiques dont elle gémirait si elle y devait habiter. Il semble que cette beauté ait pour corollaire inévitable l'incommodité, le défaut d'hygiène. Si l'on veut de l'aération, c'en est fini de la ruelle étroite où le soleil pénètre peu, et au milieu de laquelle le ruisseau qui miroite si bien dans les eaux-fortes empoisonne l'atmosphère. Si l'on veut de l'hygiène, c'en est fini de la maison dépourvue du « tout à l'égout » qui nous semble indispensable, fini de la maison de bois promise à l'incendie, fini des fenêtres pittoresques et minuscules, des recoins séduisants mais riches en microbes, des « patines du temps » qui sont le pseudonyme élégant de la saleté invétérée. Tous ces inconvénients sont connus des voyageurs. Ils les tolèrent mais ne s'en accommoderaient pas durablement. Les habitants de ces décors avaient des organes olfactifs, des goûts, des indifférences, sans relations avec nos modernes habitudes, et le « confort » exclut d'emblée tous ces éléments de beauté caractéristique.

Que si l'on tombe, comme cela s'est vu, dans le travers de penser qu'une façade moyenâgeuse peut être maintenue, alors qu'au dedans on installera l'hydrothérapie et l'électricité, la folie d'une telle idée se montre à l'instant. Rien ne se tient plus et on obtient

une mascarade. Cela ne peut guère s'admettre que dans de petites villes comme Bruges par exemple, où le prestige historique est une cause d'afflux des visiteurs et où l'on est tenu de bâtir les maisons neuves dans le style des anciennes. Encore l'hygiène n'y règne-t-elle guère. Et ce serait chimérique dans un grand centre.

On est malheureusement amené à constater que la beauté et la saleté sont inséparables. De plus, le costume ne s'accord plus aux maisons, et la jaquette du passant est burlesque devant le palazzo vénitien ou la maison de la Hanse ou de la Gilde, à Gand ou à Amsterdam Un autre illogisme est celui des enseignes. On a essayé de ranimer, par de récents concours, le goût des enseignes, et on a fait là-dessus de beaux discours. En réalité, l'enseigne n'a plus de raison d'être. Elle avançait fièrement au-dessus des rues étroites, elle désignait au chaland des boutiques obscures. Dans nos voies larges, avec nos grandes vitrines illuminées, une enseigne ne se voit même plus. Elle est aussi vaine que les gargouilles, les cheminées accidentées, et tous les détails qui n'étaient nullement « pittoresques », mais utiles. Le public se figure toujours les gens des « époques du style » comme soucieux de bizarrerie. Il les entend disant : « Tâchons d'être très pittoresques pour ravir les romantiques et permettre à M. Victor Hugo d'écrire notre éloge dans cinq ou six siècles » En réalité tout cela avait sa raison pratique. Nous sommes arrachés au passé parce que la maçonnerie, la serrurerie, la plomberie, la fumisterie, la voirie, l'hydraulique et tous les corps de métier ont modifié leurs procédés, et que toutes ces professions ont des buts pratiques et sans rapports avec la laideur ou la beauté. Il s'agit de commodité et d'hygiène. Les anciens s'en passaient non pour enjoliver l'effet apparent de leurs demeures, mais parce qu'ils étaient moins sensibles que nous à certaines misères ou ne savaient pas les supprimer. On sait ce qu'on jetait dans les canaux de Venise et de Bruges, sous les fenêtres des palais, et ce n'est pas l'arôme du rêve de jadis qu'on y respire, pas plus que dans les rues de Marseille. Versailles était grandiose, mais on n'y trouvait pas un refuge intime, et les mémoires nous racontent paisiblement des choses stupéfiantes à ce point de vue. En fait, ce n'est que depuis le XVIII$^{e}$ siècle qu'on s'est avisé de se boucher le nez, et qu'on a cherché à substituer au décor pompeux et inconfortable le décor restreint et délicatement aménagé non pour la parade, mais pour la vie : de même ce n'est guère qu'à ce moment qu'on a jugé vraiment indispensable de se laver. Le modernisme a commencé avec la baignoire et le water-closet.

Le style de la maison a donc dû être modifié radicalement. On a pensé au dedans bien plus qu'à l'aspect extérieur. De là des lamentations sur la laideur. Tout au moins la transition a-t-elle créé un type délicieux, celui de la maison bourgeoise française, de la maison blanche à glycines et à toit d'ardoise qu'on rencontre partout dans nos provinces et qui ravit par la justesse de ses proportions, sa claire simplicité qui peut admettre tous les perfectionnements de l'hygiène et du confort. Mais les tentatives récentes de grandes maisons citadines ont soulevé des clameurs. Il est très vrai qu'elles sont loin de concilier la beauté et la commodité. Cependant elles l'essaient et y parviennent quelquefois.

Celles qui y parviennent le mieux sont précisément celles qui renoncent à emprunter des éléments à l'ancien style et cherchent à résoudre le problème en trouvant leur beauté dans l'appropriation elle-même. C'est le principe de la beauté des machines et il n'est pas mauvais. Une maison moderne ressemble à un cuirassé. Elle s'avance sur le boulevard comme un imposant mastodonte de guerre, privé de ses superstructures, et reproduit l'aspect d'un *Brennus* quelconque au moment de son lancement. Envisageons spécialement une de ces maisons d'angle. Au crépuscule, alors que les grandes silhouettes restent seules visibles, l'illusion est étrange. On peut se penser au pied de l'étrave d'un grand croiseur, dans le remous des foules. Le monstre est plein de charbon, d'accumulateurs, d'instruments d'hydraulique, en ses soutes. Ses fenêtres s'ouvrent comme des hublots, par étages de feux, et tout au faîte ses cheminées figurent assez bien des pistolets de canots et des ventilateurs. Et il y a là une beauté, après tout, qui résulte de la force et de la destination générale. Mais cette beauté est compromise dès qu'il y est fait allusion à des vestiges d'ancien style. Nous voyons dans Paris certaines de ces maisons se compliquer de clochetons, d'encorbellements, de mosaïques dorées.

L'effet est toujours ridicule. La faïencerie verte et bleue qu'on applique n'a pas de raison d'être. Les moulures de feuillages n'ont pas de but, les cariatides demi-nues ne conviennent ni à la forme ni au style des balcons qui, on ne sait pourquoi, sont parfois ventrus comme les grillages espagnols. Il y a là tout un parasitisme de joliesses déplacées. La grécomanie a rempli Munich de temples athéniens. Dans ces régions pluvieuses la pierre est devenue ignoble sous les averses et l'effet est piteux.

Savez-vous rien de plus affreux que les toits de zinc et les tuyaux qui dominent le péristyle grec de la Bourse ? Un millionnaire s'est donné le genre de recopier le grand Trianon sur l'avenue Malakoff; le monument n'a plus de sens, et même les jaspures des colonnes, d'un rose exquis à Versailles, prennent là de fâcheux aspects de mortadelle. C'est tou-

jours une question d'appropriation. On peut inférer de là que l'appropriation pure et simple a plus de chance d'impressionner que si elle est mitigée d'accessoires décoratifs mêlant l agrément à l'utilité, à peu près par la même bizarrerie qui ferait damasquiner les bielles d'une machine et gaufrer d'or ses courroies de transmission.

C'est dans les relations des plans, dans la présentation des volumes, et non dans les détails superficiels, qu'une statue ou un organisme vivant trouvent leur caractère. C'est également là qu'une maison peut trouver le sien, et pour elle aussi le modelé a de l'importance. C'est par les relations des volumes que les séries de maisons de New-York ont pris cet aspect de grandiose barbarie assyrienne qui, la nuit surtout, avec la magie des lumières, convie le visiteur, du pont de Brooklyn, à un spectacle inoubliable.

La lumière, qui n'était qu'un élément décoratif très négligeable dans les rues du moyen âge, devient, par la force des choses, l'élément essentiel de la fantaisie dans les rues modernes. On peut dire qu'elle est appelée à jouer le rôle de l'ornementation sculpturale, et si la rue du moyen âge était adorable le jour et invisible la nuit, le contraire s'atteste aujourd'hui. Géométrique durant le jour, utilitaire, neutre, la série des maisons n'est pas faite pour être regardée. Mais elle vit, dans les ténèbres, sa vie fantastique. La maison moderne est le contraire de la monade de Leibnitz, qui n'a pas de fenêtre sur le dehors. C'est du dedans d'elle qu'on regarde, elle se soucie peu du regard qui l'envisage. Mais le soir elle s'irradie, elle étincelle, elle se met à vivre sa vie électrique, fulgurante et mystérieuse. Elle a été calculée en vue de la nuit, pendant laquelle on ne vivait pas publiquement au moyen âge. Le feu d'artifice des ciselures gothiques, la féerie des balcons ajourés et des images peintes, c'est la clarté nocturne de nos rues qui les remplace. La rue contemporaine est une belle de nuit.

L'alignement géométrique, qui a été si souvent considéré comme une cause de laideur, prend dès lors son importance et conquiert tout son sens esthétique. La rue tirée au cordeau n'a plus que la signification des carcasses de feux d'artifice. Sa rigidité rectiligne, propice durant le jour à la circulation, prétexte à nuit close la magie des éclairages, que la rue d'autrefois, avec ses coudes brusques et son étroitesse, eût entravée. Au reste, la rigidité du tracé n'est pas une notion moderne. Mainte ville antique fut ainsi conçue sur un plan préalable, pour simplifier les itinéraires et profiter de la direction de certains vents. Il est aisé, en étudiant un plan de Paris, d'apprécier de quelle manière le noyau de la cité primitive, avec les sinuosités de ses ruelles agglomérées, est concentriquement cerné par l'adduction des enceintes successivement élargies, rayonnant des rues neuves de plus en plus soumises à la loi de la formation cellulaire : et c'est même un graphique très impressionnant. Une autre loi s'est imposée, aussi absolument, sur le plan vertical que sur le plan horizontal : la cherté des terrains a déterminé l'accroissement en hauteur, dont New-York offre l'exemple typique, ne faisant en cela qu'imiter Carthage, Rome et Babylone. La géométrie des étages répond à celle des rues, et ainsi se reconstruit une harmonie linéaire qui s'oppose à l'harmonie accidentelle et capricieuse des rues du temps passé.

L'enseigne est rendue vaine par la vitrine illuminée qui se désigne elle-même, mieux que ne le ferait une allégorie de zinc grinçant au bout d'une tringle. Si nos murailles sont uniformes, c'est que nous avons notre couvre-feu dans le jour. Quel prestige de façade en dentelle de pierre et d'or vaudra le flamboiement de l'électricité aux dessins ductiles, dont le filigrane de feu blanc, captivant à son gré l'arc-en-ciel dans des verres de couleur, dessine les plus étranges chimères ? A l'heure où le moyen âge n'était que silence et opacité, nous vivons transfigurés — et de tout cela résulte un monde de nouveaux motifs esthétiques.

La laideur de nos rues semble donc, si l'on y songe, provenir bien plutôt des compromis tentés pour maintenir des vestiges de l'ancien style que du nouveau style lui-même, ou, si l'on veut, de notre absence systématique de style. Pour en revenir à la comparaison aux navires de guerre, que l'îlôt de maisons modernes provoque invinciblement, il serait disgracieux, parce que disparate, de replacer aux proues et aux poupes de nos cuirassés les Renommées de bois doré ou les lanternes ouvragées qui ornaient si richement les frégates du XVII[e] siècle. Elles étaient fort belles. Un croiseur a une autre beauté : c'est même une des plus étonnantes preuves de beauté par appropriation qu'on puisse fournir. Pareillement nos maisons se pareront anormalement de frises polychromes, de sculptures imitatives, alors que seul leur aménagement intérieur doit réunir des images claires et riantes, propres à égayer le home. Ainsi le vêtement de la contemporaine tend à ne valoir extérieurement que par la proportion choisie de sa coupe, alors que l'usage du bijou s'atténue, et que la lingerie cachée exprime seule le luxe. La roturière enrichie exhibe des robes voyantes, la femme élégante ne se permettant que dans son intérieur et pour son mari ou ses intimes le caprice de vêtements et de joyaux révélateurs de ses goûts personnels.

Pour la maison comme pour le costume, un revirement s'est accompli. La vie d'antan était toute de

parade, façades et vêtures constituant un spectacle : la vie moderne conçoit l'égalitarisme extérieur et abrite sa fantaisie. Il y a transposition, mais non laideur ou décadence.

Mais cette impression de laideur, d'inharmonie, est et sera imposée aux cerveaux du fait que les monuments anciens demeurent visibles au milieu du style de notre âge, et éveillent ainsi des pensées qui ne s'accordent plus aux pensées contemporaines. Le cerveau humain est fait de telle sorte qu'il se refuse à admettre là ce qu'il admet dans un musée de peinture. Nous pouvons voir un Delacroix auprès d'un Vinci, mais nous sommes blessés de passer en vingt minutes de voiture du boulevard des Italiens à Notre-Dame de Paris, ou de sortir de Cluny pour retrouver le boulevard Saint-Germain, et au lieu de nous divertir de l'antithèse, nous en souffrons. Aussitôt nous exprimons cette souffrance et ce désaccord par une comparaison où la laideur s'oppose à la beauté. Cela vient de ce que nos yeux et notre imagination sont frappés plus vite que notre raisonnement ne peut se ressaisir : nous n'envisageons que notre impression sans mesurer la nécessité des contrastes, et nous avons toujours une tendance à nous considérer comme des intrus dans la vie qui nous est faite. Nous avons le goût illogique de la comparaison entre des valeurs qui n'en comportent pas : évidemment une vieille maison de Rouen peut être estimée plus belle qu'une maison de l'avenue de l'Opéra, mais seulement si nous admettons une parité dans leurs destinations. Et en allant au fond des choses nous trouvons que cette parité ne peut s'établir, et que par « beauté » nous entendons bien moins la proportion ou le caprice inventif de la décoration et de la silhouette que la signification morale d'une maison qui a vu des siècles, des morts, des naissances innombrables, et dont chaque pierre s'est imprégnée de vie, alors que la maison moderne est neuve et n'a pas d'histoire.

La rue moderne se fait lentement son histoire, et c'est de l'histoire qu'elle attendra son style. Mais ce style ne sera pleinement logique que si nous nous déterminons à rejeter tout compromis avec l'ornementation surajoutée. Quelques architectes modernes, dont M. Charles Plumet est certainement le plus logique et le plus original, ont compris cette condition. Leur effort n'a tendu qu'à modifier les formes des pièces, les hauteurs des plafonds, les échancrures des baies, à simplifier toutes les lignes et à disposer les angles de manière à offrir à l'air et à la lumière le plus libre accès. Des essais de transformation des toits en terrasses à jardins ont été manifestés, à l'exemple de New-York, dont la vie « sur les toits » a fourni cette année à M. Hoffbauer le thème d'un tableau si attachant. A la plus grande garantie d'hygiène correspondra certainement la plus grande précision du caractère, partant la plus grande chance de constitution d'un style. En architecture de maisons, nous apercevons bien qu'il est faux de prétendre que le beau et le confortable s'excluent. Il n'est plus temps de mettre l'homme en demeure d'opter entre la ruelle séduisante et sordide et l'avenue hygiénique et monotone, entre la laideur et le défaut de confort, sous prétexte que le pittoresque est la seule forme de la beauté et ne se peut obtenir qu'au prix d'inconvénients quotidiens. Quant à l'architecture de monuments, c'est un tout autre point de vue. Nous sommes forcés de reconnaître que cette expression nous fait totalement défaut. Là l'influence tyrannique des modèles d'antan nous condamne au pastiche, et nous ne savons user de l'élément admirable et nouveau qu'est le fer. Personne n'en dégage l'harmonie latente, et ce sont les hommes qui manquent. Il y a tout à parier qu'un Philibert Delorme, un Ducerceau, ou si l'on veut un Erwin de Steinbach, mis en présence de cette matière et de ses lois, en eussent tiré des merveilles en consultant leur libre génie. Mais le style de la rue moderne est autrement avancé. Par ses perspectives, ses arbres, ses jeux d'ombres et de lumières, sa féerie nocturne, un boulevard contemporain ne manque ni de caractère, ni de puissance, toujours à condition qu'on ne cherche pas à l'enjoliver par de petits reliefs, des balcons fleuris, des enseignes, et autres gentillesses archaïques qui se perdent dans l'ensemble et ne sont que des mesquineries illogiques. Sachons séparer nettement le charme historique et l'usage contemporain. Nous haïrions vite les costumes, les maisons, les objets du passé si nous devions nous en servir, car ce sont des défroques de morts, et nous vivons. Les gens du moyen âge n'étaient pas plus heureux de porter leurs chaperons et de loger dans des maisons de bois sculpté que nous ne le sommes de porter nos vestons et de rentrer dans nos maisons à ascenseurs. Autant il est légitime de tenter de sauvegarder des témoignages du passé, et même d'en créer des reconstitutions, autant il est urgent d'en isoler notre vie et de considérer ces vestiges exégétiques non pas comme des termes de comparaison désavantageuse ou des modèles indépassables, mais simplement comme des preuves de la nécessité d'évoluer et de trouver à notre tour des maisons ; des vêtures, des objets qui soient les portraits de nos désirs et les ratifications de nos volontés. Et le style n'est pas autre chose, et c'est cette pensée-là qui a créé la succession des styles.

Camille Mauclair.

## BISMARCK A L'EXPOSITION DE 1867 (1)

Au lendemain de la grande guerre allemande, en août 1866, les relations s'étaient soudain tendues entre la France et la Prusse, mais le démêlé avait conservé les formes discrètes de la diplomatie. Six mois durant, ces difficultés avaient somnolé, puis elles avaient repris brusquement au premier printemps de 1867 sur la question du Luxembourg ; l'émotion avait été alors publique et générale ; pendant quelques jours tout avait été à la guerre ; puis, avec une égale rapidité, la paix s'était rétablie. Les flons-flons de l'Exposition couvraient le bruit naissant de la canonnade.

En avril, le grand « bazar » était un échec, en mai c'était un succès d'estime, en juin c'était un triomphe. Et la farandole commença, splendide ou folle, majestueuse dans les galeries organisées par Le Play, joyeuse dans les jardins d'alentour, pire sur les boulevards ; temps de carnaval, — ou de mi-carême, — dont les gens graves ont parlé avec sévérité et les gens de plaisir avec un sourire de voluptueuse reconnaissance.

Jamais fête ne fut plus troublée et incertaine; à l'heure où elle débuta, on risquait une guerre sur le Rhin ; alors qu'elle battait son plein, on fusillait à Mexico ; au jour où les lustres s'éteignaient, on se battait à Mentana ; en tout temps, on combattait en France le grand combat de la liberté contre l'autoritarisme ; mais rien, ni la querelle prussienne, ni le pistolet de Berezowski, ni les débats parlementaires ni le meurtre de Queretaro, ni l'incident du Palais de Justice, ni les combats en Italie, rien n'arrêta le vertigineux fandango, dansé à la musique d'Offenbach, à ce refrain bravache : « Rions, chantons, et demain nous mourrons. »

Pour entrer dans la danse, tous accouraient, rois et empereurs, grands-ducs et grandes dames, petits bourgeois et petites dames. Les grands de la terre paraissaient par devoir officiel à l'Exposition, s'arrêtaient un moment aux « bêtises amusantes du jardin (2) », et fuyaient vers le boulevard, vers les petits Théâtres, vers les restaurants de nuit ; le tzar de toutes les Russies, l'héritier de Pierre le Grand, s'empressa à la *Grande-Duchesse*, le soir même de son arrivée, comme pour témoigner avec un souriant mépris que là était le but de son voyage. Et rentrés dans leurs Cours ennuyeuses ou dans leurs villes somnolentes, lassés de fatigue, repus de plaisir, écœurés de vices qu'ils avaient recherchés ou apportés, ils parlaient avec une grave indignation de la Babylone moderne, et trois ans plus tard ils rappelaient avec dévotion Sodome et Gomorrhe que le feu du ciel embrasa.

Le roi Guillaume avait annoncé sa visite pour le commencement de juin ; déjà le tzar Alexandre avait traversé Berlin où il avait conféré d'affaires sérieuses avant de passer aux choses du plaisir ; le 4 juin, le roi de Prusse prenait à son tour le chemin de Paris, et son fils, le prince Frédéric-Guillaume, qui visitait déjà l'Exposition, le rejoignit à Compiègne pour entrer solennellement avec son père dans la « capitale du monde ».

Bismarck avait hésité à les accompagner : il craignait qu'un incident de la rue naquît de sa présence à Paris où il n'était pas aimé et qu'il en sortît quelque difficulté pour son pays. Un impérialiste notoire, M. Granier de Cassagnac, avait manifesté contre cette visite éventuelle : « Nous espérons bien, écrivait-il dans le *Pays*, que le ministre prussien ne poussera pas l'audace jusqu'à braver nos légitimes ressentiments. » Et le ton de la presse était tel que le *Moniteur* faisait appel à la politesse parisienne envers « l'hôte de la France ». Bismarck avait déjà annoncé à M. Benedetti qu'il était retenu au rivage par la multiplicité de ses devoirs et l'état de sa santé ». Mais Guillaume, en encourageant son ministre à rester en Prusse, le détermina à aller à Paris, car le roi parla de peur, d'assassinat politique et le junker Otto, le vieux chasseur, bondit comme sous un outrage. Le 5 juin il arrivait à Paris vers onze heures du matin avec son seigneur et maître.

L'empereur Napoléon attendait ses hôtes à la gare du Nord, et, après les présentations protocolaires, le cortège partit dans une série de voitures, enfilant la nouvelle voie des boulevards de Strasbourg et de Sébastopol (1). La première voiture, où étaient les souverains, fut saluée des cris de « Vive l'Empereur » ; la seconde, avec le prince de Hesse et le comte Puckler, passa sans encombre ; mais lorsque, dans la troisième, on aperçut la haute stature de Bismarck en uniforme de cuirassier blanc, la poitrine barrée du cordon rouge, la foule poussa des cris discordants et quelques coups de sifflet. Les journaux ne les entendirent point, par ordre, mais le Prussien avait l'oreille fine, et comme l'amiral Julien de la Gravière cherchait à détourner son attention, il lui répondit avec bonhomie : « Je vous suis très reconnaissant, monsieur l'amiral, mais je ne suis pas surpris de cet accueil. Nous autres, hommes politiques, nous ne saurions plaire à tout le monde ; il faut en pren-

(1) Extrait du tome II de *Bismarck et son temps*, par Paul Matter, qui paraîtra prochainement à la librairie Félix Alcan.

(2) Mérimée, *Lettres à une inconnue*, 30 avril 1867.

(1) Le *Temps*, le *Journal des Débats*, la *Patrie* des 6 et 7 juin 1867.

dre notre parti (1). » L'arrivée aux Tuileries fut fastueuse, et splendides furent la montée par le grand escalier, le passage par la galerie de la paix, et d'une souveraine élégance l'accueil de l'impératrice. Le roi Guillaume s'installa au Pavillon de Marsan (2) et Bismarck à l'ambassade de Prusse.

Les fêtes commencèrent le soir même : Napoléon avait réservé les plus belles pour ces hôtes de marque et rien ne manqua pour éblouir le tzar et le roi. Un dîner de gala aux Tuileries les réunit au milieu des roses, des toilettes et des Parisiennes les plus exquises. Le lendemain, la revue du Bois de Boulogne fit défiler devant eux toute la vieille armée de parade, en schapskas et en sabretaches, à pompons et à aiguillettes, pimpante et brillante, faite pour la jolie guerre d'antan, où l'officier séducteur et brave allait d'un même élan à la bataille et à l'amour. Le même soir, après l'intermède de Berezowski, l'ambassadeur de Russie donnait à danser en l'honneur de son maître, et dans ses salons étincelants, « c'était, dit un assistant enthousiaste, l'éclat, le luxe, la beauté, l'harmonie, l'animation, l'entrain (3) ». On promena tous les nobles invités à l'Exposition, où Guillaume et Bismarck s'intéressèrent surtout à la section prussienne, à l'industrie prussienne, au canon prussien ; on les emmena à Versailles, et le maréchal Lebœuf fut chargé de conduire, dans les galeries, Moltke, figure de plomb, œil haineux, et Bismarck, le verbe abondant, coloré, ironique. « Sire, disait le soir Lebœuf à l'empereur, je viens de passer une journée terrible, avec deux hommes qui nous détestent furieusement (4). » On leur montra Fontainebleau : les breaks enrubannés les entraînèrent dans le parc fleuri, les gondoles les promenèrent doucement sur le canal ensoleillé, et l'ombre du grand Napoléon ne parut point, dans la cour du Cheval Blanc, faisant ses adieux à la vieille garde. Paris les reçut à l'Hôtel de Ville, non pour un bal, mais dans une « féerie » ; pourtant l'éclat des lustres et des girandoles fut encore dépassé par une lueur sanglante et sinistre, quatre ans plus tard, jour pour jour. L'empereur, enfin, leur fit fête une dernière fois aux Tuileries et ce fut une apothéose, avec ses édifices légers, élevés pour un jour, ses globes de feu, brûlant une nuit, et ses flammes de bengale, qui brillèrent un instant et disparurent dans la nuit, dans l'oubli.

(1) Mme Carette, *Souvenirs intimes de la cour des Tuileries*, t. II, p. 40.

(2) On le logea aux Tuileries et le tzar à l'Elysée par ce motif que le premier était plus exposé que le second aux colères de la foule.

Sauf à son arrivée, le roi passa inaperçu, il n'en fut pas de même du tzar.

(3) Paul de Gravier dans la *Patrie* du 8 juin 1867.

(4) Emile Ollivier. *Fêtes et Points noirs.*

Dans les entractes des réceptions officielles, archiducs ou milords couraient au monde où l'on s'amuse. Les Prussiens ne les suivirent point : cela surprit et plut. Le roi Guillaume, philosophe aimable à ses heures, savait qu'il est un temps pour toutes choses, souriait dans ses favoris blancs, et jouait à l'ancêtre indulgent et bon. Le général Moltke, silencieux et renfermé, aimait les promenades du matin aux environs, et du haut des Buttes Chaumont rectifiait sur les lieux les plans dressés sur le papier ou précisait ses lignes de tir. Bismarck se mettait en frais de courtoisie, car l'homme de fer se transformait à volonté en homme du monde, et joignait au ton cordial d'un gentilhomme campagnard l'esprit fin et souple d'un habitué des Cours. Il prolongeait ses séances à l'Exposition, où il déjeunait à quelque pavillon (1). Il rendait visite à ses amis de France ou d'étranger.

Il prenait part avec gaîté aux fêtes de la Cour : une jeune femme, espiègle et charmante, s'amusa à lui donner la fleurette qui, dans le cotillon, contraint à danser ; il fit avec entrain le tour de rigueur, et, en finissant, tendit à la ravissante femme le bouton de rose qui ornait son habit : « Daignez, Madame, dit-il, le conserver en souvenir du dernier tour de valse que j'aurai fait de ma vie et que je n'oublierai pas (2). » — C'était un serment de valseur, fait pour n'être point tenu, et Bismark valsa encore (3). — Il faisait tout pour plaire et y réussissait. Le maréchal Vaillant résumait l'impression générale par ces rondes paroles : « Savez-vous, comte, que vous faites à Paris une impression superbe ? Tout le monde dit : Vraiment, c'est un bon bougre (4). »

Il ne manqua point d'aller au théâtre des Variétés, lieu de rendez-vous des princes, et à côté du colonel Stoffel, devant Moltke, malade et mélancolique, il rit à gorge déployée aux cascades de la Grande-Duchesse (5). La *Grande-Duchesse de Gérolstein* ! le général Boum et les officiers gâteux, le baron Grog et les diplomates grotesques, le fusilier Fritz et la tactique du débrouillage : « Il faut aller tout droit à l'ennemi, on le rencontre et puis, dame là, avec les camarades, on cogne..., tant qu'on peut cogner..., on cogne et puis voilà. » En raillant les mœurs des petites Cours allemandes, les délicats auteurs ne riaient-ils pas sur nous-mêmes de ce rire de Figaro, qui va aux larmes, et les vocalises en perles de

(1) Souvenirs personnels de M. Mayniel, commissaire à l'Exposition.

(2) Mme Carette. *Souvenirs intimes*, t. II, p. 44.

(3) H. Kohl. *Bismarck-Regesten*, t. I, p. 325.

(4) Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 335.

(5) Boutet de Monvel. *Les Variétés* (1850-1870), (Plon, 1905).

M[lle] Scheider ne couvraient-elles pas de leurs éclats les pleurs du lendemain.

*
* *

Dans ces plaisirs, il n'y avait point de place pour la politique. A voir réunis tant de rois et de diplomates, le bon public laissait courir son imagination et déjà le bruit glissait que dans une conférence secrète, Gortschakoff, Moustier et Bismarck s'étaient partagé le monde (1). Il n'en était rien, et le ministre prussien se borna à quelques conversations anodines. Avec Rouher, il échangea des paroles banales et pacifiques sur l'affaire du Luxembourg, et affirma que les États du sud n'étaient pas plus disposés à entrer dans la Confédération du Nord que lui-même à les y admettre (2) : cela n'était vrai que pour moitié. Avec Moustier, il n'eut que des paroles protocolaires : les deux hommes étaient en froid, depuis quelques impertinences réciproques, et ils avaient trop de choses à dire pour en dire aucune.

Avec Persigny, l'entretien fut plus long : aigri, chagrin, M. le duc déplorait la marche d'un Empire où il ne jouait que le rôle de treizième roue ; Bismarck lui rappela en riant les conseils que le puissant ministre français avait donnés au modeste ambassadeur de Prusse. Et il reprit lui-même à sa façon le cours des événements si heureux pour sa patrie, lançant un coup de patte à Benedetti, « qui confond l'intrigue avec l'habileté et sacrifie tout à la vanité », reprochant à l'empereur d'avoir manqué de confiance à Biarritz, et critiquant la médiation de la France en 1866. « Vous avez fait, dit-il, ce qu'il ne fallait pas... Le roi voulait garder la Silésie autrichienne : c'eût été un sujet éternel de haine entre les deux couronnes, vous vous y êtes opposés, et, par conséquent, comme aucune cause de colère ne subsiste entre les deux puissances, à la première occasion elles peuvent s'unir comme par le passé. De même pour le reste de l'Allemagne. A votre place, je n'aurais pas sacrifié si aisément le Hanovre, la Hesse et le Nassau. Et j'aurais voulu établir également des causes permanentes de discorde entre la Prusse et les États subsistants, tandis qu'au contraire vous avez jeté dans nos bras les princes allemands. En vérité, je ne m'explique pas ce qui a pu dévoyer à ce point un gouvernement qui paraissait naguère si habile et si résolu. » A cet exposé d'un génie brutal, Persigny ne pouvait répondre que par des soupirs (3).

(1) La *Gazette de France* du 13 juin 1867.
(2) Sybel. *Die Begründung des deutschen Reichs*. t. VI, p. 185.
(3) Persigny. *Mémoires*, p. 369 et suiv.

Avec la rondeur d'un jovial grognard, le maréchal Vaillant disait au Prussien : « Tout cela est bel et bon, mais vous êtes devenus trop grands en face de nous. Il faut qu'un jour nous croisions l'épée. » Et Bismarck répondit en souriant : « Eh bien, croisons (1) ». Parfois plaisanterie devient vérité.

Il eut avec l'empereur quelques instants d'entretien, et il a raconté plus tard cette conversation à un quidam, dont le récit doit être accueilli avec la réserve de rigueur (2). A l'en croire, Napoléon lui exposa ses projets d'empire libéral et le consulta sur leur opportunité ; Bismarck les approuva fort, mais recommanda à son impérial client de s'entourer toujours d'un régiment de janissaires résolus. Avec de tels soldats, disait-il, Louis XVI aurait dompté la Révolution et les Bonaparte règneront à jamais. — Diable d'homme, on ne savait jamais s'il parlait sérieusement et s'il oubliait les Suisses et la vieille garde de Napoléon I[er].

Le 14 juin, le grand trio, Guillaume, Moltke et Bismarck reprit la route de Berlin, l'un souriant, l'autre renfrogné, le troisième jovial. En arrivant sur terre prussienne, le roi formait encore « les vœux les plus sincères pour la France (3) » ; ils gardaient de Paris un souvenir enchanteur ; Bismarck annonçait qu'il y reviendrait prochainement (4).

Ils y revinrent tous trois ; dans une froide journée de mars, le trio tragique passa au Bois de Boulogne la revue de l'armée allemande, Bismarck poussa jusqu'à l'Arc de Triomphe, pendant que ses troupes descendaient l'avenue des Champs-Élysées, déserte, vide, sinistre. La sarabande de l'Exposition était arrêtée et fanées les roses des corsages, les girandoles des Tuileries étaient éteintes et les brillants uniformes de Longchamps gisaient dans les champs de Reichshoffen ou de Sedan. Ils tenaient encore Paris, mais sans âme, comme on possède une morte. Leurs soldats virent encore Paris, mais de loin et dans un immense incendie : en feu les Tuileries, en flammes l'Hôtel de Ville, et une torche monstrueuse, la Cour des Comptes, éclairait l'ambassade où Bismarck avait rêvé ses grandes ambitions. Ils ne revinrent plus et à leur départ se forma une France nouvelle, grave, triste, travaillant à ses destinées éternelles de labeur, de paix et de liberté.

Paul Matter.

(1) Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 325.
(2) Meding. *Memoiren zur Zeitgeschichte*, t. III, p. 329 et suiv. (Leipzig 1884).
(3) Guillaume I[er] à Napoléon. Télégramme daté de Babelsberg, 17 juin 1867.
(4) *La Patrie* du 15 juin 1867.

## LE CORRESPONDANT DE GUERRE

Être de moment, d'exception et de contraste, il accumule en lui les paradoxes. Amateur de guerre, et professionnel de journalisme, il fait campagne sans être soldat, officiellement suiveur d'armées, veut toujours passer de l'arrière à l'avant, et, ne se battant pas, risque sa vie. Capable d'humanité, prêt, à ses heures perdues, à s'enrôler dans la Croix-Rouge, ce n'est pas la philanthropie, c'est la curiosité qui l'anime. Voir et savoir, tel est son but. Délégué près des armées, il n'est l'attaché d'aucune Puissance, mais l'ambassadeur de la presse : ambassadeur sans immunités, que les lois de la guerre exposent, en cas de prise par l'adversaire, à la détention provisoire : ambassadeur sans morgue, qui, non content d'être accrédité près des états-majors, s'accrédite lui-même, au bivouac ou dans la tranchée, près du troupier. Rarement versé dans l'étude approfondie des choses militaires, mais curieux d'assister, fût-ce en un seul point, à l'inoubliable action, qui ne durera qu'un moment, il ne prétend pas être une compétence, mais simplement une observation consciente, servie par une intrépidité qui s'ignore. Sensible au fond, mais insensible à la surface, l'âme accessible à toutes les émotions, le corps rebelle à toutes les souffrances, il est assez poète pour rêver la nuit, sur le lac Baïkal, pendant que l'*Ancient Mariner* de Coleridge remonte de son cœur à ses lèvres, assez philosophe pour dégager, en pleine Mandchourie, l'industriel aspect de la guerre moderne, où, par le coup de canon du matin, semblable au coup de cloche de l'usine, commence pour le soldat, comme pour l'ouvrier, l'horizon étroit du labeur résigné; mais il sait aussi passer une semaine à faire causer des soldats russes dans un mauvais compartiment du transsibérien et, des journées entières, vivre à cheval. Où qu'il soit, il observe, écoute, interroge et regarde. Quand, au cantonnement, les troupes se reposent, il griffonne une note qu'à défaut d'émissaires il portera lui-même, au télégraphe le plus proche, à des dizaines de milles, à cent milles peut-être. Avec les soldats, il est à la peine, mais jamais à l'honneur. Rompant avec eux le pain quotidien de la fatigue et du danger, il ne partage pas les joies du combat, ni de la victoire. Ce n'est pas au livre d'or de l'héroïsme, mais au compte-courant du risque professionnel que les correspondants militaires inscrivent leurs blessés, comme Louis Etzel, leurs amputés, comme Knight, leurs morts, comme Middleton : glorieuses victimes que la foule ignore, sans doute parce qu'ils sont les vaincus de sa curiosité croissante, et qui ne connaissent pas une renommée, car ils ne vont au feu que pour celle des autres. Public d'un périlleux théâtre, où la salle même est sur la scène, ils ne sont spectateurs qu'avec leur pensée, mais acteurs avec leur personne. Venus de tous les coins du monde, au carrefour des quatre-vents de l'esprit, juristes, universitaires, médecins, fils du peuple, ou fils de famille, comptant chez eux des baronnets, un lord, vétérans des anciennes campagnes ou conscrits de la guerre actuelle, journalistes de profession, qui n'ont jamais vu la guerre, ou d'occasion, qui n'ont jamais vu de salle de rédaction, ils peuvent avoir toutes les origines, tous les tempéraments, toutes les tendances, pourvu qu'ils aient la même bonne humeur, le même entrain physique et moral, la même agilité à faire courir le cheval ou la plume au service d'une profession qui n'est pas seulement une littérature, mais un sport.

*
* *

A ce rude métier littéraire, le Français apporte tout son enjoûment, sa verve, son goût, parisien, de l'anecdote et son sens, latin, de l'émotion; l'Allemand y porte la raideur d'une observation trop rigoureusement militaire, l'Américain sa mise en scène, son grossissement et son bluff; l'Anglais seul, par une complète harmonie de la race et du genre, trouve en lui l'homme-type — l'homme représentatif — d'une variété dont l'origine et dont les plus nombreux, comme les plus parfaits, échantillons sont anglais. Si l'histoire du correspondant de guerre, qui n'a jamais été faite, devait l'être un jour, c'est en Angleterre qu'il en faudrait chercher les premiers éléments. Peut-être, comme autant de villes se disputant l'honneur de la naissance d'Homère, y trouverait-on autant de *newspapers* se disputant celui de la première chronique de guerre. Dès à présent, le *Times* le revendique. Avec ce large esprit d'initiative, qui fait les grands directeurs de journaux et que la dynastie des Walter, ses fondateurs, possédait au plus haut degré, le *Times* sut, à peine fondé, développer ses moyens d'information, équiper un cutter, pendant la guerre avec la France, pour passer et repasser la Manche, en courrier de nouvelles, dépêcher sur le continent des émissaires qui devaient lui faire savoir la bataille d'Ulm cinq jours avant sa connaissance officielle, et, plus tard, transformer l'informateur de guerre en correspondant, au sens propre du mot. Jusqu'en 1854, les nouvelles de guerre n'étaient que des nomenclatures d'armées et des plans de bataille. La vivante description d'une force soit en marche, soit au combat, eût paru, non seulement un hors-d'œuvre, mais une erreur de goût. Pendant la guerre de Crimée, le correspondant du *Times*, William Howard Russell, brisa le cadre

étroit d'nne tradition qui faisait du journaliste aux armées un enregistreur automatique, une boite aux lettres ou aux télégrammes, pour s'élever au rang supérieur d'un critique notateur d'impressions. L'indignation l'emporta dans cette voie nouvelle et féconde, où plus tard, sans le frémissement de la colère, le simple mouvement de la vie devait animer l'information et la conduire. Les troupes étaient décimées par le choléra ; mal habillées, mal nourries, mal transportées, mal soignées, elles étaient victimes du désordre et de l'impéritie militaires. Témoin ému de leurs souffrances, W. H. Russell osa dénoncer le mal et les auteurs du mal. Pendant que les music-halls célébraient l'habileté des chefs et la vaillance des soldats, le lecteur, averti de la faute des uns et du malheur des autres, fit son instruction vraie, sincère et lamentable des choses de la guerre. A la concision de l'enregistreur automatique, à la courtisanerie de l'historiographe officiel, se substituait l'impression vivante et vécue, personnelle et sincère, du chroniqueur indépendant. Le gouvernement essaya, mais en vain, de modérer les attaques du journal. Le ministère tomba. Le correspondant était vainqueur.

Le succès de W. H. Russell tenait principalement à l'utilité, toute anglaise, de ses critiques, et ar conséquent au caractère national de la guerre. Mais le genre, une fois né, devait aisément s'étendre à la guerre étrangère. L'esprit voyageur du peuple anglais l'y conviait. Ce que le *Times* avait fait avec Russell, le *Daily News* le refit avec Forter. Impressionné par des conférences de Russell à l'Université d'Edimbourg, étudiant, puis dragon, mais pris de la passion du journal, fondateur malheureux d'une feuille hebdomadaire, il trouve sa voie, au service du *Morning Advertiser*, puis du *Daily News* pendant la campagne de France, entre avec les Prussiens à Paris, où la foule, qui le croit un espion, tente de le noyer dans un bassin, arrive en hâte en Angleterre pour y publier, premier, son compte rendu de l'entrée du vainqueur. Deux mois après, la Commune le retrouve à Paris ; la guerre carliste l'amène en Espagne ; en 1876, il est avec Tchernaieff en Serbie, en 1877, en Turquie, en 1879, en Afghanistan, en 1880, dans le Zoulouland, âpre à la critique de lord Chelmsdorff, mais premier à faire toucher au sol anglais la nouvelle de la victoire d'Ulandi : puis, pacifique, il meurt, en 1900, loin des batailles, après avoir, pendant trente ans, vécu et raconté la guerre au quatre coins du globe.

***

L'un des meilleurs rejetons de cette grande lignée britannique, Maurice Baring, du *Morning Post*, chevauchait, en septembre 1904, au sud ouest de Sin-Min-tin, avec des cosaques, quand l'un d'eux lui demanda s'il était docteur. — Non, correspondant de guerre. — Alors, le cosaque de réfléchir, puis d'affirmer : « Correspondants de guerre, oui, je sais, ce sont ceux qu'on envoie pour empêcher de rien *ajouter*. ». Pour lui, c'étaient les authentificateurs du succès, les ennemis de l'exploit apocryphe et de la bataille imaginaire, également mal vus des deux armées, parce qu'ils en révisaient, en bons comptables, les chiffres de gloire et de victoire. C'était se tromper sur la cause, mais bien constater le fait, qui domine la situation des correspondants et constitue la grosse difficulté du métier : l'hostilité courtoise, mais réelle, du belligérant, pour ceux qui le regardent, avec l'immédiate pensée de prendre le monde entier à témoin de ce qu'ils ont vu, depuis le mauvais état des troupes, jusqu'à la désorganisation du haut commandement, depuis l'acte d'indiscipline ou de brigandage isolé, qu'on s'efforce de taire, jusqu'aux dissentiments supérieurs qu'on essaie de cacher, depuis les faiblesses d'en bas jusqu'à celles d'en haut, depuis les lacunes matérielles jusqu'aux défaillances morales. Même le simple renseignement sur le nombre et la composition des forces est immédiatement dangereux. A la différence des attachés militaires étrangers, dont les rapports techniques, savamment étudiés, non publiés, sont lents et discrets, les correspondants de guerre sont des avertisseurs immédiats, des divulgateurs patentés. Certes, le *Temps* du 25 août 1870 n'avait pas été écrit pour les Allemands. Il n'en est pas moins vrai que, tombé malheureusement entre leurs mains, il les a renseignés sur les projets de Mac-Mahon, et, par suite, a guidé leur marche sur Sedan.

Aussi les belligérants, désirant écarter, avec les journalistes, tout péril de ce genre, les mettent-ils en quarantaine rigoureuse, à distance du champ d'opération des armées. En 1885-1886, tandis que les commandants bulgares admettaient les journalistes étrangers, les chefs de l'armée serbe interdisaient, d'une manière absolue, l'accès de leurs lignes à tous les correspondants. En 1893, au début du conflit hispano-marocain, le général Macias, qui commandait à Mellila, pria le représentant d'un journal anglais, ainsi que le dessinateur du *Monde Illustré*, de quitter la ville. Pendant la guerre cubaine, et peu de temps après la reddition de Santiago, en juillet 1898, le général Shafter dut expulser non seulement M. Sylvester Scovel, qui s'était livré sur lui à des voies de fait, mais encore d'autres correspondants et dessinateurs, qui devenaient encombrants.

Un mois plus tard, à la Havane, le maréchal Blanco prenait des dispositions analogues. Ce sont là des mesures d'exception. Mais elles n'outrepassent pas le droit. Comme le disait récemment, avec beaucoup de justesse, un correspondant, F.-A. Mackenzie, les belligérants font la guerre, pour leur bénéfice, non pour celui des journaux. Les droits de la curiosité sont minces proportionnellement à ceux de la conservation personnelle, et nul n'a jamais mis en doute que le commandant en chef ne fût libre de tenir les journalistes à distance.

*
* *

Mais le commandant en chef, dont c'est le droit strict, hésite à s'en servir à fond. La Presse est trop puissante : il lui faut son concours, tout au moins sa neutralité. L'empêcher de nuire, essayer à l'occasion de s'en servir, telle est la manœuvre, où l'état-major essaiera sa diplomatie. Le règlement anglais de 1882, pour la campagne d'Égypte, les instructions publiées en 1902 par la section historique du grand état-major allemand dégagent ici l'essentiel des règles ; nécessité de pièces en règle vis-à-vis du journal et de l'État d'origine; légitimation par le belligérant suivi ; port d'un brassard (un malheureux journaliste, le capitaine prussien Schmitt, fut, pendant la guerre carliste, fusillé faute de papiers) ; soumission des correspondances au quartier général ; interdiction d'une écriture secrète ou d'une langue inconnue des censeurs. Sur ce fonds commun s'exercent, en sens contraire, la défiance des belligérants et l'expérience des journalistes. Le grand art des belligérants, c'est, d'abord, de retenir les journalistes loin de l'armée dans l'attente des autorisations nécessaires pour s'y rendre : attente, où les Russes mirent leur habituelle lenteur, les Japonais, leur coutumière politesse ; arrêtés aux gares russes par des non-permissions, qu'ils n'avaient (ils le virent) qu'à prendre, les correspondants l'étaient au Japon par des prévenances de toute sorte, speechs, excursions, banquets. Se plaignaient-ils d'attendre leur avis de départ, aussitôt les banquets se multipliaient. Ce fut seulement au début d'avril que les correspondants de la première armée purent quitter le Japon, ceux de la seconde n'arrivèrent sur le front qu'au moment de la bataille de Liao-Yang; ceux qui devaient partir avec l'armée de Port-Arthur ne purent sortir qu'ensuite et ne purent, avant l'hiver, adresser à leurs journaux aucun message. Une fois sur le théâtre des hostilités, les difficultés recommencent.

Toujours le correspondant veut aller en avant et l'état-major le retient en arrière. Malheur à celui qui demande une permission ! car, non demandée, il peut la prendre, tandis que, refusée, il ne peut l'usurper. Puis les nouvelles recueillies, il faut les transmettre. Mais le censeur est impitoyable. Officier savant, qui parle et lit une infinité de langues, il prétend tout à coup n'en plus savoir aucune : aux premiers télégrammes, en Mandchourie, la censure déclara n'accepter qu'une langue : le russe. De tous les correspondants étrangers, Maurice Baring était le seul à le savoir ! Du côté japonais, l'anglais passait sans encombre. Mais le censeur, plus rigoureux que le général-commandant, arrêtait les dépêches, que, devant le premier, le second avait déclaré pouvoir laisser passer. Enfin, il y avait la transmission, purement matérielle, des dépêches à de longues distances. En face de ces difficultés, quelques correspondants essayèrent de faire passer, en fraude, leurs messages par le moyen des Chinois, qui suivaient l'armée russe. Au mépris de leur parole d'honneur de tout soumettre à la censure, deux correspondants, l'un italien, l'autre français, cédèrent à la tentation de mettre ainsi leurs messages à l'abri de la censure, mais reçurent, aussitôt, l'ordre de quitter l'armée.

« Le journalisme est une chose, dit sévèrement Douglas Story (*The Campaign with Kuropatkin*) ; mais l'honneur du correspondant en est une autre, et cette autre est supérieure. »

*
* *

A la première armée japonaise à Chinnampho, comme les correspondants se plaignaient de leur censeur, leur doyen, E.-F. Knight, amputé d'un bras, pendant la guerre boer, se lève et déroulant une bande de huit pouces : « Voici, dit-il, la dépêche du correspondant ». Puis, réduisant le papier à un demi-pouce : « Voici maintenant la dépêche au sortir des mains du censeur. » « Et, finalement, voici, dit-il, la dépêche telle que l'imprime le journal. » Mais cette fois, il a sorti la valeur de trois colonnes de papier. Combattue par la censure, réduite à l'observation de détail, la correspondance de guerre tourne dans une certaine presse au *bluff*. En tout cas, elle est réduite au détail. Prenez n'importe quelle correspondance de guerre : à part de très rares exceptions, c'est presque toujours un journal de route, beaucoup plus qu'un journal de bataille, et ceci même est intéressant. Mais peut-être est-ce un résultat hors de proportions avec les sacrifices du journal.

Un correspondant de guerre de premier rang est un luxe coûteux pour tout autre qu'un puissant journal. Il touche, en Angleterre, de 100 à 150 livres

sterling par mois, ses dépenses, à la charge du journal, s'élèvent, en moyenne, dans une guerre comme la guerre russo-japonaise, à 100 livres sterling par mois. Les taxes télégraphiques peuvent, certaine semaine, atteindre jusqu'à 1.000 livres sterling (25.000 francs). Et sans doute, il y a des correspondants qui n'atteignent pas ces chiffres, et certains journaux, qui savent à cet égard faire des économies, mais, s'il faut en croire la rumeur qui court parmi les correspondants, il y a des journalistes américains qui touchent davantage. Le sacrifice vaut-il les informations tardives, anecdotiques, amplifiées du journal?

Si l'on ne pense qu'à l'information, toujours assurée par le belligérant victorieux, qui se fait de la presse un clairon de victoire, assurément non. Mais si l'on pense à l'impression, que seule donne le sentiment de la chose vue, si l'on songe à la valeur documentaire, humaine et littéraire, de tant de livres que, chacun, au moins dans sa langue, a lus, le sacrifice n'est pas trop lourd pour honorer, comme ils le méritent, au double sens du mot, ceux qui se font et qui donnent une si haute idée de leur profession.

A. DE LAPRADELLE.



## L'AUMONE

Nul arbuste éploré n'y tremble sur des roses.
(PAUL HAREL).

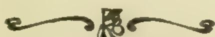
Mort inconnu qui dors auprès de mon enfant,
Elle n'a plus de croix, la terre où tu reposes;
Et, comme sans amour, elle est déjà sans roses!
Des neiges de l'oubli plus rien ne la défend.

Ici, l'on s'agenouille au gazon réchauffant
Que nos mains ont semé de fleurs toujours écloses.
Toi, d'un tel abandon je ne sais pas les causes,
Et n'en veux rien savoir auprès de mon enfant.

Frère, jusqu'en l'asile où, sous le ciel immense,
Pour tous les trépassés l'égalité commence,
Tu n'as pas eu ta part aux dons que Dieu nous fit.

Mais, avant de fermer tes yeux à la lumière,
Malheureux ou méchant, tu fus homme : il suffit!
Reçois, mort inconnu, ces fleurs et ma prière.

ACHILLE PAYSANT.



## LA VIE LITTÉRAIRE

### L'amour d'Elvire

RENÉ DOUMIC : *Lettres d'Elvire à Lamartine.*
ANATOLE FRANCE : *L'Elvire de Lamartine.*
ERNEST DUPUY : *La Jeunesse des Romantiques.*
JOACHIM MERLANT : *Le Roman personnel de Rousseau à Fromentin.*

Nous connaissons Elvire et son amour. Allons-nous les connaître trop? M. René Doumic a retrouvé des lettres, quatre lettres, de la charmante Mme Charles à ce « grand dadais » si séduisant de Lamartine. Il les a publiées et soulignées d'un fort aimable commentaire, légèrement narquois si je ne me trompe, où l'on voit de reste que M. René Doumic n'est point un amoureux romantique. Toujours est-il que la gracieuse Elvire grandit peu à peu dans nos imaginations enchantées. Lamartine avait déjà travaillé heureusement pour la gloire incertaine de son amante. Il pouvait chanter :

Oui, l'Arno murmure encore
Le doux nom de Cynthie aux rochers de Tibur.
Vaucluse a retenu le nom chéri de Laure:
Et Ferrare, au siècle futur,
Murmurera toujours celui d'Eléonore...
Heureuse la beauté que le poète adore!

Sans doute! Sans doute! Et Mme Charles peut être reconnaissante à Lamartine de l'avoir placée avec une générosité condescendante au rang des grandes inspiratrices. N'empêche que si Elvire doit à Lamartine sa gloire, Lamartine doit à Elvire quelque chose de plus : son génie. Et puis, à mesure qu'on la connaît mieux, Elvire s'impose à nous davantage par elle-même. Elle est une exquise amoureuse avec, dans la passion brûlante, cette bonne grâce française de l'esprit et du cœur.

Quel était donc le caractère de son amour autant que nous pouvons le distinguer dans ces quatre lettres? Quelle en était la qualité? Quatre lettres seulement, et presque tout leur amour s'épancha dans des lettres! et ces deux amants écrivaient avec une égale facilité. Quatre lettres seulement! Témoignages trop rares qui nous restent! Mais comme ils doivent être pertinents!

Lorsque Victor Hugo écrit à sa fiancée en 1821, et M. Ernest Dupuy cite cette lettre dans son excellent livre sur « *La Jeunesse des Romantiques* ».

« Sais-tu, te rappelles-tu que c'est aujourd'hui l'anniversaire du jour qui a décidé de toute ma vie? C'est le 26 avril 1819, un soir que j'étais assis à tes pieds, que tu me demandais mon plus grand secret en me promettant de me dire le tien. Tous les détails de cette enivrante soirée sont dans ma mémoire comme si c'était d'hier, et cependant il s'est écoulé bien des jours de découragement et de malheur. J'hésitais quelques minutes avant de te livrer toute ma vie, puis je t'avouai en tremblant

que je t'aimais, et après ta réponse, j'eus un courage de lion... »

Il n'y a rien là qui marque une époque et caractérise une sorte d'amour. Victor Hugo exprime les sentiments de tous les amoureux du monde, avec chaleur et un peu platement.

Que voir de plus dans les lettres d'Elvire ? Ce sont les lettres d'une amoureuse fervente — mais intelligente tout simplement.

La sincérité la plus forte anime ces lettres sans concision. Elvire est un peu verbeuse. Je crois bien qu'aujourd'hui des femmes se rencontreraient, capables d'écrire des lettres prolixes comme celles-ci ; je me demande seulement s'il se trouverait beaucoup d'hommes pour les lire en entier. Ce n'est pas qu'ils aiment moins, mais ils sont plus occupés.

Quoi qu'il en soit, Elvire écrit tout ce que les amoureuses peuvent écrire — et simplement cela.

Elle sait, elle professe que l'amour est tout-puissant, qu'il transporte les mondes, qu'il transforme les êtres.

« Que je serais une bonne femme avec vous ! Que j'en suis une ordinaire pour un autre ! Ce que c'est que l'amour ! Quelles vertus il inspire quand l'objet qui l'a fait naître en est digne ! Je sens que mon Alphonse pourrait m'élever jusqu'au sublime ! »

Jusqu'au sublime ; c'est trop. Mais il n'est pas d'amoureux qui ne se sente préparé par son amour à l'héroïsme. Elvire exagère, parce qu'elle aime infiniment. Elle considère l'amour comme un don de soi, comme un don total. Elle se soumet, elle se subordonne à l'homme élu. Elle veut être esclave ; son esclavage sera pour elle un délice, la première jouissance de l'amour :

« C'est vous, cher Alphonse, qui me fixeriez sur tous ces points au dessus de ma portée, si j'avais le bonheur de vivre auprès de vous. Vous aviez la bonté de me demander l'autre jour mon avis sur une chose de cette nature, et je crois que je vous ai dit quelle était mon opinion sur les femmes qui se permettent d'en donner aux hommes qu'elles aiment, au lieu d'en recevoir d'eux. C'est de leur part que la déférence et la soumission doivent être entières, et à cet égard je fais bien mon devoir, je vous assure. J'aime à reconnaître votre supériorité et j'en suis fière ! »

M^me^ Charles dit cela et on peut à la rigueur prétendre que Lamartine lui était déjà supérieur à certains points de vue. Mais Lamartine lui eût-il été inférieur, elle eût proclamé sa supériorité tout de même. L'amour ! Elle s'humilie avec empressement. Elle abdique avec joie sa personnalité. On ne fait pas à l'amour sa part. Il va tout naturellement à l'extrême limite. Elvire s'abandonne donc entièrement, sans réserve.

« Pour vous prouver que je vous aime par-dessus tout, injuste enfant, je serais capable de tout quitter dans le monde, d'aller me jeter à vos pieds et de vous dire : Disposez de moi, je suis votre esclave. Je me perds, mais je suis heureuse. Je vous ai tout confié, réputation, honneur, état, que m'importe ? Je vous prouve que je vous adore. »

Elle le dit. Notez bien qu'elle ne le fait pas. Mais elle est sûre d'elle-même et que son amour la rendrait capable de le faire. C'est toujours ainsi. Cet effet oratoire de l'amour sincère est traditionnel. En attendant, il suffit qu'elle admire celui qu'elle aime. Elle l'admire on ne peut plus ; et dans l'objet aimé tout lui devient aimable. Aimable ? que dis-je ? aimable, c'est sublime qu'il faut dire. Sublime est un mot suranné. Nous ne l'employons plus guère aujourd'hui. Est-ce parce que nous n'avons plus de raison de l'employer ? Le mot « sublime » donne la date où furent écrites les lettres qui le contiennent ! Mais l'idée reste et dans l'amour, aujourd'hui comme autrefois, une personnalité s'abaisse et l'autre est exaltée :

« J'ai lu vos vers, cher Alphonse, ou plutôt je les ai dévorés. Vous me gronderez, j'en suis sûre, mais pourquoi la tentation était-elle irrésistible ? Comment les avoir sur mon lit et les quitter, cher enfant, avant d'avoir épuisé mon admiration et mes larmes ? Comment dormir et sentir là votre âme sublime s'épanchant tout entière avec ce caractère de sensibilité qui la distingue, noble comme le génie ! touchante comme l'amour vrai ! »

De l'admiration littéraire ? Non. De l'amour. Elvire eût reconnu en son « cher Alphonse » une « âme sublime » s'il avait été sculpteur ou bien officier de cavalerie. Et même son amour y mettait, si je peux dire, d'autant plus de bonne volonté qu'Elvire n'aimait pas les vers. Elle était cultivée, mais sensée, pondérée et fort amie de M. de Bonald. Elle ne pouvait admirer les premiers vers de Lamartine que par amour pour lui. Elle y avait un certain mérite parce qu'elle était, par ailleurs, encline à l'ironie, à l'ironie la plus fine et la plus délicate où sourit la sagesse indulgente :

« M. Mounier m'a donné un ouvrage très rare de son père, qu'il a pris soin de faire relier élégamment. Ce sont ses doctrines politiques. Vous voyez que c'est une amitié grave que la sienne et qu'il ne me traite pas en femme qui aime les romans. »

« Vous voyez que c'est une amitié grave que la sienne !... » Délicieuse Elvire si gracieusement raisonnable... Mais cette ironie, qu'elle sait appliquer bienveillamment à tous ses amis, n'est point en elle quand elle songe à Lamartine, « âme sublime ». Elle l'aime et c'est fini de sourire. Quant à lui, il règne, il plane. C'est un être idéal. Il n'a presque rien d'humain. Il est en dehors de l'humanité à force d'être

au-dessus d'elle. L'amour le veut toujours ainsi pour peu que le sentiment, plus que la sensualité, l'inspire... « Ah ! mon ange, pardonne !... Ah ! qu'il me reste cet ange chéri !... » Cet ange n'appelle point nécessairement l'idée d'une passion sensuelle. Mais, si la sensualité demeure secondaire dans l'amour d'Elvire, c'est parce que Lamartine reste systématiquement angélique :

« Tout respire l'amour dans vos lettres et jusqu'à cette expression chérie que vous avez créée ! N'avez-vous pas dit, ne suis-je pas sûre que vous avez pour moi une passion filiale ? Cher Alphonse, je tâcherai qu'elle nous suffise. L'ardeur de mon âme et de mes sentiments voudrait encore une autre passion avec celle-là, ou que du moins il me fût permis, à moi, de vous aimer d'amour et de tous les amours ! Mais s'il faut vous le cacher, ô mon ange ! si vous êtes tellement dans le ciel que vous repoussiez la passion de la terre, je me tairai, Alphonse ! j'en demanderai à Dieu la force, et il m'accordera de vous aimer en silence. »

Décidément cet amour enferme tous les éléments accoutumés de l'amour. Contient-il des éléments extérieurs à lui-même qui le peuvent nourrir et comme fortifier ? Quelques-uns, mais de peu d'importance, réellement accessoires, presque superflus. Elvire a peu le sentiment de la nature. Elle s'écrie bien avec ferveur : « Chère vallée d'Aix ! » mais uniquement parce que dans la vallée d'Aix son amour était moins contrarié. Le paysage n'était d'aucune action sur son cœur. Lamartine écrit :

« Otez les falaises de Bretagne à *René*, les savanes du désert à *Atala*, les brumes de la Souabe à *Werther*, les vagues imbibées du soleil et les mornes suant de chaleur à *Paul et Virginie*, vous ne comprendrez ni Châteaubriand, ni Bernardin de Saint-Pierre, ni Gœthe. »

Lamartine exagère étrangement. Mais Elvire n'est pas sensible à l'invitation de la nature. Son amour provient seulement d'elle-même. Au reste, Elvire, qui est décidément la plus sage des petites Françaises, est amoureuse, sans plus. Elle se dispense et nous dispense des lieux-communs sur l'amour et la mort. Si elle dit :

« Vous voulez donc mourir et me tuer ! »

Ou bien :

« Oh ! mon Dieu, prenez ma vie bien vite et que cette horrible agonie ne se prolonge pas ! »

Ou bien :

« Après avoir passé la nuit à lire vos vers, à redouter celle pour qui vous les avez faits et à demander à Dieu de m'appeler à lui, si, après en avoir tant aimé une autre, il ne restait rien pour moi... »

Ou bien :

« Qu'importe la douleur ? Quand elle ne tue pas elle n'est pas assez forte. Je ne fais plus de cas que de celle qui détruit l'existence. Que la mienne est affreuse, cher Alphonse ! Vous devriez m'en délivrer, par pitié ! »

Elvire ne prouve que cela, c'est qu'elle aime beaucoup et qu'elle exprime l'excès de son amour avec les hyperboles habituelles. Mais elle ne philosophe pas. Elle nous épargne les idées générales. Elle ne sort point de son amour.

Elle y fait intervenir Dieu. Dieu est extrêmement puissant et on admet que rien de ce qui se passe dans les cœurs ne lui est absolument étranger. Toutefois, il faut reconnaitre qu'il se mêle à l'amour d'Elvire d'une façon un peu indiscrète. Est-ce à cause d'Elvire ? Est-ce à cause de Lamartine ? On sait qu'Elvire était peu croyante. Elle mourut chrétiennement. Et Lamartine se flatte poétiquement de l'avoir convertie. Mais Dieu joue dans les lettres d'Elvire le grand rôle, un rôle singulier. Il est le complice amical de l'amour d'Elvire.

« Je me demande si ce n'est pas une apparition céleste que Dieu m'a envoyée, s'il me la rendra, si je reverrai encore mon enfant chéri, et l'ange que j'adore. »

« ..... Ah ! pourtant bénissons cette Providence divine ! Demain encore, n'est-ce pas, elle nous réunira et pour cette fois elle nous laissera ensemble. »

Cela serait gênant pour Dieu, si ce n'était à ce point loyal et confiant. Mais Elvire compte toujours sur Dieu, pour favoriser son amour — et il est bien évident que, ne pouvant compter sur M. Charles ou sur M. de Bonald, il fallait qu'elle mît quelqu'un dans sa confidence, et Dieu n'avait ainsi que la place qu'Elvire ne savait à qui donner, et Dieu jouait ainsi un rôle sacrifié. — Elvire du moins se réfère à Dieu avec persistance :

« Vous verrez demain, mon cher ange, si Dieu est assez bon pour nous faire vivre jusqu'au soir, que des heures et des heures se passeront sans que l'on nous sépare. »

« Vous allez dormir et moi pendant la nuit entière je vais veiller sur vous et demander à Dieu que demain nous arrive ! Après, nous pourrons mourir. »

Mais on voit bien qu'Elvire invoque Dieu comme elle invoquait l'ami de Lamartine, M. de Virieu, quand celui-ci facilitait les rencontres. Ses invocations à Dieu ne sont que des témoignages de l'intensité de son amour. A la fin seulement, quand Elvire se meurt, la foi religieuse parait. Est-il beaucoup de femmes, emportées à trente-trois ans par la mort, qui même restant amoureuses, ne se fient à Dieu ! Mais Elvire ne se confierait pas à Dieu autant si elle ne le savait indulgent à son amour :

« Je crois qu'après de longues souffrances je vivrai. Je vivrai *pour expier*. C'est par là seulement que je puis devenir digne des grâces immenses que Dieu m'a faites-

Je ne sais si vous avez su qu'elles ont été sans bornes. J'ai été administrée et après avoir reçu le sacrement que, dans sa bonté, il a institué pour soulager les mourants, Dieu lui-même s'est donné à moi.

Voilà la croyante. Mais voici l'amoureuse en même temps que la convertie :

« J'ai reçu toutes vos lettres. Qu'à présent, mon ami, elles puissent toujours être lues par tout le monde. Je ne puis plus en recevoir d'autres et je ne le désire même pas. Vous ne répondrez pas à celle-ci. Je ne suis pas censée écrire ; mais je craignais vos inquiétudes et je suis sûre que Dieu trouve bon que je calme les inquiétudes d'un enfant qui aime trop sa mère. Il sait que cet enfant est vertueux. Il permet que j'en fasse un ami. Oh! qu'il est bon ce Dieu d'ineffable bonté ! »

C'est là une femme qui ne sait qu'aimer, qui ne veut qu'aimer et que l'aspiration à Dieu ne détache pas de son amour. Mais, de quelle nature est cet amour? Tendres expressions prodiguées! Douce maternité exprimée sans fin.

« Je me demande... si je reverrai mon enfant chéri!... Ne vous aimerai-je pas comme Dieu le voudra, comme fils, comme ange et comme frère? et vous, vous, cher enfant! ne lui avez-vous pas depuis longtemps promis de ne voir en moi que votre mère?... Répétez beaucoup que vous aimez votre mère... Une mère ne doute pas de son fils, elle est toujours sa mère, elle peut tout entendre !... Ah! mon enfant, que je vous aime ! que je vous aime!... Je vous laisse, enfant chéri, pour quelques heures!... Dors donc, ami de mon cœur, dors et qu'à ton reveil cette lettre que tu recevras avec tendresse te soit remise! mon ange! mon amour! mon enfant! ta mère te bénit! et bénit ton retour!... Alphonse, il faut la lui garder (cette place dans votre cœur) et que moi je sois toujours votre mère. Vous m'avez donné ce nom alors que je croyais en mériter un plus tendre..... »

Allez donc maintenant décider si l'amour d'Elvire et de Lamartine fut consommé! Je me figure que M. Charles, lorsqu'après la mort d'Elvire, il rendit les lettres de Lamartine à M. de Virieu, ne doutait pas qu'il le fût. Mais aujourd'hui on discute, et par conséquent, on disserte. Je viens d'étudier à ce point de vue les lettres d'Elvire, et tantôt je crois, tantôt je ne crois pas. M. René Doumic est persuadé qu'Elvire fut la maîtresse de Lamartine parce qu'Elvire, dans la lettre qui fut son testament d'amour, a écrit : « Je vivrai POUR EXPIER », et qu'elle a souligné ces deux mots. M. René Doumic est un catholique. Il est très préoccupé du péché. Il lui a paru sans doute que l'expiation ne pouvait s'appliquer qu'au péché commis. Mais le péché d'intention est grave lui aussi au regard de Dieu : et Elvire mourante mais espérant vivre, raffinant alors sur la morale chrétienne, peut très bien vouloir expier son continuel péché d'intention, son amour adultère que Dieu pardonne difficilement.

On trouverait, je crois, la preuve que l'amour fut consommé, dans ces expressions de maternité amoureuse dont Elvire emplit ces lettres. Elle était moins jeune que Lamartine, elle n'avait jamais été mère, à peine avait-elle été femme! Tous ses sentiments se confondaient et sa passion amoureuse devenait maternelle. Je vois bien qu'elle semble établir une contradiction entre le nom de mère et celui de maîtresse :

« Alphonse! il faut lui garder cette place dans votre cœur et que moi je sois toujours votre mère! *Vous m'avez donné ce nom alors que je croyais en mériter un plus tendre...* »

Mais dans sa dernière lettre, d'un ton grave et recueilli, on peut dire qu'Elvire moribonde précise et donne aux petits mots d'amour leur signification véritable, contraire à leur sens étymologique :

« Je suis sûre que Dieu trouve bon que je calme les inquiétudes d'un enfant qui aime trop sa mère. Il sait que cet enfant est vertueux. Il permet que j'en fasse un ami... »

Du moins la passion s'exprime tout entière et avec quelle violence ! dans les lettres d'Elvire, et si, par hasard, cet amour resta pur, ce fut bien parce que Lamartine, et Lamartine seul, le voulut.

Aussi bien, le poète Lamartine, faisant de son amour sujet de littérature, eut le dessein constant d'idéaliser son amour. Cette préoccupation eût été moins persistante et moins visible si elle n'avait pas été en contradiction avec la vérité... On sait que Lamartine a supprimé du *Lac* deux strophes :

Elle se tut : nos cœurs, nos yeux se rencontrèrent,
Des mots entrecoupés se perdaient dans les airs,
Et dans un long transport nos âmes s'envolèrent
Dans un autre univers.

Nous ne pûmes parler; nos âmes affaiblies
Succombaient sous le poids de leur félicité,
Nos cœurs battaient ensemble et nos bouches unies
Disaient éternité !

Il ne faut jamais lire de trop près la poésie, car on serait contraint de se demander si des bouches unies peuvent dire quoi que ce soit. Du moins, ces strophes évoquent un amour qui s'est traduit dans la réalité, et si Lamartine les a supprimées c'est justement parce qu'elles exprimaient la vérité vraie, et s'il les a d'abord écrites, lui qui a toujours entrepris de transformer cet amour en un sentiment supraterrestre, immatériel, c'est parce que le souvenir de la vérité a dicté ses vers en dominant son inspiration!...

Et on peut dire ce que l'on voudra, que les lettres d'Elvire sont toutes pleines de déclamations amoureuses de la *Nouvelle Héloïse...* ; elles ne sont pleines que d'amour. J'ai tort sans doute ; mais pourquoi donc les quatre lettres d'Elvire me font-elles penser malgré moi aux lettres de M<sup>lle</sup> de Lespinasse? Ces deux

femmes ne vivent que pour la société, Mme Charles a un salon comme Mlle de Lespinasse, une tendre et paisible affection pour M. Charles, comme Mlle de Lespinasse pour d'Alembert. L'amour les envahit soudain; et leur vie est toute transformée. L'amour les occupe entièrement. Il est pour elles deux « un feu dévorant ». Et elles écrivent passionnément. Mlle de Lespinasse écrivait plusieurs lettres par jour à M. de Mora ou à M. de Guibert. Nous avons quatre lettres de Mme Charles. Deux sont du même jour, ou plutôt de la même nuit. C'est la passion qui s'épanche, la passion souveraine, irrésistible. Qu'importe le style, ou qu'il n'y ait pas de style! L'amour entraîne tout dans son mouvement. Ici et là, nous voyons vivre une femme.

Lamartine peut faire de l'amour d'Elvire un moyen de littérature, transformer, dénaturer, embellir peut-être cet amour en ses inoubliables développements poétiques, apporter au monde littéraire une nouvelle conception de l'amour, une nouvelle manière d'aimer qui sera celle d'une époque et peut-être celle d'une école, nous sentons qu'Elvire a exercé sur son génie une influence énorme, qu'elle a créé le poète en lui. Mais nous ne pardonnons pas à Lamartine d'avoir détruit tout le paquet de lettres qu'il avait reçues d'Elvire, pour n'en conserver que quatre. Nous savons maintenant qu'Elvire fut une grande inspiratrice. Lamartine brûlant les lettres de Mme Charles a fait perdre à la littérature une grande amoureuse!

J. Ernest-Charles.

## LA VRAIE JUSTICE

### II. — L'idéal de justice (1)

Pour que la liberté du consentement soit possible, pour qu'elle devienne une réelle garantie d'équité dans les contrats ou en d'autres termes de l'équipollence psychique de leurs clauses, il est indispensable, non qu'il y ait égalité absolue entre les contractants — ce qui est chimérique — mais qu'il n'y ait pas entre eux de ces disparates qui proviennent le plus souvent de la déchéance habituelle ou fortuite de l'un d'eux au-dessous de la normale des citoyens et qui ont pour effet inévitable de mettre le plus faible, avant toute discussion, à la merci de son partenaire. De même qu'en droit des personnes juridiquement inégales ne sauraient contracter, un homme libre avec un esclave, un chef fidjien avec ses hommes, un potentat oriental avec ses sujets, pas plus qu'un brahmane avec un soudras, il ne peut en fait y avoir équivalence de sacrifices qu'entre parties, sinon semblables, du moins à peu près égales de fait, et positivement parlant, il ne peut y avoir de contrat juste par conséquent qu'entre parties jouissant du minimum de bien-être en deçà duquel, dans un état social donné, — abstraction faite bien entendu du libre arbitre, qui est tout intérieur et psychologique, — la liberté n'est qu'un vain mot.

La justice ne peut par suite régner vraiment sous sa forme commutative, qui est la plus élémentaire et la plus indispensable de toutes, que dans une société où existerait au préalable une certaine équivalence réelle entre ses membres, dans une société, qui serait fondée en définitive non sur l'interprétation mutilée et incomplète que le *jus proprium civium romanorum* nous a léguée des droits individuels, mais sur une version plus large et en même temps plus haute du *cuique suum*, où ce dernier terme serait entendu non seulement des biens actuellement possédés par chacun, mais de ceux qui, ne l'étant pas, sont nécessaires à sa vie et autant que faire se peut à une vie en rapport avec le milieu ambiant, sur une version enfin qui ne ferait pas des droits de l'homme un simple bouclier contre les crimes, mais une sauvegarde contre les atteintes de la fortune, un titre à l'assistance et à l'aide sociales (1). Aussi bien cette façon nouvelle d'envisager le droit qui met à la charge des collectivités le soin d'assurer aux « opprimés » et « déprimés » actuels le plus d'égalité sociale et partant le plus de liberté réelle qu'il est possible, tant par la gratuité de l'instruction que par les retraites ouvrières, les caisses de secours et de crédit, par tous les moyens en un mot inventés de nos jours pour le soulagement et le rehaussement des humbles, est indiscutablement la base sur laquelle désormais doit s'appuyer la législation et s'élargir le Code civil, faute de quoi, par l'injustice même de ses fondations, — et si c'en est le signe — une société ne peut qu'être vouée à l'injustice dans les échanges,

On a sans doute proposé de remédier à l'injustice contractuelle, qui est la règle dans nos sociétés anti-égalitaires, en recommandant d'exiger moins du pauvre et plus du riche dans chaque convention particulière, de façon à équilibrer les sacrifices. On a conseillé, par exemple, de proportionner le prix des objets ou des services à la faculté de l'acheteur, comme cela se pratique dans plusieurs industries de luxe et comme c'est spécialement l'usage en chirurgie. Mais, bien qu'en beaucoup de circonstances ces fluctuations d'exigences, eu égard à la situation respective des contractants, soient de devoir strict, —

(1) Voir la *Revue Bleue* du 25 novembre 1905.

(1) *La Crise de la charité* : II. Le Droit à l'assistance (*Revue Bleue* du 5 août 1905).

dans les questions de salaire notamment, où l'obligation s'impose au patron de ne pas profiter, même sans oppression de sa part, du dénuement dans lequel vivent les prolétaires, — un tel procédé ne saurait suppléer à la réforme de nos lois en ce qui concerne le statut des personnes, d'abord parce qu'il n'est pas pratique, ne fût ce qu'en ce qui touche à l'établissement d'une échelle de situations ou d'un barême de prix, qu'il n'est au surplus qu'un détour et ensuite parce que, devoir de justice tant qu'on voudra, il est sous cette forme un devoir purement moral, un devoir privé, dont la flexibilité échappe et répugne au contrôle de l'État, sans compter que l'y assujettir serait compromettre la liberté des transactions qui, au lieu d'être empêchée, doit au contraire être dépouillée de son formalisme pharisaïque d'aujourd'hui pour entrer dans la réalité des faits.

Il reste donc que la justice ne peut devenir la règle accoutumée des échanges — des échanges libres — que dans un état social offrant au préalable entre ses membres plus d'égalité ou moins d'inégalités non pas juridiques et politiques, mais de fait qu'il n'y en a dans les sociétés actuelles, tout entières bâties sur l'interprétation restrictive de la définition latine.

*
* *

La forme commutative de la justice n'est pas la seule au demeurant, qui profiterait d'un état social où règnerait plus d'égalité ou moins d'inégalité, qu'il n'y en a actuellement entre les individus, puisqu'aussi bien son idéal ne s'y réduit pas. Tout comme la notion d'équivalence précède l'idée de proportionnalité, les conditions d'équivalence que requiert la justice commutative nous paraissent un acheminement et une préparation à une justice supérieure, moins inquiète d'égaliser les services que de mesurer au mérite de chacun sa récompense ou sa part dans les bénéfices sociaux.

Quoi qu'en pensent certains égalitaires, cette espèce de justice nous semble non moins nécessaire que la précédente. Autant, en effet, nous estimons équitable que, dans un contrat synallagmatique, pour nommer les choses par leur nom, nulle des parties ne donne plus que l'autre, autant d'autre part nous jugeons légitime qu'à des mérites inégaux correspondent des avantages inégaux dans le surplus ou boni, qui, en société, résulte du travail de tous. *A chacun suivant ses œuvres* ne fut-il pas de tout temps du reste la devise d'une forme suprême de justice, apanage de la divinité, dont la pesée des âmes est l'emblème depuis les Égyptiens et qu'on peut qualifier de distributive ou rémunératrice? De même que dans l'esprit des croyants, de quelque religion que ce soit, les faveurs célestes doivent être proportionnées à la vertu des élus ou qu'un professeur est dit juste qui mesure les récompenses au mérite de ses élèves, de même il nous paraît souhaitable que les bénéfices sociaux soient répartis en proportion de la valeur, non plus morale, mais sociale, de chacun, c'est-à-dire envisagée du point de vue de la prospérité de l'ensemble. Ceci nous apparaît comme bon, non seulement dans cette grande société qu'est une nation, mais dans ces sociétés plus petites, que sont les entreprises industrielles, si la participation aux bénéfices n'est évidemment pas autre chose.

De fait, cette forme éminente de justice s'impose à nous comme complément de la première, la commutative ne suffisant pas à répartir équitablement les richesses, s'il est vrai que chacun de nous collabore plus ou moins par son travail à faire fructifier l'actif social ou, plus proche de nous, celui des entreprises privées auxquelles nous nous consacrons. Sans le correctif qu'y apporte l'idée de proportionnalité — et les collectivistes ne se font pas faute de la dénoncer comme facteur d'inégalités — l'équivalence des sacrifices, prise comme règle unique de la distribution des richesses, aboutirait à mettre sur un même pied le manœuvre et l'artisan, l'ouvrier et l'artiste, que dis-je, à donner davantage aux gros ouvrages qu'aux plus hautes productions de l'esprit, comme coûtant plus de mal et procurant moins de joie à leur auteur, ainsi d'ailleurs que d'aucuns l'ont proposé et ainsi qu'il est juste, en justice commutative, mais non en justice intégrale, si c'est finalement favoriser le travail quelconque aux dépens de l'œuvre vraiment féconde que de seulement les mettre à égalité. La justice globale veut que rémunéré d'abord à sa peine — difficulté ou répugnance — le travail le soit ensuite à son utilité, ce qui ne se peut faire qu'en admettant chacun à participer aux bénéfices tant sociaux qu'industriels au prorata de ses mérites.

La notion de proportionnalité est tellement inhérente à l'idée de justice, que c'est toujours sous sa forme distributive qu'elle commence d'être pratiquée. Chez les sauvages, les plus forts, les plus intelligents ou les plus habiles jouissent non seulement de l'admiration de tous et des honneurs mais de parts plus grandes dans le butin, tandis que les faibles ne recueillent que mépris et rebuts. Ç'a été enfin le vœu de tous les criminalistes — avant qu'on se fût avisé d'assimiler le criminel à un malade, le châtiment à un remède — de mesurer la peine à la faute. La proportionnalité, qu'est-elle d'autre, en somme, qu'une équivalence supérieure, non plus entre des services déterminés, mais entre l'ensemble des œuvres personnelles et le profit ou les honneurs à attribuer, ce qu'indique fort bien la balance divine,

qui au tympan de nos cathédrales pèse les âmes, comme celle des marchands les choses.

Toujours est-il que la proportionnalité ou justice distributive est, comme la commutative, conditionnée par une certaine équivalence préliminaire des personnes, et que, si elle la couronne, il est indispensable qu'elle lui cède le pas et s'appuie sur elle, sous peine de prendre le contrepied de tout ce que nous avons dit de la justice, sous peine, par le fait, d'engendrer la plus inique des tyrannies ainsi qu'il apparaît dans les civilisations primitives, dans l'hindoue notamment, et aussi, nous l'avons vu, dans la nôtre, car c'est à des inégalités d'attribution originelles et transmises par héritage qu'il faut faire remonter en fin de compte l'existence des classes et des castes, des aristocraties et des rotures, des maîtres et des esclaves. Aussi bien c'est parce que le règne animal obéit presque exclusivement, et sans contrepoids, à une loi qui se rapproche de celle-là, chaque individu jouissant des effets de sa propre nature, le fort y écrasant le faible sans vergogne, que nous le tenons pour foncièrement injuste avec Sully Prudhomme et contre l'avis de Spencer qui y découvre une justice sous-humaine. Préfigure de notre justice distributive, tant qu'on voudra, elle est bien plutôt, au vrai, instrument d'iniquité faute précisément d'une équipollence préalable, où se trouve le seuil de toute justice, si c'est par ailleurs ce à quoi la nature répugne le plus, comme s'y superposant et la contrariant, ce qui explique l'apparition tardive de l'égalité, sous quelque forme que ce soit, non pas même dans les mœurs mais dans les esprits.

Il est donc indispensable qu'avant d'être réalisée sous sa forme distributive la justice le soit sous l'espèce commutative, qu'avant d'établir des inégalités entre les hommes, elle les reconnaisse et les fasse égaux pour l'essentiel, d'autant plus et d'autant mieux qu'avant d'être de mérites, de caractères et de tempéraments différents, les hommes sont semblables ainsi que le reconnaît le langage courant. C'est cette égalité-là. que le christianisme a proclamée, qui ne doit pas être rompue ou plutôt qui doit descendre dans les faits, servir de point d'appui et de départ à toute justice, en établissant non plus seulement une égalité juridique privative, mais un minimum d'égalité réelle, d'égalité sociale entre les hommes, afin qu'ils puissent être rétribués ensuite selon leurs efforts et selon leurs œuvres, conformément aux deux notions d'équivalence et de proportionnalité, qui s'unissent et se hiérarchisent dans l'idéal de justice, tel que la pensée des siècles l'a façonné.

La vraie justice, qui consiste du point de vue individuel à ne faire de mal à personne, non seulement par action, mais par omission — au contraire de ce qu'avec le droit romain pense le droit moderne, si on en excepte l'exécution des engagements, — soit en ne venant pas au secours du prochain dans la détresse, soit en profitant de sa misère, même indirectement, si c'est la contre-partie du droit qu'une interprétation plus large du *suum* reconnaît à tout homme en société d'être aidé et assisté, par conséquent de ne pas être exploité en sa faiblesse, est en fin de compte éminemment sociale, puisque les premiers devoirs qu'elle prescrit, ceux sans lesquels la justice la plus élémentaire, la justice des échanges, à plus forte raison celle du mérite, n'est qu'un leurre, relèvent surtout de la collectivité par la charge positive qu'ils lui imposent de veiller au statut social, si je puis dire, et au progrès des plus déshérités de ses membres. Sociale au début, la justice l'est encore au terme par l'accord des volontés qu'elle postule en sa forme distributive. La raison en est que la justice consiste au vrai en une harmonie, non pas entre les sphères célestes, si celle-ci en est le modèle au dire de Platon, mais entre les hommes, harmonie entrevue et espérée non comme une Atlantide ou une Salente imaginaires, mais comme un idéal qu'il s'agit de réaliser, qu'il faut travailler à faire rentrer dans les faits, parce qu'il s'impose à la conscience contemporaine, idéal à la lumière duquel, pour reprendre les belles paroles de Mgr Spalding, les société modernes « où des milliers d'individus sont condamnés à un travail abrutissant sous peine de mourir de faim » apparaissent à la lettre comme des sociétés de barbares.

PAUL GAULTIER.



Chronique des Lettres.

—

## LES ÉLECTIONS ACADÉMIQUES ET M. LÉON DIERX

L'Académie française a perdu cet été deux de ses membres : le duc d'Audiffret-Pasquier, l'un des derniers et des plus nobles fidèles de l'Orléanisme, qui présida, non sans grandeur, l'Assemblée Nationale, et le glorieux poète des *Trophées*, J.-M. de Hérédia. Elle élira officiellement leurs successeurs à sa séance de rentrée, en fin janvier. Mais d'ores et déjà elle les a choisis : Ce sont MM. Alexandre Ribot et Maurice Barrès.

L'élection de l'auteur des *Déracinés* était attendue, souhaitée, exigée même. Car si les convictions, d'ailleurs subtiles et fugaces, de cet écrivain, épris de philosophie sociale et, plus encore peut-être, d'action politique, n'agréent point à tous les Lettrés, tous reconnaissent la maîtriserare de son talent.

M. Alexandre Ribot est un homme d'État de haute et

terme pensée ; et son éloquence, finement analysée ici même, naguère, par M. J. Ernest-Charles, est l'une des plus soutenues du Parlement. M. Alexandre Ribot a obtenu déjà, d'ailleurs, maintes consécrations. Il fut Ministre, Président du Conseil. Il connut, tel Guizot, les joies austères de l'impopularité. Il est encore l'un des Leaders qu'écoute avec le plus de déférence la Chambre. Il a été, en 1903, élu à l'Académie des Sciences Morales.

Son entrée à l'Académie française marquera, avec une force singulière, combien est avantageuse, chez nous, la carrière politique. Vous distinguez-vous dans un parti d'extrême gauche? Le gouvernement vous pourvoit d'un opulent proconsulat exotique, qui vous permet d'aspirer ensuite aux premières magistratures. Manifestez-vous, dans les rangs des modérés, un zèle de bon goût? Vous recevez dignités ou pouvoir — (à moins que, peu notoire, vous ne vous contentiez d'une étude, nouvellement créée, de notaire.) — Puis, dès que vous paraissez un peu las... ou délaissé, l'Académie met sa coquetterie à vous accueillir. Ainsi en a-t-elle usé à l'égard de M. Paul Deschanel, après avoir coopté déjà M. Albert de Mun.

Aujourd'hui, la bonne fortune s'offrait à l'Académie française de pouvoir élire, après cette disparition d'un Poète, un autre élu des Muses, d'un talent exquis, d'une vie toute de sagesse et de modestie, dont l'unique ambition, comme l'ultime joie, fut d'écrire des vers de charme et de beauté : M. Léon Dierx. — Elle aime mieux appeler à elle un ancien Ministre, chargé d'honneurs!

Que vont dire, cependant, le maître aimé Sully Prudhomme, et M. François Coppée, jadis fervent poète? Car ils joutèrent ensemble au *Parnasse*, les Sully Prudhomme, les Coppée, les Dierx, avec Hérédia, Catulle Mendès, Stéphane Mallarmée, Paul Verlaine. Superbe pléiade, qui sera l'orgueil du XIX^e^ siècle, où cependant avaient paru déjà Lamartine, Vigny, Musset et, au milieu de tous, comme de toutes choses, ce magnifique « écho sonore », Victor Hugo! Vers 1860-1866, intimistes ou épiques, amoureux des fastes anciens ou passionnés du présent, tous les jeunes poètes exaltaient Leconte de Lisle, dépassant le personnalisme outrancier et la rhétorique des Romantiques, révélant une concision et une plénitude inconnues, une perfection merveilleusement plastique. Et rebelles à toute norme autre que celle d'une forme achevée, ils écrivaient des œuvres diverses.

Comme le sublime artiste des *Poèmes antiques*, Léon Dierx venait de cette Ile Bourbon, vraiment enchantée, qui donna à la France tant de poètes, depuis les frivoles Parny, Bertin, jusqu'à l'aimable Lacaussade. Sur les instances de sa famille, il avait passé trois ans à l'École Centrale; mais pris par le démon poétique, il s'était consacré à polir avec patience de précises évocations de « chimères lointaines », ou de « frissons » d'aujourd'hui.

> Oui, le refuge unique est dans le bois sacré.
> Heureux qui, dans sa paix mystérieuse entré,
> Hors du vain tourbillon, loin des laideurs voraces,
> S'enfonce, et se remplit d'extase, et sur les traces
> De quelque pas divin qui l'entraîne en secret,
> Pour laisser un sillon immortel disparaît.

Insoucieux de tout ce qui n'était point son rêve, il se contentait, sa fortune perdue, d'un modeste emploi aux Chemins de fer, puis au Ministère de l'Instruction publique — où, malgré ses soixante-sept ans, il se rend chaque jour, aujourd'hui encore. Et, après *Lèvres closes* (1867), il donnait

> Comme un frais appel, comme une aube claire,

cet autre recueil d'une dextérité gracieuse et d'un sentiment infiniment délicat et tendre, *Les Amants* (1879).

> Je cherche une épouvante à l'amour comparable!

C'est moins cependant la passion tragique qu'il chantait, que les plus légères inflexions du cœur, les plus subtiles fantaisies de l'esprit, la couleur des heures, toutes ces ténuités chères à une âme fine et rêveuse. Car, démentant la légende, ce « disciple de l'âpre Leconte de Lisle », cet « impassible Parnassien » est d'une sensibilité toute féminine!

Léon Dierx puise d'ailleurs dans la propre rectitude de son passé le droit autant que le goût de l'indulgence, et c'est avec douceur que, de son petit logis de Clichy, il voit passer et considère les turbulences juvéniles.

Émus par cette belle âme, enthousiastes de cet art sûr et pénétrant, les Jeunes acclamèrent Léon Dierx Prince des Poètes (1898). Et c'est bien en vérité une majesté radieuse, une noblesse suprême qui se peignent sur ce front d'une courbe pure et élevée, en ces yeux d'une ineffable séduction, par toute cette figure d'un dessin et d'un modelé si harmonieux!

Notre démocratie veut, à juste titre, récompenser et pensionner les plus humbles ouvriers; ingrate, elle n'oublie que les écrivains dont l'effort soutient le prestige et l'élévation de la pensée française! On pourrait croire que l'Académie française tient à honneur de réparer cette injustice, et qu'elle se propose de rendre hommage au génie désintéressé des Poètes. Erreur, elle est plus empressée à distinguer — et couronner — l'urbanité surannée de nos derniers aristocrates.

Elle élit, non sans lui avoir infligé un stage, un homme de lettres d'une précieuse virtuosité : M. Maurice Barrès. Mais croyez que, de cet acte généreux, elle se dédommagera. Elle nomme, en même temps, un politique, qui, s'il n'écrivit point, est du moins un orateur disert Mais elle prétend que la première vacance, quelle qu'elle soit, fût-elle causée par la perte de l'un des plus célèbres de ses membres, serve à pourvoir un simple gentilhomme... le marquis de Ségur.

Qu'importent les Poètes, qu'importent de même les Philosophes, dont aucun, malgré l'œuvre révélatrice et l'extrême distinction d'esprit des Ribot, des Fouillée, des Boutroux, des Bergson, n'est admis en son sein? Ne convient-il point de sacrifier à la noblesse de parchemins cette aristocratie de pensée, de façon à conserver à la France un authentique « salon »!

Le Poète, heureusement, possède, en retour, l'admiration des contemporains et de la postérité :

> Honneur à toi parmi les gloires devancières!
> Et plus haut par l'oubli des illustres d'un jour,
> Tu verras s'écrouler leurs autels de poussières.

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame. — *Le propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.

# REVUE
# POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
# REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 24 — 5e SÉRIE — TOME IV — 9 DÉCEMBRE 1905

## DISSERTATION HISTORIQUE SUR LES AFFAIRES DE ROME PRÉSENTÉE A NAPOLÉON (1)

Ces sujets de discussion si importants par leur objet [occupation d'Ancône et reconnaissance du nouveau roi de Naples], loin de faire diversion aux anciennes querelles, ne firent qu'aggraver les dispositions que la Cour de Rome n'avait cessé de manifester contre les mesures d'exécution du Concordat d'Italie ; et le ressentiment que lui inspirèrent les mesures politiques de la France la portèrent à montrer une plus violente opposition à ses règlements de police religieuse. Elle publia un bref dans la Principauté du Lucques pour s'y opposer à l'établissement du Concordat. Cette résistance ouverte lui parut préférable à des représentations directes qu'il semble qu'il eût été plus convenable d'adresser à l'Empereur, oubliant dans cette circonstance, comme elle le fait dans celle [?] d'Ancône, cette maxime, qui doit être suivie surtout pour les gouvernements, que « les souverains ne doivent jamais correspondre qu'entre eux et que tout appel à leurs sujets s'écarte du principe du droit des gens admis et reconnu par toutes les nations civilisées. »

En même temps la Cour de Rome continuait de se refuser à l'institution des évêques nommés par l'Empereur dans son royaume d'Italie. Elle ne voulait point que le Concordat du Royaume reçût son application dans les Provinces que les traités y avaient réunies et demandait qu'un nouveau Concordat réglât les droits de l'Empereur sur la nomination des Évêques de Zara et d'Adria.

En vain S. A. I. le Vice-Roi d'Italie chercha dans ses lettres au Souverain Pontife à vaincre son obstination : « Votre Sainteté, lui disait-il, ne peut oublier que refuser plus longtemps des Pasteurs au peuple d'Italie, ce n'est pas seulement prendre sur soi la responsabilité d'un semblable refus, mais c'est encore transgresser cette loi de l'Église que tous les Pontifes ont respectée et qui ne veut pas qu'une Cathédrale soit veuve pendant plus de trois mois » (1er mai 1806).

Le Saint-Père fut sourd à ces représentations. Les affaires religieuses d'Italie demeurèrent ainsi en suspens et la même interruption se fit remarquer dans celles de l'Église d'Allemagne, quelques démarches qu'on put faire pour qu'elles fussent terminées. On voit qu'avec de tels principes, la politique des États ne pourrait être active et forte qu'au gré de la puissance ecclésiastique, et que le plus faible de tous les princes pourrait commander à son gré aux souverains, dont la Providence aurait béni les armes et dont les entreprises auraient été consacrées par d'éclatants succès, de renoncer à leurs conquêtes, à moins qu'ils voulussent subir dans le gouvernement de leurs États agrandis tous les inconvénients

(1) La première partie de ce rapport, relative à l'occupation d'Ancône et à la reconnaissance du royaume de Naples, a été publiée dans le numéro de la *Revue Bleue* du 2 décembre, d'après une minute, qui se termine par un simple résumé des difficultés issues de l'occupation de Rome. Ces difficultés se trouvent, au contraire, exposées en détail dans une seconde minute, écrite également sous la dictée, et souvent par la main même, de d'Hauterive, vraisemblablement en 1810, et qui débute par un résumé de la première partie. C'est ce second travail, moins le résumé du début, que nous insérons ici. Ces deux minutes devaient être fondues ensemble, ainsi qu'il résulte du plan détaillé du rapport qui leur est annexé.

d'une administration vicieuse, obligés, souvent, de renoncer [?] par le refus obstiné du concours de la puissance ecclésiastique d'un prince étranger, de renoncer aux avantages inappréciables de cette unité des principes et de cette uniformité des mesures, sans lesquelles une administration ne peut être sagement organisée.

Jusque-là Rome avait déjà fait pressentir qu'elle était disposée à défendre par ses armes spirituelles ses prétentions les plus exagérées et celles même qui ne portaient que sur des intérêts temporels. L'Empereur voulut éviter au Saint-Siège le ridicule et le danger d'en venir à de telles extrémités, et puisque les discussions religieuses pouvaient surtout leur servir de prétexte, il chercha à les écarter. Dans cette vue, son Ministre des Relations Extérieures écrivait à l'ambassadeur de France à Rome (1) : « Sa Majesté ne veut pas se mêler des affaires spirituelles, pourvu que le Pape évite de se mêler des affaires temporelles. Elle veut jouir sans être troublée de tous ses droits comme souverain. Le Saint-Siège ne peut plus espérer que les monarques renoncent à faire usage de leurs droits par crainte des foudres spirituelles. Ces armes étaient celles du XII<sup>e</sup> siècle. Si Louis IX, prince rempli de piété, ne s'est pas laissé imposer par ses sortes de menaces dans un temps où il y avait quelque courage à leur résister, elles n'auraient pas aujourd'hui plus d'efficacité et ne feraient qu'attirer de nouveaux dangers au Saint-Siège. » (16 juin 1806.)

Après cette déclaration, les demandes de l'Empereur uniquement relatives à la sûreté de l'Italie furent de nouveau rappelées. Il devenait nécessaire d'assurer les communications de la haute et de la basse Italie et l'Empereur se voyait obligé, si ses ennemis continuaient d'être accueillis à Rome, de détacher des États ecclésiastiques le duché d'Urbin, la marche d'Ancône et le littoral de Civita-Vecchia. Ces États étaient compris dans l'Empire, dont le Pape faisait partie comme prince temporel, et on devait y suivre un système conforme à leur position. Il fallait donc que le Pape déclarât que tous ses ports étaient fermés à l'Angleterre, toutes les fois que celle-ci serait en guerre avec la France, et c'est ainsi « qu'il conserverait l'intégrité de ses États tant que sa conduite serait conforme aux principes qui doivent lier toutes les parties d'un vaste empire ». (Lettre du Ministre à M. Alquier, 24 juin 1806.)

Ces déclarations si positives, et que les circonstances difficiles, dans lesquelles l'Europe se trouvait dès lors engagée, devaient naturellement rendre urgentes et absolues, ne produisirent aucun effet. La Cour de Rome ne répondit aux demandes de la France que par des récriminations et des refus. Elle réclama contre l'occupation des principautés de Bénévent et de Ponte-Corvo, sujets de guerres entre Naples et Rome et pour lesquelles l'Empereur offrait toutes les compensations que le Saint Siège pouvait raisonnablement désirer. Elle se plaignit de nouveau de la présence des troupes françaises à Ancône, qui n'était occupé que parce qu'Elle n'avait pas voulu fermer ce port aux ennemis de l'Italie et Elle porta l'oubli des bienséances jusqu'à laisser sans réponse la notification qui lui avait été faite de l'acte de conclusion de la Confédération du Rhin, événement dont le Pape devait s'applaudir et comme prince temporel et comme chef de l'Église.

Mais, sans doute, le Pape pressentait que l'établissement de la Confédération du Rhin et toutes les grandes et salutaires mesures que l'Empereur avait prises pour la stabilité de sa puissance et pour la tranquillité de l'Europe allaient encore une fois dépendre du sort incertain des événements. En effet, une nouvelle guerre obligea bientôt l'Empereur de se rendre en Allemagne à la tête de ses armées, et l'effet des opérations militaires de cette campagne mémorable fut de suspendre, jusqu'après la conclusion de la paix de Tilsitt, les discussions commencées avec le Saint-Siège.

Cependant une année de réflexion et de trêve, pour ainsi dire, n'apporta ni plus de modération ni plus de maturité dans les conseils du Saint-Père. Il refusait encore au mois de juillet 1807 de reconnaître le Roi de Naples et il annonçait qu'il ne reviendrait jamais sur les résolutions qu'il avait fait directement connaître, résolutions soutenues par les plus violentes menaces et par les prétentions les plus injurieuses à tous les souverains. Ce fut alors pour la première fois qu'on osa faire entendre à Rome que les Souverains Pontifes ne croyaient pas avoir perdu ce pouvoir funeste et véritablement impie, mais heureusement chimérique et vain, que les Papes ont osé s'arroger dans des temps d'imbécillité et de folie, de proférer des paroles d'anathème contre les têtes couronnées et de les épouvanter de la désobéissance et de la révolte de leurs sujets.

L'Empereur fut indigné d'une telle menace et il fit écrire à son ambassadeur à Rome qu'il était temps de mettre un terme à de telles discussions, que si le Saint-Père voulait s'arranger de bonne foi il devait envoyer à Paris à son légat de pleins pouvoirs pour régler tous les points en discussion entre les deux Cours (22 juillet 1807).

En même temps une lettre du Vice-Roi au Saint-Père présentait, pour le ramener à des vûes conciliantes, les plus vives exhortations : « L'Empereur, lui disait ce prince, est considéré par toutes les na-

(1) M. Alquier. D'Hauterive a rayé son nom sur le manuscrit.

tions comme la Colonne de la foi chrétienne et Votre Sainteté doit savoir que les ennemis de cette foi ne peuvent pardonner à Sa Majesté de lui avoir rendu en Europe la suprématie qu'elle avait perdue. Votre Sainteté connaît les éminents services que l'Empereur a rendus à la Religion en France, en Italie, en Allemagne et récemment en Saxe et en Pologne. La Cour de Rome voudrait-elle le traiter comme Louis-le-Débonnaire ?.» Le Vice-Roi exhortait le Pape à changer de système et lui annonçait que c'était pour la dernière fois qu'il était autorisé à communiquer avec Sa Sainteté (30 juillet 1807.)

La fermeté de l'Empereur parut ébranler la Cour de Rome. Elle consentit enfin à entrer en négociation. Mais le choix qu'elle fit du négociateur (1), dont on savait très bien que les dispositions n'étaient point pacifiques, fit juger qu'Elle ne voulait que temporiser ; cependant, un mois après, Rome se décida à faire choix d'un nouveau ministre, homme véritablement recommandable par son caractère et très digne, par ses vertus, de son rang élevé dans l'Église et dans l'opinion publique (2). Mais Elle ne prit ce parti qu'à la dernière extrémité [après] lui avoir été déclaré qu'Elle avait à examiner si « Elle aimerait mieux que ses refus d'entrer en négociations forçassent l'Empereur à régler les affaires temporelles comme Il en aurait le droit ; et que sur les affaires spirituelles il en appelât à un Concile (Lettre du Ministre des Relations Extérieures à M. Alquier, 2 septembre 1807).

Toutefois cette marque de déférence n'était qu'apparente et ne devait en effet conduire à aucun but, si le négociateur du Saint-Siège ne recevait pas, comme on avait lieu de le craindre, tous les pouvoirs nécessaires. Afin de prévenir tous nouveaux délais on ne voulut conserver aucun doute sur ces dispositions et on déclara au Légat du Saint-Siège qu'il importait peu à la France qu'elle eût à Rome quelques ennemis de moins, puisque le Pape tenait à ne pas les éloigner, mais l'Empereur demandait que cette Cour s'attachât au système politique de l'Empire et se liguât avec l'Empereur contre les ennemis de la France et de l'Église. « Si le Pape, disait-on d'une manière explicite, restait le seul Prince sur le continent qui voulût s'attacher aux Anglais, le devoir du chef de l'Empire serait d'y réunir immédiatement cette partie de ses domaines. » (Note du Ministre des Relations Extérieures à M. le Cardinal Caprara, 21 septembre 1807).

Quant aux affaires ecclésiastiques, il n'y en avait dans ce moment aucune en France dont le Pape eût à se mêler. L'Église gallicane avait ses privilèges et jouissait de la paix la plus profonde, et pour ce qui regardait les affaires ecclésiastiques d'Italie, elles se rangeaient sous trois chefs : L'Empereur ne voulait point de moines ; Il tenait à ce que ses évêques italiens fussent dispensés du voyage à Rome, et Il demandait que Venise et les pays conquis fussent compris dans le Concordat d'Italie. L'Empereur demandait aussi que le nombre des cardinaux français fût augmenté proportionnellement à la population de l'Empire.

Comme protecteur de la Confédération du Rhin, Il entendait enfin que le Concordat d'Allemagne fût traité sous ses yeux.

Ces propositions faites d'avance avaient pour but d'accélérer les négociations en indiquant d'une manière positive les points sur lesquels devaient porter les pleins pouvoirs de M. le Cardinal de Bayanne. Il était inutile qu'il entreprît ce long voyage avec des pouvoirs incomplets et la déclaration expresse en fut faite au Saint-Siège. Cependant, toujours porté à faciliter une conciliation entre les deux Cours, même au prix de nouveaux sacrifices, l'Empereur demanda que du moins les pouvoirs du Ministre du Saint-Siège l'autorisassent à conclure un arrangement sur les affaires temporelles. Il tenait moins dans l'instant actuel à terminer les autres discussions, mais il fallait que celles-ci fussent réglées immédiatement. C'était avec le Pape comme souverain temporel que Sa Majesté voulait traiter, et sur ce point Elle tenait irrévocablement aux propositions qu'Elle avait faites.

Le Saint-Siège était en même temps prévenu que si M. le Cardinal de Bayanne n'avait pas de pouvoirs, les trois provinces d'Urbin, d'Ancône et de Macerata allaient être occupées. (Lettre du Ministre des Relations Extérieures à M. Alquier et à M. le Cardinal de Bayanne, 30 septembre 1807.)

Après beaucoup d'hésitation, la Cour de Rome parut accéder aux propositions de Sa Majesté et elle annonça qu'elle envoyait à M. le Cardinal de Bayanne les pouvoirs suffisants pour conclure. (Lettre de M. Alquier au Ministre des Relations Extérieures, 12 octobre 1807.)

Mais lorsque les négociations furent ouvertes et que les propositions de la France eurent été reproduites, M. le Cardinal de Bayanne déclara, après un mois de délai qui ne s'était passé qu'en réclamations faites au nom du Saint-Siège contre les mesures prises par l'Empereur pour la sûreté de l'Italie, que ses pleins pouvoirs étaient suspendus et qu'il ne pourrait signer aucun arrangement sans de nouvelles autorisations (décembre 1807).

Tel fut le résultat d'une négociation que Sa Majesté avait vivement désirée pour opérer un rapprochement sincère avec la Cour de Rome et pour concilier avec la puissance temporelle qu'Elle aurait voulu lu

(1) Cardinal Litta. — D'Hauterive a rayé son nom sur le manuscrit.

(2) Cardinal de Bayanne. — D'Hauterive a rayé son nom.

laisser, les droits de son Empire et la sûreté de l'Italie. Elle voyait avec regret que le Saint-Siège, rejetant les propositions qui lui étaient faites pour mettre Ancône en état de défense, persistant à ne pas reconnaître le Roi de Naples, et se refusant même à l'arrestation d'une centaine de brigands napolitains réfugiés dans Rome, préférait à tout accommodement un état formel de mauvaise intelligence avec la France. Il fallut déclarer que la négociation était rompue puisque le Pape le voulait ainsi, et que les passeports demandés par M. le cardinal de Bayanne lui seraient remis (9 janvier 1808).

Quel parti fallait-il prendre après ces... [un feuillet fait ici défaut].

C'est par des reproches amers qu'Il [le Saint-Siège] répond aux hommages empressés qui lui sont rendus. Il déclare, sur les dernières propositions d'arrangement qui lui sont faites, qu'il n'en écoutera aucune, tant que les troupes de Sa Majesté seront dans les murs de Rome. (Lettre de M. Alquier au Ministre des Relations Extérieures, 3 février 1808.)

Il s'adresse aux Ministres de toutes les Cours pour exciter leur intérêt et les appeler à sa défense. (Proclamation du Saint-Siège et note de M. le cardinal Casoni, 2 février 1808.)

Il donne pour instruction à tous ses agents dans les États de l'Église de ne se prêter à aucune des demandes qui leur seraient faites par les Autorités françaises et de les regarder comme des impies et des sacrilèges. « Ce gouvernement, dit-il, envahit partout où il s'étend, le pouvoir spirituel et protège toutes les sectes et tous les cultes. Sa constitution, son code, ses lois, ses actes respirent partout l'indifférence pour toutes les religions, sans en excepter celle des Hébreux, les ennemis implacables de Jésus-Christ. Cette indifférence qui ne suppose aucune religion, plus condamnable que tous les systèmes d'impiété, est plus injurieuse encore à la religion catholique. Respecter toutes les sectes, c'est ne porter aucun respect aux droits, aux institutions qui existent et, sous une protection semblable, est cachée la persécution la plus dangereuse, la plus artificieuse que l'on puisse imaginer contre l'Église de Jésus-Christ, et la plus propre à la détruire, si toutefois il était possible que les violences et les ruses de l'Enfer en eussent le pouvoir. Nul ne peut, sans un énorme sacrilège, adhérer en aucune manière au nouveau gouvernement, le favoriser, l'approuver. Il n'est pas nécessaire d'agir, il suffit d'être complice pour encourir les peines que l'Église prononce contre ceux qui envahissent les mesures de ses droits. Il n'est donc point permis aux sujets du Souverain Pontife de prêter au nouveau gouvernement aucun serment de fidélité, d'obéissance, d'attachement exprimé en termes indéfinis; ce serait se rendre complice de son usurpation, ce serait faire un serment d'infidélité au légitime souverain, un serment scandaleux, sacrilège, favorisant un fait qui ne peut tourner qu'au péril de la foi et à la perte des âmes. Il est défendu de solliciter ou d'accepter des emplois et des charges sous le nouveau gouvernement. » (Instruction adressée par le cardinal Gabrielli aux habitants des États de l'Église).

Telles étaient les instructions répandues de toutes parts par le Saint-Siège pour exciter l'opinion du peuple contre les Français, dans la vue sans doute qu'ils fussent partout considérés et traités comme ennemis.

Le Saint-Siège proscrivit les fêtes publiques. Il défendit aux Évêques de faire chanter les prières ordonnées par les Autorités françaises. Il rappela de France son Légat (1); et lui retira ses pouvoirs spirituels et diplomatiques.

Les Autorités françaises ne repoussèrent les actes d'hostilité et de violence que par des mesures en même temps fermes et modérées et par une vigilance assidue à l'égard de tout ce qui pouvait compromettre l'ordre public. Quant au gouvernement pontifical, il reçut la déclaration que « les troupes françaises resteraient à Rome, jusqu'à ce que le Pape fût entré dans la Confédération italienne, que, s'il s'y refusait, Sa Majesté ne saurait plus reconnaître sa souveraineté temporelle, qu'Elle était décidée à faire passer la domination de Rome entre des mains séculières, et que cette Cour cesserait d'être souveraine ». (Note du Ministre des Relations Extérieures à M. le Cardinal de Bayanne, 13 février 1808.)

Mais, loin de se repentir de son système d'opposition, d'animosité et d'offense, Elle ne fit que s'y confirmer de plus en plus par l'humiliation même et le ressentiment de son peu de succès. On fit distribuer, comme signe de ralliement, de nouvelles cocardes à ceux qui restaient attachés au Saint-Siège et lorsque le général français, pour prévenir les suites de cette mesure véritablement séditieuse, fit donner à toutes les autres troupes les mêmes cocardes, les Ministres du Saint-Siège en exprimèrent un vif ressentiment. Il fut défendu aux Cardinaux italiens et français sujets de S. M. l'Empereur et Roi d'obéir à l'ordre qu'ils avaient reçu de quitter Rome. La même défense fut faite aux Cardinaux napolitains. Il leur fut enjoint à tous de ne céder qu'à la force et de s'arrêter dans le premier lieu où on les aurait déposés. (Notes du Cardinal Doria au Chargé d'Affaires du royaume d'Italie, 20 mars 1808, — et aux Cardinaux, 23 mars 1808.)

Ces différents ordres du Pape étaient toujours

(1) « M. le Cardinal Caprara » : Mots supprimés par d'Hauterive.

communiqués aux Ministres étrangers, comme si toute l'Europe avait pu être excitée à prendre part à des démarches dont l'objet devait être de rompre les liens d'obéissance et de fidélité qui subordonnent toujours les sujets, quelle que soit leur condition, aux lois de leur pays et aux ordres de leur Souverain.

Défendre aux Cardinaux, sujets de Sa Majesté, de lui obéir, c'était admettre en principe que les ecclésiastiques ne sont pas sujets du souverain sous la domination duquel ils sont nés, maxime pernicieuse qui tendrait à consacrer l'avilissement du pouvoir des Monarques et à dispenser de la fidélité une classe de sujets dont l'obéissance et la soumission sont d'autant plus indispensables que leur rébellion aurait de plus dangereuses conséquences.

Le Gouvernement français ne voulut point reconnaître un tel principe. Il fit déclarer pour la dernière fois au Saint-Siège « qu'il ne se départirait point de la demande que toute l'Italie, Rome, Naples, Milan, fissent une ligue offensive et défensive, afin d'éloigner de la presqu'île le désordre de la guerre ». Il annonça de nouveau que si le Pape se refusant à ses propositions, montrait ainsi qu'il ne voulait aucun arrangement, aucune paix avec l'Empereur et lui déclarait la guerre « le premier résultat de la guerre serait la conquête et que le résultat de la conquête serait le changement de gouvernement ; que dans ce cas, il est vrai, on pouvait prévoir de la part de la Cour de Rome d'autres extrémités, mais que les lumières du siècle en arrêteraient l'effet, le temporel et le spirituel n'étant confondus dans l'esprit de personne et la dignité royale consacrée par Dieu même étant au-dessus de toute atteinte ». (Note du Ministre des Relations Extérieures à M. le Cardinal Caprara, 3 avril 1808.)

Si le Pape adhérait aux propositions qui lui étaient faites, le Chargé d'Affaires de France avait ordre de rester à Rome et d'en informer par un exprès S. A. I. le Vice-Roi ; s'il n'y adhérait pas, le Chargé d'Affaires avait ordre de demander ses passeports, de quitter Rome avant le 20 avril et de se rendre à Ancône. (Lettre du Ministre des Relations Extérieures à M. Lefebvre, Chargé d'Affaires de France, 3 avril 1808.)

Ces dernières tentatives n'eurent pas plus de succès que les précédentes. Le Saint-Siège déclara qu'il ne pouvait point entrer dans la ligue qui lui était proposée, quoiqu'elle n'eût pour objet que la défense de l'Italie. Il déclara que si l'Empereur se mettait en possession de ses États, ce ne serait point une conquête mais une usurpation ; que ce serait « renverser l'ouvrage de Dieu même de qui dérivent toutes les souverainetés, surtout celle qu'il a voulu donner au chef de l'Église pour le plus grand bien de la religion. » (Lettre du Cardinal Gabrielli, 19 avril 1808.)

Le Ministre du Pape confondait ici les temps et les principes ; sans doute l'autorité souveraine que les Empereurs français avaient conférée aux Souverains Pontifes au IXe siècle consacra par la volonté du Ciel le caractère de ce nouveau souverain comme celui des autres princes ; car Dieu veut que tous les princes, qui gouvernent les hommes, les gouvernent en son nom et pour leur bonheur comme pour sa gloire. Mais Dieu veut en même temps que les princes observent les devoirs qui leur sont imposés et remplissent surtout les obligations respectives qui les engagent les uns à l'égard des autres. Prétendre que le chef de l'Eglise soit souverain à Rome et qu'il ne soit tenu à rien envers ses voisins, envers leur ami et le protecteur naturel et nécessaire du pays qu'il est chargé de gouverner, en quelque sorte confondre à son gré et dans les écarts ou les fantaisies d'une politique purement arbitraire, les rapports qui doivent unir ses intérêts aux intérêts de tel État et les séparer de ceux de tel autre, c'est n'avoir aucune idée de ce que sont une province, un État, des sujets, des amis, des alliés et des ennemis ; ce n'est pas défendre les droits, c'est méconnaître les devoirs de la souveraineté, c'est enfin abdiquer et non maintenir une couronne.

Il convient de dire que cette résolution du Saint-Siège fut prise contre l'avis de ses plus sages conseillers ; elle consterna tous ceux qui lui étaient le plus vivement attachés. Il voulut donc, lui qui s'était élevé au milieu de tant d'orages et qui avait eu tant de peine à rétablir un gouvernement, que le désordre du temps de guerre avait détruit, il voulut démolir de ses propres mains un édifice si laborieusement construit et il s'éleva contre le prince même sans l'appui duquel la chaire pontificale ne se serait jamais conservée et à qui elle devait les nouveaux honneurs que partout en ces derniers temps on s'empressait de rendre au Saint-Siège.

Le chargé d'affaires de Sa Majesté quitta Rome suivant l'ordre qu'il en avait reçu, le démembrement de territoire annoncé depuis longtemps fut opéré et les provinces d'Urbin, de Macerata, d'Ancône furent réunies au royaume d'Italie.

Dès ce moment ont cessé toutes communications politiques entre la France et le Saint Siège. L'autorité temporelle de Rome s'est graduellement affaiblie à mesure que son esprit d'opposition, se développant et s'exaltant par degrés, obligeait le général français à une surveillance plus sévère et à l'exercice d'une autorité moins partagée.

(*A suivre*) Comte D'HAUTERIVE.

## LA CHAIRE D'HISTOIRE AU COLLÈGE DE FRANCE [1]

Lorsque Mme la marquise Arconati Visconti, dans un double sentiment, de piété filiale pour la mémoire de son père, M. Alphonse Peyrat, et d'admiration pour le caractère et l'œuvre de Jules Michelet, a offert au Collège de France les ressources nécessaires à la création d'un cours complémentaire d'Histoire générale, elle a rappelé, dans la lettre où elle proposait cette fondation, les noms des savants illustres qui ont, au XIXe siècle, occupé la chaire d'*Histoire et Morale* au Collège de France, Daunou, Letronne, Michelet, Guigniaut et Maury. Elle a en même temps défini le caractère du cours d'*Histoire générale et de méthode historique*, qui, dans sa pensée, fera revivre momentanément l'ancienne chaire d'*Histoire et Morale*. « On y étudiera, est-il dit dans cette lettre, d'une part les règles scientifiques de méthode et de critique qui président à l'investigation *historique*; de l'autre, les grandes forces et les grandes idées qui contribuent à l'évolution historique elle-même. » C'était ce que faisait Daunou, quand, après avoir exposé les principes de la critique, il essayait d'établir ce qu'il appelait « les usages de l'histoire », c'est-à-dire les idées générales et les enseignements philosophiques ou politiques qui ressortent de son étude. C'est aussi ce que faisait Michelet, quand, après avoir, en 1842 et 1843, posé les principes de la philosophie de l'histoire et de la méthode historique, il prenait comme programme de ses cours l'application de ces principes à l'histoire des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.

L'importance et la difficulté de la tâche proposée au titulaire du cours d'*Histoire générale et de méthode historique*, la grandeur des souvenirs laissés par les professeurs qui ont, au XIXe siècle, occupé la chaire d'*Histoire et Morale*, m'inspirent, au moment où je monte dans cette chaire, autant de crainte que de fierté. Aux sentiments de profonde reconnaissance que j'éprouve pour la généreuse donatrice qui a doté ce cours, pour les professeurs du Collège de France qui m'ont accordé leurs suffrages, pour le Ministre qui a bien voulu ratifier leur choix, se mêle l'inquiétude de savoir si je ne serai pas inférieur à ma mission et si je me montrerai digne de la confiance qui m'a été témoignée. Mon inquiétude serait peut-être moins vive, et j'aurais éprouvé moins d'hésitation à accepter la fonction nouvelle qui m'était offerte, si le maître et l'ami qui m'a suivi et encouragé pendant toute ma carrière scientifique était encore là pour me soutenir et me guider. Gaston Paris, qui a tenu dans cette maison une si grande place comme professeur et comme administrateur, en qui nous admirions l'historien aux vues originales et fécondes autant que le linguiste érudit et sagace, à côté de qui j'ai travaillé plus de trente-cinq ans à la *Revue critique* et à l'École des Hautes-Études, m'a plus d'une fois exprimé le désir de me voir appelé à enseigner auprès de lui au Collège de France. C'est certainement à son estime et à son amitié que je dois, en grande partie, la création de ce cours et l'accueil si flatteur que j'ai trouvé auprès de l'administrateur et des professeurs du Collège de France. Mais je ne me console pas de ne plus le trouver ici et de ne pouvoir plus recevoir les directions de sa large, impartiale et lumineuse intelligence.

Je ne ferai pas aujourd'hui l'histoire de la chaire d'hébreu du Collège de France, transformée en chaire d'histoire en 1769, puis retransformée en 1892 en une chaire de géographie historique de la France. Les faits essentiels de cette histoire ont été rappelés par mon collègue et confrère, M. Longnon, dans la leçon d'ouverture de son cours de géographie historique, en même temps qu'il retraçait, avec une admiration reconnaissante, la longue carrière de savant et de professeur du dernier titulaire de la chaire d'*Histoire et Morale*, M. Alfred Maury. Mais si je puis vous renvoyer, pour le détail des vicissitudes par lesquelles a passé cette chaire, à l'exposé aussi précis que complet donné par M. Longnon, je veux néanmoins attirer votre attention sur le caractère de ces vicissitudes et sur leur rapport avec l'évolution de la science, de la critique et de l'enseignement historiques dans notre pays. La création de la chaire du Collège de France marque une date importante dans l'histoire de cette évolution, et l'on trouve dans l'enseignement qui y a été donné une fidèle expression des transformations qu'a subies pendant un siècle la conception de l'histoire. Les professeurs qui se sont succédé dans cette chaire sont loin d'avoir eu une valeur égale comme érudits, comme orateurs ou comme écrivains ; mais tous nous intéressent, tous prennent à nos yeux une valeur représentative et comme symbolique, si nous les étudions successivement, à leur date, et dans leurs rapports avec leur époque et leur milieu.

La chaire d'histoire du Collège de France a été créée le 17 février 1769, et rien n'est plus curieux que les termes par lesquels l'arrêt du Conseil d'État du Roi a simultanément converti une des deux chaires d'hébreu du Collège de France en une chaire

---

(1) Leçon d'ouverture du cours complémentaire d'*Histoire générale et de méthode historique*, créé au Collège de France pour une durée de cinq années, grâce à une donation de Mme la marquise Arconati-Visconti, née Peyrat. M. Gabriel Monod, désigné par le Collège de France comme titulaire de la chaire, le 5 novembre dernier, a ouvert son cours le 6 décembre.

d'histoire, et une des deux chaires de philosophie grecque et latine en une chaire de physique.

« Le Roi, est-il dit dans cet arrêt, s'étant fait rendre compte de l'objet pour lequel son Collège Royal a été établi et de l'état actuel des chaires qui y ont été fondées, et S. M. ayant reconnu que le Roi François Ier, voulant faire germer l'émulation et l'amour des lettres dans le cœur de ses sujets, forma, sous le nom de Collège Royal de France, une société de gens de lettres, qu'il attacha au service de sa personne, sous le nom de *lecteurs ordinaires*, et qu'il destina en même temps à l'enseignement public en qualité de professeurs; que le principal objet du Fondateur était que l'on trouvât dans ledit Collège Royal des secours sur toutes les branches des connaissances humaines qui ne s'enseigneraient point ou qui ne s'enseigneraient qu'imparfaitement dans l'Université ; que les deux chaires d'hébreu fondées dans ledit Collège Royal sont aujourd'hui peu fréquentées, qu'une chaire y serait suffisante pour cette langue et qu'il serait expédient d'appliquer les fonds de l'autre chaire d'hébreu à un objet d'utilité publique; que l'Histoire étant une des branches des connaissances humaines les plus nécessaires à tous les ordres de citoyens, il serait à désirer que cette profession ne fût pas entièrement abandonnée à quelques mercenaires, et qu'en changeant l'une des dites deux chaires d'hébreu, ce serait se conformer au premier vœu du Roi François Ier; S. M. ayant reconnu que les deux chaires de philosophie grecque et latine fondées dans ledit Collège Royal ne sont presque plus fréquentées depuis que la Physique s'est enrichie des découvertes des modernes et qu'il serait très utile de convertir l'une de ces deux chaires en une chaire de physique; ouï le rapport, le Roi étant en son Conseil, a ordonné et ordonne que la chaire d'hébreu du Collège Royal, actuellement possédée par le sieur Garnier, inspecteur de ce collège, et la chaire de philosophie grecque et latine du même collège, aujourd'hui exercée par le sieur Cousin, ... seront et demeureront dès à présent et à perpétuité converties, savoir, la première en une chaire d'histoire et la seconde en une chaire de physique. » La science expérimentale et l'histoire pénétrant ensemble dans l'enseignement supérieur aux dépens de l'hébreu et de l'antiquité classique, n'est-ce pas le signe d'une orientation nouvelle des intelligences?

L'inspirateur de cette mesure était celui même en faveur de qui la chaire d'hébreu était convertie en chaire d'histoire, l'abbé Jean-Jacques Garnier, syndic et inspecteur (c'est-à-dire administrateur) du Collège Royal depuis le 27 mars 1768. L'administration de J.-J. Garnier, qui dura jusqu'en 1790, époque où il résigna ses fonctions et accepta volontairement la retraite et la pauvreté, parce que sa conscience lui interdisait de prêter serment à la Constitution, fut extraordinairement active et féconde. Le Collège Royal, quand il en prit la direction, était tombé dans une profonde décadence. Les bâtiments menaçaient ruine et l'enseignement y était aussi vieilli et délabré que les locaux où il était donné. On n'avait presque rien innové depuis François Ier, et on se bornait à enseigner comme autrefois, mais avec beaucoup moins d'éclat, l'hébreu, l'arabe, le syriaque, les mathématiques, la médecine, le grec, l'éloquence latine, la philosophie grecque et latine et le droit canon. Les cours étaient désertés par la jeunesse, et les professeurs, misérablement payés, faisaient leur possible pour écarter les élèves, afin d'avoir des loisirs à défaut de traitement. Garnier savait, par son expérience personnelle, ce que valait l'enseignement du Collège Royal. Issu d'une pauvre famille du Maine, arrivé à Paris à dix-huit ans, avec vingt-quatre sous dans sa poche, il avait été recueilli par charité au Collège d'Harcourt, y avait fait de bonnes études classiques, et s'était concilié la faveur du comte de Saint-Florentin, ministre de la maison du roi, en composant pour un de ses amis un ouvrage d'érudition. Le ministre le récompensa en le chargeant, en 1760, de suppléer dans la chaire d'hébreu l'abbé Sallier, bien que ses goûts et ses travaux l'eussent porté exclusivement vers la philosophie et l'histoire. Il est vrai que l'abbé Sallier, qu'il remplaçait, était comme lui médiocre hébraïsant et s'intéressait, comme lui, beaucoup plus à l'histoire de France qu'à celle des Juifs. Aussi, dès qu'il eut reçu en 1768 la charge d'inspecteur du Collège Royal en survivance de l'abbé Vatry, Garnier entreprit-il de le renouveler de fond en comble. Il était frappé de l'infériorité dans laquelle se trouvait, vis-à-vis des Universités étrangères, l'Université de Paris. L'enseignement supérieur des lettres et des sciences n'existait pas : il était réduit aux deux années de philosophie, qui terminaient les études secondaires et préparaient à la maîtrise ès arts par un enseignement tout scolastique de la philosophie et de notions de sciences qui ne s'adressaient qu'à la mémoire. L'abbé Garnier voulait que le Collège Royal fût pour l'Université une vraie Faculté de philosophie, semblable à celles d'Allemagne, où l'on exercerait de vrais étudiants aux recherches de l'érudition et des sciences de la nature, que les Universités françaises semblaient volontairement ignorer. Dès 1768, il faisait transformer pour l'illustre Lalande l'une des chaires de mathématiques en chaire d'astronomie, en 1769 il faisait créer les chaires d'histoire et de physique générales, en 1773 les chaires de littérature française, de mécanique, de droit de la nature et des gens, en 1774 la chaire de chimie, en 1776 la chaire de méde-

cine pratique et la chaire de morale, qui fut unie un an plus tard à la chaire d'histoire, en 1778 la chaire d'histoire naturelle, en 1784 la chaire de turc et persan, enfin en 1787 la chaire de physique expérimentale. Aidé par Lalande, il réussissait à faire reconnaître le Collège Royal comme un membre de l'Université de Paris. Il lui faisait attribuer des fonds importants accordés par Louis XV à l'Université, et avec ces fonds on restaurait les bâtiments du Collège et on portait de 600 livres à 1.000 livres les traitements des professeurs.

Dans le rapport qu'il fit le 19 mars 1769 à l'assemblée du Collège sur la création des chaires d'histoire et de physique générales, Garnier insista sur l'importance de l'étude de l'histoire qui n'avait encore aucune place dans l'enseignement public. Il fit voir, dit le procès-verbal de l'assemblée, « que l'histoire étant une des branches de la littérature les plus utiles à tous les ordres de citoyens, la plus propre à former des sujets pour remplir des places à l'Académie des Inscriptions, et que s'enseignant déjà dans toutes les Universités d'Allemagne, de Hollande, d'Italie, de Suède et de Danemark avec tant de célébrité et de succès que plusieurs personnes des familles les plus distinguées prenaient le parti d'envoyer étudier leurs enfants dans ces écoles étrangères, il était de l'intérêt de la France en général et du Collège Royal en particulier d'en ouvrir une école publique, laquelle ne pouvait ni plus convenablement ni plus décemment être placée qu'au Collège Royal de France. »

Garnier aurait pu faire observer qu'il y avait une Université dans le royaume de France où l'histoire était représentée avec un incomparable éclat. L'histoire universelle, l'histoire d'Allemagne, les antiquités romaines, le droit public, la diplomatique et l'héraldique étaient enseignés à l'Université de Strasbourg, qui allait célébrer en 1770 le jubilé des cinquante années de professorat du grand érudit Schœpfflin. Il y avait créé, depuis 1720, une École de politique et de diplomatie, comme on disait alors. Louis XV l'avait nommé historiographe de France. Mais l'Université protestante de Strasbourg n'était pas comptée par l'abbé Garnier parmi les Universités françaises. Elle était pour lui une de ces universités étrangères qu'il proposait comme modèles au Collège royal, ou du moins, pour employer le langage d'alors, une université à l'instar de l'étranger. L'Université de Strasbourg exerçait alors son action plus sur l'Allemagne que sur la France. Gœthe et Herder allaient s'y rencontrer avec Jung Stilling en 1770.

Certes on ne peut pas dire que l'histoire ait été négligée en France au XVI^e^, au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle. L'histoire nationale y avait été non moins cultivée que l'histoire ancienne ou l'histoire de l'Église. Dans aucun pays la littérature historique n'avait produit des œuvres aussi remarquables et les érudits n'avaient apporté autant d'ardeur à publier des textes historiques et à élucider tous les problèmes de l'histoire sacrée et profane. Aucun ouvrage historique paru en Allemagne, en Italie ou en Angleterre ne pouvait être comparé au *Discours sur l'Histoire universelle* et à l'*Histoire des Variations* de Bossuet, à l'*Essai sur les Mœurs* et au *Siècle de Louis XIV* de Voltaire ou à l'*Esprit des lois* de Montesquieu. Si l'Allemagne et l'Italie avaient eu de grands érudits, en tête desquels se placent Leibniz et Muratori, les publications des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur et celles des membres de notre Académie des inscriptions l'emportaient sur celles de l'étranger par leur nombre comme par leur importance. On ne méconnaissait pas non plus en France l'utilité de l'enseignement de l'histoire pour l'éducation. Si les Cartésiens, et Malebranche en particulier, dans leur idéalisme intransigeant, méprisaient l'histoire et trouvaient « plus de vérité dans un seul principe de métaphysique que dans tous les livres historiques », Bossuet donnait à l'histoire la première place dans l'éducation du dauphin et il y voyait « la conseillère des princes, la maîtresse de la vie humaine et de la politique ». Fénelon, qui avait composé une histoire de Charlemagne pour le duc de Bourgogne, ne pensait pas différemment. Dès 1668, Mézeray publiait un *Abrégé chronologique de l'Histoire de France* pour servir à l'enseignement de l'histoire nationale, et, en 1744, le *Nouvel Abrégé chronologique* du président Hénault avait un tel succès que sept éditions en parurent de 1744 à 1768. Malheureusement, l'enseignement donné dans les Écoles n'avait pas suivi les progrès de l'esprit public. Les nombreux traités d'éducation qui ont été publiés au XVIII^e^ siècle sont presque unanimes à recommander l'étude de l'histoire et à déplorer l'ignorance où les collèges universitaires laissaient leurs élèves sur les faits les plus importants de la vie nationale. Les philosophes, Condillac, Diderot, La Condamine ou Voltaire, sont en cela d'accord avec les Jansénistes et les Jésuites.

Le bon Rollin, dans le livre VI du *Traité des Études*, après avoir montré l'utilité de l'étude de l'histoire, déplore que l'on n'ait pas le temps d'enseigner dans les classes celle de la France, « qu'il est honteux à tout bon Français d'ignorer », et il avoue en rougissant l'avoir lui-même négligée, et « être, en quelque sorte, étranger dans sa propre patrie ». Guyton de Morveau, en 1764, dans son *Mémoire sur l'Éducation publique*, se plaint « qu'on sorte des collèges sans connaître les principaux traits de l'histoire de son pays, qui est la principale de toutes », et d'Alembert, dans l'article *Collège* de

l'*Encyclopédie*, dit « qu'il est honteux que les élèves sortent des écoles sans aucune notion de l'histoire de leur pays, ni de la géographie, ni de la chronologie, ni de l'histoire universelle ».

Bien que les Universités eussent fait déjà des efforts dans la première moitié du XVIIIe siècle pour arracher leurs collèges à la torpeur qui les avait envahis au XVIIe, elles étaient restées attachées à la routine qui réduisait l'enseignement à l'étude des langues anciennes, des mathématiques et de la philosophie aristotélicienne sous sa forme la plus scolastique. On n'y apprenait un peu d'histoire ancienne qu'en lisant les historiens grecs et latins. Seuls un ou deux collèges universitaires dirigés par les Jésuites, comme le collège Louis-le-Grand ou celui d'Orléans, faisaient figurer l'histoire comme une matière à part dans leurs programmes. Le P. Buffier était, dès les premières années du XVIIIe siècle, professeur spécial d'histoire et géographie à Louis-le-Grand. Il avait publié à l'usage des élèves, de 1701 à 1715, une *Pratique de la Mémoire artificielle pour apprendre et retenir la chronologie, l'histoire et la géographie*, et, quelques années plus tard, en 1724, le P. Daniel faisait paraître un *Abrégé de l'Histoire de France*. Mais, comme le prouve le manuel du P. Buffier, qui n'est qu'un manuel de mnémotechnie versifiée, les Jésuites ne faisaient appel dans leur enseignement qu'à la mémoire, et Voltaire, leur élève, dans l'article *Éducation* du *Dictionnaire philosophique*, fait dire par un conseiller au Jésuite qui l'a instruit : « Vraiment, vous m'avez donné une plaisante éducation ! Lorsque j'entrai dans le monde, je voulus parler, on se moqua de moi. Je ne savais ni si François Ier avait été prisonnier à Pavie ni où est Pavie ; le pays même où je suis né était ignoré de moi ; je ne connaissais ni les lois principales ni les intérêts de ma patrie. Je savais du latin et des sottises. »

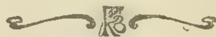
Les seuls maîtres qui fussent véritablement animés de l'esprit de réforme et de progrès étaient les prêtres réguliers de l'Oratoire, les religieux de l'ordre de Saint-Benoît et les Doctrinaires. M. l'abbé Sicard, dans son excellent livre sur les *Études classiques avant la Révolution*, nous les a fait connaître comme les précurseurs des réformateurs les plus hardis du XIXe siècle. Ils réduisaient le plus possible la part des langues grecque et latine pour introduire dans leurs écoles l'étude du français, des langues vivantes, des sciences physiques et naturelles, de l'histoire et de la géographie. La *Bibliothèque historique de la France*, par le P. Lelong, parue en 1719, est une preuve de l'intérêt pris par les Oratoriens à l'histoire nationale. On l'enseignait dans leurs collèges d'après les cahiers d'histoire du collège de Vendôme, rédigés par le P. Lecointe, et, à Juilly, on donnait des prix d'histoire en seconde et en rhétorique. On ne s'étonnera point que les Bénédictins, qui avaient entrepris le recueil des *Monuments de la Monarchie française*, le recueil des *Historiens des Gaules et de la France*, et l'*Histoire littéraire de la France*, aient fait à l'histoire une large place dans leurs écoles de Sorèze et de Pontlevoy. Ils poussèrent la hardiesse jusqu'à y appliquer une méthode originale, proposée par Grotius, approuvée par d'Alembert et par Diderot, et reprise de nos jours en Allemagne comme une nouveauté : la méthode régressive, qui fait remonter aux élèves le cours des siècles. Ils enseignaient l'histoire de France en commençant par le XVIIIe siècle. Il faudra attendre chez nous tout un siècle pour trouver un ministre assez hardi pour faire figurer dans les programmes de l'enseignement public l'histoire contemporaine, qui, cent ans plus tôt, n'effrayait pas les Bénédictins.

Il fallut la grande crise produite, en 1762, par la suppression des cent treize collèges des Jésuites et la nécessité où se trouvèrent les Universités et les Parlements, de prendre en main la direction de leurs maisons d'éducation, pour que l'enseignement des collèges universitaires entrât dans des voies nouvelles. On y fit des réformes sérieuses au point de vue du français, des sciences et de la philosophie, mais on resta bien timide en ce qui concerne l'histoire. On se contenta, comme le demande le projet de règlement de 1762, de faire lire des abrégés d'histoire grecque, d'histoire romaine et d'histoire de France dans les petites classes, et on considérait ces lectures « comme une espèce de récréation, qui procurera un délassement aux maîtres, puisque ce sont les élèves qui lisent ». On n'osera pas appliquer, sauf dans quelques rares collèges, les réformes proposées par le président Rolland dans le « compte rendu présenté le 13 mai 1768 aux Chambres assemblées du Parlement au sujet des mémoires envoyés par les Universités du ressort relativement au plan d'études à suivre dans les collèges, non dépendants des Universités et de la correspondance à établir entre les collèges et les Universités ». Rolland voulait, non seulement qu'on étudiât dans toutes les classes les œuvres des historiens français, mais que des professeurs spéciaux d'histoire et géographie fussent chargés d'enseigner l'histoire nationale, et même, pour chaque province en particulier, l'histoire provinciale. « Les jeunes gens qui fréquentent les collèges, écrit-il, connaissent les belles actions de Thémistocle, d'Alcibiade, de Décius, d'Annibal, de Scipion ; ils ne savent pas celles de Duguesclin, de Bayard, du cardinal d'Amboise, de Turenne, de Montmorency, de Sully, en un mot, des grands hommes qui ont illustré notre nation et dont les exemples et les actions, étant plus analogues à nos

mœurs et plus rapprochés de nous, leur feraient plus d'impression. »

C'est seulement à partir du règne de Louis-Philippe que les idées du président Rolland seront sérieusement appliquées dans l'enseignement public. Sous Napoléon, il n'y eut dans les collèges ni professeurs ni cours d'histoire, et, comme dans l'ancienne Université, on chargeait seulement les professeurs d'humanités de faire connaître aux élèves les notions essentielles de l'histoire. Royer-Collard, en 1818, comme président de la Commission d'instruction publique, fit créer des professeurs et des cours d'histoire dans toutes les classes des principaux collèges, de la cinquième à la rhétorique, mais après lui, M. de Frayssinous la relégua dans les classes de sixième, cinquième, quatrième et troisième, en recommandant de s'abstenir de tout commentaire sur les faits de l'histoire moderne et d'éviter tout ce qui touche à la politique. La Restauration avait hérité des traditions des anciennes Universités, qui pensaient, comme l'abbé Fleury (1), que si les princes ont besoin de savoir beaucoup d'histoire, « il n'en est pas de même des hommes de condition médiocre ». Elles redoutaient aussi, en ouvrant leurs portes à l'histoire nationale, de les ouvrir en même temps à l'esprit philosophique et aux idées de réformes constitutionnelles qui se manifestaient alors dans tous les livres relatifs aux institutions de France, même dans ceux qui traitaient des institutions mérovingiennes.

(*A suivre.*) GABRIEL MONOD,
de l'Institut.



## UNE ALLIANCE HOLLANDO-BELGE

Sans tomber dans le ridicule de ces gens moroses qui ne peuvent lire les gazettes sans prévoir immédiatement des révolutions inouïes, des désastres financiers, incomparables des guerres funestes qui, mettant l'Europe à feu et à sang, feraient sombrer dans une barbarie générale les fortunes publiques et particulières, et toute notre civilisation elle-même, on peut remarquer que jamais la situation politique de l'Europe n'a été plus inquiétante qu'en ce moment. Il faut être naïf pour s'imaginer que nous allons entrer dans « l'ère juridique de l'humanité », alors que nous voyons les oligarchies financières qui, sous le mensonge du gouvernement populaire ou du gouvernement personnel, dirigent les grandes nations de l'Europe, animées d'une ambition économique et expansionniste qui a, pour certaines d'entre elles, la nécessité d'une attitude, de défense. De toutes les grandes puissances, il est de plus en plus certain que la France seule est vraiment et sincèrement pacifique et des événements, récents et présents à toutes les mémoires, ont montré qu'en raison même de cette attitude, nouvelle dans son histoire, elle est exposée à l'agression brutale et brusque d'un voisin, dont la politique nerveuse et autoritaire, est pour l'Europe un péril constant. L'Angleterre et l'Allemagne n'attendent que l'occasion de vider sur les champs de bataille un différend qui ne peut s'aplanir ; la Révolution russe, l'ouverture prochaine de la succession d'Autriche, l'insoluble question des Balkans, les périlleuses compétitions économiques de l'Extrême-Orient, tout semble indiquer aux esprits les moins pessimistes que le monde va traverser une de ces crises qu'imposent de temps en temps aux civilisations humaines les forces obscures qui les gouvernent. L'univers entier est obsédé d'une inquiétude vague, d'un malaise étrange et douloureux, mais les civilisations très avancées, aussi bien que les petites civilisations, semblent plus menacées que les autres d'un bouleversement, dont les peuples, fortement armés pour la lutte par la demi-barbarie de leur culture, peuvent seuls tirer profit. Quoi de plus légitime, par conséquent, quoi de plus nécessaire que de prévoyantes mesures de défense? Les petites nationalités à qui la conscience qu'elles ont d'elles-mêmes, de leur originalité et de leur destinée, ont donné le droit d'exister, de se développer et de se maintenir, les cherchent fébrilement, confusément encore ; et dans le même moment que des esprits chimériques proclament la fatalité de l' « impérialisme de la paix » et de la « mondialité », leur nationalisme légitime se précise et s'exaspère. Voici que ce sentiment se traduit chez un des peuples dont la conscience collective fut le plus longtemps endormie : le peuple belge; et il se traduit, non par des tumultes, des aspirations vagues ou des propos en l'air, mais par un projet bien déterminé et qui rencontre l'approbation, du moins théorique, de quelques-uns des représentants les plus autorisés de l'opinion. Nul effort ne pouvait être plus significatif.

Quand, il y a quelques semaines, on vit paraître dans *Le Petit Bleu* de Bruxelles les premiers articles consacrés par M. Eugène Baie, au projet d'une alliance hollando-belge, on commença par s'étonner d'une tentative, où semblait se trahir une méfiance singulièrement inopportune au lendemain de l'ivresse patriotique, dont les fêtes du « 75e anniversaire » avaient été la bruyante expression. Mais à la réflexion, il se trouva que ces idées, exprimées pour la première fois avec précision par un écrivain patriote et dont la jeune autorité s'affirme de plus en plus sur

(1) *Traité du choix et de la méthode des études*, ch. XXXI.

le public lettré, gisaient endormies, mais vivantes, dans l'inconscient de chacun.

Si nécessaire qu'ait été le divorce par lequel la Hollande et la Belgique, que divisaient d'inconciliables divergences psychologiques, rompirent en 1830 une union trop étroite, l'espoir d'une entente politique et économique des deux pays persista toujours dans le cœur des hommes les plus éclairés de chaque nation. Sans remonter à Marnix de Sainte-Aldegonde, on peut rappeler que neuf ans après la Révolution, Joseph Lebeau, un des fondateurs de la monarchie belge, disait à la Chambre des Représentants que « politiquement et commercialement, la vraie destinée de la Belgique, les vrais intérêts de sa politique, étaient de se rapprocher de jour en jour de la Hollande ». Malheureusement, l'aigreur, les confuses rancunes qui subsistèrent dans les relations hollando-belges pendant les années qui suivirent 1830, une conception à la fois timide et naïve de la neutralité, une notion étroite des nécessités protectionnistes qui pèsent sur la politique douanière d'un pays industriel avaient fait considérer un rapprochement hollando-belge effectif comme irréalisable. Avec logique et indépendance d'esprit, M. Eugène Baie a dissipé ces préventions. Il a montré d'abord qu'une alliance défensive hollando-belge n'est nullement incompatible avec la neutralité reconnue à la Belgique par le traité des 18 articles :

« La neutralité, dit-il, est une attitude de principe subordonnée à la notion fondamentale de l'indépendance, et qui n'implique aucune renonciation, n'entame aucune des prérogatives de notre souveraineté politique. Elle ne comporte d'autre engagement pour le pays que de s'abstenir de toute intervention dans les conflits armés. » Les jurisconsultes au reste confirment et précisent cette opinion : « La neutralité permanente est une situation exceptionnelle, définit Rivier, qui doit être interprétée de façon limitative. La souveraineté l'emporte avec toutes ses conséquences dans le doute, et même à défaut de dispositions précises. » Arendt va plus loin : « Il existe des alliances, affirme-t-il qu'un pays neutre peut former sans manquer à aucune de ses obligations ; ce sont les alliances qui ont pour but sa propre défense et le maintien de sa neutralité. De tous temps, la faculté de faire des traités de cette nature a été reconnue aux neutres, et l'histoire politique montre d'assez fréquents exemples de son exercice. » Et il stipule expressément : « Rien n'empêche que la Belgique ne puisse, dans le cas d'une guerre où sa neutralité paraîtrait menacée, s'allier dans un but semblable avec une puissance voisine, avec la Hollande, par exemple, pour laquelle le maintien de cette neutralité serait, dans des circonstances données, un intérêt de premier ordre. » MM. Ernest Nys, le baron Descamps, Westlake, sont du même avis, et l'objection en droit ne semble pas soutenable. Les avantages d'une coopération des deux armées en cas d'une menace d'invasion du côté de l'Est, d'autre part, paraissent incontestables, s'il faut en croire les nombreuses personnalités militaires hollandaises et belges que M. Baie a pris soin de consulter, notamment le général Den Beer Portugael et le colonel baron de Heusch. En ce qui concerne l'alliance économique, on n'a pas manqué de faire remarquer qu'il semble y avoir opposition d'intérêts entre un pays industriel comme la Belgique et un pays commercial comme la Hollande, l'un naturellement porté vers le libre échange, l'autre vers le protectionnisme. M. Baie a également pris soin de répondre à cette objection. Il fait d'abord observer qu'elle serait de même soulevée par l'incorporation des Pays-Bas au Zollverein, mais à cette différence près que les Belges ont interposé depuis 50 ans une puissante barrière commerciale (Anvers, Bruges, Ostende) entre le Moerdyk et leur région industrielle. Cette barrière les sépare complètement de leurs voisins du Nord, insinuent les Allemands, dont c'est la politique constante de chercher à imposer leur union économique aux Provinces-Unies. « Qui ne voit qu'elle pourrait les réunir ? riposte M. Baie. Peut-être suffirait-il, pour cela qu'on simplifiât beaucoup à la frontière les opérations de contrôle et que, déplaçant les rigueurs du régime protectionniste belge, on ne les fît peser qu'aux confins de la région industrielle. Ce système des zônes économiques adéquates à la nature des intérêts qu'elles représentent a pour lui l'autorité de la chose accomplie, le prestige du succès démontré. »

Au reste, les détails que comporte la réalisation d'un projet si vaste ne peuvent être étudiés minutieusement dès l'abord. M. Baie n'a pas versé dans cette erreur d'exposer le plan définitif d'une alliance dont il ne se dissimule pas les difficultés, et s'il ne veut pas que le débat demeure purement académique, du moins se contente-t-il de demander que les possibilités d'une entente fussent examinées par une conférence parlementaire hollando-belge.

Aussi bien n'est-ce pas tant le projet lui-même qui doit être examiné ici, que les significations qu'il comporte au point de vue international et au point de vue français. Remarquons d'abord que si la campagne du *Petit Bleu* a été favorablement accueillie en Belgique, elle l'a été mieux encore, semble-t-il, en Hollande. C'est que la Hollande, qui ne peut en aucune façon se reposer sur les sécurités, d'ailleurs illusoires, des traités, sent plus vivement les périls qui naîtraient pour elle de la moindre complication européenne. L'Allemagne impérialiste et expansion-

niste d'aujourd'hui, l'Allemagne militariste et surpeuplée, avide de débouchés commerciaux, de ports et de colonies, la guette et la menace plus ou moins directement depuis longtemps. D'autre part, de par sa situation même, la Hollande sent très vivement combien les petites nations sont solidaires dans l'équilibre économique qu'elles concourent à créer. Il y a, en effet, pour elle, une nécessité vitale qui la pousse à sortir à tout prix de l'isolement ou la réduisent l'union douanière allemande et le protectionnisme belge. Il faut qu'elle choisisse entre une entente économique avec les Belges ou une incorporation dans le Zollverein. Cette dernière issue-là lui est complaisamment offerte, mais elle la refuse de toute la force de son vieux patriotisme. L'union d'un petit État avec une grande puissance, on sait, en effet, ce que cela veut dire, surtout quand cette grande puissance est animée des tendances autoritaires, impérialistes et pangermanistes, que manifeste à chaque occasion l'empereur Guillaume. Germains, certes, les Hollandais n'en ont pas moins une originalité ethnique très accentuée, et ils ont, de toute prussification éventuelle, une horreur d'autant plus vive qu'ils voient les grandes maisons allemandes s'essayer à dominer Rotterdam, comme déjà elles dominent Anvers.

C'est donc avec l'aspect d'une garantie contre l'ambition pangermaniste que se présente d'abord la tentative de rapprochement hollando-belge et cela pourrait suffire au lendemain de l'alerte marocaine à lui assurer les sympathies françaises. Mais des objections se sont offertes aussitôt en France, objections d'ordre moral et d'ordre politique. La Belgique, a-t-on dit, est mi-partie latine, mi-partie germanique. Encore qu'il n'y ait pas de véritable incompatibilité d'humeur entre Flamands et Wallons, ils sont du moins séparés par les insolubles différences, qui distinguent des populations de culture et de sang germaniques d'autres populations de culture et de sang gallo-latins. Si Wallons et Flamands se réalisent en se contredisant, du moins convient-il que les uns ne puissent pas absorber ni tyranniser les autres, et le peuple français a le droit et le devoir de soutenir de sa force morale les efforts que font les Wallons pour se rattacher à la culture française, et pour la maintenir et la développer dans leur pays. Or, une alliance de la Belgique et de la Hollande, venant renforcer considérablement l'élément flamand, pourrait arrêter et même menacer la civilisation française de la Belgique. A-t-on perdu le souvenir de la tyrannie linguistique qui pesa sur les villes wallonnes avant 1830 ?

Rien de discutable comme la réalité de cette tyrannie. Mais eût-elle été évidente qu'elle ne constituerait pas un argument dans le cas présent. A bien examiner, ces craintes sont chimériques. La culture française en Belgique a trop de vitalité, ainsi que l'a prouvé le mouvement littéraire de ces vingt dernières années, pour que rien puisse en arrêter le développement. La langue et les mœurs françaises ont du reste en elles une force éducatrice et civilisatrice qui fait qu'elles n'abandonnent point des provinces qu'elles ont une fois conquises. Aussi bien, ne s'agit-il point d'une union intime entre les deux peuples hollandais et belges, mais uniquement d'une alliance défensive et d'une entente économique qui n'aurait, sur le développement moral et intellectuel de la Belgique, qu'une répercussion lointaine.

L'objection d'ordre politique peut être également repoussée. Une alliance des Provinces-Unies de la Belgique, c'est la reconstitution de la barrière de 1815, nous dit-on. Voilà qui est incontestable, mais ce n'est plus contre la France que cette barrière est élevée. En un siècle, l'orientation de la politique européenne a complètement changé. De Louis XIV à Napoléon III, la France fut en Europe la grande puissance guerrière et conquérante, celle dont l'Europe, et particulièrement les petits États d'Europe, pouvaient redouter l'ambition, dans le moment même qu'ils admiraient et subissaient plus ou moins complaisamment son rayonnement civilisateur. Si aujourd'hui, et quoi qu'en aient pu dire quelques fanfarons du pessimisme, l'humanisme français n'a rien perdu de sa puissance d'expansion et d'éducation, il n'en est pas de même de l'influence politique du pays. Par la nature de ses institutions, aussi bien que par le raffinement de sa civilisation, l'intensité et la générosité de sa culture, la France d'aujourd'hui s'est interdit la politique de conquête. Si passionné que soit un patriote de gloire militaire, il ne peut méconnaître ce fait. Pour l'Allemagne, au contraire, puissance née d'hier, terre surpeuplée, l'expansion, soit coloniale, soit continentale, semble être une nécessité. C'est elle dont les ambitions brutales et les vastes rêves menacent la paix et l'équilibre européen, pour employer un mot de la vieille diplomatie qui semble retrouver toute son actualité. Dès lors, c'est contre l'Allemagne que s'élèvent toutes les barrières, toutes les digues politiques que l'on tente de constituer en Europe pour le maintien du *statu quo*. Citadelle avancée du germanisme contre la maison de Bourbon au XVII^e^ siècle, les Provinces-Unies deviendront peut-être, par la force même des choses, les « bastions de l'Est » de la civilisation latine contre la vague montante du germanisme envahisseur. Si l'on examine, en effet, à la lueur de quelques découvertes nouvelles, le jeu des combinaisons politiques de l'Europe depuis le moyen âge, il semble que, décidément, les provinces, qui, s'égrénant du Zuiderzée au massif des Alpes, formèrent le

noyau de l'ancien royaume de Lothaire, soient de toute nécessité, et depuis les temps les plus reculés de l'histoire, les marches de la civilisation germanique et de la civilisation française, tantôt submergées par le flot teutonique, tantôt reconquises par l'humanisme latin. La science historique la plus desséchée confirme les merveilleuses intentions lyriques que Maurice Barrès développait dans sa visite à la montagne de Sainte-Odile. Certes, de ces provinces, les unes sont plus françaises, les autres plus germaines, mais aucune d'elles n'est ni tout à fait la France, ni tout à fait la Germanie. Elles sont, et elles demeurent des intermédiaires entre les deux races et les deux civilisations, et selon que l'une ou l'autre devient envahissante, elles s'appuient sur l'une ou sur l'autre.

Elles s'appuient sur l'une ou sur l'autre! Et pourtant, depuis quelque temps, la balance semble faussée. Au profit de l'Allemagne qui a fait pénétrer dans les lignes de défense française le coin d'Alsace-Lorraine? Non pas; au profit de la France. Malgré trente-cinq ans de germanisation, la langue, la culture et les mœurs françaises persistent en Alsace; les provinces annexées sont toujours un « bastion de l'Est », et elles le resteront, parce qu'il y a dans la culture et les mœurs françaises une urbanité et une aménité, une finesse et une noblesse, une *humanitas*, au vieux sens latin du mot, qui font qu'un peuple qui les a connues, à quelque race qu'il appartienne, ne peut plus en supporter d'autre. Il faudrait des siècles de la plus odieuse des tyrannies pour extirper la civilisation française d'un peuple qu'elle a conquis. Aussi et à bien examiner, notre langue et nos mœurs gagnent-elles du terrain partout ou presque partout où elles sont en contact avec le germanisme (1) et il n'est pas un de ces pays des marches qui ne tende à devenir, dans un futur plus ou moins lointain, une citadelle latine. Il suffit pour cela qu'ils puissent rester eux-mêmes, et se développer selon leur logique particulière. Quel meilleur moyen pour y parvenir que de se garantir mutuellement contre les périls dont peuvent les menacer d'imminentes complications internationales? Ils commencent à le sentir et ainsi apparaît dans un avenir plus ou moins éloigné la possibilité d'une reconstruction, sous la forme fédérale, sinon du royaume de Lothaire, du moins de l'État romano-germanique, mais tout de même bien français de culture, que rêva Charles le Téméraire, génie politique incomplet, mais étrange et prodigieux visionnaire.

(1) Voir de nombreux rapports déposés au Congrès pour l'extension et la culture de la langue française qui s'est tenu à Liège en septembre 1905, rapports qui ont été analysés et commentés dans la *Revue Bleue* par M. Ernest-Charles.

L'alliance hollando-belge serait un premier pas timide vers ce vieil idéal politique qui assurerait peut-être à l'Europe une paix plus solide et plus juste que ces alliances temporaires et fragiles, que concluent entre elles des puissances dont la crainte d'un inconnu terrible entrave seule l'humeur dominatrice et envahissante. Remarquez en effet que constituée aujourd'hui pour se défendre contre l'impérialisme allemand, cette fédération, dont on peut entrevoir la possibilité, ne pourrait être animée contre une Germanie pacifique d'aucune hostilité foncière, puisque, de par sa formation même, elle demeurerait une terre d'échange entre les deux cultures.

Rien de plus vain que le jeu d'esprit qui consiste à prédire l'avenir des peuples, mais quand les nuits sont enceintes comme dit le proverbe turc, quand on se sent à la veille de grands événements où l'on devine des menaces, quand des esprits autoritaires et chimériques prêchent l'universelle subordination de petits États aux grands empires centralisateurs, il n'est pas interdit à ceux qui croient que rien n'est plus sacré que la personnalité d'un peuple de signaler aux petites patries en péril les motifs qu'elles peuvent avoir d'espérer encore.

C'est à ce point de vue qu'on peut voir dans le projet d'alliance hollando-belge l'indice d'un précieux état d'esprit.

L. Dumont-Wilden.



## NOBLESSE HUMAINE

Un gentilhomme ne réussissait point à Chicago. Non qu'il fût laid ou gauche — au contraire! Mais on avait beaucoup épousé ces messieurs pendant ces derniers mois. Bref, on se trouvait un peu las en Amérique des marquis et des comtes; il fallait réveiller l'attention. Que fit donc notre gentilhomme? Une annonce, tout simplement, une belle annonce dans les journaux de Chicago: « M. le comte X..., au dernier bal du milliardaire Y..., a perdu une bague d'or ancienne à ses armes (ici, description des armes); le comte de X... tient par dessus toute chose à cette bague, dont la reine Elizabeth fit jadis le don gracieux à l'un de ses ancêtres. Le comte de X... promet mille francs de récompense à qui la lui restituera. » Inutile d'ajouter, n'est ce pas, que le dit comte n'avait jamais ni possédé, ni par conséquent perdu la moindre bague donnée par Elisabeth. Mais dans la semaine, huit ou dix demandes en mariage arrivaient à son hôtel.

Un autre gentilhomme, d'ancienne et célèbre fa-

mille, se trouve dans une situation financière peu magnifique. Il est même couvert de dettes, s'il faut tout dire. Or un abominable laideron existe de par le monde : c'est la fille d'un roi du sucre américain, d'un grand banquier juif ou d'un richissime propriétaire bulgare. Le gentilhomme d'ancienne et célèbre famille, au lieu de travailler en quelque autre métier, n'hésite pas : il épouse publiquement le laideron, lui loue son titre, et voilà le gite, la nourriture, le chauffage, le blanchissage et les voitures assurés pour longtemps.

Un monsieur, d'autre part, sent que la vie lui est à charge parce qu'il ne s'appelle que M. Untel. Au lieu que si on le nommait le comte Untel, il se sentirait infiniment soulagé. Eh bien, son cas n'est pas désespéré. Il y a toujours dans l'univers chrétien quelque ordre monastique en détresse et qu'on pourrait aider pécuniairement ; une église va s'effondrer, faute d'argent, un nonce apostolique n'est pas bien logé, une œuvre pie, une crèche ou un hôpital manquent dans tel ou tel pays. Que le monsieur qui ne s'appelle qu'Untel contribue donc de ses deniers à relever l'ordre monastique, à soutenir l'église vacillante, qu'il offre un petit hôtel au nonce, établisse la crèche ou dote l'hôpital ; qu'il fasse après cela quelques démarches à Rome, qu'il consente à payer en outre des droits de chancellerie assez élevés, et le voilà comte ou duc du Pape, le comte Untel, le duc Untel.

Si, par contre, trop fier pour condescendre à tous ces marchandages, il parvient seulement à retrouver quelque nom à particule dans son ascendance maternelle ou dans celle de cousins éloignés ; si encore son père a représenté jadis avec éclat un département ou une ville dans quelque Assemblée Nationale — nous apprendrons bientôt à connaître soit Untel de Quelquechose, fils de madame née de Quelquechose, soit Untel du Calvados ou Untel du Vésinet, fils de Untel, délégué du Calvados ou député du Vésinet. Supposons même qu'impatient de cette première appellation si choquante, notre homme veuille à toute force la quitter, qui l'empêche d'adopter le nom du lieu où il est né, du château qu'il habite ? — ce qui va donner Untel de Chatou ou Untel de Préfleury, bientôt M. de Chatou ou M. de Préfleury, et enfin — Frédéric II et Napoléon également se couronnèrent de leurs propres mains — M. le baron de Chatou ou M. le vidame de Préfleury. (Car on n'est pas juste, en vérité, pour ce titre inexplicablement dédaigné de « vidame ». Pourquoi ne le choisit-on jamais ? Il sonne aussi bien que « vicomte », à tout prendre, et fleure plus délicatement peut-être la bulle et la charte partie, le polyptique et le censier).

Sans doute est-elle bien agréable, bien confortable, notre société démocratique où tant de messieurs Untel peuvent ainsi devenir sans bourse délier, et par un simple acte de leur volonté, barons de Chatou, vidames de Préfleury ou princes du Voisinage. Et il faut louer aussi la bonté du Souverain Pontife qui enrichit notre République et les autres États chrétiens d'un si grand nombre de comtes et de ducs. Il ne convient pas moins de se réjouir lorsque de nobles jeunes gens pauvres trouvent le moyen de se placer comme consorts dans de bonnes maisons ; et comment ne pas admirer l'ingénieuse adresse, l'espiègle et charmante audace avec laquelle ces messieurs savent gagner à l'étranger le cœur des héritières en mal de titre ? Toutefois de telles mœurs, on ne saurait le nier, rendent la noblesse suspecte aux uns et doucement bouffonne pour les autres. La pullulation des grands du Pape et tous ces titres qui naissent par génération spontanée prêtent à rire, et finissent par indisposer maintes familles où il y aurait preneur pour de bons titres vérifiés. Le peuple lui-même perd tout respect, si les bourgeois se méfient ; de bons citoyens se croient autorisés à prononcer de fortes paroles contre ces distinctions d'un autre âge ; et tandis qu'en Amérique on a vu par exemple les sénateurs du Texas proposer en 1903 un projet de loi frappant d'un impôt tous les nobles célibataires existant sur ce territoire, afin de préserver les jeunes filles contre des attaques matrimoniales, on peut lire ici chaque année dans les journaux quelque proposition périodique tendant à supprimer définitivement en France les titres de noblesse. Ce qui arrivera tôt ou tard, d'ailleurs.

Tôt ou tard, parce que les réformes égalitaires sont inévitables. C'est la marée qui monte. Je crois cependant qu'une loi touchant les titres de noblesse ne verra le jour que dans fort longtemps chez nous, à cause du dédain que nos députés auront toujours soin d'affecter dans une telle affaire. Mais quelque éloignée que nous apparaisse encore cette réforme, elle ne sera jamais qu'injuste et vexatoire. Et je ne songe plus là aux sénateurs du Texas : qu'ils désirent réserver pour leurs seuls fils les riches demoiselles indigènes, c'est faire preuve d'un protectionnisme farouche, et le discuter nous entraînerait trop loin à travers l'économie politique. Laissons donc le Texas et ne méditons que sur notre pays, où vouloir effacer les titres constituerait une entreprise impudente contre la liberté du travail, en même temps qu'une très grave atteinte au capital.

A chacun son ouvrage en effet. Le but de la vie étant de ne pas mourir de faim d'abord, puis de faire fortune s'il se peut, les uns, ayant appris un métier manuel, s'adonneront dans ce double dessein au bâtiment ou à la menuiserie ; les autres, ne sachant aucun métier, deviendront fonctionnaires ou chercheront à épouser une dot. Or, qu'offriront

ces derniers en échange de la rente qu'une jeune femme va leur apporter? Leur jolie figure? C'est quelque chose. Mais il est une marchandise qui vaut mieux encore, et qui se trouve la ressource dernière de ceux que la nature pourrait avoir disgrâciés : un titre. Si bien qu'en livrant contre plus ou moins d'argent cette denrée véritable et précieuse, confirmée par des papiers officiels ou par le consentement universel, les nobles épouseurs de dots s'adonnent à un commerce en somme irréprochable, et beaucoup moins douteux que celui des roturiers qui n'apportent souvent dans un contrat que leur moustache blonde et leur sourire irrésistible. On n'a pas plus le droit de priver un jeune célibataire du titre que son papa lui donne en son vivant ou lui a laissé par héritage, qu'on ne serait en droit de retirer à un jeune fermier la charrue de ses aïeux ou à un apprenti ébéniste quelque rabot de famille. La noblesse n'est point du tout une sorte de qualité vague, mystérieuse et inestimable. Les titrés dans la gêne seraient à plaindre en ce cas, et leurs ancêtres n'auraient travaillé qu'en vain, pendant tant de siècles, à la cour, dans les combats, dans les boudoirs et dans les antichambres. Non, un comté, un marquisat, un duché, c'est un capital. Ceux qui le possèdent en ont hérité. Ils peuvent user de ce patrimoine; ils le placent non pas en rente sur l'État, mais en rente sur les familles bourgeoises ou yankees. C'est leur droit.

Après tout, voici comment se présente l'affaire : de riches parvenus souhaitent qu'un titre entre dans leur famille; ils en découvrent un disponible, porté par un célibataire peu fortuné, et ce dernier consent à le leur vendre par contrat de mariage. Peu de trafics sont aussi simples et honnêtes. Ajoutons que ce négoce offre le très sérieux avantage d'aider à la conservation de grands et beaux domaines, de châteaux admirables, de parcs, de forêts, comme de certaines traditions de luxe et de vie élégante, qui sont utiles à la beauté de notre pays, à son prestige et, en plus d'une manière, à son commerce. Les socialistes seuls peuvent souhaiter avec quelque logique la suppression des titres de noblesse — si encore ils consentent à confisquer un élément, sinon un instrument de travail pour toute une classe de la société. Mais tous ceux qui admettent la légitimité du capital et des héritages doivent souhaiter le maintien d'un état de choses équitable et normal, qui favorise l'art architectural, l'art des jardins, et fait en outre rentrer en France beaucoup d'argent étranger, ce qui a bien son importance.

Malheureusement, la noblesse est impopulaire. Le citoyen pauvre, qui gagne malaisément son pain, se tient le raisonnement inévitable, éternel : « Pourquoi celui-ci est-il né avec un titre qui lui crée une situation sociale, alors que mon nom de famille me laisse, moi, Jeannot comme devant? C'est injuste. L'égalité doit régner ici-bas. » Ce syllogisme enfantin, à la fois lumineux et absurde, mène le monde. C'est le nouveau catéchisme de la plèbe innombrable, et il faudra que tout lui cède. Il n'y a rien à répondre, les arguments contraires ne pouvant toucher que les esprits cultivés, c'est-à-dire étant inutilisables en ce cas.

Cependant la noblesse est peu appréciée, non seulement par la plèbe, mais encore par les délicats, par l'élite. Les aristocrates intellectuels reprochent aux aristocrates par naissance plusieurs vices, ou faiblesses, et surtout une paresse et une sottise incomparables. Eh bien, là encore, il y a quelque erreur de jugement, quelque partialité, une généralisation un peu hâtive.

Les nobles assurément ne sont pas plus joueurs, débauchés, menteurs, pusillanimes, vaniteux ou indélicats que les bourgeois affligés de la même fortune ou des mêmes dettes, voire que les prolétaires qui souffrent des mêmes appétits. La paresse immense du monde bien né défie toute épithète; mais celle d'un bureaucrate, d'un petit rentier ou d'un roturier de chez Maxim l'égale facilement. Reste la sottise. Ah, pour le coup, il faut avouer que celle de la bonne société est exquise et d'une qualité vraiment supérieure. Pénétrez en quelque réunion distinguée, à l'heure des sandwichs et des infusions à la crème : une ineffable niaiserie flotte dans l'atmosphère; on la flaire dès l'antichambre, et chaque visage en est comme poudré à frimas; le moindre « Oui, mon cher », le plus indifférent des « Et Mme de Z. va bien ? » le plus modeste des monosyllabes résonne avec une intonation adorablement godiche. La conversation s'arrête au temps qu'il fait, à de pauvres petits potins, à des opinions chétives et sans nuances; les calomnies elles-mêmes sont puériles, vulgaires ou innocemment invraisemblables. A peine ces gens là savent-ils parler, construire une phrase qui ait plus de vingt mots. Avec cela, pas la moindre lecture, ces dames et ces messieurs n'achètent jamais un livre — un livre de trois francs ! Si par hasard quelqu'un a feuilleté le roman du jour, ou qu'il parle de la nouvelle pièce, il dit : « C'est pas mal », ou bien : « C'est puant, mon cher... » Oui, la bonne société est d'une paysannerie intellectuelle qui fait presque peur. Et de la vanité, en outre : c'est terrible.

Mais n'allons pas prendre une partie pour le tout : la bonne société ne se compose pas que de gens titrés, loin de là; et n'oublions pas qu'il y faut joindre la bourgeoisie millionnaire, la grande finance, la haute industrie, etc. Voilà qui atténue sensiblement le blâme, peut-être (1).

(1) Et puis, bien entendu, n'oublions pas que ces gros

*
* *

D'où vient donc que l'on se hâte toujours de juger si mal cette malheureuse aristocratie, qui n'en peut mais, et qu'on veut la supprimer, la spolier, lui défendre de s'appeler par son nom, ce qui est bien le dernier point de la tyrannie et de la persécution?... Mais de ceci que le public français a sur ce qu'on définit en général la noblesse une idée des plus vagues, flatteuse à l'excès et malveillante à l'excès ; de ceci enfin qu'il est mal documenté (selon sa coutume, à vrai dire) sur ce sujet. Qu'est-ce donc en réalité que la noblesse? Il y en a trois.

La véritable, d'abord. L'origine de tout nom de famille est un sobriquet, comme Lescot (l'Ecossais), Lecointre (le bien coiffé), Besson (le jumeau), Voisin, Nepveu (neveu), Dubreuil (du petit bois), Delaborde (de la cabane). Les seigneurs féodaux qui possédaient des domaines grands comme des provinces, ou petits comme des cantons, comprenant bourgs, hameaux ou terres, tirèrent leurs noms et leurs titres de là. S'ils possédaient plusieurs villages ou châteaux, ils donnaient à leurs fils les noms desdits villages ou châteaux, à leur choix; et s'ils avaient plusieurs titres, ils les conféraient également à leurs enfants, par ordre décroissant (duc, prince, comte, etc.) Quand le domaine royal eut absorbé peu à peu toute la France, les descendants des féodaux continuèrent à porter les titres et les noms de leurs ancêtres; de plus les rois, en vertu de leur souveraineté territoriale, se mirent à créer à leur guise des titres de ducs, de marquis, de comtes ou de barons attachés à tels ou tels noms de terres qui leur appartenaient par héritage, ou par conquête. Napoléon I^er^ et Napoléon III usèrent de ce droit. Tous les titres ainsi conférés, ou possédés depuis les temps féodaux par une même famille, sont réguliers. La République les admet, c'est-à-dire que l'état civil constate l'existence de certains titres attachés à certains noms. Si le citoyen Paul a pour nom de famille Dominique, ou d'Ominique, et qu'un titre de marquis soit attaché à ce nom, ledit citoyen s'appelle régulièrement Paul, marquis Dominique, ou d'Ominique. Si le citoyen Jean Dulouvre, ou du Louvre, aîné d'une très vieille famille, est héritier des titres de duc du Luxembourg, prince de Vincennes, marquis des Tuileries, comte d'Auteuil, vicomte d'Armenonville, et qu'il ait quatre fils, il pourra faire appeler ceux-ci prince de Vincennes, marquis des Tuileries, etc., en se réservant pour lui-même le titre de duc, qui prime les autres. Il s'appelle toujours le citoyen Jean du Louvre; mais la loi lui reconnaît aussi le droit de porter le titre de duc du Luxembourg, qui est une propriété de famille, et d'user des autres, puisqu'ils lui appartiennent également, en faveur de ses enfants (1).

jugements sont très... approximatifs. Il va de soi que l'on rencontre partout, et même dans le meilleur monde, des esprits souples, charmants, souvent très fins et parfois cultivés, je dirai mieux, lettrés.

Tout homme qui se prévaudrait sur des actes publics d'un titre non légitimé par son état civil, ou qu'il ne serait pas autorisé à porter (2), s'exposerait à des poursuites judiciaires ou à des amendes. Le sieur Jean du Louvre, duc du Luxembourg, n'a pas plus le droit de signer Jean Duval, par exemple, un papier officiel, que le sieur Jacques Untel de le signer vidame de Préfleury. L'un comme l'autre seraient des faux.

Faut-il ajouter que d'innombrables irrégularités se commettent chaque jour? La plus commune est de se figurer que le fils ou le frère cadet d'un marquis a quelque droit à se nommer comte, ou vicomte si son père ou son frère est comte. Les membres d'une même famille ne peuvent porter des titres qu'autant que ceux-ci existent dans cette famille. Si un marquis de Montmartre possède aussi le titre de comte de Bréda, il peut le donner à son fils; sinon, celui-ci n'est régulièrement que M. de Montmartre — jusqu'à la mort de son père, s'entend.

Telle est la noblesse authentique et reconnue. Vient ensuite celle du Pape. Quelle valeur a-t-elle? Devant l'état civil, aucune. Le Pape a tout d'abord perdu en 1870 la souveraineté territoriale, laquelle seule contient logiquement le droit de conférer des titres de noblesse. Puis le décret du 7 juin 1876, proscrivant en France les titres étrangers, s'applique aux distinctions nobiliaires pontificales. Les personnes qui s'en trouvent pourvues peuvent cependant invoquer deux arguments devant leur conscience, sinon devant la loi. Le Pape, diront-ils, est infaillible; nous tenons sa volonté pour sacrée, et notre anoblissement, fruit de son bon vouloir, pour non moins sacré. Ou bien, objecteront-ils encore, l'entrée des troupes italiennes à Rome en 1870 est un crime; le Pape, à nos yeux, n'a jamais cessé d'être souverain dans ses États que détiennent injustement des usur-

(1) Notons bien ici que c'est la possession légale d'un *titre*, et non du tout la particule, qui fait la noblesse. La particule n'est qu'une orthographe des noms adoptée généralement par les nobles, et rien de plus. Un M. Delaroche sera noble si, ayant hérité de son père un titre de comte, il s'appelle le comte Delaroche, et non parce qu'il orthographie son nom de Laroche ou de la Roche. Les anoblis des deux empires français ne portent souvent point de particule. Une famille considérable du XVI^e^ siècle, riche de dix ou quinze titres, s'appelait Pot, tout simplement: la femme du connétable de Montmorency, grand-maître de France, était une Pot.

(2) Pour porter en France un titre étranger, il faut aux Français une autorisation (décret du 5 mars 1859). Un avis du Conseil d'administration du ministère de la Justice du 7 juin 1876, approuvé par le garde des sceaux, déclare qu'il n'y a plus lieu de proposer au président de la République des décisions accordant à des Français le droit de porter en France des titres étrangers par application du décret de 1859.

pateurs, et c'est du droit d'un souverain qu'il nous a faits ducs et comtes.

Mais l'État français ne reconnaît ni le Souverain Pontife comme un roi, ni les titres étrangers comme valables depuis 1876. M. Untel, créé comte du Pape, ne peut donc légalement signer le comte Untel. Il est seulement libre de faire suivre son nom de cette qualité, et d'écrire sur certains actes M. Untel, comte pontifical, ou comte romain — comme il mettrait, M. Untel, physicien ou spirite.

Quant à la troisième noblesse, celle qui naît par génération spontanée, elle n'existe pas du tout, bien qu'innombrable. Tout citoyen qui prend au hasard le nom de sa mère (1), de son château, de son hameau natal ou de tout autre lieu doit être considéré comme portant un pseudonyme. S'il s'illustre sous ce pseudonyme par son prestige, les œuvres de son esprit ou des actions d'éclat, on l'inscrira peut-être à l'avenir sous son nom véritable suivi de *dit* de Quelque chose.

Résumons-nous en un exemple bien connu, celui d'un Parisien universellement sympathique et apprécié, M. le comte de Fels. Son nom, devant la loi, est M. Edmond Frisch. Son nom complet est M. Edmond Frisch (de Fels), comte pontifical (2).

*
* *

Il est bien certain que du jour au lendemain un décret ou une loi peut interdire en France, officiellement du moins, toute appellation nobiliaire, de quelque nature qu'elle soit. On peut même tenir pour probable que cette mesure injuste et brutale, constituant une véritable spoliation, une atteinte à la propriété, au travail des célibataires pauvres, et finalement au luxe et au commerce français, il est probable que cette stupide violence aura lieu quelque jour. Sera-ce un bien?

Les esprits qui font de l'égalité leur simple idéal applaudiront évidemment. Et ils rentreront chez eux, persuadés que le pays vient de franchir une nouvelle étape vers la lumière. Ceux dont la pensée est moins courte et plus fine, ceux-là sentiront seulement ce jour-là que leur patrie vient encore une fois de renier son passé vénérable et charmant qu'elle s'est séparée un peu davantage de ses ancêtres, de ses traditions, de ses racines, qu'elle a tué quelque chose de très brillant et de très glorieux qui vivait encore dans la nation, un souvenir joli, un dernier respect, un dernier conte à dormir debout.

Ils se répéteront tristement et pieusement, en guise de funérailles, tous ces vocables héroïques et caressants, impertinents ou tumultueux, La Rochefoucauld, Richelieu, Chevreuse, Luynes, Talleyrand, Montmorency, Uzès, qui unis aux vieux termes de duc, de prince, de marquis, de vicomte, formaient une harmonie nationale. Toutes ces syllabes jointes entre elles évoquaient confusément, et pour le peuple même, un passé chargé d'honneur, des arrière-grands-pères cramponnés au sol, ou cavalcadant par l'Europe, toutes bannières au vent; c'étaient, ces mots de luxe, tout un enchantement, des dentelles et des cordons, des armures ciselées, des sourires, de l'éloquence, de l'audace, des façons, une manière qui n'est qu'à nous, Français. Qu'on nous mutile, qu'on nous change cela, et l'on ternit encore une image, on souille encore de la beauté.

Cependant, les êtres vivants qui détiennent ces titres et ces noms émouvants forment une sorte de classe superflue dans l'humanité. La sottise, la paresse les déprécient... Eh oui! mais sans eux plus de titres, plus de noms. Ainsi que des figurants, ils vont soutenant malgré tout ces dépouilles admirables. Ils sont utiles à l'âme de la France, ces masques. Voyez celui-ci : il passe dans la vie, portant comme une armure éblouissante et toute orfévrie, le nom d'un ancêtre qui galopa devant nos pères à Marignan ou à Fornoue. Enorgueillissons-nous donc s'il nous croise, sourions à son heaume d'or et à son grand panache, et n'allons par soulever la visière du casque : il n'y a dessous qu'une figure de snob à donner la nausée. On le sait. Cela suffit.

Et pourquoi même réprouver les nobles pontificaux? Ceux-là, si l'on s'en approche, sont plus fâcheux encore; des relents de comptoir et de Bourse planent autour d'eux. Leurs marquisats et leurs comtés appellent des idées de courtages, de trafics dont on ne parle point tout haut, et l'on songe à Turcaret piétinant chez les cardinaux afin d'être duc. Mais quoi! les fastes du Saint-Siège, jadis cour souveraine dans la Ville Eternelle, font encore rêver quelques poètes. Les suisses pontificaux n'ont-ils point bel air, à la porte du Vatican? Or ne songez-vous point à ces suisses-là, quand vous voyez errer sur notre boulevard quelque prince du Pape?

Bien mieux, je voudrais qu'on allât jusqu'à tolérer sans courroux la troisième noblesse aussi, la spontanée. Elle fait nombre, après tout, elle combat pour les deux autres. C'est une canaille utile, une sorte

(1) La possession ne résulte pas du simple fait d'avoir porté un nom. Jugements à Nimes, 15 décembre 1810, à Besançon, 6 février 1866 : des enfants ne peuvent ajouter à leur nom paternel celui de leur mère, bien que suivant un usage local leur père eût toujours joint ce nom au sien. (DALLOZ, *Nom*, § 24.) C'est un usage incontesté que, dans le nouveau comme dans l'ancien droit, les enfants légitimes ne portent, en France, que le nom de leur père. (DALLOZ, *supplément*, *Nom*, § 23.)

(2) La Cour d'appel de Riom, le 12 juillet 1905, condamnait à une amende un citoyen français qui prétendait porter officiellement le titre de marquis pontifical; ledit citoyen français, n'ayant pas l'autorisation de porter en France le titre de marquis, à lui conféré par un bref du pape, contrevenait à l'article 259 du Code pénal et à l'article 1er du décret du 12 mars 1859 en faisant publiquement usage de ce titre.

de chair à canon. Et puis, quels bons acteurs! Les plus insolents, non moins que les plus drôles, se rouvent là.

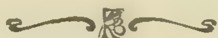
*
* *

Les plus insolents! Ah, c'est ici le point sensible, je pense. Tous ces nobles, gémissent les ennemis des titres, ne se tiennent pas à leur place. Leur morgue déconcerte, leur vanité ne connaît point de limites.

Oui, c'est vrai. Devant l'aristocratie intellectuelle surtout, on ne voit les porteurs de titres ni modestes comme ils devraient l'être, ni même silencieux. Mais qu'importe? Ne sont-ils pas forcés de « morguer » dans les seuls petits coins où l'on boude? Dans la vie réelle, ils ne passent qu'à leur rang de parade, assez loin en somme.

Mais, pleure encore l'égalitaire, le noble m'opprime, moi, avec son nom magique... Brisons là. Ces plaintes sont basses. Un homme qui se laisse opprimer par un autre, qu'est-ce donc? N'a-t-il point honte de réclamer l'effet des lois où l'action personnelle suffit? C'est la fureur du nivelage. C'est la peur. Et c'est l'envie.

Marcel Boulenger



## LES SANS-TRAVAIL

L'hiver de 1905-1906 aura été particulièrement dur aux sans-travail de Londres. Depuis plusieurs mois, les processions des chômeurs et de leurs femmes, à travers les rues de la métropole, ont relégué au second plan les discours de M. Chamberlain. L'Angleterre ploutocratique, la grande industrie omnipotente tremblent devant la misère de centaines de milliers d'êtres humains, qui n'ont pour domicile que la rue, pour moyens de subsistance que les dons arbitraires de la charité publique; en présence de ce débordement de souffrances, le gouvernement s'est déclaré impuissant; recevant l'autre jour une délégation de malheureux, le premier ministre, M. Balfour, avouait son incapacité à soulager tant d'infortunes, et nul n'ignore chez nos voisins, depuis les opulents armateurs jusqu'aux gens en guenilles qui sortent chaque matin de Poplar, que la loi du 11 août 1905 n'est qu'une loi de plus, c'est-à-dire une affirmation de sympathie, une protestation platonique, un stérile énoncé de mesures, sans portée réelle. Ce qu'il faut aux sans-travail, ce n'est point une mince aumône dispensée par un comité de secours; c'est du travail. Or, comment en trouveraient-ils alors que, dans l'État moderne, il est inévitable qu'un certain contingent d'ouvriers demeurent dépourvus d'ouvrage?

A quelque heure en effet qu'on dresse le recensement d'un pays industriel, on relève un résidu plus ou moins considérable d'inemployés. Le grief que la classe prolétarienne adresse au système économique en vigueur est moins encore de comprimer les salaires que de frustrer de leurs salaires une portion croissante de ses membres. Non seulement des effectifs énormes de citoyens sont réduits à des rétributions qui ne correspondent pas aux besoins les plus élémentaires; mais aussi des contingents compacts sont privés de toute rémunération. En ce moment les ouvriers français, allemands, belges, suisses, autrichiens, souffrent tous, comme leurs confrères anglais, de l'insuffisance des offres d'emplois. Et pourtant, l'on ne peut pas dire qu'une crise générale de la production pèse sur le monde. Telle industrie, à l'inverse, se félicite du regain d'activité qu'elle enregistre. Et de cette notation importante, l'on peut déduire cette conclusion essentielle que le chômage est un phénomène permanent, et qu'il ne tient pas uniquement à des dépressions, à des krachs de la manufacture ou de la banque.

S'il jette l'épouvante et sème la colère dans le prolétariat, frappé ainsi en son existence même, par on ne sait quelle maligne et mystérieuse puissance, il ne laisse point parfois d'inquiéter les gouvernements et leurs majorités politiques. Les cortèges de femmes en haillons qui ont parcouru les quartiers élégants de Londres, ont fait plus d'impression sur les esprits sensibles, ou égoïstes, de la Cité que de longues évocations statistiques. Si le riche vit du pauvre, selon la formule lapidaire lancée par Blanqui, il n'aime pas trop à considérer en face cette pauvreté lucrative. Ceux qui ont charge des affaires publiques n'ignorent plus quels troubles, quelle subversion les crises de chômage ont engendrés dans l'histoire du passé. Mais l'anxiété et la pitié elles-mêmes sont impuissantes à résoudre le problème organique qui se pose, problème toujours plus pressant dans les contrées surpeuplées, déjà naissant dans les terres neuves, où la classe ouvrière est clairsemée.

Or il y a plusieurs sortes de chômage. On distingue celui qui est imputable à des causes individuelles, et qui, à vrai dire, ne concourt que pour une faible part au total de l'effectif: celui qui est dû à un accident momentané, — incendie, inondation, etc.; celui qui est saisonnier et qui est escompté — si l'on peut ainsi parler — dans le vêtement, la mode, ou le bâtiment; celui enfin qui se lie à la constitution même de l'industrie et dont les trois grands éléments sont: l'immigration dans les villes, l'expansion du machinisme et la surproduction

chronique. Lorsqu'on a additionné toutes ces causes de souffrances, on s'aperçoit que nul ne peut prétendre échapper au mal, et, bien plus, que ce mal ne saurait rester constant, qu'il est destiné à croître sans relâche.

Il est permis de s'en tenir au chômage organique dans une aussi brève étude. Les phénomènes, qui l'engendrent, ont un caractère quasi mécanique et fatal. Ils offrent ce trait capital de se généraliser, partout où la fabrique moderne a fait son apparition, et où la culture primitive de la terre a été une fois désertée (1). Du jour où fume la cheminée d'usine, où le haut fourneau brille, où s'ouvrent filatures et tissages, les paysans s'arrachent au sol et se précipitent vers l'atelier d'abord largement accueillant. L'émigration rurale s'exerce dans l'Europe orientale comme dans l'Occident vieilli, et elle est déjà si marquée au delà de la Vistule, qu'elle a contribué à l'éveil de la révolution russe. En certaines contrées, comme l'Angleterre, la dépopulation des champs est presque accomplie ; ailleurs, comme en France et en Allemagne, elle se poursuit avec une régularité absolue, en dépit des objurgations des conservateurs, — élaborant ainsi une armée toujours plus épaisse de sans-travail.

Mais le machinisme concourt à la même tâche. Lorsque les ouvriers brisèrent les premiers appareils perfectionnés que les inventeurs mirent en leurs mains, ils manifestèrent, à coup sûr, quelque barbarie, mais ils marquèrent en même temps un sens profond de leurs intérêts immédiats. Ils comprenaient à merveille que le rouage nouveau, comme un sauvage vainqueur, allait les décimer et qu'ils paieraient un tribut onéreux à l'ingéniosité de leurs semblables. Les écrits des premiers socialistes sont pleins d'invectives contre la science régénératrice et oppressive. Proudhon a laissé, sur ce thème, d'admirables pages. La machine émanciperait l'homme avec un autre régime économique : actuellement elle suspend sur lui le plus lourd des servages, celui de la faim, et lorsqu'on n'envisage pas le cours des choses à un point de vue purement philosophique, on s'explique l'irritation des typographes, à une date encore récente, contre les linotypes. Chaque invention, si elle sert le progrès industriel, multiplie les victimes; si elle prépare le mieux-être de la collectivité future, elle sème les ruines individuelles. Comme un perfectionnement entraîne l'autre et que l'outillage est en perpétuelle révolution, on conçoit que, de ce chef encore, le chômage apparaisse grandissant.

Mais c'est surtout la crise économique permanente qui nourrit ses contingents, et qui jette les sans-travail sur le pavé. Même aux époques où telle fabrication essentielle, métallurgique ou textile, s'affirme prospère, il en est d'autres qui végètent lamentablement. A côté des krachs généraux qui interviennent, non point à des dates fixes, comme d'aucuns l'avaient prétendu dans le passé, mais à des étapes de plus en plus répétées, surgissent les krachs partiels qui englobent dans leur tourbillon, avec des industries déterminées, une portion des transports et du commerce, et qui se répercutent presque infailliblement, par le jeu de la Bourse, sur d'autres industries. Ces catastrophes, on peut les imputer à diverses causes : il en est une qu'on ne saurait jamais éliminer : la surproduction, parce qu'elle résulte du régime de propriété lui-même.

La production contemporaine est anarchique, c'est-à-dire inorganisée. Chaque fabricant s'efforce d'arracher à ses machines et à ses ouvriers, la plus grande somme possible de marchandises ; si par hasard, il participe à l'une de ces ententes ou cartels qui cherchent aujourd'hui à étendre leur rôle dans les vieux pays manufacturiers, il ne s'astreindra encore qu'à une discipline insuffisante. Il fera travailler son personnel cinq jours, cinq jours et demi par semaine, au lieu de six et davantage, mais dans cet espace de temps limité, il portera l'activité au maximum. Lors même qu'il compterait avec la loyauté de ses confrères nationaux, il se heurterait à la concurrence du dehors. Pour la soutenir, il faut qu'il abaisse ses prix ; pour abaisser ses prix, il faut qu'il réduise ses frais généraux, opération malaisée, ou qu'il multiplie la quantité de ses apports sur le marché. Le cartel ne joue ainsi qu'un rôle limité. La production déréglée, bondissante, ininterrompue, est la règle quasi inéluctable du monde. Comme elle reste forcément hors de toute proportion avec les besoins du consommateur, comme chaque entrepreneur accélère sa fabrication, sans se soucier de celle d'autrui, — l'engorgement arrive rapidement, la crise sévit : le travailleur n'est plus qu'un sans-travail. L'usine ferme ses portes ou se clôt à demi, jusqu'au jour où reviennent des temps meilleurs : or la catastrophe se déchaîne en permanence sur l'une ou l'autre des catégories d'industrie ; elle ne se borne pas à ajouter provisoirement au nombre des chômeurs ; elle lui assigne une progression mathématique, parce que le premier résultat des krachs de surproduction est de resserrer la grande manufacture sur elle-même, et de fermer les ateliers moyens ou petits, dotés d'une moindre vigueur de résistance.

Si l'on réunit les trois phénomènes que nous venons d'énumérer, l'on voit donc que l'exode rural stimule la demande d'emploi, que l'expansion du machinisme restreint incessamment la faculté de place-

1 Cette désertion est elle-même inéluctable, à raison de la concurrence et de la surproduction agricole mondiale.

ment, et que la crise chronique aggrave encore la concurrence entre les anciens ouvriers et les paysans attirés par les villes.

Il est très malaisé d'obtenir des statistiques précises, ou approximativement exactes, du chômage. Lors du grand débat qui s'est élevé sur ce sujet, à la Chambre française, au début de cette année, les orateurs des divers partis avouèrent leur parfaite ignorance, et ce fut justement pour réunir d'indispensables éléments, que l'assemblée vota le principe d'une enquête permanente. Veut-on un exemple des incertitudes qui règnent, à cet égard, dans les chiffres? Au cours d'une discussion qui eut lieu en 1901, au Reichstag allemand, les socialistes prétendirent que la ville de Berlin recélait 50.000 chômeurs; le ministre Posadowsky riposta, qu'à sa connaissance, le total était au moins quadruplé. Or, d'une enquête qui fut entreprise immédiatement par les associations syndicales, il ressortit que les données produites par les députés de la Social-Démocratie demeuraient inférieures de moitié à la réalité. Ces investigations sont laborieuses; elles exigent une organisation délicate qui est loin d'exister dans les grands États modernes.

Quoi qu'il en soit, si l'on s'en rapporte aux statistiques officielles, dont l'exactitude est plus que contestable, on a compté en France, dans les trois derniers mois étudiés : juillet, août, septembre, 7,7 p. 100, 8,6 p. 100, 10,5 p. 100 de sans-travail. Nous ne nous attardons naturellement pas ici à enregistrer les contrastes, qui s'affirment entre les professions. Le maximum des dix dernières années a été relevé au lendemain de l'Exposition Universelle, en 1901 et 1902, où la proportion de 11 p. 100 fut atteinte et dépassée. Or, si l'on rapproche ce taux de misère de l'effectif de la population industrielle et commerciale, l'on constate que plus de 600.000 individus, chez nous, étaient alors sans pain — et que la situation n'est guère différente, à l'heure actuelle. En Angleterre, le gouvernement, en s'en référant aux calculs des grandes Trade's, Unions n'accuse que 5,4 p. 100 de gens dépourvus d'emplois; mais aucune créance ne saurait être donnée à cette allégation, parce que les grandes Trade's Unions sont celles qui souffrent le moins des crises, et qu'une grosse partie de leurs affiliés, mineurs, employés de chemins de fer, etc., ne sont qu'indirectement touchés par la surproduction, ou par l'extension de machinisme. Cependant ce chiffre de 5,4 p. 100 représente déjà une armée de réserve énorme, le contingent industriel étant Outre-Manche bien plus développé qu'en France.

Le chômage, — et c'est là une caractéristique aggravante, — sévit d'ailleurs beaucoup plus en hiver qu'en été. A ce point de vue, un recensement qui eut lieu en Prusse, il y a quelques années, un jour de mai et un jour de décembre, apparaît absolument concluant. Il signale aux deux dates choisies : 194.000 et 554.000 ouvriers sans emploi. Des précieuses recherches qui furent opérées par le commissariat du travail de Massachusetts, aux États-Unis, nous pourrions encore tirer bien des données suggestives et douloureuses. Nous nous bornerons à dire que, durant la dernière décade, cet office a noté jusqu'à 22 p. 100 de sans-travail.

Peut-être ces chiffres suffiront-ils à dénoncer l'étendue du mal à ceux qui se bornaient à la soupçonner, et qui n'attachaient, à certains phénomènes économiques de notre âge, qu'une portée restreinte. Peut-être convaincront-ils le lecteur que, de par l'organisation économique elle-même, et non point de par leur faute personnelle, des millions d'hommes dans l'Europe et dans l'Amérique civilisées, restent privés de leur subsistance quotidienne. Le fatum de la philosophie antique ne l'emporte point en rigueur cruelle sur cette fatalité de l'industrie moderne, qui guette le jeune prolétaire dès le berceau, et qui pèse sans relâche sur la vie des masses ouvrières. Or il convient de rechercher quels palliatifs l'État ou les initiatives individuelles ou corporatives, ont pu apporter à un fléau, dont nul ne peut se flatter d'éviter l'étreinte.

Au Conseil supérieur du Travail, en 1903, une grande discussion s'ouvrit sur les moyens de venir en aide aux miséreux en quête d'emploi, et de restreindre la fameuse armée de réserve. Un membre, qui représentait une Chambre de commerce des plus opulentes, présenta une vibrante apologie de l'épargne, et salua en elle l'unique, le tout puissant remède. Ce délégué, comme la plupart des économistes orthodoxes, oubliait simplement que l'épargne est un luxe interdit à des millions de créatures humaines. Comment épargner, lorsqu'on est réduit à ces salaires de 18 et de 15 francs par semaine, dénoncés par la récente enquête textile, et quand on est incapable de verser les quelques centimes qu'exigerait quotidiennement l'institution projetée de nos retraites? Mais, à l'inverse, il faudrait savoir si les caisses publiques de chômage pourraient atteindre le mal en sa racine, fournir des subsides à tous ceux qui en voudraient requérir, et supprimer le sans-travail.

Les organes de la lutte, en ce domaine spécial, mais si ample, se classent en diverses catégories.

En premier lieu surgissent les caisses syndicales libres, conçues sur le plan de l'orthodoxie économique, puisqu'elles doivent parer à tous les besoins, en faisant appel aux seules contributions de leurs adhérents. En Angleterre, ces caisses, qui réunissent la majeure partie des deux millions de Trade-Unionistes, paient annuellement 12 millions de subsides; en Allemagne, groupant plus d'un million de per-

sonnes, elles dépensent deux millions; en France, elles ne jouent qu'un rôle beaucoup plus limité, puisqu'elles comptent un peu plus de 30.000 affiliés, et répartissent quelque 200.000 francs. On cite toujours en modèle la Fédération du Livre, qui distribue 125.000 francs entre ses 11.000 sociétaires, mais si l'on évoque si souvent son exemple, c'est justement parce qu'elle a trouvé peu d'imitatrices. Nous aurons fait en deux mots la critique des caisses syndicales, en disant que, partout, elles s'adressent essentiellement aux travailleurs des métiers qualifiés, c'est-à-dire à ceux qui touchent les rétributions les plus élevées, et qui peuvent le mieux, par suite, se prémunir contre les risques de la profession. La thèse de la mutualité syndicale, s'identifiant avec celle de l'épargne, soulève les mêmes controverses.

Les créations imaginées par les autorités publiques, nationales ou communales, ne fournissent pas un remède plus efficace. La caisse d'assurance obligatoire de Saint-Gall, en Suisse, n'a fonctionné que deux années durant, de 1894 à 1896, et l'on a allégué, pour revendiquer sa dissolution, que les assujettis ne payaient point leurs cotisations : c'est que ce paiement leur était trop malaisé et que leur gain était trop insuffisant pour autoriser un prélèvement. Quant aux caisses d'assurance facultative de Berne, de Cologne et de Leipzig, qui sont plus ou moins contemporaines de celle de Saint-Gall, elles sont loin d'avoir engendré des résultats concluants.

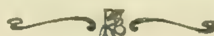
La solution intermédiaire, je veux dire l'allocation d'un subside public aux caisses syndicales libres, a conquis généralement la faveur des gouvernants. On déclare qu'elle a été appliquée avec un plein succès à Gand et dans nombre de villes belges; le Parlement français, par la loi budgétaire du 22 avril 1905, l'a sanctionnée, en votant un premier fonds de subvention. De la sorte, l'État ne crée rien; il ne prend aucune initiative; il assigne cette initiative aux intéressés, leur promettant à titre d'encouragement un concours limité, qui est fixé maintenant chez nous à la somme de 110.000 francs par an. C'est une goutte d'eau dans un Océan : pour prévenir toutes les misères du chômage, il faudrait dépenser, dès à présent, d'après les calculs les plus serrés, de 150 à 200 millions par exercice; or nul n'attend des syndicats qu'ils prélèvent ce total sur des salaires de 3 fr. 50 ou 4 francs par jour en moyenne, — ni de l'État et des communes qu'ils en prennent volontiers à leur charge un gros contingent.

C'est à dessein que je laisse de côté deux institutions dont la valeur, en l'espèce, a été souvent proclamée : le placement et les travaux publics. Par le placement, on nivelle simplement l'offre et la demande d'emploi, mais l'on ne multiplie point les disponibilités d'emplois, et, par suite, l'on ne modifie pas les conditions du marché. Les travaux publics permettent, en temps de grande crise, d'occuper quelques milliers de personnes, mais leur utilité, toute provisoire, se restreint très naturellement, puisque l'État, les départements et les communes ne sauraient leur affecter des dotations élevées, sans remanier l'économie même de leurs budgets. A notre connaissance, la dépense la plus considérable, qui ait été consentie de ce chef, en France et pour douze mois, a été de 1.744.000 francs.

***

A bien examiner les faits, le lecteur se convaincra donc que, dans notre système économique, le chômage ne peut être vaincu par les initiatives individuelles, collectives ou même publiques, qui se cantonneraient dans le cadre de la législation traditionnelle. Si ce chômage sert la cause de la grande industrie, en lui offrant une arme de lutte contre les revendications ouvrières, s'il lui présente d'abondantes réserves de sans-travail, s'il autorise la pratique nouvelle, de plus en plus généralisée, des briseurs de grèves, il échappe à l'action du réformisme social. Ce n'est point par des règlements particuliers, par des créations plus ou moins humanitaires, qu'on dissimulera ses atteintes, ou qu'on retrécira son domaine. Il tient à la constitution même de la production capitaliste, c'est-à-dire au régime de la propriété. Il évolue avec cette production capitaliste, étendant son aire, et ses méfaits, affermissant davantage son statut de souffrance et de désespoir, au fur et à mesure que la fabrication usinière se concentre et qu'elle se dote d'appareils mécaniques plus audacieux. Et l'on s'explique facilement pourquoi, sans une transformation profonde de l'état économique, les effets du chômage ne peuvent être ni éliminés, ni réellement atténués : c'est que les lois d'assurance devraient imposer aux pouvoirs publics des sacrifices toujours grandissants, et que d'année en année, ces pouvoirs seraient tenus d'inscrire au profit des ouvriers sans gîte et sans pain, des crédits indéfiniment majorés. Ainsi, et à moins de toucher aux principes mêmes de la propriété, la société serait entraînée à laisser subsister des résidus de sans-travail, qui iraient très vite grossissant. Le chômage est le point critique du monde moderne ; il apparaît comme le mal suprême — incurable et triomphant — de cette phase historique.

PAUL LOUIS.



# LA RÉVOLUTION RUSSE ET L'ARMÉE DE MANDCHOURIE

Quelques jours après la défaite de Oua-Fan-Gou, je fis route avec un *potpolkovnik* (sous-colonel) qui se rendait à Liao-Yang, pour se remettre de sa blessure. Le colonel me parla de la bataille : il était aigri, furieux. Sa fureur le rendait injuste; il s'en prenait au général Stackelberg qu'il accusa, bien à tort, d'être un incapable et même un lâche. Je connaissais avec précision ce qui s'était passé et j'aurais pu redresser le jugement de mon interlocuteur. Je ne l'essayai pas, tant cela eût été vain. « Et puis, cria le colonel, pourquoi nous a-t-on envoyés ici? à quoi sert cette guerre? Que d'existences, que de millions perdus! C'est notre peuple, *c'est notre pauvre moujik qui va, comme toujours, payer tout cela!* » Cette dernière réflexion me frappa; j'y sentis non pas seulement le dépit momentané causé par la défaite, mais le mécontentement et la révolte depuis longtemps ruminés.

Une armée vaincue est forcément mécontente. Rien n'est plus déprimant pour des hommes que de comprendre l'inutilité complète de leurs efforts. Or, dès leur premier contact avec l'armée japonaise, les Russes avaient reculé; depuis, ils reculaient sans cesse et les moins intelligents d'entre eux devaient bien se dire qu'ils n'avanceraient jamais. Chez les soldats, c'était une certitude instinctive, irraisonnée, qu'à la suite de chaque bataille, on continuerait à se retirer vers le Nord. Chez les officiers, je retrouvais la même opinion déprimante sous les vantardises et les fanfaronnades, causées le plus souvent par une abondante consommation d'alcool. La flamme de l'ivresse éteinte, le même officier, qui, il y a quelques instants, voyait tout en rose, recommençait à voir tout en noir.

L'armée russe n'avait ni espoir, ni confiance dans l'issue de cette guerre qui, de plus, ne l'intéressait pas, parce qu'elle lui apparaissait sans objet. En vain, dès le début, on avait essayé de l'exciter artificiellement, d'éveiller sa haine contre le Japonais, contre la *traîtrise déloyale* de son agression. Le tzar s'était servi de ces expressions irritées dans le manifeste à son peuple. Mais ce manifeste n'avait pas trouvé d'écho. On avait, à profusion, distribué, par tout le pays russe, les cartes postales et les images patriotiques. L'une d'elles, que j'ai vue, représentait un soldat russe, un géant aux larges épaules qui, sans colère, sans émoi, donnait placidement la fessée à un petit Japonais rageur. Il faut désespérer du patriotisme quand il ne se manifeste que par des cartes illustrées. Le peuple russe était tout autre, avant la guerre de 1877, à la veille de se jeter sur le Turc, infidèle, massacreur de chrétiens, héréditairement haï. Il comprenait cette guerre, il s'enthousiasmait pour elle. Mais contre le Japonais! Les Russes d'Extrême-Orient se sentaient plutôt attirés vers lui; les Russes de Russie ne savaient pas qui c'était et les soldats, les réservistes transportés en Mandchourie, après un effroyable trajet de cinq semaines, ne comprenaient qu'une chose, c'est qu'ils allaient se battre dans un pays bien loin du leur et bien près au contraire de celui des ennemis!

Dès lors, on doit se demander non pas pourquoi ils ne se battirent pas mieux, mais pourquoi ils ne se battirent pas plus mal. La retraite continuelle énerve, démoralise une armée. Heureusement pour eux, les Russes sont des virtuoses de la retraite. Ils parviennent à se tirer, sans grands dommages, des situations les plus critiques où d'autres seraient complètement détruits. Quand on connaîtra les détails de la bataille de Moukden par exemple, on sera vraiment émerveillé. Sous les canons japonais, une armée de 400.000 hommes, à moitié cernée, a pu sauver presque toute son artillerie, presque tous ses innombrables transports. Tout cela s'est écoulé, dans un immense désordre, dans une colossale confusion. Mais ce qui a été perdu était insignifiant par rapport à la masse totale et, quelques semaines après, l'armée russe était reformée, prête à livrer de nouveaux combats.

La paresse, la mollesse, l'insouciance qui nuisent si souvent aux Russes, les servirent en cette circonstance. Pareilles à des bourrelets, elles amortissaient les coups des Japonais. Et, grâce à elles, la moral de l'armée était, après la défaite, à peu près ce qu'il était avant.

Il n'y eut, tout le cours de la guerre, aucune espèce de mutinerie, à l'exception de l'affaire peu importante des cosaques caucasiens. Ces montagnards à la taille élancées s'étaient laissé entraîner en Extrême-Orient par l'espoir de belles aventures, de succès faciles et peut-être aussi de quelques pillages rémunérateurs. Ils partirent en volontaires, s'équipant à leurs frais, montés sur leurs chevaux de belle race arabe. Mais hélas, quelle déconvenue! rien à piller et rien à gagner sauf les coups de fusil des Japonais. La guerre la plus ennuyeuse, la plus accablante et la plus longue. On leur avait dit qu'elle ne durerait pas six mois; et, six mois écoulés, voilà qu'elle commençait à peine. Alors les Caucasiens, peu au fait de la discipline, déclarèrent qu'ils en avaient assez, qu'ils s'en retournaient chez eux. Ils se mirent à vendre leurs chevaux et, pour arrêter cette désertion qui menaçait de se propager, comme les réprimandes étaient vaines, on dut fusiller quelques-uns des meneurs!

*
* *

Depuis plusieurs mois la guerre est terminée et des bataillons si nombreux qu'on a dirigés vers l'Extrême-Orient, aucun n'en est encore revenu. Dans les commentaires qui entouraient le texte du traité, je fus très frappé de voir avec quelle lenteur excessive le gouvernement russe voulait procéder au rapatriement de l'armée de Mandchourie. On parlait de dix-huit mois, de deux ans! on invoquait des raisons matérielles, l'encombrement du chemin de fer. Mais ces raisons-là ne suffisaient pas à expliquer une telle lenteur. En effet, la plus grande masse des troupes a été, en moins de quinze mois, d'avril 1904 à juillet 1905, transportée en Mandchourie. Elle pourrait donc être ramenée dans le même temps et même beaucoup plus vite, puisque la voie n'est plus obstruée par les trains de blessés et de munitions. De plus, à côté de la voie de terre, il y a la voie de mer. Pourquoi ne pas utiliser les bateaux? Anglais, Américains, Allemands, loueraient volontiers leurs grands steamers qui rendraient d'autant plus facile la tâche du Transsibérien. Ce qui donnait au transport des troupes beaucoup de lenteur, c'est qu'il fallait tout transporter ensemble : hommes, chevaux, voitures, canons ; un wagon contient quarante hommes qui, bien tassés les uns sur les autres, se réchauffent pendant la longue traversée sibérienne et ne contient que huit chevaux. Mais, les chevaux, les voitures, les canons peuvent parfaitement attendre, deux et même trois ans sans s'impatienter. Pour les hommes, il n'en est pas de même. La plupart sont des réservistes arrachés à leur chaumière, à leur famille. Il m'arriva un jour d'interroger l'un d'eux, dont la face sérieuse et vieillie m'avait attiré : « Combien d'enfants as-tu, lui demandai-je? » L'homme sourit placidement et répondit : « *Piatz stuck*, *cinq pièces* ». Un homme qui a laissé derrière lui, à dix mille verstes, cinq pièces d'enfants, outre qu'il ne peut guère se battre avec un enthousiasme fol, doit avoir, après dix-huit mois, un désir bien légitime de retrouver ses marmots. Rien ne serait donc plus facile que d'oublier pour un temps les canons, les caissons, les voitures inanimées, de bourrer de chair humaine tous les wagons disponibles et de rendre bien vite ces pauvres gens, ces *âmes non mortes* au village de la plaine russe, à l'*isba* enfumée d'où on les a tirés !

On ne le fait pas, parce que l'on craint d'introduire, avec ces soldats non vainqueurs, de nouveaux éléments de mécontentement et de désordre dans un pays qui n'en a déjà que trop. Que diront tous ces guerriers quand on les interrogera sur cette guerre qui n'apporta que des défaites? Naturellement ils attribueront ces défaites à l'incapacité de leurs chefs; ils raconteront tous leurs efforts, toutes leurs souffrances qui n'ont servi à rien. Et à eux, par contre, on racontera tout ce qui s'est passé depuis leur départ, les événements quasi fantastiques, les changements si prodigieux qui se sont produits : en beaucoup d'endroits, les seigneurs, les maîtres de la terre, abandonnant leurs terres et leurs châteaux, et les moujiks, hier encore apeurés, s'appropriant audacieusement les terres et pillant les châteaux ; les ouvriers révoltés contre leurs patrons, plus d'une fois saccageant l'usine, se partageant des monceaux de sucre, s'enivrant de l'alcool dérobé ; dans toutes les grandes villes, des batailles entre les révolutionnaires et les soldats ; partout des tueries, partout des massacres. Et au milieu de ce fracas, la voix de l'Empereur qui parvient à peine à se faire écouter ; le pope, à la messe du dimanche, lisant, au nom du *Gosoudar*, des choses si étranges, si nouvelles et si vaguement comprises : que le peuple aura le droit de voter, de choisir des représentants qui s'en iront à Pétersbourg, pour y aider à faire les lois, comme si tout était bouleversé désormais, si l'on reconnaissait un peu le droit de gouverner à ceux qui, jusqu'ici, n'avaient su qu'obéir !

Voilà tout ce que vont voir et apprendre les soldats de Mandchourie. Ils ont quitté un pays et ils en retrouvent un autre, profondément différent. Ils tombent parmi des gens plus troublés, plus mécontents qu'ils ne le sont eux-mêmes. Et de ces deux mécontentements, s'augmentant l'un par l'autre, peuvent naître des désordres plus graves encore que les précédents.

Parmi ces soldats et ces officiers, deux groupes sont particulièrement à craindre, parce qu'ils sont les plus aigris, les blessés et les prisonniers du Japon. Les blessés! rien n'est triste comme le retour de Mandchourie dans les trains encombrés d'éclopés; boiteux traînant leurs béquilles, manchots, balafrés et ceux qui ont les reins cassés et ceux qu'un éclat d'obus a défigurés. Le train qui me ramena en était rempli ; mon voisin de couchette, un capitaine, ne pouvait aller au wagon-restaurant que soutenu ou plutôt porté par deux soldats. C'était un homme aimable, au regard très doux. Tout de même quand il me voyait, parfaitement ingambe, sortir sur la voie, à chaque arrêt et faire les cent pas sur la neige, j'observai maintes fois que son visage s'assombrissait que son regard devenait dur. Songez au malheureux moujik qui retourne à son village, avec un bras, ou une jambe de moins : c'est un inutile, un propre à rien, incapable désormais de gagner le pain qu'il mangera. La pension qu'on lui donne est insignifiante. Il sera à la charge de cette famille qu'il devait lui-même nourrir.

Mais l'irritation des prisonniers doit être pire en-

core. Qu'ils aient été capturés à la suite d'une blessure ou qu'ils se soient rendus, ils ont connu toute l'amertume, toutes les humiliations de la captivité. Les Japonais qui, sous le rapport matériel, les ont traités avec beaucoup plus d'humanité que les Allemands ne traitèrent en 1870 les vaincus de Sedan, ne leur ont pas, par contre, épargné les souffrances morales. Le Nippon est essentiellement orgueilleux et arrogant : il tenait en son pouvoir ces Russes qui l'avaient tant méprisé. C'était son tour maintenant de faire sentir sa puissance et son mépris. Un correspondant anglais me racontait naguère l'histoire suivante : après la bataille de Moukden, tous les prisonniers russes furent gardés, deux jours et deux nuits, dans les fossés larges et profonds qui entourent la ville chinoise de Liao-Yang. Ils restaient là, parqués comme un immonde bétail et toute la population chinoise, montée sur les remparts, les accablait de moqueries, de sarcasmes, d'injures; quelques Chinois poussaient même l'audace jusqu'à cracher d'en haut sur ces malheureux et les sentinelles japonaises regardaient cela d'un œil dédaigneux. Le correspondant anglais, aussi russophobe qu'on peut l'être, me dit : C'était une chose bien pénible à voir, *pour un blanc.* » Comment des hommes qui ont été meurtris par de si dures vexations ne reviendraient-ils pas, pleins de colère, contre ceux qu'ils accusent de les y avoir exposés ?

Ces jours derniers, à peine échappés du Japon, les prisonniers russes que le transport *Voronèje* conduisait à Vladivostok se mutinèrent. Pour rétablir l'ordre, il fallut recourir bien vite aux torpilleurs et aux soldats nippons ! Triste nécessité pour des Russes d'être obligés de faire appel à leurs ennemis d'hier, afin de maîtriser leurs frères ! Je crains fort malheureusement que cette nécessité ne se produise encore. Et les officiers captifs sont aussi furieux que leurs hommes. Quelques-uns d'entre eux ont exhalé leur colère dans un manifeste que les journaux ont publié : il y est dit que seul le gouvernement est responsable de la guerre et des défaites, et c'est à lui que tous les Russes doivent s'en prendre. Voilà quels passagers on va débarquer à Vladivostok, où la révolte, la sédition ont éclaté ! On a cru mieux faire en ne les amenant pas tout de suite en Russie. Mais souvent la peur d'un mal...

*
* *

Sans doute l'embarras du gouvernement russe est terrible, sans doute les craintes que lui inspire le retour de cette armée vaincue ne sont pas sans objet. Mais cependant, il n'a pas le choix et la pire des solutions serait de n'en pas prendre immédiatement : l'armée de Mandchourie doit être le plus tôt possible, rapatriée. On ne peut pas la tenir là-bas plus longtemps. On ne peut pas demander un sacrifice surhumain à des hommes qui se sont déjà assez sacrifiés. L'hiver mandchou fait de nouveau sentir son effroyable rigueur à des soldats dont des citadins bien chauffés, bien logés, bien nourris, ont raconté naïvement qu'ils supportaient si bien le froid, qu'ils s'en réjouissaient presque, que l'hiver était leur ami, comme si aucune créature humaine pouvait tirer son plaisir de la bise et des frimas. Faute de maisons pour cette multitude, les soldats ont dû à nouveau se terrer dans les *zimlienka*, dans les tanières, hâtivement creusées. Une nuit qui n'en finit pas, une nuit de seize heures sur vingt-quatre, les y retient et l'ennui, la languitude, compagne des ténèbres, les songeries mauvaises ont tout le temps d'agir sur ces hommes, redevenus habitants des cavernes. L'année dernière il y avait la bataille toujours possible et ses violentes distractions, la peur des surprises, l'attente d'événements imprévus, la nécessité de se garder. Maintenant il n'y a plus rien qu'une furieuse envie de s'en aller, de quitter pour toujours cette terre de malheur. Il ne faut pas trop longtemps contrarier cette envie, parce qu'on ne la contrarierait pas impunément.

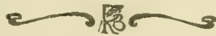
Un des plus grands défauts des Russes, c'est de croire que le temps règle les difficultés. Or, le plus souvent, au lieu de les régler, il les accroît. Pendant les négociations qui précédèrent la dernière guerre, ils pensaient que s'ils éludaient un peu les demandes japonaises, s'ils gagnaient quelques semaines, tout était décidément pour le mieux. Chacun sait à quoi une pareille méthode a conduit. De même, dès le début des troubles actuels, toujours plutôt que d'aborder l'obstacle franchement et de face, on préféra biaiser. Avec le temps l'obstacle devenait plus gros. Quand le comte de Witte prit les rênes, il devait savoir que la liberté de la presse, la suppression de la censure étaient parmi les premiers désirs de la nation ; et, après les terribles périls de la grève générale, il paraissait en toute évidence bien impossible de résister à la nation. Pourtant, M. de Witte n'a pas supprimé la censure ; les journaux l'ont supprimée eux-mêmes, par le fait qu'ils ne s'y soumettaient plus. Ainsi cette grande liberté n'est pas une concession prudente du gouvernement, mais une conquête de la Révolution.

Je pourrais multiplier les exemples de cette indécision funeste. Souhaitons, pour leur intérêt, qu'ils ne l'appliquent pas au redoutable problème de l'armée de Mandchourie. Cette armée, transportée là-bas pour la guerre, a combattu comme elle savait, avec sa bravoure naturelle, mais malheureusement trop inerte. Elle n'a point fait trop mauvaise figure devant un ennemi qu'elle n'aurait jamais cru si ter-

rible. La guerre terminée, elle veut et elle doit rentrer.

Cette armée, dans sa très grande majorité, était *loyaliste* ; j'ai longtemps vécu parmi elle ; j'ai vu des mécontents, infiniment peu de révolutionnaires. Si j'excepte quelques civils qui s'étaient mêlés à elle, des officiers de réserve, récemment sortis de l'Université, surtout des médecins ayant étudié à l'étranger, elle restait attachée à son empereur et même à son régime. Mais les doctrines révolutionnaires se propagent vite parmi les malheureux et les mécontents. On vient de signaler une échauffourée à Kharbine. Or, une révolte dans cette armée serait une chose effroyable, en elle-même et par les conséquences qu'elle aurait en Russie. Moscou, Saint-Pétersbourg, comme autrefois Rome, n'apprendraient pas sans épouvante la révolte des lointaines légions.

Raymond Recouly.



## DANS LE PETIT MANOIR

Il est loin le petit manoir,
Perdu dans les ombres du soir,
Tout seul, au pli d'une vallée.
La girouette grince au toit,
Mais le feu brille devant toi,
Chère exilée.

Pour tromper l'heure et t'occuper,
Tu brodes avant le souper,
Assise au bord d'une bergère.
Sur le joli point d'Argentan
Je vois s'arrêter un instant
Ta main légère.

Voici que tu lèves les yeux
Vers les portraits de tes aïeux,
Hommes très fiers, femmes très sages.
Ceux-là, sans hennins ni jabots,
Viennent pourtant, nobles et beaux,
Du fond des âges.

Ils n'auraient pas chez les Anciens
Fréquenté les patriciens,
Ni baillé devant la clepsydre.
Barbares, conquérants, fermiers,
Ils dérobèrent aux pommiers
Le feu du cidre.

Chevauchant le pays herbeux,
Ils voyaient, parmi les grands bœufs,
Hennir au vent leurs poulinières.
Ils faisaient, par monts et par vaux,
Gicler sous les pieds des chevaux
L'eau des ornières.

Puis, chasseurs, le long des étangs
Ils s'amusaient, de temps en temps,
A briser le vol des sarcelles.
Et quand leurs tables s'allumaient
Les rables de lièvres fumaient
Dans les vaisselles.

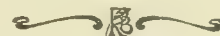
Or, les fils de ces paysans
Ont chez toi, depuis cinq cents ans,
Des herbages et des vignobles.
Jadis, en des festins royaux,
Ils avalaient le tord-boyaux :
C'étaient des nobles.

Des grand'mères aux fronts charmants
Vois-tu les hauts bonnets normands,
Dans les cadres, ces vieux refuges ?
Sous les ailes passe un frisson...
Point d'Argentan, point d'Alençon
Et point de Bruges.

Ces bonnets-là, pour bien les voir
Il faut aller dans le manoir,
Près de la plaque où rit la braise.
J'accours. Les volets sont disjoints :
J'entre par là, je te rejoins
Et je te baise

Les deux mains, ô jeune beauté !
Ne suis-je pas ton invité ?
Accepte donc ce bras qui tremble.
Je vois rire une grand-maman.
Allons-nous-en bien gentiment
Souper ensemble.

Paul Harel.



## LA VIE LITTÉRAIRE

### Le réalisme dans le roman : Ch.-H. Hirsch, Hugues Lapaire, Romain Rolland.

Hugues Lapaire : *Le Fardeau*, roman.
Charles-Henry Hirsch : *Le Tigre et Coquelicot*, roman.
Romain Rolland : *Jean-Christophe*; *L'Aube*; *Le Matin*; *L'Adolescent* (3 volumes).
Albert du Bois : *La Candide Tribu des Adorateurs de Cuistres.*
Philéas Lebesgue : *L'Au-delà des Grammaires.*
Charles Vellay et Louis Le Cardonnel : *La Littérature contemporaine* (1905).
Raymond Bouyer : *Le Secret de Beethoven.*

Il paraît qu'aujourd'hui les grandes gloires littéraires s'établissent très difficilement. Tout se divise et nous n'avons plus que des demi-célébrités. Beaucoup d'écoles, un nombre infini d'écoles; mais plus de maîtres ou si peu de maîtres ! Cela ressort, plus clair que le jour, de l'enquête de MM. Charles Vellay

et Louis Le Cardonnel sur *La Littérature contemporaine*. Cela ressort de toutes les œuvres si diverses. Néanmoins dans la troupe turbulente des romanciers on rencontre des écrivains dont le talent est éclatant. Leur talent est supérieur à leur succès ; dans la génération précédente, au contraire, le succès dépassait le talent. Et tous ces jeunes romanciers, qui, se pressant, fort différents les uns des autres, tâchent à l'être de plus en plus et à chercher l'originalité même dans la singularité, n'en développent pas moins à peu près tous les principes et les pratiques de l'école réaliste. Ils sont réalistes fieffés.

M. Charles Henry Hirsch va, non sans une allégresse intérieure qui transparaît quelquefois, jusqu'au naturalisme et même jusqu'au naturalisme le plus faux. Au reste, une verve extraordinaire anime ses récits. Et je ne saurais assez dire le plaisir avec lequel j'ai lu ces histoires amusantes et pourtant bien mélancoliques : *Éva Tumarches et ses Amis*, *La Demoiselle de Comédie*. Milieux brillants et vulgaires, d'une immoralité sereine, où le vice triomphe sans trop de difficultés ! Ah ! Charles Henry Hirsch n'hésite pas à décrire la bassesse humaine et à la décrire elle seule. Il va plus loin, et nous lui devons maintenant — grâces lui soient rendues pour toujours ! la peinture la plus hardie du milieu la plus répugnant. En tête de *Le Tigre et Coquelicot*, il met narquoisement cette dédicace :

A LA GRANDE MÉMOIRE
DE
GEORGES LOUIS LECLERC, comte DE BUFFON.
*Cet essai de style et d'histoire naturelle*
*Est dédié en témoignage de pieuse admiration.*

Charles Henry Hirsch va donc écrire un livre d'histoire naturelle. Et afin de préciser encore son dessein, il emprunte à Buffon ces épigraphes :

*... L'animal est, selon notre façon d'apercevoir, l'ouvrage de la nature et l'homme en est le chef-d'œuvre.*

*... Les Sauvages obligent leurs femmes à travailler continuellement ; ce sont elles qui cultivent la terre, qui font l'ouvrage pénible, tandis que le mari reste nonchalamment couché dans son hamac.*

*... Tout ce qu'il y a de bon dans l'amour appartient aux animaux tout aussi bien qu'à nous.*

BUFFON.

Bref, Charles-Henry Hirsch recherchera dans l'homme la bête, et même, si je peux dire ainsi, la sale bête. Il la trouve. Et ses héros effroyables font vraiment plaisir à voir. Ils sont complets. Ils sont même quelque chose de plus que complets. Ce roman est l'histoire d'u neprostituée, Mlle Coquelicot, et d'un souteneur M. Bébert, dit le Tigre. Coquelicot est disputée au Tigre par M. Chibis, dit la Teigne. Elle passe de l'un à l'autre, et finalement le Tigre tue la Teigne. Le Tigre sera envoyé au bagne, cependant que Coquelicot deviendra la tendre amie d'un troisième souteneur, le policier Facchino...

Il serait superflu, j'ose le croire, de mettre en relief la bassesse d'un tel sujet et le cynisme de tels personnages. Je sens bien que le roman doit être une enquête incessamment prolongée, jamais terminée sur la vie humaine. Et M. Ch. H. Hirsch apporte incontestablement un document à cette enquête. L'art peut-il s'attarder à ce qu'il y a de monstrueux, d'horrible et d'ignoble dans l'humanité ? M. Ch. H. Hirsch répondra que la question est tout à fait secondaire si son roman émeut ou, plus simplement, intéresse. Je ne suis pas absolument sûr qu'il ait raison. Mais son roman intéresse et dans une certaine mesure émeut d'une émotion amusée et toute physique, car on n'assiste jamais à des rixes, des étranglements, des échanges de coups de bouteille, ou de coups de couteau sans être secoué d'émotion ou sans rire extrêmement. Il y a beaucoup de ces batailles et elles sont assez meurtrières dans le roman de Ch. H. Hirsch. Mais les âmes de ses héros, ah ! leurs âmes sont pour nous de trop peu de prix. Et qu'ils s'assassinent ou qu'ils s'aiment, cela ne nous importe guère. Et si ce livre est la peinture de la vie, il est la peinture — exacte je le veux bien — d'une vie trop spéciale et trop basse pour que notre esprit et notre cœur en soient émus.

Peinture exacte ! Oui, ce me semble. Mais ce n'est pas par l'observation directe que M. Hirsch est parvenu à tout connaître de la vérité de ce milieu qu'il tenait à nous révéler. En dépit de son dévouement à l'art, il n'aurait pu s'accommoder de vivre quelques années parmi les souteneurs pour les surprendre dans leur intimité. Non, il a colligé, à la manière de Zola, tous ces documents un peu morts que peuvent être les compte rendus des tribunaux, les informations policières. Incontestablement, à défaut d'observations personnelles sur un milieu qui ne mérite d'être observé de près que par la police, il a su animer ces documents d'une vie intense. Zola ne désavouerait pas ce disciple.

Et, il a conservé le calme absolu du naturaliste qui reste entièrement étranger à ses héros, ne s'attache pas plus à l'un qu'à l'autre, ou au fond les méprise tous, mais les méprise en raillant d'un mépris insouciant... Il n'a point contre eux la haine vigoureuse que doit donner, dit-on, le vice aux âmes vertueuses. Tout au contraire ; s'il rencontre une petite prostituée douce, timide, humble, victime de la vie, il juge l'aventure vraiment comique, et ses phrases se moquent de la pauvre fille. Il ne plaint pas non plus ses héros. Pourtant quelle existence lamentable ils mènent ! Si leur vie est abjecte, qu'elle est mo-

rose ! Ces gens-là ne sont jamais gais. Leur tristesse est atroce. Et leur vie de honte et de crime est la plus difficile qui soit. C'est prodigieux à quel point ils peinent pour ne rien faire ! Voilà peut-être la morale de cette histoire, voilà en tous cas l'impression la plus poignante du livre. La tristesse amère, lugubre, sinistre de ces milieux de basse crapule, M. Hirsch la fait ressentir avec force. Cela suffirait sans doute à nous en détourner si nous avions l'intention un jour d'aller vivre la grande vie des fortifs. Etant donnés les ennuis qu'il faut avoir pour vivre du vice, il est plus sage encore d'être passablement vertueux... Faut-il conclure que M. Hirsch nous enseigne ainsi la morale ? Il l'enseigne en tous cas avec vivacité, avec verve, mais sans avoir l'air de le faire exprès.

*
* *

L'idéalisme n'est pas l'aspiration constante de M. Hirsch. On peut dire que Hugues Lapaire, même en peignant, avec quelle précision, et j'ajoute, avec quelle puissance parfois ! la pure et simple réalité, est toujours heureux s'il peut la parer d'idéal.

Hugues Lapaire a conquis une juste notoriété par ses poésies savoureuses où les mœurs du bon pays berryaud sont décrites on ne peut mieux. Qu'il puise longtemps à cette source si riche d'inspiration ! Il ne l'abandonne pas dans *Le Fardeau*, roman de mœurs rurales, étude nette et claire de la vie des champs et des passions dont est agitée cette vie. *Le Fardeau* est un bon roman. Et pourvu que Hugues Lapaire reste attaché à cette réalité paysanne, qu'il a observée de si près et qu'il est apte à peindre si savamment et si vivement, je ne serais pas surpris qu'il obtînt un très grand nombre de lecteurs favorables...

Au fond, Hugues Lapaire a beaucoup de douceur dans l'âme. La réalité trop rude le blesse. Il a conçu un grand drame âpre et un peu sauvage. Il n'a pas eu le courage de le conduire jusqu'au bout. Il s'est effrayé de ses conséquences naturelles. Il a mis de la bonté où la vérité seule devait avoir sa place. Et son drame n'est plus qu'une idylle, une mélancolique et charmante idylle, tachée de sang.

Voici :

Un métayer, Claude Jacquet, est amoureux fou de la belle Solange, qui s'en va « nocer » à Paris avec le député du crû. Il croit qu'elle n'est ambitieuse que d'argent. Il vole donc pour elle le magot de la Soupizonne, propriétaire riche et avare du domaine qu'il cultive avec ses parents. Il cache l'argent dans sa grange. Et le remords le saisit aussitôt. Mais Solange ne revient pas. Claude Jacquet est un honnête garçon que l'amour a conduit à une sottise, mais qu'il n'a pas perverti. Il laisse accuser un contrebandier qu'on relâche ensuite faute de preuves. Il est malheureux. Il s'apitoie sur le sort du contrebandier, sa victime. Il souffre. Il pleure. Il porte son fardeau. Bientôt la Soupizonne meurt, le faisant héritier de l'argent qu'il vola. De cet argent, il ne peut se servir. Et puis Solange repentante revient au village. Elle n'a pas voulu devenir une héroïne pour les romans de Charles-Henry Hirsch. Après quelques mois de plaisir, elle a eu le sentiment de la faute. Elle va faire pénitence. Le village lui est hostile. Elle devient de plus en plus misérable. Claude toujours amoureux l'accueille. Mariage. Et ces deux criminels — par inconscience et par amour — sont aujourd'hui deux paysans vertueux.

C'est le drame. Ce n'est rien. Du moins on le peut négliger pour dire les mérites littéraires de ce livre dont le réalisme, parfois attendri, sait être, dans les détails, d'une vérité imperturbable. Hugues Lapaire sait voir la vie rurale. Il l'a observée, et de près. On sent qu'il l'a observée avec sympathie. N'était-ce pas une condition pour la bien voir ? Et d'abord dans la platitude quotidienne de cette vie consacrée à de si durs travaux, il a su discerner l'amour qui l'exaltait. Il a compris que l'amour, l'amour passion, pouvait tenir autant de place dans l'âme du paysan que l'âpreté au gain. Et il a su montrer non seulement la puissance, mais la grandeur de cet amour simple qui entraîne tout, qui emporte tout, qui est fort comme la mort.

La grandeur de tout ce qui est simple, Hugues Lapaire sait la montrer entière, et dans chacun des gestes de ses paysans, nous voyons ce qui fait leur joie, ce qui fait leur douleur, et que rien n'est vulgaire de ce qui constitue la vie de la plus grande partie de l'humanité. Tous les bouviers, métayers, filles des champs, âmes élémentaires : mais vibrantes de quelle magnifique ardeur ! Cette ardeur est toute dans ce livre !

Non seulement les héros de Hugues Lapaire ont une vérité générale, mais encore une personnalité très caractérisée. Tous ces personnages existent. Et ils sont extrêmement pittoresques. Ce sont des types et ce sont des individualités. Et je n'insiste même pas sur les qualités de vie et de vérité de toutes les scènes de vie rurale où se combattent les intérêts naturels aux hommes de villages. Elles sont surprenantes de vigueur, de netteté. Et elles se déroulent avec une rapidité animée où paraît l'habileté sûre d'un romancier qui écrirait à merveille pour le théâtre. Tout le superflu est supprimé. Rien ne fait longueur. Et il n'y a rien que l'expressif. Ne croyons pas que les mœurs françaises soient uniformes et que les sujets littéraires s'épuisent. Hugues Lapaire a su donner à ses paysans les mœurs qui sont universelles dans notre civilisation ; mais il sait la per-

sistance des mœurs régionales ; et tous ces paysans, si vrais, sont bien par surcroît des paysans berryauds.

Ce livre n'est pas médiocre, qui suscite tant de problèmes.

Voyez paraître la haine des villes, et l'horreur de toutes les nouveautés dangereuses. Ce romancier appelle ou retient les paysans à la terre. Mais il est romancier et ne veut pas être sociologue. Ce n'est pas par des dissertations qu'il répand des vérités sociales. Les actes seuls de ses héros ou de ses héroïnes, qui reviennent meurtris des villes, impliquent une doctrine sociale.

Et puis, une morale règne en cet ouvrage sincère : morale de l'honnêteté et du sentiment, qui n'exclut point l'âpreté rurale, mais qui dans sa simplicité généreuse est assez celle des paysans que ne domine point l'envie. Mais peut-être que Hugues Lapaire prête parfois à ses paysans une sentimentalité un peu conventionnelle. Claude Jacquet, son père, sa mère, sont des paysans sandistes. Hugues Lanaire a écrit, avec Firmin Roz, un joli livre d'une admiration affectueuse sur George Sand. Il est tout imprégné de la bonté et de la poésie sandistes. Ce n'est pas en vain qu'on a médité autour de Nohant. Hugues Lapaire écrit :

« Alors, tout ce qui rampe, marche, court, vole, s'éveille, bruit, s'agita dans la lumière. L'abeille se suspendit aux fleurs mauves de la ronce, le loriot promena d'arbre en arbre son insouciante pastorale, le chêne pencha son front orgueilleux vers le rayon, et l'homme sage demanda à Dieu de l'espoir et du pain. »

O George Sand ! O poésie ! Mais il arrive que Hugues Lapaire prête à ses paysans ce langage idéal, noble, que le sentiment et que la poésie éclairent. Ne nous éloignons-nous pas alors de la vérité !

« Le vieux Barthomiau, qui avait écouté en silence, secoua tristement la tête.

« Qu'est-ce que tu veux qu'on dise ? Du monde de rien comme nous, *ça ne peut que baisser la tête pour entendre de plus près souffrir son cœur* ! »

Ne croyez-vous pas que le vieux Barthomiau parle trop bien et qu'il pense ou qu'il sent avec trop de poésie...

Ou bien lorsque Claude Jacquet s'écrie :

« Mais, malheureuse !... Ma vie est liée à la tienne. Il me faut ton amour pour vivre, comme il faut du soleil à la terre pour faire germer le blé. »

La comparaison semble un peu trop apprêtée et trop littéraire pour être dite dans un élan furieux du cœur par cet inguérissable amoureux !

En fait, le réalisme du style est le plus difficile à obtenir. M. Albert du Bois écrit dans ce curieux pamphlet *La candide tribu des « adorateurs de cuistres »* : « Le style n'est jamais que le voile transparent et diaphane — si diaphane que moins on voit qu'il existe et plus il est parfait — dont l'idée se vêt pour courir le monde. » Idée juste. Mais il est rare que le voile n'ait pas quelque couleur, souvent plusieurs couleurs un peu disparates. Hugues Lapaire n'évite pas ce disparate. Tantôt il écrit avec poésie et épanche en phrases d'une harmonie soignée sa sensibilité. Tantôt, son style est simple et nu, et sa phrase court alerte et vive. Tantôt il emprunte le pittoresque du patois berryaud. Le défaut c'est que d'aventure tout cela se mêle... Philéas Lebesgue, l'auteur de *L'Au-delà des Grammaires*, prétend que les patois doivent revivifier la langue française. Si cela est vrai, que de mots expressifs et d'une saveur exquise ne prendra-t-on pas dans les livres de Hugues Lapaire qui nous dévoilent les richesses du patois berryaud. Ce patois servira plus à la rénovation de la langue française que l'argot dont se servent les héros de Charles Henry Hirsch. Mais, au fait, je ne crois pas que la langue française ait tant besoin d'être rénovée.

*
* *

Réalisme naturaliste de Charles-Henry Hirsch, Réalisme idéaliste de Hugues Lapaire. Réalisme poétique de Romain Rolland.

Romain Rolland écrit le roman de l'artiste de génie. Quelques personnes disent que cette œuvre est un chef-d'œuvre. Elle sera peut-être un chef-d'œuvre — un chef-d'œuvre lent. Romain Rolland a écrit déjà trois volumes, et son héros est encore bien jeune. Il est encore un adolescent. Que nous réserve l'avenir de ce héros et combien de livres nous promet-il ?

Jean Christophe est un musicien, un prodige. Enfant d'une petite cité allemande, il a hérité de tous les dons musicaux de ses ancêtres et voici qu'il a du génie. Romain Rolland a étudié naguère *Beethoven*. Beethoven ! Raymond Bouyer recherche avec amour son *Secret*. Il nous dit douloureusement toutes ces aspirations à la gloire, au bonheur. C'est de ce secret du grand artiste que Romain Rolland s'est mis en quête. Et il n'a pas oublié Beethoven. Sans doute l'a-t-il pris pour modèle afin de donner du musicien de génie une peinture plus fidèle.

Il y a là un réalisme d'exception. Réalisme esthétique et souvent réalisme du rêve. Et je n'en sais pas de plus minutieux. Romain Rolland décompose ses rêves en tous leurs éléments. Rien ne manque-là. Mœurs de petite ville ; milieu si agréablement suranné d'une cour grand-ducale de province, la vie d'une famille où la mère n'est que l'humble ménagère et où le père ivrogne introduit le plus lamen-

table désordre, l'existence d'un « râté » qui se leurre, et, dans ce monde obscur et piètre, l'éclosion d'un génie parmi les scènes normales de la vie enfantine, les crises de ce génie en formation et de cette âme qui se développe, les incompatibilités de la vie d'un musicien de génie avec la vie d'un petit enfant pauvre, l'orgueil souffrant, les déceptions excessives, la sensibilité déjà exaspérée de l'artiste ; tout est reconstitué, rapporté avec un soin égal, patient, qui fait des livres de Romain Rolland une œuvre solide et profonde. Romain Rolland a vu le réalisme de l'exceptionnel comme d'autres le réalisme du banal. Il suit son petit prodige avec l'enthousiasme d'un médecin observant un cas rare, et il rédige ses notes méticuleuses avec une exaltation et une poésie émerveillées... Et tout s'estompe cependant en ce milieu sombre et triste et l'œuvre a une couleur grise. Mais elle est grave et impressionnante. Elle est un des plus beaux modèles de ce réalisme élargi qui est la marque de beaucoup de romans de notre époque.

J. Ernest-Charles.



## THÉATRES

Vaudeville : La *Cousine Bette* : Drame en 4 actes, adapté de Balzac, par MM. Pierre Decourcelle et Granet.

Tous les chefs-d'œuvre du Roman français sont donc destinés à y passer. On nous annonçait, il y a quelque temps, une *Bovary* dramatique, et je ne jurerais pas qu'elle ne se trouve pas en préparation sur quelque scène parisienne. Voici qu'en attendant on nous offre une illustration du plus célèbre et du plus puissant à coup sûr de tous les romans de Balzac : La *Cousine Bette*. Ainsi les adaptateurs, renonçant à inventer pour leur compte, et désarmant devant la grandeur du plus illustre des créateurs d'âme qui jamais ait existé, lui rendent spontanément un suprême hommage.

Qui ne connait le premier épisode des *Parents pauvres*? L'auteur de la *Comédie humaine*, de qui l'œuvre, en son intégralité, apparaît comme un miroir fidèle, bien que grossissant, de la société contemporaine, a pu trouver des inspirations plus pures — telle *Eugénie Grandet* ou *Ursule Mirouet* — d'autres plus tendres ou plus passionnées — telle la *Femme de trente ans* ou la *Femme Abandonnée* — d'autres encore plus générales ou plus philosophiques — comme *Louis Lambert* ou la *Recherche de l'Absolu*. Nulle part mieux que dans ce premier épisode des *Parents Pauvres*, il ne découvrit la suprême maîtrise du créateur objectif, habile à recomposer, suivant l'image de la société qui passe devant lui, le drame intérieur de multiples passions réagissant les unes sur les autres et reliées entre elles par le fil d'une intrigue aussi ramassée que passionnante. Telle est ici la force de l'action dramatique, continue et progressive à travers la multiplicité des détails, qu'elle se suffit à elle-même, et que nulle considération accessoire n'est requise pour emporter l'intérêt.

Que dire en effet d'une œuvre où, parmi tant de figures dispersées à l'arrière-plan du tableau, comme en une vaste fresque qui restitue tout un monde, trois de ces figures nous apparaissent marquées de la griffe du génie et décidément immortelles ! Crevel, l'incarnation vivante et à peine caricaturale de cette bourgeoisie triomphante, qui arrivait aux affaires vers le milieu du règne de Louis-Philippe et qui achève de mourir aujourd'hui... le baron Hulot, l'homme à femmes, dont tous nos *vieux marcheurs* contemporains ne sont que de pâles décalques, celui qui, une fois mordu par la griffe aiguë de la volupté, ne détellera pas jusqu'à la mort... Valérie Marneffe enfin, cette incomparable courtisane-née, telle que nul poète ou romancier n'en imagina jamais d'égale, et qui commande à toutes les péripéties du drame, grâce aux inépuisables ressources de son invention : « Aimer Wenceslas à en maigrir ! dit-elle, et ne pouvoir réussir à le voir ! Hulot lui propose de venir ici, mon artiste refuse. Il ne se sait pas idolâtré, ce monstre d'homme ! Qu'est-ce que sa femme ? De la jolie chair.... Oui, elle est belle... Mais moi, je me sens : je suis *pire* ! »

*Pire* : voilà le véritable mot : elle se juge elle-même, et personne ne saurait mieux dire pour caractériser cette prodigieuse incarnation des roueries féminines. Elle est pire, et elle apparaîtra bien telle dans cette scène inoubliable où il lui faudra, mettant en jeu toutes les ressources de son esprit, de sa dissimulation savante, duper chacun des acteurs du drame, sur le compte de celui qu'il soupçonne. Crevel et Hulot sont réunis chez elle, autour d'une table de jeu, se surveillant mutuellement, et surveillés eux-mêmes par l'ignoble Marneffe qui profite de leurs distractions pour les voler. Par un étrange contraste, l'employé qui favorise les relations de sa femme avec le baron, le mari discret qui sait se retirer à temps, ne supporte qu'avec peine les amours de Valérie et de Crevel : il est pris à son égard de rages sourdes que le commerçant parvenu comprend à merveille, et qui le font filer doux au moment où elles menacent d'éclater. A la lueur des bougies, ces trois hommes se surveillent, songeant chacun à sa passion maîtresse, Marneffe gardant lui seul le sang-froid nécessaire pour profiter de leurs moments d'oubli. Derrière eux se meut, dans sa grâce et sa

beauté féline, la délicieuse Valérie, qui dispense à l'un une caresse, à l'autre un sourire, au troisième une parole câline, et par sa présence rend possible leur réunion. Ils n'existent que pour elle et par elle: c'est d'elle que part le fluide qui leur communique la force d'agir, et les mène à l'assouvissement de leurs passions, les conduisant avec la sûreté d'un instinct.

Il fallait restituer cette scène, centre et pivot de l'œuvre, d'où tous les développements découlent, et à quoi tout se ramène. Aussi bien nous paraîtra-t-elle instructive, pour nous préciser le rôle de l'adaptateur scénique! La restituer sur le papier, nous le pouvons. Mais c'est là que l'adaptateur le plus habile — et M. Pierre Decourcelle, on le sait, ne manque pas de savoir-faire — doit se heurter à des difficultés presque insurmontables, difficultés qui tiennent à l'essence même de la forme dramatique, et l'opposent à celle du roman. La nécessité pour l'adaptateur, de ramasser en un décor précis et immobile les différentes phases d'une progression psychologique pour laquelle le narrateur a toutes les ressources et toute la souplesse du récit romanesque, voilà le véritable obstacle, un obstacle insurmontable, ai-je dit, et contre lequel de plus habiles encore que M. Pierre Decourcelle seraient venus se briser. Le plus grave reproche que j'adresse à l'adaptateur n'est point d'avoir fait des *sacrifices*, sacrifices nécessaires lorsqu'on réduit à sept tableaux de théâtre une action aussi variée, aussi multiple que celle de la *Cousine Bette*. C'est plutôt que, son choix une fois fait, il ne soit pas allé jusqu'au bout de la scène choisie, et ne lui ait pas fait rendre, dramatiquement, tout ce qui était en elle. Aussi cette œuvre, si riche en floraisons dramatiques, ne s'épanouit jamais complètement, et nous donne rarement une satisfaction complète.

Elle n'existe donc pas dans l'adaptation de M. Pierre Decourcelle, ou si peu qu'avec le caractère d'esquisse, la grande scène dont nous parlions tout-à l'heure, et dont nous disions qu'elle était le centre et le pivot du Drame, cette scène pourtant indispensable à sa compréhension. Je sais bien ce qu'on objectera : c'est que parmi les mille spectateurs d'une soirée, il en est peu qui ne connaissent une œuvre aussi universellement célèbre que la *Cousine Bette*. Et ceci même n'est point un argument valable... Tronquée encore, ou tout au moins réduite aux proportions que lui imposent les nécessités du cadre, la scène non moins belle et qui atteint au sublime par la puissance de l'ironie, où Valérie fait croire successivement à chacun de ses trois amants qu'il est le père du petit Marneffe qu'elle porte dans son sein. Elle n'existe donc plus ou si peu qu'il est vain d'en parler, la saisissante progression des effets par où, dans le roman, Valérie manifeste les infinies ressources de son génie et l'incroyable subtilité de ses inventions. Encore une fois notre esprit y supplée, car nous connaissons le détail des épisodes intermédiaires. Mais ce n'est point là juger la valeur d'une œuvre du point de vue dramatique : c'est même lui faire la plus grave de toutes les objections.

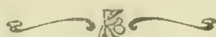
Contraint de choisir par les exigences du cadre dramatique dans la multiplicité des tableaux décrits par Balzac, M. Pierre Decourcelle n'a pas dû seulement supprimer des tableaux entiers, presque indispensables à la compréhension intime du drame : il lui a fallu encore supprimer des personnages qui, s'ils ne sont pas du premier plan, tout au moins prêtent la main à ceux du premier plan. C'est ainsi que le baron Montès de Montejanos, le fameux Brésilien, le tigre de Valérie, le *vrai père* celui-là, n'existe pas dans l'adaptation de M. Decourcelle, et je n'ai pas besoin d'insister auprès de ceux qui connaissent l'œuvre romanesque, pour souligner l'inconvénient d'une telle lacune : par là, c'est un des plus beaux contrastes d'effet qui disparaît à nos yeux. C'est ainsi encore que la courtisane Josépha, cause première de la ruine de Hulot, ne paraît pas davantage, et nous y perdons l'une des scènes les plus poignantes du roman, celle qui se passe entre Josépha et la baronne Hulot. Voilà pour les figures absentes; parlons maintenant de celles qui sont tronquées, diminuées, affaiblies par l'adaptation scénique. Voici Wenceslas Steinbock, dans lequel Balzac a résumé en quelques traits essentiels toute la psychologie de l'*artiste*, avec quelle subtilité, avec quelle pénétration profonde de ses plus intimes dessous psychiques! Dans l'adaptation il passe comme une ombre et nous n'en percevons presque plus rien qu'une silhouette étrangère, dont le pittoresque seul nous peut amuser. Même observation pour sa jeune femme, si vivante, si émotionnante dans le roman, et qui par ses jérémiades n'atteint guère qu'à nous agacer.

Et pourtant l'œuvre de Balzac est si puissante, et si bien marquée de la griffe du maître... si souverain le génie du romancier qui s'exprime par elle, que deux ou trois de ces tableaux transposés nous ont secoués d'une sincère et profonde émotion. Lorsque les adaptateurs ont pu restituer, dans sa presque intégralité comme dans son décor exact, un des grands tableaux du roman, nous avons goûté une vraie satisfaction. Ainsi la seconde scène de la baronne Hulot avec Crevel, où la situation est rigoureusement identique à celle du roman, où M. Decourcelle n'a eu qu'à restituer le dialogue dans son adaptation, a soulevé la salle. N'est-ce pas là, en effet, une des plus belles situations dramatiques que l'on puisse voir au théâtre? Pareillement la scène entre le prince de Wissembourg et le maréchal Hulot, dans laquelle

les deux braves de la Grande Armée exécutent l'infortuné baron, qui s'écroule sous leurs yeux, nous a communiqué le frisson d'héroïsme que nous avait donné la lecture du roman. Mais qu'est-ce que cela prouve, sinon que les grandes œuvres du romancier sont fertiles en situations dramatiques, ce que nous savions déjà, et ce qui d'ailleurs n'est pas une raison suffisante de les transposer au théâtre, et puis encore que la tâche de l'adaptateur est aisée quand elle se réduit à découper un dialogue en le restituant presque intégralement.

Au premier rang de l'interprétation il convient de placer M. Lérand, qui a fait de l'employé Marneffe une création inoubliable. On sait le don de *composition* de cet acteur, sa faculté de transformation, qui déjà nous était apparue en pleine lumière dans le drame de M. Guinon : *Décadence*. Je n'en connais pas pour ma part qui, plus directement, plus immédiatent, sache se mettre, comme on dit « dans la peau du personnage ». Il a incarné Marneffe, l'ignoble Marneffe, avec une puissance de réalisme aussi intense qu'inimitable. De la délicieuse Valérie M^me^ Cerny a tiré, je ne dirai pas tout ce que Balzac y a mis — car alors elle serait la première comédienne de Paris — mais du moins tout ce que M. Decourcelle lui a permis d'en dégager. Étrange destinée que celle de cette artiste, belle, élégante, femme jusqu'au bout des ongles, ondoyante et souple, qui sait nuancer un rôle par les mille ressources de la diction et de la physionomie, qui par son talent eût pu aspirer aux plus hautes situations, qui était toute marquée pour jouer les rôles de femmes modernes à la Comédie, et qui, avec des dons de premier ordre, n'est arrivée à se fixer nulle part. Je m'arrête ici, car je sens que sur un tel sujet je serais inépuisable. M^lle^ Roggers a joué avec une émotion intime et profonde la grande scène de M^me^ Hulot avec Crevel, dont nous parlions tout à l'heure. Quant à M. Duquesne qui incarne le baron Hulot, il n'a guère su traduire que le côté élégant du personnage : il a été inhabile à nous faire sentir cette progressive déchéance qui est toute la philosophie du roman de Balzac. Mais la faute en est moins à l'interprète qu'à la pièce elle-même qui ne lui en donnait guère le moyen. Dans le roman de Balzac, le baron Hulot est un *personnage excessif* au même titre que ces autres grandes figures, Goriot, Grandet, Vautrin. Dans le drame de M. Decourcelle, il passe presque au second plan. Miracle de l'adaptation, ce sont là de tes coups !

PAUL FLAT.



## Chronique des Lettres

—

# M. GABRIEL MONOD AU COLLÈGE DE FRANCE

Mercredi, devant un auditoire déférent d'universitaires, d'écrivains, de politiques notoires, en cette langue sobre et ferme qui est sienne, M. Gabriel Monod prononçait sa leçon d'ouverture au Collège de France. La désignation unanime des professeurs de ce docte établissement l'a récemment appelé, en effet, à l'ancienne chaire restaurée « d'histoire et morale ».

Le grand historien auquel M. Gabriel Monod succède ainsi, Jules Michelet, et à la mémoire duquel il a voué une véritable piété, est précisément l'initiateur qui lui révéla sa vocation. C'est en effet au lycée du Havre qu'écolier alerte, la lecture de pages enflammées de Michelet lui inculqua la passion de l'histoire ! Il s'émut alors aux récits d'Augustin Thierry et, à onze ans, médita d'écrire une histoire des communes de France en treize volumes !

Il s'assujettit d'ailleurs, ensuite, à la préparation la plus approfondie et étendue. Il acheva ses études à Paris, entra à dix-huit ans à l'École normale supérieure (1862), où brillait le savant Geffroy, et en sortit premier. Il ne voulut point aller à l'École d'Athènes, aimant mieux vivre librement dans les cités italiennes, Florence surtout, dont les vieilles murailles, presque autant que les riches archives, révèlent des siècles d'art et d'histoire. Souffrant, il y prolongea deux années son séjour, se pénétrant de lumière et de culture latines. Puis il se rendit en Allemagne, à Berlin, à Gœttingue, admira les florissantes universités d'outre-Rhin, s'enquit d'histoire, de philosophie, de littérature, habile à acquérir les qualités patientes de l'esprit germanique. On sait que, depuis lors, M. Gabriel Monod a passé divers laborieux séjours en Angleterre, afin de parfaire en lui cette haute culture internationale, bien peu fréquente à notre époque de spécialisation à outrance et de vie fiévreuse !

Mais Victor Duruy, qui fut vraiment le « patron » de nos grands universitaires, de même que nos meilleurs politiques ont été discernés et guidés par Gambetta, voulut mettre à l'épreuve le jeune historien. Il lui offrit un poste fort avantageux au Lycée Napoléon, que M. Gabriel Monod refusa pour ne point prêter serment à l'empire ; et il le nomma à l'École des Hautes-Etudes (1869). — M. Gabriel Monod ne devait plus quitter cette savante maison. La renommée qu'elle a acquise depuis trente-six ans, le développement de ses enseignements, son succès auprès des étudiants, même étrangers, qui viennent s'y former aux recherches scientifiques, c'est, en grande partie, aux efforts de M. Monod qu'on les doit. C'est là, en effet, en même temps qu'à l'École Normale supérieure — où il reçut en 1880 une maîtrise de conférence, conservée par lui jusqu'en 1904 — c'est là qu'il prodigua à maintes générations d'élèves, dont beaucoup sont devenus eux aussi des maîtres, les leçons d'une entreprenante érudition et les conseils d'une bienveillance expérimentée.

Pendant ces mêmes années, M. Gabriel Monod écrivait on œuvre, œuvre peu connue peut-être en dehors de

l'élite savante, mais indiscutablement utile à l'avancement de la science historique. On sait combien sont minutieuses et rigoureuses les règles de la critique contemporaine, — et qu'elles impliquent la lente élaboration d'études monographiques, à l'exclusion de travaux d'ensemble, inévitablement prématurés et fragiles. M. Gabriel Monod fut des premiers à dégager et propager cette méthode; et, la mettant à application, il écrivit des études fragmentaires. La plupart d'ailleurs sont relatives aux origines du moyen âge, dont le jeune historien fit son domaine propre. C'est ainsi que, bien avant sa précieuse *Bibliographie de l'Histoire de France* (1888), il publia de remarquables *Études critiques sur les Sources de l'Histoire du moyen âge* (1872-1885), et les compléta par de techniques « mémoires ».

Mais en se vouant ainsi à des investigations microscopiques sur un moment de l'évolution historique, l'érudition serait-elle devenue plus aride, plus ingrate? Elle ne suffit plus à nos savants, qui revendiquent une part d'action civique; et ce serait diminuer étrangement l'activité de M. Gabriel Monod que de rappeler ici son seul labeur scientifique. A la vérité, il est curieux et fort capable d'organisations pratiques, et il en a créé d'importantes.

Tout d'abord, ce dévoué citoyen, — qui, dès août 1870, s'était engagé comme ambulancier pour prendre part aux campagnes des Vosges et de la Loire, — fut, après la guerre, l'un des fondateurs de l'École Alsacienne, destinée à grouper les enfants des provinces perdues. Quinze ans, il s'occupa de son administration; et, par goût de l'enseignement autant que par abnégation, il tint à y professer quelque temps (et gracieusement), en Septième et en Huitième. Il y acquit cette dextérité qui lui a permis de rédiger, à l'usage des lycéens, des traités d'histoire d'une savante simplicité.

Dès cette époque (1875), il jeta l'alarme à propos de nos Facultés, tombées en décadence, réclamant les réformes judicieuses que lui suggérait sa connaissance comparée des Universités étrangères, réformes réalisées depuis lors. Dans une conférence fameuse, il débutait ainsi : « Il n'est que deux pays en Europe, où l'enseignement supérieur n'existe point, la Turquie et la France ! »

C'est alors également qu'il créa la *Revue Historique*, excellent instrument de travail et de propagande au service de l'érudition française (1876). Il n'a cessé de la diriger avec une vigilance heureuse, qu'attestent l'autorité des travaux qu'elle publie et son importance européenne.

A l'instigation de M. Gabriel Hanotaux, il voulut fonder à Paris, entre tant de cercles où l'on joue, un cercle où l'on causât, où savants, écrivains, artistes, pussent se rencontrer et recevoir les étrangers de distinction : ce fut le Cercle Saint-Simon, aux réunions bien vite brillantes, où se manifestèrent maints hommes de talent, et qui donna, avec des penseurs tels que Taine et Renan des conférences, puis des concerts extrêmement courus. De l'aveu de tous, M. Gabriel Monod en était l'âme; il en conserva une dizaine d'années la présidence.

Comment ne point signaler ici, parmi les œuvres auxquelles M. Gabriel Monod prête un bienveillant et efficace appui, l'Association franco-scandinave? N'a-t-il point cette raison de s'y attacher que sa famille, à la suite de la révocation de l'Édit de Nantes, trouva le plus cordial accueil en Danemark? « C'est peut-être à cette origine, dit-il, que je dois d'avoir contracté de si fortes amitiés parmi les Scandinaves que ma bonne étoile a mis sur mon chemin, avec des historiens comme Johannes Steenstrup de Copenhague, Gustav Storm de Christiania, M. de Bildt, le ministre de Suède à Rome, aujourd'hui à Londres, avec des artistes comme le peintre Ross ou le sculpteur Sinding, avec des écrivains comme le grand Björnson. »

L'explication est aimable plutôt que convaincante. Car c'est l'un des traits caractéristiques de cette personnalité, de s'être entourée d'amitiés et de relations nombreuses. A notre époque, où s'annonce par tous pays une extrême ardeur pour les hautes études, où la science s'élabore simultanément dans les Archives et les Laboratoires des deux mondes, il est indispensable à un savant de suivre les travaux de l'étranger, d'en connaître même les initiateurs. Or, M. Gabriel Monod parle l'italien, l'anglais et l'allemand, comme le français; il a pu collaborer régulièrement, en même temps qu'aux grands périodiques parisiens, à l'*Academy* et à la *Contemporary Review*, de Londres, à la *Presse* et à la *Zeit*, de Vienne, à la *Rivista d'Italia*; par ses relations de famille (son beau-père était Herzen, le grand agitateur russe), ou de carrière (plusieurs académies étrangères l'ont nommé membre correspondant), et grâce à ses fréquents voyages, il connaît tous les grands érudits, ses rivaux; il se lia même avec des écrivains ou avec des politiques, ainsi le chancelier Bülow. Il n'est point douteux que de tels rapports ne soient utiles à l'Université française, comme à l'éminent professeur lui-même.

A cette fréquentation d'esprits variés, de sociétés diverses, M. Gabriel Monod n'est-il point redevable d'aperçus plus complets et exacts sur la vie moderne, et par suite d'une compréhension plus vaste et bienveillante? La préface qu'il a mise à son beau livre, *Les Maîtres de l'Histoire* n'est point d'un critique étroit; la défense qu'il y présente de la subtile divination de Renan, de la passion logique de Taine, son culte avéré pour le célèbre visionnaire Michelet, montrent bien qu'auprès des vertus en quelque sorte négatives de l'historien, doute invétéré, observation scientifique, etc... il admet et prise à leur rare valeur ses dons actifs : intuition, puissance d'évocation, c'est-à-dire talent littéraire, sentiment de l'art et imagination créatrice !

M. Gabriel Monod est lui-même un écrivain de race. Ses études sur *Michelet et Mme Michelet*, ses *Portraits*, ses *Souvenirs d'adolescence*, outre qu'ils séduisent par la variété précise de l'information, par l'originale finesse de jugement, ne manquent ni de force ni de chaleur et possèdent ce charme de bon aloi qui naît de la belle rectitude de la pensée et du style.

Si vous observez aussi — et aucun de ses anciens élèves n'y manquera — la haute probité, l'indépendance de caractère, la bonté rare de M. Gabriel Monod, vous conclurez que son entrée au Collège de France, après son élection à l'Institut (1897) est un hommage opportun : car ce maître honore vraiment l'Université française !

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame. — *Le propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.

# REVUE
# POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
# REVUE BLEUE

**FONDATEUR : EUGÈNE YUNG**

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 25 — 5e SÉRIE — TOME IV — 16 DÉCEMBRE 1905


## DISSERTATION HISTORIQUE SUR LES AFFAIRES DE ROME PRÉSENTÉE A NAPOLÉON (1)

Chaque jour amenant, par la nécessité de prévenir des désordres renaissant sans cesse, des innovations dans la forme de l'administration du pays, donna lieu de la part du Saint-Père à des réclamations nouvelles, à des protestations, à des actes, qui, restés sans réponse depuis que les deux Cours n'avaient plus l'une auprès de l'autre de ministres accrédités, ne font plus partie des pièces de cette grande discussion historique et ne peuvent plus être regardés que comme des pamphlets lancés dans le public et dont la raison publique a fait justice.

Dans ces pièces, la plupart dictées par l'aigreur la plus évidente et la passion la plus exagérée, on retrouve toutes ces déclamations vagues, inquiètes et inconsidérées, qui respirent un esprit d'intolérance aujourd'hui incompatible avec les principes et les maximes générales des peuples du continent.

Ainsi, dans l'allocution du Pape aux cardinaux du 11 juillet 1808, il est dit : « N'est-il pas évident que c'est l'Église romaine qu'on attaque et la liberté du Saint-Siège qu'on veut enchaîner, n'est-il pas à craindre qu'on ne voie introduire dans les provinces nouvellement démembrées les privilèges dont les hérétiques jouissent dans les autres parties de l'Empire. N'est-il pas à craindre qu'on n'ait à déplorer l'extinction des ordres religieux et la confiscation de leurs biens ». Le Pape se plaint ensuite de ce que l'autorité des évêques en France est soumise à la correspondance d'un ministre laïque, de ce que l'Université nouvellement établie préside seule à l'instruction de la jeunesse, de ce qu'elle admet dans les séminaires une autre surveillance que celle des évêques, de ce qu'elle prescrit le choix des études dans les sciences sacrées.

Toutes les autres pièces publiées par le Saint-Siège contre les mesures prises par les autorités françaises portaient le même caractère d'exagération et d'animosité. On enjoignait de nouveau, de ne prêter, même dans les provinces réunies, aucun serment au gouvernement, on refusait de remettre à sa disposition les archives de ces provinces, de laisser partir pour leur résidence les cardinaux qui y avaient des évêchés. (Note du cardinal Gabrielli, 17 juin 1808.) On félicitait quelques évêques indociles du refus qu'ils faisaient de prêter serment (Lettre encyclique du 30 août 1808), et les mesures que prenait l'autorité publique étaient toujours présentées comme des outrages personnels au Saint-Père et à ses Ministres. (Notes du cardinal Pacca du 15 août et du 6 septembre 1808).

Dans ces différents actes, la Cour de Rome réveillait encore les discussions que le Concordat avait terminées et cherchait à revenir sur toutes ses concessions, espérant ébranler les consciences et préparer l'opinion au dernier coup qu'elle se proposait de porter. « Il est faux, disait-elle, que le Concordat ait reconnu et consolidé l'indépendance de l'Église gallicane. Si cette indépendance existait, le schisme existerait aussi. Il est faux et calomnieux que le Concordat ait consacré la tolérance des cultes. » (Notes du cardinal Pacca aux Ministres étrangers,

(1) Voir la *Revue Bleue* des 2 et 9 décembre 1905.

30 novembre 1808.) On blâmait ainsi toutes les mesures prises en France pour établir la paix de religion, et toutes les prétentions ultramontaines contre l'Église de France et ses priviléges se reproduisaient sans ménagement.

Pour augmenter l'effet de ces clameurs par celui que pouvait produire sur les esprits le sentiment de sa commisération, le Pape se condamna à aggraver sa situation personnelle en se tenant renfermé dans son palais et alla jusqu'à affecter une extrême défiance, veillant à sa sûreté personnelle, refusant au maître du palais les clefs du Quirinal, faisant visiter ses mets et ayant même muré les fenêtres et les portes extérieures du palais et n'y admettant personne sans s'être fait reconnaître.

Ce changement dans la vie du Saint-Père, cette réclusion volontaire présentée comme une persécution, ces plaintes, ces prières clandestines, tous ces appels à la piété des fidèles ne pouvaient manquer d'émouvoir ceux qui, ne raisonnant point sur les motifs de cette conduite, ou intéressés à la prolongation du pouvoir temporel des Papes, n'attendaient qu'une occasion pour éclater. Des écrits incendiaires furent en effet souvent affichés dans la nuit et des agents secrets cherchèrent à soulever la populace. On avait vu le 7 septembre un grand nombre d'individus se montrer dans les rues de Rome, portant sur leur chapeau une espèce de Madone, signe de ralliement déjà connu dans les révolutions précédentes. Il fallut prendre contre eux des mesures de sûreté, faire tenir les troupes sous les armes, s'emparer des munitions rassemblées dans différents quartiers, et rendre les curés de Rome responsables des événements.

Les mêmes symptômes de troubles se manifestèrent dans quelques provinces. Des rebelles se montrèrent sur le territoire d'Ancône et la punition des vrais coupables put seule affermir le rétablissement de l'ordre.

Dans le même temps deux frégates anglaises croisaient sur les côtes et elles jetaient à terre des espions pour prendre connaissance de ce qui se passait à Rome. L'un d'eux fut arrêté et condamné par un Conseil de guerre. Le Pape réclama contre ce jugement, regardant sans doute comme attaché à sa cause tout homme qui, sous quelque titre et dans quelque odieux ministère que ce fût, servait les ennemis de la France. (Note du Cardinal Pacca aux Ministres étrangers, 28 septembre 1808.)

La plupart de ces protestations et de ces appels à l'opinion publique n'étaient cependant plus entendus. Un grand nombre de prélats s'étaient montrés soumis à l'Administration française. Des gardes civiques s'étaient formées. Le besoin de l'ordre publique se faisait généralement sentir; on avait à choisir entre deux autorités, dont l'une veillait à la sûreté commune, dont l'autre prête à finir ne s'annonçait plus que par des mouvements désordonnés: chacun se rangea à l'envi sous l'autorité protectrice. Les protestations du Pape se multiplièrent vainement. Il défendit aux Prélats soumis à la France de reprendre l'exercice de leurs fonctions. Il conserva à ceux du parti contraire leurs titres et les émoluments attachés à leurs places. Il protesta contre le discours adressé par Sa Majesté l'Empereur aux députés de la Marche d'Ancône qui venaient lui offrir leurs serments d'obéissance. Il désavoua les pastorales des archevêques de Sienne et d'Urbin, parce qu'elles enjoignaient la soumission aux lois (20 décembre 1808).

Il invita les habitants qui avaient refusé de s'enrôler dans les gardes civiques à persévérer dans leur refus. Il ordonna aux gouverneurs des provinces de ne point admettre à l'exercice des magistratures communales les individus enrôlés dans ces corps. Toutes ces circonstances ne firent que constater le progrès de la décadence de l'autorité pontificale et la marche toujours croissante du pouvoir, qui s'étendait et se raffermissait toujours par la folie même et par le scandale des mesures qu'on lui opposait.

Les affaires d'Espagne et la présomption des insurgés, qui, à cette période de cette coupable résistance, fut favorisée par quelques fâcheuses circonstances, vinrent rendre une nouvelle confiance au Saint-Siège : dans ce même temps une nouvelle guerre se méditait au centre du Continent et il lui parut que toute puissance qui se déclarerait contre la France serait un allié pour lui. La France avait déjà été distraite une première fois par une semblable guerre de ses discussions avec le Saint-Siège, elle devait en être détournée de nouveau par l'attaque de l'Autriche. Le Pape conserva toutes espérances et pensa que les chances de la guerre pouvaient le rétablir dans toute la plénitude de cette puissance temporelle, dont il crut que les ennemis de la France devaient savoir gré au Saint-Siège d'avoir voulu maintenir l'indépendance par toutes sortes de moyens. — Mais la Cour de Rome se fit un principe de ne point manifester de telles vues, et c'était toujours du voile de la religion que se couvraient ses refus : « Cette résistance, disait-elle, était nécessaire au soutien de la religion, que les persécutions ont souvent relevée et fortifiée » et c'est dans ce maintien d'une résignation affectée qu'on présentait le Saint-Père comme un martyr qui se dévouait pour donner un nouvel éclat à l'Église.

Toutefois il devenait pressant de mettre un terme à l'espèce d'anarchie que cet état de résistance passive entretenait dans Rome. Chaque mesure prise par le général français était entravée. Le Pape défendait ouvertement aux habitants des États ecclé-

siastiques, sous peine d'excommunication, d'obéir aux autorités françaises; il s'opposait à l'organisation d'un corps de gendarmerie (Note du Cardinal Pacca au Général Miollis, 9 mars 1809), indiscutablement nécessaire pour le maintien de la sûreté publique dans un pays où toujours, sous toutes les autorités [?] établies, il se commettait ordinairement maints assassinats chaque année.

Il ordonnait aux Gouverneurs de l'État romain de ne déférer à aucune réquisition des commandants français, et de ne céder qu'à la force; il se disait: « déterminé à défendre au prix de son sang des États qui étaient le patrimoine de l'Église ». (Note du Cardinal Pacca au Général Le Marrois, 10 mai 1809.)

L'organisation d'une hiérarchie militaire dont les Administrations pontificales devaient dépendre, l'arrestation de quelques ecclésiastiques signalés par leurs opinions et leurs démarches turbulentes, l'intention déclarée par le Général Le Marrois, alors Commandant à Rome, de faire juger et punir les individus qui montreraient des opinions hostiles ou coupables, achevèrent d'aigrir le Saint-Père, qui annonça hautement le projet de se montrer au Peuple en habits pontificaux, un crucifix à la main, pour fulminer une excommunication et pour déclarer le Gouvernement français persécuteur de l'Église et des Souverains catholiques.

Mais par une remarquable contradiction, que sa haine seule pouvait lui dissimuler, ce même chef de l'Église, qui voulait lui rendre son lustre et qui gémissait des atteintes portées à la Religion, refusait d'expédier à plusieurs évêques de France des bulles d'institution canonique selon les formes et les conditions arrêtées dans le Concordat, et il aimait mieux laisser les églises sans pasteurs que de correspondre de quelque manière que ce fût avec un Gouvernement que, dans l'inspiration d'un zèle aveugle, il se croyait en droit de traiter en ennemi. — Il ne faut pas perdre de vue que dans tout le cours de ces discussions, les changements qui sont successivement survenus n'ont pas été et n'ont pu être la suite et l'effet d'un système prémédité. Tout ce qui est arrivé à Rome depuis l'entreé des troupes françaises a été le résultat forcé des événements.

En entrant à Rome, l'armée n'avait en vue que sa sûreté et les seules communications du Royaume de Naples et du reste de l'Empire.

Tous les Français se firent une loi d'avoir pour la personne et pour l'autorité du Saint-Siège les égards et le respect qui étaient dus à son caractère, à sa dignité et à ses vertus.

Mais il fut d'abord impossible de mettre aucune espèce d'accord entre les autorités qui étaient restées, et qui dans les vues de la France, devaient rester un agent du Saint-Siège, et les autorités militaires de l'armée.

L'autorité militaire fut obligée pour sa sûreté et pour le maintien de l'ordre public de prendre par degrés le pouvoir civil que les agents du Saint-Pere laissaient volontairement tomber de leurs mains.

Ici le Souverain Pontife abdiquait journellement et par degrés toutes les portions de ce pouvoir protecteur que les Princes ne doivent jamais cesser d'exercer pour maintenir la sûreté et défendre la propriété de leurs sujets; ce souverain avait précédemment et avec la même imprudence abdiqué le pouvoir politique en refusant de remplir à l'égard des autres Souverains les devoirs qui lui étaient imposés par la situation de ses États.

Jusqu'à la fin, il a toujours été au pouvoir de la Cour de Rome de terminer les difficultés par un système de conciliation auquel elle s'est toujours obstinément refusée.

Enfin, lorsque les manœuvres qui étaient pratiquées soit à découvert, soit en secret, ont montré qu'il était impossible de triompher de sa haine, et lorsque, par l'indolence systématique de tous les agents pontificaux, il a été prouvé que, de son gré, le Souverain Pontife n'exerçait plus aucun pouvoir à Rome, quand enfin, tout espoir de conciliation a été détruit, il n'est plus resté d'autre parti à prendre que celui de retirer au Pape les dons temporels qui lui avaient été faits par les Empereurs français. Un décret de l'Empereur publié le 10 juin proclama donc la réunion des États romains à l'Empire français. Rome, si célèbre par ses monuments, son rang dans l'Univers et ses grands souvenirs, fut traitée avec une bienveillance spéciale et des dispositions furent prises pour assurer la dignité du culte et celle du chef de l'Église.

Ces changements devenus indispensables et urgents... étaient provoqués par l'opinion publique et s'exécutaient sans opposition et sans trouble; et ce ne fut qu'avec étonnement qu'on vit répandre dans la nuit du 10 au 11 juin dans quelques quartiers de Rome une Bulle où, après une longue suite d'outrages et d'invectives contre la France, on prononçait l'excommunication contre les auteurs, conseillers et adhérents de l'invasion des États romains et où l'on défendait aux Évêques d'absoudre et de bénir les personnes qui avaient encouru l'anathème.

Des protestations furent en même temps adressées par le Saint-Siège aux ministres de toutes les puissances, dans l'espérance insensée que celui qui avait méconnu les droits de tous les souverains et l'empire tout puissant d'une opinion consacrée par toutes les lumières du dernier siècle, jusqu'au point de renouveler pendant son Pontificat les prétentions sa-

crilèges et insensées des Grégoire V et des Innocent III, des Grégoire VII et des Boniface VIII contre les couronnes, pourrait intéresser les puissances au rétablissement de ces prétentions. Cette illusion est irrévocablement détruite, les temps sont changés et la marche des affaires temporelles, indépendante de l'action des pontifes, ne peut-être ni réglée par eux ni soumise à leurs censures. Mais les maximes contre l'autorité des souverains n'en sont pas moins coupables quelle que soit leur impuissance; des attentats, lorsqu'ils ne sont dirigés que contre l'un d'eux, les atteignent tous, et la déchéance de celui qui les menace et qui n'a pas su renoncer volontairement à des droits proscrits par sa propre raison et que son cœur droit et pur aurait désavoués avec horreur s'il n'était pas égaré par un zèle sans mesure, cette déchéance est dans l'intérêt de tous les Princes, elle est une réparation nécessaire pour leur dignité offensée et est aussi une garantie pour leur sûreté (1).

*
* *

Il reste à examiner aujourd'hui quel doit être le sort de cette conquête: Rome est dans les mains de Votre Majesté. Ce faible et dernier débris, le seul qui manquait à la restauration du grand Empire que Vos mains victorieuses ont relevé, est revenu à celui qui a rétabli le trône de Charlemagne. Votre Majesté renouvellera-t-elle cette donation fameuse qui devint bientôt fatale à la race même du fondateur de l'Empire d'Occident, à la puissance de ses successeurs, à la concorde des nations chrétiennes et à la religion elle-même, ou réunira t elle à l'Empire ce qui en fut jadis séparé?

Je dois représenter à Votre Majesté que la politique des souverains de Rome a été constamment ennemie de toute puissance prépondérante en Italie; ainsi Venise, Florence, l'Allemagne et la France ont été successivement les objets de leur haine, et le but vers lequel ils n'ont cessé de diriger leurs efforts. Venise, Florence et l'Allemagne n'ont plus d'ascendant en Italie, mais l'Empire français, qui s'est approprié tous leurs droits, a établi dans ce pays une prépondérance qu'il importe aux peuples qui l'habitent, qu'il importe même à la politique continentale qu'il conserve toujours. Votre Majesté ne peut donc pas restituer Rome et rétablir la puissance temporelle du Saint-Siège.

Je dois dire encore que la Cour de Rome, dans les derniers temps de son existence et au mépris de la dignité impériale, a osé s'arroger des droits de suzeraineté sur le royaume de Naples, gouverné alors par un prince de la race de Votre Majesté et qu'aucune considération de bienséance et même de crainte n'a pu la porter à se désister de ces droits. Or le Prince français qui règne aujourd'hui à Naples pourra-t-il jamais consentir à prêter hommage pour son royaume à une puissance ecclésiastique et au plus faible des souverains? Votre Majesté doit conserver entière la dignité d'une couronne, qui a été le prix de ses victoires, et qui est en même temps un des bienfaits de sa munificence. Elle ne peut donc restituer Rome et rétablir la puissance du Saint-Siège.

Enfin le système politique des États dont la destinée est irrévocablement liée à celle de la France a été déterminé par la volonté et par la puissance de Votre Majesté et le souverain de Rome, engagé par la position géographique de ses États dans la circonscription de cette grande et nécessaire confédération, a prétendu que ses devoirs comme Chef de l'Eglise étaient incompatibles avec aucune espèce d'obligation fédérative. Le Saint Père a donc déclaré lui-même qu'en Italie les pouvoirs spirituels et temporels ne pouvaient plus être réunis; il a donc prononcé que la souveraineté de Rome ne pouvait lui être rendue.

L'Italie aujourd'hui n'a plus qu'un intérêt général et commun à tous les États qui la composent. Ce grand intérêt doit prévaloir sur toutes les considérations, et il exige que tous les États de la péninsule soient reliés par des communications qui ne puissent être jamais interrompues; une législation uniforme peut seule maintenir et perfectionner des opinions et des mœurs qui sont partout semblables, et le Code Napoléon doit être le Code de l'Italie. Enfin dans la paix toutes les côtes de l'Adriatique comme celles de l'Océan doivent être libres, et dans la guerre, elles doivent être ennemies de l'Angleterre. Depuis le détroit du Sund jusqu'au détroit d'Hercule, et de là en côtoyant la Méditerranée jusqu'au cap de Leuca, et suivant ensuite une ligne indéfinie sur la ligne littorale des rivages de la mer, tous les ports doivent être fermés à cette puissance, qui s'est déclarée souveraine du monde et qui n'a d'autres titres à une puissance illimitée qu'un brigandage sans fin et une avidité sans limites. La souveraineté de Rome ne peut donc être rendue au Saint-Siège.

*
* *

Si (1) Votre Majesté rendait la Souveraineté de Rome au Pape, Elle commettrait encore la faute de

(1) Ici se termine la seconde minute, relative à l'occupation de Rome. Les considérations qui suivent figurent sur deux feuilles distinctes, annexées à cette minute et corrigées par d'Hauterive.

(1) La fin du rapport manque, tant sur la première minute,

réunir le Pouvoir spirituel et le Pouvoir temporel. Charlemagne, d'illustre mémoire, a fait cette grande faute et son fils déjà en porta la peine. — Il faut insérer ici une digression qui montre combien la confusion des deux pouvoirs a été funeste à la Religion. — Elle a été cause de la séparation de l'Angleterre et de l'Allemagne. Les Papes, qui sous le Grand Charlemagne se prosternaient devant leur Empereur, ont osé, depuis qu'ils ont été placés sur un trône, donner leur pied à baiser; et Henri VIII indigné de ce fol orgueil y trouva un des motifs de sa séparation de l'Église romaine. — François Ier fut obligé de se soumettre à cette cérémonie avilissante lors de son entrevue à Marseille avec le Pape Paul III.

Il faudra parler ensuite des principes de Grégoire VII, principes tellement avoués à la Cour de Rome que Grégoire est mis au nombre des Saints, et que le Bréviaire romain contient des prières en son honneur. « Ainsi ce *Brigand* qui déshonora le Siège des successeurs de Saint-Pierre est présenté à la vénération des Peuples parce qu'il a placé le pied sur la tête des Rois ! »

C'est ici le lieu d'une remarque bien simple : ou les Papes sont souverains de l'Univers, comme le prétend Grégoire VII, et Jésus-Christ en leur donnant le soin des âmes les a également chargés des affaires du monde et a réuni le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, et alors à quoi sert que le Pape règne plus spécialement sur une si petite partie des États qui doivent lui appartenir? Il faut qu'il étende sa domination sur toutes les puissances catholiques et qu'il règne sur l'Italie, sur la France, sur l'Espagne et sur l'Autriche. Ou bien Jésus-Christ n'a pas voulu être souverain ; il a distingué les choses spirituelles et les choses temporelles, et rendu à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu; alors il ne faut pas que son vicaire et le successeur de Saint-Pierre puisse, pour de misérables intérêts de la Terre, compromettre les intérêts spirituels qui lui sont confiés. — La première institution du Pape est la spiritualité. Il ne faut pas le mettre dans le cas de subordonner le principal à l'accessoire.

Ici on fera mention de l'usage qu'ont fait les Papes des armes de l'Église pour leurs intérêts comme souverains, et pour servir leur orgueil. Il faudra parler des Bulles d'excommunication lancées pour des affaires purement temporelles et en citer une centaine. Citer entre autres celles où on a délié des peuples du serment de fidélité et excommunié par rapport à des guerres, etc. (Cela pourra être mis en note au rapport, mais il faut citer au moins cent Bulles de cette nature.)

« Mais (1) j'entends me dire que nous ne sommes plus dans un temps où l'on puisse se servir de pareilles armes. Voyez Pie VI, me dit-on, il a souffert qu'on s'emparât de ses États; il a permis de chanter un *Te Deum* auquel tous les Cardinaux assistèrent lorsque la République romaine fut installée à la place de la souveraineté du Pape. Il se laissa traîner en exil; il supporta même la subversion des choses spirituelles en France, le massacre des Prêtres, la destruction des temples et l'introduction de principes qu'il devait regarder comme des hérésies, sans se permettre d'user de ces armes dont vous reprochez l'emploi à ses prédécesseurs ! —« Je réponds à cette assertion en présentant à V. M. la Bulle ci-jointe que le Pape a publiée. Elle servira à V. M. de règle de conduite; elle lui donnera une arme contre cette générosité qui a toujours porté V. M. à relever un ennemi vaincu.

« Oui, Sire, la voilà cette bulle colportée si mystérieusement en France, affichée à la porte de Saint-Pierre de Rome, et avouée par le Saint-Père lui-même! Les plus folles prétentions y sont rappelées; les principes de Grégoire y sont professés.

« Votre Majesté est comptable envers ses peuples et envers la postérité de ce qu'Elle fera pour empêcher le triomphe de pareils principes. Tous vos successeurs n'auront pas votre énergie et vos lumières, et si, sous le règne de Votre Majesté une telle bulle a pu être lancée et colportée, que n'aurait-on pas à craindre pour l'avenir des empiètements de ce pouvoir usurpateur qui a si longtemps ensanglanté les plus belles parties de notre Empire. — Le petit fils de Charlemagne fut enfermé dans un monastère et fouetté dans une église. Sans doute de pareilles scènes ne pourront jamais se renouveler; mais enfin on sait que des hommes faibles succèdent trop souvent à des hommes forts et des âmes étroites et timorées à de grandes âmes; et qui pourrait empêcher, si le Pape était rétabli dans la souveraineté de Rome, qu'il ne reprît de l'influence sur un de ces princes faibles et qu'il ne l'engageât, sous des prétextes de conscience, à lui restituer Plaisance et le royaume de Naples, et que même enfin il n'exigeât, sous peine d'excommunication, le rétablissement de tous les principes monstrueux.

« La prévoyance de Votre Majesté doit être aussi étendue que le pouvoir de la France est immense. Le plaisir de faire du bien et de maintenir le chef

concernant l'expédition d'Ancône et la conquête du royaume de Naples, que sur la seconde, où est relatée l'occupation de Rome et sur son complément. Elle y est simplement annoncée par quelques mots de d'Hauterive.

Nous n'insérons donc que cette conclusion résumée, telle qu'elle se trouve dans le plan dressé par d'Hauterive, d'après les instructions de l'Empereur, et annexé à ces minutes.

(1) Toute cette fin est entre guillemets dans le texte (du Plan).

de la religion dans une certaine pompe pouvait engager Votre Majesté à confirmer la donation de Charlemagne, son illustre prédécesseur, mais Charlemagne n'avait pas vu une telle bulle que celle que je présente à Votre Majesté, bulle qui porte que « le pouvoir pontifical est autant au-dessus du pouvoir des souverains temporels que l'esprit est au-dessus de la chair ».

« C'est cette bulle qui vous trace vos devoirs. — Il est temps de détruire cette funeste réunion des deux puissances. — L'intérêt des peuples de Votre Majesté et de la postérité demande que la France déclare que toute influence d'un souverain étranger est incompatible avec l'indépendance et les principes de l'Empire, tandis que l'influence du vicaire de Jésus-Christ et du successeur de Saint-Pierre, comme simple pasteur, est la croyance de la majorité des Français. — Qu'elle déclare que les propositions de l'église gallicane sont les propositions que doit adopter tout Pape qui voudra exercer une influence en France; qu'elle le reconnait comme chef de l'Église, mais qu'il n'est pas chargé des affaires temporelles, car cela nous conduirait à la destruction de tous les trônes, et l'Univers, après avoir été conquis par les Alexandre, les Scipion, les César et les Trajan, se trouverait conquis par la superstition et par une poignée de moines! La donation de Charlemagne a été la cause des malheurs de ses successeurs. Jésus-Christ a dit : mon règne n'est pas de ce monde. — Les souverains ne tiennent leurs trônes que de Dieu et ne doivent de compte de leurs trônes qu'à Dieu seul. — Les prêtres doivent bénir les souverains et non les maudire, prêcher l'obéissance et non la révolte, la charité et non l'assassinat.

« La réunion des pouvoirs temporels et spirituels a été la cause des guerres qui ont désolé l'Italie; et que de sang n'ont pas fait couler les prétentions des Papes sur Naples et les efforts des Farnèses pour se rendre maîtres de Plaisance! Ce sont les papes qui ont appelé Pépin contre Astolphe et les Lombards; ce sont eux qui ont opposé les uns aux autres les Français et les Allemands, etc.

« L'intérêt de la France et de l'Italie est donc que le Pape cesse d'être souverain. Que la triple tiare soit brisée, et qu'à sa place les Papes mettent sur leur tête la couronne de rédemption de Jésus-Christ, et, si quelqu'un pouvait douter de la nécessité de cette mesure, qu'il lise la bulle, et il y trouvera les devoirs auxquels la prévoyance engage l'Empereur envers la postérité. »

Comte d'Hauterive.

## LA CHAIRE D'HISTOIRE AU COLLÈGE DE FRANCE (1)

L'abbé Garnier ne partageait pas ces craintes. Il avait débuté en 1761 dans la carrière des lettres par un *Traité de l'Origine du Gouvernement français* qui l'avait fait entrer à l'Académie des inscriptions et l'avait fait choisir, en 1766, par les éditeurs de l'Histoire de France, de Velly et Villaret, pour continuer leur œuvre. Dans son *Traité d'Éducation*, paru en 1765, il s'était plaint que l'Université n'eût pas de chaires pour enseigner à ses élèves les droits et les devoirs du citoyen. Ce n'est pas une simple coïncidence qui fait se succéder à quelques mois de distance le compte rendu du président Rolland et la création de la chaire d'histoire du Collège royal. Garnier posait dans l'enseignement supérieur la base d'une réforme que Rolland voulait étendre à tout l'enseignement secondaire. Ce fut naturellement l'histoire nationale qu'il enseigna, et son cours, de 1770 à 1773, fut un cours général d'Histoire de France, de Hugues Capet à Henri IV. En 1774, le succès qu'obtenait à Strasbourg Christophe-Guillaume de Koch, dans les cours de droit public dont il avait été chargé après la mort de Schœpflin, fut sans doute la raison qui poussa Garnier à changer le caractère de son enseignement et à s'occuper, d'abord des relations diplomatiques entre les nations européennes depuis la paix de Westphalie, puis, à partir de 1775, de l'histoire de la civilisation en général et de questions de droit constitutionnel. Mais, en élargissant ainsi le cadre de ses cours, Garnier restait fidèle aux idées qu'il avait exposées dans son *Traité d'Éducation civile*, où il définissait l'histoire « un composé de critique, de politique, de morale et de rhétorique » et où il associait l'enseignement de la philosophie morale à celui des devoirs civiques.

Aussi ne s'étonnera-t-on point de voir Garnier obtenir, en 1776, pour l'abbé Pluquet, la création d'un cours de philosophie morale, et, en 1778, la réunion de ce cours à celui d'histoire en une seule chaire, qui eut pour titre : *Historia et Philosophia moralis*. En 1791, on traduisit ce titre par les simples mots : *Histoire et Morale*.

Ce titre d'*Histoire et Morale*, que la chaire d'histoire générale du Collège de France devait conserver jusqu'à sa transformation en chaire de géographie historique, a été bien souvent critiqué. On lui a reproché d'associer deux ordres de choses essentiellement différents, pour ne pas dire contradictoires, puisque la morale a la prétention de déterminer les lois idéales et indépendantes des circonstances qui devraient régler les actions des hommes, tandis que

(1) Voir la *Revue Bleue* du 9 décembre 1905

l'histoire nous offre le spectacle de la lutte des passions humaines, où le succès est bien rarement la récompense de la vertu. Unir la morale à l'histoire, n'était-ce pas s'exposer à altérer l'histoire pour en tirer des leçons? Déjà, en 1791, La Harpe, qui était d'ailleurs un détracteur acharné du Collège de France, prétendait ne pas comprendre ce que pouvait être une chaire d'histoire et morale (1). Ces critiques auraient été justifiées si Garnier et ses collègues, en associant la morale à l'histoire, avaient conçu l'enseignement de l'histoire à la manière de Rollin. Pour celui-ci, l'histoire n'est vraiment que de la morale en action. Il voit en elle « la maîtresse de la vie, l'école commune du genre humain; c'est elle qui fait aux rois leur procès sous des noms empruntés, fait regarder les conquérants comme des fléaux publics, des brigands des nations, qui décrie les vices, démasque les fausses vertus, détrompe des erreurs et des préjugés populaires, dissipe le prestige enchanteur des richesses et démontre par mille exemples qu'il n'y a de grand et de louable que l'honneur et la probité ».

Rien ne nous autorise à penser que ni Garnier, ni Pluquet, qui occupa la chaire d'*Histoire et Morale* de 1778 à 1782, ni l'abbé Jean-François Hugues, dit Du Tems, qui lui succéda de 1783 à 1789, aient eu une conception aussi naïve de l'utilité morale de l'histoire. D'ailleurs, le titre de leur chaire n'était pas *Histoire et Morale*, mais *Histoire et Philosophie morale*, ou *Philosophie des mœurs*, ce qui n'est pas tout à fait la même chose. Les sujets de leurs cours nous renseignent clairement sur la nature des rapports qu'ils établissaient entre l'histoire et la morale. De même que Garnier, pendant les deux dernières années de son enseignement, avait étudié les mœurs, la religion, les lois et les formes de gouvernement des anciens, l'abbé Pluquet, après avoir fait l'histoire du luxe et exposé les principes de la méthode historique, étudia les historiens anciens au point de vue de l'histoire des mœurs et des institutions. L'abbé Du Tems continua la même étude en recherchant dans les sources de l'histoire de France ce qui peut servir à éclairer la philosophie des mœurs, la science politique et le droit public.

Si le cours d'histoire du Collège royal est devenu un cours d'*Histoire et Morale*, ce n'est pas à l'influence du *Traité des Études* de Rollin qu'on le doit, mais à celle de la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle, pour qui la question du *Progrès* était le centre même de l'histoire. Elle ne séparait pas l'histoire des mœurs de celle des institutions et cherchait dans les mœurs et les lois l'explication du développement et des fluctuations de la morale. L'*Esprit des lois* de Montesquieu est de 1748; le *Discours préliminaire* de l'*Encyclopédie* est de 1751; c'est à la même époque que Turgot écrivait un mémoire sur les *Progrès successifs de l'Esprit humain* et traçait le plan d'un *Discours sur l'Histoire universelle*, qui eût été une esquisse de l'évolution philosophique de l'humanité; enfin Voltaire, l'inventeur de l'expression *Philosophie de l'Histoire*, publiait en 1756 l'*Essai sur l'Histoire générale et sur l'Esprit et les Mœurs des Nations* où, comme il l'a dit lui-même (1), « il a moins songé à recueillir une masse énorme de faits qu'à rassembler les principaux et les plus avérés, qui puissent servir à guider le lecteur et à le faire juger par lui-même de l'extinction, de la renaissance et des progrès de l'esprit humain. » Il loue l'abbé Velly et l'abbé Garnier en France, Hume en Angleterre d'avoir suivi cette méthode. Voltaire ne se fait pas d'illusion sur les leçons de morale que donne l'histoire, car il pense que, si elle éclaire les hommes, c'est « par le tableau de leurs malheurs et de leurs sottises ». Mais pour lui, comme pour tous les philosophes d'alors, la seule histoire qui lui paraisse digne d'intérêt, c'est l'histoire de l'esprit humain; or, l'étude des institutions, des lois et des mœurs aboutit naturellement à une sorte de philosophie morale. Helvétius, dans son livre de l'*Esprit*, paru en 1758, ira jusqu'à voir dans la législation la source même des vertus et des talents.

C'est à tout ce mouvement d'idées que se rattache la transformation de la chaire d'histoire obtenue par Garnier, en 1778, comme aussi la création du cours de *Droit de la Nature et des Gens* inauguré en 1774; et cette transformation nous apparaît comme aussi légitime qu'elle le semblait à Daunou et à Michelet, qui étaient les héritiers directs de la tradition du XVIII<sup>e</sup> siècle. Je dirai plus; je crois qu'on ne peut étudier dans leur ensemble les diverses phases de l'évolution des sociétés, sans tenir un très grand compte des idées morales qui se dégagent de l'évolution historique elle-même, et qui en sont, tantôt une des causes, tantôt un des résultats. Je ne parle pas seulement de l'évolution des religions, qui joue dans l'histoire humaine un rôle si considérable et qui ne peut être séparée des idées morales auxquelles les religions sont associées; je ne parle pas seulement des institutions juridiques qui sont un perpétuel compromis entre l'intérêt social ou privé et les idées de justice; je parle de toutes les manifestations de l'activité humaine. Est-il possible de faire l'histoire du travail, d'étudier le passage de l'esclavage au servage, du servage au salariat et la tendance du salariat à se transformer à son tour en associations de production

(1) *Mercure de France*, janvier 1791. Cf. A. Lefranc, *Histoire du Collège de France*, p. 281.

(1) Troisième remarque de l'*Essai sur les Mœurs*.

sans tenir compte de l'action des idées morales qui ont collaboré avec les forces et les besoins économiques pour opérer ces métamorphoses ? Ne voyons-nous pas dans les luttes de classes, qui transforment partout les sociétés aristocratiques en sociétés démocratiques, à côté de l'antagonisme des intérêts et des convoitises, un antagonisme de conceptions morales, parfois un conflit de vertus opposées ? Et si nous étudions celle des manifestations de l'activité humaine qui paraît la plus étrangère aux idées morales, la guerre, ne voyons-nous pas l'action des idées morales s'y manifester constamment à côté des passions les plus aveugles ? Ce sont elles qui collaborent avec les intérêts matériels pour faire sortir des conflits guerriers tout un code du droit des gens et bientôt sans doute un système d'arbitrage pacifique, pour frapper de réprobation le prétendu droit de conquête, et pour faire de la guerre, jadis la forme la plus habituelle des relations internationales, un phénomène exceptionnel que les gouvernements les plus autocratiques considèrent comme un malheur public. La morale est inséparable de l'histoire. Les séparer, ce serait prétendre étudier les faits sans tenir compte ni des idées ni des sentiments, et cette vaine prétention enlèverait à l'histoire ce qui fait son intérêt et sa vie. L'histoire n'est certes pas une école de morale, mais elle est le grand laboratoire des idées morales. Nous voyons aujourd'hui les philosophes, dans l'ébranlement des vieilles bases métaphysiques qu'on donnait naguère à la morale, s'efforcer, comme leurs prédécesseurs du XVIIIe siècle, de trouver les fondements d'une morale dans la science des mœurs et travailler à la constitution d'une science nouvelle, la *Sociologie*, qui est à la fois une branche de l'histoire et une branche de la psychologie morale. Nous voyons aussi les historiens donner la première place à l'histoire sociale dans leurs recherches et leurs préoccupations, et travailler par là même à l'histoire des idées morales.

Garnier n'avait donc pas tort de vouloir unir la philosophie morale à l'histoire. Malheureusement, ni l'abbé Pluquet, chanoine de Cambrai, ni l'abbé Du Tems, chanoine de Bordeaux et vicaire général de Cambrai, n'étaient des esprits assez vigoureux pour que leur enseignement au Collège royal ait exercé quelque influence. Le *Traité philosophique et politique sur le Luxe*, qui peut nous donner une idée des cours du Pluquet, est une œuvre naïvement déclamatoire où le luxe est rendu responsable des impiétés de la philosophie. Le *Dictionnaire des Hérésies* de Pluquet et le livre de Du Tems sur le *Clergé de France* sont des œuvres de consciencieux compilateurs, animés d'un sincère désir d'impartialité, mais leur critique est moins ferme et moins libre que celle d'un Launoy, d'un Mabillon ou d'un Tillemont. Il suffit à Du Tems de l'affirmation de douze prélats pour admettre que saint Trophime d'Arles a été disciple de saint Pierre.

L'abbé Du Tems, comme l'abbé Garnier, sacrifia sa situation à ses scrupules religieux et se retira en 1790, lorsque la Constitution civile du clergé fut promulguée. La nomination de Pierre-Charles Lévesque est un signe des temps. Jusque-là, des ecclésiastiques offrant toutes les garanties d'orthodoxie avaient seuls occupé la chaire d'histoire. Lévesque, qui avait débuté par le métier de graveur, est un laïque, un philosophe, protégé par Diderot, qui l'a fait appeler par Catherine II à Saint-Pétersbourg pour y enseigner à l'École des Cadets. Tout en publiant des livres de philosophie morale, en 1775 l'*Homme moral*, suivi d'un *Aperçu sur la Civilisation*, en 1779, l'*Homme pensant*, il apprenait à fond le russe et le slavon ; il composait une grande Histoire de Russie qu'il publiait aussitôt après son retour en France en 1782 et qui était suivie en 1788 d'une *Histoire des premiers Valois*. Lévesque était donc tout désigné pour enseigner la philosophie morale et l'histoire au moment où une ère nouvelle s'ouvrait pour le Collège de France. Son premier cours, celui de l'hiver 1790-1791 sur la philosophie morale, est encore annoncé en latin. Mais en 1791, l'affiche est rédigée en français, et Lévesque fait un cours sur l'histoire des Français. Autre signe des temps : à partir de 1791, les professeurs ne portent plus de robe, et, le 6 novembre, M. Lefèvre lit un discours sur la nécessité de faire des cours pour les ouvriers. Lévesque, du reste, ne donna que peu de place dans son enseignement à l'histoire nationale. Les travaux de traduction qu'il entreprit pour la collection des moralistes anciens et aussi l'influence des collègues au milieu desquels il se trouva d'abord à l'Académie des inscriptions, puis à l'Institut, le portèrent à ne plus s'occuper que de l'histoire grecque et de l'histoire romaine. Il ne faisait d'ailleurs en cela que suivre le courant de l'époque. Ceux qui cherchaient à créer une France nouvelle négligeaient systématiquement la tradition nationale pour chercher des exemples et des modèles dans les républiques de l'antiquité. Lévesque eut du moins cette originalité d'être un fidèle admirateur d'Athènes, et, quand il s'occupa de Rome, de porter à l'extrême le scepticisme critique que Beaufort avait introduit dans l'étude des premiers siècles de la République ; il se montrait aussi d'une sévérité outrée pour ces vertus romaines et ces institutions romaines qu'on admirait alors à l'excès. Si nous cherchons les motifs qui ont pu pousser Lévesque à délaisser ainsi l'histoire nationale pour l'histoire ancienne, nous sommes inclinés à penser qu'il craignait, en parlant de la vieille monarchie française, de devenir suspect de royalisme, et que son esprit à la fois modéré et libéral trouvait piquant, pendant la Révolution, d'opposer la République athénienne

aux vertus inhumaines de Sparte et de Rome, et, sous l'Empire, de critiquer le César moderne sous le nom des anciens Césars. C'était une manière de faire de la philosophie morale et de la morale politique dans un temps où la liberté de la parole était devenue dangereuse; mais la morale devenait alors une compagne fâcheuse pour l'histoire. Clavier, qui succéda à Lévesque de 1812 à 1817, se renferma exclusivement dans l'étude de l'antiquité grecque, et la chaire d'*Histoire et Morale* sembla n'être plus qu'une chaire d'histoire ancienne.

C'est aux professeurs mêmes du Collège de France qu'il faut s'en prendre si l'enseignement de l'histoire contractait ainsi un caractère d'étroite spécialité, car le gouvernement impérial aurait voulu, au contraire, favoriser l'étude et l'enseignement de l'histoire de France. En 1807, Napoléon, qui n'avait pas encore organisé les Facultés des lettres et des sciences, formait le projet grandiose de faire du Collège de France une Université de littérature comprenant une trentaine de chaires. M. Abel Lefranc a retrouvé aux Archives et publié les notes si remarquables qui furent échangées entre Napoléon et Champagny, son ministre de l'Intérieur en cette année 1807, dans un moment où Napoléon aurait dû, semble-t-il, être entièrement absorbé par sa campagne contre les Russes. Or, c'est précisément entre la bataille d'Eylau et celle de Friedland, le 19 avril 1807, au château de Finckenstein, en Prusse orientale, qu'il dicta le plan de son école de littérature et d'histoire, d'où il bannit la rhétorique et la philosophie comme suspectes d'idéologie, mais où, avec l'intuition du génie, il fait de l'histoire la base de tout l'enseignement supérieur des belles-lettres, et pose comme point de départ des études historiques la géographie physique, commerciale et statistique, étudiée scientifiquement, et la critique des sources. Il demande qu'on ajoute aux chaires d'histoire ancienne des chaires d'histoire du moyen âge, d'histoire moderne, d'histoire de France, d'histoire militaire, d'histoire de la législation, d'histoire religieuse, d'histoire littéraire et de biographie, et il exige que l'histoire contemporaine, en particulier celle de la Révolution, soit traitée en détail, sans esprit de satire ni de panégyrique.

Ce magnifique projet fut abandonné en 1808, mais on ne peut y méconnaître un pressentiment prophétique du développement que prendra l'histoire au XIXe siècle et du caractère de plus en plus historique qu'affecteront toutes les études qui ont pour objet les diverses manifestations de l'esprit humain, l'art, la littérature ou la religion, aussi bien que le droit, la science économique ou la politique.

(*A suivre.*)

GABRIEL MONOD,
de l'Institut.

## LA QUESTION CATALANE

Il vient de se produire à Barcelone un petit fait, qui partout ailleurs eût passé inaperçu et qui agite en ce moment toute l'Espagne.

Un journal barcelonais, le *Cu-Cut*, a publié quelques caricatures militaires. Les officiers de la garnison, se croyant tous atteints dans leur dignité, se sont rendus au bureau du journal, ont jeté meubles et papiers à la rue et en ont fait un feu de joie. Puis, mis en appétit par ce bel exploit, ils ont envahi de même les bureaux de la *Voix de Catalogne* (La Veu de Catalunya) et les ont saccagés comme ceux du *Cu-Cut*.

Ces messieurs — j'aime à croire qu'ils sont très jeunes — auraient mérité trente jours d'arrêts de rigueur, car il est écrit dans tous les codes que nul ne doit se faire justice à soi-même, et que l'armée doit défendre le pays au dehors et au dedans maintenir l'ordre; il est écrit aussi dans la loi espagnole que la presse est libre.

En Espagne, les choses ne se passent pas ainsi. Ce sont les journalistes qui ont tous les torts, MM. les officiers sont les offensés et l'on ne parle de rien moins que de suspendre les garanties constitutionnelles à Barcelone et de réviser les lois sur la presse, pour qu'il ne soit plus permis de plaisanter les militaires.

Et la raison de cette fureur est que les Catalans en général, et les Barcelonais en particulier, sont d'incorrigibles séditieux, des révolutionnaires, des anarchistes, des sans-patrie, que sais-je encore!...

Les injures ne prouvent rien, et c'est bien le cas de le rappeler, car sous tous ces gros mots, se cache un problème très intéressant, très sérieux, dont les hommes politiques de Madrid feraient sagement de s'occuper avec bonne foi, esprit de suite et générosité.

Le peuple catalan représente une portion importante de la population de l'Espagne. Les statistiques les plus récentes donnent au royaume entier 18.736.000 habitants. Les Catalans comptent dans ce chiffre pour 3.780.000 individus, c'est-à-dire pour un peu plus d'un cinquième. Ils occupent les provinces de Girone, Lérida, Barcelone, Tarragone, Castellon de la Plana, Valence, Alicante et Baléares, qui comptent parmi les plus belles, les plus tempérées et les plus fertiles de la Péninsule. Ils ne se sont pas contentés de cultiver leur sol, ils ont demandé à l'industrie et au commerce un supplément de richesses et leur pays est couvert de villes superbes et florissantes. Les provinces catalanes possèdent 95 villes de plus de 5.000 âmes, dont 39 de plus de 10.000 habitants. Alicante a 50.000 habi-

tants, Palma 64.000, Valence 214.000, et Barcelone, avec sa population officielle de 533.000 âmes, ne le cède que de 7.000 habitants à Madrid; mais il est probable que cette légère supériorité n'est qu'une satisfaction d'amour-propre donnée à la capitale, et il est certain que pour l'importance économique, la vie industrielle et la culture générale, Barcelone est aujourd'hui, sans contredit, la première ville de l'Espagne.

La population des huit provinces parle une langue fort différente du castillan, apparentée de très près à la langue d'oc, et appelée au moyen âge « la langue limousine ». Un Auvergnat du Cantal arrive plus vite qu'un Castillan à se faire comprendre d'un Catalan.

Le peuple catalan n'est pas absolument de même race que le peuple de Castille. Quand on vient de France en Catalogne, on n'a point l'impression de changer de pays en passant la frontière; c'est par d'insensibles transitions qu'on passe de Montpellier à Narbonne et de Narbonne à Perpignan, qui est déjà en terre catalane. Quand on va de Barcelone ou de Valence vers Madrid, on sent, au contraire, très nettement qu'on entre en une autre terre. Lérida, dans sa belle vallée riante, est encore une ville catalane, pleine de vie et de joyeuse animation, Monzon, à dix lieues de là, perché sur son rocher fauve, est une grave et rude cité aragonaise. Le Catalan a plus de vivacité, parle plus haut, fait plus de gestes que le Castillan, sa physionomie est moins froide et plus personnelle; c'est bien plutôt un Français du Midi que ce n'est un Espagnol.

Les pays catalans n'ont pas été conquis par la Castille qui les gouverne aujourd'hui; ils sont jadis entrés, avec leurs privilèges et leurs droits nationaux, dans la confédération aragonaise, et les ont gardés quand Charles-Quint hérita des deux couronnes d'Aragon et de Castille. Ils ont conservé jusqu'au début du XVIII[e] siècle leur pleine autonomie administrative et judiciaire, et même après la suppression de leurs Cortès par Philippe V, ils sont restés en possession de leurs lois civiles.

Cette longue période d'indépendance ou d'autonomie a laissé dans les pays catalans de grands souvenirs et des traditions de liberté, auxquelles les révolutions du XIX[e] siècle ont ajouté une nouvelle force. Dès 1794, la Catalogne offre au gouvernement de Madrid de se charger elle-même de la défense de son territoire contre les armées de la Convention. De 1808 à 1812, une junte insurrectionnelle catalane gouverne et administre toutes les parties du pays qui ne sont pas occupées par les armées françaises. Au temps des guerres carlistes, la Catalogne et Valence sont presque toujours en insurrection, parce que Madrid tend de plus en plus vers la centralisation et que les prétendants promettent le retour aux vieilles institutions.

Mais peu à peu, les Catalans se dégagent du passé et regardent vers l'avenir. La France, qu'ils apprennent à mieux connaître et à estimer, les trouve tout prêts à accueillir ses idées; ils mordent avec avidité au fruit, si longtemps défendu, de la science et de la liberté. Les Barcelonais démolissent la vieille citadelle de Philippe V, et ramènent dans leur ville leur Université, exilée en 1715 à Cervera. Ils rétablissent leur port, étendent leurs chemins de fer et leurs lignes de navigation, développent leur industrie et soufflent la vie à trente villes, jusqu'alors endormies dans la plaine et la montagne : Manresa a aujourd'hui 25.000 âmes, Sabadell 23.000, Mataro 19.000. Il y a vingt ans déjà, un représentant de commerce français nous disait : « Il n'y a plus rien à faire pour nous en Catalogne; ce que nous offrons, on nous le montre fabriqué dans le pays même, plus solide et à meilleur marché. » — Valence s'est transformée comme Barcelone et est devenue une grande ville industrielle et commerçante. Castellon de la Plana, avec ses 30.000 habitants, n'est guère qu'un colossal marché de vins et d'alcools.

*
* *

A mesure qu'ils se sont enrichis, les Catalans se sont ouverts à la vie intellectuelle. Ils ont réinstallé et rangé leurs archives, étudié leur histoire et leurs lois, retrouvé dans les textes leur vieille langue et leur antique esprit. La science les a faits plus Catalans qu'ils n'avaient jamais été. Barcelone s'est souvenue qu'elle avait été jadis une des capitales du gai savoir; elle a rétabli ses jeux floraux et depuis cinquante ans le catalan a passé de l'état de patois proscrit à l'état de langue littéraire; il ne se parlait plus que dans les campagnes, il est maintenant parlé à la ville, dans les maisons les plus opulentes et les plus distinguées. Il a refait sa grammaire, reconstitué son vocabulaire, retrouvé ses lois poétiques et la littérature catalane est aujourd'hui en pleine floraison; elle a des poètes lyriques comme Jacinto Verdaguer, mort d'hier, le plus grand de tous, des auteurs dramatiques, des romanciers, des historiens. Les auteurs catalans cherchent avant tout à peindre le pays catalan, à faire connaître l'âme catalane, à réveiller partout le sentiment de la dignité personnelle, le respect du travail, l'amour de la famille, le culte de la patrie catalane. Barcelone traduit les meilleurs livres français, anglais et allemands, elle les commente et les critique; elle imprime les livres classiques les plus complets et les plus intelligents qui soient en usage dans la Péninsule, elle a ses

journaux espagnols et catalans, ses revues, ses journaux illustrés. La Bibliothèque Arùs, riche de 50.000 volumes, est ouverte au public et largement fréquentée. L'Ateneo Barcelones donne chaque année des conférences publiques dont le succès va grandissant. Le Centre excursionniste catalan, l'Académie Royale des Bonnes Lettres de Barcelone, la Société archéologique lullienne de Majorque publient des bulletins et des mémoires d'un caractère chaque jour plus scientifique.

L'art a profité peut-être plus encore que la littérature et la science du développement de la richesse et du réveil général de l'activité. Après avoir longtemps cherché l'originalité en Allemagne, en Angleterre ou en France, les artistes catalans l'ont trouvée dans l'étude de l'art catalan lui-même ; ils se sont imprégnés de ses idées et les traduisent maintenant librement, en hommes de science et d'imagination, qui connaissent les modèles et qui savent créer. La nouvelle Barcelone, percée de magnifiques avenues et de larges perspectives, semble une ville de palais où tous les styles donnent leur note. Certes, il y a çà et là des extravagances, mais comme l'ensemble est somptueux et intéressant ! et de place en place quels chefs-d'œuvre ! Paris semble ennuyeux et monotone, à côté de tant de fantaisies brillantes et aimables. Il faut voir les façades roses, les balcons de fer ouvragé, les toits de majolique flamber au grand soleil d'été sous le beau ciel bleu, pour comprendre l'enthousiasme des Catalans pour leur ville, « la cité comtale » comme ils l'appellent; la cité reine, comme nous l'appellerions volontiers.

Et Barcelone n'a pas seulement des architectes, elle a des peintres, que Paris connaît, comme Casas et Rusiñol, l'un si réaliste dans sa gamme sobre et discrète, l'autre d'un pinceau si éclatant et d'un dessin si pittoresque. Le Valencien Benlliure est le plus grand sculpteur de l'Espagne. Son tombeau de Sagasta rayonne comme un chef-d'œuvre au milieu de tous les autres monuments du panthéon d'Atocha.

La musique est l'art national par excellence. La Catalogne est aussi fière du musicien Clavé que du poète Verdaguer, ou du grand républicain qui eut nom Pi y Margall. De nombreuses sociétés lyriques et chorales maintiennent par toute la province le goût des choses de l'art. Nous nous souvenons avoir assisté, il y a quatre ans, à une répétition générale à la société chorale *Catalunya Nova*, dirigée alors par le maître bien connu Morera. Les choristes, doués de voix puissantes et bien timbrées, détaillaient avec esprit les chansons du pays, chantaient avec âme la musique religieuse, et semblaient faire passer un souffle guerrier dans leurs chants révolutionnaires : la *Marseillaise* de Clavé, et les *Segadors* de Morera.

Car la vie nouvelle, en terre catalane, comme partout ailleurs, a fait éclore dans l'âme populaire le désir de l'affranchissement. Valence et Barcelone sont deux grandes villes républicaines, où l'opinion est plus éveillée et plus puissante que partout ailleurs.

Au mois d'août dernier, nous avons vu défiler sous les arbres du Paseo de Gracia la grandiose manifestation qui portait au Dr Rodriguez Mendez, ancien recteur de l'Université de Barcelone, le témoignage du respect et de l'affection de toute une grande cité. Vingt sociétés ouvrières, représentant 6.700 sociétaires, venaient remercier l'ex-recteur d'avoir gagné l'Université [illegible]nt populaire et gagné le peuple à la cause de l'instruction ; 7.000 élèves des écoles ouvrières suivaient les bannières et les drapeaux des corporations, qui ondoyaient fièrement à l'air libre. Le beau discours du Dr Martinez Vargas fut écouté dans un religieux silence, puis les applaudissements et les acclamations retentirent quand parla Rodriguez Mendez et quand il termina sa réponse par ces paroles aussi justes que sévères et hardies : « La manifestation d'aujourd'hui signifie que si la patrie est mal servie, ce ne sont point ceux d'en bas qui causent sa perte, mais ceux d'en haut. »

*
* *

Voilà le pays laborieux, industrieux, riche, cultivé et libéral que la bureaucratie castillane prétend gêner dans tous ses mouvements, surveiller dans sa presse et son enseignement, tyranniser dans tous les actes de sa vie civile et piller par-dessus le marché.

La langue catalane est proscrite des écoles et des tribunaux, et si mal vue de tout ce qui est espagnol que Verdaguer n'a peut être été persécuté comme il le fut que pour avoir écrit en catalan. On cite un juge qui demanda à un Catalan de lui parler chrétien (*hombre, hable Vd. cristiano*).

Le commerce et l'industrie ont à chaque instant à souffrir de l'arbitraire le plus éhonté ; tout doit s'acheter, car, à chaque instant, le caprice d'un homme change la loi. On a vu des inspecteurs des impôts menacer les négociants de faire doubler leur patente, s'ils ne consentaient à leur verser un fort pot-de-vin. La concussion est générale, n'étonne et ne scandalise personne.

Les droits politiques sont audacieusement attaqués ; l'organisation des élections ressemble à un vrai brigandage, et il faut que l'opposition soit bien puissante dans les grandes villes pour que ses candidats arrivent à passer, en dépit des milliers de votes jetés dans les urnes par les agents de l'autorité.

Les droits civils sont, à chaque instant, à la merci d'une saute de vent politique et d'une suspension des garanties constitutionnelles.

Pour pouvoir intervenir plus facilement dans les affaires catalanes, le gouvernement refuse systématiquement toute augmentation de la police de Barcelone. Cette ville cosmopolite de plus de 500.000 âmes n'est pas gardée, et il faut tout le bon esprit et toute la probité du peuple catalan pour que le désordre n'y soit pas endémique. Sans police, Barcelone est un refuge assuré pour les anarchistes, et il paraît que Madrid n'est point fâché qu'il en soit ainsi.

Il n'est pas étonnant que les Catalans n'aient qu'une tendresse médiocre pour une aussi bienfaisante administration.

Mais l'immense majorité d'entre eux reste attachée à l'Espagne et demande seulement pour le pays le droit de faire ses affaires lui-même. Ce droit, il l'obtiendra certainement, un jour ou l'autre, et les politiciens castillans feraient beaucoup mieux de le lui concéder aujourd'hui, au lieu de rêver je ne sais quelles odieuses vengeances contre un peuple qu'on pourrait actuellement citer en exemple à la nation espagnole. Autonomie ne veut pas dire indépendance, et les Catalans resteront volontiers Espagnols, dès l'instant que l'Espagne leur permettra de rester Catalans.

On me permettra en terminant de raconter à ce sujet un petit fait passablement suggestif. Un Catalan séparatiste (car il y en a quelques-uns) me demanda un jour si j'avais connaissance d'un traité par lequel l'Empire allemand cédait la Catalogne à la France en compensation de l'Alsace-Lorraine. Je restai un instant songeur, puis je répondis que je n'étais point dans le secret des Dieux, mais que je tenais un pareil traité pour une pure fable, et que j'espérais bien, pour l'honneur de mon pays, qu'il rejetterait avec indignation une semblable proposition, si elle lui était jamais faite. « Vous avez, dis-je au patriote intransigeant, bien mieux à faire que de vous séparer de l'Espagne, travaillez à sa délivrance en même temps qu'à la vôtre; obtenez l'autonomie, usez-en avec sagesse, et que votre prospérité serve d'exemple et d'encouragement aux Castillans eux-mêmes; le jour où ils seront libres comme vous, le catalanisme aura terminé sa tâche, et l'Espagne, une et diverse, ne se rappellera pas sans surprise les temps barbares où des officiers saccageaient les bureaux des petits journaux. »

Desdevises du Dezert



## SOLIDARISME ET SOCIALISME

« Voulez-vous savoir ce que c'est que le socialisme? Prenez un sansonnet, faites-lui répéter à l'infini ce mot : « Solidarité, solidarité », et vous avez un socialiste. »

Ainsi s'exprimait, il y a vingt-cinq ans, M. Paul Leroy Beaulieu, retournant la boutade de Lassalle contre l'économie politique orthodoxe.

Depuis vingt-cinq ans, et surtout depuis cinq ou six ans, nous avons assurément répété bien des fois le mot en question : est-ce à dire que nous soyons devenus « socialistes » ?

« Plaisanterie, répondent dédaigneusement les ultras du marxisme, les surveillants du *mouvement socialiste*, les jeunes gardiens des vieilles machines de guerre révolutionnaires. Le solidarisme est une doctrine à l'eau de rose, et qui sent sa « paix sociale » d'une lieue. Nous voyons bien que ses partisans font effort pour canaliser et détourner vers la roue lente des réformes l'énergie ouvrière : ils ne sont nullement prêts, ni disposés à en recevoir l'impulsion, à en subir la direction. Entre la révolte socialiste, vivante au cœur des salariés, et cette philanthropie de conférenciers, il n'y a pas de rapport ».

« Le rapport est manifeste au contraire, ripostent d'autres gardiens — moins jeunes mais non moins ardents — d'une autre orthodoxie. Les discours solidaristes achèvent de détacher, des sains principes du libéralisme économique, la confiance, si ébranlée déjà, de l'opinion. Ils contribuent à la déshabituer de respecter « les supériorités réelles, supériorité de la fortune comme de l'intelligence ». Ils surexcitent la passion des pauvres contre les riches. Ils font croire « aux couches inférieures de la société qu'elles ont été écrasées par les couches supérieures sous le poids de la civilisation, quand c'est plutôt le contraire qui est vrai ». Par sa théorie du redressement des comptes sociaux, leur doctrine « confine au collectivisme » comme, par la pratique du droit social de reprise, « elle se rapproche, à certains points de vue, de l'anarchie ». En deux mots, bien loin qu'elle soit une « barrière », elle est un « pont » par où toute la révolution passera. »

Ainsi frémit l'Institut (section de l'Académie des sciences morales et politiques), quand M. Brunot eut l'imprudence de lui présenter, il y a deux ans, comme une « doctrine inoffensive », le nouveau système de « morale scientifique ».

*
* *

Et à vrai dire, sous la forme qu'elle prenait quelques années auparavant, on ne pouvait guère deviner

que la doctrine portât dans ses flancs des réformes si menaçantes. Dans le petit *Essai sur la Solidarité* où un homme d'État, devenu philosophe — l'un des chefs du parti radical — s'efforçait de concilier les résultats de la science avec les données de la conscience, il eût fallu des prophètes bien pessimistes pour dénoncer un programme de bouleversement économique.

Sans doute l'auteur levait son modeste drapeau — aux couleurs mêlées de la biologie et de la morale — contre le laisser-faire. Il rappelait que tout n'est pas dit et qu'on n'est pas encore quitte du devoir social quand on a répété à l'infini « Liberté, liberté ». La nature fournit heureusement, à la conscience humaine, d'autres exemples que celui de la lutte sans règle et sans merci. Les hommes dépendent les uns des autres comme les organes d'un même corps. Cette « interdépendance » est la condition de la vie et du progrès de chacun d'eux. Du moment où ils en profitent, c'est comme s'ils avaient signé un contrat. De la dette qui pèse sur eux, ce *quasi-contrat* les oblige à s'acquitter d'abord; il faut qu'ils s'en libèrent avant d'être admis à réclamer la pure et pleine liberté. C'est pourquoi ils devront se prêter aux réformes que la collectivité pourra exiger, afin d'assurer l'équilibre entre ses parties, et d'unir ses membres par une justice moins sèche.

La porte était ainsi ouverte à l'interventionnisme. Mais les exemples d'interventions possibles et désirables étaient rares, et rassurants. Ces contrats individuels pour lesquels M. Yves Guyot réclamait toute licence, on invoquait la nécessité d'en surveiller les clauses dans des cas spéciaux : si quelque intérêt supérieur, autre que l'interêt économique, est en jeu, comme dans le cas de mariage; s'il existe entre les contractants certaines causes « d'inégalité » par trop intolérables; si une nécessité publique (guerre ou disette) exige impérieusement des restrictions aux libertés ordinaires de la circulation... Il n'y avait pas là de quoi faire bondir un économiste.

Dès cette période, à vrai dire, le danger était bientôt signalé par l'enthousiasme de quelques commentateurs, annonciateurs de la tempête. « La distinction vient de tomber entre le droit public et le droit privé », s'écriait, en saluant ce « très gros événement intellectuel », l'historien du *Socialisme d'État en Allemagne*, M. Ch. Andler. Par la théorie du quasi-contrat, les relations qui obligent les individus envers l'État et l'État envers les individus sont conçues sur le même type que celles qui obligent les individus entre eux. Le pouvoir gouvernemental ne leur apparaît plus que comme le gérant du patrimoine qui leur est commun. Mais les conditions mêmes de cette gestion lui imposent, et lui donnent le droit d'imposer certaines obligations. Obligé de rendre ses comptes à tous, il aura mission de veiller à ce que la detté sociale soit équitablement répartie entre tous, et à ce que personne ne reste exploité par quelque contrat léonin. Il lui sera donc loisible d'exercer contre les privilégiés telle « répétition de l'indû », et de défendre les déshérités, en réglementant, non plus seulement aux grands jours de crises mais dans son cours normal, la vie économique.

Mais ce contrôle de tous sur le bénéfice que chacun retire de l'association humaine, qu'est-ce autre chose que « ce qu'en langue vulgaire on désigne du nom de *socialisme* »?

*
* *

De fait, lorsque nous retrouvons la doctrine, au *Congrès d'Éducation sociale* de 1900, elle s'enfle pour promettre à ce « contrôle » un plus large champ d'interventions : au feu des réclamations démocratiques, nous la voyons forger sous nos yeux des principes plus hardis pour une action plus étendue.

C'est qu'à ce Congrès, il n'y avait pas seulement des « philanthropes », administrateurs ou universitaires. Des groupes d'études sociales, des coopératives, des Bourses de travail, y avaient envoyé leurs délégués. Avec ceux-ci n'était-ce point le peuple qui entrait, pour surveiller ces discours où des bourgeois bien intentionnés mesuraient ses droits? Quel compte allaient-ils tenir de ses inquiétudes et de ses espérances?

Rapportant le résultat de ses expériences dans les Universités populaires où il allait porter la bonne parole solidariste, M. Buisson indiquait pour quelles raisons la théorie de la dette sociale semblait ambigue et suspecte aux déshérités. Les conditions de vie qui leur sont faites ne leur donnent pas le moyen de développer pleinement leurs facultés, de jouir librement de leurs droits. Comment votre rappel à la reconnaissance, tombant sur leur misère, n'y retentirait-il pas comme une ironie?

Il est vrai qu'il y a un courant de civilisation, sans cesse élargi, où les plus pauvres peuvent puiser. Stuart Mill énumère les incalculables richesses dont dispose un « déshérité » de nos jours. Par la vertu de la division du travail, disait déjà Adam Smith, un humble journalier d'Angleterre est mieux vêtu, abrité, nourri que tel monarque africain. Il n'en reste pas moins que, tandis que les richesses s'accumulent, le travailleur n'en reçoit pas la part proportionnée à la productivité de son travail. Tandis que quelques-uns ne savent qu'inventer pour consommer les revenus qu'ils n'ont eu que la peine de toucher, des travailleurs continuent de manquer du nécessaire physique et moral. Ils continuent d'être ballottés du surmenage au chômage. Et finalement,

quand la société a achevé de sucer leur force, ils sont « abandonnés aux lois naturelles »...

Formulées nettement ou inexprimées, entendues de tout près ou seulement dans le lointain, comme une rumeur d'orage, ces plaintes du prolétariat étaient présentes à l'esprit du Congrès. C'est pourquoi il ne pouvait manquer de tirer, dans le sens « socialiste », les formules qui lui étaient proposées. « La justice ne sera pas réalisée dans la société tant que chacun des hommes ne reconnaîtra pas la dette qui, du fait de la solidarité, pèse sur lui? » Disons : « pèse sur tous », et ne négligeons pas d'ajouter « à des degrés divers ». Et comprenons bien que l'important en ces matières, c'est précisément le *degré*. Rendons-nous compte, en somme, que, dans l'organisation économique actuelle, s'il y a des gens qui sont surtout débiteurs, il y en a qui pourraient plus légitimement se porter créanciers. S'il y a « des débiteurs éternellement insolvables », il y a des « créanciers éternellement impayés ». Ceux-ci prennent le plus de peine pour la manœuvre de « l'outillage social » et ceux-là en retirent le plus de profit. *Sic vos non vobis*. En deux mots, il y a des classes, et c'est entre ces classes qu'une solidarité consciente, commandant une justice réparatrice, nous oblige à opérer un grand redressement de comptes.

Pour que la solidarité soit juste et puisse présenter à la ratification des consciences l'ordre qu'elle établit, il importe qu'elle assure, à chacun des membres de la société, ce minimum de conditions de vie sur lequel tous seraient tombés d'accord, s'ils avaient en effet débattu, en toute liberté et égalité, les clauses du contrat social, si en un mot aucune égalité « extrinsèque » ne venait élever ceux-ci, abaisser ceux là, handicaper les uns au détriment des autres. Or, quelle assemblée d'hommes raisonnables voudrait avouer un ordre social qui, pendant que le luxe se raffine, n'est capable d'assurer, ni aux vieillards de quoi ne pas mourir de faim, ni aux enfants de quoi pousser aussi loin qu'ils en sont capables la culture de leurs aptitudes, ni même aux hommes de quoi gagner leur vie par un travail continu?

Il importe donc que la collectivité, par une mutualisation méthodique des avantages et des risques, organise enfin tout un système d'assurances : assurances contre le défaut de culture des facultés individuelles, assurances contre les incapacités naturelles, assurances contre les risques sociaux (accidents, chômages involontaires, etc.)

Devant le tableau de ce néo-garantisme, quoi d'étonnant si les défenseurs de l'ordre économique actuel se sont inquiétés? Ne faudra-t-il pas le soumettre à des remaniements organiques, si l'on veut réaliser tout ce système d'assurances? Les impôts de justice réparatrice dont on nous menace ne seront-ils pas comme une « pompe aspirante » qui pourrait fonctionner jusqu'à l'épuisement total des revenus particuliers? On nous dit qu'une fois libéré de la dette sociale l'individu garde la pleine et entière disposition de sa personne et de ses biens. Le bon billet! Quand aurai-je fini d'acquitter ma dette puisque ma vie continue, qui ne se soutient que par des emprunts quotidiennement renouvelés? Et qui décidera que j'ai suffisamment « compensé » mes privilèges? La masse sans doute? Créancière anonyme à qui l'on donne mission de faire valoir une créance indéterminée, sans autre limite que celle de ses appétits : à la fois juge, partie et huissier dans cet apurement de comptes. Malheur à la nation qui se mêle de définir la justice en fonction des besoins du peuple...

*
* *

Mais ce n'était là qu'un programme général, et rassurant peut-être par son ampleur même. Quand le solidarisme en viendra à étudier dans le détail les « applications de la solidarité » ne saura-t-il pas se ressaisir devant les pentes dangereuses, et faire fonctionner des crans d'arrêt?

L'hygiène est un des champs préférés du solidarisme. C'est là, en matière de thérapeutique ou de prophylaxie sociales, qu'il est appelé à exercer son activité la plus féconde et aussi, semble-t-il, la plus inoffensive. Qui pourrait résister à ses objurgations quand il va prêchant la « croisade sanitaire? » La solidarité des microbes est la plus évidente : c'est à propos d'elle aussi qu'on voit le plus nettement les devoirs nouveaux surgir d'un nouveau savoir. Au fur et à mesure que la science nous rend plus présent l'invisible et nous fait mieux suivre à la trace la course funèbre des maladies, il y a des situations qui deviennent de plus en plus intolérables à la conscience : le nombre croît des soi-disant fatalités qu'elle ne se reconnaît plus le droit de supporter.

Mais ici encore, si nous voulons vraiment que « cela cesse », ne serons-nous pas entraînés plus loin que nous le pensions d'abord sur le chemin des interventions? Quiconque a enseigné l'hygiène dans une Université populaire sait à quelles objections son enseignement se heurte bientôt, ou plutôt quelles conséquences en déduit la logique du peuple.

S'agit-il de ces habitations insalubres, de ces bouges où « il faudrait de l'héroïsme, selon le mot du Dr Du Mesnil, pour ne pas contracter la haine de la société »? Le respect des contrats nous arrêterait-il au moment d'intervenir entre le locataire et le propriétaire, et de faire plier l'intérêt particulier de celui-ci devant l'intérêt général? Certains pays étendent et renforcent en ces matières le droit d'expropriation; ils mettent les deniers communaux à la disposition

des citoyens désireux de se construire une maison salubre et à bon marché ; ils autorisent même, pour parfaire aux ressources de ces entreprises, la perception de certains impôts. N'est-ce pas entrer dans les voies du socialisme municipal?

D'une manière plus générale, de nombre de conseils et d'avertissements répétés par les hygiénistes, ne pourrait-on pas tirer une justification des revendications, comme un appel à l'organisation ouvrières? On nous rappelle par exemple qu'il vaut mille fois mieux, pour l'économie des ressources et des forces nationales, travailler à prévenir la tuberculose que de se dépenser à la guérir. Dans un milieu aussi bien aéré, aussi bien purifié que possible, conservez à l'homme sa force de résistance, permettez à son organisme de se reconstituer quotidiennement pour se défendre; ainsi, et seulement ainsi, le troupeau des sacrifiés cessera de grossir. Mais qu'est-ce à dire, sinon que pour que la tuberculose reculât, il faudrait à la classe ouvrière un salaire plus haut, permettant une nourriture plus fortifiante, et un travail moins long, permettant un repos normal? Un médecin produisait publiquement cette conséquence au récent Congrès de la tuberculose : les *Trois-huit*, vœu commun aux hygiénistes et aux socialistes.

Au surplus, si l'on veut non seulement que les tempéraments soient aussi bien défendus, mais les milieux aussi bien purifiés que possible, il est clair non seulement que beaucoup d'habitudes devront être bouleversées, mais encore qu'un certain nombre d'intérêts devront être lésés. La propreté coûte cher. Combien d'ateliers, si l'hygiène faisait vraiment loi, devraient être transformés de fond en comble! Il est vraisemblable que leurs propriétaires se prêteront sans enthousiasme à ces transformations : leur santé d'ailleurs n'y est pas directement intéressée. N'est-ce pas des intéressés eux-mêmes qu'il faut appeler le contrôle? Que les salariés se groupent donc pour la défense de leur santé. Qu'ils signalent les infractions à la loi, qu'ils protestent contre l'emploi de telle matière, qu'ils montrent à l'opinion les conditions d'insalubrité où ils sont forcés de vivre. Révoltes nécessaires pour triompher de tant de résistances accumulées. Un professeur du Collège de France arrivait, en somme, à cette conclusion, que trop souvent la lutte contre le mauvais microbe ne saurait se poursuivre et s'organiser sans une lutte préalable contre le mauvais employeur.

Ainsi, dans l'ordre même de l'hygiène sociale, on pourrait montrer que les solidaristes se trouvent amenés, de proche en proche, à faire appel à l'État d'une part, et de l'autre au peuple même. *A fortiori* s'il s'agissait non plus seulement de la défense contre la maladie, mais de l'assurance contre l'invalidité, contre la vieillesse, contre le chômage! C'est alors qu'on verrait à plein que le solidarisme ne saurait aller loin, dans la réalisation de ce programme, sans escompter d'un côté l'intervention des pouvoirs publics, de l'autre l'organisation des forces populaires: pour que nous accomplissions tout notre devoir social, il est bon que nous y soyons *aidés* par la pression d'en haut, et par la poussée d'en bas. S'il est vrai qu'il s'ouvre de plus en plus à ces deux tendances, il est permis de penser que nos économistes alarmés n'avaient pas tort et que le solidarisme, sur plus d'un point, qu'il l'ait voulu ou non, se trouve amené à faire le lit du socialisme.

*
* *

Ce qui ne signifie nullement que les tendances solidaristes, même portées comme malgré elles jusqu'à ces températures extrêmes, suffisent au programme et à l'esprit du parti socialiste proprement dit. Nous sommes loin de compte!

Solidaristes et socialistes, disait déjà M. G. Renard à M. L. Bourgeois, font route de conserve jusqu'à un certain point, mais à partir de ce point leurs directions divergent. La divergence se marque de plus en plus chaque jour, depuis que les deux fractions extrêmes du socialisme, se sentant débordées l'une et l'autre par le syndicalisme révolutionnaire, s'efforcent de le ramener à elles en s'unifiant contre les partis suspects de « paix sociale », et en insistant systématiquement sur ce qui les en sépare.

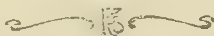
*Suppression de la propriété individuelle. — Lutte de classes* : le solidarisme a énergiquement refusé, jusqu'ici, de dire *amen* à ces deux formules. Et la première a sans doute, malgré les apparences, une signification moins décisive qu'on ne croit. De l'aveu de socialistes classés, elle est équivoque ; elle ne donne à aucun degré l'idée de la souplesse et de la diversité des formes de propriété qui resteraient debout, après même que le souffle de la révolution sociale aurait balayé la face de la terre. De ces « propriétés solidaires », selon la formule proposée par M. Rauh, la doctrine dont nous avons retracé l'évolution pourrait peut-être finalement s'accommoder.

Mais il semble qu'elle doive répugner plus longtemps à la seconde formule, aux conséquences qu'on en tire, aux procédés qu'elle suggère, aux sentiments qu'elle surexcite. Les solidaristes ont été amenés, nous l'avons vu, par leur distinction même entre ceux qui sont surtout créanciers et ceux qui sont surtout débiteurs, à avouer l'existence de *classes*. Mais tous leurs raisonnements typiques, tous les exemples dont ils se servent pour illustrer leur thèse initiale, sont autant de démonstrations de la puissance et de l'utilité des traditions, des sentiments, des intérêts qui enveloppent ces classes d'un même

filet protecteur, et qui continuent de les unir alors même qu'elles seraient séparées par la disproportion des avantages économiques dont elles jouissent. En particulier, c'est un des axiomes du solidarisme que l'existence de patrimoines nationaux, communs aux membres de toutes les classes, et qu'il est du devoir de tous, quels qu'ils soient, de transmettre intacts aux descendants : c'est précisément un des points sur lesquels M. Andler s'appuyait, pour orienter le solidarisme vers un « socialisme libéral ». Le socialisme lui aussi se plaisait naguère, lorsqu'il sentait les responsabilités gouvernementales plus près de ses épaules, à rappeler, par dessus les oppositions d'intérêt des classes, les solidarités qui les unissent. Si les nécessités du sentiment révolutionnaire doivent lui faire oublier ou négliger ces liens, le solidarisme prendra sans doute la charge de les remettre en pleine lumière.

Au vrai, ce n'est qu'à un socialisme réformiste que le solidarisme pouvait s'adapter. Sur la « morale scientifique » de M. Bourgeois, la « politique sociale » de M. Millerand venait se greffer assez naturellement. Ce n'était donc pas sans raison que le ministre du Commerce d'alors plaçait à son tour l'Exposition de 1900 sous le patronage de la solidarité... Mais, la tendance réformiste restera-t-elle longtemps agrégée au socialisme proprement dit ? Et si celui-ci, pour mieux pratiquer la politique du « poing tendu » laisse tomber l'outil des améliorations méthodiques et progressives, le solidarisme saura-t-il le relever et s'en servir avec résolution ? Il lui resterait alors, dans le drame qui va se jouer, un beau rôle à tenir.

C. Bouglé.



## LE PAYSAN LIT-IL ?

La plupart des journaux et des revues se sont livrés, cet été, au sport innocent des enquêtes; c'était la faute de la politique, partie en vacances, avec les représentants du peuple. Il fallait retenir l'attention du lecteur et l'enquête possède encore, paraît-il, cet enviable privilège. Les écrivains après s'être laissés longtemps prendre par elle, ont refusé de répondre à ses questions, fastidieuses toujours et souvent indiscrètes; aussi, depuis quelques années, s'est-elle rabattue sur les comédiens, les médecins et les diplomates. Tous répondirent et le public parut prendre plaisir, une fois de plus, à leurs confidences. C'est cette indication qui m'a incité à publier les résultats d'une enquête faite parmi des paysans. Ces conclusions n'apportent pas de documents définitifs, mais peut-être donneront-elles à d'autres enquêteurs populaires le désir de continuer et de parfaire un semblable travail, parce, que tout incomplet qu'il paraisse, il soulève à chaque pas des problèmes intéressants et des vues nouvelles.

Depuis plusieurs années, l'on s'est vivement préoccupé du développement de la lecture; des sociétés populaires se sont groupées, soit autour d'un instituteur, soit autour d'un donateur volontaire et les bibliothèques ont été répandues et multipliées dans toute la France. Nous lisons et nous savons qu'on lit autour de nous. Les ouvriers, les petits bourgeois sont abonnés dans les villes à la bibliothèque municipale de leur quartier et si l'on pénètre dans une Université Populaire, on est frappé de l'intérêt que prennent à leur lecture les assistants réunis autour de la table commune.

Mais le paysan trouve-t-il le temps de lire; s'il en a le loisir, en possède-t-il le goût? Quels sont parmi nos auteurs ceux qui l'intéressent? Je pensais que personne mieux que les instituteurs n'était à même de me renseigner, et je demandais à tous les abonnés d'une revue populaire de me dire leur nom, leur profession, leur lieu de résidence, leur genre de lecture préférée et leur auteur de choix. Je priais les secrétaires des bibliothèques de dépouiller leurs registres, et j'engageais les instituteurs à faire circuler une liste dans leur village.

Est-il besoin de dire qu'une semblable enquête suscita tout à la fois de louables zèles et de plaisantes critiques? Pour qu'une pareille enquête soit concluante, disait-on, il faudrait qu'elle fût complète, que tous les lecteurs et secrétaires de bibliothèques, en France, fussent consultés. Et d'autres ajoutaient : « Vous n'avez donc jamais vécu parmi les gens et les choses de la campagne. Croyez-vous qu'un paysan s'intéresse à notre production littéraire et s'intéresse à nos romanciers ? » Les paysans ne lisent pas, affirmait-on, parce qu'ils ne veulent pas lire et qu'ils ne trouvent pas le temps de lire. Toutes ces opinions étaient intéressantes à contrôler.

* * *

Il n'est pas vrai de dire, même d'une façon générale, que les paysans ne lisent pas. Ceux qui ne parcourent pas de toute une année une seule feuille imprimée sont rares; ce sont ceux qui ne savent pas lire, des vieux, pour la plupart, car le nombre des illettrés, trop considérable encore, diminue chaque jour. Les paysans lisent, mais il faut distinguer ceux qui demeurent dans la montagne, dans la solitude désolée des monts ou à proximité d'une ville. Les paysans éloignés d'un grand centre, reclus toute leur vie, au fond d'une vallée, lisent uniquement le journal local, le journal d'arrondissement. Celui-ci, qui paraît une fois ou deux par semaine,

contient un résumé du mouvement politique et ce résumé suffit au paysan. Ce qui l'intéresse, ce sont les articles traitant l'agriculture ou plus spécialement le genre de culture auquel il se livre. Mais ce qui l'amuse par dessus tout, c'est la chronique par commune ; et le vol d'un âne, l'accident de chasse du propriétaire voisin, les décès et les noces sont des nouvelles qui fourniront à son esprit, jusqu'au numéro prochain, la pâture intellectuelle suffisante. Un jardinier du Beaujolais consulté, au sujet de notre enquête, répond : « J'achète tous les dimanches l'*Union Républicaine*, j'en lis un petit morceau tous les jours et j'en ai pour ma semaine entière. »

Le paysan qui habite à proximité d'une grande ville, en plus du journal local, est abonné au grand journal régional, et lit l'un des journaux de Paris, le *Petit Parisien* ou le *Petit Journal*. Telles sont les lectures de la plupart de nos gens des campagnes et pour être complet, il faut joindre le livre indispensable du paysan, le seul qu'il lise et conserve, son almanach. Toute sa curiosité littéraire tient dans son journal et dans son almanach.

Ces renseignements déjà connus furent confirmés par tous les correspondants occasionnels et volontaires. Il semble que l'enquête eût dû s'arrêter là, mais les réponses parvenues en grand nombre apportèrent la preuve irrécusable que le journal et l'almanach ne suppriment pas, chez quelques-uns, la lecture de nos historiens et de nos romanciers. Certains paysans lisent, et nous verrons tout à l'heure ce qu'ils lisent. Pour l'instant, constatons que le goût de la lecture leur est venu, et il est intéressant de montrer par quel miracle. Ce miracle a été accompli par l'instituteur, et jamais nous ne louerons assez son initiative et ses efforts tentés en ce sens. Dans chacune des communes de France, ou à peu près, l'instituteur qui, tout le jour, est pris par les travaux de sa classe et ceux de la mairie, tient le soir, une fois pàr semaine, quelquefois deux, un cours d'adultes. Là, viennent les jeunes gens qui vont partir au service militaire ; ils assistent à des conférences, écoutent des causeries et des lectures ; en sortant, ils demandent à l'instituteur de leur prêter un livre, et le maître ouvre la bibliothèque communale quand elle existe ; lorsqu'elle n'existe pas, il prête un volume de sa bibliothèque personnelle, si pauvre et qu'il a constituée, durant sa carrière, avec tant de soin. Le livre est rapporté par le jeune homme à la chaumière, il est lu aux heures de repos, en famille, et le plus souvent à haute voix ; on écoute le lecteur et, lorsqu'il a terminé, le père ou la mère s'empare du livre et le parcourt d'abord par distraction, puis par intérêt. Ce sont les adultes qui sont les meilleurs propagandistes de la lecture ; ce goût devient une véritable passion : « J'ai vu des patrons me demander de suspendre les prêts à leurs jeunes ouvriers, écrit un instituteur d'un petit village de l'Aube, renommé pour sa bonneterie ; ceux-ci lisent au cours de leur travail au grand dommage du mécanisme et du tricot ». Un grand nombre de correspondants sont unanimes à reconnaître le beau rôle de l'adulte dans l'éducation post-scolaire, et surtout dans le développement de la lecture ; c'est à l'instituteur qu'en reviennent tout le mérite et tout l'honneur.

* * *

Certains paysans lisent et se plaisent même à la lecture, mais que lisent-il ? Peut-on donner d'une façon approximative la liste des écrivains français, romanciers et historiens qui ont pénétré au cœur même de notre nation ? Autant de questions intéressantes, pour lesquelles il semblait malaisé d'obtenir des réponses, parce que les gens de la campagne n'ont pas l'habitude de grouper leurs souvenirs abstraits et de faire des confidences. Quelques instituteurs s'attelèrent à la besogne et durent déployer une véritable déplomatie : « J'avais préparé nos paysans à me répondre, écrit un instituteur d'un petit hameau de 120 habitants, habité par des bûcherons. J'ai fait ma première conférence de l'année, le dimanche 3 décembre. Dès le début, j'ai parlé des conférences populaires qui se font actuellement par toute la France, jusque dans les moindres bourgades. J'ai dit que de nombreuses personnalités appartenant aux divers ordres d'enseignement ou étrangères à l'enseignement s'intéressaient à l'instruction ou à l'éducation du peuple ; j'ai dit autant qu'il m'était possible le but poursuivi ; j'ai parlé de vous et de votre idée ; j'ai lu votre questionnaire et j'ai prié ceux qui m'écoutaient de vouloir bien y répondre. Mais j'ai désiré qu'ils réfléchissent ; c'est pourquoi j'ai remis à la huitaine pour recueillir les réponses que je suis heureux de vous transmettre. » C'est également à des sentiments de même ordre qu'une institutrice des Pyrénées-Orientales fait appel.

Le paysan, écrit-elle, aime qu'on s'occupe de lui, qu'on s'intéresse à lui. Et quand on va lui demander son nom et ses lectures préférées, il donne ces renseignements avec joie.

Le dépouillement des listes venues des communes de l'est, du midi ou du centre de la France, nous apprend qu'un seul écrivain a pénétré partout avec ses romans : c'est Victor Hugo. Victor Hugo est véritablement notre auteur national et ce qui surprend tout d'abord, c'est que ses œuvres poétiques sont à peu près inconnues. Les œuvres qu'on lit, c'est, avant tout, les *Misérables*, puis les *Travailleurs de la Mer* et *Notre-Dame de Paris*.

D'ailleurs, d'une façon générale, les poètes sont peu goûtés en France, à l'exception de Lamartine et Hugo. Dans beaucoup de contrées, la poésie cause de l'ennui (Seine-Inférieure, Loire-Inférieure, Loiret) et dans certains départements, comme la Bretagne et la Corse, la poésie n'est pas comprise du tout. Du reste, la plupart des instituteurs de France, déjà consultés sur les lectures qu'ils faisaient, avaient répondu que la prose est partout en faveur, à l'exclusion presque totale de la poésie.

Après Victor Hugo, deux romanciers sont cités dans toutes les listes, c'est Alexandre Dumas père et Eugène Sue ; ensuite viennent Jules Verne, Erkmann-Chatrian, Daudet. Un seul historien est cité, mais sans enthousiasme, c'est Michelet.

Quant aux romanciers de nos jours, Zola, Loti, André Theuriet obtiennent le plus grand nombre de suffrages. C'est Loti qui semble avoir exercé la plus réelle séduction ; ceux qui l'ont lu le citent avec la joie un peu vaniteuse que procure une découverte. Plusieurs correspondants nomment Voltaire sans jamais mentionner une seule de ses œuvres ; on leur en a parlé dans des réunions publiques et ils s'imaginent l'avoir lu. Nous publions une des listes qui nous sont parvenues sans en changer un seul mot ; elle fut dressée par les soins d'une institutrice qui fit circuler notre questionnaire dans son village.

Je vous envoie, écrit-elle, une petite liste qui vous dira à peu près ce que lisent les hommes dans ce petit coin reculé de l'extrémité la plus lointaine de France. Une liste plus longue ne ferait qu'augmenter votre travail sans ajouter une plus grande variété de renseignements. Quelques-uns m'auraient fourni des réponses équivalentes à celle que je vous envoie ; plusieurs, confus, auraient dû répondre qu'ils ne savaient pas lire.

Commune de C..., 537 Habitants. Pyrénées-Orientales.

| *Nom* | *Profession* | *Lectures préférées* |
|---|---|---|
| Grau. | Limonadier. | Jules Verne. |
| G. Bruzy. | Contre-maître. | *La Dépêche*. V. Hugo. |
| M. Bruzy. | Propriétaire. | J'aime beaucoup la lecture. Tout ce qui instruit. |
| P. Parent. | Cultivateur. | Roman, n'importe quel auteur. |
| F. Bourreil. | Maçon. | V. Hugo, n'importe quel volume. |
| V. Galiay. | Cultivateur. | Je n'ai pas le temps de lire. |
| Vernis. | Cultivateur. | *La Dépêche*, questions sociales. |
| P. Sabot. | Épicier. | *La Dépêche*, Voltaire. |
| Gueyne. | Propriétaire. | Histoire, volumes. |
| F. Salvat. | Propriétaire. | Voltaire, Alexandre Dumas, Alfred de Musset, Lamartine, Alphonse Cart, socialiste. Victor Hugo, tous les volumes. |
| François Roux. | Propriétaire. | J'aime à lire Victor Hugo, *Les Mystères de Paris*, par Eugène Süe. |
| Marc. | Boulanger. | *Les Mistères de Paris*, par Victor Hugo. |
| Louis Vernet. | Cultivateur. | *Les Mistères de Paris*, par Victor Hugo. |
| de Pallares. | Retraité. | Tous les bons livres instructifs. |
| L. Boher. | Bottier. | *Les Misérables de Paris*. |
| Jean Boher. | Cantonnier. | *Les Travailleurs de la mer*, par Victor Hugo. |
| Jules Boher. | Propriétaire. | *Les Mystères de Londres*. |
| Pujol. | Instituteur. | Les ouvrages doctrinaires, ceux traitant de l'évolution des esprits, de l'existence future. |

Cette liste, en plus de ses renseignements curieux, ne contient-elle pas un véritable tableau de mœurs. L'instituteur et le retraité se piquent, le premier, d'avoir des convictions philosophiques, le second, de suivre le progrès. Les autres lecteurs disent tout simplement ce qui les a émus ou captivés. Certainement deux livres de Victor Hugo : *Les Misérables* et les *Travailleurs de la Mer* se trouvent dans le village, ainsi que *Les Mystères de Paris*. Enfin, ceux qui ont lu Victor Hugo et Eugène Suë confondent les auteurs, tout en se rappelant distinctement leurs livres.

***

Si toutes les listes collectives donnent à peu près les mêmes auteurs ; il n'est pas moins intéressant de constater qu'elles corroborent exactement les réponses individuelles. Ce sont les mêmes auteurs, là encore, qui sont cités : les Romantiques, Hugo, Eugène Suë, Erkmann-Chatrian et les romanciers d'aventures, Alexandre Dumas père, Jules Verne et même Gustave Aymard.

La plupart de ces lettres seraient à citer, car toutes manifestent un goût, une passion, un culte de la lecture qui sont proprement admirables. Ces lettres ont été écrites par des garçons de labour, des ouvriers et des domestiques agricoles, des malades enfermés dans des asiles, des soldats ; tous se déclarent des « amants passionnés » de la lecture. Ce mot, à la Rousseau, qu'ils n'ont pas lu, revient dans la plupart de leurs lettres. Ils tiennent cachés dans une étable, dans un coin de grange, quelques livres ; ils les liront et les reliront toute leur vie, car il n'y a pas de bibliothèque dans le village, ou s'il en existe une, elle renferme des livres trop savants.

Habitant une petite commune agricole, non loin d'Auxerre, écrit un correspondant, fils de cultivateur et

cultivateur moi-même, suivant mes forces, car il faut vous dire que je suis d'une constitution délicate et de plus, complètement sourd, j'ai toujours eu un goût prononcé pour la lecture, la seule vraie distraction qui me soit permise. Comme livres, j'aime les ouvrages d'histoire, j'aurai surtout aimé ceux de Michelet, dont je n'ai lu que des extraits. Je lis quelques romans; dans ce genre d'ouvrages, ce serait Loti qui aurait mes préférences.

Un maréchal-ferrant des Deux-Sèvres, le seul qui cite : J.-J. Rousseau écrit, textuellement :

Loti me trouble et me rendrait presque superstitieux.

Trouverait-on, sous la plume d'un critique de profession, un jugement plus exact?

Tous les correspondants s'expriment de la même façon, « ils lisent tout ce qui leur tombe sous la main », et cette passion de lecture leur attire la pitié et la moquerie de leur village.

On nous traite de fous, écrit un valet de ferme de Tarn-et-Garonne, sous prétexte que la lecture ne nous sert à rien, n'en ayant pas besoin pour travailler à la terre.

Un autre domestique agricole de l'Ardèche a lu avec passion l'*Ingénu* de Voltaire, il voudrait lire Lamartine et Hugo, mais leurs livres coûtent trop cher. Et dans toutes les lettres reçues se trouvent le même appel et la même plainte.

Le prix élevé des livres empêche le paysan de se les procurer; il s'inscrit à la bibliothèque scolaire de son village, mais celle-ci renferme presque toujours de vieux livres sans intérêt ou des traités d'agriculture à l'ordinaire trop savants et qui ne servent à rien. Restent les livres de prix que rapportent chaque année les enfants et qui forment exclusivement le fond de la bibliothèque paysanne; mais ceux-ci tout remplis d'histoires niaises, doucement pieuses, sont écrits dans une langue plate et vulgaire. Le paysan qui veut lire ne trouve pas de livres; l'inventaire des bibliothèques communales serait à entreprendre dans chaque département, par l'autorité académique.

L'on ferait disparaître les vieux livres anodins ou pédants pour les remplacer par les œuvres que les lecteurs paysans réclament avec une avidité, une passion dont nos étudiants et nos professeurs sont peut-être dépourvus.

*
* *

Une pareille enquête, qui n'a la prétention ni d'être complète, ni d'être concluante, renferme, croyons-nous, d'utiles renseignements. Aux pouvoirs publics, elle prouve que leur action peut être grande, s'ils entreprennent l'étude sérieuse de nos bibliothèques communales. Les unes sont à peu près vides, les autres sont remplies de livres enfantins ou pédants et les traités d'agriculture ou d'industrie ne correspondent ni à l'agriculture, ni à l'industrie de la région. Dans les communes habitées par des bûcherons se trouvent de savants traités sur l'acier et les pâtes alimentaires, dans les villages maritimes se rencontrent des études documentées sur les montagnes. C'est le chaos ou l'indigence et l'on ne parvient qu'à dérouter des esprits avides de savoir, passionnés de science. Tout est à reprendre et des hommes intelligents, doués d'un esprit actif, ont devant eux un immense champ d'action.

Mais c'est surtout aux écrivains de nos jours, comme aux romanciers de l'avenir, qu'une semblable enquête peut-être profitable. Elle condamne une fois de plus la littérature pornographique des Willy, des Champsaur, si méprisable et si honteuse. Si l'on ne s'arrête pas tout net dans cette voie, les Français, trompés, dégoûtés de la lecture, se rejetteront sur les romans étrangers, les études scientifiques et les mémoires. Alors le roman contemporain aura vécu. Il peut se relever et rayonner à nouveau, mais pour reconquérir sa gloire et son influence, il doit retrouver ses dons d'invention et d'imagination. Loin de forger à l'usage du peuple une littérature morale, ennuyeuse et prédicante, tâchons de l'intéresser, de l'amuser avec des contes qui refléteront, dans leur vérité, ses mœurs et sa destinée, ainsi que d'immenses et fidèles miroirs.

JEAN VIGNAUD.



## LA FEMME DE SOCRATE

RÊVE ANTIQUE

Le personnage de cette Xanthippe m'intriguait... Pourquoi la femme de Socrate est-elle demeurée en si méchante posture auprès de la postérité? J'ai trop la défiance des légendes pour m'être laissé prévenir contre elle par ce qu'on nous débitait au collège sur son compte. Après tout Xénophon et Platon, qui l'ont connue, ne lui sont pas incléments. C'est sans doute longtemps après, qu'un scoliaste, un bavard grec, de ceux qui imposent et s'imposent pour avoir beaucoup écrit, aura pris plaisir à nous la représenter sous les traits de sa vieille et sordide maîtresse, et dans la pénurie d'autres documents, cette caricature aura passé pour un portrait.

Mais une femme, qui avait un si joli nom : « cavale aux crins blonds », ne peut avoir toujours été acrimonieuse; à mettre les choses au pis, elle n'a pas toujours été surannée. Si distrait qu'ait été Socrate, Lamproclès et ses frères n'ont pu naître

d'elle sans quelque participation charmée du philosophe. Lui non plus n'a pas toujours eu les soixante-dix ans du Phédon; au temps où il sculptait les Grâces Vêtues, il avait sans doute ressemblé par un peu de grossière humanité à un apprenti de l'ébauchoir, tel que nous en voyons dans l'aimable abandon de leur cynisme juvénile, et pour savoir le prix des biens intimes, il a fallu qu'il s'instruisit d'abord par l'expérience à mépriser les voluptés asservissantes. J'imagine qu'elle lui plut un beau jour uniquement par la courbe pure de ses hanches onduleuses sous la tunique aux plis collants et souples à la fois, ou par le poli de ses tempes aux cheveux bien tirés, ou par les osselets délicats de ses pieds; et plein d'ironie condescendante pour le désir qu'avait échauffé en lui le malin dieu Pothos, il y céda, sachant d'avance que la sagesse est de ne pas lutter contre la folie irrésistible; assurément la notion qu'il avait de son frivole et violent amour était si claire, si bien définie qu'il ne risquait guère de n'en pas demeurer le maître et de s'enivrer de Xanthippe comme de vin de Chio un jouvenceau de comédie.

Mais encore quelle tête était celle de cette pouliche fauve, rebelle au joug et dont la beauté passionnée dut à un moment exprimer son âme orageuse et simple? Par un travail ingénieux et précaire de romancier, j'essayais, ma lampe éteinte, de l'évoquer en chassant le premier sommeil. Effort sans agrément! J'assemblais des traits comme des grains de blé; ils ne s'accordaient ni ne s'animaient. De fatigue et d'ennui je m'endormis. Alors je vis Xanthippe.

Elle me prit pour Socrate et je dus, bon gré mal gré, conserver cette redoutable personnalité, parce qu'on n'a jamais désabusé une femme en rêve.

Je ne puis dissimuler qu'elle me continuait une scène de ménage. J'en fus fort humilié, en dépit de mon rôle, parce que chacun sait que je suis et veux rester célibataire et que mes innombrables bonnes fortunes sont la récompense du mépris paisible et brutal que je ne laisse ignorer à aucune femme. Pour une nuit celle-là vengeait toutes les autres.

« Je me moque, vociférait-elle, de tes phrases et de ce que tes imbéciles d'élèves appellent ta dialectique. Moi, c'est du cœur que j'ai, rien que du cœur. J'aime mieux mon sentiment et mon instinct que tes raisonnements; je les suis et je ne me trompe jamais. Aussi je fais ce que je dois, au lieu d'épiloguer et de flâner comme toi. »

Sa voix était forte et peu discrète; son articulation me choquait, tant elle était précise et importante; évidemment elle aimait les choses qu'elle disait; elle n'avait que faire de proclamer sa certitude, chacune de ses syllabes était infaillible. Comme j'étais Socrate; je me devais d'être modeste. Je l'étais, mais, en l'entendant, j'allai plus loin; je me jugeai nettement imbécile.

« Si j'ai besoin qu'on m'assène aussi furieusement des affirmations de cette qualité, me dis-je, il est incontestable que j'ai beaucoup baissé. »

Effectivement l'éloquence de Xanthippe me pasaissait pathétique, malgré le peu de nouveauté du fond. En parlant de son cœur, elle frappait ses seins ronds et durs, puis elle croisait ses bras musclés; elle avait une chaude sincérité. Mes divertissements d'esprit me semblèrent d'une misérable sécheresse.

Après avoir parlé de son cœur, Xanthippe me parla du cœur de sa famille, avec des apostrophes aux absents, des serments solennels, des anecdotes historiques tendancieuses, des points suspensifs... Évidemment elle avait entendu Périclès et elle pressentait Démosthène. Une théorie de la sensibilité se mêlait à ces figures ardentes, à cette véhémente mimique, à ces souvenirs chers et glorieux. Malgré elle Xanthippe démontrait et elle démontrait pour toutes les femmes; ma surprise fut extrême de constater qu'elle était déjà féministe.

« Oui, disait-elle, voilà comme nous sommes, nous autres. Les femmes valent bien les hommes, quoi que vous en disiez. D'abord c'est nous qui les faisons et nous nous en donnons la peine. Pour vous, c'est l'œuvre de deux minutes entre deux sommes. Et de quoi vivriez-vous, si nous ne faisions pas la cuisine? »

« Oh! dis-je en évoquant d'opportuns souvenirs classiques, tu sais bien que deux sardines et quelques figues sont pour moi un banquet. Puis nos esclaves, quoique peu nombreux... »

« Ah! parlons-en, de nos esclaves! Que feraient-ils sans moi? N'ai-je pas une cervelle pour tous leurs bras? S'il n'y avait que toi pour les faire obéir! Mais tu te promènes tout le temps, tu n'as pas de cœur. Moi je me tue pour toi. Je suis vraiment malheureuse d'en avoir tant, moi, du cœur et du dévouement! Mais ç'a toujours été comme cela chez nous... On n'y faisait pas d'embarras, bien sûr; mon grand-père Mégaclès avait gagné ses sous à pêcher le thon à Munychie; il ne fréquentait pas les sophistes! Certes il allait, comme tout le monde, au théâtre, quand il avait obtenu les trois oboles pour payer sa place, en s'acquittant de ses fonctions de citoyen et de juge; mais il n'y apprenait pas à bavarder, et mon père Sosthénès m'a souvent dit qu'à la fin de sa vie il appelait Euripide un râcleur d'épluchures, une peste contredisante, un propre-à-rien. Mon grand-père Mégaclès était plein de cœur, c'était un bien brave homme (Xanthippe essuya une larme); mon père aussi est un brave homme et aussi mon oncle Dé-

mophile, quoiqu'il aime un peu trop le Chypre et le Samos, et aussi..... »

« Je ne dis pas le contraire, hasardai-je platement. »

Elle me coupa la parole, elle ne me permettait pas de placer un mot, encore que mon silence jetât sur sa fureur une huile inflammable et perpétuelle. Elle me faisait payer cher l'intempérance de mon babillage avec les plus humbles de mes amis. En vérité j'étais Criton devant elle, à cela près que je n'approuvais pas.

« Si tu en avais, du cœur, me dit-elle en faisant trois pas immenses et majestueux, trois pas comme ceux qu'on fait au théâtre de Dionysos, vers le siège en « X » où je courbais un dos ironique et résigné, si tu en avais, du cœur, tu te révolterais contre ce que je te dis, tu me dirais des injures, tu me battrais, du moins tu me répondrais quelque chose. »

Elle s'était baissée, les yeux dans mes yeux, le poing droit à la hanche, le bras gauche brandi vers Phœbus radieux, les cinq doigts dramatiquement écartés, la paume offerte, dans un magnifique geste d'adjuration et de blasphème. Elle était belle ainsi, d'une beauté animale et insolente, non comme la Victoire de Paeonios, mais comme une Syracusaine qui jette un plat d'olives à la tête d'une esclave obtuse.

J'étais Socrate; au lieu de lui allonger la maîtresse giffle qu'elle invoquait et provoquait, je m'oubliai, les yeux vagues, à contempler sa pantomime : « Ce n'est pas du Polyclète, pensai-je, non ; mais c'est de la vie émue et généreuse; elle a même dans l'ironie une lueur rose aux coins des narines, que le modelé ne saurait rendre. »

Elle me trouva l'air idiot; quant à m'estimer tel, il m'apparut que c'était fait depuis longtemps, encore qu'elle crût à mon génie avec tout le monde.

Elle eut un haussement furibond des deux épaules et de tout le torse pivota sur elle-même et esquissa une fausse sortie dédaigneuse. Ses fesses assez opulentes se dessinaient frémissantes sous le byssos. A ce moment ma philosophie eut une défaillance ; je voulus me lever pour lui infliger une correction plutôt rationnelle et modérée qu'exemplaire et plutôt calmante que douloureuse. Mais je crus l'entendre hurler : « Le lâche! Le lâche, qui maltraite une faible femme! Au secours, Agathon, Cléandros, Pyrgopolynice, Argatiphontidas, mes bons voisins! Il va me tuer! Ah! C'est fait, je suis morte! »

Elle n'avait rien dit, mais mon imagination était sûre comme une observation; certaines causes produisaient dans son mécanisme certains effets infaillibles, comme il vient de l'eau, quand on en tire. Elle justifiait toutes mes prévisions d'une façon désespérante et j'aurais inventé la suite de notre entretien, si j'ose m'exprimer ainsi. Je crois même que plusieurs fois, obéissant à un désir orgueilleux de suggestion, je fis les gestes ou prononçai les paroles qui devaient déclancher en elle tels gestes et telles paroles. Très peu suffisait; elle était docile comme un excellent outil. Je ne commettais qu'un minimum d'erreurs permis à l'inventeur de la psychologie.

J'insérai ceci dans son silence illusoire et provisoire :

« Tu as seulement oublié de me dire à quel propos tu récrimines. »

C'était bien imprudent; la scène avait commencé avant mon rêve. J'étais pareil à ces acteurs qui ne savent pas ce dont il s'agit dans la pièce avant leur entrée : tout de même cela nuit, quoi qu'on en dise, à la justesse de leurs intonations.

« Au moins, pensai-je, elle va m'apprendre ses griefs; il n'est pas inutile de les connaître pour se défendre, même à un philosophe. »

Ici ma divination était en défaut; je ne saurai jamais pourquoi Xanthippe se déchaînait cette nuit-là contre Socrate.

Cependant elle me développa, en comptant nombre de fois sur ses doigts, une interminable suite de mes torts, dont une grande partie commençait à notre mariage, plusieurs à nos fiançailles, quelques-uns à ma naissance, longtemps avant que sa mère Mélitta eût la fâcheuse idée de la concevoir. Elle ne suivait guère la chronologie; elle usait de la liberté du lyrique Simonidès de Céos, mettant Cimon après Alcibiade et les bœufs derrière la charrue; elle confondait l'essentiel et l'accessoire, mes taquineries et mes perfidies, mon indolence et ma dépravation. Elle était innombrable et diverse, comme les flots au pied du promontoire Malée, et l'on eût pu croire qu'elle serait pareillement inépuisable. J'appris ainsi que je n'avais cessé de la tromper, avec Aspasie, avec Cynisca l'esclave, avec toutes les femmes; elle y mêla je ne sais quelles insinuations équivoques au sujet du mime Battalos. Je murmurai quelques mots de protestation amusée qui se perdirent dans la tourmente. Mais ce ne fut qu'un moment; je redevins un Socrate peu éloquent, mais vraisemblable, puisque le silence du surhomme est extérieurement le même que celui d'une grenouille verte; aussi bien que vaut le génie devant une femme en colère? Il fait plus piteuse mine qu'un voleur d'oignons surpris.

Au milieu de ses répétitions et de sa prolixité, il y avait un thème que j'étais étonné de ne pas la voir amplifier. Je ne doutais guère qu'elle n'y vînt. Mais comme elle tardait! Certainement, elle avait réservé ce lieu commun de la fureur conjugale pour y déployer toute sa maîtrise.

« Jusqu'ici, gémit-elle, j'ai souffert en silence; il n'y a que moi qui sache tout ce que tu m'as fait secrètement endurer; il n'y a que moi, ma mère, mes frères et sœurs, mes oncles et quelques amies sûres! Mais je suis lasse de me résigner, d'être seule à me plaindre; il faut qu'on sache, oui, tout le monde. Tout le monde saura, répéta-t-elle du plus haut de sa voix, comme pour ameuter déjà les curiosités populaires; sa bouche resta un instant ouverte en un O formidable, tel Talthybios au cri d'airain. « Tu seras démasqué; tes amis, tes flatteurs connaîtront ce que cachent ta parole mielleuse et ton patelinage et la trame continue de tes mensonges. Je veux qu'il n'y ait pas un cordonnier dans les douze dèmes de l'Attique, pas un esclave qui n'apprenne que Xanthippe est la plus malheureuse des femmes et Socrate le plus abominable des hommes et des maris... »

La matière était riche, mais sans agrément. Pour ne pas m'ennuyer, je pris de nouveau le parti de l'admirer, comme une force de la nature, mystérieuse et redoutable. Oui, les femmes valaient bien les hommes, elles les valaient mille fois, un million de fois; elles leur étaient comme la virtualité à l'acte, comme le possible à l'effectué. Je ne pus comprendre Anaximandre, ou je ne sais plus qui, d'avoir professé que la femme est un demi-homme, et je soupçonnai qu'elle est au contraire l'être en soi, la force qu'aucune réalisation ne diminue. Xanthippe ne s'égosillait pas, ne se fatiguait pas; loin de là; elle puisait dans sa lutte contre le soliveau que j'étais une vitalité exubérante. Moi, je me sentais courbatu; mes sardines et mon brouet du déjeuner ne passaient pas et j'avais très soif pour elle.

J'aurais dû garder jusqu'au bout le silence incoercible du Malée devant les flots; peut-être alors Xanthippe, au lieu de me haranguer pendant la mesure de six clepsydres, m'en eût épargné trois ou deux et demie. Mais je me souvins malencontreusement que j'avais inventé (ou à peu près) la dialectique; les contradictions de ma femme arrachèrent en moi un gémissement à la méthode, à la science un bout de discours.

« O femme à la parole enchanteresse, murmuraï-je, tes propos ne sont pas en tout une harmonie. Je ne quitte pas, dis-tu, ce gîte oisif et cela ne m'empêche pas selon toi de passer ma vie dans les palestres et sur les places. Tantôt je suis un père détestable et égoïste, tantôt je n'aime que mes fils. Avant ce jour tu avais toute confiance en moi et tu m'as toujours connu perfide. Tu ignores tout de ma conduite — et rien ne t'en échappe. Je n'ouvre jamais la bouche — et je babille comme un geai. Je n'ai de goût pour rien, — et je ne fais que ce qui me plaît. Je n'ai pas le sens commun — et je rends la raison haïssable. Je suis un pleutre — et un tyran. Ma timidité n'a d'égale que mon audace. Mes amis sont bien bêtes de m'avoir pour ami — et je suis bien bête de les avoir pour amis. Je suis un mari très négligent — et je n'aime de ma femme que son corps. Je ne fais que répéter sans invention les babioles des sophistes et d'Euripide, — et moi seul ai corrompu l'esprit public. Je vis dans les nuages — et je roule dans la crapule. Je ne fréquente que les aristocrates et je m'encanaille avec des forgerons et des boulangers. Je ne suis jamais sorti d'Athènes, — et, toute ma vie, je t'ai abandonnée pour faire campagne à Potidée et à Délium. Je suis insidieux, coquet, enjôleur, comme une femme, — dur, impérieux, froid, comme un homme. Je n'ai de règle que la pédanterie de mes principes, — je n'ai de règle que mon humeur et ma fantaisie. Et, pour finir un peu plus vite que toi, j'ai du génie, — et je suis stupide. Je suis tout amolli de pitié lâche, — et je n'ai pas de cœur. J'ai une « tête de fer », — et n'ai nulle énergie. »

Je ne sais comment j'avais conduit jusqu'au bout cette énumération de contradictoires. Je m'étais levé, comme pour un élan; l'aplomb de mon échine sur mes reins m'avait rendu de l'aisance; j'écoutais, non sans plaisir, mes inflexions difficiles à varier dans cette kyrielle de phrases uniformes; « la « chlamyde » me gênait un peu; elle me faisait l'effet d'un drap où je serais empêtré. Mais je savais qu'un bon premier rôle ou un orateur expert use de gestes sobres et hiératiques; je ne les prodiguai point. A vrai dire, il y avait peu de grâce et d'ionisme dans mon langage: par la monotonie écrasante par la raideur symétrique du tour, il se ressentait des rhéteurs archaïques plus que du Ménexène ou de l'Apologie.

De fait Xanthippe en parut aussi abasourdie qu'un Schythe entendant une déclamation de Prodicos. Elle voulut d'abord m'interrompre, puis elle projeta quelques apartés, puis elle multiplia les gestes affolés en criant ou en soupirant: « Hein! Oh! Ah! Oh! la la la la », puis les vocables par lesquels on traduit les interjections grecques étant très limités, elle se dispensa de traduire et s'exclama: « Oïmoï; Pheu! Pheu! Papaï! puis ce fut une bigarrure: oui-dà! alterna avec « Déladè »; « Jour de Dieu! » avec « Schtlia! » Il me sembla même qu'elle y mêlait du latin. Enfin elle suffoqua et se roula rageusement sur le sol à plat-ventre, en frappant les dalles de ses orteils trépidants.

Sa pose était inesthétique et ses cris d'un perroquet polyglotte en démence. Un mouvement de pitié hellène m'incita pourtant à la relever, à la consoler, à la câliner, peut-être à déchaîner en elle d'autres tempêtes par manière de diversion; après tout, elle avait des formes persuasives; son « chitônion » les

révélait en les voilant ; ses épaules, débarrassées du « peplos », brillaient d'une sueur légère ; ainsi vêtue et dévêtue, elle ne laissait pas d'être provocante pour un philosophe à court d'arguments et pour un mari dont la sagesse était ce jour-là un peu laborieuse.

Je me penchai vers ce dos pathétique ; mais, d'un bond, elle fut debout, farouche, me crachant à la face un répertoire d'injures triviales. Une seule idée se fit jour à travers le regret infini de ne m'avoir pas fait ce que vous devinez, avec la menace non équivoque de réparer à cet égard le temps perdu.

Et Xanthippe sortit, toujours hurlante et forcenée, faisant poudroyer dans le sillon de sa fureur mille atomes dorés par un rayon oblique. Je cherchai mélancoliquement l'à-propos de son dernier propos, je ne trouvai pas ; je restai seul, dénué, sans esprit, sans philosophie, sans résignation ; je me sentais très malheureux, en plongeant ma tête rêveuse dans mes deux mains, de constater mon nez de chevreau camus, mes sourcils broussailleux, mes yeux trop ronds et trop sortis. Je regardai le reste de mon corps, lequel n'était ni joli ni jeune ; ni ma beauté intérieure, ni l'habitude de ma laideur externe ne me rassérénaient. Je voulus prendre l'air ; ma vanité brûlait de se raffermir, en recevant l'hommage éloquent de Simmias, ou les effusions ingénues d'Appollodore, ou les témoignages de l'admiration routinière de Criton. Je ne pus bouger, j'étais cloué sur mon siège en « X », comme Thésée aux Enfers. Une angoisse ridicule et insupportable me saisit. Je criai ; mon cri me réveilla.

Je fus longtemps à me rendormir : j'étais triste d'avoir perdu l'espoir d'imaginer désormais Xanthippe pareille à une fine cigale, à une danseuse de Tanagra, éternellement souriante dans son silence précis et sa fraîche vétusté.

G. AMIOT.

## LA VIE LITTÉRAIRE

### Histoire de l'affaire Dreyfus, par Joseph Reinach.

JOSEPH REINACH : *Histoire de l'affaire Dreyfus* (cinq volumes). — *Le ministère Gambetta.* — *Les « Conciones » français.* — *Les nouvelles Catilinaires.*

Je ne sais si M. Joseph Reinach est homme à se plaindre de la destinée. Ses plaintes seraient injustes. Sa vie est digne d'être enviée. Fut-il heureux ? Je n'ai pas à le rechercher. Mais assurément il n'eut jamais le loisir de s'ennuyer. L'ennui est le pire ennemi de l'homme. C'est son seul ennemi véritable. Joseph Reinach, qui compte sans doute un très grand nombre d'ennemis éphémères devenus ses amis, et peut-être quelques amis transitoires devenus ses ennemis jusqu'au moment... Joseph Reinach n'eut jamais affaire au plus redoutable de tous, à celui qui ne cesse aucun instant d'agir. Ah ! la vie charmante et un peu dramatique qu'il a vécue jusqu'ici ! Saluons ce privilégié, cet amateur de toutes les émotions, qui eut toutes les occasions les plus favorables du monde de contenter ses désirs et ses goûts. Jeune, il fut témoin, presque acteur, des événements les plus importants de l'histoire de la troisième République, qui n'est en rien, en rien du tout, une histoire méprisable, ou plutôt il fut spectateur agissant. Il vit des coulisses toutes les tragédies avec bon nombre de comédies. Les circonstances firent de lui le confident des grands et des petits hommes de la scène publique. Ce confident occupa quelquefois l'attention plus que les héros mêmes. Tant d'écrivains gémissent de travailler dans l'ombre. Joseph Reinach ne manqua jamais de publicité. Elle se refuse aux autres. Elle s'offrit à lui. Elle s'offrit à lui insistante, indiscrète et cruelle. Sa renommée est faite de plus d'injures que d'éloges. Éloges timides et faibles. Injures audacieuses et violentes. Quand on se donne la peine de pénétrer jusqu'à la réalité même de son existence, on voit le mérite solide de cet homme, combattu moins comme homme qu'en tant que symbole. Sont-ils nombreux ceux qui se donnent cette peine pourtant agréable, facile et vite récompensée par toutes sortes de découvertes précieuses au psychologue ? Je ne lui sais aucun gré du courage qu'il montra toujours devant les attaques les plus injurieuses. Le courage n'est point trop malaisé à qui ne risque pas d'être totalement anéanti par l'agression, mais la persévérance dans le courage est toujours exceptionnelle.

Voilà donc un homme, qui, s'il n'est pas un acteur de premier plan, est un spectateur de premier rang, quelque chose de plus. Il a le goût de la politique, comme il a le goût des lettres. Bourgeois modérantiste plus encore que bourgeois modéré. Dans les pires combats, ses instincts essentiels ne peuvent être irréparablement sacrifiés. En dépit de ses enthousiasmes, il reste donc, ayant beaucoup vu et beaucoup comparé, un peu sceptique, si peu que ce soit, assez pour qu'on suppose bien que ses idées générales les plus énergiques sur le monde ne sont jamais définitives.

Il travaille. Son labeur est immense comme sa faculté d'assimilation, qui est colossale, qui constitue sans doute la majeure partie de son talent non négligeable. Il a tout vu de l'histoire contemporaine. Il a tout lu de la littérature passée. Écrivain, député tour à tour, il fut constamment journaliste. Son talent littéraire porte la marque journalistique, la marque du journalisme relevé par la culture

intellectuelle et l'érudition. Il ne s'isole pas de son époque. Il y est tout entier, fort curieux, avide de tout apprendre d'elle. Mais il ne se sépare point d'elle pour écrire. Il n'écrit que sur le présent. Joseph Reinach est un homme qui écrit ses mémoires sur les hommes et les événements observés par lui et qui les publie de son vivant. Il est le mémorialiste de l'affaire Dreyfus comme il est le mémorialiste du ministère Gambetta.

Ses mémoires sur l'affaire Dreyfus constituent ce qu'on peut appeler proprement une belle œuvre. Ils racontent et ils démontrent. Il n'a rien laissé de ce qui pouvait mettre en relief l'importance énorme de cette affaire. Il a eu raison. Ce faisant, il a cédé sans doute à son penchant puisque mêlé aux complications de l'affaire Dreyfus et écrivant en quelque sorte les mémoires de sa vie, il devait forcément tout concentrer autour de cette affaire. Mais il a vu, il a prévu net et juste. L'histoire de ce capitaine juif, condamné illégalement et injustement, l'histoire de tous les combats livrés à propos de lui pour le triomphe des principes du droit et de la justice, voilà un fait capital dans l'évolution des idées humaines. C'est l'événement qui, depuis trente ans, a retenu le plus longuement, dans la vie française, l'attention universelle, a manifesté le plus utilement l'influence nécessaire, intellectuelle et morale, de la France sur l'humanité. Cette idée — que les événements ont déjà vérifiée — suffira à porter loin dans le temps l'histoire de l'affaire Dreyfus par Joseph Reinach. Elle en anime tous les développements. C'est l'idée essentielle. C'est aussi l'idée la plus impersonnelle de l'œuvre et la seule dont on puisse dire qu'elle est une idée historique...

Car l'œuvre de Joseph Reinach n'est pas une histoire — une histoire selon la conception moderne, selon la conception scientifique que nous nous faisons de l'histoire. Il est entendu que l'histoire doit être le récit calme de la vérité des temps passés. Le récit que nous donne Joseph Reinach n'est pas calme du tout. L'histoire suppose l'impartialité. Fénelon nous a démontré depuis longtemps que l'impartialité n'est pas l'indifférence. Je vous prie de croire que Joseph Reinach n'est jamais indifférent. Il ne saurait l'être. Son récit vibre incessamment d'une indignation qui n'est jamais contenue.

Il est documenté. L'érudition y est sûre, les sources les plus diverses sont employées, utilisées avec tact. Je tiens pour certain qu'elles prouvent péremptoirement la vérité enfin reconnue par l'opinion générale. Mais Joseph Reinach ne se contente pas d'établir la vérité, par les documents. Il faut qu'il gagne quelque chose sur les ennemis personnels de la vérité. Son œuvre est toute frémissante de grands combats. Elle bataille encore. Elle n'est pas une plaidoirie pour Dreyfus — à qui les dieux enfin cléments évitent pour toujours les plaidoiries ! — elle est un réquisitoire contre les gens acharnés à se sauver en sacrifiant Dreyfus. Ah ! la fièvre merveilleuse de ce réquisitoire ! Et que ces gros livres vivent donc d'une vie intense ! Mémoires d'un témoin qui fut un homme d'action ! Histoire, non pas ! Et si ces livres sur l'histoire de l'affaire Dreyfus ne sont pas des livres d'histoire, je me réjouis. L'histoire, telle qu'on la comprend aujourd'hui, est, en effet, bien dépouillée et bien nue ! Heureux les hommes à qui il est donné de pouvoir écrire des mémoires intéressant la vie d'une nation ! Les mémoires fondant en eux les drames, les romans, l'histoire, et même quelquefois la critique, séduiront de plus en plus la foule cultivée. L'histoire purement érudite, circonspecte et glacée, n'aura que les hommages austères des savants.

Distinguez dans cette œuvre les actes et les acteurs. Les faits sont exposés avec une clarté limpide, éblouissante. Plus d'obscurité. Plus de confusion. Tout est lumineux. Tout est net. Et seuls les documents enchaînés, expliqués, communiquent cette impression de vérité. Quant aux hommes, les documents, les actes ne suffisent pas à instruire Joseph Reinach de leur esprit ou de leur âme. Il sonde les reins et les cœurs. Il demande à la psychologie les moyens pour tout comprendre ou tout deviner. Il ne se lasse jamais d'être psychologue. On pourrait presque dire que la psychologie est la base de son histoire. Une psychologie ardente, enivrée. Que Joseph Reinach est donc content d'être psychologue à ce point ! Ah ! la psychologie est une bien belle chose ! Ajoutons que Joseph Reinach est psychologue très intelligemment, et dans le sens le plus vaste que l'on peut attribuer à ce mot. Il est curieux de discerner tous les mobiles qui ont pu pousser à tels actes tels hommes qu'il vit s'agiter autour de lui. Il est psychologue par besoin d'expliquer. Mais il va plus loin. Il entre plus profond. Il est curieux aussi de la nature humaine. Dans les complications immenses et si dramatiquement enchevêtrées d'une histoire comme l'affaire Dreyfus, il est curieux non seulement d'analyser et de pénétrer les héros éphémères ou durables, accessoires ou importants, mais de deviner dans toutes ses variétés, dans toutes ses variations et toutes ses métamorphoses cet étrange animal qu'est l'homme lui-même, mêlé à de grands combats, frémissant en tous ces combats d'une infatigable passion. Joseph Reinach est cependant toujours prêt à philosopher. Il philosophe par goût naturel, penchant d'esprit que développa une première culture et qu'accentuèrent encore des lectures systématiques ! Il philosophe avec hardiesse, mais avec sûreté. Joseph Reinach est un bon observateur de la nature des hommes.

L'observation, qui est chez lui patiente, tenace même, ne le satisfait pas. Et parce qu'il est volontiers livresque et que l'assimilation, qui est une de ses supériorités, risque aussi d'être parfois une de ses faiblesses, il étaiera sa psychologie par toutes les théories plus ou moins scientifiques dont s'amusent laborieusement les pédants contemporains. La psychologie d'Esterhazy est toute chargée de considérations appliquées sur l'hérédité et l'influence persistante des plus lointaines origines. Elle en est encombrée et un peu affaiblie.

Que j'aime mieux ce mémorialiste véhément, lorsqu'il complète sa psychologie par le portrait physique de son « sujet » ! C'est de la « littérature » encore, mais combien plus attrayante, combien plus vivante! Arbitraire, si vous voulez, fantaisiste, c'est entendu, mais de quel pittoresque ! Socrate qui portait sur son visage la marque de tous les vices, était un brave homme de philosophe. Esterhazy, au contraire, était traître ; et il avait, selon le mot de Mercier, repris par Reinach, « le physique de l'emploi ». Admettons cependant, qu'Esterhazy malgré son « physique », aurait pu être honnête. Et d'autre part, Henry, qui ne fut point le modèle de toutes les vertus, avait pourtant une bonne tête. Ah ! psychologie ! Mais que cela est vivant et si le mot n'est pas déplacé parmi ce drame horrible, que cela est donc amusant!

De la psychologie! Des portraits! Les portraits : n'est-ce pas ce que Charles-Victor Langlois, sévère théoricien de l'histoire, appelle : les microbes littéraires. Ces microbes s'insinuent partout. Et, n'en déplaise aux érudits impénitents, je juge qu'ils sont presque partout à leur place. Joseph Reinach n'affadit point ses personnages. Il leur donne la vie la plus forte et la plus mouvementée, une âme incessamment trépidante. Le monde de l'affaire Dreyfus, c'est une humanité de sages révoltés ou de fous furieux. Les Français, Dieu merci, ne sont point aussi veules qu'ils le paraissent. Canailles ou héros! Des hommes enfin, et sans mollesse aucune. Qui oserait parler de la décadence des races latines, ayant lu l'histoire de l'affaire Dreyfus par Joseph Reinach. Pour moi, qui suis persuadé que les races latines ne sont nullement en décadence, et que ce sont au contraire les races anglo-saxonnes, qui, dès à présent, fléchissent, je tiens pour certain, en dépit de Joseph Reinach, que si l'affaire Dreyfus a pu prendre des développements anormaux, c'est parce que tous ceux qui furent participants de cette aventure se montrèrent timides, faibles et mous, sans audace de pensée, sans hardiesse d'action, apeurés par les événements, et tremblants devant tout, devant rien, devant l'ombre de l'ombre de mon confrère Papillaud. Seul Mercier ne trembla pas. Et du combat le plus mal engagé, le plus détestable qui fut, il sortit apparemment vainqueur. Mais Joseph Reinach ne croit pas à cette inertie générale. Et tous les hommes qui prennent part à l'affaire Dreyfus sont à ses yeux des êtres excessifs. Les beaux portraits qu'il fait d'eux ! Tantôt des portraits approfondis, fouillés, complets, plus que complets — à nous, le « scalpel de l'analyse » — tantôt des silhouettes rapides, fugitives, mais inoubliables. Mercier, que Joseph Reinach n'est jamais las d'analyser dans toutes les pages, ou bien Gonse, qui est « Loyola-Prudhomme » tout simplement. Et cela suffit et nous ne saurions ne pas nous rappeler Gonse. Il plaît à Joseph Reinach de représenter chacun de ses héros dominé par une passion unique. Ainsi faisait Balzac, qui n'était pas historien, mais le grand mémorialiste de son temps et rapportait beaucoup d'affaires ténébreuses. Goriot est exclusivement animé par l'amour paternel, Grandet par l'avarice, la cousine Bette par la jalousie, un autre par la passion de parvenir. Les héros de l'affaire Dreyfus sont tous animés par de grandes amours ou de grandes haines; chacun la sienne. Cette foule de silhouettes, quelquefois caricaturales, donne à l'œuvre une diversité véhémente, qui tient le lecteur haletant. Au reste, avec les hommes, voici les milieux. Les hommes écrasés, tyrannisés par le milieu où ils vivent. Joseph Reinach serait moraliste, même s'il ne prétendait pas à l'être. Il peint dans leurs détails les mœurs de son temps! Et tant pis si notre société mouvante n'est pas uniformément belle. Des crimes furent commis en ce temps. Où donc découvrira-t-on plus de gens avides d'être vertueux?

Oui, Joseph Reinach est, avec quelque violence, le peintre vigoureux et fidèle d'une partie de la société française, de toute la société française, car il n'est aucun représentant des catégories sociales qui ne figure en ce drame tumultueux, dans un de ses moments les plus dramatiques. Tout y est sincère : tout y est vrai. Et si les hommes eux-mêmes n'y paraissent pas tous dans leur vérité individuelle — les uns sont un peu embellis, les autres un peu enlaidis — ils y paraissent dans ce qu'on peut appeler leur vérité humaine. Et l'auteur lui-même est toujours présent. L'historien se dissimule. Le mémorialiste se montre. Joseph Reinach se montre là hardi et indépendant. Il juge librement ceux dont il fut l'auxiliaire, met en relief leurs erreurs ou leurs fautes, les approuve ou les blâme. Il juge librement les autres. Et ce sont parfois des contradictions impressionnantes par leur loyauté et qui ne peuvent choquer dans des Mémoires. Les péripéties de l'affaire Dreyfus furent nombreuses. Et l'affaire Dreyfus, moralement terminée aujourd'hui, fut longue. Chaque personnage eut le temps de faire plusieurs fois tout le tour de ses idées, de ses sentiments et de ses intérêts. Chaque personnage eut le

temps de s'instruire, de s'éclairer, ou de se réfugier dans l'obscurité opaque contre l'assaut de la lumière. Joseph Reinach les juge tous par rapport à la vérité de l'affaire. Il est dur à celui-ci, qui d'abord se piqua de tout ignorer et de ne se mêler à rien; il est plus indulgent au même qui, lors du procès de Rennes, témoigna d'un esprit libre. Mais il sait que, si un grand nombre d'officiers de l'état-major transformèrent une erreur judiciaire en une faute nationale, ce fut parce qu'ils étaient dociles aux ennemis de la République, aux jésuites, j'allais dire aux disciples de Loyola. Boisdeffre, en toutes les traverses, consulte le père du Lac son confesseur. Et il semble apprendre de lui des roueries nonchalantes, nuancées, toutes puissantes... Le père du Lac est un grand politique. Au cinquième volume, Joseph Reinach a conversé avec le père du Lac. Et ce Jésuite retors n'est plus qu'un sot présomptueux...

C'est peut-être la forte séduction de cet ouvrage, qu'exposant les vérités historiques des faits, il ne refrène pas la juste passion de l'auteur contemporain de ces faits. Joseph Reinach n'a pas eu dessein de modérer l'excitation sentimentale, qui naît fatalement d'un drame aussi compliqué et aussi profond. Il a utilisé, en romancier, tous les éléments du drame. Il n'a rien omis de tout ce qui pouvait le rendre plus émouvant encore. Tout à l'heure, je citais Balzac. Joseph Reinach est assurément très imprégné de ce romancier de génie. Et sans rien modifier de la réalité, il lui emprunte des moyens efficaces de la mettre en valeur et de lui faire produire son plein effet.

Est-ce assez dire ? Joseph Reinach est tout empli de littérature. Les historiens fuient la littérature pour écrire plus sagement l'histoire. Lui, la recherche. Il a publié naguère des extraits de tous les orateurs français. Il aime ce qui est oratoire, les procédés par lesquels s'est enrichie — ou appauvrie — l'éloquence de tous les temps. Il y aura, dans son œuvre, beaucoup d'antithèses d'orateur ou d'effets de rhétoricien. Il écrira :

« Point de vague sans écume. La licence est l'écume de la liberté. »

Il écrira :

« Ce fait si grave : le chef du service des renseignements qui découvre une erreur judiciaire — et quelle erreur ! — et qui a surpris à nouveau en flagrant délit le véritable auteur de la trahison — et quel crime! le monde entier en a retenti ! — ce fait si grave... »

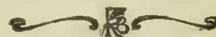
Mais passons ! Ce qu'il est important de noter, c'est que sa culture littéraire, qui détermine sa manière d'écrire, est très composite. Joseph Reinach cite sans fatigue trente sortes d'écrivains. Il les cite pour leur emprunter la force morale de leurs idées ou simplement des expressions vives qui disent inimitablement ce qu'il pense; aussi bien Marc-Aurèle et Tacite, que Montaigne, Pascal, La Rochefoucauld, Voltaire ou Taine et Renan. Il a tout lu. Il s'est tout assimilé. Il est classique autant que romantique. Il évoque la République de Venise, les Dix, Malateste ou Sforza aussi bien que les purs représentants de la pure raison française. Tout est en lui : Tout paraît en son œuvre : fond et forme, composition et style. L'habileté ingénieuse de toutes ces assimilations, l'intensité d'une conviction personnelle assurent à cette œuvre ample et méthodique son originalité...

Et de tous les écrivains de France dont Joseph Reinach a fait ses compagnons intellectuels, ceux qu'il aime le mieux et ceux qui lui rendent en inspirations excellentes le culte flatteur dont il leur a apporté le persistant hommage, ce sont précisément les mémorialistes. C'est Saint-Simon, c'est Retz.

Influence naturelle des grands mémorialistes sur cet écrivain, qui nous apporte les mémoires d'une époque. Il n'y eut pas plus d'intrigues, ni de plus compliquées, dans la vie inimitable de Retz qu'il n'y en eut autour du malheureux Dreyfus. Et je sens bien que si Retz avait vécu de nos jours, il eût aimé écrire l'histoire de l'affaire Dreyfus, à laquelle il eut d'ailleurs participé avec une pétulance calculée. Retz n'est plus, mais Joseph Reinach n'a pas voulu l'oublier. Et il a su écrire une œuvre exacte pour les faits et leur enchaînement, d'une narration chaleureuse, pittoresque, où tout remue et grouille comme dans la réalité, élégante par surcroît, et d'un bon lettré qui fut journaliste et qui écrivit toujours avec facilité, claire, nette, plus que claire, plus que nette, lumineuse, éblouissante...

L'affaire Dreyfus a montré l'aptitude de la France à retenir l'attention du monde qui se civilise. Elle a traduit pendant plusieurs années la force expansive des idées françaises et des sentiments français. Joseph Reinach a écrit une œuvre imposante, digne du grand drame.

J. ERNEST-CHARLES.



## THÉATRES

Renaissance. — *L'Espionne*, pièce en 4 actes, de M. VICTORIEN SARDOU.

*Dora*, ou *La Nuit de noce manquée*: ainsi pourrait-on qualifier en sous-titre la pièce que M. Victorien Sardou écrivit, en 1877, pour le Vaudeville, et qu'il vient de rajeunir à l'usage de la Renaissance : pièce comique, drôlatique même par certains côtés, sombre et mélodramatique par d'autres, mais qui se caractérise avant tout par l'usage immodéré, par l'abus des ficelles ou procédés de théâtre dont l'auteur, en son

jeune temps, fut l'inventeur habile, et qui lui fournirent, en sa longue carrière, d'innombrables relais. Aussi bien est-ce par là, faut-il le dire, qu'aujourd'hui son œuvre, qui pourtant date d'hier, nous apparaît déjà si loin de nous, comme une chose qui s'estomperait avec peine dans un lointain brumeux; par là également que cette œuvre, multiple d'apparence, et si l'on envisage le nombre des titres qui s'inscrivent ou peuvent s'inscrire sur sa page de garde, présente ce saisissant caractère de monotonie, par où elle nous frappe. Les naïfs s'y peuvent tromper, confondre la multiplicité du vestiaire avec la variété de l'inspiration. Mais ceux-là ne s'y tromperont point qui voudront y regarder de plus près : sous l'étonnante variété des costumes et dans l'infinie variété des décors, ils sauront discerner l'identité foncière des personnages qui s'y meuvent, car ce n'est point par le pittoresque que s'exprime une sensibilité d'écrivain, mais par la qualité d'âme des personnages qu'il porte à la scène. Or, sous cet abondant vestiaire, M. Victorien Sardou nous a toujours présenté les mêmes personnages, et son genre particulier de sensibilité consista précisément à n'en pas avoir.

Et puis vraiment le principal tort d'une pièce comme cette *Espionne* — la *Dora* de 1877, qui fut jouée 200 fois de suite au théâtre du Vaudeville — est de venir contredire par trop brutalement les habitudes et les goûts que les plus récents de nos auteurs dramatiques ont développés en nous. On peut dire tout ce que l'on voudra de la production dramatique de ces dernières années, et Dieu sait si elle appelle des réserves ; on peut lui préférer telle ou telle autre époque de notre théâtre, et pour ma part, je n'ai jamais manqué de souligner mes préférences; on peut surtout indiquer les traits essentiels par où elle aura son tour de vieillir... il n'en reste pas moins que nos auteurs modernes et traitant de sujets modernes, M. Paul Hervieu, M. Lavedan dans ses dernières pièces, M. de Porto-Riche dans tout son *Théâtre d'Amour*, ont renouvelé, rajeuni la production française dans un sens directement opposé à celui de M. Victorien Sardou. Pour tout dire, et bien que leur tempérament se différenciât par des nuances importantes, ils ont modifié l'esthétique du drame contemporain. Entre eux, je ne vois guère qu'un trait commun... Mais voici que, par la plus bizarre des ententes, ce trait commun vient en réaction contre ce qui fut si longtemps le triomphe de M. Sardou. Aux habiletés prétendues, aux trucs, aux ficelles de leur aîné, ils ont substitué l'observation directe, aiguë, souvent profonde de l'âme contemporaine. A la recherche anxieuse de la *situation* pour elle-même, du coup de théâtre, ils ont opposé l'étude de cas psychologiques, qui, assurément, peuvent être féconds en situations dramatiques, mais du moins ne se subordonnent pas à elles, les commandent et les déterminent plutôt. C'est le procédé inverse, combien plus logique, faut-il le dire? et qui satisfait tout différemment les exigences de notre esprit. M. Victorien Sardou passe pour un habile, et depuis longtemps certes, il a donné ses preuves. Mais le comble de l'habileté peut quelquefois tourner au plus grand dommage de celui qui s'y emploie. Pour M. Sardou, le comble de l'habileté eût été cette fois d'être mieux au courant de la production dramatique contemporaine, de comprendre qu'étant donnée l'évolution qu'elle avait suivie, il lui devenait impossible de faire demi-tour sur elle-même, qu'un changement de titre est un procédé légèrement puéril pour rajeunir une œuvre, et que cette vieille comédie : *Dora*, présentée avec son nouveau titre l'*Espionne*, ne pouvait avoir d'autre résultat pratique que de nous préciser sa *date* d'origine et, par la même occasion, combien *datait* en son ensemble toute l'œuvre dramatique de son auteur.

L'œuvre est *marquée*, peut-on dire, employant l'expression qui, d'habitude, s'applique à ces vieux visages, ayant trop cruellement subi les injures du temps. Elle est marquée, par l'usage immodéré de ces ficelles, de ces roueries dramatiques, qui resteront dans l'histoire du théâtre contemporain l'apanage de Victorien Sardou, qui sut parfois dissimuler une habileté, mais non certes le jour où il écrivait cette *Dora* de 1877, qui allait devenir l'*Espionne* de 1905 ! Et pourtant le *beau sujet*, si l'on veut entendre par là un thème riche en développements heureux, une donnée féconde en conflits dramatiques! Mais les sujets — combien de fois ne l'avons-nous pas dit et vérifié par nos analyses? — ne sont rien par eux-mêmes ; ils sont tout dans la sensibilité de l'auteur qui les traduit ou mieux se traduit par eux. Là où tel auteur eût trouvé la matière d'un drame simple, puissant, humain, tout intérieur et psychologique, M. Victorien Sardou, mû par ses habitudes d'esprit et la rigueur de son tempérament, n'a rencontré que des éléments d'un mélodrame, agrémenté de comédie ou mieux de vaudeville par l'intervention des petites habiletés qui étaient alors en usage sur les scènes du boulevard, et qui avaient suscité tant de succès éclatants.

J'ai dit qu'il y avait dans l'*Espionne*, de façon absolue, et sans application précise à un tempérament d'auteur, un *beau sujet !* Vous allez en juger. Un homme dans la force de l'âge, non plus un tout jeune homme, aime une femme qui n'est pas non plus une toute jeune fille, puisqu'elle approche de la trentaine. Il l'aime assez pour vouloir l'épouser, elle sans dot, dont les origines sont légèrement suspectes, et, comment dirai-je? un peu rasta. Il est

pris et retenu par sa beauté, par sa franchise, par son apparente sincérité, par toutes ces qualités qui semblent lui garantir le bonheur et qui lui font fermer les yeux sur tels points noirs ou suspects que d'autres discerneraient. Le mariage va se faire... le mariage est fait... Les jeunes époux vont partir pour l'étranger, heureux de s'aimer enfin dans la solitude. Et voici qu'au moment où l'on boucle les valises, le plus affreux des soupçons vient à l'esprit de cet homme. On lui dit que sa femme, celle qu'il aime, celle qu'il désire de toute la puissance de son amour, est une espionne : on lui prouve, ou du moins on lui donne toutes apparences de preuve, que, par son entremise à elle, dénonciatrice, qui a livré à la police étrangère des documents importants, un proscrit a été emprisonné. Et ce proscrit, c'est un ami du mari, qui vient lui-même, ignorant le mariage tout récent dévoiler les faits et préciser l'accusation.

Faut-il insister pour marquer ce qu'une telle situation contient en puissance? Vous voyez la scène entre les deux hommes : l'émotion, l'angoisse, l'indignation du mari, sa révolte première, son refus de croire l'accusateur, sa violence même, car toute atteinte à l'être adoré est comme une insulte à nous faite, comme un soufflet qui s'appliquerait sur notre joue... ses provocations à l'ami qui devient tout aussitôt le pire ennemi, puis sous l'influence d'un tiers présent à la scène, son revirement raisonné, son désir de voir clair, sa volonté ferme d'aboutir à la certitude, les probabilités qui s'accumulent, puis la conviction qui peu à peu se fait, écrasante pour lui et pour son amour. Toute cette scène, reconnaissons-le, est forte, et menée par l'auteur avec une habileté réelle, avec un sentiment très accusé de la concentration des effets. Pourquoi faut-il seulement qu'elle soit gâtée par tout ce qui la précède et tout ce qui l'explique, par l'invraisemblance des traits épisodiques qui lui donnent sa raison d'être, et des événements accessoires, clefs volées, lettres subtilisées, qui la commandent et la déterminent. Voilà bien le contraste que j'indiquais tout à l'heure entre les moyens du théâtre contemporain — j'entends celui qui s'est fait une place au jour depuis une dizaine d'années — et ceux dont Scribe d'abord, puis M. Sardou ensuite, furent les promoteurs et les protagonistes. Aucun de nos modernes auteurs dramatiques n'eût hésité devant un tel sujet : il y eût trouvé tous les éléments nécessaires à retenir l'attention d'un auditoire. Mais sentant la valeur d'un tel conflit, il eût employé pour la mettre en œuvre des moyens radicalement opposés à ceux de M. Victorien Sardou.

Vous imaginez bien que la belle scène, la scène à faire, ce n'est pas seulement celle du mari avec l'ami, c'est encore celle des deux époux. M. Sardou nous a montré l'angoisse de la femme, sa terreur devant les soupçons qui pèsent sur elle, son indignation, puisque dans la réalité elle n'est pas coupable. Nous avons vu aussi — mais cela n'est qu'indiqué, parce que d'une psychologie trop complexe pour l'auteur — le vertige des sens, qui va conduire au pardon, la révolte de la jeune femme qui ne veut pas de ce pardon, qui ne veut qu'une seule chose : sa justification... et comment, je vous le demande, d'une telle donnée un auteur tant soit peu habile, ne tirerait-il pas les plus beaux effets, surtout quand il est servi par une interprétation excellente!... Et la scène du mari et de la femme ne manque ni d'habileté ni de force. Mais de même que celle des deux hommes était gâtée par ce qui l'annonçait, celle-là est gâtée par ce qui la suit : les trucs employés pour découvrir et confondre la vraie coupable, une certaine comtesse étrangère, qui était amoureuse du mari de Dora et qui, par vengeance de jalousie, a ourdi toute cette trame. Ici le public s'est presque révolté contre l'invraisemblance de procédés dont il ne veut plus : parfums révélateurs succédant aux clés volées et aux lettres dérobées, et il n'a fallu rien moins que le crédit de M. Sardou et le jeu des acteurs pour faire passer ce que, de tout autre, il n'eût sans doute pas accepté.

Ici, comme en tant d'autres circonstances, l'interprétation excellente des acteurs a été le principal élément de succès. M. Guitry a rendu, avec force et sincérité, avec cette simplicité et cette concentration d'effets qui composent sa personnalité, les angoisses et les révoltes du mari. M^me^ Brandès s'est montrée, comme dans presque toutes ses créations, la nerveuse et passionnée comédienne que nous connaissons. Et je ne puis m'empêcher de répéter, à propos d'elle, ce que je vous disais la semaine dernière, à l'occasion de M^me^ Berthe Cerny, si remarquable dans la Valérie Marneffe de Balzac : étrange destinée que celle de cette artiste qui, par son talent eût pu aspirer aux plus hautes situations, qui était toute marquée pour jouer les femmes modernes à la Comédie, et qui n'est point arrivée à se fixer. Le cas de M^me^ Brandès est même plus accusé que celui de M^me^ Cerny, car sa place à la Comédie, elle la tenait, et son extrême nervosité n'a pas peu contribué à la lui faire perdre. Mais la Comédie, en la perdant, a perdu autant qu'elle, le jour où elle quitta la Comédie, car si M^me^ Bartet se trouvait empêchée par la fatigue de tenir les grands premiers rôles de femmes modernes, on ne voit pas bien qui la remplacerait, tandis que deux talents aussi souples et aussi différents que ceux de M^me^ Brandès et de M^me^ Cerny, s'ils étaient réunis dans la maison de la rue Richelieu, donneraient à cet égard toute tranquillité.

PAUL FLAT

# LES IDÉES LITTÉRAIRES DE RENAN (1843-1844)

(*D'après des notes inédites*).

A côté du Renan que personne n'ignore, ou n'a droit d'ignorer, à côté même des *Lettres intimes*, des *Lettres du Séminaire* qui ont paru naguère, il y a un Renan inconnu et, pour ainsi dire, en marge de l'autre. Quand il s'est raconté lui-même, il était vieux et il écrivait de souvenir, dans l'apaisement du crépuscule, sur ce ton détaché dont il s'était fait une manière, et qui n'était peut-être pas en complète harmonie avec le fond de sa nature. Nous avons, au contraire, de sa jeunesse des témoignages plus expressifs, parce qu'ils en sont contemporains. Enfant, adolescent, il aimait à griffonner sur ses livres : manie regrettable chez un écolier ordinaire, précieuse chez un futur grand homme. C'est ainsi qu'il annotait au crayon, entre autres volumes, une *Rhétorique* de Victor Le Clerc, un Corneille, un Racine. A quelle époque, on ne saurait le dire avec précision : cette *Rhétorique* date de 1843, le Corneille de 1844, et le Racine de 1838. L'identité des écritures permet de croire que le Corneille et le Racine ont été annotés en même temps, donc au plus tôt en 1844, et rien n'empêche de supposer que, dès l'année précédente, il commentait la *Rhétorique*. Dans cette période de 1843-1844, il était à Saint-Sulpice, et employait à des lectures profanes les loisirs de ses études sacrées.

Le séminariste, l'hébraïsant était déjà un amateur fervent de littérature : de bonne heure il s'en forme une théorie personnelle, bien à lui. Il a l'horreur du verbiage, la haine des idées et des phrases d'emprunt, le culte de l'intégrale vérité, — avec quelque prédilection instinctive pour le romantisme. — Or le « classicisme », le faux esprit classique, s'offre à ses yeux, dans le livre de Victor Le Clerc, sous l'aspect le plus repoussant. C'est le type achevé de la littérature qu'il réprouve : il le déteste, il le dit, il le crie de toutes les forces de son intransigeante ardeur, au nom de son idéal de beauté. Et sa rancune est tenace : plus tard, en 1845, quand à la suite d'une crise illustre il a descendu pour n'y plus remonter les marches du Séminaire de Saint-Sulpice (1), il ne désarme pas : en des pages extrêmement curieuses, encore inédites, dont M. et Mme Psichari préparent la publication sous le titre de *Cahiers de jeunesse* (1845-66), et dont ils ont eu l'obligeance de me communiquer la partie qui intéresse ce sujet, il oppose Villemain, qui le ravit, à Le Clerc, qui « est un rhéteur », « vrai *grammairien* d'autrefois ». Mais Le Clerc n'est pas le seul coupable. Le fléau du « classicisme » est bien antérieur au XIXe siècle ; il empoisonne la littérature dramatique du XVIIe : Renan le pourchasse jusque dans ce théâtre dont il sent mieux que personne la grandeur.

A la lumière de ces documents — notes sur Le Clerc, notes sur Corneille et Racine — on suit la formation de ses idées littéraires. Et il s'en dégage un singulier intérêt, de fond et de forme : de fond, car cet écolier est déjà un indépendant, qui déteste cordialement l'Université, je veux dire les tendances universitaires, et je veux dire aussi celles du temps de Louis-Philippe ; il la déteste plus que l'Église, et il en a donné le motif (1) : la discipline cléricale laisse toute liberté à l'intelligence en dehors des dogmes religieux, tandis que la discipline universitaire impose despotiquement ses articles de foi intellectuels ; — de forme : car le style que l'on va lire est en absolu contraste avec son style ordinaire ; lui, Renan, la bienveillance, la douceur même, et qui dissimule toujours ses plus sévères critiques sous le voile discret de l'ironie, lorsqu'il écrit pour le public, — est d'une âpreté déconcertante, lorsqu'il écrit pour lui-même : violent, primesautier, insoucieux des ménagements et des réticences, il montre la superbe audace d'un jeune homme, qui s'exprime brutalement, à l'emporte-pièce, et préfère à la délicatesse des nuances la crudité du coloris (2).

## I

Victor Le Clerc était un excellent homme, semblable à nombre de bourgeois lettrés vers 1843 : voltairien comme philosophe, dévot comme pédagogue. Sa *Rhétorique* s'appuyait sur un Évangile, et même sur plusieurs, dont le premier était l'*Institution oratoire* de Quintilien. Renan, au prix de bien des combats intérieurs, vient d'extirper de son âme le principe d'autorité, et n'admet plus que le libre examen. Est-ce la peine d'avoir conquis son indépendance en religion pour la perdre en littérature ? Le jeune homme se révolte contre cette tyrannie de collège. Choqué dans ses prédilections, il invective avec dureté ce livre néfaste, dogmatique, impassible et irritant.

Dès la préface, il sait à quoi s'en tenir. Le Clerc cite un mot de Quintilien : « Quand le bon est trouvé, chercher autre chose, c'est chercher le mauvais. »

(1) Voy. *Souv. d'enf. et de jeun.*, p. 321 sqq.

(1) *Souv. d'enf. et de jeun.*, p. 181.

(2) Le volume de Le Clerc, annoté par Renan, fait partie d'un ensemble de livres acquis par Mme Calmann Lévy et offerts à la Bibliothèque nationale. Les notes qu'il contient m'ont été signalées par un de mes anciens élèves, M. P. Hildenfinger, sous-bibliothécaire à cette bibliothèque. Les notes, également inédites, de Renan sur ses exemplaires de Corneille et de Racine ont été mises à ma disposition par M. et Mme Psichari, à qui j'en adresse tous mes remerciements.

Renan est stupéfait. Alors il y aurait un « bon en soi », expression unique et nécessaire de la pensée? Quelle sottise !

« Charmante antith. (*sic*), écrit-il, pour un rhéteur ; mais c'est une grande erreur : c'est supposer que telle ou telle forme littéraire est le beau absolu, tandis que ce n'est qu'une face du beau absolu. En ces termes, est la vraie question (1). »

La vraie question n'était pourtant pas si facile à poser, car plus loin, comme Le Clerc répète qu'il n'y a qu'une expression qui soit la bonne, son contradicteur, cette fois moins tranchant, lui fait une concession :

« C'est vrai subjectivement, en ce sens qu'il n'y en a qu'un (*sic*) qui peigne la pensée : mais non objectivement ; car la pure expression classique n'est pas la seule. » (*Rhét.*, p. 153 )

Renan continue la lecture de l'introduction, et à chaque ligne regrette la louange exclusive du passé. Il gronde. A-t-on le droit d'enfermer les générations du XIX[e] siècle, impatientes de nouveautés, en des formules décrépites ? Ce mot même : rhétorique, est suspect : il implique pour le langage des règles spéciales, particulières, tandis que l'art de parler et d'écrire n'est que la perfection de l'art de penser :

« Stagnation putride. Il ne s'agit plus de rhétorique : ce mot est détestable. Folie de reporter le XIX[e] siècle à l'éducation qui était vieille il y a quinze siècles. Elevez ! élevez ! faites penser et sentir ! savoir aussi, et vous rendrez éloquent. Plus j'avance, plus je me révolte contre ce misérable point de vue... » (*Rhét.*, préf., p. XI.)

Mais à peine s'est-il insurgé contre ce point de vue — le point de vue universitaire — qu'il le regrette. Il lui semble abonder par là dans le sens des adversaires de l'Université, dans le sens de l'Église, et rien ne lui serait plus affligeant :

« Quoique, ajoute-t-il, j'aie presque honte de faire cause commune avec ses adversaires, plus superficiels encore. » (*Rhét.*, préf. p. XI.)

Comment décider entre l'Université et l'Église ? Le sulpicien, en orientaliste frais émoulu, exprime son hésitation par un mot de la Bible (2) : *Mi yimsaennou*, littéralement : qui le trouvera? qui résoudra cette difficulté? Mais quoiqu'il s'adresse à l'Ecclésiaste dont il traduira si bien, plus tard, le désolant scepticisme, il ne s'enlise pas dans le doute, et trace une esquisse d'enseignement littéraire qui serait aujourd'hui une admirable épigraphe en tête de nos plans d'études :

(1) *Rhétorique* de J.-V. Le Clerc, Delalain, 1843, préf., p. VIII. — Cote de la Bibl. Nat. : Renan, Z 9434.

(2) *Ecclés.*, VII, 24. En caractères hébraïques dans le texte. — Lecture de M. M. Lambert, maître de conf. à l'École des Hautes Études.

« La rhétorique maintenant doit être philosophique et morale, depuis que les *procédés* des rhéteurs sont devenus inapplicables aux habitudes modernes. L'Éthique oratoire, comme l'appelle Aristote, a envahi tout le reste. » (*Rhét.*, préf., p. XI.)

Le préambule est fini. Le Clerc entre dans le détail, où son lecteur le suit rageusement. L'objet de l'éloquence est de persuader. Pour persuader, il faut prouver, plaire et toucher. Comment on plaît, comment on touche, ce sont les chapitres des « mœurs » et des « passions », qui intéressent peu notre séminariste, car il n'y voit rien à dire. Il se dédommage sur le chapitre antérieur, celui des « arguments ». Les arguments proprement dits sont les « syllogismes » : ceux-ci, en dehors de leur forme scolastique, peuvent prendre un tour oratoire, ce qui ne déplaît point à Le Clerc, c'est-à-dire s'orner d'élégantes amplifications qui en diminuent la sécheresse et leur donnent de l'éclat. Ces syllogismes oratoires, ces développements à effet, horripilent Renan : il s'en moque en une phrase rude, abrupte, vigoureusement négligée, — à la Pascal :

« Ah ! que c'est fade ! Que ce vieux type lettré est pauvre et partiel (1). Bonnes gens qui ne mettent pas tout dans leur mot résumant (2) et qui pourtant s'en contentent (3)... » (*Rhét.*, p. 17.)

Les arguments ne peuvent être confondus avec les méthodes qui les font trouver, les « lieux des arguments » ou « lieux communs ». D'où une grave question, que Le Clerc se pose : faut-il parler des lieux communs avant les arguments, ou des arguments avant les lieux communs ? Il se répond, en s'appuyant sur l'*Art de penser* (4), (car il a toujours besoin de s'appuyer sur quelque chose) qu'il faut traiter d'abord les arguments :

« Inexprim. (*sic*) platitude ! On voit l'érudit qui a beaucoup lu et qui n'est pas assez fort pour discerner ce qui a valeur ou non, et qui veut donner valeur à tout ce qu'il a lu. C'est un livre estimé : donc... sans songer que rien de plus faux que ces jugements que l'on porte sur les vieux livres sur la foi des anciens. » (*Rhét.*, p. 25.)

Par suite, après les arguments, on traite les lieux

(1) Incomplet. Dans ses notes de jeunesse, Renan emploie volontiers « partiel » en ce sens.

(2) Incapables de concentrer toute leur pensée dans un mot synthétique qui la résume.

(3) Se contentent d'un à peu près.

(4) *La Logique ou l'Art de penser*, par MM. de Port-Royal, nouv. édit., sans date par Barré, chez Delalain, p. 238. — Ce n'est pas tout à fait exact, et Port-Royal est moins pointilleux que Le Clerc. Il exprime, en effet, l'avis qu'il vaut mieux traiter d'abord les arguments ; mais il ajoute : « ... On pourrait peut-être aussi répondre que la nature seule nous fournit une connaissance générale de ce que c'est que raisonnement, qui suffit pour entendre ce qu'on en dit en parlant des lieux.

« Il est donc inutile de se mettre en peine en quel ordre on doit parler des lieux, puisque c'est une chose à peu près indifférente. »

des arguments, dont la « définition » est un des plus considérables, car, dit Le Clerc, elle permet à l'orateur de puiser « dans la nature même de la chose dont il parle une raison pour persuader ce qu'il en dit ». Seulement, la « définition » oratoire, ou poétique, se distingue de la « définition » ordinaire. Ainsi l'homme est vulgairement défini un animal raisonnable ; mais écoutons (Le Clerc y convie le lecteur) J.-B. Rousseau le définir à son tour :

> L'homme en sa course passagère
> N'est qu'une vapeur légère
> Que le soleil fait dissiper :
> Sa clarté n'est qu'une nuit sombre ;
> Et ses jours passent comme l'ombre
> Que l'œil suit et voit échapper.

Renan écoute, et reste froid. Du lyrisme, ces vers languissants ? Allons donc ! Qu'est-ce à côté de la jeune littérature d'alors, de Lamartine, de Hugo, de Musset ?

« Comparez cette poésie pâle et émoussée aux angles, à la manière poétique et sentie dont la poésie dite romantique a abordé le même sujet. » (*Rhét.*, p. 27.)

II

Dans la « Disposition » qui suit l' « Invention », Le Clerc glisse çà et là des jugements littéraires ; Renan n'est jamais de son avis. En face de quelques lignes élogieuses sur l'oraison funèbre du prince de Condé, le sulpicien, hostile à Bossuet, trace trois points d'exclamation, qui sont plutôt des points d'indignation. Ailleurs, il lit la péroraison d'une harangue, où saint Vincent de Paul montre aux femmes pieuses qui l'écoutent les orphelins qu'il protège, et pour lesquels il demande un complément de secours : « leur vie et leur mort sont entre vos mains. *Je m'en vais prendre les voix et les suffrages. Il est temps de prononcer* leur arrêt, de savoir si vous ne voulez plus avoir de miséricorde pour eux ». Renan souligne et ajoute :

« Oh ! admirable ! »

plus bas :

« Voilà mon idéal d'éloquence ! » (*Rhét.*, p. 148.)

On dirait qu'ils s'attendrit. Mais prenons garde à la verve taquine du petit Gascon qui, dans l'âme de Renan, survivait au Breton ingénu. Une phrase un peu entortillée, dont Le Clerc se dépêtre avec difficulté, pour passer des orateurs païens aux orateurs chrétiens, inspire au moqueur cette remarque :

« Oh ! la charmante transition ! » (*Rhét.*, p. 147).

Quant au bel enthousiasme pour saint Vincent, il est ironique. Renan goûtait peu ses vertus effacées comme il goûtait peu les saints modernes, en général, et tenait que « ces saints à l'ancienne manière, ces grandes statues si fièrement posées, ces hautes représentations du côté idéal et divin de la nature humaine » ne se verraient plus : le XVI<sup>e</sup> siècle, d'après lui, marque la limite extrême ; « l'honnête et excellent » Vincent de Paul, « cette bonne et douce figure », n'est pas comparable pour la grandeur à un Ignace de Loyola. Aussi, quand Le Clerc, insensible à ces fougueuses imaginations, qualifie cette péroraison de *modèle*, Renan souligne et note : « Mot très faux ». Le Clerc renchérit : elle « eut tout le succès qu'elle *méritait* ». Renan souligne encore et, au-dessus inscrit : « item ». Aux yeux d'un séminariste épris de romantisme, Vincent de Paul était d'une bonté trop prosaïque pour servir de modèle et mériter des applaudissements.

Mais ce qui, dans ce chapitre, le choque davantage, ce sont les artifices oratoires. Sa franchise réprouve toute altération du réel. S'improvisant avocat, expert dans les roueries professionnelles d'un barreau imaginaire, l'auteur de la *Rhétorique* dévoile aux néophytes de l'éloquence certaines ruses subtiles pour émouvoir le juge et présenter les faits de la cause sous un jour favorable. Ces ruses sont anodines ; mais Renan n'admet pas qu'il y ait des artifices innocents. La prosopopée elle-même, l'inoffensive prosopopée, lui paraît un procédé sophistique : il y voit une

« ... manière tout analogue à celle des anciens Manuels d'Invention oratoire des Rhét. grecs. » (*Rhét.*, p. 141.)

Voici qui est plus grave : le plaideur ne peut alléguer que de faibles raisons ; dans ce cas, Le Clerc lui conseille de les présenter toutes ensemble, pour qu'elles se fortifient l'une par l'autre. Ce n'est pas bien perfide. — Note marginale de Renan :

« Toujours des artifices. » (*Rhét.*, p. 130.)

(*A suivre.*) JULES WOGUE.



## CHRONIQUE DE L'ETRANGER

### LA PUISSANCE NAVALE DE L'ALLEMAGNE

Les discours alarmistes de l'Empereur Guillaume II et du Chancelier de Bulow, à la rentrée du Reichstag, sont le présage certain d'une augmentation des crédits affectés à l'armée et surtout à la flotte. L'opinion allemande a été préparée à ces nouvelles dépenses par les patients efforts de la *Ligue Navale*.

Cette ligue est l'une des associations patriotiques les plus puissantes du monde ; et en Allemagne même, aucun parti politique ne saurait rivaliser avec elle. Elle compte 810.000 adhérents ; ses ressources se sont élevées cette année à 1.250.000 francs ; elle possède une revue mensuelle, *Die Flotte*, qui se répand à 320.000 exemplaires.

L'importance de ce tirage apparaît mieux, écrit la *National Review*, si on le compare à celui des principaux quotidiens d'outre-Rhin : La *Frankfurter Zeitung* s'imprime à 32.000 exemplaires; la *Kölnische Zeitung* à 30.000; le *Berliner Tageblalt* à 65.000 ; la *Vossische Zeitung* à 25 000.

Forte de l'appui du gouvernement, la Ligue navale a, de plus, des adhérents dans tous les partis. Les députés socialistes eux-mêmes, qui votent ostensiblement contre les crédits militaires, sont, en réalité, acquis à ses idées. C'est ainsi qu'en décembre 1899, lors de la dernière et efficace campagne en faveur de l'extension de la flotte, les *Sozialistische Monatshefte* déclaraient : « Il importe à tous les travailleurs manuels que l'Allemagne soit armée jusqu'aux dents, et en possession d'une forte flotte. Ce qui nuit aux exportations, nuit en effet aux salariés, dont l'intérêt immédiat est que la sécurité du commerce extérieur soit garantie... Seul un pays que protègent ses canons peut dominer les marchés du monde : les ouvriers allemands se trouveront peut-être dans l'alternative de périr ou de forcer ces débouchés extérieurs, l'épée à la main. »

Depuis 1900, la flotte allemande s'est développée au point de l'emporter sur la marine russe, japonaise et même française. Sans doute, les vaisseaux de guerre français présentent, au total, un tonnage plus importaut. Mais ils sont répartis sur deux mers — Méditerranée et Océan, affectés à la défense de nombreuses villes côtières ; et de plus, ils sont vieux, lents, mal bâtis, dépourvus d'uniformité et d'homogénéité; ils forment une « flotte d'échantillons ».

Les escadres allemandes sont neuves, homogènes, libres de leurs mouvements — puisque le littoral germanique est naturellement défendu par de vastes bancs de sables — bien dirigées par des chefs qui ont la certitude de pouvoir battre les escadres françaises...

Telle est du moins l'assertion, fort hasardée en ce qui concerne l'infériorité navale de la France, de la *National Review*, impatiente d'affirmer que le nouvel effort de l'Allemagne menace uniquement l'Angleterre.

#### LA CONCURRENCE GERMANO-BRITANNIQUE

La politique douanière de l'Allemagne, depuis vingt-cinq ans, paraît dirigée contre l'Angleterre. Les tarifs protecteurs imaginés par Bismarck en 1879 devaient écarter les produits britanniques, et ils ont été encore aggravés depuis lors.

De gigantesques Cartells ont été formés outre-Rhin, avec l'assentiment du pouvoir, pour s'emparer des marchés étrangers, en y écoulant les articles allemands à plus bas prix que les marchandises anglaises.

Des traités de commerce ont été conclus par l'Empire avec de nombreux Etats, afin d'y privilégier l'industrie allemande.

Enfin le gouvernement de Berlin s'efforce de réaliser une Union douanière de l'Europe centrale et de s'y réserver en quelque sorte le monopole de la vente des objets fabriqués. Ainsi, il referait contre l'Angleterre, par des voies pacifiques, le blocus continental de Napoléon Ier.

L'Empereur Guillaume a d'ailleurs plus d'un trait commun avec le Grand Frédéric, son ancêtre : même orgueil, même versatilité, même amour de l'armée, même méthode politique, même ambition passionnée d'agrandir ses États.

La position de l'Allemagne, auprès d'une France et d'une Autriche vaincues, d'une Russie épuisée, est singulièrement favorable.

Que va faire cette puissance ? chercher à s'emparer de la Hollande? s'annexer une partie de l'Autriche-Hongrie? s'attaquer à la France ?

Ou achèvera-t-elle fiévreusement, dans la paix, ses armements navals, de façon à s'en prendre à l'Angleterre? Telles sont les questions que se pose, en une intéressante étude, la *Fortnightly Review*,... et avec elle l'opinion britannique.

#### POLITIQUE ET STRATÉGIE JAPONAISES

L'une est plus experte que l'autre, au dire du lieutenant-général Sir Jan Hamilton, principal attaché militaire anglais près l'armée japonaise. Au cours d'un ouvrage sur la guerre russo-japonaise, ce distingué officier raconte, en effet, les faits suivants :

J'étais depuis quelques semaines à Tokio quand me fut accordée la faveur spéciale d'un entretien avec un haut personnage, disposé à me renseigner sur l'état de l'armée russe. Il m'indiqua, en effet, de façon fort précise la position et la force des unités russes réparties à l'est du lac Baïkal : nombre d'hommes, de canons, de chevaux, etc. Je fus surpris d'un tel luxe de détails, et aussi de la puissance des Russes, fixée là à 180 bataillons complets d'infanterie, soit, en tenant compte de l'artillerie, de la cavalerie et du génie adjoints, à 200.000 hommes. Je demandai à communiquer cet exposé au gouvernement anglais, et j'y fus autorisé à titre exceptionnel.

Malheureusement ce document était faux. Je l'appris à mon retour. Et les Japonais ne l'ignoraient point, qui proportionnaient exactement leur effort à l'importance de l'armée russe forte de 80.000 hommes seulement au 1er mai 1904!

Tout est beau jeu en amour et en guerre. Et c'est quelque chose d'avoir appris, par expérience, que les Japonais ne se fient à personne !

En retour, continue sir Jan Hamilton, il n'a point paru de grand général en Mandchourie. Les exploits de Kuroki peuvent éblouir les civils ; mais des soldats doivent être plus critiques. Le 25 avril, les Japonais avaient, et savaient posséder une supériorité écrasante sur les Russes, dont ils n'étaient séparés que par deux rivières. Cependant rien ne pût les décider à marcher, avant d'avoir achevé les préparatifs les plus minutieux.

Que les Allemands admirent cette prudence, libre à eux. Mais ce n'était point là la méthode des Malborough, des Napoléon ou des Lee. Survienne, parmi leurs ennemis, un grand capitaine, et leur passionné désir de ne rien céder au hasard pourrait bien être la ruine de nos soigneux petits amis !

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. Davy (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame. — *Le propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.

# REVUE
# POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
# REVUE BLEUE

**FONDATEUR : EUGÈNE YUNG**

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 26 — 5e SÉRIE — TOME IV — 23 DÉCEMBRE 1905

## LE GRELOT

*Il neige, un timonier tire une énorme pierre*
*Et son flanc maigre écume au frottement du cuir.*
*Le fouet ou le fardeau : ni s'arrêter ni fuir !*
*Un morne désespoir alourdit sa paupière.*

*Mais, plus que la charrette et la roide carrière,*
*Un banal ennemi s'attache à l'abrutir :*
*C'est le grelot qu'on pend au collier du martyr,*
*Obsédant carillon, sonnaille meurtrière.*

*Tels, sans jamais savoir s'ils se reposeront,*
*Sous leur rêve accablant vont, la tête baissée,*
*Les chercheurs inquiets, les serfs de la pensée,*

*Et le vain bruit du monde insulte au poids du front,*
*Infligeant le grelot de la bête de somme,*
*Sans trêve, à ces forçats, libérateurs de l'homme !*

SULLY PRUDHOMME,
de l'Académie française.



## LA CHAIRE D'HISTOIRE AU COLLÈGE DE FRANCE (1)

L'enseignement historique ne devait jouer qu'un rôle effacé pendant les premières années d'existence des Facultés des lettres, mais au moment même où Guizot faisait accourir les étudiants autour de sa chaire de la Sorbonne, au Collège de France, après la chute de Napoléon, et après la courte période du professorat de Clavier, la chaire d'histoire prit tout à coup un éclat inattendu par l'enseignement de Daunou. Daunou, à lui seul, réalisa, en une certaine mesure, pendant ses onze années d'enseignement, le programme tracé par Napoléon pour son école d'histoire et de géographie. Ce cours, fruit d'un énorme labeur, eut un succès immense. Nous en avons pour preuve les éloges que lui ont décernés Augustin Thierry, Guérard, Natalis de Wailly, Walckenaër, Mignet et Sainte-Beuve.

Sans doute, Daunou, influencé par l'exemple de Lévesque et de Clavier, a fait dans ses cours une part très large, trop large, au récit et à la critique des faits de l'histoire grecque et romaine, et, bien qu'il eût été, de 1807 à 1814, directeur des Archives de l'Empire, il n'aborda jamais l'étude de l'histoire de France, ni de l'histoire moderne; mais il donna à son enseignement le caractère le plus méthodique et en fit véritablement un cours de critique historique appliqué à l'histoire générale. Il en traça le plan dès sa leçon d'ouverture. Il commença par poser les principes de la critique et de la méthode histo-

(1) Voir la *Revue Bleue* des 9 et 16 décembre 1905

riques et par indiquer les usages de l'histoire, c'est-à-dire les moyens de dégager, parmi les faits, ceux qui peuvent éclairer les sciences morales et politiques. Il posa ensuite, comme bases de toutes les recherches historiques, la géographie et la chronologie, retraçant les progrès des connaissances géographiques depuis l'antiquité et les méthodes qui doivent faire de la géographie une science exacte, et discutant dans le plus infini détail tous les problèmes des diverses chronologies. Abordant enfin l'étude des faits, il fit la théorie de l'histoire considérée comme une des formes de l'art d'écrire, apprécia l'œuvre des historiens anciens et soumit leurs récits à un examen minutieux. Un exposé des systèmes de philosophie de l'histoire fut la conclusion du cours, et de même que Daunou n'hésite pas à chercher les principes de la science des mœurs dans les expériences de l'histoire plutôt que dans des doctrines théologiques ou philosophiques, il prend hardiment la défense de la philosophie expérimentale, celle d'Aristote, de Bacon, de Locke et de Condillac, seule capable de fournir de bonnes méthodes aux études historiques, contre les doctrines idéalistes et métaphysiques qu'il qualifie de contemplatives et imaginaires.

Daunou, en effet, est un représentant du XVIII[e] siècle, et son arrivée au Collège de France était un triomphe pour le groupe des idéologues auquel il appartenait. Il avait débuté par entrer dans les ordres et par appartenir à cette congrégation de l'Oratoire, qui avait rendu tant de services à la science comme à l'Église. Elle avait, nous l'avons vu, pris au XVIII[e] siècle l'initiative des réformes les plus hardies en matière d'instruction publique et, de plus, à la veille de la Révolution, elle s'était laissé pénétrer par les idées philosophiques. Daunou avait professé la théologie dans les collèges de l'Oratoire, et ce n'est point là une mauvaise préparation aux études historiques, pourvu qu'on sache secouer à temps le joug de l'autorité. C'est des cabinets des théologiens et des chaires de théologie qu'est sorti tout le mouvement de critique des textes et de critique historique du XVII[e] au XIX[e] siècle, et de nos jours même on a pu voir de quel profit ont été les études théologiques à quelques-uns de nos meilleurs critiques. Le souvenir d'Ernest Renan est présent à toutes les mémoires dans ce Collège dont il a été une des gloires. Deux écrivains, très différents de Renan, mais apparentés entre eux par la même fermeté lumineuse de l'esprit, par la même sévérité un peu altière dans la critique, par le même intérêt passionné pour le rôle des idées et des institutions religieuses, Edmond Schérer et Alphonse Peyrat, ont été formés l'un par les écoles théologiques protestantes, l'autre par un séminaire catholique. Enfin, la préparation théologique que Sainte-Beuve a acquise en travaillant à son Port-Royal n'a-t-elle pas puissamment contribué à mûrir et à parfaire en lui tous les dons du psychologue, du critique et de l'historien ?

A peine arraché par la Révolution à sa tranquille et laborieuse retraite du collège de Montmorency, Daunou se trouva prêt à jouer un rôle important dans nos Assemblées politiques, sans cesser un instant ses études personnelles. Le courage avec lequel il protesta contre la mise en accusation de Louis XVI, puis contre la proscription des Girondins, la part qu'il prit aux divers projets de réorganisation de l'instruction publique et à l'établissement de l'Institut, l'indépendance d'esprit avec laquelle, après avoir été exclu par Napoléon du Tribunat, il refusa la place de conseiller d'État que l'Empereur lui offrait impérieusement, mais accepta celle de directeur des Archives; tout, dans la conduite de Daunou, le montre aussi modéré que ferme. Néanmoins, il fut destitué en 1814 de sa place des Archives et, quand il fut présenté par le Collège de France en 1817 pour remplacer Clavier, le gouvernement de la Restauration, qui se méfiait, sans doute, de l'auteur de l'*Essai sur la Puissance temporelle des Papes*, lui fit attendre plus d'un an sa nomination. Il ne fut nommé qu'en 1818, lorsque Decazes fut ministre de l'Intérieur et lorsque Royer-Collard fut appelé à la présidence de la Commission d'Instruction. Il était d'ailleurs déjà directeur du *Journal des Savants* et l'un des rédacteurs de l'*Histoire littéraire*.

Le gouvernement n'eut pas lieu d'ailleurs de regretter la nomination de Daunou. Bien qu'il se montrât, comme nous l'avons dit, fidèle à ses convictions philosophiques et à ses principes de libéralisme politique, dont il savait trouver, avec un zèle ingénieux, la justification dans toute l'histoire, il se montrait d'une extrême prudence, ne mettait aucune hâte à quitter l'histoire ancienne pour arriver à l'époque chrétienne, et surtout ne perdait aucune occasion pour déclarer que toute la partie de l'histoire qui est considérée par l'Église comme faisant corps avec la Révélation, est en dehors du domaine de la critique historique. On éprouve aujourd'hui un certain malaise, pour ne pas dire quelque humiliation, à voir un professeur du Collège de France obligé, il y a moins d'un siècle, de dire en examinant le degré de certitude des faits historiques : « Je n'élève cette question qu'à l'égard des faits de l'histoire profane, soumis à la critique humaine. La croyance des faits révélés tient à des vérités et à des autorités d'un ordre supérieur : aucune des observations qui vont suivre ne s'appliquera ni directement ni indirectement à des points d'histoire sainte, expressément érigés en articles de foi par des textes sacrés ou par des décisions dogmatiques. » Il fallut

la Révolution de 1830 pour rendre aux professeurs la pleine liberté de penser et de parler.

Quand éclata la Révolution de 1830, Daunou était fatigué par le prodigieux travail auquel il s'était livré pendant onze ans pour composer le *Cours d'Études historiques* qui parut après sa mort en vingt volumes. Il fut heureux de reprendre sa place aux Archives et de laisser sa chaire à de plus jeunes.

Michelet fut candidat à l'élection du 10 décembre 1830; mais il était encore peu connu, n'ayant publié que son *Vico* et son *Précis d'Histoire moderne*, et n'eut qu'une voix. D'ailleurs, les esprits étaient tournés à ce moment vers l'orientalisme et l'égyptologie; on commençait à penser que la science a plus à gagner par des recherches de détail que par des travaux encyclopédiques. On avait créé en 1814 des chaires de chinois et de sanscrit, mais l'histoire de l'Asie antérieure et de l'Égypte n'était nulle part enseignée. Ce fut un orientaliste et égyptologue, Saint-Martin, qui fut présenté par le Collège de France et par l'Académie des inscriptions. Le gouvernement, à qui les opinions de Saint-Martin déplaisaient, refusa de ratifier cette élection, sous le prétexte que les deux corps ayant porté leurs suffrages sur le même candidat, il n'y avait plus pour lui de choix possible; il créa une chaire d'archéologie pour Champollion, et le Collège de France et l'Institut présentèrent alors pour la chaire d'histoire Letronne, qui fut nommé le 19 août 1831. Il semblait que le Collège de France eût voulu, en même temps que Champollion enseignait la lecture des hiéroglyphes et l'histoire la plus ancienne de l'Égypte, faire enseigner aussi l'histoire de l'Égypte grecque et romaine sur laquelle Letronne avait fait d'admirables recherches. Il était naturel d'ailleurs que l'archéologie qui, depuis le commencement du siècle, prenait un magnifique essor en France et hors de France fût largement représentée dans un établissement chargé d'enseigner les sciences nouvelles. Par la mort prématurée de Champollion en 1832, la chaire d'archéologie resta vacante. L'enseignement de Letronne, qui s'occupait surtout de l'histoire de l'Égypte, rendait moins sensible la vacance de cette chaire dont les fonds étaient employés au classement des collections minéralogiques. La chaire d'*Histoire et Morale* se trouvait transformée en une chaire d'égyptologie.

Toutefois, le Collège de France pensait que les admirables qualités de Letronne comme érudit et archéologue seraient mieux à leur place dans une chaire d'un titre moins général que celle d'*Histoire et Morale*, qu'il était également fâcheux de laisser vacante la chaire d'archéologie et de négliger l'histoire nationale. Aussi, quand, en 1836, le ministre demanda qu'il fût pourvu à la chaire d'archéologie, deux propositions furent-elles faites, l'une de consacrer la chaire d'archéologie à l'archéologie française, l'autre de faire passer Letronne à la chaire d'archéologie et d'appeler à la chaire d'histoire et morale un historien qui s'occuperait de l'histoire nationale. En 1837, le ministre Salvandy, tout en reconnaissant l'utilité d'une chaire d'*Antiquités nationales*, qui étudierait nos institutions et nos mœurs, déclara qu'il n'y a pas d'archéologie des peuples modernes et que l'archéologie orientale et grecque avait pris trop d'importance, depuis cinquante ans, par les découvertes dues à nos armées, pour être laissée de côté.

Sur la proposition de Thénard, le 27 novembre 1837, Letronne fut proposé pour la chaire d'archéologie et, le 8 janvier 1838, Michelet fut présenté pour la chaire d'histoire et morale, par quatorze voix contre huit données à Guérard.

Choisir Guérard, c'eût été en réalité transformer la chaire d'histoire et morale en une chaire d'antiquités nationales; le Collège s'était prononcé en faveur de l'histoire générale; mais il ne se doutait certainement pas du caractère qu'allait prendre cet enseignement entre les mains de Michelet. Celui-ci était, pour les savants qui venaient de le nommer, le chef de la division historique aux Archives, l'auteur des deux premiers volumes de l'*Histoire de France*, des *Mémoires* de Luther et des *Origines du Droit français*, c'est-à dire un homme qui faisait revivre le passé dans un style prodigieux de coloris, de chaleur et d'imagination, mais aussi un érudit, versé dans l'étude des documents manuscrits. Le succès de son enseignement à l'École normale l'avait fait appeler par Guizot à le suppléer pendant deux ans à la Sorbonne; il était aux Archives, sous les ordres du sage Daunou, un employé modèle. Il allait évidemment continuer au Collège de France une œuvre si admirablement commencée et former au Collège, comme il l'avait fait à l'École normale, des élèves qui uniraient le goût des textes originaux et un sens critique aiguisé au sentiment de la vie et au souci de l'art. On n'avait pas vu qu'il y avait aussi en Michelet un visionnaire, un prophète, un tribun chez qui, par l'étude même de l'histoire, s'était formée une philosophie politique et religieuse hostile à la fois à la monarchie et au christianisme, et qui allait croire de son devoir de prêcher à la jeunesse un évangile social, républicain et antichrétien, dont la France serait le Messie. On se doutait encore moins que ce rôle de prophète allait développer chez Michelet une personnalité impatiente de toute règle et de tout contrôle. Si le sage Daunou eût assez vécu pour assister aux leçons de Michelet de 1843 à 1851, il aurait relu, avec la satisfaction d'avoir été bon prophète, les avertissements qu'il avait fait entendre en 1830 contre l'histoire romantique, car

Daunou était resté un classique étroit et impénitent. Il ne voyait dans le romantisme que le mépris des règles et des bons modèles, une forme de mysticisme « qui substitue aux observations les intuitions, aux recherches les divinations et les pressentiments ». « Oui, disait-il, quand je demande à l'histoire quels ont été les effets de cet enthousiasme spontané qui précède les méthodes exactes et les exclut, elle l'accuse de la plupart des erreurs et des malheurs du monde. Notre esprit ne s'éclaire que par la science, et, loin que l'enthousiasme, quand elle ne l'a pas créé, soit meilleur qu'elle, il est cent fois pire que l'ignorance (1). »

Je veux bien croire que Daunou avait surtout en vue, en écrivant ces lignes, les extravagances d'un Marchangy dans sa *Gaule poétique* ou son *Tristan le Voyageur*, ou l'enthousiasme dévot d'un Michaud dans son *Histoire des Croisades*, mais je crains bien que les récits des deux Thierry, l'*Histoire des ducs de Bourgogne* de Barante ou les premiers volumes de Michelet n'aient inspiré que peu de sympathie à cet admirateur exclusif de la gravité thucydidéenne ou de la majesté livienne. Il n'admettait pas qu'on écrivît l'histoire autrement qu'*ad probandum*, et il trouvait les naïfs et pittoresques récits de Grégoire de Tours « utiles, mais non délectables ». Il ne voyait pas que le romantisme, malgré ses désordres et ses excès, était une première forme du réalisme, en tant qu'il était un effort pour faire revivre le passé avec ses vraies couleurs. Il était juste qu'après l'histoire idéologique, un peu froide et raisonneuse, du XVIII^e^ siècle, l'histoire romantique prît à son tour la parole au Collège de France. Daunou ne pouvait deviner que l'enthousiasme et le lyrisme romantiques, ce don de sympathie qui ressuscite les hommes au lieu de les juger, allaient communiquer à l'histoire une telle vie, que cette vie animera désormais tout le passé, transformera l'état d'âme de tous ceux qui l'étudient, et communiquera de la chaleur et de la couleur même aux travaux des érudits les plus hostiles à la manière d'écrire de Michelet.

Une réaction devait, toutefois, se produire contre les tentatives des historiens, philosophes et artistes du commencement du XIX^e^ siècle. On devait considérer leurs généralisations comme prématurées et demander à l'érudition de préparer, par des travaux de classification et de critique, un terrain plus sûr pour les généralisations de l'avenir. Quand le Deux-Décembre eut mis brutalement fin à l'enseignement de Michelet, quand, après un silence de quatre années qui était comme un hommage et une amende honorable au professeur dépossédé de sa chaire, on rouvrit le cours d'*Histoire et Morale*, ce furent des érudits, d'ailleurs de premier ordre, Guigniaut et Alfred Maury, qui succédèrent à l'historien de la Révolution. Guigniaut se renferma dans l'étude des civilisations antiques, et bien que Maury, avec sa prodigieuse science et son impeccable mémoire, ait parcouru pendant ses vingt-huit ans de professorat toute l'histoire des peuples modernes du XV^e^ au XVIII^e^ siècle et une grande partie de l'histoire des civilisations antiques, son enseignement a été essentiellement un enseignement de faits, de détail et de critique.

Lorsque Maury mourut, tout le monde applaudit à la transformation de la chaire d'*Histoire et Morale* en une chaire de *Géographie historique*, non seulement parce que c'est la mission propre du Collège de France de fournir aux savants originaux et novateurs l'occasion de répandre leurs découvertes et d'enseigner leur méthode, mais aussi parce qu'on doutait s'il était utile de conserver au Collège de France une chaire d'histoire générale.

Les conditions de l'enseignement supérieur de l'histoire en France étaient bien changées depuis le temps où, du fond de la Prusse orientale, Napoléon voulait faire du Collège de France une école supérieure d'histoire, parce que l'histoire n'était enseignée nulle part. Le Collège de France lui-même était devenu une école supérieure d'histoire, sans cesser d'être une école supérieure de sciences et de langues. L'histoire des législations, l'histoire religieuse, l'histoire des antiquités orientales, grecques et romaines, l'histoire économique, l'histoire de l'art, l'histoire des sciences y avaient des chaires, et, de plus, l'enseignement des langues et des littératures y avait pris, selon le vœu de l'empereur, un caractère historique, si bien que l'histoire n'apparaissait plus comme un champ d'études spécial et limité, mais comme une méthode qui s'appliquait à l'analyse de toutes les formes de l'activité humaine. De plus, en dehors du Collège de France, les études historiques avaient pris partout un puissant essor. Une école tout entière, l'École des chartes, était consacrée à l'étude de nos antiquités nationales ; une autre, l'École du Louvre, à l'histoire de l'art : deux des sections de l'École pratique des Hautes-Études fournissaient un admirable ensemble de laboratoires d'histoire et de philologie ; enfin, l'Université de Paris, ressuscitée, voyait tous les jours s'accroître le nombre de ses chaires et de ses conférences d'histoire. C'est là que l'histoire générale, telle que l'avaient conçue Guigniaut et Maury, paraissait devoir être enseignée.

Et, cependant, le vœu de voir rétablir une chaire d'histoire générale au Collège de France s'est manifesté depuis quelques années de plusieurs côtés à

(1) *Cours d'Études historiques*, XX, 22.

la fois, et, grâce à une généreuse initiative, ce vœu a pu être réalisé.

D'où a pu venir l'idée de faire renaître un enseignement qui semblait avoir fait son temps et qui était né, comme nous l'avons vu, il y a près d'un siècle et demi, de l'absence de tout enseignement historique dans les universités françaises? Elle est née, je pense, de l'évolution même des études historiques. Après une période pendant laquelle les historiens sérieux, voués presque exclusivement à l'analyse, et à l'analyse à outrance, à la critique et à l'hypercritique, ont considéré avec méfiance, sinon avec dédain, non seulement les systèmes de philosophie de l'histoire, mais toutes les généralisations historiques et les tentatives un peu vastes d'histoire générale, on a presque partout senti le besoin de revenir à la synthèse, aux travaux d'ensemble. On a voulu, sinon reconstruire des philosophies de l'histoire, du moins se rendre compte dans quelle mesure les généralisations historiques peuvent être légitimes au point de vue scientifique, dans quelle mesure on peut distinguer en histoire le permanent de l'accidentel, quelles sont les forces durables dont l'évolution à travers les siècles a produit les transformations politiques et sociales. C'est dans le pays qui avait poussé le plus loin le travail d'analyse et de critique, en Allemagne, que ce mouvement de réaction s'est produit avec le plus de force, qu'on voit en ce moment paraître le plus grand nombre d'ouvrages d'histoire générale et qu'on se livre avec le plus d'ardeur à des débats sur la méthode en histoire, sur les limites de notre connaissance en histoire, sur les lois où, du moins, sur les éléments essentiels de l'évolution historique. Le même mouvement se produit en Italie, en France, en Angleterre, dans tous les pays où l'on travaille et où l'on réfléchit. Je suis disposé à croire que si la France n'a pas produit, comme l'Allemagne, il y a un siècle, de grands poèmes de philosophie ou de métaphysique de l'histoire, si elle n'a pas fourni, au cours du XIXe siècle, une masse de travaux de critique comparable à celle que l'Allemagne a accumulée, si, dans ces dernières années, elle ne s'est pas jetée avec autant de passion dans la bataille des méthodes, son œuvre, plus restreinte, n'a pas une moindre portée. Au XVIIIe siècle, c'est la France qui avait contribué à élaborer l'idée de progrès ; au XIXe siècle, nulle part cette idée n'a été discutée avec plus de précision ; nulle part on ne me semble avoir tenté avec plus de succès de déterminer les grandes lignes de l'évolution historique, les formes et les causes de cette évolution, les limites et la nature de la connaissance en histoire, les conditions de la marche des idées et des événements. Pour ne citer ici que des morts, Cournot et Auguste Comte me paraissent avoir éclairé, mieux qu'on n'avait fait avant eux, le premier, la notion de causalité en histoire, le second, les phases essentielles du développement de la civilisation. C'est en France qu'on a le plus contribué à préciser le domaine et les méthodes de la sociologie, qui n'est qu'un aspect particulier de l'histoire. C'est en France qu'on a vu paraître la première revue spéciale de *Synthèse historique*, pour faire connaître et élucider ces questions de méthode, qui soulèvent aujourd'hui tant de polémiques, et pour préciser dans les diverses parties de l'histoire l'état actuel de nos connaissances et les problèmes à résoudre. C'est la France qui a produit les modèles les plus parfaits de dissertations critiques. Qu'il me suffise de rappeler les noms de Letronne, de Quicherat, de Julien Havet, d'Auguste Molinier.

* * *

Quel est donc aujourd'hui le champ d'études qui s'ouvre pour le professeur d'histoire générale au Collège de France? Il s'agit, à mon sens, de reprendre à un point de vue nouveau ce qu'a tenté Daunou, il y a un siècle, quand il a posé les principes, et a donné des exemples, de la critique historique, examiné quels pouvaient être les usages de l'histoire, quelles étaient les diverses manière d'écrire l'histoire et quelles conceptions philosophiques pouvaient le mieux guider l'historien. Nous avons d'abord aujourd'hui à examiner à nouveau quelles sont les bases scientifiques de l'investigation historique, car les progrès de toutes les sciences auxiliaires de l'histoire et l'élargissement de son domaine ont donné à cette recherche une étendue, une précision et un intérêt qu'elle n'avait pas il y a un siècle. Nous pouvons, ensuite, montrer par des exemples et les difficultés de la critique historique et les résultats que cette critique a obtenus, comment on doit poser les problèmes et comment on arrive, sinon à les résoudre, du moins à les circonscrire. Nous avons aussi à étudier l'évolution qui s'est produite pendant les derniers siècles dans la conception de l'histoire et la manière de l'écrire, en un mot à faire l'histoire de l'histoire. Nous avons, enfin, à exposer la méthode ou plutôt les méthodes proposées pour aborder et résoudre les questions de synthèse et de généralisation historiques. Ces questions sont nombreuses, vous le voyez, et sont toutes l'objet d'infinies controverses, à commencer par celle de savoir si la succession des phénomènes historiques peut être ramenée à des lois et quels sont les élements de l'histoire qui sont susceptibles de certitude. Mais la question qui paraît dominer aujourd'hui toutes les

autres est celle-ci : quelle part doit être faite dans l'évolution historique aux facteurs matériels et économiques, quelle part aux facteurs spirituels, aux idées et aux sentiments ? Un moraliste pénétrant, qui était en même temps un excellent historien, Henry Michel, dont nous déplorons la perte prématurée, s'efforçait, dans ses cours de la Sorbonne sur l'*Histoire des Doctrines politiques*, de montrer l'action directrice des idées sur l'évolution des faits. J'aurais l'ambition, aujourd'hui que la chaire d'Henry Michel a disparu avec lui, d'étudier, comme il le faisait, cette action des idées. Peut-être s'exagérait-il leur puissance ? Mais assurément l'histoire des idées doit être une des premières préoccupations de celui qui s'occupe d'histoire générale et de méthode. Quelle que soit la série d'événements qu'il étudie, rapports de l'Église et de l'État, transformation des formes politiques, formation des États, l'historien doit simultanément se préoccuper de la pression exercée par les appétits, les besoins, les nécessités matérielles, et de celle exercée par les idées, les sentiments et les passions. Le champ qui est ouvert au professeur d'histoire générale et de méthode est un champ prodigieusement vaste, même s'il se borne à exposer et à juger les principes de la critique historique, les procédés d'exposition historique, les théories sur la philosophie de l'histoire et sur la méthode historique. Je ne pourrai, sans doute, qu'effleurer un petit nombre de ces questions. Je commencerai, puisque j'ai l'honneur de monter dans une chaire qui a été celle de Michelet et le privilège d'avoir entre les mains ce qui reste des papiers du grand historien, par étudier sa vie, son œuvre et son enseignement. Ils sont encore imparfaitement connus ; ils sont en relation étroite avec toute l'histoire politique et sociale du XIX[e] siècle, et ils nous obligeront à nous poser, à propos de Michelet, toute une série de questions relatives à la critique historique, à la philosophie de l'histoire et à la manière d'écrire l'histoire. Puissé-je faire revivre pour vous un homme que j'ai connu de près et que j'ai beaucoup admiré et beaucoup aimé, sans me faire pourtant son disciple ! Puissé-je vous faire comprendre la nature de son génie, les services qu'il a rendus, les causes de ses défauts et de ses erreurs, les raisons profondes pour lesquelles il ne peut être un modèle, mais doit rester une source toujours jaillissante d'inspiration pour les historiens de l'avenir !

GABRIEL MONOD,
de l'Institut.



## L'ESCLAVAGE DANS LES COLONIES FRANÇAISES

La question de la persistance de l'esclavage dans les colonies françaises sera prochainement portée devant le Sénat, par voie d'interpellation, et il est à prévoir que l'honorable M. Brunet, sénateur de La Réunion, déterminera quelque émotion dans la haute assemblée par la révélation de faits de traite qui se seraient accomplis à l'ombre de notre drapeau. Nous essaierons de mettre toutes choses au point, et il suffira, pour sauvegarder le bon renom de la France, de dire l'exacte vérité.

L'esclavage n'existe pas, ou ne se rencontre qu'exceptionnellement au Congo. Les prisonniers de guerre y sont quelquefois mangés, on ne les fait pas esclaves. Le captif de case, dans tous les cas, n'y existe pas, l'esclavage réglementé supposant un minimum d'organisation sociale.

Le fléau sévit dans toute l'Afrique Occidentale, mais à un degré moindre chez nous que chez les Anglais et les Allemands. Si vous comparez, par exemple, le Dahomey aux possessions allemande et anglaise qui l'enserrent, que voyez-vous? Vous trouverez encore au Dahomey, où nous ne sommes réellement installés que depuis douze ans, une énorme quantité de captifs : il y en aurait 10.000 dans le cercle de Porto-Novo, sur une population de 70.000 habitants, mais il est interdit à un maître de vendre son esclave, et tout chef qui se serait prêté à un tel trafic serait sévèrement puni.

Par contre, au Lagos, la cote des esclaves est affichée sur le marché, comme celle de toute autre marchandise ; l'esclave mâle est coté tant, l'esclave femelle tant, l'enfant tant. Le trafic s'étale moins cyniquement chez les Allemands, au Togo, mais, pour être un peu plus discret, il n'en est pas moins absolument libre : en réalité, ni les Anglais, ni les Allemands ne s'occupent de l'esclavage, et l'indifférence de nos voisins a pour résultat que les voleurs de femmes et d'enfants, assurés de pouvoir écouler le produit de leurs rapts, ne sont point découragés de continuer leur odieux métier.

La construction du chemin de fer du Dahomey a occupé beaucoup de captifs, qui ont gagné des sommes importantes et se sont libérés. Nous avons « d'ailleurs » soin de leur payer à eux-mêmes, de la main à la main, les salaires qu'ils gagnent par le portage, de même que nous leur demandons directement le montant de leur impôt de capitation, et c'est ainsi qu'en ne négligeant aucune occasion de développer en eux le sentiment de leur personnalité, nous préparons sans à coups leur émancipation définitive.

Notre occupation des territoires de Kong est encore plus récente ; elle remonte à la capture de Samory, en 1899, et il nous sera ici plus facile encore que pour le Dahomey de nous rendre compte des difficultés que comporte toute modification profonde d'un état social anciennement établi.

Lorsque notre vieil ennemi fut définitivement vaincu à Guélémou, dans l'hinterland de la Côte d'Ivoire, non loin de la forêt, il traînait à sa suite de 60.000 à 70.000 captifs, ramassés un peu partout le long de son chemin. Les conquérants noirs dont nous avons dû abattre la puissance, Ahmadou et Samory, dans l'Ouest, Rabah dans l'Afrique Centrale, n'étaient tous, en réalité, que des marchands d'esclaves, ne faisant la guerre que pour se procurer la marchandise dont ils faisaient trafic ; les populations qu'ils soumettaient subissaient invariablement le même sort : les hommes étaient massacrés, les femmes et les enfants étaient emmenés en esclavage, en de longues et douloureuses caravanes, pour être vendus contre de la poudre et des armes.

Ces conquérants laissaient ainsi derrière eux d'immenses territoires dévastés et dépeuplés, qui aujourd'hui, par le long effort et les victoires de nos soldats, se repeuplent graduellement. Il n'y avait guère, au moment de la capture de Samory, il y a six ans, dans la vaste région comprise entre le Comoé et la Guinée, et qu'on appelle les territoires de Kong, que 0.5 d'habitant par kilomètre carré ; il y en a aujourd'hui plus de 3 ; mais, sur une population de 4[illegible]0.000 habitants, le nombre des captifs de case ou de traite serait d'environ 140.000, soit 1 captif pour 2 hommes libres.

La proportion varie d'un cercle à l'autre. Elle est particulièrement élevée dans le voisinage des lieux où a été anéantie l'armée de Samory. Environ 30.000 des captifs que notre ennemi traînait après lui furent rendus à la liberté et dirigés par les soins du commandant du cercle de Touba sur les pays où ils avaient été capturés ; mais la misère et le dénûment de ces malheureux étaient tels que beaucoup, le long du chemin, s'offraient comme esclaves pour une poignée de riz, et ainsi s'explique que, dans le Mahou, il y ait encore aujourd'hui douze captifs pour un homme libre.

Un peu plus au sud, sur la rive droite du Bafing, très près de la forêt, dans le territoire insoumis du Bafin-Ko, trois chefs arrêtèrent à eux seuls plus de 20.000 fugitifs de l'armée de Samory, qu'ils groupèrent en divers villages et qu'ils font travailler sous la garde de leurs sofas, afin d'empêcher toute tentative d'évasion. Il s'en produit néanmoins un certain nombre, mais il y aurait encore là de 15 à 20.000 de ces captifs.

Ces chiffres disent assez clairement que l'abolition de l'esclavage ne saurait se réaliser par la seule magie d'un décret ; qu'il faut, au contraire, y tendre sans cesse par une politique prudente, habile et persévérante. Les populations du territoire de Kong ne nous ont accueillis en libérateurs que moyennant notre promesse de ne pas leur prendre leurs captifs autrement que par le rachat, mais en même temps elles déclaraient accepter les conditions qu'elles savaient être le minimum de nos exigences : abolition totale de la traite, suppression radicale des marchés d'esclaves, et maintien de l'esclavage domestique sous la réserve que le captif ne pourrait être ni vendu, ni échangé, ni frappé, les mauvais traitements devant entraîner la libération définitive.

Pour le surplus, la France attendrait que le temps fît son œuvre, et, en réalité, les bons effets de notre présence ne tardèrent pas à se manifester. Les captifs ne cherchaient pas à s'évader ou à se faire racheter à l'époque où tous les villages étaient entre eux en guerre perpétuelle ; les indigènes d'une contrée n'avaient pas de relations avec ceux de la contrée voisine ; seuls les Dioulas, qui étaient des marchands ambulants, circulaient à travers tout le territoire.

Mais nos commandants de postes réunissent quelquefois autour d'eux un grand nombre de chefs indigènes, qui apprennent à se connaître et nouent entre eux des relations suivies, la tranquillité du pays permet aux habitants d'un village de commercer avec des villages très éloignés, et il arrive qu'un captif ou une captive, volé quelques années auparavant par un Dioula, reconnaît dans le langage de l'étranger venu de loin la langue de son pays ; cet étranger est peut-être un de ses parents ; on cause, on se reconnaît et le captif va dire au chef de poste qu'il a retrouvé sa famille. Le chef de poste négocie le rachat du captif, si la famille est aisée ; quelquefois un parent du captif vient librement travailler pendant un temps convenu pour le compte du maître en vue de racheter son frère ou sa sœur. Le tout se fait sans heurt, sans violences, ces populations étant foncièrement honnêtes, douces et passives. Si délicates que soient de telles négociations, y a-t-il rien, dans ce patient effort de nos administrateurs, qui soit indigne de la nation qui proclama les droits de l'homme ?

Il y a d'ailleurs encore, dans ce territoire de Kong, dont la soumission est si récente, un grand nombre de captifs de traite. Le captif de traite est celui qui n'est pas né dans la case ; fait prisonnier dans une razzia de guerre, ou volé à l'âge d'enfant par quelque Dioula, il n'a pas les droits dont jouit le captif de case. Il donne à son maître tout son temps. S'il n'a pas été racheté, ses enfants seront des captifs de case.

Le captif de case tient à la fois du serf et du client ; c'est un domestique, à qui son maître doit la nourriture, le logement et les effets indispensables ; il ne travaille que trois ou quatre jours par semaine pour son maître ; en dehors de ce temps, ce qu'il gagne lui appartient. Il peut donc posséder, et il a sa famille à lui. Il ne peut être ni frappé, ni vendu, ni échangé, l'échange étant toutefois autorisé lorsqu'il doit faciliter le mariage.

La personnalité du captif de case peut parfois se développer plus que celle de son maître ; c'est ainsi que dans le Niéné deux chefs de sous-tribus sont des captifs de case qui commandent à la place de leurs maîtres, et l'on vit, il y a quelques années, dans l'attaque d'un village par nos soldats, les maîtres vouloir se soumettre et les captifs les obliger à continuer le combat.

De même qu'au Dahomey et dans toute l'Afrique Occidentale, le captif paie directement l'impôt de capitation, comme son maître ; il se rend compte qu'il est quelqu'un. Tout notre effort tend, en effet, à développer en lui le sentiment de sa personnalité ; la diffusion de l'instruction fera le reste.

Déjà le captif de traite a disparu du Sénégal, et le captif de case s'y trouve dans des proportions bien moindres que dans les territoires de conquête récente. Il serait cependant imprudent de s'y attaquer sans aucun ménagement à des mœurs séculaires.

La proportion s'abaisse aussi graduellement dans les territoires de la Sénégambie-Niger — c'est-à-dire dans l'ancien Soudan français. La région située au nord de Bammako, le Sahel, a été toutefois, en mai 1905, le théâtre d'incidents graves, qui ont nécessité l'intervention des autorités françaises : quelques milliers de captifs de traite, agglomérés depuis nombre d'années dans les villages de Toubacoura et de Banemba, essayèrent de se libérer par la force, mais les maîtres étaient eux-mêmes armés, et un horrible massacre était imminent. Voulant éviter l'effusion du sang, l'administration intervint, et un compromis s'en suivit ; ces captifs seraient désormais traités comme des captifs de case ; ils ne pourraient être ni vendus, ni maltraités, et travailleraient deux ou trois jours par semaine pour eux.

Les captifs sont l'unique fortune du maître dans ces régions, où la propriété est collective. Le dépouillement sans indemnité a sans doute paru à l'administration française devoir être une mesure aventureuse : qui oserait la blâmer de s'être interposée ?

Il est d'autre part exact que des faits de traite se produisent le long des rives du Sénégal, la région située au nord du fleuve ayant jusqu'ici échappé à nos moyens de police ; des enfants volés étaient placés chez des habitants de Saint-Louis, sous la fiction d'un placement philanthropique. Un mulâtre poursuivi pour un acte de cette nature fut acquitté à Saint-Louis, et l'acquittement fut confirmé par la Cour de Cassation, laquelle considéra que la loi de 1831 ne s'applique qu'aux faits de traite maritime.

C'est une situation à laquelle il devrait être facile au ministre des Colonies de remédier, par une loi ou par un décret, le Sénégal étant placé sous le régime des décrets. C'est à cette seconde procédure, beaucoup plus rapide, qu'a eu recours M. Clémentel : le décret qui interdit tout acte de traite a été publié il y a quelques jours.

On relèverait encore des faits de vente d'esclaves dans la partie des territoires de Kong qui avoisine Sierra-Leone et Libéria, une police efficace étant pour ainsi dire impossible dans ces régions en partie insoumises, et où se trouvent accumulés les débris de l'armée de Samory.

Ces diverses constatations font simplement ressortir les difficultés de la noble tâche qu'a entreprise la France ; elles ne prouvent rien contre la bonne volonté de nos administrateurs coloniaux, et il n'est que juste de rendre hommage aux efforts soutenus de l'homme éminent qui gouverne l'Afrique Occidentale française, M. Roume, dont la préoccupation constante est de hâter le plus possible la disparition de ce mal hideux qu'est l'esclavage.

Émile Chautemps,
Sénateur.



## LES FAIBLESSES DE NOTRE DIPLOMATIE

Les difficultés extérieures qui ont rempli ces derniers mois nous ont obligés à des examens de conscience, examens de conscience politiques, examens de conscience militaires, dont l'urgence était aussi évidente que le profit en est certain. Ce n'est pas tout cependant. Et d'avoir laissé le socialisme, — international par essence, — devenir pour plusieurs mois l'arbitre des destinées de la France ; d'avoir livré l'armée aux hontes de la délation ; de s'en être remis à une alliance mal conduite et à un humanitarisme trompeur du soin de la sûreté nationale, ne sont pas les seules fautes commises. Dans l'ordre diplomatique aussi, il y a des faiblesses à signaler, qui ont leur part dans nos mécomptes, des fautes à corriger, qui ont leur responsabilité dans nos échecs. De ces fautes et de ces faiblesses, les circonstances sont complices, mais les hommes, plus encore, sont coupables. Veut-on profiter de la leçon ?

Je ne parle pas ici de la ligne politique suivie. Et c'est aux instruments de cette politique que se limite mon dessein présent. Un ministre propose, bien ou mal. Mais trois fois sur quatre, c'est sa diplomatie qui dispose. C'est à elle qu'il appartient d'assurer le succès d'un plan, ou d'en préparer la faillite; d'en corriger les erreurs, ou d'en aggraver les imperfections. On a dit que, de notre temps, les ambassadeurs n'avaient plus rien à faire. Par une curieuse ironie des choses, le ministre le plus disposé à s'associer à cette illusion a souffert plus qu'aucun autre des choix mauvais qu'il avait arrêtés et les collaborateurs insuffisants dont il s'était entouré sont devenus les artisans de sa chute.

*
* *

Dans une lumineuse étude, M. Albert Sorel a montré comment les conditions de la vie moderne ont compliqué, loin de la simplifier, la tâche des diplomates.

Le télégraphe a introduit dans les relations entre États deux éléments qu'on s'était toujours efforcé d'en bannir : la soudaineté et la passion. Quand les courriers mettaient des semaines à se rendre d'une capitale à l'autre, on avait des deux parts le loisir de la réflexion. « Le temps et le voyage engourdissaient la fièvre. Les lenteurs et les détours du chemin déroutaient et fatiguaient la colère, en même temps qu'elle se délayait et s'absorbait en quelque sorte dans les circonlocutions convenues du style des chancelleries. L'impatience se dissipait dans les inévitables divertissements de l'attente. » Aujourd'hui, la distance n'est plus un obstacle. Par le télégraphe et le téléphone elle est supprimée. Rien ne sépare les hommes d'État. Rien n'arrête leurs paroles. Elles courent, se poursuivent, s'entrecroisent en petites phrases rapides, condensées, substantielles. Les décisions sont immédiates. Immédiates aussi les conséquences de ces décisions. La rapidité de l'information et de la communication double la gravité des propos et des actes.

A cette vérité, logique et empirique tout ensemble, l'opinion de notre pays préfère le mol oreiller d'un sophisme où plus d'un trouve son avantage. L'ambassadeur, dit-on, était quelqu'un et servait à quelque chose, quand n'existaient ni le chemin de fer ni le télégraphe. Il avait alors des décisions à prendre. Isolé, au loin, il parlait au nom du pays et il engageait le pays. A présent, au contraire, quelle initiative lui reste-t-il? Une difficulté surgit. Par une dépêche bientôt chiffrée, il réclame des instructions. Une autre dépêche les lui apporte. Il s'y conforme. Et son rôle est fini. Il est, pour tout dire en un mot, un organe de transmission, non de décision. Il prête la majesté de son titre à la communication qu'on lui confie. En réalité, les gouvernements traitent directement et sans intermédiaires. Par conséquent, de tous les métiers où s'exerce l'universelle concurrence, celui d'ambassadeur est parmi les plus simples. Il ne requiert ni aptitudes ni préparations spéciales. Tout le monde peut être ambassadeur.

Or, cette carrière facile ou jugée telle est, entre toutes, profitable et tentante. Qu'un politicien las de ses électeurs — ou qui les a lassés, — ouvre l'annuaire du quai d'Orsay, il y verra que Saint-Pétersbourg rapporte 210.000 francs, Londres, 200.000, Vienne 170.000, Berlin, 140.000. Qu'un préfet, longtemps secoué des tempêtes électorales, envisage la courbe tranquille de certaines carrières diplomatiques : ce sera pour lui la terre promise. Et puis il y a le prestige, la vie de cour, les croix, les grandes relations, ces mille attraits de protocole qui touchent si fortement l'âme même d'un démocrate et dont on se promet la jouissance à l'abri de l'uniforme doré. Comment, dans ces conditions, ambassades et légations ne seraient-elles pas très recherchées? Et comment, étant recherchées, ne seraient-elles pas mal pourvues? Un poste est d'autant plus désirable qu'il est plus agréable et mieux rémunéré. Mais agrément et rémunération ne font qu'exciter les convoitises. Et les convoitises appellent, provoquent, multiplient les recommandations. Le ministre est assailli. Tôt ou tard, il capitulera.

Il capitulera, parce qu'il est de l'essence d'un ministre parlementaire de céder aux pressions qui s'exercent sur lui. Il capitulera, parce que, très souvent, il n'attache pas d'importance à ses capitulations. Ou bien, en effet, il participe simplement au préjugé courant sur l'inutilité des fonctions diplomatiques; ou bien, — c'était le cas de M. Delcassé, — extrêmement laborieux, convaincu que l'activité d'un seul peut suppléer à l'indolence de tous, il a suffisamment confiance en soi pour penser qu'il peut mettre à n'importe quel poste n'importe quelle personnalité. Parfois, le souci d'être exactement obéi lui fait redouter les hommes d'énergie et d'initiative. Il préfère les médiocres, et pour n'être point entraîné, s'attache volontiers à des bornes. La tendance est si connue qu'on la résume en des mots légendaires, plus vrais que des propos réels : « Il me fallait un imbécile pour ce poste. J'ai nommé un tel » ou encore : « Ce que je ne saurais admettre, c'est de m'imposer pour telle fonction le supplice d'une figure nouvelle. » Ces formules sont-elles authentiques? Qu'importe, puisqu'elles pourraient l'être et qu'à voir certains hommes installés à certaines places, on est obligé de reconnaître qu'en tout cas elles le devraient.

*
* *

Un ambassadeur mal nommé est toujours convaincu qu'il est un bon ambassadeur. Il ne croit, en effet, qu'à la nécessité de qualités, — distinction, bonne grâce, perspicacité — dont nul ne se refuse à soi-même le bénéfice. Et pour accommoder sa vie à son incompétence et à son indolence, il lui suffit de se faire de sa fonction une idée en rapport avec ses moyens.

Du pays où il vivra désormais, il ignore, il ignorera tout. Et, parce qu'il ignore, il « blaguera ». Cherchez combien d'ambassadeurs de France parlent la langue du peuple au milieu duquel leur devoir les appelle : à notre connaissance, il n'y en a que deux (1). Et sans doute on vous dira que cette lacune est sans importance, vu que « tout le monde parle français ». Mais, quand bien même cela serait vrai — et cela n'est pas vrai — il faudrait encore prouver que *tout le monde* parle *toujours* français ; il faudrait prouver que, partout où sera l'ambassadeur de France, on cessera, sans exception, de parler la langue du pays ; il faudrait prouver enfin que l'ambassadeur a le droit de se borner aux relations officielles pour lesquelles l'emploi du français lui suffit. Or c'est là le cœur de la question.

La plupart des ambassadeurs promus dans les dernières années sont à ce point étrangers à leur fonction qu'ils croient la remplir au mieux en s'acquittant avec soin de tout ce qu'elle comporte d'officiel. Ils ont de la diplomatie une conception pareille à celle que certains Anglais ont des voyages : serviles lecteurs d'un Baedeker, ils sont contents d'eux-mêmes si, la journée finie, ils ont exactement suivi l'itinéraire indiqué. Ils rendent, au jour convenable, visite aux ministres. Ils offrent les dîners qu'il faut aux corps constitués, à tous ceux qui ont un rang, à ceux-là seuls qui ont un rang. Les charge-t-on d'une mission? Ils demandent par lettre un rendez-vous et vont exposer verbalement ce que le papier qu'ils laissent après eux aurait suffi à expliquer. Ils croient de bonne foi, ce faisant, être des ambassadeurs. Ils croient mériter les honneurs qui les environnent et gagner l'argent qu'ils reçoivent. Pour eux, la diplomatie n'est qu'un jeu de marionnettes dont le code des usages règle les mouvements et dont le protocole agite les ficelles. Et l'on ne sait en vérité ce qu'il faut admirer le plus de la candeur persistante qui entretient cette erreur ou de la modestie singulière qui se contente de ce rôle de mannequin.

Rôle ridicule en tout temps, mais qui parfois devient funeste. Que la situation se complique et que les rapports se tendent, un ambassadeur de cette sorte ira remettre à qui de droit — parfois avec cinq semaines de retard — les « notes verbales » et les « memoranda » reçus de Paris. Mais pour envoyer aux ministres des documents écrits, il y a la poste ou la valise. Et pour les porter de l'ambassade au ministère, un valet de pied suffit. La tâche de l'ambassadeur, à ces heures troubles et indécises où souvent la destinée de deux peuples dépend d'une conversation bien menée, n'est pas seulement de s'acquitter des commissions qu'on lui donne. C'est aussi, c'est surtout d'user spontanément des relations privées qu'il a su se créer, de l'autorité qu'il a conquise, des sympathies qu'il a gagnées pour créer un courant d'opinion favorable à son pays. Son caractère officiel, sa dignité, son titre n'ont ici que peu d'importance. C'est comme homme qu'il peut, qu'il doit agir. Et c'est sa valeur personnelle qui est en cause.

S'il est arrivé, en vivant de la vie allemande, de la vie russe, de la vie anglaise, à connaître exactement la mentalité du pays où il réside ; s'il a su s'assurer avec le souverain, avec les ministres dirigeants, avec leur entourage et leurs amis des rapports directs et libres, alors, sans avoir besoin d'instructions, il sera utile à son pays; il préparera par des entretiens privés les négociations officielles ; il ménagera les transitions, évitera les heurts, adoucira les contrastes. Si, au contraire, il ne sait ou ne peut pas faire cela, son devoir est de disparaître. Et pour justifier son maintien dans son poste, — moins encore pour l'exiger, — ce ne sera pas assez d'invoquer telle pièce de correspondance où il aura prévu par aventure des difficultés qu'il a été impuissant à prévenir, comme il est incapable de les résoudre (1).

*
* *

Si lourde que soit, en de telles circonstances, la responsabilité d'un fonctionnaire, elle est moindre que celle du gouvernement qui l'a nommé. Malheureusement, la responsabilité gouvernementale se perd dans la responsabilité parlementaire. Et les

(1) Par un curieux phénomène, jamais les titulaires de nos postes diplomatiques n'ont été plus ignorants des langues étrangères que depuis qu'il est entendu que notre pays a fait de grands progrès dans la connaissance de ces langues. La situation était certainement meilleure il y a vingt ans qu'elle ne l'est aujourd'hui à cet égard. Dans le même ordre d'idées, notre corps d'interprètes laisse beaucoup à désirer.

(1) Le Livre Jaune sur les affaires marocaines, distribué la semaine passée au Parlement, permet de saisir sur le vif l'inutilité et le danger même que présente un ambassadeur sans relations privées avec les membres du gouvernement auprès duquel il est accrédité, obligé de tout faire, de tout dire officiellement, sans initiative, sans liberté ni souplesse d'action, incapable, en un mot, si bonnes que soient ses intentions, de mettre aucune force personnelle au service de son pays.

mœurs politiques détestables qui ont énervé dans notre pays le pouvoir exécutif apparaissent comme la cause première du mal dont nous venons de suivre les manifestations secondaires.

Il est essentiel cependant de mettre un terme à ces abus. Si l'histoire des derniers mois témoigne avec éclat de l'insuffisance, en plus d'un point du monde, de notre représentation diplomatique; si des événements préjudiciables à la France, guerres ou rapprochements, se sont produits sans que nous en fussions informés, alors que nous aurions dû, alors que nous aurions pu les connaître et les empêcher; si, dans d'autres capitales, une politique anti-française est née, a grandi et persisté, sans que personne entreprît par une action personnelle de chaque jour de dissiper les erreurs commises, d'effacer les froissements ressentis, de restaurer la confiance et les égards; si en un mot l'inertie et la stérilité ont caractérisé souvent l'attitude de ces hauts fonctionnaires, le gouvernement a trop bien mesuré la portée des fautes commises pour rester insensible à la nécessité de réagir. Et si à ses décisions l'intrigue parlementaire s'oppose; si la recommandation essaye de sauver ce qu'elle a créé; si la menace se cache sous l'instance, il lui appartient de porter à la tribune les menées par lesquelles on l'empêche de remplir vis-à-vis du pays le premier de ses devoirs.

On a dit souvent que certains postes, préfet de police, directeur de la sûreté, gouverneur militaire de Paris, devaient être soustraits aux prises de la sollicitation parlementaire et pourvus suivant le gré du chef de l'État, qui a le droit de disposer de fonctions dont sa sécurité dépend. Il serait à souhaiter que les grandes ambassades, dont dépend la sécurité du pays, fussent, par un privilège analogue, mises à l'abri du *Struggle for life* électoral. Même préparée librement, la désignation d'un ambassadeur est malaisée. La variété des constitutions et des tempéraments nationaux, le caractère des souverains, la situation politique des pays, les relations antérieures des candidats sont autant d'éléments dont il faut tenir compte. Tel sera bon ambassadeur à Washington qui ne conviendra pas à Vienne. Berlin et Constantinople ne peuvent être confiés indifféremment à la même personne. Un ambassadeur sympathique au roi d'Angleterre ne le sera pas à l'Empereur d'Allemagne. Il faut, par conséquent, dans chaque cas déterminé, mûrement examiner les raisons locales de choisir celui-ci ou celui-là, ne se préoccuper que du bien public et ne se décider qu'en conscience. Je disais que les recommandations ne doivent pas intervenir. J'ajoute que les « droits acquis » ne devraient pas peser davantage. Qu'importe l'ancienneté? Qu'importent les services antérieurs, si sont réunies les qualités nécessaires à la fonction et si, soit dans les cadres, soit hors des cadres, le ministre responsable a l'intime conviction d'avoir rencontré le *right man in the right place*.

Car, qu'on ne croie pas de ma part à un parti pris: je m'élevais tout à l'heure contre les retraites dorées, assurées, dans des postes actifs, à des politiciens fatigués et à des préfets médiocres. Mais si un député ou un préfet ont les mérites requis pour faire de bons ambassadeurs, on aurait grand tort de ne les point nommer. Et plus d'un, au cours de notre histoire, ont prouvé et prouvent tous les jours qu'il n'est point nécessaire d'être de la carrière pour y réussir, — de même que d'autres ont démontré qu'on peut y avoir appartenu de tout temps sans en mieux comprendre les nécessités. La seule condition indispensable, c'est que le gouvernement choisisse au lieu de subir; c'est qu'il soit et qu'il reste libre; qu'il ne fasse pas un ambassadeur comme il fait un cantonnier; c'est que, sous une pression de gauche ou de droite, il ne sacrifie pas le bon au mauvais, l'utile au nuisible; c'est qu'il puisse nommer ou révoquer autrement que sous le couteau et n'immole pas l'intérêt du pays aux sympathies plus ou moins éclairées des despotes de couloirs et des syndicats de bulletins de vote.

*
* *

En ce qui touche les ambassadeurs, chefs de poste et responsables devant le gouvernement des relations de la France avec l'étranger, la gravité du mal n'a pas besoin d'être démontrée. Aussi bien les événements se sont chargés de nous prouver ce que peuvent contre la sécurité du pays des représentants inégaux à leur tâche.

A des niveaux moins élevés, le mal n'est pas moindre; mais il est moins visible. La plaie de la recommandation politique atteint, en effet, les grades inférieurs et fausse les règles logiques de l'avancement. Tous les rapporteurs du budget des Affaires étrangères, au cours des dernières années, ont recherché les causes d'une situation, qu'ils connaissaient mal, et d'un vice qu'ils constataient. Tour à tour, MM. Dubief, de Pressensé, Gervais, ont formulé des hypothèses et proposé des solutions. Les uns ont dénoncé l'antagonisme des agents nommés au concours et des agents « sortis du rang ». Les autres ont signalé la rivalité des diplomates et des consuls, les seconds étant, d'après eux, sacrifiés aux premiers. D'autres enfin se sont plaints du « mauvais esprit » des secrétaires d'ambassade, de leur inaction, de leurs bavardages. Tout cela n'est que façade et façade trompeuse. Ce n'est pas parce que les agents recrutés par voie de concours arrivent, — ce qui est justice, — plus vite aux grades supérieurs que les agents nommés par arrêté; ce n'est pas parce que les diplomates

préfèrent leur carrière, — qui a ses charges, — à la carrière consulaire ; ce n'est pas parce que certains secrétaires emploient médiocrement les loisirs que leur laisse leur fonction ; ce n'est pour aucune de ces raisons qu'on relève dans le personnel une activité insuffisante et quelque relâchement. Le motif de cet état de choses, c'est d'abord que ce personnel est trop nombreux, c'est ensuite qu'il est mal mené. Et là encore, si l'on va au fond, l'intrigue et la recommandation sont les causes premières du phénomène.

On a beaucoup médit des diplomates de carrière et on a eu tort. On a pensé à celui de Meilhac qui disait : « Je suis attaché à mon ambassade comme mes boutons à mon uniforme. Tout ce que l'on me demande, c'est de briller ». Et on a cru que toutes les recrues des concours annuels étaient taillées sur ce modèle. Ce n'est pas exact. La vérité, c'est qu'au moment où ils débutent, après une préparation qui leur est commune, les attachés d'ambassade et les élèves consuls sont tous susceptibles de devenir de bons agents. Le concours qu'on leur impose est comme tous les concours : il n'a pas une valeur absolue. Mais c'est une appréciable école d'assouplissement.

Et si, pris en pleine forme, ces jeunes gens étaient dirigés et utilisés ; si on leur donnait l'habitude et le goût de l'initiative, ils développeraient leurs dons naturels et leurs connaissances acquises au contact des réalités, s'accoutumeraient aux responsabilités, se prépareraient, en étant des subalternes actifs, à devenir des chefs utiles. Malheureusement cette progression normale n'existe pas. Tout d'abord, pour ne pas désobliger les candidats et leurs patrons, on multiplie les concours sans égard aux besoins vrais des services. D'autre part, au lieu d'assurer à tous un avancement normal, où le choix peut facilement avoir sa part, grâce à l'estimation immédiate des fatigues endurées, de l'éloignement subi et des résultats obtenus, on cède aux influences du dehors et, dans cette carrière où l'on rencontre des exemples éminents de compétence, d'abnégation et de dévouement, le succès va trop souvent aux habiles et aux intrigants.

Ce n'est pas ici le lieu d'établir l'inventaire des fils d'archevêques nommés sans concours — et pour cause, — au grade de troisième secrétaire, que les attachés d'ambassade n'atteindront qu'après deux ans de service ; ni, à l'autre bout de la hiérarchie, des journalistes médiocres récompensés par des postes de 60.000 francs de plusieurs années de louange inlassable (1). A l'intérieur même de la carrière, combien d'agents envoyés dans des pays difficiles et épuisants se voient préférer, pour un avancement de traitement ou de grade, les collègues sédentaires, ceux que la langue militaire appelle des « embusqués », diplomates ou consuls de boulevards, qu'on voit aux premières et aux courses, qui, à proximité du soleil, franchissent rapidement tous les degrés, recueillent honneurs et profits, prennent du galon sur place et sont mûrs avant la cinquantaine pour occuper des postes actifs auxquels rien ne les a préparés et où ils compromettent, en attendant mieux, les intérêts confiés à leur garde.

Certaines carrières de chef de cabinet, à qui — d'emblée sont venues les légations, et plus encore, ont révélé, dans cet avatar, d'incurables médiocrités. Il y a des hommes qui, par leur valeur propre, sont au niveau de toutes les tâches : on a raison de se servir d'eux. Mais ceux, dont chaque pas en avant confirme l'insuffisance, et qui trouvent dans cette insuffisance même un facteur nouveau d'avancement, devraient être, une fois jugés, résolument sacrifiés. On ne manque pas de sinécures en France. Et si l'État ne peut se résigner à faire comme les maisons de commerce qui se privent des services d'employés incapables, qu'on ôte du moins à ces incapables le pouvoir de nuire.

*
* *

L'avancement, qui devrait être un stimulant, devient ainsi, dans la plupart des cas, un déprimant. Mais ce n'est pas le seul principe mauvais que recèle l'organisation actuelle.

Tout d'abord il est clair que certains chefs exercent sur leurs collaborateurs, et notamment sur les plus jeunes, une déplorable action. Le spectacle de l'indolence et de l'inertie est une leçon pernicieuse. Et quand un troisième secrétaire, nouveau venu dans un poste, s'entend dire par l'ambassadeur : « Vous voudrez bien ne pas lire les journaux d'ici ; cette lecture risquerait de vous fausser l'esprit », on comprend que le disciple ne puisse tirer profit de la fréquentation du maître. Au point de vue même des relations, chacun garde évidemment ses qualités; et un chef qui ne connaît personne peut avoir des secrétaires mieux partagés. Il n'en est pas moins vrai qu'à l'étranger il y a entre collègues d'un même pays une solidarité. On est, tous ensemble, l'ambassade de France. Si l'ambassadeur n'a pas de situation personnelle, tout le monde en souffre. S'il possède cette situation — comme par exemple M. de Gontaut-Biron, M. de Saint-Vallier ou le marquis de Noailles à Berlin, le baron de Courcel à Londres, M. Nisard au Vatican, pour ne parler que des anciens — tout le monde en bénéficie. Et le mérite indivi-

(1) On distribue parfois, pour le même motif, des postes de moindre importance : c'est encore trop pour les services qu'ils paient et les « capacités » qu'ils recrutent.

duel du dernier attaché se trouve comme multiplié par l'autorité du chef. Ce sont là choses d'évidence sur lesquelles on n'insisterait pas si tout ne s'accordait à prouver qu'elles sont généralement méconnues et si, sur plus d'un point, nous ne constations l'effet de cette méconnaissance.

A l'influence fâcheuse de tel ambassadeur ou de tel ministre s'ajoute l'influence déplorable des bureaux du ministère. Rien ne serait plus injuste que de nier qu'on rencontre dans ces bureaux des esprits distingués et fins, aimant et connaissant les affaires, et par qui se continue la tradition des « commis » d'autrefois, modestes et patients ouvriers de notre histoire.

Mais à côté de ces hommes qui travaillent et qui agissent, que dire de la foule chaque jour grossissante des amateurs qui n'ont sollicité leur inscription au « Cabinet », à la « Politique » ou à la « Commerciale » que pour éviter les frais et les ennuis d'un départ à l'étranger, pour guetter plus facilement les occasions et happer au passage les postes avantageux? Ceux-là ne font rien et ne peuvent rien faire. Car nulle besogne n'est indéfiniment divisible. Ils viennent à leur bureau à des heures paradoxales, dont la seule mention fait croire à l'inutilité du ministère. Ils causent dans les couloirs et dans les escaliers, gênent ceux qui ne causent point, encombrent et alourdissent les services. Pour venir là, ils ont, comme un ambassadeur qui se défend contre la retraite ou un ministre qui aspire à monter, « fait agir » leurs relations. Ce qu'ils demandent est si peu de chose : rester à Paris, avec un traitement que leur fortune personnelle leur permet de laisser réduire au chiffre symbolique de 1200 francs par an. Refuser une si maigre faveur, on n'ose pas. Et l'invasion continue Et la flânerie s'étend. Et les habitudes s'aggravent, habitudes de nonchaloir et d'inaction qui, transportées à l'étranger, deviendront plus préjudiciables encore.

M. Ribot, qui ne croyait pas que la direction des affaires le dispensât d'administrer son ministère, avait été choqué de cet état de choses. Il avait fait des coupes sombres dans l'arborescence touffue de l'administration centrale. Il avait envoyé les uns apprendre leur métier dans les postes. A ceux qui ne pouvaient se résigner à servir ailleurs qu'à Paris, il avait infligé une mise en disponibilité, présage d'une prompte retraite. Il avait ainsi dégagé les bureaux, où on avait pu de nouveau respirer et travailler.

Ses successeurs, moins clairvoyants ou moins énergiques, ont laissé reparaître l'abus. M. Rouvier aura fort à faire, s'il veut, à son tour, engager la lutte et remettre les choses au point.

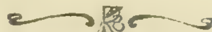
*
* *

Quelles que soient ces difficultés, il faut espérer cependant que le président du Conseil trouvera le loisir de réformer, du petit au grand, ces mœurs administratives. Elles ne sauraient, en effet, se prolonger impunément.

Je crois ne rien exagérer en disant que l'insuffisance de nos ambassadeurs a été pour une large part dans les surprises pénibles que nous a réservées l'année qui s'achève. L'absence d'initiative, l'immobilité, le néant de quelques-uns d'entre eux ont laissé grandir les dangers et s'aggraver les conflits. Quand à une politique d'abstention, qui seule convenait à leur tempérament, a succédé une politique d'action, leur impuissance a éclaté à tous les yeux. Quand, avant les négociations proprement dites ou à côté d'elles, on a désiré créer des contacts officieux, familiers, privés, dont ils étaient l'instrument désigné, on a constaté que, n'ayant point de situation personnelle, ils devenaient totalement inutiles et que, du jour où on ne les chargeait plus de remettre une note ou de porter une lettre, ils n'étaient propres à rien d'autre. Quand enfin, en présence de cette paralysie on a voulu les écarter, il a fallu s'incliner devant les interventions parlementaires qui les proclamaient intangibles (1).

Cet état de choses, qu'on retrouve également aux grades moins élevés de la hiérarchie, est essentiellement contraire à l'intérêt public. De même qu'on a cherché le moyen de protéger le budget contre l'initiative parlementaire, il serait grand temps de défendre contre cette initiative les administrations de l'État et celles d'abord dont le bon fonctionnement est une condition de notre existence comme peuple. Tous ceux qui tiennent à la sécurité nationale et aux institutions libres doivent aider le gouvernement à mettre fin à cette ruineuse confusion des pouvoirs. Si le bloc des bons Français et des bons républicains, auquel M. Rouvier faisait appel le mois passé, arrive à se constituer, cette tâche sollicitera son effort. Il n'en est pas de plus urgente. Il n'en est pas de plus nécessaire.

GEORGES VILLIERS.



(1) Ces interventions notoires, signalées par la presse, n'ont même pas fait, de la part de leurs auteurs, l'objet d'un démenti de convenance.

# MES PREMIERS PAS VERS LA SAGESSE

## (Conte de Noël)

Je n'ai point connu mes parents. Il me semble d'ailleurs qu'on peut vivre sans père et mère. Qu'est-ce qu'une famille en somme sinon la plus sotte tribu de fâcheux, qui meurent, qui naissent sans vous consulter, auxquels on doit des cadeaux et des respects. Grand merci. Mon dévot précepteur, l'abbé Ezéchiel Cévenod, m'apprit que l'on nomme en latin les parents *necessitudines*, et ce mot en effet indique bien...

Pourtant je crois que j'ai vu ma mère une fois. C'était une dame très jolie, avec des boucles châtaines tout autour du visage. L'abbé m'avait mené ce matin-là en un carrefour désert de la grand'route, me recommandant de demeurer là bien tranquille et de jouer sans impatience à faire des jardins de sable ou des tas de feuilles fanées. Au bout de fort longtemps nous entendîmes venir au loin une chaise de poste, d'où descendait bientôt, plus morte que vive, la jolie dame. Parbleu, M. l'abbé me soignait et me choyait à merveille. Mais il ne m'aimait pas tant, je pense, que cette personne frisée qui en me voyant se mit à trembler et à pleurer interminablement, sans pouvoir dire une parole.

A en croire l'abbé, d'ailleurs, j'étais orphelin. Et de fait on m'habilla de deuil durant des mois et des mois, vers ma onzième année, s'il m'en souvient. J'en conçus un affreux dépit, car je me vis par là privé de certaines culottes en velours bleu faisan que je chérissais tendrement.

Aussi bien M. Cévenod tenait-il à ce que je fusse toujours des mieux nippés. Il devait recevoir beaucoup d'argent pour mon entretien et mon instruction, car il ne lésinait nullement sur l'un et dépensait tout son zèle et ses soins pour l'autre, le digne homme! Je possédais deux chevaux et un écuyer, quelques oiseaux pour la corneille et la perdrix, un lévrier de plaine, que sais-je encore... Et je me trouvais en état, dès quinze ans, de composer vingt hexamètres, suivis d'autant de pentamètres, sur les vertus de Cincinnatus ou le trépas de Marc-Antoine : ce qui représente, chacun en conviendra, le plus haut point du savoir pour un jeune homme destiné à être riche.

L'abbé Cévenod, mon précepteur et maître vénéré, me paraissait orné de toutes les vertus. Cette opinion s'imposait vite à qui considérait sa lente démarche, son maintien rempli de dignité, son regard grave et le poil grisonnant qui, rasé à grand'peine chaque matin, lui sortait toutefois en abondance par les oreilles et par le nez. C'était tout l'aspect austère et décemment chagrin d'un sage. Aussi me soumettais-je volontiers à la direction de ce saint homme, aussi vénérable pour moi qu'un père de l'Église, et dont le prestige m'en imposait, malgré les révoltes et les impatiences de mes quinze ans, malgré la fatuité que me donnaient de longs cheveux ondulés, retombant — je le savais fort bien — avec beaucoup de grâce, et malgré même ce joli titre « chevalier de Floranges » dont les maussades Génevois eux-mêmes n'articulaient pas sans plaisir, en me nommant, les syllabes mélodieuses.

En la nuit de Noël 1811, M. l'abbé me conduisit, comme chaque année, à la messe de minuit. On ne rencontrait guère d'églises ni de chapelles catholiques autour de cette Genève près de laquelle se passa toute mon enfance. Il nous fallait donc faire atteler notre vieux carrosse, cette nuit-là, afin de parcourir la lieue et demie qui séparait de la ville le manoir champêtre où nous habitions, l'abbé et moi. Le cocher revêtait une vieille houppelande à fourrure de loup, et il faisait bon, au retour, frotter les vitres de la voiture et contempler les talus neigeux, les arbres noirs, la nuit redoutable et glacée, en songeant à la dinde pleine de truffes ou de marrons qui fumerait bientôt là-bas, sur notre table patriarcale. Et déjà l'âge était venu pour moi de songer sérieusement à souper avec des péronnelles que je me réjouissais encore, comme un dadais, à la pensée de fêter la Noël en sablant le vin blanc du crû vis-à-vis de mon précepteur.

Cette fois encore, rentrant après l'office au logis, je me félicitais innocemment, selon ma coutume, du plaisir traditionnel qui nous attendait, quand soudain notre carrosse s'arrêta net, cependant qu'un grand bruit de chevaux résonnait sur la route gelée : et presque aussitôt, à notre grande stupeur, l'attelage tourna, puis repartit à vive allure, nous remmenant vers la ville. Je saisis en pâlissant la main de mon pieux maître. « Monsieur l'abbé, balbutiai-je, ouvrez le carreau ! » Mais je crois qu'il n'osait.

Enfin, d'un poing mal assuré, il réussit pourtant à faire tomber la vitre, et montra dehors un visage plus inquiet qu'il ne convenait peut-être à un bon philosophe. Un grand pendard en livrée, portant des pistolets, trottait à notre portière, tandis que deux autres valets, également armés, surveillaient le cocher tremblant sous sa houppelande. Et le carrosse s'en retournait ainsi, prisonnier sous bonne escorte, vers Genève.

Toutefois le brigand aux pistolets n'avait point trop mauvaise mine. Il s'abandonna même aux éclats d'un gros rire, en voyant la physionomie terrifiée de mon précepteur, et lui dit sans façon :

« — Tenez-vous en repos tous les deux. On ne vous fera aucun mal. Pas de bruit surtout, ou bien le pistolet criera plus haut que vous. Relevez la vi-

tre, et n'ayez pas peur. Nous vous menons souper. »

L'abbé se rejeta consterné sur la banquette, et je dois avouer qu'il passa en oraisons le temps durant lequel nous trottâmes en notre cachot roulant. Il invoquait pour la centième fois Saint Pierre-aux-Liens, patron des prisonniers, quand la voiture n'avança plus. Son maudit pistolet à la main, le grand diable en livrée reparut : « Descendez, s'il vous plaît, messieurs, fit-il. » Nous étions dans une grande cour, une hôtellerie sans doute, car le sol boueux y semblait avoir été défoncé depuis le matin par une véritable armée de chevaux ; et de toutes parts, au-dessus des balcons encore blancs de neige, vingt ou trente fenêtres illuminées brillaient comme de grosse topazes à travers la brume. On entendait des violons en sourdine, des rires lointains, des fredons... Personne cependant pour nous recevoir à l'arrivée. Avait-on le mot d'ordre ?

Il n'y eut pas moyen de ne point monter, comme l'exigeait notre singulier guide, un petit escalier fort peu rassurant, de ne pas entrer par une porte qu'il poussa... Nous nous trouvâmes enfermés soudain dans une salle éclairée par nombre de bougies et un grand feu qui pétillait devant une table toute garnie de victuailles, d'argenterie et de cristaux! Mon précepteur en demeura sans voix, tournant gauchement son chapeau dans sa main. Je n'étais pas moins sot que lui, et le devins encore bien davantage quand la porte d'entrée se rouvrit tout à coup, livrant passage à une belle dame empanachée, qui riait comme une folle et dit à l'abbé, non sans lui faire une profonde révérence : « Comment vous portez-vous, mon cher mari ? »

L'abbé Cévenod, le mari de cette dame habillée de satin ponceau ! La tête me tournait. Mais ce n'était pas tout. Une seconde dame parut, vêtue cette fois de velours émeraude, et dans une révérence, elle aussi : « Enfin, mon tendre époux, je vous retrouve donc !... »

Et pour m'achever enfin, une troisième en linon blanc survint, qui fit plus simplement avec un sourire : « Bonjour, Anthime. »

Anthime !

Je ne reconnaissais plus l'abbé Cévenod. Il avait pâli, puis rougi. Son visage, d'habitude si majestueusement chagrin, n'exprimait plus qu'une indignation à la fois penaude et désordonnée : « Mesdames, balbutiait-il, mesdames,... une telle plaisanterie... devant cet enfant !...

— Eh quoi, monsieur l'abbé, répondit la dame ponceau — celle qui semblait la plus audacieuse des trois, et la plus éloquente — reniez-vous donc à ce point votre passé ! N'est-il pas vrai que vous m'avez épousée à Lyon, en nivôse de l'an II, tandis que les jacobins tyrannisaient la France? Je comptais à peine dix-huit ans. Vous étiez, vous, un citoyen suisse bien portant, assez gaillard encore. Je vous revois avec votre habit de bure et vos bas gris.

— J'étais prêtre, madame.

— Mais vous n'en portiez pas l'habit. Et comme vous n'étiez pas riche, mon cher abbé, vous épousiez de malheureuses demoiselles aristocrates ou suspectes qui, devenant dès lors citoyennes helvétiques comme vous, recevaient un passe-port sans difficulté. Aussitôt, une berline ou une chaise était équipée à leurs frais...

— On passait la frontière, poursuivit la seconde femme de M. l'abbé, puis vous reveniez dans une autre ville épouser une autre aristocrate — ce qui vous rapportait quelques privautés devant les tiers...

— Avec de jolis écus sonnants dans l'intimité, ajouta la troisième.

— Et c'est ainsi que vous devîntes le mari d'Adélaïde Le Tellier, qui vous parle, aujourd'hui comédienne et de passage à Genève.

— Et de Lucile Du Verdon, votre servante, devenue comédienne aussi par l'injure du temps...

— Et de Julie de Gaduret, jadis chanoinesse en Avignon, ne vous en souvient-il plus... Anthime ? »

Ce nom particulièrement semblait exaspérer mon pieux maître : « Je m'appelle, mesdames, s'écria-t-il, l'abbé Ezéchiel Cévenod. Cette scène scandaleuse compromet la dignité de mon état, et sied médiocrement aux yeux de M. le chevalier de Floranges, mon élève. Nous prétendons sortir à l'instant même d'ici, et...

— Vous oubliez les pistolets de mon écuyer, fit en se redressant la fière Adélaïde.

— Nous brûlerez-vous la politesse ? demanda Lucile.

— M. le chevalier soupera de bon cœur, j'en suis sûre, insinua gracieusement Julie.

— Car nous ne vous en voulons nullement, monsieur l'abbé, de nous avoir toutes épousées. Nous vous en remercions même, et du plus grand cœur... Prenez donc ce fauteuil, voyons, le dos au feu, là... (L'abbé s'assit. Que vouliez-vous qu'il fît ?) Car enfin vous nous avez sauvées des fureurs jacobines. C'était par pure charité. Et vous ne vous résignâtes à recevoir nos écus... un peu de champagne, monsieur l'abbé ?... qu'afin de pouvoir continuer plus aisément à faire émigrer les pauvres jeunes suspectes chaque jour menacées de la guillotine... Goûtez-moi donc à ce foie gras. Encore un peu de champagne ? »

Ces discours, en somme, étaient civils et formulés en termes fort honnêtes. L'abbé se laissa vaincre, mangea et but. M$^{me}$ Adélaïde se mit à sa droite,

M^me^ Lucile à sa gauche, et M^me^ Julie, jadis chanoinesse, m'ayant prié avec bonté de vouloir bien prendre ma part au festin, avança doucement sa chaise auprès de moi, et se penchant à mon oreille, murmura : « C'est bien vrai, savez-vous, monsieur, qu'en ce temps-là il s'appelait Anthime... »

Néanmoins un scrupule tourmentait l'abbé. La chaleur des vins aidant, il trouva bien vite les mots convenables pour l'exprimer avec une noblesse qui m'émerveilla : « Lors des événements auxquels vous faites allusion, mesdames, dit-il, un gouvernement impie et misérable opprimait votre pays. Toutes les coutumes se trouvaient bouleversées, les lois humaines violées, la loi divine proscrite. Ma conscience de chrétien ne me permettait pas de tenir pour valables des unions contractées devant un élu de la canaille, mariages de carnaval auxquels manquait toute sanction de notre sainte Église, seule effective et toute-puissante...

— L'abbé, interrompit M^me^ Adélaïde, il ne s'agit point de prêcher. D'ailleurs, je vous absous. Nous tenions, passant par Genève, à souper avec notre sauveur. Donc, soupons. Votre verre... Et faites-moi raison, s'il vous plaît!

— Oui, dit en souriant l'aimable Julie, à ta santé, Anthime... »

Qu'on juge si j'étais troublé! Ces révélations soudaines sur le passé aventureux et singulier de mon précepteur, cet enlèvement en pleine nuit, ce repas improvisé, l'ardeur et l'embarras de mes quinze ans, le champagne, les cristaux qui dansaient, la vue bouffonne de l'abbé devenant peu à peu cramoisi, et que l'on grisait bel et bien, mieux encore que tout cela le parfum délectable et les prévenances de Julie...

Au bout d'une heure, je m'aperçus fort dépeigné dans un miroir carré qui pendait au mur, et lissai du doigt l'une de mes boucles de cheveux : « Que de coquetterie! me glissa ma voisine mi-railleuse, mi-tendre. Et pour qui tous ces soins?

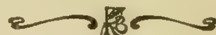
— Mais », répliquai-je... La timidité fit que je m'en tins là, et que le madrigal me resta dans la gorge. Mes yeux pourtant l'achevèrent, il me semble.

Je crois qu'à ce moment l'abbé, incapable à son âge de boire tant et si souvent qu'il l'avait fait, je crois bien que l'abbé s'endormit. Quant à moi...

Convenons qu'une ancienne chanoinesse, qui se trouvait déjà prête à se marier pour éviter l'échafaud sous M. de Robespierre, pouvait avoir encore bien des grâces sous l'empereur Napoléon, mais qu'elle n'était cependant plus du tout une enfant. Elle ignorait mes hésitations, mes faiblesses, et me le fit bien voir. Bref, quand le carrosse nous reconduisit au matin seulement, l'abbé et moi, vers notre logis, je demeurais délicieusement surpris, pour ma part, et comme tout rompu du savoureux cadeau de Noël, si j'ose dire, qui m'était échu cette année-là.

Et ainsi appris-je du même coup dans le printemps de ma vie à tenir pour faillibles les vieux abbés respectables et à caresser sans hésiter les jeunes femmes. Tels furent mes premiers pas vers la sagesse, celle que confère la seule expérience, et non plus les précepteurs ni les livres futiles.

MARCEL BOULENGER.



## SIR HENRY CAMPBELL-BANNERMAN

Il y a de longues années, un journaliste écrivait à sir Henry Campbell-Bannerman, pour lui demander quelle était sa devise préférée. Le leader libéral répondit en citant le précepte d'un moraliste latin : « All things are lawful unto me, but all things are not expedient » : « Toutes les solutions peuvent être légitimes pour moi, mais toutes ne me sont pas permises. » Un fidèle attachement à certains principes, auquel, ni le succès, ni les défaites n'ont pu porter atteinte : — tel est le caractère distinctif de cette personnalité. Cette loyauté tenace a suffi pour donner à la silhouette de sir Henry Campbell-Bannerman, à sa carrière politique, une autorité et un éclat que l'on croit réserver à des intelligences plus originales, à des vies plus brillantes.

*
* *

Le 4 juin 1904, à Londres, sous la gigantesque verrière d'Alexandra Palace, une dizaine de mille libéraux se réunissaient pour célébrer le centenaire de Richard Cobden. Après une longue attente, coupée par l'exécution, au son de l'orgue, de chants politiques, la *plate-forme* se remplit d'hommes connus par l'ardeur de leurs convictions libre-échangistes : M. Winston-Churchill M. P.; M. Lloyd. George M. P.; M. C. Fenwick M. P.; Earl Carrington, le ministre actuel de l'Agriculture; docteur Clifford, le pasteur méthodiste bien connu. Un orateur se leva. De son long discours où rien, ni dans la forme, ni dans le fond, ne me parut dépasser les bornes d'une honnête médiocrité, je n'ai retenu que la péroraison, lancée à pleins poumons, avec une ardeur passionnée : « Nous sommes aujourd'hui à l'embranchement de deux routes. L'une — large et facile — conduit au protectionnisme, au service militaire, à l'abaisse-

ment de nos libres institutions, réduites à n'être plus que des noms vides de toute réalité. Qui aurait pensé, il y a quelques années, qu'en 1904, au début d'un siècle nouveau, plein d'espérances pour le progrès et la civilisation, ces monstruosités du passé seraient déterrées et deviendraient des réalités possibles? L'autre route conduit vers l'extension de la liberté et le développement de la justice, dans notre pays, aux traités d'arbitrage et d'amitié, à leurs conséquences naturelles, à un arrêt et à une réduction ultérieure des dépenses militaires, à une diminution des impôts qui pèsent sur notre commerce et pâlissent les visages des pauvres (*sic*). Par ce seul chemin, nous pouvons réaliser cette large masse de réformes sociales et politiques qui ont été empilées par la période de destructions, d'entreprises téméraires, d'extravagances folles, par laquelle nous venons de passer. Vous tous, par votre présence, montrez quelle est de ces deux voies celle que vous désirez choisir. Vous marcherez dans le sentier de la fraternité et de la liberté, et c'est vous et vous seuls qui sauverez l'avenir de votre pays. »

L'ardeur de la conviction était telle qu'elle donnait à cette banale péroraison une force qui arrachait à l'auditoire de bruyantes acclamations. Au-dessus des chapeaux et des mouchoirs brandis par la foule, la silhouette de l'orateur se détachait, agrandie et embellie. Rien cependant, dans sa personne, n'était fait pour frapper et attirer. Je revis de près sir Henry Campbell-Bannerman, au moment où, dans une large salle, il serrait la main, avec une cordialité silencieuse et une vigoureuse énergie, à des centaines de délégués, candidats et députés. Petit et trapu, la taille bien prise dans sa redingote, le leader libéral ressemblait vaguement à un officier retraité. Les traits rudes, le teint coloré, le regard ardent et la moustache touffue donnent à son visage ce mélange d'autorité bourrue, de ronde bonhomie qui caractérise, aujourd'hui encore, le gentilhomme campagnard. Sans doute, sir Henry appartient aux nouvelles générations de l'aristocratie anglaise. Il est né le 7 septembre 1836, d'une bonne famille de la haute bourgeoisie écossaise. Son père, sir James Campbell, habitait Stracathro, dans le Forfarshire. Ce n'est qu'en 1872, après la mort de son oncle maternel : Henry Bannermann, de Hunton-Court, dans le Kent, que le leader libéral prit le nom sous lequel il est connu aujourd'hui En 1895 seulement, vingt-sept ans après son entrée à la Chambre des Communes, il recevait le titre de Baron. Son père n'était qu'un simple chevalier. L'un et l'autre, par leur fortune et leur honorabilité, avaient mérité d'être adoptés par l'aristocratie britannique. La date de cette naturalisation est trop récente pour qu'elle puisse nous expliquer les succès politiques de Sir Henry. Il faut chercher ailleurs leurs origines.

Si nous savons que le premier ministre fut élevé à l'Université de Glasgow, passa par Trinity College à Cambridge, y reçut l'éducation générale qui lui permit d'accepter plus tard les diplômes de *Master of Arts* et *Doctor of Laws*, il est impossible de retrouver son nom dans les Annales universitaires, ni dans les Bibliographies Juridiques. Aucun volume, pas même une brochure, ne lui est attribué. Il rompt avec la tradition qui veut, que les leaders libéraux appartiennent aux premiers rangs, soit de l'aristocratie, soit des lettres anglaises. Si Sir Henry est aujourd'hui un *debater* redouté, cette réputation n'est qu'une preuve nouvelle de la vérité du vieil adage : *Nascuntur poetae, sed fiunt oratores.* A ses débuts parlementaires, il n'avait aucune facilité de parole. Maintenant encore, il répugne à l'improvisation. Il lui est impossible de parler avant d'avoir mûrement réfléchi. Et si l'on veut absolument trouver quelques mérites littéraires à ces discours, qui n'ont ni la fougue passionnée d'un Lloyd George, ni les prosopopées lyriques d'un Dr Clifford, ni l'harmonie classique d'un J.-A. Balfour, ni l'aisante spontanéité d'un Lord Rosebery, il faut signaler la virulence de certaines attaques, la causticité de certains sourires.

Certes, les ironies de sir Henry n'ont rien de la finesse athénienne. Elles portent l'empreinte de la gravité écossaise. « En réalité, disait-il à la Chambre des Communes, le 3 février 1904, nous avons un nouveau ministère au pouvoir. Un tour de poignet a été donné ; le kaléidoscope a viré ; et nous avons eu un changement dans les bancs vis-à-vis. Nous trouvons des physionomies familières dans des places étranges et des visages étranges à des places familières. Avons-nous affaire à un nouveau gouvernement avec une nouvelle politique ou à un vieux gouvernement, avec une nouvelle politique? L'ancien Cabinet peut être plus ou moins au banc des ministres, mais le vieux programme se trouve sur les bancs de derrière. C'est là aussi que se tient le chef de la nouvelle politique. J'avoue n'y rien comprendre. La situation est trop inextricable; et le seul moyen de mettre un terme à cette confusion est d'en appeler aux électeurs. » M Chamberlain, tout comme M. Balfour, a eu à subir les pointes caustiques de cet austère Écossais : « Je vous invite disait sir Henry le 28 novembre 1905, à Glasgow, à contempler pour un instant ce tarif général, qui sera établi à la fois pour accroître les ressources de l'État et protéger notre commerce contre la concurrence étrangère. Ces deux programmes sont inconciliables ; en fait ils se détruisent

l'un l'autre. Peu importe; ce n'est là qu'une bagatelle; nous sommes habitués à ces contradictions. Ce tarif général mettra un droit de 10 p. 100 sur les importations d'objets ouvrés; ce sera un tarif scientifique; — comme cette expression est gentille, rassurante, confortable et convenable; — nous n'aurons pas un tarif rédigé au hasard, comme celui que nous avions au temps jadis et qu'ont d'autres pays. Ne soyons pas trop affirmatifs, la commission douanière n'a pas fini d'accoucher. »

Le plus souvent cette verve est inséparable d'accents indignés : « L'insistance de M. Balfour, s'écriait sir Henry, le 15 novembre 1905 à Portsmouth est anti-constitutionnelle et anti-patriotique : des considérations de personne et de parti ont pesé d'un poids plus lourd que les intérêts publics... Qu'est-ce que les ministres ont gagné à rester accrochés ainsi à leurs portefeuilles? Est-ce qu'un Cabinet a jamais passé par une pareille série d'humiliations? Ils ont tenté tous les expédients. Ils ont exécuté tous les stratagèmes que pouvaient concevoir des esprits ingénieux et exécuter des dos souples; et au bout du compte, ils n'ont pas hésité, quand cela leur a paru utile, à prendre la fuite. » Pour que le leader libéral puisse atteindre vraiment l'éloquence, il faut que la conviction soit assez passionnée, la réprobation assez violente pour que la correction du gentilhomme et la gravité de l'Écossais cèdent sous l'impulsion du sentiment. « Nous avons lutté, s'écriait-il le 28 novembre 1905 à Glasgow, contre l'esprit agressif, fanfaron, envieux qui animait notre diplomatie, dans les diverses parties du monde; contre l'esprit réactionnaire dans la législation et l'administration; contre le gaspillage des dépenses; contre l'esprit militaire dont on a essayé, dont on essaie encore de saturer le peuple anglais, alors que la paix est seule conforme à ses intérêts, à ses désirs, à ses nécessités. Nous avons protesté contre les efforts tentés pour livrer le public à des classes, des sectes, des négoces, quelque puissants qu'ils fussent, pour accroître leurs droits aux dépens du contrôle de l'opinion. Nous avons lutté contre la politique persistante et systématique, qui s'est proposée d'avilir l'autorité du Parlement et d'exalter les pouvoirs de l'exécutif. Telles sont les erreurs que nous avons eu à combattre. Nous avons lutté contre des forces supérieures... Nous n'avons jamais perdu, ni courage, ni espérances. Et maintenant enfin, l'idole d'airain, que les élections chauvines de 1900 avaient dressée, au milieu de nous, chancelle, à la veille de tomber, parce qu'un courant d'opinion a rongé son piédestal d'argile. »

Mais les jours où Sir Henry atteint cette éloquence sont rares. Ni sa fougue, ni son humour, ni ses origines familiales, ni sa culture universitaire ne suffiraient pour justifier le bâton de maréchal. S'il lui a été décerné au milieu de l'approbation unanime de son parti, c'est qu'il avait été conquis dans les batailles parlementaires par trente-huit années ininterrompues de loyaux services.

*
* *

Depuis le jour où, en 1868, les électeurs de Stirling-Burghs envoyèrent, à 32 ans, M. Henry Campbell rejoindre au Parlement la majorité libérale, la plus forte et la plus active qu'ait connue l'Angleterre contemporaine, ce petit bourg écossais lui est resté inébranlablement fidèle. Et dans cet attachement de Stirling, si coquettement située, non loin du Firth of Forth et du Loch Lomond, dans les replis boisés et humides des *low lands*, il faut voir comme un symbole de la vie politique de Sir H. Campbell-Bannerman. Sa ténacité têtue et son courage désintéressé lui ont à jamais conquis l'estime de la puritaine Écosse.

Les débuts du jeune député passent inaperçus. Cependant, dès 1871, son compatriote Gladstone apprécie sa loyale fidélité : il lui désigne les fonctions de secrétaire financier du *War Office*. Il était promu sous-lieutenant. Les galons se firent attendre. M. Henry Campbell n'est pas de ceux qui avancent au choix. Quand les libéraux reviennent au pouvoir, en 1880, il retourne à son poste financier, au ministère de la Guerre. Une vacance laissée par un mouvement dans les grades supérieurs lui permet de passer, en 1882, à l'Amirauté. Pendant deux ans, il y remplit les fonctions de secrétaire. En 1884, au moment où s'ouvre la crise du Home Rule, le départ de sir G. Trevelyan laissait sans emploi les fonctions de secrétaire en chef pour l'Irlande. Les candidats étaient rares. Gladstone manquait de soldats disciplinés. Au grand étonnement des députés irlandais, il désigne le silencieux député de Stirling-Burghs. On plaisante, on rit dans les couloirs. « Ce n'est pas un politique que l'on nous envoie; c'est un gabion bourré de sable. » Gladstone était du moins sûr qu'il saurait résisté au feu de l'ennemi. Sur ce point, il n'y aurait pas de brèche. L'avenir lui donna raison. M. H. Campbell-Bannerman, par son travail et sa loyauté, s'impose au respect de ses adversaires. Un nouveau galon le récompense. En 1886 et de 1892 à 1895, il remplit les fonctions de secrétaire d'État, à la guerre.

L'heure était grave. La crise du Home rule battait son plein. On combinait, on négociait, on trahissait. Le ministre de la Guerre était un des rares libéraux qui, fidèles au mot d'ordre donné par Gladstone, eurent le courage de conserver son programme, d'ignorer les transactions. Il travaille jusqu'à la der-

nière heure ; il se signale par un acte d'énergie. La présence d'un généralissime impotent et incapable affaiblissait l'armée anglaise, paralysait les réformes nécessaires. M. H. Campbell-Bannerman contraignit le Duc de Cambridge, un prince de sang royal, à donner sa démission. Cet acte de courage lui vaut de sourdes animosités. Les adversaires profitent d'un incident pour renverser le ministre de la Guerre et, avec lui, le Cabinet de Lord Rosebery. Dans un discours prononcé à Newport, le 29 novembre 1904, Sir Henry s'est expliqué sur cette interpellation. Si les réserves de Cordite (la mélinite anglaise) n'étaient pas aussi élevées que le désirait le parti conservateur, c'est que sur les conseils des officiers de génie, le ministre de la Guerre avait jugé dangereux d'accumuler des munitions : on ignorait à ce moment-là quelle était la durée de leur conservation.

Bien que les actes de Sir Henry fussent parfaitement légitimes, ils n'en furent pas moins blâmés. Le ministre démissionne. Le Cabinet le suit dans sa retraite. Avec le retour au pouvoir (1895) des conservateurs coïncide une nouvelle étape de la crise libérale.

Aux germes de dissension semés par le *home rule* s'ajoutent des causes nouvelles de discorde. Lord Rosebery et Sir William Harcourt se disputent le bâton de maréchal, tombé des mains de Gladstone. Une fois de plus, la loyauté de sa conscience et la fidélité de ses attachements dictent à sir Henry (il avait été fait *Baronet* en 1895) la ligne de conduite la plus conforme aux traditions et aux intérêts de son parti. Tout le rapprochait de sir William Harcourt : ils avaient débuté ensemble; ils avaient été formés par Gladstone ; ils avaient adopté toutes ses idées. Ces souvenirs se doublaient d'une certaine affinité psychologique ; il était impossible de ne pas trouver dans leurs deux silhouettes massives, solides, honnêtes, quelques-uns des caractères du Saxon. Sir Henry fait taire ses préférences. Et lorsque le parti désigne comme *leader* l'artiste éminent, le politique dilettante qu'est Lord Rosebery, son subordonné s'incline devant la décision prise : il prête serment et obéit.

Quand sir William Harcourt, quelques mois après, est appelé à remplacer le grand seigneur whig, sir Henry ratifie le vote du parti. Devenu général, il restait aussi discipliné et désintéressé qu'à l'heure où il débutait, jadis, dans l'armée enthousiaste que Gladstone conduisait à la victoire.

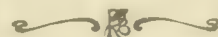
En 1899, les fonctions de généralissime sont de nouveau vacantes. Arrivé par l'ancienneté au premier rang des officiers supérieurs, l'ancien ministre de la Guerre est tout naturellement appelé à remplacer sir William Harcourt. La guerre sud-africaine venait d'être déclarée. Des divisions, pour la troisième fois, jettent le désordre dans les rangs du parti libéral. Fallait-il céder à la poussée unanime de l'opinion britannique, approuver les procédés des diplomates, justifier les ordres des généraux ? Le leader se refuse à transiger avec les traditions pacifiques et la doctrine juridique du libéralisme classique. Le 14 juin 1901, à un banquet offert par la *Reform Union* à l'*Holborn Restaurant*, sir Henry prononçait des paroles courageuses qui sont restées célèbres : « Quels sont les agissements que la presse unionniste nous demande d'approuver ? On veut, qu'après avoir terrassé les hommes contre lesquels nous nous battions, nous les punissions aussi sévèrement que possible. On veut que nous ravagions leur pays, brûlions leurs foyers, brisions les instruments agricoles et les outils. On veut rabattre, comme les Espagnols l'ont fait à Cuba, les femmes et les enfants dans des camps où ils manquent de la décence, du confort et de bien des choses nécessaires à la vie et où la mortalité s'élève parfois jusqu'à 430 p. 1000... On dit quelquefois que « la guerre est la guerre ». Quand vous interrogez, on vous dit que la guerre actuelle n'est pas la guerre. Quand est-ce une guerre cesse-t-elle d'être une guerre ? Lorsqu'elle est conduite avec les méthodes barbares employées en Afrique. »

Ni les injures, ni les calomnies, ni les menaces ne firent céder le leader libéral. Les gloires du commandement suprême ne troublaient point la conscience de sir Henry ; il était mûr pour les responsabilités du pouvoir.

*
* *

Si l'on voulait résumer les caractères de cette physionomie, où seules la supériorité de l'énergie et la droiture du caractère s'imposent au respect, il faudrait évoquer la silhouette de Belmont Castle, la demeure préférée de Sir Henry. Cette maison mi-rurale, mi-citadine, séparée par quelques arbres du bourg de Meigle, n'est célèbre ni par son architecture, ni par ses collections. Belmont Castle n'est ni la retraite d'un penseur ou d'un artiste, ni la demeure féodale d'un grand seigneur. Dans ce luxueux cottage, un bourgeois de vieille souche, fidèle à des traditions de labeur austère et d'activité civique vient, au milieu des décors des paysages écossais, détendre ses muscles et affiner sa conscience.

JACQUES BARDOUX.



### Fastes de Province

—

## L'ARBRE DE NOEL

Il est arrivé que des femmes de hauts fonctionnaires républicains, la Présidente ou la Préfète, soucieuses de faire bien venir de la population le haut fonctionnaire, leur mari, crurent devoir prendre l'initiative d'organiser, dans leurs salons, un « arbre de Noël » pour les enfants des écoles.

Ce ne sera pas un des minces avantages de la Séparation des Églises et de l'État, que, se plaçant nettement à l'écart de toute manifestation religieuse, le Gouvernement trace ainsi la voie à tous ceux qui le réprésentent, et mette par conséquent leurs femmes dans l'agréable nécessité de renoncer aux préoccupations de l'arbre de Noël : dans « arbre de Noël », il y a « Noël » et Noël a un côté « clérical » que ne sauraient révoquer en doute les esprits les plus tolérants.

L'arbre de Noël a donc émigré résolûment des salons de la Préfecture dans ceux de la subdivision militaire.

Jadis il y avait parfois, il avait pu y avoir concurrence, entre l'arbre de la Préfète, et l'arbre de la Générale, c'est-à-dire qu'il y avait deux arbres de Noël : l'un, apporté à la préfecture par les soins des cantonniers du service vicinal, était plus spécialement destiné à réjouir les enfants de l'enseignement laïque; l'autre, qu'avait arraché, puis transporté à la subdivision une corvée de quatre hommes sous la conduite du caporal sapeur, cet autre suspendrait à ses branches les convoitises et le régal des jeunes élèves du couvent de l'Espérance, et du pensionnat Saint-Joseph.

Désormais, seul le petit sapin du caporal sapeur s'agrémentera de friandises, s'illuminera de bougies multicolores.

La générale aura d'ailleurs le triomphe modeste ; le sapin de Noël ne se dressera point chez elle, symbole revendicateur, comme l'arbre de la foi toujours vivace, en dépit des persécutions, — comme l'arbre toujours vert de la liberté religieuse : non, la générale est une femme de tact, — et puis, quoi ? son mari n'est pas encore divisionnaire...

Elle expliquera simplement que c'est une tradition de famille, un usage cher à cette province d'où le général est originaire :

— Dans l'Est...

Il est bien rare, en effet, heureusement, qu'un général d'avenir n'ait pas quelque lien de famille qui le rattache aux provinces de l'Est...

* * *

Mais ce n'est pas tout que le sapin ait été apporté dans le salon par le caporal sapeur : le sapin ne fait pas l'arbre de Noël ; il va falloir l'orner, le transformer, et c'est ici que vont apparaître les ressources infinies, les collaborations multiples et précieuses, orgueil de l' « élément militaire », et sur lesquelles s'établit la renommée d'un régiment.

Sans doute, il faut accorder ceci, dès l'abord, à la générale, qu'elle est une « organisatrice de premier ordre » ; mais aussi, comme elle est entourée, secondée !...

Voici la femme de l'officier d'ordonnance, qui a tant de goût, tant d'ingéniosité, d'invention artiste : avez-vous vu, chez elle, la collection de coffrets merveilleux qu'elle a confectionnés elle-même avec de vieilles boîtes à cigares simplement agrémentées des morceaux d'étoffe ancienne, qu'elle se fait envoyer des grands magasins, comme échantillons?

Je vous laisse à penser ce que deviendront, sous les doigts de fée d'une telle femme, les moindres bibelots, les joujoux les plus humbles, pour peu qu'on mette à sa disposition un peu de tarlatane bleue et rose, la ficelle dorée dont usent les confiseurs, et le papier d'argent des tablettes de chocolat !

Et voici, auprès d'elle, les trois filles du sous-intendant, qui, sous sa direction, collent le papier d'argent, nouent la ficelle dorée, chiffonnent et drapent la tarlatane, pour que chacun s'étonne et s'extasie :

— Ce n'est rien, et c'est charmant !

Arbre de Noël, triomphe des « petits riens charmants » !

Et la fille du colonel, d'un pinceau expert, lave à l'aquarelle des cartes de « Chrismas », car la fille du colonel a reçu une éducation élégamment anglaise ; et elle éprouve une sorte de gêne aristocratique, quelque compassion hautaine, à entendre ainsi appeler le « Chrismas » du banal nom de Noël, — ah ! ces gens de province ! — elle qui, pour un peu, désignerait sous le vocable de « Maud » l'église de la Madeleine...

Mais surtout, empressés, infatigables, indispensables, voici les deux petits lieutenants, sans qui nulle fête n'est complète, ou mieux sans qui n'est possible nulle fête.

L'un, c'est celui qui fait les courses, qui, au premier signal, est toujours prêt à grimper, à descendre, à porter des fardeaux, à sauter en voiture, à explorer la campagne et la ville ; c'est lui qu'on a envoyé dévaliser les plus infimes épiceries-merceries du faubourg, fertiles en menus objets à deux sous, qui, par la grâce et les prestiges de la femme de l'officier d'ordonnance, vont devenir, — tarlatane, papier d'argent et ficelles dorées, — les futilités les plus délicates, les bagatelles les plus exquises...

L'autre lieutenant, son camarade, — ils ne seraient rien l'un sans l'autre, et on les nomme justement « les inséparables » : l'un est le bras, l'autre la tête, — l'autre donc, la tête, c'est celui qui a tant d'esprit

primesautier, tant de verve endiablée et cocasse : c'est l'admirable lieutenant « boute-en-train », — sans qui une garnison française ne serait pas une garnison française, — lui que les vieux officiers supérieurs interpellent familièrement et paternellement : « Mon gaillard!... » — lui sur qui l'on compte pour la représentation du Guignol et le tirage de la tombola...

Et veuillez prendre garde que cela ne l'empêchera point de figurer dans le menuet (c'est la surprise !) — le menuet qui sera dansé par quatre couples en costumes : les trois filles du sous-intendant, naturellement, et la fille du colonel...

Et la fille du colonel, et les trois filles du sous-intendant chanteront encore (c'est la seconde surprise !), un chœur à quatre voix égales, que le lieutenant fait répéter en grand mystère depuis trois semaines, avec l'aide et la complicité de la femme du chef de musique, — un chœur de Noël, comme il convient, et d'Augusta Holmès, comme on le devine :

> Trois anges sont venus ce soir,
> M'apporter de bien belles choses...

Les enfants ne s'ennuieront pas, autour de l'arbre de Noël de la générale !

*
* *

Car il est entendu que les enfants sont les héros de la fête.

Pour le bien marquer, n'a-t-on pas fait venir les deux garçons du maître d'armes, et la fillette du tailleur du régiment ?

Et d'abord la consigne était que seules seraient invitées les mamans qui avaient des bébés à accompagner.

Mais il a bien fallu adoucir cette consigne trop rigoureuse, en faveur de tant de jeunes femmes et de jeunes filles qui demandaient en grâce de pouvoir assister à la joie de ces « chers trésors ».

Et puis ne valait-il pas mieux être plus nombreux pour amuser tout ce petit monde, pour les faire goûter, organiser des jeux et des rondes ?

Oui, on a organisé des rondes, on a « planté des choux à la mode de chez nous », consciencieusement cherché le « furet du bois joli », et « embrassé celle que vous aimez ».

Mais tout cela n'est que médiocrement varié, et on s'en lasse vite, surtout lorsqu'on pense qu'en somme l'occasion serait excellente — si rare — de passer à des divertissements moins puérils, et de danser, — ce n'est pas tous les jours qu'on a l'occasion de danser, — de danser pour de bon, — c'est bien notre tour ! — une berline ou un pas de quatre !...

Le fameux lieutenant, vous savez bien, le lieutenant boute-en-train, ne s'est-il pas avisé alors, — car il a toutes les audaces et les plus heureuses, — affublé d'un bourrelet sur la tête, et, à la main, tournant une crécelle, d'aller demander à la générale de faire un tour de boston, « au nom des bébés ? »

Que vouliez-vous que répondît la générale ? elle ne pouvait que sourire :

— Allez, grand fou ! enfant gâté !...

Et le premier tour de valse a eu tôt fait de bousculer, de balayer, tous les « chers trésors » aux quatre coins du salon.

Maintenant, à l'écart, timidement assise sur le bord de sa chaise, la femme du maître d'armes constate avec philosophie :

— En somme, c'est surtout un prétexte pour amuser les grandes personnes !...

Mais la femme du tailleur y met plus d'amertume, qui reprend, non sans raideur et non sans aigreur :

— Moi, je dis qu'on n'aurait dû inviter que les enfants !...

Les enfants ? Seule s'en occupe à présent la fille du commandant de recrutement, qui a vingt-huit ans, qui a peu de dot, qui n'est pas belle, mais si patiente, si dévouée, — voyez donc, voyez-la, avec cette marmaille !...

Non, mais personne ne finira donc par remarquer, — il serait temps ! — comme la fille du commandant de recrutement ferait une bonne mère de famille !...

*
* *

Je sais des « héros de la fête » que leur mère aura sévèrement admonestés, et même giflés peut-être, pour avoir oublié dans le salon, ou perdu en chemin, le petit objet gagné à la tombola :

— Il fallait en redemander, petit sot, tu as une langue !... Je suis bien sûre que le petit Robert a été moins niais que toi, et qu'il a rapporté quelque chose !...

Et la mère ajoute que « ce n'est pas pour la valeur, mais pour le souvenir ».

On met cela dans un tiroir et, plus tard, on se rappelle que « ça vient d'un arbre de Noël, à l'occasion duquel on avait été invité chez le général... »

C'est une date !

Du moins le commissaire spécial saura donner à cet événement toute sa signification et son importance, qui ne manquera pas à adresser, dès le lendemain matin, au cabinet du Préfet et, en double, à la direction de la Sûreté générale, son rapport « urgent et confidentiel » :

« État des personnes de la localité dont la présence nous a été signalée comme ayant assisté à la manifestation cléricale organisée dans les salons de la subdivision militaire sous le nom d'*Arbre de Noël !...* »

Noël, Noël !

FRANC-NOHAIN.

## LA VIE LITTÉRAIRE

### Livres d'Histoire

GABRIEL MONOD : *Jules Michelet*, Études sur sa vie et ses œuvres, avec des fragments inédits.
BERNARD MONOD : *Le moine Guibert et son temps.*
PAUL SEIPPEL : *Les Deux Frances et leurs origines historiques.*
GILBERT STENGER : *La Société française sous le Consulat.*

Mme Michelet restera, dans l'histoire, l'une des veuves les plus notables qu'il y ait eu en France. Veuve passionnée. Veuve impérieuse. Veuve un peu agressive ! Je compte bien que la veuve de Michelet ne fera pas disparaître Michelet lui-même. On sait assez que ce n'est point Mme Michelet, mais en dépit de ce que pense un vain peuple d'ironistes, Michelet, Jules Michelet, qui écrivit l'Histoire de France. Jules Michelet n'a aucune des qualités qu'on exige de l'historien d'aujourd'hui, mais il a toutes celles qu'on n'exige pas de lui. Et c'est justement pour cela qu'il est un historien de génie.

Gabriel Monod, notre maître éminent, s'est chargé de perpétuer la gloire de l'historien et de la veuve de l'historien. On se demande s'il est plus respectueux de Mme Michelet ou de son mari. Il les aime tous les deux avec une cordiale déférence. Il ne voit Mme Michelet que par rapport à son mari. Et s'il parle ardemment de Mme Michelet, c'est parce qu'elle sut protéger contre l'incendie tous les manuscrits d'un grand homme. S'il se dévoue à servir la gloire de la veuve de Michelet, c'est parce qu'il sert également la popularité de Michelet. M. Gabriel Monod, que nous admirons tous, a publié *Les Chats*, de Mme Michelet. A vrai dire, je n'aurais pas admiré ce livre sans réserve, même s'il avait été signé par Jules Michelet. En dépit de Richelieu, qui n'était pas un homme ordinaire, en dépit de Baudelaire, qui ne laissait pas d'être un peu fou, je tiens pour certain que l'adoration des chats n'est point un bon sujet de livre, et que l'on peut raisonnablement vouer sa vie à d'autres occupations qu'au soin fervent et à l'observation infatigable des chats. N'empêche que Mme Michelet était une femme digne de beaucoup d'estime littéraire et une veuve incomparable...

Elle a cultivé, si j'ose dire, les manuscrits de son défunt mari, et M. Gabriel Monod veut bien nous en gratifier aujourd'hui, avec une science critique, qui, comme chacun le sait, n'a que peu d'égales. Dans ce volume d'aujourd'hui, intitulé modestement — mais, oui, très modestement, — *Jules Michelet. Études sur sa vie et ses œuvres, avec des fragments inédits*, Gabriel Monod nous donne des études tour à tour émouvantes et charmantes sur *Michelet de 1838 à 1842 — Michelet et l'Italie — Le père de Jules Michelet — Yves-Jean-Lazare Michelet — Michelet et George Sand.* — Si la vie n'était pas d'une brièveté à nous rendre Dieu antipathique, j'aurais éprouvé le plaisir le plus vif à écrire une étude désintéressée sur les relations de Michelet et de George Sand — et de George Sand que nous n'aimerons jamais assez. Mais la vie est courte et on ne peut faire précisément ce que l'on aurait le plus de plaisir à faire. Qu'il me suffise donc de dire que M. Gabriel Monod a analysé avec sa sagacité habituelle et des documents inédits les relations intellectuelles entre le grand historien Jules Michelet, qui fut le romancier sans pareil de la vie française dans le cours des siècles, et la grande romancière George Sand, qui fut l'historien prodigieux de la vie morale et de la vie sociale de beaucoup de Français et de Françaises de son temps.

Mais, puisqu'il faut se borner pour savoir écrire, disons au moins que M. Gabriel Monod a écrit une introduction — que j'espère définitive — sur les *œuvres posthumes de M. et Mme Jules Michelet.* Elle est emplie de faits et de documents.

M. Gabriel Monod nous confirme que « pendant les vingt-cinq années de son veuvage, Mme Jules Michelet a vécu absorbée dans le culte de la mémoire de son mari, et uniquement absorbée par la publication de ses œuvres posthumes. » Seigneur ! votre droite est terrible ! Mais qu'eût fait Mme veuve Jules Michelet si son veuvage eût duré cinquante ans ? En y pensant, on frémit.

Je ne sais pas si c'est la meilleure manière de per pétuer la gloire et l'influence d'un écrivain, que de publier ses manuscrits. Grâce à M. Gabriel Monod, cela devient évidemment l'une des meilleures manières, et nul ne saurait lire sans un intérêt extrême un livre auquel M. Gabriel Monod collabora avec Jules Michelet et sa veuve.

Michelet éprouvait le besoin de tout écrire. En notre temps de surproduction littéraire, on n'a le droit de conseiller à personne d'imiter Michelet, ni sa veuve. Toujours est-il que dans les moindres notes de Michelet, il y avait toujours de l'éloquence et de la poésie. C'est ce que pensait sa veuve. Et c'est ce que nous fait comprendre Gabriel Monod.

« Impressions de voyages, événements de sa vie intime, sentiments, idées, projets, visites faites et rendues, lettres écrites et reçues, détails de santé, Michelet avait le besoin de ne rien laisser perdre de ce qu'il avait fait, vu, pensé, éprouvé. »

Aussi ne faut-il pas être surpris si les papiers de Michelet forment actuellement ce tas grandiose, dont je veux énumérer les éléments pour l'édification du genre humain :

1° Quarante-trois liasses de journaux : journal intime et journaux de voyage ;

2° Quatre liasses de papiers divers réunis par

Mme Michelet pour servir à la biographie de son mari ;

3° Douze liasses de notes réunies en vue du cours du Collège de France ;

4° Quatorze liasses de notes sur l'histoire de France du xve et du xvie siècle, et sur l'histoire de la Révolution ;

5° Quatre liasses de notes sur l'histoire religieuse ;

6° Trois liasses de notes sur l'histoire naturelle ;

7° Neuf liasses de notes diverses sur la littérature, l'enseignement, les femmes (etc.)..., parmi lesquelles se trouve une série très précieuse de notes sur sa méthode et sur son enseignement, des notes sur l'amour et l'ébauche d'un roman de mœurs du xviiie siècle : *Sylvine* ;

8° Enfin, une volumineuse correspondance, des lettres de Châteaubriand, Victor Hugo, Lamartine, Sainte-Beuve, Béranger, Montalembert etc., etc.

Des liasses ! Des liasses ! Des liasses ! On est effaré en songeant que toutes ces liasses pourraient être publiées. Mais heureusement, c'est M. Gabriel Monod qui est chargé de leur publication. Et nous savons assez que M. Gabriel Monod n'est pas seulement le plus érudit des historiens, qu'il a aussi le goût littéraire le plus sûr et que, par conséquent, s'il publie tout ce qui est nécessaire pour la parfaite connaissance de l'œuvre de Michelet et de sa vie — ou peut-être de celle de sa veuve — il laissera le reste de côté. Nous avons la certitude que ces pieuses publications, faites avec un savant discernement, ajouteront à la gloire de Michelet et à celle de sa veuve. Je ne dis rien qui ne soit strictement exact. M. Gabriel Monod dit avec beaucoup de justesse :

« Quand un artiste a été doué d'une sensibilité aussi exaltée que Michelet, la connaissance de sa vie est d'une importance capitale pour l'intelligence de son œuvre, et chez Michelet l'homme est au moins aussi intéressant que le savant et l'écrivain. »

Que cela est sagement dit ! Et quel gré il faut savoir à M. Gabriel Monod, historien érudit, d'avoir, avec un libéralisme admirable, oublié pour un temps ses doctrines scientifiques et consacré ses efforts à propager, à perpétuer l'action de l'historien qui fut le plus éloigné de l'érudition sévère, de l'historien imaginatif par excellence. Un livre comme celui-ci nous fait aimer Michelet davantage et beaucoup Gabriel Monod.

*
* *

Faut-il rapprocher de ce nom celui de Bernard Monod ?

C'est avec beaucoup de tristesse qu'on fait ce rapprochement. Bernard Monod, si prématurément disparu, eût été un excellent historien, habile à l'étude des documents et non moins habile à les mettre en valeur dans des récits agréables et forts. Il avait écrit sur *le Moine Guibert et son temps* un livre dont la science est solide et qu'un talent littéraire, fait de clarté, de simplicité, d'élégance, rend fort aimable à lire.

Ce moine Guibert de Nogent eut l'idée singulière, pour remercier Dieu des grâces qu'il lui avait faites, d'écrire l'histoire de sa vie. C'est une œuvre de contrition et de confession, comme dit Bernard Monod, qui l'a rendue pour nous aussi attrayante que possible et extraordinairement instructive des mœurs d'une époque pittoresque.

La vie de Guibert de Nogent est attachante parce qu'il la conte avec sincérité, parce qu'il en donne tous les détails, parce que aussi il a suivi de grandes luttes religieuses, qu'il y fut mêlé et que, s'il est profondément croyant en Dieu, il sait juger ses créatures.

Et ce livre de Bernard Monod est révélateur, non pas seulement révélateur d'un homme remarquable entre beaucoup d'autres à un temps primitif encore, où la science est naïve et la critique ingénue, mais aussi révélateur d'un jeune écrivain d'histoire qui eût certainement élaboré une œuvre considérable : M. Gabriel Monod le dit douloureusement :

« Ce premier essai littéraire d'un jeune auteur qui n'a pu lui apporter la dernière main et lui donner toute la perfection qu'il rêvait devait m'être dédié. Je ne l'ai connu en entier qu'après sa mort et au lieu de le recevoir de ses mains, c'est moi qui viens le déposer comme une funèbre offrande sur son tombeau. »

Proclamons au moins que l'offrande est belle. Hélas ! elle accentue encore nos regrets de cette vie perdue.

*
* *

Il appartenait sans doute à un Suisse de faire la meilleure étude que nous ayons sur les origines de la France contemporaine. C'est ce que M. Paul Seippel, professeur à l'École polytechnique fédérale, a voulu faire. C'est ce qu'il a fait dans son livre intitulé un peu brutalement, *Les Deux Frances*.

Rien n'est plus difficile que de discuter avec impartialité de notre pays. Les étrangers ne parviennent pas toujours à être équitables. Les Français réussissent fréquemment à être injustes. Je crains qu'on ne nous juge, en Europe et ailleurs, d'après les livres méchants et les méchants livres que certains d'entre nous ont publié sur notre pays. Prenons y garde, les œuvres de M. Edmond Demolins sont d'un charlatanisme intellectuel qui a fait un petit nombre de dupes pendant quelques mois. Aujourd'hui on sait exactement ce qu'ils valent, c'est-à-dire qu'ils ne valent rien du tout. Mais l'influence

passagère chez nous peut persister ailleurs. Le pessimisme délétère dont ils témoignent avec une mauvaise foi nullement équivoque n'exerce plus chez nous ses ravages. Est-ce que, ailleurs, on n'est point dominé encore par ce sentiment de dépression morale qui semble être mais qui n'est pas le nôtre ?

M. Paul Seippel, dans son livre précieux entre tous, a su éviter ces exagérations coupables. C'est un livre savant. C'est un livre ingénieux. Il est toujours hardi. Il est quelquefois téméraire. Il est aussi solide que peut l'être un livre de généralisations ardentes. M. Paul Seippel a pris pour épigraphe un mot d'Edgard Quinet — ah ! que dirait la veuve de Michelet ! — « Tout le monde peut voir que la conquête de Rome dure encore : la crainte de Rome est restée la religion des Gaulois. » M. Paul Seippel exagère. Il faut dire : « La crainte de Rome est restée la religion de quelques Gaulois. » Au moins, M. Paul Seippel a-t-il analysé notre état d'esprit et notre état d'âme avec une étonnante pénétration. On peut juger du rôle que la France est appelée à jouer dans le monde au soin que consacre M. Paul Seippel à faire cette étude. Et ce dont nous ne saurions être trop reconnaissants à cet observateur sagace de nos crises intérieures, c'est l'impartialité avec laquelle il proclame notre mission civilisatrice et pacificatrice... Il distingue deux Frances, mais il en aperçoit une troisième : « La France du clair bon sens, de la droiture intellectuelle et morale ; l'héritière de tout ce qu'il y a de meilleur, de plus sain, de plus généreux dans le génie de ce peuple si richement doué. Cette France-là a été à travers les siècles et demeure encore l'un des plus ardents foyers de la civilisation européenne ; et si ce foyer-là venait à s'éteindre, la nuit serait près de tomber sur notre monde occidental. Elle a fait preuve à travers les âges d'une vitalité intellectuelle merveilleuse. On la croit épuisée, elle se relève plus vaillante que jamais et plus féconde. » Acceptons cette affirmation — faut-il dire cette prévision — que tout justifie — et il nous sera plus facile d'accepter les leçons que M. Paul Seippel nous donne à profusion — quelquefois avec sévérité, toujours avec autorité.

*
* *

M. Gilbert Stenger continue la publication de son aimable histoire de la *Société française pendant le Consulat.*

Le voici au quatrième volume, et aux littérateurs ainsi qu'aux comédiens. M. Gilbert Stenger a-t-il voulu indiquer que les littérateurs n'arriveraient jamais qu'au quatrième rang, et qu'ils auraient toujours les comédiens pour compagnons ? J'espère que non. Ce n'est pas que le voisinage des comédiens ne soit flatteur, autant que la compagnie des comédiennes peut être agréable. Mais il me semble que depuis un siècle les écrivains ont conquis « un rang plus élevé » dans la société. Il ne tient qu'à eux d'être les premiers. M. Paul Bourget, par ses adulations singulières aux aristocraties les plus caduques, cause un mal détestable aux écrivains. Il les subordonne. Il les humilie. Il les réduit à une fonction sociale subalterne comme à une situation sociale inférieure. Les générations prochaines auront assez de sagesse et d'esprit critique pour ne pas prolonger et renouveler cette sujétion où M. Paul Bourget trouve son bonheur. Elles professeront que l'aristocratie intellectuelle est la seule.

On peut admettre que le temps où M. Gilbert Stenger nous ramène n'était guère favorable au triomphe de l'aristocratie intellectuelle. Luce de Lancival, Baour-Lormian, Esménard, Joseph Michaud, Parseval-Grandmaison, Pierre Langon, Demortier, Campenon, Carbon de Fleur des Oliviers, François Dussault, Chabanon, de Guerle ne sont point les maîtres de la pensée française ni les inspirateurs de l'âme française. Ils sont écrivains de piètre mine. Les acteurs ont tous plus d'éclat que ces auteurs... Mais d'autres vont venir qui régneront sur le monde.

Nous ne découvrirons rien touchant la littérature française sous le Consulat. Au surplus, M. Gilbert Stenger lui-même ne s'est pas piqué de rien découvrir. Il résume. Il vulgarise. Il nous fait connaître. Il nous fait souvenir. Et cette tâche, facile au demeurant, et qui exige surtout de l'ordre et de la patience, il l'accomplit avec une aisance avenante... Quel plaisir d'ailleurs de fréquenter les médiocres, qui pendant un temps ont représenté non sans quelque élégance la littérature française ! Il ne faut pas mépriser complètement les médiocres. Bien entendu, parmi les médiocres ceux qui sont morts sont les plus intéressants... Ils donnent des idées justes sur la vie littéraire à telle ou telle époque. Ils sont significatifs. Ils sont symboliques. Vus de loin, ils ne paraissent pas encombrants. Il sont fort sympathiques... M. Gilbert Stenger n'est pas maladroit à faire revivre ces petits grands hommes qui ne méritent pas de vivre.

J'aime ces récits, sans nouveauté d'histoire, de la société et de la vie. Comme ils sont préférables aux romans de toutes sortes ! Comme ils sont plus souriants ! L'histoire devrait être la lecture favorite des femmes, leur lecture privilégiée.

Et puis, dans les livres de M. Stenger, il y a des anecdotes, des anecdotes, des anecdotes...

J. Ernest-Charles.

## THÉATRES

Comédie-Française : *Le Réveil*, pièce en 3 actes, de M. Paul Hervieu

Lorsque j'opposais l'autre jour les procédés dramatiques de M. Victorien Sardou à ceux de ses confrères plus jeunes et plus tard venus dans la carrière, je ne m'imaginais pas qu'un exemple aussi éclatant que *le Réveil* de M. Paul Hervieu dût venir pour réconforter ma thèse. Jamais, en effet, l'art de M. Paul Hervieu ne fut plus vigoureux, vigoureux au point d'en être brutal, jamais plus concis, concis au point d'en devenir parfois obscur, dénué de tous ces ornements à côté qui lui sembleraient comme un correctif à ce que nous pourrions appeler la logique de sa conception dramatique. Mais comme d'autre part l'idée qu'il met en œuvre revêt toute sa force, comme encore le conflit ou double conflit qu'il présente prend sa source dans les plus puissants mobiles auxquels nous nous intéressions, comme aussi bien cet art revêt un caractère de sincérité indiscutable, il présente par là les éléments requis pour s'opposer en plein contraste à celui qui symbolise à nos yeux toutes les ficelles et toutes les roueries du métier.

Examinons donc avant tout la valeur du conflit auquel se trouvent subordonnés tous les éléments accessoires de la pièce. Le Prince Grégoire de Sylvanie a été dépossédé du trône héréditaire, après des révoltes et des conflits sanglants où lui-même a acquis le surnom de *Prince Rouge*, et nous voyons assez sur quels événements contemporains s'appuie, pour y prendre sa date, cette affabulation dramatique. Pourtant il n'a pas perdu tout espoir, sinon de régner, tout au moins de rétablir sa famille sur le trône. Il n'a qu'un fils, le prince Jean, et c'est ce fils pour lequel il travaille en secret, pour lequel surtout tous les membres de son parti intriguent sourdement là-bas, car lui ne peut songer à reparaître, son histoire ou sa légende étant trop nettement établis. A défaut du Prince Grégoire, ce sera donc le Prince Jean, qui a pour lui la jeunesse et point de passé, oui, ce sera le Prince Jean qui règnera en Sylvanie. Le père arrive à Paris pour signifier sa volonté formelle à son fils, lui tracer sa ligne de conduite, car au moment où l'action s'engage, il n'attend plus qu'une dépêche décisive pour prendre un parti. Mais voilà, le Prince Jean ne veut à aucun prix entrer dans les combinaisons politiques de son père. Il ne le veut pas pour de multiples raisons : d'abord parce que son pays, ce pays dévoré par les flammes et rougi par le sang, lui fait horreur, parce qu'il a une âme pacifique pour laquelle les soucis du trône sont les moins enviables de tous ; il ne le veut pas surtout parce qu'il ne croit qu'à une passion : l'amour et que cette passion a pris corps dans la personne d'une femme à laquelle il veut tout sacrifier : Thérèse de Mégée, qui jadis épousa un de ses amis à lui, Raoul de Mégée. Et voilà le premier élément du conflit, ou si vous voulez, le premier des deux conflits où se ramène l'architecture logique de M. Paul Hervieu : conflit entre le sentiment d'amour et celui de patrie ou de nationalité, si vous préférez. A son rang, au souci de son avenir et de sa renommée, le Prince Jean préfère son amour et c'est avec la brutale franchise d'un amant épris jusqu'à la folie, jusqu'au pire aveuglement, qu'il se découvre devant son père indigné. Amant, le prince Jean ne l'est point encore, car de Thérèse il n'a obtenu que ces pressions de mains, ces échanges de regards, ces aveux voilés, qui peuvent engager un cœur, mais non toute la personne. Thérèse est pourtant troublée jusqu'au fond de l'âme... elle l'est au point de sentir qu'elle ne s'appartient plus à elle-même, au point de ne plus voir la détresse de son mari, qui l'adore et se refuse aux vraisemblances, au point de ne plus discerner les inquiétudes de sa belle-mère, au point surtout de n'avoir pu lire ce qui se passe dans le cœur de sa fille, Rose de Mégée, éprise du jeune Farmont et qui va manquer ce mariage parce que l'on jase déjà, dans le monde, de l'intimité de Thérèse avec le Prince Jean. Pourtant, je le répète, rien encore de décisif entre eux. Thérèse refuse le don de sa personne avec la dernière énergie... et vous voyez ici le second élément du conflit ou le second des deux conflits : lutte entre l'amour-passion et le Devoir ou l'honneur de la femme qui risque, en s'abandonnant, de ruiner le bonheur et la tranquillité des deux êtres qui l'approchent le plus près : sa fille et son mari. Le Prince Jean n'obtiendrait rien sans doute, si Thérèse n'avait par hasard entendu la violente explication entre le père et le fils, et si, pour retenir celui qu'elle aime, pour l'arracher à la *rouge* destinée qui l'attend, elle ne décidait, dans un brusque élan d'affolement, de se donner à lui pour le garder plus sûrement... Et c'est donc tout d'abord la passion qui l'emporte.

On discerne aisément, par le seul exposé des situations, combien pressants, combien émouvants sont les éléments qui composent ce second acte. Si le triomphe de l'art dramatique est d'impressionner l'âme du spectateur par la violence et la soudaineté des conflits qui doivent en elle trouver leur écho, M. Paul Hervieu a réalisé un des plus significatifs tours de force qui se puissent voir, car jamais, je crois, dans les trente ou trente-cinq minutes d'une affabulation scénique, on n'a accumulé plus de traits propres à nous émouvoir. Jamais M. Paul Hervieu ne s'est montré plus concis, plus ramassé ; jamais il n'a justifié davantage cette appel-

lation de *tragédie moderne* qui fut donnée à certains de ses ouvrages, à raison de leur conception même et de leur structure, appellation qui fit fortune et qui tire sa valeur de la simplicité des moyens employés. Encore cette simplicité ne suffirait-elle pas à rendre de tels effets : sans doute M. Paul Hervieu possède-t-il aussi l'art de secouer les nerfs du spectateur et d'aller jusqu'à l'extrême limite du frisson que nous peuvent communiquer des œuvres appartenant à une autre catégorie littéraire. Je ne fais qu'indiquer une critique sur laquelle on pourrait appuyer, mais qui doit passer au second plan, si l'on songe à la qualité d'émotion toute psychique qui se dégage de l'ensemble du drame.

Dans le petit appartement éloigné qui doit abriter leur rendez-vous et le don suprême de Thérèse, le Prince Grégoire, qui poursuit implacablement son but, a devancé les deux amants. Il y reçoit la visite d'un émissaire de Sylvanie, Siméon Keff, qui vient lui annoncer que tout est prêt pour l'élévation au trône du Prince Jean. Il faut donc à tout prix, fût-ce au moyen d'un simulacre d'assassinat, que l'héritier de la couronne soit arraché à son amour et rendu à sa vraie destinée. Les deux amants arrivent, cependant que Grégoire et Siméon Keff leur cèdent la place : ils préludent par des caresses et des baisers au suprême abandon. A l'instant où ils vont se retirer dans la chambre voisine, un bruit se fait et le prince Jean s'élance pour inspecter les lieux. Il est assailli, bâillonné, et dans la lutte pousse un cri d'horreur. Effroi de Thérèse, d'abord clouée au sol : elle se précipite sur la porte qui a été verrouillée au dehors. Siméon Keff apparaît et lui explique que tout est consommé, que le prince Jean vient de mourir, victime d'une conspiration politique. Thérèse, toute au sentiment d'amour et de vengeance, va crier, appeler. Mais Siméon Keff la rappelle au sentiment de la réalité ; épouse et mère, à quoi lui servira de faire du scandale, quand tout est consommé, quand celui qu'elle aimait n'existe plus, quand il est temps encore pour elle de prendre la fuite, et d'éviter ainsi le déshonneur et la ruine des siens. La jeune femme se rend et s'en va désespérée. Alors le prince Grégoire reparaît : une fois suprême il tente par la violence de ramener son fils au sentiment du devoir que lui impose son rang et son avenir; mais il se heurte à des fureurs d'amant qui ne veut rien entendre : à la tête de son père, le fils jette des paroles de haine et de vengeance, et c'est seulement à l'heure où tout espoir lui paraît perdu de réussir dans son projet que le Prince Grégoire donne l'ordre à Siméon Keff d'ouvrir la porte de la geôle où il le tenait enfermé.

Voyons maintenant le dénouement, et quelle peut être la solution du drame. Dans le salon du comte de Mégée, celui-ci attend avec sa mère le retour de Thérèse qui s'est absentée pour la journée, et qui doit revenir pour assister au dîner chez les Farmont. Mais Thérèse ne rentre pas; les minutes passent et l'inquiétude envahit l'esprit du comte. La voici pourtant, pâle, livide, décomposée. Les questions vont se presser dans la bouche du mari. Mais il n'ose pas ; il n'ose pas, d'abord parce que sa femme lui en a toujours imposé, et puis parce qu'il pressent en elle une telle souffrance, une telle détresse, qu'il ne sait comment l'interroger, peut-être aussi parce qu'il redoute une révélation qui l'affolerait. Elle, Thérèse, ne veut qu'une chose, le silence, l'obscurité... qu'on ne lui parle pas. On va prévenir le médecin... elle ne veut pas le voir. Elle veut s'enfermer dans sa chambre et s'abandonna à sa douleur. Le pourra-t-elle? Non, car voici la solution du conflit qui s'indique. Elle sera punie de sa faute par le seul être qui ne la puisse soupçonner, par sa fille même, et c'est cet être, innocent et inconscient, Rose de Mégée, qui viendra la supplier d'assister à la soirée des Farmont pour ne pas faire manquer son mariage... Et Thérèse s'exécute, et c'est au moment même où elle traversera le salon en robe de bal qu'une dernière fois elle rencontrera le Prince Jean, accouru pour lui apprendre qu'il a échappé à la mort, et que s'opérera le *réveil* de ces deux êtres dans le sens de leur vraie destinée, dans le sens de leur *devoir*, l'une comme épouse et mère, l'autre comme prince. Dans la belle scène, dans la très belle scène où le Prince Jean découvre sa douleur en constatant que celle qui l'aime et qui le croyait mort, sacrifie le soir même aux exigences mondaines, M. Paul Hervieu nous donne un symbole parlant, éloquent, de l'amertume et des illusions de la passion, et ce n'est pas une des moindres qualités de son œuvre que sa conclusion morale se détache sur une image aussi frappante. Il n'y a pas là seulement de l'habileté, au sens étroit où l'on peut entendre ce mot : il y a encore cette puissance d'enchaînement dans les situations dramatiques, qui tient à la structure même de son esprit et lui communique sa véritable originalité.

Je sais bien l'objection, la grosse objection que l'on peut adresser à M. Paul Hervieu. Pour qu'un tel conflit d'âmes, un double conflit, avons-nous dit, puisse aboutir à la solution qu'exige impérieusement la logique, il faut que les personnages accessoires s'y prêtent avec une complaisance que certains pourraient juger extrême. Il est clair que si le mari de Thérèse, le comte de Mégée, n'était point par définition, l'excellent homme, le mari faible à force de bonté, toujours aux genoux de sa femme, et n'aspirant qu'à un regard d'elle, que l'auteur dès le début nous a montré, une explication s'imposerait, nécessaire

pour expliquer le retard de Thérèse, et qui rendrait impossible le dénoûment de la pièce tel que l'auteur nous l'a donné. Mais ne l'oublions pas, car cela, c'est le fond même de la nature dramatique de M. Paul Hervieu : l'auteur du *Réveil*, du *Dédale*, de l'*Énigme*, a bien moins souci de la psychologie des personnages envisagée dans leur détail, dans leurs *nuances* si j'ose dire, que de la logique et de la vigueur des situations. Toute l'explication de son talent, il convient de la chercher dans ce contraste. N'oublions pas qu'il apparaît, avant tout et par-dessus tout, un logicien dramatique. Lorsqu'il imagine une situation, il ne peut s'empêcher de subordonner si complètement les personnages secondaires aux figures principales, que les premiers s'en trouvent presque annihilés pour donner leur plein sens aux seconds. Il n'en va pas ainsi dans la vie, où parfois la figure du second plan prend soudain un relief plus accusé qu'on ne pouvait s'y attendre et partant contrecarre la volonté qui semblait devoir être victorieuse. Mais à cela M. Paul Hervieu répondra : Mon art n'est point une image fidèle de la vie, mais bien une *transposition*, une mise au point, voulue, préméditée par la logique de mon esprit qui se plaît à plier les événements dans le sens d'une idée maîtresse à laquelle se subordonne tout. C'est bien là son droit d'écrivain d'*idées*, et c'est merveille aussi, reconnaissons-le, qu'un tel écrivain réussisse à nous donner la sensation de la vie, à nous communiquer le frisson dramatique là où tant d'autres viendraient échouer.

L'interprétation est remarquable, comme c'est de tradition dans les pièces modernes à la Comédie. La curiosité, c'était de voir M. Mounet-Sully dans un rôle moderne. Il joue le Prince Grégoire avec une autorité, avec une majesté surprenante : il a toute la race et toute l'âpreté qui conviennent : c'est un Burgrave en redingote et qui semble avoir pris à tâche de démontrer que la redingote ou l'habit peuvent avoir autant de style, quand ils sont portés d'une certaine façon, que la toge ou le pourpoint. M. Mounet-Sully se devait à lui-même, il devait à sa réputation, de faire cette tentative dans la Tragédie moderne. M. Le Bargy a toute la force et toute la passion concentrée qui conviennent à un amant exclusif et à un personnage de M. Paul Hervieu. Quant à Mme Bartet, nul éloge nouveau n'ajouterait rien à ce que nous savons d'elle : elle reste ce qu'elle fut toujours, la plus souple, la plus pliante et la plus séduisante des femmes malheureuses. Elle demeure l'éternelle *Femme de trente ans*, telle que Balzac l'a peinte, figure immortelle qui traversera les âges, et dont Mme Bartet nous est comme l'actuelle incarnation.

PAUL FLAT.

## LES IDÉES LITTÉRAIRES DE RENAN EN 1843-1844 [1]

La sollicitude du bon Le Clerc va surtout à la narration. Il lui demande beaucoup de mérites : clarté, vraisemblance, brièveté, intérêt, agrément. Soit : mais pourquoi, interroge Renan, restreindre à la narration des qualités qui sont de mise partout?

« Appliquez à toutes ces qualités, la réflexion d'Aristote sur la brièveté (pag. suiv.) » (*Rhét.*, p. 99.)

Et en effet, deux pages plus loin, Aristote constate que la brièveté ne convient pas plus à la narration qu'à l'exorde ou à la preuve. Le Clerc est donc désavoué par un de ses oracles : fâcheuse mésaventure pour un fanatique.

« La narration, continue Le Clerc, doit être *vraisemblable*. » Cela déplaît à Renan. Le mensonge aussi peut être vraisemblable ; il l'est même, souvent, plus que la vérité, puisque, pour être cru, il faut qu'il se donne des airs de vérité, tandis que la vérité peut ne pas avoir de vraisemblance. Il rectifie :

« ou plutôt vraie. » (*Rhét.*, p. 100.)

Mais la vérité n'importe guère à un rhéteur. Il faut réussir coûte que coûte, enlever par n'importe quel moyen un acquittement ou une condamnation fictive. A ce point de vue, Quintilien est d'un aimable cynisme, et Le Clerc lui emboîte le pas avec une insouciance touchante : « Si vous accusez un homme de meurtre, peignez-le colère, violent, emporté. » Tels sont les conseils du professeur latin. Dans l'interligne Renan ajoute :

« quand même il ne le serait pas. »

En revanche Quintilien recommande, si on veut rendre un plaideur sympathique, de lui donner des mœurs irréprochables. Pour le coup, Renan éclate :

« quand même il ne les aurait pas. Ah! sotte rhétoriq., je te tiens! Elle n'avait pas le sens du vrai, cette misérable machine à mensonges, et l'éloquence pourtant n'est-ce pas le *vrai de l'homme* ». (*Rhét.*, p. 100.)

La « machine à mensonges », si elle n'avait pas le sens du vrai, n'avait pas davantage le sens de la vie. Elle se complaisait dans les incidents romanesques et singuliers. Quintilien suppose un homme accusé d'en avoir assassiné un autre, dont il était l'héritier, et formule ainsi le réquisitoire : « Vous espériez une succession, et une riche succession ; vous étiez dans l'indigence, et actuellement poursuivi par vos créanciers ; vous aviez offensé celui qui vous avait fait son légataire, et vous saviez qu'il voulait changer

(1) Voir la *Revue Bleue* du 16 décembre 1905.

son testament. » Évidemment, ces détails sont possibles; mais ils présentent un vice capital : ils ne sont pas.

« Type de cette rhétorique toute de lieu commun et peu soucieuse de la vérité du fait actuel. » (*Rhét.*, p. 113.)

Le moyen de s'intéresser à cette pénible élucubration? Et puis ces affaires d'argent, d'héritage attendu et manqué, de testament fait et refait, quel noble sujet pour des élèves de rhétorique! (1)

III

Le chapitre de l' « Élocution » donne des préceptes et même des exemples de beau langage. Les préceptes valent peu, les exemples encore moins. Une citation de Cicéron sur l'inconvenance « *de parler en termes simples et familiers de la majesté du peuple romain* » n'évoque chez le sulpicien, déjà liseur acharné, qu'un souvenir passionnant d'ancienne lecture :

« Idée de *Majesté*. Cf. de Maistre. » (*Rhét.*, p. 196 )

Il est curieux combien Renan, jeune, goûtait cet ultramontain. Il savait par cœur les *Soirées de Saint-Pétersbourg* (2) et connaissait aussi bien le *Pape* : car c'est là que, dans son grand style impérieux, de Maistre expose la majesté du latin : « cette langue commande encore dans les livres de ceux qui la parlèrent. C'est la langue des conquérants romains et celle des missionnaires de l'Église romaine (3)... » — Ailleurs, enthousiaste pour cette phrase de Florus sur Scipion enfant et plein de promesses : « *Hic erit Scipio, qui in exitium Africæ crescit* », Le Clerc patauge un peu : « Ne voyez-vous pas un enfant qui croît et s'élève comme un géant? » Il a perdu, aux yeux de Renan, l'occasion de se taire :

« Oh! que c'est mal tourné! Exemple d'une image belle en soi, qui devient ridicule sitôt qu'on veut l'analyser en d'autres termes. — Ce sont de ces beautés qu'il faut laisser sentir et qui aussi bien se sentent sans commentaire. » (*Rhét.*, p. 203-204.)

A propos de cet éloge de la fameuse oraison funèbre qui se rapporte, dans Thucydide, aux premières années de la guerre du Péloponnèse : « Si vous condamnez ces discours si touchants et si nobles, vous ne savez donc pas que les peuples, après les victoires et les conquêtes, ont besoin d'être consolés! » le jeune homme n'a plus de colère; il n'éprouve que du mépris :

« Dieu! que c'est bête! » (*Rhét.*, p. 333.)

Le Clerc est lancé; on ne l'arrête plus : après l'histoire romaine, l'histoire d'Orient lui inspire une phrase ronflante, grandiloquente : « nous y voyons le faux prophète s'avancer avec l'Alcoran et le glaive, et le *pasteur* d'Arabie, sans sortir des États de ses maîtres, conduire sa caravane des murs de Bagdad au palais d'Abdérame, réservé aux petits-fils de Pélage. » Visiblement, sur un thème oriental, le classique impénitent a voulu se distinguer, et montrer qu'à l'occasion il savait peindre comme un romantique. Tel n'est pas du tout l'avis de son Aristarque :

« C'est ça de la couleur locale!! » (*Rhét.*, p. 337.)

Après l'Orient, le moyen âge : il célèbre ces « héros des croisades qui se lèvent à la voix éloquente de l'ermite ou de l'apôtre, s'arment du signe glorieux qui doit conquérir le saint tombeau, et marchent où les conduit l'oriflamme. » Renan s'ébahit qu'un savant ait un style si pâteux :

« Je n'en reviens pas, quand je songe que c'est ce vieux critique qui a écrit ces pages écolières. » (*Rhét.*, p. 338.)

Les exemples nous mènent aux théories. Le Clerc constate malignement que les négligences de style échappées aux bons écrivains deviennent chez les grammairiens des « figures »; pour cette fois — une fois n'est pas coutume — il trouve grâce devant son juge :

« remarque très fine. » (*Rhét.*, p. 258.)

Mais le reste du chapitre, qu'il traite du style en général, ou, en particulier, du style poétique, lui paraît fatras.

Pour le style, le guide de Le Clerc est Buffon, et c'est donc Buffon qui essuiera désormais le feu des épigrammes et des injures. Buffon et Le Clerc déclarent que, malgré l'apparence, les hommes diffèrent peu par les idées et se distinguent surtout par le style. Réponse brève :

« fort sot. » (*Rhét.*, p. 150.)

Ils déclarent encore que « la quantité des connaissances, la singularité des faits, la nouveauté même des découvertes ne sont pas de sûrs garants de l'immortalité. » Deux fois Renan commente, et avec irrévérence, et même avec quelque injustice : c'est de son âge. A droite, sur la page incriminée, il crayonne :

(1) Il faut dire, à la décharge de Le Clerc, que dans le « Supplément » de sa *Rhétorique*, il revient à des idées plus saines : «... les sujets historiques adoptés dans nos écoles, écrit-il, p. 328, sont bien préférables aux sujets bizarres et imaginaires que traitèrent ordinairement les anciens, et qui ont été blâmés par Quintilien lui-même (II, 10), quoiqu'il en reste un grand nombre qui portent son nom. » On trouve, dans ce même « Supplément », un admirable « discours » de Michelet écolier.

(2) *Souv. d'enf. et de jeun.*, p. 181-182.

(3) DE MAISTRE, *Œuvres compl.*, 1884, du *Pape*, t. II, p. 161.

« Voilà bien Buffon, et le naturaliste littérateur, ou plutôt le littérateur qui a pris la nature pour thème de style, qui rejette les classifica. (*sic*) parce que cela n'est pas littéraire. Pauvres gens ! » (*Rhét.*, p. 151.)

A gauche, il établit une intéressante distinction entre deux sortes d'immortalité : celle qu'on doit à ses idées, et qui, quand ces idées se répandent partout et sont adoptées de tout temps, est universelle comme elles-mêmes ; — celle qu'on doit à son style, et qui se localise dans le cadre étroit d'un volume :

« Il est vrai; l'ouvrage scientifique, même créateur, n'est pas immortel; mais le nom du créateur est immortel. On ne lit guère Newton dans son texte, mais on le lit (1) partout. Voilà certes une immortalité qui vaut bien l'autre. Descartes est moins lu dans le texte que La Bruyère, mais Descartes, ce sont ses idées, et ses idées sont partout. La Bruyère au contraire n'est que là où est son texte. Immortalité d'idées, immortalité de textes. » (*Rhét.*, p. 151.)

Sur la poésie, sur le style poétique, le désaccord est perpétuel entre l'auteur et le lecteur. Fidèle au dogme classique de la division des genres, Le Clerc ne comprend l'épître, si elle a pour but d'instruire, que froide et compassée : « Une *épître didactique*, légifère-t-il, ne respirera point la passion. » Renan souligne, s'émeut ; il prend le parti du genre sacrifié : pourquoi une épître ne respirait-elle pas la passion ? pourquoi la condamnerait-on, même instructive, à la froideur ennuyeuse ?

« Mauvaise manière de délimiter les genres : on peut tout faire en tout. Je conçois une épître en vers aussi passionnée qu'une Ode, s'il s'agit de la Morale, de l'homme (2) ou de Dieu par ex. » (*Rhét.*, p. 227.)

Encore l'épître didactique a-t-elle un fond sérieux ; on n'y parle pas pour ne rien dire. Mais, dans son ensemble, la poésie se borne à un jeu d'esprit; le poète veut, dit Le Clerc, « nous amuser agréablement. » Nouvel accès de colère :

« !!! Horreur! Il ne faudrait pas alors y donner un quart d'heure. Jusqu'à quand donc répétera-t-on ces dégradantes et séniles sottises. » (*Rhét.*, p. 153.)

Hélas ! on les répétait depuis bien des années, et, cette fois, Le Clerc empruntait son opinion à Racine le fils. A Racine le fils, sous la forme d'un éloge moqueur, Renan dit son fait; puis dans une phrase exquise, imagée, qui annonce déjà chez l'annotateur adolescent l'écrivain supérieur, il trace le parallèle des deux écoles, le classicisme odieux et le romantisme chéri :

« Ah ! le charmant poète ! qu'il comprenait bien la dignité de son art ! Voilà bien ce pâle classicisme, concevant la vie comme une route sèche et monotone, sur laquelle de temps en temps on s'amuse froidement avec l'idéal, et cela encore en se coupant bien soigneusement les ailes. Pour nous, c'est une voie lactée, blanche, céleste et lumineuse sur un fond bleu parsemé d'étoiles. » (*Rhét.*, p. 151.

Avec la lecture prend fin le supplice de Renan. Il pousse un soupir de délivrance, et, sur la dernière page, après la table des matières, appelle de tous ses vœux le vaillant qui combattra, qui anéantira la rhétorique. Pourquoi ne serait-ce pas lui?

« Qui nous délivrera de cette aristocratie de rhéteurs? Courage, Ernest. Toi peut-être. » (*Rhét.*, p. 382).

Ernest devait manquer de courage. Deux mois après la déclaration de guerre, il a du remords. Par suite d'une espèce d'inquiétude morale dont il ne s'est jamais complètement guéri, d'une tendance aux virements et aux revirements, d'une crainte d'avoir exprimé le faux quand il croyait avoir conçu le vrai — et c'est là ce qui explique, en grande partie, le tour ondoyant de sa pensée, — il est mécontent de lui-même, il voudrait biffer cette provocation belliqueuse et arrogante :

« En relisant cette note deux mois après l'avoir écrite, j'ai éprouvé un agacement très pénible. J'ai cru entendre un encouragement de mauvais goût. Et cette seconde note elle-même ne me met pas en plein contentement. » (*Rhét.*, p. 382.)

IV

Ces notes agressives n'étaient-elles qu'une suite de boutades ? Sa correspondance et, on peut le dire, toutes ses œuvres démontrent le contraire. Ses lettres à sa sœur Henriette expriment, vers la même époque, le même dégoût d'un enseignement littéraire purement verbal. Il écrit d'Issy, en 1842 : « ... pour rien au monde, je ne voudrais désormais retourner aux déclamations de la rhétorique. C'est la science des mots opposée à celle des choses (1). » Il parle avec dédain des « études frivoles de la rhétorique (2). » Entre Hegel et Le Clerc, le choix était facile : « la raison seule règne en philosophie (3). »

Il eût voulu aussi la voir régner dans les lettres. Ce qu'il reproche à la littérature pédagogique, il le reproche également à la littérature créatrice. Toutes les servitudes qui entravent l'indépendance de la production lui paraissent aussi monstrueuses que celles qui paralysent la sûreté du jugement. Et c'est pourquoi, quand il a sous les yeux même des chefs-

(1) On lit son nom.
(2) Mot peu lisible ; lecture incertaine.

(1) *Lettres intimes*, 1896, p. 86.
(2) *Lettres intimes*, p 96
(3) *Lettres intimes*, p. 87. — Cf. *Souv. d'enf. et de jeun.* : « ... en rhétorique je laissai un renom douteux. Écrire sans avoir à dire quelque chose de pensé personnellement me paraissait dès lors le jeu d'esprit le plus fastidieux. » (p. 87).

d'œuvre dramatiques comme les tragédies de Corneille et de Racine, il mêle à son enthousiasme très sincère les restrictions d'une intelligence libérée.

Enthousiaste, il l'est, certes, en dépit de son juvénile penchant pour le romantisme ; il jouissait avec passion de toutes les formes du talent. Le sublime le transportait d'un indicible plaisir. Pour ce séminariste qui ne va pas au théâtre, la lecture suffit à évoquer les splendeurs de la mise en scène ; et son imagination lui donne des fêtes plus grandioses que ne feraient ses yeux. Il est « bon public » ; il apporte dans ses jugements sur ces vieilles choses la naïveté d'émotion d'un enfant. Il revit les états d'âme des légendaires personnages, l'angoisse de Rodrigue, la barbarie d'Horace, les fureurs d'Oreste. Il note à la hâte dans le tumulte de ses vives impressions. Des épithètes admiratives, des banalités, sous le crayon de ce liseur à l'âme neuve, acquièrent une fraîcheur délicieuse (1). La scène du soufflet, dans le *Cid*, le ravit, comme peinture achevée du monde chevaleresque :

« Voilà où je trouve surtout Corneille original et primitif dans le sens élevé, représentant une époque, une face, un système de vie dans l'humanité : Loyauté, devoir, honneur ; un fier et noble gentilhomme du temps de Louis XIII (2) ».

A propos de la scène de la provocation, entre le comte et Rodrigue, il exulte :

« Oh ! que c'est beau ! tout dans l'idéal ! Vertu seule ! pure chevalerie ! » (*Corneille*, I, 350.)

Andromaque est mise en demeure de sacrifier son enfant ou d'épouser Pyrrhus ; sur ce chantage féroce :

« Position admirable. Jamais on n'a fait mieux, je le déclare. Oui, je dis comme Voltaire : Le comment. (*sic*), c'est de mettre partout : admirable. Il n'y a que le beau mêlé qui prête au commentaire (3). »

Sur le vers poignant d'Oreste : « Et je lui porte enfin mon cœur à dévorer » :

« Ne dites plus que les classiques sont pâles. » (*Racine*, I, 247.)

Mais son enthousiasme n'obscurcit nullement son sens critique ; il discerne les faiblesses des classiques, et les analyse avec rigueur. Pour l'impeccable Racine, à l'occasion, il est fort sévère. Par exemple il censure une petite Ode de Racine débutant, la VII[e], les *Jardins*, où il y a en effet quelque redondance, mais excusable chez un versificateur inexpérimenté :

Je vois naître dessus les lis
L'incarnat de la rose ;
Je vois la flamme et sa rougeur
Dessus la neige éclose,
Embellir même la blancheur.

« Voilà bien, annote-t-il, l'écolier qui ne peut rien dire sans le pousser à l'extrême et l'orner autant qu'il peut l'être. Il parle de la rose : il faut qu'il en dise tout ce qu'on peut en dire. » (*Racine*, IV, 22.)

Les « confidents » de Racine sont trop nombreux. A propos de la *Thébaïde*, il les appelle « vermine de notre théâtre ». A propos de *Bérénice* :

« Tout juste un confident comme appendice à chaque personnage. Que c'est lourd ! » (*Racine*, II, 112.)

*Britannicus* — on ne sait trop pourquoi — lui paraît languissant :

« Cette pièce abonde en scènes extrêmement fortes ; mais on est frappé de la manière presque froide avec laquelle elles sont traitées... On sent le grand maître qui ne se tourmente pas. Voyez par exemple la 2[e] scène de Junie et de Britannicus. On voudrait les stimuler tous les deux ; et même la scène de Néron et d'Agrippine. Act. 4, sc. 8. Il est remarquable que la *mère* ne se montre pas un instant en ce discours. » (*Racine*, II, 94.)

Chez Corneille, il remarque parfois « une rhétorique artificielle du plus mauvais effet (1) » ; il remarque surtout un attachement superstitieux aux « règles » et des subtilités normandes pour les concilier avec les exigences du théâtre. Les récriminations de Renan contre les « règles » sont si fréquentes que je renonce à tout citer ; voici les principales. Dans l'*Examen* du *Cid*, Corneille se plaint de ce qu'il appelle « l'*incommodité* de la règle » (la règle des vingt-quatre heures.) Renan souligne et ajoute :

« Expression fort remarquable. Des règles qui ne servent qu'à incommoder et à gêner ! Quel monstre en littérature ! » (*Corneille*, I, 429.)

Plus bas, le poète explique qu'il a dû supposer, contrairement à la vérité historique, que le roi Fernand était maître de Séville, pour rendre vraisemblable la surprise des Maures, qui ne pouvait être rapide que s'ils venaient par eau. Renan est mal satisfait de cet expédient :

« Procédé fort curieux pour se *débarrasser* de ces malheureuses règles. Ce sont les tours de passe-passe d'un écolier qui élude habilement, de manière qu'on n'ait rien à lui dire... »

Plus loin encore : si le flux de la mer, insinue Corneille, ne monte pas réellement jusqu'à Séville, peu importe « pour ceux qui n'ont pas été sur le lieu

(1) Le *Corneille* est édité chez P. Pourrat, 1844 ; le *Racine*, id., 1838 ; tous deux appartiennent à la bibliothèque particulière de M. et M[me] Psichari. Je me borne ici à quelques extraits caractéristiques.
(2) *Corneille*, P. Pourrat, I, 335.
(3) *Racine*. P. Pourrat, I, 216.

(1) *Corneille*, I, 261 (à propos de *Médée*).

même ». Devant cet aveu plein de candeur, Renan triomphe :

« Inimitable ! Ne disais-je pas bien : de vraies attrapes pour celui qui ne sait pas. Un artifice fondé sur l'inadvertance de l'auditoire ».

Sur les funérailles du comte l'auteur du *Cid* déclare avoir préféré ne rien dire, afin que le public n'y songeât point. Renan souligne et désapprouve :

« Encore un tour de passe-passe ; allongez le temps à dix ou douze jours au contraire, et tout cela passe. (*Corneille*, I, 432.)

Il ne tolère pas davantage que l'on profite, pour se tirer d'embarras, de l'inattention du public : « Cet artifice, reconnaît ingénument Corneille, m'a si bien réussi, que peu de personnes ont pris garde... » C'est scandaleux !

« Il se fonde encore sur l'inadvertance de l'auditoire. »

On le voit : dès le séminaire, les idées littéraires de Renan sont arrêtées. Sa malveillance contre la vieille rhétorique, ses annotations aigres-douces sur Corneille et Racine procèdent d'un esprit semblable à lui-même. Il estime, et hautement, ce qui en est digne, mais ne se laisse assujettir à aucun parti pris d'école, à aucun préjugé de classe. L'indépendance de son jugement, à l'âge où on se cherche encore, est déjà complète.

V

Les années passent : le maître d'études de la rue des Deux Églises, couvert de gloire, est entré à l'Institut, et, à ce titre, prononce en 1869 l'éloge d'un académicien qui venait de disparaître. Il vantait sa « vie innocente et pure », sa « vieillesse respectée » ; il le montrait « décoré de la double noblesse de la science et de la vertu » (1) ; il l'appelait un « homme éminent ». De son professorat en rhétorique de Charlemagne il disait : « On n'avait pas encore vu dans l'Université d'enseignement aussi solide. » Et encore : « Il s'avouait hautement le disciple de cette grande école française, qui a tant fait pour la raison et pour l'humanité. »

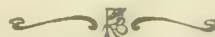
Ce défunt considérable, c'était Victor Le Clerc, appelé en un autre temps le « rhéteur aux séniles sottises ». Faut-il admettre que de 1843 à 1869 les idées de Renan s'étaient modifiées ? Cela serait véniel et même honorable, s'il n'y a rien de plus honorable que de reconnaître une erreur. Mais le fait est que Renan n'avait rien abdiqué de ses idées de Saint-Sulpice. Ce qui explique le changement de ton à l'égard de Le Clerc, c'est que celui-ci, dans l'intervalle, avait entrepris des travaux plus élevés qu'une *Rhétorique* pour des enfants : il avait collaboré, avec autant de savoir que de discernement, à l'*Histoire littéraire* de la France ; Renan eût été injuste de méconnaître cette part importante de collaboration avertie. Et de plus il eût été ingrat : car Le Clerc fut de ceux qui, dès sa sortie de Saint-Sulpice, devinèrent son incomparable talent et lui facilitèrent dans la mesure du possible l'accès de la littérature.

Mais d'ailleurs, jusque dans ce panégyrique Renan insinua quelques réserves, qui étaient comme un rappel intime de ses griefs passés : « les opinions universitaires, écrivait-il, étaient, si l'on peut ainsi dire, sa religion ». Il égratignait légèrement « ce professeur d'un goût essentiellement classique, ce critique dominé jusqu'à l'excès peut être par les idées littéraires des anciens rhéteurs latins... » Enfin il flétrissait en termes décisifs « l'orthodoxie classique, au moins aussi intolérante que l'orthodoxie religieuse (1) ». N'en doutons point : Renan, incapable de haine contre qui que ce soit, a persisté dans sa rancune systématique contre l'Université, contre le classicisme, et quel qu'en soit le plus ou moins de fondement, il convient de rendre hommage à ce sceptique notoire pour la solidité de ses prédilections et de ses répugnances littéraires.

JULES W[illegible]E.

(1) *Mélanges d'hist. et de voyages*, p. 155. — Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXV, p. IX-XLV.

(1) *Mélanges*, 464 5.



## CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

### EN RUSSIE

De l'aveu des observateurs les plus clairvoyants, l'issue précise de la tourmente révolutionnaire qui sévit dans la Sainte-Russie ne saurait être augurée ; et c'est un étrange spectacle que celui des événements tragiques et des intermèdes comiques qui se déroulent confusément là-bas.

Les ouvriers des villes sont dociles à l'exaltation de ces prisonniers politiques libérés, dont le caractère est digne d'estime et le sort de commisération, mais dont les desseins politiques sont inévitablement chimériques. Dans maintes grandes villes, il est fort difficile à un modéré de publier un manifeste ou un article : les ouvriers typographes refusent de l'imprimer... à moins d'insérer en regard une réfutation. N'est-ce point par suite d'une semblable abstention que périrent en 1791 les fameux *Actes des Apôtres* ?

Les révoltés voudraient défendre leur cause les armes à la main. Mais ils ne trouvent guère à acquérir que de vieux pistolets de rebut. Et plus d'un énergumène, dans les rues de Pétersbourg ou de Moscou, tira sur les agents qui l'arrêtaient... sans autre effet que de brûler légèrement leur vêtement !

Ils ont une confiance absolue en la grève, comme moyen de combat et de victoire. Il est vrai que, jusqu'ici, par conviction ou par humanité, bien des patrons leur ver-

sèrent des salaires, malgré la cessation du travail. Les révolutionnaires, d'autre part, n'étaient point sans fonds, qui créèrent, après le manifeste du 30 octobre, cinq grands journaux social-démocrates. Mais quelles terribles privations n'entraînera point désormais une grève générale!

Réalistes, les paysans pillent les grands domaines et se les partagent... avec l'assentiment du Tsar, croient-ils. C'est moins la terre qui leur manque cependant — disent d'excellents esprits — que l'outillage nécessaire pour obtenir un rendement suffisant.

Qui guidera ces masses populaires, excitées et déchaînées? le Tiers-État? Il comprend en Russie, outre le parti proprement dit de « l'Intelligence », professeurs, étudiants, etc..., outre la classe commerçante, la petite noblesse, adonnée au service de l'État, aux autres professions libérales ou à l'industrie. Il est, néanmoins, peu compact, isolé, suspect de défendre des intérêts de classe. Et, par faiblesse, par désir de complaire aux ouvriers, aux paysans, il cède à la contagion ultra-révolutionnaire, loin d'y résister!

C'est ainsi que le silence contraint des sages, et la véhémence des autres, firent du congrès des Zemstvos de Moscou, une académie d'idéologues — et non une prudente assemblée de terriens expérimentés. Ce congrès revendiqua le suffrage universel direct, au profit même des pires illettrés, et il éluda certaines responsabilités nécessaires. Certain jour, un télégramme de M. Witte, l'informa de la mutinerie des marins de Sébastopol — l'engageant à la modération : graves perplexités! Dans la commission saisie de l'incident, l'éminent professeur Maxime Kovalevsky, avec le sens politique et la science juridique qui le distinguent, suggéra la réponse opportune : à savoir, qu'en aucun cas, l'armée ne doit s'ingérer dans les conflits politiques. Aussitôt un congressiste demanda que, si la motion était votée, sa désapprobation fut dûment constatée. Un collègue l'imita, un troisième entraîna, sous prétexte de confidence urgente, M. Kovalevsky dans une salle voisine. Et quand ils revinrent, tous les congressistes, dans leur anxiété, s'étaient évadés! Aucune décision ne put être prise!

Il serait nécessaire, cependant, que les partis révolutionnaires, disciplinés, voulussent obéir à une direction éclairée. Car, tout excès pourrait provoquer de terribles représailles. Les Vieux-Croyants ont formé de grandes bandes d'un fanatisme sauvage et promptes à la tuerie. On sait qu'à Tomsk, ils acculèrent les représentants de « l'intelligence » dans un théâtre, auquel ils eurent la sanguinaire folie de mettre le feu : L'avènement d'une république provoquerait, croit-on, le massacre des étudiants et des Israélites.

Les cosaques demeurent aussi les séides de la réaction. Dotés dans leur pays d'une certaine autonomie, ils sont, en retour, redevables du service militaire vis-à-vis du Tsar, et ils doivent à son appel accourir montés et équipés. Leur cheval représente leur fortune. Aussi, dans l'émeute, dès que la populace s'attaque à leur monture, deviennent ils furieux et féroces!

L'armée est mécontente du dénûment où la maintiennent des chefs prévaricateurs, et son irritation éclate ici et là en mutineries. Mais il semble qu'elle reste loyaliste. Elle est, d'ailleurs, sous la plus rigoureuse surveillance. On cite le cas d'officiers qui, conviés à des conférences privées, à Saint Pétersbourg et à Moscou, s'y rendirent, furent dénoncés par la police, et aussitôt mis en demeure de se démettre!

Telles sont les forces dont dispose l'opinion rétrograde, que forment les grands propriétaires et la Cour. Il est vrai que les gens de Cour sont des adversaires moins vaillants que perfides. A certaines heures d'angoisse, le Tsar se trouva presque seul, livré à ses velléités, à ses élans mystiques, à toutes les contradictions d'une nature faible. Ses fidèles avaient fui devant le péril. La défection de l'un d'eux, comblé d'excessives faveurs, est devenue légendaire : Votre Majesté, dit-il à l'Empereur, connaît mon inflexible dévouement ; mais ma vieille mère, souffrante et inquiète, se rend à l'étranger; je dois l'y conduire!

Révolutionnaires ni Rétrogrades, si violemment hostiles, n'ont d'influence décisive sur M. Witte. Fort de son habileté et de sa bonne chance coutumière, il se flatte de les duper tous. On a prétendu qu'il avait demandé aux libéraux leur appui, et qu'il s'était heurté à un refus. A la vérité, il offrit bien un portefeuille au prince Troubetzkoï, mais à cette singulière condition : Devenez ministre, nous traiterons ensuite du programme!

C'est du même ton qu'il cause à Saint-Pétersbourg avec les professeurs notoires, — car il a la coquetterie de les recevoir, sous prétexte de les consulter, et afin de les flatter et de les gagner : « J'ai pu me tromper au cours de ma laborieuse carrière, disait-il naguère à quelques-uns d'entre eux ; mais si j'ai erré, du moins est-ce avec Karl Marx! » Le génial bureaucrate ne craint point, on le voit, de se présenter modestement en disciple de la Social-démocratie!

Du moins a-t-il l'expérience des affaires, une sagacité servie par une vigilante activité et l'ambition de triompher des partis en rétablissant l'ordre, — s'il le faut, dans la Liberté! Il est l'homme le plus apte à gouverner ce pays, où se répand la panique : ne dit-on point qu'une faillite est imminente, et les riches propriétaires ne déposent-ils pas leur fortune mobilière chez des banquiers étrangers, en compte courant à 1/2 p. 100!

Mais, quand le peuple prend conscience de lui-même, un homme ne peut établir à lui seul le nouveau statut social. Aussi est-ce à la Douma que vont, en définitive, les plus clairvoyantes espérances. Placée en face de la sombre réalité, investie de responsabilités précises, l'assemblée nationale sera conduite à prendre les décisions nécessaires.

— Et toi aussi, disait un zemstvoïste de Moscou au cocher de la troïka qui l'emportait au Congrès, et toi aussi, tu iras piller, si tu ne l'as fait déjà, les grands domaines fonciers.

— Es-tu fou, répondit le brave homme, suis-je donc un « asiatique » pour me livrer à ces excès! — (On sait que les principales dévastations ont été commises à Saratof).

Souhaitons que cette sagesse pratique inspire, dans quelques mois, la Douma de Saint-Pétersbourg.

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52 rue Madame. — *Le propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.

# REVUE
# POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
# REVUE BLEUE

**FONDATEUR : EUGÈNE YUNG**

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 27 — 5e SÉRIE — TOME IV — 30 DÉCEMBRE 1905


## UN CHAPITRE INÉDIT DES PROMENADES DANS ROME

Ces quelques pages devaient servir de memoranda à Stendhal pour la rédaction du livre qu'il projetait, dès 1824, de consacrer à l'Italie et qui devait être, cinq ans plus tard, les *Promenades dans Rome*, lues encore avec profit par les touristes intelligents (1).

Stendhal adresse cette lettre à son cousin Romain Colomb, alors directeur des Contributions directes à Paris, avec ces mots : « Pendant que tu donnes tous tes soins à la prospérité du fisc, j'observe de mon mieux la Ville Éternelle. Voici une de mes dernières élucubrations ; mets-la de côté, peut-être un jour pourrons-nous la placer quelque part. »

Les seuls passages qui ont été utilisés presque textuellement par Stendhal sont relatifs au prince Demidoff et au pontificat de Léon XII. Nous les avons supprimés.

L'essai n'y aura pas perdu — ce spirituel réquisitoire contre les Anglais se présente ainsi dans toute son unité. Je ne sais s'il est vrai que les conseils ne servent jamais de rien et ne puis dire si les Anglais sauront profiter de ceux que Stendhal leur donne avec tant de finesse, mais un peu tardivement... Ce qui est sûr, c'est que les lecteurs de la *Revue Bleue* auront un plaisir infini à lire ce chapitre inédit des *Promenades dans Rome*.

CASIMIR STRYIENSKI.

### LES ANGLAIS A ROME

Rome, le 13 novembre 1824.

Rome est fort heureuse de voir les voyageurs anglais accourir dans ses murs. Sans eux les classes laborieuses ne verraient jamais un écu ; sans eux les classes supérieures ne verraient jamais une idée nouvelle. D'où vient cependant qu'à part quelques exceptions, aussi rares qu'honorables, les Anglais sont profondément haïs par la classe inférieure et poursuivis par le ridicule, dans les salons de M. le duc de Torlonia (1) ou de M. Demidoff (2) ?

Voici deux anecdotes dont j'ai été témoin et qui indiqueront les motifs et les sources des sentiments des habitants de Rome, à l'égard des Anglais, qui les envahissent par leur visite. Il y a un tableau célèbre à Velletri ; ce tableau est à l'Hôtel de Ville ; le portier entre dans l'intérieur des appartements et ouvre d'en dedans la petite chapelle où est le tableau. Je me rencontrai à la porte de cette chapelle avec quatre voyageurs anglais : l'un d'eux, qui parlait fort bien l'italien, mais l'italien de Pétrarque et non pas celui de la conversation habituelle, est fils d'un marchand très riche de Londres. Nous entrâmes ensemble, nous vîmes le tableau célèbre. Au sortir de la chapelle, le jeune Anglais qui parlait italien présenta, pour lui et ses camarades, au portier *cinq sous de France* (un mezzo Paolo). Sur quoi le portier les accabla d'imprécations ; car dans ce pays le despotisme est si fort depuis trois cents ans, qu'il a détruit l'aristocratie. Le peuple de Rome n'estime un homme que d'après sa dépense actuelle. Il n'y a d'exception que pour les famille Borghèse, Chigi, Gabrielli, Fal-

(1) Cette année même on vient enfin de traduire pour la première fois en italien les *Promenades dans Rome*, sous le titre heureux de *Roma di Stendhal*.

(1) Sur Torlonia, duc de Bracciano, grand d'Espagne, marquis de Roma Vecchia, etc. Voir : *Promenades dans Rome* (édition 1829) I, 216-221 et comtesse Potocka : *Voyage d'Italie* (1 vol. Paris, 1899), 48-52.

(2) Sur le prince Demidoff, voir : *Promenades dans Rome*, *passim* et particulièrement, I, 252-260, et comtesse Potocka : *Voyage d'Italie*, p. 32-34.

conieri, Albani et une ou deux autres, que le peuple respecte, parce qu'il admire leur palais.

La seconde anecdote que j'ai à vous conter s'est passée sur la place d'Espagne. Un jeune Anglais donne à un armurier célèbre un fusil de chasse à raccommoder ; on le lui rapporte au bout de huit jours ; le garçon demande deux écus (11 francs). Le jeune Anglais l'envoie promener, dit que c'est trop cher, se met en colère. Le garçon de l'armurier lui rend le fusil, mais retient la baguette, disant avec le sang-froid parfait du peuple à Rome, sang-froid qui dure jusqu'au moment où éclate la colère la plus enragée : « J'ai ordre de mon maître de recevoir deux écus ; j'emporte la baguette du fusil ; passez à la boutique vous marchanderez avec mon maître. » Le jeune Anglais se rend à la boutique de l'armurier avec un de ses amis. Il y a une discussion dans laquelle l'Anglais dit en italien à l'armurier *vous êtes un fripon*. L'armurier répond à cette injure par des injures; l'ami de l'Anglais tombe sur l'armurier à coups de cravache ; un enfant de seize ans qui était au fond de la boutique, voyant battre son maître, saisit un couteau de chasse qui était à côté de la meule à aiguiser, se précipite sur l'Anglais qui *horsewhips* (frappe) son maître et lui porte un coup dans la cuisse; la lame du couteau de chasse rencontre une artère, l'Anglais tombe dans son sang, le jeune homme prend la fuite. Après cet assassinat, qui eut lieu dans les premiers jours de décembre de l'année dernière (1823), les Anglais qui étaient reçus chez le duc Torlonia, riche banquier, fort juif, et dans un petit nombre d'autres maisons, affectèrent de se répandre en injures sur le *caractère romain*, en parlant des Romains et chez eux.

Un Anglais se serait-il permis de traiter un armurier anglais comme le jeune voyageur traita l'armurier de la place d'Espagne ?

Un Anglais souffrirait-il qu'à dîner chez lui, un étranger vilipendât, dans les termes les plus offensants, le *caractère anglais* ?

Un Anglais oserait-il offrir deux *pence and a half* (cinq sous de France), au concierge de l'Hôtel de Ville de Cambridge, qui lui aurait montré un tableau célèbre ? L'on me dira : dans la foule immense des Anglais qui inondent l'Italie, il y a des gens des classes inférieures de la nation. — J'ai prévu cette objection. L'Anglais qui a donné cinq sous au portier de Velletri, les deux Anglais qui sont allés chez l'armurier, sont fort riches et appartiennent à la classe distinguée de la nation; ce sont des gens comme il faut. Veut-on connaître le mal, le voici : Les Anglais croient qu'il leur est permis de se conduire en Italie, comme ils n'oseraient pas se conduire à Londres (1).

On peut battre un ouvrier de Florence, il s'humiliera ; Florence, depuis Cosme II, est un pays d'aristocratie. On peut battre un ouvrier français ; s'il a servi, il vous proposera un duel. On citait, l'année dernière, un cocher de cabriolet qui, frappé par un officier russe, avait tiré la croix de la Légion d'honneur de sa poche, l'avait arborée froidement à sa boutonnière ; cela fait, avait donné un soufflet à l'officier insolent. Il y eut duel au pistolet et le hasard, juste cette fois, fit tomber l'officier insolent. A cette seule exception près, l'on peut battre impunément l'ouvrier français, mais non le romain; et c'est sur quoi je me fonde pour estimer ce peuple. L'abominable despotisme qui pèse sur lui depuis le xv[e] siècle (voyez les Mémoires de Benvenuto Cellini), ne lui a laissé qu'une vertu : la force. Cette vertu prend souvent la physionomie du crime, comme dans l'assassinat de l'armurier de la place d'Espagne. Mais je le demande à tout homme de cœur, dans l'absence totale des lois, lorsque le Romain des basses classes sait, par une expérience de tous les jours, qu'il est absolument inutile de demander justice pour violences personnelles, contre un homme *bien vêtu*, auriez-vous mieux aimé que le jeune ouvrier armurier laissât battre son père ?

Il est vrai qu'il y a loin du Romain au patient Irlandais, qui, ainsi qu'il est prouvé au procès de Lord Clermont (*Times* de septembre 1824), laisse patiemment battre son fils, et même souffre que Lord Clermont lui casse le bras.

Le parti que prirent les Anglais de la classe élevée à Rome, de charger de malédictions le *caractère romain*, à propos de l'assassinat de la place d'Espagne, redoubla la haine qu'on porte à la nation anglaise, étouffa la voix de plusieurs philanthropes qui cherchaient depuis longtemps à combattre ce sentiment.

Je fus témoin d'une discussion qui eut lieu à ce sujet autour du lit du savant chevalier Tambroni, le mari de la maîtresse de Canova. Une chose ajoutait à la haine profonde excitée par l'insolence anglaise. A Rome, en décembre 1823, la haine connue du Pape Léon XII (Annibal della Genga) (1) pour le cardinal Consalvi, venait de faire éloigner des affaires cet homme d'État habile. Il avait été remplacé par un vieillard de 80 ans, autrefois fort galant et fort *Ultrà*, comme le cardinal della Genga, le cardinal della Somaglia. Consalvi avait protégé les Anglais

(1) La comtesse Potocka se plaint aussi des Anglaises qu'elle a rencontrées. « Ces insulaires, dit-elle, paraissent tellement pénétrées de leur grandeur et de leur mérite qu'à leur avis on ne saurait acheter trop chèrement le bonheur d'entrer dans leur intimité. » *Voyage d'Italie*, p. 40. — Stendhal a brièvement rapporté cette anecdote de l'assassinat de l'Anglais dans *Promenades dans Rome*, II, 456-457, et il ajoute à ses considérations le vieux proverbe : *Si vivis Romæ, Romano vivito more.*

(1) Il remplaçait Pie VII, mort le 20 août 1823, Stendhal fait allusion à cette haine de Léon XII pour Consalvi dans *Promenades dans Rome*. II, 290-313. (Histoire du Conclave de 1823).

de la manière la plus singulière. Il était allé au grand scandale du cardinal Pacca et de tout le parti *Ultrà*, jusqu'à tolérer à Rome l'exercice du culte anglican. Della Somaglia ne protégeait plus les Anglais et rien ne semble exorbitant à un Romain et ne le met en fureur comme une insolence *non soutenue* (*backed*) *par le pouvoir réel.* C'est un sentiment analogue à celui qu'éprouverait un militaire commandant une place fort importante, et qui se verrait sommé de se rendre, par le colonel d'un régiment approchant de sa place sans canon. Je m'amusai beaucoup chez M. Tambroni, à vérifier que la colère des Romains venait surtout de ce que cette insolence anglaise avait lieu sous un ministère non ami des Anglais. Voilà un trait bien remarquable dans l'histoire morale d'un peuple gâté par quatre siècles du despotisme *le plus complet* qui soit en Europe.

Les Anglais font beaucoup de dépenses à Rome ; mais comme ils ont toujours peur d'être trompés, ils dépensent leur argent sans grâce. Au contraire de M. Demidoff, qui dit publiquement : « Un homme comme moi, qui a huit mille francs de rente par jour et qui en dépense deux à Rome, ne doit jamais s'apercevoir qu'on lui vole cent louis par mois. » Cette résolution peut n'être pas morale, mais les Romains sont tellement démoralisés, que la conduite d'un étranger ou de mille étrangers n'y fait rien. M. Demidoff à qui l'*ultracisme* de Léon XII vient de faire déserter Rome pour Florence, M. Demidoff se proposait de faire enlever cent mille francs de terre au forum romain, ce qui l'eût entièrement déblayé. M. Demidoff est adoré à Rome ainsi que tous les Russes ; tandis que grâce à leur économie *grondeuse*, les Anglais sont haïs de ce peuple romain qui, sans eux, mourrait de faim. Car l'on voit fort rarement à Rome un Français ou un Allemand riche. Les hôtels chers sont occupés par les Anglais et quelques Russes. La feue duchesse Devonshire et le duc Devonshire sont les seuls Anglais, à ma connaissance, pour lequels les Romains aient fait exception à la haine profonde qu'ils portent aux Anglais. Il y a à Rome plusieurs peintres remplis de talent : MM. Léopold Robert, Schnetz, Cornélius, Weiss, etc. Un Anglais que je pourrais nommer va chez un de ces messieurs, marchande un petit tableau. — Quel est le prix ? — Quarante louis. — Monsieur, combien avez-vous mis de temps à le faire ? — Douze jours. — Eh bien, monsieur, je vous en donne cent quarante-quatre francs ; il me semble que douze francs par jour c'est assez payé !

L'artiste, indigné et humilié, retourna son tableau contre le mur, tourna le dos au riche Anglais et alla se remettre à peindre. Le soir cette anecdote, racontée au café de l'Académie de France, fit éclater les réflexions les plus sévères sur le caractère anglais, que l'on mit en contraste avec celui du prince royal de Bavière (1), être assez ridicule, mais qui traite tout le monde et surtout les artistes, avec la politesse parfaite qu'il a apprise de son père, le plus aimable des hommes. Lorsqu'il était à Rome, le prince royal de Bavière adressa aux artistes Allemands une pièce de vers, qui n'était pas sans mérite et qui était fort supérieure à sa conversation.

A Rome l'opinion publique n'a autre chose à faire que de demander : Comment se porte le Pape ? — Après la réponse à cette question de tous les matins, on parle peinture et musique. Le prix d'un tableau de Schnetz ou de Chauvin est donc connu à un louis près. Un étranger qui se mêlerait à la société romaine pourrait acheter *directement* les tableaux aux peintres, qui en sont les auteurs. Ces artistes, dégoûtés des dialogues qu'il leur faut soutenir avec les Anglais, et dont je viens de donner un échantillon, chargent des brocanteurs du soin de vendre leurs ouvrages. J'ai vu des Anglais venir montrer à leur banquier, le duc Torlonia, des tableaux qu'ils venaient de payer soixante ou quatre-vingts louis et qui en valaient quinze ou vingt, tout au plus. Tout le monde riait sous cape et l'insolence habituelle de ces messieurs faisait que personne n'avait la charité de les prémunir contre la friponnerie des brocanteurs subalternes.

Vous allez croire que je hais les Anglais, loin de là (2), j'aime les civilisations anglaise et française ; ce sont pour moi les deux premiers peuples du monde. L'Italien, si Napoléon eût régné vingt ans de plus, serait devenu au moins l'égal du Français et de l'Anglais. Je n'aime ni ne hais aucune nation plus que les autres. Les Russes desquels Napoléon disait : « Ouvrez le jabot de ce Russe si bien mis, qui paraît à ma cour, écartez sa chemise et vous apercevrez le poil de l'ours », les Russes, dont l'enfance est entourée d'esclaves, les Russes, encore si barbares au fond, sont adorés à Florence, où ils étaient, il y a trois mois, au nombre de quatre ou cinq cents, tandis que les Anglais y sont vus du même œil qu'à Rome. A Rome et à Florence, toutefois, l'argent *est adoré*, à la lettre et le peuple dit, en parlant des Anglais : *ne hanno* (ils en ont), par excellence, et sans prononcer la parole *or*.

Les Anglais auraient à Rome des facilités particulières pour former des liaisons avec la société. La plus jolie femme de Rome a épousé un Anglais, le

(1) Louis de Bavière qui succéda en 1825 à Maximilien Joseph. Ils furent tous deux protecteurs de la Pinacothèque de Munich.

(2) « Nous connaissons sept ou huit Anglais que nous regardons comme la perfection de la probité, des bonnes manières et de la sûreté de caractère : ce sont des gens que l'être le plus méfiant choisirait pour exécuteur testamentaire ou pour juge. » *Promenades dans Rome*, I, 360.

savant M. Dodwell (1). Mais l'Italien est nerveux et sensible, avant tout, et l'Anglais, en Italie, porte toujours la *méfiance* sculptée sur sa figure. Mon but, en écrivant ces pages sévères, est que les jeunes Anglais qui les parcourront, avant de partir pour l'Italie, se guérissent de cette apparence de *méfiance* et surtout se gardent bien de se permettre à Rome des *insolences* qu'ils éviteraient soigneusement dans les royaumes unis. C'est la *force* qui est tout à Rome, *le respect pour l'aristocratie*, n'étant point *backed* (soutenu) comme en Angleterre par une *législation sévère*, est nul. En Allemagne, en France, un paysan qui est en colère donne un coup de poing à son voisin; à Rome il donne un coup de couteau. Il y a eu seize mille assassinats durant le règne de Pie VI, qui a été de vingt-quatre ans ; c'est presque deux par jour (2). Personne ne s'en étonnait, personne ne cherchait à y porter remède. L'assassinat ne produit point à Rome l'effet moral, l'horreur profonde qui l'accompagne dans les pays plus civilisés du Nord. Les gendarmes français et la sage administration du général Miollis avaient supprimé l'assassinat à Rome.

Les étrangers qui affluent dans cette grande ville ne possèdent nullement l'art de s'amuser. La société romaine est pleine de feu, de génie naturel, de passion, de bonne envie de s'amuser toutes les fois *que la prudence le permet*. Les étrangers anglais et russes qui arrivent à Rome, privés de leur société habituelle, entourés d'habitudes nouvelles, n'ayant pour *compensation unique* que l'admiration des ruines de l'antiquité, l'admiration des statues de Canova, l'admiration des galeries de peintures, etc., sont bientôt lassés de ce régime et, en général, s'ennuient beaucoup les premiers mois à Rome. Eh bien ! aucun d'eux n'a eu l'idée de se lier avec la société du pays. Chaque soir, à Rome, MM. les ambassadeurs d'Autriche et de France, M. le prince de Montfort (Jérôme Bonaparte, homme plein de bravoure, ne manquant pas d'esprit, vrai Don Juan, fort libertin et mourant d'ennui), Mme la princesse Borghèse, M. le duc Torlonia (banquier fort avare et un peu fripon (3), donnent des soirées. C'est là que les étrangers aperçoivent la haute société romaine; je dis *aperçoivent*, car il y a peu de liaison. Si un étranger parle à une Romaine, il ne manque guère, avec une politesse parfaite, de l'entretenir des choses ridicules ou odieuses qu'il a remarquées à Rome. Le Romain parle le moins qu'il peut à un étranger, de peur d'être méprisé. D'après l'étiquette romaine, l'on ne rencontre dans les cercles que j'ai indiqués que la *haute noblesse*, les familles Altieri, Gabrielli, Falconieri, etc. Ce qu'on appelle le *Ceto di Mezzo*, la bourgeoisie riche, n'y est pas admise, et malheureusement pour les étrangers; car ce *Ceto di Mezzo* est celui qui a le mieux profité de la présence des Français. Presque tous les jeunes gens de cette classe ont reçu une éducation passable. Ils sont, par exemple, enthousiastes de Lord Byron ; sa mort a produit une vive sensation de douleur; j'ai vu, à cette occasion, des larmes dans de beaux yeux romains. Je viens, dans ce moment, d'écrire à Londres pour faire venir trois exemplaires des *Conversations de L. Byron*, par le capitaine Thomas Medwin. J'invite les jeunes Anglais qui liront ces pages et qui me croiront de bonne foi et sans passion, tel que je suis, un vrai cosmopolite, à chercher à se lier à Rome avec les jeunes gens du *mezzo ceto*.

La haute société anglaise, à l'exception de la feue duchesse de Devonshire, a évité de se lier même avec la haute noblesse romaine, qu'elle rencontre tous les soirs ; car, sauf le temps du théâtre, pendant le carnaval, chaque jour il y a une belle soirée diplomatique. Les plus agréables sont chez M. le duc de Laval (1), ambassadeur de France. C'est un homme fort poli, qui a été intime ami de Mme de Staël, de Mme Récamier et de Ferdinand VII, roi d'Espagne. De huit à neuf heures, trois cents personnes, parmi lesquelles les cinquante plus jolies femmes de Rome et toutes les Anglaises présentes à Rome, arrivent chez M. le duc de Laval. On s'assied, on circule dans quatre salons magnifiques. Il est curieux de voir vingt vieux cardinaux, dont plusieurs ont été fort galants, le cardinal Albani, par exemple, circuler au milieu de ces cent jolies femmes qui, par parenthèse, portent des robes de cour très décolletées, très favorables au *display of the* fraîcheur *of the skin* (2). L'année dernière la pauvre miss Bathurst brillait dans ces réunions; plusieurs étrangers la trouvaient la plus belle personne de Rome ; d'autres préféraient à miss Bathurst Mme Dodwell (c'est une grande dame romaine qui a épousé un Anglais). Mmes Bonacorsi, Martinetti, Sorlofia, etc., brillaient avec les deux beautés que j'ai indiquées les premières. Les cardinaux étaient grands admirateurs de la fraîcheur de miss Bathurst ; elle était souvent

(1) Mme Dodwell est citée dans les *Promenades dans Rome*, I, 51.

(2) En marge Stendhal a fait la multiplication : 365 × 24 = 8.760 jours. Cette statistique est aussi mentionnée dans *Promenades dans Rome*, I. 276.

(3) « On prétend qu'au moment où les Français entrèrent à Rome, Torlonia leur offrit ses services et reçut en dépôt des trésors inappréciables, entre autres les diamants de Notre-Dame-de-Lorette, qui lui furent confiés *au poids*. Il les rendit sans qu'on s'embarrassât d'examiner si les solitaires n'avaient pas été remplacés par des carats. Toujours est-il que la Duchesse resta en possession des plus belles pierreries et nargua les dames romaines. » Comtesse Potocka, *Voyage d'Italie*, 49.

(1) « L'ambassadeur de France est le duc de Laval-Montmorency ; aussi bon gentilhomme que grand aristocrate, il a des manières nobles et distinguées, — son air distrait pourtant choque bien des gens. » Cesse Potocka, *Voyage d'Italie*, p. 59.

(2) *For you* : fort décolletées, elles montrent la gorge et les épaules (note de Stendhal).

entourée de trois ou quatre. Le plus empressé était le beau cardinal de Gregorio (1), fils naturel du roi d'Espagne, Charles III, et qui vient chez les ambassadeurs pour les engager à le faire pape à la mort de Léon XII, que tout le monde regarde comme prochaine. « La sainte alliance, dit-il, aux ambassadeurs, veut un pape qui lui soit dévoué ; où peut-elle trouver mieux que moi, qui suis un Bourbon, quoi qu'on en dise ? »

M[me] la comtesse Appony, (2) ambassadrice d'Autriche, est fort respectée à Rome, parce qu'elle a fait son confesseur archevêque. Ce peuple-ci est à genoux devant le pouvoir ; mais comprenez-moi bien, devant le pouvoir réel, et pas du tout devant l'aristocratie ; c'est l'effet du despotisme. Le valet de chambre du Pape, s'il a du pouvoir sur son maître, est plus respecté que le prince Borghèse, le plus riche des princes romains ; il a douze cent mille francs de rente. M[me] la comtesse Appony eut l'idée, la saison dernière, de jouer une comédie française. Elle y admit beaucoup de dames anglaises, plusieurs Français et pas une dame ni un cavalier romain. Qu'arriva-t-il ? rien de plus triste que la représentation de la comtesse Appony. Les Romains en firent des gorges-chaudes dans leurs soirées particulières.

Je conclurai de l'esquisse des mœurs romaines que je viens d'essayer, qu'un Anglais riche qui arrive à Rome doit affecter beaucoup de politesse envers les Romains, placer le buste de Lord Byron dans son salon, se faire présenter dans la société romaine, être fort poli avec les artistes, acheter chaque mois pour vingt louis de petits tableaux aux peintres romains et, enfin, donner, une fois par semaine, un dîner où l'on prierait toujours sept à huit Romains. Après trois ou quatre mois de cette conduite, on sera populaire à Rome et l'on jouira des agréments de la société romaine que je suppose l'une des plus agréables de l'Italie et dont les Anglais ne se doutent pas plus aujourd'hui, que de la société de Constantinople.

Le dernier conclave qui a élu Léon XII n'a duré que vingt-sept jours et a produit huit cent quarante pages in-4° de satires. Je viens d'acheter fort cher ces satires manuscrites, formant deux volumes in-4°. Il y en a de charmantes ; plusieurs sont fort gaies ; il est fort amusant de les entendre lire dans un cercle de Romains et surtout de les voir les expliquer à un étranger ; mais il va sans dire qu'il faut que cet étranger leur inspire beaucoup de confiance.

STENDHAL.

(1) Le cardinal de Gregorio ne manqua la tiare que d'une seule voix, au conclave de 1829.

(2) La comtesse Appony fut quelques années plus tard ambassadrice à Paris, c'est elle qui introduisit en France la grande nouveauté des *déjeuners dansants*.

## LE COMTE WITTE ET LES LIBÉRAUX RUSSES

La presse étrangère parait être mal renseignée sur les relations qui existent entre M. Witte et les chefs du mouvement libéral en Russie. Au moment de la formation du Cabinet qui nous régit, le comte avait toutes les sympathies de ceux qui, à tort ou à raison, lui attribuaient une part active dans l'octroi du manifeste du 17/30 octobre. Le chef du Conseil des ministres déclarait à qui voulait l'entendre que le manifeste avait été rédigé sur son initiative, qu'il avait refusé à son souverain de changer un seul mot au document qui avait été soumis à sa signature impériale, qu'un moment il avait couru le risque d'être arrêté pour son intransigeance et que, somme toute, la Russie lui devait sa liberté politique. L'amnistie accordée quelques jours après aux détenus de la forteresse Pierre-et-Paul et de celle de Schlüsselbourg, une tolérance très marquée vis-à-vis de journaux social-démocrates et même révolutionnaires, le remplacement de M. Trépoff par un autre policier, moins en vue et dont les agissements avaient été plus ou moins oubliés, le renvoi de quelques gouverneurs de provinces, en petit nombre d'ailleurs, à qui la rumeur publique attribuait la provocation de massacres dirigés contre les Juifs et les intellectuels, faisaient connaître au grand public la personnalité de M. Witte sous un jour nouveau et propre à lui attirer les sympathies des partis avancés. Tout le monde s'accordait à reconnaître à l'éminent homme d'État russe des qualités d'un financier habile et d'un diplomate très avisé et surtout très heureux. Personne ne l'avait connu jusque-là comme partisan de libertés nécessaires et d'un self-government étendu à tout l'empire. On se rappelait le mémoire qu'il avait présenté il y a peu d'années à l'empereur pour combattre les aspirations libérales des conseils généraux ; on se demandait comment un bureaucrate très porté à résoudre les plus grands problèmes économiques et sociaux par des décrets rendus à la suite d'un simple entretien entre lui-même et son souverain, arriverait à se plier aux exigences d'un régime constitutionnel. On lui savait gré, d'autre part, de la prévoyance qu'il avait montrée à la réunion récente à Péterhoff dans les premières journées du mois d'août, réunion dont était sortie la loi concernant la création d'une Douma ou chambre élective nationale. N'avait-il pas été, en effet, le seul parmi les conseillers de l'empereur, à se prononcer en faveur d'une représentation de la classe ouvrière ? N'avait-il pas, à ce propos, rappelé les paroles mémorables d'Alexandre II : « Si on n'accorde par la liberté d'en haut, on

la verra arrachée d'en bas » ? On voyait dans la reproduction de ces paroles une prophétie, qui venait de se réaliser, et on savait gré au ministre, encore récemment tenu à l'écart par la cour, de son courage et de sa perspicacité.

Dans cet état d'esprit, les libéraux russes ne demandaient, bien entendu, qu'à soutenir le gouvernement, mais à la condition qu'il servirait de bouclier contre toutes les tentatives de réaction, contre toutes les menaces suspendues sur la tête de ceux qui avaient pris une part active à la libération du pays, menaces qui, en plus d'un endroit, avaient été mises à exécution, produisant des actes d'une barbarie telle que les massacres de la Saint-Barthélemy paraissaient être dépassés. C'est ainsi qu'à Tomsk, des étudiants, des ingénieurs, des intellectuels de tout ordre et de tout sexe, enfermés dans un théâtre, avaient été brûlés vifs par la populace, en présence de policiers et de soldats, grâce au mutisme voulu des autorités et du préfet qui, hélas ! avait été jadis mon élève à l'Université de Moscou. Des actes tout aussi sanglants s'étaient produits en maints endroits de la Russie, dépassant les massacres de Kichineff et de Gomel et ne laissant planer aucun doute sur le mauvais vouloir, l'inertie et souvent le coupable prosélytisme de la police et des autorités, tant civiles que militaires. Le sang a coulé à flots, tant au Caucase qu'en Pologne, à Odessa et à Kharkoff, à Kieff et à Moscou, à Riga et à Revel, sans parler d'autres provinces plus éloignées du centre. Et en présence de pareils actes, le gouvernement présidé par M. Witte faisait preuve d'une inertie coupable. Les préfets n'étaient point remplacés ; ceux que l'opinion publique dénonçait à la vindicte du gouvernement n'étaient point poursuivis, et on tolérait de nouveaux actes de provocation, tels que l'accueil favorable fait à des délégués d'une milice de cent mille hommes, qui venait de se former à Moscou et qui prétendait assurer par la force le maintien de l'autocratie.

C'est au milieu de cette incertitude générale, quant à la ligne de conduite que le gouvernement comptait suivre dans l'avenir, que M. Witte fit appel à quelques personnes connues dans le monde des Conseils généraux et des Conseils municipaux. Une réunion des délégués des Zemstvos venait d'achever ses travaux à la fin de septembre, en émettant un vœu en faveur d'une autonomie fort mitigée des provinces ayant constitué encore récemment le royaume de Pologne. M. Witte et d'autres membres de son « gouvernement », notamment le célèbre policier Trépoff, n'avaient pas caché leur indignation contre les prétendus « démembreurs » de l'empire, dénoncés hautement par la presse réactionnaire comme traîtres à leur pays. La majorité en faveur de la reconnaissance de la langue polonaise dans les écoles et d'un vaste self-government complété par le droit de voter les lois locales pour le royaume de Pologne, avait été écrasante. Seul, M. Alexandre Goutchkoff, un des membres les plus influents du Conseil municipal de Moscou, s'était levé pour protester de son centralisme à outrance et de son mauvais vouloir à reconnaître aux Polonais d'autres libertés que celles dont jouiraient les habitants de n'importe quelle province. Il voulait bien leur accorder le droit de faire usage de leur propre langue dans les écoles primaires et les assemblées communales, mais il refusait son concours à l'établissement d'une diète polonaise, même dépendante et assujettie à l'Assemblée nationale russe.

C'est M. A. Goutchkoff, membre d'une infime minorité dont il était même difficile de préciser le nombre, que M. Witte fit appeler dans le but de lui confier un portefeuille, celui du commerce et de l'industrie. Il lui adjoignit un autre personnage très en vue parmi ceux qui, du temps de Plehve, avaient été poursuivis pour leur attitude libérale au sein des Conseils généraux. J'entends parler de M. Chipoff, renvoyé naguère par Plehve, et qui n'était rentré dans le Conseil général de la province de Moscou que pour rompre avec ses anciens alliés, en se déclarant favorable à l'autocratie et au caractère purement consultatif de la représentation nationale. Les deux personnages en question avaient été suivis dans leur visite au comte Witte par un membre du zemstvo d'Orel, M. Michel Stakhovitch, avantageusement connu par ses déclarations antérieures en faveur de la liberté de conscience, et qui, récemment, s'était joint à M. Chipoff et à M. Goutchkoff pour contrecarrer les vœux exprimés par le congrès des zemstvos en faveur d'une future autonomie de la Pologne. Chacun d'eux fut appelé à titre individuel à entrer dans le ministère présidé par M. Witte, à côté d'anciens chefs de bureau, de bureaucrates rompus aux affaires. On demanda à M. Chipoff d'occuper le poste de contrôleur général et à M. Stakhovitch, celui de ministre de l'Instruction publique. Tous les deux se déclarèrent incompétents. Quant à M. Goutchkoff, il fit entendre que son rôle de membre d'une infime minorité ne l'autorisait point à occuper un poste dans le premier ministère constitutionnel qui devait être formé en Russie. En refusant des portefeuilles, les trois personnages que je viens d'indiquer protestèrent de leur désir de soutenir le comte Witte dans la lourde tâche dont il venait de se charger et de l'aider notamment dans l'élaboration d'une nouvelle loi électorale. Continuant à chercher des ministres, M. Witte fit venir de Kieff le frère de l'ancien recteur

de Moscou, récemment décédé, et à qui le peuple des deux capitales avait fait spontanément des funérailles nationales.

Le prince Eugène Troubetzkoï, que j'ai connu d'abord comme un de mes élèves à l'Université de Moscou et ensuite comme un éminent professeur et un écrivain de talent, ne crut pouvoir accepter le poste qu'on lui offrait qu'à une condition : c'est de voir son programme adopté par le chef du Cabinet. « Il ne s'agit pas d'élaborer des programmes, lui déclara M. Witte, on verra ce qu'il y aura à faire plus tard. Pour le moment, il faut devenir ministre ». Dans ces conditions, le prince, en tant que membre du parti constitutionnel-démocratique, ne se crut pas en droit d'apporter son concours individuel à M. Witte, lequel se vengea d'une façon spirituelle en déclarant que le brillant publiciste n'avait pas l'étoffe d'un homme d'État, mais d'une espèce de « nouveau Hamlet ». Le prince Troubetzkoï ne fut pas le seul parmi les membres du parti constitutionnel-démocratique à être appelé par M. Witte, non, il est vrai, pour entrer dans le ministère, mais à titre consultatif sur les affaires courantes. Le président du zemstvo de Moscou et du bureau du dernier congrès, M. Golovine, et un jeune professeur agrégé, M. Kokoshkine, très actif au sein du même bureau, vinrent à plusieurs reprises insister auprès de M. Witte sur les avantages et l'urgence du suffrage universel direct et secret, et il en fut de même du professeur Milioukoff et de M. Struve récemment encore directeur d'un journal constitutionnel russe à Paris. C'est à cela que se réduisirent les relations du tout puissant ministre avec le parti libéral. Les plumitifs des deux mondes trouvèrent, néanmoins, leur compte à faire courir le bruit que M. Witte venait d'être abandonné par ceux dont il avait recherché le concours et que cette désertion était la cause d'une certaine faiblesse du nouveau gouvernement vis-à-vis de ses nombreux adversaires, tant à droite qu'à gauche. Je dois confesser que je fus du nombre de ceux qui se laissèrent influencer par ces déclarations de la presse. J'arrivai au dernier congrès des zemstvos de Moscou avec la ferme décision de remédier à un pareil état de choses et à employer le peu d'influence que je possède pour établir une bonne entente entre le comte Witte et le parti dont il cherchait, disait-on, le concours. De toutes parts s'élevaient des voix dans le même sens ; mais une heure de conversation au sein du bureau suffit pour établir que l'alliance avec les libéraux n'entrait point dans les vues du tout-puissant ministre, et que, loin de les consulter, il ne demandait qu'à en faire les serviteurs muets de sa propre politique. Une fois mis en présence d'un pareil fait, les membres du congrès crurent avec raison que leur premier devoir était de [illegible] les conditions [illegible] pouvaient se rallier au gouvernement. Pendant trois séances, ces conditions furent discutées et on finit par arrêter les résolutions suivantes :

Le Congrès des délégués des Conseils généraux et des Conseils municipaux, après avoir envisagé la situation politique créée par le manifeste du 30 octobre et les événements qui le [illegible] du pays, arrête ce qui suit :

Tout en reconnaissant [illegible] précieuse conquête du peuple russe, le Congrès croit que l'accomplissement immédiat des promesses contenues dans ce document est une condition nécessaire pour la pacification du pays. Le concours de la société à cette fin aurait été plus efficace si le gouvernement lui-même avait montré plus d'énergie et plus de suite dans la réalisation des promesses que contient l'acte du 30 octobre. A l'heure actuelle et dans les conditions que le gouvernement lui-même a bien voulu créer, cette tâche incombe exclusivement aux ministres. Quant au Congrès, il trouve bon de déclarer que le ministère ne peut compter sur l'appui des Conseils généraux et municipaux qu'autant que ses actes auront pour but la réalisation complète et intégrale des principes constitutionnels énoncés par le manifeste. Au contraire, toute infraction à ces principes rencontrera de leur part la plus ferme opposition. En partant de ces considérations, le Congrès exprime un vœu en faveur de la réunion, dans le plus bref délai, des représentants du peuple, élus par le suffrage universel direct, égal et secret. Il désire que la première Assemblée des représentants du peuple possède des pouvoirs constituants afin de pouvoir élaborer, d'accord avec l'empereur, le texte de la constitution, et de [illegible] en même temps, sur des bases démocratiques, la représentation des provinces et des villes. La première Assemblée des représentants doit avoir également le droit de voter le budget pour l'année 1907, et d'élaborer les bases d'une réforme agraire et d'une nouvelle législation ouvrière.

Afin de tranquilliser le pays, il est urgent de prendre, avant toute réunion de ses représentants, les mesures que voici : Les libertés promises par le manifeste du 30 octobre doivent être reconnues par des actes législatifs. Toutes les mesures exceptionnelles et toutes les lois en contradiction avec ces libertés doivent être abolies. L'état de siège doit être levé en Pologne.

Une enquête doit être ouverte, avec le concours de membres élus, quant aux pillages et aux meurtres qui se sont produits dans les premières journées du mois de novembre, et qui ont porté [illegible] dans toutes les classes de la société russe. Le Congrès exige également que les administrateurs et les p[illegible]

ciers dans les localités où ces méfaits se sont produits soient immédiatement relevés de leurs fonctions et mis en accusation.

Le Congrès demande que les principes du manifeste règlent dorénavant la conduite des administrateurs à tous les degrés de la hiérarchie, et que ceux qui, dans leurs actes, enfreignent la loi, soient appelés à répondre de leurs méfaits devant la justice tant criminelle que civile. Sur ma demande, on émit également le vœu que tous les ministres soient dorénavant soumis au conseil présidé par M. Witte. Cette demande me paraissait d'autant plus nécessaire qu'on avait répandu le bruit que l'état de siège venait d'être proclamé en Pologne à l'insu du président du Conseil. Rien ne pouvait déterminer un pareil procédé, sinon le fait de la soumission directe des ministres de la Guerre et de la Marine, ainsi que du chef de l'état-major et des ministres de la Cour et des apanages, à l'empereur seul, contrairement au désir de M. Witte et en conformité avec un projet de loi élaboré, avant le manifeste du 30 octobre, par M. Stishinsky, un des adversaires du président actuel. Ce projet fut néanmoins promulgué, avec le caractère de loi provisoire, deux jours après le manifeste, et continue à régler les rapports des ministres avec la Cour et le chef du Gouvernement. Il s'en suit que nous possédons, à l'heure qu'il est, deux administrations plus ou moins indépendantes l'une de l'autre : l'une entre les mains de l'empereur et l'autre dirigée par M. Witte. Ceci explique la raison pour laquelle la déportation administrative du comte Tychkevitch et de quelques autres patriotes polonais ne fut révélée au président du Conseil que par un télégramme que nous lui envoyâmes au nom du bureau, en lui demandant de vouloir bien les libérer des suites d'une pareille mesure prise par le gouverneur militaire de la Pologne et entièrement contraire aux promesses contenues dans le manifeste du 30 octobre. Cette demande reçut satisfaction : au lieu d'aller à Archangel, le comte Tychkevitch et ses amis prirent la route de Pétersbourg et furent autorisés par le comte Witte à entreprendre un voyage en pays étranger.

Au nombre des résolutions du Congrès, on trouva bon d'insérer la demande d'une amnistie générale et de l'abolition de la peine de mort.

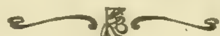
L'ampleur du programme élaboré par le Congrès et devant servir de ligne de conduite au gouvernement n'autorise point à reconnaître comme nulle et non avenue la part qu'il vient de prendre dans la direction des affaires du pays. Les attaques de la presse servile me paraissent non justifiées devant l'attitude très ferme et fort nette que les membres du Congrès trouvèrent bon de prendre vis-à-vis du comte Witte et de son « ministère d'affaires », pour ne point employer une autre formule qui rendrait mieux le vrai caractère d'un gouvernement dans lequel d'anciens chefs de bureau du ministère des Finances sont élevés au rang de ministres. Si le gouvernement tient à avoir le concours des élus des provinces et des villes, il devra marcher dans la voie tracée par le manifeste du 30 octobre. Sinon, tout concours lui sera refusé et il n'aura d'autres chances de salut que de recourir à une dictature militaire qui, bien entendu, finira par soulever un mécontentement général et par donner de nouvelles armes à la révolution. Mis dans cette alternative, le gouvernement fit la sourde oreille, aux réclamations qui lui furent adressées par le Congrès et que des membres de son bureau furent chargés de remettre au président du Conseil. C'est à peine si ce dernier trouva bon d'appeler quelques membres du Congrès à prendre part aux délibérations dont doit sortir la nouvelle loi électorale. Encore ne furent-ils admis qu'à émettre des avis à titre purement consultatif. Dans ces derniers temps, une nouvelle loi sur la presse, depuis longtemps attendue, produisit une réelle alarme parmi ceux qui espéraient voir le gouvernement poursuivre sans défaillance les principes proclamés le 30 octobre.

Il est vrai que toute censure préventive cesse désormais d'exister, mais des peines sévères attendent les directeurs des journaux pour des actes comme celui de pousser les ouvriers à une grève, tant générale que partielle, ou de reproduire de faux bruits sur les agissements des autorités tant civiles que militaires. Le gouvernement a essayé de mettre à exécution cette nouvelle loi, en saisissant des journaux et en leur défendant de paraître à l'avenir, pour le seul motif d'avoir publié un appel au peuple attirant son attention sur les suites fâcheuses que la politique financière du Cabinet doit avoir pour la situation économique du pays. Il est vrai que le manifeste révolutionnaire, que plusieurs journaux n'appartenant point aux partis extrêmes ont cru pouvoir reproduire, contient une invite à retirer l'argent des caisses d'épargne et à exiger de l'or en payement de la banque d'État. Il est vrai également qu'il y est question de banqueroute prochaine et qu'un gouvernement soucieux de maintenir le crédit public ne pouvait laisser sans protestation des déclarations d'une telle portée. Mais est-ce bien le moyen de rétablir la confiance que de se saisir des directeurs de quelques feuilles fort populaires, de faire irruption dans les bureaux des rédactions et de les occuper par la force militaire, ou encore de mettre la main sur les membres du Conseil des délégués ouvriers, sauf à les libérer vingt-quatre heures après? Il est probable qu'en apprenant ces faits, les membres du dernier congrès des zemstvos n'ont eu

qu'à se féliciter de la méfiance qu'ils ont témoignée vis-à-vis d'un gouvernement si prompt à oublier ses propres promesses et si enclin à passer d'une politique de légalité à celle de coups d'état suivis de reculades et propres tout au plus à semer la discorde et à soutenir les vues de ceux qui prêchent la nécessité de trancher le conflit par un soulèvement armé.

Il est douloureux de reconnaître que l'éminent ministre qui, il y a à peine deux mois, était acclamé comme un homme providentiel, tombe au niveau d'un administrateur peu conscient de ses propres actes et capable de recourir à des moyens violents et illégaux, sauf à abandonner cette ligne de conduite aussitôt après. Les dictatures ne réussissent à sauvegarder l'ordre que dans les cas où les actes des gouvernants qui y recourent s'enchaînent et sont soutenus par l'approbation publique. Or, dans ceux du comte Witte je ne vois, d'une part, aucune suite, et de l'autre, aucune conformité aux désirs de ceux qui ont acclamé le manifeste du 30 octobre comme le premier pas vers l'établissement d'un régime de liberté et de légalité.

MAXIME KOVALEVSKY.



Questions Universitaires

—

## A TRAVERS LE RAPPORT
sur le
## BUDGET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

M. Massé, rapporteur du budget de l'Instruction publique, s'est acquitté de sa tâche en un gros volume de 603 pages. Je ne regrette pas le temps que j'ai passé à le feuilleter; il est clair et suggestif, et reflète avec netteté l'état présent de l'enseignement public. Je pense que nos lecteurs ne seront pas fâchés de se promener un peu avec moi à travers ce respectable in-quarto.

*
* *

Sur l'administration centrale, le rapporteur enregistre avec quelque scepticisme les éloges que les bureaux du Ministère décernent au travail des inspecteurs généraux. Ses observations sont sensées, et un peu timides. Il ne signale que l'insuffisance et la précipitation des visites de ces hauts fonctionnaires, qui sont forcés de juger le personnel sur des impressions hâtives ou sur les notes des proviseurs. Il regrette que les collèges ne soient pas assez souvent inspectés, que, dans les lycées, souvent l'enseignement des professeurs soit contrôlé par des hommes qui, appartenant à une autre spécialité, ne connaissent pas très bien ce dont ils sont juges. Mais il se dérobe devant « l'examen des mesures radicales qui pourraient être prises en vue de la réorganisation de ce service — augmentation du nombre des inspecteurs, délégations temporaires données à des professeurs de Facultés ou à des membres de l'enseignement secondaire pourvus du doctorat », et il se borne à émettre l'idée d'une petite réforme pratique, en effet excellente et facile ; avec les frais de tournée des inspecteurs généraux, qui voyagent à plein tarif, l'administration pourrait acheter pour eux aux Compagnies des carnets de voyage qui leur permettraient de circuler toute l'année et de visiter, sans coûter un sou de plus au budget, un plus grand nombre d'établissements.

J'aurais voulu que M. Massé fût un peu moins réservé. L'inspection générale n'est pas ce qu'elle doit être. Elle est confiée à des hommes qui sont parfois fort distingués, et qui en général prennent leur tâche au sérieux. Mais ils sont trop peu nombreux, et cela entrave tout.

Puis, dans l'ordre des lettres du moins, — car j'ignore ce qui se passe pour les sciences, — le corps des inspecteurs n'est pas homogène, et son action ne s'exerce pas d'une façon uniforme et cohérente. Chaque inspecteur se souvient trop de ce qu'il faisait dans sa classe, et mesure un peu trop sur ses goûts et sur sa pratique passée la valeur de l'enseignement des professeurs. Il ne semble pas qu'un accord soit fermement établi entre eux sur ce qu'ils doivent demander au personnel en chaque spécialité, et qu'ils soient, en même temps que des juges pour l'avancement, des directeurs de méthode pour l'enseignement. Ils veillent surtout au détail extérieur de l'application des programmes. Je fais une exception pour les langues vivantes, où l'administration a raison d'affirmer que « l'action des inspecteurs généraux s'est exercée de la façon la plus heureuse ». Cela tient à ce que les inspecteurs de langues vivantes sont des hommes en pleine activité, qu'on a choisis parce qu'ils étaient convaincus de la verité des idées nouvelles, de l'excellence de la méthode directe dont ils avaient à contrôler l'application, décidés à tout faire pour assurer le succès et la mise en œuvre intelligente de la réforme. Ailleurs, il est arrivé que, le haut personnel ne s'étant pas renouvelé, le régime nouveau des études est surveillé par des inspecteurs qui, parfois, n'y croient pas bien ferme ou même y sont secrètement hostiles.

Il était peut-être difficile à un député de penser, mais l'Université aurait besoin d'entendre dire que le cadre des inspecteurs généraux ne doit pas se remplir des chefs de cabinet qui passent rue de Grenelle. Sans doute nous avons vu arriver par cette voie quelques hommes dont l'avancement a été

applaudi de tout le monde ; mais les amitiés de ministres n'ont pas toujours la chance de se poser sur les sujets que leurs qualités d'esprit et de caractère désigneraient pour les difficiles fonctions de l'inspection générale. Je ne veux pas insister sur ce point délicat; mais il y a là une pratique fâcheuse, et profondément démoralisante pour l'Université. Si l'on n'y renonce en haut, un jour viendra où d'en bas l'opinion parlera plus haut qu'on ne voudrait.

M. Massé ne dit qu'un mot du Conseil supérieur : mais ce mot est juste. Il rappelle combien de catégories de fonctionnaires n'y sont pas représentées : je ne citerai que les membres de l'enseignement secondaire des jeunes filles, et ceux de l'enseignement primaire, dont les uns n'ont aucune part, les autres une trop petite part, dans l'élection des conseillers. Je voudrais bien savoir où en est le projet de loi élaboré par M. Carnaud et par un certain nombre de ses collègues, et celui que l'administration s'occupait d'établir. Le temps passe, et rien ne vient. Si réforme pourtant est juste, claire, facile, c'est celle-là.

Très justement le rapporteur insiste sur la nécessité d'assurer aux représentants des enseignements secondaire et primaire la majorité dans la section de discipline du Conseil supérieur que le ministère veut créer. Il importe que l'Administration ne soit pas maîtresse dans le tribunal, ou autrement les jugements ne seront qu'une comédie. Mais je n'ai pas vu que M. Massé se soit occupé des autres degrés de la juridiction universitaire, où pourtant sa critique aurait eu largement à s'exercer.

*
* *

L'enseignement supérieur a été réorganisé, on pourrait presque dire créé par la troisième République : c'est l'œuvre qui fait le plus grand honneur à MM. Dumont et Liard. Je ne suis pas disposé à en amoindrir l'importance ni à en contester les admirables résultats.

Cependant, il y a un peu d'optimisme dans le *satisfecit* universel que décerne gracieusement M. Massé. Il estime que les Universités se sont bien adaptées à la vie nationale, et surtout à la vie régionale. C'est vrai pour les Facultés des sciences, sur lesquelles d'ailleurs il s'arrête principalement. Il recueille dans son rapport un fait curieux, et en effet « symbolique » d'un temps nouveau : un professeur de l'Université de Bordeaux est parti en mission avec des pêcheurs, et tandis que ceux-ci reconnaissaient de nouvelles régions océaniques où leur industrie pouvait s'exercer fructueusement, le savant embarqué avec eux faisait des expériences sur les meilleures manières de conserver le poisson.

Les Facultés des lettres n'ont pas si bien trouvé leur voie. Il en est qui s'obstinent encore à ne se croire faites que pour préparer aux examens et concours qui font des professeurs, et des professeurs d'enseignement secondaire seulement. Beaucoup végètent en effet et sont en léthargie, faute de candidats aux agrégations : mais c'est parce qu'elles ne voient pas bien ce qu'elles peuvent faire, en dehors de cette traditionnelle préparation qui a pour elles la douceur d'une habitude. Outre la conférence de licence, outre le cours public où somnolent quelques retraités, à moins que la parole brillante du professeur n'y fasse venir les dames avec tout leur cortège de *snobs*, il y a bien des emplois de leur activité qui leur seraient ouverts, si elles avaient de l'activité. Il y a dans chaque ville, entre les universitaires et les gens du monde, tout un public sérieux qui a besoin et envie d'étudier, qui accueillerait avec reconnaissance une direction intellectuelle, des enseignements précis : il varie suivant les lieux ; ce public, il faut reconnaître où il est, ce qu'il veut, assembler, fondre, retenir ses éléments dispersés. Professeurs et répétitrices des lycées et collèges de jeunes filles, instituteurs, officiers, des gens de toute condition formeront, si on veut, non pas un gros public qui demande qu'on le distraie, mais de petits groupes désireux qu'on les instruise et qui accepteront de travailler. Il y a des formes neuves d'enseignement supérieur qui peuvent se créer, entre la préparation professionnelle et la représentation oratoire, des formes à la fois d'instruction technique et de haute vulgarisation. Certains professeurs d'histoire et de géographie l'ont compris; M. Massé l'a parfois signalé. Certaines chaires d'histoire, de langue et de littérature régionales ont commencé à lier les Facultés des lettres au sol où elles sont attachées : elles devraient partout où elles existent, ou se substituer aux Sociétés savantes dont le travail est si souvent médiocre et puéril, ou bien se les attacher, les régénérer, les féconder, leur apprendre les méthodes nouvelles et les instruments nouveaux de travail. Je sais combien de circonstances politiques, religieuses, sociales, personnelles mettent obstacle dans les petits mondes de province à ces unions. Il y a pourtant déjà quelque chose de fait : pourquoi n'est-ce guère qu'en histoire, ou quand le titre de la chaire et la provenance des fonds obligent les professeurs de littérature à décentraliser leur enseignement. La vie intellectuelle et littéraire est en chaque province un vaste champ d'études à peine défriché; et même la littérature nationale et centrale, la littérature des chefs-d'œuvre prendrait un intérêt neuf, s'éclairerait d'une lumière inconnue, si on la regardait dans les publics provinciaux, dans les prolongements et les reflets qui en signalent l'action sur les esprits.

Là-dessus, des professeurs de philosophie s'écrient : « Il est bien possible de faire à Lyon l'histoire de Lyon, à Nancy celle de la Lorraine, à Caen l'histoire de la littérature normande, à Rennes, l'étude de la langue et de la littérature celtiques. Il est possible de trouver près des Pyrénées des gens qui ont besoin ou curiosité de l'espagnol, près des Alpes des gens qui ont besoin ou curiosité de l'italien ; et en tous lieux, on peut ramasser un public, du moins une équipe, pour l'anglais et l'allemand. Mais nous ? Il n'y a pas une philosophie auvergnate, ni gasconne. Aristote et Kant ne se « régionalisent » ni ne se « décentralisent » ; ils manquent d'actualité, et comme ils ne servent à rien, il faut bien qu'ils servent à faire des agrégés. Point de salut donc pour les Facultés de philosophie en dehors de la préparation à l'agrégation. » Il est très vrai qu'il n'y a pas de décentralisation possible des programmes en philosophie : mais il y a partout une vie morale, une vie sociale. Le problème est pour les philosophes de créer la philosophie dont la vie contemporaine a besoin : alors ils verront venir à eux les esprits qui ont besoin d'une vie morale intense et réfléchie, et ceux qui ont besoin de comprendre la vie sociale où se mêle leur effort. Ce qui relèverait les besognes monotones et petites que font beaucoup de nos concitoyens dans l'extrême division du travail qui nous est imposée, ce serait de prendre conscience de l'organisation du corps social d'aujourd'hui, de la direction et du résultat de son activité. Si les professeurs philosophes savent sortir des ornières où les préparations d'examens et le poids du passé enfoncent encore trop souvent leur enseignement, leur Faculté peut être aisément la plus vivante de tous.

Mais pour que nos Universités ne tournent pas dans l'éternel cercle de la formation des Universitaires, il faut — et je regrette que M. Massé ne l'ait point dit — il faut que l'on n'écarte point d'elles les gens de bonne volonté qui sont désireux de s'instruire. On accorde par une faveur qu'on ne refuse pas, mais par une faveur qui reste individuelle, aux jeunes filles pourvues du diplôme d'études secondaires, l'autorisation de suivre les conférences des Facultés. Pourquoi ne pas en faire un droit reconnu ? Et nous accordons avec une facilité extraordinaire l'accès de nos cours aux étrangères qui nous présentent des diplômes de bien moindre valeur. On s'étonne ensuite qu'il y ait si peu de Françaises parmi les étudiantes de nos Universités. Nous faisons de notre mieux pour leur fermer la porte au nez.

Et que dirons-nous des diplômes primaires, brevets supérieurs, certificats d'aptitude à la direction d'école, à l'inspection primaire, à l'enseignement des écoles normales ? Le ministre peut autoriser l'inscription pour la licence en droit d'un jeune homme qui s'est fait indéfiniment refuser [illegible] lauréat : il n'a pas le droit de donner la même autorisation au meilleur primaire. Car le dossier du postulant doit contenir un certificat d'études secondaires : il faut être authentiquement breveté fruit sec des lycées ou des collèges, et avoir prouvé que, si l'on n'est pas bachelier, ce n'est que par incapacité, pour mériter la faveur de la dispense.

Mais laissons de côté la question des examens et des conditions requises pour être admis à s'y présenter. Distinguons-la de l'immatriculation par laquelle on a droit d'assister aux cours fermés. Il y aurait avantage pour les Facultés provinciales à accueillir dans les cours fermés des auditeurs sérieux qui, actuellement, en sont exclus, femmes, instituteurs, travailleurs et curieux sans parchemins, etc., à pouvoir organiser des cours fermés sans préparations aux examens et aux concours professionnels de l'Université, selon les besoins divers de ces publics, et des diplômes spéciaux constatant la nature des enseignements reçus. Tout cela tend à exister : je n'imagine rien. Je voudrais qu'on ne fît pas obstacle par des règlements à la vie qui s'organise. Il s'agit de laisser venir autour de chaque chaire la demi douzaine ou la douzaine d'individus qui peuvent profiter d'un enseignement et suffisent à le rendre actif.

* *

Pour l'enseignement secondaire, M. Massé enregistre l'heureux succès de la réforme de 1902, notamment de la nouvelle méthode d'enseignement des langues vivantes et de la division des études en deux cycles.

Il rencontre la grosse question des répétiteurs. Et je dois avouer que ses observations me donnent peu de satisfaction. Je l'approuve tout à fait quand il blâme l'esprit de caste et les préjugés traditionnels de beaucoup de professeurs, et quand il veut la fusion des deux « classes » du personnel de nos lycées. Mais comment, avec son clair esprit, ne remarque-t-il pas qu'on a eu la fâcheuse idée pour relever les répétiteurs, de créer au-dessous d'eux un autre « prolétariat » universitaire, les surveillants d'internat ; et qu'ainsi on faisait bien plaisir aux maîtres d'études actuels, qu'on délivrait de la corvée du dortoir, mais on n'avançait pas, on reculait même la solution du problème de la surveillance ? Comment n'a-t-il pas vu que sa proposition de n'employer les agrégés que dans le premier cycle et de ne nommer dans le second cycle que des professeurs licenciés était un sûr moyen d'affaiblir les études en remplaçant un personnel meilleur par un personne

moins bon, et d'ôter aux lycées leur plus apparente supériorité sur l'enseignement libre, où les licenciés ne manquent pas? Mais c'est là une question très difficile que je traiterai un de ces jours.

Je n'accepte pas non plus la proposition d'étendre aux docteurs non agrégés l'indemnité d'agrégation. Le doctorat prouve l'érudition, l'aptitude aux recherches personnelles : il ne prouve pas l'expérience ni la capacité pédagogiques. Et aujourd'hui surtout qu'on a fortifié la préparation professionnelle des agrégés, il serait contradictoire de leur assimiler les docteurs. Disons-le tout bas, il est plus facile d'être docteur que d'être agrégé: on devine pourquoi. Je ne suis pas d'ailleurs d'avis de ne tenir aucun compte du doctorat dans l'enseignement secondaire; mais il faut chercher d'autres moyens de le distinguer, et de le récompenser.

On doit au contraire approuver tout à fait les réflexions discrètes que fait M. Massé et auxquelles des faits récents donnent toute leur portée, sur la mesure que doit garder l'administration universitaire dans le désir de satisfaire sa « clientèle ». Il rappelle qu'un lycée n'est pas une boutique, et que l'enfant doit être traité autrement que comme « client ». Il indique, aussi, sobrement et clairement le devoir de défendre les maîtres qui sont l'objet de défiances ou de jalousies politiques, et de ne pas les livrer à « une sorte de *terreur blanche* organisée par des familles bien pensantes ». Excellent aussi le conseil de débarrasser nos établissements des élèves « qui n'ont d'autre raison d'être au lycée que la régularité de leur compte à l'économat ».

Mais la grande nouveauté du rapport est de poser pour la première fois, je crois, officiellement la question dont j'annonçais il y a quelques mois à nos lecteurs l'imminente apparition : celle du lycée gratuit. Fort préoccupé avec raison d'ôter les barrières artificielles qui séparent le primaire du secondaire, et d'adapter mieux à la démocratie l'organisation universitaire, M. Massé a des vues intéressantes sur la fusion des écoles primaires supérieures et des collèges, et sur le rattachement des écoles normales primaires aux lycées. Mais son idée la plus précise, qui s'est réalisée en un projet de loi, est de faire pénétrer dans l'enseignement secondaire, à partir de la troisième, par voie de concours, les meilleurs sujets des écoles primaires supérieures. On pourra discuter le détail de cette proposition : l'esprit en est excellent. C'est une étape vers la gratuité, et celle justement que le régime social et scolaire de notre temps permet. Le principe posé par M. Massé est que les élèves gratuits, qu'ils viennent du second cycle secondaire ou du primaire supérieur, au lieu d'être, comme nos boursiers actuels, l'appoint des classes, doivent en être le noyau, et l'objet essentiel de l'enseignement.

De l'enseignement secondaire des jeunes filles, le rapport constate l'état satisfaisant. Il n'a peut-être pas dit assez que l'état du personnel l'était moins que celui des études, qu'il faudrait ménager ses forces, ne pas abuser de son dévouement qu'il ne marchande pas, qu'on y compte toujours trop de malades, comme dans un régiment imprudemment surmené. L'administration le sait, le pense : elle aurait besoin d'être encouragée à faire ici les dépenses nécessaires, qui n'ont d'ailleurs rien d'effrayant.

M. Massé, après un éloge mérité du diplôme de fin d'études secondaires, se déclare favorable au projet de le reconnaître pour équivalent au brevet supérieur. C'est quelque chose. Mais les conditions qu'il pose pour l'équivalence avec le baccalauréat me paraissent bien rigoureuses. C'est le baccalauréat qu'il faudrait ramener à être un diplôme au lieu de gonfler le diplôme en baccalauréat. Du moins M. Massé ne songe-t-il pas, comme certains et certaines, à inoculer les vices de notre vieil enseignement de garçons, encore à demi jésuitique, au jeune et moderne enseignement des filles : il ne parle pas de latin dans les études, non plus que de jury d'Université pour l'examen.

*
* *

Il me reste bien peu de place pour l'enseignement primaire, je veux pourtant en dire deux mots. Le budget de 1906 donne 6 millions pour réaliser l'augmentation des traitements des instituteurs que la Chambre a votée en 1904.

Deux points dans le rapport attirent l'attention. M. Massé veut envoyer au lycée les Normaliens. Soit; mais il y aurait aussi un certain parti à tirer des Universités pour leur préparation, et il serait bon d'établir des contacts entre les instituteurs et l'enseignement supérieur. Il faut prendre garde, de plus, qu'à certains égards, pour la pédagogie notamment et les méthodes pratiques d'instruction, le primaire est en avance sur le secondaire. Il y aurait quelque danger, et un déchet imprévu, si l'on remettait sans précaution aux professeurs des lycées la formation des élèves des écoles normales.

L'autre idée intéressante et juste est d'ouvrir à un petit nombre d'auditrices libres les cours de Fontenay. Tant qu'une école normale ne suffit pas à assurer le recrutement du personnel de l'ordre auquel elle correspond, elle est inexcusable de donner son enseignement à portes fermées. Le concours ne doit créer qu'un privilège matériel, celui du logement et de la nourriture. Les leçons des maîtres peuvent se

partager plus largement sans que personne perde rien.

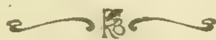
*
* *

J'ai jeté les yeux, enfin, sur l'annexe XL du rapport : *État relatif aux services des constructions scolaires dépendant de l'enseignement secondaire.* J'y ai lu ceci :

| | | |
|---|---|---|
| La Rochelle | (lycée). | *Installation de bains-douches.* |
| Bergerac | (collège). | — |
| Coulommiers | — | — |
| Epinal | — | *École de tissage.* |
| Eu | — | *Installation d'ateliers.* |
| Salins | — | *Ateliers de travaux manuels.* |

Ne nous décourageons pas. Ne nous impatientons pas. Le monde marche. Les idées, petit à petit, deviennent faits.

Gustave Lanson.



## L'ÉNIGME DE LA COMTESSE RUNA

### I

Le jeune roi Stanislas était campé devant la ville d'Or avec une grande armée ; seul entre toutes cette ville avait résisté cette ville, où régnait la séduisante comtesse Runa, fille de feu le comte Théobald-le-Féroce. Stanislas avait envoyé un hérault à Runa, lui demandant de se rendre, si elle ne voulait pas voir les remparts de sa ville pris d'assaut et la citadelle rasée comme l'herbe des champs.

Assise en sa haute cathèdre, près de la verrière où jouait le soleil, Runa écoutait le messager :

— Dis au roi que nous sommes bien armés et que nos chevaliers sont des chevaliers de renom. Dis-lui que nous avons des vivres pour plus de mois qu'il ne règnera d'années, et que nous le lasserons plus tôt qu'il ne nous réduira à la famine.

— Est-ce là tout ? dit le hérault.

— Non ; dis-lui que la fille du comte Théobald-le-Féroce gouverne la ville d'Or.

S'inclinant bien bas, le hérault reprit :

— Est-ce là tout !

Runa resta silencieuse quelques instants.

— Non. Dis encore au roi qu'il lui faudra prendre la citadelle d'assaut, avant de passer les remparts.

— Mais, sauf le respect qui vous est dû, madame, comment cela se peut-il faire ? La citadelle est sur un haut rocher, tout entourée de remparts, comment donc la prendre sans franchir les portes de la ville ?

Runa, ennuyée, fronça les sourcils.

— Tu en dis bien long, tu oublies, hérault ! que tu n'es qu'un porte-parole et non pas un interprète. Va-t'en porter mon message.

Il advint donc que le hérault rendit compte de son ambassade, mais Stanislas, fort marri, prêta plus d'attention à la première partie de la réponse de Runa qu'à la dernière, et, à son grand dam, assiégea les remparts pendant trois jours.

Au bout d'un mois Stanislas envoya une seconde fois le hérault à la comtesse qui répondit comme naguère :

— Dis au roi qu'il faut prendre la citadelle d'assaut, avant de passer les remparts.

— Qu'elle aille au diable, s'écria Stanislas, elle et ses insolentes énigmes ! Comment est-elle, cette femme ?

— Elle ressemble par la beauté au soleil, par la dignité à la lune, dit le hérault, dont les fonctions engendraient chez lui quelque rhétorique.

— Billevesées ! dit Stanislas fort en colère. Est-elle saine d'esprit ?

— Parfaitement saine d'esprit, Sire.

Le roi se mit à réfléchir, mais aucune idée ne lui vint, tout ce qu'il récolta fut un grand mal de tête et une humeur de dogue.

Il ordonna donc qu'on fît encore trois assauts, trois assauts inutiles : Nouvelle ambassade à la comtesse, et toujours même réponse, à laquelle le roi ne comprenait toujours rien.

— Seule une armée d'oiseaux pourrait prendre la citadelle sans passer les remparts !

Il était sur le point de lâcher prise, mais il fut retenu par la honte... L'armée assiégée flagornait les assistants auxquels elle lançait les os des poulets qu'elle mangeait à satiété, tandis que les troupes royales mouraient de faim.

Cependant la comtesse Runa siégeait au milieu de ses dames et de ses chevaliers en sa haute cathèdre, au-dessous de la verrière multicolore. Souvent elle souriait, elle soupirait aussi. Peut-être se demandait elle ce que le roi Stanislas allait faire et quand il comprendrait l'énigme.

### II

A l'armée du roi était un certain frère du nom de Nicolas, homme pieux, brave et jovial, encore qu'il fût, aux yeux de certains, trop adonné à la vie mondaine, — plus qu'il ne convenait à sa profession sacrée. Il avait l'esprit délié et malin. Grâce à ces qualités il était fort bien en cour, et Stanislas le comptait parmi ses familiers.

Le frère Nicolas avait entendu le message de la comtesse, dont, à vrai dire, toute l'armée était fort intriguée. Ce n'étaient que discussions autour des feux du bivouac. Le moine écoutait ce qui se disait,

approuvant tour à tour chacun de ses interlocuteurs, hochant la tête d'un air grave, mais restant muet.

Un soir le roi était dans sa tente, de fort méchante humeur, lorsqu'il vit apparaître ce frère Nicolas.

— Je ne t'ai pas appelé.

— David n'appela pas Nathan, mais Nathan vint à David.

— Quelle brebis ai-je prise? demanda Stanislas avec un sourire, car il était content de chasser ses tristes pensées et de n'être plus seul. Que Nathan boive avec David, ajouta-t-il poussant un flacon de vin vers Nicolas. La brebis, est-ce cette ville qui seule entre toutes me résiste? C'est Or qui est la brebis de la comtesse Runa?

— C'est bien cela, dit Nicolas, après qu'il eut vidé son verre. O roi, permets-moi de te faire une question : Où est la citadelle d'une armée?

— Une armée n'a pas de citadelle, répondit le roi. Une ville a une citadelle, une forteresse de pierres ou de briques, qui se dresse au centre de la cité. Mais une armée n'a pas de citadelle, ô prophète! es-tu content de la réponse?

Trois fois Nicolas fit la même question. Alors, voyant que le moine avait une idée de derrière la tête, Stanislas se mit à réfléchir.

— Oui, s'écria-t-il, une armée a une citadelle, et c'est le cœur vigoureux qui la commande.

— Vous l'avez dit, répliqua le frère, qui là-dessus, laissa le roi à ses réflexions.

III

La comtesse Runa, en sa haute cathèdre, sous les verrières de la grande salle est assise avec ses dames et ses chevaliers ; un de ses officiers lui demande la permission d'amener un prisonnier devant elle.

Et l'on introduit un grand et beau jeune homme debout entre deux soldats ; il a une attitude fière et un port de tête majestueux. Sa chevelure est sombre, ses yeux bleus, ses épaules larges. Runa daigne le regarder avec bienveillance.

— D'où vient-il? demanda-t-elle à l'officier.

— Il s'est présenté hier soir à la porte du sud, répondit l'officier, et cherchait asile afin d'échapper à la colère du roi Stanislas.

— C'est un déserteur?

— Il ne nous a rien dit, il ne veut parler qu'à Votre Altesse.

— Qu'il parle donc, reprit Runa, — elle s'empara de l'éventail en plumes de paon d'une des dames, et se cacha à moitié la figure.

— Si je suis prisonnier, c'est que je le veux bien, commença l'étranger, mais je n'ai d'autre recours que de me confier à la miséricorde de Votre Altesse. Je ne suis pourtant point un traître et je ne veux que du bien à mon seigneur le roi Stanislas.

— Vous devriez lui donner l'idée de retourner dans sa capitale et de me laisser paix et tranquillité, dit Runa.

Les chevaliers sourirent et les dames eurent un air moqueur. L'étranger n'y fit nulle attention, pas plus semble-t-il qu'à la remarque de Son Altesse.

— J'avais la confiance du roi, continua le prisonnier ; il me considérait comme un sage, c'est moi qui lui donnai le conseil d'assiéger les remparts... Mais en vain moururent des preux, en vain trois batailles furent livrées... Quand arriva votre dernier message, j'avouai à mon maître que je ne pouvais comprendre l'énigme.

— Votre sagesse vous a coûté cher, dit Runa, le regardant par dessus son éventail.

— A cet aveu Stanislas me traita d'imbécile, il me déclara que j'avais perdu tout mon crédit et que je rentrerai en grâce quand j'aurai déchiffré l'énigme. Je me suis enfui du camp et j'ai cherché asile et protection auprès de Votre Altesse.

— Qu'attendez-vous de moi?

— Soit le mot de l'énigme, soit...

— Et si vous ne l'avez pas, ce mot?

— Alors je vous demande la permission de rester ici pendant quelque temps... peut être trouverai-je tout seul le sens de vos paroles.

Les chevaliers rirent de méprisante façon, mais les dames, sur lesquelles l'étranger avait fait impression, soupirèrent tristement, elles trouvaient lamentable d'entendre un guerrier demander des choses aussi ridicules. Runa courba la tête, pensive. Lorsqu'elle leva les yeux elle rencontra les regards de l'étranger — regards bleus et brillants. Une légère rougeur anima les joues de la comtesse — c'était peut-être aussi un reflet de la verrière?

— Vous pouvez rester ici sept jours et sept nuits, dit-elle, à condition qu'au bout de ce temps mes officiers vous remettent entre les mains de votre roi. Si d'ici là vous avez compris l'énigme, los à Dieu!

— J'accepte, déclara l'étranger.

Runa fit signe et les gardes emmenèrent l'inconnu.

— Et, vous tous, laissez-moi seule, dit-elle.

IV

Durant sept jours et sept nuits l'étranger demeura dans la ville. Il avait une quotidienne entrevue avec la comtesse. Une fois elle lui dit :

— Si je livre ma cité, si je me soumets, que deviendrai-je moi qui suis Runa d'Or?

— Vous aurez place au Conseil du roi, vous aurez l'amour du roi.

— Je ne veux pas l'amour du roi.

— L'amour? vous ne le connaissez pas.

Une autre fois la comtesse demanda :

— Vous n'avez pas encore trouvé ?

— Je tâche de lire l'énigme dans vos yeux, et Runa détourna ses regards.

Au crépuscule le sixième jour, Runa fit chercher l'inconnu. Elle était seule dans sa grand salle à peine éclairée ; son visage, ses blonds cheveux, sa robe de blanc brocart éclairaient seuls le demi-jour. L'étranger arriva et se tint debout devant la comtesse.

— Demain au lever du soleil, dit-elle, suivant nos conventions, je vous remettrai entre les mains de Stanislas. Quel charme emportez-vous pour regagner la faveur de votre maître ?

— Si je n'emporte pas les clefs de la citadelle, je suis perdu.

Un long silence. L'inconnu s'approcha de la comtesse Runa, il toucha le bras de la haute cathèdre.

— Madame, adieu, dit-il.

Elle leva les yeux et d'une voix douce murmura : adieu.

— Nous nous retrouverons.

— Quand ? demanda-t-elle à lèvres mi-fermées.

— Dans deux jours, hors des remparts.

— Hors des remparts ?

— Oui. Il mit un genou en terre et baisa la main de la comtesse.

— La citadelle d'une ville, c'est le cœur de celle qui la gouverne, dit-il.

Elle aurait parlé, mais il leva le bras pour lui imposer silence. Il fixa sur elle un long regard, puis la laissa seule sous la verrière, à travers laquelle un rayon de lune passait éclairant sa chevelure.

Elle resta longtemps les mains jointes, elle regardait la porte par où il avait disparu.

— Mon cœur est subjugué, murmura-t-elle, c'est à mon maître que je viens de parler.

V

Le lendemain dans l'après-midi, le roi Stanislas revint d'un voyage entrepris pour les affaires d'État. Il se mit à la tête de son armée, qu'il fit ranger devant la porte du sud non loin des remparts.

— Nous allons donner l'assaut, dit un vieux troupier au frère Nicolas qui se trouvait là pour voir si l'on n'aurait pas besoin de son ministère.

— Non, je crois que Stanislas va emporter la citadelle, répondit le moine. Tous se mirent à rire, croyant qu'il plaisantait.

Bientôt le roi apparut en armure de gala, montant un superbe destrier. A deux cents pieds des murs il arrêta ses hommes et piqua des deux accompagné d'un hérault d'armes. Lorsqu'il se trouva sous les remparts mèmes, il dit au hérault de faire savoir à pleine voix que le roi Stanislas voulait parler à Son Altesse la comtesse Runa.

A ce message il y eut un grand mouvement sur les remparts ; une heure se passa, puis la porte du sud s'ouvrit et Runa, en robe écarlate, s'avança assise sur un palefroi et entourée de ses chevaliers et de ses dames.

— On ne fait pas d'assaut, dit le vieux troupier au frère Nicolas, en grognant, car on le frustrait d'une bonne bataille.

— Je crois cependant que vous allez bientôt passer les remparts, répondit le moine.

Lorsque lé roi vit la comtesse, il donna de l'éperon et alla vers elle. Les yeux de Runa avaient un éclat nouveau. Elle savait maintenant que l'inconnu et Stanislas n'étaient qu'une seule personne. Mais elle ne montra aucun étonnement.

— Mon cœur avait deviné, dit-elle à son entourage surpris.

Stanislas la salue.

— Où me conduisez-vous, ô mon roi, dit-elle.

Il se penche, met son bras autour de la taille de la comtesse, et la soulève de son palefroi. Un grand cri éclate venant de l'armée et des assiégés.

Le roi place Runa devant lui, sur son noir destrier.

— J'emporte la citadelle, dit-il, et maintenant je passe les remparts.

Sur quoi ils entrèrent dans la ville, au milieu des acclamations.

VI

La morale de cette histoire ? Les morales ? plutôt — bien qu'elle ne soit pas longue, elle comporte beaucoup de morales,

Pour les rois : Ils doivent, comme les simples mortels, s'expliquer clairement, s'ils veulent qu'on les comprenne.

Pour les hommes : Encore qu'il soit rare qu'une femme sache ce qu'elle veut dire, il y a cependant dans ses paroles une signification, surtout quand par trois fois elle dit la même chose.

Pour les femmes : Bien que les remparts protègent la citadelle, la citadelle peut trahir les remparts.

Pour tout le monde : Celui qui met son intelligence au service des autres ressemble souvent à un homme qui prépare le dîner de son voisin sans y être invité. Une fois la citadelle emportée, les remparts passés, les amants heureux, ni Stanislas, ni la comtesse, ni personne ne pensa oncques au pauvre frère Nicolas.

ANTHONY HOPE.

*(Adapté de l'anglais par* CASIMIR STRYIENSKI.)

# LE PARTI LIBÉRAL EN BELGIQUE [1]

M. Louis Huysmans.

M. Louis Huysmans, qui appartient à l'ancien état-major du parti libéral modéré, n'est pas cependant très ancien dans le Parlement. Membre de la Constituante, il a été élu pour la première fois représentant de Bruxelles aux élections de juin 1892; éliminé en 1894, il a été réélu le 27 mai 1900. Particulièrement dans cette seconde période, il a pris une autorité indiscutée, non seulement dans son groupe parlementaire, mais aussi dans toute la Chambre. Il y a apporté un entrain, un esprit de combattivité, une ardeur qui n'avaient pas pu se dépenser au barreau, que la maturité n'avait pas affaiblis, et qui trouvaient dans les luttes parlementaires leur véritable terrain. Une verve heureuse et hardie, un précieux esprit d'à-propos, le rendent aussi redoutable dans l'attaque que dans la riposte, et en font un excellent leader d'opposition. Ses idées politiques sont au propre celles des libéraux d'avant 1884, radicalisées, démocratisées, élargies certes, mais non au-delà de la limite précisée par la doctrine. Centraliste à la façon de Frère-Orban et de Bara, il veut que l'État soit tout puissant dans certains domaines tels que l'instruction publique, mais il entend qu'il ne sorte pas de ces domaines rigoureusement circonscrits. Aussi opposé à l'interventionnisme gouvernemental qu'à l'interventionnisme socialiste, il croit à la seule force féconde de la liberté dans le domaine économique, place à l'arrière-plan de ces préoccupations politiques les problèmes sociaux et consacre tout son effort à la solution de certaines questions d'intérêt immédiat que le libéralisme poursuit depuis longtemps. Une sagesse peut-être un peu courte lui fait considérer que le soin de faire reculer le cléricalisme, de réorganiser l'enseignement officiel et surtout d'assurer la défense nationale, suffit à la tâche présente de son parti. Ce dernier souci surtout l'absorbe. Il s'est fait en matière militaire une compétence spéciale et met une insistance heureuse à combattre l'antimilitarisme hypocrite du parti catholique qui voudrait réduire l'armée au rôle d'une gendarmerie destinée à combattre une possible émeute. C'est assurément là un idéal politique assez étroit, mais il a l'avantage d'être précis et sûr, et de donner à celui qui le défend cette grande force : une attitude claire, nette et toujours parfaitement intelligible, masque excellent d'un opportunisme dont la foule n'aime jamais l'affirmation, mais qui n'en est pas moins nécessaire à ceux qui aspirent à la direction de la machine compliquée et disparate d'un État moderne. Tel, M. Louis Huysmans est celui qui représente de la façon la plus vivante le vieux parti libéral avec ses préjugés, son honnêteté et son programme restreint mais précis, faction où se rangent encore, non sans éclat, des parlementaires de valeur, bien que d'une physionomie moins accusée, comme MM. Dupont, Neujean, de Kerckove de Denterghem, Lippens, Goblet d'Alviella, Trasenster, Warocqué, juristes éminents ou grands industriels demeurés fidèles, autant par habitude de pensée que par instinct de classe, à la vieille conception politique et sociale de la bourgeoisie libérale.

Politiques réalistes.

Anticléricaux certes, démocrates quelquefois, mais fort platoniquement, ces grands industriels et ces juristes bourgeois sont avant tout gouvernés par l'esprit bourgeois. A la réserve près (assurément fort importante) de la politique confessionnelle, ils conserveraient au pays son orientation actuelle, au cas où le pouvoir lui reviendrait et où certaines forces nouvelles du parti libéral ne les obligeraient pas à accorder leur attention à des revendications démocratiques urgentes. Ils sont, eux aussi, du parti de l'expansion économique, du parti du roi et tiennent de près ou de loin au monde financier.

L'homme qui représente le mieux cette tendance au sein du libéralisme est M. Sam Wiener.

Les circonstances, aussi bien que son caractère, l'ont préparé à ce rôle. C'est l'industrie qui devait assurément tirer le plus de profit de la participation belge aux grandes affaires internationales, l'œuvre du roi. Aussi Léopold II devait-il s'appuyer, aussi bien dans l'organisation congolaise que dans toute sa politique économique sur le monde industriel et financier. Ce monde, si tant est qu'il soit animé d'une véritable conviction politique, a des tendances libérales, il appartient en majeure partie à l'opinion dite « doctrinaire » Or, au moment où commençait l'ère des grandes affaires, le libéralisme venait de subir une terrible défaite électorale. Comme formule gouvernementale, il était devenu parfaitement inopérant; constitutionnellement, le roi se trouvait donc obligé de chercher ses conseils et ses appuis dans le parti catholique, et ce n'est qu'officieusement qu'il pouvait entrer en communication avec certains milieux industriels et financiers où il savait pouvoir trouver un appui précieux. M. Sam Wiener, son avocat, fut pour lui le plus parfait des intermédiaires. Libéral avéré, il n'avait détenu, avant ces dernières années, aucun mandat politique important; d'autre part, son caractère, sa tournure d'esprit, ses hautes relations, tant à

(1) Voir la *Revue Bleue* du 21 octobre 1905.

l'étranger qu'en Belgique, tout le préparait à ce rôle difficile.

Juriste subtil et savant, grand avocat financier, M. Sam Wiener a la modération, l'amabilité, l'optimisme d'un homme à qui tout a réussi. Sa serviabilité, son humeur accueillante, le désir qu'il manifeste de ménager toutes les susceptibilités, traits où l'on peut chercher un aspect sympathique de la psychologie mercantile et levantine, apparaîtront plus exactement comme les dons heureux d'une nature facile, merveilleusement adaptée au milieu où le hasard l'a placée, comme les qualités souriantes d'un homme à qui la vie fut aimable parce qu'il sut l'envisager avec sagesse, éviter de lui demander plus qu'elle ne peut donner. Cette universelle bienveillance qui, si elle cache l'ironie d'une parfaite connaissance des hommes, la sait dissimuler avec soin, lui valut dans tous les partis des amitiés qui ne se sont pas démenties. Professant en matière de religion la solide indifférence d'un homme qui n'a jamais eu à lutter contre les suggestions d'un atavisme chrétien, ce sceptique est libéral autant par tempérament que par raisonnement. C'est au demeurant le plus tolérant des hommes et son anti-cléricalisme n'a rien de fanatique. Comment ne respecterait-il pas toutes les opinions, sachant d'instinct ce qu'elles valent, et qu'elles ne représentent que des intérêts qu'il s'agit de ménager du mieux qu'on peut, afin de concilier le souci du bien général avec les exigences des particuliers? Il n'est point de meilleur type de « l'homme économique » dans son expression financière, dans son expression la plus moderne, mais adouci, policé par la culture et par la vie, ainsi que par une curiosité intelligente, curiosité qui, pour se limiter aux choses pratiques, n'en est pas moins très vaste. Un tel homme était d'autant mieux fait pour servir d'intermédiaire entre le roi et la fraction libérale de la classe industrielle et financière qu'il comprenait les sacrifices nécessaires au bon sens traditionnel de la bourgeoisie belge, bien que sa pratique de la finance internationale lui eut enseigné à quel point il convient que ce bon sens étroit soit élargi et vivifié par une conception moderniste et positive des affaires. Aussi, bien qu'il n'ait d'autre titre officiel que celui de sénateur, est-il un des conseillers les plus écoutés du roi, ce qui ajoute encore à l'autorité que son talent oratoire et sa science juridique et financière lui ont conquise dans le Parlement. Il y est en quelque sorte le représentant occulte du souverain, et d'autant mieux qu'il sait éviter les éclats de ce loyalisme déclamatoire, seul moyen que possèdent les parlementaires médiocres de s'attirer les faveurs royales qu'ils ambitionnent.

C'est également la tendance opportuniste et réaliste du libéralisme que représentent les premiers magistrats des grandes villes : M. De Mot, bourgmestre de Bruxelles, administrateur décoratif, plus soucieux de défendre au Sénat les intérêts de la ville dont il est le représentant que de faire triompher un idéal politique que son scepticisme rend fort modéré ; M. Emile Braun, bourgmestre de Gand, esprit merveilleusement pratique, excellent magistrat communal et l'un de ceux qui semblent devoir concilier le plus aisément les idées libérales avec les nécessités d'une politique d'affaires. Aussi bien est-ce cette tendance opportuniste qui, de plus en plus, semble être appelée à diriger le libéralisme modéré que, par habitude, on continue d'appeler « doctrinaire ».

### Les Progressistes :
### MM. Féron, Lorand, Janson.

Ce sont les radicaux ou progressistes au contraire, qui représentent le mieux la tendance doctrinale et jacobine du libéralisme, dont ils forment depuis vingt ans l'avant-garde indépendante et souvent hostile. Issus de la bourgeoisie, ils ne veulent pas être un parti de classe et se disent avant tout démocrates. Aussi bien représentent-ils un type politique bien défini. Quelle que soit la variabilité des conditions et des caractères ethniques, le radicalisme belge a les mêmes origines intellectuelles, les mêmes tendances politiques, et peut-être la même psychologie que le radicalisme français. Dans ce grand combat symptomatique où chacun se reconnut, — l'affaire Dreyfus (1) — les Féron, les Janson, les Lorand, ne raisonnèrent-ils pas exactement comme les Ranc et les Clémenceau? A y regarder de près, en effet, le radicalisme n'est pas seulement un parti politique, c'est aussi un parti psychologique. On peut être opportuniste en France, doctrinaire en Belgique par intérêt ou par raisonnement : on est radical par tempérament. Le radicalisme, c'est l'aboutissement extrême du rationalisme, l'aboutissement jusqu'à ce terme, et non au-delà, où, pour être logique avec lui-même, le rationaliste doit se renoncer, et découvrir l'impuissance de son principe à gouverner les rapports humains. Cette borne, quelques libres esprits la dépassent, mais ceux-là, ce sont des isolés, des philosophes, de purs connaissants, et le radical est un esprit politique ; il demande à la raison un moyen de gouvernement et non une règle morale, ou plutôt il ne peut séparer la morale du gouvernement. Héritier des Jacobins, ou, plus loin, des huguenots, il est étatiste. Esprit dogmatique, malgré qu'il en ait, il entend condamner les gens à avoir raison, qu'ils le veuil-

(1) N'oublions pas que, par une anomalie singulière, mais qu'il faut admettre comme un fait, certains étrangers prirent part à ce débat avec presque autant de passion que les Français.

lent ou non ; et il imposera l'impératif catégorique, comme au XVI[e] siècle il eût imposé la prédestination. Libre-penseur, il donne à la libre-pensée des aspects de religion, parle de la liberté de ne pas croire du même ton qu'un fanatique parle de l'obligation de croire. Mais, en même temps, il est politicien, il professe pour le Parlement un attachement mystique, il y voit le seul instrument par lequel il puisse assurer à l'humanité l'espèce de bonheur qu'il lui rêve. Cependant sa doctrine, comme presque toutes les doctrines des partis parlementaires, est beaucoup plus négative que positive, différant en cela du socialisme : les socialistes ont un plan de reconstruction sociale ; les radicaux n'ont guère que les éléments d'une critique sociale, et, quoi qu'ils disent, leur action est toujours plus ou moins désorganisatrice. Ainsi le radical pourrait se définir : un mélange de la psychologie huguenote et de la psychologie politicienne. Ce sont les deux traits du caractère de M. Féron. Il est *un* des chefs du radicalisme, il est *le* radical, et cela d'autant plus que la dignité de sa vie et la noblesse de son caractère sont telles qu'il en honore et en décore son parti.

D'éducation bourgeoise et presque aristocratique, il n'en est pas moins foncièrement et sincèrement démocrate, mais sa formation intellectuelle jacobine lui fait, malgré lui, mettre au second plan les questions sociales qui intéressent avant tout la démocratie nouvelle. Mêlé très activement à l'organisation de la libre-pensée en Belgique, la logique inflexible de sa conviction le rendait hostile dès le principe aux solutions que l'usage du pouvoir et la nécessité des affaires imposèrent aux chefs doctrinaires. Dissident dès son entrée à la Chambre, il inquiéta la droite et la gauche. — « Cet homme-là, disait le leader catholique Thonissen, veut nous manger tout crus. » — Treize ans plus tard, c'est la droite qui, des mains tendues de M. Féron, saisit la perche du vote plural (1). C'est que, si le démocrate rationaliste était toujours resté fidèle à lui-même, le politicien (dégageons ce terme de son sens péjoratif) avait appris à compter avec les circonstances. Vieux manœuvrier électoral, politique de carrière et politique passionné, M. Féron a pu d'autant plus s'absorber dans les contingences que comporte la conquête des sièges parlementaires, que son idéal était plus ferme, son siège mieux fait. Lui qui avait employé son effort personnel et financier à fonder un journal consacré à la conquête du suffrage universel, il se rallia le premier à la demi-mesure du vote plural double et triple. Lui, dont les convictions démocratiques et l'intransigeance anticléricale avaient été pour une grande part dans la scission du libéralisme, devait devenir, ces derniers temps, l'artisan le plus zélé de l'alliance libérale qui s'est conclue selon les termes de la Déclaration des gauches du 21 décembre 1900.

Question de tactique où s'est très vigoureusement manifestée cette psychologie radicale à qui l'on a dû en France la constitution du Bloc et qui, ayant prétendu apporter dans la politique le procédé des philosophes, a vu, par un singulier retour des choses, les contingences politiques absorber sa philosophie au point de l'étouffer tout entière.

Avec moins d'austérité, plus de liberté dans l'allure, M. Georges Lorand, député de Virton, part du même procédé intellectuel, se range dans la même catégorie psychologique. Ancien rédacteur en chef de *La Réforme*, le journal fondé par M. Féron, il apporte dans la vie politique l'intelligence alerte, fureteuse et curieuse, la finesse débrouillarde de l'excellent journaliste qu'il fut, en même temps que l'allure un peu bohème de la profession et cette insouciance de l'homme que la vie sut assouplir, et qui n'est pas sans charme. Excellent parlementaire d'opposition, M. Lorand représente avec précision ce que l'on pourrait appeler le criticisme radical. Si la majorité catholique avait été moins fortement organisée dans le Parlement belge, il y eût peut-être joué le rôle d'un Clémenceau, dont il a la logique destructive et le scepticisme moral. Aussi bien, son radicalisme, l'ardeur de sa conviction démocratique, l'eussent poussé aux extrêmes des partis désorganisateurs, à l'anarchisme, puisqu'il faut l'appeler par son nom, si par une réaction des plus symptômatiques, une notion très précise des réalités immédiates, un esprit politique très aiguisé, un sûr instinct de bon sens, et par dessus tout le goût, la passion du gouvernement parlementaire pour lequel il se sent né, ne l'avaient arrêté sur la pente. C'est ce qui donne à cet indiscipliné de tempérament la volonté d'une discipline politique et lui fait rêver la constitution du « bloc anticlérical », dont les radicaux français, avec qui il est en relations constantes, ont donné l'exemple. La vie et le combat politique lui ont appris à déposer au grenier de l'Idéal les grands rêves d'universelle fraternité et à contenter ses désirs par le renversement d'un ministère, but immédiat et bientôt unique de ceux qu'a définitivement conquis l'atmosphère d'un Parlement.

L'homme le plus populaire du parti radical est assurément M. Paul Janson. Aussi bien, nul n'accuse mieux que lui la physionomie classique du tribun à qui va d'instinct la sympathie des foules. Il en a l'éloquence vigoureuse et populaire, la psychologie généreuse et un peu simpliste, les intuitions heureuses et les enthousiasmes irréfléchis. Orateur

(1) Le système électoral actuellement en vigueur en Belgique qui accorde des voix supplémentaires à la propriété, à la capacité, au père de famille.

avant tout, c'est à son éloquence naturelle qu'il doit sa fortune au barreau, sa popularité toujours renaissante, son influence d'homme public. Il a, de l'orateur né, le mouvement, l'action, le visage énergique et fortement martelé à la Danton. C'est en orateur qu'il agit et qu'il pense, avec des paresses, des erreurs, et tout à coup des éclairs, des trouvailles de bon sens lumineux, une intuition étonnamment sûre des nécessités présentes. Un tel tempérament comporte d'ordinaire des fluctuations, des incertitudes. Quelle que soit son influence politique l'*orateur* est rarement un cerveau politique. Aussi bien peut-être ne trouvera-t-on pas en M. Paul Janson l'étoffe d'un homme d'État, mais on y reconnaîtrait en tout cas un caractère par la bonté de sa nature foncièrement et grandement honnête, par la sincérité de ses emballements, dans le faux comme dans le vrai, par l'ardeur et la force de ses convictions démocratiques. On y verra enfin, un de ces hommes qu'on peut maudire, critiquer et combattre, sans cesser de l'aimer et de le respecter profondément. Appartenant à la classe moyenne par sa famille et son éducation, il fut élevé dans un de ces milieux bourgeois d'il y a 40 ans, où la sentimentalité de 1848 avait semé une générosité populaire un peu vague, mais pleine de sincérité. Dès l'Université, Paul Janson fut démocrate, républicain et, dans une certaine mesure, proudhonien. Depuis lors, ses idées n'ont pas changé, parce qu'elles sont tout entières commandées par ses sentiments, parce qu'elles viennent, non de son intelligence et de son expérience, mais de son cœur. Exception caractéristique dans le radicalisme, il est venu à ce parti, non par évolution raisonnée, non par logique jacobine, mais par bonté.

Une telle psychologie devait détacher promptement M. Janson du rationalisme bourgeois qui gouverne le parti libéral. Aussi, dès son entrée dans la vie politique, s'affirma-t-il comme un dissident. En 1881, il dirige et commande le groupe des sept radicaux dont l'indépendance inquiète l'état-major libéral en groupant ses mécontents et, depuis lors, il n'a cessé de combattre la tendance économique du vieux parti libéral, à qui seule l'unissait la conviction anticléricale, mais dont il réprouvait toutes les doctrines. C'est avec une joie véritable, et sans l'ombre d'une arrière-pensée qu'il salue l'entrée sur la scène politique du parti ouvrier. Nommé avec son concours sénateur provincial pour Liège, il accentue au sein du radicalisme, à mesure qu'il avance en âge, la tendance extrême, et longtemps fait plutôt incliner son parti vers une alliance avec le socialisme que vers une fusion des deux fractions libérales. Mais la situation change. Le gouvernement catholique s'éternise au pouvoir, et tandis que l'insuccès de ses tentatives révolutionnaires incline peu à peu le parti ouvrier vers une action plus nettement politique, et temporairement du moins plus anticléricale qu'antibourgeoise, l'impossibilité de renverser jamais le ministère, autrement que par l'union de tous les adversaires qu'il compte, s'impose à tous les esprits. Oubliant les querelles passées, les libéraux modérés de la vieille école, comme M. Vanderkindere prêchent le ralliement à gauche. Avec cette intuition claire des nécessités présentes qui est un des traits les plus heureux de son esprit, M. Paul Janson adhère alors à cette orientation nouvelle, et poursuit de tout son zèle la réalisation du ralliement à gauche, du Bloc. Quelles qu'aient été ses sympathies ouvrières, il n'avait du reste jamais voulu s'enregimenter dans les cadres mêmes du parti socialiste. Ce que le marxisme a de dur et d'autoritaire repoussait cette nature primesautière et libre, dont jamais le rêve fraternel n'avait pu admettre le dogme de la lutte des classes.

Depuis les dernières législatures, M. Paul Janson ne joue pas à la Chambre le grand rôle que semblaient devoir lui assigner son autorité et son talent. C'est qu'il est bien plus un chef de parti qu'un parlementaire, un agitateur qu'un législateur. C'est aux heures de danger que les siens ont recours à ce lutteur énergique, toujours prêt à donner de sa personne et si dépourvu d'ailleurs d'ambition personnelle qu'il serait incapable même dans le lointain d'entrevoir la possibilité du pouvoir pour soi-même, satisfait d'avoir combattu pour un idéal un peu confus, mais embelli de sincérité et de large pitié humaine.

Afin de compléter la physionomie du parti radical, il convient de signaler enfin le rôle important qu'y jouent aujourd'hui MM. Lambiotte et Hanrez, techniciens de valeur, grands industriels qu'une éducation démocratique libéra, de l'esprit de classe. Eux aussi, quelle que soit leur répugnance pour l'interventionnisme industriel du programme ouvrier, ont adhéré sans arrière-pensée à l'alliance anticléricale.

Ainsi, par des chemins différents, toutes les fractions du libéralisme ont fini par aboutir au même carrefour. Toutes, quelles que soient leurs anciennes querelles, quelque divergences d'opinion qu'elles puissent prévoir pour l'avenir, se sont arrêtées à cette nécessité immédiate à leurs yeux : renverser le ministère catholique. Cependant, quelqu'étroite que soit leur union, et quand bien même leurs progrès électoraux seraient considérables, il apparaît nettement qu'ils ne pourront triompher sans le concours du parti ouvrier.

Le gros intérêt de la situation politique présente, c'est donc la façon dont le socialisme belge accueillera le principe du Bloc. C'est ce que je me propose d'examiner dans un prochain article.

L. Dumont-Wilden.

## ANNIVERSAIRE

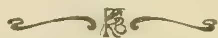
Puisse le nouvel an que va ce jour déclore
Rendre accomplis vos vœux à peine que formés ;
Puisse-t-il être à vous, à ceux que vous aimez
Un seul éternel jour en éternelle aurore !

Se puissent tous vos ans d'avrils être semés
Plus que de fleurs les prés qu'Avril versicolore,
Puissent les joies couler ainsi que de l'amphore
Dans les temps s'épandaient les lourds vins parfumés!

Mais quel délire est mien, et l'infertile vie
Je vous allais ourdir, veule, blafarde, unie,
Mortelle à faire invoquer la mort ! non, je veux,

Non, vous saurez encor, je veux, la jouissance
Torride des rancœurs, des deuils, de la souffrance :
Oh ! quels âcres sanglots défleuriront tes yeux !

FAGUS.



## LA VIE LITTÉRAIRE

### Orateurs : Raymond Poincaré Waldeck-Rousseau, Ribot, Georges Périn

RAYMOND POINCARÉ : *Idées contemporaines*.
WALDECK-ROUSSEAU : *L'État et la Liberté* (1re série, 1879-1883).
A. RIBOT : *Discours politiques* (2 volumes).
BONI DE CASTELLANE : *Études et Discours*.
JAURÈS. — *Discours*. Tome I.
GEORGES PÉRIN (1838-1903) : *Discours politiques et notes de voyages*. Préface de G. CLÉMENCEAU. — *Georges Périn et la géographie*, par H. SCHIRMER, maître de Conférences à la Sorbonne.
ALFRED RÉBELLIAU : *Bossuet*.

La France ne manquera jamais d'orateurs, mais je ne m'attendais pas au plaisir de voir tant d'hommes politiques nous gratifier de leurs discours, publiés en volumes pour la postérité. Je suis de ceux qui pensent que ces publications — même un peu trop nombreuses, car s'il importe de conserver ce qui mérite d'être gardé, il est bien entendu que l'on doit rejeter le reste impitoyablement (or la distinction est souvent fort difficile à faire entre ceci et cela) — je suis de ceux qui pensent que ces publications sont utiles à ceux qui les font et qu'elles ne sont même pas inutiles à ceux pour qui elles sont faites. Le sentiment qu'un jour on publiera ses discours engage l'orateur à les « travailler » mieux, à les nourrir de plus d'idées, plus fortes et plus nouvelles. Tant de livres de discours publiés depuis peu vont-ils transformer l'éloquence parlementaire ? Les hommes politiques improvisaient pour une heure. Vont-ils désormais bâtir des discours plus solides que l'airain en vue des siècles? La nonchalance aimable a sa grâce et le labeur patient a son prix. Toujours est-il que l'éloquence parlementaire tend depuis quelques années à une simplicité heureuse; la parole ornée de M. Jaurès ne suscite qu'un petit nombre d'imitations — et pâles. Les hommes politiques parlent maintenant la langue du commun des hommes : et cette langue est bonne s'ils la parlent bien.

Au reste, tant de publications de tant de discours — oh ! que l'on est donc éloquent, en France! — sont favorables aux parlementaires. Jules Lemaître écrivait jadis :

« Il faut aborder dans un esprit de sympathie et d'amour tous ceux de nos contemporains qui ne sont pas au-dessous de la critique. »

Malheureusement, plusieurs parmi nos contemporains sont au-dessous de la critique. On aurait pu croire que beaucoup de parlementaires justement étaient au-dessous de la critique. Ne persévérons point dans cette erreur. Les discours publiés par les hommes chargés des affaires de l'État font bien voir qu'ils sont presque tous des esprits fermes et droits, quelquefois délicats, quelquefois élégants, et que la culture ne leur fait pas toujours défaut, ni l'érudition. Pour peu que ces publications continuent, le Parlement sera entièrement réhabilité.

Mais cette année-ci les parlementaires nous ont comblé de leurs dons. De ces dons rien n'est méprisable.

Il y avait autrefois dans la Chambre un député qui s'appelait Georges Périn. Peut-être aurait-il passé sans gloire s'il n'avait été l'ami de M. Clémenceau. Mais Georges Périn était l'ami de M. Clémenceau. Il lui servait de témoin dans les duels qu'il avait et dans ceux qu'il était sur le point d'avoir. L'amitié est un sentiment très noble qui mérite toujours une récompense. C'est pourquoi le nom de Georges Périn survit encore dans les jeunes générations. On ne s'attendait pas à ce que ses discours fussent réunis en volume. Réunion tardive, dira-t-on ! et que nous importent les paroles anciennes, prononcées vers 1880, par un député qui ne détermina jamais de grands mouvements parlementaires ! Il est bien vrai que les discours de Georges Périn ne nous sont plus aujourd'hui d'une utilité évidente par elle-même. Pourtant lisez-les. Lisez à tout le moins quelques uns d'entre eux. Non seulement ces discours — bien encadrés d'ailleurs par des notices précises et méthodiques, — vous aident à mieux connaître l'histoire des doctrines du parti républicain, mais ils vous font aimer un homme qui était un brave caractère et un bon esprit.

Revenons au présent. Mais Waldeck-Rousseau nous arrête encore. Est-ce que par hasard, il n'aurait pas cessé de dominer le présent? On fait à son

propos de justes efforts pour doter la République d'un véritable grand homme et d'un véritable grand orateur. Nous savons admirer. C'est assurément une force. M. Henry Leyret nous donnera bientôt sur cet homme d'État la biographie que M. Gaston Deschamps a manquée lamentablement. Il réparera une injure littéraire que tous les admirateurs de Waldeck-Rousseau ont ressentie vivement. En attendant, il continue la publication bien ordonnée de ses discours... Nous avions, grâce à lui, les derniers. Nous avons maintenant, grâce à lui, les premiers. Plus que personne, je pense que rien ne peut être négligeable, venant de Waldeck-Rousseau. Mais quand Waldeck-Rousseau s'écrie en 1879 dans sa circonscription :

« Je bois à l'agriculture et à ses dignes représentants du canton Sud Est ! »

y a-t-il lieu de prolonger jusqu'à nous l'écho de ce beau cri ? Néanmoins cet ouvrage contient des discours très importants pour l'histoire de la première période de l'activité politique de Waldeck-Rousseau. On y voit à sa naissance, si je puis dire, l'originalité de l'éloquence nue, dont il ne nous est pas permis d'ignorer le prestige et peut-être l'influence.

Vous connaissez les discours de Ribot. Vous savez que Jaurès a donné le premier volume des siens et que le deuxième se fait attendre. Je souhaiterais qu'Aristide Briand réunît ses discours sur la séparation des Églises d'avec l'État. Nous y gagnerions un document et de pouvoir juger un orateur dont la ferme logique doit persister tout entière même après que l'orateur a quitté la tribune.

Enfin, et l'année oratoire ne pouvait se terminer plus agréablement (je n'oublie pas que nous avons hélas ! les discours, oui les discours de M. Boni de Castellane, rançon de tout le reste...), M. Raymond Poincaré consent à se faire imprimer tout vif.

On nous annonce que nous aurons à bref délai trois volumes de M. Poincaré : *Idées contemporaines* ; *Questions et figures politiques ; Causes littéraires et artistiques*. Cela nous procurera un bien curieux sujet d'analyse. Déjà il nous est possible d'indiquer au moins rapidement quelques-unes des qualités singulières qui sont indispensables à un homme politique, exposé à faire des discours...

M. Poincaré ne s'est pas borné à écrire des discours. Et dans le premier livre voici déjà une étude purement littéraire et critique sur *Alexandre Dumas fils*. Alexandre Dumas fils est jugé là par un admirable avocat et un homme politique de premier ordre. Mais tous les autres chapitres sont constitués par des discours, discours prononcés à la Chambre, dans des réunions presque académiques, à des inaugurations de statues et dans des banquets qui n'étaient pas tous le banquet de Platon.

Il faut dire que M. Poincaré fut ministre, ministre de l'Instruction publique, ministre des Finances, en pleine jeunesse, et qu'il considéra de son devoir de s'intéresser passionnément à tous les hommes qui avaient illustré l'instruction publique ou les finances, ou les mathématiques qui ont des rapports à la fois avec les finances et l'instruction publique, ou la musique et la danse qui ayant des rapports connus avec l'instruction publique ne sont pas sans en avoir aussi avec les finances, car on sait que où on demandait un calculateur ce fut un danseur qui se présenta et qui fut admis.

Et tels sont les sujets extrêmement dissemblables des discours prononcés par M. Poincaré et retenus dans ce livre : *le Courage fiscal* ; *l'Unité budgétaire* ; *les Sociétés savantes* ; *Éloge d'Arago* ; *la Fête de La Fontaine* ; *Éloge de Fustel de Coulanges* ; *l'Art et la Liberté* ; *l'Éducation des Jeunes filles* ; *A l'École nationale des Arts décoratifs* ; *l'Enseignement classique et le patriotisme* ; *le Conservatoire* ; *Jeanne d'Arc et l'Idée nationale* ; *Eloge de Gounod* ; *l'Impôt sur les revenus* ; *Dépenses de Madagascar* ; *l'Impôt sur les successions* ; *l'Instruction publique et la neutralité scolaire* ; *Eloge de Jonnart* ; *la Réforme des études de droit* ; *l'Astronomie* ; *Eloge de Berthelot* ; *les Sociétés savantes* ; *le Centenaire de l'Ecole normale* ; *l'Enseignement supérieur et les Universités* ; *Murger et le pays latin* ; *l'Education des adultes* ; *l'Art et la liberté* ; *l'Enseignement classique* ; *les Morts de 1870* ; *l'Education des adultes* ; *Eloge de Pasteur* ; *le Centenaire de l'Institut* ; *Eloge de Meissonier* ; *Notes sur Alexandre Dumas* ; *Vie et métier...*

On conviendra qu'un homme politique, qu'un ministre est contraint de s'intéresser à des questions extraordinairement variées. Quel écrivain serait capable de traiter en peu d'années autant de questions, et de si diverses ! M. Raymond Poincaré était l'homme le plus qualifié pour ne pas être inférieur à cette tâche effroyable qui ne réclame rien moins de celui qui la remplit que l'universalité des goûts et des aptitudes. Au moins M. Poincaré ne se subordonne pas complètement aux sujets qu'il traite, et par exemple si, ministre, il assiste au banquet offert en 1895 à Edmond de Goncourt et s'il y prononce une allocution que ce livre nous conserve, on voit bien qu'il garde toute sa liberté d'esprit et qu'il y apporte un éloge qu'il sera raisonnablement disposé à porter ailleurs.

Il n'entre pas du tout dans l'examen d'une œuvre littéraire spéciale.

S'il exprime des jugements sur l'œuvre des Goncourt on les peut discuter :

« Vous n'avez eu de plus chère ambition que de savoir et de voir; vous n'avez connu de plus exquises jouissances que celles des idées, des lignes et des couleurs; et les sensations que vous avez aimées, vous les avez voulu rendre avec l'effort de signes nouveaux et de notations personnelles. Vous avez assoupli votre langue aux exigences complexes de la peinture des réalités observées, aux nécessités changeantes des traductions d'une âme, au caprice même des impressions les plus fugitives. Vous avez mis dans votre style les jeux de la lumière, les frissons du plein air, la coloration et la vie du monde extérieur; vous y avez mis aussi les secousses intérieures, les émotions subtiles, les troubles secrets du monde moral; et désireux de retenir dans votre phrase un peu de ce qui luit ou de ce qui vibre, de ce qui aime ou de ce qui souffre, vous avez demandé à la richesse et à la diversité des formes de l'art d'exprimer fidèlement la multiplicité infinie de la nature. »

Il y a autre chose dans l'œuvre de Goncourt et peut-être n'y a-t-il pas tout ce que M. Raymond Poincaré y voit obligeamment. Mais au fond, Goncourt lui est aussi indifférent qu'Arago, La Fontaine, Fustel de Coulanges, Jeanne d'Arc, Gounod, Berthelot, Mürger, Pasteur, Meissonnier, Alexandre Dumas fils..., et alors, quelle charmante indifférence, merveilleusement compréhensive! M. Poincaré est seulement préoccupé des devoirs d'une république athénienne, et il montre que les représentants de cette république sont fort adonnés aux lettres. Il parle de Goncourt comme s'il le lisait quotidiennement et de Gounod comme s'il écoutait chaque jour sa musique avec la même passion. Mais il n'entre pas dans le caractère de cette littérature ou de cette musique. Il exprime seulement les relations nécessaires des chefs d'un gouvernement républicain avec les maîtres de la littérature ou les maîtres de la musique. Il dit « sur » Gounod :

« Un gouvernement a le devoir de ne pas laisser partir, sans leur adresser un reconnaissant adieu, ceux qui ont illustré leur pays. L'empressement que nous mettons à rendre hommage à tout ce que l'étranger produit de grand et de beau ne doit pas nous pousser à l'injustice vis-à-vis de nous-mêmes. Nous avons donné et nous donnons chaque jour assez de preuves de notre impartialité pour avoir le droit de proclamer nos gloires : et quand disparaît un maître tel que Gounod, ce serait de la part de la nation une ingratitude et presque une impiété que de ne pas porter son deuil. »

Voilà, direz-vous, une admiration extrême pour Gounod. Elle ne me surprend pas. Je me rappelle une Berlinoise, qui me disait avec l'accent d'une exaltation effrénée : « Nous avons Wagner, mais vous avez Gounod!!! »

On sentait que, pour cette Berlinoise, Wagner était peu et que Gounod était beaucoup. Elle prononçait : Wagner de la façon la plus allemande qui fût au monde. Et elle prononçait : Gounod (Gounodde....) à la manière toulousaine. Cela accentuait son exaltation. Aussi bien M. Poincaré, qui ne connaît vraisemblablement pas la Berlinoise dont je ne perds point le souvenir, avait reçu une lettre d'Alexandre Dumas fils, lui disant :

« Ne serait-il pas juste et même opportun que la France fît à Gounod les obsèques nationales qu'elle a faites à Victor Hugo et à Renan? Victor Hugo était *un des plus grands poètes*; Renan, *un des plus grands* esprits et des plus purs écrivains que notre pays ait eus. Gounod est le *plus grand musicien français* qui ait existé... »

Mais M. Poincaré accueille simplement ces témoignages. Il ne prend pas parti. Seulement, il se rend compte que le représentant d'un gouvernement républicain doit un hommage particulièrement chaleureux à tous les représentants du génie français. Et il parle de tous avec une ferveur étonnante. Préfère-t-il Goncourt à Gounod, ou Meissonier à Mürger? Je ne puis en décider. Mais il accomplit pour tous son devoir avec la même élégance et la même finesse. Peut-être a-t-il tort d'abaisser un peu la politique devant la littérature. Quand il parle au banquet Goncourt, il semble s'excuser d'être ministre, et d'être là en tant que ministre... Il a bien tort. Goncourt était enchanté d'avoir un ministre près de lui. Tous les autres convives étaient également très heureux.

Ils étaient heureux de ce qu'un ministre proclamât avec tant de bonne grâce la suprématie des belles-lettres dans une république. Ils étaient heureux aussi que ce ministre fût précisément le plus digne de la proclamer. C'est le grand mérite de M. Raymond Poincaré qu'il s'adapte à tous les milieux et à toutes les circonstances. C'est aussi le grand mérite de son éloquence. Elle a, comme lui, ce tact politique, ce tact souverain, qui, dans la démocratie à venir, sera la première des vertus. On la pourrait aimer plus militante, et personnelle avec plus de vigueur. Elle plaît; elle séduit par sa souplesse... Un esprit libre et raffiné s'y révèle.

* * *

Et si nous parlions de Bossuet!

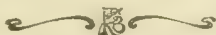
Il y a bien longtemps que l'on n'a parlé de Bossuet. Il fut orateur lui aussi et passa pour être un bon orateur.

Ces dernières années Bossuet semblait être le commencement et la fin de toutes les discussions d'histoire littéraire. M. Brunetière le louait avec âpreté. M. Gustave Lanson écrivait sur lui des études savantes et admiratrices. M. Alfred Rebelliau, après avoir étudié en érudit imperturbable Bossuet comme historien du protestantisme, publiait sur

l'évêque de Meaux une biographie rapide et complète. C'est cette biographie qu'il réédite aujourd'hui. Quel beau temps que celui où nous vivons, où l'on réédite des biographies de Bossuet!...

Mais je vois bien ce qui nous attire vers l'œuvre de M. Alfred Rebelliau. Ce n'est pas qu'il admire complètement l'éloquence de Bossuet. Il l'admire pourtant et sans réserve. Bossuet, dit-il, « a tout ou presque tout de l'orateur idéal. » Quand on a prononcé cette parole, on peut en retirer tout ce qu'on voudra, ce sera vainement. Au reste, M. Rebelliau ne cherche pas à en retirer quoi que ce soit; il admire Bossuet d'un esprit et d'une âme sincères. Cependant, il sait railler son héros. Il le raille avec érudition. Il le raille tout de même. Il le rapproche de nous. Il fait de Bossuet un homme. Grâce à lui, nous voyons l'aigle de Meaux se traînant à terre. Cela nous plaît, non point parce que nous sommes méchants, mais parce que nous avons l'amour de la réalité et que nous savons bien qu'il n'y a pas d'aigles qui planent tout le temps. M. Rebelliau nous montre, on ne peut mieux, Bossuet aux prises avec la vie. Bossuet, nous le possédons là tout vivant, frémissant de sa force et de son impuissance, grandiose et naïf, sublime et ridicule, Bossuet tel qu'il fut... Et l'on sent que M. Rebelliau, historien de Bossuet, a beaucoup cultivé Voltaire.

J. Ernest-Charles.



## THÉATRES

Opéra-Comique : Les *Pêcheurs de Saint-Jean*, drame lyrique en 4 actes. Poème de M. Henri Cain. Musique de M. Ch. M. Widor.

Les *Pêcheurs de Saint-Jean... Scènes de la Vie Maritime...* et ce sous-titre en dit assez pour nous fixer sur les intentions des auteurs, non moins que sur l'imprudence de leur tentative! La Mer... La Majesté de la Mer... La Grandeur de la Mer... Il y a des sujets qui tout aussitôt écrasent leur homme, dès avant même qu'ils ne soient traités, et cela tout autant par leur nature même que par le souvenir inéluctable des comparaisons qu'ils évoquent en notre esprit. Pas plus que nous ne nous représentons bien un auteur inscrivant, avec sa signature et sur la couverture jaune d'un livre, ce titre redoutable : *La Mer*, après que ce même titre s'inscrivit en lettres de feu sous les noms glorieux de Victor Hugo et de Jules Michelet, nous ne sommes disposés à accueillir, sauf dans l'hypothèse du génie qui récrée, quatre actes de drame lyrique inspirés par la Mer, parce qu'un tel sujet évoque aussitôt deux grandes ombres, deux ombres inoubliables, qui projettent leur grandeur et leur majesté sur quiconque ose les approcher, et c'est, vous les aurez tous nommés, Beethoven, avec l'*Orage* de sa *Pastorale*, dans le domaine symphonique, et c'est encore, dans le domaine dramatique, Wagner avec son *Vaisseau-Fantôme*. Pour mettre aussi délibérément ses pas dans les pas de tels devanciers, il faut une singulière inconscience ou une étrange audace. Or, comme l'inconscience ne saurait être, à vrai dire, le propre des musiciens du jour, vous voyez ce qu'on en doit conclure, ce que nous en concluons presque nécessairement.

Ah! sans doute je sais bien ce que vous allez répondre, ce que vous allez aussitôt objecter : dans un drame lyrique, comme dans toute action qui se développe scéniquement, qu'elle soit purement littéraire ou soutenue de musique, il y a deux éléments... Il y a d'abord le décor, le cadre que l'on adopte, et puis ensuite il y a les personnages qui s'agitent, qui développent leurs passions dans ce cadre, et dont l'intérêt peut varier en se rapprochant... Et je reconnais bien qu'au premier abord cette objection présente quelque valeur, bien qu'en dernière analyse elle apparaisse spécieuse. Bonne et valable pour tout autre décor peut-être, elle ne tient pas dès qu'il s'agit de la Mer, car la qualité des anecdotes humaines s'efface, disparaît dans la majesté du décor, et celui-là seul subsiste, écrasant les personnages... à moins que... à moins que ces personnages ne soient de taille à rivaliser avec lui. Et c'est évidemment l'impression que nous laisse la beauté, l'héroïque beauté d'une légende populaire comme celle du *Vaisseau-Fantôme*, mais ce que ne saurait, à aucun titre, nous donner le récit des amours malheureuses du pilote Jacques avec Marie-Anne, fille de Jean-Pierre, patron de barque!

Il est toujours difficile de préciser, dans une collaboration aussi étroite que celle d'un poète et d'un musicien dramatique, quelle fut la part exacte de chacun dans la conception première d'un ouvrage comme ces *Pêcheurs de Saint-Jean*, où deux noms viennent s'inscrire, celui de M. Henri Cain, pour le poème, celui de M. Widor pour la musique. Toutefois, il nous semble bien qu'un tel ouvrage ne saurait être que le résultat d'un *dosage*, savamment autant que froidement préconçu, des éléments multiples qui, en ce début de siècle, et dans l'état actuel où se trouve la musique dramatique, ont quelque chance de succès. Dans la conception première de l'ouvrage, on n'est pas franchement disciple de Wagner, du moins on ne l'est pas avec la belle franchise, avec la naïveté quasi-virginale d'un Vincent d'Indy, d'abord parce qu'on estime qu'en l'an de grâce 1905, ce serait *retarder*, et puis aussi parce qu'on a reconnu à l'épreuve ce qu'un tel patronage représente de dangers : on se rappelle les critiques

adressées à *Fervaal*, à l'*Etranger*, ces œuvres si directement, si franchement issues de la doctrine wagnérienne qu'elles revêtiraient,en quelque façon, le caractère de pastiche, si la sincérité de celui qui s'y employa n'apparaissait hors de doute. On n'est pas non plus *vériste* à la façon des Italiens modernes, ou *réaliste* à la manière de M. Alfred Bruneau, non certes; on ne mettrait pas la *Tosca* en musique, non plus qu'on ne s'en tiendrait à chanter les amours du garçon boulanger avec la patronne... Cela paraîtrait trop vulgaire, et l'on est assez imbu des doctrines wagnériennes, on a suffisamment pénétré les idées théoriques du Maître de Bayreuth pour savoir que le génie intime de la musique répugne à de tels sujets. On se rappelle la *Lettre à Frédéric Villot*, et tout ce qu'elle enferme de suggestions précieuses. Mais c'est ici le lieu de vérifier que l'*opportunisme* n'est pas seulement une doctrine politique, bonne tout uniment à ceux qui vont quêtant la voix des électeurs, mais bien plus exactement une *forme de l'esprit* qui trouve son emploi dans tous les ordres d'activité, même s'il s'agit de quêter l'applaudissement du spectateur.

*Opportunistes* de la Musique : ainsi pourrait-on définir les auteurs de ce Drame musical, car le trait le plus expressif de leur collaboration, c'est le dosage des éléments divers qui se sont manifestés dans l'art lyrique de ces dernières années. J'ai dit qu'ils n'étaient ni *véristes*, ni *réalistes* purs... et si, en effet, ils ne le sont point, à la manière atroce et vraiment cruelle pour ceux qui aiment la Beauté, d'un Puccini ou d'un Alfred Bruneau, encore le sont-ils assez pour emprunter à la doctrine de ces initiateurs quelques traits essentiels. Jacques, pilote à Saint-Jean de Luz, aime Marie-Anne, fille de Jean-Pierre, patron de sa barque. Il n'oserait lui déclarer son amour si la jeune fille elle-même ne l'y invitait, si elle ne le poussait à la demander en mariage. Tout d'abord Jacques n'ose pas : il hésite, il résiste à ses instances, car il est pauvre, lui, tandis que son patron est riche : il craint de ne pas être agréé. Il se décide pourtant... et il est repoussé. Malgré la défense du père, les amoureux se retrouvent, ils se rencontrent sur la grève, et Marie-Anne tombe dans les bras de Jacques. Alors survient le père qui chasse le gars trop audacieux et qui, désormais, veillera mieux sur Marie-Anne. Jacques est affolé de douleur : il comprend que tout espoir est perdu désormais, et comme les natures simples, il s'abandonne tout entier, il cherche dans la boisson l'oubli de ses malheurs. Ici une scène qui, par la violence, par la crudité, par l'exaspération nerveuse, pourrait n'être désavouée ni de Puccini, ni d'aucun autre des *Véristes* de l'École italienne... et c'est là que j'en voulais venir, pour bien montrer que les auteurs des *Pêcheurs de Saint-Jean* savent, à la rigueur, s'inspirer des plus exaspérés d'entre les musiciens qui ont fait école de l'autre côté des Alpes : il y a là, en effet, des cris et des rugissements, qui, par leur intensité, échappent aux prises de la notation musicale.

J'ai dit tout à l'heure qu'ils n'étaient pas exclusivement wagnériens. Toutefois le sont-ils assez pour attribuer au décor, à la *Mer*, le caractère expressif et symbolique, qu'un tel cadre impose pour ainsi dire à l'auteur qui de parti pris l'accepte. Et c'est ici que j'avoue ne plus rien comprendre à l'esthétique du musicien. Ici l'auteur du poème n'est plus en cause, mais le musicien seul : M. Widor est un excellent musicien, le premier organiste de Paris et très au fait de tout le mouvement musical contemporain. Il connaît à fond, non seulement l'œuvre de Richard Wagner, mais aussi celle de tous les compositeurs modernes qui sont issus de lui. Il sait les dangers du wagnérisme à outrance, de ce wagnérisme, qui, à la façon d'une hantise, s'imposa à tant de jeunes cerveaux, qui absorba leur moëlle, et voici que, sachant tout cela, ayant pu se rendre compte par expérience, par l'expérience cruelle qu'ils en ont faite, des dangers du wagnérisme, il se soumet à une discipline identique. Il prend pour cadre la *Mer*, la mer symbolique, inéluctablement symbolique, et comme s'il ne suffisait pas du danger d'un tel sujet en *lui-même*, il se subordonne musicalement à l'esthétique du plus redoutable et du plus illustre des compositeurs qui aient abordé cet immense sujet. M. Widor écrit une ouverture pour les *Pêcheurs de Saint-Jean*, et dans cette ouverture, non content de pasticher l'inspiration première du *Vaisseau-Fantôme*, il en reproduit l'accent, les rythmes, et si j'ose dire, l'architecture musicale elle-même. Il le fait avec une telle audace, avec une telle inconscience, que, pour tous, même pour les moins experts, la comparaison s'impose et sollicite la critique. J'ai écrit ce mot inconscience; mais l'inconscience peut-elle trouver place chez un musicien qui n'ignore rien de l'histoire de la musique, qui est un technicien consommé qui sait tout ce qu'on peut savoir quand on écrit pour l'orchestre? Une fois de plus, l'inconscience est un motif inadmissible dans le cas de M. Widor. Il y a dans cette ouverture un propos trop délibéré pour qu'on puisse l'attribuer à une autre cause que la plus formelle des volontés.

Il ne s'agit même pas ici d'un cas identique à celui de M. Vincent d'Indy, si expressif, si accusé qu'apparaisse ce dernier cas : Chez M. Vincent d'Indy, il y eut ce que l'on peut appeler l'envoûtement wagnérien, c'est-à dire que la doctrine, la méthode et les exemples du Maître s'assimilèrent si parfaitement à sa nature personnelle qu'il devint incapable de penser et d'écrire autrement que sous l'influence

wagnérienne. Toutefois, l'auteur de *Fervaal* et de l'*Etranger* n'imita jamais Wagner au sens strict où nous devons l'entendre quand il s'agit de M. Widor. Musicalement, il pensa et composa à l'aide de la formule wagnérienne : il ne la *décalqua* jamais : c'est ce que nous voyons dans les *Pêcheurs de Saint-Jean*. J'ai cité ce premier exemple, s'agissant de l'ouverture, où M. Widor a manifestement tenté de recomposer une seconde ouverture du *Vaisseau-Fantôme*, comme si le premier modèle n'existait déjà pas et n'était pas marqué de l'évidente empreinte du génie. Singulier état d'âme et que rien n'explique et n'excuse chez un auteur aussi conscient que M. Widor. J'en veux citer un autre exemple : au second acte, lorsque les deux promis, Jacques et Marie-Anne, cèdent à leur amour, ils s'oublient dans une sorte de rêverie et d'extase passionnée, où le musicien nous restitue les harmonies, les accords et jusqu'aux intervalles du fameux *Hymne à la nuit* de *Tristan*. Ici le décalque est d'une fidélité merveilleuse, et j'avoue ne plus rien comprendre à la mentalité d'un compositeur qui tente d'en imposer au public par des procédés aussi condamnables.

Ce sont de tels procédés, il faut bien le reconnaître, qui ont justifié cette date de réaction qui, depuis quelques années, se fait contre le wagnérisme, et du même coup préparé le succès retentissant, dans les milieux de musique indépendants, d'une œuvre conçue en opposition directe contre le système wagnérien, telle que le *Pelléas* de M. Claude Debussy. La fortune de cette œuvre, qui, par son essence même, ne saurait faire école, s'explique bien mieux par sa valeur propre, par la qualité d'art qu'elle traduit, que par sa signification, par sa valeur quasi-symbolique de protestation contre le despotisme posthume du génie qui depuis tant d'années opprimait la production française. Heureuse destinée de productions de l'esprit qui viennent à leur époque et qui ont la chance de lutter contre un courant dont les artistes indépendants ne veulent plus, parce qu'ils sentent fort bien, en dépit de la sincère admiration qu'ils gardent au génie, que ce courant n'aboutirait à rien d'autre qu'à l'anéantissement de toute originalité. Si la musique dramatique française devait nous donner beaucoup de productions conçues dans l'esprit des *Pêcheurs de Saint-Jean*, il faudrait désespérer de tout ce qui caractérise l'invention et la personnalité. C'est à ce titre et par sa valeur représentative que le drame lyrique de MM. Henri Cain et Widor mérite d'attirer l'attention de la critique : on n'ira jamais plus loin dans cette voie... et souhaitons qu'on s'y puisse arrêter !

PAUL FLAT

Musique

—

## LE PUBLIC DES CONCERTS
et
## LA COMPOSITION DES PROGRAMMES

Des figures souffrantes, des attitudes convulsives, toutes les nuances de l'extase posées sur des physionomies immobiles ; des fantômes vautrés pêle-mêle, ou pâles de rester debout ; un personnage isolé, que signale, au premier plan, le romantisme plus ou moins involontaire de sa cravate et de son geste ; des fillettes assises sur la moquette poudreuse d'un escalier rouge et montrant leurs grands pieds : exagération de la caricature sans pitié pour le sentiment, mais tableau fréquent à tous nos Salons ! C'est le *Paradis* aux concerts Lamoureux, cher à M. Gumery, l'intimiste ; c'est l'*Amphithéâtre* au concert Colonne, vu par M. Devambez, un prix de Rome qui a mal tourné (selon ses maîtres), ou le dernier étage au Conservatoire, aperçu, pendant l'*adagio appassionato*, par le talent plus académisable de M. Maignan...

Après les subjectives évocations d'un Fantin-Latour, les songes plus allemands d'un Max Klinger ou les cauchemars d'un Odilon Redon, après tant de *Beethoven* plus ou moins apolliniens ou dionysiaques, modelés par l'ébauchoir visionnaire de nos sculpteurs-musiciens, c'est l'observation qui se retourne, narquoise, vers les auditeurs : nouveau rapport, moins idéal, entre la peinture et la musique, entre la plastique durable et la sonorité fugitive ! Et nouvelle preuve de notre *mélomanie* ! Si le rêve d'un auditeur est une poésie qui s'ignore et non moins éphémère que les sons qui l'inspirent, quel poème aussi que l'inconsciente physionomie de ce même auditeur, quel « mystère du visage », supérieur à tous les vieux « cahiers d'expressions » de l'Académie ! Mais la caricature est une déformation, donc une poésie. Le peintre compose son tableau. L'artiste le plus observateur est un fantaisiste : témoin Léandre et ses « études de chefs d'orchestre ». Après le rêve, explorons la réalité. La plus positive des questions intervient : Quel est ce public de nos concerts et pourquoi vient-il fidèlement, en foule, savourer un menu musical qui change peu?

Ce public a beaucoup changé depuis le jeune Mozart qui, satisfait du succès de sa *Symphonie parisienne*, allait au Palais-Royal « prendre une glace et dire le chapelet ». Alors, il était de bon ton d'applaudir pendant l'exécution des morceaux ; un passage plaisait-il? Les mains partaient, et les bravos se mêlaient aux instruments. Fossiles aussi les vieux abonnés gourmés du Conservatoire, et les réactionnaires violents des concerts Pasdeloup ! Les siffleurs

persistent; mais les sifflets ont changé d'adresse : de chauvins, ils sont devenus dilettantes; c'est aux concertos pour piano que se réserve la clé forée qu'on apportait jadis pour le prélude de *Tristan* ; c'est à la virtuosité que la jeunesse en veut : gare à nos amazones du piano, froufroutantes, caracolantes et piaffantes! « Beethoven serait sifflé si ce grand pianiste inégal venait s'interpréter lui-même », ajoute un intransigeant. Encore une preuve indirecte des progrès de notre éducation musicale, qui semble avoir à cœur de rattraper les années perdues!

Quelle est la composition d'une salle de concert? Pour le savoir, montons au *paradis* : n'est-ce point, par définition, le séjour de l'idéal? Les hauteurs permettent de mieux voir et de mieux entendre ; un orchestre et ses auditeurs gagnent à cette perspective. Au Châtelet, ce paradis est sombre et bruyant : derniers bohêmes, calicots et rapins, qui ne sont pas encore las d'acclamer la *Damnation de Faust*, réservent leurs sévérités pour les primeurs et leurs interprètes; mais, renchéris à leur tour avec le temps, ils ne redemanderaient plus, comme leurs aînés, le *Désert* de Félicien David; le *cycle Beethoven* les accommode ; mais la seule vue d'un piano promet l'orage... Cette *phobie* nouvelle a gagné tous les auditoires des hauteurs. Cependant, l'atmosphère musicale est plus subtile au Nouveau-Théâtre : je ne parle pas de la température, mais de la qualité des auditeurs et des exécutants ; à chaque étage, un promenoir bondé, mais discret; au dernier, quand nous est offert le régal d'une grande *première* instrumentale, signée Vincent d'Indy, Debussy, Dukas ou Magnard, se rencontrent, parmi la foule anonyme et les élèves de la *Schola*, les mélomanes déjà grisonnants, toujours exaltés, qui firent le pèlerinage de Bayreuth il y a vingt ans... Foule, partout : on fait queue dans l'avenue Victoria comme dans la rue Blanche, où la matinée du Casino trouve une sérieuse rivale à ses flons-flons, qui se vengent en élevant la voix pendant une symphonie de Beethoven!

Le public des hauteurs est suggestif, sans être le seul : Beethoven nous garde d'oublier les snobs, abonnés aux places les plus chères, et, partant, si respectables, ou les critiques musicaux, qui n'ont pas même la faculté de se taire devant les chefs d'œuvre! Nous dirons un jour comment le philistin devint snob ; c'est un chapitre de l'histoire contemporaine. Ne proposons que cette loi : compétence et ferveur sont inversement proportionnelles au prix des places. Et voilà pourquoi les hauteurs nous attirent.

Compétence ou ferveur? Une grande lutte, d'actualité très parisienne, entre ceux qui croient *savoir* et ceux qui s'avouent satisfaits de *sentir*! Les *compétents* appellent ceux-ci des *superflus*; les *fervents* traitent ceux-là de *professeurs*. Et cela remplit les revues spéciales qui manquent de copie. Qu'il soit bien entendu que l'amour est là, comme partout ailleurs, la vertu cardinale, que la musique est un cœur obscur et compliqué qui ne bat que pour nous émouvoir et qui veut qu'on l'aime! Vivent donc les *amateurs*, pourvu qu'ils ne s'avisent jamais de *composer* à leur tour! Laissons les joies sévères de l'*écriture* aux exégètes musicaux qui connaissent tout de la fleur, « sauf son parfum ». La musique n'est-elle pas un parfum mystérieux, mais savant, qui n'exprime rien, qui n'apprend rien, qui ne parle qu'aux nerfs? Une magicienne, dont toute la science n'a que la volupté pour but? D'où la sévérité des penseurs de tous les temps pour un art dangereux, le seul auquel les animaux ou les aliénés ne soient pas insensibles! Mal écrite, une phrase de Molière ou de Balzac en dit cent fois plus, en son français, que les plus entraînantes symphonies cosmopolites... Alors, pourquoi ce crescendo de passion musicale et d'affluence aux concerts? Et ce progrès du goût ne serait-il qu'une décadence de l'entendement?

Grave problème, qui ne saurait troubler que des philosophes! « Ils chantent, donc ils paieront », disait Mazarin, cet impresario précurseur... On vient, on paie, on s'entasse à plaisir pendant deux heures et demie; une chaleur congestionnante est notre meilleur espoir dominical : il serait donc vrai que la musique fût « la dernière religion des hommes » ou, moins prétentieusement, un divertissement passé dans nos mœurs, un besoin moderne de plus, une habitude, une volupté nouvelle, comme la morphine ou le tabac, un office voluptueux dans un sanctuaire analogue au four crématoire? Que dis-je? Ce vague langage universel semble aussi nécessaire que le pain : c'est, pour les tempéraments délabrés, l'aliment idéal, une manne céleste.

Quel menu servir à ces affamés? Voilà le problème actuel. Notre appétit musical paraît faire crédit aux plats de résistance sans variété de nos programmes monotones; mais ce crédit se prolongera-t-il? Que nos *kapellmeister* parisiens nous permettent de leur poser ce point d'interrogation!

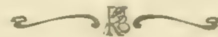
Vers la fin du « siècle dernier », après le Conservatoire aristocratique, demeuré fidèle à Beethoven, les concerts populaires avaient beau jeu de nous révéler tous les classiques ; le Châtelet accaparait Berlioz posthume ; Wagner mourant s'acclimatait au Château-d'Eau. Mais aujourd'hui? Par ce temps de centenaires ou d'anniversaires, nos chefs d'orchestre aux abois ont inventé les *cycles* : après le *cycle Berlioz*, le *cycle Beethoven*, — en attendant Mozart et Schumann... Un cycle Beethoven? Cela consiste (et l'admirable Weingartner en a fourni l'exemple), à grouper les neuf symphonies dans le moindre espace de temps possible, et, sous couleur de fêter Beetho-

ven, à répéter Weingartner : excellente occasion de repasser, d'entasser les morceaux du répertoire et de rajeunir d'immortelles vieilleries! Commode subterfuge pour remplir grandiosement l'hiver! Deux symphonies par séance, c'est beaucoup et c'est peu : plus le programme est copieux, plus il paraît vide; et le brio des exécutions du Châtelet déguise mal le manque de répétitions suffisantes : on ne joue pas encore assez Beethoven! Ses neuf symphonies n'encadrent que des miettes de ses autres chefs-d'œuvre; un Beethoven inconnu ne serait point déplacé : qui nous rendra le *Chant du Sacrifice* ou le *Chant élégiaque*? Et pourquoi ne jamais faire précéder la *Neuvième* immense, dont on abuse, de la naïve *Fantaisie avec chœur* qui l'annonce?

Donc, le xx^e siècle naissant exploite Beethoven : pourvu que ce nouveau snobisme n'arrive pas à nous dégoûter de Beethoven, à nous saturer superficiellement de son grand secret, à nous gaver de son génie! Mais comment renouveler nos programmes? Quel avenir, quelle mine exploiter, depuis vingt-cinq ans qu'on dévore Beethoven et Berlioz et Wagner? Hier encore, un acte wagnérien sauvait la situation; mais Wagner et le théâtre ont déserté le concert. Comment sortir du *statu quo* de la musique pure? Une subvention créée par un directeur des Beaux-Arts, original au point de ne pas oublier la musique, oblige nos grands concerts à jouer les jeunes; mais les jeunes ne sont guère inspirés ni féconds : leurs nouveautés seules ne corseraient point l'affiche; et telle ballade pour flûte ou les mélodies de MM. X. ou Y., ne feraient pas d'argent. Les maîtres ne sont guère plus abondants ni lucratifs : rare dans tous les sens, Debussy laisse de grands intervalles silencieux entre les confidences de sa fumisterie délicieuse; Dukas donne peu de successeurs à son *Apprenti sorcier*; Vincent d'Indy, professeur, compose moins. Notre modernité se rejettera-t-elle sur l'archaïsme? On ne découvre pas tous les jours l'*Orfeo* de Monteverde, connu déjà des *concerts historiques* de Fétis (1833) et d'Eugène d'Harcourt (1894); Haydn, même inédit, ne nous passionne pas plus que Lesueur, maître et devancier de Berlioz; les Primitifs italiens, comme les *Lieder* de Beethoven, ne sont pas à leur place dans un vaste cadre...

Aussi bien, loin des badauds et des snobs, les vrais mélomanes se désintéressent des grands concerts au profit des petits; une élite se forme, qui se retrouve inévitablement à toutes les discrètes manifestations du grand art : on se reconnaît des yeux aux sociétés Bach, Beethoven ou Franck, autour de Risler, chez Pleyel, où tout le monde, sauf l'exécutant, suit les trente-deux sonates beethovéniennes sur le texte, partout où chantent sans ostentation les dix-sept quatuors; on revient au Nouveau-Théâtre, quand l'avisé Camille Chevillard continue de nous révéler l'éblouissement de la palette russe et sa mélancolie pittoresque; on est à l'Opéra-Comique, et même à l'Opéra, les soirs de Gluck et de Weber; on se donne rendez-vous place Boïeldieu pour la reprise prochaine de *Fidelio*, centenaire et méconnu. Le *CL*^e anniversaire, également prochain, de Mozart, exprimera ce renouveau de la musique de chambre, de la vraie musique, en groupant ses fidèles moins prétentieux que les auditeurs du *Beethoven* de Balestrieri... C'est une famille improvisée; ce sont les mêmes qui traversaient la folie du Salon d'automne pour revoir Ingres et Manet. Ingres surtout, ce musicien du crayon, qui donnait, involontairement cette fois, une si terrible leçon d'art aux néophytes imprudents qui l'avaient appelé!

RAYMOND BOUYER.



## Chronique Politique

—

# L'ABUS DES DÉCORATIONS

Voici le premier janvier qui, selon la tradition, va ouvrir l'année par un abus nouveau, ou plutôt recrudescent : l'abus des décorations! Une fois de plus, sans doute, vont être promus dans l'ordre de la Légion d'Honneur quelques agents politiques suspects, ou gens d'affaires douteux; et ces fâcheuses distinctions exerceront peut-être une action plus démoralisante que la nomination de nombre de gens de mérite n'aura de bons effets!

Car le principe sur lequel se fonde l'ordre célèbre est trop élevé pour être d'une observation aisée. La croix doit récompenser le dévouement à la chose publique, le sacrifice à la patrie! Mais hors certaines occurrences — découvertes scientifiques, héroïsme militaire, énergie civique, génie littéraire — où l'éclat des services est manifeste, comment reconnaître qu'un citoyen, cet honnête fonctionnaire, ce commerçant heureux, a mieux que tout autre mérité de l'État?

En réalité, tout gouvernement pense : L'État, c'est moi! Et il décore les hommes utiles à sa cause. La flatterie est efficace autant que peu coûteuse. Et les princes asiatiques eux-mêmes, jadis réputés pour leurs largesses, y recourent : ainsi l'émir de Boukhara faisait don à ses fidèles et aux étrangers de distinction, voici un demi-siècle, d'une femme et d'un cheval. Maintenant, il leur octroie une médaille!

Les sous-préfets, l'armée, la diplomatie, agents directs du pouvoir, dont le prestige veut être rehaussé et la ferveur stimulée, furent toujours généreusement gratifiés! Une dynastie de Bourbons, un dictateur napoléonien, incarnant l'État, pouvaient d'ailleurs prétendre qu'en le loyalisme des sujets, c'est leur civisme qu'ils récompensaient d'une croix de Saint-Louis ou de la Légion d'honneur.

Mais l'État démocratique a de multiples représentants : les partis parlementaires, les ministres, qui se succèdent sous l'acclamation ou la huée publique. Il importe à chacun d'entretenir une clientèle zélée d'auxiliaires influents ou opulents, d'agents de toutes sortes ; et comment y parvenir mieux que par l'appât des décorations ?

Dès lors les plus singuliers offices tendent à devenir « services rendus à l'État ». Une propagande électorale, un séjour au secrétariat du ministre, une libéralité opportune consentie par un industriel avisé, seront des titres irrésistibles aux rouges insignes. De tels abus se répéteront sous chaque Cabinet. A voir la croix à la merci de tels concours, à la portée de tant de gens, qui ne l'ambitionnerait ? Il n'est d'agent électoral vraiment influent qui ne la veuille ; elle paraît être à l'encan !

La presse est habile à appeler sur tel politique, ou à détourner de lui, la faveur publique. Donc, nul ne l'ignore, aussi infailliblement, mais plus rapidement qu'un officier, ou même qu'un sous-préfet, tout journaliste parvient à la décoration. Le moyen, parmi eux, de marquer son autorité, c'est, dès lors, de refuser toute distinction. Ainsi a fait le chef du plus important de nos journaux politiques ; et ce principe est celui d'autres directeurs, enclins à l'indépendance.

Déjà même, en Suède, la presse n'a-t-elle point décliné tous honneurs ? Jusqu'ici, aucun journaliste, dit-on, n'y avait été décoré. Le motif était d'ailleurs peu galant : Dans ce pays, aux vieux cadres administratifs, le journal demeurait en dehors de la hiérarchie séculaire ; et ses rédacteurs restaient dans l'opinion commune les « pâles folliculaires » qu'étaient leurs ancêtres français du XVIII[e] siècle. Préjugé ridicule, car la Suède possède quelques journaux admirablement organisés, informés, rédigés, fort capables de rivaliser avec les grands organes parisiens ou anglais, quoique assez dociles aux suggestions allemandes.

Or lors de la séparation récente, les Norvégiens saisirent de leurs griefs, par une campagne fort habile, l'opinion européenne. Les Suédois tinrent à riposter : professeurs, journalistes écrivirent des études vibrantes autant que documentées. Le gouvernement de Stockholm estima qu'il était de son devoir de reconnaître ce beau feu. Il conféra aux combattants des décorations — dont l'une, à un correspondant, fixé à Paris !

Ce fut, dans la patrie récente des Bernadotte et des d'Otrante, un beau scandale. On cria à l'infamie ! Pris d'une noble indignation — car qui croirait à de mesquins sentiments de jalousie ? — les journalistes furent les plus véhéments à protester ! La presse suédoise, écrivirent-ils, est la seule au monde qui soit vraiment indépendante, probe, vertueuse ! Elle le doit à ce qu'elle est soustraite aux atteintes séductrices du pouvoir ! Qu'elle demeure telle.

La Presse française n'aimerait point, sans doute, à proclamer si haut son impeccabilité. Mais elle se targue volontiers de son influence, et se prétend le quatrième pouvoir. Que ne lui appliquerait-on la même règle qu'au Parlement : comme les députés et sénateurs, les journalistes ne pourraient être décorés pendant la durée de leurs fonctions !

Mais l'opinion est blasée sur les iniquités fréquentes de la répartition des croix, en France : elle sait moins que la Légion d'honneur est presque aussi mal distribuée à l'étranger !

M. Georges Villiers disait ici même, les jours derniers, l'incroyable impéritie de certains diplomates, ignorants de la langue, des mœurs, de l'esprit, des hommes du pays où les délègue la France. Ces ministres tiennent cependant à se donner à eux-mêmes, et surtout à donner à notre gouvernement, l'illusion qu'ils sont informés. Ils ont donc près d'eux quelque complaisant personnage, qui a charge de les renseigner. Ce singulier confident, souvent un Suisse ou un Belge, raconte au ministre les anecdotes sur les hommes en vue, lui indique les intrigues politiques qui s'ébauchent, et lui suggère les attitudes opportunes. On conçoit qu'un tel labeur requière salaire. Il est généralement payé d'une promotion au grade de chevalier, officier, commandeur de la Légion d'honneur ! Ainsi le sympathique agent de renseignements acquiert quelque lustre, au moins extérieur. Bien mieux, il devient le dispensateur des faveurs de la France. Et l'on peut imaginer les bizarres concours qu'il fait récompenser ! — En revanche de savants professeurs qui, durant toute une carrière, auront enseigné la littérature française, répandu le goût de notre culture, seront oubliés !

Ainsi se justifie, mieux qu'à toute autre époque, l'épigramme de La Bruyère : « Il y a, pour arriver aux dignités, ce qu'on appelle ou la grande voie ou le chemin battu ; il y a le chemin détourné ou de traverse, qui est le plus court. »

Malgré tout, le nombre des croix est limité. Et la clientèle d'un ministère, d'un parti, est innombrable. Comment la tenir en haleine ? En lui distribuant — autre scandale permanent — les médailles destinées à récompenser le mérite professionnel : agricoles, coloniales, etc. C'est ainsi que les distinctions académiques seront conférées à des illettrés, des cabaretiers, des jeunes femmes aimables : fondées comme un hommage à l'abnégation des éducateurs, elles servent plutôt maintenant à la décourager !

En présence de tels abus, de la mendicité et de la servilité entretenues par leur cynique dispensation, de fort bons esprits concluent à la suppression nécessaire des décorations : les mœurs n'y tendent-elles point, qui n'admettent pas en Angleterre, en Scandinavie, le port quotidien des rubans et rosettes ? Et les lois, qui proscrivent en Suisse, aux États-Unis de tels ordres ? N'est-il point logique qu'une démocratie se refuse à ce départ arbitraire entre les citoyens, à cette exaspération des vanités ?

Mais, tant qu'elles existeront, encore faut-il veiller à ce que nos décorations se décernent décemment. L'ordre de la Légion d'honneur comprend, c'est indéniable, un grand nombre d'hommes de valeur, et il est, à l'étranger, l'un des plus respectés. Pour maintenir sa haute tenue, il est urgent d'écarter tous ceux qui prétendent, non mériter la croix, mais l'acheter.

C'est par là que cette institution surannée s'acheminera lentement et glorieusement vers une disparition souhaitable.

JACQUES LUX.

# TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

**Du 1er Juillet au 31 Décembre 1905**

# TABLE DES AUTEURS

**Du 1er Juillet au 31 Décembre 1905**

# TABLE DE LA VIE LITTÉRAIRE

Paris. — Typ. A. Davy (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52 rue Madame. — *Le propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.



